ŒUVRES COMPLÈTES

DE

MONTESQUIEU

publiées avec le concours de la Recherche Scientifique
sous la direction de

M. ANDRÉ MASSON

Inspecteur général des Bibliothèques de France

TOME II

PENSÉES, SPICILÈGE, GEOGRAPHICA VOYAGES



LES ÉDITIONS NAGEL, 7, RUE DE SAVOIE - PARIS-6E

Le tome I reproduit l'édition de 1758, établie par Richer ſelon la dernière recenſion de l'auteur.

Le préſent tome II a été établi par M. Deſgraves : *Penſées*, Mlle Françoiſe Weil : *Geographica*, MM. André Maſſon et André Nouat : *Spicilège* et *Voyages*. Il comporte une étude de M. Robert Shackleton ſur les manuſcrits de Monteſquieu et des tables par M. Deſgraves et Mlle Jeannine Millaud.

Le tome III, ſous preſſe, a été établi par MM. Xavier Védère : *Œuvres poſthumes* et François Gébelin : *Correſpondance*. Il eſt accompagné d'une étude de M. Robert Shackleton ſur le manuſcrit de l'Eſprit des Lois et d'une notice de M. André Maſſon ſur les extraits de lecture et les cahiers de correction de Monteſquieu.

INTRODUCTION

I. LES RECUEILS DE NOTES DE MONTESQUIEU

Voici le ſecond volet du triptyque que formera notre édition des Œuvres Complètes de Monteſquieu. Le tome I reproduiſait la dernière recenſion faite par l'auteur des œuvres publiées de ſon vivant. Le tome III contiendra les œuvres poſthumes, les chapitres de l'Eſprit des Lois rejetés lors de la publication, divers fragments manuſcrits & la correſpondance. Le préſent tome II réunit les Penſées, *le* Spicilège, *les* Geographica *& les* Voyages, *c'eſt-à-dire les quatre recueils qui conſtituent ce qui nous reſte du véritable arſenal de réflexions, de mots, de références, d'extraits glanés par l'auteur dans les livres, dans les ſalons ou ſur les routes.*

Sous des titres différents, la matière eſt la même : Les Penſées *contiennent beaucoup de citations & le* Spicilège *nombre de penſées originales. Il arrive qu'une première verſion de celui-ci ſe retrouve dans celles-là, raturée & recopiée, ou même découpée et recollée. Dans ſes* Voyages, *Monteſquieu ſe montre moins ſoucieux de décrire les payſages que de glaner les anecdotes ou les renſeignements ſuſceptibles d'être utiliſés dans ſes livres. Bien que les* Geographica *ſoient en principe de ſimples extraits, ils contiennent pluſieurs pages de notes perſonnelles & ſont émaillés de réflexions que l'on retrouvera ſans modification dans le texte de l'*Eſprit des Lois. *Quel que ſoit le titre du recueil où l'auteur les a enregiſtrées, toutes ces notes, priſes au jour le jour, témoignent du même ſouci, très moderne, de documentation. Leur publication en un ſeul volume, avec un index général, permettra d'en ſaiſir l'unité.*

Une tradition familiale de deux ſiècles, dont il eſt peu d'exemples dans l'hiſtoire littéraire, n'a pas ſeulement conſervé entre les mains des héritiers directs de Monteſquieu le château de la Brède où fut compoſée la plus grande partie de ſon œuvre. Elle a ſauvegardé & maintenu groupés, juſqu'à ces dernières années, les manuſcrits & les inſtruments de travail, ces précieuſes « archives de la Brède », dont la connaiſſance eſt indiſpenſable à qui veut comprendre Monteſquieu.

C'eſt à la Brède que le déſinvolte auteur des Lettres Perſanes *eſt devenu l'auſtère philoſophe de l'*Eſprit des Lois. *C'eſt dans ce cadre que fut conçue & longuement méditée l'œuvre à laquelle il ſacrifia ſes premiers ſuccès littéraires, ſa charge de préſident au Parlement de Bordeaux & juſqu'à ſes yeux qu'il uſa en un labeur acharné. C'eſt là qu'il éprouva, ſinon la converſion d'un Paſcal ou d'un Racine, du moins l'illumination d'un Balzac découvrant les grandes lignes de la* Comédie Humaine : *« Quand j'ai découvert mes principes, a-t-il écrit, tout ce que je cherchais eſt venu à moi. » Il cherchait un fil conducteur. Il le trouva en introduiſant dans l'étude des queſtions juridiques les méthodes de la recherche ſcientifique. Puiſque l'obſervation des phénomènes phyſiques conduiſait à la découverte des lois de la nature, il devait être poſſible, en accumulant les obſervations ſur les mœurs des divers peuples & les diverſes époques, de retrouver, là auſſi, l'enchaînement des cauſes, « l'eſprit » des lois humaines.*

Le domaine de la Brède eſt aujourd'hui morcelé, mais le château n'a pas changé. Sa ſombre maſſe gothique, dominée par le donjon, ſe mire dans l'eau des douves que franchit un triple pont-levis. La conſtruction remonte à l'époque où la Guienne, champ de bataille des luttes franco-anglaiſes, ſe hériſſait de châteaux-forts. De dimenſions impoſantes, il ſemble d'abord preſque petit, tant eſt vaſte le parc qui l'iſole du monde extérieur. Quand on découvre, en débouchant de la forêt qui l'encercle, le rectangle de prairies au milieu duquel le château s'élève, on éprouve dans ce cadre altier une ſingulière impreſſion de recueillement & de mélancolie.

Alors que tant d'autres demeures hiſtoriques n'offrent que des reconſtitutions plus ou moins factices, ſuccédant à des périodes de vandaliſme, ici rien n'a changé pendant deux ſiècles. Si l'on viſite le château, après avoir gravi un eſcalier à vis on ſe trouve tout à coup dans

une ſalle immenſe, ſans commune meſure avec les autres pièces. D'un côté une cheminée monumentale, de l'autre une croiſée, par où la lumière pénètre à flots, ſous une voûte en forme de carène de navire renverſée. Dans cette pièce, à l'endroit même où l'écrivain les compoſa, les manuſcrits de Monteſquieu furent conſervés pendant deux ſiècles, & c'eſt là que, malgré la diſperſion de la majeure partie des collections en 1939, MM. Shackleton, Deſgraves & Védère ont eu la joie de retrouver pluſieurs manuſcrits ſignalés par Barckhauſen & conſidérés depuis comme perdus, & de découvrir quelques documents nouveaux.

Si les trouvailles de nos collaborateurs ont permis de compléter les travaux des Bibliophiles de Guyenne, il convient de rendre hommage à la ſcience & au ſouci d'exactitude de ces érudits. Le dernier en date des éditeurs de la ſérie des Bibliophiles, M. François Gébelin, veut bien reprendre lui-même, dans notre tome III, la Correſpondance qu'il avait publiée il y a quarante ans, en l'enrichiſſant de nombreuſes lettres récemment découvertes, marquant ainſi la continuité entre l'œuvre patronnée par les deſcendants de Monteſquieu, à l'occaſion du ſecond centenaire de ſa naiſſance, & celle qui doit le jour au concours de ſon arrière-petite-fille, Madame la comteſſe de Chabannes, peu avant la célébration du ſecond centenaire de la mort de l'écrivain.

Avant de préſenter chacun des recueils édités dans le préſent volume, jetons un coup d'œil d'enſemble ſur l'hiſtoire des manuſcrits de la Brède, leurs avatars pendant la période révolutionnaire & la Reſtauration, les étapes de leur diſperſion & de leur publication.



La mort ſurprit Monteſquieu en plein travail de réviſion de l'Eſprit des Lois dont il préparait l'édition définitive. La première penſée de ſon fils, Jean-Baptiſte de Secondat, dès qu'il entra en poſſeſſion des papiers de l'écrivain (a), fut de publier cette recenſion en s'entou-

(a) Par ſon teſtament en date du 26 novembre 1750, Monteſquieu partageait ſa fortune entre ſes trois enfants: Jean-Baptiſte de Secondat, né en 1716, marié le 30 août 1740 avec Marie-Thérèſe de Mons, Marie, née en 1720 qui épouſa en 1738 Vincent d'Armajan, & Deniſe, née en 1727, mariée en 1745 avec ſon couſin Godefroy de Secondat. Mais le teſtament ſpécifiait que le domaine le plus important, la Brède (où étaient conſervés les manuſcrits) paſſerait

rant de toutes les garanties intelleᶜtuelles. Nous avons indiqué, dans l'introduᶜtion de notre tome I, le faiſceau de préſomptions qui authentifiait la part perſonnelle de l'auteur dans cette édition, bien qu'elle ait paru trois ans après ſa mort. Un document retrouvé poſtérieurement à notre travail par un profeſſeur à l'Univerſité de Buffalo, M. Charles Beyer (a) apporte une confirmation déciſive à cette thèſe. C'eſt une lettre de Richer, l'éditeur de 1758, qui fait connaître dans quelles conditions le fils de Monteſquieu lui confia ce travail.

« *M. de Monteſquieu eſt mort le 1er février 1755. Il avoit lui-même préparé une nouvelle édition de ſon livre de l'*Eſprit des Loix. *Il y avoit fait des changemens dont quelques-uns étoient de ſimples corrections de ſtyle, d'autres tendoient à éclaircir certains paſſages ſur leſquels un de ſes critiques avoit cru trouver priſe... M. de Secondat, ſon fils, vint à Paris & trouva dans les papiers de ſon illuſtre père ces corrections & ces changemens. Il ſe propoſa de* faire exécuter l'édition que M. de Monteſquieu avoit préparée, *& crut devoir y joindre un éloge qu'il a compoſé dans cette intention. Il remit le tout à M. Moreau & le chargea d'imprimer & de faire paroître cette édition. Cet imprimeur méritoit bien cette confiance: il avoit eu celle de M. de Monteſquieu lui-même, dont il avoit été le ſecrétaire & qui connaiſſoit tous ſes talens...*

M. Moreau fit obſerver à M. de Secondat que M. d'Alembert avoit fait imprimer à la tête du cinquième volume de l'Encyclopédie un éloge de M. de Monteſquieu. M. de Secondat eut la modeſtie de préférer l'ouvrage de M. d'Alembert au ſien & exigea qu'on le plaçât à la tête des œuvres de M. ſon père. Il conſentit ſeulement que l'on tirât de ſon écrit quelques anecdotes, dont M. d'Alembert n'avoit pas fait mention, & qu'on les mît en notes au bas du diſcours de l'Académicien... M. Moreau connaiſſoit le reſpect dont j'étois pénétré pour la mémoire de M. de Monteſquieu & ſçavoit que j'avois fait une étude

de mâle en mâle dans la branche de ſon fils &, s'il n'avait de deſcendant mâle, dans la branche de ſa fille Deniſe qui avait épouſé un Secondat.

De fait, le fils unique de Jean-Baptiſte de Secondat, Charles-Louis (1749 à 1824) n'eut pas d'enfants & c'eſt le fils de Deniſe, Joſeph-Cyrille (1748—1826) qui hérita de la Brède & des manuſcrits & les tranſmit à ſon propre fils, Proſper de Monteſquieu, aïeul de la comteſſe de Chabannes.

(a) *Towards a critical edition of l'*Eſprit des Lois : *François Richer and the poſthumous edition. Extract from* Sympoſium, *vol. IV n° 2, nov. 1950.*

particulière de l' Efprit des Loix. *Il crut me rendre un fervice flatteur en me procurant l'occafion de contribuer en quelque chofe à la publication de cet ouvrage immortel. »*

*Un autre document, retrouvé tout récemment au château de la Brède par M. Defgraves & M. Védère permet de fe repréfenter, avec plus de précifion encore, quelles étaient ces « corrections & ces changemens » dont parle Richer & d'affifter, en quelque forte, à la genèfe de l'édition de 1758. C'eft un petit cahier, d'une écriture du début du XIX*e *fiècle, intitulé « Catalogue des manufcrits envoyés à mon coufin en Angleterre ». Comme nous le verrons plus loin, il s'agit des manufcrits de Montefquieu envoyés en 1818, par Jofeph-Cyrille de Montefquieu, châtelain de la Brède, à fon coufin Charles-Louis, établi en Angleterre, manufcrits dont beaucoup ne devaient pas revenir. Dans le huitième carton des manufcrits décrits figurent les* cahiers de correction *du tome I, du tome II & du tome III de l'* Efprit des Loix *& « un cahier intitulé : corrections à revoir dans l'* Efprit des Loix *pour une édition qui doit fe faire quelque jour ». En fait, il ne refte plus à La Brède qu'un petit cahier de corrections de quelques pages, que nous publions dans notre tome III, & qui correfpond aux modifications introduites pour la première fois dans l'édition de Richer. La minutie avec laquelle ces corrections font faites montrent combien était avancé le travail de révifion de Montefquieu.*

La décifion de publier l'édition préparée par fon père a été certainement prife très vite par Jean-Baptifte de Secondat car, l'année même de la mort de Montefquieu, en 1755, d'Alembert, dans l'Eloge de l'auteur de l' Efprit des Lois, *imprimé au début du tome V de l'Encyclopédie, y fait allufion : « La nouvelle édition qu'on prépare montrera, par les additions & les corrections qu'il y a faites, que, s'il eft tombé de temps en temps, il a fçu le reconnoître & fe relever. »*

Fidèle ferviteur de la gloire de fon père, tant qu'il s'agiffait de refter dans le cadre que celui-ci avait tracé, Jean-Baptifte de Secondat devait-il aller plus loin & donner une fuite aux Œuvres Complètes de 1758 en puifant dans le tréfor des archives de La Brède ? Efprit diftingué, mais timide, un peu écrafé par la gloire de fon père, Jean-Baptifte n'ofa prendre feul une telle décifion. Il confulta François Latapie qui avait été affocié, tout jeune, aux travaux littéraires de

Monteſquieu, à La Brède, & celui-ci ſe montra timoré: « Je ſerois bien heureux, Monſieur, ſi je pouvois vous être de quelque ſecours dans le choix que vous vous propoſez de faire des manuſcrits de Monſieur votre Père, les plus dignes de fixer l'attention du public... Il eût été délicieux pour moi de parcourir avec vous juſqu'aux productions les plus informes de ce grand génie, qui vous a donné le jour. J'aurois cru être avec lui, l'entendre parler, & j'aime tout ce qui le rappelle à mon imagination. Mais ce plaiſir même m'eût inſpiré beaucoup de méfiance de mes jugemens: tout ce qui intéreſſe des amis n'intéreſſe point le public... Auſſi ſuis-je bien perſuadé, Monſieur, que vous ſerez très difficile dans le choix des œuvres poſthumes de M. votre Père, parce que, ſa réputation étant parvenue à ſon comble, ce ſera faire beaucoup que de la ſoutenir. » (a)

Trop attentif à ces conſeils, Jean-Baptiſte ſe contenta de publier, en 1783, Arſace & Iſménie. *Encore en donna-t-il une édition tronquée, bien qu'il ait eu entre les mains le texte complet que le tome III de notre édition révèlera pour la première fois. Sous la date de 1783 & avec la même adreſſe bibliographique: à Paris chez De Bure fils, aîné, quai des Auguſtins, parurent deux éditions, identiques par le texte, d'*Arſace & Iſménie, *l'une in-12, l'autre in-24. La première porte le titre d'*Œuvres Poſthumes de M. de Monteſquieu *& comporte, outre* Arſace & Iſménie, *le* Diſcours *prononcé par Monteſquieu à la rentrée du Parlement, en 1725, les* Réflexions ſur les cauſes du plaiſir qu'excitent en nous les ouvrages d'eſprit & les productions des Beaux-Arts, *enfin l'*Éloge du Maréchal de Berwick. *Ce ſont vraiment de modeſtes glanes, d'autant que les* Réflexions ſur les cauſes du plaiſir *ne ſont que la réédition de l'*Eſſai ſur le goût, *publié par l'*Encyclopédie *en 1757.*



Moins diſcrets que ſon fils, les amis de Monteſquieu livrèrent au public, au cours de la ſeconde moitié du XVIIIe ſiècle, de notables morceaux de la Correſpondance *& quelques fragments des* Penſées.

(a) Une partie des textes que nous citons ont été publiés par Céleſte dans l'Introduction aux Mélanges inédits de Monteſquieu, 1892. Voir auſſi: J. Delpit, Le fils de Monteſquieu, Bordeaux, 1888.

Dès 1767, pouſſé, ſelon le mot de Grimm, par le déſir de « ſe rengorger de l'amitié d'un homme illuſtre », l'abbé Guaſco publiait les Lettres Familières du préſident de Monteſquieu, baron de La Brède, à divers amis d'Italie. *M. François Gébelin dira, dans le tome III de notre édition, ce qu'il faut penſer de ce texte & de la polémique ſuſcitée par la préſence de trois lettres conſidérées comme injurieuſes pour Madame Geoffrin.*

Cette première édition ne comptait que 62 lettres & la plus notable adjonction, au cours du XVIIIe ſiècle, fut celle de ſept lettres au chevalier d'Aydie, dont les fragments parurent en 1796, & dont la première publication fut faite, à part, en 1797.

Encore plus fragmentaires ſont les eſſais de publication des Penſées *au XVIIIe ſiècle. Copiées hâtivement, avec des fautes de tranſcription, choiſies ſans diſcernement, on ne peut déterminer avec certitude comment les éditeurs en eurent connaiſſance. Mentionnons pour mémoire le* Petit portefeuille de M. de Monteſquieu *qui, en 1759, un an après l'édition des Œuvres Complètes, ne contient qu'un petit nombre de Penſées, de médiocre intérêt.*

Le premier recueil qui mérite de retenir l'attention, eſt une plaquette de 16 pages, contenant 38 penſées, publiée en 1787 ſous le titre Penſées du célèbre Monteſquieu, extraites de ſes manuſcrits. *L'avis au lecteur préciſe qu'elles ſont dues « à l'infidélité, ou, ſi l'on aime mieux à la ſagacité de M. l'abbé Cerutti ». Elles ſont reproduites, ſous une forme identique, dans le* Journal de Guienne *du 10 novembre 1787, &, malgré les dénégations du petit-fils de Monteſquieu, Charles-Louis de Secondat, inſérées dans le* Journal de Guienne *du 30 novembre 1794, elles ſont parfaitement authentiques.*

Au même Cerutti « qui les tenoit de Herault-Sechelles », il faut, ſelon Latapie (a), attribuer la divulgation des Penſées de Monteſquieu, adreſſées à ſon fils, tirées d'un manuſcrit que l'on dit être original, *publiées en 1790.*

* * *

(a) Lettre à Darcet, du 4 ſeptembre 1795.

Pendant la Révolution, le petit-fils de Montesquieu, Charles-Louis, colonel de l'armée royale & ancien combattant de la guerre d'Indépendance Américaine, émigra & Jean-Baptiste de Secondat, compromis, fut jeté en prison, en janvier 1794. Son incarcération fut de courte durée & en novembre 1794, ses biens lui furent restitués en témoignage de vénération pour « l'immortel Montesquieu » dont la Révolution avait fait un oracle. Il mourut en juin 1795 & ses biens furent mis sous séquestre, aucune dévolution d'héritage ne pouvant être faite à son fils, émigré.

C'est à ce moment que les libraires Plassan, Régent-Bernard & Grégoire, préparant une édition monumentale des Œuvres de Montesquieu, cherchèrent à obtenir communication des manuscrits. Ils s'adressèrent à la fille de Montesquieu, Denise, & à Latapie. Ce dernier répondit, le 4 septembre 1795 que, depuis la mort de Jean-Baptiste de Secondat, il n'était plus possible de remettre la main sur les manuscrits : « La veuve, que j'ai fort pressée là-dessus, répond qu'à l'époque du Terrorisme son mari fit transporter hors de chez lui les manuscrits de son père, avec beaucoup d'autres papiers, & qu'elle ne sait où. Voilà ce qu'elle dit & le fait est qu'elle ne prend à tout ceci qu'un intérêt fort médiocre. Son neveu, le Montesquieu d'Agen, à qui toutes les affaires de cette succession ont été confiées, fait aussi la même réponse. Or, on ne peut s'adresser ailleurs. »

En réalité, les manuscrits avaient été confiés à des voisins de campagne des châtelains de La Brède, Joachim Laîné, le futur ministre, & son frère Honorat, propriétaires du château de Laguloup, à Saucats, qui devaient bientôt s'entremettre pour faire radier de la liste des émigrés le petit-fils de Montesquieu, Charles-Louis. Celui-ci s'était marié en Angleterre, en 1795. Sa femme, Mary-Anne Mac Geoghegan O'Neill lui avait apporté une grande fortune & le château de Bridge Hall, près de Canterbury. A l'abri de toute préoccupation d'ordre matériel, il désirait cependant rentrer en possession de son patrimoine pour en faire bénéficier son cousin Cyrille de Montesquieu, le fils de Denise. En janvier 1801, au moment où il poursuivait, de loin, des négociations à ce sujet, il reçut une lettre du libraire Bernard, l'un des éditeurs des Œuvres de Montesquieu*, publiées en 1796, qui souhaitait poursuivre sa publication à l'aide des manuscrits*

inédits. Charles-Louis de Monteſquieu répondit qu'il conſentirait à l'impreſſion des manuſcrits s'il rentrait en poſſeſſion de ſes biens.

Avant que cette offre n'ait pu être examinée, le décès de Marie-Thérèſe de Mons, veuve de Jean-Baptiſte de Secondat, le 16 février 1801, provoqua la miſe ſous ſéqueſtre des biens & la municipalité de Bordeaux décida le tranſfert de la bibliothèque de La Brède au Muſéum de Bordeaux. S'il avait été donné ſuite à ce projet, les manuſcrits de Monteſquieu ſeraient entrés au complet dans le domaine national.

La ſpoliation des héritiers du grand écrivain avait quelque choſe de choquant : « Sans doute, comme l'écrivait l'ancien avocat général Servan, les maiſons habitées par Monteſquieu, les forêts où il a recueilli ſes idées ſont des propriétés nationales. Mais c'eſt pour les protéger, c'eſt pour les conſerver, au nom de la Nation, aux enfants de ce grand homme. »

La paix d'Amiens rendait plus facile un examen favorable de la ſituation des émigrés. Un ſurſis fut accordé pour la vente des biens & Charles-Louis de Monteſquieu obtint un paſſeport pour rentrer en France & fut reçu par Bonaparte : « J'ai été admis hier à l'audience du Premier Conſul, écrit-il le 5 décembre 1801. Il m'a fait ſentir que le nom de Monteſquieu avait levé tous les obſtacles & je ne puis que me louer de la manière dont il m'a parlé... Si le Premier Conſul a prononcé ma radiation de la liſte des émigrés, c'eſt à notre grand-père, c'eſt-à-dire à ſon génie, que le Premier Conſul a voulu payer, en quelque ſorte, ce tribut. »

Sous la première Reſtauration, Charles-Louis de Monteſquieu ſongea à reprendre du ſervice actif dans l'armée & il reçut le 22 février 1815 le brevet de lieutenant-général, mais le retour de l'Ile d'Elbe le contraignit à s'embarquer pour l'Angleterre dès le mois d'avril.

Après un nouveau voyage en France, en 1818, où les deux petits-fils de Monteſquieu ſe retrouvèrent à La Brède, Charles-Louis décida d'emporter en Angleterre les manuſcrits qui lui appartenaient et en fit dreſſer l'inventaire.

Ce document (a) conſervé au château de La Brède, eſt intitulé :

(a) Il ſera reproduit dans le tome III de la préſente édition.

« Catalogue des manuſcrits envoyés à mon couſin en Angleterre », c'eſt-à-dire envoyés à Charles-Louis de Monteſquieu, par ſon couſin Joſeph-Cyrille, propriétaire de La Brède. Il ſe compoſe de 91 pièces réparties en 8 cartons, plus les trois volumes des Penſées, *qui conſtituent le manuſcrit 92.*

La diviſion en cartons & le titre de ceux-ci remontent à Monteſquieu lui-même. En effet, le 3e carton, dans la liſte de 1818, eſt intitulé « ouvrages non imprimés ». Or, Monteſquieu, dans ſes Penſées *(N° 2182) renvoie à « un petit ouvrage particulier qui eſt dans le portefeuille* ouvrages non imprimés ».

*Un certain nombre de manuſcrits énumérés ſont bien connus & ont été publiés : l'*Hiſtoire véritable, *les* Voyages, *les* Lettres de Xénocrate à Phérès, *les* Dialogues de Xantipe et de Xénocrate, *etc.*

En revanche, que de pièces diſparues : le Traité des Devoirs, *le* Voyage en Angleterre *« mis au net, prêt à imprimer », les* Cahiers de correction de l'Eſprit des Lois, *de nombreuſes diſſertations formant le « réſidu » de l'*Eſprit des Lois !

Charles-Louis de Monteſquieu mourut à Bridge Hall, ſans laiſſer d'enfants, le 19 juillet 1828. Il léguait les manuſcrits à ſon filleul, Proſper de Monteſquieu, fils de Joſeph-Cyrille, le châtelain de La Brède. Comme nous l'apprend une lettre de celui-ci, en date du 12 août 1825, les manuſcrits avaient été dépoſés chez l'exécuteur teſtamentaire. Proſper de Monteſquieu s'étant rendu en Angleterre, ramena le Spicilège, *les* Penſées, *les* Voyages *& un carton de pièces diverſes, ce qu'il mentionne à la fin de la liſte des manuſcrits, & il ajoute : « J'ai auſſi d'autres manuſcrits du Préſident... Ils étaient épars, ſoit à La Brède, ſoit à Bordeaux, principalement à La Brède... Ces manuſcrits ne furent pas envoyés avec les autres par mon père, ſoit parce qu'une partie fut oubliée, soit parce que je ne les avais pas colligés & que ce n'eſt que peu à peu que je les ai retrouvés & mis en ordre. » C'eſt ce qui explique, ſans doute, comment le tome II des* Geographica, *non mentionné ſur la liſte, eſt encore aujourd'hui conſervé à La Brède.*

Tout ce qui reſtait des manuſcrits étant ainſi regroupé entre ſes mains, Proſper de Monteſquieu, conſcient de leur valeur & de l'inté-

rêt que présenterait leur publication, décida de les confier au vieil ami de sa famille, Joachim Laîné, l'ancien ministre de Louis XVIII. On a conservé des lettres de celui-ci & d'Aimé Martin qui font allusion à la remise partielle des manuscrits.

Les marges du manuscrit des Pensées *portent des annotations de Laîné. Celui-ci disparut, en décembre 1835, avant d'avoir réalisé la publication. Honorat Laîné remit en 1836 les* Réflexions sur la Monarchie *à Aimé Martin qui fut lui-même frappé par la mort sans avoir abouti. Si les* Pensées *& les matériaux de l'*Esprit des Lois *furent recouvrés à Saucats, plusieurs autres manuscrits égarés parmi les papiers de Laîné & de Martin, furent dispersés avec eux. C'est seulement en 1886 que les héritiers de Montesquieu purent rentrer en possession des* Réflexions sur la Monarchie, *en les achetant chez un libraire.*

Malgré ces déboires, la famille de Montesquieu ne renonça pas au projet de publication. Le second centenaire de la naissance de l'écrivain lui en donna l'occasion en 1889. Les manuscrits furent confiés à la Société des Bibliophiles de Guyenne *qui se montra digne de cet honneur en publiant, de 1895 à 1914, une série de volumes d'une tenue scientifique & d'une présentation impeccable. En 1891,* Deux opuscules : Réflexions sur la monarchie universelle & De la considération & de la Réputation, *en 1893, les* Mélanges inédits : Discours sur Cicéron, Éloge de la Sincérité, Histoire véritable, Dialogue de Xantippe & de Xénocrate, Essai sur les causes, De la Politique, Réflexions sur les caractères de quelques princes, Lettres de Xénocrate à Phérès, Remarques sur certaines objections, Mémoires sur les dettes de l'État, Mémoire sur la Constitution, Mémoire contre l'arrêt du Conseil du 27 avril 1725 ; *en 1894 & 1896 les deux volumes des* Voyages ; *en 1899 & 1901, les deux volumes des* Pensées ; *en 1902 une nouvelle version de l'*Histoire véritable ; *en 1914 les deux volumes de la* Correspondance.

En dehors de la collection des Bibliophiles de Guyenne *un inédit de Montesquieu, sorti de longue date des archives de La Brède, & qui appartient aujourd'hui au docteur Manfred Altmann, en Angleterre, les* Considérations sur les richesses de l'Espagne, *a été publié par Paul Bonnefon dans la* Revue d'Histoire Littéraire de la France

de 1910 (a), & plufieurs lettres furent mifes à jour dans des revues, dont on trouvera le détail dans l'introduction de M. François Gébelin à la Correfpondance *(t. III).*

Cette férie de publications, fans épuifer complètement les tréfors des archives de La Brède, en révélaient cependant l'effentiel. A l'aube du XX[e] *fiècle, elle apportait à la gloire pofthume de Montefquieu plus d'éléments de renouveau que tout ce que fes admirateurs avaient glané durant la feconde moitié du XVIII*[e] *fiècle & prefque tout le XIX*[e] *fiècle. Cependant, la diffufion dans le monde littéraire des textes nouvellement découverts ne fut pas celle que l'on pouvait attendre, peut-être parce qu'aucun éditeur, durant toute la première moitié du XX*[e] *fiècle, n'entreprit de les rendre acceffibles par une publication d'enfemble, la feule édition valable des Œuvres complètes, jufqu'à ces dernières années, étant celle de Laboulaye, terminée avant les éditions des Bibliophiles de Guyenne.*

*Si la publication des Bibliophiles de Guyenne n'eut pas tout le retentiffement qu'elle méritait, en revanche, la difperfion aux enchères des manufcrits, le 23 février 1939 (b), provoqua une vive émotion à Bordeaux & dans les milieux intellectuels de la France entière. Alertée par une vibrante campagne de preffe, l'opinion prit confcience de la valeur fentimentale des reliques de La Brède. Une foufcription publique, ouverte à Bordeaux, permit de réunir en quelques jours des fommes importantes. De fon côté, l'Adminiftrateur Général de la Bibliothèque Nationale, M. Julien Cain, obtenait des crédits exceptionnels, fi bien que les textes effentiels purent entrer dans les collections publiques: le manufcrit de l'*Efprit des Lois *à la Bibliothèque Nationale, le manufcrit des Penfées, du Spicilège & la Correfpondance à la Bibliothèque Municipiale de Bordeaux.*

Tous les manufcrits mis en vente & décrits dans le catalogue avaient été publiés par les Bibliophiles de Guyenne, à l'exception du Spicilège*, acquis pour la Bibliothèque de Bordeaux & d'un ma-*

(a) Publié de nouveau par Ch. Vellay. Paris, Jacques Bernard, 1929.

(b) Le catalogue de la vente, Manufcrits & correfpondance de Montefquieu, Hôtel Drouot, vente du 23 février 1939, *in-8°, 49 pp. & 24 pl. h. t., a été rédigé par l'expert, M. Pierre Cornuau.*

nuſcrit de 54 pages « Notes ſur l'hiſtoire ancienne des Phéniciens », qui faiſait partie du doſſier des Voyages (a).

Ce dernier document n'avait jamais été mentionné dans les publications des Bibliophiles de Guyenne. En revanche, pluſieurs autres textes importants ſignalés ou même édités par Barckhauſen ne figuraient pas à la vente : le tome II des Geographica *(b), le* Catalogue *de la bibliothèque de la Brède (c), les* doſſiers *annexes de l'*Eſprit des Lois *(d).*

Des recherches méthodiques, entrepriſes en vue de notre édition, ont permis non ſeulement de retrouver ces documents, mais encore de découvrir quelques autres fragments & de donner ainſi une image plus complète & plus fidèle des recueils de notes de l'écrivain.



De l'abondante moiſſon que repréſentent les manuſcrits de Monteſquieu, les plus beaux épis ont été cueillis par les Bibliophiles de Guyenne, il y a un demi-ſiècle. Les Geographica, *ni même le* Spicilège *ne peuvent ſe comparer aux* Penſées, *mais il n'eſt pas de glane négligeable quand il s'agit de Monteſquieu & l'intérêt de notre publication eſt d'apporter aux hiſtoriens de la littérature une information plus étendue ſur ce qui conſtitue la grande originalité de Monteſquieu, c'eſt-à-dire ſa documentation & la méthode avec laquelle il a conduit ſon enquête générale ſur le monde, qui eſt la baſe de ſes recherches philoſophiques. Tous ceux qui l'ont étudié ont admiré la richeſſe prodigieuſe de ſes lectures : « Il lut, il annota, il mit en fiches une quantité*

(a) Les notes ſur l'hiſtoire ancienne des Phéniciens ſont entrées dans les collections de M. le Préſident Schuman, avec l'enſemble du doſſier des Voyages, qu'il a bien voulu nous communiquer. Elles ſont partie des Extraits que nous analyſons tome III de cette édition.

(b) Mentionné par Barckhauſen, préface des Penſées, p. XIII. Voir ci-deſſous, p. LXXV.

(c) Mentionné par F. Strowſki, Monteſquieu, *Plon, 1912, p. 135. Utiliſé dans* Charles de Secondat, *baron de Monteſquieu, Bordeaux, 1900, p. 15. Ce document, ſi précieux mais qui cependant ne ſaurait entrer dans une édition d'Œuvres Complètes, ſera l'objet d'une publication diſtincte.*

(d) Publiés par Barckhauſen, Monteſquieu, l'Eſprit des Lois & les archives de la Brède, *Bordeaux, 1904, pp. 47—117. Voir notre tome III.*

de livres vraiment extraordinaires pour une époque où les ſcrupules de l'information embarraſſaient bien peu le commun des hiſtoriens (a) »

Déjà le Spicilège *apportait beaucoup d'éléments nouveaux ſur les ſources de l'écrivain. Grâce à un extrait du* Craftsman *que Monteſquieu enregiſtra le 13 juin 1730, pendant ſon ſéjour en Angleterre, par exemple, il a été poſſible de démontrer (b) que la théorie de la ſéparation des pouvoirs qui eſt, avec celle de l'influence des climats, l'une des idées maîtreſſes de l'Eſprit des Lois, avait été influencée par les théories de Bolingbroke.*

L'auteur d'une thèſe ſur les Récits de voyages, ſources de l'Eſprit des Lois, *Muriel Dodds (c), après avoir établi la liſte d'une ſoixantaine de livres qui ſemblent avoir inſpiré Monteſquieu, conſtate que l'écrivain a ſubi en outre de nombreuſes influences qui échappent aux recherches : « Les traces qu'elles ont laiſſées ſont néceſſairement impoſſibles à calculer & à meſurer, car l'influence du milieu,* les paroles éphémères d'un ami, *les choſes vues tous les jours & à moitié oubliées, ne laiſſent pas de ces marques, qu'on puiſſe préciſer. » Le* Spicilège *contient juſtement quelques-unes de ces notations fugitives & qui ſemblaient deſtinées à reſter toujours ſecrètes. C'eſt ce qui en fait un document unique à une époque où les écrivains ſont ſi peu prodigues de confidences intimes.*

Parfois, un nom & une date ſuffiſent à nous donner la clef de relations ou d'influences littéraires que rien ne permettait de ſoupçonner. On remarquera par exemple, dans le Spicilège, *une ſérie d'anecdotes ſur le règne de Louis XIV, précédées de la mention : « A la Ferté, ce 13 août 1734. » Le nom du duc de Saint-Simon revient à pluſieurs repriſes dans ces pages & il y eſt notamment queſtion des Conſeils de Régence dont il tirait tant d'orgueil. Enfin l'un des alinéas donne, pour ainſi dire, la parole à Saint-Simon : « Il dit que... »*

Or le Spicilège contient ailleurs l'enregiſtrement de converſations que Monteſquieu eut avec des ſpécialiſtes de telle ou telle queſtion. Par

(a) Pierre Martino. L'Orient dans la littérature françaiſe, 1906, *p. 313.*

(b) Robert Shackleton, Monteſquieu, Bolingbroke and the ſeparation of powers. — *French ſtudies, Vol. III, n° I, january 1949.*

(c) Paris, 1929.

exemple : « M. Begon, intendant de Marine au Havre m'a dit que, etc... Il dit que... », etc. : « J'ai eu ce 1er février une très grande converſation avec Mgr. Fouquet... » On ſent que Monteſquieu, pour ne pas perdre le ſouvenir de renſeignements dont il comptait tirer parti ultérieurement, s'eſt hâté de les coucher ſur le papier.

Cette fois, à raiſon de l'importance qu'il attachait à ſa converſation, il a noté non ſeulement la date, mais le lieu : La Ferté, le château de Saint-Simon. C'eſt le « lieu d'entière ſolitude & de parfaite liberté », comme il le définiſſait lui-même, où le duc s'était retiré pour rédiger ſes mémoires, dans le cadre altier de tourelles gothiques, de douves aux eaux dormantes & de majeſtueuſes avenues, cadre comparable à celui du château de Monteſquieu à La Brède. Monteſquieu & Saint-Simon ſont morts tous les deux en 1755 à quelques ſemaines d'intervalle (10 février, 21 mars) & tous les deux à Paris, mais l'un & l'autre ont paſſé dans leur château la meilleure partie des vingt-cinq années pendant leſquelles ils compoſèrent leurs deux chefs-d'œuvre, les Mémoires *& l'*Eſprit des Lois.

Par la correſpondance de Monteſquieu, on ſait qu'il était à Paris au mois d'août 1734 & qu'il rentra à La Brède au début d'octobre en paſſant par la Rochelle. Le château de la Ferté n'eſt guère à plus de vingt lieues de Paris. Monteſquieu put y aller ſpécialement ou à l'occaſion d'une viſite à quelque châtelain du voiſinage.

En 1734, Saint-Simon, âgé de 59 ans, de quatorze ans l'aîné de Monteſquieu, vivait retiré depuis la mort du Régent qui avait marqué la fin de ſa carrière politique. Les contemporains nous diſent qu'il paſſait toutes ſes journées à lire & à écrire. On le ſuppoſait ſurtout occupé de recherches généalogiques. Nul ne ſe doutait qu'il était en train de rédiger l'un des chefs-d'œuvre de la langue françaiſe, qui ne devait d'ailleurs être exhumé de la pouſſière des archives qu'au XIXe ſiècle.

Si Monteſquieu le conſulta, ce n'eſt pas comme écrivain, mais comme témoin du règne du grand roi. Ni Saint-Simon, ni Monteſquieu n'aimaient Louis XIV. Quoique pour des raiſons bien différentes, le champion attardé de la féodalité & le précurſeur du régime parlementaire avaient la même haine du deſpotiſme qu'incarnait Louis XIV.

On a cent fois cité le tableau plein de feu que Saint-Simon a broſſé

de « ce maître despotique, si jaloux de tout faire & de tout diriger par lui-même, & qui semblait se dédommager des mépris du dehors par le tremblement que sa terreur redoublait en dedans. » Il est curieux d'en rapprocher, dans les Pensées, l'esquisse perfidement nuancée de Montesquieu: « Il avoit les formes de la justice, de la politique, & de la dévotion, & l'air d'un grand roi. Doux avec ses domestiques, libéral avec ses courtisans, avide avec ses peuples, inquiet avec ses ennemis, despotique dans sa famille, roi dans sa Cour, dur dans les Conseils, enfant dans celui de la conscience, dupe de tout ce qui joue les princes, les ministres, les femmes & les dévots; toujours gouvernant & toujours gouverné... »

Pour un écrivain qui s'apprêtait à soutenir une semblable thèse — Montesquieu avait alors le projet d'écrire une histoire de Louis XIV — on devine quelle aubaine était une conversation avec le grand seigneur aigri qui avait été le témoin sans indulgence de quelques-unes des petites faiblesses du Roi & des tours que lui jouaient ses familiers. Toutes les anecdotes que Montesquieu a recueillies de Saint-Simon roulent en somme sur ce thème & il n'attendit pas d'être rentré chez lui pour les noter. C'est à la Ferté même qu'il les enregistra, comme l'atteste la suscription du Spicilège. N'aurait-il pas donné cette précision qu'à vrai dire on se douterait que la conversation a été notée sur le champ, tant Montesquieu rend fidèlement le tour de l'anecdote, comme on peut s'en convaincre en confrontant chacune d'entre elles avec le texte de Saint-Simon. Il est d'autant plus curieux de la constater que les Mémoires *n'ont pris leur forme définitive qu'entre 1743 & 1751 & qu'en 1734 les anecdotes de Saint-Simon étaient encore, si l'on peut dire, dans leur cycle oral, quoique déjà cristallisé.*

* *
*

L'étude des sources de Montesquieu, intéressante à toute époque de sa carrière littéraire, l'est surtout pour les débuts de celle-ci. Faute de documents datés, les années de formation intellectuelle de Montesquieu restent un sujet inexploré. La Correspondance, riche de renseignements sur la genèse de l'Esprit des Lois, est muette sur celle des Lettres Persanes. *Quand il les publia, en 1721, Montesquieu avait*

trente-deux ans, & quelques-unes d'entre elles mentionnent des événements tout récents, tels que la relégation à Pontoiſe du Parlement de Paris de juillet à décembre 1720 (lettre 140), l'arrêt du Conſeil du 27 février 1720 contre les détenteurs de monnaie d'or, & la ſuſpenſion des paiements de la banque de Law, de juillet 1720 (lettre 142). L'enſemble des Lettres Perſanes ont-elles été écrites par Monteſquieu vers la trentième année, ou au contraire beaucoup plus tôt comme l'affirme l'abbé Guaſco? Peut-on admettre que la compoſition du livre s'échelonne ſur dix ans, comme tendraient à le faire croire les dates miſes en bas des Lettres qui vont de 1711 à 1720, & le fait que la progreſſion des dates eſt en harmonie avec celle des événements auxquels il eſt fait alluſion, par exemple la venue à Paris d'une ambaſſade de Perſe, en février 1715 (lettre 91) la mort de Louis XIV, & l'arrêt du Parlement caſſant ſon teſtament en décembre 1715 (lettre 92), l'établiſſement d'une Chambre de juſtice par édit de mars 1716 (lettre 98) ou l'arreſtation de Cellamare & du duc du Maine en décembre 1718 (lettre 128)?

Reportons-nous à la fin de notre tome I, à la table des Lettres Perſanes de 1758. Le nom de Monteſquieu y figure, avec cette gloſe : « ſe peint dans la perſonne d'Uſbek ». On ne ſaurait exprimer avec plus de fineſſe l'idée que tous les commentateurs modernes ont repriſe ſous des formes variées : C'eſt lui-même que Monteſquieu a peint dans les Lettres Perſanes & la trame du livre eſt conſtituée par ſes ſurpriſes de jeune provincial faiſant ſes premières armes dans les ſalons pariſiens.

La fiction des Perſans, ſi commode pour l'auteur, a pu lui être inſpirée par l'Eſpion Turc de Marana, ou quelque autre ſource littéraire. Mais de tels rapprochements ſont loin de ſatiſfaire pleinement notre curioſité. L'on aimerait ſavoir ſi les « Perſans » n'ont pas eu quelque prototype plus direct cueilli dans la ſociété coſmopolite que fréquentait Monteſquieu dans ſa jeuneſſe. N'aurait-il pas effectivement rencontré quelque jeune Oriental curieux de l'Occident & fertile en anecdotes ſur les mœurs de ſon propre pays? A cette queſtion, la publication des Geographica offre une réponſe :

« Quelques réflexions ſur la Chine, que j'ai tirées de mes converſations avec M. Hoange. » Tel eſt le titre de l'un des chapitres des

Geographica. *En vingt pages, Monteſquieu définit le culte des ancêtres, analyſe le mécaniſme des caractères chinois, décrit les examens triennaux & conte quelques traits de mœurs. Cet expoſé eſt ſi précis qu'un ſinologue du XXème ſiècle n'y trouverait guère à redire. Il eſt tout à fait remarquable, à la date à laquelle ces pages ont été écrites, en 1712 ou 1713 comme on le verra, c'eſt-à-dire 17 ou 18 ans avant la grande publication du Père du Halde, qui devait rendre familières ces notions au public cultivé.*

Qui donc eſt ce « M. Hoange » & à quel moment Monteſquieu l'a-t-il rencontré? Le manuſcrit des Geographica *ne le dit pas, mais il eſt aiſé de faire revivre la curieuſe figure de ce jeune Chinois & de ſerrer de près la date de ſa rencontre avec Monteſquieu, grâce à une altercation entre deux ſavants orientaliſtes, Fréret & Fourmont qui, ſe diſputant l'honneur d'avoir « découvert » Hoange, ont laiſſé ſur leur protégé d'utiles informations biographiques. Le mémoire de Fréret, ſignalé par la thèſe de M. Virgile Pinot ſur la* Chine & la formation de l'eſprit philoſophique en France, *eſt conſervé à la bibliothèque de l'Obſervatoire, & la Bibliothèque Nationale poſſède les papiers de Fourmont parmi leſquels on retrouve un très curieux journal intime de Hoange & des notes ſur la Chine où l'on reconnaît, preſque mot pour mot, quelques-unes des obſervations recueillies par Monteſquieu dans les* Geographica *de la Brède.*

Le nom d'Hoange devrait plutôt s'orthographier Hoang, mais lui-même ſignait, d'une belle écriture moulée, avec un e *final. Il devait le ſingulier prénom d'*Arcadio *au Révérend Père eſpagnol qui le tint ſur les fonds baptiſmaux dans la ville de Him Hoa, province de Fou Kien, en 1679. Le fils d'un miniſtre de Louis XIV, Artus de Lionne, évêque de Roſalie & vicaire apoſtolique du Sſe Tchouan, lui offrit le voyage en France en 1703.*

Comme Uſbek, dans la première Lettre Perſane, *Hoange aurait pu dire « qu'il était peut-être le premier parmi les ſiens que l'envie de ſavoir ait fait ſortir de ſon pays & qui ait renoncé aux douceurs d'une vie tranquille pour aller chercher laborieuſement la ſageſſe ». Le ſinologue le mieux informé ſur les origines des études chinoiſes en Europe, Henri Cordier, ne cite en effet, avant lui, que Michel Chin Fo Tſoung, l'auxiliaire de Thomas Hyde, à Oxford. D'autres Perſans*

& d'autres Chinois étaient ſans doute venus à Paris, mais il ſemble bien qu'Uſbek, dans la fiction de Monteſquieu, & Hoange, dans la réalité, aient été les premiers à obéir à une curioſité intellectuelle & à ſubir l'attirance de la ſcience occidentale.

A l'inſtar d'Uſbek qui décrit ſi complaiſamment (lettres 133, 134, 135 & 136) le claſſement des grandes bibliothèques pariſiennes, Hoange était l'un de leurs habitués. Il fut même attaché à la Bibliothèque du Roi en qualité de traducteur de chinois. Les recherches faites dans les archives de la Bibliothèque Nationale ont permis de trouver mieux qu'un brevet de nomination: Pour rétribuer efficacement les travaux du jeune Chinois, quelque peu déſemparé dans la capitale, l'administration royale, toute paternelle, s'occupe de le loger, de l'habiller & de le nourrir. Voici un extrait du ſavoureux document qui porte le cote Archives Ar. 69: « Mémoire de ce que j'ai dépenſé pour le Sieur Arcade, chinois: Six chemiſes, 24 l. 16 s., un habit complet 67 l. 4 s., une paire de bas, 4 l., une paire de souliers, 4 l. 5 s., un chapeau, 7 l., une épée & un ceinturon, 9 l. 2 s.... une grande table pour travailler, une petite pour manger, un pot de faïence pour boire, un autre pour etc.,... une grammaire de Buffier, un dictionnaire de Richelet, un ratelier pour les habits, une boîte de perruques... Donné au locataire pour jouir de la chambre, 3 l., donné audit ſieur pour ſa nourriture, le 9 déc. 1712, 5 l., le 19 déc. 31 l., le 24 déc. 10 l., le 21 déc. 20 l., le 14 janv. 1713, 20 l., le 22 janv. 10 l., le 2 fév. 7 l. 10 s., le 14 fév. 20 l., le 19 fév., 6 l. 11 s.

C'eſt donc à la fin de 1712 ou au début de 1713 que le jeune Chinois endoſſa un habit à l'européenne, abandonnant les « trois robes à la mandarine ou chinoiſe » & la « veſte brodée d'or » que mentionne quelques années plus tard l' « Eſtimation des effets du feu ſieur Arcade Hoange, dans ſa chambre rue des Canettes, paroiſſe Saint-Sulpice à Paris ».

Or, la fameuſe lettre perſane où Rica raconte à ſon ami Ibben, à Smyrne, comment, pour échapper à la curioſité des Pariſiens il ſe réſolut à « quitter l'habit perſan & à en endoſſer un à l'européenne » eſt datée de Paris, le 6 de la lune de Chalval, 1712, c'eſt-à-dire de décembre 1712, le mois & l'année où commence le fragment de compte de la Bibliothèque Nationale.

Cette coïncidence de date eſt d'autant plus curieuſe que l'orientaliſte Fréret préciſe que c'eſt « vers le commencement de l'année 1713 » qu'il fit « la connaiſſance du ſieur Arcadio Hoange & qu'il la procura au Père Deſmolets ». Monteſquieu, ami de Fréret, était encore plus étroitement lié avec le P. Deſmolets, l'érudit & mondain bibliothécaire de l'Oratoire, ſon pourvoyeur en livres & en anecdotes. C'eſt évidemment par l'un ou par l'autre qu'il fut préſenté à Hoange, peut-être par Fréret, car le manuſcrit du Spicilège cite à quelques lignes d'intervalle ſur la même page, Fréret & Hoange, à propos d'une anecdote ſur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

L'année 1713 eſt la dernière année de ſéjour de Monteſquieu à Paris, avant que la mort de ſon père, ſurvenue le 15 novembre 1713, ne le rappelle à Bordeaux. Monteſquieu avait alors 24 ans. Il terminait ſes études juridiques &, ſelon les confidences tranſmiſes par ſon fidèle Guaſco « obligé par ſon Père de paſſer toute la journée dans le Code, il s'en trouvait le ſoir ſi excédé que, pour s'amuſer, il ſe mettait à compoſer une Lettre Perſane & que cela coulait de ſa plume ſans étude (a).

Si Monteſquieu a enregiſtré ſes converſations avec Hoange eſt-ce que ce dernier n'aurait pas lui-même noté ſa rencontre avec le jeune Bordelais qui manifeſtait tant de curioſité pour ſon pays ? On pouvait l'eſpérer, car le journal intime d'Hoange, conſervé à la Bibliothèque Nationale, enregiſtre au jour le jour les viſites qu'il reçoit, en particulier celles de Fréret, du Père Deſmolets & du « neveu du Père Deſmolets » que celui-ci lui conduit. Malheureuſement le fragment du journal d'Hoange commence le 30 octobre 1713, c'eſt-à-dire au moment même où Monteſquieu rentre à Bordeaux. Peut-être eſt-il permis cependant de dire un mot de ce curieux document qui achève de camper la phyſionomie du correſpondant de Monteſquieu.

C'eſt un journal intime, très ſommaire, entremêlé de quelques mots chinois & comportant des abréviations & des ſigles, qu'il eſt généralement aiſé de réſoudre d'après le contexte. Ainſi H. ſignifie Hoange & H.H. Hoange & ſa femme. Celle-ci que ſon mari appelle parfois « Mademoiſelle » Hoange, ſelon l'uſage du XVIII[e] ſiècle, appar-

(a) Note au bas de la lettre du 4 octobre 1752, de Monteſquieu à Guaſco. (Voir notre tome III)

tenait à une famille modeſte. Il eſt ſouvent queſtion de ſes parents, M. Régnier & « Mademoiſelle » de Valois qui viennent dîner chez lui ou qui le reçoivent. Dans ce cas Hoange, qui n'était pas inſenſible aux plaiſirs de la table, note ſoigneuſement le menu. Ainſi, le 3 janvier 1714, pour les Rois, « il y a, chez M. R., un étuvée, rôti & pâté avec la ſalade ».

Les traductions de chinois ne font pas entrer beaucoup d'écus à la maiſon, mais Hoange eſt induſtrieux & mari modèle. C'eſt lui qui fait les confitures, qui taille les chemiſes de ſa femme, qui « met le pot au feu ». Le mariage avait eu lieu le 25 avril & c'eſt un an plus tard que le jeune ménage eſt en état de compléter le mobilier ſommaire dont il diſpoſait par l'acquiſition d'une literie qu'Hoange décrit avec complaiſance: « nous nous ſommes arreſtés à prendre les rideaux, les ſoubaſſements & la grande pente tous rouge d'écarlate & les reſtes ſeront de taffetas de couleur jonquille & eu tout cela pour 202 l. en donnant notre ſerge. »

Les détails qui reviennent le plus ſouvent ſont des obſervations ſur la température, car Hoange ſouffre cruellement du froid & du brouillard, l'achat de billets de loterie, éternelle ſource d'illuſions chez les jeunes ménages beſogneux, & les premiers ſymptômes de la maladie qui devait l'emporter à trente-ſept ans: fièvre lente & crachements de ſang.

C'eſt ſans doute dans la modeſte chambre du jeune Chinois, rue Guénégaud, d'où il ne ſortait guère & où nous ſavons qu'il recevait Fréret & le Père Deſmolets, que Monteſquieu alla voir Hoange avec cette «curioſité que l'on a ordinairement pour tout ce qui vient de la Chine», dont parle Fréret.

Pour Monteſquieu, l'aubaine était double puiſqu'il pouvait à la fois ſe documenter ſur la Chine & étudier les réactions d'un jeune Oriental devant les mœurs occidentales. Auſſi, en homme méthodique, prit-il, après ſon entrevue avec Hoange, deux ſéries de notes l'une en vingt pages dans les Geographica*, ſur les mœurs de la Chine l'autre en huit lignes, dans le* Spicilège*, ſur l'état d'eſprit d'un Chinois débarquant en France.*

Voici ces dernières:

«J'ai ouï dire au ſieur Hoange qu'étant arrivé nouvellement de la

Chine, il avoit laiſſé ſon chapeau dans l'Egliſe, parce qu'on lui avoit dit, à la Chine, que les mœurs étoient ſi pures en Europe & qu'il y avoit une ſi grande charité qu'on n'y entendoit jamais parler de vols ni d'exécutions de juſtice & qu'il fut fort étonné d'entendre qu'on alloit pendre un aſſaſſin. »

Quel joli thème pour une Lettre Perſane *: il ſuffirait de la dater du 15 de la lune de Rhamazan ou du dernier jour de la lune de Sapher pour donner à la naïveté de notre ami Hoange l'accent le plus perſan: une telle rencontre, ſi ſoigneuſement notée par l'écrivain, a dû laiſſer en ſon eſprit une trace féconde. Quand il rédigea la préface aux* Lettres Perſanes, *où il décrit « ces gens tranſplantés de ſi loin, qui ne pouvaient plus avoir de ſecret », gageons qu'il n'avait pas oublié cet informateur idéal que Fréret a dépeint « doux & modeſte, paraiſſant avoir de l'eſprit naturel, ſans aucune idée des ſciences, ni de la méthode des Européens ».*

Monteſquieu a écrit des lettres perſanes & non des lettres chinoiſes parce qu'il tenait à y introduire des hiſtoires de ſérail & que le caractère familial de la polygamie chinoiſe ſe prêtait mal aux deſcriptions galantes. Mais, pour n'être pas chinois, Uſbek eſt ſingulièrement averti des choſes de la Chine. Qu'on reliſe la lettre 119: « Si la Chine a dans ſon ſein un peuple ſi prodigieux, cela ne vient que d'une certaine manière de penſer: car, comme les enfants regardent leur père comme des Dieux, qu'ils les reſpectent comme tels dès cette vie, qu'ils les honorent après leur mort par des ſacrifices, dans leſquels ils croient que leurs âmes, anéanties dans le Tyen, reprennent une nouvelle vie: chacun eſt porté à augmenter une famille ſi ſoumiſe dans cette vie & ſi néceſſaire dans l'autre. »

Voilà au moins une lettre dont la paternité appartient à Hoange, car elle eſt inſpirée par les renſeignements qu'il donna à Monteſquieu. Pour bien comprendre cet « anéantiſſement des âmes dans le Tyen » il ſerait même utile d'épingler au bas du texte des Lettres Perſanes *cette gloſe que Monteſquieu avait recueillie de ſes entretiens avec Hoange* (Geographica, *fol. 82) : « Ils regardent le Tyen comme l'âme du monde ou le monde même, laquelle agit néceſſairement & eſt fatalement déterminée & détermine de même. »*

Les converſations de Monteſquieu avec Hoange permettent, par

ailleurs, de fixer le point de départ des recherches de Montesquieu sur la Chine. Elie Carcassonne, à la fin de son étude sur la Chine dans l'Esprit des Lois *déclarait n'avoir pu élucider cette question qui n'est pas négligeable puisque, dans l'Œuvre de Montesquieu, la Chine & l'Orient tiennent autant de place que l'Antiquité ou les législations modernes. Nous savons aujourd'hui, grâce aux* Geographica, *que le premier contact de Montesquieu avec la Chine, date de sa jeunesse, à une époque où ce pays était encore peu connu. Son enquête auprès de Hoange prélude aux entretiens avec Mgr Fouquet, si soigneusement notés dans le* Spicilège, *les* Pensées *& les* Voyages.

* * *

Parmi les éléments nouveaux apportés par la présente édition, on remarquera également (page 672) l'ébauche d'une de ces Lettres Persanes que, selon la préface de 1721, l'auteur gardait « en grand nombre dans son portefeuille & qu'il se réservait de donner dans la suite ». On sait que c'est seulement quelques mois avant sa mort, en 1754, que Montesquieu tint partiellement parole en livrant au public un supplément de onze lettres, qui portent à 161 le nombre de celles qui furent publiées de son vivant.

Onze autres lettres, transcrites dans le cahier des Réflexions & Pensées *furent publiées en 1899 par Barckhausen. En marge du manuscrit, Montesquieu avait noté : « J'ai jeté les autres ou mis ailleurs. » Cette mention donnerait quelque créance à l'affirmation de Latapie qui déclare, dans une lettre du 4 septembre 1795, que les Archives de la Brède renfermaient « un deuxième volume de* Lettres Persanes *contenant une quarantaine de lettres ». En dehors de celles transcrites dans les* Pensées, *Barckausen n'en retrouva que cinq, dont deux fragments de quelques lignes, qui parurent dans la monumentale édition des* Lettres Persanes *de 1900, ce qui portait à 177 le nombre total de lettres ou fragments connus jusqu'à ce jour. Après un demi-siècle, voici une 178ᵉ* lettre persane, *dont le ton peut se comparer à celui de plusieurs autres lettres, où, sous le truchement d'Usbek, Montesquieu aborde les problèmes philosophiques ou historiques d'un ordre élevé.*

On peut la rapprocher, notamment, de la lettre 69 qui parle des

« poètes d'occident » & des philoſophes qui ont « chargé l'idée de la divinité de toutes ſortes d'attraits qui s'entrempêchent ». Cette fois, ce ſont « les livres occidentaux » relatifs aux premiers temps de l'hiſtoire dont Uſbek entreprend la critique pour aboutir à une concluſion qui eût enchanté Jérôme Coignard : Il n'y a aucune différence entre les « mythologiſtes qui peuplent de divinités la nature » et les « théologiens qui la diviniſent toute entière ».

Monteſquieu tenait beaucoup à ces idées &, comme on pourrait en citer d'autres exemples dans les Penſées*, où il arrive que le même morceau eſt pluſieurs fois recopié avec des variantes inſignifiantes, des fragments du morceau que nous donnons aujourd'hui dans ſon entier ont été publiés d'après les volumes des* Penſées *(a), ſans qu'on ait pu ſe douter qu'ils provenaient d'une Lettre Perſane.*



Au moment même où nous mettons ſous preſſe, paraît la belle édition des Cahiers de notes *de Voltaire, par M. Beſterman (b), qui ſuit de peu la pénétrante étude de M. Herbert Dieckmann ſur les manuſcrits de Diderot (c). La néceſſité de publier intégralement, en ſuivant l'ordre des manuſcrits, des textes de valeur inégale mais dont l'enſemble conſtitue un apport notable à l'hiſtoire littéraire, eſt donc apparue preſque ſimultanément pour les trois plus grands écrivains du XVIII*e *ſiècle.*

Le rôle d'un éditeur n'eſt pas de mettre en valeur les points communs ou les profondes diſſemblances qu'une comparaiſon entre ces divers recueils de notes peut révéler. Sa tâche eſſentielle eſt de donner toutes les préciſions ſur la nature des documents qu'il publie. C'eſt ce que vont faire, dans les pages qui ſuivent, nos divers collaborateurs, chacun pour le recueil dont il a établi le texte.

Qu'il nous ſoit permis, auparavant, de renouveler l'expreſſion de notre gratitude envers Madame la comteſſe de Chabannes & tous

(a) Comparer notamment avec les nos 1603 & 2245 de notre édition.

(b) Voltaire's notebooks, edited by Theodore Beſterman, Inſtitut & Muſée Voltaire, les Délices, Genève, 1952, 2 vol.

(c) Inventaire du fonds Vandeul & inédits de Diderot, Droz, 1951.

ceux que nous avons mentionnés dans l'introduction du tome I, en ajoutant à leurs noms ceux de MM. Jamati, Mario Roques, Pommier & Lebeſgue, qui ont bien voulu encourager, ſur le plan de la Recherche Scientifique, la réaliſation de cet hommage rendu à Monteſquieu, à la veille du ſecond centenaire de ſa mort.

A. MASSON

II. LES SECRÉTAIRES DE MONTESQUIEU

Montefquieu a beaucoup fouffert des yeux. Même avant fes voyages, la peur de la cécité était caufe qu'il fe les lavait journellement. De l'un de fes yeux il ne voyait que les gros objets, tandis que l'autre était de temps en temps menacé par la cataracte.

Le réfultat vifible de cette maladie eft que même les pages autographes de Montefquieu nous préfentent des écritures très différentes: l'une — celle de fa jeuneffe — eft ferme & fûre, une autre eft formée par une main faible & héfitante, mais n'en eft pourtant pas moins lifible. Une troifième eft l'écriture de Montefquieu fouffrant. D'énormes caractères, écrits dans un fens parfois diagonal à travers le papier, font encore aujourd'hui le témoignage émouvant de la maladie de Montefquieu & de la crainte qu'elle lui infpirait.

Le Préfident dut donc avoir recours à des fecrétaires, à l'égard de qui la légende ne nous a pas moins renfeignés que l'hiftoire. Selon le dire de François de Paule Latapie (a), Montefquieu « fut toute fa vie dépendant de fes fecrétaires, qui fe relayaient & dont plufieurs furent d'une ignorance & d'une étourderie remarquables ». Les manufcrits de Montefquieu ont été rédigés par ces différents fecrétaires, dont les écritures, le plus fouvent clairement différenciées, préfentent un intérêt particulier pour quiconque étudie l'évolution des idées de l'auteur.

Le chemin à fuivre doit être: des manufcrits datés aux écritures,

(a) Fils de Pierre Latapie, juge de La Brède. Voir L. Cofme, « A propos d'autographes de Montefquieu: fouvenirs d'un témoin de fa vie » (Revue philomathique de Bordeaux, *1903, pp. 391 à 401).*

puis des écritures ainſi datées aux manuſcrits non datés (a). C'eſt ainſi qu'on pourra identifier les couches ſucceſſives de la penſée de Monteſquieu, qui nous ſont encore trop peu connues, c'eſt ainſi, peut-être, que diſparaîtront ou du moins s'expliqueront les contradictions apparentes de ſon œuvre.

*Il s'agit d'abord d'examiner tous les manuſcrits pour dreſſer la liſte des écritures, & enſuite de chercher toutes les préciſions chronologiques qui peuvent s'offrir. A cet effet preſque tous les manuſcrits ſont utiles: on ſe ſert des alluſions à l'hiſtoire contemporaine dans l'*Eſprit des Lois*, de la date de publication de tel livre inſcrit dans le catalogue de la bibliothèque de Monteſquieu. Mais on profite bien plus de la correſpondance (des lettres non autographes, s'entend), du* Spicilège *& des* Penſées. *C'était dans le* Spicilège *que le Préſident jetait les idées découſues au fur & à meſure qu'elles ſe préſentaient à ſon eſprit, en les ponctuant d'extraits & de coupures de journaux, dont les dates ſont ſignalées. Les* Penſées *également, par leurs alluſions aux faits hiſtoriques, aux voyages, aux ouvrages déjà publiés, ne ſont pas ſans nous donner d'importants renſeignements chronologiques.*

Les manuſcrits de Monteſquieu que j'ai examinés ſont les ſuivants: parmi la correſpondance, les trois fonds riches & importants de la Bibliothèque municipale de Bordeaux (le vieux fonds Lamontaigne, la précieuſe collection acquiſe en 1939, & le fonds, juſqu'ici inédit, des lettres écrites à Pierre Latapie). J'ai pu voir également d'autres lettres qui appartiennent à la Bibliothèque nationale, au Britiſh Muſeum, à la Bodléienne, à la Bibliothèque publique & univerſitaire de Genève, à la Bibliothèque municipale de Chambéry, à la biblio-

*(a) Je ne parcours dans cette étude que la première moitié de ce chemin. Au tome III de cette édition je donne un examen du manuſcrit de l'*Eſprit des Lois *& j'eſſaie d'en décrire l'évolution. Il eſt devenu même poſſible, en étudiant les renvois & les alluſions, d'attribuer des dates aux manuſcrits maintenant perdus. C'eſt ainſi que, dans mon examen de l'*Eſprit des Lois, *j'ai pu dater approximativement l'*Eſſai ſur les cauſes qui peuvent affecter les eſprits *& la* Monarchie univerſelle, *auſſi bien que (dans une communication préſentée en 1951 au cinquième congrès de la Fédération internationale des langues & littératures modernes) l'*Eſſai ſur le goût, *qui ſe révèle, dans ſa plus grande partie, antérieur aux voyages.*

thèque de l'Académie étrufque de Cortone, & à M. Jacques Vieillard, de Bordeaux.

*A la Bibliothèque nationale, j'ai examiné le manufcrit de l'*Efprit des Lois, *& la* Collectio Juris ; *à la Bibliothèque de Bordeaux les trois volumes des* Penfées, *le* Spicilège, *& quelque onze* Difcours *préfentés à l'Académie de Bordeaux; au Château de La Brède (grâce à l'extrême obligeance de Madame la comteffe de Chabannes) le manufcrit* Geographica tom. II *& le catalogue de la bibliothèque de Montefquieu; chez M. Robert Schuman, ancien Préfident du Confeil des Miniftres, le manufcrit des* Voyages, *& chez le docteur Manfred Altmann les* Confidérations fur les richeffes de l'Efpagne. *J'ai examiné auffi divers documents appartenant à M*[me] *de Chabannes & à M*[me] *Latapie. Enfin, j'ai eu entre les mains des photographies de certaines autres pièces. Que tous ces poffeffeurs de manufcrits, qui, fans autre fouci que d'augmenter notre connaiffance de Montefquieu, m'ont permis d'examiner leurs tréfors, que tous les bibliothécaires qui, dans quatre pays, ont très courtoifement facilité mes recherches, trouvent ici l'expreffion très fincère de ma reconnaiffance.*

La lacune la plus férieufe eft le manufcrit des Mélanges, *qui a difparu pendant la guerre avec fon acheteur, victimes l'un & l'autre, paraît-il, des ravages des occupants.*

Les manufcrits de Montefquieu nous préfentent dix-neuf écritures de fecrétaires, fans compter les mains inconnues qui ont copié feulement quelques lignes. Je les indique en ordre chronologique, en les dénommant par des lettres minufcules (réfervant à l'auteur lui-même la lettre m*), & en les faifant fuivre de l'indication, forcément fommaire, des endroits où elles fe trouvent dans les manufcrits, & des preuves qui m'ont amené à en précifer les dates (a).*

a *jufqu'à 1715* Spicilège, *pp. 21—55. Ecriture fans importance, dans laquelle Montefquieu a fait copier la première partie des réflexions de Defmolets.*

(a) Je donne cette lifte fous certaines réferves. D'abord, elle fe base feulement fur les manufcrits que j'ai vus, c'eft-à-dire fur la prefque totalité de ceux qui exiftent encore, mais qui font loin de conftituer le corpus *original entier. Puis, pour la dreffer, je n'ai pu prétendre à une expertife technique de « graphologue », dans laquelle je n'aurais que peu de foi. J'ai tâché de réduire au minimum la part de l'hypothèfe; mais elle n'eft pas abfente.*

b *1715 à 1724* Spicilège, *pp. 56—183 (a) & 201—249; cinq* Difcours *préfentés à l'Académie de Bordeaux (qui font penfer que le fecrétaire* b *a travaillé pour l'Académie auffi bien que pour Montefquieu); quelques pages du 6ᵉ tome de la* Collectio Juris. *Je m'appuie, pour la première date, fur une référence dans la* Collectio Juris, *pour la dernière, fur le* Spicilège, *ff. 248—9 où l'on trouve un extrait de la* Gazette de France *du 8 janvier 1724.*

c *1724 à 1726* Spicilège, *pp. 185—193 & 250—301;* Correfpondance *(lettre à Berthelot de Jouy de fin juillet 1724). Les dates limites font très incertaines.*

d *1721 à 1731* Spicilège, *pp. 305—409;* Penfées, *t. I (la plus grande partie des pp. 41—324);* Correfpondance *(lettres de 1725 & de 1727); la plus grande partie du catalogue de La Brède; la partie non autographe des* Confidérations fur les richeffes de l'Efpagne. *La date initiale dépend d'un témoignage de l'abbé Guafco, difcuté plus loin. La date finale f'autorife du titre des* Lettres *de Saint-Hyacinthe, dans l'édition de 1731, infcrit dans le catalogue, de la main* d.

e *1734 à 1738* Spicilège, *pp. 531—637;* Penfées, *t. I, f. 499 à t. II, f. 192;* De l'Efprit des Lois, *livre XI, ch. 6 & livre XVII, ch. 6 (tous deux en partie);* Geographica II, *pp. 1—279;* Voyages (Réflexions fur les habitants de Rome) *& (en partie) les* Mémoires fur les mines ; *le catalogue de La Brède (98 titres). Les dates fe bafent fur le* Spicilège *& fur les* Penfées. *C'eft l'une des écritures les plus importantes et dont l'étude chronologique eft la plus fructueufe.*

f *1739 à 1745* Penfées, *t. II, une vingtaine de pages à partir du f. 216 v. Ecriture fans importance dans les manufcrits qui nous reftent; les dates en font peu certaines, mais fe déduifent d'allufions hiftoriques dans les paffages dont il eft queftion.*

g *1739 à 1741* Lois, *III 2, 6, 7, 8; V 3; VIII 19, 21; IX 1, 6; XI 7, 8; XIV 2, 10; XV 1, 2, 7; XX 14; XXI 21; XXIV 4, 6, 7, 8, 10, 22 (prefque tous en partie); d'importantes corrections à XI 6;* Correfpondance *(lettres à Latapie de 1740 & 1741) plufieurs documents du Procès, dont l'un du 14 feptembre 1739.*

h *1740 à 1743* Spicilège, *pp. 641—654;* Penfées, *t. II, ff. 193—214;* Correfpondance *(9 lettres portant dates de 1740 à 1742);* Geographica II, *pp. 347—356; catalogue de La Brède (8 titres); & furtout la première rédaction de la grande majorité des chapitres de l'*Efprit des Lois.

i *1741 à 1743* Spicilège, *pp. 659—675;* Penfées, *t. II, ff. 229—238;* Correfpondance *(lettre écrite le 1ᵉʳ juin, 1743); & dans le manufcrit des* Lois, *une cinquantaine de chapitres des livres I à XI. Les dates fe bafent fur les* Penfées, *fur les corrections de l'*Efprit des Lois, *& fur la fufdite lettre.*

(a) Ici & plus loin, dans le Spicilège *& les* Penfées, *on trouve l'écriture de Montefquieu en alternance avec celles des fecrétaires. Je n'ai cru devoir fignaler que les dates limites des écritures des fecrétaires. Les feules parties exclufivement autographes font les pp. 410—530 du* Spicilège *& les ff. 334—489 du premier tome des* Penfées : *il s'agit de notes prifes par Montefquieu pendant fes voyages et incorporées aux penfées à fon retour (voir ci-deffous, p. XLI).*

j	*1742 à 1744*	Penſées, *t. II, f. 215;* Lois, *VIII 1, 2, 4, 5, 7 à 11, 13. Les dates, qui ne ſont pas certaines, ſe baſent ſur des données qui ſe trouvent dans les* Penſées *& dans l'*Eſprit des Lois *(VIII 8). Cette écriture n'a que peu d'importance.*
k	*1742 à 1743*	Spicilège, *pp. 655—656;* Penſées, *t. II, ff. 217—220 & 221 v;* Correſpondance *(lettres de 1742 & de 1743). Les dates ſont très approximatives, cette écriture (qui n'eſt pas d'ailleurs importante) étant l'une des moins facilement reconnaiſſables.*
l	*1743 à 1746*	Penſées, *t. II, ff. 239—454 (a);* Correſpondance *(10 lettres à Latapie portant dates de 1743 & 1744); les Extraits de Bochart, qui feront publiés dans notre tome III; un titre dans le catalogue de La Brède; & dans le manuſcrit de l'*Eſprit des Lois *des corrections & des réviſions extrêmement nombreuſes.*
n	*1746*	*De nouveaux chapitres & des corrections aſſez nombreuſes aux livres VI, XI, XII, XIV, XV, XVI & XXIX de l'*Eſprit des Lois. *Il n'y a pas d'autres renſeignements chronologiques que ceux qui ſont fournis par l'examen des corrections du manuſcrit.*
o	*1746 à 1747*	Correſpondance *(6 lettres de 1746 & 1747); 70 titres dans le catalogue de La Brède; des corrections importantes & de nouveaux chapitres dans les livres XV à XXV de l'*Eſprit des Lois *& des fragments du livre XXIX. Une page détachée qui s'eſt inſérée dans le manuſcrit des* Lois *porte la date 1746.*
p	*à partir de 1748*	Spicilège, *pp. 682—800;* Penſées, *t. II, ff. 457—492, t. III, ff. 1—114, 247—302, 456—458;* Correſpondance *(36 lettres de 1748 à 1754);* Voyages *(une dizaine de pages des* Mémoires ſur les mines).
q	*à partir de 1749*	Penſées, *t. III, ff. 115—156 & 308—346;* Correſpondance *(6 lettres de 1749 à 1751);* Voyages *(les ſept huitièmes des* Voyages en Italie, en Allemagne & en Hollande). *Quelque dix-huit pages des* Geographica *ſont peut-être d'une date antérieure.*
r	*à partir de 1751*	Penſées, *t. II, ff. 494—496; t. III, ff. 157—159, 354—355, & 467;* Correſpondance *(15 lettres de 1751 à 1754).*
s	*à partir de 1753*	Penſées, *t. III, ff. 363—374 & 475—478;* Correſpondance *(2 lettres de 1754);* Voyages *(un huitième des* Voyages en Italie, en Allemagne & en Hollande); *dans le manuſcrit de l'*Eſprit des Lois, *une grande feuille de papier inſérée plus tard, & qui porte l'*Invocation aux Muſes; *des corrections aux* Lettres Perſanes.
t	*?*	*Une écriture, peut-être poſtérieure à Monteſquieu, qui ajoute 33 titres au catalogue de La Brède.*

De ces dix-neuf écritures il n'y a que deux dont les auteurs nous ſoient connus avec une entière certitude. Une pièce autographe ſignée, conſervée à La Brède, nous fait ſavoir que la main d *appartient à l'abbé Duval. Guaſco, l'ami intime de Monteſquieu, aſſure que Duval avait été le ſecrétaire du Préſident, & que ce fut lui qui porta*

(a) Dans le manuſcrit le f. 249 eſt ſuivi immédiatement du f. 450.

le manuſcrit des Lettres perſanes *en Hollande, & l'y fit imprimer (a). Duval aurait donc eu cet emploi déjà en 1721 au plus tard, & il le garda juſqu'en 1730, quand Monteſquieu lui fit procurer un bénéfice (b). Ce fut, ſemble-t-il, pendant le voyage de Monteſquieu qu'il rédigea le catalogue de la bibliothèque de La Brède, qui eſt preſque tout entier de ſa main. Il reſta au ſervice de Monteſquieu juſqu'à ſon retour d'Angleterre & même quelques mois plus tard, c'eſt-à-dire juſqu'à la fin de 1731 ou le début de 1732.*

Deux lettres de François de Paule Latapie (c) nous révèlent le nom du ſecrétaire Damours, qualifié d'imbécile par Latapie qui le connaiſſait dans ſon enfance. Une lettre autographe ſignée, qui reſte en poſſeſſion de la famille Latapie, nous permet de préciſer que l'écriture p *eſt celle de Damours. Nous retrouvons cette écriture après 1748, quand Latapie avait neuf ans. Il ſemble que Damours, qui ne s'occupait pas de l'*Eſprit des Lois, *dut raſſembler & recopier, après la publication du chef-d'œuvre, les matériaux qui n'y avaient pas été incorporés.*

Au ſujet de deux autres parmi les ſecrétaires de Monteſquieu il y a des renſeignements importants mais moins ſûrs. L'inventaire fait après la mort du Préſident nomme un Florence Fitz-Patrick, ſecrétaire de Monteſquieu. Aux archives de La Brède il reſte un Cahier des corrections à l'Eſprit des Lois, *rédigé de la main* s, *& qui porte la mention, d'une écriture du dix-huitième ſiècle, « écriture de Mr Fitz-Patrick, dernier ſecrétaire de Mr de Monteſquieu ». Bien que d'ordinaire il faille ſe méfier de telles annotations, leur valeur étant le plus ſouvent nulle, il me ſemble que celle-ci eſt plus défendable. Car l'écriture dont il s'agit eſt en effet la dernière en ordre chronologique, & puis, entre toutes les mains des manuſcrits,*

(a) Lettres familières, s. l., *1767, p. 12, n. 1. Notons toutefois que Guaſco, né en 1712, ne pouvait rien ſavoir de première main au ſujet de la publication des* Lettres Perſanes. *Les manuſcrits n'ont rien de l'écriture* d *qui ſoit, avec certitude, antérieur à 1725.*

(b) Lettre au père Cerati du 1er mars 1730. Il s'agit du bénéfice de Locronan, prieuré bénédictin, diocèſe de Quimper, arrondiſſement de Châteaulin.

(c) La première eſt citée par L. Coſme, loc. cit. ; *l'autre, publiée par R. Céleſte* (Mélanges inédits de Monteſquieu, *Bordeaux & Paris, 1892, pp. XV-XX) eſt à la Bibliothèque nationale (n.a.f. 6203, f° 45).*

celle-ci eſt la plus reconnaiſſable: c'eſt une écriture très fleurie & ſans aucune reſſemblance avec les autres.

Une lettre de Monteſquieu, écrite le 14 janvier 1747, au garde-magaſin du bureau de Bordeaux, qui s'appelle Jude, parle du fils de ce dernier, qui eſt entré au ſervice de Monteſquieu; & un poſt-ſcriptum*, écrit par ce fils lui-même, donne un petit aperçu agréable du train de vie du ſecrétaire. Par malheur, l'écriture de ce* poſt-ſcriptum *n'eſt pas facile à reconnaître, le papier étant très mauvais & la plume uſée. Mais ſi l'écriture eſt en effet une de celles que nous avons déjà trouvées, ce doit être la main* o*, à laquelle elle reſſemble plus qu'à aucune autre. La date de cette lettre & celle d'une autre du 14 janvier 1751 qui nous fait ſavoir que Jude n'eſt plus au ſervice de Monteſquieu s'accorderaient aſſez bien avec celles de l'écriture* o*, qui eſt de 1746 à 1748.*

*Il reſte cinq perſonnes qui ont été cenſées être parmi les ſecrétaires de Monteſquieu. La première de celles-ci, & la ſeule inconnue, eſt nommée ſur la chemiſe des lettres à Latapie nouvellement acquiſes par la Bibliothèque de Bordeaux. La chemiſe, qui reſte entre les mains de la famille Latapie, porte les mots: « Celles (c'eſt-à-dire les lettres) que j'ai marquées d'une * ſont de la main de ſes ſecrétaires anglois Fitz-Patrick, Damours,* Saint-Marc *& autres. » C'eſt la ſeule mention de Saint-Marc que je connaiſſe, à l'exception d'une alluſion faite en 1846 par E. Mennechet (a). Eſt-il poſſible que le littérateur C.-H. Lefebvre de Saint-Marc (1698—1769), que la pauvreté força d'accepter plus d'un emploi ſubalterne, ait paſſé quelque temps au ſervice de Monteſquieu?*

Le célèbre chimiſte Jean Darcet ſerait entré, ſelon l'auteur (b) de ſon Eloge*, au ſervice de Monteſquieu en 1742, à l'âge de 15 ou 17 ans. L'écriture* h *eſt la ſeule qui reſſemble en quelque façon aux exemples qui nous reſtent de la ſienne; mais comme ces derniers ſont tous très poſtérieurs, la comparaiſon n'eſt guère utile. Plus importante eſt une lettre de François de Paule Latapie (c) qui lui-même,*

(a) Matinées littéraires. *Paris, 1846, t. IV, p. 156-158.*

(b) M.-J.-J. Dizé, Précis hiſtorique ſur la vie & les travaux de Jean d'Arcet, *Paris, an X.*

(c) C'eſt la lettre, déjà citée, publiée par Céleſte.

ſelon ſon Eloge (a), aurait ſervi de ſecrétaire à l'auteur de l'Eſprit des Lois. A Darcet, qui cherchait des renſeignements au ſujet des manuſcrits inédits de Monteſquieu, Latapie répondit en lui communiquant une liſte des manuſcrits dont il ſe ſouvenait. L'ignorance de Darcet à cet égard, & l'inexactitude (b) des réponſes de Latapie, ne permettent pas de croire que l'un ou l'autre ait été pendant une longue période aſſocié aux travaux de Monteſquieu.

Une tradition aſſez ancienne veut que le libraire Moreau ait été parmi les ſecrétaires de Monteſquieu. Il aſſiſta, en effet, à l'évaluation des livres du Préſident, faite après décès, & ſigna l'inventaire, mais en tant que libraire-expert plutôt qu'ancien ſecrétaire. L'avertiſſement de l'édition Plaſſan des Œuvres de Monteſquieu (c) dit que « Moreau, ancien ſecrétaire de Monteſquieu, imprimeur célèbre par ſon érudition » fut l'un des reſponſables de l'édition de 1758. Mais aucune préciſion chronologique n'eſt donnée, & l'écriture de Moreau, dont la Bibliothèque nationale a pluſieurs exemples, ne reſſemble à aucune main des manuſcrits.

Reſte la fille de Monteſquieu, Deniſe de Secondat. Qu'elle ait ſervi de ſecrétaire à ſon père n'eſt guère douteux. Elle l'a dit elle-même (d), Guaſco l'a dit (e), & ſon père lui a écrit une lettre à la ſuſcription « mon ſecrétaire ». Quand l'était-elle ? MM. Gebelin & Morize ont attribué la lettre de Monteſquieu à 1743; Deniſe nous dit :

> « Mariée à Agen, par mon cher Papa, avec un de mes couſins, j'ai profité de tous les moments qu'il a depuis habité La Brède, & il m'avoit honorée du titre de ſon petit ſecrétaire avant mon mariage, & je l'ai conſervé depuis. Il me dictoit ſon Eſprit des Lois avec autant de facilité qu'il auroit fait une lettre ordinaire; mais je crois très fort qu'il compoſoit ces chapitres dans les longues

(a) M. Gintrac, « Eloge de François de Paule Latapie » (Actes de l'Académie de Bordeaux, 1824, pp. 115—27.

(b) Latapie a tort en diſant, par exemple, que les Voyages ſont deux volumes in-folio; ils conſiſtent en pluſieurs doſſiers in-4°, non reliés; il y a trois volumes de Penſées, mais Latapie ne ſe rappelle que deux. L'écriture de Latapie, d'ailleurs, ſelon un manuſcrit de ma collection perſonnelle, ne figure pas dans les manuſcrits de Monteſquieu.

(c) Paris, an IV. Voir auſſi la lettre de Richer, citée ci-deſſus, p. X.

(d) Lettre non datée, mais qui a dû être écrite en 1796 (voir Actes de l'Académie de Bordeaux, 1877, pp. 23—4).

(e) Lettres familières, p. 242, n. 2.

promenades qu'il faiſoit, auxquelles il n'y avoit guère que moi qui peut [ſic] *le ſuivre.»*

Elle était donc le ſecrétaire du Préſident avant ſon mariage, c'eſt-à-dire avant 1745; depuis fin 1741 juſqu'à mai 1744 au plus tôt, elle était à Paris, dans le couvent du Bon-Secours. Son père était également à Paris depuis mai ou juin 1740 juſqu'à l'été de 1743 (à part une courte abſence à Noël 1740). Ils s'y trouvaient donc enſemble pendant un peu moins de deux ans. En 1741 elle avait quatorze ans. Etait-ce alors qu'elle liſait à ſon père, ſelon le dire de Guaſco, « les livres les plus rebutants à lire, tels que Beaumanoir, Joinville & autres de cette eſpèce », elle à qui encore en ſeptembre 1743 ſon père écrivait des propos tout enfantins:

« Le petit chat m'a fait enrager pendant tout le voyage dans ma chaiſe, mais je l'ai attaché par le cou avec un ruban & quand il s'eſt vu cinq ou ſix fois pendu il a [ſic] *reſté en repos. Je vous remercie du petit chien; ne manquez pas de l'appeler Edward...» (a)?*

Nous avons peu d'exemples de l'écriture de Deniſe. Le poſt-ſcriptum *d'une lettre de ſon père du 29 novembre 1747 eſt de ſa main, mais c'eſt une écriture qui ne ſe retrouve pas dans l'*Eſprit des Lois. *Il n'y a que la main* h *qui reſſemble un peu à la ſienne, mais la reſſemblance eſt ſuperficielle, & cette écriture diſparaît en 1743, alors que Deniſe va encore, ſelon ſon propre aveu, écrire ſous la dictée du Préſident. A moins que le* poſt-ſcriptum *ſur lequel je me baſe ne ſoit en réalité d'un autre, il me ſemble que les pages écrites par Deniſe ſont très peu nombreuſes, ou qu'elles ont diſparu.*

R. SHACKLETON.

(a) Lettre du 25 ſeptembre 1743.

III. LES PENSÉES

Les trois volumes manuſcrits dans leſquels Monteſquieu a tranſcrit ou fait tranſcrire par ſes ſecrétaires ſes Penſées *ſont conſervés à la Bibliothèque municipale de Bordeaux (a). Depuis la mort de Monteſquieu, en 1755, juſqu'en 1939, date de leur entrée à la Bibliothèque municipale, ces volumes ont ſuivi le ſort aſſez mouvementé des autres manuſcrits de Monteſquieu qui a été retracé ci-deſſus.*

Le tome I a 284 ff.; à l'origine il en comptait davantage, car, ſans parler du feuillet coupé à la fin, on en a enlevé deux après la page 265, un après la page 275, & des dizaines après la page 524. Ce qui reſte eſt coté très irrégulièrement, tantôt par folio & tantôt à la page, de la manière ſuivante: folio 1; pages 2 à 265, 270 à 275, 278 à 309; page ſans cote; pages 310 à 316, 314 à 316 (doubles), 317 à 420, 422 à 430; folios 431 à 442, 444 à 459; pages 460 à 520, 522 à 542; folio 543. Six pages ſont reſtées en blanc: 152 & 153, 168 & 169, 367 & 368.

Le tome II a 336 feuillets; on en a enlevé une dizaine après le quatrième. Ceux qui reſtent ſont foliotés de la manière ſuivante: deux folios ſans cote; folios 1 à 164, 155 à 164 (doubles), 165 à 249, 450 à 496, 28 folios ſans cote. N'ont pas été utiliſés les folios ſans cote, les ff. 30 v° & 36 v°, les ff. 40 à 56, les ff. 88 v° & 96 v°, le f. 140, les ff. 168 v°, 172 v°, 178 v°, 183 v° & 189 v°, les ff. 190,

(*a*) Bibl. mun. Bordeaux, ms. 1868.

470, 472 & 473, le f. 474 v°, les ff. 475 à 490, les ff. 492 v° & 493 v°.

Le tome III a 489 feuillets; ont été enlevés 10 à 12 ff. après le folio 34, 6 après le folio 261, & un après le folio 299. Ce qui ſubſiſte a été folioté ou paginé de la manière ſuivante: 3 folios ſans cote; folios 1 à 107; pages 108 & 109; folios 110 à 299, 301 à 385, 335bis à 460, 460bis à 485; un folio ſans cote. N'ont pas été utiliſés: le verſo du premier feuillet & le troiſième feuillet, les ff. 158 v° & 159 v°, les ff. 160 à 246, les ff. 274 v° & 298 v°, les ff. 299, 303 à 307, le f. 308 v°, le f. 323 v°, les ff. 324 à 327, le f. 329 v°, les ff. 330 à 333, les ff. 357 v°, 358 v°, 362 v° & 374 v°, les ff. 375 à 455, le f. 467 v°, les ff. 468 à 471, le f. 479 v°, les ff. 480 & ſuivants.

Les trois volumes ſont reliés de cuir brun; au dos du premier on diſcerne encore quelques ornements dorés dont l'éclat eſt bien terni. La pièce de cuir où devait être gravé le titre primitif a diſparu; à la place qu'elle occupait ſe trouve, aujourd'hui, un morceau de papier blanc ſur lequel on lit ces mots: Mes Penſées, tome I. *Ce nouveau titre, d'une écriture très moderne, eſt collé le haut en bas.*

La reliure du tome II, fatiguée comme celle du tome I, eſt également recouverte de cuir brun. Mais au dos où ſont imprimés des ornements dorés, ſe trouve une pièce de maroquin rouge. On y voit, dans une ſorte de cadre, le titre: Mes Penſées — tom. II.

La reliure du tome III eſt dans un étrange état. Preſque tout le dos & un des plats ſont encore recouverts de cuir brun. Mais une toile griſe & vernie, évidemment moderne, a été collée ſur le reſte. Il n'y a pas de titre extérieur (a).

* * *

Après cette deſcription des manuſcrits, eſſayons de voir les différentes parties dont ils ſe compoſent & de préciſer leur chronologie.

Le premier volume s'ouvre par des conſidérations générales: Monteſquieu définit le but qu'il ſe propoſe en jetant ces notes ſur le papier. Le n° 17 eſt daté du 7 mai 1727, ſoit un an avant le départ de Monteſquieu pour l'Autriche & l'Italie; mais quelques pages plus loin, le

(a) Les éléments de cette deſcription ſont empruntés à la notice rédigée par R. Céleſte à la ſuite de l'introduction de l'édition des Penſées, *par Barckhauſen, pp. XXX—XXXIII.*

n° 122 eſt, lui, daté du 22 décembre 1722. Des alluſions à la mort de Madame Dacier (1720) (a), à la première repréſentation d'Inès, de La Motte (1723) (b) & à la publication des Lettres perſanes (c), permettent de fixer à l'année 1720, peu de temps avant la publication des Lettres perſanes, l'époque à laquelle Monteſquieu commença la rédaction des Penſées.

Depuis quelques années déjà, Monteſquieu avait pris l'habitude de tranſcrire dans le Spicilège ſes réflexions perſonnelles. Mais, tandis que ce recueil laiſſe apparaître dans ſa première partie les préoccupations ſcientifiques de l'auteur, il n'eſt queſtion que fort rarement dans le premier volume des Penſées de ces problèmes qui ſe débattaient alors au cours des ſéances de l'Académie de Bordeaux. A ce point de vue, les Penſées marquent une nouvelle orientation des préoccupations de Monteſquieu qui, déſormais, délaiſſera de plus en plus les problèmes ſcientifiques pour s'adonner à des recherches d'ordre hiſtorique, politique ou moral.

Le 5 avril 1728, Monteſquieu partait pour un voyage qui devait ſucceſſivement le conduire en Autriche, en Italie, en Allemagne, en Angleterre, & s'achever au début de l'année 1731. Parti ſans ſe faire accompagner d'un de ſes ſecrétaires (d), Monteſquieu a certainement laiſſé à La Brède ſes Penſées. En effet, les Penſées ne renferment aucune note priſe au jour le jour au cours de ces quatre années de voyages; de plus, après le n° 250, quelques pages du manuſcrit ont été arrachées. A partir du n° 251 commencent les notes rédigées par Monteſquieu à la ſuite de ſes voyages: « Je diſois à un Anglois qui me montroit quelque choſe d'aſſez tendre... » (e) Les pages ſuivantes ſont toutes remplies de notes ſur les pays viſités par Monteſquieu & particulièrement ſur l'Angleterre. C'eſt donc à ſon retour de voyage que Monteſquieu, à partir du n° 251, a tranſcrit ſur le premier volume de ſes Penſées des converſations, des ſouvenirs qui n'avaient pu prendre place dans la relation de ſes Voyages. Ces notes ſe pourſuivent juſqu'au n° 406; elles ne conſtituent pas, cependant,

(a) N° 116.
(b) N° 143.
(c) N° 207.
(d) Le manuſcrit des Voyages eſt en partie autographe; les paſſages qui ne le ſont pas ont été recopiés par des ſecrétaires après le retour de Monteſquieu.
(e) N° 251.

le ſeul ſujet traité par Monteſquieu dans ces pages. Les références aux événements contemporains y abondent. On notera le vif intérêt que Monteſquieu porte aux queſtions économiques; ſes conſidérations ſur le commerce de l'Angleterre, de la France, de l'Eſpagne, de la Hollande, touchent de près à la politique européenne & ſe relient très étroitement à l'actualité. N'écrit-il pas vers 1733: « On dit une ligue avec les princes d'Italie ! Mais comment ſe liguer avec rien. C'eſt une ligue ſur le papier. Il n'y a que le roi de Sardaigne qui ait conſervé la puiſſance militaire. » *(a). Quelques mois plus tard, la guerre de 1733 ayant confirmé ſes prévisions, Monteſquieu ajoutera:* « Depuis ceci, notre dernière guerre en Italie a mis le roi de Sardaigne en état de maintenir plus que jamais ſa puiſſance militaire. » *Enfin, huit ans plus tard, Monteſquieu complétant ces réflexions, préciſera:* « Celle *[la guerre]* de 1741 a rendu la ſottiſe paumée. Encore un coup de collier, nous le rendrons maître de l'Italie, il ſera notre égal. »

Tout au long des pages qui précèdent, Monteſquieu renvoie à pluſieurs repriſes aux Conſidérations *dont la préparation l'occupe depuis ſon retour d'Angleterre juſqu'à leur publication en 1734. A partir du n° 572, il tranſcrit des* Morceaux inutiles de l'ouvrage ſur les Romains, *& un peu plus loin, le* Superflu de mon ouvrage ſur les Romains *(b). Ces pages ont dû être écrites au moment où Monteſquieu qui avait remis le manuſcrit des* Conſidérations *à l'imprimeur déſirait cependant conſerver les notes ou les paſſages qu'il n'avait pu y inſérer, mais qu'il jugeait ſuſceptibles d'être utiliſés pour une réédition. On peut donc dater ces pages de la fin de l'année 1733 ou du début de 1734. D'ailleurs, quelques feuillets plus loin (c), Monteſquieu ſignale un numéro de la* Gazette d'Amſterdam *du 12 février 1734.*

En réſumé, le premier volume des Penſées *a été commencé vers 1720, interrompu de 1728 à 1731, & achevé au début de 1734, au moment de la publication des* Conſidérations.

Le tome II (d) a été commencé auſſitôt l'achèvement du tome I,

(a) N° 344.
(b) Nos 673—678.
(c) N° 782.
(d) Le tome II va du N° 860 au N° 1631.

puisque, dès les premières pages, le n° 873 est daté du mois de mars 1734. Autre repère chronologique, le n° 950, dans lequel Montesquieu donne son opinion sur la Mère Confidente, *pièce de Marivaux représentée pour la première fois le 9 mai 1735.*

*Nombre de pages du tome II ont été utilisées par Montesquieu pour la rédaction de l'*Esprit des Lois. *Mais ce travail de préparation, quelque considérable qu'il fût, n'absorbait pas à lui seul toute l'activité de Montesquieu. Tout au long de ce second volume, il poursuit l'esquisse de son portrait moral qu'il avait dessiné à larges traits dans le tome I:* « J'ai toujours eu, *écrit-il,* une timidité qui a souvent fait paroître de l'embarras dans mes réponses. J'ai pourtant senti que je n'étois jamais si embarrassé avec les gens d'esprit qu'avec les sots. » *(a); & plus loin:* « La timidité a été le fléau de toute ma vie ; elle sembloit obscurcir jusqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage sur mes pensées, déranger mes expressions... » *(b)*

A la même époque, c'est-à-dire après 1735, Montesquieu réunit les matériaux d'une Histoire de France *qu'il considérait, sans doute, comme la suite naturelle des* Considérations *(c). Montesquieu renonça à ce projet vers 1738—1740, puisqu'à cette époque il transcrivit dans les* Pensées *les* « Morceaux de ce que je voulois écrire sur l'Histoire de France » *(d). Ces extraits sont situés entre un passage daté par Montesquieu lui-même de janvier 1738 (e) & un autre écrit en 1741 après la mort de La Trémoille (f). Ces fragments sur l'*Histoire de France *occupent le centre du deuxième volume & se situent entre les années 1738 & 1741.*

*Les numéros suivants, de 1455 à 1598, ont été écrits entre 1741 & la publication de l'*Esprit des Lois *en 1748 (g). Au cours de ces années, Montesquieu, tout entier à la rédaction de son grand ouvrage, n'en prépare pas moins une réédition des* Considérations *qui paraîtra en 1748 & insère dans ses* Pensées *des* « Articles retranchés du

(a) N° 1003.
(b) N° 1005.
(c) N°s 1111, 1112.
(d) N° 1302.
(e) N° 1225.
(f) N° 1365.
(g) Le n° 1455 est daté du 18 février 1742; le n° 1508 est postérieur à 1746, date de la mort de l'abbé Vaubrun, &c ...

livre de la « Confidération fur la grandeur des Romains » dans la nouvelle édition que j'en donnerai & qui n'ont pu entrer dans les augmentations » *(a)*.

*Dans les derniers jours du mois d'octobre 1748 (b), l'*Efprit des Lois *fort des preffes de Barrillot à Genève & les premiers exemplaires font expédiés en France; en janvier 1749, 300 exemplaires font envoyés de Genève à des libraires de Londres. Mais, dès le mois d'avril 1749, malgré le fuccès remporté par l'ouvrage, le fermier général Dupin compofe une* Réfutation de l'Efprit des Loix *qui circule fous le manteau. C'eft pour répondre à ces attaques & préparer fa* Défense *que Montefquieu note dans fes* Penfées *vers la même époque (mi-1749):* « Sur quelques petits auteurs qui me critiquoient, je dis : « Je fuis un grand chêne au pied duquel les crapauds viennent jeter leur venin. » *(c)*

Le tome II s'achève par des Fragmens de vieux matériaux des Lettres perfanes *que Montefquieu a dû tranfcrire avant la publication de l'édition de 1754 (d).*

Il eft poffible que, tandis que Montefquieu achevait d'utilifer les derniers cahiers du tome II, il ait déjà commencé un nouveau cahier qui, après la reliure, formera les premiers feuillets du tome III. En effet, le n° 1636 eft daté de 1749; le n° 1643 lui eft de peu poftérieur qui fait allufion à « une infinité de mauvaifes critiques fur mon Efprit des Loix ». *Le n° 1894 porte la date du 8 novembre 1750, tandis que le n° 1962 eft daté de novembre 1749, & le n° 1965 du 20 décembre 1749; de plus, après le n° 1944, les pages 160 à 246 font reftées en blanc. Montefquieu a donc tranfcrit fes notes fimultanément fur plufieurs cahiers en 1749 & 1750, puis les a fait relier fans tenir compte de l'ordre chronologique ftrict.*

*Dans ce dernier volume, les notes perfonnelles fe font de plus en plus rares. Deux préoccupations dominent alors Montefquieu: la défenfe de l'*Efprit des Lois *qu'attaquent les Jéfuites & la Sor-*

(a) N° 1352.
*(b) Sur la publication de l'*Efprit des Lois, *cf. Gébelin,* Revue des bibliothèques, *1924, pp. 125—158; Schazmann (Paul-Emile),* La première édition de l'Efprit des Loix, Genève, 1748, *dans le* Mufée Gutenberg Suiffe, *1943, n° 1; Brethe de La Greffaye, Introduction à l'*Efprit des Lois, *pp. XLIV & fuiv.*
(c) N° 1558.
(d) Nos 1609—1619

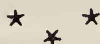
bonne; en ſecond lieu, mais à un moindre degré, la préparation d'une réédition des Lettres Perſanes *qui paraîtra en 1754. Ces deux préoccupations eſſentielles apparaiſſent ſans ceſſe tout au long de ce troiſième volume. Monteſquieu vieilli y recueille auſſi divers matériaux qui n'avaient pu entrer dans ſes œuvres mineures: de plus en plus l'homme s'efface derrière l'écrivain.*

Le n° 1900 porte la mention ſuivante: « Ceci a été ôté, pour raiſon, du chapitre XXIV du livre XXVI : Des Loix conſidérées dans l'ordre, etc... » *Au début du mois de février 1750, Monteſquieu publiait ſa* Défenſe de l'Eſprit des Loix ; *les nos 2006 à 2008, intitulés* « choſes que je n'ai pas miſes dans ma Défenſe », *peuvent donc être datés des premiers mois de l'année 1750. Les nos 2158 & 2164 traitent des diſputes du clergé & du Parlement & de l'exil de celui-ci en 1753; le n° 2165 a été écrit au début du mois d'août 1753, époque à laquelle Monteſquieu, alors directeur de l'Académie française, ſe préparait à y recevoir Buffon. Peu de temps avant ſa mort ſurvenue le 11 février 1755, Monteſquieu, preſque aveugle, écrivait:* « Je n'ai plus que deux affaires : l'une de ſçavoir être malade ; l'autre de ſçavoir mourir » *(a). Enfin, c'eſt de ſa main qu'a été écrit le paragraphe qui termine les* Penſées : « La perſécution eſt une corde bien tendue. La force ſe concentre » *(b).*

Tels ſont les éléments chronologiques eſſentiels qui ſe dégagent de l'examen des trois volumes des Penſées; *mais ces renſeignements ne doivent pas toujours être admis ſans corrections. En effet, & nous l'avons montré par quelques exemples, on ne peut induire ſûrement de ce qu'un morceau ſe trouve à la ſuite d'un autre, qu'il n'ait pas été tranſcrit avant lui dans les regiſtres où il figure. « Les intercalations ſont viſibles dans une foule d'endroits, remarque Barckhauſen; c'eſt même par dizaines, ſinon par centaines que l'on compte dans les tomes II & III, entre les pages écrites celles qui ſont demeurées en blanc, & qui, ſans doute, étaient deſtinées à recevoir des pièces ayant quelques rapports avec les fragments qu'elles auraient immédiatement ſuivis. » (c)*

(a) N° 2242.
(b) N° 2251.
(c) Barckhauſen, introduction aux Penſées, *p. XIII.*

Il n'en refte pas moins, compte-tenu de ces réferves de détail, que le premier volume des Penfées *a été écrit entre 1720 & 1734; le fecond entre 1734 & 1748 & le troifième de 1748 à la mort de Montefquieu (a).*



Comme le plus grand nombre des manufcrits de Montefquieu, la plus grande partie des Penfées *n'eft pas autographe. Montefquieu avait, en effet, à fon fervice des fecrétaires dont on retrouve les différentes mains dans les trois volumes des* Penfées.

Des contemporains du Préfident ont fouligné le rôle important joué par fes fecrétaires. L'un d'eux, Héraut de Séchelles, rapportant une converfation qu'il a eue avec Buffon, note: « En citant Montefquieu, il parlait de fon génie & non pas de fon ftyle, qui n'eft pas toujours parfait, qui eft trop écourté, qui manque de développement. Je l'ai beaucoup connu, me difoit-il, & ce défaut tenoit à fon phyfique. Le préfident étoit prefque aveugle (b) & il oubliait ce qu'il vouloit dicter, en forte qu'il étoit obligé de fe refferrer dans le moindre efpace poffible. » (c). De fon côté, Madame de Necker confirme le témoignage de Buffon: « Son fecrétaire étoit habitué à refter la plume à la main de longs intervalles. Ainfi lorfqu'il fit le fameux chapitre fur le defpotifme, il fut trois heures avant de trouver ces deux lignes. » (d). Retenons enfin le témoignage de la fille de Montefquieu, Denyfe, fur les méthodes de travail de fon père: «... Il m'avoit honorée du titre de fon petit fecrétaire, avant mon mariage, & je l'ai confervé depuis. Il me dictoit fon Efprit des Loix, *avec autant de facilité qu'il auroit fait une lettre ordinaire; mais je crois très fort qu'il compofoit ces*

(a) Dans une lettre adreffée à Darcet, le 4 feptembre 1795, Latapie indique fans apporter de preuves à l'appui, que les Penfées *auraient été écrites entre 1740 & 1755.*

(b) D'après Chabé, La cécité de Montefquieu d'après fa correfpondance, Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne, *1947, pp. 65—76, c'eft en 1742 que Montefquieu aurait commencé à reffentir des troubles de la vue qui s'aggravèrent à partir de 1748.*

(c) Hérault de Séchelles. Voyage à Montbar, contenant des détails très-intéreffans fur le caractère, la perfonne & les écrits de Buffon. — *Paris, Terrelonge & Salvet, an IX, pp. 54 & 55.*

(d) Necker (Mme de). Mélanges. — *Paris, Pougens, 1798, t. II, p. 47.*

chapitres dans les promenades qu'il fesoit, ausquelles il n'i avoit guerres que moi qui peut le suivre... » (a)

Quels étaient donc ses secrétaires ? Dans son étude sur les secrétaires de Montesquieu, M. Shackleton (b) a pu distinguer, à la suite d'une étude approfondie des manuscrits, dix-neuf écritures de secrétaires qu'il désigne par des lettres de l'alphabet de a *à* t. *Les écritures de ces secrétaires ne se retrouvent pas toutes dans les* Pensées. *Dès la page 14 du tome I du manuscrit apparaît l'écriture* d*; la comparaison de cette écriture avec une pièce autographe signée (c), permet de l'identifier avec celle de l'abbé Bottereau Duval dont on retrouve l'écriture alternant avec celle de Montesquieu dans la plus grande partie de ce premier volume, soit jusqu'au n° 324.*

L'abbé Duval était entré au service de Montesquieu, au moment où celui-ci achevait les Lettres persanes, *en 1720 ou au début de 1721, puisque, d'après l'abbé Guasco, il fut envoyé à Amsterdam pour en surveiller l'impression, « ce qui coûta à leur auteur beaucoup de frais sans aucun profit » (d). Au moment du départ de Montesquieu pour ses voyages, l'abbé Duval était toujours à son service. Ce fut, semble-t-il, pendant l'absence de Montesquieu qu'il rédigea le catalogue de la bibliothèque de La Brède qui est presque tout entier de sa main. Cependant, profitant de son séjour en Italie, Montesquieu négociait avec Mgr Fouquet, évêque d'Eleutheropolis (e), la résignation, en faveur de l'abbé Duval, d'un bénéfice que ce prélat possédait en Bretagne (f). Montesquieu obtint satisfaction à la fin*

(a) Lettre de Denyse au libraire Plassan publiée par Delpit, Le fils de Montesquieu, *pp. 136 & 137. L'original est conservé au château de La Brède.*

(b) Voir ci-dessus, p. XXXIII à XLI.

(c) Cette pièce conservée au château de La Brède s'intitule: « Vignes dans la paroisse de St-Quentin Saint-Agan »; elle est tout entière de la main de l'abbé Duval & signée de lui.

(d) Vian. Histoire de Montesquieu, *p. 56—57. — Gébelin.* Correspondance de Montesquieu, *édition de 1912, t. I, p. 281.*

(e) Jean-François Fouquet, né à Aulien le 12 mars 1663, entra au noviciat des Jésuites le 17 septembre 1681. Il partit en 1699 pour la Chine. Rappelé en Europe en 1720, à cause de ses opinions sur les traditions religieuses des Chinois, il fut nommé évêque in-partibus d'Eleutheropolis en 1725 & mourut vers 1740.

(f) Il s'agit du bénéfice de Lacronan, prieuré bénédictin, diocèse de Quimper, archidiaconé de Poher, canton & arrondissement de Châteaulin, Finistère. Sur les revenus du prieuré Mgr Fouquet s'était réservé une pension semestrielle de vingt-huit écus romains.

*de 1729 ou dans les premiers mois de 1730, puiſque le 1*er *mars de cette année il écrivait de Londres au Père Cérati: «Je mande à l'abbé Duval qu'il n'abuſe pas de l'honnêteté de M. Fouquet.» (a). Au mois de mars 1730 Duval avait donc obtenu la réſignation du bénéfice, mais il était encore au ſervice de Monteſquieu & y reſta même quelques mois après ſon retour d'Angleterre, c'eſt-à-dire juſque vers la fin de l'année 1731 ou le début de 1732.*

A l'abbé Duval ſuccéda le ſecrétaire e *dont l'écriture alterne avec celle de Monteſquieu de la p. 499 du tome I au fol. 192 du tome II. Cette écriture apparaît, comme dans le* Spicilège, *après le retour du voyage d'Angleterre en 1733—1734 & diſparaît vers 1738. A la fin du tome I, on trouve quelques pages écrites poſtérieurement par le ſecrétaire* o, *qui ſerait peut-être Jude (b).*

A partir du n° 1400 apparaiſſent les ſecrétaires f, h, i, j, k & l *qui durent entrer au ſervice de Monteſquieu après le départ du ſecrétaire* e, *c'eſt-à-dire vers 1738, & demeurer auprès de lui juſqu'en 1745—1746.*

Dès 1746 (c), Monteſquieu eut recours à un autre ſecrétaire, p, *Damours, qu'il conſerva juſqu'au mois de juillet 1750 (d). Ce Damours qui fut procureur du roi à Bourges eſt ſurtout connu pour avoir brûlé le manuſcrit de l'*Hiſtoire de Louis XI *que Monteſquieu venait d'achever. Les témoignages des contemporains qui le rendent reſponſable de cette négligence ſont trop concordants pour être mis en doute (e).*

(a) Gébelin. Correſpondance de Monteſquieu, *t. I, pp. 280—281, n° 227.*

(b) René-Louis Jude, baptiſé à Bordeaux le 4 décembre 1722 (Arch. mun. Bordeaux, g g 77, n° 1367, paroiſſe Saint-Rémy), était fils de Pierre Jude, employé des fermes du roi. Un acte du 10 novembre 1745 conſervé à La Brède le qualifie de ſecrétaire de Monteſquieu; il était encore à ſon ſervice le 10 janvier 1747, date à laquelle il écrit à ſon père (Gébelin, Correſpondance de Monteſquieu, *t. I, pp. 433—434); il l'avait quitté en 1751 (Idem,* ibidem*). Le 22 décembre 1773, il reçut des lettres de proviſion de lieutenant en la compagnie du prévôt général des monnaies & maréchauſſées de France (Arch. dép., Gironde, C 4865, fol. 141).*

(c) Une lettre datée de La Brède, 12 juillet 1746, & adreſſée par Monteſquieu au chevalier de Vivens, eſt écrite de la main de Damours; cf. Mouffié (F.) & Duffour (B.). Trois lettres inédites de Monteſquieu, *dans* Revue hiſtorique de Bordeaux, *t. XXVII, 1944, p. 27.*

(d) La dernière lettre écrite de la main de Damours eſt datée du 29 juillet 1750 (Bibl. mun. de Bordeaux, ms.).

(e) Coſme (Léon). A propos d'un autographe de Monteſquieu. Souvenirs d'un témoin de ſa vie, *dans* Revue

Damours eſt le dernier ſecrétaire qui ait écrit dans le Spicilège ; *les* Penſées *ſe pourſuivent après le départ de Damours en 1750 & l'on y trouve encore trois mains, celles des ſecrétaires* q, r & s.

Les ſecrétaires q *(a) &* r *ſont peut-être Darcet (b) & Saint-Marc (c) qui, on le ſait, étaient encore ſecrétaires de Monteſquieu au moment de ſa mort; mais, faute de documents de comparaiſon, il n'a pas été poſſible d'identifier leurs écritures.* Q *a été ſecrétaire de Monteſquieu du mois d'août 1750 au début de l'année 1754. Quant au ſecrétaire* r, *il n'eſt pas poſſible de préciſer l'époque pendant laquelle il fut au ſervice de Monteſquieu; on peut aſſurer, par la place qu'il occupe dans le manuſcrit, que ce fut pendant les dernières années, entre 1752 & 1754.*

Le ſecrétaire s, *Florence Fitz-Patrick (d) d'origine irlandaiſe, eſt le dernier en date des ſecrétaires de Monteſquieu. Il entra à ſon ſer-*

philomatique de Bordeaux, *1903, p. 398, note 2, rapporte le témoignage de Latapie; cf. auſſi, Fréron,* L'année littéraire, *1755, t. I, p. 282;* Mémoires du duc de Luynes ſur la cour de Louis XV, *t. XIV, p. 37.*

(a) La première lettre de la main de q *n'eſt pas datée, mais a été écrite en juillet-août 1750 (Gébelin,* Correſpondance de Monteſquieu, *n° 508); la dernière eſt datée du 5 février 1754 (Gébelin,* Ibidem, *n° 639).*

*(b) D'après une tradition dont on ne préciſe pas l'origine, Jean Darcet, le futur chimiſte, né le 7 ſeptembre 1725 à Douazit (Landes) ſerait entré très jeune au ſervice de Monteſquieu, dès 1742, & l'aurait aidé à recueillir les matériaux de l'*Eſprit des Lois. *Remarquons ſeulement qu'en 1742 Darcet n'avait que dix-ſept ans &, qu'à cette époque, Monteſquieu avait déjà réuni la plus grande partie des matériaux de l'*Eſprit des Lois. *Quoiqu'il en ſoit, Darcet était aux côtés de Monteſquieu au moment de ſa mort; cf.* Correſpondance littéraire... *de Grimm & Diderot, t. II, p. 491; Taylor.* La mort de Monteſquieu, *dans* French Studies, *Oxford, 1949. Les lettres de Darcet conſervées à la Bibliothèque nationale (n. acq. fr. 1303 & 2760), très poſtérieures à l'époque qui nous intéreſſe, ne permettent pas d'identifier l'un des ſecrétaires des* Penſées *avec Darcet.*

(c) Mennechet. Matinées littéraires. Cours complet de littérature moderne, *4e édition, t. IV, 1862, pp. 141 & 142, cite une lettre écrite à Suard par M. de Saint-Marc, ſecrétaire de Monteſquieu, témoin de ſa mort. Il s'agit ſans doute de Charles-Hugues Le Febvre de Saint-Marc (22 juin 1698—20 novembre 1769) qui, ſelon la* Biographie *Didot, p. 43, col. 58—59, « ſe conſacra à l'étude & ajouta à ſes modiques reſſources en travaillant pour le compte des libraires. »*

(d) Le 5 mars 1755, dans l'inventaire après décès de Monteſquieu dreſſé par Me Simon Giraut, notaire au Châtelet, Florence Fitz-Patrick eſt déſigné en qualité de « ſecrétaire de mond. feu Seigneur de Secondat de Monteſquieu ». D'après le catalogue de vente des manuſcrits de Monteſquieu (1939), p. 9 & 10, certains paſſages du manuſcrit intitulé Corrections des Lettres Perſanes. Dernière copie, *ſeraient de la main de Fitz-Patrick.*

vice dans le courant de l'année 1754 (a), l'aſſiſta au moment de ſa mort, fut chargé de la ſurveillance des ſcellés & reſta attaché pendant quelques mois à Jean-Baptiſte de Secondat après le décès de Monteſquieu (b).

On conſtate donc qu'à partir du tome III les pages autographes de Monteſquieu deviennent de plus en plus rares; ſon écriture ſe reſſent de la cataracte dont il eſt atteint, elle groſſit. De plus, les écritures des ſecrétaires qu'il employa alors, ſoit ſimultanément, ſoit ſucceſſivement, n'alternent plus, ſoit entre elles, ſoit avec la ſienne, comme dans les deux premiers tomes. Les pages reſtées blanches ſont preſque auſſi nombreuſes que celles qui ont été écrites. Cet enſemble de faits trahit un certain déſordre; peut-être Monteſquieu avant de les faire relier utiliſa-t-il les cahiers du troiſième volume ſéparément? Toujours eſt-il qu'il ſemble bien que la mort n'a pas laiſſé à Monteſquieu le temps d'achever ce troiſième volume en tranſcrivant ſur les pages laiſſées blanches des fragments d'œuvres perdues ou des corrections qu'il ſe propoſait d'apporter à ſes œuvres en vue d'une nouvelle édition.

Le tableau ci-deſſous réſume nos obſervations & complète la liſte publiée plus haut (pp. XXXV à XXXVII) ſelon les mêmes conventions pour déſigner les ſecrétaires par une lettre de l'alphabet, étant préciſé que tous les numéros du manuſcrit qui ne figurent pas ici ſont de la main de Monteſquieu.

Tome I, d *(abbé Duval) = p. 14 (nos 20—22), 38 (n° 34), 41—52 (nos 37—45), 62 à 74 (nos 60—79), 90—96 (99—102), 97 (104), 100—118 (nos 108—127), 119—131 (nos 131—148), 131—133 (nos 151—155), 135—137 (nos 157—160), 137—139 (nos 163 à 168), 159—166 (nos 177—180), 183 à 193 (nos 185—196), 195—212 (nos 200 à 208), 238—239 (n° 216), 240—245 (nos 220—224), 247—254 (nos 231 à 238), 254—256 (nos 240—242), 258 à 259 (nos 246—250), 314bis—324 (nos 299—300), 334 (nos 320 à 323).*

e*=p. 245 (n° 224 in fine), 286 (n° 270), 499—506 (nos 761—774), 506—508 (nos 776—778), 511—512 (nos 792 à 793), 513—514 (nos 798—799), 517 à 522 (nos 809—815), 524—529 (n° 820), 532 (n° 826), 533 (nos 828—830), 543 (n° 854).*

o *(Jude?)=p. 275 (n° 264 in fine), p. 489 (n° 733).*

Tome II, e*=fol. 1 r° (nos 860—861),*

(a) Une lettre du 10 octobre 1754 eſt la première qui ait été écrite de la main de Fitz-Patrick, Bibl. mun. de Bordeaux, ms. 1913.

(b) Bibl mun. de Bordeaux, ms. 1868, n° 312, lettre de Secondat écrite par Fitz-Patrick & poſtérieure à la mort de Monteſquieu.

1 r° & 1 v° (nos 862—864), 2 r°—3 r° (nos 866—871), 3 v° (nos 873 & 874), 4 r° (n° 876), 4 v°—8 v° (nos 881—889), 11 r° (nos 898—899), 15 v° (n° 923), 15 v°—17 v° (nos 926—938), 21 v° —23 r° (nos 953—962), 23 r°—26 v° (nos 964—969), 27 v°—28 r° (nos 978 à 983), 37 r° (n° 1010), 57 r°—57 v° (nos 1024—1030), 58 r°—60 v° (nos 1032—1048), 83 r°—86 v° (nos 1183 à 1184), 87 r°—91 v° (nos 1187—1192), 97 r° (n° 1226), 102 v°—111 r° (nos 1246—1261), 112 r°—v° (n° 1263), 113 r°—113 v° (nos 1265—1280), 137 r° (nos 1296—1297), 138 r° (n° 1301), 141 r°—171 v° (n° 1302), 173 r°—177 v° (n° 1306), 178 r° (n° 1309), 179 r° à 183 r° (n° 1313—1318), 184 r° & v° (n° 1318), 191 r°—192 v° (n° 1341).

f = *fol. 216 v°—217 r° (nos 1468 à 1469), 220 v°—221 r° (nos 1483—1485).*

h = *fol. 202 r° (nos 1400—1404), 206 r° (n° 1429), 206 v°—210 v° (nos 1431—1439), 211 r°—212 r° (nos 1441—1446), 213 v°—214 r° (nos 1453 à 1455), 214 r° (n° 1457).*

i = *fol. 229 r°—238 v° (nos 1512—1532).*

j = *fol. 215 r°—v° (nos 1462—1465).*

k = *fol. 217 r°—218 v° (nos 1470 à 1476), 219 r°—220 r° (nos 1478—1481), 221 v° (nos 1486—1487).*

l = *fol. 239 r°—240 r° (n° 1535), 240 v° (nos 1538 & 1539), 243 v°—454 v° (nos 1542—1572).*

p *(Damours) = fol. 187 v°—189 r° (n° 1340), 457 r°—469 v° (nos 1601 à 1618), 471 r° & v° (n° 1619), 491 r°—492 r° (n° 1622).*

q = *fol. 199 r°—200 v° (n° 1387), 201 r° (nos 1389—1391).*

r = *fol. 243 r° (n° 1541), 494 r°—495 v° (n° 1630), 496 r° & v° (n° 1631).*

Tome III.

p *(Damours) = fol. 1 v° (n° 1637), 2 r°—3 v° (nos 1639 & 1640), 4 v°—7 v° (nos 1642—1646), 8 r°—23 v° (n° 1649), 27 r°—33 v° (n° 1677), 30 r° à 33 v° (nos 1680—1682), 33 v°—34 r° (nos 1684—1685), 35 r°—114 v° (nos 1690—1874), 247 r°—270 v° (nos 1945—1962), 271 r°—278 v° (nos 1965 à 1971), 280 r°—298 r° (n° 1983), 300 r°—302 v° (n° 2004), 456 r°—458 r° (nos 2183—2191).*

q = *fol. 114 v° (n° 1875), 115 r°—156 v° (nos 1876—1941), 308 v°—317 r° (nos 2005—2023), 317 v°—322 v° (nos 2025—2033), 328 r°—329 r° (n° 2035), 334 r°—335 bis r° (2036—2043), 336 r° à 341 v° (nos 2077—2053), 344 r°—345 r° (nos 2082 & 2083), 345 v° (n° 2088), 346 r° (n° 2090), 361 r°—362 r° (n° 2177), 458 r°—463 r° (nos 2192—2201), 472 r°—475 v° (nos 2245 & 2246).*

r = *fol. 157 r°—159 v° (nos 1942 à 1944), 354 r°—355 r° (nos 2161—2164), 467 r° (n° 2244).*

s *(Fitz-Patrick), = fol. 361 r° (n° 2176), 363 r°—374 r° (nos 2178—2182), 475 v°—478 v° (nos 2247—2250).*

* * *

En tête du premier tome des Penſées, *Monteſquieu préciſe le but qu'il pourſuit en rédigeant ces Cahiers.* « Ce ſont, *écrit-il*, des idées que je n'ai point approfondies & que je garde pour y penſer dans l'occaſion. Je me garderai bien de répondre de toutes les penſées qui ſont ici. Je n'ai mis là la plupart que parce que je n'ai pas eu le temps de les réfléchir, & j'y penſerai quand j'en ferai uſage. » *(a) Monteſquieu lui-même conſidère donc ces* Penſées *comme des carnets*

(a) Nos 1 à 3.

de notes, des mémentos ſur leſquels il tranſcrivait au jour le jour des traits de converſations de ſes contemporains qui lui paraiſſaient pré-ſenter un intérêt tout particulier pour la peinture des mœurs & de la vie de ſociété de ſon temps. Monteſquieu attachait une grande importance à l'anecdote entendue dans un ſalon ou au cours d'un dîner. Sans ceſſe il interroge ſes contemporains : le roi d'Angleterre, le roi de Piémont, M. de Polignac & maints autres perſonnages de toutes conditions. Il note ſur ſes cahiers, Penſées *ou* Spicilège, *les réflexions que lui ſuggèrent les converſations qu'il a eues avec eux. Souvent reviennent ces mentions :* « M. X me diſoit », *ou encore :* « Je diſois », « I ſaid », etc.

Monteſquieu, en effet, ne ſe contente pas de peindre ſes contemporains, de rapporter leurs bons mots ou d'en tracer d'un trait rapide une eſquiſſe parfois perfide, il ſe peint auſſi lui-même avec abandon & ſimplicité puiſque, à l'origine du moins, ces notes écrites pour lui n'étaient pas deſtinées à la publication. Monteſquieu trace de lui-même un portrait qui le montre ſatiſfait de la vie qu'il mène & de l'œuvre qu'il accomplit. Cependant derrière les formules ciſelées, l'homme apparaît & les confidences qu'il nous fait dans les dernières pages des Penſées *au moment où il va mourir ſont empreintes de trop de ſincérité pour ne pas nous toucher :* « Je n'ai plus que deux affaires, *écrit-il,* l'une de ſçavoir être malade ; l'autre de ſçavoir mourir. » *Sur ſa vie, ſur ſa famille, les* Penſées *fourniſſent quelques détails curieux & ſignificatifs qui permettraient, ſans doute, de préciſer maints points obſcurs de la chronologie de Monteſquieu.*

En même temps Monteſquieu note une autre ſource de ſes réflexions, les lectures. La lecture d'un paſſage du Journal des Savants *ou du* Mercure de France *eſt pour lui l'occaſion d'un développement qu'il utiliſera plus tard dans les* Conſidérations *ou dans l'*Eſprit des Lois. *Il remarque ailleurs* « que c'eſt la lecture de l'extrait de la Défenſe de l'Antiquité des Temps de la Bibliothèque univerſelle, qui m'a donné l'occaſion de cette idée » *(a). Mais les* Penſées *ne ſont pas de ſimples notes de lecture. Monteſquieu avait l'habitude de rédiger des* Extraits *des ouvrages qui lui ſemblaient les plus intéreſſants ;*

(a) N° 2242.

il renvoie ſouvent dans les Penſées *à ces* Extraits *(a) en même temps qu'à des recueils de notes d'un caractère plus ſpécialiſé & qui conſtituaient pour lui une véritable documentation bibliographique ſur les ſujets qui l'intéreſſaient le plus:* Economica, Politica, Geographica. *Ces recueils, à l'exception du tome II des* Geographica, *ſont malheureuſement perdus; auſſi les éléments qui en ont été conſervés par les* Penſées *n'en ſont-ils que plus précieux.*

Monteſquieu a auſſi conſervé, dans ſes Penſées *des fragments d'œuvres reſtées inachevées & aujourd'hui perdues:* « Morceaux de ce que je voulois écrire ſur l'Hiſtoire de France » *(b); fragments d'une* Hiſtoire de la Jalouſie *(c);* préface à une Hiſtoire de la Société de Jéſus *(d);* morceaux de mon projet du traité ſur les devoirs *(e);* fragmens d'une tragédie que je fis au collège & que j'ai jetée au feu. Le ſujet étoit tiré de Cléôpatre, le nom Britomare *(f);* quelques morceaux qui n'ont pu entrer dans mes Dialogues *(g);* Lettres de Kanti *(h)* ; Hiſtoire d'une île *(i)* ; *fragments de* Lettres *(j);* Diſcours *(k), etc.*

A côté de ces morceaux, ſeuls fragments connus de ces œuvres & préſentant un intérêt indéniable, Monteſquieu a tranſcrit dans les Penſées *de nombreux paſſages qu'il a utiliſés dans ſes ouvrages. Les mentions, en marge ou en bas de page, « Mis dans les* Romains *» (l),* «*Mis dans les* Loix» *(m) ſont très fréquentes. Lorſque Monteſquieu*

(a) Par exemple, n° 716: « Voyez ma remarque dans mon extrait d'Amien-Marcellin... Voyez mon extrait de Lilius Geraldus. » nos 860 & ſuiv. — Fréron, L'Année littéraire, 1755, t. I, p. 281, note: « Sa méthode (méthode excellente) était de faire l'extrait de tout ce qu'il liſoit. » *Monteſquieu poſſédait même un recueil intitulé:* « Extrait de mes extraits, *aujourd'hui perdu.*

(b) N° 1302.

(c) Nos 483—509; 1622; 1630; 1726.

(d) N° 1237.

(e) Nos 1251—1261; 1266—1280.

(f) N° 359.

(g) Nos 330—338; 564.

(h) N° 640.

(i) N° 209.

(j) Nos 1024; 1027; 1028; 1030 à 1048, etc.

(k) Nos 303; 1015; 1281; 1282; 1283; 1284; 1385; 1505; 2177.

(l) Nos 36, 48, 145, 160, 187, 195, 210, 243, 271, 300, 369, 463, 500, 542, 562, 565, 586, 601, 639, 649, 654, 680, 681, 688, 697, etc.

(m) Nos 26, 45, 60, 99, 154, 174, 176, 205, 255—257, 508, 542, 697, 719, 725, 757, 774, 777, 824, 832, 854, 889, 901, 906, 917, 935, 940, 957, 968, 1118, 1177, 1181, 1399, 1433, 1540, 1548, 1606, 1639. En dehors de ces références aux Conſidérations *& à l'*Eſprit des Lois, *Monteſquieu ne renvoie qu'une fois aux* Lettres perſanes, *n° 207. On trouve auſſi les renvois ſui-*

composait les Considérations *ou l'*Esprit des Lois *il avait sous les yeux les notes accumulées dans ses divers carnets & ses* Pensées ; *de là, ces renvois si fréquents à ses œuvres & surtout aux* Considérations *& à l'*Esprit des Lois. « Pufendorf, dans son Histoire, dit que, dans les États où les citoyens sont renfermés dans une ville, les peuples sont plus propres à l'aristocratie & à la démocratie. » *Montesquieu note cette remarque dans les* Pensées *(a) & lorsque dans le livre VIII de l'*Esprit des Lois *il traitera « de la corruption des principes des trois gouvernemens », la remarque de Pufendorf s'insérera dans le chapitre XVI,* Propriétés distinctives de la République, *dans lequel il précisera qu'* « il est difficile que tout autre gouvernement que le républicain puisse subsister dans une seule ville. »

On pourrait multiplier les exemples de l'utilisation qu'a fait Montesquieu pour la rédaction de ses ouvrages des notes accumulées & suivre ainsi l'évolution de sa pensée depuis l'anecdote ou la lecture qui l'a frappé, jusqu'au moment où il se sert de ces notes pour les appliquer à un cas particulier ou en tirer des conclusions plus générales. Quelques exemples illustreront cette démarche de son esprit.

Pensées, n° 369	*Considérations*, XV
Il n'y a point d'autorité qui ait moins de bornes que celle du prince qui succède à la République après l'avoir abattue : car il succède à une puissance qui n'a point de bornes, qui est celle du Peuple ou de la République : car le Peuple n'a point dû ni pu limiter sa propre puissance. Aussi les roix de Danemark, les ducs de Toscane (qu'on ne sçauroit proprement appeler *princes*) ont-ils une puissance qui n'est limitée par aucun tribunal.	Il n'y a point d'autorité plus absolue que celle du Prince qui succède à la République ; car il se trouve avoir toute la puissance du Peuple, qui n'avoit pu se limiter lui-même. Aussi voyons-nous aujourd'hui les roix de Danemark exercer le pouvoir le plus arbitraire qu'il y ait en Europe.

vants : Mis dans la Bibliothèque, *nos 172, 173; dans mes* Pensées morales (Traité sur les Devoirs), *nos 32, 57; dans la* Différence des génies, *nos 113, 307, 348, 423;* Dialogue de Lysimaque, *n° 356;* Considérations sur l'Espagne, *n° 187;* Journal espagnol, *n° 472;* Journal, *nos 140, 160, 194, 318, 445, 478;* Spicilège, *n° 397;* Essai sur le goût, *n° 399;* Relations sur l'Italie, *n° 694;* Temple de Gnide, *n° 939;* Histoire véritable *nos 741, 919, 938, 939;* Monarchie universelle, *nos 281, 522, 561, 650; les* Princes, *nos 540, 628, 640.*

(a) N° 777.

*La méthode ſuivie par Monteſquieu dans la rédaction de l'*Eſprit des Lois *ne diffère pas de celle employée pour les* Conſidérations. *Dans ſes* Penſées *(a), Monteſquieu note une réflexion ſur le gouvernement deſpotique qu'il utiliſera en rédigeant l'*Eſprit des Lois :

Penſées, n° 935

Ce qui fait que la plupart des gouvernemens de la terre ſont deſpotiques, c'eſt qu'un pareil gouvernement ſaute aux yeux ; c'eſt qu'il eſt uniforme partout. Comme il ne faut que des paſſions violentes pour l'établir, tout le monde eſt bon pour cela. Mais, pour établir un gouvernement modéré, il faut combiner les puiſſances, les tempérer, les faire agir & les régler ; donner un leſt à l'une, pour la mettre en état de réſiſter à une autre ; enfin, il faut un ſyſtème.

Eſprit des Lois, V, 14

Après tout ce que nous venons de dire *[Comment les loix ſont relatives au principe du gouvernement deſpotique]*, il ſembleroit que la nature humaine ſe ſoulèveroit ſans ceſſe contre le gouvernement deſpotique. Mais, malgré l'amour des hommes pour leur liberté, malgré leur haine contre la violence, la plupart des peuples y ſont ſoumis. Cela eſt aiſé à comprendre. Pour former un gouvernement modéré, il faut combiner les puiſſances, les régler, les tempérer, les faire agir ; donner, pour ainſi dire, un leſt à l'une, pour la mettre en état de réſiſter à une autre ; c'eſt un chef-d'œuvre de légiſlation que le hasard fait rarement, & que rarement on laiſſe faire à la prudence. Un gouvernement deſpotique, au contraire, ſaute, pour ainſi dire aux yeux ; il eſt uniforme partout : comme il ne faut que des paſſions pour l'établir, tout le monde eſt bon pour cela.

Tel autre paſſage des Penſées *relatif à la réfutation du paradoxe de Bayle ſera repris & développé dans l'*Eſprit des Lois *(b). La réflexion notée dans les* Penſées *a ſervi de point de départ à l'argument de l'*Eſprit des Lois*; elle renferme déjà l'eſſentiel de la critique que Monteſquieu adreſſe à Bayle.*

Penſées, n° 1230

C'eſt une ſottiſe de Bayle de dire qu'une république de bons chrétiens ne pourroit pas ſubſiſter ; c'eſt qu'il ne peut y avoir une république de bons chrétiens. De même lorſqu'on dit qu'une république de philoſophes ne

Eſprit des Lois, XXIV, 6

M. Bayle, après avoir inſulté toutes les religions, flétrit la religion chrétienne : il oſe avancer que de véritables chrétiens ne formeroient pas un état qui pût ſubſiſter. Pourquoi non? Ce ſeroient des citoyens infiniment éclairés

(a) N° 935.

(b) Penſées, *n° 1230;* Eſprit des Lois, *XXIV, 6.*

pourroit pas fubfifter, c'est qu'il ne peut pas y avoir une république de philofophes. Tout eft mêlé.

fur leurs devoirs & qui auroient un très-grand zèle pour les remplir ; ils fentiroient très-bien les droits de la défenfe naturelle : plus ils croiroient à la religion, plus ils penferoient devoir à la patrie !...

Enfin, Montefquieu, foucieux de conferver des matériaux qu'il n'avait pu utilifer dans la rédaction de fes œuvres, tranfcrit dans fes Penfées *des fragments inédits de ces ouvrages qu'il deftinait fans doute à une nouvelle édition. On trouve ainfi des* Matériaux qui n'ont pu entrer dans l'Efprit des Loix *(a) ;* chofes que je n'ai pas mifes dans ma Défenfe *(b) ; une* Apologie des Lettres Perfanes *(c) & des* Fragmens de vieux matériaux des Lettres Perfanes *(d) ; des* Morceaux inutiles de l'ouvrage fur les Romains *(e) ;* Superflu de mon ouvrage fur les Romains *(f) ;* morceaux qui n'ont pu entrer dans mes Romains *(g) ;* Articles retranchés du Livre de la « Confidération fur la grandeur des Romains », dans la nouvelle édition que j'en donnerai, ou qui n'ont pu entrer dans les augmentations *(h).*

On trouve donc dans les Penfées *des réflexions plus ou moins développées fur la philofophie, la religion, fur les mœurs de fon temps & fur Montefquieu lui-même; des fragments d'œuvres ébauchées ou perdues; des morceaux qui n'ont pu entrer dans fes œuvres publiées.*

Il femble bien qu'aucun plan n'ait préfidé à la rédaction des Penfées*; le feul plan ou le feul ordre que l'on puiffe déceler, bien qu'il ne foit pas toujours rigoureux, eft, nous l'avons montré, l'ordre chronologique. Montefquieu reprend à plufieurs reprifes un même*

(a) Nos 1805, 1876—1878, 1880, 1882, 1883, 1897, 1900.
(b) Nos 2006—2008.
(c) N° 2032.
(d) Nos 1609—1619.
(e) Nos 572—580.
(f) Nos 673—678; 713 & 714.
(g) Nos 1478—1480.
(h) Nos 1532, 1532bis, 1532ter; 1669—1674. — On trouve auffi les mentions fuivantes: Ceci n'a pu entrer dans mon Mémoire fur les habitants de Rome, *n° 1158; Penfées qui n'ont pu entrer dans mon* Dialogue de Xantippe, *nos 356—358; Ceci n'a pu entrer dans la* Différence des génies, *nos 1191 & 1192; quelques morceaux qui n'ont pu entrer dans la* Liberté politique, *nos 934, 935; quelques morceaux qui n'ont pu entrer dans l'Article de la* « Bibliothèque efpagnole » *fur les Princes, nos 524—526; cela n'a pu entrer dans la* Religion, *n° 1711.*

paſſage; tel le ſculpteur, il modèle ſon œuvre & la modifie avant d'atteindre la forme qui lui paraît la meilleure. Toujours ſes efforts tendent vers une plus grande conciſion, vers une plus grande préciſion de la penſée. Parmi les paſſages ainſi repris qui ſe retrouvent à travers les trois volumes (a), celui relatif au caractère de Louis XIV a été écrit deux fois, & même trois, ſi l'on y ajoute l'eſquiſſe que Monteſquieu a lui-même tracée dans le catalogue de ſa bibliothèque (b).

N° 1122 [Biffé]

[Louis XIV, ni pacifique, ni conquérant. Il avoit les formes de la juſtice, de la politique & de la dévotion, les ſubtilités de la politique, l'air d'un grand roi. Doux avec ſes domeſtiques, bon avec ſes courtiſans, inquiet avec ſes ennemis, avide avec ſes peuples, dur dans ſes conſeils, enfant dans celui de conſcience, deſpotique dans ſa famille, roi dans ſa cour, toujours gouvernant & toujours gouverné, dupe de tout ce qui joue les princes, les miniſtres, les femmes & les dévôts, né ſans goût, faiſant fleurir les arts ſans les connoître, cherchant la gloire où on lui diſoit qu'elle étoit, malheureux dans ſa gloire, amoureux des ſots, mais ſouffrant les talens, craignant l'eſprit, ſérieux dans ſes amours, & dans ſon dernier attachement foible à faire pitié; aucune force d'eſprit dans ſes ſuccès, de la témérité dans ſes revers, du courage dans la mort. Il aima la gloire & la religion & on l'empêcha toute ſa vie de connoître ni l'une ni l'autre. Il n'auroit eu preſque aucun de tous ſes défauts, s'il avait été mieux élevé, ou s'il avoit eu un peu plus d'eſprit.]

N° 1145

Louis XIV, ni pacifique, ni conquérant. Il avoit les formes de la juſtice, de la politique & de la dévotion, l'air d'un grand roi. Doux avec ſes domeſtiques, libéral avec ſes courtiſans, avide avec ſes peuples, inquiet avec ſes ennemis, deſpotique dans ſa famille, roi dans ſa cour, dur dans ſes conſeils, enfant dans celui de Conſcience, dupe de ce qui joue les princes: les miniſtres, les femmes & les dévôts; toujours gouvernant & toujours gouverné; malheureux dans ſes choix, aimant les ſots, ſouffrant les talens, craignant l'eſprit, ſérieux dans ſes amours &, dans ſon dernier attachement, foible à faire pitié. Aucune force d'eſprit dans ſes ſuccès, de la fermeté dans ſes revers, du courage dans ſa mort. Il aima la gloire & la religion, & on l'empêcha toute ſa vie de connoître ni l'une ni l'autre. Il n'auroit eu preſque aucun de tous ces défauts, s'il avoit été mieux élevé, ou s'il avoit eu un peu plus d'eſprit.

Catalogue, p. 505

« Ni pacifique, ni conquérant, il avoit l'extérieur de la dévotion, les formes de la juſtice, les ſubtilités de la politique, l'air de la royauté. Doux avec ſes domeſtiques, bon avec ſes courtiſans, inquiet avec ſes ennemis, avide avec ſes ſujets, enfant dans ſon conſeil de conſcience, deſpotique dans ſa famille, roi dans ſon palais, toujours gou-

(a) N°s 998 & 1078; 1091 & 1094; 1194 & 1214; 1272 & 1340; 1462 & 1525, &c.

(b) Le portrait de Louis XIV ſe trouve une première fois au n° 1122 qui a été biffé; la rédaction en a été repriſe au n° 1145; enfin, dans le catalogue de ſa bibliothèque, p. 505, Monteſquieu a tracé quelques lignes qui ſemblent bien être la première ébauche de ce portrait.

vernant & toujours gouverné ; dupe de tous ceux qui jouent les princes : les miniſtres, les femmes & les dévôts, né ſans goût, faiſant fleurir les arts ſans les connoître, cherchant la gloire où on lui diſoit qu'elle étoit, malheureux dans ſes choix, aimant la ſottiſe, ſouffrant les talens, craignant l'eſprit ; férieux dans ſes amours &, dans ſon dernier attachement, foible à faire pitié ; aucune force d'eſprit dans le ſuccès, de la fermeté dans ſes revers, du courage dans ſa mort.

Deux autres paſſages éclairent auſſi les méthodes de travail de Monteſquieu, ſon ſouci de la perfection & la difficulté qu'il reſſent à ſe montrer ſatiſfait de ce qu'il écrit. Dans les deux paſſages qui ſuivent, Monteſquieu établit une comparaiſon entre des écrivains, français pour la plupart, & des artiſtes, peintres ou ſculpteurs. La première rédaction ne donna pas ſatiſfaction à Monteſquieu, puiſqu'il la biffa lui-même pour écrire quelques pages plus loin une verſion plus élégante & plus conciſe :

N° 1198 [Biffé]

Pour nos poètes, je compare Corneille à Michel-Ange, Racine à Raphaël, le père Lemoine à Joſeph Pin, La Fontaine au Titien, Deſpréaux aux Carraches, Marot au Corrège, Crébillon au Guerchin, Fontenelle au Berpin, Campiſtron au Guide, La Fare & Chaulieu au Permeſan, Voltaire à Pierre de Cortone, Régnier au Giorgione, Rotrou eſt mieux qu'Albert Dürer & Chapelain ne vaut pas mieux que le X, ce peintre qui a peint dans la bibliothèque Vaticane. Si nous avions un Milton nous le comparerions à Jules Romain ; ſi nous avions Le Taſſe nous le comparerions au Dominiquin ; ſi nous avions l'Arioſte, nous le comparerions à perſonne, parce que perſonne ne peut lui être comparé.

N° 1215

S'il faut donner le caractère à nos poètes, je compare Corneille à Michel-Ange, Racine à Raphaël, Marot au Corrège, La Fontaine au Titien, *Deſpréaux au Dominiquin,* Crébillon au Guerchin, *Voltaire au Guide,* Fontenelle au Bernin, *Chapelle* La Fare & Chaulieu au Parmeſan, le père Lemoine à Joſeph Pin, Régnier au Giorgione, *La Motte au Rembrand, Chapelain eſt au-deſſous d'Albert Dürer.* Si nous avions un Milton, *je le comparerois* à Jules Romain. Si nous avions Le Taſſe, nous le comparerions *aux Carraches.* Si nous avions l'Arioſte, nous le comparerions à perſonne, parce que perſonne ne lui peut être comparé.

Une anecdote relative à une miſſion remplie par le duc de Berwick à la Cour d'Eſpagne eſt repriſe trois fois par Monteſquieu : dans le Spicilège, *dans l'*Éloge du Maréchal de Berwick *& dans les* Penſées :

Spicilège, n° 433.

Le maréchal de Berwick étant à Madrid reçut ordre du roi de France de tâcher de faire chaſſer Mme des Urſins d'Eſpagne. Cela n'étoit pas aiſé, car Philippe diſoit : « Je n'ai qu'une perſonne en qui j'aie de la confiance & on me l'ôte. » La lettre du Roi étoit : « Dites à mon petit-fils qu'il me doit cela, non

feulement parce que je l'ai mis fur le trône, mais auffi par bien d'autres endroits ; enfin fervez-vous des raifons que vous croyez les plus fortes, mais ne lui dites pas que je l'abandonnerai, car il ne le croiroit jamais.

Eloge

Le duc de Berwick eut ordre de travailler au renvoi de madame des Urfins. Le roi lui écrivit : « Dites au roi mon petit-fils, qu'il me doit cette complaifance. Servez-vous de toutes les raifons que vous pourrez imaginer pour le perfuader ; mais ne lui dites pas que je l'abandonnerai, car il ne le croiroit jamais. » Le roi d'Efpagne confentit au renvoi.

Penfées, n° 2039

Lorfque le feu Roi voulut obliger Philippe V de chaffer la princeffe des Urfins, ayant longtemps tenté & jamais réuffi, il chargea M. de Berwick d'en parler. Il y avoit dans la lettre : « Dites-lui qu'il me doit cela, non feulement parce qu'il eft mon petit-fils, mais auffi parce que je lui ai mis la couronne fur la tête. Dites-lui tout ! Mais ne lui dites pas que je l'abandonnerai : car il ne le croiroit jamais. »

De tels exemples montrent de quelle façon Montefquieu utilifait les notes qu'il jetait fur le papier à la fuite d'une converfation ou d'une lecture. Une étude approfondie des Penfées *pourfuivie dans ce fens permettrait de précifer fur bien des points la genèfe de la penfée de Montefquieu & de certaines des fources auxquelles il a puifé pour la rédaction de fes œuvres.*



La préfente édition publie le texte intégral des trois volumes manufcrits des Penfées *: le texte a été collationné fur le manufcrit; les paffages fupprimés par Barckhaufen & ceux biffés par Montefquieu ont été rétablis, même s'ils font double emploi, afin de refpecter fcrupuleufement fa penfée (a). C'eft ce même fouci qui a conduit à donner, pour la première fois, les textes dans l'ordre dans lequel ils fe préfentent dans les manufcrits. Les notes de Barckhaufen ont fervi de bafe à l'annotation; mais, fur bien des points, elles ont été complétées ou précifées. On trouvera à la fin du volume un index & une table de concordance entre les numéros de la préfente édition, qui font ceux du manufcrit lui-même, & les numéros de Barckhaufen.*

L. DESGRAVES.

(a) Les numéros fuivants n'avaient pas été publiés par Barckhaufen: 62, 74, 91, 238, 262bis, 267, 280, 298, 302, 448, 450, 548, 555, 564, 565, 567, 571bis, 578, 601, 674, 679, 697, 732, 746, 770, 818, 826, 827, 847, 861, 865, 874, 888, 929—931, 945, 964, 985, 1025, 1026, 1029, 1031, 1034, 1036, 1038, 1039, 1041, 1043—1045, 1060, 1078, 1091, 1102, 1122, 1148, 1194, 1198, 1216, 1305, 1317, 1340, 1350, 1375, 1398, 1434, 1454, 1464, 1532, 1555, 1577, 1598, 1673, 1685, 1802, 1947, 2107; & en appendice les nos 2252 à 2263.

IV. LE SPICILÈGE

Conſervé aux archives de la Brède juſqu'en février 1939, le Spicilège *eſt entré à cette date à la Bibliothèque Municipale de Bordeaux où il porte la cote:* MS. 1867.

Le manuſcrit meſure 215 × 175 millimètres. Lors de ſon entrée à la Bibliothèque de Bordeaux il était très irrégulièrement paginé, de 1 à 390, puis folioté de 391 à 491, & la fin n'avait reçu aucune numérotation. Il a donc été néceſſaire de procéder à une nouvelle pagination de 1 à 800 et de donner à chaque article une numérotation reproduite dans cette édition.

Sur les 800 pages numérotées, 49 ſont reſtées blanches : pp. 2 à 20, 178, 184, 194—200, 280—281, 313, 376, 394, 426—428, 577—578, 612, 726—734, 770. En outre, pluſieurs pages ſont raturées, d'autres contiennent ſeulement quelques lignes d'écriture, ſi bien que la matière eſt moins abondante que le nombre de pages ne le ferait d'abord ſuppoſer.

On n'a tenu aucun compte, dans la pagination actuelle, ni des feuillets arrachés par Monteſquieu lui-même & dont il ſubſiſte des traces (1 feuillet entre les pp. 200—201, 246—247, 296—297, 300—301, 426—427, 432—433; 2 feuillets entre les pp. 600—601; 4 feuillets entre les pp. 366—367; 5 feuillets entre les pp. 566—567; 9 feuillets entre les pp. 498—499) ni des feuillets reſtés blanc, au début (5 feuillets) & à la fin du manuſcrit (23 feuillets).

* * *

Les 136 premières pages (correſpondant aux numéros 1 à 203 de la préſente édition), conſtituent une ſorte de hors d'œuvre. Monteſquieu s'eſt contenté, comme il nous en avertit dans la note liminaire de la page 1, de les « compiler » dans un recueil prêté par un de ſes amis, le Père Deſmolets.

Bibliothécaire de l'Oratoire, cet abbé, érudit & mondain, partageait ſon temps entre les ſalons & les Académies. Confident des recherches ſcientifiques de Monteſquieu, il l'était auſſi de ſes amours. Ne lui écrivait-il pas, lors de la publication du Temple de Gnide*: « On m'a dit que votre Thémire avait dit à qui l'avait voulu entendre que c'était elle que vous aviez chantée... Une autre fois, chantez vos maîtreſſes en public, mais ne les faites point participantes du myſtère. »*

Auprès de ſes amis, il jouait le rôle de pourvoyeur de livres, comme l'atteſte la correſpondance de Monteſquieu qui lui demande un jour, un Ovide « non châtré & in naturalibus » avec une Hiſtoire du Concile de Trente*, & rappelle qu'il a l'habitude de rembourſer les livres qu'il perd.*

Friand d'anecdotes, le Père Deſmolets publie lui-même, ſous le titre de Nouvelles littéraires *& de* Mémoires de littérature*, des morceaux choiſis : « Mon but principal, écrit-il en tête de l'un d'eux, eſt de recueillir les petites pièces en tout genre de la littérature, tant de vers que de proſe, compoſées par les ſavants du dernier ſiècle ou par ceux qui ſont aujourd'hui l'ornement de la République des Lettres. »*



C'eſt au numéro 204 que commence vraiment le Spicilège *de Monteſquieu. Pendant une vingtaine de pages, le choix des textes ne ſe diſtingue guère du Recueil Deſmolets, mais au numéro 238 intervient un élément nouveau, qui conſtituera déſormais une proportion importante (environ 120 pages ſur 800) du manuſcrit, un extrait de preſſe, copié ſur un numéro de la* Gazette de Hollande *& daté du 7 janvier 1718. Dorénavant, les extraits manuſcrits de preſſe & parfois même les découpures imprimées ſe ſuivront régulièrement juſqu'au 21 octobre*

1749 (nº 716), ſinon dans un ordre abſolu, du moins avec une progreſſion régulière pendant plus de trente ans. Ils donnent pour ainſi dire l'oſſature chronologique du manuſcrit, que confirment quelques autres morceaux datés par Monteſquieu ou dont la date peut être reconſtituée.

La plupart de ces extraits ou découpures ſont empruntés aux cinq feuilles périodiques qui s'imprimaient en français à Amſterdam, Leyde, Utrecht, La Haye & Rotterdam, & que Monteſquieu déſigne par leur titre exact ou par leur titre générique de Gazette de Hollande.

Plus rarement, Monteſquieu conſulte la Gazette, *généralement appelée* Gazette de France *pour la diſtinguer des gazettes étrangères, & qui avait moins de ſuccès, car elle était d'inſpiration officielle.*

Quelques extraits des gazettes anglaiſes : le Craftsman, *le* Whitehall Evening Poſt *datent du voyage de Monteſquieu en Angleterre.*

Dans le choix de ces articles, on remarquera, & c'eſt un des traits modernes de ſon tempérament d'hiſtorien, l'attention qu'il porte aux faits économiques : mouvement de la population, état de la dette publique en Angleterre, nombre des navires dans les ports de Hollande, exploitation de bois exotiques, ſorties d'or & d'argent, état des troupes des principales puiſſances.

L'intérêt que préſentaient pour Monteſquieu les extraits de preſſe qu'il a réunis n'apparaît pas toujours clairement. Mais, parfois une note de lui nous éclaire. A la ſuite d'un article de la Gazette d'Utrecht, *du 18 juillet 1749, ſur le complot de Berne contre les membres de la Régence, copié par un ſecrétaire, Monteſquieu ajoute de ſa main : « L'article de cette gazette eſt remarquable en ce qu'il prouve ce qui eſt dit dans l'*Eſprit des Loix, *que le gouvernement ariſtocratique emporte avec lui très peu de liberté, à moins que la modération des ſeigneurs ariſtocratiques ne ſoit grande. »*

* * *

Au milieu de ces extraits de preſſe ou de notes de lectures, on rencontre çà & là des réflexions, d'un ton très différent des premières

pages du manuſcrit. Quelques-unes d'entre elles ſont du meilleur Monteſquieu &, par l'élévation des idées ou la perfection de la forme, ne dépareraient en rien les trois volumes que Monteſquieu intitulait Mes Penſées. *Il n'y a d'ailleurs pas de cloiſons étanches entre les divers carnets de notes de Monteſquieu.* Les Penſées *renvoient ſouvent au* Spicilège *& l'on trouve parfois dans celui-ci la première ébauche des morceaux repris & mis au point dans celles-là. En voici un exemple :*

Spicilège (n° 281)	*Penſées* (n° 136)
Après bien des réflexions, je dis que, quand un corps eſt une fois en mouvement, il ne ceſſe jamais de ſe mouvoir, car il ne peut perdre de ſon mouvement que par communication & en partageant toujours ; mais s'il partage toujours, il en reſte donc toujours pour lui. Un corps, qui en rencontre un autre, lui communique de ſon mouvement comme s'ils ne faiſoient qu'un même corps, mais il en garde toujours à proportion autant qu'il en communique. Donc il reſtera toujours en mouvement & cela eſt bien naturel, car, s'il étoit une fois en repos, il feroit impoſſible qu'il ſe mût autrement que par l'action d'une cauſe infinie puiſqu'il y a une diſtance infinie du repos au mouvement.	On a dit qu'un corps ne peut perdre entièrement ſon mouvement puiſque, le partageant toujours, il en reſte toujours pour lui, & je trouve cela bien raiſonnable ; car un corps qui en rencontre un autre lui communique ſon mouvement, comme s'il ne faiſoit qu'un même corps. Il en garde donc toujours à proportion de ſa maſſe. De plus, il me ſemble que, ſi un corps étoit une fois en repos, il feroit impoſſible qu'il ſe mût que par l'action d'une cauſe infinie, puiſqu'il y a une diſtance infinie du repos au mouvement.

On pourrait comparer ces eſſais de l'écrivain aux états d'artiſte du graveur. Le Spicilège *offre des épreuves à l'état d'eau-forte avant les retouches au burin.*

Il arrive que l'auteur, qui n'eſt pas ſatiſfait de ſon ébauche, en fait l'aveu. Ainſi, après un morceau ſur les cauſes qui rendent certains lieux inhabitables, Monteſquieu ajoute, n° 298 : « Il faut que je mette en œuvre ces penſées que je n'ai pas bien digérées encore. »



A partir du numéro 459 qui relate un entretien avec le chevalier Tarouca rencontré en 1728 par Monteſquieu en route vers l'Italie,

il eſt ſouvent queſtion de ce pays, pendant une ſoixantaine de pages: réflexions ſur l'art italien, ſur la poéſie & la littérature italiennes, notes ſur les papes italiens, ſur le cérémonial italien & la poéſie françaiſe, ſur les fortifications dans les Alpes, ſur Dante & Pétrarque, citation de Machiavel. Quand il n'eſt pas queſtion de l'Italie, les interlocuteurs de Monteſquieu ſont des perſonnages qu'il y a rencontrés: l'abbé Conti & Mgr Fouquet, le juif Dathias à Livourne, enfin notre ambaſſadeur à Rome, le cardinal de Polignac, prélat faſtueux avec qui Monteſquieu ſe lia très étroitement.

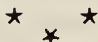
Au retour d'Italie, Monteſquieu s'embarqua pour l'Angleterre. Il n'eſt donc par ſurprenant de conſtater que les cinquante pages ſuivantes du Spicilège *(du numéro 515 au numéro 565) contiennent de nombreux extraits & découpures du* Craftsman *& du* Whitehall Evening Poſt. *De même qu'il avait parlé du caractère des Italiens, Monteſquieu définit d'un mot le caractère des Anglais en citant un paſſage de Froiſſart ſur la manière dont « ils ſe réjouiſſent moult triſtement». Il rapporte ſes converſations avec lord Forbes & lord Pembroke, il parle du cardinal Wolſey & de Bolimbroke, d'un ouvrage lu dans ſa traduction anglaiſe, d'une étude ſur le ſyſtème de Newton & de livres anglais qu'il ſe propoſe de lire.*



A la fin du manuſcrit, l'ordre chronologique eſt pluſieurs fois interrompu par des fragments plus anciens, ſans doute parce que Monteſquieu a fait recopier des notes qu'il avait priſes à leur date ſur des feuilles volantes, à propos de l'affaire Le Blanc, le 1er juillet 1723, des fêtes de Chantilly, le 29 juillet 1724, de la diſgrâce de Villeroy le 25 juin 1724 ou de la baſtonnade de Voltaire. Mais d'autres morceaux ſont datés de 1750, ce qui cadre avec les extraits de preſſe particulièrement nombreux pour l'année 1749 entre les pages 691 & 725.

Enfin, le Spicilège *s'achève par les notes priſes en liſant les mémoires de Saint-Palaye ſur la chevalerie qui devaient être réunis en*

volume seulement après la mort de Montesquieu, mais dont il eut connaissance par les Mémoires de l'Académie *publiés en 1753. Il semble même que la mort ait surpris Montesquieu avant qu'il n'en eût achevé l'annotation, car le travail de Sainte-Palaye comporte cinq mémoires & le manuscrit s'arrête sur les mots « Quatrième mémoire » que Montesquieu se préparait à analyser.*



L'étude attentive de certaines particularités graphiques confirment les éléments chronologiques précédemment relevés & permet de se rendre compte de la manière dont l'écrivain a constitué son carnet de notes.

Comme tous les manuscrits de Montesquieu, le Spicilège *n'est qu'en partie autographe. On peut distinguer une dizaine de mains différentes, outre celle de l'auteur. On les trouvera énumérées ci-dessus dans la notice de M. Shackleton. Les pages autographes atteignent le nombre d'environ 200 sur 800, mais elles sont très inégalement réparties dans le manuscrit. Sur les 410 premières pages, il n'y en a pas 25 qui soient entièrement de la main de Montesquieu & les 270 dernières pages ne comportent qu'une cinquantaine de pages autographes, disséminées dans le texte.*

Le seul morceau qui soit écrit par Montesquieu d'une manière continue est le milieu du manuscrit, très exactement de la page 410 à la page 513, (nº 459 à 552). Or nous venons de voir que cette partie du Spicilège *renfermait de nombreuses notes sur l'Italie & l'Angleterre & qu'on pouvait la dater du voyage de Montesquieu dans ces deux pays. On peut en conclure que, n'ayant pas, en voyage, de secrétaire à sa disposition, Montesquieu a pris ses notes directement.*

Deux séries d'observations renforcent cette manière de voir.

On remarque d'abord que, avant la page 410, le relieur a rogné les marges de si près, que la fin des mots & parfois la ligne entière du haut ont sauté. Dans ce dernier cas, Montesquieu a soigneusement rétabli, de sa propre main, en interligne, les mots qui manquaient. Ces irrégularités disparaissent à partir de la page 410, &, jusqu'à la fin du manuscrit, on ne constate plus aucun exemple de mot rogné.

C'eſt qu'à partir de là, on a écrit ſur le volume dans ſa reliure actuelle, alors que la première moitié du manuſcrit a été rédigée ſur des feuilles volantes ou ſur un carnet moins épais. Ces feuilles ou ce premier carnet, contenant 410 pages, ont été livrées au relieur pour qu'il y ajoute un nombre égal de feuillets blancs & cette opération peut être datée par les premiers documents contenus à partir de la page 410, ſoit 1728, date du départ en voyage de Monteſquieu.

En ſecond lieu, l'examen des filigranes du papier révèle juſqu'à la page 390 une certaine variété dans la première moitié du manuſcrit, alors qu'à partir de la page 391 (c'eſt-à-dire à partir du cahier qui contient la page 410) on ne voit plus qu'un filigrane unique, dit « aux armes de Colbert ». Non ſeulement ce filigrane ſe maintient ſur chaque feuille juſqu'à la fin, mais on le retrouve dans les pages blanches placées par le relieur en tête du manuſcrit, preuve péremptoire de ce que nous avancions précédemment.



Ayant ainſi préciſé la genèſe du manuſcrit, il reſte à voir quel profit Monteſquieu a tiré de ſon Spicilège, en tant qu'écrivain & ce qu'il y a puiſé. Il l'avait ſous les yeux quand il a écrit les Lettres Perſanes. Il s'en eſt ſervi davantage encore dans l'Eſprit des Lois. Tantôt c'eſt une remarque acceſſoire comme la « gynéocratie » des Sauromates, tirée d'une citation de Pomponius Mela (38e Lettre Perſane & n° 241 du Spicilège) tantôt une ſimple anecdote, comme celle des États d'Aragon & de Catalogne où les queſtions ſe faiſaient en catalan & les réponſes en aragonais (109e Lettres Perſanes & Spicilège, n° 128). Parfois l'emprunt ſe réfère à des idées plus importantes & il eſt alors intéreſſant de découvrir, grâce au Spicilège, non ſeulement la ſource, mais encore la date à laquelle s'eſt dépoſé dans l'eſprit de Monteſquieu le germe des développements futurs. L'Eſprit des Lois montre, par exemple, comment la famine fait naître la révolution en Chine, en quelques lignes directement puiſées dans le Spicilège :

Spicilège (n° 483)

S'il arrive une famine, que le riz manque, comme ce pays eſt fort peuplé

Eſprit des Lois (VIII, 21)

La Chine, comme tous les pays où croît le riz, eſt ſujette à des famines fré-

& que les femmes y ſont extrêmement fécondes, quelque coq de village dit aux autres : « Meſſieurs, nous mourons de faim par la faute de ces mauvais miniſtres, allons chercher du pain. » Dix, vingt, trente perſonnes s'aſſemblent. De même, dans d'autres villages. Ils ſe font la guerre. Les vaincus ſe joignent au plus fort, la troupe groſſit, on fait d'horribles brigandages, &pareille cauſe a très ſouvent renverſé l'empire.

quentes. Lorſque le peuple meurt de faim, il ſe diſperſe pour chercher de quoi vivre. Il ſe forme de toutes parts des bandes de trois, quatre ou cinq voleurs : la plupart ſont d'abord exterminés ; d'autres ſe groſſiſſent & ſont exterminées encore. Mais, dans un ſi grand nombre de province, & ſi éloignées, il peut arriver que quelque troupe faſſe fortune. Elle ſe maintient, ſe fortifie, ſe forme en corps d'armée, va droit à la capitale & le chef monte ſur le trône.

*D'où vient cette analyſe du mouvement révolutionnaire ? Le texte du Spicilège nous répond : d'une « très grande converſation avec Mgr Fouquet » que Monteſquieu eut le 1er février 1729, pendant ſon voyage à Rome, c'eſt-à-dire dix-neuf ans avant la publication de l'*Eſprit des Lois.

*On trouve ailleurs des ſédiments de l'*Eſprit des Lois *encore plus anciens. Ainſi, pour expliquer comment les rois de la première race eurent un ſi grand nombre de femmes, Monteſquieu s'appuie ſur Tacite : « Les Germains étaient preſque les ſeuls de tous les barbares qui ſe contentaſſent d'une ſeule femme, ſi l'on en excepte quelques perſonnes, qui, non par diſſolution, mais à cauſe de leur nobleſſe, en avoient pluſieurs. » Or on trouve ce texte relevé n° 244 du Spicilège, c'eſt-à-dire vers 1718. Il arrive que Monteſquieu donne lui-même ſa référence : « Mis dans les Lois », écrit-il en marge de la page 423 n° 463). Mais le lecteur familier avec ſon œuvre n'a pas beſoin de telles indications pour découvrir de lui-même des rapprochements ſur bien des ſujets, par exemple : peines pécuniaires qui permettent aux gens riches d'éluder la punition (Eſprit des Lois, VI, 18, & Spicilège, n° 524), action du climat ſur les fibres qui ſe relâchent plus dans les pays chauds que dans les froids (Eſprit des Lois, XIV, 2 & Spicilège, n° 675), répercuſſions ſur la natalité des proportions entre les garçons & les filles (Eſprit des Lois, XXIII, 12 & Spicilège, n° 523). Cette recherche des ſources peut inſpirer de piquantes remarques. Ainſi, c'eſt à un auteur anglais parlant de ſon propre pays que Monteſquieu emprunte les exemples des plus cruels ſévices exercés contre les juifs :*

Spicilège (nº 637)

L'antiquaire Stow, in his Survey of London, relates (I. 33 ; p. 54) that King John fit tourmenter & emprifonner les juifs pour avoir leur argent y en ayant peu qui n'eûffent au moins quelque œil arraché. Il y en avoit un qui, après avoir été bien tourmenté, ne voulut fe rançonner que lorfque le Roi lui eut fait, fept jours de fuite, arracher une dent chaque jour. Il donna au roi dix mille marcs d'argent, pour que l'on ne lui en arrachât pas davantage.

Il faut voir les horribles exactions des rois fur ce malheureux peuple dans la trente-cinquième année d'Henri III. Ce prince tira du Juif Aaron, né à York, quatorze mille marcs pour lui & dix mille pour la reine.

Efprit des Lois (XXI, 20)

Le roi Jean ayant fait emprifonner les juifs pour avoir leur bien, il y en eut peu qui n'euffent au moins quelque œil crevé ce roi faifoit ainfi fa chambre de juftice. Un d'eux à qui on arracha fept dents, donna dix mille marcs d'argent à la huitième. Henri III tira d'Aaron, juif d'York, quatorze mille marcs d'argent & dix mille pour la reine.

Du point de vue littéraire, le Spicilège *offre, en dehors de l'étude des fources, une autre forte d'intérêt. Montefquieu n'eft pas feulement un de nos plus grands penfeurs, c'eft l'un de nos écrivains les plus châtiés. Or, le lecteur aura, devant certaines pages du Spicilège, la même furprife qu'éprouvèrent jadis, du vivant de l'auteur, des touriftes étrangers venant en pèlerinage littéraire au château de la Brède. Ils s'attendaient à trouver le Préfident en jabot de dentelle & ils rencontrèrent dans le parc du château une forte de payfan en fabots.*

Ici, nous faififfons l'auteur des Lettres Perfanes *au débotté. Il importait donc de refpecter auffi bien les verdeurs de langage que les lourdeurs de fyntaxe. Tantôt la phrafe eft interminable, alourdie par les* qui *& les* que, *tantôt elle eft fingulièrement elliptique. Mais le ftyle fouvent heurté, n'eft jamais plat & l'écrivain de race apparaît dans certains raccourcis audacieux, dans certaines formules lapidaires. Comparez par exemple — & le point de comparaifon eft cependant redoutable — l'anecdote de Lauzun caché fous le lit de Louis XIV, dans le texte de Saint-Simon & dans la notation qu'en prit Montefquieu avant la lettre. Vous verrez la fupériorité du texte du Spicilège, avec ce mot admirable : « Mme de Montefpan dit le diable de M. de Lauzun, &, lui, portoit le royaume & écoutoit cela. »*

Du point de vue biographique & anecdotique, on peut recueillir

dans le Spicilège quelques détails curieux. Par exemple, en marge de la formule d'une eau pour les yeux, Monteſquieu a écrit : « Je me ſers de celle-là » — détail émouvant ſi l'on ſonge au ſupplice que fut pour l'écrivain la diminution progreſſive de ſon acuité viſuelle.



L'intérêt du Spicilège *n'avait pas échappé aux Bibliophiles de Guyenne qui en 1892, le firent figurer ſur le programme de leurs publications. Mais Barckhauſen ſe contenta d'en extraire la valeur d'une dizaine de pages de textes d'annotations des* Penſées *&* Voyages.

Le manuſcrit reſta donc inédit dans la preſque totalité juſqu'à 1944, date de ſa publication, par nos ſoins, aux éditions Flammarion. Pour alléger le volume, il nous avait alors paru poſſible de négliger les 156 premières pages du texte qui ſont empruntées au Recueil Deſmolets. Dans l'édition complète des œuvres de Monteſquieu qui paraît aujourd'hui, nous avions le devoir de reproduire cette partie du manuſcrit car elle contient quelques-unes des ſources de Monteſquieu. Nous remercions M. André Nouat, bibliothécaire à l'Univerſité de Bordeaux qui eſt l'auteur de la tranſcription & des annotations de cette partie du texte.

Pour le reſte du volume, nous avons ſuivi les mêmes règles qu'en 1944 (a), c'eſt-à-dire reproduction intégrale de toutes les notes & remarques de Monteſquieu, & analyſe ſommaire des découpures ou extraits des documents que Monteſquieu s'eſt contenté de reproduire.

A. MASSON.

(a) Toutefois, pour reſter en harmonie avec la méthode d'édition des Penſées, *nous avons ſubſtitué à la pagination du manuſcrit, mentionnée à la fin de chaque article en 1944, une numérotation continue en tête de chaque article.*

V. LES GEOGRAPHICA

Le manuſcrit des Geographica *ſe préſente ſous l'aſpect d'un volume in-4°, de 24×18 cm., relié en veau de bonne qualité avec au dos la mention* Geogra Tom II. *Les 3 premiers feuillets & les 72 derniers ſont blancs. Le texte manuſcrit conſtitue 337 feuillets, paginés pour les pp. 1—20 & 339—356, folioté pour les autres feuillets.*

La nature de ce manuſcrit poſe pour l'éditeur un problème délicat : On ſe trouve en effet en préſence, non pas de notes priſes au cours de voyages, de converſations, de lectures diverſes, comme pour le Spicilège, *mais d'extraits, ſouvent très étendus, parfois réſumés ſommairement, parfois accompagnés de remarques perſonnelles. Convenait-il de reproduire intégralement des textes connus & qu'il eſt facile de trouver dans les Bibliothèques ? Ne fallait-il pas plutôt limiter notre tranſcription aux fragments & aux remarques préſentant un caractère original ?*

C'eſt à ce dernier parti que nous nous ſommes arrêtés, en faiſant précéder chacune des réflexions reproduites :

1° du folio des Geographica ;

2° d'une courte phraſe, entre crochets, réſumant le paſſage de l'auteur analyſé par Monteſquieu à propos duquel la réflexion eſt faite ;

3° de la page du livre analyſé par Monteſquieu.

Par exemple :

« *F° 43.* [DIVERTISSEMENS & CLIMATS], *p. 218. *Il faut donc auſſi*

moins de fêtes, catholiques, proteſtans. » *ſignifie que le folio 43 des* Geographica *contient une analyſe de la p. 218 des* Voyages *de G. Dampier (dont la référence eſt donnée antérieurement), relative à l'influence des climats ſur les divertiſſements, qui a inſpiré à Monteſquieu la réflexion ſuivante:* « *Il faut donc auſſi moins de fêtes, catholiques, proteſtans.* » *Pour aider à comprendre cette réflexion, quelque peu ſybilline, nous donnons en note la référence au livre XXIV, ch. 23 de l'*Eſprit des Lois*, où Monteſquieu développe la note abrégée, priſe au moment de la lecture.*



Quel eſt l'intérêt des Geographica *? Qu'eſt-ce que ce cahier de notes apporte de nouveau pour la connaiſſance de Monteſquieu?*

La première queſtion que nous avons cherché à réſoudre eſt celle de la date à laquelle ces notes ont été rédigées. L'étude des écritures va nous aider à les ſituer: ſeuls les extraits de Bernier, des Lettres édifiantes *(I à XXIV compris) & des* Miſſions des Jéſuites au Levant *ſont autographes. Les extraits d'Addiſon, de Gaya, des* Voyages du Nord*, de Renaudot, du P. du Halde & de l'*Hiſtoire des Tartares *(début) ſont de l'écriture* e*, c'eſt-à-dire des années 1734—1738. La fin de l'*Hiſtoire des Tartares *eſt d'une écriture mal identifiée juſqu'alors, mais eſt corrigée par le ſecrétaire* h *qui travailla pour Monteſquieu entre 1740 & 1743. C'eſt lui qui tranſcrivit le dernier extrait, celui du 25ᵉ recueil des* Lettres édifiantes.

D'autre part, la lecture du P. Du Halde ne peut ſe placer avant 1735, date de la publication de la Deſcription de la Chine*, & a dû néceſſiter une période aſſez longue puiſque les extraits du P. Du Halde occupent 157 feuillets. Différentes alluſions nous donnent à penſer que les notes des* Voyages du Nord *& de Hoange étaient déjà priſes. En ce qui concerne Hoange, remarquons toutefois que les extraits des* Geographica *ne peuvent être qu'une refonte des notes primitives priſes à l'époque des converſations de 1712 ou 1713. L'alluſion eſt peut-être à ces premières notes ou à une rédaction antérieure. Notons également dans l'extrait du 6ᵉ recueil des* Lettres Édifiantes *(a) l'alluſion à une lecture antérieure de Bernier.*

(a) f° 309.

Ainſi, ces notes ſemblent avoir été priſes à peu près dans l'ordre dans lequel elles ſe préſentent. La diſpoſition des fins de lignes de tous les extraits montre en tout cas que l'ouvrage a été relié à une date aſſez ancienne. Mais ce ſont les Lettres Édifiantes qui vont nous permettre de préciſer davantage ces dates.

En effet :

1° Les extraits des 21e & 22e recueils des Lettres Édifiantes ſont « à la fin du volume premier » (a) des Geographica. Or les 21e & 22e recueils ont été publiés reſpectivement en 1734 & 1736. Si l'ordre chronologique a été reſpecté, le tome II n'aurait été commencé qu'après 1736.

2° On trouve à propos de la Chine, dans une remarque ſur le 7e recueil (b) la mention « à préſent que toutes les diſputes ſont finies ». Il ne peut s'agir que de la fin de la querelle des rites, en 1742. Les extraits des recueils I—XXIV (ſauf les recueils XXI—XXII déjà lus auparavant) n'auraient donc pas été faits avant 1742.

3° Ils auraient été terminés avant la fin de 1743, ſi l'ordre chronologique eſt ſtrict, puiſque c'eſt le ſecrétaire h qui a tranſcrit les extraits du 25e recueil & qu'il a dû ceſſer ſon concours avant la fin de 1743. D'ailleurs le mot « fin » après l'extrait du 24e recueil indiquerait que le 25e recueil n'a pas été lu immédiatement après le 24e, dont il eſt ſéparé, dans les Geographica, par un autre extrait. Enfin l'utiliſation des Lettres Édifiantes dans l'Eſprit des Lois ſemble confirmer cette hypothèſe, comme nous le verrons tout à l'heure, le 25e recueil n'ayant d'ailleurs pas ſervi.

On dira que c'eſt ſuppoſer que les extraits des recueils I—XXIV ont été lus très rapidement : mais Monteſquieu n'a lu qu'une partie des Lettres, comme il eſt facile de s'en rendre compte. Il les a réſumées lui-même, ſans le ſecours d'un ſecrétaire. Ces quelques pages de notes, priſes de façon très hachée, contraſtent avec le fidèle & complet compte rendu du P. Du Halde. Nous allons voir que le contraſte ne ſe borne pas là.

Voici donc le tableau des différents ouvrages dépouillés dans les

(a) Geographica, t. II, f° 334 v°. Voir auſſi f° 58 r° : « tome premier, l'extrait du volume 21 des Lettres Édifiantes p. 451 ». Il ne peut s'agir que de la pagination des Geographica, t. I.

(b) f° 309 v°.

Geographica *avec la date probable des extraits que Monteſquieu en a tirés:*

Extrait	*Date préſumée*
Addiſon	*1734 (ou 1736)—1738*
Gaya	*1734 (ou 1736)—1738*
Voyages du Nord	*1734 (ou 1736)—1738*
Dampier	*1734 (ou 1736)—1738*
La Loubère	*1734 (ou 1736)—1738*
Renaudot	*1734 (ou 1736)—1738*
Hoange	*1734 (ou 1736)—1738*
Du Halde (publié en 1735)	*1735—1738*
Hiſtoire des Tartares	*1re partie 1734—1738 2e partie; avant 1744*
Bernier	*avant 1744*
Lettres Édifiantes I—XXIV	*1742—1743*
Miſſions des Jéſuites	?
Lettres Édifiantes XXV (publié en 1741)	*1741 (ou 1742)—1743*

Ainſi, ces extraits ont été pris à deux périodes différentes: 1734—1738 & 1742—1743.

* * *

Examinons maintenant ce que le manuſcrit des Geographica *nous apprend ſur les ſources de l'*Eſprit des Lois.

Il confirme d'abord, en très grande partie, les hypothèſes faites par Miſs Muriel Dodds, dans ſa thèſe ſur les Récits de voyages, ſources de l'Eſprit des Lois *(Paris, 1929), mais il permet de les compléter & de les corriger ſur bien des points. Voici un tableau indiquant l'utiliſation des* Geographica *(extraits proprement dits & remarques perſonnelles) dans l'*Eſprit des Lois.

Eſprit des Lois	*Geographica*
V, 13	Lettres Édifiantes, *XI*
V, 19	*Du Halde*
VI, 1	Lettres Édifiantes, *XIV*
VI, 9	*Du Halde*
VI, 16	*Du Halde*
VI, 20	*Du Halde*
VII, 6	*Du Halde*
VII, 7	*Du Halde*
VII, 17	Lettres Édifiantes, *XIV*
VIII, 6	*Du Halde*

Esprit des Lois	*Geographica*
VIII, 21	Voyages du Nord
	Du Halde
	Lettres Édifiantes, *XVIII*
X, 15	*Du Halde*
X, 16	*Bernier?*
XII, 7	*Du Halde*
	Lettres Édifiantes, *XIX*
XII, 25	*Du Halde*
XII, 29	*Du Halde*
	Hiſtoires des Tartares
XIII, 11	*Du Halde*
	Hiſtoire des Tartares
	Lettres Edifiantes, VIII (2e partie)
XIII, 12	Hiſtoire des Tartares
XIII, 15	Lettres Édifiantes, *XVIII*
XIV, 3	*Bernier*
XIV, 5	*Du Halde*
XIV, 8	*Du Halde*
XIV, 10	*Bernier*
XIV, 15	Lettres Édifiantes, *IX & XIV*
XV, 6	*Dampier (deux emprunts)*
XV, 19	*Dampier*
	Renaudot
	Du Halde
XVI, 4	*Du Halde*
XVI, 5	Lettres Édifiantes, *III & X*
XVI, 8	*Du Halde*
XVII, 2	*Du Halde*
XVII, 3	Voyages du Nord
	Du Halde
	Hiſtoire des Tartares
XVII, 4	*Du Halde*
XVII, 5	*Du Halde*
XVIII, 13	Hiſtoire des Tartares
XVIII, 18	Lettres Édifiantes, *XX*
XVIII, 19	Hiſtoire des Tartares
XVIII, 20	Hiſtoire des Tartares
XIX, 9	*Dampier*
	Lettres Édifiantes, *XII*
XIX, 10	*Du Halde*
XIX, 13	*Du Halde*
XIX, 16	*Du Halde*
XIX, 17	*Du Halde*
	Lettres Édifiantes, *XVII*
XIX, 18	Lettres Édifiantes, *XVII & XXIV*
	Du Halde (deux emprunts)
XIX, 19	*Hoange*
XIX, 20	Voyages du Nord
	Du Halde?
XX, 1	*Dampier?*

XX, 9	*Du Halde* Lettres Édifiantes, *VIII*
XX, 22	*Bernier*
XXI, 21	*Du Halde*
XXIII, 4	*Du Halde*
XXIII, 5	*Du Halde*
XXIII, 13	*Du Halde*
XXIII, 14	*Du Halde*
XXIII, 16	*Dampier* *Renaudot*
XXIII, 17	Lettres Édifiantes, *XXIII*
XXIV, 3	Lettres Édifiantes, *IV (deux emprunts)*
XXIV, 14	Lettres Édifiantes, *XV*
XXIV, 19	*Du Halde*
XXIV, 21	Lettres Édifiantes, *XIV*
XXIV, 23	*Dampier*
XXIV, 24	*Bernier (deux emprunts)* *Du Halde?* Lettres Édifiantes, *XII*
XXIV, 26	*Bernier*
XXV, 3	Hiſtoire des Tartares
XXV, 4	Voyages du Nord
XXV, 8	*Du Halde*
XXV, 15	Hiſtoire des Tartares Lettres Édifiantes, *XVII*
XXVI, 6	*Du Halde* Lettres Édifiantes, *XIV*
XXVI, 10	Lettres Édifiantes, *II*
XXVI, 14	Lettres Édifiantes, *XIV*
XXIX, 18	*Hoange*

Signalons d'autre part, quant à la date d'utiliſation des Geographica, *& après comparaiſon avec le tableau de M. Shackleton (a):*

1° que les Geographica *n'ont pas ſervi aux fragments de l'*Eſprit des Lois *antérieurs à 1741;*

2° que cinq emprunts ſeulement correſpondent aux chapitres incorporés après 1748: deux emprunts au P. Du Halde & trois aux Lettres Édifiantes;

3° que la plupart des emprunts (55 ſur 96) correſpondent aux chapitres dont la partie la plus ancienne date de 1741—1743 — en particulier les chapitres VII, 7, XVIII, 18, & XIX, 18, rédigés preſ-

*(a) Les renſeignements aimablement fournis par M. le Profeſſeur Shackleton nous ont permis de conſtater que les fragments de l'*Eſprit des Lois *antérieurs à 1741 n'utiliſaient pas les* Geographica. *D'autre part, nous avons examiné ſoigneuſement les divers emprunts : il ne peut nulle part, à notre avis, s'agir d'une utiliſation de la dernière heure, d'un exemple ajouté au dernier moment.*

que uniquement avec les éléments des Geographica. *Ce fait eſt notable pour les deux derniers chapitres cités, puiſqu'il s'agit de la lecture des* Lettres Édifiantes : *Il nous oblige à dater cette lecture avec préciſion de* 1742 ou 1743. *il nous montre auſſi une utiliſation preſque immédiate, & peut être ſans intermédiaire, dans l'*Eſprit des Lois.

* * *

*Si l'on compare le texte de l'*Eſprit des Lois *(point d'aboutiſſement du travail de Monteſquieu) avec les ouvrages qu'il a lus (point de départ du cheminement de ſa penſée) & avec les extraits ou réflexions des* Geographica *(qui nous permettent de ſaiſir ſur le vif l'élaboration des matériaux), on conſtate que la rédaction définitive eſt très différente du texte dont s'inſpire Monteſquieu, mais ſouvent identique à la forme qui a été fixée dans les* Geographica.

Une fois le travail d'analyſe d'un livre fait dans ſes cahiers de notes, Monteſquieu laiſſe le livre ſur les rayons & c'eſt d'après ſa tranſcription, parfois fautive ou abrégée, qu'il citera l'auteur. Il lui arrive même de donner comme référence le folio des Geographica *au lieu de la page du livre qu'il cite.*

*Quant aux réflexions qui émaillent le texte des Geographica, on les retrouve, à bien des repriſes, inſérées dans l'*Eſprit des Lois, *telles qu'elles ont jailli au moment de la lecture. Pour n'en citer qu'un exemple caractériſtique, le chapitre 13 du livre V de l'*Eſprit des Lois, *qui tient en trois lignes, eſt preſque textuellement découpé dans les* Geographica :

Geographica, *fol. 317*	Eſprit des Lois, *V, 13*
Les ſauvages, pour cueillir le fruit des arbres, abattent les arbres mêmes, ce qui fait qu'il n'y a pas d'arbres fruitiers autour des villages. * C'eſt l'image des rois deſpotiques.	Quand les ſauvages de la Louiſiane veulent avoir du fruit, ils coupent l'arbre au pied & cueillent le fruit. Voilà le gouvernement deſpotique.

Parfois cependant, Monteſquieu maquille volontairement, lors de la rédaction définitive, des textes qu'il a exactement recopiés dans les Geographica. *C'eſt qu'il écrit cette fois pour le public. On le ſent alors guidé par deux ſoucis : celui de la correction grammaticale & de la pureté de la langue — celui ſurtout de la clarté. Pour donner plus de poids à ſon argumentation, il n'héſitera pas à intervertir*

l'ordre des termes énoncés (a) ou à remplacer un terme trop « exotique » par un autre moins exact mais plus évocateur pour un occidental (b).

Cette mise en valeur des faits présentés, au détriment de l'exactitude, est flagrante lorsqu'il ne s'agit plus seulement de cas cités par l'auteur de telle ou telle relation de voyage, mais de l'interprétation qu'en donne Montesquieu : lorsque l'interprétation se trouve dans les Geographica, *elle suit naturellement l'exposé du fait, alors que dans l'*Esprit des Lois *les principes sont, la plupart du temps, énoncés avant les exemples sur lesquels ils se fondent. Et, naturellement, le tout est affirmé avec une logique si implacable que, l'astérisque ayant bien entendu disparu, on ne sait plus trop ce qui est du P. Du Halde, par exemple, & ce qui est de Montesquieu. Si bien que, si l'on voulait lui reprocher un manque de rigueur scientifique, on l'accuserait moins d'avoir pillé tous ces auteurs, & d'avoir parfois omis de citer ses sources (c), que de nous avoir au contraire indiqué, avec une complaisance peut-être intentionnelle, des sources de loin dépassées. Ici il ne s'agit plus seulement de constater chez Montesquieu des méthodes qui devaient être celles de ses contemporains, mais de voir comment il a fait jaillir de ces textes, que nous ne lisons plus, des lois qui les dépassent.*

*On pourrait établir des distinctions entre les divers chemins qui, des documents à l'*Esprit des Lois, *passent par les* Geographica. *On verrait qu'il est rare qu'un fait cité sans commentaires dans les* Geographica *soit mis en valeur dans l'*Esprit des Lois, *ce qui n'exclut pas, bien entendu, une élimination postérieure. On pourrait distinguer entre les simples réactions personnelles d'un lecteur curieux*

(a) Comparer Esprit des Lois *XXIV, 24 &* Geographica *320 r° : « Les bœufs ne sont nulle part si nécessaire que dans ce pays-ci, n'y multiplient que médiocrement, sont sujets à beaucoup de maladies. »*

*(b) « Ils les entretiennent » (*Geogr. *46 r°) devient « Ils se marient (*Esprit des Lois *XV, 19) — « bonzeries » (*Geogr. *229 r°) devient « monastères de bonzes » (*Esprit des Lois *VII, 6) — Dans* Esprit des Lois *XVII, 3, il n'a pas gardé le nom exact de l'« espèce de millet », le* mai de mi *de* Geographica *244 v°.*

(c) Voir dans notre édition : la transcription du f° 317 des Geographica *& nos notes; Du Halde t. II p. 37 pour la 1re phrase de l'*Esprit des Lois *VI, 20 & l'allusion aux sauvages du Canada à la fin de l'Esprit des Lois, XXIII, 17, qui provient d'un passage du 23e recueil des* Lettres Édifiantes.

qui a beaucoup voyagé & lu (a) & les réflexions en vue de l' Eſprit des Lois: *ces dernières ſont les plus nombreuſes dans les* Geographica *& il eſt hors de doute que le travail de dépouillement de Monteſquieu eſt orienté (b).*

Il nous ſemble plus intéreſſant de chercher, grâce à ces annotations, à définir la méthode de travail de Monteſquieu. Que ces remarques ſoient brèves ou longues, qu'elles ſuivent immédiatement la tranſcription du fait commenté ou qu'elles ſoient placées à la fin des extraits (c), la démarche de ſon eſprit eſt certaine: c'eſt celle du ſociologue qui veut expliquer les faits en les ramenant à des lois, démarche analogue à celle du ſavant dans ſon laboratoire.

Il lit. Il note les faits dignes d'intérêt en vue de ſa recherche *(d). L'un d'entre eux lui donne-t-il un premier jalon, lui ſemble-t-il relever de tel ou tel principe général? Il conſigne auſſitôt ſa remarque. Mais naturellement il peut revenir ſur ſa première interprétation: quelquefois il la modifie immédiatement (e); un deuxième aſtériſque ſignale qu'il s'agit d'une autre étape de ſa penſée, car jamais il ne rature (f). Le plus ſouvent, c'eſt quelques pages plus loin qu'il préciſe ſa penſée, que ce ſoit pour confirmer ou pour infirmer ſa remarque primitive. Parfois, c'eſt en liſant un autre ouvrage: alors il reprend en général l'extrait précédent & complète ſa remarque. Nous avons vu qu'il avait repris quelques-uns au moins de ſes extraits avant de rédiger l'* Eſprit des Lois ; *cette réviſion aboutit également à préciſer des obſervations précédentes, ou à annoter des extraits qu'il n'avait*

(a) Voir entre autres Geographica *f° 244, 321, 322.*

(b) Depuis quand? Le tome I nous manque, hélas! — On peut ſe demander pourtant ſi les extraits d'Addiſon & de Gaya, ſans remarques perſonnelles, ne correſpondent pas à une première période, où la méthode de travail de Monteſquieu, ſinon ſon but, n'était pas encore auſſi affirmée.

(c) Méthode ſuivie en partie pour les extraits du P. Du Halde, où il eſt net que quelques pages étaient réſervées aux remarques les plus importantes. Voir Geographica *f° 118—120, 173—174.*

(d) C'eſt ainſi qu'il note « rien » à propos du 1er recueil des Lettres Édifiantes.

(e) C'eſt plutôt le cas pour les dernières remarques, celles des Lettres Édifiantes *où il eſt plus ſûr de lui.*

(f) Sans doute parce qu'il ſait le caractère proviſoire de toute explication. N'eſt-il jamais revenu à des idées déjà écartées? On peut ſe le demander à propos de l' Eſprit des Lois, *XVIII, 20, ſi l'on compare les remarques de* Geographica *f° 269 & 282. Ou bien eſt-ce négligence de ſa part?*

pas commentés auparavant. Remarques dues naturellement à une vue plus ſynthétique des choſes, à la ſuite de lectures faites dans l'intervalle.

Il rencontre en effet des difficultés inévitables :

1° Ne pouvant réunir aſſez d'exemples probants, il eſt fatalement conduit à généraliſer. En réalité, la loi énoncée ne découle ſouvent que d'un fait, s'appuie ſur un phénomène beaucoup plus nuancé que ne le prétend Monteſquieu (a).

2° Des éléments nouveaux interviennent qui l'obligent à reviſer ſon explication primitive. Parfois cet élément ne fera que préciſer ſon explication. D'autres fois, deux faits allégués ſe trouvant diamétralement oppoſés, il eſſayera de les concilier (b) : plus ſouvent, il optera pour l'un aux dépens de l'autre.

Mais préférer le témoignage d'un auteur à celui d'un autre, c'eſt ſuppoſer a priori *des principes fondamentaux qui expliquent ces faits (c). A certains ſtades de la conſtruction de ſon édifice, il eſt évident que Monteſquieu a déſormais des conceptions générales dont il eſt aſſez convaincu pour ſe permettre de refuſer un phénomène en contradiction avec ſes théories (d).*

Ailleurs, nous le voyons retenir ces contradictions mais voir en elles des anomalies qui s'expliquent par d'autres lois générales; c'eſt la métempſycoſe, par exemple, qui rend les châtiments inutiles aux Indes (e). Nous diſons « lois générales »: en réalité, & c'eſt là l'intérêt des Geographica, *on eſt en droit de ſuppoſer que la lecture des relations de voyages n'a pu que le contraindre à donner plus d'impor-*

(a) « L'auteur » deviendra « quelques écrivains », « ce pays-ci », « ces pays-ci » (Geographica *127 r° &* Eſprit des Lois *XXVI, 6) — « Il y a des cas où l'on punit » ſe tranſforme en « on punit »* (Geographica *182 v° &* Eſprit des Lois *VI, 20) &c.*

*(b) Ainſi f° 120. En réalité le réſultat eſt boiteux puiſque Monteſquieu s'appuie ſur Lange dans l'*Eſprit des Lois *VIII, 21 & ſur Du Halde dans l'*Eſprit de Lois *XIII, II.*

(c) Il nous ſemble voir une différence d'attitude entre les remarques plus longues & plus héſitantes des extraits du P. Du Halde par exemple & les formules preſque lapidaires de la fin. Ce n'eſt pas ſeulement dû au manque de temps : la penſée de Monteſquieu s'affirme de plus en plus.

(d) Voir f° 56, 71, 118, etc. Signalons auſſi cette remarque ajoutée à l'extrait du P. Du Halde, 203 v° : « Il ſe trompe, le commerce extérieur de l'Europe augmente le commerce intérieur ».

(e) Commentaire ſur le 14ᵉ recueil des Lettres Édifiantes *in* Geographica *324 r° & v°.*

tance à des cauſes particulières & locales: cauſes religieuſes, cauſes économiques, cauſes phyſiques.



Intéreſſants pour l'analyſe des procédés de travail de Monteſquieu, les Geographica *ne le ſont pas moins, d'un point de vue plus particulier, pour l'étude de ſes théories ſur la Chine.*

Le volume pourrait preſque s'intituler Sinica *& l'on peut, grâce à lui, reconſtituer les principaux jalons de l'enquête de Monteſquieu ſur ce pays, qui joue un ſi grand rôle dans l'*Eſprit des Lois.

A quelle époque Monteſquieu a-t-il procédé à cette enquête? Nous avons vu que les Extraits du P. Du Halde pouvaient être datés de 1735-1738 & ceux des Lettres Édifiantes *de 1742-1743. Mais Monteſquieu n'analyſe pas alors toutes les* Lettres *relatives à la Chine.*

Sans doute s'intéreſſe-t-il ſurtout à celles des Lettres *ſuſceptibles de lui apporter quelque choſe de nouveau. Or il a minutieuſement dépouillé la* Deſcription *du P. Du Halde, qui dirige depuis 1711 la publication de ces* Lettres. *L'eſſentiel des renſeignements, c'eſt du P. Du Halde qu'il les tient.*

Faut-il limiter l'enquête ſur la Chine aux années 1736—1743? La découverte des Converſations avec Hoange *nous montre Monteſquieu intéreſſé aux choſes chinoiſes dès 1713, & attachant aſſez d'importance à ces notes de jeuneſſe pour les reprendre, les annoter, les compléter (a), ſans doute juſte avant de lire Du Halde, ou menant de front ces deux travaux. En 1729, il a longuement interrogé le P. Fouquet (b). Bien plus tard, en 1749, il lira le* Voyage de l'Amiral Anſon *& en 1755 il s'entretiendra encore de la Chine avec M. de Mairan (c). D'autre part, un examen attentif des* Geographica *nous laiſſe à penſer que, entre 1729 & 1736, Monteſquieu a continué à s'intéreſſer à la Chine.*

Le premier indice nous vient de la comparaiſon entre les deux

*(a) Il eſt évident que certains paſſages ſont poſtérieurs à ces converſations; tous ceux précédés du *, l'alluſion à la Hollande, ſans doute « Il faut que je remarque en paſſant », &c.*

(b) Voir Spicilège.

(c) Voir lettre à Guaſco de 1755.

comptes-rendus, l'un dans le Spicilège, *l'autre dans les* Geographica *de la pièce traduite par le Père de Prémare ſous le titre de,* L'Orphelin de la Maiſon de Tchao *(a). Or, le compte-rendu du* Spicilège *précède immédiatement un paſſage où la date 1733 eſt mentionnée; Monteſquieu a-t-il pu avoir le texte entre les mains avant 1735, date de la publication de la* Deſcription de la Chine ? *La préface à l'édition de 1755 de cette pièce, la première édition en texte ſéparé à notre connaiſſance, nous apprend comment cette pièce fut traduite en 1731 par le P. de Prémare, comment ce dernier remit le texte à MM. Du Braſſai & Du Velaer qui ſe rendaient à Paris, où ils arrivèrent en 1732, avec miſſion de le confier à Fourmont l'aîné auquel il était deſtiné. Mais ceux-ci l'envoyèrent d'abord au Père Du Halde, qui achevait alors ſon monumental ouvrage & utiliſa le manuſcrit avant de l'envoyer à Fourmont.*

Il ne ſemble donc pas matériellement impoſſible que Monteſquieu ait eu alors entre les mains le manuſcrit du P. de Prémare. Bien plus, on s'expliquerait alors & la différence de titre entre les deux comptes-rendus (chez le P. Du Halde & par ſuite dans les Geographica *il s'agit du* « Petit Orphelin... ») *& la faute d'orthographe «Plumare» du* Spicilège, *faute bien étonnante ſi la lecture avait eu lieu ſur le texte imprimé.*

Un deuxième indice nous eſt fourni par la comparaiſon entre les obſervations de Monteſquieu ſur les caractères chinois dans les Converſations avec Hoange *& celles du P. Parennin dans une lettre à M. de Mairan (24ᵉ recueil des* Lettres Édifiantes, *p. 38).*

Monteſquieu

Les états voiſins de la Chine, comme le Japon & autres, ſe ſervent des mêmes caractères, & quoique les langues ſoient différentes, ...

Les caractères chinois n'ont aucune relation avec la choſe ſignifiée... On voit par tout ce que j'ai dit que ces caractères ſont ſignificatifs d'idée & non pas de ſon.

P. Parennin

Les différentes nations qui par la ſuite ſe ſont ſervis des caractères chinois... avec les ſons de leur langue... même ſens...

Les caractères chinois ſont des figures arbitraires qui nous donnent l'idée d'une choſe, non par aucun rapport qu'ils aient avec la choſe ſignifiée, mais parce qu'on a voulu par tel ſigne ſignifier telle choſe, ſans égard avec les ſons de leur langue.

(a) Du Halde, Deſcription de la Chine, *t. III.*

La reſſemblance eſt frappante. Si nous nous reportons à l'extrait qu'il donne de cette lettre dans les Geographica, *f° 337, nous liſons : « Les caractères n'ont aucun égard au ſon avec leſquels on les prononce : *grand vice ». Il eſt ſingulier que Monteſquieu ait paſſé auſſi rapidement ſur une queſtion qui l'intéreſſait ſi vivement quelques années plus tôt ! On peut ſe demander ſi cette brièveté ne viendrait pas préciſément de ce que Monteſquieu connaiſſait déjà le paſſage en queſtion & ſon importance. On pourrait, il eſt vrai, prétendre que cette interprétation de la langue & de l'écriture chinoiſe ſoit alors une banalité : bien au contraire. Nous avons en vain cherché dans le* Dictionnaire *de Moreri & dans les* Mémoires *du P. Le Comte des affirmations du même ordre (a). C'eſt pourquoi il ſemble plauſible que Monteſquieu ait déjà eu connaiſſance de cette lettre du P. Parennin.*

Voici donc les dates des jalons connus ou ſuppoſés de l'enquête de Monteſquieu ſur la Chine :

1713	*Converſation avec Hoange*
1729	*Converſation avec Fouquet*
vers 1732—1733	*Lecture de l'*Orphelin de Tchao
vers 1730—1738	*Lecture des lettres de Parennin à Mairan*
vers 1734—1738	*Rédactions des* Converſations
vers 1735—1738	*Lecture de la* Deſcription *du P. Du Halde*
1742—1743	*Lecture des* Lettres Édifiantes
après 1749	*Lecture du* Voyage de l'Amiral Anſon
1755	*Converſation avec de Mairan*

* * *

Une étude attentive du manuſcrit de Monteſquieu prêterait à beaucoup d'autres remarques. Nous pourrions, par exemple, montrer ſa poſition dans la querelle des Rites, qui paſſionna ſes contemporains, mais ce ſerait ſortir des limites aſſignées à une introduction, où nous avons voulu ſeulement ſouligner l'intérêt hiſtorique & littéraire des notes ſi heureuſement retrouvées par M. Shackleton à La Brède.

F. WEIL.

(a) Les Converſations *ne ſont-elles d'ailleurs pas alluſion, à propos de la langue chinoiſe, aux « relations des Jéſuites » ? Un recours au texte eſt vraiſemblable.*

VI. LES VOYAGES

Le manuſcrit des Voyages, publié par Barckhauſen en 1894, appartient depuis 1939 à M. le Préſident Schuman qui a bien voulu nous autoriſer à le compulſer à loiſir, ce qui nous a permis, notamment, d'identifier les écritures & de préciſer la chronologie des rédactions. La tranſcription de Barckhauſen & ſes identifications de noms de lieux & de perſonnes conſtituent un monument de patiente érudition. Nous les avons fidèlement ſuivis, ſauf de menues variantes orthographiques & quelques rectifications ou identifications nouvelles qui nous ont été ſignalées par M. le profeſſeur Cotta, de l'Univerſité de Turin. Les admirateurs des jardins de la Brède lui ſauront gré, par exemple, de nous révéler que la « villa d'Aurein », où Monteſquieu trouva un modèle pour les embelliſſements de ſon parc, eſt la villa d'Oreno, à cinquante kilomètres au nord-eſt de Turin, qui appartient aujourd'hui au comte Gallarati Scotti, deſcendant de l'hôte de Monteſquieu. Nous avons également tiré profit du diplôme d'études de M. Lignereux ſur les Voyages à l'étranger de Monteſquieu, que ſon auteur nous a très aimablement communiqué.

Toutefois, nous n'avons retenu pour le ſecond tome de notre publication qu'une partie des notes, réunies aſſez artificiellement par Barckhauſen ſous le titre de Voyages, pour la commodité de la publication des Bibliophiles de Guyenne.

Ce que nous appelons Voyages, ce ſont les notes priſes au jour le jour par Monteſquieu, du 20 mai 1728 au 17 octobre 1729, en

Autriche, en Italie, en Allemagne, & en Hollande. Les Mémoires ſur les mines, *rédigées ultérieurement, en vue d'une communication à l'Académie de Bordeaux, une diſſertation* De la manière gothique *& les* Souvenirs de la Cour de Staniſlas Leczinſki *auront leur place dans notre tome III.*

Les textes que nous reproduiſons dans ce volume ſont matériellement tranſcrits ſur trois manuſcrits diſtincts :

1° — Des notes fragmentaires ſur le Voyage en Autriche, *ſans titre, du 20 mai au 9 juillet 1728, de la main de Monteſquieu, paginées de 245 à 260 ſur des feuillets volants, provenant de toute évidence d'un enſemble plus important aujourd'hui perdu.*

2° — Le Voyage d'Italie, d'Allemagne & de Hollande, ſans diviſions, du 12 août 1728 au 17 octobre 1729 portant ſeulement pour incipit : « *Voyage d'Italie* » *& pour* explicit : « *Fin du voyage d'Hollande.* » *Il ſe compoſe de 37 cahiers non couſus, paginés de 1 à 603, & de quelques feuillets annexes. Les pages I à 17 & 223 à 254 ſont de la main de Fitz-Patrick & le reſte, ſauf un feuillet autographe, de la main du ſecrétaire* q. *On peut donc ſituer entre 1749 & 1755 la date de la tranſcription du manuſcrit, mais cette copie ſemble être la reproduction fidèle des notes priſes au jour le jour vingt ans plus tôt, car on y trouve les gaucheries & les incorrections d'une rédaction hâtive.*

3° — Des notes ſur les muſées & les égliſes de Florence, portant le titre de « *Florence* » *& formées de deux cahiers, irrégulièrement paginés de 1 à 77, entièrement de l'écriture de Monteſquieu & manifeſtement rédigées ſur place, en 1728.*



Agé de 39 ans en 1728, Monteſquieu, qui avait vendu ſa charge de préſident au Parlement de Bordeaux trois ans plus tôt, jouiſſait d'une parfaite indépendance. Il venait d'être élu à l'Académie Françaiſe, &, avant d'entreprendre la rédaction de la grande œuvre à laquelle il voulait conſacrer ſa vie, il ſouhaitait compléter ſon information par une enquête dans les principaux pays d'Europe. Peut-être auſſi Monteſquieu penſait-il qu'un voyage où il ſerait reçu dans les Cours

faciliterait ſon entrée dans la carrière diplomatique à laquelle il ſemble avoir très ſérieuſement ſongé (a).

Au printemps 1728, une occaſion exceptionnelle de voyager dans des conditions agréables & d'être introduit dans les milieux politiques à l'étranger s'offrit à lui: Le neveu du maréchal de Berwick avec qui il était fort lié, lord Waldegrave, fut nommé ambaſſadeur à Vienne & lui propoſa une place dans ſa voiture.

Tous deux quittèrent Paris le 5 avril & c'eſt à leur arrivée à Vienne que commence le récit, avec la réception dans un rendez-vous de chaſſe de l'Empereur Charles VI, à Luxembourg. C'eſt ſeulement après l'arrivée à Veniſe, le 16 août, que les notes conſervées deviennent abondantes. Monteſquieu a très vivement ſenti le charme de Veniſe & celui des Vénitiennes. Il n'avait plus alors pour compagnon de route un ambaſſadeur, mais un amateur d'art, le chevalier Jacob, auquel il doit en partie ſon initiation artiſtique, comme il le rappelle dans le Spicilège.

Cependant la deſcription de Veniſe tient moins de place dans le carnet du voyageur que la notation de ſes converſations avec les deux grands aventuriers réfugiés dans cette ville interlope: Bonneval & Law. Le célèbre financier, qui devait mourir à Veniſe quelques mois après ſa rencontre avec Monteſquieu, lui parle bien entendu du Syſtème, contre lequel les Lettres Perſanes *s'étaient élevées avec tant de vivacité, & ſemble, ſinon le convertir à ſes théories, du moins lui inſpirer quelque indulgence. Quant à Bonneval, qui n'était pas encore entré au ſervice du Sultan en abjurant le chriſtianiſme, il abondait en anecdotes ſur le Prince Eugène, ſur Stahrenberg & ſur la Cour Impériale.*

De ſeptembre à novembre 1728, le voyageur parcourut le nord de l'Italie: Padoue, Vicence, Vérone, Milan, les Iles Borromée, Turin, Aſti, Alexandrie, Gênes, la Spezia, Piſe. Il s'arrêta, du 24 ſeptembre au 16 octobre, à Milan où il eſt accueilli & fêté par les plus grandes familles, les Borromée & les Trivulce. Il ſemble même,

(a) Voir les Lettres de Monteſquieu à l'abbé d'Olivet (mai 1728), à Richelieu (mai), à Berwick (juillet), à Chauvelin (février 1729).

d'après la correſpondance, que la princeſſe Trivulce ait pouſſé très loin l'hoſpitalité (a).

Le ſéjour à Florence dura tout le mois de décembre 1728 & la première quinzaine de janvier 1729. Les notes priſes en viſitant les galeries de tableaux & les égliſes ſont ſi nombreuſes qu'elles n'ont pas été inſérées dans le carnet de route & elles forment deux cahiers diſtincts.

Plus encore que Florence, Rome devait exercer une profonde impreſſion ſur l'eſprit de Monteſquieu, imprégné de culture claſſique. Il y vécut de janvier à juillet 1729, partageant ſon temps entre les études d'art & les plaiſirs de la ſociété, chez le cardinal de Polignac, notre ambaſſadeur, les Stuart exilés, le cardinal Alberoni, ancien miniſtre du roi d'Eſpagne.

*Il aſſiſta à la première lecture de l'*Anti-Lucrèce *& à la cérémonie de canoniſation de ſaint Jean-Népomucène. Il recueillit des anecdotes ſur la Papauté. Il viſita le palais Borghèſe & diſcuta du Bernin avec les ſculpteurs Bouchardon & Adam. C'eſt à regret, ſemble-t-il, qu'il coupa ſon ſéjour à Rome pour un rapide voyage à Naples, que l'on peut voir, dit-il, dans deux minutes, alors qu'il faut ſix mois pour viſiter Rome.*

Quant au voyage de retour, il fut très rapide: Parti de Rome le 2 juillet 1729, il arriva à la Haye dans la ſeconde quinzaine d'octobre pour s'embarquer le 31 dans le yacht de lord Cheſterfield rentrant en Angleterre. En trois mois, il avait traverſé l'Autriche & la Bavière, deſcendu le Rhin, ſéjourné en Hanovre, viſité Utrecht, Amſterdam & La Haye.

A. MASSON.

(a) Lettres de Monteſquieu à la princeſſe Trivulce, d'octobre 1728. Le prince Trivulce dut, plus tard, ſe ſéparer de ſa femme pour ſon inconduite.

P E N S É E S

PENSÉES

1 (1). — QUELQUES RÉFLEXIONS OU PENSÉES DÉTACHÉES QUE JE N'AI PAS MISES DANS MES OUVRAGES.

2 (2). — Ce font des idées que je n'ai point approfondies, & que je garde pour y penfer dans l'occafion.

3 (3). — Je me garderai bien de répondre de toutes les penfées qui font ici. Je n'ai mis là la plupart que parce que je n'ai pas eu le temps de les réfléchir, & j'y penferai quand j'en ferai ufage.

4 (1147). — La dévotion vient d'une envie de jouer quelque rôle dans le monde à quelque prix que ce foit.

5 (69). — Mon fils (*a*), vous êtes affez heureux pour n'avoir ni à rougir, ni à vous énorgueillir de votre naiffance.

[Ma naiffance eft tellement proportionnée à ma fortune que je ferois fâché que l'une ou l'autre fût plus grande.]

Vous ferez homme de robe ou d'épée. Comme vous devez rendre compte de votre état, c'eft à vous à le choifir. Dans la robe, vous trouverez plus d'indépendance et de liberté ; dans le parti de l'épée, de plus grandes efpérances.

Il vous eft permis de fouhaiter de (*b*) monter à des poftes plus éminens, parce qu'il eft permis à chaque citoyen de fouhaiter d'être en état de rendre de plus grands fervices à fa patrie. D'ail-

(*a*) Jean-Baptifte de Secondat (12 février 1716—17 juin 1735). Cf. JULES DELPIT, *Le fils de Montefquieu*, Bordeaux, 1888.

(*b*) Première rédaction : « *Il eft permis à chaque citoyen* de monter... »

leurs, une noble ambition eſt un ſentiment utile à la ſociété, lorſqu'il ſe dirige bien.

[C'eſt un grand ouvrier que celui qui a fait notre être & qui a donné à nos âmes de certaines tendances & de certains penchans.]

Comme le monde phyſique ne ſubſiſte que parce que chaque partie de la matière tend à s'éloigner du centre, auſſi le monde politique ſe ſoutient-il par (*a*) ce déſir intérieur & inquiet que chacun a de ſortir du lieu où il eſt placé. C'eſt en vain qu'une morale auſtère veut effacer les traits que le plus grand de tous les ouvriers a imprimés dans nos âmes. C'eſt à la morale, qui veut travailler ſur le cœur de l'homme, à régler ſes ſentimens, & non pas à les détruire.

6 (1714). — Nos auteurs moraux ſont preſque tous outrés : ils parlent à l'entendement pur, & non pas à cette âme à qui l'union a donné des modifications nouvelles par le moyen des ſens & de l'imagination.

7 (1774). — Ce ſont (*b*) toujours les aventuriers qui font de grandes choſes, & non pas les ſouverains des grands empires.

8 (1760). — L'invention des poſtes a produit la politique : nous ne politiquons point avec le Mogol.

9 (1762). — Cet art de la politique rend-il nos hiſtoires plus belles que celles des Romains & des Grecs ?

10 (1763). — Il y a peu de faits dans le Monde qui ne dépendent de tant de circonſtances qu'il faudroit l'éternité du Monde pour qu'elles arrivaſſent une ſeconde fois.

11 (1325). — Si les Jéſuites étoient venus avant Luther & Calvin, ils auroient été les maîtres du Monde.

12 (1460). — On pourroit peut-être dire que la raiſon pourquoi la plupart des peuples ſe donnent une ſi grande antiquité, c'eſt que, la Création ne ſe comprenant pas par l'entendement humain, ils croyoient que le Monde avoit été de tout temps.

13 (882). — Beau livre que celui d'un André cité par Athénée : *De Iis quæ falſo creduntur* (*c*).

(*a*) Première rédaction : « Par une certaine tendance à ſortir du lieu où l'on eſt placé. »

(*b*) Première rédaction : « ce *ne* font *jamais que* les... »

(*c*) Athénée, *Deipnoſophites*, VII, 90.

14 (1019). — Quand on veut abaiſſer un général, on dit qu'il eſt heureux. Mais il eſt beau que ſa fortune faſſe la fortune publique.

15 (1288). — Un courtiſan eſt ſemblable à ces plantes faites pour ramper, qui s'attachent à tout ce qu'elles trouvent.

16 (702). — Myſtère obſcur que celui de la génération ! Le microſcope qui fit voir des vers dans la ſemence des animaux féconds, & non dans les inféconds, comme les mulets, donna cours à l'opinion des vers, qui a ſes difficultés. Car : 1°. il faut que le vers porte avec lui ſon placenta : car, ſi le placenta étoit dans l'œuf, comment pourroit-on comprendre que le vers s'allât attacher à ce cordon, qui le perceroit au nombril pour faire une continuité de vaiſſeaux ; 2°. il eſt difficile de comprendre comment, y ayant un million de vers, deux trompes & deux ovaires, les enfans ne naiſſent pas ordinairement gémeaux : il faut donc qu'il n'y ait jamais, dans chaque femelle, qu'un œuf propre à être rendu fécond. [Il y a, *Journal des Sçavans*, 21 mars 1690, pluſieurs choſes curieuſes ſur ces matières.]

Il eſt bien difficile de dire pourquoi les mulets n'engendrent point, & pourquoi une jument qui a conçu d'un baudet ne peut plus concevoir d'un cheval. [La comteſſe Borromée (*a*) a eu une mule qui a engendré.]

17 (2019). — L'Angleterre eſt à peu près dans l'état le plus floriſſant où elle puiſſe être. Cependant, elle doit 53 à 54 millions ſterling, c'eſt-à-dire autant que, dans le plus haut période de ſa grandeur, elle peut devoir ſans perdre ſon crédit. Ainſi ce haut point de grandeur eſt devenu un état néceſſaire pour elle, & elle ne peut en tomber ſans être abîmée.

Pour la France, elle doit beaucoup, mais ſeulement autant que le peut comporter la décadence où elle eſt arrivée ; de manière que tous les haſards, à cet égard, ſont pour elle, comme ils ſont tous contre l'Angleterre.

L'Angleterre a beſoin de dominer pour ſe ſoutenir [et garder le gouvernement établi] ; la France, au contraire, n'a beſoin que d'un état moyen.

(*a*) Clélie Grillo, épouſe du comte Jean-Benoît Borromée.

Le commerce de l'Angleterre doit être plus odieux à la France que celui de toute autre puiſſance : car les autres puiſſances, faiſant un grand commerce avec nous, ſi elles étendent leur commerce lointain & s'enrichiſſent, nous profitons de leur opulence ; au lieu que, l'Angleterre ne commerçant preſque point avec nous, elle acquiert des richeſſes qui ſont entièrement perdues pour nous. Nous en avons le danger, ſans en pouvoir jamais ſentir l'avantage.

Les jalouſies préſentes entre l'Autriche et l'Eſpagne, d'un côté, & l'Angleterre (*a*), de l'autre, peuvent devenir, à cet égard, avantageuſes à la France, s'il pouvoit réſulter de là que les défenſes faites aux Anglois de porter leurs principales marchandiſes dans les pays de l'Empereur et de l'Eſpagne puſſent ſubſiſter après la paix [Il étoit impoſſible que cela durât] ; parce que, par là, les Anglois ſe trouveroient privés de deux grands débouchés : les pays de l'Empereur & l'Eſpagne ; en quoi, elle perdroit beaucoup plus qu'elle ne peut gagner & par la conſervation de Gibraltar, & par la ruine de la Compagnie d'Oſtende.

Ce 7 mai 1727.

18 (817). — On cherche les auteurs des anciennes fables. Ce ſont les nourrices des premiers temps & les vieillards qui amuſoient leurs petits-enfans au coin du feu. Il en eſt comme de ces contes que tout le monde ſçait, quoiqu'ils ne méritent d'être ſçus de perſonne : la beauté d'un meilleur n'étant pas ſi bien ſentie par les gens groſſiers. Moins on avoit de livres, plus on avoit de ces ſortes de traditions. Un Locman, un Pilpay (*b*), un Éſope, les ont compilés. Ils peuvent même y avoir ajouté des réflexions : car je ne ſçais choſe au Monde ſur laquelle un homme médiocrement moral ne puiſſe faire des ſpéculations.

C'eſt faire trop d'honneur aux fables que de penſer que les Orientaux les ont inventées pour dire aux princes des vérités détournées : car, ſi elles pouvoient recevoir une application particulière, on n'y gagnoit rien : car, dans ce cas, une vérité détournée

(*a*) L'alliance conclue à Vienne, le 30 avril 1725, entre l'Autriche & l'Eſpagne, contre la France, l'Angleterre & la Pruſſe, fut rompue par les préliminaires de Paris des 31 mai & 13 juin 1727.

(*b*) Locman, auteur d'un recueil de fables arabes ; Pilpay, auteur d'un recueil de fables indiennes.

ne choque pas moins qu'une directe, & fouvent même choque davantage : car il y a là deux offenfes : l'offenfe même & la penfée qu'a eue celui qui l'a faite, qu'elle trouveroit un homme affez ftupide pour la recevoir fans la fentir.

Que fi ces vérités n'étoient que générales, il étoit encore inutile de prendre le détour d'une allégorie : car je ne fçache pas qu'il y ait jamais eu de prince au Monde qui ait été choqué d'un traité de morale.

19 (1921). — Que d'abus, qui ont été introduits comme tels & tolérés comme tels, qui fe trouvent avoir été, dans la fuite, très-utiles & plus même que les loix les plus raifonnables ! Par exemple il n'y a guère d'homme de bon fens en France qui ne crie contre la vénalité des charges, & qui n'en foit fcandalifé. Cependant, fi l'on fait bien attention à l'indolence de pays voifins, chez lefquels toutes les charges fe donnent, & qu'on la compare avec notre activité & notre induftrie, on verra qu'il eft infiniment utile d'encourager dans les citoyens le défir de faire fortune, & que rien n'y contribue plus que de leur faire fentir que les richeffes leur ouvrent le chemin des honneurs (*a*). Dans tous les gouvernemens, on s'eft plaint que les gens de mérite parvenoient moins aux honneurs que les autres. Il y a bien des raifons pour cela, furtout une qui eft bien naturelle : c'eft qu'il y a beaucoup de gens qui n'ont point de mérite, et peu qui en ayent. Il y a même fouvent beaucoup de difficulté à en faire le difcernement, & à n'être pas trompé. Cela étant, il vaut toujours mieux que les gens riches, qui ont beaucoup à perdre, & qui, d'ailleurs, ont pu avoir une meilleure éducation, entrent dans les charges publiques.

20 (1765). — Que le hafard eft impérieux ! & que les vues des politiques font courtes ! — Qui auroit dit aux Huguenots, lorfqu'ils virent Henry IV fur les degrés du trône, qu'ils étoient perdus ? Qui auroit dit à Charlemagne, lorfqu'il éleva la puiffance des Papes contre celle des Empereurs grecs, les feuls ennemis qu'il eût à craindre, qu'il alloit humilier tous fes fucceffeurs ?

21 (2100). — La fecte d'Épicure a beaucoup contribué à l'éta-

(*a*) Première rédaction : « ... honneurs. *Dans tous les temps*, dans. »

bliſſement du Chriſtianiſme : car, en faiſant voir la ſtupidité du Paganiſme & les artifices des prêtres, elle laiſſoit ſans religion des gens accoutumés à un culte. Quoique les Chrétiens fuſſent ennemis mortels (témoin Lucien, (*a*) qui, épicurien ou à peu près, invective cruellement les Chrétiens), cependant, les uns & les autres étoient traités par les prêtres payens comme ennemis, comme profanes, comme athées. Ils y mettoient ſeulement cette différence qu'ils ne perſécutoient pas les Épicuriens, parce qu'ils ne briſoient point les ſtatues, & qu'ils n'avoient que du mépris, non pas de la haine, pour la religion dominante.

Lors donc que les Chrétiens attaquèrent les erreurs payennes, ce fut un grand avantage pour eux de parler la langue de la ſecte d'Épicure, &, lorſqu'ils établirent leurs dogmes, c'en fut encore un très grand de parler celle de la ſecte de Platon. Mais c'eſt gratuitement que nous avons pris le jargon d'Ariſtote, & je ne ſçache pas que nous y ayons jamais rien gagné.

22 (2101). — L'idée des faux miracles vient de notre orgueil, qui nous fait croire que nous ſommes un objet aſſez important pour que l'Être ſuprême renverſe pour nous toute la nature ; qui nous fait regarder notre nation, notre ville ou notre armée, comme plus chère à la Divinité. Ainſi nous voulons que Dieu ſoit un être partial, qui ſe déclare ſans ceſſe pour une créature contre l'autre & ſe plaît à cette eſpèce de guerre. Nous voulons qu'il entre dans nos querelles auſſi vivement que nous, & qu'il faſſe, à tous momens, des choſes dont la plus petite mettroit toute la nature en engourdiſſement (*b*). Si Joſué, qui vouloit pourſuivre les fuyards, eût demandé que Dieu arrêtât réellement le Soleil, il auroit demandé d'être anéanti lui-même : car, ſi le Soleil s'arrête réellement [Cet exemple eſt mal cité : car on ne peut guère entendre là l'Écriture qu'à la lettre.], & non pas de la manière dont on l'explique, il n'y a plus de mouvement, plus de tourbillon, plus de Soleil, plus de Terre, plus d'hommes, plus de Juifs, plus de Joſué.

(*a*) Cf. LUCIEN, *Sur la Mort de Peregrinus*, XI.

(*b*) Première rédaction : « Joſué qui *veut* pourſuivre les fuyards *veut* que Dieu *arrête* le Soleil ; *c'eſt-à-dire qu'il demande* d'être. » Cf. *Livre de Joſué*, X, 12 & 13.

23 (2122). — Les Dieux ſont également chargés du ſoin de tous les hommes ; ils ramènent les Grands à l'égalité par les malheurs.

24 (1548). — Quand Commode fit ſon cheval conſul, il ſe fit un grand affront : il ôta l'illuſion des dignités, & même de la ſienne.

25 (1909). — Ce nombre infini de choſes qu'un législateur ordonne ou défend rendent les peuples plus malheureux, & non pas plus raiſonnables. Il y a peu de choſes bonnes, peu de mauvaiſes, & une infinité d'indifférentes.

26 (1425). — Les Romains ne ſe tuoient que pour éviter un plus grand mal ; mais les Anglois ſe tuent ſans autre raiſon que celle de leur chagrin.

Les Romains devoient ſe tuer plus aiſément que les Anglois, à cauſe d'une religion qui ne laiſſoit preſque aucun compte à rendre.

Les Anglois ſont riches, ils ſont libres ; mais ils ſont tourmentés par leur eſprit (*a*). Ils ſont dans le dégoût ou dans le dédain de tout. Ils ſont réellement aſſez malheureux avec tant de ſujets de ne l'être pas.

27 (1057). — L'humilité chrétienne n'eſt pas moins un dogme de philoſophie que de religion (*b*). Elle ne ſignifie pas qu'un homme vertueux doive ſe croire plus malhonnête homme qu'un fripon, ni qu'un homme qui a du génie doive croire qu'il n'en a pas ; parce que c'eſt un jugement qu'il eſt impoſſible à l'eſprit de former. Elle conſiſte à nous faire enviſager la réalité de nos vices & les imperfections de nos vertus.

28 (1096). — Ceux qui s'attachent aux grands diſgraciés dans l'eſpérance que le retour de leur fortune fera la leur propre ſe trompent extraordinairement : car ils en ſeront oubliés ſi tôt que la faveur leur ſera revenue. Un homme qui ſort de la diſgrâce eſt charmé de trouver partout des gens qui aſpirent à ſon amitié. Il s'attache à ces amis nouveaux, qui lui donnent une image plus vive de ſa grandeur. Comme ce qui l'amuſoit dans ſa diſgrâce ne l'amuſe plus, il vous met au rang des choſes qui n'amuſent plus. Il a changé, & vous, qui n'avez point changé, vous vous dégoûtez. Cependant, il y a de l'injuſtice à vous de vouloir qu'un cœur

(*a*) Mis cela (M.), [*Eſprit des Loix*, XIX, 27, 66.].

(*b*) Voyez n° 469.

que tout cherche à remplir, ſoit auſſi à vous qu'il l'étoit [dans la ſolitude]. Au milieu du bruit d'une grande fortune, il revient à ſes anciens amis, comme il reviendroit dans une solitude. Il ſemble qu'ils lui rappellent ſa petiteſſe. Que ſi vous le faites apercevoir que vous ſentez ſon changement, il vous regarde comme un créancier incommode : il en viendra bientôt à vous diſputer la dette, &, plus il vous ôtera de ſon amitié, moins il croira vous devoir. [Voilà pour la ſource de la plupart des ingratitudes des hommes.]

29 (1102). — Le but naturel (*a*) de la vengeance eſt de réduire un homme à ce ſentiment de déſirer de ne nous avoir point offenſé. La vengeance ne mène point à ce but ; mais à celui que l'on ſeroit heureux ſi l'on pouvoit nous offenſer encore. Le pardon ramèneroit bien plus ſûrement un homme au repentir.

Il y a encore un autre plaiſir, qui eſt celui de l'honneur que l'on croit obtenir pour l'avantage que l'on a pris ſur ſon ennemi.

L'Italien qui fait faire un péché mortel à ſon ennemi avant de le tuer aime la vengeance par elle-même & indépendamment du point d'honneur : il veut que, pendant toute l'éternité, il ſe repente de l'avoir outragé.

Rien ne raccourcit plus les grands hommes que l'attention qu'ils donnent à de certains procédés perſonnels. J'en connois deux, qui y ont été entièrement inſenſibles : Céſar & le dernier duc d'Orléans. Lorſque celui-ci parvint au gouvernement, il récompenſa ſes amis & ſoulagea ſes ennemis de leurs juſtes craintes : ils ſe trouvèrent tranquilles à l'ombre de ſon autorité.

30 (549). — Le bonheur ou le malheur conſiſtent dans une certaine diſpoſition d'organes, favorable ou défavorable (*b*).

Dans une diſpoſition favorable, les accidens, comme les richeſſes, les honneurs, la ſanté, les maladies, augmentent ou diminuent le bonheur. Au contraire, dans une diſpoſition défavorable, les accidens augmentent ou diminuent le malheur.

Quand nous parlons du bonheur ou du malheur, nous nous trompons toujours ; parce que nous jugeons des conditions, & non pas des perſonnes. Une condition n'eſt jamais malheureuſe lorſ-

(*a*) Première rédaction : « Le *vrai but* de. »

(*b*) Voyez nos 33, 58, 69, 658, 819, 978 & 1181.

qu'elle plaît, &, quand nous difons qu'un homme, qui eft dans une certaine fituation, eft malheureux, cela ne veut dire autre chofe fi ce n'eft que nous ferions malheureux fi, avec les organes que nous avons, nous étions en fa place.

Retranchons donc du nombre des malheureux tous les gens qui ne font pas de la Cour, quoiqu'un courtifan les regarde comme les plus infortunés de l'Efpèce humaine [on dit que tout le monde fe croit malheureux. Il me femble, au contraire, que tout le monde fe croit heureux. Le courtifan croit qu'il n'y a que lui qui vive]. Retranchons en tous ceux qui habitent les provinces, quoique ceux qui vivent dans la capitale les regardent comme des êtres qui végètent. Retranchons en les philofophes, quoiqu'ils ne vivent pas dans le bruit du monde, & les gens du monde, quoiqu'ils ne vivent pas dans la retraite.

Otons, de même, du nombre des gens heureux, les grands, quoiqu'ils foyent chargés de titres, les financiers, quoiqu'ils foyent riches, les gens de robe, quoiqu'ils foyent fiers, les gens de guerre, quoiqu'ils parlent fouvent d'eux-mêmes, les jeunes gens, quoiqu'on croye qu'ils ont des bonnes fortunes, les femmes, quoiqu'on les cajole, enfin les ecclésiaftiques, quoiqu'ils puiffent obtenir de la réputation par leur opiniâtreté, ou des dignités par leur ignorance. Les vrais délices ne font pas toujours dans le cœur des roix; mais ils peuvent aifément y être.

Ce que je dis ne fçauroit guère être difputé. Cependant, fi cela eft vrai, que deviendront toutes les réflexions morales, anciennes & modernes ? On ne s'eft guère jamais trompé plus groffièrement que lorfqu'on a voulu réduire en fyftème les fentimens des hommes, &, fans contredit, la plus mauvaife copie de l'homme eft celle qui fe trouve dans les livres, qui font un amas de propofitions générales, prefque toujours fausses. [Voyez les galériens fort gais. Allez, après cela, chercher un cordon bleu pour votre bonheur.] (*a*)

Un malheureux auteur, qui ne fe fent pas propre aux plaifirs, qui eft accablé de trifteffe & de dégoûts, qui, par fa fortune, ne

(*a*) A rapprocher du n° 31.

peut pas jouir des commodités de la vie, ou, par ſon eſprit, de celles de ſa fortune, a, cependant, l'orgueil de prétendre être heureux & s'étourdit des mots de ſouverain bien, de préjugés de l'enfance, & d'empire ſur les paſſions.

Il y a deux ſortes de gens malheureux.

Les uns ont une certaine défaillance d'âme, qui fait que rien ne la remue. Elle n'a pas la force de rien déſirer, & tout ce qui la touche n'excite que des ſentimens ſourds. Le propriétaire de cette âme eſt toujours dans la langueur ; la vie lui eſt à charge ; tous ſes momens lui pèſent. Il n'aime pas la vie ; mais il craint la mort.

L'autre eſpèce de gens malheureux, oppoſée à ceux-ci, eſt de ceux qui déſirent impatiemment tout ce qu'ils ne peuvent pas avoir, & qui ſèchent ſur l'eſpérance d'un bien qui recule toujours.

Je ne parle ici que d'une frénéſie de l'âme, & non pas d'un ſimple mouvement. Ainſi un homme n'eſt pas malheureux parce qu'il a de l'ambition [J'ai mis quelque part, dans ce volume, combien l'ambition donne de plaiſirs.] ; mais parce qu'il en eſt dévoré. Et même un tel homme a preſque toujours les organes tellement conſtruits qu'il ſeroit malheureux tout de même, ſi, par quelque haſard, l'ambition, c'eſt-à-dire le déſir de faire de grandes choſes, n'avoit pu lui entrer dans la tête.

Mais le ſimple déſir de faire fortune, bien loin de nous rendre malheureux, eſt, au contraire, un jeu qui nous égaye par mille eſpérances. Mille routes paroiſſent nous y conduire, &, à peine l'une ſe trouve-t-elle fermée, que l'autre ſemble s'ouvrir.

Il y a auſſi deux ſortes de gens heureux.

Les uns ſont vivement excités par des objets acceſſibles à leur âme et qu'ils peuvent facilement acquérir [la chaſſe, le jeu qu'on peut ſupporter]. Ils déſirent vivement ; ils eſpèrent, ils jouiſſent, & bientôt ils recommencent à déſirer.

Les autres ont leur machine tellement conſtruite qu'elle eſt doucement & continuellement ébranlée. Elle eſt entretenue, & non pas agitée ; une lecture, une converſation leur ſuffit.

Il me ſemble que la nature a travaillé pour des ingrats : nous ſommes heureux, & nos diſcours ſont tels qu'il ſemble que nous ne le ſoupçonnions pas. Cependant, nous trouvons partout des

plaiſirs : ils ſont attachés à notre être, & les peines ne ſont que des accidens. Les objets ſemblent partout préparés pour nos plaiſirs ; lorſque le ſommeil nous appelle, les ténèbres nous plaiſent ; &, lorſque nous nous éveillons, la lumière du jour nous ravit. La nature eſt parée de mille couleurs ; nos oreilles ſont flattées par les ſons ; les mets ont des goûts agréables ; &, comme ſi ce n'étoit pas aſſez du bonheur de l'exiſtence, il faut encore que notre machine ait beſoin d'être réparée ſans ceſſe pour nos plaiſirs.

Notre âme, qui a la faculté de recevoir par les organes des ſentimens agréables ou douloureux, a l'induſtrie de ſe procurer les uns & d'en écarter les autres. &, en cela, l'art supplée ſans ceſſe à la nature. Ainſi nous corrigeons ſans ceſſe les objets extérieurs : nous en ôtons ce qui nous pourroit nuire, & y ajoutons ce qui peut les rendre agréables.

Il y a plus. C'eſt que les peines des ſens nous ramènent néceſſairement aux plaiſirs. Je vous défie de faire jeûner un anachorète ſans donner, en même temps, un nouveau goût à ſes légumes. Il n'y a même que les peines vives qui puiſſent nous bleſſer. Les peines modérées ſont très-près des plaiſirs, &, au moins, elles ne nous ôtent point celui d'exiſter. Quant aux peines de l'eſprit, elles ne ſçauroient être comparées avec les ſatiſfactions que notre orgueil perpétuel nous donne, & il y a très-peu de quarts d'heure où nous ne ſoyons, à quelque égard, contens de nous. L'orgueil eſt un miroir toujours favorable : il diminue nos défauts, augmente nos vertus ; c'eſt un nouveau ſens de l'âme, qui lui donne à tous les inſtans des ſatiſfactions nouvelles. Les paſſions agréables nous ſervent bien plus exactement que les triſtes. Si nous craignons des choſes qui n'arriveront pas, nous en eſpérons un bien plus grand nombre qui n'arriveront pas. Auſſi ce ſont autant de quarts d'heure heureux de gagnés. Une femme eſpéra hier qu'elle ſe feroit un amant. Si elle ne réuſſit pas, elle eſpère qu'un autre, qu'elle a vu, prendra la place ; & ainſi elle paſſe ſa vie à eſpérer. Comme nous paſſons plus notre vie dans l'eſpérance que dans la poſſeſſion, nos eſpérances ſont bien autrement multipliées que les craintes. Tout ceci eſt une affaire de calcul, &, par là, il eſt facile de voir combien ce qui eſt pour nous va au-delà de ce qui eſt contre.

31 (550). — Que ſi les peines nous diſtrayent des plaiſirs, les plaiſirs ne nous diſtrayent-ils pas des peines ? Le moindre objet qui agira ſur les ſens eſt capable de nous ôter les penſées d'ambition les plus dévorantes.

Il faudroit convaincre les hommes du bonheur qu'ils ignorent, lors même qu'ils en jouiſſent. [J'ai vu les galères de Livourne & de Veniſe; je n'y ai pas vu un ſeul homme triſte — cherchez à préſent à vous mettre en écharpe un morceau de ruban bleu pour être heureux.]

32 (1802). — Le ſeul avantage qu'un peuple libre ait ſur un autre, c'eſt la ſécurité où chacun eſt que le caprice d'un ſeul ne lui ôtera point ſes biens ou ſa vie (*a*). Un peuple ſoumis, qui auroit cette ſécurité-là, bien ou mal fondée, ſeroit auſſi heureux qu'un peuple libre, les mœurs d'ailleurs égales: car les mœurs contribuent encore plus au bonheur d'un peuple que les loix.

Cette ſécurité de ſon état n'eſt pas plus grande en Angleterre qu'en France, & elle n'étoit guère plus grande dans quelques anciennes républiques grecques, qui, comme dit Thucydide, étoient diviſées en deux factions (*b*). Or, la liberté faiſant ſouvent naître dans un État deux factions, la faction ſupérieure ſe ſert ſans pitié de ſes avantages. Une faction qui domine n'eſt pas moins terrible qu'un prince en colère. Combien avons-nous vu de particuliers, dans les derniers troubles d'Angleterre, perdre leur vie ou leurs biens ! Il ne ſert de rien de dire qu'on n'a qu'à ſe tenir neutre. Car qui peut être ſage quand tout le monde eſt fou ? Sans compter que l'homme modéré eſt haï des deux partis. D'ailleurs, dans les États libres, le menu peuple eſt ordinairement inſolent. On a beau faire, il n'y a guère d'heure dans le jour où un honnête homme n'ait affaire avec le bas peuple, &, quelque grand ſeigneur que l'on ſoit, on y aboutit toujours. Au reſte, je compte pour très-peu de choſe le bonheur de diſputer avec fureur ſur les affaires d'État, & de ne dire jamais cent mots ſans prononcer celui de *liberté*, ni le privilège de haïr la moitié de ſes citoyens.

(*a*) [Mis dans mes *Penſées morales*.] (M.)

(*b*) Première rédaction: «... état *eſt beaucoup moindre* en Angleterre qu'en France, & elle *étoit, de même, moindre dans les* anciennes républiques grecques *& d'Italie: car* la liberté, *pour ne parler que de l'Angleterre,* faiſant... »

33 (1008). — Qui ſont les gens heureux ? Les Dieux le ſçavent : car ils voyent le cœur des philoſophes, celui des rois & celui des bergers.

34 (1515). — Les Athéniens ſoumettoient à leur empire les peuples vaincus ; les Lacédémoniens leur donnoient leurs loix & leur liberté. Ceux-ci faiſoient comme Hercule et Théſée ; ceux-là, comme firent depuis Philippe et Alexandre. [Les peuples d'Athènes étoient plus grands ; celui de Lacédémone, plus magnanime.] Choſe merveilleuſe ! il n'y avoit pas plus d'ambition à Sparte qu'à Capoue, qu'à Crotone, qu'à Sybaris.

35 (1319). — *Les Théologiens.* — Ils aiment mieux un nouvel article de croyance qu'un million de Chrétiens, &, pourvu qu'ils gagnent un article de symbole (*a*), ils ne s'embarraſſent pas de perdre des fidèles.

Un tyran avoit un lit de fer où il meſuroit tout le monde. Il faiſoit couper les pieds à ceux qui étoient plus grands, & étendre ceux qui l'étoient moins. Mais ceux-ci vont plus loin : car, pour tourmenter davantage, tantôt ils augmentent le lit, & tantôt ils le diminuent.

36 (1503). — *Les Carthaginois, leur Fortune et leur Humiliation subite* (*b*). — De grandes richeſſes, & point de vertu militaire ; de mauvaiſes armées, mais qu'ils réparoient aiſément.

Leur foibleſſe venoit de ce que leurs grandes forces n'étoient point dans le centre de leur puiſſance. Vice intérieur.

1°. Les villes d'Afrique n'étoient point ceintes de murs.

2°. Ils avoient des voiſins peu affectionnés, & qui les abandonnoient lorſqu'ils pouvoient le faire ſans péril ; &, pour lors, les ennemis du dehors & du dedans joints enſemble les mettoient à deux doigts de leur perte.

3°. Leurs imprudences continuelles : ils envoyent la moitié d'une armée en exil ; ils puniſſent leurs généraux de leurs malheurs, de manière qu'ils ſongeoient plus à ſe défendre contre les citoyens que contre les ennemis.

4°. Leurs diviſions funestes.

(*a*) Première rédaction : « *foi.* »
(*b*) J'ai mis cela dans les *Conſidérations ſur la République romaine* (M.), IV.

5°. La mauvaiſe adminiſtration.

6°. La fureur des conquêtes lointaines : Carthage ſonge à conquérir la Sicile, l'Italie et la Sardaigne, pendant qu'elle paye un tribut aux Africains.

Auſſi tous ceux qui débarquèrent en Afrique les mirent-ils au déſeſpoir : Agathocle, Regulus & Scipion.

Chaleur africaine. Domination peſante. Carthaginois haïs comme étrangers.

37 (1518). — Les Grecs avoient un grand talent pour ſe faire valoir. Il n'y avoit rien de bien merveilleux dans la guerre contre Xerxès. Ce prince fait bâtir un pont de bateaux ſur l'Helleſpont : choſe peu difficile. Il y fait paſſer ſon armée. Les Lacédémoniens ſe ſaiſiſſent du paſſage des Thermopyles, où le nombre ne pouvoit donner de l'avantage qu'à la longue. Les Lacédémoniens ſont exterminés; le reſte des troupes grecques eſt battu et ſe retire. Xerxès paſſe, conquiert preſque toute la Grèce. Tous ſes avantages s'évanouiſſent par la bataille qu'il perd ſur mer, où il y avoit peu d'inégalité. Il fallut mourir de faim, n'étant plus maître de la mer. Il ſe retire avec la plus grande partie de ſon armée et laiſſe Mardonius pour conſerver ſes conquêtes. Le combat ſe donne. Il eſt diſputé. Les Perſes ſont défaits & ſont chaſſés de la Grèce.

Voilà, aux déclamations près, ce qui réſulte des hiſtoires grecques, ce qui fait une guerre ſemblable à mille autres ; de laquelle on peut ſeulement conclure qu'une puiſſance maritime ne ſe détruit guère que par une autre puiſſance maritime ſupérieure, & que c'est une grande témérité d'expoſer contre elle une armée de terre, ſi l'on n'eſt pas maître abſolu de la mer.

Quant à l'hiſtoire d'Alexandre, quoique la conquête ſoit vraye, il n'y a point d'homme de bon ſens qui ne la voye, dans preſque toutes les circonſtances, groſſièrement fauſſe.

Des gens qui avoient la fureur de faire imiter à leur prince Hercule et Bacchus imaginoient des aventures qui y cadraſſent. Mais le monde du temps d'Alexandre n'étoit pas fait comme du temps d'Hercule.

38 (1711). — Les peuples de ce continent de l'Amérique qui eſt entre le pays eſpagnol & anglois nous donnent l'idée de ce qu'é-

toient les premiers hommes, avant l'établiſſement des grandes ſociétés & la culture des terres.

Les peuples chaſſeurs ſont ordinairement anthropophages. Ils ſont ſouvent expoſés à la faim. D'ailleurs, comme ils ne ſe nourriſſent que de viande, ils n'ont pas plus d'horreur pour un homme qu'ils ont pris, que pour une bête qu'ils ont tuée.

39 (787). — Qui diroit que le ſtylocératohyoïdien ſoit un petit muſcle qui ne ſert (lui dixième) qu'à remuer un très petit os ? Un nom ſi grand & ſi grec ne ſemble-t-il pas promettre un agent qui remueroit toute notre machine ? Et je ſuis perſuadé que, quant aux vaiſſeaux omphaloméſentériques, un ſimple petit monoſyllabe auroit pu remplir avec honneur toutes les fonctions de ce magnifique terme.

40 (1716). — Ceux qui, par les vertus & les connoiſſances qu'ils acquièrent, perfectionnent leur âme reſſemblent à ces hommes de la Fable qui perdoient tout ce qu'ils avoient de mortel en ſe nourriſſant d'ambroiſie. Mais ceux qui ne fondent l'excellence de leur être que ſur les qualités extérieures ſont comme ces Titans qui croyoient être des Dieux parce qu'ils avoient de grands corps.

41 (1461). — Voici comme il me paroît qu'on a raccourci les temps, & comment la différence du calcul des Septante d'avec celui du texte hébreu s'eſt introduite.

Lors de la venue de Jéſus-Chriſt, & longtemps après, il y avoit une tradition que le monde ne devoit durer que ſix mille ans. Lorſque Jéſus-Chriſt vint au monde, on comptoit que la fin du monde étoit proche ; c'eſt-à-dire que les ſix mille ans étoient fort avancés. C'eſt ce qui a fait parler à ſaint Paul (*a*) de la conſommation des ſiècles, des derniers temps. Saint Barnabé ſuit la même idée dans l'épître qu'on lui attribue. Selon Tertullien, on faiſoit des prières publiques pour reculer cette fin du Monde : « *Oremus etiam pro Imperatoribus, pro ſtatu ſæculi, pro rerum quiete, pro mora finis.* »

Dans le IIIe ſiècle, comme cette fin n'arrivoit pas, & que perſonne ne vouloit qu'elle arrivât ſitôt, on ne compta que cinq mille cinq cens ans, & c'eſt la chronique de Jules Africain (*b*).

(*a*) Saint Paul, *Ire Epître aux Corinthiens*, I, 8 ; VII, 29.

(*b*) Sextus Julius Africanus, auteur d'une *Chronographie*.

Dans le ve siècle, il fallut reculer encore, perſonne ne voulant voir cette fin du Monde ; de manière qu'on ne mit plus que cinq mille deux cens ans.

Lactance, ſuivant le calcul de Jules Africain, & ſur la penſée que le monde ne devoit durer que ſix mille ans, écrivant l'an 320, dit que le monde ne devoit durer encore que deux cens ans (*a*).

Enfin, comme le temps preſcrit ſe paſſoit, il fallut reculer encore & ne mettre, juſqu'à la venue de Jéſus-Chriſt, que quatre mille ans ; &, vers la fin du VIIe ſiècle, on trouve, dans le Talmud, la tradition de la maiſon d'Hélie, qui porte que le Monde doit durer ſix mille ans : deux mille ans d'inanité ; deux mille ans ſous la Loi ; deux mille ans ſous le Meſſie ; ce qui donne bien du temps avant que les ſix mille ans ne ſoyent finis.

On voit donc qu'à meſure que le temps depuis Jéſus-Chriſt augmentoit, il falloit que le temps avant Jéſus-Chriſt diminuât. Remarquez que les retranchemens ont été faits fort à l'aiſe, parce qu'ils ont été faits ſur des temps vides. Remarquez auſſi combien cette diviſion de la durée du Monde de deux mille ans en deux mille ans eſt bien ajuſtée.

Nota que c'eſt la lecture de l'extrait de la *Défenſe de l'Antiquité des Temps*, de la *Bibliothèque univerſelle* (page 104, tome XXIV, février an 1693 (*b*), qui m'a donné occaſion de produire cette idée. [Voyez ma remarque, avec un aſtériſque, ſur le raccourciſſement des temps. Elle eſt (je crois) à l'occaſion de la chronologie perſe ou arabe ; où l'on met (je crois) Abraham & enſuite David. Voyez donc ou l'extrait de l'Alcoran, ou de Chardin ou de Hyde (*c*). Voyez auſſi mon extrait de Juſtin (livre 36, p. 65). L'hiſtoire de Joſeph y eſt rapportée avec aſſez d'exactitude. Il dit que Moïſe fut ſon fils : preuve que l'ignorance de l'hiſtoire fait plutôt l'effet d'abréger les temps que de les allonger (*d*).]

42 (1269). — *Les Eſpagnoles.* — Le pays d'Eſpagne eſt chaud,

(*a*) Lactance, *Inſtitutions divines*, VII, 25.

(*b*) Compte-rendu de la *Défenſe de l'Antiquité des tems...* Par Dom Paul Peznon, religieux de l'Abbaye de Prieres... — A Paris, chez Jean Boudot, 1691.

(*c*) Thomas Hyde (1636—1703), orientaliſte anglais.

(*d*) Voyez n° 206.

& les femmes ſont laides. Le climat eſt fait en faveur des femmes. Mais les femmes ſont faites contre le climat.

43 (1397). — Ce que c'eſt que les choſes qui ſont chez nous les diſtinctions les plus perſonnelles ! Le relâchement de deux ou trois fibres auroit pu rendre Made de Mazarin (*a*) une femme très-dégoûtante.

44 (687). — Voyez le XXXIIIe *Journal des Sçavans* de l'an 1720, in-4°, page 516 (*b*), où on fait la deſcription des différens lits & couches de terre qui ſe trouvent dans le territoire de Modène, au nombre de ſept ou huit, & une ville à 14 pieds, &, à 50 pieds, un fleuve ſouterrain, dont on entend le bruit. Quand on creuſe juſqu'au lit de ſable, un peu trop bas, ſouvent il pénètre ce ſable, &, au grand danger des ouvriers, il remplit l'excavation & va juſqu'au toit des maiſons voiſines. Je crois qu'il pourroit ſe faire que ce fleuve ſouterrain, enflé par quelque accident, ſe ſoit fait, de temps en temps, quelques ouvertures, par où les eaux ayent paſſé, ſe ſoyent élevées, & couvert le pays, & fait ſucceſſivement les nouvelles couches : ſes eaux ſe retirant ou le paſſage ſe bouchant, lorſque la cauſe qui faiſoit enfler les eaux ſouterraines a ceſſé. [Non. Le terrain s'eſt affaiſſé. Voyez mon itinéraire ſur Viterbe ou après. — Voyez là-deſſus mon extrait : Bernardi Ramazini, *De fontium mutinenſium admiranda scaturigine.*]

45 (1976). — Les richeſſes conſiſtent en fonds de terre ou en effets mobiliers (*c*). Les fonds de terre ſont ordinairement poſſédés par les regnicoles : chaque État ayant des loix qui dégoûtent les étrangers de l'acquiſition de ſes terres. Ainſi ces ſortes de richeſſes appartiennent à chaque État en particulier. Pour les effets mobiliers, tels que ſont l'argent, les billets, lettres de change ou actions ſur les compagnies, toutes les marchandiſes, ils ſont en commun au monde entier, qui, par ce rapport, ne compte qu'un État, dont les autres États ſont les membres. L'État qui poſſède le plus de ces effets mobiliers du monde eſt le plus riche ; la Hollande et l'Angleterre en ont une immenſe quantité. Chaque État en acquiert par

(*a*) Hortenſe, ducheſſe de Mazarin (1646—1699).

(*b*) D'après les *Viaggi per l'Italia, Francia, & Germania,* di Niccolo Madriſio. Veniſe, 1718.

(*c*) Mis dans les *Loix* (M.), XX, 23.

ſes denrées, par le travail de ſes ouvriers, par ſon induſtrie, par ſes découvertes, par le haſard même, & l'avarice des nations ſe diſpute les meubles de l'univers. Il ſe peut trouver un État ſi malheureux que, non ſeulement il ſera privé de tous les effets des autres États, mais auſſi de preſque tous les ſiens mêmes ; de manière que les propriétaires des fonds de terre ne feront que les colonies des étrangers. Cet État ſera miſérable, manquant de tout & étant privé de tous les moyens pour acquérir. Il peut arriver quelquefois que des États où le commerce fleurit voyent, pour quelque temps, leur argent s'évanouir. Mais il revient auſſitôt, parce que les pays qui, par quelque raiſon d'intérêt l'ont pris, le doivent & ſont obligés de le rendre. Mais, dans les pays dont nous parlons, l'argent ne revient jamais, parce que ceux qui le prennent ne leur doivent rien.

46 (2192). — Il ne faut pas s'étonner que toutes les religions fauſſes ayent toujours eu quelque choſe de puéril (*a*) ou d'abſurde. Il y a cette différence entre les religions & les ſciences humaines que les religions viennent du peuple de la première main & paſſent de là aux gens éclairés, [qui les rédigent en ſyſtème] ; au lieu que les ſciences naiſſent chez les gens éclairés, d'où elles ſe peuvent répandre dans le peuple.

47 (1197). — *Ennuyeux.* — Il y en a de bien des eſpèces. Les uns ſont ſi uniformes dans leurs converſations que rien n'en ſort jamais. D'autres ſont ſi pareſſeux qu'ils laiſſent tomber tout ; en vain, on ſe fatigue à faire revivre la converſation : on leur jette des propos, ils les abandonnent tous. D'autres nous font aller dans le vide, *trahunt per inania.*

48 (1528). — Il étoit permis à Rome à tout le monde d'accuſer ceux qui étoient ſoupçonnés de vouloir opprimer la liberté de la République (*b*). Mais, comme toutes ces accuſations ne produiſoient que des débats, elles ne faiſoient qu'augmenter la diviſion, armer les principales familles les unes contre les autres, & les remèdes contre les factions naiſſantes étoient bien longs, puiſqu'on

(*a*) Première rédaction : « quelque choſe de *bas*... »

(*b*) J'ai mis cela dans ce que j'ai fait ſur la *République romaine* (M.).

n'avoit recours qu'aux harangues. — A Venife, au contraire, le Confeil des Dix étouffe, non pas feulement les factions, mais les inquiétudes. — C'eft une grande prudence que celle des Vénitiens, de ne réunir jamais, dans une même perfonne, les honneurs & la puiffance.

49 (1507). — [Annibal, par une trop longue guerre, aguerrit les Romains. Il fe preffa trop d'attaquer Sagonte; il falloit auparavant confirmer fa puiffance en Espagne.

Rome, qui avoit seule une guerre continuelle, vainquit toutes les républiques, les unes après les autres. Elle vainquit enfuite les rois par le moyen des rois : Philippe, avec le fecours d'Attale, & Antiochus, avec le fecours d'Attale & de Philippe.]

50 (793). — *Plagiaire.* — Avec très-peu d'efprit, on peut faire cette objection-là.

Grâce aux petits génies, il n'y a plus d'auteurs originaux. Il n'y a pas jufqu'à Defcartes qui n'ait tiré toute fa philofophie des Anciens. Ils trouvent la doctrine de la circulation du fang dans Hippocrate, [&, fi les calculs différentiel et intégral ne fe fauvoient par leur fublimité de la petiteffe de ces gens-là, ils le trouveroient tout entier dans Euclide]. Et que deviendroient les commentateurs fans ce privilège ? Ils ne pourroient pas dire : « Horace a dit ceci... — Ce paffage fe rapporte à un autre de Théocrite, où il eft dit... : Je m'engage de trouver dans Cardan (*a*) les penfées de quelque auteur que ce foit, même le moins fubtil. »

On doit rendre aux auteurs qui nous ont paru originaux dans plufieurs endroits de leurs ouvrages, cette juftice qu'ils ne fe font pas abaiffés jufques à defcendre à la qualité de copiftes.

51 (1905). — Il y a trois tribunaux qui ne font prefque jamais d'accord (*b*) : celui des loix; celui de l'honneur; celui de la Religion.

52 (1183). — *Gens finguliers.* — Il y a des gens fi bizarres que ce font les grotefques de notre efpèce.

[Leur efprit décline généralement de tous les efprits.]

(*a*) Jérôme Cardan (1501—1576), publia le *De Subtilitate* à Nuremberg, en 1550.

(*b*) Première rédaction : « tribunaux *contraires les uns aux autres...* »

Dès qu'un homme penſe, & qu'il a un caractère, on dit : « C'eſt un homme ſingulier. »

La plupart des gens ſe reſſemblent en ce qu'ils ne penſent point : échos éternels, qui n'ont jamais rien dit & ont toujours répété ; artiſans groſſiers des idées des autres.

Il faut que la ſingularité conſiſte dans une manière fine de penſer qui a échappé aux autres : car un homme qui ne ſçauroit ſe diſtinguer que par une chauſſure particulière ſeroit un ſot par tout pays.

Les penſées & les actions d'un homme ſingulier lui ſont tellement propres qu'un autre homme ne pourroit jamais les employer ſans ſe démentir.

53 (1244). — *Pareſſe.* — « Valet de la Société ! — Eh ! qu'eſt-ce que tu as de mieux à faire ? » J'excuſerois (*a*) plutôt la pareſſe des moines, qui ne s'occupent que de l'éternité. Mais celle qui n'a aucun objet ne ſert qu'à rendre un homme malheureux.

54 (2193). — L'entêtement pour l'aſtrologie eſt une orgueilleuſe extravagance. Nous croyons que nos actions ſont aſſez importantes pour mériter d'être écrites dans le grand-livre du Ciel. Et il n'y a pas juſqu'au plus miſérable artiſan qui ne croye que les corps immenſes & lumineux qui roulent ſur ſa tête ne ſont faits que pour annoncer à l'Univers l'heure où il ſortira de ſa boutique (*ou bien :* que, dans une heure, il ſortira de ſa boutique).

55 (1336). — Les Jéſuites & les Janſéniſtes vont porter leurs querelles juſques à la Chine.

56 (1398). — En France, ce ne ſont pas les noms nobles, mais les noms connus, qui donnent du relief : une célèbre catin ou une célèbre joueuſe honore ſa maiſon en la mettant du nombre des maiſons connues.

57 (2083). — Quand l'immortalité de l'âme (*b*) ſeroit une erreur, je ſerois très-fâché de ne la pas croire. Je ne ſçais comment penſent les athées. [J'avoue que je ne ſuis point ſi humble que les athées.] Mais, pour moi, je ne veux point troquer [& je n'irai point troquer] l'idée de mon immortalité contre celle de la béatitude d'un jour. Je ſuis très-charmé de me croire immortel comme Dieu

(*a*) Première rédaction : « *J'excuſe* la pareſſe... »

(*b*) J'ai mis cela dans mes *Penſées morales* (M.).

même. Indépendamment des vérités révélées, des idées métaphyſiques me donnent une très-forte eſpérance de mon bonheur éternel, à laquelle je ne voudrois pas renoncer.

58 (996). — Quoi que j'aye dit du bonheur fondé ſur la machine, je ne dis pas pour cela que notre âme ne puiſſe auſſi contribuer à notre bonheur par le pli qu'elle ſe donne. La raiſon en eſt que, la plupart des douleurs étant beaucoup augmentées par l'imagination (ce qui paroît bien clairement dans les femmes & dans les enfans, qui ſe déſolent pour les moindres peines & les moindres chagrins), elles ſont, d'ailleurs, beaucoup augmentées par la crainte des ſuites. Or, on peut accoutumer ſon âme à examiner les choſes telles qu'elles ſont. On ne vaincra point ſon imagination : car cela eſt impoſſible; mais on en diminuera les accès. Une des conſidérations des plus efficaces pour nous endurcir ſur nos malheurs, ce ſont les conſidérations de l'immenſité des choſes & de la petiteſſe de la ſphère où nous vivons. Comme ce ſont des choſes que la philoſophie nous prouve par les ſens mêmes, nous en ſommes beaucoup plus touchés que lorſqu'elles nous ſont prouvées par des raiſonnemens théologiques & moraux, leſquels ne vont qu'à l'eſprit pur.

59 (1263). — Il n'y a pas deux cens ans que les femmes françoiſes s'aviſèrent de prendre des caleçons. Elles ſe défirent bientôt de cet obſtacle.

60 (1930). — Dès que la pluralité des femmes eſt défendue, que le divorce avec une ſeule eſt auſſi défendu (*a*), il faut néceſſairement défendre le concubinage. Car qui auroit voulu ſe marier ſi le concubinage eût été permis (*b*)?

61 (1037). — Nous ne faiſons jamais de retours déſagréables ſur nous-mêmes que la vanité ne faſſe auſſitôt diverſion : nous nous regardons d'abord par un autre côté. [Et nous cherchons à nous dédommager par quelque endroit.] (*c*)

62. — [L'envie eſt ordinairement plus ſenſible à la gloire

(*a*) Première rédaction : « défendu *parmi les Chrétiens, la Religion a dû défendre* le concubinage. »

(*b*) Mis dans les *Loix* (M.), XXIII, 6.

(*c*) Biffé.

qu'à la honte : c'eft que dans l'une la vanité groffit les chofes & qu'elle les diminue dans l'autre (*a*).]

63 (1724). — La pudeur fied bien à tout le monde ; mais il faut fçavoir la vaincre & jamais la perdre. — [Tout homme doit être poli ; mais auffi il doit être libre.]

64 (2077). — Les théologiens foutiennent qu'il n'y a point d'athées de fentiment. Mais peut-on juger de ce qui fe paffe dans le cœur de tous les hommes ? L'exiftence de Dieu n'eft pas une vérité plus claire que celles-ci : l'homme eft compofé de deux fubftances ; l'âme eft fpirituelle. Cependant, il y a des nations entières qui doutent de ces deux vérités. C'eft que notre fentiment intérieur n'eft pas le leur, & que l'éducation l'a détruit. Il eft vrai que ce font des vérités claires ; mais il y a des aveugles. Ce font des fentimens naturels ; mais il y a des gens qui ne fentent point.

65 (899). — Saint-Evremond parle en françois comme faint Auguftin parloit en latin : en les lifant, on fe fatigue de voir toujours combattre des mots & de trouver toujours leur efprit enfermé dans les bornes d'une antithèfe.

66 (2094). — Les Pythagoriciens fe cachoient toujours derrière leur maître. « *Ipfe dixit* », difoient-ils. Mais *Ipfe dixit* (*b*) eft toujours une fottife.

67 (1457). — S'il n'y avoit point de temps avant la Création, il s'enfuivroit néceffairement que le monde feroit auffi ancien que Dieu & lui feroit coéternel.

68 (920). — Nous n'avons point d'auteur tragique qui donne à l'âme de plus grands mouvemens que Crébillon (*c*) ; qui nous arrache plus à nous-mêmes ; qui nous rempliffe plus de la vapeur du Dieu qui l'agite. Il vous fait entrer dans le tranfport des Bacchantes. On ne fçauroit juger fon ouvrage, parce qu'il commence par troubler cette partie de l'âme qui réfléchit. [C'eft le véritable tragique de nos jours, parce qu'il excite (le feul qui fçache exciter) la véritable paffion de la tragédie, qui eft la terreur.] (*d*)

69 (997). — Former toujours de nouveaux défirs & les fatif-

(*a*) Biffé.

(*b*) Première rédaction : « Mais, *quant à moi, Ipse.* »

(*c*) Profper Jolyot de Crébillon (1674—1762).

(*d*) Biffé.

faire à mefure qu'on les forme, c'eft le comble de la félicité. L'âme ne refte pas affez sur fes inquiétudes pour les reffentir, ni fur la jouiffance pour s'en dégoûter. Ses mouvemens font auffi doux que fon repos eft animé ; ce qui l'empêche de tomber dans cette langueur qui nous abat & femble nous prédire notre anéantiffement.

70 (1186). — La plupart des hommes qu'on appelle *fots* ne le font que relativement.

71 (1239). — Le monde eft rempli de gens que, comme le Janus de la Fable, on peignoit avec deux vifages.

72 (2101). — Les Stoïciens croyoient que le monde devoit périr par le feu. Ainfi les efprits furent préparés à écouter cette prophétie de Jéfus-Chrift, qui a prédit que la fin du Monde arriveroit de cette façon.

73 (1116). — L'avare aime l'argent par lui-même, non pas à caufe des utilités qu'il en retire. Cela s'appelle *appetere malum qua malum.*

74. — [On peut dans le monde avoir de la politeffe en confervant fa liberté.] (*a*)

75 (1663). — Quand Élifabeth donna des juges à Marie Stuart, elle affoiblit, dans l'efprit des Anglois, l'idée de la grandeur fouveraine.

[Il y a apparence que Cromwell n'auroit jamais imaginé de faire couper la tête à l'un, fi on n'avoit fait couper la tête à l'autre.]

76 (690). — On peut dire que tout eft animé, tout organifé. Le moindre brin d'herbe fait voir des millions de cerveaux. Tout meurt & renaît fans ceffe. Tant d'animaux qui n'ont été reconnus que par hafard doivent bien en faire foupçonner d'autres. La matière qui a eu un mouvement général, par lequel s'eft formé l'ordre des cieux, doit avoir des mouvemens particuliers qui la portent à l'organifation.

L'organifation, foit dans les plantes, foit dans les animaux, ne peut guère être autre chofe que le mouvement des liqueurs dans les tuyaux. Des liqueurs circulantes peuvent facilement former d'autres tuyaux, ou en allonger d'autres. C'eft par là que les ar-

(*a*) Biffé.

bres viennent de bouture. Ils ne viennent de graine que par l'analogie de la bouture : la graine n'étant qu'une partie du bois. [Laiſſant la penſée à l'homme, il eſt difficile de refuſer le ſentiment à tout ce qui exiſte.]

A l'égard des animaux, la circulation de la mère à l'enfant ſe fait bien naturellement dans un corps comme celui de la mère, où toutes les liqueurs ſont en mouvement : tout ce qui s'y trouve en eſt pénétré.

77 (753). — Il eſt étonnant que les hommes n'ayent inventé les lettres de change que depuis ſi peu de temps, quoique il n'y ait rien dans le monde de ſi utile. Il en eſt de même des poſtes. Par l'invention des lettres de change, les Juifs ſe ſont aſſuré des retraites permanentes : ils ont fixé leur état incertain. Car tel prince qui voudroit ſe défaire d'eux ne ſera pas pour cela d'humeur à ſe défaire de leur argent.

Nous avons, outre cela, l'invention du linge ; de plus, pluſieurs remèdes ſpécifiques. Mais nous avons auſſi pluſieurs maladies qui n'exiſtoient point.

78 (1450). — Le père Calmet (*a*) doute de l'exiſtence du Sanchoniathon (*b*), & les raiſons qu'il en apporte ne peuvent faire que pitié.

1°. Il dit que Porphyre, grand ennemi des Chrétiens, l'a ſuppoſ afin de faire rapporter aux Payens tout ce que Moïſe attribue aux Juifs. Il eſt vrai que tout ce qui part des mains de Porphyre doit nous être ſuſpect. Mais, ſi l'on fait attention au récit du Sanchoniathon, on le verra ſi différent, & conforme en de ſi petites circonſtances, & ſi peu eſſentielles, qu'on ne peut ſe ſervir de cette conformité pour rejeter un auteur vénérable par ſon antiquité, & le ſeul qui nous repréſente tous les auteurs de l'hiſtoire phénicienne.

2°. Si une telle raiſon de conformité a lieu, il faudra auſſi rejeter Phérécide (*c*), qui commence ſon livre comme celui de Moïſe. Il faudra rejeter Éſope, dont ſaint Paul copie une penſée ; cet autre

(*a*) Dom Auguſtin Calmet (1672 à 1757), auteur d'un *Commentaire littéral de l'Ancien & du Nouveau Teſtament.*

(*b*) Auteur phénicien, dont l'hiſtoire fut traduite en grec au IIe ſiècle après J.-C.

(*c*) Philoſophe grec, auteur d'une *Théogonie.*

auteur dont faint Paul a pris « *Cretenfes femper mendaces, ventres pigri* ». Il faudra rejeter toute la fecte platonicienne, qui a parlé comme faint Jean. Il faut faire le procès à M. l'Évêque d'Avranches (*a*), qui a foutenu que les patriarches n'étoient point différens des héros de l'Antiquité. Il faut foudroyer le père Thomaffin (*b*) comme un homme qui veut avilir le légiflateur des Juifs, & regarder ces deux grands hommes comme de nouveaux Porphyres.

Porphyre n'avoit-il que ces fortes d'avantages à prendre contre les Juifs ?

Ce n'eft pas, au moins, comme raifonnoit Apion (*c*). Il alloit droit au but : il leur difoit que, dans leur origine, ils étoient une multitude de lépreux ; que Moïfe étoit un prêtre d'Héliopolis ; qu'il leur donna une loi en haine des Égyptiens, qu'ils avoient fervis. Il nioit, enfuite, atténuoit ou expliquoit à fa fantaifie tous les miracles de l'Ancienne Loi. Voilà quels coups il portoit, & non pas de ces coups détournés qui font des coups perdus.

79 (758). — *Vol des oifeaux.* Il y a là trois chofes à confidérer : la pefanteur de leur corps, l'étendue de leurs ailes & la force du mufcle qui pouffe l'air. Il faut faire plufieurs obfervations pour plufieurs oifeaux ; voir, en leur laiffant autant d'ailes qu'il faut pour le vol, fi l'étendue (ou diamètre) de l'aile eft proportionnée à la pefanteur, & quel rapport il y a avec la force du mufcle : car, plus le mufcle eft fort, plus il agit fur l'air avec viteffe. Or, c'eft cette viteffe qui fait la force : témoin la feuille de papier qu'une balle perce fans la faire mouvoir. Il y a, outre ce, l'habitude : car les oifeaux non accoutumés à voler ne peuvent plus voler.

Or, ce qui fait que les hommes ne peuvent (je crois) parvenir à voler, c'eft :

1°. Leur grande pefanteur : ce qui demanderoit une aile trop étendue & trop difficile à remuer fans accident ;

2°. Le mouvement de l'épaule, qui devroit fuppléer à celui du mufcle de l'aile, qui eft fi fort dans les oifeaux, feroit trop foible

(*a*) Pierre Daniel Huet.

(*b*) Louis de Thomaffin (1619—1695), auteur d'un traité fur l'*Ancienne & nouvelle Difcipline dans l'Eglife* (1672).

(*c*) Grammairien d'Alexandrie du Ier fiècle après J.-C.

dans l'homme; ſans compter qu'il faudroit que le mouvement partît du centre de gravité; ce qui ne peut être dans l'homme. Pour ſuppléer à cela, il faudroit que les ailes régnaſſent tout le long du corps; &, ſi l'on y parvient, il faudra que l'on imagine quelque machine par laquelle la force du mouvement de l'épaule ſoit augmentée.

3°. Le danger.

Si l'on avoit ce qu'il faut pour voler, on n'y réuſſiroit pas pour cela: tout homme peut nager, mais très-peu le ſçavent & réduiſent en acte ce qu'ils ont en puiſſance. Dans ce cas, il faudroit être ſuſpendu tout le long du corps ſur une corde & ſe faire au mouvement de remuer les ailes. Ainſi les Romains, avant de mettre une flotte en mer, inſtruiſirent leurs matelots futurs en leur faiſant faire la manœuvre ſur terre. Nos oiſeaux de baſſe-cour ne volent pas (je crois) la plupart du temps, parce qu'ils n'ont pas accoutumé de voler.

On pourroit donner de la force au mouvement du bras, en faiſant une eſpèce de levier, appliquant le point d'appui au milieu du bras. Le long bras ſeroit depuis le bras juſqu'au point d'appui; le court, depuis le point d'appui juſqu'au point où l'aile ſeroit attachée.

On pourroit donner une tunique de plumes qui ſeroit conſtruite de manière qu'en agitant l'aile pour monter, elles fuſſent collées ſur le corps; après quoi, elles ſeroient hériſſées.

Il faudroit choiſir de jeunes enfans: plus de hardieſſe, moins de peſanteur; plus propres à inſtruire; &, par l'habitude, les muſcles du bras ſe fortifieroient.

Ils commenceroient à ſe laiſſer tomber d'un lieu un peu élevé, ſur un lieu garni de paille ou de matelas.

Je crois qu'il faudroit que leurs pieds tombaſſent ſous le ventre, & qu'on leur donnât une eſpèce de queue. La même action qui feroit mouvoir les ailes pourroit faire mouvoir cette queue.

Le point d'appui ſeroit appliqué à une ceinture de fer, fort mince & légère.

Il faudroit comparer l'aile de pluſieurs oiſeaux avec leur peſanteur. On verroit ce qui reſteroit pour la force du muſcle.

Il faudra voir les éclairciſſemens que l'on pourra tirer du traité de Borelli (*a*), *De Motu Animalium*. [Il y a un livre ſur le vol des oiſeaux, in-folio. Il faut le voir.]

80 (2046). — Pour apaiſer toutes diſputes de religion en France, il faudroit défendre aux moines de recevoir aucun novice qui n'eût fait ſa philoſophie & théologie dans les univerſités, & leur défendre d'avoir des cours de ces ſciences chez eux. Sans cela, les diſputes ſeront éternelles. Chaque ordre fera une ſecte à part, & une ſecte très-unie. Les moines ont toujours été de grands diſputeurs. *Pace veſtra liceat dixiſſe : « Primi omnium Eccleſiam perdidiſtis. »* — Dans les premiers ſiècles de l'Égliſe, que les moines travailloient encore de leurs mains, les moines de Scythie ne mirent-ils pas tout en combuſtion (*b*). Il falloit faire paſſer cette propoſition : « Un de la Trinité a été crucifié. » — *Idem*, les moines cauſent la diſpute ſur les trois chapitres. — Chaque ordre a une bibliothèque de ſes écrivains, & les particuliers n'étudient que dans cette bibliothèque.

81 (683). — Je crois que ce qui cauſe ſurtout la déclinaiſon de l'écliptique, c'eſt une certaine figure de la Terre, outre ſa différente peſanteur : le côté ſeptentrional peſant plus vers le Soleil que le méridional. Cela paroît même en ce que, dans le côté méridional, ſont les plus vaſtes mers. La terre y eſt donc plus creuſe, &, de plus, l'eau pèſe moins que la terre, à ce que je crois. Il faudra voir là-deſſus *Hiſtoire des ouvrages des ſçavans*, février 1692, article 10 (*c*) : *Eſſay d'un nouveau ſyſtème du monde*.

82 (2088). — Il eſt difficile de comprendre par la raiſon ſeule l'éternité des peines des damnés : car les peines & les récompenſes ne peuvent être établies que par rapport à l'avenir. On punit aujourd'hui un homme, afin qu'il ne faille pas demain ; afin que les autres ne faillent pas auſſi. Mais, lorſque les bienheureux ne feront pas libre de pécher, ni les damnés de bien faire, à quoi bon des peines & des récompenſes ?

(*a*) Jean-Alphonſe Borelli (1608 à 1679), auteur du *De Motu Animalium* dont les t. I & II ſeulement ont été publiés à Rome en 1680—81.

(*b*) Voyez, p. 48, *Hiſtoire des ouvrages des Sçavans*, octobre 1691, extrait du V[e] volume *Bibliothèque eccléſiaſtique* de DUPIN (M.).

(*c*) En réalité, article XIV, pp. 263—269.

83 (2190). — L'affolement avec lequel les Mahométans voyent les courtifanes & les danfeufes fait bien voir que le férieux du mariage les ennuye.

84 (1913). — Il ne faut pas faire des préceptes que l'on ne puiffe pas communément fuivre : l'abftinence des femmes aux Chrétiens ; celle du vin aux Mahométans. Quand on a rompu les barrières, on s'enhardit, & on fe répand fur tout le refte.

Par cette raifon, on ne doit faire des loix que fur des chofes importantes : car celui qui aura violé une loi inutile diminuera de refpect pour celles qui font néceffaires à la Société ; &, dès qu'il a ceffé d'être fidèle, en violant un point, il fuit fa commodité & viole tous les autres qui le gênent.

85 (1910). — Comme il ne faut point de préceptes de religion puériles, il ne faut pas de même de loix vaines & fur des chofes frivoles.

86 (752). — Notre eau-de-vie, qui eft une invention nouvelle des Européens, a détruit un nombre infini de Caraïbes, & même, depuis qu'ils en boivent, ils ne vivent pas fi longtemps ; & je ne fuis pas étonné que, n'étant pas préparés à l'ivreffe de l'eau-de-vie par l'ufage du vin, elle faffe fur eux des effets fi étranges.

Nous avons auffi apporté aux Caraïbes le mal de Siam.

Je crois que nous leur avons auffi apporté la petite vérole (comme à l'Amérique), laquelle nous avoit été apportée par les Arabes.

Ces pays nous ont rendu le pian, qui eft communiqué (difent quelques-uns) par la piqûre de certaines mouches dans un endroit écorché, ce qui communique dans le fang, ou (comme dit un auteur anglois) par la morfure d'un ferpent.

Les maladies mortelles ne font donc pas les plus funeftes. Si les mouches n'avoient communiqué que la pefte, ceux qui l'auroient eue feroient morts, & la communication auroit ceffé ; au lieu qu'elle eft devenue éternelle.

Avec les richeffes de tous les climats, nous avons les maladies de tous les climats.

87 (1465). — Quand on voit des ftatues antiques, on trouve, une très-notable différence des vifages des Anciens aux nôtres, & il eft impoffible que cela ne foit ainfi, chaque nation ayant, pour

ainſi dire, ſa couleur, ſa taille & ſa phyſionomie. Mais, depuis les Grecs et les Romains, les nations ont tellement changé de place, tout a été ſi dérangé que toutes les anciennes phyſionomies (*a*) des peuples ſe ſont perdues, & qu'il s'en eſt formé de nouvelles, & il n'y a plus dans le monde de viſage grec ni romain.

Notre imagination nous trompe extraordinairement. Comme nous ſçavons que les Romains étoient un peuple victorieux & maître des autres, nous nous imaginons que c'étoit un peuple d'une grande ſtature, & une petite femme ne nous réveillera jamais l'idée d'une dame romaine. Cependant, dans les ſtatues antiques qui ne ſont pas flattées, les yeux trouvent toujours quelque choſe de raccourci, & effectivement nous devons être plus grands qu'eux, parce que, depuis eux, les peuples du Nord ont inondé l'Europe.

[Végèce (*b*) dit en termes exprès que les Romains ne ſçauroient diſputer aux Gaulois de grandeur.]

Pour peu que notre commerce avec les Indes Occidentales devînt plus grand, c'eſt-à-dire ſi les Eſpagnols faiſoient ceſſer la défenſe qu'ils ont faite, ſous peine de la vie, à tous les Européens d'aborder aux Indes, la couleur blanche courroit riſque de ſe perdre dans le monde, & il ne reſteroit plus ſeulement l'idée de nos beautés d'aujourd'hui.

Une preuve de cela, c'eſt que, dans les Indes Occidentales, où les trois couleurs (la noire, la blanche & celle des viſages de l'Amérique) ſe ſont mêlées, il n'y a plus proprement de blancs, &, de deux cens viſages, il n'y en a pas un de même couleur.

La nation turque & la perſane ſont des nations faites par art, par les mâles de ces nations & des femmes de Circaſſie, de Mingrélige & de Géorie.

Si une nation plus reculée que la tartare avoit conquis la Chine, adieu les viſages chinois, &, ſi les peuples jaunes d'Aſie ſe répandoient en Europe, de quoi deviendrions-nous ?

Et que ſçavons-nous les changemens qui arriveroient dans notre eſpèce même, non ſeulement ſur la figure, mais auſſi ſur la raiſon, ſi on n'avoit ſoin de tuer tous les monſtres ?

(*a*) Première rédaction : « *figures.* »

(*b*) VÉGÈCE, *Art militaire*, I, I.

[Les fculpteurs d'aujourd'hui ne doivent donc point prendre pour modèle une ftatue grecque, ni juger des ftatues grecques par nos figures modernes.] (*a*)

A l'égard de l'efprit, je ne voudrois pas dire qu'il ne pût y avoir un certain mélange de nations, tel qu'il fe formât une nation la plus ingénieufe, par rapport aux organes corporels, qu'il fût poffible.

88 (722). — Quant à la différente conftitution, fitôt que l'on en parle, on fe prend d'abord aux épiceries, comme fi elles étoient l'unique caufe du mal ou une caufe nouvelle.

Les Anciens avoient leurs épiceries, leurs ragoûts, comme nous; ils excitoient leur appétit, comme nous.

89 (103). — Il y a un auteur (*b*) qui a fait un traité fur les maladies des arts; je voudrois en faire un fur les maladies des religions.

90 (691). — Je n'oferois pas dire que les chênes d'autrefois ne fuffent plus grands que ceux d'à-préfent, & les autres plantes de même. La terre s'ufe à force d'être cultivée. Nous le voyons dans nos Iles Antilles, où la terre eft déjà laffe de produire. Peut-être même que la terre d'Afie n'eft plus fertile que celle d'Europe, que parce qu'elle n'a pas été laffée par la culture continuelle. Il fe fait fur tout des changemens dans le monde, lefquels nous ne fentons pas, parce que nous ne touchons pas les deux extrémités.

91. — [Il fe forme à tous les inftans de nouvelles efpèces d'animaux, & je crois qu'il s'en détruit de même à tous les inftans.] (*c*)

92 (2162). — Les premiers Pères, dans leurs apologies, ont moins prouvé le Chriftianifme que détruit le Paganifme, & ils ont bien fait de s'y prendre ainfi, rien n'étant plus propre à faire embraffer une religion nouvelle que la connoiffance de l'abfurdité de l'ancienne : car la plupart des hommes, ne voulant pas vivre fans religion, reviennent à celle qui refte.

Deux autres chofes rendirent l'établiffement du Chriftianifme folide : la longueur du règne de Conftantin; la brièveté de celui de Julien.

(*a*) Biffé.
(*b*) BERNARDIN RAMAZZINI (1633 à 1714), *De morbis Artificum.*
(*c*) Biffé.

Les Payens étoient peu propres à contefter les miracles de l'Écriture : les miracles des Platoniciens étoient fans nombre, & [prefque] toutes les fectes des philofophes étoient tournées vers la crédulité la plus puérile.

Il eft vrai que les apologies des Chrétiens n'étoient guère vues des Payens. Les termes méprifans dont ils fe fervoient quand ils parloient d'eux auroient été bien imprudens fi leurs ouvrages avoient été vus des Payens. [Les apologies des Chrétiens étoient faites pour les perfuader eux-mêmes.]

Eufèbe, dans fa *Démonftration évangélique*, eft (à ce qui me paroît) le premier qui ait mis le fyftème de notre religion dans tout fon jour.

93 (1146). — Une patrie ingrate dit fans ceffe aux fçavans qu'ils font des citoyens inutiles, &, pendant qu'elle jouit de leurs veilles, elle leur demande à quoi ils les ont employées.

94 (1508). — On a pitié de voir Annibal, de retour de Trébie, de Cannes & de Trafimène, aller faire la police dans Carthage !

95 (124). — J'avois mis dans mon *Dialogue de Sylla :*

« J'eus bientôt pour moy les actions préfentes, tandis que Marius n'avoit que le fouvenir, toujours léger, des chofes paffées. Je marchai fur fes pas, &, dès qu'il s'arrêta, il me trouva devant lui. »

96 (2123). — Si les Dieux étoient tels qu'on nous les dépeint, ils (*a*) devroient rougir de leurs caprices.

97 (1396). — Mauvaife foi des François, puifqu'ils ont tant de juges pour la réprimer.

98 (1550). — Julien n'étoit point apoftat (*b*) : car jamais il ne fut proprement chrétien ; car on ne fçauroit être chrétien fans renoncer au Paganifme, au lieu qu'on peut être payen fans renoncer au Chriftianifme : le Paganifme adoptant toutes les fectes, même les intolérantes. C'eft pour cela que le changement de Conftantin ne fit pas de révolution dans l'Empire.

Du temps de Conftantin, [de] fes enfans & de Julien même, le Chriftianifme étoit très-peu étendu. Le Paganifme floriffoit comme avant fous Conftantin, & il ne fut détruit que fous Théodofe.

(*a*) Première rédaction : « dépeint, *les hommes* devroient... »

(*b*) Montaigne, dans fes *Effais*, II, exprime une idée analogue.

Il y a apparence que Julien, à ſon retour de Perſe, auroit été fatal au Chriſtianiſme ; mais ſa mort, fortifiée du préjugé de punition divine, fut un coup très-favorable, parce qu'il frappa les eſprits chancelans.

On ne ſçauroit aſſez admirer la modération de cet empereur ſur les diſcours ſéditieux que le clergé chrétien tenoit contre lui, même en ſa préſence, & jamais on n'a porté le crime de lèſe-majeſté plus loin que l'on fit contre lui.

99 (1519). — Telle étoit, du temps d'Alexandre, la ſituation du monde que tout ce qui n'étoit pas grec paroiſſoit à peine, & qu'il n'y avoit d'univers que ſon empire.

Je ne trouve rien de ſi beau que l'embarras & la conſternation de l'univers après ſa mort. Tout le monde ſe regarde dans un profond ſilence. La rapidité de ſes conquêtes avoit prévenu toutes les loix. Le monde pouvoit être ſoumis aux conquérans ; l'admiration le maintenoit fidèle. On avoit vu le monde une conquête, mais non pas une ſucceſſion. Tous ſes capitaines ſe trouvoient également incapables d'obéir & de commander. Alexandre meurt, & c'eſt peut-être le ſeul prince dont la place n'ait pu être remplie : l'homme manqua comme le roi ; la ſucceſſion légitime fut mépriſée, & on ne put pas ſeulement convenir d'un uſurpateur.

Cette grande machine, privée de ſon intelligence, ſe démembra. Tous ſes capitaines partagèrent ſon autorité ; perſonne n'oſa, par reſpect, ſuccéder à ſon titre (*a*). Le nom de *Roi* parut enſeveli avec lui, non pas, comme il eſt arrivé quelquefois, par la haine, mais par le reſpect qu'on avoit pour celui qui l'avoit porté.

Les nations captives oublient leurs chaînes & le pleurent ; il ſembloit qu'elles cruſſent que leur captivité ne commençoit que de ce jour, après avoir perdu celui-là ſeul à qui il n'étoit pas honteux d'obéir.

100 (1475). — Il ſe fait de temps en temps des inondations de peuples dans le monde, qui font recevoir partout leurs mœurs & leurs coutumes. L'inondation des Mahométans apporta le deſpotiſme ; celle des hommes du Nord, le gouvernement des nobles.

(*a*) Mis dans l'*Eſprit des Loix* (M.), X, 14.

Il a fallu neuf cens ans pour abolir ce gouvernement-là & établir, dans chaque État, le gouvernement d'un ſeul. Les choſes ſubſiſteront de même, & il y a apparence que nous irons, de ſiècle en ſiècle, au dernier degré de l'obéiſſance, juſqu'à ce que quelque accident change la diſpoſition des cerveaux et rende les hommes auſſi indociles qu'ils l'étoient autrefois. Voilà comme il y a toujours eu flux et reflux d'empire & de liberté.

101 (951). — A préſent qu'on eſt dans le goût des collections & des bibliothèques, il faudroit que quelque laborieux écrivain voulût faire un catalogue de tous les livres perdus qui ſont cités par les anciens auteurs. Il faudroit un homme libre des ſoins & des amuſemens mêmes. Il faudroit donner une idée de ces ouvrages, du génie & de la vie de l'auteur, autant qu'on pourroit le faire ſur les fragmens qui nous reſtent, & les paſſages cités par d'autres auteurs qui ont échappé au temps ou au zèle des religions naiſſantes. Il ſemble que nous devions ce tribut à la mémoire de tant de ſçavans hommes. Une infinité de grands hommes ſont connus par leurs actions, & non pas par leurs ouvrages. Peu de perſonnes ſçavent que Sylla a fait des *Commentaires*, & que Pyrrhus a fait des *Inſtitutions militaires* [& Hannibal des *Hiſtoires*].

Cet ouvrage ne feroit pas auſſi immenſe qu'il paroît d'abord. On trouveroit dans Athénée, dans Plutarque, dans Photius & dans quelques autres auteurs anciens, des ſources fécondes. On pourroit même ſe borner & ne traiter que des poëtes, des philoſophes ou des hiſtoriens.

Je voudrois auſſi qu'on travaillât à un catalogue des arts, des ſciences & des inventions qui ſe ſont perdus, que l'on en donnât l'idée la plus juſte qu'il ſeroit poſſible, les raiſons qui ont pu faire qu'on s'en eſt dégoûté, ou qu'ils ſont reſtés dans l'oubli, &, enfin, comment on y a ſuppléé.

Je voudrois auſſi qu'on traitât des maladies qui ne ſont plus, & de celles qui ſont nouvelles, les raiſons de la fin des unes & de la naiſſance des autres.

[Je voudrois encore que l'on recueillît toutes les citations de ſaint Auguſtin, des auteurs perdus & autres, &c.]

102 (703). — Ces animaux que nous appelons *fabuleux*, parce

que nous ne les trouvons plus ſur la terre, quoiqu'ils ayent été exactement décrits par les anciens auteurs, ne pourroient-ils pas avoir exiſté & leur eſpèce s'être perdue ? Car je ſuis perſuadé que les eſpèces changent & varient extraordinairement, qu'il s'en perd & s'en forme de nouvelles. La terre change ſi fort tous les jours qu'elle donnera ſans ceſſe de l'emploi aux phyſiciens & obſervateurs. [*Idem*, les maladies, aux médecins.] Que dis-je ? Elle les déſhonorera toujours. Pline & tous les anciens phyſiciens ſeront convaincus d'impoſture, quelque vrais qu'ils fuſſent de leur temps. Il n'y a perſonne qui, voyant aujourd'hui le ruiſſeau du Jourdain, ne regarde comme une expreſſion emphatique tout ce qu'en ont dit les écrivains ſacrés. Une fontaine a aujourd'hui une propriété ; il eſt impoſſible que, dans le mouvement de tous les principes, elle la conſerve invariable. Or le plus ou le moins ſuffiroit pour changer tout. Les auteurs qui nous décrivent la Gaule n'ont pas pu errer au point de ſe tromper dans une choſe ſi générale & ſi connue. Voyez, pourtant, comme Juſtin la décrit ! Nous accuſons ſans ceſſe les Anciens de trahir la vérité. Pourquoi voulons-nous qu'ils l'aimaſſent moins que nous ? Ils devoient, au contraire, l'aimer davantage, parce que leur philoſophie avoit pour objet les mœurs plus que la nôtre. Cet admirable ouvrage de MM. de l'Académie que nous regardons comme la vérité phyſique ſera ſujet quelque jour aux reproches des modernes futurs, & ils ne pourront ſouffrir de lire des deſcriptions qu'ils ne trouveront pas conformes à ce qu'ils verront. [Nota que j'ai ouï parler d'un *voyage* d'Addiſon (*a*) où il a cherché à faire voir, par les choſes que les poètes ont chantées, & par ce qu'elles ſont à préſent, combien il ſeroit dangereux de les croire. Mais ce qu'il attribue à des menſonges poétiques pourroit bien, peut-être, être attribué à des changemens réels.] (*b*)

103 (762). — J'ai vu le lac Régille, qui n'eſt pas plus grand que la main.

104 (1327). — Si les livres qui ont été faits contre les Jéſuites ſubſiſtent juſque dans l'avenir reculé & ſurvivent aux Jéſuites mêmes,

(*a*) *Remarques ſur divers endroits de l'Italie*, par JOSEPH ADDISON.

(*b*) Paſſage biffé.

ceux qui les liront ne croiront-ils pas que les Jésuites ont été des assassins, des gens noircis de crimes, & ne s'étonneront-ils pas qu'on ait pu les laisser vivre ? Ils ne s'imagineront pas sûrement qu'ils sont à peu près comme les autres religieux, comme les autres ecclésiastiques, comme les autres hommes. « Si ces gens-là existoient encore, diroient-ils, je ne voudrois pas me trouver sur un grand chemin avec eux. »

Je ne sçais si Bayle n'a pas dit quelque chose de cela.

105 (809). — Un ouvrage original en fait presque toujours construire cinq ou six cens autres ; ces derniers se servant du premier à peu près comme les géomètres se servent de leurs formules.

106 (1038). — Quand un homme manque d'une qualité qu'il ne peut pas avoir, la vanité supplée & lui fait imaginer qu'il l'a. Ainsi une femme laide croit être belle, un sot croit avoir de l'esprit. Quand un homme sent qu'il manque d'une qualité qu'il peut avoir, il se dédommage par la jalousie. Ainsi on est jaloux des riches & des grands.

La vraye raison est qu'il n'est pas possible à la vanité de se tromper sur les richesses & les grandeurs.

107 (1193). — Plaire dans une conversation vaine et frivole est aujourd'hui le seul mérite. Pour cela, le magistrat abandonne l'étude de ses loix. Le médecin croiroit être décrédité par l'étude de la médecine. On fuit, comme pernicieuse, toute étude qui pourroit ôter le badinage.

Rire sur rien & porter d'une maison à l'autre une chose frivole s'appelle *science du monde*, & on craindroit de perdre celle-ci si on s'appliquoit à une autre.

Otez des conversations continuelles le détail de quelque grossesse ou de quelque accouchement ; celui des femmes qui étoient ce jour-là au Cours ou à l'Opéra ; quelque nouvelle portée de Versailles, que le Prince a fait ce jour-là ce qu'il fait tous les jours de sa vie ; quelque changement dans les intérêts d'une cinquantaine de femmes d'une certaine façon, qui se donnent, se troquent & se rendent une cinquantaine d'hommes, aussi d'une certaine façon : vous n'avez plus rien.

Je me souviens que j'eus autrefois la curiosité de compter com-

bien de fois j'entendrois faire une petite hiſtoire, qui ne méritoit certainement d'être dite ni retenue pendant trois ſemaines qu'elle occupa le monde poli : je l'entendis faire deux cens vingt-cinq fois ; dont je fus très-content.

108 (442). — [De pluſieurs idées que j'avois, voici celles qui n'ont pu entrer dans mon ouvrage ſur le *Goût & les ouvrages d'Eſprit.*] Nous devons à la vie champêtre que l'homme menoit dans les premiers temps cet air riant répandu dans toute la Fable. Nous lui devons ces deſcriptions heureuſes, ces aventures naïves, ces Divinités gracieuſes, ce ſpectacle d'un état aſſez différent du nôtre pour le déſirer, & qui n'en eſt pas aſſez éloigné pour choquer la vraiſemblance ; enfin, ce mélange de paſſions & de tranquillité. Notre imagination rit à Diane, à Pan, à Apollon, aux Nymphes, aux bois, aux prés, aux fontaines. Si les premiers hommes avoient vécu comme nous dans les villes, les poëtes n'auroient pu nous décrire que ce que nous voyons tous les jours avec inquiétude, ou que nous ſentons avec dégoût. Tout reſpireroit l'avarice, l'ambition & les paſſions qui tourmentent. Il ne feroit queſtion que de tout le détail fatiguant de la ſociété.

Les poëtes qui nous décrivent la vie champêtre nous parlent de l'âge d'or, qu'ils regrettent ; c'eſt-à-dire nous parlent d'un temps encore plus heureux & plus tranquille.

109 (443). — Il n'y a guère jamais eu de légiſlateur qui, pour rendre ſes loix ou ſa religion reſpectables, n'ait eu recours au myſtère. Les Égyptiens, qui ſont les auteurs de toute ſainteté, cachoient leur culte avec un très-grand ſoin.

Il étoit défendu chez les Grecs de découvrir les cérémonies de Cérès, & les Romains regardoient comme un ſacrilège inexpiable d'avoir révélé les myſtères de cette divinité grecque & ceux des divinités égyptiennes.

Il y avoit une autre eſpèce de myſtère qui conſiſtoit à cacher le nom de la divinité qu'on adoroit. Il étoit défendu aux Juifs, ſous peine de mort, de prononcer le nom de Dieu, & il étoit défendu aux Romains, ſous la même peine, de prononcer celui des Dieux de leur ville [& même le vrai nom de la Ville].

La raiſon de cette défenſe n'étoit pourtant pas la même pour les

deux nations : une crainte religieufe l'interdifoit aux Juifs, & une crainte politique l'interdifoit aux Romains.

Les Juifs regardoient le nom comme le principal attribut de la chofe. Auffi Dieu qui agiffoit toujours conformément aux idées que ce peuple devoit avoir, eut un foin particulier d'impofer un nom aux chofes à mefure qu'il les créoit, & de changer le nom des patriarches à mefure qu'ils changeoient de fituation & de fortune.

Mais les Romains craignoient que fi les étrangers fçavoient le nom des dieux de leur ville, ils ne les évoquaffent & ne les privaffent par là de leur fecours & de leur préfence.

Il y a une forte de myftère religieux qui confiste à attribuer à de certains lieux une fainteté qui doit en exclure les profanes.

Les Chrétiens ont auffi leurs myftères, qui ne confiftent pas, comme ceux des Anciens, dans de certaines cérémonies cachées, mais dans une foumiffion aveugle de la raifon à de certaines vérités révélées.

Ce feroit ici une queftion : fçavoir fi les myftères des Anciens, qui confiftoient à cacher le culte, frappoient plus que ceux des Chrétiens, qui confiftent à cacher le dogme.

Quoi qu'il en foit, toutes les religions ont eu leurs myftères, & il femble que, fans cela, il n'y auroit point de religion.

110 (444). — J'avoue mon goût pour les Anciens. Cette Antiquité m'enchante, & je fuis toujours porté à dire avec Pline : « C'eft à Athènes où vous allez. Refpectez leurs Dieux. » (*a*)

111 (445). — J'aime à voir les querelles des Anciens & des Modernes : cela me fait voir qu'il y a de bons ouvrages parmi les Anciens & les Modernes.

112 (446). — Il y a, dans le fyftème des Juifs, beaucoup d'aptitude pour le fublime, parce qu'ils avoient coutume d'attribuer toutes leurs penfées & toutes leurs actions à des infpirations particulières de la Divinité : ce qui leur donnoit un très-grand agent. Mais, quoique Dieu y paroiffe agir comme un être corporel, auffi bien que dans le fyftème payen, cependant il ne paroît agité que de certaines paffions ; ce qui ôte non feulement le gracieux mais

(*a*) Pline le Jeune, *Lettre à Maxime*, VIII, 24.

encore la variété du ſublime. Et, d'ailleurs, un agent unique ne peut donner de variété : il laiſſe à l'imagination un vide étonnant, au lieu de ce plein que formoit un nombre innombrable de Divinités payennes.

Le ſyſtème chrétien (je me ſers de ce terme, tout impropre qu'il eſt), en nous donnant des idées plus ſaines de la Divinité, ſemble nous donner un plus grand agent. Mais, comme cet agent ne permet, ni n'éprouve aucune paſſion, il faut néceſſairement que le ſublime y tombe. D'ailleurs, les myſtères ſont plutôt ſublimes pour la raiſon que pour les ſens, & c'eſt des ſens & de l'imagination qu'il s'agit dans les ouvrages d'eſprit.

Mais ce qui achève de perdre le ſublime parmi nous & nous empêche de frapper & d'être frappés, c'eſt cette nouvelle philoſophie qui ne nous parle que de loix générales & nous ôte de l'eſprit toutes les penſées particulières de la Divinité. Réduiſant tout à la communication des mouvemens, elle ne parle que d'entendement pur, d'idées claires, de raiſon, de principes, de conſéquences. Cette philoſophie, qui eſt deſcendue juſqu'à ce ſexe qui ne ſemble être fait que pour l'imagination, diminue le goût que l'on a naturellement pour la poéſie. Ce ſeroit bien pis ſi quelque peuple alloit s'infatuer du ſyſtème de Spinoza : car, outre qu'il n'y auroit point de ſublime dans l'agent, il n'y en auroit pas ſeulement dans les actions.

113 (447). — D'affreuſes maladies, inconnues à nos pères, ont attaqué la nature humaine juſque dans la ſource de la vie & des plaiſirs (*a*). On a vu les grandes familles d'Eſpagne, qui avoient échappé à tant de ſiècles, périr preſque toutes de nos jours : ravage que la guerre n'a point fait, & qui ne doit être attribué qu'à un mal trop commun pour être honteux, & qui n'eſt plus que funeſte.

Les plaiſirs & la ſanté ſont devenus preſqu'incompatibles. Les peines de l'amour, tant chantées par les anciens poëtes, ne ſont plus les rigueurs ou l'inconſtance d'une maîtreſſe. Le temps a fait naître d'autres dangers, & l'Apollon de nos jours eſt moins le Dieu des vers que celui de la médecine.

(*a*) J'ai mis cela dans ma *Différence des Génies* (M.).

114 (448). — Homère n'a été théologien que pour être poëte.

115 (449). — L'ouvrage divin de ce ſiècle, *Télémaque*, dans lequel Homère ſemble reſpirer, eſt une preuve ſans réplique de l'excellence de cet ancien poëte.

Je ne ſuis point du nombre de ceux qui regardent Homère comme le père & le maître de toutes les ſciences. Cet éloge eſt ridicule en faveur de tout auteur; mais il eſt abſurde pour un poëte.

116 (450). — M. de La Motte (*a*) eſt un enchanteur, qui nous ſéduit par la force des charmes. Mais il faut ſe défier de l'art qu'il employe. Il a porté dans la diſpute ce génie divin, ces talens heureux, ſi connus dans ce ſiècle-ci, mais que la poſtérité connoîtra mieux encore.

Madame Dacier (*b*), au contraire, a joint à tous les défauts d'Homère tous ceux de ſon eſprit, tous ceux de ſes études, & j'oſe même dire tous ceux de ſon ſexe; telle que ces prêtreſſes ſuperſtitieuſes qui déſhonoroient le dieu qu'elles révéroient, & qui diminuoient la religion à force d'augmenter le culte.

Je ne dis pas que Madame Dacier ne méritât cette belle place qu'on lui a donnée dans la République des Lettres, & qu'elle ſemble avoir obtenue malgré le Deſtin même, qui l'avoit plutôt fait naître pour faire le bonheur de quelque moderne que pour la gloire des Anciens. Tout le monde a ſenti le tour & même le feu de ſes traductions. Mais elle a fini ſa vie dans un ſiècle où le ſouverain mérite eſt de penſer juſte, & qui, dans le temps qu'il admire une belle traduction de l'*Iliade*, n'eſt pas moins frappé d'un mauvais raiſonnement sur l'*Iliade*.

Ainſi l'on pourroit dire de cette guerre ce qu'on dit dans celle de Pyrrhus & des Romains : que les Épirotes n'avoient pas vaincu les Romains; mais que le conſul avoit été vaincu par le roi des Épirotes.

(*a*) Antoine Houdar de La Motte (1672—1731), prit parti en faveur des Modernes dans la querelle des Anciens & des Modernes, en publiant une traduction de l'*Iliade en vers français avec un diſcours ſur Homère*, 1714. In-12.

(*b*) Mme Dacier (1654—1720), publia une traduction de l'*Iliade*, en 1699, & une de l'*Odyſſée*, en 1708. Dans un ouvrage intitulé : *Des cauſes de la corruption du goût*, en 1714, elle critiqua le *Diſcours ſur Homère* d'Houdar de La Motte.

117 (451). — J'avoue qu'une des chofes qui m'a le plus charmé dans les ouvrages des Anciens, c'eft qu'ils attrapent en même temps le grand & le fimple; au lieu qu'il arrive prefque toujours que nos modernes, en cherchant le grand, perdent le fimple, ou, en cherchant le fimple, perdent le grand. Il me femble que je vois, dans les uns, de belles & vaftes campagnes, avec leur fimplicité, &, dans les autres, les jardins d'un homme riche, avec des bofquets & des parterres.

Je vous prie de voir la plupart des ouvrages des Italiens & des Efpagnols. S'ils donnent dans le grand, ils outrent la nature, au lieu de la peindre. S'ils donnent dans le fimple, on voit bien qu'il ne s'eft pas préfenté à eux, mais qu'ils l'ont recherché, & qu'ils n'ont tant d'efprit que parce qu'ils manquent de génie.

118 (452). — De tous les genres de poéfies, celui où nos modernes ont, à mon gré, égalé les Anciens, c'eft le poëme dramatique. Je crois en deviner la raison. C'eft que le fyftème payen y entre pour beaucoup moins. Cette forte d'ouvrage eft de fa nature le mouvement même. Tout y eft pour ainfi dire en feu. Il n'y a ni récit, ni rien d'hiftorique, qui ait befoin de fecours étranger. Tout y eft action. On y voit tout; on n'y entend rien. La préfence des dieux feroit trop choquante & trop peu vraifemblable. C'eft plutôt un fpectacle du cœur humain que des actions humaines. Ainfi il a moins befoin de merveilleux.

Je ne dis pourtant pas que le fyftème payen n'y influe pour beaucoup : car très-fouvent l'efprit & prefque toutes les idées principales ou acceffoires en dérivent; témoin le commencement de *la Mort de Pompée* (*a*), où il n'entre pour acteurs ni dieux, ni déeffes :

Le Deftin fe déclare, & nous venons d'apprendre
Ce qu'il a décidé du beau-père & du gendre.
Qand les Dieux étonnés fembloient fe partager,
Pharfale a décidé ce qu'ils n'ofoient juger.

& cet autre endroit où Cornélie dit, &c.

119 (453). — Nos modernes font inventeurs d'un certain genre de fpectacle qui, uniquement fait pour ravir les fens & pour en-

(*a*) *La Mort de Pompée*, de P. CORNEILLE, publiée en 1644.

chanter l'imagination, a eu befoin de ces refforts étrangers que la tragédie rejette. Dans ce fpectacle fait pour être admiré, & non pour être examiné, on s'eft fervi fi heureufement des refforts de la Fable, ancienne & moderne, que la raifon s'eft indignée en vain, que ceux qui ont échoué à la fimple tragédie, où rien ne les aidoit à agiter le cœur, ont excellé dans ce nouveau fpectacle, où tout fembloit leur fervir ; & tel en a été le fuccès que l'efprit même y a gagné. Car tout ce que nous avons de plus exquis & de plus délicat, tout ce que le cœur a de plus tendre fe trouve dans les opéras [de Quinault (*a*), Fontenelle (*b*), La Motte, Danchet (*c*), Roy (*d*), &c.].

120 (454). — On ne voit rien de fi pitoyable que les poéfies de cinq ou fix fiècles. Cependant, tout devoit contribuer à nous donner de bons ouvrages. Le nombre des poëtes étoit innombrable ; la nobleffe faifoit profeffion du métier de poëte ; on faifoit fortune par la poéfie auprès des dames & auprès des princes. L'Europe n'a pas pu manquer de génies. Il y avoit, d'ailleurs, de l'émulation. Cependant, on ne voit que de miférables ouvrages, faits par des gens qui n'avoient que des idées prifes de l'Écriture fainte. [L'application unique de plufieurs moines à la lecture de l'Écriture a fait faire bien des mauvais ouvrages profanes. On tiroit toutes les étymologies de l'hébreu, & on rapportoit toutes les hiftoires à celles des Livres faints.] Mais, dès que l'on commença à lire les Anciens, que l'on eût perdu un fiècle à les commenter & à les traduire, on vit paroître des auteurs, & (ce qui me femble faire la gloire des Anciens) on put leur comparer les Modernes (*e*).

121 (455). — Il ne faut point entrer avec les Anciens dans un détail qu'ils ne peuvent plus foutenir, & cela eft encore plus vrai à l'égard des poëtes, qui décrivent les mœurs & les coutumes, & dont les beautés, même les moins fines, dépendent, la plupart, de circonftances oubliées, ou qui ne touchent plus. Ils font comme ces palais antiques dont les marbres font fous l'herbe ; mais qui laiffent encore voir toute la grandeur & toute la magnificence du deffin.

(*a*) Philippe Quinault (1635—1688).
(*b*) Bernard Le Bovier de Fontenelle (1657—1757).
(*c*) Antoine Danchet (1671—1748).
(*d*) Pierre-Charles Roy (1683—1764).
(*e*) Voyez n° 128.

122 (456). — Nous reprochons aux Anciens d'avoir toujours relevé la force du corps des héros. Mais, parmi nous, chez qui de nouvelles façons de combattre ont rendu vaine la force du corps, nous repréfentons encore, dans les ouvrages faits pour exciter l'admiration, les héros qui tuent tout, qui renverfent tout ce qui s'oppofe à leur paffage. Tantôt ce font des géans; tantôt, des lions; tantôt, des torrens. Et, pour montrer du merveilleux, on en revient toujours à cette force du corps que nos mœurs, non pas la nature, nous font paroître méprifable.

123 (457). — Je fuis porté à croire que les épithètes doivent être fréquentes dans la poéfie. Elles ajoutent toujours. Ce font les couleurs, les images des objets.

Le ftyle de *Télémaque* eft enchanteur, quoique chargé d'autant d'épithètes que celui d'Homère.

124 (458). — Les Grecs qui infultoient un cadavre fuivoient peut-être en cela la nature. Une certaine politeffe ou cérémonie, mal placée lorfque la religion n'en eft pas l'origine, a fait que l'on pleure de la mort de fon ennemi, dont on eft ravi dans l'âme : car, fi cela n'étoit pas, on ne le tueroit point, &c.

125 (459). — Je ne fçais pas fi les Anciens avoient de meilleurs efprits; mais, par le changement des temps, il eft arrivé que nous avons quelquefois de meilleurs ouvrages.

126 (460). — Mais pour juger des beautés d'Homère, il faut fe mettre dans le camp des Grecs, non pas dans une armée françoife.

127 (461). — Nous pouvons aimer à voir la repréfentation des mœurs d'un peuple barbare, pourvu qu'on y trouve les paffions qui plaifent, & qui remuent. [Et, quoique les Slaves n'aient pas attrapé comme nous la manière la plus deftructive du genre humain, cela n'y fait rien : il suffit que leurs paffions nous touchent.] (*a*) Nous aimons à voir les mêmes paffions fur un fonds nouveau. Nous aimons bien mieux entendre le vizir Acomat parler de fa manière d'aimer, que Bajazet naturalifé françois.

128 (462). — On ne peut affez s'étonner de la lenteur (*b*) avec

(*a*) Biffé.

(*b*) Voyez n° 120.

laquelle les François font venus jufqu'à *Vencef las* & *le Cid*, & de la rapidité avec laquelle les Grecs ont paffé du mauvais à l'excellent. Je crois que nous étions gâtés par les idées de l'Écriture fainte, qu'on vouloit toujours tranfporter dans les poéfies.

129 (463). — Sophocle, Euripide, Efchyle, ont d'abord porté le génie d'invention au point que nous n'avons rien changé depuis aux règles qu'ils nous ont laiffées ; ce qu'ils n'ont pu faire que par une connoiffance parfaite de la nature & des paffions.

130 (464). — Ceux qui ont une légère connoiffance de l'Antiquité voyent les défauts d'Homère naître avec les temps qui l'ont fuivi.

131 (465). — [J'ai eu toute ma vie un goût décidé pour les ouvrages des Anciens.] (*a*) Ayant lu plufieurs critiques (*b*) faites de nos jours contre les Anciens, j'ai admiré plufieurs de ces critiques ; mais j'ai admiré toujours les Anciens. J'ai étudié mon goût & examiné fi ce n'étoit point un de ces goûts malades fur lefquels on ne doit faire aucun fond. Mais, plus j'ai examiné, plus j'ai trouvé que j'avois raifon de penfer comme j'avois fenti.

132 (466). — Il faudroit voir, dans la *Théogonie* d'Héfiode, ce qu'Homère a ajouté au fyftème des fables.

133 (467). — Les adultères des Dieux n'étoient point un figne de leur imperfection ; c'étoit un figne de leur puiffance, & on les honoroit en parlant de leurs adultères. [On pourrait donner la raifon de cela, tirée de la nature de la chofe.]

134 (468). — Les épithètes des poëtes ne viendroient-elles pas de la fuperftition des Payens, qui croyoient que les Dieux vouloient être appelés d'un certain nom (*c*) & aimoient à être confidérés fous certains attributs ? Il falloit donc que les poëtes s'y accommodaffent. Les Héros furent traités comme les Dieux.

135 (469). — Il n'y a point de gens qui ayent plus befoin de ne point tomber dans le déf honneur que ceux qui fe font fait une réputation dans le monde par leur fçavoir, par leur efprit ou par quelque talent. Car, fi, malgré ce qu'ils avoient en leur faveur,

(*a*) Biffé.
(*b*) Voyez n° 171.
(*c*) Voyez n° 122.

leurs mauvaifes qualités ont percé, s'ils ont fait revenir contre eux le public qui étoit féduit, il faut qu'elles foient bien grandes, & que le mépris qu'ils ont obtenu leur foit bien légitimement dû, puifque ce n'eft qu'après avoir combattu que le peuple le leur a accordé.

136 (680). — On a dit qu'un corps ne peut perdre entièrement fon mouvement, puifque, le partageant toujours, il en refte toujours pour lui, & je trouve cela bien raifonnable: car un corps qui en rencontre un autre lui communique fon mouvement, comme s'il ne faifoit qu'un même corps. Il en garde donc toujours à proportion de fa maffe. De plus, il me femble que, fi un corps étoit une fois en repos, il feroit impoffible qu'il fe mût que par l'action d'une caufe infinie, puifqu'il y a une diftance infinie du repos au mouvement.

137 (737). — Il me femble que nous ne fommes pas en état en Europe de faire les obfervations convenables fur la pefte. Cette maladie qui y eft tranfplantée ne fe manifefte pas avec des fymptômes naturels. Elle varie plus felon la diverfité des climats; fans compter que, n'étant pas continuelle & fe paffant des fiècles entiers d'intervalle, on ne peut pas faire des obfervations continuelles; outre que les obfervateurs font fi troublés de crainte qu'ils ne font en état d'en faire aucune.

Mais il faudroit envoyer des obfervateurs bien exacts, bien éclairés, bien payés, dans les lieux où cette maladie eft épidémique & arrive tous les ans, comme en Égypte & dans plufieurs endroits d'Afie. Il faudroit voir quelles en font les caufes, quelles faifons font favorables ou contraires, les vens, les pluies, la nature du climat, quels âges, quels tempéramens y font les plus expofés, quels remèdes, quels préfervatifs, quelles cures, quelles variétés; avoir des obfervations de plufieurs lieux, de plufieurs temps; fe fervir de quelques lumières que nous peuvent donner certains pays. L'Égypte, entre autres, eft fujette à la pefte toutes les années, & elle ceffe d'abord qu'une certaine pluie, qu'on appelle la *goutte* a tombé. Il faudroit examiner la nature de cette *goutte* & voir fi, avec des éolipiles, on ne pourroit pas produire dans les chambres des malades une *goutte* artificielle, comme on a imité par art tous

les phénomènes de la nature : M. Lémery (*a*) ayant fait des tremblemens de terre, des bombes, &c. On a trouvé des remèdes dans la patrie de la vérole qui n'étoient point dans nos climats, & on pourroit citer bien des exemples femblables.

138 (730). — Quand on dit que la nature eft fi prévoyante qu'elle fait toujours trouver des remèdes particuliers dans les lieux qui font affligés de certaines maladies, parce que, fans cela, les hommes n'y auroient pas pu fubfifter, il faut faire attention que l'on raifonne *a priori*, quoique peut-être on feroit mieux de les rapporter fimplement aux différentes combinaifons. Il y a de certains lieux fur la terre inhabitables ; d'autres qui font habitables fans aucun inconvénient ; d'autres, enfin, qui ne feroient pas habitables, à caufe de certains inconvéniens, s'il ne s'y étoit pas rencontré des remèdes à ces inconvéniens. Ainfi, il n'eft pas (je crois) vrai que, par une providence particulière, les remèdes ayent été établis dans de certains lieux pour les rendre habitables ; mais il faut dire que, les remèdes s'y étant trouvés, les lieux ont été rendus habitables.

139 (763). — Sabis eft un fleuve qui fe jette dans le Danube felon Juftin (*b*) I, page 232, l. 23. Je ne l'ai trouvé ni dans Baudran, ni Étienne de Byzance, Holftenius, Moréri, Bayle, ni Corneille.

140 (1701). — Il feroit difficile (*c*) de trouver dans l'Hiftoire deux princes qui fe foyent fi fort reffemblés que le roi de Suède Charles XII & le dernier duc de Bourgogne : même courage, même fuffifance, même ambition, même témérité, mêmes fuccès, mêmes malheurs, mêmes deffeins exécutés dans la fleur de l'âge & dans le temps que les autres princes font encore régentés par leur gouverneur. Charles XII a entrepris de détrôner le roi Augufte, comme le Charolois entreprit de détrôner Louis XI[e] ; &, lorfqu'il étoit couvert de gloire, il va perdre toute fon armée devant Pultovat, comme l'autre perdit la fienne devant Morat.

141 (905). — Du 22 décembre 1722. Il paroît ici une pièce

(*a*) Nicolas Lémery, pharmacien & chimifte français (1645—1715), publia en 1675, un *Cours de chimie*, qui a fervi de manuel aux chimiftes du XVIIIe fiècle.

(*b*) Juftin, XXXII, 3.

(*c*) J'ai mis cela dans le *Journal* (M.). *Les Réflexions fur quelques Princes* commencent par ce même alinéa.

qu'on appelle *la Fagonnade* (*a*), une violente taxe a donné à l'auteur le feu et le fiel de Rouſſeau.

Le poème de Racine (*b*) ſur *la Grâce* eſt ici infiniment admiré & mépriſé.

142 (1451). — Contradiction de Marſham (*c*), qui fonde ſon livre ſur un paſſage de Syncelle (*d*), qui eſt un auteur ancien, & qui, une page après, dit que le Syncelle eſt un homme ſans foi & ſans jugement (*e*).

143 (916). — J'ai entendu la première repréſentation de la tragédie d'*Inès* de M. de La Motte (*f*), j'ai bien vu qu'elle n'a réuſſi qu'à force d'être belle, & qu'elle a plu aux ſpectateurs malgré eux. [On peut dire que la grandeur de la tragédie, le ſublime, le beau règnent partout.] (*g*) Il y a un ſecond acte qui, à mon goût, eſt au-deſſus de tous les autres. [J'ai trouvé un art ſçavant, caché & qui ne ſe dévoile pas à la première repréſentation.] (*h*). Je me ſuis plus ſenti touché les dernières fois que les premières. Au cinquième acte, il y a une ſcène des enfans qui a paru ridicule à bien des gens, & l'auditoire étoit partagé : les uns rioient, & les autres pleuroient. Je ſuis perſuadé que cette ſcène feroit un effet étonnant ſur un peuple dont les mœurs ſeroient moins corrompues que les nôtres. Nous ſommes parvenus à une trop malheureuſe délicateſſe.

Tout ce qui a quelque rapport à l'éducation des enfans, aux ſentimens naturels, nous paroît quelque choſe de bas & peuple. Nos mœurs ſont qu'un père & une mère n'élève plus ſes enfans, ne les voit plus, ne les nourrit plus. Nous ne ſommes plus attendris à leur vue ; ce ſont des objets qu'on dérobe à tous les yeux ;

(*a*) Le *ſottiſier* du Préſident BARBOT (Bibl. mun. de Bordeaux, ms. 693, pp. 636—640), contient une pièce de vers anonyme intitulée : « *Satire contre Mr. Fagon, conſeiller d'Etat, autrement dit la Fagonnade.* »

(*b*) Louis Racine.

(*c*) Examinez cela (M.). Thomas Marſham (1602—1683), auteur d'ouvrages ſur la chronologie.

(*d*) Georges le Moine, chroniqueur, byzantin, « ſyncelle », c'eſt-à-dire ſecrétaire particulier de Taraſius, patriarche de Conſtantinople, mort en 806.

(*e*) Cet article n'eſt pas de moi (M.).

(*f*) La tragédie d'*Inès de Caſtro* fut repréſentée, pour la première fois, en 1723. Monteſquieu avait d'abord écrit le texte dans le *Spicilège* (n° 335), où il a été barré & partiellement arraché, pour être inſéré dans les *Penſées*.

(*g, h*) Biffé.

une femme ne feroit plus du bel air fi elle paroiffoit s'en foucier. Quel moyen que des efprits ainfi préparés puiffent goûter fur la fcène de pareils objets ? Racine, qui l'auroit pu faire plus impunément, ne l'a pas hafardé & n'a pas ofé montrer Aftyanax. Le petit Regulus plut autrefois, parce que les mœurs n'étoient pas fi perverties ; à préfent, on ne les fouffriroit plus. Il y a une injuftice étonnante dans les jugemens des hommes : nous accufons de peu d'efprit nos pères, parce qu'ils ont pleuré en voyant le petit Regulus ; nous croyons qu'ils pleuroient parce qu'ils n'avoient pas le fens commun. Non ! Ils avoient autant d'efprit que nous, ni plus, ni moins ; mais leurs mœurs étoient différentes, leur cœur autrement difpofé. C'eft pour cela qu'ils pleuroient, & que nous ne pleurons pas. On peut en dire de même de prefque toutes les tragédies.

144 (2178). — On objecte contre la conftance des martyrs ce qui eft arrivé aux Juifs pendant qu'ils étoient dans la profpérité. Chaque bonheur amenoit avec foi une chute. Mais, depuis qu'ils ont été les plus miférables peuples de l'univers, ils ont été auffi fermes qu'ils ont été inconftans.

Progrès du Luthéranifme & du Calvinifme malgré l'Inquifition.

145 (1784). — Les miniftres peuvent connoître par le change les mouvemens fecrets d'un État voifin (*a*), parce qu'une grande entreprife ne fe peut jamais faire fans argent &, par conféquent, fans un grand changement dans le change.

146 (2012). — Il y a eu des États où, pour tenir une denrée étrangère à un prix bas, on a hauffé les droits de fortie. Cela ne vaut rien ; parce que le négociant gêné par là en fait venir peu. Il ne veut point être gêné, &, quoiqu'il ne profite point de la permiffion de faire fortir la denrée, méprifant un petit profit, pour s'épargner le rifque du tranfport, il veut pourtant avoir cette faculté.

147 (1925). — Il paroît, par les loix de Juftinien, que, dans les premiers fiècles, la fornication fimple n'étoit pas regardée comme illicite. Juftinien, qui avoit pris fi fort à cœur d'abroger toutes les loix contraires au Chriftianifme, en fait une, qui eft la troi-

(*a*) J'ai mis cela dans mes *Romains* (M.), XXI.

ſième au Code (*a*) *Communia de Manumiſſionibus*, par laquelle il veut qu'un homme qui, n'étant point marié, a pris pour concubine une de ſes eſclaves & meurt, laiſſe cette concubine libre : « *Ipſi etenim domino damus licentiam ancilla ſua uti ;* » ce qui ne ſeroit pas de même, dit-il, s'il avoit une femme : « *Hominibus etenim uxores habentibus concubinas habere nec antiqua jura nec noſtra concedunt.* » *Antiqua*, c'eſt la religion payenne ; *noſtra*, c'eſt la chrétienne.

148 (2104). — « *Obedite principibus etiam dyſcolis !* » (*b*) & certainement un Chrétien qui ſe ſera révolté contre un Empereur, parce qu'il aura été idolâtre, faiſoit mal, parce que la conſtitution de l'État étoit que l'empire devoit être entre les mains des princes idolâtres.

149 (1443). — Ce qu'a dit La Bruyère : « Un homme a inventé une hiſtoire ; à force de la raconter, il ſe perſuade à la fin qu'elle eſt vraye, » eſt très-bien dit. C'eſt qu'il ſe ſouvient mieux qu'il l'a racontée qu'il ne ſe ſouvient qu'il l'a inventée. Si cela eſt vrai, quelle doit être la force des préjugés de l'enfance !

150 (1951). — Si les voleurs qui ne tuent point n'étoient point punis de mort, ils ne tueroient point auſſi, ſûrs d'éviter par là la potence.

151 (1672). — Les Anglois ont la commodité de faire courir toutes ſortes de libelles par le moyen de leur poſte à pied. [C'eſt pour cela qu'on n'a pas voulu l'établir à Paris.] La Reine témoigna au Parlement de 1713 qu'elle déſireroit qu'on établît une loi pour réprimer la fureur des libelles. Le Parlement le refuſa, & un membre dit que cela rendroit le Gouvernement trop puiſſant.

152 (1875). — Il n'eſt point de l'intérêt de la France de faire une alliance offenſive & défenſive avec l'Angleterre. Le ſecours de la France eſt prompt ; mais celui de l'Angleterre eſt long & incertain à cauſe des délibérations. Il eſt vrai que la France eſt plus expoſée que l'Angleterre, & qu'ainſi elle a plus ſouvent beſoin de ſecours.

153 (2020). — L'Angleterre n'a point de tarif réglé avec les

(*a*) JUSTINIEN, *Code*, VII, 15.

(*b*) SAINT PIERRE, *Epîtres*, I, II, 18, écrit : « Servi, ſubditi eſtote... domini... etiam dyſcolis. »

autres nations : ſon tarif change, pour ainſi dire, à tous les parlemens. Pour décharger les terres, ils mettent de très-gros droits.

Le droit d'entrée du bled étranger y diminue à proportion que le prix du bled y augmente.

154 (2021). — L'Angleterre & la Hollande ont fait un très-mauvais uſage de leur crédit. Ces mêmes établiſſemens & compagnies qui en ont fait la force la ruineront quelque jour. C'eſt que les hommes abuſent de tout. Il n'y a que cent ans que ces compagnies ſont établies, & déjà leurs dettes en ſont immenſes & augmentent tous les jours (*a*). Dans un pays où il y a du crédit, tous les projets qui viennent dans la tête du Miniſtre ſont exécutés ; ils reſtent dans les autres.

155 (1882). — [Nos réfugiés ſont tous whigs, &, ſi le trône d'Angleterre eſt jamais renverſé, il le ſera par ces gens-là, comme il le fut du temps de Charles Ier, par les réfugiés françois de ce temps-là.] (*b*).

156 (2061). — Subſtance, accident, individu, genre, eſpèce, ne ſont qu'une manière de concevoir les choſes, ſelon le différent rapport qu'elles ont entre elles. Par exemple, la rondeur, qui eſt un accident du corps, devient l'eſſence d'un cercle, & la rougeur, qui ſert de coloris à un cercle matériel, devient l'eſſence d'un cercle rouge. *Idem*, l'idée du genre, qui n'eſt rien en elle-même, n'étant que celle d'un individu en tant que je ne le détermine pas, & que je le garde dans mon eſprit ſans l'appliquer à un ſujet plutôt qu'à un autre ; l'idée de l'infini, à qui le père Malebranche trouve tant de réalité qu'il croit que les idées particulières viennent de celle-là, en faiſant une eſpèce de ſouſtraction arithmétique (ſi j'oſe me ſervir de ce terme) : au lieu que ce n'eſt qu'en ajoutant ſans ceſſe au fini, ſans trouver de bornes, que je fais l'idée de l'infini. C'eſt ainſi que je penſe à une étendue où j'ajoute toujours, à un être dont je bornerai ſi peu les perfections que je pourrai toujours, par ma penſée, en ajouter de nouvelles. Mais je n'ai l'idée d'une matière, ni d'un être, auxquels je ne puiſſe rien ajouter, non plus que d'un temps, ni d'un nombre. Il eſt bien vrai que Dieu a été de toute éternité : car aucune choſe ne peut être faite de rien ; de

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), XXI, 22. (*b*) Biffé.

manière qu'il y a eu une durée infinie. Mais je n'ai pas pour cela d'idée de cette durée, & je ne la vois que par des conséquences que je tire de certains principes.

157 (2066). — Quand le père Malebranche dit : « Nous ne voyons point les objets en eux-mêmes : car ceux qui dorment les voyent sans qu'ils soyent présens ; ni dans nous : car nous avons l'idée de l'Infini ; nous le voyons donc dans Dieu » ; on peut lui répondre que nous voyons les objets comme nous sentons la douleur : tout cela, dans nous-mêmes. Nous sentons même notre âme qui se réfléchit sur elle-même, & qui s'aperçoit qu'elle pense sans doute dans elle. Remarquez que l'argument du père Malebranche ne prouve autre chose si ce n'est que nous ne sçavons pas comment nous apercevons les objets.

158 (775). — Un prince pourroit faire une belle expérience. Nourrir trois ou quatre enfans comme des bêtes, avec des chèvres ou des nourrices sourdes et muettes. Ils se feroient une langue. Examiner cette langue. Voir la nature en elle-même, & dégagée des préjugés de l'éducation ; sçavoir d'eux, après leur instruction, ce qu'ils auroient pensé ; exercer leur esprit, en leur donnant toutes les choses nécessaires pour inventer ; enfin, en faire l'histoire.

159 (1297). — Un prince, au milieu d'un cercle de courtisans, devient courtisan lui-même sitôt qu'un autre prince plus considérable que lui paroît ; le deuxième aura la destinée du premier si un troisième, plus grand, survient. Les adorateurs changent l'objet de leur culte. Si le Roi paroît, il absorbera tous les honneurs : les courtisans oublieront ceux qu'ils viennent de rendre, & les princes, l'adoration qu'ils ont reçue.

Les femmes qui y changent d'habits quatre fois par jour ressemblent à des comédiennes qui, après avoir joué le rôle d'impératrice dans une pièce, courent se déshabiller pour faire celui de soubrette dans une seconde.

160 (1789). — Le gouvernement des nobles, lorsque la noblesse est héréditaire, & non pas le prix de la vertu, est aussi vicieux que le monarchique. Le gouvernement républicain où les fonds publics sont détournés en faveur des particuliers est encore vicieux

comme la monarchie : car l'économie eſt l'avantage du gouvernement républicain (*a*).

Les états de France diviſés en trois corps (*b*) & aſſemblés en trois chambres, on mettoit de la jalouſie entre eux. Ce que le Clergé vouloit, le Peuple ou les Nobles ne le vouloient pas. Il auroit fallu que les Nobles & le Clergé ne fiſſent qu'une chambre.

161 (2003). — L'or, d'un tranſport plus facile, eſt plus déſavantageux à un État que l'argent.

162 (1845). — Un prince qui pardonne à ſes ſujets (*c*), s'imagine toujours faire un acte de clémence, au lieu qu'il fait très-ſouvent un acte de juſtice. Il croit, au contraire, faire un acte de juſtice lorſqu'il punit ; mais ſouvent il en fait un de tyrannie.

163 (681). — Les obſervations ſont l'hiſtoire de la phyſique, & les ſyſtèmes en ſont la fable.

164 (1185). — *Bêtiſe : Gens groſſiers.* — On peut comparer des hommes de cette eſpèce aux peuples que les Anciens s'imaginoient être dans les zones inconnues. « *Intra*, [*si*] *credere libet*, dit Pomponius Mela en parlant de l'Afrique, *vix jam homines, magiſque ſemiferi. — Blemmyis capita abſunt ; vultus in pectore eſt. Satyris præter effigiem nil humani. Gamphaſantes, ſine lectis & ſine ſedibus, vagi, habent potius terras quam habitent.* » (*d*)

165 (884). — *Rabelais.* — Toutes les fois que j'ai lu Rabelais, il m'a ennuyé : je ne l'ai jamais pu goûter (*e*). Toutes les fois que je l'ai entendu citer, il m'a plu, [ce qui m'a fait penſer qu'il eſt bon en lui-même, & je ne le trouve mauvais que parce que je ne l'entends pas]. (*f*)

166 (901). — Je n'ai jamais vu de livre ſi fort au-deſſous de ſa réputation que les *Réflexions morales* du père Queſnel ; jamais, tant de penſées baſſes ; jamais, tant d'idées puériles.

167 (1496). — Quand on dit que les Égyptiens ont pris les coutumes des Hébreux, c'eſt comme ſi on me diſoit que les Fran-

(*a*) J'ai mis dans mes *Romains* ce qui concerne dans cette remarque, le gouvernement républicain (M.).

(*b*) Première rédaction : « corps *vicieux en ce qu*'on... »

(*c*) J'ai mis cela dans le *Journal* (M.).

(*d*) *De ſitu orbis*, I, 4 & 8.

(*e*) Je l'ai lu depuis avec plaiſir (M.).

(*f*) Biffé.

çois ont pris des Irlandois [jacobites] leur manière de parler & de ſe mettre.

168 (2153). — « *Dixit inſipiens in corde ſuo : « Non eſt Deus.* » (*a*). — Cela ne s'applique aux athées que dans un ſens étendu ; cela veut dire dans le ſens littéral : « *Non eſt Jehovah !* » Il eſt parlé là des nations qui mépriſoient le Dieu d'Iſraël, & qui diſoient qu'il étoit un Dieu imaginaire. Les Chaldéens n'étoient point ſujets à l'athéiſme, & il n'eſt parlé, en aucun endroit de l'Écriture, de cet énorme attentat.

169 (1090). — Je ſuis perſuadé que la défenſe que font les Eſpagnols aux étrangers de faire le commerce des Indes eſt très-préjudiciable à leur puiſſance (*b*).

S'ils pouvoient le faire eux-mêmes (*c*), & ſi les étrangers ne le faiſoient pas ſous leur nom, leur politique ſeroit bonne ; mais cette défenſe eſt dériſoire.

D'ailleurs (*d*), les mêmes étrangers font ce commerce par leurs interlopes, ce qui détruit le commerce de Cadix ; ſans compter que le commerce en fraude eſt toujours ruineux à la nation contre qui il eſt fait (*e*), parce qu'il ruine ſes douanes. De manière que la nation ſouffrante paye les marchandiſes très-cher & ne tire aucun avantage de ſes douanes.

Le commerce libre feroit que toutes les nations de l'Europe ſe nuiroient, les unes, les autres. L'abondance des denrées qu'elles enverroient les tiendroit à bon marché, c'eſt-à-dire augmenteroit le prix de l'or, & de l'argent, & des autres marchandiſes du pays.

Le roi d'Eſpagne auroit ſon quint franc & des ſommes immenſes en douanes ſur les autres denrées du pays.

Les dépenſes qu'il fait contre les flibuſtiers ceſſeroient, & ce ſeroit aux autres nations d'Europe à les faire en tout ou en partie.

(*a*) *Pſaume* XIV, 14.

(*b*) Cette idée pourroit être bonne. Cependant je doute, & peut-être qu'il vaut mieux pour l'Eſpagne laiſſer les choſes comme elles ſont (M.).

(*c*) Première rédaction : « S'ils pouvoient les faire eux-mêmes, & *ſi ce n'étoit point ſeulement ſous leur nom qu'on le fît...* »

(*d*) Première rédaction : « *Elle eſt préjudiciable en ce que les étrangers font. Il faudroit encore que* les mêmes étrangers *ne fiſſent pas* ce commerce... »

(*e*) Première rédaction : « fait, *parce que pour y trouver ſon compte, il faut vendre à un haut prix,* ruine ſes douanes... »

L'Efpagne feule ne feroit pas chargée de peupler tous ces vaftes continens.

Le Roi mettroit, à fa fantaifie, des droits fur les marchandifes d'Europe & d'Amérique, &, plus il y auroit d'habitans, plus les droits feroient grands.

On pourroit bien s'affurer contre les trahifons & les entreprifes des étrangers, & même leurs comptoirs feroient garans des avanies qu'ils pourroient faire.

Le roi d'Efpagne pourroit affermer à des compagnies particulières fes douanes, & toutes les nations de l'Europe deviendroient fes tributaires.

Il feroit facile d'empêcher que les religions étrangères ne corrompiffent la pureté de la religion dominante.

Les Efpagnols font fi bien établis depuis la longue poffeffion où ils font, que quelques marchands étrangers ou naturalifés ne font pas à craindre.

En un mot, lorfqu'une nation feule ne peut pas faire un commerce, il faut qu'elle fouffre que les autres le faffent à fon plus grand avantage.

Ce qui fit faire d'abord cette défenfe, c'eft que les Efpagnols craignoient d'être troublés dans leurs conquêtes. Ainfi ils défendirent fous peine de la vie aux étrangers d'y voyager.

170 (1991). — [Remarquez que la bonne foi des Efpagnols a ruiné leur commerce & l'a tranfporté aux étrangers qui le font, fans aucune crainte, fous le nom d'un Efpagnol.] (*a*)

171 (847). — [J'aime les querelles fur les ouvrages des Anciens & des Modernes : elles prouvent qu'il y a d'excellens auteurs parmi les Anciens & les Modernes.] (*b*)

172 (675). — Le mathématicien (*c*) ne va que du vrai au vrai, du faux au vrai par les argumens *ab abfurdo*. Ils ne connoiffent pas ce milieu, qui eft le probable, le plus ou le moins probable. Il n'y a pas, à cet égard, de plus ou de moins dans les mathématiques.

173 (129). — *Xénocrate à Phérès.* (*d*)

(*a*) Biffé.

(*b*) Biffé. — Voyez n° 131.

(*c*) J'ai mis tout cela dans la *Bibliothèque* (M.).

(*d*) Cette lettre eft la première verfion des *Lettres de Xénocrate à Phérès*. Pififtrate défigne le Régent.

Vous voulez que je vous parle de Pififtrate.

De tous les grands hommes qui ont paru fur la terre, il n'y en a guère eu de plus fingulier que Pififtrate (*a*).

Il eft né avec un génie fupérieur, & cependant il eft foumis à l'afcendant de tous les autres génies.

Il n'a point de vanité, & il a un fouverain mépris pour tous les hommes.

Ceux qui l'ont trompé ont fi fort décrédité les hommes dans fon efprit qu'il ne croit plus aux honnêtes gens.

Il a peu de vices qui partent d'un mauvais naturel ; fes vertus ne partent pas toutes d'un bon.

[Il n'accorde à la vertu que ce qu'il cède à l'importunité des gens vicieux.] (*b*) Auprès de lui, tout le privilège de la vertu eft qu'elle ne nuit pas.

Il fçait bien qu'il eft au-deffus des autres hommes ; mais il ne le fent pas affez. Voilà pourquoi il n'y a point de génie qui ne puiffe trouver l'art de le conduire.

Il ne connoît point cette diftance infinie qu'il y a entre l'honnête homme & le méchant, & tous les différens degrés qui font entre ces deux extrémités.

Il a une facilité de mœurs & de commandement qui charme tous ceux qui lui obéiffent.

Perfonne n'a porté fi loin la domination ; mais il ne l'a point fait fentir à proportion de fa pefanteur.

Il voit les hommes en détail différemment de ce qu'il les voit au milieu de la fociété.

Il a une indifférence pour les événemens qui ne convient qu'à ceux que le Ciel n'a pas fait naître pour les déterminer.

Il fait, en fe jouant, le travail des politiques ; il rencontre tout ce qu'ils avoient réfléchi, & fes faillies font auffi fenfées que leurs méditations.

Il fait de fon efprit ce que les autres font de leur fens. Il gouverne toute la Grèce fans paroître, fans penfer même à la gouverner, & tout le monde fuit l'ordre de fes deffeins, comme fi on fuivoit le torrent de fa puiffance.

(*a*) Mis dans la *Bibliothèque* (M.). (*b*) Biffé.

Il réuſſit bien moins dans le gouvernement de l'intérieur de ſon royaume, &, pendant qu'il traite avec ſupériorité avec les roix, il est la dupe éternelle de ſes courtisans.

Dans le gouvernement de l'intérieur, il veut toujours aller du bien au mieux ; il eſt toujours plus frappé du mal que des inconvéniens qu'il y a à le réparer.

Il corrige là où il faudroit tolérer ; il s'imagine que le peuple [qui penſe avec tant de lenteur,] (*a*) ſuivra la rapidité de ſon génie, & qu'il ouvrira les yeux dans un moment pour regarder comme des abus des choſes que le temps, les exemples & la raiſon même lui ont fait regarder comme des loix.

Avec le ſublime eſprit qui fait les grands hommes & les grands crimes, Piſiſtrate ſeroit un homme funeſte, ſi le cœur ne réparoît en lui le défaut des principes. Mais le cœur le domine tellement qu'il ne ſçait ni refuſer, ni punir. Incapable de tomber dans aucun inconvénient en faiſant le mal, il y tombe ſans ceſſe en faiſant le bien.

Quand il parvint au gouvernement de Sicyone, il pardonna les injures qu'on lui avoit faites ; il pardonna de même (ce qui eſt plus fort) celles qu'on lui faiſoit. Il falloit beaucoup travailler pour laſſer ſa clémence. Mais, pour lors, il frappoit des coups prompts & hardis, & il étonnoit & ceux qui l'avoient offenſé, & ceux qui craignoient de le voir impunément offenſer.

Dans les premières années, Piſiſtrate aima. Il trouva un cœur tendre & des plaiſirs que l'Amour réſerve aux vrais amans (*b*). Dans la ſuite, il courut d'objet en objet, & il eſt parvenu à poſſéder ſans goût. Il a fatigué les ſens à lui rendre ce qu'il a perdu, & il a tellement uſé le principe de ſes paſſions qu'il eſt devenu preſque incapable de ce qu'on appelle ſi fauſſement *jouir*. Enfin, il s'eſt jeté dans la débauche, & il y a porté quelques agrémens. Mais, quoi qu'on en diſe, la débauche ne ſe raffine point. Ses maîtreſſes n'ont plus été que les témoins d'une vie non pas libre, mais licencieuſe. Mais, dans ces débauches, Piſiſtrate perdit la raiſon, & jamais ſon ſecret.

(*a*) Biffé.

(*b*) Alluſion à la comteſſe d'Argenſon, maîtreſſe du Régent.

Les Dieux irrités contre Sicyone envoyèrent, une nuit, un ſonge à Piſiſtrate : il crut qu'il étoit le maître de tous les tréſors de l'univers, & ce ſonge fut cauſe de la miſère publique.

Un homme d'une naiſſance obſcure (*a*) fut reçu dans la maiſon de Piſiſtrate. Il fut regardé, d'abord, avec mépris, &, enſuite, ſans avoir paſſé par la conſidération, il obtint la confiance. Fier d'avoir eu ſon ſecret, il oſa demander le ſouverain ſacerdoce & l'obtint. Bientôt Piſiſtrate, laſſé du commandement, remit dans ces mains la ſouveraine puiſſance. Le perfide préparoit contre lui les plus cruelles ingratitudes. Mais Vénus lui envoya une maladie qui fit évanouir tous ſes projets.

Piſiſtrate a été heureux d'avoir régné dans un temps où l'obéiſſance prévenoit, pour ainſi dire, le commandement : car, s'il eût régné dans des temps de trouble ou de confuſion, la diſpoſition de ſon eſprit étoit telle qu'il n'auroit jamais aſſez oſé, & qu'il auroit trop entrepris.

Je crois bien que Piſiſtrate craint les Dieux immortels ; mais il paroît qu'il n'a pas grand égard aux intérêts de leurs miniſtres, & qu'il eſt trop frappé de ce principe : que la Religion eſt faite pour les hommes, & non pas les hommes pour la Religion.

Piſiſtrate s'eſt refuſé à peu de femmes de la cour de Sicyone ; mais il n'y en a pas une ſeule qui puiſſe ſe vanter qu'il ait eu de l'eſtime pour elle.

Le roi de Sicyone avoit conquis les états d'un prince voiſin & ne lui avoit laiſſé que ſa capitale. Il envoya Piſiſtrate pour l'aſſiéger (*b*). Le prince, réduit au déſeſpoir, croyant qu'il lui étoit égal de ne pas exiſter ou de ne pas commander, fit des efforts incroyables. Un ſecours arrive. Les Sicyoniens le laiſſent paſſer. Piſiſtrate fait abandonner toutes les conquêtes. Il auroit pu les conſerver. Mais tout le monde défendit l'honneur de Piſiſtrate : le ſoldat convint qu'il n'avoit pas manqué de réſolution, & les capitaines, que ce n'étoit pas lui qui avoit manqué de conduite.

Dans les affaires malheureuſes, un général eſt chargé de toutes les fautes de l'armée & de la Cour. Ici la Cour & l'armée ſe chargent de toute la faute, pour abſoudre le général.

(*a*) Le cardinal Dubois.

(*b*) Alluſion au ſiège de Turin (1706).

Pififtrate ne fçavoit pas humilier ; mais il fçavoit renverfer.

Pififtrate étoit moins touché du beau & du bon que de l'extraordinaire & du merveilleux.

Il avoit le cœur ferme & l'efprit timide.

Il étoit plus flatté de fes talens que de fes vertus.

La timidité de Pififtrate lui venoit autant de la pareffe pour agir & de la peine à faire le mal, que d'aucune foibleffe d'âme (*a*).

Enfin, dans les vices, fon efprit étoit tout, & fon cœur n'étoit rien.

Pififtrate a été le feul homme que j'aye connu qui ait été inutilement guéri des préjugés.

Le malheur de Pififtrate étoit un goût malade, qui le portoit à fe montrer pire qu'il n'étoit ; il avoit une certaine hypocrifie à l'égard des vices, qui faifoit qu'il affectoit de paroître en avoir, comme un témoignage de liberté & d'indépendance.

174 (1935). — L'efclavage eft contre le Droit naturel, par lequel tous les hommes naiffent libres & indépendans.

Il n'y a que deux fortes de dépendances qui ne lui foyent pas contraires : celle des enfans envers leurs pères ; celle des citoyens envers les magiftrats : car, comme l'anarchie eft contraire au Droit naturel, le genre humain ne pouvant fubfifter par elle, il faut bien que la puiffance des magiftrats, qui eft oppofée à l'anarchie, y foit conforme.

Pour le droit des maîtres, il n'eft point légitime, parce qu'il ne peut point avoir eu une caufe légitime.

Les Romains admettoient trois manières d'établir la fervitude, toutes auffi injuftes les unes que les autres.

La première, lorfqu'un homme libre fe vendoit lui-même. Mais qui ne voit qu'un contrat civil ne fçauroit déroger au Droit naturel, par lequel les hommes font auffi effentiellement libres que raifonnables ? [D'ailleurs, il ne pouvoit y avoir de prix. L'efclave fe vendoit ; tous fes biens cédoient au maître, &, par conféquent, le prix de fon agent. Le maître ne donnoit donc rien, & l'efclave ne recevoit rien. Donc point de prix. — De plus, un

(*a*) Première rédaction : « *Retour fur lui-même.* »

homme ne peut contracter que comme citoyen. Or un esclave n'est pas citoyen. La Nature l'a fait citoyen ; il ne peut contracter pour ne l'être pas.]

La seconde, lorsqu'un homme étoit pris dans la guerre : car, disoient-ils, comme il étoit libre au vainqueur de le tuer, il lui a été libre de le faire esclave. Mais il est faux qu'il soit permis, dans la guerre même, de tuer que dans le cas de nécessité ; mais, dès qu'un homme en fait un autre esclave, on ne peut pas dire qu'il ait été dans la nécessité de le tuer, puisqu'il ne l'a pas fait (*a*).

Tout le droit que la guerre peut donner sur les captifs est de s'assurer tellement de leur personne qu'ils ne puissent plus nuire au vainqueur.

[Nous regardons comme des assassinats les meurtres faits de sens froid par les soldats & après la chaleur de l'action.]

La troisième manière étoit la naissance. Celle-ci tombe avec les deux autres : car, si un homme n'a pas pu se vendre, encore moins a-t-il pu vendre son fils, qui n'étoit pas né (*b*) ; si un prisonnier de guerre ne peut pas être réduit à l'esclavage, encore moins ses enfans. [La loi civile, qui a permis aux hommes le partage des biens, n'a pu mettre au nombre des biens une partie des hommes qui devoient faire ce partage.]

La raison pourquoi la mort d'un criminel est une chose licite, c'est que la loi qui le punit a été faite en sa faveur. Un meurtrier, par exemple, a joui de la loi qui le condamne : elle lui a conservé la vie à tous les instans. Il ne peut donc pas réclamer contre elle (*c*). Il n'en est pas de même de l'esclave : la loi de son esclavage n'a jamais pu lui être utile. Elle est dans tous les cas contre lui, sans être jamais pour lui : ce qui est contre le principe fondamental de toutes les sociétés.

Que si l'on dit qu'elle a pu lui être utile, parce que le maître lui a donné la nourriture, il faudroit donc réduire l'esclavage aux personnes incapables de gagner leur vie (*d*). Mais on ne veut point de ces sortes d'esclaves-là.

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), XV, II, 3.
(*b*) Mis dans les *Loix* (M.), XV, II, 5.
(*c*) Mis dans les *Loix* (M.), XV, II, 6.
(*d*) Mis dans les *Loix* (M.), XV, II, 7 & 8.

Un efclave peut donc fe rendre libre ; il lui eft permis de fuir(*a*). Comme il n'eft point de la Société, les loix civiles ne le concernent point.

En vain, les loix civiles forment des chaînes ; la Loi naturelle les rompra toujours.

Ce droit de vie & de mort, ce droit de s'emparer de tous les biens qu'un efclave peut acquérir, ces droits fi barbares & fi odieux, ne font point néceffaires pour la confervation du Genre humain ; ils font donc injuftes.

Condamner à l'efclavage un homme né d'une certaine femme eft une chofe auffi injufte que la loi des Égyptiens qui condamnoit à mort tous les hommes roux (*b*) ; injufte, en ce qu'elle étoit défavorable à un certain nombre de gens, fans pouvoir leur être utile.

Et comment a-t-on pu penfer à ôter à un père la propriété de fes enfans & aux enfans la propriété de leur père ?

La guerre de Spartacus étoit la plus légitime qui ait jamais été entreprife.

Malheur à ceux qui font des loix que l'on peut violer fans crime !

175 (1936). — On voit, dans la *Nouvelle Relation des Iles françoifes de l'Amérique* (*c*), que Louis XIII eut bien de la peine d'établir les loix de l'efclavage pour les nègres d'Amérique, & que ce ne fut que fur l'efpérance qu'on lui donna de leur converfion qu'il y confentit.

176 (1937). — Efclavage, établiffement d'un droit qui rend un homme tellement propre à un autre homme qu'il eft le maître abfolu de fa vie & de fes biens (*d*).

177 (1884). — Perfonne n'ignore la puiffance des anciens roix de Sicile fur la terre & fur la mer : rivaux ou alliés des Carthaginois ou des Romains, fouvent vainqueurs des uns & des autres. Cette île même avoit dans fon fein plufieurs grandes puiffances, un très-grand nombre de grandes villes, qui fe gouvernoient par leurs loix, également capables de faire la guerre & de la foutenir.

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), XV, II, 8.
(*b*) Mis dans les *Loix* (M.), XV, V, 7.
(*c*) Le Père LABAT, *Nouveau voyage aux Iles de l'Amérique*, t. IV, p. 114.
(*d*) Mis dans les *Loix* (M.), XVI, 1.

Quand la Sicile devint une province romaine, elle fut avec l'Égypte le grenier de Rome & de l'Italie, &, par conféquent, une des principales parties de l'Empire.

Il faut donc que des caufes étrangères ayent mis ce beau pays dans l'état de décadence où il eft. Je crois qu'il n'en faut point chercher d'autre origine que celles que je vais donner : l'abfence de fes fouverains, qui ont toujours tiré l'or & l'argent du pays ; la dépopulation arrivée par le grand nombre de prêtres & de moines : ce qui fe fait plus fentir dans les pays du Midi, qui fe dépeuplent toujours plus que ceux du Nord, parce qu'on y vit beaucoup moins. [Voici ce qu'il faudroit faire pour obvier, à cet inconvénient.] (*a*)

Don Carlos (*b*) tireroit un grand parti de la Sicile s'il en employoit les revenus à entretenir une flotte, &, par là, il feroit très-refpecté fur les côtes de l'Archipel, de l'Afie, de Barbarie, d'Italie, d'Efpagne, & même par les Anglois & les Hollandois, qui auroient befoin de lui pour leur commerce. Il pourroit tenir le Turc en échec du côté de la mer. Les tributs ne fortiroient point de la Sicile & y feroient confommés, & le pays feroit plus en état de porter les charges. Il faudroit moins en Sicile de troupes de terre, puifque la flotte en garderoit les côtes : le roi de Naples ne peut prefque pas difpofer des troupes de terre qu'il a en Sicile, & où elles font pour ainfi dire enfermées. Pour mettre la Sicile en état d'entretenir cette flotte, il a des moyens en fes mains que les autres fouverains n'ont pas. Comme il exerce la puiffance pontificale dans la Sicile, il pourroit à fon gré diminuer le nombre des moines, retrancher leurs biens & en groffir les revenus publics. Un prétexte fuffit pour ces fortes de chofes. Il pourroit obliger les eccléfiaftiques à cultiver ou donner à cens leurs terres incultes. Il faudroit fe conduire de manière que l'on fit paroître beaucoup de refpect pour les fuperftitions indifférentes, pendant qu'on détruiroit les fuperftitions nuifibles. On pourroit mettre en Sicile les invalides des troupes

(*a*) Biffé.

(*b*) Première rédaction : *l'Empereur*. Cette correction & la fubftitution, dans le corps de l'alinéa, de *roi de Naples* à *l'Empereur* & de troupes *royales* à *impériales*, font poftérieures au 18 novembre 1738, date du traité de Vienne qui conftitue le royaume des Deux-Siciles au profit de Don Carlos, fils de Philippe V, roi d'Efpagne.

royales, qui ferviroient à la garder, & y appliquer les revenus des principaux bénéfices. Il faudroit y faire des loix qui favorifaffent les mariages & entretenir une exacte févérité dans la police. Il faudroit y appeler & favorifer les Juifs & les étrangers. Il faudroit employer les foyes qui y viennent, en manufactures. On pourroit encourager le labourage en deux manières : 1°. en favorifant la fortie des grains de Sicile & trouvant un débouché pour les vendre aux Hollandois, Marfeillois & même dans l'Archipel, qui en manque quelquefois ; 2°. en entretenant le prix du bled un peu haut : ce qu'on pourroit faire très facilement. Or, rien n'entretient plus l'ardeur du maître & du colon pour le travail que l'efpérance d'un prix raifonnable pour fon bled. Il y a toujours un rapport naturel entre le prix des fruits de la terre & le falaire que l'on donne aux gens qui la travaillent : si les fruits qui en viennent valent peu, on leur donne peu ; s'ils valent beaucoup, on leur donne beaucoup. Or, on voit bien que, dans ce dernier cas, ils font plus en état de payer les tributs. De la politique des princes d'Italie, qui entretiennent toujours le bled à un prix très-bas, il réfulte la mifère pour le maître & la fainéantife pour le colon.

178 (1970). — Plus un pays eft peuplé, plus il eft en état de fournir du bled aux étrangers.

179 (1558). — Sixte-Quint, dans cinq ans de pontificat, par fon bon gouvernement, par l'auftérité des mœurs qu'il établit, par la deftruction des bandits, par la protection continuelle donnée aux loix, fe vit en état de faire des ouvrages immenfes dans Rome, d'amaffer un grand tréfor & de donner de la jaloufie aux Efpagnols.

180 (1969). — Les Romains avoient des loix rigoureufes contre ceux qui reftoient dans le célibat. Tous les anciens peuples avoient de l'horreur pour la ftérilité. Il feroit facile d'empêcher le célibat chez les féculiers, en établiffant les loix romaines.

A Bordeaux, en 1622, de foixante écoliers des Jéfuites, il y en eut trente qui entrèrent dans les couvens.

Comme tous les grands changemens font dangereux dans un État, il ne faut pas détruire le monachifme, mais le borner. Il n'y auroit pour cela qu'à rétablir la loi de Majorien & la nouvelle de

Léon (*a*). Je ne fçais fi Louis XIV ne fit pas une loi pour empêcher que l'on ne fît fes vœux avant vingt-cinq ans. Innocent X (*b*) détruifit tous les petits couvens de fon État : il en renverfa quinze cens, & il avoit réfolu de porter tous les princes chrétiens à faire la même chofe. Il faudroit encourager les pères & les mères à élever leurs enfans. Il faudroit détruire les petits collèges & favorifer ceux des grandes villes. Comme il eft important que les gens d'un certain état foyent élevés aux lettres, il eft pernicieux de tourner le peuple de ce côté-là. Il faudroit unir les petits bénéfices ; ce qui diminueroit le nombre des bénéficiers.

L'éducation paternelle préviendroit bien des vices. Elle feroit encore qu'on auroit plus d'attention à marier les filles & à s'en débarraffer. Défendre de tenir des domeftiques âgés de plus de vingt-cinq ans non mariés. Empêcher les Parlemens de caffer auffi facilement les mariages : la jurifprudence étant telle que la plupart ne fubfiftent que parce qu'ils ne font pas attaqués ; il faudroit donc que ceux qui font nuls fuffent célébrés de nouveau. Donner des privilèges à ceux qui auroient un nombre d'enfans ; de certains honneurs aux mêmes. Fixer les rangs incertains par le nombre des enfans. Un préciput dans toutes les fucceffions à celui qui a le plus d'enfans. Une place de magiftrat dans chaque hôtel-de-ville à celui qui a le plus d'enfans. Faire payer à ceux qui vivent dans le célibat pour douze enfans.

Prévenir le cours de la maladie vénérienne en faifant faire une efpèce de quarantaine & de vifite à ceux qui viennent des Indes.

Dans les pays où il y a des efclaves, il faudroit qu'ils puffent efpérer la liberté par le nombre de leurs enfans.

Il faudroit bien fe donner de garde de donner, comme les Romains, le privilège des trois enfans à ceux qui ne les avoient pas, à moins qu'ils ne les euffent perdus à la guerre.

Le nombre des gens vivant dans le célibat multiplie à proportion le nombre des filles de joye, &, comme les moines font compenfés par les religieufes, les gens de célibat le font par les filles de joye.

(*a*) En 458, Léon & Majorien, empereurs d'orient & d'occident, interdirent aux filles d'entrer en religion avant l'âge de quarante ans.

(*b*) Innocent X, pape de 1644 à 1655.

Règle générale : il n'y a que les mariages qui peuplent.

Les femelles des animaux ont à peu près une fécondité conſtante, de façon qu'on peut à peu près juger ce qu'une femelle fera de petits dans toute ſa vie. Mais, dans l'eſpèce humaine (*a*) les paſſions, les fantaiſies, les caprices, l'embarras de la groſſeſſe, celui d'une famille trop nombreuſe, la crainte de perdre ſes charmes, troublent la multiplication de l'eſpèce.

Ainſi, on ne ſçauroit trop travailler à faire prendre un tour d'eſprit du côté de la fécondité.

Si les peuples naiſſans multiplient beaucoup, ce n'eſt pas, comme a dit un auteur, parce qu'ils ne s'entrempêchent pas, comme ils font dans la ſuite, où ils ſe nuiſent comme les arbres : car cette raiſon laiſſe tout l'embarras ; mais c'eſt que l'avantage du célibat & du petit nombre d'enfans dans le mariage, dont on jouit dans une nation qui eſt dans l'état de ſa grandeur, eſt une très-grande incommodité chez une nation naiſſante.

181 (2053). — La plupart des gens crient contre les grands biens poſſédés par l'Égliſe (*b*). Pour moi, je crois que le principal inconvénient n'eſt pas là, mais dans le grand nombre de ceux qui les partagent.

Voici comment.

Il n'y a guère de petite ville qui n'ait un ou deux petits chapitres, dans leſquels il y a depuis dix juſques à vingt & trente places d'un très-petit revenu, & qui, par conſéquent, ne peuvent être enviées que par des gens de peu. Elles font l'ambition des principaux artiſans ou laboureurs, qui tâchent de faire étudier leurs enfans pour les obtenir, de manière que toutes ces places dérobent autant de bons ſujets à l'induſtrie & à l'agriculture. [Ces ſortes de gens ſont obligés d'aller vivre chez des artiſans, où ils ne ſçauroient mener une vie fort eccléſiaſtique.]

Si ces places étoient plus conſidérables, elles regarderoient la nobleſſe, qui eſt le ſeul corps oiſif du Royaume, & le ſeul qui ait beſoin de biens étrangers pour ſe ſoutenir.

(*a*) Première rédaction : « ... dans *les femmes*, les... »

(*b*) Première rédaction : « ... par *les eccléſiaſtiques*. Pour ... »

Il n'y a rien de ſi ridicule que d'engager, pour 50 écus, un homme à un bréviaire & à une continence éternelle.

Les gens de cette trempe, ſans éducation, ſans lettres, ſans conſidération, ſont la honte de l'Égliſe & le ſujet éternel des railleries des ſéculiers.

Il feroit facile de remédier à cet inconvénient par des unions ou par des réductions, & on formeroit des bénéfices qui pourroient être poſſédés avec quelque dignité.

On n'auroit pas même beſoin d'une autorité étrangère : celle du Roi & du diocéſain ſuffiroit pour cela.

182 (2054). — Le pape Innocent X (*a*) détruiſit tous les petits couvens de l'État eccléſiaſtique, & en fit vendre les maiſons & les biens. Il en ſupprima environ mille [cinq cens], &, s'il n'avoit pas été prévenu par la mort, il auroit invité tous les princes catholiques d'en faire autant dans leurs États.

On ſçait que les petits couvens ne ſervent qu'à entretenir le relâchement de la diſcipline monaſtique.

Ils entretiennent, d'ailleurs, le nombre prodigieux des moines, qui, répandus juſque dans les plus petites bicoques, ont des relations partout, & qui, cherchant dans chaque enfant le premier quart d'heure de chagrin, de caprice ou de dévotion, s'en ſaiſiſſent auſſitôt.

On pourroit unir les biens de ces petits monaſtères à d'autres monaſtères ou à des bénéfices, &, en ce cas, on pourroit favoriſer pluſieurs bénéfices de nomination royale, qui, par la ſucceſſion des temps, ont perdu leurs biens & n'ont preſque conſervé que leur nom.

Si l'on les uniſſoit aux autres (*b*) monaſtères, il ne faudroit pas craindre qu'ils devinſſent trop riches : car, *primo*, l'objection ne peut concerner les mendians, & les moines rentés feroient plus en état de ſupporter les charges de l'État.

D'ailleurs, comme ils auroient pluſieurs biens éloignés, ils ſeroient portés à les donner en cenſive ; ce qui feroit un très-grand avantage pour l'État.

(*a*) Pape de 1644 à 1655.

(*b*) Première rédaction: « ... aux *grands*... »

[On pourroit ne laiſſer qu'une ſeule maiſon du même ordre dans la même ville. (Voyez extrait du *Journal des Sçavans*, 1689, un concile qui défend d'augmenter le nombre des moines.]

183 (1757). — Un des plus grands abus qui ſoit dans le royaume eſt l'établiſſement des demi-collèges, qui ſont dans les petites villes, où les artiſans envoyent auſſi tous leurs enfans pour leur apprendre quelques mots de latin.

Bien loin que ceci ſoit favorable aux ſciences, cela entretient l'ignorance : car, autant qu'il eſt utile qu'il y ait de bonnes académies dans les principales villes, où une certaine jeuneſſe ſoit inſtruite aux belles-lettres, autant eſt-il dangereux de ſouffrir dans de petites villes des demi-collèges, qui éloignent les artiſans & petits négocians de leur état, ſans les mettre en chemin d'en remplir bien un autre.

184 (1916). — Machiavel (*a*) dit qu'il eſt dangereux de faire dans un État de grands changemens, parce qu'on s'attire l'inimitié de tous ceux à qui ils ſont nuiſibles, & que le bien n'en eſt pas ſenti de ceux à qui ils ſont utiles.

J'ai (*b*) encore une autre raiſon à donner : c'eſt qu'ils ſervent d'exemple & autoriſent la fantaiſie de celui qui voudra bouleverſer tout, en ôtant le reſpect que l'on doit avoir pour les choſes établies. [&, en effet, il y a bien des choſes qui ne ſubſiſtent, parce qu'on ne les a pas attaquées comme les grands biens du...] (*c*)

185 (1966). — Voici les loix que je croirois les plus propres à rendre une république ou une colonie floriſſante.

Tous les biens ſeront partagés également entre les enfans mâles (*d*), ſans que les pères & mères puiſſent avantager que d'un tiers de leur bien celui de leurs enfans mâles qu'ils en croiront le plus digne.

Les filles prendront dans la ſucceſſion un tiers moins que les mâles.

Les filles ne ſuccèderont point, mais les couſins conſanguins ; elles auront ſeulement les alimens.] (*e*)

(*a*) MACHIAVEL, *Diſcours ſur Tite-Live*, I, 16.

(*b*) Première rédaction : « *Il y a.* »

(*c*) Biffé.

(*d*) Première rédaction : « ... mâles *& femelles* ſans... »

(*e*) Biffé.

Dans le partage des biens d'une fucceffion, on n'admettra aucune diftinction de biens, meubles & immeubles, propres, acquêts & conquêts, dotaux ou paraphernaux, nobles ou roturiers (*a*).

Après le décès d'un des conjoints, la jouiffance de fes biens ira au furvivant ; fauf, toutefois, le tiers de la fucceffion du décédé, dont la jouiffance paffera aux enfans.

[En cas qu'il n'y ait point d'enfant, chaque conjoint pourra difpofer de la moitié de fa portion, ainfi qu'il lui plaira ; mais l'autre moitié appartiendra au plus proche de fes parens mâles.] (*b*)

Pendant le mariage, tout le bien fera cenfé être au mari par rapport à la jouiffance, & il en pourra difpofer librement, & toutes les actions feront dans fes mains.

En cas de diffipation & de prodigalité, la femme demandera la féparation & obtiendra le tiers des biens reftans pour elle, l'autre tiers pour fes enfans ; & le dernier tiers reftera pour la fubfiftance du mari, fous l'autorité d'un tuteur.

Ceux qui (*c*) n'auront point d'enfans, ne pourront faire de teftament : leurs biens pafferont aux plus proches, les mâles préférés ; mais ils pourront faire (*d*) telles donations entre-vifs qu'ils voudront, pourvu qu'ils fe dépouillent foudain de la jouiffance, & qu'ils ne difpofent pas de plus de la moitié de leurs biens (*e*).

Ce que les enfans acquerront par leur induftrie ou par donations faites par des étrangers ou par parents collatéraux leur appartiendra, & quant à l'ufufruit, et quant à la propriété ; et ils feront cenfés émancipés quant à ce. Si lesdits enfans meurent sans postérité, le père et la mère leur succéderont, et non les frères. Les filles, à l'âge de vingt ans, les garçons, à l'âge de vingt-cinq ans, pourront fe marier fans le confentement de leurs pères, &, en ce cas feul, s'ils acquièrent du bien, les pères n'y pourront fuccéder.

(*a*) Première rédaction : « ... conjoints, *les deux tiers des biens feront cenfés être au mari ou à fes héritiers ; le tiers, à la femme ou à fes héritiers*... »

(*b*) Biffé.

(*c*) Première rédaction : « ... qui *mourront fans* enfans... »

(*d*) Première rédaction : « ... faire *que les difpofitions teftamentaires fufdites*... »

(*e*) Contradiction, avec ce que j'ai dit ci-après, qu'on ne pourra recevoir par teftament (M.).

On n'aura aucun égard au droit de repréfentation, ni au retrait lignager; les fubftitutions & les fidéicommis n'auront point de lieu.

Mâles non mariés feront incapables de donner & de recevoir par teftament, s'ils font âgés de vingt-cinq ans (*a*).

Gens non mariés fuccéderont pourtant à leurs père & mère comme les autres enfans; ne pourront pofféder aucune charge de judicature, être témoins en matière civile. Toutes places d'honneur feront marquées dans les églifes & autres lieux par rapport au nombre d'enfans.

Partout où il y aura concurrence pour les privilèges ou honneurs, on décidera par le nombre d'enfans, excepté, toutefois, les honneurs & récompenfes militaires.

Ceux qui auront fept enfans vivans ou morts à la guerre feront exempts de toutes fortes de tributs; ceux qui en auront fix n'en payeront que la moitié.

Tous les privilèges ordinaires, comme exemption de tutelle & logement des gens de guerre, feront accordés à ceux qui auront cinq enfans.

Enfin, celui de la ville qui aura le plus d'enfans jouira des honneurs & des privilèges des magiftrats, non pas, toutefois, des fonctions; &, en cas d'égalité, celui qui aura eu un enfant cette année-là fera préféré.

La difparité des conditions ne fera pas une raifon fuffifante pour annuler une promeffe de mariage. Le rapt par féduction ne fera pas un crime capital, mais fera fuivi du mariage.

Toute fille non mariée, vivant hors la compagnie de fes père & mère, ayeul ou ayeule, fans leur permiffion expreffe, autorifée du magiftrat, fera punie comme femme de mauvaife vie.

Toutes filles de mauvaife vie feront enfermées dans une maifon de travail & n'en fortiront que lorfqu'il fe préfentera quelqu'un pour les époufer.

Toutes femmes qui tiendront des lieux de débauche feront punies de manière à ne pouvoir plus récidiver.

(*a*) Première rédaction : « ... teftament, *s'ils font âgés de vingt ans, pour les filles, & de vingt-cinq, pour les mâles.* »

Ne pourra un homme au-deſſous de quarante ans, épouſer une femme au-deſſus de cinquante.

[La diſparité des conditions ne ſera pas une raiſon ſuffiſante pour annuler une promeſſe de mariage, non plus que la mauvaiſe vie d'une des parties.] (*a*)

Toute la République ſera diſtribuée en familles.

Il ſera défendu de garder aucun domeſtique qui ne ſoit marié, à moins qu'il n'ait moins de vingt-cinq ans, excepté toutefois les filles.

Il faudra avoir une quantité de bien conſidérable, laquelle ſera fixée par la Loi, pour parvenir aux charges de judicature.

Dans les jugemens des procès, on ne ſe ſervira du miniſtère ni d'avocat, ni de procureur. On ne fera aucune écriture, à moins que le juge ne l'ordonne pour ſon inſtruction. On pourra pourtant ſe ſervir du miniſtère d'un de ſes amis.

On prendra ſa partie par la manche, [devant deux témoins,] pour la mener devant les juges, & elle ſera obligée de ſuivre ſous de groſſes peines.

Il n'y aura qu'un degré de juridiction, et les juges jugeront toujours au nombre de cinq.

Il ne pourra y avoir de rentes conſtituées ſur un fonds qui ne ſoyent rachetables ; point de dettes dont on ne puiſſe ſe libérer en conſignant.

Il n'y aura point de ſaiſie réelle ; mais, ſur la demande d'un créancier, le juge condamnera le débiteur à paſſer un contrat de vente à ſon créancier des effets qui conviendront le plus audit créancier ; tout cela, à dire d'experts & à concurrence de la dette.

Il n'y aura point de créancier privilégié. La contrainte par corps aura lieu pour dettes au-deſſus de cent livres.

Pourront, les juges, relâcher un priſonnier après un certain temps, lorſque ſa bonne foi & ſon inſolvabilité ſeront notoires.

Toutes ſortes de reſtitutions contre un contrat, comme de léſion de plus de moitié dans la vente, de plus du quart dans le partage, ne ſeront point admiſes.

(*a*) Biffé.

Le dol perſonnel ne ſera pas un ſujet de reſtitution ; mais il ſera pourſuivi criminellement.

Les enfans de famille & mineurs ſeront contraints de payer leurs dettes, ſauf de punir les uſuriers.

Ceux qui ſeront nommés tuteurs par le père accepteront la tutelle à peine d'infamie. Leur adminiſtration finira à l'âge de quatorze ans. Dans les trois mois, ils rendront leurs comptes devant des experts commis par le juge. Ils ne ſeront tenus que de leur dol & d'une négligence qui approche le dol. Si la recette excède la dépenſe, ils ne ſeront pas obligés, s'ils ne le veulent, de placer l'argent à intérêt. Ils affermeront les biens immeubles, à moins que, par avis de parens, ils ne ſoyent convenus du contraire.

Nul ne pourra vendre ſes immeubles avant l'âge de vingt ans, ſans permiſſion des parens & du juge.

On pourra prêter à intérêt de quelque manière que ce ſoit, pourvu que l'intérêt n'excède pas le quinzième du ſort principal.

On fera des loix en matière criminelle telles que, d'un côté, on puiſſe parvenir à la punition, & que, de l'autre, on ſoit hors des embûches des calomniateurs.

Tous bénéfices ſeront à charge d'âmes, & il ne pourra y avoir plus d'eccléſiaſtiques que de bénéfices. Leſdits eccléſiaſtiques ſeront entretenus convenablement, & ils s'occuperont au ſervice, & non à la contemplation (*a*).

186 (1854). — *Les Templiers.* — Leur condamnation ne prouve rien, ni le procès dans leſquels un prince eſt partie.

Les Juifs accuſés de l'incendie de Rome, fauſſement, mais condamnés.

L'affaire des religieuſes de Loudun.

Nos premiers Chrétiens condamnés pour des crimes ridicules. Si nous avions les procédures, nous verrions des témoins, des confeſſions, des accuſés, &c.

Les Templiers avoient été preſque condamnés avant d'être accuſés ; au moins, leur perte étoit-elle réſolue.

La Saint-Barthélemy ! Le Roi ne donna-t-il pas des lettres partout dans leſquelles il diſoit que les Huguenots avoient voulu le tuer ?

(*a*) Voyez nos 274, 233, 246.

Ne fit-il pas même faire le procès & pendre quelques Huguenots par le Parlement de Paris ? Et cependant, qui ne ſçait de quoi il étoit queſtion, & que leur perte avoit été réſolue longtemps auparavant ?

187 (1480). — Remarquez qu'après les guerres civiles les plus funeſtes des États, ils deviennent tout à coup dans le plus haut degré de puiſſance (*a*).

Nous l'avons vu trois fois : en France, ſous Charles VII, ſous Henri IV, Louis XIII et Louis XIV ; nous l'avons vu en Angleterre, ſous Cromwell & ſous Henri VIII ; à Rome, après les guerres de Sylla & celles du parti de Céſar. C'eſt que, dans la guerre civile, tout le peuple s'aguerrit, &, lorſque, par une paix, les arts recommencent à refleurir & que les forces ſont réunies, l'État a un avantage très-grand ſur celui qui n'a que des bourgeois (*b*).

Chaque État doit ſonger à faire des ſoldats, & celui qui en a plus eſt le plus puiſſant.

188 (1482). — Projet chimérique d'une paix perpétuelle en Europe, lequel on donne à Henri IV : bon pour armer l'Europe contre l'Eſpagne ; mais mauvais ſi on l'avait enviſagé en lui-même : les premiers Barbares auroient ſubjugué l'Europe.

189 (1581). — Le père Lecointe ſoutient contre toute l'antiquité, dans ſes *Annales eccléſiaſtiques* (*c*), que l'aſſemblée des François n'envoya point au Pape pour le conſulter ſur la dépoſition du dernier roi de la première race. Le père Châlons, de l'Oratoire, dans une *Hiſtoire de France* (*d*) dont l'extrait eſt au 18e *Journal des Sçavans* de l'année 1720, dit qu'il n'y a pas d'apparence que le Pape eût voulu commettre une ſi grande injuſtice. Cela eſt plaiſant : il ne veut pas que le Pape puiſſe faire une choſe qu'il avoue que tous les ſeigneurs ont faite.

190 (1582). — Je ne puis concevoir les hiſtoriens françois.

Voyez comme le père Alexandre (*e*) révoque en doute les faits

(*a*) J'ai mis cela dans mes *Conſidérations ſur l'Eſpagne* (M.), XI, 35.

(*b*) Mis cela ſur les *Romains*, juſqu'à la raye (M.).

(*c*) CHARLES LECOINTE (1611—1681), auteur des *Annales eccleſiaſtici Francorum*, publiées de 1665 à 1683.

(*d*) VINCENT CHALONS (1642—1694), auteur d'une *Hiſtoire de France*, publiée en 1720.

(*e*) NOEL ALEXANDRE (1639—1724), auteur d'une *Hiſtoire eccléſiaſtique*, publiée de 1676 à 1686.

les plus conſtans de l'hiſtoire françoiſe, pour diminuer l'autorité du Pape. Comment peut-on démentir tous les hiſtoriens contemporains ? Peut-on nier que l'aveuglement ne fût grand dans ces temps-là ſur l'autorité du Pape ? Nier un de ces faits particuliers qu'eſt-ce que cela avance ? Toute l'hiſtoire en corps n'eſt-elle pas un monument de l'aveuglement de nos pères à cet égard ? Pour moi, j'aimerois mieux ne point écrire d'hiſtoire que d'en écrire pour ſuivre les préjugés & les paſſions du temps.

Tantôt, l'un vous fera deſcendre les Capets des Mérovingiens ; tantôt, l'autre voudra que le nom de *très-chrétien* ait été toujours affecté aux princes [françois].

On ne fait pas un ſyſtème après avoir lu l'hiſtoire ; mais on commence par le ſyſtème, & on cherche enſuite les preuves ; & il y a tant de faits dans une longue hiſtoire, on a penſé ſi différemment, les commencemens en ſont ordinairement ſi obſcurs, qu'on trouve toujours aſſez de quoi faire valoir toutes ſortes de ſentimens.

191 (1600). — *La Pucelle d'Orléans.* — Les Anglois la prirent pour ſorcière ; les François, pour prophéteſſe & envoyée de Dieu. Elle n'étoit ni l'une, ni l'autre. Voyez le même *Journal*, où on paroît porté à croire que c'étoit une fourberie, & voyez les raiſons hiſtoriques qu'on en dit. Dans un fait de cette nature, pour peu que l'hiſtoire ſe prête à une pareille explication, on doit l'embraſſer, parce que la raiſon & la philoſophie nous apprennent à nous défier d'une choſe qui les choque ſi fort, l'une & l'autre. Le préjugé des ſorciers n'eſt plus, & celui des inſpirés ne ſubſiſte guère. Voyez l'hiſtoire de Jacques Cœur ſur l'hiſtoire de France : il étoit argentier de Charles VII.

Si l'hiſtoire de la Pucelle eſt une fable, que peut-on dire de tous les miracles que toutes les monarchies s'attribuent, comme ſi Dieu gouvernoit un royaume avec une providence particulière de celle avec laquelle il gouverne ſes voiſins.

192 (1490). — Les annales chinoiſes obſervent qu'en 1196 avant J.-C. les Barbares du Nord ſe répandirent dans les îles orientales à cauſe de leur multitude.

193 (1777). — Voyez combien les conquêtes ſont dangereuſes :

les ſoldats romains étoient révoltés & inſolens dès le temps de la victoire ſur Perſée.

194 (1540). — *République romaine, Sylla.* La victoire de Céſar eut le même effet à l'égard de la République romaine qu'auroit eu la victoire de Marius contre Sylla, s'il l'avoit eue (*a*); &, ſi Pompée avoit eu le deſſus, peut-être auroit-il rendu la liberté à ſa patrie, comme Sylla : car celui qui ſoutient le peuple, peuple lui-même, a des intérêts bien plus noyés que le noble qui ſoutient le parti des nobles.

Toutes les anciennes républiques périſſoient par le peuple, qui autoriſoit un homme contre le ſénat.

Deux cauſes [occaſionnelles] de la chute de la République romaine : la reddition de comptes que Caton fit faire aux Chevaliers ; les partages des champs aux ſoldats.

[Cauſe de la chute de l'Empire : le ſiège tranſporté par Conſtantin à Byzance.]

195 (1541). — Il ne faut point être étonné du changement d'eſprit des Romains après Céſar (*b*). Ils étoient les mêmes que du temps des Gracches, des Marius & des Catilina ; ſans compter que ce changement n'eſt pas plus grand que celui que nous avons vu dans notre France, de ſiècle en ſiècle ; ſurtout le paſſage de Charles VII à Louis XI.

196 (1427). — Vous me demandez pourquoi les Anglois, qui ont beaucoup d'imagination, inventent peu, & les Allemands, qui ont peu d'imagination, inventent beaucoup.

Il y a des choſes qui s'inventent par haſard, &, à cet égard, on ne peut pas demander pourquoi une nation invente plus que l'autre : ainſi on ne peut mettre ſur le compte ni ſur l'eſprit des Allemands l'invention de la poudre & autre choſe de cette eſpèce.

D'ailleurs, l'imagination fait bien inventer les ſyſtèmes, &, en cela, les Anglois ont fourni leur contingent plus que toute autre nation ; mais la plupart des découvertes en phyſique ne ſont que l'effet d'un travail long & aſſidu, dont les Allemands ſont plus capables que les autres nations.

(*a*) Mis dans le *Journal* (M.).

(*b*) Mis cela dans la *République romaine* (M.).

Vous entendez bien que mille chimiftes allemands, qui manipuleront fans ceffe & ne fe détourneront jamais, trouveront plus aifément les effets de la combinaifon de certains principes en chimie, que mille Anglois qui étudieront quelque principe de la chimie, mais qui s'occupent les trois quarts du temps à raifonner fur la religion & fur le gouvernement.

197 (1593). — *Charlemagne.* — Son injuftice en dépouillant les Lombards & favorifant l'ufurpation des Papes.

Les Papes favorifent la Maifon carlienne dans fon ufurpation, & les Carliens favorifent les Papes dans la leur.

Les Mérovingiens furent exclus fans caufe.

Charlemagne releva la puiffance des Papes, parce que fon autorité étoit fondée fur cette puiffance. J'ai ouï faire cette réflexion : que la raifon pour laquelle il donna des terres au Saint-Siège étoit qu'elles étoient frontières des deux empires & fervoient de barrière entre l'Empire d'Occident & d'Orient. Or, il ne craignoit pas que l'Empereur d'Orient & le Pape, lefquels fe portoient une haine mortelle, s'accommodaffent jamais.

198 (1700). — Dans mon extrait des *Ouvrages des Sçavans*, novembre 1690, page 114, vous verrez les horribles perfécutions en Suède & découvrirez le génie de ces temps-là & du règne de Charlemagne.

199 (1590). — Voici ma raifon pour prouver que la première race étoit héréditaire : c'eft cette longue fuite de roix, tous fans puiffance & fans autorité. Il falloit donc que les François euffent pour la famille de Mérovée un refpect à peu près pareil à celui que les Turcs ont pour le fang d'Othoman : ce qui préfuppofe une couronne héréditaire & non élective. Et, fi elle avoit été élective, comment auroit-on élu tous ces infenfés ?

200 (1058). — Les marques d'indifférence ne nous doivent point toucher (*a*), mais bien celles de mépris.

201 (959). — Les hommes ne paroiffent jamais plus outrés que lorfqu'ils méprifent, ou lorfqu'ils admirent : il femble qu'il n'y ait point de milieu entre l'excellent & le déteftable.

(*a*) Première rédaction : « ... ne *m'ont jamais touché...* »

202 (2060). — La métaphyſique a deux choſes bien ſéduiſantes.

Elle s'accorde avec la pareſſe : on l'étudie partout, dans ſon lit, à la promenade, &c.

D'ailleurs, la métaphyſique ne traite que de grandes choſes : on y négocie toujours pour de grands intérêts. Le phyſicien, le logicien, l'orateur, ne s'occupent que de petits objets ; mais le métaphyſicien s'empare de toute la nature, la gouverne à ſon gré, fait & défait les dieux, donne et ôte l'intelligence, met l'homme dans la condition des bêtes ou l'en ôte. Toutes les notions qu'elle donne ſont intéreſſantes, parce qu'il s'agit de la tranquillité préſente & future.

203 (958). — Je ſuis plus touché quand je vois une belle peinture de Raphaël qui me repréſente une femme nue dans le bain, que ſi je voyois Vénus ſortir de l'onde. C'eſt que la peinture ne nous repréſente que les beautés des femmes, & rien de ce qui peut en faire voir les défauts. On y voit tout ce qui plaît, & rien de ce qui peut dégoûter. D'ailleurs, dans la peinture, l'imagination a toujours quelque choſe à faire, & c'eſt un peintre qui repréſente toujours en beau.

Pourquoi l'*Aloïſia* (*a*) charme-t-il ſi fort en latin & ſi peu en françois ? C'eſt que le françois repréſente au François les choſes comme elles ſont : il lui donne une idée juſte, qui eſt ſi claire qu'il n'en peut pas ajouter d'acceſſoires. Dans le latin, que nous n'entendons pas parfaitement, l'imagination ajoute à la véritable idée une idée acceſſoire, qui eſt toujours plus agréable. Voilà pourquoi les traductions ne nous plaiſent pas tant que les originaux, quoique réellement elles ſoyent auſſi belles, chaque langue ayant ſes expreſſions auſſi parfaites l'une que l'autre.

204 (2168). — Conſtantin fit une faute en conſentant que la juridiction eccléſiaſtique que les Chrétiens avoient établie entre eux du temps des Empereurs payens fût autoriſée.

Les Chrétiens ne pouvoient guère aller plaider devant les Payens pour leurs procès : car ils auroient donné mauvaiſe idée de la charité qui étoit parmi eux.

205 (1928). — Les mariages entre parens au premier & ſecond

(*a*) Alluſion à un ouvrage licencieux attribué à NICOLAS CHORIER : *Joannis Meurſii Elegantiæ Latini ſermonis, ſeu Aloiſia Sigœa Toletana.*

degré ſont défendus dans preſque toutes les religions, & quoiqu'il y ait eu autrefois des peuples [(il y en a : les Tartares & d'autres peuples, les Huns, &ct.)] où il étoit permis aux pères de ſe marier avec leurs enfans, je ne ſçais pas qu'il y en ait aujourd'hui de tels dans le monde; au moins ſont-ils ſi obſcurs qu'ils ne valent pas la peine d'être cités (*a*).

Cependant, à conſidérer ces mariages en eux-mêmes, ils ne ſont pas moins licites que les autres : car ils ne ſont point contraires au droit naturel, comme le péché d'Onam & celui des villes qui périrent par les flammes. Ils ne le ſont pas non plus, de leur nature, au droit civil & politique, comme l'incendie, le vol & le meurtre. Ils ne répugnent même au droit divin que dans le ſens qu'il les défend, & non pas par eux-mêmes, comme l'impiété & le blaſphème. De manière que tout ce que l'on en peut dire, c'eſt qu'ils ſont défendus parce qu'ils ſont défendus.

Il paroît que cette prohibition eſt bien ancienne, & même qu'elle l'eſt autant qu'elle peut l'être, c'eſt-à-dire qu'elle vient des premiers patriarches, & qu'elle a échappé à notre inconſtance naturelle.

Ceci paroît en ce que, ſi ces mariages furent autoriſés chez quelques-uns des premiers peuples, ce ne fut que par l'abolition de l'ancienne coutume; parce que l'on voit le mariage des ſœurs introduit par Cambyſe, celui des mères avec leurs enfans, par Sémiramis.

Or, à conſidérer les mœurs des premiers temps, on trouvera facilement les raiſons d'une répugnance qui a paſſé depuis en force de loi.

Il n'y avoit, dans ces premiers âges, d'autre autorité que celle des pères. C'étoit la plénitude des puiſſances. Père, magiſtrat, monarque, ſignifioient une même choſe.

On ne trouve pas que, dans les premiers temps, les hommes exerçaſſent ſur leurs femmes le même empire que ſur leurs enfans. Au contraire, les premières alliances nous donnent l'idée d'une parfaite égalité & d'une union auſſi douce que naturelle. Ce n'eſt

(*a*) J'ai mieux traité [le] ſujet dans mes *Loix* (M.), XXVI, 24.

qu'avec les empires defpotiques que s'eft établi cet efclavage des femmes. Les princes, toujours injuftes, ont commencé par abufer de ce fexe, & ont trouvé des fujets tout difpofés à les imiter. Dans les pays de liberté, on n'a jamais vu ces difproportions.

On voit bien qu'une différence pareille a dû faire naître de la répugnance pour les mariages entre parens. Comment une fille fe feroit-elle mariée avec fon père ? Comme fille, elle lui auroit dû un refpect fans bornes ; comme femme, il y auroit eu entre eux de l'égalité. Ces deux qualités auroient donc été incompatibles.

Cette répugnance une fois établie, elle fe répandit bientôt fur les mariages des frères & des fœurs : car, dès que les premiers infpirèrent de l'horreur à caufe de la proximité du fang, il eft clair qu'une moindre proximité devoit donner moins d'horreur, mais devoit en donner toujours.

Ceci étant une fois gravé dans l'efprit des hommes, Dieu a voulu s'y conformer, & il en a fait un point fondamental de fa loi : car, lorfque Dieu a donné des loix aux hommes, il n'a eu qu'une vue générale, qui étoit d'avoir un peuple fidèle, fource naturelle de tous les préceptes.

De ces préceptes, il y en a de deux fortes : les uns, dans le rapport que les hommes ont entre eux, que j'appellerai *préceptes moraux ;* les autres, dans le rapport qu'ils ont avec lui, que j'appellerai *préceptes facrés.*

Il y a encore deux fortes de préceptes moraux : les uns, qui ont du rapport à la confervation de la société, comme ils l'ont prefque tous ; les autres, qui ne font fondés que fur la facilité de l'exécution : on peut mettre de ce nombre la défenfe du mariage entre parens.

Il y a, de même, deux fortes de préceptes facrés : les uns font entièrement fondés fur une raifon éternelle, comme ceux d'aimer Dieu & de l'adorer ; les autres font purement arbitraires & font plutôt un figne de la religion que la religion même, & ce font les cérémoniels.

Le fondement de la religion eft qu'on aime Dieu, & qu'on l'adore, & les cérémonies ne font faites que pour exprimer ce fentiment. Mais il faut qu'elles fignifient ce qu'elles doivent fignifier,

& Dieu rejette celles qui ne peuvent pas ſignifier une véritable adoration, & qui ſont mauvaiſes comme ſignes, parce qu'elles le ſont dans leur réalité : telles étoient celles qui le faiſoient auteur des plus infâmes proſtitutions.

206 (1458). — *De l'éternité du monde.* — L'argument de Lucrèce contre l'éternité du monde prouve trop :

Præterea, ſi nulla fuit genitalis origo
Terrai & Cæli, ſemperque æterna fuere
Cur ſupra bellum Thebanum & funera Trojæ
Non alias alii quoque res cecinere poetæ ?
Quo tot facta virum toties cecidere ? nec uſquam
Aeternis famæ monumentis inſita florent ?
Verum (ut opinor) habet novitatem ſumma, recenſque
Natura eſt Mundi, neque pridem exordia cepit (*a*).

Je dis qu'il prouve trop. Nous ne connoiſſons rien avant les Olympiades, c'eſt-à-dire avant deux mille cinq ou ſix cens ans. Tout le reſte eſt fable & obſcurité. Nous ſommes, cependant, ſûrs que le monde dure depuis au moins ſix mille ans. Nous avons donc trois mille cinq cens ans, au moins, de la durée du monde pour leſquels l'hiſtoire nous manque.

Pour que l'argument de Lucrèce fût bon, il faudroit que nous euſſions une hiſtoire bien exacte & bien ſuivie depuis l'époque de la naiſſance du monde.

Alors on pourroit dire : « Il faut bien que le monde n'ait pas commencé avant, puiſque nous n'avons point de mémoire que rien ait précédé. »

Mais ici il y a un âge conſtant qui a précédé, dont nous n'avons point de mémoire, &, pour la connoiſſance duquel, nous avons beſoin de la révélation.

Son autre preuve :

Quare etiam quædam nunc artes expoliuntur,
Nunc etiam augeſcunt ; nunc addita navigiis ſunt
Multa : ... (*b*)

ne vaut pas mieux ; car il faudroit auparavant prouver qu'il n'eſt

(*a*) Lucrèce, *De rerum natura*, V, 324—331.

(*b*) LUCRÈCE, *De rerum natura*, V, 332—334.

point arrivé ſur la terre de cataſtrophe pareille à celle dont les Grecs parlent dans leur Déluge, & Moïſe, dans ſa Genèſe. Car, ſi un homme ou un très-petit nombre d'hommes reſtent dans un grand pays ſitué de manière que la communication ſoit difficile, il faut néceſſairement que tous les arts tombent & s'y oublient, fuſſent-ils les plus ſçavans de la nation : un homme ou deux ne connoiſſant que peu d'arts & pouvant encore moins les pratiquer ; quand ils le ſçauroient faire, ils le négligeroient. D'ailleurs, la pauvreté, néceſſairement attachée à un petit nombre d'hommes, fera qu'on oubliera tous les arts, excepté ceux qui peuvent procurer les plus indiſpenſables beſoins. [D'ailleurs, les arts ſe tiennent preſque tous : une aiguille eſt le réſultat de bien des arts.] Ne croyez point qu'un Noé & un Deucalion penſaſſent à l'imprimerie & s'exerçaſſent à faire des lunettes de longue-vue, ni des microſcopes, qu'ils miſſent en uſage de la monnoye. Incapables de conſtruire un vaiſſeau, ſe ſouviendroient-ils ou même ſe ſoucieroient-ils de la bouſſole ?

Imaginez-vous un pâtre dans ſa bergerie. De combien peu d'arts a-t-il connoiſſance ? — Un payſan dans un lieu peu fréquenté. Combien a-t-il peu d'idées ? — Il faudroit donc que tout le peuple partît de ce petit nombre d'idées. Et, avant qu'il eût fait le moindre progrès, quel temps ne ſe paſſeroit-il pas ? Car la plupart des arts concernent un grand peuple, non pas une certaine quantité d'hommes. Avant qu'ils n'euſſent fait de bonnes loix, qu'il n'euſſent pris ce tour d'eſprit qui fait fleurir un État, combien de temps s'écouleroit-il ?

Il eſt certain que l'origine du monde ne ſe prouve que par les Livres ſacrés (*a*) ; car, pour les preuves hiſtoriques, elles ſont toutes contre le ſyſtème reçu. Le concert unanime de tous les hiſtoriens étant pour une plus grande antiquité forme une démonſtration dans ce genre. Dire que tous les peuples par vanité ont reculé leur origine, c'eſt parler ſans raiſon : la vanité ayant peu de part à cela. N'avons-nous pas un écrivain de notre hiſtoire qui a retranché nos premiers roix ? (C'eſt le père Daniel). (*b*)

(*a*) Première rédaction : « par *la Sainte Ecriture* : car... »

(*b*) GABRIEL DANIEL (1649—1728), auteur d'une *Hiſtoire de France.*

Il ſemble que l'opinion du monde indeſtructible ſuppoſe auſſi qu'il n'a pas eu de commencement. L'opinion de la deſtruction du monde par le feu, qui eſt l'opinion des anciens philoſophes, & celle qui eſt parmi nous orthodoxe, ne porte qu'un dérangement, auquel, par les règles du mouvement, doit néceſſairement ſuccéder un autre arrangement. Toute notre théologie, la réſurrection des corps, la deſtruction par le feu, tout cela ne ſuppoſe qu'un nouvel arrangement. Et, ſuppoſé que le mouvement de la matière ſoit inadmiſſible, le monde doit ſubſiſter éternellement, & Lucrèce raiſonne peu philoſophiquement, lorſqu'il dit que la deſtruction que nous voyons dans les parties du monde ſuppoſe une deſtruction dans le tout. Mais, dès que le mouvement ſubſiſte, il ne peut pas y avoir de deſtruction totale, chaque choſe s'arrangeant à meſure que l'autre ſe dérange. Un tourbillon, par exemple, ne pouvant être détruit qu'il n'en agrandiſſe ou en forme un autre ; une planète, miſe en pièces, qu'elle n'en forme d'autres petites ou ne ſe range plus près ou plus loin de ſon ſoleil.

La plupart des raiſonnemens des Anciens ne ſont pas exacts ; ce qui vient de ce qu'ils n'avoient pas les idées que les découvertes de nos jours ont données du monde. Ils ne faiſoient preſque attention qu'à la vaſte étendue de la terre, qu'ils conſidéroient preſque ſeule comme le monde, & ils concevoient facilement qu'elle pouvoit périr. Et voici comment ils raiſonnoient, & avec raiſon ; ſurtout Lucrèce & les Épicuriens, qui croyoient que les aſtres n'avoient que leur grandeur apparente. « Si vous avouez, diſoient-ils, que les peuples ont péri, que des grandes villes ont été détruites, que des fleuves ſe ſont formés & ont couvert les campagnes, il faut que vous avouiez auſſi qu'il eſt très-facile que la terre & le ciel ſe diſſolvent, ſi les cauſes devenoient plus grandes. »

Quod ſi forte fuiſſe antehac eadem omnia credis (a)
Sed periiſſe hominum torrenti ſæcla vapore,
Aut cecidiſſe urbeis magno vexamine mundi,
Aut ex imbribus aſſiduis exiſſe rapaceis

(a) Lucrèce, *De rerum natura*, V, 338—347.

Per terras amneis, atque oppida cooperuiſſe :
Tanto quippe magis victus fateare neceſſe eſt,
Exitium quoque terrai cœlique futurum.
Nam cum res tantis morbis tantiſque periclis
Tentarentur, ibi ſi triſtior incubuiſſet
Cauſa ; darent late cladem, magnaſque ruinas (*a*).

207 (1573). — On ne peut penſer ſans indignation aux cruautés que les Eſpagnols exercèrent contre les Indiens, &, quand on eſt forcé d'écrire ſur ce ſujet, on ne peut s'empêcher de prendre le ſtyle de déclamateur.

Bartholomeo de Las Caſas (*b*), témoin oculaire de toutes ces barbaries, en fait un récit horrible. Les hyperboles dont les rabbins ſe ſervent pour décrire la priſe de Biter (*c*) ne préſentent pas des idées ſi affreuſes que la naïveté de cet auteur. Adrien puniſſoit des révoltés. Ici l'on extermine des peuples libres. Des peuples auſſi nombreux que ceux de l'Europe diſparoiſſent de la terre. Les Eſpagnols, en découvrant les Indes, ont montré en même temps quel étoit le dernier période de la cruauté.

Il eſt heureux que l'ignorance dont les Infidèles font profeſſion leur dérobe nos hiſtoires. Ils trouveroient là de quoi ſe défendre & de quoi attaquer. S'ils jugeoient de notre religion par les idées que leur en auroient donné la deſtruction des Indiens, la Saint-Barthélemy & cinq ou ſix traits auſſi marqués que ceux-là, qu'auroit-on à leur répondre ? Car, enfin, l'hiſtoire d'un peuple chrétien doit être la morale pratique du Chriſtianiſme. On a fait voir, dans les *Lettres perſanes* (*d*), la vanité des prétextes (*e*) qui avoient forcé les Eſpagnols à en venir à cette extrémité : moyen unique de conſerver, & que, par conſéquent, les Machiavéliſtes ne ſçauroient nommer *cruel*. On l'a prouvé par la conduite oppoſée des Portugais, qui ont été chaſſés de preſque partout. Mais le crime ne perd rien de ſa noirceur par l'utilité qu'on en retire. Il eſt vrai qu'on juge toujours des actions par le ſuccès ; mais ce jugement des hommes eſt lui-même un abus déplorable dans la morale.

(*a*) Voyez n° 40.

(*b*) Barthélemy de Las Caſas (1474 à 1566), évêque de Chiapa au Mexique, & auteur de la *Breviſſima Relacion de la Deſtruccion de las Indias*.

(*c*) En 135 après J.-C.

(*d*) Lettre CXXI.

(*e*) Première rédaction : « *conquêtes.* »

Si la politique a été le motif, la religion a été le prétexte. Il y a longtemps qu'un poëte s'eſt plaint que la religion avoit enfanté les plus grands maux, & il faut bien que cela fût vrai dans la religion payenne, puiſque cela n'eſt pas même toujours faux dans celle de Jéſus-Chriſt.

Quel abus de faire ſervir Dieu à ſes paſſions & à ſes crimes? Y a-t-il de plus mortelle injure que celle que l'on fait ſous prétexte d'honorer?

208 (1459). — Que ſçait-on s'il n'y a pas eu ſucceſſivement pluſieurs mondes avant celui-ci? Cette hypothèſe donneroit bien naturellement l'origine des bons & des mauvais anges. Il ſeroit convenable d'ajouter à chaque monde un jugement univerſel. Les deſtructions de ces mondes ne ſeroient point des anéantiſſemens, mais des dérangemens.

209 (489). — Quelques années après que les Eſpagnols eurent découvert le Nouveau-Monde, un de leurs vaiſſeaux, battu de la tempête, échoua ſur la côte d'une île inconnue. Cette île (*a*) étoit déſerte. Les habitans l'avoient abandonnée, parce que l'air y étoit ſi mauvais qu'on n'y vivoit pas plus de trente ans. Le terrain étoit marécageux, mais très-gras. L'île étoit remplie de chèvres (*b*) ſi pleines de lait qu'elles ſe laiſſoient traire à l'envi, & ce lait fut toujours la nourriture de notre Eſpagnol. Ce qui lui faiſoit le plus de peine, c'eſt qu'il étoit nu, ayant jeté ſes habits, lorſqu'il ſe ſauva à la nage.

Il y avoit plus de ſix mois qu'il étoit dans cette île, lorſqu'un jour qu'il étoit ſur le rivage, il vit une jeune fille de l'âge de douze ans, qui s'y baignoit; & c'étoit la ſeule perſonne qui fût dans l'île. Elle avoit été laiſſée (je ne ſçais comment), lorſque les habitans l'abandonnèrent. Ils furent d'abord ſurpris tous deux; mais ils ſentirent bientôt qu'ils n'étoient point ennemis: à meſure que l'Eſpagnol s'approchoit, la jeune Américaine s'approcha auſſi: car elle n'avoit point appris à ignorer ce qu'il eſt impoſſible de ne pas ſçavoir (*c*). Ils s'aimèrent & ſe donnèrent une foi qu'ils

(*a*) Première rédaction: « ... *d'une île aſſez éloignée du continent. Et* il y a *apparence que les habitans y avoient péri ou* l'avoient abandonnée *car* l'air... »

(*b*) Première rédaction: « *Vaches.* »

(*c*) C'étoit une prière naturelle (M.).

ne pouvoient pas violer. Ils eurent quatre enfans (*a*). Le père mourut, & la mère ne furvécut que de quelques jours, laiffant dans l'île quatre habitans, dont le plus âgé n'avoit pas encore quatre ans. Les chèvres accoutumées à venir allaiter les petits enfans y vinrent toujours de même & en eurent toujours foin.

Dès qu'ils eurent atteint l'âge de douze ans, ils commencèrent à fentir les deffeins de la nature. L'île fut bientôt repeuplée ; de façon qu'en quatre-vingts ans de temps, dans l'efpace de fept générations, il s'étoit fait une nation qui n'avoit point d'idée qu'il y eût fur la terre d'autres hommes, ni un autre peuple. Ils fe firent une langue.

Un vaiffeau (*b*) ayant fait naufrage auprès de l'île, deux hommes, qui fe fauvèrent à la nage, y abordèrent. Les habitans les reçurent avec humanité & leur donnèrent du lait, qui étoit le feul mets qu'ils euffent encore imaginé.

Lorfqu'ils eurent appris la langue du pays, ils virent un peuple tout neuf...

Un des infulaires demanda au vieux étranger quel âge il avoit : « J'ai, répondit-il, quatre-vingt-dix ans. — Qu'entendez-vous par une année ? répliqua l'infulaire. — J'appelle année, dit l'étranger, douze révolutions de lune. — Et, à ce compte, combien auriez-vous de révolutions de lune ? — Laiffez-moi un peu fonger. J'en aurois mille quatre-vingts. — Peut-on mentir comme cela ? dit l'infulaire. Et vous feriez plus vieux que nos premiers pères ! — Si vous ne me croyez pas, dit l'étranger, vous croirez peut-être ce jeune homme, qui eft venu avec moi, & qui eft de la même ville où j'ai pris naiffance. — Quoi ? dit l'infulaire, y a-t-il donc d'autres villes que les nôtres ? — Oui, dit le jeune étranger. La ville dont nous fommes eft prefque auffi grande que la moitié de votre île. Ne croyez pas que mon compatriote veuille vous en impofer. Il

(*a*) Première rédaction : « Ils eurent *cinq* enfans. *Et lorfque* le père mourut, *l'aîné n'avoit que de quatre à cinq ans*, & la mère ne furvécut que de quelques *mois, laiffant un petit peuple, dont le plus âgés n'avoit que trois ans & demi*. Les chèvres accoutumées à venir allaiter les petits enfans, *continuèrent toujours*... »

(*b*) C'eft ce que j'ai reconnu par ce que j'ai pu apprendre du pays, & par l'hiftoire d'un navire perdu, dans ce temps-là, contre une île du Mexique dont on garde la mémoire au Mexique, où quelques-uns des gens du vaiffeau fe réfugièrent dans une chaloupe ; & on ne put, depuis, découvrir cette île. (M.)

étoit de l'âge de mon père, qui, s'il vivoit aujourd'hui, n'auroit pas moins de mille quatre-vingt révolutions de lune. »

Tout le peuple ſe mit à rire. « Ne vous étonnez pas de cela ! reprit le jeune homme. Nous vivons longtemps dans notre famille. J'ai ouï dire à mon père que mon ayeul mourut après quatre-vingt-dix fois douze lunes. Mon biſayeul en avoit ſoixante-dix. — Dieux ! Quels menſonges ! s'écria l'inſulaire. Je ſuis fils de Treptalip. Son père s'appeloit *Berzici*, qui étoit fils d'Agapé, qui ne vécut que quinze ans. Le père d'Agapé étoit Narnacun, qui naquit d'une chèvre, auſſi bien que Neptata, ſa femme & ſa ſœur, dont vous êtes deſcendus comme nous. » [Remarquez qu'il faut que ce ſoit le plus jeune étranger ſorti de l'île qui raconte l'hiſtoire. Remarquez que dans les Indes les femmes conçoivent à huit ans. Peut-être pourrais-je entremêler cela d'un plus long roman.]

210 (1513). — *Lacédémoniens.* — Il n'y a rien qui réſiſte à des gens qui obſervent les loix par la paſſion, qui ſoutiennent un État par paſſion, & non pas avec cette froideur & cette indifférence que l'on a le plus ſouvent pour la ſociété où l'on eſt (*a*).

Idem, la plupart des républiques de Grèce & les premiers Romains.

211 (2092). — La philoſophie des Grecs étoit très peu de choſe. Ils ont gâté tout l'univers : non ſeulement leurs contemporains, mais auſſi leurs ſucceſſeurs.

Voyez les pitoyables préceptes des Pythagoriciens qui devoient être cachés au peuple : ne ſe point ſeoir ſur le picotin ; ne fendre point le feu avec l'épée ; ne regarder point derrière ſoi, quand on va dehors ; ſacrifier aux dieux céleſtes en nombre pair & aux terreſtres en nombre impair ; & autres puérilités. [Tout ceci n'étoit que des énigmes. Nous n'avons point aſſez de monumens de leur philoſophie. Diogène-Laërce étoit mauvais auteur. Les ouvrages d'Ariſtote ſont corrompus. Nous n'entendons plus les anciens ſyſtèmes. Celui de Platon eſt ſi beau que c'eſt preſque le nôtre. Nous ne connoiſſons pas plus le ſyſtème d'Héraclite que nous connoîtrions celui de Newton en liſant *La Peſanteur & le Vuide de*

(*a*) Je le mettrai dans les *Romains*. Je l'ai mis. (M.)

Newton. Cicéron ne nous a donné que de la métaphyfique & de la morale, & ce qu'il nous en a donné eft parfaitement beau. Ce que Lucrèce nous a donné d'Épicure eft très-beau ; il ne lui manquoit que les connoiffances de l'aftronomie. A l'égard de la géométrie, ils ont été très-loin.]

Tatianus Affyrius, (*a*) dans un *Discours contre les Grecs*, prouve qu'ils n'ont point inventé les fciences et les arts, mais qu'ils les ont eus des Barbares (*b*).

212 (1510). — Ce qui fit paroître les Grecs dans le monde, c'eft une crife qui fe fit dans le corps de la Grèce, que cent petits tyrans gouvernoient. Toutes ces monarchies s'érigèrent en républiques. Dans ces temps nouveaux (*c*), la fureur pour la liberté leur donna un amour de la patrie, un courage héroïque, une haine des roix, qui leur fit faire les plus grandes chofes. Leur puiffance & leur gloire attirèrent chez eux les étrangers, &, par conféquent, les arts. Leur fituation fur la mer leur attira le commerce.

213 (4). — Une perfonne de ma connoiffance difoit (*d*) :

« Je vais faire une affez fotte chofe : c'eft mon portrait.

» Je me connois affez bien.

» Je n'ai prefque jamais eu de chagrin, & encore moins d'ennui.

» Ma machine eft fi heureufement conftruite que je fuis frappé par tous les objets affez vivement pour qu'ils puiffent me donner du plaifir, pas affez pour me donner de la peine.

» J'ai l'ambition qu'il faut pour me faire prendre part aux chofes de cette vie ; je n'ai point celle qui pourroit me faire trouver du dégoût dans le pofte où la nature m'a mis.

» Lorfque je goûte un plaifir, j'en fuis affecté, & je fuis toujours étonné de l'avoir recherché avec tant d'indifférence (*e*).

(*a*) Tatien, difciple de faint Juftin, écrivit, vers l'an 170, une apologie des chrétiens intitulée *Difcours aux Grecs*.

(*b*) THÉODORET, livre Ier, *De Curatione Græcorum Affectuum*, page 497, édition de Sirmond. Jofèphe contre Apion. Clément Alexandrin. Il faudroit lire Sigonius, *De Republica Athenienfium*. — Je l'ai. Il eft intitulé *De antiquo Jure Civium Romanorum*. (M.)

(*c*) Première rédaction : « ... nouveaux, *la haine des roix*, la fureur... »

(*d*) Première rédaction : « Il faut que je rende grâces à mon bon génie de ce que je fuis né très-heureux. »

(*e*) Première rédaction : [« Je fuis bien aife d'obtenir l'eftime publique ; mais je fens qu'à certains égards je me confolerois de fa perte. »] Biffé.

» J'ai été, dans ma jeuneſſe, aſſez heureux pour m'attacher à des femmes que j'ai cru qui m'aimoient. Dès que j'ai ceſſé de le croire, je m'en ſuis détaché ſoudain.

» L'étude a été pour moi le ſouverain remède contre les dégoûts de la vie, n'ayant jamais eu de chagrin qu'une heure de lecture ne m'ait ôté.

» Dans le cours de ma vie, je n'ai trouvé de gens communément mépriſés que ceux qui vivoient en mauvaiſe compagnie.

» Je m'éveille le matin avec une joye ſecrète ; je vois la lumière avec une eſpèce de raviſſement. Tout le reſte du jour je ſuis content.

» Je paſſe la nuit ſans m'éveiller ; &, le ſoir, quand je vais au lit, une eſpèce d'engourdiſſement m'empêche de faire des réflexions.

» Je ſuis preſque auſſi content avec des ſots qu'avec des gens d'eſprit, & il y a peu d'homme ſi ennuyeux, qui ne m'ait amuſé très-ſouvent : il n'y a rien de ſi amuſant qu'un homme ridicule.

» Je ne hais pas de me divertir en moi-même des hommes que je vois ; ſauf à eux de me prendre à leur tour pour ce qu'ils veulent.

» J'ai eu, d'abord, en voyant la plupart des grands, une crainte puérile. Dès que j'ai eu fait connoiſſance, j'ai paſſé, preſque ſans milieu, juſqu'au mépris.

» J'ai aſſez aimé de dire aux femmes des fadeurs & de leur rendre des ſervices qui coûtent ſi peu.

» J'ai naturellement eu de l'amour pour le bien & l'honneur de ma patrie, & peu pour ce qu'on en appelle *la gloire ;* j'ai toujours ſenti une joye ſecrète lorſque l'on a fait quelque règlement qui allât au bien commun.

» [Quand j'ai voyagé dans les pays étrangers, je m'y ſuis attaché comme au mien propre : j'ai pris part à leur fortune, & j'aurois ſouhaité qu'ils fuſſent dans un état floriſſant.]

» J'ai ſouvent cru trouver de l'eſprit à des gens qui paſſoient pour n'en avoir point.

» Je n'ai pas été fâché de paſſer pour diſtrait : cela m'a fait haſarder bien des négligences qui m'auroient embarraſſé.

» Dans les converſations & à table, j'ai toujours été ravi de trouver un homme qui voulût prendre la peine de briller : un

homme de cette eſpèce préſente toujours le flanc, & tous les autres ſont ſous le bouclier.

» Rien ne m'amuſe davantage que de voir un conteur ennuyeux faire une hiſtoire circonſtanciée, ſans quartier : je ne ſuis pas attentif à l'hiſtoire, mais à la manière de la faire.

» Pour la plupart des gens, j'aime mieux les approuver que les écouter.

» Je n'ai jamais voulu ſouffrir qu'un homme d'eſprit s'aviſât de me railler deux jours de ſuite.

» J'ai aimé aſſez ma famille pour faire ce qui alloit au bien dans les choſes eſſentielles ; mais je me ſuis affranchi des menus détails.

» Quoique mon nom ne ſoit ni bon, ni mauvais, n'ayant guère que trois cent cinquante ans de nobleſſe prouvée, cependant j'y ſuis très-attaché, & je ſerois homme à faire des ſubſtitutions.

» Quand je me fie à quelqu'un, je le fais ſans réſerve ; mais je me fie à peu de perſonnes.

» Ce qui m'a toujours donné aſſez mauvaiſe opinion de moi, c'eſt qu'il y a peu d'états dans la République auxquels j'euſſe été véritablement propre.

» Quant à mon métier de préſident, j'avois le cœur très-droit ; je comprenois aſſez les queſtions en elles-mêmes ; mais, quant à la procédure (*a*), je n'y entendois rien. Je m'y étois pourtant appliqué ; mais, ce qui m'en dégoûtoit le plus, c'eſt que je voyois à des bêtes ce même talent qui me fuyoit, pour ainſi dire.

» Ma machine eſt tellement compoſée que j'ai beſoin de me recueillir dans toutes les matières un peu compoſées. Sans cela, mes idées ſe confondent ; &, ſi je ſens que je ſuis écouté, il me ſemble pour lors que toute la queſtion s'évanouit devant moi. Pluſieurs traces ſe réveillent à la fois, & il réſulte de là qu'aucune trace n'eſt réveillée.

» Quant aux converſations de raiſonnement, où les ſujets ſont toujours coupés & recoupés, je m'en tire aſſez bien.

» Je n'ai jamais vu couler de larmes ſans en être attendri.

» Je pardonne aiſément par la raiſon que je ne ſçais pas haïr. Il

(*a*) Première rédaction : « ... quant *aux embarras* de la procédure... »

me ſemble que la haine eſt douloureuſe. Lorſque quelqu'un a voulu ſe réconcilier avec moi, j'ai ſenti ma vanité flattée, & j'ai ceſſé de regarder comme ennemi un homme qui me rendoit le ſervice de me donner bonne opinion de moi.

» Dans mes terres, avec mes vaſſaux, je n'ai jamais voulu ſouffrir que l'on m'aigrît ſur le compte de quelqu'un. Quand on m'a dit : « Si vous ſçaviez les diſcours qui ont été tenus ! — Je ne veux pas les ſçavoir, » ai-je répondu. Si ce qu'on me vouloit rapporter étoit faux, je ne voulois pas courir le riſque de le croire. S'il étoit vrai, je ne voulois pas prendre la peine de haïr un faquin.

» A l'âge de trente-cinq ans, j'aimois encore.

» Il m'eſt auſſi impoſſible d'aller chez quelqu'un (*a*) dans une vue d'intérêt, qu'il m'eſt impoſſible de voler dans les airs.

» Quand j'ai été dans le monde, je l'ai aimé comme ſi je ne pouvois ſouffrir la retraite. Quand j'ai été dans mes terres, je n'ai plus ſongé au monde.

» Je ſuis (je crois) preſque le ſeul homme qui ait fait des livres, ayant ſans ceſſe peur de la réputation de bel-eſprit. Ceux qui m'ont connu ſçavent que, dans mes converſations, je ne cherchois pas trop à le paroître, & que j'avois aſſez le talent de prendre la langue de ceux avec qui je vivois.

» J'ai eu le malheur de me dégoûter très-ſouvent des gens dont j'avois le plus déſiré la bienveillance. Pour mes amis, à la réſerve d'un ſeul, je les ai toujours conſervés.

» *J'ai toujours eu pour principe de ne faire jamais par autrui ce que je pouvois faire par moi-même*. C'eſt ce qui m'a porté à faire ma fortune par les moyens que j'avois dans mes mains : la modération & la frugalité ; & non par des moyens étrangers, toujours bas ou injuſtes.

» Avec mes enfans, j'ai vécu comme avec mes amis.

» Quand on s'eſt attendu que je brillerois dans une converſation, je ne l'ai jamais fait. J'aimois mieux avoir un homme d'eſprit pour m'appuyer, que des ſots pour m'approuver.

» Il n'y a point de gens que j'aye plus mépriſé que les petits beaux-eſprits & les grands qui ſont ſans probité.

(*a*) Première rédaction : « ... *dans une maiſon*... »

» Je n'ai jamais été tenté de faire un couplet de chanſon contre qui que ce ſoit.

» Je n'ai point paru dépenſer ; mais je n'ai point été avare, & je ne ſçache point de choſe aſſez peu difficile pour que je l'euſſe faite pour gagner de l'argent.

» Je n'ai pas laiſſé (je crois) d'augmenter mon bien : j'ai fait de grandes améliorations à mes terres. Mais je ſentois que c'étoit plutôt pour une certaine idée d'habileté que cela me donnoit, que pour l'idée de devenir plus riche (*a*).

» Ce qui m'a beaucoup nui, c'eſt que j'ai toujours trop mépriſé ceux que je n'eſtimois pas. »

214 (2057). — Le bien de l'Égliſe eſt un mot équivoque. Autrefois, il exprimoit la ſainteté des mœurs. Aujourd'hui, il ne ſignifie autre choſe que la proſpérité de certaines gens & l'augmentation de leurs privilèges ou de leur revenu.

Faire quelque choſe pour le bien de l'Égliſe n'eſt point faire quelque choſe pour le Royaume de Dieu & cette ſociété de fidèles dont Jéſus-Chriſt eſt le chef ; mais c'eſt faire quelque choſe d'oppoſé à l'intérêt des laïques.

Lorſque l'on a voulu attacher des biens d'Égliſe à de certaines ſociétés de pauvres, comme aux Invalides, c'eſt-à-dire à des gens qui, outre la pauvreté, les bleſſures, ont encore la honte, qui les empêche de demander le ſoutien de leur vie, l'Égliſe s'y eſt oppoſée & a regardé cela comme une profanation ; & on a ſuccombé, & on a cru ſes cris légitimes. Preuve évidente que l'on regarde les biens de l'Égliſe, non pas comme les biens des pauvres, mais comme ceux d'une certaine ſociété vêtue de noir, qui ne ſe marient pas.

Quand nos rois ont prêté leur ſerment à leur ſacre, ne croyez pas que l'Égliſe, qui l'a exigé, les ait fait jurer de faire obſerver les loix du Royaume, de bien gouverner leurs ſujets, d'être les pères de leurs peuples. Non ! On les a fait ſeulement jurer qu'ils conſerveroient les privilèges de l'Égliſe de Reims.

Quand on a tenu des états, ne croyez pas que le Clergé ait demandé la diminution des impôts & le ſoulagement du peuple : il

(*a*) Voyez n°s 973 & 1003.

ne penſoit pas à un mal qu'il ne ſentoit pas ; mais il demandoit ſeulement quelque extenſion de leur juridiction ou de leurs privilèges, [la réception du concile de Trente, qui leur eſt favorable]. Ils ne ſongeoient point à la réformation des mœurs. Il eſt vrai que lorſque les autres ordres en parloient, ils s'écrioient qu'il n'appartenoit qu'à eux de ſe mêler de leurs affaires, voulant toujours être les réformateurs, afin de n'être jamais les réformés.

On eſt ſi fortement perſuadé que les grandes richeſſes des eccléſiaſtiques ſont un abus, que, ſi je prétendois le prouver ici, je paſſerois pour un imbécile. Mais, telle eſt la force du préjugé, qu'il ſubſiſte même après avoir été détruit. Et tel qui vous dira que les grandes richeſſes des eccléſiaſtiques ſont le plus violent abus ſera le premier à vous dire que la religion vous défend d'y toucher & de mettre (comme on dit) la main à l'encenſoir ; comme ſi diminuer leur revenu (*a*) étoit uſurper leurs fonctions.

Faites (je vous prie) ici trois réflexions :

La première eſt que, quelque charge que l'on impoſe ſur le Clergé, cela ne ſçauroit être pernicieux à l'État ; au lieu que, ſi l'on charge trop les laboureurs par les tailles ou les bourgeois par les entrées, il faut néceſſairement que tout l'État ſe bouleverſe. Si l'on charge un payſan de manière que la taille épuiſe ſon revenu, ou que ce revenu ſoit ſi modique qu'il ne vaille pas la peine de faire les dépenſes & les avances de la culture, il laiſſera ſa terre inculte ou ne travaillera que ce qu'il en faut pour vivre. Que ſi vous chargez encore trop les marchandiſes de droits d'entrée, il n'y aura point de conſommation. Mais, pour l'Égliſe, on peut la charger impunément, parce que, comme preſque tout ſon revenu conſiſte en rentes & en dîmes, il n'y a pas danger qu'ils les abandonnent, quelque petit que ſoit le profit de les recueillir.

La ſeconde réflexion eſt que les richeſſes de l'Égliſe ſont contre les gens d'Égliſe mêmes, parce qu'elles les rendent eſclaves des princes & des magiſtrats. Les eccléſiaſtiques ne ſçauroient rien entreprendre, crainte de la ſaiſie de leur temporel, & les évêques ne ſçauroient plus dire : « Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux

(*a*) Première rédaction : « ... diminuer *leurs biens* étoit ... »

hommes. » [&, ſi même la foi étoit en péril, peut-être y en auroit-il quelques-uns qui ne ſe foucieroient guère d'un point de foi ou de diſcipline qui leur ôteroit 50.000 livres de rente. Henri IV diſoit fort bien, au Parlement, à tous les grands braillards de la Ligue : « Je n'ai qu'à leur donner un bénéfice pour les faire taire. »]

Ceci fait naître ma troiſième réflexion, qui eſt que le Pape n'a point non plus d'intérêt à protéger les richeſſes de l'Égliſe, puiſqu'elles ſont contre lui, & qu'elles l'empêchent de pouvoir à ſa fantaiſie diſpoſer des évêques : témoins les affaires de Sicile ſous Clément XI, & celles de Veniſe, plus anciennes.

D'ailleurs, le Pape eſt [preſque] ſans intérêt aujourd'hui : car il ne retire rien des bénéfices & des couvens, à la réſerve de quelques bulles, qui ne vont pas à un gros objet. Il n'a plus en France de grâces expectatives à donner, plus de décimes à lever, plus de droit de dépouille & autres droits qu'il auroit autrefois été de ſon intérêt de ſoutenir, & pour lesquels Rome publia autrefois ſa bulle *In Cœna Domini.*

Il y a plus. C'eſt que toutes ces richeſſes le mettent toujours en danger de perdre du terrain. Elles mettent la Catholicité en danger, en facilitant aux Princes les moyens d'intéreſſer toutes les plus conſidérables familles de leurs États à ſa deſtruction, & de les attacher au ſchiſme & à l'héréſie auſſi fortement qu'à leur fortune, comme l'exemple des Princes proteſtans l'a fait aſſez voir. En France même, nous voyons, par Mézeray (*a*), que, ſi on eût dans les règnes des enfans de Henri II exempté les Huguenots du payement des dîmes, tout le monde eût été huguenot.

Ainſi la deviſe du flambeau renverſé convient très-bien à l'Égliſe : « Ce qui me nourrit me tue. » Elle gémit ſous le poids de l'or.

Les premiers Chrétiens étoient preſque tous pauvres ; les pauvres étant attirés à une religion qui honoroit la pauvreté & ſanctifioit cet état.

J'aimerois bien mieux que, dans un État, il n'y eût point de pauvres que d'y voir tant de maiſons (*b*) deſtinées à les nourrir.

(*a*) François-Eudes de Mézeray (1610 à 1683), auteur d'une *Hiſtoire de France* & d'un *Abrégé chronologique de l'hiſtoire de France.* Ces deux ouvrages ſont mentionnés dans le catalogue de la bibliothèque de Monteſquieu, à La Brède.

(*b*) Première rédaction : « ... tant de *biens-fonds, deſtinés* à les... »

Lorſque l'Égliſe eſt riche, le Gouvernement eſt intéreſſé à ſes déſordres : témoin ce qui eſt dit dans la *Vie* d'Abélard.

Il eſt indifférent pour les peuples que les eccléſiaſtiques ou les ſéculiers jugent de certaines cauſes, & les diſputes à cet égard ſont, cependant, les choſes dont on diſpute le plus. Il n'eſt pas indifférent pour le peuple que les eccléſiaſtiques regorgent de richeſſes, & perſonne ne s'en met en peine. [Le cardinal de Richelieu, qui affectoit toutes ſortes de réputation, qui avoit bien des choſes à expier à l'égard de Rome par ſon union avec les proteſtans, qui avoit à gouverner un prince dévôt, commença les réformes.]

215 (2039). — *Libertés de l'Egliſe gallicane.* — On devroit bien plutôt dire la ſervitude de l'Égliſe gallicane, puiſqu'elles ne ſervent qu'à maintenir l'autorité du Roi contre (*a*) la juridiction eccléſiaſtique & ôter au Pape la force de la maintenir, puiſqu'elles ôtent aux eccléſiaſtiques le droit qu'ils ont ſur les magiſtrats & les roix mêmes, en qualité de fidèles.

Ces libertés ne ſont pas les libertés de l'Égliſe dans le ſens qu'on l'entend, c'eſt-à-dire les libertés des eccléſiaſtiques : car elles ſont preſque toujours contraires aux privilèges qu'ils prétendent avoir ; ce ſont les libertés du peuple de France, qui a droit de ſoutenir l'indépendance de ſes loix.

Il ne faut pas dire qu'elles ſoyent (*b*) tout ce qui eſt porté par les anciens canons : car (*c*) la France ſeroit bien malheureuſe ſi elle étoit obligée (*d*) d'accepter comme loi les collections qui en ont été faites.

Ces libertés ne ſont fondées que ſur le droit des gens, qui veut qu'une nation qui ſe gouverne par ſes loix & n'a pas été ſubjuguée, ne ſoit point ſoumiſe, à l'égard du temporel, [à une] puiſſance étrangère ; &, à l'égard du ſpirituel, ſur le droit divin, qui veut que le Concile ſoit au-deſſus du Pape, [& ſur la Raiſon, qui le veut auſſi] : n'y ayant point de corps qui n'ait plus d'autorité tout entier que diviſé.

(*a*) Première rédaction : « ... Roi *ſur* la... »

(*b*) Première rédaction : « ... ſoyent *fondées ſur* les... »

(*c*) Première rédaction : « car *il eſt impoſſible de citer*... »

(*d*) Première verſion : « ... obligée *d'acquitter, de ſuivre*... »

216 (742). — Il eſt croyable que la vérole nous eſt venue des Indes, & qu'elle étoit inconnue aux Anciens. Mézeray (chapitre VIII) dit que les François la prirent des Napolitains ; ceux-là des Eſpagnols revenus des Indes. Ceux qui ont confondu cette maladie avec la lèpre ignorent qu'il y a des pays où ces deux maladies ſont connues. Il y a des gens qui prétendent qu'elle eſt venue des Caraïbes, qui mangeoient des hommes.

Le *Novus Orbis* (*a*) dit qu'en 1506 la vérole ravagea le pays de Calicut, que cette maladie, auparavant inconnue, y avoit été apportée par les Portugais, dix-ſept ans auparavant ; ce qui cadre fort avec la découverte des Indes faite en 1493. [Dans la dernière expédition d'Écoſſe, quelques officiers réfugiés dans les montagnes y portèrent la vérole, qui n'y avait jamais été. Les gens tomboient en pièces. Il fallut envoyer les chirurgiens d'Edimbourg ou de Londres.] Que ſi l'on objecte qu'il n'y a plus de lépreux depuis qu'on connoît la vérole, cela vient de ce qu'il n'y a plus de croiſades, & qu'on ne va plus en corps d'armée à la Terre-Sainte, où cette maladie eſt commune. Ce qui feroit pencher pour le ſentiment contraire, c'eſt que Suétone, dans la *Vie de Tibère*, lui donne tous les ſymptômes de ce mal : les puſtules, les boutons au front, les inſomnies.

217 (45). — *Spectacles.* — Je me ſouviens que, ſortant d'une pièce intitulée *Eſope à la Cour* (*b*), j'en ſortis ſi pénétré du déſir d'être plus honnête homme, que je ne ſçache jamais avoir formé une réſolution plus forte ; bien différent de cet ancien qui diſoit qu'il n'étoit jamais ſorti des ſpectacles auſſi vertueux qu'il y étoit entré.

[C'eſt que ce ne ſont plus les mêmes choſes.]

218 (1758). — *Collèges.* — On reçoit dans les collèges une éducation baſſe. Je n'en puis rien dire de pis, ſi ce n'eſt que, ce qu'on en retire de mieux, c'eſt un eſprit de bigoterie. Cent petites trahiſons que l'on fait faire tous les jours à un jeune homme contre ſes camarades, les perfidies qu'on lui inſpire, peuvent

(*a*) On trouve dans le catalogue de la bibliothèque de La Brède, p. 435, la mention ſuivante : « *Novus orbis regionum ac inſularum veteribus incognitarum.* — *Baſileæ*, 1532, fol. : I vol. »

(*b*) Comédie d'Edme Bourſault repréſentée en 1701, pour la première fois.

bien ſervir à entretenir une certaine règle extérieure dans ces maiſons, mais elles perdent le cœur de tous les particuliers.

219 (1246). — On ne veut pas qu'un fripon puiſſe devenir homme de bien ; mais on veut bien qu'un homme de bien puiſſe devenir fripon.

220—224 (597—601). — *Quelques morceaux qui n'ont pu entrer dans mes « Penſées morales ».*

220 (597). — Les actions humaines ſont le ſujet des devoirs (*a*). C'eſt la raiſon qui en eſt le principe, & qui nous rend propres à nous en acquitter. Ce ſeroit abaiſſer cette raiſon que de dire qu'elle ne nous a été donnée que pour la conſervation de notre être : car les bêtes conſervent le leur, tout comme nous. Souvent même, elles le conſervent mieux : l'inſtinct, qui leur laiſſe toutes les paſſions néceſſaires pour la conſervation de leur vie, les privant preſque toujours de celles qui pourroient la détruire. Au lieu que notre raiſon ne nous donne pas ſeulement des paſſions deſtructives, mais même nous fait faire ſouvent un très-mauvais uſage des conſervatrices.

Comme il y a des principes qui anéantiſſent en nous l'eſprit du citoyen, en nous portant au mal, il y en a auſſi qui le ralentiſſent en nous détournant de faire le bien. Tels ſont ceux qui inſpirent une eſpèce de quiétiſme, qui dérobe un homme à ſa famille & à ſa patrie.

Le moyen d'acquérir la juſtice parfaite, c'eſt de s'en faire une telle habitude qu'on l'obſerve dans les plus petites choſes, & qu'on y plie juſqu'à ſa manière de penſer. En voici un ſeul exemple. Il eſt très indifférent à la ſociété dans laquelle nous vivons qu'un homme qui habite à Stockholm ou à Leipſick faſſe bien ou mal des épigrammes ou ſoit un bon ou un mauvais phyſicien. Cependant, ſi nous en portions notre jugement, il faut chercher à le porter juſte, afin de nous préparer à en agir de même dans une occaſion plus importante.

Nous avons tous des machines qui nous ſoumettent éternellement aux loix de l'habitude. Notre machine accoutume notre âme

(*a*) J'ai mis preſque tout cela dans ce que j'ai donné à l'Académie ſur les *Devoirs* (M.).

à penſer d'une certaine façon. Elle l'accoutume à penſer d'une autre. C'eſt ici que la phyſique pourroit trouver place dans la morale, en nous faiſant voir combien les diſpoſitions pour les vices & les vertus humaines dépendent du mécaniſme.

221 (598). — C'eſt l'amour de la patrie qui a donné aux hiſtoires grecques & romaines cette nobleſſe que les nôtres n'ont pas. Elle y eſt le reſſort continuel de toutes les actions, & on ſent du plaiſir à la trouver partout, cette vertu chère à tous ceux qui ont un cœur.

Quand on penſe à la petiteſſe de nos motifs, à la baſſeſſe de nos moyens, à l'avarice avec laquelle nous cherchons de viles récompenſes, à cette ambition ſi différente de l'amour de la gloire, on eſt étonné de la différence des ſpectacles, & il ſemble que, depuis que ces deux grands peuples ne ſont plus, les hommes ſe ſont raccourcis d'une coudée.

222 (599). — De toutes les paroles des Anciens, je n'en ſçache pas qui marque plus de barbarie qu'une parole de Sylla.

On lui préſenta un pêcheur de la ville ***, qui lui portoit un poiſſon.

« Après tout ce que j'ai fait, dit-il, y a-t-il encore un homme dans la ville de *** ? »

Cet homme funeſte admiroit que ſa cruauté eût pu avoir quelques bornes.

223 (600). — Si la phyſique n'avoit d'autres inventions que celles de la poudre & du feu grégeois, on feroit fort bien de la bannir comme la magie.

224 (601). — C'eſt un principe bien faux que celui de Hobbes : que, le peuple ayant autoriſé le prince, les actions du prince ſont les actions du peuple, &, par conſéquent, le peuple ne peut pas ſe plaindre du prince, ni lui demander aucun compte de ſes actions : parce que le peuple ne peut pas ſe plaindre du peuple. Ainſi Hobbes a oublié ſon principe du droit naturel : *Pacta eſſe ſervanda.* Le peuple a autoriſé le prince ſous condition ; il l'a établi ſous une convention. Il faut qu'il l'obſerve, & le prince ne repréſente le peuple que comme le peuple a voulu ou eſt cenſé avoir voulu qu'il le repréſentât. [De plus, il eſt faux que celui

qui eſt délégué ait autant de pouvoir que celui qui délègue, & qu'il ne dépende plus de lui.]

225 (1601). — On a ſi fort loué l'action de Regulus que l'on ne ſçauroit guère louer celle de François Ier, qui, priſonnier de Charles-Quint, ayant cédé la Bourgogne pour ſa rançon, s'excuſa, dès qu'il fut libre, ſur ce que la Bourgogne ne vouloit pas changer de maître. Mais il ne retourna pas à Madrid, comme Regulus, à Carthage.

226 (1598). — Notre duché de Guyenne a fait faire deux actions d'une grande probité : Louis-le-Jeune & Saint-Louis la rendirent, l'un à Aliénor, l'autre, aux Anglois. [Mais Louis-le-Jeune y fut forcé : jamais les ſujets d'Aliénor ne lui auroient obéi.]

227 (2194). — Conſécration des crocodiles (*a*) en Égypte. — Défenſe de naviger ſur les fleuves en Perſe. — Deſtruction des maiſons touchées par un Infidèle dans quelques endroits des Indes.

228 (1736). — Il faut bien prendre garde d'inſpirer aux hommes (*b*) trop de mépris de la mort : par là, ils échapperoient au légiſlateur.

229 (2127). — Une religion qui offriroit des récompenſes ſûres dans l'autre vie verroit diſparoître ſes dévots à milliers.

230 (2084). — Le dogme de l'immortalité de l'âme nous porte à la gloire, au lieu que la créance contraire en affoiblit en nous le déſir.

231 (2085). — Le dogme de l'immortalité de l'âme, ce dogme ſi ſaint, ſembloit ne devoir produire que des ſentimens de reconnoiſſance pour un Créateur qui avoit rendu notre être auſſi durable que le ſien, que des ſentimens de confiance envers un ſi grand bienfaiteur, que des ſentimens d'équité, de juſtice pour les hommes deſtinés à l'éternité comme nous & avec nous. Mais, bien loin que la ſuperſtition (*c*), qui outre tout, en ait tiré des conſéquences ſi naturelles, on peut dire qu'elle s'en eſt ſervie pour ravager le genre humain. Allez en Égypte voir ces monu-

(*a*) Première rédaction : « ... *animaux*... »

(*b*) Première rédaction : « ... aux *légiſlateurs* trop... »

(*c*) Première rédaction : « *dévotion.* »

mens barbares du dogme de l'immortalité, qui coûtèrent tant de travaux, qui furent la ſource de tant de vexations, qui rendirent les princes ſi odieux aux peuples ! Allez voir dans la Perſe les ſépulcres des rois, dont l'entretien pourroit fournir à la ſubſiſtance de pluſieurs villes ! Allez dans les Indes voir naître de ce dogme celui de la tranſmigration des âmes ; voir les hommes, obligés de vivre de légumes, après avoir ſouffert la faim, ſouffrir encore le froid & n'oſer brûler du bois, qui pourroit ſervir de retraite à quelque inſecte ; les femmes contraintes de ſe brûler après la mort de leurs maris ; les tréſors partout enſevelis & rendus par ſuperſtition à la terre, dont ils avoient été tirés.

Voyez dans toute l'Aſie ce nombre innombrable de derviches & de fakirs, qui, avec leurs orgueilleuſes & auſtères pénitences, tournent vers eux toute la dévotion du peuple, qu'ils étonnent ; de manière qu'au lieu de la candeur, de la bonne foi & de la vertu, que la religion doit inſpirer, tous les devoirs ſont bornés à les (*a*) honorer ou enrichir.

Mais ce n'eſt pas tout ce que la ſuperſtition a tiré du dogme de l'immortalité. On a vu les hommes ſe dévouer eux-mêmes, & les princes recevoir de leurs ſujets ce tribut horrible de leur fureur. On a vu les pères tués ou mangés dans leurs maladies ou leur vieilleſſe par l'affreuſe compaſſion de leurs enfans.

232 (1497). — Il falloit que les Hébreux fuſſent bien ſéparés des Égyptiens pour n'avoir pas pris d'eux le dogme de l'immortalité de l'âme. C'eſt que les Hébreux ne deſcendirent point proprement chez les Égyptiens, mais chez les Paſteurs, d'Avaris à Céthron.

[Une preuve que les Hébreux ne deſcendirent pas chez les Égyptiens, mais chez ceux de Céthron, c'eſt qu'ils ne prirent pas d'eux le dogme de l'immortalité de l'âme. Mais comment prirent-ils tant d'autres choſes des Égyptiens ? C'eſt que ceux de Céthron avoient les ſuperſtitions qu'ils prirent, &, d'ailleurs, les Hébreux étoient ſi ignorans, ſi groſſiers, ſi miſérables, qu'ils ne prenoient rien que leurs ſuperſtitions propres.

(*a*) Première rédaction : « ... à honorer ou enrichir *ces miſérables*. »

233 (1932). — Il n'y a que les mariages qui peuplent. On les décourage en France, *primo*, en ce que les loix donnent de ſi grands avantages nuptiaux aux femmes que chacun craint de ſe marier, de manière qu'on ſe voit ruiné, ſi on ſurvit à ſa femme, ou qu'on voit les enfans ruinés, ſi on ne lui ſurvit pas.

Ce ſont les hommes qu'il faut encourager aux mariages, & non pas les filles ; parce que la ſituation où elles ſont les porte aſſez à ſe marier : l'honneur ne leur permettant de goûter des plaiſirs qu'en commençant par le mariage.

Les pères ſont également aſſez portés (*a*) à faire ceſſer l'état périlleux de leurs filles.

Des loix ſages devroient favoriſer les ſecondes noces ; les nôtres les découragent. Il y a encore parmi nous ce malheur que la condition des gens qui ne ſont pas mariés eſt la plus favorable : ils jouiſſent de toute la faveur des loix, ſans avoir les charges de la République. Le mariage eſt, d'ailleurs, défavorable, en ce qu'il décide des rangs & borne les conditions.

234 (1489). — Ce que j'ai dit de la dépopulation de l'univers demande quelque modification à l'égard de la Chine, qui ſemble être dans un cas particulier [quoiqu'ils tuent leurs enfans (*b*)]. [La population de la Chine : 1°. Il n'y a point d'eunuques, comme dans le reſte de l'Aſie ; 2°. Les Chinois peuplent par religion, afin de donner aux ancêtres des gens qui leur puiſſent rendre un culte. — Voyez ce que j'ai recueilli de M. Fouquet ſur la Chine.

Riz, cauſe de la population de la Chine & des autres pays où il en vient.]

Il faut que la conſtitution du climat de ce pays favoriſe la génération ; à quoi on peut ajouter (*c*) l'abondance générale de toutes les choſes néceſſaires à la vie, l'impuiſſance où ſont les Chinois d'avoir la guerre avec leurs voiſins, excepté les Tartares : leur pays étant entièrement ſéparé des autres. Ce pays ne doit pas être ſi peuplé à préſent que le diſent les anciennes relations, à

(*a*) Première rédaction : « ... portés à *ſe défaire de* ... »

(*b*) Paſſage biffé.

(*c*) Première rédaction : « ajouter *la douceur & la juſtice du Gouvernement*, l'abondance... »

caufe des guerres des Tartares & de l'introduction de la fecte de Foë, etc.

La merveille de la durée de l'empire chinois s'évanouit lorfqu'on en approche de près. Ce n'eft pas plus le même empire, que celui de Perfe eft le même que celui de Cyrus, & que le gouvernement d'Europe eft le même que du temps de Céfar. La Chine étant féparée des autres nations, on l'a toujours regardée comme un empire particulier, quelque révolution qu'elle ait fubie.

235 (1487). — Les Chinois, quoi qu'on en dife, étoient des peuples barbares : ils ont mangé de la chair humaine, etc.

[Ce fait eft (je crois) faux, quoique rapporté par la *Relation* des deux voyageurs arabes.] (*a*)

236 (1606). — Ce qui foutint le parti huguenot dans la guerre civile qui fe fit en Poitou & provinces de delà la Loire, fous Charles IX, fut la vente qui fut faite par les chefs des Huguenots des biens eccléfiaftiques : les Huguenots de ces contrées y employant hardiment ce qu'ils avoient, à caufe du bon marché & de l'efpérance qu'on leur donnoit que l'autorité du Roi ni la religion catholique ne rentreroient jamais dans ces contrées.

237 (537). — Je ne ferai point d'épître dédicatoire : ceux qui font profeffion de dire la vérité ne doivent point efpérer de protection fur la terre.

J'entreprends un ouvrage de longue haleine : l'hiftoire de la fociété eft plus féconde en grands événemens que celle des nations les plus belliqueufes. On y trouve une grande compagnie, dans une guerre continuelle contre un monde d'ennemis, attaquer & fe défendre avec le même courage. Toujours obftinée dans les bons & dans les mauvais fuccès, elle profite des uns par fon adreffe & fait réparer les autres par fa fermeté. C'eft fous l'étendard de la religion que l'on combat pour des intérêts purement humains, & qu'on travaille à s'entredétruire. Les princes qui font amenés fur la fcène augmentent le trouble, bien loin de l'apaifer, &, au lieu de fe porter pour médiateurs, ils deviennent eux-mêmes chefs de parti.

238. — [Dans la conférence qui fe tint, le 13 juillet 1724, chez

(*a*) Paffage biffé.

le prince Eugène de Savoie au ſujet de l'acte obligatoire qui fut ſigné par...] (*a*)

239 (1483). — Depuis Louis XIV, il n'y a plus que de grandes guerres : la moitié de l'Europe contre la moitié de l'Europe. Les alliés de Hanovre ont 585,000 hommes ; ceux de Vienne, 555.

240 (746). — L'Écriture (*b*) dit que Tubalcaïn inventa les ouvrages de fer. Ce n'eſt pas l'invention des ouvrages de fer qui eſt admirable, non plus que celle de le fondre, de le faire couper, etc. ; c'eſt de le tirer de la terre. Comment a-t-on imaginé que cette terre, dont la ſuperficie ne nous montroit aucuns métaux, les contenoit dans ſon sein ? Comment a-t-on pu imaginer que la terre intérieure, métallique, contenoit des ſubſtances (*c*) d'une autre nature que la terre ordinaire ? Il me paroît qu'il a fallu bien des ſiècles pour cela.

241 (1208). — Ce qui fait la plupart des contradictions de l'homme, c'eſt que la raison phyſique & la raiſon morale ne ſont preſque jamais d'accord. La raiſon morale doit porter un jeune homme à l'avarice ; mais la raiſon phyſique l'en détourne. La raiſon morale doit porter un vieillard à la prodigalité ; la raiſon phyſique le porte à l'avarice. La raiſon morale donne aux vieillards de la force & de la conſtance ; la raiſon phyſique la lui ôte. La raiſon morale donne à un vieillard du mépris pour la vie ; la raiſon phyſique la lui rend plus chère. La raiſon morale doit donner un grand prix à la vie d'un jeune homme ; la raiſon phyſique le diminue. La raison morale nous fait regarder les peines de l'autre vie comme très-proches ; la raiſon phyſique, en nous attachant à tout ce qui eſt préſent, nous les éloigne.

242 (987). — Ce qui fait un bon comédien, ce n'eſt pas de donner à ſon viſage les mouvemens convenables dans le temps que l'on récite des vers ; c'eſt de les faire paroître avant : car la plupart du temps les vers récités ne ſont que l'effet de quelque paſſion nouvelle, qui a été produite dans l'âme. Il faut donc faire paroître cette paſſion. C'eſt en cela que Baron (*d*) excelle toujours.

(*a*) Biffé.
(*b*) *Genèſe*, IV, 22.
(*c*) Première rédaction : « ... contenoit des *choſes* d'une autre... »
(*d*) Michel Boyron, dit Baron (1653 à 1729), comédien français.

243 (1498). — Le plus grand projet qui ait jamais été conçu (*a*), c'eſt la fondation d'Alexandrie par Alexandre, après la ruine de Tyr. Par là, il ouvrit le commerce avec les deux mers, affoiblit celui des Carthaginois, & ouvrit, pour ainſi dire, l'Orient. Il n'y a qu'à voir ce qu'en firent les Ptolomées, les plus riches rois du monde ; l'Égypte, le plus beau royaume de l'univers par ſa ſituation, ſa fertilité, le nombre des habitans.

[Un roi de France [ou d'Eſpagne], avec 30,000 hommes & une flotte bien pourvue, conquerroit toute l'Égypte & auroit le plus beau royaume du monde pour le commerce & le plus bel établiſſement pour un cadet. Exercice de toutes ſortes de religions libre partout. Point d'alliés ; mais de la ſurpriſe. Point de gens qui euſſent leur fortune faite. L'Égypte toujours conquiſe d'un coup de main. Cependant elle eſt facile à garder, hors du côté de la mer.] (*b*)

244 (1989). — Un miniſtre grand, qui voudra rétablir l'Eſpagne (*c*) ruinée par les moines, doit augmenter leurs honneurs & diminuer peu à peu leur nombre & leur autorité.

245 (1499). — Il eſt dit, dans la préface du *Dictionnaire de Commerce*, que les douanes d'Alexandrie montoient à plus de 30,000,000 de livres par an du temps des Ptolémées, ſomme prodigieuſe !

246 (1940). — Droit d'aubaine, droit ridicule, peu utile au prince, extrêmement nuiſible en ce qu'il décourage les étrangers de venir s'établir. « Dieu béniſſe nos côtes : » dit-on dans les pays où eſt établi le droit de naufrage.

Lettres de répit, pernicieuſes.

247 (1785). — Le non-faire, dit Montaigne (*d*), eſt plus difficile que le faire : peu de traités ; aucun engagement.

248 (1861). — Un premier miniſtre ne doit point déplacer les miniſtres qu'il a trouvés : les ſottiſes qu'ils font ne ſont pas ſur ſon compte, mais bien celles des gens qu'il a placés.

(*a*) Mis à peu près dans les *Romains* (M.), IV, 24.

(*b*) Biffé.

(*c*) Première rédaction : « *Pour détruire les mauvais effets des moines en Eſpagne*... »

(*d*) Montaigne, *Eſſais*, III, 10.

249 (1985). — L'Électorat de Saxe eſt un très-petit État. Cependant, ſoit par le commerce, ſoit par les mines d'argent, il donne des revenus très-conſidérables. Il étoit l'entrepôt de tous les États voiſins. Mais on a tellement chargé de droits les marchandiſes que l'on paſſe beaucoup moins par la Saxe. C'eſt une choſe étonnante que ce que le roi de Suède en tira dans un an : cela montoit à plus de 100 millions, monnoye de France. Ses mines produiſent toujours de l'argent, qui reſte dans le pays.

250 (1709). — *Pologne.* — Le Roi ne tire pas 600,000 écus de ſes revenus en Pologne. Rien n'eſt ſi facile au Prince que d'acquérir un grand crédit en Pologne : il donne toutes ſortes de grâces. Dans chaque village, il y a les mêmes officiers que dans le royaume. Le Roi donne tout cela. Le royaume eſt partagé entre pluſieurs grands ſeigneurs, qui viennent porter la feuille des charges à la nomination du Roi. Si le Roi laiſſe ſeulement quinze jours cette feuille ſans y répondre, voilà l'homme qui a le plus de crédit qui tombera dans le néant. Ainſi baſſeſſe des Grands à l'égard de ceux qui ont quelque crédit à la Cour.

251 (851). — *Auteurs Grecs.* — Ils avoient moins d'eſprit que les auteurs romains. Plutarque, preſque le seul. Auſſi avoit-il profité des Latins. Les Grecs ne connoiſſoient point l'épigramme, ni les Latins, juſqu'à Martial : les épigrammes grecques n'étant guère que des inſcriptions, & on n'y connoiſſoit point l'*acute dictum.* Il me ſemble que les Grecs étoient hardis pour le ſtyle & timides pour la penſée. — M. dit qu'il eſt étonné que les Anglois admirent tant les Anciens, puiſqu'il n'y a perſonne qui les imite ſi peu, & qui s'en écarte davantage. — Je diſois à un Anglois qui me montroit quelque choſe d'aſſez tendre : « Comment avez vous autres pu dire de ſi jolies choſes dans une langue ſi barbare ? » — Du temps de François Ier, c'étoit les ſçavans qui faiſoient la réputation des auteurs ; aujourd'hui, ce ſont les femmes. Ronſard eſt la preuve de ceci. On ne peut plus le lire, quoique perſonne n'ait eu plus de réputation. Et ce qui le perd perſonnellement, c'eſt que des auteurs plus anciens que lui ſont encore admirés.

252 (2017). — Tous les États de l'Europe dépenſent leur capital ; les revenus ne ſuffiſent point. Le crédit public, bien établi

dans de certains pays, les ruine, parce que les fonds étant toujours préfens, on a été toujours plus porté à entreprendre. Les banqueroutes continuelles du gouvernement de ce royaume ont ruiné bien des familles, mais elles ont foulagé le refte, qui payoit pour les dépenfes courantes tout ce qu'il étoit capable de payer. L'Europe fe ruine & fe ruinera toujours davantage, à moins que, d'un commun confentement, on ne diminue le nombre des troupes ; ce qui reviendroit au même. Le feul moyen que j'imagine pour le retranchement des dettes, & le moins onéreux, ce feroit celui qui retrancheroit à chaque particulier fes effets royaux à proportion des autres effets reftans. Car un homme qui a 20,000 livres de rente en fonds de terre & 2,000 livres en effets royaux gagneroit à perdre fes 2,000 livres de rente en papier, parce que, par cet arrangement, on foulageroit fes terres, & [par là], ceux qui doivent être les plus épargnés font ceux qui ont tout leur revenu fur l'État.

253 (1866). — Il ne faut point donner de projets dans les pays où, quand vous auriez perfuadé le peuple, il vous refte encore de perfuader le Miniftre, lequel rejette toujours le projet, par la raifon qu'il n'eft pas le fien.

254 (2022). — Il y a en Angleterre des fonds de terre et des fonds sur les compagnies. Il y a, dans ce royaume, 40 millions d'arpens. Quelques fommes que la Nation doive, il faut qu'elle foit payée, & par les propriétaires des fonds de terre, & par les propriétaires des fonds fur les compagnies, & par les créanciers même de l'État, qui font obligés de fe payer eux-mêmes, &, enfin, par les ouvriers & artifans (*a*). Mais, comme ces gens-là ont toujours leur fubfiftance, s'ils payent concurremment les charges de l'État avec les autres citoyens, ils fe dédommagent par un retour fur les autres citoyens, augmentant le prix des chofes que produit leur induftrie, à proportion de ce qu'elle eft chargée. Ainfi il ne faut compter que les trois premières fortes de

(*a*) Mis dans mes *Loix*, livre XXV (M.). Ce renvoi & ceux qui fuivent prouvent que Montefquieu a changé l'ordre ou le numérotage des livres de *L'Efprit des Lois*. Le livre XXV, actuel traite des lois fur la religion. C'eft dans le livre XXII, chapitres 17 & 18, qu'il eft queftion des dettes publiques.

particuliers, qui payent les dettes de l'État ; & ce que nous avons dit des artifans fe peut auffi dire à peu près des marchands & autres gens d'induftrie.

255 (2018). — Dans l'état actuel de l'Europe, les créanciers & les débiteurs de l'État font dans une perpétuelle guerre. Les propriétaires des fonds de terre & des compagnies font en guerre contre les créanciers de l'État, & les créanciers de l'État font en guerre auffi contre eux-mêmes (*a*), parce qu'il faut qu'ils fe payent à eux-mêmes une partie de ce que l'État leur a payé, & qu'il a payé par les impôts qu'il a levés fur eux.

256 (2015). — Il faut qu'il y ait une proportion entre l'État créancier & l'État débiteur (*b*) : car l'État peut être créancier à l'infini, & il ne peut être débiteur qu'à un certain degré ; &, fi l'on étoit parvenu (*c*) [à] paffer ce degré, le titre de créancier s'évanouit.

257 (2023). — Il faut que chaque particulier du Royaume cède à l'État un dixième de fon capital, & qu'il faffe ce payement en quelques effets que ce foit, ou en quittances, ou en effets fur les compagnies, ou en argent, ou en terres qui feront vendues au profit de l'État (*d*). Par là, il n'y aura pas un feul particulier qui paye un fol, puifqu'on ne payera que ce qu'on auroit été obligé de payer tout de même. Le créancier ne perd rien. On ne lui retranche que ce que les impôts l'auroient obligé de fe payer à lui-même. Mais les fonds de l'État feront extrêmement foulagés, & la Bretagne créancière fera fupérieure à la débitrice.

258 (2014). — Une loterie, dont les lots en argent, les billets en papier. Un cinquième de gain. Les billets donnés en payement, puis repris par une nouvelle loterie comme billets (*e*).

259 (2027). — Notre fituation eft infiniment plus heureufe que celle de l'Angleterre. Avec la taxe de 4 fhelling par livre fterling

(*a*) Mis dans les *Loix, ibidem* (M.), XXII, 18.

(*b*) Mis *ibidem* (M.), *Efprit des Lois*, XXII, 18.

(*c*) Première rédaction : « ... parvenus *au dernier point, à ce degré. Il faut, pour lors, que les créanciers fe payent eux-mêmes l'excédent & fe donnent à eux-mêmes quittance.* »

(*d*) Mis dans les *Loix*, livre XXV (M.), XXII, 18.

(*e*) Première rédaction : « Sans compter que les Portugais qui ont de très-grans ports aux Indes orientales qui pourroient fort bien être utiles à notre colonie. »

ſur les terres, elle ne lève que 6 millions ſterling, & elle en doit trois d'intérêts.

[Elle ne paye plus qu'un ſhelling par livre. Ce 7 novembre 1733, elle ne doit que 51 millions ſterling, à 3 pour 100. Même il y a de ces fonds qui finiront. Elle ne doit donc qu'un million & demi & 30,000 livres ſterling, ce qui n'eſt que le quart de ce qu'elle lève.

Elle ne les doit pas en 1734, mais pas plus de 48 millions & quelque choſe.]

Nous qui ne devons guère que 46 millions, monnoye de France (car, avant la réduction des rentes viagères, nous n'en devions que 52 de rente, monnoye de France (*a*), en mettant la livre ſterling à 20 livres de France, nous ne devons que 2,000,300 livres ſterling de rente, & nous en levons 10 : car nos revenus montent à 200 millions de notre monnoye. Les revenus d'Angleterre ſont donc affectés pour la moitié, & ceux de France ſeulement pour 23/103, ce qui n'eſt que d'1/5 au quart.

260 (1670). — Par l'union avec l'Écoſſe (*b*), la puiſſance de l'Angleterre s'eſt extraordinairement augmentée : car il falloit auparavant que le gouvernement envoyât de l'argent pour faire paſſer ce qu'on vouloit dans le Parlement, & on ne revenoit rien ou preſque rien en Angleterre. Aujourd'hui, l'Écoſſe, qui ne devoit rien, eſt entrée en part des dettes de la Nation : elle paye à proportion. [Son commerce n'eſt point augmenté, comme on diſoit ; mais il s'eſt au contraire détruit.] (*c*) Tout le monde ſort du royaume pour aller en Angleterre : les gens riches, les cadets des maiſons ; plus de Parlement à Édimbourg. Les tributs enlèvent tout l'argent.

[Il eſt vrai que l'Écoſſe s'eſt cultivée & s'eſt attachée au commerce. Les payſans ont quitté les armes pour travailler. Ainſi elle ne s'eſt pas appauvrie ; au contraire, s'eſt enrichie malgré les déſavantages ſuſdits.]

261 (2024). — L'Angleterre a peu ou point payé de dettes depuis la paix d'Utrecht. Il eſt difficile qu'elle les paye : 1° à cauſe des guerres que lui procure la ſucceſſion conteſtée, & à cauſe de celles

(*a*) Alluſion à la réduction des rentes viagères opérée en 1726.

(*b*) Le 1er mai 1707.

(*c*) Biffé.

que lui procureront toujours les affaires de l'Empire, dont elle ne pourra plus s'empêcher de ſe mêler, [& celles que lui procurera Gibraltar. Il eſt de l'intérêt de la France que les Anglois gardent Gibraltar, qui les brouillera toujours.] Projet de milord Oxford (*a*) bon, de mettre (*b*) les États d'Allemagne ſur une autre tête. Les fortunes des princes qui ont acquis de nouveaux États ont toujours été funeſtes à l'un ou l'autre de ces États. Combien l'Aragon n'a-t-il pas perdu par la ſucceſſion (*c*) à la Caſtille ? la Flandre, par la ſucceſſion à tous les deux ? Ce ſont de nouveaux moyens mis entre les mains des princes pour renverſer ces nouveaux États.

262 (1992). — Horrible faute de l'Eſpagne & du Portugal, qui, ſous prétexte d'une guerre vaine avec les Turcs, ſe privent du commerce des Échelles du Levant, qu'ils pourroient faire avec bien plus de facilité que les autres nations, puiſqu'ils ont les matières d'argent dont on ne peut ſe paſſer pour ce commerce, & que les Hollandois & autres nations vont chercher d'eux ou des Génois : aucun vaiſſeau hollandois, par exemple, n'allant au Levant qu'il ne s'arrête à Cadix ou à Livourne, pour prendre des piaſtres, que les Génois leur fourniſſent. D'ailleurs, les draps que les Anglois apportent au Levant ſont [preſque] tous de pure laine d'Eſpagne, & le reſte de leur négoce, à la réſerve de leurs pêches [& peu d'autres marchandiſes], s'y fait preſque tout en pièces de tricot. Ils y pourroient porter de la cochenille, du bois de bréſil, de l'indigo, ſurtout à Smyrne, du vermillon en Égypte (*d*).

262 bis. — [Les friponneries ſe font toujours par le moyen de ceux qui les devroient empêcher de faire aiſément en toutes ſortes de choſes défendues. Il n'y a pour cela qu'à ſe ſervir du valet qui a l'outrance de faire les commiſſions des gredins & de porter leurs fardeaux pour les livrer à un homme taré.] (*e*)

263 (2200). — Un couvent de moines placé à Bagnères ou Barèges feroit bien ſes affaires dans un temps d'ignorance de la phyſique & de la religion. Quelles ſources de richeſſes ! D'ailleurs

(*a*) Robert Harley (1661—1724), comte d'Oxford.

(*b*) Première rédaction : « ... bon, de *ſéparer* les ... »

(*c*) Première rédaction : « ... par l'*acquiſition* de la... »

(*d*) Voyez la page vis-à-vis (M.), n° 264.

(*e*) Biffé.

quelle vertu que celle jointe à la puiſſance de la nature & celle de la confiance ?

264 (1993). — *Commerce du Levant pour l'Eſpagne.* — On en tireroit : des cires qui viennent de Barbarie, de Smyrne, de Conſtantinople, d'Alexandrie, de Satalie, & on mettroit un droit fort ſur toutes les marchandiſes du Levant qui viendroient en Eſpagne ſur des vaiſſeaux étrangers ; des blés qu'on tire des côtes voiſines de Smyrne & même de quelques îles de l'Archipel ; en cas qu'on établît des manufactures, des poils de chèvre d'Angouri, de la première main, & des cotons d'Alep & autres échelles.

D'ailleurs, on tireroit directement toutes ſortes de toiles de coton d'Alep, & d'Alexandrette des camelots admirables, &, enfin, [une partie] de cette infinité de marchandiſes qui viennent du Caire & d'Alexandrie en Europe. Rien n'a fait plus de tort à l'Eſpagne que cette interdiction de commerce mutuelle entre ſes États & ceux du Grand-Seigneur, parce qu'elle a diminué d'autant ſa navigation, pour en tranſporter la puiſſance aux nations hérétiques d'Europe : ce qui a éloigné d'autant le royaume de Dieu & affoibli d'autant la puiſſance des Catholiques. La ſituation de l'Eſpagne rend ce commerce naturel, &, à préſent qu'elle eſt privée des parties détachées de ſa domination, elle ſera détachée, pour ainſi dire, du reſte du monde, ſi la navigation & le commerce ne l'y rappellent.

D'ailleurs, l'Eſpagne pourroit faire la navigation du Levant par le moyen d'une compagnie qu'on établiroit à Barcelone ou quelque autre port de la Méditerranée, où le Roi lui-même pourroit prendre part ; & les convois qu'il donneroit, comme les Hollandois ſont obligés de faire à cauſe des Corſaires de Barbarie, augmenteroient d'autant la navigation.

Si le roi d'Eſpagne établiſſoit des manufactures de draps, elles conviendroient beaucoup mieux pour le Levant que pour l'Amérique ; parce qu'il faut au Levant des draps beaucoup plus beaux & beaucoup plus fins, c'eſt-à-dire de pures laines d'Eſpagnes. [Il en faut auſſi beaucoup de groſſiers.]

[L'Eſpagne profite auſſi du commerce de l'Angleterre, qui conſomme de ſes denrées que d'autres ne conſommeroient pas.]

265 (2149). — Il femble que les payens devoient regarder comme un plus grand crime de n'adorer qu'un Dieu, que les Chrétiens ne regardent (*a*) celui d'en adorer plufieurs; parce que celui qui en adore plufieurs ne détruit pas la divinité du vrai Dieu totalement; mais, chez les payens (*b*), un homme qui n'auroit adoré qu'un Dieu offenfoit tous les autres.

266 (2160). — Il faudroit faire une ville juive fur la frontière d'Efpagne, dans un lieu propre pour le commerce, comme à Saint-Jean-de-Luz ou à Ciboure. Ils y pafferoient en foule & achèveroient de porter toutes les richeffes qu'ils ont, dans ce royaume. Leur donner feulement les mêmes privilèges qu'ils ont à Livourne, ou même plus, fi on vouloit.

267. — [Nous avons l'air d'être heureux & nous ne le fommes pas : c'eft un faux air.] (*c*)

268 (1270). — *Du Portugal.* [Je devrois eftre icy bien content : je ne trouve que des gens plus laids que moi.] (*c*) — Le climat eft fait en faveur des femmes, & les femmes femblent être faites contre le climat. [Pour moy, avec des difpofitions nouvelles pour devenir libertin, je fuis prefque devenu dévôt.] (*c*). Rien n'approche d'une Portugaife pour infpirer le détachement. Les Anges fe réjouiffent lorfqu'un François eft auprès d'une Po[rtugaife]. Elles ont des remèdes pour conferver leur beauté qu'Ovide n'a point dictés, & que l'Amour n'approuva jamais. Voilà le beau fexe ! On peut juger de l'autre. [Si vous avez été marquée par la grâce, venez ici.] (*c*) Il n'y a pour les femmes de vrais prédicateurs que les vilains hommes, [& nous excellons icy dans cette façon de convertir — qu'une dévôte eft heureufe, Madame, dans ce pays-ci. Point d'occafion à fuir, point de révolte à craindre. Il faut être fauvé même malgré qu'on en ait. Venez donc ici, mais fi vous y veniez, il feroit bientôt changé pour moi & j'y perdrai tous les avantages que vous pourriez trouver. Je me plaindrois bientôt d'être auffi porté pour vous.] (*c*)

269 (1994). — Ce qui fait que les marchands anglois, françois &

(*a*) Première rédaction : « ... que *nous ne regarderions l'idolâtrie d'en* ... »

(*b*) Première rédaction : « ... mais, *ou payen,* qui auroit... »

(*c*) Biffé.

autres, ont perdu dans le commerce du Bréſil les années depuis 1723 juſqu'en 1730, c'eſt que l'Eſpagne a défendu le tranſport des piaſtres de Potoſi à Buenos-Aires. Or, l'on envoyoit des marchandiſes au Bréſil pour les faire paſſer, par Buenos-Aires, dans l'Amérique. Mais, comme elles n'y trouvoient point d'argent, l'Eſpagne ayant fait pendre quelques marchands qui, contre les ordonnances, avoient fait paſſer des piaſtres par le continent, au lieu de les faire paſſer par Panama & Porto-Belo, les marchands d'Europe qui ont eu des marchandiſes à Buenos-Aires ont trouvé le pays dénué d'argent.

270 (1986). — Je ſuis fermement perſuadé que l'Empereur pourroit faire par Trieſte le commerce des Indes Orientales à beaucoup moins de frais que les autres nations d'Europe. Il faudroit qu'il eût du Turc, par échange, achat ou autrement. Ercokko [ou Quaquen (*a*)], qu'il a conquis ſur les Abyſſins, ou quelque autre place ſur la Mer Rouge, qui fût le centre de ſon commerce entre l'Orient & l'Occident. Sinon Suez ſuffiroit, parce que l'Empereur, par ſes forces en Occident, eſt en état de ſe faire reſpecter en Orient & d'obtenir les meilleures capitulations qu'aucun prince de l'Europe ; & même le traité de Paſſarowitz (*b*) lui donne aſſez d'avantages. Il faudroit ſeulement ſtipuler une diminution ou extinction de droits pour les marchandiſes qui ne ſe conſommeroient point en Turquie & paſſeroient debout, pour aller à Trieſte, Naples, Sicile, Italie.

Il faudroit que l'Empereur tâchât de faire un traité de commerce avec l'empereur des Abyſſins, & s'ouvrît, pour ainſi dire, une entrée dans ce grand empire, dont les autres nations ne font le commerce que d'une manière indirecte : car il eſt difficile de faire de grands profits dans le commerce fait concurremment avec les Anglois & les Hollandois.

Ce qui a fait que la route du cap de Bonne-Eſpérance a paru plus avantageuſe, c'eſt que, pour lors, une ſeule nation, qui étoit la vénitienne, faiſoit ce commerce. [Ce qui faiſoit qu'elle vendoit au prix qu'elle vouloit], qu'elle n'achetoit pas de la première

(*a*) Sans doute *Souakim*.

(*b*) Conclu, le 21 juillet 1718, entre l'Empereur & le Sultan.

main, qu'elle fouffroit mille avanies des Turcs, beaucoup plus barbares & beaucoup moins timides qu'aujourd'hui.

Ce ne peut être la commodité & facilité du tranfport qui a ruiné le commerce des Indes par l'Égypte, & la difficulté de l'ifthme de Suez. Ce trajet eft fi court qu'il n'a pas pu faire une fi prodigieufe différence ; d'autant plus qu'on tranfporte encore par Bafforah des marchandifes des Indes à Alep (*a*), ce qui fait une diftance prodigieufe par terre. Les Iles des Épiceries, les tributs que les Portugais exigeoient des princes de l'Inde, les conditions arbitraires qu'ils mettoient dans le commerce avec les Indiens, l'exclufion prefque univerfelle qu'ils leur donnoient de la navigation, les droits qu'ils levoient lorfqu'ils naviguoient, les immenfes profits du commerce du Japon, les épiceries qui leur tenoient lieu d'argent [pour les achats qu'ils faifoient aux Indes], qui leur coûtoient peu, qu'ils leur vendoient au prix qu'ils vouloient, firent abfolument tomber le commerce des Indes par l'Égypte. Et, comme les Hollandois ont fuccédé aux maximes & à la puiffance des Portugais, c'eft encore ce qui leur donne [& leur donnera] la fupériorité dans le commerce fur les autres nations, foit qu'elles faffent ce commerce par [la voye de] l'Égypte ou celle du cap de Bonne-Efpérance.

Comme les Hollandois font obligés d'entretenir grand nombre de forterefſes, beaucoup de forces de terre & de mer, leur commerce aux Indes n'eft pas à beaucoup près fi lucratif qu'il pourroit être ; d'autant mieux que, pour ruiner le commerce des autres nations, ils font fouvent des pertes volontaires, qui font que eux ni les autres ne tirent pas de leur commerce tout l'avantage qu'ils en pourroient tirer. Avec tout cela, les Hollandois font de très-grands profits, & les autres nations en font de très-grands auffi.

On croit pouvoir affurer que la dépenfe feroit beaucoup moindre par l'Égypte que par le cap de Bonne-Efpérance, tant le tour de l'Afrique eft long à faire, tant on eft arrêté par les vents alizés, tant une longue navigation fait périr de matelots.

Enfin, le commerce à Triefte eft bien autrement avantageux

(*a*) Première rédaction : « ... *d'orient à Smyrne...* »

qu'à Oftende, par la facilité de diftribuer les retours en Italie & dans les Pays-Héréditaires.

On pourroit aifément porter les marchandifes des pays autrichiens à Alexandrie ou même Triefte.

Peut-être faudroit-il avoir (*a*) un entrepôt au-delà du détroit de Bab-el-Mandeb, afin de dépofer les marchandifes, lorfque ce détroit eft difficile à paffer.

Dans l'entrepôt qui feroit choifi deça ou delà le détroit, il y auroit des petits vaiffeaux toujours occupés d'aller de la Mer Rouge aux Indes & revenir des Indes à la Mer Rouge, comme auffi pour aller du lieu de l'entrepôt à Suez & de Suez au lieu de l'entrepôt.

(Je ne dis pas que ceci fût impoffible pour quelque autre puiffance ; mais cela l'eft pour l'Empereur, à qui Triefte eft abfolument inutile. Il n'y a ni hommes ni marchandifes à Triefte, ni dans tous ces pays-là, & il faudroit faire un trajet immenfe par terre pour mener les marchandifes & en rapporter d'autres.)

271 (1770). — Ce qui fait les forces de la France, c'eft qu'elles fe communiquent fi bien qu'il femble qu'elles foyent raffemblées en un point (*b*). L'armée de Flandre eft tout près de celle du Rhin ; celle du Rhin, de celle du Dauphiné ; celle du Dauphiné, de celle du Rouffillon ; celle du Rouffillon, de celle de Guyenne : feuls endroits par lefquels le Royaume (d'ailleurs défendu par les montagnes, de grandes rivières ou par la mer) peut être attaqué par terre. Ces armées peuvent fe transfporter, en tout ou en partie, d'un de ces lieux dans un autre voifin, dans huit jours de temps, & les ordres s'envoyent dans un jour ou un jour ou deux. Enfin, fi vous en aviez befoin, dans trois femaines de temps, vous pourriez joindre toutes vos armées. Ainfi vous avez, pour ainfi dire, vos forces partout, & vous ne craignez (*c*) aucune des entreprifes qui ont befoin de plus de quinze jours ou trois femaines pour être exécutées. Et prefque toutes les grandes entreprifes ont befoin d'un temps beaucoup plus long (*d*).

(*a*) Première rédaction : « Il faudroit *tâcher* d'avoir... »

(*b*) [Mis cela fur les *Romains*] (M.), note biffée.

(*c*) Première rédaction : « ... craignez *aucun* des *deffeins* qui... »

(*d*) [Sur les *Romains*] (M.), note biffée.

C'eſt la médiocre grandeur du royaume de France qui lui donne ces avantages, grandeur proportionnée & à la viteſſe que la nature a donnée aux hommes pour ſe tranſporter d'un lieu en un autre, & à la longueur (*a*) du temps néceſſaire pour l'exécution des entrepriſes ordinaires des hommes. Ainſi, ſi une puiſſance, ayant battu (*b*) l'armée de Flandre, alloit aſſiéger Paris, premièrement, les débris de l'armée ſe raſſembleroient aiſément, parce que les retraites en feroient prochaines, & que, le ſoir ou le lendemain, un nouveau corps ſeroit formé, au lieu qu'il eſt impoſſible qu'une armée diſperſée, & qui n'a de retraite qu'à cent lieues de là, puiſſe jamais ſe raſſembler, ou, au moins, d'un très-long temps ; 2°. une partie de nos troupes recevroit les ordres de venir au ſecours de Paris dans un, deux à trois jours. Elles arriveroient (*c*), partie, huit jours, partie, quinze jours après (*d*). Et il faudroit que l'ennemi, embarraſſé d'un grand ſiège, occupé, d'ailleurs, des difficultés de faire vivre ſon armée dans un pays ennemi, & de faire venir tout ce que demande une grande entrepriſe, eſſuyât de grandes batailles & tous les obſtacles infinis que l'on mettroit à ſes deſſeins, en coupant les vivres, brûlant tous les bateaux, ôtant la communication des rivières.

Examinons à préſent un grand & vaſte royaume. Prenons celui de Perſe ! C'eſt un royaume d'une ſi prodigieuſe étendue qu'il faut des deux ou trois mois pour que des troupes ſe puiſſent communiquer. Remarquez même que l'on ne force pas des troupes dans leur marche pendant trois mois, comme on fait pendant huit ou quinze jours. [C'eſt un joueur qui a ſon argent à deux cens lieues de lui (*e*).] Suppoſons l'armée de Candahar diſperſée. Un parti de l'armée victorieuſe s'avance à grandes journées, ne trouve point de réſiſtance, va ſe ſaiſir des poſtes avantageux de la ville capitale, & remplit tout de conſternation. Le vainqueur eſt arrivé devant Iſpahan [& en forme le ſiège] (*f*), lorſqu'à peine (*g*) les gouverneurs

(*a*) Première rédaction : « ... & à la faculté *que l'on a* pour... »

(*b*) Première rédaction : « ayant *détruit*... »

(*c*) Première rédaction : « *Elles feroient arrivées*, partie... »

(*d*) Mis cela ſur les *Romains* (M.), note biffée.

(*e*) Cf. n° 630.

(*f*) Sur les *Romains* (M.), note biffée.

(*g*) Première rédaction : « *avant que*. »

des provinces frontières font avertis d'envoyer du fecours. Ces gouverneurs, qui voyent une révolution prochaine, & que la capitale fera prife, & le Prince auffi, avant qu'ils ne puiffent arriver, hâtent & déterminent la révolution en n'obéiffant pas & fongeant à leurs intérêts particuliers. Des gens accoutumés à obéir parce que la punition eft extrêmement proche, n'obéiffent plus lorfqu'ils la voyent extrêmement loin. L'Empire fe diffout, la capitale eft prife, & le conquérant difpute les provinces avec les gouverneurs. C'eft ainfi que l'Empire de la Chine a été plufieurs fois détruit par les chefs de voleurs, &, plufieurs fois, par les Tartares.

Enfin, il faut, pour qu'un État foit dans une fituation permanente, qu'il y ait un rapport de la viteffe avec laquelle on peut exécuter contre lui une entreprife, avec la viteffe que l'on peut employer pour la rendre vaine.

Remarquez que les princes des grands États (*a*) ont ordinairement peu de pays voifins qui puiffent être l'objet de leur ambition. S'il y en avoit eu de tels, ils auroient été engloutis dans la rapidité de la conquête. Ainfi ce font ordinairement de vaftes déferts, des mers ou des montagnes, des pays, enfin, que leur pauvreté fait méprifer. Ainfi un vafte État fondé par les armes ne fe foutient plus par les armes, mais tombe dans une profonde paix. Et comme, lorfque le trouble & la confusion eft quelque part, on ne peut imaginer comment la paix y peut rentrer, de même, lorfqu'une pleine paix & obéiffance y règne, on ne peut imaginer comment elle peut ceffer. Un pareil gouvernement néglige donc néceffairement la milice & les troupes, parce qu'il croit n'avoir rien à efpérer, ni à craindre des ennemis. [Elle ne peut être que contre l'État. Ainfi le Prince cherche plutôt à l'affoiblir.] Il eft donc la proye du premier accident.

272 (956). — Le père Buffier (*b*) a défini la beauté : l'affemblage de ce qu'il y a de plus commun. Quand fa définition eft expliquée, elle eft excellente, parce qu'elle rend raifon d'une chofe très-obfcure, parce que c'eft une chofe de goût.

(*a*) Mis cela fur les *Romains* (M.), XVI.

(*b*) Le père Jéfuite Claude Buffier (1661—1737), auteur d'un *Traité de vérités premières*.

Le père Buffier dit que les beaux yeux ſont ceux dont il y en a un plus grand nombre de la même façon ; de même, la bouche, le nez, etc. Ce n'eſt pas qu'il n'y ait un beaucoup plus grand nombre de vilains nez que de beaux nez ; mais c'eſt que les vilains ſont de bien différentes eſpèces ; mais chaque eſpèce de vilains eſt en beaucoup moindre nombre que l'eſpèce des beaux. C'eſt comme ſi, dans une foule de cent hommes, il y a dix hommes habillés de vert, & que les quatre-vingt-dix reſtant ſoyent habillés chacun d'une couleur particulière : c'eſt le vert qui domine.

Enfin, il me paroît que la difformité n'a point de bornes. Les groteſques de Callot peuvent être variés à l'infini. Mais la régularité des traits eſt entre certaines limites.

Ce principe du père Buffier eſt excellent pour expliquer comment une beauté françoiſe eſt horrible à la Chine, & une chinoiſe, horrible en France.

Enfin, il eſt excellent [peut-être] pour expliquer toutes les beautés de goût, [même dans les ouvrages d'eſprit]. Mais il faudra penſer là-deſſus.

273 (2056). — Il eſt dangereux que l'autorité du Pape ne ſoit quelque jour ébranlée par les Janſéniſtes. Les perſécutions qu'on leur a fait en France a fait prendre à quelques uns le parti de ſe retirer en Hollande, où ils ont pris des principes contre une autorité qui les condamnoit ſans ceſſe. Or, il eſt impoſſible que les Janſéniſtes de France & de Hollande ne ſe communiquent beaucoup. Comme les Jéſuites, par leur crédit, par leur induſtrie, par leurs fatigues, arment toujours cette puiſſance contre eux, il ne leur eſt guère poſſible de ſe défaire des Jéſuites qu'en ébranlant cette puiſſance. Et, ſi un Prince ſe met jamais dans la tête de dépouiller l'Égliſe de ſes biens, il ne faut pas douter que le parti des Janſéniſtes, en haine de la Cour de Rome, ne ſoit pour lui ; &, s'il employe ces biens au ſoulagement des ſujets, il ne faut pas douter que le peuple n'y ſoit encore.

Quoique je n'approuve nullement une pareille entrepriſe, voici comment je m'imagine qu'elle ſera exécutée, ſi elle l'eſt jamais. On ſupprimera toutes les abbayes, couvens de moines, prieurés, chapelles, cathédrales & collégiales, & on ne gardera que les

évêchés & cures, hôpitaux & univerſités. On laiſſera chacun dans la paiſible poſſeſſion de ſon bien ; mais, à meſure qu'un bénéfice vaquera, il ſera ſupprimé, & les biens qui en dépendent, même les maiſons, vendues au profit de l'État. Les religieux & moines reſteront auſſi dans la poſſeſſion de leurs biens ; mais, à meſure qu'ils mourront, ceux qui n'ont point fait de vœu de ſtabilité ſeront tranſportés de couvens des villes dans les couvens des campagnes, & les couvens vides & biens en dépendant ſeront vendus au profit de l'État ; &, quant aux moines qui auront fait vœu de ſtabilité, la portion des morts accroîtra à l'Etat & ſera vendue à meſure.

Les évêques ſeront priés de ne point faire d'eccléſiaſtiques juſques à ce que ceux déjà faits, tant ſéculiers que réguliers, ſoyent pourvus de bénéfices ; &, s'ils en faiſoient quelqu'un, celui qui ſera fait ſera exilé hors du Royaume. *Idem*, pour les moines ; outre que le prieur qui aura reçu un novice ſera auſſi exilé avec lui.

La vente des biens vacans ſe fera au plus offrant, & ce, en papiers royaux ou contrats. Lesdits biens ſeront ſujets aux charges & impôts des lieux où ils ſeront ſitués, & on retranchera des charges du Clergé ce que ces biens payoient lorſqu'ils étoient eccléſiaſtiques. On fera chaque année le calcul des rentes éteintes, & on diminuera à proportion quelque impôt onéreux ; comme, par exemple, on pourra abolir la gabelle.

Il faudroit bien ſe donner de garde de rien changer dans la Religion, & ſurtout de s'écarter de ce qui a été défini par le ſacré concile de Trente. Voilà pourquoi j'imagine qu'un prince pareil, s'il eſt ſage, ne permettra point aux moines de rompre leurs vœux, ni de ſortir de ſon cloître.

274 (2029). — Voici les opérations principales que j'imagine pour rendre le Royaume floriſſant & rétablir ſes finances.

Je juge qu'il eſt dû en rentes de toutes eſpèces environ 47 millions.

Je commencerois, d'abord, par me ſoulager d'environ 7 millions en retranchant un ſou pour livre ſur tout ce que l'État paye & ſort du tréſor royal, à l'exception de la paye du ſoldat.

Je croirois, enſuite, que l'objet préſent devroit être plutôt de

ſoulager les ſujets que de payer les capitaux ; parce que, l'abondance une fois rétablie, il ſeroit facile de payer.

En cas que le projet ſur les biens d'Égliſe pût s'exécuter, on ſupprimeroit (*a*) la gabelle, & le Roi ſe contenteroit d'un impôt de 20 pour 100 ſur le ſel qui ſortiroit des ſalines pour être diſtribué dans le Royaume.

A meſure qu'il vaqueroit des penſions (qui montent à 5 millions), je n'en rétablirois que la moitié. *Idem*, penſions des princes.

A meſure que les gouvernemens vaqueroient, ils ſeroient ſupprimés, & il ne reſteroit que les commandans.

On retrancheroit un quartier des gages de tous les officiers de juſtice, police & finances. Bien entendu que ceux actuellement pourvus jouiront, pendant leur vie, ſans retranchement.

On feroit (*b*) toutes les années une loterie excluſive, afin de diminuer les capitaux des rentes.

Le Louvre, trois maiſons royales & trois capitaineries : diminution de la dépenſe ſur cet article.

Diminution du nombre (*c*) des ambaſſadeurs & de la quantité de ſubſides étrangers ; d'autant que les grands princes devroient plutôt recevoir des petits, pour leur protection, que de leur donner.

Les rentes perpétuelles recevroient à chaque mutation une diminution d'un trentième (*d*) du père au fils & d'un dixième en colatérale.

[Payeroient, outre ce, les rentiers royaux une taxe de la diminution du 3100 de leur capital reſtant, chaque année.]

Ajoutez à cela ce qui eſt néceſſairement gagné à la mort des rentiers viagers.

On mettroit une triple capitation ſur tous les laïques du royaume non mariés.

Il faudroit rapporter ſur les provinces ſoumiſes aux gabelles, qui ſeules ſeroient ſoulagées, ce qui doit revenir pour le ſoulagement des autres provinces ; & cela, au *pro rata*.

Quand le Roi, par ces arrangemens, auroit réparé ce qu'il auroit

(*a*) Première rédaction : « *Je ſupprimerois...* »

(*b*) Première rédaction : « *Je ferois* toutes... »

(*c*) Première rédaction : « Diminution d'ambaſſadeurs... »

(*d*) Première rédaction : « ... d'un *vingtième* du ... »

perdu par la ſuppreſſion des gabelles, il faudroit ſonger à d'autres projets.

Oter les bureaux qui ſont entre les provinces réputées & non réputées étrangères, & cela, par le moyen d'un quart en perte pour le Roi ; les trois quarts rapportés, au ſol la livre, ſur les bureaux d'entrée & de ſortie du Royaume. Les frais des bureaux ôtés & vexations des commis gagnés par le peuple.

Pour réparer la perte que le Roi feroit, en prenant ſur lui le quart de ce retranchement, il faudroit faire une refonte d'eſpèces, de ſi petite conſéquence que l'on ne fût point détourné d'y porter. Elle pourroit être, par exemple, d'un vingt à un vingt-cinquième de profit. Lequel profit ſeroit employé à payer, en argent comptant, 80 millions dus par le Roi à la Compagnie des Indes, pour 100 millions de billets d'État, à 4 pour 100, qu'elle a pris, afin que le Roi pût ravoir ſa ferme du tabac. Lequel payement ſe feroit par le Roi en quatre années, de façon (*a*) que le Roi rentreroit, la première année (20 millions payés), dans un quart de la ferme ; la ſeconde, dans la moitié : juſques à ce que le payement entier & la réverſion entière fût faite.

Il eſt à remarquer que, dans ledit eſpace de temps, on pourroit faire une ſeconde refonte, afin de fournir au payement desdits 80 millions.

Il ne faudroit faire ces opérations que peu à peu, l'une après l'autre ; attendant que, par le laps du temps, le Roi gagne ce que nous avons dit qu'il devoit gagner.

Les opérations ſuſdites une fois faites, il faudroit ſonger à la diminution du contrôle, en prenant à peu près le plan de ce qui a été exécuté à Paris : augmentant le papier timbré & mettant une taxe légère [, pour une fois ſeulement] (*b*) ſur les notaires & ſur les villes, taxe ſeulement payable en papiers royaux & payable pendant trois ans ſeulement. Permis aux villes d'emprunter ou vendre leurs domaines pour cela. On pourroit faire aux ſujets une vente de certains impôts onéreux : le tout, en papiers royaux. [Il faudroit faire quelque établiſſement de commerce.] (*b*)

(*a*) Première rédaction : « de façon qu'*il* rentreroit *chaque* année... »

(*b*) Biffé.

Toutes ces choſes devroient être exécutées lentement & avec prudence ; prenant garde de ne point mettre le Roi en arrière de ſes revenus, & ne s'ôtant pas les moyens de pouvoir concourir à faire fleurir le commerce, les arts, & à faire les réparations publiques.

D'autant que tous les domaines du Roi ſont toujours mal adminiſtrés, il faudroit faire paſſer, par une loi de l'État, qu'ils ſeroient aliénés à perpétuité & ſans retour, & cela, pour le bien de l'État, à l'exception des forêts : laquelle aliénation ſe feroit au denier trente en papiers royaux, ſur le pied du denier vingt. Et, quant aux ſimples engagemens, ils ſeroient aliénés à perpétuité, en payant, par les propriétaires, finance convenable en papiers royaux : ajuſtement qui pourroit ſe faire de façon que le Roi y gagnât un tiers.

Le Roi vendroit à ſes ſujets ſon droit d'aubaine, auſſi bien que celui ſur les bâtards ; uniroit à la Couronne, lors de la vacance, l'Amirauté, en aliéneroit les droits & charges en papiers & deniers royaux, &, en cas qu'il voulût ne point trop abaiſſer la maiſon qui la poſſède, pourroit laiſſer le titre, en y joignant la charge & fonctions de ſecrétaire d'État de la Marine.

Ces choſes une fois faites, & la recette cadrant toujours avec la dépenſe, on ſupprimeroit la taille & le taillon, & on ne laiſſeroit que la capitation ; de façon qu'il n'y ait plus qu'une eſpèce d'impôt de cette nature. Mais la capitation ſeroit augmentée, une fois pour toutes, de la moitié, plus ou moins, juſques à ce que la ſomme de la taille ôtée fût recouvrée. Et, par là, l'impôt ſeroit ſupporté plus également, tant par les riches que par les pauvres, & la campagne, qui eſt la ſource de la richeſſe du Royaume, plus ſoulagée. Et il y auroit cette loi que quiconque ſe trouveroit taxé au-delà du cinquième de ſon revenu pourroit abandonner ledit cinquième aux collecteurs. Bien entendu que, s'il étoit de mauvaiſe foi & mis en juſtice, il ſeroit condamné (*a*) au quadruple.

Tout homme convaincu d'avoir volé dans l'adminiſtration des revenus publics, puni de mort.

(*a*) Première rédaction : « ... *condamné aux galères pour deux ans.* »

Point d'autre peine de mort que d'être pendu ou avoir la tête tranchée.

Cela une fois fait, on feroit une refonte au profit pour l'État de 50 millions pour éteindre 3 millions de rentes ; moyennant quoi, le Roi quitteroit à ſes ſujets 4 millions ſur les aides ; moyennant quoi, on chercheroit à établir une régie moins onéreuſe aux ſujets, &, ſi cela étoit poſſible, lesdites aides demeureroient converties en un droit d'entrée.

Pour parvenir à ce but [et dédommager le Roi de la perte d'un million], on ôteroit toutes les taxes données à des particuliers ſur les Juifs, & on leur vendroit des privilèges plus étendus, moyennant une ſomme payable en effets royaux pendant trois ans : [le tout, de la valeur d'un million de revenu] ; de façon que, chacun desdites années, ils commenceroient à entrer en jouiſſance de la troiſième partie de ces privilèges.

Ces choſes, dans l'eſpace de douze ou quinze années, une fois faites, on ne feroit plus aucun changement dans les finances, ſi ce n'eſt des loteries, pour achever la diminution (*a*) des rentes de l'Hôtel-de-Ville : ne gagnât-on que 100,000 écus par an. A quoi les peuples contribueroient de bon cœur, s'ils y voyoient de la fidélité, & s'ils voyoient une diminution d'impôts au bout de l'année, égale au gain que l'État auroit fait. Et, pour encourager ces loteries, il faudroit ôter toutes ſortes de jeux de haſard ſous de griéves peines & faire de ces loteries une eſpèce de jeu, [ou bien augmenter la monnoye d'un ſeptième ; les impôts d'un dixième ; ſupprimer la gabelle.]

275 (1223). — Je diſois : « On ne ſçait comment faire pour faire une grande action : ſi notre intérêt s'y trouve, on dit que c'eſt amour-propre ; s'il ne s'y trouve pas, on dit que c'eſt fanatiſme. »

276 (1254). — Les femmes ont de la fauſſeté. Cela vient de leur dépendance : plus la dépendance augmente, plus la fauſſeté augmente. Il en eſt comme des droits du Roi : plus vous les hauſſez, plus vous augmentez la contrebande.

277 (2028). — On dit que le roi de France eſt riche. Il ne l'eſt

(*a*) Première rédaction : « ... achever *l'extinction...* »

point. Ses dépenſes excèdent ſes revenus. Il n'y a que les roix d'Aſie (dont les revenus excèdent la dépenſe, & qui mettent dans leur tréſor, chaque année, l'excédent) qui ſoyent riches.

278 (1911). — PRINCIPES FONDAMENTAUX DE POLITIQUE.

Principe premier (*a*). Le légiſlateur ne doit point compromettre ſes loix. Il ne doit empêcher que les choſes qui peuvent l'être. Ainſi, il faut que les femmes ayent des galanteries, & que les théologiens diſputent.

Principe ſecond.

279 (1612). — Louis XIV avoit l'âme plus grande que l'eſprit. Made de Maintenon abaiſſoit ſans ceſſe cette âme pour la mettre à ſon point.

280. — [Depuis l'invention des lettres de change, les juifs ſe ſont aſſurés des retraites fixes, car tel prince qui voudroit bien ſe défaire d'eux, n'eſt pour cela d'humeur à ſe défaire de leur argent.] (*b*)

281 (1773). — Il eſt impoſſible qu'une nation fondée ſur l'induſtrie ne tombe de temps en temps (*c*) : car la proſpérité même qu'on y a eue nuit pour la ſuite & produit le déclin. Ainſi un commerce floriſſant de manufactures d'un État fait que les ouvriers deviennent plus chers, font plus de dépenſe & de conſommation. La marchandiſe devient plus chère, & les autres nations peuvent la donner à meilleur marché.

282 (1849). — Nous (*d*) avons laiſſé aux princes les douceurs du commandement, pour avoir celles de l'obéiſſance. Ils devoient avoir pour eux la grandeur & les périls ; nous, la médiocrité, la ſûreté & le repos. Mais on travaille toujours à rendre notre marché pire : on nous laiſſe notre petiteſſe, & on veut nous ôter notre tranquillité.

283 (1264). — La manière dont on (*e*) traite les femmes en

(*a*) Première rédaction : « *Comme le but du légiſlateur n'eſt d'empêcher que les choſes qui peuvent l'être, il ne doit point compromettre* »

(*b*) Biffé. — Cf. n° 77.

(*c*) Mis dans la *Monarchie univerſelle* (M.), II.

(*d*) Première rédaction : « Nous laiſſons à nos ſupérieurs l'*avantage*, les peines du commandement, pour avoir le... »

(*e*) Première rédaction : « La manière dont *les maris*... »

France, où une jeune femme de dix-huit ans, jolie comme l'Amour, eſt mépriſée par ſon mari par air : c'eſt une débauche de l'eſprit, non pas un vice du cœur.

284 (1261). — On dit que les Turcs ont tort, qu'il faut conduire les femmes, & non pas les tyranniſer. Moi, je dis qu'il faut qu'elles commandent, ou qu'elles obéiſſent.

285 (797). — Les tranſpoſitions, permiſes dans la poéſie, lui donnent ſouvent de l'avantage ſur la proſe, parce que l'on met le mot important de la penſée dans le lieu le plus frappant, & que toute la phraſe peut porter ſur ce mot.

Ainſi, dans les vers :

Et vous, d'un vain devoir imaginaires loix,
Ne faites point entendre une inutile voix.
Sans vous, chez les mortels, tout étoit légitime.
C'eſt vous qui, du néant, avez tiré le crime.

L'impreſſion auroit été moindre, ſi l'on avoit dit : « Sans vous tout auroit été légitime chez les mortels : c'eſt vous qui avez tiré le crime du néant. »

286 (1039). — Il y a autant de vices qui viennent de ce qu'on ne s'eſtime pas aſſez, que de ce qu'on eſtime trop.

287 (822). — Il eſt impoſſible preſque de faire de nouvelles tragédies bonnes, parce que preſque toutes les bonnes ſituations ſont priſes par les premiers auteurs. C'eſt une mine d'or épuiſée pour nous. Il viendra un peuple qui ſera, à notre égard, ce que nous ſommes à l'égard des Grecs et des Romains. Une nouvelle langue, de nouvelles mœurs, de nouvelles circonſtances, feront un nouveau corps de tragédies. Les auteurs prendront dans la nature ce que nous y avons déjà pris, ou dans nos auteurs mêmes, et bientôt ils s'épuiſeront comme nous nous ſommes épuiſés. Il n'y a qu'une trentaine de bons caractères, de caractères marqués. Ils ont été pris : *le Médecin, le Marquis, le Joueur, la Coquette, le Jaloux, l'Avare, le Miſanthrope, le Bourgeois.* Il faut une nouvelle nation pour former de nouvelles comédies, qui mêle aux caractères des hommes ſes propres mœurs. Ainſi il eſt aiſé de voir quel avantage ont les premiers auteurs de nos pièces dramatiques ſur ceux qui travaillent de nos jours. Ils ont eu pour eux les grands traits, les

traits marqués. Il ne nous refte plus que les caractères fins, ceux qui échappent aux efprits du commun, c'eft-à-dire à prefque tous les efprits. Ainfi les pièces de Deftouches [& de Marivaux] font plus difficilement bonnes que celles de Molière.

288 (1142). — La curiofité, principe du plaifir que l'on trouve dans les ouvrages d'efprit. Hobbes dit que la curiofité eft particulière à l'homme; en quoi il fe trompe : chaque animal l'ayant dans la fphère de fes connoiffances.

289 (682). — Expérimenter la pefanteur par le moyen d'une pierre d'aimant portée sur le fommet d'une tour ou en bas ou d'une montagne, ou d'une carrière. Voir fi elle porte moins en haut qu'en bas.

290 (1080). — *Quiétiftes.* — Il eft impoffible d'avoir du fens & de ne pas fentir que l'amour-propre & l'amour d'union eft une même chofe: & un amant qui veut mourir pour fa maîtreffe ne le fait que parce qu'il s'aime, qu'il s'imagine qu'il goûtera le plaifir de fentir qu'il a fait de fi grandes chofes pour elle. Son cerveau n'eft pas modifié de l'idée de la mort, mais du plaifir de l'amour qu'il a pour fa maîtreffe.

291 (1463). — C'eft mal à propos que M. de Ramfay (*a*), Fréret (*b*) & les fiens font leur fyftème [de l'idée] des trois états [de l'homme chez tous les peuples]: de la félicité & innocence, de la dégradation & corruption après la chute, & de la réparation. Car, *primo* les anciens philofophes font très-inconnus, &, quoi qu'ils difent les mêmes termes, ils n'ont pas les mêmes idées. La philofophie grecque nous eft très-inconnue : nous n'en avons guère que quelques fragmens dans Diogène de Laërte, [auteur peu exact]. Ariftote & Platon font les deux feuls originaux qui nous reftent; Platon ne dit prefque rien que des paroles, & Ariftote eft très-obfcur. Il ne faut que ce que nous fçavons des fyftèmes de ces philofophes pour nous faire voir que nous ne les avons pas. Ainfi, quand un philofophe nous dit que le principe des chofes eft l'eau, nous

(*a*) André-Michel de Ramfay (1686 à 1743), converti au catholicifme par Fénelon.

(*b*) Nicolas Fréret (1688—1749), fecrétaire de l'Académie des Infcriptions & auteur d'ouvrages fur l'hiftoire ancienne.

voyons bien que nous n'avons qu'un mot, & que nous ignorons le fens. Mais, fi nous ne fçavons prefque rien de la philofophie des Grecs, combien ignorons-nous celle des Égyptiens, des Perfes & des Chaldéens. Si nous fçavons la philofophie des Grecs comme un dixième eft à un, nous ne fçavons celle des Égyptiens que comme un deux-centième eft à un ; & celle des Perfes & Chaldéens comme un millième eft à un. Ainfi on ne peut faire un fyftème commun de ces trois religions. J'ajoute que l'idée des trois états ne fe trouve pas même dans la philofophie grecque, qui eft la plus connue. L'idée de l'âge d'or des Grecs, qu'on veut qui réponde à l'état d'innocence chez les Hébreux & Chrétiens, ne vient pas de la même origine : elle n'eft venue aux Grecs que de la vie paftorale, qui étoit innocente & tranquille, & que les hommes quittèrent pour aller habiter les villes ; ce qui fut fuivi du commerce, de l'induftrie, des arts, des affaires &, par conféquent, des crimes, qui engendrèrent le fiècle de fer. [L'abbé de Mongaut (*a*) croit que] l'idée des quatre âges du monde [vient des] quatre âges de la vie de l'homme. Si donc la feule philofophie un peu connue échappe au fyftème, que dire de celle des autres peuples ?

292 (1492). — J'ai vu dans Prideaux (*b*) que la raifon qui fit que Cyrus renvoya les Juifs chez eux fut que Babylone étoit une ville nouvellement conquife, que les Juifs étoient autour & dans Babylone, & qu'il vouloit l'affoiblir. Si cela étoit vrai, la Providence auroit difpofé les chofes de façon que la politique de Cyrus eût été obligée de la fuivre.

293 (2198). — J'ai ouï dire que, dans l'hiftoire des poffédées de Loudun, on trouve un diable très-fin. Pouffé par la force des exorcifmes, il fe réfugioit d'une partie à l'autre, alloit de la faculté concupifcible à la faculté irafcible. Enfin, ne fçachant où aller, il alla & fauta dans la bouche de l'exorcifte, qui étoit un Jéfuite, qui décrit le ravage que ce diable-là faifoit dans fon corps, ravage

(*a*) Nicolas-Hubert des Mongault (1674—1746), membre de l'Académie françaife & de l'Académie des Infcriptions.

(*b*) Première rédaction : « J'ai vu *quelque part* que... » — Humphrey Prideaux (1648—1724), favant antiquaire anglais, auteur d'une *Hiftoire des Juifs*.

effroyable, mais que ſon âme étoit toujours dans une tranquillité, d'où, comme dans un port, elle voyoit les ravages de ſes ſens.

294 (2035). — Ce fut avec très-grande raiſon que les Papes firent tant d'efforts pour établir le célibat des prêtres. Sans cela, jamais leur puiſſance ne ſeroit montée ſi haute, & jamais elle n'auroit duré ſi chaque prêtre avoit tenu à une famille, s'ils y avoient tenu eux-mêmes. Enfin eſt venu le monachiſme, plus (*a*) attaché encore aux Papes que l'ancien clergé. Ce qui caractériſe nos prêtres, c'eſt l'oppoſition avec l'état laïque; en quoi ils diffèrent entièrement des prêtres payens.

295 (1495). — J'ai trouvé dans Chardin ce développement: la ſingularité du détrônement du dernier roi de Perſe, qui, aſſiégé dans Iſpahan par Mir-Mahmoud, ſortit de ſon palais, fit à pied une eſpèce de proceſſion dans les rues d'Iſpahan, en habit de deuil, & enſuite alla au camp de Mahmoud, lui mit la couronne ſur la tête, & lui céda le royaume à condition qu'il lui ſauvât la vie & épargnât ſes femmes. C'eſt que les Perſes croyent que le dernier iman reviendra: que, pour lors, le Roi ſera obligé de lui céder la couronne & de prendre la vie privée. Apparemment les Perſans s'imaginèrent que Mahmoud étoit le dernier iman. Il eſt vrai, cependant, que Mahmoud n'étoit pas de la même ſecte.

296 (1973). — Un État qui ne s'attache qu'à l'agriculture [doit être ſoumis à un partage égal des terres, comme dans les anciennes républiques], ou il ne peut pas être peuplé, par la raiſon que, ſi chaque famille cultive un champ qui lui donne plus de bled qu'il ne lui en faut pour ſa ſubſiſtance, tous les laboureurs en général auront (*b*) plus de bled qu'il ne leur en faut. [C'eſt l'état de l'Eſpagne & du Portugal par des ſituations particulières; mais non celui des anciennes républiques de Rome ou de Lacédémone.] Il faut donc, pour les engager à cultiver l'année d'enſuite qu'ils n'ayent plus de bled inutile. Il faudroit donc que le bled fût conſommé par les gens oiſifs. Or les gens oiſifs n'auront pas de quoi l'acheter. Il faut donc que ce ſoit les artiſans. [D'ailleurs, pour

(*a*) Première rédaction: « ... plus *fort* encore *que*... »

(*b*) Première rédaction: « *ont* ».

qu'un homme cultive au-delà du néceſſaire, il faut lui donner envie d'avoir le ſuperflu. Or il n'y a que les artiſans qui le donnent.]

297 (1975). — Le nombre des fêtes des Catholiques fait qu'ils travaillent un ſeptième (*a*) moins que les Proteſtans ; c'eſt-à-dire que les manufacturiers catholiques font un ſeptième moins de marchandiſes que les manufacturiers proteſtans, & qu'ainſi, avec même nombre d'ouvriers, l'Angleterre débite un ſeptième plus d'ouvrages que la France.

298. — San Pietro, portitore del Paradiſo. — Cerbero dagli Antichi, era creduto eſſer alla porta del Inferno.

IDÉES QUI N'ONT PU ENTRER DANS MA HARANGUE DE L'ACADÉMIE.

299 (130). — Si je n'avois quelque eſpérance de reſſembler quelque jour au grand homme (*b*) à qui je ſuccède, il faudroit qu'en recevant l'honneur que vous m'avez fait je commençaſſe par en rougir, & que, conſentant d'avance à dégénérer, je faſſe comme ces enfans qui ſont accablés de la gloire de leur père. Non, non! Quelque loin qu'il ait été, c'eſt à moi de le ſuivre, & l'on ne doit point attribuer à orgueil ce qui eſt devenu une néceſſité.

MM., je n'oſe vous rien dire du choix que vous avez fait. Il y a de la vanité à parler de ſoi, lors même qu'on en parle avec modeſtie : c'eſt un art de s'attirer l'attention des autres. On découvre tout ſon amour-propre lorſqu'on paroît ſi ingénieux à le cacher ; (ou bien) & vous dire que je ne méritois pas vos ſuffrages, ce ſeroit vous les demander encore, dans un temps où je n'ai plus rien à craindre de vos refus.

Vous avez perdu un confrère que ſon génie, que ſes vertus, que vos regrets même ont rendu célèbre... [Il croyoit qu'ayant écrit ſur la morale, il ſeroit inexcuſable s'il abandonnoit ſes propres maximes ; qu'il devoit être plus difficile qu'un autre ſur ſes devoirs ; qu'il n'y avoit point pour lui des diſpenſes, parce qu'il avoit donné les règles ; qu'il ſeroit ridicule qu'il n'eût pas la force de faire des choſes dont il avoit cru tous les hommes capables ; qu'il fût ſon propre déſerteur ; & que, dans chaque action, il eût,

(*a*) Première rédaction : « *ſixième.* »

(*b*) Louis de Sacy (1654—1727), traducteur de Pline le Jeune, & auteur d'un *Traité de l'Amitié*.

en même temps, à rougir de ce qu'il auroit fait, & de ce qu'il auroit dit...

Qu'un homme pareil rempliſſoit bien les vues de l'Académie : car vous voulez que la Vertu accompagne toujours ceux qui vont à la gloire, & le plus beau génie ſeroit indigne de Vous, s'il n'étoit qu'un beau génie. Quelques talens qu'il eût, vous croiriez que la nature ne lui auroit fait qu'un préſent triſte, uniquement propre à donner de la force ou un plus grand jour à ſes vices.

Vos fondateurs..., ils ont voulu aller à la poſtérité ; mais ils ont voulu y aller avec vous, tout couverts de vos lauriers & des leurs.] (*a*)

Comme les dieux ne reçoivent pas indifféremment l'encens de tous les mortels, il ſemble, que ces grands hommes n'ayent recherché que vos louanges, & que, fatigués des acclamations publiques, ils ayent voulu faire taire la multitude, pour n'entendre que vous...

Séguier (*b*)... Il ſçavoit que la fidélité ſe trouve entre la liberté & la ſervitude, & que le véritable empire ne s'exerce jamais que ſur un peuple heureux...

Louis XV... Vous peignez cette phyſionomie charmante, qui frappe tous les regards, & que lui ſeul ignore. Vous mettez le ſecret au rang des vertus de ſon enfance. Vous le ſuivez dans cette jeuneſſe aimable, mais exempte de la paſſion qui aveugle le plus les roix. Ne ceſſez point par les juſtes éloges que vous en ferez de l'encourager à ſe ſurpaſſer lui-même. Que ce que vous direz, que ce que vous admirerez ait toujours pour objet la félicité publique. Il ſeroit dangereux de lui parler des victoires qu'il pourroit remporter. Il faut craindre d'exciter ce jeune lion ; on le rendroit terrible. S'il entendoit le bruit des trompettes, tout ce que l'homme ſage qui eſt auprès de lui pourroit faire pour l'adoucir ſeroit inutile : il ne ſentiroit que ſa force & ne ſuivroit que ſon courage.

Peignez l'amour du Prince pour ſon peuple, & l'amour du

(*a*) Biffé. Monteſquieu a ajouté en marge : « Tout cela eſt mis, excepté ce mot : « qu'il fût ſon propre déſerteur. » Ce texte diffère cependant ſenſiblement de celui du *Diſcours*.

(*b*) Pierre Séguier (1588—1672), chancelier de France & protecteur de l'Académie françaiſe.

Peuple pour un ſi bon prince. Heureux ſujet à traiter ! Vous ferez connoître aux roix futurs qu'il y a entre ceux qui commandent & ceux qui obéiſſent des liens plus forts que ceux de la terreur & de la crainte. Vous ſerez les bienfaiteurs du genre humain. On admirera vos écrits comme ingénieux ; on les chérira comme utiles. Ceux qui louent un méchant prince ſe couvrent de tous les vices qu'ils approuvent. Pour vous, MM., vous louerez Louis, & vous y trouverez votre gloire.

Ou bien (*a*) : Commencez à leur donner l'idée d'un beau règne. Qu'il ſoit pour eux ſacré & vénérable. Faites préſent aux rois futurs d'un modèle. Ils l'imiteront peut-être. Vous ſerez les bienfaiteurs du genre humain. On admirera vos écrits comme ingénieux ; on les chérira comme utiles. C'eſt ainſi qu'un Grec illuſtre inſtruiſoit les rois, non pas par des préceptes, mais par la ſimple expoſition de la vie de Cyrus. Les philoſophes d'Orient inſtruiſoient par des fables & des allégories. Vous inſtruirez par la vérité de l'hiſtoire. C'eſt le propre de la vertu de ſe faire aimer ſitôt qu'elle eſt montrée. Cicéron diſoit à ſon frère : « Se peut-il que vous ne ſçachiez pas vous faire aimer dans votre gouvernement après avoir lu la *Vie d'Agéſilas ?* »

Il a toutes les vertus qui parent les hommes, avec toutes celles qui ornent les Rois. Chaque jour montre en lui des perfections nouvelles ; &, avec tant d'intérêt de ſe reſſembler, il eſt toujours mieux que lui-même...

La plupart des auteurs écrivent pour ſe faire admirer. Il ſembloit que M. de Saci n'écrivit que pour ſe faire aimer...

Ils vous ont établis pour être les dépoſitaires de leur gloire, pour en être jaloux comme eux-mêmes, pour porter dans tous les temps des actions que, pendant leur vie, la renommée avoit portées dans tous les lieux...

Vous avez perdu un illuſtre confrère, & je ne dois point chercher à vous en conſoler. Les regrets ſont une eſpèce de douleur qui nous eſt chère. On aime à la ſentir ; on ne veut point la perdre ; on eſt flatté de tout ce qui l'augmente. Il ſemble qu'elle doit nous tenir lieu des objets mêmes qui l'ont produite.

(*a*) Tournez un feuillet (M.).

Il étoit bien éloigné de ces jaloufies d'auteur qui empêchent tant de beaux efprits de jouir de leur réputation, & que fouvent on fe déguife à foi-même, tantôt fous le nom d'*émulation*, tantôt fous celui d'*équité*. Il ne fentoit point les douleurs de l'envie, &, jamais, il ne mit ce poids fur fon cœur. Il auroit voulu que tout le monde eût fenti tout ce qu'il fentoit, & connu tout ce qu'il connoiffoit.

C'étoit un homme que l'on louera toujours, moins pour l'intérêt de fa gloire que pour l'honneur de la vertu ; qui, aux qualités qui donnent une grande réputation, joignit encore cette forte de mérite qui ne fait point de bruit, & toutes ces vertus fur lefquelles on fe néglige fi aifément, peut-être parce qu'elles font néceffaires, & qu'elles font les vertus de l'homme, & non pas de l'homme illuftre.

C'étoit un de ces hommes accomplis, infiniment plus rares que ceux qu'on appelle communément des *hommes extraordinaires*, que ceux qui, avec des fecours étrangers, & fouvent avec quelques vices, trouvent le chemin de la gloire...

Vous décrirez, d'abord, le bonheur des peuples : ce bonheur tant de fois promis, toujours efpéré, aujourd'hui goûté, fenti.

Vous êtes, MM., comme ces enfans, à qui des pères illuftres ont laiffé un grand nom à foutenir, & qui, s'ils dégénéroient, feroient encore avilis par l'éclat même de leurs ayeux...

L'illuftre Richelieu ne fut votre protecteur qu'en fe gardant le droit d'être votre rival. Il tint indifféremment toutes les routes qui pouvoient mener à la gloire. Il courut la carrière de vos poëtes & de vos orateurs. Ce ne fut pas affez pour lui de la fupériorité de l'efprit : il ambitionna encore la fupériorité des talens. Il étoit indigné d'une feconde place, dans quelque ordre qu'il la trouvât. Il fentit le premier que *le Cid* ne devoit point étonner fon génie, & que la première place de la poéfie françoife pouvoit être encore difputée.

Quand vous le combleriez de mille nouveaux éloges, vous ne fçauriez ajouter un feul jour à cette éternité qu'il aura dans la mémoire des hommes...

Un homme illuftre mérite tous vos regrets, & vous avez fait une perte que vous n'avez pas encore réparée...

Tout, jufqu'à ma patrie, fembloit devoir m'éloigner de la place que vous m'avez accordée...

Richelieu... Sous fon miniftère, les Grands, quelquefois diftingués par le commandement, furent toujours égaux dans l'obéiffance...

En me donnant fa place, il femble que vous m'ayez comparé à lui. Pardonnez-moi, MM., cette réflexion. Je crains qu'il n'y ait bien de la vanité à l'avoir faite...

M. de Sacy quittoit fouvent le férieux de fon cabinet pour les belles-lettres. C'étoit, pour ainfi dire, la feule débauche qu'il fe permît. Le public n'y perdoit rien : il rapportoit de fon étude ces grâces qui invitent à lire...

Je n'ambitionnois que votre efprit, que vos talens, que vos écrits immortels, &, dans le défefpoir de pouvoir jamais vous reffembler, je croyois qu'il m'importoit peu d'être plus près de vous.

Fin.

300 (1470). — N'allons point chercher les merveilles dans l'Antiquité (*a*). Celles de Babylone & de ces autres villes qui contenoient un monde d'habitans, c'étoit une feule ville dans un état. On avoit employé l'art & un travail immenfe à faire des murailles qui puffent empêcher l'efcalade. Cette ville faifoit la force de l'État : tout le refte n'étoit rien. C'eft ce qui faifoit que, chez les Anciens, vous voyez les expéditions, & jamais des guerres, & il n'étoit pas poffible qu'un prince qui avoit perdu plufieurs batailles ne vît fon pays envahi. Le merveilleux, c'eft la France, la Flandre, la Hollande, etc. Nous avons vu, fous Louis XIII & fous Louis XIV, des chofes qui ne fe trouvent que dans notre hiftoire. Sous Louis XIII[e], les Efpagnols, pendant vingt ou vingt-cinq campagnes, prefque toujours malheureux, fans perdre, cependant, qu'une petite partie d'un petit pays qu'on attaquoit. Louis XIV, dans la dernière guerre, accablé des plus cruelles playes qu'un prince peut recevoir : Hochstædt, Turin, Ramillies, Barcelone, Oudenarde, Lille, foutenir la fupériorité continuelle & les foudres des ennemis, fans avoir prefque rien perdu de fa grandeur. C'eft ce qui ne fe

(*a*) J'ai mis cela dans les *Romains* (M.), note biffée.

trouve point chez les Anciens, & il n'y a rien de comparable à cela chez eux que la guerre du Péloponèſe ; encore ne dura-t-elle ainſi que parce que la victoire fut très-longtemps partagée, &, dès qu'elle ſe détermina contre un parti, il fut ſoudain anéanti.

Les villes d'Aſie pouvoient être plus grandes, *primo*, parce qu'il faut beaucoup moins de choſes pour la ſubſiſtance des Aſiatiques que pour celle des Européens : car ce qui peut empêcher l'accroiſſement des villes, c'eſt la néceſſité d'y faire ſubſiſter un peuple ; ce ſont les mortalités, les peſtes, etc. ; c'eſt la difficulté des communications, la cherté preſque inévitable par les tranſports d'un quartier à un autre.

Je trouve qu'il y a plus de merveille au roi de France d'avoir deux cens places bien fortifiées ſur les frontières de ſes états, & d'y en avoir trois rangs, qu'il n'y en avoit au roi de Babylone d'en avoir une au centre, dans laquelle il avoit employé toute ſa puiſſance.

301 (2030). — Voici comment je payerois tous les capitaux des rentes que le Roi doit, & ſupprimerois les tailles dans le Royaume, laiſſant la capitation.

Je ſuppoſe que les rentes montent à 48 millions ; les tailles, à autant (*a*).

Dans ces 48 millions, il [y] en a 11 ou environ de viagères.

On ſupprimeroit les monaſtères inutiles, c'eſt-à-dire tous, & on [en] vendroit les maiſons & fonds en rentes perpétuelles.

Ce que le Roi gagneroit de rentes perpétuelles ſerviroit à augmenter le fonds pour création de rentes viagères.

Tous les doubles emplois qui ſont dans le Royaume, toutes penſions non militaires, non rétablies (*b*) à meſure qu'elles viendroient à vaquer : tout cela, pour augmenter le fonds des rentes viagères.

Enfin, les 48 millions ſeroient toujours payés. Tout ce qui ſeroit diminution des perpétuelles ſeroit augmentation des viagères. Les rentes perpétuelles ceſſant, on diminueroit les tailles à meſure que les viagers mourroient, juſques à ſuppreſſion.

Ou bien, je ferois des retranchemens ſur certaines parties qui

(*a*) Première rédaction : « ... à *une quarantaine de*... »

(*b*) Première rédaction : « ... non militaires *ſupprimées*... »

ne ſont pas d'abſolue néceſſité, comme pluſieurs dépenſes de la Cour, & cela pour dix-neuf ans. Je ſupprimerois pour dix-neuf ans, par exemple, les tables des officiers, un tiers des penſions, &, ſur (*a*) ce fonds, je créerois des rentes viagères. Par exemple, ſi le retranchement (*b*) étoit de 2 millions, je créerois pour autant de rentes viagères, ce qui m'éteindroit pour un million de rentes perpétuelles. Je diminuerois d'un million les aides & la gabelle. *Idem*, [dans] les autres parties. Et, comme au bout des dix-neuf ans, il reſteroit encore quelques parties de rentes viagères, je laiſſerois dans les anciennes rentes viagères de la place, en ne remplaçant par rien les derniers trois ans, pour que ceux qui auroient ſurvécu les dix-neuf ans euſſent un fonds certain.

302. — Un athée : *Bacchatur vatis magnum ſi pectore poſſit excuriſſe deum* (*c*).

303 (526). — Sire [Permettez, Sire, que nous faſſions part à votre Majeſté, de nos craintes. Chacun craignoit de perdre un Roi..., ou un ami généreux, ou un père tendre.], l'Académie françoiſe ſembleroit (*d*) ne devoir parler aux roix, ſes protecteurs, qu'avec cette éloquence qui eſt l'objet de ſon établiſſement. Mais elle paroîtra à votre Majeſté plus ſimple & plus naïve. Elle vient vous tenir le langage de tous vos ſujets. Elle vous aime. L'eſprit n'a rien à dire quand le cœur peut ſi bien parler.

Nous ne pouvons nous empêcher de faire part à votre Majeſté des craintes que nous avons eues. Nous tremblions pour les jours d'un roi, d'un citoyen, d'un ami, d'un père. Car, Sire, parmi tant de vertus royales, nous ſommes ſurtout frappés de celles... [Excuſez, Sire, ſi, parmi tant de vertus royales, nous ne pouvons nous empêcher de relever celles qui vous auroient diſtingué de tous les François, ſi vous étiez né dans la vie privée.]

Elle oſe dire qu'elle n'eſt point touchée de l'éclat & de la majeſté qui vous environne. Rien ne lui montre ſon roi que votre ſeule perſonne. Gloire, grandeur, majeſté, elle trouve tout en elle. [Chacun craignoit de perdre le chef de ſa famille. Il ſembloit que,

(*a*) Première rédaction : « ... & *de* ce fonds... »

(*b*) Première rédaction : « par exemple *la ſuppreſſion*... »

(*c*) Voir ſi cette application n'eſt pas dans Bayle (M.), biffé.

(*d*) Première rédaction : « ... *ne parle guère* aux rois... »

dans le royaume vous n'euffiez plus de fujets, et que vous n'euffiez que des amis. Nous fouhaitons principalement de vivre pour voir les grandes chofes pour lefquelles le ciel vous a confervé.]

304 (1114). — Je trouve que la plupart des gens ne travaillent à faire une grande fortune que pour être au défefpoir, lorfqu'ils l'ont faite, de ce qu'ils ne font pas d'une illuftre naiffance.

305 (2108). — Jamais vifionnaire n'a eu plus de bons fens que le père Malebranche.

306 (1960). — Il eft dangereux de faire fortir de l'humiliation ceux qu'un confentement unanime y a condamnés.

307 (1310). — *Parleurs.* — De certains métiers rendent les hommes parleurs (*a*). Ainfi les Perfans appellent les courtiers *dellal* ou grands parleurs.

Les gens qui ont peu d'affaires font de très-grands parleurs. Moins on penfe, plus on parle. Ainfi les femmes parlent plus que les hommes, à force d'oifiveté. Elles n'ont point à penfer. Une nation où les femmes donnent le ton eft plus parleufe. Ainfi la nation grecque, plus parleufe que la turque, [la françoife que l'italienne] (*b*).

Tous les gens dont le métier eft de perfuader les autres font de grands parleurs, parce que leur intérêt eft de vous empêcher de penfer, & d'occuper votre âme de leurs raifons. Autre chofe eft des gens qui cherchent moins à vous perfuader qu'à fe perfuader eux-mêmes.

308 (1092). — *Amis.* — Vos amis tirent fur vous par préférence, afin qu'on ne leur reproche pas le peu de fineffe de leur difcernement, & qu'ils n'ont pas vu les premiers les défauts que vous avez.

Il y a encore des amis qui, dans les accidens qui vous arrivent, ou dans les fautes que vous faites, ont une fauffe pitié ; de façon qu'à force de vous plaindre ils exagèrent votre faute.

D'ailleurs, pour faire voir qu'ils ont plus de fageffe que vous, ils vous font paroître ou opiniâtres ou incorrigibles, par les belles

(*a*) J'ai inféré dans la *Différence des génies* (M.).

(*b*) Biffé.

chofes qu'ils difent de leur prévoyance, ou par les difcours fages qu'ils prétendent vous avoir tenus.

Si vous attrapez un bon ridicule, comptez que c'eft un de vos amis qui vous l'a donné : un autre ne s'en feroit pas donné la peine ou ne l'auroit pas fenti.

L'amitié eft un contrat par lequel nous nous engageons (*a*) à rendre de petits fervices à quelqu'un, afin qu'il nous (*b*) en rende de grands.

309 (1071). — Les louanges font un difcours par lequel on cherche à faire paroître fon efprit ou fon bon naturel ; (ou bien) c'eft une entreprife que l'on fait fur quelqu'un pour le décontenancer ou pour lui faire montrer fon effronterie.

La raillerie (*c*) eft un difcours en faveur de fon efprit contre fon bon naturel ; il n'y a que la plaifanterie qui foit tolérable (*d*).

310 (1423). — *Mort volontaire.* — Si, avec la manière de penfer des Anglois fur la mort, les loix ou la religion venoient à la favorifer, il fe feroit des ravages effroyables dans l'Angleterre.

311 (1201). — Rien n'eft extraordinaire lorfqu'on eft préparé. Nous fommes étonnés de ce que Néron montoit fur le théâtre, & non pas de ce que Louis XIV danfoit un ballet. C'eft que les danfes venoient des tournois (je crois) & avoient une belle origine.

312 (1981). — L'excellence de ce royaume de France confifte furtout dans le grand nombre de denrées propres à l'étranger qui y croiffent, comme on le veut voir par l'exemple feul des drogues propres pour la teinture : la France en produifant en plus grande quantité que pays du monde ; comme...

Ce qui eft bien plus confidérable fi l'on fait attention à ce qu'en produifent ou peuvent produire nos colonies, qui pourroient cultiver toutes les drogues qui nous font portées de la plupart des pays du monde. La Cayenne eft [environ] au 5e degré de latitude feptentrionale ; Saint-Domingue, au 15e ; nos autres îles, entre les deux ; l'île de Bourbon, environ au 23e degré de latitude méri-

(*a*) Première rédaction : « ... par lequel *je m'engage* à rendre... »

(*b*) Première rédaction : « ... qu'il *m*'en rende... »

(*c*) Première rédaction : « La *critique*... »

(*d*) Voyez n° 510.

dionale. On ne peut douter que, dans des climats ſi conformes à ceux des Indes Orientales, on n'en pût tirer la plupart des drogues qui y viennent, comme on l'a expérimenté déjà dans le café. Une grande partie du Miſſiſſipi eſt dans le climat d'une très-grande partie de la Chine. [Le Canada a une partie du climat du Nord de l'Europe.] Notre France ſeptentrionale & méridionale produit des drogues différentes ſelon ſon climat. Je ne doute pas que, dans des pays ſi différens, on ne pût tenter la culture de la plupart des drogues & plantes du monde, & il eſt ſouvent arrivé que des ſemences ou plantes apportées d'ailleurs ont mieux réuſſi que dans les pays d'où elles venoient. On pourroit donc aiſément multiplier les marchandiſes de notre commerce, faire des eſſais & des expériences ſur des terres pareilles, avec une bonne connoiſſance des climats & de la nature des terres où de certaines plantes ſe cultivent.

313 (1568). — [Le duc de Savoye auroit un intérêt très-grand d'échanger ſa Sardaigne contre la Rivière du Ponant de l'État de Gênes. Les Génois auſſi. Ils mettroient le centre de leur puiſſance à Bonifacio, qui eſt à la pointe de l'île de Corſe, qui touche preſque la Sardaigne, & formeroient là une grande puiſſance maritime.

Primo, il eſt de l'intérêt du roi de Sardaigne de ne point partager ſes forces, & plus il peut être attaqué par grand nombre d'endroits, plus il eſt foible.

La Rivière du Ponant eſt extrêmement à ſa bienſéance. Par le moyen de Savone, il pourroit faire même commerce que Gênes, & Gênes viendroit preſque à rien. Mais elle s'en dédommageroit par la puiſſance nouvelle. Si les États de Sardaigne & de Corſe devenoient puiſſans, ce ſeroit l'intérêt du prince qui poſſéderoit la Savoye & le Piémont : les princes les moins puiſſans ne ſe ſoutenant mieux que lorſque la puiſſance en Europe eſt plus partagée.

Il ne doit point craindre de perdre le titre de *roi*, ayant déjà celui de *roi de Chypre* (*a*), qui lui en donnoit déjà les honneurs dans l'Europe, & il ne faut pas douter qu'augmentant ſa puiſſance on diſputât les honneurs.] (*b*)

(*a*) Charles I[er], duc de Savoie, avait pris en 1482 & tranſmit à ſes ſucceſſeurs le titre de roi de Chypre.

(*b*) Biffé.

314 (1569). — La Sardaigne fera toujours un miférable royaume entre les mains d'un prince chez qui elle ne fera que l'acceffoire : en cas de guerre, occupée ou défendue avec de grande diminution de forces (*a*).

D'autre part, quels avantages les Vénitiens ont-ils tirés de leur Morée ?

315 (1570). — Charles-Emmanuel prit la Rivière du Ponant (*b*).

316 (1958). — Je voudrois faire cette loi en Efpagne :

« Défendu à ceux qui auront été repris de juftice d'exercer le labourage, les arts libéraux ; mais leur permettons de vivre d'aumône. »

« Tout homme qui en appellera un autre *fainéant*, *pareffeux*, fera condamné à une amende & pourfuivi criminellement. »

317 (2011). — Il vaut mieux des droits fur les denrées que des impofitions. Un cordonnier à qui vous demanderez (*c*) deux écus difputera tant qu'il pourra ; &, fi vous lui faites payer 25 livres de droits pour un muid de vin, il les payera fans s'en apercevoir, & gaiement.

318 (1780). — Un prince croit qu'il fera plus grand par la ruine d'un État voifin (*d*). Au contraire ! Les chofes font telles en Europe que tous les États dépendent les uns des autres. La France a befoin de l'opulence de la Pologne & de la Mofcovie, comme la Guyenne a befoin de la Bretagne & la Bretagne, de l'Anjou. L'Europe eft un État compofé de plufieurs provinces.

319 (706). — Sur les taches des envies des femmes, deux impoffibilités : que tous les corps foyent tellement formés qu'ils n'ayent jamais de certaines marques ; l'autre, que ces marques ne reffemblent à quelque chofe.

320 (2036). — [Il parut, en 1714, un livre intitulé *le Témoi-*

(*a*) Tite-Live (livre X, IV[e] décade) dit : « On donna en Sardaigne plufieurs combats contre les Iliens, peuples qui ne font pas, encore aujourd'hui, ni vaincus, ni affujettis de tous côtés. »

Ce qui a fait la mifère de ce royaume, c'eft qu'il a toujours dépendu prefque d'une puiffance étrangère. (M.)

(*b*) Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne.

(*c*) Première rédaction : « ... Vous *ferez payer*... »

(*d*) J'ai mis cela dans le *Journal* (M.), cf. la *Monarchie univerfelle*, XVIII.

gnage de la Vérité. L'auteur y ſoutient que, dans les conciles, les évêques n'y ſont que les témoins de la foi de leur égliſe.

C'eſt comme dans l'Académie françoiſe, qui ne fait point...] (*a*)

321 (1421). — Une marque que la nation angloiſe eſt folle, c'eſt que les Anglois ne font jamais bien que les grandes actions, & point les médiocres. Or, il n'y a que ceux qui font bien les grandes & les moindres qui ſoyent ſages.

322 (718). — Il n'y a point d'allure meilleure pour la ſanté que celle du cheval. Ainſi celui qui a inventé les reſſorts des carroſſes a rendu un très-mauvais ſervice au public. [Chaque pas d'un cheval fait une pulſation au diaphragme, &, dans une lieue, il y a environ quatre mille pulſations de plus qu'on n'auroit eu.]

323 (1995). — Il faut que l'Eſpagne périſſe, parce qu'elle eſt compoſée de trop d'honnêtes gens. La probité des Eſpagnols a tranſporté tout le commerce aux étrangers, qui n'y auroient point pris de part s'ils n'avoient point trouvé des gens à qui ils pouvoient donner une confiance ſans bornes.

Si, d'un côté, la vertu perd les Eſpagnols, l'honneur, qui les fait rougir du commerce & de l'induſtrie, ne les perd pas moins.

324 (1453). — Nous avons des auteurs de l'ancienne hiſtoire de France favorables aux Bourguignons ; d'autres, aux Auſtraſiens (*b*).

Aujourd'hui, que ces différens intérêts ont ceſſé, à peine cette partialité ſe fait-elle ſentir.

Un auteur ceſſe d'être partial à force d'être ancien, & il faut bien croire que les écrivains d'autrefois étoient comme ceux-ci.

325 (1968). — Imprécation des Romains : *Ultimus ſuorum moriatur !* Terrible peine que de n'avoir point d'enfans, qui fuſſent vos héritiers, qui puſſent vous donner les honneurs de la ſépulture. C'étoit une manière de penſer bien favorable à la propagation de l'eſpèce !

326 (952). — *Facienda eſt extractio extractorum nominata « Ridicula ».*

327 (961). — Dans mon ſéjour en Italie, je me ſuis extrêmement

(*a*) Biffé.

(*b*) Voyez ce qui eſt dit dans l'extrait de l'*Académie des Belles-Lettres*, ſur les ouvrages de Frédégaire (M.).

converti ſur la muſique italienne. Il me ſemble que, dans la muſique françoiſe, les inſtrumens accompagnent la voix, & que, dans l'italienne, ils la prennent & l'enlèvent. La muſique italienne ſe plie mieux que la françoiſe, qui ſemble roide. C'eſt comme un lutteur plus agile. [L'une entre dans l'oreille, l'autre la meut.]

328 (783). — *Flavus capillus, flava coma*, c'eſt le blond, non pas le roux. Le roux eſt haï, parce qu'il eſt regardé comme un ſigne d'autres défauts naturels. [David eſt loué, *quia erat rufus:* dans les pays chauds, il y a peu de cheveux blonds.]

329 (750). — Il eſt étonnant que les Romains, qui avoient du verre, ne l'employaſſent point en vitres, mais ſe ſerviſſent de pierres tranſparentes, qui certainement ne font pas un ſi bon effet.

330—338 (478-486). — QUELQUES MORCEAUX QUI N'ONT PU ENTRER DANS MES DIALOGUES.

330 (478). — Flore dit : « J'ai eu une conduite très-déréglée. La plupart des femmes ne veulent point de ſociété avec moi. Je n'ai qu'une reſſource ; c'eſt de me faire déeſſe : les hommes accordent plus aiſément l'adoration que l'eſtime. »

331 (479). — « Tous les autres dieux ont des temples, & je n'en ai point. — Amour, dis-je, tous les cœurs ſont vos temples. Allez dans celui de Céphiſe. Faites-y ſentir votre préſence. Vous y ſerez adoré de tous les mortels. »

332 (480). — L'autre jour, Vénus s'habilloit. Les Grâces voulurent lui mettre ſa ceinture. « Laiſſez, laiſſez, leur dit-elle. Je ne verrai aujourd'hui que mon époux. C'eſt aſſez pour lui de la beauté. Je garde mes charmes pour le dieu de la Guerre. »

333 (481). — « Divin Apollon, d'où vient que toutes les Nymphes vous fuyent ? Vous êtes jeune, vous avez des cheveux blonds ; & votre viſage eſt très-beau. Voulez-vous que je vous diſe ? Vous vous êtes fort décrié auprès d'elles. Elles croyent que vous ne penſez pas un mot de ce que vous dites. Je ne ſuis qu'un pauvre berger, mais Céphiſe ne me fuit point. Quand (*a*) je ſuis auprès d'elle, je me tais, je ſoupire, je la regarde, je m'égare, je m'enflamme, je l'embraſſe, [je me pâme, j'expire]. »

(*a*) Première rédaction : « *Quand je veux exprimer mon amour*, je me tais... »

334 (482). — [« Je ne puis comprendre, Mercure, que vous, qui avez donné des loix & des mœurs aux hommes ſauvages, ſoyez un ſi grand voleur. » — M[ercure] : « Vous croyez donc, vous, que c'eſt pour votre bien que je vous ai mis en ſociété, ai fait travailler aux mines... »] (*a*)

335 (483). — « Oui, Clovis, vous pouvez m'aimer. — Hélas ! Je ne ſçais point encore ce qui m'eſt permis. Le plaiſir que je ſens à aimer me fait ſoupçonner qu'il ne faut pas que j'aime. D'où vient que je ne puis pas vous le dire ſans rougir ? »

336 (484). — « Ulyſſe, vous avez refuſé l'immortalité pour revoir votre femme, & ſi avoit-elle quarante bonnes années. Je ne vous aurois pas ſoupçonné de cela : car vous avez recherché toute votre vie l'ombre même de l'immortalité, qui eſt la gloire. — Eumée ! Eſt-ce que nous raiſonnons ? Nous ne faiſons que ſentir... »

337 (485). — Procuſte : « Je continue ma réforme. Vous ſçavez que tous les hommes que j'attrape, je les mets, tout de leur long, ſur mon lit. On étend ceux qui ſont trop courts, & on rogne les jambes de ceux qui ſont trop longs. Voyez-vous ! Je prétends que tous les hommes ſoyent faits comme moi. Mais ils ſont ſi opiniâtres qu'ils veulent tous garder leur taille... »

338 (486). — « Cruelle Myrinna, parce que vous êtes ſuivie de trente mille femmes de pied & de dix mille de cavalerie, vous voulez réduire l'Afrique en ſervitude. » — Myrinna : « Je veux affranchir mon ſexe de la tyrannie où il eſt. Vous ne nous mettez ſous les loix de l'honneur qu'afin de pouvoir nous déſhonorer quand il vous plaît. Vous êtes piqués, ſi nous vous refuſons, & vous nous mépriſez, ſi nous ne vous refuſons pas. Quand vous nous dites que vous nous aimez, cela veut dire que vous ſouhaitez de nous jeter dans les plus grands périls, ſans les partager. »

339 (51). — Je diſois que je voulois voir la Hongrie, parce que tous les états d'Europe avoient été comme eſt la Hongrie à préſent, & que je voulois voir les mœurs de nos pères.

340 (1697). — *Cauſe de la Puiſſance de la Hollande.* — C'eſt le pays le plus bas de tous ces côtés ; de manière qu'un très-grand nombre de fleuves s'y jettent : comme l'Eſcaut, qui reçoit la Lys & au-

(*a*) Biffé.

tres ; la Meufe, qui reçoit la Sambre & autres ; le Rhin, qui reçoit le Mein, la Mofelle, la Lippe & autres ; & enfin l'Ems [s'y jette], dont elle eft la maîtreffe par Embden. De plus, elle eft la maîtreffe de toute la navigation de ces fleuves & rivières, par le moyen des places qu'elle a eues par les traités, & celles qu'elle a fait démolir : Dunkerque eft démoli ; fur la mer, Nieuport ne vaut rien, & elle gêne le commerce d'Oftende. Elle a garnifon dans Menin, fur la Lys. Elle a l'Efcaut par le moyen de Tournay, place de la Barrière, & de Dendermonde, où elle a la moitié de la garnifon par le traité. Elle a ôté le port d'Anvers fur l'Efcaut, & elle l'a gêné encore plus par les terres qu'elle s'eft fait céder dans le Bas-Efcaut, par le traité de la Barrière. Elle a garnifon dans Namur, au confluent de la Sambre & la Meufe. Elle a fait rafer fur la Meufe les fortereffes de Huy & Liège. Elle a Maeftrich, Stevenvoort & Venlo. Le Rhin fe partage chez elle, & elle a l'Ems par le moyen d'Embden.

341 (2031). — On pourroit payer les dettes de l'État en faifant un fonds d'amortiffement, qui feroit : un fol pour livre [de retenue] fur toutes les dettes ; 6 deniers pour livre, fur tout ce que le Roi paye, & le double de tout cela à chaque mutation ; 3 deniers pour livre d'augmentation fur ce que le Roi lève : ce qui feroit, au moins, un fonds de 6 millions. Que le Roi y joignît l'excédent du marc d'or pour le foutien de l'Ordre, & le tiers de toutes les grâces qu'il feroit, jufques à ce que le fonds d'extinction fût de 8 millions. Que le rachat (*a*) fe feroit tous les ans, à proportion du fonds qui feroit dans la Caiffe : ou l'argent comptant, en retenant 5 pour 100 ; ou par un billet des directeurs [négociable], payable dans un an. Que l'on achèteroit des actions auffi bien que des contrats au profit du Roi. Que le Roi revendroit les actions qu'il auroit achetées, qui n'auroient que le feul dividende du commerce. Que, de l'intérêt des effets rachetés, la moitié accroîtroit à la Caiffe, & l'autre moitié ferviroit à diminuer d'autant les impôts chaque année : ce qui ne diminueroit guère [les impôts] qu'à la fin de l'opération.

342 (1982). — Si les chofes continuent, les nations commerceront

(*a*) Première rédaction : « ... le *payement* fe... »

prefque entre elles feules. Chaque nation qui a des établiffemens en Amérique y commerce feule. On tâche de faire venir dans ces établiffemens ce qu'on tire des pays étrangers. Ainfi les Anglois veulent tirer de leurs colonies de l'Amérique feptentrionale (*a*) ce qui fert à leur marine. Nous voulons tirer du Miffiffipi les foyes ; le café de la Cayenne, & même de l'île de Bourbon. Nous avons mis ou trouvé la caffe dans les Iles Antilles. Et effectivement, ayant des terres dans prefque tous les climats, il y a peu de productions que nous ne puiffions faire venir.

343 (1974). — Quoique les nations qui n'ont point de manufactures en établiffent, il me femble que cela ne doit point alarmer celles qui en ont. Ces premières nations font dans l'impuiffance de s'habiller, & il faut qu'elles faffent comme les Hongrois (qui portent quinze ans le même habit) (*b*). Et, chez eux, l'établiffement des manufactures ne les met que plus en état d'acheter de celles qu'ils ne peuvent imiter, foit parce qu'elles n'ont pas la même induftrie, foit parce qu'il leur manque quelque chofe dans la nature de leur fol.

344 (1877). — On dit : « Une ligue avec les princes d'Italie ! » Mais comment fe liguer avec rien ? C'eft une ligue fur le papier. — Il n'y a que le roi de Sardaigne qui ait confervé la puiffance militaire, & il la perdra encore fi la neutralité de l'Italie & notre dégoût pour y faire des conquêtes fubfiftent longtemps.

(Depuis ceci, notre dernière guerre en Italie a mis le roi de Sardaigne en état de maintenir plus que jamais fa puiffance militaire.) [C'étoit la guerre de 1733. Celle de 1741 a rendu la fottife paumée. Encore un coup de collier, nous le rendrons maître de l'Italie, & il fera notre égal.]

345 (1988). — C'eft un terrible article contre l'Italie & l'Efpagne que celui des pêches hollandoifes, françoifes, angloifes ! — Ces nations feroient intéreffées à changer leur manière d'abftinence. [Ils pourroient faire eux-mêmes des pêches, furtout dans les États du Pape (*c*).]

(*a*) Première rédaction : « ... *méridionale...* »

(*b*) Mis dans le premier livre *Sur le Commerce* (M.).

(*c*) Biffé.

346 (1682). — Il n'y avoit perſonne qui ne dût juger que Charles-Quint alloit tout ſoumettre, & les Papes le crurent ſi fort que, par crainte de ſa puiſſance, ils perdirent l'Angleterre. La France, qui devoit lui réſiſter, n'avoit ni cette autorité chez elle, ni cette puiſſance au-dehors qu'elle a à préſent. Elle avoit de moins : Calais, partie de la Flandre, le Hainaut, l'Artois, le Cambréſis, la principauté de Sedan, partie du Luxembourg, la Lorraine (*a*), les Trois-Évêchés, l'Alſace, Straſbourg, Franche-Comté, Breſſe, Bugey, Valromey & Gex, le Rouſſillon, le Béarn & la Baſſe-Navarre, & ſes établiſſemens aux Indes. Elle lui réſiſta, cependant. C'eſt que la puiſſance de Charles étoit trop partagée.

347 (1392). — Il n'y a que les conquêtes que nous avons faites de proche en proche qui nous ſoyent reſtées. Mais nous avons toujours été malheureux dans les entrepriſes éloignées. On peut difficilement compter combien de fois nous avons conquis & perdu le Milanois, le Royaume de Naples & autres États d'Italie. Nous ſommes difficiles à vaincre ſur nos frontières ; mais *cavendum a nimia ambitione*. Il nous eſt impoſſible de quitter notre patrie pour longtemps. L'idée du ſéjour de Paris attaque d'abord l'eſprit de nos jeunes gens. Après la bataille de Turin, l'impatience du retour (je ne dis pas de nos petits maîtres, mais de nos généraux) ne nous fit-elle pas retirer en France & perdre l'Italie ?

348 (1381). — J'appelle *génie d'une nation* les mœurs & le caractère d'eſprit de différens peuples dirigés par l'influence d'une même cour & d'une même capitale (*b*).

349 (2086). — On ne veut pas mourir. Chaque homme eſt proprement une ſuite d'idées qu'on ne veut pas interrompre.

350 (10). — Si je ſçavois une choſe utile à ma nation qui fût ruineuſe à une autre, je ne la propoſerois pas à mon prince, parce que je ſuis homme avant d'être François (ou bien) parce que je ſuis néceſſairement homme, & que je ne ſuis François que par haſard (*c*).

351 (1688). — Je regrette cette dernière branche de la Maiſon d'Autriche qui, depuis Ferdinand, a produit de ſi bons princes.

(*a*) Première rédaction : « *partie de* la Lorraine... »

(*b*) Mis dans les *Génies*.

(*c*) Voyez n° 741.

352 (1879). — Si les Pays-Bas valent un dans les mains de l'Empereur, ils vaudroient cent dans celles de la France.

353 (1683). — L'Empereur feroit un des grands princes du monde, fi les Pays-Bas étoient abîmés par un tremblement de terre. C'eft fon foible que les Pays-Bas.

354 (1393). — L'indifcrétion des François dans les infultes faites à l'honneur des maris italiens leur a fait perdre le Royaume de Naples, celui de Sicile, le Milanois, & quelques uns de ces états plufieurs fois. Ils les ont égorgés en Sicile ; ils fe font révoltés ailleurs ; &, dans le temps que ces peuples étoient le plus las des François, les François ne l'étoient pas moins d'eux, par la rage de retourner en France.

355 (1567). — La vraye puiffance d'un prince ne confifte que dans la difficulté qu'il y a à l'attaquer. Ainfi il s'en faut bien qu'un duc de Savoye foit auffi puiffant avec la Sardaigne que fans la Sardaigne ; parce qu'on peut d'abord le prendre par ce côté foible, & que, s'il le fortifie, ou pendant la paix, ou pendant la guerre, il affoiblit fes états.

356—358 (125-127). — PENSÉES QUI N'ONT PU ENTRER DANS MON « DIALOGUE DE XANTIPPE ».

356 (125). — En vérité, Gylippe (*a*), fi les dieux ne m'avoient mis fur la terre que pour y mener une vie voluptueufe, je croirois qu'ils m'auroient donné en vain une âme grande & immortelle. Jouir des plaifirs des fens eft une chofe dont tous les hommes font capables, &, fi les dieux ne nous ont faits que pour cela, ils ont fait un ouvrage plus parfait qu'ils n'ont voulu, & ils ont plus exécuté qu'entrepris (*b*).

357 (126). — Sparte, une nation qui ne méprife pas feulement, mais qui détefte les molles voluptés ; chez qui les peuples & les rois fçavent également commander & obéir ; chez qui les moindres citoyens font ce que les feuls philofophes font ailleurs.

358 (127). — Je n'aime que ma patrie ; je ne crains que les dieux ; je n'efpère que la vertu.

(*a*) Montefquieu avait, d'abord, donné le nom de *Gylippe* à l'interlocuteur de Xantippe.

(*b*) Cet article eft dans le dialogue de *Lyfimaque*. (M.).

359 (477). — FRAGMENS D'UNE TRAGÉDIE QUE JE FIS AU COLLÈGE, ET QUE J'AI JETÉE AU FEU.

Le fujet étoit tiré de la *Cléopâtre* (*a*), le nom, *Britomare.*

(Pompée me dit:)

« Je (*b*) vole où le deftin du monde entier m'appelle ;
« Mais je te laiffe un fils, le fruit de nos amours,
« L'image d'un époux qui t'adore toujours. »
Il partit, & bientôt les difcordes civiles
Défolèrent les champs, renverfèrent les villes,
Et, dans Pharfale, enfin, Céfar victorieux
Vit rougir les mortels des caprices des Dieux.

. . . .

(Songe:)

Une nuit que j'étois dans cet état tranquille
Où notre efprit plus libre & moins apefanti
A l'empire des fens n'eft point affujetti...

. . . .

(Britomare dit:)

J'ai couru mille fois après ma liberté ;
Mais, ne pouvant éteindre un feu qui me dévore,
Je n'ai pu m'empêcher d'aimer ce que j'adore.

. . . .

Le fang dont vous fortez,
Tous les rois, tous les cœurs qui vous rendent hommage,
Et la Divinité peinte dans fon ouvrage...

. . . .

Mais, bien loin que j'éteigne une flamme fi belle,
Tous mes efforts ne font que la rendre éternelle.

. . . .

Hélas ! Il falloit donc dérober à ma vue

(*a*) Le roman de *Cléopâtre* que Gautier La Calprenède publia, en 10 volumes, de 1647 à 1659.

(*b*) Première rédaction : « *Je te quitte, me dit-il, mais je ferai fidèle.* »

Les céleftes attraits dont vous êtes pourvue.
Tel eft cet art puiffant qu'ils ont de nous charmer :
Commencer à vous voir, c'eft commencer d'aimer.
Un moment a vu naître une flamme éternelle ;
Chaque inftant qui le fuit vous préfente plus belle :
Il me fait découvrir mille nouveaux attraits.
Je vois tous les amours dans un feul de vos traits.
Si l'on eft criminel alors qu'on vous adore,
Je ferai tous les jours plus criminel encore.
Mais, pourquoi mon amour feroit-il odieux ?
Les adorations n'offenfent point les dieux.

. . . .

Ah ! Ne m'imputez point la fureur de mes armes ;
Tout mon crime eft d'avoir ignoré tant de charmes.
Pourquoi me cachiez-vous l'éclat de vos beaux yeux ?
J'aurois cédé, Madame, à ces roix, à ces dieux.
J'aurois emprunté d'eux ces foudres redoutables ;
J'aurois emprunté d'eux ces traits inévitables ;
Et, marchant fur vos pas, combattant fous vos loix,
J'aurois fçu tout foumettre à ces dieux, à ces roix.

. . . .

Que vos reffentimens tombent avec vos chaînes,
Et, dans le rang fuprême où vous ont mis les dieux,
Venez, Madame, apprendre à pardonner comme eux.

. . . .

(Tigrane dit:)

Ma moindre paffion eft toute violente ;
C'eft un orage affreux d'une âme turbulente :
La raison ne voit rien dans cette épaiffe nuit.

. . . .

Un amant plus heureux qui porteroit mes chaînes,
Dans ce rapport confus de plaifirs & de peines,
Tantôt plus languiffant, tantôt plus animé,
Jouiroit du plaifir d'aimer & d'être aimé.

. . . .

(Élise dit:)

Dans l'état où je ſuis, hélas ! puis-je te dire
Et pourquoi je me trouble, & pourquoi je ſoupire ?
Si Mars & ſes fureurs me donnent de l'effroi,
Ou quelque dieu plus fort qui veut régner ſur moi,
Je me ſens toute émue, & peut-être, Phœdime,
Que cette émotion eſt elle-même un crime.

. . . .

Quand un cœur, pour haïr, ſe contraint & ſe gêne,
Il trouve que l'amour eſt bien près de la haine.

. . . .

L'amour portant ſes droits ſur tout ce qui reſpire,
De la terre & du ciel ne forme qu'un empire.

. . . .

Je n'ai plus d'ennemi, quand je n'ai plus d'égal.

. . . .

(Élise à Tigrane:)

Non ! Tu fais naître ſeul toutes mes paſſions :
Mon cœur tout plein de toi ſe ferme à tout le reſte.
Si tu ſçavois, cruel, combien je te déteſte

. . . .

(Je ne vous écoutois pas quand vous étiez couvert de gloire
Croyez-vous que:)

Je vous entende mieux de l'abîme où vous êtes ?

. . . .

(Je ne ſçais ſi, dans les tranſports dont je ſuis agité,)

Vous verrez mon amour ou ma témérité.

. . . .

Vous avez ſçu me vaincre après tant de combats,
En un mot, je vous aime, & je n'en rougis pas.
Il falloit en rougir quand mon âme inſenſée
En oſa concevoir la première penſée ;
Il falloit en rougir quand le cruel poiſon

Laiſſoit à mon eſprit un reſte de raiſon ;
Que, tantôt abattue & tantôt triomphante,
Je défendois encore ma liberté mourante.
Mais, ſans faire aujourd'hui des efforts ſuperflus,
J'aime, j'oſe le dire, & je n'en rougis plus.
. . . .

(Phraate, de Britomare :)

Un ſeul de ſes regards m'intimide & m'accable.
Je ne puis ſoutenir ſon ſuperbe maintien.
L'aſtre qui le vit naître eſt plus fort que le mien.
Au funeſte récit de ſes faits magnanimes,
Je le crois voir armé pour punir tous mes crimes,
Et ce héros terrible à mon eſprit confus
Montre autant d'ennemis qu'il fait voir de vertus.
. . . .

(Tigrane dit :)

Dieux !...
C'eſt vous qui n'avez mis le ſceptre dans mes mains
Que pour faire d'un roi le dernier des humains.
Je n'accuſe que vous d'un deſſein ſi ſiniſtre,
Et Britomare, enfin, n'en eſt que le miniſtre.
Vous n'aurez plus des droits ſur un infortuné.
Je vous rends juſqu'au jour que vous m'avez donné.
. . . .

(Britomare dit :)

Un grand cœur...
Ne veut point éluder l'arrêt des deſtinées.
Toujours, ſans s'émouvoir, il attend le trépas,
Et, lorſque le Ciel parle, il ne l'en dédit pas.
. . . .

(Tigrane dit :)

Qu'entens-je ! Eſt-il bien vrai ? Quelles douceurs ſecrètes !

Les dieux ſont apaiſés, Madame, ſi vous l'êtes.

. . . .

(Élise dit:)

La mort eſt un cruel tourment,
Qui, pour adorer Britomare,
Ne me laiſſe plus qu'un moment.

. . . .

(Phraate dit:)

Lorſque je me baignois dans le ſang de mes frères,
Les dieux, ces juſtes dieux, ne m'étoient point contraires;
Dans un calme profond, ils me laiſſoient régner;
Un ſi grand criminel ſe faiſoit épargner.
Ceux mêmes dont le ſang fut verſé par mes crimes
Pour apaiſer le Ciel me ſervoient de victimes:
Ce Ciel, qui, n'oſant plus foudroyer ici-bas,
Sembloit craindre un mortel qui ne le craignoit pas.
Mais, depuis que, perdant mon audace première,
Arbate, j'ai voulu faire un pas en arrière,
Depuis que la vertu s'eſt montrée à mes yeux,
Que j'ai quitté le crime & reſpecté les dieux,
Depuis ce temps fatal, ma funeſte innocence
N'a fait pleuvoir ſur moi que haine & que vengeance.
Sans ceſſe malheureux, toujours perſécuté,
J'ai ſenti tout le poids de la divinité.

360 (2055). — On dit qu'à Veniſe, depuis l'accommodement avec Paul V (*a*), les eccléſiaſtiques ne peuvent plus faire d'acquiſitions nouvelles, mais ſont obligés de porter leur argent à une banque, où on leur paye l'intérêt, de façon qu'avec les nouveaux capitaux, ils payent les intérêts des anciens. Je voudrois qu'en France on en uſât de même, à peu près, pour les nouvelles acquiſitions, & qu'on obligeât le Clergé de vendre la moitié de ſes

(*a*) Camille Borghèſe élu pape le 16 mai 1605, mort le 23 janvier 1621. « L'accommodement » entre Paul V & Veniſe eſt de 1607.

fonds, en contrats ſur l'Hôtel-de-Ville. Il eſt bon que le Clergé ait ſes fonds en argent : car il augmente toujours en Europe. Il eſt bon que ce fonds ſoit dans la main du Prince.

361 (1564). — Le cardinal Corſini (*a*) a dit que l'invention des perruques a perdu Veniſe, parce que les vieillards, n'ayant plus de cheveux blancs, n'ont plus eu honte de faire l'amour. — J'ajoute que, dans le Conſeil, on n'a plus diſtingué l'avis des vieillards d'avec celui des jeunes gens.

362 (1782). — Mauvais métier que celui d'acheter la paix ! Vous l'achetez, parce que vous l'avez achetée. Le duc de Savoye fut recherché par les deux partis, dans la dernière guerre (*b*), parce qu'il avoit donné à la France la peine de le bien battre dans la pénultième.

363 (953). — Un homme vouloit faire l'hiſtoire des maux faits par les cardinaux.

364 (1766). — Il faut changer de maximes d'État tous les vingt ans, parce que le monde change. Les ducs de Toſcane, qui avoient joué un grand rôle, par le crédit qu'ils avoient à Rome du temps de Henri IV, où Rome étoit le centre de tout (ce qu'ils pouvoient aiſément faire ayant toujours un cardinal de leur maiſon protecteur de quelque grande couronne, & donnant des penſions aux officiers de cette cour), continuèrent, ſous Coſme III (*c*), dans le temps que la Cour de Rome n'eut plus aucune puiſſance. Le teſtament de Charles II (*d*) eſt la ſeule grande choſe où Rome ait eu part. Encore ne ſçais-je ſi elle y en a eu.

365 (2137). — Les Anciens donnoient aux dieux l'attribut principal d'*immortels*. Ils ne diſoient pas : *les dieux bons; les dieux puiſſans;* mais *les dieux immortels*. C'eſt qu'ils regardoient cette qualité comme la qualité diſtinctive.

366 (732). — Il n'y a pas cinquante ans qu'en Eſpagne, lorſqu'on avoit fait ſaigner un homme au bras droit, on le faiſoit ſaigner au bras gauche, pour mettre l'équilibre. Il n'y a que quel-

(*a*) Première rédaction : « *Un homme a dit...* ». — Laurent Corſini (1652 à 1773), fut élu pape en 1730, ſous le nom de Clément XII.

(*b*) La guerre de la Succeſſion d'Eſpagne.

(*c*) Coſme III, duc de Toſcane de 1670 à 1723.

(*d*) Charles II, roi d'Eſpagne de 1665 à 1700.

ques années que l'on fait ufage du quinquina en Italie ; actuellement, le mercure & l'émétique y font formidables. [Les modes arrivent lentement dans la médecine.]

Nos pères feroient bien étonnés, eux qui prenoient, dans la fanté, un lavement chaque jour, & un cautère ; qui, dans leurs maladies, gardoient la fièvre jufques à ce qu'elle s'en allât ; qui s'accabloient d'autant de juleps que les apothicaires leur en diftribuoient ; qui gardoient une bleffure fix mois avec une tente : s'ils voyoient la manière expéditive de la médecine & de la chirurgie.

367 (733). — Autrefois, les parties d'apothicaire étoient une des grandes dépenfes : on donnoit à l'apothicaire, pour l'entretien de la famille, autant d'argent qu'on en donne à préfent à un pourvoyeur.

368 (744). — On ne voudra donc jamais calculer ; &, moi, je veux le faire ; je veux juger de l'ancienne médecine & de la nouvelle.

Je veux (*a*) prendre les princes & particuliers les plus fameux des principaux pays, de fiècle en fiècle, & voir : fous quelle médecine ils vivoient plus longtemps ; ce qu'ont fait les découvertes nouvelles, les remèdes fpécifiques nouveaux ; ce qu'ont fait les maladies anciennes, les maladies nouvelles. Il eft certain qu'autrefois ils mouroient prefque tous d'une maladie inconnue, d'un bouton, difoit le peuple, & les hiftoriens après eux ; car le peuple veut toujours que les princes meurent par quelque coup extraordinaire. Et, comme les princes aiment autant à vivre, dans un temps qu'un autre, il faut croire qu'ils fe font, de tout temps, défendus du poifon avec le même foin.

Il faut exclure de mon calcul tous les princes qui font morts violemment. Il faut pourtant en faire mention.

Il faut faire ce calcul fur chaque pays : commencer par la France ; & je crois qu'il faudroit tâcher de prendre les états, parce que là fûrement il n'y a pas de choix. Ainfi vous prendriez tous les roix, tous les chanceliers, tous les premiers préfidens, tous les arche-

(*a*) Première rédaction: « *Je veux prendre les princes du temps de la première race, les princes du temps de la feconde, ceux du temps de la troifième, prendre di-je, tous...* »

vêques de Paris & autres diocèfes ; toutes les reines, qui font moins expofées que les roix ; tous ducs & ducheffes de Lorraine, tous ducs & ducheffes de Savoye ; liftes d'autres princes ou feigneurs qui fe fuivent ; & en tirer des réfultats (*a*).

369 (1817). — Il n'y a point d'autorité qui ait moins de bornes que celle du prince qui fuccède à la République, après l'avoir abattue (*b*) : car il fuccède à une puiffance qui n'a point de bornes, qui eft celle du Peuple ou de la République : car le Peuple n'a point dû [ni pu] limiter fa [propre] puiffance. Auffi les roix de Danemark, les ducs de Tofcane (qu'on ne fçauroit proprement appeler *princes*), ont(*c*)-ils une puiffance qui n'eft limitée par aucun tribunal.

370 (1804). — On ne peut appeler *libre* un État ariftocratique.

371 (846). — Quand, dans une république, il y a des factions, le parti le plus foible n'eft pas accablé plus que le plus fort : c'eft la République qui eft accablée.

372 (1667). — La République d'Angleterre n'a fubfifté que pendant un petit intervalle : c'eft celui qui eft après l'abattement du parti du Roi & avant le commencement de la puiffance militaire de Cromwell. Pendant Cromwell, ce fut tyrannie. Après lui, jufqu'au rétabliffement, partie tyrannie, partie anarchie.

373 (1657). — Un [hiftorien] anglois a dit de Henri VIII, ce que nous pouvons fort attribuer à Louis XI, que, fi l'on avoit perdu la mémoire des Denys, des Néron, des Caligula, ce règne pourroit en retracer l'idée. Henri VIII pendoit les Catholiques, qui ne le croyoient pas chef de l'Églife ; il brûloit les Proteftans, qui s'éloignoient du fentiment des Catholiques. Pour (Sous) Louis XI, aucun feigneur n'étoit fûr d'être en vie le lendemain.

374 (2154). — Une marque que l'intolérance eft un dogme de la religion des Juifs, c'eft qu'au Japon, où il y a (je crois) foixante-dix fectes, il n'y a aucune difpute entre elles fur la prééminence ; quoique le Deiro foit le chef d'une fecte & confidéré par l'Empereur plus que le Pape ne l'eft par nos roix.

(*a*) Voir pour cela Moréri, le père Pétau (M.).

(*b*) J'ai mis cela dans la *République romaine* (M.), XV.

(*c*) Première rédaction : «... *avoient*...»

Je ne ſçache pas qu'il y ait des diſputes à la Chine entre les ſectes différentes. [Le Père Du Halde rapporte l'ouvrage d'un lettré contre les ſectateurs de Foë.] Il y en a bien contre les Chrétiens : car nous commençons par dire : « Toutes religions ſont mauvaiſes, excepté la nôtre. »

375 (1642). — Je diſois : « Je ne crois pas, comme Louis XIV, que la France ſoit l'Europe, mais la première puiſſance de l'Europe. »

376 (1382). — Un Anglois, un François, un Italien : trois eſprits.

377 (1931). — J'ai traité quelque part de la prohibition du mariage des enfans avec les pères & les mères, & j'en ai tiré l'origine & la cauſe de ce que foutre eſt un acte de familiarité (*a*).

378 (23). — J'aurois bien exécuté la religion payenne : il ne s'agiſſoit que de fléchir le genou devant quelque ſtatue. Mais chez nous ne point foutre eſt un terrible article.

379 (1696). — Les guerres des Pays-Bas n'alloient pas bien vite, parce que c'étoit les guerres des nations du monde les plus lentes : les Eſpagnols & les Hollandois.

380 (1626). — Je veux faire une liſte & voir combien de fois les François ont été chaſſés d'Italie, combien de fois ils en ont été chaſſés par leur indiſcrétion avec les femmes. J'ai ſupputé, dans mon extrait de Pufendorf, qu'ils en ont été chaſſés neuf fois ; preſque toujours par leur indiſcrétion, ſans compter, après la bataille de Turin, leur retraite vers la France, qui ne vint que de leur impatience.

Je veux voir auſſi combien de fois les Papes ont excommunié les Empereurs, & combien ils ont fait de fois révolter l'Italie & l'Allemagne.

381 (1198). — Je (*b*) trouvois toujours, dans mes voyages, les lieues auprès des grandes villes plus courtes que dans la campagne, & je faiſois cette réflexion que la raiſon en eſt qu'auprès des grandes villes les lieues ſont fixées par des gens qui s'ennuyent toujours, qui ſont les grands ſeigneurs qui vont à leurs

(*a*) Cf. n° 205.

(*b*) 1ère verſion : « *Je crois que la raiſon pourquoi* auprès des... »

terres ou celles de leurs voisins, au lieu qu'à la campagne elles sont fixées par des gens qui ne s'ennuyent jamais, qui sont les paysans.

382 (771). — Les villages sont plus voisins les uns des autres près des grandes villes. Or on n'aime pas les fractions. S'il y a trois quarts de lieue, on met une lieue. — Faux.

383 (1901). — Le général B. (*a*) me disoit qu'on avoit pensé le mettre au service de Danemark, général en chef. Je lui dis : « Vous auriez fait mal. Je m'imagine que des troupes qui ont toujours été battues ont un vice intérieur, je ne sçais quel, qui produit cet effet ; de façon que celui qui les commande perd toujours sa réputation. Les Danois ont des Allemands ; mais ces Allemands, chez eux, sont toujours battus. — Vous avez raison, me dit-il, & je crois que ce vice vient de ce qu'il y a toujours avec le général un commissaire de la Cour qui a soin des vivres & de la subsistance de l'armée, qui a plus de crédit que le général ; de façon que c'est son ignorance ou son avarice qui conduit l'armée. »

Les Saxons ont de même toujours été battus par un autre vice intérieur : c'est que les paysans de Saxe, tous riches, devenus soldats, ne veulent pas se faire tuer.

384 (1054). — Il y a une certaine fierté noble qui sied aux gens qui ont de grands talens.

385 (913). — Magliabecchi (*b*) ne vouloit pas aller voir le feu Grand-Duc, quand il le faisoit appeler. Il le trouvoit trop mauvaise compagnie. Quand les étrangers disoient du bien de lui au Grand-Duc (*c*), il disoit : « *E vero ; ma non lo posso praticare.* »

386 (980). — En Italie, il y a toujours un certain roi de France qui a voulu couvrir d'or un de leurs tableaux, & un certain *signor inglese* qui a voulu acheter leur galerie vingt, vingt-cinq, cinquante mille écus ! Après cela, on ne peut pas leur en offrir ou les estimer peu. Je n'ai jamais pu rencontrer ce *certo signor inglese, ch'era pieno di denaro.*

(*a*) Claude-Alexandre, comte de Bonneval (1675—1747).

(*b*) Antoine Magliabecchi (1633 à 1714), bibliothécaire du Grand-duc de Toscane.

(*c*) Cosme III, grand-duc de Toscane, de 1670 à 1723.

387 (1561). — Quand je vois Rome, je ſuis toujours ſurpris que des prêtres chrétiens ſoyent parvenus à faire la ville du monde la plus délicieuſe, & qu'ils ayent fait ce que la religion de Mahomet n'a pu faire à Conſtantinople, ni à aucune autre ville, quoique celle-ci ait pour baſe les plaiſirs, & l'autre, la contradiction des ſens.

Les prêtres de Rome ſont parvenus à rendre la dévotion même délicieuſe par la muſique continuelle qui eſt dans les égliſes, & qui eſt excellente [tous les chefs-d'œuvre de l'art qui ſont dans les égliſes]. Ils ont établi les meilleurs opéras & en profitent. On y vit avec une liberté ſur les amours de l'un & de l'autre ſexe, que les magiſtrats ne permettent point ailleurs.

Pour le gouvernement, il eſt auſſi doux qu'il puiſſe être.

388 (963). — Je ne ſçaurois m'accoutumer à la voix des caſtrats. La raiſon (je crois) en eſt que, ſi un châtré chante bien, cela ne me ſurprend point, parce qu'il eſt fait pour cela, indépendamment du talent, & je n'en ſuis pas plus ſurpris que lorſque je vois un bœuf qui a des cornes, ou un âne qui a de grandes oreilles. D'ailleurs, il me ſemble que la voix (*a*) de tous les châtrés eſt la même. Ces châtrés (je crois) ſont venus d'abord à Veniſe par le commerce que cette ville eut avec Conſtantinople. Ils ſont venus des Empereurs grecs, qui en faiſoient un grand uſage dans le ſervice de leur palais ; ſi bien qu'ils devenoient quelquefois généraux d'armée.

389 (1562). — On a grande raiſon à Rome d'établir une inquiſition ſévère contre ceux qui ſont aſſez malheureux pour parler ou écrire contre la religion : car, dans les autres pays, c'eſt impiété ; mais, à Rome, c'eſt impiété & rebellion.

390 (1030). — Tous les gens malheureux ont recours à Dieu, ſouvent par des vues humaines. Celui qu'on mène au ſupplice ſouhaite qu'il y ait un Dieu pour qu'il le venge de ſes ennemis. Louis XI ſouhaite que Dieu communique au bon homme le pouvoir de le guérir. Notre malheur nous fait chercher cet être puiſſant ; le bonheur nous le fait fuir ou craindre. Nous ſommes

(*a*) Première rédaction : « que *leur voix eſt toujours la même.* »

curieux de ſçavoir ſa nature, parce que nous ſommes intéreſſés à la ſçavoir, comme les ſujets cherchent à ſçavoir ce que c'eſt que leur roi, & comme les domeſtiques cherchent à connoître leur maître.

391 (1643). — Cette grande puiſſance que Dieu a miſe entre les mains du Roi, mon maître ne le rend pas plus redoutable à ſes voiſins. C'eſt un gage du Ciel pour la paix & la liberté de l'Europe. Et, comme les moindres princes mettent le courage à étendre leur pouvoir, les grands le mettent à modérer le leur.

392 (2152). — Un libertin pourroit dire que les hommes ſe ſont joué un mauvais tour en renonçant au paganiſme, qui favoriſoit les paſſions & donnoit à la religion un viſage riant.

393. — Peut-être (*a*) qu'il y a de bons poètes françois, mais que la poéſie (*b*) françoiſe eſt mauvaiſe.

394 (1328). — J'ai été très-ſurpris, dans mes voyages, de trouver les Jéſuites qui gouvernent Veniſe, & qui ſont ſans aucun crédit à Vienne.

395 (1331). — J'ai peur des Jéſuites. Si j'offenſe quelque grand, il m'oubliera, je l'oublierai, je paſſerai dans une autre province, un autre royaume. Mais, ſi j'offenſe les Jéſuites à Rome, je les trouverai à Paris; ils m'environneront partout. La coutume qu'ils ont de s'écrire ſans ceſſe étend leurs inimitiés. Un ennemi des Jéſuites eſt comme un ennemi de l'Inquiſition: il trouve des familiers partout (*c*).

396 (1464). — Horace & Ariſtote nous ont déjà parlé des vertus de leurs pères & des vices de leur temps, & les auteurs, de ſiècle en ſiècle, ont parlé de même. S'ils avoient dit vrai, les hommes ſeroient à préſent des ours. Il me ſemble que ce qui fait raiſonner ainſi tous les hommes, c'eſt que nous avons vu nos pères & nos maîtres qui nous corrigeoient, & que nous les croyons exempts des défauts dont ils nous corrigeoient.

Ce n'eſt pas tout. Les hommes ont ſi mauvaiſe opinion d'eux qu'ils ont cru, non ſeulement que leur eſprit & leur âme avoient

(*a*) Première rédaction : « *J'ai trouvé* qu'il y *avoit* de bons... »

(*b*) Première rédaction : « ... mais que *la poéſie* eſt mauvaiſe. »

(*c*) Voyez n° 482.

dégénéré, mais auſſi leur corps, & qu'ils étoient devenus moins grands, & non ſeulement eux, mais les animaux; la terre, moins fertile; eux, moins parfaits. C'étoit l'opinion des Stoïciens, Égyptiens. (Voyez mon extrait de Coringius (*a*), *De Habitu Corporum Germanorum.*) Saint Cyprien, qui raiſonne fort mal, avertit un hérétique qu'il n'y a plus tant de pluie l'hiver, tant de chaleur l'été, moins de marbres dans les montagnes, moins d'or & d'argent, moins de concorde dans les amitiés, moins de laboureurs dans les champs, & autres ſottiſes.

[De plus, on voit, dans les hiſtoires, les hommes peints en beau, & on ne trouve pas tels ceux que l'on voit; & il y a de certains défauts qu'il faut voir, pour les ſentir, tels que les habituels.]

397 (967). — J'ai mis dans mon *Spicilegium* (*b*) quelques remarques ſur la peinture, la ſculpture & l'architecture, que j'avois tirées de certaines converſations avec M. Jacob. Voici les obſervations que j'ai faites depuis, qui n'ont pu entrer dans mes divers ouvrages.

398 (968). — J'ai trouvé dans les peintres de l'école de Florence une force de deſſin que je n'avois point ſentie ailleurs. Ils mettent les corps dans des attitudes très-peu ordinaires; mais il n'y a jamais rien de gêné. Quelquefois, le coloris eſt un peu ſec; mais le deſſin eſt ſi bien prononcé qu'il vous ſurprend toujours. Les Florentins ne mettent point les corps dans l'obſcurité; ils n'affectent point de fauſſes ombres; mais ils les font paroître à la lumière du ſoleil. Quel que ſoit leur coloris, vous êtes touché de la hardieſſe de leur pinceau. Voyez les figures par le dos, de côté, en profil, la tête tournée, baiſſée, le corps penché! Tout ce que vous voyez ſemble vous faire voir tout ce qui eſt caché. Le corps eſt toujours dans une pondération juſte & placé comme il doit être.

399 (969). — Le ſculpteur (*c*), qui n'a aucune des reſſources des peintres, qui n'eſt ſoutenu ni par le coloris, ni par la ſurpriſe que donne l'art de faire fuir & ſortir les corps d'une ſurface plate, ni

(*a*) Hermann Conring (1606—1681), enſeigna à Helmſtædt la phyſique, la philoſophie, la médecine & le droit. Il publia en 1645 une *De Germanicorum corporum habitus antiqui ac novi cauſis diſſertatio.*

(*b*) *Spicilège*, n° 461.

(*c*) J'ai employé ceci dans mon ouvrage ſur le Beau (M.), *Eſſai ſur le goût*, IV.

l'avantage d'une grande ordonnance, n'a que la reffource de mettre du feu [& du mouvement] dans fes ouvrages, en mettant fes figures dans de belles attitudes & leur donnant de beaux airs de tête. Ainfi, quand il a mis les proportions dans fes figures, que fes draperies font belles, il n'a rien fait s'il ne les met pas en action, fi la pofition eft dure : car la fculpture eft naturellement froide.

La fymétrie dans les attitudes y eft infupportable (j'en ai parlé fur *le Goût*). Mais les contraftes trop contraftes fouvent le font autant ; comme quand on voit qu'un bras en contrafte fait exactement tout ce que l'autre fait, & qu'on voit qu'on a étudié de faire précifément l'un comme l'autre.

Il faut que, dans une ftatue, les flancs ne foyent pas également enfoncés &, comme difent les Italiens, *pari à pari ;* mais que l'un entre & l'autre forte.

L'ombre d'un corps, laquelle tombe fur [un membre d']une ftatue, ou quelque corps qui y eft appliqué, comme un bâton paftoral fur le bras d'un faint, pourront faire paroître ces parties moindres.

Il faut que les yeux des plis foyent plus minces, moins ronds & plus crus que le refte des plis. De même, le pli ou la partie du pli qui eft au-deffous doit être plus crue & moins ronde que la fupérieure.

Les bas-reliefs ont une grande partie des difficultés de la peinture : il faut faire fuir les figures, faire fentir les éloignemens, faire de grandes ordonnances.

Une des raifons pourquoi nos fculpteurs ne font pas les draperies fi bien que les Anciens, c'eft que le marbre de Carrare dont on fe fert aujourd'hui eft plus dur que celui des Anciens. C'eft comme une pierre à fufil. Il l'eft même plus qu'il n'étoit il y a quarante ans. Les carrières fe font affaiffées ; on a perdu la veine. Ainfi le marbre fe refufe aux ouvriers.

Nos moines & nos faints ont quelquefois des habits auxquels il eft impoffible de donner de la grâce.

400 (970). — Foggini (*a*) étoit boiteux & contrefait : ce qui fait que

(*a*) Jean-Baptifte Foggini (1652 à 1737), architecte & fculpteur.

ſes ouvrages n'ont pas toute la perfection qu'on pourroit déſirer: car, quand on fait une ſtatue, il ne faut pas être toujours aſſis en un lieu. Il la faut voir de tous les côtés, de loin, de près, en haut, en bas, dans tous les ſens. On ne voit les tableaux que d'un point de vue; mais les ſtatues ſe voyent de pluſieurs; ce qui fait la difficulté des ſculpteurs.

401 (971). — Vous ne ſçauriez trouver un tableau du Dominiquin, du Guide ou du Carrache, mal deſſiné. [Ils ſont comme Rouſſeau (*a*), qui ne put jamais mal verſifier.] Vous ne ſçauriez preſque trouver un tableau de l'École de Veniſe où il n'y ait quelque choſe à redire du côté du deſſin.

402 (972). — Je ſens bien quatre ſortes de contours: ceux des femmes, qui ſont ronds, pleins de chair & point reſſentis; ceux des hommes nobles, qui approchent de ceux des femmes & ſont comme ceux de *l'Apollon:* grands, ronds, peu reſſentis; ceux des hommes puiſſans, comme ceux de *l'Hercule*, qui ſont reſſentis, mais pleins de chair, grands, ronds, & dominent ſur d'autres moindres; ceux des vieillards, qui ſont reſſentis, ſecs & aigus. Ceux des hommes ruſtiques, qui ſont pleins de chair, mais groſſiers, confus, incertains, en grand nombre, & qui n'ont rien, les uns plus que les autres, ce ſont ceux des hommes de travail. D'un côté, les ſucs groſſiers de leur nourriture les rendent épais, &, d'un autre côté, la fatigue & le travail donne des plis à leurs parties. Ainſi on voit leurs mains & leur viſage ridés, marqués, diviſés en petites parties; *idem*, du reſte de leur corps. *Le petit Faune* de la galerie de Florence donne une bonne idée de ces derniers contours.

403 (973). — Lorſqu'on met dans un bâtiment un ordre ruſtique, il faut prendre garde qu'il y ait une eſpèce de dégradation, de façon que les pierres de deſſous ſoyent plus matérielles que celles de deſſus, & que les entre-deux des boſſages ſoyent toujours moindres. En effet, quand cela ne feroit pas ainſi, cela devroit paroître de même, parce que ce qui eſt plus haut doit être vu ſous un plus petit angle. On voit un bel exemple de cette dégradation dans le Palais Strozzi, à Florence, qui eſt ruſtique dans tous les étages.

(*a*) Jean-Baptiſte Rouſſeau.

Que s'il n'y a que le premier ordre de ruſtique, il faut que le ſecond ſoit dorique & avec le moins d'ornemens qu'il ſoit poſſible : car l'œil ne peut paſſer de la groſſièreté du ruſtique à la gentilleſſe de l'ionique ou du corinthien.

404 (974). — Quand une fenêtre eſt placée trop haut, on peut faire ſortir beaucoup une conſole en avant-corps, ce qui la fera paroître plus baſſe. Quand un ſocle eſt trop bas, il faut le tenir ſans ornement & tout d'une venue, pour le faire paroître plus haut. Quand une rue eſt trop étroite, il ne faut pas de grands avant-corps : car on ne pourroit pas les voir. Quand une égliſe eſt étroite, il ne faut point mettre d'avant-corps aux piédeſtaux des colonnes, qui ſont le long du mur, comme tores, réglets & autres. [Ainſi, quand une face de bâtiment eſt ſur une rue large, l'autre face, ſur une rue étroite, il faut diminuer la corniche de la rue étroite à proportion.]

405 (975). — Voyez ce que j'ai dit, dans mon ouvrage ſur *le Goût* ſur le clair-obſcur dans la peinture, ſculpture, architecture.

406 (976). — Ce qui fait paroître la plupart des égliſes d'Italie grandes, c'eſt leur obſcurité : car, dans la lumière, on voit mieux les limites. On dit que cela donne plus de recueillement & de reſpect. Les vitres peintes ôtent encore le jour. Il ne vaut pas la peine de les y laiſſer : car elles ſont mal peintes, les Italiens n'ayant jamais réuſſi à cet art comme les François. [C'eſt qu'il eſt plus ancien que le renouvellement de la peinture en Italie.]

407 (977). — Avec une ficelle au bout de laquelle il y a un plomb, en montant avec une échelle, on meſure toutes les pièces d'architecture; non ſeulement la hauteur, mais la ſaillie, qui eſt d'une grande attention. Car, ſi la peinture, qui n'eſt qu'une imitation, s'attache ſi fort à faire fuir ou avancer les corps, que ſera-ce de l'architecture ?

408 (989). — La joye même fatigue à la longue : elle employe trop d'eſprits; & il ne faut pas croire que les gens qui ſont toujours à table & au jeu y ayent plus de plaiſirs que les autres. Ils y ſont parce qu'ils ne ſçauroient être ailleurs, & ils s'ennuyent là pour s'ennuyer moins autre part.

Ce ſont des gens qui ont demandé à leur machine des choſes incompatibles : des plaiſirs continuels & des plaiſirs vifs ; qui, ayant

regardé la vie comme une jouiſſance, ont cru que tous les momens étoient irréparables, & ont voulu que chaque inſtant leur rendît.

Mais, à force de donner à leurs fibres de grands ébranlemens, ils les ont rendues lâches & ſe ſont ôté la reſſource des ébranlemens médiocres.

409 (1447). — Le vrai n'eſt pas toujours vraiſemblable. En voici un exemple. Lorſque Denys-le-Tyran, Phalaris [Néron] (*a*) & Caligula exerçoient toutes leurs barbaries, on penſoit d'abord que ces gens-là croyoient faire mal, & l'on paſſeroit pour extravagant ſi l'on diſoit aujourd'hui qu'ils croyoient faire bien. Mais que dira-t-on quelque jour d'un genre d'hommes qui exercent journellement & exactement les mêmes cruautés que ces gens-là, & qui croyent faire bien ? — Ce ſont les Inquiſiteurs d'Eſpagne & de Portugal.

410 (2062). — Les termes de beau, de bon, de noble, de grand, de parfait, ſont des attributs des objets, leſquels ſont relatifs aux êtres qui les conſidèrent.

Il faut bien ſe mettre ce principe dans la tête : il eſt l'éponge de la plupart des préjugés. C'eſt le fléau de toute la philoſophie ancienne, de la phyſique d'Ariſtote, de la métaphyſique de Platon ; &, ſi on lit les dialogues de ce philoſophe, on trouvera qu'ils ne ſont qu'un tiſſu de ſophiſmes faits par l'ignorance de ce principe. [Le père Malebranche eſt tombé dans mille ſophiſmes pour l'avoir ignoré.]

411 (712). — Dans le *Regenſkii Exercitationes ſex*, page 85, un rabbin conſeille le déjeuner pour treize raiſons. Il n'eſt pas difficile d'imaginer la meilleure.

412 (84). — Bien des gens en France, ſurtout M. de La Motte (*b*), ſoutiennent qu'il n'y a pas d'harmonie. Je prouve qu'il y en a, comme Diogène prouvoit à Zénon qu'il y avoit du mouvement en faiſant un tour de chambre.

413 (2120). — Nous voulons toujours fixer les manifeſtations de la puiſſance de Dieu. Nous la fixons à une terre ; nous la fixons à un peuple, à une ville, à un temple,..... — Elle eſt partout.

(*a*) Biffé.
(*b*) Antoine Houdard de Lamotte, ou Lamotte-Houdar (1672—1731).

414 (2150). — Les temples des payens étoient petits. Ils n'avoient guère de culte en commun; chacun faifoit fes facrifices & fes prières en particulier. Point de fermons à entendre ! Peu de facrifices communs !

415 (778). — La langue françoife confifte toute en ïambes, c'eft-à-dire que l'on fépare tout de deux fyllabes en deux fyllabes, dont la première eft brève, & l'autre, longue. La langue italienne, au contraire, confifte toute en trochées & eft coupée de deux en deux fyllabes d'une longue & d'une brève. Cela fait deux déclamations totalement différentes, & qui fe peut à peine comprendre quand on en ignore la raifon. Comme le récitatif italien eft une déclamation plus haute, nous, François, ne le pouvons pas plus fouffrir que la déclamation italienne. Or (*a*), ce qui fait une déclamation fi différente doit faire [une] mufique auffi très-différente. L'Italien pèfe fur la pénultième fyllabe; le François, fur la dernière.

Les Anglois & les Allemands [& originaires Teutons] ne font ni trochées, ni ïambes; ils font des dactyles : Milord *Cărtĕrĕt; dĕr, dĕn Vătĕr;* &, comme le dactyle approche plus du trochée que de l'ïambe (car c'eft toujours la dernière brève), ces langues (*b*) fouffrent mieux la mufique italienne que la françoife. Chaque mufique eft donc excellente, c'eft-à-dire la plus excellente que chaque langue puiffe porter. Il me femble feulement que notre déclamation eft meilleure, & notre mufique, moins bonne. Il faut chercher fur ces principes la différence des deux mufiques; [examiner fi cette différence de déclamation ne viendroit pas de ce qu'une des deux langues a plus de voyelles que l'autre, ou de quelque autre raifon. C'eft une chofe arbitraire que l'une fe tourne en trochées; l'autre, en ïambes].

La déclamation italienne eft foible & ne peut être bonne dans le tragique, parce qu'il eft impoffible de prononcer un mot foutenu, parce qu'on finit toujours par une brève.

Je ne fçais pas encore pourquoi les vers (rimes) font infupportables dans une comédie ou tragédie italienne, comme on me dit.

(*a*) Première rédaction : « Or, *des génies fi différens dans la déclamation le doivent être infiniment dans la mufique.* »

(*b*) Première rédaction : « *nations...* »

L'avantage de nos ïambes ſur les trochées italiens eſt que les ïambes frappent mieux les organes. La longue qui finit le mot ſemble lui ajouter quelque choſe ; la brève qui le finit ſemble lui ôter quelque choſe. Lorſque nous voulons mouvoir un corps, nous l'ébranlons & gardons toujours la grande percuſſion pour la fin. Il en eſt de même des mouvemens de l'âme. Auſſi les Anciens mettoient-ils des ïambes dans les vers qui devoient ſe déclamer, afin de battre ſans ceſſe l'oreille. Et, à examiner la déclamation italienne, on voit bien que les Italiens font bien de n'avoir que des Polichinelles & des Arlequins ; c'eſt qu'ils ne peuvent pas avoir mieux. Le tragique a beſoin de force, & la prononciation italienne n'a pas cette force. La cadence dans la danſe & la muſique, c'eſt de tomber tout-à-coup, afin d'ébranler l'âme. Tous les vers latins finiſſoient leur repos & le dernier pied par une longue, & une brève étoit une licence. Voilà (je crois) pourquoi une pièce françoiſe ne peut être bien traduite en italien ; ſi fait bien une pièce angloiſe. C'eſt que l'anglois a toujours des dactyles & finit par des brèves comme l'italien. Il eſt vrai encore qu'il y a une autre raiſon, qui eſt que la langue françoiſe eſt plus pure & plus ſimple, & l'italienne eſt plus haute & plus élevée ; ce qui fait que ce qui eſt grand parmi nous eſt commun parmi eux ; & ce qui eſt, parmi nous, commun eſt pour eux inſipide.

Les articles, dont notre langue eſt pleine, empêchent nos vers d'être ſi ſerrés que les latins. Cela étend les mots, quoiqu'il n'y ait que le même ſens. Les Grecs avoient auſſi des articles ; mais ils les retranchoient quand ils vouloient. Ces articles ſont des non-valeurs. D'ailleurs, il n'y a que les tranſpoſitions du génitif & du datif qui ſoyent permiſes en françois. Nous avons notre céſure toujours au même endroit ; mais les Italiens la mettent après le premier, le ſecond ou le troiſième pied : témoin, les trois premiers vers du Taſſe.

416 (2138). — La principale différence du ſyſtème payen au nôtre, c'eſt que nous croyons les intelligences d'un ordre inférieur créées, & que les payens, qui n'avoient pas d'idée de la création, les croyoient engendrées.

417 (2130). — Le Paganiſme devoit néceſſairement être. Mettez-

moi des (*a*) Mexicains ou Péruviens imbus de la religion chrétienne cent ans ſans livres & ſans prédicateurs, ils feront bientôt idolâtres; car nous ſommes portés à fixer les idées que nous avons de grandeur, de ſupériorité, de merveilleux, ſur quelque ſujet particulier : outre que la flatterie le feroit tout de même.

419 (1471). (*b*) — Remarquez que tous les pays qui ont été beaucoup habités ſont très-malſains : ainſi le territoire de Rome devenu très-malſain; l'Égypte devenue très-malſaine. Apparemment que les grands ouvrages des hommes, & qui s'enfoncent ſous la terre, les canaux, caves, ſouterrains, reçoivent les eaux, qui y croupiſſent. Le pays ſe détruit peu à peu, & la deſtruction augmente par la négligence à entretenir les anciens canaux. Ainſi l'Égypte a-t-elle la peſte toutes les années.

420 (2119). — Le célèbre argument de M. Paſcal eſt bien bon pour nous donner de la crainte, non pas pour nous donner de la foi. Épicure a fait des dieux pour n'être pas traité comme Socrate. Il vouloit (diſoit-il) délivrer les hommes du joug de la religion; mais la religion payenne n'étoit point un joug.

421 (2184). — N'eſt-il pas vrai que l'auteur de la nature regarde d'un autre œil Denys-le-Tyran, qui pille les temples, & Antonin & Trajan, ces princes pieux & ſi zélés pour le paganiſme? Donc, quand la religion chrétienne feroit fauſſe, il faudroit la garder, parce que nous plairons plus à la divinité que ſi nous la violions.

422 (2087). — Ceux qui diſent qu'il n'y a point de peines ni récompenſes dans l'autre vie ne le diſent pas en faveur des bons : car ils les privent des récompenſes. Ils établiſſent donc leur ſyſtème en faveur des méchans qu'ils ſoulagent de la peine (*c*). Cet argument, que le cardinal de Polignac (*d*) a mis dans ſon *Lucrèce*, feroit plus fort dans la loi de nature ou une religion qui n'admettroit que l'équité, que dans une loi qui, admettant une révélation, damne ceux qui ne croyent pas, & où l'Enfer eſt & le Paradis eſt diſtribué entre les croyans & les non-croyans.

(*a*) Première rédaction : « Mettez-moi des *Indiens* imbus... »

(*b*) En numérotant le manuſcrit, le n° 418 a été omis par Barckhauſen.

(*c*) Première rédaction : « ... peine. *Il eſt vrai que cet argument* feroit... »

(*d*) Le cardinal Melchior de Polignac (1661—1731) dont L'*Anti-Lucretius, ſive de Deo & natura libri novem*, ne fut publié qu'en 1747.

423 (844). — Les premiers auteurs de toutes les nations ont toujours été fort admirés, parce que, pendant un temps, ils ont été fupérieurs à tous ceux qui les lifoient (*a*).

424 (864). — Comme le Taffe a imité Virgile, Virgile Homère, Homère a pu avoir imité quelque autre. Il eft vrai que l'Antiquité fe tait à cet égard. Quelques-uns ont pourtant dit qu'il n'avoit fait que ramaffer les fables de fon temps.

425 (705). — Les brebis ne crient pas quand on les écorche, parce que les cris ne font pas, dans leur machine, l'expreffion de la douleur.

426 (1233). — Les gens tranquilles qui aiment la paix n'agiffent jamais dans une affaire, comme, par exemple, celle de la Conftitution (*b*), auffi efficacement que ceux qui aiment la guerre : car ils apportent là la tranquillité qui leur a donné leur caractère, au lieu que ceux qui aiment la guerre apportent la vivacité qui leur a donné ce caractère-là. Un homme qui n'eft donc guidé que par la raifon eft toujours froid en comparaifon de celui qui eft mené par le zèle, & un homme de parti fera plus de bruit que cent hommes fages. Je me fouviendrai toujours d'un beau mot dit par un Anglois [je crois que c'étoit milord Falkland (*c*)], lors de la longue difpute dans le Parlement d'Angleterre, fous Charles I[er] : fçavoir, s'il falloit abolir les évêques, ou non. Ceux qui défendoient l'Églife étoient des gens fages & modérés, qui quittoient lorfque l'heure du dîner venoit, & les autres reftoient toujours. Un homme dit que ceux qui aimoient les évêques les aimoient moins que leur dîner, & que ceux qui les haïffoient les haïffoient plus que le diable.

427 (1238). — Un âne, preffé de fuir l'ennemi, dit : « Je fçais bien ce que je puis porter ; on ne m'en fera pas porter davantage. »

L'âne qui eft en dialogue avec le cheval qui lui veut perfuader de venir dans fon écurie : « Y baudoifine-t-on ? dit-il. — Tais-toi ! dit le cheval : car le palefrenier prendroit une fourche. »

(*a*) J'ai mis cela dans le *Difcours fur la différence des Génies* (M.), cf. l'*Effai fur les caufes qui peuvent affecter les efprits.*

(*b*) La bulle *Unigenitus* (8 feptembre 1713).

(*c*) Lucius Carry, lord Falkland, homme d'état anglais mort, en 1643, à la bataille de Newbury.

Ces ânes ont dit fouvent de très-bonnes chofes [ce font gens de bon fens (*a*)].

428 (1876). — Grande maxime pour la France d'obliger l'Angleterre d'avoir toujours une armée de terre. Cela lui coûte beaucoup d'argent, l'embarraffe par la méfiance qu'elle a contre cette armée (*b*), diminue d'autant les fonds pour la marine.

429 (1472). — Il me femble que les lieux qui ont été très-peuplés autrefois & ne le font plus, comme la Campagne de Rome [& le Royaume de Naples], l'Égypte, font devenus malfains : l'intempérie, dans l'un ; la pefte, dans l'autre.

430 (1346). — Point de religieux pour les affaires ! S'ils font de bons religieux, ils entendent mal les affaires du fiècle. S'ils entendent les affaires du fiècle, ils font de mauvais religieux.

431 (1151). — Saint Cyrille (*c*), dans une lettre, parle des acclamations du peuple d'Éphèfe, lorfqu'il apprit que le concile avoit déclaré la Vierge mère de Dieu. « Tout le peuple, dit-il, étoit aux portes. Tout le monde, lorfqu'on nous vit, alloit au-devant de nous, nous remercioit, nous félicitoit, nous béniffoit,... » — Le peuple eft toujours ravi d'augmenter le culte & toujours porté vers ces fortes de dévotions, &, fi on le laiffoit faire, il iroit toujours plus loin.

432 (1855). — Le cardinal (*d*) de Polignac difoit qu'il n'y avoit d'heureux que les princes qui meurent de mort violente : ils fuivent leurs fantaifies, ne penfent à rien. Mais les princes fages, qui paffent leur vie à prévoir, vivent longtemps & malheureux.

Made de Montefpan difoit que le Roi politiquoit toujours avec elle [Polignac] (*e*).

433 (1488). — C'eft une chofe étonnante que toutes les hiftoires de l'Orient fentent toujours la fervitude. Le vieux empereur de la Chine s'étant enivré, celui avec qui il s'étoit enivré se fit prendre & fuppofa que, dans l'ivreffe, le Roi l'avoit condamné à mort ; ce qui fit qu'il ne s'enivra plus.

(*a*) Biffé.
(*b*) Première rédaction : « ... armée, *ôte les fonds.* »
(*c*) Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, *Epîtres* 24 & fuiv.
(*d*) Première rédaction : « *Il n'y a* d'heureux... »
(*e*) Biffé.

434 (2124). — Admirable idée des Chinois, qui comparent la juſtice de Dieu à un filet ſi grand que les poiſſons qui ſe promènent croyent être en liberté; mais réellement ils ſont pris. Les pécheurs croyent, de même, qu'ils ne ſeront pas punis de Dieu ; mais ils ſont dans le filet.

435 (2081). — Dans les actions ordinaires de ma vie, lorſque j'agis, j'agis toujours par un motif qui eſt efficace, parce que j'agis ; qui ne m'ôte point la liberté, parce que je pouvois ne pas agir. Il en eſt de même des œuvres qui ont beſoin de la grâce. J'agis de la même manière, j'agis librement, j'agis efficacement, mais par une grâce, c'eſt-à-dire par un motif qui me vient de l'autre monde : car, ſi je n'avois eu aucune connoiſſance des vérités révélées, je ne me ſerois point déterminé à faire le bien. [Ceci eſt du cardinal Polignac.]

436 (2106). — Le père Malebranche compare le Dieu & l'homme des Thomiſtes à un ſtatuaire qui auroit fait des ſtatues qui baiſſeroient la tête lorſqu'il tire un petit fil d'archal, & leur ordonneroit de baiſſer la tête lorſqu'il tire le fil ; qui, lorſqu'il n'a pas tiré le fil, n'ayant pas baiſſé la tête, les ſabreroit, excepté une, pour manifeſter ſa bonté, qui le ſalueroit parce qu'il tireroit le fil...

437 (2175). — Il ſuffiſoit de condamner Calvin parce que ſes principes détruiſent la liberté, de condamner Pélage parce que les ſiens détruiſent la grâce, ſans aller chercher (*a*) grâces *ſuffiſantes*, ni *congrues*, pour expliquer le comment. Il ſuffit de dire : « Il eſt certain par l'Écriture que Dieu me fait des commandemens. Je ſuis donc libre : car il ſeroit dériſoire qu'il me fît de commandemens ſi je ne l'étois pas. » [Polignac.]

438 (2151). — Les Romains qui bâtirent des temples à la Pudicité patricienne & à la Pudicité plébéienne ne pouvoient croire que la pudicité de leurs femmes fût une Déeſſe. Ils n'honoroient donc que la Providence en tant qu'elle donne aux femmes la vertu de la pudicité. [Polignac.]

439 (1322). — Il y a des ordres [de religieux] qui ſont une pénitence ; d'autres qui ſont un métier.

(*a*) Première rédaction : « ... ſans aller *emprunter*... ». — Pélage, qui vécut à la fin du IX[e] & au début du V[e] ſiècle, refuſa d'admettre que la déſobéiſſance d'Adam ait eu des conſéquences funeſtes pour ſa poſtérité.

440 (1529). — Bonheur des Romains, qui n'eurent jamais qu'une feule guerre, & dont les ennemis ne fe liguèrent jamais ; de façon qu'ils les opprimèrent l'un après l'autre. Ils devenoient plus fiers à mefure des mauvais fuccès. Auffi Tacite dit qu'il étoit poffible de les furmonter dans un combat, jamais dans une guerre : « *Facile fuperari poffe prælio, bello numquam.* »

441 (1556). — Il me paroît que ce qui fit que Rome fe peupla dans un quartier qui ne l'étoit point autrefois, c'eft qu'au retour des Papes à Avignon, ils allèrent loger au Vatican, & non au Palais de Latran.

442 (1203). — Il n'y a point de profeffion que la coutume ne puiffe mettre en crédit & exciter une infinité de gens à l'embraffer : témoin celle des gladiateurs, qui defcendirent dans l'arène par milliers, même les fénateurs, même les empereurs : témoin Commode, qui fe difoit, dans une infcription, *Prince fouverain des Gladiateurs*, & qui en avoit, difent les auteurs, tué dix mille de fa main gauche ; — profeffion infame & deftinée d'abord aux criminels ou des efclaves, enfuite des gens accablés de dettes, enfuite des citoyens, enfuite des fénateurs, des empereurs.

443 (2169). — Conftantin parla au concile de Nicée pour la divinité de Jéfus-Chrift : cet empereur étoit comme les Juifs, qui vouloient avoir un roi, comme les Nations ; lui, il vouloit avoir un Dieu, comme les Nations. Lorfqu'il fut queftion de déclarer fi la Vierge étoit mère de Dieu, le peuple d'Éphèfe s'empreffa en faveur de cette déclaration : cela lui faifoit plus de plaifir. Les vérités divines ont toujours trouvé dans les efprits comme des femences qui les faifoient germer & portoient à les croire.

444 (64). — J'écrivois à un jeune homme : « Vous entrez dans le monde, & j'en fors. Tout vous donne des efpérances & à moi des regrets. »

445 (1833). — Pourquoi eft-ce que la plupart des roix font dévôts (*a*) ? C'eft ordinairement par un malentendu. La dévotion leur permet la politique, & la politique, tous les vices : l'avarice, l'orgueil, la foif du bien d'autrui, l'ambition, la vengeance. Que leur en coûte-t-il d'être dévôts ? Ils feroient bien fous de fe brouiller avec

(*a*) J'ai mis cela dans le *Journal* (M.).

le Ciel pour rien, de renoncer vainement au plaiſir d'eſpérer. De plus, ils ſont graves dans la plupart de leurs actions. Or, ſe tenir dans une égliſe avec gravité, c'eſt être dévôt. [Faire un traité des vices des princes.]

446 (954). — Une hiſtoire civile du royaume de France, comme Giannone a fait l'*Hiſtoire civile du Royaume de Naples* (*a*).

447 (1563). — L'État du Pape périroit (*b*) s'il n'étoit attaché à un reſſort éternel (qui ne peut s'uſer) : car qui eſt pape ſouverain n'eſt que précaire, & que ceux qui ont les biens n'en jouiſſent encore que précairement.

448. — Pour répondre aux libertins qui doutent de l'authenticité des Évangiles, je dis : il falloit bien qu'Origène les crût vrais, puiſqu'il ſe châtra ſur un paſſage qu'il y lût.

449 (827). — Il n'y a pas de gens qui ſoyent de meilleurs orateurs pour nous perſuader que ceux que nous eſtimons.

450. — [Il y a deux ou trois argumens qui preſſent les athées & auxquels il eſt impoſſible de bien répondre ; mais ils ſont tous leurs efforts pour les éluder : 1°. celui de la perf.] (*c*)

451 (1106). — Je ne ſuis point étonné de voir les ambitieux ſe donner un air de modeſtie & ſe défendre de l'ambition comme d'un vice honteux. Celui qui montreroit toute ſon ambition étonneroit tous ceux qui voudroient le ſervir. D'ailleurs, comme perſonne n'eſt aſſuré de réuſſir dans le chemin de la fortune, on ſe prépare la reſſource de faire croire qu'on l'a mépriſée.

452 (2111). — Un jeune homme (*d*) qui, par ſes raiſonnemens, n'eſt capable de prouver ſa religion, ni de la détruire, ſe donne l'air d'en faire des railleries. Je dis qu'il ſe donne un air : car les railleries ſemblent ſuppoſer qu'il a raiſonné, qu'il a examiné, qu'il a jugé ; enfin, qu'il eſt ſûr de ſon fait.

453 (1335). — Envoyez dans un royaume nouvellement découvert un Jéſuite & un Jacobin : dans un an, vous apprendrez que le Jéſuite ſera à la Cour, & le Jacobin, parmi la canaille.

(*a*) PIETRO GIANNONE (1676—1748), *Storia civile del regno di Napoli*, Naples, 1723.

(*b*) Première rédaction : « L'Etat le souverain... »

(*c*) Biffé.

(*d*) Première rédaction : « Un *athée* qui... »

454 (1828). — Tous les hommes ſont des bêtes ; les princes ſont des bêtes qui ne ſont pas attachées. — Cher.

455 (1295). — Nous, hommes privés, ſommes étonnés de l'ardeur avec laquelle les miniſtres cherchent les affaires, & les grands, la Cour : nous ne ſçavons pas les douceurs qu'ils y goûtent. — (Cher.)

456 (1255). — Souvent (*a*) les femmes ſont avares par vanité & pour faire voir que l'on fait de la dépenſe pour elles.

457 (1727). — Il faut plaindre les gens malheureux, même ceux qui ont mérité de l'être, quand ce ne ſeroit que parce qu'ils ont mérité de l'être.

Les malheurs ſont de nouvelles chaînes pour les cœurs bien faits.

458 (1225). — Le héroïſme que la Morale avoue ne touche que peu de gens. C'eſt le héroïſme qui détruit la Morale qui nous frappe & cauſe notre admiration.

459 (1190). — J'ai connu un eccléſiaſtique qui ſe faiſoit eſtimer parce qu'il étoit gros. Il faiſoit valoir un air ſérieux répandu dans toutes les dimenſions de ſon corps, & il parloit ſi peu qu'il falloit preſque tout un jour pour dire trois ſottiſes.

460 (1906). — Une choſe n'eſt pas juſte parce qu'elle eſt loi ; mais elle doit être loi parce qu'elle eſt juſte.

461 (1722). — Tout ce qu'on peut dire d'un particulier qui fait quelque impoliteſſe, c'eſt qu'il ne ſçait pas vivre ; mais un juge qui manque d'égards peut ſe rendre redoutable, peut faire ſoupçonner ſa droiture & ſon impartialité.

462 (1728). — Je crois qu'il faut avoir du zèle pour le ſalut des autres ; mais il n'en faut pas moins avoir pour le ſien propre. Or, il eſt plus certain que les meurtres, les aſſaſſinats, les gênes & les perſécutions nous ſont défendus, qu'il n'eſt certain qu'ils nous ſont permis pour la converſion des autres & pour la gloire de la Religion (laquelle n'a pas beſoin de gloire).

463 (1481). — Il n'y a (*b*) point d'État ſi dangereux, & qui menace ſi fort les autres États de la conquête, qu'un État qui

(*a*) Première rédaction : « *quelquefois.* »

(*b*) Première rédaction : « Il n'y a *rien de* ... »

eſt dans la guerre civile (*a*). C'eſt que tout le peuple (nobles, bourgeois, laboureurs) devient ſoldat. D'ailleurs, il s'y forme de grands hommes, parce que, dans la confuſion, ceux qui ont du mérite ſe font jour, au lieu que, dans la tranquillité de l'État, on choiſit les hommes, & on choiſit mal. Les Romains, après les guerres civiles de Marius & de Sylla, de Céſar & de Pompée ; les Anglois, après les guerres civiles ſous Cromwell ; les François, après les guerres civiles ſous Henri IV, après les guerres civiles ſous Louis XIII, après les guerres civiles ſous Louis XIV ; les Allemands contre les Turcs, après les guerres civiles d'Allemagne ; les Eſpagnols, ſous Philippe V, en Sicile, après les guerres civiles pour la ſucceſſion. Si donc l'État n'eſt pas détruit (ce qui arrive aiſément), il devient plus fort. Il ſe détruit par le partage ou l'uſurpation d'un voiſin.

464 (1042). — C'eſt l'envie de plaire qui donne de la liaiſon à la ſociété, & tel a été le bonheur du genre humain que cet amour-propre, qui devoit diſſoudre la ſociété, la fortifie, au contraire, & la rend inébranlable.

465 (1750). — A l'égard des modes, les gens raiſonnables doivent changer les derniers ; mais ils ne doivent pas ſe faire attendre.

466 (1825). — Nations qui vivent dans l'eſclavage, où les hommes ſont comme les bêtes, dont le partage eſt ſeulement l'obéiſſance & l'inſtinct.

467 (16). — *Envie.* — Partout où je la trouve, je me fais un plaiſir de la déſeſpérer. Je loue toujours devant un envieux ceux qui le font pâlir... Quelle lâcheté de ſe ſentir découragé du bonheur des autres & d'être accablé de leur fortune !

468 (1945). — La crainte des peines de l'autre vie n'eſt pas un motif ſi réprimant que la crainte des peines de celle-ci, parce que les hommes ne ſont pas frappés des maux à proportion de leur grandeur, mais à proportion que le temps où ils arriveront eſt plus ou moins éloigné, de façon qu'un petit plaiſir préſent nous touche plus qu'une grande peine éloignée : témoin les femmes, qui ne font pas de cas des peines de l'enfantement dans le moment

(*a*) Voyez N° 187. — J'ai mis cela dans les *Conſidérations ſur la République romaine* (M.), XI, 35.

qu'elles vont ſe les procurer, parce que l'enfantement eſt une choſe éloignée : [le plaiſir agit de près ; la douleur affecte de loin] ; de façon que c'eſt un grand bonheur de la nature qu'il faille tant de temps depuis la conception juſqu'à l'enfantement. Or ceux qui voyent les maux auſſi près que le plaiſir, comme ceux qui craignent les maux vénériens, s'abſtiennent du plaiſir ordinairement.

Mahomet donne deux motifs d'obſerver la Loi, la crainte des peines de cette vie & de celles de l'autre.

469 (1944). — Ariſtote dit que la vengeance eſt une choſe juſte, fondée ſur ce principe qu'il faut rendre à chacun ce qui lui appartient (*a*).

Et c'eſt la ſeule façon que la nature nous ait donnée pour arrêter les mauvaiſes inclinations des autres ; c'eſt la ſeule puiſſance coërcitive que nous ayons dans cet état de nature : chacun y avoit une magiſtrature qu'il exerçoit par la vengeance.

Ainſi Ariſtote auroit bien raiſonné s'il n'avoit pas parlé de l'état civil, dans lequel, comme il faut des meſures dans la vengeance, & qu'un cœur offenſé, un homme dans la paſſion, n'eſt guère en état de voir au juſte la peine que mérite celui qui offenſe, on a établi des hommes qui ſe ſont chargés de toutes les paſſions des autres, & ont exercé leurs droits de ſang froid.

Que ſi les magiſtrats ne vous vengent pas, vous ne devez pas pour cela vous venger, parce qu'il eſt préſumé que vous ne devez pas vous venger.

Ainſi, quand la religion chrétienne a défendu la vengeance, elle n'a fait que maintenir la puiſſance des tribunaux. Mais, s'il n'y avoit point de loix, la vengeance ſeroit permiſe ; non pas le ſentiment qui fait que l'on aime à faire du mal pour du mal, mais un exercice de juſtice & de punition.

Ainſi, dans les pays où il n'y a point de tribunaux pour les femmes, les enfans, les eſclaves, les ſujets, les particuliers exercent leurs vengeances comme magiſtrats.

Et il y a même des occaſions où il eſt contre le devoir de pardonner. Ainſi la loi veut que l'on pourſuive l'aſſaſſin du père. Elle y oblige même les enfans déſhérités & [y encourage] les eſclaves.

(*a*) Voyez Nos 27 & 29.

Il en eſt de même du père qui ne pardonne point à ſon fils qui a mérité l'exhérédation. Le père agit comme juge.

470 (2040). — *Juridiction eccléſiaſtique.* — Je ne ſuis point entêté des privilèges des eccléſiaſtiques ; mais je voudrois qu'on ne leur fît point d'injuſtices. Je voudrois qu'on leur marquât pour une fois les termes de leur juridiction ; mais qu'elles fuſſent réciproques, & que les hypothèſes de Févret (*a*), les arrêts particuliers, ne fuſſent pas des loix contre eux ; ſans cela, il faudra bien que cette juridiction s'anéantiſſe, de nouveaux arrêts la retranchant toujours ; & il eſt ſûr que, ſi le diſcernement ne manque pas aux juges, il manquera, au moins, aux compilateurs. Le pauvre official ne ſçait preſque jamais de quel côté ſe tourner : de quelque côté qu'il prononce, il y a abus.

Les Cours (*b*), qui abſorbent également la juſtice des ſeigneurs, n'ont pas voulu qu'on définît exactement les cas royaux, &, lors de la nouvelle ordonnance, les commiſſaires firent ajouter cette queue à l'énumération des cas royaux : « ceux dont, de tout temps, les juges royaux ont jugé » ; & n'eurent pas honte d'avouer que c'étoit afin de dépouiller plus aiſément les autres juges.

471 (2041). — Par la chimérique diſtinction du pétitoire & du poſſeſſoire des dîmes, on a entièrement ôté aux eccléſiaſtiques la connoiſſance de cette matière.

472 (1737). — Je dis contre les écrivains de lettres anonymes (*c*) (comme le père Tournemine, qui écrivit au cardinal de Fleury contre moi, lorſque l'on me nomma à l'Académie françoiſe) (*d*) : « Les Tartares (*e*) ſont obligés de mettre leurs noms ſur leurs flèches, afin qu'on ſçache de qui vient le coup. »

Dans le ſiège d'une ville, Philippe, de Macédoine, reçut un coup de flèche. Il y avoit ſur la flèche : « After envoye ce trait mortel à Philippe. »

(*a*) Charles Févret (1583—1661), auteur d'un *Traité de l'abus*, publié à Dijon, en 1603.

(*b*) Cet article mis dans le traité ſur les *Loix* (M.).

(*c*) Mis cela dans mon *Journal eſpagnol* (M.).

(*d*) Cf. [Vian (Louis)]. *Monteſquieu. Sa réception à l'Académie françaiſe & la deuxième édition des* LETTRES PERSANES. — Paris, ſ. d.

(*e*) Première rédaction : « Les Tartares *mettent*... »

473 (1016). — Je difois : « C'eft un bonheur d'être d'une grande naiffance ; ce n'eft pas un malheur d'être d'une médiocre : le mérite confole de tout. »

474 (1394). — Les François travaillent pour amaffer & dépenfer foudain. « Il femble, difois-je, qu'ils ayent une main avare & une autre prodigue. » [Ils font, en même temps, Milanois & Florentins.]

475 (21). — Je n'époufe pas les opinions, excepté celles des livres d'Euclide.

476 (1857). — *Détrônement.* — Un péché qui, dès qu'il eft commis, devient une chofe jufte.

477 (1011). — J'ai ouï dire au cardinal Impériali (*a*) : « Il n'y a point d'homme que la Fortune ne vienne vifiter une fois en fa vie. Mais, lorfqu'elle ne le trouve pas prêt à la recevoir, elle entre par la porte & paffe par la fenêtre. »

478 (2171). — Je difois, fur les horreurs & les tyrannies des Empereurs romains, turcs & des Perfes (*b*), qu'il eft admirable que la religion chrétienne, qui n'eft faite que pour nous rendre heureux dans l'autre vie, nous rende encore heureux dans celle-ci. Un roi ne craint plus que fon frère lui enlève fa couronne : le frère n'en a point la penfée. Cela vient de ce que les fujets en général font devenus plus obéiffans, & les princes, moins cruels.

479 (1101). — On fe fie à un honnête homme comme on fe fie à un banquier riche.

480 (1959). — « Il y a (difois-je) en Europe trop d'intolérance & trop de tolérance : Efpagne, Angleterre. »

481 (2112). — On difpute fur le dogme, & on ne pratique point la morale. C'eft qu'il eft difficile de pratiquer la morale & très-aifé de difputer fur le dogme.

482 (1332). — Les Jéfuites, je les crains. C'eft un corps qui m'enveloppe, & qui me trouve partout. Que j'offenfe un grand feigneur, je m'en irai & ne le trouverai plus. Mais les Jéfuites font comme les familiers de l'Inquifition (*c*).

(*a*) Jofeph-René Imperiali (1657 à 1737), que Montefquieu connut à Rome.

(*b*) J'ai mis cela dans le *Journal* (M.) ; cf. *Efprit des Lois*, XXIV, 3.

(*c*) Mis plus haut (M.) ; voyez n° 395.

Les princes qui en font leurs confeſſeurs font bien mal : car cela répand un eſprit de ſervitude dans la nation & fait que j'honore un père jéſuite dans une province comme un homme de Cour honore le confeſſeur.

D'ailleurs, les corps ayant des intérêts particuliers, la confeſſion, où ils traitent toujours entre le Prince & eux, leur donne la commodité d'être délateurs & de perdre qui ils veulent, ſans qu'il puiſſe ſe défendre.

483 (552). — J'avois fait un ouvrage intitulé *Hiſtoire de la Jalouſie;* je l'ai changé en un autre : *Réflexions ſur la Jalouſie.*

Voici les morceaux qui n'ont pu entrer dans le nouveau plan :

484 (553). — Je ſuis bien aiſe, mon cher ***, de vous conſacrer ce petit ouvrage, afin que, ſi le haſard le fait paſſer à la poſtérité, il ſoit le monument éternel d'une amitié qui ne m'eſt pas moins précieuſe que la gloire.

485 (554). — En l'honneur d'Iſis (*a*), les femmes Égyptiennes eurent toute l'autorité dans les familles (*b*), les emplois publics, les affaires du dehors ; le mari, les détails domeſtiques.

Dans l'accord des mariages (*c*), le mari promettoit d'être ſoumis à ſa femme.

On trouve dans les fragments de Nymphiodore (*d*) (*Rerum Barbar.*, livre XIII) que Séſoſtris, pour décourager les Égyptiens, introduiſit cette coutume. Mais ce ne ſont pas là les traits de ce prince, qui ne reſpira que la guerre & accorda tant de privilèges aux ſoldats.

486 (555). — Les Scythes étoient un peuple compoſé de beaucoup d'autres ; c'étoit plutôt un nom de barbarie que de nation.

487 (556). — Il pourroit bien être que le culte de Sémiramis auroit été cauſe de l'obſcurité des règnes efféminés qui ſuivirent. L'Hiſtoire n'a eu rien à en dire. La fin de Sardanapale (*e*) a fait parler de ſa vie. Cette vie paroît avoir été toute conſacrée à la

(*a*) Pomponius Mela, Hérodote (M.) ; cf. Pomponius Mela, *Deſcription de la terre*, I, 9 ; Hérodote, *Hiſtoire*, II, 35.

(*b*) Première rédaction : « ... dans *la maiſon*... »

(*c*) Diodore de Sicile (M.), I, 27.

(*d*) Nymphodore, de Syracuſe, chroniqueur grec du IIIe ſiècle.

(*e*) Sardanapale, roi légendaire de Ninive (801—892).

déeſſe. Arbace (*a*) Mède, le ſeul qui le vît, le trouva au milieu de ſes femmes, habillé comme elles (action religieuſe) (*b*), leur diſtribuant de la laine & faiſant ſa tâche comme elles.

488 (557). — L'hiſtoire fait mention de quatre colonies qui vinrent d'Égypte pour s'établir en Grèce. Une, conduite par Danaüs, fonda le royaume d'Argos. Une autre, mêlée des peuples d'Égypte & de Phénicie, eut pour chef Cadmus, originaire de Thèbes d'Égypte, qui fonda Thèbes de Béotie. Cécrops & Érechtée, qui furent tous deux roix d'Athènes, en menèrent deux autres. Auſſi les Égyptiens diſoient-ils que le gouvernement politique d'Athènes étoit ſemblable au leur.

489 (558). — Avant Cécrops, les mariages étoient inconnus chez les Athéniens. Ce prince, qui ſoumit à des formalités ce qu'avant lui la nature ſeule avoit réglé, voulut qu'on n'épouſât qu'une femme. Ceux qui ont dit que Socrate en avoit deux ont été repris par des auteurs ſenſés.

490 (559). — Le peuple Grec étoit un compoſé d'Égyptiens, de Phéniciens & d'enfans de la terre, c'eſt-à-dire de ces hommes qui avoient échappé à la grande cataſtrophe qui affligea la Grèce, ſoit qu'ils fuſſent nés là, ou qu'ils fuſſent venus du Nord.

491 (560). — Solon éleva un temple à Vénus vulgaire, qu'il ne laiſſa pas manquer de prêtreſſes. Lorſque les Grecs vouloient implorer la protection de Vénus, ils le faiſoient par le miniſtère des courtiſanes (*c*). Dans la guerre des Perſes, les courtiſanes corinthiennes s'aſſemblèrent & prièrent pour le ſalut de la Grèce. Quand le Peuple lui demandoit quelque grâce, il lui promettoit auſſitôt d'emmener dans ſon temple de nouvelles courtiſanes.

Ainſi il ne faut pas s'étonner que ces ſortes de femmes fuſſent en ſi grand honneur chez les Grecs : elles jouoient un rôle dans le monde ; elles avoient des dieux & des autels.

On pouvoit dire d'elles ce qu'un orateur romain diſoit d'une veſtale : « Vous ne devez point mépriſer celle qui fléchit les dieux

(*a*) Arbacès, prince légendaire de Médie qui ſe ferait révolté vers 788 contre Sardanapale.

(*b*) *Nota* que les hommes s'habilloient en femme en l'honneur de la Déeſſe ſyrienne (M.).

(*c*) Athénée, livre XIII (M.).

pour vous, qui conserve le feu éternel, & s'employe nuit & jour pour le salut de l'Empire. »

Aussi de grands personnages (*a*) ont-ils employé leur plume à écrire la vie des courtisanes athéniennes, leur caractère, celui de leurs amans, leurs reparties, les traits de leur esprit & de leur visage, le brillant & le déclin d'une profession qui n'est jamais la dernière que l'on embrasse.

492 (561). — Les Lydiens introduisirent l'usage de l'eunuquisme des femmes. L'histoire remarque que ce n'étoit pas par jalousie, mais pour que les femmes qui servoient fussent plus fraîches & conservassent leur jeunesse plus longtemps.

On ne sçait pas bien si l'opération étoit la même que l'on fait encore dans quelques pays, ou si c'étoit une véritable extirpation. Ce qui fait croire la dernière opinion, c'est le motif de cet usage. Il y a deux causes contraires qui ruinent la beauté des femmes : les grossesses & la virginité lassée. Or il n'y a que l'entière extirpation qui puisse remédier, en même temps, à ces deux inconvéniens.

493 (562). — Candaule (*b*) n'avoit point cette jalousie qui fait que l'on craint tous les témoins de son bonheur. Enivré des charmes de la Reine, il crut qu'il en jouiroit moins si un autre ne les envioit pas.

494 (563). — Les roix de Lydie jusques à Gygès étoient de la race des Héraclides (*c*).

495 (564). — Les Colonies grecques se soumirent à Crésus, & elles ne disputèrent la liberté que lorsque les Perses, peuple barbare, voulurent devenir les maîtres.

Il n'y avoit de différence, dit l'histoire, entre les coutumes lydiennes & les grecques, si ce n'est que toutes les filles lydiennes se prostituoient, chose que les filles grecques ne faisoient pas.

Il y avoit en Lydie un ouvrage immense presque tout fait de la main & de l'argent de ces filles.

496 (56). — Les peuples de l'Afrique, voisins de l'Égypte, avoient les mêmes coutumes que les Égyptiens (*d*).

(*a*) Antiphane, Apollodore, Aristophane, Ammonius, Gorgias (M.).

(*b*) Roi légendaire de Lydie (731 à 713), victime de son favori Gygès.

(*c*) Hérodote, livre Ier, 7 (M.).

(*d*) Voyez Hérodote, livre IV, 168 (M.).

Les Grecs bâtirent Cyrène en Lybie.

497 (566). — Didon abordée en Chypre, le grand-prêtre de l'île ſe joignit à elle, à condition qu'il auroit la même dignité, &, comme ils manquoient de femmes, ils prirent de ces filles qui ſe proſtituoient ſur le rivage en l'honneur de Vénus ; ce qui ne devoit point les choquer, puiſque les femmes de leur pays ſe proſtituoient en l'honneur de la déeſſe ſyrienne. [Cela prouve bien que la vérole étoit inconnue.]

498 (567). — Quant aux autres peuples de la côte, les auteurs ont parlé : des Nazamones, chez leſquels le mari emportoit chez lui, le jour de ſes noces, tous les préſens que ſa femme avoit reçus de ſes amans ; des Gyndames, dont les femmes portoient des franges autour d'elles, où elles faiſoient des nœuds pour marquer leurs amours : celles qui étoient le plus chargées de ces nœuds ſe vantoient d'avoir eu plus de part à l'eſtime publique.

Pour les peuples de l'intérieur, ils étoient ſi barbares qu'ils n'avoient point de loix. Hommes, & non pas citoyens, ils reſpiroient l'air & ne vivoient pas. La plupart ne connoiſſoient point le mariage & ne trouvoient les enfans qu'à la reſſemblance.

499 (568). — Outre les bons traitemens que les Romains furent obligés d'accorder aux Sabines qu'ils avoient enlevées, les Romaines ayant dans les temps difficiles témoigné du zèle pour le bien public, elles reçurent de nouvelles marques de conſidération.

Un ſexe ſi engageant prend toujours de nouveaux avantages. Elles rendirent leurs maris tous les jours moins difficiles & leur firent agréer des choſes auxquelles les autres peuples n'étoient point accoutumés. [Un vieux cenſeur s'indignoit de voir un peuple qui commandoit à tous les hommes, entièrement dominé par les femmes.]

La jalouſie fut ſi peu connue chez les Romains que les auteurs qui nous reſtent ne nous parlent preſque jamais de cette paſſion ; & l'abus alla ſi loin qu'il fallut que la puiſſance publique punît les maris de leur trop grande complaiſance pour leurs femmes ; & les Empereurs romains, dans l'abus continuel qu'ils firent de leur puiſſance, dédaignèrent de s'en ſervir pour maintenir les leurs dans la fidélité. Ils ſe contentoient preſque toujours de les répu-

dier, & fouvent ils pouffoient la patience plus loin. On voit une longue fuite d'impératrices qui déſhonorent la couche impériale d'une manière indigne; plufieurs même furent courtifanes publiques, comme Meffaline, femme de Claude, & Julia, femme de Sévère. Le nom de *Julia* paffa en proverbe, comme un nom de débauche & de proftitution.

Ce n'eft pas qu'on n'eût tenté fouvent de corriger le défordre, furtout lorfque la République fut gouvernée par des gens fages. Sous Céfar, fous Augufte, fous Tibère, on fit des loix qui, fous prétexte de maintenir la dignité des matrones, furent un peu gênantes. Mais, quand les mœurs & le génie d'une nation font fixés à un certain point, il faut une révolution, & non pas des loix pour les changer.

C'eft en vain que Livie cherche à corriger les mœurs de fon fiècle par les fiennes; Rome ne voit que les débauches de Julie, & c'eft le feul exemple qu'elle fuit.

Quand la loi de Céfar punit l'adultère des matrones, elles éludèrent la peine en fe faifant courtifanes publiques. Mais la loi de Tibère les chaffa de cet indigne retranchement.

Mais jufqu'où ne portèrent-elles point la hardieffe ? Non feulement elles affiftèrent à tous les fpectacles (*a*), même à ceux où l'on voyoit combattre des hommes nus (*b*); elles ofèrent y combattre elles-mêmes & defcendre fur l'arène avec les athlètes & les gladiateurs. Elles parurent même toutes nues aux bains publics, & bientôt elles furent réduites à avoir honte de fe couvrir. Quand quelques-unes le firent, on peut voir, dans les poëtes, quelles humiliantes conféquences on tiroit de cette modeftie.

Trajan fut obligé de faire une loi pour leur défendre de fe baigner avec les hommes. Il les obligea, malgré elles, de cacher des charmes que, quand la modeftie ne tiendroit point fecrets, la prudence feule déroberoit aux yeux, pour les mieux montrer à l'imagination.

500 (569). — Dans le temps que l'Empire romain étoit dans fa grandeur, il s'en forma un autre deftiné à le mortifier : ce furent

(*a*) SUÉTONE, *In Augufto* (M.), XLIV. (*b*) SUÉTONE, *In Domitiano* (M.), IV.

les Parthes. [Ils firent périr Craſſus, couvrirent de honte Antoine; ils inſultèrent Tibère. Enfin, les Carthaginois, Mithridate & eux furent les ſeuls vrais ennemis des Romains (*a*).]

501 (570). — Si quelqu'un vouloit épouſer une fille ſace, il étoit obligé de la combattre, &, s'il étoit vaincu, elle l'amenoit priſonnier.

502 (571). — *Religion chrétienne.* — Le Paganiſme ſe fatigua vainement pour la détruire. Supérieure au génie des princes, à la ſévérité des magiſtrats, à la jalouſie des prêtres, à la ſuperſtition des peuples, elles ſe rendit dominante.

503 (572). — Les prophètes chrétiens, qui furent manifeſtés dans l'humiliation, établirent partout l'égalité. Mahomet, qui vécut dans la gloire, établit partout la dépendance.

La religion de Mahomet ayant été portée en Aſie, en Afrique, en Europe, les priſons ſe formèrent. La moitié du monde s'éclipſa. On ne vit plus que des grilles & des verroux. Tout fut tendu de noir dans l'univers, & le beau ſexe, enſeveli avec ſes charmes, pleura partout ſa liberté.

504 (573). — Les Italiens ont autrefois trouvé, pour s'aſſurer des femmes, des moyens qui avoient échappé à l'imagination aſiatique : ils les ont armées de pointes & de grilles, & ont fait, à leur égard, ce que faiſoient, pour leurs héros, les anciens poëtes, qui, pour les rendre plus courageux, les rendoient invulnérables.

505 (574). — On ne permet aux eunuques d'approcher des femmes, à moins qu'outre la facilité d'engendrer on ne leur en ait oté juſqu'à l'apparence. On ne laiſſe point de priſe à une imagination qui ſe fatigue toujours. Il y a même des pays où des miſérables ainſi fabriqués tourmentent encore. Il n'y a point de ciſeau qui raſſure. Quatre eunuques portent dans une chaiſe bien fermée la reine de Tonkin, & elle n'eſt vue que de ſes filles & de ſon roi.

506 (575). — Nous avons une certaine crainte du ridicule que les mauvais plaiſans de toutes les nations ont verſé ſur les accidens du mariage : chacun s'étant toujours plu à toucher une paſſion qui, remuée dans un homme, aboutit à toutes les autres.

(*a*) J'ai mis cela dans le traité des *Romains* (M.), VII.

507 (576). — Parlez de la vengeance, vous ne toucherez que celui qui fera pénétré d'un affront qu'il aura reçu ! Tous les autres feront de glace. Mais parlez de l'amour, vous trouverez tous les cœurs ouverts & toutes les oreilles attentives.

508 (577). — La religion a prefque toujours décidé des droits des deux fexes & du fort des mariages, & la pudeur a fait bien naturellement qu'elle s'en eft mêlée (*a*). Dès que de certaines caufes & de certaines actions ont été cachées, on a été porté à les regarder comme impures & illicites, &, comme elles étoient pourtant néceffaires, il a fallu appeler la religion pour les légitimer dans un cas & les approuver dans un autre.

509 (578). — L'amour veut recevoir autant qu'il donne : c'eft le plus perfonnel de tous les intérêts ; c'eft là que l'on compare, que l'on compte, que la vanité fe défie & ne fe raffure jamais affez.

L'amour nous donne, pour être aimés, un titre que notre vanité veut faire valoir à la rigueur, & les hommes les moins aimables appellent toujours *ingratitude* l'indifférence que l'on a pour leur paffion. Si, dans l'incertitude ou la crainte de n'être point aimés, nous venons à foupçonner quelqu'un de l'être, nous fentons une peine qu'on appelle *jaloufie*. Il nous eft bien plus naturel de rapporter le mépris que l'on fait de nous à l'injuftice d'un rival qu'à nos défauts : car notre vanité nous fert toujours affez bien pour nous faire croire que nous aurions été aimés fi un autre n'avoit agi contre nous. On hait un homme qui prend ce que nous croyons nous être dû : en amour, l'on s'imagine que la feule prétention donne un titre légitime (*b*).

510—513 (545-548). — FRAGMENS QUI N'ONT PU ENTRER DANS MON OUVRAGE SUR « LA CRITIQUE ».

510 (545). — Les ouvrages qui ne font point de génie ne prouvent que la mémoire ou la patience de l'auteur.

511 (546). — Les critiques ont l'avantage de choifir leur ennemi, d'attaquer par l'endroit foible, de laiffer le fort, & de rendre au moins problématique par la contradiction ce que l'autre avoit avancé comme certain. [Les ouvrages de nos plus beaux génies

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), XXVI, 13. (*b*) Voyez n° 719.

ſont comme les enfans des Amazones, qui devoient être eſtropiés ſoudain après leur naiſſance.] (*a*)

Ils font comme les mauvais généraux d'armée qui, ne pouvant conquérir un pays, en corrompent les eaux.

512 (547). — La plaiſanterie qui ne ſe fait pas ſentir retombe contre celui qui la fait (*b*).

513 (548). — Il y a un dégoût régnant pour les ouvrages nouveaux ; ce qui vient de ce que, pour la plupart des gens, il n'y a déjà que trop de bons ouvrages : leur proviſion eſt faite. On lit ſi peu qu'à cet égard la recette eſt bien au-deſſus de la dépenſe.

514 (2008). — En Angleterre, il y a bien de l'argent inutile.

515 (2180). — On met au docteur Luther l'époque de la Réformation. Il falloit bien qu'elle vînt. Si ce n'avoit pas été Luther, ç'auroit été un autre. Les ſciences & les lettres apportées de Grèce avoient déjà ouvert les yeux ſur les abus (*c*). Il falloit bien qu'une cauſe pareille produiſît quelque effet. Témoin de cela : c'eſt que les conciles de Conſtance & de Bâle avoient introduit une eſpèce de réformation.

516 (2197). — Dans une petite vie de ſaint Jean-Népomucène, écrite dans un livre bleu, il eſt dit qu'une dame ayant mépriſé le culte de ce ſaint il s'en vengea en ce qu'au ſortir de l'Égliſe un vent s'éleva, qui ne fit d'effet que ſur cette dame ; que ce vent fit lever ſes jupes, de façon qu'elle montra ſon c... à toute l'aſſemblée.

517 (513). — *A Sarrau de Pichon* (*d*). — Vous n'êtes point, comme vous dites, un ſimple laboureur de la République des Sciences (obſervateur), à moins que ce ne ſoit comme autrefois, où les Roix étoient laboureurs & bergers.

518 (1132). — Un ſecrétaire du prince Louis de Bade (*e*) ne prenoit point d'argent, mais il vendoit des roſſes à tous ceux qui avoient beſoin de lui.

519 (2183). — Je diſois : « La Religion catholique détruira la

(*a*) Biffé.
(*b*) Voyez n° 309.
(*c*) Première rédaction : « yeux ſur *les débauches de la cour de Rome.* »
(*d*) Iſaac de Sarrau de Boynet, ſeigneur de Pichon & de Boynet (vers 1685 à 1772).
(*e*) Louis-Guillaume, margrave de Bade (1655—1707).

Religion proteſtante, &, enſuite, les Catholiques deviendront Proteſtans. »

520 (798). —Il faut bien diſtinguer quand un auteur a voulu dire une vérité (*a*), ou quand il a voulu dire un bon mot : par exemple quand ſaint Auguſtin a dit : « *Qui te creavit ſine te, non te ſalvabit ſine te ?* » on voit bien que l'auteur a voulu faire une antithèſe.

521 (1829). — Il faut que les princes voyagent très-jeunes, pour qu'ils ſoyent dociles, & nous, dans un âge très-mûr, pour être plus en état d'être inſtruits.

[Les particuliers, tout le contraire.]

522 (1555). — Le bonheur des Papes fut que le Royaume d'Italie fût joint avec l'Empire, & que les Empereurs allèrent habiter dans le Royaume de Germanie. Ainſi les Empereurs étant Allemands, les Papes eurent l'occaſion de prendre la défenſe de l'Italie contre l'invaſion des Allemands (*b*).

523 (1484). — Depuis la Quadruple-Alliance, les grands princes de l'Europe font comme les Romains : ils diſpoſent des États des petits par les vues de leur intérêt, & non de la juſtice.

524—526 (634-636). — QUELQUES MORCEAUX QUI N'ONT PU ENTRER, DANS L'ARTICLE DE LA « BIBLIOTHÈQUE ESPAGNOLE » SUR LES PRINCES ».

524 (634). — Un particulier qui craindra les loix qui le menacent peut, ſans morale & comme malgré lui, être un bon citoyen ; mais un prince ſans morale eſt toujours un monſtre.

525 (635). — Un particulier criminel a cet avantage ſur un prince qui a fait une mauvaiſe action, qu'il lui a fallu une forte de courage pour s'expoſer à violer des loix qui le menaçoient.

526 (636). — «Il faut bien, dit l'auteur, qu'un tel prince eſpère que ſes ſujets ſeront plus honnêtes gens que lui : car, ſi cela n'étoit pas, ſon état ſeroit d'abord bouleverſé. »

527 (1983). — Comme, en Angleterre, le [revenu des] fonds de terre dépend de la quantité de moutons dont le fermier peut débiter les laines, ils voyent par le haut prix qu'on leur donne de leur ferme, la proſpérité de leur commerce.

(*a*) Première rédaction : « ... dire une *belle penſée ...* »

(*b*) Mis dans la *Monarchie univerſelle* (M.), XII.

528 (1671). — Il n'eſt pas étonnant que Londres s'augmente : elle eſt capitale des trois royaumes & de tous les établiſſemens des Anglois aux deux Indes.

529 (1681). — Cicéron, (*a*) dans ſon livre *De la Nature des Dieux*, dit : « Si, dans la Bretagne, on voyoit des maiſons, ne diroit-on pas qu'il y a des hommes ? Et, ſi on trouvoit une horloge, ne diroit-on pas qu'il y a là d'habiles ouvriers ? Donc, lorſqu'on voit cet ordre de l'univers... » — Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt que c'est de cette Bretagne barbare qu'aujourd'hui viennent les meilleures montres par tout le monde. — Pembroke (*b*).

530 (2010). — La Hollande eſt admirable de n'avoir qu'une ſeule eſpèce pour le payement & fixée dans le commerce : qui ſont des eſpèces d'argent ; &, quand on veut de l'or, on va chez les Juifs, qui en font un agiotage. Au lieu qu'en Angleterre, où l'on a (*c*) fixé le prix de la guinée à 21 ſhelling [d'argent], comme il arrive, ſelon que les flottes d'Eſpagne manquent ou arrivent, que la guinée vaut moins ou plus, un homme eſt libre de vous payer en or ou en argent, & vous paye toujours en ce qui vaut moins. *Idem*, en France. Mais, ſi l'on faiſoit comme en Hollande, qu'on ne pût payer qu'en argent, il ne ſeroit point beſoin de fixer la proportion, parce qu'elle ſe fixeroit d'elle ſeule. Ce fut apparemment l'idée de Law, en proſcrivant l'or.

531 (1344). — Je ne voudrois pas que l'on allât prêcher les Chinois : car, comme il faut leur faire voir la fauſſeté de leur religion, ils ſont mauvais citoyens avant que l'on puiſſe les faire chrétiens.

532 (1091). — Les deuils introduits chez toutes les nations font bien voir qu'on ſuppoſe toujours que les hommes cherchent à ſe faire aimer.

533 (1856). — Quelle idée pour un prince mourant de penſer que ſon malheur va faire la félicité publique.

Cette idée fait ſi bien le déſeſpoir des tyrans que pluſieurs, pour

(*a*) Cicéron, *De natura deorum*, II, 35.

(*b*) Lord Thomas Pembroke (1656 à 1733).

(*c*) Première rédaction : « où l'on *vous donne...* »

empêcher que le jour de leur mort ne fût un jour de joye, ont ordonné que l'on exterminât, ce jour-là, une partie de leur peuple, afin d'empêcher que l'autre ne pût ſe réjouir.

534 (637). — Ordinairement, on élève mal les Princes, parce que ceux à qui on confie leur éducation ſont eux-mêmes enivrés de leur grandeur. Ils leur font donc ſentir (*a*) ce qu'ils ne ſentent pas eux-mêmes. Quand on dit à un prince qu'il doit être humain, on le lui prouve par la plus mauvaiſe raiſon, qui eſt qu'il lui eſt utile de ſe faire aimer ; de façon que s'il arrive (ce qui n'eſt pas rare) qu'ils mépriſent aſſez un homme pour ne pas ſe ſoucier de lui plaire, ils ne feront plus humains. Il faut donc les ramener, en même temps, aux grands principes de la religion, de la ſociété, de l'égalité naturelle, de l'accident de la grandeur, & de l'engagement où ils ſont de rendre les hommes heureux.

535 (638). — Il eſt bon que vous ſçachiez, ô Princes, que, dans les démêlés que ceux qui exercent votre autorité ont avec vos ſujets, ils ont ordinairement tort. Le peuple, naturellement craintif, & qui a raiſon de l'être, bien loin de ſonger à attaquer ceux qui ont votre puiſſance dans les mains, a même de la peine à ſe déterminer à ſe plaindre.

536 (639). — Lorſqu'un prince élève quelque malhonnête homme, il ſemble qu'il le montre au peuple pour l'encourager à lui reſſembler.

537 (640). — La corruption des hommes eſt telle qu'elle eſt prodigieuſement augmentée par l'eſpérance ou la crainte que l'on peut concevoir de la part du prince. Ainſi la condamnation du criminel n'eſt pas toujours une preuve du crime de l'accuſé, & ils ne peuvent avoir à cet égard la conſcience en repos, s'ils ne laiſſent agir la juſtice des tribunaux déjà établis, ſans en donner de particuliers.

538 (641). — Le mot de *juſtice* eſt ſouvent très-équivoque : on donna à Louis XIII le nom de *Juſte*, parce qu'il vit exécuter de ſang-froid les vengeances de ſon miniſtre ; il étoit ſévère, non pas juſte.

(*a*) Première rédaction : « Ils *ne peuvent* donc *leur faire* ſentir... »

539 (642). — Il y a tel prince qui ſe croiroit anéanti s'il n'avoit ſans ceſſe autour de lui des conſeillers qui délibèrent.

540 (643). — M. Zamega (*a*) demande ſi un prince doit mettre les affaires de ſon état entre les mains de ceux qui gouvernent ſa conſcience. « Non ! Non ! dit-il : (*b*) car ceux qui ont l'eſprit du monde ſont entièrement incapables de gouverner ſa conſcience, & ceux qui n'ont pas cet eſprit ſont incapables de gouverner ſon état. » Il dit même que c'eſt rendre ſon directeur inutile : car il eſt établi pour l'avertir des fautes qu'il fait. Mais comment l'avertira-t-il de celles qu'il lui fera faire ? Un prince n'eſt point quitte devant Dieu en ſe repoſant ſur ſon directeur des charges que Dieu lui a impoſées : car il ne s'acquitte point de ſes devoirs, & il empêche l'autre de s'acquitter des ſiens. « Enfin, dit-il, de tous ceux qui approchent de ſa perſonne, celui qui dirige ſa conſcience (*c*) eſt celui qui doit avoir le plus de crédit, & celui qui en doit avoir le moins. »

M. Zamega ſe demande encore ſi le Prince doit conſulter ſon directeur ſur le choix des perſonnes qu'il doit élever aux dignités. Il répond encore plus affirmativement que non. Cela peut être ſujet à mille inconvéniens : car, comme le choix des uns entraîne néceſſairement l'excluſion des autres, & qu'on n'exclut perſonne ſans en donner la raiſon, il arriveroit que chacun ſeroit jugé dans un tribunal ſecret, ſans qu'on pût avoir aucun moyen de ſe juſtifier.

Il ne croit pas même que le Prince doive mettre en crédit les gens qui ſont attachés à un (*d*) corps particulier monaſtique, & il en donne des raiſons très ſenſées ; entre autres, celle-ci : c'eſt que cela met un eſprit de ſervitude dans la nation, [*ou*] afflige une nation & y met un eſprit de ſervitude entièrement contraire aux intérêts du Prince : car comme celui qui (*e*) va chercher dans un corps pour lui donner ſa confiance eſt reſpecté à la Cour, ceux qui ſont du même corps ſont reſpectés de même à la ville & dans les provinces,

(*a*) Mis cela dans les *Princes* (M.).

(*b*) Première rédaction : « *Il répond affirmativement que non, parce que,* ceux qui ont l'eſprit... »

(*c*) Première rédaction : « *le directeur.* »

(*d*) Première rédaction : « à un *grand corps,* &... »

(*e*) Première rédaction : « *que le Prince...* »

de façon que, le moindre fuppôt de ce corps étant un perfonnage important, chacun trouve fur fa tête mille favoris, au lieu d'un, & l'on ne voit de tous côtés que des maîtres.

Il faut que l'exercice de la puiffance fouveraine [*ou*] la confiance du fouverain foit communiquée à autant de gens qu'il eft néceffaire, mais à auffi peu qu'il eft poffible ; [*ou*] il faut que l'autorité du Prince foit communiquée à autant de gens qu'il eft néceffaire, par les loix, mais à auffi peu qu'il eft poffible ; [*ou*] le Prince en doit faire part à fes miniftres ; mais il faut qu'elle refte là & ne paffe pas en d'autres mains ; [*ou*] le Prince doit en faire part à ceux qu'il a choifis, mais de manière qu'elle ne paffe pas en d'autres mains.

541 (644). — On me difoit que les princes defpotiques devoient être meilleurs, parce que, les hommes étant à eux, ils doivent craindre de les perdre. Je réponds que la perte eft peu de chofe en comparaifon de la fatiffaction de fuivre fes paffions. D'ailleurs, les commodités du defpotifme fait que le Prince fe jette dans les plaifirs, ne gouverne pas, & laiffe tout le gouvernement à fes miniftres. Or les hommes ne font pas ceux du miniftre.

542 (645). — Les États font gouvernés par cinq chofes différentes : par la religion, par les maximes générales du gouvernement, par les loix particulières, par les mœurs & par les manières (*a*). Ces chofes ont toutes un rapport mutuel les unes aux autres. Si vous en changez une, les autres ne fuivent que lentement ; ce qui met partout une efpèce de diffonance (*b*).

543 (646). — La Religion chrétienne affoiblit l'Empire, d'abord, comme non tolérée, et, enfuite, comme non tolérante. Lorfqu'un état eft tourmenté par des difputes fur la religion, il arrive que la providence du Prince eft toute occupée de ces difputes & néglige les autres points moins effentiels. Il arrive (*c*) qu'une infinité de gens font dégoûtés du gouvernement. Quoique la mauvaife volonté d'une partie des citoyens paroiffe impuiffante, parce qu'elle ne fait pas des coups éclatans, elle ne

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), XIX, 4.
(*b*) Voyez n° 854.
(*c*) Mis dans les *Romains* (M.), biffé.

laiſſe pas d'avoir des effets ſourds, qui ſe produiſent dans l'ombre & le temps ; d'où viennent les grandes révolutions. Il arrive que ce n'eſt ni le mérite perſonnel qui donne les places, ni l'incapacité qui en prive, mais des qualités étrangères : comme l'avantage d'être d'un certain parti ou le malheur d'être d'un autre.

544 (1329). — Qui auroit dit que les Jéſuites, ſi noircis d'accuſations contre nos roix, tant de fois accuſés & même condamnés, viendroient à gouverner la France avec un empire juſqu'alors ſans exemple ?

545 (1477). — Les hiſtoriens romains ont conſtamment obſervé que les peuples du Nord, preſque indomptables dans leur pays, n'étoient pas, à beaucoup près, tels dans des pays plus chauds. Ils font ſans ceſſe cette remarque ſur les Gaulois, les Allemans, les Suèves & les Germains. C'eſt pour cela que Marius ne voulut combattre les Cimbres & les Teutons que dans des pays & dans des temps les plus brûlans. Et il n'y a point d'hiſtoriens qui, ſur ces matières, puiſſent nous aider à former des conjectures plus ſolides, parce que les Romains ont été huit cens ans toujours en guerre, ſucceſſivement avec tous les peuples du monde.

Ceci n'empêche pas que les peuples du Nord n'ayent toujours ſubjugué les peuples du Midi, parce que ce ſont des peuples éternels, indomptables (principalement parce qu'ils ne valent pas la peine d'être domptés), qui prennent les empires du Midi dans les temps de leur décadence, & en précipitent la chute.

546 (867). — Qu'Ariſtote ait été précepteur d'Alexandre, ou que Platon ait été à la cour de Syracuſe, cela n'eſt rien pour leur gloire. [Quoique autrefois cela eût peut-être plus contribué à leur réputation que leur philoſophie.] (*a*). La réputation de leur philoſophie a abſorbé tout. Qui eſt & qui connoît Rubens par ſes négociations ?

547 (1029). — Il eſt bon qu'il y ait dans le monde des biens & des maux : ſans cela, on ſeroit déſeſpéré de quitter la vie.

(*a*) Otez ce qui eſt entre les deux lignes (M.).

548. — Lettre d'Iris.

Vous avez trouvé un moyen nouveau pour
Vous aſſurer de ma fidélité : Je ne ſuis plus
Propre pour perſonne. Vous m'avez rendu
Incapable de ſervir au plaiſir des autres.

L'amour pour vous donner une heureuse retraite
Augmenta ma capacité.
Il vous dit : Cher abbé, je ſens que je me prête
A ton immenſité.

Quand vous voulûtes bien me laiſſer, je raccommodai
Ma coiffure & me levai.
Cher abbé, de ſi longues armes
Doivent vaincre tout l'univers.
Votre roideur met dans les fers
Les cœurs échappés à vos charmes.

J'ai ſenti pour toi ſeul une flamme parfaite.
Je n'ai jamais aimé comme j'aime en ce jour.
Priape étoit ma dernière amourette,
Vous fûtes mon premier amour.

Votre inflexible dureté
Fait la grandeur de votre empire
Votre inflexible dureté
En fait la majeſté.

549 (1922). — Rien ne feroit plus capable d'attirer à M. le Cardinal (*a*) cette immortalité qui eſt ſi bien due à ſon nom, à ſes vertus, à ſon génie, qu'une réforme dans les loix du royaume.

On pourroit, par des changemens imperceptibles dans la juriſprudence, retrancher bien des procès.

Les avocats, charmés de voir le deſtin de tous les particuliers

(*a*) Le cardinal de Fleury.

dans leurs mains, ne concourront point à un pareil deſſein : tous gens de métier ſont ſuſpects.

M. Law vouloit retrancher le nombre des juges ; mais c'eſt les procès qu'il faut retrancher.

Comme la multiplicité des traités entre les princes ne fait que multiplier les occaſions & les prétextes de la guerre, ainſi, dans la vie civile, la multiplicité des loix ne fait que donner naiſſance aux conteſtations des particuliers.

550 (1257). — Il ne faut qu'une femme galante dans une maiſon pour la rendre une maiſon connue & la mettre au rang des premières maiſons.

Il y a des maiſons illuſtres à peine connues, parce que, depuis deux ou trois ſiècles, il n'y a pas une femme qui ſe ſoit ſignalée.

551 (2172). — Bien que la religion chrétienne n'ait pas fait beaucoup de princes vertueux, elle a néanmoins adouci la nature humaine : elle a fait diſparoître les Tibère, les Caligula, les Néron, les Domitien, les Commode & les Héliogabale.

552 (1120). — Dans les villes de commerce, comme les villes impériales & celles de Hollande, on eſt accoutumé de mettre un prix à tout ; on met à ferme toutes ſes actions ; on trafique des vertus morales ; &, les choſes que l'humanité demande, on les vend pour de l'argent (*a*).

553 (1941). — Il me ſemble que l'origine des francs-alleux en France vient de ce qu'il y avoit beaucoup de Gaulois qu'on ne put pas faire ſerfs, ſoit à cauſe de leur naiſſance, de leurs emplois, de leur crédit, ou même des ſervices qu'ils avoient rendus en diſpoſant les peuples à ſe ſoumettre aux conquérans. On ne vouloit pas non plus qu'ils euſſent des fiefs, [qu'ils fuſſent nobles] (*b*) c'eſt-à-dire qu'ils portaſſent les armes & ſerviſſent dans la guerre : car tout fief portoit cela. On inventa donc les francs-alleux.

554 (803). — Le ſtyle enflé & emphatique eſt ſi bien le plus aiſé que, ſi vous voyez une nation ſortir de la barbarie, comme, par exemple, les Portugais, d'abord vous verrez que leur ſtyle donnera dans le ſublime, & enſuite ils deſcendront au naïf. La

(*a*) Voyez le paſſage d'Amien-Marcellin (M.).

(*b*) Biffé.

difficulté du naïf, c'eſt que le bas le côtoye. Mais (*a*) il y a une diſtance infinie du ſublime au naïf & du ſublime au galimatias.

555. — [Quand la France auroit gagné la bataille d'Hochſtædt, elle ne feroit pas pour cela la monarchie univerſelle.] (*b*)

556 (1045). — Il y a bien peu de vanité à croire qu'on a beſoin des affaires pour avoir quelque mérite dans le monde, & de ne ſe juger plus rien lorſqu'on ne peut plus ſe cacher ſous le perſonnage d'homme public.

557 (1620). — La France, qui ſe crut maîtreſſe de toute l'Europe parce qu'elle avoit eu de grands ſuccès, entreprit la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne. Elle étoit déjà épuiſée. Elle mit ſur pied plus de troupes qu'elle pouvoit. Elle étendit ſes forces : occupa l'Italie d'un côté ; ſe porta en Eſpagne & ſur le Danube. Les [vieilles] troupes battues ou détruites ſont ſuppléées par des troupes nouvelles, par des payſans. On croit que ce ſont des troupes françoiſes ; ce n'en ſont point : ce ſont d'autres armées que celles qui battoient dans les précédentes guerres. Jamais les bataillons complets, pendant que ceux des ennemis l'étoient toujours. D'ailleurs, les officiers miſérables. Quand les officiers ſont riches, ils peuvent ſecourir le ſoldat qui eſt malade : il a un chariot, un cheval ; il y met un ſoldat malade. Quand un officier a été à pied, & que vous lui dites, en arrivant, d'aller à une expédition, il n'a plus bonne volonté. Les ſoldats crèvent. Le grand ſecret, c'eſt d'avoir des troupes qui ne périſſent point. Quand un ſoldat eſt malade, qu'il reſte dans un buiſſon, il meurt, il déſerte. Dans la dernière guerre, les bataillons ennemis plus forts débordoient toujours les nôtres. Si on avoit mis une corde, un bataillon ennemi auroit tiré deux de nos bataillons.

558 (2156). — Les Juifs, par leur ſeul enthouſiaſme, ſe défendirent mieux contre les Romains, que tous les autres peuples qui furent engloutis dans cet empire.

559 (2188). — Le titre d'*unitaires*, que les Califes donnèrent à leurs ſoldats, ſervit beaucoup à augmenter leur zèle.

(*a*) Première rédaction : « une diſtance infinie du *naïf au ſublime & une différence marquée* du ſublime au galimatias. »

(*b*) Biffés. cf. n° 562.

560 (2155). — Ce que c'eſt que l'enthouſiaſme ! Pendant que les Juifs furent guidés par là, ils détruiſirent avec une poignée de monde toutes les armées ſyriennes. Mais, lorſqu'après des ſuccès ſi éclatans, ils ſe furent rendus maîtres de Jéruſalem & eurent formé une principauté & donné la ſouveraineté à Simon (*a*) ſous Hyrcan, ſon ſucceſſeur, Antiochus Sidétès (*b*), [beaucoup plus foible que ſes prédéceſſeurs], s'empara de la Judée, aſſiégea Jéruſalem, fut ſur le point de la prendre, & on fut obligé de lui payer un tribut & de lui donner 500 talens. C'eſt que, pour lors, on ne défendoit plus que les intérêts du prince.

561 (1899). — La force de la France conſiſte en ce que la capitale eſt le plus près du côté le plus foible (*c*). Cela fait qu'elle a plus d'attention à ce qui en demande davantage, & qu'elle peut mieux y envoyer du ſecours.

562 (1621). — Je dis qu'il n'eſt pas vrai que, quand nous aurions gagné la bataille d'Hochſtædt, nous euſſions été les maîtres de l'Europe. Notre frontière devenoit trop étendue. Les Allemands ſe feroient réveillés, &, au lieu de vendre des troupes, auroient fait leur affaire propre. (*d*)

563 (439). — *Lyſimaque.* — Autant que j'ai eu confiance aux dieux dans l'adverſité, autant les crains-je dans ma fortune.

564 (487). — *D'un Dialogue de Vulcain & Vénus.* — Je ne ſçais ce qui me fait le plus de peine de ce que je ſuis c..., ou de ce que tout le monde le ſçait. En vérité, je crois que c'eſt de ce que je ſuis c... : car, lorſque j'appelois les dieux pour voir dans mes filets Mars & Vénus, j'étois charmé. Ils furent bien confus... Mais je ne veux plus laiſſer ma femme courir en Chypre, à Paphos, à Cythère... Je n'ai que faire de cette troupe de Nymphes, d'Amours & de Grâces, & de cet attirail de coquetterie, qui la ſuit toujours. Que tout l'univers parle tant qu'il voudra de la jalouſie de Vulcain. Tout l'univers ne parleroit-il pas tout de même des perfidies de Vénus ? Je ſens du plaiſir à penſer aux diſgrâces que je vais

(*a*) Simon Macchabée fut prince des Juifs de 140 à 135 avant J.-C., & Jean Hycaran, ſon fils, de 135 à 107.

(*b*) Antiochus VII, dit *Sidètes*, roi de Syrie de 133 à 130 avant J.-C.

(*c*) Mis dans la Monarchie univerſelle (M.), 20.

(*d*) Mis dans les *Romains* (M.). Cf. n° 555.

éviter. [Mais voilà que Vénus paroît. — Ma femme, vous fçavez que le devoir nous lie ?

Vénus :

Eh bien, foit, qu'il nous lie !

Vulcain :

Mais je prétends que vous foyez à moi.

Vénus :

Eh bien ! J'y fuis. Enivrez-vous de mes faveurs. Soyez mon mari, puifque vous voulez tant l'être. Levez les tributs de l'hymen.

Vulcain :

Mais vous n'avez aucun amour pour moi.

Vénus :

Eh bien, fi je n'ai point d'amour, n'ayez point de délicateffe. Vous réparerez par là le tort que je vous fais par mes mépris.

Vulcain :

Mais je fçaurai bien vous mener.

Vénus :

Les bonnes faveurs que j'ai toujours eues pour vous...] (*a*)

565. — [Voici fur quoi on fonde le zèle de religion : Lorfque je difpute avec quelqu'un d'une opinion, je fens que je puis me tromper comme lui (*b*). Ainfi je n'ai pas l'opiniâtreté & l'obftination extrême ; mais, lorfque je fuis dans une religion, par cela feul que je la crois bonne, je crois les autres mauvaifes. Je ne puis donc fouffrir que les autres ne voyent pas ce que je vois clairement & un homme qu'on veut prêcher & qui voit qu'on a tort s'indigne de même qu'on veuille le faire changer la vérité pour une erreur.] (*c*)

566 (1204). — La coutume peut tout mettre en crédit : les gladiateurs étoient d'abord des efclaves condamnés à mort, enfuite des chevaliers, enfuite des fénateurs, enfuite des femmes, enfuite des empereurs.

567. — (*d*)

568 (1486). — L'Europe, qui a fait le commerce des trois autres

(*a*) La fin, foigneufement biffée par Montefquieu, eft illifible.

(*b*) Mis dans les *Romains* (M.).

(*c*) Biffé.

(*d*) Paffage biffé & textuellement recopié quelques lignes plus loin, n° 572.

parties du monde, a été le tyran de ces trois autres parties. La France, l'Angleterre & la Hollande, qui ont fait le commerce de l'Europe, ont été les trois tyrans de l'Europe & du monde ; mais cela ne fubfiftera pas. C'eft ce qui a fait que, dans la dernière guerre, ces trois puiffances ont fait des efforts fi prodigieux.

569 (1840). — [Prefque] tous les princes traitent les affaires comme Caligula traitoit les fiennes. Lors de l'ambaffade de Philon, (*a*) qui fut admis à fon audience, l'Empereur, paffant dans une galerie avec fes jeunes fous avec lui, dit à Philon : « Eft-il vrai que vous ne mangez pas de cochon ? » — « Ah ! Ah ! Ah ! » dit l'Empereur en paffant, & les gens de fa cour, de même.

571 (1345). — On dit que quelques miffionnaires, pour faire battre les fauvages, leur difoient que Jéfus-Chrift étoit françois ; que les Anglois l'avoient crucifié.

572—580. — MORCEAUX INUTILES DE L'OUVRAGE SUR LES ROMAINS.

572 (134). — De quelque façon qu'il ait plu aux Romains de nous raconter leur guerre avec les Gaulois, ils n'en firent pas moins ce traité honteux par lequel ils s'engageoient de ne fe fervir déformais de fer que pour le labourage, & Brennus, malgré la défaite dont ils parlent tant, n'en pourfuivit pas moins fa route & fes brigandages.

573 (135). — Philippe & Perfée furent plutôt effrayés que vaincus. Les roix d'Égypte ne parurent que fupplians. Tous les autres roix courbèrent la tête. Ceux de Pergame & de Bithynie fe vantèrent de leur fervitude.

574 (136). — Il n'y a point de raifon pour avoir fait une efpèce d'époque à Nerva, & d'avoir compté douze Céfars jufqu'à lui, comme s'ils n'avoient fait qu'une même famille, qui fe feroit éteinte à Domitien. Il y a apparence que, Suétone ayant écrit la vie de ces douze Céfars, & que, comme nous n'avons de Tacite à peu près que l'hiftoire de ces douze empereurs, on s'eft accoutumé à les mettre enfemble & à compter, pour ainfi dire, une dynaftie nouvelle à Nerva.

(*a*) Philon, le Juif, fut député auprès de Caligula en l'an 40.

575 (137). — Les anciens, qui avoient une religion qui leur faisoit adorer les anciens héros comme des dieux qui étoient venus se manifester aux hommes, avoient des idées très fausses de la solide gloire & de la vertu ; &, comme Hercule, & Théſée, & les autres avoient été mis au rang des dieux par leurs actions militaires, cela faisoit regarder ceux qui les imitoient comme des gens vertueux & d'une nature plus excellente que celle des autres hommes.

La vanité d'Alexandre raisonnoit très-conséquemment lorsqu'il se disoit fils de Jupiter, comme Hercule & Bacchus. Il ne croyoit point qu'ayant fait les mêmes choses qu'eux, il ne fût qu'un homme pour les avoir faites après eux. Il falloit dire qu'il y avoit un temps où Hercule & Bacchus n'avoient été que des Alexandre, ou dire qu'Alexandre étoit encore Hercule & Bacchus.

Aussi les hommes conquéroient-ils sans motif, sans utilité. Ils ravageoient la terre pour exercer leur vertu & montrer l'excellence de leur être. Depuis que nous pesons un peu mieux la valeur des choses, les héros ont été couverts de ridicule ; si bien que celui qui voudroit les défendre seroit mille fois plus ridicule encore.

576 (138). — *Marc Antonin.* — Jamais philosophe n'a mieux fait sentir aux hommes les douceurs de la vertu & la dignité de leur être : le cœur est touché ; l'âme, agrandie ; l'esprit, élevé.

577 (139). — La liberté ne s'obtient que par des coups d'éclat, mais se perd par une force insensible (*a*).

578 (140). — [Le roi d'Angleterre est dans la vérité de la chose plus absolu que...] (*b*)

579 (140). — Les mauvais pays sont ordinairement libres. C'est qu'ils ne fournissent pas assez au prince pour pouvoir se rendre le maître.

580 (141). — Persée étoit un homme entre les mains duquel une grande entreprise ne peut jamais réussir. Il avoit une avarice stupide, qui lui faisoit regarder la conservation de ses trésors comme indépendante de celle de son royaume. Tout ce qui lui pouvoit coûter de l'argent n'étoit point pour lui un moyen de se défendre.

(*a*) Mis, je crois, dans les *Romains* (M.).

(*b*) Biffé.

Dès qu'il avoit le moindre ſuccès, il trompoit ſes alliés. Au moindre revers, il tomboit dans une conſternation qui lui ôtoit le ſens. Il n'avoit qu'à tenir les paſſages de la Macédoine fermés; il les ouvrit dans ſa frayeur. Enfin, ce prince, toujours occupé à diſcuter de petits intérêts, qui regardoit la ruſe comme la ſeule des vertus royales, aimoit les affaires avec une totale incapacité d'y réuſſir.

S'il avoit eu des qualités perſonnelles, il étoit dans des circonſtances où les peuples de Grèce commençoient à voir que les Romains ne leur parloient de liberté que pour devenir leurs maîtres. Les Rhodiens ne vouloient plus agir que comme médiateurs.

581 (1333). — Pour exprimer une grande impoſture, les Anglois diſent : « Cela eſt jéſuitiquement faux, *jeſuiticaly falſe.* »

582 (1759). — Les vieillards qui ont étudié dans leur jeuneſſe n'ont beſoin que de ſe reſſouvenir, & non pas d'apprendre. Cela eſt bien heureux !

583 (1658). — Je voyois dans l'*Hiſtoire* de Burnet (*a*) que Henry VIII, dans une loi qu'il fit, ordonnoit à tous ſes ſujets de croire que... La vie de Néron ne fait pas voir un tyran ſi cruel que celle de Henry VIII. [Dans tout ce règne auſſi, on ne voit pas un ſujet qui faſſe une belle action.] (*b*) Le peuple étoit gouverné, ſous les formes de la juſtice, de la façon la plus injuſte.

584 (1688). — Je crois que c'eſt du temps de Charles II que l'on fit le procès à un homme pour avoir dit que le roi d'Angleterre ne guériſſoit pas des écrouelles.

585 (888). — On a fait pour Conti (*c*) ces deux vers ; je les applique à Montagne :

His fancy and his judgment ſuch :
Each to the other ſeems too much.

586 (1340). — Il me ſemble que les eccléſiaſtiques d'Eſpagne & d'Italie, qui établiſſent l'ignorance des laïques, ſont comme les Tartares, qui crèvent les yeux à leurs eſclaves, pour qu'ils battent mieux leur lait. (*d*)

(*a*) Il s'agit de l'*Hiſtoire de la Réforme* de Burnet.

(*b*) Biffé.

(*c*) L'abbé Antoine-Schinella Conti (1677—1749), vécut longtemps en France & en Angleterre, s'adonnant à la philoſophie & à la littérature.

(*d*) Mis dans les *Romains* (M.), XXII, 24.

587 (990). — Remarquez bien que la plupart des chofes qui nous font plaifir font déraifonnables.

588 (1065). — Un fonds de modeftie rapporte un très-gros intérêt.

589 (1982). — Je difois : « Quoique les Parlemens de France n'ayent pas grande autorité, ils ne laiffent pas de faire du bien. Le miniftère (*a*) ni le prince ne veulent pas en être défapprouvés, parce qu'ils font refpectés. Les roix (*b*) font comme l'Océan, dont l'impétuofité eft fouvent arrêtée, quelquefois par des herbes, quelquefois par des cailloux. »

590 (1830). — La plupart des princes, à tout prendre, font plus honnêtes gens que nous. Peut-être que, dans la partie qui nous eft confiée, nous abufons du pouvoir plus qu'eux. Il n'y en a guère qui ne veuillent être aimés ; mais ils ne peuvent pas [aifément] y réuffir.

591 (1424). — Il n'y a pas de nation qui ait plus de befoin de religion que les Anglois : ceux qui n'ont pas de peur de fe pendre doivent avoir la peur d'être damnés.

592 (1441). — En Hollande tout [fervice] fe vend. Je difois : « Un Hollandois peut mourir à l'âge de 80 ans fans avoir jamais fait une bonne action. »

593 (1121). — Je difois : « Il n'y a pas de petites fommes pour l'avarice. [Le duc de] Marlborough ne demanda-t-il pas un fhelling qu'il avoit gagné, pour payer (difoit-il) fes porteurs, & s'en alla à pied. Pultney en étoit témoin. A la fin, il fe plaignoit de fon avarice même. »

594 (1148). — La dévotion eft une croyance qu'on vaut mieux qu'un autre.

595 (12). — Je difois : « Je fouhaite avoir des manières fimples, recevoir des fervices le moins que je puis, & en faire le plus qu'il m'eft poffible. »

596 (1820). — Je difois : « Le gouvernement defpotique gêne les talens des fujets & des grands hommes, comme le pouvoir (*c*) des hommes gêne les talens des femmes. »

(*a*) Première version : « *on ne veut pas* en... ».
(*b*) Première version : « ils ».
(*c*) Première rédaction : « ... comme *l'empire* des... »

597 (1800). — Dans une monarchie bien réglée, les ſujets ſont comme des poiſſons dans un grand filet : ils ſe croyent libres, & pourtant ils ſont pris.

598 (955). — Je diſois que l'on devroit faire une hiſtoire byzantine, au lieu du recueil de tant de volumes in-folio d'auteurs déteſtables qu'on en a.

599 (795). — Voici des vers faits à Moſcou ſur la mort de Pierre II. (*a*)

Clauditur in Jano ſic vita janua Petro.
Mors aperit limen, quando paratur hymen.

Vous voyez que les vers rimés ſe trouvent toujours lorſque l'on commence à ſortir de la première barbarie.

600 (1187). — La raiſon pourquoi les ſots réuſſiſſent [ordinairement] dans leurs entrepriſes, c'eſt que, ne ſçachant & ne voyant jamais quand ils ſont importuns, ils ne s'arrêtent jamais. Or, il n'y a pas d'homme aſſez ſot pour ne ſçavoir pas dire : « Donnez-moi cela. »

601. — [Dans les diſputes ordinaires, comme chacun ſent qu'il peut ſe tromper, l'opiniâtreté & l'obſtination ne ſont pas extrêmes, mais dans celles de religion, comme, par la nature de la choſe, chacun eſt ſûr que la ſienne eſt vraie & celle des autres fauſſe : il s'indigne contre tous ceux qui, au lieu de changer eux-mêmes, s'obſtinent à le faire changer.] (*b*)

602 (2179). — Dans les premiers temps, on n'entendoit par *hérétique* que celui qui avoit une opinion particulière. Mais, dans l'amertume des diſputes, le mot d'*hérétique* ſignifia tout ce que la terre a de plus horrible, & l'enfer, de plus monſtrueux. Mais, depuis que, par l'établiſſement du Luthéraniſme & du Calviniſme, ces religions ont été tolérées dans des pays & ont toléré dans d'autres, on s'eſt contenté de ſe haïr beaucoup, ſans ſe haïr juſqu'à l'extravagance.

603 (1917). — Une forme particulière de gouvernement donnant un certain tour & une certaine diſpoſition aux eſprits, vous

(*a*) Pierre II, empereur de Ruſſie (1720—1730), mourut au moment où il allait ſe marier.

(*b*) Biffé. — Mis dans les *Romains* (M.). — Cf. le n° 565 de la préſente édition.

changez (*a*) l'un fans que l'autre vous fuive, vous joignez le gouvernement nouveau avec la manière de penfer de l'ancien ; ce qui produit de très-mauvais effets.

604 (9494). — Tigrane, roi d'Arménie, également foible & préfomptueux. Il fe faifoit fervir par des roix, parce qu'il n'étoit pas feulement un homme. Il entreprit la guerre contre les Romains, & il n'eut pas feulement l'efprit de douter qu'il pût ne pas vaincre. Il faifoit mourir tous ceux qui venoient lui dire que les Romains ofoient avancer. Un feul jour — que dis-je ? — un moment l'abattit, & fon découragement acheva de l'anéantir.

605 (1536). — Les Romains fe croyoient dans un état de grandeur où ils n'avoient plus rien à efpérer, ni à craindre, lorfqu'ils fe virent en danger de périr. Les Cimbres & les Teutons parurent en un moment : ennemis inconnus, qui étonnoient par leur nombre, leur férocité, leurs cris ; qui attaquoient, comme Annibal, Rome dans l'Italie ; enfin, qui venoient pour détruire ou pour être détruits. Marius eut le bonheur de les exterminer & recula de plufieurs fiècles la grande révolution que les nations du Nord devoient faire.

606 (2047). — [Les difputes continuelles fur la primauté du patriarchat indifpofèrent entièrement les Papes contre les Empereurs grecs, & Charlemagne, qui venoit de fonder un nouvel empire, devenu voifin en Italie de l'Empereur d'Orient, voyant qu'il ne pourroit pas manquer d'avoir des démêlés avec un prince qui feroit également jaloux de fa dignité & de fa puiffance, crut ne pouvoir mieux faire que de mettre le Pape, ennemi irréconciliable des Grecs, entre eux deux. (*b*) Il lui donna donc des terres qui puffent le mettre en état d'attaquer & de fe défendre. Mais cette barrière fut, dans la fuite, également fatale à l'empire qu'il venoit de fonder.

Idée fauffe : le fchifme ne vint qu'après Charlemagne.] (*c*)

607 (868). — Plutarque [me] charme toujours : il a des circonftances attachées aux perfonnes qui font toujours plaifir. Quand,

(*a*) Première rédaction : « efprits, *quand vous le changez*, vous... »

(*b*) Cette idée n'eft (je crois) pas nouvelle (M.).

(*c*) Biffé.

dans la *Vie de Brutus*, (*a*) il décrit les accidens qui arrivèrent aux conjurateurs, leurs ſujets de frayeur ſur le point de l'exécution, on a pitié des pauvres conjurés. Enſuite, on a pitié de Céſar.

On tremble, d'abord, pour les conjurés; enſuite, on tremble pour Céſar.

608 (1923). — Je dis : «Une preuve de l'inconſtance des hommes, c'eſt (*b*) l'établiſſement du mariage qu'il a fallu faire.»

609 (85). — Je diſois : « Je parle des différens peuples d'Europe, comme des différens peuples de Madagaſcar. »

610 (647). — Dans *Les Princes*, je diſois des roix :

« L'amour pour le ſucceſſeur n'eſt autre choſe que la haine du prédéceſſeur. »

611 (1574). — Il auroit fallu que les Eſpagnols euſſent tiré autant d'Indiens pour l'Eſpagne qu'ils ont envoyé d'Eſpagnols dans les Indes.

612 (1059). — Les diſproportions qu'il y a entre les hommes ſont bien minces pour être ſi vains. Les uns ont la goutte; d'autres, la pierre. Les uns meurent; les autres vont mourir. Ils ont une même âme pendant l'éternité, & elles ne ſont différentes que pendant un quart d'heure, c'eſt-à-dire pendant qu'elles ſont jointes à un corps.

613 (701). — Il ſemble que les ſemences des plantes ayent de l'analogie aux œufs des animaux : l'eſprit ſéminal en eſt dans la terre. Il eſt incertain ſi les terres vierges qui produiſent des plantes ont l'eſprit ſéminal dans elles, ou ſi l'air en eſt chargé.

614 (1607). — Jamais prince n'a fait une plus rude pénitence de ſes vices que Henri III.

615 (1602). — *Catherine de Médicis.* — Elle étoit toujours entourée d'aſtrologues, de devins & de toutes ces ſortes de gens qui (*c*) ſuivent les âmes foibles.

616 (1608). — [*Aſſaſſinat du duc de Guiſe.* — Dans quelques circonſtances que le Roi ſe trouvât, il eſt impoſſible d'approuver ce qu'il fit. Il faut ou condamner cette action, ou, pour l'honneur de la vertu, n'en porter point de jugement. Mais, pour Loignac

(*a*) Plutarque, *Vie de Brutus*, XIV à XVII.

(*b*) Première rédaction : « ... c'eſt *le mariage...* »

(*c*) Première rédaction : « ... qui *ne* ſuivent *jamais que* les... »

& fes Quarante-Cinq, ils refteront toujours couverts d'une éternelle infamie.] (*a*)

617 (1609). — L'envie de Philippe II, de voir fa fille fur le trône de France, & celle de Louis XIV, de voir fon petit-fils fur celui d'Efpagne, ont également affoibli leur puiffance.

618 (1557). — Jamais les portes de l'Enfer ne s'ouvrirent davantage que lorfqu'on vit le plus méchant des hommes fur la chaire de faint Pierre ; chofe qu'il faut moins attribuer à la perverfité de ceux qui l'élurent, qu'à un fecret jugement de Dieu fur les fidèles (Alexandre VI). (*b*)

619 (1605). — *Chancelier de l'Hôpital.* Sa mort peut être mife au rang des calamités publiques.

620 (1575). — Le roi d'Efpagne étoit catholique de bonne foi : c'eft-à-dire d'une religion qui accommodoit fi bien fon ambition.

621 (1603). — Catherine, [femme dans le cabinet comme dans les ruelles], fit affembler les vieux Huguenots & plufieurs Catholiques, & prétendit leur prouver par une harangue que fit Pibrac (*c*), tirée de l'exemple des Perfans, Turcs & Mofcovites, la foumiffion : exemples, à mon avis, très-incapables de féduire des gens qui ont les armes à la main. C'eft comme ce proconful qui fit affembler tous les philofophes, fur la place d'Athènes, pour les accorder.

622 (1604). — Catherine, femme qui fut la comète de la France. Heureufe, la France, fi ce mariage n'avoit fait qu'avilir la majefté de fes roix !

623 (1559). — Sixte-Quint (*d*) avoit fait la plus grande fortune qu'un moine né même pour ambitionner cet état-là puiffe faire. Il étoit du nombre de ceux que la fortune élève quelquefois pour irriter les efpérances de ceux qui l'adorent. Peu de papes l'ont précédé, aucun ne l'a fuivi qui ait porté plus loin l'orgueil du rang fuprême. Il ofa voir, dans le défordre & dans la confufion des chofes, qu'il falloit relever la religion & abaiffer les Efpagnols, qui la protégeoient.

(*a*) Biffé.

(*b*) Première rédaction : VII. — Alexandre VI Borgia, pape de 1492 à 1503.

(*c*) Guy de Faur, feigneur de Pibrac (1529—1584).

(*d*) Sixte-Quint, pape de 1585 à 1590.

624 (1860). — Il faut choiſir pour miniſtres ceux qui ont le plus l'eſtime publique : pour lors, on n'eſt plus garant de ſon choix.

625 (1675). — Jacobites, à préſent ridicules en Angleterre. C'eſt que le dogme de l'obéiſſance paſſive l'eſt devenu. En effet, il eſt inconcevable qu'il ait eu tant de crédit. Mais que ne peut pas ſoutenir & perſuader le clergé ?

626 (1659). — C'eſt une cruelle hiſtoire que celle de Henry VIII. Pas un honnête homme dans tout ſon règne ! [Il en faut peut-être excepter Cranmer & ſûrement More.] C'eſt là que l'on voit que les tyrans qui veulent ſe ſervir des loix ſont auſſi tyrans que ceux qui les foulent aux pieds. Ce roi faiſoit faire à ſon parlement les choſes qu'il n'auroit jamais oſé entreprendre lui-même. Quelles loix qu'il fît faire, qui obligeoient une fille qu'un roi épouſeroit de déclarer ſi elle n'étoit pas vierge, à peine de trahiſon. *Idem*, aux mères & parens qui l'auroient ſu, de faire pareille déclaration, à peine de *miſpriſion* & de trahiſon. On n'oſa pas lui annoncer ſa mort prochaine, de peur qu'il ne punît par le ſtatut fait contre ceux qui auroient prédit la mort du roi, qui étoit devenu trahiſon (*a*).

En 1539, ſous ce règne, on commença à faire le procès aux gens ſans les entendre, & les condamner. [Peut-être cela a-t-il pris ſon origine dans des temps plus barbares, comme (je crois) les bills d'*attainder*.]

627 (1597). — Les ſeigneurs françois n'uſurpèrent point l'autorité royale : ils ne pouvoient uſurper des roix ce que les roix n'avoient pas. Ils ne firent que continuer dans leurs familles de certaines charges, comme il arriveroit en Pologne ſi les palatinats devenoient héréditaires : le roi ne perdroit d'autre droit que celui de nommer le palatin. Pour les fiefs, ils étoient à eux ſous les conditions que les loix y mettoient, c'eſt-à-dire tandis qu'on pouvoit faire le ſervice.

628 (1852). — Quand on prodigue les honneurs, on n'y gagne rien (*b*) : car on ne fait par là que faire que plus grand nombre de gens en ſont dignes ; de façon que, plus on récompenſe de

(*a*) Voyez les deux rois Philippe III & IV dans l'extrait de Sidney : ce qui eſt dit ſur eux (M.). Il s'agit des *Diſcours ſur le gouvernement* d'Algernon Sydney (1621—1683).

(*b*) Mis dans *le Prince* (M.).

perſonnes, plus il arrive que d'autres méritent d'être récompenſées. Cinq ou ſix autres perſonnes ſont dignes d'un honneur que vous avez accordé à deux ou trois; cinq ou ſix cens ſont dignes d'un honneur que vous avez accordé à cent. Ainſi du reſte.

629 (2125). — La religion qui damneroit un homme pour aller à la chaſſe feroit que des chaſſeurs qui auroient, ſans cela, été honnêtes gens ne prendroient plus la peine de l'être.

630 (1769). — Le monarque d'un grand empire eſt un prince qui a ſon argent comptant à trois cens lieues de lui. (*a*)

631 (1083). — Dans les affaires de galanterie, j'ai toujours penſé que celui qui y étoit le plus ſot jouoit (le plus dupe joue) le plus beau rôle.

632 (53). — Je dis, à Rome, à M. le cardinal Alberoni (*b*) qu'il avoit rétabli l'Eſpagne avec ces deux mots : *Oui* & *Non*. Quand il avoit dit une de ces paroles, & il les diſoit d'abord, elles étoient irrévocables. Il n'y eut plus de lenteur.

633 (887). — Dans la plupart des auteurs, je vois l'homme qui écrit; dans Montagne, l'homme qui penſe.

634 (1104). — Quoiqu'on doive aimer ſa patrie, il eſt auſſi ridicule d'en parler avec prévention que de ſa femme, de ſa naiſſance ou de ſon bien. Que la vanité eſt ſotte partout!

635 (1035). — Les paſſions lentes ne raiſonnent pas plus que les furieuſes. L'avarice calcule-t-elle? Exemples : Le roi de Pruſſe, Louis XIII, milord Marlborough.

636 (1123). — L'avarice ſe fortifie avec l'âge. C'eſt que nous voulons toujours jouir. Or, dans la jeuneſſe nous pouvons jouir en diſſipant, &, dans la vieilleſſe, nous ne pouvons jouir qu'en gardant.

637 (1124). — La dépenſe eſt une comparaiſon entre l'argent qu'on dépenſe (ou le prix de ce que nous voudrions imaginer d'avoir [pour notre plaiſir)] & la choſe pour laquelle on dépenſe. Or, dans la vieilleſſe, peu de choſes, en particulier, nous font plaiſir.

638 (1767). — Parmi les nations pauvres, les plus pauvres ſont

(*a*) A rapprocher du n° 271.

(*b*) Jules Albéroni (1664—1752), premier miniſtre & grand d'Eſpagne, diſgrâcié le 5 décembre 1719.

les plus puiſſantes. Parmi les nations riches, les plus riches ſont les plus puiſſantes.

639 (1485). — Il n'eſt plus poſſible qu'une petite puiſſance aujourd'hui en arrête une grande, & les États ſont plus diſproportionnés qu'ils n'étoient autrefois (*a*). Dans la plupart des petites républiques de Grèce & d'Italie ou plutôt d'Europe d'autrefois, il y avoit un partage de terres : chaque citoyen, également riche, avoit un intérêt égal & dominant à défendre ſa patrie, & ſa vie étoit peu de choſe quand il la comparoit avec la perte de ſa liberté, de ſa famille & de ſes biens. Voilà qui faiſoit une nation [de ſoldats] (*b*) entière propre à la guerre, autant qu'une armée diſciplinée.

Mais, quand le partage n'étoit plus égal, le nombre des citoyens diminuoit auſſitôt : la vingt ou trentième partie du peuple avoit tout, & le reſte, rien. De là, les arts, tant pour ſatiſfaire au luxe des riches que pour être un état pour l'entretien des pauvres. De là, deux choſes : de mauvais ſoldats (car les artiſans n'ont pas proprement de patrie & jouiſſent de leur induſtrie partout : car ils ont partout des mains) ; de là, encore, peu de ſoldats (car il faut que le produit de ces fonds de terre, qui ne nourriſſoit que des ſoldats, nourriſſe auſſi tout le train des riches & un certain nombre d'artiſans, ſans quoi l'État périroit. Et c'eſt une choſe éprouvée [parmi nous] (*b*) aujourd'hui qu'un État qui a un million de ſujets ne peut qu'en vexant beaucoup les peuples entretenir 10,000 hommes.

A Lacédémone, Lycurgue avoit établi... parts (*c*), d'où il tiroit autant de citoyens. La Loi ayant permis d'acheter, il n'y eut plus que 700 citoyens. — Voyez Plutarque, *Vie de Cléoménès* (*d*).

640 (488). — MORCEAUX QUI N'ONT PU ENTRER DANS LES « LETTRES DE KANTI ».

Le pouvoir n'eſt point à moi : je n'en ai que l'uſage & ne l'ai que pour un moment (*e*).

Si quelque être pouvoit abuſer de ſa puiſſance, ce ſeroit le ciel,

(*a*) Mis dans les *Romains* (M.), III, 1.
(*b*) Biffés.
(*c*) D'après Plutarque, *Vie de Lycurgue*, Lycurgue avait établi 39.000 parts.
(*d*) Plutarque, *Vies d'Agès & de Cléomène*, V.
(*e*) Mis dans les *Princes*. Je crois que je l'ôterai (M.).

qui, étant éternel, voit toutes les créatures paſſer devant lui; mais il ſe conduit avec autant d'ordre & de règle que ſi ſa puiſſance étoit dépendante.

Ne montrez ma juſtice qu'avec ma clémence. Faites comme le ciel, qui ne lance ſon tonnerre ſur un criminel que pour en avertir pluſieurs.

641 (924). — *Hiſtoire de Charles XII.* — Il y a un morceau admirable, écrit auſſi vivement qu'il y en ait : c'eſt la retraite de Schulembourg (*a*). L'auteur manque quelquefois de ſens; comme lorſqu'il dit que Patkul fut étonné lorſqu'on lui apprit qu'il alloit être roué, lui qui avoit été brave dans les combats. Comme ſi la mort et le genre de mort n'étoient pas deux choſes différentes!

642 (1850). — Quand, dans un royaume, il y a plus d'avantage à faire ſa cour qu'à faire ſon devoir, tout eſt perdu.

643 (1954). — *Queſtion.* — Chaque province a établi des tourmens particuliers pour la queſtion, & c'eſt un ſpectacle affligeant que de repaſſer dans ſon eſprit la fécondité des inventions à cet égard, la plupart abſurdes. En des endroits, on allonge avec une roue un criminel, comme faiſoit Procuſte. On a établi qu'on feroit faire douze tours pour la queſtion ordinaire, vingt-quatre pour l'extraordinaire. On ſent bien qu'on a voulu doubler les peines; mais on les a plus que quadruplées (*b*) : le treizième tour étant ſans doute le plus cruel.

J'ai remarqué que, de dix perſonnes condamnées à la queſtion, il y en a neuf qui la ſouffrent. Si tant d'innocens ont été condamnés à une ſi grande peine, quelle cruauté! Si tant de criminels ont échappé à la mort, quelle injuſtice!

Mais on ne peut pas (dira-t-on) rejeter une pratique autoriſée par tant de loix. — Mais, par la même raiſon, il n'auroit pas fallu abolir la preuve tirée du fer chaud, de l'eau froide, des duels, ni l'abſurde & infâme congrès. Il faudroit encore punir comme ſorciers tous les gens maigres ou qui ont un poumon fait de manière à les tenir ſur l'eau.

(*a*) Voltaire, *Hiſtoire de Charles XII*, III.

(*b*) Première rédaction : « *multipliées.* »

Menochius (*a*) (livre Ier, queftion 89) traite des indices pour la torture. Il en met d'abfurdes, comme ceux tirés de la mauvaife phyfionomie, *ex nomine turpi*, de ce que l'accufé a fait couler le fang d'un cadavre.

La queftion vient de l'efclavage : *fervi torquebantur in caput dominorum ;* & cela n'eft pas étonnant. On les fouettoit & tourmentoit en cette occafion comme on faifoit en toutes les autres, & pour les moindres fautes. Comme ils n'étoient pas citoyens, on ne les traitoit pas comme hommes. [Cela n'étoit pas plus extraordinaire que la loi qui mettoit à mort tous les efclaves de celui qui avoit été affaffiné, quoique l'on connût le coupable.]

644 (2196).—Le célèbre auteur du *Tableau de l'Inconftance des Démons & des Sorciers* (*b*), qui fait veiller un homme qui difoit qu'il avoit été au Sabbat & n'avoit pas bougé de fon lit ! Il dit que le Diable avoit mis un corps fantaftique à fa place. La force du préjugé empêchoit ce juge de fe rendre à la feule preuve que ces accufés (*c*) pouvoient avoir de leur innocence.

645 (1623). — Nous avons vu dans la dernière guerre (*d*) une puiffance dont la principale force confifte dans fon crédit & dans fon commerce, fe fervir de ces deux avantages pour envoyer combattre contre nous autant d'hommes qu'elle en pouvoit acheter. Tranquille au dedans, fans pourtant une feule place qui pût la défendre, elle réalifoit contre nous des richeffes de fiction & devenoit fpectatrice tranquille de fes mercenaires, qu'elle perdoit fans regret & réparoit fans peine ; tandis que, par un efprit de vertige, nous attendions les coups pour les recevoir, & mettions fur pied de grandes armées pour voir prendre nos places, & décourager nos garnifons, & languir dans une guerre défenfive, dont nous ne fommes point capables. Il falloit aller à cette nation, tenter fans ceffe de paffer la mer, & arrofer de fon fang & du nôtre fa terre natale. Lui faire la guerre, c'étoit la vaincre ;

(*a*) Giacomo Menochius (1532 à 1607), jurifconfulte italien, auteur d'un *De arbitrariis judicum quæftionibus*, Lyon, 1605.

(*b*) Pierre de Lancre (1560—vers 1630), confeiller au Parlement de Bordeaux, publia en 1612 le *Tableau de l'inconftance des mauvais anges & démons*.

(*c*) Première rédaction : « *criminels.* »

(*d*) La guerre de la Succeffion d'Efpagne.

la mettre en péril, c'étoit pour nous la conquérir. Nous lui faiſions perdre ce crédit qui nous étoit ſi fatal, & jetions des ſoupçons ſur celui d'une autre puiſſance maritime. Nous l'aurions contrainte de rappeler ſon Annibal, avec ſa vieille armée, ou de faire la paix, ou de s'arrêter devant nous.

La ſeule grande entrepriſe que nous fîmes au dehors nous fut fatale. Nous allâmes réveiller la jalouſie, la crainte & la haine d'une nation qui n'étoit qu'un inſtrument de cette guerre, qui, lente & preſque immobile d'elle-même, recevant tout ſon mouvement d'ailleurs. C'étoit comme Antée, qui retrouvoit ſans ceſſe les forces qu'il avoit perdues.

646 (1385). — La mort pour un Romain & la mort pour un Chrétien ſont deux choſes.

647 (1771). — L'invention de la monnoye a beaucoup contribué à faire de grands empires. Auſſi tous ceux où il n'y a point de monnoye ſont ſauvages : car le prince ne peut pas aſſez ſurpaſſer les autres en richeſſes pour ſe faire obéir, ni acheter aſſez de gens pour accabler tous les autres. Chacun a peu de beſoins & les ſatiſfait aiſément & également. L'égalité eſt donc forcée. Auſſi les chefs des Sauvages & des Tartares ne ſont-ils jamais deſpotiques.

648 (1662). — Dans les différens changemens de religion en Angleterre, les eccléſiaſtiques des différens partis ſe brûloient tour à tour.

649 (1315). — Il eſt étonnant que, dans l'Égliſe catholique, où l'on a défendu le mariage aux prêtres, afin qu'ils ne ſe mêlent pas des affaires ſéculières, ils s'en mêlent plus qu'en Angleterre & autres pays proteſtans, où l'on leur a permis le mariage (*a*).

650 (1478). — Il ne faut pas juger la force que les différens pays d'Europe avoient autrefois par celle qu'ils ont aujourd'hui. Ce n'étoit pas ſeulement l'étendue & la richeſſe d'un royaume qui en faiſoit la puiſſance, mais plutôt la grandeur du domaine du prince (*b*). Les roix d'Angleterre, qui avoient de très-grands revenus, firent de très-grandes choſes, & les roix de France, qui

(*a*) Mis cela dans les *Romains* (M.), XXII, 26.

(*b*) Mis cela dans la *Monarchie univerſelle* (M.), XI.

avoient de plus grands vaſſaux, en furent longtemps moins aidés qu'embarraſſés.

Lorſque les armées conquirent, les terres furent partagées entre elles & les chefs. Mais, plus la conquête étoit ancienne, plus on avoit pu dépouiller les roix par des uſurpations ou par des récompenſes. Et, comme les Normands furent les derniers conquérans, le roi Guillaume (*a*), qui ſe réſerva tout le domaine ancien, avec ce qu'il eut par le nouveau partage, fut le plus riche prince de l'Europe.

651 (1660). — Henry VIII, homme contradictoire! Il faiſoit pendre les Catholiques & brûler les Proteſtans. Il demandoit à ſon parlement des ſubſides pour la guerre; enſuite, il en demandoit pour la paix: laquelle (diſoit-il) lui avoit coûté plus que la guerre la plus onéreuſe. Il fit déclarer ſon mariage nul avec Anne de Boulen, & la fit, en même temps, condamner comme adultère. Tout le reſte de ſa vie eſt de même pièce. [Il fit Cromwel pair & chevalier de la Jarretière, &, enſuite, lui fit couper la tête pour cela.]

652 (1215). — Un honnête homme eſt un homme qui règle ſa vie par les principes de ſon devoir. Si Caton fût né (*b*) dans une monarchie établie par la Loi, il auroit été auſſi fidèle à ſon prince qu'il le fut à la République.

653 (653). — Nous avons découvert un nouveau monde en grand & un nouveau monde en petit, par les téléſcopes & les microſcopes. Ces découvertes, nous avons l'imprimerie, pour les conſerver, la bouſſole, pour les publier & les répandre.

654 (1886). — J'ai longtemps cherché la raiſon pourquoi les ſoldats romains qui faiſoient tant de travaux, qui étoient ſi chargés que l'on appeloit les ſoldats de Marius des *mulets*, ne mouroient pas, comme les nôtres, lorſqu'on les faiſoit travailler, comme nous avons vu au camp de Meſulina & ailleurs (*c*). Je crois que la raiſon en eſt que les ſoldats romains ne mou-

(*a*) Ses revenus montoient à 1061 livres ſterling par jour (*Oderici Vitalis liber I*): ce qui, dans la proportion d'aujourd'hui, revient à 4 ou 5 millions ſterling par an (M.).

(*b*) Première rédaction: « *ſous un gouvernement deſpotique.* »

(*c*) J'ai mis cela dans les *Romains* (M.), II.

roient point dans les travaux parce qu'ils travailloient toujours, au lieu que les nôtres font des fainéans qui ne remuent jamais les terres : car on fe fert parmi nous des pionniers pour cela, ou des payfans du lieu.

Voyez quelle étoit la charge d'un foldat romain.

655 (1674). — Je difois : « S'il n'y avoit pas de roi en Angleterre, les Anglois feroient moins libres. » Cela fe prouve par la Hollande, où les peuples font plus dans l'efclavage depuis qu'il n'y a plus de ftathouder : tous les magiftrats [de chaque ville], de petits tyrans.

656 (59). — Ayant vu en Angleterre un chien qui jouoit aux cartes & répondit aux queftions qu'on lui faifoit, en affemblant les lettres & arrangeant les noms qu'on lui demandoit, & écrivant, pour ainfi dire, lorfque j'eus découvert les fignes d'où dépendoit tout l'art, j'en étois, fans le vouloir, fâché : ce qui me fait bien fentir combien les hommes aiment le merveilleux.

[On répandoit des lettres à terre; l'homme parloit toujours, &, lorfque le chien avoit le nez fur la lettre qu'il falloit, il ceffoit de parler.]

657 (1676). — L'Angleterre eft comme la mer, qui eft agitée par les vens, qui ne font pas faits pour fubmerger, mais pour conduire au port.

658 (995). — Il faut que chacun fe procure dans toute la vie le plus de momens heureux qu'il eft poffible. Il ne faut point pour cela fuir les affaires : car fouvent les affaires font néceffaires aux plaifirs ; mais il faut qu'elles en foyent comme une dépendance, non les plaifirs, d'elles. Et il ne faut pas fe mettre dans la tête d'avoir toujours des plaifirs : cela eft impoffible ; mais, le plus qu'on peut. Ainfi, quand le Grand-Seigneur eft fatigué de fes femmes, il faut qu'il forte de fon férail. Quand on n'a pas d'appétit, il faut quitter la table & aller à la chaffe.

659 (1119). — *Avarice.* — Souvent il y a des avares qui ne fe foucient pas de dépenfer en gros. Il n'y a que la dépenfe en détail qui les fatigue. C'eft qu'ils font un ouvrage qui les occupe : de faire une groffe fomme avec des petites. Je les compare à cette folie des foldats d'Antoine (dans l'expédition des Parthes) qui

mangèrent une herbe dont l'effet étoit de leur faire amaſſer en un monceau toutes les pierres ; après quoi, ils ne s'en ſoucioient pas.

660 (13). — Je n'aime pas les petits honneurs : on ne ſçavoit pas, auparavant, ce que vous méritiez ; mais ils vous fixent & décident au juſte ce qui eſt fait pour vous.

661 (983). — Ce qui me déplaît dans Verſailles, c'eſt une envie impuiſſante qu'on voit partout de faire de (*a*) grandes choſes. Je me reſſouviens toujours de dona Olympia, qui diſoit à Maldachini, qui faiſoit ce qu'il pouvoit : « *Animo ! Maldachini. Io ti faro cardinale.* » Il me ſemble que le feu Roi diſoit à Manſard : « Courage ! Manſard : Je te donnerai cent mille livres de rente. » Lui, faiſoit ſes efforts : mettoit une aile ; puis, une aile ; puis, une autre. Mais, quand il en auroit mis juſques à Paris, il auroit toujours fait une petite choſe.

662 (58). — La reine d'Angleterre me fit l'honneur de me dire qu'elle remercioit Dieu de ce que le pouvoir des roix d'Angleterre étoit borné par les loix. Je lui dis : « Madame, votre Majeſté dit là une choſe ſi belle qu'il n'y a pas d'homme de bon naturel qui ne voulût avoir donné un bras pour que tous les roix du monde penſaſſent comme elle. »

663 (843). — *Commentateurs.* — Quelques-uns ont retranché les auteurs, comme les Jéſuites. D'autres les ont augmentés, comme Nodot (*b*) dans ſon *Pétrone.*

664 (789). — Je crois que les inventeurs des planches des eſtampes donnèrent jour pour l'invention de l'imprimerie, ou que l'imprimerie fit penſer aux eſtampes.

665 (710). — Dans le journal de mes voyages, j'ai remarqué la gourmandiſe ou plutôt la gloutonnerie des anciens Romains & l'étonnante ſobriété de ceux-ci. Je n'en ai pas marqué la raiſon, & je crois que je l'ai trouvée : c'eſt l'uſage fréquent que les Anciens avoient des bains.

Dans les *Lettres édifiantes*, tome II (*Lettre* du père Antoine Sepp au père Guillaume Stinglhaim, ſur le Paraguay), il eſt dit : « Les

(*a*) Première rédaction : « de faire *une belle choſe & une aile & puis une aile, mais il me ſemble que...* »

(*b*) François Nodot publia, en 1693, une édition du *Satyricon* de Pétrone, où il inſéra de prétendus fragments inédits.

rivières ſont néceſſaires aux habitations des Indiens, parce que ces peuples, étant d'un tempérament fort chaud, ont beſoin de ſe baigner pluſieurs fois le jour. — J'ai même été ſurpris, ajoute-t-il, de voir que, lorſqu'ils ont trop mangé, le bain étoit l'unique remède qui les guériſſoit de leur indigeſtion. »

Vous remarquerez que les Romains ſe baignoient toujours avant dîner. Cela paroît dans Plutarque : je crois dans la *Vie de Caton*. — Voyez mon extrait de Plutarque, où je crois avoir mis quelques paſſages là-deſſus. — *Idem*, anciens Grecs.

Je crois, d'ailleurs, que, dans la campagne de Rome inhabitée, l'air peut être devenu plus épais, &, par conſéquent, a moins de reſſort.

Tout ce qu'on peut objecter, c'eſt les Turcs, qui ſe baignent beaucoup & mangent peu. Mais ils fument continuellement ; ce qui ôte l'appétit.

666 (688). — Le même miſſionnaire, Antoine Sepp, découvrit une pierre, nommée *itacura*, ſemée de taches noires, qui ſe ſéparent au feu & font de très bon fer, dont il avoit beſoin pour bâtir.

667 (898). — Les *Maximes* de M. de La Rochefoucauld ſont les proverbes des gens d'eſprit.

668 (1078). — On (*a*) aime mieux ſes petits-enfans que ſes fils. C'eſt que l'on ſçait, à peu près au juſte, les ſecours que l'on tire de ſon fils, la fortune & le mérite qu'il a ; mais on eſpère & l'on ſe flatte ſur ſon petit-fils.

669 (2078). — Trois (*b*) choſes incroyables parmi les choſes incroyables : le pur mécaniſme des bêtes, l'obéiſſance paſſive & l'infaillibilité du Pape.

670 (1821). — Chez les monarques deſpotiques, les loix ne ſont que la volonté momentanée du Prince.

671 (1819). — Le deſpotiſme s'accable lui-même.

672 (723). — Quelqu'un a dit que la médecine change avec la cuiſine.

(*a*) Première rédaction : « *Les aïeules aiment plus leurs petits...* »

(*b*) Première rédaction : « *Il y a trois choſes que ceux qui les ſubiſſent ne croient pas.* »

673—678. — SUPERFLU DE MON OUVRAGE SUR LES ROMAINS.

673 (142). — Lorſque l'on voit un prince dont la vie eſt pleine de belles actions flétri par les hiſtoriens, c'eſt une marque certaine qu'il s'eſt trouvé dans des circonſtances qui ont plus frappé leur manière de penſer que toutes ſes vertus n'ont pu faire. Et, quand un autre, malgré ſes vices eſt élevé juſqu'aux nues, il eſt ſûr qu'il s'eſt trouvé dans des circonſtances qui ont plus flatté le préjugé de l'hiſtorien que ſes défauts n'ont choqué ſa raiſon.

674. (*a*)

675 (143). — Les éléphans employés dans les armées des Orientaux & des Africains n'étoient bons que les premières fois contre une nation : ils inſpiroient d'abord de la terreur ; mais on trouvoit bientôt le moyen de les rendre furieux contre leur armée même.

676 (134). — Les Romains eurent le bonheur de trouver une machine qui leur donnoit une grande facilité pour accrocher les vaiſſeaux ennemis ; de façon que leurs ſoldats, meilleurs que ceux des Carthaginois, combattoient d'abord ; & il arriva que, quoiqu'ils n'euſſent aucune connoiſſance de la manœuvre, des côtes, des ſaiſons & des temps, ils eurent, enfin, l'avantage comme l'honneur ; ſi bien que la victoire du conſul Lutatius termina la première guerre punique.

677 (145). — Dion dit qu'Auguſte voulut ſe faire appeler *Romulus;* mais qu'ayant appris que le peuple craignoit qu'il ne voulût ſe faire roi, il s'en déporta (*b*).

Les (*c*) premiers Romains ne vouloient point de roi, parce qu'ils n'en pouvoient ſouffrir la puiſſance. Les Romains d'alors ne vouloient point de roi, pour n'en point ſouffrir les manières : car, quoi que Céſar, les Triumvirs, Auguſte, fuſſent de véritables roix, ils avoient gardé tout l'extérieur de l'égalité, & leur vie privée contenoit une eſpèce d'oppoſition avec le faſte des roix d'alors. Et, quand ils ne vouloient point de roi, cela ſignifioit qu'ils vouloient garder leurs manières & ne pas prendre celles des peuples d'Afrique & d'Orient.

(*a*) Paſſage biffé & recopié ci-deſſous, n° 713.

(*b*) Mis au livre ſur les *Loix* (M.), XIX, 3.

(*c*) Première rédaction : « *anciens..* »

[Simplicité des manières de Florence.

Malheur d'Alexandre d'avoir voulu fe faire adorer des Macédoniens.

Les princes qui ont changé la forme de l'État, qui fe font rendus les maîtres & veulent empêcher le peuple de le fentir, doivent garder tant qu'ils peuvent la fimplicité des manières de la République, parce que rien n'eft plus capable de faire penfer que l'État n'a pas changé ou a changé peu, puifqu'il voit toujours l'extérieur de l'État républicain. Et c'eft ce que les grands-ducs de Florence firent à merveille : ils prirent la domination & confervèrent la fimplicité de la République.]

678 (146). — Augufte établit (*a*) un tribut du vingtième des revenus. Cela fit murmurer le peuple & le Sénat. Il leur dit de chercher quelque autre manière de lever de l'argent, moins onéreufe. Ils furent fort embarraffés, &, enfin, il fallut revenir au vingtième. Il feroit facile aux princes de retirer leurs fujets du défefpoir où les jette le nom feul de certains impôts. La foibleffe naturelle du peuple & l'ignorance où l'on le tient lui donnent des maladies qu'il y a de la dureté de ne vouloir pas guérir.

679. (*b*)

680 (1493). — Le feul Mithridate, avec un grand génie & une âme plus grande encore, fufpendit la fortune des Romains (*c*). Il vieillit dans fa haine, dans la foif de fe venger & dans l'ardeur de vaincre. Il s'indignoit des coups qu'il recevoit, tel qu'un lion qui regarde fes bleffures. Toujours préfent ou prêt à reparoître, jamais vaincu que fur le point de vaincre, conftruifant fans ceffe une nouvelle puiffance, il alloit chercher des nations pour les mener combattre encore ; il les faifoit fortir de leurs déferts & leur montroit les Romains. Il mourut en roi, trahi par une armée effrayée de la grandeur de fes deffeins & des périls qu'il avoit conçus.

681 (1665). — Si Charles I[er], fi Jacques II, avoient vécu dans une religion qui leur eût permis de fe tuer, auroient-ils reçu tant

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.).
(*b*) Biffé & illifible.
(*c*) Mis à peu près dans les *Romains* (M.), VII.

d'outrages de la Fortune ? — Quelle mort que celle de l'un ! Et quelle vie que celle de l'autre ! (*a*)

682 (711). — Les anciens Romains faifoient cinq repas. Le cinquième fe faifoit pendant la nuit (*b*), s'appeloit *comiffatio*. Tout le monde ne le faifoit pas.

Aujourd'hui, à Rome, une dignité, qui ne s'obtient que dans la vieilleffe, infpire aux principaux, &, par conféquent, à tous, une fobriété générale (*c*).

683 (720). — Les anciens médecins difent que les malades ne fe révoltoient jamais que quand ils leur défendoient le bain : « *Artemidorus* (*d*) *ait balneum nihil aliud fuo ævo fuiffe quam tranfitum ad cœnam.* » (Lipfius.)

684 (862). — Souvent un goût particulier eft une preuve d'un goût général : les Mufes font fœurs, fe touchent l'une & l'autre, & vivent en compagnie.

685 (784). — Les François ont tort de confondre ce que les Anglois appellent *wit*, *humour*, *fenfe*, *underftanding*.

686 (1180). — Croyez-moi : l'efprit eft fouvent où il ne brille pas, &, [comme ces pierres artificielles,] fouvent il femble briller où il n'eft pas.

687 (1046). — Il n'eft pas étonnant qu'on ait tant d'antipathie pour les gens qui s'eftiment trop : c'eft qu'il n'y a pas [beaucoup] de différence entre s'eftimer beaucoup foi-même & méprifer beaucoup les autres.

688 (1778). — [Un empire fondé par les armes a befoin de fe foutenir par les armes (*e*). Mais, comme, lorfqu'un État eft dans le trouble & la confufion, on n'imagine pas comment il peut en fortir, de même, lorfqu'il eft en paix, & que l'on refpecte fa puiffance, il ne vient point dans l'efprit comment cela peut changer. Il néglige donc néceffairement la milice, dont il croit n'avoir

(*a*) Mis dans l'ouvrage fur les *Romains* (M.), XI. Cette réflexion fut fupprimée dès le troifième tirage de l'édition princeps.

(*b*) J'ai pris ce fait des *Ouvrages des Sçavans*, 1688—1689, art. 12.

(*c*) Voyez n° 665.

(*d*) ARTÈMIDORE, *Oneiro critica*, I, 66, *de balneo*.

(*e*) Mis dans les *Romains* (M.), XVIII.

rien à efpérer & beaucoup à craindre ; il cherche même à l'affoiblir, &, par là, devient la proye du premier accident.] (*a*)

689 (1781). — Lorfqu'on a pour voifin un État qui eft dans fa décadence, on doit bien fe garder de rien faire qui puiffe hâter fa ruine, parce qu'on eft à cet égard dans la fituation la plus heureufe où on puiffe être : n'y ayant rien de fi commode pour un prince que d'être auprès d'un autre qui reçoit pour lui tous les coups & tous les outrages de la fortune.

690 (2045).— Lorfqu'un État eft tourmenté par des difputes de religion, il arrive néceffairement que le Prince (*b*) en eft tout occupé ; ce qui fait qu'il y fubordonne tous les autres points, comme moins effentiels.

Il arrive que le Prince, devenant prefque toujours partie intéreffée, elles fixent fur lui, dans le même moment, l'amour & le refpect d'une partie de fes fujets, & la haine & le mépris de l'autre.

Il arrive que, comme on ne juge plus du Prince par fes vices ou par fes vertus, auffi le Prince ne juge plus de fes fujets que par des qualités étrangères ; que ce n'eft plus le mérite perfonnel qui donne les places, ni l'incapacité qui en prive, mais l'avantage d'être d'un certain parti ou le malheur d'être d'un autre.

Il arrive qu'une infinité de gens font dégoûtés du gouvernement. Or, quoique la mauvaife volonté d'une partie des citoyens paroiffe impuiffante, parce qu'elle ne fait pas de coups éclatans, elle ne laiffe pas d'avoir des effets fourds, qui fe produifent dans l'ombre & le temps : d'où viennent les grandes révolutions.

Il arrive que les pays (*c*) du dehors font pleins de citoyens chaffés de leur patrie, qui en révèlent les fecrets, en communiquent les avantages, en exagèrent la rigueur, en défirent l'abaiffement, enfin, cherchent à fe faire regretter par toutes fortes de voyes.

Enfin, les hommes fages qui pourroient remédier au mal, étant, par leur modération même, d'abord laffés par la contradiction, apportent dans leurs actions l'indolence de leur caractère, tandis que les autres y mettent toute l'activité du leur.

(*a*) Biffé.
(*b*) Première rédaction : « ... que *la providence du* Prince... »
(*c*) Première rédaction : « ... que les *gens* du... »

Pour guérir le mal, il eſt inutile de travailler ſur l'eſprit des théologiens ; mais ſur celui du peuple, qui, entrant paſſivement dans la querelle, eſt plus capable d'être guéri.

L'attention que l'on [donne] à ce mal l'augmente ſans meſure, en faiſant croire qu'il eſt plus grand qu'il n'eſt en effet : les queſtions actuelles devenant frivoles au bout d'un certain temps, pendant que la religion, comme céleſte, s'en dégage & ſubſiſte toujours.

Il faut réduire les théologiens à défendre leurs opinions uniquement par amour pour la vérité ; moyennant quoi ils n'iront jamais bien loin.

Quand on veut accommoder (*a*) les partis, on les accrédite, en faiſant voir que leur manière de penſer eſt très-importante & décide du repos de l'État & de la ſûreté du Prince.

Par une contradiction naturelle de l'eſprit humain, deux parties qu'on veut réunir deviennent, par cela ſeul, plus portées à ſe contredire.

On veut toujours avoir recours à l'autorité du Prince, parce qu'on aime à rendre les querelles illuſtres.

Il ne faut pas s'étonner que beaucoup de perſonnes aiment ces diſputes ; parce qu'elles jettent dans les affaires une infinité de gens que leur état, leur naiſſance & leur profeſſion en excluoient.

Le peuple n'entre guère dans ces conteſtations que pour la part que le Prince y veut prendre, &, ſur-le-champ, tout le monde devient ſpectateur pour voir quel ſera le rôle d'un ſi grand acteur.

Pour lors, le Prince met ſes ſujets en état de lui faire la ſeule réſiſtance dont ils ſoyent capables, qui eſt de ſuivre leurs opinions (*b*).

691 (776). — Ceux qui n'ont lu que l'Écriture ſainte tirent continuellement de l'hébreu l'origine de tous les peuples.

692 (907). — Lorſque je lis les *Lettres du Ch*[*evalier*] *d'H*[*e*]*r*... (*c*), je ſuis enragé de voir un ſi grand homme écrire comme cela.

693 (1448). — On ne peut pas dire qu'une choſe n'a pas été faite, parce qu'elle eſt extravagante. Séjan ne faiſoit-il pas des ſacrifices à lui même ?

(*a*) Première rédaction : « veut les accommoder... »

(*b*) Voyez n° 918.

(*c*) Les *Lettres galantes du Chevalier d'Her*, par FONTENELLE.

694 (1295). — Les Romains faifoient graver fur leurs anneaux des figures qu'ils croyoient avoir de certaines vertus particulières. S'ils vouloient fe faire aimer ils y mettoient les Grâces ; une Gorgone, s'ils vouloient fe faire craindre. Pour fe mettre à l'abri des accidens, ils portoient la figure de l'Empereur. Ainfi ils prenoient un des grands exemples qu'il y ait eu fur la terre de l'inconftance de la Fortune, comme un type ou même une caufe de fon immutabilité (*a*).

695 (1259). — Les Afiatiques ne regardent la chafteté des femmes que comme l'impuiffance de faillir.

696 (999). — La crainte ajoute à nos peines, comme les défirs ajoutent (*b*) à nos plaifirs.

697. — [On (*c*) difoit de Caligula qu'il n'y avoit jamais eu un meilleur efclave, ni un plus méchant maître. Cela eft naturel : la même difpofition d'efprit qui fait qu'on eft frappé de la puiffance illimitée de celui qui commande, fait qu'on en eft frappé, lorfqu'on commande foi-même.] (*d*)

698 (869). — Deux chefs-d'œuvre : la mort de Céfar dans Plutarque, & celle de Néron dans Suétone. Dans l'une, on commence par avoir pitié des conjurés, qu'on voit en péril ; & enfuite, de Céfar, qu'on voit affaffiné. Dans celle de Néron, on eft étonné de le voir obligé par degrés de fe tuer fans aucune caufe qui l'y contraigne, &, cependant, de façon à ne pouvoir l'éviter.

699 (1551).— La raifon qui fit établir aux Goths, qui envahirent l'Empire romain le gouvernement républicain, c'eft qu'ils n'en connoiffoient point l'idée d'un autre, &, fi, par hafard, un prince s'étoit avifé, dans ces temps-là, de parler d'autorité fans bornes & de puiffance defpotique, il auroit fait rire toute fon armée, & on l'auroit regardé comme un infenfé.

700 (1853).— Ce qui produit dans le monde les divifions funeftes, c'eft l'autorité fouveraine, d'un côté, & la force du défefpoir, de l'autre.

(*a*) Voyez ce que j'ai mis dans mes relations fur l'Italie (M.).

(*b*) Première rédaction : « ... ajoutent à *la jouiffance*. »

(*c*) Mis dans les *Romains* (M.).

(*d*) Biffé. — Cf. n° 2237.

701 (1692). — Le roi (*a*) de Pruffe, qui veut abfolument reffembler au roi de Suède, eft comme les roix fucceffeurs d'Alexandre [dont parle Plutarque (*Vie de Pyrrhus*)], qui cherchoient à l'imiter par fes habits, par fes gardes, par la façon de pencher le col & fa manière de parler hautaine; mais ne l'imitoient pas dans fon impétuofité & fon mouvement dans les combats.

702 (1422). — Les Anglois ne reffemblent pas à Marius, qui ne vouloit point apprendre le grec, comme une langue [de] ceux qui n'avoient pu défendre leur liberté.

703 (850). — Je dis : « Les livres anciens font pour les auteurs ; les nouveaux, pour les lecteurs. »

704 (785). — Vous trouvez dans le *Dict*[*ionnaire*] de Corneille (*b*), au mot *Sclavon : Sclavon* veut dire gloire, nom que ces peuples prirent à caufe de leurs conquêtes ; d'où vient que la plupart de leurs noms de familles fe terminent en *ſlaw : Staniſlaw*, *Wenceſlaw*, *Boleſlaw*.

705 (1505). — Si Annibal fût mort d'abord après la bataille de Cannes, qui eft-ce qui n'eût pas dit que, fans fa mort, Rome eût été perdue ? Il y a fouvent dans les États une force inconnue.

706 (1523). — Dans le livre *Origo Gentis Romanæ*, [qu'on croît d'Aurelius Victor] (*c*), les Latins, colonies d'Albe faites fous le règne de Latinus Sylvius : Prénefte, Tibur, Gabies, Tufculum, Cora, Pometia, Locri, Cruftumium, Cameria, Bovillæ, *cæteraque oppida circumquaque*.

Cependant, toutes ces villes n'étoient pas de la nation latine. Cora & Pométie étoient de la ligne des Volfques. Ces villes changeoient fouvent de parti. Auffi Tite-Live (Ire décade, livre II) diftingue les anciens Latins de ceux qui étoient entrés dans l'alliance de ces peuples. Cruftumère, d'abord, dans la ligue des Sabinso; enfuite, dans celle des Latins.

707 (1537). — La conjuration de Catilina n'eft fameufe que par le nombre des fcélérats qui la formèrent & des grands per-

(*a*) Frédéric-Guillaume Ier (1718 à 1740).

(*b*) *Le Dictionnaire des arts & des ſciences*, de Thomas Corneille, dont la première édition fut publiée en 1694.

(*c*) Aurelius Victor, hiftorien, latin d'origine africaine de la feconde moitié du IVe fiècle après J.-C.

ſonnages qui cherchèrent à la favoriſer : car, d'ailleurs, c'étoit un deſſein mal conçu, mal digéré, & qui étoit moins l'effet de l'ambition que de l'impuiſſance & du déſeſpoir.

708 (1020). — [Il faudroit convaincre les hommes du bonheur qu'ils ignorent, lors même qu'ils en jouiſſent.] (*a*)

709 (922). — Plus le poëme de *la Ligue* (*b*) paroît être l'*Enéide*, moins il l'eſt.

710 (1343). — Il y a des gens qui vont au bout du monde pour convertir, & ne penſent d'abord qu'à convertir les princes. Ils veulent ſoumettre à Dieu la grandeur des roix, parce qu'ils en ſont éblouis eux-mêmes. Mais il n'accepte point leurs offrandes, &, comme il ne veut point de vues mondaines dans l'établiſſement d'une religion qui eſt faite pour en donner d'autres, il les chaſſe du Japon & de la Chine, &, content du triomphe de quelques martyrs, il trouve plus ſa gloire dans la deſtruction de leur ouvrage, qu'il n'auroit fait dans l'accompliſſement.

711 (2098). — Penſée de Plutarque, dans la *Vie de Nicias :* que Platon, en admettant un eſprit ſupérieur qui gouverne le monde, fit taire la calomnie, qui regardoit comme athées tous ceux qui ſoutenoient le mouvement régulier des aſtres & expliquoient phyſiquement les phénomènes céleſtes, qu'on appeloit *météorologues.*

712 (2068). — M. de Sainte-Aulaire (*c*) dit fort bien : « Nous diſons : « Nous ne pouvons comprendre que la matière penſe ; donc (*d*)» nous avons une âme différente de la matière. » Donc nous tirons de notre ignorance une raiſon pour nous faire une ſubſtance plus parfaite que la matière. »

713 (147). — Si jamais un corps qui a beaucoup de réputation dans le monde écrit tout à ſon aiſe notre hiſtoire moderne, je crois que les princes qui ſe ſont repoſés ſur lui de leur conſcience & de leurs affaires ſeront bien grands, & que les autres ſeront bien petits (*e*).

(*a*) Biffé.

(*b*) La première édition de *La Henriade* parut, en 1723, ſous le titre de *La Ligue de Henri-le-Grand.*

(*c*) François-Joſeph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire (1643—1742).

(*d*) Première rédaction : « ... donc *notre* âme *eſt la penſée, eſt une ſubſtance* différente... »

(*e*) J'avois mis cela dans mon ouvrage ſur les *Romains*, & l'ai ôté (M.). — Cf. n° 674.

714 (148). — Cette coutume des ſoldats (*a*) d'élire des empereurs avoit ſon origine dans les temps de la République. Lorſqu'un général avoit fait quelque belle action, ſes ſoldats le proclamoient *Empereur*. Ce n'étoit qu'un titre d'honneur [ces deux titres ne laiſſoient pas d'être toujours diſtingués : car, quand un empereur avoit fait quelque belle action, ſes ſoldats le ſaluoient encore *Imperator*] ; mais, lorſque ce nom emporta la puiſſance, les armées continuèrent à le donner, & il arriva ce qu'on voit toujours, que les noms font les choſes & gouvernent l'univers.

715 (1330). — Une choſe que je ne ſçaurois concilier avec les lumières de ce ſiècle, c'eſt l'autorité des Jéſuites.

716 (1262). — Saint-Hyacinthe (*b*) a trouvé, dans les actes de la diſſolution du mariage de Louis XII avec la reine Claude, une requête par laquelle il étoit expoſé que le mariage étoit nul parce qu'il n'avoit pas couché *nudus cum nuda*, mais avec une chemiſe. Je dis que c'eſt une marque qu'on couchoit pour lors ainſi. Notre corruption a augmenté parmi nous la pudeur. La ſimplicité des premiers temps faiſoit que toute la famille & les filles non mariées couchoient avec leurs père & mère dans le même lit (*c*).

717 (853). — Les livres des anciens caſuiſtes ſe faiſoient parce que les tribunaux d'Eſpagne & d'Italie (pays chauds, où l'on aime les goûts raffinés) étoient pleins de ces cas-là, & on n'avoit point de connoiſſance de la phyſique. Il falloit donc donner dans la ſcolaſtique, & cette ſcience devoit être l'occupation des gens d'eſprit. — [Fontenelle.]

718 (1296). — Je ne ſuis pas étonné des douceurs qu'on trouva à la Cour & de l'impoſſibilité de changer de vie. On eſt plus enſemble à tous les momens. Cent petites choſes qui vous amuſent ou vous attachent, & qui entrent dans le petit plan d'ambition que vous vous êtes fait ; d'ailleurs, plus de part à cette loterie qui ſe fait des grâces du Prince ſur la Nation ; le plaiſir de voir que, quelque petit poſte qu'on y tienne, il eſt envié ; enfin, cette vie active ne ſçauroit ſe remplacer par le repos.

(*a*) J'ai auſſi ôté ceci (M.).

(*b*) Hyacinthe Cordonnier, dit *le Chevalier de Thémiſène*, dit Saint-Hyacinthe (1684—1746).

(*c*) Voyez ma remarque dans mon extrait d'Ammien-Marcellin (M.).

719 (1087). — Je penſe que nous ſommes jaloux par une douleur ſecrète du plaiſir des autres, lorſque nous n'en ſommes ni la cauſe ni la fin (*a*), ou à cauſe d'une certaine pudeur, c'eſt-à-dire la honte de nos imperfections qui nous a obligés de dérober aux yeux de certaines choſes : d'où il eſt arrivé qu'un mari a regardé les ſecrets de ſa femme comme les ſiens ; ou par une connoiſſance que chacun a du peu d'étendue des paſſions, trop aiſément ſatiſfaites, & de cette imbécillité de la nature qui fait que le cœur partagé entre deux perſonnes ſe donne tout entier à l'une ou ſe détache de toutes les deux ; ou à cauſe d'une propriété donnée à un mari des enfans qui naiſſent d'une certaine femme, propriété que l'on cherche toujours à rendre la moins incertaine qu'il eſt poſſible ; ou par une certaine crainte du ridicule que les mauvais plaiſans de toutes les nations ont verſé ſur cette matière : chacun s'étant toujours plu à toucher une paſſion qui, remuée dans un homme, aboutit à toutes les autres (parlez de la vengeance, vous ne toucherez que celui qui ſera pénétré d'un affront qu'il aura reçu : tous les autres ſeront de glace ; mais parlez de l'amour, vous trouverez tous les cœurs ouverts & toutes les oreilles attentives) ; ou, enfin, par un certain déſir d'être aimé des perſonnes que l'on aime : lequel eſt dans la ſubſtance de l'âme, c'eſt-à-dire dans ſa vanité, & n'eſt point différent de celui que nous avons d'être conſidérables à tout le monde, ſurtout à ceux qui ont le plus de relation avec nous : un François aime mieux être eſtimé en Allemagne qu'au Japon, en France qu'en Allemagne ; &, comme rien ne nous touche de plus près que les perſonnes que nous aimons, auſſi ſont-ce celles dont nous ſouhaitons davantage d'être aimés (*b*).

720 (677). — Les propoſitions mathématiques ſont reçues comme vrayes parce (*c*) que perſonne n'a intérêt qu'elles ſoyent fauſſes ; &, quand on y a eu intérêt c'eſt-à-dire quand quelqu'un a voulu, en en doutant, ſe faire chef de parti & entraîner, en les

(*a*) J'ai mis quelque choſe d'approchant dans le chapitre XIV du livre des *Loix*, ſur *la Servitude domeſtique* (M.), *Eſprit des Lois*, XIII, 16.

(*b*) Voyez nos 733 & 757.

(*c*) Première rédaction : « parce qu'*il n'importe à perſonne* qu'elles... »

renverſant, toutes les autres vérités, on en a douté : témoin Pyrrhon.

721 (780). — Quand quelqu'un me demande ſi un mot eſt françois, j'y puis répondre. Quand on me demande ſi une diction eſt bonne, je n'y puis répondre, à moins qu'elle ne choque la grammaire. Je ne puis ſçavoir le cas où elle ſera bonne, ni l'uſage qu'un homme d'eſprit en pourra faire : car un homme d'eſprit eſt, dans ſes ouvrages, créateur de dictions, de tours & de conceptions ; il habille ſa penſée à ſa mode, la forme, la crée par des façons de parler éloignées du vulgaire, mais qui ne paroiſſent pas être miſes pour s'en éloigner. Un homme qui écrit bien n'écrit pas comme on a écrit, mais comme il écrit, & c'eſt ſouvent en parlant mal qu'il parle bien.

722 (1207). — Je ſçais un homme [très-ignorant] qui, s'il avoit employé à étudier le temps & la peine qu'il lui a fallu pour paſſer pour ſçavant, feroit un des plus ſçavans hommes de l'Europe.

723 (2189). — Ce furent les Mahométans (Maures d'Eſpagne) qui portèrent les ſciences en Occident. Depuis ce temps-là, ils n'ont jamais voulu reprendre ce qu'ils nous avoient donné.

Sous le vingt-ſeptième calife, Al Mamoun, les Arabes commencèrent à étudier les livres grecs & fondèrent pluſieurs académies en Afrique. [Je crois que la deſtruction du califat a détruit les ſciences chez les Mahométans.]

724 (872). — *Les Sorts virgiliens.* — Rien ne prouve plus le grand reſpect des Romains pour Virgile ! Les premiers mots qu'ils y liſoient étoient regardés comme un oracle : *Sortes Virgilinæ.*

725 (1914). — Une mauvaiſe loi oblige toujours le légiſlateur d'en faire beaucoup d'autres, ſouvent très-mauvaiſes auſſi, pour éviter les mauvais (*a*) effets ou, au moins, pour remplir l'objet de la première (*b*).

726 (1624). — La conſtance de la Grande-Alliance contre la France eſt preſque une choſe inouïe dans l'hiſtoire, &, cependant, elle n'eut pas réellement l'effet qu'elle ſembloit devoir attendre de tant de ſuccès : qui étoit d'abaiſſer la France.

(*a*) Première rédaction : « éviter les *mauvaiſes ſuites ou même* pour… »

(*b*) Pour mon *Traité des Loix* (M.).

727 (1153). — [Souvent] ceux qui ſont ſans religion ne veulent pas qu'on les oblige à changer celle qu'ils auroient s'ils en avoient une, parce qu'ils ſentent que c'eſt un acte de puiſſance qu'on ne doit pas exercer ſur eux. L'eſprit de contradiction leur fait trouver un plaiſir à contredire, c'eſt-à-dire un bien. D'ailleurs (*a*), ils ſentent que la vie & les biens ne ſont pas plus à eux que leur religion ou leur manière de penſer, & que qui peut ôter l'un peut encore mieux ôter l'autre.

728 (1617). — Quand je vois Louis XIV mené par les Jéſuites, & envoyer à ſes ennemis des ſujets, des ſoldats, des négocians, des ouvriers, ſon commerce, & chaſſer les Huguenots (*b*), j'ai plus pitié de lui que des Huguenots.

729 (2135). — Ces cérémonies des Égyptiens & autres peuples, de porter en proceſſion des membres humains ou des teſticules, étoient contre la pudeur ; mais elles n'étoient point abſolument contre le bon ſens. Des peuples qui ne croyoient point la création penſoient que la génération étoit le principe de tout, & ils adoroient cette faculté générative de la nature, qui devoit être (*c*) leur Dieu. Auſſi mettoit-on Priape dans les jardins, comme (*d*) le Dieu de la fécondité des plantes & de toute la nature.

730 (1326). — Les Jéſuites défendent une bonne cauſe, le moliniſme, par de bien mauvaiſes voyes.

731 (1473). — Les Anciens devoient avoir un plus grand attachement pour leur patrie que nous : car ils étoient enſevelis avec leur patrie. Leur ville étoit-elle priſe ? Ils étoient faits eſclaves ou tués. Nous, nous ne faiſons que changer de prince.

732. — [Lorſqu'Annibal approcha de Rome, la République hauſſa conſidérablement les monnoies.] (*e*)

733 (1063). — Nous aimons à être eſtimés & aimés des perſonnes préſentes, parce qu'elles nous font ſentir plus ſouvent, &, pour ainſi dire, à tous les inſtans, leur amour ou leur eſtime : avantage que nous ne tirons pas de celle des gens éloignés.

(*a*) Première rédaction : « *De plus chacun ſent...* »
(*b*) Première rédaction : « *les proteſtans.* »
(*c*) Première rédaction : « être *le ſeul* Dieu. »
(*d*) Première rédaction : « comme le *ſymbole* de... »
(*e*) Biffé.

734 (1702). — Les princes changent les ſignifications des mots : le roi de Suède Charles XII, dans l'acte le plus cruel de notre ſiècle, la condamnation de Patkul (*a*), prit le titre de *prince très-clément*.

735 (1949). — Il ne faut pas des peines trop cruelles, pour n'accoutumer pas les hommes à n'être touchés que de la crainte des châtimens cruels. Le roi de Perſe (*b*), le plus humain de tous les princes, qui fut détrôné par les Agüans, vit qu'on abuſa de ſa bonté, parce que ſa nation n'étoit pas accoutumée à une pareille douceur.

736 (1703). — Le roi de Suède, battu, diſoit toujours des Moſcovites : « Mais des Moſcovites pouvoient devenir des hommes ! »

737 (1299). — Une corruption générale s'eſt répandue partout. Ceux qui approchent des princes demandent ſans ceſſe. Les dons qu'ils en retirent ne ſervent qu'à établir un luxe, que ſont obligés d'accepter ceux qui, n'ayant pas de crédit dans les cours, ou qui ne ſe ſouciant pas d'en avoir, cherchent à vivre avec le bien de leurs pères.

738 (1864). — On n'appelle plus un [*grand*] *miniſtre* un ſage diſpenſateur des revenus publics, mais celui qui a de l'induſtrie, & ce qu'on appelle des *expédiens*.

739 (1868). — Il n'y a pas parmi nous de ſi petit miniſtre, ni de commis à 1,000 écus d'appointemens, qui n'ait plus d'affaires que les grands-viſirs d'Orient, qui ſont à la tête de la milice, de la juſtice & des finances de l'Empire.

740 (2034). — Nous ne pouvons jamais avoir de règles dans nos finances, parce que nous ſçavons toujours que nous ferons quelque choſe, & jamais ce que nous ferons.

741 (11). — Si je ſçavois quelque choſe qui me fût utile, & qui fût préjudiciable à ma famille, je la rejetterois de mon eſprit. Si je ſçavois quelque choſe utile à ma famille, & qui ne le fût pas à ma patrie, je chercherois à l'oublier. Si je ſçavois quelque choſe utile

(*a*) Jean-Reinhold Patkul (1660 à 1707), ayant abandonné le parti de la Suède, fut livré à Charles XII qui le condamna à être roué & écartelé.

(*b*) Le ſophi Huſſein détrôné, en 1721, par Mir-Mahmoud, chef afghan.

à ma patrie, & qui fût préjudiciable à l'Europe, ou bien qui fût utile à l'Europe & préjudiciable au genre humain, je la regarderois comme un crime (*a*).

742 (1786). — La maxime du cardinal de Richelieu de négocier perpétuellement, cette maxime ſi propre à augmenter la méfiance entre les princes, s'eſt de plus en plus établie. Les traités qui en réſultent, & les clauſes qu'on y met [pour prévoir ce qui n'arrivera point, & ne jamais prévoir ce qui arrivera], ne font que multiplier les occaſions de rupture, comme la multiplicité des loix augmente, entre les citoyens, le nombre des procès.

743 (1787). — La mauvaiſe foi s'eſt tellement renforcée dans la politique qu'on ne peut pas dire que tous les traités que l'on fait continuellement aujourd'hui ſignifient la moindre choſe.

744 (1704). — On pourroit comparer Charles XII, roi de Suède, à ce cyclope de la fable, qui avoit une force (*b*) très-grande, mais étoit aveugle.

Le même [roi], après avoir longtemps abuſé de ſes ſuccès, fut moins qu'un homme dans les revers, c'eſt-à-dire dans cet état de la vie où il faudroit être plus qu'homme.

Le même, toujours dans le prodige, & jamais dans le vrai ; énorme, & non pas grand.

745 (1615). — Louis XIV acheta Dunkerque (*c*) 4 millions. Il n'a guère aſſiégé de places qu'il ait eues à meilleur (*d*) marché.

746. — Voir la proportion de ce que la France auroit de troupes ſur celle des revenus, la comparant avec le pied de troupes & de revenus du roi de Pruſſe.

747 (1775). — Les grandes conquêtes, toutes rapides, font

(*a*) Cet article eſt à rapprocher du n° 350 ; il a été reproduit preſque tel quel (ſauf le changement du temps des verbes) dans l'*Hiſtoire véritable*. La première rédaction était : « Si je ſçavois quelque choſe qui me fût utile & qui fût préjudiciable à ma *patrie, je tâcherois de l'oublier. Si je ſçavois quelque choſe utile à ma patrie & qui fût préjudiciable à l'Europe, je chercherois à l'oublier. Si je ſçavois quelque choſe utile* à l'Europe & préjudiciable au genre humain, *je tâcherois encore de l'oublier.* »

(*b*) Première rédaction : « ... force *immenſe.* »

(*c*) Le Traité du 27 octobre 1662 céda Dunkerque à la France.

(*d*) Première rédaction : « à *ſi bon* marché. »

plutôt l'ouvrage de la témérité que de la prudence, & moins deſtinées aux monarques des grands États qu'aux aventuriers.

748 (1530). — Ce qui rendoit inaltérable la fortune des Romains, c'eſt que, ſûrs de leur ſupériorité dans l'art militaire, ils faiſoient les guerres offenſives avec peu de troupes & employoient des forces prodigieuſes dans les défenſives.

749 (1779). — Nous ne ſommes point dans ces climats chauds où les hommes & les animaux, preſque ſans beſoins, traverſent des pays infinis & laiſſent une monarchie pour en aller attaquer une autre. Nos conquêtes ſont longues, &, avant qu'elles ne ſoyent achevées, il y a toujours une certaine réaction qui remet le conquérant dans l'état d'où il étoit ſorti.

750 (1469). — (*a*) L'Aſie n'étoit point autrefois ſi forte qu'eſt l'Europe aujourd'hui; [elle] n'étoit guère plus forte autrefois, où, dans chaque état, on ne ſongeoit qu'à mettre en ſûreté le lieu de la réſidence du prince. Auſſi, dans les anciennes hiſtoires, trouve-t-on des expéditions & rarement des guerres, des invaſions plutôt que des conquêtes.

751 (1805). — *Liberté.* — Il faut s'ôter de l'idée ces mots de *trône* & de *ſénat* ou d'*états :* ce n'eſt pas ce qui caractériſe la liberté. Il y a dans les monarchies des points & des momens de liberté.

[Perſonne libre à Veniſe pas même...] (*b*) Perſonne libre en Turquie, pas même le Prince!

A Veniſe, les ſénateurs libres politiquement, & non pas civilement.

L'ariſtocratie de Gênes égale à celle de l'armée d'Alger.

La Hollande n'eſt plus libre depuis qu'elle n'a plus de ſtathouder.

En Hollande, les magiſtrats ſont libres. En Angleterre, ils ſont eſclaves comme magiſtrats, & libres comme citoyens.

[C'eſt le mal lorſqu'un magiſtrat eſt libre comme magiſtrat, &

(*a*) Première rédaction : « *L'Aſie n'eſt pas à beaucoup près ſi forte que l'Europe. Candahay eſt la ſeule barrière entre le Mogol & la Perſe; Bagdad, entre la Perſe & les Turcs; Azoph, entre les Turcs & les Moſcovites. & cette partie du monde...* »

(*b*) Biffé.

cela arrive toujours s'il n'y a quelque puiſſance réglante & tempérante.]

En Angleterre, celui à qui on fait ſon procès, & qui ſera pendu le lendemain, eſt plus libre qu'aucun citoyen du reſte de l'Europe.

En Eſpagne (*a*), le Clergé libre; le peuple dans un étrange eſclavage.

Toute république trop petite ne peut pas être appelée *libre : libertas non ſua vi nixa.*

A Rome, liberté des eccléſiaſtiques & des étrangers ; gouvernement doux, quoique défectueux.

752 (1594). — *Charlemagne.* — Sous lui, les peuples du Nord furent ſoumis, & le fleuve remonta vers ſa ſource.

753 (1595). — Du temps des premiers ſucceſſeurs de Charlemagne, il n'y avoit point de troupes réglées, & on ne mettoit point de garniſons dans les villes ; il n'y avoit point de citadelles ; de façon qu'il étoit impoſſible de maintenir dans la fidélité une nation éloignée, comme l'exemple des Saxons & des Italiens le fit voir.

754 (1339). — Les eccléſiaſtiques ſont intéreſſés à maintenir les peuples dans l'ignorance; ſans cela, comme l'Évangile eſt ſimple, on leur diroit : « Nous ſçavons cela tout comme vous. »

755 (1844). — Un prince qui ſe fait chef de parti reſſemble à un homme qui ſe couperoit un bras pour que toute la nourriture allât à l'autre.

756 (781). — C'eſt une mauvaiſe maxime que de faire des dictionnaires des langues vivantes : cela les borne trop. Tous les mots qui n'y ſont pas ſont cenſés impropres, étrangers ou hors d'uſage. C'eſt l'Académie même qui a produit les *ſatires néologiques* (*b*), ou en a été la cauſe.

757 (1088). — La jalouſie me ſemble néceſſaire dans les pays chauds ; la liberté, dans les climats froids : en voici une raiſon phyſique (*c*).

(*a*) Première rédaction : « ... Eſpagne, *le Roi &* le clergé *libres*... »

(*b*) La première édition du *Dictionnaire néologique*, auquel aurait collaboré J.-J. Bel, conſeiller au Parlement de Bordeaux, fut publiée en 1726 par l'abbé Deſſontaines.

(*c*) Mis dans les *Loix* (M.), XVI, 2.

Il eſt certain que les femmes ſont nubiles dans les climats chauds à huit, dix, douze ans, & ſont d'abord vieilles : c'eſt-à-dire que l'enfance & le mariage ſont preſque toujours enſemble. Or, comme c'eſt la raiſon qui donne l'empire, & qu'elle ne ſe trouve preſque jamais avec les agrémens, qui donnent un empire plus fort, il faut bien que les femmes ſoyent ſoumiſes. Or, la raiſon ne peut leur faire regagner dans leur vieilleſſe le pouvoir qu'elles ont perdu lorſqu'elles avoient des charmes & de la beauté. Enfin, dans les pays chauds, les femmes ne ſont raiſonnables que quand elles ſont vieilles, & elles ne ſont belles que pendant qu'elles ne ſont pas raiſonnables. [Elles n'ont donc jamais pu prendre un certain aſcendant ſur les hommes, & leur prompte vieilleſſe a dû néceſſairement introduire la polygamie.]

Dans les pays froids, les femmes ſe marient dans l'âge où leur raiſon eſt la plus forte, & leurs agrémens ſe conſervent mieux ; de façon que la vieilleſſe de leur mari ſuit la leur. L'uſage des boiſſons fortes, qui y établit l'intempérance parmi les hommes, leur donne même la plupart du temps l'avantage de la raiſon ſur eux. Il y a des pays où, tous les ſoirs, toute la nation eſt ivre. Les femmes, qui ont, à cet égard, une retenue naturelle, parce qu'elles ont toujours à ſe défendre, ont donc de grands avantages ſur les hommes ; qui, ayant les leurs auſſi, il en réſulte cette égalité.

C'eſt pour cela que la loi des Romains, qui ne permet qu'une ſeule femme, qui eſt devenue une loi chrétienne, eſt conforme au phyſique du climat d'Europe, & non au phyſique du climat d'Aſie ; & c'eſt pour cela que le Mahométiſme a trouvé tant de facilité à s'établir en Europe ; que le Chriſtianiſme s'eſt maintenu en Europe & a été détruit en Aſie ; que les Mahométans ſont tant de progrès à la Chine, & les Chrétiens, ſi peu.

La nature, qui n'a point fait les agrémens pour les hommes, ne leur a donné d'autre terme que celui de leur force & de leur raiſon. Elle a donné aux femmes les agrémens & leur a donné pour terme la fin de leurs agrémens. [Aux femmes d'orient, la jeuneſſe eſt au commencement de leur âge, au lieu qu'à nos femmes la jeuneſſe eſt au milieu.] De là s'eſt néceſſairement établie la pluralité des femmes, comme une choſe, en quelque façon, néceſſaire, &,

d'un autre côté, ſi elle ne s'étoit pas établie, vu l'incontinence produite par le climat, la loi d'une ſeule femme auroit donné aux femmes un avantage prodigieux.

758 (1438). — Les Allemands ſont trop indolens pour être ſi rompus aux affaires. C'eſt pour cela qu'ils en ont moins. Ils laiſſent la plupart des choſes comme elles ſont. A Vienne, un miniſtre qui a travaillé deux heures, le matin, va dîner & jouer le reſte de la journée. Les affaires reſtent dans les tribunaux ordinaires, & perſonne ne ſonge à les en ôter, ni à les déranger. Malheureuſe vivacité de notre nation, qui met la mode juſques dans les projets des finances, & les réſolutions des conſeils, & le gouvernement des provinces ! Tout ce qui eſt établi nous déplaît, & un miniſtre qui ne fait rien eſt regardé comme un mauvais miniſtre.

759 (991). — La grande joye fait toujours un de deux effets : quand elle n'égaye pas les autres, elle les attriſte, comme déplacée. Le grand ſecret eſt de n'en mettre que la doſe convenable ; ſans cela, on eſt très-ſouvent triſtement gai. Il faut, pour être aimable, pouvoir faire céder ſon caractère à l'occaſion : quand il ne vous met pas en train, il vous déroute.

La joye continuelle eſt de même : ſi je ſuis triſte, la joye des autres m'afflige, parce qu'elle me tire du plaiſir que j'ai à me laiſſer aller à ma triſteſſe. On me fait donc violence ; ce qui eſt une eſpèce de douleur.

760 (1226). — Il y a apparence que ce qu'on appelle *valeur héroïque* va ſe perdre en Europe. Notre philoſophie, plus de chevalerie, l'indifférence d'être à un maître ou à un autre pour le bonheur ! Autrefois, il s'agiſſoit de ſa deſtruction, d'être vendu eſclave, de perdre ſa famille, ſa ville, ſa femme, ſes enfans.

761 (1227). — Cet eſprit de gloire & de valeur ſe perd peu à peu parmi nous. La philoſophie a gagné du terrain. Les idées anciennes d'héroïſme & les nouvelles de chevalerie ſe ſont perdues. Les places civiles ſont remplies par des gens qui ont de la fortune, & les militaires, décréditées par des gens qui n'ont rien. Enfin, il eſt preſque partout indifférent pour le bonheur d'être à

un maître ou à un autre; au lieu qu'autrefois une défaite ou la prise de sa ville étoit jointe à la destruction: il étoit question d'être vendu comme esclave, de perdre sa ville, ses dieux, sa femme & ses enfans. L'établissement du commerce des fonds publics; les dons immenses des princes, qui font qu'une infinité de gens vivent dans l'oisiveté & obtiennent la considération par leur oisiveté même, c'est-à-dire par leurs agrémens; l'indifférence pour l'autre vie, qui entraîne dans la mollesse dans celle-ci & nous rend insensibles & incapables de tout ce qui suppose un effort; moins d'occasions de se distinguer; une certaine façon méthodique de prendre les villes & de donner des batailles (la question n'étant que de faire une brèche & de se rendre dès qu'elle est faite); toute la guerre consistant plus dans l'art, que dans les qualités personnelles de ceux qui se battent (l'on sçait, à chaque siège, le nombre des soldats qu'on y sacrifiera); la noblesse ne combat plus en corps (*a*).

762 (57). — *To the Queen of England* (*b*). — « La grandeur de votre esprit est si connue dans l'Europe qu'il semble qu'il ne soit plus permis de le louer.

» C'est cet heureux talent, ce charme séducteur, qui fait que vous vous communiquez à tous vos sujets sans rien perdre de votre rang & sans confondre les conditions.

» Vous régnez sur un peuple nombreux. Le Ciel, qui vous a accordé de régner sur tant de royaumes, n'a accordé à aucun de vos sujets le bonheur dont vous jouissez dans votre famille. »

763 (56). — *To the King* (*c*). — « La plupart des am[bassadeurs] viennent avec des desseins cachés & des négociations secrètes. Pour moi, je puis révéler à votre Majesté toutes mes instructions : je n'y viens que pour cultiver l'amitié. »

764 (87). — Je ne juge jamais des hommes par ce qu'ils ont fait ou ce qu'ils n'ont pas fait à cause des préjugés de leurs siècles. La plupart des grands hommes y ont été soumis. Le mal est lorsqu'ils y ont ajouté du leur : car, d'ailleurs, ils n'ont pas vu, la plupart du temps, les préjugés de leur siècle, parce qu'ils n'ont pas voulu les

(*a*) Voyez n° 810.

(*b*) La reine Caroline.

(*c*) Georges II, roi d'Angleterre, de 1727 à 1760.

voir. Qui ſont les ſots qui prétendent avoir plus d'eſprit que les grands hommes qui s'y ſont ſoumis? Je ne juge point de ſaint Louïs par ſes croiſades. Il m'eſt indifférent que M. Arnaud fût janſéniſte, s'il a bien raiſonné ſur le janſéniſme. Je n'eſtime pas non plus un homme parce qu'il les a ſuivis, & ne fais cas ni de la pauvreté de Fabricius, ni du retour de Regulus (je parle ſeulement du retour); mais je fais cas de la fermeté & de la vertu de Platon & de Socrate.

765 (678). — Je n'eſtime pas plus un homme qui s'eſt appliqué à une ſcience, que celui qui s'eſt appliqué à une autre, ſi tous deux y ont apporté également de l'eſprit & du bon ſens. Toutes les ſciences ſont bonnes & s'aident les unes les autres. Je ne ſçache que le maître à danſer & le maître d'armes de Molière qui diſputent ſur la dignité & la préférence de leur art.

Je dis tout ceci contre les géomètres.

Ce qui me choque de la géométrie & m'en dérobe la ſublimité, c'eſt que c'eſt une affaire de famille, & que les géomètres viennent de père en fils. Combien avons-nous vu de Bernoullis (*a*)?

766 (1841.) — Un prince écrivit cette lettre: « Je vous déclare que vous êtes devenu mon ami. Vous avez un ſi grand talent pour mettre ma perruque & mes bas, que je vous aime en même temps que je vous admire. Vous ne me dites jamais que des choſes agréables; au lieu que ces animaux de miniſtres n'ont jamais que des propos impertinens à me tenir. Je ferois fort bien de vous remettre le ſoin de mes affaires: mes miniſtres vous rendront compte; vous me le rendrez. »

767 (1420). — *Anglois.* — Si l'on me demande quels préjugés ils ont, en vérité, je ne ſçaurois dire lequel: ni la guerre, ni la naiſſance, ni les dignités, ni les hommes à bonne fortune, ni le délire de la faveur des miniſtres. Ils veulent que les hommes ſoyent hommes. Ils ont fait cas du duc de Marlborough, de lord Cobham (*b*), du duc d'Argyle (*c*), parce qu'ils ſont des hommes. Ils n'eſtiment que deux choſes: les richeſſes & le mérite perſonnel.

(*a*) Nom d'une des plus illuſtres familles de mathématiciens.

(*b*) Richard Temple (1669—1749), vicomte de Cobham.

(*b*) Jean Campbell (1678—1743), duc d'Angyle.

Ils ont plus d'orgueil que de vanité ; une nation voiſine a plus de vanité que d'orgueil.

Là, lorſqu'un étranger eſt reçu ſur le pied de citoyen, il eſt beaucoup mieux. Perſonne ne ſe méfie de lui, parce qu'il n'a d'intérêt mêlé avec perſonne. Ils vous mépriſent comme de la boue, parce qu'ils croyent que vous n'eſtimez que vous.

Ils n'aiment, ni ne haïſſent leurs roix, mais ils les craignent ou les mépriſent.

768 (1072). — Nous louons les gens à proportion de l'eſtime qu'ils ont pour nous.

769 (1792). — Il eſt étonnant que les peuples chériſſent ſi fort le gouvernement républicain, & que ſi peu de nations en jouiſſent ; que les hommes haïſſent ſi fort la violence, & que tant de nations ſoyent gouvernées par la violence.

770. — Ils ſont le monument éternel d'une amitié qui me touche plus que toute la réputation que je pourrois tirer de mes écrits.

771 (1522). — Dans la dernière révolution de Conſtantinople, lorſque l'empereur nouveau a vu que les Janiſſaires rebelles avoient commis aſſez d'inſolences pour ſe rendre odieux, il les a exterminés & punis.

772 (1399). — François ſont agréables, ſe communiquent, ſont variés, ſe livrent dans leurs diſcours. Ils ſe promènent, marchent, courent, & vont toujours juſqu'à ce qu'ils ſoyent tombés.

773 (870). — Je diſois ſur les fragmens du livre *De la République* de Cicéron : « Nous devons beaucoup de ces fragmens à Nonius (*a*), qui, pour nous donner des mots, nous a conſervé des choſes. »

Je ſuis naturellement curieux de tous les fragmens des ouvrages des anciens auteurs ; comme, ſur les rivages, on aime à trouver les débris des naufrages que la mer a laiſſés.

Cicéron, ſelon moi, eſt un des grands eſprits qui aye jamais été : l'âme toujours belle, lorſqu'elle n'étoit pas foible.

774 (1705). — La Suède, depuis environ un ſiècle, a fait de grandes choſes (*b*). Mais ſes reſſources s'épuiſent aiſément : la

(*a*) Nonius Marcellus, grammairien latin du IIIe ſiècle, auteur d'un *De proprietate ſermonis*.

(*b*) Mis dans le livre X des *Loix* (M.), X, 13.

pauvreté l'empêche de réparer ſes pertes. Ses voiſins la craignent, & ſes ennemis déclarés ſont toujours encouragés par des ennemis ſecrets.

Elle n'eſt propre qu'à ſervir aux deſſeins de quelque grand État. Mais, ſi elle a des ſuccès, elle eſt bientôt arrêtée par la puiſſance même qui la fait agir.

Charles XII, qui n'employa que ſes ſeules forces, détermina ſa chute en formant des deſſeins qui ne pouvoient être exécutés que par une longue guerre, choſe dont ſon royaume n'étoit point capable.

Ce n'étoit pas un empire qui fût dans la décadence qu'il entreprit de renverſer, mais un empire naiſſant. Les Moſcovites ſe ſervirent de la guerre qu'il leur faiſoit comme d'une école. A chaque défaite, ils s'approchoient de la victoire, &, perdant au dehors, ils apprenoient à ſe défendre au dedans.

Charles ſe croyoit le maître du monde dans les déſerts de la Pologne, où il erroit, &, dans leſquels, la Suède étoit comme répandue, pendant que ſon principal ennemi ſe fortifioit contre lui, ſerroit ſon royaume, s'établiſſoit ſur la mer Baltique, détruiſoit ou prenoit la Livonie.

La Suède reſſembloit à un fleuve dont on coupoit les eaux dans ſa ſource, & dont on les détournoit dans ſon cours.

Ce ne fut point Pultova qui perdit le roi de Suède : s'il n'avoit pas été détruit dans ce lieu, il l'auroit été dans un autre. Les accidens de la fortune ſe réparent aiſément; ceux de la nature des choſes ne ſe réparent point.

Mais la nature ni la fortune ne furent jamais ſi fort contre lui que lui-même.

Il ne ſe régloit point ſur la diſpoſition actuelle des choſes, mais ſur un certain modèle qu'il avoit pris; encore le ſuivoit-il très-mal. Il n'étoit point Alexandre; mais il auroit été le meilleur ſoldat d'Alexandre.

Le projet d'Alexandre ne réuſſit que parce qu'il étoit ſenſé.

Les mauvais ſuccès des Perſes dans les invaſions qu'ils firent de la Grèce, les conquêtes d'Agéſilas & la retraite des Dix Mille avoient fait connoître au juſte la ſupériorité des Grecs dans leur

manière de combattre & dans le genre de leurs armes, & l'on fçavoit bien que les Perfes étoient incorrigibles.

Ils ne pouvoient plus troubler la Grèce par fes divifions. Elle étoit alors réunie fous un chef qui ne pouvoit avoir de meilleur moyen pour la contenir, que de l'éblouir par la deftruction de fes ennemis éternels & l'efpérance de la conquête de l'Afie.

Un empire cultivé par la nation du monde la plus induftrieufe, & qui travailloit les terres par principe de religion, fertiles & abondantes en toutes chofes, donnoit à un ennemi toutes fortes de facilités pour y fubfifter.

On pouvoit juger par l'orgueil de ces roix, toujours vainement mortifiés par leurs défaites, qu'ils précipiteroient leur chute en donnant toujours des batailles, & que la flatterie ne permettroit jamais qu'ils puffent douter de leur grandeur.

Et non feulement le projet étoit fage ; mais il fut fagement exécuté : Alexandre, dans la rapidité de fes actions, dans le feu de fes paffions [mêmes], avoit, fi j'ofe me fervir de ce terme, une *faillie* de raifon qui le conduifoit, & que ceux qui ont voulu faire un roman de fon hiftoire, & qui avoient l'efprit plus gâté que lui, n'ont pu nous dérober.

775 (2105). — Defcartes a enfeigné à ceux qui font venus après lui, à découvrir fes erreurs mêmes.

Je le compare à Timoléon qui difoit : « Je fuis ravi que, par mon moyen, vous ayez obtenu la liberté de vous oppofer à mes défirs. »

776 (1807). — Ce qui fait que les gens de commerce font plus indépendans, c'eft que leurs biens font plus hors de portée des mains du fouverain.

777 (1708). — Pufendorf, dans fon *Hiftoire*, dit que, dans les États où les citoyens font renfermés dans une ville, les peuples font plus propres à l'ariftocratie & à la démocratie (*a*) : car, fi quelqu'un gouverne tyranniquement une ville, les peuples peuvent fe réunir en un inftant contre lui ; au lieu que, dans les pays difperfés, ils ne peuvent s'unir. — [J'ajoute que la Suède n'ayant pas été fubjuguée comme la Mofcovie, Hongrie, Pologne, Bohême, Siléfie & autres pays d'Allemagne près de la mer Baltique, les

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), VIII, 16.

payſans n'en ont pas été faits eſclaves. (Page 269.)] — J'en donne une autre raiſon. Quand celui qui n'a qu'une ville eſt chaſſé par ſes ſujets, le procès eſt fini. Lorſqu'il a pluſieurs villes & provinces, & qu'il eſt chaſſé d'une, le projet n'eſt que commencé. Et c'eſt une mauvaiſe diſpoſition au royaume de Naples, où preſque la moitié d'un royaume eſt dans la Ville. (Page 245.)

En Suède, dit Pufendorf, il y a peu de villes. Les payſans aſſiſtent aux états : car ils ſont plutôt le corps de la nation, que la bourgeoiſie. Ils y aſſiſtent pour donner leur conſentement aux impoſitions ſeulement.

778 (2185). — La tradition mahométane contenant la raiſon pour laquelle Mahomet défendit l'uſage du vin n'eſt pas plus vraye que n'ont coutume d'être les autres traditions populaires. Diodore (*a*), ſur les affaires de Démétrius, dit que les Arabes buvoient de l'eau de tout temps ; &, du temps de Niger, les Romains, vaincus par les Arabes, diſant : « Nous n'avons point de vin ; nous ne pouvons pas combattre ; — *Erubeſcite, inquit Imperator, qui vos vincunt aquam bibunt.* (*b*) — Il faut examiner cela dans Diodore.

779 (842). — L'établiſſement des monarchies produit la politeſſe ; mais les ouvrages d'eſprit ne paroiſſent que dans le commencement des monarchies : la corruption générale affectant encore cette partie-là.

780 (1428). — Les Anglois ſont occupés ; ils n'ont pas le temps d'être polis.

781 (1434). — *La Différence des Anglois & des François.* — Les Anglois vivent bien avec leurs inférieurs & ne peuvent ſoutenir leurs ſupérieurs. Nous nous accommodons de nos ſupérieurs & ſommes inſupportables à nos inférieurs.

782 (1444). — Dans la *Gazette d'Amſterdam*, du 12 février 1734, que j'ai inſérée dans mon *Spicilège* (*c*), il y a une lettre du Grand-Viſir au prince Eugène, ſur les affaires de Pologne (*d*) ; dans la-

(*a*) Diodore de Sicile, XIX, 97.

(*b*) Spartien, *Vie de Peſcennius Niger*, VII.

(*c*) Cf. *Spicilège*, n° 619.

(*d*) Ali Paſcha, favori du ſultan Ahmed III, fut nommé grand vizir le 27 avril 1713. Il commanda les troupes ottomanes dans la campagne de Morée contre les Vénitiens en 1715 & l'année ſuivante, l'alliance de l'Autriche avec Veniſe l'entraîna dans une guerre où il trouva la mort.

quelle, parlant du feu roi Augufte II, il met : « ...Or leur roi, furnommé *Nal-Kyran*, étant décédé il y a déjà longtemps. » Sur quoi, je dis qu'on aille chercher les [vrais] noms des roix de Babylone & d'Affyrie ; puifque, chez les Turcs, le roi Augufte [leur voifin], s'appelle *Nal-Kyran*.

On voit, dans cette lettre, un caractère d'une grande bonté & douceur.

783 (1867). — Les miniftres travaillent toujours contre la liberté : ils haïffent les loix, parce qu'elles gênent toutes leurs paffions.

784 (1803). — Les nations libres font des nations policées. Celles qui vivent dans la fervitude font des nations polies.

785 (1815). — Quand, dans une nation, la naiffance & les dignités ne donnent point d'empire, chacun cherche un empire naturel, qui eft celui du mérite perfonnel.

786 (1245). — Chofes frivoles, qui ne donnent rien à ceux qui en jouiffent & dégradent ceux qui s'en occupent.

787 (1661). — Je ne fuis pas étonné que Henry VIII eût une puiffance tyrannique ; c'étoit dans le moment où la puiffance de la nobleffe venoit d'être abolie, & où celle du peuple commença à prendre le deffus. Dans cet intervalle, le roi devint tyran.

788 (704). — Les animaux ont plus d'efprit à mefure qu'ils ont plus de facilités pour l'exercer : les finges, avec leurs mains ; les éléphans, avec leur trompe ; les caftors, avec leur queue ; les hommes, avec leurs bras & leur langue.

789 (1479). — Il y a dans l'Europe une efpèce de balancement entre les peuples du Nord & ceux du Midi. Ceux-là, avec une abondance de toutes chofes, qui les met en état de fe paffer de tout, de vivre de chez eux & de n'avoir que peu de befoins, auroient trop d'avantages fur les autres, fi le climat & la nature ne leur donnoit une pareffe qui les égalife ; tandis que les autres ne peuvent jouir des commodités de la vie que par leur travail & induftrie, que la nature femble ne leur avoir donnés que pour égalifer leur condition & leur fortune : fans quoi, elles ne pourroient fubfifter que comme barbares. Chacune partie eft défendue par fon climat autant que par fes forces.

790 (788). — Il a fallu plus de ſix mille ans pour ſçavoir ce que le Maître de Grammaire enſeigne (*a*) au Bourgeois gentilhomme : l'écriture.

791 (757). — A meſure que les princes ont trouvé des arts pour devenir maîtres de nos ſecrets, par l'art d'ouvrir les lettres ſans qu'on s'en aperçoive, nous avons trouvé l'art de publier les leurs par des façons plus ſecrètes d'imprimer.

792 (1790). — Dans une nation qui eſt dans la ſervitude, on travaille plus à conſerver qu'à acquérir ; dans une nation libre, on travaille plus à acquérir qu'à conſerver.

793 (1977). — Le plus grand malheur pour le commerce de certains États, c'eſt qu'il y ait un trop grand nombre de gens vils, & qui vivent de peu : ils ſont, en quelque façon, nuls, parce qu'il n'y a preſque aucune relation d'eux aux autres citoyens. [Cela eſt faux ; cela eſt impoſſible. C'eſt au contraire lorſque, dans un État non commerçant comme l'Eſpagne, les terres ſont à quelques particuliers, & que le peuple n'en a point.]

794 (14). — J'ai fait en ma vie bien des ſottiſes, & jamais des méchancetés.

795 (915). — L'abbé Dubos, dans ſon ouvrage ſur les commencemens de notre monarchie, ne lit que pour y chercher l'autorité des Roix & la dépendance des anciens François, & le droit qu'ils ont de dépouiller les ſeigneurs. Cet homme ne voyoit jamais dans cette hiſtoire qu'une penſion.

796 (104). — Je voudrois faire un jugement ſur l'hiſtoire de Fernand Cortès, par Solis (*b*), avec des réflexions ; j'en ai déjà de toutes faites (*c*).

797 (760). — Il ne feroit peut-être pas impoſſible qu'on ne perdît quelque jour la bouſſole.

798 (2067). — Quand on dit que nous ne ſommes pas ſûrs qu'il y ait un monde, parce que Dieu peut être trompeur & nous affecter de manière que nous ſerions comme ceux qui rêvent, ou comme ceux à qui on a coupé une jambe, & qui la ſentent ſans l'avoir : ce

(*a*) Première rédaction : « *apprend* ».

(*b*) Antoine de Solis (1610—1686), auteur d'un livre eſpagnol ſur l'*Hiſtoire de la Conquête du Mexique*, publiée à Madrid, en 1684.

(*c*) Cf. nos 1265 & 1268.

raiſonnement (dis-je) n'eſt concluant que pour ceux qui croyent que l'âme ſent indépendamment des organes : car, dans les deux cas cités, l'âme ſent par le moyen des organes, & ces deux cas même prouvent qu'il y a de la matière.

799 (2093). — La même erreur des Grecs inondoit toute leur philoſophie ; ce qui leur a fait faire une mauvaiſe phyſique leur a fait faire une mauvaiſe morale, une mauvaiſe métaphyſique. C'eſt qu'ils ne ſentoient pas la différence qu'il y a entre les qualités poſitives & les relatives ; &, comme Ariſtote s'eſt trompé avec ſon ſec, ſon humide, ſon chaud, ſon froid, Platon & Socrate ſe ſont trompés avec leur beau, leur bon, leur fou, leur ſage. [Grande découverte qu'il n'y a pas de qualités poſitives.] (*a*)

800 (1630). — Le duc d'Orléans ne craignoit que les ridicules pour lui. C'étoit le ſiècle des bons mots : il ſe conduiſoit par un bon mot, & on le gouvernoit par un bon mot. On détruiſit la cabale du Parlement, en lui diſant que Mad[e] de Maiſons eſpéroit le pas ſur la princeſſe de... Le duc de Brancas (*b*) détruiſit M. de Canillac (*c*), grand parleur, en lui diſant qu'un laquais étoit venu ſe louer à lui, ennuyé de M. de Canillac, qui lui faiſoit paſſer les nuits à l'écouter. « & de quoi l'entretient-il ? — De ſes querelles avec M. de Luynes & des conſeils qu'il donne à M. d'Orléans. » Ainſi on ne peut pas définir le caractère d'un homme pareil. Pourquoi fut-il ſubjugué par [l'abbé] Dubois ? Ceux qui l'ont connu ſont obligés de s'écrier : *O altitudo !*

801 (1133). — Les gens qui ne ſont pas rangés dans leurs affaires diſent : « Je ſerois à mon aiſe ſi j'avois 10,000 livres de plus. » S'ils avoient ces 10,000 livres de plus, ils ſe dérangeroient d'abord & diroient : « Si j'avois ces 10,000 livres de plus ! » *& in infinitum.*

802 (1273). — Les femmes obtiennent mieux les grâces de la Cour que les hommes ; les princeſſes, plus que les princes. C'eſt qu'elles n'entendent jamais les raiſons qu'on leur donne du refus ; elles reviennent donc toujours à la charge & laſſent.

(*a*) Voyez n[os] 410 & 818.

(*b*) Louis de Brancas-Cériſte, marquis de Brancas (1672—1750), membre du Conſeil du Dedans.

(*c*) Le marquis de Canillac fut, ſous la Régence, membre du Conſeil des Affaires étrangères.

803 (1476). — Les peuples du Nord d'Europe, ſource de la liberté. Les peuples qui vinrent du Nord d'Aſie portoient avec eux la ſervitude, comme je l'ai remarqué.

804 (15). — Quand je vois un homme de mérite je ne le décompoſe jamais; un homme médiocre, qui a quelques bonnes qualités, je le décompoſe toujours.

805 (858). — Quel ſiècle que le nôtre, où il y a tant de juges [critiques], & ſi peu de lecteurs!

806 (764). — Il faut que le Nord ait changé beaucoup depuis quinze ou ſeize ſiècles, & que la terre en ſoit devenue plus ſtérile.

Les relations que nous avons à préſent de l'Iſlande ne cadrent plus à ce que les auteurs anciens nous en diſent. C'eſt de là d'où ſont ſortis les Hérules, &, dans cette île, il y avoit un grand nombre de royaumes (*a*).

Ce que nous avons du Groënland [& des anciennes colonies des Danois dans le pays] ne convient pas non plus avec les relations que nous en avons aujourd'hui.

L'ancienne terre d'Aſie étoit très-ſujette autrefois aux tremblemens de terre. Elle ne l'eſt plus à préſent.

A quoi vous pouvez joindre les réflexions que j'ai faites ſur les changemens arrivés aux terres qui peuvent rendre aujourd'hui Pline menteur; ce qui arrivera de même aux livres de l'Académie des Sciences.

C'eſt peut-être la bonne raiſon des différences qui ſe trouvent dans le Nord, qui n'envoye plus de colonies, comme autrefois, dans le Midi, quoique la Suède en ait envoyé aſſez dans les guerres des Guſtaves & des deux Charles (*b*).

807 (1188). — Les ſots qui marchent dans le chemin de la fortune prennent toujours les routes battues. Un précepteur du Roi eſt-il devenu premier miniſtre? Tous les petits eccléſiaſtiques veulent être (*c*) précepteurs du Roi, pour être premiers miniſtres. Les gens d'eſprit ſe font des routes particulières: ils ont des

(*a*) Voyez mes extraits (M.).

(*b*) Alluſion aux guerres de Guſtave-Adolphe, de Charles X & de Charles XII.

(*c*) Première rédaction: « ... veulent *devenir*... »

chemins cachés, nouveaux; ils marchent là où perſonne n'a encore été. Le monde eſt nouveau.

808 (1128). — Je diſois : « Il faut regarder ſon bien comme un eſclave; mais (*a*) il ne faut pas perdre ſon eſclave. »

809 (1822). — Dans les états deſpotiques, la tranquillité n'eſt point une paix: elle reſſemble au ſilence de ces villes que l'ennemi eſt prêt d'occuper.

810 (1228). — La philoſophie & j'oſe même dire un certain bon ſens ont gagné trop de terrain dans ce ſiècle-ci pour que le héroïſme y faſſe déſormais une grande fortune (*b*), &, ſi la vaine gloire y devient une fois un peu ridicule, les conquérans, ne conſultant plus que leurs intérêts, n'iront jamais bien loin.

Chaque ſiècle a ſon génie particulier : un eſprit de déſordre & d'indépendance ſe forma en Europe avec le gouvernement gothique; l'eſprit monacal infecta les temps des ſucceſſeurs de Charlemagne; enſuite régna celui de la chevalerie; celui de conquête parut avec les troupes réglées; & c'eſt l'eſprit de commerce qui domine aujourd'hui.

Cet eſprit de commerce fait qu'on calcule tout. Mais la gloire, quand elle eſt toute ſeule, n'entre que dans les calculs des ſots.

Je ne parle ici que de la vaine gloire, non de celle qui eſt fondée ſur les principes du devoir, de la vertu, du zèle pour le Prince, de l'amour pour la Patrie; en un mot, je parle de la gloire d'Alexandre, non pas de celle d'Épaminondas. Celle-ci, comme réelle, eſt ou doit être de toutes les nations & de tous les temps; l'autre, comme chimérique, a les mêmes révolutions que les préjugés.

811 (1209). — Je ſupplie qu'on ne m'accuſe pas d'attribuer aux cauſes morales des choſes qui n'appartiennent qu'au climat. Je ſçais la part que le climat a dans la formation des caractères; mais je vais faire quelques réflexions. Les Romains d'aujourd'hui (*c*) ont tous les principes du caractère des Romains d'autrefois : car jamais un ſpectacle ne leur plaira s'il n'y a des combats ſur

(*a*) Première rédaction : « ... mais *comme un eſclave qu'il ne faut pas perdre.* »

(*b*) Voyez n° 761.

(*c*) Première rédaction : « d'aujourd'hui *ont dans le même climat que les...* »

leurs théâtres. Les Athéniens ſont auſſi ſubtils; les Lacédémoniens, auſſi rudes. Mais quel eſt l'effet que cela produit?

Je ſçais bien que, ſi des cauſes morales n'interrompoient point les phyſiques, celles-ci ſortiroient & agiroient dans toute leur étendue.

Je ſçais encore que, ſi les cauſes phyſiques avoient la force d'agir par elles-mêmes (comme lorſque les peuples ſont habitans de montagnes inacceſſibles), elles ne détruiſiſſent bientôt la cauſe morale: car ſouvent la cauſe phyſique a beſoin de la cauſe morale pour agir.

812 (1873). — Un ambaſſadeur ne peut être mis en jugement par le prince auprès de qui il eſt envoyé. La nature de ſes fonctions le fait ſortir, en quelque façon, de l'état civil, à cauſe du droit naturel, par lequel les bouches ſont ſcellées par la crainte, & encore par le droit des gens: car, comme on pourroit à tous les inſtans troubler ſes fonctions par des accuſations injuſtes, un prince libre parleroit par la bouche d'un homme qui n'auroit pas de liberté.

813 (1858). — Plus le Prince a de grandeur, plus le Miniſtre eſt petit; & plus le Miniſtre a de grandeur, plus le Souverain eſt petit.

814 (1673). — En Angleterre, comme on voit, une liberté effrénée dans les papiers, on croit d'abord que le peuple va ſe révolter; mais là, comme ailleurs, le peuple eſt mécontent des miniſtres, & l'on y écrit ce que l'on penſe ailleurs.

815 (1950). — Dans cet État, les peines ſeront modérées, parce que toute peine qui ne dérive point de la néceſſité eſt tyrannique.

La Loi n'eſt pas un pur acte de puiſſance. Toute loi inutile eſt une loi tyrannique: comme celle qui obligeoit les Moſcovites à ſe faire couper la barbe. Les choſes indifférentes par leur nature ne ſont pas du reſſort de la Loi. Comme les hommes aiment paſſionnément à ſuivre leur volonté, la Loi qui la gêne eſt tyrannique, parce qu'elle gêne le bonheur public.

Il réſulte des peines modérées qu'elles ont le même effet [que les peines atroces ont] ſur les eſprits accoutumés aux peines atroces.

On peut en croire les Romains toujours ſi modérés dans les peines, & qui avoient une ſi belle police : il étoit permis à un accuſé [devant le peuple], de ſe retirer avant ſon jugement; le vol n'étoit puni que du double, & quelquefois du quadruple.

816 (1677). — L'Angleterre eſt agitée par des vens qui ne ſont pas faits pour ſubmerger, mais pour conduire au port.

817 (823). — Ce qui commence à gâter notre comique, c'eſt que nous voulons chercher le ridicule des paſſions, au lieu de chercher le ridicule des manières. Or les paſſions ne ſont pas ridicules par elles-mêmes.

818. — Quand on dit qu'il n'y a point de qualités abſolues, je crois que cela ne veut pas dire qu'il n'y en ait point réellement, mais que notre eſprit ne peut pas les déterminer (*a*).

819 (1005). — Si les hommes avoient reſté dans le petit jardin, nous aurions eu une autre idée du bonheur & du malheur que celle que nous avons.

820 (689). — L'expérience de Van Helmont (*b*) eſt que, lorſque l'on fait repoſer de l'eau de pluie, on trouve au fond du vaſe une eſpèce de ſédiment.

Cela étant, je raiſonne ainſi & dis que les pluies tombent continuellement ſur la terre, &, comme elles viennent de la mer, elles laiſſent un ſédiment, qui, ſe dépoſant dans la terre, eſt une compenſation de ce que la mer reçoit de la terre; que, ſans cela, la terre deviendroit ſèche, décharnée & pierreuſe; que tous les petits ruiſſeaux & les grands, les rivières & les fleuves, portent ſans ceſſe à la mer; que cette réparation ſe fait bien avantageuſement, l'eau dépoſant ſon ſédiment, qui ſont des parties légères & anguleuſes qui s'arrêtent & s'attachent dans la terre, & les eaux emportant des ſables, qui ſont des parties rondes, aiſées à entraîner. Voilà pourquoi, quoique la terre perde toujours ſa graiſſe, les fonds des rivières n'ont que du ſable, la graiſſe allant avec l'eau à la mer, & le ſable reſtant dans les rivières & la mer. Que ſi la mer ne rendoit point, il faudroit que les bords de la mer reculaſſent toujours, &

(*a*) Voyez n° 799.

(*b*) Jean-Baptiſte Van Helmont (1577 à 1644), médecin & chimiſte belge. Monteſquieu fait alluſion à cette expérience au début de ſon *Voyage en Italie*, & dans le *Spicilège*, n° 40.

que les îles diminuaſſent ; ce qui n'eſt pas. Qu'il eſt bien vrai que les grands fleuves augmentent toujours le terrain qui eſt devant ; mais que c'eſt un cas particulier qui vient de ce qu'ils portent dans un ſeul endroit, c'eſt-à-dire à leur embouchure, ce qu'ils ont pris partout. Qu'il faudroit faire, avec un tuyau, l'expérience de ce ſédiment. Que, comme le ſoleil élève les pluies, la chaleur intérieure élève l'eau de la mer, & que ce ſédiment monte dans l'eau naturelle comme dans les pluies.

Expérimenter. Prendre un vaſe de 6 lignes carrées au bas, & de pluſieurs pieds carrés au haut. Voir, par cette expérience, combien il tombe de lignes de ſédiment ſur la terre.

Que le recul de la mer ſur les côtes d'Italie & de notre Méditerranée ne dit rien. Cela vient d'une furieuſe cataſtrophe, qui ſe fit autrefois, qui fit entrer la mer dans la terre. Or, l'équilibre remet peu à peu les choſes comme elles étoient.

Il eſt aiſé à voir les eaux qui deſcendent des montagnes, & comment [on] peut voir que les ſources des fleuves ne viennent pas de la pluie. Une petite montagne, dans le Tyrol, forme deux rivières, comme j'ai dit.

Ce ſédiment ſe repoſe dans la terre, où l'eau coule comme dans ſa matrice ou ſon menſtrue. L'eau qui s'en décharge prend dans la terre des parties de ſable, qui, comme rondes, ſont plus propres au mouvement ; de façon que l'eau ſe charge des parties de ſédiment, comme analogues, & des grains de ſable, comme d'un corps qu'elle entraîne. Or, les parties de ſédiment s'arrêtent & ſe joignent dans les parties de la terre, comme analogues, & non dans les parties de ſable, où elles ne peuvent s'arrêter. Voilà pourquoi la pluie ne fait guère rien pour la végétation dans les terres ſablonneuſes.

Les pluies portent le ſédiment dans les terres, & elles les déchargent des parties de ſable qu'elles entraînent dans la mer. Ces parties de ſable, qui ſe dépoſent dans le lit des rivières, ſont que le ſédiment qui reſte dans l'eau ne s'y dépoſe pas & va à la mer. Les parties ſablonneuſes des rivières qui reſtent dans les lieux qu'elles inondent, s'y dépoſent par leur peſanteur, & les parties de ſédiment ne peuvent s'y dépoſer, le ſable n'étant pas analogue. Voilà pourquoi les débordemens ſont nuiſibles. [Je me trompe (je

crois) ſur les débordemens des rivières. Expérimenté que les débordemens détruiſent les terres nouvellement labourées : elles emportent toute la graiſſe de la terre, & le ſable s'y dépoſe à la place. Ils ne font point de mal (je crois) aux terres non labourées. Je ne crois pourtant pas qu'ils y faſſent du bien. Voir cela.]

Les terres voiſines des rivières ſont fécondes, parce que l'eau des rivières s'y communique par-deſſous les terres, & s'y filtre comme dans les tuyaux capillaires, & y diſpoſe ſon ſédiment.

Donc le ſédiment vient de la mer, & le ſable y retourne.

[Il faut expérimenter ſi ce ſédiment ſe mêle avec le ſable : en mêler dans le vaſe où on aura mis du ſable & de la terre.]

Ceux qui diſent que les ſources viennent des pluies n'ont pas voyagé dans les pays des montagnes. Il ne faut pas prouver que l'eau qui tombe ſur la terre ſuffit pour faire les rivières. Il faut prouver que celle qui tombe ſur la neige des montagnes ſuffit. Il ne faut point citer les neiges : car les neiges ne ſont ſur les montagnes que parce qu'elles ne s'y fondent pas, ſurtout l'été : car, dès qu'elles ſe fondent, il n'y en a plus.

Il faudroit baiſſer le lit des rivières par des machines. J'en ai vu une, à Veniſe, très bonne pour cela, faite par Bonneval.

Toute l'eau que la terre reçoit, elle ne la rend pas aux rivières : il en reſte beaucoup dans ſon ſein, dont elle s'imprègne. Il faut voir dans une livre de terre ce qu'il reſte d'eau qui ne coule plus. Or, comme cette quantité de pouſſes ne tombe pas ſur la terre à la fois, tout ce qui tombe en moindre quantité que le compte ſuſdit eſt nul : car il faut que l'eau ſoit en une certaine quantité pour qu'elle coule ; autrement, elle ſe forme en gouttes & s'évapore par la chaleur.

On voit bien combien l'effet de l'eau des pluies eſt prompt & peu continuel. J'ai vu dans la Romagne des ruiſſeaux qui tombent de l'Apennin, qui, quand il pleut, s'enflent d'une manière à ſe rendre terribles. Si l'on les laiſſe couler une heure, ils redeviennent ruiſſeaux, à moins que la cauſe ne continue.

En un village du Tyrol, nommé *Mittenwald*, près les confins de la Bavière, on m'a fait voir des neiges qui étoient là depuis plus de cent ans : c'eſt qu'elles ne ſe fondent pas. Or, des neiges qui

ne fe fondent pas font nulles. Auffi voit-on que les effets des fontes de neiges ne font pas modérés, comme ils devroient être pour être continuels, mais extrêmes.

Je ne dirai rien pour défendre cet écrit : je ne fuis point paffionné pour les opinions, excepté celles qui font dans les livres d'Euclide. Je ne fuis pas plus porté à me battre pour mon ouvrage que pour celui de tout autre. Si ce que je dis eft vrai, il appartient à tout le monde : car la vérité eft le bien de tous. S'il eft faux, je ne veux pas le défendre. D'ailleurs, ou l'objection fera bonne, &, dans ce cas, je n'y veux pas répondre ; ou elle fera mauvaife, & celui qui l'aura faite, étant homme d'efprit, trouvera lui-même la réponfe.

821 (947). — [Je difois de l'abbé de S. : « Un homme fans efprit & fans difcernement, qui, par bonheur pour les gens de lettres, n'a point de lettres, & qui déshonoreroit les fçavans, s'il étoit fçavant ; flétri fans ceffe par cette juftice qui n'a d'autorité que fur les criminels les plus vils ; un homme dont la connoiffance eft partout défavouée.] (*a*)

822 (2199). — La *Vie de Marie Alacoque* (*b*) a cela de particulièrement impertinent que c'eft un homme de fang-froid, lequel eft fuppofé avoir du fens, puifqu'il étoit évêque, qui rapporte les plus grandes niaiferies du monde : apparitions, converfations, mariages, trocs de cœurs & autres fadaifes ; au lieu que fainte Thérèfe (*c*), Madeleine de Pazzi & autres parlent de ce qu'elles ont vu, de ce qu'elles ont fenti : ce font leurs extafes propres, leurs raviffemens. Or, on pardonne à quelqu'un de décrire les chofes qui l'ont affecté ; mais on ne pardonne pas cela à un froid conteur.

823 (839). — Un homme fans efprit & fans difcernement, qui ne trouve le moyen de foutenir fa [miférable] (*d*) vie que par les injures qu'il vend à fes libraires ; dont on ne lit les miférables ouvrages que pour fçavoir par quel trait de malice il attaquera quelque réputation ; flétri fans ceffe par cette juftice

(*a*) Biffé.
(*b*) Publié en 1729, par J.-J. Languet de Gergy, archevêque de Sens.
(*c*) Sainte Thérèfe (1516—1583), canonifée en 1622, & fainte Marie de Pazzi (1566—1607), canonifée en 1669.
(*d*) Biffé.

qui ne punit que les criminels les plus vils ; un homme que l'on ne (*a*) fait pas taire, parce qu'on a peur d'avilir la main qui (*b*) feroit cet effet ; un homme, enfin, dont la connoiſſance eſt partout déſavouée, & qui fait rougir quand on a parlé de lui.

824 (1943). — Parce que les hommes ſont méchans, les loix ſont obligées de les ſuppoſer meilleurs qu'ils ne ſont (*c*). Ainſi la dépoſition de deux témoins ſuffit dans la punition de tous les crimes. Ainſi l'on juge que tout enfant venu pendant le mariage eſt légitime.

825 (2110). — Ce qui me prouve la néceſſité d'une révélation, c'eſt l'inſuffiſance de la religion naturelle, vu la crainte & la ſuperſtition des hommes : car, ſi vous aviez mis aujourd'hui les hommes dans le pur état de la religion naturelle, demain ils tomberoient dans quelque ſuperſtition groſſière.

826. — [La tranquillité des gouvernemens deſpotiques, eſt comme le ſilence de ces villes que l'ennemi eſt prêt d'occuper.] (*d*)

827. — Anglois. La nation inſolente, les particuliers modeſtes.

828 (1801). — Les hommes qui jouiſſent du gouvernement dont j'ai parlé ſont comme les poiſſons qui nagent dans la mer ſans contrainte. Ceux qui vivent dans une monarchie ou ariſtocratie ſage & modérée ſemblent être dans de grands filets, dans leſquels ils ſont pris, mais ſe croyent libres. Mais ceux qui vivent dans les États purement deſpotiques ſont dans des filets ſi ſerrés que d'abord ils ſe ſentent pris.

829 (1838). — Quand (*e*) la proſpérité n'eſt qu'au-dehors, la preuve du bonheur eſt très-équivoque : car ſouvent un prince qui a de grandes qualités, mais qui ne les a pas toutes, peut faire faire au-dehors de grandes choſes à un État qu'il gouverne très-mal.

830 (1304). — Les auteurs ne ſont pas bons juges de leurs ouvrages. En voici la raiſon : c'eſt que, s'ils euſſent cru une phraſe mauvaiſe, ils ne l'auroient pas miſe.

(*a*) Première rédaction : « ... que l'on ne *peut mettre à la raiſon...* »

(*b*) Première rédaction : « ... qui *ſe porteroit ſur le dos d'un homme pareil.* »

(*c*) Mis dans les *Loix* (M.), XXIX, 16.

(*d*) Biffé.

(*e*) Monteſquieu avait d'abord commencé ainſi cet article : « *La tranquillité des gouvernemens deſpotiques eſt comme le ſilence...* », cf. n° 826.

831 (1793). — La raifon pourquoi la plupart des gouvernemens (*a*) de la terre font defpotiques, c'eft que cela fe fait tout feul. Mais, pour des gouvernemens modérés, il faut combiner, tempérer les puiffances ; fçavoir ce qu'on donne à l'un, ce qui refte à l'autre ; enfin, il faut un fyftème, c'eft-à-dire une convention de plufieurs & une difcuffion d'intérêts. Le gouvernement defpotique eft uniforme partout : il faute aux yeux (*b*).

832 (1980). — *Balance.* — Chaque État qui envoye moins qu'il ne reçoit fe met lui-même dans la balance, en s'appauvriffant (*c*), c'eft-à-dire qu'il reçoit moins jufques à ce que, dans une pauvreté extrême, il foit obligé de ne plus recevoir rien.

833 (1839). — Comment les princes peuvent-ils être fûrs de gagner des batailles ? Cela dépend de tant de circonftances. Vous trouvez un obftacle grand comme ce bureau ? Il faut que l'efcadron ou le bataillon s'ouvre. Voilà une ouverture ! Or, fi l'on entre dans cette petite ouverture ? — Ou bien un rang eft trop ferré ; il fe met en arc. On eft trop preffé (grand défavantage). *Idem*, trop lâche.

834 (1869). — Les Allemands ont cela de bon : ils fçavent fe rallier ; mais ils ne peuvent faire fi bien tout feuls que joints avec une nation qui ait plus de pointe, comme les Anglois ou même les Efpagnols ; [ils n'ont pas cette pointe & cette force d'attaque des autres nations.

Le grand nombre de nos officiers contribue à nous donner cette pointe : tout notre premier rang eft officiers.]

835 (808). — Bien (*d*) des profeffions fe détruifent par l'imitation : les orateurs fe font perdus en imitant les poètes, comme les fculpteurs fe font perdus en copiant les peintres.

836 (2201). — Ce que M. Van Dale (*e*) dit de la friponnerie des prêtres fur les oracles ne me paroît nullement prouvé. Il y a grande apparence qu'ils étoient déçus eux-mêmes. J'en juge par le [miracle du] fang de faint Janvier, que je puis prouver n'être point

(*a*) Première rédaction : « ... gouvernemens *d'Europe* font... »

(*b*) Voyez nos 892 & 935.

(*c*) Mis dans les *Loix* (M.), XX, 23.

(*d*) Première rédaction : « *Toutes les* profeffions... »

(*e*) Antoine Van Dale (1638—1708), auteur du *De oraculis veterum ethnicorum*, 1700. Voir *Spicilège*, n° 421.

une fourberie (*a*). Les prêtres ſont de bonne foi ; Naples eſt dans la bonne foi ; & cela ne peut pas être autrement. En fait de crédulité générale & ſucceſſive, il faut que les miniſtres ſoyent trompés. Ce que dit (*b*) M. Schot (*c*) du trépied [de Delphes], qui parloit par le vent qui ſortoit de la montagne, & entroit dans le creux de cette machine, & étoit apparemment augmenté ou diminué par quelque reſſort caché, ne me paroît pas probable, à moins que la prêtreſſe ne fût elle-même trompée (c'eſt dans le *Journal littéraire* de novembre & décembre 1714). Il pouvoit arriver naturellement que la prêtreſſe, dans ſa fureur, fût ſéduite elle-même par la perſuaſion des préſens qu'on avoit faits au temple, ou par l'inclination à la flatterie, ou enfin ſe prévenant elle-même pour un homme plutôt que pour un autre. Mais que cela pût être fabriqué par friponnerie, cela ne ſe peut dans aucun ſiècle. Il peut bien y avoir un premier fripon ; mais une ſucceſſion continuelle & ſecrète de fripons, ſous ombre de religion, cela ne ſe peut ou n'eſt pas vraiſemblable.

Nota : [M. Hickman] (*d*) explique la fiole du ſang de ſaint Janvier par de l'huile d'anis bien rectifiée, mêlée avec (je crois) de bon eſprit de vitriol bien rectifié ; ce qui la rend ſi ſuſceptible des changemens du chaud & du froid, que l'attouchement ſuffit. Or, cela fut regardé comme miraculeux avant l'invention des thermomètres, & l'on crut que cela étoit ſang, parce que cela étoit rouge.

Il y a contre moi l'hiſtoire du *Livre de Daniel* (*e*), de la fourberie des prêtres de *Darius Medus*. Je ne ſçais ſi elle ſe trouve dans un livre canonique. Sans cela, elle auroit bien l'air d'une hiſtoire faite à plaiſir ; & on voit, par le peu de ſuccès de ces prêtres, combien il étoit aiſé de les convaincre : en un mot, c'eſt un fait ſingulier. Mais les hommes ſont plus aiſément dupes qu'impoſteurs ; ſurtout lorſqu'il faut un grand nombre de gens pour cela. La raiſon

(*a*) Monteſquieu aſſiſta à la liquéfaction du ſang de ſaint Janvier à Naples, & la décrit dans ſon *Voyage en Italie.*

(*b*) Première rédaction : « Ce *qu'on* dit... »

(*c*) Johann Carl Schott, bibliothécaire du roi de Pruſſe, publia en 1714 l'*Explication nouvelle de l'apothéoſe d'Homère, repréſentée ſur un marbre ancien de l'uſage du trépied de Delphes, & de l'emploi des engaſtrimythes.*

(*d*) Peut-être Henry Hickman dont le *Laudenſium apoſtalia*, parut à Londres en 1660.

(*e*) *Livre de Daniel*, XIV.

eſt que le (*a*) nombre des complices nuit pour l'impoſture ; mais le grand nombre de complices ſert pour la prévention & la crédulité, & (*b*) la favoriſe.

837 (83). — J'ai la maladie de faire des livres & d'en être honteux quand je les ai faits.

838 (1729). — Être vrai partout, même ſur ſa patrie. Tout citoyen eſt obligé de mourir pour ſa patrie ; perſonne n'eſt obligé de mentir pour elle.

839 (1938). — Fontenelle : « Rien ne fait faire plus de cocus que la coutume de Paris qui donne permiſſion à la femme de s'obliger pour ſon mari. »

840 (1271). — Je dis que le rouge, bien loin d'être une marque que les femmes ſongent (*c*) plus à leur beauté, fait, au contraire, qu'elles y ſongent moins. On ne ſçauroit croire combien les femmes étoient occupées de leur teint autrefois ; combien elles ſe regardoient au miroir ; quelles précautions elles prenoient ; combien elles vivoient ſous le maſque de peur du hâle. C'eſt que, comme il y avoit pour lors des teints, & que la beauté étoit en propre, cela donnoit de grandes diſtinctions & de grands avantages. Aujourd'hui, tous les viſages ſont les mêmes.

[*Idem*, depuis qu'on ne met plus de corps pour leur taille.]

841—842. — Idées qui n'ont pu entrer dans ma harangue de l'Académie (*d*).

841 (131). — Comme les enfans qui ont perdu un père chéri, & qui, pendant que le public fait attention à leurs richeſſes nouvelles, ne voyent que la perte qu'ils ont faite.

842 (132). — J'eſpère que je pourrai, par mes efforts, vous rendre l'homme vertueux, ſi je ne puis vous rendre l'homme d'eſprit. Le Ciel a diſtribué aux hommes des talens différens, &, par là, a preſcrit à chacun des bornes, qu'il ne peut paſſer ; mais il nous a donné un droit égal à la vertu. Nous pouvons tous l'acquérir ; parce qu'elle nous eſt néceſſaire, & que les talens ne nous ſont qu'utiles.

Qu'il eſt beau de voir cet homme illuſtre, qui, pouvant par ſes

(*a*) Première rédaction : « ... le *grand* nombre... »

(*b*) Première rédaction : « ... et *même y ſert.* »

(*c*) Première rédaction : « ... *cherchent.* »

(*d*) Voyez n°s 299 & 303.

qualités brillantes, se faire une grande réputation dans un jour, ne négligea aucune de ces vertus qui ne la donnent que lentement & par le concours des actions de toute une vie !

843 (1764). — Les politiques ont beau étudier leur Tacite : ils n'y trouveront que des réflexions subtiles sur des faits qui auroient besoin de l'éternité du monde pour revenir dans les mêmes circonstances.

844 (1069). — Voici pourquoi nos ouvrages nous plaisent souverainement, indépendamment de l'amour-propre : c'est qu'ils tiennent à toutes nos autres idées & y sont analogues. Et la raison pourquoi ils ne nous plaisent plus tant après un certain temps, c'est qu'ils ne tiennent plus tant à nos autres idées & n'y sont pas si analogues.

845 (1070). — Quand on lit les livres, on trouve les hommes meilleurs qu'ils ne sont, parce que chaque auteur, ne manquant point de vanité, cherche à faire croire qu'il est plus honnête homme qu'il n'est, en jugeant toujours en faveur de la vertu. Enfin, les auteurs sont des personnages de théâtre.

846 (815). — J'approuve le goût de la nation angloise pour les petits ouvrages. Comme on y pense beaucoup, on trouve d'abord qu'on a tout dit. Les nations où l'on ne pense guère, après avoir parlé, sentent leur indigence, & qu'il y a encore (*a*) [quelque chose à dire].

847. — On peut juger par la soumission que l'on a naturellement pour son confesseur, combien il a été facile d'aller à la soumission pour le pape.

848 (1942). — Saint Louis (*b*) appelle le désaveu un *grand pechié mortiex*, qui fait perdre l'*âme* & le *fié*. Effectivement, comme, dans ce temps-là, les biens des seigneurs ne consistoient que dans leurs vassaux, nier le vasselage étoit leur faire le plus grand préjudice qu'on pût leur faire. Cela fit que les anciennes reconnoissances étoient si courtes, si générales, si peu précises : le vasselage ou la reconnoissance se connoissant par le fait, & la possession (*c*) s'exerçant sans cesse.

(*a*) Première rédaction : « ... encore *à dire*. »

(*b*) *Etablissements* de saint Louis, II, 29 & 42.

(*c*) Première rédaction : « ... possession *se renouvelant* sans cesse. »

849 (1274). — Sans la vérole, les honnêtes femmes feroient perdues : tout le monde prendroit des courtifanes. C'eft donc la vérole qui produit la galanterie.

850 (1110). — Je difois : « Pour n'être pas déshonoré dans ce monde, il fuffit de n'être qu'à demi fot & à demi fripon. »

851 (1749). — Il faut (*a*) toujours quitter les lieux un moment avant que d'y attraper des ridicules. C'eft l'ufage du monde qui donne cela.

852 (1337). — De tous les plaifirs, les Janféniftes ne nous paffent que celui de nous gratter.

853 (2097). — Voyez dans Plutarque, *Vie de Nicias* (*b*), comment les phyficiens qui expliquoient par des caufes naturelles les éclipfes de lune furent fufpects au peuple. On les appela *météorolefches*, perfuadé qu'ils réduifoient toute la divinité à des caufes naturelles & phyfiques, jufques à ce que Socrate coupa racine à tout, en foumettant la néceffité des caufes naturelles à un principe divin & intelligent. La doctrine d'un être intelligent n'a donc été trouvée par Platon que comme un préfervatif & une arme défenfive contre les calomnies des [payens zélés].

854 (1903). — Les hommes font gouvernés par cinq chofes différentes : le climat, les manières, les mœurs, la religion & les loix. Selon que, dans chaque nation, une de ces caufes agit avec plus de force, les autres lui cèdent d'autant. Le climat domine prefque feul fur les fauvages ; les manières gouvernent les Chinois ; les loix tyrannifent le Japon ; les mœurs donnoient autrefois le ton dans Rome & Lacédémone ; & la religion fait tout aujourd'hui dans le Midi de l'Europe (*c*).

La nation angloife n'a guère de manières, ni même de mœurs, qui lui foyent propres. Elle n'a, tout au plus, qu'un refpect éclairé pour la religion. Elle eft prodigieufement attachée à des loix qui lui font particulières ; & ces loix doivent avoir une force infinie quand elles choquent ou favorifent le climat (*d*).

855 (855). — *Anglois.* — Génies finguliers : ils n'imiteront pas

(*a*) Première rédaction : « *J'ai* toujours *quitté...* »
(*b*) Plutarque, *Vie de Nicias*, XXIII.
(*c*) Mis dans les *Loix* (M.), XIX, 4.
(*d*) Voyez n° 523.

même les Anciens, qu'ils admirent, & leurs pièces de théâtre reſſembleront moins à des productions régulières de la nature, qu'à ces jeux dans leſquels elle a ſuivi des haſards heureux.

856 (794). — J'ai prévenu les diſſertations qu'on devoit envoyer à l'Académie, afin qu'on ne nous accuſe pas d'être comme ces gens qui habitent près de la mer, qui ne ſubſiſtent que par le pillage qu'ils font de tout ce qui eſt jeté ſur leurs côtes.

857 (894). — Lorſque le grand cardinal à qui une illuſtre académie doit ſon inſtitution eut vu l'autorité royale affermie, les ennemis de la France conſternés & les ſujets du Roi rentrés dans l'obéiſſance, qui n'eût penſé que ce grand homme étoit content de lui-même ? Non ! Pendant qu'il étoit au plus haut point de ſa fortune, il y avoit dans Paris, au fond d'un cabinet obſcur, un rival ſecret de ſa gloire. Il trouva dans Corneille un nouveau rebelle, qu'il ne put ſoumettre. C'étoit aſſez qu'il eût à ſouffrir la ſupériorité d'un autre génie, & il n'en fallut pas davantage pour lui faire perdre le goût d'un grand miniſtère qui devoit faire l'admiration des ſiècles à venir.

858 (1287). — Je diſois ſur une querelle avec un prince du ſang : « Dès qu'un prince du ſang prétend (*a*) être offenſé, il l'eſt. »

859 (1880). — États de Languedoc, tranquilles : les évêques, qui n'ont aucun intérêt dans la choſe & ont beſoin d'avoir des abbayes, & quelques barons, tous livrés à la Cour.

États de Bretagne, tumultueux, mais utiles à la province.

860 (2141). — Les ſupplications ſe faiſoient du revenu des biens des condamnés. C'eſt pour cela qu'on les appeloit *ſupplicia ;* c'eſt pour cela auſſi que les choſes ſacrées étoient appelées tantôt *vénérables*, tantôt *exécrables : de bonis execrandorum.* Ces confiſcations ſe faiſoient par le miniſtère du grand-pontife, mais par ordre du conſul ou du magiſtrat ; [& il falloit, dit le même Giraldus (*b*), que le peuple y aſſiſtât : ſans cela la confiſcation auroit été vaine.] [Chez les Hébreux, le nom de l'Ineffable n'étoit pas caché, puiſqu'il

(*a*) Première rédaction : « ... *veut*... »

(*b*) Lilio Gregorio Giraldi. Monteſquieu a conſulté ſes Œuvres dans l'édition de Bâle, 1580, dont la Bibliothèque Mle de Bordeaux poſſède un exemplaire revêtu de ſon ex-libris, mais les extraits auxquels il renvoie ci-deſſous, ſont perdus.

étoit écrit dans tous les livres. Il étoit ſeulement, par reſpect, défendu de le prononcer. Mais chez les Romains, le nom étoit inconnu : c'eſt-à-dire, ce n'étoit pas un nom.] (*a*) Et cela nous trace encore une idée de la diſtinction des deux puiſſances chez les Romains, dont j'ai parlé dans mon ouvrage.

861. — Voyez mon extrait de Lilius Giraldus ſur ces confiſcations, p. 72.

862 (2142). — Les Romains voulurent que le nom latin de la ville de Rome fût inconnu, comme on le voit dans Plutarque (*b*), qui en cherche la raiſon. Giraldus cherche quel étoit le nom du Dieu tutélaire de Rome, & il croit que c'eſt *Ops conſiva*. — Et c'eſt une grande ſottiſe : ce n'étoit plus un nom dès que perſonne ne le ſçavoit. — Pour le nom de la ville, on l'ignore abſolument, dit Giraldus.

863 (2143). — Les Romains, dit Lilius Giraldus, évoquoient les dieux tutélaires des villes qu'ils aſſiégeoient, ſoit qu'ils ne cruſſent pouvoir prendre la Ville autrement, ſoit qu'ils cruſſent que c'étoit un ſacrilège de faire les dieux captifs (*c*).

Or, de tout cela, je conclus que les Romains & les Payens n'avoient pas cette idolâtrie groſſière de croire que leurs ſtatues fuſſent des dieux : car ils voyoient bien que, quoiqu'ils en euſſent évoqué la divinité, les ſtatues reſtoient toujours après la priſe de la ville, & ils ne comptoient pas, ſans doute, que les ſtatues s'en allaſſent.

864 (2144). — Lilius Giraldus (page 17) cite Feſtus qui dit que le ſimulacre de la Pudicité étoit le même que celui de la Fortune. — Eſt-ce que les Romains croyoient que la pudeur n'étoit pas une vertu naturelle, & qu'on ne pouvoit l'obtenir que par un effet du haſard ?

865. — Priape : Servius dit qu'il étoit de Lamaſque, de laquelle il fut chaſſé à cauſe de la grandeur de ſon membre [Il eſt, je crois, le 1er à qui une pareille choſe ſoit arrivée.] (*d*). Il étoit malheureux celui-là.

(*a*) Voyez mon extrait de Lilius Giraldus, p. 73 (M.).

(*b*) PLUTARQUE, *Queſtions romaines*, n° 61.

(*c*) Voyez ce qui eſt dit ſur tout ceci dans mon extrait de Lilius Giraldus, p. 73 (M.).

(*d*) Biffé.

866 (2139). — Lilius Giraldus dit que le temple de Diane de Perſe, à Caſtabalis, étoit fort renommé, parce que les vierges qui ſervoient dans ce temple marchoient nus pieds ſur des charbons ardens, ſans ſe faire aucun mal. Pluſieurs auteurs diſent que la même choſe eſt arrivée ſur le Mont Sorax, à une certaine famille de Hirpins, au Temple de Féronie. (Pline, Solin & Servius.) Pauſanias aſſure avoir vu ce miracle. — La (*a*) preuve par le feu eſt [donc] bien ancienne.

867 (2145). — *Barbata Venus:* parce que les femmes romaines furent attaquées d'une certaine maladie qui leur fit tomber tous les cheveux. (Extrait de Lilius Giraldus, page 54.) « Dans le temps que j'écris ceci, dit l'auteur, il court une maladie qui fait tomber le poil aux hommes & aux femmes. On dit que ce mal vient du commerce avec les femmes. »

C'eſt ſans doute (*b*) la vérole. Il faut voir quand vivoit Lilius Giraldus.

868 (2136). — Dans mon extrait du même auteur, page 73, il dit que chez les Lindiens, il y a avoit de la piété à vomir des exécrations contre Hercule, & on croyoit que, plus on lui diſoit d'injures, plus il en étoit honoré. — Cela fait bien voir que les payens croyoient honorer les dieux en relevant leurs vices, ſoit qu'ils vinſſent de la force ou de l'adreſſe. On a donc eu tort de critiquer Homère là-deſſus, qui ne ſuivoit que ſa théologie. L'adreſſe & la force ſont une marque de puiſſance, & c'eſt la puiſſance que les payens honoroient dans leurs dieux.

869 (2140). — Les Arabes immoloient ſur les autels du Dieu inconnu, eſt-il dit dans mon extrait de Lilius Giraldus, page 73 (*c*). — Les Athéniens n'étoient donc pas les ſeuls qui euſſent une pareille divinité.

870 (2134). — Chez les Pédaliens, nation des Indes, il n'y avoit point d'ordre de prêtres inſtitués, eſt-il dit dans le même extrait page 76 (*d*), mais celui qui paſſoit pour le plus prudent immoloit les victimes. — C'étoit les quakers de ce temps-là.

(*a*) Première rédaction : « *De là je conclus que* la preuve... »
(*b*) Première rédaction : « C'eſt *peut-être...* »
(*c*) Gyraldus, *Opera*, p. I, col. 17.
(*d*) Gyraldus, *Opera*, p. I, col. 527.

871 (1466). — Les anciennes fables s'expliquent très-bien par la ſituation où ſe trouvoient les premiers hommes avant qu'ils n'euſſent trouvé les armes offenſives & défenſives. Ils étoient en proye aux bêtes farouches, foibles & timides, & leur état a dû être incertain ou, du moins, périlleux juſques à l'invention du fer ou, au moins, des matières équivalentes. Voilà pourquoi ceux qui tuoient des monſtres étoient des héros. Les hommes, occupés contre les bêtes farouches, ne ſongeoient point à s'attaquer. Ils étoient trop timides & trop peu nombreux.

871 *bis* (2146). — Cicéron, dans ſon livre II[d] des *Loix*, rapporte ce paſſage du Livre des Pontifes : « *Sacrum commiſſum, quod neque expiari poterit, impie commiſſum eſto ; quod expiari poterit, publici ſacerdotes expianto* (*a*). » Il y avoit donc chez les Payens des crimes inexpiables, & c'eſt apparemment là-deſſus qu'eſt fondé le récit de Zoſime (*b*), pour envenimer les motifs de la converſion de Conſtantin.

872 (912). — Le père Hardouin étoit un homme dont la tête n'étoit pas mieux rangée que celle de celui qui ſe croyoit le Père Éternel aux Petites-Maiſons.

873 (1998). — Sottiſe des Portugais qui viennent de faire cette année (mars 1734) une compagnie pour ſoutenir le prix des diamans, laquelle doit néceſſairement en abaiſſer le prix. Il y eſt dit : qu'il n'y aura qu'un certain nombre d'ouvriers qui travailleront aux mines, ſous peine de mort ; que la Compagnie vendra ſeule les diamans, & toujours à un prix proportionné à l'ancien. Mais qui ne voit que le grand prix des diamans étoit fondé ſur ce qu'on les croyoit rares dans le monde, & qu'ils perdront de leur prix ſitôt qu'on verra qu'il ne tiendra qu'à une compagnie de les lever ou hauſſer, d'en tirer des mines beaucoup ou peu ?

874. — [Un gouvernement libre peut être comparé à un grand filet, dans lequel les poiſſons ſe promènent & ne ſe croient pas pris ; le gouvernement non libre, au contraire...] (*c*)

875 (1305). — D'abord, les ouvrages donnent de la réputation à l'ouvrier ; enſuite, l'ouvrier donne de la réputation aux ouvrages.

(*a*) Cicéron, *De legibus*, II, 9.
(*b*) Zoſime, *Hiſtoire romaine*, II, 29.
(*c*) Biffé.

876 (2163). — Les nouveaux Chrétiens, nourris dans l'idolâtrie, avoient l'efprit encore rempli ou des dieux qui avoient quitté le Ciel pour venir vivre parmi les hommes, comme Apollon, Neptune, &c., ou des hommes qui avoient été élevés au rang des dieux. C'eft ce qui facilita l'établiffement (*a*) de la vérité du myftère de la Trinité. Mais on ne s'en tint pas aux vérités. A mefure que le Chriftianifme fe dépouilloit des fuperftitions juives, il fe chargeoit des payennes, de la même manière que les liqueurs perdent l'odeur qu'elles avoient contractée dans le vafe où elles ne font plus, pour prendre celle du vafe où elles font. Si la religion s'établit jamais à la Chine, la religion chrétienne orientale fera bien différente de l'occidentale.

877 (2121). — C'eft l'idée de l'unité de Dieu qui a fait recevoir fi aifément la religion chrétienne & mahométane. Quand on dit qu'il y a plufieurs dieux, il faut fçavoir ce que c'eft que ces plufieurs dieux. Quand on dit qu'il n'y en a qu'un, il fuffit de fçavoir qu'il n'y en a qu'un : cela dit tout.

878 (1145). — Mon ami N. s'attacha à quatre-vingts ans à la philofophie. C'étoit le héros du III[e] livre de Virgile : plus fort que les jeunes gens.

879 (38). — D***, qui avoit de certaines fins, me fit entendre qu'on me donneroit une penfion. Je dis que, n'ayant point fait de baffeffes, je n'avois pas befoin d'être confolé par des grâces.

880 (1095). — Je dis fur l'affliction de Mad[e] de L. : « C'eft un principe de grandes maladies que la bonté du cœur. »

881 (2182). — « Je fuis d'une fecte [je faifois parler un quacker au roi d'Angleterre] qui ne prend de part aux diverfes calamités des hommes que par la tendre compaffion qu'elle en a, & par fa patience. Dans les temps malheureux qui agitoient notre île, elle fçavoit s'affliger & jamais fe plaindre.

« Comme elle peut fouffrir les maux, elle fçait jouir des biens, & le fentiment qu'elle a du bonheur qu'elle poffède fous le règne de Votre Majefté ne peut être féparé d'un fentiment de reconnoiffance envers celui qui conduit le cœur des Rois. »

(*a*) Première rédaction : « ... facilita *la croyance* de la vérité... »

882 (982). — Étant à Milan, à dîner chez M. le prince Trivulce (*a*), un Italien dit qu'il n'avoit aucune eſtime pour l'architecture françoiſe. M. le comte Archinto (*b*) me dit : « Monſieur, vous ne dites rien ſur ce que Monſieur vient d'avancer. » Je lui répondis : « Monſieur, c'eſt qu'il eſt impoſſible de répondre à une propoſition pareille. Monſieur dit qu'il n'eſtime point l'architecture françoiſe, & cela ſignifie qu'il n'eſtime point l'architecture : car l'architecture françoiſe eſt la même que l'italienne & celle de toutes les autres nations. Elle conſiſte partout dans les cinq ordres, aux proportions deſquelles les François n'ont augmenté, ni diminué, &, à cet égard, ils ne méritent ni louange ni blâme. Et, ſi je diſois, à Monſieur, que je n'eſtime point la géométrie italienne, il feroit fort bien de ne me pas répondre non plus. »

C'eſt pour vous dire, mon cher Préſident, que les Anciens ont découvert que le plaiſir que l'on a, lorſqu'on voit un bâtiment, eſt cauſé par de certaines proportions qu'ont entre eux les différens membres d'architecture qui le compoſent. Ils ont trouvé qu'il y avoit cinq différentes ſortes de proportions qui excitoient ce plaiſir, & ils ont appelé cela *ordres*. Quand la colonne a eu de hauteur ſept de ſes diamètres, ils ont appelé cela *ordre toſcan ;* quand elle en a eu huit, *ordre dorique ;* quand elle en a eu neuf, *ordre ionique ;* dix, *ordre corinthien ;* & on peut dire qu'il n'y a que quatre ordres, parce que le compoſite a preſque les mêmes proportions que le corinthien & ne diffère qu'en ce que l'on rend ſa colonne & ſes autres membres plus déliés encore.

Quelques ornemens que l'on mette à ces ordres, quelque déguiſement que l'on y faſſe, cela ne les change jamais. Mettez ſur le chapiteau corinthien des feuilles de chêne, au lieu de feuilles d'acanthe, cela ſera toujours l'ordre corinthien, parce que ſes proportions ſeront ſelon l'ordre corinthien.

Cela fait qu'il eſt impoſſible de changer les ordres, d'en augmenter le nombre ou le diminuer, parce que ce ne ſont pas des beautés

(*a*) Monteſquieu fut reçu à Milan par le prince Trivulce le 27 ſeptembre 1728. Voir les *Voyages*.

(*b*) Le comte Charles Archinto (1669 à 1732), après avoir voyagé en Allemagne, en France, en Hollande & en Italie, s'était fixé à Milan en 1700, où il fonda la *Société Palatine*.

arbitraires qui puiſſent être ſuppléées par d'autres. Cela eſt pris dans la nature, & il me ſeroit facile d'expliquer la raiſon phyſique de ceci, & je le ferai quelque jour.

883 (1848). — Comme on doit être fidèle à ſa patrie, on doit l'être à ſon prince ou aux magiſtrats qui la gouvernent.

L'autorité des princes & magiſtrats n'eſt pas ſeulement fondée ſur le droit civil, elle l'eſt encore ſur le droit naturel : car, comme l'anarchie eſt contraire au Droit naturel, le genre humain ne pouvant ſubſiſter par elle, il faut bien que l'autorité des magiſtrats, qui eſt oppoſée à l'anarchie, y ſoit conforme.

Ce qui fait la force de l'autorité des princes, c'eſt que ſouvent on ne peut empêcher le mal qu'ils font que par un plus grand mal encore, qui eſt le danger de la deſtruction.

884 (631). — De la Liberté politique.

Ce mot de *liberté* dans la politique ne ſignifie pas, à beaucoup près, ce que les orateurs & les poëtes lui font ſignifier. Ce mot n'exprime proprement qu'un rapport & ne peut ſervir à diſtinguer les différentes ſortes de gouvernemens : car l'état populaire eſt la liberté des perſonnes pauvres & foibles & la ſervitude des perſonnes riches & puiſſantes ; & la monarchie eſt la liberté des grands & la ſervitude des petits.

Ainſi, à Rome, le gouvernement monarchique fut pleuré par les enfans du conſul même qui avoit établi le gouvernement de pluſieurs ; &, lorſque les Romains donnèrent la liberté à la Macédoine, ils furent contraints d'en exiler les nobles avec autant de ſoin que le Roi même.

Et il ne faut pas croire que la nobleſſe de Suiſſe & de Hollande s'imagine être bien libre : car le mot de *nobleſſe* entraîne avec lui des diſtinctions, réelles dans la monarchie & chimériques dans l'état républicain.

Auſſi la nobleſſe anglaiſe s'enſevelit-elle avec Charles Ier ſous les ruines du trône ; &, avant cela, lorſque Philippe II fit entendre aux oreilles des François le mot de *liberté*, la couronne fut toujours ſoutenue par cette nobleſſe (*a*) qui tient à honneur d'obéir

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), VIII, 9.

à un roi ; mais qui regarde comme la ſouveraine infamie de partager la puiſſance avec le peuple.

Ainſi, quand, dans une guerre civile, on dit qu'on combat pour la liberté, ce n'eſt pas cela : le peuple combat pour la domination ſur les grands, & les grands combattent pour la domination ſur le peuple.

Un peuple libre n'eſt pas celui qui a une telle ou une telle forme de gouvernement ; c'eſt celui qui jouit de la forme de gouvernement établie par la Loi, & il ne faut pas douter que les Turcs ne ſe cruſſent eſclaves s'ils étoient ſoumis par la République de Veniſe, & que les peuples des Indes ne regardent comme une cruelle ſervitude d'être gouvernés par la Compagnie de Hollande.

De là, il faut conclure que la liberté politique concerne les monarchies modérées comme les républiques, & n'eſt pas plus éloignée du trône que d'un ſénat ; & tout homme eſt libre qui a un juſte ſujet de croire que la fureur d'un ſeul ou de pluſieurs ne lui ôteront pas la vie ou la propriété de ſes biens.

Comme, dans une monarchie corrompue, les paſſions du Prince peuvent devenir funeſtes aux particuliers, dans une république corrompue, la faction qui domine peut être auſſi furieuſe qu'un prince en colère, & on peut voir là-deſſus le beau paſſage de Thucydide ſur l'état de diverſes républiques de Grèce.

[Il eſt vrai que les maux de la république corrompue ſont paſſagers, à moins qu'elle ne ſe change, comme elle fait ſouvent, en monarchie corrompue ; au lieu que les maux de la monarchie corrompue ne finiſſent jamais.] (*a*)

885 (1823). — *Gouvernemens deſpotiques.* — Ce n'eſt qu'à force de philoſophie qu'un homme ſenſé peut les ſoutenir, & qu'à force de préjugés qu'un peuple peut les ſupporter. Ces ſortes de gouvernemens ſont deſtructifs d'eux-mêmes. Chaque jour les mène dans la décadence, & là il n'y a preſque point de milieu entre l'enfance & la vieilleſſe. Il ſeroit plus difficile à l'Empereur (*b*) de dépouiller de ſes états le duc de Parme, qu'il ne l'a été à

(*a*) Biffé.
(*b*) Première rédaction : « de *conquérir les états du* duc... »

Mir-Weifs (*a*), avec 10 ou 12,000 voleurs, de détruire le formidable Empire de Perfe. La capitale a été affiégée; les feuls bourgeois l'ont défendue, &, de toute cette puiffance, l'héritier préfomptif n'a pu amener que 2 ou 3,000 hommes à fon fecours.

886 (1783). — Les princes qui n'ont point aimé la guerre ont cherché à fe diftinguer par un autre talent, qui eft le cabinet & la fourberie : car il y a peu de gens qui ayent le bon efprit de mettre leur mérite perfonnel dans la vertu, la franchife & le courage.

887 (1809). — *Malheur des Guerres civiles.* — Il ne faut pas me dire qu'au milieu de deux différentes factions je n'ai qu'à me tenir neutre. Car quel moyen d'être fage quand tout le monde eft fou, & d'être froid dans la fureur générale ? D'ailleurs, je ne fuis point ifolé dans la fociété, & je ne puis m'empêcher de prendre part à une infinité de chofes auxquelles je tiens. De plus, le parti de la neutralité n'eft pas prudent : car je ferai bien fûr d'avoir des ennemis, & je ne ferai pas fûr d'avoir un ami. Il faut donc que je prenne un parti. Mais fi je choifis mal ? De plus, le parti le plus fort peut ne l'être pas partout, de façon que je puis fort bien mourir le martyr de la faction dominante; ce qui eft très-défagréable.

888. — [Je ne crois pas qu'il y ait un homme dans le monde qui porte dans l'examen des chofes une plus...] (*b*)

889 (1430). — Le caractère des Anglois marqué dans tous les temps eft une certaine impatience que le climat leur donne, & qui ne leur permet ni d'agir longtemps de la même manière, ni de fouffrir longtemps les mêmes chofes (*c*) : caractère qui n'eft point grand en lui-même, mais qui peut le devenir beaucoup, lorfqu'il n'eft point mêlé avec de la foibleffe, mais avec ce courage que donne le climat, la liberté & les loix (*d*).

890 (1686). — Sur les mauvais fuccès de l'Empereur dans la guerre de 1733 & 1734, je difois :

(*a*) Mir-Weifs était intendant de la province de Candahar lorfqu'il fecoua le joug perfan pour fonder le royaume d'Afghaniftan. Montefquieu parle de lui dans l'*Efprit des Lois*, III, 9 & XVIII, 19, note 3, & dans le *Spicilège*, n° 304.

(*b*) Biffé.

(*c*) Mis dans les *Loix* (M.), XIX, 27.

(*d*) Première rédaction : « ... la liberté *des* loix. »

« Ce qui fait la vraye foibleſſe de l'Empereur, c'eſt que cette cour n'eſt pas accoutumée à jouer un premier rôle, ni en politique ni en guerre. Du temps de la monarchie d'Eſpagne, c'étoit elle qui le jouoit en Italie & aux Pays-Bas ; enſuite, les Hollandois ; enſuite, le roi Guillaume ; enſuite, la reine Anne. Ils ont été bien embarraſſés quand il a fallu jouer un premier rôle. [Ils n'ont point d'établiſſement po...] (*a*) Sa (*b*) monarchie a été faite tout-à-coup de pièces & de morceaux ; la nôtre eſt une monarchie faite peu à peu. A meſure qu'on a vu un inconvénient, on l'a réparé. Mais la monarchie de Vienne n'a pas eu les établiſſemens néceſſaires pour conſerver ſa puiſſance. N'ayant pas eu d'établiſſement d'ingénieurs, elle n'a pas ſçu défendre les places. Elle a eu d'aſſez bons ordres pour l'artillerie. Elle a regardé les États d'Italie comme des ruiſſeaux qui devoient lui apporter de l'argent, & a conſommé les revenus de ces pays-là en penſions. Il falloit employer tous les revenus de ce pays-là à le maintenir ; avoir toujours une armée de 30,000 hommes complète en Lombardie ; vers les frontières du Pape, 10,000 hommes ; dans le royaume de Naples, auſſi (vers les frontières du Pape) ; & 10 autres mille hommes, [partie] à califourchon ſur le détroit. Cela auroit joint en quelque façon toutes ſes forces, & il les auroit avancées là où il auroit voulu. »

Autrefois, la providence des Empereurs étoit dans l'Empire & du côté de la Hongrie ; le reſte n'étoit preſque pas de leur bail.

891 (1924). — Depuis que j'ai vu à Amſterdam l'arbre qui porte la gomme appelée *ſang de dragon*, gros comme la cuiſſe quand il étoit auprès de l'arbre femelle, & pas plus gros que le bras quand il étoit ſeul, j'ai conclu que le mariage étoit une choſe néceſſaire (*c*).

892 (1794). — On ne doit pas être étonné de voir que (*d*) preſque tous les peuples de l'univers ſoyent ſi éloignés de la liberté qu'ils aiment. Le gouvernement deſpotique ſaute, pour ainſi dire, aux yeux & s'établit preſque tout ſeul. Comme il ne

(*a*) Biffé.

(*b*) Première rédaction : « *Leur* monarchie... »

(*c*) Voir ci-deſſous *Voyage en Hollande.*

(*d*) Première rédaction : « ... de voir que *les hommes*... »

faut que des paſſions pour le former, tout le monde eſt bon pour cela. Mais pour faire un gouvernement modéré, il faut combiner les puiſſances, les tempérer, les faire agir & les régler; donner, pour ainſi dire, un leſt à l'une, pour la mettre en état de réſiſter à une autre. C'eſt un chef-d'œuvre de légiſlation que le haſard fait bien rarement, & qu'on ne laiſſe guère faire à la prudence (*a*).

893 (1250). — Il me ſemble que, dans les femmes les plus jolies, il y a de certains jours où je vois comment elles feront quand elles feront laides.

894 (848). — Dans les dernières diſputes des Anciens & des Modernes, M. Pope (*b*) ſeul a frappé au but. Made Dacier ne ſçavoit ce qu'elle admiroit. Elle admiroit Homère, parce qu'il avoit écrit en grec. M. de La Motte manquoit de sentiment, & ſon eſprit s'étoit rétréci par le commerce de gens qui n'avoient que de la bavarderie, & eux ni lui n'avoient aucun ſçavoir ni aucune connoiſſance de l'Antiquité. Pour l'abbé Terraſſon (*c*), les cinq ſens lui manquoient. Boivin (*d*) étoit un ſçavant ſeulement. Pour le poète Gacon (*e*) on (*f*) ne l'a jamais connu trop mépriſable.

895 (849). — M. Pope ſeul a ſenti la grandeur d'Homère, & c'eſt de quoi il étoit queſtion. Il eſt vrai que M. de La Motte a été entraîné dans les détails par Made Dacier même, qui les trouvoit tous dans Homère tout divins.

896 (925). — Je dis : « Voltaire n'eſt pas beau ; il n'eſt que joli. Il ſeroit honteux pour l'Académie que Voltaire en fût ; il lui ſera quelque jour honteux qu'il n'en ait pas été (*g*). »

897 (1001). — Nous pouvons nous faire des biens de tous nos biens, & nous pouvons encore nous faire des biens de nos maux.

(*a*) Voyez nos 831 & 935.

(*b*) Alexandre Pope (1688—1744).

(*c*) Jean Terraſſon (1677—1750), membre de l'Académie françaiſe, prit parti pour les Modernes dans la *Diſſertation critique ſur l'Iliade d'Homère*, publiée en 1715.

(*d*) Jean Boivin dit de Villeneuve (1633—1726), auteur d'une *Apologie d'Homère & Bouclier d'Achille.* — Paris, 1715.

(*e*) François Gacon (1667—1725) publia, en 1715, un *Homère Vengé.*

(*f*) Première rédaction : « ...Gacon, *c'étoit l'ignominie du Parnaſſe.* »

(*g*) Voltaire fut reçu à l'Académie françaiſe, le 9 mai 1746.

898 (1576). — Dans l'*Hiftoire d'Efpagne* de M. l'abbé de Bellegarde (*a*), le grand-inquifiteur Turrecremata (fut le premier) ayant offert une amniftie générale, plus de 17,000 perfonnes vinrent volontairement avouer leurs crimes dans l'efpérance de l'abfolution. « Mais on les trompa : » plus de 2,000 furent brûlées, & les autres fe fauvèrent en divers royaumes. — On ne peut pas lire ces mots : « *Mais on les trompa* », fans fentir dans fon cœur de la trifteffe.

899 (754). — Quand on voit, dans l'Antiquité, le cas infini qu'on faifoit d'un philofophe célèbre ou d'un fçavant, & comme quoi on venoit l'entendre de toutes parts, on diroit que nous n'avons plus le même amour pour les fciences. C'eft que, les livres & les bibliothèques étant rares, on eftimoit plus la fcience de ceux qui étoient des livres vivans. — Il fçait l'hiftoire. — Mais j'ai l'hiftoire. — C'eft la découverte de l'imprimerie qui a changé cela : autrefois on eftimoit les hommes ; à préfent, les livres.

900 (1734). — Maxime admirable : de ne plus parler des chofes après qu'elles font faites.

901 (1772). — L'empire de la mer a toujours donné aux peuples qui l'ont poffédé une fierté (*b*) naturelle, parce que [ils] fe fentent capables d'infulter partout. Ils croyent que leur pouvoir n'a pas plus de bornes que l'Océan (*c*).

902 (1323). — Les Moines : *Genus hominum quod damnabitur femper & femper retinebitur.*

903 (1311). — Ce ne font pas les philofophes qui troublent les états, mais ceux qui ne le font pas affez pour connoître leur bonheur & pour en jouir.

904 (1234). — Il femble que la timidité eft jointe à l'avarice : ainfi les vieillards, les eunuques, les femmes ; tout cela vient de foibleffe d'âme.

905 (1926). — Il eft fingulier que, dans les climats du Midi (*d*) de l'Europe, où le célibat eft le plus difficile, il ait été retenu,

(*a*) L'abbé Jean-Baptifte Morvan de Bellegarde (1648—1734) publia une *Hiftoire d'Efpagne* en 1726.

(*b*) Première rédaction : « une *infolence* naturelle. »

(*c*) Mis (M.), *Efprit des Lois*, XIX, 27.

(*d*) Première rédaction : « ... climats du *Nord*... »

& que, dans ceux du Nord, où les paſſions ſont moins vives, il ait été rejeté.

906 (709). — Je mettrois bien en queſtion ſi les hommes ont gagné à la coutume de manger de la chair des animaux, au lieu de ſe nourrir de leur lait & des fruits de la terre. Je ſuis perſuadé que la ſanté des hommes en a diminué. La viande a eu beſoin d'être apprêtée ; il a fallu augmenter la ſalure & les ragoûts ; d'ailleurs, il faut que les pâturages s'employent à nourrir des animaux qui doivent enſuite nourrir l'homme. Or, ſi l'homme ſe nourriſſoit du fruit de la terre, de la première main, le même pays nourriroit beaucoup plus d'hommes. On expérimente en Angleterre que la multiplication des pâturages diminue le nombre des hommes, en diminuant le nombre de ceux qui cultivent la terre ; & je ſuis perſuadé que ce grand nombre de gens qu'il y a à la Chine ne vient que de ce que la plupart du peuple y vit de riz (*a*) ; ce qui fait qu'un champ peut nourrir un très grand nombre d'hommes (*b*).

907 (80). — Pour (*c*) mon ſyſtème ſur la liberté, il faudra le comparer avec les autres anciennes républiques, & pour cela lire [*la Politique* d'Ariſtote] (*d*) Pauſanias, Reinerius, Reineiſus (*e*), *De Republica Athenienſium;* examiner l'ariſtocratie de Marſeille, [qui fut ſage ſans doute, puiſqu'elle fleurit longtemps] ; la république de Syracuſe, qui fut folle ſans doute, puiſqu'elle ne ſe conſerva jamais qu'un moment ; Strabon, livre IV, qui me ſemble appliquer mon ſyſtème ; [Platon, livre III, des *Loix*] (*d*) Plutarque, *Vie de Théſée*, ſur la république d'Athènes ; *Ibid.* Plutarque, *Vie de Solon ;* Xénophon, *République d'Athènes ;* Julius Pollux (*f*), *Onomaſticon, de Republica Athenienſi;* Kekermannus (*g*), *De Republica Athenienſium;* Sigonius (*h*), *De Republica Athenienſium ; Theſaurus Republicarum* de Coringius (*i*).

908 (1961). — Périclès donna au peuple toute la puiſſance ju-

(*a*) Mis la fin dans mes *Loix* (M.), XXIII, 14.
(*b*) Voyez le volume *Mythologia & Antiquitates*, p. 111 (M.).
(*c*) Première rédaction : « *Sur mon ſyſtème de politique, il faut étudier avec ſoin...* »
(*d*) Biffé.
(*e*) Reinhardt Reyneke Reicennius.
(*f*) Julius Pollux, grammairien & ſophiſte du ſiècle de Marc-Aurèle.
(*g*) Bartholomæus Keckermann.
(*h*) Carlo Sigonio.
(*i*) Hermann Conring.

duciaire, *consilia totiusque Reipublicæ gubernationem*, avec des récompenses. — Bonne chose que les juges civils soyent pris parmi le peuple ! C'étoit (je crois) comme cela à Athènes.

909 (79). — Je n'aime plus les discours (*a*) oratoires : ce sont des ouvrages d'ostentation.

910 (1730). — On a bien tort de ne point dire la vérité quand on peut : car on ne la dit pas toujours lorsqu'on le veut, & qu'on la cherche.

911 (1449). — On ne jugera jamais bien des hommes si on ne leur passe les préjugés de leur temps.

912 (1634). — Rien ne prouve la facilité qu'il y a de gouverner un grand État que M. d'Orléans, malgré les défauts essentiels qu'il avoit pour une bonne administration.

[Si M. le Duc (*b*) n'avoit pas eu la sottise de se croire peu capable, il auroit gouverné tout comme un autre.]

913 (2159). — Les Juifs sont à présent sauvés : la superstition ne reviendra plus, & on ne les exterminera plus par principe de conscience.

914 (1645). — *Le cardinal de Fleury.* — Il est parvenu à abattre le Jansénisme & à faire recevoir *la Constitution* [cela a bien changé depuis] (*c*) ; & cela, *per alluvionem*, [en marchant lentement] & ne faisant pas un pas qui n'allât à son but. L'allure contradictoire à elle-même de M. d'Orléans, l'impétuosité de la plupart des autres, auroient rendu le mal sans remède. [Je laisse tout ce que j'ai à dire de sa candeur, de sa modestie, & de sa douceur, enfin de son génie & de sa... Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'on pensa cela dès son vivant.] (*c*)

915 (1391). — *François.* — Leur caractère : chez les anciens Gaulois, ils alloient sur les grands chemins apprendre des nouvelles. Railleurs : quand les ambassadeurs romains vinrent pour leur inspirer de s'opposer à Annibal, leurs jeunes gens éclatèrent de rire. Voyez l'*Histoire* d'Anne Comnène.

(*a*) Première rédaction : « ... les *ouvrages*... »

(*b*) Louis-Henri de Condé, duc de Bourbon.

(*c*) Biffé.

916 (1442). — Les hiſtoires ſont des faits faux compoſés ſur les vrais ou bien à l'occaſion des vrais.

917 (2182). — Luther, ayant pour lui les Princes, ne pouvoit leur faire goûter une autorité qui n'auroit point de prééminences extérieures, & Calvin, ayant pour lui les peuples obſcurcis dans la monarchie ou des peuples vivant dans des républiques, ne pouvoit guère établir des dignités & des prééminences dans la religion.

C'eſt que le Luthéraniſme s'étoit établi par les roix du Nord, & le Calviniſme, dans les États populaires & dans ceux où de certaines gens cherchoient à le devenir (*a*).

Chacune de ces deux religions ſe croyoient la plus parfaite : la calviniſte ſe jugeant plus conforme à ce que Jéſus-Chriſt avoit dit, & la luthérienne, à ce que les Apôtres avoient fait.

Les diſputes ſur la religion firent que le gouvernement ne fut plus une conſtitution pour vivre ſelon les loix, mais une conjuration de ceux qui penſèrent d'une façon, contre ceux qui penſoient d'une autre : ſorte de mal que nous devons à nos temps modernes, & dont les politiques anciens ne nous parlent pas.

918 (1795). — Tout gouvernement modéré, c'eſt-à-dire où une puiſſance eſt limitée par une autre puiſſance, a beſoin de beaucoup de ſageſſe pour qu'on puiſſe l'établir, & de beaucoup de ſageſſe pour qu'on puiſſe le conſerver.

Dans de certains troubles & confuſions où chaque citoyen eſt chef de parti, comment peut-on aſſeoir un gouvernement, à moins que ce ne ſoit celui qui s'établit, pour ainſi dire, de lui-même : qui eſt le tyrannique ; ou celui qui n'eſt que la privation du gouvernement : qui eſt l'anarchique ?

Lorſque le peuple d'Angleterre eut renverſé (*b*) ſa conſtitution, paſſant de gouvernement en gouvernement & les ſentant tous plus durs, libre en apparence, eſclave en effet, il fallut, par déſeſpoir, qu'il rétablit (*c*) un monarque ; il fallut, par la nature de la choſe, en venir à ce que les ſectes fuſſent contenues par le gouvernement, & non pas le gouvernement contenu par les ſectes.

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), XXIV, 5.

(*b*) Première rédaction : « ... renverſé *ſon gouvernement...* »

(*c*) Première rédaction : « ...il rétablit *la puiſſance exécutrice.* »

919 (1040). — Je dis : « Les fats ne ſont jamais méchans. C'eſt qu'ils s'admirent & ne ſont irrités contre perſonne. (*a*) »

920 (1308). — *Sçavans.* — On voudroit que, dans les livres, ils euſſent appris le jargon des femmes. Mais ils ſçavent toutes les langues, excepté celle-là. Ils ſont gauches quand ils veulent être frivoles, & ſots quand ils veulent raiſonner avec des machines qui n'ont jamais fait que ſentir (*b*).

921 (1028). — Les bêtes ſont plus heureuſes que nous : elles fuient le mal ; mais elles ne craignent point la mort, dont elles n'ont aucune idée.

922 (1221). — La plupart des hommes ſont plus capables de faire de grandes actions que de bonnes.

923 (812). — Ceux qui font des digreſſions (*c*) croyent être comme ces hommes qui ont de grands bras, & qui atteignent plus loin.

924 (2102). — Les cas de conſcience que les philoſophes payens ſe ſont propoſés marquent une ſi grande candeur d'âme & tant de délicateſſe qu'il y a peu de Chrétiens qui oſent ſe juger ſur leurs principes. Voyez le cas du marchand de bled dans les *Offices* de Cicéron (*d*). On voit avec plaiſir que la charité chrétienne n'exige guère de nous que ce que les Payens ſentoient que l'humanité & l'amour du bien commun exigeoit d'eux.

925 (1583). — Si le ſyſtème de l'abbé Dubos (*e*) eſt vrai, quelle ſeroit l'origine des ſervitudes en France ?

926 (875). — Il n'eſt pas probable que Mævius (*f*) n'ait pas écrit contre Virgile & contre Horace. Sans cela, ces deux grands hommes n'auroient pas écrit contre lui. Mais le temps n'a pas fait paſſer à la poſtérité les écrits injurieux de ce méchant poète.

927 (1580). — Sur les hiſtoriens de France : « *Et, ſicut prima ætas vidit quid ultimum in libertate eſſet, ita nos quod in ſervitude.* » (*g*)

(*a*) Mis dans l'*Hiſtoire Véritable* (M.).

(*b*) Mis à peu près dans les *Loix* (M.).

(*c*) Première rédaction : « ... digreſſions *ſont* comme... »

(*d*) Voyez mon *Traité des Devoirs* (M.).

(*e*) Jean-Baptiſte Dubos (1670 à 1742), auteur de l'*Hiſtoire critique de l'Etabliſſement de la Monarchie dans les Gaules*, 1734, dont l'*Eſprit des Lois*, XXX, 23, combat les théories.

(*f*) V. Virgile, *Eglogues*, III, 90, Horace, *Epodes*, X, 2.

(*g*) TACITE, *Agricola*, II.

928 (874). — Dans l'ode :

Donec fratus eram tibi (*a*),

qui a été tant louée, Horace eſt maladroit dans le dialogue. Horace dit qu'il mouroit pour Chloé ; Chloé répond qu'elle conſentiroit de mourir deux fois. Cela n'eſt pas heureuſement dit.

929. — *Jure perhorrui*
Late conſpicuum tollere verticem (*b*)

930. — *Virtutem incolumen odimus*
Sublatam ex oculis quærimus invidi (*c*).

931. — *Iam nec ſpes animi credula metui* (*d*).

932 (91). — Le ſuccès de ce livre a pleinement rempli mon ambition (*e*), puiſque toutes les critiques que l'on a fait, après un mois de vie ou d'engourdiſſement, ſont enſevelies dans la nuit (*f*) éternelle du *Mercure*, avec les énigmes [& les relations des gazetiers.

Hoc miſeræ plebi ſtabat commune ſepulcrum.] (*g*).

933 (1644). — Cette grande puiſſance que Dieu a miſe entre les mains du Roi, mon maître, ne le rend pas plus redoutable à ſes voiſins. C'eſt le gage de la paix de l'Europe. Plus fier du titre d'*ami* qu'il ne le ſeroit de celui de *conquérant*, le Ciel, en le faiſant naître a fait toute ſa grandeur, & il n'y ajoute que des vertus. Il croit que les Rois ne ſont pas nés ſeulement pour faire le bonheur de leurs ſujets, mais qu'ils ſont deſtinés encore à faire la félicité du genre humain. Tels ſont les ſentimens de la grande âme du...

934 & 935. — QUELQUES MORCEAUX QUI N'ONT PU ENTRER DANS LA « LIBERTÉ POLITIQUE ».

934 (632). — Je ne penſe nullement qu'un gouvernement doive dégoûter des autres. Le meilleur de tous eſt ordinairement celui dans lequel on vit, [& un homme ſenſé doit l'aimer] : car, comme il eſt impoſſible d'en changer, ſans changer de manières & de mœurs, je ne conçois pas, vu l'extrême brièveté de la vie, de

(*a*) HORACE, *Odes*, III, IX, 1.
(*b*) HORACE, *Odes*, III, XVI, 19 & 20.
(*c*) HORACE, *Odes*, III, XXIV, 31 & 32.
(*d*) HORACE, *Odes*, IV, I, 30.
(*e*) Il s'agit des *Conſidérations ſur la grandeur des Romains*.
(*f*) Première rédaction : « ... enſevelies dans *l'ennui*... »
(*g*) HORACE, *Satires*, I, VIII, 10.

quelle utilité il feroit pour les hommes de quitter à tous les égards le pli qu'ils ont pris.

935 (633). — Ce qui fait que la plupart des gouvernemens de la terre font defpotiques, c'eft qu'un pareil gouvernement faute aux yeux ; qu'il eft uniforme partout (*a*). Comme il ne faut que des paffions violentes pour l'établir, tout le monde eft bon pour cela. Mais, pour établir un gouvernement modéré, il faut combiner les puiffances, les tempérer, les faire agir & les régler ; donner un left à l'une, pour la mettre en état de réfifter à une autre ; enfin, il faut faire un fyftème (*b*).

936 (100). — Quelque bonne chofe que je dife, je l'abandonne toute à l'orgueil de tous ceux qui voudront (*c*) la critiquer.

937 (1164). — Des gens peuvent croire qu'on ne met pas de feu dans fes penfées parce qu'on n'en met point dans la manière de les défendre.

938 (1097). — Rien n'eft plus près de la Providence divine que cette bienveillance générale & cette grande capacité d'aimer qui embraffe tous les hommes, & rien n'approche plus de l'inftinct des bêtes que ces bornes que le cœur fe donne lorfqu'il n'eft touché que de fon intérêt propre, ou de ce qui eft autour de lui (*d*).

939 (106). — Je travaille depuis vingt-cinq ans à un livre de 18 pages qui contiendra tout ce que nous fçavons fur la métaphyfique & la théologie, & ce que nos modernes ont oublié dans les immenfes volumes qu'ils ont donnés fur ces fciences-là (*e*).

940 (1806). — Perfonne n'eft libre en Turquie, pas même le Sultan.

Dans les États abfolus où il y a de la nobleffe, l'efclavage defcend en croiffant infenfiblement, depuis le Prince jufqu'au dernier des fujets.

Dans ceux où il n'y a point de nobleffe, l'efclavage monte en croiffant infenfiblement, paffant par tous les rangs, depuis le plus miférable fujet jufqu'au Sultan.

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), V, 14.
(*b*) Voyez n° 892.
(*c*) Première rédaction : « ... qui *veulent* la... »
(*d*) Mis dans l'*Hiftoire véritable*. (M.)
(*e*) Mis dans [l'*Hiftoire véritable*] (biffé), la préface du *Temple de Gnide* (M.).

L'ariſtocratie de Gênes eſt comme celle de l'armée d'Alger.

La Hollande eſt devenue moins libre depuis qu'elle n'a point de ſtathouder.

En Angleterre, les magiſtrats ſont eſclaves comme magiſtrats, & libres comme citoyens.

Dans un gouvernement bien conſtitué, celui à qui on fait ſon procès, & qui ſera pendu le lendemain, eſt plus libre qu'un bon citoyen n'eſt dans un mauvais gouvernement (*a*).

Le gouvernement de l'Eſpagne & du Portugal eſt la liberté du clergé & un étrange eſclavage du peuple.

Toute république trop petite ne peut point être appelée *libre : fato potentiæ, non ſua vi nixæ.*

Pour remédier à cela, les anciennes républiques de Grèce, d'Italie, de Gaule, d'Eſpagne & de Germanie, formoient des aſſociations, comme font aujourd'hui les Suiſſes, les peuples [d'Allemagne &] des Pays-Bas (*b*).

941 (1918). — Il en eſt d'un gouvernement comme d'une ſomme qui eſt compoſée de pluſieurs chiffres. Otez-y ou ajoutez-y un ſeul chiffre, vous changez la valeur de tous les autres. Mais, comme on ſait, en arithmétique, la valeur de chaque chiffre & ſon rapport, on n'eſt pas trompé. Il n'en eſt pas de même en politique : on ne peut jamais ſçavoir quel ſera le réſultat du changement qu'on fait.

942 (1788). — Pluſieurs gens ont examiné qui vaut mieux de la monarchie, de l'ariſtocratie ou de l'état populaire. Mais, comme il y a une infinité de ſortes de monarchies, d'ariſtocraties, d'états populaires, la queſtion ainſi expoſée eſt ſi vague qu'il faut avoir bien peu de logique pour la traiter.

943 (1798). — La liberté pure eſt plutôt un état philoſophique qu'un état civil. Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait de très-bons & de très-mauvais gouvernemens, & même qu'une conſtitution ne ſoit plus imparfaite à meſure qu'elle s'éloigne plus de cette idée philoſophique de liberté que nous avons.

Un ancien a comparé les loix à ces toiles d'araignées qui, n'ayant que la force d'arrêter les mouches, ſont rompues par les oiſeaux.

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), XII, 2.

(*b*) Mis dans les *Loix* (M.), IX, 1.

Pour moi, je comparerois les bonnes loix à ces grands filets dans lesquels les poissons sont pris, mais se croyent libres, & les mauvaises à ces filets dans lesquels ils sont si serrés que d'abord ils se sentent pris (*a*).

944 (1831). — Il y en a peu où ceux qui gouvernent n'ayent en général de bonnes intentions & ne souhaitent que leur administration ne soit bonne : car, comme ils sont en spectacle à tout l'univers, pour peu qu'ils ayent de sentiment d'honneur, &c.

Aux uns, les lumières peuvent manquer ; aux autres, l'éducation ou l'aptitude au travail. Plusieurs sont conduits par les préjugés de leur pays, de leur siècle ou de leur état même. Les autres sont entraînés par le mal qui a déjà été fait, ou découragés par la difficulté d'y remédier : car il est difficile de ne pas se tromper lorsqu'on veut corriger des maux particuliers, & qu'on n'est pas assez heureusement né pour pouvoir pénétrer d'un coup de génie toute la constitution d'un État.

945. — Ce ne sont point les philosophes qui troublent les états ; ce sont ceux qui ne le sont pas assez pour connaître leur bonheur & pour en jouir.

946 (1105). — Quoiqu'on doive aimer souverainement sa patrie, il est aussi ridicule d'en parler avec prévention, que de sa femme, de sa naissance & de son bien, parce que la vanité est sotte partout.

947 (1859). — Montrésor (*b*) dit que le rapporteur de M. de Saint-Mars disoit qu'un de ses grands crimes étoit d'avoir voulu chasser M. le Cardinal (*c*). « C'est, dit-il, comme si on privoit le Prince de son bras, que de vouloir le priver de son ministre. » Et moi, je dis que, quand la servitude même viendroit sur la terre, elle ne parleroit pas autrement.

948 (2187). — Les califes Abassides ayant voulu rétablir le Temple avec plus de magnificence, les docteurs répondirent (est-il dit dans la *Vie de Mahomet*, par Boulainvilliers) (*d*) que celui qui avoit établi le Temple en ce lieu l'avoit laissé plusieurs siècles

(*a*) Retournez page 17 [n° 934] : « Je ne pense nullement... » (M.).

(*b*) CLAUDE DE BOURDEILLE, COMTE DE MONTRÉSOR (vers 1606—1663) dans ses *Mémoires... contenans diverses pièces durant le ministère du cardinal de Richelieu...*

(*c*) Mis dans les *Loix* (M.), XII, 8.

(*d*) COMTE DE BOULAINVILLIERS, *Vie de Mahomet*, 2e édition, p. 81 & 82.

dans ſa pauvreté naturelle ; que l'or & les pierres ſont également les créatures du même ſouverain.

Je dis que c'eſt la première fois que les eccléſiaſtiques ont refuſé de l'argent. [C'eſt le fait le plus ſingulier de l'hiſtoire.]

949 (1235). — Tous les gens timides menacent volontiers. C'eſt qu'ils ſentent que les menaces feroient ſur eux-mêmes une grande impreſſion.

950 (939). — On parloit de la pièce de Marivaux, *la Mère confidente* (*a*), où les mœurs ſont admirables. Je dis : « Le peuple eſt honnête dans ſes goûts, quoiqu'il ne le ſoit pas dans ſes mœurs. Nous nous réjouiſſons de trouver des honnêtes gens, parce que nous voudrions qu'on le fût à notre égard. »

951 (1047). — La vanité de la plupart des gens eſt auſſi bien fondée que celle que je prendrois ſur une aventure arrivée aujourd'hui chez le cardinal de Polignac, où je dînois. Il a pris la main à l'aîné de la Maiſon de Lorraine, le duc d'Elbeuf, &, après dîner, quand le prince n'y a plus été, il me l'a donnée. Il me la donne à moi ; c'eſt un acte de mépris. Il l'a priſe au prince ; c'eſt un acte d'eſtime. C'eſt pour cela que les princes ſont ſi familiers avec leurs domeſtiques. Ils croyent que c'eſt faveur ; c'eſt mépris.

952 (1049). — Je voyois un ſot qui étoit revenu d'une ambaſſade & ne parloit plus que par monoſyllabe. Si cet homme ſçavoit combien il perd à faire le comte d'Avaux (*b*), & combien il gagneroit auprès de nous à être ſimple !

953 (1843). — Il ne faut jamais qu'un prince donne dans les détails. Il faut qu'il penſe, & laiſſe & faſſe agir : il eſt l'âme, & non pas le bras. C'eſt un métier qu'il ne peut jamais bien faire, & que, s'il faiſoit bien, il lui feroit faire mal le reſte.

954 (1618). — Lorſque je vois un grand prince qui a régné de nos jours, malgré ſon bon ſens naturel, ſéduit par un conſeil aveugle, envoyer tout à coup à ſes ennemis des ſujets, des ſoldats, des négocians, des ouvriers, ſon commerce, je plains plus la Religion catholique, &, ſi je l'oſe dire, je le plains plus lui-même que les Proteſtans.

(*a*) *La Mère confidente* fut repréſentée pour la première fois, le 9 mai 1735.

(*b*) Jean-Antoine de Meſmes, comte d'Avaux (1640—1709).

955 (1919). — Lorfqu'un État eft dans la profpérité, il ne faut point fe déterminer fans pefer, avec le dernier fcrupule, tous les inconvéniens. Mais, lorfqu'on fe trouve entouré de circonftances fâcheufes, lorfqu'on ne fçait que faire, il faut faire, n'y ayant point pour lors de faute fi pernicieufe que l'inaction.

956 (2114). — Nous n'avons pas la R[eligion] de la première main, mais peut-être de la dixième.

957 (1768). — Otez de l'efprit général d'une nation les fentimens d'honneur, de devoir, d'amour, vous faites le même mal que quand vous ôtez à un particulier tous fes principes (*a*).

Et, quand vous aurez fait tout ce qu'il faut pour avoir de bons efclaves, il ne vous reftera plus que de mauvais fujets.

958 (1690). — La France n'eft plus au milieu de l'Europe : c'eft l'Allemagne.

959 (1220). — Généreux, libéral, magnifique, prêt à faire toutes fortes de belles actions, à moins qu'elles ne fuffent que bonnes.

960 (1572). — L'Italie n'eft plus au centre depuis la découverte du Cap & des Indes Occidentales : elle eft à un coin du monde ; &, comme le commerce du Levant eft dépendant de celui des Indes, elle ne le fait qu'acceffoire.

961 (1542). — On trouve, dans les premiers temps de la République, l'explication de ce qui fe fit lorfqu'elle ne fubfifta plus. C'étoit les mêmes Romains dans d'autres circonftances. Les hiftoriens, qui, pour la brièveté de la narration, nous difent les faits fans entrer dans les caufes, nous repréfentent les Romains, après la Révolution, comme un peuple tout neuf, & qui aimoit l'efclavage, parce qu'il fembloit le chercher.

962 (1386). — On voit qu'une certaine vanité chez les Romains n'étoit pas fi ridicule que parmi nous. On le voit dans cette fureur qu'ils ont de demander à leurs amis qu'ils les louent, qu'ils les mettent dans leurs hiftoires, leurs dédicaces.

Le fait particulier de la mort de Céfar paroiffoit fi beau que des gens qui n'y avoient pas trempé s'en vantèrent. Trebonius écrit à Cicéron (*b*) que, s'il écrit quelque chofe du meurtre de Céfar,

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), XIX, 5 & 12.

(*b*) Cicéron, *Lettres familières*, XII, 16.

qu'il efpère qu'il n'y aura pas la moindre place. [Cicéron (*a*), qui prie qu'on le mette dans l'hiftoire romaine, & qu'on mente même pour lui. Cet amour immodéré pour être célébré vient de l'éducation de ce temps-là.] (*b*)

963 (77). — Voir *Oftendanæ Obfidionis Diarium.*

964. — [Cette fuite continuelle de vexations que l'avidité fubtile des Empereurs avoit imaginée, ne fe virent foumis qu'à un tribut fimple payé aifément, reçu de même, ce qui fut fans doute la caufe de la facilité qu'ils rencontrèrent dans leurs conquêtes.] (*c*)

965 (1912). — Après que le fouverain a fait les loix les plus impartiales & les plus générales qu'il a pu, il doit fe conduire de manière qu'il laiffe paffer les détails & foit févère fur les attentats, qu'il s'élève fur les deux partis [& n'en fuive aucun], qu'il ne fe rende point fufpect. Comme il a un plus grand dépôt, il a plus befoin de confiance. Qu'il craigne furtout de fe prêter aux intérêts particuliers. Cela révolte contre la Vérité même ! Qu'il attende du temps ; qu'il regarde beaucoup, agiffe peu, & ne croye pas [faire] à force de faire ; qu'il étudie l'efprit de fa nation. Dans des chofes qui ne font pas frivoles, c'eft rarement celui de la Cour.

966 (1553). — On pourroit croire que Dieu qui aime les hommes, [& qui ne s'embarraffe pas fi fa religion eft, quant au pouvoir extérieur, dans la gloire ou dans l'humiliation, parce que, dans l'un & l'autre cas, elle eft également propre à faire fon effet naturel, qui eft de fanctifier ; on pourroit croire (dis-je) que Dieu, par amour pour la nature humaine] (*d*), souffrit pour lors l'affreufe inondation des Mahométans dans l'Empire, afin de la délivrer de tant de tributs, impôts & maltôtes qui s'y faifoient.

Les hommes furent étonnés de fe voir fous un gouvernement où ils ne virent ni avarice, ni rapines ; où, au lieu de cette fuite continuelle de vexations que l'avidité fubtile des Empereurs avoit imaginée, [ils] ne fe virent foumis qu'à un tribut fimple, payé aifément, reçu de même : ce qui fut fans doute la caufe de la facilité qu'ils trouvèrent dans leurs conquêtes.

(*a*) Cicéron, *Lettres familières*, V, 12.
(*b*) Mis aux *Loix* (M.).
(*c*) Biffé; cf. le n° 966 de la préfente édition.
(*d*) Paffage biffé, qui a été reproduit dans les *Confidérations*, XXII, 4.

967 (1222). — Une belle action eſt une action qui (*a*) a de la bonté, & qui demande de la force pour la faire.

968 (1810). — Il faut que, dans les républiques, il y ait toujours un eſprit général qui domine. A meſure que le luxe s'y établit (*b*), l'eſprit de particulariſme s'y établit auſſi. A des gens à qui il ne faut rien que le néceſſaire, il ne reſte à déſirer que la gloire de la patrie & la ſienne propre. Enfin, une âme corrompue par le luxe eſt ennemie des loix, qui gênent toujours les citoyens. Qui eſt-ce qui fit que la garniſon romaine de Rhège (*c*) égorgea les habitans à l'inſtigation de Decius, leur tribun ? C'eſt que, dans leur ſéjour à Rhège, ils avoient commencé à donner dans le luxe.

969 (2148). — Le Paganiſme étoit pour lors dans ſa décadence. Fondé ſur les délires des poètes, il étoit incompatible avec toute ſorte de ſectes de philoſophie & de connoiſſances humaines. L'ignorance l'établit dans l'Orient & le porta chez les Grecs. Mais, comme il eſt impoſſible qu'un pays ſoit floriſſant ſans qu'il y ait une infinité de gens qui, jouiſſant de la félicité, cherchent à cultiver leur eſprit & à acquérir des connoiſſances, il arriva qu'en Grèce on commença à s'attacher à la Philoſophie. Les Athéniens, qui virent qu'on alloit ôter au peuple la crainte des dieux, condamnèrent Protagoras & Diagoras, firent mourir Socrate & bannirent Ariſtote. Plutarque (*d*) nous dit que tous les phyſiciens étoient regardés comme athées, parce qu'en apprenant au peuple que les aſtres n'étoient que des corps, mus par des mouvemens réguliers, ils détruiſoient l'idée des Divinités que le Paganiſme y avoit attachées.

Cicéron, qui, le premier, mit dans ſa langue les dogmes de la philoſophie des Grecs, porta un coup mortel à la religion de Rome. Elle commença à ſouffrir une eſpèce de guerre civile. On vit, dans l'Empire, la ſecte de Pyrrhon douter de la religion & celle d'Épicure la tourner en ridicule. Celles de Platon, de Socrate & d'Ariſtote, éclairèrent l'eſprit, & celle de Zénon corrigea les mœurs.

C'eſt dans ces circonſtances que le Chriſtianiſme ſe répandit

(*a*) Première rédaction : « ... qui *eſt bonne* & qui... »

(*b*) Mis cela dans les *Loix* (M.), VII, 2.

(*c*) Le pillage de Rhegium (auj. Reggio), en 282 av. J.-C.

(*d*) Plutarque, *Vie de Nicias*, XXIII.

dans l'Empire, & je ne puis m'empêcher de faire quelques réflexions ſur cet établiſſement, qui peut-être n'ont pas été faites par les apologiſtes de la religion chrétienne.

Si la religion chrétienne n'eſt pas divine, elle eſt certainement abſurde. Comment donc a-t-elle été reçue par ces philoſophes qui abandonnoient le Paganiſme préciſément à cauſe de ſon extravagance ? Quoi ! Ces philoſophes, qui ſoutenoient que le Paganiſme étoit injurieux à la Majeſté divine, acceptent l'idée d'un Dieu crucifié, depuis qu'ils avoient appris aux hommes l'immutabilité, l'immenſité, la ſpiritualité, la ſageſſe de Dieu ? Quelle idée révoltante que le ſupplice d'un Dieu ! Elle l'étoit bien plus que toutes les monſtrueuſes opinions du Paganiſme, qui ne regardoient que des êtres ſupérieurs à nous, mais imparfaits. Le Paganiſme s'eſt établi parce qu'il a eu d'abord une origine raiſonnable, & que ſon extravagance n'eſt venue que peu à peu. Mais, pour la religion chrétienne, tout ce qu'il y a de révoltant pour l'eſprit humain, il a fallu d'abord le dire. Cérinthe & Ébion ſont une preuve qu'on l'a dit. Arius, qui ne nia jamais la divinité de Jéſus-Chriſt, mais ſeulement ſa conſubſtantialité, fait voir que cette divinité étoit l'opinion commune. On a donc commencé par propoſer un Dieu crucifié. Mais cette idée de la Croix, qui eſt devenue l'objet de notre reſpect, n'eſt pas, à beaucoup près, ſi accablante pour nous qu'elle l'étoit pour les Romains. Il y a plus : il n'y avoit pas de peuple ſi vil dans l'eſprit des Romains que les Juifs. Tous les ouvrages ſont pleins de l'ignominie dont ils les couvroient. C'eſt, cependant, un homme de cette nation-là qu'on leur propoſa à adorer ; ce ſont des Juifs qui l'annoncent, & des Juifs qui ſe donnent pour témoins. Les Évangiles ſont publiées, & elles ſont acceptées par les Pyrrhoniens, qui diſent qu'il faut douter de tout ; par les Naturaliſtes, qui croyent que tout eſt l'effet des figures & des mouvemens ; par les Épicuriens, qui ſe moquent de tous les miracles du Paganiſme ; enfin, par le monde éclairé, par toutes les ſectes de philoſophie. Si l'établiſſement du Chriſtianiſme chez les Romains n'étoit que dans l'ordre des choſes de ce monde, il ſeroit, en ce genre, l'événement le plus ſingulier qui fût jamais arrivé.

970 (1776). — La force de l'État (*a*) n'eſt pas attachée à l'État conquérant qui a été fondé, mais à l'armée qui l'a fondé.

971 (1169). — *Les Gens ſenſés.* — Ils ont plus de raiſons pour mépriser, & ils ont moins de dédaings.

972 (1154). — Deux ſortes d'hommes : ceux qui penſent, & ceux qui amuſent.

973 (5). — Je n'ai point aimé à faire ma fortune par le moyen de la Cour ; j'ai ſongé à la faire en faiſant valoir mes terres, & à tenir ma fortune immédiatement de la main des dieux (*b*).

974 (1251). — Je dis : « Toutes les femmes peuvent plaire [à quelqu'un] : chacune a un filet à ſa façon ; l'une, plus grand ; l'autre, plus petit ; l'une, avec des mailles d'une eſpèce ; les autres, d'un autre. »

975 (2082). — Quelqu'un a dit que Dieu ne s'attache qu'à la conſervation des eſpèces, & point du tout des individus.

976 (813). — Je vois des gens qui s'effarouchent à la moindre digreſſion, &, moi, je crois que ceux qui ſçavent en faire ſont comme les hommes qui ont de grands bras, & qui atteignent plus loin.

977 (1870). — Il y a cinquante ans qu'il eſt décidé au Conſeil que les intendans ont raiſon. Ils diſent qu'ils vont dans les provinces faire reſpecter l'autorité du Roi ; mais c'eſt l'autorité du Roi qui les fait reſpecter.

978 (1003). — Si on ne vouloit être qu'heureux, cela ſeroit bientôt fait. Mais on veut être plus heureux que les autres, & cela eſt preſque toujours difficile, parce que nous croyons les autres plus heureux qu'ils ne ſont (*c*).

979 (942). — *Aſtruc* (*d*). — Il n'a jamais rien dit ; il a toujours répété.

980 (1321). — Controverſiſtes défendent la religion établie par la ſeule raiſon qu'elle eſt établie ; ils combattent ceux qui l'attaquent par la ſeule raiſon qu'ils l'attaquent.

(*a*) Première rédaction : « ... l'État *ne fuit pas la monarchie* qui... »
(*b*) Voyez nos 213 & 1003.
(*c*) Voyez n° 30.
(*d*) Jean Aſtruc (1684—1766), ſavant naturaliſte, premier médecin du roi de Pologne.

981 (2115). — *Prophéties.* — Si elles ſont obſcures, on dit qu'elles ne s'appliquent pas. Si elles ſont claires, on dit qu'elles [ſont trop claires et] (*a*) ont été faites après coup.

982 (1796). — États modérés renverſés dans les ſoulèvemens du peuple, lorſque le peuple ne réuſſit pas, & auſſi quand il réuſſit: témoin le dévouement de l'Angleterre, lors du rétabliſſement de Charles II (*b*).

983 (1309). — Ces ſçavans qui ont toute leur ſcience hors de leur âme, & qui annoncent la ſageſſe des autres ſans être ſages eux-mêmes.

984 (1252). — [*Femmes &*] *grands Parleurs.* — Plus une tête eſt vide, plus elle cherche à ſe déſemplir.

985. — [J'ai toujours admiré la facilité que les princes ont à faire des impiétés & point de dévôts.] (*c*)

986 (859). — Dans ce ſiècle-ci, plus de grec, plus de vers, plus de ſermons.

987 (1172). — Jamais l'Académie ne tombera: tandis qu'il y aura des ſots, il y aura auſſi des beaux-eſprits.

988 (1401). — *I never ſaw a nation* qui penſe moins que cette nation-ci: à la différence des bêtes, elle ne ſçait pas même ce qui lui fait du bien, ni ce qui lui fait du mal.

989 (2074). — Il n'y a rien de ſi aiſé que de détruire les ſentimens des autres; Bayle a été à la gloire par le chemin le plus facile.

990 (1100). — Les gens qui ont de l'eſprit, & qui ont beaucoup lu, tombent ſouvent dans le dédain de tout.

991 (786). — Le mot *trinquer* vient infailliblement du bruit que font deux verres en ſe choquant, &, ſi l'on ne connoiſſoit plus la vraye prononciation de l'*i* françois, on la trouveroit [infailliblement] (*d*) par le moyen de la lecture de ce mot dans les livres, comme on a trouvé la vraye prononciation de l'*u* par le mot *cuculus.*

992 (751). — On peut connoître comment les poids & meſures des Anciens ſont venus juſqu'à nous, par la façon dont ſont

(*a*) & (*c*) Paſſages biffés.
(*b*) En 1658.
(*d*) Biffé.

venus à nous les poids & mefures des Indes, depuis que le commerce des Indes Orientales a été fait directement par l'Europe.

993 (1406). — En France, rien ne fauve du mépris : honneurs, dignités, naiffance. Les (*a*) princes font à peine difpenfés du mérite perfonnel.

994 (1468). — On fe trompe beaucoup fur la grandeur & la puiffance des anciens états, parce que l'on en juge fouvent par les idées que la crainte a données aux peuples qui ont eu à faire à eux : ainfi les Juifs pour les Affyriens ; les Grecs pour les Troyens. Les Grecs ne nous ont pas parlé de même des Affyriens & Babyloniens.

995 (713). — Je difois : « Le fouper tue la moitié de Paris ; le dîner, l'autre. »

996 (832). — Un honnête homme qui fait des *Caractères* comme La Bruyère, doit toujours faire des tableaux, & non pas des portraits ; peindre des hommes, & non pas un homme. Avec tout cela, on le foupçonnera toujours de mauvaife intention, parce que les applications particulières font toujours les premières remarques des fots : car on les fait aifément & tant qu'on veut ; outre que leur petite malice eft plus active.

997 (52). — Lorfque j'étois à Florence, & que je voyois les manières fimples de ce pays : un fénateur, le jour, avec fon chapeau de paille ; le foir, avec fa petite lanterne : j'étois enchanté, je faifois comme eux, & je difois : « Je fuis comme le grand Cofme. » Effectivement, là, vous êtes gouverné par un grand feigneur qui fait le bourgeois ; ailleurs, par des bourgeois qui font les grands feigneurs.

998 (33). — Je hais Verfailles, parce que tout le monde y eft petit. J'aime Paris, parce que tout le monde y eft grand (*b*).

999 (1076). — Je difois : « On peut gronder tant que l'on veut, pourvu qu'on n'en ait pas l'air. » Il en eft de même de la louange.

1000 (1927). — Un homme me confultoit fur un mariage. Je lui dis : « Les hommes, en général, ont décidé que vous feriez une fottife ; la plupart des hommes, en particulier, ont décidé que non (*c*). »

(*a*) Première rédaction : « *Il n'y a que les princes* difpenfés... »

(*b*) Rapprocher du n° 1078.

(*c*) Rapprocher du n° 1034.

1001 (46). — Je difois, étant à Chantilly, que je faifois maigre par politeffe : M. le Duc (*a*) étoit dévot.

1002 (1751). — En fait de parure (difois-je), il faut toujours faire au-deffous de ce qu'on peut.

1003 (6). — [Continuation] (*b*) J'ai toujours eu une timidité qui a fouvent fait paroître de l'embarras dans mes réponfes. J'ai pourtant fenti que je n'étois jamais fi embarraffé avec les gens d'efprit qu'avec les fots. Je m'embarraffois parce que je me croyois embarraffé & que je me fentois honteux qu'ils puffent prendre fur moi de l'avantage (*c*).

Dans les occafions, mon efprit, comme s'il avoit fait un effort, s'en tiroit affez bien. Lorfque je voyageai, j'arrivai à Vienne. Étant [à Laxembourg], dans la falle où dînoit l'Empereur, le comte de Kinfki (*d*) me dit : « Vous, Monfieur, qui venez de France [& avez vu Verfailles], vous êtes bien étonné de voir l'Empereur fi mal logé. — Monfieur, lui dis-je, je ne fuis pas fâché de voir un pays où les fujets font mieux logés que le maître. » Effectivement, les palais de Vienne & de Laxembourg font vilains, & ceux des principaux feigneurs font beaux (*e*). Étant en Piémont, le roi Victor (*f*) me dit : « Monfieur, êtes-vous parent de M. l'abbé de Montefquieu que j'ai vu ici avec M. l'abbé d'Eftrades, du temps de Madame, ma mère ? — Sire, lui dis-je, votre Majefté eft comme Céfar, qui n'avoit jamais oublié aucun nom. » La reine d'Angleterre (*g*) me dit à la promenade : « Je rends grâce à Dieu de ce que les rois d'Angleterre peuvent toujours faire du bien, & jamais de mal. — Madame, dis-je, il n'y a point d'homme qui ne dût donner un bras pour que tous les rois penfaffent comme vous. » [Quelque temps après, je dînai chez le duc de Richemond (*h*). Le gentilhomme ordinaire Labaune, qui étoit un fat, quoi-

(*a*) Louis-Henri de Condé, duc de Bourbon (1692—1740).

(*b*) Biffé.

(*c*) Voyez n[os] 213 & 973.

(*d*) Etienne-Guillaume Kinfki († 1749).

(*e*) Ce paffage eft à rapprocher de ce que Montefquieu dit, dans fon *Voyage en Autriche*, fur la cour de l'empereur Charles VI.

(*f*) Victor-Amédée II (1666—1732).

(*g*) Caroline, fille de Jean-Frédéric, margrave de Brandebourg-Anfpach (1683—1737), époufa Georges II, roi d'Angleterre, en 1705.

(*h*) Charles Lennox, 2[e] duc de Richmond (1701—1750).

que envoyé de France en Hollande, ſoutint que l'Angleterre n'étoit pas plus grande que la Guyenne. Les Anglois étaient indignés. Je laiſſai là mon envoyé, & je combattis comme les autres. Le ſoir, la Reine me dit : « Je ſçais que vous nous avez défendus contre votre M. Labaune. — Madame, je n'ai jamais pu imaginer qu'un pays où vous régnez ne fût pas un grand pays. »]

1004 (1013). — J'ai toujours vu que, pour réuſſir parfaitement bien dans le monde, il falloit avoir l'air fou & être ſage (*a*).

1005 (7). — Je n'ai jamais aimé à jouir du ridicule des autres.

J'ai été peu difficile ſur l'eſprit des autres ; j'étois ami de preſque tous les eſprits & ennemi de preſque tous les cœurs.

La timidité a été le fléau de toute ma vie ; elle ſembloit obſcurcir juſqu'à mes organes, lier ma langue, mettre un nuage ſur mes penſées, déranger mes expreſſions. J'étois moins ſujet à ces abattemens devant des gens d'eſprit que devant des ſots. C'eſt que j'eſpérois qu'ils m'entendroient ; cela me donnoit de la confiance.

1006 (542). — On ne peut pas dire que les lettres ne ſoyent qu'un amuſement d'une certaine partie des citoyens ; il faut les regarder ſous une autre face. On a remarqué que leur proſpérité eſt ſi intimement attachée à celle des empires qu'elle en eſt infailliblement le ſigne ou la cauſe. Et, ſi l'on veut jeter un coup d'œil ſur ce qui ſe paſſe actuellement dans le monde, nous verrons que, dans la même raiſon que l'Europe domine ſur les autres trois parties du monde & eſt dans la proſpérité, tandis que tout le reſte gémit dans l'eſclavage & la miſère : de même l'Europe eſt plus éclairée, à proportion, que dans les autres parties, où elles ſont enſevelies dans une épaiſſe nuit. Que ſi nous voulons jeter les yeux ſur l'Europe, nous verrons que les états où les lettres ſont les plus cultivées ont auſſi, à proportion, plus de puiſſance. Si nous ne jetons les yeux que ſur notre France, nous verrons les lettres naître ou s'enſevelir avec ſa gloire, donner une lueur ſombre ſous Charlemagne, & puis s'éteindre ; reparoître ſous François Ier & ſuivre l'éclat de notre monarchie. Et, ſi nous nous bornons au grand règne de Louis XIV, nous verrons que, le temps de ce règne où la proſpérité fut plus grande, le ſuccès des lettres le fut auſſi.

(*a*) Voyez n°s 29 & 971.

Que ſi vous jetez les yeux ſur l'Empire romain, ſi vous examinez les ouvrages de l'art qui nous ſont reſtés, vous verrez la ſculpture, l'architecture &, enfin, tous les autres arts [ſe pencher & tomber comme l'Empire] (*a*) : la ſculpture & l'architecture croître depuis Auguſte juſques à Hadrien & à Trajan, & dépérir juſques à Conſtantin.

Que ſi vous jetez les yeux ſur l'empire des Califes, vous verrez que ceux de la famille d'Abbas, dont l'eſprit général fut de faire fleurir les ſciences, Almanzor, Raſchid & ſon fils Alamon, qui ſurpaſſa dans cet amour tous ſes ancêtres, qui obtint de l'empereur d'Orient tous les livres grecs de philoſophie, en fit traduire un grand nombre (*b*)...

Que ſi vous jetez les yeux ſur l'empire des Turcs, ſur ſa foibleſſe dans le même pays où l'on avoit vu autrefois un ſi grand nombre de puiſſantes nations, vous verrez que, dans ce pays, il n'y a que l'ignorance qui ſoit égale à cette foibleſſe dont nous parlons ; &, ſi nous comparons cet état dans le temps où il eſt à préſent, avec ceux où ils eurent le pouvoir de tout conquérir & de tout détruire, vous verrez que cela part de ce principe certain qu'il ne peut y avoir deux ſortes de peuples véritablement puiſſans ſur la terre : ou des nations totalement policées, ou des nations totalement barbares.

On ſçait (*c*) que ces vaſtes empires du Pérou & du Mexique ne périrent que par leur ignorance, & il y a apparence qu'ils ſe ſeroient défendus contre nos arts, ſi cette même ignorance n'avoit mis dans leur cœur une ſuperſtition qui leur faiſoit ſans ceſſe eſpérer ce qu'ils ne devoient pas eſpérer, & craindre ce qu'ils ne devoient pas craindre. Et une preuve certaine de cela, c'eſt que les petits peuples barbares qui ſe trouvèrent dans ce vaſte continent ne purent être ſoumis, & la plupart ne le ſont pas encore.

Il ne faut donc pas regarder, dans une grande nation, les ſciences comme une occupation vaine ; c'eſt un objet ſérieux.

Et nous n'avons pas à nous reprocher que notre nation n'y ait

(*a*) Première rédaction : « ... *ſe pencher vers la même ruine que...* »

(*b*) Voir cela (M.).

(*c*) Voir ce que j'en ai dit dans un morceau à part (M.).

travaillé avec foin (*a*). Mais, comme, dans les empires (*b*), rien n'approche plus de la décadence qu'une grande profpérité, auffi, dans notre république littéraire, il eft à craindre que la profpérité ne mène à la décadence. Nous (*c*) n'avons que les inconvéniens que nous trouvons dans notre profpérité même, heureux de n'être plus dans ces temps où l'on ne trouvoit que ceux qui étoient produits par une caufe contraire.

Le fçavoir, par les fecours de toutes les efpèces que nous avons eus, a pris parmi nous un air aifé, une apparence de facilité qui fait que tout le monde fe juge fçavant [ou bel efprit] & avoir acquis le droit de méprifer les autres. De là, cette négligence d'apprendre ce qu'on croit fçavoir. De là, cette fotte confiance dans fes propres forces, qui fait entreprendre ce qu'on n'eft pas capable d'exécuter. De là, cette fureur de juger, cette honte de (*d*) ne pas décider, cet air de mépris fur tout ce qu'on ne connoît pas, cette envie de ravaler tout ce qui fe trouve trop haut, dans un fiècle où chacun fe croit ou fe voit un perfonnage [important] (*e*). De là, dans ceux qui fe croyent être obligés d'être de beaux-efprits, & qui ne peuvent s'empêcher de fentir leur mérite inférieur, cette fureur pour la fatire qui a fait multiplier parmi nous les écrits de cette efpèce, qui produifent deux fortes de mauvais effets, en décourageant les talens de ceux qui en ont, & en produifant la malice [ftupide] de ceux qui n'en ont pas (*f*). De là, ce ton continuel qui confifte à tourner en ridicule les chofes bonnes & même les vertueufes. Tout le monde s'en eft mêlé, & on a confondu le goût. A force de dire qu'on le cherchoit, on l'a fait difparoître.

Si nous n'avons plus de Socrate, nous avons encore moins des Ariftophanes.

Virgile & Horace fentirent, dans leur temps, le poids de l'envie. Nous le fçavons, & nous ne le fçavons que par les ouvrages de ces grands hommes. Les écrits fatiriques faits contre eux ont péri,

(*a*) Première rédaction : « ... travaillé *fans relâche.* »

(*b*) Première rédaction : « *états* ».

(*c*) Première rédaction : « *& il faut que je parle ici des* inconvéniens que nous trouvons *à préfent uniquement caufés par* notre profpérité... »

(*d*) Première rédaction : « ... honte de ne *juger pas*, ... »

(*e*) Biffé.

(*f*) Voyez nos 1292, 1541 & 1542.

& les ouvrages qu'ils ont attaqués ſont éternels. Ainſi meurent les inſectes qui ont fait ſécher les feuilles des arbres, qui, au retour du printemps, reparoiſſent toujours verts.

Une certaine délicateſſe a fait que l'on s'eſt rendu extrêmement difficile ſur tout ce qui n'a pas cette perfection dont la nature humaine n'eſt pas capable, &, à force de trop demander, on décourage les talens (*a*).

Enfin, de grandes découvertes qu'on a faites dans ces derniers temps, fait qu'on regarde comme frivole tout ce qui ne porte pas avec ſoi un air d'utilité préſente, ſans ſonger que tout eſt lié, & que tout ſe tient (*b*).

1007 (630). — MAXIMES GÉNÉRALES DE POLITIQUE.

I. Les Princes ne doivent jamais faire d'apologie : ils ſont toujours forts quand ils décident, & foibles quand ils diſputent.

II. Il faut qu'ils faſſent toujours des choſes raiſonnables, & qu'ils raiſonnent très peu.

III. Les préambules des édits de Louis XIV furent plus inſupportables aux peuples que ſes édits mêmes.

IV. Il ne faut point faire par les loix ce que l'on peut faire par les mœurs.

V. La crainte eſt un reſſort qu'il faut ménager ; il ne faut jamais faire de loi ſévère lorſqu'une plus douce ſuffit.

VI. Les loix inutiles affoibliſſent les (*c*) néceſſaires.

VII. Celles qu'on peut éluder affoibliſſent la légiſlation.

VIII. Quand il ſuffit de corriger, il ne faut point ôter.

IX. Le Prince doit avoir l'œil ſur l'honnêteté publique ; jamais, ſur la particulière.

X. Le Ciel [ſeul] peut faire les dévôts ; les Princes ſont les hypocrites.

XI. Une grande preuve que les loix humaines ne doivent point gêner celles de la religion, c'eſt que les maximes de religion ſont très-pernicieuſes quand on les fait entrer dans la politique humaine.

(*a*) Voyez nos 1262, 1289, 1292.

(*b*) Voir mon ouvrage ſur *la Critique* (M.). Voyez auſſi les nos 935, 1260 & 1261.

(*c*) Première rédaction : « ... *celles qui ſont* néceſſaires. »

XII. Il y a une infinité de chofes où le moins mal eft le meilleur.

XIII. Le mieux eft le mortel ennemi du bien.] (*a*)

XIV. Corriger fuppofe du temps.

XV. Le fuccès de la plupart des chofes dépend de [bien] fçavoir combien il faut de temps pour réuffir.

XVI. La plupart des princes & des miniftres ont bonne volonté ; ils ne fçavent comment s'y prendre.

XVII. Haïr l'efprit & en faire trop de cas, deux chofes qu'un prince doit éviter.

XVIII. Il faut bien connoître les préjugés de fon fiècle, afin de ne les choquer pas trop, ni trop les fuivre.

XIX. Il ne faut rien faire que de raifonnable ; mais il faut bien fe garder de faire toutes les chofes qui le font.

XX. J'ai vu toute ma vie des gens qui perdoient leur fortune par ambition & fe ruinoient par avarice.

XXI. A voir la manière dont on élève les Princes, vous diriez qu'ils ont tous leur fortune à faire (*b*).

1008 (1214). — Prefque toutes les vertus font un rapport particulier d'un certain homme à un autre ; par exemple : l'amitié, l'amour de la Patrie, la pitié, font des rapports particuliers. Mais la juftice eft un rapport général. Or, toutes les vertus qui détruifent ce rapport général ne font pas des vertus.

1009 (17). — Je difois : « Je fuis ami de prefque tous les efprits & ennemi de prefque tous les cœurs. »

1010 (2116). — Dans les points peu importans de controverfe, querelles où la Religion fe fait la guerre à elle-même.

1011 (1272). — Autrefois, les femmes étoient belles ; aujourd'hui, elles font jolies. Elles étoient contraintes dans leurs manières ; peu de fociété ; ne fongeoient qu'à leur teint ; n'ofoient montrer le nez, de peur de gâter leur teint, qui les tenoit en fervitude ; des lavemens continuels. Cette perpétuelle attention rétréciffoit leur efprit. Les romans de ces temps-là nous peignent toujours la beauté, la majefté, un nez aquilin, de grands yeux ; ils ne peignent pas les grâces. Aujourd'hui, on ne peut pas reprocher

(*a*) Biffé.

(*b*) Voyez nos 1072, 1077, 1081, 1083, 1088 & 1188.

à nos femmes [qu'elles n'ayent] une grande liberté dans l'efprit, les manières & les mœurs.

1012 (1081). — Made la p... de Lix. (*a*) m'ayant demandé mon avis fur fon mariage avec M. de M. [je fus d'un avis contraire & la défaprouvai] (*b*), je lui envoyai ces maximes :

I. L'amour ne révèle jamais les chofes que l'extrême amitié a fait dire.

II. Tout amour qu'il eft, il a fes règles ; &, dans les âmes bien nées, elles font plus fortes que fes loix.

III. Le cœur eft donné tout entier à l'amour ; l'âme refte pour la vertu.

IV. Deux beautés communes fe défont ; deux grandes beautés fe font valoir.

V. C'eft l'effet d'un mérite extraordinaire d'être dans fon jour auprès d'un mérite auffi grand.

VI. [Je difois : « Je fuis amoureux de l'amitié. »] (*b*)

1013 (1788). — Les Romains, me femble, n'avoient point de mot pour exprimer un petit maître : leur gravité étoit trop contraire à ce genre de perfonnage.

1014 (1738). — Dans les converfations, il ne faut pas fe croifer fans ceffe : elles feroient fatigantes. Il faut marcher enfemble. Quoiqu'on ne marche pas [de front, ni] fur la même ligne, on tient le même chemin (*c*).

1015 (518). — *Fin que je voulois mettre à ma Harangue au Roi* (*d*).

A ces vertus propres pour gouverner, comment avez-vous pu réunir toutes celles qu'il faut pour plaire. Permettez-nous, Sire, de ceffer pour un moment d'être éblouis de la majefté (grandeur) qui vous environne. Vous feriez le particulier du monde le plus aimable, fi vous n'étiez pas le plus grand des rois (*e*).

1016 (1200). — Une chofe ridicule eft une chofe qui ne s'accorde pas aux manières & aux actions ordinaires de la vie.

(*a*) La princeffe de Lixin, veuve en 1734, fe remaria en 1739 avec le marquis de Mirepoix. Voir n° 1242.

(*b*) Biffé.

(*c*) Voyez n° 1292.

(*d*) Voyez n° 1284.

(*e*) Voyez n° 1281.

1017 (1031). — Le vieux Law, parlant de tant de génies beaux qui ſont perdus dans le nombre innombrable des hommes, diſoit, comme des marchands : « Ils ſont morts ſans déplier. »

1018 (1243). — Lorſque M. le duc de Chartres (*a*) prit la Quinault (*b*), on voulut flatter M. le Régent : « Il commence à être comme les autres, il a des vices… — Et comment auroit-il des vices ? dit M. d'Orléans. Il n'a pas même de vertus ? » Bonne parole & très-philoſophique ! Ce régent avoit une philoſophie de ſaillies.

1019 (8). — Je ne ſçais pas avoir encore dépenſé quatre louis par air, ni fait une viſite par intérêt. Dans ce que j'entreprenois, je n'employois que la prudence commune & agiſſois moins pour ne pas manquer les affaires, que pour ne pas manquer aux affaires (*c*).

1020 (1725). — Il faut ſe corriger premièrement des vices de ſon pays & ne pas reſſembler à ce Thrace d'Ovide :

Flagrat vitio gentiſque ſuoque (*d*).

Sans cela, on ſe montre dans l'eſpèce commune de ſes compatriotes ; par conſéquent, dans l'eſpèce commune des hommes.

1021 (891). — Saint François de Salles, très-modéré dans ſa morale. Je diſois : « Il étoit trop raiſonnable pour être un ſaint : il croit que, dans les converſations faites pour délaſſer l'eſprit, il n'y a pas de paroles oiſeuſes. »

1022 (699). — Je diſois : « La nature a donné la quadrature aux mauvais géomètres pour faire les délices de leur vie. »

1023 (1099). — J'avois le bonheur que preſque tout le monde me plaiſoit, & ce caractère a été la choſe du monde la plus heureuſe pour moi : car, comme mon viſage étoit tout ouvert, qu'il m'étoit impoſſible de cacher mon amour, mon mépris, mon amitié, mon ennui, ma haine, comme la plupart des gens me plaiſoient, ils trouvoient ſur mon viſage un bon témoignage d'eux-mêmes.

(*a*) Louis d'Orléans (1703—1753), fils du Régent.

(*b*) Jeanne-Françoiſe Quinault (1700 à 1783).

(*c*) Voyez nos 293, 973, 1003.

(*d*) Ovide, *Métamorphoſes*, VI, 460.

(1024-1049) LETTRES

1024 (499). — Vous me mandez que vous m'aimez un peu. S'il vous a fallu un an pour m'aimer un peu, combien vous en faudra-t-il (*a*) pour m'aimer beaucoup ?

1025. — [Pourquoi t'inquiètes-tu de ce que je ne ſoupe pas ce ſoir avec toi. Je t'aime & tu m'aimes. Tu es bien plus réellement dans mon cœur que dans aucun autre lieu du monde.] (*b*)

1026. — [Mademoiſelle de *** qui vous diſtingue toujours de tout le monde veut aujourd'hui vous ennuier par préférence : elle vous prie à ſouper ce ſoir.] (*c*)

1027 (500). — J'ai vu l'autre monde de bien près. Je ne ſçaurois vous rien dire de ceux qui demeurent dans le cœur du pays ; mais ceux de la frontière ont un viſage blême, un air grave & ſont de grands diſcoureurs, &c. — [Le Petit de Launay.]

1028 (501). — Vous ne pouvez mieux faire que de vous marier. Mariez-vous donc vite.

Necte, Amarylli, modo, & « Veneris, dic, vincula necto. ». (*d*)

1029. — [C'eſt mon cœur qui parle, pourquoi le vôtre ne répond-il point ?] (*e*)

1030 (502). — La règle eſt qu'on demande pour l'Académie. Je ſçais bien que les règles ne ſont pas faites pour les perſonnes comme vous. Mais les perſonnes comme vous veulent rarement s'en départir.

1031. — [Mon oncle vient de me dire qu'il m'enverroit repoſer dans deux heures... Je prendrai la porte & je pourrai au moins en paſſer deux avec ce que j'aime.] (*f*) Je te proteſte par la divinité que je t'adore ; tu connois mon idolâtrie. [quoi ! Je ſuis déſolé... Nous n'avons que peu de jours à nous voir, c'eſt-à-dire à vivre & il faut que nous les paſſions éloignés de nous-mêmes !...] (*g*)

1032 (504). — Je vous envoye ce que vous me demandez. Quelque grande que ſoit la perte, je ne vous reprocherai jamais des ſottiſes que je pourrai réparer.

(*a*) Première rédaction : « ... faudra-t-il *de ſiècles* pour... »
(*b*) & (*c*) Biffés.
(*d*) VIRGILE, *Bucoliques*, VIII, 78.
(*e*) Biffé.
(*f*) & (*g*) Biffés.

1033 (505). — Des lods & ventes ! Bon Dieu ! Des lods & ventes ! Quelle élocution ! C'eſt un mot barbare qui ne doit jamais ſortir de la bouche d'un homme comme vous. Je n'en veux pas ſurtout ſçavoir la ſignification, & je vous prie de ne me plus parler de lods & ventes.

1034. — [Vous me conſultez (*a*) ſi vous devez vous marier ou non. Je ne ſçais que vous dire, car les hommes, en général, ont jugé que c'était une ſottiſe de ſe marier & la plupart des hommes, en particulier, ont décidé le contraire.] (*b*)

1035 (506). — Vous me mandez, mon cher père, que vous ne direz point à mes oncles les ſujets que vous avez de vous plaindre de moi. Je me comporterai à l'avenir de manière que vous ne ſerez plus en état de m'accorder de pareilles grâces. [J'étois très-jeune quand je fis cette lettre, je ne crois pas dix ans.]

1036. — [Nous ſommes deux grands exemples de conſtance : je vous aime toujours & vous me haïſſez de même.] (*c*)

1037 (507). — Vous avez beau faire, je ne vous haïrai jamais. Vous pouvez m'affliger ; mais il vous eſt impoſſible de me déplaire.

1038. — [Le vieux roi eſt mort généralement regretté de tous les maltotiers & de tous les jéſuites.] (*d*)

1039. — [J'étois hier dans une maiſon où l'on parla fort de vous. Tout le monde dit que vous étiez très-aimable. Il n'y a que moi qui dit que vous étiez très-farouche.] (*e*)

1040 (508). — Vous venez de perdre votre mari ; vous ne m'aimerez plus.

1041. — [Votre dévotion me brouilla il y a un mois avec Mad. ***. Vous avez fait tous vos efforts pour me mettre mal dans l'eſprit de Mad. ***. Si vous continuez, je dirai partout que vous m'aimez.] (*f*)

1042 (509).

Aſper eram, & bene diſſidium me ferre loquebar (*g*).

Vous connoiſſez bien le pouvoir que vous avez ſur moi. Vous jouiſſez de votre aſcendant ordinaire. Je veux bien me raccommoder.

(*a*) Première rédaction : « Vous *ne ſçavez...* »

(*b*) Biffé à rapprocher du n° 1000.

(*c*), (*d*) & (*e*) Biffés.

(*f*) Biffé.

(*g*) Tibulle, *Elégies*, I, V, 1.

1043. — [Votre rivale, mais vous n'avez point de rivale, eſt chargée de me dire quelque choſe. Je ne veux point de tiers pour négotier avec vous. Je veux tout apprendre, juſqu'au refus, de la plus aimable bouche du monde.] (*a*)

1044. — [Pourquoi vous plaignez-vous du titre que je vous donne ? Je vous appelle ma femme, parce que vous ne l'êtez pas. Si vous l'êtiez, je vous appellerois ma maîtreſſe.] (*b*)

1045. — [Votre inconſtance me fait de la peine, mais votre choix me conſole. Vous ne voulez plus m'aimer & il me ſemble que vous faſſiez tout ce que vous pouvez pour me regretter.] (*c*)

1046 (510). — Vous me quittez donc, & vous me quittez pour un homme ſans mérite. Malheureux que je ſuis ! Que pouvoit-il m'arriver de plus triſte que de me voir obligé à rougir de vous avoir aimée. Ordinairement, quand on ceſſe de s'aimer, il reſte toujours dans l'esprit un ſouvenir agréable des douceurs paſſées. Mais ici le préſent fait la honte, & le paſſé déſeſpère.

1047 (511). — Que la haine que vous avez pour le mariage eſt juſte ! La raiſon vous a fait ſentir ce que l'expérience ſeule peut faire connoître aux autres.

Lorſque, par des nœuds ſolennels,
Deux fidèles amans, que même ardeur anime,
Vont s'unir l'un à l'autre, aux yeux des Immortels,
L'Amour eſt toujours la victime
Qu'on immole ſur les autels.

Vous ſçavez bien qu'autrefois les gens du bel air ne ſe marioient point.

Vous connoiſſez Coriolan,
Amadis, Roger & Rolan.
Quoique amoureux, quoique fidèles,
Ils déteſtoient le ſacrement,
Et, contens de plaire à leurs belles,
Ils n'épouſoient que leurs querelles.

(*a*), (*b*), (*c*) Biffés.

Vous voyez, Mademoiſelle, qu'il ne faut point confondre les chaînes de l'Hymen avec celles de l'Amour ; il ne faut point ſe marier ; mais il faut aimer, & tout le monde doit être là-deſſus de même religion.

Iris, ne ſoyez point ſévère.
Aimez, ſoupirez nuit & jour.
Le plus adorable myſtère
Eſt le myſtère de l'Amour.
Point de ſalut hors de Cythère.

Aimez, ſur ma parole, Mademoiſelle ; je ſçais ce qui en eſt.

Goûtez ce plaiſir extrême :
C'eſt la ſeule félicité.
Il fait le bonheur des Dieux mêmes
Et leur ôte l'ennui de l'immortalité.

1048 (512). — Je ſuis déſolé. Figure-toi que je ſuis encore dans [l'horrible] état où nous étions quand nous nous ſéparâmes. T'en ſouviens-tu bien, ma chère enfant ? Ton trouble te permit-il de t'apercevoir de tout le mien. Je ne te parle plus de ce jour que nous paſſâmes dans les larmes, mais de ce cruel moment où on nous arracha & la douceur de pleurer & la conſolation de nous plaindre. Te ſouviens-tu de cette Junon qui nous étudioit ſans ceſſe & cherchoit nos ſoupirs juſques dans notre cœur ? Te ſouviens-tu de ce corſaire qui portoit la cruauté juſqu'à vouloir nous réjouir ? Que je ſouffris ! Encore, ſi j'avois pu, en te quittant, te bien peindre mon déſeſpoir, j'aurois trouvé de la conſolation à te faire voir que je ne ſuis pas indigne de tout ton amour. Je crains toujours de ne t'avoir pas fait connoître tout le mien. Je t'ai dit un million de fois que je t'aime avec fureur. Je crois toujours ne te l'avoir pas aſſez dit, & je voudrois mourir en te le diſant.

1049 (1162). — Je diſois : « Un homme qui a l'eſprit préſent eſt un homme qui a ſon bien en argent comptant. Un homme qui ne l'a pas eſt un homme qui a ſon bien en terres. »

1050 (960). — Plus l'art de la muſique a été rude & imparfait, plus elle a fait des effets ſurprenans. En voici (je crois) la raiſon. Ils avoient des inſtrumens qui font plus de bruit & frappoient (*a*) par là davantage des oreilles qui ne ſont pas accoutumées à la muſique ou plutôt à une muſique meilleure, qui plaît plus, quoiqu'elle émeuve moins. Mais, quand cette muſique nouvelle a commencé à plaire davantage, la première a commencé à émouvoir moins.

1051 (1596). — J'ai dans la tête (&, pour cela, il faudroit bien lire toutes les chroniques de France & de Normandie recueillies par André Ducheſne) (*b*) que la Bretagne ne fut pas donnée tout entière aux Normands ; mais ſeulement le pays de Nantes, & ce qui environnoit la baſſe Loire. C'étoit une pratique conſtante chez les Normands de ſe ſaiſir d'une île à l'embouchure d'une rivière, où ils ſe fortifioient (*c*). De là, ils portoient leurs brigandages partout. Mais les pays qui étoient près de la partie baſſe du fleuve étoient ruinés par préférence. D'où je conclus qu'on leur donna d'abord la partie de la Bretagne la plus ruinée. Il paroît même par le père Lobineau (*d*), livre IIIe, qu'il y avoit en même temps des comtes de Rennes, qui étoient reſtés, & il ſe pourroit de même, ſelon le ſentiment du père Lobineau, qu'on n'auroit donné d'abord à Rollon qu'une partie de la Normandie, comme le diocèſe de Rouen & les terres voiſines, & que le Cotentin avoit déjà été donné aux Bretons. La partie orientale de la Normandie, étant plus près de l'embouchure de la Seine, me paroît avoir dû être ravagée par préférence.

1052 (818). — Les fictions ſont ſi bien de l'eſſence du poème épique que celui de Milton, fondé ſur la Religion chrétienne, n'a commencé à être admiré en Angleterre que depuis que la Religion y (*e*) paſſe pour une fiction.

(*a*) Première rédaction : « ... bruit & *émeuvent*... »

(*b*) André Du Cheſne (1584—1640), *Hiſtoriæ normanorum ſcriptores.*

(*c*) Voyez mon *Spicilège* (n° 572), où le czar Pierre Ier, avec de petits bâtimens qui contenoient quarante hommes à cheval, ravagea toutes les côtes de Suède : ils alloient plus vite que les garde-côtes (M.).

(*d*) Gui-Alexis Lobineau (1666 à 1727), *Hiſtoire de Bretagne.*

(*e*) Première rédaction : « ... la Religion y *a été le plus décréditée.* »

1053 (1050). — Je voyois un ſot revenu d'ambaſſade [& enflé.] Je diſois : « Il ne dit plus ſes ſottiſes qu'en monoſyllabes. »

1054 (902). — Je diſois : « Le livre de M. de Cambray (*a*) détruit en trois mots : l'amour eſt un rapport. »

1055 (1021). — La proſpérité tourne plus la tête que l'adverſité ; c'eſt que l'adverſité vous avertit, & que la proſpérité fait qu'on s'oublie.

1056 (1103). — Il (*b*) y a beaucoup de gens dont c'eſt un grand inconvénient d'être connu.

1057 (1752). — Je diſois : « A quoi bon faire des livres pour cette petite Terre, qui n'eſt pas plus grande qu'un point ? »

1058 (2091). — On entend toujours dire : « Le Ciel & la Terre. » C'eſt comme qui diroit : « Le Ciel & rien. »

1059 (490). — Il y avoit, dans Paris, un caſuiſte d'une ſi grande réputation que tout le monde venoit le conſulter : il étoit l'arbitre des conſciences & grand conducteur dans la voye du ſalut.

Il ſe regardoit comme un homme public : il étoit d'un accès facile, & tout le monde étoit content de lui.

Il ſe tenoit dans un grand cabinet ; il avoit, au devant de lui, un bureau, &, aux deux côtés, en ligne parallèle, deux grandes rangées de livres : d'un côté étoient placés, en un bel ordre, tous les caſuiſtes doux & bénins ; &, de l'autre, les caſuiſtes qui affligent le cœur & font en perpétuelle contradiction avec les pécheurs.

La porte étoit vis-à-vis de ſon bureau, & il voyoit venir de loin ceux qui venoient le conſulter ; il examinoit leur air & leur contenance & étudioit la ſituation de leur cœur : car, ayant à leur ſervir des mets différens, il vouloit en trouver qui fuſſent de leur goût. Quand un homme venoit avec un air poſé, des regards fixes & un peu triſtes, & une grande régularité dans les habits, il ſe tournoit à droite, du côté des théologiens ſévères, & le ſervoit à ſon plaiſir. Mais, ſi un homme du monde, un abbé, une femme coquette, venoient à lui, il ſe tournoit du côté des théologiens relâchés & les ſervoit encore à leur fantaiſie : il faiſoit pleuvoir la manne du déſert.

(*a*) Fénelon publia à Paris, en 1697, ſon *Explication des maximes des ſaints ſur la vie intérieure.*

(*b*) Première rédaction : « *Je trouve qu'*il y a ... »

Ce métier n'étoit pas ſans inconvéniens. Il tomba un jour dans un embarras épouvantable. Un homme ſi équivoque vint à lui, qu'il lui fut impoſſible de le démêler en le ſaluant & lui faiſant des complimens. Son embarras parut, &, lorſqu'on expoſa la queſtion, il ſe tourna vingt fois, tantôt à droite, tantôt à gauche, prit un auteur & ſon antagoniſte ; enfin il étoit ſi troublé qu'il remit un Eſcobar (*a*) dans la loge de Sainte-Beuve (*b*), & une *Morale* de Grenoble tout près de Sanchez (*c*). « Votre queſtion eſt difficile, dit pour lors le caſuiſte, tout hors de lui. — Comment, difficile ? dit le conſultant. Eſt-ce que l'on peut ſe diſpenſer de me payer ces intérêts ? — Ah ! vous avez raiſon, dit-il. Je n'étois pas fâché de voir ce que vous penſiez vous-même. Mais vous avez le diſcernement juſte, &, ſi vous en doutiez... » Pour lors, il fit descendre une foule de caſuiſtes, l'un après l'autre, & accabla le consultant de paſſages & d'autorités.

1060. — Je te proteſte par la divinité que je t'adore : tu connois mon idolâtrie (*d*).

1061 (1090). — Il eſt bien ſûr que l'amour a un caractère différent de l'amitié : celle-ci n'a jamais envoyé un homme aux Petites-Maiſons.

1062 (860). — On me demandoit pourquoi on n'avoit plus de goût pour les ouvrages de Corneille, Racine, &c. Je répondis : « C'eſt (*e*) que toutes les choſes pour leſquelles il faut de l'eſprit ſont devenues ridicules. Le mal eſt plus général. On ne peut plus ſouffrir (*f*) aucune des choſes qui ont un objet déterminé : les gens de guerre ne peuvent ſouffrir la guerre ; les gens de cabinet, le cabinet ; ainſi des autres choſes. On ne connoît que les objets généraux, &, dans la pratique, cela ſe réduit à rien. C'eſt le

(*a*) Eſcobar (Antoine de) y Mendoza, jéſuite eſpagnol (1589—1669), immortaliſé par les *Provinciales*.

(*b*) Sainte-Beuve (Jacques de), théologien français (1613—1677).

(*c*) Sanchez (Thomas), moraliſte & canoniſte renommé, ſpécialement dans les matières matrimoniales (1550 à 1610).

(*d*) Cf. n° 1031.

(*e*) Première rédaction : « C'eſt que *l'on ne peut plus ſouffrir* les choſes pour leſquelles il faut de l'eſprit : *cela eſt devenu ridicule; & on s'eſt tellement livré à cette façon de penſer qu'on n'a plus de goût pour rien. Il eſt arrivé que l'*on ne peut... »

(*f*) Première rédaction : « ... ſouffrir *les* choſes... »

commerce des femmes qui nous a menés là : car c'eſt leur caractère de n'être attachées à rien de fixe. [Auſſi ſommes-nous devenus comme elles.] (*a*) Il n'y a plus qu'un ſexe, & nous ſommes tous femmes par l'eſprit, &, ſi, une nuit, nous changions de viſage, on ne s'apercevroit pas que, du reſte, il y eût de changement. Quoique les femmes euſſent à paſſer dans tous les emplois que la Société donne (*b*), & que les hommes fuſſent privés de tous ceux que la Société peut ôter (*c*), aucun ſexe ne feroit embarraſſé. »

1063 (1538). — Il n'eſt pas étonnant que Pompée & Céſar fuſſent jaloux l'un de l'autre : chacun de ces premiers hommes du monde ne pouvoit avoir de ſupérieur que l'autre. Mais nous, pourquoi ſerions-nous jaloux de quelqu'un ? Que nous importe qu'il ſoit au-deſſus de nous, ou non, puiſque tant d'autres y ſont déjà ?

1064 (1217). — Des femmes parloient dans une maiſon de ſentimens naturels, de l'amour d'un père pour ſes enfans, de ceux des enfans pour leurs pères, d'une certaine décence dans l'abandon, de ce qu'on doit au mariage. Je dis « Prenez garde de parler haut : on vous prendroit pour des caillettes. Ce ſont des choſes que l'on peut penſer, mais qu'il n'eſt pas du bon air de dire... » Il eſt ſûr que, dans ce ſiècle-ci, la probité n'eſt plus indifférente, & que rien n'éloigne d'un homme un plus grand nombre de gens que de ſçavoir qu'il eſt honnête homme. — Je me ſouviens que le commandeur de Solar (*d*) vint en France après avoir pris l'inveſtiture à Vienne de certains fiefs, pour le roi de Sardaigne, ſon maître, qui ſe déclaroit dans ce temps-là contre l'Empereur. Comme on regarda cet homme comme un homme atroce, ruſé, fin, fourbe, qui avoit vilainement trompé la cour de Vienne, tout le monde lui fit accueil : on ſe jetoit à ſa tête. Quand on ſçut qu'il n'étoit qu'un honnête homme, qu'il n'avoit fait ſimplement que ſuivre ſes ordres, vous ne ſçauriez croire combien on ſe refroidit. Enfin, il ne fut à la mode que quand on crut qu'il étoit un fripon.

(*a*) Biffé.

(*b*) Voyez n° 1006.

(*c*) Première rédaction : « ... ôter *à un autre ſexe que le leur.* »

(*d*) Antoine-Maurice Solar (1689 à 1762), ambaſſadeur de Sardaigne à Vienne & à Paris, plus tard commandeur de l'ordre de Malte. Monteſquieu en parle dans ſes *Voyages* & fut en correſpondance avec lui.

1065 (1289). — Contades (*a*), bas courtifan même à la mort. N'écrivit-il pas au Cardinal qu'il étoit content de mourir pour ne voir pas la fin d'un miniftre comme lui ? Il étoit courtifan par la force de la nature, ou il croyoit réchapper.

1066 (1178). — *I faid :* « Je ne trouve rien de fi difficile que d'avoir de l'efprit avec des fots. »

1067 (1094). — Je difois fur les amis tyranniques & avantageux : « L'amour a des dédommagemens que l'amitié n'a pas. »

1068 (1229). — Je conçois qu'un homme qui s'eft comporté lâchement dans quelque occafion puiffe mourir avec beaucoup de courage : dans le premier cas, il a voulu conferver un bien qu'il croyoit en danger ; dans le fecond, il abandonne un bien qu'il voit ne pouvoir conferver.

1069 (1279). — [*Femmes d'Orient.* — Leur jeuneffe eft au commencement de leur âge, au lieu qu'à nos femmes la jeuneffe eft au milieu.] (*b*)

1070 (759). — Sur les nouvelles découvertes, je difois : « Nous avons été bien loin pour des hommes. »

1071 (857). — On ne fçauroit croire jufques où a été, dans ce dernier fiècle, la décadence de l'admiration.

1072 (1862). — Une chofe devroit faire trembler tous les miniftres dans la plupart des États d'Europe, c'eft la facilité qu'il y (*c*) auroit à les remplacer.

1073 (1454). — La plupart de nos François qui ont écrit eux-mêmes leurs mémoires font fi vifiblement vains qu'il eft impoffible qu'ils foyent vrais. Ils ont tout fait dans la guerre & dans les affaires. Mais, les hommes ayant à peu près les mêmes paffions, les mêmes inquiétudes, les mêmes talens, il n'eft pas poffible que, fans être réprimés par quelque force majeure, ils réfignent à un feul l'emploi d'agir & de penfer.

1074 (1577). — Je difois que Philippe V devoit fa couronne aux chevaux d'Andaloufie, que montoient fes Efpagnols (*d*), & au vin d'Efpagne, qui tuoit les Anglois.

(*a*) Louis-Georges-Erafme, marquis de Contades (1704—1793), maréchal de France.

(*b*) Voyez n° 757.

(*c*) Première rédaction : «...y *a* à...»

(*d*) Première rédaction : «...*troupes*...»

1075 (1055). — Une noble fierté ſied aux gens qui ont de grands talens.

1076 (721). — J'ai remarqué, en liſant un extrait de l'*Hiſtoire de la Médecine* de M. Freind (*a*), que les médecins dont il parle ſont parvenus à une grande vieilleſſe. Raiſons phyſiques : 1° Les médecins ſont portés à avoir de la tempérance ; — 2° préviennent leurs maladies dans les commencemens ; — 3° par leur état, ils font beaucoup d'exercice ; — 4° en voyant beaucoup de malades, leur tempérament ſe fait à tous les airs, & ils deviennent moins ſuſceptibles de dérangemens ; — 5° connoiſſent mieux le péril ; — 6° ceux dont la réputation eſt venue à nous étoient habiles ; ils ont donc été conduits par des gens habiles, c'eſt-à-dire eux-mêmes.

1077 (2059). — Il eſt très-ſurprenant que les richeſſes des gens d'Égliſe ayent commencé par le principe de la pauvreté.

1078. — [Je dis : « A Verſailles tout le monde eſt petit ; à Paris, tout le monde eſt grand. »] (*b*)

1079 (1411). — A Paris, on eſt étourdi par le monde ; on ne connoît que les manières, & on n'a pas le temps de connoître les vices & les vertus.

1080 (2071). — Un homme diſoit : « Je n'aime point Dieu, parce que je ne le connois pas, ni le prochain, parce que je le connois. » Je ne dis pas cette impiété ; mais je dis bien que ceux qui diſputent ſur l'amour de Dieu n'entendent pas ce qu'ils diſent, s'ils diſtinguent cet amour du ſentiment de ſoumiſſion & de celui de reconnoiſſance pour un être tout-puiſſant & bienfaiteur. Mais, pour de l'amour, je ne puis pas plus aimer un être ſpirituel que (*c*) je puis aimer cette propoſition : deux & trois ſont cinq.

1081 (1174). — Les gens d'eſprit ſont gouvernés par des valets (*d*), & les ſots, par des gens d'eſprit.

(*a*) Jean Freind (1673—1728), médecin anglais, auteur d'une *Hiſtory of phyſic from the time of Galen to the beginning of the ſixteenth century*, publiée à Londres en 1725 & 1726. Voir *Spicilège*, n° 561.

(*b*) Biffé. — A rapprocher du n° 998.

(*c*) Première rédaction : « ... que j'*aime*... »

(*d*) Première rédaction : « ... par des *ſots*... »

1082 (2129). — [Une preuve que l'irréligion a gagné, c'eſt que] les bons mots ne ſont plus tirés de l'Écriture, ni du langage de la religion : [une impiété n'a plus de ſel.]

1083 (1224). — Pour faire de grandes choſes, il ne faut pas être un ſi grand génie : il ne faut pas être au-deſſus des hommes ; il faut être avec eux.

1084 (1276). — Il faut rompre bruſquement avec les femmes : rien n'eſt ſi inſupportable qu'une vieille affaire éreintée.

1085 (2128). — On auroit dû mettre l'oiſiveté continuelle parmi les peines de l'Enfer ; il me ſemble, au contraire, qu'on l'a miſe parmi les joyes du Paradis.

1086 (828). — Ce qui manque aux orateurs en profondeur, ils vous le donnent en longueur.

1087 (1589). — L'hiſtoire du ſoldat que Clovis tua parce qu'il ne vouloit pas rendre un vaſe du butin où il avoit part, & que l'abbé Dubos employe pour prouver l'autorité de Clovis, prouve bien mieux ſon impuiſſance. Ne croyez pas qu'un Janiſſaire refuſe quelque choſe au Grand-Seigneur. Le corps des Janiſſaires le tuera bien ; mais un Janiſſaire ne lui déſobéira jamais.

1088 (1161). — La ſimplicité [& peu de culture dans l'eſprit,] bonne pour les victoires : témoin les premiers Romains, les Tartares, les Arabes.

1089 (1280). — Il n'y a pas de femme de cinquante ans qui ait une aſſez bonne mémoire pour ſe reſſouvenir de toutes les perſonnes avec qui elle s'eſt raccommodée.

1090 (1182). — Lorſqu'une fille a ſept ans, elle paroît avoir de l'eſprit, parce qu'elle ne craint rien ; à douze, elle tombe dans une eſpèce de ſtupidité, parce qu'elle s'aperçoit de tout. Il en eſt de même de ces enfans qui paroiſſent avoir tant d'eſprit, & qui deviennent ſi ſots. Ils lâchent toutes ſortes de propos à tort & à travers, parce qu'ils ne ſçavent ni ne ſentent ce qu'ils diſent ; au lieu que ces enfans qui paroiſſent ſots ont une eſpèce de ſentiment prématuré des choſes, ce qui fait qu'ils ſont en quelque façon plus réſervés. Qu'on y faſſe attention ! Ce qui plaît dans le diſcours d'un enfant vient, dans le fond, de la ſottiſe de l'enfant, qui n'a pas été frappé de ce qu'il dit, comme il falloit, & n'a vu

ni fenti ce qu'il falloit. [Il n'y a que ceux qui ont de l'efprit qui paroiffent fots.]

1091. — [Combien de gens je vois qui ont beaucoup d'efprit & qui n'ont pas affez d'efprit. Combien en vois-je qui ont peu d'efprit & qui ont affez d'efprit.] (*a*)

1092 (2095). — Les quatre grands poètes : Platon, le père Malebranche, milord Shaftesbury (*b*), [Montagne].

1093 (514). — J'écrivois à une perfonne : « Je crois que les Grâces vous ont envoyée pour nous apprendre ce qu'elles difent, & ce qu'elles font. »

1094 (1181). — Combien vois-je de gens qui n'ont pas affez d'efprit, & qui en ont beaucoup ! Combien en vois-je qui en ont affez, & en ont très peu ! (*c*)

1095 (522). — Je voudrois mettre fur le frontifpice de la maifon de Chantilly, où M. le Prince fe retira fi longtemps :

Hæc limina victor
Alcides fubiit ; hæc illum regia cepit (*d*).

1096 (672). — OBJECTIONS QUE PEUVENT FAIRE LES ATHÉES, ET AUXQUELLES JE RÉPONDRAI (*e*).

Comme nous avons toujours vu, lorfque nous voyons quelque montre ou quelque autre machine, que c'eft quelque artifan qui l'a faite, de même, lorfque nous voyons le monde, nous jugeons que c'eft quelque être fupérieur qui l'a fait.

Comme nous voyons que tout ce qui fe fait dans le monde a une caufe, & que nous voyons la matière exifter, nous jugeons qu'il y a quelque autre être qui eft la caufe de l'exiftence de la matière.

Comme cette matière, à la réferve de quelques portions que nous voyons organifées, nous paroît dans l'inertie, nous jugeons qu'il faut qu'un autre être lui ait donné le mouvement.

Comme nous avons vu que des corps qui nous paroiffent en repos ne changeoient de détermination que lorfque nous y met-

(*a*) Biffé. V. n° 1094.

(*b*) Anthony Afhley Cooper, comte de Shaftesbury (1671—1713), auteur de nombreux travaux philofophiques.

(*c*) Cet article eft une mife au net du n° 1091.

(*d*) Virgile, *Enéide*, VIII, 362 & 363.

(*e*) Voyez n° 1266.

tions la main pour les mouvoir, nous avons jugé que le mouvement en général étoit étranger à la matière & devoit lui avoir été imprimé par un autre être.

Comme, lorſque nous ne voyons pas de cauſe d'une choſe, nous diſons que c'eſt le haſard qui l'a produite, ainſi nous diſons que, ſi un être n'avoit pas créé la matière, ce ſeroit le haſard qui l'auroit créée, & que, s'il ne lui avoit pas imprimé le mouvement, ce ſeroit le haſard qui l'auroit fait.

Comme, lorſque nous trouvons des loix dans nos ſociétés, nous avons toujours l'idée d'un légiſlateur, voyant des loix conſtantes dans la nature, nous ne manquons pas de dire que c'eſt un autre être que la nature qui les a établies.

Enfin, nous jugeons toujours de cet immenſe univers ſur les idées que nous avons priſes de nos opérations humaines, &, comme nous ne voyons partout que des effets particuliers, nous jugeons que l'univers eſt lui-même un effet particulier.

Comme nous diſtinguons deux choſes dans chaque corps, ſon eſſence & ſon exiſtence, nous faiſons la même diſtinction à l'égard de l'univerſalité des choſes, ſans ſonger qu'à une étendue éternelle, infinie, néceſſaire, ſans bornes, ſon eſſence eſt d'exiſter, & réciproquement ſon exiſtence ſuppoſe néceſſairement ſon eſſence. Elle n'exiſteroit point, ſi elle n'étoit pas éternelle ; elle ne ſeroit pas éternelle, ſi elle n'étoit pas néceſſaire ; elle ne ſeroit pas néceſſaire, ſi elle n'étoit pas infinie ; elle ne ſeroit pas infinie, ſi quelque choſe pouvoit la borner ; ſi quelque choſe pouvoit la borner, ce quelque choſe ne ſeroit pas infini non plus.

Cette univerſalité des choſes, dira un athée, ne doit point avoir de cauſe : car, s'il falloit en ſuppoſer une, les mêmes raiſonnemens ſuppoſeroient une cauſe à cette cauſe ; ainſi à l'infini.

Cette matière exiſtante aura des propriétés, & ces propriétés ſeront ſes loix, que (*a*) nous connoiſſons par le réſultat des propriétés & des effets généraux néceſſaires.

Comme notre vue eſt très-bornée, & que nous ne voyons que des parties, nous n'avons de façon de juger des propriétés de la

(*a*) Première rédaction : « loix, *qui ſont le réſultat des* propriétés. »

matière, & conféquemment des loix de la nature, que par les effets qu'elles produifent : car, pour juger autrement, il faudroit connoître le tout enfemble ; moyennant quoi nous tirerions, de la connoiffance de la caufe, la connoiffance des effets ; au lieu que nous fommes obligés de tirer, de quelques effets, la connoiffance de la caufe.

Les propriétaires de la matière ou loix de la nature font, dira l'athée : 1° l'étendue ; 2° la force, qui eft le mouvement ; 3° les facultés qu'ont les corps de s'attirer ou de fe repouffer ; 4° la gravitation ; 5° la faculté qu'a la matière de végéter ; 6° celle qu'elle a de s'organifer ; 7° celle qu'elle a de fentir ; 8° celle qu'elle a de penfer.

Celle de ces propriétés qui eft cette force qu'ont tous les corps pour fe mettre en action, fe trouve & dans les corps que nous appelons *en mouvement*, & dans ceux que nous appelons *en repos*. Le mouvement & le repos font différens, mais non pas contradictoires. Les corps, dans ces deux états, ont de la force. Toute la différence confifte dans les rapports qu'ils ont entre eux & entre les autres corps.

La faculté de végéter eft jointe à la puiffance de fe reproduire, qui fe trouve dans tous les végétaux. La plupart des plantes produifent de bouture. Elles produiroient toutes ainfi, s'il n'y en avoit plufieurs dont la contexture fe deffèche auffitôt dans la terre ; ce qui fait qu'elles pourriffent avant d'avoir pu recevoir le fuc qui leur convient. Telles font les herbes & les fleurs. Dans ce cas, la graine eft néceffaire. Dans une plante de bouture, il n'y a point de partie qui ne foit graine. Ainfi c'eft une grande erreur de dire que la plante eft contenue dans la graine, & une plus grande encore, que la première plante a contenu toutes celles qui devoient naître. Sitôt qu'un tuyau quelconque peut recevoir le fuc de la terre, foudain on voit une feuille pouffer & fe reproduire, & les racines fortent de leur côté.

Les microfcopes nous ont fait voir une telle facilité dans la matière à s'organifer que l'on ne fçauroit dire quelle partie de la matière n'eft point organifée.

On a trouvé [par les obfervations], une telle difpofition de la

matière à s'attirer ou ſe repouſſer, que l'on ne ſçauroit pas dire qu'il y ait un ſeul corps qui, à quelque égard, ne ſoit point électrique.

Or, dira un athée, c'eſt beaucoup voir dans la matière, avec des yeux tels que les nôtres & avec de tels organes, que d'avoir tant découvert de choſes. Mais, combien ne nous faudroit-il pas de lumières nouvelles, pour que nous puſſions concevoir comment la matière eſt capable de ſentir & de penſer ?

Mais, de même que nous jugeons que les corps ſont organiſés, parce que nous voyons leurs organes ; qu'ils ont de l'électricité, parce que nous en voyons les effets : nous devons dire de même que la matière eſt capable de ſentiment (dira un athée), parce que nous ſentons, & de penſée, parce que nous penſons.

1097 (854). — Ces ſermons de Maillard, de Menat, de Rollin, de Barlette (*a*), étoient faits pour être prêchés auſſi ſérieuſement que les nôtres d'à préſent, quoique nous trouvions un comique partout, & des applications ſcandaleuſes de l'Écriture, & un burleſque qui y eſt partout répandu. Ces gens-là prêchoient ce qu'ils ſçavoient, & ils apprenoient ce qu'on leur avoit appris. Dans ces temps-là, on ne liſoit point l'Écriture ; on ne liſoit que des hiſtoires faites ſur l'Écriture ou des légendes des Saints. On ne connoiſſoit l'Écriture que par les comédies que l'on faiſoit jouer ſur les hiſtoires de l'Écriture ou des myſtères. On y joignit les livres fondés ſur les révélations, les légendes & autres hiſtoires qui étoient entre les mains de tout le peuple. La plupart de ces livres ont péri lors du renouvellement des ſciences, & peu ont mérité de voir le jour lors de la découverte de l'impreſſion. Les Proteſtans (*b*) qui parurent furent cauſe que tous ces livres périrent, excepté les plus extravagans, qu'ils ont conſervés comme une flétriſſure de la religion ancienne, & les catholiques les négligèrent ou les cachèrent dès qu'une plus grande lumière parut. Il faut donc nous tranſporter dans ces temps où tout ce qui

(*a*) Olivier Maillard, Michel Menat & Jean Rollin, prédicateurs français morts au commencement du XVI[e] ſiècle. — Gabriel de Barletta, prédicateur dominicain de Naples, au XV[e] ſiècle.

(*b*) Première rédaction : « Les Proteſtans *ont fait périr tous ces livres*, excepté... »

peut ſervir à l'inſtruction du peuple étoit d'une autre nature que tous les ouvrages qui ſont à préſent entre ſes mains. Cela devoit faire un nouveau genre de prédication.

1098 (1718). — J'ai cru qu'il falloit tâcher de régler ſa conduite de manière que l'on fût dans ſon état & dans ſa ſituation dans la proſpérité : car j'ai vu que la plupart (*a*) des gens perdoient leur fortune par ambition & mangeoient leur bien par avarice.

1099 (779). — Dans le *Thyeſte* de Sénèque, Thyeſte demande à voir ſes enfans. Atrée, lui montrant les reſtes de ces enfans, qu'il lui a ſervis dans le repas, lui dit :

« *Venere. Gnatos ecquid agnoſcis tuos ?* » (*b*)

A quoi, Thyeſte répond :

« *Agnoſco fratrem.* »

Crébillon a traduit fort bien :

« Reconnois-tu ce ſang ? — Je reconnois mon frère. » (*c*)

Mais, par le défaut de la langue, le françois ne fait pas tant d'impreſſion que le latin. Une rime féminine eſt trop douce pour exprimer le ſentiment de Thyeſte. Outre que le pronom *mon*, que notre langue nous donne là néceſſairement, gâte la penſée : *mon frère* étant un nom de tendreſſe, là, comme de conſanguinité. J'aurois autant (*d*) aimé mettre :

« Je reconnois Atrée. »

1100 (799). — « *Nec me divitiæ movent in quibus Bonieri & Samueles Turennios & Warvicos ſuperarunt.* »

J'aurois mis : *fæx Gallica, Bonieri & Samueles ;* mais j'aurois moins dit ; parce que, lorſque la choſe dit tout, il ne faut point de nouvelles paroles.

1101 (1048). — J'aime à voir un homme de qualité modeſte devenir vain & orgueilleux parce qu'il a épouſé la fille d'un faquin qui eſt en crédit. Il s'enorgueillit de ce qui devroit l'humilier. J'en ai vu de ceux-là : *O fæx hominum e ſanguine*

(*a*) Première rédaction : « ... la plupart *ſe* perdoient... »

(*b*) Sénèque, *Thyeſte*, V, 1005 & 1006.

(*c*) Crébillon, *Atrée & Thyeſte*, V, VIII, 11. Le texte de Crébillon porte : *Méconnois-tu*, & non : *Reconnois-tu*.

(*d*) Première rédaction : « *mieux* ».

Deorum. [Rofmadec, qui avoit époufé la nièce du Garde des Sceaux.]

1102. — [On a bien raifon de dire que l'amour eft plus vif que l'amitié ; au moins l'amitié n'a-t-elle jamais envoyé perfonne aux petites maifons.] (*a*).

1103 (1103). — Il ne faut jamais répondre : fi le public ne répond pas pour nous, la réponfe ne vaut rien.

1104 (1084). — Il me femble que l'amour eft agréable en ce que la vanité fe fatiffait fans avoir honte d'elle-même. Si une maîtreffe me parle de moi, fi je parle de moi à ma maîtreffe, fi elle me fait moins de careffes qu'à un autre, fi elle ne me donne pas toutes les préférences, les petits fentimens (*b*) de ma vanité font excités fans que je puiffe (*c*) me la reprocher à moi-même ; ce qui arriveroit fi j'avois les mêmes fentimens dans d'autres circonftances.

1105 (1074). — La flatterie eft une mufique qui endort. J'ai ouï dire à M. Cofte (*d*) que M. Locke ne pouvoit plus vivre que dans la flatterie, & qu'en parlant de lui ; que milord Shaftesbury, ayant remarqué que M. Locke s'y étoit tellement accoutumé, y tomba lui-même, fans y penfer, pour avoir vécu cinq ou fix ans à la campagne avec des inférieurs ; que, M. Locke ayant été à la campagne, avec fir Ifaac Newton & lui, chez milady Mafham (*e*), il fut contenu par M. de Newton ; mais que, dès que celui-ci fut monté en carroffe, il commença à dire : « Pour moi, je... » C'étoit (me femble) un reffort bandé, qui fe détendoit.

1106 (1136). — Pourquoi eft-ce que les enfans des avares font prodigues ? C'eft que les uns ont pour objet de faire une fortune ; les autres, d'en jouir. De plus, les uns font accoutumés à l'opulence ; les autres ont été élevés dans l'épargne. Ce qui eft fi vrai que les enfans des riches négocians ne font pas plus prodigues que leurs pères.

1107 (1342). — Mauvaife befogne que toutes ces miffions chez

(*a*) Biffé.

(*b*) Première rédaction : « ... *les paffions* de ma vanité... »

(*c*) Première rédaction : « ... puiffe me *reprocher* à moi-même *que je fuis un fot* ; ce qui... »

(*d*) Pierre Cofte (1668—1747), traducteur de Locke, Shaftesbury & Newton.

(*e*) Favorite de la reine d'Angleterre. Cf. le *Spicilège*, n° 434.

les Infidèles ! Si le Roi ſe convertit, il devient ennemi de ſes peuples. Si les peuples ſe convertiſſent, ils deviennent ennemis du Roi.

1108 (2170). — Les théologiens font un chapitre : *De Simplicitate Dei;* &, en tournant la page, on voit le titre : *De Deo uno & trino.* — J'ai ouï faire cette réflexion à M. Coſte.

1109 (1313). — J'aime les payſans : ils ne ſont pas aſſez ſçavans pour raiſonner de travers.

1110 (871). — Virgile inférieur à Homère (comme on ſçait) par la grandeur & la variété des caractères ; par l'invention, admirable ; égal par la beauté de ſa poéſie. Ses ſix premiers livres ſont beaux. J'avoue que ſes ſix derniers (*a*) me font bien moins de plaiſir. Je crois que les raiſons en ſont, *primo*, que c'eſt trop que ſix livres depuis l'arrivée en Italie ; il falloit expédier cela dans un : car il ſemble que, dès qu'Énée eſt arrivé, tout eſt fini. Homère n'a pas fait cette faute : Ulyſſe arrivé en Itaque, le poème finit preſque d'abord, quoique le lecteur brûle d'apprendre comment il ſera reçu. Le mariage de Lavinie eſt peu intéreſſant pour le lecteur, & ne l'eſt pas plus que Lavinie même, dont le caractère eſt froid & mort, bien différent de celui d'Hélène, ſi merveilleuſe & par ſes aventures, & par les querelles des Déeſſes, & par ſa beauté. Je ſens que Turnus ne devoit pas être vaincu par Énée ; c'eſt le poète qui a eu beſoin qu'Énée vainquît, non pas Énée qui ait réellement dû vaincre. Il y a (me ſemble) bien des réflexions à faire ſur Virgile, en lui laiſſant tout le mérite qu'il a, & qu'on lui a ſi juſtement donné.

1111 (105). — *Hiſtoire de France.* — Si je la fais (j'avois ſongé à faire celle de Louis XIV), il faudra y mettre les principales reparties, y mettre partout les extraits des pièces, plus ou moins longs ſelon qu'elles ſeront plus ou moins intéreſſantes. Au reſte, je croyois que je n'y réuſſirois pas moins bien qu'un autre, & mieux ſurtout que ceux qui, ayant eu part aux affaires, ſont devenus parties intéreſſées. Il y en a (me ſemble) mille exemples. Il me paroît que Céſar, dans les cauſes qu'il donne de la guerre civile, eſt en contradiction avec Pompée ; mais je veux examiner cela (*b*).

(*a*) Première rédaction : « derniers *ne me font que peu de plaiſir.* »

(*b*) Voyez n° 1183.

1112 (1619). — Je n'ai point [encore] vu la lettre de Scarron où il dit : « Je me ſouviens encore de cette fille qui vint chez moi, qui avoit un jupon trop court de trois doigts, & qui pleuroit (*a*). Cela a été imprimé, m'a dit M. de Fontenelle. Il faut voir les lettres de Scarron. Il étoit étonné lui-même de l'avoir épouſé. Il faut ſçavoir comment elle avoit paſſé de chez Scarron à la Cour. Elle alloit chez Ninon L'Enclos. On dit qu'elle deſcendoit de d'Aubigné, qui a écrit l'*Hiſtoire*.

1113 (741). — La plupart des gens qui meurent de la taille meurent de peur : l'abbé de Louvois (*b*), par exemple. Il fit le fanfaron ; mais ſon ſang étoit ſi figé qu'il n'en vint point.

1114 (885). — Rabelais badine naïvement ; Voiture, finement. Auſſi celui-là plaît toujours ; l'autre fatigue à la longue.

1115 (676). — Les méthodes des géomètres ſont des eſpèces de chaînes qui les lient & les empêchent de s'écarter.

1116 (1144). — Il faut avoir beaucoup étudié pour ſçavoir peu.

1117 (1126). — Il faut ſçavoir le prix de l'argent : les prodigues ne le ſçavent pas, & les avares, encore moins.

1118 (1929). — La polygamie eſt déraiſonnable en cela que le père & la mère n'ont pas la même affection pour leurs enfans (*c*) : étant impoſſible qu'un père aime cinquante enfans comme une mère, deux.

1119 (1407). — Il n'y a pas de pays où l'on ait plus d'ambition qu'en France ; il n'y en a pas où on en dut avoir moins. Les dignités les plus grandes n'y donnent aucune conſidération : M. de Coigny (*d*), moins eſtimé depuis le gain de deux batailles ; d'Affeld (*e*), depuis qu'il a été fait maréchal ; & tout le monde de même.

1120 (810). — M. de Fontenelle dit fort bien : « Les bons ſtyles en forment de mauvais. »

1121 (728). — Les charlatans réuſſiſſent. Voici comment ! Il

(*a*) Il s'agit de Madame de Maintenon.

(*b*) Camille de Tellier, abbé de Louvois (1674—1718), quatrième fils du miniſtre de Louis XIV.

(*c*) Mis dans les *Loix* (M.), XVI, 6.

(*d*) François de Franquetot, duc de Coigny, maréchal de France (1670 à 1748).

(*e*) Claude François Bidal, chevalier, puis marquis d'Affeld, maréchal de France (vers 1665—1743).

y a d'excellens remèdes que les médecins ont abandonnés, parce qu'ils ſont violens. Ils ont une réputation à conſerver ; il faut donc qu'ils ſe ſervent de remèdes généraux, & dont l'effet, s'il ſe tourne mal, ne ſoit pas prompt. Or un remède qui ne tue pas promptement ne guérit pas non plus promptement. Les charlatans ſe saiſiſſent de tous ces remèdes : telles ſont certaines préparations d'antimoine, qui font des cures quelquefois miraculeuſes. Ils n'ont point une réputation à conſerver, mais à établir. Or cette manière établit bien une réputation, mais ne la conſerve pas. Voilà pourquoi tous les remèdes des charlatans tombent à la longue. Le peuple aime les charlatans, parce qu'il aime le merveilleux, & que les guériſons promptes tiennent de ce merveilleux. Si l'empirique & le médecin ont traité le malade, le peuple abſout de ſa mort l'empirique, qu'il aime, & en accuſe le médecin. Il arrive quelquefois qu'un remède guérit une maladie & en donne une autre ; la médecine le proſcrit, & la charlatanerie s'en ſaiſit : ainſi elle guérit la goutte en perdant le ſang. Enfin, on croit que, lorſqu'un médecin traite une maladie longue, c'eſt la nature qui guérit ; mais, pour un empirique, on croit que c'eſt l'art.

1122. — [Louis XIV (*a*), ni pacifique, ni conquérant (*b*). Il avoit les formes de la juſtice, de la politique & de la dévotion (*c*), les ſubtilités de la politique, l'air d'un grand roi ! Doux avec ſes domeſtiques, bon avec ſes courtiſans, inquiet avec ſes ennemis, avide avec ſes peuples (*d*), dur dans ſes conſeils, enfant dans celui de conſcience (*e*), deſpotique dans ſa famille, roy dans ſa cour (*f*), toujours gouvernant & toujours gouverné, dupe de tout ce qui joue les princes, les miniſtres, les femmes & les dévôts, né ſans goût, faiſant fleurir les arts ſans les connoître, cherchant la gloire où on lui diſoit qu'elle étoit, malheureux dans ſa gloire, amoureux des ſots (*g*), mais ſouffrant les talens, craignant l'eſprit,

(*a*) Ce paragraphe entièrement biffé eſt une première rédaction des n[os] 1145 & 1306.

(*b*) Première rédaction : « *guerrier.* »

(*c*) Première rédaction : « il avoit *l'extérieur de la dévotion, les formes* de la juſtice... »

(*d*) Première rédaction : « *ſujets.* »

(*e*) Première rédaction : « *enfant dans ſon conſeil de conſcience, dur dans les autres conſeils.* »

(*f*) Première rédaction : « dans *ſon palais.* »

(*g*) Première rédaction : « *aimant la ſottiſe.* »

férieux dans fes amours, & dans fon dernier attachement foible à faire pitié ; aucune force d'efprit dans fes fuccès, de la témérité dans fes revers, du courage dans fa mort. Il aima la gloire & la religion & on l'empêcha toute fa vie de connoître ni l'une ni l'autre. Il n'auroit eu prefque aucun de tous fes défauts, s'il avoit été mieux élevé, ou s'il avoit eu un peu plus d'efprit.]

1123 (1842). — Les Rois, avec tout cet attirail qu'ils fe font donné, ces gardes, ces officiers, cette maifon, fe font réduits à être affujettis à l'heure & à l'étiquette. Cela devient une grande louange pour un roi que d'être exact. Sa vie eft devenue fes devoirs. Voilà ce qu'a gagné Louis XIV fur Henri IV : il perdit fa liberté, & fon caractère de Roi a été auffi attaché à fa perfonne que fa peau.

1124 (807). — Les auteurs s'ufent toujours ; ils ont trois manières, comme les peintres : celle de leur maître, qui eft celle du collège ; celle de leur génie, qui leur fait faire de bons ouvrages ; & celle de l'art, que l'on appelle dans les peintres *manière*.

1125 (1241). — Sur certaines gens qui vivent avec leurs laquais, je difois : « Les vices ont bien leurs pénitences. »

1126 (1216). — Je dis : « Quand un homme s'eft fait une réputation de probité & d'humanité, il en arrive que l'on cherche à en abufer. On vient lui faire des propofitions qu'on n'oferoit jamais faire à un autre. On compte fur sa générofité. »

1127 (1367). — Je ne fuis la dupe ni de la douleur de Made de Sevac, ni de l'amour de Made de Berville pour fon fils : tout cela eft fait pour faire du bruit.

1128 (2058). — J'aime à voir dans le bâtiment de l'Églife de Saint-Sulpice, qui écrafe le Séminaire, les eccléfiaftiques, après avoir fait reculer les féculiers, fe faire reculer eux-mêmes, & fe faire une guerre civile, après avoir eu la victoire dans la guerre étrangère.

1129 (1253). — Pour qu'une femme paffe pour méchante, il faut qu'elle ait de l'efprit : mille traits d'une fotte font perdus ; un feul d'une femme d'efprit paffe.

1130 (19). — J'aime incomparablement mieux être tourmenté par mon cœur que par mon efprit.

1131 (985). — La trop grande régularité, quelquefois & même ſouvent déſagréable. Il n'y a rien de ſi beau que le Ciel ; mais il eſt ſemé d'étoiles ſans ordre. Les maiſons & jardins d'autour de Paris n'ont que le défaut de ſe reſſembler trop : ce ſont des copies continuelles de Le Nôtre. Vous voyez toujours le même air, *qualem decet eſſe ſororum* (*a*). Si on a eu un terrain bizarre, au lieu de l'employer tel qu'il eſt, on l'a rendu régulier, pour faire une maiſon qui (*b*) fût comme les autres. Nos maiſons ſont comme nos caractères.

1132 (1836). — Sur les écrits que milord Townshend & M. Walpole (*c*) faiſoient faire aux *Craftſman*, & aux écrits de milord Bolingbroke (*d*), je diſois : « Les Rois ſont forts quand ils décident, & toujours foibles quand ils diſputent. »

1133 (36). — Dieu m'a donné du bien, & je me ſuis donné du ſuperflu.

1134 (24). — Ce que c'eſt que d'être modéré dans ſes principes ! Je paſſe en France pour avoir peu de religion, & en Angleterre pour en avoir trop.

1135 (1437). — Ils croyent en Angleterre que la moitié des François eſt à la Baſtille, & l'autre, à l'Hôpital.

1136 (1431). — Les Anglois ne ſont preſque jamais unis que par les liens de la haine & l'eſpoir de la vengeance.

1137 (941). — L'*Eſſai* de Raymond ſur la poéſie : ce ſont deux ou trois idées qui ont paſſé par un eſprit ſtérile.

1138 (55). — Je diſois à Rome : « Je n'achète ni des pucelages, ni des tableaux de Raphaël. »

1139 (1014). — Il faut aux hommes un peu de logique & un peu de morale.

(*a*) Ovide, *Métamorphoſes*, II, 14.

(*b*) Première rédaction : « *qui reſſemblât à une autre, comme nos caractères.* »

(*c*) Charles, vicomte de Townshend (1674—1738), & Robert Walpole (1675 à 1745), furent miniſtres en Angleterre ſous les règnes de Georges I[er] & de Georges II.

(*d*) Henri Saint-John (1678—1751), créé vicomte Bolingbroke en 1712, deſtitué à l'avènement de Georges I[er], ſe réfugia en France où il demeura juſqu'en 1723. Sur l'influence de Bolingbroke ſur Monteſquieu, voir Shackleton (Robert), *Monteſquieu, Bolingbroke, & the ſeparation of powers*, dans *French Studies*, Oxford, january 1949, vol. III, n° I, pp. 25—38.

1140 (1150). — La dévotion trouve pour faire une mauvaife action des raifons qu'un fimple honnête homme ne fçauroit trouver.

1141 (964). — *Les Châtrés.* — Pour un qui chante bien, il y en a cent qui ne réuffiffent pas. » *Multi funt vocati; pauci vero electi* » (*a*), difoit Jacob (*b*).

1142 (1664). — *Mare liberum five de Jure quod Batavis competit ad Anglicana Commercia.* [Livre imprimé à Leyde, 1689.] Ils ne demandoient, d'abord, que la liberté; à préfent ils demandent l'empire.

1143 (1368). — Je difois de Made de B[onneval] que perfonne n'entendoit mieux qu'elle le cérémonial de l'amour & de l'amitié.

1144 (515). — Ayant une affaire avec une femme, je vis de loin que j'allois avoir un fucceffeur, & je le vis bientôt de près. Je lui renvoyai fes lettres & lui écrivis: « Peut-être trouverez-vous autant de plaifir à recevoir ces lettres, que vous en avez eu à les écrire. »

1145 (1613). — Louis XIV, ni pacifique, ni guerrier. Il avoit les formes de la juftice, de la politique & de la dévotion & l'air d'un grand roi. Doux avec fes domeftiques, libéral avec fes courtifans, avide avec fes peuples, inquiet avec fes ennemis, defpotique dans fa famille, roi dans fa cour, dur dans les Confeils, enfant dans celui de confcience, dupe de tout ce qui joue les princes: les miniftres, les femmes & les dévôts; toujours gouvernant & toujours gouverné; malheureux dans fes choix, aimant les fots, fouffrant les talens, craignant l'efprit, férieux dans fes amours &, dans fon dernier attachement, foible à faire pitié. Aucune force d'efprit dans fes fuccès, de la fermeté dans fes revers, du courage dans fa mort. Il aima la gloire & la religion, & on l'empêcha toute fa vie de connoître ni l'une ni l'autre. Il n'auroit eu prefque aucun de tous ces défauts, s'il avoit été mieux élevé, ou s'il avoit eu un peu plus d'efprit (*c*).

1146 (747). — J'ai lu dans les *Relations* que, lorfque quelques Sauvages de l'Amérique voyent que leurs chaffes ne vont pas

(*a*) Saint Mathieu, *Evangile*, XX, 16 & XXII, 14.

(*b*) Le chevalier Jacob alla de Gratz à Venife avec Montefquieu. Voir le *Spicilège*, n° 461.

(*c*) Voyez nos 1122 & 1218.

bien, ils fe ferrent le ventre & fe mettent par là en état de fupporter longtemps la faim. Vous verrez dans Aulu-Gelle, livre XVI, chapitre III, que les Scythes, pour fupporter la faim, fe ferrent le ventre avec des bandelettes, comme le dit Érafiftrate, médecin, qui fe fert de ce fait pour prouver que « *efuritionem faciunt inanes patentefque inteftinorum fibræ, quæ, ubi cibo complentur aut inanitate diutina contrahuntur, voluntas capiendi reftinguitur* ». La faim eft d'abord plus preffante & diminue enfuite.

1147 (684). — Au livre XIV, chapitre I, d'Aulu-Gelle, Favorinus, déclamant contre l'aftronomie, dit qu'il s'étonnoit que les planètes ne fuffent qu'au nombre de fept : « *Poffe enim fieri exiftimabat ut alii planetæ pari poteftate effent, fine quibus perfecta obfervatio perfici nequiret.* » Il avoit deviné les fatellites de Jupiter & de Saturne.

1148. — [J'ai cru devoir prévenir une foule de differtations qui vont arriver, afin qu'on ne nous accufe pas d'être comme ces gens qui habitent près de la mer, qui ne fubfiftent que par le pillage...] (*a*)

1149 (824). — Examiner bien le *vis comica* dans l'action, & l'examiner dans le difcours.

1150 (1324).

Ego odi homines ignava opera & philofopha fententia (*b*).

Vers, cité par Aulu-Gelle. — Il me femble que ce font nos moines.

1151 (716). — Dampier (*c*) dit que les grands feigneurs de Tonkin portent tous une robe longue de drap d'Angleterre, fans quoi ils ne fe préfenteroient pas à la Cour. Il eft fingulier que nos laines d'Europe, fi propres pour nos climats plus froids, ne foyent prefque plus d'ufage parmi nous, pour faire place aux foyes & cotons du Tonkin, & qu'elles foyent portées au Tonkin, où la nature a donné tant de foyes & de cotons, dont nous nous habillons, quoique ce foit contre notre climat.

(*a*) Biffé.

(*b*) Vers de Pacuvius, cité par Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XIII, 8. — Voyez le n° 1656.

(*c*) Dampier (William). *Nouveau voyage autour du monde*, traduction françaife, Amfterdam, 1698.

1152 (1025). — C'eſt un malheur qu'il y a trop peu d'intervalle entre le temps où l'on eſt trop jeune, & le temps où l'on eſt trop vieux.

1153 (1006). — *Eſt miſer nemo niſi comparatus.* — Si nous étions reſtés dans le Paradis terreſtre, nous aurions une autre idée du bonheur & du malheur que nous n'avons.

1154 (1063). — Quand on dit qu'il n'y a point de qualité abſolue, cela ne veut point dire qu'il n'y en a point, mais qu'il n'y en a point pour nous, & que notre eſprit ne peut pas les déterminer.

1155 (491). — Je diſois à Madame de… « Je veux avoir la meilleure part dans votre amitié : il me faut la part du lion. »

1156 (1554). — J'ai lu, dans Pithou, le *Sextus Rufus*, qui eſt un abrégé de l'hiſtoire romaine fait en faveur de Valentinien. Tout ſe réduit à un détail de la manière dont chaque pièce qui formoit l'Empire romain y a été attachée, & eſt en cela curieux.

1157 (745). — Les médecins diſent que, pour un homme malade, il y a deux femmes. Il ſemble que cela ſoit égal à la campagne. D'où l'on peut conclure bien naturellement que la moitié des maladies des femmes ſont imaginaires.

Je ne parle pas des accouchemens, qui ſont des maladies volontaires.

1158 (133). — Ceci n'a pu entrer dans mon *Mémoire ſur les Habitans de Rome* (*a*) :

« Le vin, par la joye qu'il inſpire, favoriſe l'intempérance &, nous ramenant inſenſiblement vers lui-même, fait renaître nos débauches ou, du moins, notre goût.

» Mahomet, qui avoit été marchand, rendit un grand ſervice à ſa patrie en défendant le vin : il fit boire à toute l'Aſie le vin de ſon pays ; raiſon très-bonne pour faire ſa loi, s'il y avoit penſé. »

1159 (1712). — Dans l'Amérique, les peuples ſoumis aux rois deſpotiques, comme ceux du Mexique & du Pérou, ont été trouvés vers le midi, & les nations libres ont été trouvées vers le nord.

(*a*) Il s'agit des *Réflexions ſur les habitans de Rome.*

1160 (1166). — On n'eſt pas d'accord ſur l'eſprit, parce que, quoique l'eſprit, en tant qu'il voit, ſoit quelque choſe de très-réel, l'eſprit, en tant qu'il plaît, eſt entièrement relatif.

1161 (1429). — Parlez en Angleterre de Gouvernement, vous plairez comme ſi vous parliez de Guerre aux Invalides.

1162 (811). — Il y a dans les arts, & ſurtout dans la poéſie, de certaines félicités que l'on ne rattrape point.

1163 (1440). — Je diſois que les lieues de Bohême étoient longues, parce que c'étoient des gens qui ne penſoient pas qui les avoient marquées.

1164 (1395). — Je diſois [en Italie] : « Les François ſont avares & prodigues ; ils ſont florentins & milanois tout à la fois. »

1165 (2044). — Je diſois que, ſi un Perſan ou un Indien venoit à Paris, il faudroit ſix mois pour lui faire comprendre ce que c'eſt qu'un abbé commendataire qui bat le pavé de Paris. [Ceci eſt de moi ; on l'a donné à l'abbé de Mongaut.]

1166 (998). — L'attente eſt une chaîne qui lie tous nos plaiſirs.

1167 (1640). — Le maréchal de Villeroy parloit toujours à ſon pupille de ſes ſujets, & jamais de ſes peuples.

1168. — (*a*)

1169 (1195). — Je diſois : « La vérité n'a point de clients ; elle n'a pas que martyrs. »

1170 (2048). — Le grand mal de la Conſtitution, c'eſt que tous les évêques avoient conçu l'eſpérance de faire fortune, comme tous les ſeigneurs, au Miſſiſſipi.

1171 (1585). — Je trouve dans Tacite, *De Moribus Germanorum*, la raiſon bien naturelle de la grande autorité que les évêques prirent chez les Francs convertis au Chriſtianiſme (*b*). Cela étoit dans leurs anciennes mœurs. « *Reges ex nobilitate, duces ex virtute ſumunt ; nec Regibus infinita aut libera poteſtas... Ceterum neque animadvertere, neque vincire, neque verberare quidem, niſi ſacerdotibus eſt permiſſum ; non quaſi in pœnam, nec ducis juſſu, ſed velut Deo imperante, quem adeſſe bellatoribus credunt.* » (*c*)

(*a*) Biffé et illiſible.
(*b*) Mis dans les Loix (M.), XXXI, 4.
(*c*) TACITE, *Germanie*, VII.

Le même Tacite nous fait voir l'origine de notre coutume d'être toujours armés : « *Nihil... neque publicæ neque privatæ rei, nisi armati agentes.* » (*a*)

De même, la coutume de se louer à la guerre : « *Si civitas in qua orti sunt longa pace & otio torpeat, plerique nobilium adolescentium petunt ultro eas nationes quæ tum bellum aliquod gerunt.* » (*b*)

1172 (1586). — De ce que Tacite dit des Germains : « *Omnibus iis idem habitus* » (*c*), cela prouve qu'ils n'avoient point été vaincus, & qu'ils n'avoient fait qu'envoyer des colonies ailleurs, sans en recevoir.

1173 (697). — Les (*d*) vaisseaux du corps humain, veines & artères, étant de figure [conique ou] pyramidale, le sang va, par les artères, de la base au sommet & revient par les veines du sommet à la base. — Voir ce que cela doit opérer pour le mouvement du sang.

1174 (692). — Toutes les origines dans l'époque de la Création, tous ces petits animaux vus dans le microscope, dont le nombre n'étonne pas moins que la petitesse, formés du même jour que les lamies & les baleines : « *Creavit Deus cete grandia & omnem animam viventem atque motabilem.* » (*e*)

1175 (695). — Il est plus facile de faire une micrographie comme MM. Hooke, Atrocquer & Joublot, que d'apprendre à jouer à ces jeux que les gens oisifs (*f*) ont inventés pour se dérober à un temps qui les accable.

1176 (2090). — *Les deux Mondes.* — Celui (*g*)-ci gâte l'autre, & l'autre gâte celui-ci. C'est trop de deux. Il n'en falloit qu'un.

1177 (1218). — Je disois d'un homme : « Il fait le bien ; mais il ne le fait pas bien. » (*h*)

(*a*) Tacite, *Germanie*, XIII.

(*b*) TACITE, *Germanie*, XIV.

(*c*) Tacite, *Germanie*, IV.

(*d*) Première rédaction : « *Ce qui fait que le sang est plus lent dans les veines, c'est que les vaisseaux du corps humain étant de figures coniques ou pyramidales, le sang qui revient par les veines passe toujours...* »

(*e*) *Genèse*, I, 21.

(*f*) Première rédaction : « ... gens *du monde* ont... » — Robert Hooke (1635 à 1703), auteur d'une *Micrographie ou Description physiologique des plus petits corps*, Londres, 1667.

(*g*) Première rédaction : « *Ils se gâtent, l'un l'autre. Il y en a trop de deux.* »

(*h*) Mis dans les *Loix* (M.), XXVIII, 41.

1178 (2075). — Je difois : « C'eft une chofe extraordinaire que toute la philofophie confifte dans ces trois mots : Je m'en fous. »

1179 (1934). — Je difois de la loi romaine qui permet aux péres de donner leur bien aux étrangers : « C'eft un canon qui n'eft pas chargé ; *brutum fulmen.* »

1180 (1946). — « Dieu fait gronder le tonnerre, dit Sénèque, *paucorum periculo & multorum metu.* » Le Légiflateur, dans l'établiffement des peines, doit faire la même chofe.

1181 (1098). — Les gens extrêmement heureux & extrêmement malheureux font également portés à la dureté : témoin les moines & les conquérans. Il n'y a que la médiocrité ou le mélange de la bonne & de la mauvaife fortune qui donnent de la pitié (*a*).

1182 (37). — Je ne me confolerois pas de n'avoir point fait fortune, fi j'étois né en Angleterre. Je ne fuis point du tout fâché de ne l'avoir pas faite, en France.

1183 (539). — Je (*b*) fuis dans des circonftances les plus propres du monde pour écrire l'hiftoire. Je n'ai aucune vue de fortune : j'ai un tel bien, & ma naiffance eft telle, que je n'ai ni à rougir de l'une, ni à envier ou admirer l'autre. Je n'ai point été employé dans les affaires, & je n'ai à parler ni pour ma vanité, ni pour ma juftification. J'ai vécu dans le monde, & j'ai eu des liaifons, & même d'amitié, avec des gens qui avoient vécu à la cour du prince dont je décris la vie. J'ai fu quantité d'anecdotes dans le monde où j'ai vécu une partie de ma vie. Je ne fuis ni trop éloigné du temps où ce monarque a vécu pour ignorer bien des circonftances, ni trop près pour en être ébloui. Je fuis dans un temps où l'on eft beaucoup revenu de l'admiration du héroïfme. J'ai voyagé dans les pays étrangers, où j'ai recueilli de bons mémoires. Enfin, le temps a fait fortir des cabinets tous les divers mémoires que ceux de notre nation, où l'on aime à parler de foi, ont écrit en foule ; &, de ces différens mémoires, on tire la vérité, lorfqu'on n'en fuit aucun, & qu'on les fuit tous enfemble ; lorfqu'on les compare avec des monumens plus authentiques, tels que font les lettres des

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), VI, 9.

(*b*) Cette préface était peut-être deftinée à l'*Hiftoire de Louis XIV*, que Montefquieu projeta.

miniſtres, des généraux, les inſtructions des ambaſſadeurs & les monumens qui sont commes les pierres principales de l'édifice entre leſquelles tout le reſte s'enchâſſe. Enfin, j'ai été d'une profeſſion où j'ai acquis des connoiſſances du droit de mon pays, & ſurtout du droit public, ſi l'on doit appeler ainſi ces foibles & miſérables reſtes de nos loix, que le pouvoir arbitraire a pu juſqu'ici cacher, mais qu'il ne pourra jamais anéantir qu'avec lui-même.

Dans un ſiècle où l'on donne tout à l'amuſement & rien à l'inſtruction, il y a eu des écrivains qui ont cherché à rendre leurs hiſtoires uniquement agréables. Pour cela, ils ont choiſi un ſeul point d'hiſtoire à traiter, comme quelque révolution, & ils ont écrit l'hiſtoire comme on écrit une tragédie, avec une unité d'action qui plaît au lecteur, parce qu'elle lui donne des mouvemens ſans peine, & qu'elle ſemble inſtruire ſans beſoin de mémoire ni de jugement. Et cela a dégoûté de toute cette ſuite de faits dont l'hiſtoire eſt chargée, & qui fatiguent la mémoire & ne ſont pas tous intéreſſans.

1184 (593). — REMARQUES SUR L'« HISTOIRE » DU COMTE DE BOULAINVILLIERS (*a*).

Il paroît que l'uſage d'Angleterre, que chacun doit être jugé par ſes pairs, qu'on nomme *jurés*, & tout l'ordre judiciaire étoit le même en France. On le trouve par les chartres accordées par Louis-le-Hutin, ſur la défection générale où il trouva le royaume à la mort de Philippe-le-Bel, ſon père. Le comte de Boulainvilliers, dans ſon *Hiſtoire du Gouvernement*, rapporte ces chartres. Dans la ſeconde, accordée au ſeigneur de Cayeu & de La Varenne, le Roi déclare que ſes baillis & autres officiers n'auront point de voix dans les jugemens, mais les laiſſeront faire aux hommes de fief, après les avoir aſſemblés & conjurés, & qu'ils ſeront tenus de donner leurs lettres de jugement conformes à leur avis.

Ces chartes accordées à divers ſeigneurs & pays ſont encore au Tréſor des Chartes &, entre autres, celle appelée *Charte nor-*

(*a*) Boulainvilliers, *Hiſtoire de l'ancien Gouvernement de la France*, La Haye, 1727.

mande (*a*), la plus fâcheufe pour les Rois. Il en refte huit. Elles furent données après qu'on eût envoyé des commiffaires dans les provinces pour réparer le grief qui avoit donné lieu aux affociations faites contre Philippe-le-Bel, & il paroît que le principal but du Roi étoit de retirer l'original de ces affociations, & celles qui font au Tréfor des Chartes font celles qui furent retirées pour lors. Le comte de Boulainvilliers dit que ces pièces font le principal monument de notre liberté & l'auroient confervée fans la continuelle inattention de notre nation (*b*). Il paroît encore qu'il fit davantage, dit le comte. Nicole Gilles (*c*) nous apprend, dit-il, que le Hutin rendit, outre ce, une déclaration par laquelle il reconnut, tant pour lui que pour fes fucceffeurs, qu'il ne pourroit lever aucuns deniers fans le confentement des trois états, qui en feroient eux-mêmes l'emploi & le recouvrement. Il y a des auteurs, dit le comte, qui révoquent en doute cette déclaration parce qu'elle ne fe trouve pas au Tréfor des Chartes. Mais il eft clair qu'elle a été le fondement de l'autorité que les trois états ont prife depuis ce temps-là ; outre qu'elle eft fi relative aux chartes fufdites que, fans cela, elles ne pourroient fubfifter. Le Roi y déclare qu'il renonce à impofer aucune taille ou aide fans une évidente néceffité ou une évidente utilité. Or, cela ne feroit-il pas vain, s'il avoit été feul juge de l'un & de l'autre (*d*).

On fe prépare à faire des affociations contre Philippe-de-Valois, comme on avoit fait contre Philippe-le-Bel. Les Normands, plus lens à prendre leur parti, furent les plus lens auffi à s'accommoder. Ils obtinrent la confirmation de la charte accordée par le Hutin, avec déclaration qu'il ne feroit rien permis d'impofer fans le confentement des états. Cette fermeté fut commune à tout le royaume. Nicole Gilles & *le Rofier de France* (*e*) difent qu'en cette année,

(*a*) Les deux chartes de Louis X connues fous le nom de *Charte normande* font du 19 mars 1314 & de juillet 1315.

(*b*) Voyez ce qu'il dit chapitre II, page 97 (M.).

(*c*) Nicoles Gilles (mort en 1503), fecrétaire de Louis XII. Il publia en 1492 : *Les très élégantes... Annales des très preux... modérateurs des belliqueufes Gaules...* dont Montefquieu poffédait deux éditions.

(*d*) Voyez cette *Hiftoire du Gouvernement* par le comte, pages 127, 128, 129 (M.).

(*e*) *Le Rozier hiftorial de France*, ouvrage anonyme en deux parties imprimé à Paris, en 1522.

1338 & 1339 (avant Pâques), il fut arrêté devant les trois états, préfent le Roi, que l'on ne pourroit impofer taille en France, ni lever, fi urgente néceffité ou évidente utilité ne le requéroit de la part desdits états (*a*).

J'ajouterai & je remarquerai ici quelque chofe de fingulier. Tandis que tout fe foulève à l'occafion des impôts que les Rois veulent établir (ce qui marque qu'on connoiffoit les droits de la liberté), on voit, d'un autre côté, des coups de cruauté & de barbarie faits par les Rois, qui ne font pas le moindre bruit dans la nation. Philippe de Valois fait, en un jour, arrêter quatorze feigneurs de Bretagne & de Normandie, à qui il fait couper la tête, fans aucune forme de procès, fur ce qu'il les foupçonne de tenir le parti de Jean de Monfort, & cela, quoiqu'ils fuffent fous la fauvegarde d'un tournoi, où ils avoient été invités. Le roi Jean, fon fils, commence fon règne par faire enlever le comte d'Eu, connétable de France (*b*), la fleur de la chevalerie de ce temps-là, & le fait décapiter en fa préfence fans formalité de juftice. Je dis qu'il faut que ces chofes ne fiffent pas tant d'impreffion dans ce temps-là, où les feigneurs eux-mêmes étoient accoutumés à faire des coups pareils d'autorité contre leurs vaffaux ou autres qu'il leur plairoit, comme il paroît par mille exemples &, entre autres, par l'exemple du démêlé d'Enguerrand de Couci (*c*) & de faint Louis, que ce roi fit prendre & juger pour avoir fait pendre, fans formalité de juftice, trois Flamands, chaffeurs dans la forêt de Couci.

Je dirai enfuite que les chartes rapportées par Boulainvilliers font curieufes en ce qu'elles nous donnent idée de l'origine de notre droit françois, & de la forme de la juftice royale & des feigneurs, & des changemens qui s'y font faits, & par quelle voye on eft venu à ces changemens. Ainfi il faut les voir; j'en ferai l'extrait.

Il faut remarquer que les Rois ne s'élevèrent principalement que par les profits immenfes qu'ils firent fur la monnoye; qui

(*a*) Voyez le même auteur, pages 185, 186, 187 (M.).

(*b*) Raoul de Brienne II (1345 à 1350), connétable de France, décapité à Paris en 1350.

(*c*) Enguerrand IV de Coucy, mort en 1311.

alloient ſi loin qu'ils triploient ſouvent & quadruploient à leur profit tout l'argent des particuliers. Cela les mit en état d'acheter partout villes, terres, châteaux, ſeigneuries, comtés, duchés. Cela les rendit plus riches ſouvent que tous les ſeigneurs enſemble. Les remèdes mêmes qu'y apportoient les états ne faiſoient qu'augmenter le mal : ils établiſſoient des ſubſides pour que le Roi pût faire de la monnoye forte ; ce qui le mettoit en état d'en faire d'abord de foible & de faire de nouveaux gains. [Les ſeigneurs, qui vouloient de la monnoye forte, conſentoient aux impôts ſur le Peuple, pour qu'on leur fît de la monnoye forte. J'ai cité Budé dans le *Spicilège*, où il reproche à notre nation ſa continuelle inattention.]

1185 (1847). — Ce qui fait que les princes ont ordinairement une idée très-fauſſe de leur grandeur, c'eſt que ceux qui les élèvent en ſont éblouis eux-mêmes ; ils ſont les premières dupes, & les princes ne le ſont qu'après.

[Le maréchal de Villeroy parloit toujours au Roi de ſes ſujets ; jamais de ſes peuples.] (*a*)

1186 (1053). — Je diſois : « Ceux qui ont peu de vanité ſont plus près de l'orgueil que les autres. »

1187 (2064). — Les bouts des fibres de notre cerveau reçoivent un petit ébranlement, qui produit un chatouillement ou ſentiment en nous. Cela ſuffit pour expliquer tout. Par exemple, nous voyons pour la première fois un carré. Il ſuffit que nous ſentions que nous le voyons, pour en avoir une idée : car, ſans cela, l'on ne verroit point le carré. Pour voir le carré, il faut que nous ſentions que quatre angles égaux s'avancent. Nous avons donc une idées des propriétés du carré, &, dès que le chatouillement du carré nous vient, tout d'abord une idée de ſes propriétés nous vient auſſi. Nous ne voyons pas un carré tout ſeul, mais d'autres choſes. Notre âme, qui les voit enſemble, ne peut pas s'empêcher de les comparer : car, ſi elle ne voyoit pas que le carré a des angles, & que le cercle n'en a pas, elle ne verroit ni le cercle, ni le carré. Pour que notre âme voye des rapports effectifs, il faut néceſſaire-

(*a*) Voyez le n° 1167.

ment qu'elle voye qu'il y en a d'autres qui ne ſont point. Pour qu'elle voye qu'un carré a quatre côtés, & qu'un cercle n'en a point, il faut qu'elle voye qu'un carré n'a pas huit côtés, & qu'un cercle n'en a pas cinquante. Elle voit donc les rapports qui ſont, & elle voit qu'il y a des rapports qui n'y ſont pas. Quelquefois, il y a de certains rapports qu'elle ne voit pas bien s'ils y ſont ou n'y ſont pas. Quelquefois, elle ſe laiſſe toucher par ce qui lui fait voir qu'ils y ſont, &, enſuite, par ce qui lui fait voir qu'ils n'y ſont pas. Elle voit un carré, & après, un autre. Elle dit : « Si celui-ci étoit celui-là, lorſque je détournerois mes yeux de celui-ci, je ne verrois plus celui-là : c'en ſont donc deux ; un autre, c'en ſont trois ; & ainſi de ſuite. »

Quand elle ne ſçait pas combien il y en a, elle ſe ſert d'une idée qui répond à celle de confuſion, & elle voit beaucoup de carrés. Enfin, elle peut ſe laiſſer chatouiller par [tous] les carrés qu'elle voit, mais auſſi par les carrés qui pourront être dans l'eſpace ſuivant. Elle voit donc des carrés qui ne ſont pas, mais qui ſont poſſibles. Elle peut enviſager tous les poſſibles, & elle verra les carrés en général, c'eſt-à-dire le carré en tant qu'il n'eſt pas placé là où j'en ai vu un. Pour lors, elle fera une abſtraction & verra la quadrature, comme, quand elle verra un cercle en général, la rondeur. Or, un homme verra une infinité de ces rapports à la fois ; l'autre en verra peu.

On fera ſentir à un homme le chatouillement d'un rapport faux, à force de le renouveler & d'y accoutumer l'âme ; tout cela n'étant qu'habitude.

Mais, ſi ce que je viens de dire eſt bien vrai, pourquoi les bêtes ne raiſonnent-elles pas comme les hommes ?

1188 (1219). — Je diſois : « Il y a ſi peu de mauvaiſes actions qu'un homme qui a 30.000 livres de rente ait intérêt de commettre, que je ne puis pas concevoir comment on les fait. »

1189 (765). — *Les Landes.* — Dans la carte de l'empire de Charlemagne, on ne trouve rien, ſi ce n'eſt *Ager Syrticus*, depuis Bordeaux juſqu'à l'Adour, ſi ce n'eſt Baſato à l'oueſt, & Aire : fleuve qui va, de l'oueſt au nord, dans l'Océan, coulant parallèlement à la Garonne, s'embouchant dans le Médoc, &, dans

la carte de L'Isle, passe à Belin & se jette dans le bassin d'Arcachon.

Dans la carte des conciles, on trouve dans ces quartiers une ville : Nugariolum.

1190 (707). — Un ministre [de l'Évangile] qui est actuellement à Berlin n'avoit jamais été poète. Il tombe dans une fièvre chaude ; il ne parle plus qu'en vers. Une (*a*) bonne santé eût caché ses talens.

Donnez-lui tel sujet que vous voudrez, il le dictera aussi vite qu'on pourroit lire. Il y a un volume de ses œuvres impromptu imprimées.

Il falloit qu'il fût autrefois né poète sans s'en apercevoir ; & cette fièvre, lui ayant donné de la hardiesse, a découvert le talent, & l'homme l'a fait valoir : car on aime à faire une chose extraordinaire ; & le ministre a attribué à la fièvre ce qui n'étoit que l'effet de la nature : car la chose en elle-même n'est pas extraordinaire ; témoin les improviseurs d'Italie.

1191 & 1192 (181 & 182). — *Ceci n'a pu entrer dans la dissertation sur la « Différence des Génies »* (*b*).

1191 (181). — Un auteur espagnol, qui ne sera peut-être pas plus connu quand je l'aurai cité [c'est Huarte] (*c*), fait un conte de François Ier, qui, étant dangereusement malade, rebuté des médecins chrétiens & de l'impuissance de leurs remèdes, envoya demander à Charles-Quint un médecin qui fût Juif. Le bon Espagnol cherche la raison pourquoi les Juifs ont l'esprit plus propre à la médecine que les Chrétiens, & il croit fortement que cela vient de la grande quantité de manne que les Israélites mangèrent dans le désert. Il se fait, ensuite, une objection très-forte, qui est que les descendans de ceux qui ont mangé de la manne ont dû perdre peu à peu, depuis le temps, les dispositions que cette nourriture avoit introduites chez eux, & il se répond qu'il paroît, par l'Écriture, que la manne avoit tellement dégoûté les Israélites que, pour détruire l'altération qu'elle avoit faite en un jour, il

(*a*) Première rédaction : « *Cette fièvre guérie cachoit* ses talens. »

(*b*) Il s'agit de l'*Essai sur les causes qui peuvent affecter les Esprits*.

(*c*) Jean Huarte (1520—vers 1600), auteur de l'*Examen des Esprits*..., Pampelune, 1578. La traduction française publiée à Lyon, en 1668, est mentionnée à la page 260 du catalogue de la Bibliothèque de La Brède.

étoit befoin de manger un mois entier des nourritures contraires. Sur quoi, il fait ce calcul que, pour détruire les qualités que la manne avoit imprimées dans le corps des Ifraélites dans quarante ans, il falloit quatre mille ans & davantage ; ce qui fait que ceux de cette nation ont encore, par quelque temps, une difpofition particulière pour la médecine.

1192 (182). — Comment veut-on que l'efprit d'un Chartreux foit fait comme celui des autres hommes ? On lui fait précifément mener la vie athlétique : on ne lui donne d'autre fonction que de fe nourrir. Tous les plaifirs du corps, toutes les actions de l'efprit dont on le prive, font autant de diftractions ôtées, qui pourroient l'empêcher de manger. L'âme fe tourne tout entière du côté de l'unique plaifir qui lui refte. C'eft à l'âge de feize ans qu'on (*a*) le choifit pour ce genre de vie.

Pendant que, d'un côté, l'on groffit & épaiffit fes fibres, on les laiffe, de l'autre, dans un perpétuel engourdiffement, & on fait rêver mon homme à l'être en général, pendant toute fa vie.

Ce n'eft pas tout : on lui relâche ces mêmes fibres en frappant fon cerveau d'une crainte continuelle. Car, tantôt il eft intimidé par un fupérieur bizarre & impitoyable, tantôt par les fcrupules vains que le monachifme traîne toujours après foi. Or, le relâchement des fibres dans la crainte eft fenfible : car, lorfqu'elle eft immodérée, les bras tombent, les genoux manquent, la voix eft mal articulée, les mufcles appelés *fphyncters* fe détendent ; enfin, toutes les parties du corps perdent leurs fonctions.

Pendant qu'on lui ôte tous les mouvemens modérés, on y en fubftitue, par intervalle de[s mouvemens] (*b*) violens, tels que font ceux que la continence & les difciplines produifent. Pendant ces accès, les efprits font portés au cerveau ; ils y tiraillent les fibres & y excitent plutôt un fentiment confus : qu'ils n'y réveillent des idées.

1193 (1179). — Il (*c*) faut beaucoup d'efprit pour les conver-

(*a*) Première rédaction : « ... on *les prend* pour... »

(*b*) Biffé.

(*c*) Première rédaction : « *Comme les princes font des gens dont la réputation eft* toujours faite, il ne faut leur dire quand on les loue que des chofes *qu'un autre peut penfer* comme vous. »

ſations avec les princes : comme ce ſont des gens dont la réputation eſt toujours faite, il ne faut leur dire, quand on les loue, que des choſes que ceux qui écoutent peuvent penſer comme celui qui les dit.

1194. — [Que de gens qui perdent leur ſanté à force de faire des remèdes, qui perdent leur fortune par ambition, leurs biens par avarice (*a*), qui tombent dans le mépris à force de chercher les diſtinctions.] (*b*)

1195 (2107). — Le ſyſtème du père Malebranche eſt fini. Quand des choſes extraordinaires comme celles-là ne ſont pas nouvelles, il eſt impoſſible qu'elles ſubſiſtent.

1196 (743). — Je crois avoir remarqué que pluſieurs perſonnes qui avoient eu la vraye vérole n'avoient jamais eu la petite : le prince Eugène (*c*) en eſt un. La...

1197 (1237). — Il ne faut jamais faire de choſe qui puiſſe tourmenter votre eſprit dans le moment de ſa foibleſſe.

1198. — [Pour nos poètes, je compare Corneille à Michel-Ange, Racine à Raphaël, le père Lemoine à Joſeph Pin, La Fontaine au Titien, Deſpréaux aux Carraches, Marot au Corrège, Crébillon au Guerchin, Fontenelle au Bernin, Capiſtion au Guide, La Fare & Chaulieu au Parmeſan, Voltaire à Pierre de Cortone, Régnier au Giorgione, Rotrou eſt mieux qu'Albert Dürer & Chapelain ne vaut pas mieux que le x, ce peintre qui a peint dans la bibliothèque Vaticane. — Si nous avions un Milton nous le comparerions à Jules Romain ; ſi nous avions Le Taſſe nous le comparerions au Dominiquin ; ſi nous avions l'Arioſte, nous le comparerions à perſonne, parce que perſonne ne lui peut être comparé.] (*d*)

1199 (1952). — C'eſt la conſtitution du climat qui fait les coutumes. Les Moſcovites, qui ont le ſang fort épais, ne ſont pas incommodés de l'uſage de l'eau-de-vie : au contraire, elle leur eſt néceſſaire ; cela brûleroit & allumeroit le ſang d'un Italien ou d'un Eſpagnol. Il leur faut des châtimens ſévères & les écorcher

(*a*) Première rédaction : « ... ambition, *qui s'appauvriſſent* par avarice... »
(*b*) Biffé. Voyez le n° 1214 de la préſente édition.
(*c*) François-Eugène de Savoie, dit le prince Eugène (1663—1736).
(*d*) Biffé. — Voir n° 1215.

pour les faire ſentir. Autre effet de la groſſièreté du ſang qui n'a pas d'eſprits.

1200 (1118). — *L'Avarice.* — Elle eſt ſi ſotte qu'elle ne ſçait pas même compter.

1201 (1007). — Quand on eſt bien, on ſe laſſe aiſément de ce bien. C'eſt qu'on n'eſt jamais ſi bien qu'on n'ait quelque endroit qui cloche, & qui cauſe un dégoût. Or, quand nous ſommes bien, on ſent aiſément ce dégoût, & l'on ſent peu le bien. Mais, quand on eſt mal, on ne ſent que ce mal. Le mal nouveau qui nous arrive ne ſe fait pas ſentir non plus. De là vient qu'il n'y a pas de domeſtiques, ni de ſujets, qui aiment plus à changer de maître que ceux qui ſont heureux.

1202 (876). — Ovide & Buſſy (*a*), deux exilés qui n'ont ſu ſoutenir la mauvaiſe fortune.

1203 (1669). — Le roi Guillaume, dans un (*b*) débat, à qui on dit : « Mais, Sire, il pourroit bien arriver que l'on ſe mettroit en république, » répondit avec ſon ſang-froid ordinaire : « Oh ! C'eſt ce que je ne crains pas : vous n'êtes pas aſſez honnêtes gens pour cela. » Beau mot ! Et je m'étonne qu'un roi l'ait dit. Auſſi étoit-ce un roi de nouvelle création. Il voyoit bien qu'il faut de la vertu & de l'amour pour le bien public pour faire une république. Auſſi, après Cromwell, n'en put-on pas faire une d'un jour. On changeoit tous les huit jours de gouvernement ; chacun ne ſongeoit qu'à ſes intérêts ; & il fallut, enfin, rappeler le Roi.

1204 (965). — Je diſois : « Rameau eſt Corneille ; & Lulli, Racine. »

1205 (1717). — *Mr Locke ſaid :* « Il faut perdre la moitié de ſon temps pour pouvoir employer l'autre. »

1206 (1511). — Je diſois : « Une preuve de la nouveauté des (*c*) Grecs, ce ſont les ſentences qui ont rendu ſi célèbres ceux qui les ont dites, & qui nous paroiſſent ſi communes qu'on ne les remarqueroit pas aujourd'hui ſi un artiſan les diſoit. »

(*a*) Roger de Rabutin, comte de Buſſy (1618—1693), qui, à la ſuite de la publication de l'*Hiſtoire amoureuſe des Gaules*, encourut un exil de dix-ſept ans.

(*b*) Première rédaction : « ... dans un *démêlé avec les principaux de la nation*, à qui... »

(*c*) Première rédaction : « ... des *gens*... »

1207 (1207). — Les préceptes de Lycurgue & de Socrate ſur l'amour pour les garçons, nous font voir le penchant déterminé des Grecs pour ce vice, puiſque les légiſlateurs ſongèrent à faire uſage de ce penchant, en le réglant, à peu près comme Made de Lambert & les moraux d'aujourd'hui ont penſé à faire uſage de l'amour pour les femmes & de celui des femmes pour les hommes, en purifiant cet amour & en le réglant. Quand un légiſlateur employe un mobile, il faut qu'il le juge très-fort.

1208 (1811). — Je ne ſuis pas du nombre de ceux qui regardent la République de Platon comme une choſe idéale & purement imaginaire, & dont l'exécution ſeroit impoſſible. Ma raiſon eſt que la République de Lycurgue paroît d'une exécution [tout] auſſi difficile que celle de Platon, & que cependant, elle a été ſi bien exécutée qu'elle a duré (*a*) autant qu'aucune république que l'on connoiſſe, dans ſa force & ſa ſplendeur.

1209 (966). — Lulli fait de la muſique comme un Ange; Rameau fait de la muſique comme un Diable.

1210 (1745). — Dans les converſations, je ne réponds jamais aux (*b*) preuves fondées ſur les comparaiſons : elles ne ſont bonnes que dans l'art oratoire & la poéſie & ne ſervent qu'à dire la même choſe, & plus mal.

1211 (1022). — Je diſois : « La Fortune eſt notre mère; la docilité, notre gouverneur. »

1212 (816). — Je diſois : « Il n'y a que les ouvrages communs qui ennuyent; les mauvais, on ne les compte pas. »

1213 (1277). — Je diſois : « Que les femmes calculent en changeant d'amant ! Le ſucceſſeur, avec plus de mérite, vaut toujours moins pour elles que le prédéceſſeur; l'embarras de changer; un homme qu'elles mécontentent; toujours moins de conſidération pour elles; le danger d'avoir bientôt à changer encore; &c. »

1214 (1719). — Je vois ſans ceſſe des gens qui détruiſent leur ſanté à force de faire des remèdes; qui tombent dans le mépris

(*a*) Première rédaction : « ... duré *plus* qu'aucune... »

(*b*) Première rédaction : « ... aux *diſcours*... »

à force de chercher des diſtinctions ; qui perdent leur bien (*a*) à force d'avarice ; qui détruiſent leur fortune à force d'ambition.

1215 (893). — S'il (*b*) faut donner le caractère de nos poètes, je compare Corneille à Michel-Ange, Racine à Raphaël, Marot (*c*) au Corrège, La Fontaine au Titien, Deſpréaux au Dominiquin, Crébillon au Guerchin, Voltaire au Guide, Fontenelle au Bernin, Chapelle, La Fare & Chaulieu au Parmeſan, le père Lemoine à Joſeph Pin, Regnier au Giorgione, La Motte au Rembrandt, Chapelain (*d*) eſt au-deſſous d'Albert Dürer. Si nous avions un Milton, je le comparerois à Jules Romain. Si nous avions le Taſſe, nous le comparerions (*e*) aux Carraches. Si nous avions l'Arioſte, nous ne le comparerions à perſonne, parce que perſonne ne lui peut être comparé.

1216. — Je diſois : « C'eſt le Marais qui a fait couper le cou à Mr de Saint Mars (Meſſieurs du Marais), il ne pouvoit pas vivre ſans le Marais ; aujourd'hui on ne peut pas y vivre.

1217 (736). — Il eſt très-plaiſant qu'en Angleterre, lorſqu'il étoit incertain ſi l'inoculation de la petite vérole réuſſiroit, tout le monde voulut ſe faire inoculer, & qu'à préſent, que le ſuccès en eſt ſûr, perſonne n'y penſe. On aime à avoir fait une choſe ſingulière, &, de plus, on s'entête d'une choſe que l'on voit contredite mal à propos ou par de mauvais raiſonnemens, comme dans ce cas-ci, où l'on voyoit les médecins pour & les théologiens contre (*f*).

1218 (1614). — *Louis XIV.* — Il avoit dans leur perfection toutes les vertus médiocres & le commencement de toutes les grandes... ; trop peu d'eſprit pour un grand homme... ; grand avec ſes courtiſans & les étrangers, petit avec ſes miniſtres (*g*).

1219 (1236). — Je diſois : « Je n'eſtime pas les hommes parce

(*a*) Première rédaction : « ... bien *par* avarice *&* leur fortune *par* ambition. » — Voyez le n° 1194.

(*b*) Voyez le n° 1198.

(*c*) Première rédaction : « ... *La Fontaine* au Corrège, *Marot* au Titien, Deſpréaux *aux Carraches.* »

(*d*) Première rédaction : « *Rotrou eſt mieux qu'Albert Dürer; le Pinturichio eſt notre Chapelain...* »

(*e*) Première rédaction : « comparerions *à Annibal ou Louis Carrache.* Si nous avions... »

(*f*) Voir *Spicilège*, n° 646.

(*g*) Voyez n° 1145.

qu'ils n'ont pas de défauts, mais parce qu'ils ſe ſont corrigés des défauts qu'ils avoient. »

1220 (492). — La pr… d'Au… me diſoit de parler. Je lui répondis : « Madame, ſi je parlois, vous ne parleriez pas. »

1221 (493). — *I ſaid to a lady :* « Vous n'avez aucune des qualités qui vous empêchent d'être aimable ; vous pouvez en avoir de celles qui vous empêchent d'être aimée. »

1222 (494). — Sur la vente de Turenne (*a*), je dis : « Bernard doit, dans ſes affaires, calculer combien il ſera plus riche ; mais M. de Bouillon doit calculer combien il ſera plus grand ſeigneur. »

1223 (921). — Je diſois du père Tournemine (*b*) : « Il n'avoit aucune bonne qualité, & il étoit même mauvais Jéſuite. »

1224 (2203). — M. de Fontenelle me diſoit qu'il croyoit que les prédictions tirées des entrailles des victimes venoient de ce que les peuples allant en colonies, voulant s'arrêter en un lieu, examinoient auparavant les entrailles des animaux pour voir ſi l'air & le terroir étoient ſains, & que, de là, on a pu facilement paſſer à regarder un certain état d'entrailles, ou un autre, comme un bon ou comme un mauvais préſage. *Idem*, du vol des oiſeaux. Quand ils venoient d'un endroit à un autre, on conjecturoit que c'étoit pour chercher à ſe nourrir, &, par conſéquent, que ce lieu étoit meilleur que ceux d'où ils venoient. De là, le bon augure ſuivoit naturellement. — Je dis : « Il y a encore une autre cauſe pour l'égorgement des victimes : les nations guerrières (& c'eſt le plus grand nombre) ont dû imaginer un dieu qui leur reſſembloit, qui ſe plaiſoit dans le ſang, qui étoit cruel comme elles, qui demandoit le ſang des victimes, qui demandoit le ſang des ennemis, le ſang des citoyens, &c. »

1225 (2042). — Sur la nouvelle qui courut, en janvier 1738, que le Roi alloit ôter les appels comme d'abus au Parlement (*c*), je dis : « Le Roi ne peut pas faire tout ce qu'il peut. »

(*a*) En 1738, Charles-Godefroy de La Tour, duc de Bouillon, vendit la vicomté de Turenne au roi de France.

(*b*) Tournemine (René-Joſeph), jéſuite français (1661—1739), dirigea, dès 1701, les *Mémoires de Trévoux*.

(*c*) En 1738, Louis XV, voulut attribuer au Grand-Conſeil la connaiſſance des abus.

1226 (2049). — Je n'ai guère entendu raiſonner perſonne ſur les affaires préſentes, je ne dis pas avec ſens, mais avec connoiſſance de cauſe. Il n'eſt plus queſtion de la Conſtitution depuis plus de dix ans ; il eſt queſtion de ſçavoir s'il y aura un ſchiſme ou non. Quoique la Cour & le Parlement ſoyent oppoſés dans les voyes qu'ils prennent, ils n'ont, l'un & l'autre, qu'une même vue, qui eſt d'empêcher le ſchiſme ; mais ils s'y prennent d'une manière différente. Et ils ont ſi bien les mêmes vues que, les mêmes choſes que le Parlement condamne, le Conſeil eſt obligé de les condamner. La Cour & le Parlement ſçavent que, s'il y a une fois un ſchiſme, il faudra établir des loix pénales, qu'il faudra nous pendre tous, les uns, les autres, & que, quand on aura commencé, on ne ſçait pas où cela ira. Les Janſéniſtes, eux, vont toujours en avant & ſemblent ne chercher qu'à aller ſe faire pendre, & les Moliniſtes préparent [déjà] les cordes avec leſquelles ils pendront ou ſeront pendus. La Cour de Rome, engagée (elle ne ſçait comment) dans cette affaire, ſuit ſes principes de pouſſer toujours les choſes à l'extrémité. Tous les bons François, tous les vrais citoyens, frémiſſent en voyant le danger, & de la Religion, & de la Nation. On ne ſçauroit ériger aſſez de ſtatues au cardinal de Fleury, qui a vu le mal, les cauſes, les effets, & qui a cherché dans tout ſon miniſtère, à en diminuer le mal & l'a fait. Et on peut dire qu'il a empêché le ſchiſme, que les enfans perdus des deux parts vouloient hâter de toute leur force. Il a donné les emplois à des gens modérés ; au moins, il a cherché à le faire. Il a arrêté les emportemens des Moliniſtes & a ôté peu à peu les forces aux Janſéniſtes, en les privant de leurs meilleurs ſujets. Il eſt vrai que le Miniſtère a beaucoup aigri le Parlement, il faudroit ſonger à deux choſes : l'une, à adoucir les eſprits ; l'autre, à y mettre, quand il vaque des charges, des gens ſages, autant que l'on le peut.

J'entends toujours dire que le Roi n'a qu'à ſupprimer, changer, ôter, caſſer le Parlement. Ce ſont des gens ignorans qui parlent ainſi, ou des gens qui ont intérêt de parler ainſi, pour leur fortune à Rome. Une des bonnes choſes qui ait été faite de nos jours, c'eſt ce qui a le plus révolté le public, qui eſt le chapeau donné au

cardinal d'Auvergne (*a*) : on a fait par là comprendre au Clergé que les excès des particuliers dans les affaires du temps ne les menoient point aux dignités, qui les dévorent.

Il ne faut pas croire que le Parlement de Paris agiſſe par humeur & par pique uniquement. J'avoue que, comme, lorſque l'on eſt aigri [par la contradiction], on ſe jette plus fort dans l'opinion où l'on eſt qu'on n'y étoit auparavant, il peut y avoir & il y a eu dans le Parlement de petits eſprits qui ſe ſont laiſſé échauffer la cervelle des petiteſſes & des idiotiſmes janſéniſtes. Mais je jette les yeux, non ſur le Parlement de Paris, mais ſur la magiſtrature du Royaume, & je la trouve dans les principes du Parlement.

Pourquoi cela ? C'eſt que, depuis quatre ſiècles, [tous] les livres ſont pleins des principes du Parlement ; que c'eſt là-deſſus que l'on a étudié, qu'on s'eſt formé l'eſprit, & que les hommes ne renoncent pas tout d'un coup & tous enſemble à leurs principes ; que les diſputes entre Philippe-le-Bel & Boniface VIII établirent des principes en France ; que la Pragmatique les confirma ; que les malheurs des guerres de la Religion, les excommunications de Henri III & de Henri IV, rendirent les magiſtrats plus attachés à ces principes ; que la paix du règne de Louis XIII & le commencement de Louis XIV avoit maintenu les eſprits dans la dépendance & le reſpect néceſſairement dû, & pour l'intérêt de la Religion, & pour notre intérêt, même civil, à la Cour de Rome, lorſque Louis XIV fit la fameuſe aſſemblée du Clergé (*b*), qui fit plus de mal à Rome que les Parlemens n'en avoient fait ; que le père Le Tellier (*c*) vint enſuite & voulut, en un jour, faire oublier aux François toutes leurs maximes.

Mais les magiſtrats ne les ont pas oubliées. Ils ne ſont point de mauvaiſe humeur, mais ils ont des connoiſſances. C'eſt donc par la raiſon & par la douceur qu'il faut travailler ſur eux, & les ramener au droit chemin inſenſiblement, dans les choſes où les diſputes les ont portés trop avant.

(*a*) Henri-Oſwald de La Tour d'Auvergne (1671—1747), abbé de Cluny et archevêque de Vienne, promu cardinal le 20 décembre 1737.

(*b*) En 1681.

(*c*) Michel de Tellier, jéſuite (1643 à 1719).

Et il faut ſurtout bien prendre garde de prendre le change, où l'on paſſe de la queſtion qui faiſoit l'objet principal à des queſtions plus intéreſſantes, & où le Clergé pourroit chercher, à l'ombre de la Conſtitution, à paſſer à d'autres prétentions, ſous prétexte de l'exécution de ladite Conſtitution. Un bon citoyen doit chercher, d'un côté, à calmer les eſprits & à maintenir dans ſes bornes chacun des ordres du Royaume. Et, quand je dis ceci, je ne parle point contre les évêques. J'ai toujours penſé que leur juridiction pour la correction des mœurs n'étoit que trop bornée. Je crois même que l'autorité du Pape nous eſt même, politiquement parlant, infiniment utile. Car, que deviendrions-nous dans cette nation turbulente, où il n'y a aucun évêque qui penſe comme son voiſin ? Mais cela ne ſignifie pas que l'on aille violemment vous mener, & deſpotiquement, à une autorité qu'on nous ſoutient être ſans bornes toujours, parce qu'elle l'eſt quelquefois, & en toutes les occaſions, parce qu'elle l'eſt en quelques-unes.

(J'ai barbouillé ceci ſur les idées qui me ſont venues à l'occaſion d'une diſpute ſur la ſuppreſſion des charges de préſidens du Grand-Conſeil, le 1er janvier 1738, contre un homme d'Avignon qui ſoutenoit que le Roi alloit ôter les appels comme d'abus au Parlement, & à qui je dis que cela ne ſeroit point, parce que le Conſeil étoit trop ſage pour ne pas voir que cela rendroit janſéniſtes tous les gens ſages, qui n'avoient pas d'envie de l'être. Et, ſur ce qu'il me dit : « Le Roi ne peut-il pas ſupprimer le Parlement ? » je lui répondis : « Monſieur, apprenez de moi que le Roi ne peut pas faire tout ce qu'il peut. »)

1227 (1885). — Il eſt contre la nature de la choſe que, dans une conſtitution fédérative comme la Suiſſe, les cantons conquièrent les uns ſur les autres (*a*), comme ils ont fait dernièrement (les Proteſtans à l'égard des Catholiques). Il eſt contre la nature d'une bonne ariſtocratie (*b*) que les citoyens entre leſquels on élit les magiſtrats, le Sénat, les Conſeils, ſoyent en ſi petit nombre qu'ils faſſent une très-petite partie du peuple, comme à Berne : car, pour lors, c'eſt une monarchie qui a pluſieurs têtes. Il eſt encore

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.).

(*b*) Première rédaction : « ... ariſtocratique, *que l'on ne tire les*... conſeils, *que parmi les citoyens* en... »

contre les loix naturelles qu'une république qui a conquis un peuple le traite toujours comme ſujet, & non comme allié, lorſqu'après un eſpace conſidérable de temps, toutes les parties de l'un ſe ſont alliées, les unes aux autres, par des mariages, des coutumes, des loix, des aſſociations d'eſprits : car les loix du conquérant ne ſont bonnes & tolérables que parce que ces choſes-là ne ſont pas, & qu'il y a un tel éloignement entre les nations que l'une ne peut pas prendre confiance en l'autre.

1228 (714). — Je diſois : « Les dîners ſont innocens ; les ſoupers ſont preſque toujours criminels. »

1229 (1191). — J'envie la témérité des ſots : ils parlent toujours.

1230 (1812). — C'eſt une ſottiſe de Bayle (*a*) de dire qu'une république de bons Chrétiens ne pourroit pas ſubſiſter ; c'eſt qu'il ne peut pas y avoir une république de bons Chrétiens. De même, lorſqu'on dit qu'une république de philoſophes ne pourroit pas ſubſiſter, c'eſt qu'il ne peut pas y avoir une république de philoſophes. Tout eſt mêlé.

1231 (945). — « M. Coſte (diſois-je, en riant) croit avoir fait Montaigne, & il rougit quand on le loue devant lui. »

1232 (1448). — Je diſois : « On plaît & déplaît par la nature : Mad[le] de Clermont (*b*) ne peut pas déplaire ; le duc de Villars ne peut pas plaire. »

1233 (2096). — Il falloit qu'il se fût fait un grand changement dans l'eſprit des Athéniens par la philoſophie de Socrate, puiſque Platon remercioit les dieux d'être né de ſon temps.

1234 (495). — Mad[e] *of Mort. take the deffence of an honeſt man injuſtly injuried. I ſaid to her:* « Madame, je ſçavois bien que vous aviez des belles qualités ; mais je ne ſçavois pas que vous euſſiez des vertus. » On voulut critiquer ceci. *I ſaid:* « La vertu n'eſt pas miſe au nombre des vertus. »

1235 (1079). — Les neveux ſont des enfans quand on le veut ; les enfans le ſont malgré nous.

(*a*) Dans l'*Eſprit des Lois*, XXIV, 6, Monteſquieu réfute le paradoxe de Bayle.

(*b*) Marie-Anne de Clermont (1697 à 1741), fille de Louis III, prince de Condé.

1236 (1236). — Je vais commencer par une fotte chofe, qui eft ma généalogie.

1237. (*a*)

1238 (734). — La faignée à la jugulaire eft révulfive, non pas du côté de la veine que l'on faigne, mais elle l'eft du côté oppofé. Pour une idée plus claire, fuppofons que la faignée fe faffe à la carotide, à la droite, par exemple. Elle ne fera, par rapport à cette veine, que vacuative, quant à l'effet : car, fi elle eft dérivative du côté de la tête, elle eft auffi dérivative du côté du cœur. Ces deux dérivations contraires feront un effet nul. Mais cette faignée devient révulfive par rapport à la carotide gauche : car, comme la même quantité de fang paffe toujours par les deux carotides prifes enfemble, s'il en paffe plus par la droite, à caufe de la faignée, il en paffera d'autant moins par la gauche. La faignée donc de la carotide droite eft révulfive de la carotide gauche.

On appelle faignée *dérivative*, en ce qu'elle appelle le fang du côté que l'on faigne, & *révulfive*, en ce qu'elle diminue le cours du fang qui alloit vers le côté oppofé. Ainfi la faignée du bras droit eft dérivative du côté droit & révulfive du côté gauche.

On répond à l'explication que j'ai donnée que la veine jugulaire du côté droit communique à la jugulaire du côté gauche. Mais qu'eft-ce que cela fait ? Mon principe fubfifte toujours ; auffi bien que dans l'objection qu'on fait, que le tronc commun des deux carotides eft fi gros qu'il en monte très-peu ; moins par la carotide gauche. Mais il en monte moins ; cela me fuffit.

Il faut que je voye le traité de la faignée de M. Silva (*b*) & les traités de ceux qui ont écrit contre lui.

1239 (698). — Pourquoi le thymus, pourquoi les capfules atrabilaires, diminuent-ils dans l'adulte ? Pourquoi le canal veineux fe fèche-t-il ? Pourquoi [le] cordon ombilical devient-il ligament ? C'eft que tout eft plein dans l'animal, tout y eft en mouvement, tout fe preffe. A mefure que les parties voifines

(*a*) Phrafe de deux lignes en anglais foigneufement biffée par Montefquieu & illifible.

(*b*) *Traité de l'Ufage de différentes fortes de faignées* (Amfterdam, 1729), par Jean-Baptifte Silva (1682—1748).

groſſiſſent, celles dont les fonctions ſont inutiles diminuent & décroiſſent, & même ſe deſſèchent. [Tout eſt dans le corps humain aux dépens l'un de l'autre.]

1240 (699). — Le ſang de l'artère coronaire ne paſſe pas par les poumons. Ce qui fait une troiſième circulation différente des deux autres. J'en ai trouvé la raiſon. C'eſt que le ſang eſt pris de l'oreillette ou ventricule gauche & n'a pas été veineux; c'eſt du ſang artériel. Il n'a pas beſoin de paſſer par les poumons.

1241 (700). — Il n'y a point de communication du ſang de la mère au fœtus, mais que les veines du placenta s'anaſtomoſent dans les artères de la mère, & les veines de la mère, dans les artères du placenta, &, par là, les liqueurs les plus ſubtiles & les plus préparées de la mère paſſent, & non pas les globules rouges, & c'eſt aujourd'hui le ſentiment commun.

Mais on objecte une mère morte d'une hémorragie, & il ne ſe trouva pas de ſang dans le fœtus.

A cela, je réponds que, la communication étant telle que nous l'avons établie, le plein fourniſſoit au vide, & non le vide au plein. Toute la partie aqueuſe & lymphatique du ſang de l'enfant a donc paſſé dans les veines de la mère. Les globules rouges, qui ſont en très-petite quantité, en comparaiſon des autres liqueurs du ſang, ſont reſtés dans les tuyaux du fœtus, où on ne les vit pas (*a*).

1242 (1369). — Je diſois de Made de Lixin (*b*) qu'elle avoit une jolie manière d'avoir de l'eſprit.

1243 (943). — Je parlois d'Aſtruc (*c*) & de ſa folie de vouloir toujours apprendre les choſes qu'il ne ſçait pas, à ceux qui les ſçavent.

1244 (1192). — Le ton du monde conſiſte beaucoup à parler des (*d*) bagatelles comme des choſes ſérieuſes, & des choſes ſérieuſes comme des bagatelles.

1245 (1086). — Les bourgeoiſes cherchent dans leurs amours

(*a*) Cf. Creyx. *Biologie & médecine dans l'œuvre de Monteſquieu*, dans *IIe Centenaire de l'Eſprit des Lois... Conférences organiſées par la ville de Bordeaux*, Bordeaux, Delmas, s. d. [1949], pp. 85—86.

(*b*) Voir n° 1012.

(*c*) Jean Aſtruc (1684—1766), médecin & théologien français.

(*d*) Première rédaction : « ... à *traiter les* bagatelles... »

les titres ; les femmes de la Cour y cherchent d'autres qualités que celles du blafon.

1246 (1194). — Sur ce que l'on difoit que les hommes n'aimoient pas la vérité, je dis qu'au lieu de : « Il faut le croire, parce que cela eft vrai », on devroit dire : « Il faut le croire, quoique cela foit vrai. »

1247 (1534). — Voyez la deftruction que caufa l'Empire romain ! Tite-Live dit que, de fon temps, à peine pourroit-on trouver dans le pays des Samnites... de gens de guerre. Plutarque dit que, de fon temps, on pourroit à peine trouver dans toute la Grèce... de gens de guerre. C'eft qu'avant les Romains le monde étoit divifé en une infinité de petits États. Les Macédoniens & les Carthaginois en ébranlèrent plufieurs ; les Romains les détruifirent tous. Or, dans toutes ces petites républiques, &c.

1248 (1904). — Lycurgue a fait tout ce qu'il a pu pour rendre fes citoyens plus guerriers ; Platon & Thomas Morus, plus honnêtes gens ; Solon, plus égaux ; les légiflateurs juifs, plus religieux ; les Carthaginois, plus riches ; les Romains, plus magnanimes.

1249 (78). — Saavedra (*a*), *Corona Gothica.* — Voir ce livre.

1250 (1588). — Les Francs s'incorporèrent d'abord avec les nations vaincues ; non, les Saxons, ni les Bretons ; & les Goths, pendant trois cens ans qu'ils régnèrent en Efpagne, ne contractèrent de mariages, ni ne fe mêlèrent avec les Efpagnols. De là, je tire l'origine de leur décadence & de la fupériorité des Francs.

1251 (602). — *Des Sermens* (*b*). — Les fermens tiennent lieu du gage que l'on eft naturellement porté à donner pour la promeffe : car on a toujours eu befoin de fe procurer la confiance des autres. Ainfi on a fait fouvent les conventions fuivantes : « Si je ne fais pas ce que je vous promets, je veux perdre le gage que je vous mets entre les mains. — Si je ne fais pas ce que je promets, je veux que

(*a*) Saavedra Fajardo (Diego), homme d'état efpagnol (1584—1648), a publié à Munfter en 1646 la *Corona göthica, caftellana y auftriaca politicamente illuftrada*, dont un exemplaire figure au catalogue de la bibliothèque de La Brède, p. 560.

(*b*) Ce font des morceaux de mon projet du *Traité fur les devoirs* (M.).

mon ami s'en offenſe & ſoit contraint de vous réparer le tort que je vous aurai fait. — Si je ne fais pas ce que je vous promets, je me ſoumets au plus grand des malheurs, c'eſt-à-dire à la vengeance de Dieu. » Et, dans ce cas, ſi je n'y crois pas, je vous donne un gage faux, & je vous trompe de deux manières : car vous n'avez ni la choſe que je vous ai promiſe, ni le gage que vous croyez avoir.

Ceux qui diſent que les ſermens n'ajoutent rien à la promeſſe ſe trompent fort : car votre promeſſe ne vous lie que parce qu'elle m'engage à vous croire. Le lien augmente donc avec le motif de confiance : j'ai compté ſur ce que vous me diſiez, non ſeulement parce que vous le diſiez, mais auſſi parce que j'ai cru que vous aviez de la religion, & que vous ne m'avez pas donné ſujet de penſer que vous étiez un athée.

S'il eſt faux que le ferment ſoit un nouveau lien, il eſt faux auſſi que la parole ſoit un lien : car la parole ne lie que par le degré de [crédibilité qu'elle] donne à celui à qui on l'a donnée.

1252 (603). — *Du Gouvernement d'Angleterre.* — Les Anglois peuvent demander, ſur la queſtion s'il eſt permis de réſiſter à la tyrannie : « Eſt-il plus utile au genre humain que l'opinion de l'obéiſſance aveugle ſoit établie, que celle qui borne la puiſſance, lorſqu'elle devient deſtructive ? »

Valoit-il mieux que des villes floriſſantes fuſſent baignées dans le ſang, que ſi Piſiſtrate avoit été exilé ? Denys, chaſſé ? Phalaris, dépouillé de la puiſſance ?

Suppoſons, pour un moment, qu'un gouvernement cruel &deſtructeur ſe trouvât établi dans tout l'univers, & qu'il ne ſubſiſtât pas par la force des tyrans, mais par une certaine crédulité & ſuperſtition populaire. Si quelqu'un venoit déſabuſer les hommes de cette ſuperſtition & leur apprendre des loix invariables & fondamentales, ne ſeroit-il pas proprement le bienfaiteur du genre humain ? Et quel héros, à plus juſte titre, mériteroit des autels ?

Il n'y a pas de bon ſens de vouloir que l'autorité du Prince ſoit ſacrée, & que celle de la Loi ne le ſoit pas.

La guerre civile ſe fait lorſque les ſujets réſiſtent au Prince ; la guerre civile ſe fait lorſque le Prince fait violence à ſes ſujets : l'un & l'autre eſt une violence extérieure.

Mais (dira-t-on) on ne difpute pas le droit des peuples ; mais les malheurs de la guerre civile font fi grands qu'il eft plus utile de ne l'exercer jamais. Comment peut-on dire cela ? Les Princes font mortels ; la République eft éternelle. Leur empire eft paffager ; l'obéiffance de la République ne finit point. Il n'y a donc point de mal plus grand, & qui ait des fuites fi funeftes, que la tolérance d'une tyrannie, qui la perpétue dans l'avenir.

1253 (604). — *De l'Amitié* (*a*). — Les Stoïciens difoient que le Sage n'aimoit perfonne. Ils portoient le raifonnement trop loin. Je crois, cependant, qu'il eft vrai que, fi les hommes étoient parfaitement vertueux, ils n'auroient point d'amis.

Nous ne pouvons nous attacher à tous nos concitoyens. Nous en choififfons un petit nombre, auquel nous nous bornons. Nous paffons une efpèce de contrat pour notre utilité commune, qui n'eft qu'un retranchement de celui que nous avons paffé avec la fociété entière, & femble même, en un certain fens, lui être préjudiciable.

En effet, un homme véritablement vertueux devroit être porté à fecourir l'homme le plus inconnu comme fon ami propre ; il a, dans fon cœur, un engagement qui n'a befoin d'être confirmé par des paroles, des fermens, ni des témoignages extérieurs, & le borner à un certain nombre d'amis, c'eft détourner fon cœur de tous les autres hommes ; c'eft le féparer du tronc & l'attacher aux branches.

Si cela eft ainfi, que peut-on dire de ces âmes lâches qui trahiffent même jufqu'à cet engagement qui n'a été établi que pour fecourir l'imperfection de notre nature ?

L'amitié étoit proprement la vertu des Romains ; on en trouve des traits dans l'hiftoire de leurs fiècles les plus corrompus : jamais plus héros que lorfqu'ils furent amis. [Voyez jufqu'où Lucilius porta l'amitié pour Brutus & Antoine, Saint-Réal (*b*), 290.]

(*a*) Ce qui fuit, jufques à la page 134 [n° 1280] font des morceaux qui ont refté de ce que j'ai fait fur les *Devoirs*. J'en ai fait un commencement, que j'ai donné à l'Académie de Bordeaux pour une differtation. Comme je ne continuerai pas, felon toutes les apparences, je crois qu'il faudra la rompre & la joindre ici (M.).

(*b*) Saint-Réal (Céfar Vichard, abbé de) (1639—1692).

La conftitution de l'État étoit telle que chacun étoit porté à fe faire des amis. Les befoins éternels que l'on avoit de l'amitié en établiffoit les droits. Un homme n'étoit puiffant dans le Sénat & dans le Peuple que par fes amis, n'alloit aux charges que par fes amis, &, quand le temps de fon adminiftration étoit fini, en butte à toutes les accufations, on avoit encore plus befoin de fes amis. Les citoyens tenoient aux citoyens par toutes fortes de chaînes : on étoit lié avec fes amis, fes affranchis, fes efclaves, fes enfans. Aujourd'hui, tout eft aboli jufqu'à la puiffance paternelle : chaque homme eft ifolé. Il femble que l'effet naturel de la puiffance arbitraire foit de particularifer tous les intérêts.

Cependant, ces liens qui détachoient l'homme de lui-même pour l'attacher à autrui faifoient faire les grandes actions. Sans cela, tout eft vulgaire, & il ne refte qu'un intérêt bas, qui n'eft proprement que l'inftinct animal de tous les hommes.

Parmi nous, ceux qui peuvent faire du bien aux autres font précifément ceux qui n'ont & ne peuvent avoir d'amis. Je parle des Princes & d'une troifième efpèce d'hommes qui tiennent le milieu entre le Souverain & fes fujets ; je veux dire les Miniftres : gens qui ne jouiffent que des malheurs de la condition des Princes & n'ont ni les avantages de la vie privée, ni ceux de la fouveraineté (*a*).

1254 (605). — L'ufage des femmes de la Cour de faire des affaires a produit bien des maux : 1° Cela remplit toutes fortes de places de gens fans mérite. — 2° Cela a banni la générofité, le bon naturel, la candeur, la nobleffe de l'âme. — 3° Cela a ruiné ceux qui ne faifoient point ce honteux trafic, en les obligeant de fe monter aux dépens des autres. — 4° Les femmes étant plus propres à ce commerce-là que les hommes, elles faifoient une fortune particulière ; ce qui eft la chofe du monde qui contribue le plus à la ruine des mœurs, à leur luxe & à leur galanterie.

1255 (606). — L'amour de l'argent avilit à tel point un prince qu'il ne laiffe plus voir en lui aucunes vertus. C'eft ce qui rendit

(*a*) Ce que je dis des miniftres, je l'ai mis dans le traité du *Prince* (M.).

le père (*a*) du grand Condé la fable de l'Europe. L'avarice du père fut autant chantée que les actions héroïques du fils.

1256 (607). — On aime une noble fierté qui vient de cette satisfaction intérieure que laisse la vertu : elle sied aux grands ; elle orne les dignités. Une grande âme ne sçauroit s'empêcher de se montrer tout entière : elle sent la dignité de son être. Et comment pourroit-elle ignorer sa supériorité sur tant d'autres qui sont dégradées dans la nature ?

Ces hommes fiers sont les moins orgueilleux : car ce ne sont pas ceux que l'on voit anéantis devant les grands, bas comme de l'herbe sous leurs égaux, élevés comme des cèdres sur leurs inférieurs.

Une âme basse orgueilleuse est descendue au seul point de bassesse où elle pouvait descendre. Une grande âme qui s'abaisse est au plus haut point de la grandeur.

Une des causes de la débilité de nos courages, c'est notre éducation, dans laquelle on n'a pas assez distingué la grandeur d'âme de l'orgueil & de cette vanité, impropre à tout bien, qui n'est fondée sur aucun motif : ce qui fait que l'on a affoibli le principe des actions ; & plus on a ôté de motifs aux hommes, plus on a exigé d'eux.

1257 (608). — La manière de se vêtir & de se loger sont deux choses auxquelles il ne faut ni trop d'affectation, ni trop de négligence.

La table ne contribue pas peu à nous donner cette gayeté qui, jointe à une certaine familiarité modeste, est appelée *politesse.*

Nous évitons les deux extrémités où donnent les nations du Midi & du Nord : nous mangeons souvent ensemble, & nous ne buvons pas avec excès.

1258 (609). — Nous n'avons pas laissé d'avoir en France de ces hommes rares qui auroient été avoués des Romains. La foi, la justice & la grandeur d'âme montèrent sur le trône avec saint Louis. Tannegui Du Châtel (*b*) abandonna ses emplois dès que la voix publique s'éleva contre lui ; il quitta sa patrie sans se plaindre,

(*a*) Henri II de Bourbon, prince de Condé (1588—1646).

(*b*) Tanguy III du Châtel, vicomte de la Bellière (mort en 1477).

pour lui épargner ſes murmures. Le chancelier Olivier (*a*) introduiſit la Juſtice juſque dans le Conseil des Rois, & la Politique y plia devant elle. La France n'a jamais eu de meilleur citoyen que Louis XII. Le cardinal d'Amboiſe (*b*) trouva les intérêts du Peuple dans ceux du Roi & les intérêts du Roi dans ceux du Peuple. Charles VIII connut, dans ſa jeuneſſe même, toutes les vanités de ſa jeuneſſe. Le chancelier de L'Hôpital, tel que les loix, fut ſage comme elles dans une cour qui n'étoit calmée que par les plus profondes diſſimulations ou agitée que par les paſſions les plus violentes. On vit, dans La Noue (*c*), un grand citoyen au milieu des diſcordes civiles. L'Amiral fut aſſaſſiné n'ayant dans le cœur que la gloire de l'État, & ſon ſort fut tel qu'après tant de rebellions il ne put être puni que par un grand crime. Les Guiſes furent extrêmes dans le bien & le mal qu'ils firent à l'État : heureuſe la France s'ils n'avoient pas ſenti couler dans leurs veines le ſang de Charlemagne ! Il ſembla que l'âme de Miron (*d*), prévôt des marchands, fut celle de tout le Peuple. Henri IV, je n'en dirai rien : je parle à des François. Molé (*e*) montra du héroïſme dans une profeſſion que ne s'appuye ordinairement que ſur d'autres vertus. Céſar auroit été comparé à M. le Prince s'il étoit venu après lui. M. de Turenne n'avoit point de vices, & peut-être que, s'il en avoit eu, il auroit porté de certaines vertus plus loin : ſa vie eſt une hymne à la louange de l'humanité. Le caractère de M. de Montauſier (*f*) a quelque choſe de celui des philoſophes anciens & de cet excès de leur raiſon. Le maréchal [de Catinat] a ſoutenu la victoire avec modeſtie & la diſgrâce avec majeſté, grand encore après la perte de ſa réputation même. M. de Vendôme (*g*) n'a jamais rien eu à lui que ſa gloire.

1259 (610). — *Des Récompenſes.* — Je n'entends point parler de la poſtérité de ces ſix bourgeois de Calais qui s'offrirent à la

(*a*) Olivier (François), chancelier de France (1487—1560).

(*b*) Georges Ier d'Amboiſe, archevêque de Rouen (1460—1510).

(*c*) La Noue (François de), dit Bras de Fer (1531—1571).

(*d*) Miron (Robert), (1569—1628).

(*e*) Molé (Mathieu), (1584—1656).

(*f*) Charles de Sainte-Maure, marquis de Salles, puis duc de Montauſier (1610—1690).

(*g*) Louis-Joſeph, duc de Vendôme (1654—1712).

mort pour ſauver leur patrie, & que M. de Saci (*a*) a tiré de l'oubli. Je ne ſçais qu'eſt devenue celle de cette femme qui, du temps de Charles VIII, ſauva Amiens. Ces bourgeois ſont encore bourgeois. Mais, s'il y a eu dans notre France quelque inſigne fripon, comptez ſûrement que ſa poſtérité eſt dans les honneurs.

Mais la vertu n'en doit pas moins être l'objet éternel de nos pourſuites. On l'a laiſſée preſque toujours ſans récompenſe : on l'a fuie, on l'a crainte, on l'a perſécutée. Il n'eſt guère encore arrivé qu'on l'ait mépriſée.

1260 (611). — *De l'Hiſtoire.* — Il eſt à propos que chacun liſe l'hiſtoire, ſurtout celle de ſon pays. On doit cela à la mémoire de ceux qui ont ſervi leur patrie & ont contribué à donner par là aux [gens] vertueux cette récompenſe qui leur eſt due, & qui ſouvent les a encouragés.

Le ſentiment d'admiration que leurs belles actions excitent en nous eſt une eſpèce de juſtice que nous leur rendons, & l'horreur que nous avons pour les méchans en eſt une autre. Il n'eſt pas juſte d'accorder aux méchans l'oubli de leur nom & de leurs crimes. Il n'eſt pas juſte de laiſſer les grands hommes dans ce même oubli que les méchans ont paru ſouhaiter.

Les hiſtoriens ſont des examinateurs ſévères des actions de ceux qui ont paru ſur la terre, & ils ſont une image de ces magiſtrats d'Égypte qui appeloient en jugement l'âme de tous les morts.

1261 (612). — Ce ne ſont pas ſeulement les lectures ſérieuſes qui ſont utiles, mais auſſi les agréables, y ayant un temps où on a beſoin d'un délaſſement honnête. Les ſçavans mêmes doivent être payés, par le plaiſir, de leurs fatigues. Les ſciences mêmes gagnent à être traitées d'une manière délicate & avec goût. Il eſt donc bon que l'on écrive ſur tous les ſujets & de tous les ſtyles. La philoſophie ne doit point être iſolée : elle a des rapports avec tout.

1262 (543). — Ce qui retarde encore nos progrès, c'eſt le ridicule qu'il y a à ſçavoir, & le bon air de l'ignorance (*b*).

Le talent de tourner en ridicule, talent ſi commun dans notre

(*a*) Iſaac-Louis Le Maiſtre, dit de Saci, théologien français (1613—1684).

(*b*) Suite de la p. 34 [n° 1007] (M.).

nation que l'on trouvera plus aifément des gens qui l'ont en quelque degré, que des gens qui en foyent totalement privés.

Ce goût pour la parodie le prouve bien : [forte d'ouvrage] qu'un efprit même médiocre ne peut pas manquer.

Il faut, dans une nation, prendre garde au penchant qu'on peut avoir de donner du ridicule aux chofes bonnes. Il faut garder cela comme une arme contre celles qui ne le font pas. Ainfi le fanatifme, en Angleterre, fut détruit par là. Ce ne peut donc être tout au plus que pour le bien des hommes que l'on peut faire ufage de la malignité humaine.

Cette façon de prouver ou de combattre ne décide de rien, parce qu'une plaifanterie n'eft pas une raifon (*a*).

1263 (613). — Cicéron divife l'honnête en quatre chefs: l'attachement aux fciences & la recherche de la vérité, le maintien de la fociété civile, la grandeur d'âme, & une certaine convenance d'actions, *fecundum ordinem & modum.*

Il croit qu'un bon citoyen doit plutôt s'employer pour fa patrie, que de s'attacher à acquérir des connoiffances. Mais il ne fait pas attention que les fçavans font très-utiles à leur patrie, & d'autant plus eftimables qu'ils la fervent prefque toujours fans intérêt, n'étant dédommagés de leurs peines, ni par les récompenfes pécuniaires, ni par les dignités.

La feule différence qu'il y a entre les peuples policés & les peuples barbares, c'eft que les uns fe font appliqués aux fciences ; les autres les ont abfolument négligées.

C'eft peut-être à ces connoiffances que nous avons, & que les peuples fauvages ignorent, que la plupart des nations doivent leur exiftence.

Si nous avions les mœurs des peuples de l'Amérique, deux ou trois nations de l'Europe auroient bientôt exterminé ou mangé toutes les autres.

1264 (904). — Il y a un corps dans un état (*b*) voifin qui examine chaque année l'état de la Nation. Examinons ici l'état actuel de la République des Lettres.

(*a*) Allez à la p. 136 [n° 1292] de ce volume (M.).

(*b*) Première rédaction : « ... dans un *royaume* voifin. »

1265 (614). — *Exemples particuliers des Conquêtes des Efpagnols dans les Indes.* — Si l'on veut fçavoir à quoi fert la philofophie, on n'a qu'à lire l'hiftoire de la conquête de deux grands empires : celui du Mexique & celui du Pérou.

Si un Defcartes étoit venu au Mexique cent ans avant Cortez, comptez qu'il eût appris aux Mexicains que les hommes, compofés comme ils font, ne peuvent pas être immortels ; qu'il leur eût fait comprendre que tous les effets de la nature font une fuite des loix & des communications des mouvemens ; qu'il leur eût fait reconnoître dans les effets de la nature le choc des corps, plutôt que la puiffance invifible des Efprits : Cortez, avec une poignée de gens, n'auroit jamais détruit le vafte empire du Mexique, & Pizarre, celui du Pérou.

Quand les Romains, la première fois, virent des éléphans qui combattoient contre eux, ils furent étonnés ; mais ils ne perdirent pas l'efprit, comme les Mexicains à la vue des chevaux.

Les éléphans ne parurent aux yeux des Romains que des bêtes plus grandes que celles qu'ils avoient vues. Ces bêtes ne firent fur leurs efprits que l'impreffion qu'ils devoient naturellement faire : ils fentirent qu'ils avoient befoin d'un plus grand courage, parce que leur ennemi avoit de plus grandes forces. Attaqués d'une manière nouvelle, ils cherchèrent de nouveaux moyens de fe défendre.

L'invention de la poudre en Europe donna un fi médiocre avantage à la nation qui s'en fervit la première, qu'il n'eft pas encore décidé laquelle eut ce premier avantage.

La découverte des lunettes d'approche ne fervit qu'une feule fois aux Hollandois.

Nous ne trouvons, dans tous les effets, qu'un pur mécanifme, &, par là, il n'y a point d'artifices que nous ne foyons en état d'éluder par un autre artifice.

Ces effets que l'ignorance de la philofophie fait attribuer aux puiffances invifibles ne font pas pernicieux en ce qu'ils donnent la peur, mais en ce qu'ils jettent dans le défefpoir de vaincre & ne permet[tent] point à ceux qui en font frappés de faire ufage de leurs forces, les leur faifant juger inutiles.

Ainſi il n'y a rien de ſi dangereux que de frapper trop l'eſprit du Peuple de miracles & de prodiges. Rien n'eſt plus capable d'engendrer des préjugés deſtructifs que la ſuperſtition, &, s'il eſt quelquefois arrivé que de ſages légiſlateurs s'en ſoyent ſervis avec avantage, le genre humain, en général, y a mille fois plus perdu que gagné.

Il eſt vrai que les premiers rois du Pérou trouvèrent un grand avantage à ſe faire paſſer pour fils du Soleil; que, par là, ils ſe rendirent abſolus ſur leurs ſujets & reſpectables aux étrangers, qui ſe rangèrent à l'envi ſous leur obéiſſance. Mais ces avantages que les monarques du Pérou avoient tirés de la ſuperſtition, la ſuperſtition les leur fit perdre. La ſeule venue des Eſpagnols découragea les ſujets d'Athualpa (*a*) & lui-même, parce qu'elle lui parut être une marque de la colère du Soleil & de l'abandon qu'il faiſoit de la Nation.

Les Eſpagnols ſe ſervirent utilement contre les empereurs du Mexique & du Pérou de la vénération ou plutôt du culte intérieur que leurs peuples leur rendoient; puiſque, dès que, par les plus indignes artifices, ils les eurent faits priſonniers, toute la Nation fut découragée & ne ſongea preſque plus à ſe défendre, croyant inutile de s'oppoſer aux dieux irrités.

Montézuma (*b*), qui auroit pu exterminer les Eſpagnols à leur arrivée, s'il avoit eu du courage, en employant la force, ou qui pouvoit même, ſans rien riſquer, les faire mourir de faim, ne les attaque que par des ſacrifices & par des prières qu'il va faire dans tous les temples. Il leur envoye toutes ſortes de proviſions & leur laiſſe tranquillement faire des ligues & ſubjuguer tous ſes vaſſaux.

Les Mexicains n'avoient point, à la vérité, d'armes à feu; mais ils avoient des arcs & des flèches; ce qui étoit les plus fortes armes des Grecs & des Romains. Il n'avoient point de fer, mais des pierres à fuſil qui coupoient & perçoient comme du fer, & qu'ils mettoient au bout de leurs armes. Ils avoient même une choſe bonne pour l'art militaire; c'eſt qu'ils faiſoient leurs rangs fort

(*a*) Athualpa, roi de Pérou que Pizarre fit mettre à mort en 1533.

(*b*) Montézuma (1466—1520), roi du Mexique.

ferrés, & que, dès que quelqu'un étoit tué, il étoit ſoudain remplacé par un autre, afin de cacher leur perte à l'ennemi.

Pour preuve de ce que j'avance, c'eſt que les Eſpagnols qui allèrent à la conquête du Pérou penſèrent être exterminés par de petits peuples barbares chez qui ils deſcendirent, & ne ſe sauvèrent que par une prompte retraite, après avoir été bien maltraités ; au lieu qu'ils ne trouvèrent aucune réſiſtance dans le Pérou, & fort peu dans le Mexique, où la ſuperſtition ôtoit à ces empires toute la force qu'ils auroient pu tirer de leur grandeur & de leur police. Les Princes, pour ſe faire révérer comme des dieux, avoient rendu leurs peuples ſtupides comme des bêtes & périrent par cette même ſuperſtition qu'ils avoient accréditée pour leur avantage.

Preſque partout où les Péruviens ſe défendirent, ils eurent de l'avantage ſur les Eſpagnols. Il ne leur manquoit donc que l'eſpérance du ſuccès & d'être délivrés (*a*) des maux de la foibleſſe de l'eſprit.

1266 (615). — *Continuation de quelques Penſées qui n'ont pu entrer dans le* Traité des Devoirs. — Faiſons un effort pour arracher de notre cœur l'idée de Dieu ; ſecouons une bonne fois ce joug que l'erreur & le préjugé ont mis ſur la Nature humaine ; affermiſſons nous bien dans la penſée que nous ne ſommes plus dans cette dépendance. Voyons quels ſeront nos ſuccès ! Dès ce moment, nous perdrons toutes les reſſources de l'adverſité, celles de nos maladies, de notre vieilleſſe, & (ce qui eſt encore plus) celles de notre mort. Nous allons mourir, & il n'y a point de Dieu ! Peut-être que nous entrerons dans le néant. Mais quelle idée effroyable ! Que ſi notre âme ſurvit, iſolée, ſans appui, ſans ſecours dans la Nature ; quel triſte état que le ſien ! Par la perte de ſon corps, elle vient d'être privée de tous les plaiſirs des ſens, qui lui rendoient cette vie ſi délicieuſe, & il ne peut lui reſter que ce qui eſt encore plus à elle : ce déſir irritant d'être heureux & cette impuiſſance de le devenir ; cette vue douloureuſe d'elle-même qui ne lui mon-

(*a*) Première rédaction : « ... délivrés de *leur ſuperſtition.* »

tre que ſa petiteſſe ; ce vide, ce dégoût, cet ennui qu'elle trouve en elle ; cette impoſſibilité de ſe ſatiſfaire dans elle & par la ſeule force de ſon être. Accablante immortalité ! S'il n'eſt pas bien ſûr qu'il n'y ait point de Dieu, ſi notre philoſophie a pu nous laiſſer là-deſſus quelque doute, il faut eſpérer qu'il y en a un.

Nous ſommes une grande preuve que ce Dieu que nous eſpérons eſt un être bienfaiſant : car il nous a donné la vie, c'eſt-à-dire une choſe qu'il n'y a perſonne de nous qui voulût perdre ; il nous a donné l'exiſtence & (ce qui eſt bien plus) le ſentiment de notre exiſtence.

Si Dieu eſt un être bienfaiſant, nous devons l'aimer, &, comme il ne s'eſt pas rendu viſible, l'aimer, c'eſt le ſervir avec cette ſatiſfaction intérieure que l'on ſent lorſque l'on donne à quelqu'un des marques de ſa reconnoiſſance.

Cet être ſeroit bien imparfait s'il n'avoit créé ou, ſi l'on veut, ſeulement mû ou arrangé l'univers dans quelque vue, & ſi, agiſſant ſans deſſein ou dégoûté de ſon ouvrage, il nous abandonnoit au ſortir de ſes mains.

Cette providence qui veille ſur nous eſt extrêmement puiſſante : car, comme il a fallu une force infinie pour mettre l'Univers dans l'état où il eſt, on ne peut pas concevoir comment Dieu, ayant exercé une fois une pareille puiſſance, l'auroit perdue depuis, ou comment, l'ayant encore ſur l'univers, il ne l'auroit pas ſur nous.

Dieu a pu ſurtout nous rendre heureux : car, comme il y a eu des momens où nous avons éprouvé que nous avons été heureux dans cette vie, on ne peut guère concevoir que Dieu ait pu nous rendre heureux une fois, & qu'il ne l'aye pas pu toujours.

S'il l'a pu, il l'a voulu : car notre bonheur ne coûte rien au ſien. S'il ne l'a pas voulu, il ſeroit plus imparfait, en cela, que les hommes mêmes.

Cependant, un grand génie (*a*) m'a promis que je mourrai comme un inſecte. Il cherche à me flatter de l'idée que je ne ſuis

(*a*) Monteſquieu viſe ici Spinoza (1632—1677), auteur du *Tractatus theologico-politicus* (1670), qui nie la valeur de la révélation chrétienne, & de l'*Ethique* (1677), qui expoſe une philoſophie nettement panthéiſte. Cf. Oudin (Ch.), *Le Spinoziſme de Monteſquieu*, Paris, 1911.

qu'une modification de la matière. Il employe un ordre géométrique & des raiſonnemens qu'on dit être très-forts, & que j'ai trouvés très-obſcurs, pour élever mon âme à la dignité de mon corps, &, au lieu de cet eſpace immenſe que mon eſprit embraſſe, il me donne à ma propre matière & à un eſpace de quatre ou cinq pieds dans l'univers.

Selon lui, je ne ſuis point un être diſtingué d'un autre être ; il m'enlève tout ce que je me croyois de plus perſonnel. Je ne ſçais plus où retrouver ce moi auquel je m'intéreſſois tant ; je ſuis plus perdu dans l'étendue qu'une particule d'eau n'eſt perdue dans la mer. Pourquoi la gloire ? Pourquoi la honte ? Pourquoi cette modification qui n'eſt point une ? Veut-elle, pour ainſi dire, faire un corps à part dans l'univers ? Elle n'eſt celle-ci, ni celle-là ; elle n'eſt rien de diſtingué de l'être, &, dans l'univerſalité de la ſubſtance, ont été, ont paſſé ſans diſtinction le lion & l'inſecte, Charlemagne & Chilpéric.

Ce même philoſophe veut bien, en ma faveur, détruire en moi la liberté. Toutes les actions de ma vie ne ſont que comme l'action de l'eau régale, qui diſſout l'or, comme celle de l'aimant, qui tantôt attire, tantôt repouſſe le fer, ou celle de la chaleur, qui amollit ou durcit la boue. Il m'ôte le motif de toutes mes actions & me ſoulage de toute la morale. Il m'honore juſqu'au point de vouloir que je ſois un très-grand ſcélérat ſans crime & ſans que perſonne ait droit de le trouver mauvais. J'ai bien des grâces à rendre à ce philoſophe.

Un autre, beaucoup moins outré &, par conſéquent, beaucoup plus dangereux que le premier (c'eſt Hobbes) (*a*), m'avertit de me défier généralement de tous les hommes, & non ſeulement de tous les hommes, mais auſſi de tous les êtres qui ſont ſupérieurs au mien : car il me dit que la juſtice n'eſt rien en elle-même, qu'elle n'eſt autre choſe que ce que les loix des empires ordonnent ou défendent. J'en ſuis fâché : car, étant obligé de vivre avec les hommes, j'aurois été très-aiſe qu'il y eût eu dans leur

(*a*) Monteſquieu, de par ſes convictions libérales, s'oppoſe à Hobbes (1588 à 1679), qui dans le *De cive* (1642) & dans le *Leviathan* (1651) a expoſé une théorie abſolutiſte du pouvoir. — Cf. *Eſprit des Loix*, I, 2.

cœur un principe intérieur qui me raſſurât contre eux, &, n'étant pas ſûr qu'il n'y ait dans la nature d'autres êtres plus puiſſans que moi, j'aurois bien voulu qu'ils euſſent eu une règle de juſtice qui les empêchât de me nuire.

Hobbes dit que, le droit naturel n'étant que la liberté que nous avons de faire tout ce qui ſert à notre conſervation, l'état naturel de l'homme eſt la guerre de tous contre tous. Mais, outre qu'il eſt faux que la défenſe entraîne néceſſairement la néceſſité d'attaquer, il ne faut pas, comme il fait, ſuppoſer les hommes comme tombés du ciel ou ſortis tout armés de la terre, à peu près comme les ſoldats de Cadmus, pour s'entre-détruire : ce n'eſt point là l'état des hommes.

Le premier & le ſeul ne craint perſonne. Cet homme ſeul, qui trouveroit une femme ſeule auſſi, ne lui feroit point la guerre. Tous les autres naîtroient dans une famille, & bientôt dans une ſociété. Il n'y a point là de guerre ; au contraire, l'amour, l'éducation, le reſpect, la reconnoiſſance : tout reſpire la paix.

Il n'eſt pas même vrai que deux hommes tombés des nues dans un pays déſert, cherchaſſent, par la peur, à s'attaquer & à ſe ſubjuguer (*a*). Cent circonſtances, jointes au naturel particulier de chaque homme, les pourroient faire agir différemment. L'air, le geſte, le maintien, la manière particulière de penſer, feroient des différences. Premièrement, la crainte les porteroit, non pas à attaquer, mais à fuir. Les marques de crainte reſpective les feroient bientôt approcher. L'ennui d'être ſeul & le plaiſir que tout animal ſent à l'approche d'un animal de même eſpèce, les porteroient à s'unir, & plus ils ſeroient miſérables, plus ils y ſeroient déterminés. Juſque-là on ne voit point d'antioccupation. Il en ſeroit comme des autres animaux, qui ne font la guerre à ceux de leur eſpèce que dans des cas particuliers, quoiqu'ils ſe trouvent tous les jours dans les forêts, à peu près comme les hommes de Hobbes. Les premiers ſentimens ſeroient pour les vrais beſoins que l'on auroit [prières naturelles,] & non pas pour les commodités de la domination. Ce n'eſt que lorſque la Société

(*a*) Mis en grande partie dans l'*Eſprit des Loix* (M.), I, 2.

eſt formée, que les particuliers, dans l'abondance & la paix, ayant à tous les inſtans occaſion de ſentir la ſupériorité de leur eſprit ou de leur talens, cherchent à tourner en leur faveur les principaux avantages de cette ſociété. Hobbes veut faire faire aux hommes, ce que les lions ne font pas eux-mêmes. Ce n'eſt que par l'établiſſement des ſociétés qu'ils abuſent les uns des autres & deviennent les plus forts ; avant cela, ils ſont tous égaux.

S'ils établiſſent les ſociétés, c'eſt par un principe de juſtice. Ils l'avoient donc.

1267 (616). — En conſidérant les hommes avant l'établiſſement des ſociétés, on trouve qu'ils étoient ſoumis à une puiſſance que la nature avoit établie (*a*) : car l'enfance étant l'état de la plus grande foibleſſe qui ſe puiſſe concevoir, il a fallu que les enfans fuſſent dans la dépendance de leurs pères, qui leur avoient donné la vie, & qui leur donnoient encore les moyens de la conſerver.

Ce que l'on dit n'eſt pas juſte, ſur le pouvoir ſans bornes des pères : il ne l'eſt pas, & il n'y en a pas de tel. Les pères ont la conſervation pour objet, comme les autres puiſſances, & encore plus que les autres puiſſances.

[La loi naturelle qui ſoumet cet âge à tous les beſoins imaginables ayant établi cette dépendance, les enfans n'en pouvoient jamais ſortir : car une telle autorité ayant précédé toutes les conventions n'avoit point de bornes dans ſon origine, &, ſi l'âge avoit inſenſiblement diminué le pouvoir des pères, cela n'auroit pu ſe faire que par une progreſſion de déſobéiſſance. Or le père qui commandoit & le fils qui obéiſſoit ne pouvoient jamais convenir du temps où l'obéiſſance aveugle devoit ceſſer, ni de la façon dont elle devoit diminuer.

Les enfans n'ont donc jamais pu borner cette puiſſance. L'autorité paternelle ſe borne toute ſeule, parce qu'à meſure que les enfans ſortent de la jeuneſſe, les pères entrent dans la vieilleſſe, & que la force des enfans augmente à meſure que le père s'affoiblit. Ce n'eſt que la raiſon des pères qui l'a fait, lorſque, dans l'établiſſement des ſociétés, ils l'ont modifiée par les loix

(*a*) Cela eſt bon pour les *Loix* (M.), I, 2.

civiles, & les modifications ont été quelquefois ſi loin qu'elles ſont preſque entièrement abolies : comme ſi on avoit voulu encourager l'ingratitude des enfans.] (*a*)

La nature elle-même a borné la puiſſance paternelle en augmentant, d'un côté, la raiſon des enfans &, de l'autre, la foibleſſe des pères; en diminuant, d'un côté les beſoins des enfans, & augmentant, de l'autre, les beſoins des pères].

Les familles ſe ſont diviſées ; les pères étant morts ont laiſſé les collatéraux indépendans. Il a fallu s'unir par des conventions & faire, par le moyen des loix civiles, ce que le droit naturel avoit fait d'abord.

Le haſard & le tour d'eſprit de ceux qui ont convenu ont établi autant de différentes formes de gouvernemens qu'il y a eu de peuples : toutes bonnes, puiſqu'elles étoient la volonté des parties contractantes.

Ce qui étoit arbitraire eſt devenu néceſſité ; il n'a plus été permis qu'à la tyrannie & à la violence de changer une forme de gouvernement, même pour une meilleure : car, comme tous les aſſociés ne pouvoient point changer de manière de penſer en même temps, il y auroit eu un temps, entre l'établiſſement des nouvelles loix & l'abolition des anciennes, fatal à la cauſe commune.

Il a fallu que tous les changemens arrivés dans les loix établies fuſſent un effet de ces loix établies : celui qui a aboli d'anciennes loix ne l'a pu faire que par la force des loix ; & le peuple même n'a pu reprendre ſon autorité que lorſque cela lui a été permis par la loi civile ou naturelle.

Ce qui n'étoit que convention eſt devenu auſſi fort que la loi naturelle ; il a fallu aimer ſa patrie comme on aimoit ſa famille ; il a fallu chérir les loix comme on chériſſoit la volonté de ſes pères.

Mais, comme l'amour de ſa famille n'entraînoit pas la haine des autres, auſſi l'amour de ſa Patrie ne devoit point inſpirer la haine des autres ſociétés.

1268 (617). — Les Eſpagnols oublièrent les devoirs de l'homme à chaque pas qu'ils firent dans leurs conquêtes des Indes, & le

(*a*) Biffé.

Pape, qui leur mit le fer à la main, qui leur donna le ſang de tant de nations, les oublia encore davantage.

Je paſſerois volontiers l'éponge ſur toute cette conquête ; je ne ſçaurois ſoutenir la lecture de ces hiſtoires teintes de ſang. Le récit des plus grandes merveilles y laiſſe toujours dans l'eſprit quelque choſe de noir & de triſte.

J'aime bien à voir aux Thermopyles, à Platée, à Marathon, quelques Grecs détruire les armées innombrables des Perſes : ce ſont des héros qui s'immolent pour leur patrie, la défendent contre des uſurpateurs. Ici, ce ſont des brigans qui, conduits par l'avarice, dont ils brûlent, exterminent, pour la ſatiſfaire, un nombre prodigieux de nations pacifiques. Les victoires des Eſpagnols n'élèvent point l'homme, & ſes défaites des Indiens l'abaiſſent à faire pitié.

Les Eſpagnols conquirent les deux empires du Mexique & du Pérou par la même perfidie : ils ſe font conduire devant les roix comme ambaſſadeurs & les font priſonniers.

On eſt indigné de voir Cortez parler ſans ceſſe de ſon équité & de la modération, à des peuples contre leſquels il exerce mille barbaries.

Par une extravagance juſqu'alors inouïe, il prend pour ſujet de ſon ambaſſade de venir abolir la religion dominante. En diſant ſans ceſſe qu'il cherche la paix, que prétend-il, qu'une conquête ſans réſiſtance ?

Le ſort de Montézuma eſt déplorable : les Eſpagnols ne le conſervent que pour leur ſervir à les rendre maîtres de ſon empire.

Ils brûlent ſon ſucceſſeur Guatimozin (*a*) pour l'obliger à découvrir ſes tréſors.

Mais que dirons-nous de l'inca Athualpa (*b*) ? Il vient avec une nombreuſe ſuite au devant des Eſpagnols. Un Dominicain lui fait une harangue qu'il trouve impertinente, parce que l'interprète ne peut pas bien la lui expliquer, & qu'il auroit trouvée encore plus impertinente s'il la lui avoit bien expliquée. Ce moine

(*a*) Guatimozin, dernier empereur indien du Mexique, ſuccéda, en 1520, à ſon oncle Montézuma, & fut pendu par les Eſpagnols, en 1522.

(*b*) Athualpa, roi du Pérou, mis à mort par Pizarre en 1533.

irrité court, anime les Efpagnols, qui prennent Athualpa, avec un carnage horrible des fiens, qui ne fe défendirent jamais. Cependant, ce moine crioit de toute fa force de percer ces Infidèles, au lieu de frapper du revers de leurs épées.

Le malheureux prince convient de fa rançon, qui étoit autant d'or qu'il en pourroit tenir dans une grande falle, à une hauteur qu'il marqua. Malgré cet accord, on le condamna à la mort.

Ce jugement rendu avec réflexion, pour donner des formes à l'injuftice, me paroît un noir affaffinat.

Mais les chefs d'accufations font finguliers : on lui dit qu'il eft idolâtre, qu'il a fait des guerres injuftes, qu'il entretient plufieurs concubines, qu'il a détourné fes tributs de l'Empire depuis fa prifon. On le menace de le faire brûler s'il ne fe fait pas baptifer, &, pour le prix de fon baptême, on l'étrangle.

Mais ce qui révolte dans ces hiftoires, c'eft le contrafte continuel de dévotions & de cruautés, de crimes & de miracles : on veut que le ciel conduife par une faveur particulière ces fcélérats, qui ne prêchoient l'Évangile qu'après l'avoir déshonoré.

Mais, s'il eft vrai que l'amour de la patrie ait été, de tout temps, la fource des plus grands crimes, parce que l'on a facrifié à cette vertu particulière des vertus plus générales, il n'eft pas moins vrai que, lorfqu'elle eft une fois bien rectifiée, elle eft capable d'honorer toute une nation.

C'eft cette vertu qui, lorfqu'elle eft moins outrée, donne aux hiftoires grecques & romaines cette nobleffe que les nôtres n'ont pas : elle y eft le reffort continuel de toutes les actions, & on fent du plaifir à la trouver partout, cette vertu chère à tous ceux qui ont un cœur.

Quand je penfe à la petiteffe de nos motifs, à la baffeffe de nos moyens, à l'avarice avec laquelle nous recherchons de viles récompenfes, à cette ambition fi différente de l'amour de la gloire, on eft étonné de la différence des fpectacles, & il femble que, depuis que ces deux grands peuples ne font plus, les hommes fe font raccourcis d'une coudée.

1269 (618). — L'efprit du citoyen n'eft pas de voir fa patrie dévorer toutes les patries. Ce défir de voir fa ville engloutir toutes

les richeſſes des nations, de nourrir ſans ceſſe ſes yeux des triomphes des capitaines & des haines des roix, tout cela ne fait point l'eſprit du citoyen. L'eſprit du citoyen eſt le déſir de voir l'ordre dans l'État, de ſentir de la joye dans la tranquillité publique, dans l'exacte adminiſtration de la juſtice, dans la ſûreté des magiſtrats, dans la proſpérité de ceux qui gouvernent, dans le reſpect rendu aux loix, dans la ſtabilité de la Monarchie ou de la République.

L'eſprit du citoyen eſt d'aimer les loix, lors même qu'elles ont des cas qui nous ſont nuiſibles, & de conſidérer plutôt le bien général qu'elles nous font toujours, que le mal particulier qu'elles nous font quelquefois.

L'eſprit du citoyen eſt d'exercer avec zèle, avec plaiſir, avec ſatiſfaction, cette eſpèce de magiſtrature qui, dans le corps politique, eſt confiée à chacun : car il n'y a perſonne qui ne participe au gouvernement, ſoit dans ſon emploi, ſoit dans ſa famille, ſoi dans l'adminiſtration de ſes biens.

Un bon citoyen ne ſonge jamais à faire ſa fortune particulière que par les mêmes voyes qui font la fortune publique. Il regarde celui qui agit autrement comme un lâche fripon, qui, ayant une fauſſe clé d'un tréſor commun, en eſcamote une partie & renonce à partager légitimement ce qu'il aime mieux dérober tout entier.

1270 (619). — Je traitois enſuite des devoirs fondés ſur la bienſéance, & qui ſervent à rendre la ſociété plus agréable :

« On peut juger de ce que nos concitoyens doivent exiger de nous, par ce que nous exigeons nous-mêmes de ceux avec qui nous voulons vivre dans une liaiſon un peu étroite, & que nous tirons, pour cet effet, du ſein de la ſociété générale. Nous ne voulons pas ſeulement qu'ils ſoyent juſtes, ennemis de la fraude & de l'artifice, au moins, à notre égard : car, par malheur, nous nous ſoucions beaucoup moins qu'ils ſoyent tels à l'égard des autres. Mais nous voulons encore qu'ils ſoyent empreſſés, ſerviables, tendres, affectionnés, ſenſibles, & nous regarderions comme un malhonnête homme un ami qui ſe contenteroit d'obſerver à notre égard les règles d'une juſtice exacte. Il y a donc de certains devoirs différens de ceux qui viennent directement de la juſtice,

& ces devoirs ſont fondés ſur la bien-ſéance & ne dérivent de la juſtice qu'en ce ſens qu'il eſt juſte, en général, que les hommes ayent des égards les uns pour les autres, non ſeulement dans les choſes qui peuvent leur rendre la ſociété plus utile, mais auſſi dans celles qui peuvent la leur rendre plus agréable.

» Il faut, pour cela, chercher à prévenir par nos égards tous les hommes, tous les hommes avec leſquels nous vivons : car, ordinairement, comme nous n'avons pas plus de droit d'exiger de la complaiſance des autres, qu'eux de nous, ſi chacun s'attendoit mutuellement, aucune des deux parties n'auroit d'égards pour l'autre ; ce qui rendroit la ſociété dure & feroit un peuple barbare.

» De là naît dans une ſociété cette douceur & cette facilité de mœurs qui la rend heureuſe & fait que tout le monde y vit content & de ſoi & des autres.

» La grande règle eſt de chercher à plaire autant qu'on le peut faire ſans intéreſſer ſa probité : car il eſt de l'utilité publique que les hommes ayent du crédit & de l'aſcendant ſur l'eſprit les uns des autres : choſe à laquelle on ne parviendra jamais par une humeur auſtère & farouche. Et telle eſt la diſpoſition des choſes & des eſprits dans une nation polie qu'un homme, quelque vertueux qu'il fût, s'il n'avoit dans l'eſprit que de la rudeſſe, feroit preſque incapable de tout bien & ne pourroit qu'en très-peu d'occaſions mettre ſa vertu en pratique. »

1271 (620). — *De la Politeſſe.* — Cette diſpoſition intérieure a produit chez tous les peuples un cérémonial extérieur qu'on appelle la *politeſſe* & la *civilité;* qui eſt une eſpèce de code de loix non écrites que les hommes ont promis d'obſerver entre eux ; & ils ſont convenus qu'ils prendroient pour une marque d'eſtime l'uſage qu'on en feroit à leur égard, & qu'ils s'offenſeroient ſi on ne les obſervoit pas.

Les peuples barbares ont peu de ces loix ; mais il y a eu de certaines nations chez leſquelles elles ſont en ſi grand nombre qu'elles deviennent tyranniques & vont à ôter toute la liberté : comme chez les Chinois.

Nous avons, en France, fort diminué notre cérémonial, &, au-

jourd'hui, toute la politeffe confifte, d'une part, à exiger peu des gens, &, de l'autre, à ne donner point au-delà de ce que l'on exige.

Le changement eft venu de la part des femmes, qui fe regardoient comme les dupes d'un cérémonial qui les faifoit refpecter.

1272 (621). — *Du Changement des Mœurs arrivé dans la Nation françoife* (*a*). — A mefure que la puiffance royale fe fortifia, la Nobleffe quitta fes terres. Ce fut la principale caufe du changement de mœurs qui arriva dans la Nation. On laiffa les mœurs fimples du premier temps, pour les vanités des villes ; les femmes quittèrent la laine & méprifèrent tous les amufemens qui n'étoient pas des plaifirs.

Le défordre ne vint qu'infenfiblement. Il commença fous François I[er] ; il continua fous Henri II. Le luxe & la molleffe des Italiens l'augmenta fous les régences de la reine Catherine. Sous Henri III, un vice qui n'eft malheureufement inconnu qu'aux nations barbares fe montra à la Cour. Mais la corruption & l'indépendance continua dans un fexe qui, quelquefois, tire avantage des mépris mêmes. Jamais le mariage ne fut plus infulté que fous Henri IV. La dévotion de Louis XIII fixa le mal où il étoit ; la galanterie grave d'Anne d'Autriche l'y laiffa encore ; la jeuneffe de Louis XIV l'accrut ; la févérité de fa vieilleffe le fufpendit ; fes digues furent rompues à fa mort.

Les filles n'écoutèrent plus les traditions de leurs mères. Les femmes, qui ne venoient auparavant que par degrés à une certaine liberté, l'obtinrent tout entière dès les premiers jours du mariage. Les femmes & la jeuneffe oifive veillèrent toutes les nuits, & fouvent le mari commençoit le jour où fa femme le finiffoit. On ne connut plus les vices ; on ne fentit que les ridicules, & on mit au nombre de ces ridicules une modeftie gênante ou une vertu timide.

Chaque partie de fouper cacha quelque convention nouvelle ; mais le fecret ne duroit que le temps qu'il falloit pour la conclure. Avec les femmes de condition, on n'évitoit plus les dangers. Dans

(*a*) Voir n° 1340.

ce changement continuel, le goût fut laſſé, & on le perdit, enfin, à force de chercher les plaiſirs.

L'éducation des enfans ne fut plus miſe au rang des ſoucis des mères. La femme vécut dans une indifférence entière pour les affaires du mari. Toutes les liaiſons de parenté furent négligées ; tous les égards furent ôtés ; plus de viſite de bienſéance ; toutes les converſations devinrent hardies ; tout ce qu'on oſa faire fut avoué, & l'unique impoliteſſe fut de n'oſer, de ne vouloir ou de ne pouvoir pas.

La vertu d'une femme fut en pure perte pour elle ; elle fut même quelquefois comme une eſpèce de religion perſécutée.

Tout ceci n'étoit pas le dernier degré de dérèglement. Elles furent infidèles dans le jeu, comme dans leurs amours, & joignirent à ce qui déſhonore leur ſexe, tout ce qui peut avilir le nôtre.

1273 (622). — *Des Dignités.* — Un autre changement arrivé de nos jours, c'eſt l'aviliſſement des dignités. Il y a un certain tour d'eſprit qui eſt le ſoutien de toutes les dignités & de toutes les puiſſances. Quand une place a eue de l'autorité, & qu'elle l'a perdue, on la révère encore depuis qu'elle l'a perdue, juſques à ce que quelque petite circonſtance faſſe apercevoir de l'erreur. Pour lors, on s'indigne contre ſoi-même, & on veut abattre en un ſeul jour ce qu'on croit avoir reſpecté trop longtemps.

Dès que Louis XIV fut mort, la jalouſie parut contre les rangs. Le Peuple ajouta à ce que l'autorité royale avoit déjà fait. On voulut bien s'avilir devant le miniſtre du Prince ; mais on ne voulut rien céder à l'officier de la Couronne, & on regarda avec indignation toute ſubordination qui n'étoit pas une ſervitude.

Les Grands, étonnés, ne trouvèrent d'égards nulle part ; toute dignité devint peſante, &, au lieu de l'honneur qui y étoit attaché, il n'y eut que du ridicule à prétendre.

La haute nobleſſe non titrée, qui contribua le plus à cet aviliſſement, crut y gagner beaucoup. Mais, en faiſant revenir les gens titrés juſques à elle, elle fit monter auſſi au même niveau une foule de gens qui n'y auroient jamais penſé. Tout fut Montmorenci ! tout fut Châtillon !

1274 (623). — *De la Raillerie.* — Tout homme qui raille veut

avoir de l'efprit ; il veut même en avoir plus que celui qu'il plaifante. La preuve en eft que, fi ce dernier répond, il eft déconcerté.

Sur ce pied-là, il n'y a rien de fi mince que ce qui fépare un railleur de profeffion d'un fot ou d'un impertinent.

Cependant, il y a de certaines règles que l'on peut obferver dans la raillerie, qui, bien loin de rendre le perfonnage d'un railleur odieux, peuvent le rendre très-aimable.

Il ne faut toucher que certains défauts que l'on n'eft pas fâché d'avoir, ou qui font récompenfés par de plus grandes vertus.

On doit répandre la raillerie également fur tout le monde, pour faire fentir qu'elle n'eft que l'effet de la gayeté où nous fommes, & non d'un deffein formé d'attaquer quelqu'un en particulier.

Il ne faut point faire de raillerie trop longue & qui revienne tous les jours : car on eft cenfé méprifer un homme, de cela feul qu'on lui a donné fur tous les autres la préférence continuelle de recevoir les faillies qui viennent.

Enfin, il faut avoir pour but de faire rire celui qu'on raille, & non pas un tiers.

Il ne faut pas fe refufer à la plaifanterie : car fouvent elle égaye la converfation ; mais auffi il ne faut pas avoir la baffeffe de s'y livrer trop & être comme le but où tout le monde tire.

1275 (624). — *La Galanterie.* — La bienféance manquée aux femmes a toujours été la marque la plus certaine de la corruption des mœurs.

Il faut avoir bien de l'efprit pour de la galanterie, & pour leur apprêter des converfations qu'elles puiffent foutenir.

Les nations qui ont le plus abufé de ce fexe font celles qui lui ont le plus épargné la peine de fe défendre.

Elles font expofées à des infultes dont elles ne peuvent fe garantir.

1276 (625). — A l'égard des Grands, autrefois, on n'avoit qu'à conferver la liberté. Aujourd'hui, il eft difficile d'allier la familiarité où tout le monde vit, avec fes égards qu'il faut faire fortir de cette familiarité.

1277 (626). — *Des Converfations.* — Les inconvéniens dans lefquels on a coutume de tomber dans les converfations font fentis

de presque tout le monde. Je dirai seulement que nous devons nous mettre dans l'esprit trois choses :

La première, que nous parlons devant des gens qui ont de la vanité, tout comme nous, & que la leur souffre à mesure que la nôtre se satisfait ;

La seconde, qu'il y a peu de vérités assez importantes pour qu'il vaille la peine de mortifier quelqu'un & le reprendre pour ne les avoir pas connues ;

Et enfin, que tout homme qui s'empare de toutes les conversations est un sot ou un homme qui seroit heureux de l'être.

1278 (627). — *Généreuse action faite de nos Jours.* — Un roi du Nord (*a*) ayant donné un coup de canne à un officier de ses troupes, cet homme désespéré se retira sans rien dire. Une demi-heure après, il revint avec un pistolet, le présenta contre le prince, & soudain le tourna contre lui. Quelle leçon !

1279 (628). — *De la Fortune.* — Il ne faut point décourager ce but ; il ne faut que décourager la plupart des moyens.

Je suppose qu'il y eût sur la terre un pays si heureux que les charges, les emplois & les grâces ne s'y donnassent qu'à la vertu, & que les brigues & les voyes sourdes y fussent inconnues, & qu'il y naquît un homme artificieux qui vînt mettre en usage, pour sa fortune, de ces manèges qui nous paroissent si innocens. Cet homme ne seroit-il pas regardé par tous les gens sensés comme un perturbateur du bonheur public, & comme l'homme le plus dangereux que cette terre eût pu produire ?

En effet, quelle satisfaction pour les gens de bien que de n'avoir à songer qu'à mériter, & d'être délivrés de l'embarras d'obtenir.

Ce qui fait que les gens de mérite font plus rarement fortune que ceux qui en ont peu, c'est qu'ils s'en soucient moins. Les gens de mérite vont à la considération indépendamment de la fortune ; ils sont aimés & estimés. La fortune ne leur paroît donc pas une chose si considérable qu'à ceux qui ne peuvent obtenir l'estime que dans un certain poste & qu'à force d'honneurs & de biens.

(*a*) Le père du roi de Prusse (M.), Frédéric-Guillaume I[er], père de Frédéric II.

1280 (629). — *Des Affaires.* — La véritable manière de réuſſir dans ſes affaires, c'eſt de chercher à faire auſſi celles de ceux avec qui l'on contracte, afin d'agir de concert au bien de la choſe.

Enfin, il faut beaucoup de ſimplicité dans les conventions & y apporter beaucoup de facilité. Par là, on engage les honnêtes gens à contracter avec nous ; ce qui eſt le plus grand avantage de la vie civile.

Nous devons à la mémoire de nos ayeux de conſerver, autant que nous le pouvons, les maiſons qu'ils ont poſſédées & chéries : car, par le ſoin qu'ils en ont eu, par les dépenſes qu'ils ont faites à les bâtir & à les embellir, on peut juger avec grande apparence que leur intention a été de les faire paſſer à leur poſtérité.

Or, il n'y a rien qui doive être plus ſacré pour les enfans que cet eſprit des pères, & l'on peut croire, ſi ce n'eſt pas pour la vérité, au moins pour notre propre ſatiſfaction, qu'ils prennent part là-haut aux affaires d'ici-bas.

Fin des morceaux ſur les *Devoirs.*

1281 (530). — Sire (*a*), lorſque votre Majeſté a jugé à propos de déclarer la guerre, toutes les puiſſances de l'Europe ont concouru à ſes deſſeins : les uns, par les ſecours qu'elle en a reçus ; les autres, par leur reſpect & par leur ſilence.

Vos ſoldats...

Votre nobleſſe eſt accourue de toutes parts...

Vos autres ſujets ſe font envié, les uns aux autres, la douce ſatiſfaction de vous montrer leur amour, &, ſûrs qu'après la paix vous les feriez jouir du ſuperflu, ils ont ſupporté ſans peine le rentranchement du néceſſaire.

On ne porte point plus de zèle pour ſauver la patrie en péril, qu'on n'en a eu pour défendre l'honneur de votre Majeſté.

Choſe admirable ! Pendant que vous portiez la terreur partout par vos victoires, perſonne, dans l'Europe, n'a ceſſé un moment de compter ſur votre modération.

Il n'y auroit rien de ſi triſte pour un grand monarque que de

(*a*) Preſque tout ceci n'a pu entrer dans ma harangue (M.).

s'entendre dire ſans ceſſe qu'il peut tout, & de voir qu'il ne fait pas le bien. Il trouveroit des reproches continuels dans la flatterie même, &, dans ce ſens, il n'y a que les bons rois qui puiſſent être flattés d'un grand pouvoir.

1282 (532). — Madame (*a*), quand la nation françoiſe n'auroit point pris de parts pour elle-même à cette guerre, elle en auroit pris aux divers ſujets de triſteſſe & de joye que votre Majeſté a éprouvés dans ſes divers événemens.

Cette paix eſt auſſi glorieuſe pour le Roi, votre père, que triſte pour de fidèles ſujets, qui, perdant des yeux leur monarque, ont cru voir la diſſolution de leur monarchie.

Elle eſt également ſignalée par les regrets des peuples qui l'avoient appelé, & par la joye de ceux qui l'ont reçu.

1283 (533). — Nous eſpérons, Monſeigneur (*b*), que de tous les événemens du règne du Roi, votre père, celui de ce jour ſera celui dont vous vous reſſouviendrez le mieux. Et, comme la Providence, qui a tout fait pour vous, vous a déjà mis au-deſſus des autres hommes, vous ne pouvez vous y mettre vous-même que par de plus grandes vertus, & l'émulation, qui ne peut plus en vous s'attacher aux honneurs, aux places & aux rangs, ne doit plus avoir d'autre objet que le mérite perſonnel.

1284 (527). — Sire, vous êtes le roi d'un peuple qui vous aime, qui vous regarde avec admiration, & qui vous obéit avec plaiſir ; qui regarde vos vertus comme le plus grand bien que le ciel ait pu lui faire ; qui ne voudroit point d'un bonheur qu'il ne partageroit point avec vous ; qui, en vous aimant, croit aimer la patrie, & à qui ſa proſpérité annonce votre gloire.

Si votre Majeſté n'avoit perdu qu'un grand miniſtre, elle trouveroit de reſte en elle-même de quoi réparer cette perte. Elle a perdu un ami, & c'eſt une choſe que les princes retrouvent encore moins que les autres hommes (*c*).

1285 (1739). — Les converſations ſont un ouvrage que l'on conſtruit, & il faut que chacun concoure à cet ouvrage. Si l'on le trou-

(*a*) Marie Leczinſka, reine de France.
(*b*) Louis de France, Dauphin, fils de Louis XV.
(*c*) Voyez n° 1015.

ble, on ſe rend déſagréable. Il y a des eſprits qui démoliſſent ſans ceſſe, à meſure que les autres édifient. Ils ne répondent pas au fait ; ils s'attachent à des minuties ; ils vont toujours à côté ; leurs objections ne ſont pas tirées de la choſe ; enfin, ils n'aident à rien & empêchent tout : car il faut remarquer que les bonnes objections aident comme les approbations.

Enfin, faites dans les converſations d'une manière libre, ce qu'on fait dans les dialogues d'une manière ſuivie (*a*).

1286 (1435). — Un gentilhomme anglois eſt un homme, le matin, habillé comme ſon valet de chambre ; un gentilhomme françois eſt un homme qui a un valet de chambre habillé comme lui.

1287 (917). — J'ai (*b*) vu dix mille hommes dans Paris qui avoient aſſez d'eſprit pour critiquer les ouvrages de M. de La Motte, &, de tous ceux-là, il n'y en avoit aucun qui en eût aſſez pour faire le moindre de ſes ouvrages.

1288 (516). — Pardonnez, Monſieur, ſi je m'arrache de mon ſujet ; il faut que je me prive du plaiſir de parler encore de vous.

1289 (834). — Dans les critiques, il faut s'aider, non pas ſe détruire ; chercher le vrai, le bon, le beau ; éclairer ou réfléchir (réfléchir & rendre) la lumière par ſa nature ; n'éclipſer que par haſard (*c*).

1290 (18). — J'oſe le dire : ſi je pouvois me faire un caractère, je voudrois être ami de preſque tous les eſprits & ennemi de preſque tous les cœurs.

1291 (835). — Je ne conſeillerois pas de ſe donner entièrement à la critique. Céſar en avoit fait trois livres contre Caton ; ils ſe ſont perdus & n'ont pu être arrachés au mépris que la poſtérité attache toujours à ces ſortes d'ouvrages, ni par le grand nom de Céſar, ni par le nom de Caton :

Hoc miſeræ plebi ſtabat commune ſepulcrum (*d*).

1292 (544). — La proſpérité des lettres les fait tomber ; il en eſt

(*a*) Voyez n° 1014.

(*b*) Première rédaction : « *Il y a* dix mille hommes *à* Paris, qui *ont* aſſez d'eſprit pour *faire la critique des œuvres* de La Motte *& Fontenelle*, &, de tous ceux-là, il n'y en *a pas un* qui en *ait* aſſez pour faire le moindre de *leurs* ouvrages. »

(*c*) Voyez n° 1006.

(*d*) Horace, *Satires*, I, VIII, 10.

comme de la profpérité des empires ; c'eft que les extrêmes & les excès ne font pas faits pour être le cours ordinaire des chofes (*a*).

1293 (840). — Nous avons vu des gens de lettres s'attaquer par des libelles fi (*b*) horribles qu'il n'y a pas, dans la nature, de fi grands talens qui puiffent fauver un homme de l'humiliation de les avoir faits.

1294 (906). — M. de Fontenelle, autant au-deffus des autres hommes par fon cœur qu'il eft au-deffus des hommes de lettres par fon efprit.

Comperit invidiam fupremo fine domari (*c*).

1295 (910). — L'illuftre abbé de Saint-Pierre (*d*) a propofé divers projets, tous pour conduire au bien. Il eft furprenant qu'il n'ait pas penfé à une fociété de journaliftes & donné des règles pour cela.

1296 (1389). — Cet efprit belliqueux que le climat donnoit autrefois au peuple de Rome eft, par les caufes morales, borné au goût qu'il a aujourd'hui pour les combats qu'il voit fur les théâtres ; & ce climat qui rendoit autrefois le peuple d'Athènes fi turbulent ne fert plus qu'à nous montrer des efclaves peut-être un peu moins ftupides. La nature agit toujours ; mais elle eft accablée par les mœurs.

1297 (86). — Du refte, dans tout ceci, je n'ai prétendu louer ni blâmer notre nation. Quand j'agis, je fuis citoyen ; mais, lorfque j'écris je fuis homme, & je regarde tous les peuples de l'Europe avec la même impartialité que les différens peuples de l'île de Madagafcar.

1298 (937). — Un honnête homme (*e*) (M. Rollin) a, par fes ouvrages [d'hiftoire], enchanté le public. C'eft que le cœur y parle au cœur ; c'eft l'ami des hommes qui parle aux hommes. On fent une fecrète fatiffaction d'entendre parler la vertu. Il y auroit plaifir d'être repris par un homme qui cherche que tous les hommes foyent meilleurs. C'eft l'abeille de la France...

(*a*) Voyez nos 1006, 1014 & 1285.
(*b*) Première rédaction : « .... *atroces*... »
(*c*) Horace, *Epîtres*, II, I, 12.
(*d*) Saint-Pierre (Charles-Irénée Caftel, abbé de), (1658—1743).
(*e*) Charles Rollin (1661—1741).

1299 (895). — *Le Cid.* — La belle critique de l'Académie françoise, qui a donné le plus beau modèle que nous ayons en ce genre : critique févère, mais charmante ! C'eft dans ce cas où la morale exigeoit qu'avant de penfer à ce qu'elle devoit au public, elle penfât à ce qu'elle devoit à Corneille, & peut-être à ce qu'elle devoit au grand Corneille. C'eft là que l'on voit la louange des beautés fi près de la critique des défauts, une fi grande naïveté dans les deux côtés, &c.

1300 (1726). — Je difois à Made du Châtelet : « Vous vous empêchez de dormir pour apprendre la philofophie ; il faudroit, au contraire, étudier la philofophie pour apprendre à dormir. »

1301 (761). — REMARQUES SUR LES CARTES DU PÈRE DU HALDE (*a*) ET DES JÉSUITES, ET CELLE DU CAPITAINE BEHRING (*b*), ENVOYÉ PAR LE CZAR, ET CELLE DE M. DE L'ISLE, (*c*) A L'ÉGARD DE LA TARTARIE.

La carte de la Tartarie chinoife du père Du Halde va au nord jufques au 55e degré.

La carte du capitaine Behring prend, du midi au nord, depuis le 50e degré jufques au cap Schelinfkoy, qui eft au 73e degré moins quelques minutes.

On n'y voit point l'embouchure du Sagalien ou Amour ou Mur placé dans la carte du père Du Halde au 52, 50 minutes, degré nord ; &, comme cette carte eft plus exacte, parce que les Pères Jéfuites n'ont pas mefuré là, il faut que le Sagalien fe jette dans la mer plus au midi.

Le capitaine Behring ne nous donne le cours de la Léna que jufques au 60e degré. Ainfi, il ne paroît pas que les Mofcovites ayent été de l'embouchure de la Léna au cap Schelinfkoy.

L'extrémité la plus boréale du Japon étant au 40e degré nord, les Mofcovites ont bien du chemin à faire par mer, du nord au fud, pour aller du cap Schelinfkoy dans la mer de Corée.

Il paroît que, depuis Tobolfkoy fur l'Irtis jufqu'à la mer de

(*a*) Jean-Baptifte du Halde (1674 à 1743), jéfuite, auteur de la *Defcription de la Chine.*

(*b*) Vitus Behring (1680—1741), fit au fervice de la Ruffie, des explorations dans l'océan Pacifique.

(*c*) Guillaume de l'Ifle (1675—1726), géographe du roi de France.

Camkakka, il n'y a qu'environ mille lieues de chemin, que l'on peut prefque partout faire par eau, à caufe de la difpofition des rivières.

Cette nouvelle carte étend vers l'orient, de plus de deux cens lieues, les terres, qu'elles ne font dans la carte de M. de L'Ifle.

Depuis le lac ou mer de Baïkal, tout le long de l'Angara, jufques à ce qu'elle fe jette dans la Jéniféa, tout eft horriblement mal pofé dans la carte de M. de L'Ifle.

La Léna, qui, pendant près de trois cens lieues depuis fa fource, va au nord-eft-eft, fe trouve aller droit du midi au nord dans la carte de M. de L'Ifle, qui tombe dans de plus grandes erreurs à mefure qu'il s'éloigne de la Mofcovie.

Par la carte de M. de L'Ifle, le fleuve Amour fe jette dans la mer au 46e degré latitude nord; au lieu que, dans la carte de Tartarie des Pères Jéfuites, il ne s'y jette qu'au 52e degré, 50 minutes; &, comme nous avons dit que cette embouchure ne fe trouve point dans la carte du capitaine Behring, qui commence au 50e degré, allant au nord, il fe pourroît être que la pofition de M. de L'Ifle feroit encore meilleure que celle des Pères Jéfuites.

1302 (595). — MORCEAUX DE CE QUE JE VOULOIS ÉCRIRE SUR L'HISTOIRE DE FRANCE (*a*). — Ce ne fut pas un peuple, mais une armée, qui, fous Clovis, conquit les Gaules. Elle étoit compofée de volontaires, qui s'étoient choifi des chefs plutôt pour les conduire, que pour leur commander. Le premier acte d'indépendance qu'ils donnèrent fut de chaffer Chilpéric, &, lorfque la famille de Clovis partagea le royaume, on vit partout les feigneurs fe rendre arbitres de la guerre & de la paix.

Brunehaud, femme habile, porta plus loin l'autorité royale, & elle étonna les feigneurs par fa hardieffe & fes crimes. Son gouvernement étoit, d'ailleurs, bon. Elle fit partout des ouvrages dignes d'un proconful romain. Frédégonde difputa de méchanceté avec elle; mais elle l'exerça plus fur la famille royale que fur les fujets.

(*a*) Nous n'avons pas le courage fi abattu que nous n'ofions pas dire la vérité même fous un bon prince. (M.)

Un gouvernement ſucceſſif ſe fit enviſager par les ſeigneurs comme une ſuite de l'eſclavage. Ainſi ils furent ravis de tranſporter toute l'autorité aux maires du Palais, laiſſant le nom de *Roi* à ceux de la famille de Clovis. Ils ne firent par là que remettre les choſes dans le premier ordre : car, comme dit Tacite (*a*) (*De Moribus Germanorum*) : *Reges ex nobilitate, duces ex virtute sumunt.* Les Rois étoient les magiſtrats civils ; les chefs, les magiſtrats militaires. Or, Clovis avoit réuni ces deux fonctions, & les François jugèrent à propos de les ſéparer.

Ainſi, il ne faut pas croire que tous ces rois qu'on appelle *fainéans* fuſſent ſans eſprit, parce qu'ils étoient ſans autorité ; à moins qu'on ne voulût dire que les rois de Pologne, de Suède & de Danemark, étoient ſans eſprit, toutes les fois qu'ils ont été ou expoſés aux entrepriſes de leurs ſujets, ou accablés ſous l'empire des loix.

Les victoires de Pepin le firent réſoudre à réunir encore dans ſa perſonne le titre de *Roi*, titre qui ne lui donnoit pas plus d'autorité qu'il n'avoit, titre électif comme le ſien, ſoit qu'il le fût déjà en quelque façon, ſoit que, comme acceſſoire d'un titre électif, il le fût devenu. Je ne crois pourtant pas que le titre de *Roi* fût électif de ſa nature avant Pepin, & cela, pour trois raiſons : la première, c'eſt qu'il étoit ſi héréditaire que chaque enfant avoit droit au partage ; la ſeconde, que ce titre ayant auſſi peu d'autorité (aucun roi n'ayant le pouvoir par lui-même de ſe le faire conférer), il eût été ſingulier qu'on ſe fût aſſervi aux règles de la naiſſance, ſi le titre avoit été électif ; la troiſième, c'eſt que cela eſt marqué expreſſément dans Tacite : *Reges ex nobilitate, duces ex virtute ſumunt.*

De la ſeconde Race.

Les continuelles victoires de Charlemagne, la douceur & la juſtice de ſon gouvernement, ſemblèrent fonder une nouvelle monarchie. Il évita les brouilleries, aſſembla ſouvent la Nation. Les arts & les ſciences ſemblèrent reparoître. On eût dit que le peuple françois alloit détruire la Barbarie.

(*a*) Tacite, *Germanie*, VII.

Sous cette feconde race, les feigneurs exercèrent la même autorité que fur la première. Mais plufieurs caufes abaifsèrent & détruifirent cette double puiffance, de roi & de chef, que Pepin avoit réunie dans fa perfonne & celle de fes fucceffeurs.

1° Les grands officiers, ceux qui avoient des emplois dans les provinces, dans les villes, devinrent fucceffifs.

2° Les évêques, qui avoient eu beaucoup d'autorité fous la première race, l'augmentèrent beaucoup fous la feconde. Il faut chercher l'origine de cette autorité avant les temps-mêmes de l'établiffement de la Religion chrétienne. Nous voyons dans Tacite (*De Moribus Germanorum*) (*a*) que ces peuples ne faifoient rien fans avoir confulté les prêtres. Ainfi les feigneurs françois devenus chrétiens fe trouvèrent difpofés à confulter des évêques, comme ils avoient confulté leurs prêtres. Cette autorité s'étendit de deux manières : 1° Elle fe propagea avec la Religion & acquit avec chaque profélyte de nouveaux défenfeurs ; 2° les affemblées eccléfiaftiques devinrent plus réglées ; leur corps particulier fe fépara davantage, & leurs intérêts devinrent plus unis : ce qui les mit en état de faire eux feuls des révolutions dans la Nation & de dépofer les Rois fous des prétextes même inouïs, comme ceux de pénitence & de difcipline.

De la troifième Race.

L'hiftoire de la première race eft l'hiftoire d'un peuple barbare. L'hiftoire de la feconde eft celle d'un peuple fuperftitieux. Celle du commencement de la troifième, celle d'un peuple qui vit dans une efpèce d'anarchie, qui a un mauvais gouvernement, & qui n'en fuit pas même les règles.

Les feigneurs ne laifsèrent encore une fois aux Rois que le nom. Mais, au lieu de faire un corps de monarchie fous un maire, comme fous la fin de la première race, ils la mirent en lambeaux, divifant cette autorité dont ils avoient joui en commun fous un maire.

Ainfi on voyoit un corps compofé de pièces rapportées, fans

(*a*) Tacite, *Germanie*, X.

harmonie & ſans liaiſon ; point d'autorité dans le chef ; aucune union dans les membres ; chaque ſeigneur régiſſant ſon état particulier avec les mêmes défauts de la Monarchie ; de la majeſté ſans pouvoir ; des guerres faites avec courage, à la vérité, mais ſans but & ſans deſſein.

Mais ce qui ſembloit devoir anéantir pour jamais l'autorité royale fut la cauſe de ſon rétabliſſement ; choſe qui n'a jamais manqué d'arriver dans toute cette troiſième race, comme la ſuite de ceci le fera voir.

Lorſque les ſeigneurs formèrent divers états, ils voulurent pourtant laiſſer toujours un corps & former une nation. Mais, dans ce temps-là, on n'avoit point d'alliance d'état à état. On ne les connoiſſoit pas même. Toute l'union conſiſtoit à ſe mettre plusieurs ſous la protection d'un ſeul, & avoir encore chacun, en deſcendant, d'autres plus petits ſous ſa protection. C'étoit, pour lors, le génie de l'Europe. Tous les ſeigneurs françois ſe mirent ſous la protection de leur roi, c'eſt-à-dire conſentirent à relever de lui. La Couronne devint le fief dominant de tout l'État, &, ſelon la loi des fiefs, chaque fief qui relevoit immédiatement d'elle lui fut reverſible : ce qui n'étoit point à charge aux princes ou ſeigneurs françois, parce qu'ils exerçoient le même droit ſur leurs vaſſaux, & que, d'ailleurs, cette condition ne les concernoit, ni eux, ni leur poſtérité.

Mais il arriva de là que, le haſard ayant rendu ces réunions très-promptes, parce que beaucoup de maiſons finirent pendant que la poſtérité de Hugues Capet reſta éternelle ; il eſt arrivé (dis-je) que le Roi a ſuccédé à l'autorité des principaux ſeigneurs françois & a réuni à ſoi l'une & l'autre puiſſance : ce qui eſt peut-être la manière la plus innocente d'acquérir.

[De plus, par cet ordre même, il falloit néceſſairement que la Couronne engloutît tout, à la fin : car elle avoit un droit ſur tout, & il falloit bien que tout revînt s'y perdre, comme les fleuves dans l'Océan.]

Et il ne faut pas croire, comme quelques hiſtoriens ont dit, que Hugues Capet eût donné aux ſeigneurs des privilèges pour obtenir d'eux la couronne : car il ne leur auroit donné que ce qu'ils

avoient, & que ce qu'il n'avoit pas lui-même. Il n'avoit que ses droits particuliers dans sa comté de Paris & son duché de France, qui étoient une émanation de cette autorité générale que chaque seigneur avoit eue, à quelque changement près, depuis le commencement de la Monarchie.

Hugues Capet, ayant la couronne, se trouva avoir un titre grand, mais sans pouvoir; il étoit même incertain : il n'étoit pas assuré à sa race, mais seulement à sa personne. En quoi, sa condition était pire que celle des autres seigneurs. Aussi l'histoire du commencement de cette race est-elle moins l'histoire du roi de France, que celle du comte de Paris. Les Rois furent humiliés à ce point qu'ils eurent, pendant plusieurs règnes, la honte de vaincre le seigneur de Dammartin (*a*), & le respect leur fut perdu jusque dans les villages.

[Il n'y a jamais eu de constitution si vicieuse que celle du royaume de France sous cette race.] (*b*) La constitution (comme nous l'avons dit), sous cette race, étoit un ouvrage digne du hasard, qui l'avoit formé. C'étoit un corps monstrueux, qui, dans un grand fief où personne n'obéissoit, renfermoit un nombre innombrable de petits états, dans lesquels l'obéissance étoit quelquefois sans bornes, & quelquefois à peine connue. Le bien public ne consistoit que dans l'exercice de certains droits particuliers, que les uns prétendoient avoir sur les autres, & n'étoit fondé sur aucune vue générale.

Les assemblées de la Nation n'étoient que des conjurations & des prétextes continuels de vexation, tantôt pour dépouiller un seigneur, tantôt pour le perdre : tout le monde cherchoit à s'opprimer; personne à se secourir.

Les Grands, qui n'avoient aucune idée de la politique, approuvoient des usages qui confisquoient les terres de leurs pareils, parce qu'ils exerçoient eux-mêmes les mêmes usages dans leurs terres.

Si les loix avoient été pour lors aussi sages que celles du Corps germanique d'aujourd'hui, & qu'on eût joint à l'assemblée des Pairs, qui répond à celle des Électeurs, une assemblée de seigneurs

(*a*) Hugues I[er].

(*b*) Biffé.

& une aſſemblée des députés des villes, le gouvernement gothique auroit ſubſiſté.

Car, depuis même que la puiſſance des Rois ſe fut ſi fort agrandie, l'on vit, d'un côté, la ſimple aſſociation des villes mettre au déſeſpoir... & celle du Bien public mettre (*a*) Louis XI au point qu'il fut prêt à quitter le royaume.

Il arriva une choſe dans les commencemens de cette race, qui augmenta un peu la puiſſance de nos rois : ce fut la folie des croiſades. Chaque ſeigneur prit un dégoût pour ſa patrie : d'un côté, l'eſpérance des conquêtes lointaines & des terres plus étendues que celles de leurs fiefs ; de l'autre, l'eſpérance du ſalut acquis dans le chemin de la gloire : moyen bien plus ſéduiſant que celui qui le fait acheter par le renoncement à ſoi-même.

Il arriva que Philippe, qui régnoit pour lors, ne fut pas touché de ces idées. Il étoit amoureux de Bertrade, comteſſe d'Anjou (*b*), & il étoit heureux dans ſes amours. Les hiſtoriens parlent des charmes de cette princeſſe comme de ceux d'une Circé. Ainſi une paſſion déraiſonnable fit faire à Philippe ce qu'auroit pu lui ſuggérer une politique conſommée.

On voyoit, pour la première fois, à la cour de France, régner cette douceur de mœurs que l'amour inſpire même aux nations barbares, &, pendant que tant de héros portoient la guerre au bout de l'univers, le Roi languiſſoit dans la molleſſe & les plaiſirs.

[Bertrade régna ſur le cœur de ſon mari, comme ſur celui de ſon amant.] (*c*) Jamais femme ne porta plus loin cet empire ſouverain que donne la beauté. Elle régna ſur le cœur de ſon mari, comme ſur celui de ſon amant. L'amour fit pardonner le crime, taire le déſeſpoir, étouffer la vengeance ; les plaintes étoient des prières ; les reproches, des larmes ; Foulques (*d*) étoit plus tendre à meſure qu'il étoit plus outragé.

Bientôt vinrent les querelles avec les Anglois. La haine que l'on conçut pour eux fut cauſe que l'on n'eut longtemps aucune jalou-

(*a*) Première rédaction : « *jeter* ».

(*b*) Bertrade de Montfort, femme de Foulques, comte d'Anjou & de Touraine, fut enlevée à ſon mari, en 1092, par Philippe-Auguſte.

(*c*) Biffé.

(*d*) Foulques IV, dit le Réchin, comte d'Anjou (1060—1109).

ſie de l'agrandiſſement des Rois, & que l'on s'empreſſa même à les mettre en état de leur réſiſter.

Dès qu'ils furent chaſſés, les fondemens de la grandeur royale ſe trouvèrent élevés, & les ſeigneurs admirèrent comment ils avoient pu ainſi paſſer, ſans moyen, d'une ſi extrême licence à une ſi extrême ſervitude. Qu'on voye le règne de Charles VII & celui de Louis XI, on diroit que c'eſt un autre peuple qui eſt gouverné. Le pouvoir arbitraire s'élève & ſe forme dans un inſtant. A la fin de ce dernier règne, il n'y avoit pas un ſeigneur qui pût être aſſuré de n'être pas aſſaſſiné.

Une des choſes que l'on doit remarquer en France, c'eſt l'extrême facilité avec laquelle elle s'eſt toujours remiſe de ſes pertes, de ſes maladies, de ſes dépopulations, &, avec quelle reſſource, elle a toujours ſoutenu ou même ſurmonté les vices intérieurs de ſes divers gouvernemens.

Peut-être en doit-elle la cauſe à cette diverſité même, qui a fait que nul mal n'a jamais pu prendre aſſez de racine pour lui ôter entièrement le fruit de ſes avantages naturels.

Peu de princes ont mieux connu les devoirs de la royauté que ſaint Louis. Que s'il a donné dans la bigotterie, c'étoit les foibleſſes de ſon temps, & non pas les ſiennes ; que s'il a entrepris des croiſades, c'étoit encore l'erreur de ſon ſiècle. Il faut le juger ſur les vertus qu'il auroit eues dans tous les temps.

Charles VII.

[Sous ce règne combattit] le comte Dunois (*a*), homme que nous pouvons regarder à auſſi juſte titre, comme le fondateur de notre monarchie, que Pharamond & Clovis.

Louis XI.

La mort de Charles VII fut le dernier jour de la liberté françoiſe. On vit, dans un moment, un autre roi, un autre peuple, une

(*a*) Jean, comte de Longueville & de Dunois (vers 1403—1468).

autre politique, une autre patience, & le paſſage de la ſervitude à la liberté fut ſi grand, ſi prompt, ſi rapide ; les moyens, ſi étranges, ſi odieux à une nation libre : qu'on ne ſçauroit regarder cela que comme un eſprit d'étourdiſſement tombé tout à coup ſur ce royaume (*a*). Surtout, quand on fait réflexion qu'il n'employa pour ſoumettre tant de princes & tant de villes, aucune armée qui ne fût malheureuſe ; qu'il ne ſe ſervit que de quelques mauvaiſes fineſſes ; & qu'il ne careſſoit jamais que de la même main dont il avoit frappé (*b*).

Il ſembla n'être donné à ſon père que pour jeter de l'amertume ſur ſes victoires & corriger l'orgueil des proſpérités. Il obtint la permiſſion d'aller en Dauphiné, ſur lequel, par une eſpèce de prodige, on ignoroit les droits qu'il avoit.

Lorſqu'il parvint à la couronne, la France étoit dans un état où elle ne s'étoit point vue depuis les premiers rois carlovingiens. Les Anglois, nos ennemis éternels, avoient été chaſſés de nos provinces ; ils ne poſſédoient plus que Calais ; leurs diviſions nous aſſuroient encore plus qu'elles ne nous vengeoient. [Tel fut le ſort des deux monarchies que le malheur de l'une ſembla être attaché au bonheur de l'autre : l'Angleterre fut agitée de troubles, dès que la France commença à reſpirer.] Délivrés de nos craintes nous avions preſque perdu juſqu'à la haine. L'Allemagne ne pouvoit ſe mêler de nos affaires que comme notre allié ou comme ennemie de la Maiſon de Bourgogne. Les différens états de cette maiſon, gouvernés par des loix toutes différentes, dont ils étoient ſouverainement jaloux, ne laiſſoient guère à leurs princes cette autorité au dedans qui fait entreprendre au dehors. Ainſi les ducs de Bourgogne étoient dans le reſpect, & tous les autres feudataires dans la crainte. Les rois d'Aragon, de Caſtille, de Grenade, de Navarre, de Portugal, renfermoient leur ambition dans le continent de l'Eſpagne. Les États d'Italie étoient encore plus foibles, plus diviſés, plus timides : les villes faiſoient la guerre dans l'enceinte

(*a*) Première rédaction : « *peuple* ».

(*b*) Monteſquieu aurait écrit une hiſtoire de Louis XI, brûlée, par mégarde, par ſon ſecrétaire Damours. — Cf. Fréron, *L'Année littéraire*, 1755, t. I, p. 282 ; *Mémoires du duc de Luynes ſur la Cour de Louis XV*, t. XIV, p. 37.

de leurs murailles, tantôt le théâtre de la tyrannie, & tantôt, de la liberté. Le duc de Bretagne (*a*) ne demandoit qu'à vieillir dans la paix ; il approchoit de cette imbécillité qui devoit finir ſa vie. Le duc de Savoye (*b*) étoit beau-frère du Roi, &, s'il avoit attenté contre nous, nous pouvions diſpoſer du Milanais contre lui. Pour comble de bonheur, pendant que nous jouiſſions d'une paix qu'il ſembloit que rien n'eût dû troubler, il n'y avoit preſque aucun de nos voiſins qui ne fût dans la crainte, dans la fureur ou dans la laſſitude de la guerre. Nos finances étoient en bon état ; nos troupes, nombreuſes, aguerries, diſciplinées, accoutumées à vaincre, & nous jouiſſions de la ſcience d'une longue guerre. Les états des principaux ſeigneurs étoient preſque tous entourés de la puiſſance royale. La plupart des grands fiefs étoient réunis ; d'autres alloient ſe réunir. Les bornes de l'empire & de l'obéiſſance étoient aſſez connues ; les droits réciproques, aſſez bien établis. Ainſi il étoit facile au ſucceſſeur de Charles VII d'allier la juſtice avec la grandeur, de ſe faire redouter dans ſa modération même, d'être, enfin, le prince de l'Europe le plus aimé de ſes ſujets & le plus reſpecté des étrangers.

Mais il ne vit dans le commencement de ſon règne que le commencement de ſa vengeance ; il renonça à ſa diſſimulation même & fit paroître toute ſa joye. Il partit des états de Bourgogne, ſuivi du Duc & de ſon fils (*c*), & alla ſe faire ſacrer à Reims. Dans un moment, il changea tout ce qu'avoit fait ſon père, mortifia tous ſes ſerviteurs, protégea tous ceux qui s'étoient ſignalés contre lui par quelques crimes, reçut dans ſa faveur le médecin Fumée (*d*), accuſé de l'avoir empoiſonné, doubla les impôts, abolit les privilèges des villes, inquiéta la Nobleſſe, ôta les charges ou en diminua les prérogatives, &, ce que la vengeance ou l'avarice, qui peuvent avoir des bornes, ne lui fit pas changer, il le changea par inquiétude.

Il abolit la Pragmatique-Sanction (*e*), c'eſt-à-dire l'ouvrage de

(*a*) François II, duc de Bretagne (1458—1488).

(*b*) Amédée IX, duc de Savoie (1465 à 1472).

(*c*) Philippe le Bon, duc de Bourgogne (1419 à 1467), & ſon fils Charles le Téméraire, mort en 1477.

(*d*) Adam Fumée, médecin de Charles VII & de Louis XI (1430—1494).

(*e*) La Pragmatique — Sanction rendue par Charles VII le 7 juillet 1438 fut abolie par Louis XI en 1461.

la Religion & de la Liberté. Il refuſa un apanage convenable à Monſieur ; il inquiéta le duc de Bourgogne ; il rétablit le duc d'Alençon (*a*).

Tout-à-coup, il parut avec une armée ſur la Bretagne, & il fit au Duc des demandes ſi déraiſonnables qu'il fit bien voir qu'il n'en vouloit pas plus à lui qu'aux autres ſeigneurs. Le Duc, ſurpris & épouvanté, s'humilia & promit tant de choſes qu'il penſa de tromper le Roi, à force de promettre. Mais, pendant ce temps-là, il envoya des émiſſaires partout ; il repréſenta aux ſeigneurs qu'il ne falloit pas qu'ils penſaſſent que la Bretagne ſeroit ſeule inſultée ; qu'il n'avoit avec le Roi aucune querelle particulière (*b*) : uniquement ſon ennemi parce qu'il étoit ſon vaſſal ; qu'il venoit ſur ſes frontières exiger des droits juſqu'alors inouïs ; que c'étoit avec les armes qu'il faiſoit ſes procédures ; que cet eſprit inquiet, actif & caché, ne pouvoit être arrêté que par la crainte ; que, pour ſa juſtice, on ne devoit en juger que par celle qu'il rendoit à ſon frère (*c*), &, de ſa modération, par ſes attentats contre le feu Roi ; qu'il avoit ſignalé ſon enfance par des déſobéiſſances & mérité des punitions au-deſſus de ſon âge ; qu'à l'âge de onze ans il s'étoit fait chef de parti ; que, dans les guerres des Anglois, on avoit diſputé pour le choix d'un ſeigneur, mais qu'à préſent il n'y avoit plus à choiſir, ſinon entre la conſervation de ſes droits ou la ſujétion.

Perſonne ne fut ſi aiſé à perſuader que le comte de Charolois. Ces deux princes s'étoient vus, s'étoient connus. Nés pour être inégaux en dignité, mais preſque égaux en puiſſance, ils nourriſſoient les ſemences d'une grande haine (*d*) pendant tout le temps que le Dauphin jouit, dans les terres de Bourgogne, du seul aſile qu'il eût ſur la terre. Il avoit été inſulté par les ambaſſadeurs du Roi juſque dans le palais du Duc, ſon père, & ce prince, qui avoit toutes les paſſions, excepté les petites, ne pouvoit dévorer cet affront.

(*a*) Jean V, duc d'Alençon (1409 à 1476).

(*b*) Trop long (M.).

(*e*) Cf. Stein (Henri). *Charles de France, frère de Louis XI.* Paris, Picard, 1919. In-8°.

(*d*) Première rédaction : «... ſemences *de cette* haine qui éclata *depuis.* »

Le Comte, qui avoit envoyé dire au Roi qu'il l'en feroit repentir avant la fin de l'année, faifit avec avidité cette occafion. Il entra dans la Ligue. La haine publique l'eût bientôt formée. Le Roi ne vit de tous côtés que des ennemis : le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne, le duc de Bourbon (*a*), une infinité d'autres feigneurs ; & (ce qui acheva de le confondre) Monfieur s'évada de la Cour & alla porter dans le parti ennemi un grand nom, de la pitié pour fes malheurs & une certaine confiance que donne à un parti un fils de France opprimé.

Pendant que le Roi attaquoit le duc de Bourbon, le comte de Charolois entra en France. Son armée rencontra celle du Roi à Montlhéri. Le Roi, qui avoit tout à perdre, ne défiroit pas la bataille ; le Comte, qui attendoit le duc de Bretagne, ne la cherchoit pas non plus ; mais elle fut engagée malgré eux. Les deux armées eurent toutes les marques, tous les défavantages d'une défaite. Les fuyards des deux côtés portèrent la confternation partout : les uns difoient que le Roi, d'autres, que le Comte avoit été tué ; celui-ci délibéra de fe retirer ; celui-là fe retira effectivement, tant il y avoit, dans les deux partis, de défiance de fes forces.

Le Roi gagna vers Paris, réfolu, fi on lui fermoit les portes, de fe retirer en Italie. Il y a apparence qu'il ne feroit jamais rentré dans le royaume, & que le duc de Bourgogne y auroit établi telle forme de gouvernement qu'il lui auroit plu.

Cette retraite donna aux feigneurs l'idée qu'ils avoient remporté la victoire, & cette idée donne à leur parti cette réputation qui fait la puiffance même, toujours fondée fur la manière de penfer de ceux qui efpèrent, ou qui craignent.

[L'armée de Bretagne arriva avec Monfieur.] (*b*) Monfieur étoit un nom, que formoient la voix des feigneurs opprimés, &, à la tête du Bien public, il fembloit être le bien public même : mais ce nom qui eft devenu (je ne fçais comment) fatal pour la foibleffe.

Il arriva avec l'armée de Bretagne ; mais fa préfence nuifit plus au parti, qu'elle n'y fervit. Le Roi fut reçu à Paris. C'eft là qu'il employa toute fon adreffe à gagner les cœurs.

(*a*) Jean II, dit le Bon, duc de Bourbon (1456—1488).

(*b*) Biffé.

Le duc de Bourgogne avoit fait une alliance très-longue avec les Anglois, &, dans le cours de ces guerres, les François & les Parisiens, surtout s'étoient accoutumés à regarder les Bourguignons comme ennemis. Ainsi, s'ils n'aimoient pas le Roi, ils aimoient encore moins les Bourguignons : on s'y souvenoit des anciens maux. Le Roi caressoit les Parisiens, & ses vices sembloient disparoître avec sa fortune. Il leur disoit qu'il étoit venu à eux comme ses premiers sujets ; qu'il vouloit les traiter en père ; que les princes ligués ne cherchoient que le saccagement des grandes villes & la dissolution de la Monarchie ; que, pour lui, il regrettoit une paix qui l'auroit mis en état de leur faire les plus grands biens ; qu'il ne refusoit point un apanage à son frère ; mais qu'il ne pouvoit consentir à lui donner la Normandie & à voir distraire de la Couronne les forces de la Royauté. Falloit-il donc multiplier les tributs sur les provinces qui resteroient à son domaine, ou revoir la France dans la foiblesse dont elle venoit de sortir ? Qu'il voyoit autour de leurs murailles ces Bourguignons, qu'ils avoient si longtemps vus parmi les Anglois.

Les seigneurs françois ne laissoient pas d'être embarrassés. Leur ressource étoit l'assemblée des états. Mais le Peuple & le Clergé y étoient toujours contre eux, parce qu'il craignoit les guerres civiles & l'ambition des seigneurs ; ils craignoient une guerre dont ils auroient porté les frais. Aussi les états tenus sous ce règne, à la requête des seigneurs, délibérèrent-ils que le frère du Roi se contenteroit d'une assignation en argent.

Lorsque les princes ne sont pas au comble de la puissance, rien ne les y conduit plus sûrement que la crainte de l'invasion d'une nation étrangère. Les peuples ne sont jaloux de leurs privilèges que dans l'oisiveté de la paix, qui est aussi laborieuse pour les princes non absolus, qu'elle est favorable à ceux qui le sont.

On fit la paix (*a*), & vous eussiez dit que c'étoit l'ouvrage de la Discorde elle-même. Le Roi donna tout & ne se réserva pour lui que l'espoir de la vengeance, les larmes de ses peuples & l'esclavage de ses sujets. [Il est certain que, si ces princes avoient pu,

(*a*) Traité de Conflans & de Saint-Maur (5 & 29 octobre 1465).

ſeulement pendant ſix mois, ſe dépouiller de leurs jalouſies & de leurs méfiances, & travailler au bien de la choſe, ils auroient mis le Roi hors d'état de les inquiéter, &, ſi, au lieu de demander de nouvelles terres, ils avoient ſeulement cherché à s'aſſurer la poſſeſſion des leurs, à mettre des bornes au crime vague de félonie & aux confiſcations arbitraires, ils auroient aſſuré la conſtitution préſente & forcé le Roi à dévorer ſon ambition.]

Il eſt étonnant que le Roi, dans le temps qu'il préparoit au Duc des offenſes impardonnables, oſât ſe mettre entre ſes mains. Il ſentit bientôt tout le danger de cet artifice. Il apprend qu'il a été trop bien ſervi du côté de Liège; il redouble de careſſes envers les gens du Duc, & certes il n'eut jamais plus de beſoins du talent qu'il avoit de ſe faire des créatures.

Le Duc mena le Roi contre les Liégeois. Ils n'avoient que la force ordinaire du Peuple, c'eſt-à-dire des quarts d'heure de fureur. Cette ville priſe, la Religion fit épargner les temples, & l'Humanité ne fit rien pour les citoyens.

Le comte de Saint-Pol (*a*) étoit un homme fin, qui choiſiſſoit très-mal ſes dupes : car il entreprit de jouer trois hommes, dont le premier ſe piquoit de tromper tous les autres; le ſecond étoit l'homme du monde qui aimoit le moins à être joué; & tous trois étoient infiniment plus puiſſans que lui. Il ôta donc à trois grands princes l'intérêt qu'ils auroient eu de le protéger.

Il eſt étonnant que le duc de Bourgogne voulût ôter au Roi cette épine du pied, qui l'auroit embarraſſé toute ſa vie : car il éprouva bien que le reſte de la Nobleſſe françoiſe étoit fidèle.

Le duc de Bourgogne entra dans le Royaume, & celui qui avoit été à la tête du Bien public du Royaume y mit tout à feu & à sang.

Le Roi laiſſa ſon rival ſe conſommer par ſes guerres, par ſes défaites, par ſes victoires; il lui auroit plutôt donné des ſecours pour l'aider à ſe perdre. En effet, ce prince incapable des leçons de la bonne ou de la mauvaiſe fortune, plus aiſé à détruire qu'à corriger, ſe faiſoit partout des périls & ſe chargeoit des querelles de ſes voiſins comme des ſiennes.

(*a*) Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol (1433—1475).

Louis goûtoit le plaiſir que trouvent les âmes peu généreuſes lorſqu'elles voyent arriver l'inſtant d'une vengeance que la crainte avoit étouffée. Il ſe prépare contre la Bourgogne, &, comme s'il eût voulu appeler en jugement les mânes du duc Charles, lui qui, pendant qu'il avoit un ſoupir, n'avoit jamais eu la hardieſſe de le trouver coupable, il l'accuſa de félonie & confiſqua les terres qui relevoient de lui.

Il s'étoit fait une dévotion, non pas contre le crime, mais contre les remords. A meſure qu'il rempliſſoit les priſons, inventoit des ſupplices, augmentoit les impôts, il redoubloit de pèlerinages, de vœux & de fondations, ſe couvroit de reliques, rendoit de nouveaux cultes aux ſaints. Il ſembloit qu'il voulût tranſiger avec le Ciel pour ſon dédommagement, & ce qui ne peut ſervir qu'à empêcher les autres de ſe déſeſpérer étoit le fondement de ſa hardieſſe.

Enfin, ſes craintes, ſes méfiances, ſa mauvaiſe ſanté, le conduiſirent au château de Pleſſis-les-Tours, où il paroît qu'il étoit le plus malheureux de tous les hommes. Miſérable prince, qui trembloit à la vue de ſon fils & de ſes amis mêmes, qui voyoit le péril où les autres trouvent leur ſûreté, qui ne confioit ſa vie qu'à des ſatellites, comme ſi, pour qu'il vécût, il étoit néceſſaire qu'il fît violence à tous les gens de bien.

Il craignit la mort juſqu'à l'extravagance. Il paroît pourtant que le compte terrible qu'il avoit à rendre fut le moindre de ſes ſoins : car il ne vouloit point qu'on priât Dieu pour ſon âme. Il ne pouvoit ſe réſoudre à finir ; il ſe couvroit de reliques contre la mort. Dans les derniers ſoupirs, il fondoit encore ſa puiſſance : ſans eſpérance pour la vie, il craignoit encore pour ſon autorité.

Il a été aſſez heureux pour avoir eu un hiſtorien qui a fait honneur à ſes vices & les a parés du nom de *prudence* & de *ſageſſe*. Son eſprit conſiſtoit ſurtout à trouver toutes les âmes vénales & à les payer. Il achetoit des places & n'auroit rien donné pour la gloire de les conquérir. Il ſçavoit auſſi fort à propos avilir ſa dignité. Il excelloit à faire & à défaire les haines & les amitiés. Il n'étoit retenu que par l'adverſité. Il n'étoit point de ces princes qui laiſſent les inſinuations aux inférieurs & ſe maintiennent par leur majeſté.

Il fit de sa dévotion le premier inftrument de fa tyrannie, plus implacable quand il fe croyoit plus pieux.

[Cromwell avoit un grand efprit ; celui de Louis étoit un tiffu de petites fourberies, fans fuite & fans but certain. Les deux meilleurs confeils que prit Louis (l'un, de brouiller ; l'autre, de laiffer agir le duc de Bourgogne) lui furent fuggérés, l'un, par Sforce (*a*), l'autre, par Comines.

Sforce n'avoit point l'audace des grands criminels ; mais une noirceur qu'ils n'eurent jamais. Ses crimes n'étoient point l'effet de fes paffions, mais de fes réflexions, de fes délibérations, de fes penfées habituelles. C'eft auprès de cet homme que Louis fe propofoit de s'aller confoler, & il s'en fallut peu que le Deftin n'unît mieux deux âmes qu'il avoit fi bien afforties. Louis le reconnoiffoit pour fon maître.]

Louis XII.

Nous voilà tombés dans un règne dont les gens de bien fe fouviendront toujours avec plaifir, où la vertu trouve fon hiftoire, où l'on eft charmé d'écrire, afin de faire voir à fes concitoyens qu'il y a auffi des âges heureux pour les monarchies, & que la fujétion a fes avantages, comme la liberté, fes inconvéniens.

. . . .

C'eft pour lors qu'il dit cette parole qui ne s'oubliera jamais : « Un roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. »

. . . .

La république de Venife augmentoit tous les jours fes richeffes & fon infolence. Elle avoit pour lors cette puiffance qu'ont, tour à tour, les nations qui font le commerce de l'Orient.

. . . .

Mais le jour de la bataille de... devoit être fon dernier jour, comme celui de la bataille de Cannes auroit dû être le dernier de Rome.

. . . .

(*a*) Galéas-Marie Sforza, duc de Milan (1444—1476).

Louis XII. — [Louis XII fut l'ornement de ſon ſiècle & même de tous les ſiècles.] (*a*) Ce prince auroit fait aimer la ſujétion, ſi elle étoit odieuſe ; il auroit été capable de rendre plus ſupportable le pouvoir arbitraire, que d'autres, la liberté. Il eut un miniſtre ſelon ſon cœur. Il gouverna ſes ſujets comme ſa famille, ſans paſſions, comme les loix, & ſans bruit, comme le Ciel. Il ne penſa jamais que ce qu'un homme de probité auroit voulu penſer ; il ne dit que ce qu'un grand roi auroit dû dire ; il ne fit que ce qu'un héros auroit été glorieux d'avoir fait. Enfin, ſi vous voulez trouver quelque choſe qui vous repréſente le beau ſiècle des empereurs de Rome, celui des Trajans ou des Antonins, il faut lire le règne de Louis XII.

. . . .

[Jamais les portes de l'Enfer ne prévalurent plus contre l'Égliſe que lorſque le plus méchant de tous les hommes (Alexandre VI) monta ſur le premier ſiège du monde, & nous ſerions encore indignés de cette ſcandaleuſe élection, ſi on ne la regardoit moins comme un effet de la brigue, que comme un ſecret jugement de Dieu ſur les fidèles.]

François Ier.

Les cours des ducheſſes d'Étampes & de Valentinois (*b*) étoient rivales : le faſte du règne dans l'une, & l'ambition de régner dans l'autre ; le luxe & l'avarice dans toutes les deux. Ces deux femmes s'envioient leurs plaiſirs & leurs vices mêmes. Souveraines ſur le cœur de leur prince, elles étoient, toutes deux, jalouſes d'une conquête qu'elles ne diſputoient point.

Henri II.

La ducheſſe de Valentinois joignoit à une grande beauté, qui lui avoit fait des amans, tous les artifices qui les retiennent. L'aſcendant qu'elle avoit ſur le Roi étoit une des calamités publi-

(*a*) Biffé.

(*b*) Diane de Poitiers.

ques : elle ſe ſervoit du cœur du Roi contre lui-même. Elle n'avoit point cette jeuneſſe timide, ni cette pudeur modeſte qui engage plus, mais qui irrite moins.

. . . .

Charles-Quint ſe retira dans une ſolitude de moines. Il s'étoit mis dans l'eſprit que les affaires l'accabloient, parce qu'elles l'occupoient. Mais cette âme, qui avoit été ſi fort agitée, s'ennuya bientôt du ſilence du cloître & du vide de ſes nouvelles occupations.

Charles IX.

. . . .

Henri III (*a*).

. . . .

Les Hollandois ſecouent le joug de l'Eſpagne. Ce fut l'effet de leurs forces maritimes. La terre a été donnée aux monarchies ; la mer, aux peuples libres. Philippe II s'indignoit de voir deux petites provinces contre leſquelles ſe briſoit ſa puiſſance.

. . . .

Don Juan d'Autriche (*b*) mourut ſoit de poiſon, ſoit de chagrin : car il avoit, pour le Roi, ſon frère, de formidables vertus ; odieux, pour avoir voulu régner même ſur des royaumes imaginaires : Tunis & l'Angleterre (par un mariage avec Marie Stuart).

. . . .

La vie du duc d'Alençon (*c*) fut un continuel déſeſpoir : il aimoit les plaiſirs ; il avoit toujours de grands deſſeins ; mais il n'avoit à la tête de ſes deſſeins que les miniſtres de ſes plaiſirs. Appelé aux Pays-Bas, & mécontent de ce qu'on n'y donnoit pas au *Protecteur de la liberté* toute la puiſſance de la tyrannie, il fit des entrepriſes ſur les principales villes & eut le chagrin d'avoir montré ſa perfidie vainement. Ainſi ces peuples, qui virent la ſer-

(*a*) Voyez ce que j'ai dit dans un petit ouvrage là-deſſus intitulé *Parallèles* (M.). — Il s'agit des *Réflexions ſur le caractère de quelques princes*.

(*b*) Fils naturel de Charles-Quint.

(*c*) François, duc d'Alençon, dernier fils de Henri II, mort en 1584.

vitude aussi présente avec lui que sans lui, revinrent à cette ancienne haine contre les François qu'ils avoient sous la Maison de Bourgogne.

. . . .

Don Carlos (*a*) fut la plus grande victime de l'Inquisition, s'il est vrai qu'elle ait pardonné aux mânes de Charles-Quint. Ainsi la superstition acheva dans le cœur de Philippe ce que la jalousie y avoit commencé. On dit qu'après avoir tenté inutilement la pitié de son père, il rendit dans son sang une vie qui lui étoit à charge depuis qu'il l'avoit demandée.

Ce prince étoit violent ; mais l'impétuosité de l'esprit est moins incurable que sa foiblesse, & cette foiblesse dans les roix qui succédèrent rendit cette mort de don Carlos fatale à la Monarchie.

. . . .

C'étoit le destin de l'Angleterre qu'elle seroit deux fois perdue par l'impétuosité des Papes. La grande puissance que Rome avoit exercée sur ce royaume la rendit moins traitable dans ses démêlés avec ses roix. Mesurant le degré de l'empire à celui de la désobéissance, elle fut incapable de tous ces ménagemens qui conviennent si bien à une puissance qui ne règne que sur les âmes.

Henri IV.

Les Seize, gens hardis, & qui ne sçavoient à qui faire rendre compte des malheurs de leur parti, allèrent prendre Brisson, Tardif & Larcher (*b*), & les firent pendre. Le Peuple regarda de sang-froid cette exécution, & les Seize ne purent jamais lui faire part de leur fureur.

. . . .

Le duc de Mayenne, se trouvant dans un parti où le titre de *Roi* étoit odieux à ceux qui en étoient les chefs, n'osa le prendre ; mais il ne fit pas réflexion qu'il le laissoit au prince légitime. En

(*a*) Don Carlos, fils de Philippe II (1545—1568).

(*b*) Sur ces trois personnages & leur exécution par les Seize, voir *Journal de l'Estoile pour le règne de Henri IV. I*, 1589—1600, éd. L.-R. Lefèvre, Paris, [1948], pp. 135—137.

effet, sa personne devenoit sacrée pour tous les François que la fureur pourroit quitter, pour ceux que le dégoût pourroit prendre, pour ceux qui pourroient honorer leur ambition du nom de *fidélité*, pour ceux qui se souviendroient de la gloire de la Monarchie, enfin, pour cette noblesse qui tient à honneur d'obéir à un roi, mais qui trouve de l'infamie à partager la puissance avec le Peuple (*a*).

Il est certain qu'en faisant déclarer *Roi* le cardinal de Bourbon il accoutumoit le Peuple à révérer encore ceux de cette maison & le rappeloit à la fidélité ancienne.

Lorsque le duc de Mayenne pendit les Seize, il suivit la justice, & non pas la politique : il ôta cet esprit de faction qui l'avoit élevé, & toute la chaleur qui animoit son parti. La perte des batailles peut se réparer ; mais l'esprit d'une faction qui décline ne peut guère se rétablir. Bientôt cette opposition infinie dans l'esprit des deux partis ne fut plus la même, surtout lorsque le roi d'Espagne eut découvert ses desseins & demandé la couronne pour sa fille : tout ligueur outré fut regardé comme traître.

Il est certain que, si Philippe (*b*) avoit porté uniquement les intérêts du duc de Mayenne, s'il l'avoit fait roi, comme il pouvoit le faire, il auroit rendu les Maisons de Lorraine & de Bourbon éternellement rivales & contraint le Roi de rester dans sa religion. Mais le destin de la France voulut qu'il ne prît pas ce parti, que même la faction fût divisée, & que la Maison de Lorraine ne le fût pas moins.

. . . .

Pendant que la Maison de Lorraine préparoit sa puissance, & qu'elle formoit dans le royaume une nouvelle monarchie, les Huguenots, soulagés du poids de la puissance royale, pouvoient se diviser impunément & donner à leurs ennemis des avantages qui, dans tout autre temps, les auroient perdus sans ressource.

. . . .

(*a*) Mis dans l'*Esprit des Loix* [VIII, 9]. On voit dans la *Continuation du Journal de Henri III*, qu'il n'y avoit que deux gentilshommes de la prévôté de Paris qui fussent ligueurs (M.).

(*b*) Philippe II, roi d'Espagne.

Henri ſe convertit & ne vit rien de plus ſacré que ſa couronne.

. . . .

Lorſque Henri IV eut été aſſaſſiné (*a*), les Eſpagnols furent ſoulagés d'un poids immenſe. Ils ſe voyoient délivrés d'un prince qui avoit de grands projets, qui s'allioit avec les princes opprimés & avoit la confiance de l'Europe. Il eſt certain qu'ils ſe mêlèrent de l'entrepriſe de Ravaillac, que les Ligueurs proſcrits à Naples & aux Pays-Bas ne ceſſèrent de conjurer, ſurtout depuis que l'Eſpagne, inſtruite du projet du Roi contre elle, crut n'avoir plus rien à ménager. Pour la ſociété, quel que fût le bruit public, il y a apparence qu'elle n'y trempa point, & qu'elle mit même la mort du Roi au rang de ſes malheurs : car cette mort, réveillant la mémoire d'une infinité de fautes que le temps n'avoit pu encore faire oublier, faiſoit renaître les ſoupçons publics & mettoit en péril tout le corps, & plus encore ſes principales têtes. D'ailleurs, la conduite du Roi étoit pour eux la Religion même : car il leur donnoit de l'argent, &, ce qui étoit encore plus catholique, ils diri-

(*a*) Eſt tué le 14 mai 1610, à 4 heures du ſoir. — Ravaillac fouillé : trois quarts d'écu, avec un cœur de cire navré de trois coups. Il demande ſi le Roi étoit mort. On lui dit que non. « Si lui ai-je porté un vilain coup. » Il badine & diſoit : « Gardez que je ne diſe que c'eſt vous-même. » (De l'Eſtoile, page 305). — A cinq heures du ſoir, la Reine déclarée régente par le Parlement qui ſe raſſemble. (*Ibid.*, page 306). — Preſſentimens du Roi. (*Ibid.*, pages 307, 308). — Père Coton demande ſi le ſcélérat n'eſt pas un hérétique. (*Ibid.*, page 309). — Médecin Duret fait médecin de la Reine : l'homme du Monde que le Roi aimoit le moins. Conchine qu'on diſoit porter fort conſtamment la mort du Roi : on croyoit qu'il y avoit contribué. (*Ibid.*, pages 309, 310). — Dureté du feu Roi pour une pauvre femme. (*Ibid.*, page 311). — De Vicq obtient la chemiſe ſanglante du Roi. (*Ibid.*, page 310.) — Billet laiſſé trois ans auparavant ſur un autel, pour avertir le Roi de Ravaillac. (*Ibid.*, page 312.) — Le jeune Roi : « Je voudrois, diſoit-il, n'être point roi, & que ce fût mon frère : car j'ai peur qu'on me tue. » (*Ibid.*, page 314.) — Le Roi va le 15 mai au Parlement pour confirmer la Régence. Le Premier Préſident & Servin font des diſcours très-beaux : le Premier Préſident, ſur les proteſtations du duc de Guiſe, l'en remercie, & dit qu'il en fera charger les regiſtres, pour l'en faire ſouvenir. — Un homme mis en priſon pour avoir dit que l'action de Ravaillac étoit bonne : il étoit de la maiſon du duc d'Épernon & du Connétable ; mis dehors par l'importunité des plus grands. Diſcours du Peuple ſur ces deux ſeigneurs. (*Ibid.*, page 316). — Autre garnement pris, qui avoit montré à une femme pluſieurs eſpions du roi d'Eſpagne habillés en pauvres ; entre autres, Ravaillac, qui avoit un faux bras caché. Procéd. (*Ibid.*, page 319.) — Le père d'Aubigny, confeſſeur, interrogé, dit avoir le don d'oubliance des confeſſions. (Page 320.) — Jéſuites accuſés dans les ſermons de quelques curés de Paris. — Pluſieurs informations remiſes

geoient ſa conſcience (*a*) & ſouvent ſes affaires. La Société avoit en Cour des amis puiſſans, & le Roi, qui aimoit que l'on lui marquât de l'attachement, étoit, de ce côté-là, tout-à-fait content d'eux. Le Roi même étoit très-bien avec Rome, parvenue, par ſa converſion, à ce qu'elle pouvoit ſouhaiter de plus heureux, de conſerver (dans le Royaume) la Religion catholique & l'indépendance de l'Eſpagne.

Les ſeigneurs du Royaume (exceptés qu'un ou deux furent grièvement ſoupçonnés) n'y trempèrent pas non plus : car, outre que ces actions ne ſont ni de leur cœur, ni de leur eſprit, on ne vit en eux aucun penchant au déſordre ; au contraire, ils donnèrent au malheur commun toutes leurs inimitiés.

Ravaillac ſoutint juſqu'au dernier moment qu'il n'avoit pas de complices, & il reçut une abſolution ſous condition que, s'il ne diſoit pas vrai, il ſeroit damné.

Mais ce qui fit naître les ſoupçons fut une grande négligence dans la pourſuite de certaines gens que l'on accuſoit d'être complices. Mais on crut qu'il étoit de la prudence de ceſſer des pourſuites où perſonne ne gagnoit rien, où bien des gens pouvoient être calomniés, où l'on couroit riſque de trouver un grand ennemi dont il falloit ſe cacher l'inimitié, pour ne pas ſe le rendre irréconciliable. Ceux qui gouvernoient ne ſongeoient qu'à leurs intérêts préſens. On ceſſa donc d'expoſer des gens à une accuſation terrible à l'innocence même.

à M. le Chancelier demeurées au néant. — Cœur porté à La Flèche. (Page 325.) — Livre de Mariana brûlé. Déclaration des Jéſuites contre la doctrine de ce livre, qui ſoutient le fait de frère Clément. (*Ibid.*, page 325.) — M... (De l'Eſtoile, pages 307 & 309). — M. d'Épernon, bien avec les Jéſuites & pour eux. Sujet de ſoupçonner M. d'Entragues & la marquiſe de Verneuil. (*Ibid.*, pages 327, 328.) — Affaires de la guerre. (*Ibid.*, page 329.) — Diviſions entre le prince de Conti & le comte de Soiſſons, appuyé d'Épernon, qui avoit l'eſprit de la Reine. Épernon conſervé dans ſon gouvernement de Metz. (Page 331.) — Affliction du Pape à cette nouvelle. (Page 332.) — Épernon rajeuni depuis la mort de ſon maître. (*Ibid.*, page 334.) — Le comte de Soiſſons menace de donner d'un poignard dans le ſein à ceux qui diront que les Jéſuites ont fait mourir le feu Roi. (*Ibid.*, page 337.) — Le Jéſuite Gontier prêche l'intolérance contre les Huguenots. Épernon l'y enhardit. Huguenots craignent une Sainte-Barthélemy. (*Ibid.*, page 338.) — L'argent amaſſé par le feu Roi donné aux Grands. (*Ibid.*, page 341.) — Balduin, Jéſuite, qui ſçavoit plus qu'homme du Monde des nouvelles de l'aſſaſſinat du feu Roi, eſt arrêté pour la conjuration des poudres. (Page 343). — Coton maltraité du Roi. (Page 355.) (M.)

(*a*) Voir cela. (M.)

Louis XIII.

Le roi Jacques avoit ſuccédé aux états d'Éliſabeth, & non pas à ſon autorité. De la dignité, ſans force ; un grand nom, ſans pouvoir : ce qui fait la plus triſte condition qui ſoit au monde. Éliſabeth fut le dernier monarque de l'Angleterre.

L'Italie, ayant renoncé au pouvoir militaire, comptoit ſur ſa politique contre les accidens, dans la balance du pouvoir : cherchant deux maîtres, de peur d'un ; travaillant à diviſer les forces de l'Europe, comme elle avoit partagé les ſiennes. L'Eſpagne la diviſoit par le Milanais & la tenoit, par un bout, par le royaume de Naples. Les États du Pape n'étoient de nulle conſidération pour une ligue : perſonne ne voulant s'allier avec des princes dont l'imbécillité étoit ſucceſſive, & qui ne faiſoient eſpérer que quelques jours d'un âge où tout décline, juſqu'à la prudence, & où l'expérience laiſſe bien des difficultés & non pas des moyens, des défiances & non pas des réſolutions.

Les Eſpagnols, maîtres de la Valteline, enfermoient (*a*) l'Italie par les Alpes, par la mer. Ils pouvoient recevoir du ſecours par l'État de Gênes, qui (*b*) étoit dans leur dépendance, à cauſe de celle où ils tenoient les particuliers ; ils alloient faire les Lombards en Italie...

Guerre de la Valteline.

. . . .

Le Pape, qui n'a de puiſſance que par l'oſtentation de ſa puiſſance, feignit de s'armer, ſçachant bien qu'il ne riſquoit point de faire la guerre au moment de la paix. Enfin, les deux rois traitèrent ſans les Savoyards & les Vénitiens. Les monarques ſe jouent des petits princes, comme la Fortune ſe joue des monarques (*c*). On fit la paix ſans les parties qui avoient fait ſi heureuſement la guerre, & on appela *dignité* le mépris des alliés.

Protection des grands princes, chez leſquels défendre eſt aſſujettir ; choſe qui eſt même vraie entre particuliers.

(*a*) Première rédaction : «... enfermoient *cette province* par... »

(*b*) Première rédaction : «... gênes, qui *dépendoit d'eux par la* dépendance des partis, à cauſe de celle *des particuliers; ils alloient être* les Lombards... »

(*c*) V. Nani, p. 312 (M.). — Jean-Baptiſte Nani (1616—1678), auteur d'une *Hiſtoire de la République de Veniſe*.

Charles-Emmanuel, duc de Savoye (*a*), dans un petit état où ſa fortune étoit comme enchaînée, avoit l'âme de Céſar. Il s'indignoit contre le Deſtin, qui ne l'avoit fait ſouverain que pour le rendre dépendant : d'autant moins libre qu'il étoit né pour l'être ; dans une ſituation d'autant plus triſte qu'il ne pouvoit ni commander, ni obéir. Ce prince, meſurant ſa puiſſance par ſa dignité ou par ſon ambition, oſa, malgré l'Europe entière, faire la guerre au duc de Mantoue & montrer de l'orgueil devant les Eſpagnols. Pour lors, la France s'uniſſoit d'intérêts avec l'Eſpagne, comme ſi ce n'étoit pas déjà trop de ne point ſecourir les princes d'Italie, ſans aider encore à les opprimer. Mais, pour lors, la politique n'étoit employée qu'à aſſurer la fortune d'un indigne favori. Concinno ne ſongeoit qu'à une retraite qu'il prévoyoit déjà néceſſaire. Il fut aſſaſſiné, comme s'il avoit été un duc de Guiſe.

Bientôt après ſe découvrit cette conſpiration contre Veniſe qui n'a point fait de déſhonneur à ſon auteur, parce que les hommes n'ont horreur que pour les crimes des gens médiocres. Il avoit conſpiré contre cette république comme on conſpire contre la vie d'un particulier. Pendant qu'elle ne ſe défendoit que de la conquête, qui eſt toujours longue, il ſongeoit à la deſtruction, laquelle ne demande qu'une nuit. Pendant qu'on exécutoit les complices, le caractère de l'ambaſſadeur le rendoit redoutable. Le Peuple le menaçoit de le mettre en pièces. Bedmar (*b*) chargé d'exécrations, ſoutenoit encore l'orgueil de ſon rang ; il menaçoit encore, parce qu'il n'avoit pu détruire.

Le duc d'Offone (*c*), vice-roi de Naples, homme dont les caprices entroient dans l'ordre de ſes deſſeins. Il avoit la politique de laiſſer douter s'il avoit de la raiſon, & il penſa ſe faire roi dans le temps qu'on le jugeoit à peine capable d'être gouverneur.

. . . .

La France, par le traité d'Ulm, fonda cette grande puiſſance de la Maiſon d'Autriche en Allemagne. La Ligue catholique faiſoit en Allemagne des progrès étonnans. Les princes proteſtans,

(*a*) Charles-Emmanuel Ier, dit le Grand, duc de Savoie de 1580 à 1630.

(*b*) Bedmar (Don Alonſo della Cueva, marquis de), ambaſſadeur d'Eſpagne à Veniſe (1572—1655).

(*c*) Oſuna ou Offone (Don Pedro, duc d') (1579—1624).

consternés, ne se servoient pas de leurs forces ; ils ne les sentoient pas même. Il n'y avoit que des aventuriers qui, n'ayant ni biens, ni réputation, ni états à perdre, fatiguoient les vainqueurs & ne les arrêtoient pas. Le seul Mansfeld (*a*) se distinguoit par la facilité qu'il avoit à réparer ses défaites. Le roi Jacques, aussi malheureux dans la négociation que son gendre dans la guerre, lui nuisit plus qu'il ne le secourut, &, le faisant négocier sans cesse, ne lui donnant que de petits secours, il lui ôta jusqu'aux ressources de la promptitude & du désespoir. La Maison d'Autriche disposoit des états de ceux qu'elle qualifioit de *rebelles*, & alloit disposer de ceux qui ne l'étoient pas encore. Elle croyoit déjà tenir, par l'Allemagne, le bout de la Monarchie universelle, quand, tout à coup, la France se détermina à abattre cette monarchie, qui ne soutint que Louis XIII, & qui, sous le règne de Louis XIV, fut confondue dans le nombre de ses ennemis.

. . . .

[On peut dire que le cardinal de Richelieu ressuscita la Religion protestante, qui tendoit à sa destruction, & qu'en frappant sur Madrid & sur Vienne il frappa des mêmes coups sur Rome. Les papes de ces temps-là ne laissoient pas d'être embarrassés entre la Religion & l'Empire. Cette même maison qui avoit porté la Religion catholique partout alloit devenir maîtresse de l'Italie. L'intérêt de l'Église se trouvoit différent de l'intérêt de la Religion ; le Prince n'étoit pas d'accord avec le Pontife. Chaque pape suivoit ou rejetoit les vues de ses prédécesseurs, suivant qu'il avoit plus d'ambition ou plus de zèle. Ainsi Urbain (*b*) ne fut pas si entêté des affaires de la Valteline que Grégoire.] (*c*)

. . . .

Le roi Jacques crut que, par une longue paix, il ôteroit à son peuple ses inquiétudes. Mais si ce peuple est quelquefois indocile envers les roix qu'il craint, il l'est bien plus envers ceux qu'il méprise. Il ne respecte jamais tant le trône que quand il le voit couvert de lauriers.

. . . .

(*a*) Pierre Ernest II Mansfeld (1580 à 1626).

(*b*) Urbain VIII, pape de 1623 à 1644.

(*c*) Grégoire XV, pape de 1621 à 1623.

Le roi de Bohême (*a*) avoit contre lui : la Maiſon d'Autriche ; la Couronne de France, à qui ſa maiſon étoit odieuſe à cauſe des ſecours qu'elle avoit toujours accordés aux Proteſtans ; les négociations de ſon beau-père ; ſes irréſolutions, ſouvent compagnes de l'adverſité & ſouvent plus fatales que l'adverſité même.

. . . .

Stuart, maiſon ſur laquelle le Deſtin (*b*) frappe ſans ceſſe pour étonner tous les roix ; dont la grandeur n'a été faite que pour les diſgrâces ; qui a ſouffert des outrages inconnus aux ſouverains ; qui a eu des malheurs ſemblables à ceux que vantent les fables.

. . . .

Le mariage de la princeſſe de France avec Charles I[er], mariage qui avoit d'abord alarmé les Eſpagnols, ne fut heureux ni pour la France, ni pour l'Angleterre, ni même pour les deux époux. Dans le voyage que Buckingham, favori du roi d'Angleterre, avoit fait pour chercher ſa reine, il avoit vu la jeune reine de France ; il avoit eu l'audace de l'aimer, & Richelieu, celle d'en être jaloux. La haine des deux favoris paſſa dans le cœur des deux rois. La reine de France fut toujours inſultée par Richelieu ; celle d'Angleterre, par Buckingham. On ôte, à la première, ſes plus chers domeſtiques ; on chicane la ſeconde ſur ſa religion. Enfin, les deux cours ne perdirent aucune occaſion pour exercer ces petites vengeances exquiſes comme les paſſions qui les font naître, & qui ſoulagent quelquefois la haine autant qu'une guerre ouverte.

. . . .

Épernon (*c*) étoit un homme également fier dans la bonne & dans la mauvaiſe fortune, dans la faveur & dans la diſgrâce, avec ſes ſupérieurs, ſes égaux & ſes inférieurs. Il ſçavoit monter ; mais il ignoroit abſolument comment on pouvoit deſcendre.

. . . .

La Reine-Mère n'avoit rien qui la mît au-deſſous des femmes du commun, ni rien qui la mît au-deſſus. Jamais princeſſe ne fut moins italienne. Elle ne vit rien au travers de ſes préventions. Ses

(*a*) Ferdinand II (1619—1637).

(*b*) Première rédaction : « *qui a eu une...* »

(*c*) Jean-Louis de Nogaret, duc d'Epernon (1554—1642).

plaintes & ſes aigreurs éternelles éloignèrent plus qu'elles ne touchèrent ſon mari & ſon fils.

. . . .

Louis, ſans eſprit & plus encore ſans force d'eſprit. Il s'amuſoit à des niaiſeries & étoit jaloux du gouvernement ; il prit tous les ſoupçons & tous les chagrins que ſes miniſtres voulurent lui donner ; il dévora tous les ſiens ; il dut ſon nom de *Juſte* à l'exercice qu'il fit des vengeances du Cardinal. Dévôt, au lieu d'être pieux, il n'avoit pas cette dévotion qui vient de la force de l'âme, mais celle qui naît de ſa foibleſſe.

Le caractère du Roi n'étoit pas bien différent de celui de Monſieur (*a*). Mais le métier de Monſieur étoit plus difficile à faire que celui du Roi, qui alloit tout ſeul : rien ne retranchant plus les difficultés que la puiſſance.

Monſieur entroit toujours dans les affaires avec l'inquiétude d'en ſortir. Il entreprenoit contre le Cardinal & ſe conduiſoit de façon qu'il ne lui montroit que de vaines inimitiés. Il ne ſçavoit être innocent ni coupable ; il croyoit ne perdre rien en ne perdant que ſes ſerviteurs [& regardoit leur perte avec une indifférence qui n'a guère jamais eu d'exemple] (*b*) ; il ne portoit dans les partis où il entroit, que ſes craintes & un eſprit tantôt ſuſceptible de toutes les impreſſions, tantôt ſuſceptible d'aucunes (*c*).

. . . .

Richelieu, homme privé qui avoit plus d'ambition que tous les (*d*) monarques du monde. Il ne regardoit les peuples & les roix que comme des inſtrumens de ſa fortune ; il faiſoit la guerre moins contre les ennemis que contre les intrigues de la paix. La France, l'Eſpagne, l'Allemagne, l'Italie, l'Europe entière, tout l'univers n'étoit pour lui qu'un théâtre propre à ſignaler ſon ambition, ſa haine ou ſa vengeance.

Il gouverna comme maître, & non pas comme miniſtre : c'étoit

(*a*) Gaſton d'Orléans, frère de Louis XIII.

(*b*) Biffé.

(*c*) Voyez *Mémoires* de Montréſor, tome I, page 162 ; lettres de Monſieur, du Roi & du Cardinal (M.). — Le catalogue de la bibliothèque de La Bride, n° 2949 mentionne l'édition de 1723 de ces *Mémoires*.

(*d*) Première rédaction : «... les *rois* du... »

royale, non par flatterie, non par attachement, mais par ambition. Il faifoit des efclaves pour en jouir ; il forçoit par fes mauvais traitemens les princes du fang au reffentiment & en tiroit avantage. Il étoit jaloux même de fon maître & ufurpoit fur lui cette autorité qu'il lui faifoit reprendre fur les Grands. Favori, fans avoir le cœur, jaloux même des talens médiocres, penfant moins à exercer qu'à fignaler fon miniftère ; homme, enfin, qui avoit toujours de l'afcendant fur les efprits & jamais de l'empire fur les cœurs. Il fe foutint fans faveur, uniquement par fon propre génie & par la grandeur des affaires. Il fit jouer à fon monarque le fecond rôle dans la Monarchie [& le premier dans l'Europe]. Il avilit le Roi, & honora le règne, & ôta les lauriers de toutes fes victoires.

Il faut avouer que les moyens qu'il employa pour faifir l'efprit du Roi n'étoient pas de ces moyens communs qui réuffiffent fi bien dans les cours aux âmes viles. Il laiffa le pofte de favori fous lui ; il prit le Prince du côté de la fûreté, de la gloire, &, par là, il fe rendit maître d'un homme également foupçonneux, jaloux & ambitieux, mais ambitieux comme un particulier eft avare, & qui n'avoit d'un grand homme que quelque envie de le devenir.

Il parvint à mettre le Prince dans cet état que fes intérêts n'étoient plus féparés de ceux de fon miniftre, qui, ayant irrité tous les Grands, lui rendoit néceffaires fes victoires contre les ennemis du dehors. Enfin, il ne fut autre chofe que l'inftrument de la grandeur du Cardinal, & (comme j'ai dit) fon fecret fut de donner toujours au Roi plus d'affaires qu'il n'en pouvoit porter.

. . . .

Marillac (*a*) porta jufque fur l'échafaud la réputation de fon innocence. Le maréchal de Montmorency (*b*) fut pleuré de ceux-mêmes qui le condamnèrent, pendant que l'implacable Cardinal s'indignoit de la pitié univerfelle & rendoit le Roi auffi inflexible dans fa juftice qu'il l'étoit lui-même dans fa haine. Ainfi il ne faut qu'un jour pour effacer devant les princes les actions de mille années.

. . . .

(*a*) Louis de Marillac, maréchal de France, né en 1572, mort fur l'échafaud en Place de Grève, le 10 mai 1632.

(*b*) Henri II, duc de Montmorency, maréchal de France, né en 1595, mort fur l'échafaud à Touloufe, le 30 octobre 1632.

M. de Cinq-Mars avoit l'âme grande, l'air noble, des amis & de l'ambition, même avant d'être favori. Le Cardinal avoit mis dans ſes mains la faveur du Roi, comme un dépôt qu'il devoit lui rendre : il vouloit qu'il ſe contentât de l'honneur d'amuſer le Roi. Mais une telle modération n'étoit point faite pour M. le Grand, qui cherchoit à ſe ſignaler par tout ce qui peut faire les grands hommes : car il demandoit de commander dans les armées & vouloit entrer dans les affaires. Enfin, ces deux hommes portèrent ſi loin leurs inimitiés qu'ils ne laiſſèrent plus le Roi le maître de les ſouffrir tous deux.

. . . .

Les Huguenots, bien embarraſſés ſous Louis XIII. Les grands de leur parti avoient abandonné les mânes de leurs pères : Condé, pour de l'argent ; La Force, pour le bâton de maréchal de France ; Leſdiguières, pour être connétable. Le ſeul Rohan faiſoit revivre l'Amiral dans un temps où les ſecours étrangers n'étoient plus ; où Jacques n'étoit qu'un vain fantôme de ce héros connu ſous le nom d'*Eliſabeth;* où le zèle étoit ralenti ; où la paix avoit énervé les courages ; où les capitaines & les ſoldats étoient devenus des citoyens ; où la religion nouvelle commençoit à prendre la tiédeur de l'ancienne ; où l'air de la Cour avoit placé l'ambition là où étoit la ſuperſtition ; où les miniſtres étoient moins connus par leurs prédications que par leur avarice & leur foibleſſe ; où la ſubordination étoit perdue ; où tout bourgeois vouloit être capitaine, & tout capitaine, courtiſan ; où le parti catholique, qui n'avoit pu détruire l'autorité royale, l'avoit pour ainſi dire enveloppé. Mais tout étoit ranimé par le feu, par l'activité, par la préſence du duc de Rohan (*a*), grand homme de cabinet, grand capitaine. Montauban ſe défendit avec cette fureur & cette patience qui ne ſe trouvent que lorſque l'on a une religion à défendre. L'armée catholique étoit preſque détruite & n'étoit pas encore laſſée.

. . . .

Buckingham, qui attaqua en vain l'île de Ré, ôta les vivres à La Rochelle & en facilita la priſe. La Rochelle étoit défendue par

(*a*) Henri Ier, duc de Rohan (1578 à 1638).

ſa ſituation, ſa réputation, ſa religion, le courage d'un peuple ſoldat & citoyen, par les ſecours, même par la fureur de la mer, enfin, par l'ardeur naturelle à défendre ſon indépendance. De ce coin de terre devoit dépendre le deſtin de l'Europe. Richelieu ſongea à la réduire. La difficulté de l'entrepriſe ſervit à la faire réuſſir, parce que perſonne, ni au dedans, ni au dehors, ne ſongea à la traverſer. Et, ſi l'on y fait bien attention les deſſeins les moins ſenſés ſont ſouvent ceux qui réuſſiſſent le mieux : on forme mille obſtacles contre les entrepriſes que l'on peut craindre, ou que l'on peut prévoir.

La priſe de cette ville changea la face de toute l'Europe. Le génie de la France s'éleva, dès ce moment, contre celui de l'Eſpagne. Cette dernière ſe lava, à la vérité, des accuſations tant de fois faites de n'avoir d'autre religion que celle qui favoriſoit ſa grandeur ou ſa politique. La chute du parti huguenot, l'expulſion des Maures la juſtifia. Mais que ne lui en coûta-t-il pas pour ſe juſtifier ?

Le miniſtère du comte-duc d'Olivarez (*a*) fut une perpétuelle décadence.

La guerre ſe faiſoit non pour la gloire des princes, l'utilité des peuples, le bien de la Religion, mais pour l'orgueil de deux miniſtres qui ſe jouoient de leur patrie & abuſoient du Genre humain.

. . . .

Les deux plus méchans citoyens que la France ait eus : Richelieu & Louvois. [J'en nommerois un troiſième. Mais épargnons le dans ſa diſgrâce !]

Louis XIV.

Le cardinal Imperiali (*b*), qui avoit offenſé le Roi, trouva partout la colère d'un grand prince.

. . . .

A la paix de (*c*)..., on donna à la France la Haute et Baſſe-

(*a*) Don Gaſparo de Guzman, comte d'Olivarez (1587—1645), homme d'état eſpagnol.

(*b*) Giuſeppe Imperiali (1651—1737).

(*c*) Traités de Weſtphalie (1648).

Alſace & le... Les ambaſſadeurs de France ſe recrièrent ſur le peu. « Allez, dit M. Foſcarini (*a*), plénipotentiaire de Veniſe. Il y a plus de deux cent mille ans qu'aucun ambaſſadeur de France n'envoya à ſon maître trois provinces dans une lettre. »

Une armée de cent mille Turcs parut tout-à-coup devant Vienne. On en fut plus étonné que conſterné. L'Empereur, retiré à Lintz, demande & trouve partout du ſecours. Il oſa même refuſer le nôtre. Sobieſki arrive avec..., ſecours d'autant plus agréable qu'il n'étoit pas ſuſpect, qu'il avoit à peine été demandé, à peine eſpéré, & qu'il ſe pouvoit refuſer par les raiſons de ſa défenſe propre.

Nous ne primes donc d'autre part à l'affaire de Vienne que celle pour laquelle il plut aux Impériaux de nous y mettre. Ils firent courir le bruit que nous avions nous-mêmes attiré ce fléau au nom chrétien; ils prétendirent en avoir trouvé des preuves dans la caſſette du Grand-Viſir : ſoit que cela fût vrai; ſoit que cela fût propre à exciter la haine.

. . . .

Louis ne travailloit qu'à réveiller contre lui la jalouſie de l'Europe. Il ſembloit avoir formé le projet de l'inquiéter plutôt que de la conquérir. Le génie d'un grand politique cherche à établir la puiſſance avant de la faire ſentir; le génie de Louis étoit de la faire ſentir avant de l'avoir établie.

Il ſembloit n'avoir de puiſſance que pour l'oſtentation: tout étoit fanfaron, juſqu'à ſa politique; &, ſi l'on veut lire les (*b*) lettres du comte d'Eſtrades au cardinal Mazarin &, enſuite, au Roi, on verra que l'eſprit fanfaron avoit gagné autant de terrain ſur le Roi qu'il en avoit peu ſur le Cardinal.

Il avoit une ambition ſi fauſſe qu'il ſe ruinoit à prendre des places qu'il ſçavoit qu'il ſeroit obligé de rendre: il ambitionnoit un certain genre d'héroïſme dont les hiſtoires ne nous ont pas encore donné d'exemples.

Louvois, le plus mauvais François qui ſoit peut-être encore né,

(*a*) Michele Foſcarini (1632—1692).

(*b*) Première rédaction : «... les *négociations* du... » — Godefroy, comte d'Eſtrades (1607—1686), maréchal de France & diplomate.

lui faifoit faire la guerre que pour fe rendre néceffaire : crime qui comprend tous ceux que la feule juftice de la guerre rend légitimes. Les princes qui auroient foutenu dans le refpect la grandeur du Roi, il les défefpéroit par fon infolence.

. . . .

Le prince d'Orange (*a*) n'avoit point les talens d'un homme de guerre ; mais il avoit tant de parties d'un grand homme que l'on mettoit fes fautes au nombre de fes malheurs, &, au lieu qu'on a coutume d'accufer les autres généraux des fautes du Deftin, on mettoit fur le compte de la Fortune les défaites continuelles de celui-ci, foit pour fa gloire, foit contre la nôtre.

. . . .

Bâville (*b*), homme d'une famille qui a produit de grands hommes ; grand inftrument du pouvoir arbitraire, qui s'étoit fait établir, dans une grande province, comme une efpèce de dictateur fur les commandans des troupes & fur les compagnies fouveraines, comme un inquifiteur fur la foi, comme un queſteur rigide pour les deniers publics ; homme le plus propre à éteindre une religion qui a vieilli, & le plus propre à irriter le zèle d'une religion qui commence ; qui, fur fon tribunal, répandoit le fang comme les guerriers le verfent fur le champ de bataille ; qui confondoit fans ceffe la puiffance civile avec la militaire ; génie plus dangereux qu'un médiocre, parce qu'il outroit les principes ; homme, d'ailleurs, aimant la police, & qui ne négligeoit pas le bien, lorfqu'il étoit compatible avec fes préventions ; laborieux, diligent, propre à rompre les entreprifes des ennemis & à feconder celles du Miniftère (*c*).

1303 (1165). — Je difois : « L'humeur est la passion de l'efprit. »

1304 (908). — Écrivant une lettre de recommandation à M. de Fontenelle, je finiffois ainfi : « Je vous demande de vous intéreffer pour un homme de mérite & pour un honnête homme : je ne fçache rien à vous dire de plus féduifant pour vous. »

(*a*) Guillaume-Henri de Naffau, roi d'Angleterre fous le nom de Guillaume III.

(*b*) Guillaume de Lamoignon, feigneur de Bâville (1617 à 1677).

(*c*) Voyez ci-deffus le caractère de Louis XIV (M.); cf. n[os] 1122 & 1145.

1305. — [Voy. la p. 34 de ce volume (*a*). A meſure qu'on a plus exigé des auteurs, on a moins exigé des critiques.] (*b*)

1306 (596). — Juſques ici la Fortune ſembloit avoir pris plaiſir à corrompre le cœur du Roi ; elle s'en laſſa. Avant la bataille d'Hochſtædt, la France étoit montée à ce période de grandeur que l'on regarde comme immuable, quoiqu'il touche au moment de la décadence. Il eſt certain que la Ligue ſe fit par déſeſpoir. Nous perdîmes donc à Hochſtædt cette confiance que nous avions acquiſe par trente ans de victoires : ... bataillons ſe rendirent priſonniers de guerre ; nous regrettâmes leur vie, comme nous aurions regretté leur mort.

Il ſemble que Dieu, qui a voulu mettre des bornes aux empires, ait donné aux François cette facilité d'acquérir, avec cette facilité de perdre, ce feu auquel rien ne réſiſte, avec ce découragement qui fait plier à tout.

. . . .

Made de Maintenon. — Le temps lui ôta la beauté, jamais de certaines grâces ; ſon eſprit inſinuant fit ſeul, & malgré les yeux, cette grande conquête. Elle ſervit ſa famille avec modération & n'eut aucun attachement pour les richeſſes. Elle ne demanda plus rien après le cœur, &, dans la médiocrité, jouit de la plus grande de toutes les fortunes. Lorſque le Roi devint difficile, ſans ceſſe expoſée à ſes chagrins, elle ſembla plutôt les adoucir que les ſouffrir. Il eſt vrai que le Roi avoit l'âme plus grande que la ſienne ; ce qui faiſoit qu'elle abaiſſoit continuellement celle du Roi.

. . . .

Le Roi avoit perdu le cœur de ſes ſujets par les tributs intolérables dont il les avoit chargés, ſoutien néceſſaire d'une guerre vaine : car telle eſt la nature des choſes qu'ordinairement ceux qui commencent à combattre pour la gloire finiſſent par combattre pour le ſalut de l'État.

La guerre entrepriſe ſouvent ſans ſujet fit croire que toutes celles qu'il fit dans la ſuite étoient auſſi peu légitimes, &, quand on combattoit pour le ſalut du royaume, on croyoit encore ne combattre que pour les paſſions du Roi.

(*a*) N° 1006. (*b*) Biffé.

Il avoit un défir immodéré d'accroître fa puiffance fur fes fujets ; en quoi, je ne fçais fi je dois le tant blâmer d'un fentiment commun à prefque tous les hommes.

Il (*a*) avoit plus les qualités médiocres d'un roi que les grandes, une figure noble, un air grave, acceffible, poli, conftant dans fes amitiés, n'aimant à changer de miniftres ni de manières de gouverner, aftreint aux loix & aux règles, dès qu'elles ne choquoient pas fes intérêts, aimant à conferver les droits des fujets envers les fujets, libéral envers fes domeftiques, très-propre, enfin, à foutenir l'extérieur de la royauté, mais né avec un efprit médiocre. Il fe trompa fouvent de la vraye grandeur à la fauffe. Il ne fçut ni commencer fes guerres, ni les finir. Dans un fiècle & dans une partie du monde où le héroïfme eft devenu impoffible, il eut le foible de le chercher. Déterminé à fes entreprifes par l'intérêt de fes miniftres, il ne fçut ni attendre les prétextes, ni les prendre. Le Ciel lui donna des miniftres & des généraux ; fon choix ne lui en donna jamais. Ses confeffeurs, qui accommodèrent toujours fa dévotion à fa fituation préfente, [lui firent croire, lorfqu'il fit des traités où il abandonnoit tout, que la dévotion confiftoit dans la modération ; lorfqu'il faifoit la guerre, ils ne lui parlèrent que de David ; lorfqu'il fit la paix, ils ne lui parlèrent que de Salomon] (*b*). Cette dévotion acheva de lui ôter le peu de génie que la Nature lui avoit donné. Son Confeil de Confcience, de dur qu'étoit fon gouvernement, le rendit odieux & ridicule ; il le filouta pendant quarante ans aux yeux de toute l'Europe ; il fut pris fur le fait, fans perdre fa dupe. On admiroit la hardieffe du Confeil de Confcience & la débilité des autres : là, tout étoit feu ; partout ailleurs, de la tiédeur & de la confternation. Le miniftère idiot de Chamillard acheva de le dégrader. Très facile à tromper, parce qu'il fe communiquoit peu. M. de Cambray, par fa dévotion, penfa devenir fon premier miniftre. Sur la fin de fes jours, difficile à amufer ; incapable de chercher, ni de trouver dans lui-même des reffources ; fans lecture, fans paffions ; attrifté par fa dévotion, &, avec une vieille femme, livré au chagrin d'un vieux roi.

(*a*) A rapprocher des n°s 1122 & 1145. (*b*) Biffé.

Il avoit une qualité qui, chez les dévots, paſſe la dévotion même, qui eſt de ſe laiſſer tromper par eux. Dans les différens choix qu'il faiſoit, il conſultoit toujours ſon cœur avant ſon eſprit.

Régence.

M. le duc d'Orléans avoit toutes les qualités d'un bon gentilhomme.

. . . .

Le cardinal Dubois étoit un vrai cuiſtre. Le Régent étoit ſi las de lui qu'il l'auroit chaſſé s'il avoit vécu deux mois de plus. Mais pourquoi le fit-il ? C'eſt une queſtion qu'on doit faire, parce qu'on n'en voit pas la réponſe. C'étoit l'homme du monde le plus timide. Les miniſtres d'Angleterre ſe divertiſſoient à ſe débiter de fauſſes nouvelles qui l'empêchoient de dormir, & lui diſoient le lendemain que la nouvelle étoit fauſſe. M. le duc d'Orléans lui diſoit quelquefois : « Abbé, vous ne me dites rien de ce pays. » Il alloit dicter une lettre à ſon ſecrétaire & la portoit à M. le duc d'Orléans. On a trouvé à ſa mort des paquets de trois ſemaines, qui n'avoient pas été ouverts, des lettres du Grand-Vizir, qui étoient là depuis un an. Il avoit attention à ce que les dépêches ne vinſſent directement qu'à lui. Il ſe ſervoit de gens obſcurs, qui n'y pouvoient point aboutir. Quand M. le duc d'Orléans propoſoit une choſe, il ſe faiſoit écrire par ces gens-là des difficultés, &, enſuite, il les faiſoit ceſſer, de ſorte que le duc d'Orléans étoit charmé de ſon eſprit.

Il dit un jour à M. le duc d'Orléans que les miniſtres étrangers n'avoient point de confiance en lui parce qu'il n'avoit jamais travaillé ſeul avec le Roi. « B... & coquin que tu es ! lui dit M. d'Orléans. Je te donnerai vingt coups de pied au cul, ſi tu me tiens jamais de pareils diſcours. »

On dit que le deſſein de M. d'Orléans étoit d'abord de faire un Conſeil royal, dont auroit été le maréchal de Villeroy (*a*), M.

(*a*) François de Neufville, maréchal, duc de Villeroy (1644 à 1730).

d'Uxelles (*a*), Tallard (*b*) & quelques autres, moyennant quoi Dubois n'auroit pas été premier miniſtre ; mais le maréchal de Villeroy ne voulut pas s'y prêter (*c*).

Le cardinal Dubois étoit une mauvaiſe copie du cardinal de Mazarin. Quelle infamie d'avoir révélé les complices de la conſpiration de l'évêque de Rocheſter ! N'employa-t-il pas le Prétendant pour ſe faire faire cardinal ? Et n'écrivoit-il pas en Angleterre que, quand il le ſeroit, il ſe joueroit de l'imbécile ?

Après ce que j'ai vu, je ne compterai jamais pour rien les louanges données au miniſtre qui eſt en place. J'ai vu les gens les plus ſenſés admirer le cardinal Dubois comme un Richelieu, &, trois jours après ſa mort, tout le monde eſt convenu que c'étoit un cuiſtre, incapable d'aucune partie du miniſtère.

On portoit le reſpect auſſi loin qu'on avoit, d'abord, porté le mépris, &, ſans examiner les raiſons d'un progrès ſi rapide, on prenoit cette rapidité même pour une raiſon de la grandeur du génie.

Voici la raiſon de ces ſortes de réputations : on veut paſſer pour un homme ſage ; on veut quelquefois paſſer pour un homme de Cour ; très-peu de perſonnes peuvent donner le ton au public ; dès que ce petit nombre de perſonnes intéreſſées a ceſſé de parler, le public rétracte ſon jugement.

Le cardinal Dubois mourut, ne laiſſant après lui perſonne qui en rappelât le ſouvenir. Le duc d'Orléans prit ſa place, ayant connu qu'il ne convient qu'au Roi d'avoir des premiers miniſtres, & que le troiſième degré étoit trop près du ſecond (*d*).

1307 (890). — Je diſois de Shakeſpeare : « Quand vous voyez un tel homme s'élever comme un aigle, c'eſt lui. Quand vous le voyez ramper, c'eſt ſon ſiècle. »

1308 (1445). — Quand on veut chercher quelque choſe dans l'Antiquité, il faut prendre garde que les choſes qui ſont citées en preuve par les auteurs ne doivent pas toujours être priſes pour

(*a*) Nicolas du Blé, marquès d'Uxelles, maréchal de France (1652 à 1730).

(*b*) Camille d'Hoſtun de La Baume, duc & maréchal de Tallard (1652 à 1728). — Cf. *Mémoires de Saint-Simon*, éd. Boiſliſle, t. XXXII, pp. 76 à 81.

(*c*) Voyez nos 1390 & 1407.

(*d*) Voyez dans le *Spicilège* [nos 745 à 769] quelques anecdotes que je n'ai point miſes ici (M.).

exaċtement vrayes ; parce que le beſoin qu'on en a eu peut faire que l'auteur leur a donné une plus grande extenſion qu'elles n'ont réellement.

1309 (715). — Les Groënlandois trouvent un grand délice à boire de l'huile de baleine. C'eſt que les fibres de leur eſtomac ſont aſſez fortes, dans des pays ſi extrêmement froids, pour ſoutenir la nourriture de l'huile, qui abîmeroit les eſtomacs dans les pays du midi.

1310 (1306). — Comme l'avare diſoit que ſes héritiers n'auroient pas plus de plaiſir à diſſiper ſon bien qu'il en avoit eu à l'amaſſer, un auteur peut dire que nul n'aura plus de plaiſir à lire ſon livre que lui en a eu à le faire.

1311 (496). — *I ſaid of* Mad[e] de L... : « Ceux qui entendent parler de vous vous admirent ; ceux qui vous voyent vous aiment. »

1312 (1064). — Le grand martyre que la honte, lorſque l'on ſouffre dans ſon caraċtère !

1313 (749). — Jean d'Antioche dit que Dioclétien, offenſé contre les Égyptiens, fit brûler tous leurs livres anciens « *de chemia auri & argenti conſcriptos* », pour qu'ils n'euſſent pas ſujet de ſe révolter, & ne leur vînt de trop grandes richeſſes (*a*).

Cette maladie eſt donc bien ancienne, & il n'eſt pas vrai, comme quelques-uns ont dit, qu'elle ſoit moderne.

1314 (739). — *Hydropiſie.* — Hydropiſie, maladie commune à la mer du Sud. Le capitaine Dampier (*b*) (tome I[er], page 193) dit : « Pluſieurs des nôtres étoient morts de cette maladie. » Il étoit dans cette mer. « On me mit ſous le ſable chaud, dont on me couvrit juſqu'à la tête. Je ſouffris cette chaleur pendant demi-heure. Après quoi, l'on me retira & l'on me laiſſa ſuer dans une tente. Je ſuai prodigieuſement pendant que je fus dans le ſable, & je ſuis perſuadé que cela me fit beaucoup de bien : car je me ſentis mieux bientôt après. »

Il dit enſuite que l'extrême diète qu'il fut obligé de faire ſur le

(*a*) *Extraits Hiſtoire univerſelle*, p. 311 v° (M.).

(*b*) William Dampier, navigateur anglais (1652 à 1715), auteur de : *A New voyage round the world*, publié à Londres en 1697 & traduit en français en 1698.

vaiſſeau allant de la mer du Sud aux îles des Larrons acheva de le guérir. C'eſt dans ce même volume.

Ce remède a ſans doute été négligé, comme tous les remèdes violens, que les malades refuſent, d'un côté, & que les médecins, qui ne veulent pas haſarder leur réputation, craignent de donner de l'autre. [Ceci doit être mis à la ſuite d'un paſſage d'Aulu-Gelle (livre XIX, chapitre VIII) qui parle de la cure de l'hydropiſie, d'un homme guéri par du ſable chaud. Il n'explique pas comment.]

1315 (101). — On trouvera qu'en donnant mon jugement ſur divers auteurs je loue plus que je ne critique. Je n'ai guère donné mon jugement que ſur les auteurs que j'eſtimois, n'ayant guère lu, autant qu'il m'a été poſſible, que ceux que j'ai crus les meilleurs.

D'ailleurs, ſans afficher ici de beaux ſentimens, j'ai été ſi tourmenté, toute ma vie, par ces petits beaux-eſprits qui m'ont rompu la tête de leurs critiques de ce qu'ils ont mal lu, & de ce qu'ils n'ont pas lu, que je crois leur devoir en partie le plaiſir ſingulier que je trouve à voir un ouvrage excellent, à voir un ouvrage bon qui approchera peut-être de l'excellent, à voir même un ouvrage médiocre qu'on pourra rendre bon.

D'ailleurs (j'avoue), je n'ai aucune prédilection pour les ouvrages anciens ou nouveaux, & toutes les diſputes à cet égard ne me prouvent autre choſe ſi ce n'eſt qu'il y a de très-bons ouvrages, & parmi les anciens, & parmi les modernes.

1316 (830). — Les citations des avocats troublent l'eſprit de déciſion, au lieu de l'aider. Le bon ſens nous dit que les faits ſont ſoumis à l'autorité, & non pas les choſes de raiſonnement. Par exemple, on peut prouver qu'un trouble a été fait, qu'un crime a été commis, par l'autorité des témoins, qu'un contrat a été paſſé, par le ſeing du notaire public, qu'un homme eſt majeur, par l'autorité des regiſtres de baptême. Mais, dès que vous entrez dans un raiſonnement, il faut laiſſer l'autorité : car, pour que vous vous en puſſiez ſervir, il faudroit qu'il ſuivît, comme une conſéquence néceſſaire, de ce qu'un auteur a penſé qu'une choſe eſt juſte, qu'elle le fût : choſe d'autant plus difficile à croire qu'il n'y a

peut-être pas deux opinions univerfellement reçues par les jurifconfultes.

Il faut beaucoup moins de peines à un juge pour décider la queftion en elle-même, qu'à débrouiller toutes les autorités qu'on lui cite ; à oppofer le fort au foible ; à chercher les raifons qui ont pu déterminer un auteur à donner une décifion contraire à celle d'un autre ; de l'autorité qu'un certain auteur doit avoir dans le pays ou dans un autre ; enfin, de la jufteffe de l'application qu'il en a faite.

Si un théologien payen, en lifant Homère, avoit voulu décider de cette fameufe querelle qui mit l'Afie en cendres, & juger qui avoit raifon des Grecs & des Troyens, & qu'il eût dit :

« Je n'ai pas un efprit affez profond pour décider cette grande queftion ; mais il y a des intelligences plus parfaites que la mienne, qui virent cette querelle, dont plufieurs même fe mêlèrent de les accommoder. Voyons ce qu'elles ont penfé. Et, premièrement, fi je fçavois le fentiment de Jupiter, le père & le plus grand des Dieux, je ferois bien avancé ; mais, par malheur, il étoit neutre. Mais Junon, la femme & la fœur de Jupiter, & Neptune, frère du même Dieu, étoient pour les Grecs. Mais on ne peut pas dire que Junon & Neptune fe fuffent rangés de ce côté-là par un efprit d'équité. N'eft-il pas vrai que Junon vouloit fe venger de l'affront qui avoit été fait à fes charmes ? Et que Neptune, qui ne vouloit pas avoir fait le métier de maçon pour rien, redemandoit fes falaires ? Et d'ailleurs, Mars & Vénus étoient pour les Troyens. — Mais, à votre avis, répliqueroit-on, un autre motif que celui de l'amour & de la reconnoiffance a-t-il engagé Vénus dans le parti des Troyens ? Et, de plus, êtes-vous étonné que Mars fuive les appas de Vénus & combatte pour elle ? »

« Mais voilà Vulcain qui eft pour les Grecs. — C'eft juftement cela, répliqueroit-on. Ne voyez-vous pas, dans cette conduite, les chagrins d'un mari jaloux ? Et ce n'eft pas fans raifon qu'il l'eft. »

« Mais nous avons Pallas pour nous, diroient les Troyens. — Je le crois, leur répliqueroit-on ; il y avoit chez vous un bon gage de fa protection : vous aviez le palladium. »

On voit bien que, de cette façon-là, on n'auroit jamais fini. Au lieu que si l'on prenoit la question en elle-même, il n'y auroit rien de plus simple. Un roi de Grèce avoit une femme fort belle ; le fils du roi de Troye arrive chez lui & le fait cocu, en arrivant ; il enlève cette femme ; le mari est assez bon pour la redemander ; les Troyens la refusent. Ce sont les Troyens qui ont tort.

1317. — [Je disois : « Il y a des gens aimables, il y en a d'haïssables & il [y] a une classe plus étendue encore de gens insupportables.] (*a*)

1318 (1933). — En considérant les hommes avant l'établissement des sociétés, on trouve qu'ils étoient soumis à une puissance que la nature avoit établie : car, l'enfance étant l'état de la plus grande foiblesse qui se puisse concevoir, il a fallu que les enfans fussent dans la dépendance de leurs pères qui leur avoient donné la vie, & qui leur donnoient encore les moyens de la conserver.

Cette dépendance, qui, ayant précédé toutes les conventions, sembloit n'avoir de bornes, dans son origine, que l'amour des pères, s'est limitée de deux manières : 1° par la raison des pères, lorsque, dans l'établissement des sociétés, ils l'ont bornée par les loix civiles ; 2° par la nature, parce que, à mesure que les enfans sortent de la jeunesse, les pères entrent dans la vieillesse, & que la force des enfans augmente à mesure que le père s'affoiblit. Le même amour & la même reconnoissance reste ; mais le droit de protection change.

Les pères étant morts ont laissé les collatéraux indépendans. Il a fallu s'unir par des conventions & faire par les loix civiles ce que le droit naturel avoit fait d'abord.

Il a fallu aimer sa patrie, comme on aimoit sa famille ; il a fallu chérir les loix, comme on chérissoit la volonté de ses pères.

1319 (831). — Ceux qui font ces pièces d'éloquence pour agrandir ou diminuer les choses ! Qui est-ce qui voudroit avoir un habit si grand ou si petit ? Ne vaudroit-il pas mieux qu'il fût juste ?

1320 (1356). — Mairan (*b*), si supérieur à tout dans les sciences,

(*a*) Biffé.
(*b*) Jean-Jacques Dortous de Mairan (1678—1771), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Voir note t. III, *Correspondance*.

& qui employe tous les petits reſſorts pour ſe faire, de tous côtés, de la réputation. Je le compare à ce Breton, marquis de Comaduc, qui avoit cent mille livres de rente & demandoit l'aumône. Ceux qui craignent tant pour leur réputation & ſont bleſſés des plus petites choſes, ils ſont comme les corps de M. de Newton, ſur leſquels on agit *in diſtans*.

1321 (845). — On aime à lire les livres des Anciens pour voir d'autres préjugés.

1322 (1075). — J'appelle le flatteur un eſclave qui n'eſt bon pour aucun maître.

1323 (1353). — Je diſois de B... qu'il ne falloit l'avoir pour ami, ni pour ennemi; qu'il n'étoit écouté de perſonne; mais qu'il l'étoit cependant de tout le monde.

1324 (1514). — *Les Rois de Sparte.* — Il n'y en a peut-être pas eu dont la vie ait été plus expoſée aux périls & peut-être plus longue : Agéſilaus vécut juſques à ... ans. Il faut voir l'âge des rois de Sparte & le comparer avec celui des rois de Perſe & d'Égypte.

1325 (768). — *Avantages des Pays tempérés.* — Dans les pays extrêmement chauds, peu d'eau, parce qu'elle ſe perd ou s'évapore avant de ſe ramaſſer ou après s'être ramaſſée. Dans les pays extrêmement froids, l'eau ne peut pas percer la terre.

1326 (1436). — Je diſois : « Les Anglois ne ſont pas aſſez ſupérieurs à nous pour n'être pas inférieurs. »

1327 (1863). — Ceux qui élèvent aux premières places les gens déſhonorés par leurs mœurs donnent bien mauvaiſe opinion d'eux-mêmes.

1328 (1212). — Chacun travaille ſur l'eſprit, & peu ſur le cœur; c'eſt que nous ſentons mieux les nouvelles connoiſſances que les nouvelles perfections que nous acquérons.

1329 (1293). — La Cour, lieu où chacun croit être un perſonnage.

1330 (1298). — Il eſt facile de peindre à la Cour : ſi on y eſt quelquefois trop caché, on y eſt preſque toujours trop découvert.

1331 (1378). — Le..., également inférieur à la faveur & à la diſgrâce : il n'a pu réſiſter ni à l'une, ni à l'autre de ces grandes épreuves.

1332 (517). — J'ai gagné mon procès ! Voilà une plaiſante lettre où je ne vous parle que de moi ! Mais, pour vous parler bien de moi, il faudroit que je vous parlaſſe de vous-même.

1333 (518). — Il me ſemble que les Grâces vous ont envoyée pour nous apprendre ce qu'elles diſent & ce qu'elles font. Ne prenez point cette lettre pour une déclaration d'amour, mais comme la ſeule manière qu'il y ait de vous écrire. Il me ſemble que c'eſt un diſcours ordinaire, & que je n'ai fait que parler de vous.

1334 (804). — Il ne faut pas que, dans un ouvrage, l'ironie ſoit continuée : elle ne ſurprend plus.

1335 (903). — Dans les *Maximes des Saints*, le vrai eſt près du faux que vous ne ſçavez où vous en êtes. Le rôle de M. de Meaux étoit aiſé : il avoit de grands coups à frapper.

1336 (1467). — Je ne ſuis pas étonné des anciennes hiſtoires où vous voyez des hommes recommandables pour avoir tué des monſtres qui ravageoient les campagnes. Cela a dû être dans des pays peu habités, comme dans ces temps-là, où il pouvoit entrer par des rivières & ſe conſerver dans les pays des crocodiles, qu'on nommoit des *dragons*, qui faiſoient ces ſortes de ravages. Voyez les *Relations* de Thomas Gage (*a*) (tome II, partie IV, chapitre 4) : comment, en paſſant près d'un lac, ils furent pourſuivis par un caïman ou crocodile, qui alloit auſſi vite que leurs chevaux. Les hommes & les bêtes cherchent à s'entredétruire & ſe diſputent la terre. Ces pays-ci ſont trop peuplés pour qu'on y laiſſe prendre un établiſſement à des caïmans ; nos rivières ne ſont pas d'une largeur aſſez grande ; on les auroit auſſitôt détruits. Et il ne faut pas douter que, ſi les François ou les Anglois habitoient l'Égypte, ils n'euſſent bientôt trouvé le moyen de la purger des crocodiles. Les requins ſont une autre eſpèce d'animal (me ſemble).

1337 (1883). — L'Arioſte ramaſſa les contes de chevalerie de ſon temps & en fit un tout, comme Ovide ramaſſa les fables & en fit un tout.

1338 (1491). — Ce qui (me ſemble) rend l'Écriture ſainte vénérable, c'eſt la vérité de la peinture. La vie & les mœurs des Patriar-

(*a*) Thomas Gage (mort en 1655), auteur d'une *Nouvelle deſcription des Indes occidentales*, publiée à Londres en 1648.

ches font vrayes : parce que, encore aujourd'hui, les Arabes & les peuples des pays des Patriarches ont vécu comme cela. C'eft un grand préjugé pour la vérité de tout le livre.

1339 (1956). — Il faut que le crime (*a*) de la fodomie ne fût pas autrefois fi ridicule qu'il eft. L'ordonnance d'un grand-duc de Florence : *poi che, nei tempi di dietro, noftri fideliffimi fudditi non fi fono punto guardati de la fodomia*, il établit les peines qui font (je crois) : 25 écus d'amende pour l'agent ; moins, pour le patient. On ne feroit plus une loi pareille.

1340. — *Changement des mœurs dans une certaine nation* (*b*). — A mefure que la puiffance politique fe fortifia, la nobleffe quitta fes terres. Ce fut la principale caufe du changement qui arriva dans la nation. On laiffa les mœurs fimples des premiers temps, pour les vanités des villes ; les femmes quittèrent la laine & méprifèrent tous les amufemens qui n'étoient pas des plaifirs.

Le défordre ne vint qu'infenfiblement. Il commença fous François I[er] ; il continua fous Henri II. Le luxe & la molleffe des Italiens l'augmenta fous les régences de la reine Catherine. Sous Henri III, un vice qui n'eft malheureufement inconnu qu'aux nations barbares fe montra à la Cour. Mais la corruption & l'indépendance continua dans un fexe qui fçait tirer avantage des mépris mêmes. Jamais le mariage ne fut plus infulté que fous Henri IV. La dévotion de Louis XIII laiffa le mal où il étoit. Jamais prince ne fut moins propre à donner le ton à fon fiècle. La galanterie grave d'Anne d'Autriche ne put rien changer. La jeuneffe de Louis XIV accrut le mal ; la févérité de fa vieilleffe le fufpendit ; les digues furent rompues à fa mort.

Les filles n'écoutèrent plus les traditions des mères. Les femmes qui ne venoient que par degrés à une certaine liberté, l'obtinrent dès les premiers jours du mariage. Dans la crainte de rougir des jaloufies, on rougit des attentions. On ne connut plus les vices ; on ne fentit que les ridicules, & l'on mit au nombre de ces ridicules une modeftie gênante ou une vertu timide. L'ignorance des mœurs fut une efpèce de religion perfécutée.

(*a*) Première rédaction : « ... le *vice* de la... »

(*b*) Comparer avec le n° 1272

Les conventions furent ſuivies des conventions ; à peine le ſecret dura-t-il le temps qu'il falloit pour le conclure. Dans un changement continuel, le goût fut laſſé ; on le perdit, à force de chercher les plaiſirs. La moitié de la nation commença le jour où l'autre le finiſſoit. L'oiſiveté fut appelée liberté, &, l'on appella occupation, l'uſage immodéré des plaiſirs. On voulut porter dans la vie cette joie qui s'annonce dans les feſtins.

1341 (2065). — M. Cheſelden (*a*) ayant abattu la cataracte à un aveugle-né, celui-ci ne pouvoit juger des diſtances & croyoit que les objets devoient toucher ſes yeux, comme ce qui touchoit ſa peau ; il ne connoiſſoit la figure d'aucune choſe & ne pouvoit la reconnoître par la vue qu'après en avoir examiné la figure par le toucher.

On ſçait que, quoique l'âme voye d'abord le côté gauche de chaque objet à droite, le côté droit à gauche, le côté de deſſus en bas, celui d'en bas en deſſus, elle rectifie tout par ſes expériences.

Un tableau ne repréſentoit point à l'homme de M. Cheſelden une figure en boſſe.

Il y a bien de l'apparence que l'âme ne rapporte les ſons aux corps ſonores que par des obſervations réitérées dans l'enfance, dans leſquelles elle lie le ſentiment du ſon à la cloche qui la produit.

Le ſentiment du toucher ne donna pas à l'homme de M. Cheſelden une juſte idée de la figure des choſes. Le ſentiment de la vue ne le lui donna pas non plus. Ce fut donc de ces deux ſens que ſon âme tira l'idée qu'elle s'en fit.

L'âme eſt donc une philoſophe qui commence à s'inſtruire, qui apprend à juger de ſes ſens mêmes & de la nature des avertiſſemens qu'ils doivent lui donner.

Elle reçoit d'abord un ſentiment, &, enſuite, elle en juge, elle ajoute, elle ſe corrige, elle règle un de ſes ſens par un autre ; &, ſur ce qu'ils lui diſent, elle apprend ce qu'ils ont voulu lui dire.

L'âme ayant formé ces jugemens naturels, elle forme de même tous ceux qu'elle peut faire avec la même facilité, & qui ſont tels, la plupart, qu'elle ne peut s'empêcher de les former.

(*a*) William Cheſelden (1688—1752), chirurgien anglais qui, en 1729, fit l'opération de la cataracte à un aveugle-né.

Elle voit un carré ; elle ne le voit pas tout feul, mais d'autres chofes. Les voyant toutes enfemble, elle peut les comparer : car, fi elle ne voyoit pas que le carré a des angles, & que le cercle n'en a pas, elle ne verroit ni la figure du carré, ni celle du cercle. Dès qu'elle voit des rapports effectifs, elle en verra d'autres qui ne font point : car, de ce qu'elle voit qu'un carré a quatre côtés, & qu'un cercle n'en a point, elle voit auffi qu'un carré n'a pas huit côtés, & qu'un cercle n'en a pas cinquante. Elle aura une idée du nombre, parce que, voyant un carré auprès d'un autre, elle aura dit : « Si celui-ci étoit celui-là, lorfque je détournerois mes yeux de celui-ci, je ne verrois plus celui-là ; c'en font donc deux. Un autre ; c'en font donc trois. » Quand elle ne fçaura pas combien il y en aura, elle aura une idée qui répondra à celle de confufion. Après avoir vu des carrés dans un certain efpace, elle pourra croire qu'il y en a autant dans un autre efpace ; elle verra donc des carrés poffibles, quand elle ne regardera pas les carrés comme placés dans un certain lieu plutôt que dans un autre : elle verra les carrés en général. Il en fera de même de toutes les conceptions générales.

Ces chofes font encore des efpèces de jugemens naturels : l'âme n'en aura qu'un fentiment ; elle ne les développera pas ; elle ne fçaura pas, en quelque façon, qu'elle les fçait, parce qu'elle ne les aura pas apprifes par réflexion.

1342 (1791). — Dans les monarchies, les chofes qui font en commun font regardées comme les chofes d'autrui, &, dans les républiques, elles font regardées comme les chofes de chacun.

1343 (29). — Je difois à un homme qui parloit mal de mon ami : « Attaquez-moi, & laiffez mes amis. »

1344 (71). — Ma fille (*a*) difoit très-bien : « Les mauvaifes manières ne font dures que la première fois. »

1345 (1902). — L'Europe fe perdra par fes (*b*) gens de guerre.

Voici un fait qui fut étouffé dans le temps, & dont on n'a prefque plus parlé.

(*a*) Montefquieu a eu deux filles : Marie, né en 1720, mariée en 1738 à Vincent d'Armajan, & Denife (1727 à 1800), qui époufa, en 1745, fon coufin Godefroy de Secondat.

(*b*) Première rédaction : «... par fes *milices*. »

En 1714 ou 1715, ſur ce que l'on voulut, au lieu de l'argent, donner le pain aux ſoldats, ils s'écrivirent de régiment à régiment, &, un beau jour, laiſſèrent là les officiers, en créèrent de leurs corps, montèrent la garde tout de même : les officiers reſtant chacun chez eux. Les places du Roi reſtèrent quatre jours dans leur pouvoir. Le maréchal de Monteſquiou (*a*) accommoda cela. Il leur parla. Un ſoldat fit une raye & lui dit : « Si vous paſſez cette raye, vous êtes mort. Parlez ! » Un ſoldat de Navarre ou autre régiment vint faire des propoſitions. Un ſoldat de Champagne lui donna un ſoufflet : « Il vous appartient bien de parler, tandis que les ſoldats de Champagne, le premier régiment de France, ſont ici ; » et pourſuivit la négociation. Cela s'accommoda, fut tû & ſupprimé.

La garniſon hollandoiſe à Liſle a fait de nos jours, en 1737 (je crois), pareille choſe : un régiment Suiſſe ſortit & s'en alla.

Tant de troupes (*b*) ſentiront leur force quelque jour.

1346 (43). — Je diſois : « J'ai un nombre innombrable d'affaires que je n'ai pas. »

1347 (1347). — Je diſois : « On peut cacher ſon orgueil ; mais on ne peut cacher ſa modeſtie. »

1348 (1278). — Je diſois : « Quand on a été femme à Paris, on ne peut être femme ailleurs. »

1349 (1898). — Il eſt démontré qu'il ne peut plus y avoir en France un grand homme de guerre. C'eſt que perſonne ne fait ce qu'il doit faire. Le général ne communique rien de ce qu'il fait aux officiers généraux ; le ſecret eſt entre lui et le maréchal des logis de l'armée & le major général. Mais, ſi l'on ne forme pas de bons officiers généraux, où trouvera-t-on un général ? Il y a plus. C'eſt que le général lui-même ne ſe forme pas, parce que la Cour veut faire ſon métier.

[*Idem*, des miniſtres.]

1350. — [Je crois avoir découvert la raiſon pourquoi les cerfs pleurent lorſqu'ils ſont aculés : c'eſt par pitié pour la ſottiſe de ceux qui paſſent leur vie à les pourſuivre.] (*c*)

(*a*) Pierre de Monteſquiou, comte d'Artagnan, maréchal de France (1645 à 1725).

(*b*) Première rédaction : «... troupes *feront du déſordre* quelque... »

(*c*) Biffé.

1351 (766). — Flandres & Artois, *Sylva carboniana*, grand-foreftier de Flandres. Quand les bons pays font devenus déferts par quelque accident, ils font d'abord couvert de bois, & il eft bien difficile de les défricher.

1352 (1061). — Je fuis perfuadé que les Anges ne méprifent pas tant les hommes que les hommes fe méprifent les uns les autres.

1353 (1872). — Je difois de l'intendant Boucher (*a*) : « Je veux bien que l'on donne la toute-puiffance aux intendans ; mais, fi l'on en fait des dieux, il faut, au moins, les choifir parmi les hommes, non parmi les bêtes. »

1354 (1171). — Dans mon extrait du *Journal des Sçavans*, août 1736, eft une chanfon des Grecs :

« Le premier de tous les biens eft la fanté ; le fecond, la beauté ; le troifième, les richeffes acquifes fans fraude ; le quatrième, la jeuneffe qu'on paffe avec des amis. »

On n'y parle point de l'efprit, qui eft un attribut principal de nos temps modernes.

1355 (1402). — Les petites-maifons pour la galanterie, bien inventées pour le goût de la Nation : on y a l'air du myftère, fans en avoir les défavantages, qui eft la mortification de la vanité.

1356 (769). — Grande différence entre l'Afie & l'Europe. Dans celle-ci, le chaud & le froid font à peu près à proportion de la latitude, de façon que l'on paffe par le chaud, le pays tempéré, le froid. Mais, en Afie, il n'y a pas de pays tempéré entre les pays chauds & froids : au fortir des chaleurs de la Chine, on paffe au quarante, quarante & un & quarante-deuxième degré, où il fait plus froid que dans la Norvège, & tellement (*b*), que fouvent le blé n'y peut venir ; ce qui vient de la hauteur des terres & de leur nitre. Or cela a influé fur les différents génies, les différentes mœurs : il a été plus aifé de faire des invafions du nord au midi ; il n'y a eu que deux fortes de peuples : des peuples rudes & féroces ou des peuples amollis par la chaleur.

1357 (1403). — Ce qui fait que, de nos jours, il n'y a plus de dévotions, confrairies, [pèlérinages,] (*c*) affemblées d'églifes, fer-

(*a*) Claude Boucher, intendant de Bordeaux de 1720 à 1743.

(*b*) Mis dans les *Loix* (M.), XVII, 3.

(*c*) Biffé.

mons, c'eſt que la galanterie n'en a plus de beſoin : on voit les femmes partout.

1358 (1177). — Je diſois : « Quand on court après l'eſprit, on attrape la ſottiſe. »

1359 (770). — C'eſt la grande connoiſſance de la marine qui fait que la géographie, après avoir tant avancé, s'arrête : on ſçait ſi bien les routes, [& on a des règles ſi ſûres pour les tenir,] qu'il eſt rare qu'un vaiſſeau s'en écarte. On ne découvre donc plus rien par haſard, & il faut qu'on envoye à deſſein des navires pour faire des découvertes, afin qu'on en faſſe.

1360 (1033). — Je diſois : « Il faut avoir des opinions, des paſſions : on eſt pour lors à l'uniſſon de tout le monde. Tout homme qui a des ſentimens modérés n'eſt [ordinairement] à l'uniſſon de perſonne. »

1361 (1281). — Je diſois : « Les princes s'ennuyent de tout ce qui nous divertit, & ſe divertiſſent de tout ce qui nous ennuye. »

1362 (1024). — Sur les malheurs de grêle ou de gelée, je diſois qu'il étoit (*a*) dans la nature que cela devoit arriver de temps en temps, & que l'on devoit ſçavoir cela en général ; qu'il étoit donc indifférent que cela arrivât cette année ou une autre ; que ceux qui s'affligent de ces choſes devoient s'en affliger le premier jour qu'ils entroient dans leurs affaires.

1363 (926). — Je diſois de la voltéromanie : « Cela eſt trop fort pour faire ſon effet. »

1364 (914). — Je diſois de Rouſſeau (*b*) : « Toutes ſes épithètes diſent beaucoup ; mais elles diſent toujours trop : il exprime toujours au-delà. »

1365 (1359). — Je définiſſois M. de La Trémouille (*c*) : un grand ſeigneur, qui a beaucoup de petits talens.

1366 (1317). — Eccléſiaſtiques ſont toujours les flatteurs des princes, quand ils ne peuvent pas être leurs tyrans.

1367 (1808). — Les habitans des îles ſont toujours [plus] portés à la liberté que les habitans du (*d*) continent ; c'eſt que, dans les

(*a*) Première rédaction : « ... étoit *néceſſaire & certain* que... »

(*b*) Jean-Baptiſte Rouſſeau (1671 à 1741).

(*c*) Charles-Armand-René de La Trémouille (1708 à 1741), duc de Thouars.

(*d*) Première rédaction : « ... habitans *de la terre*... »

îles, il n'y a jamais de grands empires, outre qu'ils se croyent les seuls peuples de l'univers.

1368 (1611). — Le cardinal de Retz étoit plus propre à être à la tête d'une faction, & le cardinal de Mazarin, plus propre à être dans un cabinet.

1369 (1290). — Je disois à un homme : « Eh ! fi donc ! Vous avez des sentimens aussi bas qu'un homme de qualité. »

1370 (1370). — Je disois de la d[uchesse] d'Aig[uillon] : « Elle a de l'esprit, mais c'est de la plus pauvre espèce ; elle a l'orgueil d'un pédant & tous les défauts d'un laquais. »

1371 (1362). — Je disois du ch... de Play... : « Si doux ! Il me semble que je vois un vers qui file de la soye. »

1372 (747). — On voit par Diodore (*a*) combien les arts sont anciens. On voit des richesses, chez les premiers roix assyriens, si grandes qu'on voit bien qu'ils n'ont pu les acquérir que par le dépouillement qu'ils firent des nations qu'ils subjuguèrent. Lors de la fondation de leur empire, par exemple, les trois statues d'or massif que Sémiramis plaça sur le temple de Bélus qu'elle bâtit : Jupiter avoit quarante pieds de haut & étoit du poids de mille talens babyloniens, plus forts d'un septième ; celle de Rhéa, sur un chariot d'or, étoit de même poids. Table d'or (cinq cens talens) & autres prodiges en fait de richesses. Les roix de Perse pillèrent tout cela. Voyez aussi, dans tous ces édifices de Sémiramis, combien les arts étoient perfectionnés : sculpture, ... Jardins en l'air : trois couches, la dernière de plomb, pour empêcher que l'humidité de la terre ne penchât les murs. Mur, dans le milieu, creux depuis le haut jusques en bas, dans l'épaisseur duquel on avoit placé des pompes, qui descendoient dans le fleuve & montoient l'eau dans le jardin. (Ils avoient donc déjà l'usage des pompes. Il est vrai que ce jardin étoit postérieur à Sémiramis.) Pierre de 130 pieds de longueur & de 25 de largeur & d'épaisseur, qu'elle tira des montagnes d'Arménie & en fit un obélisque à Babylone. Tout cela tiré de Diodore (livre II). Remarquez aussi que Sémiramis tira des ouvriers de marine de la Phénicie, Syrie, île de Chypre.

(*a*) Diodore de Sicile, II, 9.

La nature du pays eſt de tous les temps.

1373 (1740). — Je diſois : « Le Czar n'étoit pas grand ; il étoit énorme. »

1374 (1363). — Je diſois du marquis de M... : « Il a une familiarité indécente, qui déplaît à ceux qui ſont au-deſſus de lui, & à ceux qui ſont au-deſſous. »

1375. — [Je diſois : « On ne lit que les livres qui ne devroient pas être lus. »] (*a*)

1376 (1175). — Sur l'eſprit de ſaillies : ſi l'on alloit recueillir les ſaillies des Petites-Maiſons, on en trouveroit beaucoup.

1377 (136). — Je diſois de M. de For[calquier] (*b*) : « S'il n'avoit pas beaucoup d'eſprit, il n'en auroit point du tout. »

1378 (1452). — Il faut réfléchir ſur *la Politique* d'Ariſtote & ſur les deux *Républiques* de Platon, ſi l'on veut avoir une juſte idée des loix & des mœurs des Grecs. Les chercher dans leurs hiſtoriens, c'eſt comme ſi nous voulions trouver les nôtres en liſant les guerres de Louis XIV.

1379 (1754). — *Education.* — Par l'éducation, on apprend aux hommes leurs devoirs, à meſure qu'ils ſont en état de les connoître ; on leur apprend, en quelques années, ce que le Genre humain n'a pu ſçavoir qu'après un très-grand nombre de ſiècles, & ce que les peuples ſauvages ignorent encore aujourd'hui.

1380 (927). — Il me ſemble que Voltaire croit l'attraction parce que c'eſt une choſe extraordinaire, comme on croit les miracles. Dans ſon livre, il ne s'attache qu'à nous en faire voir les prodiges. On voit qu'il veut vendre ſon orviétan.

1381 (1360). — Je diſois de M. de La Trémoille : « Perſonne au monde ne fait mieux que lui ce qu'il ne faudroit pas faire. »

1382 (928). — Ouvrages de Voltaire, comme ces viſages mal proportionnés qui brillent de jeuneſſe.

1383 (993). — L'avantage de l'amour ſur la débauche, c'eſt la multiplication des plaiſirs. Toutes les penſées, tous les goûts,

(*a*) Biffé.

(*b*) Louis de Brancas, comte de Forcalquier (1710 à 1753), fils du maréchal. Dans ſes *Mémoires*, le Préſident Hénault écrit : « M. de Forcalquier avait beaucoup plus d'eſprit qu'il n'en faut. » (Ed. Hachette, 1911, p. 189.)

tous les ſentimens, deviennent réciproques. Dans l'amour, vous avez deux corps & deux âmes ; dans la débauche, vous avez une âme qui ſe dégoûte même de ſon propre corps.

1384 (819). — Outre le plaiſir que le vin nous fait par lui-même, nous devons encore à la joye des vendanges le plaiſir des comédies & des tragédies.

1385 (531). — Sire,... vous m'aidez tous les jours à dire la vérité.

1386 (64). — Inſcriptions pour une pyramide que je veux faire élever aux confins de ma terre (*a*) :

Tutatis Dynaſtiæ Finibus,
Repreſſis Prædam Quærentibus,
Hoc
Gallici Senatus Aequitatis Monumentum
Carolus
In Rei Memoriam Erexit.

Sur l'autre côté :

Stet Lapis Hic Donec Fluctus Girunda Recuſet
Oceano Regi Generoſaque Vina Britannis.

Sur le troiſième côté :

Deo Terminali,
Judici, Indici, Teſti,
Perpetuo
Fines Regenti,
Dormientibus Vigilanti,
Hoc Sacrum
Juris Cultor Et Pacis Amans
Poſuit.

(*a*) A l'occaſion du procès ſoutenu par Monteſquieu, en qualité de ſeigneur de Martillac, contre la ville de Bordeaux, pour délimiter la ſeigneurie de Martillac & le comté d'Ornon. Un arrêt du Parlement de Paris donna gain de cauſe à Monteſquieu, le 28 août 1743.

1387 (1135). — La médiocrité eſt une vertu de tous les états : car, comme elle n'eſt proprement qu'une économie ſage & réglée de la conditon préſente, elle peut non ſeulement mettre des douceurs dans la vie des moindres particuliers, mais faire encore la félicité des Rois.

C'eſt ordinairement un malheur d'avoir plus de richeſſes qu'il ne convient à ſon état, parce qu'on ne peut guère les dépenſer ſans inſolence ou les garder ſans avarice.

Un homme qui eſt dans la baſſeſſe, & qui voudroit avoir de grands biens, ne penſe pas qu'il n'en pourroit faire que fort peu d'uſage, & que preſque toutes les choſes que ſon argent pourroit lui procurer ſeroient à ſon égard comme étoit autrefois la pourpre, dont l'uſage n'étoit permis qu'aux Rois.

Car, comme on veut qu'un homme de haute naiſſance conſerve une noble fierté dans la diſgrâce, on veut de même qu'un homme de néant conſerve de la modeſtie dans ſa fortune.

Sans cela, on eſt ſûr de perdre le plus précieux de tous les biens, qui eſt la bienveillance du peuple, & de tomber dans un grand malheur, qui eſt le fléau de ridicule dont il couvre ceux qui ſe ſont offerts à ſes mépris.

Si un nouveau riche va d'abord bâtir une maiſon ſuperbe, il offenſera les yeux de tous ceux qui la verront ; c'eſt comme s'il faiſoit au peuple cette déclaration :

« Je vous avertis que moi, qui étois autrefois le plus trivial de tous les hommes, je me fais aujourd'hui un homme de conſéquence ; je vais mettre entre vous & moi une vaſte cour & cinq pièces de plain-pied ; vous eſpérerez en vain de me trouver plus tôt : car je ferai ma réſidence à la ſixième. J'aurai des gens mieux habillés que vous, que vous trouverez ſur votre chemin, comme de nouveaux obſtacles juſqu'à moi. Au lieu de mes vilains habits gris, je vais me vêtir des plus riches étoffes. Enfin, vous ne trouverez plus de moi qu'une aſſez laide figure : je n'ai pu la changer. Mais, pour mon nom, ce nom qui m'étoit ſi cher, je le quitterai. Puiſſé-je en perdre la mémoire, & puiſſiez-vous la perdre auſſi ! »

Après les grandes maiſons qui n'ont point d'origine & ſemblent, pour ainſi dire, être nées dans le Ciel, les meilleures familles ſont

celles qui ſont inſenſiblement ſorties de la baſſeſſe où elles étoient, & dont les premiers fondateurs n'ont pas eu l'inſolence de ſe faire remarquer : car rien ne déſhonore une famille comme une anecdote éternelle ou bruit populaire, &, ſi j'oſe me ſervir de ce terme, une cataſtrophe dans l'origine.

Ceux qui rougiſſoient de leur pauvreté, devenus riches, ont, pour lors, à rougir de leur naiſſance ; beaucoup plus mortifiés, parce qu'ils ne croyent plus être faits pour l'être.

Les enfans qui ſuccèdent à une ſi grande fortune portent le poids de la mémoire de celui à qui ils doivent tant ; & cela eſt ſi vrai que rien ne paroît ſi héroïque ſur nos théâtres que l'action d'un prince qui, dans ſa gloire, retrouve avec plaiſir un berger qu'il croit être ſon père, & dont il ne rougit pas.

J'avoue que j'ai trop de vanité pour ſouhaiter que mes enfans fiſſent un jour une grande fortune : ce ne ſeroit qu'à force de raiſon qu'ils pourroient ſoutenir l'idée de moi. Ils auroient beſoin de toute leur vertu pour m'avouer ; ils regarderoient mon tombeau comme le monument de leur honte. Je puis croire qu'ils ne le détruiroient pas de leurs propres mains ; mais ils ne le relèveroient pas ſans doute s'il étoit tombé à terre. Je ſerois l'achoppement éternel de la flatterie, & je mettrois dans l'embarras ſes courtiſans. Vingt fois pas jour, ma mémoire ſeroit incommode, & mon ombre malheureuſe tourmenteroit ſans ceſſe les vivans.

Ceux qui ont tant d'ambition, & qui l'ont ſi ſotte, penſent auſſi follement qu'Agrippine, qui diſoit aux devins : « Que je meure, pourvu que mon fils ſoit empereur ! »

1388 (1627). — Le ſeul homme que Saint-Cernin connût admirable, c'étoit le maréchal de Villars. Ce n'eſt pas qu'il n'eût du mérite ; peut-être plus que Saint-Cernin ne lui en connoiſſoit.

1389 (724). — On a cru remarquer que, dans de certains pays, les maladies ſont venues avec les médecins. Ce ſont plutôt les médecins qui ſont venus avec les maladies. A meſure qu'on s'eſt écarté de la ſimplicité & de l'innocence des mœurs, les maladies ſont venues. Dans une vie frugale, il y a peu de maladies & peu de changemens, de variétés & de métamorphoſes dans les maladies. Quelques obſervations vulgaires, deux ou trois remèdes, ſuf-

fisent pour conduire à la vieillesse dans ces pays. Il y a peu de maladies populaires, parce que la bonne constitution des habitans fait qu'on résiste à l'intempérie d'une mauvaise année; au lieu que, lorsque les mœurs sont corrompues, une infinité de corps sont prêts à être dérangés par le dérangement d'une mauvaise saison ou le moindre accident physique qui arrive.

1390 (1500). — Soudans d'Égypte détruisent les Croisés. Ils étoient très-puissans, parce qu'ils faisoient le commerce des Indes Orientales.

1391 (1891). — *Les Chevaliers.* — Les lances ayant besoin de bien des gens pour les servir, ceux qui les portoient étoient comme ceux qui alloient montés sur les chariots chez les Grecs & Troyens : troupes qui faisoient la principale figure dans les armées.

[De là vinrent, dans la chevalerie comme chez les héros d'Homère, les colloques entre les principaux personnages.]

1392 (2079). — [L'abbé de Trianon disoit :] « M. de La Rochefoucault nous dit : « L'homme est fait comme cela. » L'abbé de Gamaches (*a*) nous dit : « Il est fatalement fait comme cela. » Raimon « Il est bien comme cela. » — J'ajoute : « M. Pope nous dit : « Il ne peut pas être mieux que d'être comme cela. »

1393 (1371). — Maupertuis dit que Voltaire est l'homme qu'il connoît qui a plus d'esprit en un temps donné. Je disois aussi que la duchesse [d'Aiguillon] (*b*) étoit la femme de France qui mentoit le plus en un temps donné.

1394 (1372). — *Du... d'Aiguillon.* — Je disois : « Elle est bien plus amie de ses ennemis que de ses amis. »

1395 (1137). — Il y a bien des gens qui ne regardent pour nécessaire que ce qui est superflu.

1396 (1632). — *M. le duc d'Orléans.* — Il n'avoit point de suite ; il étoit indéfinissable ; on ne peut le définir qu'en ne le définissant pas.

1397 (782). — *Difficulté de traduire.* — Il faut d'abord bien sçavoir le latin ; ensuite, il faut l'oublier.

(*a*) Etienne-Simon Gamaches (1672 à 1756).

(*b*) Biffé.

1398. — [Le ſeul homme qui connut cet… étoit le Maréchal de Villars.] (*a*)

1399 (1544). — Rome, eſclave après Tibère, Caius, Claude, Néron, Domitien : tous les coups portèrent ſur les tyrans ; aucun, ſur la tyrannie. (*b*)

1400 (1138). — La maſſe des joueurs gagne autant qu'elle perd, à la dépenſe des cartes près. Mais ce qui rend le métier mauvais, c'eſt que ceux qui perdent font de très-mauvais marchés pour payer ou pour réparer, & ceux qui gagnent font de très-mauvais marchés auſſi pour dépenſer.

1401 (1122). — Feu M. le duc d'Antin (*c*) n'avoit jamais mis à aucune loterie, donné à aucune quêteuſe, donné aucune étrenne, aucun préſent, jamais donné pour boire à qui que ce ſoit en ſa vie.

1402 (1687).

Francorum regis ſocero diadema negaſti,
Carole! Quid genero, ſi tibi ſceptra neget?

1403 (726). — Je dis que ce qui fait que les Anglois ont de meilleurs médecins, c'eſt que, les femmes n'y faiſant pas la réputation, le bavardage ne mène pas à la conſidération. Je fais grand cas d'un homme qui, ſans être beau parleur, acquiert de la conſidération.

1404 (1111). — Je dis que les gens d'affaires ſont très-heureux d'avoir un orgueil qui les porte à s'allier avec la nobleſſe. Sans cela, ils feroient comme une caſte particulière. Cela leur eſt utile en ce que cela les fait dégorger.

1405 (1149). — J'appelle la dévotion : une maladie du corps, qui donne à l'âme une folie dont le caractère eſt d'être la plus incurable de toutes.

1406 (1373). — Je diſois (*d*) *of* Mad[e] [d'Aiguillon] qu'elle étoit tantôt un ſonge, tantôt un délire.

1407 (1633). — Je diſois de M. d'Orléans [Régent] qu'il avoit fait du bien, mais qu'il ne faiſoit pas le bien.

1408 (829). — Je diſois que la chaire s'épuiſoit plus que le thé-

(*a*) Biffé.
(*b*) Mis dans les *Loix* (M.), III, 3.
(*c*) Louis-Antoine de Monteſpan, duc d'Antin (1665—1736).
(*d*) Première rédaction : « *I ſaid* ».

âtre, parce que les vices ne changeoient pas comme les ridicules.

1409 (1379). — Je difois à un homme fâché : « Montrez-moi votre vrai vifage. »

1410 (1173). — Je difois de La Popelinière (*a*) : « Il y a des gens qui font fots parce qu'ils veulent avoir trop d'efprit. Celui-ci n'auroit pas d'efprit, s'il ne croyoit en avoir beaucoup. »

1411 (1720). — « Le bon ton (difois-je) c'eft ce qui fe rapporte dans le difcours & dans les manières à ce qu'on appelle *n'avoir pas d'accent* dans le langage. »

1412 (1721). — Celui-là a un bon ton, de qui on ne peut pas dire ce qu'il eft.

1413 (1275). — Autrefois que la phyfique n'étoit point fi chargée de géométrie, les femmes, qui y pouvoient entendre quelque chofe, la méprifoient. A préfent (*b*) qu'elles n'y peuvent rien entendre, elles l'eftiment beaucoup & veulent la fçavoir.

1414 (22). — Je difois : « Je ne fuis ni des vingt perfonnes qui fçavent ces fciences-là dans Paris, ni des cinquante mille qui croyent les fçavoir. »

1415 (1374). — Mad[e] d'Aiguillon nous difoit, pour fe vanter, une chofe qu'elle n'avoit ni faite, ni dite, quoiqu'elle fe l'attribuât. Je difois : « Comment eft-on auffi modefte auprès de foi, pour être vain auprès des autres ? »

1416 (825). — Pour que l'on fente bien à la Comédie le ridicule, il ne fuffit pas que le perfonnage dife des chofes ridicules, il faut qu'il foit ridicule lui-même : Don Quichote, Sancho, Ragotin (*c*).

1417 (25). — Je difois : « J'aime les maifons où je puis me tirer d'affaires avec mon efprit de tous les jours. »

1418 (1350). — *A Milord Waldegrave* (*d*). — « Je vous ai trouvé à Paris ou miniftre d'un grand roi. Vous êtes tellement aimé que ceux qui ne vous ont pas vu à la Cour comme miniftre vous prendroient à la Ville comme un citoyen. »

(*a*) Alexandre-Jofeph Le Riche de la Popelinière (1692—1762), fermier général.

(*b*) Première rédaction : « ... méprifoient ; *après qu'elles n'y entendent rien*, elles... »

(*c*) Perfonnage du *Roman comique*, de Scarron.

(*d*) Jacques, comte de Waldegrave (mort en 1741), petit-fils de Jacques II, roi d'Angleterre, fut ambaffadeur de Georges II, en France & en Autriche.

1419 (992). — Je difois : « Les grands feigneurs ont des plaifirs ; le peuple a de la joye. »

1420 (1420). — Quand on veut gouverner les hommes, il ne faut pas les chaffer devant foi ; il faut les faire fuivre.

1421 (708). — Notre corps eft comme tout autre inftrument, qui dure à proportion de ce que l'on l'ufe.

1422 (1851). — Une monarchie corrompue, ce n'eft pas un État ; c'eft une cour.

1423 (1168). — Il y a la même différence entre un homme d'efprit & un bel-efprit que l'on met entre une belle femme & une beauté.

On n'eft jamais bel-efprit quand on ne prétend pas de l'être.

1424 (748). — Ce qui fait que nous fommes fi prévenus pour nos modernes, c'eft que les découvertes nouvelles nous paroiffent plus furprenantes que les anciennes, qui ne nous touchent plus, & dont nous partons toujours. Nous y fommes familiarifés, & il nous femble que tout le monde auroit pu les découvrir. Mais faites la fomme des anciennes & des nouvelles, & vous verrez.

1425 (1375). — Je difois de la princeffe de Rohan (*a*) : « Je commence toujours pour elle une admiration que je n'achève pas. »

1426 (1176). — J'ai fouvent remarqué que, pour que des enfans ayent beaucoup d'efprit, il faut une mère un peu folle, & qui ait de l'efprit, & un père pefant, ou le contraire : la mère des Corneille & leur père, qui n'étoit qu'un bon homme, qui écrivoit de fa main les pièces imprimées de fon fils ; le père de Fontenelle, dont la mère étoit des Corneilles ; le maréchal de Brancas (*b*), affez lourd & fa femme, très-folle, mère de M. de Forcalquier.

1427 (962). — Mad[e] de Boufflers (*c*) dit de la Lemaur (*d*), qu'en l'entendant chanter, elle prononce fi bien que l'on apprend l'orthographe.

(*a*) Anne-Geneviève de Levis, princeffe de Turenne, puis de Rohan.

(*b*) Louis de Brancas (1671—1750), marquis de Cérefte & maréchal de France.

(*c*) Madeleine-Angélique de Neufville-Villeroy, ducheffe de Boufflers.

(*d*) Catherine-Nicole Lemaure (1704 à 1783), célèbre cantatrice de l'Opéra.

1428 (1155). — Voici comme je définis les talens : un don que Dieu nous a fait en fecret, & que nous révélons fans le fçavoir.

1429 (1678). — Je difois que M. Walpole avoit toujours un foudre à la main & un bras de laine : *Dii lanatos pedes habent* (*a*). Les feigneurs qui proteftoient contre lui dirent qu'il n'y avoit jamais eu de miniftre plus entreprenant dans les affaires domeftiques & plus timide dans les étrangères.

1430 (1732). — Un homme qui tient fa parole devient auffi femblable aux dieux qu'il eft poffible.

1431 (1689). — On a vu la Maifon d'Autriche travailler continuellement à opprimer la liberté hongroife. Elle ne fçavoit pas de quel prix lui feroit quelque jour cette liberté. Lorfqu'on partageoit & envahiffoit tous fes États, toutes les pièces de fa monarchie, immobiles & fans action, tombèrent, pour ainfi dire, les unes fur les autres. Il n'y avoit de vie que dans cette nobleffe qui oublia tout fitôt qu'elle crut la couronne infultée, & qu'il étoit de fa gloire de fervir & de pardonner (*b*).

1432 (1818). — Ce n'eft point avec des déclamations qu'il faut attaquer le defpotifme, mais en faifant voir qu'il tyrannife le defpote même.

1433 (184). — *Morceau d'une Préface* (*c*). — Quand j'ai pu envifager mon fujet dans toute fon étendue, tout ce que je cherchois eft venu à moi, & j'ai vu mon ouvrage croître, s'avancer & finir.

1434. — [L'abus a tué l'arrêt préférable...] (*d*)

1435 (1380). — Je difois du ... : « C'eft l'homme du monde qui a le plus de fingularité, & c'eft l'homme du monde qui a le moins de ridicule. »

1436 (1920). — Telle eft la nature des chofes que l'abus eft très-fouvent préférable à la correction, ou, du moins, que le bien qui eft établi eft toujours préférable au mieux qui ne l'eft pas.

(*a*) Montefquieu cite & traduit un proverbe latin qu'Erafme a expliqué (*Adagiorum Chil.*, I, X, 82).

(*b*) Mis dans les *Loix* (M.), VIII, 9.

(*c*) Dans la *Préface* de l'*Efprit des Lois*, Montefquieu écrit : « ... *mais quand j'ai découvert mes principes, tout ce que je cherchois eft venu à moi &, dans le cours de vingt années, j'ai vu mon ouvrage commencer, croître, s'avancer & finir.* »

(*d*) Biffé & prefque illifible.

1437 (27). — Je ſuis un bon citoyen ; mais, dans quelque pays que je fuſſe né, je l'aurois été tout de même.

Je ſuis un bon citoyen parce que j'ai toujours été content de l'état où je ſuis ; que j'ai toujours approuvé ma fortune, & que je n'ai jamais rougi d'elle, ni envié celle des autres.

Je ſuis un bon citoyen parce que j'aime le gouvernement où je ſuis né, ſans le craindre, & que je n'en attends d'autres faveurs que ce bien infini que je partage avec tous mes compatriotes ; & je rends grâces au Ciel de ce qu'ayant mis en moi de la médiocrité en tout il a bien voulu en mettre un peu moins dans mon âme.

1438 (89). — Quelques gens ont regardé la lecture du *Temple de Gnide* comme dangereuſe. Mais ils ne prennent pas garde qu'ils imputent à un ſeul roman le défaut de tous. Qu'il y ait, dans une pièce de vers, des choſes licencieuſes, c'eſt le vice du poète. Mais que les paſſions y ſoyent émues, c'eſt le fait de la poéſie.

La lecture des romans eſt dangereuſe ſans doute. Qu'eſt-ce qui ne l'eſt pas ? Plût à Dieu que l'on n'eût à réformer que les mauvais effets de la lecture des romans ! Mais ordonner de n'avoir pas de ſentimens à un être toujours ſenſible ; vouloir bannir les paſſions, ſans ſouffrir même qu'on les rectifie ; propoſer la perfection à un ſiècle qui eſt tous les jours pire ; parmi tant de méchancetés, ſe révolter contre les foibleſſes : j'ai bien peur qu'une morale ſi haute ne d[ev]ienne ſpéculative, & qu'en nous montrant de ſi loin que nous devrions être on ne nous laiſſe ce que nous ſommes.

1439 (1404). — Il y a (*a*) parmi nous peu de ſots qui ſoyent en même temps ſtupides : la ſottiſe s'y trouve ſi près de l'eſprit.

C'eſt ce qui produit parmi nous un prodigieux nombre de lecteurs. Dans les autres pays, ceux qui ont de l'eſprit ſçavent qu'ils en ont, & ceux qui n'en ont point le ſçavent auſſi. Dans ces pays, bien des gens ſeroient propres à amuſer les autres ; à peine ſe jugent-ils capables d'être amuſés eux-mêmes. Quelque ouvrage agréable qu'on leur préſente, ils ne daigneront pas ſeulement le lire.

Je dis ici la véritable raiſon qui a fait que j'ai eu toute ma vie

(*a*) Ce morceau eſt peut-être un projet de préface à l'*Hiſtoire véritable*.

une eftime particulière pour nos petits-maîtres. Je ne parle pas ici en homme d'État : car, quoiqu'ils foutiennent les principales branches de notre commerce, fondé fur le changement continuel de modes & d'habits, ils rendent fervice à leur patrie fans en exiger la moindre reconnoiffance.

De toutes les nations connues, il n'y en a point de moins pédante que la nôtre, & l'on n'a que faire de tant crier contre les gens du bel-air.

C'eft eux, au bout du compte, qui poliffent le peuple de l'Europe qui a le plus d'agrémens.

C'eft eux qui lient nos fociétés, & qui mettent une heureufe harmonie entre des perfonnes que les anciennes mœurs auroient rendues incompatibles.

C'eft à eux que nous devons cette vivacité qui fait que nos gens d'efprit nous paroiffent plus aimables, & que nos fots ne font pas tout-à-fait ftupides. — Les uns mettent parmi nous une certaine action, qui change en occupation nos amufemens mêmes ; les autres font une efpèce de fpectacle fort réjouiffant.

C'eft eux qui, au lieu de cette arrogance qui paroît dans les particuliers chez quelques peuples, changent notre orgueil en une impertinence agréable qui fe produit de mille façons. — Ils infpirent aux jeunes gens, choqués du férieux de la robe de leurs pères, de répandre leur fang pour le fervice de la Patrie & de s'approcher du Prince.

Enfin, c'eft de leur tête, quoique un peu éventée, que fort la principale branche de notre commerce, fondée fur ce bon goût qui nous fait changer de modes & d'habits avec une autorité trop abfolue pour ne pas croire que nous ne changions en mieux.

C'eft à eux principalement que je confacre ce petit ouvrage. La plupart des gens dédient leurs livres à ceux qui les lifent ; moi, je dédie celui-ci à ceux qui ne le liront point : efpérant que, fi, par hafard, ils apprennent qu'il leur appartient, ils voudront bien ne le point critiquer & avouer ingénuement qu'ils ne l'on point lu. — Je ne défefpère pourtant pas que les gens les plus graves ne me faffent l'honneur de me lire. Si mon héros n'a pas un habit de philofophe, il a quelquefois des idées affez philofophiques.

1440 (1211). — Melon (*a*) difoit agréablement que l'homme eft un finge manqué. Cela a un fens dans le rapport où les hommes ont des imperfections que les bêtes n'ont point.

1441 (946). — J'ai un honnête homme de mes amis qui a fait de belles notes fur Montagne. Je fuis fûr qu'il croit avoir fait les *Effais*. Lorfque je le loue devant lui, il prend un air modefte, & me fait une petite révérence, [& rougit un peu].

1442 (984). — La Place des Victoires eft le monument de la vanité frivole. Il faut que ces fortes de monumens ayent un (*b*) objet : le Pont de Trajan, la Voye Appienne, le Théâtre de Marcellus.

1443 (1163). — Je difois : « La vivacité fait faire les belles reparties, & le fens froid, les belles actions. »

1444 (801). — Donner des images bien fenfibles fait la force ; donner des idées tirées des conceptions de l'âme fait la fineffe.

1445 (2104). — Je difois : « Defcartes eft comme celui qui couperoit les liens de ceux qui font attachés : il courroit avec eux ; il s'arrêteroit en chemin ; il n'arriveroit pas peut-être. Mais qui eft-ce qui auroit donné au premier la faculté d'arriver ? »

1446 (929). — Voltaire n'écrira jamais une bonne hiftoire : il eft comme les moines, qui n'écrivent pas pour le fujet qu'ils traitent, mais pour la gloire de leur ordre ; Voltaire écrit pour fon couvent.

1447 (1654). — Je difois du projet (*c*) de M. de Belle-Ifle : « C'eft un projet de plomb : on le relève fans ceffe, & il retombe toujours. »

Je difois qu'il étoit comme les finges, qui montent toujours jufques au haut de l'arbre, jufques à ce qu'arrivés au bout ils montrent le cul. » (*d*)

1448 (1895). — Combien d'occafions (*e*) où, avec le moins, on

(*a*) Jean-François Melon (mort en 1738), l'un des fondateurs & le fecrétaire de l'Académie de Bordeaux.

(*b*) Première rédaction : « ... un *grand* objet... »

(*c*) Le maréchal de Belle-Ifle voulait dénombrer l'Autriche.

(*d*) Montefquieu applique au maréchal de Belle-Ifle un mot qu'on a attribué au chancelier Olivier & au chancelier de l'Hôpital, & que Montaigne cite dans fes *Effais*, II, 17.

(*e*) Première rédaction : « *projets*... »

fait le plus ? On dit que, Ruyter ayant appris que les Anglois s'étoient déclarés contre la Hollande, il demanda quarante vaiſſeaux d'augmentation ; ayant appris que la France s'étoit jointe à l'Angleterre, il n'en demanda plus que trente (*a*). Le roi Richard, ayant appris que ſon concurrent deſcendoit en Angleterre, avec une armée, dit : « Eh bien ! nous les battrons ! » On vint lui dire qu'il venoit avec quinze cens hommes, il ſe jeta ſur ſon fauteuil & dit : « Je ſuis perdu ! » Il jugea qu'il avoit des intelligences dans ſon armée. Ajoutez à cela la balance du Boccalini, où l'Eſpagne eſt toujours plus légère.

1449 (952). — Ce qui fait la beauté, c'eſt la régularité des traits ; ce qui fait une femme jolie, c'eſt l'expreſſion du viſage.

1450 (791). — Il faut toujours prendre un bon ſujet : l'eſprit que vous mettez dans un mauvais ſujet eſt comme l'or que vous mettriez ſur l'habit d'un mendiant ; au lieu qu'un bon ſujet ſemble vous élever ſur ſes ailes.

1451 (1865). — Quand on voit un homme actif qui a fait ſa fortune, cela vient de ce que, de cent mille voyes, la plupart fauſſes, qu'il a employées, quelqu'une a réuſſi. De là, on en argumente qu'il ſera propre pour les affaires publiques. Cela n'eſt pas vrai. Quand on ſe trompe dans quelques projets pour ſa fortune, ce n'eſt qu'un coup d'épée dans l'eau. Mais, dans les entrepriſes d'État, il n'y a pas de coup d'épée dans l'eau.

1452 (1655). — J'entends tous les jours dire : « Il faut faire la guerre pour abaiſſer la Maiſon d'Autriche. » C'eſt pour cela que Belle-Iſle a perſuadé d'envoyer 100 millions & 80,000 hommes en Allemagne. Cela eſt une bêtiſe. Vous n'avez qu'à vous agrandir vous-mêmes par un bon gouvernement, & vous abaiſſez la Maiſon d'Autriche. C'eſt le ſeul moyen d'abaiſſer ſes voiſins qui ſoit raiſonnable. Tout n'eſt-il pas relatif ?

1453 (1834). — Le monarque deſpotique doit être religieux, ſévère, juſte. Si, avec cela, il eſt courageux, ce ſera un héros : Cha-Abbas, Mahomet IIe, Chambi, Aureng-Zeb.

1454. — Dieu eſt comme un monarque qui a pluſieurs nations

(*a*) Première rédaction : « *cinquante* ».

dans ſon Empire ; elles viennent toutes lui porter le tribut & chacune lui parle ſa langue, religion diverſe.

1455 (1827). — J'ai entendu dire une bonne choſe à l'ambaſſadeur turc, le 18 février 1742 (*a*). Je lui diſois (chez Locmaria, où nous dînions), que je trouvois contraire aux maximes d'un bon gouvernement que le Grand-Seigneur fît étrangler ſes bachas à ſa fantaiſie. « Il les fait étrangler, dit-il, ſans en dire la raiſon, pour ne pas révéler ou faire connaître les défauts de ſon ſerviteur. » Que dites-vous des hommes (*b*) qui dorent même la ſtatue de la Tyrannie ?

1456 (28). — J'écrivois ſur un oubli : « Je ſuis diſtrait ; je n'ai de mémoire que dans le cœur. »

1457 (2165). — Je trouve dans Tertullien le dogme de l'obéiſſance paſſive. « Jéſus-Chriſt nous dit, dit-il : « Ne jugez point les autres, afin que vous ne ſoyez pas jugés. » Or, qui eſt celui qui ne juge point un autre, ſi ce n'eſt celui qui eſt aſſez patient pour ne pas ſe défendre ? »

1458 (1112). — J'aime ce que diſoit l'abbé de Mongaut (*c*) : « Dans la jeuneſſe, nous jugeons des hommes par les places, &, dans la vieilleſſe, des places par les hommes. »

1459 (1206). — « Il eſt impoſſible que quelqu'un qui ſent ſi bien les ridicules n'aye de la frivolité dans l'eſprit ; c'eſt qu'il n'eſt touché que des acceſſoires », dit l'abbé de Mongaut.

1460 (930). — Je diſois : « Voltaire ſe promène toujours dans des jardins ; Crébillon marche ſur les montagnes. »

1461 (1307). — Les critiques ſont comme ce peintre qui, ayant peint un coq, défendoit à ſes apprentis de laiſſer approcher les coqs de ſon tableau.

1462 (1455). — Depuis la découverte de l'imprimerie, il n'y a plus d'hiſtoire vraye, [dit le père Cerati]. Les princes n'y étoient point attentifs, & la police ne s'en mêloit pas. Aujourd'hui, tous les livres ſont ſoumis à l'inquiſition de cette police, qui a

(*a*) Première rédaction : « *qui eſt que l'Empereur fait étrangler ſes bachas, ſans en dire la raiſon, pour ne pas faire connoître les défauts de ſon ſerviteur.* »

(*b*) Première rédaction : « dorent *juſqu'à* la tyrannie *même.* »

(*c*) Nicolas-Hubert de Mongault (1674 à 1746).

établi des règles de difcrétion. Les violer, c'eft une offenfe. On a appris par là aux princes d'être offenfés de ce qu'on difoit d'eux. Autrefois, ils ne s'en foucioient pas ; on difoit donc la vérité.

1463 (1651). — Il eft fingulier que, parmi nous, on faffe continuellement tout ce qu'on peut pour tenir le peuple dans l'ignorance & lui ôter, fur les affaires de l'État & celles de l'Europe, toutes fortes de lumières, & que, dans le même temps, on fuive fi fort les préjugés, les impreffions & la futilité des difcours de ce même peuple, furtout de celui de la Cour. Ce font de pareils difcours qui ont fait entreprendre les deux guerres de 1733 & 1741.

1464. — [L'aptitude à fentir le ridicule prouve la futilité de l'efprit. On ne s'attache pas fi fort aux petits acceffoires, quand on eft frappé comme il faut, du principal. Cette penfée eft de l'abbé de Mongault.] (*a*)

1465 (1301). — La Nobleffe eft touchée des batailles & des victoires remportées comme les payfans font touchés d'avoir de belles cloches. — Mongault.

1466 (60). — Je me repentirai toujours de n'avoir pas follicité, après le retour de mes voyages, quelque place dans les affaires étrangères. Il eft fûr que, penfant comme je penfois, j'aurois croifé les projets de ce fou de Belle-Ifle, & j'aurois rendu par là le plus grand fervice qu'un citoyen pût rendre à fa patrie. Il y a des fots qui ont de la pefanteur, & des fots qui ont de la vivacité ; mais ce font les fots qui ont de la vivacité qui accouchent des projets les plus ftupides.

1467 (1862). — Les princes font toujours en prifon. Clément XI (*b*) difoit : « Quand j'étois homme privé, je connoiffois tout le monde à Rome, & le mérite de chacun. A préfent que je fuis pape, je ne connois plus perfonne. »

1468 (740). — *Morbus caftrorum*, dont parle Végèce, n'eft plus connu aujourd'hui. C'eft que les Romains, autrefois, n'avoient point de fortereffes ; leurs camps étoient des fortereffes divifées en quartiers, rues ; ils étoient preffés. Lorfqu'ils y reftoient longtemps, cela caufoit des maladies. Aujourd'hui, nos camps tiennent

(*a*) Biffé.

(*b*) Giovanni-Francefco Albani (1640 à 1721), fut élu pape fous le nom de Clément XI, le 23 novembre 1700.

une grande campagne ; ils font ordinairement fous une place ou des lieux forts d'affiette & tiennent quelquefois plufieurs lieues. Point de maladies.

1469 (1893). — *Lignes attaquées, Lignes forcées.* — Proverbe devenu faux. Autrefois, on n'avoit pas de fi grandes armées qu'à préfent. Or, quand on inveftiffoit une place, on avoit le même terrain à garder avec une petite armée qu'aujourd'hui avec une grande, & l'on tomboit avec fes plus grandes forces fur les parties les plus foibles qu'on choififfoit. C'eft ainfi qu'on fecourut Arras. Aujourd'hui, les grandes armées font qu'il n'y a plus d'endroits foibles. On met devant foi de grands retranchemens, dont on jette toute la terre d'un côté ; on fait des puits pour arrêter & embarraffer la cavalerie, un feu terrible fur ceux qui attaquent. Il n'y a pas de moyen de paffer.

1470 (1400). — Je difois : « Les François font préfomptueux, & les Efpagnols auffi. Les Efpagnols le font parce qu'ils croyent être des grands hommes ; les François le font parce qu'ils croyent être aimables. Les François fçavent qu'ils ne fçavent pas ce qu'ils ne fçavent pas ; les Efpagnols fçavent qu'ils fçavent ce qu'ils ne fçavent pas. Ce que les François ne fçavent pas, ils le méprifent ; ce que les Efpagnols ne fçavent pas, ils croyent le fçavoir.

1471 (2103). — Je crois que ce qui fit que Porphyre écrivit contre Jéfus-Chrift, c'e[ft] qu'il étoit pythagoricien, & qu'il regardoit les miracles du Sauveur comme en rivalité avec ceux de Pythagore.

1472 (2004). — Remarquez fur le change (*a*) que fon hauffement ou fon baiffement dépend ou [du changement] du titre des efpèces ou de celui de la valeur numéraire. J'appelle cela *variation conftante.* Il dépend d'une chofe plus variable encore, qui eft de ce que l'argent eft plus rare ou plus commun dans un pays. Or cette rareté eft une rareté relative : lorfque l'on a plus de befoin d'envoyer des fonds dans un pays que d'en recevoir.

1473 (1979). — Armateur, chofe inutilement pernicieufe ! Cela détruit le commerce de ceux mêmes qui font les prifes. On le

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), XXII, 10.

mène dans un port où les marchandifes ne font point demandées. Cela les rend trop bon marché dans un endroit & trop chères dans l'autre. De plus, cela fait infiniment plus de mal que cela ne porte d'avantage : tout fe gâte, fe pille, périt, fe vend mal. Ce font des injuftices de dupe.

1474 (877). — Beau vers d'Ovide (*Faftes*), [où Lucrèce raconte fon aventure] (*a*).

Reftabant cætera ; flevit,
& matronales erubuere genæ (*b*).

On dit que le pentamètre n'eft point dans fa place, & qu'elle a dû rougir avant de pleurer. Il me femble que le poète place bien la rougeur fur le *reftabant cætera;* c'eft une augmentation de rougeur. *Matronales* eft admirable.

J'ai ouï faire une bonne réflexion. Les vers hexamètres & pentamètres attirent néceffairement l'épigramme. Auffi Ovide met-il plus d'efsprit dans les épîtres de fes héroïnes que dans les *Métamorphofes.*

1475 (881). — Tite-Live eft un peu déclamateur, &, ce qu'il y a d'admirable, il ne l'eft pas dans fes belles harangues : c'eft que là on ne le paroît pas tant.

1476 (1524). — A Venife, comme à Rome, la monarchie a été avant la république. Tite-Live dit que, fans les Rois, l'Empire n'eût pas été fondé. Je ne fçais pas fi fa réflexion eft jufte. Ces rois électifs n'opprimèrent point le peuple. Ils le tinrent toujours en guerre, parce que leur principale fonction étoit de commander. Ils l'endurcirent ; ils l'augmentèrent. Leur gouvernement avoit beaucoup de force mêlée avec beaucoup de douceur.

1477 (88). — Je difois : « Je voudrois bien être le confeffeur de la vérité ; non pas le martyr. »

1478—1480 (149—151). — MORCEAUX QUI N'ONT PU ENTRER DANS MES « ROMAINS ».

1478 (149). — Je difois fur Tarquin : « On avoit, dans ce temps-là, de l'éloignement pour le gouvernement d'un feul. Les Veïens, pour s'être donné un roi, furent abandonnés de toutes les villes

(*a*) Biffé.

(*b*) Ovide, *Faftes*, II, 827 & 828.

de la Tofcane. Albe s'étoit déjà mife en liberté. Le royaume de Porfenna ne fubfifta pas. »

Je difois fur fon caractère : « Tout eft extrêmement mêlé dans le monde. Les méchancetés particulières dans un état où l'inftitution eft bonne, contractent toujours quelque chofe des vertus publiques, & les vertus que l'on voit dans une république corrompue tiennent également de fa corruption. »

1479 (150). — Servius avoit tranfporté du Sénat au Peuple le droit d'élire des Rois, celui de nommer des juges dans les affaires civiles ; il avoit payé les dettes des particuliers, donné des terres à ceux qui n'en avoient point ; il avoit ôté l'arbitraire dans les taxes & en avoit exempté les pauvres citoyens ; il avoit admis, dans les affemblées du Peuple, les affranchis &, dans le Sénat, les Plébeïens (*a*).

1480 (151). — Caton fut l'exécuteur de l'infâme loi qui confifquoit les tréfors du roi de Chypre ; il mit toute fa vertu à ne point voler les raviffeurs.

1481 (685). — « Il y a grande apparence que ce qui étoit autrefois la mer eft à préfent la terre. On voit des bancs de coquilles fur prefque toutes les montagnes. Il y a, dans les cabinets des curieux, des coquilles de poiffon trouvées dans la terre, dont on ne connoît point l'efpèce. On trouve même des animaux ici qui ne font qu'à la Chine. Ces chofes-là ne s'expliquent pas par le Déluge, tel que l'on le donne, mais par quelque accident encore plus grand. Si, par exemple, le centre de gravité de la Terre venoit à changer ; comme, par exemple, fi les eaux qui font dans un endroit de la Terre venoient à rompre une cavité qui feroit remplie d'air, & entroient dedans : pour lors, il y auroit un tranfport de la mer ailleurs, &, comme il y a des précipices dans la mer, il fe trouveroit des montagnes, & tout fe trouveroit terre, avec des montagnes & des vallées : ce qui eft rocher & banc de fable fe trouveroit montagne. »

C'eft à M. de Réaumur que je ouïs dire cela. [Je voudrois lui

(*a*) Voyez Denys d'Halicarnaffe, livre IV, & Zonare (M.).

demander comment il peut y avoir du haut & du bas que par les inégalités de la terre.] (*a*)

Effectivement, le changement du centre de gravité pourroit bien emporter les eaux d'un endroit à un autre. Mais, dans ce cas, si ce qui a été mer devenoit terre, les inégalités du globe terrestre ne feroient pas le haut & le bas. Il est pourtant certain que la mer est toujours plus basse que la terre, puisque l'eau de tous les fleuves va à la mer, &c.

1482 (1267). — Je disois des princesses : « Elles aiment le petit merveilleux. »

1483 (1535). — Établissement de la puissance de Rome, c'est-à-dire de la plus longue conjuration qui ait jamais été faite contre l'Univers.

1484 (1646). — J'ai trouvé dans un fragment de l'*Histoire* de Salluste un passage qui convient merveilleusement au caractère du feu cardinal de Fleury : « *Modestus ad omnia alia, nisi ad dominationem.* » (*b*)

1485 (2006). — Je pourrois comparer la proportion qu'il y a aujourd'hui entre le cuivre & l'argent, & celle qui étoit autrefois. Le denier romain est la soixante & quatrième partie de notre marc. Or, le denier romain, jusqu'à la première guerre punique, valoit (*c*) 10 as ou 120 onces de cuivre. Il faut donc voir, sur cette proportion, la différence de celle qui est aujourd'hui entre le cuivre & l'argent. Si l'on ne découvroit pas de nouvelles mines, la proportion devroit subsister, parce que le cuivre se trouve presque toujours mêlé avec l'argent. Il faut voir la proportion de la valeur, aujourd'hui, entre une livre de cuivre & une livre d'argent.

Le sesterce étoit le quart du denier : quand le denier valoit 10 as, il étoit de 2 as & demi. Quand il valut 16 as, il falloit bien qu'il fût de 4. Il faudroit sçavoir si, lorsque le denier fut de 16 as, le sesterce changea, ou s'il resta de 2 as & demi, c'est-à-dire s'il cessa d'être une monnoye réelle, pour être une monnoye de compte.

Le *nummus* & le sesterce sont la même chose. L'*aureus* est 100

(*a*) Biffé.

(*b*) SALLUSTE, *Histoire*, fragment CLXXV.

(*c*) Première rédaction : « ... Valait 16 *onces de cuivre*. Il faut... »

ſeſterces (ou *centum nummi*) & 25 deniers. Budé remarque qu'Othon donnoit à chaque ſoldat de la garde *aureum* ; Tacite (*a*) & Plutarque (*b*) diſent *centenos nummos*. Suétone dit que Domitien *addidit & quartum ſtipendium, aureos ternos* ; cela veut dire 75 deniers : ce qui ſe rapportera au paſſage de Zonare là-deſſus.

1486 (686). — M. de Réaumur croit que, quoiqu'on voye des coquilles dont on ne connoît plus l'animal, l'eſpèce n'en eſt pas pour cela perdue ; mais, l'animal vivant au fond de la mer, on ne peut trouver cette eſpèce que dans les cataſtrophes.

1487 (1109). — Ce qui fait que les gens les plus ſenſés ſont touchés dès (*c*) que l'on rend uniquement à leurs dignités, c'eſt qu'ils ſentent que leurs dignités exigent ces honneurs, & qu'ils s'imaginent aiſément que, lorſqu'on ne les rend pas, c'eſt le défaut de la perſonne ; ce qui les humilie beaucoup.

1488 (1584). — Il me ſemble qu'il manque toujours quelque choſe aux (*d*) ouvrages qu'on nous a donnés ſur l'hiſtoire de France. Peut-être peut-on dire de la plupart des auteurs qui en ont écrit, que les uns avoient trop d'érudition pour avoir aſſez de génie, & que les autres avoient trop de génie pour avoir aſſez d'érudition.

1489 (2005). — Il falloit qu'il y eût en Italie très-peu d'or autrefois, puiſque les Romains, qui avoient ravagé & pillé tant de villes voiſines, en avoient ſi peu. Pline, livre XXXIII, article 5, remarque qu'à la priſe de leur ville par les Gaulois ils ne purent faire que 1,000 livres d'or ; ce qui n'eſt rien en comparaiſon des ſommes immenſes qui leur vinrent dans les triomphes, ſurtout les triomphes de l'Aſie (*e*).

1490 (1571). — Qui l'eût dit, que, les maximes les plus cruelles du deſpotiſme, ce feroit un peuple qui ſe vante d'être libre qui les auroit établies contre de malheureux ſujets ?

Les Corſes (*f*), dans leurs traités, ont été obligés de ſtipuler le Droit naturel, & la République de Gênes a ſigné le traité qui la

(*a*) TACITE, *Hiſtoires*, I, 24.
(*b*) PLUTARQUE, *Vie de Galba*, XX.
(*c*) Première rédaction : « ... touchés *uniquement* des... »
(*d*) Première rédaction : « ... aux *hiſtoires* qu'on... »
(*e*) Voyez Pline, *ibidem* (M.).
(*f*) Cf. *Eſprit des Lois*, X, 8 & *Spicilège*, n° 611.

couvre à jamais de confufion, par lequel elle s'engage de ne plus faire mourir les Corfes fans procès, ni fur la confcience informée du Gouverneur.

Cette république, dans l'impuiffance de réduire des peuples maltraités, envoye, de cour en cour, importuner tous les rois & acheter d'eux la vie de ces peuples, après l'avoir tant de fois vendue.

1491 (1405). — Il me femble qu'en France on ne craint que les ridicules.

1492 (1748). — Il faut ne point faire le malheur de fes égaux, & [il faut] faire le bonheur de ceux qui dépendent de nous.

1493 (1358). — *L'abbé du Vaubrun* (*a*). — Avec un caractère grave & un air férieux, il fut l'homme de fon fiècle le plus frivole. Il n'eut aucune des fingularités qui font plaifir, mais tous les ridicules qui font pitié. Avec le corps d'un homme difformé, il eut toutes les flatteries d'une femme. Idiot dans la louange & dans le blâme; impertinent dans l'admiration. Sa vanité lui donna des prétentions à la fortune, & cette même vanité les manqua toutes.

Il partit, &, quoiqu'il eût pris le chemin le plus facile, il n'arriva jamais.

On pourroit avilir l'efprit au point de dire qu'il en avoit; mais il eft impoffible de dégrader le bon fens jufqu'au point de lui en croire. Avec tout cela, admirable dans la fociété, parce qu'il avoit peu de vices, & qu'il n'avoit point de vertus. Il eut la faveur d'une petite cour, & il fut le feul qui ne fut pas foupçonné d'en avoir la confidence.

1494 (1755). — Je ne doute en aucune manière que, dans une petite république, on ne pût donner une éducation telle qu'elle fût toute compofée d'honnêtes gens.

Les loix font les bons & les mauvais citoyens. Le même efprit de timidité qui fera un homme exact à fes devoirs dans une république fera un homme rufé dans une autre. Le même efprit de hardieffe qui fera un homme qui aime fa patrie, & qui fe facrifiera

(*a*) Première rédaction : « *Ci-gît celui qui*, avec... » — Nicolas-Guillaume Bautru, abbé de Vaubrun, mort en 1746.

pour elle dans un État, fera un voleur de grand chemin dans un autre.

Je ſuppoſe qu'un homme ſauvage, qui n'a jamais vécu que dans les forêts, rencontre, pour la première fois de ſa vie, un autre homme de même eſpèce que lui, & qu'ils ne puiſſent fuir, ni l'un, ni l'autre. Le haſard, fondé ſur le moindre geſte, ſur un maintien, fera que ces deux hommes chercheront à s'entre-détruire ou à ſe prêter ſecours. Auſſi la moindre circonſtance fera-t-elle d'abord un peuple anthropophage ou un peuple qui aura des mœurs.

Ce qui fait la plupart des méchans hommes, c'eſt qu'ils ſe trouvent dans des circonſtances où ils ſe trouvent (ſont plus) frappés de l'utilité de faire des crimes que de la honte ou du péril de les commettre. De bonnes loix peuvent rendre ces circonſtances rares; de mauvaiſes loix les multiplient; des loix indifférentes laiſſent toutes celles que le haſard peut produire.

1495 (1894). — Il y a des choſes qui pouvoient ſe faire autrefois, & qui, à préſent, ne ſe font plus. Par exemple, Titus Martius (*a*), en Eſpagne, ſurprit dans la même nuit deux camps des ennemis, l'un après l'autre. Le bruit de la mouſquetterie & du canon ne le permettroit plus.

1496 (1888). — Végèce a très bien remarqué que les armées licencieuſes ſont mutines. Sa raiſon... Il y en a une autre; c'eſt qu'elles ſont moins accoutumées au commandement.

1497 (1892). — Comme les Suiſſes nous ont donné l'art de la guerre en formant notre infanterie, il n'eſt pas étonnant que les Romains euſſent fait autrefois de même.

1498 (1532). — Les conditions de paix impoſées par les Romains étoient priſes des idées de ces temps-là, où l'on ne cherchoit pas tant à s'agrandir qu'à affoiblir ſes ennemis. Ainſi la paix que les Lacédémoniens donnèrent aux Athéniens fut telle qu'ils auroient les mêmes amis & les mêmes ennemis, les mêmes galères, etc.

1499 (1520). — Perſée, roi de Macédoine, avoit des qualités qui éblouirent d'abord ſon ſiècle; mais ſon eſprit ſembloit être fait pour ſa propre ruine. Dès qu'il avoit le moindre ſuccès, il trom-

(*a*) *Lucius* Marcius, en 212 avant J.-C.

poit ſes alliés ; au moindre revers, il tomboit dans une conſternation qui lui ôtoit le ſens. Il avoit une avarice ſtupide qui lui faiſoit regarder la conservation de ſes tréſors comme indépendante de celle de ſon royaume. Il ſe ſentoit l'eſprit aſſez fin pour aimer les affaires ; mais ſon cœur étoit aſſez lâche pour l'empêcher d'y réuſſir.

Les particuliers n'ont ſouvent beſoin que des qualités de l'eſprit ; les princes, plus expoſés aux caprices de la Fortune, ont encore beſoin des qualités de l'âme. Ils peuvent trouver les qualités de l'eſprit dans leurs miniſtres ; les ſentimens, ils ne les trouvent qu'en eux-mêmes.

1500 (1531). — La ſituation de l'Italie favoriſoit les Romains. Elle eſt très-étroite du nord au midi, & elle eſt coupée de l'eſt à l'oueſt par l'Apennin. Les Romains ſe tenoient ſur les montagnes, d'où ils avoient l'œil ſur toute la plaine & ſur Annibal. Polybe dit qu'au ſiège de Capoue ils firent de grandes choſes, parce qu'étant retranchés ils ne craignoient point la cavalerie numide.

1501 (1502). — [L'intime liaiſon qui étoit entre les Carthaginois & les Toſcans, dont nous parle Ariſtote, & qui étoit de ſon temps, & la plus grande qu'il eſt poſſible.] (*a*) Liaiſons intimes des Carthaginois avec les Toſcans du temps d'Ariſtote. Choſes communes entre eux. Leurs traités. (II[e] volume *Politique*, page 106 v°.)

Il pouvoit être que la deſtruction des Toſcans avoit donné de la jalouſie aux Carthaginois.

1502 (1533). — La République romaine avoit un grand avantage ſur la carthaginoiſe : lors de la ſeconde guerre punique, la première étoit une démocratie qui ſe gouvernoit ſelon l'ordre & les règles d'une ariſtocratie ; la ſeconde étoit une ariſtocratie qui tournoit à l'oligarchie (*b*).

1503 (1501). — « Baal régna dix ans ſur les habitans de Tyr. Après quoi divers magiſtrats qui n'étoient qu'à temps gouvernèrent la ville de Tyr, ſous le nom de *juges* : on les appeloit *ſuffètes*, nom connu chez les Carthaginois. Ce nom eſt dérivé du mot hébreu

(*a*) Biffé.
(*b*) Voyez mon extrait d'Ariſtote, p. 103 (M.).

ſhophetim, qui signifie *juge.* » (Page 168, *Hiſtoire des Juifs* par Prédeaux (*a*). — Pages 11 & 12, [*Hiſt.*] vol. [*univerſelle*]).

Cela peut expliquer comment ceux de Carthage, après Didon, changèrent leur gouvernement en république : Tyr, leur métropole, avoit fait de même. Il falloit que, dans les mœurs de ces peuples, la royauté ne fût regardée que comme une eſpèce de magiſtrature, qui pouvoit aiſément ſe changer en une autre.

1504 (1504). — *Annibal.* — Il imagina, entreprit avec hardieſſe ; un eſprit juſte, mais étendu ; réglé, mais fécond ; prudent, mais hardi ; ſon aſcendant fut égal ſur l'eſprit & ſur le cœur.

Qu'on ſe figure un général hollandois qui mène, à cinq ou ſix cens lieues de chez lui, des Suiſſes & des Allemands pendant vingt ans, & ſans qu'il leur vînt dans l'eſprit de ſe plaindre. Annibal fit la ſeule bonne armée que Carthage ait eue pendant toute la guerre. La jalouſie d'une faction contraire lui ôte tous les ſecours ; il les trouve dans ſon génie. Ces ſecours, tant attendus, arrivent enfin ; ils ſont détruits ; Annibal reſte ferme avec ſa vieille armée. Après la paix, Annibal ſe ſauve de Carthage ; il trouve partout les Romains, & les Romains trouvent partout Annibal. Il va, de cour en cour, animer des princes lâches, & il ſemble que ſa préſence ſeule (quelques conſeils qu'il leur donne) augmente leur puiſſance & les rende formidables.

1505 (529). — HARANGUES (*b*).

Sire, lorſque votre Majeſté déclara la guerre, les diverſes puiſſances de l'Europe entrèrent dans ſes deſſeins, les unes, par leurs ſecours, les autres, par leur reſpect & par leur ſilence.

Votre nobleſſe accourut de toutes parts, déſolée ſi elle ne trouvoit point quelque place où elle pût répandre ſon ſang pour votre ſervice. Un nouveau feu parut dans vos troupes.

Tout ce qui occupoit la Nation ne la toucha plus : toute autre idée que celle de votre gloire diſparut devant elle.

(*a*) Humphrey Prédeaux (1648 à 1724), auteur d'une *Hiſtoire des Juifs*, dont Monteſquieu poſſédait l'édition de 1728 (n° 3095bis du Catalogue de ſa bibliothèque).

(*b*) Il n'y a que la première qui ait été prononcée (M.). — Ce diſcours a été adreſſé à Louis XV, par Monteſquieu, directeur de l'Académie françaiſe, le 3 juin 1739, à l'occaſion de la ſignature du traité de Vienne.

Votre clergé prodigua ſes biens.

Tous vos ſujets s'envièrent, l'un à l'autre, la douce ſatiſfaction de vous être utiles, &, ſûrs du déſir qu'a votre Majeſté de les faire jouir du ſuperflu, ils auroient ſupporté ſans peine le retranchement du néceſſaire.

Vous êtes, Sire, le roi d'un peuple qui vous aime. Les monarques ſont aiſément adorés ; ils ne ſont jamais ſi grands que quand ils ſont aimés.

Cette paix que vous nous avez donnée, nous la chériſſons pour elle-même, & parce qu'elle eſt un de vos bienfaits. C'eſt le caractère de notre bonheur de ne pouvoir pas être ſéparé du vôtre. Nous regardons toutes vos vertus comme la plus grande faveur que le Ciel ait pu nous faire, & c'eſt un raviſſement pour nous de voir dans votre perſonne le père de la Patrie & le roi des François.

Madame, cette paix eſt auſſi glorieuſe pour le Roi, votre père, que triſte pour des ſujets fidèles qui, perdant des yeux leur monarque, ont cru voir la diſſolution de leur monarchie.

Fille d'un roi ſi longtemps fameux par ſes revers, épouſe d'un monarque qui n'a vu que des proſpérités, le Ciel vous a enfin choiſie pour faire le bonheur de l'un, & pour combler celui de l'autre.

Monſeigneur, nous eſpérons que, de tous les événemens du glorieux règne du Roi, votre père, ce ſera de celui de ce jour que vous vous reſſouviendrez le mieux.

Meſdames, nous éprouvons combien il eſt difficile de jouir d'une ſatiſfaction entière, lorſque nous venons vous parler de notre joye : elle eſt troublée par nos regrets. Meſdames, toute l'Europe attend avec impatience cet âge où, peut-être loin de nous, vous ferez la félicité des princes & des peuples, & nous voudrions, s'il nous étoit poſſible, en retarder les momens. Mais, quelle que ſoit, à cet égard, votre deſtinée, le peuple françois diſputera toujours votre cœur à toutes les nations du monde.

1506 (1693). — J'aime bien que le [nouveau] roi de Pruſſe (*a*) ait

(*a*) L'*Anti-Machiavel ou Eſſai de critique ſur « le Prince » de Machiavel*, de Frédéric II, fut publié par Voltaire à La Haye, en 1740.

traité le fujet de l'antimachiavélifme, & il eft beau que ces maximes, qui ont fait, jufques ici, horreur aux fujets, faffent encore horreur aux princes. Un roi qui fait un pareil ouvrage fait une efpèce de ferment de bien régner. [Il eft] bien plus fort que ceux que l'ufage établit, puifque ce ferment eft fait à lui-même.

1507 (1525). — Le Peuple ne fuit point les raifonnemens des orateurs. Il peut être frappé par les images & par une éloquence qui a des mouvemens; mais rien ne le détermine bien que les fpectacles, &, fi l'on fuit l'hiftoire des paffions du Peuple dominateur, on verra que tous ces grands mouvemens ne font venus que par la vue de quelque action inopinée. La mort de Lucrèce fait chaffer Tarquin. L'action de Brutus, qui fait mourir fes enfans, établit la liberté. La vue de Virginie, tuée par fon père, fait chaffer les Décemvirs. Le fpectacle de ce débiteur qui fort des prifons déchiré de coups fait retirer le peuple de la Ville. Celui de ce jeune homme à la pudicité de qui un créancier a attenté fait faire des loix nouvelles. Quand Manlius eft accufé, le peuple, qui le voit tendre les mains vers le Capitole qu'il avoit fauvé, ne peut fe réfoudre à le trouver coupable, & il faut faire l'affemblée dans un lieu d'où l'on ne puiffe voir ce grand objet pour qu'il foit condamné. La robe enfanglantée de Céfar mit le peuple en fureur & (*a*) perdit tout.

1508 (938). — *Le cardinal de Polignac.* — Nous lui devons cet ouvrage immortel (*b*) dans lequel Defcartes triomphe une feconde fois d'Épicure.

1509 (1647). — *Le cardinal de Fleury.* — L'hiftoire s'attendrira toujours fur celui qui fut les délices du peuple romain.

1510 (1303). — Une idée qui entre dans (*c*) la tête vide d'un écrivain la remplit tout entière, parce qu'elle n'eft détruite ni croifée par aucune idée collatérale. C'eft ainfi que, dans la machine du vide, la moindre bulle d'air fe répand partout & fait enfler tous les corps.

(*a*) Première rédaction : « ... & *caufa mille maux.* »

(*b*) L'*Anti-Lucretius*, commencé par le cardinal Melchior de Polignac (1661 à 1741), & publié par l'abbé de Rothelin en 1745.

(*c*) Première rédaction : « ... dans *un cerveau vide* le remplit... »

1511 (1650). — *Le maréchal de Belle-Ifle & Chauvelin.* — Parce qu'ils avoient de l'ambition, ils fe font élevés. Parce qu'ils avoient (*a*) de la folie, ils font tombés.

1512 (1552). — *Sur Juftinien.* — Si Céfar avoit exécuté fon deffein de compiler les livres des anciens jurifconfultes, il l'auroit bien mieux fait que Juftinien, qui n'étoit pas affez ferme.

1513 (1915). — Il n'y a point de nation qui n'aime fes loix, parce que fes loix font fes coutumes.

1514 (1666). — De nos jours, ceux qui jugèrent Charles Ier eurent prefque tous une fin tragique. Il eft impoffible de faire des actions pareilles fans avoir, de tous côtés, des ennemis mortels, c'eft-à-dire fans courir une infinité de périls.

1515 (1515). — Cette idée de divinifer les hommes n'étoit pas nouvelle, & Caligula n'avoit pas tant de tort que l'on s'imagine de trouver [étrange] que les Juifs ne vouluffent pas placer fa ftatue dans fon temple ; & ce prince, qui rioit fi fort de ce qu'ils ne mangeoient pas de cochon, devoit regarder comme une pure opiniâtreté de ce qu'ils ne vouloient point faire pour lui, ce que les peuples d'Afie & de Grèce avoient fait pour leurs magiftrats romains.

Séjan portoit ce fyftème jufqu'au bout : il faifoit des facrifices à lui-même.

1516 (1887). — La chauffure des Romains incommode fut caufe des grands chemins de pierre carrée.

1517 (1543). — On peut juger du féjour enchanteur de Rome par les *Lettres* de Cicéron dans fon exil, & par les *Triftes* d'Ovide & fes *Lettres* du Pont.

1518 (1547). — Comme Galba, Othon & Vitellius furent faits, coup fur coup, empereurs par les foldats, & ces deux derniers, prefque en même temps, on fentit, fous leur règne, un mal nouveau, qui n'avoit pas paru jufqu'alors, qui eft le pouvoir que diverfes provinces & armées fe donnèrent d'élire ; &, quoique ces empereurs ne fuffent pas plus méchans que les autres, on leur a prodigué les noms de *tyran*, & on a fait tomber le malheur de la chofe fur leurs perfonnes.

(*a*) Première rédaction : « ... avoient *une mauvaife tête*, ils... »

1519 (109).

LES LETTRES PERSANES.

Per ſervir ſempre, o vincitrice, o vinta (*a*).

LE TEMPLE DE GNIDE.

Neque enim Dea neſcia noſtri
Quæ dulcem curis miſcet amaritiem (*b*).

LA DÉCADENCE DES ROMAINS.

Ut lapſu graviore ruant (*c*).

LES LOIX.

Lex eſt ratio ſummi Jovis (*d*).

1520 (1652). — *Projet de* 1741. — Je pourrois faire voir de même que les choſes qui ont perdu notre royaume ſont venues de gens qui avoient trop d'eſprit pour en avoir aſſez, qui voyoient loin, & qui ne voyoient pas de loin, & qui ne ſentoient pas que les grandes choſes ne diffèrent des petites que par l'objet & ſe reſſemblent dans la manière de faire.

1521 (1521). — Pompée ſe vantoit mal à propos, en abandonnant l'Italie, de ſuivre l'exemple de Thémiſtoclès : car il fuyoit devant 6,000 hommes, & Thémiſtoclès, devant 900,000. [Plutarque ne dit-il pas quelque choſe de cela ? Voir Plutarque (*e*).]

1522 (1522). — Après la première priſe de Conſtantinople, l'Europe, craignant pour elle, reconnut qu'elle avoit affoibli elle-même ſa barrière, & ce fut une faute qu'elle chercha en vain à réparer.

1523 (1546). — Cette coutume (de ſe faire adorer) ne pouvoit pas être plus ancienne chez les Grecs que le règne d'Alexandre, puiſque ſa folie à cet égard ſouleva ſi fort ſa nation. Il y a appa-

(*a*) FILICAIA, *Sonnet « All'Italia »*, V. 14.
(*b*) CATULLE, XLVIII, 17 & 18.
(*c*) CLAUDIEN, *In Rufinum*, I, 23.
(*d*) CICÉRON, *De legibus*, II, 4.
(*e*) PLUTARQUE, *Vie de Pompée*, LXIII; *Comparaiſon d'Agéſilas & de Pompée*, IV.

rence que cette manie paſſa de lui aux rois grecs, ſes ſucceſſeurs, & de là aux magiſtrats romains (*a*).

1524 (1753). — *Loix; Education.* — Salluſte, *Conjuration de Catilina*, parlant des premiers Romains : « *Ingenium nemo ſine corpore exercebat* (*b*). »

C'eſt ainſi que cela doit être dans les États qui ne ſont pas corrompus par le luxe.

1525 (1456). — C'eſt un problème ſi l'imprimerie a ſervi, ou non, à la vérité de l'hiſtoire.

Autrefois, les auteurs de partis déguiſoient la vérité plus hardiment : leurs ouvrages étoient peu répandus & n'étoient guère lus que de quelques gens de leurs ſectes ; ils craignoient donc moins de dire des choſes abſurdes, ils chargeoient plus les caractères, & ils crioient plus fort, parce qu'ils étoient moins entendus.

D'un autre côté, les princes ont fait de (*c*) cet art le principal objet de leur police ; les cenſeurs qu'ils ont établis dirigent toutes les plumes.

Autrefois, on pouvoit dire la vérité, & on ne la diſoit pas ; aujourd'hui, on voudroit la dire, & on ne le peut pas.

1526 (1509). — Dans les guerres puniques [(je ne parle que des deux premières, car la troiſième ne fut pas une guerre, mais une conjuration)], Carthage eut ſans doute d'auſſi grands ſuccès que les Romains. Toute la différence fut que les uns firent la paix dans le temps de leur proſpérité ; les autres, dans celui de leurs malheurs.

1527 (1889). — Végèce a remarqué que les armées qui travaillent ne ſont pas mutines. Ceci regarde le gouvernement militaire, & les raiſons en ſont naturelles : le travail ſuppoſe la diſcipline, & la diſcipline, la force du commandement. L'objet de celui qui travaille eſt le plaiſir du délaſſement ; mais, quand on eſt dans l'oiſiveté, on a bien d'autres prétentions au bonheur.

1528 (1890). — Toutes armées qui ont vécu délicieuſement ſont mutines : car, pour elles, le travail eſt inſupportable. Mais celles qui ſont accoutumées aux exercices obéiſſent : car le com-

(*a*) Voir ſi M. l'abbé de Mongault a fait cette réflexion (M.).

(*b*) SALLUSTE, *Catilina*, VIII.

(*c*) Première rédaction : « ... de *cette découverte* le principal... » — A rapprocher du n° 1462.

bat ne leur eſt pas pénible ; au contraire, elles le ſouhaitent pour avoir du repos, au lieu que les autres le fuyent pour rattraper le lieu de leurs délices.

1529 (1621). — La frayeur nous fit faire à Turin (*a*) la choſe du monde la plus prudente : ce fut d'abandonner l'Italie & de défendre les Alpes. Nous avions ſujet d'eſpérer par la nature des choſes de faire la guerre ſupérieurement en Eſpagne. Nous étions inattaquables en Alſace. Nous n'avions qu'à défendre la Flandre & laiſſer ranimer ce feu que tant de malheur avoit éteint.

1530 (805). — L'*humeur* des Anglois eſt quelque choſe qui eſt indépendant de l'eſprit & en eſt diſtingué, comme on le verra par les exemples.

Cette humeur eſt diſtinguée de la plaiſanterie & n'eſt point la plaiſanterie ; c'eſt plutôt le plaiſant de la plaiſanterie. Ce n'eſt point la force comique, le *vis comica* ; c'eſt plutôt la manière de la force comique. Je la définirai, dans la plaiſanterie, la manière de rendre plaiſamment les choſes plaiſantes, & c'eſt le ſublime de l'humeur, &, dans les choſes ingénieuſes, la manière de rendre plaiſamment les choſes ingénieuſes. Ce que les images ſont dans la poéſie, l'humeur eſt dans la plaiſanterie. Quand vous mettez de la plaiſanterie ſans humeur, vous ſentez quelque choſe qui vous manque, comme quand vous faites la poéſie ſans image. Et la difficulté de l'humeur conſiſte à vous faire trouver un ſentiment nouveau, dans la choſe, qui vient pourtant de la choſe.

Voici des exemples. L'épigramme de Rouſſeau qui commence :

Un mandarin de la Societé (*b*),

eſt ingénieuſe ; elle eſt même plaiſante, ſi l'on veut ; il n'y a point d'humeur. Celle

Entre Racine & l'aîné des Corneille (*c*)

eſt de même : elle eſt ingénieuſe & plaiſante, & il n'y a point d'humeur. Dans celle de ce moine, où un pénitent vient s'accuſer d'avoir, par la vertu d'une recette, fait des choſes admirables, & à qui le moine dit :

(*a*) Après la bataille de Turin (7 ſeptembre 1706), les troupes françaiſes évacuèrent l'Italie.

(*b*) J.-B. ROUSSEAU, *Epigrammes*, IV, 21.

(*c*) *Ibidem*, I, 23.

« Or baille-moi la joyeuſe recette! (*a*)
Et te promets mon abſolution, »

l'idée eſt plaiſante, & l'auteur y a ajouté de l'humeur par le mot de *mon.* S'il avoit dit *l'abſolution,* l'épigramme n'étoit plus que plaiſante. Le moine dit *mon abſolution* pour faire le troc. L'autre épigramme de Rouſſeau, de l'ivrogne & du frater, eſt plaiſante dans le fond de la choſe : Rouſſeau y ajoute de l'humeur dans la manière dont il la conte.

« Or Hippocras tient pour méthode unique. »

Vous voyez l'effort du chirurgien de village pour paroître habile.

Lors le fiévreux lui dit: « Maître Clément,
« Ce premier point n'eſt le plus néceſſaire. »

Ce mot, *Maître Clément,* marque la gravité d'une délibération.

« Et, pour ma ſoif, ce ſera mon affaire. » (*b*)

Ce dernier vers marque l'importance de la réſolution. C'eſt un plaiſant qui eſt acceſſoire à la plaiſanterie, que l'humeur ; mais il faut qu'il ſe trouve dans la choſe même.

De même, dans cette épigramme :

N'étoit-elle point endormie,
La malheureuſe Academie,
Quand elle prit Jean Chamillard (*c*).

C'eſt le mot de *Jean* qui eſt l'humeur, & il n'y en auroit point eu ſi on avoit mis :

Quand elle choiſit Chamillard.

Enfin, l'humeur eſt le ſentiment plaiſant ajouté au ſentiment plaiſant, comme les épithètes ſont l'image particulière ajoutée à l'image générale.

1531 (538). — *Anglois.* — Ils parlent peu, &, cependant, ils veulent être écoutés. Chez eux, la ſimplicité, la modeſtie, la retenue, ne ſont jamais ridicules. Ils font cas du mérite perſonnel plus qu'aucune nation du monde. Ils ont leurs caprices ; mais ils en reviennent. Si vous leur envoyez de petites gens, ils croyent que vous voulez les tromper. Ils ſont vrais, & ouverts, & même in-

(*a*) *Ibidem*, IV, 7.

(*b*) J.-B. Rousseau, *Epigrammes*, I, 13.

(*c*) Jean-François Chamaillard (mort en 1714), évêque de Dol, puis de Senlis, élu à l'Académie françaiſe en 1702.

discrets ; mais ils ne peuvent souffrir d'être trompés. Tout ce qui s'appelle *air* leur déplaît. Ils aiment à voir la simplicité & la décence ; ils aiment à raisonner, plus qu'à converser. Naturellement honnêtes gens, si la Cour & le besoin ne les a pas corrompus ; braves, sans estimer la bravoure ; également capables de mépriser l'argent & de l'aimer ; incapables de se divertir, ils aiment qu'on les divertisse. Quand les étrangers n'ont pas les défauts qu'ils leur croyent, ils sont gens à les aimer à la folie. Ils aiment les talens & n'en sont point jaloux. Tout cela est couvert d'une bizarrerie, qui est comme l'habit qui enveloppe toutes leurs vertus.

Voilà pour les particuliers !

Voici la Nation & le Ministère :

Trompez-les ; comme ils n'espèrent pas de pouvoir vous le rendre, vous les mettez au désespoir.

La nation, insolente ; les particuliers, modestes.

Ne craignons jamais un roi d'Angleterre qui n'aura pas de mérite personnel.

1532. — Articles retranchés du livre de la « *Considération sur la grandeur des Romains* » dans la nouvelle édition (*a*) que j'en donnerai ou qui n'ont pu entrer dans les augmentations. Ce qui est imprimé est marqué par une croix.

Mais la grandeur de Rome parut bientôt dans les édifices publics † les ouvrages (*b*) qui ont donné, & donnent encore aujourd'hui la plus haute idée de sa puissance ont été faits sous les Roys. On commençoit déjà à bâtir la ville éternelle.

Note p. 7 † Les Romains regardoient les étrangers comme des ennemis ; *hostis*, selon Varron, *De lingua latina*, liv. IV, signifioit au commencement un étranger qui vivoit sous ses propres loix. P. 9 † Il étoit arrivé à l'Italie ce que l'Amérique a éprouvé de nos jours. Les naturels du pays, foibles & dispersés, ayant cédé leurs terres à de nouveaux habitans, elle étoit peuplée par trois différentes nations, les Toscans †, les Gaulois & les Grecs. Les Gau-

(*a*) En 1748, Montesquieu publia une nouvelle édition des *Considérations sur les causes de la grandeur & de la décadence des Romains.* — Paris, Guillyn. — Cf. Préface de Barckhausen à l'édition de l'Imprimerie Nationale, Paris, 1900.

(*b*) Les égoûts, les murailles. Voyez l'étonnement de Denis d'Halicarnasse, Liv. III (M.).

lois n'avoient aucune relation avec les Grecs, ni avec les Toſcans. Ceux-ci compoſoient une aſſociation qui avoit une langue, des manières & des mœurs particulières, & les colonies grecques qui tiroient leur origine de différens peuples ſouvent ennemis avoient des intérêts aſſez ſéparés.

Note † On ne ſçait pas bien s'ils étoient du pays ou venus d'ailleurs. Denis d'Halicarnaſſe les croit naturels d'Italie. Liv. I.

† Le monde de ce temps là n'étoit pas comme nôtre monde d'aujourd'hui ; les voyages, les conquêtes, le commerce, l'établiſſement des grands états, les inventions des poſtes, de la bouſſole, de l'imprimerie, une certaine police générale ont facilité les communications & établi parmi nous un art qu'on appelle la *Politique.* Chacun voit d'un coup d'œil tout ce qui remue dans l'univers &, pour peu qu'une peuple montre d'ambition, il effraye d'abord tous les autres.

Il y avoit une maladie que l'on apelloit la maladie des camps (*a*) ; elle venoit de ce que les Romains n'ayant point de forteresses, il falloit que leur camp leur en tînt lieu. Ils y étoient enfermés & preſſés. Pour prévenir cette maladie, ils changeoient ſouvent le camp, & cela même les rendoit plus robuſtes, en multipliant leurs travaux.

P. 68 † La Macédonie étoit entourée de montagnes inacceſſibles. Le Sénat la partagea en quatre parties, les déclara libres, défendit toute ſorte de liaiſons entre elles, même pour mariage, fit tranſporter les nobles en Italie &, par là, détruiſit cette puiſſance.

P. 70 † Note. Quand Claudius Glycias eut donné la paix aux peuples de Corſe, le Sénat ordonna qu'on leur feroit encore la guerre & fit livrer Glycias aux habitans de l'île qui ne voulurent pas le recevoir. On ſçait ce qui arriva aux Fourches Caudines.

P. 72 † *Divitiarum tanta fama erat*, dit Florus, *ut Victor gentium populus, & donare regna conſuetus, ſocii vivique regis confiſcationem mandaverit*, l. III, c. 9. (*b*).

(*a*) Voyez Végèce [*Art Militaire*, III, 3]. Nous ne la connoiſſons plus : nos camps, aujourd'hui, ont une autre étendue que ceux des Romains (M.).

(*b*) « La renommée de ſon opulence était ſi grande & ſi conforme à la vérité, que le peuple vainqueur des nations & diſpenſateur des Royaumes, ordonna du vivant même d'un Roi, notre allié, la confiſcation de ſes biens. » Florus : *Hiſtoires*, III, 9.

P. 87 † Le cens en lui-même, ou le dénombrement des citoyens, étoit une chofe très-fage ; c'étoit une reconnoiffance de l'état de fes affaires & un examen de fa puiffance ; il fut établi par Servius Tullius ; avant lui, dit Eutrope, I. II, le cens étoit inconnu dans le monde.

Les Citoyens pouvoient être diftingués de trois manières : par l'origine, comme les Patriciens l'étoient des Plébéiens ; par l'ordre, comme les Sénateurs l'étoient des Chevaliers & les Chevaliers, du refte du peuple ; & enfin, par le droit d'image, qu'avoient ceux dont les pères avoient obtenu des magiftratures curules : ce qui a quelque rapport à notre nobleffe d'aujourd'hui.

P. 99 † Il y a à préfent dans le monde une République (*a*) que prefque perfonne ne connoît & qui, dans le fecret & dans le filence, augmente fes forces chaque jour. Il eft certain que, fi elle parvient jamais à l'état de grandeur où fa fageffe la deftine, elle changera néceffairement fes loix, & ce ne fera point l'ouvrage d'un légiflateur, mais celui de la corruption même.

P. 100. Note. Il y a des gens qui ont regardé le Gouvernement de Rome comme vicieux, parce qu'il étoit un mélange de la monarchie, de l'ariftocratie & de l'état populaire. Mais la perfection d'un gouvernement ne confifte pas à le rapporter à une des efpèces de police qui fe trouvent dans les livres des politiques, mais à répondre aux vues que tout légiflateur doit avoir, qui font la grandeur d'un peuple ou fa félicité. Le Gouvernement de Lacédémone n'étoit-il pas auffi compofé des trois ?

Nota. Note ôtée par le cenfeur de l'édition de Paris.

† Si Charles Ier, fi Jacques II avoient vécu dans une religion qui leur eût permis de fe tuer, ils n'auroient pas eu à foutenir, l'un une telle mort, l'autre une telle vie.

P. 148. Note † Les Grands de Rome étoient déjà pauvres du temps d'Augufte, on ne voulut plus être édiles, ni tribun du peuple, beaucoup même ne fe foucioient pas d'être fénateurs.

P. 158 Quoique les gladiateurs euffent la plus infâme origine & la plus infamante profeffion qu'il y ait jamais eu, car c'étoient

(*a*) Le canton de Berne (M.).

des efclaves ou des criminels qu'on obligeoit de fe dévouer & de combattre, jufqu'à la mort, aux funérailles des grands. La paffion pour ces exercices qui avoient tant de rapport à ceux de la guerre devint telle qu'on ne fçauroit la regarder que comme une fureur. Les empereurs, les fénateurs, les grands, les femmes même parurent fur l'arène, *nec virorum modo pugnas fed & fœminarum*, Suet *In. Domit.* Les Romains n'avoient pas moins de goût pour les athlètes.

P. 162 † Il n'y a point d'autorité plus abfolue que celle du Prince qui fuccède à la République, car il fe trouve avoir toute la puiffance du peuple qui n'avoit pu fe limiter lui-même. Auffi voyons-[nous] aujourd'hui, les Rois de Danemark exercer le pouvoir le plus arbitraire qu'il y ait en Europe.

1533 (886). — Voiture a de la plaifanterie, & il n'a pas de gayeté. Montagne a de la gayeté & point de plaifanterie. Rabelais & le *Roman comique* font admirables pour la gayeté. Fontenelle n'a pas plus de gayeté que Voiture. Molière eft admirable dans l'une & l'autre de ces deux qualités, & les *Lettres Provinciales*, auffi. J'ofe dire que les *Lettres Perfanes* font riantes & ont de la gayeté, & qu'elles ont plû par là.

1534 (1967). — La vie des patriarches étoit bien longue. Mais cette longueur de la vie paroît être contre l'ordre de la nature, parce que plus les hommes vivent longtemps, moins faudroit-il qu'il en naquît, afin qu'il n'y eût pas trop d'habitans fur la terre. Mais, plus les hommes vivent de temps, plus l'efpèce humaine fe mulplie-t-elle ?

1535 (1900). — La fituation du royaume de France eft fâcheufe en ce qu'elle a cent foixante & dix lieues de frontières à garder, cent foixante & dix places fur ces frontières, nonante-trois (*a*) mille hommes pour garder ces places ; que l'argent qu'il en coûte fe confomme dans les extrémités du Royaume & ne revient plus ; qu'il lui faut un état-major, entretenir ces places ; qu'il [lui faut], outre cela, des troupes pour l'intérieur, pour former des armées ; qu'il ne faut pas moins de 25 à 30,000 hommes de recrues tous les ans ; que les côtes de l'Océan font près de deux grandes puiffances

(*a*) Première rédaction : « ...*nonante-fept* mille... »

maritimes &, par là, ſont expoſées ; qu'ainſi il faut une marine & garder les ports ; que ces côtes ſont acceſſibles. Voilà donc les dépenſes immenſes néceſſaires !

Elle ne peut faire la guerre, qu'elle ne l'ait avec toute l'Europe.

Luxe de la Cour, néceſſaire entretien de la Nobleſſe. — Facilité d'emprunter, qui fait qu'elle emprunte.

L'Eſpagne n'a point beſoin de places, point beſoin d'une grande armée : elle ſe défend toute ſeule ; la plupart de ſes côtes de l'Océan ſont inacceſſibles, comme celles de la Galice, &c. ; celles de la Méditerranée ſont éloignées des grandes puiſſances de mer. Richeſſe ſurprenante qui lui vient des Indes. Elle ne doit rien ; elle a des laines, dont tout le monde a beſoin, huiles, vins, fer, ſels, ſoudes, mines d'or & d'argent ; ſi elle vouloit, autant de ſoye qu'elle voudroit, autant de blé qu'elle voudroit, &c. Elle pourroit épargner autant de ſon revenu qu'elle voudroit, pour faire les établiſſemens qu'elle voudroit. Elle n'a beſoin de rien au-dehors ; il faut que tout le monde vienne à elle.

1536 (1108). — Je diſois : « Ce n'eſt que par ambition que la plupart des gens mentent : ils veulent ſe rendre recommandables par le ſuccès de quelque conte. »

1537. — Je rends grâce à Meſſieurs Grotius & Puffendorf d'avoir ſi bien exécuté ce qu'une partie de cet ouvrage demandoit de moi, avec cette hauteur de génie, à laquelle je n'aurois pu atteindre (*a*).

1538 (1549). — Cette impuiſſance irritée qui inſpira aux roix de Perſe de donner des prix à ceux qui inventeroient des voluptés nouvelles, fit établir à quelques empereurs des Romains une charge de *tribun des voluptés*, dont parle Caſſiodore (*b*).

1539 (1549). — A Rome, l'injuſte [accuſateur] étoit condamné au talion & à l'infamie, avec la lettre K ſur le front, par la Loi Remmia. D'où il ſuit que le K ſe prononçoit comme le C.

1540 (1953). — J'ai lu les *Mœurs des François* par M. Legendre (*c*). Voici les réflexions qui me ſont venues (*d*) :

(*a*) A rapprocher du n° 1863. Il s'agit de l'*Eſprit des Lois*.

(*b*) CASSIODORE, *Variarum*, VII, 10.

(*c*) Louis Legendre (1655—1733), chanoine de Notre-Dame de Paris, publia, en 1712, ſes *Mœurs & coutumes des François*.

(*d*) Mis dans les *Loix* juſqu'à la raye (M.), XXVIII, 17.

La preuve par le combat ſingulier avoit quelque raiſon fondée ſur l'expérience : 1° Le refus du combat pouvoit prouver quelque choſe, d'autant que les perſonnes foibles étoient ſoumiſes à une autre preuve : on prenoit un champion, & celui qui n'auroit pas trouvé de champion devoit, par cela ſeul, faire concevoir une mauvaiſe opinion de lui. — 2° S'il acceptoit le combat, on devoit préſumer pour le vainqueur : dans une nation guerrière, la poltronnerie ſuppoſe d'autres vices, puiſqu'elle ſuppoſe qu'on a réſiſté à l'éducation que l'on a reçue, & que l'on n'a pas été ſenſible à l'honneur, ni conduit par les principes qui ont gouverné les autres citoyens : de ſorte qu'on ne craint point leur mépris, & qu'on ne fait point de cas de leur eſtime ; &, pour l'adreſſe, un homme qui aura fait cas de l'honneur ſe ſera toujours exercé à une choſe ſans laquelle on ne peut l'obtenir. [De plus, vous remarquerez que, dans une nation guerrière, où la force, le courage & la proueſſe ſont en honneur, il n'y a guère de crimes établis que ceux qui naiſſent de la fourberie, de la fineſſe & de la ruſe, c'eſt-à-dire de la poltronnerie.]

Jugement de Dieu. — A l'égard de l'épreuve par le fer chaud ou par l'eau bouillante, après avoir ſoulevé une ou pluſieurs fois un fer chaud ou mis la main dans l'eau bouillante, on enveloppoit la main dans un ſac, & on la cachetoit. Si, trois jours après, il ne paroiſſoit pas une marque de brûlure, on étoit innocent. Qui ne voit que, ſous un peuple exercé à manier des armes peſantes, la peau rude & calleuſe, comme elle étoit, ne devoit pas recevoir aſſez l'impreſſion du fer chaud ou de l'eau bouillante, pour qu'il y parût trois jours après, &, ſi cela paroiſſoit, c'étoit une marque que c'étoit un efféminé ? Les payſans, avec leurs mains calleuſes, manient le fer chaud à leur fantaiſie. On dira que les femmes, plus délicates, manioient le fer chaud. Mais les femmes de travail étoient dans le cas de pouvoir prendre le fer ſans inconvénient, & les femmes de qualité avoient ordinairement un champion.

A l'égard de la preuve par l'eau froide, on ſçait que les vieilles femmes, qui ſont ordinairement maigres, doivent ſurnager. L'expérience fit donc voir que celles que la voix du peuple avoit accoutumé d'appeler *ſorcières* ſurnageoient toujours. Or, on eſt per-

ſuadé que la magie & ſorcellerie eſt attachée aux vieilles femmes : ſi elles plaiſent, par haſard, c'eſt ſorcellerie ; ſi elles déplaiſent, on eſt porté à leur donner un caractère odieux. Il faut bien que ce ſoit une vieille, puiſque ce n'eſt point une jeune. Il faut bien que ce ſoit une femme : car les femmes, qui apprêtent à manger dans les temps de ſimplicité, connoiſſent les herbes mieux que les hommes.

On a été étonné que l'on ait manié, ſans inconvénient, un fer chaud : on a imaginé un miracle : *Idem*, du chef de ſaint Janvier. Or, un miracle fait en faveur d'un homme accuſé prouve ſon innocence (*a*).

Il y a la différence des poumons, qui fait que les uns ſurnagent, d'autres non.

1541 (836). — Quand on ſe conſacre à l'art de critiquer (*b*) & que l'on veut diriger le goût ou le jugement du public, il faut examiner ſi, lorſque le public, après avoir balancé, a une fois décidé, on a été ſouvent de ſon avis : car ſes jugemens ſcellés par le temps ſont preſque toujours bons. Ainſi, ſi l'on n'a que des opinions extraordinaires ; ſi l'on eſt ordinairement ſeul de ſon avis ; ſi l'on raiſonne, quand il faut ſentir ; ſi l'on ſent, quand il faut raiſonner ; ſi le public prononce, & que vous ne prononciez pas ; s'il ne prononce pas, & que vous prononciez : vous n'êtes pas propre pour la critique.

1542 (837). — A meſure (*c*) qu'on a plus exigé des auteurs, on a moins exigé des critiques.

Il ne faut point critiquer les poètes par les défauts de la poéſie, ni les métaphyſiciens par les difficultés de la métaphyſique, ni les phyſiciens par les incertitudes de la phyſique, ni les géomètres par la ſéchereſſe de la géométrie.

Chacun prend (*d*) part aujourd'hui aux tréſors qui étoient autrefois à peu de perſonnes ; mais, avec cette petite partie, on croit avoir le tout : un ſcrupule d'or a paru la pierre philoſophale ; avec des richeſſes partagées — choſe admirable ! — tout le monde ſe crut trop riche ; la République des Lettres a été comme celle d'Athènes, où les pauvres étoient plus conſidérés que les riches.

(*a*) Voyez, n° 871.
(*b*) Voyez le n° 1542.
(*c*) Voyez le n° 1006.
(*d*) Première rédaction : « Chacun *ayant* part ... »

On dédaigne, pour faire paroître de l'efprit. — Pourquoi l'efprit que vous avez eft-il une preuve que les autres n'en ont point ? Quoi ! votre goût fera toujours infaillible, & l'efprit des autres leur manquera toujours ! Comment ce partage fi différent : que vous jugez toujours bien, fans exception, & que, fans exception, ils penfent toujours mal ? Vous êtes libre. Soyez-le donc de rendre juftice aux autres (*a*).

1543 (519). — La Patrie croit avoir perdu fon père ; chaque citoyen, fon ami ; chaque infortuné, fon protecteur... Si vous n'avez pas réparé tout le mal, vous avez, du moins, fait que ceux qui viendront après vous, feront obligés de chercher à finir ce que vous avez commencé ou de renoncer à la gloire... Vos grâces & vos refus étoient toujours en faveur de la Patrie. Vous refufiez comme un père de famille refufe à ses enfans. Vous refufiez comme un père, & vous accordiez comme un ami.

1544 (2131). — Inconvéniens arrivés à la Chine par l'introduction des fectes de Foë & de Lao-Chium (*b*) : les guerres & les exécutions fanglantes qui en naquirent. Un empereur de la Chine fut obligé de faire mourir à la fois cent mille bonzes. Le peuple chinois vivoit fous une morale, la plus parfaite & la plus pratique qu'aucun peuple qu'il y eût dans cette partie de la terre. On l'alla entêter, lui & fes empereurs, des illufions d'un quiétifme & d'une métempfycofe qui défendoit de faire mourir jufqu'aux criminels mêmes & faifoit confifter tous les devoirs de la Morale à nourrir des bonzes.

1545 (62). — Je voulois mettre fur une pyramide, après le gain de mon procès contre les Jurats (*c*) :

Deo Terminali,
Recto, Jufto,
Semper Vigilanti,
Semper Clamanti,
Tefti, Indici, Judici,
Perpetuo
Sacrum.

(*a*) Voyez le n° 1541.
(*b*) Bouddha & Lao-Tfe.
(*c*) En 1743.

Sur le revers :

Finibus Dynaſtiæ Defenſis,
Calumniis Litium Repreſſis,
Hoc Gallici Senatus Aequitatis Monumentum
Carolus
In Rei Memoriam Erexit.

Sur l'autre revers :

Stet Lapis Hic, Donec Fluctus Girunda Recuſet
Oceano Regi Generoſaque Vina Britannis (*a*).

1546 (1565). — J'ai vu rapidement une partie d'un manuſcrit qu'on attribue à Fra Paolo, qui contient des avis sur le gouvernement de Veniſe, à lui demandés, par quelque officier principal de cette république, ſur les moyens d'en perpétuer la gloire.

Il l'a diviſé en trois parties : ce qui regarde le Souverain ; ce qui regarde l'État, c'eſt-à-dire les ſujets ; & la manière de ſe conduire avec les étrangers. Il trouve que le Grand-Conſeil, étant compoſé d'un très-grand corps de nobleſſe, ſans choix, a trop d'autorité. Il voudroit qu'on augmentât celle du Sénat & du Conſeil des Dix, qui ſont choiſis par leur mérite, & il croit que l'*avogadore*, magiſtrat qui peut appeler le Sénat & le Conſeil des Dix devant le Grand-Conſeil, eſt une magiſtrature qu'il faudroit reſtreindre, & qu'il faudroit prendre pour cette magiſtrature des gens qui n'auroient point trop de crédit, ou même qui auroient quelque tache, afin qu'ils fuſſent retenus par la crainte du Sénat ou du Conſeil des Dix.

Il eſt certain que le Conſeil des Dix & le Sénat appartiennent à l'ariſtocratie, & le Grand-Conſeil, à l'oligarchie : on n'y vient point par la vertu, mais par la naiſſance.

Fra Paolo déſireroit que les ſénateurs fuſſent choiſis pour plus d'un an, &, en cela, il a raiſon : cela étoit ainſi à Rome & à Lacédémone.

Les Inquiſiteurs d'État jugent ſans formalité & peuvent faire mourir le Doge même, s'ils ſont tous trois du même avis ; mais le Conſeil des Dix a des formalités.

(*a*) Voyez le N° 1386.

1547 (1512). — « Les Crétois ont eu des rois. Ils s'en font défaits, & ce font les dix cofmes qui commandent en guerre », dit Ariftote (chapitre x, *De Republica Cretenfium*, livre II). — Même manquement de reffort qu'en Hollande, depuis qu'elle n'a plus de ftathouder.

1548 (1587). — *Les Germains.* — « *Reges ex nobilitate, duces* [*ex*] *virtute fumunt,* » dit Tacite, *De Moribus Germanorum* (*a*). C'eft ce qui fit la différence du pouvoir des maires & des rois, & de leurs différens titres. Cela fut caufe que les roix de la feconde race furent électifs, parce que la couronne fut jointe à la mairerie du Palais.

1549 (1526). — Les difputes fur les loix agraires n'attaquèrent pas les fondemens de la conftitution. Les loix faites ou propofées à ce fujet furent, au contraire, un renouvellement de la difcipline ancienne, des mœurs des ancêtres & une correction du mal qu'on avoit fait en éludant les loix. Les particuliers ne pouvoient pas même s'en plaindre : car, quoique les fociétés n'ayent été principalement établies que pour que chacun conferve fon bien, cependant perfonne ne pouvoit appeler *fon bien,* ce qu'il avoit acquis en faifant une fraude à la Loi.

1550 (1813). — Le chef des républiques eft un magiftrat civil. Le hafard & la néceffité donna un chef militaire [*ftathouder*] à la Hollande, & elle fit de grandes chofes. La République de Venife, avec le chef civil d'une nobleffe héréditaire, ne peut que tomber dans la langueur ; le Grand-Confeil eft une affemblée de tyrans civils ; ils ne peuvent pas être de grands hommes, & ils empêchent les autres de le devenir.

1551 (1387). — Mais, enfin, cette démocratie (Rome) fe corrompit & fuivit, pour fa perte, le même chemin que prennent prefque toutes les démocraties. Le peuple, qui déjà avoit toute la légiflation, voulut avoir toute l'exécution & ôta la force à toutes les magiftratures, éluda toutes les loix &, pour ôter les mœurs, énerva la cenfure même. Toutes les affaires furent portées devant le peuple, débattues devant lui ; rien, devant le Sénat ; & les

(*a*) Mis dans les *Loix* (M.), XXXI, 4.

tyrannies de la liberté devinrent ſi inſupportables que les principaux la défendirent ſans courage, & que le peuple la perdit ſans regret.

1552 (1387). — Il y a des exemples étonnans de la vanité romaine. Il n'y a rien de ſi ridicule que Trebonius, qui écrit à Cicéron que, s'il décrit quelque choſe du meurtre de Céſar, il eſpère qu'il n'y aura la moindre place. Il n'y a rien de ſi ridicule que Cicéron lui-même qui prie qu'on le mette dans l'hiſtoire romaine, & qu'on mente même pour lui.

Cette vanité étoit entièrement différente de la vanité que quelques peuples ont aujourd'hui. Celle-ci ne ſe porte que ſur le moment préſent; l'autre étoit toujours jointe à l'idée de la poſtérité. Un habit de bon goût pour un certain jour ſuffit pour l'une; il falloit un nom gravé ſur une pierre pour flatter l'autre. Ces choſes ſont l'effet de l'éducation de ce ſiècle-là & du nôtre & ſe rapportent aux inſtitutions des deux peuples.

1553 (1978). — J'entrerai volontiers dans les idées de celui qui a fait la fable des Abeilles (*a*), & je demanderai qu'on me montre de graves citoyens, dans aucun pays, qui y faſſent autant de bien qu'en font, à de certains nations commerçantes, leurs petits-maîtres.

1554 (1077). — *Préventions des Pères.* — Ce n'eſt pas la prévention de l'homme; c'eſt celle de la nature.

1555. — Sauvages : hommes & non pas citoyens. Ils reſpiroient l'air & ne vivoient pas. Tiré de mon *Hiſtoire de la Jalouſie.*

1556 (1987). — Je voyois la liſte des marchandiſes que les négociants européens portent tous les ans à Smyrne. Je voyois avec plaiſir que ces bonnes gens prenoient 400 balles de papiers pour plier du ſucre, & ne prenoient que 30 balles de papier pour écrire.

1557 (2099). — Platon (*b*) nous dit que l'opinion des Enfers eſt très-propre à amollir le courage. Cela peut en ôter; cela peut en donner.

(*a*) Bernard Mandeville (1670—1733) publia, en 1723, la *Fable des abeilles ou vices privés rendus bienfaits publics.*

(*b*) PLATON, *République*, III, I.

1558 (820). — Contradiction de Platon (*a*), qui regarde les poètes comme pernicieux, & qui, d'un autre côté, dit que la principale cause de l'horreur qu'on a pour l'inceste vient des tragédies qu'on a vu jouer sur le théâtre.

1559 (1341). — Les convertisseurs aiment les grands empires, où ceux qui ont un vrai zèle trouvent de grands objets, & où ceux qui n'en ont guère trouvent les douceurs d'une grande cour.

1560 (1908). — Le droit des gens s'établit parmi les nations qui se connoissent, & ce droit doit être étendu à celles que le hasard ou les circonstances nous font connoître : règle que des peuples policés ont très-souvent violée.

1561 (2132). — Toutes les religions introduites à la Chine ne sont point reçues comme religions nouvelles, mais comme supplémens à l'ancienne : Confucius, en laissant le culte des Esprits, a laissé une porte ouverte à ces supplémens.

1562 (2166). — Tant de gens qui ont pris à la lettre les déclamations des Pères se sont imaginé que toute l'attention des Empereurs avoit été occupée à empêcher les progrès de la religion chrétienne. C'étoit la moindre de leurs affaires ; à peine y pensoient-ils. On a beau parler du crédit des prêtres payens ; ce crédit étoit très-petit de lui-même, & les ouvrages de Lucien sont une preuve que les philosophes (*b*) les avoient décriés d'une façon à ne pouvoir jamais se relever. La plupart des persécutions étoient occasionnées par des accidens particuliers, & il en devoit beaucoup arriver dans un empire où régnèrent tant de tyrans. Nos écrivains ont ramassé tous les faits & ont fait un corps d'histoire de toutes les souffrances des leurs. Mais il est toujours vrai de dire que, dans un État où une partie étoit sans cesse proscrite par une partie, où la soif de l'or, de la vengeance & du sang, faisoit qu'on ne cherchoit la plupart du temps que des coupables, la religion ne fut souvent plutôt le prétexte que la cause de tant de meurtres.

Je sçais bien que les premiers Chrétiens ne défendirent point leur cause propre ; qu'ils rendirent témoignage non pas de leur

(*a*) A rapprocher du n° 1766.

(*b*) Première rédaction : « ... les *empereurs* avoient... »

innocence, mais de leur foi. Mais je dis que les Empereurs n'avoient point de zèle pour leur religion; que la plupart étoient des monſtres, qui n'avoient aucun plan; que Néron ne voulut que rejeter ſur eux ſes crimes & ſa folie, & que Dioclétien même ne les perſécuta d'abord que comme criminels d'État; que Dèce ne les perſécuta que comme ayant été attachés à Philippe, & Licinius, comme trop attachés à Conſtantin, & peut-être, de même, Valère (*a*) & Maximin, que par jalouſie de Conſtantin. Et ce fut une occaſion aux gouverneurs de faire mille injuſtices & d'écouter mille délations.

1563 (1824). — Dans le gouvernement deſpotique, le commerce eſt fondé ſur la néceſſité momentanée de ce que la nature demande pour ſe nourrir & pour ſe vêtir.

1564 (2157). — *Deutéronome*, chap. XXVIII. — « *Reducet te Dominus claſſibus in Egyptum;... ibi venderis inimicis tuis in ſervos ſuos & ancillas, & non erit qui emat.* » (*b*) — Effectivement les Romains ne ſe foucioient pas beaucoup des Juifs pour eſclaves, dit Égéſippe. Ainſi, après la priſe de Jéruſalem, beaucoup à vendre, peu d'acheteurs. Joſèphe (*c*) dit qu'il en mourut 12,000 de faim pendant qu'on ſéparoit ceux qui travailloient aux travaux publics, d'avec ceux qui devoient être vendus.

Il eſt impoſſible de préſenter aux yeux des menaces & des promeſſes plus frappantes que celles du légiſlateur, à moins d'employer celles de l'autre vie. — Voyez le chap. XXVIII du *Deutéronome*, ſur la fin.

1565 (669). — J'avois mis dans mon ouvrage (*Le Prince*):

« M. Zamega, parlant des princes politiques, dit qu'ils ont toujours eu un caractère odieux dans l'hiſtoire, témoin Tibère, Louis XI, Philippe II[d]. La raiſon en eſt que rien n'eſt ſi oppoſé à la grandeur d'âme que la fineſſe, & c'eſt la grandeur d'âme qui nous plaît.

« C'eſt pour cela, dit-il, que, ſur nos théâtres, un prince con-

(*a*) Première rédaction : « ... même, *Galien*, & Maximin... »

(*b*) *Deutéronome*, XXVIII, 68.

(*c*) FLAVIUS JOSÈPHE, *Guerre des Juifs*, VI, 44.

» quérant eſt ſouvent un perſonnage favorable ; au lieu que l'on » n'y fait jamais paroître un prince politique que pour y attacher » la haine. »

» La plupart des actions politiques n'excitent point notre ſurpriſe, ne peuvent ſervir de ſpectacle,... Quand un ſultan manque de parole, nous ſentons que c'eſt une action que nous pourrions faire auſſi facilement que lui.

» La fineſſe eſt une arme défenſive ; c'eſt la reſſource des gens foibles, & on ne peut pas ſouffrir qu'un prince employe cette reſſource dans le même temps qu'il uſe de ſa puiſſance : ce ſont trop d'avantages dans une main.

» La force peut être utile aux hommes mêmes qu'elle ſoumet : elle peut être utile au vaincu comme au vainqueur. Il s'eſt évertué par la réſiſtance même & s'eſt rendu par là ſemblable au conquérant ou digne de lui. Mais la ruſe n'eſt point utile aux hommes : il ne leur eſt point utile d'être trompés, ni de tromper ; mais la ruſe avilit la nature humaine : elle fait le vainqueur le ſujet du mépris, & le vaincu l'objet de la pitié. » [Voyez (je vous prie), combien on eſt attriſté de voir un Mogol qui vous donne un *burleik* ou petit ſachet, qui eſt une marque de ſa faveur, qu'on eſt obligé, par devoir & par reconnoiſſance, de porter au nez, & qui ſouvent eſt empoiſonné. Quelle facilité pour faire des crimes & des grands crimes !]

1566 (1384). — Il pourroit être que la conſtance des Japonnois dans les ſupplices ſeroit due à ce que les ſouffrances phyſiques n'y ſont peut-être pas ſi grandes, que la machine n'y eſt pas ſi ſuſceptible de la douleur.

1567 (1506). — Il arriva à Annibal ce qui arrive toujours lorſque les guerres ſont trop longues : les deux partis s'aguerriſſent ; la guerre ſe termine toujours en faveur de celui qui a les plus véritables forces & plus de conſtance.

1568 (1474). — Comme on faiſoit un grand butin dans la priſe des villes, il arrivoit ſouvent que les gens d'une ville qui ſe ſentoit priſe ſe brûloient avec toutes leurs richeſſes, leurs femmes, leurs enfans, afin que le vainqueur n'eût rien qui pût lui marquer ſa victoire, & qu'il n'eût que ſes pertes, ſans aucun profit.

A Numance, dit Orose, « *unum Numantinum victoris catena non tenuit; unde triumphum dederit Roma non vidit* » (*a*).

1569 (1312). — En France, le métier de plaideur est une profession : car, quand on a une fois commencé de plaider, on plaide toute sa vie. Même c'est une qualité qui passe du père au fils, comme la noblesse. Cette profession va prendre des sujets dans toutes les professions.

1570 (1426). — Les Anglois se tuent au moindre revers, parce qu'ils sont accoutumés au bonheur. Les gens malheureux conservent leur vie, parce qu'ils sont accoutumés aux malheurs.

1571 (1826). — C'est la nature de la constitution de l'État qui fait qu'à chaque pas nous avons besoin d'un homme pour nous conduire. Le bon sens du père de famille ne lui est bon à rien. On nous l'ôte pour la conduite de notre conscience ; on nous l'ôte pour celle de notre santé ; on nous l'ôte, enfin, pour la conduite de nos affaires.

1572 (2013). — La régie a bien des avantages, si ce que Duverney (*b*) m'a dit est vrai. Aucun traitant n'a fait de fortune. Ils n'ont pas été odieux au peuple. L'argent a été porté & rapporté dans les coffres du Roi. On pouvoit presser rigoureusement, ou non, selon qu'on avoit besoin. A l'égard des frais, on n'a jamais fait dans le Royaume plus de 500,000 francs de frais de contrainte, parce qu'on voyoit tous les huit jours quelles paroisses payoient ou non, & que l'ordre venoit d'ici, & non du receveur des tailles ou l'intendant ; au lieu que, depuis, on a été à 7 ou 8 millions.

1573 (1743). — Je disois : « Tout discours qu'on ne peut tenir devant les femmes, en France, est bas & obscène. Règle générale. »

1574 (1797). — La liberté, ce bien qui fait jouir des autres biens.

1575 (1291). — Les grands en France : il faut toujours qu'ils soyent nos valets ou nos maîtres.

1576 (1017). — Quand (*c*) il s'agit d'obtenir les honneurs, on

(*a*) Orose, *Histoires*, V, 7.

(*b*) Joseph Pâris, dit Duverney (1684 à 1770).

(*c*) Première rédaction : « *Pour* obtenir... »

rame avec le mérite perſonnel, & on vogue à pleines voiles avec la naiſſance.

1577. — [Je ne ſçais qui a dit : « Les goûts ſont avares & les paſſions prodigues. »] (*a*)

1578 (774). — M. de Vaudémont (*b*) diſoit au roi Guillaume que Monaco étoit une roche qui avoit une lieue perpendiculaire dans la mer.

1579 (1240). — Je diſois : « Il y a des gens qui ont l'âme ſur le viſage, & d'autres, derrière la tête. »

1580 (1018). — Je diſois : « Les richeſſes, la naiſſance, &c., ſont des médailles ; l'eſtime publique & le mérite perſonnel ſont de la monnoye courante. »

1581 (1410). — C'eſt Paris qui fait les François. Sans Paris, la Normandie, la Franche-Comté, la Picardie ſeroit plus allemande que les Allemands.

1582 (1653). — Nous avons vu, dans cette guerre de 1741, que les François, mauvais guerriers les trois premières années, deviennent admirables la quatrième. Ils apprennent ce métier et l'oublient. C'eſt Paris & les petites villes qui le fait oublier ; mais, quand ils ont vu les camps, ils apprennent.

Les Italiens, mauvais guerriers, parce qu'ils habitent tous les villes.

1583 (1314). — Nos valets : ils ont l'agrément de la vanité ſans avoir les inconvéniens de l'honneur.

1584 (1409). — C'eſt la capitale qui, [ſurtout,] fait les mœurs des peuples ; c'eſt Paris qui fait les François.

1585 (1731). — Made du Deffand dit fort bien : « On peut être menteur ; mais il ne faut jamais être faux. »

1586 (1414). — Je diſois : « J'aime Paris : on n'y fait point de réflexions ; on ſe défait de ſon âme. »

1587 (1415). — Je n'aime point à Paris les dîners réglés : c'eſt comme les vœux des moines ; le ſacrifice n'eſt compté (*c*) pour quelque choſe que la première fois.

(*a*) Biffé.

(*b*) Charles-Henri de Lorraine, prince de Vaudémont (1649 à 1723).

(*c*) Première rédaction : « ... compté *que pour le premier jour.* »

1588 (1417). — A Paris, on paſſe ſa vie avec des goûts. Dans les pays étrangers, il faut des paſſions, [diſoit M. Lomillini.]

1589 (931). — Je diſois de V[oltaire] (*a*) : « C'eſt un problème : ſçavoir qui lui a rendu plus de juſtice : ceux qui lui ont donné cent mille louanges, ou ceux qui lui ont donné cent coups de bâton. »

1590 (1034). — Je ne ſçais qui a dit : « Les goûts ſont avares, & les paſſions, prodigues. »

1591 (1691). — Le père du feu roi de Pruſſe étoit magnifique : il mourut à onze heures ; le dîner ne fut pas ſervi ; il ſervit pour huit jours.

1592 (1616). — J'ai ouï dire je ne ſçais où (ou ai lu) que Mad[e] de Monteſpan ſentit quelque atteinte de dévotion & vint à Paris. Il ne vouloit pas qu'elle revînt à la Cour. M. de Meaux fut d'avis qu'elle revînt, mais à condition qu'elle feroit toujours entre trois ou quatre prudes. Le Roi vint, lui parla dans une embraſure ; de là paſſa dans le cabinet. De là naquit ce viſage moitié amour, moitié jubilé, qui eſt Mad[e] d'Orléans.

1593 (1364). — Je diſois (*b*) de V..., dont le caractère étoit miſérable : « Il reſſemble [à ces] cochenilles, qui donnent le plus beau coloris de la nature, & ce ne ſont que des vers. »

1594 (1869). — Je diſois de ceux qui, par quelque injuſtice, avoient quitté le ſervice : « Ce ſont des gens morts au ſervice des miniſtres. »

1595 (1649). — Je diſois que, du temps du Cardinal, on avoit toutes les incommodités de l'ordre, & qu'on n'en avoit aucun des avantages. »

1596 (826). — Scaramouche pleure. On lui en demande la raiſon. Il dit : « *Il Mondo s'imputaniſce, ed io ſon vecchio.* » C'eſt la naïveté qui plaît, outre l'expreſſion.

1597 (1158). — Un des grands délices de l'eſprit des hommes, c'eſt de faire des propoſitions générales.

1598. — [Sur quelques petits auteurs qui me critiquoient, je

(*a*) Biffé.
(*b*) Première rédaction : « Je diſois : « *Je ne veux point reſſembler à ces cochenilles*, qui... »

dis : « Je ſuis un grand chêne au pied duquel les crapauds viennent jeter leur venin. »] (*a*)

1599 (92). — Sur ce qu'on me diſoit que j'irois en Angleterre recevoir les applaudiſſemens pour l'*Eſprit des Loix*; je dis : « Il faut chercher l'approbation ; jamais, les applaudiſſemens. »

1600 (909). — Nous voulions détourner M. de Fontenelle de faire imprimer ſes comédies de ſon vivant. Je lui dis : « Il faut que votre réputation ſoit bien grande, puiſque vous ne devez pas même publier des ouvrages admirables. »

1601—1608 (583—590). — RÉFLEXIONS SUR LES PREMIÈRES HISTOIRES.

1601 (583). — C'étoit des temps bien extraordinaires que les premiers ſiècles : il n'y avoit que les princes qui euſſent de l'eſprit ; tous les autres hommes n'avoient pas le ſens commun. Il fallut que les Rois enſeignaſſent tous les arts à leurs peuples, qui avoient l'eſprit ſi bouché qu'ils ne s'aviſoient pas même des choſes les plus ſimples.

Vous vous rappelez toujours l'idée d'un berger qui vivoit ſeul dans un déſert avec ſes troupeaux, & de qui l'on diroit qu'il auroit inventé une bergerie pour les retirer, de faire ſécher de l'herbe & de la ſerrer pour les nourrir l'hiver, de tondre la laine qui les incommodoit. C'eſt ainſi qu'on nous repréſente les peuples comme des bêtes, pendant que les princes jouiſſoient ſeuls des lumières de la raiſon.

Iſis enſeigne aux Égyptiens à coudre, à filer, à ſemer, à cuire le pain. On trouve d'auſſi fins inventeurs dans les autres pays : un roi de Macédoine — quelle abſurdité ! — inventa les poids & les meſures (*b*) ; &, comme ſi les hommes ſiffloient auparavant, on dit que Mnémoſyne leur apprit à parler (*c*).

Quand les Rois eurent donné ces inventions vulgaires, ils s'attachèrent à des recherches plus relevées : ils devinrent excellens médecins, bons aſtronomes, parfaits mécaniciens. Tout ce qui ſe

(*a*) Biffé.

(*b*) Le Syncelle rapporte ce fait (M.). — Sur Georges Le Moine, dit le Syncelle, v. n° 142.

(*c*) Cela eſt conforme à ce que dit Diodore de Sicile, livre V, chapitre 15 (M.).

découvrit fut ſur leur compte. Dans ces temps-là, ils ne levoient de tributs que ſur les ſçavans.

Quand je ſonge que nous ne ſçavons pas au juſte qui eſt celui qui a trouvé la bouſſole, la poudre, l'imprimerie, ces choſes ſi utiles ou ſi nuiſibles, ces choſes encore qui ſont preſque de nos jours & ſous nos yeux, que puis-je penſer de ceux qui ſe fatiguent à chercher, dans les temps les plus reculés & les plus obſcurs, le nom de ceux qui ont découvert les choſes les plus vulgaires ?

Comment ne voit-on pas que les arts les plus communs n'ont eu que des progrès inſenſibles, & que chaque inventeur a dû toujours être perdu dans le grand nombre de ceux qui ont ajouté à ſon invention ?

1602 (584). — Les premiers héros étoient bienfaiſans : ils protégeoient les voyageurs, purgeoient la terre de monſtres, entreprenoient des ouvrages utiles : tels furent Hercule & Théſée.

Dans la ſuite, ils furent ſeulement courageux : comme Achille, Ajax, Diomède.

Après cela, ils furent de grands conquérans : comme Philippe & Alexandre.

Enfin, ils devinrent amoureux : comme ceux des romans.

A préſent, je ne ſçais ce qu'ils ſont. Ils ne ſont plus ſujets aux caprices de la Fortune. On fait valoir un empire comme un fermier fait valoir ſa terre : on en tire le plus qu'on peut. Si l'on fait la guerre, elle ſe fait par commiſſion & ſeulement pour avoir des terres qui donnent des ſubſides. Ce qu'on appelloit autrefois *gloire, lauriers, trophées, triomphes, couronnes*, eſt aujourd'hui de l'argent comptant.

1603 (585). — Les premières hiſtoires ſont celles des dieux. Ces dieux ſe changent en héros à meſure que les temps deviennent moins groſſiers. Ces héros n'ont pour enfans que des hommes, parce que le monde commence à devenir plus éclairé, & que l'on voit les enfans de plus près que les pères.

Les mythologiſtes, embarraſſés à débrouiller l'hiſtoire & la génération des dieux, firent deux ſectes différentes. Les uns diſtingoient & multiplioient les divinités : tels étoient les poètes & les ſcholiaſtes. Les autres, plus ſubtils, vouloient tout ſimplifier,

tout réduire, tout confondre : de ce nombre étoient les philosophes.

Mais il faut avouer qu'il y avoit bien peu de philosophie à se charger du pénible emploi de mettre la superstition en système & de ranger ce qui étoit sans cesse brouillé par les écarts des poètes, les fantaisies des peintres, l'avarice des prêtres & la prodigieuse fécondité des superstitieux.

Ce n'étoit pas la seule branche de ce procès immortel : les uns, plus grossiers, vouloient tout entendre à la lettre ; les autres, plus spirituels, ne trouvoient que des allégories & rapportoient tout à la morale & à la physique.

Les philosophes révoltés vouloient restreindre ce prodigieux nombre de divinités, qui avoient passé jusqu'aux noms abstraits des substances. Mais quelle grande différence y avoit-il entre eux, qui animoient toute la nature, & les théologiens, qui la divinisoient tout entière ?

1604 (586). — Ce qui frappe le plus chez les anciens auteurs, c'est que leurs épisodes se ressemblent presque toutes : c'est ou un prince qui a inventé quelque art ; un autre qui a consulté un oracle ; un autre qui va chercher sa fille, sa femme ou sa sœur qu'on lui a enlevée ; un dernier, enfin, qui a dompté quelque monstre : toujours les mêmes aventures, qui viennent sous des noms différens.

Le pays de Grèce, qui étoit le théâtre d'une bonne partie des anciennes histoires qui nous restent, s'étant partagé en un nombre infini de petites îles, ceux qui, les premiers, le peuplèrent ne l'habitèrent pas en peuple. C'étoit des aventuriers qui passoient les mers & s'établissoient dans ces îles désertes. Chacun venoit avec son oracle (méthode sans doute asiatique) & choisissoit l'endroit qui lui convenoit. Et, comme de pareils aventuriers n'amenoient guère de femmes, il falloit bien en enlever dans cette première vertu, dans ces siècles plus voisins de l'innocence ; ces héros prenoient ces femmes farouches comme on prend à présent des villes.

Les enlèvemens étoient si communs en Grèce qu'avant que Paris n'eût enlevé Hélène la Grèce s'étoit déjà engagée par serment de faire la guerre à celui qui oseroit l'enlever.

1605 (587). — On étoit autrefois philofophe à bon marché : il y avoit fi peu de vérités connues ; on raifonnoit fur des chofes fi vagues & fi générales.

Tout rouloit fur trois ou quatre queftions :

Quel étoit le fouverain bien.

Quel étoit le principe des chofes : ou le feu, ou l'eau, ou les nombres.

Si l'âme étoit immortelle.

Si les dieux gouvernoient l'univers.

Celui qui s'étoit déterminé fur quelqu'une de ces queftions étoit d'abord philofophe, pour peu qu'il eût de barbe.

1606 (588). — Le monde n'a plus cet air riant qu'il avoit du temps des Grecs & des Romains. La religion étoit douce & toujours d'accord avec la nature. Une grande gayeté dans le culte étoit jointe à une indépendance entière dans le dogme.

Les jeux, les danfes, les fêtes, les théâtres, tout ce qui peut émouvoir, tout ce qui fait fentir, étoit du culte religieux.

Si la philofophie payenne vouloit affliger l'homme par la vue de fes mifères, la théologie étoit bien plus confolante. Tout le monde entroit en foule dans cette école des paffions. En vain, les philofophes appeloient leurs fectateurs, qui fuyoient ; on les laiffoit pleurer feuls, au milieu de la joye publique.

Aujourd'hui, le Mahométifme & le Chriftianifme, uniquement faits pour l'autre vie, anéantiffent toute celle-ci. Et, pendant que la religion nous afflige, le defpotifme, partout répandu, nous accable.

Ce n'eft pas tout. D'affreufes maladies, inconnues à nos pères, fe font jetées fur la nature humaine, & ont infecté les fources de la vie & des plaifirs.

On a vu les grandes familles d'Efpagne (*a*), qui avoient échappé à tant de fiècles, périr en grande partie de nos jours : ravage que la guerre n'a point fait, & qui ne doit être attribué qu'à un mal trop commun pour être honteux, & qui n'eft plus que funefte.

(*a*) Mis (je crois) dans les *Loix* (M.), XIV, 11.

1607 (589). — Ce qui me charme dans les premiers temps, c'eſt une certaine ſimplicité de mœurs, une naïveté de la nature, que je ne trouve que là, & qui n'eſt plus à préſent dans le monde (au moins que je ſçache) chez aucun peuple policé.

J'aime à voir dans l'homme lui-même des vertus qu'une certaine éducation ou religion n'ont point inſpirées ; des vices que la molleſſe & le luxe n'ont point faits.

J'aime à voir l'innocence reſter encore dans les coutumes, lorſque la grandeur du courage, la fierté, la colère, l'ont chaſſée des cœurs mêmes.

J'aime à voir les Rois plus forts, plus courageux que les autres hommes, diſtingués de leurs ſujets dans les combats, dans les conſeils ; hors de là, confondus avec eux.

Mais la plupart des gens ne connoiſſent que leur ſiècle : un Européen eſt choqué des mœurs ſimples des temps héroïques, comme un Aſiatique eſt choqué des mœurs des Européens.

1608 (590). — On peut remarquer, dans les anciennes hiſtoires, un certain goût des premiers hommes pour le merveilleux & un caractère de ſingularité dans l'eſprit des princes, qui leur faiſoit toujours rechercher une eſpèce d'éternité dans leurs entrepriſes.

Si Ninus bâtit une ville, c'eſt pour faire un ouvrage qui n'eût pas eu de pareil juſqu'alors, & qui n'en peut pas auſſi avoir dans l'avenir.

Quand les rois d'Égypte élèvent leurs immenſes pyramides, ils ſe font des difficultés, ils choiſiſſent un terrain ſabloneux, afin d'être contraints de faire venir des pierres d'Arabie, & que l'on puiſſe dire que la pyramide n'a pas été miſe là que par les dieux.

Si Sémiramis va parcourir l'Aſie, c'eſt pour faire des changemens continuels dans la nature du terrain, aplanir les montagnes & en former d'autres dans des lieux pléniers, carrer des rochers de dix-ſept ſtades de haut, & faire une élévation avec les bagages de ſon armée, pour y monter.

Voilà comment les princes cherchoient toujours le merveilleux ; l'utile venoit en ſecond. Si l'on faiſoit des chemins publics, c'étoit afin qu'ils paſſaſſent au travers des vallées & des précipices. Si l'on rendoit les rivières navigables, c'étoit pour la gloire qui en

devoit revenir au Prince. Il paroît que, du temps d'Alexandre, on s'étoit un peu guéri de ce goût pour le merveilleux de cette espèce : car, dans les premiers siècles, un conquérant n'auroit jamais refusé la proposition qui lui fut faite de tailler le Mont Athos & d'en faire sa statue.

Dans un temps où les arts étoient inconnus, les hommes sans goût appeloient *beau* tout ce qui étoit grand, tout ce qui étoit difficile, tout ce qui avoit été fait par un grand nombre de bras.

1609—1619 (113—123). — FRAGMENS DE VIEUX MATÉRIAUX DES «LETTRES PERSANES». J'AI JETÉ LES AUTRES OU MIS AILLEURS.

1609 (113). — *Le Roi du Thibet à la Congrégation de la Propagande, à Rome.* — Vous m'avez envoyé ici un homme qui m'a dit que sa religion exigeoit qu'il fût habillé de noir. Vous m'en avez envoyé un autre qui se vante de ce qu'il est vêtu de gris. Ils se haïssent si fort que, quoiqu'ils soyent à tant de milliers de lieues de leurs pays, ils ne se voyent que pour se dire des injures ; &, bien que mon empire soit d'une prodigieuse étendue, ils n'y peuvent vivre tous deux. Je leur ai dit qu'ils pouvoient se le partager, & s'en aller, l'un, à l'Orient, l'autre, à l'Occident. Mais ils ne veulent pas que l'un soit dans un endroit où l'autre n'ira jamais. J'avoue qu'ils ont quelque connoissance des mathématiques. Mais ne pourroient-ils pas être aussi sçavans sans être aussi fols ? Comme ils m'ont dit que c'étoit leur habit qui leur inspiroit une fureur si grande, je les ai fait dépouiller & ai voulu qu'ils fussent vêtus comme deux mandarins. D'ailleurs, je me suis imaginé que, comme ils n'avoient point de commerce avec les femmes, cela leur donnoit un esprit rude. Ainsi j'ai résolu de les marier & de leur en donner, à chacun, deux, &c.

1610 (114). — Enfin, on vient de publier l'arrêt (*a*) qui met l'Étranger aux Petites-Maisons & tous les François à l'Hôpital ! Les actions & les billets de Banque perdent de moitié. On ôte aux sujets trente fois cent millions d'un coup de plume, c'est-à-dire une somme qui existe (*b*) à peine dans le monde, & avec laquelle

(*a*) Allusion à l'arrêt du Conseil du 21 mai 1720.

(*b*) Première rédaction : « ... qui *n*'existe *pas* dans... »

on pourroit acheter tous (*a*) les fonds du royaume [de Perſe]. Toute la Nation eſt en larmes. La nuit & le deuil couvrent ce malheureux royaume : il reſſemble à une ville priſe d'aſſaut ou ravagée par les flammes. Au milieu de tant de malheurs, l'Étranger ſeul paroît content de lui-même & parle encore de ſoutenir ſon funeſte ſyſtème. J'habite ici le pays du déſeſpoir : mes yeux ne voyent que malheurs qui accablent les Infidèles. Un vent s'élève & emporte leurs richeſſes. Leur fauſſe abondance diſparoît comme un fantôme.

1611 (115). — J'apprends, en ce moment, que l'arrêt dont je te parlois vient d'être révoqué (*b*). Ce changement ne te doit pas paroître extraordinaire. Ici les projets chaſſent les projets, comme les nues chaſſent les nues. L'arrêt eſt révoqué, mais non pas le mal qu'il a fait. Le Miniſtère vient de faire au Peuple une confidence dont il ne ſe relèvera jamais. — Adieu.

De Paris, du 21 de la lune de Rébiab 1er, 1720.

1612 (116). — Tu me dis que notre grand monarque n'eſt occupé qu'à rendre à ſes ſujets une juſtice inviolable, qu'à retirer les petits de l'oppreſſion des grands, & à faire reſpecter les grands par les petits. Gloire à jamais à ce généreux prince ! Veuille le Ciel que ſa puiſſance n'ait pas plus de bornes que ſa juſtice.

1613 (117). — Vous me demandez ce que c'eſt que la Régence. C'eſt une ſucceſſion de projets manqués & d'idées indépendantes ; des ſaillies miſes en air de ſyſtème ; un mélange informe de foibleſſe & d'autorité ; toute la peſanteur ſans la gravité du miniſtère ; un commandement toujours trop roide ou trop lâche ; tantôt la déſobéiſſance enhardie, & tantôt la juſte confiance découragée ; une malheureuſe inconſtance à abandonner le mal même ; un conſeil qui tantôt ſe roidit, tantôt ſe multiplie, qui paroît & ſe perd aux yeux du public d'une manière ſourde ou éclatante, auſſi différent par les perſonnes qui le compoſent, qu'il l'eſt par la fin qu'elles ſe propoſent.

1614 (118). — Il y a une eſpèce de turban qui fait faire la moitié

(*a*) Première rédaction : « ... acheter *trois fois* les fonds... »

(*b*) L'arrêt du 21 mai 1720 fut caſſé par un autre arrêt, du 27 mai ſuivant.

des ſottiſes qui ſe font en France. Ce prétendant qui veut avoir le chapeau à quelque prix qu'il en ſoit, s'imagine qu'il couvrira toutes les mauvaiſes démarches qu'il fait pour l'obtenir.

Il n'y a guère de prince qui ne s'en ſente honoré. Il n'y a guère de faquin qui n'y puiſſe prétendre. Sa pourpre confond toutes les conditions & s'allie orgueilleuſement avec elles.

1615 (119). — Je me ſouviens que, lorſque nous arrivâmes en France, Hagi Ibbi regardoit le Roi avec mépris lorſqu'on lui diſoit qu'il n'avoit ni femmes, ni eunuques, ni ſérail; que perſonne ne fuyoit lorſqu'il paſſoit quelque part; que, lorſqu'il étoit dans la Capitale, à peine la plupart des gens diſtinguoient-ils ſon carroſſe de celui d'un particulier.

1616 (120). — Page 64 des *Lettres perſanes*, 1er volume, j'avois penſé de continuer l'hiſtoire des Troglodytes, & voilà quelle étoit mon idée (*a*). C'étoit un grand ſpectacle de voir tous les Troglodytes dans la joye, pendant que le Prince fondoit en larmes. Le lendemain, il parut devant les Troglodytes avec un viſage qui ne marquoit ni triſteſſe, ni joye. Il ne parut plus occupé que du ſoin du gouvernement. Mais l'ennui ſecret qui le dévoroit le mit bientôt dans le tombeau. Ainſi mourut le plus grand roi qui ait jamais gouverné les hommes.

Il fut pleuré pendant quarante jours : chacun crut avoir perdu ſon père; chacun diſoit : « Qu'eſt devenu l'eſpérance des Troglodytes ? Nous vous perdons, cher Prince ! Vous croyiez que vous n'étiez pas digne de nous commander. Le Ciel a fait voir que nous n'étions pas dignes de vous obéir. Mais nous jurons, par vos mânes ſacrés, que, puiſque vous n'avez pas voulu nous gouverner par vos loix, nous nous conduirons par vos exemples. »

Il fallut élire un autre prince, & il y eut une choſe de remarquable : c'eſt que, de tous les parens du monarque défunt, aucun ne réclama la couronne. On choiſit, dans cette famille, le plus ſage & le plus juſte de tous.

Vers (*b*) la fin de ſon règne, quelques gens crurent qu'il étoit

(*a*) Cf. *Lettres perſanes*, XI à XIV.

(*b*) Première rédaction : « Vers la fin de ſon règne on remarqua que le peuple étoit ſi nombreux que les terres... »

néceſſaire d'établir [chez les Troglodytes le commerce & les arts]. On aſſembla la Nation, & cela fut réſolu.

Le Roi parla ainſi : « Vous voulûtes que je priſſe la couronne & me crûtes aſſez vertueux pour vous gouverner. Le Ciel m'eſt témoin que, depuis ce temps, le bonheur des Troglodytes a été l'unique objet de mes inquiétudes. J'ai la gloire que mon (*a*) règne n'a point été ſouillé par la lâcheté d'un Troglodyte. Voudriez-vous préférer aujourd'hui les richeſſes à votre vertu ? »

« Seigneur, lui dit un d'entre eux, nous ſommes heureux : nous travaillons ſur un fonds excellent. Oſerai-je le dire ? Ce ſera vous ſeul qui déciderez ſi les richeſſes ſeront pernicieuſes à votre peuple, ou non. S'ils voyent que vous les préférez à la vertu, ils s'accoutumeront bientôt à en faire de même, &, en cela, votre goût réglera le leur. Si vous élevez dans les emplois ou que vous approchiez de votre confiance un homme par cela ſeul qu'il eſt riche, comptez que ce ſera un coup mortel que vous porterez à ſa vertu, & que vous ferez inſenſiblement autant de malhonnêtes gens qu'il y aura d'hommes qui auront remarqué cette cruelle diſtinction. Vous connoiſſez, Seigneur, la baſe ſur quoi eſt fondée la vertu de votre peuple : c'eſt ſur l'éducation. Changez cette éducation, & celui qui n'étoit pas aſſez hardi pour être criminel rougira bientôt d'être vertueux.

» Nous avons deux choſes à faire : c'eſt de flétrir également l'avarice & la prodigalité. Il faut que chacun ſoit comptable à l'État de l'adminiſtration de ſes biens, & que le lâche qui s'abaiſſera juſqu'à ſe dérober une honnête ſubſiſtance ne ſoit pas jugé moins ſévèrement que celui qui diſſipera le patrimoine de ſes enfans. Il faut que chaque citoyen ſoit équitable diſpenſateur de ſon propre bien, comme il le feroit de celui d'un autre. »

« Troglodytes, dit le Roi, les richeſſes vont entrer chez vous. Mais je vous déclare que, ſi vous n'êtes pas vertueux, vous ſerez un des peuples les plus malheureux de la terre. Dans l'état où vous êtes, je n'ai beſoin que d'être plus juſte que vous : c'eſt la

(*a*) Première rédaction : « ... que *mon trône n'a été* ſouillé... »

marque de mon autorité royale, & je n'en sçaurois trouver de plus auguste. Si vous ne cherchez à vous distinguer que par des richesses, qui ne sont rien en elles-mêmes, il faudra bien que je me distingue par les mêmes moyens, & que je ne reste pas dans une pauvreté que vous mépriserez. Il faudra donc que je vous accable d'impôts, & que vous employiez une grande partie de votre subsistance à soutenir la pompe & l'éclat qui serviront à me rendre respectable. Je trouve à présent toutes mes richesses dans moi-même ; mais, pour lors, il faudra que vous vous épuisiez pour m'enrichir, & ces richesses, dont vous faisiez tant de cas, vous n'en jouirez point : elles viendront toutes dans mes trésors. O Troglodytes ! nous pouvons être unis par un beau lien : si vous êtes vertueux, je le serai ; si je suis vertueux, vous le serez. »

1617 (121). — *Le grand Eunuque à Janum, à xxx.* [Cette lettre n'a pu être mise dans les *Lettres persanes.* 1° parce qu'elle ressemble trop aux autres ; et 2° parce qu'elle ne fait que redire ce qui y est mieux dit. Je la mets ici à cause de certains fragmens que j'en pourrai peut-être tirer, & quelques endroits vifs qui s'y trouvent.] — Je prie le Ciel qu'il te ramène en ces lieux & te dérobe à tous les dangers.

Destiné à remplir une place dans le sérail qui m'est soumis, tu iras peut-être quelque jour au poste que j'occupe : c'est là que tu dois porter tes vues.

Songe donc de bonne heure à te former & à t'attirer les regards de ton maître. Compose-toi un front sévère ; laisse tomber des regards sombres ; parle peu. Que la joye fuye de tes lèvres. La tristesse sied bien à notre condition. Tranquille en apparence, fais, de temps en temps, sortir un esprit inquiet. N'attends pas les rides de la vieillesse pour en montrer les chagrins.

C'est en vain que tu te plierois à une lâche complaisance. Nous sommes tous haïs des femmes, & haïs jusqu'à la fureur. Crois-tu que cette rage implacable soit l'effet de la sévérité avec laquelle nous les traitons ? Ah ! elles pardonneroient nos caprices, si elles pouvoient nous pardonner nos malheurs.

Ne te pique point d'une probité trop exacte. Il y a une certaine délicatesse qui ne convient guère qu'aux hommes libres. Notre

condition ne nous laiſſe pas le pouvoir d'être vertueux. L'amitié, la foi, les ſermens, le reſpect pour la vertu, ſont des victimes que nous devons ſacrifier à tous les inſtans. Obligés de travailler ſans ceſſe à conſerver notre vie & à détourner de deſſus notre tête les châtimens, tous les moyens ſont légitimes : la fineſſe, la fraude, l'artifice, ſont les vertus des malheureux comme nous.

Si tu viens jamais à la première place, ton principal objet ſera de te rendre maître du ſérail. Plus tu ſeras abſolu, plus tu auras de moyens pour rompre les brigues & la fureur de la vengeance. Il faut commencer par abattre le courage & enſevelir toutes les paſſions dans l'étonnement & dans la crainte. Tu n'y réuſſiras jamais mieux qu'en animant la jalouſie de ton maître. Tu lui feras, de temps en temps, de petites confidences. Tu arrêteras ſon eſprit ſur les ſoupçons les plus légers. Tu l'y fixeras, enſuite, par quelques nouvelles circonſtances. Quelquefois, tu l'abandonneras à lui-même & laiſſeras, pour quelque temps, flotter ſon eſprit incertain. Tu te préſenteras enſuite, & il ſera charmé de trouver en toi un médiateur entre ſon amour & ſa jalouſie : il te demandera tes avis ; doux ou ſévère, tu te feras une protectrice, ou tu humilieras une ennemie.

Ce n'eſt pas que tu puiſſes toujours jeter à ton gré les ſoupçons de quelque intrigue criminelle : des femmes abattues ſous tant de regards ne peuvent guère être accuſées de certains crimes avec apparence. Mais il faut les aller chercher dans les reſſources que l'amour déſeſpéré ſe procure, quand l'imagination furieuſe va ſe prendre à tous les objets qu'elle trouve. Ne crains point d'en trop dire : tu peux être hardi à feindre. Depuis tant d'années que je gouverne, j'ai appris, j'ai vu même des choſes incroyables. Mes yeux ont été témoins de tout ce que la rage peut inventer, & de tout ce que le Démon d'Amour peut produire.

Si tu vois que ton maître, capable du joug de l'amour, détermine ſon cœur ſur quelqu'une de ſes femmes, relâche un peu, à ſon égard, de ta ſévérité ordinaire ; mais appeſantis-toi ſur ſes rivales, & tâche de lui rendre agréables & ta douceur & ta ſévérité.

Mais, ſi tu vois que, peu conſtant dans ſes amours, il uſe en

ſouverain de toutes les beautés qu'il poſſède ; qu'il aime, quitte & reprenne ; qu'il détruiſe le matin les eſpérances du ſoir ; que le caprice ſuive le choix ; le mépris, le caprice : pour lors, tu ſeras dans la plus heureuſe ſituation où tu puiſſes être. Maître de toutes ſes femmes, traite les comme ſi elles vivoient dans une perpétuelle diſgrâce, & ne crains rien d'une faveur qui ſe perd à meſure qu'elle ſe donne.

C'eſt donc à toi d'aider ſon inconſtance. Il arrive quelquefois qu'une beauté triomphe & arrête le cœur le plus volage. Il a beau s'échapper, elle le rappelle toujours. Des retours ſi conſtans menaçent d'un attachement éternel. Il faut, à quelque prix qu'il en ſoit, rompre ces nouvelles chaînes. Ouvre le férail ; fais y entrer à grands flots de nouvelles rivales ; fais diverſion de toutes les parts ; confonds une ſuperbe maîtreſſe dans le nombre, & réduis la à diſputer encore ce que les autres ne pouvoient plus défendre.

Cette politique te réuſſira preſque toujours. Par ce moyen, tu uſeras ſi bien ſon cœur qu'il ne ſentira rien. Les grâces ſeront perdues : tant de charmes ſecrets pour tout l'univers le ſeront encore plus à ſes yeux mêmes. En vain, ſes femmes, à l'envi, eſſayeront ſur lui les traits les plus redoutables. Inutiles à l'amour, elles ne tiendront à ſon cœur que par la jalouſie.

Tu vois que je ne te cache rien. Quoique je n'aye jamais guère connu cet engagement qu'on appelle amitié, & que je me ſois enveloppé tout entier dans moi-même, tu m'as pourtant fait ſentir que j'avois encore un cœur, &, pendant que j'étois de bronze pour tous ces eſclaves qui vivoient ſous mes loix, je voyois croître ton enfance avec plaiſir.

Je pris ſoin de ton éducation. La ſévérité, toujours inſéparable des inſtructions, te fit longtemps ignorer que tu m'étois cher. Tu me l'étois pourtant, & je dirois que je t'aimois comme un père aime ſon fils, ſi ces noms de père & de fils n'étoient pas plus propres à nous rappeler à tous deux un ſouvenir affreux qu'à nous marquer une douce & ſecrète ſympathie.

1618 (122). — *Rica à Uſbek.* — Voici une lettre qui eſt tombée entre mes mains.

« Ma chère coufine,

» Deux hommes tout de fuite m'ont quittée. J'ai attaqué celui que vous fçaviez ; mais il a été comme un rocher. Mon cœur s'indigne des affronts qu'il reçoit chaque jour.

» Que n'ai-je point fait pour l'attirer ? J'ai cent fois renchéri fur les politeffes que j'ai coutume de faire. « Bon Dieu ! difois-je en » moi-même, fe peut-il que moi, à qui on difoit autrefois tant de » douceurs, je faffe aujourd'hui tant de reftitutions pour rien ! »

» Vous avez, ma chère coufine, deux ans moins que moi, & vos charmes font bien au-deffus des miens. Mais je vous conjure de ne me point abandonner dans la réfolution que j'ai prife de quitter le monde. Vous êtes confidente de tant de fecrets ; je fuis dépofitaire de tant d'autres ! Il y a plus de trente ans que notre amitié triomphe de toutes les petites brouilleries que produifent néceffairement, dans une fociété, la variété des intrigues & la multiplicité des intérêts.

» Je vous l'ai dit fouvent : ces petits maîtres que j'ai tant aimés, je ne puis plus les fouffrir. Ils font fi contens d'eux-mêmes, & fi peu de nous. Ils mettent à un fi haut prix leur fottife & leur figure... — Ma chère coufine, fauvez-moi leur mépris.

» Je commence à prendre un tel goût à la fociété des gens dévots, qu'elle fait toute ma confolation. Je n'ai point encore affez rompu avec le monde pour qu'ils ayent confiance en moi. Mais, à mefure que je m'en détache, ils s'approchent un peu. Quelle douceur dans ce nouveau genre de vie, au lieu du tumulte & ce bruit du monde impofteur !

» Je vais, ma chère coufine, me livrer à eux tout entière. Je leur découvrirai l'état d'un cœur qui prend toutes les impreffions qu'on lui donne. Il n'eft point en moi d'éteindre toutes mes paffions ; il ne s'agit que de les régler.

» Il y a une chofe qui eft le principe fondamental de la vie dévote : c'eft la fuppreffion totale des agrémens étrangers. Car, quoiqu'entre nous ils foyent toujours beaucoup plus innocens dans le temps qu'on les quitte, que lorfqu'on commence à s'en fervir, cependant ils marquent toujours une certaine envie de plaire au monde, que la dévotion détefte. Elle veut que l'on pa-

roiſſe devant lui avec toutes les injures du temps, pour lui faire voir à quel point on le mépriſe. Pour nous, ma chère couſine, il me ſemble que nous pouvons encore nous montrer telles que nous ſommes. Je vous l'ai dit cent fois, que vous étiez charmante, lorſque vous paroiſſiez le plus négligé, & qu'il y avoit en vous beaucoup d'art à n'en mettre point.

» Puiſſe cette lettre vous toucher le cœur & vous inſpirer des réſolutions que je n'ai priſes qu'après les avoir longtemps combattues. — Adieu. »

La dévotion qui, dans certaines âmes, eſt une marque de force, dans d'autres en eſt une de foibleſſe. Elle n'eſt jamais indifférente : car, ſi, d'un côté, elle orne les gens vertueux, elle achève la dégradation de ceux qui ne le ſont pas.

A Paris, le 25 de la lune de Rébiab, 1717.

1619 (123). — *Uſbek à Zélis.*

Vous demandez devant le juge votre ſéparation.

Quel exemple donnez-vous à votre fille ! Quel ſujet d'entretien pour tout le ſérail ! Vous m'inſultez bien moins en faiſant voir le peu d'amour que vous avez pour moi, que le peu de reſpect que vous avez pour vous-même.

Croyez-vous que la vertu coûte moins à vos compagnes qu'à vous ? que leur vie ſoit moins laborieuſe ? Non, ſans doute. Mais les combats ſoufferts ſont inconnus ; les douleurs d'une victoire trop conteſtée ſont ſecrètes ; & la vertu, lors même qu'elle tyranniſe, paroît en elles ſous un maintien modeſte & un viſage tranquille.

Je crois bien que vous ſouffrez toutes les rigueurs de la continence [mais un ſecret que les femmes qui ont un peu de modeſtie cachent avec tant de ſoin, comment avez-vous l'imprudence de le divulguer ?] (*a*). Je compte ſur la vigilance de mes eunuques. Ils reſpectoient votre âge ; ils vous croyoient maîtreſſe de vos paſſions. Mais, à préſent qu'ils en connoiſſent l'empire, il ne faut pas douter qu'ils ne redoublent leurs ſoins pour vous ſoutenir. Ils vous traiteront comme ſi vous étiez encore dans les périls de la

(*a*) Biffé.

jeuneſſe, & recommenceront à vous plier à une éducation dont vous vous êtes ſi fort écartée.

Défaites-vous donc de vos idées, & ſçachez qu'il ne vous reſte plus que mon amour & le repentir : car je ne ſuis point homme à ſouffrir qu'une femme que j'aime paſſe dans les bras d'un autre, quand je devrois être regardé comme le plus barbare de tous les hommes... — Je n'en dis pas davantage : vous connoiſſez mon cœur, & vous m'entendez.

De xxx, le 1er de la lune de Zilhagé, 1718.

1620 (9). — *Continuation de mes Réflexions.* — Ce qui fait que je ne puis pas dire avoir paſſé une vie malheureuſe, c'eſt que mon eſprit a une certaine action qui lui fait faire comme un ſaut pour paſſer d'un état de chagrin dans un autre état, & de faire un autre ſaut d'un état heureux à un autre état heureux.

1621 (892). — Autrefois le ſtyle épiſtolaire étoit entre les mains des pédans, qui écrivoient en latin. Balzac prit le ſtyle épiſtolaire & la manière d'écrire des lettres de ces gens-là. Voiture en dégoûta, &, comme il avoit l'eſprit fin, il y mit de la fineſſe & une certaine affectation, qui ſe trouve toujours dans le paſſage de la pédanterie à l'air & au ton du monde. M. de Fontenelle, preſque contemporain de ces gens-là, mêla la fineſſe de Voiture, un peu de ſon affectation, avec plus de connoiſſances & de lumières, & plus de philoſophie. On ne connoiſſoit point encore Made de Sévigné. Mes *Lettres Perſanes* apprirent à faire des romans en lettres.

1622 (579). — *Nouveaux Fragmens d'une « Hiſtoire de la Jalouſie »* (*a*). — Je lis quelquefois toute une hiſtoire ſans faire la moindre attention aux coups donnés dans les batailles & à l'épaiſſeur des murs des villes priſes ; uniquement attentif à regarder les hommes, mon plaiſir eſt de voir cette longue ſuite de paſſions & de fantaiſies.

On verra dans l'*Hiſtoire de la Jalouſie* que ce n'eſt pas toujours la nature & la raiſon qui gouverne les hommes, mais le pur haſard, & que certaines circonſtances qui ne paroiſſent pas d'abord

(*a*) Voyez ce qui eſt au tome Ier, page 483 (M.), n° 719.

confidérables influent tellement fur eux & agiffent avec tant de force & d'affiduité, qu'elles peuvent donner un tour d'efprit à toute la nature humaine.

Darius ayant fait une loi qui défendoit l'adultère, les Maffagètes lui repréfentèrent qu'ils ne pouvoient y obéir, parce qu'ils avoient coutume de régaler leurs hôtes de leurs femmes. Quelle que fut la force de cette coutume, il eft bien certain qu'un Maffagète qui aimoit fa femme, & qu'il proftituoit à un étranger, eût été bien fâché qu'elle eût aimé plus cet étranger que lui. Il vouloit bien remplir un devoir extérieur; mais il fouhaitoit fans doute que fa femme fe tint purement à la civilité, & qu'elle lui gardât un cœur qui lui étoit cher. On étoit fi honnête, dans ce pays, qu'on vouloit faire voir à un étranger qu'on lui donnoit ce qu'on aimoit le mieux, & cela même doit faire penfer qu'un homme auroit été bien fâché de perdre pour toujours l'amour d'une femme qu'il abandonnoit pour un moment.

Il a fallu que de grandes fociétés fe formaffent pour que de certains préjugés devinffent généraux & donnaffent le ton à tout le refte.

Il y avoit deux peuples qui fe difputoient d'antiquité: les Égyptiens & les Scythes.

Ifis & Ofiris régnèrent chez les Égyptiens; ils furent mis au rang des dieux. Ifis eut la prééminence fur fon mari, &, en elle, tout fon fexe fut refpecté. Les Égyptiens fe foumirent à leurs femmes en fon honneur & fe plurent tellement à cette fervitude que, prenant foin de la maifon, ils leur laifsèrent toutes les affaires du dehors: elles fuccédèrent au royaume avec leurs frères, &c.

A l'égard des Scythes, l'Hiftoire nous apprend que quelques femmes tuèrent leurs maris, appelant le mariage non pas une *alliance*, mais une *fervitude*. Elles fondèrent l'empire des Amazones, bâtirent Éphèfe, & conquirent prefque toute l'Afie.

Les préjugés des nations ont les mêmes préjugés que les empires. Il ne faut prefque rien pour donner à un peuple les préjugés d'un autre, & le progrès peut être fi grand qu'il change, pour ainfi dire, tout le génie de la nature humaine. C'eft ce qui fait que l'homme eft fi difficile à définir.

N'eft-il pas vrai que, fi le Mahométifme avoit foumis toute la

terre, les femmes auroient été partout renfermées ? On auroit regardé cette manière de les gouverner comme naturelle, & on auroit de la peine à imaginer qu'il y en pût avoir une autre. Si les femmes ſcythes avoient continué leurs conquêtes, ſi les Égyptiens avoient continué les leurs, le Genre humain vivroit ſous la ſervitude des femmes, & il faudroit être philoſophe pour dire qu'un autre gouvernement ſeroit plus conforme à la nature (*a*).

1623 (1365). — Je diſois du T... : « Il eſt faux par le cœur, hypocrite du corps, gauche de l'eſprit, puérilement bas, ſtupidement haut, ruſé ſans lumières, fin & maladroit. »

1624 (1247). — Une femme eſt obligée de plaire comme ſi elle s'étoit faite elle-même.

1625 (1139). — On joue au biribi. Si l'argent vous incommode, jetez le par la fenêtre. Si je demandois à quelqu'un s'il vouloit jouer 70 louis contre 63, il riroit. C'eſt pourtant le biribi. On ne calcule point.

Les Anglois ſont calculateurs; c'eſt qu'il y a chez eux deux bouts qui enveloppent le milieu : les négocians & les philoſophes. Les femmes n'y ſont rien ; ici elles ſont tout.

1626 (1283). — Les princes ſont ſi fort environnés du cercle de leurs courtiſans, qui leur dérobent tout & leur ôtent la vue de tout, que celui qui viendroit à voir clair ſeroit comme Deſcartes, qui ſortit des ténèbres de la vieille philoſophie.

1627 (20). — Je diſois : « Je n'aime pas les bons mots grivois. »

1628 (1196). — Il y a des gens qui voyent toutes choſes exagérées, & dont l'eſprit eſt, d'ailleurs, exagérateur. C'eſt ainſi que Mad[e] Duch... peignoit Lirancourt.

1629 (1744). — Un homme d'eſprit peut dire des ſottiſes devant les femmes ; mais il faut qu'il ajoute ſi inſenſiblement qu'on ne puiſſe pas plus ſe fâcher de la ſeconde que de la première. De même, quand on les attaque ; de même, quand on leur fait des plaintes. On peut tout dire & tout faire en diſpoſant les eſprits.

1630 (580). — *Jalouſie* (*b*). — Les femmes une fois gardées, il arrivera naturellement que l'on cherchera tous les jours à les gar-

(*a*) Voyez n° 1630.

(*b*) Voyez n° 1622.

der encore mieux ; l'effet deviendra lui-même la caufe, & la vigilance, le plus grand motif de la vigilance.

Plus vous prenez des mefures, s'il arrive qu'elles ne réuffiffent pas, la douleur croîtra à proportion des mefures déconcertées. Des gens qui fe font toujours tenus fur leurs gardes, qui fe font félicités des moyens imaginaires pour fe garantir ; qui ont ôté tous les prétextes ; qui ont choifi leurs gardiens ; qui ont veillé fur leurs foins : fi, avec tout cela, ils fe trouvent pris, ils deviennent furieux. Dans l'inutilité de tout ce qu'on a fait, on fonge à ce qui refte à faire ; on recommence fur un nouveau plan ; on invente, on ajoute, on corrige, & on fe furpaffe toujours.

La douleur d'un homme jaloux vient furtout de la fatiffaction que l'on a trouvée à le défefpérer. Plus un homme eft jaloux, plus l'affront qu'il reçoit eft grand ; &, par une conféquence jufte, plus il eft jaloux, plus il a raifon de l'être, & plus il doit le devenir.

Bientôt un certain préjugé d'honneur & de religion fera qu'on fera perfuadé que ce feroit un malheur moins grand de perdre la vie & les biens que de fouffrir qu'un autre homme, un père même, vît le vifage d'une femme qu'on ne fe foucie point foi-même de voir. On ne peut mieux comparer ce préjugé qu'à celui où l'on eft en Europe, qu'un démenti mérite d'être vengé par la mort, préjugé qui n'eft établi fur rien, mais qui, pourtant, eft établi, & beaucoup mieux que les chofes les plus raifonnables : car fouvent rien ne trouble plus le cours d'une opinion que cette confidération qu'elle eft raifonnable &, par conféquent, peu extraordinaire.

Comme, parmi les Afiatiques, la fervitude des femmes a fait naître une plus grande fervitude, leur liberté, parmi nous, a fait naître une plus grande liberté. Ce qui fait que nous prenons moins de précautions avec nos femmes, c'eft qu'à mefure qu'elles nous menacent des affronts qu'elles peuvent nous faire, elles mettent un ridicule à les craindre. Or, plus elles ont de liberté, mieux elles font en état d'établir ce ridicule & de nous donner le tour d'efprit qui leur convient.

1631 (670). — *Le Prince* (*a*). — Il doit penfer que des villages en-

(*a*) Je l'ai copié pour le roman d'*Arface* (M.).

tiers ne peuvent ſuffire à payer une penſion qu'ils donnent à des grands ſeigneurs tout prêts à devenir miſérables ou à des miſérables tout prêts à devenir grands ſeigneurs, & qui ſouvent n'ont d'autre mérite pour l'obtenir que la hardieſſe de la demander.

On avoit mis dans l'eſprit d'un grand monarque que, pourvu que l'argent ne ſortît point de ſon royaume, le royaume (quelques ſubſides qu'il levât, quelque profuſion qu'il fît, quelques penſions qu'il payât), le royaume ne pouvoit jamais s'appauvrir. Mais ôter l'argent néceſſaire pour la culture des terres, pour le donner à ceux qui ne l'employeront que dans l'encouragement aux arts du luxe, par leur luxe, n'eſt-ce pas appauvrir l'État ? C'eſt comme ſi l'on diſoit que vingt chevaux, qui portent chacun cent livres, ne ſeront pas plus incommodés lorſque dix porteront le tout, & que cinq porteront dans une charrette les cinq autres.

Faites des bienfaits immenſes à quelques particuliers, vous accablez en privant les autres, & eux mêmes accablent encore les derniers par leur luxe, qu'ils leur communiquent, & qu'ils les contraignent d'accepter.

CONTINUATION DE MES RÉFLEXIONS. 3e VOLUME.

J'ai mis ce qui n'a pu entrer dans mon dialogue *Lyſimaque* [n° 2161], ce qui n'a pu entrer dans mes *Romains* [nos 1669—1674 & 2183—2202], *Sur le Bonheur* [nos 1675, 1661, 1662 & 2010], ce qui n'a pu entrer dans l'*Eſprit des Loix* [nos 1690 à 1877) ; après quoi eſt une continuation qui dure juſque [le n° 1943] & ira plus loin. Voyez auſſi [n° 2052].

Doutes, depuis [le n° 1945] juſque [le n° 1948].

Réflexions ſur *le Prince*, qui n'ont pu entrer dans mes ouvrages [nos 1983 à 2003].

Quelques fragmens d'un ouvrage qui n'eſt plus, [n° 2004].

Choſes qui n'ont pu entrer dans ma *Défense* [nos 2005 à 2008].

Choses qui n'ont pu entrer dans mon roman d'*Arſace* [nos 2025 à 2031].

Apologie & préface des *Lettres Perſanes* [n° 2033].

Fragmens d'une diſſertation : *Différence des Eſprits* [n° 2035].

Matériaux divers [n° 2165].

Littérature & belles-lettres [n° 2178].

Matériaux de diſſertations pour l'Académie de Bordeaux, qui ne doivent point paraître [n° 2245].

Matériaux divers [n° 2246].

1632 (1143). — Aimer à lire, c'eſt (*a*) faire un échange des heures d'ennui que l'on doit avoir en ſa vie, contre des heures délicieuſes.

1633 (1560). — J'aime ces hommes qui ſçavent faire des grandes choſes contradictoires. Sixte-Quint put mettre pour inſcription à pluſieurs de ſes beaux ouvrages : « *Primo Pontificatus Anno,* » & ce même Sixte-Quint mit ſix millions d'or au Château-Saint-Ange, pour être employés dans les dangers du Saint-Siège. Ainſi cet homme ſçavoit agir avec rapidité & pour ſa gloire ; il ſçavoit agir lentement & pour la gloire des autres.

1634 (1837). — Il y a trois ſortes de princes : les uns ne ſe ſoucient que d'eux & n'enviſagent leur état que pour eux, ſans penſer à leurs peuples ; les autres ſongent d'abord au bien du peuple & en tirent le leur ; les autres, pour faire leur propre bien, & ſongeant à leur propre bien, ſongent à celui de leurs peuples pour augmenter leur bien. Ici, le peuple eſt en ſecond ; là, il eſt le premier objet ; &, chez les premiers, il n'eſt en aucune façon l'objet. La véritable proſpérité eſt chez les princes où le peuple eſt le premier objet. Le Prince & les peuples tirent peu d'utilité lorſque le peuple eſt le ſecond objet : ce ſont des moutons que l'on nourrit pour les tuer.

1635 (1023). — J'écrivois (*b*) à Mad^e de Talmont, ſur la perte de ſon fils : « Nos malheurs diminuent à proportion de notre raiſon, qui veut que, comme le bonheur paſſé ne fait point le bonheur à venir, le malheur paſſé ſoit de même. »

1636 (1706). — *En* 1748 *&* 49. — C'eſt un phénomène bien ſingulier que ce que nous voyons dans la nation ſuédoiſe ! Une nation qui a obtenu, par le bonheur le plus extraordinaire, un gouvernement libre, & qui en jouit pendant deux règnes, qui a été accablé par le gouvernement arbitraire pendant un règne, où elle a vu périr preſque tous les ſujets par l'opiniâtreté & l'obſtination d'un

(*a*) Première rédaction : « ... c'eſt *changer les* heures... »

(*b*) Première rédaction : « J'écrivois *à une dame,* ſur... »

roi arbitraire, & chez laquelle s'élève un parti puiſſant, pour priver cette nation de ſon gouvernement libre & rétablir le gouvernement arbitraire:

Ambitio tantum potuit ſuadere malorum (*a*).

1637 (1051). — La gravité eſt le bouclier des ſots. Mais, quand il eſt une fois percé à jour, c'eſt l'arme du monde la plus mépriſable. On s'indigne contre un homme, parce qu'il s'eſt caché, & on l'accable, parce qu'il eſt découvert.

1638 (1383). — Je ne ſçais comment il arriva qu'un Turc ſe trouva un jour avec un Cannibale. « Vous êtes bien cruel, lui dit le Mahométan; vous mangez les captifs que vous avez pris à la guerre. — Que faites-vous des vôtres ? lui répondit le Cannibale. — Ah ! nous les tuons. Mais, quand ils ſont morts, nous ne les mangeons pas. »

Il ſemble qu'il n'y ait point de peuple qui n'ait ſa cruauté particulière; que chaque nation ne ſoit touchée que de celle des autres nations, comme ſi la barbarie était une affaire d'uſage, comme les modes & les habits.

1639 (1984). — Tout, en Europe, eſt plein de changemens. Les étoffes de laine, en Angleterre, n'étant plus d'un ſi grand uſage & ne ſe conſommant guère plus, principalement, que dans le Levant & dans l'Orient, on a augmenté la culture des terres en Angleterre, & on a cultivé de mauvaiſes terres qu'on ne cultivoit pas, de ſorte qu'on compte à préſent en Angleterre qu'il ſort par 200,000 livres ſterling de bled plus qu'il n'en ſortoit autrefois. On cultive moins en Sicile, en Sardaigne, en Barbarie, en Pologne; de ſorte que la Hollande, la France, l'Italie même, par Livourne, l'Eſpagne même, ont beſoin du bled d'Angleterre.

On a trouvé depuis douze ans, en Angleterre, qu'on tiroit pour environ 100,000 livres ſterling d'argent des mines de plomb (*b*), que l'on ſépare par le mercure, & l'on a trouvé que l'on pouvoit conſerver le plomb après l'opération. Il n'y a qu'un déchet (qu'un dixième), & le plomb même, après l'opération, en eſt plus mal-

(*a*) LUCRÈCE, I, 102.

(*b*) Dans tout cet article Monteſquieu a ſubſtitué le mot *plomb* au mot *étain*.

léable. Lorſqu'un (*a*) tonneau de plomb, qui eſt (je crois) 200 milliers peſant, donne 5 onces d'argent (chaque once fait 5 ſhelling), il y a quelque profit. Mais on en tire quelquefois juſqu'à 14 onces.

Milord Bath (*b*) m'a dit ceci.

Il m'a dit encore que, du temps de Cromwell, les revenus des poſtes en Angleterre ne montoient qu'à 30,000 livres ſterling par an ; qu'après la restauration Charles II les donna au duc d'York, ſon frère, pour ſon apanage ; que, depuis, on les donna à ferme ; que les fermiers ôtèrent les abus & les firent mieux valoir. On les mit, enſuite, en régie, &, à préſent, l'État en tire 150,000 livres ſterling par an. D'où il faut conclure que la meilleure manière eſt de commencer par la ferme, parce que les fermiers, gens intéreſſés, commencent par ôter les abus & portent l'impôt à ſa valeur ; après quoi, il faut aller à la régie.

(Ceci doit être mis dans l'*Eſprit des Loix*, au chapitre de la régie.) (*c*)

1640 (2025). — Milord Bath dit que l'Angleterre & l'Écoſſe ont donné, [dans des années], juſqu'à 11 millions ſterling ; que cependant, elles ne font guère, par leur étendue, que le tiers du royaume de France. Or, la France, dit-il, ne paye pas, beaucoup près, tant à proportion ; &, comptant 8 millions d'habitans en Angleterre & Écoſſe & 20 millions en France, il ſe trouve que la France ne paye autant, à beaucoup près, ni à proportion de ſes habitans, ni à proportion de ſes terres. Il attribue cela : 1° au commerce ; 2° au gouvernement, qui fait que, ſe taxant ſoi-même, on ſe taxe au-deſſus de ſes forces par l'amour pour la liberté ; 3° aux richeſſes de leurs mines.

J'ajoutai que la France a une grande partie de ſon pays en forêts ; que l'Angleterre y ſupplée par ſes mines de charbon, qui font le ſupplément des terres, qui formeroient de grandes provinces ; notre gouvernement, qui fait qu'on ne peut taxer la Nobleſſe trop loin, parce qu'on en a beſoin pour la guerre & pour la Cour, pour l'exercice des charges civiles, ni les marchands, que

(*a*) Première rédaction : « Lorſqu'*une centaine de pièces, qui font (je crois) vingt milliers* peſant... »

(*b*) Guillaume Pulteney, comte de Bath (1682 à 1764).

(*c*) *Eſprit des Lois*, XIII, 19.

la maltôte écrafe déjà. La taxe eft donc fur le bas peuple, qui eft écrafé, & tout eft écrafé encore, parce qu'on commence par accabler, & que perfonne n'a le temps de s'enrichir.

1641 (2007). — Depuis douze ans, on s'eft avifé en Angleterre de tirer de l'argent du plomb. Lorfqu'un tonneau de plomb, qui eft environ 200 milliers pefant, donne 5 onces d'argent, qui (à 5 fhelling l'once) font 25 fhelling, on ne perd ni ne gagne à l'opération; mais tout le furplus eft en profit. Or, il y a quelquefois 14, 20, 24 onces d'argent. Ainfi le furplus eft en profit, & on porte, tous les ans, à l'Hôtel de la Monnoye 100,000 livres fterling en argent. Dans la dépenfe, qui va à 5 onces, on compte un dixième de déchet dans le plomb; mais cela eft un peu compenfé par la valeur du plomb qui (*a*) a paffé par l'opération : il a un plus grand prix, parce qu'il eft plus malléable.

1642 (538). — *Petite Préface pour l'Hiftoire de France.* — Un docteur de l'Univerfité de Salamanque a trouvé, par un calcul exact, que, depuis la mort de Henri IV jufqu'au traité des Pyrénées, les ligues, les affociations de la nobleffe, les délibérations des parlemens, les différentes expéditions, les traités de paix & de guerre, ne coûtèrent que 118 minutes de réflexion à toutes les têtes françoifes; qu'en remontant plus haut, aux règnes de Henri III, Charles IX, François II, ils furent dans une diftraction générale & s'entretuèrent, toujours fans y penfer. Un de leur roi qui, par hafard, penfoit beaucoup, fe voyant chef d'une nation qui ne penfoit pas, entreprit de la fubjuguer, y réuffit, & fe mit, comme il difoit, hors de page.

1643 (94). — Je me plaignois d'une infinité de mauvaifes critiques (*b*) fur mon *Efprit des Loix*, qui venoient de ce qu'on ne m'avoit pas entendu. Je me trompois : elles venoient de ce qu'on ne vouloit pas m'entendre. Une infinité de petits efprits avoit des lieux communs de morale qu'ils vouloient débiter. Or, pour cela,

(*a*) Première rédaction : « ... *que l'on a retiré de l'*opération. »

(*b*) Voir l'introduction à l'édition de l'*Efprit des Lois* (Paris, Les Belles-Lettres, 1950, pp. LXII à LXXXV), par M. Brette de la Gressaye. — Bérard (Victor), *L'Esprit des Lois devant la Congrégation de l'Index*, dans *II*[e] *Centenaire de l'Efprit des Lois... conférences organifées par la ville de Bordeaux...* [1949], pp. 241 à 309.

il falloit ne pas m'entendre. Par exemple, s'il prenoit le mot de *vertu* dans le ſens que je lui ai donné, on ne pouvoit pas s'étendre ſur la néceſſité des vertus chrétiennes & des vertus morales dans toutes ſortes de gouvernemens. De plus, en ne m'entendant point, ils avoient un champ libre pour faire des déclamations. Or, ce genre d'ouvrage eſt de tous le plus facile.

1644 (1002). — Pour faire un traité ſur le bonheur, il faut bien poſer le terme où le bonheur peut aller par la nature de l'homme, & ne point commencer par exiger qu'il ait le bonheur des Anges ou d'autres Puiſſances plus heureuſes que nous imaginons.

Le bonheur conſiſte plus dans une diſpoſition générale de l'eſprit & du cœur, qui s'ouvre au bonheur que la nature de l'homme peut prêter, que dans la multiplicité de certains momens heureux dans la vie. Il conſiſte plus dans une certaine capacité de recevoir ces momens heureux. Il ne conſiſte point dans le plaiſir, mais dans une capacité aiſée de recevoir le plaiſir, dans une eſpérance bien fondée de le trouver quand on voudra, dans une expérience que l'on n'a point un certain dégoût général pour les choſes qui ſont la félicité des autres.

Deux choſes compoſent le malheur moral: l'ennui général, qui provient du dégoût ou du dédain de tout; le découragement général, qui vient du ſentiment de ſa propre baſſeſſe.

1645 (1963). — *Angleterre.* — Un des fils du chancelier Yorke (*a*), qui eſt avocat très-célèbre en Angleterre, m'a éclairci pluſieurs choſes avec beaucoup de netteté.

Il y a quatre cours de juſtice en Angleterre: la *Cour du Banc du Roi*, qui eſt pour les affaires criminelles; la *Cour des Plaidoyers communs*, qui eſt pour les affaires civiles; la *Cour de Chancellerie*, qui eſt pour les affaires où il eſt queſtion de modérer la rigueur de la Loi, pour les affaires mobilières & pour les teſtamens; &, enfin, la *Cour de l'Echiquier*, qui regarde les affaires des finances, ſoit qu'on demande au Roi, ſoit que le Roi demande.

Les affaires ſont portées à ces cours, au moins pour les trois premières, lorſque les jurés les renvoyent ſur ce que la queſtion,

(*a*) Philippe Yorke (1690 à 1764), & ſon fils Charles (1722 à 1770), furent tous deux chanceliers.

n'étant pas proprement de fait, a befoin d'être jugée par le droit. Je ne fais pas fi la Cour de l'Échiquier juge par un renvoi des jurés, ni fi, dans ce cas-ci, il y a des jurés.

La Cour du Banc du Roi a un chef de juftice, & la Cour des Plaidoyers communs, un autre chef de juftice, &, dans chacun de ces tribunaux, il y a quatre juges, en comptant (je crois) le chef de juftice. Remarquez que la Chambre des Pairs a une juridiction pour modérer la Loi, comme la Cour de Chancellerie. Mais elle n'a de juridiction que par les appels qui lui font portés de la Cour de Chancellerie, dont les jugemens font exécutés s'il n'y a point d'appel.

Le commerce s'étant étendu en Angleterre, il fe forma beaucoup de prétentions fur les affaires mobilières. Ces affaires furent renvoyées à la Chancellerie.

Remarquez encore que, vers le règne de Henri VIII, la Cour des Plaidoyers communs ne voulut pas connoître des fidéicommis. Ce mot fe prend en même acception que chez les Romains. Ce fut une grande fottife faite par cette cour : les affaires des fidéicommis furent portées à la Chancellerie.

Remarquez que, dans ces cours, on juge, *primo*, par la loi féodale ; par la loi romaine ; & par les coutumes ou ufages d'Angleterre formés fur les jugemens qui ont précédé. Il eft inutile de dire que l'on fe règle auffi fur les actes des Parlemens ; mais cette fource n'eft pas confidérable.

Les avocats gagnent beaucoup en Angleterre, furtout ceux qui plaident pour la Couronne, & M. Yorke m'a dit que le chancelier fon père, étant (je crois) folliciteur général, gagnoit jufqu'à 7,000 guinées par an, & qu'un avocat célèbre pouvoit gagner jufqu'à 5,000 guinées. La raifon en eft du grand nombre de caufes qu'un avocat peut plaider. On ne leur envoye point des facs de procès dans leur cabinet, comme en France, pour étudier le procès. Il y a une autre profeffion de gens employés à cela, qui portent à l'avocat un mémoire tout dreffé. Il y ajoute fes citations, fes remarques, & plaide ; & cela le met en état de plaider un très-grand nombre de caufes.

Sous le règne (je crois) de Charles II, on ôta toutes les loix mili-

taires, & ce ne fut pas (me femble) une grande perte. — Sur ce que M. Yorke me dit qu'un étranger ne pouvoit entendre un feul mot dans milord Cook & dans Littleton, je lui dis que j'avois obfervé que, par rapport aux loix féodales & anciennes loix d'Angleterre, il ne me feroit pas difficile de les entendre, non plus que celles de toutes les autres nations, parce que toutes les loix de l'Europe étant gothiques, elles avoient toutes la même origine & étoient de même nature; qu'au contraire les loix & la jurifprudence moderne étoient difficiles à entendre, parce que le temps & les circonftances des chofes avoient changé & modifié la loi gothique dans le pays, & que cette loi avoit pris partout une patrie & avoit changé comme les loix politiques. Il en convint.

Par les actes des Parlemens, il a été décidé que tout fonds en Angleterre étoit *focage;* ce qui a donné une atteinte très-grande à la loi féodale. Toutes les juftices patrimoniales ont été ôtées; toute *nobilité* de fonds, auffi; ou dépendances de fonds, auffi. D'un côté, tout eft juftice royale; &, de l'autre, tout eft roture. On vient d'ôter, en 1748 & 1749, toutes les juftices feigneuriales en Écoffe; ce qui eft plus conforme au gouvernement qui tient du républicain & s'éloigne de la monarchie.

M. Yorke m'a dit que le meilleur ouvrage fait fur les loix féodales étoit *Cragii Jus feudale* (*a*), fait du temps de Jacques Ier, & qu'il y en avoit une belle édition nouvelle; que cet ouvrage étoit clair & lumineux.

1646 (497). — Mad^e^ de R... fe plaignoit de quelques boutons. Je lui dis : « Eh ! que font des boutons fur un vifage qui a derrière lui une fi belle âme. »

1647 (944). — Je difois d'Aftruc (*b*) & de d'Aube (*c*) : « d'Aube ne penfe qu'à ce qu'il dit, & point du tout à ce que vous dites. Aftruc ne penfe qu'à ce que vous dites, & jamais à ce qu'il dit.

(*a*) La première édition du *Jus feudale* de Thomas Craig (1538 à 1608) fut publiée en 1603.

(*b*) Jean Aftruc (1684 à 1760), médecin & théologien.

(*c*) François Richer-d'Aube (1686 à 1752), jurifconfulte & magiftrat, auteur d'un *Effai fur les principes du droit & de la morale*, Paris, 1743.

J'aime mieux d'Aube : il ne vous offenſe pas, mais vous ennuye ; Aſtruc vous ennuye & vous offenſe. » J'ajoute : d'Aube cherche le vrai ; Aſtruc, le faux.

1648 (2202). — Milord Bath m'a dit que, dans la guerre que faiſoient le duc de Marlborough & le prince Eugène en Flandre, un joueur, qui devint fou & dévot, penſa qu'il ne pouvoit jouer que contre Jéſus-Chriſt. Il perdit contre Jéſus-Chriſt 10,000 florins &, voulant payer, alla trouver les Jéſuites, qui lui dirent qu'étant de la Compagnie de Jéſus ils recevroient l'argent. Il le compta, prit ſa quittance, & s'en fut. Quinze jours après, il revint & dit qu'il avoit rejoué & avoit gagné à Jéſus-Chriſt 20,000 florins. Les Jéſuites ne voulurent pas payer. Procès, &, par le crédit des généraux, les Jéſuites furent obligés de rendre ce qu'ils avoient reçu.

1649 (2026). — Milord Bath m'a dit que la dette de la Nation, en 1749, étoit de 81 millions ſterling, qui, à 4 pour 100, faiſoient à peu près 4 millions de rentes à payer ; que le fonds d'amortiſſement & la liſte civile faiſoient à peu près 2 autres millions ; qu'il y avoit pour cela des fonds appropriés, parce qu'à meſure qu'on a fait des dettes on a établi un fonds pour les intérêts, &, les intérêts ayant été réduits, on en a formé le fonds d'amortiſſement, qui, par conſéquent, a auſſi des fonds appropriés. La liſte civile a auſſi ſes fonds appropriés, & il n'eſt beſoin, pour cela, d'aucun acte du Parlement, ni d'aucune levée ſur le peuple. Or, pour les dépenſes extraordinaires, comme pour l'entretien des troupes, qui ſont des dépenſes extraordinaires, il y a des fonds qui s'appliquent comme le Parlement veut, & ſelon les circonſtances : comme la taxe ſur les terres, plus grande ou moindre, qui va à 500,000 livres ſterling, pour chaque ſhelling pour livre, & un droit (je crois) ſur la bière.

1650 (2016). — Je vais donner des réflexions ſur les fonds d'amortiſſement.

On vient de dire que les intérêts ſont, en Angleterre, à 4 pour 100. Milord Bath m'a dit qu'on penſoit, en Angleterre, à les réduire à 3 & demi, d'abord, &, enſuite, à 3 ; ce qui élèveroit le fonds d'amortiſſement à 2 millions & feroit qu'on pourroit payer

la dette de la Nation en un temps aſſez court, à cauſe de l'intérêt de l'intérêt.

Or, j'examinerai la queſtion, ſçavoir qu'eſt-ce qui conviendroit mieux : de joindre ce million de diminution au fonds d'amortiſſement, ou bien de diminuer d'autant les impôts qu'on lève ſur le peuple. Cela m'a fait faire des réflexions ſur la nature des fonds d'amortiſſement.

Un fonds d'amortiſſement n'eſt bon que quand il eſt éternel. Il n'eſt éternel que lorſqu'il eſt perpétuellement appliqué ; autrement, c'eſt un fonds d'amortiſſement qui n'amortit pas. Plus le gouvernement ſera conſtant, plus le fonds d'amortiſſement doit être léger ; parce que cinquante ans d'un gouvernement conſtant peuvent être égaux à deux d'un gouvernement qui ne l'eſt pas. J'appelle *gouvernement conſtant* celui qui peut faire des opérations conſtantes, c'eſt-à-dire indépendantes de la mort d'un prince ou de la chute d'un miniſtre. Un État ne peut devoir que juſqu'à un certain point. Si l'État approche de ce point, il eſt dans un grand danger, parce que, le moindre danger du gouvernement pouvant faire hauſſer l'intérêt de l'argent, il n'emprunte que laborieuſement, parce qu'il ne lui reſte que peu de fonds à appliquer pour aſſurer ſes emprunts, & que les anciennes dettes tombent de valeur. Il y a plus. Quand cet État, par de certains efforts, pourroit augmenter un fonds d'amortiſſement modéré, il ne devroit pas le faire ; par la raiſon que, faiſant tout d'un coup un gros payement, il court riſque d'obliger les ſujets d'envoyer leurs fonds dans les pays étrangers, ou, du moins, de faire tomber le capital des fonds publics, que tout État doit maintenir, parce que c'eſt la richeſſe publique ; &, quand un État eſt arrangé de manière que les citoyens ont un certain nombre de fonds placés, il ne faut pas tout-à-coup laiſſer un grand nombre de particuliers à vide. Si cet État, par ſa ſageſſe & ſon bon gouvernement, trouve le moyen de diminuer l'intérêt de ſes fonds publics, il ne faut pas augmenter ſon fonds d'amortiſſement, par les raiſons qu'on vient de dire. Il vaut mieux qu'il employe ce qui lui revient de l'intérêt des fonds publics, à diminuer les taxes d'autant, afin de ſoulager les terres, le commerce & l'induſtrie, & diminuer la cherté des

manufactures, & faire en forte, par là, que les fonds publics ne prennent pas trop de fupériorité fur les fonds particuliers. D'un autre côté, on peut pourvoir aux fonds publics & en augmenter la confiance ; en augmentant la confiance qu'il place dans fon fonds d'amortiffement, c'eft en augmenter les effets, & on peut même dire que c'eft la même chofe que d'en augmenter le capital. Pour cela, un État pareil doit faire une loi bien fimple, & c'eft un crime de haute-trahifon d'appliquer le fonds d'amortiffement [ou de propofer de l'appliquer à autre ufage qu'] aux payemens des dettes publiques, pour quelque caufe que ce foit, jufqu'à ce que l'ennemi foit aux portes. Par ce moyen, on peut oublier la dette & le fonds d'amortiffement, en s'arrangeant pour l'avenir fur les reffources qui reftent, parce qu'un État qui n'a que certaines reffources connues s'arrange fur fes reffources, & que, fçachant qu'il ne peut toucher ni aux dettes, ni à leur fonds d'amortiffement, il fe conduit comme ayant ce pouvoir de moins. Le reculement du payement total des fonds publics augmente de même, dans ce cas, la bonté & la valeur des fonds publics. Moins la dette eft fûre par fa nature, plus l'efpérance de la promptitude du payement en augmente la valeur. Plus elle eft fûre par fa nature, plus l'efpérance du payement en augmente la valeur.

Par là, l'État fe libèrera d'une manière infenfible à lui & fes créanciers ; il n'y aura aucune fecouffe. Il rentrera tous les ans dans le commerce une fomme modérée, ce qui fuffira pour lui procurer de même un accroiffement infenfible ; ce qui eft peut-être meilleur que les accroiffemens rapides, qu'il eft très-fouvent difficile de foutenir, & qui font tomber des branches à mefure qu'elles en forment d'autres ; qui ne caufent point la jaloufie des nations & ne les avertiffent pas ; qui ne donnent point à un État trop de hardieffe & trop de confiance en fes propres forces ; qui ne lui font faire de trop grandes entreprifes ; en un mot, qui lui donnent de la fanté, & non pas trop d'embonpoint ; en un mot, qu'ils nourriffent & ne l'enflent pas.

Un État qui augmente peu à peu fa force eft dans la profpérité, en comparaifon de ceux qui confervent la leur ; comme ceux-ci, en comparaifon de ceux qui la perdent.

Un État qui augmente tout-à-coup ſa force eſt ſujet à tous les inconvéniens du changement de la fortune, qui exige une infinité d'autres changemens ; ces différens autres changemens, d'autres principes. Or, comme la ſageſſe eſt une ſuite de principes que l'expérience a bien appliquée, il eſt plus difficile à un État qui augmente ſa fortune rapidement de ſe conduire avec ſageſſe, qu'à un État qui augmente ſa fortune inſenſiblement. [Joignez à ceci d'autres réflexions qui ſont dans ma liaſſe ſur la nouvelle édition de l'*Eſprit des Loix.*]

1651 (1408). — Quand on conſidère les hommes de notre nation, on eſt étonné de voir des gens qui ne ſe tiennent jamais pour ruinés, & qui ne ſe tiennent jamais pour enrichis.

Pour moi, je m'eſtime heureux d'avoir... mille livres de rentes qui n'ont affaire à perſonne.

1652 (1026). — Malheureuſe condition des hommes ! A peine l'eſprit eſt-il parvenu au point de ſa maturité, le corps commence à s'affoiblir.

1653 (1052). — « Mon mérite a percé, diſoit un homme qui s'étoit enrichi : j'ai fait plus d'amis depuis hier que je n'en avois fait en toute ma vie. Comment ſe pouvoit-il que je fuſſe auſſi mépriſé que je l'étois il y a huit jours ! Il y a apparence que ce n'étoit pas ma faute ; c'étoit celle de ces gens obſcurs, ſans goût & ſans éducation, que je voyois pour lors. Mais, ſûrement, je renoncerai à la mauvaiſe compagnie ; (ou bien) mais, ſûrement, je ne les verrai plus. »

1654 (790). — *Mémoires de Trévoux* (janvier 1736, article 10) eſt une inſcription (trouvée à Malte, par M. l'abbé Guyot de Marne) qui eſt phénicienne, &, comme on y trouve tous les caractères de nos chiffres arabes (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 0), M. l'abbé Guyot en conclut que, ſelon la manière des langues orientales, on a pris les nombres dans l'alphabet ; de ſorte que 1, dans l'alphabet phénicien, étoit *alep*, dans l'alphabet hébreu ; 2 étoit le *beth* ; &c. Il penſe que les Arabes, ayant porté les chiffres que nous avons en Eſpagne, les avoient pris des peuples de l'Afrique, phéniciens d'origine, qu'ils avoient conquis, comme plus commodes que leurs anciens chiffres arabes.

1655 (128). — C'étoit pour mon écrit ſur *la Conſidération:*

« Il y a environ vingt-cinq ans que je donnai ces réflexions à l'Académie de Bordeaux. Feu Mad[e] la marquiſe de Lambert, dont les grandes & rares qualités ne ſortiront jamais de ma mémoire, fit l'honneur à cet ouvrage de s'en occuper. Elle y mit un nouvel ordre, &, par les nouveaux tours qu'elle donna aux penſées & aux expreſſions, elle éleva mon eſprit juſqu'au ſien. La copie de Mad[e] de Lambert s'étant trouvée après ſa mort dans ſes papiers, les libraires, qui n'étoient point inſtruits, l'ont inſérée dans ſes ouvrages, & je ſuis bien aiſe qu'ils l'ayent fait, afin que, ſi le haſard fait paſſer l'un & l'autre de ces écrits à la poſtérité, ils ſoyent le monument éternel d'une amitié qui me touche bien plus que ne feroit la gloire. »

1656 (523). — Le Roi de Suède (*a*) :

Illi robur & æs triplex
Circa pectus erat... (*b*)

M. le Prince (*c*) :

Qualem miniſtrum fulminis alitem (*d*).

Luther :

Cœlo tonantem credidimus Jovem (*e*).

Charles-Quint :

Huic, poſt tres conſulatus & totidem triumphos, fortunæ fuit exitus, tantum in illo viro a ſe diſcordante Fortuna, ut eadem tellus, quæ modo victoriis defuerat, pene deeſſet ad ſepulturam (*f*).

Sermones Marianæ, par Benoît XIII :

Cœlum ipſum petimus ſtultitia (*g*).

Guerres civiles de France, par d'Aubigné :

(*a*) Charles XII.
(*b*) HORACE, *Odes,* I, III, 9 & 10.
(*c*) Le Grand Condé.
(*d*) HORACE, Odes, IV, IV, 1.
(*e*) *Ibid.,* III, V, 1.
(*f*) VELLEIUS PATERCULUS, *Hiſt. romaine,* II, 53.
(*g*) HORACE, *Odes,* I, III, 38.

Neque
Per nostrum patimur scelus
Iracunda Jovem ponere fulmina (*a*).

Vie de Philippe, duc d'Orléans:
Atque metus omnes & inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari (*b*).

Vie de la Reine Marie d'Angleterre:
Tantum Relligio potuit suadere malorum (*c*).

La Religion turque (*d*):
Te nascente, novum Parcæ cecinere puellis
Servitium (*e*).

Pologne:
Magis sine domino, quam in libertate (*f*).
(Tacite, livre II.)

Moscovites:
Saxa — quis hoc credat? —
Ponere duritiem cœpere... (*g*)

Chinois:
Major & longinquo reverentia (*h*).

L'Espagne:
Effice quidquid
Corpore contigero fulvum vertatur in aurum (*i*).
(Ovide, *Métamorphoses.*)

(*a*) *Ibid.*, I, III, 38 à 40.
(*b*) VIRGILE, *Géorgiques*, II, 491 à 492.
(*c*) LUCRÈCE, *De rerum natura*, I, 102.
(*d*) On retrouve les citations qui suivent en tête de différentes sections du catalogue de la bibliothèque de La Brède.
(*e*) « Fragment de Sulpitia », selon la mention qui accompagne ce texte dans le catalogue de La Brède.
(*f*) TACITE, *Annales*, II, 4.
(*g*) OVIDE, *Métamorphoses*, I, 400 & 407.
(*h*) TACITE, *Annales*, I, 44.
(*i*) OVIDE, *Métamorphoses*, XI, 103 & 104.

Le Pape :

Rex Anius, rex idem hominum Phœbique ſacerdos (*a*).

(Virgile, livre I.)

Les Juifs :

Eorum proſpera res, regnante Saturno (*b*).

(Tacite.)

Les Moines :

Ego odi homines ignava opera & philoſophica ſententia (*c*).

(Pacuvius, dans Aulu-Gelle.)

Juriconſulti

Monſtrum horrendum, ingens (*d*).

Reſcindere nunquam
Diis licet acta Deum (*e*).

(Ovide.)

...Acheronta movebo (*f*).

1657 (1747). — Ce qui n'eſt point utile à l'eſſaim, n'eſt point utile à l'abeille.

1658 (524). — La Savoye :

Quum faber, incertus ſcamnum faceretne Priapum
Maluit eſſe Deum... (*g*)

(Bolingbroke, au traité d'Utrecht.) (*h*)

1659 (70). — ... Et notre fortune, quoique médiocre, eſt telle que moi, vous & les vôtres aurons toujours à aimer, à honorer, à ſervir notre prince, & rien à lui demander.

[ou : vous êtes dans le Parlement de Bordeaux avec...] (*i*) ...la profeſſion, la plus grande & la plus belle que les hommes entre les hommes puiſſent exercer.

(*a*) VIRGILE, *Eréide*, III, 80.

(*b*) « TACITE », ſelon le catalogue de La Brède.

(*c*) AULU-GELLE, XIII, 8.

(*d*) VIRGILE, *Enéide*, III, 658.

(*e*) OVIDE, *Métamorphoſes*, XIV, 784 & 785.

(*f*) VIRGILE, *Enéide*, III, 312.

(*g*) HORACE, *Epîtres*, I, VIII, 2 & 3.

(*h*) Nota qu'il y en a d'autres à la page ... (M.) [n° 1786].

(*i*) Biffé.

...que vous n'avez point à rougir de votre fortune & de votre naiſſance, & encore moins à vous en orgueillir.

...que nous n'avons ni à careſſer la Fortune, ni à la tenter.

...parce que l'on eſt toujours grand avec la majeſté de la vertu & de l'innocence.

Comme c'eſt la première fois que ma bouche a parlé de ces choſes.

Je ne vous ai jamais ſouhaité des emplois plus brillans. Je ne vous ſouhaite point de plus grands emplois, mon fils : on eſt toujours grand avec la majeſté de la vertu & de l'innocence.

1660 (1213). — Il eſt bien moins rare d'avoir un eſprit ſublime qu'une âme grande.

1661 (1009). — *Sur le Bonheur* (*a*). — Le roi de Maroc a dans ſon ſérail des femmes blanches, des femmes noires & des femmes jaunes. Le pauvre homme ! A peine a-t-il beſoin d'une couleur.

1662 (1010). — *Sur le Bonheur.* — Un homme alla demander au duc d'Orléans de pouvoir porter un habit à brevet. « Je le veux, lui répondit-il, pourvu que votre tailleur y conſente. » Il en eſt de même de toutes les choſes que nous déſirons ou que nous poſſédons dans la vie. Il y a toujours quelque tailleur qui n'y conſent pas.

1663 (1242). — Voici un beau mot de Henri IV, & je crois qu'il a été rapporté par milord Bolingbroke. Le Roi demanda à l'ambaſſadeur d'Eſpagne ſi ſon maître avoit des maîtreſſes. « Sire, dit gravement l'ambaſſadeur, le Roi, mon maître, craint Dieu & reſpecte la Reine. — Eh ! quoi ? dit Henri IV, n'a-t-il pas aſſez de vertus pour faire pardonner un vice ? »

1664 (1964). — Pour expliquer ce que c'eſt que *le Comité*, il faut ſçavoir qu'il y a des comités particuliers, c'eſt-à-dire des commiſſaires nommés pour une affaire particulière. Mais il y a autre choſe. Les affaires ſe traitent dans la Chambre des Communes comme chambre, &, pour lors, l'orateur de la Chambre eſt à la tête, & un membre ne peut parler qu'une fois ſur la même affaire ; ou bien la Chambre ſe forme en comité, &, pour lors,

(*a*) Voyez le n° 1675.

l'Orateur defcend de fa chaire, & l'affaire fe difcute de manière que chacun peut parler autant de fois qu'il le juge à propos, & la Chambre nomme un préfident au lieu de l'Orateur ; &, après que l'affaire a été affez difcutée, l'Orateur reprend fa place, & on délibère dans la Chambre. Toutes les affaires qui regardent le fubfide fe traitent en grand comité. Toutes les fois qu'on porte un bill, on délibère trois fois, &, trois fois, on peut parler pour & contre le bill.

1665 (1965). — M. Yorke, avocat, fils du chancelier, m'a bien expliqué ce que c'étoit que le *bill d'attainder.*

Il faut fçavoir que la Chambre des Communes fe rend quelquefois partie contre un particulier & vient l'accufer devant la Chambre des Seigneurs, & procède contre lui devant eux, & fait la fonction d'avocat par quelque membre de fon corps. Dans ce cas, elle eft accufatrice, & non pas juge.

Quelquefois, elle procède par un *bill d'attainder.* Dans ce cas, elle eft en partie légiflatrice, & non pas juge. Il faut fçavoir que, dans tous les tribunaux du Royaume, il ne fuffit pas qu'il y ait contre l'accufé une preuve telle que les juges foyent convaincus. Il faut encore que cette preuve foit formelle, c'eft-à-dire légale. Ainfi, il faut qu'il y ait néceffairement deux témoins pour convaincre un accufé, & toute autre preuve quelconque ne fuffiroit pas, même les preuves par écrit. Or, fi un homme préfumé coupable de haut crime avoit trouvé moyen d'écarter les témoins de façon qu'il fût impoffible de le faire condamner par la Loi, on peut porter contre lui un bill particulier d'*attainder,* c'eft-à-dire faire une loi particulière fur fa perfonne ; & voici comment on procède.

Un membre de la Chambre des Communes déclare qu'un homme a commis un crime, & fe fait fort de le prouver, & propofe de faire un *bill d'attainder* contre lui. Et là, on procède à ce bill comme pour tous les autres bills. L'accufé fait parler fes avocats contre le bill, & on peut parler dans la Chambre pour le bill. Si le bill paffe à la Chambre des Communes, il eft porté à la Chambre des Seigneurs. Et là, on procède comme dans la Chambre des Communes. S'il eft rejeté à la Chambre des Seigneurs,

l'affaire eſt finie, & il n'y a point de bill. Si le Roi le rejette, il n'y a pas encore de bill. Si le Roi donne ſon conſentement, la loi eſt faite, & l'accuſé eſt condamné, quoique les preuves ne ſoyent pas formelles & légales, mais ſeulement du nombre de celles qui ont convaincu les deux Chambres & le Roi. Le bill peut auſſi commencer par la Chambre des Seigneurs; mais le cas eſt rare.

1666 (440). — [N'a pu entrer dans mon diſcours intitulé: *Lyſimaque*. Les loix ſe turent; la néceſſité parla; & nous y obéîmes.] (*a*)

1667 (2002). — Il fait très-cher vivre à Liſbonne, quoiqu'on vive preſque pour rien dans les provinces. C'eſt que le royaume n'eſt qu'une langue de terre, & que les rivières y entrent par ſa largeur. Les provinces qui devroient fournir, ſe trouvent éloignées de la capitale. Il faut donc beaucoup tirer du dehors. Le palais du Roi donne ſur le Tage. La moindre eſcadre, deux vaiſſeaux anglois pourroient le renverſer. M. de Chavigny (*b*) diſoit qu'il n'y auroit eu rien de ſi facile que de prendre le Roi. Il y a une porte particulière pour ſortir du Palais. Le Roi régnant, qui ne vouloit pas que l'on ſçût ce qu'il faiſoit, n'a jamais voulu permettre qu'on y mît une ſentinelle.

Les ouvriers portugais exécutent bien ce qui eſt fait; ils ne ſçavent pas inventer. Ils taillent très-bien la pierre & font des moulures, des fines.

Le ſyſtème de cette cour eſt une neutralité perpétuelle.

1668 (2089). — On s'accoutume ſi fort à entendre débiter de certaines choſes d'un air d'autorité, qu'on ſe trouve vaincu avant de combattre. Le reſpect a tenu lieu d'examen. On a commencé à recevoir ces propoſitions comme vrayes, & on a regardé les objections qui ſe ſont préſentées en foule, que comme des objections. Ces objections mêmes ſont devenues mépriſables, parce que, ſe préſentant à tout le monde, les gens d'eſprit ont eu honte de les propoſer. Elles ne font plus d'impreſſion, parce qu'elles ſont trop naturelles, c'eſt-à-dire parce qu'elles ſont trop fortes.

(*a*) Biffé.

(*b*) Anne-Théodore Chevignard de Chavigny († 26 février 1771), diplomate qui fut, notamment, ambaſſadeur à Liſbonne.

1669—1674 (155—159). — CELA N'A PU ENTRER DANS LES ROMAINS.

1669 (155). — La conjuration de Catilina étoit un deſſein mal conçu, mal digéré, difficile à commencer, impoſſible à finir, & qui étoit moins l'effet de l'ambition que de l'impuiſſance & du déſeſpoir.

Mais elle eſt ſingulière par cette conſpiration ſi générale de détruire Rome, la République. Tous ceux à qui Sylla avoit donné des terres, & tous ceux à qui il les avoit ôtées, tous les grands qui avoient de l'ambition, tous ceux qui n'avoient point de bien & tous ceux qui haïſſoient Pompée, tous ceux qui étoient du parti du Sénat, tous ceux qui étoient pour le Peuple, déſiroient une révolution.

Nous trouvons dans les lettres de Cicéron (*a*) un monument bien authentique de la corruption romaine...

La conjuration de Catilina n'eſt fameuſe que par le nombre des ſcélérats qui la formèrent, des grands perſonnages qui cherchèrent à la favoriſer : car, d'ailleurs, c'étoit un deſſein mal conçu, mal digéré, & qui étoit moins l'effet de l'ambition que de l'impuiſſance & du déſeſpoir.

1670 (156). — Sylla, étant conſul, tira au ſort les provinces avec ſon collègue & eut la commiſſion d'aller faire la guerre à Mithridate. Marius, pour l'en priver, chercha à mettre dans la République plus de déſordre qu'il n'y en avoit déjà. Il gagna le tribun Sulpicius, &, ayant appelé à Rome le menu peuple des villes d'Italie, par de nouvelles loix & par ces violences, il ſe fit donner la commiſſion de Sylla. [Il répandit les huit tribus des peuples d'Italie...] (*b*)

Celui-ci courut à l'armée ; celui-ci courut à Capoue, où étoient les légions qui lui avoient été deſtinées, & leur repréſenta ſi bien le tort que Marius vouloit leur faire, de donner à d'autres ſoldats les honneurs & les avantages de cette guerre, qu'elles le ſuivirent à Rome, d'où il chaſſa Marius & ſes partiſans (*c*).

(*a*) CICÉRON, *Lettres à Atticus*, XVIII, 4. Monteſquieu cite cette lettre dans les ch. IX & X des *Conſidérations*.

(*b*) Biffé.

(*c*) APPIEN, *De la guerre civile*, livre Ier [55 à 60] (M.).

1671 (157). — Juſtinien & un autre prince que je ne nomme pas ſont deux princes que les hiſtoriens peuvent louer & blâmer tant qu'ils voudront.

1672 (158). — On ſouhaiteroit peut-être que j'entraſſe ici dans le détail du gouvernement (*a*) politique de la République romaine ; mais je renverrai à Polybe, qui a admirablement bien expliqué quelle part les conſuls, le Sénat, le Peuple, prenoient dans ce gouvernement ; d'autant mieux qu'il parle d'un temps où la République venoit d'échapper à de ſi grands périls & faiſoit actuellement de ſi grandes choſes.

1673. — Les places que la poſtérité donne ſont ſujettes, comme les autres aux caprices de la fortune. Malheur à la réputation de tout prince qui eſt opprimé par un parti qui devient le dominant, ou qui a tenté de détruire un préjugé qui lui ſurvit.

Si jamais un corps, qui a beaucoup de réputation dans le monde, écrit tout à ſon aiſe notre hiſtoire moderne, je crois que les princes, qui ſe feront repoſés ſur lui de leur conſcience & de leurs affaires, ſeront bien grands, & que les autres ſeront bien petits.

1674 (159). — Le peuple de Rome, avec une haine toujours active contre les nobles, changea de moyens ſans changer de fin : d'abord, il ſongea à les abaiſſer en diminuant leurs privilèges ; &, enſuite, en augmentant l'autorité d'un ſeul.

Le peuple d'Athènes avoit une jalouſie naturelle contre tous ceux qui l'avoient ſervi avec quelque gloire. Il s'en défaiſoit une fois pour ne les pas craindre toujours. A Rome, au contraire, le Peuple adoroit ceux qui, par leurs exploits, s'étoient mis au-deſſus des autres, & les comblant toujours de nouveaux honneurs, il ſembloit vouloir les porter lui-même à la tyrannie. C'eſt que le peuple d'Athènes, compoſé de citoyens choiſis, ſe ſentoit libre, & que cette immenſe populace de Rome ſe jugeoit eſclave. Celui-là ne craignoit rien que de l'ambition de ſes principaux citoyens ; celle-ci n'eſpéroit que de la faveur de ceux qui avoient fait de grandes choſes, &, toutes les fois qu'elle entendoit parler des victoires de quelque général, il l'appeloit dans ſon cœur contre

(*a*) Première rédaction : « ... gouvernement *civil* ... »

une orgueilleufe nobleffe. Le peuple d'Athènes n'étant pas nombreux, les gens fenfés fe faifoient entendre & trouvoient le moyen de le rappeler à fes intérêts; mais cette populace devint fi immenfe qu'elle ne pouvoit être inftruite, avertie, ni corrigée.

Le Sénat étoit dans cet état qu'il n'étoit pas même défendu par ceux qui le compofoient. Plufieurs, qui vouloient faire fortune, agitoient le Peuple comme des tribuns, & la plupart avoient tant d'autres intérêts que ceux du Sénat y étoient fans ceffe fubordonnés. Quelques gens qui s'étoient diftingués dans les fonctions civiles, qui avoient une fortune bornée, étoient feuls les vrais fénateurs. Mais l'amour pour la République étoit devenu incommode. Tout le monde fuivoit Sylla, Marius, Céfar, Pompée, Craffus, pendant que Favonius & Caton reftoient feuls à parler d'anciens ufages & de loix (*a*).

1675 (551). — SUR LE BONHEUR (*b*).

Pour être heureux, il faut avoir un objet, parce que c'eft le moyen de donner de la vie à nos actions. Elles deviennent même plus importantes felon la nature de l'objet, &, par là, elles occupent plus notre âme.

Voyez ce beau mot dans Plutarque (*c*) : « Oui ! fi le bonheur étoit à vendre. »

On eft heureux dans la pourfuite d'un objet, quoique l'expérience faffe voir qu'on ne l'eft pas par l'objet même; mais cette illufion nous fuffit. La raifon en eft que notre âme eft une fuite d'idées. Elle fouffre quand elle n'eft pas occupée, comme fi cette fuite étoit interrompue, & qu'on menaçât fon exiftence. Ce qui fait que nous ne fommes point heureux, c'eft que nous voudrions être comme des Dieux; mais il nous fuffit bien d'être heureux comme des hommes.

Ceux qui, par leur état, n'ont pas des occupations néceffaires doivent chercher à s'en donner. La plus convenable aux gens qui ont eu de l'éducation, la lecture, nous ôte quelques heures qui

(*a*) Nota qu'on a mis à la page 456 [n° 2183] d'autres fragmens qui n'ont pu entrer dans les *Romains* (M.).

(*b*) Voyez n°s 1661 & 1662.

(*c*) PLUTARQUE, *De l'amour des richeffes*, I.

nous feroient infupportables dans le vide de chaque jour, & peut fouvent rendre délicieufes les heures qui y font occupées.

Les grandes villes ont cet avantage que l'on peut fe retourner. A-t-on mal choifi fes fociétés ? On en trouve d'autres.

Dans les républiques, on a des amis & des ennemis ; on n'a ni l'un, ni l'autre dans les monarchies. Là, on fe hait ; ici, on fe méprife. Là, l'amitié eft fondée fur les intérêts ; ici, elle fe fonde fur les plaifirs.

On eft plus heureux par les amufemens que par les plaifirs. C'eft que les amufemens délaffent également & les peines, & les plaifirs.

L'âme a fon être à ménager, comme le corps.

Les animaux font des efpèces d'inftrumens à corde : leurs nerfs y font la fonction des cordes dans les inftrumens de mufique. Ceux qui jouent de ceux-ci ont befoin de leur donner le degré de tenfion pour en jouer. Si cela ne fe trouve pas dans l'homme, le commerce entre l'âme & les objets eft, en quelque façon, interrompu, ou, du moins, ce commerce lui devient-il fi pénible que fon état lui eft infupportable.

Les grands feigneurs font ordinairement dans une grande difette des plaifirs de l'âme. C'eft ce qui fait qu'ils s'attachent beaucoup aux plaifirs du corps ; parce qu'il n'y a guère que ceux-là qui foyent favorifés par leur état, & qui puiffent être des conféquences de leur grandeur. Mais cette même grandeur met les amufemens de l'efprit à une telle diftance d'eux qu'ils n'y atteignent pas. Leur grandeur leur ordonne de s'ennuyer. Il leur faudroit des conquêtes pour leur amufement ; mais leurs voifins leur défendent de s'amufer. Charles-Quint & le roi Victor (*a*) cherchèrent la retraite, pour les fauver du trouble où ils étoient. Ils trouvèrent bientôt que la retraite leur étoit plus infupportable que leurs inquiétudes, & qu'il valoit mieux gouverner le monde que de s'y ennuyer, & qu'un état d'agitation eft plus propre à l'âme qu'un état d'anéantiffement. Si quelques Chartreux font heureux, ce n'eft pas fûrement parce qu'ils font tranquilles ; c'eft

(*a*) Victor-Amédée II, roi de Sardaigne.

parce que leur âme eſt miſe en activité par de grandes vérités : frappés de l'état de notre vie, ils peuvent en avoir la joye, comme un prince malheureux, chaſſé du trône, devient heureux quand il voit ce trône s'approcher de lui.

Cherchons à nous accommoder à cette vie ; ce n'eſt point à cette vie à s'accommoder à nous. Ne ſoyons ni trop vides, ni trop pleins.

Si nous ſommes deſtinés à nous ennuyer, ſçachons nous ennuyer, &, pour cela, évaluons bien les plaiſirs que nous perdons, & n'otons pas leurs prix à ceux que nous pouvons nous procurer.

Quand je devins aveugle, je compris d'abord que je ſçaurois être aveugle.

On peut compter que, dans la plupart des malheurs, il n'y a qu'à ſçavoir ſe retourner.

Dans ce cas, la plupart des malheurs entreront dans le plan d'une vie heureuſe. Il eſt très-aiſé, avec un peu de réflexion, de ſe défaire des paſſions triſtes.

M. Rouſſeau a très-bien dit : « J'ai vu qu'il étoit plus facile de ſouffrir que de ſe venger. »

La plupart des gens vous nuiſent ſans avoir la moindre intention de vous nuire. Ils font des traits d'inimitié, & ils ne ſont pas vos ennemis. Ils ont parlé contre vous, & ils ne vouloient que parler. C'étoit un de leurs beſoins, & ils l'ont ſatiſfait : ils ont parlé contre vous, parce qu'ils étoient dans l'impuiſſance de ſe taire. Ces gens qui vous ont montré peu de bienveillance, vous ſerviroient volontiers ſi vous les en priiez, & blâmeroient de tout leur cœur ceux qu'ils ont loués contre vous. Rendez-vous juſtice ! Êtes-vous faits pour être loués de tout le monde ? Ce qu'on a dit n'eſt-il pas offenſant parce que vous avez trop de délicateſſe ? Ne commencez-vous pas à le mériter dès que vous avez la foibleſſe de vous en plaindre ? Si on n'a pas eu aſſez d'égards pour vous, on eſt impoli, & ce n'eſt pas vous qui l'êtes. Quand il ſeroit vrai qu'on auroit manqué d'eſtime, perſonne ne vous a obligé de vous meſurer au degré d'eſtime qu'une certaine perſonne a pour vous. Vous pouvez très-bien ne vous en pas tenir à la fixation. La plupart des mépris ne valent que des mépris. Les choſes qui déſhonorent ne

ſont cet effet que parce qu'il eſt établi qu'on ne peut pas les mépriſer, & que n'en point marquer ſon reſſentiment, c'eſt en convenir. N'étendez donc point contre vous le chapitre du déſhonneur, & tenez-vous en, avec exactitude, à ce qu'il preſcrit.

Avez-vous une paſſion naiſſante ? Comparez bien la ſuite du bonheur & la ſuite du malheur qui en peut naturellement réſulter. Je ne parle point dans les vues de la religion : il n'y auroit point à délibérer. Je parle dans les vues de cette vie. Mais, au moins, ſi vous avez à confier votre bonheur, à qui le confiez-vous ? Et n'eſt-ce pas le cas où l'amour de vous-même vous ordonne de bien choiſir ? Il eſt très-rarement vrai que le cœur ne ſoit fait que pour un ſeul, & qu'on ſoit fatalement deſtiné à un ſeul, & qu'un peu de raiſon ne puiſſe vous deſtiner à un autre.

En traitant du bonheur, j'ai cru devoir prendre des idées communes, & me contenter de faire ſentir ce que je ſentois, & porter dans l'âme des autres la paix de mon âme. Il ne faut point beaucoup de philoſophie pour être heureux: il n'y a qu'à prendre des idées un peu ſaines. Une minute d'attention par jour ſuffit, & il ne faut point entrer pour cela dans un cabinet, pour ſe recueillir : ces choſes s'apprennent dans le tumulte du monde mieux que dans un cabinet.

J'ai vu des gens mourir de chagrin de ce qu'on ne leur donnoit pas des emplois qu'ils auroient été obligés de refuſer, ſi on les leur avoit offerts. [Milord Bolingbroke.]

Belles paroles de Sénèque : « *Sic præſentibus voluptatibus utaris, ut futuris non noceas.* »

Une mère a-t-elle perdu ſa beauté ? Vous la voyez qu'elle s'enorgueillit de celle de ſa fille.

On eſt heureux dans le cercle des ſociétés où l'on vit : témoin les galériens. Or chacun ſe fait ſon cercle, dans lequel il ſe met pour être heureux.

Comme les plaiſirs ſont ſouvent mêlés de peines, les peines ſont mêlés de plaiſirs. On ne ſçauroit croire juſqu'où va le délice des afflictions fauſſes, lorſque l'âme ſent qu'elle attire l'attention & la compaſſion ; c'eſt un ſentiment agréable. On voit bien naïvement cette reſſource de l'âme dans le jeu : pendant que l'un

s'enorgueillit de gagner & ſe croit un perſonnage plus important parce qu'il gagne, vous voyez ceux qui perdent chercher une infinité de petites conſolations par leurs petites plaintes, par leurs petites interpellations à tous ceux qui les entourent. On parle de ſoi ; cela ſuffit à l'âme.

Il y a plus. Les vrayes afflictions ont leurs délices ; les vrayes afflictions n'ennuyent jamais, parce qu'elles occupent beaucoup l'âme. C'eſt un plaiſir, lorſqu'elles aiment à parler ; c'en eſt un, lorſqu'elles aiment à ſe taire, & c'en eſt un ſi grand qu'on ne peut diſtraire perſonne de ſa douleur ſans lui cauſer une douleur plus vive.

Les plaiſirs de la lecture, lorſque l'âme s'identifie dans les objets, avec les objets auxquels elle s'intéreſſe. Il y a tel amour dont la peinture a fait plus de plaiſirs à ceux qui l'ont lu qu'à ceux qui l'ont reſſenti. Il y a peu de jardins ſi agréables qu'ils ayent fait plus de plaiſir à ceux qui s'y promènent, qu'on en a trouvé dans les jardins d'Alcide.

L'âme eſt une ouvrière éternelle, qui travaille ſans ceſſe pour elle.

Quant à la beauté des femmes, il y a peu d'hommes qui, lorſque ſes paſſions ſont tranquilles, ne ſente plus de raviſſement d'un beau portrait qu'à la vue de l'original.

1676 (2204). — Je diſois qu'il étoit très-naturel de croire qu'il y avoit des intelligences ſupérieures à nous : car, en ſuppoſant la chaîne des créatures que nous connoiſſons, & les différens degrés d'intelligence, depuis l'huître juſqu'à nous, ſi nous faiſions le dernier chaînon, cela ſeroit la choſe la plus extraordinaire, & il y auroit toujours à parier 2, 3, 400 mille ou millions contre un, que cela ne ſeroit pas, & que, parmi les créatures, ce fût nous qui euſſions la première place, & que nous fuſſions la fin du chaînon, & qu'il n'y a point d'être intermédiaire entre nous & l'huître, qui ne pût raiſonner comme nous.

Il eſt vrai que nous ſommes les premiers parmi les êtres que nous connoiſſons. Mais, quand nous en concluons que nous ſommes les premiers des êtres, nous triomphons de notre ignorance, & de ce que nous ne connoiſſons pas la communication de notre globe à un autre, ni même tout ce qui exiſte dans notre globe.

M. de Fontenelle a là-deſſus une très-jolie idée. Il dit qu'il peut être que les intelligences qui ont donné occaſion à toutes les hiſtoires de communication avec les êtres inconnus ne peuvent pas vivre longtemps dans notre globe, & qu'il en eſt comme des plongeurs qui peuvent aller dans la mer & ne peuvent pas vivre dans la mer. Ainſi la communication avec les Eſprits aériens, par exemple, aura été courte ; elle aura été rare ; mais elle aura été faite quelquefois.

1677 (2147). — Dans une converſation entre M. de Fontenelle, M. Yorke & moi, M. de Fontenelle me demanda d'expliquer l'origine de l'idée de la pureté & de l'impureté des corps, [qui portoient une ſouillure ſur l'âme.]

Voici l'explication que je donnai.

L'origine de la pureté & de l'impureté des choſes vient de ce qu'il eſt naturel d'avoir eu de l'averſion pour les choſes déſagréables à nos ſens. La boue, un corps mort, un chien, les mois des femmes, tout cela a dû nous paroître ſouiller le corps de ceux qui le touchoient. Or, dans des temps où l'on n'avoit guère d'idée de la nature de l'âme & de ſa diſtinction réelle avec le corps, diſtinction qui n'a été guère bien établie que depuis Deſcartes, on pouvoit naturellement croire que ce qui ſouilloit le corps ſouilloit auſſi l'âme & mettoit l'être qui étoit touché, à une eſpèce d'état de péché & le rendoit déſagréable à Dieu, comme la ſouillure nous rendoit déſagréables les uns aux autres. Mais, quand l'âme a été bien diſtinguée du corps, on a bien vu qu'il n'y avoit que le corps qui étoit ſouillé.

L'idée de M. de Fontenelle eſt différente, & elle eſt très-ingénieuſe, ſi elle n'eſt pas ſolide. Il dit que cela vient de ce que les meurtriers étoient ordinairement tachés de ſang ; que, dans les premiers temps où les hommes étoient habillés de peau, il falloit beaucoup laver pour effacer le ſang ; que ceux qui étoient impurs, c'eſt-à-dire tachés de ſang, étoient des meurtriers, & que les hommes s'accoutumèrent à lier ces deux idées : du crime & de la ſouillure, & paſſèrent ainſi d'une idée à l'autre.

On parla enſuite des ſacrifices, & je dis que l'idée des ſacrifices venoit de ce que, Dieu étant maître de tout, on ne peut lui rien

donner qu'en ſe privant. [M. Yorke dit que cette idée venoit des ſacrifices humains; que l'on avoit cru qu'un homme pouvoit prendre ſur lui tous les péchés des autres, & qu'on avoit enſuite cru que les bêtes que l'on ſacrifioit s'en chargeoient de même.

Je crois auſſi que l'on a pu croire que des divinités ſe plaiſoient à l'odeur du ſang des victimes, & de leur chair brûlée, & de leur fumée.]

1678 (1578). — *Eſpagne.* — Patino (*a*) a fait une ſottiſe; c'eſt de mettre toutes ſes forces de mer à Cadix. Cela coûta plus. Les matelots de Biſcaye & de Catalogne ont 200 lieues avant d'arriver chez eux, depuis qu'ils ſont débarqués.

Le roi de France n'a pas tous ſes vaiſſeaux dans un ſeul port.

1679 (773). — L'air eſt très-mauvais à Madrid. Il ſe dépeuple continuellement. Il ſe repeuple de même par les étrangers qui y viennent. Les accouchemens n'y ſont guère heureux: les femmes font de fauſſes couches & meurent. Il n'y a guère que deux enfans par famille; en Italie, trois; dans les pays plus ſeptentrionaux, quatre.

1680 (878). — Ovide, dans les *Faſtes*, fait raconter par Lucrèce à ſes parens l'attentat de Tarquin. Lorſqu'elle vient à ſon crime, le poète dit:

Cætera reſtabant; voluit cum dicere flevit,
Et matronales erubuere genæ (*b*).

J'ai ouï critiquer ces deux vers de deux manières: les uns veulent que ce dernier vers ſoit inutile & ne faſſe qu'affoiblir; les autres diſent que l'ordre des choſes eſt troublé, & qu'il falloit mettre la rougeur avant les pleurs. Et, moi, je dis que ces deux vers ſont admirables & peut-être les plus beaux qu'Ovide ait faits, & que, de quelque manière qu'il les tournât, ils auroient été moins beaux ſi le poète avoit prévenu l'une ou l'autre de ces critiques.

Quant à la première, je dirai qu'il y a pluſieurs ſources de beauté par rapport aux ouvrages d'eſprit, qu'il faut bien diſtinguer, & qu'il ne faut point faire dépendre une penſée d'un genre de beauté lorſqu'elle dépend d'un autre. Il eſt vrai qu'il y a des occaſions

(*a*) Joſeph Patino (1667—1736), miniſtre eſpagnol de la Marine & des Indes de 1726 à ſa mort.

(*b*) OVIDE, *Faſtes*, II, 827 & 828. Voyez le n° 2180.

où la beauté de la penſée conſiſte dans la brièveté. Le « Qu'il mourut ! » (*a*) du vieil Horace, le « Moi ! » de Médée, ont une beauté qui dépend de la brièveté, par la raiſon qu'il s'y agit d'une action forte & d'un moment où l'âme eſt dans une eſpèce de tranſport, & où elle exprime tout en un moment, parce que l'âme ſemble n'avoir qu'un moment à elle ; parce qu'elle eſt hors d'elle-même. Le diſcours doit être impétueux, parce que l'âme eſt impétueuſe. Mai, ici, il s'agit de la douleur de Lucrèce, d'une paſſion lente & ſourde, & d'une paſſion que l'on décrit, & d'un état de l'âme que l'on peint. Et là, il n'a pas ſuffi de faire pleurer Lucrèce ; il a fallu la faire rougir. On eſt trop frappé de ce genre de beauté qui fait qu'on déſire que tout finiſſe en épigramme. Tout ne doit pas finir en épigramme. Ici l'épigramme n'eſt point dans les derniers mots ; ſi on veut une épigramme, elle eſt dans le tout.

A l'égard de ceux qui diſent que l'ordre eſt troublé, il ne l'eſt point du tout, parce qu'il ne pouvoit être autrement. Le poète a à peindre l'état de Lucrèce. Il eſt admirable en ce que, dès qu'elle arrive au détail qui lui paroît le plus affreux, elle ne peut plus parler, elle pleure. Le poète avoit donc deux choſes à faire : de peindre l'état de Lucrèce & toutes les impreſſions que la douleur faiſoit ſur elle. Lucrèce s'arrête lorſqu'elle eſt venue à l'idée la plus affreuſe, & elle ſe met à pleurer. C'eſt ce que le poète a dû d'abord exprimer, ſoit que la rougeur ait précédé les pleurs, ſoit que les pleurs ayent ſuivi la rougeur, ſoit (ce qui eſt beaucoup plus dans la nature) que la rougeur & les pleurs ayent été excités en même temps. Or, ici, le poète n'a point dû ſuivre l'ordre qui feroit commencer par l'expreſſion la plus foible, pour aller à l'expreſſion la plus forte : il faut ſuivre, non pas l'ordre de la choſe, mais l'ordre de la penſée. Ovide ayant à faire taire Lucrèce a dû commencer par la faire pleurer, parce que ce ſont les pleurs, & non pas la rougeur qui l'ont empêchée de parler. L'ordre des choſes doit être pris de là : Lucrèce devoit néceſſairement rougir, & le poète devoit le dire ; mais il ne devoit ni ne pouvoit le dire qu'après. Ces deux émotions du même inſtant ont, dans ce cas particulier, ici,

(*a*) Corneille, *Horace*, III, VI, 30 ; *Médée*, I, V, 48.

un ordre particulier. Changez l'ordre, & mettez : « Il falloit dire le reſte ; mais, lorſqu'elle voulut parler, elle rougit & pleura » : toute la penſée eſt gâtée. « Lorſqu'elle voulut parler, elle rougit » : l'effet de la rougeur n'eſt pas d'empêcher de parler ; ce ſont les pleurs qui ont cet effet. Il faut donc néceſſairement commencer par arrêter ſes diſcours par ſes ſanglots. Mais la peinture demande que le poète décrive la rougeur de Lucrèce, & il le fait par le plus beau vers du monde :

Et matronales erubuere genæ.

1681 (866). — J'ai lu une traduction de l'*Odyſſée* d'Homère par M. de La Valterie (*a*) ; je ne l'ai point comparée à celle de Mad[e] Dacier ; il me ſemble que cette traduction eſt faite avec plus de feu, & j'avoue qu'en la liſant j'ai ſenti un charme infini, & tel que je ne me ſouviens pas que la traduction de Mad[e] Dacier m'ait fait ſentir le même. Mais je les comparerai. On m'a dit que la traduction de M. de La Valterie n'étoit pas exacte. On ne dit rien par là contre Homère : car, ſi, en ôtant la gêne littérale & en donnant à Homère du génie & de l'expreſſion françoiſe, on l'a rendu plus agréable, on l'a rendu plus ſemblable à lui-même, puiſque perſonne n'a jamais dit qu'Homère n'ait employé, dans ſon poème, tous les agrémens de la langue grecque, leſquels ne ſçauroient être tranſportés dans une autre langue. Reſte donc que le fond du poème eſt admirable. On auroit beau mettre de pareils agrémens dans un mauvais poème, le poème ſera toujours mauvais.

1682 (1740). — L'eſprit de converſation eſt ce qu'on appelle de l'*eſprit* parmi les François. Il conſiſte à un dialogue ordinairement gai, dans lequel chacun, ſans s'écouter beaucoup, parle & répond, & où tout ſe traite d'une manière coupée, prompte & vive. Le ſtyle & le ton de la converſation s'apprennent, c'eſt-à-dire le ſtyle de dialogue. Il y a des nations où l'eſprit de converſation eſt entièrement inconnu. Telles ſont celles où l'on ne vit point enſemble, & celles dont la gravité fait le fondement des mœurs.

Ce qu'on appelle *eſprit* chez les François n'eſt donc pas de l'eſprit, mais un genre particulier d'eſprit. L'eſprit, en lui-même,

(*a*) La traduction de l'*Odyſſée*, du P. La Valterie a été publiée, en 1681 ; celle de Madame Dacier, en 1731.

eſt le bon ſens joint à la lumière. Le bon ſens eſt la juſte comparaiſon des choſes, & la diſtinction des mêmes choſes dans leur état poſitif & dans leur état relatif.

1683 (1733). — Je mettrai toujours au nombre de mes commandemens, de ne parler jamais de ſoi en vain.

1684 (1141). — Un homme qui entendoit un vieux plaideur raconter ſes faits & geſtes lui dit : « Je comprends de tout ceci, Monſieur, que, ſi vous me demandez la moitié de mon bien, je vous le laiſſerai ; ſi vous me le demandez tout, je vous tuerai. »

Cet homme étoit un grand philoſophe & raiſonnoit parfaitement bien.

1685. — [Morceaux qui n'ont pu entrer dans l'*Eſprit des Loix*.] (*a*)

1686 (39). — Je ne ſerois point du tout d'une plus grande fortune. Mais, pour celles de ces gens d'affaires :

« *Non equidem invideo; miror magis...* » (*b*)

1687 (1846). — Je ne puis comprendre comment les princes croyent ſi aiſément qu'ils ſont tout, & comment les peuples ſont ſi portés à croire qu'ils ne ſont rien.

1688 (719). — On demandoit à Chirac (*c*) ſi le commerce avec les femmes étoit malſain. Il diſoit : « Non, pourvu qu'on ne prenne pas de drogues ; mais j'avertis que le changement eſt une drogue. »

Il avoit raiſon, & cela eſt bien prouvé par les ſérails d'Orient.

1689 (1756). — Je diſois que, juſques à ſept ou ſix ans, il ne falloit rien apprendre aux enfans, & que même cela pouvoit être dangereux ; qu'il ne faut ſonger qu'à les divertir, ce qui eſt la ſeule félicité de cet âge. Les enfans reçoivent par tout les idées que donnent les ſens. Ils ſont très-attentifs, parce que beaucoup de choſes les étonnent, &, par cette raiſon, ils ſont extrêmement curieux. Il ne faut donc ſonger qu'à les diſſiper & les ſoulager de leur attention par le plaiſir. Ils font toutes les réflexions qui ſont à leur portée ; leurs progrès extraordinaires ſur la langue en eſt une preuve. Quand donc vous voulez leur faire faire vos propres

(*a*) Biffé.
(*b*) Virgile, *Bucoliques*, I, 11.
(*c*) Pierre Chirac (1652—1732), médecin de Louis XV.

réflexions, vous empêchez les leurs, que la nature leur fait faire. Votre art trouble le procédé de la nature. Vous les retirez de l'attention qu'ils ſe donnent, pour qu'ils prennent celle que vous leur donnez. Celle-là leur plaît ; celle-ci leur déplaît. Vous les jetez dans les idées abſtraites, pour leſquelles ils n'ont point de ſens. Ils ont des idées particulières, & vous les généraliſez avant le temps ; par exemple, l'idée de bonheur, de juſtice, de probité : tout cela n'eſt point de leur reſſort. Ne leur faites rien de mauvais ! Vous n'avez rien autre choſe à faire. A un certain âge, le cerveau ou l'eſprit ſe développe tout-à-coup. Pour lors travaillez ! Et vous ferez plus dans un quart d'heure que vous n'auriez fait dans ſix mois juſques à ce temps-là. Laiſſez former le corps & l'eſprit par la nature !

Matériaux qui n'ont pu entrer dans l'*Eſprit des Loix.*

1690 (353). — *Des Banques publiques & des Compagnies de Commerce.* — Pourrai-je, à l'exemple de Giannone (*a*), qui a fait l'*Hiſtoire civile du Royaume de Naples*, donner ici celle du royaume d'Alger ? Cette hiſtoire eſt ſi courte qu'elle ne pourra guères ennuyer le lecteur. Il eſt vrai qu'elle eſt très-peu variée. Quelques milliers de douzaines de coups de bâton donnés ſous un règne plus que ſous un autre y font toute la différence des événemens. Il n'y a qu'un fait qui puiſſe être tranſmis à la poſtérité.

Le dey Méhémét-Géry étoit un jeune homme. Il avoit un eſclave chrétien qui l'entretenoit ſouvent des richeſſes & du commerce de quelques états d'Europe. Cela le frappa ; il s'indigna de voir qu'il étoit maître abſolu d'un grand pays, & qu'il n'avoit point d'argent. Il fit d'abord étrangler ſon premier miniſtre, qui lui avoit dit, en hauſſant les épaules, qu'il n'étoit pas plus pauvre que ſes prédéceſſeurs, & qu'il ne pouvoit pas non plus être plus riche. Il choiſit un nouveau viſir, qui lui parla ainſi dans le divan :

« Tu m'a mis dans le miniſtère à la place d'un homme qui ne ſçavoit faire ſes affaires, ni les tiennes. Voilà deux nuits que je paſſe à former un projet qui ſignalera à jamais ton règne. Il s'agit d'établir une banque à Alger, afin que tout l'argent du pays ſe trouve dans un dépôt public. Toute la difficulté conſiſte à engager

(*a*) L'*Hiſtoire civile du royaume de Naples*, de Pierre Giannone (1676 à 1748), a été publiée en 1723.

les marchands à l'y porter : car ce ſont des coquins, qu'ils ont toujours peur qu'on ne leur faſſe quelque inſulte ; de mauvais ſujets, qui n'oublient rien pour te priver de ce qu'ils ont, & qui te verroient traîner dans les rues avant de t'offrir 10 ducats. Il y a des expédiens pour tout. Je les ferai enlever tous dans une nuit, on les chargera de chaînes, & ils recevront tous les jours cent coups de bâtons juſqu'à ce qu'ils ayent déclaré leur argent. Nous leur donnerons à la place un papier qui ſera ſigné par les ſix plus anciens officiers de la milice. Je ne doute pas que nous ne donnions un furieux échec aux banques d'Europe, qui ne peuvent guère ſe ſoutenir, parce que les négocians qui les forment morguent ſans ceſſe le Gouvernement & ſont, ſans courage, inſolens comme des janiſſaires ; au lieu nos gens ſeront très-ſouples. Si ce projet réuſſit, j'en ai un autre qui fera encore plus d'honneur à la nation algérienne. C'eſt d'établir une Compagnie des Indes. Tes femmes ſeront couvertes de pierreries, & tu verras couler chez toi des fleuves d'or. — Mahomet, ſerviteur du Dieu puiſſant, ſoit à ton aide ! »

Il s'aſſit. Un vieux conſeiller ſe leva, &, après avoir mis ſes mains ſur ſa poitrine, incliné ſon dos, baiſſé ſa tête, il dit d'une voix plus baſſe :

« Seigneur, je n'approuve point le projet de ton miniſtre : ſi la milice ſavoit que tu euſſes de l'argent, elle t'étrangleroit le lendemain. »

Il s'aſſit, & le Dey congédia l'aſſemblée.

1691 (417). — Il eſt très-remarquable que, comme les Goths furent vaincus en Italie, par les Romains, par le déſavantage de leurs armes (*a*), ils furent, par la même raiſon, exterminés dans les Gaules par les François. Ceux-ci avoient une arme qui leur étoit particulière ; c'étoit la hache, qu'ils jetoient avec une adreſſe ſingulière, & qui briſoit toutes les armes défenſives. Ils avoient encore des eſpèces de javelots courts, appelés *ancones*, dont ils ſe ſervoient avec beaucoup de ſuccès.

1692 (671). — [Ceci eſt un fragment d'un ouvrage que j'avois

(*a*) Agathias, livre I[er] (M.), AGATHIAS, *Hiſtoires*, II, 5.

commencé, intitulé : *Journaux de livres peu connus.*] (a) Souvent un prince qui punit croit faire un acte de justice, & il en fait un de cruauté.

M. Zamega ne dit pas pour cela qu'un prince ne doive être quelquefois févère. Sa bonté habituelle dépend tellement de fa fermeté dans de certaines occafions que, fans cela, elle n'eft qu'une foibleffe d'âme capable d'affoiblir l'État ou d'en précipiter la chute. Il ne peut être rétabli que par la fermeté du Prince. Que fi la licence a pris entièrement le deffus, & que l'autorité foit méprifée, pour lors le Prince n'a de vertus que le courage & l'opiniâtreté même ; il faut que quelque action grande & inattendue rétabliffe les loix mourantes ; il faut, par quelque coup de défefpoir, relever le trône ou s'enfevelir fous lui. Il n'eft point néceffaire de vivre, mais de faire, de périr, de régner ; l'audace & la hardieffe peuvent feules réuffir contre la timide infolence.

1693 (260). — *Des Loix qui exterminent la Famille.* — C'eft l'ufage en plufieurs lieux d'Orient d'exterminer la famille du coupable. Dans ces pays, on ne regarde les femmes, les enfans, que comme des inftrumens & des dépendances de la famille. On les confifque comme, parmi nous, on confifque les biens ; ils font une propriété du père ou du mari.

1694 (336). — *Que dans le fond tout eft échange (Livre du Commerce).* — Pour fentir ceci, il faut penfer qu'une nation négocie avec une nation. Celle-ci envoye du vin & reçoit du bled. Qu'a fait la monnoye ? Elle a, dans la fuite continuelle des divers marchés qui fe font faits, été la commune mefure & du bled & du vin. Si cet état a envoyé moins de vin qu'il n'a reçu de bled, l'argent a fixé le terme où cette nation a reçu affez de bled pour fon vin, c'eft-à-dire a fixé le moment où les échanges de part & d'autre étoient juftes, c'eft-à-dire où cette même nation a reçu affez de bled pour fon vin. Que fi elle reçoit encore du bled, la monnoye n'a plus cette même fonction à faire. Il faut que l'argent foit donné comme troc, & non plus comme figne. En un mot, dans la folde

(a) Ce recueil eft, femble-t-il, le même que la *Bibliothèque efpagnole*, dont Montefquieu donne des extraits dans les nos 524 à 526 de la préfente édition.

qui ſe fait toujours en argent, l'argent ne doit plus être conſidéré comme ſigne, mais comme marchandiſe. Il ſuit de là qu'un état qui ruine les autres ſe ruine lui-même, & que, s'il manque à la profſpérité comm[un]e, il manque à la ſienne. La raiſon en eſt claire. Un état ruiné ne peut faire d'échanges avec les autres ; les autres ne peuvent pas non plus faire d'échanges avec lui. Ce qui fait que l'on ne ſent pas bien cela, c'eſt que l'on ne ſent bien que le mal qui nous vient de la perte du commerce immédiat. Toutes les nations tiennent à une chaîne & ſe communiquent leurs maux & leurs biens.

Je ne fais point une déclamation ; je dis une vérité : la profſpérité de l'univers fera toujours la nôtre ; &, comme dit Marc-Antonin : « Ce qui n'eſt point utile à l'eſſaim n'eſt point utile à l'abeille. »

1695 (424). — *Hugues Capet.* — Son nom eſt perdu dans les temps qui ſe ſont perdus eux-mêmes & ſont dans la nuit, le ſilence, les ténèbres & l'oubli.

1696 (425). — *Hugues Capet.* — C'eſt ſe connoître bien peu en flatterie que de mêler des fables dans une généalogie la plus conſtamment établie que nous connoiſſons. Hugues Capet n'étoit point de la maiſon carlienne ; il étoit de la ſienne. Sitôt que ce genre de grandeur pût être diſtingué, lui, ſon père & ſon ayeul parurent dans la grandeur. Sitôt que la perpétuité des fiefs ſervit à diſtinguer la grandeur des maiſons, celle-ci paroît avec les grands fiefs, & elle a cet avantage que, toujours grande dans ſon cours, elle n'a d'origine que l'abîme de ces temps où règnent la nuit, les ténèbres & l'oubli.

1697 (420). — *Charlemagne.* — Je ne puis m'empêcher de former ici des regrets ſur une table d'argent, d'un plus grand poids que les autres de ſon palais (dit Charlemagne dans ſon teſtament), d'un art plus exquis, & où l'on voyoit, en trois globes, le monde figuré.

Plût à Dieu qu'il eût confié à l'airain des choſes dont l'avarice a depuis fait des ſecrets. Nous y verrions l'exacte poſition des peuples après le mouvement de tant de nations, la ſituation des villes ; &, ce que nous ne faiſons que conjecturer, nous le ſçaurions.

1698 (213). — Plutarque, *Vie d'Aratus* (*a*) (au commencement): — « La cité donques de Sicyone, depuis qu'une fois elle fut ſortie du pur gouvernement de la nobleſſe, qui eſt le propre des villes doriques... »

1699 (378). — Nous pouvons conſidérer Dieu comme un monarque qui a pluſieurs nations dans ſon empire : elles viennent toutes lui porter leur tribut, & chacun lui parle ſa langue.

1700 (372). — On a ouï parler du jeu de Phryné. Elle étoit dans un grand feſtin ; on joua ce jeu où chaque convive commande à ſon tour aux autres ce qui lui plaît. Elle avoit remarqué que des femmes qui étoient au feſtin étoient fardées. Elle fit apporter de l'eau, prit un linge, & s'en lava le viſage. Ces femmes parurent hideuſes & pleines de rides ; Phryné reſta avec l'éclat de ſa beauté naturelle. Voilà la Religion & la Superſtition.

1701 (229). — Tiré d'un chapitre fait ſur l'Égypte, où j'avois mis :

« La vie des roix d'Égypte étoit ſoumiſe à une certaine étiquette, &, le jour & la nuit, ils avoient des heures marquées pour de certains devoirs preſcrits par les loix. Quand les loix n'en auroient tiré que cet avantage de ſentir que leur volonté, qui devoit régler tant de choſes, mais devoit elle-même être réglée, ils y auroient beaucoup gagné, & leurs peuples, auſſi (*b*). »

1702 (222). — Cette nobleſſe qui a marqué de ſon ſang tous les pas qu'elle a faits pour la ſoutenir... (*c*)

Droits ſacrés ! puiſque celui que Dieu a pris pour ſon image les a reconnus pour tels...

Qui a préféré au bonheur de lui plaire une fois, celui de le ſervir toujours...

Qui ont penſé perdre cette monarchie à force de la méconnoître...

J'aurois tiré de l'obſcurité ces hommes...

1703 (284). — *Romains.* — Sur le changement qui fut fait du temps de l'Empire, de diviſer, dans les charges, les fonctions mili-

(*a*) PLUTARQUE, *Vie d'Aratus*, II.

(*b*) Voir ſi c'eſt de moi ou de Diodore (M.). — Cf. DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque hiſtorique*, I, XX.

(*c*) La monarchie (M.).

taires & civiles, il faudra mettre cette réflexion que, dans une république, il feroit dangereux de divifer les fonctions civiles des militaires ; qu'il faut que les fonctions militaires ne foient qu'un acceffoire de la magiftrature civile, qu'un homme fe fente citoyen plutôt que foldat, magiftrat plutôt qu'officier, conful ou fénateur plutôt que général. Mais, dans une monarchie, il faut que ces qualités foyent féparées ; que le corps militaire faffe un corps féparé ; & cela eft également néceffaire aux fujets & au Prince : aux fujets, pour avoir des magiftrats civils ; & au Prince, pour mettre fa défenfe entre les mains d'officiers militaires.

1704 (432). — Vous me dites qu'à la fin de ma carrière, il faudra que je chante la conquête de Clovis & le gouvernement de Charlemagne. Mais quel eft cet autre qui a vaincu à Fontenoy, & qui demande la paix ?

1705 (205). — *Préface.* — Je ne ceffois d'envoyer aux vens..., perdant mes peines à réformer ce qui ne devoit jamais voir le jour.

1706 (204). — Que me ferviroit d'avoir fait des réflexions pendant vingt années, fi j'avois manqué la première de toutes : que la vie eft courte ? Je n'ai pas même le temps d'abréger ce que j'ai fait.

1707 (190). — Je gâterois plus l'efprit de mes lectures, en faifant oftentation des lectures que je pourrois avoir faites, que je ne pourrois les éclairer par mes recherches.

1708 (278). — *Romains.* — Examinez les Romains dans les temps où on leur donnoit des couronnes d'herbe, & dans ceux où ils recevoient des couronnes d'or. C'eft encore une expérience de toute l'hiftoire que les récompenfes qui ont fait faire de plus grandes chofes font celles qui réellement étoient de plus vil prix. [Ceci n'a pu entrer dans le livre de *la Conquête.*]

1709 (243). — Ce que j'ai dit des defpotes qui ont une armée à eux pour contenir les Timariots (*a*) fe peut dire de Rome, qui avoit une armée dans fon fein, qui étoit fon peuple, pour contenir les troupes des villes alliées.

1710 (264). — *Romains.* — Scipion donnant la paix aux Car-

(*a*) Chez les Turcs, les Timariots étaient les poffeffeurs de bénéfices militaires.

thaginois, dans la feconde guerre punique, exigea d'eux qu'ils ne pourroient prendre à leur folde de troupes mercenaires de la Gaule, ni de la Ligurie (*a*).

1711 (380). — Cela n'a pu entrer dans *la Religion* :

« Julien prenoit une peine bien inutile. Des traits de lumière avoient paru dans l'univers. La philofophie s'étoit établie, &, s'il avoit renverfé le Chriftianifme, il auroit bien pu établir une troifième religion, mais non pas rétablir la payenne. »

1712 (288). — *Dictateur.* — Devant lui, les loix étoient dans le filence, & le Souverain baiffoit la tête. Il auroit été un tyran, s'il n'avoit été choifi pour un temps court, & fi fa puiffance n'avoit été bornée à l'objet pour lequel il avoit été choifi.

Dictateur. — Remède extrême dans les maux extrêmes. C'étoit une Divinité qui defcendoit du Ciel pour le dénouement des chofes embrouillées.

1713 (347). — Le czar Pierre Ier a joint la Mer Noire à la Mer Cafpienne, par un canal qui va du Tanais au Volga. Mais il faudroit joindre des nations à des nations, & non pas des déferts à des déferts.

1714 (349). — Ce furent les conquêtes d'Alexandre qui firent connoître l'Orient à l'Occident ; ce furent les guerres des Carthaginois & des Romains qui firent connoître l'Occident à lui-même. Le paffage d'Annibal par les Pyrénées, la Gaule, les Alpes, portoit avec lui un étonnement qui marque la nouveauté de l'entreprife. Il eft bien vrai que les Gaulois avoient paffé les Alpes avant Annibal ; mais cela ne montre pas moins le peu de communication, puifque, ces montagnes une fois paffées, on ne fe communiqua plus.

Tout ce qu'Homère nous raconte des dangers de la navigation d'Ulyffe : des Circés, des Leftrigons, des Cyclopes, des Sirènes, de Charybde & de Scylla, étoient des fables répandues dans le monde & établies par des navigateurs qui, faifant le commerce d'économie, vouloient dégoûter les autres peuples de le faire après eux.

(*a*) APPIEN, *In Libycis*, page 30 (M.).
— Cf. APPIEN, *Guerres puniques*, LIV.

1715 (373). — Comme nous avons dit que le principe du Gouvernement fe corrompt, le principe de la Religion peut fe corrompre auffi : tandis qu'il eft piété, le Ciel n'a rien fait de mieux ; quand il devient fuperftition, la Terre n'a rien enfanté de pire.

1716 (314). — *Nature du Terrain.* — Il y a trois fortes de pays : pays de bled, pauvre ; pays de vignobles, nombreux & pauvre ; pays de pâturages, peu nombreux & riche.

Nota que la raifon en faveur des pays tempérés vient de ce que les pâturages font plus abondans, &, par conféquent, plus de gros beftiaux, lefquels font une grande fource de richeffes, & de plus grande reffource que le menu bétail.

1717 (322). — *Mœurs & Manières.* — Conftantin Porphyrogénète (*a*) ordonne que l'on cache aux Barbares les belles femmes. Il n'en faut pas davantage pour changer les mœurs & les manières d'une nation.

1718 (407). — L'abbé de Saint-Pierre dit : « Il faut choifir d'honnêtes gens ; » comme on dit, lorfqu'on enrôle : « Il faut prendre un homme de 5 pieds, 6 pouces. »

1719 (356). — On trouve par la fonte des médailles que l'affoibliffement des monnoyes d'argent commença à Julien ; celui des monnoyes de cuivre, à Caracalla (*b*).

Il y a, cependant, un fragment de Dion (*c*), dans l'*Extrait des Vertus & des Vices*, livre LXXVII, page 309, qui dit que Caracalla donnoit, au lieu d'argent, du plomb couvert d'une lame d'argent, &, au lieu de l'or, du cuivre doré. Les médailles, qui prouvent que le premier fait eft vrai, prouvent que le fecond eft faux.

1720 (225). — Monarque d'Orient, qui veut être heureux tout feul ! Qui, tout feul, veut avoir du pouvoir, mais des plaifirs tout feul, fouvent n'a pas de pouvoir, & jamais de plaifirs : les plaifirs d'un moment & les dégoûts d'un jour. Malheureux, qui paffe fa vie avec lui-même, parce qu'il veut que tout l'Univers paffe fa

(*a*) Conftantin VII Porphyrogénète, *Extraits des ambaffades*, chapitre préliminaire.

(*b*) Voyez Savote (M.). — Louis Savot (1579—1640), *Difcours fur les médailles antiques*, Paris, 1627.

(*c*) Dion Cassius, LXXVII, 14.

vie avec lui ; qui vit dans le ſilence de tout ce qui l'entoure ; qui commande & ne peut parler ; qui cherche une aveugle obéiſſance & trouve une affreuſe ſolitude.

1721 (421). — Défaite des Huns par Charlemagne, en 788 & 789. — Deſtruction des Lombards par Charlemagne, en 777. Il confirma la donation que ſon père avoit faite à l'Egliſe romaine. Le royaume des Lombards avoit duré 200 ans.

1722 (317). — A la page 207, mettre la réflexion que, dans la Baſſe-Allemagne, Bohème..., les payſans ſont ſerfs & ont une langue différente.

1723 (188). — S'il m'eſt permis de prévoir la fortune de mon ouvrage, il ſera plus approuvé que lu : de pareilles lectures peuvent être un plaiſir ; elles ne ſont jamais un amuſement.

1724 (323). — Les légiſlateurs chinois ont donné pour les mœurs la muſique, comme les Grecs. Ils ne ſe ſont pourtant pas copiés.

1725 (273). — Les princes jouent dans la politique au jeu de Phryné. Elle étoit à table avec des femmes fardées ; on joua ce jeu où chaque convive ordonne à ſon tour ce que tous les convives doivent faire ; elle ordonna que l'on portât de l'eau, & qu'on ſe lavât le viſage. Phryné reſta dans ſa beauté naturelle, & tout le reſte devint hideux (*a*).

1726 (581). — *Tiré de l'* « *Hiſtoire de la Jalouſie* »; *bon pour* « *la Servitude domeſtique* ». — Il faut remarquer qu'excepté dans des cas que de certaines circonſtances ont fait naître, les femmes n'ont jamais guère prétendu à l'égalité : car elles ont déjà tant d'autres avantages naturels, que l'égalité de puiſſance eſt toujours pour elles un empire.

1727 (416). — Tacite, qui nous a laiſſé cet excellent traité *De Moribus Germanorum*, où nous voyons encore nos mœurs peintes et nos loix décrites... Il feroit à ſouhaiter que quelqu'un nous eût laiſſé un traité *De Moribus Gothorum*, parce que ce ſont des nations primitives, & que nous ne les trouvons décrites que lorſqu'elles ſe ſont mêlées entre elles ou avec les peuples ſoumis.

(*a*) A rapprocher du n° 1700.

1728 (221). — *Noblesse françoise.* — O vous qui, dans les races futures, devez en prendre soin, ministres de ces roix, etc. gardez-vous de porter des yeux jaloux sur ses honneurs ou des mains fiscales sur ses biens.

Ministres de ceux à qui seuls, à qui elle veut céder en courage & en générosité, ministres de ceux, etc.

1729 (281). — *Des Armées.* — Lorsque les armées ont affoibli le peuple vaincu, les terreurs qui ont cessé de venir de la part du peuple conquis viennent du côté des armées, & voici les moyens que l'on a pris pour les contenir dans la fidélité.

On sépare l'armée, & on la dispose en plusieurs, pour que, selon l'expression de Tacite, elles ne se communiquent ni leurs forces, ni leurs vices. [*Nec vitiis, nec viribus miscebantur. Histoires,* Livre Ier] (*a*).

L'expérience a encore fait voir que l'oisiveté rend les soldats séditieux. « Par des expéditions fréquentes, dit Tacite, les légions de la Bretagne apprirent à haïr leurs ennemis, & non pas leurs capitaines. » [*Doctæ crebris expeditionibus hostem potius odisse. Histoires,* livre Ier.] (*b*)

Lorsque l'armée sera devenue riche par la conquête, elle tombera dans la dissolution ou dans la désobéissance. La dureté du métier de soldat est incompatible avec le luxe & les richesses. Alexandre, partant pour les Indes, fit brûler tout le bagage de ses soldats, Thamas-Kouli-Kan (*c*), conquérant des mêmes Indes, obligea les siens de rapporter tout leur or. Ce sont des entreprises très-hardies.

Les Empereurs romains retenoient une partie de la paye des soldats (*d*), avec les drapeaux de l'armée, pour gage de leur fidélité ; on ne leur donnoit qu'au licenciement. Je ne vois pas que cela ait produit de grands effets. Les soldats savoient qu'en se révoltant ils seroient encore mieux les maîtres de ce trésor.

Il est très-dangereux de ne point payer l'armée : elle se mutine

(*a*) Tacite, *Histoires*, I, 9.

(*b*) Montesquieu traduit, avant de le citer, ces passages de Tacite, I, 9.

(*c*) Nadir Schah, roi de Perse (1688 à 1747), connu aussi, comme général, sous le nom de Thamasp-Kouli-Khan.

(*d*) *Histoire de l'univers* de Pufendorf (M.).

d'abord, &, par un nouveau malheur, elle s'excuse, & on n'ose la punir.

Lorsque la totale diversité de loix, de manières & de mœurs, n'empêche pas les mécontens de passer d'une armée à une autre, les séditions sont moins fréquentes. Quand il ne peut y avoir de désertion, les mécontens restent, cachent leur haine, ou la font éclater. [Cela a été supprimé du livre de *la Force offensive.*]

1730 (304). — *Climat. — Conquête des Chinois & des Mogols.* [J'ai mis dans mon recueil pour des dissertations toutes les autorités nécessaires pour prouver ceci.] — Toute la différence est que les Tartares ne fondèrent l'empire du Mogol qu'après avoir reçu le Mahométisme, & que le Japon fut conquis avant cette époque.

Il faut expliquer ceci.

Ces deux empires furent fondés par une invasion des Tartares.

[On ne peut douter que le Japon soit une conquête tartare. Même gouvernement & même constitution que celle du Mogol, fondée par les Tartares. Les Japonais sont originaires de Tartarie, comme les Mogols. Le Deiro se rapporte entièrement au Grand-Lama des Tartares. Les jongleurs ou chasseurs de Diables ou de maladies sont communs au Japon, comme chez les Tartares. Gengis-Kan fit jeter ses ennemis dans une chaudière bouillante, supplice commun chez les Japonois. Les deux peuples ont à peu près les mêmes dogmes ; ils sont aussi peu attachés au culte, &, à l'égard des dogmes, ils ont une égale indifférence. Les Tartares ne disputent jamais sur la Religion ; les Japonois, non plus. Avant le Christianisme, la liberté de religion y étoit entière. De même, les Tartares, par principe de conscience, les protègent toutes. Quoi que disent les histoires des Chinois, ce qu'on voit aujourd'hui prouve bien qu'ils n'auroient jamais été capables de conquérir le Japon. De plus, il n'y a nul rapport entre ces peuples.] Les conquérans se rendirent propriétaires des fonds de terre, & le Prince ou Général les donna comme des espèces de fiefs. Il paroissoit naturel qu'ils ne fussent point héréditaires. Comme ils étoient distribués à l'armée, & que c'étoit au Prince à choisir ses officiers & ses soldats, il sembloit que la récompense des places ne devoit pas être plus héréditaire que les places mêmes. C'est l'idée

de toute armée conquérante : ce fut la manière de penser de nos Francs, de tous les Goths, qui conquirent l'Empire romain. Mais, en Occident, on sentit bientôt que des terres tenues ainsi précairement deviendroient incultes ; l'esprit de liberté inspira l'esprit de propriété ; nos fiefs devinrent héréditaires. Cela ne se put faire en Asie, parce que l'esprit de liberté n'y régnoit point. Les fiefs restèrent à vie ou plutôt continuèrent à être donnés ou ôtés par la volonté capricieuse du Prince. Bientôt l'esprit précaire détruisit dans l'Indolestan les villages, les paysans, les terres, & le rendit le plus grand désert du monde.

La même chose seroit arrivée au Japon, si le climat & la religion n'y avoient mis des différences.

1731 (277). — On a loué la valeur qu'Alexandre fit paroître dans sa conquête des Indes. Je voudrois plutôt qu'on louât sa conduite : comment il enchaîna les Indes avec la Perse, avec la Grèce ; comment il poursuivit les meurtriers de Darius jusque dans la Bactriane & les Indes mêmes ; comment il eut l'adresse de commencer par soumettre le pays qui étoit au nord des Indes, & de revenir, pour ainsi dire, par les Indes ; comment il descendit le long des fleuves pour n'être point arrêté à leur passage ; comment il songea à faire communiquer ses conquêtes avec ses conquêtes.

Ce projet du commerce des Indes qu'Alexandre avoit fait faire par Babylone & le Sein Persique, les Ptolomées le firent sur la Mer Rouge, comme tout le monde sçait.

1732 (328). — Les heures où notre âme employe le plus de force sont celles qu'on destine à la lecture ; parce qu'au lieu de s'abandonner à ses idées, souvent même sans s'en apercevoir, elle est obligée de suivre celle des autres. Eh bien ! nous passons notre vie à lire des livres qui ont été imaginés pour les enfans. Et comment ne serions-nous pas frivoles, puisque nous le sommes dans les choses mêmes dont l'effet naturel seroit de nous empêcher de l'être ?

1733 (418). — Les principales raisons de la supériorité des François sur les autres peuples furent que, depuis la destruction des Romains, il n'y avoit pas un seul état en Europe qui eût une assiette ferme ; que tout les aida, & la Religion même : les Gaulois ne pou-

vant vivre ſous des tyrans ariens, & l'Italie ne pouvant ſouffrir les oppreſſeurs des Pontifes romains. Enfin, le genre de leurs armes & leur agilité leur donna de l'avantage contre la cavalerie gothe, dont nous avons tant parlé dans l'ouvrage précédent.

1734 (275). — Lorſque la conquête eſt médiocre, l'État peut reſter ou devenir monarchique. Il faut que le conquérant cherche à maintenir ſa conquête par des fortereſſes.

Les fortereſſes, comme nous l'avons dit, appartiennent plus au gouvernement monarchique, parce qu'elles ſont oppoſées au gouvernement militaire. De plus, elles ſuppoſent une grande confiance dans les Grands, puiſqu'on leur donne un ſi grand dépôt. Elles ſuppoſent même une plus grande confiance dans le Peuple, puiſque le Prince a moins à craindre.

Quand je parle ainſi des fortereſſes, je ne parle pas d'un petit tyran qui, maître d'une ville, y bâtit une fortereſſe, qui le rend plus cruel encore. Il est lui-même ſon gouverneur. Le gouverneur deſpotique & militaire ſe trouve également & dans le petit prince d'une ville, & dans le maître d'un vaſte empire.

Vitiza, roi des Goths, démolit toutes les fortereſſes d'Eſpagne; Gilimer, roi des Vandales, détruiſit toutes celles d'Afrique. Auſſi ces deux états furent-ils conquis, pour ainſi dire, en un jour. Au lieu d'affoiblir les peuples vaincus, ils avoient affoibli l'empire.

Je crois que ce qui fit prendre aux Goths & aux Vandales ce mauvais parti, c'eſt que, ſortant d'un pays où l'on ne connoiſſoit point les fortereſſes, ils regardèrent celles qu'ils trouvèrent dans leurs conquêtes comme des moyens d'échapper à leur violence, non comme des moyens propres à arrêter les étrangers.

1735 (263). — Qu'on examine bien le ſort des grandes monarchies qui, après avoir étonné par leurs forces, ont étonné par leur foibleſſe. C'eſt que, lorſque, dans la rapidité du pouvoir arbitraire ou deſpotiſme, il reſte encore une étincelle de liberté, un état peut faire de grandes choſes, parce que ce qui reſte des principes eſt mis en action. Mais, lorſque la liberté eſt entièrement perdue, après un tel degré de force, on voit un égal degré de foibleſſe. C'eſt que l'amour des choſes bonnes & des choſes grandes n'eſt plus; c'eſt que, dans chaque profeſſion, il eſt établi, — que dis-je? —

il eſt quelque fois ordonné de ne la point faire ; qu'on eſt découragé en général, & qu'on eſt découragé en détail ; que la nobleſſe eſt ſans ſentimens ; les gens de guerre, ſans intérêt ; les magiſtrats, ſans zèle ; les bourgeois, ſans confiance ; le peuple, ſans eſpoir. Choſe ſingulière ! tout roule & tout eſt dans l'oiſiveté ; chaque citoyen a un état, & perſonne n'a de profeſſion ; de chaque ſujet, on veut le corps, & non l'eſprit & le cœur. C'eſt pour lors qu'une monarchie montre toute ſa foibleſſe, & qu'elle en eſt ſurpriſe elle-même.

1736 (329). — Une preuve de ce que je dis, c'eſt que les nations chez leſquelles l'ignorance eſt établie par un tribunal particulier ſont auſſi celles qui ont fait les plus grandes fautes en fait de politique, & cela ne peut pas être autrement. Quand ceux qui ſont gouvernés ſont dans l'ignorance, il faudroit que ceux qui gouvernent euſſent à chaque inſtant une inſpiration particulière pour n'y être pas eux-mêmes, puiſqu'ils ſont du corps de la Nation, & qu'ils ne ſont pas, ce que Caligula prétendoit être, des bergers qui ont de l'intelligence, qui conduiſent des troupeaux qui n'en ont pas.

Quand on conſidère la plupart des hommes de notre nation, on eſt toujours dans l'admiration de voir tant d'eſprit & ſi peu de lumières, des bornes ſi étroites avec tant de force pour les paſſer.

1737 (282). — Je liſois dans la Cyropédie que Cyrus (*a*) rejeta l'uſage de ces chariots venus de Troye, dont on ſe ſervoit dans les combats, parce que, pour un ſeul combattant, il falloit... hommes &... chevaux. En liſant ceci, je faiſois cette réflexion : ſans ces chariots de Troye, nous n'aurions pourtant pas eu le poème d'Homère, qui conſiſte tout dans les actions & les diſcours de ces héros, ſur ces chariots, par le moyen deſquels ils ſont toujours diſtingués de la populace de l'armée. Pour un bon poème épique, il eſt indifférent que l'armure générale ſoit bonne, pourvu que celle des perſonnages principaux le ſoit.

De même, le ſyſtème de la chevalerie.

1738 (355). — Des brebis pour monnoye, comme firent

(*a*) Xénophon, *Cyropédie*, VI, I.

d'abord les Romains [; d'où viennent les mots de *peculium* & de *peculatus ?*]. Mais, depuis que les Mahométans ont fondé des empires, cette loi y détruit le commerce, qui s'y trouve ruiné par la Religion & par la conſtitution de l'État.

La loi de Mahomet, qui confond le prêt avec l'uſure, étoit bonne pour les pays d'Arabie, & étoit bonne comme la loi des Juifs, qui fut donnée dans ce pays. Les Arabes ne connoiſſent guère l'argent; ils font leurs payemens en beſtiaux, comme font encore les Tartares.

1739 (354). — *Sur le Crédit public dans le Gouvernement populaire.* — Ceux qui gouvernent ſont ordinairement plus ménagers de l'argent public parce qu'ils le ſont plus du leur : ils ont moins de paſſions, moins de fantaiſies &, par conſéquent, moins de beſoins.

Dans le gouvernement d'un ſeul, la ruine du crédit public peut venir d'une action imprudente, d'un avantage momentané ou d'un mauvais conſeil.

Dans le gouvernement populaire, elle vient du déſeſpoir de ceux qui voyent la chûte de la République : on ſe ſauve dans l'eſquif, parce que le navire va périr.

1740 (279). — *Du ſuperbe Ouvrage des Romains.* — Si l'on pouvoit douter des malheurs qu'une grande conquête apporte après ſoi, il n'y auroit qu'à lire l'hiſtoire des Romains.

Les Romains ont tiré le monde de l'état le plus floriſſant où il peut être; ils ont détruit les plus beaux établiſſemens, pour en former un ſeul, qui ne pouvoit ſe ſoutenir; ils ont éteint la liberté de l'univers & abuſé enſuite de la leur, affoibli le monde entier, comme uſurpateurs & comme dépouillés, comme tyrans & comme eſclaves.

1741 (246). — Les juges furent pris dans l'ordre des Sénateurs juſqu'au temps des Gracques. Je ne trouve point de loi qui donne ce privilège aux Sénateurs. Il y a apparence que, ſitôt que l'on eût établi des juges, l'art de la juriſprudence commença à ſe former. [Cet établiſſement étoit très-ancien. Deny d'Halicarnaſſe (*a*) dit que le peuple ſe plaignoit des décemvirs, de ce qu'ils ſe mê-

(*a*) Denys d'Halicarnasse, X, 60.

loient parmi les juges.] Les Sénateurs furent choisis pour juges, parce qu'ils se trouvèrent avoir des connoissances que les autres n'avoient pas. On sçait, par l'action de Flavius, qui révéla au Peuple les formules d'actions, avec quels mystères on cachoit au Peuple l'art de la jurisprudence. Comme on donnoit aux parties les juges dont elles convenoient, elles choisissoient les plus éclairés & les plus versés dans les affaires, c'est-à-dire les Sénateurs, & cet usage continuel de les choisir devint peu à peu une loi.

1742 (312). — Cela n'a pu entrer dans le livre de *la Nature du Terrain:*

« Il n'y a, en Europe & en Asie, de peuples sauvages que ceux qui, par la Nature, sont obligés de l'être : tels sont les peuples de la Laponie & de la Sibérie. Ils habitent un climat si froid que les arbres mêmes n'y peuvent venir. Ce sont les sauvages qui n'habitent point les forêts. Dispersés dans le terrain le plus ingrat de la terre, dans un pays ouvert & sans défense, ils forment de petites nations, & ils y seroient libres, s'ils n'avoient été soumis aux princes voisins, non par leurs armées, mais par les exacteurs des tributs. »

1743 (313). — Ammien-Marcellin (*a*), qui place des anthropophages vers la Moscovie, dit que les peuples se retirèrent de leur voisinage par crainte & par horreur de cette nourriture ; ce qui fait que ce pays, jusqu'aux Sères, est désert. Ceci pouvoit bien être la cause de ce dépeuplement qui est dans toute la Grande-Tartarie, & subsiste encore aujourd'hui. Et je dirai que les peuples qui vivent de leur chasse peuvent être plus facilement anthropophages. [N'a pu entrer dans le livre sur la *Nature du Terrain.*]

1744 (238). — *Idée juste de quelques Gouvernemens.* — Qu'elle est donc la constitution d'Angleterre ? C'est une monarchie mêlée, comme Lacédémone, surtout avant la création des éphores, fut une aristocratie mêlée ; [Les éphores furent établis pour ôter au roi & au Sénat, en grande partie, les jugemens ; comme il paroît par l'apophtegme d'Euripide (*b*) dans Plutarque. Ces éphores étoient pris dans le bas peuple. On transporta par là les jugemens

(*a*) AMIEN-MARCELLIN, XXXI, 2.

(*b*) C'est Eurycratidas, & non Euripide, que Plutarque cite dans ses *Apophtegmes de Lacédémoniens.*

& la plus grande magiſtrature de la République. Par l'inſtitution de Lycurgue, le Sénat tint en bride les roix & le peuple ; par l'inſtitution de Théopompe, les éphores tinrent en bride le Sénat & les roix. Cléomène abolit le Sénat & les éphores, & l'on vit d'abord naître la tyrannie.] comme Rome, quelque temps après l'expulſion des Roix, fut une démocratie mêlée. [Il faut conſidérer les divers temps de Rome. D'abord, après l'expulſion des Roix, elle fut une ariſtocratie mêlée. Elle fut, enſuite, une démocratie mêlée : les charges & les honneurs furent communiqués aux Plébéiens. Dans le commencement, les déciſions du peuple devoient être confirmées par le Sénat. Il fut, au contraire, établi dans la ſuite que les arrêts du Sénat n'auroient de force que quand ils ſeroient confirmés par le peuple.]

L'Angleterre, comme on a vu, incline plus vers la monarchie. Rome, où le Peuple décidoit & diſcutoit les affaires, inclina plus vers la démocratie. Lacédémone, où le Peuple n'eut que la déciſion, inclina plus vers l'ariſtocratie.

A Rome, on créa des dictateurs ; on nomma des cenſeurs ; on fit des guerres pour ramener la démocratie vers l'ariſtocratie. A Lacédémone, on créa des éphores, pour ramener l'ariſtocratie vers la démocratie.

1745 (350). — Il y a une choſe ſingulière. On avoit fait autrefois le tour de l'Afrique. Cependant, cette navigation fut oubliée au point que, du temps de Ptolémée (*a*), le géographe, qui vivoit en Égypte, on ne connoiſſoit qu'une petite partie de l'Océan, auprès de la Mer Rouge, juſqu'au Promontoire Praſſum (*b*), & on en connut encore moins du temps d'Arrien (*c*), qui bornoit cette mer au Promontoire Raptum. Hérodote (*d*) ſçavoit (*e*) que l'Afrique ne tenoit à la terre que par l'iſthme que l'on appelle aujourd'hui l'*iſthme de Suez* (*f*).

(*a*) Livre IV, chapitre 7, & livre VIII, tab. IV de l'*Afrique* (M.).

(*b*) Le *Promontoire Praſſum* & *Promontoire Rhaptum* ſe trouvaient ſur la côte orientale de l'Afrique : le premier, au 7[e] &, le ſecond, vers le 6[e] degré de latitude ſud.

(*c*) *Périple de la mer Érythrée.* Il vivoit ſous Adrien (M.).

(*d*) HÉRODOTE, IV, 42.

(*e*) Livre IV (M.).

(*f*) Voir en quel temps vivoit Ptolémée. Voir auſſi, Arrien, *Périple de la mer Érythrée* (M.).

Il ſçavoit qu'en partant de l'Égypte, par la Mer Rouge, on étoit revenu, par l'Océan & la Méditerranée, en Égypte. Il le ſçavoit (dis-je), & Ptolémée, le géographe, qui vivoit à Alexandrie, ne le ſçavoit pas. Il eſt certain que, ſous les Roix grecs, il paſſoit pour conſtant que la mer d'Afrique, après un certain terme, n'étoit pas navigable. Juba eſt le ſeul de tous les auteurs de ce temps-là qui ait ſoupçonné qu'on pouvoit aller du bord oriental de l'Afrique juſqu'à l'occidental (*a*). Enfin, on voit que les Grecs d'Égypte ſe contentoient de la navigation des Indes, & de faire le commerce de l'Afrique par terre.

Quand on dit que les Anciens connoiſſoient une choſe, il faut ſçavoir de quel peuple ancien on veut parler. Ce que les Perſes ſçavoient, les Grecs ne le ſçavoient pas ; ce que les Grecs ſçavoient dans un temps, ils l'ignoroient dans un autre. L'écriture a porté d'un peuple à un autre les découvertes des hommes ; mais l'art de l'imprimerie en a ſcellé, pour ainſi dire, la connoiſſance. Les Anciens faiſoient des pas de géant, & ils reculoient tout de même ; ils écrivoient ſur le ſable, & nous écrivons ſur l'airain.

M. Huet, dans ſon *Hiſtoire du Commerce* (*b*), poſe des faits que je ne trouve nullement prouvés. Il dit que les Iduméens défendirent à toutes les nations de naviguer ſur la Mer Rouge avec plus d'un vaiſſeau. [Voir ce fait.] Il dit qu'une flotte partie d'Alexandrie eſt arrivée dans la Mer Rouge. Ce fait paroît être faux : elle partoit bien d'Alexandrie, mais n'arrivoit qu'à Coptos. Enfin, il cite Arrien (*Périple de la Mer Erythrée*), comme décrivant avec exactitude & la Mer Rouge, & le commerce qui ſe faiſoit aux Indes ; & qu'un certain pilote haſarda le premier d'abandonner les côtes.

1746 (274). — Pour *la Force offenſive:*

« On a vu ci-deſſus que la grandeur de l'État le déterminoit au deſpotiſme. Les conquêtes, qui forment cet agrandiſſement, mènent donc, par une voye naturelle, à cette forme de gouvernement.

» Il faut ici nous rappeler toutes les horreurs du deſpotiſme, qui verſe inceſſamment ſes calamités ſur le Prince & ſur les ſujets ; qui,

(*a*) A Cerné (M.). — Cerné était ſitué au fond de la baie de *Rio de Oro*.

(*b*) Publiée à Lyon, en 1716.

comme le Dragon, ſe dévore lui-même; qui tyranniſe le Prince avant l'État, l'État avant les eſclaves; qui, ſur la ruine de tous, fonde la ruine d'un ſeul, &, ſur la ruine d'un ſeul, fonde la ruine de tous. Il faut voir la pâleur & la frayeur ſur le trône du deſpote, toujours prêt à donner la mort ou à la recevoir, rendu ſtupide par la crainte avant de l'être devenu par les plaiſirs. Or, ſi cet état eſt affreux, que dirons-nous de l'aveuglement de ceux qui travaillent ſans ceſſe à ſe le procurer, & qui prennent tant de peine pour ſortir d'une ſituation dans laquelle ils ſont les plus heureux de tous les princes, pour devenir les plus miſérables. »

1747 (366). — *Nombre des Habitans* (*a*). — Cinquante millions d'habitans pourroient vivre ſans peine dans le royaume de France; [il n'y en a que 14 millions].

La terre donne toujours à proportion de ce qu'on en exige. La fécondité des lieux qui ſont dans le voiſinage des villes nous doit faire juger de ce qu'on pourroit eſpérer des autres. Les troupeaux s'augmentent avec le peuple qui en prend ſoin.

Le bled de l'Afrique n'eſt point aux Africains; celui du Nord n'eſt point aux peuples du Septentrion: il eſt à tous ceux qui veulent le changer avec le produit de leurs arts.

Plus vous aurez d'ouvriers en France, plus vous ferez de laboureurs en Barbarie. Mais un laboureur nourrira dix ouvriers.

La mer eſt inépuiſable en poiſſons; on ne manque que de pêcheurs, que de flottes, que de négocians.

Si les forêts s'épuiſent, ouvrez la terre, & vous aurez des matières combuſtibles.

Que de philoſophes & de voyageurs ont fait des découvertes devenues inutiles, parce que, dans la ſituation préſente, l'induſtrie ordinaire suffit pour les beſoins.

Les philoſophes n'ont pas trouvé ces choſes pour nous; elles ne ſeront bonnes que lorſqu'il y aura ſur la terre un grand peuple.

Pourquoi envoyez-vous dans le Nouveau-Monde tuer des bœufs, ſeulement pour avoir la peau? Pourquoi laiſſez-vous aller

(*a*) Monteſquieu a traité ce ſujet dans les *Lettres perſanes*, *paſſim*, & dans le livre XXIII de l'*Eſprit des Lois*. — Cf. NICOLAÏ (A.). *Monteſquieu économiſte*. — Bordeaux, imprimerie G. Gounouilhou, 1904, pp. 9—10.

à la mer tant d'eaux qui auroient pu arroſer vos terres ? Pourquoi laiſſez-vous dans vos terres des eaux qui auroient pu aller à la mer ?

Les bêtes, qui ont toutes des intérêts ſéparés, s'entrenuiſent toujours. Les hommes ſeuls, faits pour vivre en ſociété, ne perdent rien de ce qu'ils partagent.

J'ai mille avantages à vivre, non pas dans un grand état, mais dans une grande ſociété.

La faim ne ſe fait pas moins ſentir dans les pays peu peuplés que dans les autres. Souvent même elle fait plus de ravages ; parce que, d'un côté, le commerce ne leur procure pas promptement les ſecours étrangers, & que, d'un autre, la pauvreté les empêche d'en jouir.

1748 (367). — *Nombre des Habitans.* — Romulus & Lycurge donnèrent une certaine quantité (*a*) d'arpens à chaque chef de famille ; je ſuppoſe que cela fut 5 arpens ; [je verrai cela.]

A ce compte (en ſuppoſant la lieue de 3,000 pas géométriques), une lieue carrée auroit 9 millions de pas géométriques carrés. Mettez les pas géométriques de 500 pieds ; en lattes de 7 pieds, cela fera 6,428,572 lattes carrées, qui, diviſées en 512, feront 12,556 arpens dans une lieue carrée, &, à 5 arpens par famille, feront 2,511 familles dans une lieue carrée, qui vivront du ſol de la terre.

Or, la Catalogne ayant environ 24 lieues de 3,000 pas géométriques, en réduiſant ſa figure en carré, & longueur, & hauteur, elle a 576 lieues carrées ; c'eſt-à-dire, dans le plan des Romains & Grecs, à 5 arpens par famille, pourroit contenir 576 fois 2,511 familles : 1,446,336 familles ; c'eſt-à-dire plus qu'on n'en n'a trouvé, dans ces jours-ci, dans toute l'Eſpagne.

A quoi, vous pouvez ajouter tout le peuple qui vit d'induſtrie, qui, dans une nation ainſi policée, iroit au tiers, pour le moins, ſoit eſclaves, ſoit libres.

Il eſt vrai que les terres incultes ſont poſſédées par le Clergé, qui les a rendues incultes par la propriété qu'il en a acquiſe ; & qui

(*a*) Première rédaction : « ... quantité *de terres* à chaque... »

empêche de les cultiver par la poſſeſſion qu'il en a, n'y ayant guère de droit que par l'empêchement qu'il met que d'autres ne les cultivent.

Mais, dans ce cas, il faudroit mettre le règlement de Platon (*a*), que perſonne ne peut ſuccéder à d'autres maiſons, & que, dès qu'un payſan auroit une ſucceſſion d'un autre partage, on le donnât au plus proche parent : outre que 5 arpens ſont ſuffiſans pour nourrir le maître, & qu'ils ſont ſuffiſans pour l'occuper & en recevoir toute la culture poſſible.

Les loix des Romains ne furent pas ſi ſages que celles de Platon, & elles permirent (ou l'on ſouffrit) que des citoyens, ſous des noms empruntés, acquiſſent les héritages propres des citoyens, ce qui étoit éluder la loi. Mais, ſi cette loi n'avoit pas été éludée, Rome n'auroit pas tombé dans la corruption (*b*).

1749 (287). — Je dis ceci, ſçachant très-bien que les hommes ſont toujours fort embarraſſés lorſqu'il s'agit de gouverner les hommes.

Je parle aux magiſtrats comme un honnête homme parle à un honnête homme. Si l'on eſt obligé de ſortir de la Loi, il faut, du moins, y rentrer le plus tôt qu'il eſt poſſible. Si l'on eſt obligé de faire des choſes qui, par leur nature, ne ſont pas bonnes, il faut les faire le moins mal qu'il eſt poſſible.

1750 (357). — La loi de France qui ne permet pas que l'intérêt excède le ſort principal (*c*) eſt une loi égyptienne, faite par Bocchoris, légiſlateur des Égyptiens, ſur les contrats (*d*), & elle eſt très-humaine.

1751 (383). — On ne peut douter que les richeſſes données au Clergé n'ayent contribué à éteindre cette foible lumière qui apparut de temps en temps. Les richeſſes exceſſives d'un corps ſont toujours ſuivies d'une ignorance exceſſive, parce que ce corps cherche toujours à cacher la foibleſſe de ſes titres.

(*a*) PLATON, *Lois*, V, 10.

(*b*) Nota que ce que j'appelle *arpent* eſt notre *journal* (M.). — D'après Brutails, *Recherches ſur l'équivalence des anciennes meſures de la Gironde*, Bordeaux, 1912, p. 148, le *journal* équivalait à environ 32 ares.

(*c*) Voir dans quelles occaſions elle ne le permet pas (M.).

(*d*) Diodore, livre Ier, partie II, chapitre 3 (M.) ; cf. DIODORE DE SICILE, II, 79.

1752 (369). — Les Goths, reçus par Valens dans l'Empire, dévaſtèrent la Thrace, la Macédonie & la Theſſalie, contrée qui eſt telle & ſi grande, *& in ea tam multa aratra terram verſant ut nulla oratione earum fertilitas exprimi poſſit* (*a*). Ce pays, à la réſerve de quelques forteresses, eſt ſi dévaſté, *ut incoli, adiri amplius non poſſit.*

Il eſt encore chez les Turcs tel que l'auteur le décrit.

1753 (272). — Pourquoi les livres chinois brûlés ? C'eſt que les lettrés défendoient l'ancienne conſtitution (*b*).

1754 (393). — Je ne dis pas que le changement ſuive toujours, & que, lorſque l'on détruit le gouvernement politique, on détruiſe d'abord le gouvernement civil. Je dis qu'il feroit naturel que cela fût ainſi, & que cela eſt ainſi chez les peuples qui ont eu de bons légiſlateurs.

1755 (211). — J'ai mis dans mon extrait de Cragius (*c*) : « Il paroît que Cragius approfondit plus le gouvernement civil de Lacédémone que le politique ; c'eſt qu'ou bien les monumens lui ont manqué, ou bien la République étoit plus fondée ſur l'inſtitution que ſur le gouvernement civil, & ſur le gouvernement civil plus que ſur le politique. »

1756 (265). — « On n'a jamais eu tant de beſoin de ſe fortifier qu'à préſent que l'on a découvert tant de genres *telorum, tormentorum & machinarum ad urbium expurgnationes.* » — On ne les avoit donc pas du temps de Lycurge (*d*).

1757 (269). — Les empereurs de la Chine abrègent leurs jours (*e*).

1758 (217). — Toute aſſemblée ariſtocratique ſe partage toujours d'elle-même en peuple & en principaux.

1759 (351). — Comment la Zélande couvrit la mer de ſes vaiſſeaux ; comment la néceſſité cauſée par les vexations des Eſpagnols, en Europe, obligea les Hollandois d'aller chercher leur

(*a*) *Excerpta de legationibus, ex hiſtoria Dexippi, Athenienſis*, Pièces diverſes, p. 406 (M.).

(*b*) Voyez *Lettres édifiantes*, 2e volume *Geographica*, p. 332 v° (M.).

(*c*) Nicolas Craig ou Cragius (1549 à 1602), publia à Genève, en 1593, une hiſtoire de *La République des Lacédémoniens*.

(*d*) Je ne ſçais d'où eſt ce paſſage. (M.)

(*e*) Voyez 2e volume *Geographica*, p. 174. (M.)

ſubſiſtance au loin. D'où il arriva qu'ils détruiſirent le commerce des mêmes Eſpagnols.

1760 (232). — Raiſons pourquoi les républiques deviennent plus floriſſantes que les pays gouvernés par un ſeul :

1°. Plus de ſûreté pour ce qu'on a acquis ;

2°. Plus d'amour pour le bien public & la Patrie, qui eſt à nous, non à un autre ;

3°. Plus d'égalité dans les conditions, &, par conſéquent, plus d'égalité dans les fortunes ;

4°. Plus de moyens de parvenir par le mérite perſonnel, &, par conſéquent, moins de parvenir par des baſſeſſes.

Il faut, pour former un état monarchique, une nobleſſe riche, qui ait de l'autorité & des privilèges ſur un peuple pauvre : le luxe, la dépenſe, dans la Nobleſſe ; la miſère, dans le Peuple. Dans une république, où les conditions ſont égales, chacun partage ou peut partager les richeſſes communes ; chacun, ayant une honnête ſubſiſtance, jouit du fond des biens de la Nation & cherche à le groſſir.

1761 (256). — *Adultère.* — L'adultère, par les anciennes mœurs des Romains, étoit ſévèrement puni. « *Ex injuriis enim privatorum publica res maxime vexatur : per labem alieni thori ita exaſperantur animæ ut Civitatem diſtrahant in ſeditionem* (*a*). » Ils croyoient donc que la pudicité contribuoit beaucoup à la tranquillité publique. Ils permirent au mari qui trouvoit ſa femme en adultère de la tuer ; comme on voit dans la harangue de Caton, à Aulu-Gelle, livre Ier, chapitre XXVIII (*b*). Mais, par la loi *Cornelia, de Siccariis*, le mari qui tuoit ſa femme étoit puni (*c*).

On établit la punition contre le mari dans la monarchie, où l'on n'a que faire de veiller à la chaſteté des femmes.

1762 (214). — *Nombre des Sénateurs.* — Romulus inſtitua cent ſénateurs ; Priſcus, cent autres ; Brutus, cent autres. — Un ſénat nombreux tient plus de la démocratie.

1763 (209). — *Gloire, Honneur, Emulation.* — Ce n'étoit point

(*a*) GRAVINA, *Origines du droit*, III, 86.
(*b*) AULU-GELLE, X, 23.
(*c*) GRAVINA, article 86, livre III, p. 46 (M.).

ſeulement l'uſage de mettre la couronne ſur le cadavre du vainqueur, mais auſſi de ſon père. C'eſt ainſi qu'en Grèce celui qui avoit vaincu acquéroit de la gloire, non ſeulement à lui, mais à ſon père & à la Patrie (*a*).

Cela eſt ainſi à la Chine.

1764 (388). — Parce que Dieu s'étoit réſervé un gouvernement immédiat, Moïſe ne fit qu'un même code pour ſes loix & ſa religion.

Mahomet, non plus.

1765 (385). — *Juſtinien.* — Lorſque la fête de Pâques des Juifs tomboit avant celle des Chrétiens, il ne leur permettoit pas de la faire au temps preſcrit par la Loi (*b*).

Cette idée de certaines préférences & honneurs que l'on donne à ſa religion ſur une autre eſt tirée des idées humaines & révolte inutilement les eſprits.

1766 (359). — Pourquoi les frères, les pères & les enfans ou filles ont-ils tant d'horreur pour l'inceſte, ſi ce n'eſt parce qu'on repréſente les fables de Thyeſte, d'Œdipe & de Maccharée, qui avoit pollué ſes ſœurs, qui donnent de l'horreur à tout le monde ? (*c*)

Platon ſe contrediſoit donc lui-même en banniſſant les poètes de la République.

1767 (413). — Un gouvernement eſt comme une ſomme de chiffres. Otez en un, ou ajoutez en un, vous changerez la valeur de tous. Mais, comme on ſçait au juſte la valeur de chaque chiffre, on n'eſt pas trompé.

Au lieu qu'en politique on ne peut jamais ſçavoir quel ſera le réſultat des changemens qu'on fait (*d*).

1768 (240). — II[e] volume *Politica:* — Différentes ſortes de gouvernemens par rapport à la différente ſorte de milice (*e*).

1769 (414). — Un petit changement dans les loix civiles produit ſouvent un changement dans la conſtitution. Il paroît petit & a des

(*a*) GRAVINA, art. 8, livre II (M.).

(*b*) PROCOPE, *Hiſtoire ſecrète*, *Pièces diverſes*, p. 148.

(*c*) PLATON, *Des Loix*, p. 40, & 841 de l'auteur & de l'extrait 177 (M.).

(*d*) Page 19, II[e] volume *Politica* (M.).

(*e*) Page 137 r° & v° (M.).

ſuites immenſes. Par exemple, le tranſport du pouvoir d'une partie de l'État à une autre, par le changement du cens.

Un chariot qui a quatre roues peut aller avec trois, même avec deux ; mais il faut les diſpoſer autrement. De même, le changement dans les loix civiles des Chinois, en permettant l'entrée des étrangers.

1770 (392). — Je vais traiter du rapport que les loix politiques ont avec les loix civiles, qui eſt une choſe que je ne ſçache pas que perſonne ait faite avant moi.

1771 (241). — *Gouverment militaire.* — Il faut que le Prince ſoit ſon propre général, comme le Mogol.

1772 (242). — Du gouvernement deſpotique militaire : Le Mogol, les Tartares. — Du gouvernement ariſtocratique militaire : Alger. — Du gouvernement démocratique militaire: Y en a-t-il ?

1773 (210). — Il eſt aiſé de voir comment Lycurge vint à bout de faire recevoir ſes loix par les Lacédémoniens, quelque dures qu'elles fuſſent : les Nobles étoient oppreſſés par la multitude, & il gagne les Nobles. [Voyez avec attention ſa vie dans Plutarque.]

1774 (271). — *Meng-Tſée* (*a*) ou de Mencius, 4e Livre du IIe Ordre (dans le père Du Halde, tome II), rapporte comment on puniſſoit autrefois les princes feudataires. Pour la première faute, on les abaiſſoit d'un degré ; pour la ſeconde, on retranchoit de leurs revenus ou de leur territoire ; pour la troiſième, on envoyoit une armée pour les dépoſer ; ſouvent même, on chargeoit de cette dépoſition les roix voiſins.

Cette dernière police s'obſerve encore en Allemagne (*b*).

1775 (321). — *Chinois & Japonois.* — Très-peu de rapport dans les coutumes ; même tour de génie ; manière, tout diffère. Le Chinois eſt paiſible, modeſte, judicieux, trompeur & avare ; le Japonois eſt ſoldat, remuant, diſſipé, ſoupçonneux, ambitieux & plein de grands projets. La religion des Buddeos, qui eſt commune aux

(*a*) Le *Meng-Tſée*, quatrième livre claſſique des Chinois, fut rédigé par le philoſophe Meng-Tſen, vers l'an 300 avant J.-C.

(*b*) IIe volume *Geographica*, p. 212 (M.).

Japonois & aux Chinois, n'eſt venue au Japon que très tard & par le canal de la Corée. — Kæmpfer (*a*).

Ils peuvent fort bien être venus par la Tartarie.

1776 (215). — IIe volume *Politica*, page 81 : — Repréſentans juifs : Sénat de ſoixante-dix, à vie ; 24,000 repréſentans qui propoſent au Sénat, qui décide. C'eſt tout le contraire de ce qu'on faiſoit en Grèce & Italie : le Sénat propoſoit ; le Peuple décidoit. Autre ſingularité : la propoſition eſt de l'état dans des repréſentans choiſis à temps, & la réſolution, dans des repréſentans choiſis à vie. Voir la République des Hébreux. Voir la conformité avec les loix d'Égypte.

1777 (379). — J'avoue que, parlant ainſi de Conſtantin, j'ai peur qu'on ne me mette au nombre de ceux contre qui Oroſe a écrit, qui accuſoient la Religion chrétienne d'avoir perdu l'Empire, & qu'on ne m'impute de n'avoir conſulté que Zozime, notre ennemi déclaré. Mais il me ſemble que les actions de Conſtantin ne ſont guère diſputées, & que Zozime & les panégyriſtes de Conſtantin s'accordent aſſez dans les choſes, quoiqu'ils les regardent différemment. Quand les Pères diſent que Conſtantin avoit un grand amour pour la Religion chrétienne, c'eſt juſtement ce que Zozime dit lorſqu'il l'accuſe d'avoir abandonné le Paganiſme. Lorſqu'ils diſent que Conſtantin avoit beaucoup de reſpect pour les évêques, cela revient à ce que Zozime dit qu'il en étoit toujours entouré. La vérité eſt couverte par la louange & par la ſatire, & il faut la dévoiler.

Conſtantin fit un nouveau plan, comme Auguſte en avoit fait un.

1778 (335). — Je ſuis obligé de tenir les côtes, & je voudrois voguer en pleine mer (*b*).

1779 (375). — Comme les loix de quelque religion que ce ſoit ſont de nature à ne pouvoir être changées, il faut qu'un légiſlateur ſage ne renverſe pas, mais élude celles qui ſont préjudiciables.

1780 (415). — Quand on ôte quelque liberté naturelle, il faut

(*a*) Volume Ier, p. 91 (M.). — ENGELBERT KAEMPFER (1651—1716), publia, en 1727, une *Hiſtoire de l'Empire du Japon.*

(*b*) A rapprocher du n° 1802.

que l'avantage visible que l'on en retire console de la perte de cette faculté.

Quand une chose bonne a un inconvénient, il est ordinairement plus prudent d'ôter l'inconvénient que la chose.

1781 (292). — La magie ayant été décréditée, elle est dégénérée en sorcellerie, qui est, parmi nous, le merveilleux du peuple. C'est l'accusation qui fait le crime & tous les autres de cette espèce. Les peuples ne les doivent qu'à la conduite de leurs magistratures. « Il faut bien, disent-ils, que la magie existe, puisque le législateur, dans la sagesse duquel je me confie, a fait une loi pour la punir. Il faut bien que cet acte de magie ait été fait, puisque les juges, qui apportent dans leurs jugemens la plus grande attention dont la nature humaine soit capable, l'ont décidé ainsi. »

1782 (307). — Esclaves affranchis. Multitude de nouveaux pauvres qui ne l'étoient pas auparavant. Ce fut une révolution que fit le Christianisme.

1783 (381). — *Schisme des Grecs.* — Les Papes s'étoient déjà jetés du parti des princes d'Occident, &, par là, les uns & les autres avoient fait leurs affaires. Cela fit que les Grecs firent schisme & regardèrent la puissance des Papes comme dangereuse, en ce qu'elle étoit étrangère. Cela mit une grande haine entre les nations des deux rites.

Charlemagne avoit mis le Pape comme une barrière contre les Grecs.

1784 (382). — Phocas (*a*), qui se vit mal avec son clergé, établit la primauté du Pape.

Ce fut un soulagement que l'autorité du Pape, contre la tyrannie des Patriarches. Il y avoit sans cesse des schismes sur les intrusions prétendues ou vrayes.

1785 (324). — Les Tartares, sans rien changer à la forme de l'ancien gouvernement des Chinois, les ont obligés de se conformer à celle de leurs vêtements (*b*).

C'est pour qu'on ne sentît pas la différence du nombre.

1786 (207). — Sur le livre sur la *Religion* (*c*).

(*a*) Voyez l'*Histoire byzantine* (M.).
(*b*) Du Halde, tome II, p. 89 (M.).
(*c*) Voyez le n° 1656.

Regum timendorum in proprios greges,
Reges in ipſos imperium eſt Jovis (*a*).

Sur le livre des *Moyens de conſerver la Liberté :*
Quaſi aliena libertas ſua ſervitus eſſet (*b*).

Sur le livre ſur *la Liberté politique :*
Res olim diſſociabiles, principatus & libertas (*c*).

Sur le livre des *Loix du Climat*, ſur *la Servitude civile :*
Non in avem Progne vertatur, Cadmus in anguem (*d*).

Sur *la Servitude domeſtique :*
Fiet aper,... ignis.
...Hanc tu compeſce catenis (*e*).

1787 (325). — Au Mogol, chacun, profeſſion du père ; filles qui ne ſe marient point, parce qu'elles ne trouvent point de parti dans une autre profeſſion, qu'ils croyent moins noble.

De plus, la miſère fait que l'on ne peut ſe placer chez un maître. On n'a que l'inſtruction paternelle (*f*).

1788 (310). — *Climat.* — Voyez dans les fragments de Nicolas de Damas (*g*), recueillis par Conſtantin Porphyrogenète, combien la coutume d'envoyer étrangler les gouverneurs des provinces, ſur le moindre ſoupçon, eſt ancienne en Orient. Le gouvernement demande cette ſévérité, & le climat détruit le gouvernement.

1789 (309). — Le premier Romain qui répudia ſa femme, ce fut à cauſe qu'elle ne portoit point d'enfans ; le ſecond, parce qu'elle avoit voilé ſa tête, ou qu'elle n'avoit pas voilé ſa tête (je ne ſçais pas bien lequel des deux) ; le troiſième, parce qu'elle aſſiſtoit aux jeux funèbres.

Vous voyez, dans ces trois cauſes, combien les mœurs étoient d'ailleurs pures (*h*).

1790 (280). — Strabon dit que la plupart des inſtitutions des

(*a*) HORACE, *Odes*, III, I, 5.
(*b*) Attribué à FLORUS, par le catalogue de Le Brède.
(*c*) TACITE, *Agricola*, III.
(*d*) HORACE, *Art poétique*, 187.
(*e*) HORACE, *Satires*, II, III, 73. — *Épîtres*, I, II, 63.
(*f*) P. 296, IIᵉ vol., *Geographica, Bernier* (M.).
(*g*) Publié dans *Fragmenta hiſtoricum græcorum*, t. III, Paris, 1849, fragm. 10.
(*h*) Plutarque, p. (de l'extrait), 251 (M.). — La référence ſe rapporte non à Plutarque, mais à VALÈRE MAXIME, *Faits & paroles mémorables*, II, I & VI, 3.

Crétois ne fubfiftent plus, *cum, ut in reliquis fit provinciis, pleraque romanis conftitutionibus gubernentur* (*a*).

Je fçais bien mauvais gré aux Romains d'avoir détruit les inftitutions de prefque tous les peuples de la terre, pour établir les leurs.

1791 (360). — Plutarque (*Vie de Dion*) (*b*). Le vieux Denys époufa deux femmes en même temps : l'une, locrienne, & l'autre, fyracufienne. De la Locrienne, il eut trois enfans ; &, de la Syracufienne, quatre : deux garçons & deux filles. Le fils de celle-ci époufa fa fœur.

Ce n'étoit donc pas les Athéniens feuls qui époufaffent deux femmes, & chez qui les frères époufaffent leurs fœurs.

1792 (363). — A la Chine, où le principe fondamental eft l'amour des pères, les loix engagent à peupler. Auffi le père Du Halde dit-il (tome II, page 119, *Hiftoire de la Chine*) : « Un père eft fans honneur s'il ne marie pas fes enfans ; un fils manque au devoir de fils s'il n'a pas de poftérité. » Mais la police permet aux pères de vendre & d'expofer leurs enfans, & c'eft une chofe que la néceffité a exigée pour réparer l'effet trop étendu de cette morale & de ces loix.

1793 (297). — Le peuple d'Allemagne eft un bon peuple. Machiavel nous dit que, de fon temps, lorfque les magiftrats des villes vouloient faire quelque impofition, chacun mettoit dans un fac la partie de fon revenu portée par la taxe. Le Magiftrat avoit de la confiance dans le Peuple, & une preuve qu'elle n'a pas toujours été trompée, c'eft la continuation de cette pratique. J'ai ouï dire que cela s'obferve encore aujourd'hui à Dantzig. [Voir bien cela, & dans quel lieu cela s'obferve encore.]

1794 (398). — Il y a des loix principales & des lois acceffoires (*c*), & il fe forme, dans chaque pays, une efpèce de génération de loix. Les peuples, comme chaque individu, ont une fuite d'idées, & leur manière de penfer totale, comme celle de chaque particulier, a un commencement, un milieu & une fin.

(*a*) STRABON, X, 4.
(*b*) PLUTARQUE, *Vie de Dion*, III.
(*c*) Ce paragraphe et le fuivant peuvent être confidérés comme une introduction au livre XXVIII de l'*Efprit des Lois*.

Cette matière n'auroit point de bornes ſi je n'y en mettois. J'ai pris un exemple qui eſt de l'origine & de la génération des loix des Romains ſur les ſucceſſions, & cet exemple ſervira ici de méthode.

Je n'ai point pris la plume pour enſeigner les loix, mais la manière de les enſeigner. Auſſi n'ai-je point traité des loix, mais de l'eſprit des loix.

Si j'ai bien donné la théorie des loix romaines ſur les ſucceſſions, on pourra, par la même méthode, voir la naiſſance des loix de la plupart des peuples.

Il eſt naturel de croire que les juriſconſultes, donnant leurs déciſions ſur la propriété des biens ſont partis de l'état où étoient les choſes dans la conſtitution d'alors, & qu'ainſi les Romains donnant des loix ſur les ſucceſſions, ils les ont données en conſéquence de la loi politique, qui avoit fait un partage égal des terres.

1795 (399). — *Utilité de la connoiſſance des choſes paſſées* (*a*). — Il faut connoître les choſes anciennes non pas pour changer les nouvelles, mais afin de bien uſer des nouvelles.

C'eſt un principe certain que les opinions générales de chaque ſiècle ſont toujours outrées. C'eſt qu'elles ne ſont devenues générales que parce qu'elles ont beaucoup frappé les eſprits. Or, pour les remettre dans l'ordre de la raiſon, il faut examiner la figure que faiſoient, dans les autres ſiècles, les opinions dominantes de celui-ci ; ce qui peut les rendre très-utiles, d'un côté, en employant le feu qu'elles inſpirent, & l'action qu'elles donnent, pour le bien, &, de l'autre, en les empêchant de répandre des préjugés pour le mal.

Les livres précédens ont conduit à celui-ci, où je donnerai un petit eſſai de l'hiſtoire des loix de la France, comme je viens de donner l'hiſtoire de quelques loix romaines. Je voudrois bien que l'on fît de meilleurs ouvrages ſur les loix de chaque pays. Pour bien connoître les temps modernes, il faut bien connoître les temps anciens ; il faut ſuivre chaque loi dans l'eſprit de tous les temps. On n'a point ſemé des dens de dragon, pour faire

(*a*) Ce paragraphe et le ſuivant peuvent être conſidérés comme une introduction au livre XXVIII de *l'Eſprit des Lois*.

ſortir les hommes de deſſous la terre, afin de leur donner des loix.

1796 (303). — *Caractère des Loix dans certains Climats.* — Deux roix éthiopiens, qui régnèrent dans différens temps en Égypte, y abolirent la peine de mort. Il falloit que cela fût établi de même dans leurs pays. Ces princes régnèrent avec toute ſorte d'humanité, de juſtice. Les relations que nous avons aujourd'hui d'Éthiopie nous montrent plus de douceur, dans ce gouvernement, & une meilleure police que dans quelque autre pays que ce ſoit de l'Afrique.

1797 (252). — Diodore, livre [I], ſection 11, page 129: (*a*) — « Après Amasis régna..., Éthiopien, bon prince. Pour ne punir de mort les voleurs, il leur fit couper le nez & les envoya habiter une ville nommée *Rhinocorura.* »

Page 139, *ibidem* (*b*) : — « Pluſieurs ſiècles après Bocchoris, on trouve Sabaccon en Éthiopie. Il abolit la plus grande des punitions juridiques, qui eſt la peine de mort, voulant que les criminels fuſſent condamnés aux travaux des villes. Il voulut changer une rigueur infructueuſe [en] choſe dont l'Égypte tireroit de grands avantages. Il se retira en Éthiopie. »

1798 (253). — *Douceur des ſupplices en Éthiopie.* — Douceur des ſupplices. Pendre ou couper la tête. Quelquefois, perte des biens, avec défenſe de leur donner à boire & à manger ; ce qui les fait errer comme des bêtes. L'Empereur fait ſouvent grâce. Il eſt droit ; il croit que la juſtice exacte qu'on fait dans ce royaume & la police produiſent l'innocence des mœurs (*c*).

Corée. Douceur des peines (*d*).

[Remarquez donc qu'en Éthiopie la douceur des mœurs a été de tout temps.]

1799 (338). — *Commerce.* — Les conquêtes ſont plus propres à établir partout les mêmes mœurs qu'à en donner de bonnes.

Ce fut un des inconvéniens de la conquête de l'univers par les Romains que ce nombre infini de peuples qu'ils ſoumirent prirent

(*a*) DIODORE DE SICILE, I, 9.
(*b*) DIODORE DE SICILE, I, 65.
(*c*) IIe volume *Geographica, Lettres édifiantes*, p. 305 v°.
(*d*) IIe volume *Geographica*, p. 256 v°.

les mœurs romaines, & que chaque peuple perdit le caractère original qu'il tenoit de son esprit général. Les conquêtes des Espagnols dans l'Amérique ont métamorphosé en Espagnols tous les peuples de cette partie du monde.

Il y a bien de la différence entre les mœurs que le commerce inspire, & celles qu'une vaste conquête force de prendre.

1800 (337). — *Commerce.* — *Qu'il est souvent utile aux Peuples qui cultivent les Arts que d'autres les cultivent aussi.* — L'établissement des manufactures chez des nations qui n'en avoient pas ne doit point si fort alarmer celles qui en ont. Les premières achètent peu ; mais, si elles établissent des manufactures, elles seront bientôt en état de se procurer celles qu'elles ne peuvent imiter, & qui entreront d'abord dans leurs besoins.

Les Hongrois étoient pauvres. Ils n'avoient point de manufactures ; ils n'achetoient que trois ou quatre habits dans leur vie ; ces habits étoient d'un très-vil prix & sembloient n'avoir été faits que pour l'épargne. Que la Hongrie trouve ou qu'on lui donne quelque moyen de s'enrichir, on y verra bientôt toutes les marchandises de l'univers.

1801 (344). — *Commerce.* — Ce que dit Aristote, que, toutes les fois qu'on a des laboureurs, on a des nautoniers (*a*), n'est plus vrai aujourd'hui. Il faut un grand commerce, c'est-à-dire une grande industrie, pour avoir une marine. Il n'est plus possible qu'un peuple passe tout-à-coup, comme les Lacédémoniens, de la guerre de terre à la guerre de mer.

Enfin, l'opinion des Anciens, que l'âme de ceux qui se noyoient dans la mer périssoit, parce que l'eau en éteignoit le feu, étoit très-propre à dégoûter de la navigation. Il y avoit des gens qui, dans le danger du naufrage, se tuoient d'un coup d'épée. [Je crois que cela se trouve dans Pétrone.]

1802. — [Je suis obligé de tenir les côtes, & je voudrois voguer dans les vastes mers.] (*b*)

1803 (345). — *Commerce.* — La situation des ports des Hollandois & de la plupart des peuples de la Mer Baltique, où les ports ont

(*a*) *Politique,* livre I, chapitre VI (M.).

(*b*) Biffé. — A rapprocher du n° 1778.

peu de fond, & où les navires font obligés d'entrer dans des rivières & bas-fonds, fait que les navires font plats... & larges de fond; au lieu que la conftruction des navires françois & anglois, qui ont de bons ports, fait qu'ils font aigus; de forte qu'ils entrent profondément dans l'eau & y entreront, par exemple, plus que les hollandois ou les mofcovites, comme de 70 à 30.

1804 (346). — *Commerce.* — Un des grands avantages de notre commerce à celui des Anciens eft la promptitude de nos voyages de mer. Nous avons perfectionné l'art à préfent, comme ils l'avoient perfectionné eux-mêmes. Un nombre infini d'obfervations nous ont fait connoître tous les chemins de la mer que nous connoiffons. Ils ne pouvoient commercer fur les marchandifes qui périffent & ne fe confervent que peu.

1805 (206). — J'avois conçu le deffein de donner plus d'étendue & plus de profondeur à quelques endroits de cet ouvrage; j'en fuis devenu incapable. Mes lectures ont affoibli mes yeux, & il me femble que ce qui me refte encore de lumière n'eft que l'aurore du jour où ils fe fermeront pour jamais.

Je touche prefque au moment où je dois commencer & finir, au moment qui dévoile & dérobe tout, au moment mêlé d'amertume & de joye, [au moment] où je perdrai jufqu'à mes foibleffes mêmes.

Pourquoi m'occuperois-je encore de quelques écrits frivoles? Je cherche l'immortalité, & elle eft dans moi-même. Mon âme, agrandiffez-vous! Précipitez-vous dans l'immenfité! Rentrez dans le grand Être!...

Dans l'état déplorable où je me trouve, il ne m'a pas été poffible de mettre à cet ouvrage la dernière main, & je l'aurois brûlé mille fois, fi je n'avois penfé qu'il étoit beau de fe rendre utile aux hommes jufqu'aux derniers foupirs mêmes...

Dieu immortel! le genre humain eft votre plus digne ouvrage. L'aimer, c'eft vous aimer, &, en finiffant ma vie, je vous confacre cet amour.

1806 (293). — L'appel eft favorable à la liberté : il eft bon que le juge criminel qui fait les premières procédures & le juge civil qui fait les premières inftructions craignent d'être réformés.

1807 (289). — Celui qui avoit tué un tyran pouvoit demander ce qu'il vouloit, outre le prix des Jeux olympiques (*a*). Il étoit beau qu'un prix donné par toute la nation des Grecs fût donné ainſi, & qu'elle ſe chargeât de récompenſer le vengeur d'une ville.

1808 (358). — Chez les grands peuples, les femmes ne purent être communes. Cavade, roi de Perſe, fit une loi pour rendre toutes les femmes communes. Cela ſouleva toute la Nation, & on le dépoſa (*b*) [, ſur quelque idée, je crois, du Manichéiſme.]

1809 (283). — On mit le butin de Veïes entre les mains des queſteurs, au mécontentement des ſoldats qui avoient tout enſemble de l'admiration & de la haine pour la vertu de Camille (*c*).

C'eſt qu'on commença au ſiège de Veïes à donner une paye aux ſoldats.

On diſtribua à chaque homme libre ſept arpens de terre des Veïens, pour leur donner plus de déſir d'avoir des enfans (*d*).

Il me ſemble que les Romains diſtribuoient tantôt ſept, tantôt cinq arpens.

1810 (384). — *Religion.* — On a permis [dans les Indes eſpagnoles] aux moines & aux prêtres une eſpèce de concubinage (*e*).

La force du climat.

Naturam expellor furca... (*f*)

1811 (387). — *Vos vero, novo genere ambitus, adorationem miſeria captatis* (*g*).

Moines.

1812 (368). — *Nombre des habitans.* — Plus la terre eſt dévaſtée, plus les empires s'y agrandiſſent; comme nous avons dit ailleurs que plus les empires s'agrandiſſent, plus le pays eſt dévaſté.

1813 (371). — La grande communication des peuples a répandu & répand tous les jours des maladies deſtructrices.

1814 (390). — *De la Nature des choſes qui dépendent du Droit des*

(*a*) CICÉRON, *Rhétorique*, livre II (M.).
(*b*) *Hiſtoire de* PROCOPE, pièces diverſes, p. 243 (M.).
(*c*) P. 48, extrait de TITE-LIVE, livre V I, tome II, p. 43 (M.).
(*d*) P. 66, extrait de TITE-LIVE, livre V, tome II, p. 45 (M.).
(*e*) FRÉZIER, Volume *Geographica*, p. 376.
(*f*) HORACE, *Épîtres*, I, X, 24.
(*g*) QUINTILIEN, *Déclamations*, *Cynicus diſerti Filius*, CCLXXXIII.

Gens. — Les chofes qui dépendent du Droit des gens font de nature à ne pouvoir être réglées que par une force ou par une fufpenfion de force, c'eft-à-dire les traités.

Elles fe pourroient encore régler par une méchanceté fupérieure. Mais, comme il eft auffi néceffaire à l'univers que les nations fe confervent, qu'il eft néceffaire à chaque nation que fes citoyens ne foyent pas détruits, il a fallu, parmi les nations policées, rejeter ces moyens. Ainfi il eft contre la nature du Droit des gens d'empoifonner les puits & les fontaines, d'affaffiner un monarque dans fa cour, enfin, de faire toutes les chofes qui ne dépendent ni de la force, ni des conventions.

La guerre fuppofe la défenfe naturelle. Ainfi le Droit des gens établit qu'on déclare la guerre, avant que de la faire. De là vient la fûreté pour les hérauts, qui font les miniftres du Droit des gens, en temps de guerre.

La guerre demande une convention, qui la termine. Pour faire cette convention, il faut des miniftres. Ces miniftres font les ambaffadeurs.

L'objet de la guerre, c'eft la paix. Il faut donc qu'on puiffe la faire. Les miniftres du Droit des gens, en temps de paix, font les ambaffadeurs.

On ne connoiffoit autrefois d'ambaffadeurs que ceux qui étoient envoyés à quelques peuples par occafion. L'invention des poftes, du change, l'extrême communication des peuples, la grande connoiffance qu'ils ont de leurs affaires, les uns des autres, ont fait qu'ils ont voulu les connoître davantage. De là, l'établiffement des miniftres continuellement établis dans les diverses cours.

Ces miniftres font des efpions ; mais ils le font entre des amis, &, ce qu'exige les loix de l'amitié entre des amis préfens (fe plaindre, s'éclaircir, fe raffurer, former fes foupçons, les quitter) fe fait, par le moyen des ambaffadeurs, entre des amis éloignés.

Il n'eft guère d'ufage, aujourd'hui, qu'un prince qui fait la paix demande des otages. C'étoit une pratique conftante chez les Romains ; ce qui venoit de ce qu'ils regardoient la victoire comme emportant avec elle un droit de fujétion ; ce qui n'eft point l'idée d'aujourd'hui.

Le Droit des gens finit la guerre par des traités. Quand les grands princes les violent ſans ſujet, ils font voir qu'ils ne ſont pas aſſez grands, & qu'ils ont beaucoup de choſes à eſpérer & à craindre. Quand ils les obſervent, ils font voir qu'ils ſont ſi grands qu'ils ne dépendent que d'eux-mêmes.

1815 (266). — *Des Loix dans le rapport qu'elles ont avec cette partie de la Police qui entre dans l'Adminiſtration politique.* — Nos états médiocres font que les hommes ſe conſervent malgré la vexation & paſſent d'un pays à un autre ; au lieu que, dans les grands états, les hommes & les peuples périſſent ſans reſſource : ils ſont enveloppés dans la tyrannie.

De plus, les Princes ne croyent rien perdre. Je citerai, entre bien des exemples, l'action d'Auguſte, qui donna à ſes ſoldats tous les biens de dix-huit ou vingt villes d'Italie, dont il ne pouvoit pas même ſe plaindre. Les Romains, ſe jugeant être le monde entier, croyoient ne rien perdre en détruiſant des villes ; ils penſoient ne faire autre choſe qu'ôter à leurs ſujets pour donner à leurs ſujets, ſans ſe priver des uns, ni des autres. Aujourd'hui, nous voyons très-bien que, quand nous ruinons une de nos villes, c'eſt comme ſi nous allions bâtir chez nos ennemis.

1816 (311). — *De la Grandeur de la Capitale.* — Une ville trop grande eſt extrêmement pernicieuſe dans une république : les mœurs s'y corrompent toujours. Lorſque vous faites entrer un million d'hommes dans un même lieu, on n'y peut plus exercer que cette police qui donne du pain à un citoyen, & qui l'empêche d'être égorgé. Mettez les hommes où eſt le travail, & non pas où eſt la volupté.

Dans les états deſpotiques, la capitale s'agrandit néceſſairement. Le deſpotiſme, qui preſſe & pèſe plus dans les provinces, détermine tout vers la capitale. C'eſt, en quelque façon, le ſeul aſile qu'il y ait contre la tyrannie des gouverneurs. Le Prince y eſt un aſtre ſingulier : il échauffe de près & brûle de loin. Le malheur eſt que tant de monde ne s'y aſſemble que pour périr tout à la fois par une guerre, des maladies, une famine.

Dans cet état, tous les principes ſont deſtructeurs, & toutes les conſéquences.

La plus déplorable ſituation eſt lorſque la capitale, qui attire tout le monde des provinces, ſe détruit de ſon côté. Conſtantinople eſt dans ce cas. [Madrid eſt dans le même cas. Les accouchemens n'y ſont pas heureux. J'en ai parlé dans mes *Réflexions*.] (*a*) Les maladies épidémiques, que l'on y néglige, font périr le peuple ; on a beau y amener des colonies, la ville n'augmente pas.

Dans une monarchie, la capitale peut augmenter de deux manières : ou parce que les richeſſes des provinces y attirent des habitans (c'eſt le cas où eſt un certain royaume maritime) ; ou parce que la pauvreté des provinces les y envoye (dans ce dernier cas, ſi l'on n'a l'œil ſur les provinces, le tout ſera également ruiné). [Voyez I[er] vol. mes *Penſées*, p. 223 (*b*), les raiſons pourquoi les villes d'Aſie peuvent être plus peuplées.]

Une monarchie qui a des règles & des loix n'eſt pas ruinée par la capitale. Elle peut même en tirer ſa ſplendeur. Le Prince a mille moyens pour remettre l'équilibre & ramener le peuple dans les provinces ; &, pour ne parler que de ceux qui viennent d'abord dans l'eſprit, qu'il diminue dans les provinces ces impôts ſur les denrées, & qu'il les augmente dans la capitale ; qu'il laiſſe finir les affaires dans les tribunaux des provinces, ſans les appeler ſans ceſſe à ſes conſeils ou à ſes tribunaux particuliers ; qu'il renvoye en leurs poſtes tous ceux qui ont des emplois & des titres de quelque eſpèce qu'ils ſoyent, dans les provinces ; & qu'il faſſe cette réflexion que, plus il y a de gens qui quittent un lieu, plus de gens encore déſirent d'en ſortir, parce que ce qui reſte a moins d'agrémens.

Il y a dans la ville de Naples 50,000 hommes qui n'y font abſolument rien. Ces miſérables ruinent les provinces, parce qu'ils n'y ſont pas ; ils ruinent la ville capitale, parce qu'ils y ſont.

Souvent des états qui paroiſſent très-floriſſans ſe ſont trouvés très-foibles : les hommes y étoient mal diſtribués ; &, pendant que les villes y regorgeoient d'habitans inutiles, la campagne manquoit de ceux qui ſont néceſſaires. Effet malheureux, que la proſpérité même produit !

(*a*) Voyez le n° 1679.

(*b*) Voyez le n° 213.

1817 (365). — *Propagation de l'Espèce.* — Élien cite une loi des Thébains, *qua capitis poena sancitur civi infantem exponenti aut in solitudinem abjicienti* (*a*), &, si un homme étoit si pauvre qu'il ne pût nourrir son enfant, il devoit, dès qu'il étoit né, le porter aux magistrats, qui le donnoient à nourrir à un homme qui en devenoit le maître.

[Cette loi a été établie en Écosse.]

1818. — *Romains.* — On peut exterminer par les loix, comme on extermine par l'épée. En 150 ans de temps, les Empereurs romains détruisirent toutes les anciennes familles romaines. Une de leurs plus grandes tyrannies fut celle de leurs loix.

1819 (290). — *Lèse-Majesté.* — Jurisconsulte « *Paulus pœna legis Corneliæ plectendum esse ait quisquis monetam quæ effigiem Principis impressam haberet, nec adulterina esset, accipere detractaret.* » (*b*) C'est que, comme observe Ammien-Marcellin, sitôt qu'un prince étoit élu, l'usage étoit de faire battre de la monnoye en son nom.

La loi de Constantin qui condamnoit au feu ceux qui refusoient sa monnoye regarda peut-être que ce crime auroit quelque rapport avec celui de lèse-majesté.

1820 (536). — *Préface.* — Dès l'instant que j'eus l'honneur de vous (*c*) voir pour la première fois, à la cour de Vienne, je sentis cette impression que fait sur les autres un mérite rare, &, quoique vous n'eussiez pas les mêmes raisons, mon bonheur fut tel que je vis qu'à mesure que j'avançois vers vous, vous vouliez bien vous approcher de moi.

Et telle fut ma situation que je fus presque obligé par reconnoissance de chérir ce que j'admirois. Voilà ce qui m'a déterminé à vous consacrer ce petit ouvrage ; car, si le hasard le fait passer à la postérité, il sera le monument éternel d'une amitié qui me touche plus que la gloire.

1821 (396). — Bonne disposition de l'ordonnance de 1735, article 76 (*d*), qui abroge l'usage des clauses dérogatoires. En effet,

(*a*) Elien, *Hist. variées*, II, 7.

(*b*) Ammien Marcellin, XXVI, 7.

(*c*) Il s'agit, sans doute, du prince Eugène de Savoie.

(*d*) Isambert, *Recueil général des anciennes lois françaises*, t. XXI, p. 386, n° 478.

ces claufes étoient une liberté bien précieufe de pouvoir changer de volonté jufqu'à la mort, furtout dans le cas du teftament, bien différent des donations, où l'on contracte, pour ainfi dire, avec le donataire.

Bonne difpofition de l'ordonnance, de l'article 37 de la nouvelle ordonnance, qui abroge l'ufage des teftamens mutuels. Autrefois, il fubfiftoient, malgré un fecond teftament, lorfque l'un n'avoit pas dénoncé à l'autre la révocation ; ce qui étoit très-jufte.

1822 (397). — Bonne difpofition de la Coutume de Normandie, qui caffe le teftament lorfque le teftateur ne furvit pas trois mois. Il faudroit pourtant diminuer ce terme, furtout fi le teftateur n'eft pas alité ; ce qui même eft fujet à l'équivoque.

1823 (247). — C'eft une fottife d'obliger les parties à fe défendre par le miniftère d'un avocat ; parce que, fi les avocats font libres de ne pas plaider, les parties doivent être encore plus libres de plaider elles-mêmes.

1824 (248). — *Lettres de Répit.* — Elles ne devroient avoir lieu qu'en cas d'abfence pour la République, &, dans les cas où on les donneroit à un homme préfent, elles ne devroient avoir lieu que fur la contrainte par corps, non fur la pourfuite des biens.

1825 (389). — Il faut remarquer qu'il n'en eft pas des loix civiles comme des loix de la Religion. Il eft difficile de paffer d'une religion dans une autre, parce que des raifons de commodité ne font pas affez fortes pour y déterminer & vaincre de fi grands motifs. Mais, en fait de loi civile, on peut aifément préférer de vivre fous une autre loi, parce que les raifons de commodité y font tout. Ainfi, en Italie, les Lombards &, enfuite, les Allemands & les François devinrent-ils romains.

1826 (404). — Je mettrai ici les différents caractères des loix de ces divers peuples (*a*).

« Les loix faliques remplirent très-bien leur objet. Elles diftinguèrent les divers cas avec une grande précifion. Si quelqu'un voloit un cochon de la première ou deuxième portée, il payoit 3 sols ; fi c'étoit de la troifième, il en payoit 15 (*b*).

(*a*) Montefquieu cite les lois des Barbares, d'après le recueil de Lindenbrog, publié à Francfort en 1613.

(*b*) *Loi falique*, titre II, § 1er & 3e (M.).

» La compofition des loix faliques ne fuivit pas toujours, dans le vol, le prix de la chofe volée. Ainfi, pour trois moutons ou plus, on payoit 1,400 deniers, &, pour cinquante ou plus, 2,500. Comme elle faifoit toujours rendre la chofe volée, & qu'elle n'établiffoit la compofition que pour le tort reçu, elle penfoit que, pour fixer ce tort, il ne falloit point fuivre la proportion de la grandeur du vol, c'eft-à-dire la proportion des richeffes de celui qui avoit été volé.

» Elles pefèrent extrêmement les circonftances. Si l'on voloit un épervier fur un arbre, 3 fols; s'il étoit enfermé fous clef, 45 fols (*a*). La Loi confidéroit, d'un côté, la fûreté de la maifon, &, de l'autre, un épervier, fur un arbre, fembloit avoir recouvré fa liberté naturelle.

» La Loi des Ripuaires a cela de particulier qu'elle s'accorde un peu plus avec la Loi romaine que la Loi falique; que fes compofitions font ordinairement plus douces que celles de la Loi falique. [Entre autres exemples, les fols faliques font de 40 deniers; les fols ripuaires font de 12 deniers *fecundum antiquam confuetudinem*, dit le titre XXXVI, c'eft-à-dire felon l'ufage des Romains, qui mettoient 12 onces à l'as. »

« La loi des Ripuaires paroît conforme aux loix romaines en ce que, *fi homo regis infidelis extiterit*, confifcation (livre LXIX, p. 80), & le titre LXXVIII, d'un voleur pendu pour s'être parjuré, point de confifcation; ce qui eft conforme aux loix romaines, qui n'admettoient la confifcation que pour les crimes de lèfe-majefté (p. 80 & 81 du dit extrait).

» Ceci prouve encore contre le fyftème de l'abbé Dubos: les Saliens n'étoient donc pas fi amis des Romains que les Ripuaires.]

» Lorfqu'un homme mettoit le feu à une maifon, il payoit 600 fols de compofition, outre le dommage & les frais; &, s'il nioit d'avoir commis le crime, il juroit avec foixante & douze témoins. Si le criminel étoit un efclave, il ne payoit que 36 fols,

(*a*) *Loi falique*, titre VII, § 1er & 3e (M.).

outre le dommage & les frais du procès; &, s'il nioit, le maître juroit avec fix.

» Cette loi eft fingulière en ce que l'efclave payoit moins que l'ingénu. Mais c'eft qu'on fuivoit, non pas la proportion des facultés, mais la nature de la chofe, & l'on vouloit que le maître ne fût pas ruiné par le crime de fon efclave, en payant au delà de fa valeur.

» Mais ce qu'il y avoit de bien difcordant, c'étoit la différence du nombre des témoins néceffaires à l'ingénu pour jurer, lorfqu'il vouloit nier, & le nombre de ceux qu'il falloit à l'efclave. Il étoit ridicule de fuivre en cela la proportion de la compofition, puifque, dans l'un & dans l'autre cas, la néceffité de prouver étoit la même. Mais c'eft que l'efclave étoit fenfé n'avoir guère de parens ni d'amis.

» Le titre XLIX de la Loi des Ripuaires eft entièrement conforme aux formules de Marculfe ; ce qui me fait penfer que cette loi fut pour le moins auffi univerfellement reçue que la Loi falique, & même plus : témoin la procédure pour le combat.

» La juftice & l'impartialité des loix des Bourguignons eft admirable. Je rapporterai ce qu'elle ftatue fur l'hofpitalité.

» [On fçait que l'hofpitalité] étoit une chofe commune chez les Germains, « *& qui modo hofpes fuerat monftrator hofpitii,* » dit Tacite. Lorfque les Bourguignons eurent fondé une monarchie, il fallut régler les abus qui pouvoient provenir de l'exercice de ce droit. La Loi veut que, lorfqu'on aura reçu un particulier qui voyage pour les affaires publiques, chaque habitant du village lui rembourfe fa quote-part pour la dépenfe ; elle veut que ce droit d'hofpitalité ne foit pas même refufé à ceux qui voyagent pour leurs affaires particulières ; que celui qui le refuferoit paye 3 fous d'amende, & que, fi un Bourguignon, au lieu de recevoir un hôte, lui montre la maifon d'un Romain, il paye, outre les 3 fous d'amende, encore 3 fous de compofition pour le Romain. Si celui qui eft reçu fait dans la maifon quelque ravage, la Loi veut qu'il paye neuf fois la valeur de la chofe. Tout le Code des Bourguignons eft plein de bon fens.

[« Ces loix des Bourguignons étoient extrêmement fages : elles

ne ſongeoient qu'à rendre au corps de l'État cette union que la conquête en avoit ôté.

» *Romana puella, ſi ſine parentum* [*suorum*] *voluntate aut conſcientia, ſe Burgundionis conjugio ſociaverit, nihil ſe de parentum facultate noverit habituram.*

» Les mariages des Bourguignons avec les Romaines étoient donc permis ; mais on vouloit empêcher les Bourguignons d'épouſer les femmes romaines ſans la volonté de leurs pères (titre XII des dites loix, § 5). »]

» Je remarquerai ici la conformité de la loi que je cite avec ce que nous dit Tacite des Germains : « *Qui modo hoſpes fuerat monſtrator hoſpitii* ; » ce qui nous fait voir que cet auteur avoit une parfaite connoiſſance de ces mœurs.

» Le titre XLIII de la Loi des Bourguignons eſt tout tiré de la loi romaine ſur la forme des teſtamens & des donations. Les Germains, qui n'avoient point de teſtamens de biens, ni de donations, quand ils furent établis, prirent les diſpoſitions de la Loi romaine, & les Bourguignons choiſirent d'autant plus volontiers cette loi qu'une pareille conduite pouvoit leur concilier l'eſprit des peuples vaincus.

» *Additamentum Legis Burgundionum*, ſur le vol d'un chien & d'un épervier (titre X & XI), loi très-ſingulière, & qui marquoit la ſimplicité de ces peuples (pages 122 & 123 de l'extrait).

» La Loi des Viſigoths avoit bien rencontré en ordonnant que les courtiſanes fuſſent données en ſervitude à un homme pauvre. L'infamie de la profeſſion ne pouvoit être mieux punie que par l'infamie de la condition (*a*).

» Les veuves qui, à la mort de leur mari, prenoient l'habit de religieuſe & mettoient, ſous cet habit, des bandes repliées pour preuve qu'elles n'avoient pas quitté l'habit du monde, étoient obligées par la Loi de garder l'habit & la continence monaſtique, parce que, dit le Prince, il faut juger par l'habit extérieur (*b*). La raiſon de la loi n'eſt pas plus ſenſée que la loi même : c'étoit par la volonté qu'il falloit juger.

(*a*) « Livre III, titre IV, § 17. » (M.)

(*b*) « Loi des Viſigoths, livre III, titre V, § 4. » (M.)

» Nous trouvons, dans les loix des Allemands, les crimes & les délits punis par les mêmes compofitions que dans les loix faliques ; auffi bien que les amendes ou *freda* qui fe payoient au Public. Les peines corporelles n'étoient point en ufage. Tout y fuit l'efprit des premiers Germains.

» Cette Loi des Allemands eft très-humaine (*a*). Elle veut que, fi une fille allemande libre fe marie à un efclave de l'Églife, & qu'elle fe fente de la répugnance pour la vie fervile, elle peut s'en aller. Mais, fi elle demeure trois ans fans réclamer, elle & fes enfans feront efclaves. La loi de ces peuples regardoit la liberté comme auffi naturelle que le mariage. Le lien de la nature étoit plus fort que le lien de la volonté, qui n'étoit devenu lien de la nature que par la volonté. Cette réclamation a du rapport à celles que nous faifons contre les vœux monaftiques dans les cinq ans. Mais notre réclamation fuppofe la violence & en demande la preuve ; au lieu que la Loi des Allemands, fondée fur la fragilité, en difpenfoit. Une femme libre, qui a fouffert la fervitude pendant trois ans, qui a confenti de voir fi longtemps fon âme abattue, qui n'a point trouvé un moment où elle ait pu former un fentiment généreux, s'eft rendue indigne de la liberté.

» La Loi des Allemands eft partout très-douce. Ces loix font bien plus douces que les loix des Vifigoths. Il pourroit être que ces peuples du Nord, tranfportés dans les pays du Midi, auroient eu befoin de loix plus févères.

» Enfin, toutes ces loix refpirent la douceur. Telles font ces peines pécuniaires contre celui qui néglige le commandement du Duc ou du Centurion : 12 fous ; 6 fous ; 3 fous (*b*).

» La Loi des Allemands admettoit les preuves négatives, comme celle des Ripuaires (*c*).

» Même douceur de la Loi des Allemands fi le fils du Duc fe révolte contre fon père dans le temps qu'il eft en état de monter à cheval. Chez ces nations, monter à cheval étoit la plus grande capacité pour le gouvernement.

(*a*) « § 18. » (M.)
(*b*) « *Loi des Allemands*, § 29. » (M.)
(*c*) « *Loi des Allemands*, § 24 & 30. » (M.)

» La Loi des Allemands établit le combat (*a*). Quand un homme libre en accufe un autre de grands crimes devant le Duc ou devant le Roi, & que l'accufateur ne prouve pas & fe contente de dire que le crime a été commis, l'accufé pourra fe juftifier par le combat. Il me femble que la loi du combat fe trouve beaucoup modérée par cette loi. Quoi qu'il en foit, elle permettoit le combat comme la Loi des Ripuaires; mais elle n'en admit point les abus. Ainfi elle n'avoit pas lieu pour les crimes de moindre conféquence.

» Dans le titre LII de la Loi des Allemands, il paroît que c'eft une bien mauvaife action d'époufer la fiancée d'un autre. Cette loi s'accorde très-bien avec celle des Vifigoths.

» La Loi des Allemands donnoit une grande facilité pour les répudiations: le mari donnoit une compofition de 40 fous.

» Ces loix des Allemands ont attention au tort fait au Public par la diminution des familles. Si un homme libre eft tué, & qu'il laiffe des enfans, on paye 160 Sous pour fon *Weregilde*, et s'il ne laiffe point d'enfans... On fent la raison de la Loi: c'eft une famille de moins. Auffi cette même loi défend-elle avec grande attention le tranfport des efclaves dans les pays étrangers. Le grand nombre de peuples forti de la Germanie faifoit qu'on vouloit réparer ceux qui reftoient.

» Voyez aftérifque dans mon extrait, page 197, fur le caractère de la Loi des Bavarois, au titre VII, § 15.

» Deux loix bien fingulières dans la Loi des Bavarois! Ce qui prouve la correction qu'on a faite à la Loi des Bavarois, c'eft qu'au titre XIV, § 8, on cite l'Ancien Teftament.

» La Loi des Saxons admet auffi les preuves négatives (*b*).

» Loi générale de ces peuples barbares contre ceux qui fiançoient, raviffoient les filles fiancées à un autre (*c*).

» La Loi des Saxons admettoit auffi la preuve par le combat (*d*).

(*a*) J'en ai mis les citations dans l'*Esprit des Lois*. (M.)

(*b*) « *Caput Ium*, § 1er. » (M.)

(*c*) « *Loi des Saxons*, § 9. » (M.)

(*d*) « § 15 & (de l'extrait) page 218. » (M.)

» Ici, une femme libre vendue, la compofition n'eft pas plus forte que pour un homme (*a*): c'eft 600 fous, tant pour un homme noble, que pour une femme noble.

» La Loi des Angles avoit fans doute été corrigée, puifqu'on y voit l'établiffement des donations ou des teftamens. *Libero homini liceat hæreditatem fuam cui voluerit tradere* (*b*), ce qui étoit contraire au droit des Germains, comme nous le voyons dans Tacite : « . . . *nullum teftamentum*, etc. »

» On remarque dans la Loi des Frifons que l'on commence à y compter par livres le taux des compofitions (*c*). Les Frifons étoient placés fur de grandes rivières, & aboutiffoient à de grandes nations, & pouvoient avoir un grand commerce, comme les peuples qui habitent ces pays aujourd'hui. [Voir pourtant le rapport de ces compofitions en livres avec les compofitions des autres peuples en fol.]

» Il me femble que cette folution en livres n'emporte pas plus d'argent que la fixation en fols dans les loix des autres peuples. Ainfi ma remarque fera inutile.

» Cette loi nous fait voir les Frifons gouvernés par un duc, fous le Roi.

» Comme la Loi des Saxons [& des Bavarois] (*d*) nous fait voir les Saxons !

» Celui qui vend un homme libre hors du pays *componat . . . ac fi . . . interfeciffet.* » (*e*)

1827 (320). — Ses loix peuvent encore avoir une origine de conformité qu'il faut fçavoir. Comment peut-on appliquer une loi fi l'on ne fçait pas le pays pour lequel elle a été faite, & les circonftances dans lefquelles elle a été faite ? La plupart de ceux qui étudient la jurifprudence fuivent le cours du Nil, fe débordent avec lui, & en ignorent la fource.

(*a*) « Loi des Angles, titre I[er], § 1[er], & titre X, § 3. Il eft vrai que cela n'a lieu que *pro fæmina nundum pariente, vel quæ parere defiit*; *nam, fi fit pariens*, trois fois 600 fous (*Ibidem*). » (M.)

(*b*) Titre XIII (M.).

(*c*) Titre XV (M.).

(*d*) Biffé.

(*e*) *Loi des Frifons*, titre XXI.

1828 (426). — On trouve, dans le Code des Lombards, des loix contre ceux qui portoient des armes enchantées. Elle ſe rapportent à peu près au temps où l'armure devint plus peſante chez les Francs. Il peut y avoir eu des armes de ſi bonne trempe qu'elles parurent tirer leur force de quelque enchantement. Cela donna l'origine à un nombre infini de romans, qui ont été la matière de ceux que l'Arioſte & les autres ont tranſmis juſqu'à nous ; d'autant plus ridicules aujourd'hui que les armes à feu ont fait diſparoître tous les paladins.

1829 (422). — Lorſqu'on penſe à ces trois princes : Pepin, Charles-Martel & Charlemagne ! Sous eux, la Nation toujours victorieuſe ne vit plus d'ennemis. Mais, après eux, il arriva ce que l'on avoit vu dans l'Empire romain, lorſqu'après Marius, Sylla, Pompée, Céſar, Rome n'eut rien à ſoumettre ; il arriva ce qu'après Alexandre on avoit vu chez les Grecs : les Francs ſe détruiſirent eux-mêmes par des guerres civiles.

1830 (427). — Agobard, dans une lettre à Louis-le-Débonnaire, ſe plaint de ce que les canons des conciles de France, faits par de ſi ſaints évêques, étoient regardés par beaucoup de gens comme ſuperflus & inutiles, parce qu'ayant été faits ſans la participation du Pape les canoniſtes romains n'en faiſoient pas mention.

Mais, ſi le mal étoit déjà ſi grand, que dut-il être dans les ſiècles qui ſuivirent ?

1831 (433). — J'aurois encore bien des choſes à dire ; mais j'aurois peur que cela ne devint une matière de pure érudition. Je voudrois parler non pas à la mémoire de mes lecteurs, mais à leur bon ſens, & l'on a plus tôt fini quand on parle au bon ſens qu'à la mémoire. J'aimerois mieux enſeigner à conſidérer les loix dans leur origine, qu'à faire un livre ſur l'origine des loix.

1832 (423). — Les Normands ayant déſolé tout le Royaume, une eſpèce d'anarchie qui venoit du malheur public mit le comble au malheur public. On élut Hugues Capet.

1833 (226). — Le Grand-Seigneur a coutume d'aſſiſter au Divan derrière une tapiſſerie. Par là, il ôte à ſes ſujets la liberté de penſer dans la choſe du monde où il lui importe le plus qu'ils ſoient libres, c'eſt-à-dire dans les délibérations de ſon conſeil.

1834 (376). — Dans le recueil des anciens traités de M. Barbeyrac (*a*), article 35, année 848 ou environ avant Jésus-Chrift [, p. 192 v° de mon extrait], il eft dit :

« *Traité entre des Locriens venus de Grèce & les Siculiens d'Italie.* — Les Locriens abordèrent dans ce coin d'Italie, près du cap de Zéphyrium, poffédé par les Siculiens. Là, ils firent alliance & jurèrent que, tandis qu'ils marcheroient fur cette terre, [& qu'] ils auroient leur tête fur leurs épaules, ils pofféderoient le pays en commun. Les Locriens avoient mis de la terre de leur pays dans leurs fouliers & des têtes d'ail fur leurs épaules, fous leurs habits. »

On voit, dans ces temps-là, une infinité de fermens éludés de la même façon : l'ignorance produit la fuperftition, & la fuperftition, qui porte à honorer les dieux d'une manière outrée, porte auffi à s'en jouer.

La fuperftition eft la mère du fens littéral, ennemie du fens fpirituel.

Dans un temps d'une pareille ignorance, les enfans de Clovis (je crois) voulant violer le ferment qu'ils faifoient fur les châffes des faints, firent tirer fecrètement les reliques hors des châffes (*b*).

1835 (395). — *Intendances.* — Comment ils ont raccommodé les grands chemins ? On a employé une autorité prompte, alors qu'on ne pouvoit en employer une trop lente. On a confondu la promptitude dans l'exécution . . .

S'il eft vrai que les ouvrages publics doivent être promptement exécutés, l'entreprife qu'on en fait ne fçauroit être trop mûrement réfléchie.

1836 (245). — Je voudrois que l'on fuivît le chemin qui fait, parmi nous, un procès, de tribunal en tribunal. Il va, marche, monte, rétrograde, remonte encore pour aller plus haut, fans compter de plus grands voyages au Confeil du Prince. Il va trente ans, fans pouvoir enfermer fon dernier arrêt.

1837 (262). — Ariftote (*c*) cenfure les inégalités (*d*) des richeffes

(*a*) JEAN BARBEYRAC, *Supplément au corps univerfel diplomatique du droit des Gens*, Amfterdam & La Haye, 1739.

(*b*) Tiré de mon volume *Polit.-Hift.*, p. 192 v°, & 193 (M.). — Cf. n° 1930.

(*c*) Ariftote, *Politique*, II, 9.

(*d*) Première rédaction : « . . . *inégalités des femmes* . . . »

des femmes à Lacédémone, & il en accuſe Lycurgue, qui avoit bien défendu à un citoyen de vendre ſon fonds ou d'acheter celui d'un autre, mais avoit permis de le laiſſer par teſtament. [Je croirois plutôt ce que dit Plutarque (*Vie d'Agis & de Cléomène*), où ce fut un Epitadius qui fit paſſer cette loi. Ariſtote, qui écrivoit pour attaquer le ſyſtème des loix de Lycurgue, ne put pas être regardé comme impartial. Il avoit beſoin de trouver que ces loix étoient mauvaiſes.]

Si cela étoit, Lycurgue, qui avoit tant cherché à établir l'égalité, auroit contredit groſſièrement ſes loix, & il feroit bien extraordinaire qu'avec un principe pareil de corruption ſa république eût ſubſiſté ſi longtemps ſans être corrompue, & qu'avec un tel principe d'inégalité les fortunes y euſſent été ſi longtemps égales.

Il vaut mieux dire, avec Plutarque, que le principe de l'inégalité fut introduit par un des éphores.

1838 (306). — *Le Sénatus-Conſulte Syllanien, à Rome, contre les Eſclaves.* — C'eſt à des loix ſi ſévères que l'on devoit à Rome ces actions de fidélité, de vertu, de courage, de la plupart des eſclaves romains. Vous les voyez ſe tuer après avoir tué leur maître par ſon ordre. Mais la Loi les auroit fait mourir tout de même. [Voyez ici ces Loix.]

1839 (345). — Propriété des terres, mère de tout. La raiſon pourquoi la Chine a un meilleur gouvernement & ne dépérit pas comme tous les autres état d'Aſie, c'eſt que la propriété des terres y eſt établie ; au lieu qu'elle ne l'eſt ni en Turquie, ni en Perſe, ni au Mogol, ni au Japon, au moins totale. La raiſon pourquoi elle eſt à la Chine, c'eſt que le contraire mèneroit à la révolte ; au lieu que, dans les autres états, elle ne mène qu'à l'inſenſible anéantiſſement.

1840 (362). — Tacite, *De Moribus Germanorum*: « *Sororum filiis idem apud avunculum qui apud patrem honos.* » (*a*)

Cela marque un peuple qui n'eſt pas corrompu. Chez les premiers Romains, les couſins germains ſe regardoient comme frères ; ce qui venoit de ce que les enfans reſtoient dans la maiſon & s'y

(*a*) TACITE, *Germanie*, XX.

marioient. La corruption fait que les intérêts deviennent plus particuliers & rend l'amour de la famille moindre.

Tacite continue : « Quelques uns même regardent ce nœud plus ſaint. *Hæredes tamen ſucceſſoreſque ſui cuique liberi, & nullum teſtamentum* (*a*) »

Là où il y a moins de luxe & plus de pauvreté, les familles s'aiment davantage, & les parens éloignés ſont plus unis que dans les monarchies, où chacun veut vivre pour ſoi & ne chercher que les commodités de la vie.

1841 (370). — Le ſoldat perpétuel a dépeuplé le Nord, & l'Allemagne, & l'Eſpagne.

Indes ont dépeuplé l'Eſpagne & peuplé la Hollande, l'Angleterre & la France, par un commerce particulier qu'elles leur ont donné.

1842 (291). — Un officier françois, priſonnier de guerre, ayant dit que le temps viendroit qu'il ſe laveroit les mains dans le ſang vénitien, ils le firent pendre, & on lui donna des coups de couteau ſous les pieds, afin que la place fût baignée de ſon ſang : circonſtance plus cruelle que le ſupplice (*b*).

Cette parole téméraire ou indiſcrète, qui pourroit être le ſujet d'un crime de lèſe-majeſté prononcée contre un monarque, ne ſauroit être prononcée contre le Peuple, parce qu'un ſeul homme ne peut pas exterminer un peuple. D'ailleurs, cette parole ne vouloit dire autre choſe ſinon qu'ayant fait la guerre contre les Vénitiens il la feroit encore ; ce qui étoit une choſe légitime aux François.

1843 (377). — Le Serf a des autels auxquels il y a des temples dont on n'oſeroit enlever les voleurs même. Les ennemis qui s'enfuyent, s'ils peuvent embraſſer une ſtatue des dieux ou ſe jeter dans un temple, ſont aſſurés de leur vie. Mais le ſuperſtitieux, etc.

C'étoit bien le cas raiſonnable des aſiles que de ſauver la vie au vaincu (*c*).

(*a*) TACITE, *Germanie*, XX.

(*b*) *Hiſtoire du Gouvernement de Veniſe*, par le ſ[r] de La Houſſaye, page 358, & de l'extrait, page 70. (M.)

(*c*) Page 120, & (de l'extrait) page 228. (M.)

1844 (374). — *Religion.* — Dans la caſte des laboureurs, lorſqu'on ſe fait percer les oreilles, ou qu'ils ſe marient, ils doivent ſe faire couper deux doigts de la main & les préſenter à l'idole, ſi l'on n'aime mieux faire préſent de deux doigts d'or à la Divinité (*a*).

Il eſt ſingulier que ce ſoit ceux qui ont le plus beſoin de leurs doigts qui les faſſent couper. Cela eſt tiré de l'idée qu'on ne peut donner à Dieu qu'en ſe privant.

1845 (220). — Les mœurs ne ſont jamais bien pures dans les monarchies. Cette nobleſſe, avec ſon luxe & les vertus qu'elle ſe fait, eſt la ſource de toute corruption.

1846 (298). — II[e] volume *Geographica:* — Appauvriſſement des provinces attribué au changement des gouverneurs en intendans. Ils ſont comme les nôtres, qui ne ſongent qu'aux tréſors, & point aux peuples. Les gouverneurs ménageoient la province, qu'ils regardoient comme leur patrimoine. Dépeuplement qui s'en eſt ſuivi. On ne craint rien des intendans. Ils obtiennent leurs places à force de préſens & à force de faire valoir davantage la recette. Il faut tenir parole & entretenir les patrons. Chardin, p. 150 (*b*).

Ces intendans reſſemblent beaucoup aux nôtres.

1847 (316). — L'eſclavage des payſans en Allemagne fait bien voir que c'eſt une conquête de peuples qui ne cultivoient pas les terres.

1848 (299). — I[er] volume *Geographica:* — On attribue les abus du gouvernement des Eſpagnols dans les Indes au changement des gouverneurs, qui ſe fait tous les trois, cinq ou ſept ans (*c*). Mais il ſeroit dangereux de les laiſſer plus longtemps. Il faut donc des loix ſages, qui préviennent les inconvéniens de les changer.

1849 (270). — Cette eſpèce de dépendance qu'établit la maiſon carlienne fut autrefois établie à la Chine, & l'on ne voit pas que cette ſorte de gouvernement ait eu de mauvais effets. Cela faiſoit

(*a*) Seizième Recueil [des] *Lettres édifiantes*, page 132. (M.)

(*b*) Monteſquieu poſſédait deux éditions des *Voyages en Perſe* de Jean Chardin (1643—1713) : celle de Lyon, 1687, & celle d'Amſterdam, 1711.

(*c*) P. 371, Frézier (M.). — Amédée-François Frézier (1682—1773) publia à Paris, en 1716, une *Relation d'un voyage de la mer du ſud aux côtes du Chili.* — Le premier volume des *Geographica* eſt perdu.

un corps de monarchie, au lieu d'un état despotique. C'est aussi l'Allemagne.

1850 (261). — Le Prince, qui fait des loix civiles, peut bien accorder des lettres de grâce, parce qu'il peut remettre l'exemple, & que la condamnation même est un exemple, & que les lettres de grâce sont de même un exemple.

1851 (294). — *Opposition.* — L'intercession ou opposition n'étoit pas impunie au Sénat de Rome, si elle étoit téméraire : « *Cum enim in rem non esset publicam, aut remittere cogebantur eam, aut pœnam aliquando subire.* » César (*De Bello civili*) dit : « *De tribunis Plebis gravissime fuisse decretum.* » (*a*)

L'abus des loix de Pologne, c'est qu'elles n'ont pas puni le téméraire opposant.

1852 (286). — *Sénatus-Consultes.* — Le Sénat étant devenu une cour de judicature, il n'eut guère d'autorité que pour faire les loix civiles. Ainsi le nombre des sénatus-consultes fut très-grand.

1853 (227). — Le Czar a mis la police dans ses états en faveur du genre humain, & non pas de son empire : il seroit impossible que cet empire, s'il étoit policé, habité, cultivé, pût subsister.

1854 (234). — Dans les monarchies, les choses qui sont en commun sont regardées comme les choses d'autrui, &, dans les républiques, elles sont regardées comme les choses de chacun.

1855 (196). — Plutarque (*b*) a remarqué que la philosophie ancienne n'étoit autre chose que la science du gouvernement. Les Sept Sages, dit-il, si l'on en excepte un seul, ne s'attachèrent qu'à la Politique & à la Morale, &, quoique les Grecs se soyent attachés, dans la suite, aux sciences de spéculation, on voit bien que leur plus haut degré d'estime étoit pour la philosophie active, & leur vrai culte, pour les gouverneurs des villes & leurs législateurs.

1856 (219). — Dans les cas même où les loix ont de la force, elles en ont toujours moins que l'honneur. Le devoir est une chose réfléchie & froide ; mais l'honneur est une passion vive, qui s'anime d'elle-même & tient, d'ailleurs, à toutes les autres. Dites à des

(*a*) CÉSAR, *De bello civili*, I, 5.

(*b*) PLUTARQUE, *Vie de Solon*, III ; *Vie de Thémistocle*, II.

ſujets qu'ils doivent obéir à leur prince, parce que la religion & les loix l'ordonnent, vous trouverez des gens froids. Dites leur qu'ils doivent lui être fidèles, parce qu'ils le lui ont promis, & vous les verrez s'animer.

1857 (244). — L'art s'établit & prend la place du bon ſens & de la prudence, qui doivent conduire les citoyens. Les juriſconſultes ſont bien aiſe de voir que l'on ſoit obligé de recourir à eux à chaque pas que l'on fait dans ſes affaires, & les juges ne ſont pas fâchés d'exercer leur autorité ſur ceux que les juriſconſultes leur envoyent.

1858 (257). — *Infamie.* — A Sparte, il fut queſtion, après Leuctres, ſi l'on impoſeroit la note d'infamie preſcrite par la Loi à ceux qui s'étoient fuis : car la Loi les déclare inhabiles pour aucune charge. C'eſt infamie de leur donner aucune femme ou en prendre d'eux. Qui les rencontre en chemin peut les frapper, s'il veut, & il faut qu'ils le ſouffrent, baiſſant la tête. Robe rapiécée ; raſés à demi. Agéſilas fit dormir la Loi un jour (*a*).

Cette ſorte de note étoit bien déprimante & bien capable d'établir la valeur & le courage.

1859 (208). — *De l'objet des Loix.* — C'eſt une penſée admirable de Platon, *République*, livre IX, que les loix ſont faites pour annoncer les ordres de la raiſon à ceux qui ne peuvent la recevoir immédiatement d'elle.

1860 (486). — *Epître.* — J'avois penſé le dédier au Prince de Galles (*b*) : Quand on voit le Roi, votre père, gouverner avec la même modération ces royaumes où ſon pouvoir a des bornes, & les états ſoumis à ſes volontés, on ſent que, dans ceux-ci, il ne veut que ce que veulent les loix, & il ſemble que, dans les autres, les loix ayent établi d'avance tout ce qu'il pourroit vouloir.

1861 (187). — *Préface.* — Nous réfléchiſſons peu : l'intérêt que nous avons d'avoir des idées juſtes des choſes cède à un autre intérêt, qui eſt un certain repos & un agréable oubli de ſoi-même.

(*a*) PLUTARQUE, *Vie d'Agéſilas* (M.), XXX.

(*b*) Frédéric, prince de Galles (1737 à 1751), fils de Georges II & père de Georges III.

1862 (189). — Il falloit beaucoup lire, & il falloit faire très-peu d'ufage de ce qu'on avoit lu.

1863 (191). — Je rends grâces à MM. Grotius & Pufendorf (*a*) d'avoir exécuté ce qu'une grande partie de cet ouvrage demandoit de moi, avec cette hauteur de génie à laquelle je n'aurois pu atteindre.

Si tout le monde ne fent pas ce que je dis, j'ai tort.

Tout ce qui eft nouveau n'eft pas hardi.

Je crois que la plupart des chofes font bien, & que le meilleur eft très-rare.

1864 (200). — Cet ouvrage ne feroit pas inutile à l'éducation des jeunes princes & leur vaudroit peut-être mieux que des exhortations vagues à bien gouverner, à être de grands princes, à rendre leurs fujets heureux ; ce qui eft la même chofe que fi l'on exhortoit à réfoudre de beaux problèmes de géométrie un homme qui ne connoîtroit pas les premières propofitions d'Euclide.

1865 (193). — Ce livre n'étant fait pour aucun état, aucun état ne peut s'en plaindre. Il eft fait pour tous les hommes. On n'a jamais ouï dire qu'on fe foit offenfé d'un traité de Morale. On fçait bien qu'à la Chine il y eut quelques empereurs qui voulurent faire brûler les livres de Philofophie & des Rites, folemnellement profcrits. Ils furent plus folemnellement rétablis : l'État en avoit plus de befoin qu'aucun particulier que ce fût.

1866 (192). — L'allure de mon efprit eft de ne pas retourner en arrière fur ce que tout le monde fçait. Mais les chofes les plus hardies n'offenfent pas lorfqu'on les a dites fouvent, & les plus innocentes peuvent choquer les petits efprits, parce qu'elles n'ont pas encore été dites.

1867 (330). — Il y a des nations où, pour les hommes, il fembloit que la nature avoit tout fait, & qui femblent s'y refufer. Elle fembloit les avoir mis au-deffus des autres, & ils fe mettent au-deffous. On n'a jamais vu tant d'efprit & fi peu de lumières. Mais,

(*a*) Sur Grotius, Hugo de Groot (1583—1645), auteur du *De jure belli ac pacis*, & Pufendorf (1632—1694), auteur du *De jure naturæ & gentium*, voir Paul Hazard, *La crife de la confcience européenne, 1680—1715*, 1935, t. II, pp. 45—70.

comme le cœur conduit l'efprit, l'efprit, à fon tour, conduit le cœur. Il faut donc perfectionner l'efprit.

1868 (201). — Cet ouvrage eft le fruit des réflexions de toute ma vie, &, peut-être, que, d'un travail immenfe, d'un travail fait avec les meilleures intentions, d'un travail fait pour l'utilité publique, je ne retirerai que des chagrins, & que je ferai payé par les mains de l'ignorance & de l'envie (*a*).

De tous les gouvernemens que j'ai vus, je ne me préviens pour aucun, pas même pour celui que j'aime le plus, parce que j'ai le bonheur d'y vivre.

A peine eus-je lu quelques ouvrages de jurifprudence que je la regardai comme un pays où la Raifon vouloit habiter fans la Philofophie.

1869 (412). — Sçavoir dans quel cas un abus peut devenir la loi, & la correction, devenir un abus.

1870 (195). — J'eftime les miniftres : ce ne font pas les hommes qui font petits ; ce font les affaires qui font grandes.

1871 (199). — On a, dans notre fiècle, donné un tel degré d'eftime aux connoiffance phyfiques que l'on a confervé que de l'indifférence pour les morales. Depuis les Grecs & les Romains, le bien & le mal moral font devenus un fentiment plutôt qu'un objet de connoiffances.

Les Anciens chériffoient les fciences ; ils protégeoient les arts. Mais l'eftime qu'ils eurent pour ceux qui inventèrent quelque chofe en matière de gouvernement, ils la portèrent jufqu'à une efpèce de culte.

1872 (203). — J'ai travaillé vingt ans de fuite à cet ouvrage, & je ne fçais pas encore fi j'ai été hardi, ou fi j'ai été téméraire, fi j'ai été accablé par la grandeur, ou fi j'ai été foutenu par la majefté de mon fujet (*b*).

1873 (194). — Quand on voit des caufes de profpérité dans un état qui ne profpère point, la difette régner, où la nature avoit mis

(*a*) Le paffage eft à rapprocher des premières lignes de la Préface de l'*Efprit des Lois:* « Si, dans le nombre infini des chofes... »

(*b*) Dans la Préface de l'*Efprit des Lois*, Montefquieu écrit : « Je demande une grâce que je crains qu'on ne m'accorde pas, c'eft de ne pas juger, par la lecture d'un moment d'un travail de vingt années ! »

l'abondance, un lâche orgueil, là où le climat avoit promis du courage, des maux, au lieu des biens que l'on attendoit de la religion du pays ; il eſt aiſé de ſentir que l'on s'eſt écarté du but du Légiſlateur. La difficulté eſt de ſçavoir quand, comment & par où il faut revenir.

C'eſt dans un ſiècle de lumières que les hommes d'État acquièrent le grand talent de faire à propos les choſes bonnes. Tout le monde peut chercher à jeter quelques traits de cette lumière, ſans avoir l'orgueil de devenir réformateur.

Je n'ai eu devant mes yeux que mes principes : ils me conduiſent, & je ne les mène pas.

Je ſuis le premier homme du monde pour croire que ceux qui gouvernent ont de bonnes intentions. Je ſçais qu'il y a tel pays qui ſeroit mal gouverné, & qu'il ſeroit très-difficile qu'il le fût mieux. Enfin, je vois plus que je ne juge ; je raiſonne ſur tout, & je ne critique rien.

1874 (185). — La Loi eſt la raiſon du grand Jupiter (*a*).

1875 (386). — La France doit ſoutenir la religion catholique, qui eſt incommode à tous les autres pays catholiques & ne lui fait aucun mal. Par là, elle conſerve ſa ſupériorité ſur les autres pays catholiques. Si elle devenoit proteſtante, tout deviendroit proteſtant.

1876 (408). — Continuation des matériaux qui n'ont pu entrer dans l'*Eſprit des Loix. Pour la Compoſition des Loix.* — L'abbé de Saint-Pierre (*b*), qui étoit le meilleur honnête homme qui fut jamais, ne ſçait, pour chaque inconvénient, dire autre choſe ſi ce n'eſt qu'il faut aſſembler dix honnêtes gens. On diroit que c'eſt un major qui choiſit des ſoldats, & qui dit : « Il faut qu'ils ayent 5 pieds, 8 pouces. » Il faut que les loix commencent par travailler à faire des honnêtes gens, avant de penſer à les choiſir. Il ne faut pas commencer par parler de ces gens-là. Il y en a ſi peu que cela ne vaut pas la peine.

1877 (301). — Pour le livre XIII, chapitre XXI : *Pratique dangereuſe.* — Lorſque le Prince commence par recevoir des traitans

(*a*) CICÉRON, *De legibus.* (M.)

(*b*) Charles-Irénée CASTEL, abbé de Saint-Pierre (1658—1743).

& leur donne à reprendre ſur ſes ſujets, il met à la porte de chacun d'eux un ennemi, qui ſe fortifie par les larmes, & que la miſère ſemble encourager. Le préfet du prétoire, dit Ammien-Marcellin (livre XVII), ayant promis de ſuppléer à tout ce qui manqueroit à la capitation dans la Gaule, Julien dit qu'il perdroit plutôt la vie que de le ſouffrir : car il connoiſſoit les plaies incurables que ces ſortes de proviſions font aux provinces (elles cauſèrent, dit le même auteur, la ruine de l'Illyrie), &, des rôles d'augmentation lui étant préſentés, il les jeta par terre. Ammien-Marcellin, qui écrit ceci, dit (livre XVI) que, lorſque ce prince entra dans la Gaule, on payoit 25 écus d'or par tête ; quand il s'en retourna, il n'y en avoit plus que 7, pour toute ſorte d'impoſitions. Or, ceux qui connoiſſent l'état des finances des Romains, dans ces temps-là, ſçavent bien qu'on n'étoit point en état de perdre. La diminution ne fut donc point ſur la taxe, mais ſur les frais de la levée, &, de ces deux règlemens, l'un fut l'heureux effet de l'autre.

1878 (300). — Pour le livre XIII, chapitre XVIII : *Du Secours que l'Etat peut tirer des traitans.* — Dans les monarchies, le Prince eſt comme les particuliers, qui ont du crédit en raiſon compoſée de leurs richeſſes, de leur conduite & des préjugés de leur condition.

Un monarque qui ne s'eſt pas rendu indigne du crédit public en a, pourvu qu'il puiſſe connoître qu'il en a, & qu'il ne penſe pas que ſes traitans puiſſent lui en donner.

Les biens d'un grand état ſont ſi immenſes, en comparaiſon de ceux d'un ou de quelques particuliers, que, lorſque ces deux crédits s'allient, celui du particulier n'eſt plus rien. Si le Prince a du crédit, il en donne au particulier ; s'il n'en a pas, il fait perdre au particulier celui qu'il avoit.

Les traitans ne peuvent procurer de crédit au prince que ſur les mauvais marchés qu'ils lui font faire. C'eſt l'argent qu'ils tirent des coffres du Prince qui a ce crédit, & cet argent, ſi on l'avoit gardé, l'auroit eu tout de même.

J'ai vu de grands ſeigneurs avoir ſouvent beſoin du crédit d'un valet qui avoit mis 50 écus à couvert. Tel ſera le Prince qui aura pour reſſource ſes traitans.

1879 (267). — *La Chine.* — La Chine, par la nature du pays,

ne peut guère ſe diviſer en pluſieurs états, à moins qu'elle ne ſe diviſe comme un fief, & pour faire des parties d'un même corps. Il n'y a, comme nous avons dit, aucun pays dans le monde, où la ſubſiſtance des hommes ſoit ſi peu aſſurée & ſi précaire. Il n'y a donc aucune province qui puiſſe penſer pouvoir ſe paſſer deux ans du ſecours de l'autre. Le beſoin eſt une chaîne qui les lie toutes & les maintient ſous un empire.

On voit des loix où les Empereurs défendent aux roix d'arrêter le cours des rivières qui vont dans un autre royaume; ce qui les feroit périr.

L'Empire, ſéparé de trois côtés par la mer, des déſerts & des montagnes, ne peut avoir d'ennemis que du côté du nord. Cela a fait établir le ſiège de l'empire dans le Nord. Or les provinces du Nord ſont infiniment plus belliqueuſes que celles du Midi, & leurs peuples, plus courageux. Le Midi ne peut donc que difficilement ſe ſéparer du Nord.

1880 (268). — CHAPITRE VI. — *Par quelle raiſon la Chine, malgré ſa vaſte étendue, a été obligée de tempérer quelque fois ſon Deſpotiſme* (*a*). L'Empire n'eut pas d'abord une trop grande étendue; ce qui fit que le luxe & les richeſſes y gâtèrent moins les princes. Ils ne poſſédoient que les provinces du Nord, provinces les moins délicieuſes, où la molleſſe eſt moindre, où l'on eſt plus porté au travail, & où, par conſéquent, les mœurs ſont plus ſimples.

Tout le Midi étoit dans la barbarie. Ce furent la proſpérité & le bonheur du peuple chinois qui engagèrent les Barbares à rechercher de vivre ſous leur domination. (On ne voit guère de conquête dans l'hiſtoire de la Chine.)

La Chine eſt ſituée dans un climat où, comme nous le dirons, on eſt porté naturellement à l'obéiſſance ſervile. Ainſi, quoique les circonſtances dont nous allons parler, euſſent dû la conduire au principe du gouvernement républicain, elle ne fut point une république.

La Chine eſt un gouvernement mêlé, qui tient beaucoup du deſpotiſme, par le pouvoir immenſe du Prince; un peu de la répu-

(*a*) A rapprocher de l'*Eſprit des Lois*, VIII, 21, *De l'empire de la Chine*.

blique, par la cenſure & une certaine vertu fondée ſur l'amour & le reſpect paternel ; de la monarchie, par des loix fixes & des tribunaux réglés, par un certain honneur attaché à la fermeté & au péril de dire la vérité. Ces trois choſes bien tempérées & des circonſtances tirées du phyſique du climat l'ont fait ſubſiſter ; &, ſi la grandeur de l'Empire en a fait un gouvernement deſpotique, c'eſt peut-être le meilleur de tous.

Le huitième empereur de la deuxième dynaſtie réprime les peuples de la partie méridionale, qui pilloient ſes provinces. — Le Midi n'étoit donc pas ſoumis (*a*).

Le onzième empereur de la troiſième dynaſtie : quelques nations du Midi ſéparées de la Chine par le fleuve Yang-Kiang ayant ravagé l'Empire furent réprimées. — Les provinces du Midi n'étoient donc pas à l'Empire (*b*).

Les empereurs de la troiſième dynaſtie règnent aſſez ſagement. C'eſt que les temps étoient difficiles ; leur autorité, bornée : les princes tributaires demandant à être ménagés ; l'Empire, moins étendu (*c*). Il faut bien que ſa grandeur l'ait affoibli : car ce n'eſt que depuis qu'il eſt de cette étendue qu'il a été ſubjugué deux fois par les Tartares, qui y ont fondé la vingtième & la vingt-deuxième dynaſtie. Auparavant, les Tartares, dans les diſcordes affreuſes des guères civiles, y avoient fait quelques incurſions ou invaſions, & jamais d'établiſſemens.

1881 (402). — *Armoriques.* — Je crois que le père Hardouin (*d*) fut bien content, lorſque, dans une ode d'Horace, il découvrit les Jacobins. Ce ne dut pas être un moindre plaiſir pour M. l'abbé Dubois, lorſqu'il vit pour la première fois le rôle que la république des Armoriques alloit jouer dans le monde.

1882 (302). — *Sur les Livres du Climat.* — Voyez ce que c'étoit que les républiques des Indes, lors de l'arrivée d'Alexandre. Voyez dans Diodore (livre III, page 296) les loix des Indiens, qui ont beaucoup de rapport avec ce qu'on nous en dit aujourd'hui,

(*a*) IIe volume *Politica*, Du Halde, 126 (M.).

(*b*) IIe volume *Politica*, p. 131 (M.).

(*c*) IIe volume *Politica*, p. 133 (M.).

(*d*) Jean Hardouin (1646—1729), attribuait les *Odes* d'Horace à un bénédictin du moyen âge.

tant pour la différence des caftes ; des conditions, la douceur de l'efclavage, la propriété des terres au Souverain, etc. Voyez ce qu'il en dit auffi livre IIe, page 246. Ce qu'il dit, qu'on n'y a jamais vu de famine, eft bien changé. Auffi n'y parle-t-on point de riz. — Cela fait bien voir que ce que les *Nouvelles eccléfiaftiques* (*a*) ont dit fur ce que j'ai dit contre la douceur du gouvernement des Indes forme une cenfure fort peu éclairée.

1883 (339). — *Livre XX. Sur le Commerce. — De la Prohibition de certaines marchandifes.* — Lorfqu'une raifon particulière engage un état à défendre l'entrée de quelque marchandife, il eft ordinairement plus à propos d'y mettre un impôt confidérable que de la prohiber : cela ôte une certaine idée d'inimitié & avertit moins pour les repréfailles. L'État remplit à peu près fon objet. Il augmente ou diminue l'impôt felon les circonftances & peut aifément revenir au point dont il eft parti. Enfin, l'État trouve un avantage dans l'impôt.

Il n'en eft pas de même lorfqu'on juge à propos d'interdire la fortie d'une marchandife. Une chofe pareille choque fi fort les vues ordinaires & l'objet naturel du commerce, elle eft, en général, fi contraire à la profpérité de l'État, qu'elle ne peut avoir lieu que dans le cas où la raifon qui y détermine eft d'une fouveraine importance ; &, pour lors, la prohibition entière vaudra mieux qu'un impôt fur la marchandife. Il n'eft point queftion de tempéramens ; c'eft une affaire de rigueur.

Telles font les loix d'Angleterre qui défendent la fortie des laines, des chevaux entiers, des béliers non coupés, etc. Voir fi la défenfe de ces deux articles eft vraie ou exacte. Quelqu'un m'a dit que non pour les béliers & les chevaux.

1884 (340). — *Commerce.* — Il eft naturel à la France de fouffrir plutôt le commerce en Hollande qu'ailleurs. Elle a un lien général avec la France, qui eft celui du commerce, & les liens qu'elle a avec l'Angleterre font des liens particuliers, tels que l'alliance du

(*a*) L'abbé Fontaine La Roche avait vivement attaqué Montefquieu dans un très long article publié en deux fois, les 9 & 16 octobre 1749, par les *Nouvelles eccléfiaftiques*, feuille janfénifte ; il lui reprochait d'être un fectateur de la religion naturelle.

Stathouder, l'argent qu'elle a dans les fonds publics, &c. D'ailleurs, il eſt de l'intérêt de la France de pouvoir, dans de certaines occaſions, mettre ſur pied une armée navale. Elle trouve en un quart d'heure tout ce qu'il lui faut pour cela, parce que la Hollande eſt le magaſin général. L'argent y eſt ſi commun que tout ce qu'on y porte eſt d'abord acheté. Ainſi la France y trouve tout dans un moment & évite les longueurs d'aller chercher bien loin, en Norvège & ailleurs; &, d'ailleurs, la France peut toujours faire la guerre deux ans avant que la Hollande ne ſe déclare.

1885 (341). — Il n'y a rien de ſi bète, en fait de commerce, que les Pariſiens. Ce ſont des gens d'affaires qui, enrichis tout à coup & aiſément, trouvent tout facile pour s'enrichir encore. Ils croyent même qu'ils doivent leurs richeſſes à leur eſprit. Ils ſont même incités à entreprendre le commerce par les marchands des villes maritimes. Ceux-ci leur propoſent de grands projets, où ils entrent pour très-peu, mais gagnent une commiſſion très-forte ſur le tout. Et, quand ils perdroient tout ce qu'ils y ont mis, ils gagneroient ſix ou ſept fois plus pour la commiſſion, outre qu'ils diſpoſent de très-gros fonds.

La Compagnie d'aſſurance, à Paris (en 1750), n'a pas le ſens commun; il m'eſt viſible qu'elle ne peut pas réuſſir.

1°. Dans les ports de mer, une ſociété de marchands ſe joint pour faire des aſſurances. Ils connoiſſent leur beſogne & s'éclairent les uns les autres; ils ſçavent ſi le vaiſſeau ſur lequel on aſſure eſt bon ou mauvais, ſi l'équipage eſt bon ou mauvais, ſi le capitaine eſt expérimenté ou ſage, s'il eſt un ignorant ou un étourdi, ſi les chargeurs ſont ſuſpects, ſont de bonne réputation, ou peuvent être ſoupçonnés de fraude, ſi le voyage doit être long, ſi la ſaiſon ſe préſente bien ou non; ils ſçavent tout, parce que chacun s'inſtruit. A Paris, on ne ſçait rien, &, pour que la Compagnie y ſçût tout cela, elle perdroit autant, pour les frais des lettres & des correſpondances, qu'elle gagneroit par la prime.

2°. D'ailleurs, c'eſt une ſottiſe de faire un fonds de 3 millions. Il ne faut point de fonds, & même il doit naturellement y avoir de l'argent dans la caiſſe, puiſque la prime entre d'abord, & que ce n'eſt que dans la ſuite que les pertes & les avaries ſe payent.

3° Il arrivera que les bonnes aſſurances ſe feront dans les ports de mer, & qu'on ne ſe pourvoira à Paris que pour les mauvaiſes. Les marchands qui, par leurs correſpondances particulières, auront des nouvelles qui rendront l'affaire périlleuſe ſe pourvoiront vers la Compagnie, qui ne les ſçaura pas. Dans les ports de mer, quoiqu'on ne mette point de fonds, la Société des aſſureurs aſſure ſur ſon crédit, &, ſçachant que tous les aſſureurs ne manqueront pas à la fois, on eſt tranquille, comme s'il y avoit de l'argent dans la caiſſe ; & l'argent dans la caiſſe ne tranquilliſe pas. Car qui peut ſçavoir l'état particulier de cette caiſſe ?

1886 (343). — J'ai ouï dire que, dans nos îles de l'Amérique, on commençoit à employer plus de chevaux & de mulets qu'on ne faiſoit autrefois au moins à Saint-Domingue, & il y a des terres qui ont aſſez de profondeur pour ſouffrir le labour. Les mulets mangent moins que les chevaux & travaillent plus.

Les Nègres ſont ſi naturellement pareſſeux que ceux qui ſont libres ne font rien, & la plupart ſont entretenus ou nourris par ceux qui ſont ſerfs, ou demandent l'aumône, ou ſont miſérables. On employe d'ailleurs les chevaux à porter le ſucre au port.

On eſpère toujours un meilleur commerce après la paix. Mais, l'année après la paix, les denrées baiſſent ordinairement, parce que, le commerce devenant libre, perſonne ne ſe preſſe d'acheter.

1887 (348). — *Hiſtoire du Commerce.* — La navigation de la Méditerranée & de la Mer Noire étoient les ſeules qu'on connût; celle de l'Océan étoit impraticable : la bouſſole n'avoit pas encore réuni l'univers.

Les voyages qu'un marchand de Conſtantinople ou de Smyrne font dans deux mois, faiſoient, dans ce temps, l'admiration du monde & étoient chantés par tous les poètes. Ainſi il ne faut pas s'étonner de voir tant de défectuoſités dans les anciennes hiſtoires, & tant d'empires & de royaumes dans l'oubli.

Il n'en étoit pas comme à préſent que tous les peuples ſont ſi liés que l'hiſtoire de l'un éclaircit toujours celle des autres.

Chaque grande nation ſe regardoit preſque comme la ſeule : les Chinois croyaient que leur empire étoit le monde ; les Romains ſe croyoient les monarques de l'univers ; l'impénétrable continent

de l'Afrique, celui de l'Amérique, formoient toute la terre pour ſes conquérans.

La philoſophie ne faiſoit que décourager ceux qui auroient voulu tenter quelques découvertes : elle enſeignoit que, de cinq parties de la terre, il n'y en avoit que deux habitables, & que ceux qui étoient dans l'une ne pouvoient pas pénétrer juſque dans l'autre.

Cependant, tous les obſtacles ont reculé devant les voyageurs.

Souvent on s'eſt garanti des ardeurs du ſoleil en ſe mettant au milieu de la zone torride, & ſouvent on s'eſt ſauvé du grand froid en approchant de plus près du pôle. Souvent on a trouvé, ſur une même montagne, la zone torride, d'un côté, & la zone glaciale, de l'autre.

La mer a donné des paſſages où l'on croyoit qu'il n'y avoit que des terres, & de grands continens ont paru dans les lieux où l'on ne ſoupçonnoit que de vaſtes mers.

Les éclipſes des aſtres ont été une ſource de connoiſſances, & ce que les hommes croyoient ne s'être paſſé dans le ciel que pour les intimider n'y paroiſſoit que pour les conduire.

1888 (352). — Je voyois la liſte des marchandiſes que les négocians d'Europe portent tous les ans à Smyrne ; je voyois avec plaiſir que ces bonnes gens prenoient 400 balles de papier pour plier du ſucre, & ne prenoient que 30 balles de papier pour écrire.

1889 (223). — *Deſpotiſme.* — Il ne faut pas que les roix d'Europe s'expoſent au deſpotiſme de l'Aſie ; ce petit bonheur d'avoir des volontés irrévocables s'y achète ſi cher, qu'un homme ſenſé ne le peut envier.

Les roix d'Europe gouvernent comme des hommes, & ils jouiſſent d'une condition auſſi inaltérable que celle des dieux.

Les roix d'Aſie gouvernent comme les dieux, & ils ſont ſans ceſſe expoſés à la fragilité de celle des hommes.

1890 (258). — *Duel. Suicide.* — La loi de Platon (livre IX des *Loix*) (*a*) vouloit qu'on enſevelît ſans aucun honneur ceux qui ſe tuoient eux-mêmes. Notre loi canonique leur refuſe la ſépulture, auſſi bien

(*a*) PLATON, *Lois*, IX, 12.

qu'à ceux qui ſont tués en duel (*a*). Ces loix ſont très-bien de punir par l'infamie des crimes la plupart du temps commis par orgueil.

1891 (233). — Pour prouver que les mœurs conviennent mieux à la bonne république qu'à la bonne monarchie : c'eſt que, dans les bonnes républiques, on dit : *Nous*, &, dans les bonnes monarchies, on dit : *Moi*.

1892 (333). — Dans le ſpleen, on ſent de la difficulté à porter ſon corps, comme on en auroit ſi l'on étoit obligé de porter le corps d'un autre.

1893 (235). — La monarchie dégénère ordinairement dans le deſpotiſme d'un ſeul ; l'ariſtocratie, dans le deſpotiſme de pluſieurs ; la démocratie, dans le deſpotiſme du Peuple.

1894 (342). — *Commerce.* — J'ai ouï dire que les Anglois tirent, par la Moſcovie, des ſoyes de Perſe, à beaucoup meilleur marché qu'ils ne les retiroient par le Sein Perſique & Gomroun. Elles viennent par la voye d'Archangel, les glaces & les traîneaux, à beaucoup moins de frais qu'en faiſant le tour du cap de Bonne-Eſpérance ; d'autant mieux que les provinces où il y a plus de ſoye ſont éloignées du Sein Perſique, &, par conſéquent, s'y vendent plus cher ; au lieu que les provinces de Guilan & de Mazenderan ſont près de la Mer Caſpienne. Ainſi le trajet de la Perſe équivaut en quelque façon au trajet de la Moſcovie.

La défenſe de la ſortie des ſoyes de l'Eſpagne, dans la dernière guerre que l'Angleterre a eue avec l'Eſpagne, les fit ſonger à ſe procurer plus aiſément les ſoyes de Perſe ; & les Anglois prétendent que, s'ils ôtoient tous les droits ſur les ſoyes, elles ne leur coûteroient pas plus cher que ne coûte à nos manufacturiers celle du crû du Royaume ; ce qui ne peut être que parce que nous n'en avons pas aſſez dans le Royaume, ce qui fait que le prix ſe fixe ſur le prix des ſoyes étrangères (*b*).

1895 (361). — *Décemvirs.* — Zonare dit : « *Decemviros pauca quædam in haſce tabulas ſua auctoritate adſcripſiſſe, non ad concordiam, ſed majores diſſenſiones pertinentia.* » (*c*)

(*a*) Voir la loi canonique au chapitre II (M.).

(*b*) Écrit à Paris, ce 8 novembre 1750 (M.).

(*c*) ZONARAS, *Annales*, VII, 18.

Auſſi, dans cette table y défend-on le mariage entre Plébéiens & Patriciens. L'auteur traite Zonare d'ignorant à cet égard & cite le paſſage de Tacite : « *Finis XII Tabularum juris æqui.* » (*a*)

Nota encore qu'il pourroit être que Zonare avoit des preuves de cela, qui ne nous reſtent plus ; de plus, le paſſage de Tacite n'eſt point contradictoire avec ce que dit Zonare.

1896 (230). — *Loi royale en Danemark* (*b*). — M. La Beaumelle (*c*), François réfugié en Danemark, m'a dit qu'après la loi qui déféra la ſouveraineté à la famille du roi de Danemark, on fit enſuite une loi qu'on appela *la Loi royale.* Cette loi lui permettoit de changer, interprêter, ſupprimer les loix du pays, en faire à ſa fantaiſie. Cette loi eſt telle qu'on en rougit à préſent en Danemark, & qu'on la ſupprime autant qu'on peut.

Cette loi (me ſemble) regardoit la Nobleſſe, que l'on craignoit pour lors, & qui avoit la principale part au pouvoir légiſlatif. A préſent que tout eſt convenu on trouve la loi ridicule.

1897 (251). — *Cruauté des Peines.* — Lorſque les peines ont été établies trop cruelles, la meilleure manière de les ramener à la douceur, c'eſt de les y ramener inſenſiblement, & plutôt par des voyes particulières que par des voyes générales : c'eſt-à-dire que l'ordonnance publique doit être précédée de commutation de peines ; *ſecundo,* de diminution de peines dans les cas les plus favorables, laiſſant cela à l'arbitrage des juges, & préparer ainſi les eſprits juſqu'à la révocation entière de la loi. Tout cela dépend des circonſtances, de l'eſprit de la Nation, de la fréquence de la violation, des facilités, des changemens, du rapport avec les principes du gouvernement. C'eſt là que doit éclater la ſageſſe du Légiſlateur. [J'en ai mis le ſens dans une addition que j'ai faite au chapitre 13 du livre VI.] (*d*)

1898 (228). — *Deſpotiſme.* — On dit que le rebelle Myrr-Weiſs

(*a*) TACITE, *Annales,* III, 27.

(*b*) La *Loi royale* de Danemark fut ſignée par Frédéric III, le 14 novembre 1665.

(*c*) Laurent Angliviel de La Beaumelle (1726—1773), éditeur des *Lettres* de Mme de Maintenon, profeſſa à Copenhague en 1751.

(*d*) Cette addition apparaît effectivement dans les éditions de 1757 & 1758. Voir notre tome I, *Eſprit des Lois,* VI, 13.

fait en Perſe des progrès étonnans, & que le Peuple le ſuit de toutes parts.

Nos princes ont juſqu'ici exercé leur pouvoir avec ſi peu de retenue, ils ſe ſont ſi forts joués de la nature humaine, que je ne m'étonne pas que Dieu permette que les peuples ſe laſſent & ſecouent un joug trop appeſanti. Malheureuſe condition des ſujets ! Ils n'ont preſque point de voye légitime pour ſe défendre de la vexation, &, quand ils ont raiſon dans le fond, il ſe trouve qu'ils ont tort dans la forme.

Prends au haſard l'hiſtoire de quelque trouble d'Etat. Il y a à parier mille contre un que le Prince ou ſon miniſtre en ſont la cauſe. Le Peuple, naturellement craintif, & qui a raiſon de l'être, bien loin de ſonger à attaquer de front ceux qui ont une puiſſance redoutable dans leurs mains, a même de la peine à ſe déterminer à ſe plaindre.

Nous ſommes en Perſe ſi perſuadés de cette maxime que nous en faiſons un uſage continuel : dans les démêlés qui arrivent dans les provinces, la Cour décidera toujours pour le Peuple contre ceux qui ont l'autorité du Prince.

En effet, l'autorité deſpotique ne ſe doit jamais communiquer. Les ordres arbitraires ne doivent point être exécutés arbitrairement, & il eſt de l'intérêt d'un prince injuſte que celui qui exécute ſes volontés, même les plus tyranniques, obſerve, dans la manière de les exécuter, les règles de la juſtice la plus exacte.

Dans les états deſpotiques, on eſt pour le Peuple contre le gouverneur ou l'intendant. C'eſt tout le contraire dans les états monarchiques.

1899 (239). — *Du Gouvernement militaire.* — Le gouvernement militaire s'établit de deux manières : ou par la conquête faite par une armée qui veut toujours reſter en corps d'armée, tel qu'eſt aujourd'hui le gouvernement d'Alger ; ou bien il eſt l'excès de l'abus du gouvernement deſpotique &, pour ainſi dire, la corruption de ce gouvernement.

Le gouvernement eſt encore toujours militaire dans l'intervalle qu'il y a entre le renverſement du gouvernement civil & l'établiſſement d'un autre gouvernement civil, comme fut le gouvernement

de Rome depuis l'ufurpation de Sylla jufqu'à fon abdication, & depuis le Triumvirat jufqu'à l'établiffement d'Augufte. Et, enfin, depuis la fubverfion de cet établiffement, Rome devint un empire qui détruifoit fes propres villes, en donnoit le faccagement & la deftruction pour la folde de fes foldats. Comment la payer dans la fuite ? C'eft ainfi qu'en agirent... C'eft ainfi qu'on agit dans la guerre civile entre Vefpafien & Vitellius, lorfqu'on donna le faccagement de Vérone aux foldats. Dans le Triumvirat, ne promit-on pas le faccagement de trois villes ? Voir cela.

1900 (391). — Ceci a été ôté, pour raifon, du chapitre XXIV du livre XXVI : *Des Loix confidérées dans l'Ordre*, etc.

« Que s'il arrivoit qu'un état s'abandonnât lui-même & ne fît point de loi politique pour conferver fon indépendance ou prévenir le partage, & qu'une telle négligence pût mettre les autres nations en péril, il ne faut pas douter que, dans ce cas, il ne fallût régler cette fucceffion, non pas par la Loi politique, mais par le Droit des gens, qui veut que les diverfes nations faffent tout ce qu'elles peuvent pour fe conferver, & qui ne fouffre pas que leur ruine dépende de la négligence d'une nation particulière. »

1901 (296). — *Plumes vénales.* — Des plumes vénales, à un miniftère qui n'en a pas befoin, ont prétendu prouver en France que, malgré les acquifitions de tant de provinces, l'État n'y levoit pas plus aujourd'hui que fous François Ier. Si cela étoit vrai, cela prouveroit une grande fervitude. Mais cela n'a pas été dit pour l'approuver, mais pour l'établir :

Malheureux écrivains, préfent le plus funefte
Que puiffe faire aux roix la colère célefte (*a*).

1902 (276). — *Conquêtes.* — Les conquêtes ôtent naturellement la faculté de conquérir. Je regarde un conquérant comme un jeune homme ardent dans un férail, qui fait tous les jours de nouvelles acquifitions aux dépens des premières, jufqu'à ce qu'elles lui deviennent toutes inutiles.

1903 (318). — *Efprit général.* — C'eft furtout une grande capitale qui fait l'efprit général d'une nation ; c'eft Paris qui fait les

(*a*) Adaptation de deux vers de Racine, *Phèdre*, acte IV, fcène VI.

François : ſans Paris, la Normandie, la Picardie, l'Artois, ſeroient allemandes comme l'Allemagne ; ſans Paris, la Bourgogne & la Franche-Comté ſeroient ſuiſſes comme les Suiſſes ; ſans Paris, la Guyenne, le Béarn, le Languedoc, ſeroient eſpagnols comme les Eſpagnols.

1904 (334). — *Bienſéances.* — Je ne ſçais pas pourquoi je n'ai pas parlé des bienſéances. Elles ſont les manières établies pour écarter l'idée du mépris de ſon état, ou de ſes devoirs, ou de la vertu. Elles ſont rigides, & chez les peuples qui ont de mauvaiſes mœurs, & chez ceux qui les ont bonnes. Chez les uns, elles ſont établies pour gêner les vices, &, chez les autres, pour empêcher qu'on ne les ſoupçonne. Dans les unes, les bienſéances ſont de l'innocence ; dans les autres, elles ne ſont que des juſtifications.

Elles ſont la ſeule hypocriſie qui ſoit permiſe ; elles ſont un léger hommage que le vice rend à la vertu. On ne veut pas paroître meilleur qu'on n'eſt, mais moins mauvais qu'on n'eſt. Elles ne trompent perſonne & atteſtent plutôt la conſcience générale que la conſcience de chacun.

Un homme, qui n'étoit pas à beaucoup près ſi ſublime que M. de La Rochefoucault, faiſoit cette réflexion : « Je ne ſçais pas pourquoi M. ... me fait tant de complimens quand il veut mettre ſon chapeau ſur le lit de ma femme, & m'en fait ſi peu lorſqu'il veut coucher avec elle. » Effectivement, on eſt bien ſurpris. Mais, quelque déréglée que ſoit une nation, elle met toujours ſes bienſéances, quelquefois plus fortes à proportion des derèglemens.

1905 (250). — *Peines.* — *Nature des peines.* — *Compoſition des Loix.* — Je remarque que la diſtribution qu'on fit de divers préteurs, ſurtout celle qui fut faite ſous Sylla, qui ajouta quatre queſtions, fit que l'on enveloppa ſous le même nom des crimes qui n'avoient que peu de rapport au crime principal ; d'où il arriva qu'on punit de la même peine des crimes qui auroient dû en recevoir une moindre. Ce qui doit faire punir de la même peine n'eſt pas de ce qu'un crime, par quelque rapport, peut être rangé dans la place d'un autre, mais de ce qu'il faut avoir le même degré de méchanceté pour commettre ces crimes. Auſſi, dans l'établiſſement de la peine, on ſuivit plutôt les diſtinctions des juridictions

& des préteurs, qu'on ne ſuivit les raiſons qui pouvoient faire augmenter ou diminuer la peine. Voyez la loi Cornélienne & les autres loix qui établiſſent une queſtion. On ſe convaincra de ceci en voyant Sigonius, livre II[d], *De judiciis*, & le *Digeſte*.

1906 (285). — *Liberté politique.* — L'abbé Dubos, dans ſon *Hiſtoire de la Monarchie françoiſe*, tome I[er], chapitre VI (page 59, 1[ère] édition), dit qu'il ne ſçache pas qu'avant Conſtantin, non ſeulement aucun empereur, mais qu'il doute même qu'aucun roi étranger euſſent ſéparé, dans leurs officiers, les fonctions civiles d'avec les fonctions militaires.

Il n'a point donc lu ce que Socrate, dans Xénophon (*a*), dit de la monarchie des Perſes, où deux officiers différens gouvernoient ordinairement les provinces, & les inconvéniens que l'on a remarqués lorſque cela n'étoit pas.

Il n'a donc pas lu ce que dit Diodore (*b*) de la monarchie des Égyptiens, où les prêtres ont le civil, tandis que la milice forme un corps ſéparé.

Il dit enſuite, après Caſſiodore (*Variarum*, titre VIII, n° 3), que cette diſtinction fut dans la monarchie de Théodoric, en Italie, roi des Oſtrogoths. Il ajoute qu'on voit, par quelques endroits de Procope, que cet uſage y fut maintenu. Mais il dit qu'il fut abrogé dans les Gaules par Clovis & ſes ſucceſſeurs.

Il dit qu'on verra par pluſieurs faits, dans la ſuite de ſon hiſtoire, que, ſous ces princes, les ducs & d'autres officiers militaires ſe mêloient des affaires purement civiles & principalement des affaires de finance ; qu'il étoit naturel qu'à cet égard nos rois mérovingiens ſuiviſſent l'uſage de leur nation, qui ne connoiſſoit point la méthode de ſéparer l'autorité ſouveraine entre deux repréſentans dans une même contrée.

Il ne ſçait donc pas ce que Tacite (*c*) dit ſi bien (*De Moribus Germanorum*) de la différence des fonctions de Roi, chez les Germains, lequel avoit l'autorité civile, d'avec les fonctions du Duc, qui avoit les militaires ; ce qui eſt la clé des commencemens de la monarchie françoiſe. Il eſt bien vrai que c'étoit la Nobleſſe & le

(*a*) XÉNOPHON, *Economique*, IV.
(*b*) DIODORE DE SICILE, I, 73.
(*c*) TACITE, *Germanie*, VII.

Clergé qui, ſous la première & la ſeconde race, avoient la judicature & les finances, parce que le Tiers-État n'étoit rien ; que les ducs, les comtes, etc., adminiſtroient la juſtice. Mais remarquez que l'Europe étoit une ariſtocratie.

M. l'abbé Dubos ne commence la diviſion des deux pouvoirs que ſous Louis XII. Mais ne faudroit-il pas plutôt la commencer du temps où l'ignorance de la Nobleſſe donna la plupart des fonctions civiles au Tiers-État ? Il dit que la diſtinction vint de Louis XII & ſes ſucceſſeurs, qui firent pluſieurs ordonnances pour ôter à ceux qui avoient le pouvoir militaire dans un certain diſtrict, de ſe mêler des matières de juſtice. De tout ce qu'il dit là-deſſus, il n'y a rien de fondé, ſi ce n'eſt qu'il n'y avoit point dans l'Empire, depuis le changement de Conſtantin, deux états : l'un, de la robe ; l'autre, de l'épée, excluſifs l'un de l'autre : de ſorte que celui qui avoit pris l'un ne pouvoit plus prendre l'autre ; que l'empereur Avitus, qui fut d'abord préfet du prétoire, fut enſuite maître de la milice & paſſa, comme dit Sidonius (*a*), des tribunaux de juſtice dans les camps. Il eſt vrai qu'autrefois la diſtinction étoit dans les charges, & qu'aujourd'hui elle eſt dans les états.

1907 (326). — *Mœurs.* — J'ai ouï dire que la loi d'Eſpagne (ſçavoir le fait) qui confiſque l'argent que l'on paſſe en fraude à Cadix s'expliquoit ainſi : « Nous donnons le tiers à l'infâme dénonciateur. » Il n'y a point de plus forte preuve de l'honnêteté publique que les paroles de cette loi. Il ſemble que la loi ſouffre elle-même, & qu'elle s'indigne de devoir la punition d'un coupable à la perte des mœurs.

Les loix des proſcriptions, qui renverſèrent la loi Valérienne, les Semproniennes & la Porcie, & qui, tout à coup, ôtèrent cette ſûreté que le peuple romain avoit continuellement défendue contre ſes magiſtrats même, ne furent pas moins fatales aux mœurs. Elles mirent en liberté toute l'atrocité des âmes : elles annonçoient des récompenſes pour tous ceux qui porteroient la tête d'un proſcrit, ou qui découvriroient les lieux où il s'étoit caché.

(*a*) SIDOINE APOLLINAIRE, *Carmen*, VII, 310.

1908 (237). — *Engagement du Prince & des Sujets.* — Grotius a dit (*ouvrage des Sçavans*, par Basnage (*a*), n° 1688, art. 7) que la rebellion des sujets n'est point une raison valable pour les exclure, par forme de dédommagement, des avantages d'une convention précédente, parce que le retour à l'obéissance efface l'injure. J'ajoute que cela ne pourroit avoir lieu que dans les contrats qui ne sont pas réciproques, & dans les cas où un prince donneroit tout, sans recevoir rien. Sans cela, une des deux parties seroit seule juge d'un engagement mutuel; ce qui en détruiroit la nature. D'ailleurs, cet engagement mutuel étant fait pour toujours durer, la punition d'un crime contre cet engagement n'en doit pas être la destruction.

1909 (308). — *Femmes & Eunuques.* — On a remarqué à la Chine qu'il étoit moins pernicieux que le Prince se livrât à ses femmes qu'à ses eunuques. (Voyez dans le père Du Halde un ouvrage du lettré Tang-King-Tchuel, fait sous la dynastie des Mings.) Quand il s'est une fois abandonné à ceux-ci, ils se rendent le maître de sa personne. Les abus & les excès de leur gouvernement font qu'on se soulève. Le Prince voudroit-il y remédier, il ne le peut plus : ses ordres ne peuvent plus passer au dehors. Cela forme des guerres civiles, &, si le parti opposé aux eunuques est vainqueur, le Prince est confondu dans la ruine des eunuques.

Mais, quand le Prince est gouverné par ses femmes, le mal est moins grand. Leurs intérêts ne sont point les mêmes; elles ne peuvent s'unir; elles se détruisent. Les eunuques les décréditent. Leurs desseins sont moins suivis, moins profonds, moins réfléchis, plus téméraires. Enfin, il est rare que, dans un monarque, la foiblesse du cœur fasse autant de maux que la foiblesse d'esprit. [Il ne faudra pas faire ce chapitre si général; mais l'attribuer à la Chine.]

Dans un ouvrage du lettré Tang-King-Tchuel, fait sous la dynastie des Mings, que nous a donné le père Du Halde, on trouve ces belles réflexions :

« Quand un prince se livre aux eunuques, il regarde comme étrangers les gens vertueux, habiles & zélés, qu'il a à sa cour. Ils se

(*a*) Henri Basnage, sieur de Beauval (1656—1710), publia à Rotterdam de 1687 à 1709 l'*Histoire des ouvrages des sçavans.*

retirent. Le Prince ouvre-t-il les yeux & cherche-t-il les ſecours des officiers du dehors ? Ils ne ſçavent comment faire : car le Prince eſt comme en ôtage. Si l'entrepriſe des officiers du dehors ne réuſſit pas, un ambitieux trouve le moyen d'envelopper le Souverain dans la cauſe des eunuques, & il ſéduit le cœur des peuples en exterminant ces canailles. »

Se livrer aux femmes eſt un moindre mal : car, ſi le Prince ſe reconnoît, le mal ſe peut guérir. Mais, ſi, par une confiance outrée, il s'eſt livré à ſes eunuques, il ne peut revenir ſans ſe perdre.

Depuis l'empereur Hoen-Ling juſqu'à Hien-Ti, l'Empire ſe gouvernoit ou plutôt ſe bouleverſoit au gré des eunuques.

1910 (295). — *Tributs.* — Plus les tributs ſont forts, plus les honnêtes gens fuyent d'en faire la levée. Plus les tributs ſont forts, moins les honnêtes gens ſe font ſcrupule de les frauder.

Vous dites que vos ſujets chargés travailleront mieux. — Je vous entends. — Vous voulez faire un voyage de long cours avec des rames, & non pas des voiles. Pour mettre à la tête du livre : Céſar, *De la guerre civile* (voir la citation) : *Cujus modo rei nomen re periri poterat, hoc ſatis eſſe ad cogendas pecunias* (*a*).

Croire augmenter la puiſſance en augmentant les tributs, c'eſt croire, ſuivant l'expreſſion d'un auteur chinois, rapporté par le père Du Halde (*Sur les Délateurs*, tome IIe, page 503), pouvoir agrandir une peau lorſqu'on l'étend juſqu'à la rompre.

1911 (319). — *Légiſlateurs.* — Lycurgue a fait tout ce qu'il a pu pour rendre ſes citoyens plus guerriers ; Platon & Thomas Morus plus honnêtes gens ; Solon, plus égaux ; les légiſlateurs juifs, plus religieux ; les Carthaginois, plus riches ; les Romains, plus magnanimes.

1912 (255). — Ces Lois des XII Tables avoient bien des peines de mort. C'étoit ſans doute un reſte des loix royales, dont la République modéra la rigueur. Celui qui avoit mis le feu à un monceau de blé, puni de la peine du feu. Il y en avoit même de ſuperſtitieuſes : on croyoit qu'on pouvoit enchanter un champ : « *Si quis*

(*a*) CÉSAR, *De Bello civili*, III, 32.

malum carmen incantaſſet venenumque faxit, parricida eſto. » Voyez article 38, p. 24 de mon extrait de gravina.

1913 (254). — Voyez article 58, page 24, de Gravina : — « Les Grecs ne puniſſoient le faux ſerment que de l'amende ou de l'infamie. Les Décemvirs précipitoient de la Roche Tarpéienne. Dans la ſuite, cela fut relâché à l'exil & relégation. »

Il me ſemble que toutes ces peines de la Loi des XII Tables avoient été modérées par la loi *Porcia,* qui défendoit de faire mourir un citoyen romain.

1914 (216). — Bodin rejette la pratique des petits cantons, comme Zug & Appenzell, où, dans les choſes de conſéquence, chaque ſénateur a charge de mener avec lui, au Conſeil, deux ou trois qu'il aviſera, qui ont auſſi voix délibérative ; ce qui fait quelquefois 4 ou 500, & les affaires ne peuvent être ſecrètes.

L'expérience eſt contraire dans les ſénats de Veniſe & de Rome, où le nombre étoit grand.

Rien ne prouve plus cette pratique que la bonté des mœurs du Peuple. Fol. Verso 315.

1915 (224). — Article 60, page 41 : — Mauvaiſe foi de Tribonien d'avoir mis ſous le titre *De Legibus* (*a*), la loi qui délivroit l'Empereur des loix caducaires, & une preuve qu'il n'étoit pas délivré de toutes les loix, c'eſt que Dion (*b*) nous dit : « *Quod a Senatu veniam legis Voconiæ peteret.* » Ainſi il donne, pour prouver que le Prince n'étoit pas ſoumis aux loix, une loi qui prouve qu'il l'étoit, puiſqu'il en demande la diſpenſe.

La loi *Julia,* ſous Auguſte, délivroit le Prince de la gêne des loix de l'affranchiſſement.

1916 (305). — Dans un chapitre fait ſur l'Égypte, j'avois mis : « Les eſclaves avoient la Loi pour ſûreté de leur vie. Elle puniſſoit de mort le maître même qui la leur auroit ôtée. Ils n'étoient pas citoyens ; mais ils étoient des hommes. » (*c*)

1917 (236). — Preſque toutes les nations du monde roulent dans ce cercle : d'abord, elles ſont barbares ; elles conquièrent, & elles

(*a*) *Digeſte,* I, III, 31.

(*b*) Dion Cassius, *Hiſtoire romaine,* LVI, 32.

(*c*) Voir ſi cette réflexion vient de moi ou de Diodore. (M.)

deviennent des nations policées ; cette police les agrandit, & elles deviennent des nations polies ; la politesse les affoiblit ; elles sont conquises & redeviennent barbares : témoin les Grecs & les Romains.

1918 (394). — Extrait de Coringius, page 53 : — Démêlé entre Martin & Bulgarus : si l'Empereur avoit la propriété ou l'empire.

Frédéric croyoit avoir succédé aux anciens empereurs romains, comme l'abbé Dubos a cru que Clovis avoit succédé aux anciens empereurs romains.

1919 (212). — « *Tarentini*, dit Aristote (*a*), *jumenta & possessiones cum egentibus communicant.* »

C'est que c'étoit une colonie de Lacédémone.

1920 (202). — J'ai employé vingt années de ma vie à cet ouvrage. Il s'en faut bien que j'y aye mis assez de temps (*b*).

1921 (327). — *Mœurs corrompues.* — C'est pour lors qu'un honnête homme passe sa vie dans une espèce d'étonnement ; qu'il est, pour ainsi dire, seul dans le monde ; que tous les liens d'humanité l'effarouchent, parce qu'il ne trouve aucun homme dont il voulût être protégé, aucun dont il voulût être le protecteur, aucun homme sociable qu'il voulût avoir pour ami, aucune femme dont il voulût être le mari, aucun enfant dont il voulût être le père.

1922 (411). — *Des Loix nouvelles.* — Les loix nouvelles prouvent l'attention de ceux qui gouvernent. Mais l'exécution des loix anciennes la prouveroit encore mieux. Je ne voudrois pourtant pas blâmer les Romains des grands changemens qui arrivèrent dans leur jurisprudence : ils changèrent le gouvernement, & il fallut que leurs loix civiles suivissent leurs loix politiques.

1923 (218). — *Le Prince.* — Il aime lorsqu'il croit qu'on l'aime ; il faut donc lui persuader qu'il est aimé.

1924 (332). — Il pourroit être que, dans les choses étrangères & éloignées, les ministres de la puissance exécutrice ne leur découvriroient que ce qu'ils voudroient, & avec les couleurs qu'ils voudroient. Il n'en étoit pas de même à Athènes, où, le Peuple se réservant, en quelque façon, la puissance exécutrice, les orateurs

(*a*) *Politique*, VI, 5.

(*b*) Cf. Préface de l'*Esprit des Lois*.

étoient toujours au fait des chofes. Mais on n'en étoit guère mieux. Ici les déclamateurs feroient des dupes, & là ils étoient des fripons.

Un peuple pareil ne fe calmeroit point par la guérifon des maux actuels : il lui faudroit toute forte de remèdes, de précaution contre ceux qu'il pourroit craindre. [Nota. Je n'ai point mis cela dans l'*Efprit des Loix*, dans les chapitres de l'Angleterre.]

1925 (231). — Dans les pays defpotiques, tous les hommes font égaux, parce qu'ils vivent également dans l'efclavage politique. Il n'y a de différence entre les hommes que par l'efclavage civil, & encore cette différence y eft-elle moindre.

1926 (197). — *Les Politiques grecs.* — En effet, la fcience des arts qui font de quelque utilité aux hommes qui vivent en fociété eft fubordonnée au grand art qui forme & qui règle les fociétés.

1927 (405). — Sans aucune reftriction, limitation, interprétation, la couronne, dans trois races confécutives a paffé aux mâles, &, dans la troifième, toujours à l'aîné des mâles.

1928 (428). — M. Du Tillet (*a*) dit fort bien que la Cour des Pairs fut établie par Louis-le-Jeune pour juger des affaires de fon domaine, de celles qui concernoient la dignité des prairies, & autres grandes caufes.

Cette cour n'eut point pour objet de réformer les fentences qui émanoient de la juridiction des feigneurs, mais de corriger leurs prévarications & leurs dénis de juftice.

C'eft pour cela que les feigneurs eux-mêmes étoient ajournés en perfonne, pour répondre de la fentence, & qu'ils couroient le rifque d'une amende envers le Roi. Mais, quand faint Louis eut aboli les combats en matière civile, on commença à appeler de la fentence en matière civile même. Pour lors, il parut extraordinaire que les feigneurs fuffent ajournés pour répondre.

1929 (429). — Il me paroît que, dans les affaires criminelles, on employoit le ferment pour les affaires inconnues, le duel pour les incertaines, la guerre pour les certaines ; que, dans les affaires civiles, on employoit le ferment pour les affaires de nulle confé-

(*a*) Jean du Tillet, le greffier (mort en 1570), auteur du *Recueil des rangs des grands de France*, publié en 1580.

quence ; que, pour les autres, on employoit le témoignage, & le combat, quand le témoignage étoit nié, & auſſi le combat, en cas d'appel.

1930 (430). — *Serment ſur des Châſſes vides.* — Extrait de la *Continuation de Frédégaire*, page 92 (*a*).

C'eſt le temps où l'on ne craignoit plus le parjure, & où l'on en craignoit encore les malheurs.

1931 (409). — Les évêques y avoient déjà mis toutes les loix que nous voyons établies en Eſpagne dans le Tribunal de l'Inquiſition. Mais les évêques n'en profitèrent pas tant qu'ils penſoient. Les moines arrivent & ſe ſaiſiſſent de la dévotion des peuples. Le peuple bigot court à eux & les trouve plus catholiques que les évêques. Ils deviennent les inquiſiteurs & ſoumettent les évêques même à leur autorité.

C'eſt le ſort de ceux qui abuſent du pouvoir que l'on en abuſe bientôt contre eux-mêmes, &, comme l'injuſtice paſſe en d'autres mains, il ſera éternellement de la ſageſſe des hommes d'avoir de la modération & de ſe réfugier dans l'équité.

1932 (431). — *Jugement de Dieu ou Divination par un Paſſage des Pſaumes, des Prophètes, des Evangiles.* — Mais, comme il y a dans les Prophètes & les Pſaumes plus de malheurs & de menaces que dans quelque livre qu'il y ait, les malheureux n'y trouvoient guère de conſolation. Chramne & Mérovée, fils de Chilpéric, conſultèrent ainſi. Extrait de Grégoire de Tours, p. 33, 34.

1933 (406). — Me voici arrivé au livre XXIX, & je ne l'ai point commencé ſans faire de nouveaux ſacrifices & avoir bâti un temple à l'Ennui & à la Patience.

1934 (410). — Lorſqu'une loi paroît bizarre, & qu'on ne voit pas que le Légiſlateur ait eu intérêt à la faire telle (ce qu'on peut préſumer lorſque cette loi n'eſt fiſcale ni tyrannique), on doit croire qu'elle eſt plus raiſonnable qu'elle ne paroît, & qu'elle eſt fondée ſur une raiſon ſuffiſante. La loi de Gengis-Kan défendoit aux Mogols d'approcher des eaux pendant le tonnerre. Il vouloit empêcher que les Mogols, dans un pays où le tonnerre eſt très-

(*a*) A rapprocher du n° 1834.

fréquent, ſe mettoient d'abord dans l'eau, ne ſe noyaſſent. Voyez Pétis de La Croix (*a*), *Vie de Gengis-Khan.*

1935 (249). — Il n'y a que les gens extrêmement vicieux & extrêmement vertueux qui ayent une certaine force, &, comme elle va toujours trop loin dans les premiers, elle peut ne ſe pas arrêter aſſez dans les ſeconds.

1936 (331). — Comment les avantages anciens ont été compenſés par d'autres ; comment l'eſprit militaire eſt reſté dans les armées & a diſparu du gouvernement civil ; comment l'eſprit militaire n'a point étouffé l'eſprit de commerce ; comment les miniſtres habiles ont conſervé l'eſprit de la monarchie & ont évité de le choquer, & même de le laiſſer s'affoiblir ; comment ils ont regardé cet eſprit comme le plus ſacré tréſor de l'Etat, comme ſa force, comme ſon âme, avec lequel tout peut vivre, ſans lequel tout peut s'engourdir ; comment, en fait de gouvernement, le plus, c'eſt preſque toujours le moins, & le moins, preſque toujours le plus ; comment les gens habiles, dans notre monarchie, ont vu ce qu'il falloit faire avant d'avoir vu ce qu'on pouvoit faire ; les raiſons qui ont fait que cette monarchie a toujours vu croître ſa proſpérité ; celles qui pourroient faire que cette proſpérité ſeroit éternelle... Mais je ſuis...

1937 (400). — En liſant les codes des loix des Barbares, je cherchois la juriſprudence dans ſon berceau.

1938 (401). — Quand Michel-Ange vit pour la première fois le Panthéon, il dit qu'il le mettroit en l'air. J'imiterai, en quelque ſorte & à ma manière, ce grand homme. Ces loix antiques, qui giſent à terre, je les expoſerai à tous les regards.

1939 (403). — Chez les nations guerrières, & qui ignoroient l'art de l'écriture, on fut obligé de faire des formules de tous les divers actes qui devoient ſe paſſer dans l'état civil, & c'eſt dans ces formules que l'on trouve ſurtout la différence des loix primitives & des loix ajoutées. Voilà la ſource des loix mérovingiennes ! On trouve quelques lumières dans les capitulaires des roix carliens ; mais c'eſt une ſource ſtérile, qui ne donne que quelques

(*a*) Alexandre-Louis-Marie Pétis de La Croix (1698—1751), orientaliſte français.

règlemens pour le facerdoce & pour l'empire, faftidieufement répétés & plus propres à nous donner une idée de l'économie du gouvernement d'alors que des loix civiles ; d'autant plus que les roix les laiffèrent prefque toutes fans les toucher. On arrive, & il femble que le corps entier de la jurifprudence s'abat, & que tout tombe fous les pieds. Un fleuve majeftueux entre fous la terre & fe perd. Attendez un moment ; vous le verrez reparoître & rendre fes eaux à ceux qui ne le cherchoient plus.

Reddit quæfitas jam non quærentibus undas (*a*).

1940 (198). — Chez les Grecs & chez les Romains, l'admiration pour les connoiffances politiques & morales fut portée jufqu'à une efpèce de culte. Aujourd'hui, nous n'avons d'eftime que pour les fciences phyfiques, nous en fommes uniquement occupés, & le bien & le mal politiques font, parmi nous, un fentiment, plutôt qu'un objet de connoiffances.

Ainfi, n'étant point né dans le fiècle qu'il me falloit, j'ai pris le parti de me faire fectateur de l'excellent homme l'abbé de Saint-Pierre, qui a tant écrit de nos jours fur la Politique, & de me mettre dans l'efprit que, dans fept ou huit cens ans d'ici, il viendra quelque peuple à qui mes idées feront très-utiles, &, dans la petite portion de ce temps que j'ai à vivre, de faire pour mon ufage un emploi actuel de ma modeftie.

1941 (419). — On dit que les diverfes femmes de Charlemagne étoient fucceffives ; il faudroit chercher auffi un moyen pour prouver que les trois reines & les concubines de Dagobert, qui étoit auffi pieux que lui (*b*), vinrent de main en main & fe fuccédèrent. Je n'attaque point la fainteté de Charlemagne, parce que je ne fçais point le terme de la miféricorde fur ceux qui ont violé les loix de l'Évangile, en fuivant les loix de leur pays.

Je ferai ici une conjecture. Frédégaire (*c*) dit que, le maire Warnachaire étant mort, & Godin, fon fils, ayant époufé fa belle-mère, le Roi entra en fureur, difant qu'il avoit violé les canons. Mais je ne crois pas que ce roi aimât affez les canons pour en-

(*a*) De l'empereur Néron (M.). — Ce vers a été confervé dans une fcolie de LUCAIN, *Pharfale*, III, 261.

(*b*) Voyez la *Chronique* de FRÉDÉGAIRE, fur l'an 628 (M.).

(*c*) Sur l'an 626 (M.).

voyer, à cette occaſion, une armée contre lui. Le Roi ordonna qu'on lui fit prêter ferment de fidélité. L'action de Godin étoit donc un attentat politique, & ſon mariage inceſtueux bleſſoit une certaine prérogative royale. J'en ai parlé dans mon *Eſprit des Loix*, au livre (je crois) ſur *la Nature du Terrain* ou au livre des *Fiefs*, à l'occaſion de la pluralité des femmes des roix francs.

1942 (364). — Seroit-ce une penſée trop hardie de dire que cette bénédiction particulière par laquelle Dieu multiplia la race des Patriarches tenoit aux idées que leur donnoit la vie paſtorale. La terre étoit ouverte à tous, &, quand le nombre des enfans croiſſoit, on leur donnoit une certaine partie de bétail, ce qui augmentoit la famille, ſans la ſurcharger ; &, chaque famille formant un petit empire, l'augmentation de la famille faiſoit la ſûreté de la famille. Ne pourroit-on pas dire que Dieu, voulant bénir le peuple iſraélite, plaça ſes récompenſes ſur une choſe que les Iſraélites croyoient être & ſentoient être leur bonheur? Sans doute que Dieu nous a manifeſté de plus grands deſſeins & une plus grande économie. Mais ne pourroit-on pas admirer ſa ſageſſe là-même où l'on ſemble conſidérer les choſes d'une manière humaine ? Le grand nombre d'enfans étoit chez les Iſraélites le ſigne d'une bénédiction particulière de Dieu. Il n'eſt aujourd'hui que le ſigne d'une bénédiction générale. Dieu attribuoit une bénédiction particulière à une choſe qui étoit liée chez les Iſraélites à l'idée de leur ſûreté. Aujourd'hui, il n'attribue pas une bénédiction particulière à une choſe qui eſt ſi ſouvent liée aux idées de notre orgueil.

J'ajouterai que cette bénédiction particulière convenoit encore à un peuple choiſi pour être ſéparé de tous les autres ; qui, quand il ſeroit établi, devoit ſe maintenir par ſa grandeur, &, quand il ſeroit diſperſé, avoit à rendre à jamais un grand témoignage.

1943 (1516). — La Grèce, du côté des terres, étoit d'une force invincible. Il falloit paſſer deux chaînes de montagnes, qui vont d'une mer à l'autre. Elle étoit invincible pour les Perſes : car, ces montagnes une fois paſſées, ils ſe trouvoient dans un pays très-fort d'aſſiette, entre ces montagnes & l'iſthme de Peloponèſe, qu'ils ne pouvoient paſſer ; avec des petites armées, ils ne pou-

voient pas conquérir ; avec des grandes armées, il le pouvoient moins encore.

1944 (1517). — La Grèce étoit invincible pour les Perses : avec de petites armées, ils ne pouvoient pas conquérir ; avec de grandes armées, ils le pouvoient encore moins. Il falloit qu'ils passassent les Thermophyles, qui séparoient la Phocide & la Locride de la Thessalie. Il falloit qu'ils passassent la chaîne de montagnes qui séparoit la Thessalie de la Macédoine. Après quoi, il falloit vivre dans les pays qui sont entre ces montagnes & l'isthme de Corinthe, lesquels sont très-bornés.

1945 (674). — DOUTES (*a*).

S'il arrive quelquefois que Dieu prédestine (ce qui ne peut arriver que rarement : car il n'arrive que rarement que Dieu nous ôte la liberté), il ne peut jamais nous prédestiner qu'au salut. Ceux qui sont prédestinés sont sauvés. Mais il ne s'en suit pas que tous ceux qui ne sont pas prédestinés soyent damnés. Saint Paul, qui a porté le plus loin la prédestination, est pour ce que je dis : « *Scimus autem quoniam diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum, iis qui, secundum propositum, vocati sunt sancti.* » (*b*) Remarquez bien les paroles qui suivent : « *Nam quos præscivit, & prædestinavit... Quos autem prædestinavit, hos & vocavit; & quos vocavit, hos justificavit; quos autem justificavit, illos & glorificavit.* » (*c*) Ce n'est que pour dire : « *Quos prædestinavit, hos glorificavit.* » La prédestination est un signe du salut. Ce que je pourrois dire là-dessus ne vaut pas ce qu'un des meilleurs interprêtes de saint Paul a dit. C'est Sedulius (*d*), qui a fait un commentaire sur les *Epîtres* de saint Paul, presque tout tiré d'Origène, de saint Jérôme & de saint Ambroise. Cet auteur dit : « *Quos præscivit, & prædestinavit, de bonis tantum dicitur; cæteros vero non præscire, sed nescire dicitur Deus.* » Il en ajoute, ensuite, la raison. « C'est, dit-il, que tout ce qui est mal est indigne de la science ou de la prescience de Dieu. »

(*a*) Jusqu'à la page 256 (M.) : n° 1948.

(*b*) SAINT-PAUL, *Épître aux Romains*, VIII, 28.

(*c*) SAINT PAUL, *Épître aux Romains*, VIII, 29 & 30.

(*d*) Sédulius Scottus, ou Sédulius le Jeune, moine irlandais du IXe siècle, auteur d'un *Collectanea in omnes B. Pauli Epistolas*.

L'Apôtre continue ensuite, dans le chapitre IX : car, quoiqu'on lui ait donné les sens du monde les plus durs, on peut dire, cependant, que ce n'est que la continuation des mêmes vérités. Il nous donne une image de la prédestination dans l'exemple d'Isaac, dans celui de Jacob, tous deux choisis de Dieu parmi leurs frères : « *Cum enim nondum nati essent, aut aliquid boni egissent, aut mali (ut secundum electionem propositum Dei maneret), non ex operibus, sed ex vocatione dictum est ei:* « *Quia major serviet minori* ». Et ce « *Jacob dilexi, Esaü autem odio habui* » (*a*), que l'Apôtre cite ensuite, ne veut pas dire que Dieu a réprouvé Ésaü, ni être un symbole de la réprobation des hommes qui ne sont pas prédestinés, figurés par Ésaü.

Car il n'y a personne, point de Thomiste si outré, qui veuille donner à ces paroles un sens étroit, ni dire que Dieu ait véritablement haï Ésaü, ni endurci personne. Et certainement le raisonnement que saint Paul fait ensuite prouve bien clairement qu'il n'a point voulu dire que Dieu ait jamais pu faire un décret de réprobation, ou (si vous voulez) fait que tous ceux qu'il n'a pas prédestinés au salut fussent destinés à la colère, parce qu'on feroit faire un faux raisonnement à l'Apôtre. « *O Homo, tu quis es qui respondeas Deo? Numquid dicit figmentum ei qui se finxit:* « *Quid me fecisti sic?* » *Annon habet potestatem figulus luti ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam?* » (*b*) Si saint Paul parloit d'une prédestination sans laquelle on ne peut être sauvé, il raisonneroit mal : car l'homme ne se plaindroit pas de ce que Dieu l'auroit fait d'une certaine manière, mais de ce qu'il le puniroit parce qu'il seroit ainsi de sa main : injustice criante ! Il faut donc que saint Paul ne parle ici de la prédestination que de la manière que je l'entends, c'est-à-dire d'une prédestination que Dieu accorde quelquefois à l'homme : avec laquelle, il est infailliblement sauvé; mais, sans laquelle, il ne laisse pas de pouvoir être sauvé. Aussi n'y a-t-il qu'à voir sur quoi saint Paul raisonne dans ce chapitre, les précédens & les suivans : ce n'est que sur la vocation des Gentils, qu'il a prédestinés, & qu'il a appelés gratui-

(*a*) SAINT PAUL, *Épître aux Romains*, IX, 11—13.

(*b*) *Ibid.* IX, 20, 21.

tement : vocation qu'il n'a pourtant pas exclu les Juifs du ſalut ; c'eſt pour faire taire les murmures des Juifs, qui ſe plaignoient de ce qu'on ne les diſtinguoit pas des Gentils. Les raiſons que rend l'Apôtre ſe rapportent à peu près à la parabole de Jéſus-Chriſt ſur les ouvriers. Voyez dans le chapitre II de la même *Epître*, où il dit aux Gentils que, comme Dieu les a choiſis après que les Juifs ſont rejetés, ils doivent craindre que Dieu ne choiſiſſe les Juifs à leur tour. « *Sicut enim aliquando vos non credidiſtis Deo, nunc enim miſericordiam conſecuti eſtis propter incredulitatem illorum; ita & iſti nunc non crediderunt in veſtram miſericordiam, ut & ipſi miſericordiam conſequantur.* » (*a*) Après quoi, il s'écrie : « *Altitudo divitiarum!* » (*b*) afin qu'on ne demandât pas raiſon à Dieu des grâces qu'il fait. Mais il n'eſt pas queſtion des peines.

Quand ſaint Paul dit que Dieu a prédeſtiné l'un pour être le fils de la colère, l'autre pour être le fils de la miſéricorde, il veut dire que Dieu a vu généralement qu'il y auroit des damnés & des ſauvés, ſans ſacrifier tel ou tel : car il voyoit bien, par l'arrangement des cauſes ſecondes, qu'il y en avoit qui ſeroient bien plus ſuſceptibles des objets que les autres.

Du reſte, ce ſont des idées jetées, & comme elles me ſont venues dans l'eſprit, ſans examen, & je ne me pique pas d'être théologien.

Je propoſerai encore ici un doute. Il ne faut pas trop preſſer l'idée que l'offenſe d'un être fini envers un être infini eſt toujours infinie : car, toutes les infinités étant égales, il s'en ſuivroit que toutes les offenſes ſeroient égales. Il faut avoir égard à la capacité de l'être qui offenſe, qui n'a rien d'infini en lui.

Ce ſont des doutes.

1946 (673). — QUELQUES RÉFLEXIONS QUI PEUVENT SERVIR CONTRE LE PARADOXE DE M. BAYLE, QU'IL VAUT MIEUX ÊTRE ATHÉE QU'IDOLATRE, AVEC QUELQUES AUTRES FRAGMENS DE QUELQUES ÉCRITS FAITS DANS MA JEUNESSE, QUE J'AI DÉCHIRÉS.

On ne peut juger des choſes que par les idées qu'on en a. Or, la première idée qui ſe préſente à notre eſprit, c'eſt celle de la

(*a*) *Ibid.* XI, 30, 31. (*b*) *Ibid.* XI, 33.

matière. Tout ce que nous voyons, tout ce qui nous entoure eſt matériel. Il n'y a pas juſqu'aux ſenſations qui ne nous paroiſſent être un attribut de la matière. Ce n'eſt que par l'étude de la philoſophie qu'on peut ſe détromper. (Je parle de la nouvelle : car l'ancienne ne ſerviroit qu'à fortifier les préjugés.) Il eſt même certain qu'avant M. Deſcartes la philoſophie n'avoit point de preuves de l'immatérialité de l'âme : car l'âme ne ſe peut connoître que de deux manières, par l'idée ou par ſentiment. Tout le monde convient que nous n'en avons point d'idée ; il eſt donc clair que nous ne la connoiſſons que par ſentiment. Or, la philoſophie & les préjugés enſeignoient aux Payens que les ſenſations étoient des attributs de la matière. Il falloit donc qu'ils tiraſſent néceſſairement une de ces deux conſéquences : ou que l'âme étoit matérielle ; ou, tout au moins, que le corps étoit capable de ſentiment. Or, ſi le corps eſt capable de ſentiment, pourquoi lui refuſer la penſée ? Certainement l'un ne répugne pas plus que l'autre.

[Quoique la philoſophie payenne, telle qu'elle étoit, ne pût pas démontrer qu'il y eût des eſprits, je ne dis pas, pour cela, qu'elle n'en admît. Ce que je dis, c'eſt que la première idée qui ſe préſentoit à l'eſprit des Payens, comme au nôtre, étoit celle de la matière.]

Et, quand la connoiſſance des choſes ſenſibles les élevoit juſqu'à leur auteur, elle ne pouvoit leur donner que l'idée d'un ouvrier, qui avoit fabriqué le monde, à peu près comme un artiſan compoſe une machine, & les Cieux, qui annoncent la gloire du Créateur, ne leur pouvoient point faire connoître ſa nature. C'étoit par le miniſtère des ſens que l'homme s'étoit perſuadé de l'exiſtence de Dieu ; c'étoit auſſi par eux qu'il croyoit devoir juger de ſon eſſence.

Quand l'homme eut une fois reçu ce principe que Dieu étoit matériel, il n'en reſta pas là, & l'imagination ſe porta naturellement à déterminer ſa figure. Il jugea que la beauté devoit être un de ſes principaux attributs, &, comme l'homme ne trouve rien de plus beau que lui-même, il eût cru faire tort à la Divinité, s'il lui avoit donné une autre figure que la ſienne. Car, comme dit l'épicurien Velleius dans Cicéron (livre Ier, *De Natura Deorum*) :

« *Quæ compositio membrorum, quæ conformatio lineamentorum, quæ figura, quæ species humana potest esse pulchrior?... Quod si omnium animantium formam vincit Hominis figura, Deus autem animans est: ea profecto figura est quæ pulcherrima sit omnium.* » (*a*)

D'ailleurs, comme la raison doit être un des principaux attributs de Dieu, & que les sens semblent nous dire qu'il n'y a que les substances qui ont une figure humaine qui soient raisonnables, ils lui donnèrent facilement une manière d'être de laquelle ils croyoient que la raison étoit inséparable. « *Quoniam...*, dit Velleius, *Deos beatissimos esse constat, beatus autem esse sine virtute nemo potest, nec virtus sine ratione consistere, nec ratio usquam inesse, nisi in Hominis figura: Hominis esse specie Deos confidentum est.* » (*b*) Ce ne sont point des raisonnemens de la philosophie, mais de la nature; des raisonnemens qui se forment dans les sens & l'imagination, dont tous les hommes sont la dupe, & qu'on peut appeler *les véritables fruits de l'enfance.*

Les hommes, accoutumés à juger par ce qu'ils voyoient, de ce qu'ils ne voyoient pas, n'eurent pas plus de peine à se mettre dans l'esprit qu'il y avoit dans les dieux une différence de sexe. Tous ces raisonnemens se faisoient sans attention : l'esprit s'y accoutumoit à mesure que le corps s'avançoit en âge. Ainsi il ne faut pas s'étonner si la religion payenne, telle qu'elle étoit, se répandoit par tout l'univers, & ne laissa aux adorateurs du vrai Dieu qu'un petit coin de terre. Chaque homme, qui étoit idolâtre avant d'être raisonnable, y apportoit en naissant une meilleure disposition; ce qui la faisoit regarder comme une religion naturelle, que la naissance même avoit produite dans l'homme, avant l'éducation.

Mais, pour mieux reconnoître ceci, jugeons des idées des Payens par nos idées, & de leur situation par la nôtre. Quelle peine n'avons-nous pas, avec les secours de la foi & de la philosophie, de nous faire à l'idée d'un Esprit infini, qui gouverne l'univers ? Il est vrai que, par une sérieuse attention, nous pouvons vaincre la résistance de nos sens. Mais, si nous y prenons garde, ils se révol-

(*a*) CICÉRON, *De natura Deorum*, I, 18.

(*b*) *Ibid.*

tent auſſitôt & rentrent dans leurs premiers droits. Tantôt ils nous peignent un vénérable vieillard ; tantôt une colombe. Étrange foibleſſe de l'homme, que la force même de la foi ne ſçauroit vaincre ! (*a*)

Quand les Payens furent tombés dans cette opinion que Dieu avoit un corps comme les hommes, ils ne purent en reſter là. La multiplicité des dieux étoit une ſuite trop naturelle de leurs principes. Il leur étoit impoſſible d'imaginer un Dieu ſimple, unique, ſpirituel, qui est partout, qui voit tout, qui remplit tout. Ils ne pouvoient, cependant, refuſer à l'inſtinct de la nature de reconnoître un Dieu, bien que matériel, qui régît & gouvernât l'univers, & cette connoiſſance les jetoit infailliblement dans l'opinion de la multiplicité des dieux. Car, comment ce Dieu maſſif auroit-il pu ſe tranſporter dans toutes les parties du monde à la fois ? Il falloit bien qu'il eût ſous lui des intelligences qui fuſſent les miniſtres de ſes volontés, et que ces intelligences euſſent ſous elles des Divinités inférieures. Ils penſoient que Jupiter gouvernoit le monde comme un monarque gouverne un état. Ces raiſonnemens (comme je l'ai déjà dit) ſont des raiſonnemens d'inſtinct, & on peut dire que la foi n'en a pas détruit toutes les impreſſions. Il s'eſt trouvé dans ce ſiècle-ci des philoſophes (*b*) qui, ne pouvant comprendre que Dieu pût ſuffire à gouverner tout l'univers, ont imaginé des natures plaſtiques, qui gouvernent ſous lui, & ont mieux aimé recevoir un être dont ils avouent eux-mêmes qu'ils n'ont point d'idée que de reconnoître qu'un être ſimple puiſſe gouverner tout l'univers immédiatement.

On voit donc que les Payens ne tombèrent dans l'erreur que pour avoir tiré de juſtes conſéquences d'un faux principe, qui eſt que Dieu a un corps. Mais, comme ils ne pouvoient en découvrir la fauſſeté que par des raiſonnemens de philoſophie, etc.

On ne manquera pas de me dire qu'il s'enſuit de mon raiſonnement que Dieu eſt trompeur, & qu'il jette les hommes dans l'erreur, ſans toujours voir la vérité. Je réponds qu'il n'eſt point

(*a*) M. Arnaut (M.).

(*b*) Ralph Cudworth (1617—1688) a expoſé la théorie des « natures plaſtiques » dans ſon *Vrai Syſtème intellectuel de l'univers*, Londres, 1678.

néceſſaire que Dieu nous donne aſſez de lumières pour conſerver notre être. Cela doit nous ſuffire. Il nous a faits auſſi parfaits & auſſi imparfaits qu'il a voulu ; il a pu nous rendre plus ou moins intelligens. Quand il nous découvre quelque choſe, il nous fait une grâce ; mais il pouvoit nous la cacher ſans injuſtice. Dieu nous trompe-t-il parce que les ſens, ces infidèles témoins, nous déçoivent à chaque inſtant ? Non, ſans doute ! Peut-être que Dieu n'a pas voulu que nous euſſions plus de certitude des choſes, afin que nous connoiſſions mieux notre foibleſſe.

Quant aux athées de M. Bayle, la moindre réflexion ſuffit à l'homme pour ſe guérir de l'athéiſme. Il n'a qu'à conſidérer les Cieux, & il y trouvera une preuve invincible de l'exiſtence de Dieu. Il n'eſt point excuſable lorſqu'il ne voit point la Divinité peinte dans tout ce qui l'entoure : car, dès qu'il voit des effets, il faut bien qu'il admette une cauſe. Il n'en eſt pas de même de l'idolâtre : car l'homme peut bien voir & conſidérer l'ordre des Cieux & reſter opiniâtrement dans l'idolâtrie. Cette diſpoſition ne répugne point à la multiplicité des Dieux, ou, ſi elle y eſt contraire, ce ne peut être que par une ſuite de raiſonnemens métaphyſiques, ſouvent trop foibles ſans le recours de la foi, qu'ils le peuvent découvrir. Je dis plus : peut-être que la ſeule choſe que la raiſon nous apprenne de Dieu, c'eſt qu'il y a un être intelligent qui produit cet ordre que nous voyons dans le monde. Mais, ſi l'on demande quelle eſt la nature de cet être, on demande une choſe qui paſſe la raiſon humaine. Tout ce qu'on ſait de certain, c'eſt que l'hypothèſe d'Épicure eſt inſoutenable, parce qu'elle attaque l'exiſtence d'un être dont le nom eſt écrit partout. [Les payens auroient cru commettre un crime s'ils avoient changé de religion, & plus leurs diſpoſitions étoient chrétiennes & plus ils devoient reſter dans l'idôlatrie. Voyez *Diſcours ſur l'idolâtrie en général.*]

Mais, quant aux autres hypothèſes, qui regardent les attributs particuliers de cet être, on peut prendre celle qu'on voudra, & même, ſi l'on veut, on peut, comme Cicéron, les embraſſer & les combattre tour à tour : car la raiſon ne nous dit point ſi cet être a un corps, ou s'il n'en a pas ; s'il a toutes les perfections ; s'il eſt

infini. Tout ce que nous ſçavons, c'eſt qu'il nous a créés. Le roi Hiéron ayant demandé à Simonide ce que c'étoit que Dieu, ce philoſophe le pria de lui donner un jour pour y penſer. Le jour paſſé, le Roi lui ayant fait une pareille queſtion, le philoſophe lui en demanda deux. Cette idée même, ſi chère au père Malebranche, l'idée de l'Infini, nous ne l'avons point, quoique ce philoſophe en ait fait le fondement de ſon ſyſtème. Mais on peut dire qu'il a bâti en l'air un palais magnifique, qui ſe dérobe aux yeux, & qui ſe perd dans les nues.

L'Infini eſt ce à quoi on ne peut rien ajouter, à la différence de l'Indéfini, auquel on ajoute toujours. Cela ſuppoſé, je prends les choſes par énumération, & je dis : « On ne peut avoir d'idée d'une durée infinie : car la durée qui n'eſt autre choſe que le temps, ſoit qu'on le compte par jours, par heures ou par ſiècles. Il eſt clair que l'idée d'une choſe qui peut ſe compter & celle d'une choſe à laquelle l'eſprit ne peut rien ajouter ſont deux idées contradictoires : d'autant qu'il n'eſt pas poſſible d'imaginer un nombre ſi grand qu'on n'y en puiſſe pas ajouter un autre. Je raiſonne de la même manière ſur l'étendue. L'idée d'une choſe qui peut ſe meſurer & celle d'une choſe à laquelle l'eſprit ne peut rien ajouter ſont contradictoires : car on ne peut jamais concevoir une meſure ſi grande qu'on ne puiſſe y en ajouter une autre.

L'idée de l'Indéfini eſt l'idée d'une choſe dont on ne voit point les bornes ; l'idée de l'Infini eſt l'idée d'une choſe qu'on voit n'avoir point de bornes. On voit que cette dernière idée ne ſçauroit convenir à ce qui ſe compte, & à ce qui ſe meſure. Reſte donc à ſçavoir ſi on peut l'appliquer à un eſprit, & je dis que nous n'avons point d'idée des eſprits, comme tout le monde en convient. Si nous n'avons pas d'idée d'un genre, nous ne ſçaurions en avoir des eſpèces &, par conſéquent, de l'eſprit fini ni de l'eſprit infini.

Il faut donc admirer la conduite admirable de celui qui ſe nomme, dans l'Écriture, « le Dieu caché ; *Deus abſconditus* » (*a*). Il s'eſt contenté pendant tant de ſiècles, de perſuader les hommes de ſon exiſtence ; il les a, enſuite, inſtruits par la foi, qui eſt un

(*a*) Isaïe, XLV, 15.

de ſes dons, mais dont la lumière échauffe le cœur, ſans éclairer l'eſprit ; qui fait ignorer tout ce qu'elle apprend, & ſemble nous avoir été donnée pour admirer, non pas pour connoître, pour ſoumettre, & non pas pour inſtruire.

Dieu, qui eſt un pur eſprit, ne pouvoit ſe faire connoître aux hommes par idée ou par une image repréſentative de lui-même. Il ne pouvoit non plus ſe faire connoître que par ſentiment, que de la même manière qu'il ſe fait ſentir aux Anges & aux Bienheureux dans le Ciel. Mais, comme un ſi grand bonheur, qui eſt la félicité ſuprême, étoit une grâce que l'homme devoit mériter avant que de l'obtenir, & qu'il ne pouvoit même acquérir que par la voye des peines & des ſouffrances, Dieu choiſit un troiſième moyen pour ſe faire connoître, qui eſt celui de la foi ; &, par là, s'il ne lui donna pas des connoiſſances claires, il l'empêcha, du moins, de tomber dans l'erreur.

1947. — [Vous me demandez, Monſieur, ce que je penſe de la durée du gouvernement anglois, & de prédire quelles pourront être les ſuites de ſa corruption...] (*a*)

1948 (90). — *Réflexions.* — Quelques ſcènes de Corneille me donnèrent l'idée de ce dialogue (de Sylla). J'étois jeune, & il falloit être bien jeune pour être excité à écrire par la lecture du grand Corneille & par la lecture de cet auteur qui eſt ſouvent auſſi divin que lui.

1949 (1636). — Le D. (*b*) eſt un petit homme, ſans mérite & naiſſance, qui a appris une eſpèce de jargon de finance, inſtruit par Chamil... (*c*), rebut de Démare... (*d*), échappé à la Chambre de Juſtice, introduit chez..., uniquement propre à l'emploi où on le deſtine, qui eſt d'avilir une grande dignité. Il a vu avec plaiſir les ſceaux, de main en main, de reflux en reflux, deſcendre & tomber juſqu'à lui, &, comme ſi c'étoit le comble de ſa fortune que la dégradation du poſte qu'il va remplir, il eſt charmé de la

(*a*) Biffé incomplet, la p. ſuivante ayant été arrachée par Monteſquieu. — Cf. n° 1960.

(*b*) Il s'agit, ſemble-t-il, de Marc-René d'Argenſon, lieutenant général de police, qui, ſous la Régence, faillit être pourſuivi par la Chambre de juſtice, & qui fut garde des ſceaux de 1718 à 1720.

(*c*) Michel Chamillart (1652—1721).

(*d*) Nicolas Deſmarets, marquis de Maillebois (1648—1721).

générosité de ceux qui, en le refusant, ont achevé de les mettre à sa portée.

1950 (814). — Un auteur qui écrit beaucoup se considère comme un géant & regarde ceux qui écrivent peu comme des pygmées : il juge qu'un homme qui n'a fait qu'une centaine de pages de bon sens est un homme commun, qui a fait en toute sa vie l'ouvrage d'un jour.

1951 (1199). — Chose singulière ! ce n'est presque jamais la raison qui fait les choses raisonnables, & on ne va presque jamais à elle par elle.

Quand on sçait comment ont été produits les beaux effets qu'on voit dans le monde, on en rougit pour le bon sens. Deux petites femmes de Rome, par leur petite vanité sotte, ne furent-elles pas cause que cette ville communiqua les honneurs aux Plébéiens & parvint par là à ce période tant vanté d'une république parfaite.

1952 (95).

Tu potes in totidem classem convertere nymphas (*a*).

Je disois cela de l'Angleterre, à la paix de 1748, & l'appliquois à une critique douce faite sur un de mes ouvrages.

1953 (525). — M. Faulques :

Cui pecudum fibræ, Cœli cui sidera parent.

(Virgile, livre X.) (*b*)

1954 (948). — Je disois des *Journaux de Trévoux* que, si on les lisoit, ils seroient le plus dangereux ouvrage qu'il y eût, dans son projet de se rendre maître de la littérature : *Ut haberent instrumenta servitutis & ephemerides.*

1955 (800). — Livre X, Virgile dit d'Ascagne :

Qualis gemma micat, fulvum quæ dividit aurum (*c*).

Je disois : « Les traits saillans ne doivent être que sur les tissus d'or : ils sont puérils lorsque le sujet est puéril. »

Le père Porée (*d*) : « Comme cette pierre précieuse qui sépare l'or d'avec l'or. »

1956 (838). — Ma réponse au *Journal de Trévoux* : que, quand

(*a*) VIRGILE, *Énéide*, X, 83.
(*b*) VIRGILE, *Énéide*, X, 176.
(*c*) VIRGILE, *Énéide*, X, 34.
(*d*) Charles Porée (1675—1741), jésuite, poète latin & professeur de Voltaire.

une chofe a un fens qui eft innocent, il ne faut pas chercher un mauvais fens, pour le donner à l'auteur ; & je le prouve par le *Journal de Trévoux* même.

1957 (979). — Le père Pozzi (*a*), à la Galerie de Florence : vous diriez qu'il veut occuper toute la falle & en chaffer tous ces gens-là.

1958 (1629). — Le moindre frère J... avoit l'habit du père Le Tellier, & il falloit compter avec lui. Barfac ne difoit-il pas ? « Nous fommes venus ici de notre chef. »

1959 (1334). — Je difois : « Ceux qui, pour contenir les Jéfuites, les obligèrent à tenir toujours un des leurs à la Cour ne connoiffoient guère la Cour, ni les Jéfuites, puifqu'ils crurent qu'ils les abaifferoient par là.

1960 (1883).

A Monfieur Domville (*b*).

Vous me demandez, Monfieur, ce que je penfe de la durée du gouvernement anglois, & de prédire quelles pourront être les fuites de fa corruption.

Vous me donnez-là un fujet bien difficile à traiter. Peut-être que ma qualité d'étranger m'en rend plus capable qu'un autre, parce que je n'ai ni tant de terreur, ni tant d'efpérance. Mais je ne fçais s'il eft de l'intérêt de votre nation, s'il eft néceffaire qu'on fçache bien au jufte ces chofes. Il feroit bon que le Prince crût que votre gouvernement ne doit jamais finir, & que le Peuple crût que les fondemens fur lefquels il eft établi peuvent être ébranlés : le Prince renonceroit à l'idée d'augmenter fon autorité, & le Peuple fongeroit à conferver fes loix.

Je crois, Monfieur, que ce qui confervera votre gouvernement, c'eft que, dans le fond, le Peuple a plus de vertu que ceux qui le repréfentent. Je ne fçais fi je me trompe, mais je crois avoir vu cela dans votre nation : le foldat vaut mieux que fes officiers, & le Peuple vaut mieux que fes magiftrats & ceux qui le gouvernent. Vous avez donné à vos troupes une paye fi haute qu'il femble que

(*a*) Simon Pozzi, jéfuite & peintre.

(*b*) On trouve dans la correfpondance de Montefquieu de nombreufes allufions à Domville. Voir notre tome III.

vous ayez voulu corrompre vos officiers, & il y a tant de moyens de faire fortune, dans votre gouvernement, par le gouvernement, il ſemble que vous ayez voulu corrompre & vos magiſtrats, & vos repréſentans. Il n'en eſt pas de même du corps entier du Peuple, & je crois y avoir remarqué un certain eſprit de liberté qui s'allume toujours & n'eſt pas prêt à s'éteindre ; &, quand je penſe au génie de cette nation, il me ſemble qu'elle me paroît plus aſſervie qu'elle ne l'eſt, parce que ce qu'il y a de plus aſſervi s'y montre dans un plus grand jour, & que ce qu'il y a de plus libre, dans un moindre.

Je ne dis pas que, dans les élections des membres du Parlement, la corruption ne ſe ſoit auſſi gliſſée. Mais permettez-moi de faire quelques réflexions. C'eſt la plus vile partie de la nation que l'on corrompt &, ſi, dans un bourg ou une comté, il y a quelques principaux qui corrompent, parce qu'ils ſont corrompus eux-mêmes, & quelques gens vils qui ſoyent corrompus, on peut dire pourtant que l'état moyen ne l'eſt pas, & que l'eſprit de liberté y règne encore. Je vous prie de faire réflexion ſur le genre particulier de corruption que l'on employe dans ces aſſemblées particulières. Ce ſont des repas, des aſſemblées tumultueuſes, des liqueurs enivrantes, des ligues, des partis, des haines ou des piques, des moyens expoſés au grand jour. La corruption la plus dangereuſe, c'eſt celle qui eſt ſourde, celle qui ſe cache, celle qui affecte l'ordre, celle qui paroît règle, celle qui va où elle ne paroît pas viſer. Rappelez-vous, je vous prie, la corruption de Rome, & vous verrez qu'elle étoit de tout une autre eſpèce.

1°. Le Peuple formoit un corps unique, &, le Peuple une fois corrompu, la corruption avoit immanquablement ſon effet. Que l'on corrompe un de vos bourgs, les autres bourgs ne ſeront pas pour cela corrompus. On a élu un mauvais membre du Parlement. Les vrais patriotes reſtent toujours pour en élire quelques jours un meilleur.

2°. La corruption qu'on exerce dans vos élections particulières ne peut aller que ſur une choſe paſſagère ; je veux dire l'élection d'un membre du Parlement. Elle ne peut porter que ſur une choſe claire ; je veux dire l'élection d'un membre du Parlement.

Toutes les fauſſetés, toutes les profondeurs de la corruption

en Angleterre, ne portent donc que ſur le Parlement, & ce Parlement peut bien manquer de probité, mais il ne manque pas de lumières ; de ſorte que la corruption ne laiſſe pas que d'être embarraſſée, parce qu'il eſt difficile de mettre un voile. Or, il n'y a guère de fripon qui ne déſire de tout ſon cœur être fripon, & de paſſer, d'ailleurs, pour homme de bien.

Je dis donc que, dans votre peuple, l'état moyen aime encore ſes loix & ſa liberté. Je dis plus : ceux qui trahiſſent leur devoir eſpèrent que le mal qu'ils font n'ira pas auſſi loin que les gens du parti contraire veulent leur faire craindre.

Je dis donc que, tandis que les gens médiocres conſerveront leurs principes, il eſt difficile que votre conſtitution ſoit renverſée.

Ce ſont vos richeſſes qui font votre corruption. Ne comparez point vos richeſſes avec celles de Rome, ni avec celles de vos voiſins ! Mais comparez les ſources de vos richeſſes avec les ſources des richeſſes de Rome & les ſources des richeſſes de vos voiſins. Dans le fond, les ſources de vos richeſſes ſont le commerce & l'induſtrie, & ces ſources ſont de telle nature que celui qui y puiſe ne peut s'enrichir ſans en enrichir beaucoup d'autres. Les ſources des richeſſes de Rome étoient le gain dans la levée des tributs & le gain dans le pillage des nations ſoumiſes. Or ces ſources de bien ne peuvent enrichir un particulier ſans en appauvrir une infinité d'autres. D'où il arrive qu'il n'y eut dans cet État, & dans tous ceux qui lui reſſembleront à cet égard, que des gens extrêmement riches & des gens extrêmement miſérables. Il ne pouvoit point y avoir de gens médiocres, comme parmi vous, ni d'eſprit de liberté, comme parmi vous. Il ne pouvoit y avoir qu'un eſprit d'ambition, d'un côté, & un eſprit de déſeſpoir, de l'autre, &, par conſéquent, plus de liberté !

Je ferai ici une réflexion. Cicéron, parlant de l'état de la République, parle de ces gens médiocres. « Qui eſt-ce qui forme le bon parti ? dit-il. Sont-ce les gens de la campagne & les négocians ? Eux, pour qui tous les gouvernemens ſont égaux dès lors qu'ils ſont tranquilles. » Ceci n'eſt point du tout applicable au gouvernement d'Angleterre. Et, quoique l'eſprit naturel de ces profeſſions porte à la tranquillité par ſa nature, comme je l'ai dit dans mon

livre des *Loix* sur la nature du terrain, cependant, ce que dit ici Cicéron n'a de rapport qu'à un inconvénient particulier du gouvernement de Rome dont il faut que je parle ici.

Lorsque Rome, sous Sylla, commença à tomber dans l'anarchie, les généraux donnèrent à leurs soldats le pillage des villes & les biens de la campagne. Il n'y avoit qu'un gouvernement tranquille qui pût assurer la propriété des biens, & sitôt qu'une guerre civile commençoit à naître, les propriétaires de fonds de terre & les commerçans devoient tomber dans le désespoir. D'où vient cela ? C'est que les richesses naturelles de l'État devoient céder aux richesses acquises par les pillages des Grands & les vexations des traitans, dont nous venons de parler tout à l'heure. Ce qui soutiendra donc votre nation, c'est, lorsque les sources des grandes richesses seront les mêmes & ne seront pas taries par des sources plus grandes d'autres richesses. La sagesse de votre État consiste donc en ce que les grandes fortunes ne sont pas tirées de la levée des tributs, & vos loix seront assurées lorsqu'elles ne seront pas tirées des emplois militaires, & que celles tirées de l'état civil seront dans la modération.

1961 (1591). — *Dagobert.* — Ses actions sont pesées : d'un côté sont ses péchés, qui trébuchent ; un moine met dans l'autre plat de la balance l'abbaye de Saint-Denis, des moines bien gros & bien pesans. Il auroit fallu bien des péchés pour résister à cela.

1962 (594). — Lorsque je lus le *Testament politique* du cardinal de Richelieu, je le regardai comme un des meilleurs ouvrages que nous eussions en ce genre. [Je crus qu'il faisoit honneur à son auteur.] (*a*) Il me sembla que l'âme du Cardinal y étoit tout entière, &, comme on juge qu'un tableau est de Raphaël parce qu'on y trouve le pinceau de ce grand peintre, je jugeai de même que le *Testament politique* étoit du cardinal de Richelieu parce que j'y trouvois toujours l'esprit du cardinal de Richelieu, & que je le voyois penser comme je l'avois vu agir. Je m'imaginai que le Cardinal étoit du nombre de ces gens très-heureux dont parle un auteur romain, qui ont reçu ces deux dons du Ciel : de faire des

(*a*) Biffé.

chofes mémorables & de les écrire. Je penfai que le *Teftament* du cardinal de Richelieu étoit un ouvrage original [qui ayant été reçu du public avec applaudiffement] (*a*), qui, comme il arrive toujours, avoit fait faire de mauvaifes copies, & que l'applaudiffement avec lequel il avoit été reçu avoit engagé les libraires à faire compofer les *Teftamens* de Mrs de Louvois & de Colbert (*b*), qui font vifiblement des pièces fuppofées.

C'eft en conféquence de ceci, que, travaillant à l'*Efprit des Loix*, je citai dans deux ou trois endroits ce *Teftament* comme un ouvrage de celui dont il portoit le nom ; mais, ayant, par hafard, ouï dire à M. de Voltaire que cet ouvrage n'étoit pas du cardinal de Richelieu, je fupprimai les endroits où j'en avois parlé. Mais M. l'abbé Dubos, qui avoit beaucoup de connoiffances fur ces fortes de faits, que je confultai, me dit que l'ouvrage étoit du cardinal de Richelieu, c'eft-à-dire qu'il avoit été compofé par ordre, fous les yeux & fur les idées de M. le cardinal de Richelieu, par M. de Bourzeis (*c*) & un autre qu'il me nomma. Il ne m'en fallut pas davantage, & je remis les endroits que j'avois tirés.

Aujourd'hui, en novembre 1749 (*d*), il paroît une brochure de M. de Voltaire, dans laquelle il explique les raifons qui lui font penfer que l'ouvrage que nous appelons le *Teftament* du cardinal de Richelieu n'eft pas de lui.

Ces raifons m'ont paru foibles, & je n'ai pu m'y rendre. La plus forte de toutes font ces deux : que ce livre a été publié trente ans après la mort du cardinal de Richelieu ; la feconde, que le cardinal dit que l'on étoit en paix & que, cependant, on étoit en guerre.

1°. Ce livre n'étoit point de nature à être publié dès qu'il a été fait : ce n'étoit pas là fon objet. Ce livre avoit été fait pour le Roi, & il avoit été fait pour le Cardinal & pour les vues du Cardinal. Ainfi, bien loin de le publier, il falloit ne le pas publier. C'étoit

(*a*) Biffé.

(*b*) Les *Teftaments* publiés fous les noms de *Colbert* & de *Louvois*, en 1693 & en 1695, ont été fabriqués par Gatien Courtilz de Sandras.

(*c*) L'abbé Amable de Burzeis (1606 à 1672), littérateur, diplomate & théologien.

(*d*) En 1749, à la fuite de la tragédie de *Sémiramis*, Voltaire a publié le commencement d'un opufcule intitulé : *Des menfonges imprimés & du Teftament politique du cardinal de Richelieu.*

une pièce ſecrète, qui ne devoit paroître que lorſque les circonſtances n'exigeroient plus qu'il ne parût pas.

2°. Je n'ai point devant mes yeux les termes dont ſe ſert le cardinal de Richelieu. Il y a apparence qu'il vouloit dire que l'on étoit en paix, parce que, quand il écrivoit, il n'y avoit point de guerre civile en France, & effectivement, dans ces temps-là, l'état ordinaire de la guerre étoit la guerre civile, &, quant à la guerre étrangère, il y a eu des temps que le cardinal de Richelieu la faiſoit plus faire qu'il ne la faiſoit. Il y en a eu où nous étions plutôt auxiliaires que partie principale. De plus, comme M. de Bourzeis écrivit ſur les mémoires du cardinal de Richelieu, on ne peut pas dire que cet ouvrage eſt d'une date, ni qu'il ſoit d'une année particulière. C'étoit des réflexions que le Cardinal écrivoit à meſure qu'elles lui venoient. Il y a la date des réflexions ; il y a la date de la rédaction. Ce ſeroit une faute trop groſſière de la part de celui qui auroit fait ce teſtament, d'avoir ignoré ſi, pendant le miniſtère du Cardinal, on étoit en paix ou en guerre, & l'auteur quelconque paroît ſi inſtruit de l'état de l'Europe pendant le miniſtère du Cardinal qu'il ne peut pas avoir ignoré ſi on y étoit en paix ou en guerre.

Une autre objection de M. de Voltaire, c'eſt l'affaire du comptant. « Le Cardinal, dit-il, auroit parlé contre lui-même. » Je réponds que le Cardinal a tant parlé pour lui dans ce *Teſtament*, qu'on ne peut guère le ſoupçonner de s'être oublié dans ce cas-ci. Le Cardinal n'étoit point un miniſtre particulier ; il étoit roi. Il s'en faut bien qu'il ſe confondît à qui il donnoit part au miniſtère.

Toutes les autres objections de M. de Voltaire portent contre le livre & ne décident point qui en eſt l'auteur, & c'eſt mal raiſonner que de dire que le livre n'eſt pas du Cardinal parce qu'il y a des endroits qu'on y peut reprendre ; de dire que le Cardinal a dit *la Fargy* (*a*), en parlant d'une femme qui a été ambaſſadrice : elle eſt ambaſſadrice pour nous, &, pour le Cardinal, elle n'étoit (je crois) que femme de chambre, & il faudroit ſçavoir ſi, dans le temps qu'écrivoit le Cardinal, il lui manquoit de reſpect en diſant

(*a*) Madeleine de Silly-Rochepot d'Angennes. (morte en 1639), épouſe de M. du Fargis

la Fargy. Cette expreſſion peut être très-baſſe & peut être très-haute ; elle peut être l'effet de l'orgueil, comme elle peut l'être, aujourd'hui, d'une mauvaiſe éducation. De plus, & ce qui induit à le croire, c'eſt que les expreſſions & les idées de tout le livre ne ſont point baſſes.

A l'égard du mot de *la Reine*, au lieu de *la Reine-Mère*, cette reine avoit été régente, & il n'étoit point queſtion de la Reine proprement dite, & c'eſt une négligence qui convenoit plus au Cardinal qu'à un autre, & où celui qui a écrit ne devoit pas plus tomber que le Cardinal, ſi l'on regarde cela comme une faute.

A l'égard du ſtyle, il ne peut faire qu'honneur au Cardinal : il eſt plein de feu, de mouvement ; il eſt plein d'une certaine impétuoſité dans les phraſes, d'un certain génie naturel, d'une grande inexactitude. Enfin, on voit le ſtyle d'un homme qui a toujours commencé à écrire, & qui n'a jamais écrit. Enfin, on y voit plutôt l'homme que l'écrivain, & je ſuis perſuadé que ceux qui ont rédigé ont plutôt mis dans l'ouvrage l'ordre que les choſes.

M. de Voltaire ne peut guère dire que le ſtyle du *Teſtament* ne reſſemble pas aux autres ouvrages du cardinal de Richelieu. On ſçait que, ſes ouvrages théologiques, il ne les a pas plus faits que nos évêques ont fait leurs mandemens. Adopteroit-on le ſtyle des ouvrages qu'il n'a point faits pour juger de ceux qu'il a faits ?

A l'égard de ce qu'on trouve dans le *Teſtament*, que l'on prétend que la régale s'étend partout, parce que la couronne du Roi eſt ronde, ce n'eſt point une penſée du Cardinal ; il la cite (me ſemble) comme une penſée des juriſconſultes.

Je dis donc que le *Teſtament politique* eſt du Cardinal, parce que j'y trouve ſon caractère, ſon génie, ſes paſſions, ſes intérêts, ſes vues, & juſques aux préjugés de ſon état & de la profeſſion qu'il avoit embraſſée. Seroit-ce M. de Bourzeis, janſéniſte décidé, qui auroit voulu anéantir les appels comme d'abus ? Seroit-ce M. de Bourzeis, qui auroit imaginé des choſes ſi ſpécieuſes pour empêcher qu'un miniſtre ne pût jamais être déplacé, ni convaincu de mal gouverner ? Seroit-ce M. de Bourzeis, qui auroit fait faire des recherches ſi difficiles, ſi fines, ſi judicieuſes, ſur le port de Marſeille, ſur la ſituation de la Méditerranée, les avantages & les

inconvéniens qu'en tirèrent les Efpagnols & les François. Il eft vifible que c'étoit le fruit de l'expérience des bons & des mauvais fuccès du Cardinal.

M. de Voltaire dit qu'il y a une contradiction entre ce qui eft dit dans un endroit de ce livre, que les cinq dernières années de la guerre coûtèrent 60 millions de livres, & un autre où il eft dit que les revenus de l'Épargne ne montoient qu'à 35 millions. Je renvoye M. de Voltaire à l'écrit que donna M. Defmarets, au commencement de la Régence (*a*). Il trouvera bien une autre difproportion entre la recette & la dépenfe, & ce n'eft [pas] pour rien que Louis XIV devoit, en mourant, près de deux milliards; ce n'eft pas pour rien que les finances fe trouvèrent perdues au commencement de fon règne, foit dans fa minorité, fous M. d'Émery, foit dans fa majorité, fous M. Fouquet.

M. de Voltaire s'étonne que le manufcrit n'ait pas été trouvé chez la famille, ni même autre part. Ce manufcrit ne fe trouve point parce que le livre eft imprimé. On fçait la deftinée de la plupart des manufcrits que l'on fait imprimer. On eft curieux des anciennes éditions que parce qu'elles tiennent lieu du manufcrit ancien, que les libraires avoient pour imprimer, & qui s'eft perdu ou gâté chez eux.

M. de Voltaire trouve puériles les allufions tirées de la philofophie d'Ariftote. Mais apparemment que le cardinal de Richelieu n'avoit point étudié la philofophie cartéfienne! Et cela prouve plus que l'ouvrage eft de lui que de celui qui le publia cinquante [&] quelques années après fa mort, temps auquel la philofophie d'Ariftote étoit fi décriée. Il faut donc, felon les paroles de M. Voltaire, que le compilateur fût un pédant du collège. Mais perfonne ne peut dire que ce foit un pédant de collège qui ait fait cette compilation.

Il s'étonne qu'un miniftre fe foit déclaré contre la régale. Mais ce miniftre étoit eccléfiaftique, &, qui plus eft, cardinal. Le cardinal de Balue étoit miniftre, & il fe déclara contre la Pragmatique-Sanction, qui étoit bien de tout autre importance que l'honorable,

(*a*) *Mémoire de M. Defmarets fur l'adminiftration des finances, depuis le 20 février de l'année 1708 jufqu'au 1er feptembre 1715.* — S. l. n. d. In-4°, 29 p.

mais vain droit de régale, & qui eſt de ſi petite conſéquence qu'encore aujourd'hui les Roix ne le tournent point à leur profit.

M. de Voltaire s'étonne que le Cardinal ait donné à un roi qui régnoit depuis trente ans, des inſtructions ſi petites : par exemple, il faut qu'un roi ait de la piété, etc. Mais ne ſent-il pas qu'un miniſtre qui inſtruit les Rois eſt fort porté à leur donner des inſtructions pour faire ce qu'ils font ? Le cardinal de Richelieu conſeille au Roi d'être pieux, parce qu'il l'étoit ; il lui conſeille de n'avoir point de maîtreſſes, parce qu'il n'en avoit point, &, peut-être encore, parce qu'il en avoit lui-même.

Il trouve puéril que le Cardinal diſe au Roi qu'un prince doit avoir un conſeil. Qui pouvoit mieux dire cela que le Cardinal, qui ne pouvoit avoir oublié ſa querelle avec M. de Cinq-Mars, & qui avoit été obligé de dire à ce dernier, devant le Roi, qu'on ne mettoit point les affaires d'État entre les mains des enfans ? Il diſoit au Roi ce qu'il avoit pris tant de peine à lui perſuader toute ſa vie : de mettre les affaires entre les mains des miniſtres, & non pas des favoris. [Ce ſont des idées jetées en l'air & des matériaux à rectifier ; non pas un ouvrage.]

M. de Voltaire regarde comme une abſurdité ce que le *Teſtament politique* dit : qu'il faut borner le comptant à 6 millions d'or. Il demande ce que c'eſt que 6 millions d'or : ſi ce ſont des millions de marcs, des millions de louis. Il eſt aiſé de répondre : ce ſont 6 millions de livres en or. On dit ici 6 millions d'or parce que le Comptant ou le Tréſor royal paye toujours le comptant du Roi en or. Sous le cardinal Mazarin, le comptant étoit prodigieux & paſſoit 40 millions. Le comptant a toujours été néceſſaire, &, d'un autre côté, il a été néceſſaire que l'on comptât à la Chambre, pour que le Roi pût ſe rendre raiſon à lui-même. Lorſque les cours ont fait des repréſentations, on a fait de certaines bornes au comptant, & même ſans repréſentations : car il doit toujours y avoir des dépenſes ſecrètes. Ici le cardinal de Richelieu veut que le comptant ait une étendue ſuffiſante ; mais que, d'ailleurs, il n'en ait pas trop, afin que l'adminiſtration ſoit ſage. Le comptant qu'il établit eſt, à peu près, à ce qui eſt établi aujourd'hui : il eſt d'environ 15 millions.

1963 (63). — J'étois, avec milord Bath, chez M[me] d'Aiguillon, & je difois que, lorfque j'avois harangué le Roi, j'avois été fort déconcerté. M[me] d'Aiguillon dit : « Et Milord qui a tant parlé au Parlement d'Angleterre n'étoit jamais déconcerté ! — Il eft plus aifé, répondis-je, de parler contre un roi, que de parler à un roi. »

1964 (1639). — Je difois : « On fçait qu'il n'a tenu qu'à feu M. le Duc de faire époufer fa fœur au Roi. On voit, par les *Mémoires* de l'abbé de Montgon, qu'il avoit confenti que la branche d'Efpagne fuccédât à la Couronne, au préjudice de la ligne d'Orléans &, par conféquent, celle de Bourbon. Eh bien ! il a fçu faire cela ! (*a*) Eh bien ! il ne s'eft pas donné la réputation d'homme magnanime, &, parce qu'il étoit un fot, il s'eft donné la réputation d'être un marchand de bled. »

1965 (1997). — Ce 20 décembre 1749, voici les réflexions que j'ai faites.

M. de La Enfenada (*b*) eft un miniftre d'Efpagne qui a de grandes vues. Il a fait plufieurs opérations. En voici une.

On fçait qu'il revient des Indes des piaftres deftinées à circuler en Efpagne, & qu'il y en a d'autres dont on permet l'extraction, & fur lefquelles les négocians gagnent 5 pour 100, plus ou moins. M. de La Enfenada a jugé à propos de faire ce profit. Il a refufé l'extraction à nos marchands, a envoyé des commis dans les pays étrangers, & s'eft fait banquier lui-même. Il fait fortir les piaftres, les envoye à fes commis, qui les vendent aux marchands, moyennant de certaines lettres de change payables à des termes courts, &, quand il eft payé, il fait remettre fon argent à Madrid ; ce qu'il peut faire ou en efpèces, ou en change, ou en marchandifes.

En efpèces, cela eft difficile. Tant mieux, s'il le faifoit en marchandifes. Mais il lui convient mieux de le faire par change.

Voici ce qu'il auroit fallu faire pour interrompre fon opération. Suppofant qu'il eût à faire remettre à Madrid 10, 12, 15 millions monnoye de France, on pouvoit lui ôter fon profit en faifant baif-

(*a*) Première rédaction : « ... cela, *& ce fot s'eft donné la réputation d'être un marchand de blé.* »

(*b*) Zénon Silva, marquis de La Enfenada (1690—1762), miniftre des finances, en Efpagne, fous le règne de Ferdinand VI.

ſer le change ; ce qui pouvoit ſe faire aiſément par le Roi, en perdant 100 ou 200,000 écus ; ce qui eſt une opération facile. Quand le miniſtre d'Eſpagne auroit vu que toute ſon opération produit peu de profit (car il ne laiſſe pas d'y avoir des dépenſes à faire en commis, tranſport de piaſtres, &c.), le jour qu'il auroit reçu ſon mémoire, il n'y avoit qu'à lui faire préſenter une requête par nos marchands, & lui demander l'extraction, moyennant 2 pour 100 de profit pour le Roi. Il eſt certain qu'il auroit accepté ce bénéfice clair, net & ſans peine, à une opération moins lucrative, plus coûteuſe & plus pénible ; moyennant quoi il abandonnoit ſon projet.

On dit qu'il en a un autre ; c'eſt de rendre l'Eſpagne entièrement maîtreſſe du commerce de Cadix & d'envoyer elle-même, ſans l'intervention des étrangers, les marchandiſes dans les Indes, tant celles qu'il tirera des manufactures d'Eſpagne, faites ou à faire, que de celles qu'il achètera en France ou en Allemagne. Et, pour rendre le commerce de Cadix plus indépendant des étrangers, il prête aux Eſpagnols l'argent néceſſaire pour faire leurs envois, & leur fait des avances, & cet argent, qu'ils étoient obligés d'emprunter des étrangers, à de groſſes uſures, leur donne la facilité de faire leur commerce, & les étrangers ſont encore privés de ce bénéfice qui étoit très-conſidérable. Tout le commerce ſe feroit donc directement de l'Eſpagne aux Indes ; d'autant plus que les étrangers ſe trouveroient privés des matières premières, ſoit laines, argent. L'Eſpagne jouiroit d'une grande navigation, &c.

Pour croiſer tout cela, voici ce qu'il faudroit faire.

Il n'eſt point queſtion de faire des repréſentations par des miniſtres ou ambaſſadeurs : chacun eſt le maître chez ſoi. Faites des plaintes, on vous fera des réponſes d'oracles ; on alléguera les anciennes loix d'Eſpagne, autres choſes, &c. Nous avions, autrefois, un fameux conſul à Cadix, qui diſoit toujours aux négocians : « Meſſieurs, ne me faites point faire de plaintes ; mais faites qu'on m'en faſſe contre vous. Je ſerai fort ſi l'on ſe plaint de vos contrebandes, des coups de bâton que vous aurez donnés pour empêcher qu'on ne vous viſite. Mais, ſi vous vous plaignez des injuſtices qu'on vous aura faites, je ſuis foible. »

Pour revenir à notre propos, fans fe plaindre des [nouveaux] règlemens, il n'y auroit qu'à permettre fecrètement à nos négocians d'envoyer des vaiffeaux bien armés, moitié guerre, moitié marchandifes, fur les côtes d'Efpagne, & leur dire de penfer furtout à n'être pas pris. Il viendroit d'abord des plaintes en France. « Nous ne fçavons ce que c'eft, dirions-nous. Il faut que ce foit quelque marchand qui, ne pouvant plus négocier à Cadix, s'eft imaginé de faire la contrebande. Nous examinerons cela. Mais, fi vous vouliez faire ceffer tous les obftacles que vous mettez au commerce général de l'Europe, nous nous en trouverions mieux, vous & nous. »

On conçoit aifément que nos marchands, qui enverroient directement des ports de France leurs marchandifes à l'Amérique, gagneroient : 1° la navigation ; 2° les dépenfes pour porter, décharger, recharger leurs marchandifes à Cadix ; 3° les droits du roi d'Efpagne ; 4° les longueurs ; 5° les formalités, tant dans l'allée qu'après les retours ; 6° la facilité de vendre & de vendre à fa fantaifie.

1966 (1999). — Les Anglois, voyant qu'ils ne peuvent plus obtenir de privilège exclufif en Efpagne, fi ce n'eft des dédommagemens pour ce qu'il leur reftoit à jouir de leurs anciens traités, fe font (me femble) tournés d'un autre côté. Ils ont négocié avec le Portugal & ont fongé à nous exclure de ce commerce, &, outre cela, à mettre à terre celui que nous faifions avec l'Efpagne. Ils ont obtenu des loix fomptuaires par lefquelles toutes les modes & bijouteries font défendues, & tous les draps, excepté le drap noir. C'eft-à-dire qu'ils ont fait en forte que le Portugal ne prît rien de nous. De tous nos draps, il n'y avoit que les draps noirs que nous fourniffions, &, pour d'autres marchandifes, nous ne fourniffions que les modes & bijoux.

Ce n'eft pas tout. Ils ont fait en forte que le Portugal a obtenu des permiffions pour envoyer des vaiffeaux directement aux Indes, &, comme le Portugal ne peut pas faire lui feul, ni toute la navigation, ni fes envois, il fe trouve que c'eft les Anglois qui le font fous le nom & fous le prétexte des Portugais, & que les François fe trouvent exclus, fans qu'il paroiffe qu'on veuille les exclure.

1967 (2032). — Nous avons fait cette année [1749], en France, une bonne opération : nous avons ôté les droits de fortie fur la plupart de nos manufactures. Mais, comme ce qu'on appelle les *modes, chiffons, bijoux*, fe font par une infinité de petits ouvriers, on a laiffé ces petits articles, qui en font un très-grand, on les a laiffés (dis-je) foumis aux mêmes droits qu'auparavant, & le mal refte toujours à cet égard.

De plus, on a laiffé un droit confidérable d'entrée fur les matières premières, &, quoique ce droit foit très-petit, c'eft toujours un grand défavantage en concurrence : ce n'eft rien fur une aune ; c'eft beaucoup fur un gros envoi. Et l'étranger, qui peut envoyer les matières premières dans un lieu où il ne paye rien du tout, peut le préférer à l'envoyer dans un lieu où il paye quelque chofe. Dans la fpéculation, une différence du profit détermine à envoyer dans un lieu plutôt que dans un autre, & c'eft beaucoup que de mettre quelque obftacle, fi petit foit-il, à l'envoi des matières premières.

1968 (2033). — La rigidité de nos douanes écrafe beaucoup notre commerce. On exige une déclaration jufte dans les lettres de voiture, &, fi, à 10 pour 100 près, il fe trouve que le poids foit plus grand ou foit moindre que l'on a déclaré, on eft cenfé en fraude.

Voici une hiftoire que j'ai ouï faire.

Un marchand envoya 10 quintaux de régliffe à un banquier de Paris, nommé *Le Couteux*. Il fe trouva environ 30 pour 100 de poids plus que la déclaration. On arrête la régliffe. Le Couteux écrit à fon correfpondant fur l'infidélité de fa déclaration. Le correfpondant écrit qu'il eft en règle. Le Couteux retourne au Bureau. On repèfe la régliffe ; c'étoit dans un temps fec : elle pèfe 18 pour 100 moins que la déclaration, & il dit : « Vous avez volé ma régliffe ! »

1969 (1152). — La dévotion a des côtés favoris. La ducheffe de Briffac, étant au fermon, dit à la perfonne qui étoit auprès d'elle : « Si l'on prèche fur la Madeleine, vous me réveillerez. Si l'on prèche fur la néceffité du falut, vous me laifferez dormir. »

1970 (802). — Pour bien écrire, il faut fauter les idées inter-

médiaires, aſſez pour n'être pas ennuyeux ; pas trop, de peur de n'être pas entendu. Ce ſont ces ſuppreſſions heureuſes qui ont fait dire à M. Nicole que tous les bons livres étoient doubles.

1971 (792). — On gagne beaucoup dans le monde ; on gagne beaucoup dans ſon cabinet. Dans ſon cabinet, on apprend à écrire avec ordre, à raiſonner juſte, & à bien former ſes raiſonnemens : le ſilence, où l'on eſt, fait qu'on peut donner de la ſuite à ce qu'on penſe. Dans le monde, au contraire, on apprend à imaginer ; on heurte tant de ſujets dans les converſations que l'on imagine des choſes ; on y voit les hommes comme agréables & comme gais ; on y eſt penſant par la raiſon qu'on ne penſe pas, c'eſt-à-dire que l'on a les idées du haſard, qui ſont ſouvent les bonnes.

L'eſprit de converſation eſt un eſprit particulier, qui conſiſte dans des raiſonnemens & des déraiſonnemens courts.

1972 (1082). — Voici le texte d'un écrit fait par une femme de ſeize ans ; c'eſt la feue marquiſe de Gontaud (*a*). Je n'ai pas vu la pièce, qui étoit le caractère de la princeſſe de Clèves ; mais j'en ai ouï rapporter cette penſée : « Les cœurs faits pour l'amour ne s'engagent pas aiſément. »

Je conçois que cette penſée eſt vraye.

Le prince de Clèves étoit aimable ; il fallut attendre le duc de Nemours. Un cœur fait pour l'amour ne s'engage pas aiſément, parce qu'un cœur qui peut être touché par tout ce qui ſera aimable n'eſt point fait pour l'amour, mais pour une paſſion commune. Une femme qui pourroit s'engager à un des vingt hommes aimables à qui on pourroit la lier, & s'y engager quel qu'il fût des vingt, n'a point un cœur fait pour l'amour. Un cœur fait pour l'amour ſe rend à un aſſemblage de qualités aimables qui répondent à l'aſſemblage des ſiennes, qui forme une combinaiſon particulière qui ne ſe trouve point ailleurs, parce que c'eſt un cas particulier d'une infinité de combinaiſons. C'eſt pour lors qu'un cœur eſt fait pour l'amour, parce que l'objet qu'il aime n'a pu, ne peut & ne pourra

(*a*) Antoinette-Euſtochie Crozat du Chaſtel, morte le 16 avril 1747, dans ſa dix-neuvième année, avait épouſé en 1744, Charles-Antoine-Armand de Gontaud.

jamais être ſuppléé. Pour lors, la perte de l'amant eſt ſentie comme la perte de l'amour ; l'univers n'eſt plus qu'un homme, & un homme eſt l'univers. Le cœur qui n'a rien ſenti ſe trouve ſi étonné de ſentir : c'eſt un bien qu'il découvre dans la nature ; c'eſt un nouvel être que l'on prend, ou que l'on trouve : c'eſt un auſſi grand étonnement à l'âme de trouver tout à coup un ordre de ſentimens qu'elle ne connoiſſoit pas, que ſi elle découvroit un nouvel ordre de connoiſſances tout à coup : excepté qu'ayant déjà connu l'un n'eſt qu'une acquiſition pour elle ; mais les nouveaux ſentimens ſont une création dans elle.

1973 (35). — Il y a des gens qui ont pour moyen de conſerver leur ſanté de ſe purger, ſaigner, &c. Moi, je n'ai pour régime que de faire diète quand j'ai fait des excès, & de dormir quand j'ai veillé, & de ne prendre d'ennui ni par les chagrins, ni par les plaiſirs, ni par le travail, ni par l'oiſiveté.

1974 (1599). — A la bataille de Bouvines, ſous Philippe-Auguſte, nous perdîmes les chartes de la Couronne & les regiſtres qui contenoient le ſervice que devoit chaque ſeigneurie ; de ſorte que nous ſçavons ce que chaque ville grecque payoit, pour chaque ſeigneurie, au Conſeil des Amphictions, & nous ne ſçavons pas ce que chaque ſeigneurie payoit ou donnoit de gens de guerre à la Couronne.

1975 (1413). — Je diſois : « Rien ne me frappe tant à Paris que l'agréable indigence des grands ſeigneurs & l'ennuyeuſe opulence des gens d'affaires. »

1976 (1648). — Mad^e de... diſoit du cardinal de Fleury, qu'il connoiſſoit les hommes aſſez pour les tromper, mais pas aſſez pour les choiſir.

1977 (1412). — A Paris, je n'entends parler que de deux hommes : l'un qui n'avoit rien, & qui eſt aujourd'hui très-riche ; l'autre, un homme autrefois très-riche, & qui aujourd'hui n'a rien.

1978 (1746). — Ordinairement, un homme qui ne parle pas ne penſe pas. Je parle de celui qui n'a pas de raiſons pour ne pas parler. Chacun eſt bien aiſe de mettre au jour ce qu'il croit avoir bien penſé ; les hommes ſont faits comme cela.

1979 (1996). — J'ai dit quelque part que la probité avoit perdu l'Efpagne.

1980 (1282). — Tous les princes s'ennuyent : une preuve de cela, c'eft qu'ils vont à la chaffe.

1981 (40). — Je jouois mal ; je quittai un ridicule qui me coûtoit beaucoup d'argent. Je veux être comme ceux qui ont des ridicules qui ne leur coûtent rien.

1982 (1157). — Ordinairement, ceux qui ont un grand efprit l'ont naïf.

1983—2003 (648—668). — RÉFLEXIONS SUR LE PRINCE, QUI N'ONT PU ENTRER DANS MES « ROMAINS », MES « LOIX » ET « ARSACE ».

1983 (648). — Il faut établir les principes de l'empire & de l'obéiffance. Y a-t-il des cas où il foit permis à un fujet de défobéir à fon prince ? Il ne doit rien faire pour lui, & ce feroit penfer d'une manière bien bizarre d'avoir tant de refpect pour les ordres & d'en avoir fi peu pour l'honneur de fon prince. Il eft très-dangereux à un prince d'avoir des fujets qui lui obéiffent aveuglément. Si l'inca Athualpa n'avoit pas été obéi par fes peuples comme par des bêtes, ils auroient empêché cent foixante Efpagnols de le prendre. S'il avoit été moins obéi depuis fa prifon, les généraux péruviens auroient fauvé l'Empire. Si Manco-Inca (*a*) étant au pouvoir des Efpagnols, n'avoit, par fes ordres, empêché le foulèvement de fes peuples, les Efpagnols n'auroient pas eu le temps de fe fortifier contre lui. Si Mo[n]tezuma, prifonnier, n'avoit été refpecté que comme un homme, les Mexicains auroient détruit les Efpagnols. Et, fi Guatimozin, pris, n'avoit pas d'un feul mot fait ceffer la guerre, fa prife n'auroit pas été le moment de la chute de l'Empire, & les Efpagnols auroient craint d'irriter fes fujets par fon fupplice.

1984 (649). — Un parfait monarque eft celui qui, jufte envers fes fujets, jufte encore envers fes voifins, forcé quelquefois d'avoir des ennemis, ceffe de leur être redoutable fitôt qu'il les a vaincus.

1985 (650). — Je ne puis me mettre dans l'efprit qu'il puiffe

(*a*) Manco-Capac, frère d'Athualpa, régna fur le Pérou de 1533 à 1536, fous la protection des Efpagnols.

jamais y avoir un prince françois qui n'aime pas ſa nation. Il y a bien de certains états où les princes, ayant ſans ceſſe à diſputer avec leurs ſujets ſur leurs prérogatives, pourroient être aigris par la contradiction. Mais je ne puis concevoir que la même choſe puiſſe arriver ici, où les ſujets, ſe fiant aveuglément à leur prince, ſe ſont abandonnés à lui, preſque ſans reſtriction, & ont mis tout leur bonheur entre ſes mains.

1986 (651). — S'il arrive quelque révolte, il faut que la ſageſſe & la prudence du Prince règle ſa clémence & ſa juſtice. On pourroit lui dire : « La place que vous occupez peut être remplie par un autre, ſans que, pour vous la conſerver ou pour calmer vos craintes, il en doive coûter des ruiſſeaux de ſang à la nature humaine. Votre vie n'eſt plus précieuſe que parce qu'elle eſt plus utile à ces hommes mêmes que vous voulez détruire. « Ce peuple (dites-vous) eſt rebelle, & il faut un grand exemple ? » Et moi, je vous dis que ce n'eſt point à une ſociété à ſervir d'exemple, puiſqu'au contraire, ce ſeroit pour elle qu'on devroit le donner. Souvent, lorſque vous pardonnez, vous croyez faire un acte de clémence, & vous en faites un de juſtice. Souvent, lorſque vous puniſſez, vous croyez faire un acte de juſtice, & vous en faites un de cruauté. La puiſſance n'eſt point à vous : vous n'en avez que l'uſage & ne l'avez que pour un moment. Si quelque être pouvoit [abuſer] de ſon pouvoir, ce ſeroit le Ciel, qui, étant éternel, voit toutes les créatures paſſer devant lui. Mais il ſe conduit avec autant d'ordre & de règle que ſi ſa puiſſance étoit dépendante. »

1987 (652). — Quant aux conquérans, je leur dirai que c'eſt une qualité commune d'aimer la guerre ; qu'il y a beaucoup de princes belliqueux, comme il y a beaucoup de particuliers qui ont une paſſion violente d'acquérir ; que ce ſeroit la modération qui, comme la vertu la plus rare, devroit faire le héroïſme ; qu'il n'eſt pas étonnant que tant de princes ayent cherché à ſe rendre célèbres par leurs entrepriſes ſur leurs voiſins, n'y ayant rien de ſi aiſé que de ſe laiſſer entraîner par ſes paſſions, au lieu que le rôle d'un prince modéré & juſte eſt d'autant plus laborieux qu'il n'eſt que raiſonnable ; que ces ſortes de vertus coûtent beaucoup aux princes, parce qu'elles ſont réelles. Je pardonne à Pompée, à

Céfar & aux autres magiftrats de Rome, d'avoir aimé la guerre, parce que c'étoit le feul moyen qu'ils euffent pour fortir de leur médiocrité ; je pardonne à Alexandre & à Charlemagne d'avoir aimé la guerre ; mais je ne puis comprendre que des princes qui ne fortent pas de leur palais puiffent l'aimer. Un prince hafarde fi fort fon état par la guerre qu'il ne peut être dédommagé du péril qu'il court que par des lauriers cueillis de fes propres mains. Je puis citer l'exemple de Louis XIII, qui ne fit fi longtemps la guerre que pour la gloire du cardinal de Richelieu, & qui, dans le cours de tant de profpérités, vit toujours le miniftère fignalé, & jamais le règne. Un degré de moins de foibleffe auroit rendu ce prince le jouet de fa nation, parce qu'il auroit voulu gouverner par lui-même. Un degré de plus de foibleffe le rendit plus puiffant que tous fes prédéceffeurs, parce qu'il refta fous la main d'un miniftre dont le génie dévora l'Europe, mais qui ne lui laiffa d'autre gloire que celle de cet empereur tartare qui conquit la Chine à fix ans.

1988 (653). — Par une fatalité cruelle, les plus grands princes font ceux qui font les plus mécontens de leur fortune.

Comme elle a fait beaucoup pour eux, ils s'accoutument à penfer qu'elle devoit faire tout. Celui qui a de vaftes poffeffions ne peut plus avoir que de vaftes défirs. Alexandre, en qualité de roi de Macédoine, défiroit le royaume de Perfe ; en qualité de roi de Perfe, il défiroit tout ce qu'il connoiffoit de la terre ; quand il vit qu'il en alloit être le maître, il envoya des flottes pour lui chercher de nouveaux peuples : maladie étrange, qui augmente par les remèdes mêmes.

1989 (654). — Un roi de France (*a*) qui fait réflexion fur fa grandeur doit dire aux dieux ce que Sénèque difoit à un empereur : « Vous m'avez comblé de tant de biens & de tant d'honneurs que rien ne peut manquer à ma félicité que la modération. — *Tantum honorum in me cumulafti ut nihil felicitati meæ defit nifi moderatio ejus.* » (*b*)

1990 (655). — Il y a eu des princes qui, manquant de force ou

(*a*) Première rédaction : « Un roi d'*Efpagne* qui... »

(*b*) Tacite, *Annales*, XIV, 63.

de courage pour ſe ſignaler contre leurs voiſins, tournent toute leur ambition contre leurs ſujets. Ils ont une grande idée d'eux-mêmes, parce qu'ils ont ſçu porter plus loin leur autorité que leurs prédéceſſeurs. En vérité, ils ont bien raiſon de ſe féliciter d'avoir été les premiers qui ayent eu le courage de violer leur ſerment, qui ſe ſoyent ſervi, contre leurs ſujets, des forces qui leur avoient été données pour les défendre, & qui ayent, avec de bonnes armées, intimidé les laboureurs & les artiſans ! Et, comme cela ne peut ſe faire ſans que la corruption ne ſe mette dans l'État, il arrive que les ordres d'un prince ſi habile ſont mieux éludés, & ſes loix, plus violées ; de façon qu'un tel prince, qui ſçait ſi bien ſe faire obéir, eſt celui à qui réellement on obéit le moins.

1991 (656). — Je dirai aux Princes : « Pourquoi vous fatiguez-vous tant à étendre votre autorité ? Eſt-ce pour augmenter votre puiſſance ? Mais l'expérience de tous les pays & de tous les temps fait voir que vous l'affoibliſſez. Eſt-ce pour faire du bien ? Mais quels ſont les peuples & les loix ſi ſtupides, qui vous gênent lorſque vous voulez faire le bien ? C'eſt donc pour pouvoir faire du mal.

» Quand vous feriez bons & juſtes, d'ailleurs, vous ne devez point déſirer une autorité ſans bornes : car, ſi vous êtes un prince bon, vous aimez votre patrie ; ſi vous l'aimez, vous devez craindre pour elle. Mais quel ſujet n'avez-vous pas de croire que tous vos ſucceſſeurs ne feront pas auſſi juſtes que vous ?

» Si vous aimez même votre ſucceſſeur, vous ne travaillerez point à lui laiſſer une autorité illimitée, comme un père, qui aime ſon fils, ne cherche pas à lui ôter la gêne de la préſence d'un homme ſage qui l'avertit. »

1992 (657). — Dans les cours des princes, on a ordinairement une très-fauſſe idée du pouvoir. Le roi d'Angleterre eſt réellement plus abſolu que le Grand-Seigneur. Il s'en faut bien que le Parlement y ſoit auſſi incommode aux roix & aux miniſtres, que la milice ou le peuple de Conſtantinople ne le ſont au Sérail & au Divan. Il s'en faut bien que ceux qui gouvernent l'Irlande & l'Écoſſe y donnent la millième partie des chagrins que donnent au Grand-Seigneur les bachas d'Anatolie & du Ker. Enfin, c'eſt

en Turquie que les loix de l'État, c'eſt-à-dire les coutumes peuvent être violées moins impunément que dans aucun lieu du monde. [Je crois que cela eſt mis dans les *Romains.*]

1993 (658). — Comme la condition des Princes les affranchit de la crainte des loix, il eſt preſque impoſſible qu'ils ne ſoyent totalement méchans, ſans quelque ſyſtème de croyance. Cela ſe prouve par cette ſuite de roix ſucceſſeurs d'Alexandre, en Égypte, en Aſie, en Macédoine. Cela ſe prouve par ces empereurs romains qui, vivant dans une religion qui n'avoit point de ſyſtème, furent tous des monſtres, à cinq ou ſix près, qui, preſque tous, durent leur vertu à la philoſophie ſtoïque.

Je ne puis ſouffrir qu'un auteur fameux ait ſoutenu qu'une religion ne peut être un motif réprimant. Je ſçais bien qu'elle n'arrête pas toujours un homme dans la fougue des paſſions. Mais y ſommes-nous toujours ? Si elle ne réprime pas toujours des momens, elle réprime, au moins, une vie (*a*).

A l'égard de la dévotion des Princes, je les avertis qu'ils doivent s'en méfier extrêmement : car il leur eſt très-aiſé de ſe croire meilleurs qu'ils ne ſont en effet. Comme, par un malentendu, la dévotion leur permet la politique, & la politique, preſque tous les vices qu'ils veulent, comme l'avarice, l'orgueil, la ſoif du bien d'autrui, l'ambition, la vengeance : il ne leur en coûte preſque rien pour être dévôts. Au lieu que nous, qui n'avons pas des raiſons d'État pour ſatiſfaire nos paſſions, ſommes obligés de les ſacrifier preſque toutes. D'ailleurs, leur état, l'habitude & les regards de tout le monde demandent qu'ils ſe compoſent dans la plupart de leurs actions. Or ſe tenir dans un temple avec gravité & décence s'appelle, chez la plupart des gens, *être dévôt.*

On demande (*b*) ſi un prince doit mettre les affaires de ſon état entre les mains de ſon confeſſeur. Il n'y a rien de ſi dangereux : car ceux qui ont l'eſprit du monde ſont entièrement incapables de gouverner ſa conſcience, & ceux qui n'ont pas cet eſprit ſont incapables de gouverner ſon état. Un directeur eſt établi pour l'avertir des fautes qu'il fait. Mais comment l'avertira-t-il de celles

(*a*) Cf. *Eſprit des Lois*, XXIV, 2.

(*b*) Cf. le n° 540.

qu'il lui fera faire ? Le Prince ne s'acquitte pas de ſes devoirs, & il empêche l'autre de s'acquitter des ſiens.

La crainte & la timidité ont toujours des ruſes. Les princes ſuperſtitieux veulent capituler avec Dieu, pour qu'il damne leur confeſſeur à leur place. « Je mets cela, diſent-ils, ſur votre conſcience. » Mais Dieu n'a point mis cela ſur cette conſcience & n'approuve point ces ſortes de conventions.

Un prince ne doit pas ſurtout conſulter ſon directeur ſur le choix des perſonnes qu'il doit élever aux dignités ; cela ſeroit ſujet à mille inconvéniens : car, comme le choix des uns entraîne néceſſairement l'excluſion des autres, & qu'on n'exclut perſonne ſans en donner la raiſon : il arriveroit que chacun ſeroit jugé dans un tribunal ſecret, ſans avoir un ſeul moyen de ſe juſtifier.

En un mot, de tous ceux qui approchent de la perſonne du Prince, le confeſſeur eſt celui qui doit avoir le plus de crédit, & celui qui en doit avoir le moins.

Je ne crois pas même que le prince doive prendre pour cet emploi une perſonne attachée à un corps particulier monaſtique. De cela, il y a de très-bonnes raiſons ; entre autres, celle-ci : c'eſt que cela afflige une nation & y met, à certains égards, un eſprit de ſervitude : car, comme celui que le Prince va chercher dans un corps, pour lui donner ſa confiance, eſt reſpecté à la Cour, ceux qui ſont du même corps ſont reſpectés de même à la Ville & dans les provinces, &, le moindre d'entre eux étant un perſonnage important, on trouve ſur ſa tête mille favoris, au lieu d'un, & l'on ne voit de tous côtés que des maîtres.

1994 (659). — Il faut que l'autorité du Souverain ſoit communiquée à autant de gens qu'il eſt néceſſaire, & à auſſi peu qu'il eſt poſſible. Le Prince en doit faire part à ſes miniſtres ; mais il faut qu'elle reſte dans leurs mains & ne paſſe pas dans d'autres.

Il faut ſurtout que le Prince ſe garde des affections particulières : un certain corps, de certains hommes, de certains habits, de certaines opinions. Sans cela, il ſe rétrécit à faire pitié. La Providence l'avoit fait pour avoir une affection générale ; elle lui avoit donné de grands objets. On ne dit pas qu'il renonce à ſon cœur — il ne le doit, ni ne le peut —, mais à ſes fantaiſies.

Le premier talent d'un grand prince eſt celui de ſçavoir bien choiſir les hommes : car, comme, de quelque façon qu'il s'y prenne, ſes miniſtres ou ſes officiers auront plus de part dans les affaires que lui, il ne ſçauroit les avoir trop habiles, ni trop gens de bien. Il faut donc qu'il ſe mette dans l'eſprit que ce choix n'eſt pas une affaire de goût, mais de raiſon ; qu'un homme qui lui plaît n'eſt pas ordinairement un plus habile homme qu'un homme qui ne lui plaît pas ; & que, quelque temps qu'on perde à lui faire ſa cour, on n'en vaut pas mieux, & que très-ſouvent on en vaut moins.

Il doit être d'autant plus jaloux du choix de ſes miniſtres que c'eſt preſque la ſeule action de la royauté qui lui ſoit propre : les miniſtres qu'il a une fois choiſis prenant part à toutes les autres.

Il ne doit point tellement priver ſes miniſtres de ſa confiance qu'il leur faſſe juger qu'ils ſont en péril : car, pour lors, ils ne ſongent plus qu'à ſe maintenir & à combattre, par leurs fineſſes, ſes inquiétudes.

Il ne doit pas les ſoumettre à un conſeil intérieur de quelque favori ou de quelques domeſtiques : le peuple [ai]me une autorité viſible ; il ne peut ſouffrir un gouvernement ſecret, ni à être conduit comme par des intelligences.

Il ne faut pas qu'il les change avec légèreté : car il eſt ſûr qu'un nouveau miniſtre formera de nouveaux projets, & le plan le plus oppoſé à ce qu'il trouvera établi ſera ſûrement celui qui lui plaira le mieux. Chaque homme eſt auſſi ennemi des idées des autres qu'il eſt amoureux des ſiennes. On voit cela dans les bâtimens, qu'un ſucceſſeur n'acheva preſque jamais.

Du reſte, je ne ſçaurois envier la condition de ce troiſième genre d'hommes qui eſt entre le Souverain & les ſujets ; qui n'ont que les malheurs de la condition des Princes & ne jouiſſent ni de la réalité de la ſouveraineté, ni des avantages de la vie privée. Je leur conſeille : de ne point faire de mauvaiſes actions pour ſe maintenir dans un poſte malheureux ; d'y entrer avec honneur ; de s'y conſerver avec innocence ; d'en ſortir avec dignité ; &, quand on en eſt ſorti, de n'y rentrer jamais.

Si l'on ſçavoit bien ſentir l'honneur & la gloire qui attendent

ceux qui fouffrent pour avoir fait leur devoir, il n'y a pas d'âme bien faite qui ne préférât une grande chute à la jouiffance certaine des emplois les plus éclatans.

1995 (660). — A l'égard de la flatterie, on peut avertir tous les princes : il y a une conjuration univerfelle formée contre eux pour leur cacher la vérité. On peut avertir les courtifans que, lorfqu'ils y penfent le moins, ils commettent de grands crimes, c'eft-à-dire de ces crimes fourds, qui extorquent le pardon parce qu'ils frappent tout bas.

Que fi les courtifans font coupables lorfque, par de baffes flatteries, ils endorment la confcience des princes, les magiftrats, plus obligés par leur état à leur dire la vérité, le font encore davantage. Caracalla, ayant fait tuer fon frère Géta, ordonna à Papinien de chercher des excufes pour ce crime : « Un parricide, répondit-il, n'eft pas fi aifé à excufer qu'à commettre. » On ne peut s'empêcher de s'indigner contre le premier préfident de Thou, qui, lorfque Charles IX alla faire part au Parlement de ce qui s'étoit paffé à la Saint-Barthélemy, voulut juftifier cette action, en difant que qui ne fçavoit pas diffimuler ne fçavoit pas régner. Ce fut un plus grand crime à un magiftrat de fang-froid, d'avoir juftifié cette action, qu'à un confeil violent de l'avoir réfolue, & à des foldats furieux de l'avoir exécutée.

Les crimes des fujets font punis par des fupplices, & on les y condamne ; les Princes ne peuvent être punis que par les remords, & on les en foulage. Je conjure ceux qui approchent des Princes de comparer le mal qu'ils font, lorfqu'ils violent leurs devoirs à l'égard de quelqu'un de leurs concitoyens, avec celui qu'ils font, lorfqu'ils les violent à l'égard de leur patrie. Les citoyens font tous mortels, & la patrie eft éternelle. Encore un peu de temps, & l'on verra finir le mal qui leur a été fait, leurs reproches & leurs larmes : celui qui, aujourd'hui, eft opprimé difparaîtra bientôt, peut-être avant le coupable. Mais le crime qui change en pis la conftitution d'un état furvit à fon auteur, à fon repentir & à fes remords.

Après quoi, il ajoute :

« Tout courtifan, tout miniftre qui, pour une malheureufe penfion, pour une petite augmentation de fortune, facrifie le bien

public, eſt un lâche fripon, qui, ayant une fauſſe clé d'un tréſor commun, en eſcamote une partie & renonce à partager légitimement ce qu'il aime mieux dérober tout entier. »

Mais pourquoi, dans tous les temps & dans tous les pays, les favoris ont-ils été ſi odieux ? C'eſt que, les Princes étant établis pour nous gouverner, nous ſouffrons le mal qu'ils nous font quelquefois, par la conſidération du bien qu'ils nous font toujours. Mais les favoris ſe trouvent au-deſſus des autres pour leur utilité ſeule & particulière.

1996 (661). — Il faut parler de la magnificence des Princes. Ils doivent paroître avec un certain éclat extérieur : car, comme notre devoir eſt de les reſpecter, ils doivent, de leur côté, chercher à ſe rendre reſpectables. Mais il eſt moins néceſſaire de les avertir de cela que de la modération qu'ils doivent avoir.

Si je voulois connoître la puiſſance d'un prince, je n'aurois que faire d'entrer dans ſon palais, de voir la beauté de ſes jardins, la richeſſe de ſes équipages, les baſſeſſes de ſes courtiſans. Il n'y a rien de ſi équivoque. Le moindre village m'apprendroit mieux quelles ſont ſes véritables forces.

Le faſte royal commence toujours par ces deux points : des citoyens riches & des ſoldats bien payés.

Un palais délabré doit moins faire rougir un prince, que quatre lieues de pays abandonné & inculte.

Un roi ſuperbe d'un peuple pauvre reſſemble à un homme habillé de pourpre qui ſe promèneroit fièrement dans les rues, avec ſa femme & ſes enfans couverts de haillons.

1997 (662). — Le point fondamental de la bonne adminiſtration eſt facile : il ne conſiſte qu'à ajuſter la dépenſe avec la recette. Si celle-ci ne peut augmenter, celle-là doit deſcendre, &, juſqu'à ce que cela ſoit fait, aucun projet ne peut être utile, parce qu'il n'y en a aucun qui ne demande de la dépenſe encore.

1998 (663). — Il peut arriver que le bien que l'on fait (*a*) & les arrangemens que l'on prend, en reſpectant les loix de l'État, paroiſſe moins conſidérable & ſe faſſe moins ſentir que de certains

(*a*) Première rédaction : « ... que l'on fait *en reſpectant* les loix de l'État, paroiſſe moins *grands*... »

arrangemens qui les choquent ſous prétexte de certains beſoins, de certain ordre, d'une certaine règle ; parce que, dans le premier cas, ce bien n'eſt guère différent de celui que font ces roix mêmes ; qu'il peut arriver que le bien que l'on fait en choquant les loix de l'État paroiſſe plus grand que le premier, mais que l'effet en eſt comme d'une liqueur donnée à un hydropique, qui eſt, ſans doute, un bien pour le préſent & un mal incurable pour l'avenir.

En un mot, le bien fondé ſur le renverſement des loix de l'État ne peut être comparé au mal qui ſuit de ce renverſement même.

1999 (664). — Les princes qui prodiguent les honneurs ne gagnent rien par là. Ils ne font qu'encourager & même juſtifier l'importunité. Plus on récompenſe de perſonnes, plus d'autres méritent d'être récompenſées : cinq ou ſix hommes ſont dignes d'un honneur que vous avez accordé à deux ou trois; cinq ou ſix cens ſont dignes d'un honneur que vous avez accordé à cent.

2000 (665). — Les libéralités des Princes doivent être faites en grande partie aux gens de guerre, qui ſe louent, pour ainſi dire, aux autres citoyens. Mais il ne conſeille pas les libéralités générales : elles ſe feroient bientôt exiger par un corps qui ſentiroit ſa force & demanderoit à meſure de ſon avarice & de la crainte publique.

De pareilles libéralités, chez les Romains, ont preſque toujours affoibli la diſcipline militaire & renverſé la puiſſance civile.

2001 (666). — Je ferai ici une exhortation à tous les hommes en général, de réfléchir ſur leur condition & d'en prendre des idées ſaines. Il n'eſt pas impoſſible qu'ils vivent dans un gouvernement heureux ſans le ſentir : le bonheur politique étant tel que l'on ne le connoît qu'après l'avoir perdu.

2002 (668). — J'avois mis cet ouvrage ſous le nom de M. Zamega, & je l'avois mis ſous la forme d'un extrait d'un livre de M. Zamega, & je le finiſſois ainſi :

« C'eſt l'ouvrage que je m'imagine qu'auroit fait M. Zamega, s'il étoit jamais venu au monde, & dont je donne ici l'extrait. » [Voir s'il n'y auroit pas là quelque choſe que j'ai mis dans l'*Eſprit des Loix:* j'ai retranché de l'original tout ce que j'ai cru y avoir mis.]

2003 (667). — Le Prince doit ſe communiquer aux gens de ſa cour, non pas aſſez pour avilir ſa dignité, mais aſſez pour faire ſentir qu'il vit avec des hommes. Que ſi la grandeur ſouveraine a des douceurs, elle a auſſi des inconvéniens, n'y ayant rien de ſi triſte que d'être toujours dans la foule & de vivre toujours ſeul. Cet état ne ſe peut ſoutenir ſans ennui que dans la force & la vivacité des paſſions. Auſſi la plupart des princes deviennent-ils malheureux dans leur vieilleſſe : le vide de leur âme eſt inconcevable, & il ne peut être rempli par un cérémonial extérieur, auquel on s'accoutume d'abord. Leur vie ſemble être toute faite pour la jeuneſſe, rien ne les préparant à cet âge accablant qui doit la ſuivre. Tout le monde ſçait quelle peine il falloit pour amuſer un grand monarque, trois ou quatre heures du jour, ſur la fin de ſa vie. Pour prévenir cet ennui, les Princes ne doivent pas toujours ſe faire des courtiſans, mais quelquefois des amis. Les bons empereurs romains ne croyoient pas que les droits de l'amitié fuſſent incompatibles avec ceux de la puiſſance ſouveraine. Ils doivent ſe donner de bonne heure du goût pour la lecture : les livres ſont une grande reſſource après la perte des paſſions, &, d'ailleurs, les voix des morts ſont les ſeules fidèles.

2004 (591). — QUELQUES FRAGMENS D'UN OUVRAGE QUE J'AVOIS FAIT SUR LES PRÊTRES DANS LE PAGANISME, QUE J'AI JETÉ AU FEU.

Aſtronomie, la première ſcience, parce que ce fut le premier livre qui fut ouvert aux hommes.

Quelques prêtres pour ſe faire diſtinguer d'une manière plus particulière ſe firent la plus triſte de toutes les opérations.

Il ne faut point regarder les offrandes comme les cauſes, les effets & les ſignes de la vertu, ni leur donner une qualité propre à expier les crimes. Ce ſeroit trafiquer de la vengeance céleſte, &, dès qu'on auroit bien purgé la bourſe d'un ſcélérat, on pourroit le déclarer homme de bien.

Les princes ſuperſtitieux diſent en eux-mêmes : « Ma gloire ſera inſéparable de ma piété. Il eſt bon de faire du bien à des gens qui renaîtront ſans ceſſe pour chanter ma magnificence dans tous les temps. »

Un prince fuperftitieux peut croire que le moyen le plus fûr de fe rendre agréable à Dieu eft de choifir pour miniftres ceux qu'il a choifis pour les fiens, croyant que c'eft étendre fa puiffance, autant qu'il eft en foi, que de choifir pour le gouvernement de fes états les perfonnes qui lui font les plus chères.

Les princes fuperftitieux enrichirent beaucoup le Clergé, parce que les conditions de la paix ou de la trêve avec le Ciel leur étoient toujours favorables, & tout l'avantage — chofe fingulière ! — reftoit aux négociateurs.

« Nous vous paffons que nous ayons tort, difoit autrefois le Clergé. Mais vous êtes vous-mêmes inexcufables de le penfer. Il falloit que vous attendiffiez patiemment que nous euffions réformé nous-mêmes cet abus qui vous choque, &, parce que nous nous fommes écartés de notre devoir, il ne falloit pas oublier le vôtre. »

2005 (438). — N'a pu entrer dans ma *Défenfe*. J'avois mis à la fin de ma réponfe au père Berthier fur Athènes :

« Ces meffieurs aiment beaucoup les combats, mais ils font légèrement armés. »

2006—2008 (435—437). — CHOSES QUE JE N'AI PAS MISES DANS MA « DÉFENSE ».

2006 (435). — Ceux qui font des ouvrages d'efprit doivent s'imaginer qu'ils feront jugés par leurs pairs. Tout l'avantage qu'un écrivain a naturellement fur fes lecteurs, c'eft qu'il a plus réfléchi qu'eux fur la matière dont il traite. Mais, fi ceux-ci ont réfléchi à leur tour, ils fe trouvent fous les mêmes termes. Il faut que l'amour-propre apprenne un grand fecret : il parle devant l'amour-propre. Quoi ! parce qu'un auteur feroit vain, il trouveroit des lecteurs modeftes ? Et, de ce qu'il feroit avantageux, on pourroit conclure qu'il ne feroit pas foible ? La candeur d'un écrivain eft cette rougeur charmante des jeunes perfonnes qui, fi la nature avoit un art, feroit fon art. Cherchons à nous faire aimer, fi nous voulons nous faire lire. S'il eft vrai qu'un homme ait de l'efprit, que cet efprit s'allie avec les autres efprits ; &, s'il ne peut pas s'allier avec eux, qu'il foit comme une pierre précieufe qui fépare l'or d'avec l'or.

« *Qualis gemma micat quæ fulvum dividit aurum.* » (*a*)

Grand Dieu ! comment feroit-il poffible que nous euffions toujours raifon ? Et que les autres euffent toujours tort ? Les bons efprits trembleront donc de décider, & les autres auront reçu, en dédommagement, le plaifir de l'affirmative.

2007 (436). — Le talent de la déclamation eft le plus commun de tous ; les jeunes gens qui veulent écrire commencent toujours par là, foit que leurs maîtres ayent trouvé plus de facilité à prendre ce ftyle, foit que leurs difciples en ayent trouvé davantage à le recevoir. Voyez, je vous prie, Démofthènes : dès qu'il ne foudroye pas, il eft fimple ; tel que le Ciel, il eft prefque toujours ferein, & il ne tonne que par intervalle.

2008 (437). — Remarquez, je vous prie, l'efprit de la religion chrétienne. Elle veut perpétuellement qu'on s'humilie, & elle défend perpétuellement d'humilier les autres ; elle détefte l'orgueil & la vanité, & elle vous défend également de concourir à l'orgueil & à la vanité des autres, & à la choquer, par la raifon qu'en choquant la vanité des autres la vôtre trouve des délices qu'elle n'approuve pas en vous. Car, à l'égard des autres, l'orgueil qu'on veut mortifier reprend des forces, par la confidération du deffein que l'on en a, & ce n'eft pas un moyen fûr de le déraciner que de le faire fouffrir. L'orgueil preffé par l'orgueil prendroit des forces & le repoufferoit à fon tour.

L'orgueil voudroit-il contredire l'orgueil ? Ils ne feroient que fe juftifier l'un & l'autre. La modeftie le fait défendre.

La religion chrétienne exige de nous deux chofes : l'une charmante ; l'autre terrible : d'aimer les autres, & de nous haïr nous-mêmes. Dieu ne veut rien de nous que nous-mêmes.

Les injures peuvent être le témoignage de la rudeffe générale d'une nation, quelquefois de fa liberté & de fa naïveté même.

Dans ce cas, la charité chrétienne en feroit moins bleffée, parce qu'il feroit indécis fi elles feroient l'effet des mœurs générales ou d'une violence particulière. Mais, dans une nation où les citoyens, liés déjà par les loix, fe font encore liés par les égards, & où, par

(*a*) VIRGILE, *Énéide*, X, 134.

conféquent, les injures fuppofent que celui contre qui elles font dites eft fi coupable qu'on a été obligé de franchir toutes les barrières, elles bleffent extrêmement la charité chrétienne.

Ainfi les Grecs & les Romains offenfoient moins que nous, avec des paroles plus offenfantes. Dans de pareilles nations, la charité chrétienne en feroit moins bleffée.

Si le cœur les a dites, ou fi les mœurs les ont laiffé dire; fi c'eft la confcience publique ou la particulière qui doivent fe faire des reproches.

Fin.

2009 (582). — Ceci a été fait pour l'Académie de Bordeaux. — L'hiftoire du Ciel intéreffe tout l'univers. Elle eft compofée par les aftronomes de tous les fiècles. Chacun y configne ce qu'il a vu ou ce qu'il a calculé, & il y a des nations qui n'ont d'autres intérêts communs que les obfervations aftronomiques.

Ces obfervations nous font voir un merveilleux fimple, au lieu de ce faux merveilleux que l'on imagine toujours dans ce qui eft grand. Elle nous ont donné des points fûrs pour fixer les époques de la religion : car l'hiftoire des hommes, pour devenir invariable, a befoin d'être fixée par les événemens qui arrivent dans le Ciel.

C'eft par là que l'on a fait évanouir tous ces fiècles fabuleux, qui faifoient regarder, par les incrédules, les Patriarches comme des hommes nouveaux, & qui établiffoient une différence entre l'antiquité de la religion & l'antiquité du monde. Par là, l'aftronomie eft devenue une fcience facrée, & l'on appelle *profanes* les fciences utiles au genre humain, lorfqu'elles ne touchent pas le premier, le plus grand & le plus fort de fes intérêts.

2010 (994). — *Bonheur.* — M. de Maupertuis (*a*) ne fait entrer dans fon calcul que les plaifirs & les peines, c'eft-à-dire tout ce qui avertit l'âme de fon bonheur ou de fon malheur. Il ne fait point entrer le bonheur de l'exiftence & la félicité habituelle, qui n'avertit de rien, parce qu'elle eft habituelle. Nous n'appelons *plaifir* que ce qui n'eft pas habituel. Si nous avions continuelle-

(*a*) Pierre-Louis Moreau de Maupertuis (1698—1759), géomètre & aftronome, préfident de l'Académie de Berlin, auteur d'un *Effai de philofophie morale* (1751).

ment le plaiſir de manger avec appétit, nous n'appellerions pas cela un *plaiſir* ; ce feroit *exiſtence* & *nature*. Il ne faut pas dire que le bonheur eſt ce moment que nous ne voudrions pas changer pour un autre. Diſons autrement : le bonheur eſt ce moment que nous ne voudrions pas changer pour le non-être.

2011 (1067). — Je diſois : « J'ai compris une choſe dont je me doutois déjà : c'eſt que, pour vivre bien avec tout le monde, il ne faut pas avoir de prétentions. Si vous ſortez des quatre murailles de votre chambre, on vous arquebuſe. Si je revenois au monde, je ne voudrois que me chauffer l'hiver & prendre des glaces l'été. »

2012 (806). — Il ne faut pas mettre du vinaigre dans ſes écrits ; il faut y mettre du ſel.

2013 (694). — Les dens des animaux & leur facilité à broyer de certaines choſes plutôt que d'autres eſt la ſeule cauſe de leur goût pour de certaines choſes plutôt que pour d'autres. Les dens des rats leur préparent le papier ; celles du lapin, les écorces des arbres ; celles des loups leur préparent des viandes.

2014 (693). — *Journal des Sçavans*, 1685, page 260. — On y rapporte, après le *Journal d'Angleterre*, une choſe qu'on a ſi ſouvent traitée de fable, touchant les habitans de Keilan, dans l'île Formoſe, à qui la nature a (dit-on) donné une queue ſur le dos, comme à des animaux.

On y parle auſſi de quelques ſinges qui ſeroient dans l'île de Java, qui ont une eſpèce d'ailes de chauve-ſouris, à la faveur deſquelles ils volent d'arbre en arbre.

Celle d'Almahela porte des chats qui ſont de même, ſi l'on en croit le ſieur Gein, ſous-gouverneur de l'île de Ternate, qui en eſt voiſine. (Pages 260, 261.)

Tout ceci me confirmeroit mon ſentiment, que la différence des eſpèces des animaux peut s'accroître tous les jours & diminuer de même ; qu'il y avoit fort peu d'eſpèces au commencement, qui ſe ſont multipliées enſuite.

2015 (540). — Je voulois dédier au roi d'Angleterre un ouvrage, & je lui diſois :

« En parcourant, dans l'Europe, les différens domaines de

votre Majefté, on voit toujours le même maître. La juftice & la douceur règnent dans les pays où votre volonté eft la Loi, comme dans ceux où votre volonté eft celle de la Loi.

« Un grand roi comme vous, Sire, n'eft pas né feulement pour faire le bonheur de fes fujets ; mais il eft né pour encore la félicité du genre humain. C'eft ce qui fait qu'avec tant de goût pour la guerre on n'a jamais vu tant d'amour pour la paix, foit que vous préfériez la vertu à la gloire, foit que vous penfiez que la vertu eft la feule gloire. »

2016 (696). — Si l'efpèce humaine périffoit, quelle différence dans les autres efpèces ? Comment les poules, les brebis pourroient-elles fe foutenir ?

2017 (1698). — *Suiffes.* — La Suiffe eft indomptable, parce qu'il n'y a pas un homme en Suiffe qui ne foit armé & ne fçache manier les armes ; & il n'y a guère d'État à qui la politique permette d'armer tous fes citoyens. Ils pourroient faire revenir leurs troupes de dehors. On trouveroit peu de vivres dans le pays ; le pays feroit difficile par lui-même.

2018 (1699). — *Danemark.* — A la bataille que le général Steinbock (*a*) gagna contre les troupes danoifes, il n'y avoit prefque [que] des payfans. Steinbock avoit quatre pièces de canon, fi bien fervies qu'elles tiroient continuellement. On ne connoiffoit pas encore cela dans ce temps-là, de manière que les Danois crurent que les Suédois avoient une terrible artillerie, les Suédois pafsèrent & attaquèrent les Danois là où ils ne les attendoient pas.

2019 (1707). — *Suède.* — Ce font aujourd'hui les états qui gouvernent, & qui ont eux feuls la puiffance légiflative : car le Roi ni le Sénat n'ont pas plus de part à la légiflation qu'en Pologne.

Le gouvernement incline vers la démocratie, & plus qu'autrefois, parce qu'il y avoit autrefois plufieurs chambres de nobleffe. Je crois que c'étoit trois chambres diftinguées par la prééminence, & l'on donnoit fa voix par corps, & non par tête comme aujourd'hui : ce qui avoit du rapport à la divifion de Servius Tullius chez

(*a*) Le général fuédois Steinbock battit les Danois, à Helfinborg, le 10 mars 1710.

les Romains. La réunion (*a*) des domaines ſous Charles XI perdit la Nobleſſe. L'opération fut violente, en ce que, non ſeulement on reprit les domaines, mais on demanda compte des revenus ; ce qui cauſa des procès entre les familles. La Nobleſſe ſent ſa décadence & ne paroît pas affectionnée à ce gouvernement. Dans la guerre où la Suède perdit la Finlande (*b*), les états n'oſèrent confier le gouvernement au Roi, & on ne peut pas dire que cette conſtitution ſoit bien ferme. Les Moſcovites la demandent parce qu'ils craignent l'eſprit de conquête. Ce que les Suédois ont perdu de la Finlande eſt conſidérable, parce qu'ils ont perdu leur défenſive, c'eſt-à-dire les défilés par où on étoit obligé de paſſer pour aller juſqu'à eux, & cette paix, de la part des Moſcovites, a été faite avec intelligence. La Finlande fut conquiſe & convertie à la manière de Charlemagne, & l'on voit, dans une égliſe de Finlande, le convertiſſeur ayant à la main un fouet de chaînes de fer ; c'eſt (je crois) Woldemar.

2020 (1656). — *Du 2 Février 1742.* — Nos affaires de Bavière ſont déſeſpérées. Nous ſommes à préſent, pour celles de Bohême, entre les mains du plus grand fou qui fut jamais. Il eſt parti du bal : car il part toujours du bal ; il a été en Saxe, il a été à Dreſde, pour que l'Électeur lui donnât le commandement. De là, il s'eſt mis dans ſon chariot de poſte & arrivé dans une auberge à Prague ; & cela, pour demander à l'intendant Séchelles (*c*) qu'il lui fournît du pain pour ſes troupes. De façon que nous en ſommes pour 100 000 écus par mois, pour donner du pain de munition à ce roi. Quand la France & l'Angleterre auroient tous les tréſors de l'univers, ces gueux d'Allemands les leur tireroient ! Et, moi, je ne puis aſſez admirer la démence qui nous fait envoyer 100 millions & 80,000 hommes hors de chez nous, dont la moitié n'a preſque plus de vie, pour exécuter le projet qui tourmentoit la tête d'un homme que le Diable berce depuis qu'il eſt au monde.

Adieu, Monſieur, je vous parle comme un bon François, mais comme un François qui n'eſt point ivre.

(*a*) En 1680, Charles XI, roi de Suède, fit rendre aux nobles les domaines de la couronne.

(*b*) De 1741 à 1743.

(*c*) Jean Moreau de Séchelles (1690 à 1760), contrôleur-général du 30 juillet 1754 au 15 avril 1756.

2021 (949). — Le docteur Wartburton (*a*) traite milord Bolingbroke d'une manière très-févère. Milord avoit crié bien haut fur ce que M. Pope avoit fait imprimer, par avarice, le manufcrit du Roi patriote, qu'il lui avoit confié. « Je fuppofe, dit le docteur, que M. Pope, par avarice, eût fait cette action. Deviez-vous, pour cela, chercher à déshonorer votre ami ? Ne deviez-vous pas le cacher ? Comment voulez-vous que la poftérité croye les belles chofes qu'il a dites de vous ?

2022 (950). — Sur le livre de M. Warburton, où il y a beaucoup de belles chofes & beaucoup d'autres mal fondées & imaginaires, je dis : « Il eft bien poffible qu'un grand génie dife de très-belles chofes, mêlées avec d'autres qui ne valent rien ; mais il n'eft pas poffible qu'un fot dife des chofes qui ne valent rien, mêlées avec de très-belles chofes. »

2023 (1878).

Au Baron de Stein (*b*). Amfterdam, ce 20 octobre 1729.

Je ne fçais pas comment la confcience des gens de notre Confeil de France peut jamais aller bien. Notre intérêt eft d'empêcher qu'on ne détruife les Proteftans, les Turcs & les Corfaires de Barbarie.

Si l'Empereur envahiffoit le pays des Turcs, il y établiroit des manufactures qui détruiroient notre commerce du Levant.

Sans les Corfaires de Barbarie, les Hambourgeois & autres villes anféatiques iroient faire le commerce du Levant.

Nous fommes catholiques & chrétiens, & nous avons à maintenir les plus mortels ennemis des uns & des autres.

Nous avons une religion qui a un chef vifible, & nos intérêts font toujours directement oppofés aux fiens.

Il eft vrai que, fous Louis XIII, nous fîmes la guerre aux Huguenots ; mais je ne crois pas que Dieu nous pardonne jamais d'avoir voulu lui faire accroire que nous foutenions fa caufe par zèle, & non pas pour prendre La Rochelle & Montauban.

(*a*) William Warbuton (1698—1779), évêque de Glocefter, auteur d'un *Coup d'œil fur la philofophie de Lord Bolingbroke*, & d'une *Démonftration de la miffion divine de Moïfe.*

(*b*) Jean-Frédéric, baron de Stein (1681—1735), premier miniftre du duc de Brunfwick. Montefquieu fit fa connaiffance à Brunfwick en 1729.

Que ſi Louis XIV a chaſſé les Huguenots de la France, on n'ignore point Là-Haut que ce fut par ſottiſe & par une intrigue de cour que ce prince le fit : car, s'il avoit cru perdre ſes manufactures, il aimoit trop l'argent pour faire une choſe comme cela.

Je ſuis, Monſieur, ...

2024 (1694). — Le roi de Pruſſe demandoit la raiſon pourquoi il n'aimoit pas les femmes. «Vous vous fâcherez ſi je vous la dis. — Non, dit-il. — Sire, c'eſt que vous n'aimez pas les hommes. » C'eſt une belle réponſe, parce qu'elle eſt contradictoire à celle que l'on attend.

2025—2031 (470—476). — CHOSES QUI N'ONT PU ENTRER DANS MON ROMAN D'ARSACE ET D'ISMÉNIE.

2025 (470). — J'avois mis, faiſant le caractère d'Aſpar : « Son eſprit étoit naturellement conciliateur, & ſon âme ſembloit s'approcher de toutes les autres. » Cela étoit trop long, & j'ai ôté « et ſon âme ſembloit s'approcher de toutes les autres. »

2026 (471). — Quand j'étois en Médie, je ne pouvois avoir un ami, & mes ſentimens généreux, au lieu d'élever les âmes, les auroient fait trembler.

2027 (472). — Je ſuis né dans la Médie, & je puis compter d'illuſtres ayeux...

A l'âge de quinze ans, mes parents m'établirent. Deux femmes qu'ils me donnèrent me laiſſèrent toute mon indifférence. Je connoiſſois les femmes, & je ne connoiſſois pas l'amour.

Je le connus, cet amour, un jour qu'étant chez une de mes parentes j'y vis une jeune perſonne d'une beauté raviſſante. Mon âme étonnée ſe ſentit frappée pour jamais. Mes yeux languiſſans ſe fixèrent ſur elle. Je ne ſçais point ſi je lui plu ; c'étoit une attention que je n'étois pas en état de faire.

Elle étoit étrangère, & deux vieux eunuques étoient chargés de ſon éducation. J'allai à eux, & je leur demandai avec larmes Ardaſide en mariage. Ils me firent cent mille difficultés. Je leur propoſai tout ; ils furent incorruptibles. Je croyois que je mourrois à leurs genoux ; ils me laiſſoient mourir.

Quel fut mon étonnement un jour que, dans une triſteſſe & une langueur mortelle, j'allois chez eux faire parler ma douleur & mes

larmes, ils me dirent froidement : « On vous donne Ardaſide. Elle eſt à vous. Vous êtes vertueux, & vous ſçavez aimer. » Ce qu'ils me diſoient, je ne pouvois le croire ; je me fis répéter cent fois qu'ils me la donnoient ; je demandai qu'on me menât dans l'appartement d'Ardaſide. Dieux ! qu'elle étoit charmante ! Je ne ſçus que lui dire ; je pris ſa main ; je la baiſai mille fois. Sa taille, ſon air, ſa beauté, ſes regards, ſon ſilence, tout me raviſſoit. On dreſſa les actes du mariage. Je voulois tout donner ; on ne vouloit rien. J'allai au temple ; je la menai dans mon appartement, & je crus emporter avec moi l'univers.

2028 (473). — Une femme qui venoit de la part de la reine des Scythes parut. Elle portoit en préſent au Roi une toile d'un travail exquis. « Roi de Bactriane, lui dit-elle, la reine des Scythes a tiſſu cette toile de ſes belles mains. Regarde les choſes qu'elle y a repréſentées. Ici, ce ſont des Arméniens que nos Scythes ont percés de leurs flèches terribles ; leurs bleſſures ne ſont pas mortelles, puiſqu'ils combattent encore. Là, tu vois un cœur percé de mille traits preſque inviſibles, & un enfant qui en darde ſans ceſſe de nouveaux ; ce cœur eſt celui d'Iſménie, & il ne guérira jamais. »

2029 (474). — Il lui écrivit cette lettre : « Un jour l'Ormeau dit à la Vigne : « Prenez garde que je ne vous couvre de mon ombre. » Mais uniſſez-vous avec moi, & nous monterons enſemble juſqu'aux nues. »

2030 (475). — Le chef de la ſeconde bande lui parla ainſi : « Nous formons avec toi un arbre qui a une belle tête : tu en es la tige, & nous en ſommes les feuilles. Nous te couvrirons de notre ombre, & nous empêcherons le ſoleil de brûler tes racines, & nous monterons enſemble juſqu'aux nues. »

2031 (476). — Les lions ont une grande force ; mais elle leur ſeroit inutile ſi la nature ne leur avoit pas donné des yeux.

2032 (111). — APOLOGIE DES « LETTRES PERSANES ». — On ne peut guère imputer aux *Lettres perſanes* les choſes que l'on a prétendu y choquer la religion.

Ces choſes ne s'y trouvent jamais liées avec l'idée d'examen, mais avec l'idée de ſingularité ; jamais, avec l'idée de critique, mais avec l'idée d'extraordinaire.

C'étoit un Perſan qui parloit, & qui devoit être frappé de tout ce qu'il voyoit & de tout ce qu'il entendoit.

Dans ce cas, quand il parle de religion, il n'en doit pas paroître plus inſtruit que des autres choſes, comme des uſages & des manières de la nation, qu'il ne regarde point comme bonnes ou mauvaiſes, mais comme merveilleuſes.

Comme il trouve bizarres nos coutumes, il trouve quelquefois de la ſingularité dans de certaines choſes de nos dogmes, parce qu'il les ignore, & il les explique mal, parce qu'il ne connoît rien de ce qui les lie & de la chaîne où ils tiennent.

Il eſt vrai qu'il y a quelque indiſcrétion à avoir touché ces matières, puiſque l'on n'eſt pas auſſi ſûr de ce que peuvent penſer les autres, que de ce qu'on penſe ſoi-même.

2033 (112). — *Préface de l'Éditeur* (*a*). — Ce qui fait le mérite principal des *Lettres perſanes*, c'eſt qu'on y trouve, ſans y penſer, une eſpèce de roman. On en voit le commencement, le progrès, la fin. Les divers perſonnages ſont placés dans une chaîne qui les lie. A meſure qu'ils ſont un plus long ſéjour en Europe, les mœurs de cette partie du monde prennent dans leur tête un air moins merveilleux & moins bizarre, & ils ſont plus ou moins frappés de ce bizarre & de ce merveilleux ſuivant la différence de leurs caractères. D'un autre côté, le déſordre croît dans le ſérail d'Aſie à proportion de la longueur de l'abſence d'Uſbeck, c'eſt-à-dire à meſure que la fureur augmente & que l'amour diminue.

D'ailleurs, ces ſortes de romans réuſſiſſent ordinairement, parce que l'on rend compte ſoi-même de ſa ſituation actuelle ; ce qui fait plus ſentir les paſſions que tous les récits qu'on en pourroit faire, & c'eſt une des cauſes du ſuccès de *Paméla* & des *Lettres péruviennes* (*b*) (ouvrages charmans qui ont paru depuis).

Enfin, dans les romans ordinaires, les digreſſions ne peuvent être permiſes que lorſqu'elles forment elles-mêmes un nouveau

(*a*) Cette *Préface* conſtitue une première ébauche des « *quelques réflexions ſur les Lettres perſanes* », qui furent publiées dans le *Supplément* de l'édition des *Lettres Perſanes*, parue à Cologne, chez Pierre Marteau, en 1754.

(*b*) S. Richardſon publia *Paméla* en 1741, & Mme de Graffigny les *Lettres péruviennes*, en 1747.

roman. On n'y ſçauroit mêler de raiſonnemens, parce qu'aucun des perſonnages n'y ayant été aſſemblé pour raiſonner, cela choqueroit le deſſein & la nature de l'ouvrage. Mais, dans la forme de lettre, où les acteurs ne ſont pas choiſis, mais forcés, & où tous les ſujets qu'on traite ne ſont dépendans d'aucun deſſein ou d'aucun plan déjà formé, l'auteur s'eſt donné l'avantage de pouvoir joindre de la philoſophie, de la politique & de la morale, à un roman, & de lier le tout par une chaîne ſecrète &, en quelque façon, inconnue.

Les *Lettres perſanes* eurent, d'abord, un débit ſi prodigieux que les libraires de Hollande mirent tout en uſage pour en avoir des ſuites. Ils alloient tirer par la manche tous ceux qu'ils rencontroient : « Monſieur, diſoient-ils, faites-moi des *Lettres perſanes.* »

Mais ce que je viens de dire ſuffira pour faire voir qu'elles ne ſont ſuſceptibles d'aucune ſuite, & encore moins d'aucun mélange avec des lettres écrites d'une autre main, quelque ingénieuſe qu'elle puiſſe être.

Il y a, dans les premières lettres, quelques traits qu'on a jugés trop hardis. Mais on prie de faire attention à la nature de cet ouvrage. Les Perſans qui devoient jouer un ſi grand rôle dans ces lettres ſe trouvoient tout-à-coup tranſplantés en Europe. Il y avoit un temps où il falloit les repréſenter pleins d'ignorance & de préjugés. On n'étoit attentif qu'à faire voir la génération & le progrès de leurs idées. Leurs premières penſées devoient être ſingulières. Il ſembloit qu'on n'avoit rien à faire qu'à leur donner l'eſpèce de ſingularité qui peut compâtir avec de l'eſprit ; il ſemble qu'on n'avoit eu qu'à peindre les ſentimens qu'ils avoient eux à chaque choſe qui leur avoit paru extraordinaire. Bien loin qu'on penſât à intéreſſer quelque principe de la religion, on ne ſe ſoupçonnoit pas même d'imprudence. On fait cette juſtification par amour pour les grandes vérités, indépendamment du reſpect pour le genre humain, que l'on n'a pas certainement voulu frapper dans l'endroit le plus tendre.

On prie de remarquer que ces traits ſe trouvent toujours liés avec le ſentiment de ſurpriſe & d'étonnement, jamais avec l'idée d'examen, & encore moins [avec celle] de critique.

En (*a*) parlant de notre religion, ces Perfans ne devoient pas paroître plus inftruits que lorfqu'ils parloient des coutumes & des ufages ordinaires de la nation ; &, s'ils trouvent, quelquefois, nos dogmes finguliers, on avouera que cette fingularité eft marquée, dans les *Lettres perfanes*, à ce coin qu'elle n'eft jamais fondée que fur la parfaite ignorance où ils font de la chaîne qui lie ces dogmes avec nos autres vérités. Tout l'agrément ne confifte que dans le contrafte qu'il y a entre des chofes réelles & la manière dont elles font aperçues. [J'avouerai même que j'aurois auffi bien fait de faire un moins bon livre que de toucher ces matières, puifqu'on n'eft jamais fi fûr de la manière dont les autres font affectés que de celle dont on eft affecté foi-même.] (*b*)

De toutes les éditions de ce livre, il n'y a que la première qui foit bonne : elle n'a point éprouvé la témérité des libraires. Elle parut en 1721, imprimée à Cologne, chez Pierre Marteau. Celle que l'on donne aujourd'hui mérite la préférence, parce qu'on y a corrigé, en quelques endroits, le ftyle de la première & quelques fautes qui s'étoient gliffées dans l'impreffion. Ces fautes, dans les éditions fe font multipliées fans nombre, parce que cet ouvrage fut abandonné par fon auteur dès fa naiffance (*c*).

Fin.

2035 (183). — ACADEMICA (*d*). — FRAGMENS D'UNE DISSERTATION SUR LA « DIFFÉRENCE DES ESPRITS ».

La reffemblance extérieure des enfans à leurs pères n'eft point un rapport de la copie à fon original, comme fi l'imagination des pères ou quelque caufe fecrète pouvoit imprimer fur le vifage des

(*a*) Première rédaction : « *que fi ces raifons n'excufent point l'auteur, il aura, du moins, la confolation de penfer que ceux qui viendront après lui apprendront par fon exemple, que les moindres fautes en ce genre font irréparables.* »

(*b*) Biffé.

(*c*) Montefquieu a donné trois rédactions différentes de cette fin de paragraphe : 1° « que cet ouvrage fut abandonné par fon auteur dès fa naiffance » ou « dès fa naiffance par l'auteur, qui n'y prit plus de part que par le repentir de l'avoir fait. » — 2° « fut abandonné par fon auteur, qui s'attacha à des chofes plus férieufes. » — 3° « fut abandonné par fon auteur, qui avoit écrit dans un temps où il étoit affez jeune, & avoit publié fon ouvrage dans un temps où tout le monde étoit jeune. »

(*d*) Le n° 2034, qui ne contient que les premières lignes du n° 2035 a été biffé.

enfans les traits qu'ils ont eux-mêmes. Cela feroit entièrement inexplicable à la phyfique. Cette reffemblance eft uniquement fondée fur ce que l'enfant étant formé de la fubftance du père & ayant eu, neuf mois de fuite, une vie commune avec la mère, il y a, dans les uns & dans les autres, un rapport dans les fluides & les folides. Ainfi cette qualité ou cette combinaifon d'humeurs qui donne des cheveux noirs, une peau blanche, de belles dens, une grande taille ou des traits délicats au père ou à la mère, les donnera de même à l'enfant. Les peintres fçavent combien il faut peu de chofe pour qu'un vifage paroiffe à peu près reffembler à un autre, & à quel point un rapport dans une partie frappe dans le tout : un trait feul régnera fur toute une phyfionomie.

Comme les vices & les vertus humaines font ordinairement l'effet des paffions, & les paffions l'effet d'un certain état de la machine — je parle du matériel des paffions, & non pas du formel, c'eft-à-dire de cette complaifance que l'âme fent à fuivre les mouvemens de fa machine, par la douceur qu'elle y trouve — il y a des maladies qui peuvent nous mettre dans la fituation où l'on eft lors de la paffion même. Celles qui donneront à notre fang la difpofition où eft celui d'un homme hardi nous rendront courageux ; celles qui nous mettront dans un état contraire nous rendront timides. Les médecins fçavent que de certaines maladies rendent un homme bizarre, inquiet & emporté : état déplorable, qui nous prouve que nous fommes tombés d'un état plus parfait.

Lorfque les médecins & les auteurs moraux traitent des paffions, ils ne parlent jamais la même langue : les moraux mettent trop fur le compte de l'âme ; les autres, trop fur celui du corps ; les uns regardent plus l'homme comme un efprit ; les autres, plus comme la machine d'un artifan. Mais l'homme eft également compofé des deux fubftances, qui, chacune, comme par un flux & reflux, exercent & fouffrent l'empire.

2036 (1592). — Je remarque que, quand les Barbares inondèrent l'Empire romain, ils n'exercèrent point de cruauté particulière contre les eccléfiaftiques & ne firent pas paroître de zèle de religion : uniquement curieux du butin & de la fubfiftance. Mais les mêmes Barbares, qui inondèrent l'Empire de Charlemagne,

exercèrent d'étranges barbaries contre les eccléſiaſtiques, l'Égliſe, les monaſtères.

Quand les Romains chaſſèrent les Barbares & les obligèrent, par frayeur, de refouler vers la Scandinavie, ils ne leur parlèrent point de religion, mais de prendre les mœurs romaines, de payer des tributs, d'obéir. Quand les Francs rentrèrent dans la Germanie, ils ne leur parlèrent que de baptême, d'égliſes, de monaſtères, de prêtres ; de ſorte que les Saxons & autres peuples qui refluèrent ſe retirèrent enragés contre la religion chrétienne & s'attachèrent d'autant plus à leur culte qu'on avoit voulu les faire changer, & ils établirent une rude inquiſition parmi eux. Ainſi, quand ils ſortirent, il sortirent avec leur haine & leurs préjugés. Ainſi les mêmes peuples différèrent de conduite & de fureur dans leurs invaſions.

On ne peut douter que les Germains n'ayent été ſe mêler avec les Scandinaviens. Tacite (*a*) parle des Suions. L'ancienne langue ſuédoiſe & l'ancienne langue danoise ont de la conformité avec l'ancienne langue germaine, ſoit que ce fût le même peuple qui ſe fût groſſi par les raiſons ſuſdites, ſoit qu'en ſe retirant en foule dans le fond du Nord, ils ſoyent devenus la principale partie de la Nation.

2037 (978). — M. de Forcalquier (*b*) m'a ſi bien tourné la tête ſur l'approbation que V. Ex. a donnée à mon gros livre, que je prends la liberté de l'en remercier. Il faut bien qu'elle nous encourage par ſes louanges ; elle nous décourageroit trop par ſes écrits. M. de Forcalquier m'a montré une petite relation des beautés de Rome, qui étoit dans une lettre de V. Ex., qui me fit voir, en un moment, ce que j'avois vu à Rome pendant huit mois, & me donna des idées juſtes de ce que je ne connoiſſois plus que confuſément. J'avoue que *l'Apollon* m'auroit ſéduit à Rome, ſi je n'avois eu le bonheur de paſſer par Florence, où je jurai une fidélité éternelle à *la Vénus de Médicis*, que je regarde comme le meilleur prédicateur qu'ayent jamais eu les Florentins, quoique

(*a*) TACITE, *Germanie*, XLIV.

(*b*) Louis de Brancas, comte de Forcalquier (mort en 1753), fils du maréchal de Brancas. — Cette lettre eſt ſans doute adreſſée au duc de Nivernois, ambaſſadeur de France à Rome.

je n'en connoiſſe pas bien le ſuccès. Tout ceci ne m'empêche pas de faire un grand ſaut pour arriver à l'Égliſe de Saint-Pierre, & paſſer du merveilleux qui plaît, au merveilleux qui étonne. J'envie fort à M. l'ambaſſadeur de Malte (*a*) le plaiſir qu'il a de vous voir, & je voudrois bien être auſſi à portée de vous faire ma cour.

J'ai l'honneur d'être, avec un reſpect infini, de V. Ex. le très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

2038 (1115). — Un homme de baſſe naiſſance ſe tourmente bien fort pour faire fortune, c'eſt-à-dire pour être dans cet état où il rougira toute ſa vie de ſa naiſſance & du tourment de cette idée.

2039 (1625). — Lorſque le feu Roi voulut obliger Philippe V de chaſſer la princeſſe des Urſins (*b*), ayant longtemps tenté & jamais réuſſi, il chargea M. de Berwick d'en parler. Il y avoit dans la lettre : « Dites-lui qu'il me doit cela, non ſeulement parce qu'il eſt mon petit-fils, mais auſſi parce que je lui ai mis la couronne ſur la tête. Dites-lui tout ! Mais ne lui dites pas que je l'abandonnerai : car il ne le croiroit jamais. »

2040 (1056). — Perſonne n'aime à être compté pour rien dans la ſociété.

2041 (1073). — Souvent on critique ſes amis pour qu'on ne laiſſe pas croire qu'on n'a pas aſſez de pénétration pour voir leurs défauts.

2042 (1638). — Je diſois de M. le Duc qu'il cherchoit toujours la vérité & la manquoit toujours.

2043 (1742). — On raille ſur tout, parce que tout a un revers.

2044 (846). — Si l'imprimerie étoit venue dans ce temps, où la langue eſt ſi chaſte, nous aurions preſque tous les ouvrages des Anciens mutilés. De même, ſi elle étoit venue dans le temps de nos cenſeurs.

2045 (1041). — Je diſois : « Les hommes pleins d'eux-mêmes ſont toujours de bonnes gens. »

2046 (1004). — *Bonheur.* — Pour être heureux, il ne faut pas déſirer de l'être plus que les autres. Si l'on avoit le cheval ailé de

(*a*) Antoine-Maurice Solar (1689 à 1762).

(*b*) On retrouve la même anecdote dans le *Spicilège*, n° 433 & dans l'*Éloge du maréchal de Berwick*, p. XXVI.

l'Arioſte, l'anneau qui rend inviſible, eſt-ce que l'on ſeroit plus heureux ? Joignez y le bouclier qui rend tous les hommes des ſtatues.

2047 (2000). — La Compagnie de l'Aſſiento (*a*) n'étant pas une choſe lucrative pour l'Angleterre, on lui donna un vaiſſeau de permiſſion, de 500 tonneaux, pour trafiquer dans les ports de l'Amérique. Tout cela fut attribué à la Compagnie du Sud. Ceux qui dirigeoient cette affaire pour la Compagnie gagnoient, par de gros préſens, ceux qui devoient jauger le vaiſſeau, de manière qu'au lieu de 500 tonneaux le vaiſſeau étoit de 800 ; &, comme il faut dans un vaiſſeau des vivres, de l'eau, etc. ils envoyoient un petit bâtiment pour porter tout cela : de ſorte qu'il y avoit environ 1,000 tonneaux de marchandiſes.

C'étoit les avantages. Voici les inconvéniens.

Les prépoſés de la Compagnie étoient très-chèrement payés. Beaucoup de faux frais pour corrompre les officiers eſpagnols. Le vaiſſeau de permiſſion étoit, pour ainſi dire, un gage pour la conduite des Anglois, & les Eſpagnols, à la première fantaiſie, pouvoient le ſaiſir, comme ils firent à l'égard du *Prince-Frédéric*. De plus, cela ne portoit qu'un profit particulier. La nation étoit croiſée dans le commerce de contrebande qu'elle fait avec l'Amérique, ne faiſant, depuis quelque temps, preſque rien par Cadix. Les prépoſés de la Mer du Sud faiſoient une eſpèce de guerre aux vaiſſeaux anglois mêmes, qui venoient pour vendre en fraude, de peur que cela ne fît tomber leurs marchandiſes de prix. Ainſi l'Angleterre étoit dans des termes moins avantageux que ſi elle avoit fait ſimplement ſon commerce de contrebande.

2048 (2001). — L'Angleterre vient de faire un traité (1750) (*b*) avec l'Eſpagne, par lequel on ſe rapporte aux anciens traités, & où les garde-côtes ne viſitent plus les vaiſſeaux qui ſont en mer. Effectivement, on avoit fait ſentir au miniſtère eſpagnol que cela étoit impraticable, qu'il eſt défendu en Angleterre, ſous peine de la vie, de tranſporter les laines ; mais que, ſitôt que le vaiſſeau

(*a*) Compagnie créée à la ſuite du traité de l'Aſſiento, entre l'Eſpagne & l'Angleterre, en 1713. La Compagnie du Sud date de 1711.

(*b*) Le traité de Buen-Retiro, du 5 octobre 1750.

étoit en mer, étranger ou national, il n'y avoit pas un ſeul vaiſſeau qui oſât le toucher, & que cela ſe pratiquoit partout de même.

A l'égard du commerce de la vieille Eſpagne, il s'en faut bien qu'il ſoit auſſi avantageux pour les Anglois qu'il étoit lors des traités précédens. Les Eſpagnols ont fait des manufactures de drap pour la conſommation du continent d'Eſpagne; de ſorte qu'ils tirent fort peu de drap d'Angleterre. Au contraire, les Anglois tirent toujours, & preſque ſeuls, les marchandiſes du crû d'Eſpagne: vins, huiles, olives, fruits ſecs, etc.

2049 (1680). — Les Anglois viennent de donner de l'argent à des électeurs pour faire l'Archiduc roi des Romains. C'eſt de l'argent perdu: la France ne veut point faire la guerre, & l'Allemagne avoit aſſez d'intérêt à faire l'Archiduc roi des Romains pour le faire *motu proprio*.

2050 (1679). — Ce qu'il y a de malheureux actuellement en Angleterre, c'eſt que les gens le plus capables de la gouverner ne veulent point, d'autres ne peuvent point être miniſtres.

2051 (2158). — Vous voyez, dans Procope (*Guerre des Goths*, livre Ier), le zèle & l'amour avec lequel les Juifs défendirent Naples pour les Goths contre Béliſaire. Vous voyez, dans les *Lettres* de Caſſiodore (*a*), avec quelle équité Théodoric les traite. On voit, dans la vie du roi Vamba (*b*) & dans les hiſtoires qui concernent la Narbonnaiſe (que l'on appeloit *Judæorum Proſtibulum*), combien les Juifs avoient été accrédités chez les premiers roix viſigoths. Tous les Goths étoient ariens. Or, par la nature du dogme capital, les Juifs ne devoient pas avoir un ſi grand éloignement pour les Ariens que pour les Catholiques, &, de même, les Ariens pouvoient mieux tolérer les Juifs que les Catholiques.

2052 (434). — [J'ai tiré ceci pour en faire un chapitre pour la fin du 18e livre.] (*c*) J'ai toujours été frappé, en liſant les codes des loix des Barbares, du peu d'attention ou ſévérité qu'elles ont contre le parricide; de ſorte que ce crime eſt preſque confondu avec les autres violences, & je vois dans Caſſiodore, livre II,

(*a*) CASSIODORE, *Lettres*, I, 37.

(*b*) Vamba, roi des Viſigoths (672 à 680) chaſſa les juifs de Narbonne en 673.

(*c*) Monteſquieu ne ſemble pas avoir donné ſuite à ce projet.

lettre 14, que Théodoric voulut dans un cas pareil que l'on punît le parricide ſelon la Loi romaine. A meſure que ces Barbares devenoient plus romains, ils concevoient plus d'horreur pour le parricide. Or je trouve, en quelque façon, la cauſe de cette manière de penſer des peuples barbares, dont les mœurs ſe tenoient toutes ; je la trouve (dis-je) dans Procope (*Guerre des Goths*, livre IIe), où il dit, en parlant des Hérules : quand quelqu'un d'entre eux languiſſoit ou vieilliſſoit, il étoit contraint de faire requête à ſes proches de le faire mourir ; un autre qu'un parent l'occiſoit ; après quoi, ſes parents mettoient le feu au bûcher & le brûloient (*a*).

Voyez combien tout ceci ſe rapporte aux autres mœurs des Germains. On préſentoit requête aux parens, à cauſe du droit qu'ils avoient pour la ſûreté de la vie de leur parens. Il ſembloit qu'on ne pouvoit pas diſpoſer de ſa vie ſans eux. C'étoit un étranger qui donnoit la mort, mais du conſentement des parens ; ſans quoi ils auroient pu prendre la vengeance.

2053 (99). — Je diſois dans une apologie : « C'eſt l'indignation de l'innocence. »

2054 (1134). — Je diſois : « La médiocrité eſt un garde-fou. »

2055 (1814). — Voyez au IId volume *Juridica*, dans mon extrait de Vitriarius, mon aſtériſque, qui contient mes réflexions ſur la queſtion : *Si le dictateur à Rome avoit la puiſſance ſouveraine, ou non?*

2056 (1167). — Un homme qui a de l'eſprit ne cherche point à en montrer : on ne ſe pare pas des ornemens que l'on met tous les jours.

2057 (97). — Je diſois ſur l'abbé de Laporte (*b*), qui avoit écrit contre l'*Eſprit des Loix* pour avoir quelques pièces de vingt-&-quatre ſols d'un libraire : « Un homme qui diſpute pour s'éclairer ne ſe compromet pas avec un homme qui diſpute pour vivre. »

2058 (1044). — Les hommes ſont bien extraordinaires : ils aiment mieux leurs opinions que les choſes.

(*a*) Voyez mon vieux extrait de Procope, page 259 (M.).

(*b*) L'abbé Joſeph de La Porte (1713 à 1779), auteur des *Obſervations ſur l'Eſprit des Loix ou l'art de lire ce livre, de l'entendre & d'en juger*, par M. *** à Amſterdam, chez Pierre Mortier, 1751, parues d'abord dans les *Obſervations ſur la littérature moderne*, t. III, 1750.

2059 (1043). — C'eſt une vanité inquiète qui fait l'humeur : on ne ſe croit pas aſſez bien traité.

2060 (2037). — Le Roi dit à l'évêque de Mirepoix (*a*), ſur un ſermon : « Tout le monde s'y eſt trouvé. Vous, par exemple : les bénéfices donnés par faveur ou par humeur. — Sire, dit l'Évêque, la multitude des ennemis que j'ai ici prouve que ce n'eſt pas par faveur. On pourroit peut-être dire que je donne *avec* humeur, mais non pas *par* humeur. »

2061 (1156). — Je diſois : « Un grand homme eſt celui qui voit vite, loin & juſte. »

2062 (1093). — On parloit d'un bon mot dit contre quelqu'un. On demanda qui l'avoit dit. Je dis : « Ce ne peut être qu'un de ſes amis, » & cela ſe trouva vrai.

2063 (498). — En envoyant l'édition de l'*Eſprit* d'Écoſſe (*b*) à Mad[e] Dupré de Saint-Maur, je lui diſois : « Je ſuis bien aiſe que vous me liſiez dans une ſi belle édition : je voudrois que quelque fée me donnât un habit avec lequel je puſſe vous plaire. »

2064 (1036). — M. Nicole dit très bien que Dieu a donné l'amour-propre à l'homme comme il a donné le goût aux mets.

2065 (1268). — Je compare les dames de la Reine ou de Mad[e] la Dauphine, qui s'habillent deux ou trois fois pour paroître devant elles, à ces comédiens qui jouent le rôle de gardes, & qui s'habillent pour s'entendre dire : « Holà ! Gardes, allez ! »

2066 (1871). — Quand les princes voyagent, voilà l'Intendant qui fait paroître ſur les chemins les habits neufs, la joye & tout ce qui peut montrer de l'opulence. Sur le chemin, c'eſt un pays de Cocagne ; à une demi-lieue au large, on meurt de faim.

2067 (873). — On parloit d'un homme de lettres, & on diſoit qu'il étoit de baſſe naiſſance. Je dis : « J'ai toujours eu mauvaiſe opinion d'Horace, parce qu'il étoit fils d'un affranchi. »

2068 (1713). — On dit que les Iroquois ont mangé ſoixante

(*a*) Jean-François Boyer (1675 à 1755), évêque de Mirepoix de 1730 à 1736, directeur de la feuille des bénéfices à partir de 1743.

(*b*) Dans une lettre à David Hume du 3 ſeptembre 1749 Monteſquieu parle : « de l'honneur qu'on veut faire à [ſon] livre en Écoſſe de l'y imprimer ». Voir note tome III.

nations, & qu'ils ont fait rôtir le dernier Huron. Je ne le crois pas. On dit qu'ils aiment mieux les François que les Efpagnols.

2069 (772). — A Paris, les ponts font cachés comme les canaux.

2070 (1000). — Dans les petites villes, on n'a point de jouiffances, &, dans les grandes, point de défirs.

2071 (1060). — Il y a ordinairement fi peu de différence d'homme à homme qu'il n'y a guère fujet d'avoir de la vanité.

2072 (2167). — Les premiers Chrétiens, dans l'Empire romain, paroiffoient auffi extraordinaires que les quakers, aujourd'hui.

2073 (1338). — Si vous comptiez tous les biens que les Prêtres Irlandois ont laiffé en Irlande, vous trouveriez que c'eft le plus riche pays de l'Europe.

2074 (520). — On admire votre Alteffe, quand on la voit de loin; on l'aime, quand on la voit de près : il femble que vous ayez été faite pour faire fentir la différence qu'il y a entre la nobleffe & la fierté.

2075 (1260). — Tous les maris font laids.

2076 (821). — Les trois unités du théâtre fe fuppofent les unes les autres : l'unité de lieu fuppofe l'unité de temps : car il faut beaucoup de temps pour fe tranfporter dans un autre pays; ces deux unités fuppofent l'unité d'action : car, dans un temps court, & dans le même lieu, il ne peut y avoir probablement qu'une feule action principale; les autres font acceffoires.

2077 (986). — On eft fi accoutumé à voir les maifons de campagne des gens riches, qu'on eft enchanté de voir celles des gens de goût.

2078 (1140). — Les joueurs n'ont que le fuperflu; jamais les befoins.

2079 (1205). — Jufques où va l'excès des préjugés ! Les hommes ne font-ils pas parvenus à faire aimer aux hommes l'Inquifition !

2080 (1292). — Je difois des gens de la Cour : « Il eft impoffible de les enrichir & de les ruiner. »

2081 (1416). — C'eft une bonne chofe que de vivre en France : les mets font meilleurs que dans les pays froids, & on y a meilleur appétit que dans les pays chauds.

2082 (1881). — L'Angleterre ne peut guère fe difpenfer de fon-

ger aux affaires de terre. La reine Elifabeth s'en occupa. On fçait les fecours qu'elle envoya aux Hollandois, aux François, & fes influences dans les diverfes parties de l'Europe. Jacques Ier, par incapacité, Charles Ier, par impuiffance, Charles IIe, par molleffe, Jacques IIe, par bigoterie, ne s'en occupèrent pas. Ces quatre règnes ne furent pas glorieux, & l'Angleterre y perdit toute l'influence qu'elle avoit eue fous Élifabeth. Pour faire le commerce de la mer, il ne fuffit pas d'aller chercher des marchandifes ; il faut encore que la terre & les fleuves foyent ouverts pour les porter.

2083 (923). — M. de Voltaire a commencé fon poëme de deux manières ; l'une :

Je chante ce grand roi, vaillant & généreux,
Qui força les François à devenir heureux (*a*).

&, comme ce dernier vers eft recherché, qu'il a de la prétention, qu'il eft, en quelque façon, fententieux, il a corrigé dans une feconde édition & a mis :

Je chante ce grand roi qui gouverna la France
Et par droit de conquête, & par droit de naiffance.

Cela ne vaut rien, non plus : il femble que c'eft un notaire qui parle.

Voici comment je mettrois ces deux vers :

Je chante ce grand roi, prudent & généreux,
Qui conquit fon royaume & le rendit heureux.

2084 (1130). — Les richeffes font un tort que l'on a à réparer, & l'on pourroit dire : « Excufez-moi fi je fuis fi riche. »

2085 (30). — Quelqu'un me reprochoit d'avoir changé à fon égard. Je lui dis : « Si c'eft un changement pour vous, c'eft une révolution pour moi. »

2086 (81). — J'aime à lire un livre nouveau après le jugement du public ; c'eft-à-dire que j'aime mieux juger en moi-même le public que le livre.

(*a*) La première édition de *la Henriade* débutait ainfi :
« Je *chante les combats & ce roi* généreux. »
Le texte définitif par :
« Je chante ce *héros qui régna fur* la France. »

2087 (1266). — Les princeſſes parlent beaucoup parce qu'on les y a accoutumées dès leur enfance.

2088 (521). — Vous reçûtes, il y a 3 ou 4 jours, un culte de la part de M*** & de moi : l'encens fuma, & je ne ſçais s'il monta juſqu'à vous.

2089 (1117). — Je diſois à un avare : « Vous faîtes bien d'amaſſer de l'argent pendant votre vie : on ne ſçait ce qui arrivera après la mort. »

2090 (1907). — *Extrait de la « Gazette d'Utrecht », du 5 mai 1750.* — On a inſéré une lettre de M. le baron de Spon à M. le chancelier d'Agueſſeau, ſur le Code du roi de Pruſſe (*a*), qui eſt ridicule par la baſſeſſe des flatteries. Il y eſt dit, entre autres ſottiſes, que le Roi a voulu qu'on ne jugeât pas les affaires par le Droit romain, mais uniquement par ſon Code, &, *au pis aller*, par la raiſon & l'équité naturelle. — C'eſt un beau pis aller, & qui vaut bien autant que le Code, pour le moins.

2091 (713). — *Maladies.* — Il eſt certain que l'air de la mer, chargé de parties ſalines, doit criſper les fibres, augmenter leur reſſort, & diminuer dans les vaiſſeaux la faculté qu'ils ont de céder au trop grand mouvement des liqueurs. Or, lorſque l'on arrive par mer dans des climats extrêmement chauds, où le ſang, en arrivant, ſe raréfie beaucoup, les fibres roides des vaiſſeaux ne peuvent plus ſe prêter. Voilà pourquoi La Martinique, & Saint-Domingue, & les autres îles de ces parages, ſont ſi fatales aux étrangers, & qu'ils y tombent d'abord dans des fièvres cauſées par une extrême raréfaction du ſang, qui ne peut être guérie que par des ſaignées étonnantes. Cela ſe prouve par ces circonſtances. On n'a plus la maladie quand on l'a eue. On ne l'a pas quand on a reſté longtemps ſans l'avoir. Les gens accoutumés à la mer, c'eſt-à-dire ceux à qui l'air de la mer a fait moins d'impreſſion ſur leurs fibres, y ſont moins ſujets. Enfin, malgré les ſaignées qui ſemblent avoir épuiſé toutes les forces, elles reviennent d'abord qu'on eſt guéri : marque certaine du reſſort des fibres. Tout ce qui augmente le reſſort des fibres, comme le vin, eſt fatal. Tout ce qui augmente

(*a*) Imprimé en 1749 à Halle, & traduit en français ſous le titre de *Code Frédéric.*

leur action, comme les actes vénériens, y est fatal. Les femmes y sont moins sujettes parce que leurs fibres sont plus lâches, & qu'elles ne font point, par une retenue naturelle, les débauches qui peuvent augmenter la crispation, & que, par conséquent, l'effet de l'air de la mer est plus tôt réparé.

Voilà pourquoi les îles, dont le climat est ordinairement sain par lui-même, sont si fatales quand elles sont situées dans des climats chauds ; & l'on ne remarque point que ceux qui arrivent par terre dans les climats chauds y contractent ces maladies de dissolution du sang, telles que celles que l'on éprouve en arrivant par mer à La Martinique & autres Iles Antilles, au Continent chaud de l'Amérique, aux Indes Orientales. Voilà pourquoi, lorsque l'on arrive par mer dans des climats froids, comme au Canada, dans les établissemens anglois, le long du golfe du Mexique, qui sont au nord, on ne connoît point cette maladie. Voilà pourquoi, dans les maladies des Antilles, l'air est très-sain pour les habitans. Voilà pourquoi cette fièvre n'est point proprement épidémique. On peut voir, dans Chardin, la maladie de Bender-Abbassy (*a*), qui est aussi une dissolution du sang.

Je voudrois commencer ainsi une dissertation.

« M. Raulin (*b*), célèbre médecin de Nérac, dans une très-bonne dissertation sur les ingrédiens de l'air, qu'il m'a communiquée en manuscrit, a très-bien remarqué que les sels & autres matières qui étoient des ingrédiens de l'air de la mer, roidissoient les fibres, etc. Ceci m'a fait faire les réflexions suivantes... »

2092 (833). — Lorsqu'on lit un livre, il faut être dans la disposition de croire que l'auteur a vu les contradictions que l'on imagine, au premier coup d'œil, s'y rencontrer. Ainsi il faut commencer par se défier de ses jugemens prompts, reprendre les passages que l'on prétend se contredire, les comparer ensemble, les comparer encore avec ce qui les précède, & ce qui les suit, voir s'ils sont dans la même hypothèse, si la contradiction est dans les choses ou seulement dans sa propre manière de concevoir. Quand on a bien fait tout cela, on peut prononcer en maître : « Il y a de la contradiction. »

(*a*) CHARDIN, *Voyages*, t. IX.

(*b*) JOSEPH RAULIN, *Observations sur la médecine*, p. 327.

Ce n'eſt pourtant pas toujours tout. Quand un ouvrage eſt ſyſtématique, il faut encore être ſûr que l'on tient bien tout le ſyſtème. Voyez une grande machine faite pour produire un effet. Vous voyez des roues qui tournent en ſens oppoſé ; vous croiriez, au premier coup d'œil, que la machine va ſe détruire elle-même, que tout le rouage va s'empêcher, que la machine va s'arrêter. Elle va toujours : ces pièces, qui paroiſſent, d'abord, ſe détruire, s'uniſſent pour l'objet propoſé. [C'eſt ma réponſe à l'ouvrage de l'abbé de La Porte.] (*a*)

2093 (1189). — Je diſois de deux familles toutes deux ſottes, l'une modeſte, l'autre orgueilleuſe, que l'une repréſentoit les ſots tels qu'ils ſont ; l'autre, tels qu'ils devroient être.

2094 (1248). — Les femmes, à mon avis, font très-bien d'être le moins laides qu'elles peuvent. Il ſeroit bon qu'elles fuſſent également laides ou également belles, afin d'ôter l'orgueil de la beauté & le déſeſpoir de la laideur.

2095 (2069). — On parloit de l'exiſtence de Dieu. Je dis : « En voilà une preuve en deux paroles : il y a un effet ; donc il y a une cauſe. »

2096 (2176). — Un Chrétien eſt ordinairement celui qui ſçait l'hiſtoire de ſa ſecte (un Catholique, un Calviniſte, un Luthérien) ; mais non celui qui obſerve les préceptes de ſa ſecte. C'eſt comme on eſt eſpagnol ou françois : on eſt d'une patrie ; mais on ne ſçait point préférer le bien de cette patrie au ſien.

2097 (31). — Si un prince eſt jamais aſſez ſot pour me faire ſon favori, je le ruinerai.

2098 (1113). — Travailler à faire ſa fortune eſt une choſe qui peut amuſer : on eſpère toujours.

2099 (1419). — Dans la province, Paris, un pôle boréal pour vous attirer ; l'Intendant, un pôle auſtral pour vous chaſſer.

2100 (1695). — Le roi de Pruſſe écrivit à Greſſet une lettre comme un poétereau l'écriroit. Les bonnes lettres des roix ſont des lettres de change.

2101 (796). — La belle proſe eſt comme un fleuve majeſtueux

(*a*) A rapprocher du n° 2057.

qui roule ſes eaux, & les beaux vers, comme un jet d'eau qui jaillit par force : il ſort de l'embarras des vers quelque choſe qui plaît

2102 (1446). — Sur une nouvelle qui paroiſſoit ſi bien apprêtée qu'elle paroiſſoit avoir été faite dans le cabinet : « Il en [eſt] comme des perles, qui ſont fauſſes lorſqu'elles ſont trop belles. »

2103 (897). — Il y a plus de vie dans les *Mémoires* du cardinal de Retz que dans les *Commentaires* de Céſar.

2104 (988). — Les gens délicats ſont excités par la danſe de la Prévoſt ; les gens groſſiers ou ceux qui ſe ſont rendus groſſiers le ſont par la danſe de la Camargo : *irritamentum veneris languentis.* Elle remue les vieux débauchés & avertit les impuiſſans. C'eſt notre faute ſi elle nous plaît tant.

2105 (1377). — *La Saint-Sulpice.* — Elle eſt ridicule, & elle y conſent très-patiemment.

2106 (1741). — Je m'accommode de ces gens qui aiment à faire rire tout le monde, & qui ſe chargent de la joye publique.

2107. — Madame la ducheſſe de Berry mourut bleſſée : elle avoit joui plus que les patriarches.

2108 (918). — Peut-être que la réputation de la proſe de M. de La Motte a nui à celle de ſes vers.

2109 (1366). — *L.P.S.* — Il paroît être dans la ſociété civile, & il en eſt dehors, également incapable de rendre ſervice & d'en recevoir : c'eſt un homme impaſſible.

2110 (2009). — Il y a une balance dont il y a un plat en France & l'autre en Hollande ; malgré la variation d'eſpèces, on pèſe toujours.

2111 (1285). — J'ai vu un temps où le métier de prince du ſang, qui prévenoit autrefois ſi favorablement, étoit ſi décrié qu'il falloit avoir plus de mérite qu'un autre pour paroître en avoir.

2112 (1230). — Il eſt bon d'être gêné ; c'eſt comme un reſſort qui eſt bandé.

2113 (729). — Ce n'eſt pas les médecins qui nous manquent, c'eſt la médecine.

(*a*) Louis Béchameil, marquis de Nointel, mort en 1718.

2114 (738). — Il y a des maladies qui font mourir plus courageuſement que d'autres : par exemple, la gangrène dans le ſang ; témoin Louis XIV, Nointel & d'autres.

2115 (1169). — Il eſt ſouvent difficile de ſçavoir ſi les femmes ont de l'eſprit, ou non. Elles ſéduiſent toujours leurs juges. La gayeté leur tient lieu de cet eſprit. Il faut attendre que leur jeuneſſe ſoit paſſée. Elles pourroient dire pour lors : « Je vais ſçavoir ſi j'ai de l'eſprit. »

2116 (1170). — Quand un homme eſt un bon géomètre & eſt reconnu pour tel, il lui reſte encore à prouver qu'il a de l'eſprit.

2117 (1684). — La dignité de l'Empereur tourne toujours la tête au Conſeil de Vienne.

2118 (1347). — Le maréchal de Villeroy, mauvais plaiſant : il viſoit toujours & n'attrapoit jamais ; d'ailleurs, il étoit vain comme une ſotte femme.

2119 (1376). — C'étoit une dangereuſe femme que milady Stafford : elle ne vous donnoit pas des ridicules ; mais elle vous en couvroit ; elle vous en inondoit, vous y ſubmergeoit, vous y noyoit. [Elle étoit dans le déſeſpoir de la vieilleſſe.]

2120 (981). — Combien de gens abuſent de leur réputation. On reprochoit à un peintre fameux de certains mauvais tableaux. « Allez ! allez ! dit-il, on ne croira jamais que ce ſoit moi qui les aye faits. »

2121 (1432). — Les Anglois qui ont repaſſé la Manche ſemblent avoir repaſſé le fleuve Lethé. Ce n'eſt pas qu'ils ſoyent ingrats, mais peu ſont en état de vous recevoir à Londres, où ils n'ont point ſouvent de maiſon : ils ſont embarraſſés à vous recevoir.

2122 (911). — J'ai connu Ramſay (*a*) ; c'étoit un homme fade : toujours les mêmes flatteries ; il étoit comme les épithètes d'Homère : tous ſes héros avoient les pieds légers.

2123 (49). — Je trouvois à Vienne les miniſtres très-affables. Je leur diſois : « Vous êtes des miniſtres le matin & des hommes le ſoir. »

2124 (4355). — Mon ami M. Folkes, préſident de la Société

(*a*) André-Michel de Ramſay (1686 à 1743).

royale : ſi on m'avoit demandé quels défauts il avoit dans le cœur & dans l'eſprit, j'aurois été embarraſſé de répondre.

2125 (1357). — Il me ſembloit que le chevalier Metuezen ne ſçavoit jamais que la moitié des choſes.

2126 (1351). — J'ai connu milord Bolingbroke, & je l'ai déconnu : je ne me ſouciois pas d'apprendre la morale ſous lui.

2127 (2076). — Il me ſemble que nous avons deux ſortes d'eſprits forts : des petits-maîtres, qui nient un Dieu qu'ils croyent, & de certains prêcheurs, qui prèchent un Dieu qu'ils ne croyent pas.

2128 (82). — J'ai pris la réſolution de ne lire que de bons livres : celui qui les lit mauvais eſt ſemblable à un homme qui paſſe ſa vie en mauvaiſe compagnie.

2129 (727). — Quand Helvétius paſſa à Bordeaux, on couroit à lui comme à l'ombre de ſaint Pierre. — « *Non inveni tantam fidem in Iſraël.* » (*a*)

2130 (841). — A la fin, le public rend juſtice. En voici la raiſon : le ſuffrage des gens ſages eſt conſtant ; mais ceux des fous ſont divers, & varient ſans ceſſe, & ſe détruiſent les uns les autres.

2131 (1284). — Je penſe que les rois ſont malheureux parce qu'ils ne peuvent faire leur cour : car il me ſemble que le goût des grands eſt plutôt de la faire que de la recevoir.

2132 (4635). — La régence du duc d'Orléans étoit un beau ſpectacle.

2133 (1874). — Les ambaſſadeurs de France ſont très-mal payés : le Roi eſt un géant qui ſe fait repréſenter par un nain.

2134 (47). — Le comte de Kinſki me dit lorſque j'arrivai à Vienne : « Vous trouverez le palais de l'Empereur bien vilain. » Je lui répondis : « Monſieur, on aime aſſez à voir un vilain palais d'un prince dont les maiſons des ſujets ſont belles. »

2135 (48). — Le prince Eugène me diſoit : « Je n'ai jamais écouté ces faiſeurs de projets ſur les finances ; parce que, que l'on mette l'impôt ſur les ſouliers ou ſur la perruque, cela vient au même. »

(*a*) Saint Mathieu, VIII, 10.

Il avoit bien raifon : ce font les perpétuelles réformes qui font que l'on a befoin de réforme.

2136 (50). — Les Grecs difoient : « Il n'eft beau de vieillir qu'à Sparte (*a*). » Moi, je difois : « Il n'eft beau de vieillir qu'à Vienne. » Les femmes de foixante ans y avoient des amans ; les laides y avoient des amans. Enfin, on meurt à Vienne ; mais on n'y vieillit jamais.

2137 (1318). — C'eft une chofe admirable que le corps qui eft le plus voifin du Ciel foit le plus incommode aux hommes !... (Les Eccléfiaftiques.)

2138 (1286). — En France, un prince du fang n'eft qu'un Dieu d'Épicure.

2139 (1125). — Un homme libéral n'eft pas celui qui achète beaucoup de médailles parce qu'il les aime ; c'eft un homme qui dépenfe hors de fes goûts.

2140 (32). — J'aimerois mieux aller dans mon carroffe avec une catin qu'avec le c... de Ch... ; parce que j'aime mieux qu'on croye que j'ai un vice que le goût mauvais.

2141 (1390). — Les Vénitiens font infociables. Quand vous allez les voir, vous ne fçavez fi vous entrez par la porte ou par la fenêtre, fi vous y faites du plaifir ou de la peine. Là, la débauche s'appelle *liberté*.

2142 (65). — Je bâtis à La Brède : mon bâtiment avance, &, moi, je recule.

2143 (1637). — On difoit que M. Law avoit eu beaucoup d'ennemis en France. « Oui, dis-je, & des ennemis qu'il n'avoit jamais vus. On ne peut fe raccommoder avec ceux-là. »

2144 (1628). — Je ne pardonnerai jamais au père Le Tellier (*b*) : il eft caufe d'un nombre innombrable de nos fottifes.

2145 (1258). — Les femmes en quelques lieux d'Italie : elles n'ont point d'idée de réfiftance.

2146 (1835). — Il n'y a pas de métier ordinairement plus facile que celui de roi, & quelquefois plus difficile.

(*a*) D'après Plutarque, *Apophtegmes divers de Lacédémoniens*, n° 57.

(*b*) Michel Le Tellier (1643—1719), jéfuite, confeffeur de Louis XIV de 1709 à 1715.

2147 (725). — Il a fallu que Molière ait fait parler M. Diafoirus pour faire croire aux médecins la circulation du ſang : le ridicule jeté à propos a une grande puiſſance.
2148 (2161). — La Religion juive eſt bien ancienne ; elle n'eſt plus à la mode.
2149 (1349). — Entendant parler le cardinal de Polignac, je lui dis : « Monſeigneur, vous ne faites pas des ſyſtèmes ; mais vous dites des ſyſtèmes. »
2150 (1439). — On voit que les Allemands ont envie de faire ſortir quelque choſe de leur tête ; mais cette envie eſt inutile.
2151 (1027). — Notre vie n'eſt pas comme une comédie, qui doit avoir néceſſairement cinq actes : les uns en ont un ; les autres, trois ; les autres, cinq.
2152 (2073). — Les théologiens, pour rendre la Théologie claire, ont rendu la Philoſophie obſcure. Ces gens ont employé bien des ſiècles à embrouiller la Philoſophie.
2153 (54). — Nous entendîmes au Collège Clémentin, à Rome, une tragédie déteſtable, ſans aucun mélange de mauvais ni de médiocre. Il n'en faut pas davantage pour perdre le goût des enfans.
2154 (1939). — Je fus étonné, à n'en pouvoir revenir, lorſqu'en liſant la *Politique* d'Ariſtote, je trouvai tous les principes des théologiens ſur l'uſure, mot pour mot. Je croyois qu'ils les y avoient mis. J'en ai parlé dans l'*Eſprit des Loix*. Mais ces meſſieurs n'aiment pas que l'on découvre leurs ſources : ils les ignorent même, comme on ignoroit la ſource du Nil. Ils ſe ſont fort récriés ſur cela.
2155 (777). — Les ambaſſadeurs de Siam, haranguant le Roi, paroiſſoient chanter. On leur demanda comment ils avoient trouvé notre prononciation. Ils dirent qu'il leur ſembloit qu'on chantoit. Voilà comme on juge des choſes ! Effectivement, tout ce qui s'éloigne de la prononciation ordinaire paroît chant.
2156 (1346). — On diſoit du comte de Boulainvilliers qu'il ne ſçavoit le paſſé, le préſent, ni l'avenir : il étoit hiſtorien ; il avoit une jeune femme ; & il étoit aſtrologue.

2157 (2186). — Les Mahométans (*a*) ont tous les jours devant les yeux des exemples d'événemens ſi inattendus, de faits ſi extraordinaires, d'effets du pouvoir arbitraire, qu'ils doivent être naturellement portés à croire la doctrine d'un deſtin rigide, qui conduit tout. Dans nos climats, où le pouvoir eſt modéré, nos actions ſont ordinairement ſoumiſes aux règles de la prudence, & notre bonne ou notre mauvaiſe fortune eſt ordinairement l'effet de notre ſageſſe. Nous n'avons donc pas la penſée d'une fatalité aveugle. Dans les romans d'Orient, vous voyez les hommes inceſſamment conduits par cette fatalité aveugle & ce deſtin rigide.

« Les Perſans, eſt-il dit dans une note des *Mille & un Jour* (tome II, page 18), faite par M. Pétis de La Croix, croyent que tout ce qui doit arriver juſqu'à la fin du monde eſt écrit ſur une table de lumière, appelée *louh*, avec une plume de feu, appelée *calamazer*, & l'écriture qui eſt deſſus ſe nomme *caza* ou *cadar*, c'eſt-à-dire la prédeſtination inévitable. » [Bon pour mettre dans ma Préface.]

2158 (2052). — Je diſois à l'occaſion des diſputes du Clergé & du Parlement & l'exil de celui-ci en 1753 : « C'eſt un trop grand coup pour une ſuperſtition mourante. Le Clergé a perdu l'amour de la Nation. Il eſt bien dupe : il prend la haine pour du reſpect. »

2159 (1352). — Je diſois de milord Bolingbroke, ſur ſon apologie contre le Prétendant : « C'eſt contre le roi régnant qu'il devoit plutôt faire ſon apologie. Il n'y a point d'apologie à faire quand elle ne peut qu'achever d'accabler un prince malheureux. »

Milord Hyde (*b*) diſoit de lui : « Je ne l'ai jamais quitté ſans l'admirer davantage & l'eſtimer moins. »

2160 (1715). — Les règles ne ſont faites que pour conduire les ſots par la main. Les mères ont mille règles pour conduire leurs petites filles. Elles diminuent leurs règles à meſure qu'elles grandiſſent, &, enfin, elles les réduiſent à une ſeule.

(*a*) Mis dans le *Roman* (M.). — Ce morceau était ſans doute deſtiné à *Arſace & Iſménie*.

(*b*) Henry Hyde (1710—1753), vicomte de Cornbury, puis lord Hyde.

2161 (441). — *Chofes qui n'ont pu entrer dans le Dialogue de Lyfimaque.* — Les loix fe turent, la néceffité parla & nous obéîmes. Mes fujets font heureux ; mais, moi, je ne le fuis pas. L'État eft tranquille, & ma maifon eft toujours troublée. Tout rit dans mon empire, & je n'ai de chagrin que dans mon palais. Que fçais-je les malheurs qui me feroient arrivés fi Callifthène n'avoit fans ceffe calmé mon âme ! Étrange condition des Rois ! Ils n'ont que de grandes paffions ; leur force n'eft que pour agir ; ils font toujours foibles pour fe défendre. O Callifthène ! vous me faites craindre les remords, lorfqu'à peine je crains les crimes. Je frémis des horreurs dont vous m'avez fauvé.

2162 (1159). — Il ne faut pas avoir beaucoup d'efprit pour brouiller tout ; mais il faut en avoir beaucoup pour concilier tout. L'efprit de conciliation a fait les trois quarts du héroïfme du duc de Marlborough.

2163 (1184). — Il eft aifé de fentir en général ce qui eft ridicule ; mais on a le tact fin lorfqu'on fent ce qui eft ridicule *là*, c'eft-à-dire devant chaque fociété & devant chaque perfonne.

2164 (2050). — *Sur les Querelles de* 1753. — Taifez-vous & écoutez !... Ce font vos opinions qui font en danger, & non pas la religion qui y eft.

Vous dites qu'il faut interroger les mourans fur la Conftitution ; &, moi, je vous dis qu'elle eft reçue, & qu'il ne faut plus interroger perfonne. — Vous dites qu'elle n'eft pas reçue, & qu'il ne faut pas la recevoir ; &, moi, je vous dis qu'elle eft reçue, & qu'il n'en faut plus parler. — O François ! fi vous fçaviez combien la théologie eft belle, & combien les théologiens font idiots !... Sçachez que la religion eft éternelle, & qu'elle n'a pas befoin de votre colère pour fe foutenir ; qu'elle étoit avant la Conftitution, & qu'elle fera après. Ce font nos regards fur les combattans qui font vos combats.

2165 (534). — *Matériaux divers.* — Je crus que je recevrois M. de Buffon (*a*) à l'Académie, & je voulois mettre dans mon difcours :

(*a*) Montefquieu était directeur de l'Académie lorfque Buffon fut nommé membre, le 23 juin 1753, mais il ne l'était plus lors de fa réception.

« Les talens fembloient naître fous la main & fous les regards du Roi. »

« Que les étrangers appellent à eux nos plus rares efprits, c'eft notre gloire : la forge en eft chez nous. »

Je difois de Buffon, de fon livre :

« Ces grandes conceptions, dans cette manière hardie, noble & fière, qui reffemble fi bien à celle de Michel-Ange :

» *Di Michel Angel la terribil via...* »

« Il y a ordinairement plus de places que d'hommes ; aujourd'hui, nous avions plus d'hommes que de places ; c'eft l'effet de la protection que le Roi, etc. »

« Ce que l'Académie vous a accordé d'elle-même, nous l'avons tous demandé, &, ce que le public apprenoit autrefois par des follicitations, il ne l'a fu aujourd'hui que par notre choix.

» Ainfi on vous a épargné cette rougeur qui coûte tant aux gens de mérite, de dire qu'ils en ont.

» Conferver au mérite fa modeftie, c'eft lui conferver fes grâces ; c'eft lui laiffer l'avantage de plaire une feconde fois.

» Je croirai fuivre l'efprit de l'Académie en fupprimant les éloges. Ses louanges, c'eft ce qu'elle a fait. En vous choififfant, Monfieur, elle vous a tout dit. »

2166 (98). — Lors de mon affaire avec la Sorbonne. « ... Mais je vois de loin une petite nuée qui fe groffit & veut produire un orage. Je crois que je ferai à la fin obligé d'abandonner la patrie la plus tendre, le roi le plus chéri. Allons ! Et, en quelque lieu que nous repofions notre tête, tâchons de la mettre fous les lauriers. »

2167 (2109). — M. Queincy m'a parlé d'un ouvrage de métaphyfique qu'il fait. Selon lui, toutes nos penfées font des fenfations. Il dit qu'il arrête Spinofa au premier moment, qui définit la fubftance : « ce qui exifte néceffairement ». Cette définition eft un compofé d'idées contradictoires : « exifte néceffairement » eft une notion générale ; « ce qui » eft un fujet particulier & une idée particulière. On ne peut donc tirer aucune conféquence de cette définition.

2168 (1012). — Lorfqu'on a laiffé entrer un feul défir dans fon âme, on n'eft plus heureux ; celui-là devient le père d'une infinité

d'autres, furtout fi c'eft de l'argent que l'on défire : car l'argent eft une chofe qui fe multiplie. Souvent celui qui a un honneur & une place fent très-bien qu'il n'en peut pas avoir une autre. Mais celui qui a défiré 100,000 francs, pourquoi n'en défireroit-il pas 200 ?

2169 (34). — Ce qui fait que j'aime à être à La Brède, c'eft qu'à La Brède il me femble que mon argent eft fous mes pieds. A Paris, il me femble que je l'ai fur mes épaules. A Paris, je dis : « Il ne faut dépenfer que cela. » A ma campagne, je dis : « Il faut que je dépenfe tout cela. »

2170 (72). — *A mon petit-fils* (*a*). — J'avois penfé à vous donner des préceptes de morale. Mais, fi vous ne l'avez pas dans le cœur, vous ne la trouverez pas dans les livres.

Ce n'eft point notre efprit, c'eft notre âme qui nous conduit.

Ayez des richeffes, des emplois, de l'efprit, du fçavoir, de la piété, des agrémens, des lumières ; fi vous n'avez pas des fentimens élevés, vous ne ferez jamais qu'un homme commun.

Sçachez auffi que rien n'approche plus des fentimens bas que l'orgueil, & que rien n'eft plus près des fentimens élevés que la modeftie.

La fortune eft un état, & non pas un bien. Elle n'eft bonne qu'en ce qu'elle nous expofe aux regards & nous peut rendre plus attentifs ; elle nous donne plus de témoins, &, par conféquent, plus de juges ; elle nous oblige à rendre un compte d'elle-même. On eft dans une maifon dont les portes font toujours ouvertes ; elle nous met dans des palais de criftal, incommodes, parce qu'ils font tranfparens.

Si vous avez une fois tout ce que la nature & votre condition préfente vous ordonnent de défirer, vous laiffez entrer dans votre âme un défir de plus : prenez-y bien garde : vous ne ferez jamais heureux. Ce défir eft toujours le père d'un autre. Surtout fi vous défirez des chofes qui fe multiplient, comme l'argent, quelle fera la fin de vos défirs ?

Il n'y a qu'à fe demander pour quel ufage on défire tant cet

(*a*) Charles-Louis de Secondat (1749 à 1824).

argent. Le conful Paullus fe vendit pour une fomme à Céfar, qui perdit Rome. Il employa cet argent à faire conftruire une bafilique à Rome.

Quand vous lirez l'hiftoire, regardez avec attention tous les efforts qu'ont faits les principaux perfonnages pour être grands, heureux, illuftres. Voyez ce qu'ils ont obtenu dans leur objet, & calculez, d'un côté les moyens, de l'autre, la fin. Cependant le compte n'eft pas jufte : car les grands tableaux de l'hiftoire font de ceux qui ont réuffi dans leurs entreprifes éclatantes. Voyez quelle partie ils ont trouvée de cette pierre philofophale qu'ils cherchoient : le bonheur & le repos.

2171 (1032). — Les feuilles tombent des arbres tous les hivers. Cinq ou fix tiennent à l'arbre quelques jours encore & deviennent le jouet des vens.

2172 (1062). — D'où vient que l'approbation fait tant de gens heureux, & que la gloire en fait fi peu ? C'eft que nous vivons avec ceux qui nous approuvent, & qu'on admire ni ne peut guère admirer que de loin.

2173 (1418). — Je difois à des gens qui difoient qu'à Paris feul il y avoit des gens aimables : « Qu'appelez-vous des *gens aimables* ? Il y a cent mille chofes à faire avant de penfer à être aimable. »

2174 (919). — On difoit qu'Helvétius avoit donné une penfion de 2,000 francs à Saurin (*a*), & que cela étoit fort noble. « Très-noble, dis-je, & cela le fera longtemps : car cela ne fera guère imité. »

2175 (932). — Quelqu'un racontoit tous les vices de Voltaire. On répondoit toujours : « Il a bien de l'efprit ! » Impatienté, quelqu'un dit : « Eh bien ! c'eft un vice de plus ! »

2176 (1320). — Les théologiens ne s'apaifent fur une difpute qu'en faveur d'une feconde. Ils font comme les cormorans qu'on envoye pêcher : ils viennent vous rendre le poiffon qu'un anneau a arrêté dans leurs gofiers ; mais vous y mettez un goujon.

2177 (535). — Je croyois faire l'éloge de M. l'archevêque de Sens (*b*), je difois :

(*a*) Bernand-Jofeph Saurin (1706 à 1781), auteur dramatique.

(*b*) Mgr Languet de Gergy, membre de l'Académie depuis 1721, mourut en 1753.

« On peut dire de lui que, dans un temps où la plupart des gens faifoit voir plus de paffion que de zèle, celui-ci a montré plus de zèle que de paffion.

» Ses fouffrances, fa pauvreté fans dérangement, prouveront à jamais que ce zèle pour la religion étoit de l'amour pour la religion.

» Je n'en fçaurois douter : je fçais des gens qu'il avoit cru être fes adverfaires ; je fuis fûr qu'il ne les prenoit pas pour fes ennemis. »

« L'éloquence eft relative ; la variété des talens la caractérife : le caractère de celle de M. de Sens étoit la difcuffion ; celui de votre efprit eft une imagination & une gayeté qui ne vous quitte jamais. Quel bonheur quand la nature a donné à l'efprit pour caractère cette joye qui ne fait que le bonheur paffager des hommes ; cette joye qui fuit tous ceux qui la cherchent ; qui eft fourde à tous ceux qui l'invoquent ; qui fuit ceux qui veulent la recevoir ; qui fuit ceux qui veulent la communiquer ; cette gayeté qui, depuis fi longtemps, a quitté l'efclavage, les richeffes & les palais ; cette gayeté que la grandeur peut envier, que la grandeur peut avoir, mais que certainement elle ne donne jamais. »

2178 (880). — LITTÉRATURE & BELLES-LETTRES. — *Quinte-Curce.* — On ne fçait guère quel eft le rhéteur qui, fans fçavoir & fans jugement, promène Alexandre fur une terre qu'il ne connoît pas, & qui le couvre de petites fleurs, & qui a écrit fans connoître une feule des fources où il devoit puifer. Les Anciens ont eu plus de bon fens que nous : ils ne l'ont cité nulle part, &, quoique la pureté de fon ftyle nous prouve fon antiquité, il eft refté dans l'oubli, & il femble qu'on attendît la Barbarie pour l'en faire fortir & le produire comme un modèle dans les écoles : comme fi, pour apprendre une langue, il falloit commencer par gâter l'efprit. Quinte-Curce (*a*) nous dira qu'Alexandre, défefpérant de fe faire fuivre par fes Macédoniens, leur dit qu'ils n'avoient qu'à s'en retourner en Macédoine, & qu'il iroit feul conquérir l'univers. Arrien (*b*) nous dira que le défefpoir, la trif-

(*a*) QUINTE-CURCE, *Hiftoire d'Alexandre-le-Grand*, X, 2.

(*b*) ARRIEN, *Anabafe*, V, 28.

teſſe & les larmes des Macédoniens vinrent de ce qu'Alexandre avoit formé une armée qui le mettoit en état de ſe paſſer des Macédoniens & d'achever ſa conquête ; les cris & les larmes de l'armée, les ſoupirs d'Alexandre, les réconcilièrent.

2179 (865). — *Homère.* — Les *Amadis* décrivent des combats comme Homère ; mais ils les décrivent avec une uniformité qui fait de la peine & donne du dégoût. Homère eſt ſi varié que rien ne ſe reſſemble. Les combats des *Amadis* ſont longs ; ceux d'Homère, rapides. Il ne s'arrête jamais, & il court d'événemens en événemens, pendant que les *Amadis* s'appeſantiſſent. Ses comparaiſons ſont riantes & admirables. Tout eſt froid dans les *Amadis* ; tout eſt chaud dans Homère. Dans le poète grec, tous les événemens naiſſent du ſujet ; dans les *Amadis*, tout naît de l'eſprit de l'écrivain, & toute autre aventure auroit convenu comme celle qu'ils imaginent. On ne voit pas pourquoi la plupart des choſes ſe ſont paſſées ainſi. C'eſt que, dans Homère, le merveilleux eſt dans le tout enſemble ; dans les *Amadis*, il n'eſt que dans les détails.

L'*Iliade* & l'*Odyſſée* : dans l'une, la variété des mouvemens ; dans l'autre, la variété des récits.

Virgile, plus beau lorſqu'il imite l'*Odyſſée* dans ſes premiers livres, que lorſque, dans les derniers, il imite l'*Iliade* : il manquoit du beau feu d'Homère.

Sans l'*Iliade* & l'*Odyſſée*, il y a apparence que nous n'aurions pas l'*Énéide*.

On a reproché à Homère que ſes roix faiſoient la cuiſine ; ce qui fait (dit-on) une impreſſion de dégoût. Je réponds qu'il n'eſt pas étonnant que cela fût ainſi dans les temps héroïques. Outre que les mœurs y étoient ſimples, c'eſt que les roix & les chefs de famille faiſoient eux-mêmes les ſacrifices. Ils tuoient la victime ; ils brûloient une partie de la graiſſe ; &, comme on devoit en manger, il étoit tout ſimple qu'ils la partageaſſent en morceaux, etc.

Ainſi l'idée de la cuiſine, dans les temps héroïques, eſt liée avec les idées les plus nobles des autres temps, qui celle de ſacrifice. Voyez au IIe livre de l'*Iliade*. Agamemnon offrit au puiſſant fils de Saturne un bœuf de cinq années, & les chefs les plus conſidérables de l'armée furent préſens à ce ſacrifice, & Neſtor, roi des

Pyliens, Idoménée, etc. On amène la victime, &, après que l'on eût présenté les gâteaux, Agamemnon fit cette prière, etc. Cependant, on présente la victime, & ils l'égorgent devant l'autel; ils la coupent; ils la mettent au feu, &, ayant préparé le festin, qu'ils en devoient faire, ils mangèrent ensemble, etc.

Je remarque: que l'amour de la Patrie, tant exprimé dans l'*Odyssée*, devoit plus frapper les peuples grecs à cause de leur bonheur & de leur liberté; que la plupart des récits de l'*Odyssée* étoient les bruits populaires, rapportés par les voyageurs dans ces temps-là, où la navigation étoit si difficile; que les palais faits d'une manière surnaturelle, comme celui de Circé & autres, rapportés par Homère, sont moins merveilleux que ceux de nos romans, à proportion des idées du luxe des uns & des autres.

2180 (879). — *Ovide.* — Il faudra voir les réflexions que j'ai faites dans mes extraits de ce poète.

Sur l'affront fait à Lucrèce, & qu'elle raconte:

Cætera restabant; voluit cum dicere flevit
Et matronales erubuere genæ (*a*).

Le second vers n'est point une longueur, comme on a dit. Quand elle pense à la grandeur de l'affront, elle pleure; quand elle pense à la honte qui le suit, elle rougit. C'est son embarras qui la fait pleurer. Le sentiment de son malheur la fait pleurer; la vue de son malheur la fait rougir. Ce sont les différens états où nous mettent les passions, qu'Ovide exprime si bien.

J'ai dit que le second vers n'étoit pas une longueur. Le premier vers est le sentiment du malheur & de la douleur de Lucrèce; le second est le sentiment de la pudeur. Or Ovide est admirable pour peindre les passions, c'est-à-dire pour peindre les différens sentimens qui naissent d'une passion, qui se précèdent, ou qui se suivent.

Pour bien sentir ce que c'est que la longueur & la brièveté, pour sentir encore ce que c'est que répétition, il faut distinguer trois sujets principaux: les choses dont le sujet consiste dans le raisonnement; celles dont le sujet consiste dans la peinture,

(*a*) OVIDE, *Fastes*, II, 827 & 828. — Cf. le n° 1680.

comme eſt, par exemple, la poéſie en général; celles, enfin, dont le ſujet conſiſte à exprimer l'agitation des paſſions. Dans le premier cas, on ne ſçauroit trop écarter le ſuperflu : toute parole, toute idée inutile eſt pernicieuſe, parce que l'eſprit, la croyant importante, ſe fatigue ou ſe dégoûte; ſouvent même ce qui étoit clair devient obſcur, parce qu'on s'imagine n'avoir pas entendu ce qu'on a très-bien entendu. Mais, dans le cas de la peinture ſoit des effets de la nature, ſoit des effets des paſſions, l'eſprit doit être en quelque façon parleur, pour exprimer ce nombre infini de choſes que l'œil voit, ou que le cœur ſent, & pour faire connoître qu'il a vu une infinité de choſes qu'ils n'avoient pas ſçu diſtinguer (*a*).

Ovide, comme j'ai dit ailleurs, eſt admirable pour peindre les circonſtances, & ce qui prouve qu'il n'eſt point diffus, c'eſt qu'il eſt rapide, &, en cela, on peut très-bien le comparer à l'Arioſte.

On dit qu'Ovide eſt diffus, & cependant je ne vois qu'on puiſſe rien retrancher d'Ovide. Le cavalier Marin eſt diffus parce qu'on y peut retrancher tout ce qu'on veut, quelques vers, le quart de l'ouvrage, la moitié de l'ouvrage. Ce qui reſte n'en ſera que meilleur, c'eſt-à-dire moins inſupportable.

On dit qu'Ovide a trop d'eſprit, c'eſt-à-dire s'abandonne trop à ſon eſprit. Mais, ſi c'étoit le défaut d'Ovide, il ſeroit identifié avec lui & régneroit dans tous ſes ouvrages, comme il règne dans tous les ouvrages du cavalier Marin. Ovide n'avoit point ce caractère d'eſprit-là, parce qu'il prenoit le caractère qui étoit propre à chaque ſujet.

2181 (900). — *M. Deſpréaux.* — Il n'eſt plus permis de mal écrire depuis qu'on a connu ſi bien les ſources de l'agréable & du beau; c'eſt-à-dire qu'il eſt très-difficile de bien écrire. Dans un grand ſérail, il eſt difficile de plaire. Nous jugeons des ouvrages d'eſprit avec le dégoût des Sultans.

M. Deſpréaux, dans la préface de ſa dernière édition, a dit lui ou ſon libraire, le beau mot de François Ier (*b*) & l'a exprimé ainſi :

(*a*) Rendre plus clair (M.).

(*b*) Le mot eſt de Louis XII.

« Un roi de France ne venge pas les injures d'un duc d'Orléans. » Il faut dire : « Le roi de France ne venge pas les injures du duc d'Orléans. » L'un eſt une réflexion ; l'autre eſt un ſentiment. L'un peut être dit de tout le monde ; l'autre nous frappe, parce qu'il ne peut avoir été dit que par le roi de France qui a eu ce ſentiment. Il n'en faut point faire une penſée générale. Ce qui frappe l'admiration, c'eſt lorſque la choſe eſt dite par celui qui la ſentoit & la ſentoit dans le moment où il l'a dite.

Les deux ſatires que nous avons ſur les femmes ont été faites par deux pédans ; auſſi ne ſont-elles pas bonnes : Deſpréaux & Juvénal. Bon Dieu ! ſi Horace l'avoit faite ! Mais le ſujet ne vaut rien, & Horace avoit trop d'eſprit pour prendre un tel ſujet.

Mais les beaux génies ont beau faire de mauvais ouvrages, ils ſont toujours, par quelque côté, inimitables : témoin l'éloge de Mad^e de Maintenon dans cette ſatire ſur les femmes de M. Deſpréaux.

Le janſéniſme a fait un furieux tort à la Muſe de M. Deſpréaux ; il a fait la gloire de Racine : *Eſther* & *Athalie*. M. Racine a tiré de là des idées ſur la grandeur de la religion & a rempli ſa poéſie de ſes ſentimens ; M. Deſpréaux en a tiré des diſcuſſions théologiques, ſujet étranger & ennemi de la poéſie.

Les ouvrages immortels de M. Deſpréaux ſont ſon *Lutrin*, ſon *Art poétique*, ſon épître à M. de Valincour, & autres. Ce qui afflige dans les ouvrages de M. Deſpréaux, c'eſt un orgueil très-peu délicat, qui ſe montre toujours, & un mauvais naturel, qui ſe montre encore, une répétition trop fréquente des mêmes traits ſatiriques ; de ſorte qu'on voit un cœur également corrompu & un eſprit qui ne ſert pas aſſez bien le cœur. Ses imitations des Anciens ont fait croire qu'il avoit plus d'eſprit que de génie, &, moi, vu la ſtérilité de ſon eſprit, je lui trouverois plus de génie que d'eſprit. Effectivement, il n'y a preſque pas une de ſes pièces où l'on ne trouve de l'invention, où l'on ne voit l'homme de génie. Son *Lutrin* eſt un poème parfait ; il ſe maintient perpétuellement contre la baſſeſſe & la ſtérilité de ſon ſujet par la richeſſe de l'invention. Il n'y a point d'ouvrage qui ait été plus difficile à faire que celui-là, & peut-être n'en avons-nous pas de plus parfait. *Nec erat quod tol-*

lere velles (*a*). Les Anciens ne lui ont point ſervi de modèles. Quand il marche avec les Anciens, il ne leur eſt pas inférieur, &, quand il marche tout ſeul, il ne leur eſt pas inférieur non plus. M. Perrault, défendant les Modernes, ne pouvoit rien citer de mieux contre M. Deſpréaux, que M. Deſpréaux lui-même.

2182 (889). — *Montagne.* — Voyez ce que j'en ai dit dans un petit ouvrage particulier qui eſt dans le portefeuille *Ouvrages non imprimés.* [Ce ne ſont que des idées; il faut changer.]

2183—2202 (160—170). — Cela n'a pu entrer dans les Romains. Nota qu'à la page 16 (*b*) eſt le commencement.

2183 (160). — « Le cens en lui-même ou le dénombrement des citoyens étoit une choſe très-ſage : c'étoit une reconnoiſſance de l'état de ſes affaires & un examen de ſa puiſſance. Il fut établi par Servius Tullius. Avant lui, dit Eutrope (*c*) (livre Ier), le cens étoit inconnu dans le monde. »

Ceci eſt une note que j'ai ôtée de mes *Romains.* Je voulois y ajouter : « Eutrope n'eſt guère judicieux quand il dit qu'avant ce prince le cens étoit inconnu dans le monde. »

2184 (161). — Ne pouvant plus avoir de vertus politiques ni militaires, ils n'obtinrent de diſtinction que par quelques connoiſſances dans le droit civil & la perfidie de cet art du barreau qui ſçavoit confondre l'innocence ou armer le crime.

2185 (162). — *Patron.* — Cette réciprocité de devoir entre le patron & le client étoit très-propre à maintenir certaines vertus parmi les Romains.

2186 (163). — Ces loix qui donnoient permiſſion à tout le monde de tuer dans les crimes qui emportoient le dévouement du coupable étoient bonnes pour la terreur ; mais elles pouvoient être dangereuſes. Quoi qu'il en ſoit, il ne faut pas être étonné que la Loi permît à chacun de tuer un tyran. Cela étoit dans les mœurs des Romains pour bien d'autres crimes (pages 18 & 19). Il faut voir Feſtus & autres dictionnaires, *in verbo* SACER.

Telle étoit celle de Numa contre celui qui ôtoit ou tranſportoit

(*a*) Horace, *Satires*, I, IV, 11.
(*b*) nos 1669 à 1674.
(*c*) Eutrope, *Abrégé de l'Hiſtoire romaine*, I, 7.

une borne (dans Denys d'Halicarnaffe (*a*), page 410), & contre celui qui faifoit violence à un tribun du Peuple (Denys d'Halicarnaffe, p. 133).

2187 (164). — Les prifonniers n'étoient plus regardés comme citoyens ; il falloit vaincre ou ceffer d'être Romain. Voyez la loi.

2188 (165). — Pour caufe de l'affoibliffement de l'empire de Syrie, la fucceffion des préfectures dans la même famille depuis Séleucus Nicator. Les pirates, par la friponnerie de ces préfets, firent partout des efclaves (*b*).

2189 (166). — Voyez, dans mon extrait de Strabon (livre XIV), pourquoi les Romains aim[oi]ent mieux fouvent confier à des roix de certaines provinces, qui avoient befoin d'une certaine déférence perpétuelle, qu'à des magiftrats romains.

2190 (167). — A Athènes, *murum afcendere non licebat*, fous peine de mort (*c*).

C'étoit plutôt une idée d'injure que de danger : car, comme dit Marcellin, qu'y auroit-il en cela d'injufte fi la Loi ne l'avoit défendu ? Je crois que c'eft cette manière de penfer qui, ayant paffé des Grecs aux Romains, fit tuer Remus.

2191 (168). — Voyez dans mon extrait des vertus & des vices de Conftantin Porphyrogénète, au volume *Hiftoire univerfelle*, page 309, les raifons qui firent que Caracalla donna à tous les fujets de l'Empire le droit de bourgeoifie romaine. C'étoit pour augmenter le fifc.

2192 (169). — C'eft une queftion : fçavoir fi les Goths vinrent de la Scandinavie aux Palus Méotides, comme dit Jornandès, ou fi, au contraire, ils vinrent des Palus Méotides en Scandinavie. Quelques gens prétendent que ces nations qui étoient dans l'armée de Mithridate, & avec lefquelles il vouloit pénétrer à Rome, furent chaffées par les armes ou la crainte des Romains & fe réfugièrent en Scandinavie, & cela rentre dans mon explication des peuplades immenfes du Nord.

(*a*) DENYS D'HALICARNASSE, *Antiquités romaines*, II, 84, & VI, 89. — Montefquieu renvoie à l'édition de Sylburg, Francfort, 1586.

(*b*) Voyez mon extrait de Strabon ou Strabon lui-même, livre XIV (M.).

(*c*) MARCEL, *in Hermogen* ; MICHAEL EPHESIUS, *in Ariftotelem, Ethica*, livre V (M.).

2193 (170). — *Valeriano & Gallieno imperantibus, Scythæ, trajecto flumine Iſtro, Thraciam rurſum prædati, Theſſalonicam, Illyriorum urbem, obſederunt.* Ils furent repouſſés. *Græci, metu perculſi, Thermopylas miſſa cuſtodia tutati ſunt. Athenienſes murum a Syllæ temporibus dirutum reparaverunt. Peloponeſii a mari ad mare Iſthmum muro conſtructo muniverunt. Scythæ... ſpoliis onuſti domos ſe receperunt* (*a*).

2194 (171). — *Romains.* — Les Romains avoient une manière de penſer qui diſtinguoit entièrement les eſclaves des hommes (*b*).

Ils les faiſoient combattre contre les bêtes farouches. Ils s'en ſervoient comme de gladiateurs & les obligeoient, pour leurs plaiſirs, de s'entredétruire. Ils les mettoient la nuit dans des foſſes, où ils les faiſoient deſcendre, &, enſuite, retiroient l'échelle qui les avoit deſcendus. Ils les mettoient à mort à leur fantaiſie. Lorſque le maître avoit été tué dans la maiſon, on menoit au ſupplice tous ſes eſclaves, coupables ou non, en quelque nombre qu'ils fuſſent. Lorſqu'ils étoient malades ou vieux, ils les abandonnoient & les faiſoient porter au temple d'Eſculape. Ils les privoient de tous les ſentimens naturels les plus chers : ils les privoient de la vertu de leurs femmes, de la chaſteté de leurs filles, de la propriété de leurs enfans.

Pourquoi dégrader une partie de la nature humaine ? Pourquoi ſe faire des ennemis naturels ? Pourquoi diminuer le nombre de ſes citoyens ? Pourquoi en avoir qui ne ſeront retenus que par la crainte ?

Guerre ſervile ! La plus juſte qui ait jamais été entrepriſe, parce qu'elle vouloit empêcher le plus violent abus que l'on n'ait jamais fait de la nature humaine.

Malheur à tout légiſlateur... Malheur à tout état...

Multiplication d'eſclaves, multiplication de luxe.

Il ne faut pas que, dans un état, il y ait un corps de gens malheureux.

Gladiateurs & eſclaves : marques de fidélité qu'ils donnèrent.

Les Romains ſe croyoient dans un état de grandeur où ils

(*a*) Le Syncelle, p. 381 (M.).

(*b*) Voyez les différens titres du Code *de auri & argenti fodinis.* (M.)

n'avoient plus rien à efpérer ni à craindre, lorfque trois chofes inattendues les mirent en danger de périr.

Les Cimbres & les Teutons, ennemis inconnus, parurent dans un moment & vinrent, comme Annibal, attaquer Rome dans l'Italie. Ils étonnoient par leur nombre, leur férocité, leurs cris. Enfin, ils venoient pour détruire ou pour être détruits. Marius & Sylla eurent le bonheur de les exterminer & reculèrent de plusieurs fiècles la grande révolution que les nations du Nord devoient faire.

Bientôt une guerre s'alluma, non moins dangereufe encore, parce qu'elle tendoit à mettre en pièces le corps intérieur de la République, d'où dépendoient toutes les conquêtes du dehors. On fçait que les petites républiques qui étoient autour d'eux leur donnèrent une part dans leur propre gouvernement, fuivant les conventions ou la faveur qu'ils avoient données aux colonies qu'ils avoient envoyées.

Ainfi, malgré la corruption générale, il refta affez de force à la République pour réfifter à trois échecs, qui lui vinrent coup fur coup : la guerre des Cimbres & des Teutons, la guerre des efclaves & celle des gladiateurs ; & elle fe tira de ces trois affaires d'autant plus heureufement qu'elle détruifit les Teutons prefque fans réfiftance & fe défit des deux autres fans altérer fon gouvernement ; au lieu que, dans la Guerre fociale & dans la paix qui fuivit, elle l'altéra entièrement.

2195 (172). — Dénombrement des flottes de Licinius & de Conftantin : celles de Licinius, plus fortes, poffédant l'Égypte, qui avoit 80 trirèmes ; la Phénicie, 80 ; l'Ionie, la Dori[d]e, 60 ; la Chypre, 30 ; la Carie, 20 ; la Bithynie, 39. Zofime, p. 114 (*a*).

2196 (173). — Quand la loi Atinienne permit, felon Aulu-Gelle (XIV, 18) (*b*), aux fénateurs d'être tribuns, cet emploi, établi pour tenir en bride le Sénat, perdit fon utilité.

2197 (174). — *Corruption de Rome.* — Veftilia (Tacite, livre IIe, p. 43) (*c*), pour éluder les loix faites pour conferver la dignité

(*a*) ZOSIME, *Hiftoire romaine*, II, 22.
(*b*) AULU-GELLE, *Nuits attiques*, XXIV, 18.
(*c*) TACITE, *Annales*, II, 35.

des matrones, se déclara courtisane publique. La loi de Tibère chassa les dames romaines de cet indigne retranchement.

2198 (175). — *Sur la Fin de l'Empire d'Occident.* — Quel état que celui où une partie des terres étoient employées à entretenir des armées entièrement indépendantes, & l'autre partie, à en entretenir d'autres, pour contenir les premières.

2199 (176). — C'étoit la coutume de ces rois de Macédoine de transporter les peuples d'un endroit de leurs états à un autre ; c'est que cet état s'étoit formé de diverses pièces. Voyez ce que dit ici Justin (*a*) (livre VIII, page 77) sur les transports de peuples faits par Philippe, père d'Alexandre. Voyez aussi, dans Tite-Live (*b*), ceux que fit Philippe, père de Persée. C'étoit le même goût, même politique & dessein (*c*).

2200 (177). — Il n'étoit plus question de gloire militaire. Les Empereurs, occupés à Rome à faire condamner ceux qui leur étoient odieux, craignoient la moindre vertu distinguée. De ce côté-là, ainsi, ils ôtoient tant qu'ils pouvoient la matière des triomphes. Ainsi, on ne voit que des guerres défensives ou arrêtées d'abord qu'elles furent offensives. Les généraux même ne se soucioient guère plus de gloire militaire : cela ne pouvoit les mener qu'à obtenir les ornemens triomphaux, & cet honneur fut si souvent mal à propos refusé & mal à propos accordé, on l'accorda à tant de gens, surtout à ceux qui n'en étoient pas dignes, que l'on ne s'en soucia plus guère. D'ailleurs, les procurateurs de César ayant augmenté leur pouvoir, ils troublèrent les généraux dans leurs entreprises. Je suis persuadé que cette politique des Empereurs, depuis les victoires de Germanicus, pendant plusieurs siècles, fut cause que les Barbares, derrière le Danube & le Rhin, reprirent leurs forces & se multiplièrent à milliers.

2201 (178). — Probus, après avoir vaincu les Barbares, Francs, Bourguignons, Vandales, en envoya une partie en Angleterre, qui s'y établirent & rendirent, dans la suite, de bons services aux Romains (*d*).

(*a*) JUSTIN, *Histoire*, VIII 5.
(*b*) TITE-LIVE, XL, 3.
(*c*) Extrait de l'*Histoire universelle*, p. 148 (M.).
(*d*) Zosime, livre Ier, p. 390 (M.).

Probus place en Thrace les Baſtarnes, nation Scythe qu'il avoit vaincue, qui gardèrent la foi & furent toujours Romains. C'eſt qu'il le fit dans la force de l'Empire & avec bien des précautions (*a*).

2202 (179). — Nous ſommes étonnés que les conſuls romains, qui changeoient tous les ans, fuſſent de ſi grands hommes & de ſi grands héros. Il en étoit comme de nos ſecrétaires d'État : de bons bureaux & de bons ſecrétaires ; de même eux, de bons capitaines de cohorte & de légion, de bons chefs de file (*b*).

2203 (756). — L'utilité des académies eſt que, par elles, le ſçavoir eſt plus propagé. Celui qui a fait quelque découverte ou trouvé quelque ſecret eſt porté à le publier, ſoit pour le conſigner dans les archives, ſoit pour en recueillir la gloire & même augmenter ſa fortune. Auparavant, les ſçavans étoient plus ſecrets.

2204 (107). — J'ai des matériaux prêts pour faire une comparaiſon d'Arrien & de Quinte-Curce.

2205 (735). — *L'Inoculation de la petite Vérole.* — Un homme manqué fera plus d'impreſſion que cent qui ſont dans le ſuccès. Il faut ſçavoir calculer. C'eſt ce qui doit décider de la plupart des choſes de la vie.

2206 (1354). — Mon ami & mon protecteur en Angleterre, feu M. le duc de Montaigu (*c*) : il étoit comme ces pierres dont on tire du feu, & qui reſtent froides.

2207 (1761). — La politique, telle qu'elle eſt aujourd'hui, vient de l'invention de la poſte.

2208 (26). — Si j'avois l'honneur d'être pape, j'enverrois promener tous les maîtres des cérémonies, & j'aimerois mieux être un homme qu'un Dieu.

2209 (1232). — Un beau temple ſeroit celui que l'on érigeroit à l'opiniâtreté.

2210 (1256). — Quand on veut dire des ſottiſes aux femmes, il ne faut pas parler à l'oreille, mais à l'imagination.

2211 (1015). — Les vices ont ſervi à une infinité de gens pour faire fortune. Je demanderois ſeulement qu'ils fuſſent indifférens.

(*a*) Zoſime, livre Ier, *in fine* (M.).
(*b*) Voyez encore le n° 2244.
(*c*) Jean, duc de Montagu (1688 à 1749).

2212 (2038). — Un archevêque d'Alby & d'Auch, un évêque de Condom & de Cominges, ſont des gens à qui on paye leur exil.

2213 (1641). — Je me ſouviens du Roi dans ſa jeuneſſe : il n'avoit d'autre paſſion que de crever cinq ou ſix chevaux par ſemaine, & on s'en plaignoit.

2214 (1723). — De deux partis, celui de ceux qui ne ſuivent pas le torrent eſt ordinairement le meilleur.

2215 (1085). — « Les gens extrêmement amoureux, diſoit quelqu'un, ſont ordinairement diſcrets. »

2216 (1302). — La belle choſe que d'être général d'armée : à ſoixante ans, on dit de lui qu'il eſt jeune.

2217 (108). — Je veux faire un livre *de Stultitia Nebulonum.*

2218 (2177). — Le Proteſtant & le Catholique penſent de la même manière ſur l'Euchariſtie ; il n'y a qu'à ne pas ſe demander l'un & l'autre comment Jéſus-Chriſt y eſt.

2219 (1265). — C'eſt un ſexe bien ridicule que les femmes.

2220 (1579). — Les Eſpagnols & les Portugais ſont encore en tutelle dans l'Europe.

2221 (1249). — Dans les jeunes femmes, la beauté ſupplée à l'eſprit ; dans les vieilles, l'eſprit ſupplée à la beauté.

2222 (1294). — Il n'y a rien qui approche de l'ignorance des gens de la cour de France que celle des eccléſiaſtiques d'Italie.

2223 (1610). — Le cardinal de Richelieu, meilleur ſujet que citoyen ; encore même mauvais ſujet : car il ſacrifioit le Prince quand il falloit le ſacrifier à lui-même.

2224 (1462). — Il ne réſulte de tous les panégyriques & de toutes les inſcriptions que le temps auquel elles ont été faites.

2225 (1202). — Une perruque mal miſe ne met ordinairement perſonne mal avec le public : on fait grâce des petits ridicules ; on n'eſt puni que des grands.

2226 (1210). — On parle beaucoup de l'expérience de la vieilleſſe. La vieilleſſe nous ôte les ſottiſes & les vices de la jeuneſſe ; mais elle ne nous donne rien.

2227 (1300). — Je diſois ſur la baſſeſſe des courtiſans de Louis XIV : « Une certaine philoſophie répandue de nos jours

fait que nos grands d'aujourd'hui ſont peut-être plus fripons ; mais ils ne ſont pas ſi miſérables. »

2228 (41). — Je diſois que je n'étois pas aſſez grand ſeigneur pour n'avoir pas un ſol & ne ſçavoir où donner de la tête.

2229 (42). — Je ne demande à ma patrie ni penſions, ni honneurs, ni diſtinctions ; je me trouve amplement récompenſé par l'air que j'y reſpire ; je voudrois ſeulement qu'on ne l'y corrompît point.

2230 (66). — J'écrivois : « Je vais dans mes forêts chercher la tranquillité & une vie douce & paiſible ; mais mon cœur me dit que vous étiez à Paris ou à Lunéville, & mes bois ne me diſent plus rien. »

2231 (1107). — *Les Ambitieux.* — Leur ambition eſt comme l'horizon, qui va toujours devant eux.

2232 (1131). — Un M. Le Prêtre, qui a 500,000 livres de rente, gagna un billet de 50,000 fr. à la Loterie. Je dis : « Je voudrois que ce coquin fût mort de plaiſir. »

2233 (933). — Je diſois que Voltaire étoit un général qui prenoit ſous ſa protection tous ſes goujats.

2234 (934). — Lacon a toujours des hors de propos contre lui ; Voltaire, contre les autres.

2235 (935). — Voltaire a une imagination plagiaire : elle ne voit jamais une choſe ſi on ne lui en a montré un côté.

2236 (1068). — Je ne puis ſouffrir ces gens qui remportent des triomphes continuels ſur la modeſtie des autres. (Inſolens.)

2237 (1127). — Je dirai de l'argent ce qu'on diſoit de Caligula (*a*), qu'il n'y avoit jamais eu un ſi bon eſclave & un ſi méchant maître.

2238 (1129). — L'argent eſt très-eſtimable lorſqu'on le mépriſe.

2239 (96). — On me parloit de la critique idiote de M. Dupin (*b*), fermier général, de l'*Eſprit des Loix* ; je dis : « Je ne diſpute

(*a*) SUÉTONE, *Vie de Caligula*, X.

(*b*) Claude Dupin (1700—1760), auteur de *Réflexions ſur quelques parties d'un livre intitulé de l'Eſprit des Loix*, Paris, chez Benjamin Serpentin, 1749, imprimées à huit exemplaires (Bibl. Arſenal, Jur. 29).

jamais contre les fermiers généraux quand il eſt queſtion d'argent, ni quand il eſt queſtion d'eſprit. »

2240 (44). — Je diſois : « Je ne veux point quitter les affaires que l'on a, pour celles qu'on ſe donne. »

2241 (102). — Je diſois : « Je n'ai point le temps de me mêler de mes ouvrages ; je m'en ſuis démis entre les mains du public. »

2242 (67). — Je n'ai plus que deux affaires : l'une, de ſçavoir être malade ; l'autre, de ſçavoir mourir.

2243 (936). — Je diſois de Voltaire : « Gardez-vous de mourir le martyr de vos anecdotes, ni le confeſſeur de vos poéſies. »

2244 (180). — *Continuation des Matériaux des « Romains »* (*a*). — Il s'en faut bien que les triomphes où le Peuple romain vit paſſer devant lui les images de tant de roix qu'il ne connoiſſoit pas, fût un ſpectacle ſi doux pour lui que ceux où, avec ce plaiſir que donne la haine, il voyoit paſſer les troupeaux des Volſques & porter les armes briſées des Samnites.

2245 (592). — MATÉRIAUX DE DISSERTATIONS POUR L'ACADÉMIE DE BORDEAUX, QUI NE SONT POINT DIGNES DE PAROITRE.

J'avois fait une diſſertation à l'académie de Bordeaux ſur les dieux animaux. Elle ne valoit rien. Voici ce que j'en ai tiré :

« Varron, grand théologien, admettoit trois ſortes de divinités : les dieux céleſtes, les dieux hommes & les dieux animaux.

» Labéon, ſouvent cité par Macrobe (il ne parloit guère que des dieux pénates & des dieux hommes), avoit fait pluſieurs livres ſur les dieux animaux. Son ſyſtème étoit qu'il y avoit de certains ſacrifices par le moyen deſquels les âmes humaines étoient changées en dieux appelés *animaux*, parce qu'ils avoient été tels (*b*). »

« Duris (Samien), Tzetzès & Pauſanias flétriſſent la réputation la mieux établie qui ſoit dans l'Antiquité. (C'eſt Pénélope.) Mercure, qui entra dans ſon palais ſous la figure d'un bouc, la rendit mère de Pan. Il établit ſon empire dans les forêts. Ses ſujets furent des bergers, qui, ſe regardant eux-mêmes comme les ſeuls

(*a*) Voyez le n° 2202.

(*b*) Voyez Lilius Gyraldus, page 85 (M.).

hommes & leurs cabanes comme les ſeules villes du monde, le regardèrent auſſi comme le Dieu de toute la nature.

» Cette opinion choque beaucoup la chronologie. Ainſi n'ôtons point aux femmes un modèle qui leur fait honneur : les grands exemples doivent être reſpectés. La naiſſance de Pan n'appartient point aux temps hiſtoriques, & les dieux étoient tous faits du temps du ſiège de Troye. »

Dans ma diſſertation, je diſois que « toutes ces troupes de Satyres, que les premiers hommes prirent pour des dieux, & que les hiſtoriens prirent enſuite pour des peuples, n'étoient que le ſinge-chèvre, & je citois Nicéphore (livre IX[e], *Hiſtoire eccléſiaſtique*) & Philoſtorge (livre III), qui nous apprennent qu'il y a pluſieurs eſpèces de ſinges dans l'Afrique & l'Arabie, qui ont rapport avec pluſieurs animaux : le ſinge-lion, le ſinge-ours, le ſinge-chèvre (*ægophithecus*). »

« Le culte de Pan diminua à meſure que les hommes ſe dégoûtèrent de la vie champêtre. Il tomba avec ſes adorateurs. Les Arcadiens confondoient Jupiter avec Pan. Pauſanias dit que Lycaon conſacra les Lupercales à Jupiter ; donc Jupiter & Pan étoient la même choſe chez eux.

» Pan, ſelon Ovide, baiſa ſi brutalement Diane que, de là, vinrent les taches que l'on aperçoit dans la Lune. Les docteurs mahométans diſent que l'ange Gabriel, volant près de la Lune, la froiſſa ſi rudement d'une de ſes aîles qu'il lui fit ces marques noires que nous y voyons. Les Docteurs indiens, qui pouſſent des cris horribles lorſque la Lune s'éclipſe, afin d'épouvanter le Dragon qui va la dévorer, s'imaginent ſans doute que ces taches ſont des coups de griffes de cet animal.

» Evander porta en Italie le culte de Pan. Il étoit un berger : car il étoit arcadien. Les mythologiſtes compoſent tous comme deux ſectes : les uns, plus attachés à la lettre, diſtinguent toutes les divinités & les multiplient ; les autres, plus ſubtils, les rapprochent tous & les ſimplifient. Ainſi, quoique Faunus eût régné dans le Latium, que ſon père y eût régné, que ſon ayeul Saturne eût tranſmis l'empire à ſes deſcendans : une certaine conformité avec Pan lui a fait perdre ſa patrie, ſon royaume, & il s'eſt trouvé

anéanti dans les idées de gens qui ont voulu faire fléchir l'hiſtoire pour faire honneur à la Fable. Ainſi, quoique, dans la ſuite, on leur ait décerné les mêmes fêtes, je crois que l'un étoit d'Arcadie, & l'autre, un prince auſonien. »

« Plutarque dit qu'Antoine ſe fit tirer dans un chariot, tout nu, par quarante dames auſſi toutes nues. Ces infames cérémonies ne furent abolies qu'en 496, ſous Théodoric, en Italie, par le pape Gélaſe, même avec aſſez de peine, ſelon Onufre & Baronius. »

Je commençois ainſi ma diſſertation : « Comme il ne faut tromper perſonne, je ſuis obligé d'avertir qu'il n'y a peut-être pas un mot de vérité dans tout ce que je vais dire. »

« Il y a un vide, dans les premiers temps que tout le monde eſt convenu de remplir. Héſiode, Homère, Virgile, Ovide, auteurs les moins graves qu'il y ait, ſont, dans leur territoire, auſſi écoutés que les autres écrivains. »

« Les *Dieux pénates*, ainſi appelés quand ils étoient de bons génies, & *Lémures* quand ils étoient de mauvais génies. »

« Peut-être que le livre qu'Arioſte avoit écrit, au rapport de Servius, ſur les dieux animaux contenoit un ſyſtème ſemblable à celui de Labéon. »

« On croyoit que ces dieux animaux avoient une grande connoiſſance de l'avenir, & cela, joint avec la puiſſance de nuire, faiſoit toute leur divinité : car, d'ailleurs, on les croyoit pas immortels. Ils étoient ſujets à la mort, comme les hommes ; ils avoient des âges ; ils vieilliſſoient. Les Satyres, dans leur vieilleſſe, étoient appelés *Silènes* ; c'eſt Pauſanias qui nous l'apprend. »

« Il n'y a point d'animal qui ſoit plus ſuſceptible de variétés que le ſinge ; *etenim, propter ſalacitatem, omnia cujuſvis ſpeciei animalia appetunt.* »

« Par un de ces points d'honneur fort en uſage chez les dieux, il y eut une diſpute entre Apollon & Pan, ſur le ſçavoir-faire en muſique ; Midas fut choiſi pour arbitre entre l'inventeur de la flûte & l'inventeur de la lyre. »

2246 (541). — *Matériaux divers.* — M. Raulin (*a*) m'avoit prié

(*a*) Joſeph Raulin (1708—1784), médecin à Nérac, puis à Paris publia, en 1754, des *Obſervations de médecine* dédiées au maréchal de Richelieu.

de lui faire une épître dédicatoire pour M. le duc de Richelieu. Je fis celle-ci ; mais, comme elle n'étoit pas aſſez reſpectueuſe, je ne la lui donnai pas.

« Je voudrois dédier mon ouvrage à un grand homme. Ce n'eſt point à celui qui ſçut aſſurer la liberté d'une république alliée (*a*) ; ni à celui qui rappela à Fontenoy la Victoire, qui alloit s'égarer ; ni à celui qui, envoyé dans le Languedoc, fut le conciliateur de tous les eſprits ; encore moins à celui qui (comme on l'a dit dans nos provinces) une fée, qui préſidoit à ſa naiſſance, défendit d'aimer & ordonna de plaire ; mais à celui qui connoît & protège les ſciences & les arts, & qui accorde au mien une faveur particulière. Puiſſe-t-il jeter ſur moi quelque regard favorable. Je liſois dans les poètes que les dieux quelquefois deſcendoient ſur la terre & ſe communiquoient aux mortels. »

2247 (2051). — Il y a en France trois opinions ſur la Bulle (*b*) : la première eſt celle de ceux qui la croyent une loi de l'Égliſe & de l'État ; la ſeconde, de ceux qui regardent la Bulle comme une règle de foi & lui donnent la plus grande autorité qu'il y ait ſur la terre ; la troiſième, de ceux qui la regardent comme un décret mauvais en ſoi, qui condamne des choſes bonnes en elles-mêmes.

La première opinion eſt celle de preſque tous les magiſtrats & des théologiens ſages & éclairés. Ceux qui tiennent les deux autres opinions certainement ne ſe rencontreront pas, & ce ſont les gens qui combattent depuis quarante ans, & qui vont gémir ſous la loi du ſilence.

On dit aux premiers combattans : « La Bulle n'eſt point une règle de foi, parce qu'un décret ne peut avoir plus d'autorité que le Légiſlateur n'a voulu lui en donner lui-même. Ce n'eſt pas par un défaut de pouvoir dans le Légiſlateur qu'elle n'eſt point une règle de foi, mais parce que la nature de la choſe y réſiſte. »

On dit aux ſeconds : « Il n'eſt point douteux que l'Égliſe ne

(*a*) La « république alliée » eſt celle de Gênes, que le maréchal de Richelieu (1696—1788) délivra des Autrichiens en août 1748 & qui, pour l'en remercier, l'inſcrivit ſur ſon livre d'or des nobles Gênois. La bataille de Fontenoy fut effectivement gagnée grâce à une heureuſe diverſion de Richelieu. Gouverneur du Languedoc, il fut ſe concilier les Proteſtants.

(*b*) La bulle *Unigenitus*.

puiſſe ôter des mains des fidèles un livre qu'elle juge dangereux, & il n'eſt pas impoſſible que des vérités ne puiſſent être placées dans un livre avec un tel art qu'elles conduiſent à des erreurs. »

Ces deux partis ont combattu à outrance, & ce qui a fait le mal, ce ſont les champions inviſibles qui ſont entrés dans la lice, & il y a bien des Rogers qui ont combattu ſous les armes de Léon.

Aujourd'hui, les théologiens ſemblent ſe quitter ; la queſtion change : ce qui agitoit depuis quarante ans n'agite plus. Il n'eſt queſtion depuis un an que de la compétence. Peut-être eſt-il heureux que cela ſe tourne de ce côté-là, & qu'il eſt plus aiſé de décider cette diſpute que l'autre, parce que cette diſpute concerne moins le dogme que les formalités.

Les théologiens ſont comme ces oiſeaux qu'on envoye pêcher, &, à qui, après avoir le poiſſon arrêté dans leur goſier par un anneau, on ſubſtitue un goujon.

2248 (1089). — Il paroît viſible par *les Mille & Une Nuits* (tome IV, *Hiſtoire de Ganem, fils d'Abou-Ajoub, ſurnommé « l'Eſclave d'Amour »*, page 364) qu'en Orient la jalouſie eſt peu offenſée de ce qu'une femme aimeroit quelqu'un qu'elle auroit vu, & qu'elle n'eſt offenſée que de l'inſulte que feroit un homme en jouiſſant de la femme ou de la maîtreſſe d'un autre. Ici Tourmente ſe contente de juſtifier Ganem, qui l'avoit reſpectée & avoit dit que ce qui eſt au maître eſt ſacré pour l'eſclave. Après quoi, ſans que le calife le lui demande, elle lui dit qu'elle avoit conçu de l'amour pour Ganem, ce que le calife ne déſapprouve pas, & pardonne à Ganem, & dit à Tourmente qu'il veut le lui faire épouſer.

2249 (110). — *Lettres perſanes.* — Lorſque cet ouvrage parut, on ne le regarda pas comme un ouvrage ſérieux. Il ne l'étoit pas. On pardonna deux ou trois témérités en faveur d'une conſcience qui étoit toute à découvert, qui portoit la critique ſur tout & le venin ſur rien. Tout lecteur ſe rendit témoignage à lui-même. Il ne ſe ſouvint que de ſa gayeté. L'on ſe fâchoit autrefois comme on ſe fâche aujourd'hui. Mais on ſçavoit mieux, autrefois, quand il falloit ſe fâcher.

2250 (861). — *Traité du Beau.* — Vitruve (*a*) dit que les affaires publiques & particulières occupent ſi fort le monde, à Rome, qu'il y a peu de perſonnes qui ayent le loiſir de lire un livre, s'il n'eſt bien court. Je pourrois dire que, dans notre capitale, chacun eſt ſi fort occupé par la multitude des amuſemens, qu'on n'y a pas le temps de lire.

2251 (1231). — La perſécution, c'eſt une corde bien tordue : la force ſe concentre.

APPENDICE (*b*)

2252. — Mettre dans mes *Réflexions*. Autre. — [Ce que j'ai dit dans ma dernière lettre me fait croire que nos mœurs ne ſont plus capables d'une bonne poéſie.] (*c*)

J'invoquai la copie de la dernière lettre que j'écrivis à un homme de ce pays. Voici ce qu'il m'a répondu :

« J'approuve ſi fort vos idées, que je vous prie de me permettre d'y ajouter & de développer les penſées qui me ſont venues en liſant votre lettre.

Je ſuis perſuadé que la bonne poéſie a été éteinte (*d*) avec le paganiſme. Elle étoit née avec lui, elles étoient faites l'une pour l'autre. L'extravagance de l'un rendoient raiſonnable tous les écrits de l'autre.

L'eſprit poétique ne nous manque pas, mais nos mœurs & notre religion manquent à l'eſprit poétique.

Comment frapper par le merveilleux des gens remplis (*e*) de l'idée de ces êtres incorporels qui gouvernent l'univers, qui ne laiſſent aucune priſe à l'imagination ou de celle d'un être unique qui lui laiſſe un vide étonnant ?

Comment émouvoir par le moyen de ces agens qui ſe conduiſent toujours avec ſageſſe & ne ſont ſujets à aucune des paſſions qu'on veut qu'ils remuent ?

(*a*) VITRUVE, *De l'architecture*, V.

(*b*) Cet appendice eſt conſtitué par des fragments inédits de Monteſquieu trouvés au Château de La Brède en 1950.

(*c*) Biffé.

(*d*) Première rédaction : « *enſevelie* ».

(*e*) Première rédaction : « Comment *concevoir des gens frappés de l'idée...* »

Les dieux des païens, ſujets aux paſſions des hommes, agiſſaient toujours d'une manière qui émouvoit l'imagination. La manière dont ils gouvernoient avoit quelque choſe d'animé & qui ſe faiſoit ſentir.

Nous aimons à voir un gouvernement viſible. Nous aimons à voir cette relation des dieux avec nous hommes. Cela flatte [& élève donc la nature humaine] (*a*) de leur trouver toutes nos foibleſſes & de les voir ſeulement diſtingués des mortels par leur puiſſance.

Nous aimons au contraire à voir la vertu des hommes ; elle nous paroitroit moins merveilleuſe dans les dieux.

Autre. — Ainſi l'idée de ce rhéteur qu'Homère avoit donné aux dieux les imperfections des hommes & aux hommes les perfections des dieux, fait l'éloge de ce grand poète puiſqu'il avoit trouvé par là le ſeul moyen de remplir l'eſprit d'étonnement & la matière du merveilleux.

S'il eſt vrai qu'Homère uniquement théologien, pour être poète ait ajuſté ainſi ſes dieux à la poéſie, c'étoit un grand génie puiſqu'il a trouvé la ſeule religion qui put ſe marier avec elle & lui prêter de nouveaux charmes.

Quoiqu'il en ſoit, je crois pouvoir dire que l'on ne fera jamais un ouvrage de poéſie paſſable que ſur les idées d'Homère.

Je ſuis ſûr que le *Paradis perdu* de Milton n'a réuſſi que par les endroits où il a imité Homère, c'eſt-à-dire par les paſſions qu'il donne à ſes démons. Mais combien eſt-il par là même inférieur à Homère.

L'ouvrage divin de ce ſiècle, ce *Télémaque* dans lequel Homère ſemble reſpirer eſt une preuve ſans réplique de l'excellence de cet ancien poète.

Je ne ſuis point du nombre de ceux qui regardent Homère comme le père & le maître de toutes les ſciences. Cet éloge eſt ridicule en faveur de tout auteur, mais il eſt abſurde à l'égard d'un poète. Madame Dacier a fait tort à Homère par l'ardeur qu'elle a eue pour le défendre. Elle a mis d'un même côté les défauts de

(*a*) Biffé.

ſon ſexe & tous les défauts d'Homère & a combattu ainſi avec déſavantage.

[La traduction de M. de La Motte fait l'éloge d'Homère. On la lit avec plaiſir. Cependant Madame Dacier a fort bien prouvé que ſes vers auraient pû être meilleurs & donner les beautés de l'original qui ont plu & qui ont tranſpiré dans la copie.] (*a*)

2253. — [Fragment d'une *Lettre Perſane.*]

USBEK.

Il n'y a guère de lumière à tirer des livres occidentaux pour l'hiſtoire ancienne. Il y a un vide dans les premiers temps (*c*), que tout le monde eſt convenu de remplir. Les ruines mêmes ont péri & cependant il faut édifier.

Lorſque l'hiſtoire manque, on lui ſubſtitue les fables (*d*). Il en eſt (*e*) comme de ces pays pauvres, où l'on eſt obligé de donner cours à la monnoie la plus légère. Les poètes deviennent des auteurs graves &, dans leur territoire, ils (*f*) ſont auſſi écoutés que les plus judicieux hiſtoriens.

Ce n'eſt point l'hiſtoire des hommes, c'eſt celle (*g*) des dieux. Ces dieux ſe changent en héros, à meſure que les temps deviennent moins groſſiers. Ces héros n'ont pour enfans que des hommes parce qu'on voit les enfans de plus près que les pères, & voilà le temps fabuleux qui ceſſe & le temps hiſtorique qui commence.

On ne ſçauroit dire dans quel chaos les ſiècles hiſtoriques ont trouvé la génération des dieux (*h*). Les mythologiſtes ont fait comme deux ſectes différentes, auſſi oppoſées dans leurs opinions que dans l'eſprit qui les conduit. Les uns, plus attachés à la lettre, diſtinguent toutes les divinités, ſans être choqués de leur

(*a*) Biffé. A rapprocher du n° 894.

(*b*) Première rédaction : « Les hiſtoires occidentales ne ſont pas plus ſûres que les nôtres. La vérité eſt auſſi moderne chez eux que chez nous. »

(*c*) Comparer avec les *Penſées*, n° 2245, voir ci-deſſus, p. 667 de notre édition.

(*d*) Première rédaction : « On ſubſtitue les fables de la place de... »

(*e*) Première rédaction : « Il en eſt *de la mythologie* comme de... »

(*f*) « *Ils* » a été ajouté en marge.

(*g*) Première rédaction : « C'eſt *la génération* des Dieux. »

(*h*) Première rédaction : « Ont trouvé *la mythologie* & la... »

multiplicité. Les autres, plus ſubtils, veulent toujours ſimplifier & confondent les unes avec les autres.

Les poètes étoient du premier genre, les philoſophes du ſecond (*a*), mais il y avoit bien peu de philoſophie à ſe charger du pénible emploi de mettre la ſuperſtition en ſyſtème & de ranger ce qui étoit ſans ceſſe brouillé par les écarts des poètes, les fantaiſies des peintres, l'avarice des prêtres & la prodigieuſe fécondité des ſuperſtitieux. Mais ce n'étoit pas la ſeule branche de ce procès immortel. Les uns, plus groſſiers, vouloient tout entendre à la lettre, les autres, plus ſubtils, prennent tout pour allégorie & reportent tout à la morale & à la phyſique.

Les philoſophes révoltés vouloient reſtreindre ce prodigieux nombre de divinités qui avoient paſſé juſqu'aux noms abſtraits des ſubſtances, mais quelle grande différence y avoit-il entre ceux qui animoient toute la nature & les théologiens qui la diviniſoient toute entière ? (*b*)

[Pendant ce temps, les hiſtoriens (*c*) ne laiſſoient pas de jouer un rôle auſſi ridicule. Ils n'avaient ni aſſez de connoiſſances pour juger le différend, ni aſſez de bon ſens pour n'y point...] (*d*)

2254. — Pufendorf fut chargé par la Cour de Berlin d'écrire un livre : *De rebus geſtis Fréderici Guillelmi electoris brandeburgenſis*, Berolini, 1693, fol. On lui retranche bien des choſes dans l'impreſſion, mais on a laiſſé échapper en celle de 1695 ce fait qui eſt que l'électeur piqué de quelques diſcours de Liliehœckus, envoyé de Suède au Sénat de Pologne, dit que ces diſcours mériteroient des coups de bâton ; ſur quoi, l'envoyé fit un diſcours au Sénat de Pologne, déclarant que ſi l'électeur les lui faiſoit donner, il les lui rendroit. L'électeur en écrivit une grande lettre au Roy de Suède qui ne lui en fit point de réparation. C'eſt dans la p. 1134.

(*a*) Première rédaction : « Il y a du plaiſir & même du goût à voir le procès immortel qui règne là-deſſus entre les philoſophes & les poètes. Les uns réduiſent tout, les autres multiplient ſans ceſſe. Les uns plus groſſiers prennent tout à la lettre, les autres plus ſubtils prennent tout pour allégorie & rapportent tout à la morale & à la phyſique.

(*b*) Comparer avec les *Penſées*, n° 1603.

(*c*) Première rédaction : « Mais un rôle auſſi ridicule que celui des deux premiers, c'eſt celui des hiſtoriens : ils ont voulu juger du différend.

(*d*) Biffé.

2255. — [Dans le dénombrement fait à Paris en 1726, on trouva dix huit mille deux cens neuf baptêmes, 3245 mariages, dix neuf mille deux cens cinquante deux morts, 2571 enfans trouvés.] (*a*)

2256. — Un livre : *The reaſon of the Laws of England.*

2257. — Les remontrances de nos États en France ſont appelées des doléances. Les villes d'Autriche auſſi n'ont point de voix aux Etats & n'y vont qu'en qualité de villes patientes, c'eſt-à-dire portant les charges.

2258. — 1728. Le fonds d'amortiſſement en Angleterre peut aller tous les ans à douze cens mille livres ſterling. Il étoit d'abord à quatre cent ; par la réduction de ſix pour cent à cinq, il augmenta enſuite par la réduction de cinq pour cent à quatre & par la ſuppreſſion des intérêts des dettes payées : à préſent, 1728, le gouvernement emprunte de la banque un million ſterling & de la Ducheſſe de Marlborough (*b*) cinq cent mille livres de rente à trois pour cent.

2259. — Un faucon qui a une plume de moins vole la moitié moins ſurtout ſi c'eſt une plume de deſſus, on la raccommode avec une aiguille de fer frottée d'ail ; la rouille fait qu'on ne peut plus ôter le bout de fer qu'on a mis dans le tuyau de la plume & le tuyau qui reçoit la plume.

2260. — [Peinture. Les oppoſitions, les contraſtes, le groupe, le tout enſemble. Les peintres françois donnent à tous leurs portraits un air petit maître. Les flamands repréſentent de groſſes Vénus comme de groſſes flamandes. Les architectes françois mettent trop de fenêtres.] (*c*)

2261. — [Le trop d'ornemens eſt un très-mauvais genre, c'eſt en quoi le gothique pêche ; pour lors on ne peut pas voir leur enſemble. La variété fait une uniformité en ce que rien ne ſe peut diſtinguer.] (*d*)

2262. — Si je veux avoir une penſion, je l'aurai.

2263. — Voyage, repréſentation des Etats ; nous nous

(*a*) Biffé.

(*b*) Sarah Jennings, Ducheſſe de Marlborough (1660—1744), favorite de la reine Anne.

(*c*) & (*d*) Biffés.

faiſirons des commodités qu'il y a, nous nous paſſerons des autres.

2264. — Bonneval. (*a*) On dit que ſa diſgrâce eſt venue de bien des ſujets car, outre ſon raccommodement en France, il ſe bloufa à Peterwaradin (*b*) & entra dans le parti ce ceux qui, très-mal à propos contrecarroient le prince Eugène, & lorſqu'il fallut ſortir des lignes, au lieu de jetter le paſſé droit vis-à-vis des ennemis, comme c'étoit l'ordre, ils firent leur ſortie dans une eſpèce de diagonale, ce qui fit que tout ne dura pas à temps & qu'il y en eut qui furent retardés. [Cela doit être redreſſé par le Mémoire de Bonneval ; il n'étoit point aux lignes.] (*c*) Mais la victoire raccommoda tout & la bonté du Prince qui, pourtant, étoit bien en colère. « Ils m'obligeront diſoit-il, de leur faire ſentir mon autorité. » 3° enfin, l'affaire du marquis de Prié (*d*), Bonneval l'avait prié d'aviſer pour lui faire avoir le gouvernement de Charleroi. Le marquis le lui promit & fit tout le contraire & repréſenta même le danger de donner à un François une place ſi forte dans le voiſinage de La France. Son affaire auroit pu ſe raccommoder : il n'avoit qu'à ne point paſſer par la Hollande, ſuivant l'ordre qu'il avoit & venir ſe préſenter. Cette Cour eſt très-douce & une eſpèce de ſatiſfaction l'auroit tiré d'affaire. Il n'a point de penſion ſecrète de l'Empereur (*e*). Il fit mal d'écrire, comme il fit, au Prince Eugène. Son généralat de Veniſe marqué par la fineſſe de Schulembourg (*f*) qui, ſon terme expiré, s'en alla à la campagne ſans dire s'il vouloit quitter ou non. Les nobles qui n'étoient pas abſolument du parti de Bonneval dirent : on ne peut pas renvoyer M. de Schulembourg ſans ſçavoir s'il veut quitter ou non. A la députation qu'on lui fit, il dit qu'il étoit bien content de reſter & ſur le retranchement des appointemens, il acquieſça de même.

2265. — La différence des Génies (*g*). La nature (*h*) de

(*a*) Claude-Alexandre, comte de Bonneval (1675—1747).

(*b*) Bataille livrée en 1716 contre les Turcs.

(*c*) Biffé.

(*d*) Hercule-Joſeph-Louis Turinetti, marquis de Prié, homme d'état autrichien (1660—1726).

(*e*) Charles VI, empereur d'Autriche.

(*f*) Jean-Mathias de Schulembourg (1661—1747), commandant des forces de terre des Vénitiens lors du ſiège de Corfou par les Turcs, en 1716.

(*g*) Joint à page 13 (M.).

(*h*) Première rédaction : le ſol.

la terre contribue beaucoup à la différence des génies. La plupart des provinces de France ont, à la ſuperficie inférieure, une eſpèce de craie blanche qu'on appelle la marne, dont on couvre les terres pour les fumer. Cette marne eſt pleine d'eſprits volatils, qui entrent dans notre ſang & par (la nourriture des choſes qui croiſſent & par les alimens dont nous nourriſſons, & par l'air que nous reſpirons & qui en eſt mêlé. Et on ne ſçauroit douter de cela, puiſqu'on trouve du fer dans le corps des hommes & dans le miel) (*a*). Or, de tels volatils, une fois dans l'air y doivent produire quelque effet. Cet effet eſt cette légèreté, cette inconſtance, cette vivacité françoiſe. Ce qui aide à le prouver c'eſt que la Crête a une pareille terre, d'où elle a été appelée Crêta. Or, les Crêtois ſont, à peu près comme les François, légers ; témoin un paſſage de St. Paul tiré d'Épiménide qu'on dit y être formel.

Le ſol de l'Angleterre eſt une terre noire, métallique, arſenicale : l'air & la nourriture qui en eſt imprégnée a des particules.

... les nerfs & les membranes & qui rend les Anglois amateurs de rixes & de querelles, capricieux. (Ainſi, dans les hiſtoires, nous voyons des combats d'oiſeaux qui courent l'air ; ce que les phyſiciens attribuent à une diſpoſition particulière de l'air qui picote leurs folies.) (*b*)

La terre d'Italie (ſurtout de l'Etat du Pape) eſt une *pouzolana*, (*c*) ſulfureuſe ; c'eſt ce qui rend les Italiens bilieux. Il y a une pouzolane qui eſt une terre qui ſe durcit comme du tuile & conſerve toujours ſes diſpoſitions. C'eſt pour cela que les Italiens ſont profonds, conſtans dans leurs amours & dans leurs inimitiés & ne pardonnent jamais, le ſang retenant la diſpoſition qu'il avoit & le cerveau auſſi.

Il faut mettre cela dans le plus grand jour.

2266. — Le Parlement eſt l'eſclave de la lettre de la loi (*d*). Les monarchies n'ont point un jour, c'eſt l'ouvrage des ſiècles. Les loix en ſont la contexture & les fondemens. C'eſt l'ouvrage de chaque monarque, & les loix d'une monarchie ſont les volontés de tous les monarques qui ont régné. Une volonté

(*a*), (*b*), (*c*) Biffés.

(*d*) Feuillet autographe au filigrane 1742.

ne peut pas détruire toutes les volontés, mais chaque volonté eſt le complément de toutes. Il faut que chaque monarque ajoute à cet ouvrage car cet ouvrage n'eſt jamais fini; parfait aujourd'hui, demain il eſt imparfait parce qu'il eſt ſoumis au temps comme les autres choſes de l'univers, parce qu'il eſt ſoumis aux circonſtances comme toutes les autres choſes de l'univers, parce que chaque ſociété d'hommes eſt une action, compoſée de l'action de tous les eſprits. Le monde intellectuel, auſſi en mouvement que le monde phyſique, change comme le monde phyſique.

C'eſt le Parlement qui connoît toutes les lois faites par tous les monarques, qui en a appris la ſuite, qui en a connu l'eſprit. Il ſçait ſi une nouvelle loi perfectionne ou corrompt l'immenſe volume des autres, & il dit : les choſes ſont ainſi, c'eſt de là qu'il faut partir ſans quoi vous gâtez tout l'ouvrage. Il dit au Prince, vous êtes un légiſlateur, mais vous n'êtes pas tous les légiſlateurs, vous faites bien exécuter toutes les loix, mais vous n'avez pas fait toutes les loix. Elles ſont avant vous, elles ſont avec vous, elles ſeront après vous. Vous avez ajouté votre volonté à celle de tous les autres & vos ſucceſſeurs reſpecteront votre volonté tout de même. Vous ſerez dans le corps, vous en ſerez partie & vous ne ſerez ſoumis qu'à l'Empire du temps.

LE SPICILÈGE

LE SPICILÈGE

1. — Vous remarquerez que tout ou presque tout ce qui est dans ce livre jusqu'à la page cent-trente-six exclusivement, je l'ai compilé d'un gros recueil qui m'a été prêté par le R. P. Desmolets & qui avoit été fait par un de ses amis. — Le reste a été recueilli par moi & est le fruit de certaines lectures. Je mettrai à la fin de ce volume quelques réflexions que j'ai faites. On trouvera aussi parmi ce que j'ai compilé quelques réflexions de ma façon, il faudra que je les marque d'un astérisque (*a*).

2. — CÉRÉMONIAL. — Paul III dans la bulle d'indication du concile de Trente nomme l'empereur François I[er] & le Roi des Romains ; mais celui-ci n'y est nommé qu'en passant & n'y fait pas la même figure que les autres. Ce concile eut 25 sessions : les deux premières furent célébrées sous Paul III, six autres sous Jules III, neuf autres, dix ans après, sous Pie IV.

3. — BAROMÈTRE. — Pour faire le baromètre, on met de l'eau commune avec une 6[e] partie d'eau forte & par dessus une goutte d'huile d'amande douce pour l'empêcher de s'évaporer. A la hauteur de 50 pieds le baromètre a un demi-pouce de différence, comme de la salle au grenier etc. par proportion. Lorsque le vif

(*a*) Cet avertissement liminaire de Montesquieu a été écrit en deux fois. A partir de « Le reste a été recueilli... », l'encre est plus pâle & l'écriture plus fine.

argent monte au-deſſus de 27 pouces ¼ dans les baromètres ſimples, il marque beau temps; au contraire s'il deſcend, il marque la pluie. Dans le double, c'eſt tout le contraire. Le baromètre fut trouvé par Torricelli ſur les expériences que Galilée ſon maître avoit faites ſur la remarque d'un jardinier d'Italie, qui s'aperçut que l'eau ne montoit jamais plus haut que 32 ou 33 pieds dans les pompes aſpirantes.

4. — THERMOMÈTRE. — Il fut inventé par un payſan de Northollande nommé Drebbel qui a auſſi inventé le microſcope. Le thermomètre ſe fait avec de l'eſprit de vin, dans lequel on laiſſe infuſer, pendant dix ou douze heures une racine nommée orcanette pour le teindre en rouge. Pour marquer ſûrement les degrés du thermomètre, mettez le dans la glace (*a*) à laquelle vous aurez ajouté du ſel commun, & ce ſera le plus grand froid qu'il puiſſe faire; enſuite portez le dans une cave très profonde, vous y trouverez la plus grande température de l'air, & par proportion vous aurez le plus grand chaud. De cette manière le thermomètre n'eſt jamais ſujet au changement à quelque poſition qu'il ſe trouve.

5. — NOTIOMÈTRE. — On fait des notiomètres (*b*) avec toute ſorte de matières qui reſſerrent dans l'humidité & ſe dilatent dans la ſéchereſſe, comme la ficelle, le papier; ou qui ſe reſſerrent dans la ſéchereſſe & ſe dilatent dans l'humidité, comme la corde à boyau, le bois, le parchemin etc. Celui qui m'a paru le plus aiſé eſt ainſi décrit chez d'Alancé (*c*), p. 122: [Il faut prendre un filet ou barbe d'avoine avec ſon grain qui y tient & l'arrête par le grain avec de la colle ou de la cire d'Eſpagne ſur le fond d'une boîte de bois; en ſorte que le filet ou barbe d'avoine paſſe par un trou qui ſera au couvercle de cette boîte, dont il faut proportionner l'épaiſſeur ſuivant la longueur de ce filet. Attachez avec de la cire d'Eſpagne ou de la colle d'Angleterre, à l'extrémité de ce filet qui ſort de la boîte un index de papier coupé en aiguille de cadran; diviſez la circonférence du couvercle de la boîte en

(*a*) Il eſt faux que la glace donne le plus grand froid. (M.)

(*b*) Hygromètre.

(*c*) JOACHIM D'ALANCÉ, *Traité des baromètres, thermomètres & notiomètres ou hygromètres*. Amſterdam, 1688, in-12.

trois cent ſoixante parties, faites que les côtés de la boîte ſoient ouverts à jour afin que l'air y paſſe facilement. Il faut renouveler le brin d'avoine tous les deux ou trois ans ; ce notiomètre eſt ſi ſenſible que la moindre ſéchereſſe & la moindre humidité en font tourner l'index, car ſi la main eſt plus chaude que l'air, la chaleur qui en ſortira fera une impreſſion ſur ce brin d'avoine qui en fera tourner l'index.] (*a*)

6. — GÊNES. — Vingt huit familles nobles dont les 4 premières : Doria le ſoldat, Fieſchi le prêtre, Spinola le marchand, Grimaldi le larron.

7. — THERMOMÈTRES. CHALEUR. FROID. — On a obſervé dans les thermomètres à boule que dans ce pays-ci le plus grand chaud & le plus grand froid ſont comme 5 à 6, c'eſt-à-dire que la chaleur ne diminue jamais que d'un ſixième.

8. — EAUX. PLUIE & CITERNES. — M. Mariotte dans ſon traité du mouvement des eaux a obſervé qu'il tombe 19 ou 20 pouces d'eau de pluie ſur la terre dans une année moyenne ; ce qui ſe confirme par les obſervations qu'on fait continuellement à l'Obſervatoire. En calculant ſur ce pied la quantité qu'il tombe ſur toute la ſurface des terres où ſont les différentes ſources de la rivière de Seine ; il en tombe 8 fois plus qu'elle n'en fournit chaque année.

Prenez garde que la pluie que l'on recueille dans les citernes ne vienne point du côté d'où l'on pourrait juger qu'elle ſe feroit mêlée avec des exhalaiſons pernicieuſes. On en recueillit une fois à l'Obſervatoire qui ſentoit la fumée, parce qu'apportée par un vent du nord, elle avoit paſſé par deſſus les cheminées de Paris.

9. — MACHINE PNEUMATIQUE. — Elle fut inventée par Me Otto de Guericke bourgmeſtre de Magdebourg (*b*).

10. — DUCS & PAIRS. — Les duchés pairies anciennes étoient réverſibles à la couronne au défaut d'hoirs mâles en ligne directe ; c'eſt pourquoi les ducs attachoient peu de revenu à leurs titres afin que leur maiſon perdit moins quand les... (*c*) Les ducs à leur réception au Parlement faiſoient préſent au premier préſi-

(*a*) Biffé.

(*b*) Otto de Guericke (1602—1686), phyſicien.

(*c*) Ligne rognée.

dent & à leur rapporteur d'un buffet d'argent à chacun ; maintenant un orfèvre à qui on donne des piſtoles va leur offrir, de la part du duc reçu, les mêmes préſents qu'ils n'acceptent point.

Les conſeillers au Parlement font préſent à leur réception, de douze aunes de velours au préſident qui les reçoit, & ce préſent n'eſt jamais accepté. Un conſeiller, par épargne, pour ne point faire couper au marchand les douze aunes, fit préſenter la pièce entière au préſident de Maiſons qui malicieuſement l'accepta & la partagea entre les préſidents ſes confrères, pour ſe moquer de l'avarice du conſeiller.

11. — PREMIÈRES ÉDITIONS. — Le P. de Montfaucon a vu à Rome une édition de Lactance faite en 1461. Martin dans ſa *Roma Sacra* dit qu'on admira l'imprimerie à Rome dès l'an 1455. Ainſi, Schœffer ni Jean Fuſt de Mayence n'en ſont pas les inventeurs & le livre de *la Cité de Dieu* imprimé à Rome en 1470 n'eſt pas le premier livre qui ait été imprimé.

12. — STATUE DE POMPÉE. — Cette ſtatue haute de dix pieds, trouvée à Rome ſous Jules III, elle étoit en travers ſous un mur mitoyen, ce qui fit un procès. Le juge ordonna qu'on la partageât, mais le cardinal Cappo di Ferro ſe la fit donner par autorité du pape moyennant 700 écus.

13. — CORPS MORT NON CORROMPU. — Sous le pontificat d'Innocent VIII on trouva dans un tombeau de marbre ſcellé de plomb le corps d'une jeune fille d'environ douze ans belle à charmer, dans un baume d'une odeur merveilleuſe ; ſa coiffure, ſes cheveux étoient d'or, ſes joues vermeilles & charnues, ſes yeux & ſa bouche entr'ouverts. On faiſoit ſortir ſa langue de ſa bouche & elle ſe remettoit auſſitôt en ſa place, ſes bras étoient flexibles ; l'air ne changea en elle que la couleur qui devint noirâtre. Le pape la fit enterrer dans un lieu ſecret.

14. — IMMACULÉE CONCEPTION. — La bibliothèque du chevalier Belleredi eſt nombreuſe, quoi qu'elle ne ſoit compoſée que de livres qui ſoutiennent l'Immaculée Conception.

15. — FONTAINES DE MODÈNE. — On perce le premier endroit qui ſe trouve à Modène ou à quelque mille de diſtance, de la profondeur de 63 pieds, enſuite on perce le fond avec un gros

levier ; à peine en a-t-on percé cinq pieds que l'eau jailliſſant en abondance remplit en un inſtant tout le puits & fait une fontaine que les pluies ne ſçauraient augmenter, ni la ſéchereſſe diminuer (*a*). Il y en a à peu près de ſemblables aux environs d'Aire en Artois.

16. — Fantaisies sur la beauté. — Les femmes de Tripoli font conſiſter la beauté dans l'énormité de leur taille, & pour mieux engraiſſer ſe nourriſſent avec des chiens ; elles ſe font même avec de la poudre une eſpèce de barbe au menton.

17. — Vierge. Prières dévotes. — La dévote ſalutation des membres de la Vierge eſt un recueil de prières adreſſées à chaque membre. Les cheveux ſont ainſi apoſtrophés : je vous ſalue, rayons d'un ſoleil myſtique, veine d'or de la mine d'amour, liens de la priſon de Dieu, cordes de l'arc de la charité, filets de la priſe de Jéſus & de la châſſe des âmes ; puis, je vous ſalue, oreilles intelligentes, préſidiaux de la princeſſe des pauvres, tribunaux de leurs requêtes, univerſité de la ſapience divine, receveuſes générales des pupilles, percées des annelets de nos chaînes, emperlées de nos néceſſités.

18. — Son Altesse. Son Éminence. — Ménage p. 287 de *l'Anti-Baillet* dit que ce ne fut que peu avant l'an 1630 que les petits princes furent nommés Alteſſe ; ce qui obligea les cardinaux de ſe faire traiter d'Éminence. Le décret du pape qui leur accorde ce titre eſt du 10 juin 1630.

19. — Confession. — Le concile de Trente, ſeſſ. XIV, c. 5, déclare que la confeſſion ſecrète a été de tout temps pratiquée, & traite de calomniateurs ceux qui prétendent que c'eſt le 3[e] concile de Latran qui l'a introduite (*b*).

20. — Abeilles. — Le roi Alphonſe aſſiégeant une ville nommée Vicaro fut obligé de lever le ſiège à cauſe des mouches à miel que les habitans jetoient, & qui, irritées de la rupture de leur maiſon faiſoient ſur lui des ſorties plus dangereuſes que celles

(*a*) Voyez n° 163 *in* ce volume. Voyez mon extrait de Ramazzini & ce que j'en ai remarqué dans l'extrait d'un des auteurs de l'hiſtoire romaine. (M.) Ramazzini (Bernardino). *De Fontium mutinenſium admiranda ſcaturigine tractatus*... Mutinæ, 1691.

(*b*) Il s'agit du 4[e] concile de Latran & non du 3[e].

qu'euſſent fait 4.000 hommes. C'eſt le miracle de Niſibe mais ce fut les guerres qui firent ce miracle.

21. — CHARTREUX. — Saint Bruno ne donna aucune règle par écrit. Don Eugène recueillit les coutumes ; Don Riffier en l'an 1259 y joignit les ſtatuts de pluſieurs chapîtres, & il s'en eſt fait depuis une nouvelle collection. Ils jeûnoient ſous D. Eugène trois fois la ſemaine au pain & à l'eau ; mais alors on ne chantoit pas encore l'office en plein chant, & on ne ſe levoit pas la nuit pour pſalmodier, ce qui ne s'introduiſit que ſous D. Riffier. La coutume de faire ſaigner tout le couvent 5 fois l'année s'abrogea ſous D. Riffier. Les anciens Chartreux étoient bien plus robuſtes que ceux d'aujourd'hui, & leurs os ſont d'une meſure extraordinaire par rapport à ceux des modernes.

22. — ETRENNES. — Titus Tatius, roi des Sabins, qui régna à Rome avec Romulus inſtitua les Etrennes ; on donnoit de la verveine avec des branches d'arbre d'un bois conſacré à la déeſſe Strenia.

23. — Riccius ou Reik miniſtre de... en Saxe défendit ſa femme accuſée & condamnée au fouet pour adultère de même que ſa fille. Il quitta ſon emploi pour la ſuivre en exil.

24. — HAINE CONJUGALE. — En 1686 un payſan de Croſſen en Saxe aima mieux mourir ſur l'échafaud que d'avoir obligation de ſa grâce à ſa femme qui l'ayant obtenue la lui faiſoit offrir.

25. — CIVILITÉS D'UN MORT. — Un homme cru mort ſortit de ſa bière & fit faire des excuſes au curé de ce qu'il avoit pris la liberté de reſſuſciter.

26. — FAIM. — La générale du Calvaire contoit à M. d'Épernon qu'il y avoit une religieuſe en Bretagne qui mangeoit un bœuf & un veau ſans compter le reſte, toutes les ſemaines. Elle mangeoit continuellement & tomboit en convulſion dès qu'elle ceſſoit de manger ; ſa peau étoit ſi tendue qu'on l'écorchoit en la touchant. Elle ſommeilloit quelquefois, mais ne dormoit jamais ; elle devint d'une groſſeur énorme & mourut au bout de trois années de cette maladie.

27. — OS. NERFS. MUSCLES. TENDONS. — Les mêmes fibres & vaiſſeaux qui compoſent les nerfs compoſent auſſi les muſcles,

os, tendons & changent de nom ſelon les endroits où ils ſont plus ou moins compacts. Dans le fœtus, on ne voit pas que les os ſoient diſtingués des tendons, au contraire, leurs extrémités ſont molles & tendineuſes.

28. — Aéropage. — Le nombre des ſénateurs n'étoit point réglé, les neuf archontes qui ſe faiſoient tous les ans y étoient admis après leur magiſtrature; on ne pouvoit pas rire dans l'endroit où ſe trouvoit ce ſénat, comme on voit dans l'oraiſon d'Eſchine contre Timarque.

29. — Loix. — Les Locriens ne permettoient pas que quelqu'un propoſât une nouvelle loi qu'avec la corde au col, pour l'étrangler ſi la loi étoit pernicieuſe. Il n'y en eut qu'une qui paſſa. Elle fut propoſée par un borgne que ſon ennemi avoit menacé de lui crever l'œil. L'ancienne loi étoit: œil pour œil; ce borgne demandoit qu'il fut ordonné qu'on crèveroit les deux yeux à celui qui, par méchanceté, auroit crevé celui d'un borgne. (Démoſthène, *Contre Timocrate.*)

30. — Accouchement. Tressaillement d'un enfant dans le ventre de sa mère. — Valentini, médecin, fait mention d'une femme qui accoucha à douze mois & dont l'enfant, un mois avant ſa naiſſance, pouſſoit des cris, qui étoient entendus de pluſieurs perſonnes. Treſſaillement de ſaint Jean-Baptiſte.

31. — Foetus, s'il est mort avant ou après la naissance. — Les médecins jugent qu'un enfant eſt mort né ou avant que de naître en mettant ſon poumon dans l'eau; s'il ſurnage, ils jugent qu'il a reſpiré. Cette preuve cependant n'eſt pas infaillible.

32. — Poison. — On prétend auſſi que les médecins ne connoiſſent pas toujours le poiſon d'autant qu'il y a des poiſons dont le ſeul effet eſt de procurer les maladies ordinaires.

33. — Timoléon. — Diodore de Sicile aſſure que Timoléon conduiſant en Sicile un ſecours de Corinthiens pour tirer de ſervitude les Grecs, qui habitoient cette île, fut guidé toutes les nuits par un flambeau miraculeux, qui marchoit devant la flotte. Les prêtreſſes de Cérès & de Proſerpine l'avoient aſſuré avant ſon départ que ces deux déeſſes leur promettoient en ſonge de paſſer en Sicile avec lui. (Diodore de Sicile. *Livre* XVI. *Olymp.* 108.)

L'expédition de Timoléon en Sicile rapportée par Diodore de Sicile & par Plutarque reſſemble fort à l'entrepriſe des Hébreux ſur la terre de Canaan, quant aux miracles, mais non pas quand à la ſévérité. Proſerpine promet en ſonge qu'elle ſera du voyage ; une flamme céleſte marche devant la flotte, les Carthaginois prennent une fois l'épouvante ſans raiſon & ſe retirent par une terreur panique, étant dix fois ſupérieurs en nombre. Une autre fois, le ciel combat en faveur de Timoléon qui n'avoit qu'une poignée de ſoldats contre une armée formidable, & les ennemis ſont défaits par les tonnerres, les éclairs & la tempête plutôt que par ſes efforts. La rivière s'enfle pour leur perte & cette victoire lui eſt ſignifiée d'avance par des aigles de bon augure & par une rencontre de mulets chargés d'opium. Les petits princes & les tyrans ne tiennent point devant lui, mais tombent en ſa puiſſance ſans preſque que l'on ſçache ni comment, ni pourquoi. Il détruit le palais des tyrans de Syracuſe, comme les murs de Jéricho furent détruits par les Hébreux, & repeuple un pays preſque déſert, comme ils repeuplèrent la terre de Canaan.

34. — DENIS LE TYRAN. — Un homme qui faiſoit le bel eſprit ſecoua ſes habits par manière de raillerie en entrant chez Denis le Tyran, réfugié à Corinthe. Denis prit bien cette raillerie & lui dit d'attendre à les ſecouer quand il ſortirait ; afin de ne rien emporter de la maiſon d'un tyran.

35. — TIMOLÉON. — Il faut encore remarquer dans l'hiſtoire de Timoléon la fin malheureuſe de quelques mercenaires qu'il avoit dans ſon armée, & la punition des tyrans, ſemblable aux cruautés qu'ils avoient exercées. La première action par laquelle il ſe ſignala parmi ſes citoyens fut de tuer ſon frère qui vouloit opprimer ſa patrie, de même que Moïſe tua un Egyptien qui maltraitoit un Hébreu ; & comme dans le camp des Hébreux on portoit l'arche, de même dans la flotte de Timoléon marchoit le vaiſſeau ſacré à Cérès & Proſerpine. (*a*)

36. — SAUTERELLES. AÉRIDOPHAGES. — Diodore de Sicile parle des aéridophages, nation égyptienne qui vivoit des saute-

(*a*) Cette comparaiſon eſt impie. (M.)

relles qu'ils attrapoient en paſſant, en faiſant des feux dont la fumée en faiſoit tomber des nuées entières qu'ils ſaloient enſuite. Ils avoient quitté leur pays par la quantité de ſcorpions & de petits ſerpens qui s'y ſont engendrés & qui les ont chaſſés.

37. — GLACE. — L'eau à la glace eſt un remède excellent pour les vers. Si on la répand ſur un ver fraîchement ſorti du corps, elle le réduit lui-même en eau, à l'inſtant. (*Journal des Sçavans*, 14 avril 1704.)

38. — PIERRE TOMBÉE DU CIEL. — Un peu avant la guerre du Péloponèſe, il tomba du ciel une pierre plus groſſe deux fois qu'une pierre de moulin, dans un endroit de la Thrace appelé Agoſpertamos, près de 500 ans avant la naiſſance de J.-C. Le comte Marcellin, dans ſa chronique, témoigne que, du temps de l'empereur Marcien, il en tomba trois dans le même pays, l'année même du ſac d'Aquilée par Attila, roi des Huns.

39. — MINES. — Diodore de Sicile, livre 5, exalte fort les mines d'or & d'argent d'Eſpagne au deſſus de celles de l'Attique. Il dit que les mines d'argent étoient principalement dans les Pyrénées & y furent découvertes par haſard, parce que les bois dont ces montagnes étoient couvertes ayant été conſommés par le feu, on en vit couler des ruiſſeaux d'argent.

Les marchands phéniciens ou carthaginois ayant établi des colonies dans toute l'Eſpagne y creuſèrent une infinité de mines très profondes qui passèrent enſuite au pouvoir des Romains. Les uns & les autres y gagnèrent de grandes richeſſes.

40. — VÉGÉTATION. ÉLÉMENS. — Van Helmont (*a*) mit dans un vaiſſeau de terre, 200 livres de terre ſéchée au four; il l'humecta avec de l'eau de pluie, il planta un tronçon de ſaule peſant 5 livres, & couvrit le vaſe de lames de fer afin que la pouſſière n'y tombât point. Il l'humectoit par un trou avec de l'eau diſtillée; au bout de cinq ans, il arracha l'arbre & trouva qu'il peſoit 109 livres 3 onces, ſans comprendre les feuilles tombées dans 4 automnes. Il fit ſécher la terre qui étoit dans le vaſe & l'ayant trouvée encore de 200 livres, à 2 onces près, il conclut que l'eau

(*a*) Voir Penſées, n° 820.

s'étoit tranfformée en 16 livres de bois d'écorce & de racine, & que le fel, le foufre & la terre qui y étoit contenue, n'étoit que des productions de l'eau ; chofe dont les chimiftes ne conviennent point, voulant que le fel & le foufre foient des principes auffis anciens que la terre & l'eau répandue dans les quatre éléments. Ainfi l'eau feroit le feul élément.

41. — Infaillibilité de l'Église. — L'Églife n'eft point infaillible fur les faits, car l'Églife ne fçauroit prefcrire des règles de foi qu'à l'égard des vérités révélées qui, feules, font l'objet de la foi. Or, les faits ne font pas des vérités révélées, car il n'y a point de révélation nouvelle & les faits font nouveaux : ainfi, ce n'eft point Dieu qui a révélé à l'Églife que les cinq propofitions font dans Janfénius & qu'elles y font felon leur mauvois fens. M. de Cambrai répond que l'Églife eft de tout temps en poffeffion de la révélation & que Dieu l'infpire pour fçavoir fi une certaine doctrine eft ou n'eft pas la même que celle dont elle eft en poffeffion depuis fa naiffance, ce qui eft le fait doctrinal, & le nouveau eft qu'un tel ou tel auteur ait écrit.

42. — Dessin. — Les peintres donnent huit fois la mefure de la tête à la hauteur d'un homme & quatre à celle d'un enfant. Les proportions s'obfervent de même felon l'âge d'un fœtus ; la tête d'un, âgé de 21 jours, occupoit le tiers de la hauteur. La bouche étoit marquée, quand tous les membres étoient informes ; ce qui eft peut-être une preuve que le fœtus fe nourrit par la bouche.

43. — Église. — Les théologiens romains comme Bellarmin, Baronius, Palavicin & autres font d'un fentiment oppofé à celui de M. Cambrai ; avouant, pour fauver le pape Honorius, que le 6e concile œcuménique qui le condamna s'étoit trompé en examinant les faits doctrinaux, attribuant à Honorius une doctrine qu'il n'avoit pas. Les Jéfuites condamnés fur le culte chinois ont été obligés d'avoir recours aux diftinctions.

44. — Lancastre. — Henri VIII, de la maifon de Lancaftre par fon père, & de celle d'York par fa mère, réunit à lui ces deux maifons rivales.

45. — Hégire, année arabe. — La première année de l'hégire commença le 16 juillet 622. Ce n'eft pas que Mahomet

ait pris la fuite ce jour là, car il ne s'enfuit que deux mois après, ſçavoir : le 1[er] jour du 3[e] mois appelé le 1[er] Rabbia ; mais, l'époque de l'hégire commence avec l'année des arabes & par ſon 1[er] mois appelé Makarram. L'année arabe eſt purement lunaire & n'a jamais que douze mois alternatifs de 29 & de 30 jours, excepté les années intercalaires de 2 en 3 dont le dernier mois eſt toujours de 30 jours. Ainſi les années communes n'ont que 354 jours & les années intercalaires 355.

46. — Propreté. — Les Grecs vouloient qu'on eut de la propreté dans ſes habits, & regardoient la négligence comme choſe digne des âmes baſſes.

47. — Calaate. — Tavernier (*a*) parle ſouvent de la calaate, manteau ou ſurtout que les rois de Perſe envoient par honneur à leurs ſujets ou étrangers. Cette coutume eſt ancienne en Perſe ; Elien & Athénée en parlent.

48. — Eau. — L'eau qui s'échauffe & ſe refroidit aiſément eſt meilleure que celle qui s'échauffe & ſe refroidit lentement. Il y a des rivières dont les eaux ſont ſi légères qu'elles ne ſe mêlent point avec celles des fleuves où elles entrent, mais lui ſurnagent ; par exemple, celles du Titareſe ſurnagent celles du Pénée. Il y a des eaux qui contribuent à la fécondité des perſonnes ou des beſtiaux qui en boivent, d'autres au contraire qui cauſent la ſtérilité. Celles du Nil ſont très-fécondes, ſelon Théophraſte, & très-douces, celles de Theſpie paſſoient auſſi pour fécondes, & celles de Pirrha pour ſtériles. Les eaux du Boryſthène ſurnagent celles de l'Hypanis. Athénée fait mention d'une fontaine dont l'eau dégoûte du vin & fait qu'on ne peut plus le ſouffrir.

49. — Navigation. — Au delà du tropique du Capricorne, il n'y a point d'étoile de la première grandeur ; ainſi, les anciens ont connu toutes celles que nous connoiſſons. L'hémiſphère méridional n'a point comme le nôtre ſon étoile polaire, mais le pôle y eſt marqué par quatre étoiles brillantes, entre leſquelles il eſt renfermé. Elles ſont un carré ou une croix : trois ſont de la 2[e] grandeur, une de la 3[e] (Scal. *In monit.* L. 1. p. 65). Les Grecs

(*a*) J. B. Tavernier. *Les ſix voyages de J. B. Tavernier en Turquie, en Perſe, & aux Indes*, t. I[er], Paris, 1692.

régloient leur navigation par la grande Ourfe & les Phéniciens par la petite.

50. — ÉCOLE DE SALERNE. — L'École de Salerne a perdu fon crédit en médecine, Lomnius, en fa préface fur Celfe, dit que c'eft ce qu'il y a de plus méprifable dans tout ce qu'on a écrit en ce genre. Elle prefcrit fept heures de fommeil pour les jeunes & pour les vieux ; mais d'autres médecins, comme Théodore dans fon économie naturelle, difent qu'il faut avoir égard au tempérament, parce que les François, Italiens, Efpagnols en ont moins befoin & ont le fang moins épais.

51. — ŒUF, FORMATION DU FOETUS. — Trois jours après qu'un œuf a commencé à couver, on y trouve dedans une petite marque qu'on nomme le point faillant, & qui n'eft autre chofe que le cœur. De ce point fortent de petits canaux qui vont fe porter à la circonférence de l'œuf : ce font les artères. Quand ces artères font arrivés à la barrière, alors ne pouvant s'étendre audelà, il faut que le fang qu'elles contiennent retourne vers l'endroit d'où il eft parti. Il n'y peut retourner par les canaux à caufe du nouveau fang que le cœur y pouffe toujours. Ces lignes, comme l'on voit, ne peuvent être que l'allongement de l'artère qui fe recourbe & qui s'appelle veine.

52. — ENSIFERI. ORDRE TEUTONIQUE. — L'ordre des *Enfiferi* fut inftitué en Livonie par Albert III, évêque ; qui, s'étant fait donner par l'empereur Henri VI l'inveftiture de cette province & bâti Riga en 1202, obtint du même empereur d'établir cet ordre pour combattre les infidèles &, comme ils s'obligeoient de défendre l'intérêt du Saint-Siège, le pape leur céda tout ce qu'ils pourraient conquérir fur les infidèles. Le légat du pape partagea enfuite les domaines de cette province entre les évêques & eux ; & ils en eurent un tiers, mais ayant été vaincus par les infidèles de Lithuanie, accablés d'ennemis, ils s'unirent à l'ordre teutonique. Ainfi, leur ordre n'a fubfifté que trente cinq ans fous deux grands maîtres. Par cette union, l'ordre teutonique fit en Pruffe & en Livonie d'immenfes progrès & devint formidable aux princes & infupportable à fes propres fujets. L'an 1454, les états de Pruffe implorèrent contre eux la protection de Cafimir, 4e roi

de Pologne ; & tout le pays fe feroit révolté fi le pape n'eût fait intervenir fa médiation. Il obtint qu'on céderoit au roi de Pologne 70 villes ou châteaux de la Pruffe & que l'autre partie appartiendrait à l'ordre, comme fief de la Couronne ; mais elle n'en relève plus, depuis qu'elle appartient au Brandebourg dans la Livonie.

L'ordre, accablé de guerres avec les évêques, les Mofcovites, les Suédois, ayant perdu la partie feptentrionale de la province que la Suède avait conquife ; Sottard Kefler força les autres provinces de fe mettre fous la protection du roi de Pologne, renonça à l'ordre, & en quitta l'habit, avec les marques. Moyennant quoi, il fut proclamé duc de Courlande & de Semigalle que fes defcendants poffèdent encore aujourd'hui. (12. *Journal des fçavans.* 1712.)

53. — Adultère. Inceste. Sodomie. — Chez les Maffagètes, l'adultère n'étoit pas un crime. Selon Eudoxe : la fodomie & l'incefte étoient permifes en Perfe.

54. — Sceptiques. — Le doute des fceptiques n'alloit pas fi loin qu'on le prétend. Ils ne doutoient point de leur exiftence, de leur doute. Ils étaient perfuadés qu'il y avoit des Grecs & des Romains, mais ils foutenoient que les qualités des objets n'étoient pas telles que nous les voyons, que dans les queftions philofophiques les plus certaines, il y a de pareilles raifons d'affirmer que de douter ; & quand on leur faifoit voir par quelque raifon, quelque chofe évidente, ils fe tiroient par celle-ci : avant que vous euffiez trouvé cette raifon, elle exiftoit, quoique nous ne la fçuffions pas, ni vous, ni moi ; fans doute qu'il y a auffi une réponfe que je ne trouve pas. Le fceptique doute que le tout foit divifible en fes parties, & qu'il y ait des parties. Si 10 eft un tout, ôtez en l'unité refte 9, qui n'eft plus 10, ainfi en continuant votre divifion ce ne fera plus 10 que vous diviferez ; ou fi 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, font parties de 10, il y a donc 55 dans 10, car ces parties enfemble font 45, & 10 fur le compte, puifqu'il fe renferme lui-même, fera 55. Sextus Empiricus.

55. — Horoscope. Astrologie. — Ce mot fignifioit originairement le figne qui monte fur l'horizon au moment de la naiffance, mais maintenant il fignifie la fituation des aftres in-

fluents dans le cours de la vie humaine. Les Chaldéens, pour sçavoir pendant le jour l'arrivée de l'aftre fur l'horizon, obfervoient les heures, chaque figne mettant deux heures à paffer. Les aftres qu'on obferve font les fept planètes & les 12 fignes, ce font les planètes qui ont les plus fortes influences, & les fignes ne font que coopérer avec elles. La lune & le foleil font les plus fortes, les autres planètes ne font que leurs fatellites : Jupiter & Vénus font bienfaifants, Saturne & Mars malfaifants, Mercure change felon fa compagnie. Les planètes ont plus ou moins de force felon leur afpect entre elles & leur fituation dans les fignes ; le trinafpect, le carré & l'hexagone font les plus forts. (Sextus Empircus. *Adverfus math.* L. V.)

56. — FOURMIS DE VISITE. — Elles font ainfi nommées par les Portugais de Paramaibo. Ce font des fourmis qui marchent par troupes comme de grandes armées. Quand elles arrivent, on ouvre tous les coffres & toutes les armoires des maifons pour leur donner entrée partout ; parce qu'elles détruifent tout ce qu'elles trouvent d'infectes nuifibles à l'homme, jufqu'aux rats & fouris comme fi elles avoient une miffion particulière de la nature ou de la providence. On voudroit les voir tous les mois, mais elles font quelquefois trois ans fans paroître.

57. — CARDINAL DE VALENCE. — Un exempt des gardes alla de la part du Roi fignifier à Monfieur de Valence (*a*) qui fut enfuite cardinal, qu'il eût à fortir de Paris dans huit jours & du royaume dans quatre heures : « Je vois bien, répondit-il, que Sa Majefté veut que je faffe diligence, car elle m'envoie un bon cheval. »

58. — FLATTERIE. — Ariftippe ne pouvant obtenir de Denis le Tyran quelque chofe qu'il lui demandoit par un de fes amis, fe jeta à fes pieds pour le fléchir &, comme quelqu'un fe moquoit de cette baffeffe : « Ce n'eft point ma faute fi Denis le Tyran a fes oreilles à fes pieds. »

59. — PHILOSOPHES. — Le même, interrogé par ce roi pourquoi les philofophes fréquentoient plutôt les maifons des grands,

(*a*) Daniel de Cofnac, évêque de Valence, puis archevêque d'Aix (1630 à 1708), célèbre par fon efprit de répartie (Saint-Simon, VIII, 276—277).

que les grands celles des philofophes : « C'eft, dit-il, que les philofophes connoiffent ce dont ils ont befoin, & que les grands ne le connoiffent pas. »

60. — Un autre lui difant qu'il rencontroit toujours quelque philofophe chez les grands feigneurs : « C'eft, dit-il, comme fi vous me difiez que vous rencontrez toujours quelque médecin chez les malades. »

61. — Son Altesse. — On dit que le duc de Longueville eft le premier qu'on ait jamais traité d'Alteffe. Les Suiffes lui donnèrent cette qualité à Neuchâtel.

62. — Proverbes. — Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée. On dit que ce proverbe vient de ce que les dames romaines quittèrent les ceintures d'or quand elles virent les courtifanes en porter.

63. — Création. — Le fentiment des chrétiens que le monde a été tiré du néant n'eft appuyé que fur la tradition ; les Chaldéens & Égyptiens le croient forti du chaos. C'eft le fentiment des poètes auxquels, fans la tradition, on pourroit joindre Moïfe. L'expreffion *bara* dont il fe fert appuie ce fentiment, & tout fon récit ne marque autre chofe que le débrouillement du chaos.

64. — Élémens. — Héraclite admettoit le feu pour principe, Thalès l'eau, Épicure les atomes ; peut-être que ce n'eft que la même chofe fous différentes expreffions.

65. — Poisons. Ciguë. Pavots. Morsures. — Il y a eu une femme à Athènes qui avaloit fans rifque trente prifes de ciguë. Un nommé Lifis en avaloit quatre de firop de pavots. La morfure du ferpent & même d'afpic ne nuifoit point aux Pfylles. Il y avoit des Éthiopiens qui vivoient de fcorpions & de ferpens. La piqûre de fcorpion & l'araignée ne faifoit point de mal à Athénagore d'Argos. (Sext. Empiricus dans les *Inft. pyrrhon.* L. 1.)

66. — Lupercales. Fécondité. — Pendant les Lupercales, il étoit permis aux hommes & aux femmes de courir nus par les rues. Plutarque rapporte qu'Antoine fe fit tirer dans un chariot, tout nu, par quarante dames auffi toutes nues. Les femmes croyoient qu'elles pourraient acquérir la fécondité, en tendant la main aux coups de fouet des Luperques :

Nec prodeſt agili palmas præbere luperco.

Elles croyoient auſſi qu'une araignée pleine, portée ſur ſoi, faiſoit le même effet :

Steriles moriuntur, & illis
turgida non prodeſt condita pyxide Lyde (*a*).

67. — LITIÈRES. — Elles ne doivent pas être fort anciennes en France. Joannes Britannicus, *sur Juvénal*, s'étonne d'avoir vu une femme dans une litière de cuir bouilli portée par des chevaux. Les litières des anciens étoient portées par des eſclaves.

68. — L'ASTROLOGIE. — Elle étoit à Rome un des moyens les plus ſûrs pour s'enrichir.

motus
aſtrorum ignoro; funus promittere patris
nec volo nec poſſum; (Juvénal) (*b*)

69. — DANSEURS DE CORDE. — Il y en avoit à Rome du temps de Térence, c'eſt ce qu'il appelle *funambulus* ; Apulée : *funirepus*, & *ſchœnobates* par Juvénal.

70. — COMÉDIENS DÉGUISÉS EN FEMMES NUES. — Sur le théâtre romain paroiſſoient des acteurs déguiſés en femmes nues &, ſi bien, qu'on pouvoit s'y tromper. (Juvénal. *Sat. III.*)

71. — NOMS ROMAINS. — Joannes Baptiſta Plautius, dans ſes commentaires ſur Perſe, croit deſcendre de Plaute. Sur la première ſatire, il rend raiſon de pluſieurs noms & ſurnoms romains comme : *Plancus, Plautus, Scaurus, Panſa, Caſſus, Agrippa, Flaccus, Galba, Cordus, Opiter, Cera, Cocles, Petrus, Lucinus, Lentulus, Piſo, Cicero, Naſo, Strabo, Silus, Fronto, Capito, Nero, Scipio, Tuditanus, Cæcilius, Lucius, Manius, Sextus, Quintus, Decius, Tullius, Quintilianus, Titus, Cæſar, Cicero, Scipio, Fabius.* Tous ces noms ou ſurnoms ſignifient ou quelque défaut corporel, quelque air, quelque geſte, ou quelque circonſtance de la naiſſance, ou quelque marque que l'on avoit ſur le corps.

72. — DÉBAUCHE. PLAISIRS. — Juvénal, *Satire II*, en donne des exemples :

vitreo bibit ille priapo (*c*)

(*a*) JUVÉNAL, *Sat. II*, 142, 140—41.
(*b*) *Sat. III*, 42—44.
(*c*) *Sat. II*, 95.

Plinius, *Prœmio, l.* 33 :

In poculis libidines cælare juvit, ac per obſcænitates bibere.

Martial :

Si vis eſſe ſatur, noſtrum potes eſſe Priapum;
ipſa licet rodas inguina, purus eris (*a*).

Dans la même ſatire :

Notum eſt cur ſolo tabulas impleverit Hiſter
liberto, dederit vivus cur multa puellæ.
Dives erit magno quæ dormit tertia lecto.
Tu nube atque tace; donant arcana cylindros (*b*).

Cet Hiſter étoit « *patiens* », il payoit les peines de l'affranchi qui étoit « *agens* » & le fit en mourant ſon héritier. Quant à ſa femme, il lui donnoit dès ſon vivant force argent & force joyaux pour ne rien voir, ni rien entendre, ni rien redire de ce qui ſe faiſoit dans un lit, où elle tenoit une place inutile & faiſoit ſemblant de dormir. Elle s'étoit mariée à ces conditions : *Tu nube, atque tace.*

73. — Retiaires. Gladiateurs. — Dans le combat des gladiateurs, il y avoit des gens appelés : retiaires, qui n'étoient armés que d'un filet avec lequel ils embarraſſoient leur adverſaire, & combattoient contre des gens armés.

74. — Lares. — Servius témoigne que la dévotion aux Lares venoit de ce qu'anciennement on enſeveliſſoit les hommes dans leurs maiſons, & qu'on s'accoutuma peu à peu (*c*).

75. — Tombeaux des rois de Judée. Palais de Salomon. — Il n'en reſte plus que des caves, elles forment une eſpèce de labyrinthe dont les allées ſont d'une longueur prodigieuſe & d'une largeur proportionnée. Les voûtes ſont très élancées & appuyées ſur des piliers ou des colonnes d'une beauté ſingulière. Il reſte auſſi quelques échantillons des cercueils des rois de Judée, les portes qui les ferment ſont un prodige de l'art ; elles ſont de pierre & rempliſſent fort bien leurs portières. La difficulté eſt de ſçavoir comme on les y a emboîtées, car les pivots ſur leſquels elles tournent ſont de la même pierre. Quelques-uns même

(*a*) *Lib. XIV,* 70.
(*b*) *Sat. II,* 58—61.
(*c*) Ligne rognée.

croient que ces portes ont été taillées dans le roc même. Moriſon (*a*).

76. — Hémorragie. Bursa pastoris, herbe. — Elle guérit l'hémorragie, on en met ſur les tempes, le nez & les oreilles.

77. — Danseuses de Cadix. — C'étoit les meilleures danſeuſes qu'il y eut au rapport de Juvénal. (*Satire* XI.)

Forſitan expectes, ut Gaditana canoro
incipiat prurire choro, plauſuque probatæ
ad terram tremulo deſcendant clune puellæ.
Irritamentum veneris languentis (*b*).

Il dit à ſon ami qu'il n'y aura point de fille de Cadix à ſon repas. Ces ſortes de danſeuſes de Cadix :

nec de Cadibus improbis puellæ
vibrabunt ſine fine prurientes
laſcivos docili tremore lumbos (*c*) ;

& dans un autre endroit :

Tam tremulum criſtat, tam blandum prurit, ut ipſum
maſturbatorem redderet Hippolytum (*d*).

78. — Manne. — M. Moriſon, chanoine de Bar le Duc : *Voyage du Mont Sinaï*, in-4°, aſſure que pendant le mois de juillet & d'août, il tombe encore de la manne dans le déſert de Sin, où Dieu autrefois la fit pleuvoir miraculeuſement pour nourrir & ſuſtenter tout ſon peuple qui traverſoit ce déſert ; qu'il en a vu manger & fait manger au Caire à quelques-uns de ſes amis, qu'elle eſt de la groſſeur d'un pois, plus plate que ronde, blanche comme la neige lorſqu'elle tombe, que le ſoleil la fond & la mêle avec le ſable, ce qui oblige à la cueillir au lever de cet aſtre.

Quand on y a manqué, on met ſur le feu le ſable dont elle eſt mêlée, on la fond de nouveau, ou la paſſe par un linge & on la mange ſur du pain comme le miel, dont le feu lui donne la couleur ; quand elle eſt froide, elle eſt dure comme la cire.

Si M. Moriſon avoit paſſé par le déſert de Sin aux mois de juil-

(*a*) Morison (A.). *Relation hiſtorique d'un voyage nouvellement fait au mont de Sinaï & à Jéruſalem*, Toul, A. Laurent, 1704.

(*b*) *Sat. XI*, 162—164, 167.

(*c*) Martial, V, 78.

(*d*) Martial, XIV, 203.

let & d'août, et y eût vu de ses propres yeux la manne, nous serions plus assurés que ce qu'il a vu manger au Caire en est & qu'on ne l'a pas trompé car M. Bernier (*a*) en sa *lettre à M. Chaumont, évêque d'Agis*, nie sur la foi de tous les cotoyers voisins du désert de Sin qu'il y tombe rien de semblable.

79. — Égypte : débordement du Nil causé par les pluies. — Il pleut tous les jours en Éthiopie, depuis sept heures du matin jusqu'au soleil couché, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre. Ces pluies sont apparemment la cause du débordement du Nil qui arrive tous les ans depuis la fin de mai ou le commencement de juin & dure quatre bons mois. A la fin d'août, ce débordement est dans son plus haut période, ensuite il diminue pendant le mois de septembre &, les eaux étant retirées, on laboure la terre molle avec une charrue sans roues, qu'un seul homme conduit aisément & qui ne fatigue point le cheval ou le bœuf qui la tire. Ce froment se pourrit, germe, fleurit, mûrit & se coupe en deux mois. Les anciens Égyptiens qui étoient laborieux & en grand nombre, faisoient sur le même fonds deux récoltes de blé tous les ans. Aujourd'hui, on se contente d'une. Après la moisson du froment on sème l'orge dans le même fonds. L'orge est suivi du riz, des melons, des concombres ; la terre ne repose que quand une chaleur excessive vient à la dessécher.

80. — Sesterces. Apicius. Profusion des Romains. Gloutonnerie. — Sénèque dans une lettre à sa mère Elbia, parlant d'Apicius dit : « *Apicius nostra memoria vixit, scientiam popinæ professus, cujus exitum nascere operæ pretium est. Quum sestertium millies in culinam congessisset, quum tot congiaria principum, & ingens Capitolii vectigal singulis comessationibus exsorpsisset, ære alieno oppressus, rationes suas tunc primam coactus inspexit; superfuturum sibi sertertium centies computavit, & velut in ultima fame victurus, si in sestertio centies vixisset, veneno vitam finivit.* » (*b*)

Ce sesterce valoit mille *nummos*. Juvénal (*Satire* IV) :

Mullum sex milibus emit,

(*a*) François Bernier (1625—1688), voyageur & philosophe.

(*b*) *Consolatio ad Helviam*, X.

æquantem ſane paribus ſeſtertia libris (*a*).

Ce poiſſon peſoit ſix livres & fut acheté ſix ſeſterces valant *ſex mille nummos.*

Sénèque (*Ad Lucilium.* L. XV. Epit.) (*b*) parle d'un de ces poiſſons qui fut acheté 5 ſeſterces au marché parce qu'il peſoit quatre livres. Pline témoigne qu'un homme appelé Aſinius Celer acheta huit ſeſterces un poiſſon de la même eſpèce (*c*).

81. — DOMITIEN. SAILLIE DE JUVÉNAL. — Son amitié étoit redoutable :

in quorum facie miſeræ magnæque ſedebat
pallor amicitiæ (*d*).

Belle ſaillie de Juvénal qui, après avoir décrit les feſtins d'un affranchi, voulant décrire ceux de Domitien, dit :

Incipe, Calliope.

puis, ſe reprend :

Licet & conſidere, non eſt
cantandum, res vera agitur.

& les invoque enſuite plus naturellement :

Narrate, puellæ

&, enſuite, galamment :

Proſit mihi vos dixiſſe puellas (*e*).

82. — NOMS ROMAINS. — Tout Romain n'avoit pas trois noms,

Si quid tentaveris unquam
... tanquam habeas tria nomina.

Juvénal, *Satire* V (*f*).

83. — FARCEURS. MIMES. — Les farceurs ou mimes paroiſſoient nus ſur le théâtre, excepté qu'ils avoient un étui appelé *fibula*, qui leur maſquoit les parties honteuſes. Il y a une épigramme de Martial ſur un de ces farceurs qui portoit un étui plus grand que tous les autres ; mais c'étoit par gaſconnade, car ſon étui étant tombé par haſard, pendant qu'il jouoit, on vit qu'il n'y avoit rien dedans.

(*a*) *Sat.* IV, 15—16.
(*b*) *Épitre* 95.
(*c*) PLINE, IX, 31.
(*d*) *Sat.* IV, 74—75.
(*e*) *Sat.* IV, 34—36.
(*f*) *Sat.* V, 126—127.

delapſa eſt miſero fibula: verpus erat (*a*).

84. — Vins vieux. — Pline, *livre* XIV, *ch.* IV, dit ſur le conſulat de Lucius Opimius que l'année fut ſi bonne que le vin ſe garda 200 ans. On l'appeloit « *vinum opimianum* ». Il fut conſul avec Quintus Fabius Maximus. On buvoit encore de ce vin du temps de Pline. Ainſi l'étiquette qui ſe lit aux bouteilles de Trimalcion, « *Falernum opimianum annorum centum* » (*b*), n'eſt pas une exagération, comme le croit le traducteur de Pétrone, puiſqu'il n'avoit que cent quatre vingt ans.

85. — Toge. — La toge étoit un habit de cérémonie, les clients le mettoient toujours pour accompagner leurs patrons dans leurs viſites. Martial :

exigis a nobis operam ſine fine togatam (*c*).

C'étoit l'habit des gens médiocres.

86. — Esclaves. — Ils étoient traités bien durement chez les Romains & étoient d'ordinaire expoſés à recevoir leur bonne part des chagrins que leurs maîtres pouvoient avoir.

tarde veniſſe hiburnus
dicitur & pœnas alieni pendere ſomni
cogitur, hic frangit ferulas, rubet ille flagello,
hic ſcutica; ſunt quæ tortoribus annua præſtent (*d*).

87. — Femmes de chambre. — Les dames romaines faiſoient punir leurs femmes de chambre pendant qu'elles ſe mettoient du vermillon ou qu'elles examinoient une pièce d'étoffe. Elles étoient découvertes depuis la tête juſqu'à la ceinture pour recevoir des coups de verges à chaque boucle de cheveux qui n'étoit pas en ſa place ou ne faiſoit pas bien

componit crinem laceratis ipſa capillis
nuda umero Pſecas infelix nudiſque mamillis (*e*).

88. — Célibat estimé. — Burnet, l. I. *Réformation* (*f*), parle d'une déclaration du roi Edouard d'Angleterre donnée en 864. Elle portoit que le roi, ſuivant l'avis & conſentement de ſes

(*a*) Martial, VII, 82.
(*b*) Pétrone, *Satiricon*, XXXIV.
(*c*) Martial, III, 46.
(*d*) Juvénal, *Sat.* VI, 477—80.
(*e*) Juvénal, *Sat.* VI, 490—91.
(*f*) Gilbert Burnet (1643—1715), *Hiſtoire de la réformation en Angleterre.*

princes & feigneurs, érigeoit & fondoit le prieuré de Rochefter, qu'il avoit déjà fondé 47 couvents, & qu'il prétendoit y en ajouter trois nouveaux, afin qu'on en eut autant que le jubilé avoit d'années ; que ceux qui auparavant avoient été en poffeffion de ces bénéfices en étoient exclus à toujours, pour avoir foulé aux pieds l'honneur de leur ordre, & négligé la conduite de leur troupeau ; aimant mieux s'attacher à leurs femmes que de fervir Dieu chaftement & conformément aux canons.

89. — COLLÈGE D'OXFORD. — Il a été fondé par le cardinal Wolfey. Ce qu'il y a de merveilleux, c'eft que le pape accorda des bulles pour fupprimer des couvents. Leurs biens devoient appartenir au roi qui en fit préfent à Wolfey qui en fonda les collèges d'Oxford & d'Ipfwich.

90. — MESSES. SACRIFICES. CAPTATEURS D'HÉRÉDITÉ. — Nous faifons dire des meffes pour la fanté des malades, les anciens faifoient des facrifices. Juvénal dit que ceux qui vouloient capter les hérédités des vieillards alloient jufqu'à leur facrifier un hécatombe quand ils étoient malades :

exiftunt qui promittant hecatombem

Ils leur promettoient même des éléphants, s'il y en avoit,

mora nulla per Hiftrum
Pacuvium, quin illud ebur ducatur ad aras
& cadat ante Lares Gallittæ victima fola
tantis digna deis & captatoribus horum (*a*).

91. — REMORDS. — Juvénal, *Satire XIII*, eft fort chrétien :

exemplo quodcumque malo committitur, ipfi
difplicet auctori; prima eft hæc ultio, quod fe
judice nemo nocens abfolvitur (*b*).

92. — VENGEANCE. VICE DES FEMMES. — Juvénal dit qu'il eft d'un petit efprit qui ne peut foutenir la colère de s'abandonner à la vengeance. Socrate, dit-il, & Chryfippe ont méprifé les injures qu'ils avoient reçues ; & marque que ce vice ne peut point entrer dans une grande âme, c'eft que c'eft principalement le vice des femmes.

(*a*) *Sat.* XII, 101, III, 114. (*b*) *Sat.* XIII, 1—3.

93. — Tribades.

Inque vices equitant, ac, luna tefte, moventur;
Inde domos abeunt: tu calcas, luce reverfa,
Conjugis urinam (*a*).

Crime que St Paul reprochoit aux femmes des philofophes, il régnoit particulièrement à Lefbos, il s'appeloit : *frictus, ea quæ virum agebat, criftabat.* Juvénal dit qu'il y en avoit plufieurs de cette efpèce parmi celles qui célébroient la fête de Vefta

Nota Bonæ fecreta Deæ, quum tibia lumbos incitat (*b*).

Toutes les peintures mâles y étoient voilées :

ubi velari pictura jubetur
quæcumque alterius fexus, imitata figuras (*c*)

échauffées qu'elles étoient, elles demandoient des hommes :

hic fi
quæritur & defunt homines, mora nulla per ipfam,
quo minus impofito clunem fubmittat afello (*d*).

94. — Chapelle. — Chapelle (*e*) s'étant enivré avec plufieurs débauchés chez Molière & ayant beaucoup moralifé avec eux, ils réfolurent de s'aller noyer pour finir tout d'un coup leur peine. Molière qui s'étoit retiré en fut averti & courut à eux. On les avoit déjà retirés de l'eau & ils avoient l'épée à la main contre ces coquins qui les avoient troublés dans leur deffein. Molière prit leur parti, dit qu'il vouloit auffi s'aller noyer mais qu'une fi belle action ne devoit pas être enfevelie dans les ténèbres, qu'il falloit la faire aux yeux de toute la terre & remettre la partie au lendemain à 9 heures : « Il a raifon, dit Chapelle, auffi bien on ne pourra pas nous accufer d'être ivres. »

Chapelle fut rencontré un autre jour par un de fes amis qui lui fit une remontrance fi pathétique fur fes débauches qu'il en fut touché &, fondant en larmes, dit qu'il vouloit fe convertir : « Achève ce que tu as commencé, dit-il, ne m'abandonne point, mais ici, la place n'eft pas tenable. Entrons dans ce cabaret. »

(*a*) Juvenal, *Sat.* VI, 311—13.
(*b*) *Sat.* VI, 314—15.
(*c*) *Sat.* VI, 340—41.
(*d*) *Sat.* VI, 332—34.

(*e*) Sainte-Beuve définiffait Chapelle « un pareffeux trop fouvent ivre ». Sur fes beuveries avec Molière, voir les *Cauferies du Lundi*, XI, 34.

Il marche le premier & ſon ami le ſuit, voulant ſe prêter au pécheur. On apporte du vin par amuſement : « A ta ſanté, je veux me convertir. »

Le vin échauffa le prédicateur comme le néophyte : « Morbleu, je veux me faire capucin, car je vois bien que je ne puis pas me ſauver dans ce monde. Que dis-tu de ce vin ? Il eſt excellent. Si tu ſavois un petit air de dévotion, tu me ferois plaiſir de le chanter. — J'en ferois bien touché, attends, j'en ſavois un autrefois, mais il ne me revient pas. — Eh bien, bois un petit coup, cela te rafraîchira la mémoire. — Soit, à ta ſanté, grand merci. Je ferai raiſon de bon cœur ſur le champ, choquons enſemble. — La main me tremble, il eſt bien difficile de ne pas trembler au commencement d'une grande [converſion]. — Ne va pas te dédire, c'eſt une tentation. — Va, va, raſſure-toi, j'y réſiſterai, compte ſur moi. » & ils s'enivrèrent dévotement tous deux.

95. — LOUIS XIV. GRAVITÉ ESPAGNOLE. — A l'entrevue de Louis XIV avec le roi d'Eſpagne, ſon beau-père, l'Eſpagnol, affectant la gravité de beau-père ne ſe courba point quand le roi le ſalua. Lebrun cependant, dans un de ſes tableaux, le peignit un peu courbé. « Vous avez péché, dit Louis, contre la vérité de l'hiſtoire & ſacrifié la gravité eſpagnole à la civilité françoiſe. »

96. — SCARRON. MAINTENON.

Vois ſur quoi ton erreur ſe fonde,
Scarron, de croire que le monde
Te va voir pour ton entretien.
Quoi, ne vois-tu pas, groſſe bête,
Si tu gratois un peu la tête
Que tu devinerois bien ?
Scarron, boſſu & contrefait,
N'appréhende point l'épigramme.
Il craint moins le mal qu'on lui fait
Que le bien qu'on fait à ſa femme (*a*).

97. — DORURE.

minor exſtat ſacrilegus qui

(*a*) Il y en a qui diſent que ces deux épigrammes ſont d'un nommé Gilles Boileau (M.).

radat inaurati femur Herculis & faciem ipſam
Neptuni, qui bratteolam de Caſtore ducat (*a*);

Bratteola eſt une feuille d'or dont on ſe ſervoit pour dorer, mais les doreurs aujourd'hui incorporent pour ainſi dire leur dorure dans la choſe dorée de manière qu'il n'eſt pas poſſible d'en voler ſeulement pour un ſol.

98. — MAXIMILIEN REÇOIT PAYE ANGLOISE. HENRI VIII D'ANGLETERRE. — L'empereur Maximilien & Henri VIII, roi d'Angleterre, eurent à Tournai une entrevue, l'an 1513. L'empereur céda le pas dans tous les cérémonies publiques, & le voulut ainſi, pour honorer ce monarque qui avoit battu l'armée de Louis XII près Thérouanne & Tournai. Il voulut même recevoir paye parmi les troupes anglaiſes & cette paye fut d'environ cent écus par jour.

99. — NODOT, TRADUCTION DE PÉTRONE.

Ac ne ſic quidem putidiſſimam eius iactationem licuit effugere (*b*).

M. Nodot a traduit ainſi : « Trimalcion étoit debout, tout nu, & il ne nous fut pas poſſible de nous empêcher de le voir dans cette poſture déſhonnête » (*c*). Mais, comme Encolpe étoit auſſi nu, d'où pourroit venir ce ſcrupule, ſurtout à des gens de leur trempe ? On explique (*d*) cela des impertinences de Trimalcion qu'il apporta juſque dans les bains.

La proue du vaiſſeau attachée aux mêmes piliers ſur les faiſceaux (*e*) ne ſignifie nullement que Trimalcion ſoit l'empereur Néron, comme ſe l'imagine ſottement le traducteur, mais c'étoit un noble monument d'une très-petite choſe. Trimalcion s'étoit enrichi par le négoce en trafiquant ſur mer, voilà ce que ſignifient ces proues : *quinque naves ædificavi*, dit-il, *oneravi vinum*, etc... (*f*).

100. — DISCIPLINE. — La diſcipline eſt un ſupplice d'eſclave. Un eſclave ayant laiſſé tomber une coupe au feſtin de Trimalcion, ſon maître lui ordonna de ſe fuſtiger lui-même : «*Cito, inquit, te ipſum cæde,* » (*g*).

(*a*) JUVÉNAL, *Sat.* XIII, 150—152.
(*b*) PÉTRONE, *Sat.* LXXII.
(*c*) NODOT. *Pétrone latin & françois...* nouvelle édition, 1709, t. Ier, p. 295.
(*d*) Le Père Ste Marthe.
(*e*) PÉTRONE, *Sat.* XXX.
(*f*) PÉTRONE, *Sat.* LXXVI.
(*g*) PÉTRONE, *Sat.* LII.

101. — JEU DES DAMES. — Le père Sainte-Marthe dit qu'il eſt fait mention du jeu des dames dans Pétrone :

> *Sequebatur puer cum tabula terebinthina*
> *& cryſtallinis teſſeris, notavique rem omnium*
> *delicatiſſimam. Pro calculis enim albis ac nigris*
> *aureos argenteoſque habebat denarios* (*a*).

Il me paroit que cela ne peut pas s'appliquer à ce jeu, car il y avoit des dés : *cryſtallinis teſſeris*; cela ne peut pas non plus s'appliquer au tric & trac, car il eſt dit enſuite que Trimalcion gagna la partie, parce que *omnium calculorum agmen inter luſum conſumit* (*b*). Il falloit que ce fût une eſpèce de revelquiere ou de toute-table où l'on gagnoit quand on avoit levé toutes les dames.

102. — FESTINS DES ANCIENS, TÊTES DE MORT. — Les têtes de mort, le ſquelette d'argent étoient mis devant les yeux des convives pour leur apprendre la brièveté de la vie & ſe preſſer à jouir des plaiſirs qui ne devoient pas durer longtemps (*c*). Coutume qui paſſa des Égyptiens aux Grecs, des Grecs aux Romains. Aujourd'hui, ce ſont des inſtruments de dévotion.

103. — MÉDECINS, GRAMMAIRIENS, RHÉTEURS, SOPHISTES DANS L'EMPIRE ROMAIN. — Les médecins de chaque ville étoient choiſis par les décurions, c'eſt-à-dire par le ſénat particulier de la ville & recevoient du public un honneur fixé & réglé. Les petites villes entretenoient environ cinq médecins, les médiocres ſept, les grandes dix. Chaque ville entretenoit encore un grammairien, un rhéteur, un ſophiſte ou philoſophe ; quelques-unes en entretenoient un plus grand nombre & alloient juſqu'à quatre ou cinq profeſſeurs de grammaire & de rhétorique. Cet entretien conſiſtoit en un certain honoraire en argent que le public leur donnoit tous les ans & un certain revenu en blé qu'on appeloit annone. Les rhéteurs avoient pour l'ordinaire 24 annones, les grammairiens 12 ; c'eſt-à-dire que le public ou fiſc, au défaut du public, leur fourniſſoit du blé autant qu'il en falloit pour nourrir 24 ou 12 perſonnes.

(*a*) PÉTRONE, *Sat.* XXXIII.

(*b*) Les éditions modernes de Pétrone donnent un texte tout différent : *omnium textorum dicta inter luſum conſumit.*

(*c*) PÉTRONE, *Sat.* XXXIV.

104. — Impots. — L'empereur Nicéphore, au temps de Charlemagne, mit un impôt ou taxe fur les cheminées qu'on appeloit ... & dont les eccléfiaftiques, ni les hôpitaux, n'étoient exempts au rapport de Zonaras. Michel le Paphlagonien en mit un fur l'air & taxa la refpiration.

105. — *Extraits de la thèfe de Geoffroy* (1672—1731) *parue en 1704, felon laquelle l'homme vient d'un vermiffeau & d'une autre thèfe de Fagon* (1638—1718) *parue en 1703 fur la circulation du fang.*

Ces extraits font relatifs à la génération de l'homme, à la fraie des poiffons, à l'accouplement des infectes & aux androgynes, à la génération des végétaux & à la circulation chez les plantes, à l'action des mufcles & à la circulation du fang.

106. — Loterie. — Pendant le repas de Trimalcion, on tira une loterie dont chaque billet portoit fon lot pour celui qui l'avoit tiré. Ces lots étoient, la plupart, quelques plaifanteries dites au hafard fur le compte de celui ou de celle à qui ils échoient.

107. — Incubes, gardes des trésors. — *Audivi quomodo Incuboni pileum rapuiffet & thefaurum invenit* (*a*). Les anciens croyoient qu'il y avoit des efprits appelés : Incubes, prépofés à la garde des tréfors, & que les moyens de les faire déclarer étoit de leur voler leur chapeau. Voy. Pomp. Sab. fur le verf. 507.

108. — Jeûnes & processions des anciens. — Un des convives de Trimalcion qui avoit le vin dévot attribue les malheurs du temps au peu de religion qu'on avoit. *Nemo enim cælum putat, nemo ieiunium fervat, nemo Jovem pili facit.* Voilà les jeûnes. Voici les proceffions : *Antea ftolatæ ibant nudis pedibus in clivum, paffis capillis, mentibus puris, & Jovem aquam exorabant; itaque ftatim urceatim pluebat, & omnes ridebant. Nunc dii tanquam mures. Itaque pedes lanatos habent, & quia nos religiofi non fumus, agri jacent* (*b*).

Pendant toute l'année on lioit les pieds de la ftatue de Saturne avec des cordons de laine qu'on ne délioit qu'au jour de fa fête. C'eft Macrobe (*c*) qui nous apprend cela & il cite Apollodore. Je

(*a*) Pétrone, *Sat.* XXXVIII.
(*b*) Pétrone, *Sat.* XLIV.
(*c*) *Sat.* I, 8.

crois néanmoins que ce dévot ivrogne veut dire que les dieux n'ont plus que des jambes de laine & incapables de les porter à notre fecours.

109. — VERRE MALLÉABLE. — C'étoit Tibère qui fit trancher la tête à l'inventeur du verre malléable. Pline & Dion rapportent cette hiftoire, Petrone qui la rapporte, ne nomme point l'empereur (*a*).

110. — MORTS, GARDES DES MORTS DES ANCIENS. — Nous gardons nos morts ; les anciens les gardoient auffi. C'étoit de crainte des forcières qui les déroboient pour faire leurs enchantemens (*b*). Pétrone en fait un conte (*c*) & les appelle : ftriges. Apulée en parle auffi, c'étoit que les parties qu'elles connoiffoient le plus font les extrémités &, que fi les gardes s'étoient laiffé furprendre, on remplaçoit de leurs membres ceux que le cadavre avoit perdu. Elles fe changent, dit-il, en toute forte d'animaux, elles endorment leurs gardes : *ut ipfos folis ac juftitiæ oculos deciperent.* Cette coutume pourtant n'étoit pas générale, car un étranger, étonné de cette précaution, dit dans le même Apulée : « Eft-ce qu'on a peur dans ce pays que les morts ne s'enfuient ? » (*d*)

Le chapitre de la loi falique ordonne que fi la forcière a mangé un homme & qu'elle en foit convaincue, payera 200 écus. Il faut voir cette loi.

111. — CHIMIE. DÉMOCRITE. — Démocrite, dont le père avoit régalé l'armée de Xerxès, *argilla omnium fuccos herbarum expreffit,* dit Pétrone. C'eft fans doute, le premier qui fe foit fervi de l'alambic.

112. — SORTILÈGES. — Saint Auguftin, *De Civit. Dei*, c. 18, parle de certains forciers d'Italie qui changeoient les payfans en chevaux & leur faifoient porter leurs fardeaux.

113. — BEAUTÉ DES FEMMES, LEUR FRONT, SOURCILS. —

(*a*) PLINE, *Hift. nat.* XXXVI, 195. DION CASSIUS, VII, 21. PÉTRONE, *Sat.* LI.

(*b*) Voy. dans l'extrait de GYRALDUS ce qui eft dit des Lamies, *Syntagma* 15, *de Laribus*, p. 430—31 (note de Defmolets).

(*c*) PÉTRONE, *Sat.* LXIII.

(*d*) APULÉE. *Métam.* II, 21—22.

Les anciens aimoient dans les femmes un petit front ; Horace loue le petit front de Lycoris, Pétrone : Circé ; c'eſt que le petit front marque beaucoup de vivacité & peu de cervelle. Le bon ſens fatigue dans les femmes & leurs ſaillies réjouiſſent.

Ils trouvoient auſſi de l'agrément lorſque les ſourcils des femmes n'étoient preſque point ſéparés : *Ode* 28 d'Anacréon. Ce qui paroît encore par pluſieurs paſſages de Théocrite, Pétrone, Ovide. Que, quand les femmes n'avoient point cet agrément, elles recouroient à l'artifice : *Arte ſupercilii confinia nuda repletis*, Ovide (*a*). Il n'en étoit pourtant pas de même des ſourcils abſolument joints qui paſſoient pour une marque d'un eſprit chagrin ſelon Ariſtote & pluſieurs auteurs. *République des Lettres*, 1684, mois de novembre, p. 943.

La beauté n'eſt donc qu'un jeu d'imagination qui change ſelon les temps & les pays.

114. — Mangeurs d'hommes. — *Apud quaſdam gentes ſcimus adhuc legem ſeruari, ut a propinquis ſuis conſumantur defuncti, adeo quidem ut objurgentur ægri frequenter, quod carnem ſuam faciant peiorem* (*b*).

115. — Marseillois. Sacrifices d'hommes. — *Maſſilienſes quotiens peſtilentia laborabant unus ſe ex pauperibus offerebat alendus anno integro publicis & purioribus cibis. Hic poſtea ornatus verbenis & veſtibus ſacris circumducebatur per totam civitatem cum execrationibus ut in ipſum reciderent mala civitatis & ſic derupe projiciebatur* (*c*).

Cette coutume prouve qu'on ne connoiſſoit pas, dans ce temps là, de remède prompt contre la peſte.

116. — Esclaves des Romains. — Les Romains avoient trois ſortes d'eſclaves : *atrienſes, villici, reiatores;* ceux qui ſervoient dans leurs palais, ceux qui avoient ſoin des terres, & leurs valets de pied. Les Romains en avoient juſqu'à dix & vingt mille dont ils ne tiroient aucun revenu ; les plus riches Grecs n'en ont jamais eu plus de mille, encore les louoient-ils. *Probe noſti, Romanos, quam plurimos ſervos poſſediſſe ex illiſque permultos ha-*

(*a*) Ovide, *Art. amat.* III, 201.
(*b*) Pétrone, *Sat.* CXLI.
(*c*) Pétrone, *apud Servius, ad Æn.* III, 57.

buiſſe mancipiorum & decem millia & viginti atque etiam plura, non quæſtus aut proventus gratia ſed anteambulones & aſſeclas (*a*).

117. — SABOTS. — Je trouve des ſabots dans Pétrone, *anus ſoleis ligneis imparibus impoſita* (*b*).

118. — RASER LES CHEVEUX. FOUET. — La ſuperſtition défendoit à ceux qui voyageoient ſur mer de ſe raſer les cheveux & la tête, excepté dans une tempête. Encolpe & Giton ayant violé cette coutume, reçurent chacun 40 coups d'étrivières : *ut tutela navis expiaretur* (*c*). Les Juifs avoient ôté un coup de 40 & n'alloient jamais que juſqu'à 39. Le père Ste Marthe croit que le nombre de 40 coups étoit paſſé des Égyptiens chez les Romains, ce que je ne crois point. J'ai dans mon extrait de Le Clerc un paſſage qui fait voir qu'ils alloient quelquefois juſqu'à 100 coups.

119. — *Critique de la traduction de Pétrone par Nodot, souvent fautive.*

120. — ÉTERNUEMENT. — Dans Pétrone, on ſalue celui qui éternue, & on lui dit : Dieu vous aſſiſte, *Salvere Gitona jubet* (*d*). Ariſtote, *Proverb.* 133, dit qu'on ſalue pour l'éternuement, pour congratuler la perſonne qui éternue de ſa bonne ſanté dans une partie très-foible & très-délicate. Pline, l. 28, prétend que ce fut Tibère qui, le premier de tous, voulut qu'on le ſaluât quand il éternuoit.

121. — QUIÉTISME. — On trouve dans la bibliothèque des Pères, un auteur grec de l'onzième ſiècle qui ſoutenoit la plupart des erreurs des quiétiſtes, qui fut condamné en ce temps comme héſychaſte, c'eſt-à-dire quiétiſte & l'on ne doute point que les anciens gnoſtiques ne fuſſent auſſi quiétiſtes.

Molinos, Malaval (*e*), l'abbé d'Étival & une dame (*f*) qui a fait pluſieurs livres, l'un intitulé : *Moyen court pour faire oraiſon*, l'autre : *le Cantique des cantiques* dans ſon ſens myſtique &, un manuſcrit intitulé : *le Traité des torrens*, où on décrit les états myſtiques ſous la figure de trois torrens, ont été les apôtres de cette ſecte.

(*a*) ATHÉNÉE, Lib. VI.
(*b*) *Sat.* XCV.
(*c*) *Sat.* CV.
(*d*) *Sat.* XCVIII.
(*e*) François Malaval (1627—1719), eccléſiaſtique français dont la doctrine s'apparentait à celle de Molinos.
(*f*) Il s'agit de Madame Guyon.

Ces livres ont donné lieu à la condamnation qu'en fit Monſieur de Paris, Harlay, & à une réfutation attribuée à Monſieur Nicole. Une âme remiſe à l'état d'Adam par la force du quiétiſme n'a plus beſoin de jeûne ni d'auſtérité pour détruire ſa concupiſcence, & puiſque dans cet état il faut (indifférent à toute choſe, ſoit pour le corps, ſoit pour l'âme) laiſſer le paſſé dans l'oubli & le futur à la Providence ; qu'elle ne peut pencher ni du côté de la puiſſance, ni du côté de la privation de Dieu, il eſt bien certain que la prière du *pater* & tant d'autres deviennent inutiles pour elle, & qu'il lui faudrait une liturgie toute particulière.

Quoique Dieu conduiſe quelquefois certaines âmes par une motion divine, cependant les quiétiſtes errent en la prenant pour leur unique règle car comment découvrirois-je ſi l'inſpiration que j'ai eſt une motion divine ou un mouvement de ma concupiſcence ; je ne puis, au contraire, juger qu'elle vient de Dieu qu'en ce qu'elle eſt bonne, c'eſt-à-dire lorſqu'elle a la vérité pour règle & la charité pour motif.

L'âme abandonnée eſt tellement anéantie que cet abandon ne lui laiſſe aucune propriété & que la ſeule propriété peut cauſer le péché, car quiconque n'eſt plus, ne peut plus pécher. Avec ce principe, on peut faire de ſon corps tout ce qu'on voudra, le corps peut être ſouillé, mais le moyen de ſouiller une volonté qui n'eſt plus & qui eſt entièrement perdue en Dieu ?

L'union en Dieu s'explique par la comparaiſon d'une goutte d'eau dans la mer, d'un morceau de métal fondu dans un autre métal & liquéfié en lui. C'eſt la récompenſe & le fruit du parfait abandon de ſoi-même, dont il me ſemble que le dernier degré eſt la liquéfaction qui arrive à l'âme lorſqu'elle a fait le dernier renoncement & les plus extrêmes sacrifices &, par cette liquéfaction, elle perd ſes qualités dures & rétrécies qui empêcheroient la conſommation du mariage ſpirituel, en ſorte que par là, elle ſe trouve toute diſpoſée à s'écouler dans ſon origine.

L'union des puiſſances eſt celle par laquelle Dieu s'unit à l'âme fort ſuperficiellement, c'eſt plutôt la toucher que l'unir ; elle eſt pourtant unie à la trinité des perſonnes, ſelon les différents effets qui lui ſont appropriés, mais toujours comme aux

perſonnes diſtinctes. L'opération ſervant ici des moyens & de fin, à ce que l'âme ſe repoſe en cette union qu'elle éprouve, ne croyant pas qu'il faille aller plus avant. Cette union n'eſt d'abord que paſſagère; enſuite, elle devient permanente, lorſque l'union eſt dans le ſeul entendement : c'eſt l'union de pure connoiſſance & elle eſt attribuée au verbe, comme perſonne diſtincte. Lorſque l'union eſt dans la mémoire, ce qui ſe fait par un abſorbement de l'âme en Dieu & un profond oubli des créatures, elle eſt attribuée au Père comme perſonne diſtincte ; &, lorſqu'elle ſe fait ſentir dans la ſeule volonté, par une amoureuſe jouiſſance, ſans vue ni connoiſſance diſtincte, c'eſt l'union d'amour attribuée au Saint-Eſprit comme perſonne diſtincte, & celle-ci, eſt la plus parfaite de toutes, parce qu'elle approche plus que nulle autre de l'union eſſentielle.

Toutes ces unions ſont des embraſſemens divins, mais ce n'eſt point encore le baiſer de la bouche ; dans ce baiſer de la bouche conſiſte l'union eſſentielle, qui n'eſt d'abord que paſſagère, enſuite elle devient permanente. C'eſt le mariage ſpirituel, où il y a union d'eſſence à eſſence & communication de ſubſtances, où Dieu prend l'âme pour ſon épouſe & ſe l'unit, non plus perſonnellement ni par quelque acte ou moyen, mais immédiatement, réduiſant tout en unité & la poſſédant dans ſon unité même. Alors, c'eſt le baiſer de la bouche & la poſſeſſion réelle & parfaite, c'eſt une puiſſance qui n'eſt point ſtérile ni infructueuſe puiſqu'elle ne s'étend à rien moins qu'à la communication du verbe de Dieu à l'âme. Par cette communication, l'âme entre dans ce que l'on appelle l'état apoſtolique, par lequel, l'âme eſt non ſeulement épouſe mais auſſi féconde, car Dieu comme bouche eſt uni quelque temps à cette âme, avant que de la rendre féconde de ſa propre fécondité.

On dit merveille de cette union eſſentielle qui ſe fait ſans interruption, l'âme étant de nature à s'écouler toujours en Dieu, qui eſt, dans ſon origine, comme un fleuve qui, ſe trouvant hors de ſon origine, tâche inceſſamment à s'en rapprocher, par la diverſité de ſes agitations, juſqu'à ce que, y étant enfin retombé, il ſe perde & ſe mélange avec elle, ainſi qu'il y étoit perdu & mêlé avant que d'en ſortir & il ne peut plus en être diſtingué.

Conçoive qui pourra cette union effentielle, pour moi, voici quel eft mon fentiment fur tout ce fyftème : C'eft une méthode qu'on a inventée pour fortir du crime afin d'y mieux rentrer car, tant que le crime eft féparé de la dévotion, il a plufieurs dégoûts en cette vie, il affujettit l'âme à quantité de remords & l'on craint pour l'éternité, ainfi ce n'eft point la bonne manière de mal faire. Il faut donc y renoncer & fe dépouiller d'Adam ; c'eft là, en quoi confifte la vie purgative, enfuite on paffe à la vie illuminative par la première & la plus imparfaite de toutes les unions, qui eft celle de l'homme à Jéfus-Chrift, homme-dieu. C'eft apparemment en cet état qu'on s'exerce à l'acquifition des vertus & infenfiblement l'on parvient à l'union des puiffances, mais, en tout cela, il y a propriété & activité qui font une impureté dont il fe faut défaire, & c'eft ici que l'abandon commence, lequel eft pouffé jufqu'à la liquéfaction & la perte de l'âme en Dieu. Elle devient impeccable en péchant & acquiert la tranquilité dans le crime, tant pour cette vie que pour l'autre, par un effort d'imagination qui fe conçoit affez facilement, car l'impureté n'empêche pas la ferveur de la dévotion, & l'imagination fubftituant la penfée de Dieu à celle de la créature, la même chaleur douce & le même mouvement agréable d'efprit continue dans le corps qui fait qu'on croit fentir les plaifirs pour Dieu.

Il n'y a donc que manière de juftifier l'impureté, celle des libertins eft trop groffière mais celle des quiétiftes eft infiniment mieux conduite.

122. — *Étude fur l'hiftoire & les méthodes de l'Inquifition.*

123. — Éditions des Pères. — Les plus anciennes éditions des Pères font les meilleures, parce que depuis la naiffance du calvinifme & du luthéranifme, les deux partis ont falfifié leurs éditions. Les Pères grecs de Robert Eftienne font incomparables. Il expofoit fes feuilles à la cenfure du public & promettoit des récompenfes à ceux qui découvriraient quelque faute. M. de Thou en fait un magnifique éloge & il dit que toute la Chrétienté lui eft plus obligée que chaque nation ne l'eft à fes plus grands capitaines.

Les éditions des Pères données par des zélés partifans de

Rome ne ſont pas fidèles car ils ont retranché ou altéré pluſieurs endroits qui ne leur étoient pas favorables, par exemple, dans la 49e homélie de l'ouvrage imparfait ſur ſaint Mathieu attribué à ſaint Jean Chriſoſtome. Il y a un paſſage où ce père paroît dire qu'il ne faut décider les matières de la foi que par l'Écriture & non pas la tradition ; ce paſſage eſt aſſez long, on l'a retranché dans l'édition de l'an 1557 à Paris & dans pluſieurs autres, comme un trait inſéré par les Ariens dans cet ouvrage qui a d'ailleurs ſon mérite. Pamelius eſt accuſé d'avoir falſifié le livre de l'unité de l'Égliſe compoſé par ſaint Cyrien & d'y avoir inſéré quelque phraſe favorable à l'autorité du pape. Il faut conſulter ſur ſes ſortes de falſifications : Cocus, Perkinſius, Rivetus, Hottingerus, Dallæus & Jameſius dont il y a un traité : *de SS. Scripturæ Patrum & Conciliorum corruptione* en anglois.

Les plus mauvaiſes éditions de toutes ſont celles qui ſe font ou ſe faiſoient autrefois dans les pays d'Inquiſition, car l'Inquiſition s'y donne ſur l'ouvrage des Pères & des anciens écrivains eccléſiaſtiques la même liberté que ſur ceux des nouveaux auteurs. Sixte de Sienne, dans ſon épître dédicatoire, loue fort Pie V, à qui il dédie ſa bibliothèque, du ſoin qu'il avoit de faire ainſi corriger les Pères dans les endroits où ils parloient comme les hérétiques d'aujourd'hui. Léon X commença le premier à défendre qu'il s'imprimât aucun livre qui n'eut été examiné ou par le maître *Sacri Palatii* ou par l'évêque du lieu ou par l'inquiſiteur. Ce décret donna lieu aux *index* des livres défendus. Le concile de Trente en fit dreſſer un par les inquiſiteurs romains qui fut publié l'an 1584. Pie V, Grégoire XIII, Sixte V y ont encore fait travailler depuis.

Enfin, Clément VIII érigea une congrégation pour avoir ce ſoin, à laquelle il preſcrivit des règles & donna des inſtructions ; elle donne pouvoir à tous les évêques & à tous les inquiſiteurs de corriger tous les livres. Selon les maximes ou la méthode de ſon *index* Philippe II fit dreſſer un *index belgicus* l'an 1571, enſuite ont paru les *index* de Portugal, d'Eſpagne, de Naples, de Rome, celui-ci l'an 1607, Philippe II vouloit que l'*index belgicus* fût tenu fort ſecret & que les exemplaires n'en fuſſent diſtribués qu'aux

examinateurs des livres qui en retranchèrent tout ce qui étoit marqué dans cet *index*. Jacques Gretfer, jéfuite (*a*), écrivit l'an 1603 & 1604 contre Janfénius pour juftifier cette pratique. Il nie qu'elle s'étende jufqu'à rien retrancher ni corriger dans les Pères, ou s'il corrigeoit quelque chofe dans le texte, Gretfer prétend que c'étoient des interpolations faites par des hérétiques. Janfénius a fait un catalogue de 123 écrivains eccléfiaftiques anciens ou fameux dont les livres ont été ou défendus ou mis à l'index pour être corrigés.

Tout cet article des éditions & des *index* eft tiré des prolégomènes de Guillaume Cave, anglois, fur fon *Hiftoire littéraire des écrivains eccléfiaftiques.*

124. — Ferdinand. — Ferdinand tenant fes États à Barcelone, reçut un coup de fabre qui lui aurait fait voler la tête, fans un collier d'or qu'il portoit, qui rompit un peu le coup. L'affaffin étoit un pâtre qui s'imaginoit qu'il monteroit fur le trône s'il tuoit le roi. C'eft tout ce qu'il avoua à la queftion. Il fut écartelé.

125. — Alexandrie. — Pierre Martyr conjecture par les ruines de la ville d'Alexandrie qu'il y avoit bien autrefois 100.000 maifons quoique de fon temps il y eut à peine 4.000 feux.

126. — Les os. — La courbure des os ne vient point de leur molleffe, au contraire, les enfans qui en font attaqués ont les os plus folides que les autres. Cela vient de ce qu'en même temps que les os croiffent, les mufcles qui y font attachés ne croiffent pas en même temps faute de nourriture, ce qui fait qu'ils font comme les cordes d'un arc.

Les os fe ramolliffent quelquefois de manière qu'on peut plier en tout fens & fans douleur les jambes des malades, & fi le mal dure, les mufcles venant à fe contracter, il apetiffera tous les jours & d'un grand homme il deviendra un nain.

Il croît en Norvège une plante appelée: *herba offifraga* qui ramollit fi fort les os des bœufs & autres animaux qui en mangent qu'ils ne peuvent plus fe foutenir. On les guérit en leur faifant avaler des os calcinés.

(*a*) Célèbre controverfifte allemand (1562—1624).

On trouve quelquefois ſous terre des os d'une grandeur prodigieuſe qu'on s'imagine être des os de géant. M. Courtial (*a*) prétend que ce ne ſont que des os foſſiles, c'eſt-à-dire des pierres comme on trouve ſous terre des pierres formées en limaçon, coquille, poiſſon ; d'autres, qui reſſemblent parfaitement à des os humains & les cornes de différens animaux. Les os même qu'on enterre peuvent ſe pétrifier, croître.

127. — La Trappe. — L'abbé de la Trappe permet à qui bon lui ſemble de déjeuner. Dom le Nain (*b*) n'eſt point à la Trappe ſur le pied des autres religieux ; il a de ſa famille une petite penſion d'environ 200 livres, moyennant quoi il mange du pain blanc, des œufs, et boit je crois du vin, les autres religieux n'ayant que du cidre. Il a été ſupérieur. L'ancien abbé de la Trappe : Armand Jean Le Bouthillier (*c*) ſe traitoit à la vérité, au réfectoire comme les autres religieux, mais il mangeoit en particulier dans ſa cellule & avoit un frère affidé qui lui apportoit à déjeuner ſous ſa robe, ſans que les pères s'en aperçuſſent ; il avoit même des confitures, des liqueurs & ſon haleine le trahiſſoit quelquefois. Au chapître, il employoit des expreſſions très-rudes dans ſes réprimandes : « qu'on l'écorche », diſoit-il ſouvent, quand un religieux étoit accuſé de quelque faute. Il les traitoit de fripons, de ſcélérats, & quand le nouvel abbé, qui étoit de ſon choix, voulut en vertu de la nomination du roi & de la bulle du pape prendre poſſeſſion en plein chapître, un religieux de la faction de l'abbé Calmé fit ſon oppoſition en forme & par écrit devant l'official de Séez qui fulminoit la bulle, alléguant trois cauſes de ſon oppoſition : 1° L'ignorance du nouvel abbé & des erreurs ou héréſies qu'il avoit débitées dans ſes conférences. 2° Le violement du ſceau de la confeſſion qu'il pratiquoit ou permettoit en interrogeant hors de la confeſſion, & ſe croyant, après cela, permis de faire uſage de ce qu'il ſçavoit. 3° D'avoir laiſſé mourir ſans ſacrement & mis en

(*a*) Jean-Joseph Courtial. *Nouvelles obſervations anatomiques ſur les os...* Paris, 1705.

(*b*) Dom Le Nain, prieur de la Trappe, auteur d'une *Vie de Rancé*, parue en 1715.

(*c*) Armand Jean Le Bouthillier de Rancé, le fameux réformateur de la Trappe (1626—1700).

terre, fecrètement, au pied d'un pommier, un de fes religieux mort en prifon, où il languiffoit depuis 12 ou 13 ans, deftitué de tout fecours.

Deux religieux faifirent celui qui proteftoit ainfi pour le mettre en prifon mais il demanda acte de fa requête, en appela au pape comme partie du nouvel abbé. Le prieur, qui étoit auffi de la faction du Calmé, le fecourut, donnant à l'un des deux qui le faififfoient un coup de poing qui le jeta par terre. La communauté demanda qu'on allât déterrer le corps pour voir fi ce religieux n'étoit pas mort de mort violente, le prieur ayant dit : « Il ne tiendra donc qu'à l'abbé de nous caffer la tête & de nous faire enterrer fecrètement où bon lui femblera. »

L'ancien abbé qui foutenoit le nouveau intervint, avoua le fait, dit que cela s'étoit fait par fon confeil & avec de bonnes raifons, & on lui reprocha que ce n'étoit pas le premier qu'il eut traité avec cette rigueur. Ce religieux s'appeloit dom Étienne & fon nom de famille étoit : de La Barfarie, il avoit une fœur auprès de Madame de Montefpan & cette fœur fçachant qu'on l'avoit enfermé trouva moyen d'en porter fa plainte au roi qui fit écrire à l'abbé de la Trappe fur ce fujet. L'abbé, qui étoit alors frère Armand Jean, fit répondre au roi qu'on avoit grand foin de lui & qu'on le traitoit bien, la tête avoit tourné à ce malheureux.

On tâche de raccomoder avec une meilleure nourriture ceux à qui ce malheur arrive, mais quand on n'y réuffit pas, on les enferme dans une cage de bois qu'on appelle cachot ; il y en a trois ou quatre à la Trappe. Chacune de ces cages eft au milieu d'une chambre dans un appartement féparé par un petit jardin, de forte qu'on auroit beau crier & faire du bruit, on ne peut être entendu ; perfonne ne voit ces cachots que ceux qu'on y met & ceux qui les y conduifent & un ou deux des pères de la confiance de l'abbé & trois ou quatre frères que les autres appellent entre eux, par figne, des pouffe-culs. On y envoie auffi des religieux, par pénitence, pour quelques jours ou quelques femaines. Les frères jugent que cela fe fait quand ils voient manquer en même temps à complies : l'abbé, fes difcrets & fes frères pouffe-culs ; alors, ils examinent les religieux qui paffent tous devant eux pour prendre

de l'eau bénite &, s'il en manque quelqu'un, ils jugent que c'eſt celui-là qu'on a envoyé au cachot.

L'ancien abbé fit mettre au cachot Dom *** qui avoit auſſi l'eſprit renverſé. Il y fut quelques années au bout deſquelles il mourut. Il le fit enterrer au cimetière en diſant que c'étoit un frère oblat, en même temps il donna à un oblat ſon congé & celui-ci paſſa pour mort dans l'eſprit des religieux.

Il eſt entré à la Trappe une fille ou deux, habillées en garçon pour y faire profeſſion, l'une y a demeuré pluſieurs années ſans pouvoir être reçue parce qu'on ne la trouvoit pas aſſez forte pour ſupporter les auſtérités du couvent. Il lui vint un mal aux environs de la mammelle qui fit découvrir qu'elle étoit fille & auſſitôt on la renvoya (*a*).

128. — ÉTATS. — Ferdinand roi d'Aragon aſſembloit les États d'Aragon & de Catalogne quand il entreprenoit quelque guerre importante & leur demandoit un don gratuit ou des ſubſides pendant le cours de la guerre. L'an 1510, les États de ces deux provinces étant aſſemblés dans une ville limitrophe, les préliminaires furent en quelle langue ſeroit conçue la délibération, & cette difficulté dura pluſieurs jours, enfin on convint que la demande ſe feroit en langage catalan & la réponſe en aragonois (*b*).

129. — ESPAGNE, SA PAUVRETÉ. — Ce n'eſt pas ſeulement depuis la décadence de la monarchie d'Eſpagne que ceux qui ont ſoin des finances du roi les abſorbent. Dès le temps du roi Ferdinand, grand-père de Charles-Quint, Philippe, archiduc d'Autriche, étant venu avec ſa femme Jeanne prendre poſſeſſion du royaume de Caſtille, gémiſſoit de voir qu'étant roi, il n'avoit pas ſeulement de quoi faire ſubſiſter la petite cour des Pays-Bas qui l'avoit ſuivi & payer à ſes officiers leurs gages qu'il payoit parfaitement lorſqu'il étoit ſur ſes terres de Flandres.

130. — ARCHEVÊCHÉ DE GRENADE. — L'archevêque de Grenade ſe repentit fort d'avoir préféré des rentes ſur le tréſor

(*a*) Une de ces filles avoit penſé épouſer un jeune homme qui s'étoit réfugié à la Trappe, elle y vint prendre l'habit pour reſpirer le même air que ſon amant & vivre là où il étoit, elle déclara qu'elle ne lui avoit jamais parlé (M.).

(*b*) Ce paſſage du *Spicilège* a inſpiré la fin de la 109ᵉ *Lettre Perſane*.

royal à des fonds solides & durables lorsqu'à l'établissement de cette église naissante les rois Ferdinand & Isabelle lui avoient donné le choix de l'un de ces deux genres de revenus ; car il ne pouvoit se faire payer par les trésoriers de finances & mouroit de faim, lui, & tout son chapitre. Les collecteurs de la douane s'acquittoient de leur emploi avec toute la rigueur possible, fouillant des paysans jusqu'à la chemise. Le moindre livre relié que l'on portoit sur soi leur devoit un tribut & ils saisirent un bréviaire tout décousu & tout crasseux jusques à ce que le prêtre qui le transportoit du royaume d'Aragon dans celui de Castille, ou de Grenade, ou de Léon eût trouvé en mendiant par la ville de quoi le racheter. Ils fouilloient jusque dans les hardes du roi pour voir s'il n'y avoit rien qui leur dût. (Pierre Martyr).

131. — Pole. Voyages vers le pole. — L'an 1596, un navire hollandois parti d'Amsterdam, pour découvrir par le Nord un passage aux Indes orientales, n'eut plus de nuit dès le 2 juin, étant à la hauteur de 71 degrés &, le 19 de juin, il se trouva par 80 degrés quelques minutes ; c'est le plus près qu'on ait approché du pôle. Le pays qu'ils découvrirent s'appelle Groenland.

Vers la Nouvelle Zemble, le vaisseau fut investi par les glaçons & il fallut y passer l'hiver sous une cabane de planches. A la hauteur de 76 degrés, le soleil commença de disparoître presque entièrement vers le 25 d'octobre ; néanmoins, le 2 de novembre on vit encore la moitié de son globe qui disparut à l'instant. Le 24 de décembre, le froid devint si furieux que le feu même sembla perdre son activité, on ne le sentit plus quelque près qu'on s'en approchât. Si la rigueur de la saison ne s'étoit ralentie, le transissement auroit été général. Le 24 janvier, on commença d'apercevoir un côté du globe du soleil ; Barendsz (*a*), pilote expérimenté, n'en voulut rien croire, parce que selon toutes les supputations il s'en falloit encore 15 jours que le soleil ne pût se faire voir à cette hauteur. Le 25 & le 26, le ciel fut si obscur qu'on ne pouvoit démêler la vérité, mais le 27 on vit le soleil dans toute sa sphère, d'où

(*a*) Guillaume Barendsz (1560 à 1598), navigateur hollandais, explora en 1594 la Nouvelle-Zemble, jusqu'au cap Nassau, & découvrit le Spitzberg en 1596.

il fut aifé de conclure qu'on en avoit pu avoir vu une partie dès le 24 du mois.

Cette découverte, contraire ce femble au cours de la nature & qui détruit la rondeur qu'on donne ordinairement à la terre, perfuada prefque Barendfz qu'il y avoit erreur dans fon calcul. Cependant, il étoit fûr de ne s'être pas trompé dans le compte du temps, l'ayant toujours exactement mefuré foit à l'horloge, foit à l'ampoulette, qui eft un fable de 12 heures &, de plus, il vérifia fon calcul par la conjonction de Jupiter & de la lune arrivée le 24 janvier fur les 6 heures du matin.

Voyez le *Recueil des voyages qui ont fervi à l'établiffement & au progrès de la compagnie des Indes orientales*, imprimé à Amfterdam, l'an 1702.

132. — Acier, mines d'acier. — L'an 1703, on a découvert dans la terre de La Feuillade, au pays limoufin, des mines de plomb & d'étain & de cuivre avec une mine d'acier meilleur que l'artificiel. L'arbre d'une mine fe partage en filons, les filons font toujours enveloppés des rochers & s'élèvent de bas en haut perpendiculairement, fi ferrés les uns contre les autres, qu'il eft impoffible d'y faire entrer aucun coin.

133. — Sépultures. — Toutes les tombes des évêques, des abbés, des prêtres, qui ont 200 ans d'antiquité, marquent que dans ce temps là on tournoit aux morts la tête vers l'occident ; on a depuis, commencé à tourner la tête des abbés, des prêtres, des évêques vers l'orient comme pour donner la bénédiction au peuple. Comme fi les morts avoient une bénédiction à donner.

134. — Immortalité de l'ame. — Diogène Laërce, après le poète Chœrilos, dit que Thalès enfeigna le premier aux Grecs le dogme de l'immortalité de l'âme, mais on voit par Homère qu'il eft bien plus ancien. Homère fait apparoître à Achille l'âme de Patrocle & il fait raifonner Ulyffe avec les ombres des héros tués au fiège de Troie.

135. — Sentimens sur l'origine du monde. — Phérécide, au rapport de Diogène Laërce, avoit fait un livre qui commençoit ainfi : Dieu & le temps, qui ne font jamais qu'un, & la terre exiftoient d'abord, la terre fut nommée *ge*, après que Dieu

lui eut donné le don de produire. Ce commencement reſſemble fort à celui de la Genèſe & de ſaint Jean & n'eſt pas moins obſcur. Le *Chronos* de Phérécide pourrait bien recevoir la même idée que le *logos* de ſaint Jean-Baptiſte.

136. — PRINCES DE L'EMPIRE. — Les électeurs, princes & états de l'Empire prétendent avoir droit d'envoyer dans les traités des plénipotentiaires conjointement avec l'Empereur. Cette queſtion a été agitée dans les traités de Nimègue & de Ryſwick. Il eſt certain que les rois de France & de Suède n'ont point voulu conclure leur traité de Weſtphalie ſans leur participation. La même choſe ſe pratiqua à Ryſwick. Ils n'y furent point admis à Nimègue quoique l'Empereur eût promis par un reſcrit de ne rien faire ſans leur participation.

137. — LANGUE FRANÇOISE. — Au traité de Ryſwick, après bien des conteſtations & des incidens, il fut arrêté qu'on ne ſe ſerviroit que de la langue françoiſe tant pour les conférences que pour l'original des traités.

138. — MOUCHES. JUPITER CHASSEUR DE MOUCHES. — Pauſanias dans les Éliaques rapporte l'origine du ſacrifice, offert à Jupiter Chaſſeur de mouches, à Hercule. Il avoit la vertu de chaſſer de la province des nuées entières de mouches, on le faiſoit à Olympie avant les Jeux.

139. — REPAS DES GRECS. — Philémon dans Athénée rapporte quatre repas que les Grecs faiſoient.

140. — GRECS. COUTUME. — Homère dit à la louange d'Ulyſſe qu'il n'y avoit aucun grec qui ſçût mieux allumer le feu que lui, ni mieux faire la cuiſine.

141. — REPAS DES GRECS. — Les repas des Grecs parvinrent juſqu'à mettre le pot de chambre ſur la table devant chaque convive.

142. — DANSE DES GRECS. — On voit par Athénée, livre 1er, que les Grecs danſoient incomparablement mieux que nous, tout parloit, tout exprimoit dans un bon danſeur. On liſoit dans leurs geſtes l'hiſtoire qu'ils danſoient, les combats, les ſièges, les réjouiſſances, les deuils, un laboureur attaqué par un voleur qui veut lui enlever ſa charrue y étoit repréſenté. On avoit la danſe

comique, la tragique, la ſatirique, la pylade qui étoit faſtueuſe, celle de Batillas qui étoit gaie, de colères, des amoureuſes. Il y en avoit, enfin, qui exprimoient les tours de ſoupleſſe & des larcins. J'oubliois la memphitique, la pyrrhique, l'ionique.

Motus doceri gaudet Ionicos
matura virgo (*a*).

143. — VIN D'ORGE. — En Égypte, il n'y avoit point aſſez de vin naturel pour tous les habitans, c'eſt pourquoi, on y inventa une eſpèce de vin artificiel dans la compoſition duquel l'orge étoit principalement. C'étoit donc une eſpèce de bière, cependant ce qui fait le goût & la force de la bière c'eſt le houblon. Les pauvres n'avoient pas d'autre vin à boire, mais il avoit aſſez de force pour les égayer, les faire chanter, danſer & les enivrer. Ariſtote parle de ce vin d'orge, on l'appelle : *zithus*. Athénée, livre 1er.

144. — SCARAMOUCHE. — Scaramouche eſt véritablement un nom d'homme en Italie, Scaramouche Trivulce étoit fils de Trivulce, grand maréchal de France, ſous Louis XII étoit évêque de Côme.

145. — RÉCHAUDS. MANGER CHAUD. — Sénèque, livre 95, blâme la délicateſſe qui faiſoit ſervir les mets ſur des réchauds. Saint Clément d'Alexandrie regarde auſſi l'uſage des réchauds comme un effet du luxe & de la gourmandiſe. Les gourmands aimoient fort à manger chaud, il s'y accoutumoient pour manger davantage & ſans perdre de temps. Un certain Pithillus mettoit ſa langue dans une eſpèce d'étui afin que la chaleur exceſſive des viandes qu'il avaloit ne le brûlât point.

146. — VIE. LONGUE VIE. — Ceux qui naturellement ont le pouls un peu petit vivent plus longtemps que ceux qui l'ont grand & fort. Les perſonnes qui ont le teint un peu pâle vivent auſſi plus longtemps que ceux qui ont le teint rouge & vermeil.

147. — URINE. — Les urines extrêmement rouges ne demandent pas toujours la ſaignée, ſi en même temps la langue eſt humide, ſi le malade manque d'appétit, & s'il y a un grand embarras d'humeurs crues dans le méſentère ; alors, ce n'eſt ni la

(*a*) HORACE. *Carm.* III, 6, 21—22.

bile, ni la chaleur, qui rendent l'urine rouge, mais une abondance de fels fixes qui ne fçauroient être corrigés ni adoucis que par le fang même. Ainfi, la faignée tueroit infailliblement le malade.

148. — CERVEAU. ENFANS SANS CERVEAU. — Zachretus Lufitanus rapporte l'hiftoire d'un enfant qui vécut trois ans fans cerveau, M. Baglivi l'a citée de lui. Il parle auffi d'une fille qui vint au monde fans cerveau & qui vécut cinq jours; on ouvrit la tête de l'enfant & au lieu de cervelle, on y trouva une eau très claire renfermée fous les membranes, de forte que cette fille vécut & dans le ventre de fa mère & hors, fans le fecours des efprits animaux. M. Baglivi conclut que ce n'étoit que par le mouvement de la dure & de la pie mère que le mouvement des autres parties du corps étoit entretenu.

149. — NAPLES. — La loi de l'inveftiture du royaume de Naples en exclut les Empereurs & tous autres prétendans à l'Empire.

150. — PISCINE. — Le nom de pifcine tiré de l'Évangile que l'on donnoit aux eaux du baptême, a fait donner à Jéfus-Chrift celui de poiffon, & il eft repréfenté fous le fymbole d'un poiffon fur d'anciennes tombes. Tertullien appelle J. C. : notre poiffon (*a*) & Saint Optat de Milève (*b*) trouve dans le mot grec : *ictus*, les lettres initiales de

Jefous Chriftos Theos Uios Soter.

[Cette remarque a peut-être fon mérite dans un ancien père de l'Églife, mais dans un auteur d'aujourd'hui on n'en feroit pas grand cas; l'antiquité des niaiferies les rend vénérables furtout celles des niaiferies pieufes.] (*c*)

151. — MILLE. — Le mille des Romains valoit 766 toifes ainfi qu'on l'a reconnu en mefurant par toifes plufieurs grandes diftances qu'ils mefuroient par mille.

152. — BLESSURES DU COEUR. — Les plus petites bleffures du cœur font prefque toujours fuivies d'une prompte mort. M. Courtial ayant fait ouvrir un homme tué d'un coup d'épée, trouva que ce coup avoit traverfé le ventricule gauche du cœur dans la

(*a*) *De baptifmo*, I.
(*b*) *De fchifmate donatiotarum*, III, 2.
(*c*) Biffé.

partie fupérieure, de manière qu'on y pouvoit fourrer le petit doigt ; cependant l'homme ainfi bleffé marcha plus de 500 pas fans tomber, perdit très peu de fang, vécut 5 heures avec fa bleffure, n'eut aucune difficulté de refpirer & parla avec facilité jufau dernier moment.

153. — RICHELIEU. SERMON DU CARDINAL. — Le cardinal de Richelieu afpiroit à la gloire par toute forte de voies. Il compofa un fermon & le fit déclamer par M. Ogier (*a*) qui lui prêta fon nom. Mais quoiqu'Ogier fe fût furpaffé lui-même, Bautru, Boifrobert & autres amis du Cardinal trouvèrent la pièce indigne d'un fi grand orateur, ce qui mortifia le Cardinal. Mais il les mortifia bien davantage lorfqu'il leur avoua que c'étoit lui qui avoit fait la pièce & les remercia de l'avoir dégoûté de la prédication fans le fçavoir.

154. — TABAC. NICOT. — En 1559, le tabac fut apporté de Virginie en Portugal. Jean Nicot, ambaffadeur de François II en Portugal, en envoya une plante à Catherine de Médicis. C'eft pour cela qu'on l'appelle : *herba Nicotiana.*

155. — ANES. — Philoftorge parle des ânes fauvages qui fe voient dans les Indes Orientales, il dit qu'ils font très grands & très beaux par la variété de leur peau car de l'épine du dos il leur defcend vers le ventre des raies noires qui, enfuite, forment des anneaux engagés les uns dans les autres, avec un artifice admirable de la nature.

156. — ÈRE. — L'ère d'Antioche précède l'ère chrétienne de 48 ans, Évagre qui vivoit à Antioche emploie cette ère. L'ère d'Efpagne précède l'ère chrétienne de 36 ans.

157. — [AVENTURES DU P. DE LA MIRANDE.] — Le père de la Mirande dans fon voyage d'Italie, *via Appia,* s'étant égaré dans une nuit obfcure s'avifa de contrefaire le chien ; d'autres chiens lui répondirent & il fe tira ainfi d'affaire. Il a depuis ce temps là regardé comme une des plus grandes grâces que Dieu lui avoit faite d'avoir fi bien aboyé.

(*a*) François Ogier (1600—1670), prédicateur du Roi, Guillaume Bautru, comte de Serrant (1588—1665) & François de Boifrobert (1592—1662), protégés de Richelieu, membres de l'Académie dès fa formation.

Une autre fois, il fut rencontré par des voleurs qui lui demandèrent la bourſe, c'étoient des payſans qui venoient d'être dépouillés par des gens d'armes & vouloient piller à leur tour. Le père de la Mirande leur fit un grand ſcrupule de ce qu'ils ſe mettoient ainſi à voler, leur dit que cela n'étoit pas permis & que s'ils venoient à mourir en cet état, ils ſeroient damnés, qu'il avoit pitié de leur âme & qu'il les vouloit confeſſer. « Mettez-vous à genoux, mes enfans, & demandez bien pardon à Dieu, afin que je vous donne l'abſolution quand vous m'aurez tout dit. » Mais, comme il les preſſoit fort, ils lui dirent qu'ils n'étoient pas diſpoſés à ſe confeſſer & paſſèrent outre.

158. — Catacombes. Reliques. — Saint Jérôme, l. 12, *In Ezech.*, chap. 401, parlant des cimetières de Rome dit qu'étant écolier il les alloit ſouvent viſiter à cauſe des corps des martyrs qui y ſont enterrés.

Prudence dans ſon *hymne de Saint Laurent :*

Vix fama nota eſt, abditis
quam plena ſanctis Roma ſit
quam dives urbanum ſolum
ſacris ſepulcris floreat (*a*).

Ce ne ſont que des corps de chrétiens car ſaint Cyprien reproche à Martial, évêque d'Eſpagne, d'avoir fait enterrer des chrétiens dans des cimetières païens, mais il ne faut pas croire qu'on n'enterrât que des ſaints, puiſque c'étoit un cimetière commun. On donne, aujourd'hui, pour tels preſque tous ceux qu'on en tire pourvu qu'il y ait ſur la pierre quelque marque de chriſtianiſme comme : une colombe, un bon paſteur, une palme, ou le nom monogramme de Jéſus-Chriſt ordinairement accompagné de deux lettres grecques α & ω, quelque hiſtoire de l'ancien ou nouveau teſtament.

On regarde principalement la palme comme le ſymbole d'un martyr, ſurtout lorſqu'on trouve auſſi dans le ſépulcre un vaſe plein de ſang, mais cette prétendue palme eſt plutôt une branche de cyprès & l'urne enſanglantée pouvoit auſſi n'être qu'une caſſolette de parfums enfermée avec le cadavre. Le cardinal vicaire

(*a*) *Peri Stephanon, Hymn.* II.

ou le maître de la chapelle du pape donnent à ces corps des noms de ſaints connus ſi le leur n'eſt point gravé ſur leur tombe, alors on doute encore moins que ce ne ſoient des ſaints quoique l'épitaphe n'en diſe rien & puiſſe auſſi bien convenir à des païens qu'à des chrétiens.

De cette épitaphe, par exemple : *Aurelia Caliſta bene merenti Attiano conjugi titulum poſuit*, on en a fait un Saint Attien dont les Théatins de Paris ont reçu le corps de Rome. Ces deux lettres : *D.M.* gravées à la tête de l'épitaphe donnent quelquefois lieu de qualifier martyr le ſaint prétendu quoique leur vrai ſens ſoit *diis manibus;* ainſi les Auguſtins de Toulouſe font la fête d'une Sainte Évodie, martyre, à cauſe de cette inſcription qui leur fut envoyée de Rome avec le corps : *D.M. Julia Evodia filia fuit caſta matri & bene merenti quæ vixit annis* 70. Le corps avoit été tiré des catacombes & c'eſt la ſeule preuve qu'on ait que ce ſoit le corps d'une chrétienne. Véritablement, le *diis manibus* conviendroit mieux au corps d'une païenne, mais il y a quelque apparence que ce n'étoit qu'une formule d'inſcription tirée de l'idolâtrie que pluſieurs chrétiens (*a*) gardoient par ſimplicité & ſans y faire attention. On voit par un autre endroit de Prudence qu'il y avoit à Rome une infinité de corps de martyrs mais qu'il n'étoit pas douteux quels ils étoient, ſoit que l'épitaphe l'exprimât clairement avec leur nom, ſoit qu'elle portât ſeulement que c'étoit tel ou tel nombre de martyrs, ſans en exprimer les noms qui n'étoient plus connus que de Jéſus-Chriſt. Or, quelque prodigieux que fût alors la quantité des ſaints corps que Rome enfermoit, elle ſe trouva déjà toute épuiſée du temps de Grégoire III, avant le milieu du IX[e] ſiècle, car Oċtagaire, archevêque de Mayence, lui ayant demandé un corps ſaint, ce pape répondit qu'il n'en trouvoit plus, parce que ſes prédéceſſeurs & lui-même en avoient fait une ſi grande diſtribution aux nouvelles égliſes qu'on dédioit en différens endroits, qu'il n'en reſtoit plus, ou qu'il falloit longtemps les chercher.

(*a*) Il n'eſt pas probable que les chrétiens, voulant déſigner un martyr, aient employé un ſigne qui ſignifioit déjà les dieux mânes, ce qui auroit tout confondu (M.).

159. — Description de la moelle que les anciens nommoient : l'humide radical.

160. — Marcassins sortis du ventre de leur mère. — La 12e épigramme de Martial eſt ſur une laie dont les marcaſſins ſortirent par la plaie que le veneur lui avoit faite, & coururent dans le parterre, la mère étant tombée morte.

161. — Tragédies sanglantes des anciens. — Les épigrammes 7, 8 & 21 de Martial ſont ſur des malheureux condamnés aux bêtes qu'on attachoit à des pieux pour y être déchirés, mais pour rendre leur mort plus réjouiſſante on jouoit une tragédie dans laquelle ils ſoutenoient le malheureux perſonnage, & ſouffroient à la fin véritablement le ſupplice fabuleux de la tragédie. Par exemple l'un fut expoſé à un ours ſous le perſonnage de Prométhée, l'un attaché à un rocher de Caucaſe où un vautour lui mangeoit le foie, un autre ſous celui d'Orphée attirant à lui par le ſon de ſa harpe. Les arbres & les rochers, les oiſeaux pour l'entendre, tout cela ſe repréſentoit & le malheureux qu'on ſuppoſoit d'être Orphée fut déchiré par l'ours, ſans reſpect pour ſon perſonnage ni pour le ſon des inſtrumens qui retentiſſoit autour de lui.

162. — Goutte. Lermodactilus. — Lermodactilus eſt une plante dont la racine reſſemble aux doigts de l'homme avec leurs ongles, elle ſert à guérir de la goutte, ſoit qu'on la mange dans le fort du mal, ſoit qu'on en prenne ſeulement l'infuſion.

163. — Rivières. Fleuves souterrains. — Philoſtorge, livre III, *Hiſtoire eccléſ.*, avance qu'il y a ſous terre quantité de groſſes rivières, dont le cours eſt très rapide & qu'on en peut juger par le bruit qu'elles font & qu'on entend ; que ceux qui travaillent à creuſer des puits aux endroits où elles paſſent après avoir percé peu à peu & difficilement un terrain pierreux, ont beſoin qu'on les tire promptement en haut avec des cordes pour n'être point attrapés par l'eau de ce fleuve qui monte rapidement après eux trouvant cette iſſue pour ſortir de la contrainte des canaux ſouterrains où elle coule. Cela revient au puits des Modénois.

164. — Singes. Sphinx. Satyre. Pan. — Philoſtorge,

livre III, dit qu'il y a plufieurs efpèces de finges & que la nature de cet animal prend la reffemblance de celle de plufieurs animaux, qu'il y a le finge-chèvre, *ægopithecus*, le finge-ours, *arectopithecus* (c'eft ainfi qu'il faut lire & non pas : arcopithecus) le finge-lion, *leontopithecus*, le finge-chien, *cynocephalus;* qu'on apporte des Indes de toutes ces efpèces aux Romains. Il fait la defcription d'un finge-chèvre & dit qu'il a la tête & toutes les parties poftérieures d'une chèvre, le refte d'un finge, qu'il croit que c'eft le dieu Pan des anciens, & ajoute que le fatyre n'étoit auffi qu'une efpèce de finge qui a la face rouge & une queue au derrière & court très vite. Il dit la même chofe des fphinx & qu'il en a vu un, que c'eft un finge velu par tout le refte du corps, excepté depuis la poitrine jufqu'à la tête & qui a des mammelles de femme, qu'une bordure rouge un peu élevée fépare la partie rafe qui eft de couleur d'hermine de celle qui eft velue & fait un effet très agréable, que la face de ces animaux eft ronde & approche de celle d'une femme, que fa voix non articulée reffemble auffi à celle d'une femme en colère & qui parle avec douleur & précipitation, que c'eft un animal très farouche & très rufé mais la fable a mieux aimé attribuer au fphinx un corps de lion fous la poitrine d'une femme & lui prêter de la raifon, ce qui n'eft pas.

Paufanias, *In Attica*, dit avoir appris d'Euphemus Carus qu'il y avoit des Iles appelées Satyrides habitées par les fatyres qui font de couleur rouge & qui ont une queue entre les jambes prefque longue comme celle des chevaux; des matelots s'étant échoués fur ces côtes, les fatyres vinrent au navire & fe jetèrent fans rien dire fur les femmes qui étoient dedans. Les matelots épouvantés, leur expofèrent une femme barbare : *In eam Satyros irruentes, non eam tantum quæ a natura viris expofita eft partem, fed aliam quamlibet petulantiffime appetiviffe.*

Mela Pomponius & Pline difent que ce font des animaux à quatre pieds, Solinus veut que ce foient des finges.

Élien, *de hift. animal.*, rapporte que Crathis Sybarite eut affaire avec une chèvre dont naquit un enfant qui avoit des cuiffes de chèvres & un vifage d'homme, on le mit au nombre des dieux

ſous le nom du dieu ſylvain. Saint Auguſtin, l. 6 de la *Cité de Dieu*, cite Varron qui dit qu'il y avoit trois dieux qui étoient gardiens des femmes après leur enfantement pour empêcher le dieu ſylvain d'entrer la nuit & de les tourmenter & que pour marquer ces trois gardiens, il y avoit trois hommes qui faiſoient le tour de la maiſon. [Ils frappoient d'abord, avec une hâche, ſur le ſeuil de la maiſon, enſuite avec un pilon & 3° ils balayoient, afin d'empêcher par ces ſignes de l'agriculture, le dieu ſylvain d'entrer car on ne ſçauroit couper le bois ſans fer, ni faire la farine ſans pilon, ni enfin amaſſer le grain ſans balai.] (*a*)

Saint Auguſtin, dit dans le l. XV de la *Cité de Dieu* qu'il y a de l'impudence à nier que les Sylvains & les Inves qu'on appelle Incubes & certains démons que les Gaulois nomment *Duſii* ſoient amoureux des femmes & en jouiſſent.

Extrait de *l'hiſtoire des dieux* de Gyraldus, *Syntagma*, XV, p. 428.

165. — Démoniaques. — Poſſidonius, médecin très célèbre ſous l'empire de Théodoſe ne croyoit point qu'il y eut de vrais démoniaques, il attribuoit à une redondance d'humeurs malignes tous les ſymptômes de ce mal prétendu. Philoſtorge le blâme en ce point.

166. — Tributs. Annones. — Valois, *Nota in Theodoretum* L. I, c. 11, *Annonæ tam civicæ quam militaris & palatinæ in ſpeciebus ſolvebantur, non in argento uti diſcimus ex codice Theodoſiano.*

167. — Honneur des évêques chez les princes. — Les empereurs romains honoroient les évêques d'un baiſer en leur donnant audience, ils les faiſoient manger à leur table.

168. — Trésor royal. — Il me ſemble que les finances du prince étoient plus honorablement appelées : le tréſor des ſacrées largeſſes, *ſacrarum largitionum*, qu'il n'eſt aujourd'hui le tréſor de l'épargne (*b*).

169. — Turcs chassent les Avores sous Justinien. — Évagre fait mention des Turcs, Livre V, chap. 1, & dit que ſous l'empire de Juſtinien, ils chaſſèrent les Avares & que les Avares

(*a*) Biffé.

(*b*) Je ne ſuis pas de cet avis car le prince épargne le bien des ſujets (M.).

ainſi chaſſés arrivèrent ſur le bord du Danube. Il faut voir Théophilacte.

170. — *Extraits du* Voyage de Perſe, *livre Ier, par Tavernier concernant la religion des Arméniens, les coutumes des Chrétiens de Saint Jean, la Géorgie & la Mingrélie. A propos d'une anecdote relative aux porcs-épics, Monteſquieu note :*

« J'en ai vu à Chantilly. Leurs dards ſont pointus, mais je n'ai pas ouï dire qu'ils aient fait de mal à perſonne. Ils ont quelque rapport à des tuyaux de plume. »

171. — CIRCULATION DU SANG. — On prétend qu'Hippocrate a connu la circulation du ſang, les médecins chinois l'ont reçue plus de 440 ans avant qu'Harvey en eût rétabli la connoiſſance en Europe.

172. — MEMBRES DE RAPPORT. — Gaſpard Talicoti, profeſſeur de médecine chirurgie à Bologne, en Italie, greffe pour ainſi dire la chair humaine comme on greffe les arbres ; car pour remettre, par exemple, un nez, des oreilles, des lèvres perdus, il coupe un morceau de la chair de quelque endroit du corps & le coud en leur place. Il avoue avoir appris ce ſecret de Columella.

173. — DEGRÉ, GRANDEUR. — Snellius, mathématicien hollandois, qui a meſuré la terre, il y a cent ans, prétend qu'un degré fait 55.021 toiſes de Paris. Monſieur Caſſini le fils prétend qu'il en fait 58.245.

174. — MAISON DE BAVIÈRE. — *Extrait du manifeſte du duc de Bavière ſoutenant les droits de cette maiſon à l'électorat.*

175. — HABITANS DE JUPITER. — Si les habitans de Jupiter s'occupent à nous regarder & s'appliquent à l'aſtronomie comme nous, il faut qu'ils nous mépriſent bien, puiſque l'auteur de la nature ne nous a pas jugés digne d'occuper un plus grand globe que le nôtre qui eſt ſi petit en comparaiſon du leur. Il faut qu'ils nous regardent comme des inſectes, ils ont encore un avantage ſur nous, c'eſt qu'ils ont quatre lunes.

A parler franchement, il vaut mieux croire pour notre honneur, que ces planètes ſont déſertes & qu'elles n'ont été créées que pour réjouir la vue de Galilée & de Caſſini.

176. — LIBERTÉ. — Pierre Martyr écrivoit familièrement aux

grands feigneurs jufques à les railler; un de fes amis lui ayant donné des avis là-deffus, il répondit que tout homme eft naturellement libre & égal aux autres.

177. — MILANOIS. — Le Milanois fut érigé en duché par l'Empereur, en faveur de Galéas, à condition qu'au défaut d'hoirs mâles, le Milanois retourneroit à l'Empereur. Il laiffa trois enfans mâles & une fille appelée Valentine de qui Louis XII defcendoit. Les trois enfans de Galéas n'eurent point de poftérité excepté une fille bâtarde nommée Blanche-Marie. Philippe, fon père, la maria à François Sforza, qui, après avoir empoifonné, comme on croit, Jean fon pupille & fon neveu, fe porta duc de Milan, non comme héritier de fon neveu, fon frère ou fon père, mais en vertu d'une donation qu'il s'en fit faire par l'Empereur, foutenant que fes prédéceffeurs étoient fans droit.

178. — MAHOMET. — Les dix dernières années de l'apoftolat de Mahomet furent employées à la guerre. Il s'empara de Médine, d'où il fit la guerre à ceux de la Mecque. La deuxième année de l'Hégire, il remporta fur eux quelque avantage, mais la quatrième il fut battu à Ohod. La cinquième, ceux de la Mecque affemblèrent dix mille hommes & penfèrent l'envelopper mais par le confeil d'un juif, il fe retrancha fi bien, qu'ils ne purent le forcer; il corrompit leurs officiers, ce qui fit diffiper l'armée. Enfin, après avoir vaincu plufieurs tribus, il vint fous la Mecque dont les habitans lui préfentèrent le combat & pendant qu'ils étoient en préfence, ils conclurent une trève de dix ans.

Il fe fit enfuite déclarer roi à Médine, fit plufieurs conquêtes & furprit la Mecque. Il fit, cette ville, la capitale & le centre de fa religion, elle avoit déjà cet honneur parmi les Arabes car ils alloient tous les ans adorer au Cafba de la Mecque. Mahomet continua cette dévotion. Il n'eut qu'une fille nommée Fatima, d'où defcendent tous ceux qui fe difent de la race de Mahomet, parmi laquelle on choifit les gouverneurs de la Mecque & de Médine; il eut d'autres enfans qui ne parvinrent pas à l'âge nubile.

On dit qu'en une heure de temps, il fatiffaifoit à onze femmes & que dans cet exercice il valoit 40 hommes des plus robuftes.

Aïcha, fille d'Abou-Bekr étoit celle qu'il amoit le mieux quoique elle fût extrêmement coquette & qu'il n'jgnorât pas ſes intrigues. Elles lui coûtèrent un chapitre de l'Alcoran pour la juſtifier, car il y déclare de la part de Dieu qu'elle eſt très ſage & que tout ce qu'on dit contre elle ne ſont que des calomnies. Elle n'avoit que vingt ans, quand il mourut, & il l'avoit formée dans toutes les ſciences, de ſorte qu'après ſa mort on la conſultoit comme l'oracle de ſa loi & ſes réponſes ſont la partie la plus conſidérable du ſourate. Ce ſourate eſt une compilation des traditions qui ont rapport à l'Alcoran & dont l'autorité chez les Mahométans eſt égale à celle de la loi orale chez les juifs. Il comprend auſſi les décrets & les ordonnances des anciens, c'eſt-à-dire les Califes qui ſuccédèrent à Mahomet & principalement des quatre premiers.

179. — MAURES. BASSA, VILLE AVANCÉE DE FERDINAND. — Les armées de Ferdinand & d'Iſabelle contre les Maures du Royaume de Grenade étoient de 80, de 90 & près de 100 mille hommes. La cavalerie étoit de 15 à 16 mille hommes. Dans la ville de Baſſa qu'ils prirent après un ſiège de ſix mois & plus, il y avoit une garniſon de 20 mille hommes. Les ſoldats ſe batiſſoient des maiſons au lieu de tentes afin de paſſer l'hiver autour de la place, ſi cela étoit néceſſaire. Alors, les habitans & les garniſons comprirent qu'ils ne devoient plus compter ſur les rigueurs de l'hiver & ſe réſolurent à capituler.

180. — HONNEURS. COMTE DE CABRA. — Les rois d'Eſpagne ne font aſſeoir à leur table aucun de leurs ſujets qui n'ait pris ou ſauvé un roi dans un combat. Pet. Martyr. *Epiſt.*, Lib. 1, epiſt. 51. Le Comte de Cabra qui avoit fait priſonnier Boabdil, roi des Maures de Grenade, eut l'honneur de manger à la table de Ferdinand & reçut, par lui, pour armes, un demi-corps de roi enchaîné environné de drapeau.

181. — ALCORAN. — Mahomet n'a pas produit tout d'un coup l'Alcoran, il ne le diſoit que chapitre à chapitre, &, le plus ſouvent, ſelon ſes propres beſoins & par rapport aux conjonctures dans leſquelles il ſe trouvoit, car ſon ange Gabriel le ſervoit fidèlement au beſoin. Après ſa mort, on fit le recueil de tout ce qu'il avoit ainſi dicté & ce recueil n'étoit pas difficile à faire car

il gardoit dans la caſſette d'une de ſes femmes, un exemplaire de chaque nouvel article. Le 33e chap. de l'Alcoran contient d'amples pouvoirs qu'il avoit reçu du ciel pour uſer comme il lui plaiſoit des femmes. Cela eſt cauſe qu'il s'y trouve à tout moment des contradictions énormes de manière que ſes sectateurs avouent qu'il y en a preſques à 158 qu'il faudrait effacer. Cependant, ce livre eſt très éloquent en arabe & Mahomet, qui avoue qu'il ne fait point de miracles, prétend que ce livre lui-même eſt un miracle.

Il eſt ſûr que Mahomet ne l'a pas compoſé ſans le ſecours de quelque juif habile puiſqu'il y a dans l'Alcoran des choſes tirées du Talmud que les rabbins ſeuls pouvoient ſçavoir. On croit que ce juif s'appeloit Abdia ben Salon & qu'en peu Mahomet approcha plus ſon nom de l'arabe l'appelant Addolah ebn Salem. Mahomet même, au chap. 35 de l'Alcoran, parle ainſi de ſes ennemis : ils prétendent que l'Alcoran eſt un tiſſu de menſonges & que d'autres m'ont aidé &, au chap. 16 : Je ſçai que l'on dira qu'un homme lui a enſeigné l'Alcoran, mais celui qu'ils veulent dire eſt perſan & parle perſan au lieu que l'Alcoran eſt écrit en arabe & eſt plein d'érudition & d'éloquence.

Mahomet a reconnu Jéſus-Chriſt pour un plus grand prophète que lui car, dans ſa Merwah ou ſon voyage au ciel, tous les autres patriarches & prophètes ſe recommandent à ſes prières, au lieu qu'il ſe recommande lui-même aux prières de J.-C. Dans ce voyage, il traverſa ſept cieux auparavant que d'arriver au trône de Dieu. Dans le premier ciel, il vit l'ange coq, qui chante tous les matins les louanges de Dieu d'une voix ſi perçante qu'il n'y a que les hommes & les démons qui ne l'entendent pas. Ce coq eſt d'une blancheur admirable & d'une grandeur prodigieuſe, car quoique ſes pieds portent ſur le premier ciel, ſa tête touche néanmoins au ſecond, quoiqu'il y ait entre l'un & l'autre une diſtance qu'il faudrait 500 ans pour la parcourir.

182. — AUTRICHE. — *Succeſſion des empereurs de la maiſon de Habsbourg.*

183. — ANGLETERRE. — *Succeſſion des rois d'Angleterre de Guillaume le Conquérant à Henri VII.*

184. — CONFESSION. — Le canon : *omnis utriuſque ſexus* du 3e concile de Latran (*a*), ordonne de ſe confeſſer une fois l'an, *proprio ſacerdoti*, & communier de même. Il fixe le temps de la communion à Pâques mais il ne fixe point celui de la confeſſion. Je ne crois pas qu'on puiſſe rien conclure contre les curés de cette diſtinction.

Monſieur Raimbourg, aſſeſſeur au préſidial de Châlons, dans ſon factum contre ſon curé qui lui déterminoit le prêtre auquel il ſe devoit confeſſer, prétend que le *proprius ſacerdos* doit s'entendre du pape, de l'évêque & tout prêtre approuvé par l'évêque mais il me paroît qu'il erre fortement car, dans la ſuite du canon, il eſt permis de faire ſa confeſſion, *alieno ſacerdoti*, avec la permiſſion de *proprius ſacerdos*. Ce qui fait voir que *proprius ſacerdos* ne doit pas s'entendre de tout prêtre approuvé par l'évêque, car comment pouvoient-ils donner cette permiſſion, eux qui ne ſont chargés du ſoin d'aucune âme en particulier, par l'approbation vague de l'évêque.

L'an 1254, Innocent IV ordonna à tous les fidèles de ſe confeſſer dans tout le temps de l'année à leur propre curé, à moins que ledit curé ne leur eût permis de ſe confeſſer ailleurs ; mais ce règlement ſi contraire à l'autorité des évêques & aux intérêts des moines ne ſubſiſta qu'un mois. Alexandre IV révoqua auſſitôt la bulle de ſon prédéceſſeur. Cette déciſion ne renverſe point le canon *omnis utriuſque ſexus*, car il n'y eſt point queſtion de confeſſions paſcales mais M. Raimbourg le prouve par pluſieurs déciſions de Rome, des conciles provinciaux & des évêques particuliers. Urbain VIII & Innocent X ont déclaré que les réguliers pourvus de privilèges apoſtoliques pouvoient confeſſer même dans la quinzaine de Pâques indépendamment des curés & la bulle d'Innocent X fut donnée pour arrêter l'entrepriſe de l'archevêque de Bordeaux qui, ſacrifiant ſon autorité, avoit révoqué pendant la quinzaine de Pâques les pouvoirs accordés à tous autres confeſſeurs que ceux que les curés choiſiroient.

Il faut remarquer que, comme les privilèges apoſtoliques ne

(*a*) Ce canon (le XXIe) a été publié non pas au 3e concile du Latran de 1179, mais au 4e concile de 1215.

donnent aucun pouvoir en France à ceux qui en ſont pourvus qu'avec ſubordination aux évêques, ces brefs reçurent quelque difficulté. 2° le 5ᵉ concile de Latran déclare que par la confeſſion faite aux réguliers approuvés par l'évêque, on accomplit le canon : *omnis utriuſque ſexus.* Le concile de Vienne déclara la même choſe, on y peut joindre ceux de Clermont, de Bourges, de Nîmes au XIIᵉ ſiècle, de Langres au XVᵉ, de Soiſſons, de Paris, de Troyes, de Toulouſe au XVIᵉ. Philippe, évêque de Langres en expliquant le canon : *omnis utriuſque ſexus* déclare la même choſe, parce, dit-il, que l'évêque eſt *proprius ſacerdos* auſſi bien que le curé. Il vivoit 60 ans après la publication de ce canon.

185. — ARCHITECTURE. CARIATIDE. — Carie, ville du Péloponèſe alliée des Perſes, fut priſe & ſes habitans furent paſſés au fil de l'épée, excepté les femmes qui furent emmenées captives, obligeant celles qui étoient de qualité d'allier la magnificence de leurs habits avec la ſervitude. Les architectes employèrent des ſtatues qui les repréſentoient ainſi habillées au lieu de colonnes, & cette pièce d'architecture s'appella cariatide. D'autres architectes employèrent à cet uſage des figures de Perſes.

Milord Pembroke avoit des ſtatues cariatides faites par les Perſes maîtres d'Égypte, ce qui prouve la fauſſeté de l'origine qu'ont données quelques auteurs à ces cariatides.

186. — BATIMENS DES ROMAINS. — A Rome, la maiſon d'un particulier ſe trouva revenir à près de 50 millions. Un édile fit bâtir, en moins d'un an, un théâtre orné de 360 colonnes, celles d'en bas étoient de marbre, celles du milieu de criſtal, celles du 3ᵉ ordre de bronze doré. Il étoit embelli de 3.000 ſtatues de bronze & ce bâtiment ne devoit ſervir que ſix ſemaines.

Un autre édile fit bâtir une fontaine ſur l'aqueduc de laquelle il y avoit 300 regards ou châteaux, elle étoit ornée de 400 colonnes de marbre, de 300 figures de bronze, l'eau de 700 jets était reçue dans plus de 100 baſſins.

187. — GOURMANDISE. PHILOXÈNE POÈTE. — Philoxène travailloit ſur les amours de Cyclope & de Galatée. Étant à table chez Denis le Tyran, on ne lui ſervit qu'un petit poiſſon & devant le prince on en mit un grand. Il porta le petit poiſſon à ſon oreille.

Denis le Tyran lui demanda ce que cela vouloit dire : « C'eſt, dit-il, que j'ai demandé au petit poiſſon ce que j'ai demandé de Galatée, mais il me répond qu'il a été pris trop jeune & que le grand poiſſon qui eſt devant vous m'en dirait mieux des nouvelles. »

Ce Philoxène ſouhaitait avoir un cou de grue pour avoir plus longtemps le plaiſir d'avaler.

188. — AMOUR CONJUGAL. — Après la mort de Philippe d'Autriche, Jeanne, ſon épouſe, mère de Charles-Quint, qui avoit été très jalouſe pendant ſa vie, le fit déterrer & menoit toujours avec elle le cadavre tendu de noir. On empêchoit les femmes d'en approcher. Un Chartreux lui conſeilla de faire chanter tous les jours l'office des morts auprès du corps, ayant lu, diſoit-il, dans l'hiſtoire, qu'un certain roi étoit revenu au monde treize ans après ſa mort, ce qui lui fit eſpérer de revoir ſon mari.

189. — ANGLETERRE. — *La ſucceſſion des rois d'Angleterre depuis Jacques Ier juſqu'à l'Électeur de Hanovre d'après* le Journal de Trévoux *(octobre 1704).*

190. — ZUIDERZÉE. HOLLANDE INONDÉE QUELQUE PEU. — Le Zuiderzée n'étoit autrefois qu'un lac nommé Flévon. L'océan a rompu en pluſieurs endroits la langue de terre qui le ſéparait du lac Flévon & s'eſt ouvert le Vulie, le Texel & les autres paſſages par leſquels il communique avec le Zuiderzée. Ces paſſages s'accroiſſent par l'impétuoſité du vent appelé Nord-Oueſt, il ſouffle les deux tiers de l'année, pouſſe les flots de l'océan dans le Zuiderzée. Ces eaux devenant toujours peſantes menacent d'en rompre les digues & d'inonder entièrement la Hollande.

191. — CROCODILE. TALISMANS. — Il n'y a point de crocodiles dans la baſſe Égypte mais ſeulement dans la haute, ils deſcendent juſqu'auprès du Vieux Caire, d'où ils remontent ce fleuve tournés ſur le dos. On dit que ce qui les empêche de deſcendre plus avant c'eſt un taliſman, conſiſtant en une groſſe pierre de marbre, placé au milieu d'un mur bâti ſur la pointe d'une île. Cette pierre repréſente un crocodile en relief entouré de pluſieurs ſignes du zodiaque & de figures hiéroglyphiques.

192. — ÉGYPTE. FILLES DE JOIE. COURTISANES. — Dans la plupart des villes & villages de la haute Égypte, le long du Nil, ſont fondées des filles de joie pour ſervir aux payſans. Elles viennent s'offrir en chemiſe, montrant ſans aucune honte ce que la pudeur les oblige de cacher & faiſant des poſtures indécentes pour ſe faire convoiter. Elles n'exigent aucun ſalaire parce qu'elles ſubſiſtent de leur fondation, leurs enfants mâles ſont eſclaves, les filles prennent la place de leur mère lorſqu'elles ont atteint l'âge ſuffiſant.

193. — SERPENT. — Texata eſt une ville de la haute Égypte proche du Nil. Le ſerpent du Texata paſſe, parmi les Turcs, pour un agneau & pour un diable parmi les Coptes. Il ſe laiſſe prendre & emporter dans ſa grotte. Des miſſionnaires qui tenoient compagnie à Paul Lucas (*a*) diſent l'avoir vu couper en 30 morceaux par un prince qui les enferma dans un ſingant de porcelaine, le ſerpent pourtant parut auſſi ſain que ſi on n'y eût pas touché. Paul Lucas étant allé avec quelques Mahométans à cette grotte vit ce ſerpent les careſſer, après le ſerpent vint à lui &, ayant eu peur, le ſerpent s'arrêta ; il ſe dreſſa ſur ſa queue, le regarda fixement & enfla ſa gorge, après quoi on ne le trouva plus, s'étant caché ſous quelque grotte. Les Mahométans reprochèrent à Paul Lucas qu'il n'étoit pas bon, n'ayant pas été careſſé du ſerpent. On prétend que c'eſt le diable Aſmodée.

194. — COLONNE DE POMPÉE. — La colonne de Pompée, proche d'Alexandrie, eſt d'une pierre granique griſe, haute d'environ 120 pieds ſans le chapiteau. Elle eſt encore debout ſur ſon piédeſtal, ce n'eſt pas la ſeule colonne d'une ſeule pierre qui ſoit en Égypte.

195. — PYRAMIDES D'ÉGYPTE. — On monte juſqu'au ſommet de la plus haute pyramide qui ſoit auprès du grand Caire. Paul Lucas y a compté 243 degrés qui ont chacun plus de trois pieds de haut, ce qui fait 729 pieds ; une flèche tirée du haut de la pyramide par un homme vigoureux ne tombe qu'au milieu.

196. — MONTAGNE. — Dans la Perſe, il y a une montagne

(*a*) *Voyage du ſieur Paul Lucas au Levant.* Paris, 1704.

où périffent tous ceux qui y vont, on croit qu'ils s'enfoncent dans des terres mouvantes.

197. — LIVRES SACRÉS. —Phérécide étoit prophète. Un jour, voyant un vaiffeau voguer à pleines voiles, il prédit qu'il périrait bientôt & il périt devant fes yeux. Une autre fois, on puifa de l'eau dans un puits & en ayant bu, il prédit que dans trois jours il arriveroit un tremblement de terre; paffant par Meffine, il confeille à fon hôte d'en déloger au plus tôt avec toute fa famille, ce qu'il refufa. La guerre régnant entre les Éphéfiens & Magnéfiens, il fut pour les premiers & comme il fe trouvoit fur les confins des deux territoires très caduc & infirme, il demanda à un paffant d'où il étoit. Il lui dit : « d'Éphèfe ». Il lui dit de le traîner par le pied fur le territoire des Magnéfiens & « étant de retour, tu diras à tes concitoyens de me venir enfevelir où tu m'auras laiffé. » Tout arriva comme il l'avait prédit. Les Éphéfiens vainqueurs furent le chercher & le trouvèrent mort, & l'enfevelirent comme il l'avoit ordonné. Si ces chofes étoient avérées, elles feraient bien furprenantes.

Jamais livre que je fçache n'a été facré pour les Grecs. Les Égyptiens en avoient concernant la philofophie, la théologie, l'aftrologie, la géométrie, etc., mais je ne fçache pas qu'ils aient des livres hiftoriques facrés. Les Romains ne tenoient pour livres facrés que ceux de la Sibylle, que l'on confultoit de temps en temps & avec grande cérémonie, par ordre du magiftrat, dans des maux preffants pour y trouver le remède d'un mal d'où on ne pouvoit fortir autrement. Ils y trouvoient toujours les prédictions qu'ils cherchoient, felon Tite-Live, comme il le montre en différens exemples. Cela eft furprenant, d'autant plus que depuis la captivité de Babylone, nous ne trouvons rien de plus authentique parmi les Juifs en faveur de leurs livres facrés, finon le Décalogue, dont l'antiquité remonte à un temps fabuleux pour toutes les autres nations, au lieu que la confultation des livres fibyllins à Rome appartient conftamment au temps hiftorique.

Il faut avouer que la lecture de l'ancien teftament feroit bien dangereufe à un homme qui ne confulteroit que les foibles lumières de fa raifon & quiconque liroit l'endroit qui regarde la

création du monde, le paradis terreſtre, le déluge, la conduite d'Abraham, de ſa femme, de Jacob à l'égard de ſes deux femmes & de ſes femmes, l'endurciſſement du pharaon, les miracles de Moïſe & de Joſué, la traverſée du déſert, Judith, Daniel & la fournaiſe, ne ſçachant pas que tout cela eſt myſtérieux & figuratif, ſentiroit ce que Saint Auguſtin dit : que tout l'ancien teſtament devient inſipide & dégoûtant lorſqu'on n'y cherche pas Jéſus-Chriſt.

198. — Maures de Grenade. — La guerre de Grenade a duré dix ans & finit au mois de mai, l'an 1492, par la priſe de cette place, capitale du royaume de ſon nom. Les rois maures de Grenade payoient un certain tribut à ceux de Caſtille, Mullei Bullacen ſe laſſa d'être tributaire & répondit fièrement à ceux qui venoient un jour demander le tribut, qu'à l'endroit où l'on fabriquoit auparavant les eſpèces on n'y fabriquoit plus que des épées & des lances & qu'il aimeroit mieux déſormais employer le fer que l'or avec les rois de Caſtille. Quelque temps après, les Maures ſurprirent la ville de Lahara, quoiqu'ils fuſſent en paix avec les Eſpagnols. Ceux-ci, par repréſailles, ſurprirent au mois de février, l'an 1482, l'Alhambra ſituée dans le cœur même de la Grenade. Auſſitôt la guerre ſe ralluma entre les deux nations, les Maures voulant ravoir cette place qu'ils aſſiégèrent à diverſes repriſes. La dernière fois qu'ils l'aſſiégeoient, un grand pan de muraille tomba de lui-même, la nuit, à force d'avoir été battu le jour, cela leur fit eſpérer d'être bientôt maîtres de la ville, mais le gouverneur fut plus habile qu'eux ; car ne pouvant réparer la brêche auſſi tôt qu'il l'eût ſouhaité pour ſoutenir l'effort des aſſiégeans, il fit tendre une toile peinte en manière de muraille, ce qui trompa les Maures ſi bien qu'ils crurent que la nouvelle qu'on leur avoit donné du pan tombé, étoit fauſſe. La diviſion ſe mit entre eux pendant le cours de cette guerre car Mullei Boabdil, fils aîné de Mullei Bullacen (*a*) s'étant rendu maître de la perſonne de ſon père qui étoit aveugle & caſſé de vieilleſſe mais faiſoit encore trembler les chrétiens, par ſa prudence & ſon cou-

(*a*) Lire : Boabdil, fils de Moulaï Abou'l-Haſân.

rage, le jeta dans un cachot. Il y mourut de chagrin au bout de quelques jours.

Boabdil, ainſi devenu roi, voulut faire la guerre par lui-même, jaloux de la gloire que Lagal, ſon oncle, général des armées du feu Bullacen, s'étoit acquiſe par deux victoires qu'il avoit remportées ſur Ferdinand & ſes généraux, mais il eut le malheur d'être battu par une poignée d'Eſpagnols qui avoient à leur tête le comte de Cabra & d'être fait priſonnier. Alors, les Maures élurent Lagal pour roi, & ce prince continuant d'être heureux dans ſes expéditions ſur les Eſpagnols fit prendre à Ferdinand & Iſabelle la réſolution de relâcher Boabdil & de l'aider à recouvrer ſes états en exigeant ſon fils pour ôtage de ſa fidélité. Boabdil recouvra la ville de Grenade & en chaſſa Lagal qui ſe retira dans celle de Malaga & chacun de ſon côté fit la guerre à l'autre pendant que Ferdinand les attaquoit tous deux. Celui-ci, s'étant avancé avec ſon armée vers Malaga, fut ſurpris par Lagal qui vint fondre ſur lui & auroit eu la victoire s'il eût voulu combattre, mais, ſur l'avis qu'il reçut qu'il y avoit à Grenade une furieuſe ſédition, il partit la nuit pour s'y rendre & tâcher d'entrer dans la place, ce qui ne lui réuſſit point, ſon approche ayant calmé les ſéditieux. Ainſi, Lagal manqua un avantage certain pour une eſpérance incertaine &, cela, joint à une fièvre quarte qui lui ſurvint & le mit hors d'état d'agir, fut cauſe de ſa ruine.

Ferdinand prit Belle-Malaga & enſuite Malaga dans laquelle il y avoit 20.000 hommes de garniſon & Lagal ſe rendit au victorieux. Après quoi, tout l'effort des armes eſpagnoles tomba ſur Boabdil. Grenade, la plus grande ville & la mieux fortifiée qu'il y eût alors au monde & qui renfermoit dans ſon enceinte 150.000 hommes capables de porter les armes, fut longtemps bloquée & ſe rendit à la fin par la crainte d'une famine certaine. Ferdinand avoit bâti, vis-à-vis, une petite ville pour la ſerrer de plus près & lui couper abſolument les vivres. Le palais des rois maures à Grenade étoit le plus ſuperbe bâtiment que l'on connût alors.

199. — Prédictions. Songes. — Le jour qui précéda la mort de Céſar, il diſcuta avec ſes amis quel genre de mort étoit le plus ſouhaitable & il décida pour la mort imprévue & ſubite.

La nuit d'après, étant couché avec ſa femme Calpurnia, il ſe leva en ſurſaut par un grand bruit. Calpurnia dormoit & prononçoit en gémiſſant des paroles mal articulées mais, en ſe réveillant elle lui dit qu'elle avait ſongé toute la nuit qu'elle le tenoit entre ſes bras, mort & poignardé.

L'inquiétude qu'elle témoigna ſur ſon ſujet étoit ſi extrême qu'il en fut ébranlé & prit la réſolution de congédier le Sénat, mais, un des conjurés étant venu l'inviter pour y être proclamé roi de tous les pays qui obéiſſoient à Rome, hormis l'Italie, ſe moquant des ſonges de Calpurnia dont il diſoit que le Sénat ne devoit pas dépendre, lui fit changer de réſolution.

En entrant au Sénat, il dit en raillant à l'un de ſes devins : « Voici notre jour. — Oui, dit le devin, mais il n'eſt pas encore paſſé. » Les conjurés le percèrent de vingt-trois coups de poignard, au pied de la ſtatue de Pompée.

Quelques jours après la mort de Céſar, un de ſes amis appelé Cinna ſongea qu'il le voyoit & qu'il l'invitoit à venir ſouper avec lui, & que refuſant d'aller ſouper avec un mort, Céſar le prit par les bras & le mena malgré lui dans des longues & profondes obſcurités où il ſe perdoit. Le lendemain Cinna crut qu'il étoit de ſon devoir d'accompagner les obſèques de Céſar & le fit, quoique avec répugnance, à cauſe de ſon ſonge. Et, le peuple le prenant pour Cinna, l'un des conjurés, à cauſe de la reſſemblance du nom, ſe jeta ſur lui & le mit en pièces.

200. — Années. — Hérodote nous apprend que l'année des Égyptiens étoit compoſée de 12 mois lunaires, chacun de 30 jours, de même celle des Chaldéens, & l'on dit croire que, dès le temps de Moïſe, les Juifs avoient pris d'eux leurs mois lunaires & leurs années aux intercalations près, car les Égyptiens intercaloient des jours à la fin de chaque année, & les Juifs des mois au bout d'un certain nombre d'années.

201. — Allumettes. — On troquoit à Rome les allumettes (*a*) contre du verre caſſé, les vendeurs d'allumettes alloient au-delà du Tibre crier leurs allumettes. C'étoient de mauvais plaiſans

(*a*) Voici de l'érudition ſur les allumettes, dit celui qui a fait ce recueil (M.).

tels que la canaille en fournit toujours. Martial compare un homme qui ſe croyoit agréable & ne l'étoit pas à un vendeur d'allumettes :

Hoc quod Tranſtiberinus ambulator
qui pallentia ſulphurata fractis
permutat vitreis (*a*),

Stat. Papinus, l. I *ſilv.*, parle de ce même trafic :

hic plebs ſcenica cuique comminutis
permutant vitreis gregale ſulphur (*b*).

Ramirus de Prado, dans ſes *Commentaires ſur Juvénal*, témoigne qu'il eſt encore en uſage à Valence & à Barcelone parce que le verre caſſé ſe met en fourneau où il ſe liquéfie & devient propre à faire du bon verre. Turnèbe, l. 24, chap. 43, croit que ce ſoient les Juifs qui en faiſoient trafic à Rome, mais Martial, *l.* XII, *Epigr.* 57, diſtingue un Juif d'un vendeur d'allumettes :

a matre doctus nec rogare Judæus,
nec ſulphuratæ lippus inſtitor mercis.

202. — MARIAGE D'HOMMES. — Il y a plus d'un exemple dans l'antiquité d'hommes qui s'étoient mariés enſemble dans toutes les formes. Néron le fit deux fois, l'une avec Doriphorus & l'autre avec Sphorus. Juvénal parle d'un Senectus prêtre de Minerve qui s'étoit ainſi marié à un trompette, & lui avoit apporté quarante mille ſeſterces en dot, autant qu'il en falloit avoir pour être chevalier romain.

Quadringenta dedit Gracchus ſeſtertia dotem
cornicini...
ſignatæ tabulæ, dictum « feliciter », ingens
cena ſedet, gremio iacuit nova nupta mariti.
...
Traditur ecce viro clarus genere atque opibus vir (*c*).
Barbatus rigido nupſit Calliſtratus Afro
hac qua lege viro nubere virgo ſolet (*d*).

203. — Fin de ce recueil qui n'eſt pas de moi mais m'avoit été prêté & que j'avois fait copier.

(*a*) *Lib.* I, 41.
(*b*) *Silv.* I, 6.
(*c*) *Sat.* II, 117—129.
(*d*) MARTIAL, XII, 42.

204. — Buisson ardent. — Cet arbuſte eſt tout rouge & paroît de loin tout en feu. C'eſt dans ce buiſſon que Dieu apparut à Moïſe, mais le buiſſon n'étoit pas enflammé. Je crois que c'eſt dans le livre : *La pratique du jardinage.*

205. — Philosophes. Controverses. — On ſe moqua autrefois avec raiſon d'un proconſul romain qui aſſembla tous les philoſophes d'Athènes dans un même lieu pour tâcher de mettre fin à leurs diſputes. (Rapin, p. 87, *Réflexions ſur la philoſophie.*) (*a*)

206. — *Secundumque conſilia ejus factum eſt ut conceſſio unius fieret & poſſeſſio alterius. Quoſcumque homines in hac urbe videritis, ſcitote in duas partes eſſe diviſos, nam, aut captantur, aut captant. Videbitis, inquam, oppidum tanquam in peſtilentia, campos ubi nihil aliud eſt quam cadavera quæ lacerantur & corvi qui lacerant.*

Nolite mirari ſi pictura deficit, cum omnibus Diis hominibuſque formoſior videatur maſſa auri, quam quicquid Apelles Phidiaſque, Græculi delirantes, fecerunt (*b*).

Voilà de quoi acheter des oies & des Dieux (*c*).

Nam terra noſtra tam præſentibus plena eſt numinibus ut difficilius inveniri poſſis hominem quam deum. Excerptum ex Petronio.

207. — Jésuites. Sicile. Monarchie. — Le 17 décembre 1715, le Pape fit afficher à Rome des lettres monitoriales *contra compulſores & violatores immunitatis.* Dans le troiſième de ces mémoires, les Jéſuites y ſont repréſentés comme perſécutés avec tous les gens de bien. Dans une ſi grande oppreſſion de tous les gens de bien, les religieux de la Société de Jéſus n'ont pas été épargnés. Car, comme auſſitôt qu'ils eurent reçu le bref du Pape en date du 6 novembre dernier, & qu'en rejetant toutes fauſſes doctrines, ils eurent fermé leurs égliſes & obſervé exactement l'interdit eccléſiaſtique à l'édification des fidèles, ils furent dépouillés de tous les biens qu'ils poſſédoient en grande abondance, dans les diocèſes ſoumis à l'interdit & furent chaſſés de tout le royaume de Sicile.

(*a*) Père René Rapin. *Réflexions ſur la philoſophie ancienne & moderne.* Paris, 1676.

(*b*) Pétrone, *Sat.* LXXXVIII, 10.

(*c*) Alluſion à l'aventure d'Encolpe, qui, ayant tué une oie ſacrée apaiſe à prix d'or la colère de la prêtreſſe. Pétrone, *Trimalcion*, CXXXVII.

208. — COURTISANES. — On remarque que ſaint Louis favoriſa les catins & les lieux publics & que François Ier, qui mourut de la vérole, les rechercha & fut leur perſécuteur.

209. — RODOMONTADES ESPAGNOLES. — Lorſque l'amiral Ruſſel (*a*) paſſa dans la Méditerranée avec 60 vaiſſeaux anglois & hollandois, il prit avec lui à Cadix 4 vaiſſeaux eſpagnols commandés par Papachin. Il y avoit dans la gazette de Madrid : « *Los eſquadrilles Engleſes & Holandeſes hanno jointo la fiote del re.* »

210. — HYPOCRITES. — *Quorſum eſt genus hipocritarum qui Curios ſimulant & de virtute locuti clunem agitant* (*b*).

211. — MONTAIGNE. — De deux auteurs qui ont critiqué Montaigne, l'un, dit La Bruyère (*c*), penſe trop peu pour goûter un homme qui penſe beaucoup ; l'autre penſe trop ſubtilement pour en goûter un qui ne dit que de jolies choſes (La Mothe Le Vayer & Malebranche.)

212. — FLEGME DE PHILIPPE II. — Il avoit travaillé pendant deux heures pour faire une lettre au Pape. Un valet de chambre qu'il appela pour lui donner du ſable, tout endormi, prit l'encrier & verſa l'encre ſur la lettre. Le Roi ne dit autre choſe ſi ce n'eſt : « Voilà le ſablier & voilà l'encre. » L'officier mourut de chagrin deux jours après.

213. — COLIGNY. — Le courage & le bon ſens de l'Amiral ne paroiſſoient jamais mieux que dans les occaſions les plus fâcheuſes. Les difficultés lui donnoient des lumières & les périls de la fermeté. (Mézeray.)

214. — NIVELLE. PROVERBE. — Le ſeigneur de Montmorency avoit trois fils. Les deux premiers, dont l'aîné s'appeloit le ſeigneur de Nivelle, ſe retirèrent auprès du duc de Bourgogne & y ont continué leur poſtérité. Le père, par ordre du Roi, les ſomma vainement de revenir. De là eſt venu le proverbe : « Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'appelle. »

215. — BÂTIMENT. — Il y avoit dans la *Gazette de Hollande* en 1684 : « Le Roi de France a créé un million de rentes pour con-

(*a*) Amiral Edward Ruſſel, comte d'Oxford (1653—1727).

(*b*) JUVÉNAL, *Sat.* II, vers 3, 20 & 21.

(*c*) LA BRUYÈRE, *Des ouvrages de l'eſprit*, 44.

vertir en marbres & ſtatues pour Verſailles, ce qui fait bien voir que cette puiſſance, bien loin d'amaſſer des tréſors pendant ſix ans de paix, n'a fait que s'endetter. »

216. — AGE. — Le cardinal d'Armagnac (*a*), dans ſa viſite, trouva un homme de ſoixante-dix ans qui pleuroit de ce que ſon père l'avoit battu. Ce père lui dit : « Mon père lui avoit dit d'aller chercher de l'eau & il n'en a voulu rien faire. » Il alla voir ce grand-père. Il lui dit de tirer ſon bonnet pour recevoir la bénédiction : « Si votre bénédiction eſt bonne, lui dit le vieillard, elle percera bien le bonnet. »

217. — PAPES (ENTREPRISES DES). — Grégoire VII mit les pieds ſur les épaules de l'Empereur Henri IV (*b*) en lui diſant : « *Super aſpidem & baſiliſcum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem.* » L'Empereur lui dit : « *Non tibi, ſed Petro.* » Le pape appuyant le pied plus fort dit : « *& mihi, & Petro.* »

218. — MORT (NOUVEAU GENRE DE). — Un roi de Naples coucha avec la fille d'un médecin qui, pour ſe venger, lui conſeilla de ſe frotter d'une certaine herbe qui étoit un poiſon, laquelle diſoit-il, rendroit le plaiſir du Roi plus vif. Ainſi le Roi, dit Mézeray, prit la mort dans la ſource de la vie & des plaiſirs.

219. — RICHELIEU. — Le cardinal de Richelieu au cardinal de Marquemont (*c*) : « Le Roi a changé de conſeil & le conſeil de maxime. Le Roi envoiera une armée dans la Valteline, qui rendra le Pape plus facile, & nous fera avoir raiſon des Eſpagnols. »

220. — HISTOIRE. — Buſſy dit qu'il avoit lu l'hiſtoire de France & qu'elle étoit toute contenue dans ce vers d'Horace :

[*Quicquid*] *delirant reges, plectuntur Achivi* (*d*).

221. — INCESTE. — Une dame de Palerme devint amoureuſe de ſon fils, qui aimoit ſa fille de chambre. Elle ſe mit dans le lit de la fille de chambre & ſon fils, ſans le ſavoir, lui fit une fille. La

(*a*) Georges d'Armagnac (1501 à 1585), cardinal, archevêque de Toulouſe, puis d'Avignon.

(*b*) Lors de la fameuſe entrevue de Canoſſa, en 1077.

(*c*) Denis Simon de Marquemont (1572—1626), ambaſſadeur extraordinaire à Rome, eut à régler l'affaire de la Valteline. (*Lettres du Cardinal de Richelieu* publiées par M. D'AVENEL, *Documents Inédits*, 1856.)

(*d*) HORACE, *Épîtres*, I, 2, 14.

dame maria enſuite cette fille à ſon fils. Ainſi, elle étoit ſa ſœur, ſa fille, ſa femme (*a*).

La mère avoua cela à l'article de la mort à ſon confeſſeur, qui écrivit à la cour de Rome, qui jugea qu'il falloit laiſſer les parties dans la bonne foi.

222. — ROIS (ORIGINE DES). — L'origine des Rois, c'étoit dix ou douze hommes qui vouloient atteindre les pommes d'un pommier. Comme il y en avoit de grands & de petits, la partie ne pouvoit être égale. C'eſt pour cela qu'ils choiſirent un d'entr'eux pour ſe le partager. Si le diſtributeur avoit commencé par remplir ſes poches, ils l'en auroient bien empêché.

223. — OVIDE. — De tous les anciens poètes, Ovide eſt celui qui a découvert les plus beaux ſecrets de la nature. Il inſtruit les hommes à pouſſer le ſoupir juſte & les femmes à le recevoir, les hommes à prendre l'heure du berger & les femmes à l'offrir. Comme c'étoit l'homme du monde qui ſavoit le mieux aimer & qui aimoit le plus mal, il a ſi bien humaniſé la vertu que la pudeur s'eſt trouvée d'accord avec la galanterie.

224. — EXTRAIT DU MANIFESTE DU DUC DE ROHAN (*b*), DU TEMPS DE LOUIS XIII. — « La rébellion n'eſt un crime que pour les malheureux. Je vois bien que je ſerai condamné & puni ſi je ſuis battu ; mais, ſi le contraire arrive, le Roi n'aura pas aſſez de biens à me faire ni le Cardinal aſſez d'abſolutions à me donner ; ſi j'attrape le prêtre en mon chemin, il aura plus de peur de moi, que je n'en ai de lui. »

225. — DOUCEUR DANS LES JUGES. — Le préſident de Monteſquieu (*c*), à ſa harangue d'entrée exhortant les juges à la douceur, dit que, ſelon les poètes, Jupiter conſultoit tous les Dieux lorſqu'il vouloit lancer ſes foudres, mais que, lorſqu'il faiſoit quelque grâce aux mortels, il le faiſoit de ſon pur mouvement.

226. — PARLEMENT. — Sur une ſédition qui arriva à cauſe de

(*a*) REINE DE NAVARRE, *Heptaméron*, 3e journée, nouvelle 30.

(*b*) *Déclaration de M. le duc de Rohan contenant la juſtice des raiſons & motifs qui l'ont obligé à prendre les armes pour la défenſe des égliſes réformées de ce royaume* (1627).

(*c*) Jean-Baptiſte de Secondat, baron de Monteſquieu (mort en 1716), préſident à mortier, qui légua ſon titre & ſa fortune à Monteſquieu.

l'exil d'un conſeiller au Parlement, la Reine Mère dit au Premier Préſident de Molé : « Monſieur, le Parlement en fait trop. — Madame, dit-il, il eſt néceſſaire qu'il y ait une barrière entre la trop grande foibleſſe du peuple & la trop grande puiſſance du Roi. »

227. — Diminution des espèces. Espèces d'or & d'argent. — *Extraits de la requête des ſix corps de marchands & négociants de Paris, préſentée au Régent en 1715, pour obtenir que les écus, réduits à trois livres 10 ſols fuſſent revaloriſés à cinq livres* (*a*). *Ils font valoir notamment que :* « La ſituation de la France eſt ſi heureuſe qu'elle peut ſe paſſer des marchandiſes étrangères ſans que les étrangers puiſſent ſe paſſer des ſiennes. Il eſt donc important que le François trouve ſon compte à conſommer ſes denrées plutôt que celles des étrangers, & que les étrangers trouvent le leur à acheter les marchandiſes de France, préférablement à toutes celles de l'Europe. »

228. — Mémoire. — M. Blondel ne pouvoit prêcher faute de mémoire & jamais perſonne n'a mieux retenu que lui les noms & les dates (*République des lettres*, mois de ſeptembre 1684).

229. — Scolastique. — Il ne faut jamais lire qu'un ſcolaſtique parce qu'ils ne font tous que ſe copier.

230. — Turcs (Dévotion des). — Le 19 février 1716, on reçut à Vienne une relation de Conſtantinople touchant les dévotions établies dans l'empire Ottoman à l'occaſion de la guerre contre les chrétiens.

Le grand ſultan a très ſévèrement commandé que chacun jeûnât deux fois la ſemaine, & que, dans ces jours, le Mufti & autres eccléſiaſtiques paroîtront revêtus de cilice & crieront aux habitants de la Mecque : « O Dieu ! aſſiſte ton peuple ! » Il eſt ordonné en outre que le tombeau de Mahomet ſoit porté en public.

Voici l'ordre de la proceſſion :

1°. 600 hommes, pieds nus, enveloppés d'un ſac & d'un cilice, portant des armes de la dernière guerre, les unes entières, les autres rompues ;

(*a*) Cf. *Journal* de Dangeau, 12 décembre 1715, & Saint-Simon, t. 29, p. 321.

2°. 3.000 muftimans ou religieux, qui fe font des incifions avec des couteaux tranchans ;

3°. 6.000 hommes qui fe fuftigent avec des fouets & des difciplines ;

4°. le tombeau de Mahomet, porté par 30 prêtres & gardé par 30 bachas, le fabre à la main, qui ont ordre de tuer tous ceux qui oferont regarder ce tombeau par curiofité & leurs corps doivent être jetés aux chiens ;

5°. 50 princes turcs, fans l'ornement de la pourpre, & baignés de fang chrétien ;

6°. 3.000 janiffaires, qui traînent leurs armes & crient d'une voix lamentable « hala halla hie ! » ;

7°. un principal vizir, monté fur un âne pour marque d'humilité, tenant fon bonnet d'une main, trempé de fang chrétien & de l'autre une canne, dont il fe frappe la tête.

231. — CHANGE. — Pour avoir une jufte idée du change, il faut fuppofer que la Hollande ne produifît que du blé & la Guyenne que du vin & que le commerce de la Guyenne & de la Hollande fe fît par troc ; cela étant fuppofé qu'on troquât ordinairement, année commune, un boiffeau de blé contre une barrique de vin. S'il arrivoit dans une année une grande abondance de blé en Hollande & une grande difette de vin en Guyenne, on donneroit deux boiffeaux de blé contre une barrique de vin, & fi l'année fuivante, au contraire, il y avoit une grande difette de blé en Hollande & une grande abondance de vin en Guyenne, on donneroit deux barriques de vin, pour un boiffeau de blé. Il faut appliquer cela au change : les écus de France valent en Hollande un certain nombre de gros. Quand il y a beaucoup d'argent en Hollande & peu en France, les Hollandois vous donnent un plus grand nombre de gros de votre écu, &, au contraire, s'il y a beaucoup d'argent en France & peu en Hollande, ils vous en donnent moins.

Il y a beaucoup d'argent dans une place lorfqu'il y a plus d'argent que de papier. Il y en a peu lorfqu'il y a plus de papier que d'argent. Les Hollandois règlent le change de prefque toute l'Europe, parce qu'ils le règlent par une efpèce de délibération entr'eux felon qu'il convient à leurs intérêts.

232. — Angleterre (Jugesen). — On eſt aſſez embarraſſé en Angleterre à trouver des juges pour punir les criminels dans de certaines occaſions, d'autant que chaque criminel peut récuſer trente-ſix juges ſans donner de raiſons & cent autres en donnant une bonne raiſon.

233. — Servitude. — Voici un beau paſſage de Tacite : « *Dedimus profectò grande patientiæ documentum; & ſicut vetus ætas vidit quid ultimum in libertate eſſet, ita nos quid in ſervitute, adempto per inquiſitiones loquendi audiendique commercio. Memoriam quoque ipſam cum voce perdidiſſemus ſi tam in noſtra poteſtate eſſet obliviſci quam tacere* (*a*). »

234. — Viande moitié bouillie moitié rôtie. — Athénée (*b*), livre IX, fait mention d'un ſecret qu'on avoit anciennement pour apprêter un cochon, bouilli d'un côté & rôti de l'autre.

235. — O'Neill. — M. Térence O'Neill, qui décéda en juin 1716, étoit d'une très ancienne famille d'Irlande. On le diſtinguoit par le titre de grand O'Neill. Ses ancêtres avoient toujours refuſé la dignité de pair & lui-même remercia la feue reine qui lui fit la même offre. Il fit le même refus au roi George, diſant qu'il aimoit mieux être le premier gentilhomme que le dernier pair de ſa nation. Il avoit compoſé l'hiſtoire d'Irlande. Il n'a point laiſſé d'enfant, de manière que ſon bien revient à ſon neveu Jean O'Neill, montant à 8.000 l. ſterling de rentes.

236. — Kalish (bataille de). — Voici le dénouement de la bataille de Kaliſh (*c*), dans laquelle le roi Auguſte fut forcé de vaincre, car il avoit ratifié la trêve qui avoit été publiée en Saxe, & il ne doutoit point que la paix ne fût conclue entre le roi de Suède & lui. Le ſieur Pfingſten qui avoit apporté de Saxe les articles de la trêve & le projet de paix, que le roi Auguſte devoit ſigner, étoit auſſi chargé d'une lettre pour le général Mardefelt par laquelle le roi de Suède lui ordonnoit de faire ceſſer toutes les

(*a*) Tacite, *Agricola*, II.
(*b*) Athénée de Naucrate, *Les quinze livres des Deipnoſophiſtes*... Paris, J. Langlois, in-4°.
(*c*) 19 octobre 1706. Comparer le récit de Voltaire, *Hiſtoire de Charles XII* (Œuvres Complètes, 1878, t. XVI, p. 217).

hoſtilités. Il ne put rendre cette lettre parce qu'il s'agiſſoit de tromper les Moſcovites &, après avoir fait bien des détours, elle fut perdue. Cependant, Mentchikoff à qui la lenteur du roi Auguſte devenoit ſuſpecte preſſa ſi vivement ce prince de donner bataille, qu'il ne put s'en défendre, d'autant qu'il n'y avoit dans l'armée que cinq mille Saxons. Tout ce qu'il put faire dans cette occaſion, ce fut d'écrire au général ſuédois de lui repréſenter la ſituation où il ſe trouvoit, de reculer & de ne point engager un combat. Mais le Suédois qui prit cela pour une ruſe de ſon ennemi, s'arrêta dans ſon poſte.

237. — FINANCES. — Dans l'édit du mois d'août 1717 portant ſuppreſſion du dixième, le roi déclare qu'on a retranché les dépenſes ordinaires de plus de quarante millions par an & qu'on a, en moins de deux ans de temps, fait des paiemens effectifs en argent comptant au tréſor royal ou à l'Hôtel de Ville, plus de deux cent quarante millions. On y propoſe une loterie aſſez ingénieuſe pour retirer des billets d'État. Les billets ne ſont que de 25 livres, dont les lots ſont payés en argent, en remettant pareille ſomme en billets d'État, deſquels billets d'États on paye une rente viagère au denier vingt-cinq.

238. — *Proportion entre le prix des eſpèces d'or & d'argent.* — Gazette de Hollande. — *De Londres le 7 janvier 1718.*

239. — *Remerciements du Czar pour ſon admiſſion à l'Académie royale des ſciences, en qualité de membre honoraire.* — Gazette de Hollande *du 14 janvier 1718.*

240. — J'ai lu une réponſe au livre de Filtz-Moritz (*a*), qui eſt aſſez artificieuſement écrite. L'auteur veut perſuader un de ſes amis que M. d'Orléans n'a aucune part à ce livre, & il le prouve par la ridiculité du livre en lui-même & par le tort qu'il lui peut faire. Y a-t-il en effet, dit-il, rien de plus ridicule que de tuer, comme on fait à chaque feuillet de reliure, ce jeune roi qui, heureuſement, ne s'en porte pas plus mal, d'élever ſur le fondement de ſa mort un grand édifice de ſyſtème ? Y a-t-il rien de plus

(*a*) *Lettres de M. Filtz-Moritz ſur les affaires du temps, traduites de l'anglais par M. de Garneſai. Jouxte la copie imprimée à Londres (15 août 1710 au 7 avril 1717).*

odieux que de fupputer une mort qu'on ne peut envifager fans frémir, non feulement par rapport à la France, mais à toute l'Europe, dont on peut dire que notre jeune monarque eft l'enfant & le père, & de vouloir, malgré nous qui l'aimons, malgré la nature qui le fortifie, malgré le ciel qui le conferve, fixer fans ceffe les yeux fur ce point de la mifère & de la ruine publique.

Il fe fait faire l'objection que les démarches du Régent n'ont eu d'autres buts que de s'affurer la fucceffion. Cela eft écrit, dit-on, en trop gros caractères pour n'avoir pas été lu de toute l'Europe... Brevet de retenue, furvivance, gratification, tout eft tombé fur ceux dont il avoit à efpérer ou à craindre, de forte que le roi devenu majeur, n'a plus de grâces à répandre, à moins qu'il ne veuille commencer par éloigner de lui les cœurs de tous ceux qui fe trouveront en place.

Il a augmenté la paie du foldat fans s'embarraffer des conféquences qui frappent les yeux : C'eft une charge impofée à l'État qu'il eft impoffible de détruire... Il répond à de fi forts argumens le plus foiblement qu'il peut. Il critique enfuite le fond du livre. Il dit que l'auteur n'a attaqué aucune des véritables difficultés, par exemple qu'on ne fauroit renoncer à un droit non acquis & à une fucceffion non ouverte, maxime dont tout le palais retentiffoit lorfque la renonciation y fut portée, maxime dont furent frappés les miniftres de France & d'Angleterre dans le cours de la négociation, comme on l'a vu depuis par leurs lettres.

Deuxième queftion. Si le roi d'Efpagne a renoncé aux droits qu'il a fur la couronne de France, la nation, dit-il, a-t-elle renoncé aux droits qu'elle a d'être gouvernée par le plus proche héritier du fang ?

Troifième queftion. La renonciation a-t-elle été abfolument libre, etc.... ? Il falloit répondre, dit-il, à ces queftions, au lieu d'employer une vaine éloquence à juftifier un prince que perfonne n'accufe... Que c'eft en vain que Filtz-Moritz voudroit nous convaincre des obftacles que le roi d'Efpagne trouveroit chez les François & chez les puiffances étrangères ; qu'il lui feroit aifé de détacher ces puiffances en leur donnant à partager, ou les ren-

dant les maîtres de faire tomber la couronne d'Efpagne fur un prince qui leur conviendroit, & qu'il pourroit par là, d'un feul mot, renverfer tant de projets, tant d'alliances contractées, avec tant de dépenfe & de fatigues.

241. — *Extraits de commentaires de Pomponius Mela fur les Amazones & les mœurs matrimoniales des populations de l'Afrique & des « Sauromates » (a).*

242. — Dion (*b*), livre 75, dans la vie de Sévère, parle de Plautien qui étoit extrêmement débauché & qui abufoit des filles & des garçons, quoiqu'il défendît à fa femme de regarder perfonne & qu'il ne voulût pas que perfonne la regardât, pas même Sévère ou Julie. Ce Plautien avoit une grande autorité auprès de Sévère. Il étoit préfet du prétoire. Il fit couper non feulement des enfants & des jeunes gens, mais auffi des hommes mariés, & cela afin que fa fille Plautille, qu'Antonin époufa enfuite, eût un grand nombre d'eunuques : « Nous avons vu, dit l'auteur, maris, pères, barbus, privés de leurs tefticules. » Sévère étoit le préfet & Plautien étoit l'empereur. L'auteur décrit ici un combat de femmes qui fut très cruel &, comme elles dirent des injures aux dames romaines, on arrêta leur infolence en faifant une loi qui défendoit aux femmes de combattre.

243. — Céfar, *de Bello Gallico* (*c*). « *Britanni uxores habent deni duodenique inter fe communes & maxime fratres cum fratribus, parentes cum liberis, fed, fi qui funt ex his nati, eorum habentur liberi a quibus primum quæque virgines ductæ funt* (p. 133) ». Il dit des Gaulois : « *Viri in uxores ficut in liberos vitæ necifque habent poteftatem; de uxoribus in fervilem modum queftionem habent.* »

Voyez auffi (p. 133) que le droit des Gaulois eft même paffé jufqu'à nous & obfervé même dans nos coutumes : Les hommes mettoient en communauté autant de bien de leur patrimoine que la femme en avoit apporté en dot : « *Hujus pecuniæ conjunctim*

(*a*) Montefquieu avait fans doute fous les yeux l'extrait du Spicilège qui définit les Sauromates « *Gunaiocratumenoi, hoc eft mulieribus obfequentes* » quand il écrivit la 38ᵉ *Lettre Perfane* : « Je ne parle point des Sauromates, qui étoient véritablement dans la fervitude de ce fexe : ils étoient trop barbares pour que leur exemple puiffe être cité. »

(*b*) DION CASSIUS, *Hift. Romaine*, LXXV, 14, 15, 16.

(*c*) V, 14 & VI, 19.

ratio habetur fructusque servantur; uter eorum vita superavit ad eum pars utriusque cum fructibus superiorum temporum pervenit. »

244. — Corneille Tacite, *de Moribus Germanorum* (*a*). « *Non alius feminis quam viris habitus, nisi quod feminæ sæpius lineis amictibus velantur, partemque vestitus superioris in manicas non extendunt, nudæ brachia ac lacertos; sed & proxima pars pectoris patet. Prope soli barbarorum singulis uxoribus contenti sunt, exceptis paucis qui non libidine sed propter nobilitatem plurimis nuptiis ambiuntur. Viri munera dant non ad delicias muliebres quæsita sed arma, quibus admonetur mulier venire se laborum periculorumque sociam idem passuram ausuramque. Paucissima adulteria, accisis crinibus, nudatam coram propinquis adulteram expellit domo maritus ac per omnem vicum verbere agit.* » Il y a des villes « *in quibus tantum virgines nubunt* ».

245. — Diogène Laerce (*b*), dans l'article Pyrrho, livre IX : « *Persis filiabus misceri legitimum est, Græcis nefarium existimatur. Massagetæ quidem, ut Eudoxus quidam in primo periodi refert, uxores habent communes. Græci eam communionem detestantur* », p. 331.

P. Orose (*c*), *Adversus paganos*, ch. VI, qui l'intitule *Comparatio cladis Sodomiticæ & Romanæ*. C'est la destruction de Rome par les Goths dont il parle : « *Inter Sodomam & Romam discernant causas & conferant pœnas* », page 16.

Dans la Lycie, pendant le temps du deuil, les hommes avoient des habits de femmes. A Argos, ils s'habilloient de blanc. *Cérémonies funèbres des nations*, page 15, fait par Muret, 1679.

246. — Pogge, Munster, Althamer disent que les Germains se baignoient & souffroient que les étrangers se baignassent avec leur femme. La jalousie leur étoit inconnue. Irénie (*d*), homme germain, dit que cette coutume s'observoit encore de son temps dans les bains. César écrit que les Bretons avoient douze femmes communes, que les frères se marioient avec les sœurs, les pères avec

(*a*) TACITE, *Germania*, XVII, 4 & 5, & XVIII, 1 à 4. Cf. *Esprit des Lois*, livre XVIII, chapitre 24.

(*b*) *De clarorum philosophorum vitis*, l. IX, ch. 11, segm. 83.

(*c*) *Adversus paganos*. I, 6.

(*d*) FRANZ FRIEDLIEB, dit IRENICUS, *Totius Germaniæ descriptio pulcherrima*.

les enfans. Les Africains & les Américains aimeroient mieux mourir que de fouffrir que leurs femmes fe baignaffent avec les hommes & il ne faut pas s'étonner fi les rois perfans, africains, hébreux ont toujours eu une grande multitude de femmes comme le dit Diodore, livre II, Hérodote, livre III, Jofèphe, livre IV chapitre 17. Les Scythes ont des femmes communes ou particulières. Tacite écrit que les Germains font prefque les seuls barbares qui n'avoient qu'une femme. Dans les pays peu jaloux on a moins de femmes. On cite ici des exemples de chafteté de plufieurs princes allemands.

247. — MOUSSES. — Les mouffes & autres plantes qui viennent fur des murailles & entre les cailloux, viennent probablement des femences errantes & vagabondes dans l'air.

248. — ESPAGNE (FOIBLESSE DE). — Le Boccalini (*a*) introduit un Efpagnol & un Italien devant Apollon, lefquels, difputant fur la puiffance des monarchies, prennent ce Dieu pour juge, qui met l'Efpagne & la France dans une même balance. La France emporte l'Efpagne de quelques grains. « Ajoutez-y, dit l'Efpagnol, les Pays-Bas » & on voit, avec admiration, que l'Efpagne devient encore plus légère. On y ajoute Naples & Milan & ces états augmentent encore fa légèreté. On y met les Indes qui, loin de rendre l'Efpagne plus pefante, font qu'elle n'a prefque plus de poids & cela donne occafion aux beaux raifonnemens qu'il fait pour découvrir la foibleffe de l'Efpagne.

249. — FEMMES (CAPRICES DES). — L'inconftance des femmes me paroit provenir d'une raifon phyfique, car leurs règles apportent des changemens fort grands en elles tous les 19 jours & ce bouleverfement de la nature doit aller jufqu'au cerveau, qui fe trouve par là plus ou moins affecté d'un objet.

250. — SANG (ROUGEUR DU). — Si vous mettez deux parties d'huile de tartre fur une partie de lait de vache & que vous mettiez la miction fur le feu de fable dans une taffe de faïence, elle deviendra rouge comme du fang.

251. — MOINES (VICES DES). — Vices des moines. Palinge-

(*a*) « La balance du Boccalini, où l'Efpagne eft toujours plus légère », *Penfées*, 1448.

nius dans ſon *Zodiaque* au *Leo* p. 188, conſeille fort à un homme marié d'interdire ſa porte aux prêtres & aux moines (*a*).

252. — Qu'il n'arrive point, dit Ariſtarque, à ce beau viſage, à ce doucereux, de m'appeler frère, car je l'appellerois ſœur.

253. — Dans une ville de Brabant où l'on faiſoit une proceſſion générale en l'honneur de quelque ſaint, comme, ſelon les anciennes coutumes, il y avoit des gens habillés en anges, d'autres en forme de diables, l'un de ceux-ci, bondiſſant par les rues tout échauffé va trouver ſa femme, la jette ſur le lit lui diſant qu'il la vouloit engroſſer d'un diable. Il lui fit un fils qui eut la forme d'un diablotin. Louis Vivès, au XII de la *Cité de Dieu* de ſaint Auguſtin.

254. — L'ordre du Saint-Eſprit fut rétabli, non inſtitué par Henri III. Louis d'Anjou, dit de Tarente, de la maiſon de France, roi de Jéruſalem & de Sicile, l'inſtitua l'an 1352, le jour de la Pentecôte, dans le château de l'Œuf par une conſtitution contenant vingt-cinq chapitres, laquelle ſe perdit après la mort de Louis qui ne laiſſa point d'enfans. Puis il fut remis au pouvoir d'Henri III par la République de Veniſe quand il y paſſa. (Maimbourg, *Hiſtoire de la Ligue*, page 42.)

255. — Celui qui ſuccéda à l'Académie des Médailles à M. Tallemant (*b*), à la recommandation dudit abbé, dit dans ſon éloge funèbre que c'étoit la ſeule occaſion où la complaiſance que l'Académie avoit eue pour lui eût coûté quelque choſe au public. Il dit que Madame de Tallemant, chargée de cinq enfans, avoit coutume de dire : « En voilà un de placé », parlant de l'abbé, parce qu'il étoit de l'Académie françaiſe.

256. — Le mot d'*Imperator* dans les inſcriptions, mis devant, ſignifie empereur, mis après, ſignifie un général qui a fait quelque exploit mémorable.

257. — Les Gaulois comptoient par lieue, non par ſtade comme les Romains. On juge que la lieue gauloiſe ne faiſoit que la demi-lieue françoiſe ſur le rapport de quelques auteurs qui diſent qu'il

(*a*) Le *Spicilège* reproduit ici 19 vers du livre V (Leo) du *Zodiacus Vitæ* de Marcellus Palingenius (Pietro Angelo Manzolli), d'après l'édition de Bâle, 1537, page 119 (mœurs des moines).

(*b*) L'abbé Paul Tallemant (1642 à 1712), ſecrétaire de l'Académie des Inſcriptions de 1694 à 1706.

falloit cinquante lieues gauloiſes pour faire un degré, & on ſait qu'il n'en faut que vingt-cinq françoiſes. La colonne milliaire qui s'eſt trouvée à Vic-ſur-Aiſne à trois lieues & demie de Soiſſons, eſt marquée du chiffre VII. Ainſi les ſept lieues anciennes n'en faiſoient que trois & demie des nôtres.

258. — Les Rabbins ſavent tout ce qui s'eſt paſſé dans le paradis terreſtre, la tour de Babel & l'arche de Noé.

259. — Des gens diſent que, vers le Pontificat du pape Grégoire, il ſe répandit une maladie en Europe qui faiſoit mourir les gens en éternuant & ils diſent que c'eſt de là qu'eſt venue la coutume de dire : « Dieu vous aſſiſte », quand on éternue. Mais, outre que cette coutume eſt répandue par tout le monde, mille auteurs la juſtifient plus ancienne. Giton dans Pétrone éternue & auſſitôt on le ſalue. Un auteur latin dans une épigramme rapporte l'aventure d'un mari qui ayant donné le temps au galant qui exploitoit ſa femme de ſe cacher dans un cabinet & qui, entendant le galant éternuer croyant que c'étoit ſa femme, ſe tuoit de lui ſouhaiter une bonne ſanté. L'opinion la plus croyable c'eſt que l'éternuement étant un ſigne de ſanté, une purgation du cerveau, on veut féliciter la perſonne qui donne ce ſigne. Ceci & l'article précédent eſt d'une diſſertation de M. Morin (*a*) à l'Académie des Inſcriptions.

260. — M. de Fontenelle dans ſon éloge de M. de Caſſini (*b*) dit : « On voit dans de certaines mines des hommes nés ſous la terre qui n'ont jamais vu le ſoleil ; c'eſt ainſi que ſont la plupart des hommes qui ignorent l'aſtronomie & l'économie de ce monde qui n'eſt habité que par des aveugles. M. de Colbert demanda au pape M. de Caſſini, c'eſt ainſi que la France alloit porter ſes conquêtes juſque dans l'ancienne Rome. Il parut une comète, M. de Caſſini décrivit le chemin qu'elle devoit faire dans le ciel & prédit que, lorſqu'elle ſeroit venue à un certain point, elle rebrouſſeroit chemin ; cette prédiction ne trouva que des incrédules, mais, lorſque les aſtronomes virent la prédiction vérifiée, ils firent comme la

(*a*) Henri Morin (1655—1722). Mém. de l'Acad. des Inſcriptions, 1711 à 1717, IV, pp. 325—337.

(*b*) FONTENELLE, *Œuvres*, 1766, t. V, pp. 296—334.

comète un pas en arrière & dirent que tout le monde eût été capable d'en faire autant. M. de Caſſini ſur la fin de ſes jours, devint aveugle & ce ſort lui fut commun avec le fameux Galilée ; on pourroit comparer ces deux grands hommes à Tiréſias que les dieux aveuglèrent, ſelon la fable, pour avoir découvert aux hommes le ſecret du Ciel. Il eſt certain que les dieux qui annoncent la gloire de leurs créateurs lui avoient parlé plus confidemment qu'à perſonne. »

M. l'abbé Bignon répondit : « Je n'entreprendrai point de vous louer, Monſieur, à moins que vous ne me prêtiez quelques-uns de ces beaux talens dont vous vous ſervez pour louer les autres. »

261. — Incertitude de la foi humaine. — Sur ce que M. de Geſvres (*a*) dit que la preuve par l'inſpection de la femme eſt incertaine, l'avocat de madame de Geſvres répond : « Un conſeiller de Beſançon a fait toucher au doigt l'incertitude de la torture. Un autre écrit l'incertitude des preuves par comparaiſon de l'écriture. Rien de plus incertain que cette règle : *In ore duorum vel trium teſtium ſtat omne verbum.* » Perrault a fait un livre où il fait voir que la pratique criminelle en France eſt un piège éternel que l'on tend à l'accuſé. C'eſt que, dans ces ſortes de choſes, on ne cherche qu'une certitude morale, non mathématique.

262. — Congrès. — De l'abolition du congrès. M. de Geſvres prétend que toutes les autres preuves ont été abolies comme également incertaines : « *Ubi eadem ratio*, dit-il *idem jus* », mais ce brocard ne trouve place que dans les matières ſoumiſes au raiſonnement ; mais dans celles qui dépendent d'une loi poſitive, il doit céder à celui-là : *Ubi lex non diſtinguit nec nos diſtinguere debemus.* (Des factums dans l'affaire de M. de Geſvres.)

263. — Botanique. — En novembre 1713 je fus à l'Académie des ſciences, M. de Fontenelle fit l'éloge funèbre d'un botaniſte (*b*). Il trouva, dit-il, que nous avons en France beaucoup de plantes qu'on attribuoit à l'Amérique, ce qui eſt une grande marque de la vaſte étendue de la Botanique, puiſque nous pre-

(*a*) Alluſion au procès ſcandaleux en caſſation de mariage pour cauſe d'impuiſſance intenté par la marquiſe de Geſvres à ſon mari, en 1712. (Saint-Simon, t. XXIII, p. 66.)

(*b*) Pierre Blondin (1682—1713).

nons fouvent pour étrangères des herbes que nous foulons aux pieds.

Il y a des peuples barbares qui ne font point de provifions & vont chercher leur nourriture dans les bois, c'eft ainfi que font les botaniftes.

Le P. Gouye (*a*) répondit : « Monfieur, le feul monument qui nous refte de cet académicien eft votre pompe funèbre, de manière que nous ne fçavons ce qui nous doit toucher plus fenfiblement, ou le déplaifir que nous avons de fa perte, ou la joie que nous avons de vous avoir. »

DUCTILITÉ DES MÉTAUX. — On donna enfuite une differtation fur la grande ductilité des métaux (*b*) & on dit qu'un lingot de 32 pouces de longueur & de 10 ou 12 lignes d'épaiffeur fera un fil de 111 lieues de longueur.

264. — SEL. HOMBERG. MÉTAUX. — M. Homberg (*c*) a trouvé un fel qui pénètre l'argent comme l'eau pénètre le papier gris. Ce fel donne à l'argent par où il paffe une couleur d'étain ; ainfi il fait tout le contraire de ce que les philofophes hermétiques nous promettent. Il change l'argent en étain & l'or en verre.

265. — Nos penfées roulent toutes fur des idées qui nous font communes ; cependant, par leurs circonftances, leur tour & leur application particulière, elles peuvent avoir quelque chofe d'original à l'infini comme les vifages.

266. — DROIT ROMAIN. — Les lois de Juftinien n'avoient point paffé en France fous la première & deuxième race, elles furent comme enfevelies avec cet empereur & les incurfions des Barbares ne ravagèrent pas moins l'empire que l'ignorance & le mépris des lettres. Enfin fous l'empire de Lothaire, l'an 1136, elles fortirent des ténèbres ; Melfi, ville de la Pouille, avoit caché ce précieux tréfor.

Cependant le droit romain étoit en ufage en France. Alaric II, roi des Goths, en avoit fait faire une compilation l'an 501 fous le nom de code théodofien. Théodoric, roi d'Italie, témoigne dans

(*a*) Thomas Gouye (1650—1725), Jéfuite, mathématicien.

(*b*) Differtation de Réaumur.

(*c*) Guillaume Homberg (1652 à 1715), chimifte hollandais que Colbert retint en France.

une lettre la joie qu'il a d'apprendre que toute la Gaule gothique ſe régit par la loi romaine. Cette lettre eſt poſtérieure à la victoire de Clovis. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi, lorſque les volumes de Juſtinien parurent, ces pays reçurent le droit romain avec plus d'avidité que ceux de la France coutumière.

Enfin, ſous la fin de la deuxième race, mille coutumes ſortirent du néant, inondèrent la France & étouffèrent le droit romain, juſqu'en l'an 1312 que les volumes de Juſtinien, nouvellement découverts, furent enſeignés publiquement en France par l'ordonnance de Philippe le Bel. Pendant quatre ou cinq ſiècles auparavant cette ordonnance, il n'y avoit point de lois certaines en France, de même que chez les Romains, depuis l'abrogation des lois royales juſques à l'établiſſement de la loi des XII Tables.

Ferrière (*a*) paroit embarraſſé de ſavoir pourquoi les ordonnances de nos rois, en conformité de celles des papes, avoient défendu de graduer en droit civil dans l'Univerſité de Paris. La raiſon en eſt bien claire. Ils donnoient aveuglément dans la politique des papes qui vouloient maintenir avec ardeur les Décrétales, ces chers enfants qui ſoutenoient ſi bien l'autorité de leur père &, comme les ordonnances nouvelles ne ſont, à proprement parler, qu'un réchauffé des anciennes, on a toujours continué ces défenſes ſans réflexion.

Il y a pluſieurs endroits dans les capitulaires de Charles le Chauve, titre XXXI, où ce prince déclare que, quelque ordonnance qu'il faſſe & quoi que ſes prédéceſſeurs aient ordonné, il excepte la loi romaine à laquelle tant lui que ſes prédéceſſeurs n'ont point entendu déroger.

267. — Ducs & Pairs. — On appeloit pairs ceux qui relevoient immédiatement. Louis le Jeune, parmi tous ces pairs, en choiſit douze pour aſſiſter au ſacre de ſon fils, tandis que les autres pairs reſtèrent toujours dans le droit de juger leurs égaux & d'être jugés par eux, car dans tous les jugements rendus depuis, les barons y aſſiſtèrent après la réunion des grandes pairies.

(*a*) Claude-Joseph de Ferrière, *Hiſtoire du Droit romain.* Paris, 1718, chapitre XXV.

Philippe le Bel créa de nouveaux pairs, mais les rois, jusqu'à François Ier, ne choisirent que des princes de leur sang. François Ier créa des gentilhommes. Les deux premiers qu'il créa furent le connétable de Montmorency & le duc de Guise. Les rois ses successeurs en créèrent sans nombre.

Dans les assemblées du Parlement, soit avant soit après qu'il eût été rendu sédentaire, la noblesse a toujours été appelée avec les pairs. Les princes du sang, les pairs, les grands officiers de la couronne, les maréchaux de France, les gouverneurs des provinces, les chevaliers de l'Ordre, les prélats non pairs, les ministres, les officiers de leurs conseils & les maîtres des requêtes y ont été tous également convoqués. Ils ont tous leurs voix & les avis ne prévalent que par le nombre. Toute la différence qu'il y a des pairs aux autres, c'est qu'ils ont rang immédiatement après les princes du sang. Il n'y a donc que dans les assemblées particulières du Parlement où les pairs soient distingués de la noblesse, mais leur droit se confond & s'égare dans les séances où le roi préside en personne.

Les pairs ecclésiastiques se voient précédés par les ecclésiastiques non pairs dans les assemblées du clergé, dans les cérémonies publiques, & cela par le seul droit d'ancienneté d'épiscopat & ils s'y sont vus précédés même dans les assemblées du Parlement.

Les pairs, dans les États du royaume, n'ont d'autre rang que celui de gentilhomme. Ils sont au-dessous des présidents. Le duc de La Rochefoucauld signa, en 1651, après le comte de Brissac.

Il faut remarquer que, dans les sacres des rois, le nouveau pair dépose sa pairie pour représenter l'ancienne. Ils ne sont que des images.

Le duc d'Épernon, malade, eut la permission d'Henri IV de faire entrer son carrosse dans le Louvre. Avant lui, cette grâce n'étoit accordée qu'aux seuls princes. Il fut le seul, pendant sa vie qui la posséda. Les autres pairs l'obtinrent ou l'exigèrent pendant la minorité de Louis XIII. (Ceci est tiré des *mémoires contre les Pairs* (*a*) lors de la Régence.)

(*a*) Requête de la noblesse contre les fausses prétentions de MM. les ducs & pairs, 1716.

268. — Eucharistie. Messe. — Le Sacrement de l'Euchariſtie eſt établi ſur une ancienne cérémonie des Juifs, ſurtout de la manière que la Cène ſe faiſoit dans l'ancienne égliſe & l'on voit manifeſtement que la deſcription que fait ſaint Luc de la Cène que Jéſus-Chriſt fit à ſes apôtres eſt très conforme aux cérémonies juives. On peut les voir dans Caſſander, dans la *Liturgie* (*a*), chapitre I.

269. — Bibliothèque. — Sous le règne de Baſile, la bibliothèque de la Baſilique brûla. Elle étoit de cent mille volumes. Il y avoit auſſi un inteſtin de dragon, de cent vingt pieds de long ſur lequel l'*Iliade* & l'*Odyſſée* d'Homère étoient écrits en lettres d'or. Les auteurs de ce temps-là déplorèrent cette grande perte. (*De topographia Conſtantinopolitana* (*b*), *libro* II, page 117.)

270. — Histoire Auguste. — Le compilateur des ſix hiſtoriens romains nous a fait perdre le fruit des veilles de plus de cinquante auteurs, & nous ne ſaurions être dédommagés d'une ſi grande perte, par une ſi mauvaiſe compilation. Il y a apparence que cet auteur, voulant faire un corps d'hiſtoire romaine, vouloit ajouter ſon ouvrage à celui de Suétone, mais nous ne ſavons pas pourquoi il a paſſé les règnes de Nerva & de Trajan, & pourquoi il a laiſſé un vide entre Gordien III & Valérien. Enfin, toute cette rhapſodie eſt d'une négligence extrême. Elle contient cent ſoixante années, c'eſt-à-dire cent ans plus que l'hiſtoire d'Hérodien. On trouve dans un temps ſi court plus de ſoixante-dix perſonnes, qui ont eu juſtement ou injuſtement le titre de Céſar : « *Adeo erant in illo principatu, quem omnes tamen mirantur, comitia imperii incerta. Tumultuario populi concurſu, aut incondito militum ſtrepitu, interdum & per jocum ac ludum, imperatores creabantur & Orbis dominatio in parricidii præmium cedebat. Occidebant enim & occidebantur immanitate pari.* »

On peut voir quelle différence il y a de ce gouvernement avec celui de France, où le royaume n'a eu, en douze cens ans de temps, que ſoixante-trois rois. (*Ex præfatione Iſaaci Caſaubonis ad Hiſtoriæ Auguſtæ ſcriptores.*)

(*a*) *Georgii Caſſandri Opera*. Pariſiis, 1616, t. I, p. 10.

(*b*) *Petri Gyllii, De topographia Conſtantinopoleos*. Lugduni, 1561, p. 117.

271. — FOLIE. — *Sicut qui mittit lapidem in acervum Mercurii, ſic qui tribuit inſipienti honorem* (*a*).

272. — GÉANS. — Non guère loin de Rio de Plata, Fernand de Magellan, celui qui donna le nom à ce bras de mer pour l'avoir trouvé le premier, ainſi que raconte Franciſque Lopez de Gomara, au nonante & unième chapitre de l'Hiſtoire des Indes, trouva une habitation de géans, dont il emmena l'un à ſes navires, qui avoit de huit à neuf pieds de haut, & d'autres qui étoient plus grands ; de ſorte que huit des plus forts hommes qu'il eut ſe trouvèrent bien empêchés de le lier, mais, le dépit & ennui de ſe voir ainſi, il ſe laiſſa mourir de faim. Ceux de la flotte en prirent encore deux, penſant les mener à l'empereur Charles, leſquels moururent pareillement, ſans qu'on les ſût jamais radoucir ni apprivoiſer. Il dit que, marchant ſeulement leur plein pas, il n'y avoit homme ſi bien en jambes, qui, à grand peine, les pût ſuivre à courir de toute ſa forme. (Extrait de Philoſtrate (*b*), article *Midas*, page 187.)

273. — DÉMENCE. — Jean de Châtillon, deuxième du nom, homme inſenſé & prodigue, ayant vendu la plus grande partie de ſes terres à très vil prix, fut mis ſous la tutelle de Gaucher, ſon frère, qui intenta procès à tous les acquéreurs, pour faire caſſer tous les contrats de vente. Le défendeur, pour faire valoir qu'il n'étoit point inſenſé diſoit qu'il oyoit bien & convenablement la meſſe. (Arrêt de 1403 qui caſſe toutes les ventes. Du Cheſne, *Hiſtoire de la maiſon de Châtillon*, page 447.)

274. — ÉTHIOPIENS. BEAUCOUP D'OR CHEZ EUX. — Pomponius Mela, livre III, parle ainſi des Automoles, peuple d'Éthiopie : « *Apud hos plus auri, quam Perſis eſt; ideo, quod minus eſt, præcioſius cenſent. Aere exornantur, auro vincula fontium fabricant.* »

275. — ÉTHIOPIENS QUI VIVENT DE SAUTERELLES. — Éthiopiens qui vivent de sauterelles. Une partie des Éthiopiens vivent ſeulement de ſauterelles, les faiſant durcir avec la fumée & le ſel, pour s'en ſervir pendant toute l'année. Ils ne vivent pas

(*a*) *Vulgate, Prov.* 26, 8.

(*b*) *Les Images ou tableaux de platte peinture des deux Philoſtrates*, par *Blaiſe de Vigenère*. Paris, 1629.

paſſé quarante ans. (Pline, *Hiſtoire naturelle*, livre VI, chapitre 30.)

276. — Arabie. Frères qui ont la même femme préférés aux enfans dans la succession. — Dans une contrée de l'Arabie heureuſe, « *fratres honore filios antecedunt, quod natu grandiores ſunt.* » Ceux qui ſont de la même famille règnent & poſſèdent les autres dignités : tout ce qu'ils ont poſſédé eſt commun à tous leurs parens, mais l'aîné eſt le ſeigneur & le maître. Ils n'ont qu'une femme pour eux tous ; celui qui la va voir le premier, met ſon bâton devant la porte pour ſervir de ſignal (car dans ce pays-là, chacun porte un bâton). Mais l'aîné a le privilège de paſſer la nuit avec elle. Ainſi ils ſont tous frères. Ils connoiſſent auſſi leurs mères. L'adultère eſt puni de mort chez eux & celui-là eſt adultère qui eſt d'une autre extraction. (Strabon, livre XVI, page 538.)

277. — Secondat (maison de). — Jacques-Auguſte de Thou dit, au livre ſecond de ſes *Mémoires*, qu'il fut reçu ſplendidement à Agen par Roques Secondat (*a*). Ce gentilhomme avoit épouſé la tante de Joſeph Scaliger du côté de ſa mère. Il en avoit eu pluſieurs enfans, dont la plupart ſe mirent dans le ſervice, entr'autres Paul de Secondat qui fut tué au ſiège d'Oſtende.

278. — *Diſcours prononcé par le Régent, le 2 ſeptembre 1715, à l'ouverture de la ſéance du Parlement, après le décès de Louis XIV* (*b*).

279. — Quintus Calaber. — Quintus, autrement Calaber, parce que le cardinal Beſſarion le trouva dans la Calabre, étoit de Smyrne. Il eſt probable qu'il vivoit ſous les empereurs. Cependant, comme ce que dit Ovide du combat d'Ajax & d'Ulyſſe pour les armes d'Achille, & Virgile de la priſe de Troie, ont un grand rapport avec ce qu'en dit Quintus, il eſt incertain ſi la Grèce a pillé les Latins ou ſi les Latins ont pillé la Grèce. Voici le jugement qu'en porte le ſavant Rhodomanus (*c*) :

« *Heſperidum pomaria hic eſſe dicent, aureis malis referta, & Adonidis hortos, Hymettiis floribus jucundiſſime ſpirantes, immo*

(*a*) J.-A. de Thou, *Mémoires*, 1711, tome II, p. 57.

(*b*) Isambert, *Recueil des Anciennes lois françaiſes*, XXI, 1830, pp. 4 & 5.

(*c*) Lorenz Rhodomann (1546—1606). Préface à Quintus de Smyrne (1604).

limpidiſſimum Veneris Acidaliæ fontem, ubi ſe cum Gratiis aſſidue lavat; denique [ſingulos propre verſus] Charitum cum Muſis tripudium feſtiviſſimum [nobis referre, confirmabunt]. »

Il y a une belle image dans le premier livre où il compare Pentheſilée à une Parques cruelle qui tranche les jours d'un nombre infini de Grecs.

280. — INSCRIPTION SUR UNE STATUE DE VÉNUS QUI EST A ROME A SAINTE-MARIE-MAJEURE :

SOL. CALET. IGNE. MEO. FLAGRAT. NEPTUNUS. IN. UNDIS.
PENSA. DEDI. ALCIDAE. BACCHUM. SERVIRE. CŒGI.
QUANVIS. LIBER. ERAT. FECI. SERVIRE. TONANTEM.
QUANVIS. LIBER. ERAT. MARTEM. SINE. MARTE. SUBEGI.

(Ceci eſt tiré de Gruter.) (*a*)

281. — Après bien des réflexions je dis que, quand un corps eſt une fois en mouvement, il ne ceſſe jamais de ſe mouvoir, car il ne peut perdre de ſon mouvement que par communication & en partageant toujours ; mais s'il partage toujours, il en reſte donc toujours pour lui. Un corps, qui en rencontre un autre, lui communique de ſon mouvement comme s'ils ne faiſoient qu'un même corps, mais il en garde toujours à proportion autant qu'il en communique. Donc il reſtera toujours en mouvement & cela eſt bien naturel, car, s'il étoit une fois en repos, il ſeroit impoſſible qu'il ſe mût autrement que par l'action d'une cauſe infinie, puiſqu'il y a une diſtance infinie du repos au mouvement.

282. — LANGUE ESPAGNOLE. — « *Tam inutiles, tam vanas artes tractant gentes, tantas machinas procurant exquiſitas, ſuperfluas, prolixas, quæ quanto majores, tanto eſt major moleſtia; monſtrando ſe curioſos, dant doctrinas non neceſſarias; collocando tantas horas, depravando tantos animos, quæ quando ſe collocant in arte fructuoſa, dant grandes fructus. Eloquentia romana eſt facillima, ſi profeſſores non tam varias, tam diſcrepantes opiniones renovaſſent.* » Vous voyez que ces paroles ſont eſpagnoles & latines.

283. — MARIAGE (DISSOLUTION). — De Londres, le 14 mai 1715, les ſeigneurs entendirent plaider les avocats ſur la

(*a*) *Inſcriptiones antiquæ... redactæ, ingenio ac cura Gruteri*, 1602, p. LX, n° 4.

requête du chevalier Downing & de ſa femme qui demandoient le divorce, à cauſe de l'averſion mutuelle qu'ils avoient l'un pour l'autre, mais il fut jugé, après pluſieurs conteſtations, à la pluralité de cinquante voix contre quarante-huit, que l'averſion mutuelle n'étoit pas une raiſon ſuffiſante pour diſſoudre un mariage.

284. — Secondat. — M. de Salon, préſident au parlement de Grenoble, écrivit une lettre à M. de Brocas, où il dit que la mère de ſa grand-mère paternelle étoit germaine, pour être filles de deux ſœurs, avec la mère du maréchal d'Eſtrades, ce qui lui procuroit la parenté de M. le Préſident de Monteſquieu, de M. de Saint-Luc, de M. de Montaigne & M. de Roques de Rabaſtens.

285. — Cardinaux. — L'abbé de la Trinité de Vendôme ſe qualifie de cardinal-abbé. Ayant cette qualité, il porte au timbre de ſes armoiries un chapeau vert, de la forme de celui des cardinaux de Rome. C'eſt peut-être pour être diſtingués de ces cardinaux honoraires que ceux de Rome s'appellent non pas cardinaux ſimplement, mais cardinaux de l'égliſe romaine (extrait du *Journal des audiences*, tome I, page 4).

286. — Appel au futur concile. — L'appel des évêques au futur Concile ſur le dogme eſt ridicule, parce que c'eſt appeler à un corps qui n'exiſte point & qui, peut-être, n'exiſtera jamais. Celui des avocats généraux ſur les matières de diſcipline l'eſt encore plus, parce qu'on appelle un corps qu'on n'accepteroit pas pour juge quand même il ſeroit aſſemblé, témoin le Concile de Trente qu'on n'a jamais voulu recevoir quant à la diſcipline.

287. — Premiers chrétiens. — Pline le Jeune, proconſul de Bithynie, livre X, chapitre 97, écrit à Trajan ſur les chrétiens. Ils aſſuroient que tout leur crime conſiſtoit en ce qu'ils s'aſſembloient la nuit pour chanter un hymne à Chriſt comme à un Dieu, qu'ils ſ'obligeoient par ſerment à ne commettre point de larcins, d'adultères, à ne tromper point, à ne point nier un dépôt, après quoi il s'en alloient & revenoient enſuite pour manger enſemble mais qu'ils avoient ceſſé de le faire après ſon ordonnance. « J'ai voulu, dit-il, tirer la vérité par les tourments de deux eſclaves qu'on diſoit être diaconeſſes, & je n'y ai trouvé qu'une étrange ſuperſtition. »

288. — *Extraits de la lettre du roi de Pruſſe Frédéric Ier (a), dictée ſur ſon lit de mort, le 21 février 1713, & adreſſée à la reine d'Angleterre, pour la prier d'intercéder auprès de Louis XIV en faveur des Proteſtans condamnés aux galères.*

289. — *Extraits du traité d'Antonio Maria Coſpi, intitulé:* La interpretazione della cifre, *ſur les voyelles & les conſonnes en italien & en latin.*

290. — Molinos (*b*) ayant été condamné par ſentence définitive du Saint-Office — ou à abjurer ſes héréſies & enſuite garder une priſon perpétuelle *in cuſtodia ſtricta*, — ou bien à être brûlé tout vif, a choiſi le premier. Ce fut le mercredi 3 ſeptembre dans l'égliſe de la Minerve des Dominicains, environ trois heures après-midi que commença la cérémonie. On avoit dreſſé par toute l'égliſe des amphithéâtres, afin que ce vaſte vaiſſeau pût contenir plus de monde. Outre le Sacré Collège, les prélats, les eccléſiaſtiques, les religieux ſans nombre, il y avoit bien vingt mille âmes de tous les ordres, ſexes, & preſque de tout âge. Vis-à-vis du banc des cardinaux & à côté de la chaire du prédicateur, on avoit dreſſé un petit théâtre d'ais de la hauteur d'une demi-pique, ſi bien que douze perſonnes eûſſent pu ſe tenir au-deſſus, fort commodément, debout.

Comme les cardinaux eurent pris place avec leurs habits de cérémonie en telle rencontre, qui eſt une grande cape de couleur violette, on alla quérir Molinos dans une chambre du couvent où il étoit très-bien gardé par des ſbires. Il fut conduit, ayant les mains liées, avec la ſoutane de prêtre & le manteau long de docteur, ayant au-devant quelque eſpèce d'hermine, qui en eſt la marque. Comme il fut monté ſur le théâtre, il fit trois révérences aux cardinaux, commençant par les premiers.

C'eſt un homme âgé de ſoixante ans, d'une taille un peu plus que médiocre, ayant les cheveux noirs, une barbe un peu longue qui commence à griſonner. Il n'eſt pas autrement mal fait ſinon

(*a*) *Actes, mémoires & autres pièces authentiques concernant la paix d'Utrecht*, Utrecht, 1714—1715, tome III, p. 586.

(*b*) Ceci eſt tiré d'une lettre que je trouvai dans les papiers de feu mon oncle (M.).

qu'il eſt fort camus, aſſez gras, nonobſtant ſa priſon de cinq ans, ayant un air hardi, intrépide, marquant même quelque peu de fierté, & nullement ſurpris de cette prodigieuſe multitude de gens qui avoient tous les yeux ſur lui.

On lui donna une torche de cire blanche allumée, & on mit derrière lui un tabouret fort haut ſur lequel il s'aſſit, de telle ſorte qu'il ſembloit être plutôt debout qu'aſſis. Enſuite, un prédicateur dominicain, ayant dit à l'aſſemblée que le Saint Office avoit été obligé de faire le procès à Molinos à cauſe de ſes héréſies, ſacrilèges, &c., s'adreſſa à lui & lui dit qu'il avoit avoué qu'il avoit eu un commerce honteux durant vingt ans avec une de ſes pénitentes & que, durant ce temps-là, il avoit dit la meſſe preſque tous les jours, ſans croire avoir commis ni péché mortel, ni péché véniel. Cette femme fut miſe à l'inquiſition, & on lui fit tout avouer.

« Tu as avoué, continua le Dominicain, que tu avois débauché quatorze femmes ou filles de tes pénitentes, qu'étant avec des femmes & des filles renfermé dans des chambres, tu t'étois dépouillé tout nu devant elles, & les avois obligées d'en faire autant, afin de faire épreuve de leur progrès ſpirituel dans l'oraiſon de pure foi & contemplation acquiſe. Tu as avoué que tu es tombé très-ſouvent dans des crimes de beſtialité (cependant, le monde crioit à haute voix : *Foco, foco*). Tu as avoué que pendant vingt ans que tu as demeuré à Rome, tu n'as jamais jeûné ni fait maigre. »

Il lui reprocha enſuite ſes erreurs, & on crioit ſans ceſſe : *Foco, foco*, ſans qu'il changeât pour cela de couleur. Enfin le religieux conclut en diſant que, pour tous ces crimes & erreurs, de la part du Saint-Office, il le condamnoit à priſon perpétuelle étroite ſans eſpérance d'en ſortir jamais ; qu'entre les autres prières & pénitences, il réciteroit tous les jours de ſa vie le *Credo*, trois dizaines de chapelet, & ſe confeſſeroit aux quatre fêtes annuelles, & communieroit pour lors, ſi le confeſſeur le jugeoit à propos. Enſuite on lui ôta ſon manteau & ſa ſoutane, & on l'habilla d'un habit de pénitent & il alla recevoir ſon abſolution au pied de l'autel.

Avant cette cérémonie, il avoit mangé à dîner deux gros poulets

& beaucoup d'autres chofes & bu encore mieux. Après dîner, il dormit deux heures & puis il demanda à boire à la glace.

On dit que Molinos avoit fur fes regiftres quarante mille âmes qui fe gouvernoient par lui, il en avoit à Rome & dans tout le refte de l'Italie, en Allemagne, en Efpagne & même en Hollande. Le Pape avoua qu'il avoit été trompé. En effet, s'il n'eût pas été fi tôt pris, il devoit être Cardinal. Le Pape ne voyoit perfonne plus volontiers que lui & il lui donnoit toutes les fois des audiences. C'eft ce qui fit dire à Molinos, quand il fut condamné, qu'il ne pouvoit pas comprendre comme quoi, n'étant pas plus coupable que Petrucci (*a*), & fymbolifant tous deux dans les mêmes erreurs, on avoit fait l'autre cardinal & pour lui on l'avoit confiné dans une prifon.

291. — *Extrait des difcours adreffés le 22 mai 1719 par le recteur de l'univerfité de Paris, Charles Coffin* (*b*), *à Louis XV & au Régent pour les remercier d'avoir inftauré la gratuité de l'enfeignement.*

292. — LETTRE DU COMTE DE HORN (*c*). — (Cette lettre eft fuppofée.) Monfeigneur, je ne me plains point de la mort de mon miférable frère. Son crime étoit fi énorme qu'il méritoit un fupplice encore plus terrible que celui qu'il a fouffert, s'il en étoit, mais je me plains de ce que vous avez violé dans fa perfonne tous les droits des nations, de la nobleffe & du fang. Je vous remercie, Monfeigneur, de l'offre que vous me faites de la confifcation. Je ferois plus infâme que lui, fi je recevois des grâces de votre Alteffe Royale. J'efpère qu'un jour, Dieu & le roi vous rendront une juftice auffi exacte que celle que vous avez rendue à mon malheureux frère, etc.

Cette lettre eft fauffe. Le comte de Ligny parle du comte de Horn : étant ambaffadeur de Portugal, il affaffina un feigneur allemand qui lui avoit gagné vingt mille florins au jeu, pour ne le

(*a*) L'Oratorien Pier Matteo Petrucci, évêque d'Iefi, l'un des plus célèbres adeptes du quiétifme.

(*b*) Publié dans les *Œuvres de M. Coffin*. Paris, 1755, t. II, p. 51—63.

(*c*) Le comte Antoine-Jofeph d'Horn (1698—1720), affaffina rue Quincampoix, le 22 mars 1720, un agioteur pour lui voler cent mille écus d'actions & fut roué en place de Grève le 26 mars. La lettre attribuée à fon frère Maximilien-Emmanuel a été publiée dans les *Mémoires* de Duclos & les *Souvenirs* de la marquife de Créquy.

point payer, & le fit enterrer au bois de... L'ayant rencontré le matin, il l'y avoit mené ſous prétexte de s'y promener. L'empereur Léopold, pour découvrir la vérité y fit chaſſer des chiens qui le déterrèrent. Il ſe réfugia à Veniſe, où il vécut déteſté généralement & obligé de boire avec des bateliers. La cour de Portugal le dégrada. Il fit le coup avec un de ſes gentilshommes. Ils ſont maleureux dans cette famille, comme diſoit le maréchal de Grammont. Je tiens ce fait de M. de Bonneval.

293. — *Amniſtie du 15 avril 1720 pour les troubles de Bretagne.* — Gazette de Hollande *du 23 avril 1720.*

294. — *Invention du capitaine Cumberland qui a trouvé le « ſecret de courber avec du ſable les planches deſtinées aux conſtructions navales ».* — Gazette de Hollande, *du 3 mai 1720.*

295. — *Travaux de l'Académie royale de l'hiſtoire à Liſbonne. Compte rendu de la ſéance du 27 juin 1721.* — Gazette de France. *De Liſbonne, le 6 ſeptembre 1721.*

296. — *Eſſais de vaccination dans la priſon de Newgate.* — Gazette de France. *De Londres, le 6 ſeptembre 1721.*

297. — *Travaux de l'Académie royale de l'hiſtoire à Liſbonne. Compte rendu de la ſéance du 5 juillet 1721.* — Gazette de France. — *De Liſbonne, le 13 ſeptembre 1721.*

298. — Il y a de certains lieux ſur la terre inhabitables (*a*), d'autres qui ſont habitables ſans aucun inconvénient, d'autres enfin qui ne feroient pas habitables à cauſe de certains inconvéniens, s'il ne s'y étoit pas rencontré des remèdes à ces inconvéniens. Ainſi, il n'eſt pas, je crois, vrai que, par une providence particulière, ces remèdes aient été établis dans de certains lieux pour les rendre habitables mais il faut dire que, les remèdes s'y étant trouvés, ces lieux ont été rendus habitables. Il faut que je mette en œuvre ces penſées que je n'ai pas bien digérées encore.

299. — *Privilèges accordés par le Grand Vizir à des eccléſiaſtiques français en Morée.* — Gazette de France *du 8 janvier 1724.*

300. — *Préparatifs de l'armée turque.* — Gazette de Hollande *du 8 février 1724. De Conſtantinople.*

(*a*) Cf. *Eſprit des Lois*, XVIII, 6.

Dévotion du Roi. — Ibid. De Madrid.

301. — *Capture, en 1723, d'un héron portant un anneau avec la date 1651.* — Gazette de Hollande *du 21 mai 1723.*

302. — *Révolte en Perse; les rebelles s'emparent d'Ispahan. De Constantinople, le 5 janvier. — Extrait du discours prononcé au nom du roi de Suède à l'assemblée des États. De Stockholm, le 3 février.* — Gazette de Hollande *du 23 février 1723.*

303. — Les religieux de l'abbaye de Saint-Denis, que j'avois chargés de la commission pour M. le président de Montesquieu, viennent de me faire réponse qu'il n'y a dans cette abbaye autre livre des fleurs de lis qu'un manuscrit d'environ 400 pages, couvert de lames d'argent, avec des fleurs de lis au dos, qui est une espèce de pontifical qu'on porte à Reims pour le sacre du Roi, dans lequel, outre les cérémonies du sacre, il y a encore les cérémonies des sacres des évêques & autres choses, à peu près, de ce qu'on voit dans les autres pontificaux.

J'avois fait demander ce que c'étoit que le livre des fleurs de lis cité à notre parlement par la Reine de Navarre qui demanda qu'on la fît jouir des privilèges des princesses de son rang contenus dans le livre des fleurs de lis qui est à Saint-Denis en France &, partant, demandoit que l'on délivrât les prisonniers.

304. — On a reçu des lettres d'Ispahan en Perse, du 30 juin 1719, qui contiennent les nouvelles suivantes : « La guerre continue toujours dans ce royaume entre le sophi & le rebelle Myrr-Weiss (*a*) sans qu'il se soit encore rien entrepris de considérable, de part ni d'autre. Il y a eu une grande révolution au Mogol à l'occasion du mariage de l'empereur, ou grand Mogol, avec une princesse païenne, fille d'un prince voisin de ses États. Ses ministres l'avoient sollicité plusieurs fois de répudier cette princesse pour apaiser les murmures des peuples, ennemis mortels de la religion païenne. Mais l'empereur, bien loin de faire attention à leurs conseils, avoit laissé prendre à cette princesse un empire absolu sur sa personne & sur le gouvernement, en sorte qu'elle avoit attiré dans la capitale un très grand nombre de païens, qui

(*a*) Myrr-Weiss ou Mérivéis. Cf. *Esprit des Lois*, III, 9 & XVIII, 19.

devenoient même ſi puiſſans qu'on craignoit que l'empereur ne ſe laiſſât enfin perſuader d'abjurer la religion mahométane pour embraſſer celle des païens & l'introduire dans cet État.

Sur quoi, les principaux ſeigneurs de la Cour avoient pris la réſolution de le détrôner, de lui crever les yeux & de le faire mourir par le poiſon. Ce qui ayant été exécuté, on avoit mis ſur le trône un fils de ſon prédéceſſeur, âgé de douze ans. Cette révolution s'eſt faite en cinq heures de temps, ſans cauſer aucune émotion. Le nouvel empereur eſt demeuré paiſible poſſeſſeur du trône & les païens ont pris la fuite.

305. — Dans le IX[e] tome de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique* de l'abbé de Choiſy, on voit que Soliman choiſiſſoit toujours pour les charges publiques des gens riches & de probité : « Je veux, diſoit-il, qu'ils reſſemblent à ces fleuves qui engraiſſent les provinces par où ils paſſent, non pas aux torrens qui entraînent tout ce qu'ils trouvent ſur leur paſſage. »

306. — Après la bataille de Pavie, le Roi écrivit à la Régente : « Madame, tout eſt perdu, excepté l'honneur. »

Le Roi, ayant aſſemblé ſon lit de juſtice au Parlement où furent invités tous les ordres du Royaume pour la rançon réglée à deux millions d'or, le clergé offrit 130.000 livres. Le duc de Vendôme, au nom de toute la nobleſſe, offrit la moitié de ſes biens & même le total, avec leur vie. Le premier Préſident, au nom de tous les Parlemens, dit qu'ils étoient diſpoſés à contribuer à la délivrance des princes.

Le Roi remercia chacun des ordres en particulier &, parlant à la nobleſſe, il dit qu'il étoit né gentilhomme & non pas Roi, que ſes enfans étoient les premiers gentilshommes de France, qu'il vouloit garder, obſerver, augmenter les privilèges de la nobleſſe.

307. — *Les pairs d'Ecoſſe.* — Gazette de France *du 24 mars 1719.*

308. — Compliment de la nobleſſe de Provence à M. le maréchal de Villars (*a*) : « Monſeigneur, la nobleſſe qui avoit eu l'honneur de vous faire offrir ſes reſpects par ſes députés vient aujour-

(*a*) Voir ALBERT BABEAU, *Le maréchal de Villars, gouverneur de Provence,* Paris, 1892, pp. 95—101.

d'hui encore vous les préfenter elle-même. Attachée au bien de l'État elle ne peut s'empêcher d'en admirer le confervateur. Elle fuivra toujours fa préfence avec le même empreffement que les ennemis l'ont fuie. »

309. — Le *Caton anglois*, en un de fes difcours du mois de mars ou avril 1721, dit que le peuple juge prefque toujours fenfément fur les affaires d'État & qu'un bon prince doit être attentif à le confulter.

310. — Extrait d'une lettre de M. de Fontenelle (*a*) au marquis de La Fare (*b*) : « Je fuis charmé de votre embarras fur l'efpace immenfe qu'il faudra un jour pour contenir tous les hommes qui, n'ayant exifté que fucceffivement depuis la création, n'ont pas laiffé d'occuper une grande partie de l'univers. De la taille dont vous êtes, comment ne craindre pas cette preffe ?

J'ai un autre embarras, le voici : Lorfqu'il plaira à Dieu de rendre à chaque efprit le corps qu'il aura animé, comment s'y prendra-t-il ? Nos corps ne font compofés aujourd'hui que des débris de ceux de nos pères. Ces éléments circulent, pour ainfi dire, & vont de la compofition d'un homme à celle d'un cheval & de celle d'un cheval à celle d'un arbre. La matière refte toujours, mais ce qu'on appelle la forme en eft victime. Or, comment fera Dieu pour rendre contemporains tant d'hommes qui n'ont eu chacun un corps que parce qu'ils fe le font cédé les uns aux autres ?

Mais comme nous ne ferons plus fujets aux néceffités de cette vie, nous n'aurons plus de befoin ni d'eau pour nous rafraîchir, ni de foleil pour nous échauffer. Les collines, les montagnes, les arbres, les cieux feront de trop. Ainfi, il y aura affez de matériaux pour faire autant d'hommes qu'il en faudra. Que fi, avec tout cela, la matière venoit à lui manquer, il en feroit quitte pour faire les corps plus à l'épargne que le vôtre. Le marquis de Roquelaure aura un nez & M. le duc d'Eftrées n'en aura qu'un & fi les efprits

(*a*) M. de Fontenelle m'a dit qu'à un dîner, M. l'abbé de La Fare-Lopis s'en étoit avoué l'auteur & que M. de Fontenelle, à qui on l'attribuoit, lui avoit dit : « Monfieur, je prends acte que cette lettre eft de vous & que vous m'en déchargez. » (M.)

(*b*) Louis-François de Lopès ou Lopis, abbé de La Fare, qui tenta vainement en 1733 d'entrer à l'Académie Françaife.

d'un certain ordre ſont alors auſſi rares qu'ils le ſont aujourd'hui, je vous en connois pour quatre. »

311. — Saint Paul, I *Corinth.*, V, 12. Après avoir dit qu'il n'empêchoit pas que les Corinthiens ne vécuſſent familièrement avec les païens, mais ſeulement avec ceux qui, étant chrétiens de nom, renioient Jéſus-Chriſt par leurs actions, dit : « *Quid enim mihi & eos qui foris ſunt judicare? Nonne eos qui intus ſunt vos judicatis? Qui vero ſunt foris, Deus judicat, & tolletis malum ex vobis ipſis.* » Ce paſſage paroit fort contre ceux qui ſoutiennent que les idolâtres ſont damnés.

312. — Sur l'hiſtoire d'Égypte, anciens auteurs :

Scaliger ſur Euſèbe, qui a écrit ſur les dynaſties d'Égypte.

Georges, Moine, ſyncelle du patriarche de Conſtantinople, l'auteur le plus conſidérable qui ait écrit des antiquités d'Égypte. Il cite trois auteurs dont il nous a laiſſé des fragmens : l'ancienne chronique, Manethon & Eratoſthène, car ces ouvrages ſont perdus.

Il y a un autre auteur, Dicéarque de Meſſine, qui a écrit ſur l'Égypte. Il n'eſt point cité par le Syncelle, mais il y en a un fragment tiré d'un ancien ſcoliaſte d'Apollonius de Rhodes.

Sextus Julius Africanus. C'eſt une chronique que nous n'avons plus que dans celle d'Euſèbe.

Le Syncelle critique rudement Euſèbe &, après lui, Scaliger; Euſèbe critique Africanus, mais pas tant qu'Africanus lui-même avoit critiqué Manethon. (Ceci eſt tiré de Marcien, *in principio*.)

313. — De Witikind eſt deſcendu Théodoric le Fortuné, comte d'Oldembourg. Il eut Gérard le Belliqueux, comte d'Oldembourg qui continua ſa poſtérité & Chriſtian I, roi de Danemark, à qui l'empereur donna le Holſtein. Il eut Frédéric I, roi de Danemark, qui eut de ſa première femme Chriſtian III, qui ſuit, & de ſa ſeconde, Adolphe, tige des ducs d'Holſtein-Gottorp.

Chriſtian III eut Frédéric II, qui ſuit, & Jean le Jeune, tige d'Holſtein-Sumderbourg, qui, entre autres enfants, eut Alexandre qui continua [la] poſtérité, Frédéric, tige d'Holſtein-Nor-

(*a*) Georges le Moine, chroniqueur byzantin, « ſyncelle », c'eſt-à-dire ſecrétaire particulier de Taraſius, patriarche de Conſtantinople, mort en 806.

bourg, Philippe, tige d'Holſtein-Glucksbourg & Joachim Erneſt, tige d'Holſtein-Ploen. De Chriſtian III eſt deſcendu de mâles en mâles Chriſtian V. (Voyez Moreri, dont ceci eſt tiré.)

314. — *Décès dans le comté d'Eſſex d'une mère de 16 enfants, grand-mère de 114 enfants, arrière-grand-mère de 228 enfants & aïeule à la quatrième génération de neuf enfants.* — Gazette de Hollande *du 19 mars 1720.*

315. — Parlemens. — Voyez Fauchet, *Origine des dignités & des magiſtrats de France;* Vincentius Lupanius, *Commentaria de magiſtratibus & præfecturis Francorum;* Charles de Figon, *Diſcours des états & offices tant du gouvernement que de la juſtice;* La Rocheflavin, *Des parlemens de France;* Chaſſeneux, *De præſidibus parlamentorum;* Jean Chenu, *Succeſſion des officiers de France;* Pierre de Miraumont, *Mémoires ſur l'origine & l'inſtitution des cours ſouveraines;* Jean-Baptiſte de Lhermite & François Blanchard, *Eloges des préſidens du parlement de Paris;* le même Blanchard, *Hiſtoire des préſidens à mortier du même parlement;* Pierre Palliot, *Hiſtoire du parlement de Bourgogne; Mémoires de Languedoc* de Catel, pour celui de Toulouſe; *Hiſtoire de l'état politique du Dauphiné,* de Nicolas Chorier, pour celui de Grenoble; pour celui d'Aix, l'*Hiſtoire de Provence* de Bouchet, l'*Hiſtoire de la Ville d'Aix* de Pithou. (Je crois avoir tiré ceci du *Dictionnaire des Arrêts*) (*a*).

316. — *Statiſtique des habitants de Toulon échappés à l'épidémie.* — Gazette d'Amſterdam *du 2 ſeptembre 1721. — De Toulon, le 9 août.*

317. — *Un capitaine du paquebot* Le Roy Georges *déclare avoir vu pendant la traverſée de Liſbonne une île flottante longue de quatre lieues, avec un volcan en éruption.* Gazette de France *du 14 juin 1721. De Londres, le 5 juin.*

318. — *Ordonnance royale contre les blaſphèmes & l'athéiſme.* — Gazette de France *du 24* mai *1721. — De Londres, le 8 mai.*

319. — *Statiſtique des naiſſances & décès en 1722.* — Gazette de Hollande *du 15 janvier 1723. De Londres, le 5 janvier.*

(*a*) *Dictionnaire des arrêts,* par Pierre-Jacques Brillon, 1727, tome V, pages 33—34.

320. — *Nouvelle rencontre de l'île flottante ſignalée ci-deſſus, p. 268.* — Gazette de France *du 29 juin 1721. De Liſbonne, le 22 mai.*

321. — *Cérémonies & proceſſion expiatoire ordonnées par le Sultan:* « à chaque quart de mille, ſur une longueur de 10 milles, on tuera un âne & un Juif qui reſteront dans leur propre ſang... » Gazette de Hollande *du 29 octobre 1717.*

322. — *Exil des docteurs de la Sorbonne oppoſés à la Conſtitution.* — Gazette d'Amſterdam *du 13 juin 1721. L'article eſt ſuivi de ce commentaire de Monteſquieu:* « *Je ne puis comprendre que les princes puiſſent s'imaginer qu'exiler des membres d'une Compagnie, pour lui faire recevoir un ſentiment, ſoit le lui faire recevoir, comme ſi le ſentiment du corps pouvoit exiſter indépendamment du ſentiment des membres. »

323. — N'eſt-ce pas juger ſoi-même que d'exclure d'une délibération ceux qui jugeront contre notre ſentiment. Quelle utilité en retirera-t-on ?

324. — Brantôme, tome VII, page 31, parle de la ſtatue de Meſſaline (*a*), trouvée, dit-il, ces jours paſſés, dans la ville de Bordeaux.

325. — Contre les vœux, *Lévitique 27* : « *Qui votum fecerit, ſpoponderitque Deo animam ſuam, ſub æſtimatione ſolvat pretium.* »

326. — *Néceſſité de limiter les zones pour le commerce & la navigation.* — Gazette de Hollande. — *D'Amſterdam, le 13 août 1723.*

327. — *Expérience de navigation à Londres.* — Gazette de France *du 14 août 1723.*

328. — *Recette pour empailler les oiſeaux* « communiquée par M. Deſnoues, célèbre anatomiſte ».

329. — *Proclamation de Philippe V, roi d'Eſpagne, petit-fils de Louis XIV, invitant les troupes françaiſes à ſe joindre à lui pour renverſer le Régent & unir les deux royaumes, 27 avril 1719* (*b*).

330. — On vit, à la honte de la nation françoiſe, plus de dix

(*a*) Statue découverte en 1594 à Bordeaux & envoyée à Louis XIV en 1686 pour le parc de Verſailles.

(*b*) *Déclaration de Sa Majeſté catholique, au ſujet de la réſolution qu'elle a priſe de ſe mettre à la tête de ſes troupes...*, interdit par arrêt du Parlement en date du 22 mai 1719.

ſeigneurs qui couchoient dans l'antichambre de Law, n'ayant pas pu lui parler le ſoir, qui ſe mettoient ſur un fauteuil pour lui parler le matin.

On en vit qui, lorſqu'il fit fermer ſa porte, paſſèrent par le trou où l'on jetoit le fumier de l'écurie & donnoient deux louis d'or au palefrenier pour cela.

Lors des primes, on vit les premières femmes de la Cour entrer à l'hôtel de la Banque, prendre des primes pour mille livres & les faire deſcendre par la fenêtre dans un petit ſac qui étoit reçu par un de leurs domeſtiques, qui alloit ſoudain les vendre dix-ſept cens livres à la rue Quincampoix, puis revenoient leur remettre dans le ſac les billets de banque, & faiſoient faire cinq ou ſix pareils voyages dans une matinée.

331. — La langue françoiſe eſt ſi bien tirée du latin que, de vingt mots, il y en a dix-huit dont vous tirerez l'étymologie, & les autres ſont gaulois ou de quelque autre nation. L'abbé Pajot m'a dit avoir lu, dans les Commentaires de Céſar ou un autre livre, que *Beccoq* étoit un capitaine gaulois, dont le nom étoit tiré d'un mot qui ſignifie *roſtrum* & l'autre *Gallus*. *Bec* & *coq* ſont donc gaulois.

La prononciation de l'U eſt unique à la langue françoiſe. Une preuve en eſt *cuculus*, *cocu*. Or il eſt manifeſte que le mot a été imité du chant de l'oiſeau qui crie *coucou*. Les latins prononçoient donc le mot cuculus, *coucoulous*. Je crois que cette dernière réflexion eſt de Ménage (*a*).

332. — *Découvertes archéologiques lors du creuſement du canal Sainte-Félice, creuſé ſur les ordres du Pape.* — Gazette de France *du 21 février 1722.*

333. — Il y a une pièce qu'on appelle l'*Oracle de Delphes* (*b*) qui eſt mauvaiſe, mais il y a trois beaux vers. Le roi de Delphes ſe plaint que ſes ſujets déſapprouvent toujours ſa conduite; que, s'il ſe retire, ils ſe plaignent qu'on ne le voit point; s'il paroît dans les jeux, qu'il néglige les affaires; mais, dit-il:

(*a*) GILLES MÉNAGE, *Les origines de la langue françaiſe*, 1650, p. 223.

(*b*) *L'Oracle de Delphes*, comédie donnée au Théâtre Français le 17 décembre 1722 & non imprimée.

Je cherche à (les) rendre heureux & non pas équitables.

Il dit qu'il va confulter l'oracle & on lui dit :

Quoi ! vous êtes à Delphes & croyez à l'oracle !

Un valet fe déguife & prend la place de la prêtreffe, dit-il : Je faifois des contorfions devant le peuple & :

Je fentois leur refpect croître avec ma folie.

334. — Madame de Talhouet dans le factum pour fon mari cite l'article 98 de l'ordonnance de Blois pour les commiffions extraordinaires : « Pour faire ceffer les plaintes de nos fujets fur les commiffions extraordinaires ci-devant décernées, avons révoqué & révoquons toutes lesdites commiffions, voulant pourfuites être faites de chaque matière devant les juges auxquels la connoiffance en appartient. »

Coquille, Bugnyon & Duret rapportent les raifons de cet article. Elles font rapportées dans le nouveau *Recueil des édits & ordonnances royaux*, 2 volumes in-folio, tome I, page 563.

L'article 99 exclut les maîtres des requêtes de ces mêmes commiffions, quelque renvoi qui leur puiffe être fait.

L'article 340 veut qu'on puiffe faire appel de ce qui a été jugé par les commiffaires ci-devant établis.

Elle finit en difant qu'elle n'avoue point les faits, mais qu'elle les fuppofe. La douleur du mal a fes bornes, mais la crainte n'en a point. Elle craint plus ce qui n'arrivera point que ce qui peut arriver.

335. — *Compte rendu de la première repréfentation d'*Inès de Caftro *par Houdar de La Motte [en 1723]* (*a*).

336. — *Statiftique des naiffances & décès à Londres.* — Gazette de Hollande *du 11 janvier 1726. De Londres, le 5* janvier.

337. — *Invention pour mefurer la viteffe d'un navire.* — Gazette de Hollande *du 20 août 1726. De Londres, le 13 août.*

338. — *Un dénombrement de la population en Efpagne a enregiftré 1.084.633 familles.* — Gazette de France. *De Madrid, le 17 feptembre 1726.*

339. — *Réductions des actions de la Compagnie d'Afrique, d'Angleterre.* Gazette d'Amfterdam *[1726].*

(*a*) Ce texte a été barré & partiellement arraché, pour être inféré dans les *Penfées* (n° 143).

340. — Quelques secrets :

Pour de la poudre blanche, mettre moitié poudre commune, moitié ſel calciné ſur la pâte rouge.

Pour briſer les canons, tremper la poudre dans l'eau-de-vie, vingt-quatre heures. (Je ne l'ai pas éprouvé.)

341. — L'huile de pépin. — Faire ſécher la râpe au ſoleil, la vanner comme du blé, pour ſéparer les pépins qu'on fait moudre. Mettez-en la farine dans un baſſin ſur le feu, avec un aſperſoir. Jetez-y quelques gouttes d'eau, juſqu'à ce que ladite farine ſe change en pâte, dont vous ferez des pains que vous mettrez au preſſoir, de ſix livres & demie farine, trois livres d'huile. Elle eſt bonne pour les bleſſures, les manufactures, la ſalade & les lampes.

342. — Eau pour les yeux (*a*). — Prendre : eau de plantin, eau roſe, eau de fenouil ; de chacune, une chopine meſure de Paris ; 24 grains de tuthie en poudre préparée ; déliez-la dans un mortier avec un peu deſdites trois eaux ; enſuite mettez-la dans ladite eau & laiſſez-la tremper pendant deux fois 24 heures ; remuez ladite bouteille cinq ou ſix fois par jour ; paſſez enſuite le tout par un filtre de papier brouillard dans un entonnoir bien propre (il faut que le papier ait été mouillé & ſéché pour ôter la colle) & ſe ſervir de ladite eau pour l'inflammation & les ulcères des yeux.

Si on trouve ladite eau trop douce, on peut mettre dans ladite bouteille environ cinq ou ſix grains de tuthie, préparée en poudre. Quand on voudra rafraîchir plus qu'à l'ordinaire, on met environ quatre ou cinq grains de ſel de Saturne dans ladite eau. Vous pouvez rendre ladite eau plus virtuelle, mêlant un demi-ſetier d'eau d'euphraiſe.

Autre. — Beurre frais ſans ſel, une once, bien lavé avec de l'eau de plantin, pendant trois jours, huit ou dix fois par jour ; & le laiſſer tremper pendant la nuit dans de la même eau, au ſerein ; enſuite y mêler douze grains de camphre & huit de ſel de Saturne & deux ſcrupules tuthie, préparée pour s'en ſervir au beſoin.

(*a*) En marge du manuſcrit, Monteſquieu a écrit : « Je me ſers de celle-là. »

Autre pour les yeux. — On fe fervira de 24 grains de la pierre de l'abbé de Vacher, dans une fiole d'un demi-fetier d'eau, & l'on y ajoutera une cuillerée de bonne eau-de-vie. Fermer la bouteille d'un bon bouchon de liège, &, quand vous vous en fervirez, vous remuerez la bouteille pour mélanger les matières, & vous en ferez chauffer un peu qui foit plus que tiède, dans laquelle eau vous ferez tremper des compreffes de linge fin, pliées en quatre. Enfuite, les yeux fermés, vous vous baffinerez le front, les tempes, toutes les paupières hautes & baffes, & laifferez, durant la nuit, deux compreffes mouillées fur les yeux. Le lendemain matin, il faudra faire la même chofe. Il ne faut pas que l'eau bouille.

Secret pour faire la pierre de l'abbé Le Vacher pour les yeux : Vitriol de Chypre — Nitre ou falpêtre — Alun de roche.

Mettez ces trois chofes en poudre, faites-les fondre dans un pot neuf vernifsé, à petit feu d'abord ; puis augmentez le feu pour faire fondre tout. Jetez enfuite dans cette matière fondue un gros de camphre en poudre, remuez tout avec une fpatule de bois. Lorfque le camphre fera bien fondu & mêlé, couvrir le pot & luter avec la pâte. Laiffez-la refroidir pendant 24 heures, enfuite caffez le pot & féparez votre pierre verte des morceaux du pot. La dofe eft un demi-gros dans un demi-fetier d'eau, mais l'abbé Le Vacher n'en met que 24 grains.

343. — Pour rejoindre les porcelaines rompues, battre un blanc d'œuf, avoir de la chaux vive en poudre fine paffée au tamis de foie. Preffer avec une plume de l'œuf fur la fracture & y jeter enfuite avec les doigts de la poudre de chaux, puis rejoindre.

344. — Contre les dartres, trois onces eau de plantin. Infufez-y deux gros de fel de Saturne. Vous pourrez, pour que le remède ait plus d'effet, ajouter un gros de crème de tartre.

345. — J'ai ouï dire à M. de Mirzan, je ne fais d'où il l'a tiré, que Jofeph dit que les premiers hommes avoient une période de fix cents ans & que, dans cette période de fix cents ans (*a*), les

(*a*) En réalité période de 532 ans (cycle pafcal), après laquelle les phafes de la lune fe reproduifent non feulement aux mêmes dates, mais aux mêmes jours de la femaine.

années solaires & lunaires s'ajustent à merveille, ce qui est bien extraordinaire & prouveroit bien la grande antiquité du monde, car, pour avoir trouvé cette période, il falloit avoir des observations de plusieurs milliers d'années.

346. — J'ai ouï expliquer la bosse par l'inextensibilité des muscles pectoraux, pendant que, par l'accroissement de l'homme, les vertèbres ne pouvant pas s'étendre sont obligés de se courber, de façon même qu'en coupant les dits muscles, dans un bossu qu'on dissèque, les vertèbres reprennent leur première situation & le bossu devient plus grand.

347. — J'ai ouï dire au P. Castel qui m'a cité deux ou trois auteurs, entre autres une géographie de... (*a*) que M. de Newton fit réimprimer, que les habitants de Guienne présentèrent requête au roi d'Angleterre pour le prier d'empêcher qu'on ne mît le feu aux Landes d'Angleterre, parce que la gelée portée par le vent brûloit les vignes. Le P. Castel s'est trompé. Il s'agissait des Landes voisines, non de celles d'Angleterre, comme on peut voir dans le livre de M. Riquet dont j'ai l'extrait au Ier livre *Anatomica*, traité de la digestion.

348. — J'ai ouï dire au père Solus, qui avoit été à Siam, que M. de Constance (*b*) soutenoit que les éléphans avoient une langue & une religion.

349. — *Etat des troupes des principales puissances d'Europe.* — Gazette de Hollande *du 2 mai 1727.*

350. — *Evaluation des bénéfices que l'Angleterre tire de son commerce avec les Indes Orientales.* — Gazette de Hollande *du mois de mai 1727.*

351. — S'il est vrai que nous ne saurions nous sauver que par une grâce particulière efficace, il faut dire que le dessein de Dieu n'est pas de sauver tous les hommes en général, & que la première fin de Dieu n'est pas de les sauver, de manière que le dessein qu'il a de les sauver sera indépendant de celui de les créer.

(*a*) Nom laissé en blanc, sans doute la *Geographia generalis* de BERNARD VARENIUS, Cantabrigiæ, 1681, dont Isaac Newton est l'éditeur.

(*b*) Constance ou Constantin Faulkon (1648—1688), aventurier grec qui devint le conseiller du roi de Siam.

352. — *Eſtimation des pertes infligées à la Suède par les Moſcovites en 1719.* — Gazette de France *du 15 février 1727.*

353. — *Extrait de l'adreſſe de l'univerſité de Cambridge, du 28 mars 1727* (*a*). — Quand nous voyons Votre Majeſté menacée du danger de la guerre, ſans qu'on lui ait rien demandé qui puiſſe être accordé, que pouvons-nous penſer, ſi ce n'eſt que Votre Majeſté eſt chagrinée, parce qu'elle veut être le père de ſon pays. Les princes, qui ont l'âme moins grande, peuvent vouloir compoſer avec les dangers, & en laiſſer paſſer le fardeau qui ſe multiplie ſur la poſtérité. Mais Votre Majeſté a pris le parti d'aller au-devant du danger, etc.

Ceux qui prétendent, aujourd'hui, que nous renoncions à notre commerce, prétendent auſſi ſans doute ſe mettre, eux & nous, en état de pouvoir nous faire, en ſûreté, d'autres demandes, dans quelque occaſion plus favorable.

S'ils ſe trouvoient aſſez heureux pour ſe voir croître en richeſſe pendant que cette nation déclineroit, il y a toute apparence que la première choſe qu'ils demanderoient ſeroit le trône même, la liberté, la religion, & toutes les autres choſes qui peuvent rendre la vie agréable.

Ces vues ſont partie d'un traité ſecret (*b*), mais ce ne ſera plus un ſecret dès qu'on pourra ſûrement l'avouer, quand notre décadence en favoriſera l'aveu.

Nous avions été ſi heureux ſous le gouvernement de Votre Majeſté, que nous avions raiſon de croire le Prétendant entièrement oublié. Nous proteſtons à Votre Majeſté que nous ſoutiendrons ſon gouvernement de toutes nos forces, &, en faiſant cette proteſtation, nous ne ſommes pas plus fidèles à Votre Majeſté qu'à nous-mêmes. La nation anglaiſe ne peut jamais rien faire contre Votre Majeſté, qu'elle ne ſe trouve ennuyée de ſa religion & de ſa liberté.

354. — *Extraits de la vie de Néron par Suétone* (*c*), *ſur les artifices que l'empereur employait pour conſerver ſa voix.*

(*a*) Voir *Parliamentary hiſtory of England*, vol. VIII, 1811, col. 561—562).

(*b*) Cet article prévoyait le rétabliſſement du Prétendant.

(*c*) *Les douze Céſars, Néron*, XX & XXV.

355. — Galien remarque que les chevaliers romains de fon temps avoient des fluxions fur les jambes pour ne les avoir pas appuyées. Hippocrate avoit obfervé la même chofe des Scythes qui alloient à cheval fans étrier.

356. — L'invention des lunettes eft de l'an 1313 ou environ (dictionnaire de La Crufca, in verbo *occhiali*). La chronique du livre intitulé *Degli antichi*.

357. — *Quia ita comperiuntur impii*, eft-il dit à la fin de la *Novelle* 117, *ut etiam in venerandis domibus præfumant talibus fe mifcere fceleribus* (il parle des rendez-vous dans les églifes), *& ibi de peccatis tractare, ubi confueverunt Deum timentes peccatorum veniam poftulare.*

358. — Il n'y a point de profit à faire des conquêtes, à moins que ce ne foit pour fervir de barrière (*a*) : Ce font des branches trop étendues, qui tirent tout le fuc du tronc. Quand on a eu de l'avantage fur un ennemi redoutable, il ne faut point s'arrêter, comme ce roi des Juifs qui perdit ainfi le fruit de trois batailles données contre les Syriens. On a remarqué qu'après les plus fanglantes guerres, fix années fuffifoient à la France pour fe remettre. (Ceci eft tiré d'un écrit hollandois).

359. — Le combat de faint Michel & du diable, décrit par faint Jude, eft tiré du livre d'Enoch.

360. — Dans prefque tous les verfets des pfaumes, le fecond membre eft la répétition du dernier.

361. — Les excommunications des Pères ne peuvent tomber que fur l'ancien théâtre où les pantomimes danfoient tous nus, où l'on immoloit du fang humain aux Dieux, où l'on fe proftituoit en l'honneur de Vénus, & rien n'abfout plus le nôtre que les apoftrophes des Pères.

362. — Voloufe dit que l'aveuglement de Tobie était l'*albugo* ou leucome que nous guériffons encore avec le fiel d'un poiffon qui croît dans les rivières de Seine & de Loire, lequel eft grand. Voloufe n'a pas voulu m'en dire le nom.

363. — Jurieu dit, contre le P. Maimbourg (*b*), qu'il eft impof-

(*a*) Cf. *Penfées*, 1734.

(*b*) Pierre Jurieu (1637—1713), théologien proteftant ; Louis Maimbourg (1610—1686), jéfuite.

ſible que Dieu eût fait tant de miracles pour les images contre les Iconoclaſtes & qu'il en ait fait ſi peu pour défendre ſa divinité contre les Ariens. Il lui dit que la raiſon de la différence eſt que le ſiècle des Iconoclaſtes étoit moins éclairé.

364. — Céſar, roi d'Égypte, qui pilla ſous Roboam le Temple de Jéruſalem, pourroit bien être Séſoſtris. Le ſcoliaſte d'Apollonius dit que Séſochoſis amena une colonie d'Égyptiens dans la Colchide & on rapporte la même choſe de Séſoſtris. D'ailleurs, ce Céſar, dans l'Écriture, paroit un grand conquérant. Son armée étoit compoſée d'une infinité de peuples différents, qu'il avoit ſans doute mis ſous ſon obéiſſance. Si cette conjecture eſt vraie, de quoi deviendra le beau ſyſtème du comte de Boulainvilliers ?

365. — L'abbé Lama (*a*) m'a dit que le Talmud fait mention d'une aſſemblée de Juifs ſous le ſecond temple, qui décida quels étoient les livres canoniques. On doutoit principalement de l'Ecléſiaſte & d'Ézéchiel ; le premier paroiſſoit épicurien, mais il fut jugé que les endroits qui pourroient recevoir un mauvais ſens n'étoient que des objections. On objectoit contre Ézéchiel une contradiction avec le livre de Moïſe, où il eſt dit que Dieu punit les péchés des pères juſqu'à la quatrième génération, mais un rabbin la concilia.

366. — J'ai ouï dire à Fréret (*b*) qu'on voit dans un manuſcrit de la bibliothèque du Roi une lettre écrite au cardinal de Richelieu où on lui mande qu'on a fort bien inſtruit les religieuſes de Loudun, etc. Ainſi, il fit brûler Grandier (*c*) qui lui avoit diſputé un bénéfice, autrefois, & fait une ſatire contre lui, depuis ſon élévation.

367. — Plutarque ſur les vers Sibyllins dit : « On nous dit qu'il n'eſt pas étonnant que ces vers ſoient mauvais, parce qu'ils ſont d'Apollon & que le Dieu de la poéſie eſt au-deſſus des règles ; s'ils s'étoient trouvés bons, on eût dit qu'il falloit bien qu'ils fuſſent tels, puiſqu'ils étoient d'Apollon.

(*a*) L'abbé Bernard-André Lama, de Naples, profeſſeur d'éloquence à l'Univerſité de Turin depuis 1722.

(*b*) Nicolas Fréret (1688—1749) le célèbre érudit, élève du Père Deſmolets.

(*c*) Urbain Grandier (1590—1634), curé de Loudun. Mis en cauſe dans l'affaire des Urſulines de Loudun, les Poſſédées, il fut brûlé vif en 1634.

368. — J'ai ouï dire au ſieur Hoange (*a*) qu'étant arrivé nouvellement de la Chine, il avoit laiſſé ſon chapeau dans l'égliſe, parce qu'on lui avoit dit, à la Chine, que les mœurs étoient ſi pures en Europe & qu'il y avoit une ſi grande charité, qu'on n'y entendoit jamais parler de vols ni d'exécutions de juſtice & qu'il fut fort étonné d'entendre qu'on alloit pendre un aſſaſſin.

369. — Celui qui m'emprunte ne le fait que pour faire ſon profit, car, ſans cela, pourquoi m'emprunteroit-il ? C'eſt ce profit que je demande avec juſtice qu'il partage avec moi. Si, par exemple, il achète un fonds, doit-il jouir du revenu de mon argent & moi le perdre ? Le principe des caſuiſtes que ce qui ne produit rien de ſa nature ne peut porter d'intérêt eſt faux : 1° Parce que rien ne produit de ſa nature, mais par le travail & l'induſtrie : les champs, les maiſons, etc. 2° Cette diſtinction n'eſt qu'accidentelle ; le revenu civil de l'argent eſt auſſi réel que celui des terres, le *mutuum date* veut dire qu'il ne faut pas se contenter de prêter, mais donner, & ne pas faire comme les Phariſiens, *ut recipient æqualia*, c'eſt-à-dire le capital.

370. — Des gens croient que le Pentateuque n'a pas été compilé par Eſdras, comme pluſieurs ſavants le diſent. La raiſon en eſt que les Samaritains, ennemis mortels des deux tribus revenues de la captivité ont leur Pentateuque & leurs caractères propres, en meilleure forme que celui des Juifs. Ils n'auroient pas adopté un livre de leur façon, puiſqu'ils les regardoient comme ſchiſmatiques. Des ſavans croient qu'il a été compilé du temps de David.

371. — Le P. Martin m'a dit qu'entrant à Rome avec un Cordelier, on arrêta à ce dernier le *Cuiſinier François* & ſon bréviaire. On les porta à l'Inquiſition & enſuite au maître du Sacré Palais qui le renvoya à un inquiſiteur pour l'examiner. L'inquiſiteur garda le livre très longtemps, & enfin le Cordelier apprit qu'il l'avoit trouvé ſi beau qu'il le faiſoit copier.

372. — Myſtère de la Grâce. On voit dans la même chaire Dieu tendre la main au pécheur le plus endurci & réprouver le juſte pour quelques fautes.

(*a*) Sur ce perſonnage, voir, tome III, la notice du manuſcrit des *Geographica*.

373. — Il y a dix ou douze tragédies de Corneille & de Racine qui ne permettent jamais de décider : celle qu'on voit repréſenter eſt toujours la meilleure.

374. — L'argument de M. Paſcal : « Vous gagnez tout à croire & ne gagnez rien à ne pas croire », très bon contre les athées. Mais il n'établit pas une religion plutôt qu'une autre.

375. — La Guienne, plus tempérée que la Provence. C'eſt que les Pyrénées la mettent à l'abri, mais les vents brûlants, qui ont paſſé par les ſables d'Afrique, échauffent l'autre.

376. — J'ai ouï dire à Chauvet qu'un nommé Perrault, ſi grand fripon qu'en ſa faveur on appeloit Perrault l'académicien, « l'honnête homme », mit à la tête de M. Colbert qu'il ſeroit à propos que les étoffes n'eûſſent qu'une même largeur & qu'elles fuſſent toutes compoſées de bonne laine (*a*). Mais cela attira mille déſordres. Ceux qui achetoient une certaine étoffe parce qu'elle étoit à bon marché n'en voulurent plus, lorſqu'elle fut plus chère. Cette largeur fut inutile dans de certaines étoffes. Ainſi, l'habit coûta plus qu'auparavant. Il falloit laiſſer faire les jurandes & ne point ſe mêler de cela. Ainſi, il fallut abandonner ce projet.

377. — Il n'y a point de plus magnifiques promeſſes que celles que font les caballiſtes à un adepte, mais qu'ai-je affaire de me donner tant de peine pour parvenir au bonheur. Je l'ai dans mes mains en réglant mes paſſions. « Voulez-vous avoir tout ? dit Sénèque, ne déſirez rien. » Les caballiſtes font, pour obtenir la poſſeſſion d'une ſylphide, des choſes qu'ils n'oſeroient faire pour gagner le ciel ; cependant, dans l'eprit même des plus incrédules, l'un eſt plus probable que l'autre.

378. — Ce vers de la tragédie de *Phèdre :*

« Le flot qui l'apporta recule épouvanté »

eſt ridicule en ce que l'auteur relève une action néceſſaire.

379. — Les jurés jugent en Angleterre. Il faut qu'ils ſoient tous de même avis, mais il faut en venir là ou mourir de faim. Un juré ne voulut jamais donner ſa voix pour condamner un homicide,

(*a*) Voir *Lettres, inſtructions & mémoires de Colbert,* publiés par PIERRE CLÉMENT, Paris, 1863, tome II, 2[e] partie, p. 520—521.

enfin il avoua au chancelier que c'étoit lui qui avoit commis le crime. On lui fit grâce.

380. — Le 16 juin 1714 on fit un acte, au parlement d'Angleterre, pour ôter aux églises des diocèses de Bangor, de Llandaff, de Saint-Davids & de Saint-Asaph, les legs pieux qu'on leur fera & pour donner un dédommagement aux évêques qui se les approprioient.

381. — Réflexion de M. de Fontenelle : Le plus grand événement qui pût jamais arriver se passe sans qu'on s'en aperçoive, car, ou il étoit roi, ou il ne l'étoit point ; s'il étoit roi, quelle chose étonnante, s'il ne l'étoit pas, quel événement encore.

382. — Nos missionnaires perdent leur temps dans les pays des Turcs. Les Grecs sont incapables de conversion, un porteur d'eau écoute un missionnaire pour de l'argent & s'en va, tout comme il étoit venu. Les Turcs sont encore plus difficiles ; ils sont ennemis mortels de la controverse ; les Nègres idolâtres se sont chrétiens, jamais les Nègres mahométans.

383. — On a cru M. Pascal sur sa parole, sur un fait bien merveilleux, qui est qu'il trouva son fils qui s'étoit fait une géométrie & avoit été jusques à la 32e proposition d'Euclide. Il lui apprit la route qu'il avoit tenue & comment, de proposition en proposition, il étoit parvenu jusque là.

1° point d'autre auteur que le père, 2° la méthode d'Euclide n'est point naturelle, 3° un enfant de 6 à 7 ans, penser à la géométrie ? Il ne pouvoit en connoître l'utilité & il ne pouvoit s'en divertir. Les débordements du Nil firent penser à la géométrie, il n'y a rien de si ordinaire que de mettre du merveilleux à une chose qui n'en a point. On lui avoit déjà donné, sans doute, quelque teinture de géométrie.

384. — L'abbé de Longon dit qu'en 893, il se tint un Concile à Châlons-sur-Marne, dans lequel on fit un canon qui laissoit aux fidèles la liberté de confesser les péchés à un prêtre, ou non. Je ne suis pas sûr de la date, voyez Daillé, *De sacramentis* (a). Ce Daillé

(a) *De sacramentali sive auriculari Latinorum confessione disputatio*, Genevæ, 1661. Le concile auquel fait allusion Montesquieu s'est tenu à Chalon-sur-Saône & non Châlons-sur-Marne, en 813 & non 893.

a traité *ex professo* des sacrements, comme Aubertin sur l'Eucharistie & Blondel sur la primauté du Pape.

385. — On voit dans Grégoire de Tours la manière dont on levoit les subsides dans la première race.

386. — Boyens ou Boulonnois passèrent en Italie, donnèrent leur nom à la ville de Bologne, *Bononia*, allèrent ensuite en Bavière & de là ils s'établirent en Bohême.

387. — J'ai ouï dire que les Bénédictins employèrent d'abord dom Bernard de Montfaucon à montrer le trésor de Saint-Denis; qu'il disoit qu'il s'accommodoit assez de ce poste, excepté qu'il étoit un peu maladroit, de façon qu'il avoit une fois cassé un miroir de Virgile.

388. — Les moines de la Thébaïde prirent la discipline des prêtres d'Isis & d'Osiris. Les séculiers l'ont à présent abandonnée. Un historien rapporte que saint Louis disoit à ses courtisans qu'il se trouvoit mieux du confesseur actuel que de l'autre qui le fouailloit pour la moindre niaiserie. Un médecin a fait un livre : *De usu flagrorum in re venerea & medica.*

389. — Dans une bataille, vingt mille animaux à quatre pieds étendus sur la poussière, & vingt mille animaux à deux pieds aussi étendus (Mellon).

390. — J'argumentois un jour sur le principe de Descartes que Dieu peut changer les essences des choses, & dis : « *Si Deus non potuisset mutare essentias rerum, non potuisset creare. Ergo... Probo : Creatio est extractio ex nihilo. Atqui nihili nullæ sunt proprietates. Ergo Deus mutavit essentiam nihili.* »

391. — La liberté est en nous une imperfection : nous sommes libres & incertains, parce que nous ne savons pas certainement ce qui nous est le plus convenable. Il n'en est pas de même de Dieu : comme il est souverainement parfait, il ne peut jamais agir que de la manière la plus parfaite.

392. — Strabon dit qu'Hérodote, Ctesias & Theopompe ont débité plus de fables qu'Homère ni Hésiode dans la Théogonie. Le canon de Ctesias est faux, car il y a des noms grecs au lieu des noms grecs (*sic*) qui ont été conservés. Hérodote rapporte des

noms hébreux des rois d'Affyrie comme Sennacherib & Necho. (Ceci eſt de l'abbé de Lama.)

393. — M. Begon (*a*), intendant de marine au Havre, qui l'a été quatorze ans au Canada, m'a dit que la plus importante colonie qu'eût la France étoit le Canada, que c'étoit elle ſeule qui entretenoit nos matelots, au lieu que les Iles françoiſes les détruiſoient par les maladies.

Il dit que, depuis que l'on a rendu Plaiſance aux Anglois, on a trouvé le moyen de faire en Acadie une pêche d'hiver. La morue qu'on pêche en cette ſaiſon eſt meilleure. Il croit qu'en Acadie ou dans le grand banc, la France a 300 vaiſſeaux occupés à la pêche. Ce que le Roi tire du Canada va environ à cent mille francs. Il en faut deux cent cinquante mille autres pour payer les troupes & officiers. Outre la morue, les retours de Québec & de Montréal ſont des pois & des grains pour les lieux de nos pêches & de nos Iles Françoiſes, de l'huile de loup marin, du bois. Si l'on avoit plus d'habitans, on pourroit avoir plus de moulins pour ſcier des planches. Si l'on vouloit permettre l'ouverture des mines de fer, la France pourroit ſe paſſer de fer étranger. Le Miniſtère n'a pas voulu le ſouffrir.

Il compte 400.000 âmes dans le Canada (*b*). Il dit que, pendant quatorze ans qu'il y a demeuré, le nombre des habitants y a doublé. Montréal eſt plus riche que Québec, le nombre des filles eſt infiniment plus grand que celui des garçons, parce que les Canadiens, très induſtrieux, ſe font ou coureurs de bois ou pêcheurs. Il croit que le moyen de faire fleurir cette colonie ſeroit d'y envoyer de temps en temps quelque régiment, dont les ſoldats & les officiers deviendroient habitants. Cette colonie a été formée par le régiment de Carignan.

Rien ne peut être comparé à la félicité des habitants de ce pays-là. Un homme qui n'a rien, & qui épouſe une femme qui n'a rien auſſi, a de la peine à vivre pendant les deux ou trois premières

(*a*) Michel Bégon (1667—1747), intendant au Canada de 1712 à 1724. (Cf. Yvonne Bézard, *Fonctionnaires maritimes & coloniaux ſous Louis XIV. Les Bégon.*)

(*b*) Fauſſe ſupputation, il n'y en a pas deux cent mille (M.).

années qu'il ait fait ſon défrichement & bâti ſa maiſon. Après quoi, il n'y a point de gentilhomme en France plus heureux que lui. On auroit avancé une colonie au Fort de Frontenac, ſans les Iroquois qui ſont très incommodes. Les Anglois nous uſurpent ſans ceſſe de notre terrain.

Il croit que M. Law auroit fait des merveilles s'il avoit peuplé le Miſſiſſipi par le Canada. Les habitants ne ſeroient point morts, ils auroient trouvé en arrivant autant de vivres qu'ils auroient voulu, mais il falloit un nom nouveau pour l'illuſion. Du lac Erié, on va, après un fort petit trajet de terre d'environ dix lieues, dans la rivière de Wabaſh, qui tombe dans le fleuve Miſſiſſipi. On n'auroit eu affaire ni aux Anglais ni aux Eſpagnols.

Le climat du Canada ſeroit très tempéré ſans les vents glacés du Nord-Oueſt. L'été, il y fait une chaleur extraordinaire. Les Canadiens pêchent dans le fleuve de Saint-Laurent, commercent avec l'Acadie, avec nos Iles Françoiſes, avec la France. Pour la facilité du commerce extérieur, la rivière, le golfe donnent toutes les commodités du monde, les retours ne ſont pas longs & l'on va dans pluſieurs endroits en très peu de temps. Le voyage de Québec en France n'eſt qu'environ d'un mois.

Il eſt impoſſible de rien faire des ſauvages. Ils viennent dans nos habitations, pâles & défaits, n'ayant ſouvent mangé depuis huit jours, & ce qu'il y a d'extraordinaire, c'eſt que, lorſqu'ils trouvent quelque choſe à manger, ils mangent à crever, ſans en être incommodés. Il dit que, dans ce pays-là, les aigles qui ont jeûné mangent ſi fort lorſqu'ils trouvent, qu'ils ne peuvent plus ſe remuer & qu'on les prend avec la main. Il vaudroit mieux qu'il n'y eût point du tout de ſauvages, car ils ſont très incommodes en ce qu'on ne peut pas étendre les habitations. Les Canadiens ſont beaucoup plus adroits à la chaſſe que les ſauvages.

Il voudroit que, ſi on n'envoie pas de régiments, on envoyât des nègres — les ouvriers y ſont plus chers qu'en France; les bandits que M. Law envoya corrompirent la ſimplicité des mœurs de ces habitants — & qu'il écrivit au miniſtère de n'en plus envoyer & de les laiſſer pendre en France. Il dit que le chanvre y vient très beau & en quantité & qu'on en pourroit tirer aſſez pour notre

marine, & que le plus mauvais chanvre du Canada vaut mieux que le meilleur de Riga.

394. — M. Faute (*a*), plaidant contre un Prémontré qui s'étoit fait pourvoir d'un bénéfice de l'ordre de Saint-Benoît : « On vous a vu tantôt en habit noir, tantôt en habit blanc. *Tam ſubito corvus qui modo cygnus eras.* Vous ne pouvez raſſembler en vous deux états ſi oppoſés. *Non arabis in bove & aſino.* Vous demandez une proviſion, j'avoue que ſi vous ſerviez les bénéfices, il faudroit vous la donner. *Non alligabis os bovi trituranti.* »

395. — Le 5 juin 1714, la Congrégation des Rites, informée des grands miracles opérés par le feu cardinal Tommaſi (*b*), lui accorda le titre de vénérable, & cela en attendant mieux.

396. — Normand qui, pour ſe défaire de ſon ennemi avec ſûreté, monta ſur un arbre, ſe laiſſa tomber devant le peuple, ſe mit au lit, ſe leva, tua ſon homme. Le juge, qui s'en doutoit, le découvrit par l'application de ſes ſouliers qui avoient cinq clous, au veſtige. Il falloit que le juge & ſon criminel fuſſent du même pays.

397. — Voyez le chapitre XIX de Job & ſi ce ſaint homme y parle de la Réſurrection. Voici comme on a traduit différemment de la Vulgate : « *At ego novi liberator meus; vivit & poſtremus juxta pulverem ſtabit. Ac poſtquam pellem meam iſtam dilaceraverint in corpore meo Deum intuebor. Quam ego ipſe conſpiciam meiſque oculis contemplabor, non alius cujuſpiam mei renes in ſinu meo exhauſti ſunt. Cur dictis quo pacto eum inſectabimur & obtrectandi occaſionem nanciſcimur.* » (*c*)

Job ſe plaint de la dureté de ſes amis & fait un récit détaillé de ſes malheurs, qu'il eſt accablé de miſères, que ſa femme ne pouvoit plus ſouffrir ſon haleine puante. Il s'adreſſe enſuite à ſes amis qui étoient préſents. Après quoi, ſe voyant abandonné des hommes, il ſe tourne vers Dieu. Voici ſes paroles ſelon l'explication précédente : « Je ſais que mon libérateur eſt vivant & qu'à la fin il ſe tiendra ſur ma cendre » façon de parler figurée, par la-

(*a*) Faute ou Faulte, avocat à Bordeaux où il mourut en 1740.

(*b*) Giuſeppe-Maria Tommaſi (1649 à 1713). Béatifié le 5 juin 1803.

(*c*) Sur l'interprétation de ce texte, voir le *Dictionnaire de la Bible* de VIGOUROUX, 1912, tome III, col. 1576.

quelle il veut marquer l'affiduité de la protection divine & que, quand même on auroit déchiré fa peau & fon corps, il verroit Dieu avec fes propres yeux, c'eft-à-dire en voyant des marques de fon affiftance. Enfuite, il reparle de fa misère.

Le P. de Montfaucon interprète de même ce paffage : « *Redemptor meus vivit & noviffime fuper pulverem ftaturus.* » Les Septante ont écrit : « *Perennis eft qui foluturus eft me fuper terra.* » Ils ont lu tout autrement qu'on ne lit aujourd'hui dans le texte hébreu. Ils ont mis : « *delebit* » au lieu de « *ftabit* », & ont pris un *famek*, au lieu du *mem* final, qui fe confondent fouvent. Theodofius a lu : « *propinquus meus vivit & ad ultimum & pulvere excitabit.* » Le refte ne fe trouve point dans les Hexaples d'Origène. On ne peut guère accufer les Juifs de trompeurs, parce qu'ils croyoient la réfurrection.

La Vulgate met le mot « *die* » & met : « *Surrecturus fum* » & met à la première perfonne au lieu que les Hébreux mettent à la troifième. Pour moi, je crois que le fens de la Vulgate eft le meilleur, car il eft le fens orthodoxe.

398. — Le purgatoire fe prouve mieux par la tradition que par le livre des Macchabées : « Il pourroit être arrivé, dit Judas, que ceux qui font morts auroient fait quelques vœux qu'ils n'ont pas pu accomplir, ce qui feroit peut-être que Dieu irrité nous abandonneroit ; ainfi il faut le fléchir & le prier de pardonner aux morts. » Voilà le texte. Remarquez ce qu'on y a ajouté : « *fancta ergo & falubris cogitatio orare pro mortuis.* »

399. — On dit à Spinoza : la matière n'a de force ni d'action que par le mouvement. Ainfi, fi vous attribuez la penfée à la matière, il faut qu'elle foit le mouvement ou l'effet du mouvement. Cet argument eft bien fort. Voici comment ils tentent de l'éluder : La penfée n'eft point le mouvement, c'eft une qualité de la matière, différente de celle du mouvement. Vous ne concevez point ce que c'eft que le mouvement, vous ne concevez non plus ce que c'eft que la penfée. Si vous n'aviez jamais vu de matière mue, peut-être ne concevriez-vous point que la matière fût capable de mouvement ?

400. — Comme les anciens faifoient des héros des demi-dieux,

ils métamorphofoient auffi les tyrans en monftres, le ferpent Python, par exemple, tué par Apollon, étoit un tyran de Delphes.

401. — La langue carthaginoife étoit phénicienne. La phénicienne ne différoit de l'hébraïque que comme un dialecte. Plaute introduit un Carthaginois (*a*) qui dit quelques vers en fa langue & il en donne la traduction ; perfonne ne s'étoit avifé de cette traduction avant Bochart (*b*), qui, par les racines phéniciennes & hébraïques, trouve la traduction mot à mot.

Afdrubal fignifie *graciofus dominus*, ainfi le dieu Baal fignifioit feigneur.

402. — On peut croire qu'il y avoit des rois de Perfe avant Cyrus : 1° en ce que les Grecs étoient très-mal inftruits des affaires des Perfans ; 2° en ce qu'il n'y a nulle invraifemblance dans tout le récit d'Hérodote ; 3° dans les ruines de Perfépolis, on trouve les ftatues de plufieurs rois habillés à la Perfe, & comme Cyrus fit prendre aux Perfans l'habillement des Mèdes, il faut bien que ces ftatues repréfentent des rois prédéceffeurs de Cyrus. Voyez l'extrait de M. Hyde (*c*).

403. — Modérez vos paffions, dit Confucius. Si on s'y abandonne, de quoi deviendrez-vous ? Vous ferez feul pour vous défendre de tous ceux qui vous environnent. Voilà les raifons qu'il allègue pour porter à la vertu. Elles font bien fenfées, il y a apparence qu'il ne croyoit pas l'immortalité de l'âme, car il n'auroit pas oublié cette raifon.

404. — Le déluge n'étoit pas univerfel. Il eft même impoffible de le concevoir. L'eau, dit l'Écriture, alloit au-deffus des plus hautes montagnes ; cependant l'expérience nous fait voir que l'eau ne montant que 27 pieds, la colonne d'air avec laquelle elle eft en équilibre ne pèfe auffi que 27 pieds d'eau ; ainfi les parties de l'eau raréfiées, quand elles viennent à fe condenfer en tombant, n'ont pas pu faire feulement 27 pieds d'eau, car il en faut déduire tout l'air qui eft avec elles, lequel ne fe fauroit changer en eau.

(*a*) Le Carthaginois de Plaute apparaît au V[e] acte du *Pœnulus*. Les paroles prononcées par ce perfonnage font à la langue punique ce que l'infcription de Rofette eft aux hiéroglyphes.

(*b*) Voir les extraits de Samuel Bochart, que nous publions, tome III.

(*c*) Thomas Hyde (1636—1703), orientalifte anglais, fpécialifé dans l'étude de la Perfe. Cet extrait eft perdu.

405. — La langue des patriarches étoit la Chaldéenne. Voyez la remarque ſur le mot *interpres*, Genèſe 42, car les noms des patriarches, comme par exemple Caïn & Ève, ſont chaldéens, non hébreux; ils prirent la langue hébraïque en s'établiſſant dans Chanaan, d'autant mieux que l'hébreu eſt un dialecte du phénicien. La langue hébraïque eſt ſi fort la langue des Chananéens idolâtres qu'il n'y a pas dans cette langue un mot pour exprimer un Dieu. Il n'y a qu'un pluriel, *Dii*, il a fallu enſuite inventer le *Jehova* ineffable.

406. — Un fragment de Mégaſthène nous apprend que la Babylonie étoit un pays inondé qui fut défriché enſuite par leurs rois, qui changèrent pour cela le cours de l'Euphrate & du Tigre; c'eſt apparemment de là d'où vint le déluge, qui par là ne put être que particulier.

Nota que ce fragment ne peut avoir parlé que de quelque petite partie de la Babylonie, car j'ai vu dans Pomponius Mela que ce pays étoit ſec juſqu'à ce que Semiramis le rendit fertile par les canaux qu'elle tira du Tigre & de l'Euphrate.

407. — Le texte hébreu dit que Joſeph accuſa ſes frères « *crimine peſſimo* ». *LXX vero dicunt fratres accuſaſſe Joſephum. Joannes Chryſoſtomus*, Epiſt. IV ad Theod., *introducit Joſephum ſic alloquentem: « Egreſſus ſum & patria tanquam cynodus. »*

408. — L'île délicieuſe de Capri n'eſt plus qu'un ſable (*a*) pelé; c'eſt le Véſuve qui a fait ce changement.

409. — Saint Paul étudie le caractère des peuples à qui il écrit: dans l'Épître aux Hébreux, il tire de tout des ſens myſtiques; aux Éphéſiens, il tire toutes ſes métaphores des temples; aux Corinthiens, il ne parle que de courſes, de combats, de joutes... Au reſte, il raiſonne plus que les autres auteurs inſpirés. Les prophètes, dans leur fougue, paroiſſent avoir eu un ſtyle différent. Peut-être même on ne les doit regarder comme inſpirés que lorſqu'ils font parler Dieu: *hæc dicit Dominus.*

410. — Peut-être a-t-on quelquefois raiſon d'ôter la Bible des mains des jeunes gens & des femmes à cauſe du Cantique des can-

(*a*) Cela eſt faux. Voyez mon itinéraire, elle eſt très bien cultivée d'oliviers & autres fruits. (M.)

tiques, du paſſage d'Ézéchiel qui appelle les Babyloniens : « *Viri magnarum carnium... ſtuprata eſt a capite uſque ad calcem... & ſicut caro aſinorum caro eorum, & ſicut fluxus aſinorum, fluxus eorum.* » (*a*).

411. — Il y a, dans le VII[e] chapitre de Jérémie, un paſſage remarquable par lequel il ſemble vouloir affoiblir l'autorité des lois de Moïſe : « Mangez ou brûlez, dit-il, vos Holocauſtes, *quia non ſum locutus cum patribus veſtris & non præcepi eis, in die qua eduxi eos de terra Aegypti, de verbo Holocauſtomatum & victimarum, ſed hoc verbum præcepi eis dicens : « Audite vocem meam, ambulate in via qua præcepi vobis.* »

412. — Voici ce que les Juifs diſent de la prophétie d'Iſaïe (*b*) : *Ecce virgo concipiet.* Le prophète, voyant Achaz dans le déſeſpoir, attaqué par deux puiſſants ennemis, Phacée, roi d'Iſraël & le roi de Syrie, vient lui faire reprendre courage, l'exciter à avoir confiance au Dieu d'Iſraël, non aux Dieux des étrangers : « Demandez-moi un ſigne », dit-il, & ſur ce qu'Achaz le refuſe, n'oſant tenter le Seigneur, le prophète après lui avoir reproché d'être à charge aux Dieux & aux hommes, lui dit : « Une vierge concevra & engendrera un fils &, avant qu'il ſache diſcerner le bien d'avec le mal, Phacée & le roi de Syrie ſortiront de ce monde. » En effet, le roi d'Aſſyrie les attaque & ils furent tous deux tués. Il faut remarquer, dans le même chapitre, ce que dit le prophète, car il dit : « *Adhuc ſexaginta & quinque annis & deſinet Ephraïm eſſe populus* », car dix-huit ans ſeulement après, les dix tribus furent menées captives. D'ailleurs, le mot hébreu, que l'on traduit par *Virgo*, ſe trouve dans les proverbes de Salomon, dans un ſens où il ne peut ſignifier qu'une fille ou femme qui n'eſt pas vierge. Il y a, dit le ſage, quatre choſes qui ſont de la peine à mon âme, ſavoir, de découvrir la voie d'une flèche en l'air, celle d'un ſerpent ſur une roche, d'un navire dans l'eau & celle d'un priape dans... d'une... (*c*). Les Septante traduiſent *parthenos* mais Theodotion, Symmaque, à ce que je crois, traduiſent *femme.*

(*a*) *Ézéchiel*, XXIII, 20.
(*b*) *Iſaïe*, VII à IX.
(*c*) Mots laiſſés en blanc : « *Viam viri in adoleſcentia* » (*Proverbes*, XXX, 18—19).

Dans le chapitre ſuivant, Iſaïe prophétiſe : « *Filius natus eſt nobis Deus.* » La Vulgate a traduit *Deus;* les Septante & les trois anciens interprètes, Symmaque, Theodotion etc, ont traduit *fortis;* c'eſt que le mot de *El* ſignifie proprement *bélier.* Enſuite on le prit pour *fortis homo*, à cauſe de la force de cet animal, enſuite pour *Deus.*

413. — On eſt aſſez embarraſſé pour réſoudre ce problème du *Livre des rois* où Naaman, étant guéri de la lèpre & s'étant fait juif, demande à Éliſée : « Mais, lorſque ma charge m'obligera de conduire le roi au temple de... (*a*), où il ſe proſterne avec moi, que ferai-je ? » Éliſée lui répond : « Allez en paix. »

Le P. Calmet prétend que Naaman ne parle que du paſſé, non pas du futur. Mais, outre que la conſtruction de la phraſe eſt toute oppoſée à ſon ſentiment, pourquoi Naaman avoit-il plus de ſcrupules ſur cette idolâtrie que pour les autres qu'il avoit ſans doute commis. Il eſt vrai que le mot : « Allez en paix » paroit favorable à Calmet, qui eſt une réponſe convenable pour ôter quelques ſcrupules d'un proſélyte fervent.

414. — Mal à propos ſe ſert-on du paſſage d'Hérodote qui dit que les prêtres égyptiens lui avoient dit qu'ils avoient vu deux fois le ſoleil ſe lever dans ſon couchant, deux fois ſe coucher dans ſon levant, ce qu'on applique aux deux longs jours de l'Écriture de Joſué & d'Ézéchias. Car les Égyptiens n'ont jamais entendu autre choſe, ſi ce n'eſt que le ſoleil avoit un troiſième mouvement, qui lui faiſoit faire dans un long eſpace de ſiècles un tour, qui le faiſoit lever où il s'étoit déjà couché &, pour montrer leur antiquité, ils diſoient qu'ils avoient déjà vu le ſoleil faire ce tour deux fois.

415. — Quand un homme me vient dire qu'il ne croit rien & que la religion eſt une chimère, il me fait là une fort mauvaiſe confidence, car je dois avoir ſans doute beaucoup de jalouſie d'un avantage terrible qu'il a ſur moi. Comment ! il peut corrompre ma femme & ma fille ſans remords, pendant que j'en ferois détourné par la crainte de l'enfer ! La partie n'eſt pas égale. Qu'il ne croie rien, j'y conſens, mais qu'il s'en aille vivre dans un autre

(*a*) Mot laiſſé en blanc. *Rois.* Il s'agit du temple du dieu ſyrien Remmon. (*Rois*, IV, V, 1—27.)

pays, avec ceux qui lui reſſemblent, ou, tout au moins, qu'il ſe cache & qu'il ne vienne point inſulter à ma crédulité.

On fait là-deſſus un conte : « Un Turc, ayant des marchandiſes à tranſporter, demeura quelque temps indéterminé ſur le choix d'un vaiſſeau, de deux qu'il avoit à choiſir. Le patron de l'un étoit catholique & le patron de l'autre proteſtant. Mais, après y avoir bien penſé, il dit : il vaut mieux mettre mes marchandiſes ſur celui qui appartient au catholique qui ſe confeſſe, car, s'il me trompe, il ſera obligé de l'aller dire. » En un mot, il faut s'aveugler pour croire, avec Bayle, que la penſée de l'éternité n'influe en rien dans nos actions.

416. — F.V. m'a dit avoir lu la vie du R.P. Joſé a Jéſus Maria (*a*), moine catalan, qui étoit pleine de merveilles. Ses extaſes, où il étoit ravi, l'élevoient juſqu'à la voûte de l'égliſe, laquelle étoit l'unique obſtacle qui l'empêchoit de monter au Ciel & un moine, qui fut le voir dans cet état, ayant ſoufflé par le trou de la ſerrure, le fit voltiger comme du papier brûlé. Il fut un jour dire la meſſe en paradis. L'autel étoit paré comme un autel de confrérie. Les cierges, les lampes & tout l'attirail ſont décrits au long dans le livre. Le Père Éternel étoit dans une forme plus haute que les autres, avec une chape magnifique ; dans la ſacriſtie, il y eut une vive diſpute entre le Père a Jéſus Maria, qui vouloit qu'on dît une meſſe en l'honneur de la Vierge, & ſaint Joſeph, qui faiſoit le diacre, qui vouloit qu'on en dît une à l'honneur de la Trinité, & ſaint François, ſous-diacre, qui en vouloit une des Stigmates. Un ſéraphin acolyte fut dépêché au Père Éternel qui donna gain de cauſe au nouveau venu & il entonna auſſitôt un *Salve ſancta parens*, car au Paradis on fait le romain. Ce livre eſt muni de toutes les approbations & de toutes les ſottiſes du monde.

417. — On peut dire ſur la Trinité : Vous n'avez point l'idée des Eſprits. Dieu eſt un Eſprit. Ainſi, vous ne pouvez ſavoir ſi, dans la région des Eſprits, il n'eſt pas établi que trois ne feront qu'un. Mais on répondroit que, quoiqu'on n'ait point d'idée de Dieu ni de ſon âme (le P. Malebranche ne conviendroit point que

(*a*) Joſé de Quiroga, en religion le Père Joſé de Jéſus-Maria, carme déchauſſé (1562—1629).

l'on n'ait point d'idée de Dieu) on a une idée de fubftance & que Dieu eft une fubftance. Ainfi, il vaut mieux dire fimplement que c'eft un myftère.

418. — Le miniftre Du Moulin (*a*), parlant de la difcipline des moines dit : « *Inter flagra recitare folent pfalmum Miferere, qui definit in vitulos, & poftea melodiofe cantant Salve Regina, quæ Regina pie creditur clunium laceratione lætari.* »

Il dit enfuite au pape : « S'il eft vrai que vous ayez pouvoir de délivrer les âmes du purgatoire, vous êtes bien cruel fi vous ne les délivrez toutes. »

419. — On peut comparer l'homme à une terre qui peut être bien ou mal préparée ; elle fructifiera lorfque la rofée & la pluie tomberont, fi elle eft bien cultivée ; mais, fi elle eft en friche, elle ne fructifiera pas. Ainfi, les grâces de Dieu, comme une pluie, font leur effet felon le fujet qu'elles trouvent, fans qu'on puiffe dire que ce fentiment donneroit trop à l'homme. Car, comme la préparation & la culture qu'un laboureur feroit à une terre n'attireront jamais la pluie, de même auffi tous les efforts des hommes n'attireront jamais les grâces. Ainfi, on pourra toujours dire : « *Quid habes quod non accepifti?* » On pourra dire auffi avec faint Auguftin : « *Qui te creavit fine te, non te falvabit fine te.* » Les Janféniftes pourront expliquer le paffage de faint Paul : « *Obfecro vos, fratres, ne in vacuum gratiam Dei recipietis.* »

420. — Ariftophane le grammairien fit un recueil des chofes que Menandre avoit pillées, un autre compofa fix livres intitulés : Endroits de Ménandre qui ne font pas de lui. Philoftrate, Alexandrin, fit une même critique fur les ouvrages de Sophocle. Les larcins de Théopompe furent affemblés dans un livre intitulé : *Les chaffeurs.* Porphyre remarque dans les ouvrages d'Éphorus jufqu'à trois mille lignes de fuite copiées mot à mot. Les Grecs étoient les plus grands voleurs qu'il y ait jamais eu. Il n'y a point jufqu'au ftyle burlefque, que quelques-uns regardent comme une invention de notre fiècle, dont on n'ait trouvé un modèle chez les Grecs. Rhinthon, qui vivoit du temps de Ptolémée, fils de Lagos,

(*a*) Pierre du Moulin (1568—1658), pafteur à Blois, puis à Paris.

traita en ridicule les fujets férieux des tragédies. (*République des Lettres*, feptembre 1684, page 667.)

421. — Pour prouver la friponnerie de la Pythoniffe de Saül (*a*), il n'y a que la Pythoniffe qui voie quelque chofe. Elle ne dit point que ce foit le diable ou l'ombre de Samuel, mais feulement la figure d'un homme couvert d'un manteau. Saül croit que c'eft l'ombre de Samuel, parce qu'une voix lui répond au nom de Samuel. *Secundo*, la Pythoniffe étoit éloignée de Saül & ne s'aperçoit de fon évanouiffement que lorfqu'elle s'eft approchée de lui. Elle avoit donc pu jouer des gobelets. L'Écriture ne dit point que ce fût Samuel ou un diable, la Pythoniffe dit feulement qu'elle avoit vu des Dieux, *Eloim*, qui s'élevaient de terre. Saül demande comme ils font faits. Elle répond que c'eft un vieillard couvert d'un manteau.

Quant à la prédiction : 1° Dans l'état des chofes, il étoit facile de prédire cela. Les Philiftins étoient plus forts. Ils avoient avec David les braves de la nation juive. Les prêtres, irrités de la mort de leur compagnon, & animés par les malédictions de Samuel, refufoient de fervir d'interprète au Seigneur. Il ne pouvoit éviter le combat & il étoit aifé de voir que ce brave prince ne voudroit pas furvivre à fa défaite, réduit à aller confulter les devins qu'il avoit bannis :

Flectere fi nequeo fuperos Acheronta movebo.

2° La prédiction n'eft pas exacte : « *Cras tu & filii tui mecum eritis.* » Ifbofeth n'en mourut pas & régna. D'ailleurs, le mot *cras*, ou *machaar* fe peut traduire : *demain* ou *dans quelque temps*. Si c'eft feulement dans quelque temps, la prédiction étoit aifée à faire. Si c'eft demain, elle eft fauffe, comme on le reconnaîtra par les campemens.

Les Philiftins campèrent d'abord à Suna & les Ifraélites au pied du mont Gelboé. Là, Saül alla confulter la Pythoniffe à Endor, où il paffa la nuit. Le lendemain, les Philiftins décampèrent & allèrent à Aphée & les Ifraélites décampèrent à leur exemple & s'avancèrent auprès de la fontaine de Jezraél. Pendant ce campe-

(*a*) Pour faifir le fens de cet article, il eft néceffaire de fe reporter au texte de la Bible qu'il commente (*Reg.* I, XXVIII, 7—25).

ment d'Aphée, les grands ſeigneurs des Philiſtins obligèrent Achis de renvoyer David, ce qui employa toute la journée. Le lendemain, dès le matin, David ſe retira avec ſes troupes & les Philiſtins s'avancèrent à Jezraél, ville prochaine du camp des Juifs. Ce fut là que le combat ſe donna. Les Iſraélites, ayant été mis en déroute, ſe ſauvèrent ſur le mont Gelboé & Saül ſe tua avec ſes fils.

Cependant, David ayant trouvé ſa ville de Siceleg brûlée & pillée trois jours après ſon départ, il ſuit les Amalécites le même jour & les joint le ſecond. La journée ſe paſſa à les tuer & à ramaſſer le butin. Trois jours après la défaite des Amalécites, il reçoit la nouvelle de la mort de Saül par un homme qui venoit du camp des Iſraélites. Ainſi, ce combat ne put ſe donner que le troiſième ou quatrième jour après l'apparition. (C'eſt Fréret qui m'a donné ceci. Il l'a tiré ſans doute de Van Dale.) (*a*)

422. — L'empire romain a été un miracle de l'univers, dans lequel il a fallu que tant de circonſtances aient concouru, que pareille choſe n'arrivera peut-être jamais.

Ces conquérants de l'univers n'ont jamais eu un deſſein formé de conquérir l'univers. Ils n'ont ſuppoſé le deſſein qu'après coup. Alexandre ne ſongeoit pas non plus à conquérir l'Aſie, ſon deſſein n'étoit que de ſoulager les colonies grecques de l'Aſie Mineure, comme avoit fait Agéſilas & autres capitaines grecs. Charlemagne n'y ſongeoit pas non plus, ni Gengis Khan.

423. — Les Cauniotes ſurchargés d'un grand nombre de divinités étrangères dont le nombre les fatiguoit, firent une grande chaſſe, où ils lancèrent dans l'air un grand nombre de flèches & de javelots, pour les obliger à ſortir de leur pays. Ceci eſt tiré de l'*Explication hiſtorique des fables*, de l'abbé Banier, page 312.

424. — *Prières publiques à Tolède pour détourner les calamités prédites par une religieuſe.* — Gazette de France *du 2 juin 1725. De Madrid, le 15 mai.*

425. — Hippocrate qui fleuriſſoit avant la philoſophie péripatéticienne, n'en avoit point été gâté. Auſſi y a-t-il plus de bon ſens dans une page d'Hippocrate que dans tout Galien.

(*a*) Van Dale, *De oraculis veterum ethnicorum*, Amſtelodami, 1700, pp. 24 à 26. Voir *Penſées* n° 836.

426. — *Preſtation du ſerment à l'électeur de Bavière. Les députés eccléſiaſtiques ne baiſent pas la main du prince, mais celle du plus ancien prélat.* — Gazette de France *du 21 juin 1727. De Munich.*

427. — *Conquête d'une île par la compagnie des Indes de France.* — Gazette d'Amſterdam *du 24 juin 1727.*

428. — Les anciennes familles de robe de Paris viennent d'apothicaires. A ce qu'il me paroit, ils faiſoient un grand commerce & lucratif : Tout le monde prenoit des lavemens chaque jour & les médecins n'avoient pas établi encore les lavemens d'eau. Patin (*a*) dit dans ſes lettres qu'il avoit commencé à établir dans quelques maiſons que le valet & la femme de chambre donneroient les lavemens ; on parle de certaines fondations de lavemens établies à Fontevrault.

429. — Je crois que les bâtards de gentilſhommes ne ſont plus gentilſhommes que depuis Henri IV, par règlement de M. de Roſny (*b*) : lorſque la taille devint un objet important, on voulut reſtreindre le nombre des privilégiés.

430. — J'ai ouï dire que Procope rapporte que le cygne de l'impératrice Théodora ſe fourroit ſous ſes jupes devant tout le monde & que l'on s'apercevoit même qu'il becquetait ſon c... impérial. (Je n'ai vu ce fait ni dans Procope, ni Evagre, ni Agathias, ni aucun hiſtorien qui parle de Juſtinien. — Cela eſt, mais a été retranché de quelques éditions.) Elle s'étendoit ſur le théâtre & ſe faiſoit ſemer du grain deſſus elle que les cygnes venoient manger.

431. — J'ai ouï dire au maréchal de Berwick que lui & Saint-Simon, ayant été appelés par le Roi pour raiſonner ſur un projet de campagne ſur le Rhin fait par M. Chamillard, celui de M. de Chamillard fut rejeté & celui du maréchal approuvé par le Roi, qui leur dit : « Le bonhomme Chamillard croit entendre ces choſes-là, mais ne fait jamais ce qu'il dit. » Qu'en ſortant le maréchal dit à Saint-Simon qu'il ne falloit rien dire de cela, mais qu'ils furent bien étonnés lorſque le Roi envoya en Flandre ledit M. Chamillard pour concilier les généraux.

(*a*) Guy Patin (1601—1672), médecin & profeſſeur au Collège de France.

(*b*) ISAMBERT, *Recueil des anciennes lois françaiſes*, 1829, tome XV, page 234.

432. — J'ai ouï dire à la maréchale de Berwick qu'après le ſiège de Barcelone (*a*), le commiſſaire eut l'ordre de lui compter une quittance de mille livres d'augmentation d'appointemens ; qu'il étoit honteux en lui faiſant la propoſition ; que le maréchal ne fit pas ſemblant d'entendre ; que, pour lors, la princeſſe des Urſins lui fit préſent de la part du Roi d'une petite épée que M. le Dauphin avoit portée quand il étoit jeune, que le maréchal lui donna : qu'elle la vendit dans ſes beſoins & qu'elle n'en put jamais avoir que deux mille livres. Les Eſpagnols voulurent enſuite lui perſuader d'aller conquérir Majorque, lui diſant qu'il ſeroit conquérant d'un royaume, il s'excuſa ſur ſa ſanté & dit : Je vous donnerai mon lieutenant.

On étoit convenu que Stahremberg (*b*) livreroit les places de la Catalogne, le dit Stahremberg trompa les Eſpagnols & leur fit ſigner un traité par lequel il étoit dit ſeulement qu'il évacueroit les places de Catalogne. Avec cela, il fallut recommencer la guerre.

433. — Le maréchal de Berwick étant à Madrid reçut ordre du roi de France de tâcher de faire chaſſer M[me] des Urſins d'Eſpagne. Cela n'étoit pas aiſé, car Philippe diſoit : « Je n'ai qu'une perſonne en qui j'aie de la confiance, & l'on me l'ôte. » La lettre du Roi étoit : « Dites à mon petit-fils qu'il me doit cela, non ſeulement parce que je l'ai mis ſur le trône, mais auſſi par bien d'autres endroits ; enfin ſervez-vous des raiſons que vous croyez les plus fortes, mais ne lui dites pas que je l'abandonnerai, car il ne le croiroit jamais (*c*). »

434. — La reine Anne (*d*) voulut un jour avoir un certain manchon qu'une marchande lui avoit apporté & qu'elle trouva joli. M[me] de Marlborough qui avoit reçu l'ordre de l'acheter, ne le fit point. L'après-dîner, elle vit à ſon cercle une femme qui avoit un manchon comme celui qu'elle avoit vu. Elle dit : « Voilà un manchon qui reſſemble au mien. » Elle dit qu'on lui apportât le

(*a*) Juillet 1714.

(*b*) Le feld-maréchal Guido de Stahremberg (1657—1737), l'émule du Prince Eugène.

(*c*) Voir Penſées, n° 2039.

(*d*) Anne Stuart couronnée le 4 mai 1702. L'anecdote du manchon ſe rattache à l'ouverture, en 1711, de préliminaires de paix entre la France & l'Angleterre.

ſien. Une femme dit qu'elle ne l'avoit point, parce que M[me] de Marlborough l'avoit trouvé trop cher. Elle ſe retira dans ſon appartement & fondit en larmes.

Une femme de confiance, nommée miſtreſs Maſham (*a*), lui dit : « Madame, n'êtes-vous pas la maîtreſſe & défaites-vous de ces gens-là. — Je ne le puis pas, dit-elle, ils ſont gens néceſſaires. — Madame, dit-elle, ce n'eſt pas vous qui avez beſoin d'eux, c'eſt eux qui ont beſoin de vous & ſi vous retiriez votre main, ils ne feroient rien. Je connois M. Harley, je le ferai entrer le ſoir dans ma chambre &, cette nuit, je vous lui ferai parler. »

Harley lui dit qu'il n'y avoit qu'à ſe défaire des whigs, faire la paix avec la France. On envoya l'abbé Gaultier (*b*), françois qui étoit connu de Harley. Il vint à M. de Laſſay (*c*) qui m'a fait l'hiſtoire, le pria de le mener chez M. de Torcy, qui en parla au Roi. Comme il ne portoit aucune lettre de créance, le feu Roi, d'abord, ne voulut ajouter aucune foi à Gaultier (*d*) diſant que c'étoit encore un artifice de ſes ennemis pour mettre de la jalouſie entre lui & le roi d'Eſpagne, mais M. de Torcy penſa autrement.

L'abbé Gaultier fut renvoyé & dit qu'un plus grand perſonnage que lui viendroit. Prior vint, & ſe cacha dans un grenier à Verſailles. Le grand pavoi le déterra & le fit mettre en priſon & vint conter à M. de Torcy ſa proueſſe, qui fut bien fâché. Enfin Bolingbroke arriva. Ainſi, un manchon ſauva la France.

435. — *Ce n'eſt que depuis Saint Louis que les cadets portent le même nom & les mêmes armes. Les ducs de Bourgogne ne portoient pas les armes de France, chacun portoit ſes armes propres & prenoit le nom de ſon fief. Ainſi les Courtenay ne prenoient point les armes de France, ainſi des maiſons peuvent très bien être les mêmes quoique avec des noms & des armes différentes. Je dis à cela qu'il en étoit à peu près comme des princes d'Alle-

(*a*) Voir les *Mémoires* de TORCY. Michaud & Poujoulat, III, 8, p. 664.

(*b*) François Gaultier, prêtre attaché à la paroiſſe de Saint-Germain-en-Laye. Emmené à Londres en 1698 comme aumônier, par le maréchal de Tallard, ambaſſadeur, il ſe lia avec Harley & lord Jerſey.

(*c*) Léon de Madaillan de Leſparre, comte puis marquis de Laſſay (1678 à 1750).

(*d*) En marge : « Il y a peut-être erreur là, car j'ai ouï dire que M. de Torcy, au contraire, choiſit Gaultier qui appartenait à milady Jerſey. » (M.)

magne : comme les ſeigneurs n'étoient conſidérables que par leur fief, & non par leur origine, ils prenoient le nom de leur fief. Si M. le Prince avoit eu les Pays-Bas, on l'auroit meſuré à la puiſſance de ſes États, non à la dignité de ſon ſang, ce n'eſt que la foibleſſe des cadets qui les a faits tenir ainſi à leurs aînés. En Allemagne, un prince eſt conſidéré par la grandeur de ſes États, non pas parce qu'il eſt de la maiſon de Saxe.

436. — J'ai ouï dire à Bonneval une choſe qu'il faudroit examiner : S'il eſt vrai que Philippe le Bel, voulant anoblir Nogaret qui avoit donné un ſoufflet à Boniface VIII, les ſeigneurs lui dirent : « Nous vous cédons en dignité, mais non en naiſſance. Nous vous demandons de ne point avilir le ſang françois en donnant la nobleſſe à un vilain », qu'il fut recolé qu'il ne ſeroit pas noble mais jouiroit des privilèges & que le titre exiſte. Examiner cela.

437. — J'ai ouï faire une réflexion bien fine ſur les armoiries : Lorſqu'on voit dans les armoiries quelque choſe de mal repréſenté, comme le Crequier, qui eſt un arbre & qui eſt repréſenté comme un chandelier, cela va bien ; ainſi la fleur de lis qui eſt une pointe très mal faite ; mais quand vous voyez une pièce bien deſſinée, l'armoirie eſt moderne.

438. — Moſcovie. Quand le Czar a tranſféré le commerce d'Archangel à Péterſbourg, il a entièrement ruiné le commerce de la Moſcovie : 1° Le Golfe de Finlande eſt gelé beaucoup plus longtemps que la mer d'Archangel ; 2° la mer Baltique eſt très orageuſe, très incommode, de façon que les aſſurances d'Amſterdam à Péterſbourg coûtent 8 à 9 %, tandis qu'elles ne coûtent que 5 pour aller aux Indes. Il faut quatre vens pour aller d'Amſterdam à Péterſbourg, il n'en faut qu'un, ou à peu près, pour aller à Archangel ; 3° il faut payer au roi de Danemark le droit du Sund ; 4° en cas de guerre avec la Suède & le Danemark, le commerce de la Moſcovie eſt entièrement troublé ; 5° les canaux que le Czar a fait faire y ſont plus inutiles que dans un autre pays, la plupart du temps ils ſont gelés ; 6° Au temps du dégel on ſe ſert de la glace pour des traîneaux ; 7° il ne faut pas mettre ſa capitale au bout de l'Empire, on peut être bombardé & inſulté ; 8° il faut

que le fiège en foit à peu près au milieu de l'Empire afin que les tributs [foient] apportés du centre à la circonférence.

439. — *Ouragan de la nuit du 9 au 10 octobre.* — Gazette de France *du 15 novembre 1727. De Naples, le 14 octobre.*

440. — *Remontrances du Confeil de Milan à la Cour impériale fur les inconvénients que le commerce de la ville fubit du fait de la diminution des efpèces.* — Gazette de Hollande *du 5 mars 1728.*

441. — *Extraits du mémoire de Nicolas Defmaretz* (*a*) *fur l'adminiftration des finances, pendant qu'il exerçait les fonctions de contrôleur général, de 1708 à 1715.*

442. — Affreufe deftinée de l'amiral Shovel (*b*). Il revenoit de Toulon, fon vaiffeau fe mit à la mer à deux lieues de la côte d'Angleterre. Il paroit qu'il fe fauva à la nage, car on trouva un homme enterré fur le rivage, maffacré, qui avoit une petite camifole &, dedans, la patente de général Shovel. Le coup avoit été fait par les payfans de la côte qui ne manquent jamais à cela, parce que la loi d'Angleterre porte que, s'il ne fe fauve perfonne, les débris appartiennent aux payfans, mais que, s'il fe fauve un feul homme, ils appartiennent au Roi.

443. — *État des revenus du Roi pour l'année 1717.* — *Dépenfes pour l'année 1717.*

444. — M. des Forts (*c*) fit une ferme en 1726 pour 80 millions en un feul & même bail; elle comprend trois parties, les fermes générales, les droits rétablis, & d'autres parties; ces fermes montoient environ à 83 millions & il les a données à 80 millions. Les recettes générales montent auffi à 80 millions. Il faut y compter les impofitions des pays conquis. Ainfi, quoique le Roi ait ôté le dixième, il lève de plus fortes impofitions que lorfqu'il levoit le dixième.

Nota que le domaine n'eft point un objet, parce que les charges locales l'abforbent, auffi n'eft-il point dans l'état de 1727. Les

(*a*) Réimprimé en 1912 par J. DROUET dans fon édition des *Annales politiques* de l'abbé de Saint-Pierre, p. 265 & fs.

(*b*) Sir Cloudefley Shovel (1650 à 1707), amiral en 1692, périt fur les rochers des îles Scilly, le 22 octobre 1707.

(*c*) Michel-Robert Le Peletier des Forts, comte de Saint-Fargeau (1675 à 1740).

bois ſont toujours affermés à part. Acquits patens ſont des gratifications particulières, payées au tréſor royal ſur le ſimple acquit.

La chambre au denier eſt pour toutes les dépenſes de la maiſon du roi, les comptes ſe rendent uniquement au grand-maître ſeul, c'eſt un des beaux droits de ſa charge, ces comptes s'arrêtent ſur des bulletins qui ſont déchirés.

Le tréſorier des Suiſſes m'a dit que ce qu'on payoit aux Suiſſes n'eſt pas réglé, cela va de 5, 6 à 700.000 livres. Cela dépend des circonſtances. Les Suiſſes gardent mieux notre frontière que ſi nous avions des places, car le ſeul état-major nous coûteroit plus que ce que nous leur donnons. Le Suiſſe vaut au Roi trois hommes : un laboureur, un ſoldat, & un ſoldat qu'il ôte à ſes ennemis.

Par la déclaration du 5 juin 1725 pour le cinquantième, le Roi dit qu'il doit 31 millions de rentes perpétuelles, 26 millions de rentes viagères, un million pour les rentes de la finance de pluſieurs offices ſupprimés & autres, 3.500.000 livres pour l'ancienne tontine, ce qui fait en tout plus de 51 millions.

Nota qu'on a dû, depuis, retrancher les rentes viagères & je ſuis perſuadé que ce retranchement alloit à ſept millions, mais, au mois de janvier 1728, on fit un rétabliſſement qui va à 1.800.000 livres. Mais le Roi ayant gagné depuis, les rentes de toute eſpèce ne peuvent pas aller à 45 millions ni même à 44, d'autant que M. des Forts a fait rejeter des états du Roi les rentes qui ſont au denier cent.

445. — J'ai ouï dire à Milord Waldegrave qu'il y a une loi en Angleterre par laquelle le meurtrier eſt pardonné, dans certains cas, pour la première fois, lorſqu'il ſait lire. Le juge lui préſente une Bible, on lui fait lire un verſet. Après quoi, il dit : « *legit ut clericus.* » Les pairs ſont cenſés ſavoir lire. Cette loi fut faite pour exciter ces peuples qui venoient du Nord à ſortir de leur barbarie.

446. — Il eſt impoſſible que l'Eſpagne ne ſe perde par les moines. C'eſt une choſe innombrable que le nombre des maiſons que les Jéſuites ont à Madrid ; les trois quarts de la Galice ſont au clergé. M. de Macanaz (*a*) qui étoit en Eſpagne comme Con-

(*a*) Raphael Melchior Macanaz, procureur général du Conſeil royal de Caſtille, exilé en 1714 par l'Inquiſition.

trôleur général, voulut borner les acquifitions des moines par une loi : L'inquifition a tel pouvoir qu'elle fut fur le point de le perdre & qu'il fut obligé de fortir.

Il n'y a qu'en Catalogne, Valence, etc. que les eccléfiaftiques paient une efpèce d'amortiffement au Roi lorfqu'ils acquièrent. Jugez donc ce que c'eft : la main morte eft gênée en France par un gros amortiffement, dû au Roi, & par un droit de fief très confidérable, dû au feigneur, lequel droit de fief eft quelquefois du tiers, & fouvent celui d'amortiffement d'un autre tiers ; elle ne laiffe pas d'aquérir. Voyez ce que c'eft en Efpagne où elle ne paie rien.

Remarquez encore qu'en Efpagne les nobles ne paient rien & qu'il y en a une grande quantité par où vous voyez que le fardeau tombe tout fur les gens les plus utiles. M. de Baranachez m'a dit que l'Efpagne ne doit pas plus de deux à trois millions de piaftres, que l'impôt fur le tabac montoit à deux millions de piaftres.

Les fources du revenu du roi font grandes. Elles rendent beaucoup quand on ôte la négligence dans l'adminiftration comme on l'a éprouvé dans plufieurs parties. D'ailleurs le pays eft abondant & on y a fept ou huit fois remis les armées comme par miracle.

447. — *Effectifs des troupes de 1678 à 1721. Lifte des régiments d'infanterie, gendarmerie, cavalerie, etc., avec le nom des brigadiers & la date de leur entrée en fonctions. Effectifs & appointements de la maréchauffée.*

448. — Platon, dans le cinquième livre des Loix, prefcrit au légiflateur de n'abroger point les cérémonies antiques, foit qu'elles foient propres au pays ou prifes des Étrufques, ce qui eft un paffage bien formel pour l'antiquité des Étrufques. Voyez là-deffus le livre du Marquis de Maffei, intitulé *Hiftoria diplomatica a Mantova ftampata, 1727.*

449. — Milord Oxford (*a*) dans fa difgrâce. Marlborough alla à lui & lui dit : « Je fuis d'avis que vous vous en alliez, vous ne pourrez pas réfifter à vos ennemis. Voilà vingt mille livres fterling. — Milord, répondit-il, je ne m'en irai point, j'ai mis dans ma

(*a*) Robert Harley comte d'Oxford, mis en prifon en janvier 1715, acquitté en 1717.

famille un titre, je ne le quitterai qu'avec la tête. » Si Bolingbroke n'avoit pas été timide & qu'il eût reſté, il ſe ſeroit tiré d'affaire comme Oxford. Et Strafford, lorſqu'il fut queſtion de ſon rétabliſſement dans la chambre des pairs, milord Strafford parla beaucoup contre. Milord Darhuſt, dit qu'il étoit étonné que Strafford parlât contre ſon ami. « Je parle, dit Strafford, contre un homme qui a trahi tous les intérêts publics & particuliers dans leſquels il eſt jamais entré. Quant à moi, j'avois des lettres qu'il m'avoit écrites, qui étoient des pièces juſtificatives. Il vint me prier de les brûler & me promit qu'il brûleroit de même les miennes qui pouvoient prouver contre lui. Je brûlois les ſiennes &, de ce pas, il alla porter les ſiennes au ſecrétaire d'État. »

450. — Du temps d'Henri VIII, lorſqu'on vouloit parler d'un royaume libre, on citoit la France, & lorſqu'on vouloit parler d'un royaume deſpotique, on citoit l'Angleterre.

451. — Notre âme n'eſt déterminée que par la vanité, ou bien par les plaiſirs cauſés par l'union de l'âme & du corps. La raiſon pourquoi ceux qui ne penſent à rien, ou qui penſent à leur être ſont triſtes, c'eſt que, dans ces occaſions, l'âme ne ſent que ſa petiteſſe & n'eſt point portée aux idées extérieures de grandeur.

452. — Louis XIV craignit toute ſa vie les gens d'eſprit. Il avoit deſſein de faire donner la lieutenance des gardes à M. de Catinat. M. de la Feuillade (*a*) craignit un ſubalterne d'un ſi grand mérite, & ne trouva d'autre moyen, pour l'exclure, que d'en dire au roi tout le bien du monde, & à le lui repréſenter auſſi propre pour le cabinet que pour l'armée. M. de La Feuillade joua le roi toute ſa vie.

453. — M. le Prince, fils du grand Condé, aimoit madame de Nevers (*b*) que M. de Nevers vouloit mener en Italie. Il l'arrêta en lui perſuadant de faire les paroles d'un opéra qui ſeroit joué devant le Roi, & pour cela il fit une fête qui lui coûta cent mille écus, à Chantilly. Quand elle partit, elle trouva par tout ſon che-

(*a*) Louis, vicomte d'Aubuſſon, duc de Roannais & de la Feuillade (1673 à 1725).

(*b*) Saint-Simon, t. XVII, p. 241, a conté l'anecdote du voyage en Italie retardé par les fêtes de Chantilly (t. XVII, p. 241 ; t. XXVI, p. 99).

min des marques de l'amour de M. le Prince. Tout le monde dans l'auberge étoit gagné. Plus de fêtes, un courrier tous les jours, à Rome. Il étoit pourtant très avare.

454. — On croit que les Amadis ont été autrefois écrits en françois, puis traduits en espagnol, puis retraduits en françois & que l'original s'eſt perdu. 1° Il n'eſt parlé que de la France, 2° le beau ténébreux, *bel tenebroſo*, eſt un mot fait ſur le françois, il faudroit dire autrement en eſpagnol. On croit que c'eſt un gentilhomme françois qui, vers le temps de Philippe le Hardi, ou environ, vint à la cour de Caſtille, étant connu du roi. Il lui dit qu'il étoit amoureux d'une belle inconnue, le roi lui perſuada de demander qu'elle ſe fît connoître, il obtint d'elle qu'elle mettroit le lendemain à la meſſe une aigrette ſur ſa tête, & le dit au Roi. Il ſe trouva que c'étoit la Reine. Il prit ſoudain la fuite & ſe réfugia en Angleterre.

455. — J'ai ouï dire à M. le maréchal de Berwick qu'il n'avoit jamais été d'avis que les François donnaſſent des batailles, parce qu'il avoit toujours remarqué que la perte d'une bataille en entraînoit d'autres immenſes & qu'on ne ſavoit pas profiter d'une victoire, ce qui venoit ſans doute du génie françois & de la forme du gouvernement.

456. — Le grand mal de la révocation de l'Édit de Nantes, c'eſt que cela a privé le royaume de toute une classe de gens comme ouvriers, marchands, etc. Le mal auroit été moins grand ſi l'on avoit pris dans toutes les claſſes. Il eſt moins pernicieux d'ôter du ſang de tout le corps que de retrancher un membre.

457. — Papes perdirent l'Angleterre. Ils n'étoient frappés que de la crainte de Charles-Quint. S'ils n'avoient pas perdu l'Angleterre, ils n'auroient pas perdu la Hollande. C'eſt la ſouveraineté de Florence, donnée aux Médicis, qui fit que Clément VII fit tout ce que voulut Charles-Quint.

458. — *Autrefois, c'étoient les nations pauvres qui étoient maîtreſſes des autres ; aujourd'hui, ce ſont les nations riches. La grande communication des peuples en eſt la cauſe.

459. — La confiſcation des criminels à l'Inquiſition de Portugal appartient au Roi. Cela n'eſt pas de même en Eſpagne. La ſource de l'or du Portugal eſt, à préſent, dans les *lavaderos* du Bréſil. Ils

en retirèrent en 1725, ou 1726, une ſomme qui monte à vingt millions de florins d'Allemagne.

Les nègres, à qui on laiſſe le dimanche & les fêtes pour travailler pour eux, ont, par là, aſſez de quoi vivre pour toute la ſemaine. La loi du Portugal eſt que, quand un nègre a gagné le prix qu'il a coûté à ſon maître, il peut contraindre ſon maître de le rendre libre. Un nègre qui contribua beaucoup à chaſſer les Hollandois du Bréſil, ayant été bleſſé au bras le jour qu'on devoit donner l'aſſaut à une ville, afin de ſe trouver à l'aſſaut & éviter un panſement long, ſe le fit couper & cautériſer ce jour. Voyant les nègres pluſieurs fois repouſſés, il jeta ſon bâton de commandement dans la place &, lui & ſes gens, allèrent le reprendre.

Les inquiſiteurs ſont de bonne foi, ce ſont de bons moines qui ont leurs règles écrites & qui les ſuivent à la lettre. Elle fut établie à Liſbonne en Portugal par ſupercherie, Philippe (*a*) craignant que tout le monde ne quittât la Caſtille, où elle étoit établie, pour aller en Portugal, où elle ne l'eſt pas. Le chevalier Tarouca dit qu'elle étoit néceſſaire parce que la moitié de la nation étoit juive & que le judaïſme gagnoit tous les jours, que, politiquement parlant, elle a fait mille maux par les tranſports immenſes d'argent dans les pays étrangers, ſurtout en Angleterre, qui eſt le pays que les Juifs du Portugal préfèrent à préſent.

460. — J'ai ouï dire à Fontenelle que Bayle lui écrivit ſon premier deſſein, qui étoit de mettre les faits dans ſon dictionnaire, tous les faits faux, mis en crédit par les auteurs, avec des notes pour en prouver la fauſſeté. De façon que, dans le corps de l'ouvrage, il n'y auroit rien eu que de faux.

461. — J'ai été voir bien des tableaux à Vienne avec M. Jacob (*b*). C'eſt à lui que je dois une idée de l'art de la peinture. Un tableau eſt la repréſentation de l'action d'un inſtant. La peinture a trois chefs : le deſſin ou les contours & extrémités, le coloris & l'ordonnance.

Dans le Renouvellement de la peinture, il ſe forma trois écoles ſous différents maîtres : l'école de Florence, d'où ſortit dans la

(*a*) Elle l'étoit, je crois, avant Philippe II (M.).

(*b*) Voir tome III, Lettre de Monteſquieu du 18 août 1728.

ſuite celle de Rome, qui ſe ſépara d'elle. L'école de Florence excelloit dans le deſſin, celle de Rome dans le deſſin & l'ordonnance, celle de Veniſe dans le coloris. Il vint enſuite l'école de Lombardie ou des Carrache, qui rétablit la peinture. On appelle encore quelquefois l'école de Veniſe celle de Lombardie.

Les peintres du Renouvellement travaillèrent ſur les Anciens & n'imitèrent que la nature dans ſon vrai & ſa ſimplicité, comme elle eſt, non comme elle devroit être. C'eſt ce qui fait le caractère des tableaux de Raphaël. De plus, Raphaël avoit, devant les yeux, les ſtatues antiques. Or, dans les ſtatues, il faut que la draperie ſoit légère & encore on a coutume de mouiller les habits du modèle, afin qu'ils s'appliquent mieux ſur la chair, & cela par une grande raiſon, parce que la ſtatue paroîtroit une maſſe de pierre, plutôt qu'une ſtatue. Or donc, Raphaël épargna les draperies, fit les habillements preſque appliqués, ce qui eſt un grand défaut, dont, à la fin de ſa vie, il ſe corrigea un peu. D'un autre côté, les ſculpteurs, qui visent les tableaux où les draperies étoient grandes & faiſoient de grandes ombres les imitèrent, & firent par là des maſſes de pierre & non pas des ſtatues. Ainſi, les peintres & les ſculpteurs ſe deſſervirent mutuellement.

La lumière doit venir d'un point & d'un ſeul côté. Si c'eſt un ſoleil, un Saint-Eſprit qu'on repréſente, il faut, dans ce cas, que les rayons partent de ces objets-là, quelque part qu'ils ſoient placés dans le tableau. S'il n'y a point de pareils objets repréſentés, il faut toujours que la lumière parte d'un point, par exemple d'un côté, où l'on ſuppoſe une fenêtre, ou quelque ouverture pour la lumière.

Dans les tableaux où il y a beaucoup de perſonnages, il faut de grandes lumières & de grandes ombres pour les mieux diſtinguer. Dans les plafonds, il faut mettre des dieux & autres intelligences de l'air qui conviennent au ſujet, non pas des bois & des rochers qui ne peuvent s'y ajuſter.

Les peintres flamands imitent bien la nature, mais non pas la belle nature. Leurs peintures n'ont rien de noble. Le Rubens qui a peint la galerie du Luxembourg, qui n'avoit jamais été en Italie, a peint toutes les déeſſes comme de groſſes Hollandoiſes. On dit

que les peintres françois ont donné à leurs figures un air petit-maître. Les Anciens n'avoient pas l'art de la perſpective, & ils faiſoient les figures éloignées auſſi grandes que les proches, & les proches auſſi petites que les éloignées. Aujourd'hui, la perſpective donne des règles pour cela. On met l'objet entre deux lignes, qui s'approchent à meſure qu'elles s'éloignent. Les anciens ignoroient auſſi *le claro obſcuro* qui fait ſortir les figures. Non ſeulement il y a de la lumière & des ombres, mais auſſi il y a de la lumière dans les ombres, l'ombre poſtérieure étant plus épaiſſe que l'antérieure.

Il y a cinq ordres d'architecture, le toſcan, le dorique, l'ionique, le corinthien & le compoſite. L'ordre dorique & le toſcan ſont les plus ſimples, mais le toſcan eſt le plus groſſier. Le ruſtique eſt une eſpèce de toſcan, les pierres ſont ſéparées par des vides, ce qui donne une idée de rochers & de pierres ſans ordre & ſans travail.

Afin de tromper la vue & de faire paroître une colonne plus grande qu'elle n'eſt, on la fait plus petite dans le haut. C'eſt une tromperie fort ingénieuſe. J'ai vu dans le jardin du prince Eugène (*a*) des colonnes plus larges par le haut, ce qui me paroit ſans beauté.

On aime à ſentir dans la peinture les oppoſition & les contraſtes. Il faut diviſer ſon ſujet par groupes, comme, dans les grandes aſſemblées, les hommes ſe diviſent par pelotons. Le trop d'ornemens eſt un très mauvais goût. C'eſt en quoi le gothique pêche, & encore plus les ornemens & les marmouſets arabeſques. On voit de ces ornemens aux égliſes de Milan, Vienne en Autriche, Cologne. Pour lors, on ne peut pas voir le tout enſemble. Le trop de variété fait une uniformité, en ce que rien ne ſe peut diſtinguer.

Il me ſemble avoir aperçu dans des figures des fauſſes paſſions, c'eſt une triſteſſe comme celle que jouent les comédiens, c'eſt un très grand défaut.

J'ai ouï reprocher aux architectes françois de faire trop de fenêtres.

(*a*) Le jardin du Belvédère, au ſud-eſt de Vienne.

Il y avoit des bâtiments anciens dont les colonnes n'avoient point de piédeſtal & cela étoit venu de ce que l'architecture eſt une copie des bâtimens antiques où les colonnes n'étoient autre choſe que des arbres. On appelle d'ordre ruſtique un bâtiment dont les pierres ſont groſſièrement travaillées & ſéparées pour ainſi dire les unes des autres. Ceci eſt pour le bas & pour les maiſons de campagne.

Il y a des bâtimens anciens où la partie ſupérieure des fenêtres eſt moins large que l'inférieure, cela fait un aſſez bon effet, & a été imité avec ſuccès en Angleterre.

Il eſt impoſſible que nous réuſſiſſions autant dans l'architecture que les Anciens. Les plus beaux bâtimens ſont toujours ceux qui ſont conſacrés aux Dieux, or nous n'avons qu'une ſeule manière de faire nos égliſes, comme les Mahométans qu'une ſeule manière de faire leurs moſquées, mais, chez les Anciens, chaque Dieu avoit une façon particulière dans la conſtruction de ſon temple. Le temple de Vénus étoit toujours plein de gracieux & d'ordre corinthien, celui du Ciel n'étoit point couvert, chaque temple avoit dans ſa fabrique du rapport à la divinité qui devoit y être adorée.

Quelques ſculpteurs ont mis leurs ſtatues ſur un piédeſtal en talus, pour faire paroître leurs ſtatues plus grandes, le coup de pied étant plus étendu. C'eſt ainſi que nos théâtres ſont auſſi en talus.

Il y a une grande quantité de Rubens chez la vieille princeſſe de Lichtenſtein à Vienne. Le Rubens étoit renommé pour le deſſin. Toutes ſes peintures ſont fortes & bien deſſinées, mais, pour le gracieux, il n'avoit aucune idée de la beauté. Comme il a toujours peint de groſſes ſervantes, il a fait auſſi de gros chevaux de Hollande. Ce qui charme dans le Rubens, ce ſont de grands traits & hardis. Il y a auſſi quelques tableaux du Titien.

L'égliſe de Saint-Marc a un amas immenſe de marbres antiques.

462. — Change. Dans la dernière refonte de nos monnoies (c'étoit celle de M. Le Duc), le profit du roi étoit d'environ 19 pour cent, ce qui engagea les négocians d'envoyer les vieilles

eſpèces à l'étranger. Ils évitoient, par là, la perte de la refonte, après laquelle ils étoient certains que le retour de ces fonds ne leur coûteroit rien.

Pour empêcher ce tranſport, Bernard (*a*) entreprit de rendre le change favorable aux banquiers, dans une proportion qui leur fit préférer des lettres de change à ce tranſport. Il fit voiturer à Amſterdam, à différentes fois & ſelon les demandes des lettres, une grande quantité d'or ; & ſur ces fonds-là, il donnoit des lettres avec meſure, ſurtout aux banquiers ſoupçonnés de pouvoir faire cet envoi.

Ces lettres étoient à 13 ou 14 pour cent de profit pour le preneur, en ſorte qu'ils devoient raiſonnablement préférer ce gain à celui du tranſport de l'argent, quoiqu'il y eût 5 à 6 pour cent de plus dans ce dernier, parce que les frais & riſques de l'envoi & la confiſcation balançoient le profit de 5 ou 6 pour cent qui étoit la différence.

463. — Quand il y a une refonte (*b*), l'eſpèce vieille étant plus baſſe que l'eſpèce neuve, le change devroit ſuivre la valeur de l'eſpèce vieille, parce que le banquier, qui a de l'argent & qui prend les lettres, doit aller porter à la monnoie ſes eſpèces vieilles pour en avoir des nouvelles. Cependant, comme il y a déjà des eſpèces nouvelles & que le banquier ne peut pas tenir rigueur, ayant intérêt de faire ſortir promptement l'argent vieux de ſa caiſſe pour le faire travailler, le change ſe met entre la valeur de l'eſpèce vieille & celle de l'eſpèce neuve. Pour lors, il y a du profit à faire ſortir l'argent vieux du royaume, parce que je me procure, par là, le même avantage que me procureroit un change réglé par rapport audit argent vieux, c'eſt-à-dire beaucoup de florins en Hollande, & que j'ai un retour en change réglé entre l'eſpèce neuve & l'eſpèce vieille, c'eſt-à-dire plus bas, ce qui me procure beaucoup d'écus en France. Pour lors, le Prince a coutume de faire hauſſer le change au prorata de l'eſpèce vieille, & il n'y a plus de profit à le faire ſortir.

Règle générale : Toutes les fois que le change eſt plus bas que

(*a*) Le banquier Samuel Bernard (1651—1739).

(*b*) « Mis cet article & les deux ſuivans dans les Loix. » (M.)

l'efpèce, il y a du profit à faire fortir. Toutes les fois que le change eft plus haut que l'efpèce, il y a du profit à faire revenir. Il y a encore quelquefois du profit à faire fortir l'efpèce, quoique le change foit au pair, c'eft lorfqu'on l'envoie dans le pays étranger pour la faire remarquer ou refondre. Quand elle eft revenue en France, on fait, foit qu'on l'emploie dans le pays, foit qu'on prenne des lettres pour l'étranger, le profit de la monnoie.

Voici comment le Miniftre fait hauffer le change au point qu'il veut. Un Bernard donne de fes lettres fur Hollande & les donne à un gros, deux gros, trois gros... plus haut que le change n'étoit. Il a fait une provifion dans le pays étranger par le moyen des efpèces vieilles qu'il y a fait voiturer. A force de donner de fes lettres, il fe faifit de tout l'argent nouveau, & force les autres banquiers, qui ont des paiemens à faire, à porter leurs efpèces vieilles à la monnoie &, de plus, comme il a prefque tout l'argent, il contraint les autres à lui donner des lettres à un change très haut, ce qui fait qu'il ne perd rien.

464. — Céfar, dit l'abbé Conti, dans une lettre qu'il a mife à la tête de fa tragédie de la mort de Céfar, fongea à aller faire la guerre aux Parthes, pour entourer l'empire par de l'Océan. Selon les idées géographiques de ces temps-là, l'abbé ajoute qu'il voulut prendre le titre de roi pour être plus agréable aux Orientaux qui abhorroient le nom de conful & d'empereur.* Vous voyez que le peuple n'aime ou ne hait jamais que les noms de la magiftrature. Les Républicains haïffent le nom de roi; ceux qui vivent dans une monarchie haïffent le nom de doge ou de bourgmeftre, patriarche de Portugal, fénat de Florence.

465. — Voici comme l'abbé Conti m'a expliqué la raifon des cinq actes des pièces dramatiques : toute pièce doit avoir un commencement, un milieu, une fin. Comme rien dans la nature ne doit fe faire par fauts, il faut quelque chofe qui joigne le commencement au milieu & le milieu à la fin, ce qui fait néceffairement cinq actes & quatre intermèdes.

Il faut un premier acte pour expofer le fujet; un fecond acte qui vous conduife au point le plus élevé de l'action & qui laiffe le fpectateur dans la fituation la plus incertaine, qui eft le troifième

acte ; un quatrième acte qui prépare un dénouement ; & un cinquième qui dénoue.

466. — Les ambaſſadeurs qui veulent réuſſir en Hollande ne doivent point avoir de hauteur, ni épouvanter par le nom & la puiſſance du prince ; doivent être ſans faſte & point d'affection de magnificence. L'économie y donne la réputation d'homme ſage. Si vous donnez de trop grands repas, vous n'aurez plus de commerce par ce que les gens ne ſauroient les rendre. (Bruinina.)

467. — Un auteur a très bien dit que, ſi la Providence a donné à l'Eſpagne le talent d'avoir de l'or, elle a donné aux autres nations aſſez d'eſprit pour l'en faire ſortir.

468. — *Statiſtique comparée des naiſſances & décès à Londres & à Paris en 1720 & 1727.*

469. — Extrait d'un petit traité par demande & par réponſe ſur les fortifications, qui m'a été prêté à Milan par le prince Trivulce (*a*).

Toutes les parties qui renferment une place doivent être flanquées, c'eſt-à-dire vues de côté. Les fortifications régulières, les meilleures. Il eſt impoſſible de fortifier régulièrement un triangle. Plus les angles ſont étroits, plus la défenſe eſt forte.

L'angle du baſtion ne peut être plus grand de cent degrés, ni plus petit que ſoixante. Les plus grands angles, meilleurs à fortifier. L'angle de la courtine, jamais plus grand de 110 degrés, ni plus petit que de 90. Les meilleurs ſont demi-gorge.

Les grands flancs ſont les meilleurs. La face ne doit jamais être plus petite que de la moitié de la courtine. Les faces du baſtion doivent être défendues de la mouſqueterie des flancs oppoſés. Les plus courtes faces ſont les meilleurs. La courtine ne doit être plus courte de 60 toiſes, ni plus longues que de 100.

...Au bout des lignes d'approche, à 5 ou 6 pieds de l'angle ſaillant du glacis, on commence la ſape dans les batteries. Les canons ſont éloignés, l'un de l'autre, de 12 pieds. Ainſi, le nombre des canons fait juger de la largeur de la batterie. On voit qu'il faut de l'eſpace pour ſervir le canon. Le parapet qui couvre le canon

(*a*) Monteſquieu fut reçu à Milan par le prince Antoine-Tolomeo Trivulce le 27 ſeptembre 1728. L'extrait que nous reproduiſons eſt incomplet d'un feuillet, qui a été arraché.

eſt de 15 pieds, celui d'à côté eſt de 5. La batterie a 30 pieds de profond, ſavoir 15 ou 18 pieds pour la longueur du canon, pour le recul du canon, 10 à 12 pieds.

470. — C'eſt l'amour, ai-je ouï dire, qui a donné naiſſance à l'art des bas au métier. Un garçon anglais, étant amoureux d'une fille qui gagnoit ſa vie à faire des bas, ſongea à diminuer ſes peines & à lui procurer un plus grand profit & inventa pour elle les bas au métier. L'amour a donné auſſi l'origine à la peinture.

Mme la comteſſe Borromée a trouvé le moyen de faire des dentelles avec un métier, comme on fait des étoffes de ſoie, en prenant pluſieurs mailles à la fois, comme on les prend dans les étoffes à fleurs en paſſant la trame. Le mal eſt qu'il eſt difficile d'avoir des peignes où le fil ne ſe rompe point.

471. — J'ai vu dans les œuvres de Mgr della Caſa le commencement d'une harangue à Charles-Quint ſur la reſtitution de Plaiſance au Pape, qui me paroît un chef-d'œuvre d'éloquence par l'exorde que j'ai lu.

472. — Dathias, principal Juif de Livourne, m'a dit que les Portugais ſont catholiques comme les Jéſuites ſont catholiques, c'eſt-à-dire qu'ils font ce qu'ils veulent parce qu'ils ſont, diſent-ils, encore plus catholiques que le Pape & toute la Cour romaine, de ſorte qu'ils doivent ſuivre toujours leurs maximes & leurs uſages, parce qu'ils ſont la religion dans ſa pureté, au lieu que la Cour de Rome eſt corrompue ; ce qui fait que les Portugais ſont incorrigibles par Rome, dont ils reçoivent les bulles avec un reſpect apparent, mais ſans les obſerver ; ce que les Juifs eux-mêmes ont bien ſenti, car, lorſque les Papes ont donné des bulles pour ôter certains abus de l'Inquiſition, l'Inquiſition portugaiſe n'a pas voulu les obſerver ; que le commerce avec l'Angleterre a fait impreſſion ſur quelques Portugais touchant l'autorité du Pape ; que la création imprudente du nouveau patriarche a fait que les théologiens ignorans du Portugal attribuent à ce patriarche les droits des anciens patriarches d'Orient, quoiqu'il pourroit très bien arriver que les Portugais abandonneroient la religion romaine, ou ne la retiendroient que de nom, pour tomber dans quelque folie que leur extravagance pourra leur dicter.

A l'égard du commerce, il dit que celui des ſucres du Bréſil eſt tombé, 1° par la découverte des mines d'or, 2° parce que l'Inquiſition qui n'étoit pas dans le Bréſil contre les Juifs a fait que les nouveaux Chrétiens y étoient allés, mais que l'Inquiſition a encore été les tourmenter, de façon que leurs plantations ont été perdues, ou par la mort des uns, ou par la fuite des autres, qui ſe ſont retirés à Surinam ou ailleurs.

Il m'a dit que les ſeuls Juifs de Livourne ont l'art de travailler le corail qui reçoit bien des préparations. On le ſcie en eſpèces de cylindres, haut comme large, on le porte, on unit ces cylindres, on les enfile, on les polit, on les colore & la préparation eſt telle que ce qui, brut, vaut deux piaſtres & demi, vaut, travaillé, quatre piaſtres ; qu'il n'y a que les ouvriers juifs qui aient cet art & que les François ſont obligés d'envoyer travailler leur corail à Livourne.

473. — Voici ce que j'ai ouï dire ſur la poéſie italienne : les rimes de nos vers alexandrins y ſont inſupportables, il faut qu'elles ſoient arrangées à peu près comme elles ſont dans nos odes où le troiſième par exemple répond au premier. Ce ſont des ſtrophes de dix vers & il n'y a que les deux derniers qui riment entre eux. On peut voir le Taſſe & le cavalier Marin.

Les rimes ſont inſupportables dans la comédie, tragi-comédie & tragédie italienne. C'eſt pour cela que le *paſtor fido* ne ſaurait ſe jouer. Elles ſont néceſſaires dans les opéras pour les ariettes mais non pour le récitatif. Il faut remarquer qu'il y a des façons de vers où l'on met peu de rimes & ſeulement trois, quatre à cinq rimes ſur une vingtaine de vers.

474. — Les connoiſſeurs trouvent que nos ouvrages françois perdent tout, traduits en italien. Effectivement le françois eſt fort concis & l'italien ne l'eſt pas, ce qui fait que les oreilles italiennes ſont étonnées. Il y en a qui ne trouvent pas que les livres anglois perdent de même.

475. — *Spiritus ubi vult ſpirat, ſed non ultra Alpes*, car il faut que le Pape ſoit italien.

476. — J'ai ouï parler du complot que feu le duc d'Orléans fit en Eſpagne avec Stanhope. Ils étoient fous, tous deux, Stanhope

de faire déclarer l'armée angloiſe & ſuppoſer des ordres de la Reine, pendant que M. d'Orléans ſuppoſeroit des ordres de la France.

477. — Si le cardinal de Noailles, lors de l'affaire de l'abbé Bochart (*a*), avoit parlé ferme à Clément XI, qui étoit fanfaron & timide, jamais ce pape n'auroit donné la Conſtitution, mais il ne parla, dans ſes lettres qui ſont encore entre les mains du cardinal Albani, que de ſoumiſſion & de reſpect. D'ailleurs, il n'a jamais été bien informé des affaires de Rome. Il n'avoit pour agent qu'un pauvre moine de la Trinité-du-Mont, qui croyoit être en faveur parce que le Pape lui faiſoit des careſſes, comme il faiſoit à tout le monde. S'il avoit voulu, avec un peu d'argent, il auroit eu, pour ſon agent, un prélat qui lui auroit envoyé copie de toutes les dépêches du Pape.

478. — Les Jéſuites pour éluder ſaint Auguſtin ſont venus à dire une choſe autrefois vraie que, autrefois, le mot hérétique ne ſignifioit qu'un homme qui avoit une opinion particulière ; mais ce n'eſt pas dans ce ſens-là que l'entendoit ſaint Auguſtin à ce qu'il me ſemble.

479. — Nos François ſont des folies & les Italiens point. C'eſt qu'il eſt plus aiſé de ſe conduire bien en Italie qu'en France. En Italie, le cérémonial, qui eſt préciſément le matériel, non le formel, de la politeſſe, eſt une eſpèce de garde-fou. En France, au contraire, on n'a d'autres règles que celles de la politeſſe & il faut prendre de ce fonds-là à chaque inſtant.

480. — Le gouvernement des Jéſuites eſt tout intérieur. Ils n'ont aucune affaire devant le Pape ni les Congrégations, car, dès que quelque Jéſuite y en veut porter, ſoudain ils le chaſſent par le pouvoir qu'en a le Général. Ils n'ont donc point de procureur général à Rome comme les autres moines. La place de correcteur des livres, telle que l'a le P. Vitry (*b*), & telle que l'a exercée le père Le Tellier eſt importante. *Idem*, celle d'aſſiſtant du Général.

(*a*) François Bochart de Saron, aumônier du Roi, neveu du Père Le Tellier. Cf. Père Bliard, *Le Père Le Tellier*, 1891, p. 195—205.

(*b*) Le P. Edouard de Vitry (1666 à 1730) appelé à Rome en 1717 pour être cenſeur.

481. — J'ai ouï dire à l'évêque *in partibus* Fouquet (*a*), à Rome, que les Chinois avoient, presque tous, la lèvre supérieure avancée sur l'inférieure, ce qui faisoit qu'ils avoient une disposition naturelle de siffler en parlant.

Il m'a dit qu'il croyoit que, lorsque le dernier Empereur mourut, il y avoit trois cent mille Chrétiens à la Chine, que cet Empereur, qui n'étoit pas celui qui devoit succéder, étoit ennemi des Chrétiens ; que, cependant, il avoit gardé avec eux une espèce de formalité de justice ; qu'un missionnaire qui avoit parlé contre lui dans la chambre du feu Empereur, en faveur d'un de ses frères, en avoit été la cause ; que l'Empereur avoit écrit à un gouverneur d'accuser les Chrétiens sous quelque prétexte que ce fût ; que, sur l'accusation, il avoit déclaré que la religion chrétienne étoit préjudiciable à l'empire ; qu'il ne permettoit de rester aux Européens qu'à ceux qui étoient utiles à l'empire ; qu'il vouloit que le reste [fût] conduit à Macao, mais avec de bons traitemens, d'autant mieux qu'ils avoient été utiles à l'empire ; que plusieurs avoient demandé de rester, sous prétexte des cérémonies qu'ils avoient à faire à l'égard de certains défunts ; qu'ils avoient obtenu de rester à Canton, d'où plusieurs s'étoient encore répandus dans la Chine.

Ils vont de nuit, car leur visage européen les découvrirait. Les Jésuites portugais, allemands, françois sont incontestablement ennemis les uns des autres, & les autres missionnaires ennemis d'eux tous, ce qui a donné bien mauvaise opinion d'eux.

Mgr Fouquet m'a dit qu'étant un jour dans une salle, attendant l'Empereur, il avoit entendu un Chinois qui disoit : « Voyez-vous ces gens-là, ils sont pires que nos bonzes. » Mgr Fouquet dit que les Jésuites françois, allant porter deux machines à l'Empereur que le duc du Maine avoit données, les Jésuites allemands les gâtèrent par jalousie.

Mgr Fouquet croit qu'il y a deux millions d'âmes à Pékin.

482. — Louis XIV haïssoit les Jansénistes. Voici comment les

(*a*) Le Père Fouquet, jésuite, évêque *in partibus* d'Eleuthéropolis, vécut en Chine de 1699 à 1720. Voir : de Backer, *Bibliothèque de la Cie de Jésus*, 1859, t. V, pp. 208—209 & *Lettres édifiantes* (*Panthéon littéraire*), tome III, 1843, pp. 53—70.

quatre évêques écrivirent à Innocent XI que, le roi commettant un adultère public, il étoit du devoir du père commun de faire ce que des papes avoient fait en de pareilles occaſions, & qu'il pouvoit tranſporter le royaume au prochain héritier, ſur le Dauphin, ſi le Roi venoit à être rebelle aux admonitions de l'Égliſe. Le Pape étoit porté à cela & nomma une congrégation ſous un ſecret inviolable pour examiner cela. La congrégation jugea que les évêques vouloient mettre le Pape en jeu, ſans ſe commettre, &, pour les engager, décida que, quand deux d'entre eux auroient fait les admonitions, ſi le roi n'obéiſſoit pas, ils pourroient avoir recours au Pape. Un abbé, Homodei, amoureux de M[me] Des Urſins, neveu du cardinal Homodei (*a*), étant dans le cabinet de ſon oncle, trouva les papiers concernant cette affaire, l'alla dire à M[me] Des Urſins qui expédia un courrier au Roi, avec dix mille livres de penſion. Là-deſſus le Roi penſa à décréditer l'autorité du Pape par une aſſemblée du clergé, & cette aſſemblée a été un coup qui a porté une terrible atteinte à la cour de Rome.

483. — J'ai eu ce 1er février [1729] (*b*) une très grande converſation avec Mgr Fouquet, qui étoit un Jéſuite que M. Mezza Barba (*c*) trouva contraire aux rites, fut envoyé à Rome par ledit Mezza Barba pour ſoutenir devant la Congrégation la ſageſſe de ſes décrets &, comme M. de Tournon (*d*) avoit fait un autre Jéſuite, qui s'éleva contre les rites, évêque, on appela le P. Fouquet la ſeconde édition du Père.

Avant que l'Empereur, qui bâtit la grande muraille, eût conquis toute la Chine, elle étoit diviſée en ſept royaumes & les rois y faiſoient préciſément ce qui ſe fait en Europe, où toutes les puiſſances ſont toujours en jalouſie les unes des autres.

L'Empire eſt ſouvent envahi par des voleurs, voilà ce que c'eſt quand la monarchie devient foible, que l'état eſt mal adminiſtré.

(*a*) Louis Homodei (1608—1685), cardinal en 1652. Son neveu & homonyme Louis Homodei (1657—1706) était cardinal-diacre depuis 1690.

(*b*) Le Père Fouquet eſt un des perſonnages que Monteſquieu cite dans ſes *Voyages* parmi ceux qu'il a vus le plus ſouvent à Rome en 1729.

(*c*) Cf. CAMILLE DE ROCHEMONTEIX, *Joſeph Amiot & les derniers ſurvivants de la Miſſion françaiſe à Pékin* (1750 à 1795). Paris, 1915, p. 19.

(*d*) Charles-Thomas Maillard de Tournon (1668—1710), archevêque *in partibus* d'Antioche en 1701, légat apoſtolique en Chine.

S'il arrive une famine, que le riz manque, comme ce pays eſt fort peuplé & que les femmes y ſont extrêmement fécondes, quelque coq de village dit aux autres : « Meſſieurs, nous mourrons de faim par la faute de ces mauvais miniſtres, allons chercher du pain. » Dix, vingt, trente perſonnes s'aſſemblent. De même, dans d'autres villages, ils ſe font la guerre. Les vaincus ſe joignent au plus fort, la troupe groſſit, on fait d'horribles brigandages, & pareille cauſe a très ſouvent renverſé l'empire.

Le dernier Empereur, qui mourut à ſeptante quelques années, avoit beaucoup de curioſité. Il appeloit Louis XIV d'un nom qui ſignifie remuant-&-incommode-à-ſes-voiſins, de même le roi de Suède. Il étoit très aiſe quand il apprenoit que les Ruſſes avoient été battus, & pour cela il envoyoit quérir les Européens pour ſavoir des nouvelles, & il permettoit que les courriers de l'empire portaſſent leurs lettres de Canton, car il n'y a point de poſte, à la Chine, pour les particuliers.

Le palais de l'Empereur eſt une toile d'araignée, & il eſt au milieu comme l'araignée. Il ne peut remuer que tout ne remue, & on ne peut remuer qu'il ne remue auſſi. Il y a de grandes rues & des portes qui y aboutiſſent où ſont tous les tribunaux, les différentes nations, etc.

Les eunuques liſent le prince de façon qu'ils ſavent au juſte la valeur de chaque geſte, de chaque ton & ſes penſées intimes, car ils l'étudient ſans interruption. Avant qu'ils ſoient reçus au palais, il y a un tribunal qui les examine. Un, qui ſe fit eunuque pour entrer & ne fut pas reçu par le tribunal, s'alla jeter aux pieds de l'Empereur qui l'examina lui-même, le trouva bien & caſſa tous les officiers de ce tribunal.

Quand il s'agiſſoit de ſon autorité, cet Empereur ne faiſoit pas plus de cas de la vie d'un homme que d'une mouche, mais, hors de cela, il aimoit à ſe donner la réputation de clémence, donnoit des édits où il faiſoit ſentir le prix du ſang humain, car les Empereurs de la Chine ſont fort jaloux que le peuple croie cette maxime de la philoſophie chinoiſe, que l'empire eſt une famille, que l'Empereur eſt le père. Auſſi cet Empereur, chaque année, remettoit les tributs à quelque province.

Les philosophes chinois ont pensé que celui qui ne fait point d'enfans est ingrat envers ses pères, ce qui est le plus grand des crimes, car ils pensent qu'on ne cherche point à les faire honorer ou à leur faire rendre un culte. Cela contribue fort à la population de la Chine.

M. Fouquet dit que les rites des Indiens, que les Jésuites permettoient & qui sont condamnés, sont beaucoup plus pernicieux que ceux de la Chine : la principale Mission est à Maduré.

L'Empereur étant malade, les missionnaires le guérirent avec une pâte appelée « pour les pauvres » où il y avoit de l'émétique & du quinquina. On fit examiner dans tout Pékin ceux qui avoient une maladie pareille à celle de l'Empereur, on leur donna de cet émétique qui les guérit. On le donna à l'Empereur. Sa fièvre pourprée dégénéra en tierce, le quinquina la guérit. On en avoit de même fait prendre à tous ceux qui avoient des fièvres tierces, & un des principaux seigneurs & un des fils de l'Empereur, qui n'étoient pas malades, en prirent aussi.

484. — L'évêque Fouquet met deux millions d'âmes à Pékin, l'abbé Rota, sept. Fouquet dit mieux.

485. — Pour la comparaison de Londres & de Paris, il faut remarquer : *primo* que Londres étant en long, on se rencontre plus aisément qu'à Paris, qui est en large, *secundo* qu'il y a plus de monde à Londres l'hiver, que tous les vaisseaux reviennent & où tout le monde va au Parlement, & qu'il y a plus de monde à Paris l'été. On ne peut point juger des deux par la consommation, parce que les Anglois mangent & boivent beaucoup.

486. — Depuis le 22 décembre 1727 jusqu'au 21 décembre 1728, on a baptisé à Londres 8.497 garçons & 8.155 filles. Il y est mort 13.338 hommes & 14.272 femmes.

487. — Le premier mois de la loterie de Paris, on a reçu 44.500 livres qu'il faut joindre aux 500.000 livres. On retiendra les 15 pour cent pour le mois suivant, ce qui fera 81.676 livres.

488. — Nous disons : il faut qu'il y ait des damnés & des élus afin que Dieu exerce sa justice & sa bonté. Mais, dit Bayle, s'il n'y avoit que des bons, en les récompensant, il exerceroit & sa miséricorde & sa justice. « Vous autres Thomistes, ajoute-t-il,

ſoutenez que la grâce efficace ne détruit pas la liberté. Voilà qui eſt bien. Pourquoi Dieu ne donne-t-il pas toujours de ces grâces-là & pourquoi ſe bornera-t-il à quelques-unes ? Je vois, ajoute-t-il, un ſyſtème meilleur que le vôtre, le vôtre n'eſt donc pas celui de Dieu. » Vous voyez comme il pouſſe l'impiété.

489. — Les ſauvages de l'Amérique & les Chinois font le même argument à nos miſſionnaires : « Notre pays eſt meilleur que le vôtre. Une preuve de cela, c'eſt que vous venez chez nous & que nous n'allons pas chez vous. Or, ſi cela eſt, votre Dieu a dû s'incarner chez nous & non pas chez vous. »

Dice bene il cardinal de Polignac : ſi Dieu anéantiſſoit tous les corps d'une chambre, dit-on, il y reſteroit, entre les quatre murailles, de l'eſpace. Mais, dit-il, ſi Dieu anéantiſſoit l'eſpace, qu'arriveroit-il ? Il ne le peut pas détruire, répondra-t-on, il n'eſt donc pas dépendant, il eſt Dieu, il prouve qu'il n'eſt pas dépendant. L'eſpace qui eſt à droite eſt de même nature que l'eſpace qui eſt à gauche, on ne peut pas dire de raiſon pourquoi l'eſpace qui eſt à gauche n'eſt pas au contraire à droite & *vice verſa*. Or, il n'y a que des êtres indépendans dont on ne peut dire pourquoi ils ſont comme ceci & non comme cela... donc l'eſpace eſt un être indépendant. Le ſyſtème de Newton mène donc droit à l'athéiſme. Ils ſuppoſent l'eſpace pour ſe paſſer de Dieu & une attraction pour ſe paſſer d'un moteur.

Un corps n'eſt pas diviſible à l'infini par ſes parties aliquotes, mais dans ſes proportionnelles. Vous ne pouvez pas, en prenant une parcelle d'un corps, dire qu'il en a une infinité, mais vous pouvez trouver une infinité de proportionnelles, parce que vous diviſez toujours dans ce corps la moitié, puis, cette moitié en deux moitiés, par la raiſon qu'on ne peut jamais arriver à une partie qui ſoit le néant, & à ce paſſage de l'être au néant.

L'eſpace de Newton ſera diviſible à l'infini. Suppoſez une ligne qui tourne ſur ſon centre, ſuppoſez-la d'une lieue, ſi elle avance, à la circonférence, de la longueur d'un atome, au milieu du demi-diamètre, elle avancera d'un demi-atome ; ainſi, toujours plus, en approchant du centre.

490. — Mgr Fouquet dit fort bien que les Chinois ne veulent

pas permettre qu'on fouille les mines, ſous le faux prétexte de la conſervation des habitants, & par la raiſon qu'ils ne veulent pas aſſembler beaucoup de gens dans un même lieu, à cauſe des révolutions, fréquentes dans ces pays-là par ces ſortes d'attroupemens, car les idées de ces peuples-là ſont totalement diffèrentes de celles des Européens.

491. — Lorſque M. de Tournon arriva, les Jéſuites (*a*) ſe mirent à quartier & lui préſentèrent l'Empereur de façon qu'il n'eût jamais affaire qu'à l'Empereur, qui fut toujours en colluſion avec les Jéſuites. Il dit à un père Pereyra, jéſuite portugais : « Laiſſez-moi faire, je vous tirerai bien d'affaire. » Quand l'Empereur fut inſtruit des différends, il dit : « Voilà des gens qui font des Chrétiens par tout l'Empire. Ils condamnent les rites. Les uns diſent qu'il faut les ſuivre, d'autres non. Cela fera une guerre. D'ailleurs le Pape ſe mêle de décider des affaires de mon empire. »

L'Empereur fit tout ce qu'il put pour le changer, il le reçut d'abord avec toutes ſortes d'honneur ; après, il lui envoyoit des édits où il le traitoit de brouillon, d'ignorant... M. de Tournon répondoit qu'il remercioit Sa Majeſté, qu'il étoit heureux de ſouffrir. Enfin, on le renvoya & on le livra aux Portugais de Macao qui étoient envenimés contre lui, parce qu'ils diſoient qu'il les accuſoit d'empêcher les miſſionnaires, qui ne paſſoient pas par le Portugal, de venir.

M. de Tournon donna ſon décret de Nankin, qui prévenoit la conſtitution du Pape qui n'étoit pas encore arrivée. La conſtitution arrive avec ordre de faire, pour tous les miſſionnaires, qu'on l'obſerveroit. Un Cordelier, grand-vicaire de Pékin, qui voulut la faire jurer, [fut] pris & chargé de neuf chaînes.

Enfin on envoya M. Mezza Barba qui ne fit rien. Il dit qu'il étoit venu pour ſaluer l'Empereur. L'Empereur voulut l'obliger de révoquer le décret. Il pleura & dit qu'étant envoyé de ſon maître, il ne pouvoit pas révoquer l'ordonnance de ſon maître. Il revint deux mois après, diſant qu'il tâcheroit de porter ſon maître à la révoquer.

(*a*) *Idem* en Europe. Après avoir fait donner la conſtitution, ils ſe mirent à quartier & préſentèrent le Roi & le Pape. (M.).

A la Chine, de l'eau où des poiſſons ont frayé ſe porte d'une province par tout l'empire. On la met dans de petits étangs, on met des excréments humains délayés dans cette eau. Ce frai devient poiſſon, enſuite on met le poiſſon dans de plus grands étangs & l'on le nourrit d'herbe.

492. — M. le cardinal de Polignac croit que ſi M. de Vendôme étoit revenu d'Eſpagne, M. le Dauphin lui auroit pardonné (*a*), que lui, Polignac, avoit été deſtiné pour l'ambaſſade d'Eſpagne par le feu Roi, ſuppoſé que Madame des Urſins en voulût (qui n'en voulut pas), qu'ayant parlé au Dauphin & la Dauphine pour ſavoir comme il ſe conduiroit avec M. de Vendôme, ils lui répondirent tous deux, *una voce:* « Ne regardez que le ſervice du Roi & comptez nous pour rien. »

493. — Le cardinal de Cienfuegos (*b*) a fait un très beau livre in-folio ſur les myſtères. Il croit que, ſi Dieu vouloit s'incarner de nouveau, il ne s'incarneroit que dans la maiſon d'Autriche, que, par l'Euchariſtie, l'âme de Jéſus-Chriſt eſt attachée à l'âme du communiant, juſqu'à ce que le péché la décolle.

494. — Les Jéſuites n'ayant pas obéi à la bulle de Clément XI qui condamne les cérémonies chinoiſes, le P. Conti ordonna que ſi, dans trois ans, il ne conſtoit pas de leur obéiſſance, il leur feroit défendu de prendre des novices. Le cardinal de Polignac dit, & le P. Vitry y étoit, que c'eſt lui qui porta ce pape-ci à révoquer : « Cette peine, ce feroit de même, dit-il, comme ſi j'aboliſſois l'ordre des Dominicains parce que quelques-uns ont appelé de la Conſtitution. »

495. — Le cardinal de Polignac dit avoir arrêté l'appel de la Conſtitution au futur concile (*c*), que le parlement de Paris vouloit faire, par une converſation qu'il eut avec M. de Blamont : « Ou vous la regardez comme décidant en matière de diſcipline, & dans ce cas vous ne devez pas appeler au futur Concile, puiſque vous ne recevez pas la diſcipline du Concile de Trente ; ou elle

(*a*) En 1708, à la bataille d'Audenarde, Vendôme avait enjoint au duc de Bourgogne, de ſe taire & d'obéir à ſes ordres. L'année ſuivante, en 1709, la ducheſſe de Bourgogne le fit expulſer de Marly.

(*b*) Alvar de Cienfuegos (1657 à 1739). *Vita abſcondita ſeu ſpeciebus euchariſticis velata*... Romæ, 1728.

(*c*) C'eſt-à-dire l'appel du Concile Général contre la Conſtitution Unigenitus, 1717.

contient des décifions fur la foi, & ces décifions vous ne devez pas les donner; vous ne pouvez que les demander. Il faudroit que vous demandaffiez aux évêques de la nation & non pas faire appeler la nation. Le Parlement n'a pas dit qu'on fit bien d'appeler, mais feulement que c'étoit chofe licite en général d'appeler, & que c'étoit un privilège de la nation de pouvoir appeler. »

496. — Un homme comparoit Dante à l'automne à caufe de fes fruits, Pétrarque au printemps, à caufe de fes fleurs.

497. — *Extraits des* Obfervations fur les richeffes & le commerce de la Grande-Bretagne *& de la* Réponfe à ces Obfervations. — Gazette d'Utrecht, *du 23 février 1729.*

498. — M. le duc d'Orléans laiffa bâtir La Brunette (*a*) malgré le traité d'Utrecht qui défend de bâtir des fortifications dans les Alpes, ai-je ouï dire au cardinal de Polignac. Si les Italiens avoient eu du fens ils auroient encore plus crié que les François. L'Empereur s'eft oppofé aux fortifications d'Alexandrie. Il n'y avoit qu'à prendre la ville de Turin, menacer le duc que, s'il n'envoyoit ordre de rendre la citadelle, on démoliroit & détruiroit la ville.

499. — L'avis de M. Bernière étoit que, fi l'on ôtoit la franchife du port de Marfeille, on introduiroit la pefte dans le royaume, pour une raifon bien naturelle : c'eft que, lorfqu'il y a un port franc, on confent aifément d'aller, au lazaret, faire faire quarantaine aux marchandifes, mais, quand il y a des droits à payer, on paffe toujours quelque paquet en fraude.

500. — Lorfqu'il fallut opiner dans le confeil fur la guerre d'Efpagne, M. du Maine dit : « Je me fuis fait toujours une loi d'opiner comme le feu Roi auroit fait ; il n'auroit jamais voulu faire cette guerre. » M. de Touloufe dit : « Monfeigneur, vous avez déjà pris votre réfolution, ainfi il eft inutile que nous opinions. » Le maréchal de Villeroy dit : « Cette guerre ne convient ni au Roi, ni à vous, ni à nous. »

Le duc d'Orléans mena le Roi à Verfailles pour ôter le Roi & le maréchal de Villeroy de Paris.

(*a*) Le Fort de La Brunette, fitué au confluent de La Doire & de la Senifella.

501. — M. le cardinal de Polignac m'a dit avoir vu le ſang d'une anguille au microſcope. A meſure qu'elle ne reſpire plus, étant hors de l'eau, ſon ſang change, c'eſt-à-dire qu'il y a trois ſortes de parties dans ſon ſang : les globules, la lymphe & des parties ſalines qui aident à faire circuler les globules. Or, ces parties ſont comme tous les ſels qui ſont des figures hexagones qui approchent le plus de la circulaire & roulent mieux. Or, lorſque l'air commence à manquer à l'anguille, ces hexagones ſe ſéparent & ne forment plus que des triangles, leſquels roulent mal & tournoient d'une pointe à l'autre, puis, lorſqu'on redonne de l'eau par le moyen de laquelle l'anguille ſuce l'air, les hexagones recommencent, mais il faut avouer que ce ne ſont pas les liquides qui manquent, tous les ſolides manquent de même : 1° ils ſont uſés par les liquides qui les frottent ſans ceſſe, 2° les inteſtins, l'eſtomac & tous les vaiſſeaux s'élargiſſent, les parois deviennent plus minces, le reſſort diminue, & cela dans tout le corps, car tout le corps eſt creux.

502. — Belle idée du cardinal de Polignac : Au commencement, les hommes ſacrifioient des troupeaux parce qu'ils avoient des troupeaux & rien de plus. Ils les donnoient à Dieu, c'eſt-à-dire ils s'en privoient, car, comme tout eſt à Dieu, on ne peut lui donner qu'en ſe privant. Dieu exigea enſuite de nouvelles privations ou ſacrifices & dit : « Je veux que tu te prives pour moi de ta raiſon même (myſtères) ; je veux que tu te prives pour moi de tes plaiſirs (pénitences). »

503. — Autre idée du même. Dieu dit aux Juifs, lorſque Salomon eut achevé le Temple : « Tandis que vous obſerverez ma loi, le Temple ſubſiſtera. » Ils ceſſèrent de l'obſerver & Nabuchodonoſor les punit. Ils revinrent & rétablirent le Temple & il faut, pour que la prophétie ſoit vraie, que les Juifs n'obſervaſſent plus la loi, lorſque le temple fut détruit. Mais ils n'ont jamais été ſi fidèles, ſi bien qu'ils ſe révoltèrent parce que les aigles romaines avoient paſſé ſur leurs terres. Il faut donc que, pour lors, la loi ne fût plus bonne & qu'il fût arrivé un changement.

504. — Pour apprendre l'arabe, l'hébreu & autres langues d'Orient, on commence à faire perdre cinq ou ſix mois à faire

apprendre à lire. Il faudroit plutôt écrire avec nos caractères, apprendre la langue ; après quoi, on apprendroit aifément à lire, car, quand nous lifons le françois, la première lettre nous fait deviner le mot. Il y a une grammaire hébraïque dans ce goût-là.

505. — C'eft l'abbé Dubois qui avoit gâté le duc d'Orléans & lui avoit fait lire Hobbes & autres livres de cette efpèce.

506. — Les ... envoyés en Angleterre par M. de Torcy, à qui le cardinal Gualterio (*a*) les donna, à peine arrivés que le fecrétaire du comte de Gallafch (*b*) les acheta & les engagea d'accufer beaucoup de perfonnes. On l'adreffa à M[me] de Jerfey qui donna l'abbé Gaultier fon aumônier. (Le cardinal de Polignac.)

J'ai ouï dire au même que M. Oxford reçut une machine où il y avoit des piftolets à quatre coups qui tirèrent.

507. — Le cardinal de Polignac m'a dit que M. de Pontchartrain (*c*) avoit traverfé de tout fon pouvoir les affaires du prince de Conti (*d*) en Pologne; que l'argent fe fit attendre & que, quand on eut reçu les lettres de change, elles furent proteftées ; que le prince de Conti n'arriva point à temps & que quinze jours après le jour qu'il avoit mandé qu'il falloit arriver, fans quoi l'affaire étoit manquée ; que, pour lors, on le fit partir ; que, nonobftant cela, l'affaire auroit pu réuffir, s'il avoit voulu l'entreprendre, mais qu'il étoit pris d'une paffion (*e*) à Paris, & qu'il ne jouira jamais de cette couronne ; que l'armée de la couronne étoit fur les frontières du côté de Turquie & ne pouvoit pas remuer parce qu'elle n'étoit pas payée ; que le marché étoit de quatre millions ; que cette armée étoit reftée fidèle, mais que le prince s'en revint fans vouloir tenter l'affaire ; que l'on crut que le prince retourneroit & que le Roi de Pruffe dépêcha à lui, Polignac, un gentilhomme pour lui dire qu'il lui fourniroit une armée de quinze mille

(*a*) Le cardinal Philippe-Antoine Gualterio (1660—1728). Il avait été légat d'Avignon puis nonce en France.

(*b*) Le comte Wencelas de Gallafch (mort en 1719), grand maréchal de Bohême, ambaffadeur impérial à Rome.

(*c*) Louis Phélypeaux (1643—1727), le chancelier.

(*d*) Le cardinal de Polignac avait été nommé ambaffadeur en Pologne en mars 1693 pour foutenir la candidature au trône de François-Louis de Bourbon, prince de Conti (1664—1709).

(*e*) Cette « paffion », c'était la ducheffe de Bourbon (Louife-Françoife, fille légitime de Louis XIV & de M[me] de Montefpan).

hommes, pourvu qu'il la payât & le reconnût Roi de Pruſſe ; que le prince ne voulut pas ; que le Roi de Suède le voulut auſſi faire Roi & qu'il ne s'en ſoucia pas. Il croit que M. de Pontchartrain avoit fait ſon traité avec le Roi Auguſte ; que le Roi reconnut qu'il le ſervoit mal & le fit chancelier pour le tirer des Finances.

Il croit que Pontchartrain étoit en colère contre lui ſur ce qu'il avoit engagé la reine de Pologne, Sobieſki, à envoyer de ſes blés, de ſes terres, en France, ce qui avoit fait tomber le monopole que lui, Pontchartrain, faiſoit ſon profit ; qu'on s'étoit engagé d'envoyer Jean Bart (*a*) pour ſervir d'eſcorte ; qu'on ne la fit pas partir ; que les Anglois prirent les vaiſſeaux de la reine & que, Bart [l'] ayant appris, il partit ſans ordre & prit les vaiſſeaux anglois & ramena les priſes ; qu'il perſuada au Roi d'abandonner ſa marine & de n'employer que des armateurs, parce qu'il avoit part aux priſes, que ſon grand bien venoit du monopole ſur les blés.

508. — Mgr Fouquet dit qu'un bonze, à l'occaſion de l'extrême-onction, avoit fait courir le bruit, dans ſept ou huit provinces, que les miſſionnaires prenoient les yeux des mourants pour faire les belles lunettes (*b*) avec leſquelles ils faiſoient tant de découvertes dans l'aſtronomie, & l'avoit perſuadé.

Pour l'extrême-onction, à cauſe de la pudeur invincible des Chinois ſur les pieds, on a permis de n'oindre que les mains, la bouche & les oreilles, encore le fait-on avec une aiguille, ſans toucher.

509. — Une preuve que le Chriſtianiſme ne nous a point beaucoup corrigés en général, c'eſt que nous admirons encore les paroles & les ſentences des Anciens qui ſont la peinture des vices. Il faut donc que cette peinture ſoit vraie puiſque nous la ſentons. Nous n'avons donc pas changé, mais ce ſont quelques particuliers que le Chriſtianiſme a changés & non pas la maſſe.

510. — Une brochure angloiſe de la Cour ſur le traité [de] Séville (*c*) compare ceux du parti contraire à ces gens qui ſont ſur

(*a*) Jean Bart conduiſit le prince de Conti & le débarqua ſur la plage de Dantzig, en ſeptembre 1697.

(*b*) L'anecdote des lunettes ſe trouve déjà dans la lettre de Mgr Fouquet au duc de La Force de 1702 (*Lettres édifiantes*, t. III, p. 56).

(*c*) 9 novembre 1729.

les côtes & qui ſubſiſtent des débris des navires que la mer jette ſur les bords, & qui ſont fâchés lorſque le temps eſt calme & que l'orage & la tempête ne grondent pas.

511. — Il y a deux ou trois arguments qui preſſent les athées & auxquels il eſt impoſſible de bien répondre, mais ils ſont tous leurs efforts pour les éluder:

1° celui tiré de la perfection & de l'économie de l'univers. A quoi ils ſont réduits à dire qu'il y a une infinité de mondes plus parfaits & une infinité de moins parfaits. Je crois que c'eſt Leibnitz qui compare le monde à une maſure dont un morceau eſt tombé, où les rats trouvent toutes leurs commodités, des loges, des promenades, des montagnes, des vallées, des amas d'eau : « Quel arrangement, dit-il, trouveroient-ils pour eux, s'ils raiſonnoient ? » Quant à celui du mécaniſme des animaux, ils répondent plus mal encore : « On a trouvé, diſent-ils, dans des coquillages & des pierres, des ouvrages ſi étonnans que les phyſiciens étoient incertains s'ils étoient produits par la nature ou bien par l'art. »

2° diſent-ils, la difficulté eſt bonne à faire à un Cartéſien, non à ceux qui admettent une matière infinie qui ſe modifie de toute éternité, pendant laquelle il a dû ſe former & des animaux qui pouvoient conſerver leur eſpèce & d'autres qui ne pouvoient pas la conſerver, leſquels n'ont point paru ou été remarqués dans le monde.

Il me ſemble que, là, on peut nier & leurs principes & leurs conſéquences.

512. — Le cardinal de Polignac diſoit que, lorſque le grand Sobieſki (*a*) mourut, il étoit ſur le bord de ſon lit, la reine d'un côté & l'abbé de Polignac d'un autre ; qu'il tomba d'apoplexie & ſe laiſſa couler à terre ; que la reine, ne pouvant ſoutenir ce ſpectacle, s'en alla ; que, lui, alla appeler du monde ; que, ſoudain, arriva un aumônier qui s'enivroit, s'approcha du Roi & ſe précipita ſur ſa panſe & s'écria : « *Nomen meum, ſicut deum effuſum* » ; qu'entra un jéſuite nommé le P. Rota qui, ayant vu un crucifix d'or, où il

(*a*) Jean Sobieſki (1624—1696) élu roi de Pologne le 19 mai 1674 ſous le nom de Jean III.

y avoit de la vraie croix, pendu au cou du Roi, dit : « Eh, mon Dieu, voilà qui l'étrangle », coupa le cordon & mit le crucifix dans sa poche ; que le jésuite & l'aumônier s'accablèrent d'injures, le jésuite ayant accusé l'aumônier d'être ivre ; que, comme il fallut donner un lavement au Roi, l'apothicaire, qui étoit ivre, ne put jamais placer la canule & alla à gauche, ce qui réveilla le Roi, qui se mit à l'appeler fils de p...

513. — On voit dans le livre I de l'Histoire de Machiavel (*a*) que Benoit XII, craignant l'empereur Louis de Bavière, fit un décret que tous les tyrans de Lombardie posséderoient dorénavant à juste titre toutes les terres & villes qu'ils avoient usurpées. Le pape mort & Clément VI étant élu, l'Empereur voyant avec quelle libéralité le Pape avoit donné les terres de l'Empire, pour n'être pas moins libéral du bien d'autrui, donna à tous les usurpateurs des terres de l'église leurs fiefs, pour qu'ils les possédassent par l'autorité impériale, ce qui fit que la plupart des villes des Etats du Pape eurent un seigneur, ce qui affoiblit extrêmement le Saint-Siège jusqu'à Alexandre VI qui extermina leurs descendans.

514. — Des vingt livres de Denis d'Halicarnasse, nous n'en avons que quelques fragmens, l'un sur les ambassades données par Fulvius Ursinus, & d'autres sur la vertu & le vice, que M. de Valois fit imprimer en 1634, sur un manuscrit apporté de Chypre par M. Peiresc. Ces fragments nous viennent de l'empereur Constantin Porphyrogénète, pendant qu'il étoit sous les tuteurs qui, selon la coutume, gouvernoient l'empire. Il amassa une grande bibliothèque, la mit sous de certains titres, fit des extraits des plus beaux endroits de chaque livre. Le texte des Histoires étoit divisé en 53 lieux communs, de deux volumes chacun. Il ne nous en reste plus que deux, celui des ambassades & celui de la vertu & du vice. (Note de la traduction de Denis d'Halicarnasse imprimée en 1723, page 663.)

515. — *Droit du peuple à examiner les affaires publiques dans un pays libre.* — Craftsman *du 31 janvier 1730.*

(*a*) Nicolas Machiavel, *Histoire de Florence*, Amsterdam, Desbordes, 1694, t. I, p. 105.

516. — *Fable des loups & des chiens contée par Démosthène lors du siège d'Athènes.* — Craftsman *du 9 mai 1730.*

517. — *Dans l'*Histoire du Japon* de Kæmpfer (*a*), je* remarque que les Japonois tiennent presque tout ce qu'ils ont des Chinois, qui sont venus plusieurs fois en colonies ;

— que le Japon est un monde particulier qui n'a pas besoin de commerce & peut subsister par lui-même ; aussi ses côtes sont-elles toutes très dangereuses & on n'y peut presque aborder ; & l'auteur pense qu'une nation sans commerce absolument est aussi puissante qu'une nation qui a un commerce ;

— que la petite vérole est une maladie du Japon ; que la nourriture de la chair de certaines baleines la donne ; que la couleur rouge est salutaire pour ce mal, & qu'on enveloppe les malades d'un drap de couleur rouge, & que le lit est de cette couleur, & ceux qui approchent les princes malades, habillés de rouge ;* je soupçonne que les Arabes avoient pris la petite vérole qu'ils nous apportèrent du Japon ; les Arabes commerçoient beaucoup avec les Indes* (ceci sujet de réflexions : un Anglois a dit que le pian des Antilles se communiquoit par la morsure d'une certaine mouche) ;

— que la vérole est nommée au Japon : mal des Portugais, *ce qui me fait penser que les Portugais l'y ont apportée. *(En Yorkshire, elle est appelée Strickland distemper)* ;

— que cette monarchie n'a commencé que six siècles avant Jésus-Christ, mais les Japonais remplissent le temps qui précède, des règnes de quelques Empereurs chinois, &, plus haut, des règnes des demi-dieux, &, plus haut, des dieux à qui ils donnent des myriades sans fin.

* Il me paroît que le dégoût pour les honneurs saisit fort les Japonois, car on voit dans l'histoire un très grand nombre de princes & de princesses qui se retirent du monde, & cela est inconcevable tant le nombre est grand ; que le Pape du Japon, qui est le Dairo, est héréditaire, de race céleste, & peut être mâle ou femelle, pourvu qu'il soit de la race ; que la métamorphose est si fort reçue

(*a*) ENGELBERT KAEMPFER (1651 à 1716), *Histoire de l'Empire du Japon.* La Haye, 1729.

au Japon qu'on n'y mange presque pas de viande, qu'on n'y nourrit point d'animaux dans des pacages, mettant tous les fonds en culture, mais on y mange beaucoup de poisson.

* Je remarque que, dans les pays où il y a du riz, il y a beaucoup de peuple, parce que très peu de terre fournit à la subsistance d'un homme. Les pâturages font qu'il faut beaucoup de terre en proportion de la nourriture qu'on en retire pour les hommes. C'est ce qui fait que le Japon, d'ailleurs en plusieurs endroits stérile, est si peuplé.

* Dans le Japon, il y a plus de femmes que d'hommes car, dans le dénombrement du Miaco (*a*), la cour du Dairo non comptée, on trouva 182.070 mâles & 223.573 femelles.

Le Dairo ne peut pas toucher la terre de ses pieds, ni aller dehors, parce que le soleil n'est pas digne de toucher sa tête de ses rayons. Il étoit, il n'y a pas longtemps, plusieurs heures le matin sur son trône, la couronne sur la tête, immobile, ce qui étoit un signe de la stabilité de l'empire, car, s'il tournoit la tête de quelque côté, on craignoit qu'il n'y arrivât des guerres dans les provinces de ces côtés-là. La cour du Dairo est fameuse, dit l'auteur, par une magnifique pauvreté. Il n'a que les revenus de Miaco & son territoire, quelques pensions mal payées, qu'il tire de l'Empereur séculier, & la vente des titres d'honneur.

* Il y a aussi tant d'incendies au Japon, aux principales villes, aux palais des Empereurs, que cela paroît inconcevable.

L'auteur parle d'un vaisseau espagnol attaqué par ordre de l'empereur du Japon, qui se défendit si bien qu'il y eut trois mille Japonois tués avant que le vaisseau eût été détruit & les Espagnols exterminés.

* Je remarque aussi que, moins une religion est réprimante, plus il faut que les lois civiles soient sévères, car la religion des Shintos n'ayant presque point de dogme ni d'enfer, il a fallu que les lois y suppléassent. Aussi n'y a-t-il point de pays où les lois soient si sévères qu'au Japon, ni si ponctuellement exécutées.

* Je remarque aussi que les hommes sont naturellement portés

(*a*) Aujourd'hui Kioto, seconde ville du Japon.

à efpérer & à craindre, & je le prouve par la facilité que les religions étrangères, comme la chrétienne & celle des Indiens, qui ont toutes les deux un enfer & un paradis, ont trouvé à s'établir au Japon, & le zèle & l'amour avec lequel on les a reçues ; que les fêtes du Japon font plutôt civiles que facrées, plus employées à la joie & à fe vifiter qu'aux exercices religieux (car ils ont une idée qui me plaît beaucoup : que les Dieux fe plaifent à voir les hommes gais, dans leurs jours de fêtes).

Par le compte qu'il donne, il paroît que la compagnie de Hollande tire, de net, de fon commerce du Japon, deux millions de livres, tous frais faits, je parle des frais faits au Japon ; que le commerce eft furieufement diminué, depuis qu'il a été reftreint par l'Empereur à une certaine fomme, c'eft-à-dire à environ deux millions de marchandifes, car il y a 80 à 90 pour cent de profit ; le commerce des Chinois a été réduit de même.

* Il me paroît que ce qui rend le Japon fi peuplé, c'eft que le pays où le riz vient fournit beaucoup à la fubfiftance. D'ailleurs cette quantité d'îles fait qu'il y a beaucoup de pêche, car il y a beaucoup de rivages. De plus, il n'y a pas de guerres.

518. — J'ai ouï dire à milord Forbes (*a*), qui eft gouverneur des Iles Leeward & qui a fait la guerre de mer, que les mémoires de M. Duguay-Trouin font fort fincères. Il dit qu'il étoit impoffible que les Anglois ne fuffent pas pris à l'abordage parce qu'ils n'avoient pas de moufqueterie, & qu'il faut autant de moufquets dans un vaiffeau qu'il y a de canons ; qu'il a repréfenté mille fois à l'Amirauté & qu'il y a eu plus de cent mémoires, mais qu'on n'a jamais changé l'ancienne méthode ; qu'il y a trois actions où M. Forbes s'eft trouvé, dont parle M. Duguay-Trouin, & où il dit vrai, excepté qu'il augmenta en quelques endroits les canons des vaiffeaux ennemis, comme de 50 à 60 ; il dit que, toutes les fois qu'il monte un vaiffeau, il eft toujours obligé de faire 50 à 60 livres fterling de dépenfe pour de petites chofes que l'Amirauté ne fournit point. Cependant les Anglois avoient mis fur leurs vaiffeaux quelques troupes de marine dans la dernière guerre.

(*a*) George Forbes (1685—1765), participa à la prife de Gibraltar & à la bataille navale de Malaga & fut nommé gouverneur des *Leeward Iflands* en 1729.

519. — J'ai ouï dire qu'il y a, dans Froiſſart, comment les Anglois ſe réfugièrent dans la bonne ville, je crois, de Nîmes, « où ils ſe réjouiſſoient moult triſtement, à la manière de leur pays ».

520. — Dans le volume IV du livre de Rollin (*a*) ſur la manière d'enſeigner les belles lettres, page 178, on voit avec netteté les différens droits des conſuls, du ſénat & du peuple à Rome.

521. — On a appelé Tite-Live le rhétoricien des Romains.

522. — Je ne ſais quel jeune Anglois, voyant la reine Eliſabeth, ſe promenant, arrêtée par un lieu où il y avoit de la boue, jeta deſſus un manteau brodé qu'il avoit.

523. — * Une des raiſons, je crois, qui fait la Chine & le Japon plus peuplés que notre Europe, c'eſt qu'en Europe il naît plus de garçons que de filles, & en Japon plus de filles que de garçons, donc plus de femmes fécondes (*b*).

524. — Les Japonois puniſſent preſque tous les crimes de la mort parce que toute déſobéiſſance à un ſi grand Empereur eſt un crime énorme. Ils font donc le même raiſonnement à l'égard de leur Empereur que nous faiſons à l'égard de Dieu. La faute eſt infinie qui offenſe un être infini. Les Japonois ne puniſſent pas pour corriger le coupable, mais pour venger leur Empereur. Toutes ces idées ſont des idées de ſervitude (*c*).

Les Japonois ne condamnent pas à des amendes, car, diſent-ils, les riches coupables éluderont la peine & les pauvres non (*d*). Ils condamnent les grands à un banniſſement dans une île inacceſſible. Ils ont tiré ſans doute de la Chine la pratique d'exterminer toute la famille du coupable, dans la plupart des crimes.

525. — Du *Craftſman*. Le gouvernement eſt bon, lorſque les lois ſont telles qu'elles produiſent néceſſairement la vertu & peuvent faire que même des hommes mauvais deviennent de bons miniſtres.

Contre les traités de la Quadruple Alliance & ſuivans, il dit qu'en quelque état que l'Angleterre ſe trouvât, il ne ſeroit jamais

(*a*) *La manière d'enſeigner & d'étudier les belles-lettres*, par M. Rollin. Paris, 1728, pp. 178—182.

(*b*) Comparer avec l'*Eſprit des Lois*, XXIII, 12.

(*c*) Comparer avec l'*Eſprit des Lois*, VI, 13.

(*d*) Comparer avec l'*Eſprit des Lois*, VI, 18.

prudent de permettre que la France y envoyât les huit mille hommes de pied & les quatre mille chevaux.

13 juin 1730. La vigilance ſur la liberté doit être proportionnée aux occaſions. Les cent yeux d'Argus n'étoient pas toujours tous ouverts ou fermés.

The love of power is natural. It is inſatiable almoſt conſtantly whetted never cloyed (*a*) *by poſſeſſion.* Les précautions & les attentions ſi grandes dans le gouvernement des Athéniens *that this people ſeemed more in danger of falling into anarchy than tyranny, and yet one of their magiſtrates found means to become their tyrans. Our monarchy is in the middle point from whence a deviation leads from one hand to tyrany and on the other to anarchy.*

Nègres. Souvent celui qui vend des nègres eſt vendu lui-même pendant qu'il en vend d'autres : « Attendez, dit un nègre, que celui-ci ait fait ſon marché & je vous le vendrai après. »

Dans le *Craftsman*, 9 janvier 1730. Le Miniſtre, dit-il, a des eſpions partout, pour lui faire ſavoir combien il eſt univerſellement haï.

526. — Milord Pembroke (*b*) ſur le livre du père Berruyer (*c*), mauvais, dit : « Heureuſement, il eſt ſi gros qu'on ne le lira pas. »

527. — Quelqu'un a dit fort bien (je crois un Ancien) que, ſi l'on ne peut pas reſſembler aux Dieux par le pouvoir de ſe procurer toutes les facilités qu'ils veulent, il faut du moins leur reſſembler en ayant auſſi peu de beſoins qu'eux.

528. — Dans la diſpute de M. Bolingbroke & Torcy, ſur les renonciations, le premier parle ſur les principes des états deſpotiques, l'autre ſur les principes des états libres.

529. — Machiavel n'a parlé des princes que comme Samuel en a parlé, ſans les approuver. Il étoit grand républicain (Cleland).

530. — Selon la dernière hiſtoire d'Éthiopie, les éléphans y ſont familiers. Là où il y a des éléphans, il y a toujours, autour

(*a*) Aiguiſé, jamais empêché ou embarraſſé. (M.)

(*b*) Lord Thomas Pembroke (1656 à 1733), lord de l'Amirauté, préſida la Société Royale en 1689—1690.

(*c*) P. ISAAC-JOSEPH BERRUYER, *Hiſtoire du Peuple de Dieu*, en 8 volumes in-4°, Paris, 1728.

d'eux, d'autres animaux qui mangent, ſous leur protection contre les lions & les tigres.

531. — Cardinal Wolſey (*a*). Un de ſes chefs d'accuſation eſt de s'être préſenté devant le roi avec la vérole, ai-je ouï dire.

532. — M. Sparkiſh, dans la comédie, voyant que ſes folies l'ont rendu l'objet de la ſatire, dit : « *Damned all your ſilly authors whatever, all books & bookſellers by the world, & all readers conſcious & unconſcious.* »

533. — *L'Angleterre doit au duc de Somerſet non ſeulement le rétabliſſement de l'égliſe, mais la reſtauration d'un gouvernement libre.* — Craftsman *du 21 novembre 1730.*

534. — *Notes ſur Henri VIII.* — Craftsman *d'octobre* 1730.

535. — Origène répondit aux Manichéens trois choſes : 1° que notre âme avoit été créée libre pour être digne de louange ou de blâme, de punition ou de récompenſe ; 2° que Dieu ne damnoit point parce qu'on avoit péché, mais parce qu'on ne s'étoit point repenti ; 3° que les peines & les malheurs & bonheur de ce monde étoient ſi peu de choſe à l'égard de la durée des récompenſes de l'autre, que ce n'étoit rien en comparaiſon. De plus, que les peines ne ſont pas éternelles.

M. Leclerc dans ſon *Parrhaſiana* (*b*) blâme Origène d'avoir dit une choſe qu'il ne ſavoit point, que les peines n'étoient pas éternelles. Il conjecture que l'état des damnés deviendra enfin ſupportable & ſe rapportera à un degré ou une ſimple privation ; qu'il ne ſait point quel ſera l'enfer, mais qu'il eſt bien ſûr que, ſi ce que nous nous en imaginons n'eſt pas juſte, cela ne ſera point.

536. — J'ai vu une relation de la révolution de Turquie, lors du détrônement du Sultan Ahmed (*c*), au mois de [octobre 1730]. Elle commença à neuf heures par dix janiſſaires dont la troupe ſe groſſit, criant que tous les fidèles à la loi de Mahomet ferment leurs boutiques à trois heures. Ils étoient beaucoup augmentés, les miniſtres étoient dans leurs maiſons de campagne, parce que

(*a*) Thomas Wolſey (1475—1530), favori d'Henri VIII.

(*b*) *Parrhaſiana.* Amſterdam, 1701, tome I, chapitre VI, pp. 303—316.

(*c*) Ahmed III, ſultan ottoman, introniſé le 23 août 1703, renverſé le 1er octobre 1730, mort le 30 juin 1736. Cf. *Eſprit des Lois*, XVI, 6.

c'étoit un vendredi. Ils revinrent trouver le Grand Seigneur. Tous ſe rendirent au ſérail. Les mutins coupèrent l'eau & les vivres du ſérail, ce qui fit que pluſieurs quittèrent; le Grand Seigneur abandonna ſes miniſtres ; après quoi, ils demandèrent la dépoſition, & Sultan Mahmud (je crois Ahmed), alla à la priſon, retira Mahmud (*a*), lui fit une courte harangue de ne ſe fier pas aux vizirs, d'être libéral envers les troupes; après quoi, les larmes aux yeux, il ſe renferma dans la même priſon... on n'avoit point trouvé d'argent chez le vizir, mais des pierreries, ſept mille boucles à peu près chez le kiya, ſeptante mille chez le Grand Seigneur. (Voir d'autres relations.)

537. — *Bien que le roi d'Angleterre ſoit le père de ſon peuple, il eſt ſeulement le fils de ſon pays.* — Craftsman, *28 novembre 1730.*

538. — J'ai vu dans les voyages de M. de La Mottraye (*b*) ce qui concerne le roi de Suède, car ce La Mottraye étoit une eſpèce de ſuivant de M. Fabrice, envoyé d'Hanovre en Turquie, lorſque le roi de Suède étoit à Bender. Il paroît, au milieu des éloges de ce La Mottraye, que le Roi étoit réellement fou lorſqu'il eut été pris & mené devant le Bacha. Celui-ci lui dit en ſoupirant : « Mon Dieu, voilà bien du courage mal employé. » Le Roi lui dit : « Si mes gens avoient fait leur devoir, vous ne nous auriez pas pris en dix jours. — Eh bien, dit le Bacha, nous vous aurions pris en vingt. »

Les Turcs, qui n'ont aucune idée de ce qu'on appelle héroïſme, qui vont au combat parce que c'eſt leur devoir & non pas leur plaiſir, regardoient ce Roi comme un fou. Le meilleur nom qu'on lui donnoit c'étoit celui de Tête-de-fer. Il n'y a rien de ſi touchant que ce que lui repréſentèrent tous ſes gens avant l'action, pour le réſoudre à partir ſans ſe laiſſer forcer. On lui repréſenta même qu'il y avoit de l'ingratitude de combattre contre les Turcs qui avoient donné au Roi tant de ſecours de vivres & d'argent & qui les avoient ſi bien reçus, qu'aucun prince ne pouvoit en forcer

(*a*) Mahmud Ier (1696—1754). Il avait paſſé ſa vie en réclufion juſqu'à ce que la révolte des Janiſſaires le ſortît de priſon.

(*b*) *Voyages du ſieur Aubry de La Mottraye en Europe, Aſie & Afrique.* La Haye, 1727.

un autre à le laiſſer dans ſes terres. Tout cela ne fit rien. La maiſon, où il étoit, étoit toute en feu qu'il n'en vouloit pas ſortir. Après l'action, il dit au Bacha qu'il voudroit que ce fût à recommencer.

Le gendre du Grand Seigneur écrivit au Grand Vizir, après la priſe du Roi, qu'il ne le forçât pas à partir, qu'il lui dît qu'il étoit maître de reſter toute ſa vie s'il vouloit, qu'il lui donnât des vivres mais pas un ſol, qu'il étoit bien ſûr qu'avant un an le Roi ſeroit le premier à demander qu'on le laiſſât partir. Lorſque le Roi envoya pour le Grand Seigneur & demander qu'on le laiſſât partir, le gendre du Grand Seigneur demanda combien il y avoit de temps. Il répondit qu'il y avoit onze mois. « Ma prophétie étoit donc bien juſte, lorſque je dis qu'avant un an il partiroit. Qu'il fixe donc un jour & qu'il ne nous faſſe pas faire une ſeconde fois des préparatifs inutiles. »

Par tout ce qu'il ſe raconte là, on voit que ce Roi n'étoit capable de compter aucune raiſon lorſqu'elle s'oppoſoit à ſes fantaiſies. Lorſque Stanislas lui écrivit pour le prier de conſentir qu'il fît la paix avec le roi Auguſte, il n'y voulut jamais conſentir & dit : « Dites-lui que, s'il ne veut pas être Roi, j'en feroi un autre », choſe ridicule dans un temps qu'il n'avoit pas un homme en Pologne ni un Polonais à ſa dévotion.

Si les miniſtres avoient rendu fidèlement aux Turcs les réponſes du Roi, ils l'auroient perdu mille fois, mais ils les déguiſoient.

Il fit dire aux janiſſaires qui vouloient lui perſuader de partir & qui s'engageoient de le défendre eux-mêmes contre ſes ennemis que, s'ils ne ſe retiroient, il feroit brûler leurs barbes, ce qui eſt une des paroles des plus inſultantes contre la gravité turque. Il étoit toujours avec ſes bottes, il diſoit qu'il avoit laiſſé ſes pantoufles à Stockholm & qu'il ne les reprendroit que là. Sur un mémoire plein de menaces qu'il envoya à Vienne au ſujet de la ſéqueſtration, le prince Eugène répondit : *Vana ſine viribus ira.* Cette réponſe mit le Roi dans une haine mortelle contre le prince Eugène.

(Ce ſont les réflexions qui me ſont nées au travers des louanges de l'auteur.)

539. — Dans une *Relation du cap de Bonne Efpérance* (*a*) écrite en allemand par Pierre Kolb & traduite en anglois, on voit que les Hottentots généralement coupent un tefticule aux mâles. Ils n'en donnent d'autre raifon, fi ce n'eft que c'eft pour empêcher d'avoir des jumeaux &, quand on leur fait voir que leurs femmes en ont, ils ne difent plus de raifon.

L'auteur dit fort bien que la raifon pour quoi les Hottentots fe frottent de graiffe eft parce que, allant nus dans un pays auffi chaud que celui-là, tous leurs membres fe defſécheroient & toute la chaleur naturelle fe diffiperoit.

Ils adorent la lune. *Il me paroît que la raifon pourquoi ils l'adorent, & non pas le foleil, c'eft parce que le foleil qui les brûle eft plutôt leur démon que leur Dieu, au lieu que la lune fait leur bonheur.

Guerres entre eux peu fanglantes.

540. — J'ai ouï faire une bonne objection à ce qu'on dit qu'un homme fans religion pourroit faire femblant d'être honnête homme afin que les autres gardaffent les règles de la fociété à fon égard, tandis qu'il fe réferveroit la liberté de les violer : « Comment l'entendez-vous ? Eft-ce un fecret pour vous ? Vous n'êtes rien dans la fociété. Donnez-vous cela comme une règle ? Elle eft deftructive de la fociété. Ainfi ce principe eft contre vous. »

541. — Il vaut mieux, dit Plutarque, *Traité de la colère*, par fa patience rendre fes valets pires, que de fe rendre foi-même fauvage en voulant les corriger.

542. — Ariftophane feint que quelques femmes d'Athènes prennent les habits de leur mari, voyant que la république eft mal adminiftrée & veulent aller donner leur voix & haranguer le peuple : puis, quand elles font prêtes à monter fur la tribune, elles font embarraffées & ne favent que propofer. Une d'elles dit : « On a remarqué que ces perfonnes-là font plus propres à haranguer qui *plurimum fubiguntur*, allons-nous en bien faire donner. » C'eft une raillerie fur Alcibiade (*b*).

543. — *Statiftiques de naiffance & de décès (imprimé). Montef-*

(*a*) PETER KOLB. *Defcription du cap de Bonne-Efpérance.* Amfterdam, 1741.

(*b*) Ariftophane. *L'affemblée des femmes*, vers 109—114.

quieu a noté de ſa main « 1729 Angleterre » ſur cette découpure de journal, ſans indication de provenance.

544. — Dans le traité de la milice françoiſe du père Daniel (*b*), il fait voir comment Charles VII inſtitua les quinze compagnies d'ordonnance de cent hommes d'armes, qui faiſoient ſix cens hommes, ce qui faiſoit neuf mille hommes, chaque homme d'armes ayant avec lui quatre... & un varlet, outre que cela augmentoit par les volontaires, une compagnie étant quelquefois de douze cens hommes.

De plus, il y avoit les bandes pour l'infanterie. Sous Henri II on créa de nouvelles bandes, ou légions, qui ſont nos régimens. Notre gendarmerie d'à préſent n'eſt pas la gendarmerie de Charles VII. Nos armées avant Charles VII étoient preſque toutes de cavalerie, l'infanterie n'étoit que de miſérables milices de communes. C'eſt ſur les Suiſſes qu'on a formé notre infanterie & c'eſt ſur eux que toute l'infanterie de l'Europe s'eſt formée.

* Je fais cette réflexion qu'il ne faut pas s'étonner que les Romains aient fondé l'art militaire, puiſque nous devons le nôtre aux Suiſſes.

Le père Daniel croit que cent frondeurs baléares battroient cent fuſiliers d'aujourd'hui, car, dit-il, les fuſiliers ne peuvent faire leur décharge qu'à cinquante ou ſoixante pas, les Baléares à ſix cens. De plus, moins de temps pour recharger.

Il dit que les armes d'autrefois étoient meilleures que celles d'à-préſent dans les batailles, mais plus mauvaiſes dans les ſièges, ſoit pour aſſiéger, ſoit pour ſe défendre, & qu'une place qu'auroit le canon ſeroit imprenable par les machines d'autrefois & qu'une place attaquée avec le canon ſeroit indéfendable avec les machines d'autrefois.

* Il eſt faux que les anciennes armes vaillent mieux que les nouvelles, les ſauvages en ſont une bonne preuve qui ont abandonné les flèches pour la chaſſe ſi tôt qu'on leur a donné des fuſils & de la poudre. Voyez la relation du chevalier de Tonti (*b*), je crois.

545. — *Diſcours du chef de la famille Dolgorouki adreſſé à la*

(*a*) *Hiſtoire de la milice françaiſe* par le R. P. DANIEL. Paris, 1721.

(*b*) *Dernières découvertes dans l'Amérique ſeptentrionale par M. de La Salle miſes au jour par M. le chevalier Tonti*, 1697.

Reine lors de ſon avènement. (Imprimé en anglais, ſans indication de provenance.)

546. — *Projet de commerce direct entre Lübeck & Hambourg ſans paſſer par le Sund.* — Gazette de Hollande *du 30 mars 1728.*

547. — *Etat général des dettes en Angleterre (imprimé). De la main de Monteſquieu:* « Londres, 1er juin 1728. »

548. — * Courtonne (*a*), dans un traité de perſpective, a donné quelques réflexions ſur l'architecture. Il dit qu'il ne voudroit pas qu'on mît des piédeſtaux dans les ordres ſupérieurs, parce qu'ils portent à faux; d'autant que la ſaillie de la baſe des colonnes ſupérieures porte déjà à faux ſur le nu des colonnes inférieures. Cela eſt aſſez bien dit, mais voilà tout ce qu'il y a de bon & c'eſt bien peu.

Ce Courtonne qui fait les hôtels de Noirmoutier & de Matignon avoit imaginé une pyramide pour le feu Roi qui me paroît ridicule. Elle avoit huit faces par en bas, dont quatre principales répondoient aux quatre côtés de la pyramide. Les angles coupés faiſoient les quatre autres, chaque face avoit une niche où étoit un groupe ou une ſtatue par le bas. Première folie contre la ſolidité & la ſimplicité d'un ouvrage coloſſal, les pans coupés avoient deux retours à chaque angle, formés par les pilaſtres. Deuxième ſottiſe, de faire ce colifichet à un ouvrage coloſſal. Il avoit mis, tout autour, des pilaſtres d'ordre dorique, ce qui ne ſe doit jamais mettre à une pyramide, car quelles colonnes ou pilaſtres peuvent la porter ? On dira qu'elles ne portent que l'entablement, mais l'entablement ſupporte la pyramide.

549. — The Whitehall Evening-Poſt, *from thurſday, march 26, to ſaturday, march 28, 1730. Découpure contenant une dépêche de Moſcou relative à l'organiſation du Conſeil Privé par l'impératrice Anne de Ruſſie.*

550. — *Découpure d'un autre journal anglais, non daté, donnant le texte de la déclaration de l'impératrice Anne qui fait connaître les motifs de la diſgrâce & du banniſſement des princes Dolgorouki, des miniſtres & favoris du czar Pierre II* (*b*).

(*a*) JEAN COURTONNE, *Traité de la perſpective pratique* (Paris, 1725).

(*b*) Cf. *Eſprit des Lois*, XII, 12.

551. — Pierre Premier. Le plus barbare de tous les hommes, c'étoit le Czar. Dans ſon ſecond voyage de Hollande, il étoit plus barbare encore. J'ai ouï dire au comte Tarouca, qui étoit pour lors en Hollande, qu'il alloit tout ſeul dans un chariot & qu'il ſe précipita dans un canal ; qu'une bonne femme, voyant là un homme, lui porta du brand de vin ; qu'il en but ; après quoi, il donna un grand ſoufflet à la femme & s'en alla ; qu'une dame de Hollande s'étant approchée plus près que les autres pour le voir paſſer, il lui ſangla un ſoufflet.

Il ajoutoit qu'étant à Vienne avec l'empereur Léopold, qui fut arrêté dans ſon paſſage par la foule, le Czar lui dit : « Quoi, vous ſouffrez cela ? — & qu'y pourrois-je faire ? répondit l'Empereur. Moi, dit-il, je ferois couper des têtes » ; — qu'à Amſterdam il alla loger chez un Moſcovite, nommé Soltikof, lequel le défraya avec toute ſa ſuite, & qui étoit très riche, le Czar lui perſuada de s'aller promener enſemble, ce qu'il fit ; — qu'entrant dans un bâtiment préparé pour cela, le Czar lui donna un coup de pied, le fit lier comme un criminel & conduire à Péterſbourg (il croyoit que quelque lettre du Czarovitz lui avoit paſſé par les mains) ; cela choqua ſi fort le peuple d'Amſterdam qu'on voulut le tuer, & il fut obligé de s'évader, & qu'en effet des gens, conviés à un repas où il devoit ſe trouver lorſqu'il s'évada, penſèrent être maſſacrés à coups de couteau ; — qu'il obligea le Moſcovite à tirer une lettre de change conſidérable ſur ſon correſpondant en Angleterre, qui dit, avec beaucoup de probité, qu'il avoit cette ſomme, mais qu'il ne connaiſſoit pas les lettres d'un homme qui n'étoit pas libre & qu'il ne payeroit point juſqu'à ce qu'il fût en pays libre, ce qui lui ſauva la vie & les biens.

Il avoit mis dans ſa bouche une mauvaiſe huître, il la tira de ſa bouche & la donna à Mentchikoff (*a*). Il lui diſoit quelquefois dans un repas : « Il faut avouer que je ſuis un bon maître ; fais, fais comme tu faiſois quand tu vendois des petits pâtés » ; — que Mentchikoff ne s'étoit conſervé dans ſa faveur que parce qu'il lui

(*a*) Alexandre Danilowitch, prince Mentchikoff (1672—1729).

donnoit de l'argent lorſqu'il le taxoit ; — que l'amiral Apraxine (*a*) ayant bien de l'argent, il le fit condamner à mort & lui envoya ſon gendre lui porter la nouvelle, & lui dit que, s'il vouloit ſe racheter pour un million de roubles, il le vouloit bien ; — que la condamnation ſe fit à onze heures, la convention & payement à midi, & qu'une heure après il étoit à dîner avec l'Empereur ; — qu'un homme de foi lui dit qu'étant à table avec le Czar, il ſentit à ſon côté gauche une horrible puanteur, qu'il demanda ce que c'étoit : « C'eſt un ſeigneur, dit-il, qui eſt à table, qui vient de recevoir le châtiment du knout & il a mis de l'onguent ordinaire ; — qu'il fut empoiſonné par la Czarine. Il l'avoit trouvée en familiarité avec un François &, depuis la mort de ſon fils qu'il avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur, il avoit réſolu de la faire mourir & d'épouſer une fille d'une maiſon grecque, qui eſt en Moſcovie, & qui prétend avoir des droits ſur l'empire de Conſtantinople, pour les faire valoir quelque jour ; — que l'Impératrice, craignant cela, pour l'arrêter fit ſemblant d'être groſſe ; — que, dans cet intervalle, le Czar un jour ſe trouva en goût de b... pour elle — qu'il lui dit : « Il faut avouer que tu me charmes, j'avois réſolu de me défaire de toi, mais je n'en ai plus le courage » ; — qu'elle ſe le tint pour dit & que Mentchikoff & elle firent le coup (Tarouca père) ; — qu'elle a été auſſi empoiſonnée ; — que le médecin du Roi de Pruſſe lui dit qu'elle avoit été empoiſonnée, que ce poiſon avoit trop gagné & qu'il ne pouvoit pas la guérir ; quelle cruauté d'avoir obligé ſon fils à abdiquer & ſe déclarer indigne de la ſucceſſion, &, le jour même, d'aller dans la ſalle du feſtin ſe proſterner devant l'enfant qu'il avoit déſigné pour ſon ſucceſſeur ; — qu'il voulut faire mourir à La Haye un de ſes gens & que l'on lui fit de fortes remontrances & que l'État ne ſouffriroit pas choſe pareille ; — qu'il prit en affection un bourgeois d'Amſterdam mal famé & demanda qu'on le mît dans la magiſtrature ; — que l'on lui dit, pour s'en excuſer, qu'on ne choiſiſſoit que de certaines familles patriciennes & que cet homme étoit de trop baſſe naiſſance : « S'il ne tient qu'à cela, dit-il, je le fais prince. »

(*a*) Théodore Matviévitch Apraxine (1671—1728), chef de l'amirauté depuis 1707.

Ces choſes & bien des ſemblables, comme il ne payoit nulle part, qu'il voloit tout ce qu'il voyoit, montres, bijoux, donnent une aſſez mauvaiſe idée de ce héros. Il excuſoit ſes cruautés ſur ce que ſa nation étoit faite pour être traitée ainſi, mais les hommes ſe reſſemblent partout. Ils ne ſont pas ici des bêtes, là des anges. C'eſt la faute du légiſlateur s'ils ne valent pas mieux.

Il y avoit un vieux conſeiller de Suède qui diſoit toujours : « Mon Dieu, n'aguerriſſons point ces gens-là. »

552. — J'ai ouï dire au comte de Tarouca qu'on leur porta à Utrecht des mémoires de la part des états de Saxe, par lequel il paroiſſoit clair que le Roi de Suède avoit tiré de la Saxe trente millions d'écus. Je l'avois ouï dire de même au comte d'Hoym. Il entra en Saxe avec une armée qui n'avoit point d'habits, les chevaux ni houſſes ni preſque de ſelles, tous les hommes déguenillés, & il en ſortoit avec une armée de quarante mille hommes, toute galonnée & riche. Marlborough envoya cette armée ſe perdre dans les déſerts.

Les Portugais diſent que, ſi Louis XIV leur avoit donné les ſecours qu'il leur avoit promis, ils n'auroient jamais entré dans la grande alliance.

Le comte de Tarouca dit qu'il entre par le Portugal pour (j'ai ouï dire vingt-deux à ſon fils) trente millions de florins en or ou argent toutes les années ; que la balance du commerce du Portugal avec l'Angleterre eſt de quinze cent mille livres ſterling, celle de l'Eſpagne avec l'Angleterre de douze cent mille ; qu'une preuve que l'Eſpagne tire plus du Portugal que le Portugal d'elle, c'eſt que l'on voit toujours des eſpèces eſpagnoles en Portugal, & pas une ſeule en Eſpagne de portugaiſes. Il ajoute que les mines d'or du Bréſil ſont telles qu'un nègre rend par ſemaine à ſon maître, lui nourri & tous frais faits, un ducat. Le commerce des François étoit ſi grand en Portugal qu'il n'y a pas vingt ans que, lorſque l'on vouloit dire un étranger, on diſoit un François.

553. — L'amiral de l'empereur, Deiſchman (*a*), Danois, m'a dit qu'étant à Varſovie, voulant entrer à ſon ſervice, il vit le Czar

(*a*) C'eſt à Vienne en 1728 que Monteſquieu fit connaiſſance de l'amiral Deiſchmann, ainſi que du comte de Tarouca.

en furie, la cravate de Mentchikoff déchirée, sa poitrine ouverte & le Czar prêt à le tuer. Il étoit ivre. Quelque temps après, Mentchikoff se mit au lit, il alla le voir & lui baisa les mains. Il étoit adonné au vin & terrible dans son ivresse. Il n'avoit aucune religion. Étant à Varsovie, il fit enfermer dans un conclave dix hommes, qu'il appela cardinaux, les tint ivres d'eau-de-vie qu'il leur faisoit donner par une cuiller à pot dans leur hutte pour faire la communion. Après quoi, il les fit sortir en procession pour élire un Pape.

Mentchikoff eut dispute avec le Patriarche qui l'accusa de concussion ; le Czar les écouta tous deux, après quoi il se tourna vers Mentchikoff : « Tu as raison, donne-lui un soufflet. » Mentchikoff donna un soufflet au Patriarche & puis il s'en alla. Pour rendre la religion grecque ridicule, il avoit fait habiller un fou en habit de patriarche & le faisoit manger à sa table. Deischman m'a conté cela.

554. — J'ai lu une pièce dramatique traduite du chinois, par le Père Prémare (*a*). Elle m'a paru contre nos mœurs, mais non pas contre la raison. Elle est intitulée l'*Orphelin de Tchao.* Thao étoit un mandarin de robe ; & Tou-Nang-Cou, un mandarin d'épée, tous deux favoris ou ministres du roi (je crois) de Tsin. Tou-Nang-Cou tendit divers pièges à Thao & le fit mourir, lui & toute sa famille, à la réserve de cet orphelin, qui lui échappa & qui le punit.

Comme ces pièces ne sont pas, comme les nôtres, jouées devant le public, & que ce sont des comédiens qui vont jouer dans des maisons particulières, il arrive, comme le remarque le père Prémare, qu'il y a plus de rôles que d'acteurs, un seul acteur faisant plusieurs rôles. Voilà la raison pourquoi chaque acteur ne manque jamais en entrant chaque fois sur le théâtre, de dire son nom & sa profession : « Je suis Tou-Nang-Cou, général des armées du roi de Tsin... »

Je trouve cette pièce intéressante, l'intrigue bien amenée, bien suivie. Elle donne une idée des mœurs du pays, & il me semble que

(*a*) Le manuscrit porte, par erreur, Plumare. C'est dans la *Description de la Chine du Père Duhalde* (1735, tome III, p. 341) que Montesquieu dut lire la traduction du *Tchao chi kou-eul*, l'*Orphelin de la maison de Tchao*, la première pièce chinoise traduite en Europe.

le vrai moyen de donner cette idée feroit de traduire le théâtre chinois, ou, au moins, leurs principales pièces.

555. — *Victrix causa Diis placuit sed victa Catoni.* Le père Castel dans un petit ouvrage du *Mercure Galant* (*a*) sur le sublime, du mois de juin 1733, lequel est assez mauvais, a fait cette judicieuse remarque pour prouver la justesse de cette remarque : « Les dieux, ou Dieu plein de miséricorde, laissent souvent prospérer le crime. Que deviendrions-nous si la peine suivoit de si près le péché ? Il n'en est pas de même des hommes. Il leur est expressément enjoint de s'attacher au parti de la justice & de la vérité, connue sans en juger par l'événement. Les dieux servent César, parce qu'il leur plaît, *placuit*, Caton suit Pompée, parce qu'il le doit. »

556. — Quelqu'un m'a dit avoir lu dans Sextus Empiricus cette pensée hardie : « C'est une impiété d'affirmer qu'il y a un Dieu, car, par là, la croyance de son existence dépendra de nos raisonnemens. S'ils ne persuadent point, on croira qu'il n'y a pas de Dieu. Il vaut donc mieux, dit-il, douter & laisser cela dans le voile épais où cela est, cela est plus respectueux. »

557. — J'ai vu dans un livret sur la morale des Jésuites, qu'on leur reproche d'avoir soutenu que Dieu a accordé la bonne opinion de soi-même, comme une récompense, à ceux qui ne sont pas assez heureux pour avoir l'approbation des autres, & que c'est pour cela que les grenouilles se plaisent à leur chant.

558. — On avoit formé dans la Régence le projet de travailler à l'histoire de France sur le plan de Du Chesne & de le continuer, je ne sais si cela a été exécuté.

559. — Bien que le désir soit la privation d'un bien, cependant on ne peut le désirer sans s'en faire une idée agréable & cela forme un plaisir. (Launay.)

560. — Livres bien écrits en anglois : le Dr Bangor, Tillotson, Praats, *Histoire de la Société royale.*

561. — Livres originaux que j'ai à lire : *Scriptura sacra*, Stanley, Diogène-Laerce, Mariana (*De Rege & Regis Institutione*), Machiavel, Polyen, quelque chose de Calvin & Luther, Hudibras,

(*a*) *Réflexions sur la nature & la source du sublime dans le discours*, par M.P.C.J.

Sénèque, Pline, Ptolémée, Paufanias, Photius, Bacon, Lucrèce, Clarke, *Hiftoire de la Médecine* du docteur Freind.

Achever : Athénée, l'Ariofte.

562. — Avoir : les *Excerpta* de M. de Valois. Lire : les *Mœurs des Ifraélites*, par M. de Fleury ; le *Tableau des Efprits*, de Barclay ; *Traité des Intérêts & des Maximes des Princes*, dont une partie eft attribuée au duc de Rohan ; *Thefaurus Republicarum* de Coringius.

J'ai lu fur le Bas-Empire romain : Jornandès, Procope, Agathias, & non pas Luitprand, Paul Diacre & Flavius Blondus (*De la Décadence de l'Empire romain*).

563. — Acheter : Harris, *Collection of Travels* (on dit 3 guinées) ; Churchill, *Collection* (ce font furtout des voyages efpagnols & italiens) ; Bailip, *Etymological Dictionary englifh;* Chambers *Dictionnaire.*

Acheter : Bracton, *De legibus Angliæ;* Fortefcue, *De legibus Angliæ.*

564. — Aufone dans une harangue à un empereur dit que Sénèque *armavit fævitiam Neronis.* Effectivement il fe fit des fophifmes pour excufer fes crimes : a-t-il tué fa mère, il va faire une harangue au Sénat.

565. — J'ai vu un manufcrit du Père Caftel qui eft un examen critique du fyftème de M. de Newton (*a*). Je l'ai trouvé clair. Beaucoup de bonnes objections, & il pourroit bien être que Newton auroit beaucoup abufé de la géométrie, &, comme il arrive fouvent, que fes calculs feroient bons & fes fuppofitions fauffes. Il y a furtout la fuppofition d'une lame folide de matière du tourbillon, qui fit une révolution autour du centre (*b*), dont Newton fe fert pour démontrer la fauffeté des tourbillons, laquelle le Père Caftel démontre n'être pas applicable dans le cas dont s'agit. Il pourroit bien être que Newton auroit fouvent été lu fur l'opinion de l'infaillibilité de la géométrie.

Du refte, le Père Caftel ne manque pas, comme tout jéfuite,

(*a*) *Le vrai fyftème de phyfique générale de M. Ifaac Newton, expofé & analyfé en parallèle avec celui de Defcartes.* Paris, [1743].

(*b*) Laquelle ne fuivrait pas la règle de Képler (M.). Biffé.

d'attaquer M. de Newton ſur l'orthodoxie de ſes principes, qu'il dit tendre à l'athéiſme. Quoique cet auteur ne ſe puiſſe paſſer d'une divinité pour faire marcher ou pour raccommoder ſon ſyſtème. Il dit que, la peſanteur tendant toujours à un centre, les corps peſans par eux-mêmes ont leur mouvement par eux-mêmes, ce qui renouvelle le ſyſtème d'Épicure, car la peſanteur n'étant que la matière, la matière a dans elle-même ſa force. De plus, dit-il, le monde étant compoſé de plein & de vide, & Dieu n'ayant pas fait le vide, il y a quelque choſe dans le monde que Dieu n'a point fait.

* Je ne ſais comment il arrive qu'il eſt impoſſible de former un ſyſtème du Monde ſans être d'abord accuſé d'athéiſme : Deſcartes, Newton, Gaſſendi, Malebranche. En quoi on ne fait autre choſe que prouver l'athéiſme & lui donner des forces, en faiſant croire que l'athéiſme eſt ſi naturel que tous les ſyſtèmes, quelque différens qu'ils ſoient, y tendent toujours.

566. — Je viens de lire la vie de Rienzi par le Père Du Cerceau (*a*). C'étoit un homme de baſſe naiſſance qui, pendant que les Papes étoient à Avignon & les places de l'État eccléſiaſtique entre les mains des tyrans, entreprit de relever la ſplendeur de l'ancienne république romaine, ſe fit tribun du peuple, charma les Romains dont il devint l'idole, punit de mort ceux qui avoient commis des crimes, cita à ſon tribunal tous les petits tyrans d'autour de Rome, rétablit le bon ordre, la juſtice & la paix, fit plaider à ſon tribunal les avocats de la reine Jeanne & du roi de Hongrie ſur le meurtre d'André, roi de Naples, y cita le Pape, l'Empereur, les électeurs, donna comme les anciens Romains des fêtes & des repas au peuple.

Il ſe corrompit & donna dans le luxe qu'il avoit évité, ce qui lui fit perdre l'affection du peuple. Il fut chaſſé & s'enfuit après ſept mois de gouvernement. Après avoir erré, il alla trouver le roi de Bohême qui le livra au Pape, de ſon conſentement, lequel ne le fit pas mourir. Au contraire, voyant que d'autres avoient uſurpé la tyrannie, il le fit ſortir et contribua à ſon rétabliſſement. Le gou-

(*a*) *Conjuration de Nicolas Gabrini, dit de Rienzi, tyran de Rome en 1347*. Paris, 1733.

vernement ne fut pas ſi heureux que le premier & il fut tué dans une émotion populaire, quelques mois après ſon rétabliſſement. Il avoit une éloquence qui charmoit le peuple.

Le Père Du Cerceau a, me ſemble, manqué ce beau ſujet. Il eſt toujours occupé à vous faire admirer les merveilles & les choſes extraordinaires qu'il raconte, comme ſi les choſes merveilleuſes ne frappoient pas aſſez par elles-mêmes. Il ne falloit qu'un récit ſimple & laiſſer les choſes faire elles-mêmes leur impreſſion. C'eſt le Gilles des danſeurs de corde. Du reſte, peu de réflexions & un ſtyle aſſez ſimple, excepté lorſqu'il veut chauffer le cothurne, par exemple lorſqu'il parle de la naiſſance de Rienzi : « Les aſtres ne préſidèrent point, dit-il, à cette naiſſance. » A quoi bon cela ?

Je ſuis perſuadé que, ſi Rienzi avoit eu autant de talens pour la guerre qu'il en avoit pour gagner l'eſprit du peuple, s'il avoit gagné l'eſprit des Romains de façon qu'il eût pu établir les principes du gouvernement des anciens Romains tels que je les ai expliqués dans mon ouvrage, il n'eût pu parvenir à faire encore de très grandes choſes, car, pour le dehors, l'Italie étoit preſque, au moins à bien des égards, dans la même ſituation où elle étoit lorſque les Romains naquirent pour la première fois de petits tyrans autour de Rome, d'autant plus foibles, même, que leurs droits étoient moins légitimes & le reſte de l'Italie foible & partagée en une infinité de ſouverainetés, & elle étoit tellement déſolée & dans un état ſi triſte & ſi incertain que, s'il y avoit eu quelque part un gouvernement juſte, ſage, belliqueux, & fondé ſur des principes d'agrandiſſement, elle ſe feroit agrandie, enfin, dans un temps où, à Rome, la ſouveraineté étoit pour ainſi dire abandonnée.

567. — Les princes, dit l'abbé de Mongault (*a*), s'ennuient parce qu'on les élève pour ne s'ennuyer jamais. Toujours de nouveaux amuſemens. Il faut leur apprendre à s'ennuyer quelquefois pour être gais dans la ſuite.

568. — La plupart des gens s'imaginent qu'ils ont oublié le

(*a*) Nicolas-Hubert de Mongault (1674—1746), de l'Académie Françaiſe.

grec. C'eſt qu'ils ne l'ont jamais ſu. C'eſt la langue du monde la plus difficile.

569. — On dit que l'affaire de Lille (*a*) vint principalement de certaines gens qui, voyant le dauphin, Monſeigneur, indolent, & que le duc de Bourgogne commençoit à gagner, par lui & par M[me] de Bourgogne dans les bonnes grâces du Roi, & alloit gouverner, ſongèrent à rendre ce prince mépriſable par le mauvais rôle qu'ils lui feroient jouer.

570. — Le duc de Saint-Simon m'a dit qu'ayant été nommé ambaſſadeur à Rome, comme on vit qu'il vouloit faire quelque choſe, on travailla à le décréditer auprès du feu Roi, à force de lui dire qu'il avoit de l'eſprit. Ce qui arriva très bien auprès d'un homme qui ne pouvoit ſouffrir des talens ſupérieurs, qui donnoit le commandement à des gens décrépits & le miniſtère à de jeunes gens.

571. — Le maréchal de Berwick dit qu'il ne ſait pas ce que c'eſt qu'aimer le peuple ; qu'il ſait bien ce que c'eſt qu'aimer l'État ; mais qu'il ne ſait qu'aimer les honnêtes gens du peuple & haïr les malhonnêtes gens du peuple.

572. — Le caractère des Moſcovites, c'eſt la frayeur, qui les rend comme ſtupides. Quand un bataillon marche contre eux, ils ſe laiſſent tuer, ſans trouver ni leurs mains, ni leurs armes, & l'on les tue comme des bêtes. Ils n'ont, dit-on, de belle action qu'une ſeule. Après la mort du Czar, ils forcèrent un retranchement, l'épée à la main, je crois en Finlande.

Le Czar diſoit qu'il y avoit une choſe qu'il ne pourroit jamais empêcher par toutes ſortes de ſupplices, c'étoit d'empêcher un Moſcovite de voler. On les punit aujourd'hui, ils volent le lendemain & font les mêmes exactions ſur le peuple. Ils diſent : Dieu eſt au ciel & le Czar à cent lieues d'ici.

Le Czar avoit imaginé de certains bateaux, très petits, d'où il ſortoit quarante hommes à cheval. Ils ravagèrent toutes les côtes, ſe rembarquant quand ils voyoient des ennemis, pour aller ravager plus loin. Or les troupes garde-côtes ne pouvoient pas aller ſi vites qu'eux, & leurs deſcentes étoient ſans danger.

(*a*) Sur les lenteurs du duc de Bourgogne, en 1708, devant Lille, à la tête de l'armée du duc de Vendôme, cf. SAINT-SIMON, XVI, pp. 280—331.

573. — *Montant de la dette publique anglaife en 1731—1732.*

574. — J'ai vu la pièce intitulée la *Fauffe antipathie*, c'eft une pièce charmante du fieur de La Chauffée (*a*), écrite d'un très bon ton, d'un comique noble, les intrigues nouvelles, les caractères très beaux, la verfification bonne. Elle plaît fans employer le bas comique, il y a de l'efprit fans affectation, des fentimens fans les avoir recherchés. Le prologue eft affez froid, quoique écrit avec efprit, mais il a ce défaut d'avoir des caractères allégoriques qui, me femble, ne plaifent point du tout fur le théâtre. L'auteur a fait la critique de fa pièce, auffi en caractère allégorique, elle eft affez froide.

575. — Ces fermons anciens de Menot, de Raulin & de Barletta (*b*) n'étoient pas prêchés en latin, car qui les auroit entendus ? C'étoient des gens des Univerfités qui parloient plus aifément le mauvais latin que le bon français & le brouillon de leurs fermons fe faifoit en latin. Ils le prêchoient enfuite en français. C'eft fur leurs brouillons que l'on a imprimé.

576. — D'un manufcrit de milady Wortley Montagu (*c*): Amour criminel dans les femmes : c'eft vivre miférable dans la pourfuite éternelle de ce qu'on condamne, être réduite à cet état malheureux de renoncer à la vertu, fans pouvoir fe plaire dans le vice.

Les cérémonies du mariage & le contrat, pour un mari fenfé, eft ce qu'eft pour un amant l'échelle de corde qu'il attache à la fenêtre de fa maîtreffe.

A quoi fervent les grandeurs à des perfonnes déjà heureufes ?

T'is amazing to fee a man fo much defpife & illiterate companion & yet take one who ought to be a companion for life that cant fpell her own name... This is the real caufe of the inconftancy we complain of, in our hufbands & lovers. We are all the fame, the fame airs, the fame affectations, the fame turn of difcourfe.

(*a*) Publié en 1734.

(*b*) Michel Menot (1440—1518), Cordelier. Jean Raulin (1443—1514). Gabriel Barletta, Dominicain de la feconde moitié du XV[e] fiècle.

(*c*) Lady Mary Wortley Montagu (1690—1762) femme de l'ambaffadeur d'Angleterre en Turquie. Ses lettres furent publiées feulement en 1763.

577. — Je crois que ce vers eſt dans la *Secchia rapita* (*a*): *Un bel fuggir ſalva tutta la vita.*

578. — J'ai lu, ce 6 avril 1734, *Manon Leſcaut*, roman compoſé par le Père Prévoſt. Je ne ſuis pas étonné que ce roman, dont le héros eſt un fripon, & l'héroïne, une catin, qui eſt menée à la Salpétrière, plaiſe; parce que toutes les mauvaiſes actions du héros, le chevalier des Grieux, ont pour motif l'amour, qui eſt toujours un motif noble, quoique la conduite ſoit baſſe. Manon aime auſſi; ce qui lui fait pardonner le reſte de ſon caractère.

579. — On prétend prouver dans le *Témoignage de la vérité* (*b*) que le plus grand nombre d'évêques dans l'affaire de la Conſtitution ne peut prévaloir contre l'opinion du plus petit nombre & qu'au contraire, dans les circonſtances préſentes de la non liberté, le petit nombre eſt néceſſairement ſeul vrai témoin de la foi de l'Égliſe.

Il y a dans ce livre des traits parfaitement beaux, entre autres un portrait du P. le Tellier d'après Tacite. Je ne ſais s'il a tiré le premier trait qui repréſente ce bon Père comme un homme de la plus baſſe naiſſance qui, ſe voyant élevé à la faveur, prodigue les grâces du Prince à des gens inconnus, puis il ajoute ce que dit Tacite, au numéro I du quatrième livre, de Séjan, favori de Tibère: « *Mox regem variis artibus devinxit, adeo ut obſcurum adverſus alios ſibi uni incautum intutumque efficeret, non tam ſolertia (quippe iiſdem artibus victus eſt) quam Deum ira in rem Romanam, cujus pari exitio viguit ceciditque. Corpus illi laborum tolerans, animus audax, ſui obtegens in alios criminator, juxta adulatio & ſuperbia, palam compoſitus pudor, intus ſumma adipiſcendi libido.* »

Il n'épargne pas davantage le corps des Jéſuites & ce dernier eſt décrit au naturel par de grands paſſages de ſaint Grégoire-de-Nazianze. Il ſemble fait exprès pour les évêques d'aujourd'hui: c'eſt que les hommes ſont les mêmes dans tous les temps.

580. — J'ai ouï parler d'un manuſcrit où l'auteur veut prouver que pluſieurs corps organiſés viennent de fermentation.

581. — On me manda au commencement de la Régence que M. le chancelier d'Agueſſeau avoit tenu chez lui des conférences pour

(*a*) Chef-d'œuvre d'Aleſandro Taſſoni, de Modène (1565—1635).

(*b*) Par le P. VIVIEN DE LA BORDE, de l'Oratoire, 1720.

faire travailler fur l'hiftoire de France fur le plan de Du Chefne. La queftion fut fi l'on continueroit fimplement, ou fi l'on commenceroit par refondre les premiers volumes. L'affaire n'eut pas plus de fuite qu'elle n'en eut fous M. Colbert.

582. — *Répartition des troupes impériales.* — Gazette *du 28 mars 1734.*

583. — Haricots, mot eftropié par le peuple, du nom de Calicut d'où les Portugais le portèrent. Auparavant, il n'y avoit en Europe que de grandes fèves.

584. — *Mœurs & manière de combattre des Cofaques.* — Gazette *du 9 avril 1734.*

585. — Voici le plan d'une differtation du fieur Fréret. Les peuples de la Germanie fe font prefque tous gouvernés comme ils le font aujourd'hui, à l'exception du chef général ou empereur, fous lequel ils ne s'étoient pas réunis. C'eft-à-dire qu'ils étoient partagés en un certain nombre de ligues, ou grands peuples, formés de l'affemblage de plufieurs nations réunies enfemble. La partie de la Germanie comprife entre le Rhin, l'Elbe, la forêt d'Herfinie, l'Océan & le Danube étoit divifée en deux lignes, celle des Suèves, compofée de cent peuples & comprife entre la Meufe & le Danube, & celle des Sicambres, depuis la Meufe jufqu'à l'Océan.

Sous Augufte, les Romains firent longtemps la guerre aux Sicambres & affoiblirent cette ligue, qui acheva de fe détruire par les guerres civiles. Cela dura jufques en 235 que l'empereur Maximin fit de grands ravages dans le pays des Suèves & leur donna occafion de prendre le nom d'Allemands. Les peuples nommés Sicambres fous Augufte fe réunirent par l'appréhenfion des Romains & formèrent une nouvelle ligue à laquelle ils donnèrent le nom de Francs, qui ne veut pas dire libres, comme on le croit communément, mais hardis, courageux. En 241, fous Gordien, ces Francs firent des courfes dans les Gaules. C'eft la première fois que l'hiftoire en parle.

En 287, ils s'établirent dans le Brabant, au deçà du Rhin, fous la protection des empereurs. Ils y étoient encore en 358, fous Julien l'Apoftat.

En 406, ils s'oppofèrent aux barbares que Stilicon avoit appelés & demeurèrent fidèles aux Romains leurs alliés. Vers l'an 420, ceux de la Toxandrie ou du Brabant élurent Clodion pour général (car je rejette Pharamond). Il étoit roi d'un canton de ce pays vers Duifbourg, entre Bruxelles & Louvain, & devint général de toute la Nation.

Vers l'an 424, il s'empara de Cambrai & de tous les pays jufques à la Somme. Vers l'an 428, Aetius le combattit à Lens en Artois & lui enleva une partie de fes conquêtes. La guerre duroit encore en 430 & en 431, mais, cette année, Aetius obligé de retourner en Italie pour s'oppofer aux entreprifes du comte Boniface, fon rival, fit un traité avec les Francs, par lequel il leur céda une grande partie des pays qu'ils avoient occupés & il emmena avec lui le plus jeune des fils de ce roi. Il l'adopta & engagea l'empereur à lui donner le titre de roi. Ce jeune prince avoit de beaux cheveux blonds, Aetius étoit grec ou romain. Il n'importe. *Ergo*...

A la mort de Clodion, il s'éleva une guerre civile entre fes fils. L'aîné appela Attila à fon fecours & le fecond Aetius. L'aîné régna dans la Germanie & le cadet dans les Gaules. C'eft Mérovée qui fe trouva avec Aetius à la bataille de Châlons. Il étoit maître de la Hollande, de la Flandre, du Brabant, du Hainaut, d'une partie de l'Artois, de la Picardie & de la Champagne. Il eut pour fils Childéric, qui, ayant abandonné fes fujets, les obligea à fe donner à Égidius & aux Romains. Il fe rétablit néanmoins & laiffa un puiffant état dans la France à Clovis.

586. — La méthode de M. Mafclef (*a*), chanoine d'Amiens, pour la langue hébraïque. Il rejette la ponctuation & prétend que l'on trouve la voyelle dans la confonne. Ainfi, après le *g*, qui eft *gimel*, il faut un *i*; après le *b*, qui eft *beth*, il faut un *e*. Il peut y avoir des défauts dans la prononciation, mais comme c'eft une langue morte, cela n'y fait rien. Par cette raifon, il rejette trois conjugaifons, parce qu'elles ne font fondées que fur la différence des points.

587. — On ôta les fceaux à M. d'Agueffeau pour les donner à

(*a*) François Masclef, *Grammatica hebraica*, Paris, 1716.

d'Argenſon, homme noir & dur qui, depuis vingt ans, ne faiſoit que punir.

M. de la Vrillière (*a*) reçut l'ordre de M. le duc d'Orléans d'aller redemander les ſceaux à M. le chancelier qui lui donna la caſſette. Il écrivit à M. d'Orléans que, comme il avoit ignoré juſqu'ici la raiſon pourquoi ſon Alteſſe Royale lui avoit donné les ſceaux, il ignoroit de même pourquoi il les lui avoit ôtés, & que, ſi ſon Alteſſe Royale vouloit lui accorder la permiſſion de la voir, il effaceroit toutes les mauvaiſes impreſſions que les ennemis avoient pu donner de ſa conduite.

M. de Noailles (*b*), étant entré dans la chambre de M. d'Orléans, & ayant paru ſurpris de voir les ſceaux, M. d'Orléans lui dit qu'il venoit de les envoyer demander au chancelier : « Je vois bien, Monſeigneur, dit M. de Noailles, que la cabale a pris le deſſus : ainſi, je ſupplie ſon Alteſſe Royale de vouloir bien que je me démette auſſi des Finances. M. d'Orléans voulut l'en détourner & lui dit de prendre au moins une place dans le Conſeil de Régence : « C'eſt trop peu de choſe, dit-il, pour ne pas l'accepter », & ſortit.

Les Finances ont été auſſi données à M. d'Argenſon. On dit que ce miniſtre, ayant voulu faire un compliment au duc de Noailles, il lui dit : « Monſieur, je ſuis très aiſe que vous ayez les Finances, mais je vous avoue que je ſuis très fâché que vous ayez les Sceaux. » Le maréchal de Teſſé (*c*) dit à M. d'Orléans : « Monſeigneur, je vous prie de ne me point frapper, car, quand vous frappez, vous frappez fort. »

588. — Arouet dans une pièce (*d*) qu'il fit, étant jeune, place le café de Lamotte (*e*) dans un bourbier, d'où Lamotte & ſes adhérens jettent des ordures contre les Anciens, qui ſont dans les airs, leſquelles leur retombent enſuite ſur le viſage.

(*a*) Louis II Phélypeaux, marquis de la Vrillière, ſecrétaire d'État, mort en 1725. La diſgrâce du chancelier d'Agueſſeau date de janvier 1718.

(*b*) Adrien-Maurice de Noailles, comte d'Ayen, puis duc de Noailles (1678—1766).

(*c*) René III de Froullay, comte de Teſſé, maréchal de France, membre du Conſeil de la Marine, ſous la Régence. Meurt en 1725.

(*d*) *Le Bourbier* (1714). VOLTAIRE, tome X, pp. 75—77.

(*e*) ANTOINE HOUDARD DE LAMOTTE, ou LAMOTTE-HOUDAR (1672—1731).

589. — Épitaphe du P. Hardouin (*a*).

Credulitate puer, audacia juvenis, deliriis ſenex.

Il avoit la crédulité d'un enfant, l'audace d'un jeune homme & les rêveries d'un vieillard.

590. — *Montant de la dette publique anglaiſe en 1733—1734.*

591. — Saurin (*b*) dit très bien : La belle découverte de M. de Newton ſur les couleurs n'a été faite par lui que parce qu'il croyoit que les couleurs étoient dans les objets. Deſcartes, qui étoit dans la vraie philoſophie, & qui ſavoit que les couleurs ne ſe faiſoient que par la modification de la matière, n'eût jamais fait cette belle découverte.

592. — Milord Dernley étoit à Paris en 1734. Son grand-père paternel étoit un boucher. Sa grand'tante maternelle étoit la reine Anne. C'eſt que ſa grand'mère & la mère de la reine Anne étoient filles de Milord Clarendon. Cela fait une généalogie bien extraordinaire. C'eſt ſon père qui traverſa la Tamiſe, je crois à Bridwell, en carroſſe.

593. — Le commandeur de Solar (*c*) m'a dit que le maréchal de Villars (*d*), après avoir pris Gera-d'Adda ne vouloit pas prendre Pizzighetone & qu'il fallut l'y mener par fineſſe ; que ſon maître lui avoit dit, lorſqu'il l'envoya, que le maréchal avoit dit qu'il feroit retirer les troupes françoiſes, que la ſaiſon étoit trop avancée & que le Roi lui avoit dit qu'il le pouvoit, mais qu'il feroit avancer ſes troupes. Comme le maréchal avoit promis qu'il feroit chanter la meſſe de Noël dans Milan, il avoit peur de ne pas tenir parole.

594. — Apologue admirable dans le Mercure, mais mal rendu : Un coq veut monter ſur un arbre ; il s'élève, fait mille efforts, & retombe toujours. Il aperçoit un limaçon au haut de l'arbre, il lui demande comment il s'eſt mis là : « C'eſt que je ſais ramper », dit le limaçon.

(*a*) Par Jacob Vernet, profeſſeur de théologie à Genève, le correſpondant de Monteſquieu pour l'édition de l'*Eſprit des Lois*.

(*b*) Jacques Saurin, né à Nîmes (1677 à 1730), le plus illuſtre des prédicateurs proteſtants de ſon époque.

(*c*) Antoine-Maurice Solar (1698 à 1762), ambaſſadeur de Sardaigne à Vienne & à Paris.

(*d*) *Mémoires, Soc. de l'Hiſt. de France*, 1904, tome VI, pp. 120—125.

595. — M. Van Hoey (*a*) m'a dit que la raifon qui fait que la province de Hollande eft fi obérée, c'eft qu'elle a payé toute la guerre paffée, au-delà des 58 pour cent, car, pour ne point décourager les autres provinces qui auroient pu demander la paix, les miniftres faifoient payer la province de Hollande & les autres ne levoient pas leurs troupes complètes, ni ne rempliffoient leurs obligations.

Il dit que la province de Hollande eft fur le point d'être déchargée de fes obligations viagères qui alloient à environ dix millions de nos livres. Il croit que le miniftère anglois fit une faute que de faire le traité avec Vienne & Efpagne fans la participation de la France. Cela choqua notre miniftère au dernier point, & je m'en fouviens bien : A mon retour d'Angleterre (*inde mali labes*, le garde des Sceaux me parla comme un capitan), la France offroit la garantie, non de la Pragmatique, mais des États d'Italie à la maifon d'Autriche. Il falloit toujours prendre cela, car, pour la garantie des Anglois & Hollandois, elle étoit naturelle & ne pouvoit pas manquer.

596. — J'ai ouï dire à Scipion Mafféi que la Lombardie avoit reçu un grand préjudice de ce qu'on y a femé trop de blé de Turquie ou d'Efpagne ; que cela eft une mauvaife nourriture ; que les habitans du pays font devenus plus foibles, leur vifage plombé, le corps malfain ; que, quand on eft obligé de faire travailler les hommes à un travail pénible comme à des foffés..., on eft obligé de leur donner du pain de froment.

597. — J'ai ouï faire ce conte qu'un abbé & un chevalier de Malte, voyageant, allèrent à Louvain où ils firent connaiffance avec le doyen de Louvain. Ils allèrent voir la bibliothèque, où ils trouvèrent un homme très vieux que l'on leur dit s'appliquer aux fciences fecrètes. L'abbé étant entré en converfation avec lui, il lui donna fa main à examiner & cet homme, l'ayant confidérée, lui dit : « Vous ferez quelque jour Pape. » De même, le chevalier de Malte : « Vous ferez Pape auffi. » Enfin, le doyen : « Eh parbleu ! vous ferez Pape auffi. » Ce fut Léon X, Adrien VI & Clément VII.

(*a*) Abraham Van Hoey (1684—1766) ; ambaffadeur des États Généraux près la Cour de France.

598. — Un pape étant couché avec sa maîtresse, étant rêveur, il lui dit que, le lendemain, il devoit créer des cardinaux & qu'il en avoit la liste dans sa poche. Pendant qu'il dormoit, la fille tira la liste de sa poche, effaça le premier nom & y mit, en tête, Farnèse. Il donna à lire sa liste, étant dans le Consistoire, & quand il entendit le nom de Farnèse, il s'écria : « Ah ! f..., je suis attrapé. » Il ne voulut pourtant rien dire & ce cardinal devint Paul III.

599. — Des gens fort au fait m'ont dit, en Angleterre, que ce qui avoit été cause de la bonne union de ce royaume avec la France pendant le règne de Georges I[er], c'est qu'on croyoit en Angleterre que le Régent vouloit commettre un noir attentat, que, dans ce cas, il auroit besoin de l'Angleterre contre l'Espagne. Ils regardent que la France n'est pour eux que dans le cas qu'ils peuvent lui servir à exécuter des choses qu'elle n'exécuteroit pas sans l'Angleterre, & qu'ainsi le cas d'une bonne union si longue est un phénomène qui ne reviendra plus. On dit encore que, lorsque le ministère anglois vit, à la majorité, que le Régent n'avoit pas de si grandes vues qu'il croyoit, il songea à s'épauler de l'Espagne, laquelle aussi, en cas de la succession ouverte, auroit eu besoin de l'Angleterre.

Il paraît qu'à présent, en 1734, la Suède voudroit fort qu'il n'y eût point de rupture entre la France & l'Angleterre, parce que, comme elle tire de l'argent des deux, elle a peur que, par une rupture, elle ne reçoive pas tant d'un seul.

600. — Haine implacable de la reine d'Espagne contre le maréchal de Berwick, parce qu'il fit la guerre pour M. le duc d'Orléans. Elle lui donna, en 1723, l'exclusion pour le généralat de l'armée d'Italie &, à la guerre d'Espagne, sur le bruit que le maréchal vouloit assiéger une certaine place, je crois que c'est Girone, elle ordonna au duc de Liria (*a*) de s'y aller jeter dedans, afin qu'il fût obligé de la défendre contre son père.

601. — Dans le monde, disoit Cleland, il y a bien des gens qui paroissent vertueux, qui ne sont que vains, mais c'est la même

(*a*) Jacques-François Fitz-James, duc de Liria (1696—1738), fils du maréchal de Berwick.

chofe pour la fociété : la vanité y repréfente la vertu, comme le billet de banque repréfente l'argent.

602. — M. de Puyfégur (*a*) étoit, je crois, maréchal des logis de l'armée qui étoit aux ordres de Monfeigneur le Dauphin (*b*) en Allemagne. Il y avoit une marche à faire confidérable. Il expliquoit à Monfeigneur, lequel l'interrompit au milieu : « Où eft-ce que je mangerai ma halte ? » Il fut fort étonné. M. de Luxembourg (*c*) lui parlant d'une marche qu'il craignoit que le prince d'Orange (*d*) ne fît au Pont de Pierre, il appela fon chien « Pompon, Pompon, Pompon », ce qui étonna fort M. de Luxembourg. Il dit que le Roi entroit dans les affaires de la guerre, mais les autres de cette famille, le duc de Bourgogne & les autres, non.

603. — Sur des chanfons contre feu le maréchal de Noailles (*e*), le feu Roi dit : « Je ne puis comprendre le déchaînement du public contre lui. Il eft vrai que je lui ai fait beaucoup de bien, mais il n'eft pas comme les gens qui ont peur de me demander pour les autres, de peur que ce que je leur accorderois ne fût précompté fur ce que je pourrois leur donner à eux-mêmes. Lui, donne au contraire fi bien, qu'il a bien fouvent reçu de moi des rebuffades à cette occafion. »

604. — Le feu Roi difoit à l'évêque de Meaux, cardinal de Biffy (*f*) : « Ce font mes ennemis que ces Janféniftes, ils ont voulu me faire excommunier par le Pape. Ce n'eft pas que je ne le méritaffe bien, mais cela étoit contre le bien de mes affaires. »

605. — Le père Caftel dans une lettre qu'il m'a écrite, en mars 1735, « Mon harmonie chromatique eft diverfifiée & régulière, or toute diverfité régulière plaît & a droit de plaire, donc... »

(*a*) Jacques-François de Chaftenet, marquis de Puyfégur (1655—1744).

(*b*) Le duc de Bourgogne, pendant la campagne de Flandre, fe laiffa devancer par l'ennemi au Sauffoy près de Tournai pour avoir préféré à une marche de nuit « fe coucher, fe lever au jour, déjeuner longtemps ». (Saint-Simon, XVI, 456—459).

(*c*) Chrétien-Louis de Montmorency-Luxembourg (1675—1746).

(*d*) Jean-Guillaume-Frifon, prince d'Orange (1687—1711).

(*e*) Le duc Anne-Jules de Noailles, maréchal de France (1650—1708).

(*f*) Henri, comte de Thiard de Biffy (1657—1737), fucceffivement évêque de Toul & de Meaux. Il fut promu cardinal le 29 mai 1715.

606. — *How wiſe is nature that diſpenſe*
So large ſtate, to cover want of ſenſe.
Dryden.

607. — *I have heard from Nocé (a) that when cardinal Dubois was dead, the duke of Orleans ordered to write to him two times in a night, & when he came in his preſence, the duke did kiſs him & they weep both: & when the duke preied to pardon him, he ſaid: « Sir,* je n'ai pas regardé cela comme un mécontentement d'un maître à un domeſtique, mais comme la trahiſon d'un ami à un ami. »

Que dans l'affaire du duc du Maine & de M. le Duc, un homme lui dit : « Il nous faudroit avoir le cardinal Dubois. » Nocé lui répondit : « Je vais vous en donner un moyen. Vous n'avez qu'à lui faire voir un avantage de deux cens écus, d'un côté plus que de l'autre, & vous l'aurez infailliblement. »

608. — J'ai ouï dire au marquis de Brancas (*b*) que l'Eſpagne n'eſt pas ſi dépeuplée qu'il paroît, parce que tous les villages ſont éloignés, mais il y a le double d'hommes que dans les nôtres, ce qui ne paroît pas d'abord, parce que tous leurs bâtiments ſont habitations d'hommes. Ils n'ont pas de granges ni parcs pour leurs beſtiaux, qui couchent à la belle étoile ; point de grange pour ſerrer leurs grains, ils le mettent dans la terre ; & ils ne laiſſent pas d'avoir de grandes villes.

Il dit que, quoique l'on faſſe beaucoup d'avances ſur les envois & retours des galions, de façon qu'il y a eu des indults exorbitans (un, je crois, de 28 pour cent), cependant nos marchands avoient, dans ces temps-là même, doublé leur capital ; que, quand il étoit chargé de faire des repréſentations, les miniſtres lui faiſoient des réponſes auxquelles il étoit difficile de répondre : « Vos marchands ont donc part à ce commerce, mais cela eſt défendu par les lois, il n'y a que les Eſpagnols qui puiſſent le faire ; le Roi d'Eſpagne ne peut-il pas taxer le commerce des Eſpagnols ? »

(*a*) Charles de Nocé, ſeigneur de Fontenay (1664—1739), un des roués du Régent.

(*b*) Louis de Brancas-Céreſte (1672 à 1750), ſervit en Eſpagne, défendit la place de Girone, fut nommé ambaſſadeur à Madrid, grand d'Eſpagne & maréchal de France.

609. — J'ai ouï un impie raiſonner ainſi : « S'il y avoit un être tel qu'il eût damné les hommes par tant de petites conditions, il l'auroit fait d'abord, & auroit, ſans tant attendre, brûlé le monde entier. » Il diſoit qu'un être qui voit tout, le futur comme le paſſé, ne doit avoir aucun plaiſir & par conſéquent étoit malheureux. Il diſoit de plus que jamais homme n'avoit été aſſez fou pour dire que le haſard avoit produit le monde ; que tout le monde ſavoit bien qu'une feuille ne pouvoit ſe faire que par des cauſes ou des lois de la nature, & par conſéquent toutes les productions, & que ce qu'on pouvoit dire de mieux c'étoit (comme les Anciens diſoient l'âme du monde) que l'on avoit découvert la cauſe de la formation de pluſieurs choſes, comme de preſque tous les ſels & autres mixtes, & qu'il en étoit de même de tout le reſte ; que ſi nous ne le découvrions point, c'eſt que nous ne voyons pas aſſez de choſes pour découvrir la plupart des effets & opérations de la nature. C'étoit comme un problème de géométrie dont on ne ſavoit pas toutes les conditions. * Mais on peut répondre : qui a établi ces lois de la nature ? Une puiſſance aveugle.

610. — Dans une hiſtoire de l'Inquiſition, il y eſt dit : « Il falloit des gens ſéparés de la ſociété, malheureux par état, privés de toutes ſortes de liens, afin qu'ils fuſſent durs, impitoyables & inexorables, pour arrêter, par les voies les plus cruelles, la naiſſances des héréſies. Tels ſe trouvèrent les inquiſiteurs. »

611. — « *Lois faites par les Corſes en 1735* » (*a*).

612. — *Effectifs de l'armée ruſſe.* — Gazette de France *du 7 juin 1735. De Saint-Péterſbourg, le 14 mai.*

613. — *Meſſage de Philippe V, roi d'Eſpagne, au Conſeil de Caſtille, en date du 10 janvier 1724, lui annonçant ſon intention d'abdiquer en faveur de ſon fils, l'infant Don Louis* (*b*).

614. — *Notice nécrologique ſur le maréchal de Berwick.* Gazette de France. *De Paris, le 19 juin 1734.*

(*a*) Reproduction de la *Conſtitution* rédigée en janvier 1735 par l'avocat Sébaſtien Coſta, pendant la ſeconde guerre d'indépendance de la Corſe pour s'affranchir de la domination génoiſe. Voir *Penſées*, n° 1490, & *Eſprit des Lois*, X, 8.

(*b*) Publié par A. BAUDRILLART, *Philippe V & la Cour de France*, Paris, 1890, tome II, p. 554. « C'eſt un beau ſujet pour un traité ſur la gloire ou pour une lettre perſane » écrivit le P[t] Barbot à Monteſquieu en janvier 1724.

615. — Pour avoir une juſte idée de l'état où ſont les finances aujourd'hui, il faut les conſidérer dans les divers temps & avoir attention aux différentes variations néceſſaires, & dans la dépenſe & dans la recette du Roi.

On comprend aiſément que, lorſque, du temps de Louis XIV, l'argent étoit à 27 ou à 29 livres le marc, la recette ne pouvoit pas être ſi grande en livres numéraires qu'elle l'eſt aujourd'hui, en mêmes livres numéraires, que l'eſpèce eſt à 49 livres le marc ou environ.

Au commencement de la Régence, on fit tous les retranchemens poſſibles ſur les divers articles de la dépenſe &, de plus, tous ces divers articles étoient, la plupart, plus bas qu'ils ne ſont aujourd'hui, parce que c'étoient des anciennes fixations faites dans des temps où l'eſpèce étoit très baſſe. Ces deux choſes firent qu'en 1717, M. le Régent ajuſta les deux bouts & qu'il eut même un excédent d'environ trente-quatre millions, du bénéfice de la monnoie qui fut hauſſée cette année-là de près d'un tiers. De plus, le Roi étant enfant, on ſupprima généralement toutes les dépenſes poſſibles de la Cour, leſquelles ne laiſſaient pas de monter très haut, ſurtout les dépenſes extraordinaires. Les comptes s'en rendent uniquement au grand-maître ſeul & s'arrêtent ſur des bulletins, qui ſont auſſitôt déchirés, ce qui eſt un des grands attributs de ſa charge. Ce miniſtre d'économie ne dura pas longtemps ; en effet, il étoit incompatible avec les projets du Régent. On augmenta la paie du ſoldat d'un ſol par jour & les appointements des officiers à proportion. Enfin, on augmenta pluſieurs parties qui avoient été fixées dans le temps de l'ancien taux des monnoies.

Cela fit qu'en ôtant le dixième en partie, il fallut augmenter à proportion la taille & autres ſubſides, & qu'après qu'on eût ôté les quatre ſols pour livre, il fallut dans la ſuite les remettre.

Le miniſtère de M. Law fit naître des changemens ſi ſubits, ſi grands, ſi extraordinaires, que l'état de la finance varioit tous les jours & on voit bien que, lorſqu'il hauſſa en un jour l'eſpèce de la moitié, le Roi recevoit la moitié moins d'argent & ſes ſujets auſſi, & on voit bien encore qu'à meſure qu'il augmentoit le nombre de ſes billets de banque pour faire hauſſer les actions, la dette du Roi en étoit d'autant augmentée.

Lorſque Law eût été chaſſé, on fit un viſa pour examiner deux choſes, l'une de ce que le Roi ſeroit en état de payer à chaque particulier, de ce qu'il lui devoit, & l'autre, quelle ſomme en général le Roi pourroit ſe charger de payer au peuple, & c'eſt de ce viſa, qui commença au temps de la fuite de M. Law, qu'il faut dater la fixation & la finance de la dette du Roi.

Comme le Roi fixa, par le viſa, arbitrairement ſa dette, il ſe trouva que la recette excéda la dépenſe de quelque choſe, & effectivement, à ſa mort, il y avoit ſoixante à quatre-vingt millions dans le Tréſor Royal, choſe qui n'étoit pas arrivée, je crois, depuis Pharamond.

Le 5 juin 1725, M. le Duc (*a*) fit publier la déclaration du cinquantième. Le Roi y dit qu'il doit trente & un millions de rente perpétuelle, ſeize millions de rente viagère, un million pour les rentes de la finance de pluſieurs offices ſupprimés, trois millions cinq cent mille livres pour l'ancienne tontine, ce qui fait, en tout, plus de cinquante & un millions.

Les Pâris, ſous M. le Duc, ayant fait de fauſſes opérations ſur les monnoies, firent preſque autant de mal au royaume que n'avoit fait le Syſtème. On dépenſa tout l'argent qui étoit dans le tréſor royal. Il ne rentra rien dans les coffres du Roi, de ſes revenus, & l'argent devint ſi rare que l'État tomba, pour ainſi dire, en paralyſie.

M. le Duc déplacé, les finances ſe trouvant en mauvais état, M. des Forts jugea à propos de retrancher la dette du Roi. Afin de faire cadrer la recette & la dépenſe, on fit un retranchement ſur les rentes viagères d'environ cinq millions. M. des Forts fit une ferme en 1726, en un ſeul & même bail, de quatre-vingts millions. Elle comprenoit les fermes générales, les droits rétablis & d'autres parties. Les recettes générales montoient auſſi à quatre-vingt millions, en y comptant les impoſitions des pays conquis.

Les divers traités qui furent faits à l'occaſion du premier traité de Vienne (*b*) nous ayant obligés d'augmenter nos troupes, il s'eſt

(*a*) Le duc de Bourbon, premier miniſtre.

(*b*) C'eſt-à-dire le traité de 1725, le ſecond traité de Vienne étant celui de mars 1731.

trouvé que, pendant le miniſtère de M. le Cardinal juſque à la guerre, l'état de la dépenſe a, malgré ſa ſageſſe & ſon économie, pour le moins été auſſi fort que celui de la recette.

On ſait les diverſes opérations qui ont été faites depuis la guerre (*a*) : 1° l'établiſſement du dixième, les fortes recettes ſont montées à environ vingt-trois ou vingt-quatre millions du temps de la guerre paſſée. Il eſt vrai que l'on prétend exiger celui-ci avec plus d'exactitude, mais, d'un autre côté, ce nouveau ſecours ne peut être ſi général que l'autre, parce que le Roi retenoit déjà le dixième ſur toutes les parties qu'il devoit.

2° les créations de tontine ;

3° on a vendu à la ville de Paris quelques droits ;

4° on a ceſſé pluſieurs opérations que l'on faiſoit en temps de paix : travaux de chemins, ponts & chauſſées ;

5° on a ſuſpendu le rembourſement que l'on faiſoit des actions.

Outre les revenus ordinaires, cet État eſt d'une grande fécondité pour les affaires extraordinaires.

616. — « *Manière de ſécher les plantes pour les conſerver.* »

617. — Une demie-livre de vif-argent dans ſix pintes d'eau, qu'on fait réduire à quatre par le feu, & ſe ſervir de cette eau pour ſa boiſſon ordinaire, ſoit pure, ou en la mêlant avec le vin.

618. — « *Mémoire où l'on donne une idée juſte & préciſe de l'affaire préſente du Parlement. Samedi 24 mai 1732.* » (Imprimé, deux feuillets.) *Ce texte contient le récit des débats ſoulevés par la Conſtitution Unigenitus, notamment l'audience donnée à Compiègne par Louis XV en mai 1732 à la députation du Parlement de Paris, où le Roi coupa la parole au Premier Préſident par un brutal « Taiſez-vous ».*

619. — Gazette d'Amſterdam *du vendredi 12 février 1734* (Imprimé, trois feuillets), *contenant la lettre du grand-vizir Ali-Pacha au Prince Eugène de Savoie, à laquelle Monteſquieu renvoie dans ſes* Penſées (n° 782).

620. — Gazette d'Amſterdam *du vendredi 2 ſeptembre 1735*

(*a*) La guerre de ſucceſſion de Pologne déclarée à l'Autriche par la France en octobre 1733, & qui, après les préliminaires de paix d'octobre 1735, devait aboutir à un troiſième traité de Vienne (18 novembre 1738).

(Imprimé, un feuillet) *contenant le récit de la victoire remportée sur les Turcs en juin 1735 par Kouli-Khan (Nadir Shah)* (*a*) *près d'Erivan. En marge, Montesquieu a noté de sa main:* « Des relations disent que Kouli-Khan laissa passer une partie de l'armée turque dans des défilés ; après quoi, il fit jouer des mines qu'il y avoit faites & la coupa en deux. »

621. — Swift a dit que, dans les hommes, le ramper & le grimper faisoient la même posture.

622. — M. de Schulembourg, envoyé de Danemark en France, m'a dit que le prince Eugène lui avoit dit que, ce qui empêcha la réussite de l'affaire de Toulon (*b*), ce fut le grand secret qu'on y garda & qui fut tel que les François n'en pénétrèrent rien. Pour cela il fallut le confier à peu de personnes & ceux qui furent chargés ne prirent pas garde qu'il y avoit un acte du Parlement qui défendoit à tout amiral, ou commandant de mer, de recevoir sur son bord des troupes étrangères sous peine de haute trahison. Or, quand on proposa à l'amiral Shovel de recevoir les troupes sur son bord, il refusa de le faire, disant qu'on lui feroit couper la tête en Angleterre, [si] on ne lui portoit pas un ordre exprès de la reine. Il fallut donc faire passer les troupes par terre ce qui entraîna mille difficultés.

623. — M. d'Orléans, étant régent, dit à Mme d'Orléans qu'il lui donnoit tous ses livres, excepté pourtant ceux de chimie.

Le caractère de M. d'Orléans ne tenoit en rien ni de son père, ni de sa mère.

Voyez dans Burnet le caractère de Charles II, très semblable à celui de M. d'Orléans.

624. — Dans la *Gazette de France*, la règle est qu'aucun article ne doit commencer par le mot *on*; la seconde règle qu'il ne doit jamais y avoir d'alinéa que dans l'article de Versailles.

625. — Voici deux lettres de la vieille duchesse de Marlborough. Elle vouloit marier M. Spencer (*c*) à la personne qui a, depuis,

(*a*) Voir Albert Vandal, *Une ambassade française en Orient sous Louis XV*. Paris, 1887, p. 149 & ss.

(*b*) Siège de Toulon en 1707 par le duc de Savoie & le prince Eugène, renforcés par une escadre anglaise.

(*c*) Charles Spencer, comte de Sunderland (1674—1722). Il épousa, en fait, la seconde fille de la duchesse de Marlborough.

époufé Milord Effex. Ayant appris qu'elle alloit fe marier avec lui, elle lui écrivit : « Madame, j'apprends que vous allez époufer Milord Effex. Je ferai fâchée lorfque je vous verrai dans la rue demandant l'aumône fans nez (*a*). »

The duke of Montagu did write to her, upon her daughters foking with M. Craggs (*b*). *She answered: « Milord, I have received your gracious letter. I am ſorry you are a cuckold, my daughter a whore and my niece ſuch a bawd: I am, your graces... »*

626. — Un homme de province écrivit au cardinal de Fleury : « La belle chofe, Monfeigneur, d'être grand, fans être envié des petits, & d'être juftement heureux, du confentement même des miférables. » Cela eft pillé de Balzac.

627. — J'ai ouï dire à M. de Fontenelle que M. Devife, dans fes *Mercures*, avoit coutume de mettre bien des généalogies, qu'il n'en avoit jamais mis qui ne lui eût été donnée par les parties intéreffées & que, cependant, une infinité de gens étoient au défefpoir aujourd'hui d'y être. C'eft qu'on a eu d'autres prétentions & que l'on fe trouve gêné pour les chimères, tandis que d'autres y ont donné tout à leur aife.

628. — Milord Pembroke difoit qu'autrefois, dans la Manche, il y avoit fouvent des baleines. On n'en voit plus. Il prétendoit que cela venoit de la prodigieufe augmentation de la navigation dans ces mers-là, qui ont épouvanté les baleines, & même les ont fouvent fait périr par la rencontre des navires.

629. — Milord Shaftesbury (*c*) prétendoit que les anciens prétendoient que la cavalerie gauloife étoit fort bonne &, qu'à préfent, il n'y a que très peu de bons chevaux en France. Il prétendoit que cela venoit de ce que l'on avoit planté les hauteurs en vignes & que l'on n'avoit laiffé que les fonds bas & les marécageux aux chevaux. Cela leur gâte le pied & ils font pefans.

630. — Le gui. *Turdus ſibi mortem cacat* (*d*). On prétend que

(*a*) C'eft que Milord Effex avoit la vérole (M.).

(*b*) James Craggs (1657—1721). Il entra en 1684 dans la maifon du duc de Marlborough & fut attaché aux affaires de la ducheffe.

(*c*) Anthony Afhley Cooper, comte de Shaftefbury (1671—1713), auteur de nombreux travaux philofophiques.

(*d*) C'eft en effet avec la glu, extraite du gui, que l'on prend les grives.

c'eſt une graine que la grive rend, par le fondement, ſur les arbres, où elle s'attache & prend racine.

631. — La princeſſe de Portugal étant promiſe à Charles II, il envoya une flotte pour la chercher. On lui manda qu'elle étoit prête à s'embarquer & qu'on l'avoit fait raſer. Il dit qu'il n'avoit que faire de cela & qu'il n'aimoit point le c... raſé. Les miniſtres, qui craignoient qu'il ne la renvoyât ou qu'il n'en eût de dégoût, ordonnèrent à l'amiral d'attendre juſqu'à ce que ſon poil fût revenu, & on fit la ſupputation combien chaque poil coûtoit à la nation.

632. — Sur la religion : quand je crois ce que je penſe, je cours riſque de me tomper, mais quand je crois ce qu'on me dit, j'ai deux craintes, l'une que celui qui me parle ſe trompe, l'autre qu'il ne veuille me tromper.

633. — J'ai ouï dire à M... qui eſt dans la marine, qu'il n'eſt pas vrai que les Hollandois naviguent à meilleur marché que nous, que la ſubſiſtance eſt la même pour la dépenſe & que, ſi les Hollandois mettent moins de matelots, ce n'eſt pas pour les voyages de long cours, mais ceux qu'ils emploient dans le commerce qui eſt autour d'eux ; outre que s'ils mettent moins de monde, ils emploient plus de temps à naviguer, parce qu'ils ont de plus petites voiles. * Mais n'ont-ils pas auſſi de plus petits vaiſſeaux ?

634. — Horrible faute du roi Victor de n'avoir pas pris le marquiſat de Finale (*a*) que l'Empereur lui offroit pour ſes prétentions ſur le Vigevano. Il n'eut ni le Vigevano ni le marquiſat de Finale. Par là, il auroit eu une communication du Piémont à la mer qu'il n'a pas. Oneille n'eſt rien & eſt détaché du Piémont, Nice eſt de l'autre côté des Alpes. Ce prince, dans la guerre paſſée, perdit cinq places qu'on lui démolit : Nice, Montmélian, Verceil, Ivrée & Verrue. Tous les ducs de Savoie y avoient travaillé. Mais il a été bien dédommagé.

635. — Le père de La Neuville (*b*), prêchant le 11 mars 1736, dit des princes : « Et s'ils étoient ſeulement des hommes ils ſeroient des dieux. »

(*a*) L'empereur Charles VI vendit le marquiſat de Finale à la République de Gênes le 20 août 1713.

(*b*) Anne-Joſeph de La Neuville, Jéſuite, auteur de *la Morale du Nouveau Teſtament*, 1722.

636. — *Statiſtique des navires entrés dans le port de Liſbonne au cours de l'année 1735, (Extrait de la* Gazette de France *du 24 mars 1736) ſuivie de la remarque ſuivante de Monteſquieu :* * Il faut que le commerce de France augmente en Portugal, car les vaiſſeaux françois n'y ont jamais été, me ſemble, depuis pluſieurs années en cette proportion.

637. — L'antiquaire Stow (*a*), *in his* Survey of London, *relates* (l. 33, p. 54) *that king John* fit tourmenter & empriſonner les Juifs pour avoir leur argent, y en ayant peu qui n'euſſent au moins quelque œil arraché. Il y en avoit un qui, après avoir été bien tourmenté, ne voulut ſe rançonner que lorſque le Roi lui eut fait, ſept jours de ſuite, arracher une dent chaque jour. Il donna au Roi dix mille marcs d'argent, pour que l'on ne lui en arrachât pas davantage.

Il faut voir les horribles exactions des rois ſur ce malheureux peuple dans la trente-cinquième année d'Henri III. Ce prince tira du Juif Aaron, né à York, quatorze mille marcs pour lui & dix mille pour la reine. Quelque temps auparavant, il avoit tiré trente mille marcs d'argent pour lui & deux mille d'or pour la reine. Edouard I, après les avoir rançonnés, les chaſſa. *Lord Coke ſay* qu'en ſept ans depuis la cinquantième d'Henri III juſqu'à la deuxième d'Édouard I, la Couronne avoit tiré 420 livres ſterling de *exitibus Judaiſmi, at which time the ounce of ſilver was but twenty pence, and now it is more than trouble ſo much.* Cromwell les rétablit.

638. — *Mercure de Juin 1733. Parallèle des égliſes de Saint-Paul & de Saint-Pierre.*

639. — Hiſtoire du comte de Grammont, très offenſante pour ſon honneur. Cependant, il préſenta Fontenelle qui ne vouloit pas l'approuver. C'eſt qu'il en devoit avoir 500 écus.

640. — Madame de Lauzun (*b*) écrivit au cardinal ſur la promotion de M. de Perignan : « Monſeigneur, tout le monde eſt ſi charmé qu'il ſemble que M. de Perignan eſt le neveu du public. »

(*a*) John Stow (1525—1605). Cf. *Eſprit des Lois*, XXI, 20.

(*b*) Geneviève-Marie de Lorge (1680 à 1740), belle-fœur de Saint-Simon, épouſa à l'âge de 15 ans le duc de Lauzun âgé de plus de 62 ans.

M. de Fontenelle lui écrivit : « Monſeigneur, ſi j'étois à portée d'écrire au Roi, ce feroit à lui que je ferois mon compliment. »

J'ai ouï dire à M. de Luçon (*a*) que M. de Meaux étoit pédant, mais non pas M. de Cambrai. M. de Meaux avoit des façons de parler du ſéminaire : Il appeloit un fagot, un *gaudium*.

Qu'il eſt agréable dit *Milady*..., en parlant du mariage, d'être toujours appelé du nom de ce qu'on aime.

641. — Dans la guerre de 1734, un Allemand dit : « Ces François, ils ne veulent rien ſur le Rhin & ils y envoient cent mille hommes. Ils ne veulent rien en Italie & ils y en envoient quarante-cinq mille. Ils veulent tout en Pologne & ils y envoient mille hommes. »

642. — Marianne (*b*), ſeconde femme du vieux Laſſay. Le duc de Lorraine avoit voulu l'épouſer quoiqu'elle fût fille d'un apothicaire. Le roi lui promit de faire faire le mariage à condition qu'elle engageroit le duc à faire certaines choſes. Elle répondit qu'elle ne vouloit pas être ducheſſe de Lorraine à ce prix.

Laſſay voulut l'épouſer, elle ne voulut pas & lui fit épouſer une héritière (*c*) qui étoit dans ſon couvent, dont il eut M[me] de Coligny (*d*). Enfin il l'épouſa. Un jour qu'ils étoient couchés enſemble, elle fit un rêve que ſa mère la prenoit par le bras & la conduiſoit dans un lieu ſombre, & qu'ayant demandé quelle heure il étoit, on lui avoit répondu : « Nous ſommes dans l'éternité, on ne compte plus les heures. » Que le même jour, au retour de la chaſſe, il la trouva morte (M. de Laſſay eſt ſon fils) ; elle s'étoit bleſſée.

J'ai vu dans la maiſon de Laſſay (*e*) des cartouches & les peintures faites pour Marianne. Elle eſt dans un tableau, & Vénus la regarde. Il fut inconſolable de ſa mort mais enfin il alla, déguiſé, à l'Opéra. Un homme qui l'aperçut l'alla prendre & dit : « La

(*a*) Michel-Celſe Roger de Buſſy-Rabutin, évêque de Luçon de 1723 à 1736. M. de Meaux & M. de Cambrai : Boſſuet & Fénelon.

(*b*) Armand de Madaillan de Leſparre, marquis de Laſſay (1652—1738). Voir les *Lundis* de Sainte-Beuve (IX, 129—162).

(*c*) Marie-Marthe Sibourg, fille d'un conſeiller au Parlement de Normandie.

(*d*) Adélaïde-Marie-Conſtance de Madaillan de Leſparre, mariée au comte de Coligny en 1690.

(*e*) Sur l'hôtel de Laſſay, voir l'article de Paulin Paris, dans le *Bulletin du Bibliophile* de 1848, pp. 719—738.

faute a été publique, il faut que la pénitence le foit » & le mena fur le théâtre. Il époufa enfuite une bâtarde du prince de Condé & de la Marans. Ce fut une gageure que le prince féduiroit la Marans (*a*). Elle en devint folle quand elle fut le tour qu'on lui avoit joué.

643. — J'ai vu, ce 2 juin 1737 (*b*), M. l'archevêque d'Apamée (*c*) qui eft un Maronite élevé à Rome & qui a un emploi dans la bibliothèque du Vatican. Il a fait un voyage en Orient. Il a été à la Chine, & dit que toutes les difputes fur les rites de Confucius portoient fur rien, qu'il y a, à la Chine, une infinité de fectes, comme tout le monde fait. Le Mahométifme, même, en eft une confidérable. Or, on n'exige d'aucune de ces fectes qu'on fe conforme aux rites de celle de Confucius, mais, les Jéfuites s'étant fait mandarins, furent obligés de s'y conformer comme mandarins, &, lorfqu'ils l'eurent fait, craignant que les Chrétiens ne les traitaffent d'idolâtres, ils commencèrent à dire que les Chrétiens les pouvoient faire & s'y affujetir, parce que c'étoit des cérémonies civiles. Ce qui eft fi vrai, dit l'archevêque, que le décret de l'Empereur n'ordonne aux Chrétiens que de célébrer les rites, non pas comme prefcrit Confucius, mais comme avoient fait les Pères tels & tels. Oh ! combien les hommes gâtent tout en matière de religion, parce qu'ils y mêlent toujours leur intérêt & leur orgueil !

Il dit que les chrétiens d'Orient font plus éloignés, fans comparaifon, des proteftans que des catholiques, parce que, comme ils aimeroient mieux fe faire tuer que de renoncer à leurs jeûnes, à leurs dévotions extérieures, ils ne fe trouvent prefque point en oppofition avec les catholiques, mais beaucoup avec les proteftans.

Il dit qu'en Abyffinie il n'y a qu'un évêque, & qui doit être étranger & envoyé par le patriarche (je crois) d'Alexandrie, mais il faut qu'il foit d'une telle figure, d'une telle grandeur, d'une telle pefanteur. On le pèfe, pour cela, en partant & en arrivant.

(*a*) La comteffe de Marans était veuve depuis trois ans quand elle eut en 1668 du prince Henri-Jules de Condé une fille, élevée à l'Abbaye-aux-Bois, qui époufa M. de Laffay, en 1696.

(*b*) A cette date, Montefquieu fe trouvait à Paris d'où font datées deux lettres, du 22 mai & du 6 juin 1737.

(*c*) Etienne-Évode Afféмani (1707 à 1782), miffionnaire en Syrie.

C'eſt toujours un eccléſiaſtique ou moine qui eſt premier miniſtre de cet État, le fils aîné de l'Empereur eſt élevé à la cour, les cadets dans une île. L'or eſt marchandiſe & c'eſt pour les échanges. Ils vivent ſous des tentes. N'a qu'à la Chine les chrétiens du Levant ſont très bien reçus & en Éthiopie auſſi.

644. — *Augmentation de la valeur des monnaies d'argent par rapport à celles d'or.* — Gazette de France *du 8 juin 1737. De Madrid le 8 mai 1737.*

645. — Le feu Roi, engagé contre le Parlement qui avoit traité trop doucement la Brinvilliers, voulut faire de grands exemples de tous ceux qui avoient été chez la Voiſin (*a*) : établit une chambre des poiſons à l'Arſenal. M[me] de Soiſſons ſe retira du royaume, elle fut en Flandre, où l'on lui fit partout une réception épouvantable, le peuple l'inſultant partout, & enfin elle ſe retira à Aix-la-Chapelle, ou à Aix, dans une chapelle comme diſoit M[me] du Lude.

M[me] de Bouillon avoit été chez elle. Elle fut aſſignée devant M. de La Reynie : « Quel âge avez-vous, Madame ? — Monſieur, on ne parle point de cela aux femmes. — Avez-vous été chez la Voiſin... y avez-vous vu le diable, comment étoit-il fait ? — Monſieur, il avoit un gros viſage, un nez camard, le poil noir, il étoit à peu près fait comme vous, non pas comme vous étiez dans le petit jardin avec Madame une telle, mais comme vous êtes à préſent. » Cela accourcit l'interrogatoire, le Roi fut furieux, l'exila à Nérac, d'où elle revint. Le Roi l'aimoit & la craignoit...

L'homme de la Voiſin, [Leſage] (*b*), avoit dit à M[me] de Bouillon qu'elle trouveroit la réponſe dans ſon cabinet, dans ſon urne. Le temps venu, aucun de ceux qui étoient là, M. de Vendôme, ni pas un autre, n'oſèrent lever le couvercle de l'urne. Un valet de chambre le fit, on n'y trouva rien.

(*a*) La célèbre empoiſonneuſe fut brûlée en place de Grève le 22 février 1680.

(*b*) Le nom a été laiſſé en blanc. Cet alinéa ferait inintelligible ſans l'interrogatoire de la ducheſſe de Bouillon, publié par RAVAISSON (*Archives de la Baſtille*, 1873, tome VI) : La ducheſſe s'était rendue chez la Voiſin, accompagnée du duc de Vendôme. Pour donner la preuve de ſes talents, Leſage leur fit écrire & cacheter un billet qu'il brûla ſous leurs yeux & leur déclara qu'ils retrouveraient le billet brûlé chez la ducheſſe.

La Voiſin, que tout le monde venoit voir, avoit tenu un regiſtre pour l'heure qu'elle donnoit & on le trouva.

646. — *Remarque ſur l'inoculation de la petite vérole* « à mettre dans mes Penſées » [n° 1217].

647. — Quand Mme des Urſins fut chaſſée pour la première fois (*a*), elle trouva le moyen d'avoir audience de Mme de Maintenon, en particulier. Dans la converſation, elle lui dit :

« Madame, je crois que l'on peut vous tout dire. Il me ſemble que l'on ne peut pas vous voir, ſans mettre ſa confiance en vous. Mon état n'a pas été aſſez heureux pour qu'il dût cauſer une telle envie. Il faut même que j'aie eu quelque courage pour ſoutenir de paſſer ma vie entre deux perſonnes, ou toujours en fureur, ou toujours dans la bouderie, à apaiſer ſans ceſſe des gens qui ſe brouillent pour des riens, à entretenir un homme qui demeure toute une journée ſans vouloir parler…

— Madame, dit Mme de Maintenon, je vous rendrai la même confiance. Il faut que je paſſe ma vie avec un homme peſant comme les montagnes, depuis cinq heures juſques à dix & demie, un homme que rien n'amuſe, qui ne fait rien, à qui rien ne plaît… »

Effectivement, elle ſe retira à Saint-Cyr que le Roi n'étoit pas mort, & elle fut obligée de s'en revenir. Elle ſoutint cet état, ſans triſteſſe, ſans joie. On n'entendit plus parler d'elle… ne vit plus que ſa famille, elle ſentit pour lors ſon bonheur… Mme de Maintenon avoit ſur Mme des Urſins qu'elle étoit comme le Cardinal eſt aujourd'hui, que perſonne ne ſongea jamais à la débuſquer, au lieu que Mme des Urſins étoit en butte à toute la Cour d'Eſpagne, à toute la Cour de France.

648. — *Privilèges accordés à une colonie fondée au delà du Don.* — Gazette de Hollande *du 20 décembre 1735. De Saint-Péterſbourg, le 26 novembre.*

649. — Louis XIV. Il avoit dans leur perfection toutes les vertus médiocres & le commencement de toutes les grandes, trop peu d'eſprit pour un grand homme, grand avec ſes courtiſans, avec les étrangers petit & avec ſes…

(*a*) En 1705. Sa diſgrâce définitive date de 1715.

650. — Le teſtament (*a*) étoit fait en Eſpagne ſans que la France s'en fût mêlée, &, ſi la France avoit refuſé, il y avoit ordre d'aller offrir la monarchie à Vienne. Mais comment l'Empereur auroit-il pu envoyer ſon fils en Eſpagne, s'il ne l'eût envoyé tout ſeul, la France armée & liguée avec l'Angleterre & la Hollande, outre la peine qu'eurent les Anglois à ſe déclarer ? Conſeil tenu par le Roi ſur le teſtament : M. de Torcy (*b*), M. de Beauvillier, le chancelier Pontchartrain, le Roi & le Dauphin. Le chancelier opina pour & contre, comme un bon magiſtrat du Parlement. M. de Beauvillier un petit génie, le Roi & le Dauphin auſſi. Tous ſuivoient les inſpirations de Madame de Maintenon.

651. — Un mot de M[me] de Monteſpan fut cauſe de la guerre de Hollande. Les Hollandois offroient toutes ſortes de ſatiſfactions ſur les plaintes du Roi & M. de Colbert dit : « Sire, vous ne pourriez pas en exiger davantage, ſi vous les aviez battus. » Le Roi avoit promis de voir leur ambaſſadeur. Le Roi, revenant de la chaſſe, dit à M[me] de Monteſpan qu'il avoit fait une belle chaſſe : « Ne vous laſſerez-vous point, dit-elle, de ſuivre des bêtes, pendant que les autres gagnent des batailles ? » Le Roi, là-deſſus, réſolut la guerre. *Nam fuit ante Helenam curſus teterrima belli cauſa.*

652. — *Audience accordée par l'Impératrice à l'ambaſſadeur de Perſe.* — Gazette d'Amſterdam du *22 mai 1736. — De Saint-Péterſbourg le I[er] mai.*

653. — *Sorties d'or & d'argent pour l'Angleterre.* — Gazette de Hollande *du 30 ſeptembre 1735.*

654. — Pour guérir la chaude-..., il faut prendre dans un verre d'eau de petits paquets de ſel de globes, avec un peu de ſirop & des bains rafraîchiſſans & boiſſons.

655. — *Etat des dettes nationales de l'Angleterre.* — Gazette de Hollande *du 26 avril 1737. De Londres, le 19 avril.*

656. — *Statiſtique des baptêmes à Londres & Weſtminſter.* — Gazette d'Amſterdam *du 13 janvier 1736.*

(*a*) Le teſtament du roi d'Eſpagne Charles II, daté du 2 octobre 1700, inſtituait pour ſon héritier univerſel le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV.

(*b*) Jean-Baptiſte Colbert, marquis de Torcy (1665—1746). Ses *Mémoires* donnent un compte-rendu détaillé de la délibération ſur le teſtament.

657. — A la Ferté (*a*), ce 13 août 1734.

M. de Lauzun vouloit être grand-maître de l'artillerie. Le Roi le lui avoit promis. Mais comme M. de Lauzun étoit brouillé avec M. de Louvois, le Roi exigea de M. de Lauzun qu'il n'en parleroit pas jufqu'au lendemain qu'il devoit le déclarer.

M. de Lauzun attendoit dans l'antichambre &, pour gagner par une grande confidence un valet de chambre nommé [Pierre de Nyert] (qui étoit collègue de Bontemps), il lui dit l'affaire, & qu'il alloit être déclaré. Le valet de chambre l'embraffe, puis lui dit : « Monfieur, j'ai une petite affaire. Si le Roi me demande, ayez la bonté de lui dire que je vais revenir. » Et il alla dire à M. de Louvois de quoi il étoit queftion, qui, fur-le-champ, prit quelque prétexte pour aller parler au Roi. Le Roi, indigné que M. de Lauzun lui eût manqué de parole, fortit & ne le regarda pas.

Il crut que Madame de Montefpan pourroit raccommoder la chofe, il la pria de parler au Roi & elle le lui promit. Mais lui, pour être plus fûr de fon fait, gagna une femme de chambre, à force d'argent, qui le mit fous le lit de M[me] de Montefpan à quatre pattes. Le Roi, l'après-dîner, alloit tous les jours coucher avec M[me] de Montefpan & fe mettoit au lit avec elle. M[me] de Montefpan dit le diable de M. de Lauzun &, lui, portoit le royaume & écoutoit cela. Dès que le Roi fut levé, il fortit comme il put.

Le foir, il y avoit un bal. Il alla attendre M[me] de Montefpan dans fon antichambre & lui donna la main & lui dit d'un ton doucereux : « Madame, je fuis fûr que vous m'avez accordé votre protection auprès du Roi. » Elle lui conta tous les fervices qu'elle lui avoit rendus & avec quelle vivacité elle avoit parlé pour lui. Pour lors, la retenant par la main, il lui dit qu'elle étoit la plus grande putain, la plus grande... qu'il ne favoit à qui tenoit qu'il ne lui levât les jupes devant tout le monde, qu'elle avoit dit au Roi, telle chofe, telle chofe. M[me] de Montefpan tomba prefque éva-

(*a*) La Ferté-Vidame, château de Saint-Simon, à fix lieues de Laigle. Les anecdotes qui fuivent ont été recueillies par Montefquieu de la bouche de Saint-Simon : Comparer avec les *Mémoires*, t. 41, p. 247 à 250 (la Montefpan), t. I, p. 379 (l'évêque de Noyon), t. 28, p. 63 à 65 (Louvois), t. 41, p. 272 (M[me] de Maintenon), t. 11, p. 198 (le carroffe de Mgr de Noyon), t. 37, p. 196—201 (la Parabère), t. 14, p. 464—465 (Créquy).

nouie, elle vouloit avancer, Lauzun la retenoit, enfin elle tomba évanouie dans le bal. Il fallut qu'elle se retirât. Le Roi la suivit. Elle pria le Roi de la délivrer de Lauzun, qu'il falloit qu'il eût un démon familier, qu'il lui avoit conté toute la conversation qu'ils avoient eue ensemble.

Lauzun fut mis à la Bastille. Il en sortit un mois après, capitaine des gardes du corps. M. de Lauzun prétendoit avoir couché avec M[me] de Montespan, ce qui étoit, je crois, très faisable.

M. de Noyon (*a*) amusoit le Roi par son ridicule. Il y eut un temps où l'on crut que le Roi alloit déclarer M[me] de Maintenon reine. Le Roi, au dîner, dit en badinant à M. de Noyon : « Monsieur, vous êtes heureux, vous avez tous les honneurs, vous êtes pair, chevalier de l'Ordre, vous êtes conseiller d'État, évêque, vous êtes de l'Académie, il ne manque rien. » M. de Noyon dit : « Sire, il me manque encore quelque chose, mais je ne puis le dire à Votre Majesté. » Le Roi lui demanda ce que c'étoit. « Sire, dit-il, je ne puis le dire que quand votre justice aura couronné la vertu. » Il croyoit faire sa cour au Roi en lui disant qu'il voudroit bien être grand aumônier de M[me] de Maintenon. Tout le monde baissa les yeux & le Roi baissa les siens sur son assiette.

M. de Louvois avoit été témoin du mariage du Roi, & il avoit fait promettre au Roi, pour l'intérêt de sa gloire, que le mariage seroit clandestin. Sur ce qu'il sut que le Roi vouloit le déclarer, il se jeta aux pieds du Roi, il tira même son épée : « Sire, dit-il, tuez-moi, afin que je ne voie pas une chose qui déshonoreroit Votre Majesté. » Le Roi ne le déclara pas. M[me] de Maintenon ne lui a jamais pardonné. Elle le perdit dans l'esprit du Roi & M. de Chamillart a dit au duc de Saint-Simon que le Roi lui avoit dit que, si M. de Louvois avoit vécu un jour plus tard, il auroit été arrêté & mis à la Bastille. Ce qui acheva de le perdre, c'est qu'il fit répondre que le Roi iroit au siège de Mons sans les dames.

M[me] de Maintenon n'étoit pas fort heureuse. Le Roi étoit très dur & ne vouloit pas qu'on se plaignît ni qu'on fût malade, de façon qu'elle n'avoit pas seulement le temps de faire des remèdes.

(*a*) François de Clermont-Tonnerre, (1629—1701).

Il falloit qu'elle allât à Saint-Cyr pour prendre un lavement, car le Roi pouvoit entrer dans ſon appartement. Il falloit qu'elle le ſuivît à Rambouillet ou ailleurs, quelquefois avec la fièvre. Un jour, elle avoit la fièvre continue & il fallut qu'elle entendît la muſique dans ſa chambre, toutes les fenêtres ouvertes, parce que le Roi avoit chaud.

Elle n'auroit oſé parler d'une affaire au Roi ni demander la moindre grâce, mais elle faiſoit tout par les miniſtres. Le Roi travailloit chez elle ; elle étoit dans ſon lit ; M. de Chamillart propoſoit deux ou trois ſujets ; on laiſſoit le roi balancer longtemps ; M. de Chamillart le jetoit dans l'indétermination ; elle ne diſoit rien, & le roi lui diſoit : « Vous ne dites rien, que penſez-vous ? » Elle faiſoit ſi bien qu'elle menoit le roi à nommer, comme de lui-même, qui elle vouloit. Il y avoit quatre femmes qui étoient admiſes à la compagnie d'elle & du roi : M[me] de Lévis, M[me] d'O, M[me] d'Heudicourt & M[me] Dangeau. Elles n'auroient oſé parler d'aucune affaire quelconque & même, M. de Lévis ayant eu un gouvernement, M[me] de Lévis alla remercier le Roi dans la foule de la Cour, & revint enſuite dans le petit ſanctuaire.

On ne ſavoit comment amuſer le Roi, car la plaiſanterie qui l'avoit amuſé hier ne l'amuſoit plus le lendemain. On ne parloit point d'affaires, on n'oſoit pas dire de mal du prochain, diſent-elles, parce que le Roi étoit dévot. On jouait un jour, un autre jour la muſique & la converſation. M[me] de Lévis dit qu'elle s'ennuyoit à la mort, qu'elle baiſſoit quelquefois les yeux, & enſuite regardoit la pendule, qui n'étoit, par malheur, avancée que deux minutes. Le Roi leur diſoit quelquefois des ordures, & M[me] de Maintenon le reprenoit, & cela les amuſoit un peu. Enfin elles diſent que tout le monde les jugeoit les plus heureuſes perſonnes du monde & qu'elles ne l'étoient point, & qu'elles ne vouloient, par vanité, ni n'auroient oſé dire leur ſecret.

M. de Noyon entrant au Luxembourg, ſon carroſſe entra dans la cour pendant que celui de M. de Paris (*a*), qui n'étoit pas pair alors, n'entroit pas. Apercevant M. de Paris à pied, il mit la tête

(*a*) François de Harlay-Champvallon (1625—1695).

hors de la portière comme s'il avoit voulu defcendre pour lui faire honneur. M. de Paris s'approcha, il le prit par la main &, lui faifant de grands compliments, il le mena par la main tout le long de la cour, fon carroffe allant toujours.

C'eft le duc de Saint-Simon qui fit les confeils. M. le duc d'Orléans y fit entrer tous ceux qui voulurent & ce fut une pétaudière. Par les confeils, il n'y auroit jamais eu de premier miniftre. Les fecrétaires d'état & les intendants abaiffés, les lettres de cachet délibérées au confeil, il garda les fecrétaires d'état pour conferver La Vrillière (*a*), dont il avoit reçu de grands fervices : « On eft homme, dit-il, dans la reconnaiffance comme dans la vengeance. » Il auroit fallu les fupprimer, ou du moins réduire leurs fonctions fi bas qu'un homme d'un certain crédit n'auroit pu les ambitionner. Le duc de Noailles fupprima les confeils parce qu'il voulut être premier miniftre.

Il dit que, Dubois ayant été fait archevêque de Cambrai, le duc d'Orléans voulut aller à fon facre. Le duc de Saint-Simon lui dit : « Monfieur, je ne vous parle pas de l'abominable nomination que vous avez faite, la chofe eft faite, & je ne parle jamais des chofes faites, mais on dit que vous allez à fon facre &, fi la coutume étoit que les princes du fang fuffent encore évêques, vous faites de tels préparatifs que je ne fais quels honneurs vous feriez de plus à votre fils. » Il lui promit de n'y point aller. Il coucha le foir avec M[me] de Parabère, & lui dit que le duc de Saint-Simon l'avoit empêché de faire une fottife : « Il vous a fait promettre de ne point aller & moi je veux que vous y alliez. Il faura que nous avons couché enfemble, & il croira que je vous en ai empêché. » Il y alla.

M. du Charmel (*b*) a dit au duc de Saint-Simon que M. le duc de Créquy (*c*), qui avoit été ambaffadeur à Rome, lui avoit dit, qu'ayant les entrées chez le Roi, il l'avoit trouvé à fa chaife percée, riant à gorge déployée ; que le Roi lui avoit dit : « Créquy, vous me prenez, je fuis fûr, pour un fou, mais je ne puis m'empêcher de rire à ce qui vient de m'arriver. Je me fuis déguifé & j'ai été là-

(*a*) Louis II Phélypeaux, marquis de La Vrillière (1672—1725).

(*b*) Louis de Ligny, comte du Charmel (1646—1714).

(*c*) Charles de Créquy (1624—1678).

haut dans un appartement, où on a fait venir une femme pour me dire la bonne aventure. La femme a pris ma main, m'a regardé & m'a dit : « Oh ! Oh ! vous faites l'homme modeste & vous avez toutes les femmes que vous voulez, mais ne faites point tant l'entendu, mon ami, vous deviendrez amoureux d'une vieille veuve, vous saurez toute sa vie & toutes ses débauches, & cependant elle prendra un tel ascendant sur vous qu'elle vous forcera, malgré vous, de l'épouser. Ce mariage sera honteux, parce qu'il sera prodigieusement disproportionné, mais vous le ferez, quelque ridicule qu'il soit. Elle mourra avant vous, & vous serez si honteux de ce mariage que vous ne saurez où vous mettre. » C'est là où elle manqua. Le Roi se met encore à rire : « Je savois bien que toutes ces choses-là étoient frivoles & m'en voilà encore mieux persuadé. » Quelque temps après, le Roi fit son mariage avec M[me] de Maintenon. M. de Créquy fut bien embarrassé, d'autant mieux qu'il vit que le Roi ne le regardoit plus. Cela lui donna du chagrin & une jaunisse dont il mourut.

658. — Digoine dit qu'étant allé à Sept-Fonds (*a*) il demanda à l'abbé s'il avoit encore le fameux Mauroy (*b*) (curé des Invalides) & lui dit que oui. Digoine dit qu'il l'avoit connu dans le monde & qu'il seroit bien aise de le voir. « Le voulez-vous voir ? dit-il, je vais le faire venir. Allez chercher Père un tel. » Arrive un homme pâle & décharné. « Père un tel, dit l'abbé, dites tout à l'heure à Monsieur ce que vous me dites lorsque vous arrivâtes ici. Faites-lui votre confession. » Digoine lui dit : « Ah, mon Père... » — « Que dites-vous là, dit Digoine, je n'ai que faire de cela, je... »

L'abbé sortit & les laissa. Le moine voulut commencer, Digoine dit : « Mon Père, l'abbé est votre supérieur, mais il n'est pas le mien & je ne souffrirai jamais cela. — Monsieur, dit-il, si je ne le fais pas, l'abbé croira que je vous ai prié de ne pas m'entendre, il m'accablera de maux & des plus affreuses pénitences. Ainsi, si vous avez pitié de moi, je vous conjure, pour l'amour de Dieu, de m'écouter. » Digoine alla contre la fenêtre & Mauroy à

(*a*) Abbaye de l'ordre de Cîteaux dans l'Allier, fondée en 1132. On y envoyait les religieux qu'on vouloit reléguer.

(*b*) Cf. *Histoire de la réforme de l'abbaye de Sept-Fonds*, à Paris, 1702, pp. 199 à 203.

marmotter. L'abbé revint & dit à Digoine : « Vous voyez cet homme-là, pâle & défait, vous ne connoiffez pas cet efprit-là. Tel qu'il eft, il feroit homme à m'échapper & à rentrer dans le monde, fi je ne le traitois avec une main de fer & fi je ne l'intimidois par de pareils traitemens. »

Quel fpectacle pour un étranger, pour un homme du monde qui n'eft point fait à ces idées-là, à cet empire, à cette obéiffance. — Dans ces chofes, il y a toujours une réaction. Auffi les moines de faint Benoît font-ils devenus ce que nous voyons, avant la Réforme ; les moines de faint François, des Cordeliers. C'eft que ceux qui viennent après les fondateurs n'ont pas de paffion.

659. — J'ai lu quelque chofe des mémoires de M. de La Colonie (*a*). Il y a une relation du fiège & de la bataille de Belgrade qui me paroît un chef-d'œuvre. L'auteur commandoit les Bavarois qui eurent, ce jour-là, l'honneur des armes. On voit, par cette defcription, qu'il eft impoffible que les Turcs réfiftent jamais aux Allemands. Des officiers de la cavalerie tartare & d'Afie prenoient la courfe & alloient, quarante ou cinquante pas, pour inviter leur troupe à les fuivre, puis revenoient, joignant les mains au ciel, pour dire que ce n'étoit pas leur faute fi l'on ne donnoit pas.

Il dit avoir vu à Prefbourg un monftre de fille qui avoit deux corps fur un même tronc. Tout fe réuniffoit au derrière, mais il y avoit deux têtes & quatre bras. Quand on donnoit l'aumône à l'une, l'autre en étoit jaloufe.

660. — Acheter le Vafari, fur la peinture, non impreffion de Bologne, qui eft en deux volumes, mais de Florence, en trois volumes.

Acheter la carte du Po... ; *Hiftoire de Naples*, par Giannone (bonne) ; l'*Effai de Perfpective*, par Gravefende ; *Abrégé de l'Effai de l'Entendement humain*, traduit de l'anglais, par M. Boffu, à Londres, 1720 (meilleur que le livre même de Locke) ; les livres fur la peinture : Léonard de Vinci, Vafari, Junius (*De Pictura Veterum*), Vignoles (*Sur l'Architecture*).

(*a*) *Mémoires de M. de La Colonie... avec un ample détail de la bataille de Belgrade contre les Turcs...* Francfort, 1730.

Sur la perſpective : *Perſpectiva di Vignola, comentato dal padre Danti; Perſpectiva del Accolti; Ingano del Occhio; Perſpectiva del cavalier Sirigati; Perſpectiva dal padre Pozzi; Perſpectiva del Troili* (vaut 6 paules).

Architectura: Édition du Palladio (celle d'Angleterre, la meilleure, & elle coûte beaucoup ; celle de Veniſe, une piſtole) ; Scamozzi (la première édition de Veniſe, 3 piſtoles ; la ſeconde, une piſtole, mais mauvaiſe) ; le Serlio, en VII livres (l'in-folio eſt le meilleur, en un tome ; l'in-quarto, un tome ſeul, plus facile à trouver).

661. — Il paroît : Mémoire contenant un projet de navigation de Paris à Lyon, d'où l'on remontera la Saône juſqu'à Saint-Jean-de Loſne. On entrera enſuite dans un canal qui paſſera près de Dijon, parallèle à la rivière d'Ouche, ayant ſon point de paſſage à Pouilly, d'où il ſera continué le long de la rivière d'Armançon, en la deſcendant juſqu'à celle d'Yonne, près de Joigny (*a*).

662. — J'ai ouï dire à M. le comte de La Marck (*b*) que le roi de Suède lui avoit dit que, lorſqu'il fut pourſuivi par les Moſcovites & qu'il ſe réfugia à Bender, il avoit avec lui un officier allemand M. de Bulow, de ces Bulow de Hanovre, qui étoit ſourd & muet & qui lui ſervit d'interprète. Il ſe trouva là des muets de quelque ſeigneur turc qui entendirent ce Bulow par ſes ſignes & ce Bulow étoit entendu de ceux qui le connoiſſoient dans la compagnie.

663. — *Exploitation de bois de campêche par les Anglais en Amérique.* — Gazette d'Amſterdam *de décembre 1737. De Londres, le 17 décembre.*

664. — Il ne faut pas regarder la nouvelle de Don Carlos comme un monument bien authentique. J'ai ouï dire qu'il avoit eu la tête tranchée. La reine d'Eſpagne, qui eſt à Bayonne, à qui le Roi Charles II parloit toujours de la beauté de ſa première femme, eut la curioſité de la voir ; elle fit ouvrir un tombeau, & on trouva Carlos qui avoit la tête dans ſes mains.

(*a*) Le canal de Bourgogne, projeté dès le XVIᵉ ſiècle, commencé en 1775, fut achevé en 1822.

(*b*) Louis-Pierre-Engilbert, comte de La Marck (1674—1750), ambaſſadeur en Suède.

665. — *Arrivée à Lifbonne de navires de Rio-de-Janeiro tranfportant des diamants.* — Gazette de Hollande, 1738. *D'Amfterdam le 30 décembre 1737.*

666. — *Nouvelles de Moldavie, de Bombay & de Vienne.* — Gazette de Hollande *du 31 janvier 1738.*

667. — *État des dettes nationales en Angleterre.* — Gazette d'Amfterdam. *Suite des nouvelles du* 1er *avril 1738.*

668. — Voici qui fervira pour mes obfervations *de re cibaria.* En Livonie, ils font du pain moitié farine, moitié avec l'épi de blé haché & broyé. N'a qu'ils ont coutume, pour dépiquer le blé, de le mettre dans une efpèce de grange, pour faire fécher l'épi. Éprouver fur un chien que l'on... la différence de la nourriture. Obfervations là-deffus.

669. — M. Folkes (*a*) difoit fort bien qu'il s'étonnoit de ce qu'on parloit & fouvent des fciences qu'on ne favoit pas, parce que l'on favoit parfaitement bien que, les chofes qui ne nous avoient pas coûté de peine, nous ne les favions pas.

Il dit auffi très bien fur nos convulfions & miracles : « Ces gens-là ne voient pas qu'il faut augmenter la force des témoignages à proportion du degré d'incrédibilité de la chofe. » Sur quoi je dis : « Un laquais vient me dire qu'une dame eft à ma porte, je le crois. On vient me dire qu'elle danfe dans la rue avec la populace, j'ai plus de difficulté à le croire & il me faut de plus forts témoignages. On me dit qu'elle a danfé avec dix-huit jambes & qu'il lui en a cru feize cette nuit. Or, pour cela, il me faut cent millions de témoignages de plus. »

670. — Il y a une tradition dans la maifon de Montagu dont l'hiftoire ne s'eft pas chargée. Le roi Henri VIII étant au lit de la mort, tous fes courtifans étoient auprès de lui. Le roi parla longtemps à l'oreille de l'ancêtre du duc de Montagu, qui étoit pour lors chef de juftice. Quand cela fut fait, tout le monde témoignoit de l'empreffement à ce feigneur, à caufe de la faveur que le roi mourant lui avoit marquée. Il recevoit tous les complimens avec une grande modeftie. Lorfque le roi fut mort, il dit : « Meffieurs,

(*a*) Martin Folkes (1690—1754), mathématicien, vice-préfident de la Société Royale de Londres.

il faut à préfent que je vous dévoile le fujet de vos complimens. Le roi me difoit : « Trouve-moi dans la loi quelque endroit pour faire voler la tête d'un tel, que je vois là & qui m'a déplu ; car, par la benoîte Vierge, fi tu ne le fais pas, j'ai déjà trouvé un endroit pour faire fauter la tienne. »

671. — L'abbé Dubos m'a dit que dans le Budeus *In pandectas* (*a*), fur le mot *Senatus* il y a une note qui explique très bien ce que c'étoit que l'ancien parlement & tous les changemens qui y ont été faits.

672. — J'ai ouï dire à M. Folkes qu'en Angleterre, fous Georges I[er], on faifoit partie de la procédure en latin comme la plainte (& peut-être cela fe fait-il encore) & que, fur des impertinences que les marionnettes avoient dites, on fit une plainte, où il étoit dit : « *Homuncio quidam ligneus, anglice Punch, dixit felonice idiomate anglico... innuens cornua ferenissimi predicti domini regis.* »

673. — Le duc de Marlborough : l'Angleterre payoit des troupes qui n'avoient jamais fervi ; il s'accommodoit avec les princes.

674. — Le Cardinal (*b*) reçut une lettre du Roi le mois de janvier 1740. Il parloit du froid & il difoit que, pourvu que cela ne fît pas de mal à fes peuples, pour lui il s'en trouvoit fort bien & à la fin : « Il n'y a pas un feul bon François qui s'intéreffe plus à votre fanté que moi. »

675. — La raifon qui fait que les cloportes font fi bons pour les obftructions, c'eft qu'ils vivent dans de vieilles caves fur le nitre, qui, paffant par les petits canaux de ces animaux, acquiert le plus haut degré de perfection & de volatilité où il puiffe être. Or le nitre eft admirable contre tout épaiffiffement du fang.

La puanteur des urines après les afperges vient de ce que cette plante a des tuyaux fort lâches, & qu'elle vient fur le fumier, de façon qu'elle fe charge de beaucoup de parties de fumier.

La puanteur de l'haleine vient de ce que toute digeftion eft une fermentation ; ceux qui ont l'œfophage bien fermé, en forte qu'il

(*a*) *Annotationes Guilielmi Budæi in 24 libros Pandectarum*, Paris, 1532, fol. XLV.

(*b*) Le cardinal Dubois.

ne laiſſe rien paſſer des parties qui fermentent, ont une haleine douce ; le contraire arrive lorſque les parois de l'œſophage ſont roides &, par conſéquent, tiennent l'ouverture ouverte, depuis l'eſtomac juſqu'à la bouche. Il y arrive quelquefois que la petite vérole produit cet effet.

Les fibres ſe relâchent plus dans les pays chauds que dans les pays froids, 1° par la nature de la chaleur & du froid (*a*), 2° à cauſe que l'on y mange beaucoup d'huile, & il n'y a pas un plus grand relaxatif que l'huile.

La ſaignée n'eſt pas bonne dans la petite vérole, elle pouſſe de la circonférence au centre & il faudroit pouſſer du centre à la circonférence dans cette maladie.

Il faut ſe garder d'introduire la géométrie dans la médecine, car la première eſt ſur le *quantum* & la ſeconde ſur le *quale*.

676. — ...& cette fantaiſie
Me vaut tout le ſérail du tyran de l'Aſie.

677. — Après Homère, les Grecs tombèrent pendant quelques ſiècles dans la barbarie. Piſiſtrate vint, & ramaſſa tous les ouvrages épars de ce poète.

678. — M. Leſley a dit qu'étant allé voir en la priſon Milord Petters, frère du Jéſuite, avec Milord Barimore, Petters dit dans une converſation échauffée : « Le père Penn (*b*) m'a dit... » Ils lui dirent : « Quoi ? » — Petters leur dit : « Ceci entre nous » & n'en dit pas davantage. D'où ils conclurent que le bruit étoit vrai que Penn, fondateur des Quakers, étoit Jéſuite.

679. — Bon remède pour la poitrine. Prenez trois moyennes écreviſſes, pilez-les vives dans un mortier, écaille & tout, mettez-les dans deux pintes d'eau, que vous ferez bouillir de ſorte qu'il n'en reſte qu'une pinte & demie, buvez à votre ordinaire. Remède de M. Gendron (*c*).

Le même dit qu'il n'aime pas à défendre aux malades les choſes de l'uſage ordinaire parce que, par là, la cure eſt plus confirmée,

(*a*) Cf. *Eſprit des Lois*, XIV, 2.

(*b*) William Penn (1644—1718) fit émigrer les quakers perſécutés en Amérique dans une conceſſion qui reçut ſon nom, la Pennſylvanie. Monteſquieu compare Penn à Lycurgue dans l'*Eſprit des Lois*, IV, 6.

(*c*) Claude Deſhayes Gendron (1663 à 1750), médecin du Régent, ſpécialiſte des yeux.

au lieu que, quand vous ne guérissez qu'à force de précaution, on retombe dès qu'on prend la vie ordinaire.

Ce qui fait qu'il n'y a point de remède pour la goutte, c'est qu'elle détruit les fibres, on peut bien les tendre quand elles sont relâchées, ou les relâcher quand elles sont tendues, mais quand la contexture des membranes est rompue, il n'y a plus de moyen.

Ce qui fait que les parties charnues, coupées, se rétablissent aisément, c'est que, quoique la même fibre ne se joigne pas avec la même fibre coupée, les fibres se joignent dans les os. Au contraire, l'on réapplique, fibre à fibre, & elles se rejoignent encore mieux. C'est ce qui fait que les os sont plus forts dans la partie réunie, & que les fibres charnues au contraire sont plus foibles dans cette partie. S'il y a quelque esquille, vous l'ôtez &, pour lors, des deux côtés il sue un suc qui fait croître l'os comme dans les plantes, & qui ne se rétablit pas si bien, c'est le périoste qui est toujours plus délicat. Aussi, ceux qui ont eu la jambe cassée ne peuvent guère tenir auprès du feu.

La guérison du poulain est ordinairement suivie de celle de la vérole ; comme la peste guérie par le bubon, toutes les maladies se guérissent par l'expulsion d'une matière étrangère. La guérison du chancre, au contraire, n'est point suivie de la guérison de la vérole. Ils sont si petits qu'il n'en sort que très peu de matière, & il est toujours nécessaire de guérir la vérole, après. Il est bon de faire marcher celui qu'on veut guérir d'un poulain, & de ne le pas faire coucher, afin de donner du jeu à l'action qui chasse la matière & qu'elle ne croupisse pas.

Les dépôts se font dans les glandes parce qu'elles n'ont point de réaction. Un homme, voyant une femme malade par la suppression de ses règles, la fit mettre deux heures dans un bain chaud, ce qui ramollit les parties inférieures, & ensuite lui jeta subitement un seau d'eau froide sur la tête, ce qui porta le sang avec tant d'impétuosité, par en bas, que l'eau du bain en fut subitement rougie.

680. — Milord Chesterfield comparoit le ministère de M. Walpole à la pratique de ces entrepreneurs, en Angleterre, qui s'engagent à bâtir une maison qui ne dure que le temps que l'on a préfixé, mais dure jusque-là.

681. — J'ai ouï dire à l'abbé Dubos qu'il étoit curieux de voir les anciennes ordonnances ſur la chaſſe & les nouvelles ; que ce fut François Ier qui accorda, le premier, la chaſſe aux ſeigneurs haut-juſticiers & ſe l'attribua auſſi. Auparavant, il n'y avoit que des garennes, dans leſquelles la chaſſe étoit ſévèrement défendue, car il eſt défendu de tuer ou voler les poules dans une baſſe-cour ; qu'auparavant on voit des peines contre tous ceux qui empêcheroient le payſan de tuer lièvres & lapins, & de les porter au marché. Il dit qu'on ne faiſoit point appel au Parlement de toutes les affaires & qu'on en faiſoit point en matière criminelle ; que ce livre intitulé *Praxis criminis perſequendi* nous donne les cas dans leſquels dans ce temps-là, on appelloit & ceux dans leſquels on n'appelloit point. Il s'agit d'un crime qui avoit pluſieurs complices. On fit appel pour les uns & non pas pour les autres. Enfin l'appel néceſſaire n'étoit pas connu. J'ai ce livre dans ma bibliothèque.

682. — Le général Stahremberg à qui on parloit de l'équilibre de l'Europe diſoit : « Je ne ſais ce que vous voulez dire, c'étoit du temps de Charles-Quint qu'étoit l'équilibre, lorſque lui, François Ier, Soliman, Eliſabeth & Sixte V gouvernoient l'Europe. A préſent, il y a encore un équilibre, mais c'eſt tout au contraire. »

Il dit, après la bataille de Parme (*a*) : « Je ne comprens point cela dans un pays où il y a partout des rivières. Il n'y avoit qu'à s'arrêter & on arrêtoit les François. Vous allez voir que nos Allemands ne feront plus rien, de toute cette guerre. Il faut les ramener le lendemain à la charge, mais ſi on leur donne le temps de voir qu'ils ont fui, qu'ils voient leurs officiers ſe retirer avec eux, ils perdent courage & n'en reviennent plus. La prédiction fut vraie, à la bataille de Guaſtalla (*b*), l'infanterie ſe couchoit.

Je compare le général Guido de Stahremberg à ces Curius & à ces Cincinnatus. C'eſt ainſi que je l'ai vu à Vienne. Ses actions les plus belles étoient des actions privées. On vint lui dire qu'en coupant les digues du Pô, il feroit périr l'armée françoiſe. « A Dieu ne plaiſe, dit-il, que pour ſervir la folie de nos maîtres, j'aille détruire tout un peuple. » Il faiſoit un conte d'un payſan matois, qui, voyant le Pô s'enfler, rioit : « De quoi ris-tu ? » dit

(*a*) 19 juin 1734. (*b*) 5 juillet 1734.

Stahremberg. — « Je penſois, lui dit le payſan, que ce ſeroit une belle choſe ſi nous voyons tous les François noyés dans cette rivière & tous les Allemands en crever à force d'en rire. — Tu as raiſon, lui dit Stahremberg, ſi vous pouviez vous défaire de nous, vous feriez fort bien, car nous ne ſommes pas trop commodes. »

683. — *État des dettes nationales en Angleterre.* Gazette d'Amſterdam *du* 6 *avril* 1742.

684. — L'abbé Gervaiſe (*a*) dit à Mme d'Aiguillon qu'ayant été une créature de l'abbé de la Trappe & celui-ci voulant avoir l'honneur d'abdiquer ſa dignité ſans perdre le commandement, le choiſit comme un homme de confiance. Mais celui-ci le renvoya d'abord dans la cellule, dont lui-même étoit ſorti : « Vous nous avez, dit-il, impoſé des fardeaux & vous ne voulez pas les toucher du bout du doigt. » Quand quelque grand ſeigneur venoit demander, l'abbé Gervaiſe, qui vouloit faire des connaiſſances, ſe préſentoit d'abord & on ne voyoit point Rancé. Gervaiſe ayant voulu réduire un jeune père de la Trappe, Rancé prit la balle au bond & chaſſa Gervaiſe qui en fut bien content.

685. — Les dignités, dit Mgr Cerati, ne ſont ni des ſources de bonheur, ni des témoignages de mérite.

686. — Le Varchi, en finiſſant ſon hiſtoire, dit qu'il prévoyoit de grandes guerres & que, le reſte de ſes jours, il alloit ſe mettre entre les mains de la très ſainte philoſophie.

687. — L'antidote de Borri (*b*). M. Gendron qui en a la recette : C'eſt un très puiſſant alcali tiré des émeraudes qui abſorbe toutes les pointes des poiſons corroſifs. Cet habile médecin eſt mort priſonnier de l'Inquiſition, au château Saint-Ange. Il vouloit faire une religion & mettoit la Sainte Vierge pour la quatrième perſonne de la Trinité. Il fut condamné une ſeconde fois comme relaps.

688. — Poli (*c*), chimiſte célèbre, vint d'Italie en France. Il prétendoit avoir trouvé un poiſon qui, mis au feu & emporté par

(*a*) Armand-François Gervaiſe (1660 à 1751), carme déchauſſé, entra à La Trappe en 1695. Il dut donner ſa démiſſion en 1698.

(*b*) Joſeph-François Borri (1627 à 1695), chimiſte & naturaliſte italien.

(*c*) Martino Poli (1662—1714), chimiſte italien. Cf. FONTENELLE, *Œuvres*, 1766, tome V, pp. 339—347 : « M. Poli trouva un ſecret qui regardoit la guerre. »

le vent, pouvoit détruire une armée. M. Gendron m'a dit qu'on en fit l'expérience fur un troupeau de moutons. On propofa cela à Louis XIV qui dit : « Voilà qui eft abominable, il faut enfermer cet homme-là. » Ce Poli avoit des amis, on dit au Roi qu'il brûleroit ce fecret, on le fit de l'Académie. C'eft de lui qu'Homberg apprit à travailler à des obfervations fur les poifons. Il mourut empoifonné, dit-on. M. de Fontenelle a fait de lui un éloge, qui eft dans le recueil de l'Académie.

689. — Le Pape, m'a dit M. Cérati, a un manufcrit d'un cardinal qui dit, fur le concile de Trente : « C'eft comme un feftin. Si vous allez dans la cuifine, vous n'y trouverez rien que de malpropre & de dégoûtant. Si vous voyez le feftin, vous verrez une chofe délicieufe. »

690. — Le cardinal Alberoni difoit qu'à Tetouan, il y avoit encore des Maures qui avoient la clef de leurs maifons à Grenade ou à Alicante. Il ne feroit pas furprenant que, dans l'état de foibleffe où eft la prefqu'île d'Efpagne, il ne fe fît une invafion de Maures comme autrefois. Le Cardinal avoit envoyé des efpions en Afrique pour favoir l'état de ce pays & ce qu'on y penfoit. Il avoit fait femer du chanvre en Efpagne, fait des manufactures de laine. Le préfident du Confeil de Caftille étant venu à lui tout effrayé de ce que, par le compte porté au confeil, le Roi avoit perdu cent mille écus : « Hé bien, dit-il, monfieur le Préfident, je croyois qu'il en coûteroit trois fois plus. » M. Cerati m'a dit, de plus, que, lorfque le Cardinal Imperiali, que j'ai vu à Rome, reçut l'exclufion du Cardinal Bentivoglio (*a*) pour être Pape, il alla le voir : « Ce qui me confole, lui dit Imperiali, c'eft que tous les papes que j'ai vus font morts de chagrin, & je ferois peut-être mort comme eux. »

691. — *Statiftique des naiffances, des mariages à Amfterdam & des entrées de navires dans le port du Texel.* — Gazette d'Amfterdam. *Le 4 janvier 1741.*

692. — *Nombre des familles proteftantes en Irlande.* — Gazette de Hollande. *De Dublin, le 21 novembre 1741.*

(*a*) Corneille Bentivoglio (1668 à 1732). C'eft au conclave de 1730 que le cardinal Bentivoglio appliqua l'exclufion au nom de la Cour d'Efpagne contre le cardinal Imperiali.

693. — M. Folkes dit une très bonne chofe : « On n'a pas examiné la proportion qu'il y a entre les mâles & les femelles qui naiffent dans les animaux comme parmi l'efpèce humaine. Il croit que les animaux qui font fi fouvent des petits, comme les loups, & qui ne peuplent guère, cela peut venir de ce qu'il y a plus de mâles que de femelles, & de celles qui peuplent beaucoup, comme les bœufs & les brebis, cela peut venir du contraire. * J'ai expliqué la rareté de tous ces animaux carnaffiers en ce qu'ils n'ont pas une fubftance affurée & qu'ils font défolés par trop manger & trop peu.

694. — *Bellum ita fufcipiatur, ut nihil aliud nifi pax quæfita videatur.* Cicéron.

695. — Dans la feule régence d'Anne d'Autriche, on avoit compté 930 gentilfhommes tués en duel.

696. — *Montant des dettes anglaifes de 1736 à 1738.*

697. — Paralogifme du fieur Dutot (*a*) : Tout vifa d'effets royaux eft mauvais. — Ou l'effet à réduire vaut plus que l'effet réduit, donc le vifa eft, dit-il, mauvais (mais il ne prend pas le moment où il falloit prendre la valeur des effets à réduire, qui eft le moment du vifa, mais un an auparavant). — Ou les effets avoient plus de valeur. Voir cela.

698. — Pour les fubfiftances, fi l'on a à les porter à 4 lieues, il faut un certain nombre de voitures. Si c'eft à 8 lieues, il faut le double de voitures. Si c'eft à 12, il en faut le triple, & fi c'eft à 16, il faut le quadruple. Vous voyez qu'à mefure que vous êtes obligé de multiplier vos voitures, les équipages mangent & confomment à proportion plus que ce qui eft apporté par les convois, ce qui fait qu'il faut plus du quadruple pour avoir même quantité de provifions à feize lieues qu'à quatre. Duverney.

699. — Le maréchal de La Feuillade (*b*) fut fait maréchal de France par Duverney (*c*). M[me] de Coligny le mena chez ce cuiftre & lui dit que M. le Duc feroit ravi de tenir fa fortune de lui.

(*a*) Dutot, l'un des caiffiers de la Compagnie des Indes, du temps de Law, auteur des *Réflexions politiques fur les finances & le commerce*, La Haye, 1738.

(*b*) Louis d'Aubuffon, duc de La Feuillade (1673—1725), maréchal de France le 2 février 1724.

(*c*) Jofeph Pâris-Duverney (1684 à 1770), le célèbre financier qui liquida la débâcle de Law.

700. — Le maréchal de Berwick étoit convenu avec M. le Duc qu'il iroit en Guyenne, & ensuite il lui en ôta le commandement. Sur ce que M. le Duc lui dit qu'en seul particulier, il lui feroit plaisir, il lui dit : « Monseigneur, votre Altesse seroit cinquante ans premier ministre qu'elle ne pourroit jamais me faire tant de bien, qu'elle m'a fait de mal. »

701. — M. l'abbé Dubos (*a*) dit très bien, en parlant de la déposition de Childéric, que, dans le V[e] siècle, le titre de Roi étoit moins respecté qu'aujourd'hui, parce qu'il y avoit une infinité de chefs qui dépendoit, la plupart, des officiers de l'Empire ; que les Grecs, pour ne leur donner point le titre de *Basileus*, grécisèrent le nom de *rex* & firent celui de *regas*. Il dit que, sur le temps de cet événement, nous n'avons que la chronique d'Idace qui vivoit en Espagne & quelques ouvrages de prose & de vers de Sidoine Apollinaire. C'est dans le tome II, chapitre 4.

L'abbé Dubos dit que la bataille donnée contre Attila, *in campis Catalaunicis*, étoit dans les plaines de Châlons, en Champagne.

702. — *Statistique des navires entrés dans les ports de Hollande. Décès & mariages à Amsterdam.* Gazette d'Amsterdam, *le 7 janvier.*

703. — Le 1[er] juillet 1723, La Vrillière alla porter ordre à Le Blanc (*b*) de se retirer, ce qu'il fit. Le 2, Breteuil fut nommé à sa place, il y avoit huit jours que Vatan, interrogeant La Jonchère, lui avoit dit qu'il n'espéroit plus de protection, que Le Blanc étoit congédié, Belle-Ile relégué, le maréchal de Berwick à Fitzjames. Le duc de Chartres pleura lorsqu'il apprit la disgrâce de Le Blanc. Le jour que Le Blanc fut chassé, La Jonchère eut permission de se promener par toute la Bastille. Roissy, beau-frère des Pâris, avoit toujours eu, seul, permission de le voir, & fut en perpétuelle négociation.

(*a*) *Histoire critique de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules.* A Paris, 1734, tome II, pp. 50—67.

(*b*) Claude Le Blanc (1669—1728), secrétaire d'État de la Guerre, se heurta au duc de Bourbon. On saisit pour le perdre la banqueroute de son protégé La Jonchère & l'assassinat du caissier de ce dernier. Le 1[er] juillet 1723, Le Blanc fut envoyé en exil & le 5 mars 1724 arrêté & enfermé à la Bastille.

On trouva dans les papiers de La Jonchère un journal où il avoit écrit jufqu'aux particularités de fa vie les plus ridicules, & où étoient mêlées les plus effentielles : « Ce jour, j'ai pris mon thé; M. Tel eft entré, il a fait un tour de jardin, m'a demandé de l'argent... » De tout cela, les efprits prévoyans concluent qu'il y avoit *comedia in comedia* & que La Jonchère trahiffoit.

Le maréchal de Berwick, à caufe que le public difoit, fans le favoir, avoit volé, alla dire à M. le duc d'Orléans qu'il n'y avoit que les fots qui puffent le dire & les fripons qui puffent le croire. La Fare (*a*), accufé de même, il fe trouva que c'étoit 400.000 livres qui lui avoient été données, de la confifcation de fon beau-père Paparel (*b*), de la commiffion duquel La Jonchère étoit receveur.

Le duc d'Orléans dit au maréchal de Berwick qu'il étoit très content de Le Blanc, qu'il ne l'avoit pas trouvé fripon, mais qu'il n'avoit pu lui pardonner de lui avoir caché un fecret depuis fix mois. En effet, il ne fut le fond de l'affaire qu'un mois avant. Belle-Ile le lui cacha toujours. Le même Belle-Ile le diffuada d'avouer l'affaire. Lorfqu'il la fut, le Cardinal lui ayant dit que, s'il avouoit, il le tireroit d'affaire, mais Belle-Ile lui foutint qu'il n'étoit pas de la prudence de s'y fier. Ce qui eft certain, c'eft que le Cardinal, dans le temps qu'il frappoit les plus grands coups, lui faifoit toujours bon vifage.

704. — Louis XIV. Il choififfoit de mauvais généraux &, quand ils étoient battus, il vouloit juftifier fon choix, il les envoyoit commander ailleurs, il leur donnoit des récompenfes & cela dégoûtoit ceux qui fervoient bien. Après la bataille de Ramilly, il dit au maréchal de Villeroy : « Monfieur, nous vivrons toujours enfemble. »

Le Roi, très refpectueux pour elle (Madame de Maintenon), en public, infupportable en fon particulier. Elle n'avoit que Maintenon. M[me] de Noailles (*c*) n'a eu qu'une fomme de 800.000 livres fur l'Hôtel de Ville, qui ont fouffert toutes les ré-

(*a*) Philippe-Charles, marquis de La Fare (1680—1752).

(*b*) Le traitant Paparel fut condamné à mort par la Chambre de Juftice & fa peine commuée en exil grâce à fon gendre, le marquis de La Fare.

(*c*) Françoife-Charlotte-Amable d'Aubigné (1684—1739), nièce de M[me] de Maintenon, avait époufé en 1698 le duc de Noailles.

ductions. M. le maréchal de Berwick m'a dit qu'il étoit faux qu'elle eût caché au Roi les événemens de la guerre, qu'il eſt vrai qu'elle ne vouloit pas qu'on découvrît au Roi tout à coup le mauvais état de ſes finances & de ſes affaires, mais inſenſiblement, de peur que cela ne fît une trop vive impreſſion ſur lui. Il eſt vrai qu'elle vouloit qu'on le lui découvrît pour lui faire diminuer ſes dépenſes & qu'on lui fît ſentir la difficulté qu'il y avoit de lever de l'argent.

Il étoit ſi timide qu'il ne pouvoit ſoutenir un viſage inconnu, il avait des gardes déguiſés avec des poignards, les miniſtres lui faiſoient accroire qu'on vouloit l'aſſaſſiner. Le cardinal de..., prêt à être diſgrâcié & rappelé de Rome, ſe fit retenir par la fauſſe nouvelle qu'il inventa que l'on vouloit aſſaſſiner le roi d'Eſpagne.

705. — Traduction d'Homère, du grec en latin, de l'impreſſion de Cambridge (*a*), l'Homère commun qu'on a pour Weſtminſter, c'eſt la meilleure traduction qui ait été faite.

706. — Remède pour l'hydropiſie. — * Je l'ai trouvé dans les vieux papiers de mes pères : Prenez une pinte de vin rouge, du plus couvert, & une demie livre d'huile d'olive & une poignée de romarin. Faites bouillir le tout enſemble, à petites ondes, dans un pot de terre qui ſoit neuf & verniſſé s'il ſe peut. Il faut que cela bouille juſqu'à la concurrence de la moitié. Puis, coulez le tout dans un linge bien fin & blanc. Cela a rapport au ſirop. Vous vous en ſervirez, qu'il ſoit un peu tiède, & en frotterez le malade partout où il ſera enflé, & lui mettrez des ſerviettes bien chaudes. Servez-vous en, tous les jours deux fois, juſqu'a entière guériſon. Le remède eſt infaillible.

707. — *Eſſai de navigation ſous-marine, depuis Weſtminſter juſqu'à Batterſea.* — Gazette de Hollande *du 4 mars 1738.*

708. — La ſituation des ports des Hollandois & de la plupart des peuples de la mer Baltique, où les ports ont peu de fonds & où les navires ſont obligés d'entrer dans des rivières & bas-fonds, fait que les navires ſont plats... & larges de fond... au lieu que la conſtruction des navires françois & anglois, qui ont de bons

(*a*) *Homeri Ilias & Odyſſea*... CANTABRIGIÆ, apud C. Crownfield, 1711.

ports, fait qu'ils sont aigus de... de sorte qu'ils entrent profondément dans l'eau & y entrent, par exemple, plus que les Hollandois ou les Moscovites, comme de 70 à 30.

Or cette mécanique fait que les navires françois & anglois naviguent plus près du vent & que les autres ne naviguent presque que quand ils ont le vent en poupe. Par exemple, le vent vient du Nord, je me sers de ce même vent pour aller vers le côté du Nord-est ou du Nord-d'ouest, ce qui vient de la résistance que trouve mon vaisseau dans l'eau, qui fait comme un point d'appui & de la figure longue du vaisseau, qui fait que, tournant la proue par la figure de mon gouvernail, je puis aller très près du vent, c'est-à-dire près du côté d'où vient le vent. Mais on sent que, quand le navire est plus rond, il enfonce peu dans l'eau, il n'y a plus de point d'appui, le vent chasse le vaisseau, qui n'y peut résister, de façon que le navire ne peut plus guère aller que du côté opposé au vent & l'a presque toujours en poupe ou à peu près & ne peut aller près du vent.

De là, deux choses : 1° pour les navires de guerre & les batailles de mer, il y a un grand désavantage dans les vaisseaux plats qui ne peuvent se servir du vent pour aller où ils veulent, mais en sont toujours maîtrisés. Ils ne peuvent se présenter comme ils veulent, lorsqu'ils veulent lâcher leur bordée, ni éviter, comme ils veulent, celle des autres. Qu'on se représente deux ennemis, dont l'un ne peut aller que d'un côté, & l'autre peut attaquer de tous. Un navire françois & anglois qui voit que l'autre se dispose à se camper pour lui lâcher la bordée, se tournera d'abord vers la poupe, ou la proue, & évitera cette action. Or ce sont les actions subites qui font le succès des combats de mer.

2° il est impossible aux vaisseaux ronds par le fond de porter autant de voile qu'aux autres. Ils vont donc plus lentement. Il leur faudra trois quarts, cinq, six fois plus de temps qu'à un autre vaisseau. Il leur faut moins de voiles, parce que le vaisseau ayant moins de point d'appui, comme nous avons dit, feroit la cape. De plus ne pouvant naviguer près du vent, il leur faut quelquefois beaucoup de temps pour doubler un cap & prendre une nouvelle direction.

Or, c'eſt un grand inconvénient, dans les voyages de mer, que leur longueur. Les marchandiſes périſſent ou ſe gâtent, les frais augmentent, les maladies ſe mettent, la vente eſt ordinairement moindre parce que d'autres ſont arrivés auparavant. Ainſi, quoique les Hollandois mettent très peu de monde ſur leurs vaiſſeaux, parce que leur manœuvre en demande moins, & que, d'ailleurs, ils y ſont accoutumés, cependant, il ſe trouve qu'il en coûte autant à cauſe de la longueur du voyage & s'il en coûte moins, ce qu'un marchand gagne ſur les frais, il le perd ſur l'aſſurance, ce qui revient au même, & il ſera preſque toujours plus avantageux de mettre ſes marchandiſes ſur un vaiſſeau françois ou anglois, que ſur un vaiſſeau hollandois.

709. — *Liſte des redevances que les divers états héréditaires doivent verſer à l'Impératrice.* Gazette d'Amſterdam *du 25 août 1747. Vienne le 12 août.*

710. — *Expertiſe d'ingénieurs français ſur la valeur des fortifications de Gênes.* Supplément à la Gazette d'Utrecht *du 25 août 1747.*

711. — Milord Cornbury diſoit de ceux qui paſſent leur vie à raiſonner ſur les attributs de Dieu, au lieu de ſonger à tant de bonnes choſes qu'on peut connoître, diſoit : Il me ſemble voir un homme qui auroit, devant ſa maiſon, une très belle vue, de beaux jardins ; devant lui, des boſquets ; aux côtés, une belle prairie ; devant lui, un coteau après & dans le fond, un ciel bleu, dans lequel il ne pourroit rien diſtinguer. Cela fait une belle vue, mais, s'il paſſoit ſa vie à regarder ce ciel bleu & à y diſtinguer quelque choſe ſans regarder ſes jardins, ſes bois, ſes prairies, ſes coteaux, ne ſeroit-il pas ridicule ?

Il dit que les converſations des Anglois qui ont de l'eſprit paſſent comme une fleur. C'eſt une jolie choſe qu'ils diſent, après quoi tout cela tombe, juſqu'à ce qu'une autre fleur renaiſſe & périſſe. Ainſi eſt milord Bolingbroke.

Il dit qu'il eſt fort ſingulier, à Rome, de voir le Pape, en habit ſuperbe, devant une grande cuvette & deux cardinaux à ſes côtés, avec une petite cuvette chacun, devant eux, pétrir de la pâte pour faire des *agnus dei* qu'ils envoient pour tromper tout le monde. Que cela eſt petit !

712. — Le jour que M. de Maurepas reçut sa lettre de cachet (*a*), il écrivit à Mme d'Aiguillon : « Le diable m'emporte si j'entends rien à mon aventure. On accuse la dame de Boufflers d'avoir été dire à Mme de Pompadour : « Madame, prenez garde à vous, car Mme de Chateauroux m'a dit, en mourant, qu'elle avoit été empoisonnée par M. de Maurepas. » Dieux, quelle noirceur. On dit que le Roi dit à M. de Maurepas : « Il faudroit découvrir les auteurs de ces vers (*b*). » Il lui dit que cela étoit fort difficile : « Ce n'est pas que je m'en soucie, dit le Roi, mais ce sont les femmes. »

Mme de Pompadour ayant dit à M. de Maurepas qu'il falloit découvrir les auteurs de ces vers, il lui répondit : « Madame, si quelqu'un vient dans mon cabinet me dire qu'il les a faits, je vous le ferai savoir aussitôt. » C'étoit aussi un discours trop méprisant.

M. de Richelieu (*c*) a déclaré qu'il n'avoit aucune part à la disgrâce de M. de Maurepas : « Si j'y avois eu part, je n'aurois pas la bassesse de la cacher ; comme je ne l'ai pas craint pendant qu'il étoit en place, je le crains encore moins aujourd'hui qu'il n'y est pas. »

713. — Je ne sais où j'ai vu qu'Henri III, étant en Pologne, on devoit lui faire un gros présent en or. Comme on le pesoit & que l'en mettoit beaucoup de temps à cela, les gouttes de sueur lui tomboient des joues dans l'impatience qu'il avoit de le donner. « Je n'aurois jamais pu y tenir plus longtemps, dit-il, tant je souffrois. » * Il semble qu'il eût l'âme de la libéralité même.

714. — Le feu Roi, mourant, dit à Mme de Maintenon : « Madame, je vous quitte, nous nous reverrons dans l'autre monde. » — « Bon, dit-elle, voilà un beau rendez-vous qu'il me donne là. Cet homme n'a jamais aimé que lui. »

715. — M. de Forcalquier (*d*) disoit de Voltaire : « Je me croi-

(*a*) La disgrâce de Maurepas date du 24 avril 1749. Montesquieu lui écrivit aussitôt une lettre dont il a gardé la copie dans ses *Pensées*, n° 1543.

(*b*) Maurepas était accusé d'être l'auteur d'une épigramme sur un bouquet de roses blanches offert par le roi à Mme de Pompadour.

(*c*) Le duc de Richelieu, soupçonné d'être l'auteur de l'épigramme, se procura l'original, de la main de Maurepas, & le mit sous les yeux de Louis XV.

(*d*) Louis de Brancas, comte de Forcalquier (1710—1753).

rois ſans goût, ſi je n'avois ſes ouvrages dans mon cabinet, & ſans honneur, ſi j'avois l'auteur dans ma chambre. »

716. — *Découverte d'un complot, fomenté à Berne pour maſſacrer les membres de la Régence, mettre le feu à la ville & changer la forme du gouvernement.* — Gazette d'Utrecht *du 18 juillet 1749. De Schaffhouſe, le 10 juillet.*

Sujet de concours propoſé par l'Académie des Sciences: « Comme les événements qui conſtituent le bonheur & le malheur dépendent de la volonté de Dieu... on demande ſi ces événements obligent les hommes à l'exercice de quelques devoirs particuliers. » Même Gazette. Supplément. *De Berlin, le 12 juillet.*

A la ſuite de ces deux extraits, on trouve une note autographe de Monteſquieu: * Le premier article de cette gazette eſt remarquable, en ce qu'il prouve, ce qui eſt dit dans l'*Eſprit des Loix* que le gouvernement ariſtocratique emporte avec lui très peu de liberté, à moins que la modération des ſeigneurs ariſtocratiques ne ſoit grande. Le ſecond paroit étonnant en ce qu'il met en queſtion la liberté des hommes, leurs devoirs, etc.

717. — J'ai ouï parler à M. de Fontenelle de l'ancien théâtre italien, ce théâtre purement italien, où on ne préparoit rien & où on ne pouvoit imprimer rien, n'étant que des lazzi. Arlequin, à qui on dit de faire le magicien & à qui on fait prononcer des mots ſacramentaux, a peur lui-même &, tout embarraſſé, dit: « Avertis-moi s'il vient quelque choſe. » On le bat pendant qu'il mange ſa ſoupe, &, pendant que ſa ſoupe dure, il ne dit rien. Dès qu'elle eſt finie, il ſe met à crier comme un diable.

Le docteur veut marier une de ſes filles à un Eſpagnol & l'autre à un François. Arlequin qui eſt amoureux de toutes les deux s'habille, un côté en Eſpagnol, & l'autre côté en François, & ſe tourne, ſelon la fille qu'il veut demander, ſautant d'un côté à l'autre. Ce qui le découvre, c'eſt qu'il ſe trompe & parle françois du côté eſpagnol & eſpagnol du côté françois.

718. — J'ai ouï dire à milord Bath (*a*) que, lorſque le roi Guillaume fit la grande alliance contre la France pour la ſucceſſion

(*a*) Guillaume Pulteney, comte de Bath (1682—1764), l'adverſaire de Robert Walpole.

d'Efpagne, il y avoit les électeurs de Brandebourg, ceux de Saxe, les princes de Zell & autres. Ils étoient à dîner & il y avoit tous ces princes & le roi &..., qui étoit *groom of the bed chamber.* A table, on demanda quel étoit le plus grand plaifir de la vie. Le duc de Saxe difoit : « Les femmes. » Le roi : « Les garçons. » Le duc de Zell : « La chaffe. » Le roi de Pruffe : « Le vin. » L'Anglois dit : « Vous n'y entendez rien. Il y a un plaifir plus grand que tout cela, c'eft celui d'un fujet qui tire l'épée contre fon prince pour une jufte caufe, & réuffit dans fon entreprife. » Cela pétrifia tous les princes & plut au roi Guillaume que cela regardoit.

719. — * Pour mes réflexions. Dans Diodore, livre VI, fur les Gaulois, il y a deux chofes qui font bien changées, comme celle-ci : on portoit du vin des pays étrangers, de Marfeille & d'Italie, dans la Gaule, que l'on y vendoit des prix immenfes. * C'eft, aujourd'hui, tout au contraire. Les fleuves étoient gelés, la neige, le froid étoient exceffifs. Depuis qu'on a défriché les forêts, cela n'eft plus. *In colloquiis verborum parci & obfcuri per involucra pleraque enuntiant.* Il s'en faut de beaucoup que cela foit encore ; mais : *Multa hyperbolicæ & ad fuæ laudis amplificationem.* * Pour cet article-là, il n'eft point changé. C'eft Céfar qui dit, livre III, que les Gaulois *folent mercatores interrogare* & font un cercle autour d'eux pour favoir ce que l'on dit, ce qui leur fait prendre fouvent de mauvaifes réfolutions. * Cela n'eft pas encore changé.

720. — *Cæfar Vopifcus ædilitius campos Rofeæ Italiæ dixit effe fumen* (*a*), *in quo relicta pertica poftridie non appareret propter herbam.* Varron, *de re ruftica,* liber I, je crois chap. 7.

Voir Varron. Ce territoire de Rieti eft comme celui de certains herbages de Baffe-Normandie où ce phénomène (*b*) arrive. *Rofea rura.* Virgile.

721. — Vaiffeaux hollandois. 60 canons, 300 hommes ;

(*a*) *Campos Rofea in Reatino,* aujourd'hui Rieti dans l'Ombrie, au nord de la terre Sabine, fur les frontières de l'État eccléfiaftique, *in Velino,* dit un commentateur de Varron. — *Sumen,* mamelles d'une truie (M.).

(*b*) Ce phénomène, c'eft-à-dire l'herbe pouffant fi vite qu'elle couvre un échalas (*pertica*) du jour au lendemain (*poftridie*).

52 canons, 300 h.; 44 canons, 250 h.; 24 canons, 150 h.; 14 canons, 100 h.

Le rapport des hommes ſur celui de 14 canons, à 100 hommes d'équipage, devroit être pour un vaiſſeau de 60 canons, comme de 60 à 428 hommes. Le rapport de 24 canons à 150 hommes d'équipage devroit être, pour celui de 44 canons, comme de 44 à 275. Ainſi, plus il y a de canons dans un vaiſſeau, moins, à proportion, il y a d'hommes d'équipage.

722. — *Nouvelles de Perſe.* Gazette de Hollande *du 10 janvier 1738.*

723. — *Tranſport de pierres précieuſes par la flotte de Rio-de-Janeiro.* Gazette de Hollande du *14 janvier 1738.*

724. — *Nombre d'enfants portés à l'hôpital des Enfants trouvés.* — Gazette de France *du 8 février 1738.*

725. — *Effectifs des forces navales anglaiſes.* — Gazette de Londres *du 4 décembre 1741.*

726. — *État des dettes nationales en Angleterre.* — Gazette d'Amſterdam. *De Londres le 16 mars 1736, 3 mars 1744, 1er mars 1746, 4 avril 1747 & 15 avril 1749.*

727. — *Entrées d'eſpèces en Angleterre pendant la guerre.* — Gazette d'Utrecht, 1748. *De La Haye.*

728. — *Liſte des contingents que les États héréditaires devront fournir à la caiſſe militaire.* — Gazette d'Amſterdam *du 17 ſeptembre 1748. Suites des nouvelles de Vienne du 4 ſeptembre.*

729. — *Dépenſes néceſſaires pour l'entretien des troupes dans les États héréditaires & répartition des charges.* — Gazette d'Utrecht *du 6 ſeptembre 1748. De Vienne, le 24 août.*

730. — *Statiſtique des priſes de vaiſſeaux français & eſpagnols pendant la guerre.* — Gazette d'Amſterdam *du 11 avril 1749. De Londres, le 1er avril.*

731. — *Même ſujet.* — Gazette d'Amſterdam *du 27 mai 1749. De Londres.*

732. — *En vue du rétabliſſement des finances, le Roi d'Eſpagne obtient du Pape l'autoriſation de percevoir un indult de trois pour cent ſur les revenus eccléſiaſtiques de l'Amérique du Sud.* — Gazette d'Utrecht *du 11 juillet 1749. De Madrid le 17 juin.*

733. — *Récit du complot contre les autorités de Berne.* — Gazette d'Utrecht *du 25 juillet 1749. De Berne, le 14 juillet & de Schaffhouſe le 13 juillet.*

734. — *Récit d'un complot pour s'emparer de l'île de Malte & la livrer aux Turcs.* — Gazette d'Utrecht *du 1er août 1749. De Livourne, le 11 juillet.*

735. — *Découverte de poiſon dans les proviſions de froment livrées à Veniſe.* — Gazette d'Utrecht *du 1er août 1749. De Veniſe, le 19 juillet.*

736. — *Découverte d'une tentative faite pour empoiſonner les fontaines de Malte.* — Gazette d'Utrecht *du 14 novembre 1749. De Livourne, le 24 octobre.*

Ce texte eſt ſuivi d'une note de Monteſquieu ainſi conçue: « * Ainſi dans la même année, conjuration à Berne, autre à Veniſe, autre à Malte, autre à Gênes, quoique je n'aie point cité la gazette qui parle de cette dernière. »

737. — *Amélioration des relations poſtales entre Prague & Vienne.* — Gazette d'Utrecht *du 1er août 1749. Supplément. De Prague le 16 juillet.*

738. — *Exemption de droits accordée par l'Impératrice en vue de favoriſer le débit des manufactures dans les États héréditaires.* — Gazette d'Utrecht *du 12 août 1749. Allemagne. De Vienne, le 26 juillet.*

739. — *Convention entre le Roi & la République de Genève pour un échange de villages dans le pays de Gex.* — Gazette d'Utrecht *du 22 août 1749, ſupplément. De Paris, le 15 août.*

740. — *Actions de la Compagnie des Indes.* — Gazette d'Utrecht *du 26 août 1749. De Paris, le 18 août.*

741. — *Accord commercial entre le Portugal & l'Eſpagne pour l'envoi d'un vaiſſeau à Vera Cruz.* — Gazette d'Utrecht *du 29 août 1749. De Liſbonne, le 28 juillet.*

742. — *Publicité donnée aux banqueroutes frauduleuſes qui entraînent la condamnation au pilori. Un tableau ſera affiché en place publique pour préciſer le motif de la condamnation.* — Gazette d'Utrecht *du 29 août 1749. De Paris, le 22 août.*

743. — *Herbe exotique pour la teinture importée par des Français*

établis à Lisbonne. Gazette d'Utrecht *du 21 octobre 1749. De Londres, le 14 octobre.*

744. — Sur les maladies des bêtes à corne. M. Boyer (*a*), médecin de Paris, a été envoyé pour les maladies des bêtes à corne en 1727 & 1728. On n'a pu guérir aucune de celles qui étoient malades. Le peuple croit que la maladie ne commence que lorsque ces bêtes cessent de manger. C'est pour lors qu'elle est venue au point où elle est incurable.

Il en a ouvert en vie dans le temps qu'elles commençoient à cesser de manger. Il a trouvé des signes d'une ancienne maladie des idalides, etc. Il juge que la maladie étoit très ancienne, & ses observations lui ont fait découvrir que cette maladie s'étoit communiquée de l'Italie. Il juge que, dans les temps où ces animaux ont cessé de manger, les quatre ventricules n'avoient plus de mouvement.

Ces ventricules sont admirables, les premiers ont comme des scies qui donnent les unes dans les autres, comme pour couper la nourriture. Il y a ensuite le quatrième ventricule, qui est comme un baret de paysan, dans lequel il y a comme des étoiles dont les bords sont comme des scies.

Toutes les bêtes attaquées sont toutes mortes. Tout ce qu'il a pu faire a été d'empêcher que celles qui étoient saines ne devinssent malades. On a ordonné pour les étables tout ce qui se pratique dans les écurie, où il y a eu des chevaux morveux. On a fait brûler tous les bois sur lesquels il y avoit eu de la bave. On a blanchi les murailles, on a fait brûler du soufre & du salpêtre, deux matières qui formeroient de la poudre si on y mettoit du charbon. On a ordonné de renvoyer les bêtes soupçonnées dans des étables particulières. On a ôté un pied de la terre des étables, & on en a substitué d'autre. Son avis auroit été de conserver les cuirs parce que leur préparation, devant être mise dans de la chaux vive, suffiroit pour prévenir la peste même. Les magistrats ne l'ont pas voulu.

Le même médecin, envoyé en 1748 dans le village de Taverny-Saint-Leu, auprès de Paris, trouva que les hommes & les femmes

(*a*) Jean-Baptiste-Nicolas Boyer (1693 à 1768), médecin spécialisé dans le traitement des maladies épidémiques.

avoient la vérole. Cela venoit d'une ſeule femme gâtée qui avoit nourri un enfant. L'enfant prit la vérole par la bouche. La mère qui voulut allaiter l'enfant prit la vérole par le ſein. Le ſein étant devenu plein d'ulcères, toutes les femmes du village nourrirent l'enfant, un jour chacune, pour ſoulager cette mère. Tous les maris la prirent. La police ordonna que l'on traitât tout le village qui tomboit en pièces. Pluſieurs de ces payſans s'enfuirent.

Il y eut une maladie appelée la ſuette, qui eſt une grande diſſolution du ſang, répandue dans les villages. Il fit énormément ſaigner. Aucun de ceux qui furent ainſi traités ne périt, mais, de ceux qui ne furent pas traités ainſi, aucun ne guérit, excepté ceux qui eurent une hémorragie. La pratique dont on uſoit tuoit tous les malades, en leur donnant des cordiaux & les faiſant énormément couvrir.

J'ai dans mes portefeuilles un imprimé de la méthode du ſieur Boyer, médecin.

745. — Le Régent, importuné par une femme pour une grâce, il lui dit : « Eh bien, écrivez. » Il lui dicta lui-même une lettre pour le Cardinal. C'étoit à la fin de 1722.

746. — Le duc de Melun (*a*), mort à Chantilly, aimoit Mlle de Clermont. Les jeunes gens furent longtemps attentifs à la ſucceſſion. M. le Duc donna ſon régiment au vicomte de Melun, ſon couſin.

Ce 29 juillet 1724, M. le duc de Melun de la maiſon d'Épinay étant à Chantilly avec le Roi, un cerf à l'extrémité paſſant un chemin, M. le Duc lui dit de ne point traverſer, il crut qu'il en auroit le temps ; le cerf lui donna un coup dans l'eſtomac & il mourut le 31 à trois heures du matin, laiſſant ſa mère déſolée, 14.000 livres de rente, de libres, au vicomte de Melun, & le reſte retournant à ſes neveux Soubiſe. Son régiment fut donné, à ſa recommandation, au vicomte.

747. — Extrait de la *République des Lettres* du mois d'octobre. Après la mort de François Ier, le mari de la ducheſſe d'Étampes voulut reprendre un procès contre elle, qu'il n'avoit pu pourſuivre juſqu'alors &, ayant beſoin de prouver cette impoſſibilité, il fit

(*a*) Louis II de Melun, prince d'Eſpinoy (1694—1724).

faire une information où Henri II & les premiers perfonnages de la Cour témoignèrent le grand pouvoir de fa femme fur l'efprit du feu Roi & l'étroite amitié qui étoit entre ce prince & elle. Cette information, dit l'auteur, fe trouve dans les manufcrits de la Bibliothèque du Roi.

748. — Quel prince fut plus dévot & plus fcélérat que Louis XI ? Matthieu (*a*) nous apprend qu'il attrapoit toujours quelqu'un dans fes dévotions, qu'il accommodoit fa religion à fes deffeins, non pas fes deffeins à fa religion, qu'il croyoit par fa bigoterie tromper Dieu & le monde, qu'il ôtoit aux pauvres pour donner aux églifes, qu'il foula plus fon peuple qu'aucun des rois fes prédéceffeurs. Enfin fa vie fut un tiffu de fraudes & d'injuftices. On ne peut nier qu'un prince de fon caractère ne fût un plus grand perturbateur du repos public qu'Alexandre, car enfin, un homme qui opprime fes ennemis par la fraude, la fourberie, la rufe, eft plus dangereux qu'un conquérant incapable de cacher fes desfeins, &, s'il ne fit point tant de troubles qu'Alexandre, c'eft qu'il n'étoit pas affez hardi pour en faire autant.

Brantôme rapporte qu'un homme lui entendit faire cette prière à Notre-Dame de Cléry : « Ah ! ma bonne Dame, ma petite maîtreffe, ma grande amie, en qui j'ai toujours eu mon réconfort, je te fupplie d'être mon avocate envers Dieu, qu'il me pardonne la mort de mon frère que j'ai fait empoifonner. Fais moi donc pardonner, ma bonne Dame, & je fais ce que je te donnerai. » Matthieu nous apprend encore qu'il étoit environné de reliques, au lit de la mort, & qu'il s'en fervoit comme de barricades, ne penfant pas que la mort eût la hardieffe de les paffer pour venir à lui.

Claude de Seyffel dit qu'il corrigea l'oraifon qu'on avoit faite pour lui à faint Eutrope. On y demandoit la fanté de fon âme & la fanté de fon corps. Il raya l'article de l'âme, difant que c'étoit affez que, de deux grâces, le Saint lui en accordât une (*b*).

(*a*) PIERRE MATTHIEU (1563—1621). *Hiftoire de Louis XI, roy de France.* Paris, 1610.

(*b*) Je ne fais pas fi j'ai tiré cela de quelque part ou fi je l'ai fait. Je crois que cela eft de Bayle. Je n'en fuis pas fûr (M.). (En réalité, Montefquieu a réfumé le chapitre 152 : « *Confidérations particulières des fentiments de Louis XI* » de PIERRE BAYLE (Ed. A. Prat, 1912, t. II, p.p 54—57).

749. — Le cardinal Dubois étoit naturellement ingrat. On parloit de l'affaire de Mme de Nancré. Elle avoit été caufe qu'il fit le voyage d'Efpagne avec fon maître, qui lui dit : « Je ne veux pas qu'il y aille, parce qu'il me perdroit. » Il alla à elle & lui dit : « Je fuis perdu de réputation, fi je ne fuis pas du voyage. Que dira-t-on de moi ? » Elle alla au duc d'Orléans : « J'ai laiffé, dit-elle, un homme défolé. » Le duc le mena, cela fut caufe de fa fortune. Mme de Nancré lui écrivit, dans la fuite, pour une grâce. Elle lui écrivit deux fois, point de réponfe. Elle s'emporta devant lui, alla dire au duc d'Orléans que fon ingratitude tourneroit auffi contre lui-même, etc.

750. — M. le cardinal de Polignac dit qu'il ne fut envoyé à Gertruydenberg que pour rompre les préliminaires (*a*). M. de Chamillart avoit mal enfourné la chofe ; il avoit d'abord fait écrire par le maréchal de Berwick à Marlborough. Sur la réponfe de Marlborough qu'il falloit, avant tout, abandonner l'Efpagne, il avoit répondu que l'abandon de l'Efpagne ne feroit point de difficulté. Sur quoi, Helvétius (*b*) partant pour guérir la vérole à un Hollandois qui étoit député pour la nobleffe, il le chargea de faire cela, ce qui fit qu'après avoir parlé il demanda des pouvoirs, & le Roi dit : « Vous vous moquez donc du monde de faire votre médecin plénipotentiaire » ; que M. de Torcy alla à la Haye, & qu'on combattit longtemps à qui parleroit le premier ; qu'ils déclarèrent de vive voix les préliminaires ; que M. de Torcy leur dit : « Meffieurs j'ai pouvoir pour de certains articles, je n'en ai pas pour d'autres. Ainfi mettez-moi vos préliminaires par écrit afin que je les porte au Roi & je reviendrai » ; que M. de Torcy dit en lui-même : « Il faut que j'aie cela, & pour que l'Europe me croie, & pour que toute l'Europe voie les deffeins du Triumvirat » (*c*) ; qu'ils les donnèrent, & publièrent même que Torcy les avoit fignés ; que le Roi entra dans une furieufe colère ; que l'on envoya le maréchal d'Huxelles & lui, feulement, pour l'explication du 37e article (*d*),

(*a*) Les préliminaires de paix, négociés par Huxelles de Polignac, furent rompus le 25 juillet 1710.

(*b*) Adrien Helvétius (1661—1727), médecin ordinaire du Roi, grand-père du célèbre philofophe.

(*c*) Heinfius, Marlborough, le prince Eugène.

(*d*) Ce 37e article vifait la ceffion de la monarchie d'Efpagne au roi Charles III.

où ils fouffrirent mille indignités ; qu'ils avoient l'ordre d'être inébranlables & de demander un partage ; que M. Buys (*a*) dit que le Roi ne feroit pas plus mal quand il feroit comme Hugues Capet, & que, ce qui lui faifoit de la peine, c'eft que fon petit-fils n'eût plus le titre de Roi & qu'il lui donnât une partie de fes états & le fît Roi, par exemple d'Auftrafie & qu'ils le reconnaîtroient enfuite. Ils dirent que, peut-être, ils pourroient donner la Sardaigne. Les plénipotentiaires ne faifoient que lever les épaules à fes propofitions, fans s'échauffer.

A la cinquième conférence, ils déclarèrent qu'ils vouloient le 37ᵉ article à la lettre & les plénipotentiaires déclarèrent qu'ils rompaient tout & que le Roi ne le pafferoit jamais : « Dès lors, dit M. le cardinal, on travailloit avec le parti & à tranfporter la négociation aux Anglois. Les Buys & Van der Duffen (*b*) eurent bien leur tour à Utrecht. Les Anglois les haïffoient à la mort, furtout Milord Strafford (*c*) qu'ils avoient brûlé en effigie à La Haye, devant fa maifon, lorfqu'il étoit ambaffadeur. »

751. — Le prince Eugène à Denain. Le prince Eugène rejeta le malheur fur l'avarice des Hollandois qui l'avoient contraint de féparer fes quartiers, excufe bonne fi une fi grande faute pouvoit être excufée (*d*). M. de Bulkeley (*e*) dit que Marlborough écrivoit au prince Eugène fur la mauvaife difpofition de fes quartiers & qu'il ne reçut la lettre qu'après l'action.

752. — J'ai ouï dire à Bulkeley que, lorfque le feu Roi avoit fait fon teftament, il alla voir la reine d'Angleterre à Saint-Germain. Elle le félicita de cette action de force & de prudence. « Ils m'ont, dit le Roi, fait faire ce teftament, je fuis fûr que je ne ferai pas plutôt mort qu'il fera caffé. »

753. — L'expédition d'Écoffe avoit été formée fur le deffein de M. de Chamillart, & M. de Pontchartrain en étoit jaloux, fi

(*a*) Guillaume Buys, ambaffadeur de Hollande.

(*b*) Bruno-Jacob Van der Duffen, plénipotentiaire hollandais à Gertruydenberg & Utrecht.

(*c*) Ambaffadeur d'Angleterre en Hollande.

(*d*) La faute du prince Eugène était d'avoir difperfé fes troupes fur un front trop étendu pour faciliter fes approvifionnements.

(*e*) Le lieutenant-général comte de Bulkeley (1686—1756), beau-frère du maréchal de Berwick.

bien qu'on tient qu'il la fit manquer. J'ai ouï dire à la Maréchale de [Berwick] que le bonhomme Chamillart difoit toujours à la reine d'Angleterre & aux fiens de s'adreffer à M. de Pontchartrain & de lui donner l'honneur du projet & de l'exécution, afin qu'il ne le traverfât pas.

754. — J'ai ouï dire à Mme de Villette que Louis XIV n'étoit pas fi chagrin dans fon domeftique qu'on le difoit, mais au contraire fort paifible ; qu'il eft vrai qu'après la mort de Mme de Bourgogne, qui l'amufoit affez, il paraiffoit s'ennuyer quelquefois, d'autant qu'à fon âge, les goûts étant tout ufés, tout le monde s'étant toujours étudié à les éveiller, il avoit des vides ; qu'il étoit le premier à confoler Mme de Maintenon ; que, lors de la bataille d'Oudenarde, la trouvant toute éplorée & Mme de Bourgogne auffi, il lui difoit : « Madame, il ne faut point s'étonner, j'ai vu des temps plus difficiles moi qui me fuis vu prefque chaffé de mon royaume, je fais bien qu'un royaume ne fe perd pas comme cela. »

755. — Le P. Le Tellier (*a*) avoit été donné au roi par le curé de Saint-Sulpice (*b*). Il le fit toujours trembler. Lors de l'affaire de l'abbé Bochart, le chancelier Pontchartrain dit au roi : « Auffi, Sire, c'eft afficher la fourberie par trop. » Le roi le trouva mauvais. Le P. Le Tellier avoit déjà prévenu le roi en lui difant que cet abbé avoit l'efprit foible ; que c'étoit pour cela qu'ils l'avoient fait fortir de chez eux ; qu'il s'étoit imaginé tout cela ; &, en conféquence de ce, Le Tellier fe fit écrire une lettre, par laquelle Bochart nioit tout ce qu'il avoit mandé.

756. — Il y avoit longtemps que le chancelier Pontchartrain branloit au manche. Il fe feroit retiré dès longtemps fi fa femme, qui n'avoit pas beaucoup d'efprit, mais qui avoit une efpèce de courage, ne l'en eût empêché. Enfin, voyant fon crédit décliner, voyant qu'on lui préparoit à sceller des chofes qu'il n'étoit pas d'humeur de fceller, il alla demander au roi de fe retirer. « Quoi, lui dit le Roi, vous ne croyez pas pouvoir faire votre falut avec nous ? »

(*a*) Michel le Tellier (1643—1719), jéfuite, remplaça en février 1709 le P. de la Chaife comme confeffeur du Roi. Il fut expulfé de Paris après la mort de Louis XIV.

(*b*) Joachim Trotti de la Chétardye.

757. — M[me] de Maintenon était extrêmement défintéreffée. Elle n'avoit que 29.000 livres de rente de fonds de terre & une penfion de 40.000 livres. Les fonds de terre faifoient aller fa maifon; les 40.000 livres, elle les employait en penfions. Elle avoit envoyé fa vaiffelle d'argent à la monnoie. Point de pierreries qu'un diamant qu'elle portoit toujours, de la valeur de quatre à cinq cens piftoles.

Elle étoit infiniment fenfible aux mauvais événemens. Après la bataille d'Oudenarde, elle dit : « Madame de Villette, je voudrois être morte. »

Après l'audience de l'ambaffadeur de Perfe, le Roi, fait comme un mourant, alla chez M[me] de Maintenon parce qu'elle & fes femmes avoient fouhaité de le voir avec les pierreries de la Couronne. Il en étoit accablé : « Madame, je viens me rendre à vos ordres, mais je n'en puis plus. » En effet, il ne fe plaignoit jamais.

Jeannette, ou M[me] d'Auxy, l'amufoit affez & il lui falloit des amufements lorfque la chaffe lui manquoit. Le Roi fe plaifoit à lui faire des queftions.

M[me] la Dauphine lui faifoit des contes. J'ai ouï dire tout ceci à M[me] de Villette.

758. — J'ai ouï dire au marquis d'Alègre (*a*) que le maréchal d'Harcourt (*b*) lui avoit dit que le Roi lui avoit dit : « Monfieur, l'unique reffource qui me refte, fi les ennemis prennent Landrecies &... c'eft d'aller me mettre à la tête de mon armée & de me faire tuer » ; que, lui, avoit dit : « Sire, voilà une réfolution bien généreufe, mais, le cas arrivant, je crois que je ferois bien de mettre l'armée d'Allemagne dans les places, moyennant quoi j'empêcherai les ennemis de faire de grands progrès, & de me mettre, moi, à la tête d'une cinquantaine d'efcadrons pour vous joindre. » Ce que le Roi approuva. Le Maréchal, à la nouvelle d'un grand échec en Flandre (c'étoit l'affaire de Denain dont on parloit en fi mauvaife part), le Maréchal crut que le temps étoit venu &, là-deffus, il dit à l'Intendant qu'il falloit mettre les

(*a*) Le Maréchal Yves d'Alègre (1679 à 1733).

(*b*) Henri d'Harcourt, marquis de Beuvron (1654—1718).

troupes dans de bons quartiers. Peu de temps après, vint le bruit de la bataille.

J'ai ouï faire à M. de Tarneau (*a*), chez le maréchal de Berwick, la relation de la bataille d'Hochſtædt (*b*). L'armée de M. de Marcin faiſoit une aile, celle de M. de Tallard l'autre. L'armée de M. de Marcin ne battit ni ne fut battue. Elle empêcha toujours le prince Eugène de paſſer le ruiſſeau. Celle de M. de Tallard étoit mal poſtée ; la première ligne étoit éloignée du ruiſſeau, un gros corps d'infanterie étoit dans le village d'Hochſtædt, inutile ; la ſeconde ligne étoit preſque à un quart de lieue de la première ; l'endroit du prétendu marais étoit regardé comme inacceſſible. Les ennemis paſſèrent. M. de Zürlauben (*c*), au lieu d'attaquer avec tous ſes eſcadrons (il en avoit environ neuf), n'attaqua les ennemis qu'avec trois, & fut culbuté. Les ennemis, ſans ſonger à pourſuivre, ne penſèrent qu'à ſe former, mettant toujours une ligne derrière l'autre. Cependant, M. de Tallard envoya chercher ſa ſeconde ligne, qui fut d'abord miſe en pièces ; on alla au village où ſe fit la honteuſe capitulation.

M. de Berwick dit qu'il n'a pas examiné ſi nous étions bien poſtés ou non, mais qu'il trouve extraordinaire que l'on n'ait pas attaqué les gens à meſure qu'ils paſſoient le ruiſſeau, car, comme ils paſſoient par un défilé & étoient obligés de marcher par colonnes, il les auroit infailliblement battus.

759. — Le Roi ſupporta aiſément la mort du Premier Dauphin. Le maréchal de Berwick m'a dit qu'étant à la porte du Roi lorſque M[me] de Maintenon lui alla porter la nouvelle de la mort du Second Dauphin, il fit un cri épouvantable.

760. — On accuſa Bontemps d'avoir lâché quelques diſcours au roi contre la bienſéance, & M. de Charoſt & M. de Fréjus demandèrent qu'on le déplaçât. Il eut défenſe de faire les fonctions de ſa charge.

(*a*) Charles de Tarneau, fils d'un conſeiller au Parlement de Bordeaux, lieutenant-général en 1734.

(*b*) Hochſtædt, en Souabe, fut le théâtre d'une victoire françaiſe en 1703 & d'une défaite le 13 août 1704. C'eſt cette dernière qui eſt évoquée ici.

(*c*) Béat-Jacques de La Tour-Châtillon, comte de Zürlauben, lieutenant-général en 1702, mort le 21 ſeptembre 1704, des ſuites de ſes bleſſures à Hochſtædt.

761. — Le duc d'Orléans tombe d'apoplexie le deux décembre 1723, avant fept heures du foir. Il eft mort avant huit heures. M. le Duc eft nommé premier miniftre avant neuf heures, & prête le ferment avant dix. Le défunt ne peut avoir de fecours qu'une demi-heure après fon attaque, qu'on le faigna ; mais le fang ne vint que goutte à goutte, il ne circuloit plus.

762. — Le 30 juin 1724, le fieur de Séchelles (*a*), qui étoit forti de la Baftille pour fe faire traiter de la vérole, y rentra, & fon garde, qui l'avoit auffi, fe fervit de l'occafion. Il étoit compliqué dans l'affaire de M. Le Blanc.

763. — M. d'Orléans difoit du maréchal de Villeroy : « Voyez cet imbécile ; j'ai fait pour obtenir fon amitié cent fois plus qu'il n'auroit dû faire pour obtenir la mienne. S'il avoit voulu, j'aurois fait l'archevêque de Lyon (*b*) cardinal, & M. d'Alincourt (*c*) duc. »

764. — M. d'Orléans difoit : « Je fuis obligé de faire la guerre d'Efpagne pour défabufer le roi d'Efpagne. Alberoni lui a mis dans la tête que mon gouvernement étoit odieux, & que, dès qu'il voudroit entrer en France, tout le monde fe joindroit à lui. Il faut que je lui faffe voir le contraire ; moyennant quoi, toutes fes prétentions s'évanouiront. »

Quand il parloit de Law à fon exil, il difoit toujours : le pauvre homme.

765. — On dit que M. le Duc (*d*) fouhaita de travailler avec le Roi fans l'évêque de Fréjus (*e*) & en parla à l'évêque, qui lui dit : « Monfeigneur, je ne vous ai jamais contredit en rien, de tout ce que vous avez voulu. Si vous fouhaitez que je ne fois pas préfent, quand vous travaillerez, je ferai abfent deux jours. Voyez fi le Roi veut travailler avec vous feul. Si vous l'avez fait une fois, vous le ferez toujours. » Jamais le Roi ne voulut.

766. — Le 25 du mois de juin 1724 (*f*), au foir, arriva de fon

(*a*) Moreau de Séchelles, maître des requêtes, tréforier des Invalides.

(*b*) François-Paul de Neufville-Villeroy, archevêque de Lyon (1677—1731), fecond fils du maréchal.

(*c*) Louis-Nicolas de Neufville, marquis d'Alincourt (1663—1734), fils aîné du maréchal.

(*d*) Le duc de Bourbon.

(*e*) Le cardinal de Fleury.

(*f*) Le maréchal de Villeroy, gouverneur de Louis XV en 1717, avait été exilé en 1722.

exil le maréchal de Villeroy à Paris. Il fut reçu avec de grandes acclamations du peuple, qui ne fignifient rien. On auroit même fait des feux de joie, fi le duc de Villeroy, fon fils, n'avoit eu la prudence de l'empêcher. Le 27, il falua le Roi, fortant du Confeil pour aller dîner, foutenu par le duc de Villeroy & l'archevêque de Lyon fes fils. Il fit un effort pour fe mettre à genoux. Le Roi rougit, recula trois pas, & lui tourna le dos.

Il alla au dîner, où le Roi ne lui dit rien. Le Maréchal dit : « Voilà le parquet où j'ai été arrêté. » Il demanda à Breteuil, fecrétaire de la guerre, s'il avoit fuccédé à cette belle chaife & les porteurs fi légers que Le Blanc avoit prêtés, & parla contre Lafare qui lui avoit porté l'ordre, & parla de toutes les petites circonftances de fon aventure, trouva les fecrétaires d'État fort jeunes, & fit voir que, ni une longue vie à la cour, ni un affez long exil, ne lui avoient appris à diffimuler.

767. — Le 27 du même mois [de juin 1724] le jeune duc de la Trémoille, premier gentilhomme de la Chambre, âgé de dix-huit ans, fut renvoyé à l'Académie fous prétexte d'achever fes exercices & le retirer du jeu, où il avoit perdu vingt mille écus. Mais les uns difoient que la vraie raifon étoit qu'il avoit fait au... (*a*) une chofe que les femmes appellent mauvaife éducation & qu'il l'avoit fait defcendre de fon... par un acte de la dernière familiarité. Et on difoit qu'il avoit déjà reçu & donné au comte de Clermont de fes extraordinaires faveurs... d'autres difoient, & c'étoit la vérité, que le petit La Trémoille, qui étoit amoureux de..., la fervit auprès du Roi & devoit parler pour qu'elle fût du voyage de Chantilly, ce que M. le Duc ne vouloit pas, & le petit garçon avoit tendu des difcours qui pouvoient donner au Roi des fentiments d'indépendance, & il avoit confeillé à M[lle] de Charolois d'aller demander elle-même cette grâce. Le Roi ne fut point fâché que La Trémoille s'en allât, & quoique le Roi le fût, il ne lui en dit rien, mais l'entretint toujours des plaifirs qu'il auroit à Chantilly.

(*a*) Cf. MATHIEU MARAIS, tome III, p. 114 : « On a découvert que le jeune duc de La Trémoille, premier gentilhomme de la Chambre du Roi, lui fervoit plus que de gentilhomme & avoit fait de fon maître fon Ganymède. »

768. — Le 28, le Roi partit pour Chantilly. Il y avoit trente-deux hommes de nommés & quinze femmes & il étoit défendu à tous autres d'y venir faire leur cour, & il paroiſſoit que M. le Duc avoit choiſi les mêmes hommes qui y alloient, avant qu'il ne fût premier miniſtre, ce qui, à mon avis, étoit très bien penſé. Et ſi j'avois été à ſa place j'en aurois fait autant, & aurois laiſſé là les nouvelles connoiſſances, autant que la politique l'auroit permis dans la foule des ſujets. Et Mme de Neſle étoit du voyage, diſoit-on, pour mettre la main... afin de le donner au beau ſexe qui l'attendoit, car il étoit fort timide, & ne regardoit aucune femme ce qui faiſoit craindre qu'il ne ſe décidât, peu à peu, pour le goût du dernier des Valois. Et cette dame étoit bien propre à cette charge. Et il étoit bien ſûr qu'elle le chercheroit partout où il ſeroit, & que ce ne ſeroit pas ſa faute ſi elle ne le trouvoit pas.

Il y avoit longtemps que Mlle de... cherchoit à tenter le... mais l'entrepriſe manquoit toujours, les femmes de la princeſſe de Bade, future épouſe du duc d'Orléans, étoient parties pour Raſtadt & on fit d'abord des chanſons ſur elles, quoi qu'elles ne le méritaſſent guère, mais on en avoit déjà fait ſur les deux époux. J'entendis un ſoir deux coquins, à qui le Régent avoit donné plus de 50.000 livres de rente, les chanter pendant tout un ſouper (Simiane & Fargis), ce qui doit bien corriger les princes de fouler les peuples pour faire la fortune de ſi honnêtes gens. Les princes, dit-on, n'aiment rien; à votre avis les courtiſans aiment-ils beaucoup ?

769. — Ce fut une furieuſe plaie pour le royaume que la mort du dernier Dauphin. Il avoit fallu bien des circonſtances pour le former, que M. de Bauvillier & M. de Fénelon fuſſent de la meilleure intelligence du monde, qu'il ne fût pas Dauphin, mais petit-fils, car on peut élever un Roi ou le fils d'un Dauphin, mais on ne peut pas élever un Dauphin. Enfin il falloit que ce fût un prince qui fut d'un ſecret inviolable. Ces circonſtances ſe trouvoient dans le Dauphin.

Quoi qu'on n'ait pas bien connu tous les divers plans de ſon gouvernement, il eſt néanmoins certain qu'il avoit les plus grandes idées du monde. Il eſt ſûr qu'il n'y avoit rien dans le monde qu'il

haït tant que le defpotifme. Il vouloit rendre toutes les diverfes provinces du Royaume en États comme la Bretagne & le Languedoc. Il vouloit qu'il y eût des confeils, & que les fecrétaires d'État ne fuffent que les fecrétaires de ces confeils. Il vouloit réduire les charges de robe à ce qui étoit néceffaire. Il vouloit que le Roi eût une efpèce de lifte civile, comme en Angleterre, pour l'entretien de fa maifon & de fa cour, & qu'en temps de guerre cette lifte civile fût taxée comme les autres fonds, car, difoit-il, il n'eft pas jufte que tous les fujets fouffrent de la guerre, & que le prince n'en fouffre pas. Il vouloit que fa Cour eût des mœurs.

L'affaire de la Conftitution, il l'auroit finie. Le Roi avoit fur la fin de fon règne une grande confiance en lui, & il vouloit la lui renvoyer.

770. — En 1750, lorfque M. le Contrôleur général Machault attaqua les États des provinces, ceux de Flandre dirent : « Nous avons peu d'efprit & même affez épais, nous nous conduifons par nos formes ; dès qu'on nous les ôte, nous ne favons plus où nous en fommes. »

771. — *Copie du difcours du 15 juin 1726, par lequel Louis XV, après la difgrâce du duc de Bourgogne, annonce fa décifion d'exercer le pouvoir en perfonne, comme Louis XIV.*

772. — Le chevalier Schaub (*a*) m'a dit qu'il croit que c'eft lui qui a porté le plus rude coup à Chauvelin. C'eft à l'occafion d'un démêlé qu'il y eut à l'occafion de quelque action pour la pêche, entre les habitants de Bâle & nos gens. Nous fîmes des informations, & il y fut mis que c'étoit par l'ordre des magiftrats que le peuple avoit agi, ce qui étoit abfolument faux. On mit cependant le canton en interdit. Le canton écrivit que, fi le Roi vouloit envoyer des commiffaires conjointement avec celui des autres cantons, fans que ceux de Bâle y fuffent préfents, & qu'il fe trouvât que le magiftrat fût coupable, il offroit de rendre au Roi toute la fatiffaction qu'il voudroit.

Chauvelin fit écrire par l'ambaffadeur que c'étoit vouloir éluder la répartition & qu'il falloit commencer par la faire. Le canton

(*a*) Luc Schaub, né à Bâle, fecrétaire particulier de Stanhope. L'incident auquel il eft fait allufion ici date de 1736.

étoit bien embarraſſé. On avoit mis les gens qui s'étoient battus en priſon & pas un n'avoit accuſé le conſeiller Frey. Au contraire, ils avoient tous ſoutenu qu'il le leur avoit toujours défendu. Ainſi, le canton ne pouvoit, ſans ſe déſhonorer, livrer Frey.

Schaub arrive & il fut réſolu que le canton ne pouvoit pas le livrer, mais le conſeiller ſe livra lui-même. Schaub écrivit au Cardinal s'il agréoit envoyer des paſſeports pour que le conſeiller vînt rendre raiſon de la conduite & à qui il devoit s'adreſſer en arrivant. Il dit qu'il ſeroit le bienvenu & qu'il pouvoit s'adreſſer à lui.

Schaub dit au Cardinal : « Monſeigneur, votre intention eſt-elle que les Suiſſes, dans leur pays, ne ſoient pas Suiſſes ? — Non, dit le Cardinal, au contraire, je ſuis bien aiſe qu'ils le ſoient. » On examina les informations. Le cardinal vit la vérité, & dit au conſeiller : « Monſieur, bien loin que le Roi ſoit fâché de l'emploi que vous avez dans votre patrie, il ſera encore charmé de voir que vous en obtenez de plus grands. Le Roi eſt ſatiſfait de votre conduite, & j'en écrirai au canton. » Cela finit ainſi.

Schaub dit au cardinal : « Monſeigneur, que voulez-vous que nous penſions d'un homme qui demande que nous faſſions une ſatiſfaction avant qu'il ſoit conſtaté qu'il y ait une offenſe ? Cet homme eſt tel qu'il doit porter la déſolation partout où il gouvernera, car il eſt haut & faux. S'il n'étoit que haut, on pourroit le prendre par la conſidération de la juſtice ; s'il n'étoit que faux, on pourroit le prendre par la conſidération de la prudence ; mais on ne peut le prendre par rien, parce qu'il eſt tous les deux. — Mais, dit le Cardinal, il a de l'eſprit. — Dites du diſcours, Monſeigneur, vous ne lui avez jamais vu une idée nette. — Il y a une barre qui ſépare ſa tête & ſon cœur, mais c'eſt cependant un homme de mérite. — Non, Monſeigneur, ce n'eſt pas un homme de mérite, je vais vous le prouver : Je l'ai trouvé hier haut comme les monts, & aujourd'hui, ſi bas qu'il m'a fait des offres, que je ne veux pas accepter de lui. Les hommes de mérite ne ſont pas faits comme cela. Lui parlerez-vous de nos affaires ? — Non, il n'en ſaura pas plus que ma pendule. »

773. — A Paris, ce 6 février 1726. Le chevalier de Rohan vient

de faire donner des coups de bâtons à Voltaire qui, il y a quelques jours, trouva mauvais qu'il appelât M. de Voltaire & lui demanda s'il croyoit qu'il eût oublié ſon nom. Ils eurent encore une autre ſcène dans la loge de la Lecouvreur, où Voltaire traita le chevalier avec cette impertinence que l'on dit qu'on lui a donnée & que, moi, je dis qu'il a acquiſe. Il lui dit qu'il déſhonoroit ſon nom & que, lui, il immortaliſoit le ſien. Le chevalier, qui ſe dit impotent, ne lui donna rien ſur-le-champ, mais lui envoya le lendemain un homme à l'hôtel de Sully, où il étoit, qui l'attira dans la rue, où quatre hommes l'aſſommèrent, juſqu'à ce que le Chevalier, qui étoit dans un fiacre, les eût fait ceſſer.

Perſonne n'a jamais reçu des coups de bâton avec tant de dignité que Voltaire. Il va partout conter ſon hiſtoire. Ces deux rivaux ſollicitent à Verſailles. Voltaire dit qu'on a voulu l'humilier, mais qu'il eſt monté d'un degré plus haut, enfin il promet d'être tout auſſi impertinent qu'auparavant. Je n'aime point le procédé du chevalier de Rohan & il me paroit que les coups de bâton ſe donnent & ne s'envoient pas.

Voltaire eſt allé ſe jeter aux pieds de la Reine qui l'a mieux reçu que ne fit feu M. le duc d'Orléans en pareille occaſion. Il lui vint demander juſtice : « J'apprens, dit le Régent, qu'on vient de vous la rendre », & ce juge-là étoit un capitaine d'infanterie que Voltaire avoit traité de fripon & qui le fit deſcendre de ſa voiture pour l'étriller & lui redonna enſuite la main pour remonter dans ſon équipage.

Je trouve le maréchal de Villars inimitable. Quand je dis que le chevalier de Rohan ne devoit pas faire donner des coups de bâton, que cela eſt contre les lois, on me dit toujours que c'eſt un poète. J'avois cru juſqu'ici qu'un poète étoit un homme. Savez-vous l'épitaphe que fit Chapelle ? Elle finiſſoit par ces deux vers :

Et qui fut ſoldat ſans ſe battre
Et poète ſans être battu.

774. — A Paris, le 10 février 1726. Le Bailli de Meſmes (*a*) vouloit être père d'un enfant de la Prévoſt, elle a décidé qu'il appar-

(*a*) Jean-Jacques de Meſmes (1674 à 1741), ambaſſadeur de l'ordre de Malte en France.

tenoit à M. de Middelbourg. Cela a piqué le bailli, qui n'a pas voulu payer un billet de 20.000 écus qu'il lui avoit fait ci-devant, &, ayant été affigné, il a fait caffer l'affignation, comme violant le privilège des ambaffadeurs. La Prévoft foutient qu'elle a prêté tout cet argent & préfenté un grand mémoire, il y a un article : « Plus, un chien que j'ai vendu cent francs, pour faire un habit de Scaramouche, à M. le Bailli, pour le bal de M[me] la Ducheffe du Maine. »

775. — Le [29] juillet 1737, le fieur Carré de Montgeron, confeiller à la deuxième Chambre des Enquêtes, grand vifionnaire & grand janféniste, alla fe jeter aux pieds du Roi & lui préfenta un livre de fa façon, fur les miracles de M. Pâris (*a*). Le Roi le prit &, ayant vu dans fon cabinet de quoi le livre traitoit, il ordonna qu'on l'arrêtât. Mais il s'étoit déjà échappé pour aller en porter un fecond exemplaire à M. le duc d'Orléans, qui d'abord fit difficulté de le recevoir & le prit enfuite, fur ce que le Roi l'avoit reçu.

Le lendemain, ledit confeiller fut arrêté. Sur quoi, le Parlement délibéra de faire des remontrances fur le privilège. Ce qu'il fit. Le Roi répondit qu'il l'avoit fait arrêter fur ce qu'il avoit manqué de refpect & que, s'il procédoit plus avant, il feroit avertir fon Parlement. Le Chancelier ajouta que, fi la forme avoit été négligée dans un cas fi extraordinaire, c'eft qu'il auroit été malaifé de reconnoître le magiftrat. Le Parlement, ayant fait un regiftre du tout, délibéra que le privilège étoit en fûreté. Un Jéfuite, s'échauffant fur le procédé de M. de Montgeron, quelqu'un lui dit : « Pourquoi ça ? Un livre n'eft pas un poignard. » (*b*)

776. — Le ... août 1737, le fieur Fantin, lazarifte, ci-devant curé des Invalides & curé de Verfailles, & directeur de M. d'Orléans & de M[mes] d'Armagnac, Villars & autres fantines de la Cour, ayant été nommé exécuteur teftamentaire du Sieur de... commis de M. de Maurepas, fut furpris & convaincu d'avoir volé & mis dans fa poche un rouleau de quarante-deux louis qu'un laquais avoit mis dans un cabinet. Le laquais qui l'avoit vu pren-

(*a*) *La vérité des miracles opérés par l'interceffion du diacre Pâris.*

(*b*) Allufion à une chanfon de l'époque fe terminant par ces vers :

« Tout doux, tais-toi Père Guignard,
Un livre n'eft pas un poignard. »

dre ne le quitta jamais & lui dit que c'étoit dans une telle poche qu'il l'avoit mis.

Les cornes en vinrent à la tête de M. d'Orléans qui avoit quitté le curé de Saint-Paul. Pour lui, cette aventure fut caufe que M. de Clermont a eu l'abbaye de Saint-Germain, car le duc d'Orléans preffentoit le cardinal pour qu'il mît les revenus de l'abbaye en régie, pour de certains bâtimens que demandoit M. Fantin & dont il devoit avoir la direction.

Il a été chaffé de l'ordre de Saint-Lazare, mais la Reine, qui le jugeoit un ange & qui faifoit faire des quêtes pour des charités du fieur Fantin, en a pleuré bien fort. Les dévotes ont regardé cela comme un délire de la dévotion, & le bonhomme a écrit qu'il avouoit qu'il étoit coupable devant les hommes, mais qu'il ne l'étoit pas devant Dieu. Mon Dieu, où eft le Régent pour voir le cafard démafqué ?

777. — M. de Vauvenargues dit fort bien : « Quiconque eft plus févère que les loix eft un tyran. »

778. — *Mémoires de la régence de Marie de Médicis*, à Paris, chez Louis Billaine, 1666. Le duc d'Albe ne voulut pas donner bataille au duc de Guife à Naples, difant qu'il ne vouloit pas jouer un royaume contre une cafaque d'or. C'eft que le Duc avoit un habit à fond d'or.

779. — Un colonel efpagnol dit que l'Inquifition, depuis le règne de Philippe V, n'eft plus fi fâcheufe en Efpagne, car les Dominicains n'étant plus à la Cour, les Jéfuites s'y étant placés, il arrive que ceux qui font à la tête de ce tribunal ont moins de crédit, & que cela a diminé la vénération pour l'Inquifition ; que les féculiers mêmes n'eftiment pas tant les emplois de ce tribunal fi ce n'eft que quelques principales familles s'en font honneur pour prouver leur antiquité, mais que l'autorité refte toujours contre l'impreffion des livres.

Il dit qu'un Bénédictin a fait un livre fur les préjugés du peuple, très bien écrit en efpagnol, que tout le monde lifoit & qui a fait, à peu près, l'effet du *Spectateur* chez les Anglois, celui-là ayant déraciné des fuperftitions comme l'ouvrage anglois avoit ôté les faux airs ; que ces ouvrages font des compilations immenfes, &

que bien des gens ont commencé à apprendre. Il attaque certains faux miracles, certaines révélations, certaines pratiques, & fait voir que *vox populi* n'eſt pas toujours *vox Dei*, mais très ſouvent la mère de l'erreur.

Il dit qu'il y a beaucoup de proteſtans en Eſpagne, que l'Inquiſition laiſſe en repos ; — que les manufactures de laine ont été encouragées & beaucoup celles de ſoie ; — qu'on a envoyé à Paris des damas fabriqués en Eſpagne, qui, malgré les droits, étoient moins chers que les autres ; — que la dernière guerre avoit fait que bien des gens s'étoient inſtruits ; — qu'il y avoit pluſieurs gentilſhommes eſpagnols qui voyageoient pour s'inſtruire dans les pays étrangers ; — qu'on avoit ſongé à donner une meilleure éducation à la jeuneſſe dans les collèges & (ce qui eſt ſurprenant) que, voulant faire élever les filles dans les couvens, qu'on en avoit bâti exprès pour cela, comme s'il n'y en avoit pas aſſez d'anciens ; — que le miniſtère ayant vu par expérience que la province de Catalogne & quelque partie de l'Aragon étoient dans la proſpérité, parce que les tributs y étoient levés d'une manière plus propre à produire cet effet, on avoit porté les mêmes règlemens dans quelques autres provinces, & qu'on travailloit à les établir partout de même ; — qu'au lieu d'une infinité d'impôts qu'il y avoit dans ces provinces, qui gênoient le commerce & ruinoient le peuple, on a établi un impôt ſur les terres, qui ne va qu'à environ un ſixième ; — que le Roi y perdra d'abord trois millions de piaſtres, mais qu'enſuite il y gagnera beaucoup ; — que l'ancienne pratique faiſoit qu'il n'y avoit point d'auberges en Eſpagne, les fermiers de la gabelle ne permettant pas aux aubergiſtes de vendre.

J'ajoute que le moine bénédictin a beaucoup écrit contre les médecins & qu'il eſt un nouveau Molière, je crois que les livres dont il parle ſont très bons pour l'Eſpagne & ſeroient miſérables dans des pays plus éclairés.

780. — Le même colonel m'a parlé de la Biſcaye. Le Roi n'y lève point de tribut, tout ſe règle par les aſſemblées du pays. Le Roi en tire ſeulement quelques matelots, ils ont un code en eſpagnol qui ſe rapporte à un ancien code du pays, qui eſt en manuſ-

crit dans une bibliothèque en langue biſcayenne. Le colonel m'a promis de m'en faire envoyer des extraits.

Je crois que le colonel ſurfait beaucoup ſa marchandiſe.

781. — Le docteur Arbuthnot (*a*) croyoit que l'Amérique ſe ſépareroit de l'Europe & que les arts & les ſciences, bannis par le deſpotiſme de l'Europe, iroient s'établir en Amérique. On vit, il y a une vingtaine d'années (j'écris en 1750), un Athénien à l'univerſité d'Oxford. Or, diſoit le docteur Arbuthnot, ſi on avoit dit à Démoſthène que, dans les ſiècles à venir, il y auroit des Athéniens qui viendroient dans une île du nord apprendre la langue grecque, il ne l'auroit jamais cru. C'eſt milord Bath qui m'a dit le fait de l'Athénien, comme une anecdote.

782. — J'ai lu le premier mémoire de M. de Sainte-Palaye (*b*) ſur la chevalerie & n'ai point eu le temps d'en lire quatre autres, qui ſont très curieux.

L'auteur fait une jolie remarque : Les premiers préceptes qu'on donnoit aux chevaliers étoient d'honorer beaucoup Dieu & les dames, mais ces temps groſſiers & rudes devoient donner de la religion des idées groſſières, pendant que d'un autre côté, chez cette même nation groſſière, il falloit donner de la galanterie les idées les plus épurées & les plus ſpéculatives, ſans quoi tout cet article étoit en déſordre.

* Il paroît qu'il étoit plus aiſé qu'on ne penſe aujourd'hui aux ſeigneurs de tenir une eſpèce de cour, parce que tout le ſervice de la maiſon ſe faiſoit preſque par la petite nobleſſe ou la grande, & que l'état domeſtique n'étoit point diſtingué de l'état militaire. D'un autre côté, la petite nobleſſe trouvoit toujours de quoi ſubſiſter. Aujourd'hui tous les valets ſont pris & payés dans la roture & l'on n'eſt plus ſervi par ſes égaux.

L'auteur remarque que les bas valets étoient appelés gros va-

(*a*) Collègue de Monteſquieu à l'Académie Royale de Londres, Arbuthnot (1667—1735) fut un précurſeur de ſes théories ſur les rapports des lois avec le climat.

(*b*) C'eſt ſeulement en 1759, quatre ans après la mort de Monteſquieu, que les *Mémoires ſur l'ancienne chevalerie* ont été publiés en volume, à Paris, N. B. Ducheſne. Monteſquieu les a lus dans les *Mémoires de l'Académie des Inſcriptions*, tome XX, publiés en 1753, à Paris, Imprimerie Royale.

lets, & quoique les noms fussent souvent confondus, ils étoient d'un ordre très inférieur.

Les exercices du corps se faisoient avec autant d'attention que chez les Romains.

Fin.

Dans le second mémoire, il dit que la splendeur de la chevalerie commença au onzième siècle; qu'elle tira son origine des fiefs; que, non seulement les rois, mais aussi les chevaliers, faisoient des chevaliers; que leur réception & les armes qu'on leur donnoit s'appelloient investiture; que les seigneurs, d'un côté, voulurent s'attacher des gens qui ne relevoient pas d'eux par un fief; que cet attachement même fut plus grand parce que les services n'en étoient pas bornés par le temps & la manière de servir, comme ceux des fiefs; que les seigneurs qui donnèrent les premières armes à leurs vassaux furent aisément portés à en donner aussi à de certaines personnes qu'ils s'attachèrent.

La Colombière (*a*) sur la chevalerie.

Le point capital: les chevaliers ne devoient point médire des Dames ou souffrir qu'on en médît devant eux. Étoient obligés, au retour de leur expédition, de faire un récit fidèle de leurs aventures, heureuses ou malheureuses, qui étoient écrites dans les registres des hérauts d'armes. * Il paroît que les chevaliers étoient pairs à la cour du seigneur, peut-être sans avoir de fiefs.

Le chevalier de la Tour, dans une instruction qu'il adresse à ses filles en l'an 1371, parle d'un chevalier qui alloit visiter les châteaux & notoit d'infamie, en termes qu'on n'ose rapporter, les châteaux indignes, par la conduite des femmes, de recevoir les chevaliers.

Avant les tournois, on exposoit les armoiries le long des murs d'un monastère. Une femme qui avoit à se plaindre d'un chevalier pouvoit toucher son écu comme pour demander justice. On jugeoit l'affaire &, s'il étoit coupable, indigne du tournoi & n'y pouvoit rentrer que par la protection des dames.

La générosité, principale vertu des chevaliers, est fort louée

(*a*) VULSON DE LA COLOMBIÈRE. *Le vray théâtre d'honneur & de chevalerie, ou le miroir historique de la noblesse.* Paris, 1648.

en eux par les poètes. * Je crois que cette générofité contribua beaucoup à ruiner la nobleffe & élever les rois.

Les paillettes d'or, & autres débris des armes, étoient diftribuées aux hérauts & méneftriers. L'auteur cite un joli trait du duc de Buckingham qui, allant à l'audience de la reine, parut avec un habit chargé de perles que l'on avoit exprès mal attachées, ce qui lui fournit un prétexte honnête d'en faire préfent à ceux qui les avoient ramaffées, pour les lui remettre.

Paffion que devoit donner pour la gloire la folennité des tournois.

Continuation des mémoires de M. de Saint-Palaye fur la chevalerie. Fin du deuxième mémoire. Il attribue à la chevalerie & à fes fentiments les belles actions faites par les François & les Anglois à l'égard des prifonniers, à la chevalerie qui fleuriffoit chez ces deux nations, tandis que chez leurs voifins s'exerçoit tant de barbaries. * Je pourrois ajouter que, quand la chevalerie ceffa, on tomba dans les horreurs des guerres de la religion, où l'on vit des mœurs fi fauvages.

Troifième mémoire. Edouard, roi d'Angleterre, qui fe trouvoit en perfonne à la bataille de Crécy en 1346, preffé d'envoyer un prompt fecours au prince de Galles fon fils, âgé de 13 à 14 ans, que les ennemis enveloppoient & ferroient de toutes parts : « Eft-il donc mort, demanda-t-il, ou renverfé, ou tellement bleffé qu'il ne puiffe plus fe défendre ? » Et comme celui que l'on avoit dépêché vers le Roi l'affura que le jeune prince vivoit encore, mais qu'il étoit dans le plus preffant danger : « Or, retournez devers lui & devers ceux qui vous ont envoyé, répondit le Roi, & leur dites, de par moi, qu'ils ne m'envoient mefhui quérir ni requerre pour aventure qui leur advienne, tant que mon fils foit en vie, & leur dites que je leur mande qu'ils laiffent gagner à l'enfant fes éperons. » C'étoit la chevalerie qu'il venoit de recevoir. « Mais je veuil, ajouta-t-il, fi Dieu l'accorde, que la journée foit fienne & que l'honneur lui en revienne. »

Quatrième mémoire (*a*).

(*a*) La page eft reftée blanche après ces deux mots fur lefquels fe termine le manufcrit.

GEOGRAPHICA

GEOGRAPHICA

* * *

P. 1—11. — Remarques ſur différentes parties d'Italie en 1701, 1702, 1703. Londres, 1705. Ce voyage a été fait par M. Addiſon.

Extraits des pages 16 à 220 ſans annotation perſonnelle, ſe terminant par la remarque: « Je n'ai point achevé de lire ce livre. » *Les notes ſur Gênes, au début de l'extrait, ſont reproduites intégralement dans la lettre à Madame de Tencin du 15 avril 1749.*

* * *

P. 17—20. — Cérémonies nuptiales de toutes les nations, par le ſieur de Gaya. Paris, 1680, in-12.

Extraits des pages 7 à 196, ſans annotation ſauf cette boutade: « Cela faiſoit un effet contraire », *à propos d'une ordonnance de la reine de Pégu, obligeant les femmes à aller* « preſque nues pour donner plus d'amour aux hommes. »

* * *

F° 22—30. — Voyages du Nord contenant divers mémoires utiles au commerce & à la navigation. Amſterdam, 1727, tome VIII. L'extrait des ſept premiers volumes eſt dans mon extrait du *Commerce.*

F° 22—24. — Voyage de Moſcou à la Chine par M. Evert Iſbrand (*a*), ambaſſadeur de Moſcovie. * J'ai fait l'extrait de la relation du ſieur Brand, ſon ſecrétaire ou compagnon de voyage, il eſt plus haut.

F° 23—24. — [REMARQUES SUR LA CARTE D'ASIE] (p. 199). — On met ici la carte faite par l'ordre du tzar, par laquelle il paroît que ce prince eſt voiſin de l'empereur du Japon. Car les Ruſſes ont conquis tout ce que l'on appeloit la terre de Jeſſo, &, par le moyen du Cap de Glace, qui fait un détroit avec une île appelée Pucho, les Ruſſes entrent dans la mer du Japon & vont négocier avec le pays de Kamchatka ou terre de Jeſſo, qui eſt une grande langue de terre qui eſt à eux. Or, le pays de Kamchatka eſt ſéparé du Japon par un détroit plein d'îles, entre autres Matſmay. Par ce détroit appelé de Kamchatka, il y a communication

(*a*) *Relation du voyage de Mr Evert Iſbrand envoyé de S. M. czarienne...* en 1692, 93 & 94, par le ſ^r Adam Brand. Amſterdam, 1699.

avec le golfe de la Corée qui eſt entre la Tartarie ruſſienne & la terre de Jeſſo. Du golfe de la Corée, on peut ſortir par le détroit de la Corée dans les mers qui ſont entre la Chine & le Japon. Or, les Ruſſes viennent de Jakutſkoy qui eſt ſur la Lena, vont dans la mer Glaciale, & enſuite, deſcendant au ſud, vont pêcher le narval dans les mers dont nous avons parlé. Par où vous voyez qu'il n'y a pas de ville mieux ſituée pour le commerce que la ville de Jakutſkoy, d'où le tzar peut communiquer avec l'océan Oriental qui entoure tant de terres qui déjà ſont à lui. Vous voyez par tout ceci que le Japon eſt une île, la Ruſſie devenue frontière de la Chine & du Japon.

* * *

F° 24—28. — Journal du ſieur Lange, concernant ſes négociations à la cour de la Chine en 1721 & 1722. Les remarques (*a*) ſont marquées par un R. *Extraits ſans annotation perſonnelle.*

* * *

F° 28—30. — Mœurs des Oſtiakes & comment ils furent faits chrétiens en 1712. Par J. B. Muller, capitaine ſuédois priſonnier en Sibérie. *Extraits ſans annotation perſonnelle.*

* * *

F° 32—48. — Nouveaux voyages autour du monde par Guillaume Dampier. Amſterdam, 1711, 3[e] édition.

Extraits des tomes I, II & III. Monteſquieu déclare n'avoir lu ni la deuxième partie du tome III, ni les tomes IV & V.

F° 43. — [DIVERTISSEMENS & CLIMATS] (t. II, p. 218). — * Il faut donc auſſi moins de fêtes, catholiques, proteſtans (*b*).

F° 43. — Traité des vents, marées & courans (t. III). * J'ai

(*a*) de l'éditeur.

(*b*) Le ſens de cette brève remarque ne peut être ſaiſi que ſi l'on ſe reporte à l'*Eſprit des Lois*, XXIV, 23 : « Les pays proteſtans & les pays catholiques ſont ſitués de manière que l'on a plus beſoin de travail dans les premiers que dans les ſeconds : la ſuppreſſion des fêtes convenoit donc plus aux pays proteſtans qu'aux pays catholiques. »

lu assez vite une partie de ce traité, mais il faut le lire à tête reposée, c'est un recueil de bonnes observations.

F° 49—57. — Du royaume de Siam, par M. de la Loubère, envoyé extraordinaire auprès du roi de Siam en 1687 & 1688, tome premier (*a*).

Extraits du tome I pour les pages 1 à 491.

F° 52. — [JALOUSIE DES SIAMOIS] (p. 208). — Il n'y a point [de femme] en Asie qui n'aime mieux que son mari la tue que s'il la laissoit tomber au pouvoir de ses ennemis. * Exemple de Zénobie, femme de Rhadamiste (*b*).

F° 56. — [DEUIL DE TROIS ANS EN CHINE] (p. 480). — * Cela fut réduit à 27 mois & aujourd'hui à 27 jours, comme on le trouve dans le Père Du Halde. Je ne crois pas cette réduction à 27 jours.

F° 58—79. — Ancienne relation des Indes & de la Chine de deux mahométans qui y allèrent au 9[e] siècle, traduite de l'arabe. A Paris, chez Coignard, 1718, in-8°, 397 p. Avec des remarques qui sont, je crois, de l'abbé Renaudot. * Je crois que ceci a été traduit par l'abbé Renaudot ; voyez ce qui en est dit dans mon volume *Geographica*, tome premier, à l'extrait du volume 21 des *Lettres édifiantes*, p. 451. On prétend que ces Arabes n'ont jamais été à la Chine (*c*).

Extraits de la préface du traducteur, des deux relations & des remarques, pages 1 à 395.

F° 66. — [VENTE DE CHAIR HUMAINE SUR LES PLACES PUBLIQUES] (p. 53—55). — * Cela ne paroit pas par l'histoire.

F° 69. — [MÉPRIS DE LA MORT CHEZ LES HINDOUS]

(*a*) 1691.

(*b*) Allusion à une tragédie de Crébillon : *Rhadamiste & Zénobie*, 1711. — Voir, sur Crébillon, la lettre à Helvétius du 11 février 1749.

(*c*) C'est en tout cas l'avis du P. de Prémare. — Voir *Lettres édifiantes*, dix-neuvième recueil, p. 422.

(p. 98—103). — * Voyez combien il eſt dangereux de graver ce mépris trop avant dans le cœur des hommes.

F° 71. — [RICHESSE DE LA CHINE] (p. 198). — * Non pas, toujours famines fréquentes.

* * *

F° 81—101. — Quelques remarques ſur la Chine, que j'ai tirées des converſations que j'ai eues avec M. Hoange.

Il y a trois ſectes dans ce pays, y comprenant toutes les Indes & même le Japon, Cochinchine... : La religion de Confucius, qui eſt la plus étendue ; celle des Tao ou Laokion dont les moines ſe marient ; celle des Foë dont les moines de l'un & l'autre ſexes ne ſe marient point. Il y a parmi les Foë une idole nommée Kouan-Yin ; c'eſt une vierge qui tient un enfant comme Marie, elle eſt la ſeconde perſonne après Foë, elle avoit converti l'enfant qu'elle tient.

L'âme n'eſt point immortelle ſelon Confucius, ce n'eſt qu'une vapeur répandue par tout le corps qui ſe diſſipe à la mort, c'eſt pour cela qu'on étrangle les nobles & qu'on coupe la tête aux gens de la lie du peuple qu'on veut punir, ſans ſe ſoucier du partage de leur âme.

Les Foë ne mangent rien de ce qui a vie, ils croient qu'il y a vers l'Occident un lieu de peines pour les méchans où s'ils ont fricaſſé des bêtes, ils ſont auſſi fricaſſés & ſujets à la peine du talion : il y a dix-huit cavernes différentes où il y a différens ſupplices, & trente-ſix lieux pour des récompenſes différentes. La charité de ces Foë eſt d'acheter au marché des animaux qu'ils laiſſent mourir de vieilleſſe.

Les lettrés font des ſacrifices aux Anciens ; ils croient que la vapeur du ſacrifice réunit la vapeur de l'âme du défunt, ce qui la fait revivre délicieuſement pendant le dit ſacrifice.

Ils croient que l'âme de Confucius étoit intimement unie au Tien. Ils n'ont point l'idée de l'immatérialité & ſont à proprement parler athées ou ſpinoziſtes, regardant le Tien comme l'âme du monde, ou le monde même, laquelle agit néceſſairement & eſt fatalement déterminée & détermine de même.

Confucius vivoit plus de cinq cens ans avant Jéſus-Chriſt.

Les moines Foë ſont des ſcélérats. [Ils] raviſſent les femmes & les enferment pour jamais dans leur cloître. Les moineſſes en font de même aux hommes.

Les hommes ne voient jamais les femmes. Le cadet peut bien voir la femme de ſon aîné, mais l'aîné ne peut pas de même voir celle de ſon cadet, non plus que le beau-père ſa belle-fille.

Pour les grands crimes, on met le coupable ſous une cloche de fonte rougie, ou bien on le condamne à être coupé en un nombre de morceaux à la volonté du juge. On peut condamner juſqu'à ſoixante morceaux, & le criminel ne doit expirer qu'au dernier; on feroit mourir le bourreau qui expédieroit plus promptement le patient. Les deux premiers morceaux ſont les peaux du front qu'on fait tomber ſur les yeux.

L'empereur Tcheou avoit une femme nommée Ta Ki qui inventa un nouveau ſupplice, lequel fut aboli enſuite. C'étoit une colonne d'airain enflammée qu'on faiſoit embraſſer au criminel (*a*). Ces Néron de la Chine attachèrent dans un jour vingt-deux mandarins, l'un après l'autre, qui s'étoient ſuccédé à la charge de *kho taou*, lequel préſide à un conſeil de treize conſeillers & a tous les matins audience de l'empereur. Sa fonction eſt de lui dire ſes fautes & celles de ſon conſeil. Cette charge ſubſiſte encore ſous les empereurs tartares : Ceux d'entre eux que les empereurs font mourir vont au ſupplice comme des martyrs.

Je crois que les Chinois perdroient infiniment à être connus. C'eſt un des plus ſuperſtitieux peuples du monde. Ils n'oſeroient bâtir une maiſon ni un tombeau que ſous certaines conſtellations. Ils ont des almanachs ſur leſquels ils ſe règlent dans toutes leurs entrepriſes & ils y ont une confiance ſans réſerve. C'eſt un emploi conſidérable parmi les lettrés d'être employés à la compoſition de cet almanach &, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'eſt que le Père Grimaldi, jéſuite, préſident des mathématiques, eſt le chef des aſtrologues, & que ſon nom eſt écrit dans tous ces livres ſuperſtitieux.

(*a*) Voir *Tong-Kien-Kang-Mou* (Annales de la Chine) trad. par Mayriac de Mailla, 1777 & ſs, t. I, p. 238.

M. Maigrot, évêque de Conon, acheta une maiſon dans la ville de Fou-Tcheou, capitale de la province de Fo Kien, pour faire une égliſe, &, pour la diſtinguer d'une maiſon profane, en fit agrandir les portes, à peu près comme celles de nos égliſes, & les fit peindre de rouge (on attribue à cette couleur rouge la vertu de préſerver du feu), couleur particulière aux palais de l'empereur & aux temples chinois. Il s'émut auſſitôt une ſédition. Le peuple s'aſſembla, criant que ces grandes portes abſorberoient le bonheur de toute la rue. Ils y jetèrent mille ordures, firent mille imprécations contre ce bâtiment; le déſordre alla ſi loin qu'on fut obligé de ſuſpendre les travaux, mais un mandarin, jéſuite, envoyé de l'empereur, ayant paſſé par là, M. de Conon le pria de venir loger chez lui, &, pendant que le Jéſuite y étoit, on acheva de la bâtir. * Je ne trouve point que la conduite de M. de Conon ait été fort ſage en cette occaſion. Il n'y a pas cent mille chrétiens à la Chine. La plupart ſont des idolâtres, qui n'ont fait que changer d'idolâtrie & auxquels on fait adorer une image de Saint Xavier, de Saint François, de la Sainte Vierge, au lieu de Foë ou Tao (*a*).

Le grand fruit des miſſionnaires eſt de baptiſer les enfans qui meurent avant l'âge de raiſon. Ils s'introduiſent en qualité de médecins.

Habits chinois. Avant l'invaſion des Tartares, les habits des Chinois étoient diſtingués ſelon les conditions. Les marchands, par exemple, ne pouvoient porter de ſoie. Aujourd'hui, chacun porte indifféremment les habits qu'il veut.

Tombeaux des Chinois. Les tombeaux ſont ſuperbes. Ils ſont faits en manière de fauteuils. Il y a ordinairement une ſtatue d'un cheval, d'un lion ou de quelque autre animal. Il y en a qui ont juſqu'à quatre ou cinq arpens de terre.

Familles à la Chine, biens en commun. Il y a deux ſortes de biens à la Chine. Les uns ſont propres à chaque particulier, les autres ſont communs à toute la famille. Chaque membre de la famille va ſacrifier au tombeau des ancêtres. C'eſt dans cette aſſemblée qu'on reconnoît ſes parens, & le revenu des biens de la

(*a*) Voir, au ſujet de cet épiſode qui ſe ſitue ſans doute en 1697, la lettre du P. Nyel dans le 8e recueil des *Lettres édifiantes*.

famille fe partage entre ceux qui affiftent à cette cérémonie. Si quelqu'un a commis un crime de lèfe-majefté, toute la famille eft exterminée. * Il y a de l'apparence que les premiers peuples qui vinrent habiter dans la Chine partagèrent ainfi les biens, ce qui a fait que les familles, loin de fe multiplier, fe féparer & fe diftinguer, font toujours reftées les mêmes.

Langue chinoife. La langue chinoife eft très facile à apprendre. Les verbes n'ont qu'un temps, qui eft l'infinitif, comme dans la langue franque ; les noms n'ont qu'un cas, régi par un article. Il eft vrai qu'il y a quelques lettres affez difficiles à prononcer. Ils ont une lettre dont la prononciation nous eft infupportable. Elle fe tire de l'eftomac, elle eft conforme aux cris dont nos charretiers fe fervent pour arrêter leurs chevaux : *qu* ; c'eft la fuprême élégance de fourrer fouvent cette lettre dans la converfation (*a*).

Caractère chinois. La grande difficulté confifte à fçavoir lire. Il y a à peu près 80.000 caractères. Il eft vrai qu'il fuffit d'en fçavoir 18.000 à 20.000, parce que les autres font des termes d'art, comme de la marine, de la maçonnerie & autres, lefquels viennent rarement & qui fe connoiffent à l'aide d'un dictionnaire. Je crois qu'un Européen pourroit, dans l'efpace de trois ans, lire couramment ; cette manière d'écrire nous paroit ridicule, mais elle a fon avantage : les états voifins de la Chine, comme le Japon & autres, fe fervent des mêmes caractères, &, quoique les langues foient différentes, & qu'il y ait même dans la Chine trois ou quatre jargons, cependant, celui qui a une fois acquis la connoiffance des caractères chinois peut lire toutes fortes de livres, parce que le mot qui fignifie un cheval par exemple en japonois s'écrit avec le même caractère que celui qui fignifie cheval en chinois ; c'eft comme nos chiffres que les Allemans, les Efpagnols, les François connoiffent indifféremment.

Je ferois fort porté à croire que ces caractères furent inventés par une fociété de gens de lettres qui voulurent fe cacher au

(*a*) Cf. Ms. de Hoange (N. A. Fr. 280, fol. 7) : « ... un fon particulier aux Chinois que la naiffance leur donne & que les étrangers n'attrapent prefque jamais. On peut dire qu'il a quelque rapport avec le hurlement d'un chien enfermé... Les Chinois le trouvent très agréable & c'eft une élégance chez eux de l'inférer fouvent dans les difcours... »

peuple, comme nos cabaliſtes d'aujourd'hui, & que l'uſage s'en eſt peu à peu introduit dans tout cet Orient ; ma raiſon en eſt que ces caractères ne ſont point une image de la choſe repréſentée. Il eſt probable que, ſi le peuple avoit voulu ſe faire une écriture, il auroit fait comme [les habitans de] quelques nations des Indes Occidentales, qui peignoient plutôt qu'ils n'écrivoient. Pour marquer un homme, ils faiſoient une figure d'homme ; pour marquer un ſiège, ils faiſoient un cercle autour d'une ville ; ſi le ſiège avoit duré trois ans, ils faiſoient trois cercles ; une bataille donnée près d'une montagne s'exprimoit par une montagne & deux épées auprès. Mais les caractères chinois ne ſont pas de même, ils n'ont aucune relation avec la choſe ſignifiée, il n'y a que le caractère d'homme qui paroît, quoiqu'aſſez mal, repréſenter un homme : ces caractères ſont diſtingués ſous 214 clefs ou côtés, la plus conſidérable eſt la clef des herbes, elle contient 1423 caractères ; la clef d'hommes comprend la conſtance, la foi, la vertu, la bonté, la malice, etc. ; la clef de dents, broyer, mâcher, etc.

* Au contraire, c'eſt par imperfection que ces caractères ont été trouvés au lieu de nos lettres ; c'eſt qu'ils n'ont pas imaginé le rapport qu'il y avoit entre les différences ſpécifiques des différens mouvemens formés par le goſier, la langue ou le palais, que nous avons diſtingués par une lettre, &, à l'égard du rapport des caractères avec l'image de la choſe, cela auroit encore été plus imparfait, plus long pour écrire, plus difficile à ranger ſous des claſſes, & la plupart du temps impoſſible, y ayant une infinité de choſes & de mots auxquels on ne peut pas donner d'image, tels que les adverbes, la plupart des verbes, les ſenſations & modifications de l'âme, qui ſont pourtant la plupart des termes & toute l'élégance d'une langue & ſa beauté.

Les caractères ſont compoſés de côtés & de barres, &, pour les reconnoître, on regarde le côté, & on compte enſuite des barres, ce qui eſt aſſez difficile, parce qu'on n'a guère d'autres règles que l'uſage ; il n'y a point de caractère qui ait plus de 32 ou 33 barres.

Il faut remarquer que les Tartares ont des caractères différens de ceux des Chinois, mais ils ne ſont pas en ſi grand nombre ; cela

vient peut-être de ce que ces peuples, affez barbares, n'ont pas un affez grand nombre de chofes à exprimer.

Nous avons trois degrés : la chofe, la fignification du fon, & l'idée ; eux n'en ont que deux : la chofe & l'idée. On voit par tout ce que j'ai dit que ces caractères font fignificatifs d'idée & non pas de fon.

Pour donner une idée jufte de la conftruction chinoife, je vais rapporter une chanfon que M. Hoange m'a apprife, qui fe chante à la Chine dans le mois de mai lorfque les filles vont cueillir les fleurs . . . . (*a*)

Les chanfons n'y font ordinairement qu'un récit de quelque aventure & où le poète tire rarement de fon fond. Celle-ci contient l'hiftoire de la femme d'un mandarin qui étoit à la campagne pendant que fon mari étoit à la cour ; un parent du mari la follicita vivement de l'époufer, & il la preffa fi fort que, pour conferver fa foi, elle fut obligée de fe jeter dans le fleuve, après avoir piteufement répété trois fois le nom de fon mari.

Voici le *Pater* en chinois . . . . (*b*)

On voit par là : 1° que tous les articles font indéfinis ; 2° que pour gouverner les cas, il n'y en a qu'un qui eft *u* ; 3° que les mots font tous fort courts ; 4° qu'il y a, à la fin de chaque vers, une fyllabe qui ne fignifie rien : dans la chanfon par exemple *ne* & *you* n'ont aucune fignification ; 5° cette langue n'eft pas féconde en mots, on les emploie à plufieurs fignifications, & la prononciation feule les diftingue : par exemple, dans la chanfon *chi* fignifie pierre & être ; *tfai* fignifie auffi cueilli & être ; *chin*, voir & fe manifefter ; *ngo*, méchant & moi ; enfin on voit qu'ils n'ont point de pluriel, & que, pour dire « nous », nos miffionnaires ont été obligés de faire un mot ; au refte ces mots fe prononcent comme je les ai écrits, excepté quelques *h* fur lefquelles j'ai mis un ' pour les afpirer davantage.

Dans les relations des Jéfuites, il eft dit qu'il n'y a à peu près que 400 mots dans le chinois, ce qui eft faux, il y en a plus de 1200 ; &, en multipliant les tons, cela va à 6000 ; les autres ca-

(*a*) Tranfcription de la chanfon, avec traduction juxtalinéaire.

(*b*) Tranfcription avec traduction juxtalinéaire.

raćtères ne s'entendent que par la ſuite du diſcours & par ce qu'on met devant ou après.

Romans des Chinois. Les romans ſont fort au goût des Chinois, mais je ne crois pas que les leurs nous pluſſent fort. Il y en a de deux ſortes ; les uns donnent dans le merveilleux & ils ſont encore plus outrés que nos *Amadis* & les Romances eſpagnoles ; c'eſt par exemple une magicienne qui détruit des armées en un inſtant, en fait paroître de même, & par la force de ſon art, toujours dans de nouveaux miracles s'empare de toute la nature. Les autres ſont auſſi froids que les premiers ſont extravagans. Comme il n'y a pas plus de commerce entre les hommes & les femmes que ſi elles vivoient dans un monde différent, les aventures ſont rares & difficiles à amener, il faut des machines & des reſſorts étonnans pour faire voir la fille au cavalier, & des quatre ou cinq années pour qu'il lui puiſſe parler. On languit néceſſairement avec un héros & une héroïne qui ne ſont recommandables ni par leurs ſentimens ni par leurs aventures.

Les Chinois ſont d'une humeur extrêmement douce ; lorſqu'on diſpute avec eux, il faut bien prendre garde de parler avec chaleur & avec vivacité comme on fait en France, on propoſe modérément les objećtions & on y répond de même. M. de Roſalie (*a*), élevé dans le monde, étoit bien plus propre pour raiſonner avec les lettrés que M. Maigrot qui, nourri dans les écoles, en avoit rapporté la vivacité & les emportemens de l'ergotiſme.

Ce dernier fut accuſé d'avoir fait entrer chez lui des femmes ſous prétexte de les faire prier Dieu. Le mandarin qui étoit ſon juge ſe tranſporta chez lui, c'eſt qu'on le regardoit comme un lettré d'Europe & qu'on a la déférence pour les lettrés de les juger dans leur maiſon ; ils ont encore un autre privilège, c'eſt qu'ils ne ſe mettent pas à genoux comme le peuple, mais ſe tiennent à ſon côté ; on met devant le juge un bureau qui eſt ſacré comme ſa perſonne. M. Maigrot, interrogé s'il n'avoit point commis le crime dont on l'accuſoit, répondit avec chaleur, ſecouant le bureau & préſentant ſa tête, qu'il conſentoit qu'on lui coupât ſi l'accuſation

(*a*) Mgr de Lionne.

étoit vraie ; le juge, étonné de cette violence, regardant M. Maigrot comme un barbare, fufpendit le jugement & fe retira.

Ceux qui ont quelque prééminence fur un autre peuvent le battre fans qu'il ofe fe mettre en défenfe ; on fçait que, dans la minorité de l'empereur (*a*), les miffionnaires accufés par le bonze Yang-Kouang-Sien de fomenter des féditions furent chaffés de l'empire. Le jour qu'on donna l'édit contre eux, le feu prit au palais de l'empereur, il y eut même à Pékin un grand tremblement de terre; l'impératrice mère, vraie chinoife en fuperftition, rappela auffitôt des gens qu'elle croyoit pouvoir armer le ciel contre elle, les maifons & les églifes déjà occupées furent rendues excepté à Fokiou, dans la province de Fokien : un officier chinois s'en étoit emparé & en avoit fait une écurie pour fes chevaux : lorfque le P. Grimaldi fut envoyé par l'empereur en Europe, il fe détourna de fon chemin pour paffer à Fokiou, tous les mandarins vinrent à fa rencontre ; paffant par la rue il demanda quel étoit ce grand bâtiment qu'il voyoit, il y avoit des chrétiens appoftés qui lui dirent que c'étoit autrefois une églife chrétienne, mais qu'un capitaine s'en étoit emparé & en avoit fait une écurie. Le Jéfuite fit venir l'officier, lui donna de fa main cent coups d'étrivière avec un fouet & lui fit vider fur le champ cette églife. Celui qui aura le moindre degré en pourra faire de même à celui qui n'en a point, il n'y a que le chef des lettrés qui puiffe le punir.

Sous les empereurs chinois, on ne tiroit les mandarins que du corps des docteurs ; aujourd'hui, il n'eft pas même néceffaire d'être lettré. En 1700, il y avoit à la Chine fix miffionnaires mandarins : le P. Grimaldi, les deux PP. Pereira & trois autres : la place de préfident des mathématiques eft toujours occupée par un Jéfuite. Il y a, comme parmi nous, trois différens degrés de lettrés : les bacheliers, les licenciés & les docteurs (*b*). Tous les ans, on fait un examen dans chaque ville, un mandarin y eft envoyé exprès pour cela en qualité d'examinateur. Il y a chaque année un certain nombre de bacheliers prefcrit, les grandes villes en ont foixante, les moyennes quarante, les petites trente. On

(*a*) L'empereur Kanghi, en 1665.

(*b*) Cf. B. N[ale] Ms. fr. 280, fol. 274 & fs..., Differtation de Hoange fur les examens littéraires.

enferme tous ceux qui aſpirent à cet honneur dans une grande ſalle ; on les fouille avant que d'entrer ; on leur donne un paſſage de quelque livre claſſique ſur lequel ils doivent faire trois pages d'éloquence ; il y a un nombre de caractères fixés pour chaque page.

L'année d'enſuite, un examinateur eſt envoyé par l'empereur dans la ville capitale de chaque province ; tous les bacheliers de la province s'y rendent ; on les enferme comme la première fois dans un palais, on leur donne auſſi un paſſage de quelque livre claſſique, ils ſont obligés de compoſer ſept pages d'éloquence ſur ce paſſage. On examine enſuite tous ces ouvrages ; ceux qui ont [le] mieux réuſſi ſont admis au ſecond examen, les autres ſont rejetés. Ce ſecond examen ſe fait en la même manière que le premier : on compoſe ſept autres pages ſur le même paſſage, & ceux qui ont réuſſi ſont admis au troiſième examen où ils compoſent ſept nouvelles pages & pour lors on prend les 360 qui ont le mieux réuſſi & on les fait licenciés. Il faut remarquer que, ſi quelqu'un avoit mal écrit un caractère, il perdroit ſon degré.

L'année d'enſuite, on procède au doctorat, de ſorte que chaque degré ſe trouve toujours de trois ans en trois ans : il faut à peu près les mêmes cérémonies pour parvenir au doctorat. Tous les licenciés du royaume s'aſſemblent à Pékin &, après avoir fait un ſacrifice dans lequel on convie tous les eſprits de vengeance de venir rendre témoignage & accuſer ceux qui, par leurs crimes, ſont indignes d'un ſi grand honneur (le même ſacrifice ſe fait à la licence), on procède à l'examen. Il faut remarquer que ceux d'entre les docteurs qui ont été nommés les dix premiers ſont d'un degré plus éminent que les autres & qu'ils ſont ordinairement placés aux charges les plus conſidérables de l'État. Les 360 vont enſuite à un examen qui ſe fait au palais de l'empereur, qui choiſit trois d'entre eux pour les élever à un honneur plus conſidérable ; ils épouſent ordinairement une fille de l'empereur, ou bien ſont gouverneurs des princes, ou bien entrent dans le miniſtère ou au collège de Hanlin.

Les lettrés d'épée ſe choiſiſſent à peu près de la même manière que les premiers ; on leur donne un thème ſur les fortifications ou

ſur quelque autre matière de guerre. Il faut remarquer que les mandarinats d'épée ne ſont pas ſi conſidérables que les civils.

On peut dire, ſur la durée de cet empire, qu'il n'a pas toujours ſubſiſté le même, outre qu'il a ſouffert une infinité de diviſions ; que ce pays a eu plus de trois rois en même temps ; qu'il y a fleuri même des républiques avant la venue de Notre Seigneur. Tout le monde ſçait qu'il a été deux fois envahi par les Tartares, qu'il gémit encore ſous leur tyrannie, que le gouvernement chinois eſt entièrement défiguré s'il n'eſt pas aboli, & que les loix les plus ſaintes de cet état y ſont violées. On ſçait que la puiſſance des empereurs a été différente ſelon les temps, que leur autorité eſt venue peu à peu au degré où on la voit aujourd'hui. Il n'y a guère eu d'empire plus fécond en guerres civiles que celui-là. On voit à tout moment des familles qui ſe ſuccèdent les unes aux autres à la couronne, des nouveaux uſurpateurs qui chaſſent les premiers, & la diſcorde & la confuſion régner partout.

Si l'on prend garde à la ſituation & à la grandeur de cet empire, on ne ſera plus étonné de ſa durée. Il étoit entouré de petits princes ſéparés pour la plupart des déſerts & des pays inacceſſibles : aucune puiſſance n'a pu donner de l'ombrage aux Chinois que celle des Tartares, & leurs grandes murailles les auroient mis à couvert des incurſions de ces barbares, ſans les brouilleries & les diviſions qui étoient parmi eux : ce pays eſt pour ainſi dire ſéparé de tout le reſte du monde, ainſi il n'étoit pas poſſible qu'un autre qu'un Chinois le gouvernât.

Si on nous diſoit que l'Europe a toujours été gouvernée par des Européens, ſi on faiſoit remonter l'empire des Perſes aux prédéceſſeurs de Cyrus, on trouveroit des empires auſſi anciens que celui de la Chine.

Si le gouvernement chinois avoit été auſſi merveilleux qu'on le dit, les Tartares ſe ſeroient-ils rendus maîtres de leur état en un jour ? On n'a guère d'exemple dans l'hiſtoire d'une conquête ſi rapide ; il n'y eut pas une place qui réſiſtât au vainqueur, qui ne trouva de réſiſtance nulle part.

Dépouillons-nous des préjugés, nous leur faiſons trop de grâces d'avoir ſi bonne opinion d'eux, ils ne nous rendent point la pa-

reille ; cette orgueilleuſe nation ſe regarde comme la ſeule qui ſoit policée. La Chine eſt le royaume du Milieu, toutes les nations qui l'entourent ſont traitées de barbares. Le gouvernement chinois eſt bien plus propre à entretenir la tranquillité au dedans qu'à maintenir la ſûreté au dehors (*a*) ; la profeſſion des armes y eſt mépriſée, ainſi ils manquent dans un des points eſſentiels.

Je ne laiſſerai point d'examiner la forme du gouvernement intérieur : l'autorité du prince y eſt ſans bornes, il réunit la puiſſance eccléſiaſtique avec la ſéculière, car l'empereur eſt chef de la ſecte des lettrés. Ainſi, le bien & la vie des ſujets ſont toujours à la diſpoſition du ſouverain, expoſés aux caprices & aux volontés les plus déréglées d'un tyran (*b*).

Il n'eſt permis dans chaque province qu'à trois mandarins d'écrire en cour ; les particuliers ne peuvent le faire qu'après leur avoir montré leurs lettres : de là il arrive que ces trois qui peuvent écrire en cour peuvent perdre qui bon leur ſemble ſans que les accuſés puiſſent ſe défendre ; le peuple eſt expoſé à leurs vexations & à leur tyrannie, & ſa voix ne peut jamais monter juſqu'au trône du ſouverain.

Il n'y a guère dans le monde de tribunal plus injuſte ni plus ſanguinaire que celui qui rend la juſtice criminelle à la Chine. Je ne parlerai point des ſupplices auſſi cruels que ceux que Phalaris inventa, il me ſuffira de dire que les innocens ſont punis comme les coupables. Quand quelqu'un eſt condamné pour crime de lèſe-majeſté, on traîne à la mort tous ſes parens, en quelque degré que ce ſoit, même au centième ; les parens du côté maternel n'en ſont point exceptés (*c*).

Pour crime de concuſſion, on mène auſſi au ſupplice la femme du coupable & tous ſes parens en ligne droite, aſcendans ou deſcendans ; les frères, les ſœurs ſont traités de même.

Il faut diſtinguer le vol : ſi on a volé le tréſor du prince, ce que je dis a lieu ; ſi c'eſt le peuple, le ſeul concuſſionnaire eſt puni.

Quand un homme a commis un homicide, il faut que tous ſes

(*a*) Comparer avec *Eſprit des Lois*, VIII, 6.

(*b*) Comparer avec *Eſprit des Lois*, XI, 5.

(*c*) Comparer avec *Eſprit des Lois*, XII, 7.

parens s'enfuient. Les parens du défunt peuvent s'emparer de tous les biens meubles des parens du meurtrier, les battre & leur faire toutes ſortes de mauvais traitemens. Je ne nie point que ces loix ne puiſſent produire quelque bien en ce que les parens, reſponſables des actions les uns des autres, s'attachent à donner à leurs enfans la meilleure éducation qu'ils peuvent, mais auſſi, quelle ſource d'injuſtice !

Malgré la politeſſe de la nation, il s'y gliſſe toujours quelque choſe de barbare. En voici un exemple : lorſqu'un empereur eſt mort, ſon ſucceſſeur ſe fait une maiſon toute neuve, les eunuques & les concubines changent, d'autres viennent à leurs places. Pour lors, on enlève tous les enfans d'un certain âge dans toute l'étendue de l'empire, on leur fait l'opération, après quoi on les envoie au ſérail. On aſſemble toutes les filles dans les provinces, on choiſit les plus belles qu'on envoie auſſi au ſérail. Les concubines de l'empereur défunt leur font place, on les met toutes dans des caroſſes fermés qui les mènent dans le marché où on achète les eſclaves & on les vend, excepté celles qui ont des enfans. Chacun connoît s'il eſt heureux ou malheureux par la beauté de celle qu'il a achetée, car on les prend ſans les voir, & elles ſont toutes d'un même prix, vieilles ou jeunes, belles ou laides. Les Tartares, moins barbares en cela que les Chinois, ont aboli cette indigne coutume.

Il faut que je remarque en paſſant juſqu'où va l'humiliation dans laquelle les Chinois ſont aujourd'hui. Lorſque les Tartares conquirent la Chine, il y avoit parmi eux huit familles plus diſtinguées que les autres, on les nomme les huit étendards, elles gouvernent pour ainſi dire aujourd'hui l'empire. Leur autorité paſſe de père en fils & par droit du ſang ils jouiſſent de fort grands privilèges. Les chefs, par exemple, de ces huit familles, ſont chefs de ſix conſeils, c'eſt toujours quelqu'un d'entre eux qui eſt dans le miniſtère. Dans chaque charge, il y a toujours un Tartare & un Chinois. On connoîtra par un exemple juſqu'où va l'autorité de ces ſeigneurs : ils choiſiſſent quand bon leur ſemble un de leurs eſclaves qu'ils envoyent dans une province & y a tenu ſon autorité ſuivre la chaiſe de ſon maître.

Les empereurs de la nation envoient de temps en temps des

mandarins dans les provinces, pour découvrir les gens de mérite qui cachoient leur oisive vertu. Chaque village nommoit ceux qui lui paroissoient les plus recommandables, & on les tiroit ainsi de leur solitude pour les élever aux charges. On lit dans les Annales, sous la famille Cancoüa, l'histoire de trois frères qui me paroit digne d'être remarquée : ils vivoient dans la solitude & détachés de toutes les passions humaines, ils s'incitoient les uns les autres à la vertu, ils menoient une vie vraiment philosophique, ils n'avoient point partagé leur bien, leur union faisoit l'exemple & l'admiration de tous les voisins, & l'aîné ne s'étoit servi des avantages des loix & de la nature que pour faire paroître sa modération envers ses frères. Lorsque l'empereur envoya le mandarin dont nous venons de parler, cet aîné fut aussitôt proposé par le peuple comme un sujet digne, & il fut élevé au mandarinat. Cet aîné parut tout d'abord justifier le proverbe « *honores mutant mores* », on fut étonné de voir que cet homme, qui avoit paru si modéré dans sa première fortune, se servît de son autorité pour dépouiller ses frères de tous leurs biens, & le peuple en fut si irrité que, honteux de son choix, il écrivit à l'empereur que celui qu'il lui avoit présenté étoit un hypocrite qui, sous le masque de la vertu, cachoit une ambition démesurée, qu'il avoit dépouillé ses frères de tous leurs biens, & donné par là à connoître quelle seroit sa justice envers les étrangers. Cette lettre produisit un ordre de l'empereur qui dégradoit le frère aîné. Il écrivit à l'empereur qu'il avoit eu de la peine de se voir élevé aux honneurs tandis que ses frères, plus vertueux que lui, restoient dans une humble fortune ; qu'il avoit choisi un moyen pour faire connoître leur mérite à Sa Majesté ; qu'il s'étoit chargé d'un crime pour faire éclater la vertu, & s'étoit ainsi sacrifié au bien de sa famille. L'empereur révoqua son ordre & éleva aux honneurs les trois frères.

Quoique les Chinois estiment les lettres, ils n'embrassent point cependant toutes les sciences ; il n'y a que la théologie, le droit public & particulier, les mathématiques & les arts qui soient chez eux en recommandation. La physique, la géographie & sciences semblables y sont fort négligées ; des mathématiques mêmes, ils ne cultivent guère que l'astronomie, ou plutôt l'astrologie ; leur

musique n'est point un art comme la nôtre. Le P. Grimaldi présenta à l'empereur quelques musiciens d'Europe, il en parut assez content, mais il fit venir des musiciens chinois pour faire voir au P. Grimaldi l'excellence de la musique chinoise sur l'européenne : après que les Chinois eurent chanté, le Jésuite demanda à l'empereur s'il souhaitoit que les Européens récitassent le même chant ; un des musiciens d'Europe avoit noté les airs à mesure que les Chinois les chantoient, & l'empereur fut fort émerveillé de voir des gens qui lisoient un air comme ils auroient lu un livre (*a*).

Confucius avoit douze apôtres & soixante douze disciples & trois à quatre mille hommes qui le suivoient.

Les cérémonies des Chinois semblent avoir été inventées pour faire rire les étrangers. Lorsqu'ils vont rendre visite à quelqu'un, ils lui font des questions qui ne finissent jamais, de manière que ce qui est la souveraine impolitesse chez nous est une civilité chez eux. La première question qu'ils font c'est : « comment vous appelez-vous de votre nom de famille ? » ensuite : « quel est votre nom d'honneur ? quel âge avez-vous ? » s'ils parlent à un lettré : « en quel degré êtes-vous ? » & enfin : « qu'êtes-vous venu faire dans ce pays-ci ? » On entre ensuite dans les nouvelles qu'on demande de la santé les uns après les autres. Le thé arrive ; si la visite est longue, les confitures ; tout cela à peu près avec les mêmes cérémonies que celles qui se pratiquent dans nos églises. Lorsqu'un Chinois parle d'une chose qui lui appartient, c'est toujours avec un adjectif qui signifie le mépris : « ma méprisable maison, ma méprisable ville, mon méprisable pays, mon méprisable nom. » S'ils parlent d'une chose qui appartienne à un autre, ils y joignent l'adjectif « noble » ou un semblable. Quand un Chinois parle de sa femme, il dit : « ma vieille femme », n'eût-elle que quinze ans. Quand il parle de son fils aîné, il dit : « mon petit chien ». Il faut remarquer que toutes leurs expressions sont figurées, mais leurs figures, comme sont celles des Orientaux, n'ont rien de naturel. Les livres classiques sont si remplis de métaphores, & ces métaphores sont si outrées qu'un marchand qui les lit ne les com-

(*a*) Cet épisode se situe en 1679 selon l'abbé Crosier. Voir son supplément au *Tong-Fien-Kang-Mou*, t. XIII, pp. 780 - 781.

prend pas mieux que les religieuſes comprennent les pſaumes de David; les romans ſont plus naturels.

La bru doit tous les matins s'habiller en cérémonie pour aller ſaluer ſa belle-mère (*a*); enfin, on peut dire que ces peuples ſont dans une gêne perpétuelle. Les Tartares ſont auſſi libres que nous, & on a remarqué que, depuis leur invaſion, les femmes chinoiſes prennent un peu plus de liberté, & que les mœurs des deux peuples ſe confondent un peu, mais le progrès en ſeroit bien plus ſenſible ſi les familles tartares pouvoient s'allier avec les chinoiſes; cela eſt défendu à la cour & dans les provinces cela ne ſe pratique point, parce que la famille chinoiſe qui donneroit ſa fille ou ſon fils à un Tartare ſeroit obligée de faire tranſporter ſes os en Tartarie, à quoi les Chinois ne ſauroient conſentir.

Quand un Tartare va voir un Chinois, il eſt reçu ſelon le cérémonial chinois, le Chinois qui va voir un Tartare eſt reçu ſelon le cérémoniel tartare: la droite eſt la place d'honneur chez le Chinois, la gauche chez le Tartare (*b*).

Les Chinois ont deux hiſtoires, la première eſt l'hiſtoire des 21 hiſtoriens, elle a 500 volumes, les Chinois n'en mettent que dix-ſept parce qu'ils retranchent l'hiſtoire des dix empereurs tartares qui régnèrent 89 ans lors de la première invaſion. Leur famille s'appeloit la famille de Ming. La ſeconde hiſtoire eſt celle de Tchu Tſe, elle eſt plus abrégée que la première mais l'auteur s'étend plus ſur la religion & les cérémonies, il écrivoit ſous le règne des Tſon.

Fo-Hi eſt le premier empereur de la Chine, c'eſt lui qui établit le mariage (*c*); avant lui, dit l'hiſtorien, les peuples libres de ce joug vivoient dans l'état de la pure nature (*d*). Sous le règne de Hoang-Ti, les caractères furent inventés par un mandarin nommé Tſang-Kié en voyant les traces des pieds des animaux & des oiſeaux (*e*). Il faut que ce fait ſoit faux ou que les caractères

(*a*) Voir *Eſprit des Lois* XIX, 19.

(*b*) Voir *Eſprit des Lois* XXIX, 18.

(*c*) Cf. l'*Abrégé de la Monarchie de la Chine* par Hoange (B. N. N. A. Fr. 280, fol. 229): «Fou Hi paſſe avec raiſon pour le fondateur de la monarchie de la Chine... Pour loix du mariage, il ordonna que... »

(*d*) Voir *Tong-Kien-Kang-Mou*, t. I, p. 6.

(*e*) Voir *Tong-Kien-Kang-Mou*, t. I, p. 19.

aient bien changé depuis, car les caractères n'ont aucune conformité avec ces traces ; nous avons trouvé, M. Hoange & moi, que cette invention précède la venue de Notre Seigneur de 2712 ans. Il faut remarquer que les Chinois ne trouvent de certitude dans leur hiſtoire que ſous le règne de Yao. Ce prince, qui a vécu 118 ans & en a régné 98, eſt poſtérieur de 413 à Hoang-Ti. Confucius trouva dans l'hiſtoire d'Yao que les caractères avoient été découverts ſous Hoang-Ti.

L'hiſtoire dit que, dans la 72e année du règne d'Yao, les bêtes ſauvages ravagèrent la Chine, que les plantes, les blés & les beſtiaux ſouffrirent beaucoup à cauſe d'un reſte du déluge. Nous n'avons pu trouver en quel temps ils mettent leur déluge, cette 72e année ſe rapporte à l'année 2299 avant J.C., d'autant que cette année eſt précédée de l'invention des caractères ſous Hoang-Ti de 413 années. Le déluge des Chinois étoit particulier & ne s'étoit formé que par le débordement des eaux qui ſe répandoient parce qu'elles n'avoient point de canaux pour les contenir. L'hiſtoire dit que Hu, miniſtre d'Yao, creuſa & forma les rivières & deſſécha par là la Chine (*a*).

C'eſt ainſi qu'on a deſſéché la Hollande, c'eſt ainſi qu'on deſſécha la Babylonie ; de plus, l'année de leur déluge ne ſe rapporte point à l'année du nôtre, il doit être au moins antérieur de 500 ans.

Il faut remarquer que le fils d'Yao ne lui ſuccéda point, il prit à la charrue Chun en conſidération de ſa ſageſſe, comme on prenoit autrefois les dictateurs romains. Le fils de Chun ne lui ſuccéda pas non plus ; Hu, dont nous avons déjà parlé, monta ſur le trône & fut le chef de la famille de ce nom (*b*).

Nous avons examiné ſi l'éclipſe de ſoleil qui arriva à la mort de Notre Seigneur avoit été obſervée par les Chinois. Kouang-Ou-Ti, de la famille de Han, commença à régner lorſque Notre Seigneur commença à prêcher. Il parut ſous ſon règne dix éclipſes de ſoleil : la première, la troiſième année de ſon règne, au dernier quartier de la cinquième lune ; la ſeconde arriva à la ſixième

(*a*) Voir *Tong-Kien-Kang-Mou*, t. I, p. 60 & ſq.

(*b*) Voir *Tong-Kien-Kang-Mou*, t. I, p. 119.

année, au dernier quartier de la neuvième lune ; la troisième parut la septième année, au dernier quartier de la troisième lune ; la quatrième fut observée en la seizième année, au dernier quartier de la troisième lune ; la cinquième se montra la dix-septième année, au dernier quartier de la troisième lune ; la sixième, la vingt-deuxième année, au dernier quartier de la cinquième lune ; la septième, la vingt-cinquième année, au dernier quartier de la troisième lune ; la huitième, la vingt-neuvième année, au premier quartier de la seconde lune ; la neuvième, la trente & unième année, au dernier quartier de la cinquième lune ; la dixième, la trente-deuxième année, au dernier quartier de la onzième lune (*a*).

De toutes ces éclipses, celle qui s'accorderoit le mieux seroit la troisième, car elle arriva dans l'équinoxe du printemps ; mais, comme celle du Sauveur arriva à la Pâque qui étoit toujours en la pleine lune, & que celle qu'on vit à la Chine arriva dans le troisième quartier, il est impossible que ce soit la même. Remarquez que les années des Chinois sont lunaires, mais tous les trois ou quatre ans on fait une année de treize mois.

Les Jésuites, pour ne pas perdre leur crédit, ont été obligés de demander au Pape d'enseigner la Bible des Septante (*b*).

* * *

F° 102—258. — Description de la Chine par le Père Du Halde (*c*).

TOME I.

F° 109. — [PROVINCES DE TCHE-KIANG, KIANG-NAN, CHAN-TONG & PETCHILI] (p. 36—37). — * Les premières provinces sont les meilleures ; elles ressemblent à ce qu'il me paroit à la Hollande, coupées de canaux comme elle & sorties de la mer comme elle (*d*).

(*a*) Voir *Tong-Kien-Kang-Mou*, t. III, p. 277 & sq.

(*b*) La chronologie des Septante correspond en effet à celle des Chinois.

(*c*) *Description géographique, historique, chronologique, politique & physique de l'empire de la Chine & de la Tartarie chinoise.* — Paris, 1735.

(*d*) Voir *Esprit des Lois*, XVIII, 6.

F° 117. — [CANTON] (p. 224). — Ce qui me ſurprend de toutes ces exagérations, c'eſt qu'il dit que le circuit de Canton ne cède pas de beaucoup à celui de Paris, que les maiſons ne ſont preſque toutes que des rez-de-chauſſée ; or, il s'en faut de beaucoup qu'il y ait dans Paris un million d'habitans, je crois bien qu'à la Chine ils ſont plus les uns ſur les autres.

F° 118. — [PROVINCE DE KOLI-TCHEOU] (p. 256). — * Il faut qu'on y meure de faim, car le Père Du Halde avoue qu'il n'y a pas cette abondance que l'on trouve ailleurs.

F° 118. — [ENTHOUSIASME DES JÉSUITES POUR LA CHINE] (*a*). — * Les Pères Jéſuites, en nous décrivant la Chine, en ſont enthouſiaſmés ; dans la deſcription des huit premières provinces que j'ai vues dans le P. Du Halde, je ne vois rien que d'admirable, tout eſt beau, tout eſt bon, tout eſt merveilleux, tout eſt délicieux : la nature eſt-elle ainſi toujours belle ſans aucun mélange de laideur ?

F° 118. — [ABONDANCE DES RIVIÈRES.] — * J'ai remarqué que, ce qui fait l'abondance de la Chine, c'eſt la quantité prodigieuſe de rivières que la nature & les hommes y ont faites, ſes montagnes ſont pleines de ſources, il y a des lacs en bien des endroits ; on a bien fait uſage de ces ſources, qu'on a conduites aiſément dans les plaines & dans les montagnes. Les montagnes d'Irlande ſont comme celles de la Chine, &, avec le même ſoin, on pourroit faire le même pays.

F° 119. — [CATHOLIQUES & PROTESTANTS.] — * On a beau dire qu'il faut les tenir bas parce qu'ils ſont catholiques, enrichiſſez-les & vous les ferez proteſtans.

F° 119. — [CANAL ROYAL.] — * Il n'y a rien de mieux que ce Canal Royal qui communique le midi au nord de la Chine.

F° 119. — [RIZ & SURPOPULATION.] * C'eſt le riz qui rend la Chine ſi peuplée, les terres qui ici nourriſſent les hommes & les animaux ne nourriſſent que les hommes à la Chine ; on voit dans l'hiſtoire qu'on y a ſouvent mangé de la chair humaine, c'eſt qu'il y a moins d'animaux & que, lorſque le riz manque, il faut

(*a*) Les réflexions des folios 118 à 174 ne ſe réfèrent pas à une page déterminée du livre.

en venir là ; dans les pays des Indes où la métempſycoſe eſt établie, il y a auſſi moins d'animaux à cauſe du riz, ils ſont moins utiles, il y a moins d'inconvéniens à ne les point tuer, à ne point en manger (*a*).

F° 120. — [RAPINES DES MANDARINS.] — * Je pourrois concilier ce que les Moſcovites dans leurs relations diſent des vexations & rapines des mandarins ſur les marchands & ce que le P. du Halde dit de leur ponctualité & de l'ordre qu'ils font obſerver. Autant qu'ils craignent de faire quelque choſe qui les expoſe à être punis, comme de n'obéir pas aux tribunaux ou à l'empereur, de ne mettre pas l'ordre parmi les peuples, autant ſont-ils ardens à piller eux-mêmes, ce qui ſe tolère à cauſe des confiſcations (*b*).

Faſtes de la monarchie chinoiſe.

F° 121. — [SACRIFICES AU CIEL.] — * Le P. Du Halde, en bon Jéſuite, appelle toujours le Tien le Seigneur du ciel.

F° 127. — [SUCCESSION AU TRÔNE.] — * Je crois que ce qui fit que les frères montèrent ſi ſouvent ſur le trône, c'eſt que la conſtitution de l'empire demandoit néceſſoirement un prince d'un âge mûr pour gouverner. L'auteur appelle uſurpateurs ces frères qui ſuccédoient au préjudice des enfans, mais il en juge par les idées qu'il a reçues de ce pays-ci (*c*).

F° 129. — [BOUSSOLE.] — * Le premier uſage de la bouſſole a été de conduire ſur terre & non pas ſur mer. * Dans ces temps & dans des pays où l'on voyageoit peu, & où l'on ne connoiſſoit guère que ſon pays propre, cet inſtrument étoit très utile pour conduire ſur terre. Les Chinois ne naviguoient guère, ils n'avoient pas même dans les commencemens les provinces du midi. Notez que, l'aimant étant fort commun à la Chine, ſes propriétés y ont dû être plus tôt connues.

F° 136. — [DESTRUCTION DES LIVRES SACRÉS.] — [L'empereur] puniſſoit de mort ceux qui avoient conſervé des livres ſi

(*a*) Comparer avec *Eſprit des Lois*, XXIII, 14 & XXIV, 24.

(*b*) Voir *Eſprit des Lois* VIII, 21 & XIII, 11 & extraits du *Journal du Sr Lange*, f° 27.

(*c*) Voir *Eſprit des Lois*, XXVI, 6.

chers... * Ce n'étoit point jaloufie de gloire, il vouloit gouverner defpotiquement, il falloit donc faire périr des livres qui ne parloient que de loix & que les lettrés citoient fans ceffe.

F° 139. — [BREUVAGE D'IMMORTALITÉ OFFERT AUX EMPEREURS.] — * Ce n'étoit plus une immortalité fur la terre mais après cette vie, c'étoit toujours quelque chofe d'agréable pour les Chinois qui ne croyoient qu'une efpèce d'immortalité particulière. * Cette fecte de Laokion a fait des torts prodigieux à l'empire (*a*).

F° 139. — [TARTARES.] — Les conquêtes [de You-Ti] fur les Tartares établirent parmi eux des Chinois qui devinrent Tartares & mortels ennemis. * Cela a dû arriver fouvent & ces colonies porter la fervitude chez les Tartares (*b*).

F° 167. — [JAPONAIS.] — * Il faut que ces Japonois ne foient pas fi redoutables qu'on les fait, toutes les précautions qu'ils prennent contre les étrangers font des marques de leur faibleffe.

F° 173. — [DYNASTIES CHINOISES.] — * Remarquez, fur l'hiftoire de la Chine, l'affreux défordre dans la fucceffion, furtout depuis la troifième ou quatrième dynaftie jufqu'à la treizième où je fuis actuellement; les familles fe fuccèdent les unes aux autres, les empereurs fans ceffe affaffinés ou empoifonnés. Il me paroit que cela arrive furtout par l'autorité des grands de l'empire à qui on donnoit des royaumes, que le mal augmenta même lorfque ces royaumes furent réunis, & que ceux qui fe reformèrent devinrent moins puiffans, & cela par un autre malheur qui fut le pouvoir des eunuques, la fainéantife des empereurs qui ne commandoient plus les armées & fe renfermoient dans leurs palais & étoient tués ou détruits par un ufurpateur, qui alloit dans le même palais fe renfermer lui-même (*c*).

F° 173. — [CONSÉQUENCES DE L'ENTRÉE DES SECTES EN CHINE.] — * Je remarque que cette fecte de Laokion, reçue dans l'empire, y porta un grand préjudice, auffi bien que celle de Foe. La fecte des lettrés étoit bien plus propre pour le bon gouvernement, plus conforme aux règles de la fage politique que ces fectes

(*a*) Voir ci-deffous, f° 173.
(*b*) Voir *Efprit des Lois*, XVII, 5.
(*c*) Voir ci-deffous, f° 174, & *Efprit des Lois*, VII, 7.

des Indes fondées fur des connoiffances que nous n'avons pas fur l'état à venir, fur la métempfycofe & des extravagances.

F° 173. — [POUVOIR DES IMPÉRATRICES.] — * Il étoit dangereux de répudier les impératrices. Un empereur jeune & hors d'état de gouverner étoit expofé, c'eft le refpect filial qui donna cette autorité aux impératrices mères & fit que les femmes fe mêlèrent de chofes qui fembloient ne point appartenir à leur fexe; celles mêmes qui n'étoient pas mères de l'empereur étoient en quelque façon honorées comme leurs mères : témoin, dans la 19e dynaftie, l'exemple de Yng Tfong, [qui] laiffe, malgré fes répugnances, gouverner l'impératrice qui n'étoit pas fa mère.

F° 173. — [DYNASTIES CHINOISES.] — * Je remarque que tous ces princes, dans les dynafties troublées par les guerres & les entreprifes, meurent de poifon ou de mort violente, & que, dans les dynafties tranquilles & où la fucceffion n'eft pas interrompue, ils ne paffent guère cinquante ans, parce qu'ils abrègent leur vie par les délices de leur palais, ce qui n'arrive pas aux fondateurs de la dynaftie qui, étant des gens qui ont mené une vie plutôt laborieufe que voluptueufe, parviennent ordinairement à un grand âge.

F° 174. — [DYNASTIES CHINOISES.] — * Il y a à la Chine vingt-deux dynafties, ôtez les deux ou trois premières où l'empire n'étoit pas fi étendu, toutes les autres commencent affez bien par des empereurs nourris dans la guerre, ce font des guerriers qui parviennent à faire defcendre du trône une famille noyée dans les délices, &, bientôt après les trois ou quatre premiers princes, la corruption, le luxe, l'oifiveté, les délices s'emparent de ces princes, ils s'enferment dans le palais, les grands s'élèvent parce qu'il y a dans cet empire & la manière de gouverner une grandeur néceffaire, cette famille décline, fait place à une autre, ainfi de fuite (*a*).

F° 174. — [IMPORTANCE POLITIQUE DU YANG TSE KIANG.] — * Il faut qu'il y ait quelque raifon particulière qui faffe que les provinces de la Chine fe tiennent & font liées les unes

(*a*) Voir ci-deffus, f° 173, & *Efprit des Lois* VII, 7.

les autres, de façon que, quelque révolution qui y arrive, cet empire fubfifte toujours & revient toujours lui-même. J'en trouve une grande raifon : c'eft que la divifion naturelle eft par le fleuve Yang Tfe Kiang qui coule de l'oueft à l'eft & partage la Chine en deux parties, celle du nord & celle du midi (*a*). Or, les peuples des provinces méridionales étant naturellement beaucoup moins actifs, belliqueux que ceux des provinces feptentrionales (*b*), & le voifinage des Tartares ayant toujours retenu les empereurs dans le feptentrion, il eft néceffaire que le midi revienne fous la domination du fiège qui eft dans le feptentrion, car, dès que le grand fleuve eft paffé, tout le midi eft pris.

TOME II.

F° 176. — [CAUSES DE LA SURPOPULATION] (p. 7). — * Le Père Du Halde a oublié les deux feules bonnes raifons qui font, d'un côté l'abondance du riz qui fournit abondance de nourriture aux habitans, *fecundo*, le préjugé qui porte à avoir des enfans pour faire honneur aux parens morts (*c*).

F° 183. — [CONDAMNATION POUR MANQUE DE RESPECT A L'EMPEREUR] (p. 39). — * Rien de fi dangereux que ces loix fi vagues, le manque de refpect eft une chofe arbitraire (*d*).

F° 185. — [INTERDICTION D'ADMETTRE DES ÉTRANGERS EN CHINE] (p. 50). — * En ont pourtant bien reçu, mais contre les loix. Ont eu tort de recevoir les fectes, elles font contraires aux loix & au gouvernement (*e*).

F° 190. — [ESPRIT INDUSTRIEUX DES CHINOIS] (p. 72). — Achètent les chofes les plus fales. * C'eft qu'y ayant peu de beftiaux il y a peu de fumier de bétail ; là eft en hommes ce qui ailleurs eft en bétail.

F° 191. — [MARQUES DE RESPECT AUX VIEILLARDS] (p. 75). — * Le refpect pour les vieillards découle du refpect pour les pères (*f*).

(*a*) Comparer avec ce que dit Grouffet dans l'*Hiftoire générale* de Glotz, Moyen Age, t. X (I) p. 151.

(*b*) Voir *Efprit des Lois* XVII, 2.

(*c*) Comparer avec : ci-deffus, f° 112 ; *Spicilège* ; converfation avec Mgr Fouquet ; *Efprit des Lois* XVII, 8 & *Penfées*.

(*d*) Voir *Efprit des Lois*, XII, 7.

(*e*) Voir ci-deffus, f° 173.

(*f*) Voir *Efprit des Lois* XIX, 19.

TOME III.

F° 232. — [DOCTRINE DES LETTRÉS] (p. 29). — * Le P. Du Halde explique comment les lettrés des derniers temps, qui ne ſont pas ſi derniers car ces interprètes commencent ſelon lui à l'an 1070 de J. C., ont abandonné l'ancienne doctrine pour tomber dans l'athéiſme & introduire la doctrine du Tai Ki & du Li, leſquels il explique comme des formes ſubſtantielles du monde & de chaque choſe. Je n'ai point cherché dans le P. [Du Halde] ce que les Chinois entendoient par là, car le deſſein du dit Père eſt d'embrouiller leurs idées & de leur faire des objections, & non d'expliquer leur doctrine. Ce n'eſt point dans les antagoniſtes d'un ſyſtème à en chercher la vraie expoſition, ni dans un auteur d'un ſyſtème ſur les anciens livres claſſiques à chercher le ſyſtème des vrais livres claſſiques. Cherchons donc dans le P. Du Halde ce qu'il n'eſt point de l'intérêt des Jéſuites de nous cacher ou de contrefaire (*a*).

F° 233. — [IDOLÂTRIE DES CHINOIS] (p. 32). — * Après le plan du temple du ciel & le temple de la terre, ou, comme il dit, du Seigneur de la terre (*b*), il y a des maſſifs dédiés aux génies tutélaires des montagnes, des rivières. Que gagnent donc les Jéſuites à prouver que les Chinois ne ſont pas athées, puiſqu'ils ſont manifeſtement idolâtres ?

F° 239. — [CLIMAT & LUXE] (p. 166). — Il donne la différence des mœurs dans les provinces du midi & celles du nord... C'eſt donc le luxe, & non pas le climat, qui rend les provinces du midi inférieures à celles du nord. * Mais c'eſt le climat qui fait le luxe.

F° 240. — [MAXIME CHINOISE] (p. 221). — Qui ne détruit pas le malheureux moi ne ſera jamais capable de rien de grand. * C'eſt le moi de M. Paſcal.

F° 241. — [TRIBUNAL DES MATHÉMATIQUES] (p. 282). — * Il eſt curieux de voir comment les Européens chaſſèrent les

(*a*) Monteſquieu avait fait auparavant (f° 147) une remarque analogue, à propos d'une doctrine moins importante : « *On ne ſçait ſi on peut ſe fier aux Jéſuites pour cela, vu leur ſyſtème de la ſainteté des Chinois. »

(*b*) Voir ci-deſſus, f° 121.

Mahométans & Chinois de la préſidence des mathématiques, après bien des conteſtations & des épreuves.

F° 242. — [UNE PIÈCE CHINOISE : LE PETIT ORPHELIN DE LA MAISON DE TCHAO] (p. 368). — * Dans cette pièce, on raconte des faits romaneſques : le tyran ſe défait d'un ennemi en faiſant ſon image de paille, y mettant de la viande dans le ventre & inſtruiſant ſon chien à la dévorer... ; un géant qui mange tant que ſon maître ne veut pas le nourrir, ſe met ſous un mûrier, ouvrant une grande bouche, recevant toutes [les mûres] qui tombent dedans, ſans oſer prendre celles qui n'y ſont pas tombées, pour ne pas faire un vol (*a*).

F° 242—243. — [MÉDECINE CHINOISE] (p. 382—385). — De la médecine des Chinois. * J'ai lu ceci fort ſuperficiellement... * On voit, à la lecture de cet ouvrage, que ces gens-là ſe ſont extrêmement appliqués à connoître le pouls, qu'ils l'ont étudié dans toutes les parties du corps, & il eſt bien naturel de penſer qu'une maladie qui eſt produite par une certaine obſtruction ou un certain engorgement dans une partie du corps y produit un pouls différent ; mais à cela la charlatanerie & l'ignorance ſe ſont jointes, comme, par exemple, ſi on trouve le pouls d'une certaine façon, en un endroit de la main droite, à une femme groſſe, elle l'eſt d'une fille, ſi c'eſt à la main gauche, elle l'eſt d'un garçon... * Au reſte, les Chinois n'ont preſque point d'idée de l'anatomie, & des idées auſſi obſcures ſur les qualités des choſes que celles d'Ariſtote, jugez par là de leur médecine... On donne enſuite le recueil de différentes recettes. Je n'ai point lu cela, d'autant mieux que la plupart de ces drogues, ou ne ſont pas apportées en Europe, ou y ſont inconnues ; cela paroit pourtant curieux à lire. Enfin, un ouvrage ſur l'art de ſe procurer une vie ſaine & longue, que je n'ai point lu. Cela paroit curieux.

TOME IV.

F° 244. — [CÉRÉALES DE TARTARIE] (p. 6). — En quelques endroits du pays, on cueille, malgré la froideur du climat, du

(*a*) Comparer avec le compte-rendu de la même pièce dans le *Spicilège*, n° 517.

millet & un grain que nous n'avons pas, appelé *mai ſe mi* par les Chinois du pays, comme tenant le milieu entre le froment & le riz. Peut-être viendroit-il dans certains pays de l'Europe où les autres blés ne ſçauroient croître. * Peut-être bon pour nos Landes.

F° 245. — [CLIMATS D'ASIE & D'EUROPE] (p. 7). — * C'eſt cette différence entre le climat d'Aſie & [celui] d'Europe qui en produit bien d'autres, point de pays tempéré en Aſie, auſſi il y a de fréquentes invaſions, etc. (*a*).

F° 248. — [CONQUÊTES TARTARES] (p. 31—35). — Gengiſkhan réunit tous les Tartares auparavant diviſés en hordes... * Il n'eſt pas étonnant que ces peuples faſſent de grandes conquêtes ; quand un prince tartare a réuni toutes les hordes, il tranſporte toute la nation avec lui.

* * *

F° 259—287. — Extraits de l'Hiſtoire des Tatars, traduite du manuſcrit tartare d'Abulgazi Bayadur-Chan, avec des remarques ſur le nord de l'Aſie. Leyde, 1726 (*b*). Les remarques de l'éditeur ſont marquées d'une croix †, les miennes d'un*.

F° 269. — [CONQUÊTES DE GENGISKHAN] (p. 259). — * Il eſt curieux & horrible de voir le ſpectacle de ces conquêtes de Gengiſkhan qui ſemble être un tigre altéré de ſang ; [il] paſſe les habitans des villes au fil de l'épée & fait grâce en vendant les habitans ou les diſtribuant à ſes ſoldats, excepté quelques villes qu'il daigne prendre à compoſition, mais ſeulement quelques unes de celles qui n'ont pas oſé entreprendre de réſiſter. Ce que dit le Cordelier Du Plan Carpin eſt très vrai de la cruauté barbare & des coutumes de ces Mogols (*c*).

F° 269. — [CRUAUTÉ DES TARTARES] (p. 259). — * Je vois les Tartares d'une cruauté ſans exemple dans leurs guerres & je les vois entre eux doux & humains ; il faut que la barbarie qu'ils

(*a*) Voir *Eſprit des Lois*, XVII, 3.

(*b*) *Hiſtoire généalogique des Tatars, traduite du manuſcrit tartare d'Abulgazi Bayadur-Chan & enrichie de remarques.* Publié par Bentink. Leyde, 1726.

(*c*) Du Plan Carpin : *Relation des voyages en Tartarie*, 1634. — Réédité en 1735 dans les *Voyages très curieux*. — Voir *Eſprit des Lois* XVIII, 20.

exercent dans leurs guerres vienne de quelque caufe qui a exigé d'eux un pareil droit des gens. Je foupçonne que cette caufe vient de ce que ces gens, qui n'habitent point de villes, accoutumés à faire la guerre avec impétuofité, & qui ne fçavent autre chofe que fe battre quand ils efpèrent de vaincre, & d'augmenter l'armée des plus forts, quand ils ne l'efpèrent pas, ont trouvé qu'il étoit contre leur droit des gens & les coutumes établies parmi eux qu'une ville les arrêtât quand elle n'eft pas fûre de pouvoir leur réfifter. D'ailleurs, des gens qui vivent dans la campagne regardent les villes, non pas comme une affemblée d'habitans, mais comme des lieux propres à fe fouftraire à leur puiffance (*a*).

F° 271. — [RUSE DE GUERRE DES TARTARES] (p. 294). — Les Mogols penfèrent gagner la victoire par un ftratagème, ayant fait remplir de paille tous les bonnets & manteaux de feutre qu'on pouvoit trouver au camp & ranger en fecondes lignes fur les chevaux & chameaux des bagages. * Le moine Du Plan Carpin parle de cette rufe comme ordinaire aux Tartares, & il paroit qu'il a affez bien décrit les mœurs de cette nation.

F° 272. — [TRAITEMENT DES PRISONNIERS DE GUERRE] (p. 313). — Il fit féparer tous les gens de métier & leur fît grâce, fit tuer tous les autres au nombre de cent mille. * Le P. Carpin met ceci au nombre des coutumes des Tartares.

F° 273. — [PAS DE TEMPLE CHEZ LES TARTARES] (p. 333). — Gengifkhan interroge les Mahométans & trouve tous leurs dogmes fort bons, excepté celui d'aller à La Mecque, ne pouvant pas comprendre qu'on ne pût adorer Dieu partout. * C'eft que l'idée de temple eft venue de l'idée de maifon, & les Tartares n'en ont point.

F° 280. — [ABANDON DES VILLES] (p. 491). — * Ceux qui liront cette hiftoire verront la facilité avec laquelle ils abandonnent les villes pour partir pour une expédition.

F° 282. — [CRUAUTÉ DES TARTARES] (p. 538). — * C'eft une nation bien fanguinaire & bien deftructeufe du genre humain que celle des Tartares ; ils défolent tout & paffent tout au fil de l'épée, auffi font-[ils] très-fanguinaires, même entre eux ; mais,

(*a*) Voir *Efprit des Lois* XVIII, 20.

de la manière dont vont les chofes, les états qui les entourent, la Chine & la Ruffie, les fubjugueront.

F° 282. — [MANQUE D'INTÉRÊT DE L'OUVRAGE] (p. 538). — * Tout cet ouvrage eft très-ennuyeux, c'eft un détail infini de petites guerres, de petits princes & de petites révolutions, furtout depuis la décadence de la famille de Gengifkhan, &, ce qui fait qu'on s'y attache encore moins, c'eft que les princes & les guerres ne font pas attachés à un certain pays, de façon que l'imagination ne fçait où fe fixer ; de plus, les généalogies perpétuelles des princes inconnus & dont on ne retient qu'un nom barbare déplaifent & fatiguent, mais les remarques font curieufes & judicieufes.

F° 282. — [EXTERMINATION DES PRINCES PRISONNIERS] (p. 538). — * Il ne faut point du tout être étonné que Myrr-Weifs ait tué tous les princes du fang de Perfe, au nombre je crois de dix à quatre-vingts : c'eft la coutume de ces Tartares d'égorger et de faire tuer tous les kans qu'ils ont pris & leurs enfans & leurs neveux, comme on peut voir dans cette hiftoire, où, dès qu'un prince eft pris, il eft d'abord mis à mort, fouvent même lorfqu'il s'eft rendu à compofition. C'eft que, par la mort [d'un] kan, tous les fujets paffent au vainqueur.

F° 286. — [CARTE DE TARTARIE.] — * Voyez pour cet extrait une carte qui eft à moi, dédiée à Pierre le Grand.

* * *

F° 287—302. — Voyages de François Bernier... contenant la defcription des états du Grand Mogol, de l'Hindouftan, du royaume de Kachemire, etc.

TOME I.

F° 287. — [MOGOLS] (p. 8). — Il fuffit, pour être eftimé Mogol, d'être étranger, blanc de vifage & mahométan, à la différence des Hindous, bruns & gentils, & des Européens appelés Franquis. * Au contraire, dans l'Inde méridionale, les Franquis font en honneur.

F° 291. — [COMMERCE DE L'HINDOUSTAN] (p. 274). — * Je

ne puis concilier ce qu'il dit d'un commerce ſi avantageux avec l'extrême miſère du pays qu'il avoue.

F° 293. — [ARMÉE MOGOLE] (p. 288). — * Quel pays miſérable où les patriotes ſont de pire condition que les étrangers & où, à meſure que l'on s'attache à ſon prince, le prince ſe détache de vous.

TOME II.

F° 296. — [MÉTIERS HÉRÉDITAIRES] (p. 35). — Chacun ſuit la profeſſion de ſon père... D'où vient que de très-belles filles demeurent ſans être mariées, quoiqu'elles puiſſent trouver de bons partis, ſi les parens pouvoient ou vouloient les marier dans une famille qu'ils eſtiment moins noble que la leur. * Cela vient encore, je crois, de la miſère : l'apprenti n'a pas la reſſource de ſe pouvoir placer chez un maître, il n'y a là que l'inſtruction paternelle (*a*).

F° 298. — [PARTICULARISME RELIGIEUX DES HINDOUS] (p. 136). — Prier trois fois le jour, ſe laver trois fois le jour, eſt-il ordonné par les Beths, prier ſurtout dans l'eau courante. Les légiſlateurs ont eu égard à la commodité, car on ne demande dans les Indes qu'à ſe laver & à ſe baigner ; auſſi, dans les pays étrangers, ne peuvent-ils exécuter cela ſans s'expoſer à mourir, &, quand de là on argumente que leur loi n'eſt pas bonne, ils diſent qu'ils ne la prétendent pas univerſelle, mais ſeulement donnée pour eux comme la nôtre pour nous. * Cette idée eſt naturelle, on la trouve au Mexique & en d'autres lieux, Montézuma diſoit toujours que ſa religion étoit bonne pour lui, celle des Eſpagnols pour eux (*b*).

F° 298. — [LIVRES SACRÉS HINDOUS] (p. 158). — * Il ſeroit bien bon que l'on traduiſît les livres ſacrés des Indiens appelés Beths, comme on a traduit l'Alcoran.

F° 299. — [ORIGINE DES ÊTRES VIVANTS] (p. 162). — Ils prétendent que toutes les ſemences des plantes & des animaux ſont en petit de la première création, & qu'elles errent toutes

(*a*) Voir *Penſées*, 1787, & *Eſprit des Lois*, XX, 22.

(*b*) Voir *Eſprit des Lois*, XXIV, 24.

formées partout jufqu'à ce qu'elles trouvent le lieu convenable pour groffir, ils les appellent *lengue-cherire.* * J'aimerois mieux cela que ce que dit le P. Malebranche, que tous les hommes étoient dans l'ovaire d'Eve.

F° 299. — [ORIGINE DU MONDE] (p. 162). — Ame du monde, doctrine des anciens docteurs... * Cette doctrine femble avoir été réfervée aux poètes, Virgile par exemple. Les Indiens l'expliquent comme une extraction que Dieu fait de fa propre fubftance...

F° 299. — [EAUX MALSAINES] (p. 203). — Les eaux où tout le monde, hommes & chevaux, fe baignent, caufent des fièvres dont on guérit difficilement, ce qui engendre même certains vers dans les jambes, très-dangereux. * Ce font ces vers auxquels les habitans d'Urgel, je crois, font fujets pour boire des eaux de la rivière qui y paffe ; peut-être ces eaux ne font-elles malfaines qu'à caufe que les Mahométans s'y baignent ; peut-être que des fontaines fablées préviendroient cela. — (p. 213) Auffi les Indiens mènent-ils dans leurs voyages de l'eau du Gange pour ne pas boire de ces mauvaifes eaux. * C'eft que la religion eft tranfportée d'un lieu en un autre ; vices qui en réfultent (*a*).

F° 302. — [INTÉRÊT DE L'OUVRAGE.] — * Ce livre eft bien & judicieufement écrit & fait fouhaiter que l'on faffe des voyages avec autant de talens, de fçavoir & d'efprit pour en profiter.

* * *

F° 303—338. — Lettres édifiantes & curieufes par quelques miffionnaires jéfuites (*b*).

Extraits des recueils I à XXIV, exception faite pour les recueils I (« premier recueil : rien »), *XXI & XXII* (« l'extrait en eft à la fin du volume premier »).

F° 303. — Second recueil. *Extraits des lettres des PP. Lainez fur la miffion du Maduré, du P. de Prémare fur un voyage en Chine & du P. Arlet fur la miffion du Pérou.*

(*a*) Voir le chapitre intitulé « Des loix dans le rapport avec la fanté » dans Barckhaufen : *Montefquieu, l'Efprit des Lois & les archives de La Brède,* pp. 46—47.

(*b*) *Lettres édifiantes & curieufes écrites des miffions étrangères par quelques miffionnaires de la Cie de Jéfus.*

F° 303. — [INDIGNATION DES FEMMES D'UN PRINCE HINDOU CONGÉDIÉES A LA SUITE DE SA CONVERSION] (p. 13). — * Effectivement, ces chofes font dures ; voilà des femmes qui, fans aucune faute, fans avoir fait que fuivre les loix du pays, perdent leur état-civil ; il me femble qu'il feroit jufte qu'une religion étrangère s'établiffant elle diftinguât les loix religieufes d'avec les loix civiles, qu'il n'eft jamais permis d'obliger d'enfreindre (*a*).

F° 303. — [CHINOISES ATTIRÉES PAR LA VIE DE RELIGIEUSES] (p. 169). — * Jéfuites en cela maladroits : une chofe fi contraire aux idées reçues dans le pays & à leur morale a fcandalifé inutilement les Chinois.

F° 303. — Troifième recueil. *Extraits des lettres du P. de Tartre fur un voyage en Chine & du P. Tachard fur un voyage aux Indes orientales.*

F° 303. — [ROCHERS TÉMOINS A HOTCHÉOU] (p. 134). — * Les roches de Salifbury font fans doute la même chofe que celles de la Chine.

F° 303—306. — Quatrième recueil. — Voyage d'Éthiopie fait par M. Poncet, médecin françois, en 1698—1699 & 1700.

F° 304. — [INTÉRÊT DE L'OUVRAGE.] * Ce voyage m'a paru peu de chofe, je défire après l'avoir lu fçavoir prefque tout ; il eft fuperficiel fur tout ce qui attire à la lecture d'un voyageur, on ne fçait rien des coutumes, loix & ufages d'Éthiopie.

F° 304. — [MARCHANDISES APPORTÉES AU ROYAUME DE SENNAR] (p. 39). — ...Noir pour noircir les yeux. * C'eft le rouge de ces pays-là.

F° 306. — [MŒURS DES ÉTHIOPIENS] (p. 182). — * La religion chrétienne fait en Éthiopie une efpèce de mélange des mœurs d'Europe avec les mœurs d'Afie & d'Afrique que donneroit le climat du pays.

F° 306—308. — Cinquième recueil. *Extraits fans annotation perfonnelle de la lettre du P. Martin fur le Maduré & du mémoire fur la nouvelle miffion de Californie.*

F° 308—309. — Sixième recueil. *Extraits de toutes les lettres contenues dans le recueil.*

(*a*) Voir *Efprit des Lois*, XXVI, 10.

F° 309. — [INTENDANTS DU MOGOL] (p. 240). — Ils ont des furveillans appelés des *divans*, qui font comme nos intendans... * Ces lettres font très curieufes, ce font des gens qui reftent plus longtemps dans le pays que les faifeurs des relations ordinaires. Bernier dit que les intendans foulagent peu les peuples ; on femble dire ici le contraire.

F° 309—310. — Septième recueil. *Extraits des lettres du P. Gozani fur la nouvelle d'une fynagogue en Chine & du P. Fontaney fur la Chine.*

F° 309. — [JUIFS EN CHINE] (p. 1). — * On y parle ici des Juifs trouvés à la Chine ; cela a tout l'air d'une fable inventée pour prouver que les cérémonies chinoifes ne font pas des idolâtries, puifque les Juifs, fi délicats là-deffus, s'y foumettoient bien. Ce qui me fait penfer ainfi, c'eft qu'à préfent que toutes les difputes font finies, on n'a plus parlé de ces Juifs, & il me femble que le P. Du Halde n'en a rien dit dans fa Chine, lui qui femble ne paffer rien.

F° 310—311. — Huitième recueil. *Extraits des deux lettres contenues dans le recueil.*

F° 310. — [COMMERCE DU JAPON EXCLUSIVEMENT AVEC LA CHINE ET LA HOLLANDE] (p. 23). — * C'eft que, ne voulant point d'étrangers, ils ont pris une nation d'Europe & une d'Afie pour le commerce.

F° 311. — [RÉPRESSION DE LA CONTREBANDE AU JAPON] (p. 133). — * Il ne faut pas s'étonner que la contrebande y foit fi punie, ce n'eft pas comme contrebande mais comme commerce avec les étrangers, fouverainement défendu par la loi de l'empire.

F° 311. — [TAILLE DES VAISSEAUX HOLLANDAIS] (p. 133). — Les Hollandois envoyèrent quatre vaiffeaux, les Chinois environ quarante. * Mais je crois les vaiffeaux hollandois beaucoup plus grands.

F° 311—312. — Neuvième recueil. *Extraits fans annotation perfonnelle des lettres du P. Bouchet fur la religion hindoue; du P. Martin fur la miffion de Maduré; du P. Chavagnac fur le chriftianifme en Chine & du P. Jartoux fur la defcription de l'églife de Pékin.*

F° 312—315. — Dixième recueil. *Extraits des lettres du P. de la Lane ſur les Indes; du P. Faure ſur les Philippines & le Japon; du P. Martin ſur le Marava; du P. Dentrecolles ſur la Chine; de la vie du P. Baraze; des lettres du P. Le Gac ſur les Indes; du P. Moreſt ſur la Baie d'Hudſon & du P. de la Lane ſur les Indes.*

F° 313. — [INTÉRÊT DE CES LETTRES] (p. 15). — Ces lettres ſont pleines de faits très-curieux ; il faut qu'ils diſent la vérité lorſqu'ils n'ont pas d'intérêt de la cacher pour être crus lorſqu'ils veulent mentir (*a*).

F° 315. — [PRINCES FAVORABLES AUX MISSIONS] (p. 160). — * Les petits princes favoriſent ſouvent les miſſions, parce que cela attire ſouvent des peuplades dans leurs terres.

F° 315—318. — Onzième recueil. *Extraits de toutes les lettres du recueil, ſauf de celle relatant la découverte des Nouvelles Philippines.*

F° 316. — [INTRODUCTION DU CHRISTIANISME EN CHINE] (p. 190). — * Ces Jéſuites n'ont-ils pas porté à la Chine les exercices de ſaint Ignace !

F° 317. — [CUEILLETTE DES FRUITS AU CANADA] (p. 315). — Les ſauvages, pour cueillir le fruit des arbres, abattent les arbres mêmes, ce qui fait qu'il n'y a pas d'arbres fruitiers autour des villages. * C'eſt l'image des rois deſpotiques (*b*).

F° 318—321. — Douzième recueil. *Extraits de l'état des miſſions chez les Chiquites & des lettres du P. de Bourzes ſur le Maduré; de la deſcription des miſſions chez les Amazones; des lettres du P. Barbier & du P. Tachard ſur les Indes.*

F° 319. — [CASTES DANS LES INDES] (p. 65). — * Ce qui, je crois, contribue à l'établiſſement du chriſtianiſme, c'eſt que les rois à la fin ſe laſſeront de ces prérogatives qui ne dépendent pas d'eux ou qui les humilient. Ce ſont des diſtinctions indépendantes de l'état-civil, quoiqu'en mille manières elles choquent l'état-civil.

F° 321. — [VOL DANS UNE PAGODE DE L'INDE] (p. 419). — Un François en habit de pandaron entra, il y a trente ans (*c*),

(*a*) Cette remarque générale ſe place après l'extrait de la p. 15.

(*b*) Voir *Eſprit des Lois*, V, 13.

(*c*) Par rapport à la lettre, datée de 1711.

dans le temple, y demeura caché & y vola pendant la nuit un beau rubis qui faifoit l'œil de l'idole. * C'eft l'hiftoire qui m'a été contée à Dunkerque.

F° 321—322. — Treizième recueil. *Extraits de toutes les lettres, fauf de celle du P. Chollenec.*

F° 322. — [INOCULATION DE LA PETITE VÉROLE EN CHINE] (p. 339). — [Les] Chinois inoculent en mettant dans les narines des croûtes de petite vérole féchées en pouffière femée dans du coton. * L'inoculation d'Angleterre paroit avoir moins d'inconvéniens.

F° 323—325. — Quatorzième recueil. *Extraits de l'épître; de la première lettre du P. de Mailla fur la Chine; des lettres du P. de Haze fur le Paraguay; du P. Le Gac, du P. Bouchet & du P. Bourzes fur les Indes.*

F° 323. — [EXPLORATIONS DES JÉSUITES EN AMÉRIQUE DU SUD] (p. 200). — Tentatives des Jéfuites pour aller chez les Chiquites par le fleuve Paraguay, au lieu de faire un grand tour par le Pérou... * Les Jéfuites, pour communiquer avec leurs miffions & de l'une à l'autre, ont fait des voyages avec des travaux immenfes dont la géographie a profité.

F° 324. — [CONSÉQUENCES HEUREUSES DES ÉPREUVES AUX INDES] (p. 375). — * Quelques fauffes que foient ces épreuves, l'ignorance en tire ce bien que, perfuadant que les crimes ne peuvent être cachés, elles en détournent.

F° 324. — [MÉTEMPSYCOSE ET CRIMINALITÉ AUX INDES] (p. 379). — * Je crois que l'opinion de la métempfycofe, qui donne de l'horreur pour verfer du fang, retient.

F° 324. — [CHÂTIMENT DES CRIMES AUX INDES] (p. 379). — * Il paroit ici par des exemples que le crime de lèfe-majefté n'eft pas connu comme en Europe, témoin la concubine qui coupa la tête au prince du (*a*) & ne fut punie que d'une prifon. * Dans ce pays-là, il n'y a donc que les innocens qui fouffrent une mort violente, [les] femmes fe brûlent (*b*).

F° 325—326. — Quinzième recueil. *Extraits des lettres du*

(*a*) Ici, un blanc dans le manufcrit. (*b*) Voir *Efprit des Lois*, XXIV, 21.

P. Bouchet ſur les Indes; du P. Deſideri ſur le Thibet; du P. Bouchet ſur le Maduré & du P. Labbe ſur l'Amérique du Sud.

F° 325. — [CARACTÈRE SACRÉ DU GANGE] (p. 13). — Gange, rivière ſainte ; ceux qui meurent ſur ſes bords, non ſeulement exempts des peines de l'autre vie mais admis dans une région délicieuſe juſqu'à une nouvelle vie... * Il eſt mal que la religion ſanctifie pour une choſe d'accident.

F° 327. — Seizième recueil. *Extraits des lettres du P. Jacques ſur l'Indochine & la Chine & du P. Le Caron ſur les Indes.*

F° 327. — [MŒURS DE LA CASTE DES LABOUREURS AUX INDES] (p. 132). — Dans la caſte des laboureurs, lorſqu'on ſe fait percer les oreilles ou qu'ils ſe marient, ils doivent ſe faire couper deux doigts de la main & les préſenter à l'idole, ſi l'on n'aime mieux faire préſent de deux doigts d'or à la divinité. * Il eſt ſingulier que ce ſoient ceux qui ont le plus beſoin de leurs doigts qui les faſſent couper ; cela eſt tiré de l'idée qu'on ne peut donner aux dieux qu'en ſe privant.

F° 328. — Dix-ſeptième recueil. *Extraits de la lettre du P. de Maillo ſur la perſécution au Fokien.*

F° 328. — [ORIGINE DE L'EXPULSION DES MISSIONNAIRES] (p. 166). — L'origine de l'expulſion des miſſionnaires de la Chine vient de ce que, dans la ville de Fou Kien, deux dominicains qui venoient des Philippines inſtituèrent des pratiques avec peu de connoiſſance des uſages de la Chine ; les femmes s'aſſembloient avec les hommes dans l'égliſe, & il y avoit des jeunes filles que l'on deſtinoit dès leur bas âge à garder la virginité. * La religion chrétienne renverſe tous les principes de celle de Confucius : virginité, aſſemblée des femmes dans les égliſes, confeſſion auriculaire des femmes, extrême-onction, mariage d'une ſeule femme.

F° 328. — [GRANDEUR & DÉCADENCE DU CHRISTIANISME EN CHINE] (p. 192). — * Ce qui perd la religion dans ces royaumes, c'eſt ſa proſpérité même ; on ſouffre d'abord les miſſionnaires parce qu'ils ne font pas d'abord de grands changemens (*a*)

(*a*) A rapprocher de l'*Eſprit des Lois*, XXV, 15.

& que leurs établiſſemens ſont peu de choſe ; dans la ſuite, ils veulent tout avoir & tout changer ; ils ne ſçavent pas que la modération eſt néceſſaire en tout, & dans la prédication de l'Évangile même ; auſſi les chaſſe-t-on avant qu'ils aient pu s'établir de manière à ne pas pouvoir être chaſſés.

F° 328. — [POURQUOI ON NE PEUT CONVERTIR LA CHINE] (p. 195). — * Ce qui fait que la Chine n'eſt pas convertiſſable, c'eſt que le gouvernement & la religion y ſont préciſément la même choſe, ils ſont fondés ſur les mêmes principes, & c'eſt la même pratique. * Il faudroit donc renverſer le gouvernement avant la religion (*a*).

F° 328—331. — Dix-huitième recueil. *Extraits de toutes les lettres du recueil, avec une ſeule annotation perſonnelle, à propos des chrétiens établis au Bengale par le Mogol lui-même:* « La politique ſoutient donc le chriſtianiſme dans un pays dominé par les Mahométans. »

F° 331—332. — Dix-neuvième recueil. *Extraits des lettres des P. P. Parennin, Contanin & de Prémare ſur la Chine.*

F° 331. — [DUPERIE DES JÉSUITES] (p. 46). — Les Chinois croient que tous les peuples honorent le Ciel ou Seigneur du Ciel, mais que toute la différence n'eſt que dans le rite de chaque nation... * On voit que les Jéſuites ont trompé les Chinois comme les Européens en leur faiſant croire que les chrétiens étoient du culte chinois, comme ils ont fait entendre aux chrétiens que les Chinois avoient le culte chrétien.

F° 332. — [TYRANNIE DE L'EMPEREUR & DES TRIBUNAUX] (p. 162). — On ne ſçait ce que c'eſt que cette liberté & douceur dont on jouit à la Chine.

F° 332—334. — Vingtième recueil. *Extraits des lettres du P. Parennin ſur la Chine; du P. Le Petit ſur les Natchez; du P. Lombard & du P. Fauque ſur la Guyane; de la troiſième lettre du P. Dentrecolles ſur la Chine; de la ſeconde lettre du P. Margat ſur l'Amérique du Sud.*

F° 332. — [IMPORTANCE DES TITRES] (p. 104). — Le grand chef des Natchez, qui ne connoit rien ſur la terre au-deſſus de

(*a*) Voir *Eſprit des Lois*, XIX, 18.

lui-même, prend la qualité de frère du ſoleil : ils adorent le ſoleil. Cela le maintient dans l'autorité deſpotique qu'il ſe donne. * Les titres décident de tout parmi les hommes : ſi ce chef de ces miſérables n'avoit pas imaginé être frère du ſoleil, ils l'auroient regardé comme un miſérable comme eux... * La religion change les principes qui devroient fonder une conſtitution, toute cette autorité & toutes ces loix dérivent de ce qu'il ſe croit frère du ſoleil qu'on y adore.

F° 334—336. — Vingt-troiſième recueil. *Extraits des lettres du P. de Raſles ſur l'Amérique du Nord; du P. Détré ſur l'Amérique du Sud; du P. Fauque ſur la Guyane & du P. Wibault ſur les Philippines.*

F° 336. — [INDIGÈNES DE LA GUYANE CONTRAINTS DE SE VÊTIR] (p. 394). — * C'eſt un grand bien que font les Jéſuites aux manufactures que de faire habiller tous ces peuples.

F° 336—338. — Vingt-quatrième recueil. *Extraits des lettres du P. Parennin ſur la Chine; du P. Saignes ſur les Indes & du P. Fauque ſur la Guyane.*

F° 337. — [POURQUOI LA CHINE, SOUMISE PAR LES TARTARES, A GARDÉ & MÊME IMPOSÉ SES LOIS] (p. 59). — * Le P. Parennin qui parle ne dit pas la véritable raiſon : c'eſt qu'à la Chine les manières, les mœurs, la religion, le gouvernement, font la même choſe. On ne pouvoit pas changer tout cela à la fois, or il faut que le vainqueur ou le vaincu change ; il fallut à la Chine que ce fut le vainqueur (*a*).

* * *

F° 340 & 345 (*b*). — Miſſions des Jéſuites au Levant (*c*).

Extraits de la première partie du premier volume & de la ſeconde partie juſqu'à la p. 126.

F° 345. — [TRIBUT DU TZAR AUX TARTARES] (p. 131). — * Je crois que le tzar ne le paye ou ne le payera plus.

F° 345. — [MANQUE D'INTÉRÊT DE L'OUVRAGE.] — * Je n'y ai rien trouvé ; ce nouveau recueil eſt aſſez peu curieux. Mille

(*a*) Comparer avec ci-deſſus, f° 328, & voir *Eſprit des Lois*, XIX, 18.

(*b*) Les feuillets intermédiaires manquent.

(*c*) *Nouveaux mémoires des miſſions de la Compagnie de Jéſus*. Paris, 1715.

voyageurs nous ont décrit ces pays, &, à l'égard des converfions, il n'y en a point d'éclatantes : ce font des chrétiens qu'on traveftit en catholiques (*a*).

* * *

P. 347—349 & 450—456. Extrait du vingt-cinquième recueil des Lettres édifiantes, 1741.

Extraits de la première lettre fur les nouvelles miffions du Paraguay, de la relation des révolutions de Perfe fous Thamas Koulikan & de la lettre du P. Saignes fur la Perfe.

P. 455—456. — [RÉFLEXIONS SUR LES RÉVOLUTIONS DE PERSE] (p. 407). — * Le Mogol defcend du trône & offre fa couronne à Koulikan, comme Schah Huffein defcendit du trône & offrit fa couronne à Mahmoud, tous deux réduits par la famine. Il me paroit que ces manières là font prifes d'une tradition mahométane rapportée par Chardin, que, quand le 13[e] himan viendra, il faudra que le roi lui cède fa couronne ; 2° il paroit que l'empire mogol eft à préfent gouverné ariftocratiquement, ce qui eft fort extraordinaire dans ces pays-là ; 3° grande fageffe de Koulikan d'avoir eu toujours une armée derrière lui.

(*a*) A propos de Coptes qu'on tenta d'amener au catholicifme.

V O Y A G E S

VOYAGES

VOYAGE EN AUTRICHE

Le 20 mai 1728, j'allai à Laxembourg (*a*) ; j'eus l'honneur de baiser la main de l'Empereur & de l'Impératrice. Je les vis dîner. Après quoi, j'allai dîner chez la princesse de Schwarzenberg. L'Empereur alla voir voler le héron ; ce qu'il fait ordinairement deux fois par jour. C'est dans une prairie, à un petit demi-quart de lieue de Laxembourg, où il a fait bâtir une espèce de petite tour, en forme de pigeonnier. L'Impératrice & ses dames se tiennent en haut ; l'Empereur (& sa suite) se tient en bas ; & l'on joue dans les deux étages jusques à ce que quelque héron paroisse. L'Empereur joue ordinairement avec les Espagnols, qu'il aime par-dessus tout. Il a la physionomie & toutes les manières d'un bon prince, & l'Impératrice, le reste des agrémens de la plus belle princesse du monde. Il est vêtu très-simplement.

Laxembourg est une maison de chasse, & telle qu'un particulier y feroit très mal logé. Mais il ne se soucie pas d'être mieux.

Il y a à la Cour le prince héréditaire de Lorraine (*b*). Il étoit des-

(*a*) Rendez-vous de chasse à 20 km. au sud de Vienne : « Les fossés de cette résidence ne sont pas si beaux que ceux de La Brède » écrivait Montesquieu à Bulkeley en juillet 1728. Montesquieu y fut reçu par l'empereur Charles VI (1685—1740) & sa femme, Elisabeth de Brunswick (1691—1750).

(*b*) François-Etienne de Lorraine (1708—1765) épousa, huit ans plus tard, la fille de Charles VI & devint lui-même empereur sous le nom de François Ier.

tiné pour être le gendre de l'Empereur ; mais on dit qu'il a baiffé beaucoup dans la faveur de l'Empereur & l'Impératrice par la raifon que, lorfque l'Impératrice accoucha d'une fille, il ne put s'empêcher de faire paroître une joye fecrète ; ce qui a, dit-on, été rapporté.

La ville de Vienne eft petite, gênée par les fortifications. Il y a pourtant d'affez belles maifons & de très-beaux appartemens. L'incommodité eft que rarement loge-t-on feul dans une maifon, & même la Cour prend les feconds étages pour les officiers : ce qui fait que les loyers y font prodigieufement chers. La maifon du prince Eugène, dans la Ville, eft très-belle ; celle du prince de Lichtenftein, auffi.

Vienne paroît furtout avoir de la beauté lorfque l'on le regarde du dehors. C'eft, en vérité, un très-bel objet, & on voit une petite ville fortifiée & de beaux bâtimens dans le dedans. On compte qu'il y a 180.000 habitans ; mais je ne crois pas qu'il y en ait plus de 120.000. La petiteffe de la Ville, la pouffière, qui vient furtout d'un grand terrain vide entre la Ville & les faubourgs, fait que l'on eft mieux l'été dans des maifons du faubourg ou jardins, que dans la Ville. Ce qu'il y a de mieux eft le jardin du prince Eugène, celui du prince de Schwarzenberg, & la maifon de la marquife de Tofiano.

Ce jardin du prince Eugène eft dans un très-petit terrain. Cependant on dit qu'il coûte 15 à 16.000 florins d'entretien : ce qui eft les trois quarts de plus qu'il n'y en a. Il eft mafqué par une églife que l'impératrice Amélie a fait bâtir au-devant ; à mon avis, très-mal à propos. La maifon eft belle, & il y a deux très-beaux appartements. Il y a des pièces, dans ces appartemens, fi ornées & fi finies qu'il eft impoffible d'y rien ajouter de mieux. Peut-être le font-elles trop. D'ailleurs, la façade de cette maifon eft de mauvais goût : pleine de petites chofes & de colifichets. — Voyez où j'en parle, p. . . .

Il n'y a à la cour de l'Empereur que trois princes à qui on donne l'« Alteffe » ou le *Durchlaucht* : le prince Eugène, le prince de Beveren & le prince de Lorraine. On ne l'y appelle point « Alteffe royale », parce que les archiducheffes n'ont point ce titre.

Il n'y a que les électeurs qui ayent droit de manger à la table de l'Empereur.

Les autres princes, comme ceux de Lichtenftein, Schwarzenberg, ... n'ont point l'« Alteffe », mais un autre titre allemand : *Fürftengnaden*, qui n'a point d'expreffion françoife. Ainfi on ne les traite d'« Alteffe », ni d'« Excellence » ; mais : « le Prince » & « Elle »...

Après les princes vont les confeillers d'État, lefquels ont le titre d'« Excellence ». Ils font en très-grand nombre. On donne ce titre à de très-jeunes gens. Auffi ne font-ils que pour la forme, & les confeils où on les affemble fe tiennent-ils très-rarement & pour des affaires peu importantes.

Ce 20 mai 1728.

Les principales perfonnes que j'ai connues à Vienne font :

Le prince Eugène eft affez connu.

Le maréchal Starhemberg (*a*) : c'eft un philofophe ; homme fans façon, un peu cauftique ; conteur : il aime à parler, & qu'on lui parle de lui ; ne fait point fa cour ; a des belles-lettres.

Le comte de Kinfky, qui a été en Mofcovie & a été nommé pour l'ambaffade de France. On ne fait pas s'il y ira ; a eu une grande querelle avec Windifchgrætz, à table, chez le duc de Richelieu (*b*) : ce qui leur a fait tort dans l'efprit de l'Empereur. Son frère, le comte de Kinfky, a été nommé à l'ambaffade d'Angleterre, mais n'a pas pris rang. Ils font très-riches : celui d'Angleterre a 50.000 florins, & les autres, autant (l'aîné en a bien plus) : car ils font trois ou quatre branches. Les terres en Bohême font très-bonnes : car ils ont tout, & les payfans fe vendent & font efclaves, & le plus petit feigneur de Bohême eft l'Empereur.

Le comte de Collalto : affez inftruit ; confeiller d'État de l'Empereur ; Italien. Sa femme eft Starhemberg.

Le prince de Beveren : coufin germain de l'Impératrice ; bon prince ; poli ; d'une humeur douce.

(*a*) Le feld-maréchal Guido, comte de Starhemberg (1657—1737). Voir les lettres de Montefquieu à l'abbé d'Olivet (10 mai 1728) & à Berwick (2 juillet 1728).

(*b*) Le duc de Richelieu (1696—1788) fut ambaffadeur de France à Vienne de 1725 à 1728.

Le comte d'Harrach : vice-roi de Naples. Ce vice-roi, homme de mérite & mettable par tout pays. Son fils aussi, qui a été ministre à Turin.

Le comte de Windischgrætz est conseiller d'État ; fils du comte de Windischgrætz, président du Conseil aulique ; a été plénipotentiaire à Cambrai, & nommé à Soissons ; il a une charge héréditaire dans le duché de Styrie.

Il n'y a rien de si ridicule que le duel du feu comte de Windischgrætz, président du Conseil aulique, avec le vice-chancelier : ils furent séparés par le comte Ottocar Starhemberg, conseiller de la Conférence, & le comte de Zinzendorf, chancelier de la Cour.

Le comte de Wurmbrand : président du Conseil aulique ; homme savant & intègre ; il s'est fait catholique étant conseiller, &, de là, il est devenu vice-président & président.

Le comte de Martinitz.

Le prince de Lobkowitz, le prince de Schwarzenberg, le prince de Lichtenstein, le comte de Zinzendorf, sont des seigneurs des Pays-Héréditaires qui ont été faits princes de l'Empire. Il y avoit le prince d'Eggenberg, qui, sous Ferdinand II, étoit un échevin ou patrice de Nuremberg ; qui, en dix ans de temps, fut fait prince de l'Empire, avec 300.000 florins de revenus ; il n'y a plus qu'une princesse d'Eggenberg. Ces princes, qui ont quelquefois 3 à 4.000 florins de revenu dans l'Empire, & 3 à 400.000 dans les Pays-Héréditaires, n'ont garde de s'opposer dans la Diète à l'Empereur. Ce fut Ferdinand II qui commença cette manœuvre.

Le prince de la Tour est grand-maître des postes des Pays-Bas. On vouloit les lui ôter, & sa femme, sœur du prince de Lobkowitz, étoit à Vienne pour l'empêcher, lorsque j'y étois.

Le comte de Paar est grand-maître des postes des Pays-Autrichiens : c'est un petit homme, assez poli.

J'ai vu encore le fils du marquis de Las Perlas : assez aimable ; & le comte Pacheco, fils du duc d'Uceda.

Wachtendonk est chambellan ; de très-bonne maison dans l'Empire : depuis plus de 400 ans comte de Wachtendonk.

Linden est aussi chambellan ; de la maison d'Apremont dans les Pays-Bas.

Vous remarquerez que ceux qui ſont de l'Empire s'accommodent plus avec les étrangers qu'avec les Autrichiens.

Lorſque j'étois à Vienne, il y avoit pour miniſtres :

Le comte de Tarouca, pour le Portugal, en qualité de miniſtre plénipotentiaire : homme fort eſtimé, & même de l'Empereur, à qui il avoit rendu des ſervices lorſqu'il n'étoit que Charles III, en Portugal ; homme aimable, affable, careſſant, ſenſé, beaucoup d'eſprit.

Le comte de Wackerbarth, envoyé de Saxe ; le comte Craſſau, envoyé de Suède : ces deux-là *de communi*.

Berkentin, envoyé de Danemark : ſavant ; de l'eſprit ; mais réuſſiſſant peu dans le deſſein de n'avoir pas une politeſſe pédante.

Bartholoméi, envoyé de Florence : original & Florentin depuis les pieds juſqu'à la tête ; gros, malhabile & ridicule joueur, qui avoit perdu 100.000 florins par ſa faute ; d'ailleurs, ne manquant point d'eſprit.

L'envoyé de Pruſſe, Brandt : homme très-matériel, mais bon homme.

L'envoyé de Moſcovie : plus matériel encore.

L'envoyé de Lucques, l'abbé Vanni : très-capable des affaires dont il étoit chargé ; bon homme ; viſiteur & queſtionneur éternel.

Il y avoit encore à Vienne :

Le prince Czartoryſki, de la maiſon des Jagellons : Polonois ; homme de mérite.

Le chevalier Tarouca, qui avoit de l'eſprit, mais prévenu pour lui juſqu'à la folie & l'idolâtrie : incapable d'imaginer qu'il lui pût manquer un ſeul talent.

Il y avoit, pour la Sardaigne, le marquis de Breil, homme univerſellement aimable, très-capable d'affaires, digne de l'amitié de tous les honnêtes gens, ſupérieur à ſes collègues. Solar, ſon frère, bien inférieur.

Carelli : ennemi des Jéſuites ; très-bien avec l'Empereur, & favoriſé de lui ; aſſez ſavant pour l'être à Vienne.

Le comte de Zinzendorf, qui a épouſé la fille du chancelier, ſemble un petit-maître françois ; diſtrait ; du reſte, ayant de l'ambition, & qui s'applique ; le meilleur homme du monde ; étoit à

Ratiſbonne, quand j'y paſſai, & eſt à préſent miniſtre de l'Empereur en Hollande.

Il paroît que l'Empereur peut bien défendre l'entrée des marchandiſes étrangères dans ſes pays héréditaires, pourvu que, par ce mot d'*étranger*, on ne comprenne pas celles des pays ſitués dans l'Empire.

Tout le monde ſait que, quoique les états de l'Empire ſoient ſouverains, ils ſont, cependant, dans une eſpèce de dépendance, les uns à l'égard des autres, comme membres d'un même corps ; & le droit qu'ils ont de faire des loix eſt ſubordonné à la loi fondamentale qui les unit. Une prohibition de commerce entre deux états eſt contradictoire avec l'union de deux états, & on ne peut concevoir que des états qui ſe refuſent toutes ſortes d'avantages mutuels puiſſent compoſer un même état. Quelle ſeroit la ſituation de l'Empire, ſi chacun de ſes membres faiſoit une prohibition pareille ?

Il n'eſt pas permis à un membre de l'Empire d'établir de nouveaux péages ſur les rivières, ou d'augmenter les anciens, ſans le conſentement de l'Empire, afin que le commerce ne ſoit pas troublé. Or, s'il faut le conſentement de l'Empire pour faire une choſe qui pourroit porter quelque atteinte au commerce qui ſe fait d'un état à l'autre, à plus forte raiſon faut-il ce conſentement quand il s'agit de l'interdire.

Une prohibition générale de commerce eſt, en quelque façon, un acte d'ennemi. Cela eſt ſi vrai que les états qui, par leur ſituation ou leur diſtance, ne peuvent pas ſe faire la guerre, n'ont que ce moyen pour ſe venger des inſultes reçues ou ſe témoigner leur inimitié.

L'affaire du D.D. — Un écolier à qui le moine avoit donné à copier alla s'en confeſſer. — Point d'abſolution ſans révélation ! — Il alla à l'archevêque de Vienne. On fulmina pour aller à révélation. Le jardinier de la maiſon voiſine dit qu'ayant vu un grand feu dans le jardin il avoit monté ſur la muraille & avoit vu des cérémonies. Le lendemain l'homme trouvé mort à la maiſon. Enterré ſans la cérémonie ordinaire de la viſite. L'on voulut faire du bruit, le confeſſeur jéſuite accommode tout avec le nonce. On envoye

un courrier à Rome pour avoir décharge de l'excommunication *ipſo facto*. Malade trois ſemaines, juſqu'au retour du courrier, ne pouvant aller aux chapelles. Conſeil de l'Empereur de ne rien croire & de ſe ſervir de cela pour lier le D. Réſolution du Cardinal de n'en rien croire auſſi. Ledit, mal dans l'eſprit du Cardinal & du G. des S. Point de confiance de ſa Cour. Décrédité par ſes dettes & par ſon oppoſition aux Anglois.

Je fus de retour à Vienne, de mon voyage de Hongrie, le 26 de juin 1728 (*a*), &, le 9 de juillet, je partis avec milord Waldgrave pour Gratz. L'Empereur, dans ſon voyage de Trieſte, devoit reſter quelque temps à Gratz. Il ne devoit mener à Trieſte que quelques perſonnes, & le gros de la Cour devoit reſter à Gratz.

Il y a, de Vienne à Gratz, 24 milles d'Allemagne. On commence à Schottwien à monter une montagne très-haute, nommée Semmering. Par les ouvrages qu'on y a faits, & les détours qu'on y a ménagés, on la monte preſque imperceptiblement. Il falloit autrefois ſix bœufs à ſa voiture, & deux heures de temps, pour y monter ; à préſent, avec deux chevaux, on y monte en une demi-heure. Il y a au ſommet une colonne, qui ſépare l'Autriche de la Styrie, avec une inſcription dédiée à Charles VI.

Une chaîne de montagne ſépare la Styrie de l'Autriche, & il faut la traverſer.

Depuis qu'on eſt entré en Styrie, on ſuit le Mürz, qui ſe jette dans le Mur (ou Mour) à Bruck (ou Brouk), & l'on ſuit ces rivières, marchant dans une vallée qui eſt entre deux chaînes de montagnes, qui continue juſques à Gratz. Je n'ai jamais vu un payſage ſi agréable, ni n'ai été, par un ſi beau chemin, dans un ſi beau pays. Ce chemin va d'un bout de la Styrie à l'autre (environ 36 lieues), & l'on va, depuis Vienne juſques à Gratz, à travers les montagnes, comme ſur la levée de la Loire.

Ce beau chemin n'a coûté au pays que 43.000 florins. On a couvert de pierres le deſſous, & le deſſus eſt couvert de gravier. Il y a, de lieue en lieue, une petite maiſon où loge un payſan qui n'eſt occupé qu'à aller & venir, s'il y a quelque choſe à raccom-

(*a*) Sur le voyage de Hongrie, voir les lettres de Monteſquieu à Madame Lefranc de Brunpré, juin 1728, & à Berwick, 2 juillet 1728.

moder au chemin ; &, dès qu'une charrette a fait un trou, il eſt fermé ſur-le-champ.

L'Empereur a fait faire encore de très-beaux chemins pour communiquer à ſes ports d'Adriatique. On travailloit à un, depuis Carlſtadt juſqu'à Boucharitz, qui n'étoit commencé que depuis Boucharitz. Jamais, dans ces pays, la roue d'un chariot n'avoit paſſé. On fera en un jour, en carroſſe, ce que l'on avoit de la peine à faire, à cheval, en cinq ou ſix. On a coupé des montagnes preſque droites ; on a pris des détours.

Lorſqu'il a fallu travailler dans la Morlaquie, les peuples de ces pays-là ont chaſſé les officiers de l'Empereur, parce qu'ils croyoient qu'on vouloit les ſubjuguer ; mais on leur a fait entendre raiſon. Ces Morlaques habitent un pays plein de montagnes. L'Empereur ne peut guère les contenir, parce que d'abord un homme ſe jette dans les pays du Turc. Il ne tire rien du pays, ſinon que, depuis quelques années, il leur vend le ſel. Chaque homme reçoit une petite rétribution de l'Empereur, depuis 2 écus juſqu'à 20 : moyennant quoi, il eſt obligé de ſervir contre les Turcs. Avec 100 ducats, on diſpoſe d'un ſeigneur ou prince de ce pays-là. Les Morlaques ſont de très-grands hommes, & leurs femmes ſont très-belles. — Ceci m'a été dit par M. l'amiral Deiſchman.

L'archiduc de Gratz ſuccéda à celui d'Autriche, & l'empereur Léopold ſuccéda à celui du Tyrol. On dit que, quoiqu'il en eût épouſé l'héritière, il devoit ſuccéder de ſon chef.

Le dernier duc de Styrie (*a*), auquel le duc d'Autriche ſuccéda, avoit la lèpre. Il alla à la meſſe dans une égliſe d'un monaſtère des Bénédictins, qui eſt dans la Styrie, appelé *Monaſterium-ad-Montes* (*b*). Le pauvre duc craignoit que l'abbé ne vînt pas lui donner le baiſer de paix. Mais celui-ci fit un effort ſur lui-même & alla le lui donner. Le prince fut ſi fort tranſporté de joye, qu'il fit une donation à l'abbaye, ſi grande que les biens qui ſubſiſtent encore aujourd'hui valent 100.000 florins de revenu, m'a dit le comte de Wurmbrand.

Ce comte de Wurmbrand eſt préſident du Conſeil aulique : c'eſt un homme ſavant ; mais il le paroît un peu trop. Il entend bien le

(*a*) Ottocar VIII (0000—1192).

(*b*) Abbaye d'Admont, en Styrie.

droit de l'Allemagne. Il a un fyftème particulier pour prouver que l'Autriche n'a jamais relevé de la Bavière : « L'Empire, dit-il, étoit partagé en cinq duchés : celui de Saxe, de Bavière, de Souabe, de Franconie & de Lorraine. Ces ducs avoient une grande autorité dans l'Empire, convoquant les comtes, marquis, barons, margraves & burgraves de leur duché. Les palatins levoient les revenus de l'Empereur ; chaque duché en avoit un, & celui de Saxe, deux. Frédéric Ier, (*a*) changea tout le fyftème de l'Empire : il rendit la plupart des comtes indépendants, en les créant ducs. Ainfi il érigea en duché la Styrie, la Carinthie, l'Autriche : tout cela contre le duc de Bavière. Ainfi des autres quatre anciens duchés. » (*b*)

Pour prouver l'antiquité tant difputée des diplômes, M. le comte de Wurmbrand cite des diplômes de Charlemagne & de fes fucceffeurs, gardés dans les archives de l'évêque de Paffau. Mais la queftion eft fi ces titres mêmes ne font pas falfifiés.

Le comte de Wackerbarth, envoyé de Saxe, qui étoit à Gratz, me montra quelques petits ouvrages du feu général Flemming (*c*), en françois : entre autres, un traité *Sur la Nobleffe*, qui ne vaut pas grand chofe, & un autre *Sur les trois Impofteurs :* les médecins, les politiques & les théologiens. Les uns gâtent l'homme dans l'état de nature ; les autres le gâtent dans l'état civil ; les troifièmes, dans l'état fpirituel. Ce dernier ouvrage vaut mieux ; mais il faudroit le refondre : il eft trop court & trop long.

Il y a auprès de Gratz le château d'Eggenberg, qui eft un vilain bâtiment, immenfe. Il y a fur le portail cette infcription bien allemande : *Ave Claudia, Imperatrix*, parce que cette impératrice y avoit été.

La Styrie abonde en mines de fer.

(*a*) Frédéric BARBEROUSSE (1121 à 1190).

(*b*) [EN MARGE :] Mettre cette queftion, & quelque chofe que j'ai autre part, dans le *Voyage d'Italie* ; je crois, à la Bibliothèque Borromée.

(*c*) Jacques-Henri, comte de Flemming (1667—1728), miniftre du roi de Pologne.

VOYAGE EN ITALIE

I

Venife

Le 12 août, nous partîmes de Gratz. J'étois avec M. le chevalier Jacob, avec lequel j'arrivai à Venife le 16 du même mois. Notre voyage fut fi précipité (comme l'on voit) qu'il n'y eut pas le moyen de faire bien des obfervations en chemin : car Venife eft diftant de Gratz de 100 lieues de France au moins, & la carte de M. de L'Ifle, qui ne met cette diftance que de 55 à 60, ne l'éloigne pas affez.

Tout ce que nous avons vu de la Styrie jufques à la Carniole eft un affez vilain pays, couvert de montagnes. Les vallées font étroites ; les montagnes font prefque toutes couvertes de bois. La Carniole eft un peu plus mauvais pays encore, auffi bien que le comté de Goritz : car ce font des rochers plutôt que des montagnes. Le pays eft pierreux comme le Limoufin, furtout ce qui eft le plus près d'Italie.

Il femble que le froment n'y peut aifément croître : dans des endroits, on ne voit que du feigle & de la milloque.

Laibach eft (je crois) la capitale de la Carniole, & c'eft une affez jolie ville pour la province dont elle eft la capitale, quoiqu'elle foit beaucoup plus petite que Gratz.

De Cilli, qui eft dans le comté de Cilli, en Styrie, on va à Franz, village ; d'où, côtoyant la Styrie, toujours dans cette province, on

entre dans la Carniole, vers un village appelé Saint-Ofwald. Après quoi, on continue toujours dans la Carniole, on paffe la Save, & l'on va à Laibach. Laibach eft fur une petite rivière qui fe jette dans la Save, qu'on remonte en bateau jufqu'à Ober-Laibach, qui eft à 3 milles de là. Le trajet par eau eft délicieux & fe fait en cinq heures de temps. On peut encore le faire par terre, furtout depuis que l'Empereur a aplani les rochers & les montagnes.

On peut dire qu'il eft impoffible de traverfer ces pays, que la Nature a faits pour être affreux, & de voir les chemins, les ponts, les chauffées, fans avoir de l'admiration pour le prince qui a fait ces ouvrages, & avoir bonne opinion d'un gouvernement où il y a une fi bonne police.

J'ai eu le chagrin de paffer à 4 à 5 milles du lac de Zirknitz fans pouvoir le voir. — Voyez ce qui en eft dans la carte de Carniole.

De la Carniole, on entre dans le comté de Goritz, où font Gorizia, affez jolie ville, qui en eft la capitale, & Gradifca : deux affez jolies petites villes. Après quoi, on va à Palma, qui eft dans l'état vénitien Frioul. Dès qu'on entre dans l'État vénitien, les poftes enchériffent du double, &, pour les étrangers, la nourriture. On vit à très-bon compte dans la Styrie & Carniole, quoique le pays foit moins bon & moins abondant que celui de Venife.

De Palma, nous allâmes à Latifana, Codroipo, Pordenone, à Sacile, Conegliano, Trévife, Meftre, où nous embarquâmes pour Venife dans un canal d'une heure de chemin. Meftre n'eft rien. Trévife eft plus grande que les autres villes ; mais nous ne la vîmes point, parce que nous y paffâmes la nuit. Les autres endroits font des petits lieux très-jolis.

On trouve, depuis Palma, cinq ou fix rivières, qui viennent des montagnes, qui ne font proprement que des torrents, fur lesquels, vue l'étendue de leur lit en hiver, on ne peut faire de ponts, & que l'on eft obligé de paffer dans un bac ; ce qui eft bien incommode.

Dès qu'on entre dans le Frioul, on voit un beaucoup meilleur pays. Il me femble qu'il a un grand rapport à notre pays de Guyenne : des champs de millet d'Efpagne, des vignes hautes. Toute la différence eft qu'elles vont fur les arbres. Enfin, il

paroît du premier coup d'œil que le pays eſt abondant & peu chargé.

Il n'y a pas de ſujets mieux traités que ceux de la république de Veniſe : ils payent peu, & les nobles de Terre-Ferme s'exemptent ſouvent de payer rien du tout : les nobles ſouverains donnant la main à cela pour ne pas payer eux-mêmes. C'eſt ce qui fait que l'État n'eſt pas ſi puiſſant qu'il pourroit l'être.

Veniſe a toujours été rivale du Turc ; mais, à meſure que la puiſſance du Turc s'eſt affoiblie, celle de Veniſe s'eſt encore affoiblie davantage ; de façon qu'elle lui eſt toujours auſſi redoutable qu'auparavant. L'envie de garder toute la Morée la leur fit perdre tout entière dans la guerre avant la paix de Paſſarowitz ; & on croit que, s'ils s'étoient contentés de garder Napoli-de-Malvaſia & Napoli-de-Romagna, ayant toujours un pied dans la Morée, ils auroient pu la reprendre dans la ſuite.

Le premier coup d'œil de Veniſe eſt charmant, & je ne ſache point de ville où l'on aime le mieux être, le premier jour, qu'à Veniſe, ſoit par la nouveauté du ſpectacle ou des plaiſirs.

Rien n'eſt pire dans les états qu'un certain état d'indolence & un certain déſeſpoir qui fait qu'on n'oſe pas jeter les yeux ſur ſa ſituation.

Veniſe entourée, à droite & à gauche, par la puiſſance de l'Empereur, comme la Lorraine l'eſt par celle de France, pour peu de marine qu'il ait en Italie ou à Boucharitz, il pourra quelque jour lui boucher, pour ainſi dire, la mer & la bloquer ; ſes armateurs pourront quelque jour déſoler ſon commerce, comme les Uſcoques faiſoient autrefois. Les États du Pape ſont, du côté de la mer, en une bien meilleure ſituation que ceux de Veniſe.

Le Turc, à qui un ancien préjugé ne laiſſe point voir ſes intérêts, fait la guerre à Veniſe, au lieu de faire ſes intérêts communs avec les ſiens.

Quant au ſecret des délibérations, elle eſt dans une telle décadence, qu'il paroît qu'elle n'a guère plus de ſecret à garder.

Jamais on n'a vu tant de dévôts, & ſi peu de dévotion, qu'en Italie. Il faut pourtant avouer que les Vénitiens & les Vénitiennes ſont d'une dévotion à charmer : un homme a beau entretenir une

p..., il ne manquera pas ſa meſſe pour toutes ſortes de choſes du monde ; & ne croyez pas que les courtiſanes aillent gâter leurs affaires dans les égliſes.

Le peuple de Veniſe eſt le meilleur peuple du monde : il n'y a point de gardes aux ſpectacles, & on n'y entend point de tumulte ; on n'y voit point de rixes. Ils ſouffriront patiemment qu'un grand ne les paye point ; &, s'ils vont trois fois chez un créancier, & qu'il leur diſe que, s'ils reviennent, il leur fera donner des coups de bâton, ils prennent patience & ne reviennent plus. Il eſt vrai que, ſi un grand a promis ſa protection, il l'accordera, quelque choſe qui en arrive.

Le redoutable Conſeil des Dix n'eſt pas le redoutable Conſeil des Dix : un noble qui laiſſe prendre par peur une place imprenable dans la Morée n'a été condamné qu'à la priſon, & on le ballotte (*a*) tous les ans pour ſa grâce. Ses loix ne ſont plus obſervées : car, ſi un homme chagrin qui ſe trouve en place les fait exécuter, le parent ou le ſouffrant lui-même qui eſt élu après lui, s'en venge d'abord. Le mal eſt donc dans le changement perpétuel dans les places, qui ſe ballottent tous les ſeize mois.

Il y a, depuis vingt ans, 10.000 p... à Veniſe, de moins ; ce qui ne vient pas d'une réformation dans les mœurs, mais de l'affreuſe diminution des étrangers. Autrefois, il venoit, le carnaval, 30 à 35.000 étrangers à Veniſe. A préſent, il n'y en vient guère plus de 150. Pluſieurs raiſons de ce changement : 1° Il n'y avoit guère d'opéras qu'à Veniſe, & ils étoient les plus beaux qu'il y eût en Europe ; à préſent, il y a des opéras preſque partout, & ceux de Veniſe ne valent pas plus que ceux de la plupart des autres villes ; — 2° Les enfans n'y vont plus, parce que les pères y ont été & ont connu, par eux-mêmes, qu'il n'y avoit rien à gagner du côté des connoiſſances, & que de la corruption du côté des mœurs, & des maladies du côté de la ſanté. De plus, lorſqu'il va dans une ville une certaine affluence, chacun s'attire l'un l'autre. A préſent, chacun ne conçoit ce deſſein-là que ſeul. Il n'y a plus que des gens diſgraciés dans leurs pays, & qui ont pris le parti de mener une vie

(*a*) « Ballotter » quelqu'un, c'eſt voter ſur ſon ſort, à l'aide de petites boules ou ballottes.

oiſive & indépendante, qui vivent à Veniſe, & ils deviennent miſanthropes à faire pitié, s'enſeveliſſant dans une p... Enfin, l'humeur retirée des Vénitiens, qui ne ſe communiquent jamais, a fait comprendre aux pères qu'inutilement ils y enverroient leurs enfans.

Quant à la liberté, on y jouit d'une liberté que la plupart des honnêtes gens ne veulent pas avoir : aller de plein jour voir des filles de joie ; ſe marier avec elles ; pouvoir ne pas faire ſes pâques ; être entièrement inconnu & indépendant dans ſes actions : voilà la liberté que l'on a. Mais il faut être gêné : l'homme eſt comme un reſſort, qui va mieux, plus il eſt bandé.

Les entrées de la Ville rendroient beaucoup ; mais il y a une contrebande ſi horrible, de la part des nobles, qu'elles ne vont preſque à rien : y ayant peu de marchands à qui quelque noble ne fourniſſe des marchandiſes étrangères.

Cependant, les lagunes ſe rempliſſent, & on ne peut être abſent dix ans ſans avoir remarqué que la mer s'eſt retirée. Ce qu'il y a de malheureux, c'eſt que, lorſque la mer aura rempli, ils ne prendront jamais leur parti à temps, & tous les nobles crèveront plutôt, par le mauvais air, que d'abandonner leur ville.

Les nobles doivent infiniment à la République, malgré la ſévérité des loix qui privent du droit de voter ceux qui doivent au fiſc ; mais elles ne ſont pas obſervées.

Vous remarquerez que les p... ſont très-utiles à Veniſe : car il n'y a qu'elles ſeules qui puiſſent faire dépenſer les jeunes gens du pays, & il faut avouer que les marchands ne reçoivent de l'argent que d'elles.

Ce n'eſt plus une choſe honteuſe, même à ceux qui ont été honorés des premières charges, d'épouſer ſa courtiſane.

A l'égard des miniſtres étrangers, chacun ſait qu'ils y ſont très-mal traités. Mais le plus grand déſagrément, c'eſt que, ſi la République a quelque propoſition à faire, elle ne ſe ſert jamais de celui qui eſt auprès d'elle ; elle fait propoſer l'affaire par ſon miniſtre à la cour étrangère. Ainſi un ambaſſadeur de Veniſe n'eſt jamais de rien que dans les propoſitions que ſa cour peut faire au Sénat. Cette propoſition une fois faite, ils font ſuivre l'affaire par leur

ambaſſadeur ; & cela, avec raiſon, parce qu'ils voyent bien que la Cour, qui voit les choſes de loin, ſera plus facilement déterminée ; &, quant à cette propoſition, vous avez cette ſituation, qui eſt que vous ne parlez jamais à un homme qui vous réponde. Vous faites votre propoſition à la Seigneurie, compoſée du Doge & de ſes conſeillers. Elle vous répond par la bouche du Doge : « *Habbiamo inteſo.* » Il ſe fait par la Seigneurie au Pregadi, qui délibère. Pour lors le Doge vous dit que la choſe a été propoſée au Sénat. Le greffier ſe lève & lit la réponſe. Il va communiquer cette réponſe à votre ſecrétaire, &, ſans vous dire un mot, vous lit la réponſe & la dicte à votre ſecrétaire, lui étant défendu, ſous peine de la vie, de laiſſer l'original. Si cette réponſe ne vous convient pas, & que vous faſſiez quelque objection, le ſecrétaire ne vous répond que par un lèvement d'épaules & s'en va. Il faut que vous refaſſiez encore le circuit à chaque objection que vous avez à faire. Si des particuliers traitoient ainſi, cela ſeroit bien incivil. Et, quand la propoſition déplaît, vous êtes quelquefois des années entières ſans qu'elle ſoit communiquée au Pregadi, & on vous dit toujours : « *Habbiamo inteſo.* »

2.000 nobles environ, en comptant les enfans ; mais 12 à 1.500 ſeulement au Grand-Conſeil.

Le duc de Richelieu, qui avoit beaucoup connu l'ambaſſadeur Cornaro, & lui avoit même rendu ſervice pour les affaires de la République, paſſant par Veniſe, Cornaro lui promit monts & merveilles ; ils avoient vécu comme frères. Paſſant par Veniſe, avec des lettres de Cornaro pour ſes fœurs, il alla les voir ; elles ne le reçurent, ni l'une, ni l'autre. Un frère de Cornaro alla le voir dans un temps où il n'étoit pas chez lui. Et, enfin, un de ſes beaux-frères, tenant une aſſemblée à l'occaſion d'un mariage d'une de ſes parents avec quelque homme à argent, on lui fit dire qu'il pouvoit venir, & il y fut reçu. Il partit très-mécontent.

L'Empereur veut un port : Trieſte ne vaut rien ; Fiume, non plus. Il n'a pas un ſeul port dans le royaume de Naples, que pour des tartanes : car les ports qui étoient bons pour les vaiſſeaux anciens ne ſont pas bons pour les nôtres, tout autrement conſtruits. Il n'a donc que Boucharitz ; de façon qu'il n'a point de choix à

faire. Il eſt vrai qu'il a deux ports merveilleux en Sicile : Syracuſe & Meſſine. Mais ils lui ſont totalement inutiles, parce qu'il n'auroit pas ſa flotte à ſa diſpoſition ; elle pourroit lui être coupée, en tout ou partie, en temps de guerre : car il faut conſidérer qu'il ne peut pas ambitionner d'avoir une marine qui puiſſe combattre celle des Anglois & des Hollandois. Il n'a beſoin que d'avoir une flotte telle qu'il puiſſe communiquer de ſes états d'Allemagne avec le royaume de Naples. Il faut donc que ſa flotte ſoit en quelque port de l'Adriatique, & non pas en Sicile.

L'ambition que les ſeigneurs d'Autriche ont pour voir accroître la puiſſance de l'Empereur eſt fondée en grande raiſon : car les grands de l'Empereur le ſont bien autrement que s'ils n'étoient que les grands du roi de Bohême, du duc d'Autriche, de Styrie, etc. ; & les grandes places que les états éloignés lui fourniſſent à donner tombent toutes ſur les grands d'Autriche, & les places dans l'Empire, ſur les grands d'Autriche.

L'Empereur a une très-vaſte ambition : ne pouvant pas avoir l'Eſpagne, il a des Eſpagnols.

Les Allemands ſont de bonnes gens ; ils paroiſſent d'abord ſauvages & fiers. Il faut les comparer aux éléphans, qui paroiſſent d'abord terribles ; enſuite, on les careſſe : ils s'adouciſſent ; on les flatte, on met la main ſur leur trompe, & on monte deſſus. Saint-Saphorin (*a*) n'a-t-il pas été tout à ſon aiſe dictateur dans cette cour-là tant qu'il a voulu ? Richelieu, s'il ne s'étoit pas blouſé, n'auroit-il pas gouverné de même ? Bonneval, par la ſeule force de ſon eſprit, n'a-t-il pas été, dans cette cour-là, le maître deſpotique ?

Il eſt étonnant que l'Empereur, qui a 15 ou 16 millions de ſujets, n'ait trouvé, pour remplacer Penterriedter, que le fils d'un Juif : Fonſeca, &, dans toute cette cour, il n'y ait pas un ſeul ſujet propre pour les affaires. Je crois que la raiſon ne vient pas de la peſanteur de la nation, & que la véritable raiſon en eſt que cette cour n'a jamais joué le premier rôle. L'empereur Léopold étoit

(*a*) François-Louis Peſmes de Saint-Saphorin (1668—1737), d'origine ſuiſſe. Il demeura pendant dix ans à Vienne, chargé des affaires de Grande-Bretagne.

conduit par Guillaume; Jofeph, par la reine Anne. Toute leur providence étoit renfermée dans le fein de l'Allemagne, & il leur fuffifoit de l'habileté de gagner des fuffrages ou de les acheter.

Il n'y a point de lieu dans le monde où l'on foit fi efpionné qu'à Vienne. On y fait abfolument tout. La raifon en eft qu'ils ont befoin pour favoir tous les moyens de corrompre les petits miniftres des princes, & ils font le refte tout d'un temps.

J'ai ouï dire au marquis de Breil que Turin fut défendu avec les poudres de l'État de Milan : il n'en refta pas une feule livre à Finale; fans cela le duc de Savoye n'en avoit pas une livre.

Dans la guerre que l'on fit pour l'Empereur, à Naples, n'y eut-il pas des canons volés, qu'on ne put retrouver?

Les moutons de l'Ile de Fer (*a*), m'a dit l'amiral, qui reftent fi longtemps fous la neige, fe mangent la laine, les uns aux autres : ils fortent de là tout ras, & on trouve la laine dans leur ventre.

J'ai ouï dire au marquis de Breil qu'il y a environ 800.000 âmes en Sicile; que l'Empereur a environ 39 millions de florins de revenu par an; que l'Italie & les Pays-Bas en fourniffent prefque la moitié; la Bohême, la Siléfie & la Moravie, près de 10 millions. — État de cela, du duc de Richelieu.

Dévotion du feu vieux Grand-Duc (*b*). — Il envoya à Goa des prêtres, des ouvriers, avec les pierres de rapport, dont on fait de fi beaux ouvrages à Florence, pour aller faire un tombeau à faint François-Xavier. Il payoit pour toutes fortes de miffions, furtout dans les derniers temps. La moitié de la cour de Rome tiroit penfion de lui (Bartholoméi); auffi y faifoit-il tout ce qu'il vouloit. Notre nonce, Mafféi, avoit une penfion. La maifon de Médicis en avoit toujours agi ainfi; mais, lui avoit outré la chofe. Le Grand-Duc d'aujourd'hui (*c*) a ôté tout cela, & eft auffi épargnant que fon père étoit prodigue.

C'eft affez qu'un prince ait un plan pour que fon fucceffeur s'en écarte. A la Régence, Louis XIV faifoit cela? C'étoit une raifon pour qu'on fît tout le contraire.

(*a*) Sans doute l'archipel danois des *Féroé*, où l'on élève de nombreux troupeaux.

(*b*) Cofme III de Médicis (1642 à 1723).

(*c*) Jean-Gafton de Médicis (1671 à 1737).

Le peuple de Venife très-foumis : un pauvre fénateur mettra un poiffon dans fa manche fans qu'on dife rien.

Jaloufie contre les fénateurs dans les anciennes républiques. — Je n'ai jamais fi bien compris comment le peuple romain aimoit tant Céfar.

Il eft dû à la République par les nobles plus de 20 millions de ducats d'argent d'arrérages.

Le père du cardinal Quirini (*a*) eft mort avec 2 millions de ducats d'argent & plus dans fes coffres.

Gros argent mort chez quelques familles.

Pifani, qui a 100.000 florins de rente, a été noble ambaffadeur en France ; veut imiter les jardins de nos maifons royales fur la Brenta ; mais c'eft un riche particulier & un bien pauvre prince.

Il più matto fempre eletto per Principe. La più cattiva protezione, quella del Principe, el contraria al oggetto più grande. Il credito di un nobile, un po remuant. I ambafciatori là, un fantafma che accompagna un fantafma.

Les p... de Venife, exécrables p... ; intéreffées jufques à donner du dégoût au plus déterminé ; fort gâtées & peu belles ; ayant, enfin, les défauts de la profeffion plus que celles d'aucun pays du monde.

Jufqu'à la terre ferme, l'eau falée va 5 à 7 milles.

J'arrivai à Venife le 16 août.

Sur le canal de la Giudecca, il y avoit 8 navires. Il y a, outre cela, 6 galéaffes, dont 4 font toujours en mer. Ils peuvent armer 20 galères, quoiqu'ils en aient beaucoup davantage.

Lorfque je verrai l'Arfenal, je ferai plus au fait.

Il me paroît que la promenade eft précifément un befoin des François : les nations méridionales font trop languiffantes, & les feptentrionales, trop pefantes.

Il y a à Venife des jardins dans les îles voifines ; prefque perfonne ne s'y promène.

J'allai, le 20 août, voir les manufactures de verre & de glaces.

(*a*) Voir les lettres de Montefquieu à Waldegrave, 18 août & 3 feptembre 1728.

Il n'y a que deux fourneaux pour les glaces. Ils en font de deux longueurs de bras & demi de hauteur, & d'une longueur & demie de largeur, uniquement de foufflées, à ce qu'ils difent ; mais je n'en ai point vu là. Ils ont, d'ailleurs, environ 18 fourneaux où fe fabriquent verres & verroteries pour les Nègres. Tout cela peut faire une trentaine de fourneaux.

Chaque fourneau demande le travail de 18 à 20 perfonnes.

Je n'ai vu pas un feul fourneau qui travaillât, à la réferve d'un fourneau deftiné à préparer la matière pour la mettre dans les pots. Mais ce n'étoit pas le temps du travail. Ils envoyent pourtant beaucoup de ces verres dans l'Italie, le Levant, etc.

Ce qui eft important pour faire les glaces, c'eft la terre pour les pots où on met la matière. Celle de Venife vient de Vicence, & j'en ai pris un morceau tel qu'il fort de fa minière, & feulement pétri : il eft marqué n° 1. On le mêle avec égale quantité de brifures de pots qui ont fervi : il y en a une montre, marquée n° 2. On fait broyer le tout en poudre impalpable, & on en fait les pots en queftion.

On prend des cailloux qui viennent de Vérone : j'en ai pris un, marqué n° 3. On les mêle avec partie égale de cendre de foude de Malte : j'en ai pris un morceau, marqué n° 4. Ces deux chofes mêlées, on les met au fourneau ; fe cuifent & fe mettent en grumeaux ; & on les met enfuite cuire dans les pots.

Nous avons, pour les glaces de Saint-Gobain, d'excellente terre à pots.

Il faut de l'or de ducats pour colorer le verre en rouge.

Les nobles de Venife aiment à prendre beaucoup leurs aifes avec les dames ; les étrangers ne font guère admis dans leurs *cazins*, qui font des lieux ou chambres que chaque fociété d'hommes ou femmes loue, à 2 fols par jour environ, par termes, pour la lumière & les cartes.

Le mafque, à Venife, n'eft pas un déguifement, mais un incognito. On ne change que rarement d'habit, & tout le monde fe connoît. Le nonce du Pape étant mafqué, un homme fe mit à genoux & lui demanda fa bénédiction.

Autrefois, que les Vénitiennes étoient très-gênées, le mafque,

qui les délivroit de la sujétion, étoit un bon temps pour elles. Encore aujourd'hui, elles ne peuvent pas aller chez un marchand acheter, ni se promener à la place Saint-Marc, que dans le temps des mascarades ; mais bien aller se faire... dans leurs gondoles, où elles vont avec qui elles veulent, & où elles veulent.

Depuis que les femmes sont devenues plus libres, les couvens, où étoient la joye & les plaisirs, sont devenus déserts. Le dérèglement des femmes du monde a mis la réforme chez celles qui y avoient renoncé. Il y a encore des religieuses qui ne s'étoient faites telles que par amour pour le plaisir ; leur vieillesse seule les console.

J'y ai vu une machine très-ingénieuse avec laquelle M. de Bonneval prétend curer le lit des rivières, faire des canaux & nettoyer les ports. Il l'applique sur un bateau plat. Ce sont plusieurs arbres cannelés & à vis, au bout desquels sont des espèces d'engins qui entrent dans la terre (la vis descendant en tournant), font un trou & se remplissent de terre ou de sable, lequel va au fond de l'engin, & l'eau s'échappe ; de façon que l'on n'a que sable pur. En tournant la manivelle de l'autre côté, ces arbres à vis remontent, & la terre qui est au bout remonte aussi.

Si c'est de la pierre, le trou se fait aussi facilement en faisant des engins en forme de trépan ; il n'y a rien qu'ils ne percent.

Ce qu'il n'a pas voulu me laisser voir, c'est la manière dont, en tournant la manivelle, il fait que toutes ces vis descendent ou montent. Mais il n'est pas difficile d'imaginer comment cela se peut faire. J'imagine qu'il met aux arbres de ces vis un écrou à chacun ; que ces écrous ont extérieurement des dents, auxquelles s'engraine une roue horizontale, qui, tournant, fait tourner les écrous & fait nécessairement tourner les arbres à vis.

Il prétend faire des puits, sans que l'eau empêche. Le trou étant fait, il jette dedans des cercles de bois bien calfatés & goudronnés, avec un fond de même, dans lequel il n'y a qu'un trou pour que l'eau passe, & qui est fermé jusqu'à ce que le puits soit fait. Derrière le bois calfaté, un maçon bâtit la muraille du puits tout à son aise. Après quoi, le trou s'ouvrant, l'eau entre, & le puits est fait.

Il dit que sa machine tire, à 20 pieds de haut, 60.000 livres de

terre, en une demi-heure. Quelle prodigieuſe quantité, en multipliant les machines ! Chacune ne coûte que 500 écus.

Il prétend creuſer des rivières de cette façon-ci. Il fait en angle ſes trous ; de façon que le courant de la rivière entre dans cet angle, emporte tout le monceau de ſable par ſa rapidité. Il en fait de même dans les côtés, où le ſable qui les entoure en talus empêche qu'il n'y ait de port. Il creuſe de façon que l'eau de mer, entrant dans les angles qu'il fait, emporte tout.

A l'égard des canaux, il en fait de même.

Il croit que les hommes ont gâté les rivières, parce que, ne ſongeant qu'à prévenir les inondations, ils ont toujours ſongé à élever les bords des rivières, au lieu de creuſer le lit ; ce qui fait que, dans les pays de tout temps ſoigneuſement cultivés, comme en Italie, les bords des rivières & leur lit même ſont beaucoup plus hauts que le rivage. Il en eſt de même dans notre Guyenne, à Cadaujac ; au lieu que les bords du Danube, où l'on a laiſſé faire la Nature, ſont eſcarpés. Que c'eſt par là que l'Égypte s'eſt perdue & ſe perd : parce que le terrain hauſſe tous les jours, & qu'il a ouï dire que, depuis la conquête faite par les Turcs, le terrain inondé, qui avoit, de chaque côté, 12 lieues, n'en a plus que 5, & que l'Égypte va périr.

Je m'imagine que l'Égypte, Veniſe, Aquilée, enfin tous les terrains bas, ne ſont ainſi faits que par quelque coup de mer qui a fait un ravage ; mais, comme le ravage eſt accidentel & contre l'équilibre ordinaire, la Nature ſe met peu à peu dans ſa première ſituation.

M. de Bonneval remarque que, dans les grandes rivières qui n'ont point de flux & reflux, il y a toujours des îles à l'embouchure. Il dit que les rivières les plus pleines de ſables ſont celles qui ſont formées par les torrents qui deſcendent des montagnes. Il voudroit qu'on mît une digue dans le lieu où eſt la grande pente, ou même pluſieurs : le ſable qui tombe de la montagne ſe répandroit ſur les bords, & l'eau tomberoit claire dans le lit navigable de la rivière.

Il m'a montré, de plus, une machine pour faire une jetée dans la mer. C'eſt une machine en talus des deux côtés. Au milieu, dans le haut, eſt une ouverture carrée-longue, tout le long du talus,

dans lequel on jette du ſable ; & d'ailleurs, l'eau de la mer, qui entre par cette ouverture, y dépoſe le ſable dont elle eſt chargée, & aide à ſe faire cette chaîne. Les talus ſont faits de planches qui coulent dans un châſſis. Ces deux talus font un angle dont le ſommet eſt coupé, à cauſe de l'ouverture par laquelle il faut jeter le ſable.

Il m'a parlé auſſi d'une invention de canons carabinés. Voici à quelle occaſion il y penſa. Il étoit queſtion de faire le ſiège de Bihatch & de prendre la Boſnie ; ce qu'on ne fit point. Il y a en Boſnie cinq ou ſix châteaux où l'on ne peut pas porter le canon, & la mine étoit trop longue. Il imagina de petits canons, que l'on pût mettre ſur des mulets ou ſur des bœufs : car les bœufs s'accoutument auſſi à porter, dit-il. Il fit faire de ces canons carabinés. L'expérience ſe fit au Kahlenberg ; on ne mit que le dixième de la poudre ordinaire, & il diſoit : « Tant de poudre d'un fuſil carabiné fait un effet *X*, qui eſt en raiſon quelconque à l'effet de la poudre employée dans un fuſil, *Y*. Partant, l'effet de tant de poudre dans un canon carabiné ſera à celui de tant de poudre dans un canon, comme *X* eſt à *Y*. » Ce canon ſe charge par la culaſſe, par le moyen d'un cartouche.

L'embarras du nettoiement de la lagune de Veniſe, c'eſt de vider les bateaux pleins de boue, qu'il faut qu'un homme ôte avec la pelle. J'ai imaginé un bateau qui tirera pluſieurs bateaux de cuir ou de cuivre, qui ſe renverſent d'un coup de main, parce qu'ils ſont petits.

Ils ont toutes les guerres civiles que des poltrons peuvent avoir : jalouſies intérieures, qui ne ſe bornent qu'à ſe nuire dans leurs prétentions, & là, ſe jouer des tours, les uns aux autres ; ce qu'ils entendent très-bien.

Deux grands ennemis de cette république : la peur & l'avarice. Dans la dernière guerre, où elle a perdu la Morée ſans tirer l'épée, il lui en a coûté 18 millions d'écus, outre les revenus ordinaires. Elle fait toujours une guerre inutile avec des frais immenſes, parce qu'elle n'eſt jamais prête.

Ici, paye qui veut. Tel noble, tel gentilhomme de Terre-Ferme, tel payſan doivent depuis vingt ans. Cependant, ils n'ont pas un

fol. Leurs revenus réels montent à environ 4 millions de ducats d'argent, ce qui fait environ 14 millions de notre monnoye. Il eft vrai qu'ils en affignent ce qu'ils en pourroient lever, pour 7 millions. Mais ils ne font pas payés.

La fituation de Venife eft dans un marais, qui eft rafraîchi par les eaux de la mer, qui y communique, furtout dans le flux, qui hauffe, de 2 à 3 pieds, deux fois chaque vingt-quatre heures : c'eft une efpèce de marais fermé par les *lido*, & Venife eft au milieu.

Ces *lido* font des langues de terre, étroites fouvent de 12 à 15 pas, qui en font comme la corde, & qu'on garantit de la force des eaux, avec des frais très-grands, par des piquets & des cailloux ; & une ville qui étoit autrefois près du lieu où eft à préfent Malamocco, fur le Lido, fut autrefois emportée ; mais ce ne fut pas par la mer, mais par l'impétuofité de l'inondation des eaux de quelques rivières qui fe jetoient dans les lagunes, & qui, depuis, en ont été détournées.

Et il arriva ce qui arriva en Efpagne, chez le duc de La Mirandole, où le duc de Liria penfa fe noyer : l'eau étant entrée par un mur qui céda. L'eau entra, les autres murs fe trouvèrent bons, & l'eau ne put pas fe débiter par la porte en auffi grande quantité qu'elle étoit entrée. Ainfi, lorfque l'ancien Malamocco fut emporté, l'eau des rivières vint en fi grande abondance qu'elle ne put pas paffer avec la même facilité par les embouchures du Lido.

Il y en avoit autrefois fept ; à préfent, il n'y en a plus que cinq : deux s'étant fermées. De ces cinq, il n'y en a plus qu'une par laquelle les vaiffeaux entrent, & encore avec bien des affaires. Celle qui eft le plus vis-à-vis de la mer n'eft plus acceffible aux vaiffeaux; c'en eft une qui eft à côté, à la pointe de Malamocco, & qui eft à 4 lieues de Venife. Or, pour que les vaiffeaux puiffent paffer, il faut prendre le temps que la marée eft la plus haute.

Vous remarquerez que les vaiffeaux ne peuvent paffer que par un canal, que l'on fait large de 50 à 60 pieds par une machine ; lequel n'eft pas même droit, parce qu'ils ont voulu profiter de certains fonds. Or il ne peut aller que dans la plus haute mer, c'eft-à-dire une heure ou une heure & demie par marée ; il faut qu'il foit remorqué par des péotes. Lorfqu'il trouve le fond, il faut creu-

ſer deſſous quelques pouces de terre, pour le faire aller. Souvent il faut trois ou quatre jours pour cela : il en fallut autant pour le dernier vaiſſeau qui ſortit. Il faut, de plus, que le vaiſſeau ſoit déchargé.

Il y a plus : c'eſt que, lorſqu'on eſt au *lido* de Malamocco, comme la mer eſt très-baſſe, ſouvent le vaiſſeau eſt pris, & il faut décharger juſques aux hommes. Cependant ce ſont de petits vaiſſeaux & d'une conſtruction particulière. Ils ſont ronds par-deſſous, & (il me ſemble) très-mauvais voiliers ; & un vaiſſeau d'une autre conſtruction ne pourroit paſſer. Leur mal vient de ce que leur canal eſt encore plus profond que la mer du Lido, & que les embouchures [en ſont] fermées, de façon que tous les immondices des lagunes vont au canal.

Remarquez que ce n'eſt que depuis dix ans qu'ils ſont dans cette miſère. Lors de la dernière guerre des Turcs, leur flotte ſortit par l'embouchure qui eſt vis-à-vis de la Ville. Ils n'oſent pas approfondir leur canal de Malamacco, de peur que les flottes ennemies n'y entrent. Voyez, je vous prie, ſi, par un canal de 60 pieds, une flotte ira paſſer, & ſi on ne l'arrêtera point par la moindre batterie, ou autrement ! Lorſque la mer eſt baſſe, on ne voit que les canaux : tout le reſte des lagunes eſt terre ferme, & il ſemble qu'un corps de troupe de terre, avec des faſcines pour combler un ou deux canaux, pourroit y paſſer. Or les magiſtrats ne ſongent qu'à leurs ballottages & ſe voient périr ſans y mettre ordre : car leurs lagunes ſe rempliſſent tous les jours, & le fond hauſſe ; & ce qui n'étoit pas découvert il y a dix ans ſe découvre tous les jours.

Il y avoit autrefois des rivières qui entroient dans les lagunes. Ce mélange d'eau douce avec l'eau ſalée faiſoit que, dans les lagunes, il y venoit des eſpèces de roſeaux, appelés *cannes*, qui ſe pourriſſoient enſuite ; ce qui produiſoit deux effets très-mauvais : l'un, c'eſt que ces cannes, ſe pourriſſant, ſont très-préjudiciables à la ſanté, & qu'ils crevoient de maladies ; le ſecond, que ces cannes hauſſent extrêmement le terrain : témoin l'expérience de Van Helmont (*a*) ; témoin les foſſés du château de Fribourg (*b*),

(*a*) Voir les *Penſées*, n° 820.

(*b*) Fribourg-en-Briſgau, ne fut reſtitué en fait qu'en 1697. Les Français le reprirent en 1713.

qui, mal entretenus par les Allemands, avoient haussé de plusieurs pieds par les cannes, depuis 1688 (je crois), qu'il fut rendu par les François, jusques à l'année du traité de Radstadt, comme on le découvrit par le siège. Les Vénitiens prirent le parti de détourner le cours de ces rivières & de les jeter dans la mer, hors les lagunes, en tirant des canaux tout autour; & qui ne leur laissa que l'eau salée. D'ailleurs, cela les garantit de l'accident arrivé autrefois à l'ancien Malamocco, où Venise pensa périr. L'inconvénient, c'est que les rivières, dans leurs cours, balayoient le sable des lagunes.

Mes yeux sont très-satisfaits à Venise; mon cœur & mon esprit ne le sont point. Je n'aime point une ville où rien n'engage à se rendre aimable ni vertueux. Les plaisirs même que l'on nous donne, pour suppléer à tout ce qu'on nous ôte, commencent à me déplaire, &, à la différence de Messaline, on est rassasié sans être las.

Les maisons de Venise ne sont que des pavillons: une façade étroite. Du reste, cette façade est belle, & ils ont de bons architectes: le Palladio & le Sansovino. Les dômes de leurs églises paroissent superbes; ils sont pourtant de bois, parce que le terrain n'est pas en état de supporter un bâtiment plus fort, &, d'ailleurs, parce qu'on ménage . . . .
. . . .
dans les maisons où j'ai été, beaucoup de tableaux.

Gorgi comparoit Venise à une vieille p... qui vend ses meubles.

Il est impossible que les tableaux se conservent dans les églises: 1° l'humidité; 2° les cadavres qu'on y enterre, qui gâtent tout par les esprits de la graisse qui en sortent.

Il n'y a guère de ville où il y ait plus de marbres qu'à Venise. Les Vénitiens ont pris Constantinople & en ont emporté un très-grand nombre de colonnes. Ils ont, de plus, eu la Grèce & l'Archipel immédiatement après les Empereurs grecs, & ils en ont tiré tous les marbres qu'ils ont voulu.

Saint Ignace resta quelque temps à Venise. On dit qu'il emprunta des maximes des loix des Vénitiens les maximes de son ordre, & elles y ont beaucoup de rapport; de même que le collet

des Jéſuites & la robe, qui ont beaucoup de rapport au collet & à la robe vénitienne. — Mauvaiſe remarque ! C'étoit le collet des prêtres de ce temps-là, & (je crois) l'habit : témoin les Barnabites.

Les Jéſuites ont rendu les ſénateurs dévôts ; de façon qu'ils font tout ce qu'ils veulent à Veniſe. *O tempora ! o mores !* Et ils embarraſſent les loix vénitiennes par celles de la conſcience. Ils ſouffrent les commerces pour parvenir aux mariages.

Schulembourg (*a*) ne fut attaqué à Corfou que par les milices de la Boſnie & Albanie. A peine fut-il aſſiégé. Le roi de Sardaigne (*b*) diſoit que les Vénitiens lui faiſoient des honneurs à proportion de la peur qu'ils avoient eue. Les Turcs attaquèrent une redoute ; ils trouvèrent un foſſé & ne purent pas la prendre.

Il y a à Veniſe beaucoup de gothique léger : le Palais du Doge, par exemple. Il ſemble que le gothique convienne mieux aux égliſes qu'une autre architecture. La raiſon m'en paroît de ce que, le gothique n'étant plus en uſage, il eſt plus différent de notre manière de bâtir des maiſons ; de façon que le culte de Dieu ſemble être plus diſtingué des actions ordinaires. J'ai ouï dire qu'il y avoit une diſſertation françoiſe ſur la différence des deux gothiques.

Un qui étoit venu *offerire ſui ſervizii al Doge*, renvoyé au Patriarche : « *Mi confeſſere, e poï lo pillero.* »

Doge a peu de revenu : environ 12.000 ducats d'argent, dont il eſt obligé de dépenſer preſque la moitié en quatre repas qu'il donne. Mais il a des grâces à donner, ſurtout des bénéfices & des emplois. Il peut donner (je crois) des titres aux gentilshommes de Terre-Ferme.

Ils réſolurent qu'ils ne deſtitueroient jamais le Doge que pour cauſe de tyrannie, parce qu'ayant deſtitué [un] vieux doge imbécile & nommé un autre en ſa place, il mourut de douleur, entendant le canon pour la nomination de ſon ſucceſſeur.

Bonneval m'a dit la cauſe de la brouillerie du prince Eugène [&] de Guido Starhemberg. Après que le prince Eugène eut fini la guerre d'Italie, le duc de Savoye ayant fait la paix & marié ſa fille,

(*a*) Voir *Penſées*, n° 2263.

(*b*) Victor-Amédée II (1666—1732), d'abord duc de Savoie, puis roi de Sicile dont il dut échanger la couronne en 1718, contre celle de Sardaigne.

le prince Eugène revint à Vienne. Le duc de Saxe, qui commandoit l'armée en Hongrie, fut fait roi de Pologne. Le comte Styrum étant maréchal avant le prince Eugène, le commandement fembloit lui venir de droit. Guido, qui haïffoit Styrum, perfuada au prince Eugène de demander le commandement & obtint de lui qu'il figneroit fon placet au Confeil de Guerre. Il alla enfuite trouver fon parent Starhemberg, qui étoit préfident du Confeil de Guerre, &, par fon crédit, fit nommer le prince Eugène général. Il partit & gagna une bataille contre les Turcs. De retour, il prit le parti des Kinfky contre les Starhemberg. Le préfident de Guerre, indigné, lui laiffa manquer de tout; de façon qu'avec la plus belle armée du monde il ne put rien faire.

Sottife des Turcs, qui font toujours partis devers Conftantinople dans le deffein de fe battre d'abord. Ce que le duc de Lorraine ayant remarqué, il alloit toujours, par le Danube, jufques aux frontières, & là fe retranchoit jufques aux dents. Les Turcs le venoient attaquer, & ils étoient battus. Ils ont continué cette fottife-là jufques à aujourd'hui; mais ils n'ont employé aucune forte de connoiffance de la guerre. S'ils avoient voulu ou faire une guerre de chicane, ou fe retirer à 20 lieues plus loin, ils auroient embarraffé le général impérial: car il n'a dans fon camp rien de ce qu'il faut, pas feulement un chariot, ni rien de prêt. On embarque feulement des troupes fur le Danube; de façon qu'une armée ne coûte pas plus là que fi elle étoit en garnifon.

Bonneval m'a dit qu'après la bataille de Peterwardein, lorfqu'il fallut faire le fiège de Temefvar (*a*), il n'y avoit pas une feule bête de tirage, & que plus de 10.000 bœufs de Hongrie périrent à ce fiège.

Colonels françois, jeunes; cependant, 100 colonels font une armée.

Les Turcs peuvent aller fans fe foucier des places qu'ils laiffent derrière eux, parce qu'ils portent aifément le peu de vivres qu'il leur faut. Ils amènent avec eux des bœufs & autres bêtes.

(*a*) La victoire du Prince Eugène à Peterwardein date du 5 août 1716 & Temefvar capitula le 13 octobre 1716.

L'Empereur, à Venife, extraordinairement craint & extraordinairement haï.

Rien de fi inutile qu'un ambaffadeur de France à Venife; comme un marchand dans un lazaret.

Bonneval prétend devoir fa fortune, non au prince Eugène, mais au prince de Salm, qui étoit pour lors à la tête des affaires de l'Empereur, & qui avoit obligation à fa famille : s'étant battu en France, il s'étoit retiré chez le père de Bonneval & en avoit reçu fecours.

Venife eft plus propre pour le commerce d'Italie, que Gênes, Livourne & autres villes, parce que, dans les autres villes, il faut porter les marchandifes par terre, foit pour l'Italie, foit pour l'Allemagne ; au lieu qu'à Venife on les tranfporte partout par le Pô, qui traverfe l'Italie, & l'Adige, qui monte vers l'Allemagne : ce qui épargne bien des frais.

Il ne vient guère à Venife qu'une vingtaine de vaiffeaux françois ; encore, la plupart, ne font-ce que des vaiffeaux frêtés. On porte à Venife quelques fucres des Iles, & on en rapporte quelques blés. Voilà, à peu près, tout le commerce qui s'y fait.

Il fe fait un grand commerce en Europe de certaines perles de verre qui fe font à Murano & fe façonnent à Venife, qui s'envoyent en Italie & dans le refte même de l'Europe, pour les Sauvages & Nègres : car, pour les verres à filagrammes, ouvragés & colorés, que j'ai vus à Murano, ce font des gardes-boutiques, & la foire de Sinigaglia emporte beaucoup de ces verres ; ce qui fait que les magafins que j'en ai vus étoient prefque vides.

Se fait beaucoup d'étoffes d'or & de foye, & draps mauvais : le tout, pour le Levant & même l'Allemagne. Mais la contrebande eft très-aifée ; de façon qu'il fe déclare à peine la cinquième partie. Voici comme elle fe fait. On va quérir au bureau une billette pour une balle d'étoffe, & on en paye les droits. On met cette étoffe dans fa gondole, & on va faire femblant de fe promener. On va (dis-je) au vaiffeau. Si ceux qui ont la garde ne fe préfentent point, on paffe, & on va décharger au vaiffeau, & on retourne enfuite, jufqu'à ce que les gardes vous aient furpris & demandent le billet.

Il eſt très-difficile de faire aller des glaces de Veniſe en France. Les petites glaces, qui entreroient en France, donneroient 100 pour 100 de gain, & les grandes glaces de France, qui entreroient à Veniſe, preſque autant.

Le port de Veniſe étoit franc; mais les Vénitiens, ayant eu beſoin de revenus dans leurs guerres, ont mis un impôt, non pas ſous le nom de *douane*; mais, pour faire paroître que le port eſt encore franc, ils ont donné aux droits qu'ils lèvent le nom de... Il y a des marchandiſes très-chargées, comme l'huile, &c.

La France, pour ne pas mécontenter les Algériens, ne veut plus que les Italiens trafiquent ſous ſa bannière, & qu'un marchand italien faſſe monter ſon vaiſſeau par un maître & officier françois, & faſſe faire le commerce ſous le nom d'un François; ce qui jette ce commerce entre les mains des Anglois & prive la Chambre de Commerce d'un grand revenu; outre que, chaque année, on alloit à Marſeille pour prendre des paſſeports. On a cru que les Italiens ſeroient par là réduits à ſe ſervir de vaiſſeaux françois; mais ils ne le font point & ſe mettent ſous le pavillon anglois. — Tout ceci m'a été dit par M. Le Blanc, conſul françois.

Il attribue la perte de l'Italie à la fineſſe du duc de Savoye, qui, voyant toutes ſes places démantelées, vit que M. de Vendôme en feroit de même à Turin; de manière qu'il ſongea à le faire ſauter. Pour cela, il ſe mit à dire du bien de M. de Vendôme en public, &, en particulier, à quelques officiers priſonniers françois, il en dit le diable, afin qu'ils le lui rediſent; ce qui fut fait. Ce qui mit M. de Vendôme en une telle colère qu'il dit à un trompette du duc de Savoye: « Dis à ton maître qu'il eſt un Jean-f..., etc.; que je m'eſtime plus grand, commandant les armées du Roi, que tous les ducs de Savoye n'ont jamais été. » Cela fut écrit en plaintes par le duc de Savoye. On en fit des réprimandes à M. de Vendôme.

Bonneval m'a dit avoir vu la lettre. M. de Vendôme envoyé en Flandres... M. de Bourgogne...

Bonneval m'a dit avoir vu M. de Vendôme recevoir le Dauphin, Monſeigneur, en ſa chaiſe percée: « Monſeigneur, ſi je me lève, je vous empuantirai; ſi je reſte, je perds le reſpect. — Reſtez, dit

le Dauphin, &, pour vous donner le temps de vous torcher le c.., je vais paſſer de là. » — Bonneval.

L'intempérie, maladie qui régna pendant l'été à Rome, autour de Rome & au royaume de Naples, commence par une fièvre imperceptible, qui s'allume enſuite. Après quoi, on meurt preſque toujours. . . . .
. . . .
comme ſi on dort dans un autre lieu que celui où on a accoutumé de dormir : fût-ce d'un quartier de la ville à l'autre, & même d'une chambre d'une maiſon à l'autre. J'ai ouï dire au duc de Mondragon qu'un homme s'en étoit guéri par l'émétique. Les médecins ne vous font aucun remède qui ne ſoit inutile & indifférent. Le comte de Gallaſch (*a*), nommé vice-roi de Naples, impatient d'aller régner, partit dans l'été & mourut, & partie de ſes gens.

Des gens l'attribuent au peu de ſoin que l'on a de faire des canaux pour faire couler les eaux. Mais pourquoi cette maladie règne-t-elle dans le royaume de Naples ? Bonneval m'a dit avoir ouï dire au cardinal de Polignac une autre raiſon : c'eſt que la campagne de Rome & Naples eſt toute pleine de ſouterrains & a été toute creuſée par les Romains. L'eau, pendant l'été, dans ces ſouterrains inconnus, croupit & cauſe l'intempérie.

Il me ſemble qu'elle règne auſſi à Palerme, qui fut bâtie ſur les ruines d'une autre ville. — A examiner. — Voir & examiner tout ceci : comment cette maladie vient dans de certains lieux, leur ſituation, & ceux qui y ſont les plus ſujets.

Ce que j'ai ouï dire à Bonneval eſt fort ſingulier. Le prince de Salm, homme dévôt & premier miniſtre de l'empereur Joſeph, étoit le plus grand Janſéniſte qui fût, & il avoit eu relation dans ſa jeuneſſe avec M. Arnauld & pluſieurs du Port-Royal. Il arriva que l'on détruiſit le Port-Royal. Au déſeſpoir, il réſolut de s'en venger & appuya les prétentions de Modène ſur Comacchio. Bonneval, qui avoit commandé un corps de 6.000 hommes, l'hiver, reçut ordre de s'emparer de Comacchio, mais de ne pas nommer l'Empereur & de paroître agir de ſa tête. Il feignit que le

(*a*) Jean-Wenceſlas, comte de Gallaſch (1669—1719).

pays qui avoit fourni des quartiers d'hiver à ſes troupes, le La Mirandolois & autres, ne pouvoient plus les fournir, & ſe préſenta pour entrer dans le Modénois. Le Duc, qui étoit d'intelligence, lui déclara que ſon pays étoit ruiné, & proteſta de ſon dommage. Il ſe préſenta dans le Mantouan. Kœnigſegg lui en refuſa l'entrée. Il alla dans le Ferrarois, &, comme on reçut de ſes déſerteurs à Bologne & à Ferrare, il ſe retira à Comacchio, ſous prétexte de conſerver ſes ſoldats & de n'être point à charge au pays. La promeſſe de nommer Zinzendorf au cardinalat fit rendre Comacchio au Pape d'à préſent. — Bonneval.

Un ambaſſadeur d'Eſpagne, à Mad[e] de Lilienroth, dont le mari étoit médiateur à Ryſwick pour la Suède : « Madame, je ne ſuis qu'un petit inſtrument de mon maître ; mais vous êtes la grande matrice de l'Europe. »

On a accuſé ces gens-ci d'avoir fait courir le bruit de la perte de Zante, pour empêcher l'Empereur d'aller à Trieſte. L'Empereur ſeul a fait dire qu'allant à Trieſte il comptoit qu'on lui rendroit les mêmes honneurs qu'à ſes prédéceſſeurs, & qu'on enverroit des ambaſſadeurs, quoique ce ne fût le cas. On ne l'avoit fait que lors des mariages avec des princeſſes d'Eſpagne, pour complimenter là-deſſus. Cependant ils n'ont pas oſé refuſer. Mais, d'abord, ils avoient dit que les ambaſſadeurs iroient par mer juſqu'à Trieſte ; mais ils eurent, enſuite, difficulté ſur ce qu'il faudroit que leurs galères ſaluaſſent les premières le château & ville de Trieſte : la mer ſaluant toujours la terre. Mais ils ont craint que cela ne préjudiciât à la ſeigneurie du golfe ; de façon qu'ils ont réſolu que les ambaſſadeurs iroient par terre.

La foire de Sinigaglia, depuis environ dix ou douze ans, eſt augmentée des trois quarts, au préjudice de Veniſe. 1° Les marchands y ont trouvé les mêmes choſes qu'à Veniſe. 2° Les vivres, trois fois meilleur marché qu'à Veniſe. 3° Point de droits. 4° Grande facilité pour les formalités & grande aiſance pour les commodités du commerce ; ce qu'on ne trouve pas à Veniſe. De façon que cette foire augmente tous les jours au préjudice du commerce de Veniſe.

Les Papalins accuſent nouvellement les Vénitiens d'avoir fondé

tous leurs ports, depuis quatre ou cinq ans, par le moyen des barques pleines de pierres que ceux de Chioggia ont mis devant leurs ports ; de façon qu'à Comacchio l'eau de la mer n'entre plus dans les lagunes. Ce qui cause des maladies qui ont emporté une infinité de gens. Ce qui a irrité extrêmement la cour de Rome contre ces gens-ci, qui incapables d'avoir des jaloufies de grands princes, en ont à préfent des petites. — Il faudra voir Comacchio & Sinigaglia. — Bonneval.

J'ai vu à Bonneval deux machines. L'une d'une pompe afpirante ou foulante, dont le principe du mouvement eft un moulin à vent. Les ailes, au nombre de huit ou dix, font le long d'un pivot, comme les ailes d'une flèche. Elles font mouvoir une roue, fur l'arbre duquel font deux morceaux de bois placés de façon qu'ils font alternativement mouvoir deux leviers, à l'autre extrémité defquels font attachées deux pompes.

Les Vénitiens fe fervent, pour nettoyer leurs canaux, d'une ancienne machine qui eft très-imparfaite. C'eft un balancier, dans lequel paffe une vis à une extrémité. A cette vis eft attaché un cabeftan, qui, tournant, fait, par le moyen de la vis, élever ou baiffer l'autre extrémité du balancier, auquel eft attachée une machine de fer, qui, touchant la terre, fe ferme comme une boîte, en raclant la terre ; après quoi, on le lève, & on fait ouvrir la boîte & tomber la vafe dans un bateau.

A l'Arfenal, il y a une forge, deux foufflets affez bien attachés. Ils font parallèles. Leur bout eft attaché à une efpèce de châffis, où eft attaché tranfverfalement un bois qui, allant & revenant, fait lever & baiffer alternativement ces deux foufflets.

L'Arfenal eft grand & vafte ; mais il a une plus grande réputation qu'il ne mérite. Il y a à Strafbourg une bien plus grande quantité d'armes, fans compter les autres arfenaux. Ce qu'il y a de beau, ce font les chantiers pour les navires, & ils y font à couvert. Il y a une cinquantaine de ces chantiers pour les vaiffeaux & galères. On travaille dans ces chantiers les navires jufqu'au... premier ; le refte du navire fe travaille étant dans l'eau. La République a 12 vaiffeaux dans fon arfenal ; 24 dehors. Nous avons vu une grande quantité de canons. On nous a dit qu'il y en avoit plus de

4.000, & je crois qu'ils ne furfont guère ; qu'ils en avoient perdu, avec la Morée, plus de 1.000 ; que les Turcs leur en laiffèrent à Corfou 70. J'y en ai vu qui avoient 13 pouces ½ de diamètre. Ce font les Turcs qui avoient de ces drogues-là, qui font peu utiles, en ce qu'il faut une heure pour recharger. Quand cela attrape, cela fait du ravage ; mais cela attrape rarement.

Ils difent qu'ils ont, dans l'Arfenal, de quoi armer 60.000 hommes : ce que je ne crois point ; mais bien 30 à 40.000. Leurs armes font affez mal tenues. Ils tirent tous leurs bois de chez eux ; j'y ai vu des mâts, de chez eux, de 95 pieds de long.

Quoiqu'ils difent qu'il y ait 1.000 ou 1.500 ouvriers, cependant ils ne font point ce nombre-là. Je ne crois pas y avoir vu plus de 4 à 500 ouvriers. Encore travailloient-ils pour le tiers & pour le quart : comme les cordiers.

L'électrice de Bavière douairière (*a*) étoit venue à Venife pour y exercer fon avarice, qui étoit grande, & elle réuffiffoit aifément : on lui faifoit fon fouper au feu d'une lampe.

La nobleffe fe vend 100.000 ducats d'argent ; il n'y en a que 40 qui foient perdus. La République vous fait un contrat de 60, à 4 pour 100, dont elle ne paye jamais l'intérêt. Mais elle les prend en payement d'un autre nouvel anobli, qui trafique ces obligations. Quelquefois, quand la famille eft trop obfcure, on augmente le prix. Dans la dernière guerre, la République a vendu bien de ces places : j'ai ouï dire jufqu'à 50.

La place Saint-Marc a, d'un côté, les Procuraties-Vieilles ; de l'autre, les Procuraties-Neuves. Les Neuves, font du deffin de Vincent Scamozzi, qui les commença en 1583. Elles font plus hautes que les Vieilles, & en trois ordres : dorique, ionique, corinthien. Les connoiffeurs difputent entre l'architecture des Vieilles & des Neuves. Le fond de la place . . . .

. . . .

Les deux grands lions & le petit, qui font à la porte de l'Arfenal, viennent de la conquête d'Athènes. Sous le grand, il y a : *Fran-*

(*a*) Thérèfe-Charlotte, fille du roi de Pologne Jean III Sobiefki, deuxième femme de l'électeur de Bavière Maximilien Emmanuel (1676—1730).

ciſcus Maurocenus (*a*), *Peloponneſiacus... in patriam tranſtulit futura Veneti leonis, quæ fuerunt Minervæ Atticæ ornamenta.*

Ils ſe trompent & ſe promettent les uns les autres, & ſe jouent de bons tours.

Augmentation de la liberté des femmes depuis quinze à vingt ans.

Il me ſemble que ce qui fait la langue italienne a été fixée, c'eſt qu'il n'y a pas une cour commune, d'où les changements ſoient acceptés par la Ville & les provinces. Il faut donc aller à la règle générale : qui ſont les bons auteurs.

Il faudroit examiner ſi ce que dit M. de Bonneval eſt vrai : que, du temps de Henri IV, des jeunes gens, pour ſe divertir, couroient le pays, pour faire perdre les étangs, mettant dans un entonnoir pluſieurs livres de mercure, qui perçoient la première & la ſeconde glaiſe ; de façon que l'étang ſe perdoit. Or, il dit qu'il a remarqué pluſieurs fleuves, dans la Croatie, dont les eaux rentroient dans la terre ; ce qu'il attribua à des mines de mercure qui ſont voiſines.

Les Jéſuites ont rendu cette ville dévote, auſſi bien que Padoue & d'autres villes de l'État vénitien, par le moyen de leurs *Exercices* de ſaint Ignace. Ils enferment un homme dans une chambre fort obſcure, ne lui parlent que de l'éternité, de l'Enfer, &c. : c'eſt comme la cérémonie que fit Myrr Weiſs, lorſqu'il ſe mit dans une eſpèce de tombeau, dont il ſortit fou. Un homme a fait un ouvrage où il compare ces *Exercices* avec les myſtères d'Éleuſis.

La maiſon des Grimani, ſur le Grand-Canal, eſt une des plus belles de Veniſe. Elle eſt de travers, à cauſe qu'on a voulu ménager un petit coin de terrain ; cependant cela paroît à peine. Elle eſt du Palladio.

La maiſon Tiépolo eſt de l'autre côté. Elle eſt du Sanſovin. Simple, mais d'une grande beauté.

Veniſe eſt compoſée de 150 îles ; chacune de ces îles compoſe un grand nombre de rues : ainſi, dans l'île ou quartier Biri, faite par trois canaux & la mer, j'ai compté 56 rues. Le *Canal-Grande* la partage en deux. Elle eſt diviſée en ſix quartiers, qui contiennent

(*a*) François Moroſini, élu doge en 1688, après la conquête de la Morée, qui lui valut le ſurnom de Péloponéſiaque.

72 paroiſſes, 25 égliſes de moines, 36 de religieuſes, ſans compter pluſieurs hôpitaux, oratoires, écoles. Il y a ſur ces îles 500 ponts, preſque tous de pierre. Sur le pont du Rialto, qui n'a qu'une arche, il y a 48 boutiques & 3 rues. Son circuit, en comprenant le Zecca & Saint-Georges, eſt de 7 milles; celui de l'Arſenal ſeul eſt de 2 milles.

Veniſe eſt grande, &, cependant, il n'y a ni remiſe, ni écurie, ni cour, ni preſque de jardins.

On dit qu'il y a 20.000 âmes à Murano. Je ne puis rien dire du nombre de Veniſe. Tout ce que je puis dire, c'eſt qu'il s'en faut que les autres quartiers ſoient auſſi peuplés que ceux près la place Saint-Marc. J'ai ouï compter à Murano & à Veniſe 160.000 âmes.

A Saint-Georges des Bénédictins, île près le Zecca, eſt une égliſe riche de Bénédictins. Ils ont, dans leur réfectoire, un tableau des noces de Cana (*a*), de Paul Véronèſe, qu'on dit être le plus beau qui ſoit à Veniſe, & qu'on dit que Louis XIV a voulu acheter fort cher. L'égliſe eſt d'une belle architecture du Palladio. Elle n'eſt pas grande, mais bien proportionnée. La façade n'eſt pas belle; le cloître eſt très-beau; & il y en a un ſecond, en arcades, fort ſimple & du Sanſovino, qui eſt eſtimé. La ſculpture du chœur eſt très-belle; elle eſt très-ancienne, de plus de 130 [années]; mais elle paroît neuve par le ſoin qu'ils ont de la frotter avec de l'huile de noix.

La bibliothèque eſt très-bien : c'eſt une boiſure en colonnes, & tout un ordre. Au-deſſus, il y a, comme dans la plupart des bibliothèques d'Italie, une galerie par laquelle on fait le tour de la bibliothèque, d'où l'on a élevé d'autres rangs de livres; ce qui eſt très-commode pour les avoir & les prendre, & fait qu'on n'a pas de beſoin d'échelle.

L'eau ſalée (& l'air qui en eſt imprégné) fait bien des ravages à Veniſe. Elle calcine, pour ainſi dire, les murailles; elle gâte tous les tableaux. On met derrière un tableau un ſecond mur, une planche gaudronnée; avec tout cela, l'air ſalé paſſe & gâte tous les tableaux.

(*a*) Le tableau du Louvre, tranſféré en France après les guerres de la Révolution.

Les trois fameux architectes de Venife font Palladio, Sanfovino, Scamozzi.

J'ai été voir l'églife des Jéfuites. Elle eft petite, a coûté beaucoup d'argent & eft de très-mauvais goût. Il y a fur le portail une héréfie lapidaire : *Jefu ac deiparæ affumptæ Virgini, per quos omnia...*

La perte de la Morée, fatale furtout aux petits nobles, qui ont perdu bien des petits gouvernemens où on les plaçoit. Du refte, les grandes places, comme gouvernemens & ambaffades, font plus nuifibles qu'utiles.

J'ai ouï dire au général Bonneval que les Allemands, foldats & officiers, vont au feu comme on va à la Grève ; mais que, quand ils y font, il eft facile de les y maintenir. Ce font de petits génies, qui fe maintiennent par l'obéiffance. Ils voyent que le feu n'eft pas fi à craindre ; ils s'y tiennent.

Il attribue les mauvais fuccès de nos armées, en Italie, à la manière de M. de Vendôme, qui vouloit toujours conferver toute l'Italie, jufqu'au moindre village, de manière qu'avec 65 ou 70.000 hommes, il étoit toujours auffi foible, quelquefois plus, que le prince Eugène, qui n'avoit rien à garder. Il dit qu'il ne fe foucieroit pas qu'un ennemi plus foible prît des places, parce qu'il lui prendroit fon armée avec fes places.

Il dit qu'une des caufes du mauvais fuccès de la dernière guerre, c'eft : *Primo*, que nos bataillons font plus foibles que ceux de l'Empereur, qui font de 800 hommes ; — *Secundo*, que l'infanterie allemande fe conferve mieux que la françoife, qui fe fond à chaque campagne, dont les raifons font : 1° qu'on la fatigue à porter les tentes, marmites & autres chofes, au lieu que les Allemands ont deux chariots par compagnie ; ce qui fait que leur infanterie ne fe ruine pas par les marches ; 2° leur infanterie n'eft pas fatiguée de gardes comme la nôtre : outre qu'il y a moins d'officiers généraux à garder, que leur garde eft plus foible ; l'infanterie ne fait prefque point de garde hors du camp : c'eft la cavalerie qui eft prefque toujours employée ; ce qui conferve l'infanterie : car — comme difoit M. de Turenne — l'infanterie fait la guerre, & la cavalerie la voit faire ; mais il en faut, parce que votre ennemi s'en

ferviroit contre vous. Les fatigues des marches, les mauvaifes nourritures donnent des flux de ventre à nos fantaffins, qui les perd tous : les vieux foldats, accablés comme les jeunes.

Le 29 août 1728, je vis à Venife M. Law. Il me parla beaucoup de fon fyftème, mais feulement des commencemens : comment fa banque avoit étonné le public ; comment le duc de Noailles fut le premier qui penfa au Miffiffipi, qui, ayant été reçu en taxe de Crozat pour 2 millions, il penfa de faire une compagnie qui fît un fonds de 2 millions ; que Law dit qu'il la prendroit toute ; que, le lendemain, il alla à lui, lui demander s'il lui payeroit exactement la rente de 1 million, & qu'il la porteroit à 25 millions ; & qu'ayant accoutumé fon idée, il la porta à 100 millions, avec une rente de 4 pour 100 ; qu'un homme de finance porta, quelque temps après, un projet pareil à M. d'Orléans, pour 100 millions de billets d'État, pour une compagnie qui commerçat dans les Indes Orientales, qui fe formeroit avec 100 millions de billets d'État & négocieroit fur les 4 pour 100 ; que lui, Law, dit que ce projet n'étoit pas bon, parce que la jaloufie des Anglois & des Hollandois engageoit de faire un armement plus fort que le projet ne portoit ; qu'il falloit envoyer des vaiffeaux de 50 canons & 500 tonneaux chacun, d'abord ; fix mois après, autant ; &, fix mois après, fur le retour ou le crédit des premiers, autant ; qu'il falloit faire un fonds de 25 millions ; unir les deux compagnies, en augmentant le fonds de celle de Miffiffipi de 25 millions ; que lui & quelques affociés, M. le duc de Bourbon, le duc de La Force, le maréchal d'Eftrées, M. de Nangis, Laffay, prendroient les 25 millions ; qu'ayant rêvé la nuit, il crut qu'il falloit donner le profit aux anciens actionnaires au prorata, & s'accommoda avec fes affociés, en leur cédant ce qui devoit accroître au profit du Roi.

Il dit qu'il s'étoit fait un fonds (par un traité qu'il avoit fait avec le Roi, du bénéfice des monnoyes pendant douze ans, pour 50 millions) de 12 millions par an, fans compter les cas fortuits ; ce qu'il comptoit (quand les neuf ans feroient expirés) tirer de fon commerce des deux Indes.

Il ajoute qu'il avoit fait un arrêt, que perfonne n'a jamais en-

tendu, qui étoit un bureau de banque au Miſſiſſipi ; que les marchands ſeroient venus troquer leurs piaſtres, parce qu'ils auroient reçu des billets qui auroient eu leur valeur ; qu'ils auroient été affranchis de la douane de Cadix, des périls de la mer, & auroient été payés ſur-le-champ, au lieu des longs délais qu'il faut eſſuyer ; d'ailleurs, point d'indult ; & que la Compagnie auroit fait ſeule la traite des piaſtres.

Il ajoute qu'il ne vouloit envoyer perſonne de ſon Miſſiſſipi au Nouveau-Mexique, mais engager ſeulement quelques gens de ces peuples de venir trafiquer avec les François ; ce qui auroit été facile, en les faiſant beaucoup gagner ; ce qu'on auroit pu faire en gagnant beaucoup, nous, à cauſe des droits chargés par Cadix & Panama ; de façon que ces peuples auroient été eux-mêmes chargés de faire entrer les marchandiſes dans leur pays, & que, les marchés ſe faiſant tous comptant, ces peuples ne ſeroient pas empêchés de revenir une ſeconde fois.

Il n'y a que les fous qui ſoient mis à l'Inquiſition à Veniſe.

M. Law croit que les cinq groſſes fermes, portées à un certain point, ſuffiroient ſeules pour tribut unique en France, & qu'il faudroit changer les tributs particuliers en tributs généraux.

Il prétend que la chute de ſon ſyſtème eſt venue de la garde qu'on lui donna, de ſon arrêt (qui partageoit les billets) que l'on révoqua, & que le public ne put plus avoir de confiance en lui après qu'on l'eût flétri d'une telle manière ; que l'on croyoit bien qu'à la majorité le duc d'Orléans pourroit manquer de crédit, &, par là, le Syſtème tomber ; mais que le public n'auroit jamais pu prévoir que M. d'Orléans l'abandonneroit ; qu'il crut, pendant pluſieurs jours, que, le lendemain, il perdroit ſa tête ; que le duc d'Orléans étoit dans un état épouvantable ; qu'il en eut une audience très-froide, & qui ne le ſatiſfit pas, parce qu'il vouloit qu'il fît des miracles ; qu'un homme (qu'il ne m'a pas nommé) qu'il ne connaiſſoit qu'à peine, alla au duc d'Orléans & lui dit : « Votre ſituation me fait peur. Je vous parle pour Law, que je ne connois point ; non pas pour lui, mais pour vous. Il faut que cela finiſſe ! » — car on donnoit à M. d'Orléans des projets qui ne le ſatiſfaiſoient pas ; qu'il dit qu'il verroit Law le lendemain, & qu'il

penſât à quelque arrangement ; que l'on trouva la Banque & la Compagnie dans un ordre charmant ; qu'il fit aſſembler les vingt-quatre directeurs, & Des Forts & Landiviſiau, qui étoient les inſpecteurs ; qu'il leur lut un arrêt du Conſeil, qu'ils approuvèrent tous, & le ſignèrent ; qu'il alla, avec les inſpecteurs, le porter à M. d'Orléans, qui en fut content, renvoya la garde & lui dit de paroître le lendemain à la Cour ; que, dès qu'il parut, le duc d'Orléans étoit entouré de ſes ennemis ; le duc d'Orléans dit d'un ton ſévère : « Qu'on me laiſſe ſeul avec M. Law » ; que le duc d'Antin, qui lui avoit fait faux-bond, quoiqu'il l'eût enrichi, dit pour lors : « Je crois qu'on n'a jamais vu d'exemple de cela. »...

Il dit que ſa compagnie avoit plus de 100 millions de revenu ; qu'elle avoit, d'un ſeul article, 44 millions, que le Roi lui devoit pour avoir payé pour elle 12 millions des profits de la monnoye, 4 millions de l'ancienne dette, ſans compter les profits du commerce ; qu'ayant fait deux bureaux, dans l'un deſquels on convertiſſoit les billets de banque en actions, & les actions en billets de banque, ceux qui avoient beſoin d'argent pour payer alloient chercher des billets de banque, au lieu de leurs actions ; mais, comme les dividendes étoient faits de manière que chaque jour de l'année avoit des actions, duquel commençoit le dividende, la Compagnie gagnoit toujours le dividende de l'intervalle ; &, ſi je portois des actions huit jours, on ne rendoit pas les mêmes, mais d'autres, dont le dividende ne commençoit que huit jours après ; &, s'il y avoit un mois, on coupoit le dividende d'un mois au profit de la Compagnie.

Il dit qu'ayant porté les fermes plus haut (je ne ſais à quel taux), le duc d'Orléans craignit qu'il ne fît tort à la Compagnie.

Il dit des merveilles de ſa défenſe de l'or : « Car, dit-il, il eſt en Europe de quatorze & demi à un, & il ne vaut pas de dix à un ; à la Chine, il ne le vaut pas ; &, d'ailleurs, il en vient une affreuſe quantité de Portugal, & il n'en ſort point. » De façon qu'il tiroit tout l'argent & faiſoit ſortir tout l'or, & que Chavigni lui avoit tiré toutes les génovines de Gênes, & qu'il auroit ruiné tout le commerce des Anglois & Hollandois aux Indes.

Il dit qu'il acheta au grand-prieur de France le Grand-

Prieuré, & que le vieux grand-prieur de Vendôme ne voulut point avoir affaire à M. le duc d'Orléans : « Car, dit-il, il n'a rien à me donner qui me convienne » ; & qu'il prit 60.000 livres de rente fur les terres de Law, qu'il a payés jufqu'à la mort du grand-prieur ; qu'il n'a pas pu arrêter fes comptes avec le duc d'Orléans ; qu'il lui a fallu payer une infinité de chofes, qu'il n'avoit faites que comme miniftre ; qu'il a fallu qu'il payât 30.000 livres, par an, à Chavigni, qu'il avoit envoyé à Gênes pour faire réuffir fon opération fur l'or.

Il croit qu'il faudra néceffairement revenir à fon denier cinquante, parce qu'on fera gagné par les voifins, qui ont leur argent à un denier plus bas.

C'eft un homme captieux, qui a du raifonnement, & dont toute la force eft de tâcher de tourner votre réponfe contre vous, en y trouvant quelque inconvénient ; d'ailleurs, plus amoureux de fes idées que de fon argent.

L'abbé Conti m'a fait les honneurs de Venife très-bien : il m'a fait connoître Mad^e Memo, nièce du Doge, femme de mérite & d'un grand raifonnement, & très-inftruite ; une nièce qui eft très-jolie & a de l'efprit : Mad^e Conti.

J'ai vu M. Juftiniani, procurateur de Saint-Marc, qui eft un homme févère.

M. Pafcarigo, homme d'efprit, qui, fans avoir été en France, parle très-bien françois.

J'ai vu M. Marcello, qui aime les François, qui a été en France, qui fait des vers, des tableaux, joue des inftrumens : c'eft une efpèce de fou.

Il n'y a rien de fi beau que de voir Venife du haut du clocher de Saint-Marc : on voit les difpofitions du Lido & de toutes les îles de la lagune.

M. Conti m'a mené chez M. Sagredo, à Sainte-Sophie, qui a une maifon très-belle, ornée de tableaux & de ftatuettes. Il y a une tapifferie, fur les deffins de Raphaël, dont le fujet eft les jeux d'un nombre très-grand de petits enfans, qui eft une très-belle chofe ; elle a été achetée à l'enventaire du duc de Mantoue pour prefque rien. J'ai vu une imitation de corde en cuivre à un efcalier, qui eft

très-bien. Il y a un plafond de glace, qui triple la hauteur du cabinet, & qui fait un joli effet.

Il y a des glaces foufflées de dix quarts, c'eft-à-dire de deux longueurs & demie de haut, c'eft-à-dire de 5 pieds de haut fur 2 pieds 9 pouces de large.

Il y a un fculpteur à préfent, à Venife, nommé Corradino, Vénitien, qui a fait un Adonis, qui paroît une des belles chofes qu'on puiffe voir : vous diriez que le marbre eft de la chair ; un de fes bras tombe négligemment, comme s'il n'étoit foutenu de rien.

Acheter à Naples : *Principii d'una nova Scienza di Joan-Batifta Vico, Napoli.* (*a*)

J'ai été aujourd'hui, le 1er, feptembre, voir le tréfor de Saint-Marc [avec] M. l'abbé Conti & M. de Bonneval. M. Juftiniani, procurateur de Saint-Marc, eut la bonté de me mener lui-même & de me faire tout voir.

Ce tréfor eft plein de pierres de très-grand prix, furtout de pierres de couleur, de plufieurs vafes antiques. Il y a, entre autres : une turquoife qui fait un vafe d'un empan de diamètre, & haute de quatre doigts (ceci eft gravé fous le vafe, en caractères qu'on croit égyptiens...) ; & un grand nombre d'efpèces de cuiraffes, qu'on dit avoir fervi aux dames de l'impératrice Hélène, comme des marques d'honneur.

On voit enfuite la couronne qui fert pour le couronnement du Doge, qui eft comme un bonnet, pleine de très-groffes perles & de très-groffes pierreries ; & plufieurs chofes qui ont été portées de Conftantinople.

On voit, dans d'autres armoiries, plufieurs très-gros morceaux de la vraie Croix & autres reliques de toutes efpèces, très-bien enchâffées : bien des épines de Notre-Seigneur ; du fang de Chrift (il m'a paru que la couleur rouge qu'on avoit donnée paroiffoit à travers) ; bien des reliques, de toute efpèce, de Saint-Marc. Une couverture ou petit coffre d'argent renferme fon Évangile, de fa main. J'ai voulu le voir ; mais le moine m'a dit qu'il tomboit en pouffière. J'ai vu des pierres qui ont fervi à lapider faint Étienne,

(*a*) C'eft à Naples, chez Mofca, que parut en 1725 la première édition de la *Science Nouvelle* de Jean-Baptifte Vico (1668—1744).

très-bien ouvragées. Il y a un os du doigt de ſaint Chriſtophe, qui auroit été digne de la main d'un géant.

Il y a dans l'Égliſe de Saint-Marc, à main gauche, une *Madone*, appelée *Madona di Maſchii*, que des railleurs diſent avoir été faite pour qu'elle voulût ôter aux Vénitiens le penchant qu'ils avoient à un grand vice.

Dans la chapelle, il y a un ancien écriteau qui prouve que les autres évêques, & ſurtout celui de Veniſe, accordoient autrefois des indulgences auſſi bien que le Pape. J'en ai la copie.

Il y a, dans la ſacriſtie, des peintures du deſſin de Titien, à la moſaïque, & en pluſieurs autres endroits de l'Égliſe. Il eſt difficile de trouver dans un lieu plus de différens marbres que dans cette égliſe-là : c'eſt un aſſemblage de toutes ſortes de marbres. Mais il n'y a rien de ſi remarquable que la marqueterie du pavé de l'Égliſe, qui eſt faite avec toute ſorte d'art, & la plupart à la moſaïque, & qui repréſentent pluſieurs choſes. On voit : deux coqs, *dui galli*, qui portent un renard lié : qui marquent Charles VIII & François Ier, (je n'en ſuis pas bien ſûr) ; deux lions gras, mis dans l'eau ; deux maigres, ſur terre : pour marquer que Veniſe ne ſera puiſſante que lorſqu'elle conſervera la mer. On dit que ces figures ſont des prédictions de l'abbé Joachim & autres.

Le prince de Laronia, en Sicile, étant mécontent d'un avocat qui lui avoit [fait] perdre un procès, loua huit braves pour l'aſſaſſiner. L'avocat en eut le vent. Il ſe raccommoda avec lui & donna ce qui reſtoit à donner aux aſſaſſins, à condition qu'ils ne tueroient pas l'avocat. Ils lui dirent : « Monſieur, cela vous plaît à dire ; mais nous ne pouvons pas l'épargner, parce qu'il a ſu que nous devions l'aſſaſſiner, & il nous feroit aſſaſſiner nous-mêmes. » Quatre jours après, il fut mort. — Bonneval.

J'ai ouï dire à Bonneval qu'il ne falloit jamais attaquer les villages gardés, lorſqu'on veut attaquer une armée, parce que, ſi l'on bat l'armée, le village (& le corps qui y eſt dedans) eſt obligé de ſe rendre ; que c'eſt la faute que fit M. de Luxembourg à Nerwinde, M. de Villeroi à Chiari, … ; & que Marlborough changea de méthode à Hochſtædt : il laiſſa le village, tomba ſur l'armée, &, lorſqu'il l'eût battue, il prit les François priſonniers & le village auſſi.

Il dit que les villages ſont difficiles à emporter : on ſe met dans les maiſons ; on tire ſans être vu ; on défend les rues ; on arrête un ennemi qui attaque.

Les Jéſuites, grands directeurs à Veniſe. Comme, chacun y a ſa p..., ils tolèrent juſqu'à ce qu'ils puiſſent perſuader le mariage. Ils ont fait faire bien de ces baſſeſſes. Cependant, on ſe voit toujours, & chacun de ſon côté ſe confeſſe. On communie, comme ſi de rien n'étoit.

Deſſein de Bonneval de prendre priſonnier le miniſtre, ou de ſe venger du maître.

Ces gens-ci ſentent l'oppreſſion autrichienne ; mais il faut leur perſuader par autre que par voye d'ambaſſadeur.

On ne pourroit pas mettre les États d'Italie & des Pays-Bas dans des mains moins incommodes que dans celles des Eſpagnols. D'ailleurs, ils envoyoient de l'argent par tous les pays de leur domination. Il faudra en revenir là.

On me demandoit pour qui ſe déclareroit le duc de Savoye : pour l'Empereur ou la France ? Il ne peut rien gagner du côté de France. Son ennemi naturel eſt donc l'Empereur.

Fameux duel du comte d'Albert & de Rantzau pour quelque femme (*a*). Albert prit le comte d'Uzès pour ſecond ; l'autre prit le prince Schwarzenberg, que j'ai vu à Vienne. Schwarzenberg croyoit n'être que ſpectateur & dit à Uzès qu'il n'étoit pas venu pour ſe battre : « Tu ſeras donc battu. » & le pourſuivit deux ou trois rues à coups de canne. — Bonneval.

Ceux qui gouvernent cette république ſont les procurateurs Emo & Tiepolo (*b*).

M. de Vendôme haïſſoit le duc de Savoye, dès la guerre qu'il fit avec M. de Catinat, pour quelques paroles mal rapportées. Châteauneuf & le duc de Vendôme écrivirent donc contre le duc & prédirent ſa paix ; ce qui lui fit donner des dégoûts. Il demanda à la Cour une augmentation de ſubſides, ſur ce que ſes troupes, plus éloignées du Piémont, lui coûtoient plus ; on le refuſa durement.

(*a*) Le comte Louis-Joſeph d'Albert (1672—1758) ſe battit en duel en 1700 avec un Danois, le comte de Rantzau pour la ducheſſe de Luxembourg.

(*b*) Voir les *Lettres* du Préſident de Broſſes (éd. 1869, t. I, p. 166).

On lui avoit promis le commandement de l'armée, &, dès que Vendôme vint, on lui écrivit de la Cour de refter à Turin. De forte que, ne voyant ni gloire, ni argent, il ne fe mit pas en peine de faire la guerre pour le roi d'Efpagne. M. de Vendôme, à Turin, lui avoit parlé fort fièrement. Le duc de Médina avoit fait ôter un couvert de deux qu'on avoit mis à la table du roi d'Efpagne.

J'ai fait hier l'analyfe de l'eau de Neu-Sohl, qui convertit le fer en cuivre. On en a mis 4 onces dans la cornue; qui ont été diftillées à ficcité. On a trouvé dans le fond 1/4 d'once de matière vitriolique, & il y a eu 3 onces 3/4 d'eau de flegme, affez infipide; de façon qu'il y auroit 1/6 de vitriol dans cette eau : ce qui eft beaucoup.

A Venife, on ne vous demande ni voitures, ni domeftiques, ni habits : du linge blanc vous met au rang de tout le monde.

Le commerce d'Angleterre à Venife n'eft pas grand chofe. Les Vénitiens obligent les Anglois, qui ont befoin du raifin de Corinthe de Zante, de relâcher d'abord à Venife & d'apporter, au moins, les deux tiers de leur charge de poiffon falé, fur lequel il y a 30 pour 100 toujours à perdre. Après quoi, il leur eft permis d'aller à Zante prendre du raifin, & ils fe dédommagent fur les retours. Le commerce de Zante eft même beaucoup diminué depuis que les Anglois fe font fervis de raifins fecs d'Efpagne & du Levant. — Le Blanc.

La plupart de la navigation de Venife fe fait actuellement par Livourne. Toutes les marchandifes de petit & médiocre volume de l'État vénitien fe portent à Livourne pour le Levant : les foyes & autres; les frais de voiture ne font pas grands, & on trouve un port franc, & on évite à Venife : 1° une douane très-confidérable; 2° d'être obligé de fuivre le convoi, lequel ne part quelquefois de trois mois auprès qu'il eft commencé, & qui demeure un an quelquefois à revenir; de façon qu'un marchand eft un an à attendre fes retours, au lieu qu'il les a dans trois mois par la voye de Livourne. Les Vénitiens, qui ont toujours de petits objets dans les grandes chofes, veulent que les vaiffeaux partent en convoi, parce que c'eft là-deffus que leur baïle prend fes droits à Conftantinople. C'eft une mifère que ce convoi : on ne voit que quatre,

cinq à ſix vaiſſeaux marchands, chargés de verres & autres marchandiſes de gros volume, qui valent très-peu d'argent. — Le Blanc.

Comme il n'y a pas de magiſtrat à Veniſe pour la police, lorſque quelque accident fait hauſſer une marchandiſe, elle ne tombe jamais. Le prix de la viande hauſſa conſidérablement, il y a dix ou douze années, au ſujet d'une petite peſte ſur les beſtiaux. La peſte a fini; la viande n'eſt jamais revenue à ſon prix.

Ce qui a perdu principalement le commerce de Veniſe, ce fut la querelle que la République eut avec la France, au ſujet de la protection que le cardinal Ottoboni avoit priſe des affaires de France. Ils ordonnèrent au cardinal de l'abandonner. Sur ſon refus, le dégradèrent de nobleſſe. La France fit courir ſur leurs vaiſſeaux, & la place de Veniſe perdit des ſommes immenſes, dont elle ne s'eſt plus relevée. A préſent, les marchands ne s'aſſemblent à la Place que pour parler des petites nouvelles de la Ville, ou pour emprunter à uſure à quelque homme à argent. — Le Blanc.

La foire de Sinigaglia va ſûrement diminuer, parce que le Pape a fait nouvellement un décret par lequel les deux principales marchandiſes de cette foire (qui ſont: le fer, ouvragé & non ouvragé, & le plomb), qui étoient exemptes de droits, y ſont ſujettes. C'eſt une mauvaiſe rade pour les vaiſſeaux, & les marchands y campent, pour ainſi dire: car ils n'y ont pas de logement. Il y vient du fer de toute l'Italie, ſurtout des ouvrages de Breſcia. Là, le Levant fait un grand commerce.

Le chevalier Temple dit que les François agiſſent comme s'ils devoient mourir de mort ſubite, & les Allemands, comme s'ils devoient vivre éternellement.

J'ai ouï dire au comte de Monteléon que le roi d'Eſpagne dépenſoit 3 millions de piaſtres dans ſa maiſon, 15 millions de piaſtres à ſes troupes, ſans compter la marine & la liſte civile; que le roi d'Eſpagne devoit peu, parce que, comme, dans la guerre paſſée, on ne croyoit pas qu'il reſtât ſur le trône, perſonne n'avoit voulu lui prêter; que perſonne n'étoit plus en état que le roi d'Eſpagne d'entretenir une flotte, parce qu'il n'avoit qu'à ſe ſer-

vir de ſes vaiſſeaux de guerre pour le commerce de Cadix, & que, dans trois ans, ces vaiſſeaux feroient gagnés ; qu'il n'avoit qu'à envoyer à La Havane du fer, des cordages & des voiles, & qu'on feroit étonné de lui voir en Europe une flotte ; qu'il eſt vrai que ce qui lui étoit défavorable étoit que les vaiſſeaux périſſoient beaucoup aux Indes, par les vers qui les mangeoient : incommodité que n'avoient pas les Anglois & Hollandois, dont les ports conſervoient mieux les vaiſſeaux que les ports d'Eſpagne & des Indes ; que la règle générale étoit que les plus gros vaiſſeaux étoient maîtres des autres, & ceux qui avoient les plus gros canons : c'eſt comme un géant qui a affaire à cinq ou ſix pygmées, qui jette à vingt pas de lui le premier qui s'approche.

Bonneval dit que, connoiſſant que les gros canons opéroient ſeuls en mer, il voudroit faire les vaiſſeaux de la même grandeur que ceux à trois ponts, mais de n'en mettre que deux, & d'augmenter le canon, en retranchant le bois.

Monteléon dit qu'Albéroni croyoit que les Anglois, dans la guerre de Sicile, n'enverroient que 7 ou 8 vaiſſeaux dans la Méditerranée ; & qu'il écrivit qu'ils en mettoient 40 en commission, dont la moitié étoit deſtinée pour la Méditerranée, & que, quand même ils n'en enverroient que 8, il diſoit cette extravagance, qu'il y en avoit là pour battre tous leurs vaiſſeaux.

Il dit que les Anglois & Hollandois comprendroient la ſottiſe qu'ils avoient faite de priver l'Eſpagne de ſes états du dehors. Elle envoyoit tout ſon argent dans les états éloignés, d'où il ſe répandoit dans l'Europe. Comme elle tenoit partout, on l'engageoit dans les guerres qu'on vouloit. Les Eſpagnols ne ſongeoient point au commerce : car ils avoient des places pour leurs enfans dans le civil, le militaire & l'eccléſiaſtique de tous ces états-là, dont le Roi ne retiroit rien que quatre cochons gras, tous les trois ans : qui étoient les gouverneurs. Qu'à préſent, privés de ces emplois, il falloit bien qu'ils ſe donnaſſent au commerce, ſeule reſſource qui leur reſtoit ; que l'origine de la perte de la Hollande, c'étoit le mauvais marché fait avec l'Angleterre de fournir les deux tiers de troupes de terre & un tiers de mer ; que les Anglois chicaneront au Roi 100.000 livres ſterling pour les troupes de terre & donne-

ront, ſans balancer, 2 millions pour la mer, parce qu'ils regardent que ce qu'ils donnent pour la mer ne ſort pas de leur pays.

Hiſtoire de Ruyter.

Grand nombre d'étrangers ont pris depuis le viſa de nos effets royaux, comme actions & contrats ſur l'Hôtel-de-Ville.

Ce qui choque le plus dans notre gouvernement de France, c'eſt le ſtyle de nos bureaux : Le Roi eſt toujours ſurpris d'apprendre... ; le Roi eſt toujours étonné ; le Roi trouve très-mauvais... ; & autres phraſes miſérables qui n'aboutiſſent à rien, & qui n'augmentent pas la grandeur du Roi de la moindre choſe. C'eſt le cardinal de Richelieu, Louvois & Colbert, qui ont mis ce ſtyle aigre en uſage. Je me ſouviens toujours de cette lettre de M. de Louvois à un officier d'une citadelle : « Monſieur, le Roi a été très-ſurpris d'apprendre que la corde du puits de votre citadelle étoit rompue depuis plus de quinze jours. » Ainſi il répondit : « Monſeigneur, lorſque j'ai reçu la lettre dans laquelle vous me parliez de la triſte nouvelle que le Roi avoit eue de ce que la chaîne de notre puits s'étoit caſſée, je l'avois déjà fait remettre. »

Il y a encore une choſe, c'eſt que nos miniſtres françois ſont trop affairés, trop renfermés, trop impénétrables.

Les Autrichiens ont parfaitement évité ces deux défauts. D'un côté, il n'y a rien de ſi poli que le ſtyle de leurs ſecrétaireries : ils vous avertiſſent plus qu'ils ne vous réprimandent, & ne vous reprennent jamais qu'en vous mettant dans la mémoire les actions que vous avez faites. De l'autre côté, les miniſtres ſont triviaux comme des bornes.

Le général Bonneval croit que nous pourrions facilement refaire la guerre en Italie ; qu'il ne faut pas paſſer par Suze, qui eſt un nouveau paſſage, pris depuis le cardinal de Richelieu ; mais qu'il n'y a qu'à paſſer par le marquiſat de Saluces, avec une armée ſupérieure, avec des vivres pour aller juſque ſur l'État de Gênes, où on auroit quelques magaſins de bled ; faire venir par Gênes les chariots avec les gros bagages, & faire paſſer les chevaux pour les tirer avec l'armée. Mais je ne crois pas cela poſſible : les ennemis nous ruineroient d'abord nos magaſins.

Il ne veut pas que l'on faſſe des rentranchemens comme à l'ordinaire, avec des baſtions & des courtines : ce qui empêche la communication ; les troupes enfermées dans un baſtion ne ſervent de rien, quand on a percé par la courtine. Il veut ſeulement un foſſé de 10 à 15 pieds, qui vous fait un parapet tout droit, & l'armée derrière, en bataille. Si l'armée paſſe le retranchement, vous êtes ſûr que vous leur tomberez ſur le corps dans un moment où ils ne ſeront pas formés... Il dit qu'au ſiège de Toulon il y avoit une batterie qu'on ne pouvoit établir, & que les aſſiégés renverſoient d'abord ; qu'il fit une montagne de terre, la nuit ; plaça la batterie, de jour ; abattit la terre juſques à la bouche du canon ; que l'on tira enſuite vainement ſur la batterie : les coups étant trop hauts ou trop contre terre. Il voudroit que, lorſque l'on entre dans les états des petits princes, qu'on en enlevât les payſans & les amenât en France.

Lors de la perte de la Morée, il y avoit un Bono..., dont la place fut emportée d'aſſaut, & qui ne ſe défendit pas, & à qui les Turcs firent trancher la tête. Il étoit dans une telle frayeur qu'il ne vouloit pas que l'on tirôt contre les Turcs, de peur, diſoit-il, de les irriter.

Un noble, nommé Badoër, qui eſt condamné à une priſon perpétuelle, *ſotto il Piumbo*, où il fait l'été une horrible chaleur & l'hiver un horrible froid. On l'a ballotté. Mais, quand il ſortiroit, il n'auroit pas la veſte & ne pourroit jamais paroître à la place Saint-Marc. — Bonneval. — C'eſt pour avoir rendu une place, dans la Morée, imprenable ; je crois que c'eſt Napoli-di-Malvaſia.

Starhemberg eſt dangereux, parce qu'il a des règles générales, qu'il ſuit toujours. Celle de bien ménager ſon armée ; il a un ſoin du moindre ſoldat comme de ſon fils : il envoye ſouvent viſiter les hôpitaux ; en donne l'inſpection à des officiers militaires ; bons remèdes, bons vivres ; de façon que, dans les pays où les armées ſe fondent, cet homme eſt à craindre. A la fin d'une campagne, il faut au général Mercy des armées comme des bottes. L'autre principe de Starhemberg, c'eſt de ne défiler jamais devant ſon ennemi, ſans une abſolue néceſſité.

A Veniſe, j'ai vu :

L'abbé Conti qui m'a fait les honneurs de la Ville : il m'a mené chez M. & M[me] Cécilia Memo, nièce du doge, qui eſt une philoſophe ; l'abbé Conti apprend l'algèbre au mari & à la femme.

Le comte Pierio Zanichelli, qui m'a fait bien des politeſſes.

La ſignora Conti, belle comme le jour.

M. Law, qui m'a beaucoup parlé Syſtème.

Le comte de Bonneval : nous ne nous ſommes preſque pas quittés.

Le procurateur Juſtiniani, qui m'a fait voir le tréſor.

M. Aleſſandro Marcello, qui m'a fait voir ſes épigrammes latines ; c'eſt un *omnis homo* pour les demi-talents.

Le père Sodoli, Franciſcain, homme de lettres, qui travaille à pluſieurs éditions des Pères.

II

États vénitiens

Je ſuis arrivé à Padoue le 14 ſeptembre 1728, étant parti de Veniſe le même jour, par la Brenta, qui eſt une rivière dont on a fait un canal par le moyen de quatre écluſes ; de façon qu'un ſeul cheval traîne une très-grande barque, & on fait dans huit heures 25 milles. On voit, le long de la Brenta, de belles maiſons de nobles. Le noble Piſani en a commencé une qui ſera extraordinairement ſuperbe ; mais il n'y a guère que les dehors de faits, & on voit le long du rivage les portaux magnifiques, où les avenues doivent aboutir.

La ville de Padoue : 7 milles de tour ; mais elle eſt preſque déſerte. Il n'y a environ que 300 écoliers, de 3.000 qui y étoient autrefois. C'eſt qu'on a établi des univerſités par toute l'Italie & l'Allemagne, & des collèges de toute eſpèce : ce qui a fait tomber Padoue & Bologne ; outre que, depuis quelque temps, on gradue à Veniſe, & ſans beaucoup d'examen.

La ſituation de l'Europe eſt telle qu'on ne peut avoir de vraie puiſſance que par ſes alliés. Mais les Vénitiens n'ont aucun allié.

Ils ont feulement une alliance avec l'Empereur contre le Turc, qui ignorant fes intérêts, veut toujours opprimer cette république, qu'il devroit protéger.

M. Vallifneri, à qui j'étois adreffé, n'étant pas à Padoue, M. Guillelmo Scoto, médecin de Padoue, me fit voir la Ville, & je vis : 1° le Palais *della Raggione*, qui eft la falle où l'en rend la juftice ; elle eft fans piliers & a 120 pas de long & 44 de large : ce qui eft d'une grandeur prodigieufe ; & Sainte-Juftine, [qui] eft une églife de Bénédictins, de la congrégation du Mont-Caffin ; la plus belle de Padoue fans difficulté.

J'ai remarqué que, pour qu'une églife foit bien éclairée, il faut que le jour vienne d'en haut ; mais auffi par un grand efpace, comme dans... ; au lieu que, dans la..., qui eft la falle en queftion, où le jour ne vient que par une rangée de fenêtres en bas, & une rangée de petites, ovales, en haut, on ne voit pas de jour.

Il y a de certaines églifes où l'efpace où font ordinairement les orgues eft une fenêtre, & où toute la lumière eft directe, & non pas offufquée par l'ombre.

L'Églife *del Santo* eft très-belle auffi. J'y ai vu une hiftoire de la vie de faint Félix, à frefque, de la main de Giotto, difciple de Cimabué, qui fait voir le renouvellement de la peinture.

Dans l'Églife des Pères Ermites, dans une chapelle, d'un côté, *le Martyre de faint Chriftophe*, &, de l'autre, celui *de faint Jacques*, ouvrage d'André Mantegna, Padouan ; ouvrage excellent par les merveilles de la perfpective. Dans la facriftie eft un beau tableau de faint Jean-Baptifte, du Guido.

J'ai vu, à Padoue, les colonnes d'*impellicciatura*, faites d'une pâte qui joint des pièces de marbre, qui tombent par le travail des fculpteurs ; invention trouvée à Rome, & qui y eft en ufage, & qui imite le marbre d'Afrique (qui eft un marbre à groffes taches blanches & noires, & qu'on trouve auffi à Gênes, quoiqu'on l'appelle auffi d'Afrique ; je ne fais s'il en vient de là : le marbre noir de Gênes eft pourtant différent) ; & on découvre que c'eft une compofition en frottant & en fentant enfuite : car on trouve l'odeur de la poix & de la térébenthine. Le dedans eft de pierre tendre : l'apparence de marbre n'eft qu'incruftation. On découvre encore

de loin la tromperie, parce qu'elles ne ſont jamais ſemblables : les morceaux étant toujours différens, plus près ou plus grands dans une colonne que dans une autre.

Il y a dans l'Égliſe *del Santo* (c'eſt ſaint Antoine, appelé ainſi par excellence) une eſpèce de *ſancta ſanctorum*, ou un arrière-grand-autel, qui n'eſt pas fini. Il y a un rang de ſtatues de marbre, de Philippe Parodi, & les ornemens de ſtuc ſont de Juſte Flamand.

J'ai auſſi vu le Jardin des Simples. Il eſt bien entretenu ; il eſt entouré d'un mur, qui fait autour comme un amphithéâtre ; le jardin eſt rond. La République a fait un fonds de 4 à 500 ducats pour l'entretien.

Les étrangers, ſurtout les Anglois, ont tout enlevé à Padoue, auſſi bien que dans le reſte de l'Italie. Sans les égliſes, il n'y auroit preſque plus de tableaux ; tous ſeroient vendus : la nation riche attire tout à elle.

Le Palma & ſouvent Tintoret ont des attitudes forcées. Pour donner du mouvement à leurs figures, ils les font contraintes & dans des ſituations où on n'eſt point : témoin ce tableau de Palma qui eſt aux Jacobins de Padoue, où un ange a une cuiſſe, qui, ſi elle alloit ainſi de côté, certainement ſeroit rompue. Cela n'arrive point aux autres peintres lombards.

Il y a à Padoue un commerce de draps noirs & de rubans aſſez bon.

J'ai vu le cabinet de curioſités de M. Valliſneri. Il y a un grand nombre de toutes ſortes d'animaux : ſerpens, inſectes venimeux, mis dans des bouteilles, gardés dans de l'eau-de-vie. On fait, pour cela, faire des bouteilles qui n'ont point de fond ; on fait faire un fond de plomb ; & on le joint ſous la bouteille avec du plomb de vitre, que l'on ſoude avec de l'étain, &, ſur le couvercle, on attache les choſes que l'on veut. Le ſieur Valliſneri a des pierres, &, dans l'entre-deux, on voit manifeſtement qu'un poiſſon y eſt mort. Il y a une feuille de papyrus écrite ; toutes ſortes de coraux & de concrétions ; deux aiguilles d'ivoire, dont des filles ſe ſont réjouies la nature, qui ſe ſont perdues, ont paſſé dans la veſſie & là ont été entourées de matières pierreuſes, de l'épaiſſeur du petit doigt. Il

y a des coraux, qui ſont des couches formées ſur des branches de bois ſec ; ce qui fait croire à M. Vallisneri que le corail n'eſt pas une plante, mais un amas de certaine matière qui eſt dans la mer, cauſé ſoit par l'occaſion d'un certain bois, ſoit par une autre occaſion ; toutes ſortes de coquillages. Il a mis juſques à un *ferricunium*, lequel il croit être ancien (mais il ne l'eſt pas & eſt très-mal fagoté) ; toutes ſortes d'inſtrumens de chirurgie ; un grand nombre de morceaux de ſtatues antiques ; pluſieurs pièces de minéraux ; pluſieurs petites ſtatues de Divinités, de la hauteur de 5 à 6 pouces, etc.

J'ai vu le père Serry, qui a donné l'hiſtoire de la Congrégation *de Auxiliis*, vieillard & homme d'eſprit.

De cette immenſe quantité d'itinéraires faits par les Allemands, il n'y en a pas un ſeul qui ait pu être mis au jour.

Les nobles Vénitiens ne peuvent pas ſervir en terre ferme ; cette politique fait que leurs troupes ne valent rien.

Les nobles de Terre-Ferme ont un déſagrément, ils ſont privés des emplois militaires : car, comme ce ſont des gens de néant, des valets de nobles, qui ont les places de capitaine & de colonel, & qu'ils ſont payés comme tels, un gentilhomme ne veut pas être leur camarade ; de façon que ceux qui veulent ſervir prennent de l'emploi ailleurs. De plus, ils n'ont point les emplois civils, ſi ce n'eſt quelques petits emplois municipaux ou de judicature, ſelon les privilèges de certaines villes. Auſſi ces maiſons, ou deviennent pauvres, ou celles qui ſont riches entrent dans la nobleſſe vénitienne : comme les Conti, qui étoient de Padoue, etc.

Dans l'Égliſe de *San-Giovanni-di-Verdara* (Chanoines de Saint-Jean-de-Latran, à Padoue) le Padouan a fait un tableau qui eſt au réfectoire, qui repréſente les noces de Cana. Il avoit fait une groſſe ſervante, qui étoit tournée par-devant ; les moines l'obligèrent de lui faire tourner le c...

Il y a à Padoue, & (je crois) dans toutes les villes de Terre-Ferme : un podeſtat, un capitaine & deux camerlingues pour les finances, tous quatre nobles Vénitiens. Quand les procès ſont de petite conſéquence, on va à une cour où les juges ſont de Padoue, & la nobleſſe padouane eſt dans le tribunal. Mais, quand ce ſont

des matières criminelles ou des caufes civiles de quelque conféquence, cela eft jugé par le podeftat & les juges qu'il appelle, qui font toujours étrangers.

Les anciens peintres faifoient leurs contours trop marqués &, pour ainfi dire, trop fecs. Ils marquoient les corps comme les ftatues, au lieu que la chair doit être molle ; de façon que les contours ne doivent pas fe terminer fi fèchement. Raphaël, d'abord, faifoit fes contours trop marqués ; il fe corrigea dans la fuite.

Les bons contours font l'effet du deffin. Les Anciens font un conte : que Protogène, étant allé dans la ville où étoit Apelle, il alla à fa porte & ne le trouva pas ; il monta dans fon cabinet & y fit une ligne fi déliée qu'Apelle, à fon retour, devina que Protogène étoit arrivé ; qu'Apelle partagea cette ligne ; & que Protogène, voyant cette divifion, avoua qu'Apelle étoit un plus grand maître que lui (*a*).

Cette hiftoire, ainfi couchée par les hiftoriens, n'a pas de fens. Le grand merveilleux ceffe fi on prend cette ligne pour un contour que Protogène fit. Il étoit fi bien qu'Apelle reconnut Protogène, mais il y corrigea quelque défaut ; ce qui fit le triomphe d'Apelle. Ainfi, fi le Palma, qui a toujours des attitudes qui ne font pas naturelles, avoit fait un contour, il eft certain que Raphaël l'auroit corrigé. Mais les hiftoriens veulent mettre du merveilleux &, d'ailleurs, ne connoiffent pas la peinture (*b*).

J'ai vu à Padoue, dans une églife, un crucifix de bois, qui eft un chef-d'œuvre, tant il y a de fcience : les mufcles y font marqués à merveille ; la mort y eft exprimée ; les doigts des pieds, que l'on fait ordinairement tendus, y font contractés ; le fang, qu'on fait ordinairement fluide, y vient par grumeaux ; il a la bouche ouverte & femble parler en mourant.

Dans toutes les villes, il y a toujours quelque tableau dont un voyageur a voulu donner autant de piftoles qu'il en pourroit tenir deffus ; de ce tableau on a voulu donner fon pefant d'or : c'eft toujours la même hiftoire.

(*a*) Cette réflexion eft dans de Piles (M.). Voir *Abrégé de la vie des peintres* par R. de Piles, 1715, p. 116.

(*b*) *Nota* : cette réflexion eft dans de Piles. (M.)

On juge des originaux & des copies par les grands traits qui ſont dans un original : le copiſte eſt obligé d'en faire, d'un, trois ou quatre. Comme l'école de Veniſe avoit beaucoup de facilité, & de hardieſſe, & de grands traits, il eſt aiſé de connoître les copies. Mais, comme les Flamands ne connoiſſoient pas les grands traits, on ne peut guère diſtinguer la copie de l'original.

Lorſqu'on veut voir ſi un tableau eſt retouché, il n'y a qu'à le mettre horizontalement & regarder de même, & ce qui eſt retouché paroîtra deſſus l'autre, comme une nouvelle couche.

Il ne faut point que les plis de draperies ſoient trop petits : cela eſt vilain, confus ; il faut qu'ils ſoient grands, majeſtueux.

Comme le jaune eſt la couleur qui fait le plus ſortir, nous avons vu des tableaux où, pour avoir mis du jaune (le fond), tout ſortoit également & étoit ſur la même ligne ; ce qui étoit exécrable & fait un mauvais coloris.

Les François ont d'aſſez belles expreſſions des paſſions dans les viſages ; mais leur coloris eſt foible & n'a pas de force.

Je ſuis arrivé le 16, au ſoir, à Vicence.

Le Palladio, qui étoit de cette ville, y a beaucoup travaillé. Il faut voir comment il a accommodé le Vieux-Palais : c'eſt le lieu où l'on rend la juſtice. Il l'a laiſſé tel qu'il étoit, mais il a fait autour une façade magnifique, avec une grande galerie ; de manière que, ſans rien gâter du vieux bâtiment, & ſans en faire un neuf poſtiche, il a fait une des belles choſes qu'il y ait. Sous cette galerie, il y en a en bas une autre, qui règne, &, au milieu, il a percé le bâtiment dans ſa largeur, pour faire une grande arcade, où des marchands ſe tiennent. Le bas eſt d'ordre dorique ; le ſecond étage, d'ordre ionique. Tout le bâtiment n'eſt formé que par de gros pilaſtres, qui ont, aux deux côtés, deux colonnes chaque : ce qui fait quatre. Il y a 10 pas d'un pilaſtre à l'autre, & 6 de deux colonnes en deux colonnes, qui ſont entre les deux pilaſtres. Le bâtiment eſt entre deux places. Au bout de la plus grande, il y a deux magnifiques colonnes de marbre, qui terminent un côté de la place : ſur l'une eſt le lion de Veniſe ; ſur l'autre, un Père éternel. De l'autre côté de la place eſt la maiſon du Mont-de-Piété, & celle du Capitaine, qui eſt auſſi du Palladio. Comme il étoit de cette ville, ſes beaux

deſſins encourageoient ſes concitoyens à bâtir, &, par là, il embelliſſoit ſa patrie.

Il n'y a rien de ſi beau que le chemin depuis Padoue juſqu'à Vérone. Les champs ont, de 50 en 50 pas, un rang d'arbres, qui eſt une eſpèce d'érable, ſur lequel une vigne ſe marie & le couvre tout entier. Au milieu ſont des blés & des millets, comme milloque & blé d'Eſpagne. Autour des champs ſont les mûriers ; de façon qu'un même champ vous donne du blé, du vin, de la ſoye, du bois, ſans compter les arbres fruitiers, comme noyers, etc.

Je ſuis arrivé à Vérone le 17 ſeptembre 1728, au ſoir.

Elle eſt ſur l'Adige. J'ai été voir, le 18, de très-beaux tableaux de différens peintres. On y voit un arc de triomphe de Gallien, & un très-vieux reſte d'un autre, qu'on dit avoir été bâti par Vitruve. Par l'Amphithéâtre, on peut juger combien le terrain de Vérone a hauſſé : car les colonnes d'ordre ruſtique, qui ſont au-deſſous, ne vont pas 5 ou 6 pouces plus haut que ma tête. J'ai remarqué que le terrain avoit hauſſé de plus de 9 de mes plus grans empans : ce qui ſe voit par un ancien pavé qui ſubſiſte, & qui fait voir le fond ancien.

Il y a à Vérone un amphithéâtre ancien, qui s'eſt très-bien conſervé. On y joue encore la comédie, & le peuple s'aſſeoit ſur les degrés de l'Amphithéâtre : car il y a place pour 22.600 perſonnes ; ce qui fait qu'on ne ſe ſert que d'un coin. Il eſt dommage que la Ville ne le faſſe un peu réparer : car c'eſt un des plus beaux morceaux de l'Antiquité qu'il y ait. Il faudroit tirer les terres, qui ont hauſſé le terrain en dedans, & aller juſqu'au pavé & le réparer en dehors. On a trouvé une ſtatue très-belle dans les ruines, que j'ai vue à l'Académie ; elle eſt du nombre de celles qui étoient en haut. On peut voir la deſcription de ce monument dans pluſieurs auteurs. Le marquis Scipion Maffei, de Vérone, imprime un livre ſur les amphithéâtres (*a*).

On ne ſauroit guère dire quelles ſont les loix & le gouvernement des villes de Terre-Ferme, parce que, comme la plupart des villes ſe ſont données elles-mêmes aux Vénitiens, cela dépend de la con-

(*a*) François-Scipion de Maffei (1675 à 1755). *Degli Anfiteatri e ſingolarmente del Veroneſe Libri due*, Vérone 1728.

vention qui eſt entre eux. Ainſi Vicence a-t-elle des privilèges quant aux magiſtratures, qui s'exercent preſque par ſes citoyens, & non par le podeſtat, & Vérone eſt-elle moins chargée de ſubſides que Breſcia.

Il y a, à l'Académie de Vérone, un aſſemblage de choſes aſſez ſingulier : c'eſt un bâtiment aſſez commode. Là, il y a une académie de belles-lettres ; une pour monter à cheval ; un théâtre, où l'on repréſente l'opéra ; une ſalle, où les dames ſont les converſations ; une autre, où l'on répète la philoſophie ; enfin, cette maiſon eſt un vrai ſalmigondis.

Il y a un autre ſalmigondis : c'eſt une muraille de la cour de cette académie, toute faite de pierres antiques avec leurs inſcriptions, qui n'ont de rapport les unes aux autres que celui que le maçon y a donné.

Il y a, dans la Cathédrale, un beau tableau, qu'on dit être du Titien, qui eſt *l'Aſſomption de la Vierge;* à Saint-Georges, un tableau de Paul Véronèſe, qui repréſente le martyre de ſaint Georges.

On voit auſſi là les tombeaux des Scaliger, d'architecture gothique ; l'arc triomphal de Gallien.

Il y a à Vérone un peintre nommé Baleſtra, qui eſt aſſez bon.

Les Véronois ſont pauvres. Vous ne pouvez pas voir un homme qui ne vous demande de l'argent : un cordonnier, après m'avoir vendu des ſouliers, me demanda l'aumône ; un homme qui vous a vendu un livre vous demande *la bona man;* celui qui vous enſeigne une rue, ou qui vous parle de nouvelles, vous demande récompenſe. Ce n'eſt point comme en Hollande, où l'on vous demande pour boire ; c'eſt pour vivre. Ce peuple eſt peu foulé & a quelque commerce. La fourberie, compagne de la miſère, y règne : vous vous ſerez accordé avec un homme d'un prix, il vous en fera payer davantage.

Les coups de bâton ſe donnent ici familièrement, comme des coups de chapeau. Un homme qui croira devoir faire cette expédition ſe ſert de ſes braves, ou en emprunte de ſes amis, qui le lui rendent dans l'occaſion. Ces braves jouent à coup ſûr : il y en a un qui vous jette d'un coup par terre ; l'autre qui, à 10 pas, vous

couche en joue ; pendant qu'un autre vous aſſomme. Il y a bien un décret de la République qui confiſque les biens de ceux qui aſſaſſinent ; mais cela n'a de lieu que lorsqu'on aſſaſſine quelque noble Vénitien ou grand ſeigneur de Terre-Ferme ; mais, quand c'eſt un de ceux-là qui fait aſſaſſiner quelque bourgeois ou marchand, il ne faut point eſpérer de juſtice. Lorſque j'étois à Vérone, un homme qui publiquement avoit aſſaſſiné ſon gendre devoit ſortir d'affaires quelques jours après. Ce ſont des cas graciables, & que la Juſtice ne punit pas ſévèrement ; mais, ſi vous aviez fraudé le tabac, vous ſeriez bien autrement en peine. Il y a quelques grands ſeigneurs dont les maiſons ont droit d'aſile : celles mêmes des nobles Vénitiens, les égliſes. Ainſi c'eſt la faute d'un homme s'il eſt pendu dans le pays. C'eſt bien pis chez les Breſſans.

On compte que Vérone a 7 milles de tour & 60.000 âmes ; je ne crois ni l'un, ni l'autre.

Dans le Véronois & le Breſſan, les vignes ſont ſur des érables ou ſur des frênes, au milieu des champs. Lorſqu'on approche du Milanois, vers La Canonica, le terrain devient plus gras ; ſouvent les vignes ſont entre les mûriers, attachées d'un tronc à l'autre.

Le 20, je partis de Vérone, & j'arrivai le même jour à Peſchiera, petite place des Vénitiens, ſur le lac de Garde, que nous cotoyâmes preſque toujours juſques à Deſenzano.

De là, par Palazzolo, à La Canonica, qui eſt ſur l'Adda, qui vient du lac de Côme & ſe jette dans le Pô, près de Crémone.

De La Canonica, on peut aller à Milan par un canal.

De La Canonica à Milan, on ne voit que prairies entourées de foſſés & d'aubiers & peupliers. Les moutons, les bœufs m'y ont paru plus gros qu'ailleurs. Des vignes ; très-peu de terre à blé.

M. l'évêque de Vérone, nommé Treviſani, a une aſſez belle galerie de ſtatues antiques, qu'il a faite. Il y a un *divus Lenæus* avec des cornes.

Les Anciens donnoient à leurs Dieux les deux ſexes.

J'ai remarqué que les ouvriers ont donné aux rois un regard fier (comme à Antiochus & à Séleucus) que n'ont point les empereurs & capitaines romains. Les rois appellent *majeſté* un air qui inſpire

de la crainte. Les républicains, au contraire, appeloient *majeſté* un air qui inſpire de l'amour.

III

Milanais

J'*arrivai* à Milan le 24 ſeptembre 1728.

J'avois des lettres de l'abbé Conti pour la comteſſe Borromée (*a*), qui eſt très-ſavante ; qui ſait, outre ſa langue naturelle, le françois, l'anglois, l'allemand, le latin, & qui a même été juſqu'à l'arabe, les mathématiques, phyſique, algèbre. Elle a fait un très-grand nombre d'expériences de phyſique. Elle me fit toutes ſortes de politeſſes & me fit mener d'abord à la Bibliothèque ambroiſine par le bibliothécaire. Cette bibliothèque a été faite par un cardinal Borromée, neveu de ſaint Charles (*b*), qui la dédia à ſaint Ambroiſe. Outre le grand nombre de livres dont elle eſt remplie, elle contient une très-grande quantité de manuſcrits, qui ſeuls feroient une bibliothèque. Il les a preſque tous eus en don des Pères Bénédictins ou autre moines, qui les lui donnoient pour l'ornement de ſa bibliothèque. Elle eſt publique, & on fournit papier, encre & plumes. Elle a environ 2.000 écus de revenu. Elle eſt extrêmement bien tenue. On voit qu'il y a eu des bibliothécaires ſavans. Le premier a fait, à la tête de chaque manuſcrit, une note où il met l'âge du manuſcrit, celui à qui il appartient, celui qui l'a donné au Cardinal, & les choſes qui peuvent être particulières a chaque manuſcrit : ce qui eſt d'un grand ſoulagement. On voit, à deux choſes principales, l'antiquité d'un manuſcrit : comme lorſqu'il eſt bien écrit, ſans abréviations, & à peu près comme on imprime à préſent ; l'autre, lorſqu'il eſt de forme carrée : cette forme prouve fort l'antiquité.

J'y ai vu un manuſcrit qui contient les œuvres de Bernardo *Guidonis* (*c*) (c'eſt-à-dire *filius*). Il eſt dédié à Jean XXII, en l'an

(*a*) Clélie Grillo, qui épouſa en 1707 le comte Jean-Benoit Borromée.

(*b*) Frédéric Borromée (1564—1631), couſin de ſaint Charles Borromée (1538 à 1584).

(*c*) Bernard Guy (1260—1331), auteur des *Flores Chronicorum, ſive Annales Pontificum.*

1320. Il traite, d'abord, de la fucceffion des Papes jufques à Jean XXII ; plus, celle des Empereurs ; puis, la généalogie des rois, princes & princeffes de France, des comtes de Touloufe & autres feigneurs ; & les portraits de ceux dont il parle y font. Ce qu'il y a d'admirable, c'eft que les peintures font beaucoup meilleures que le fiècle ne le porte. On a imprimé, dans le recueil des hiftoriens *Rerum Italicarum* (*a*), la partie qui traite des Papes ; non les autres.

On voit, dans un autre manufcrit, qui eft fait environ en 1500, où l'on voit la peinture déjà perfectionnée : à la première page, il y a une tête très-bonne & deux anges d'un fi beau coloris qu'ils paroiffent être de chair ; c'eft la *Sfortiade* de Simonetta.

Après la chambre des manufcrits, on paffe dans une falle où font plufieurs modèles faits fur les plus belles antiques de Rome, comme *le Laocoon*, &c. Ces modèles avoient (m'a-t-on dit) été commandés par François Ier. Mais on le fit fortir d'Italie avant qu'ils fuffent finis, & les Borromée les ont eus.

Enfin, on paffe à une pièce où font des tableaux de très-grand prix. Il y a furtout des figures de Breughel inimitables. Il y en a fi en petit que cela furprend, & on ne fauroit croire combien il a mis de figures dans une miniature grande comme la main. Il y en a furtout un du Dôme d'Anvers, où il eft peint lui-même, qui me paroît admirable.

Il y a de plus un tableau de Lucas de Hollande (*b*), *le Triomphe de David*, qui eft uniquement fait avec de la fumée : on a détaché du verre enfumé pour faire les clairs.

On trouve dans cette chambre un manufcrit d'écorce d'arbre ; ce qui ne fe voit guère que là. Ce manufcrit, fi bien confervé, me femble prouver que ce que dit le père Germon (je crois) contre le père Mabillon, Bénédictin, eft un raifonnement faux ; d'autant mieux que l'on en voit un très-bien confervé.

J'ai été voir la galerie qui eft dans la *Cafa Refe*, qui appartient au général Refe. Il y a bien de bons & de mauvais tableaux. Il y en

(*a*) Le recueil de Muratori.
(*b*) Sans doute Lucas de Leyde (1494 à 1537).

a un furtout qu'on me dit être du Palma, où la Vierge paroît avec un air auffi coquet que j'en aye vu jamais à perfonne.

Ce qu'il y a d'affez fingulier pour la langue italienne, c'eft qu'il n'y a pas un feul livre que l'on puiffe propofer pour modèle : chacun écrit à fa manière. Il n'y a que les feuls dictionnaires qui puiffent guider : pourvu que l'on mette les paroles italiennes, les tours font indifférens. Il y a pourtant des gens qui propofent le Boccace ; d'autres, Guichardin.

Le Milanois eft affez bien cultivé pour un pays qui a été à l'Efpagne.

Il n'en eft pas de même du royaume de Naples : les gens de la Calabre ont un manteau, avec lequel ils fe tiennent fur une place tout le long du jour, ayant de quoi vivre avec 2 fols par jour.

J'ai ouï dire que, depuis que Minorque eft aux Anglois, elle rapporte quatre fois plus qu'auparavant. Le Gouverneur publia que ceux qui laifferoient leurs biens fans les cultiver les perdroient, & qu'ils feroient donnés à d'autres ; & que l'on achèteroit au marché tout ce qu'on y porteroit. Cela fit ceffer, pendant un temps, l'ufage des manteaux, & l'on fe promena moins fur la place.

J'ai ouï faire le compte que le Milanois, depuis la diftraction, a encore 800.000 âmes. La Lombardie eft beaucoup plus peuplée que le refte de l'Italie. Les Allemands ruinent ce pays : ils font haïs plus qu'on ne fauroit dire ; ne dépenfent rien ; n'apportent point, comme les François ; mais rapportent fans ceffe.

J'ai ouï faire le compte par gens intelligens, chez le comte Borromée, & par des gens de loi inftruits, que l'Empereur tiroit du Milanois environ 10 millions de livres milanoifes, qui font environ 8 de nos livres d'à préfent : la piftole d'Efpagne (je l'ai ouï confirmer par l'avocat de l'Inquifition) valant 5 livres milanoifes. Il me femble que le compte fe faifoit à peu près ainfi par parties : les gabelles, environ 3 millions ; les droits d'entrée, 1 million ; 3 ou 4 cens les tailles, les autres taxes de plufieurs efpèces. Par où il paroît que le royaume de France, qui a 18 millions d'habitans payant 200 millions, paye 11 livre 2 fols par homme ; au lieu que le Milanois ne paye que 9 livres 14 fols. Mais il y a bien de la dif-

férence du commerce des provinces de France avec celui du Milanois ; &, par là, je crois le Milanois plus chargé.

Les Trivulce & les Borromée ſont les principaux ſeigneurs du Milanois. Le premier Trivulce a droit de battre monnoye, non ſeulement dans ſes fiefs impériaux, mais auſſi dans les terres de l'Empereur : ce qui a été, par une conceſſion nouvelle, une ampliation de ſon droit ; mais, quand il s'en eſt ſervi, il lui a été onéreux. Il a été fait grand d'Eſpagne, colonel de l'Empereur, chambellan ; enfin, il paroît qu'on a voulu gagner cette maiſon. Pour les Borromée, il y en a un cardinal, & l'autre, dom Carlo Borromeo, qui a été vice-roi de Naples, & qui eſt à préſent commiſſaire de l'Empereur en Italie.

Le 27, j'allai, avec M. le prince & la princeſſe Trivulce, voir M. le cardinal Borromée & ſon frère dom Carlo, à une petite maiſon appelée *Cenago*, qu'il a fait bâtir à 6 milles de Milan. Comme elle eſt aſſez haute, on y découvre toute la plaine du Milanois.

La Lombardie eſt toute cette plaine qui eſt entre les Alpes, d'un côté, & l'Apennin, de l'autre : ces deux montagnes ſe réuniſſent au commencement du Piémont, s'étendent des deux côtés, en un angle qui, poſé ſur la mer Adriatique, forme un triangle dont cette mer eſt la baſe, & forme la plaine la plus délicieuſe du monde, comprenant le Piémont, le Milanois, l'État vénitien, Parme, Modène, Mantoue, le Bolonois & le Ferrarois.

Je vis hier, dans l'Égliſe *delle Grazie*, des tableaux exquis : 1°, dans le réfectoire, le tableau fameux de Léonard de Vinci, qui eſt une *Cène*, lorſque Jéſus-Chriſt dit : « *Unus veſtrum me traditurus eſt.* » On voit la vie, le mouvement, l'étonnement ſur les quatre groupes des douze Apôtres ; toutes les paſſions de la crainte, de la douleur, de l'étonnement, de l'attachement, le ſoupçon ; l'étonnement de Judas eſt mêlé d'impudence. On dit que, quand il eut fait les douze Apôtres, il trouva qu'il avoit mis tant de douceur dans le viſage de deux Apôtres, qu'il fut embarraſſé à faire celui de Jéſus-Chriſt, & on lui dit : « Tu as commencé un tableau que Dieu ſeul peut achever. » On voit dans ce tableau, au travers du bâtiment, un ciel qui paroît dans un éloignement infini. Enfin, c'eſt un des beaux tableaux du monde.

Il y a, outre cela, à cette églife : un *Chrift* qu'on couronne d'épines, de Titien, & deux *faint Paul*, de Gaudence (*a*) : l'un, qui prêche & eft dans l'attitude d'un orateur ; l'autre, qui écrit & contemple. Ce font trois tableaux excellents.

Les Archinto, grands feigneurs de Milan. Le précédent archevêque étoit le cardinal Archinto. Il y en a un chevalier de la Toifon d'or : il eft père de la princeffe Trivulce, de la marquife Lucini & de la marquife Bifanci, & a un fils à Rome, homme de lettres. Il a une bibliothèque de très-bon goût. La marquife Simonetta tient une converfation auffi bien que la marquife Lucini. Ce qu'il y a de noble aux converfations de Milan, c'eft que l'on vous y donne bien du chocolat & des rafraîchiffemens, & qu'on ne paye pas les cartes.

Il y a, à Milan, la marquife Arefti, qui eft groffe & belle ; il y a la marquife Lucini, fœur de la princeffe Trivulce, qui tient affemblée tous les jours ; & la comteffe Simonetta auffi.

Le marquis Trotti a une belle maifon & une jolie femme.

J'allai, le 3 octobre, à Aumate (*b*), jardin que le prince Trivulce a fait avec bien des dépenfes inutiles. Des terraffes ; pièce d'eau affez belle ; point encore de maifon ; point de bois. De là, je vis Aurein (*c*), maifon du comte Scotti, qui eft à 1 mille ou 1 mille ½ de là. C'eft une très-jolie petite maifon & un très-joli jardin. Il y a au bout une pièce affez jolie pour recevoir fa maîtreffe & faire une petite fête. Mais il y a un canal, qui porte l'eau d'une cafcade dans un baffin qui eft au milieu des deux bâtiments, qui eft ridicule par fon peu de largeur. Il y a, des deux côtés, deux pièces de pré, qui font entourées de charmilles, & qui font, comme une efpèce de demi-cercle, & que je pourrois bien imiter à La Brède, dans mon avant-cour & mes prés.

Le comte de Loano, héritier de la maifon du prince Doria, qui a époufé la fille du duc de Turfis & a réuni les plus riches maifons

(*a*) Gandence Ferrari (1484—1549), peintre de l'école milanaife.

(*b*) Omate, à une cinquantaine de kilomètres N.E. de Milan, Le jardin & la villa exiftent encore & appartiennent à la famille Trivulce.

(*c*) Oreno. La villa appartient aujourd'hui au comte Gallarati Scotti, frère de l'ambaffadeur d'Italie à Londres. Le jardin offre toujours les difpofitions décrites par Montefquieu.

de Gênes, le plus ſot & le plus grand ſeigneur de toute l'Italie, étoit à Milan, lorſque j'y étois, & le duc de Turſis, auſſi.

J'ai été voir le Château. Il eſt trop grand, parce qu'il y faudroit 6.000 hommes de garniſon, au moins, pour le défendre. Il n'y en a actuellement que 5 à 600.

Il y a une vieille tour, bâtie en pointe de diamant, où, dans le dernier ſiège, après Turin, le canon n'emportoit qu'une pierre. Colmenero l'a fait rétablir. Il fit auſſi faire un ouvrage qu'on a détruit parce qu'il n'étoit défendu de rien, & que les aſſiégeans, conſentant à perdre du monde pour l'emporter d'un coup de main, étoient, en le prenant, maîtres du Château. On nous dit qu'on avoit tranſporté la plupart des attirails de guerre dans les places dépendantes pour les remettre en temps & lieu.

Le Château eſt de ſix baſtions. C'eſt un ouvrage de pluſieurs mains, & il a été pluſieurs fois agrandi. C'eſt une fortification aſſez régulière : chaque courtine défendue par un ravelin. Comme il y a des oreillons, on dit que les gorges des baſtions ne reſtent pas aſſez larges, entre les deux flancs, pour pouvoir y entrer & en ſortir.

Le Gouverneur a une petite cour. Les familles qui ont droit d'y aller ont une diſtinction. La marquiſe Molinari, riche femme d'un banquier, quoiqu'elle ait des fiefs, n'a pu avoir le droit d'y aller. Toute la Ville s'oppoſa, ſous le gouvernement du prince de Lœvenſtein (*a*), à ce qu'une femme d'un Allemand, qui avoit permiſſion d'y aller, y allât, & cela fut une affaire ſi ſérieuſe que trois gentilshommes, ſous différens prétextes, furent exilés.

L'Égliſe de *San-Fedele*, des Pères Jéſuites, eſt belle, du deſſin de Pellegrin (*b*). Il y a un autel où les colonnes paroiſſent tomber ; elles appuyent en haut ſur un côté, & en bas ſur un côté oppoſé ; deux Anges les prennent avec les bras, pour les retenir. Il ſemble effectivement que ces colonnes vont tomber, & que c'eſt une ruine.

(*a*) Le comte de Lœvenſtein ſuccéda au Prince Eugène en 1715 comme gouverneur de Milan.

(*b*) Pellegrino Pellegrini, dit Tibaldi (1527—1595), peintre de l'école bolonaiſe.

Le prince Trivulce a un aſſez beau cabinet de tableaux de pluſieurs auteurs.

Il y a neuf familles à Milan qui ont le grandat d'Eſpagne : Borromée & Viſconti, du temps de Charles II ; Litta, Serbelloni, Stampa, Clerici, Trivulce, Carnavagio, Caſtelbarco. Archinto, chevalier de la Toiſon d'or, a le traitement, mais perſonnel. Borromée eſt auſſi chevalier de la Toiſon.

Le comte de Daun (*a*), gouverneur de Milan, bon homme, qui ne ſe mêle que de ſes affaires, renvoye tout au Sénat. Sa femme très-polie, & dont on eſt très-content. Au reſte, peu de dépenſe.

Le comte Ferdinand, ſon fils.

Les gouvernantes de Milan ont des dames de compagnie à leur ſervice, qui ſont des principales familles d'Allemagne. La belle-ſœur de M. de Windiſchgrætz-Bariſoni étoit dame de Mad^e^ Colloredo. C'eſt un uſage d'Allemagne, où les *frœulein* de la première condition ſe mettent chez une dame de naiſſance égale. Cependant les dames italiennes n'ont jamais voulu ſe mettre chez les gouverneurs de Milan.

Les Milanois ont trouvé fort mauvais que deux hommes de condition de Milan ſe ſoient faits hommes de chambre du Gouverneur, & celui-ci eſt le premier qui a obtenu ce point.

C'eſt autre choſe pour le capitaine des gardes : le prince de Trivulce l'étoit du comte Borromée, ſon oncle, vice-roi de Naples. C'eſt une charge militaire, qui dépend plus de la charge de Gouverneur que de la perſonne.

Le tableau de Léonard Vinci qui eſt aux Grâces, dans le réfectoire, repréſentant la cène de Jéſus-Chriſt avec les Apôtres, eſt peint ſur la muraille, à l'huile, avec un vernis deſſus, dont on a perdu l'invention ; à cauſe de quoi, on ne peint plus ſur les murailles qu'à freſque.

La Porte-Raſa (*b*), à Milan, ainſi nommée parce qu'à l'occaſion

(*a*) Le Feld-maréchal comte de Daun (1669—1741).

(*b*) Aujourd'hui *Porta Vittoria*, en ſouvenir de la victoire des inſurgés ſur les Autrichiens en 1848. Le nom ancien était *Porta Toſa* (de *toſare*, tondre), cf. *Patria Hiſtoria* 3e éd., Padoue, 1646, 1re partie, p. 6 : « ...una ſtatua di marmo... che tenea nelle mami il raſoio & le forbice, atte a radere il membro genitale. »

d'un fiège, comme les ennemis étoient près de donner l'affaut, une fille fe mit toute nue fur la muraille, fe rafant le c.. ; ce qui attira l'attention des affiégeans & donna le temps de faire une fortie qui délivra la Ville. On lui érigea une ftatue dans la même attitude, qui eft à préfent dans la maifon du comte Archinto, proche le Canal. Le Corio (*a*) le rapporte dans fes hiftoires.

J'ai vu chez le prince Trivulce de grands payfages qu'il dit être de Breughel. Ils ne font pas à l'huile, mais en détrempe. On connoît cela par une efpèce de moiteur & tout autre jour que la peinture à l'huile.

J'ai vu l'Hôpital de Milan. C'eft un très-bel édifice. Une cour très-vafte, autour de laquelle eft une galerie de colonnes de bon goût. Autour de là font les divers corps de logis, qui ont de même des cours au milieu. Tout aboutit à la grande cour. C'eft là qu'on a foin des malades, qu'on reçoit les enfants trouvés. Il y en avoit eu la dernière année 360. On donne aux filles, quand elles fortent, une petite fomme pour leur dot, & elles ne fortent que mariées. Un homme qui a fait un enfant à une fille la mène en cachette à l'Hôpital & l'y fait accoucher ; ce qui fe fait en fecret.

Le 16 octobre, je fuis parti de Milan. J'arrivai le foir à Sefto, fur le bord du Lac Majeur, pour aller voir les îles Borromées. Là, je trouvai l'abbé prince de Melfi, qui avoit été faire un achat de pierres & marbres au bout du lac, pour bâtir fa maifon de Milan.

Il me dit que le Milanois, tout dégradé qu'il eft, fans compter les diftractions faites en faveur du roi de Sardaigne, avoit 1 million 50.000 habitants ; que les fiefs impériaux que le duc de Savoye avoit acquis n'alloient qu'à 10.000 fujets ; qu'il croyoit que la vente de Finale (*b*) étoit très-préjudiciable à l'Empereur, qui, par Finale, communiquoit avec le royaume de Naples & la Sicile, & qu'on avoit eu tort de laiffer perdre à l'Empereur cette communication de la mer : à l'Empereur, qui, par fes fiefs impériaux, portoit fes troupes napolitaines dans le Milanois ; qu'on avoit été fur le point de vendre aux Génois le fief de..., qui communique

(*a*) Bernardin Corio (1459—1519), auteur d'une *Hiftoire de Milan*, publiée en 1503.

(*b*) Voir le *Spicilège*, p. 600.

à la mer, moyennant quoi cette reffource étoit encore ôtée ; mais que, fur un mémoire qu'il avoit envoyé, cela n'avoit pas été fait.

Il dit que, fans fumier, rien ne vient dans l'État de Milan, mais que les payfans ont le moyen & toute l'induftrie pour s'en faire ; au lieu qu'en Hongrie il n'y a qu'à jeter le blé dans la terre, & il vient. Cela vient de ce que la Hongrie n'eft pas fi bien cultivée, & que les terres repofent plus. Il dit que les viandes du Milanois font beaucoup plus nourriffantes que celles d'Allemagne & de France : ce qui eft à bien remarquer ; que les Allemands, qui donnent, dans le Milanois, de l'avoine à leurs chevaux, comme en Allemagne, les crèvent prefque tous ; que le pain même eft plus nourriffant : ainfi, impoffibilité de faire deux repas.

Il dit que l'Empereur traite avec juftice tous les petits princes d'Italie ; que tous lui ufurpent fans ceffe ; que le duc de Parme (*a*) lui a ufurpé beaucoup ; que l'on étoit convenu de nommer des arbitres : ce qu'il n'a jamais voulu faire ; que les Vénitiens lui ufurpent auffi : auprès quoi, ils crient partout ; que, comme les princes qui relèvent de l'Empire font taxés par l'Empereur en cas de guerre, à tant par feu de chaque famille de leurs fujets, cela leur donne occafion de s'étendre en plaintes ; que cela leur donne occafion d'en lever plus qu'ils n'en donnent à l'Empereur ; que le duc de Modène, ayant acheté La Mirandole, fit mettre à Milan fes pierreries en gage ; mais que ce n'étoit qu'une politique pour paroître pauvre : car l'Empereur, dans les contributions, lui faifant le relâchement d'un tiers, il ne le feroit plus s'il lui voyoit tant d'argent ; en forte que la politique de ce prince eft de paffer pour pauvre.

Je reftai tout le 17 à Sefto, à caufe du vent horrible & de la pluie qu'il faifoit. Le 18, je m'embarquai & allai à ces îles qui font éloignées de 15 milles de Sefto. Il n'y a rien de plus enchanté. Elles ont chacune environ un quart de mille de tour. Ce font des terraffes mifes les unes fur les autres, & les murs des terraffes font couverts d'orangers, limoniers, cédrats. Il y en a une qui eft extrêmement peignée ; l'autre eft plus ruftique, & tout répond à cette

(*a*) Antoine Farnèfe (1674—1731).

rufticité. Il y a des faifans dans un petit bois, &, dès qu'on y entre, ils volent de tous côtés.

Pour l'île appelée *La Belle*, il ne fe peut rien voir de plus beau. Il y a un grand bâtiment ou corps de logis capable de recevoir un prince. On doit entrer dans le corps de logis par une avant-cour, qui n'eft pas encore faite, & qui doit être prife dans le lac. De là, on entrera dans une efpèce de falon, d'où on ira dans les appartements, à droite & à gauche. A ce corps de logis doit venir un autre corps de logis au milieu, qui fera une efpèce de T, & qui formera, au bout, une galerie ; & à côté de cette galerie eft une efpèce de grotte ruftique (où, au milieu, eft *l'Hercule Farnèfe*), qui termine une grande pièce de gazon : le côté oppofé au bâtiment ou galerie étant fait par une galerie à arcades. Au bout de la galerie, on monte par un efcalier double, & l'on arrive au jardin, avec cette remarque que, comme le bâtiment n'eft pas d'équerre avec le jardin, l'efcalier double ou à cornes eft plus long d'un côté que de l'autre, pour cacher ce défaut. On entre enfuite dans le jardin, & on monte enfuite, de terraffe en terraffe, jufques en une pièce où eft un homme monté fur une licorne ; &, derrière, il y a une belle pièce avec des baluftres, d'où l'on voit le lac de tous côtés, & les différents ordres de terraffes, qui font jufques à dix, d'un côté, & neuf, de l'autre : ce qui fait un effet charmant. J'avois oublié de dire qu'à côté de l'efcalier, avant d'entrer au jardin, il y a un petit bois d'oranger dans la terre, qui eft planté en allées, & qui fait un effet charmant. Les terraffes font plantées d'ifs, très-bien taillés. La maifon eft pleine d'excellentes copies des plus beaux tableaux, & même de quelques originaux. On peut dire qu'on ne quitte ce lieu charmant qu'avec regret.

IV

États du roi de Sardaigne

Le 18, je partis de Sefto pour Turin. J'arrivai à Novare, où je féjournai le lendemain, parce que les rivières étoient débordées à caufe de la pluie.

Novare eſt une vieille place, que l'on a accommodée en y faiſant ces baſtions par dehors & des ravelins entre deux, ce qui la met en état de défenſe.

L'Égliſe de Saint-Gaudence eſt aſſez belle, de l'architecture du Pellegrin, auſſi bien que celle des Barnabites.

Il y a à Saint-Gaudence un autel (où ſont les reliques du ſaint) d'une merveilleuſe ſtructure : car, au lieu du tableau, il y a une ouverture derrière laquelle paroît l'autel d'une chapelle qu'on a pratiquée derrière, & où l'on monte par deux eſcaliers. Cette chapelle eſt une eſpèce de dôme, mais avec cette remarque qu'elle eſt ouverte avant d'arriver au plafond; lequel plafond eſt orné de peintures, qui paroiſſent vives, parce que, de tous côtés, la lumière de pluſieurs fenêtres donne deſſus : ce qui tranſporte les couleurs & les fait jouer les unes ſur les autres; & la lumière ſe communique de là dans la chapelle, qui en reçoit le jour; de façon que cette chapelle ou dôme eſt au milieu d'une grande pièce ſans aller juſqu'au plafond, & le jour vient dans la diſtance qu'il y a du haut percé de la chapelle juſqu'au plafond.

L'autel majeur eſt iſolé & très-beau : il eſt plein de bas-reliefs de cuivre, qui m'ont paru mal deſſinés en quelques endroits.

J'oubliois de dire que les portes de la chapelle ſont de fer travaillé, très curieuſement faites. On y a jeté deſſus de l'airain fondu. Si le ſecret de M. de Réaumur pour des ouvrages de fer fondu réuſſit, il vaudra mieux que cela.

Le roi de Sardaigne a très-bien fait ſes affaires avec le pape Benoît (*a*), qui, charmé de la dévotion du Roi, ne peut lui rien refuſer :

1°. La nomination de tous évêchés & abbayes du Piémont, de la Savoye & de la Sardaigne, excepté trois;

2°. Le droit de mettre dans les fiefs de l'Égliſe un officier royal, qui pourſuit les grands crimes;

3°. Le droit de faire payer les taxes aux eccléſiaſtiques pour les acquiſitions depuis cent [&] quelques années;

4°. D'obliger ceux qui ſe font prêtres de payer leſdites taxes

(*a*) Benoît XIII (1649—1713).

pour leurs bien patrimoniaux, ce qui diminue leur nombre : autrefois, plusieurs se faisoient ecclésiastiques pour ne payer pas.

Le roi de Sardaigne a gagné des points que le roi de France n'a pas par le Concordat (*a*) : car les bénéfices vacants *in Curia* sont confisqués par le roi de Sardaigne.

Le marquis d'Ormea est venu à Rome, a répandu de l'argent & a fait tout cela.

L'Empereur vient aussi de gagner à Rome un grand point : celui d'une nouvelle bulle pour la monarchie de Sicile. Il est vrai que, par cette bulle nouvelle, les abus de l'ancienne ont été réformés, & que la cour de Rome y a autant gagné que l'Empereur.

L'abbé Del Marro écrivoit toujours d'Espagne que la flotte d'Espagne étoit destinée pour la Sicile ; on ne vouloit rien croire.

Les Citeaux d'Italie ont exclu l'abbé de Citeaux de sa visite, malgré le procès jugé à la Rote pour l'abbé. Mais, pour de l'argent, jugé, par la Congrégation des Évêques, qu'on payeroit à l'abbé le droit de visite, & que, lorsqu'il viendroit, ou quelqu'un pour lui, il ne pourroit rien statuer qu'avec le suffrage de deux abbés italiens. Outre l'abbé commendataire, il y a le prieur perpétuel, qui a la qualité d'abbé, & qui fait, lui, un prieur. Peuvent manger gras à dîner trois fois la semaine, par privilège des Papes.

Un roi de France ne doit jamais rien entreprendre contre le Clergé sans le consentement de Rome ; mais il pourra tout à Rome & avec Rome.

J'arrivai à Turin le 23 octobre 1728.

J'étois recommandé, par le marquis de Breil, à M. le marquis de Saint-Remy, gouverneur de la citadelle de Turin ; par le prince Trivulce, à Mad[e] la comtesse de Mazin, qui me firent mille politesses.

J'y trouvai le marquis & la marquise de Prié, que j'avois déjà vus à Vienne.

Turin est une ville riante, petite, quoique agrandie par le père du Roi, & par le Roi, depuis le siège ; & ces morceaux de la Ville

(*a*) Concordat de 1516, entre Léon X & François I[er].

qui ont été ajoutés ſont été tirés au cordeau. La grande place eſt une des belles choſes qui ſe puiſſent voir : elle eſt entourée du Palais du Roi & de pluſieurs belles maiſons des particuliers ; & au milieu eſt ce qu'a fait bâtir feue Madame Royale (*a*), qui eſt d'une très-belle architecture.

J'arrivai dans le temps que la Cour étoit en deuil pour la mort de la Reine (*b*) : ce qui rendoit cette cour, déjà aſſez triſte par elle-même, plus triſte encore.

J'ai vu, auprès de la Vénerie, le lieu où a été tué le maréchal de Marſin (*c*). Il eſt enterré en une petite égliſe ou chapelle des Capucins. Il y a ſon épitaphe : *Hic jacet O..., qui, poſt ſuorum cladem & fugam..., exercitum & victoriam amiſit.* On a voulu mettre *honorem*, & on l'a ôté.

L'étiquette eſt ſévère pour les ambaſſadeurs : les gens du pays n'oſent pas y aller. M. de Cambis y a été ſeul ; Hedges ne voyoit pas une âme. Il n'y a qu'un envoyé de Gênes qui a cette liberté.

Le 24, j'ai été à la Vénerie (*d*), où j'ai vu le Roi, qui m'a parlé pendant un demi-quart d'heure, & me demanda des nouvelles de l'abbé de Monteſquieu (*e*), qu'il ſe ſouvenoit avoir vu avec l'abbé d'Eſtrade, du temps de la régence de Madame Royale. Je lui répondis : « Sire, votre Majeſté eſt comme Céſar, qui n'avoit jamais oublié aucun nom. »

J'ai vu le prince de Piémont (*f*), qui eſt d'une grande politeſſe. Nous avons parlé ſur les bâtimens de Turin. « Nous avons, dit-il, partout des maiſons, & elles ne ſont pas achevées. »

J'ai vu la princeſſe, qui eſt fort belle ; le prince Eugène, neveu du prince Eugène, fils du prince Emmanuel.

La Vénerie eſt une maiſon de chaſſe, que le feu Duc (*g*) aimoit. Elle a été brûlée du temps du ſiège. Le Roi y a bâti une aile & le

(*a*) La veuve de Charles Emmanuel II, duc de Savoie (1644—1724).

(*b*) Anne-Marie, fille de Philippe, duc d'Orléans (1669—1728) qui avait épouſé Victor-Amadée II en 1684.

(*c*) Le Maréchal de Marſin (1656 à 1706), tué à la bataille de Turin.

(*d*) Veneria Reale, à 5 km. au N.O. de Turin. Le château fut conſtruit au XVII[e] ſiècle par le duc Charles-Emmanuel II. M[lle] de Montpenſier en parle dans ſes *Mémoires*.

(*e*) Joſeph de Secondat, oncle de Monteſquieu.

(*f*) Le futur roi Charles-Emmanuel III (1701—1773).

(*g*) Charles-Emmanuel II (1634 à 1675).

corps de logis, & l'autre aile eſt encore à bâtir. Le vieux bâtiment a été raccommodé, & on y loge auſſi. Les jardins ſont très-grands & ont été faits par Lenôtre, auſſi bien que le jardin du palais de la Ville, qui, quoique ſur les baſtions de la Ville, eſt très-bien pris & très-bien diſtribué. J'ai vu les écuries : ſont belles & reſſemblent en grandeur, à celles de M. le Duc, à Chantilly; mais elles doivent former un carré, & il n'y a qu'un côté de fait. L'orangerie eſt auſſi très-belle.

J'ai ouï dire que le revenu du Roi montoit à 14 millions de Savoye. On ne ſauroit croire avec quelle économie il règle ſa maiſon.

Il a bien manqué à refuſer ſon acceſſion aux traités de Hanovre ou de Vienne. Par là, il a perdu les ſubſides que la France ou l'Angleterre lui auroient donnés, & a appris à l'Europe à ſe paſſer de lui : ce qui donnera le pli pour une autre fois.

La raiſon étoit qu'étant vieux il avoit peur de laiſſer le prince de Piémont en guerre; qu'il eſpéroit davantage en ſe déclarant lorſque la guerre ſeroit commencée. Il s'en eſt bien repenti, à préſent qu'il n'eſt de rien. L'Empereur n'agiſſoit que par menaces.

Le marquis de Saint-Thomas eſt le premier miniſtre. Le Roi ne prend point de réſolution importante pour les affaires étrangères ſans lui en parler, ni même pour le dedans. Il ſe réſerve pourtant tous les détails. La marquiſe de Saint-Thomas eſt la première dame de la princeſſe de Piémont. Les appointemens ſont très-petits, & je ne crois pas que la place de premier miniſtre donne plus de 12 à 15.000 livres de rente.

Rehbinder eſt général des armées.

Le marquis Del Borgo eſt ſecrétaire d'État pour les affaires étrangères. Il n'a proprement que l'exécution & ne fait rien par lui-même.

Il y a, de plus, dix conſeillers d'État.

Les chevaliers de l'ordre de l'Annonciade ont le titre d'« Excellence ».

J'ai reçu bien des politeſſes du marquis d'Ogliani, fils du marquis Del Borgo.

Le comte de La Pierre, chevalier de l'ordre & premier gentilhomme de la chambre, âgé de quatre-vingts [&] quelques années, encore jeune & galant, m'a fort parlé de la vieille cour de Louis XIV.

Le comte de Provana, ci-devant ambaffadeur en France, a le col caffé & eft retiré à la campagne. C'eft le feul de cette cour chez qui on aille dîner familièrement, comme en France. Il eft fouvent à une petite maifon de campagne qui eft une *caffine*, où on va le voir & dîner avec lui, femmes & hommes.

L'abbé Provana eft un étourdi, qui a de l'efprit.

La comteffe de Cavaillac tient la grande affemblée. Elle fe tient toujours chez la même perfonne; non pas comme à Vienne, où elle change toujours. C'eft le Roi qui ordonne le lieu où elle fe doit tenir. Là, la jaloufie de la nobleffe eft grande, & la nouvelle nobleffe eft exclue. Les Piémontois ne fe méfallient que rarement.

On ne mange point à Turin : un dîner qui fe donne à quelque étranger eft une grande nouvelle dans la Ville, & il en eft bien queftion.

On va manger affez librement chez le comte Provana.

M. de Cambis, dans trois ans, n'a été prié nulle part; il n'y a rien de fi gêné que toute cette cour.

Pour rien, ne voudrois être fujet de ces petits princes ! Ils favent tout ce que vous faites; ils vous ont toujours fous les yeux; ils favent vos revenus au jufte; trouvent le moyen de vous les faire dépenfer, fi vous en avez beaucoup; vous envoyent des commiffaires, qui vous font mettre en prés ce que vous avez en vignes. Il vaut bien mieux être perdu dans les états d'un grand maître.

La Sardaigne, 300 à 380.000 habitants. Il n'y a ni eau, ni air. L'eau eft prefque toute faumâtre ou falée. Ils n'ont point de beurre, ou celui qu'ils ont eft comme de la vieille graiffe. Le marquis de Saint-Remy, qui y a été deux fois vice-roi, envoyoit quérir fon eau à Pife. D'ailleurs, ils ne fauchent point l'herbe, pour nourrir le bétail d'hiver; parce que leurs pères ne l'ont pas fait. Ils ne plantent non plus pas un arbre; parce que leurs pères ne l'ont pas fait. Il n'y a que cinq mois de l'année où l'on puiffe fortir des villes, à caufe de l'intempérie.

L'archevêché de Cagliari vaut 12.000 écus de rente ; mais il y en a un tiers pour le Roi, auſſi bien que des revenus des évêchés du Piémont, & cela ſe conſomme dans les dépenſes que la Cour fait à Rome. Et le Pape a renoncé au droit de ſuccéder aux biens meubles des eccléſiaſtiques morts, malgré les oppoſitions des autres puiſſances d'Italie.

Il n'y a non plus, en Sardaigne, d'arbres fruitiers. On fait quelquefois 20 milles ſans trouver une maiſon, ni un arbre. Dans les montagnes, il y a de bons arbres : & de bons chênes, & de bons ormeaux.

Cagliari, vilaine ville ; Saſſari, meilleur air.

Le baron de Saint-Remy dit qu'il rioit lorſqu'il les voyoit venir, dans le mois d'août, avec des manteaux aſſommans. Ils lui diſoient que c'étoit leur devoir de paroître ainſi devant lui.

Le baron dit que, ſi ſon maître vouloit la lui donner, il ne la prendroit pas : il y a été preſque toujours malade.

Les Sardes ont de l'eſprit.

Le marquis d'Angrogne (*a*), introducteur des ambaſſadeurs, eſpion du Roi ; haï & déteſté pour cela.

L'abbé Del Marro écrivoit ſans ceſſe au roi de Sicile qu'Albéroni en vouloit à la Sicile ; le ſecrétaire de la Commiſſion, gagné par Albéroni, lui écrivoit, au contraire, qu'il en vouloit au royaume de Naples ; & ni Naples, ni Sicile n'étoient pourvus : chacun ſe croyant en ſûreté.

On a beaucoup retranché les revenans-bons des officiers, c'eſt-à-dire le nombre de rations.

Le marquis de Rivarol (*b*), grand-veneur, a eu ſon père mort lieutenant-général au ſervice de France ; a des terres en Auvergne. Il m'a beaucoup parlé de la France, où il a ſervi, & où il eſt allé bien ſouvent. C'eſt un eſpion du Roi ; il eſt mépriſé comme de la boue ; le Roi ſeul l'eſtime.

Le roi de Sardaigne a défendu les plantations de riz en une province & le défendra bientôt dans toutes. Cela rend le pays mal-

(*a*) Charles-Amédée de Luſerna, marquis d'Angrogna, introducteur des ambaſſadeurs de 1716 à 1738.

(*b*) C'eſt à cette famille qu'appartient l'écrivain français Rivarol (1753—1801) dont le père s'établit en 1720 en Languedoc.

ſain. Il eſt vrai que cela épargne le travail : on fait, avec une paire de bœufs, ce qu'on ne feroit pas avec quatre ou cinq paires en blé.

On mange à Turin une eſpèce de truffes plus groſſes, plus blanches que les nôtres, qui ſentent l'ail : elles ne m'ont paru guère bonnes.

M. de Louvois demanda à établir une poſte à Turin, & qu'il y paſſât un chariot franc, qui ne fût point viſité. Cela fut accordé. Ce chariot, chargé de toutes les manufactures de France, faiſoit un tort très-grand aux douanes. La conſommation des manufactures de France étoit très-grande dans les états du Duc. M. de Louvois, qui trouvoit ſon compte à cette manœuvre, fit demander deux chariots. Le Duc le refuſa. M. de Rébenac demanda audience. Le Duc l'accorda malgré lui. Il étoit dans une ſalle de ſon palais d'où, par la fenêtre, on voit confuſément le château de Pignerol. M. de Rébenac lui dit : « Comment eſt-il poſſible que vous refuſiez rien à un prince qui poſſède ce château que vous voyez là. » Le duc de Savoye dit, lorſqu'il fut ſorti : « Eh bien ! je perdrai donc mes états, — il m'a menacé du château de Pignerol ! — ou je ferai raſer le château de Pignerol ! » & il fit raſer le château de Pignerol. Lorſque la guerre de la ſucceſſion d'Eſpagne arriva, il demanda le Montferrat & indemnités [pour] le duc de Mantoue. « Puiſque je vous ſers, il faut que j'aye quelque choſe. » On ne voulut pas. « Eh bien ! dit-il, j'aurai le Montferrat, ou je perdrai mes états. » Il a eu le Montferrat, partie du Milanois & la Sardaigne.

Ce qui engagea les Anglois à ôter la Sicile au roi de Sardaigne, c'eſt que le miniſtre whig vouloit défaire ce qu'avoit fait le miniſtre tory, & que l'on diſoit que la parenté avec le Prétendant & le droit de ſuccéder étoit dangereux. Mais le Régent n'avoit aucune raiſon.

Quant aux miniſtres, aux officiers même qui rendent la juſtice à Turin, ils ne ſont proprement d'aucune ſociété : retirés, fiers, ce ſont des gens inviſibles au reſte du monde.

Le Roi a à la Vénerie ſes cens, ſon blé, ſes foins. Il fait tout le détail de l'agriculture. Il a 3 ou 400 chevaux de ſes écuries ou de ſes gardes, qui engraiſſent ſes terres, qui ſont mauvaiſes, & ſes

prés, qu'il a faits. L'air y eſt aſſez mauvais, parce que c'eſt dans un fond. Ainſi les terres, qui ne vaudroient rien à un autre, lui valent. Il va lui-même parler à ſes gens & laboureurs & a la bonté de s'entretenir avec eux.

Ce qu'il a, c'eſt qu'il a encore le mauvais principe qu'il faut tenir le blé à bas prix ; ce qui fait qu'il en achète & en revend, & fait venir du mauvais blé de Sardaigne, qui ſe gâte en chemin, pour le faire tomber.

Ses financiers, qui ſavent qu'ils feront leur cour en lui propoſant des profits clairs, lui font perdre beaucoup pour un profit préſent.

Les marchandiſes d'Italie paſſoient par la Savoie. On lui a fait charger ces lieux-là de droits, & on crut que les marchands ne changeroient pas de route, parce que les paſſages ſe fermoient par la neige, & qu'ils étoient difficiles, & point de chemin. Mais on s'eſt trompé. On a pris le paſſage par la Suiſſe, par une montagne appelée *le Simplon*, que l'on a fait bien accommoder, & toutes les marchandiſes y paſſent à préſent.

Autrefois, les douanes exceſſivement rebutantes & mauvais procédés des commis, qui étoient d'une ſévérité & malhonnêteté indicibles à tous égards, ſans diſtinction de condition. A préſent, un peu moins de ſévérité. Le plus grand ſeigneur du pays, viſité & condamné à l'amende pour une livre de tabac pour ſa proviſion.

Les grands-officiers n'ont aucun crédit. Le grand-chambellan ne peut pas donner la moindre petite place, ni la faire donner. *Idem*, les autres.

Il a la politique de faire faire au miniſtre du dedans ce qui regarde celui des affaires étrangères, & *vice verſa* ; ce qui les brouille infailliblement. Quand il fit le marquis de Maffei vice-roi de Sicile, il le brouilla d'abord avec celui qui étoit le préſident des finances.

Lorſque le Roi alla en Sicile, il y crut gagner les Siciliens en paroiſſant affable, en parlant à tous, en ſe montrant toujours, paroiſſant ſans faſte, pour prendre le contre-pied des vice-rois enfermés comme des Dieux. Mais il faut de la majeſté auprès de ces

gens-là. D'ailleurs, la manière dont il traitoit les Piémontois leur faifoit bien voir l'intention de ces manières populaires. D'ailleurs, quand ils voyoient un gentilhomme de la Chambre, & qu'ils lui difoient : « *Signor, fiete gentilhuomo di Camera? — Si, fignor. — E quanto havete, Signor? — Noi ferviamo per l'honore, non per il denaro. — Ma quanto havete, Signor? — Seicento lire di paga* » : ils ne pouvoient digérer cela. Ils ne pouvoient digérer un homme comme Mafféi vice-roi & s'attendoient à un prince du fang ou au prince de Piémont ; d'autant mieux que Mafféi étoit foupçonné de n'être pas des vrais Mafféi, & qu'il avoit été page du Roi, qui lui avoit fait fa fortune.

Le marquis de La Pierre, grand-chambellan.

Quand Stanhope (*a*) demandoit à Philippe V les articles fecrets, il lui répondoit : « Vous dites qu'ils font fecrets. Pourquoi les demandez-vous donc? »

Efpions dans toutes les maifons.

Le marquis d'Angrogne, introducteur des ambaffadeurs, prête toujours l'oreille.

Le marquis de Rivarol, reçu à la furvivance de la charge de grand-veneur.

Quand un grand de l'État reçoit ordre du Prince d'aller exercer quelque emploi, il ne peut le refufer fans punition. Ainfi le marquis Graneri, qui s'étoit excufé d'aller occuper le pofte de premier préfident du Sénat de Nice, envoyé en exil pendant deux ans & difgracié pour la fuite. *Idem*, de plufieurs autres. Mais, en France, fi l'on n'eft pas le maître de parvenir aux honneurs, au moins eft-on le maître de les refufer.

On fait les moindres détails des familles, jufqu'aux mariages des moindres bourgeois, & on s'en occupe.

On fait venir des gens à la fuite de la Cour, fans leur dire la raifon pourquoi, ni leur donner le moyen de fe juftifier. Un abbé de Savoye & un évêque de Sardaigne étoient actuellement à la fuite de la Cour.

(*a*) Sans doute William Stanhope, ambaffadeur du roi d'Angleterre en Efpagne en 1717 & en 1729. — Voir la *Revue hiftorique*, t. LIV (Paris, 1894), p. 77.

Par la réunion des domaines aliénés, on croyoit avoir des ſommes immenſes. On diſoit contre : qu'il falloit laiſſer reſpirer la pauvre nobleſſe & ne point maltraiter un corps dont le ſang fumoit encore ; que cela ne feroit que décrier dans les pays étrangers. Mais on crut trouver des ſommes immenſes : on penſoit pouvoir retirer les aliénations des princes d'Achaïe (*a*), dont le dernier mourut en priſon, & dont l'état fut pris par les ducs de Savoye. Mais il n'y eut pas moyen ; de façon que cela n'eſt pas allé à plus de 300.000 livres de rente en terres, qu'on a revendues, & qui ne peuvent pas être plus ſûres qu'elles étoient entre les mains des anciens poſſeſſeurs.

Comme on ne croit jamais que celui que vous employez vous ſerve bien, on lui envoye toujours un eſpion, & un eſpion à l'eſpion. On craint beaucoup le poiſon. Deux moines, dans un couvent, furent empoiſonnés. On ne ſavoit ce que c'étoit. Cela mit fort en peine ; ce qui fit qu'on envoya des gens, les uns ſur les autres, qui s'informoient, ſans ſavoir les uns que les autres y fuſſent.

La Brunette (*b*), place conſidérable, monument de la gloire du Roi : elle eſt ſous le château de Suze. Il faudroit 4.000 hommes pour la défendre, ſans ce qu'il faut aux châteaux dépendans. Elle ſeroit d'une terrible conſéquence, ſi elle étoit occupée par les ennemis.

Seigneurs, aucune puiſſance dans leurs terres : un payſan ne les ſalue ſeulement pas.

Miniſtres, toujours miniſtres, quoique ſans crédit : ils ne vous diront ſeulement pas s'il fait bon ou mauvais temps ; ne ſortiront jamais. M. de Cambis pria miniſtres & généraux ; tout le monde s'excuſa.

J'ai été à Rivoli (*c*), maiſon de plaiſance, à une poſte de Turin du côté de France, à trois poſtes de Suze & à une poſte & demie de

(*a*) Une branche de la maiſon de Savoie portait le titre de la principauté d'Achaïe depuis le mariage de Philippe de Savoie avec Iſabelle de Villehardouin, en 1301.

(*b*) Voir le *Spicilège*, n° 498.

(*c*) Château bâti au XVe ſiècle, reconſtruit en 1633 & modifié en 1712.

Pignerol. C'eſt là que M. de Châteauneuf fit le compliment au duc de Savoye. On y voit la vallée de Suze. Elle eſt ſur une montagne. Cette maiſon eſt ancienne, & le Roi en a un deſſein pour l'accommoder. Ce qui eſt à faire pourra être très-beau ; mais ce qui eſt fait ne l'eſt guère. Il eſt vrai qu'on pourra le raccommoder en faiſant des portes ; mais la plupart des pièces, ſurtout de l'appartement de bas, ſont trop petites. Quantité de mauvais tableaux ; point de meuble. D'ailleurs, la vue eſt magnifique, & on y pourra faire une terraſſe tout autour, qui ſera quelque choſe de ſuperbe. Dans une chambre, il y a le plan des quatre côtés du bâtiment, qui paroît très-beau.

Le Roi a perdu une occaſion qu'il ne rattrapera peut-être jamais, en n'accédant ni à l'un, ni à l'autre traité. Il ne faut point accoutumer les autres à ſe paſſer de nous. Dans une autre occaſion, on dira : « Le roi de Sardaigne n'étoit de rien ; il ne faut pas qu'il en ſoit auſſi à préſent. » Il eſpéroit que, la guerre ſe faiſant, les conditions ſeroient meilleures lorſqu'elle ſeroit déclarée. Mais elle ne vint point, & il dit : « Le cardinal a fait dans ſes chauſſes. »

Ici les murailles parlent.

Il y a le palais du prince de Carignan, qui eſt très-beau. L'entrée eſt une groſſe tour, dans laquelle eſt un portique ovale, avec huit colonnes accouplées de chaque côté ; &, avant d'entrer dans le portique, il y a un autre rond. Des deux côtés du portique, on va à deux grands eſcaliers très-beaux. Comme le portique avance en rond, la façade eſt un peu des deux côtés. Après quoi, le bâtiment s'avance du côté du jardin. Le portique avance de même. Il y a deux ailes courtes. Après quoi, la façade reprend. C'eſt un très-beau morceau.

Le palais bâti par Madame Royale n'eſt proprement qu'un ſalon, où l'on entre par deux eſcaliers, & la vue, paſſant par le portique, ſuit une rue bien droite & va ſe perdre dans la campagne.

Enfin, Turin eſt petit & bien bâti : c'eſt le plus beau village du monde.

J'eus l'honneur, le 30, de faire ma cour à M. le prince de Piémont, qui étoit venu à Turin. Il eſt fort affable ; il aime qu'on lui

faffe la cour. Je vis auffi fon fils, le duc d'Aofte (*a*), qui n'a que deux ans, & la princeffe fa fœur, qui eft fa cadette : ce font de très-jolis enfans.

On ne donne abfolument pas à manger à Turin.

Le marquis de Prié, qui avoit tenu cinq ou fix Piémontois chez lui, des années entières, en Flandres & à Vienne, étoit à Turin quand j'y étois. Pas un de ceux-là ne lui donna un verre d'eau. Il étoit au milieu de fa famille ; perfonne ne le pria à dîner. Un jour qu'il partit pour la campagne, le marquis de Carail lui dit : « J'en fuis fâché : car je voulois vous donner à dîner. »

Le comte de Rutowfki, fils naturel du roi de Pologne, étant au fervice du roi de Sardaigne pendant deux ans, y mangea plus de 400.000 francs à donner à dîner aux Piémontois. Lorfqu'il s'en alla & quitta ce fervice, il avoit envoyé fes officiers devant. On le laiffa quinze jours au cabaret, fans lui offrir un morceau de pain.

On dit qu'il y a 50.000 âmes à Turin ; le Roi dit qu'il y en a 53.000 ; mais je fuis perfuadé qu'il n'y en a pas 40.000. Petite ville ; peu de monde dans les rues. Le Palais du Roi, les jardins, les places occupent bien du terrain, & les rues font larges.

A la levée du fiège de Turin, des François fe défendoient. Le prince Eugène dit au Roi : « N'expofons pas nos gens : ce corps-là va fe rendre tout à l'heure. — Eh ! dit-il, mes gens ne font-ils pas payés pour cela ? »

Les gentilshommes piémontois font très-pauvres, & cette dernière réunion des domaines a achevé de ruiner la nobleffe, à la réferve du marquis de Carail, qui a, dit-on, 40 à 50.000 livres de rente. Tout le refte vit fur 10 ou 12.000 livres de rente. Les appointements de la Cour font très-modiques : elle n'a point d'emploi au-deffus de 500 piftoles d'Efpagne.

Le militaire eft un peu mieux : le général Rehbinder peut bien avoir 40.000 livres d'appointements.

Les nouvelles conftitutions que le Roi a fait publier font défolantes pour la nobleffe. On ne peut point fortir du pays fans permiffion, à peine de confifcation & de peine arbitraire ; &, comme

(*a*) Le futur Victor-Amédée III (1726—1796), & fa fœur Marie-Thérèfe, née en 1728.

le pays eſt petit, la ſervitude eſt encore plus dure. On ne peut faire paſſer ſes effets dans le pays étranger, à peine de confiſcation.

Voici ceux qui ont rang :

Primo, Les chevaliers de l'Annonciade ; il y en a à préſent quatre : le marquis de La Pierre, le marquis de Saint-Thomas, le général Rehbinder & le marquis de Coudrée.

De plus, les trois grands, qui ſont : le grand-chambellan, qui eſt le marquis de La Pierre ; le grand-maître, qui eſt le marquis de Coudrée ; le grand-écuyer, qui eſt le comte de Non.

De plus, les miniſtres, qui ſont : le marquis de Saint-Thomas, premier ou plutôt plus ancien miniſtre ; le comte de Gouvone (*a*) ; le marquis de Coudrée ; enfin, le marquis Del Borgo & le comte de Mélarède : le premier eſt ſecrétaire d'État des affaires étrangères, & l'autre l'eſt des affaires du pays.

Le rang conſiſte à avoir le titre d'« Excellence », à entrer dans la chambre du Roi, & autres petites choſes. De plus, la ſecrétairerie des guerres donne l'« Excellence » aux généraux d'artillerie.

Il y a encore un troiſième ſecrétaire d'État, qui l'eſt de la guerre ; c'eſt M. de Fontana, nouvellement pourvu.

Il n'y a point ici de crédit qui dure. Une des perſonnes qui paroît l'avoir depuis longtemps, c'eſt le marquis d'Ormea, général des finances, qui vient de Rome. Cet emploi ne donne pas de rang.

Il y a deux petits grands, qui ſont : le grand-veneur & le grand-maître de la garde-robe. Le marquis de Rivarol exerce le premier emploi, en ſurvivance du marquis de Tanes, qui n'eſt pas en état de l'exercer. Le deuxième emploi n'eſt point rempli.

L'ordre de Saint-Maurice ne donne aux grands-croix de rang à la Cour que dans les fonctions que le Roi fait comme grand-maître de l'ordre. Mais, en ville, ces grands-croix ont quelque eſpèce de rang, &, dans leur conſeil, précèdent les chevaliers de l'ordre moins anciens. Le plus ancien des grands-croix tient le Conſeil chez lui.

(*a*) Jean-Jacques Rouſſeau, dans les *Confeſſions* (L. 3), parle longuement de la Maiſon du comte de Govone, à laquelle il fut attaché à Turin vers l'époque où Monteſquieu y paſſa. Octave-François Solar, comte de Govone, miniſtre d'État, était le père du marquis de Breil & du commandeur de Solar, les amis de Monteſquieu.

Il y a quatre emplois : le grand-chancelier, qui eſt le marquis Morozzo ; le grand-hoſpitalier, qui eſt le comte Provana ; le grand-conſervateur, le marquis de Rivarol ; le grand-tréſorier, le comte de Morozzo. Ce marquis de Rivarol eſt eſtimé du Roi, & généralement mépriſé de tous ſes ſujets.

Je fus, le 4, avec l'abbé de Provana, aux Archives.

J'y vis la fameuſe table d'Iſis, qui fut priſe au ſac de Mantoue, & achetée, & eſt venue aux ducs de Savoye. Cette table eſt un très-beau monument de l'antiquité & eſt d'une eſpèce de métal mêlé, comme du métal de Corinthe. Il faut en voir la deſcription dans Ligorius (*a*) & le père Mabillon. La figure que Ligorius en donne eſt de la vraie grandeur de la table ; non celle que donne Mabillon, qui n'a conſulté qu'une fauſſe édition. Ce que j'ai remarqué, c'eſt qu'elle eſt extrêmement mal gravée & mal deſſinée ; ce qui me fait croire qu'elle eſt plus ancienne que le règne des rois grecs en Égypte. Elle eſt deſſinée dans le goût & la manière gothiques, c'eſt-à-dire dans le goût où l'on eſt lorſque l'on ignore l'art. Car, de dire que l'ouvrier a mal deſſiné exprès, pour faire croire aux peuples ſuperſtitieux que leurs Dieux étoient antiques, cela me paroît hors de vraiſemblance ; outre qu'une main habile ſe trahiroit en quelque endroit ; & là elle eſt toujours la même. La deuxième, c'eſt que le père Lafitau (*b*) auroit eu bien du plaiſir de voir dans cette table une croix attachée à une eſpèce d'anneau qui eſt dans la main d'Iſis.

Il y a encore, dans les Archives, 31 volumes de manuſcrits in-folio de Ligorius (*c*), ſans compter quelques pièces volantes. Charles-Emmanuel les acheta. Il y en a une douzaine de volumes dans la chancellerie de Rome ; ce ſont des copies tirées par les héritiers. Il y a un dictionnaire de 18 volumes. Le reſte ſont des traités particuliers, comme ſur les médailles des villes, des magiſ-

(*a*) Ce n'eſt pas Ligorius, mais Pignorius (1571—1631), chanoine de Tréviſe, qui parle de la table d'Iſis. De même, il faut lire Montfaucon, au lieu de Mabillon. Voir l'*Antiquité expliquée* 1719 à 1724, t. II, p. 340.

(*b*) Le P. Joſeph-François Lafitau (1670—1740), auteur des *Mœurs des Sauvages amériquains*, Paris 1723—24, voyait partout le culte de la Croix.

(*c*) Cette fois, il faut bien lire Ligorius & Montfaucon le cite effectivement dans ſon *Diarium Italicum*, Paris 1702, ch. XX.

trats & des empereurs ; plus, un traité des tremblemens de terre ; un autre du Dragon, des hommes illuſtres, des magiſtrats de Rome, ſur Tivoli ; un volume de deſſins ; un autre des abréviations ; & d'autres. — Voyez dans le Moréri ſi ce Ligorius eſt le même que celui qui eſt cité par Montfaucon, & a travaillé ſur la table d'Iſis, & a fait imprimer là-deſſus un ouvrage ; & peut-être ai-je pris un nom pour un autre.

Dans ces volumes de manuſcrits, il y a auſſi la figure de tous les vaiſſeaux anciens ; ce qui eſt très-curieux. Son recueil de deſſins eſt (je crois) très-utile. Il avoit deſſiné toutes les pièces des grands peintres, qui étoient ſur des murailles, où ils périſſoient.

Le ſaint Suaire eſt dans une chapelle de marbre noir, qui eſt derrière le maître-autel de la Cathédrale de Turin. Elle eſt élevé d'un étage au-deſſus du plain-pied de la chapelle. C'eſt la chapelle de la Cour ; elle a plus de réputation que de beauté.

Je ſuis parti de Turin, c'eſt-à-dire d'une ville aſſez ennuyeuſe. le 5 novembre 1728, pour aller à Gênes par Alexandrie.

Toutes les petites villes & villages de la route, comme Chieri..., ſont dans une étrange déſolation. On n'y voit point d'habitants ; mais des grandes maiſons inutiles.

Le pays, depuis Turin juſqu'à Alexandrie, eſt merveilleux, & (je crois) même meilleur que le Milanois : plein de mûriers ; il y a des vignobles & bien des pacages. C'eſt dans ces pacages que ſe nourriſſent les beſtiaux qui y viennent de dehors, ſurtout de la Savoye, & s'engraiſſent là, & ſont achetés pour Gênes. Les payſans ſont aſſez bien dans le Piémont : ils ont tous, chacun, un morceau de terre, qui eſt très-fertile, & ſont quelquefois auſſi riches que leurs ſeigneurs. Dans le Milanois, c'eſt tout le contraire : la nobleſſe a beaucoup de fonds, & les payſans, peu.

Nous couchâmes, le 6, à Villanova ; le 7, à Aſti. Depuis Villanova juſqu'à Aſti, le pays eſt bon, plein de mûriers. Aſti eſt le ſeul endroit, depuis Turin qui ſoit un peu conſidérable, & il peut bien contenir 5 à 6.000 habitants. Elle a été plus grande, comme il paroît par l'enceinte qui ſubſiſte encore aujourd'hui, & qui n'a, d'un côté, que des jardins.

Les marchands de Turin tiennent que le commerce de ſoye, qui

eſt le ſeul du Piémont, monte à 10 millions ; ce que je ne crois pas, mais à peu près la moitié.

Quand j'étois à Turin, il y avoit un prince d'une branche cadette de Mecklembourg, qui paroiſſoit aſſez aimable.

Ce roi-ci, qui ne ſonge, douze heures du jour, qu'à augmenter ſa bourſe, a fort chargé la douane des marchandiſes qui paſſent au Mont-Cenis : car la douane eſt établie à La Novaleſa, au pied du Mont-Cenis, du côté du Piémont ; & on eſt libre d'y payer, ou à Turin ; & l'on fait ſa déclaration, & l'on vous donne un billet pour Turin. Mais les augmentations & les difficultés & duretés des douanes, ſous ce roi-ci, ont déterminé les marchands à prendre le chemin de Simplon. C'eſt que le roi de Sardaigne, pour favoriſer les ſoyes du Piémont, a chargé de gros droits les ſoyes d'Italie qui paſſent par le Piémont.

On va de Milan à Seſto ; de là, on s'embarque ſur le lac Majeur juſqu'à Margos ; de là, on va à Domod'Oſſola ; de là, au Simplon. Ce Simplon eſt entre les vallées de Séſia & le Valais. L'éloignement de Simplon à Margos eſt d'environ 15 milles. Par là, on évite de paſſer par les terres de Savoye. Du Simplon vous deſcendez à Briga pour aller à Genève, &, de là, à Lyon. Le paſſage du Simplon eſt beaucoup plus incommode que celui du Mont-Cenis : car il faut monter une journée entière pour traverſer d'un côté à l'autre le Simplon ; & il ne faut qu'une demi-journée pour paſſer le Mont-Cenis. Il eſt plus ſujet à la neige que le Mont-Cenis. Les routes ſont plus étroites ; de façon que l'on n'y peut qu'avec beaucoup de peine porter une chaiſe ; cela coûtera même 5 à 6 louis d'or ; &, avec un demi-louis, une chaiſe paſſe le Mont-Cenis.

Au Mont-Cenis, une chaiſe ſe voiture ſur le dos de trois mulets. On la défait ; un porte le corps ; l'autre, les roues ; l'autre, les brancards. Mais, au Simplon, le corps ſe porte par des hommes, parce qu'il y a des chemins trop étroits, de manière que le corps ne peut paſſer.

Nous ſommes, le 8, entrés dans l'Alexandrin, ayant le Montferrat au nord. C'eſt un pays très-gras & très-fertile. Nous avons trouvé le Tanaro à 1 mille ou environ d'Aſti, qui va à Alexandrie où la Bormida ſe jette à 2 milles plus bas qu'Alexandrie. A 7 milles

de là, le Tanaro se jette dans le Pô, à Baffignana. A 1 mille d'Alexandrie, allant à Novi, il faut paffer la Bormida.

Le Tanaro fépare la Ville du faubourg, qui eft joint à la Ville par un pont de pierre. Ce faubourg eft renfermé dans la fortification. Prefque toutes les maifons en ont été abattues, il y a environ un an, par le roi de Sardaigne, pour y bâtir une citadelle. Mais on tient que l'Empereur a fait furfeoir l'ouvrage.

Comme on trouve l'eau en creufant, il faudra bâtir cette citadelle fur des pilotis, lorfque l'on ofera l'entreprendre.

Alexandrie eft une grande ville, mais peu peuplée.

La place devant la Cathédrale eft grande. Il y a un arc de triomphe, qui fut érigé en l'honneur du mariage de la princeffe (je crois) Anne-Marie, époufe de Philippe IV, lorfqu'elle entra dans Alexandrie. — Il faudra voir quelle princeffe c'étoit.

V

État de Gênes, Maffa & Lucques

Nous fommes entrés dans le pays des Génois, à 8 milles au delà d'Alexandrie. 4 milles après, nous fommes arrivés à Novi, place feulement fortifiée par une muraille & un foffé. A 5 milles de Novi, nous avons trouvé une petite fortereffe, fur une montagne, appelée *Gavi*, qui eft très-haute. Un torrent, appelé *Lemno*, la baigne. Il faut paffer le Lemno plufieurs fois. Tout le pays n'eft que montagnes & collines, auffi bien cultivées que le peuvent être des terres très-ingrates & très-maigres.

Nous avons couché à Voltaggio, qui eft éloigné de Gênes d'environ 20 milles.

On peut regarder comme un effet de la liberté que, dans ces montagnes que nous avons trouvées depuis Voltaggio toutes pelées, où il n'y croît point de blé, mais feulement quelques châtaigniers : cependant ces collines font pleines de maifons de payfans, & ce mauvais pays paroît très-peuplé. Cela me fait fouvenir

de ce que m'a dit M. de Bonneval : que le Limoufin, mauvais pays & pays de châtaignes, eft plus peuplé qu'aucun autre pays de France, & beaucoup plus notamment que la Bretagne ; & il prend l'Armagnac pour témoin, dans l'énumération qu'il fait des peuples des provinces.

J'arrivai à Gênes le 9 novembre.

Cette ville, vue de la mer, eft très-belle. La mer entre dans la terre & fait un arc, autour duquel eft la ville de Gênes.

Il y a, du côté du ponant, un môle, appelé *le Môle-Neuf*, & c'eft à l'origine de ce môle qu'eft la Tour de la Lanterne, fanal pour les vaiffeaux, bâti par les François. Du côté du levant eft le Môle-Vieux, & ces deux môles ne rétréciffent pas encore affez le port : car, quand le vent du midi fouffle, la mer entre avec impétuofité par cette ouverture, qui eft trop grande ; de façon que les vaiffeaux chaffent fur les ancres, vont fe heurter & ne font pas fûrs dans le port. Cependant, on a augmenté le Vieux-Môle, du côté du levant, de 80 pans (un pan eft moins d'un pied), & on a remarqué que cela faifoit beaucoup de bien ; ce qui fait que l'on a réfolu de travailler à diminuer encore cette ouverture ; ce qui ne fe peut faire qu'avec des frais & des peines immenfes, parce que la mer y eft très-profonde, & qu'il y faut jeter un nombre innombrable de pierres.

La mer eft plus profonde au Môle-Neuf qu'au Vieux.

On fait, avec du ciment, une efpèce de maçonnerie dans un bateau. On envoye des plongeurs pour raccommoder le lieu qui doit fervir de lit pour cette maçonnerie, & enfuite on la laiffe tomber dans l'eau. Il y a tel de ces bateaux qui coûte 1.000 francs.

Le commerce de Gênes eft très-grand avec la France, l'Efpagne & l'Angleterre. L'Angleterre y envoye beaucoup de draps ; la France peu. L'Angleterre y envoye auffi beaucoup de cuirs. La France y envoye beaucoup d'indigos, quelques fucres (mais celui de Portugal eft plus eftimé) & fes pêches.

Vous remarquerez que les Piémontois, qui tiroient autrefois les draps d'Angleterre par Genève, les tirent à préfent par la voye de Gênes ; de façon que le commerce de Genève eft prefque tombé : outre que la paix d'Italie eft fatale à cette république.

C'étoit par Genève qu'on faifoit les remifes en argent, & à Genève que l'on achetoit des marchandifes.

De plus, Gênes fait un grand commerce avec Cadix.

Ce font les Genevois eux-mêmes qui fe font perdus : ils ont eu des maifons à Turin & ont appris aux Piémontois à faire leur commerce en droiture, par Gênes, en Angleterre.

Ceux de Genève tirent leurs marchandifes d'Angleterre par Altona, Francfort, Bâle.

Depuis M. Law, il n'y a plus de change réglé de Gênes en France.

Le jardin du prince Doria eft petit, mais la fituation en eft charmante. De là, on voit à plein la Ville, les deux môles & la mer.

Au milieu du jardin eft une pièce d'eau digne de Verfailles. Au milieu de cette pièce, Neptune, traîné par trois chevaux marins, lance fon trident : ce qui fait un beau groupe. Tout autour font des oifeaux, qui font grimpés fur des tortues, des dauphins, des tritons, lefquels jettent de l'eau.

Au bout du jardin, on monte fur une terraffe, dans laquelle on a prodigué un très-beau marbre blanc. Autrefois, de cette terraffe, on defcendoit à la mer, & il y avoit une porte dans le mur de la Ville, qui eft bâti dans la mer. Mais le Sénat, à caufe de la contrebande qu'on y faifoit, a ôté ce privilège à la maifon Doria, auffi bien que bien d'autres qu'elle a perdus.

La *Strada-Nova*, qui eft une rue plus large que les autres, qui font très-étroites, eft remplie de beaux palais.

La République eft très-pauvre. Leurs revenus pourroient aller à 7 ou 8 millions ; mais la République doit à Saint-Georges (*a*), qui jouit des principales branches des revenus publics. Comme ils ont fouffert que les particuliers ayent acquis dans le royaume de Naples & État de Milan, dès qu'ils veulent punir un particulier, il leur dit qu'il eft fujet de l'Empereur ; ce qui les rend indépendans. D'ailleurs, l'Empereur les fuce toujours.

Leurs troupes ne vont qu'à 4 à 5.000 hommes, répandus çà & là.

Les Génois font très-poltrons, quoique très-fiers.

(*a*) La Banque de Saint-Georges, fondée en 1407.

Les dames y ſont d'une grande hauteur : elles étoient toujours ſur le qui-vive avec la princeſſe de Modène (*a*) & pointilloient ſur tout. — Campredon (*b*).

Lorſque le miniſtre de France a quelque propoſition à faire à la République, il en envoye avertir le ſecrétaire de la République, qui vient chez lui prendre ſa propoſition, la communique au Sénat, & l'envoyé envoye prendre la réponſe par ſon ſecrétaire, ou le ſecrétaire d'État la va porter.

Tous les nobles de Gênes ſont de vrais *mercadans* : ſouvent le Doge même fait le commerce. Ils ont tous leurs fonds à Saint-Georges, qui eſt une eſpèce de banque ; &, quand ils veulent payer, ils font des eſpèces de viremens de parties. Il y a ici des particuliers riches de pluſieurs millions : c'eſt que l'on ne dépenſe pas ; &, dans ces beaux palais, ſouvent il n'y a qu'une ſervante, qui file. Le bas eſt rempli de marchandiſes, & le haut, occupé par le maître.

Pour la République, elle eſt très-pauvre. Ils n'ont pas 5.000 hommes. Lorſqu'ils acquirent Finale, ils retranchèrent une galère, &, de ce retranchement, ils ont preſque payé ce qu'ils avoient emprunté pour cela. Leur caiſſe militaire eſt dans un état déplorable, & ils n'ont pas de quoi payer le peu de troupes qu'ils ont. Mais leurs forces conſiſtent dans leurs montagnes : le pays ſe défend preſque de lui-même, & les défilés des montagnes ſont gardés par des forteresſes, & les payſans feroient redoutables avec des pierres. — Le conſul de France.

L'Égliſe de l'Annonciade eſt la plus belle de Gênes. Il y a ſur le portail, dans le dedans, un tableau de Procaccini, qui eſt très-beau. Cette égliſe eſt toute dorée, d'une aſſez belle architecture. Il y a dans le chœur deux tableaux de Cortone (*c*). Celui qui eſt à droite repréſente Jéſus-Chriſt, qui enſeigne les docteurs. Il eſt bon pour l'expreſſion ; mais il habille les Juifs comme des Turcs, avec un turban, des mouſtaches, des veſtes à la turque ; de

(*a*) M[lle] de Valois, fille du Régent Philippe d'Orléans (1700—1761), épouſe de François-Marie d'Eſte.

(*b*) Miniſtre de France à Gênes.

(*c*) Les tableaux attribués ici à Cortone ſont en réalité de Carlone, peintre de l'école Génoiſe.

façon que, d'abord, on ne ſait ce que c'eſt. L'autre tableau eſt une *Préſentation de l'enfant Jéſus au Temple*, au vieux Siméon. Il y a encore un *ſaint Pierre d'Alcantara*, de Cortone. Il y a encore quelques tableaux de quelques peintres génois, qui ſont aſſez bons, comme de Piola & de Raggio.

L'Égliſe de Saint-Cyr eſt encore aſſez belle. Le plafond de l'Égliſe eſt orné de bien mauvaiſes peintures : outre que c'eſt une grande ſottiſe d'avoir repréſenté des maiſons au ciel, & des gens qu'on martyriſe.

A Saint-Étienne, il y a un très-beau tableau de Raphaël, qui repréſente le martyre de ce ſaint. Saul eſt à côté, qui garde les habits. La partie ſupérieure du tableau, où ſont Jéſus-Chriſt, le Père éternel & les Anges, eſt de Jules Romain, auſſi bien que les nuages qui les ſoutiennent. Il n'y a rien de ſi gracieux que le tout enſemble.

Le Palais du Doge comprend auſſi les ſalles où les Conſeils s'aſſemblent & l'Arſenal. Il s'en faut bien que ces ſalles ſoient auſſi belles que celles de Veniſe. Il y en a une où il y a trois tableaux de Solimène. Celle qui eſt proprement du Grand-Conſeil eſt peinte par Franceſchini, de Bologne.

Le jour que j'allai voir cette ſalle, qui étoit le 12 novembre, la Seigneurie aſſemblée avoit voulu voir 33 Turcs que ſes galères avoient pris dans une péote, pour jouir du plaiſir de la victoire. Plus de 20.000 Génois accoururent à ce ſpectacle ; & j'y penſai être étouffé, ayant été porté d'un bout de la cour à l'autre ; & cette victoire penſa me coûter très-cher.

Le 12, M. l'envoyé de France, Campredon, me préſenta à M. le prince & Mad^e la princeſſe de Modène. J'eus l'honneur de dîner avec eux. C'eſt une cour bien petite & bien reſſerrée. L'abbé Galibaut en fait l'ornement. C'eſt un vieux bonhomme, qui veut faire le plaiſant, & que Mad^e de Modène range à merveille ; mais il ne ſent rien.

Mad^e de Modène eſt ici, où elle fait bien ſe faire reſpecter par les femmes génoiſes, quoiqu'elles ayent bien autant de vanité qu'il en faudroit pour les têtes de toutes les princeſſes de la Terre. Mais Mad^e de Modène les accable par ſon eſprit & par la grandeur de

ſa naiſſance. On lui donna un bal, & une femme génoiſe me diſoit : « Je ne ſais comment on a réglé le cérémonial ! » Je dis : « Vous pouvez bien diſputer quelque choſe, tant que vous voudrez, à Mad^e de Modène ; mais je ne ſache pas que vous ayez rien à diſputer à la fille d'un petit-fils de France. »

M. le prince de Modène me paroît être d'un bon naturel, & il fera, quelque jour, la félicité du peu de ſujets qu'il aura.

Mad^e de Modène étoit très-fatiguée par les prétentions des dames génoiſes, qui, ſe croyant ſouveraines, s'aviſoient de vouloir avoir des prétentions avec elle, & aller de pair. Et moi je diſois que mettre les femmes de Gênes au rang des princeſſes de France, c'étoit mettre des chauves-ſouris au rang des aigles.

Mais ce qui combloit la meſure de la méſintelligence, c'eſt que Mad^e de Modène voyoit la comteſſe Guicciardini, femme de l'envoyé de l'Empereur, laquelle étoit brouillée, au couteau tiré, avec toutes les Génoiſes, leur reprochant ſans ceſſe leurs façons & leurs manières, & trouvant à redire ſur tout. Et moi, je diſois que je ſerois bien fâché que tous les hommes fuſſent faits comme moi, ou qu'ils ſe reſſemblaſſent, & qu'on voyageoit pour voir des mœurs & des façons différentes, & non pas pour les critiquer.

Le prince de Portugal (*a*), qui étoit à Gênes dans ce temps-là, voyoit auſſi beaucoup la comteſſe : ce qui faiſoit une eſpèce de guerre étrangère dans Gênes ; & je ſuis perſuadé que, ſi Mad^e de Modène n'avoit pas été princeſſe de France, on l'auroit traitée bien ſans façon.

Le 13, je fus préſenté au prince de Portugal. C'eſt un prince bien fait, & qui a de l'eſprit. Je cauſai avec lui une demi-heure : il me dit, pour le compliment, qu'il aimoit beaucoup les François, & que ſa maiſon leur avoit beaucoup d'obligation. Je lui dis : « Monſeigneur, les princes de votre maiſon ne doivent rien qu'à leur épée. »

Le 14, à 8 heures du matin, je ſortis de Gênes ſur une felouque, pour aller voir Savone, & arrivai à une heure après midi. L'ancien port, comme on ſait, a été détruit par les Gênois, & ils y mirent des

(*a*) Le futur roi Joſeph, fils de Jean V (1714—1777) qui ſuccéda à ſon père en 1750.

vaiſſeaux à l'entrée, qui le comblèrent; de façon que cet ancien port eſt à préſent fermé & paroît être une partie de la Ville, & le lieu où étoit le port eſt plein de maiſons. A côté droit, du côté du ſud-oueſt, étoit la meilleure partie de la Ville, & même la Cathédrale & pluſieurs égliſes. Les Génois ont détruit cela, & y ont bâti une grande & belle fortereſſe, & ont détruit en même temps une fortereſſe qui étoit en haut, ſur la montagne. Il y a encore une eſpèce de petit port, pour les péotes ſeulement, qui étoit l'endroit ancien où étoient les galères, qui s'appeloit *la Darſe*, qui eſt entre la Ville & le port comblé. Cela s'appelle *le Nouveau-Port*.

Savone avoit autrefois 40.000 âmes; à préſent, elle n'en a que 8 ou 10, à ce qu'on dit, & même j'ai peine à croire qu'ils y ſoient.

Le commerce y eſt entièrement aboli, & il ne s'y fait guère plus que quelque commerce d'huile avec la Provence; pour raiſon de quoi, il y a un vice-conſul de France.

Les terres génoiſes ſont les plus mauvaiſes du monde. Mais, ſur les montagnes pelées, il croît, dans des endroits, des oliviers en quantité: ce qui fournit à la France bon nombre d'huile. Celle de la Rivière du Ponant eſt meilleure que celle de la Rivière du Levant. Les Génois trouvent encore ſur leurs montagnes quelques champignons, dont ils font un petit commerce. Ils ont, d'ailleurs, leurs manufactures de ſoye; mais il faut qu'ils tirent les ſoyes d'ailleurs.

Vous remarquerez que ce petit méchant port qui ſubſiſte ne ſe ſoutient qu'à force de travail & de dépenſe. On y a ſouvent paſſé au travers à pied, par les ſables qui le combloient; ce qui fait que l'on a pouſſé une eſpèce de môle, à peu près vers ..., pour couvrir le petit port & empêcher que le ſable le remplît. Et on a été obligé d'emporter le ſable qui y étoit, partie à bras d'homme, &, dans les lieux où la mer étoit encore, avec des bateaux. Cependant, il n'y faut d'eau que pour les péotes.

L'ancien port étoit très-ſûr: il n'étoit expoſé qu'au vent du midi, & encore, comme il étoit plus profond que je ne l'ai marqué, il y avoit, du côté du couchant, des endroits où, les vaiſſeaux ſe mettant, ils étoient entièrement à l'abri.

Vous remarquerez que l'ancien port de Savone eſt tellement

détruit qu'il ne paroît pas pouvoir être rétabli : car la Ville eſt réellement à préſent où étoit le port. Ainſi le projet de M. de Saint-Olon, qui vouloit que le Roi prît Savone, eſt chimérique, auſſi bien que la crainte des Génois & leur jalouſie ſur cette ville : car on n'y ſauroit rétablir le port qu'avec des ſommes immenſes, & il n'y a point de rade moins capable d'être miſe en port, que cela.

Ceux de Savone diſent que Chriſtophe Colomb étoit de leur ville.

Au bout de la pointe de l'oueſt, que les montagnes font auprès de Savone, en faiſant un arc, eſt Vado, qui eſt un port cent fois meilleur que celui de Gênes. Il n'eſt expoſé ni à l'eſt, ni à l'oueſt, mais ſeulement au midi. Encore, comme il eſt profond, & que le fond eſt merveilleux pour tenir les ancres, les navires y ſont-ils en ſûreté à tous vents, & les flottes angloiſes & hollandoiſes y ont été très-en ſûreté dans la dernière guerre. L'entrée eſt très-grande ; ce qui fait que c'eſt plutôt une rade qu'un port. Comme le fond eſt très-profond, il faut mettre aux ancres deux câbles. Il n'y a point d'exemple qu'il s'y ſoit perdu de vaiſſeau, au lieu qu'il s'en perd tous les ans dans le port de Gênes, qui, dans les mauvais temps, ſouffre de preſque tous les vents.

Après Vado, vient Spotorno. C'eſt un grand village, riche. Ces gens ont des barques & pinques, avec leſquelles ils vont en Eſpagne & en France, & paſſent des vins d'Eſpagne & de Languedoc, qu'ils portent à Gênes, à Livourne & à Cività-Vecchia. Ils vont auſſi chercher des grains & autres marchandiſes en Levant.

Tout près de là, toujours vers l'oueſt, eſt Noli, petite ville. C'eſt une rade aſſez ſûre.

En ſuivant plus loin, du côté du ponant, j'arrivai, le jour de mon départ de Savone, à Finale.

C'eſt une plage, où aucun vaiſſeau ne peut aborder, ni à peine une barque, & il faut que les vaiſſeaux ſe retirent dès qu'ils ont jeté leur monde par les chaloupes : car ils ſont là expoſés à tous les vents. Sous Philippe V, il y avoit 2.000 hommes de garniſon ; 1.200, ſous l'Empereur. Mais les Génois ont fait démolir toutes les fortifications & n'y ont plus que 50 hommes de garniſon. Il y a un gros bourg, qu'on appelle *La Marine*, qui eſt commandé par

plusieurs montagnes, sur lesquelles il y avoit des forteresses. Les Génois ont tout démoli & n'ont gardé qu'un petit ouvrage, où ils ont 25 hommes. De là au bourg, il y a un très-petit mille, & le chemin est, des deux côtés, bordé de murailles, qui ferment des jardins, qui sont entre deux montagnes. Le bourg se trouve entre deux montagnes, dans un lieu étouffé. Il y avoit encore un beau fort sur la montagne, qui dominoit le bourg; les Génois l'ont fait aussi abattre.

Tout le marquisat peut avoir 15.000 habitants.

Finale étoit bon au roi d'Espagne pour communiquer avec son état de Milan; c'est pourquoi il l'avoit fait fortifier avec tant de soin. Il étoit utile à l'Empereur, pour avoir une communication par mer avec le royaume de Naples, quoiqu'elle soit si aisée par terre; & cela ne valoit pas la peine qu'on entretînt là tant de fortifications & une si grosse garnison. Les Génois, qui ont assez bien fait de l'acheter, ont fait encore mieux de le démolir: 1° pour ôter à l'Empereur l'envie de le ravoir; 2° pour s'épargner une garnison qui est au-dessus de leurs forces. Ce que la République en tire va à 30.000 livres; mais ce que Saint-Georges (le Mont-de-Piété) en retire va à beaucoup plus. *Primo*, sous le roi d'Espagne, Saint-Georges fournissoit le sel & prenoit 2 écus par mesure, & le roi d'Espagne, 1; &, comme il falloit 4.000 mesures, & que Saint-Georges, qui a avancé le prix de l'achat, tire les 3 écus, voilà 12.000 écus que Saint-Georges tire; plus, des droits sur toutes les marchandises, qui donnent, pour chaque charge d'homme, 30 à 40 sols. De façon que tout le marquisat peut bien donner 150.000 livres.

Nota que, pour les 1.200.000 piastres, ils ont eu beaucoup d'artillerie, qu'ils ont transportée chez eux: l'Empereur en a eu une partie, & eux, l'autre. Ils se sont chargés de donner aux troupes de l'Empereur qui viendroient du royaume de Naples dans le Milanois, un passage par Saint-Pierre-d'Arène.

Un vice-consul de France que j'y ai trouvé m'a dit qu'il se cueilloit dans le marquisat 36.000 barils d'huile; ce que j'ai peine à croire.

Le 20 novembre 1728, je partis de Gênes.

Les Génois ſont entièrement inſociables ; ce caractère vient moins d'une humeur farouche, que de leur avarice ſuprême : car vous ne ſauriez croire à quel point va la parcimonie de ces princes-là. Il n'y a rien dans le monde de ſi menteur que leurs palais. Vous voyez une maiſon ſuperbe, &, dedans, une vieille ſervante, qui file. Dans les grandes maiſons, ſi vous voyez un page, c'eſt qu'il n'y a point de laquais. Pour donner à manger, c'eſt à Gênes une choſe inouïe. Ces beaux palais ſont préciſément, juſqu'au troiſième étage, des magaſins pour leurs marchandiſes. Ils ſont tous le commerce : le Doge eſt le premier marchand. Tout cela fait les âmes du monde les plus baſſes, quoique les plus vaines. Ils ont des palais, non pas parce qu'ils dépenſent, mais parce que le lieu leur fournit du marbre. C'eſt comme à Angers les maiſons ſont couvertes d'ardoiſe. Ils ont pourtant de petites *caſſines* le long de la mer, aſſez jolies ; mais, ce qui en fait la beauté, c'eſt la ſituation & la mer, qui ne leur coûtent rien.

Les Génois d'à préſent ſont auſſi lourds que les anciens Liguriens. Je ne dis pas qu'ils n'entendent l'affaire de leur négoce : car l'intérêt ouvre les yeux de tout le monde.

Il y avoit à Turin, du temps que j'y étois, le marquis Mari. Cet homme ſe croyoit dans la faveur du Roi & du prince de Piémont, parce qu'ils le couvroient de ridicule, depuis les pieds juſqu'à la tête, à chaque fois qu'il paroiſſoit à la Cour. Ce marquis Mari avoit été envoyé à Turin pour ſatiſfaire un accord fait par l'Empereur, à l'occaſion de l'affaire de certains bâtimens d'Oneille (*a*) que ces meſſieurs avoient fait arrêter & mettre les matelots en priſon, ſous prétexte de contrebande, & le Roi diſoit qu'il falloit ſe plaindre à lui ou à ſon agent, & non pas ſe faire juſtice. On arma de part & d'autre, & les Génois commencèrent à louer des Suiſſes. Mais, auſſi incapables de ſoutenir une affaire, que légers à l'entreprendre, ils demandèrent la médiation de l'Empereur, qui jugea qu'ils enverroient un envoyé pour reconnoître le roi de Sardaigne en cette qualité. Il lui fit un diſcours, où l'excuſe n'étoit contenue

(*a*) Oneille ou Oneglia appartenait aux ducs de Savoie depuis 1576.

que dans des termes généraux. Le Roi le fit très-longtemps attendre pour lui donner audience, &, enfin, il souffrit leurs humiliations.

Il y a toujours un noble Génois en chemin pour demander pardon à quelque souverain des sottises que leur république fait.

Il y a une chose encore : c'est que les Génois ne se policent point. Ce sont des pierres matérielles qui ne se laissent pas tailler. Ceux qui ont été envoyés dans les cours étrangères en sont revenus aussi Génois qu'ils y étoient venus.

Le vent contraire m'empêcha d'arriver à Porto-Venere le même jour (20), comme j'espérois. Ainsi je couchai à Portofino, à 20 milles de Gênes. Le vaisseau, tourmenté par le vent, me donna pendant tout le jour un mal de mer épouvantable. Je me raccommodai l'estomac dans une auberge, où je trouvai de bons rougets, de bon vin & de bonne huile.

Il est impossible d'aller de Gênes à Porto-Venere autrement que par mer, à moins qu'on aille sur des mulets, tant les montagnes sont rudes & escarpées. On voit presque tout le long de la côte, surtout du côté de Gênes, les montagnes couvertes de petites maisons ; ce qui fait un très-bel effet. Il y a là le faubourg nommé *Besagua* (*a*), qui est du côté du levant, comme Saint-Pierre-d'Arène est du côté du couchant ; ce qui fait comme une prolongation de la Ville. Saint-Pierre-d'Arène est passablement fortifié : car les Génois n'ont pas voulu laisser exposé ce qu'ils ont de mieux.

Je trouvai, arrivant à Gênes, les Génois extrêmement insociables, & un ministre du Roi, M. de Campredon, imbécile ; mais de cette imbécillité qui vient à la suite d'une grande sottise. Cependant cet homme avoit été employé longtemps & s'étoit trouvé dans d'assez grandes affaires, parce qu'il avoit été dans les petites. Le Roi envoye ses ministres ordinairement très-sots.

Le caractère de notre nation est bien d'aimer la dépense. Mais on est obligé de donner les emplois du second ordre à des secrétaires qui ont été longtemps employés, & qui regardent leur emploi comme un moyen qu'on leur donne de faire fortune & d'amas-

(*a*) Aujourd'hui, faubourg Saint-Vincent, le nom ancien était Bisagno.

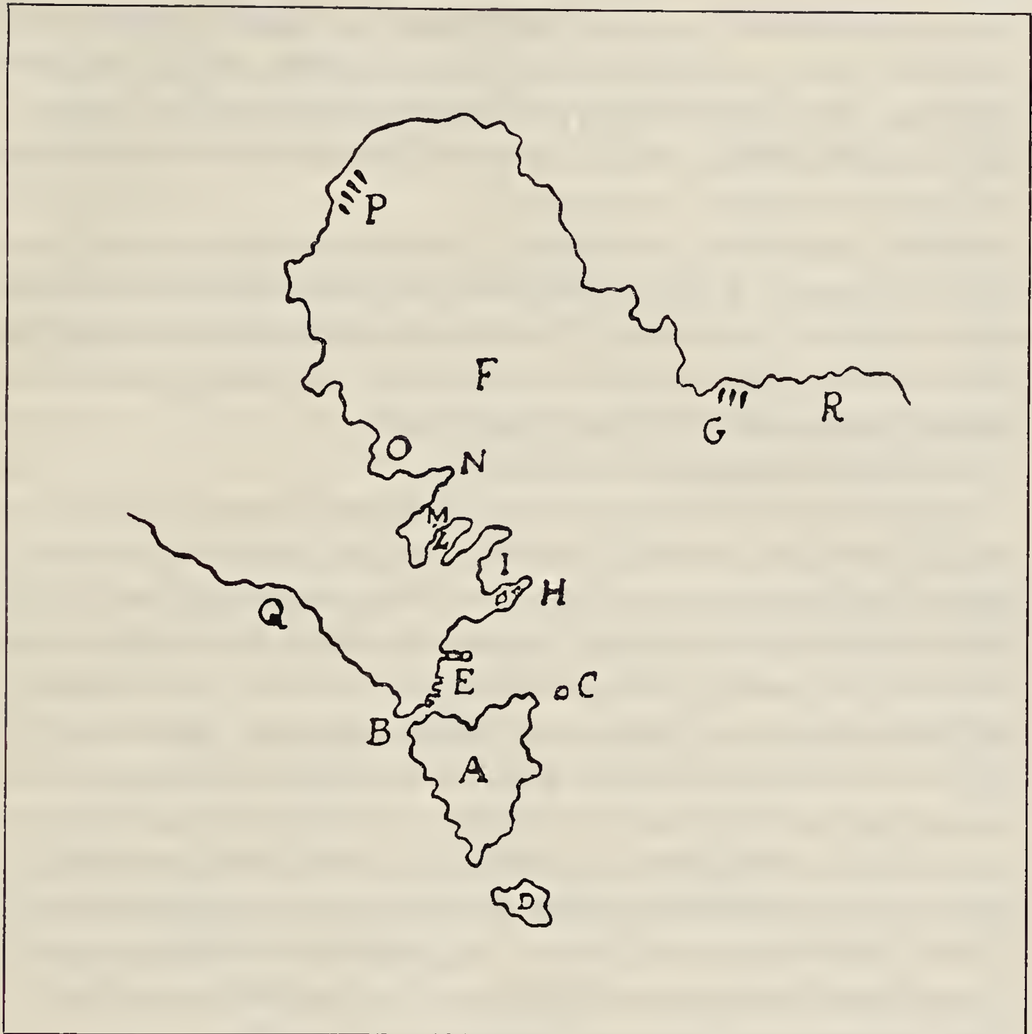
ſer du bien ; & on voit, en France, un homme qui demande froidement d'aller être employé dans une cour, parce (dit-il) qu'il eſt ruiné, qu'il n'a pas de bien. Or le Roi paye fort peu. Il eſt vrai que le miniſtre de Gênes a 8.000 francs de la République, pour ſes franchiſes, & 12.000 francs du Roi, avec le bénéfice du change. Mais le conſul eſt encore un plus grand ſeigneur, & cet emploi lui a donné juſques à 30.000 livres de rente, quoique, depuis les arrêts qui ont gêné les étrangers ſur le pavillon, ils gagnent moins.

Le 21, il fallut ſéjourner à Portofino, &, le 22, nous nous rembarquâmes. Mais, le vent étant devenu contraire, nous penſâmes périr, & ce ne fut qu'avec toutes ſortes de peine que nous arrivâmes à Porto-Venere.

Le port de La Spezia, c'eſt-à-dire tout ce golfe, eſt une des choſes des plus admirables qu'il y ait en Italie. Ce golfe a 15 milles de tour. On y entre par deux ouvertures. La petite, qui eſt du côté du couchant, & peut avoir 60 toiſes, & eſt formée par la côte & une île, qui eſt à l'entrée du golfe, qui s'étend le long de l'entrée du golfe un peu moins qu'un petit mille, & elle a 3 à 4 lieues de tour. Après cette île, à une centaine de toiſes du côté du levant, eſt un petit rocher, ſur lequel il y a une tour. Puis eſt la grande ouverture, qui peut avoir 4 milles de large. Or, la largeur du golfe, en y comprenant les îles, peut avoir 5 milles. A côté du couchant, à l'entrée, eſt le Porto-Venere. A côté du levant, un peu plus avant dans le golfe, eſt le port de Lerici. Dans le fond du golfe eſt le bourg de La Spezia, qui eſt éloigné de 5 lieues de Porto-Venere & de 5 autres lieues de Lerici. Il y a encore quelques villages ſur le golfe, que je ne marque pas.

Un peu derrière la grande île, il y a, du côté du levant, une petite île, qui a environ 2 milles de tour, & qui n'eſt point habitée comme la grande.

Le golfe n'eſt proprement expoſé qu'au vent d'eſt : les îles le couvrant des autres vens. Mais il y a dans le golfe, du côté du couchant, de petits ports dans de petits golfes, où les vaiſſeaux ſont extrêmement ſûrs, & où les navires ſont comme dans une chambre. Par exemple, en montant du Porto-Venere au fond du



GOLFE DE LA SPEZIA

A. Ile qui eſt à l'entrée du port de La Spezia, & fait, du côté du Couchant, la petite ouverture, &, du côté du Levant, la grande ouverture, & a 3 à 4 milles de tour.

B. Petite ouverture du golfe, d'environ 60 toiſes.

C. Petite tour ſur un rocher, auſſi à 60 toiſes de la grande île.

D. Petite île, derrière la grande, qui peut avoir 2 milles de circuit.

E. Porto-Venere.

F. Golfe qui a 15 milles de tour.

G. Lerici.

H. La Fortereſſe, dans un avancement de terre.

I. Le port Velignan, qui eſt le meilleur de tous, profond & très-bon pour l'ancrage.

L. Le Lazaret.

M. *La Cala* ou le port de Ria.

N. *La Punta di Pezino.*

O. Le port de Panigaglia.

P. *Porto de La Spezia.*

Q. Côte du Couchant.

R. Côte du Levant.

golfe, on trouve un golfe, qu'on appelle *La Caſtagna* ; puis, une pointe de terre, où eſt un fort ; puis, un golfe, qui eſt le port Velignan, qui eſt admirable ; puis, une pointe, où eſt le Lazaret ; plus, un golfe de Ria ; plus, la pointe *di Pezino* ; plus, le golfe de Paſcigalia ; & enſuite, La Spezia.

De tous ces ports, les meilleurs ſont ceux qui ſont des deux côtés du Lazaret, & là, les vaiſſeaux (comme j'ai dit) ne ſont expoſés ni au vent, ni à la mer. Or, à la mer, ils ne le ſont pas même dans le grand golfe. Et toute la côte du levant, dans le golfe, n'a point de petits ports ; c'eſt une ſimple rade.

De Lerici à Lucques il y a 42 milles.

On paſſe par les états du prince de Maſſa & Carrara. C'eſt le plus petit de tous les ſouverains, & ſes ſujets, les plus brutaux & les plus mal policés de tous les peuples. J'y ai couché une nuit, & je n'y ai vu perſonne, hommes, femmes & enfans, qui ne fût d'une groſſièreté ſans exemple. Pour le Prince, il a un vieux carroſſe doré, qu'il fait traîner par quelques miſérables chevaux, dans ſon village, avec deux gardes & une pique à la romaine, comme ont les princes qui paroiſſent ſur nos théâtres. J'aimerois mieux être un bon capitaine d'infanterie au ſervice du roi de France ou d'Eſpagne, qu'un ſi miſérable prince. C'eſt dans ſes états que ſe trouve le beau marbre blanc de Carrara ; ce qui fait ſon revenu principal. Il y a auſſi pluſieurs mauvais ſculpteurs, qui y travaillent à de mauvaiſes ſtatues, que l'on y va acheter pour des égliſes.

A 1 mille de Maſſa, on entre dans le pays du Grand-Duc, que l'on quitte enſuite pour entrer dans le pays de Lucques. Ce que j'ai vu de pays de cette république, depuis là juſqu'à la capitale, eſt aſſez montagneux & aſſez peu peuplé. Ces montagnes, cependant, ſont, pour la plupart, aſſez fertiles : il y a des oliviers, des pins, des chênes verts. Les vallées ſont des terres labourables, dans leſquelles il y a des rangs de vignes, qui ſe joignent avec des peupliers. On m'a dit qu'il y avoit des mûriers dans d'autres endroits de l'État.

Lucques eſt une ville qui peut faire 22.000 âmes. Le commerce y eſt un peu déchu depuis que ſes manufactures de ſoye ne ſe débitent pas ſi bien en Allemagne, & que les princes, ſurtout

l'Empereur, fatiguent le commerce. Elle tire ses soyes quelque peu de son état, partie de la Romagne.

Le sieur Colonna m'a dit qu'il y avoit à Lucques environ 5.000 personnes qui travailloient la soye. C'est beaucoup, pour une ville si dépeuplée.

Il y a 4 ou 500 familles de la Ville qui ont la noblesse, c'est-à-dire part au gouvernement. Cette noblesse s'achète comme à Venise & vaut 12.000 écus, ou environ, c'est-à-dire 10.000 piastres. A la différence de Gênes, les Lucquois sont pauvres, & leur trésor public est assez riche. Ils n'ont guère de dépenses que celles des petits souverains d'Italie, qui est d'acheter leur repos & leur liberté de l'Empereur. A Lucques, il n'y a aucun divertissement public. Le revenu de la République est considérable. *La gabella sopra il tabaco e l'aqua-vita andara a 12.000 scudi*; point d'impôt sur le sel; & le tout ensemble, soit droits d'entrée & de sortie de la Ville, soit tailles sur les fonds de terre, peut aller environ à 200.000 écus de 7 livres & demie lucqoises pièce, c'est-à-dire un peu moins qu'une piastre florentine. Les droits de la Ville vont à 150.000 écus, ceux de la campagne à 50.000, selon le compte.

Il faut examiner cela. C'est le sieur Colonna qui me l'a dit; mais il est impossible que ces revenus aillent si haut que 200.000 écus. Je n'en crois que la moitié.

Le spese della Republica sono 500 soldati, che mantiene per guardia della Città; poi 80 Svizzeri, che sono la guardia del Principe; 44 artiglieri; tout cela pour la défense de la Ville; &, outre ce, environ 200 hommes dans les petites places de l'État, qui sont: Castiglione, sur les confins du Modénois; Viareggio, qui est leur port de mer (ce n'est qu'une rade, *ove solamente una galeota pu entrare*); & Montignoso, sur les confins de Massa. Le tour de l'État peut être de 28 à 30 milles. La fortification est bonne: il y a onze bastions garnis, chacun, de 10 canons; il y a une demi-lune à chaque courtine. Les remparts sont garnis d'arbres; ce qui fait un très-bel effet, & c'est la promenade de la Ville: les souverains tranquilles n'ayant point de jalousie sur leurs fortifications. Il y a toujours des vivres dans la Ville pour trois ans, &, quand le blé est en danger de se gâter, on le distribue à la campagne pour être

rendu à la récolte. Il y a, dans l'Arſenal, de quoi armer (dit-on) 22.000 hommes. Au moins eſt-il certain qu'il y a deux très-grandes ſalles bien garnies d'armes. Outre cela, chaque citoyen eſt obligé d'avoir chez lui un fuſil.

Les étrangers ne peuvent entrer que par une porte, & le nom en eſt porté au magiſtrat, & l'hôte eſt obligé d'aller dire au Prince qui eſt-ce qui loge chez lui ; & un homme qui ſeroit réfugié à Lucques pourroit ſavoir tous les jours ſi ceux qu'il craint ſeroient entrés.

L'archevêché de Lucques (ce titre a été donné au prélat vivant) *vale 9.000 d'entrata. Il Papa nomina canonicati della Cattedrale & di San-Giovanni; il Principe, quelli di San-Michaele & di San-Paolino; il gonfaloniere, per il tempo, nomina a San-Paolino.*

Il gonfaloniere ha nove anziani ovvero conſigliarii, che ogni due meſi ſi mutano. L'uno & gli altri non poſſono, ſecondo le leggi, uſcire del palazzo ove allogiano, che è uno luogo deſtinato alla loro reſidenza, nè andar alla loro propria caſa. Ils ſortent pourtant quelquefois le ſoir, en cachette. *Tra queſti ſono diſtributi molti uffizii del governo. È un altro magiſtrato compoſto dal gonfaloniere, che cambia tutt' i due meſi, & di tre altri, che cambiano tutti gli anni,* qui ont une autorité de mettre en priſon, faire le procès à qui ils veulent ; mais, après l'inſtruction, c'eſt le Conſeil qui juge.

Il n'y a point d'inquiſition à Lucques.

Queſto conſiglio è per la polizia & politica del buon governo; perchè, per gli affari ordinarii criminali, c'è il podeſtà.

Il gonfaloniere & nove anziani non hanno altro del publico che la tavola.

Habbiamo viſto due gallerie di quadri.

La del ſignor Aleſſandro Bonviſi, nobile famiglia di queſta città. Les principaux tableaux ſont : un tableau de Raphaël repréſentant la Vierge & Jéſus ; un d'Annibal Carrache, qui eſt une *Dépoſition de Croix* ; un de Barroccio, qui eſt une *Madeleine & le Chriſt : « Noli me tangere »* ; plus un tableau du Guerchin, qui eſt *Marſias écorché* ; & autres.

L'autre eſt celle *del ſignor Stefano Conti* : toute de peintres modernes.

Al Duomo, il y a trois belles ſtatues de Jean de Bologne : un *Chriſt, ſan Pietro, ſan Paolino. Quella del Chriſto, eſtimata aſſai, è ſvelta & pare di carne. Alla Chieſa di San-Frediano, in refettorio, c'è uno* ſan Gregorio a tavola, *opera grandiſſima di Pietro-Paolino Luccheſe. Nella Chieſa di San-Romano vi ſono due quadri del fratel del Piumbo* : *l'uno, della Madona, che, col ſuo manto, copre molti divoti e ſanti : artificio grande del pittore, per le ombre di quel manto, che fa un bel chiaro-oſcuro & un bel diſegno* ; *l'altro è* ſanta Madalene, & Catharina di Siena, & il Padre eterno, *che le benedice.*

In Santa-Maria-da-corte-Horlandini vi ſono due tavole di Guido Reni, una di Giordano, una del Vanni, & una del Paolini ; dipinta tutta la Chieſa da Pietro Scorſini. Nell' iſteſſa chieſa è una capella eſattamente copiata, poſta come quella della Madona-di-Loreto, di maniera che chiaſcheduno mattone è ſimile a quello dell'originale.

Nella Chieſa di San-Ponciano è una tavola dell'Iſpagnoletto, di Bologna, che è bona aſſai, che ripreſenta ſan Bernardo in eſtaſi.

A Saint-Michel, il y a une façade *ch'è d'ordine greco moderno, che è una meſcolanza del greco col gotico, & a ſette ranghi di colonne : le prime, d'ordine compoſito, ma ſenza proporzioni ; gli altri, differenti maniere.*

Les terres de Lucques ſont ſéparées, à 5 milles de la Ville, des terres de Piſe, par une montagne qui eſt auſſi à 5 milles de Piſe. Il faut beaucoup de peine pour la traverſer, parce qu'elle eſt très-eſcarpée ; &, avec peu de dépenſe, on pourroit la rendre très-commode & très-praticable.

On ne peut, ſur les chemins d'Italie, tourner la tête ſans voir un moine, comme dans les rues des villes, ſans voir un prêtre. Toutes les voitures de terre, tous les bateaux, ſont pleins de moines. Ces gens, ennemis mortels du couvent, voyagent toujours. L'Italie eſt le Paradis des Moines. Il n'y a aucun ordre qui n'y ſoit relâché. Les affaires que tous les moines du monde ont à Rome en peuplent beaucoup les chemins.

VI

Grand-Duché de Toscane

J'*arrivai* à Piſe le 24 novembre 1728.

C'eſt une ville peu peuplée ; mais qui a les reſtes d'une ville qui l'a beaucoup été autrefois. On dit qu'elle a 5 milles de tour. Elle avoit autrefois de grands faubourgs ; mais, aujourd'hui, le peu de peuple qu'il y a eſt dans la Ville.

L'Arno la traverſe, &, comme elle a des quais revêtus de pierre, elle reſſemble aſſez, en cette partie, à Paris ; & même rien n'eſt plus reſſemblant, à la grandeur des bâtimens du Louvre & des autres maiſons près ; & cette partie de la Ville eſt très-riante. Par l'Arno, Piſe communique à Florence, d'un côté, &, de l'autre, à la mer. Au bout de la Ville, du côté du midi, ſont les chantiers pour les galères du Grand-Duc. Il y a trois formes pour les y conſtruire, & on en conſtruiſoit deux, mais très-lentement. Il entretient en mer trois galères qui ſont toutes ſes forces de mer. Quand les galères ſont conſtruites à Piſe, elles deſcendent à Livourne par l'Arno. Auprès du chantier ſont les Bains ou les Priſons des Eſclaves, lorſqu'ils ſont à terre ; qui ſont fort dures. C'eſt là où étoient les anciennes priſons de la république de Piſe, & on montre encore le trébuchet, qui eſt le lieu où l'on menoit les criminels d'État. Le plancher s'enfonçoit ſous eux, & ils tomboient ſous terre, & il y avoit des inſtrumens de fer qui les coupoient en morceaux ; c'eſt ce qu'on dit aux voyageurs.

Il y a trois ponts ſur l'Arno pour communiquer d'une partie de la Ville à l'autre. Celui du milieu eſt un pont de pierre, qui a de longueur un peu plus que la moitié du Pont-Royal ; il y a trois arches, dont les cintres ſont d'un très-beau marbre blanc, auſſi bien que les pierres de deſſus la muraille des côtés. Au bout de ce pont, du côté du ſud-eſt, eſt ce qu'on appelle *les Loges*, qui eſt un lieu où l'on ſe promenoit autrefois, qui eſt une eſpèce de périſtyle d'ordre dorique, de forme à peu près carrée, de marbre blanc non poli. Ce ſont deux rangs d'arcades. Comme il y a aux quatre faces quatre rangs de pilaſtres, & que les pilaſtres du milieu

ſont très-près, les triglyphes qui ſont deſſus ſont très-près auſſi, &, comme elles n'auroient pas pu s'ajuſter, l'architecte n'a mis qu'un autre triglyphe au milieu de chaque arcade.

Sur le quai, qui eſt du côté du ſud, eſt une petite égliſe appelée *la Spina*, d'ordre gothique, de beau marbre blanc, d'une légèreté ſurprenante, & qui reſſemble à des découpures. Les colonnes ne ſont que des fuſeaux. C'eſt le morceau gothique le plus achevé que j'aye vu, & ce petit ouvrage a de la beauté autant qu'il peut y en avoir dans un mauvais goût.

Le Palais du Grand-Duc eſt ſur le quai de la rive, du côté du nord-oueſt. Il n'a pas, par le dehors, plus d'apparence que celui d'un particulier.

La Tour de Piſe eſt penchée de 7 pas ordinaires & demi, &, enfin, d'une manière à effrayer. Il ne faut pas dire que l'architecte l'a bâtie ainſi exprès : car il n'y a qu'à voir comme quoi les pierres d'un eſpace du parapet d'en bas ſont affaiſſées d'un côté, pendant que les autres ſe ſont levées. J'ai compté, en faiſant le tour, 77 de mes pas ordinaires ; ce qui faiſoit 25 pas un tiers de mes pas ordinaires de diamètre. Ainſi, tant qu'elle ne penchera pas plus que la moitié de cette diſtance, elle ne tombera pas, parce qu'elle ne ſortira pas de ſa ligne de direction, & elle a encore 5 pas à pencher ſans tomber & même il y a une choſe qui la ſoulage beaucoup : c'eſt qu'au haut il y a une baluſtrade d'où le bout de la Tour s'élève ; mais ce qui en ſort eſt diminué de diamètre de l'eſpace de toute la baluſtrade. Elle a ſept rangs de colonnes, ſans ce qui s'élève depuis la baluſtrade.

L'Égliſe du Dôme eſt une grande & belle égliſe. Elle eſt d'architecture gothique. Ce grand édifice a, d'un côté, la Tour, &, de l'autre, un très-grand édifice qu'on nomme *le Baptiſtère*, & dont nous parlerons ci-après. L'intérieur eſt diviſé par quatre rangs de colonnes énormes, qui portent des arcades d'autres colonnes ; mais la friſe eſt trop petite pour de ſi groſſes colonnes. Il y a trois portes de bronze, en bas-reliefs, que les Piſans prirent (à ce qu'on dit) à Majorque, & qui venoient de Jéruſalem. Mais, comme les bas-reliefs en ſont gothiques, que l'écriture qui y eſt gravée à chaque cadre eſt gothique, qu'il y a des hiſtoires du Nou-

veau-Teſtament, ce ne pourroit être que les portes de la Jéruſalem nouvelle, que les Croiſés fondèrent, pour ainſi dire. Il y a, dans cette égliſe, quelques tableaux aſſez bons d'André del Sarto. Il y a auſſi un tableau d'un peintre nommé Luti, qui eſt une *Priſe d'habit de ſaint Renier*, qui eſt fort bon.

Au-dehors de l'Égliſe, & à côté, eſt le *Campo-Santo*. C'eſt un cimetière fait de la terre que les vaiſſeaux piſans portèrent autrefois de la Paleſtine, & qu'on dit avoir eu autrefois la propriété de faire enfler les corps & de les deſſécher auſſitôt. Le cimetière eſt carré-long, fermé d'une muraille, autour de laquelle règne une galerie en forme de cloître, parée de marbre. C'eſt là que l'on trouve un beau recueil de peinture ancienne, parce que les murs de ces galeries ſont peints à freſque, & on y avoit bien à plein le mauvais goût de ce temps-là. C'eſt là que l'on voit l'Enfer, le Jugement, le Paradis, les tentations des ſolitaires, & tout cela, avec les imaginations ſingulières de ce temps-là. C'eſt là que l'on voit les Anges en courroux traîner en Enfer les rois, reines, prélats, papes, moines & prêtres, ſans rémiſſion ; mais on n'y voit point de peintre. On voit que l'effort du génie a été de trouver des figures de Diables les plus affreuſes. Il y a auſſi des peintures de Giotto, qui paroiſſent un peu d'un meilleur goût que les autres. Il y a tout un côté qui eſt celui qui eſt expoſé au midi, qui a été fait par un ſeul peintre. L'autre côté a été fait par pluſieurs & en grand nombre. On dit qu'ils mouroient tous parce qu'ils travailloient dans un lieu expoſé au nord. Il y a un bout qui n'étoit pas fini, & qu'un peintre plus moderne a voulu finir dans le goût ancien ; mais il n'a attrapé ni le goût ancien, ni le nouveau.

J'avois oublié de mettre que j'avois vu à Savone faire du ſavon. *Si mette un cantaro* (*a*) *di ſoda* (de ſoude) *ſopra un barile d'oglio : un canataro è ſei peſi, & un barrile, ſette peſi*. Le tout demeure vingt-quatre heures, plus ou moins, à cuire. *Il barile & il cantaro danno 14 a 15 peſi di ſapone* ; & cela ſe gagne par l'eau qui ſe mêle dans la ſoude, lorſque la leſſive & l'huile ſont cuites enſemble. On étend le tout ſur de grandes pierres, où il s'eſſuye, & le ſavon ſe forme.

(*a*) Poids de 150 livres.

J'étois à Pise le jour de sainte Catherine, fête des écoliers. Ils courent la Ville, font des feux de joye, font tirer des pétards & portent leur chef sur leurs épaules ; &, lorsqu'ils peuvent attraper un Juif, ils le pèsent, & il est obligé de leur donner autant de livres de confitures qu'il pèse de livres. Des soldats étoient répandus dans la Ville pour les empêcher de forcer les maisons.

La forteresse est au bout de la Ville, du côté de Florence, sur la rive du sud-est. Elle communique à l'autre partie de la Ville par un pont. Cette forteresse n'est pas grande chose, & il peut y avoir 100 hommes de garnison.

Pise peut être à 8 milles de la mer.

L'eau vient à Pise de la montagne, qui est à 5 milles, par le moyen d'un canal, qui est posé sur des arches, lequel peut être élevé d'environ 20 pieds de haut.

Pise peut avoir 15 à 16.000 habitants.

Il y a un bâtiment isolé, de figure ronde, en forme de dôme, qui est opposé à la façade de l'Église, qui est le Baptistère. Ce bâtiment est fort massif, & les murailles en sont épaisses. Il y a, dans le dedans, une galerie formée par douze pilastres, laquelle règne tout autour ; &, comme il y a deux étages, il y a de même une galerie au-dessus, formée de même de douze pilastres. Ces galeries ont 9 pas de largeur, les murailles franches. La circonférence, mesurée en dedans, est de 136 pas ; c'est-à-dire que le bâtiment a environ 39 pas de diamètre. L'espace du milieu, formé en rond par les pilastres des deux galeries, est terminé en haut par une voûte, qui est faite un peu à pans, y ayant un angle à l'endroit qui est au-dessus de chaque pilier, qui fait une figure un peu curviligne, mais de onze côtés. Il y a aussi sous cette galerie onze voûtes, chacune dans l'intervalle des piliers ; mais celle de dessous est taillée à facettes, & celle de dessus n'est formée que par les séparations & est en forme de niche. J'ai décrit exactement tout ceci, parce que, lorsque l'on fait un bruit par un son grave, comme lorsque l'on frappe la porte, ou lorsqu'on laisse tomber les sièges, qui sont de bois, dans un petit chœur qui est là, il se fait à chaque coup un bruit qui est, ni plus ni moins, comme le bruit du tonnerre, avec le même son précisément, & les mêmes roule-

mens ; &, lorfque le fon eft aigu, il fe fait bien un réfonnement long, mais il ne fe fait point de roulemens : le fon eft uni, quoiqu'il continue comme lorfque le ton eft grave. Il ne faut pas dire que l'air foit preffé : car il y a des fenêtres par tout le bâtiment. Deux grandes portes étoient ouvertes ; de façon que l'air y fort & entre très-librement, &, lorfque je fuis forti de la voûte, & que j'ai été dans l'efcalier pratiqué dans le mur, qui communique à la voûte, où le lieu eft d'ailleurs étouffé, il ne s'eft point fait de trémouffement. Or, comme les effets naturels font ordinairement imités par l'art, il eft croyable que le bruit du tonnerre fe fait dans les nuées comme dans cette tour. Ce ne font point les exhalaifons qui fortent par force & font ce bruit ; il y a feulement un premier bruit, qui trouve dans les nuées une efpèce de voûte, comme celle que nous venons de décrire. Il ne fe forme point d'écho : la voix n'eft point rendue ; elle eft continuée.

Ce qu'il y a d'affez bien, c'eft que la Tour, l'Églife, le Baptiftère, le *Campo-Santo*, font tous détachés les uns des autres, & qu'il y a de grands efpaces entre tout cela ; ce qui fait un bel effet & permet de bien voir la grandeur de ces bâtimens.

Il y a une grande maifon, qui eft celle de la fabrique, fur laquelle j'ai vu cette infcription ; il y eft dit qu'elle a été renouvelée, & que l'ancienne y avoit péri :

Ædile Joanne Mariani. — Chriftianiffimus Gallorum, Hierufalem & Siciliæ-citra-Pharum rex, Carolus VIII, in his divæ Mariæ ædibus, idibus novembris MCCCCVC, ex infperato comedit, Pifanæ libertatis argumentum. Nunquam tantam magnus Alexander liberalitatem oftendit.

Au-deffus font les armes de France.

Il y a, à Saint-François, une *Nativité*, peinte par Civoli, qui eft une belle pièce.

L'Églife des Chevaliers de Saint-Étienne eft affez belle. Elle eft couverte des drapeaux & des dépouilles enlevées aux ennemis. La façade d'ordre corinthien, & du compofite au-deffus, m'a paru affez belle.

Il y a un tableau d'une *Nativité* qui me paroît très-bon ; mais il eft fouverainement immodefte : on met la main entre les cuiffes

d'une femme nue, qui fe couvre feulement le fein avec les mains. Le fein de la Vierge eft couvert d'un voile, qui ne defcend pas affez. Mais le tableau eft bon.

Le maître-autel eft tout de porphyre, & diapré.

Il y a, au milieu de la place, une très-mauvaife ftatue d'un grand-duc (*a*), je ne fais lequel.

MM. Melani, peintres, font deux frères ; les premiers artiftes de la Ville. Ils ont bâti l'Églife de Saint-Jofeph, qui eft une petite églife de très-bon goût. Ils ont peint la voûte de l'Églife de Saint-Mathieu à frefque ; ils y ont repréfenté le Paradis, & cela paroît être un bon ouvrage. Dans la partie inférieure, tout autour, il y a une architecture furprenante. Ce qui me paroît bien, c'eft que, dans le milieu de la voûte, il n'y a d'autres figures qu'un Père éternel dans le lointain, & que le refte, c'eft le ciel & la lumière. Mais, tout autour, au-deffus de l'architecture, font les Saints, &, plus haut, le Chrift & la Vierge. Cela fait qu'il n'y a aucune confufion de figures ; que l'on peut tout voir fans fe martyrifer le col. D'un côté, on voit la moitié de l'ouvrage, à fon aife, &, de l'autre côté, l'autre. Ces meffieurs ne font point fortis des états du Grand-Duc & ont feulement travaillé à Sienne ; il eft dommage qu'ils n'ayent pas été à Rome.

Livourne eft à 14 milles de Pife. C'eft une fort belle ville, bien peuplée & bien fortifiée. Les rues font larges, droites, bien percées. La place eft très-grande, & la Ville, riante. Il peut y avoir 40.000 âmes de toutes nations : Grecs, Juifs, Arméniens, Catholiques, Proteftants ; mais les Juifs font au nombre de 6 ou 7.000, & extrêmement protégés par le Gouvernement. La nation angloife y fait le principal commerce ; après, la Françoife, la Hollandoife. Ce qu'il y a, c'eft que le commerce des Anglois y augmente, & que celui des François diminue.

La mer entre dans la terre & fait comme une efpèce de golfe. C'eft là que l'on a pratiqué le port de Livourne, par le moyen d'une jetée ou môle, que l'on a fait. Le fond du port eft à peu près au midi, & le môle à peu près au couchant ou fud-oueft. Au nord-

(*a*) Le grand-duc Cofme Ier.

oueſt eſt l'ouverture du port, qui n'a pas plus de 50 à 60 toiſes pour l'entrée; après quoi, il y a un bas-fond, qui empêche les vaiſſeaux d'entrer par là. Plus vers le nord eſt le lieu où l'on examine la ſanté, & là eſt une grande tour de marbre. Tout ce côté du port eſt un bas-fond, & le fond eſt naturellement fermé de ce côté-là. Pour à l'entrée, il y a 7 ou 8 toiſes d'eau; du côté du môle, il y a deux, deux & demie, trois & quelquefois plus, hauteurs d'hommes d'eau; du côté du nord-oueſt & la tour de marbre, il n'y a quelquefois que 2 ou 3 pieds, & les vaiſſeaux n'y peuvent pas aller, mais ſe tiennent le long du môle. Il y a deux machines, à peu près comme celles de Veniſe, inceſſamment occupées, les jours ouvriers, à vider & nettoyer le port. On y fait travailler les eſclaves.

Le navi ſono ſicure aſſai nel porto. Ma pero, ai venti maeſtrali, ſi battono & vanno l'una contra l'altra; i maeſtrali dunque ſono i pericoloſi venti di quel porto, perchè paſſano per il buco. I libecci pero venti ſi rumpono contra il molo, ma fuori del porto. Queſti venti ſono cattiviſſimi.

La pointe du môle eſt défendue par une petite fortification baſſe, où il y a des batteries de canons. Cela eſt très-bon pour défendre le port. Mais, ſi l'ennemi s'en emparoit, il ruineroit de là la Ville.

De cette tour, on avertit auſſi la Ville du nombre de vaiſſeaux & galères qui paroiſſent ſur la côte.

La tour où eſt le fanal eſt derrière le môle. Le mal eſt qu'elle eſt trop près du port & de la montagne qui eſt derrière, à 3 ou 4 milles vers le ſud-eſt: car, la nuit, les payſans y allumant des feux, les pilotes ſont en danger de ſe tromper & de s'aller briſer contre le rivage. Cela eſt arrivé.

De la tour du fanal, on voit, *al ponente & al libeccio, l'iſola della Gorgona, la Capraia; al mezzo giorno, la Corſica; &, al mezzo-di, più verſo la terra, l'Elba. Si vede, al mezzo giorno & al ſirocco, Piombino.*

La Meloria eſt un écueil à 5 milles dans la mer. Un gros navire s'y étant perdu, on y a bâti une tour. Autour de cet écueil, il y a une étendue de pluſieurs milles où les navires ne peuvent paſſer.

A la pointe du cap qui eſt vers le ſud, il y a un lieu où il y a toujours des hommes qui ont des chevaux; il y en a toujours 12 dehors, pour garder les côtes.

Dans l'été, il y aura toujours dans le port de Livourne une quinzaine de vaiſſeaux étrangers; dans les autres ſaiſons, plus; l'hiver, 50, 60 & même 70.

Le côté du port du côté du levant, & qui regarde la terre, eſt formé par une langue de terre, que l'on a affermie par des pilotis & des graviers; ſur laquelle, on a bâti des magaſins & eſt une forte muraille. Cela ſépare le port d'avec un autre petit port appelé *Darſe*, qui ne ſert que pour les galères du Grand-Duc & les barques.

Outre la petite fortification, que nous avons dit être à la pointe du môle, il y a le Château-Vieux, qui eſt du côté de la mer, & la Darſe le baigne, & il l'embraſſe du côté du nord-oueſt; & il y a encore la fortereſſe neuve, qui eſt du côté de la terre.

Livourne eſt très-bien fortifiée, tant elle-même que par les deux forteresſes. La mer entre dans les foſſés de la Ville & des forts & l'entoure d'un bout à l'autre.

La mer contribue auſſi à former un canal, lequel va à Piſe & deſſèche tout le pays, qui, avant cela, étoit en partie marécageux; & on a ſoin d'entretenir ce canal avec des machines, pour en ôter la vaſe, &, depuis que l'on a fait cet ouvrage, l'air de Livourne eſt devenu ſain.

Mais, comme ce canal embouche l'Arno à Piſe, & que ce fleuve, rapide & bourbeux, rempliſſoit de ſable ce canal, on a fait une cataracte, & on ne laiſſe entrer l'Arno dans le canal que lorſqu'il eſt clair. Cependant, il y a une roue ſur la cataracte, qui enlève les bateaux que l'on fait paſſer de l'Arno dans le canal ou du canal dans l'Arno. Comme l'Arno eſt rapide, il entraîne le ſable, ce qui ne ſe feroit pas dans le canal, qui eſt preſque ſans pente.

Enfin, il eſt impoſſible de voir cette ville ſans concevoir une bonne idée du gouvernement des Grands-Ducs, qui ont là fait de ſi grands & de ſi beaux ouvrages, & qui ont fait là une ville floriſſante & un beau port, malgré la mer, l'air & la nature. S'il y a quelque choſe à redire à la fortification, c'eſt qu'elle eſt trop

belle & trop confidérable pour fon prince, parce qu'elle demanderoit une garnifon trop confidérable. Le Grand-Duc, qui n'entretient guère que 3.000 hommes, eft obligé d'en avoir là une très-grande partie. Il donne à fes troupes une paye trop forte, &, avec ce qu'il donne, il pourroit avoir un tiers de plus de troupes.

Florence, où j'arrivai le 1er décembre 1728, eft une belle ville.

Je reçus mille politeffes de M. de La Bétide, envoyé du Roi, qui y eft très-confidéré, très-aimé.

Le Grand-Duc entretient environ 3.000 hommes & en pourroit entretenir 7 ou 8 avec la dépenfe qu'il y fait. Il a 60 & quelques mille hommes de milice, enrôlés fur les rôles faits pour cela. Ces 3.000 hommes font autant de chanoines. Ils ont 4 livournines par mois (ce qui revient à 18 fols par jour), &, outre cela, ils travaillent & ont leur métier. Ce font des foldats aux gardes, mieux payés. Auffi la plupart font-ils mis comme des officiers.

Le feu Grand-Duc avoit emprunté beaucoup d'argent à 6 pour 100. Celui-ci a réduit les intérêts tant des nouveaux que des anciens contrats; ce qui lui a donné le moyen d'ôter les impôts que feu le Grand-Duc, fon père, avoit établis, & il a fait une chofe que les princes font difficilement : il s'eft défait des importunités de la prêtraille & de la moinerie & ne veut point en entendre parler. Il renvoyoit les prêtres à l'archevêque & les moines au nonce; d'ailleurs, les fources de l'argent font bouchées pour eux. Il ne fait prefque aucune dépenfe.

On vit à Florence avec beaucoup d'économie. Les hommes vont à pied. Le foir, on eft éclairé par une petite lanterne. Les femmes vont dans de grands carroffes. Dans les maifons, lorfque l'on ne joue point, on eft éclairé par une lampe: quand il y a peu de monde, un lampion; quand le monde entre, on allume les trois lampions : car la lampe a trois branches & pofe fur une efpèce de chandelier. Du refte, la nobleffe de Florence eft affable, & le fang y eft affez beau. Elles ne favent ce que c'eft que de fe farder.

Aucune cheminée, &, dans le cœur de l'hiver, on ne s'y chauffe point. On dit que le feu eft malfain; mais ce pourroit bien être auffi une raifon d'économie. Comme on accoutume les enfants à refter dans une chambre fans feu, on ne le fouhaite point.

Généralement, l'Italie, au moins toute la Lombardie & ce qui eſt entre l'Apennin & la mer manquent de bois : car toutes les montagnes de l'Apennin ſont nues ou ont des oliviers, qui ſont de peu de reſſource pour le chauffage ; & les plaines ſont cultivées & n'ont que des mûriers & quelques peupliers. Cependant, on ne ſent point cette privation-là, ſoit parce que l'hiver y dure peu, ſoit parce qu'on eſt accoutumé à ne ſe point chauffer. Ce qui m'a bien fait revenir des éternelles craintes de notre France, où on regorge de bois, & où l'on dit toujours qu'on en va manquer. Il eſt certain que les pays à bois en font une conſommation bien inutile.

Il eſt ſorti de Florence, de tous temps, de grands hommes & de grands génies. C'eſt eux qui ont contribué plus qu'aucune ville d'Italie au renouvellement des arts. Cimabué & Giotto commencèrent à faire revivre la ſculpture & la peinture, & ce furent les ſénats de Veniſe & de Florence qui appelèrent les ouvriers grecs.

Et il y a cela d'extraordinaire, c'eſt qu'à Florence, l'architecture gothique eſt d'un meilleur goût qu'ailleurs. Le Dôme & *Santa-Maria-Novella* ſont de très-belles égliſes, quoique dans le goût gothique. Elles ont un air de ſimplicité & de grandeur que les bâtimens gothiques n'ont pas. Il falloit que ces grands génies fuſſent ſupérieurs à l'art de ce temps-là. Auſſi Michel-Ange appeloit-il *Santa-Maria-Novella* ſon épouſe, & avoit-il un grand reſpect pour l'Égliſe du Dôme.

Le Grand-Duc peut avoir de revenu 1 million 500.000 écus florentins, qui veulent dire environ 7 millions 500.000 livres de notre monnoye & plus : car l'écu florentin vaut une piaſtre. Le Grand-Duc père avoit des intérêts à payer à 5 pour 100. Celui-ci a ſommé de venir recevoir ſon argent ou de ſouffrir la diminution des intérêts à 3 & ½. Quelques-uns ont pris leur argent ; les autres ont ſouffert la réduction ; ce qui fait que l'argent n'y vaut pas davantage ſur la place, & que les terres ne rapportent pas même ces intérêts-là. Mais le Grand-Duc a l'entretien de ſa cour, de celle de la princeſſe ſa belle-ſœur, de la princeſſe ſa ſœur, de ſes troupes de terre & de ſes galères. — M. de Sainte-Marie.

Il n'y a pas de ville où les hommes vivent avec moins de luxe qu'à Florence : avec une lanterne ſourde, pour la nuit, & une ombrelle, pour la pluie, on a un équipage complet. Il eſt vrai que les femmes ſont un peu plus de dépenſe : car elles ont un vieux carroſſe. On dit qu'ils ſont plus de dépenſe à la campagne, comme auſſi aux ſolennités des baptêmes & des mariages. Les rues ſont ſi bien pavées de grands pavés, qu'il eſt très-commode d'aller à pied. On a vu le premier miniſtre du Grand-Duc, le marquis de Montemagno, aſſis ſur la porte de la rue, avec ſon chapeau de paille, ſe branlant les jambes.

Les Anglois enlèvent tout d'Italie : tableaux, ſtatues, portraits. Ils n'ont de ces choſes-là que depuis quelque temps, parce que tous les meubles des maiſons royales furent vendus par le Parlement, après la mort de Charles II (*a*), à tous princes, rois & miniſtres étrangers. On dit que cela les amollira & leur fera perdre leur courage féroce. Je dis qu'ils ont encore beaucoup à perdre, & pour bien du temps.

Cependant les Anglois enlèvent rarement du bon. Les Italiens s'en défont le moins qu'ils peuvent, & ce ſont des connoiſſeurs qui vendent à des gens qui ne le ſont pas. Un Italien vous vendroit plutôt la femme en original, qu'un original de Raphaël.

J'étois adreſſé à M. le bailli Lorenzi, qui a été autrefois envoyé de France, quoique ſujet du Grand-Duc, & me fit mille politeſſes. C'eſt un homme généralement aimé & eſtimé. — Il a un fils qui a du mérite.

Le comte Caimo étoit envoyé de l'Empereur. Je l'avois vu à Milan.

Le commandeur de Gaddi me fit auſſi des politeſſes. Il eſt de la maiſon Pitti. Une ſucceſſion l'a obligé de changer de nom.

Mad[e] Viviani, femme du ſénateur, a l'air jeune, quoiqu'avec de grands enfants.

Mad[e] Olivieri, veuve & flamande, qui avoit été en Portugal avec la Reine, s'étoit enſuite mariée à un Florentin.

La comteſſe Strozzi : toutes les comteſſes Strozzi, jolies.

(*a*) En réalité, Charles I[er].

Le marquis Gerini : trois frères ; chez celui qui eſt marié, on tient aſſemblée.

Je penſois, avec ma petite lanterne & mon ombrelle, ſortant de la maiſon, que les anciens Médicis ſortoient comme cela de chez leurs voiſins.

Il y a à Florence une domination aſſez douce. Perſonne ne connoît & ne ſent guère le Prince & la Cour. Ce petit pays a, en cela, l'air d'un grand pays.

Il n'y a que les ſubſides qui y ſont très-grands. Il y en a du temps de la République, très-forts. Par exemple, on paye 7 & ¾ pour 100 des dots des filles qu'on épouſe ; *idem*, des ſucceſſions collatérales. Tout paye, ſoit qu'il entre ou ſorte de Florence. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que, ſi vous épouſez une fille qui n'a rien, on vous ſuppoſe une dot pour en tirer les 7 & ¾. Le feu Grand-Duc avoit mis un impôt de ½ pour 100 ſur tous les revenus & avoit promis que cela ne dureroit qu'un an. Cela dura toujours & augmenta. Des gens qui croyoient que cela ne dureroit, ni augmenteroit, alloient déclarer plus de revenu qu'ils n'avoient, pour ſe donner plus de crédit. Mais cela dura. Ce Grand-Duc-ci a ôté cet impôt & d'autres.

C'eſt un bon prince, qui a de l'eſprit, mais très-pareſſeux, & qui, d'ailleurs, aime un peu à boire, même des liqueurs. Il n'a confiance à aucun miniſtre & ſouvent les bruſque bien : ce qui peut venir des quarts d'heure du vin. Du reſte, le meilleur homme du monde. Un homme ayant fait des placards contre les miniſtres & ayant même intéreſſé le Grand-Duc, diſant qu'il ne donnoit pas d'audience, fut pris & condamné aux galères. Le Duc, qui doit confirmer la ſentence, ne le fit pas. Un ſénateur lui dit : « Mais, Monſeigneur, il faudroit un exemple : il a maltraité rudement un ſénateur. — Et moi auſſi, dit le Grand-Duc ; mais il a dit la vérité, & je ne veux pas le punir pour cela. » Il eſt preſque toujours avec ſes domeſtiques.

Quand Charles-Quint aſſiégea & prit Florence avec les troupes du Pape, la capitulation fut que les Médicis ſeroient rétablis : Alexandre, élu duc, avec douze ſénateurs pour ſon conſeil : ce qui formoit une eſpèce d'ariſtocratie. Le Duc fut aſſaſſiné par ſon

coufin ou frère, qui lui avoit promis de lui mener le foir, dans fon lit, une femme, & lui mena l'affaffin. Il fe retira à Venife. Comme il fut élu duc fort jeune, il fe fit une conjuration des Strozzi, qu'il découvrit & éteignit. Il bâtit des citadelles, mit des impôts, &, depuis ce temps, rien n'a remué. — Santa-Maria. — Examiner l'hiftoire.

Les Ducs ont augmenté le nombre des fénateurs. Ce fénat ne fait plus rien : le Duc ayant fon confeil particulier. Les fénateurs font feulement à la tête des différents tribunaux. — Santa-Maria.

Les raretés, richeffes & curiofités des Médicis leur viennent non feulement de ce qu'ils ont acquis, mais auffi de la confifcation des biens de plufieurs familles de Florence, qui avoient confpiré contre eux.

Le Grand-Duc ne donne guère de lettres de nobleffe. On a feulement la faculté de fonder, pour 10.000 écus, une commanderie de l'ordre de Saint-Étienne : elle paffe aux enfants après. Dans de certains cas, elle retourne à l'ordre. Cela fait nobleffe. Ceci a perdu le commerce de Florence : un riche marchand ayant d'abord fondé la commanderie ; après quoi, il n'eft plus permis de faire le commerce.

Il y a une maifon que vingt gentilshommes louent à leurs frais, qui eft le *Cazin*, où l'on s'affemble. Là, il n'y a que des gentilshommes qui y peuvent entrer, & cela eft fi rigoureufement obfervé qu'ils fupplièrent le Grand-Duc, qui leur parla pour quelqu'un, de ne les point gêner là-deffus.

Autrefois, il y avoit un jeu, où l'on fe donnoit bien des coups de poings, qui a été aboli depuis quelque temps, & fe faifoit une fois l'an. Cela étoit ufité du temps de la République, parce que, lorfqu'on avoit quelque inimitié, on la gardoit pour le jour du jeu. On frottoit bien fon adverfaire ; après quoi, l'honneur ordonnoit d'oublier l'injure reçue, parce qu'on s'en étoit vengé.

Il n'y a point de famille noble qui n'ait quelque petit emploi, qui lui donnera 15, 20, 30 écus, 50 écus par mois. Les emplois les plus vils en France, comme un emploi à la douane, font exercés par les nobles, & il n'y a ordinairement qu'eux. La raifon en eft

que cela ſe faiſoit ainſi du temps de la République. — Santa-Maria.

Le Père de la Patrie (*a*), riche marchand, avoit plus de deux ou trois cens perſonnes employées dans toute l'Europe, dans ſes différens comptoirs, & il avoit eu l'attention d'employer des gens des principales familles de la Ville, qui étoient autant de gens à lui. Cela donna de la jalouſie. Il fut pris & alloit être mis à mort, lorſqu'il gagna le geôlier, ſe retira à Veniſe, & il trouva le ſecret de faire tomber preſque tout le commerce de Florence. Cela le fit rappeler. Il perdit ſes ennemis. Immenſes richeſſes. Bâtimens publics qu'il éleva pour des ſommes incroyables. — Santa-Maria.

Il ne laiſſe pas d'y avoir des familles riches à Florence : le marquis Riccardi a plus de 200.000 livres de rente de notre monnoye ; les Rinuccini, Corſini, Corsi, 20.000 écus ou 100.000 francs de notre monnoye ; *idem*, Salviati & Strozzi, *principe di forano* : mais ces deux derniers ſont dans l'État du Pape ; les marquis Incontri, Tempi, Niccolini, le baron Franceſchi, 12 à 15 ; les marquis Ximenès & Gherini, un peu moins, auſſi bien que les marquis Féroni & Capponi : ces Féroni étoient autrefois prodigieuſement riches. — Tout ceci eſt exagération populaire. Retranchez-en la moitié & plus.

Les Médicis étoient originaires de Mugello, petite province de Toſcane. Les Ubaldini en étoient ſeigneurs. Il y en a eu de ducs d'Urbin, & il y en a deux branches à Florence, d'une fortune médiocre. — Santa-Maria.

Ce Grand-Duc indéterminé & pareſſeux. Quelques-uns de ſes gens, à ſon retour d'Allemagne, firent mettre leurs habits dans ſes ballots. Ils n'ont pas encore été défaits depuis dix ou douze ans, & ils ſont pourris. Tout ce qu'on lui donne, il l'enferme — fût-ce gibier, fruits — après l'avoir fait eſtimer & donné une manche du prix, & là il ſe pourrit. Cependant, c'eſt un bon prince. Un des marquis Gherini a une charge qui vaut 2.000 écus, que le Grand-

(*a*) Coſme de Médicis dit *le Vieux* (1389—1464).

Duc père lui donna malgré celui-ci, qui le haïssoit, & il en fut si outré qu'il se retira de la Cour. Il est devenu Grand-Duc, & il ne lui a pas ôté la charge.

Je disois, en voyant ces mauvaises sculptures & peintures gothiques, que, si la question des Anciens & des Modernes étoit venue dans ce temps-là, on l'auroit soutenue de part & d'autre.

La marquise Féroni tient tous les vendredis une assemblée de *virtuosi*; l'abbé Niccolini (*a*) en est l'étoile polaire.

Le marquis Rinuccini, secrétaire d'État de la guerre, est un des meilleurs esprits de Florence.

Différence des richesses qui viennent d'avarice, d'avec celles qui viennent par les autres voyes chez les peuples riches.

Un Anglois m'a dit que, pour acheter des estampes, il falloit, pour cela, que le peintre fût bon, & le graveur bon aussi; qu'on pouvait acheter, à Rome, les estampes de Marc Antonio &, à Paris, celles de Gérard Audran, sans examen. Il y a deux Audran. Outre ce, on peut acheter les estampes d'Æneas Vico & de Pietro Santo-Bartoli, en leur nom.

Charles-Quint n'avoit point en vue de donner la souveraineté aux Médicis, il ne vouloit qu'établir une aristocratie, & avoir pour chef ou gonfalonier un Médicis. On donna au premier, pour son entretien, 12.000 écus : les Florentins disoient qu'il auroit bien là de quoi faire une bonne vie. Quand les Empereurs se furent retirés d'Italie, que les Médicis se virent utiles aux uns & aux autres, ils s'emparèrent de l'autorité & des revenus publics.

Le grand-duc Cosme III, voyant que, depuis Jean de Bologne & Francavilla, la sculpture étoit totalement tombée à Florence (comme il paroît par les ouvrages des sculpteurs de ce temps-là), il envoya de jeunes élèves à Rome, comme Foggini & Marcellini, lesquels y étudièrent longtemps, firent eux-mêmes des élèves, qui allèrent ensuite à Rome, comme Piémontini & autres d'aujourd'hui. Ainsi, c'est au feu Grand-Duc & au prince Ferdinand (*b*), son fils, que l'on doit le rétablissement de la sculpture

(*a*) Antoine, marquis Niccolini (1701 à 1769). Voir notre tome III (Correspondance).

(*b*) Ferdinand de Médicis, fils aîné de Cosme III, grand-duc de Toscane (1663—1713).

à Florence. Marcellini vécut dans la crapule & fut abandonné du Grand-Duc.

J'ai ouï dire au ſénateur Capponi que l'État de Florence a 750.000 habitants. Ils n'y ſont (je crois) pas. L'état de Sienne, qui eſt plus grand que le reſte, n'a pas plus de 75.000 habitants, m'a dit le comte Caimo, qui dit le bien ſavoir, & il ſoutient, contre le ſénateur, qu'il n'y en a pas plus de 600.

La ville de Florence peut avoir 80.000 âmes, 800 moines, autant de religieuſes, ſans compter les prêtres.

J'ai ouï dire au comte de Caimo qu'il n'y avoit pas 100.000 âmes dans le Mantouan, & je le crois.

Je crois que l'État de Veniſe eſt, de tous les états d'Italie, celui qui a le plus de peuple. Le Breſſan a 400.000 âmes ; Veniſe & les îles, 180.000 âmes. J'ai vu faire le compte que le Pays vénitien en Italie avoit 2 millions d'hommes. Je ne le crois pas, ſi on ne compte que l'Italie.

L'État du Pape, en comprenant l'État eccléſiaſtique, Avignon & Bénévent, ne fait pas 900.000 âmes.

Le Parmeſan eſt beaucoup peuplé juſques aux montagnes, & peut bien faire 150.000 âmes.

Le Modénois, 100.000.

J'ai ouï diſputer 1 million d'âmes au Piémont, & je crois qu'on a raiſon.

Le royaume de Naples, 1 million.

La Sicile, 500.000 âmes.

La Corſe, 80.000 âmes.

Le Génoveſat, 350 à 360.000 âmes.

Le Milanois, 700.000 âmes.

Le ſénateur... m'a dit...

J'ai ouï dire à Florence que le Pays de Lucques avoit 100.000 habitans. Effectivement c'eſt une pépinière, d'où il ſort un nombre infini de gens, que le Pays de Lucques : toute l'Italie fourmille de Lucquois. Mais je ne crois pas que Lucques ait 50.000 habitans.

Piſtoye n'a que 5 ou 6.000 habitants.

Piſe, qui en a 10.000 ou environ, ſe remet : Livourne lui fournit de l'argent, & les Lucquois, du monde.

Voici donc comme je mettrois le nombre du peuple qui est en Italie :

Le Piémont	900.000
Le Milanois	700.000
Le Génovefat	350.000
Florence, Lucques & le Pays de Maſſa . — Le Pays de Florence n'a (je crois) que 600.000 ; le Pays de Maſſa, 6 ou 7.000 Lucquois.	750.000
Le Parméſan	150.000
Modénois	120.000
Mantouan	100.000
Veniſe	1.500.000
États du Pape, en Italie	80.000
Royaume de Naples	1.000.000
Sicile	500.000
Sardaigne	150.000
Corſe	80.000
Pays des Suiſſes, en Italie	100.000
Toute l'Italie & les îles	7.200.000 âmes

État de Florence : en ſort pour 100.000 piſtoles d'étoffe de ſoye ; de Piémont, le double.

2 à 3 millions de florins, les revenus du Piémont ; ceux de Florence, un tiers moins.

Livourne, il y a vingt ans, 25.000 âmes ; aujourd'hui, 45 : l'utilité eſt que les étrangers qui y abordent conſomment beaucoup.

Les ſoyes ne ſortent point des états de Florence, grèges ; au contraire, on en tire de l'étranger. Excelle en petits taffetas légers, pour les doublures.

Porto-Ferrajo, au roi d'Eſpagne.

On eſt étonné de ſe trouver dans les montagnes.

Livourne, trop grande place : il faudroit 10 à 12.000 hommes pour la garder.

Cela vous épargnera de l'argent : l'économie des princes n'eſt pas comme celle des particuliers.

Le feu Grand-Duc voulut diſpoſer de ſa ſucceſſion en faveur d'un Bourbon ; le communiqua à l'Empereur, qui s'y oppoſa, puis fit la Quadruple-Alliance. Le vieillard Coſme n'a jamais pardonné à l'Empereur de l'avoir ſignée.

Manufactures depuis quinze ans dans les pays Autrichiens.

Commandeur de Solar :

6 millions de florins, le roi de Sardaigne a par an, & 18 à 20.000 hommes de troupes.

Le Montferrat lui rapporte 100.000 piſtoles d'Eſpagne.

La Sardaigne, 300.000 écus. Il en faut 200.000 pour l'entretien. On pourra la faire aller à 500.

La Savoye rapporte environ 2 millions de livres de Piémont.

Lorſqu'il eut le royaume de Sicile, il alloit le remettre. *Primo*, il ôta les fraudes des douanes ; ſe fit payer pour les tranſports des blés & ôta les fraudes là-deſſus ; fit obſerver les loix qui pourvoyent à la ſûreté publique, & qui rendent les ſeigneurs reſponſables des meurtres qui ſe font ſur leurs terres (il en fit mettre un en priſon pour cas pareil, qui y eſt reſté juſqu'à la révolution : ce ſeul exemple contint tous les autres) ; obligea les gentilſhommes de payer leurs dettes ; enfin, fit rendre juſtice. Il auroit remis ce pays-là.

400.000 âmes en Sardaigne.

Ce qui a perdu le Milanois, c'eſt qu'on a inquiété, ſur la traite des bléss, les Suiſſes, qui ont été ſe pourvoir en Alſace : a été l'effet d'un mauvais conſeil donné à l'Empereur. — Caimo.

Une bonne récolte de blés à Milan ſuffit pour deux ou trois ans.

Pour juger ſi une égliſe eſt trop large ou trop peu, il faut la regarder par le haut, non par le bas, à cauſe des chapelles ; &, par le bas, quand il y a trois rangs de colonnes. — Voir cela.

Il ne faut point faire de frontons briſés à l'air, parce que la pluie tombe par là : ce qui empêche l'effet naturel des frontons. Dans le dedans, c'eſt autre choſe.

Les Lucquois ont trois principes : point d'Inquiſition ; point de Jéſuites ; point de Juifs.

Les familles italiennes dépenſent beaucoup en canoniſations. La famille Corſini, à Florence, a dépenſé plus de 180.000 écus romains dans la canoniſation d'un ſaint Corſini (*a*). Le marquis Corſini père diſoit : « Mes enfants, ſoyez honnêtes gens ; mais ne ſoyez pas ſaints. » Ils ont une chapelle, où repoſe le ſaint, qui leur a coûté plus de 50.000 écus. Peu de fripons ont tant coûté à leur famille, que ce ſaint.

Elles dépenſent auſſi beaucoup en ſépultures dans les égliſes.

Enfin, tout ce qui eſt magnificence délie plus aiſément la bourſe d'un Italien, que ce qui eſt commodité : tout l'Italien aime d'être flatté.

Le bois, bon revenu dans Florence. L'économie générale a introduit le principe qu'il eſt nuiſible à la ſanté de ſe chauffer en hiver ; mais, c'eſt le feu de chez ſoi qui eſt nuiſible, non le feu qu'ils trouvent ailleurs.

Je vis à Florence un M. de Bezenval, Suiſſe, & qui me dit être le chef de la république de Soleure. Il avoit été à Rome par dévotion, & il en revenoit. Il ſe plaignoit beaucoup de la cour de Rome, qui, par les brouilleries qu'elle faiſoit en Suiſſe, empêchoit les ſept cantons catholiques de s'unir & de ſe joindre enſemble, pour reprendre les provinces que deux cantons proteſtans avoient (je crois en 1722) envahies ; leſquelles étoient auparavant en commun, ſous la domination de tous les cantons, & peuvent fournir 10.000 hommes propres à porter les armes ; que les brouilleries que Paſſionéi (*b*) avoit excitées venoient à l'occaſion des danſes des payſans d'une paroiſſe, le jour de la fête locale, que le curé avoit défendues, curé ſoutenu par le Nonce, curé étranger, & que le Magiſtrat avoit chaſſé : ce que le Nonce prétendit être contre l'immunité eccléſiaſtique ; que cette petite choſe avoit dégoûté les ſouverains des cantons de s'unir pour faire la guerre aux Proteſtans, parce que les entrepriſes de Rome étoient contre l'autorité des ſouverains ; d'autant que le Peuple étoit paſſionnément zélé pour Rome ; & que, quoique la Suiſſe fût une république, cependant il n'y avoit pas ſouvent 200 perſonnes qui compoſaſſent la

(*a*) Saint André Corſini (1302—1373). Canoniſé en 1629 par Urbain VIII.

(*b*) Dominique Paſſionei (1682 à 1761).

ſouveraineté ; que les magiſtrats avoient pris l'affaire à cœur, parce que plus le Souverain étoit petit, plus les entrepriſes qu'on faiſoit contre lui étoient dangereuſes, parce qu'il ne pouvoit pas s'en relever ; mais que, ſi la cour de Rome vouloit les laiſſer faire, ils s'uniroient entre eux ; que la force des cantons proteſtans étoit qu'ils n'étoient que deux, & que les autres étoient ſept & n'avoient qu'une égale puiſſance ; qu'ils avoient fait un grand coup en ſe raccommodant avec la république du Valais, mécontente de ce que les cantons catholiques ne leur avoient témoigné aucune reconnoiſſance des ſecours autrefois prêtés ; que le canton de Berne étoit plus fort, non en hommes, mais parce qu'il étoit plus riche, parce que les Proteſtans jouiſſent des biens des eccléſiaſtiques, & que le canton de Berne étoit très-épargnant & mettoit tous les jours en réſerve ; que le Roi leur avoit promis de leur ſervir de huitième canton, quand il en ſeroit temps ; que, dans l'affaire de 1712 (je crois), les Catholiques ne furent pas battus, mais ne purent pas vaincre ; qu'une de leurs ailes, ayant à paſſer une montagne, n'arriva pas à temps ; que les Catholiques ſe retirèrent, & ſans perte . . . .

Nous pourrions donc bientôt voir la guerre en Suiſſe, avant qu'il ne ſoit longtemps.

J'ai ouï dire au prince de Modène que la république de Veniſe lui avoit rendu des honneurs dont il étoit, pour ainſi dire, honteux. On lui donna une collation ſur la mer. Vingt dames étoient rangées & debout ; point de places pour elles à table, mais ſeulement une pour le Prince, l'autre pour la Princeſſe.

Il n'en fut pas de même à Gênes, où on lui fit bien voir que l'on ne ſavoit pas vivre.

Je diſois que j'avois trouvé à Gênes un beau & mauvais port, des maiſons de marbre, parce que la pierre y eſt auſſi chère, & des Juifs qui vont à la meſſe.

Le 25 décembre 1728, Dathias m'a dit que la ville de Livourne pouvoit avoir 35 à 36.000 habitans. Il m'a ſoutenu qu'il n'y avoit que 5.000 Juifs, & qu'il le ſait bien, puiſqu'il a lui-même les rôles de la diſtribution des pains azymes, &, par conſéquent, le rôle des familles.

Ce Livourne ſoutient Piſe. Si les Florentins diſent que, par là, le commerce paſſe aux étrangers, ils ont tort. Car pourquoi ne le font-ils pas eux-mêmes ?

Ce que dit l'abbé Dubos (*a*), dans ſes *Intérêts d'Angleterre*, que Florence a tombé depuis qu'elle ne met plus ſes ſoyes en œuvre, n'eſt pas vrai : car bien loin qu'il en ſorte, elle eſt obligée d'en faire venir beaucoup de Lombardie. Ce ſont ſes manufactures de laines qui ont beaucoup tombé ; mais je ne crois pas qu'il en ſorte beaucoup pour l'étranger. Il s'y fait quelques draps, qu'ils conſomment, ou à peu près. Les draps noirs ſont très-bons à Florence.

A Florence, dans la maiſon du marquis Riccardi, qui eſt l'ancienne maiſon des Médicis augmentée, & qui eſt un vrai palais, la marquiſe eſt obligée de s'habiller dans ſa chambre & de mettre ſes habits dans ſon lit.

Le 29 décembre 1728, j'ai vu, chez le ſénateur Ginori, une galerie, où il y a quelques tableaux, la plupart (je crois) copiés ; un *Adam & Ève*, qu'on croit de Michel-Ange, & que je crois copié. Michel-Ange a fait la ſottiſe de les faire voir en deux endroits dans le même tableau. Il a fait auſſi un cabinet où eſt Orphée qui enchante les animaux ; leſquelles figures ſont faites d'argent & de pierres précieuſes, comme perles, diamants, rubis, ſaphirs : en quoi il y a plus de richeſſe que de goût.

J'ai vu auſſi la maiſon Niccolini. Il y a pluſieurs beaux tableaux : entre autres, un de Léonard de Vinci, qui eſt un portrait, derrière lequel eſt un payſage qui eſt admirable.

J'ai vu la galerie du commandeur Gaddi : quelques tableaux, mais preſque tous copiés ; pluſieurs petites ſtatues antiques & inſtrumens de dévotion des Payens. Il y a une ébauche de Salvati, qui eſt un gros Priape, que des femmes traînent ſur un char vers un c.., avec une grande force ; elles ont des piques, ſur leſquelles ſont pluſieurs habits de moines, qui en ſont comme vêtues : cela forme comme une eſpèce de proceſſion.

Il y avoit un opéra à Florence. La Turcotta y chantoit. C'eſt, dit-on, la ſeconde actrice d'Italie : la Fauſtina eſt la première.

(*a*) Jean-Baptiſte Dubos (1670 à 1742). *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la Guerre préſente,* Amſterdam, 1703.

J'ai bien pris goût à ces opéras italiens. Il en coûte très-peu à Florence pour l'opéra. Ce ſont des gentilſhommes du pays qui s'aſſocient pour en faire un. Comme ils ont de l'argent, qu'ils payent bien, ils ont tout à meilleur marché que ces miſérables entrepreneurs. On s'abonnoit pour un louis, pour tout le carnaval.

J'ai été, le 2 janvier 1729, *alla Caſa...*, à un de ces feſtins où l'on ne ménage point. Là je vis preſque toutes les dames de Florence. Elles ont une très-grande quantité de pierreries : car, à Florence, on ne manque de rien de ce qui ne ſe conſomme pas par l'uſage, comme pierrerie, vaiſſelle, tableaux, ſtatues. Ces dames n'ont point de rouge ; cependant, elles ont toutes un très-grand air de jeuneſſe : à quarante ans, la plupart paroiſſent fraîches comme à vingt. Vous voyez des femmes qui ont parturité dix à douze fois, & qui ſont jolies, fraîches, aimables, comme la première fois. Je crois que la vie réglée, le grand régime &, outre ce, une diſpoſition particulière de l'air les ſoutient ainſi.

Alger eſt aſſez bien armé : ils mettent en mer des navires, de 3 à 4 en nombre, & attaquent & prennent de bons vaiſſeaux italiens. Tunis vient enſuite. Tripoli n'a que de petites barques, qui n'attaquent que des vaiſſeaux ſans défenſe. Ceux de Salé, qui dépendent de Maroc, ſont encore plus incapables de prendre des vaiſſeaux que les Tripolitains : ils n'ont que des barques ou felouques ; il eſt vrai qu'ils ſont ſitués à merveille. D'abord qu'on a paſſé le détroit, on trouve Tripoli.

Pendant l'hiver, il eſt difficile aux Barbareſques de faire des priſes : car ils ne peuvent pas ſe camper en embuſcade en un certain lieu ; il faut qu'ils ſoient conduits par le temps, & ils n'ont que ce que le haſard leur peut préſenter.

Les Hollandois n'ont pas voulu faire la guerre, malgré les inſultes qu'ils ont reçues, parce que, ſi vous faites la guerre à une ſeule de ces puiſſances, vous êtes pillé partout : car elles ſe ſervent du pavillon ennemi pour vous attaquer. — D'un marchand de Livourne.

L'État de Florence doit 14 millions & ½ d'écus de ce pays-là. A la mort du feu Grand-Duc, on en devoit partie à 6 pour 100 ; c'étoit des rentes qui n'étoient perpétuelles, ni viagères : car elles

s'éteignoient dans de certains cas, & on pouvoit les tranfporter à d'autres ; mais elles s'éteignoient rarement. D'autres étoient à 5 pour 100 ; d'autres à 4 & ½. Quand ce Grand-Duc a fuccédé, on a érigé un nouveau mont (*a*) ; on a rembourfé toutes les rentes à 6 pour 100, & on a offert à tout le monde fon argent, fi mieux on n'amoit le convertir en rentes à 3 & ½ pour 100. Prefque tout le monde a accepté. Ils n'avoient pas 100.000 écus en caiffe, quand ils ont fait cette converfion. Par là, l'État a gagné 90.000 écus, & on a tiré pour autant d'impôts ; de façon que le Peuple a été foulagé de 90.000 écus d'impôts, & de ce qu'il en coûtoit pour les lever, qui alloit à 7 pour 100, fans compter les exactions. Cela a fait crier les gros particuliers de Florence & a fait un grand bien au Peuple en général.

J'ai vu les tableaux du Palais Pitti. Le mal de ce palais, c'eft que la falle qui fépare les deux appartemens, eft très-petite. L'appartement à droite eft peint par Pierre de Cortone ; il y a auffi quelques tableaux. Celui qui eft à gauche eft plein de tableaux des premiers maîtres de toute efpèce ; mais le tableau qui m'a paru le plus admirable, c'eft une *Vierge* (*b*) de Raphaël, qui efface, à mon gré, tout ce que j'ai vu de *Vierges*. Vous y avez quantité de tableaux d'André del Sarto, beaucoup du Titien, plufieurs de Raphaël, du Corrège, du Carrache, du Parmefan, du Guerchin, de Rubens, & d'une infinité d'autres auteurs. Au-deffus eft l'appartement du feu prince Ferdinand, qui eft garni auffi de tableaux, & il y en a une galerie toute pleine.

J'ai été voir la Chapelle de Saint-Laurent. Elle n'eft pas à beaucoup près finie : on y travaille tous les jours. Il y a un fonds d'environ 100.000 livres de notre monnoye par an, qui fut établi, il y a plus de cent ans, par un grand-duc (c'eft Ferdinand I[er], ou II), & il y en auroit bien eu de refte ; mais on a très-fouvent détourné le fonds. On dit que le Grand-Duc vouloit [y] mettre le faint Sépulcre, qu'il prétendoit enlever. Quoi qu'il en foit, ce prince, fi c'eft le même qui fonda l'ordre de Saint-Étienne, & fit la guerre aux Turcs, & cherchoit à faire des établiffemens en Afie,

(*a*) De l'italien *monti*, banque.

(*b*) La Vierge à la chaife.

commença à affoiblir ſon état par là : car il employa un grand nombre d'hommes & d'argent à aſſiéger des places. Quoi qu'il en ſoit, cette chapelle eſt faite avec un travail très-riche : car elle eſt toute incruſtée de marbre & de pierres de toute eſpèce, qui ſont miſes & travaillées avec beaucoup d'art, & tout iroit fort bien, ſi l'architecte avoit été auſſi habile que les ouvriers ; mais le deſſin en eſt pitoyable. Ce qui fait que tout ce bel ouvrage ne vaut pas la peine qu'on le finiſſe. Il eſt certain que le tout enſemble ne fait aucun plaiſir. Vous voyez là une maſſe énorme qui n'eſt ſoutenue que par ſix petits pilaſtres. Tout ceci n'a point de corniches ; le chœur eſt trop petit ; il n'y a pas une ſeule colonne qui ſoutienne ; &, de plus, tout le détail de l'architecture pèche en quelque choſe contre le goût. On eſt au déſeſpoir, quand on ſort, de voir une dépenſe ſi vaine. Tout autour de la Chapelle ſont toutes les villes de la Toſcane incruſtées ; ce qui eſt aſſez hors de propos, quoique le travail ſoit bon.

Remarquez que les arcs *in terzo o in quarto acuto* ont beſoin d'être chargés : car, au lieu que les arcs en demi-cercle pouſſent en bas, il arrive dans ces autres arcs, au contraire, que le poids qui eſt entre les deux arcs pouſſe en haut. Il faut donc charger l'arc, afin de faire équilibre avec le poids des matériaux qui ſont entre les deux arcs.

Voici les gens que j'ai connus à Florence, dont je n'ai pas fait mention ci-deſſus :

Les marquis Gherini.

Le chanoine Martini.

Le connétable Buondelmonti : c'eſt une charge de l'ordre de Saint-Étienne, & qui eſt à temps : je crois pour trois ans.

Le marquis Albiſi : grand amateur des actrices de l'Opéra.

Signor Stromaſo Bonaventuri : il a été à la tête de ceux qui ont diminué les rentes des monts à 3½ pour 100, afin d'ôter des impôts qu'avoit mis le feu Coſme III ; les Florentins y ont perdu ; le reſte de l'État y a gagné : à cauſe de cela, les Florentins l'ont appelé *le petit Law*.

Le Juif Dathias, qui eſt de Livourne, mais étoit venu à Florence, & eſt homme de lettres.

Le 15 janvier 1729, je partis de Florence pour Rome.

J'arrivai le même jour à Sienne.

Le lendemain, j'allai voir l'Église cathédrale, & je vis le fameux pavé de clair-obſcur fait par Dominique Beccafumi, & le tout eſt ſi bien deſſiné & fait avec tant d'art qu'il ſemble que le pavé ſoit peint. Il n'y en a que quelques morceaux de conſervés : car, en marchant, on l'a beaucoup gâté ; outre que, toute l'égliſe n'eſt pas faite par Beccafumi : mais divers auteurs, avant & après lui, y ont travaillé, mais ſans ſuccès.

Le dôme ne s'accorde pas avec le deſſin de la nef, & il y a une colonne qui répond au milieu des ailes, & qui eſt du nombre de celles ſur leſquelles le dôme appuye, qui font bien voir que, dans le deſſin, le dôme devoit être plus grand.

Il y a une chapelle du deſſin du cavalier Bernin, d'ordre compoſite, qui eſt d'un très-bon goût. Elle eſt revêtue de marbre. Il y a deux ſtatues du même maître, qui ſont admirables. Le cavalier Bernin avoit un art que perſonne n'a imité, de faire paroître du marbre comme de la chair & de lui donner de la vie. On voit, dans ces deux ſtatues, cette *morbidezza* au ſouverain degré.

La voûte de l'Égliſe eſt un ciel bleu, ſemé d'étoiles : ce qui fait un bel effet & eſt plus raiſonnable que ces peintures de la terre, qu'on met ſouvent dans ces voûtes.

La place eſt une choſe aſſez belle ; il y a une fontaine très-belle, &, comme elle eſt creuſe, en forme de coquille, on y peut mettre l'eau quand on veut.

Tout le pays, depuis Sienne juſques aux frontières, eſt montagneux & mauvais : c'eſt l'Apennin ; généralement tout le Siennois eſt ſtérile & produit peu.

VII

Rome

Q*uand* on entre dans l'État du Pape, on voit un meilleur pays, mais plus miſérable. Il n'eſt pas ſi chargé d'impôts que le Pays de Florence ; au contraire, il l'eſt très-peu ; mais, comme il n'y a ni

commerce, ni induſtrie, il a autant de peine à acquitter ſes charges, que les Florentins même ; &, en effet, ils n'ont aucune manufacture. Or, le ſyſtème de l'Europe eſt tel que la dépenſe des vêtemens va au delà de la dépenſe de la nourriture, & qu'un pays qui tire d'ailleurs ſes vêtemens, ne pouvant les payer avec les fruits de ſa terre, eſt ruiné : car il faut la culture d'un champ qui pourroit nourrir trois hommes pour en habiller un ſeul ; ce qui doit néceſſairement dépeupler le pays.

La ville d'Acquapendente eſt un miſérable réduit.

Montefiaſcone eſt meilleur : ſes bons vins, ſans doute, le ſoutiennent.

Viterbe eſt une aſſez belle ville, & il y paroît quelques traces de commerce & pluſieurs artiſans & marchands. Il y a des fontaines très-belles, ſurtout une ; des maiſons aſſez bien bâties & d'un aſſez bon goût d'architecture. Il y a ſurtout une fontaine, ſur la place en entrant du côté de Toſcane, qui m'a beaucoup plu. Il y a pluſieurs baſſins, l'un ſur l'autre. Le ſupérieur eſt élevé d'environ 15 pieds de terre, & l'eau y eſt portée par un tuyau qui traverſe tous ces baſſins ; de façon qu'il faut que l'eau ſoit élevée à cette hauteur. Ce baſſin ſupérieur, qui eſt rond, jette l'eau par trois ou quatre mufles, ou la laiſſe tomber dans un plus grand baſſin inférieur, qui eſt auſſi rond ; & le ſecond le jette dans un baſſin, qui a cinq ou ſix faces, qui eſt deſſous. Il y a des degrés à chaque face ; &, à chaque angle, au-deſſous, il y a trois baſſins carrés, qui deſcendent l'un dans l'autre, le long des degrés des faces. Chaque baſſin eſt formé par une pierre carrée, au-devant de laquelle eſt un mufle, qui jette. Ceci eſt ſimple & très-agréable. C'eſt une eſpèce de baſe ronde qui ſoutient ces trois baſſins, & ſa figure, qui groſſit & diminue convenablement, eſt faite avec art.

J'ai lu dans mon mauvais livre (*Les Délices d'Italie*) (*a*) qu'au pied de la montagne appelée *Cimino*, qui eſt à la ſortie de Viterbe, eſt une ville du même nom, mais plus connue par celui de *Lago-di-Vico*. Elle tire ſon nom de ce lac, qui eſt au lieu où l'on dit

(*a*) *Les Délices de l'Italie ou Deſcription exacte de ce Pays, de ſes principales Villes & de toutes les Raretés qu'il contient*... par le ſieur de Rogiſſart & H[avard], Paris 1707.

qu'étoit autrefois une ville, qui y fut abîmée, & dont, en temps ferein, on voit encore les ruines au fond de l'eau. Si cela étoit, il feroit facile d'expliquer, par là, les villes à 50 pieds fous terre, qui font dans quelques lieux de Lombardie.

Le même auteur cite une infcription qui eft dans l'Hôtel-de-Ville, où il paroît que Didier, dernier roi lombard, ayant renfermé trois petites villes, *Viterbium, mulcta capitis indicta, appellari jubet.* Quelle difproportion de la peine au crime !

De Viterbe à Rome, il y a 40 milles.

Là, on trouve des endroits de la voye *Appia*, qui font encore dans leur entier. On y voit un rebords ou *margo*, qui fubfifte encore, & je crois que c'eft le rebord qui a le plus contribué à faire fubfifter ce chemin depuis deux mille ans : car cela a foutenu les pavés des deux côtés & a empêché qu'ils ne manquaffent par là, comme font tous nos pavés de France, qui ne font foutenus par rien vers les bords. De plus, les pavés font très-grands, très-longs & très-larges, & excellemment enchaffés les uns dans les autres ; outre que (je crois) ce pavé a été pofé fur d'autre pavé, qui lui fert comme de fondement.

Les chemins de l'Empereur font faits avec du gravier mis fur un fondement de pavé, bien ferré & bien preffé. Après quoi, on a mis 1 pied ou 2 de gravier. Cela rendra le chemin immortel.

Il eft étonnant qu'on n'ait pas fongé en France à faire des chemins plus durables. Les entrepreneurs font charmés d'avoir cette pratique tous les cinq ans.

Lorfque ce pape-ci alla à Viterbe, on raccommoda plufieurs endroits de ce chemin *Appia*, & bien mal à propos : car, comme on l'a raccommodé à notre manière & fans y mettre de *margo*, il fera détruit dans cinq ou fix ans, & déjà il eft avancé de fe ruiner.

La campagne de Rome feroit un pays fertile fi elle étoit cultivée ; mais je n'y ai pas vu feulement 10 arpents de bien entretenus.

J'arrivai à Rome le 19 janvier 1729, au foir.

Le 20, j'eus l'honneur de faluer M. le cardinal de Polignac.

Il prit, à fa meffe, fon cordon du Saint-Efprit, que le Roi lui donna la permiffion de prendre.

J'ai ouï dire à M. le Cardinal, ſur l'intempérie de Rome, que les cauſes en étoient compliquées, & que ces cauſes ne faiſoient d'effet que lorſque l'on avoit dormi (les parties s'inſinuant plus aiſément lorſque les fibres ſont moins tendues), & de plus, ordinairement, lorſqu'on avoit fait quelque genre de débauche que ce fût ; que l'intempérie ſe gagne dans la campagne de Rome, & non pas dans la Ville, qui eſt dans le fond, & non pas ſur les montagnes, qui la touchent.

Ces cauſes ſont : 1° que les eaux ne coulent plus ſi bien ; 2° il y a des endroits creux ſur le rivage de la mer, qui ſe deſſèchent l'été, produiſent des inſectes & des vapeurs mauvaiſes ; 3° beaucoup de mines d'alun & autres minéraux, d'où des vapeurs s'élèvent.

Il a oublié une autre raiſon, qui me touche le plus : c'eſt les eaux de l'hiver, qui ſe retirent dans les creux. Car cette terre, où il y a eu tant d'édifices autrefois, eſt toute creuſe en dedans.

La Congrégation de l'Immunité maintient à la rigueur les privilèges des eccléſiaſtiques, & même, depuis cent ans, ces privilèges ſont beaucoup augmentés. Ces privilèges ſont un tort très-grand aux États du Pape. Mais comment les ſoutenir ailleurs, ſi on les borne chez ſoi ? A Naples, par exemple, où un petit collet vous rend ſujet du Pape, les juriſconſultes ont décidé que l'aſſaſſinat ne jouiſſoit pas de l'immunité. Mais il faut faire juger par le Juge eccléſiaſtique que le criminel eſt dans le cas de ne pouvoir jouir ; &, pendant cela, il ne manque pas de s'évader. Cela perd les États du Pape. Il eſt vrai que les aſſaſſinats ne ſont pas fréquents à Rome ; mais, beaucoup dans l'État eccléſiaſtique. Dans une grande ville comme Paris, je crois que l'immunité ſeroit impoſſible : car les magiſtrats ne corrigeroient plus. Mettez Cartouche à Rome ! Car ici, c'eſt toutes les égliſes, & il y en a partout.

J'ai trouvé M. le cardinal de Polignac dans la gloire d'avoir preſque terminé l'affaire du cardinal de Noailles (*a*). Elle avoit manqué ſous le règne du feu Roi : aucun des partis ne voulant

(*a*) Louis-Antoine de Noailles (1651 à 1729), archevêque de Paris oppoſant à la bulle *Unigenitus*, ſe ſoumit en 1728.

s'accommoder. Elle avoit manqué ſous le miniſtère de M. le Duc : parce que le ſecret n'avoit pas été gardé ; de façon que les deux partis traverſèrent l'accommodement, ſurtout les Moliniſtes. Elle a été, enfin, terminée ou prête à l'être cette fois-ci : parce que perſonne n'en a rien ſu ici, ni en France, que les perſonnes néceſſaires, & il y en avoit au moins quarante. Les deux corps religieux, Jéſuites & Jacobins, n'ont rien ſu. L'un & l'autre diſoient du Cardinal, & de ceux qui travaillèrent dans la Congrégation, qu'ils étoient contre eux. Le Pape n'a rien dit, pas même aux Bénéventins, de qui on auroit acheté bien cher le ſecret.

Le 29 janvier 1729, j'ai vu *la Noce Aldobrandine*, qui eſt une peinture des Anciens. Le deſſin en eſt bon ; les attitudes, belles ; mais nous peignons mieux. Il faut avouer que les couleurs ſe ſont conſervées à merveille. C'eſt un morceau de muraille, qu'on a tranſporté. On voit l'époux à terre, avec un air de réſolution ; l'épouſe eſt aſſiſe ſur une eſpèce de lit ; & la *pronuba* eſt auprès d'elle, qui l'inſtruit.

Les Jéſuites montrent à leur collège deux figures de peinture ancienne. Elles ſont ſur un fond rouge. Elles ne valent pas, à beaucoup près, celle de *la Noce Aldobrandine*. Il me paroît que les couleurs des Anciens avoient quelque choſe de vif, & qu'ils avoient quelque ſecret, qui s'eſt perdu, pour peindre ſur les murailles.

Le même jour, j'ai vu *l'Aurore* du Guide, qui eſt un tableau admirable. Le coloris du Guide eſt vague. Il n'y a rien de ſi gracieux que ſes viſages, ni rien de mieux que les chevaux qui traînent le char de l'Aurore. Il eſt au Palais Roſpiglioſi. Il y a, dans la même vigne, *le Samſon* du Dominiquin, qui eſt admirable pour le deſſin, la force & l'expreſſion, auſſi bien que la danſe des filles qui vont au-devant de David & de Saül, du même. Il y a auſſi une *Andromède* du Guide, mais elle paroît preſque ſans frayeur ; du reſte, le tableau eſt admirable.

J'ai vu des bas-reliefs à la Vigne..., qui ſont admirables. Il y a le viſage d'un prêtre que Raphaël a pris pour peindre ſes prophètes : car Raphaël a mis dans ſes peintures bien des traits des bas-reliefs de Rome.

On voit aux Grands-Jésuites (*a*), à Rome, la fameuse Chapelle de Saint-Ignace. Elle a coûté des sommes immenses, &, effectivement, elle est composée des marbres & des pierres les plus précieuses : de lapis, d'albâtre, &c. Elle dépare furieusement une Chapelle de Saint-Xavier, qui est vis-à-vis.

L'Église du Collège est très-belle. Elle est du dessin (je crois) de Lamanato (*b*). Il n'y en a guère, à Rome, de mieux proportionnée.

Les Jésuites du Collège ont une galerie où ils ont bien de bonnes choses & bien des fadaises. Ce que le père Kircher a ramassé de pétrifications, de singularités de la nature, est bon & rare. Mais ils ont mis des images, des curiosités, de ces bouteilles d'Allemagne, des carcasses d'oiseaux peu rares, des flèches des sauvages, etc., qui ne sont pas grand chose.

On y voit le portrait de Michel-Ange, fait par lui-même, lequel manque à la Galerie de Florence. On y voit, l'ancienne peinture dont j'ai parlé.

Le pape Benoit XIII est fort haï du peuple romain, & la dévotion même en est méprisée. C'est qu'elle les fait mourir de faim. D'ailleurs, il a marqué partout trop de prédilection pour ceux de Bénévent, & tout l'argent de Rome va à Bénévent, & la Chambre apostolique très-chargée.

Il n'a aucune connoissance des affaires du monde. Son monde, c'est le royaume de Naples & l'État ecclésiastique. Les grâces ne se distribuent plus par les canaux ordinaires, par les secrétaires d'État & autres : ce sont les Bénéventins qui dirigent sa foiblesse, &, comme ils sont gens de néant, ils avancent les gens de néant & reculent ceux qui seroient à portée.

Le Pape se plaint beaucoup du cardinal de Fleury. Il étoit irrité contre lui de ce qu'il ne vouloit rien recevoir en France, par rapport à la Constitution, qu'il n'eût passé par le Saint-Office. Il disoit : « Voilà la seule fois que l'on a demandé à nos papes pareille chose. Avant cela, les François n'ont voulu rien recevoir de ce tribunal, qu'on veut qui fasse aujourd'hui la loi à moi-même. »

(*a*) Le Gesu, église construite par Vignole de 1568 à 1575.

(*b*) Sans doute confusion avec Barthelemy Ammanati (1510—1592), l'architecte du Collège Romain, mais non de l'église.

Cela avoit fait que le Pape avoit peu d'inclination à faire M. l'évêque de Fréjus cardinal. Il difoit : « Vous voulez que nous faffions notre ennemi cardinal ? » Le Polignac & autres vainquirent fa réfiftance. Le Pape aime à recevoir de petits préfens : ceux qu'il a faits cardinaux lui en ont fait ; le Fleury, point. Il auroit fouhaité que l'on donnât quelques évêchés en France à certains moines ; le Cardinal ne l'a point fait. Mais, le Pape ayant nommé le père Feydeau général des Carmes, qui ne fut point reconnu par les Carmes des états de l'Empereur, pour faire ceffer ce fchifme, le Cardinal, à la prière du cardinal de Zinzendorf, fit Feydeau évêque de Digne. « Voyez, dit le Pape, il accorde à M. de Zinzendorf ce qu'il ne fait pas pour moi. »

Gênes eft la Narbonne de l'Italie. Il y a des villes où les gens font farouches par timidité ; les Génois le font par avarice. Mais on peut vaincre la timidité, & non l'avarice.

On peut facilement comprendre les palais des Italiens : un feul domeftique dedans, & point d'entretien.

Il y a bien de la différence de la richeffe des Italiens, amaffée par une avarice de cinq ou fix générations, ou cette richeffe des grands pays, qui vient en un jour, & dont on fait ufage ; au lieu que l'autre ne fert de rien pour les arts : car le même efprit qui fait que l'on a amaffé fait qu'on conferve.

Ce n'eft que par le commerce que les Italiens font avec Gênes & le Portugal, que leur pays fubfifte. Tout le pays, depuis le commencement de Gênes & le Pays florentin, eft montagneux, ftérile, & n'a pas plus de quelques doigts de terre. Ce n'eft qu'à force de le cultiver qu'on le fait produire ; & le Grand-Duc eft obligé de faire payer beaucoup l'induftrie : car le pays rapporte peu. Auffi fait-on payer 7 & ½ pour 100 fur la dot des filles & les contrats d'achat.

Ce 28 janvier, j'ai vu le cardinal Aleffandro Albani & lui ai porté une lettre du marquis de Breil. Il paroît aimable & avoir de l'efprit. Il m'a montré de très-belles ftatues, & il en a une très-grande collection, & il croit en pouvoir faire une fuite auffi belle que celle de Florence. Il a auffi beaucoup de médaillons.

Ils étoient trois frères : l'un donnoit dans les tableaux ;

l'autre, dans les ſtatues ; l'autre, dans les pierres ; & on leur faiſoit de toutes parts des préſens ſelon leur goût.

Il a des urnes de porphyre ſi bien travaillées en dehors & en dedans, que l'on voit bien que les Anciens avoient une trempe particulière, & que, d'ailleurs, ils avoient une eſpèce de tour : car le Cardinal a des urnes qui, dans le dedans, ont des moulures concaves, telles qu'elles ne peuvent avoir été faites qu'avec le tour.

On n'abrège rien en diſant que les groſſes pièces de granit que nous voyons ſont une compoſition. Car qui vaut mieux, fondre & jeter les groſſes pièces, ou les tailler toutes faites ?

Le cardinal Albani a des inſcriptions qui marquent certaines époques de Rome.

Il prétend que le marbre de Paros étoit plus dur que les autres. Sa preuve eſt qu'il prend plus le poli.

Il m'a montré des ſtatues égyptiennes pour me prouver qu'ils travailloient avec art. Mais il ne m'a rien montré, à cet égard, que de miſérable. La ſtatue égyptienne que j'ai vue aux Jéſuites vaut mieux que tout cela.

A préſent, une ſimonie publique règne à Rome. On n'a jamais vu, dans le gouvernement de l'Égliſe, le crime régner ſi ouvertement. Des hommes vils ſont de tous côtés introduits dans les charges. Le Peuple ne ſe ſoucie pareillement de rien de ce qui peut arriver. De la manière que les choſes ſe font, il eſt impoſſible qu'il y ait un pape qui ſoit élu homme de mérite : car on ne le veut point.

Le Pape voudroit toujours qu'on fît des moines évêques en France. Le cardinal de Polignac lui a dit : « Saint Père, vous ne ſavez peut-être pas la différence de la France à l'Italie, à cet égard. Le Clergé eſt plein de gens de diſtinction en France, & il n'y a aucun moine tel. En Italie, au contraire, il n'y a point de clergé ſéculier : tout eſt clergé régulier ; nobles vénitiens, génois, tout cela ſe jette dans l'état monaſtique, & point dans le clergé ſéculier. »

Clément XI diſoit que la bulle de l'érection de la chapelle patriarcale de Portugal ſuffiſoit pour déſhonorer un pontificat.

Il cardinale Aleſſandro Albani poco eſtimato in Roma.

Le cardinal Albéroni, peu poli, brufque. Comme il maltraite fes domeftiques, ils n'ofent pas feulement faire l'*imbafciata.* Cela lui a fait tort. De plus, il n'a que quatre ou cinq converfations : la guerre d'Italie, la cour de France, fon affaire d'Efpagne,... Après cela, on le fait tout entier.

La cour de Rome accable les bénéfices d'Efpagne de penfions en faveur de fes prélats.

Mifère de Rome. — Il n'y a pas de cardinal qui dépenfe plus de 2.000 livres de France pour fa table. Le marquis Mancini, qui a un cabinet où il y a quelques tableaux, ne donne ni nourriture, ni gage, à fes domeftiques : ils vivent fur les profits du cabinet.

Brigandage de ces honnêtes Romains. — Vous allez voir un homme : fur-le-champ fes domeftiques viennent vous demander de l'argent, fouvent même avant que vous ne l'ayez vu. Des gens mieux vêtus que moi m'ont fouvent demandé l'aumône. Enfin toute cette canaille eft toujours après vous.

Le cardinal de Cienfuegos (*a*) étoit un Jéfuite, qui avoit la confiance de feu *Amirante* de Caftille & le fuivit en Portugal. Il avoit une fomme d'environ 400.000 pièces. En mourant, il fit Cienfuegos fon exécuteur teftamentaire. Cienfuegos prêta la fomme à l'Empereur, fe mit bien dans fon efprit & eft parvenu. Il a fait, depuis fa promotion, un livre de fcholaftique fur l'Euchariftie, in-folio. Il a fait auffi des découvertes fur la Trinité. Chargé des affaires de l'Empereur, il étoit enragé quand il falloit expédier un courrier ou entendre parler de quelque chofe qui le détournoit des douceurs qu'il avoit à écrire fur ces myftères.

Les peuples de l'État du Pape que j'ai vus font très-pauvres, mais encore plus fripons : leur efprit ne les porte qu'à demander l'aumône & à friponner.

Le cardinal Albani vend pour 25.000 écus de ftatues au roi de Pologne.

Une autre maifon en vend pour 35.000, actuellement.

Ce qui fait fortir l'argent de l'État du Pape, c'eft : 1° que les étrangers, ayant prefque tous les fonds fur les monts, il en fort

(*a*) Voir le *Spicilège*, n° 493.

beaucoup par les rentes qu'ils tirent tous les ans ; 2° presque point de manufactures. Sans cela, qui fait une sortie immense, cet état seroit plein d'or : car il y en entre beaucoup, surtout d'Espagne & de Portugal, soit par la nonciature, soit par les pensions que le Pape met sur les évêchés, en faveur de ses prélats.

Il faudroit faire une loi dans Rome, que les principales statues seroient immeubles & ne pourroient point se vendre qu'avec les maisons où elles seroient, sous peine de la confiscation de la maison & autres effets du vendeur. Sans cela, Rome sera toute dépouillée.

J'ai vu le palais du duc Strozzi, qui est beau, & où il y a beaucoup de beaux tableaux de toutes sortes de maîtres : entre autres, un beau portrait de Léonard de Vinci & un beau tableau aussi du Titien.

Il y a un beau cabinet, fait par feu Mgr. Strozzi, où il y a un très-grand nombre de *cammei* : entre autres, une tête de Méduse admirable & un *cammeo* en grand, qui est (je crois) un Auguste, qui a coûté seul 1.400 écus.

Un très-beau livre relié, dans les feuilles duquel, faites de carton double, on a enchassé toutes sortes de marbres, qu'on a fait tenir par le moyen de deux cuirs.

Il y a aussi un très-beau cabinet de médailles très-rares, des coquilles, des recueils de papillons, & autres curiosités.

Il y a dans la maison des statues de Léonard & d'autres antiques.

Il ne faut pas que Tencin (*a*) & Languet espèrent le chapeau pour leurs excès sur la Constitution : le Pape n'est pas dans l'esprit de reconnoître de pareils services. Il croît que le cardinal de Noailles a été persécuté, toujours fidèle au Saint-Siège. Quand on l'a félicité sur ce que le Cardinal étoit revenu, il n'a pas gobé le compliment : « Il n'est pas revenu, disoit-il : car il n'est pas parti. »

On dit que Tencin, se méfiant de la nomination du Prétendant, veut joindre la nomination du roi de Pologne, s'il peut, & qu'il se sert pour cela d'Astruc, qui va en Pologne.

J'ai vu, aujourd'hui, le Palais Borghèse, où il y a un recueil très-grand de toutes sortes de tableaux des premiers maîtres, surtout

(*a*) Pierre Guérin de Tencin (1680 à 1758), archevêque d'Embrun en 1724. — Jean Joseph Languet de Gergy (1677 à 1753), évêque de Soissons en 1715.

du Titien. Il y a une copie ou double original de *la Paſſion* de Michel-Ange, qui eſt dans la Galerie de Florence ; plus, une fameuſe *Vénus* de Titien, un très-grand nombre de tableaux du Titien, de Pierre Pérugin, de Raphaël, du Guide.

J'ai vu, à la Trinité-du-Mont, la fameuſe *Deſcente de Croix*, de Daniel de Volterre, qui eſt le troiſième tableau de Rome. On ne peut le voir ſans admiration. Le corps du Chriſt ſemble tomber de ſon poids ; la partie ſupérieure, s'affaiſſer ſur l'autre ; les membres des perſonnages, ſortir hors du tableau ; la Vierge, dans les dernières douleurs. Une femme qui la conſole paroît de relief ; *idem*, ceux qui détachent le corps du Chriſt. Une force admirable ; quoiqu'il n'ait pas emprunté le ſecours du clair-obſcur.

Il y a, ſur l'arceau de la Chapelle, deux *Sibylles*, du même Daniel, admirables. Dans une chapelle à côté, une *Madeleine qui reconnoît Jéſus-Chriſt* : très-beau tableau de Jules Romain.

L'Eſcalier de la Trinité-du-Mont, fait nouvellement ſur la montagne, d'un ancien legs fait par un auditeur de Rote françois (car la Trinité-du-Mont eſt un couvent de Minimes françois), eſt un mauvais ouvrage : une partie eſt tombée l'hiver paſſé dans une inondation.

La Villa Médici eſt auprès de la Trinité-du-Mont. Elle eſt très-négligée ; on en a enlevé *la Vénus* & tout ce que l'on a pu de belles ſtatues & buſtes, pour Florence. La façade du côté du jardin eſt ornée de très-beaux bas-reliefs antiques. Dans le portique, il y a un vaſe antique admirable, avec des bas-reliefs. Il y a, dans un endroit du jardin, de très-belles ſtatues, qui étoient aux Bains de Néron. Il y a encore des ſtatues dans la galerie ; elles ſont très-négligées ; je les verrai pourtant.

Quand j'arrive dans une ville, je vais toujours ſur le plus haut clocher ou la plus haute tour, pour voir le tout enſemble, avant de voir les parties ; &, en la quittant, je fais de même, pour fixer mes idées.

Les Romains avoient peu de fenêtres ; leurs maiſons étoient obſcures ; c'eſt qu'ils s'y tenoient peu. Ils faiſoient toutes leurs affaires dans la place, dans les lieux publics, ſous des portiques ; auſſi les bâtimens publics occupoient-ils une ſi grande étendue du

terrain de la Ville. On n'a (que je ſache) preſque aucun veſtige des fenêtres des Anciens, ſi ce n'eſt du Palais Domitien. Ils ſe ſervoient de vitres faites d'une eſpèce de pierre ou talc.

Rome n'eſt embellie que depuis deux ſiècles. C'eſt qu'il faut avouer que les Papes n'étaient pas d'abord tout à fait maîtres de Rome, & encore moins de l'État eccléſiaſtique : une infinité de petits tyrans y régnoient. Autour de Rome tout étoit preſque à la maiſon des Urſins & Colonne. Lorſque les Eſpagnols vinrent s'établir en Italie, ils détruiſirent beaucoup la puiſſance de ces petits tyrans. Je crois que c'eſt le Château Saint-Ange qui a rendu les Papes maîtres de Rome. Or, ce château étoit le ſépulcre d'Adrien. C'eſt ce tombeau qui a rendu les Papes maîtres d'un ſi bel état. Les papes d'autrefois avoient une autorité bien plus grande au dehors de leur état ; mais moindre, au dedans. Le vicaire de Jéſus-Chriſt étoit plus grand, & le Prince plus petit.

La majeſté du peuple romain, dont parle tant Tite-Live, eſt fort avilie. Ce peuple eſt à préſent diviſé en deux claſſes : les p... & les valets ou *ſtaffieri*. Ceux qui ſont dans la condition au-deſſus, à la réſerve d'une cinquantaine de barons ou princes, qui ne ſont rien, ſont des gens qui ne font que paſſer, &, en chemin faiſant, font leur fortune & entrent dans le gouvernement & en deviennent les principaux chefs. Chacun eſt là comme dans une hôtellerie, qu'on fait accommoder pour le temps qu'on y doit demeurer. A préſent le peuple romain *eſt gens æterna, in qua nemo naſcitur*, à quelques bâtards près. On a interprété le S.P.Q.R. : *Sanno puttare queſte Romane.*

Ce qu'il y a de déſagréable à Rome, c'eſt qu'on n'y voit que des gens qui y ont des prétentions.

Les ſervices rendus au Saint-Siège ne ſe récompenſent que ſous le règne du pape ſous lequel ils ont été rendus. Ainſi il faut ſe preſſer de ſe faire récompenſer. C'eſt en vain qu'un neveu réclameroit les ſervices de ſon oncle.

J'ai ouï dire au cardinal Albani (*a*) que le royaume de Naples fournit à l'État du Pape, en vins gros (qui ſe coupent avec de

(*a*) Annibal Albani, frère d'Alexandre (1682—1751), cardinal en 1711.

l'eau, & qui la portent bien ; de façon que les pauvres gens s'en ſervent préférablement aux vins du pays), en raiſins ſecs, en oranges, citrons, pour 500.000 écus romains ; qu'il en a fait pluſieurs fois le compte, étant camerlingue ; que ces miſérables ſortes de marchandiſes ne ſe pouvoient débiter que dans cet État de l'Égliſe. De façon que, lorſque, du temps de ſon oncle, l'Empereur faiſoit tant de chicanes ſur les nominations aux bénéfices, il fut d'avis d'interdire le commerce avec le royaume de Naples & de faire crever les Napolitains de faim. Jugez, s'il vous plaît, ce que ce royaume envoye dans les groſſes marchandiſes, comme l'huile, la ſoye, etc. !

Il dit : qu'il fut fait un règlement, ſous ſon oncle, de défendre l'entrée des étoffes dont il y avoit des manufactures dans les États du Pape ; qu'on le fit ; mais que l'on fait entrer ces marchandiſes en fraude, par les cardinaux ou ambaſſadeurs. De façon que ce règlement, ſi bon, ne produit preſque point d'effet & ne fait preſque que priver le Pape de ſon droit de 10 pour 100 ; que le Pape eſt preſque le ſeul prince qui dépenſe à faire battre de la monnoye, & qu'il lui en coûte 7 ou 8.000 écus pour cela ; que ce ſont de grands abus ; & que perſonne ne s'en ſoucie, parce qu'au bout du compte tout le monde vit bien ; que, de ſon temps, on avoit fait un fonds pour payer, tous les ans, 500.000 écus de tous les monts, ſurtout les parties qui reviennent aux étrangers ; mais que ce fonds a été détourné ; que les Papes ont à préſent les mains tellement liées qu'ils ne peuvent plus diſſiper le patrimoine de l'Égliſe ; mais que cela ne s'eſt fait que lorſqu'il n'étoit plus temps d'y remédier ; que les Papes, par les règlemens, n'avoient preſque plus d'autorité.

Ce pape-ci a endetté l'État de plus de 3 millions d'écus ; il a coupé les ſources d'où venoit l'argent ; il ſera cauſe que l'on fera, après ſa mort, un nouveau règlement pour le pape ſuivant. Celui-ci n'aime que l'extraordinaire dans le petit, comme d'autres aiment l'extraordinaire dans le grand. Il ne fait que ſes fantaiſies, ne ſonge qu'à faire raccommoder les baptiſtères de Rome, pour qu'on baptiſe par immerſion, comme autrefois, & autres choſes pareilles. Du reſte, il eſt infatigable. Il y a trois ans qu'il baptiſa

quelques Juifs. Il fit les cérémonies avec les usages antiques : il faisoit un vent glacé ; il demeura trois heures, tête nue, à la porte de Saint-Pierre, que les laquais n'auroient pu y résister. Ce jour-là, il oublia qu'il avoit dit, le matin, la messe & la dit deux fois : car il va toujours son chemin.

J'ai été, avec M. le cardinal de Polignac, à la Vigne Farnèse, qui est sur le Mont-Palatin. Là étoit le Palais des Empereurs, & surtout le Palais de Néron, qui agrandit si fort ce palais. Vespasien le trouva trop grand pour lui ; de façon qu'il fit bâtir, dans l'enceinte, le Temple de la Paix & le Colisée. Martial, peut-être pour faire sa cour à Vespasien, fit ce distique :

Urbs est una domus. Veios migrate Quirites,
Si non ad Veios pervenit ista domus (*a*).

On voit encore de beaux restes de ce palais. Le salon magnifique, qui étoit incrusté de marbre, avec de très-belles colonnes. On a ôté tous ces marbres, & l'on n'a laissé que la brique. M. Franchini a trouvé toutes les mesures de ce Palais de Néron. Il est actuellement en danger de vie. Il a fait une inscription, qu'il a placée au salon du Palais qui contient ce qu'il y avoit de rare, avec les mesures des colonnes qu'on y a trouvées, & l'espèce. Il y a un escalier qui est pavé de mosaïque, & il y a, sur les murailles, des peintures, dont le dessin est bon ; mais il y a de la roideur dans les figures. Toutes les corniches & les chapiteaux qu'on en tire sont d'un très-beau travail. C'est que Néron avoit fait venir de la Grèce de très-bons ouvriers.

On cherchoit actuellement dans une voûte souterraine, pleine d'anciens décombres, & on y a trouvé quelques colonnes. On ne croit pas que ce fût un aqueduc, parce qu'on n'y voit pas la différence des lieux qui touchoient l'eau, d'avec ceux qui ne la touchoient pas, que l'on trouve dans tous les aqueducs.

Il n'y a rien à perdre, à Rome, à faire fouiller la terre : les briques seules, que l'on en tire, vous payent de la façon. On y gagne les porphyres & autres marbres durs, dont l'espèce se perd, & on les réduit tous en surface.

(*a*) Ce distique n'est pas de Martial, mais de Suétone (Néron, XXXIX).

L'homme Benoît XIII eſt ſouverainement mépriſé dans ce pays-ci : on dit que c'eſt une manière de fou, qui fait l'imbécile.

C'eſt le cardinal Ptoloméi (*a*) qui le fit. Il fut trompé lui-même, &, lorſqu'on lui parla de Coſcia (*b*), il dit : « C'eſt un homme qu'avec 100 piſtoles de penſion, vous renverrez à Bénévent. » C'eſt le cardinal Albani qui en eſt la cauſe. Toutes les couronnes étoient d'accord pour Piazza, qui étoit ſage. Cienfuegos avoit demandé à Albani la liſte de ceux qu'il pouvoit déſirer, afin que l'on pût ſe porter ſur un, & Piazza avoit été un des agréés par Albani. Albani vit que la choſe s'étoit bâclée ſans qu'il y eût grand'part ; de façon qu'il ſe piqua & donna l'excluſion ; &, enſuite, pour faire voir qu'il agiſſoit par un bon motif, il dit qu'il ne s'éloigneroit pas à faire un pape qui fût ſaint. Or, celui-ci avoit fait une conſulte dans le conclave, &, lui qui mépriſe les médecins, avoit accuſé des maux qu'il n'avoit point ; de façon que le conclave & les médecins croyoient qu'il n'avoit pas un an à vivre.

Dans le commencement, Paulucci (*c*) le retenoit un peu. Depuis ſa mort, il n'a plus fait que ſes fantaiſies. C'eſt une ſimonie viſible, &, ſi vous lui allez dire que vous avez une ſomme de 1.000 écus, dont il peut diſpoſer, il vous donnera un évêché. Cependant, il donne d'un autre côté, & il n'a pas un ſol. Il ne donne point à ſes parents, qu'il hait à la mort : car ceux qui ont des favoris haïſſent leurs parents, parce que les favoris les décréditent & les éloignent.

On dit que ſon concile romain étoit la plus comique choſe qu'il y eût, & que les demandes & les réponſes qui ſe faiſoient étoient originales. Il va à Bénévent faire un concile, lui qui n'obſerve aucuns canons. Ses rats (*d*) augmentent : car c'eſt la nature de cette maladie qu'elle augmente avec l'âge & à proportion de la foibleſſe. Au commencement, il écoutoit les cardinaux ; à préſent, il ne les écoute plus. Leur foibleſſe vient de ce qu'ils ſont diviſés. Au commencement, il les avoit gagnés par des préſens.

(*a*) Jean-Baptiſte Tolomei (1653 à 1726).

(*b*) Nicolas Coſcia (1682—1755), favori de Benoît XIII, archevêque de Benevent.

(*c*) Fabrice Paolucci (. . . —1726), nonce en Pologne, évêque de Ferrare.

(*d*) C'eſt-à-dire ſes caprices.

Il a été bien choqué de ce que nous n'avons rien voulu, en France, qui n'eût paſſé par le Saint-Office, & il a bien ſenti cette marque de mépris. Il hait le Saint-Office & n'y va preſque jamais. Il ruine l'État par les remiſes qu'il fait de tous côtés aux fermiers. Enfin, il dégrade le pontificat : il ne ſe regarde que comme évêque de Rome. Il va quelquefois en carroſſe avec deux chevaux gris & deux palefreniers. Sûrement, à ſa mort, on fera des règlemens, & on gênera encore davantage les Papes, qui le ſont beaucoup.

L'accommodement de Savoye cauſera de grands troubles au Saint-Siège : car il ne peut ſubſiſter. On caſſera ſans doute tous les actes de ce pontificat. Comme il reſtoit à Bénévent, il étoit peu connu, quoiqu'on ſût qu'il fît toujours à ſa fantaiſie, & qu'il ne voulût ſuivre aucun des ordres que les congrégations ou le Saint-Office lui envoyoit

J'ai ouï dire au marquis Sacchetti qu'il ne croyoit pas qu'il y eût actuellement, en 1729, plus de 1.500.000 âmes dans les États du Pape ; qu'Innocent XII avoit fait faire le dénombrement, qui alloit à un peu plus de 2 millions ; qu'il y avoit une lettre d'un cardinal Sacchetti qui ſe plaignoit qu'il n'y avoit que 3 millions d'âmes dans les États du Pape, quoique anciennement il y en eût beaucoup plus : comme du temps d'Urbain VIII ; que l'on ne vouloit pas permettre le tranſport des blés hors de l'État eccléſiaſtique, dont la plus grande partie, ne pouvoit vivre que par ſes blés ; que, de tous les papes, Clément XI avoit le moins entendu la matière : car il n'avoit pas voulu donner de blé aux François, de peur de faire crier l'Empereur, ni à l'Empereur, de peur de faire crier les François ; que l'on diſoit qu'il ne falloit point de guerre aux Papes ; mais que les Papes étoient bien les maîtres de n'avoir point de guerre active, mais non pas la guerre paſſive.

Il faut que cet état périſſe, parce qu'il ne peut ſoutenir l'extraction continuelle d'argent qui ſe fait, par les Génois, des lieux des monts (*a*), qui ſont en très-grande partie à eux. Il croit que le remède feroit que l'on obligeât les Génois de prendre du blé pour ce qui leur eſt dû, & de faire avec eux un contrat perpétuel :

(*a*) On appelle *monti* en Italie, les banques ou caiſſes publiques, *luogi de monti*, les titres de rente perpétuelle.

non au prix qu'ils achètent celui de Barbarie, parce que la culture coûte plus qu'en Barbarie. Mais ceux qui gouvernent ne veulent point entendre cela, parce qu'ils y gagnent.

Les lieux des monts ſont à 3 pour 100 ; mais, comme ils ſe vendent plus de leur valeur, comme à 110, 12 ou 15 pour 100, cela fait qu'on n'en a pas 3 pour 100.

Ce que je trouve à Rome, c'eſt une ville éternelle. « *Vixit in Urbe æterna,* » ai-je lu dans une épitaphe à Florence. Voilà deux mille cinq ou ſix cens ans d'exiſtence, & que, d'une manière ou d'une autre, elle eſt métropole d'une grande partie de l'Univers. Un tréſor immenſe raſſemblé de choſes uniques, de ce qu'avoient les Romains, les Grecs, les Égyptiens : car ils ont dépouillé ceux qui avoient dépouillé. Chacun vit à Rome & croit trouver ſa patrie.

Ce qu'il y a de ſingulier à Rome, c'eſt de voir une ville où les femmes ne donnent pas le ton, elles qui le donnent partout ailleurs. Ici, ce ſont les prêtres.

Il eſt impoſſible que l'on faſſe jamais un pape qui ait du mérite.

Celui-ci, étant à Bénévent, ſur quelque ſentence du Tribunal du Saint-Office, qui avoit jugé l'appel d'un jugement de Bénévent, il la fit brûler à Bénévent, par la main du bourreau.

Le cardinal de Polignac avoit été maltraité dans un livre qu'un Romain Authieri, Siennois, eſpèce d'écuyer du Pape, avoit fait, &, parlant de la France, il avoit fait dire à quelque perſonnage : « *Inſolentiſſima natio.* » Le Cardinal demanda que ce livre fût flétri. Le Pape dit : « Je le veux bien ; mais ce livre ne ſe vendra plus, & j'ai prêté 100 piſtoles pour l'impreſſion, & elles ſeront perdues. Mais que le cardinal Polignac me les rende. » Le cardinal miniſtre Fini vint chez le Cardinal pour cela, qui donna les 100 piſtoles. Cela fut rendu public par le Pape même.

M. le cardinal de Polignac m'a parlé de l'affaire de M. d'Orléans, en Eſpagne, avec Stanhope ; que Stanhope avoit pris un nommé Valiécho, à qui il dit de dire au duc d'Orléans que, s'il vouloit, ils travailleroient de concert à le faire roi d'Eſpagne ; que le duc d'Orléans envoya l'abbé Dubois à Stanhope ; que les meſures furent ſi mal priſes que Mad^{e} des Urſins le ſut

d'abord & fit arrêter deux fecrétaires, employés, l'un, auprès du duc de Médina-Cœli, l'autre, auprès d'un autre ; que Stanhope ne vouloit qu'affoiblir le parti de Philippe-Quint & détruire les deux princes ; que le feu Roi avoit prévu que le duc d'Orléans ne réuffiroit pas en Efpagne ; que, fur ce que le duc d'Orléans lui avoit demandé à y aller fervir, il lui avoit dit : « Le roi d'Efpagne n'a pas l'efprit & les talens que vous avez. Vous ferez des chofes qu'il ne fera pas. En voilà affez pour entrer en jaloufie. J'ai expérimenté par moi-même, quand j'étois jeune, que nous autres rois fommes jaloux de nos généraux. Ainfi n'allez pas en Efpagne » ; que cela fut rompu & fe renoua enfuite.

J'ai été à la Villa Mattéi, ce 16 février 1729, avec M. le cardinal de Polignac. Il y a d'excellentes ftatues : un *Apollon qui écorche Marfias* ; une tête de Cicéron ; un très-bel *Antinoüs*, & autres ftatues exquifes en grand nombre.

A Rome, il n'y a rien de fi commode que les églifes pour prier Dieu & pour affaffiner les gens. On n'eft point gêné comme dans les autres pays, &, quand la phyfionomie d'un homme vous déplaît, il n'y a qu'à lui faire donner deux ou trois coups de couteau par un valet, qui fe jette dans une églife. Il fort enfuite avec la livrée & habit de quelque prince ou cardinal. Lorfque j'étois à Rome, un moine olivétan, accufé par fon prieur d'avoir volé quelque blé, s'alla confeffer à lui, & lui lâcha un coup de piftolet, & fe réfugia dans une églife... Un domeftique d'un homme de Lyon reçut trois coups de couteau, dont il mourut ; l'affaffin fe fauva dans une églife. Il y arrive toutes les années un nombre infini de ces meurtres dans l'État eccléfiaftique, encore plus qu'à Rome. L'impunité fûre, une églife qu'ils font fûrs de trouver, les encourage.

Le revenu du Pape, tout compris, va à 3 millions d'écus romains. La Chambre apoftolique doit de rente 1 million 800.000 écus. Le refte va pour les dépenfes de l'État. — Cerati (*a*).

Il s'y recueille de l'huile dans l'État eccléfiaftique ; mais il n'y en a pas fuffifamment, parce que les communautés de Rome & les

(*a*) Gafpard Cerati (1690—1769). Voir le *Spicilège*, nº 685 & 689 & t. III, la *Correfpondance*.

lampes des égliſes en conſomment beaucoup. Il en faut faire venir d'ailleurs. Auſſi plante-t-on beaucoup d'oliviers, & ce ſera un bon revenu : car cette marchandiſe ne reſte pas ſur les bras comme le blé.

La campagne de Rome, à environ 30 ou 40 milles autour de Rome, eſt preſque déſerte : il n'y a ni arbres, ni maiſons. Cependant, on y recueille du blé. Il coûte cher, parce qu'il n'y a point de payſans, & que ce ſont des gens du dehors, de Naples & ailleurs, qui viennent la travailler.

Bien de ces gens qui viennent moiſſonner le blé meurent à cauſe des chaleurs, des mauvaiſes eaux ; ce qui fait que le blé coûte cher avant qu'il ſoit dans le grenier, & plus les Génois ne l'achètent en Barbarie. Les Romains ne peuvent pas le donner au prix que les Africains le donnent.

La campagne de Rome eſt très-fertile. On la laiſſe repoſer un an. Je crois que ce qui fait la différence de l'état préſent à celui des Anciens, c'eſt que, dans les premiers temps, les Romains, bourgeois en même temps & payſans, reſtoient dans la Ville & avoient en partage tant d'arpens par tête. Enſuite, la campagne ne fut plus compoſée que de jardins ſi bien cultivés que les eaux couroient, & les arroſoient même, & ne croupiſſoient pas : ce qui n'eſt plus à préſent. Il y avoit auſſi des arbres & des maiſons.

Le grand nombre des fontaines qui eſt à Rome eſt cauſe (je crois) en partie de la fraîcheur que l'on y ſent l'été, hors quelques heures vers le midi.

Un ſoldat du Pape, à l'Opéra, expliquoit à mon valet (& je l'entendois) les fatigues de ſon état : comment il étoit obligé de ſe tenir à cet Opéra, ſoit qu'il fît chaud ou froid ; comment il étoit obligé de manger trois pains & boire un *fiaſco di vino* tous les jours. Ils ont 18 ſols par jour. Il avoit gagné, diſoit-il, une pleuréſie, à faire reculer les carroſſes.

A un caſtrato che cantava male, dicevo: « Mi farei rendere teſticoli miei. »

Un Irlandois qui m'enſeignoit l'anglois m'apprit tout ce qu'il ſavoit ſur cette langue, & il fallut pourtant recommencer.

Il eſt étonnant que les François, qui ſont ſi inconſtans, ayent

gardé leur mufique ; qu'ils aiment encore les anciens airs, les opéras de Lulli. Les Italiens veulent toujours de nouvelle mufique : leurs opéras font toujours nouveaux. Seroit-ce que leur mufique eft plus fufceptible de donner du nouveau ?

Il y a deux mufiques italiennes : l'ancienne & la nouvelle. L'ancienne ne peut plus être foufferte par les Italiens.

A Rome, les femmes ne montent pas fur le théâtre ; ce font des *caftrati* habillés en femmes. Cela fait un très-mauvais effet pour les mœurs : car rien (que je fache) n'infpire plus l'amour philofophique aux Romains.

Naturam expellas furca, tamen ufque recurret (*a*).

Il y avoit, de mon temps, à Rome, au théâtre de Capranica, deux petits châtrés, Mariotti & Chioftra, habillés en femmes, qui étoient les plus belles créatures que j'aye vues de ma vie, & qui auroient infpiré le goût de Gomorrhe aux gens qui ont le goût le moins dépravé à cet égard. Un jeune Anglois, croyant qu'un de ces deux étoit une femme, en devint amoureux à la fureur, & on l'entretint dans cette paffion plus d'un mois. Autrefois, à Florence, le grand-duc Cofme III avoit fait le même règlement par dévotion. Jugez quel effet cela devoit produire à Florence, qui a été, à cet égard, la nouvelle Athènes ! Cela a été changé depuis.

Je n'ai point encore ouï chanter la Fauftina, ni Senezino. J'ai ouï feulement la Turcotta, à Florence, &, à Rome, Farfallino & Scalzi.

Il y a trois théâtres à Rome, le Grand-Théâtre, appelé *de Liberti*, Capranica & *La Pace*, qui eft un petit théâtre. Ils font toujours pleins. C'eft là que les abbés vont étudier leur théologie, & c'eft là que concourt tout le peuple, jufques au dernier bourgeois, furieux de mufique : car le cordonnier & le tailleur eft connoiffeur.

Les décorations plaifent beaucoup aux Romains.

Ils ont de très-mauvaifes danfes, & ils en font enchantés. Ils n'ont pas précifément d'idée jufte de la danfe : ils la confondent

(*a*) Horace, *Épîtres*, I, X; v. 24 I, X, v. 24.

avec les ſauts, & celui qui ſaute plus haut leur plaît le plus. Les étrangers à Rome ne ſont pas les Anglois, François, Allemans, qui paſſent par curioſité, mais les eccléſiaſtiques & ſéculiers qui accourent à Rome pour s'y établir pour quelques années ou pour toujours, pour y faire fortune. Il y avoit de mon temps, à Rome, le carnaval : 30 à 35 Anglois, 5 à 6 François, 3 à 4 Allemands, quelques Eſpagnols. Je parle des cavaliers.

Autrefois, la nobleſſe romaine étoit formidable aux Papes. Elle mettoit à ſa tête la maiſon Colonne. Sixte-Quint la diviſa par les titres. Il commença à accorder à la maiſon Colonne le rang de prince du *Soglio* (*a*). Cela fait que les princes & ducs qui ont rang ne vivent point du tout avec les autres nobles, pas plus que s'ils étoient d'une autre ville. Ceux qui ont rang prétendent beaucoup d'honneurs : le titre d'« Excellence » ; une place diſtinguée à table. Cela fait encore que chaque femme reſte chez elle, & qu'on ne ſe voit pas.

Le 21, j'allai avec M. le cardinal de Polignac voir la repréſentation du *Romulus* de M. de La Motte, traduit en italien, au Collège Clémentin. Des écoliers, habillés en femmes, y jouoient le rôle de femme. Les Jéſuites font auſſi des tragédies ; mais ils ne veulent pas que les écoliers s'habillent en femmes ; mais ils ſouffrent bien que les femmes s'habillent en hommes, pour les aller entendre.

Il y a, à Rome, le baron Stoſch (*b*), eſpion du roi Georges. Il étoit ſous la protection de la France depuis que l'Angleterre & l'Empereur étoient brouillés. Il y arriva un démêlé à l'occaſion d'un Anglois, qui avoit mal parlé du Prétendant, qui étoit à Rome pour lors. Stoſch réclamoit la protection de la France pour cet Anglois & nioit le fait. Le Prétendant vouloit qu'on le fît ſortir de Rome, & on menaçoit de rouer de coups l'Anglois. Stoſch menaçoit que l'Angleterre ſéviroit contre les Italiens qui étoient en Angleterre.

Il y a deux ſortes de pierres antiques : celles que l'on appelle

(*a*) « Princes du trône », titre réſervé aux neveux du pape régnant.

(*b*) Philippe de Stoſch (1691—1757) avait la miſſion de ſurveiller le Prétendant.

intagli, & celles qu'on appelle *camei*. Les *intagli* ſont gravés en dedans & ſervoient à faire des cachets. Les *camei* ſont en relief & ſervoient d'ornement pour porter ſur ſoi. Les hommes & les femmes les attachoient à leurs habits. On croyoit même qu'ils avoient quelque vertu, ſelon les Divinités qu'ils repréſentoient. Ainſi on croyoit : que la figure des Gorgones donnoit de la terreur ; que les trois Grâces faiſoient aimer ; & que les Empereurs, qu'on ſuppoſoit au-deſſus de la fortune, pouvoient empêcher les accidents. Étrange manie que cette opinion ne fût pas détruite par l'expérience journalière, qui faiſoit voir les Empereurs à chaque inſtant égorgés !

J'ai remarqué que les Égyptiens ne connoiſſoient pas le bas-relief. J'ai vu ſur les anciens obéliſques qu'elles ſont tous en gravure, *intagliate*.

On ne ſauroit croire à quel point les Romains aiment les apparences de batailles. Il ſe donne des combats ſur le théâtre : deux armées qui ſe ſuivent derrière le théâtre, puis reviennent. Le Peuple eſt charmé : cela dure fort longtemps. Tout ce qui eſt ſpectacle charme les yeux italiens. Ils ſont curieux : ils veulent voir ; il n'y a rien de ſi curieux que les Romains. Auſſi il ne faut point leur donner un opéra ſans décorations : perſonne n'y iroit. Au Collège Clémentin, on repréſentoit (comme j'ai dit) le *Romulus* de M. de La Motte, traduit. Là où les armées combattirent bien, & cela plut plus que toute la pièce.

Le Carnaval. — Dans la rue du Cours, il y a la courſe des chevaux barbes. La rue du Cours eſt pleine de chars, de bateaux même, ſur des chars, de phaétons, carroſſes pleins de gens maſqués, juſques aux cochers & laquais. Cela va en file, comme notre cours à Paris. Une infinité de peuple va de tous côtés, & la moitié de Rome, pour le moins, y eſt. On lâche des chevaux d'un bout de la rue à l'autre, & celui qui eſt le plus tôt arrivé gagne la courſe. Ils ne ſont point montés. Cela ſe fait huit à dix fois le carnaval, & les chevaux ſont ordinairement différents.

Autrefois, il y avoit des charges vénales, dans la maiſon du Pape, qu'il gagnoit lorſqu'il avoit nommé au cardinalat celui qui en étoit pourvu. Innocent XII les rembourſa & ôta cette vénalité :

« Voulant, difoit-il, pourvoir de cette dignité le fujet le plus digne. » De là, il eft arrivé qu'il n'y a plus eu que des cuiftres dans le Sacré-Collège, au lieu que, auparavant, c'étoit les premières familles de l'Italie qui acquéroient ces charges dans l'efpérance ou la certitude d'avoir un fils cardinal. Et, comme c'étoit un gros argent, on n'avoit garde de le mettre fur la tête d'un jeune homme qui ne promît pas beaucoup, parce qu'on n'auroit pas exécuté fon projet. — Cela prouve bien ce que j'ai dit quelque part fur la vénalité des charges.

Le roi Jean Sobiefki, étant dans la Tartarie, vouloit y paffer l'hiver, pour quelque projet ; mais fon armée commençoit à manquer de pain. Il favoit que les Tartares avoient, dans tous les temps, caché du blé dans des foffés, & qu'il y étoit fouvent refté par la mort ou l'efclavage des propriétaires. Il étoit queftion de trouver ce blé & comment le faire dans un pays où l'herbe eft haute d'un homme ou la moitié d'un homme ? Il imaginoit que, là où il verroit des cerifiers ou autres arbres fruitiers, il devoit y avoir eu des villages, où on avoit mis dans la terre les noyaux des fruits qu'on avoit mangés. Il fe fouvint d'avoir lu cela autrefois. Effectivement, on chercha dans ces endroits-là ; on trouva une très-grande quantité de blé, & l'armée paffa l'hiver.

Les pays électifs pires que les héréditaires. On fuppofe (ce qui n'eft jamais) que les électeurs cherchent le bien public ; ce n'eft que leur bien particulier (*a*). Voyez les Romains, qui, dans le temps qu'il s'agit de leur exiftence, donnent le commandement de leur armée à Terentius Varron (*b*), fils d'un boucher, parce qu'il avoit acheté les fuffrages. Et, quand on choifiroit celui qui a de la réputation d'être le plus digne, qui a dit que, lorfqu'il fera élu, il ne changera pas, comme il eft arrivé à tant d'autres ! *Optimus imperator, fi non imperaffet.* Il faudroit que les pays électifs vendiffent leur couronne.

M. l'agent de Parme m'a fait voir aujourd'hui la Galerie Farnèfe. Elle n'eft pas grande ; mais le tout eft admirable.

(*a*) Comparer (en fens contraire) avec l'*Efprit des Lois*, II, 2.

(*b*) Sur Terentius Varron, voir *Confidérations*... ch. IV (tome I de notre édition, p. 372).

Voici ce que j'y ai remarqué.

Elle eſt à freſque. Toute la voûte paroît des Carrache, & les principaux cadres inférieurs ; mais il y a des peintures du Guide, du Dominiquin, de petits tableaux de l'Albane. Ce qui fait ſurtout plaiſir, c'eſt l'extrême variété des figures, des poſitions & des carnations : le nu d'une figure étant différent du nu de l'autre. Dans les galeries de Pierre de Cortone, ce ſont toujours les mêmes viſages ; de façon qu'on les prendroit pour frères. De plus, les tableaux ſont ſimples : peu de figures, & ſi bien ordonnées qu'il paroît qu'il y en a encore moins. Les payſages ne ſont pas non plus remplis & confus : un beau ciel & peu de choſes, comme la nature : car les beaux ſites ne ſont pas confus & pleins. Le cabinet eſt auſſi peint par les Carrache. On a enlevé le tableau ſupérieur, qui étoit à l'huile, pour le tranſporter à Parme. On y a mis une copie, où on peut voir le peu de jugement du peintre : car, comme il a vu que le fond de l'original étoit très-noir, il a fait de même la copie. Mais il ne falloit pas copier l'original comme il étoit, mais comme il avoit été avant qu'il ne fût noirci.

Vous remarquerez que les ſtatues de métal ont été preſque toutes pillées par les Barbares, anciens & modernes ; ainſi il en reſte peu.

Les ſujets du Pape, qui ſe ruinent à acheter des pêches hollandoiſes, pourroient faire pêcher ſur leurs côtes, qui ſont très-poiſſonneuſes, & faire ſaler ces ſortes de poiſſons, & défendre l'entrée des morues & harengs ; mais ils ſont trop pareſſeux. Il faudroit que le Souverain achetât les premières barques.

J'ai été avec le ſieur..., peintre, au Petit-Palais Farnèſe, à *la Longara*. La galerie eſt peinte par Raphaël ; elle repréſente l'hiſtoire de Pſyché. Au milieu de la voûte, on voit le Conſeil des Dieux, & enſuite le feſtin où ſe célèbrent les noces de Pſyché & de l'Amour. L'ordonnance en eſt admirable : aucune confuſion ; & ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt le talent de Raphaël, qui a fait avancer & reculer les figures ſans employer l'artifice ordinaire de l'affoibliſſement des couleurs : les coloris de celles de derrière étant auſſi forts que de celles de devant ; mais il a dégradé les lumières & les ombres avec un art admirable. De ce grand nombre de

figures, il n'y en a aucune qui fe reffemble : tous les vifages font différens ; ce qui eft bien différent des galeries peintes par Pierre de Cortone, des ouvrages de l'Albane & du Parmefan, où tout fe reffemble ; ce qui eft contre la nature. La correction du deffin y eft admirable. Mais il faut confidérer Jupiter, Neptune & Pluton, les trois frères, qui fe reffemblent & ne reffemblent pas. Jupiter, qui a l'air majeftueux, a le nez qui n'a point d'enfoncement vers les fourcils (cet enfoncement donne une phyfionomie commune, & les ftatues grecques ne l'ont point : le nez eft tout droit), ni aux côtés, où il fe joint au vifage ; ce qui eft la marque du chagrin, ou de l'air bourru : car ce pli-là vient quand nous fommes fâchés. Dans le rire, les extrémités des lèvres font relevées, & il faut obferver cela. Raphaël a fort bien obfervé de donner de grands fourcils à Jupiter, & les baiffer pour lui donner plus de majefté : car, quand nous fommes graves, les fourcils defcendent fur les yeux & fe relèvent dans la joye.

Raphaël a obfervé de faire les mentons ronds & le deffous plein : car, fans cela, le vifage n'a point d'air, & la phyfionomie paroît fèche. Il a auffi obfervé de faire le bas de la jambe menu, & le genou auffi, pour laiffer la groffeur dans le milieu de la jambe ; parce que, pour lors, la figure paroît fvelte, & comme fi elle alloit danfer. A quoi contribue encore merveilleufement la petiteffe des pieds. Il a fait les têtes petites, & il les faut ainfi pour la grâce, témoin *l'Hercule Farnèfe*, qui, avec les épaules fi larges, a la tête petite.

Il a encore bien obfervé dans fes figures affifes, de faire relever la chair pouffée par le fiège ; furtout dans les femmes, qui ont la cuiffe plus charnue.

Dans la douleur, les nerfs fe retirent jufques aux doigts des pieds, & nous faifons naturellement le gefte de ce retirement. Auffi cette expreffion eft-elle bien marquée dans les tableaux des premiers maîtres.

Jupiter, qui baife l'Amour, lui prend le vifage avec la main. On voit l'impreffion des doigts de Jupiter fur les joues de l'Amour, & fes lèvres avancent. Il a obfervé de faire les lèvres fupérieures de fes figures, furtout des femmes, courtes ; c'eft

l'expreſſion de la joye : car la lèvre ſupérieure eſt tirée à côté, & s'étrécit. Dans la triſteſſe, au contraire, & dans les pleurs, les fibres ſe relâchent, & la lèvre ſupérieure tombe. On voit l'art de Raphaël en ce qu'il a couvert de lumière ſes figures de devant, afin de les faire avancer, & mis l'ombre dans les figures de derrière, de degré en degré, ce qui lui a épargné (comme j'ai dit) la dégradation du coloris. On peut voir auſſi comme les figures ſont campées. Elles ſont dans une voûte preſque plate, & elles paroiſſent ſur un ciel de nuées ; elles ne tombent pas à terre, comme il paroît aux ouvrages des peintres qui n'entendent point la perſpective ; au contraire, on les voit en deſſous & par côté. Et dans *le Conſeil* & *le Feſtin*, on voit le tout, quoiqu'il y ait pluſieurs rangs de figures, ſans qu'une nuiſe à l'autre. Il faut voir l'artifice de Raphaël, qui a donné à ſes femmes des carnations différentes ; de façon que ce ne ſont pas les mêmes : en quoi il a parfaitement imité la nature. Il a mis des Dieux qui ont des muſcles reſſentis, près des Déeſſes ou des Dieux qui les ont nobles, afin de faire ſentir la beauté des uns & des autres par le contraſte. Par exemple, dans la fameuſe *Galathée*, qui eſt dans la ſalle d'à côté, il a placé un Dieu marin auprès d'elle, qui a une carnation brune & des muſcles reſſentis. Ce bel ouvrage de Raphaël eſt comme ceux de cet admirable peintre : ils ne frappent pas d'abord, par la raiſon qu'il imite trop bien la nature ; de façon qu'on la prend pour elle-même : car je ne ſuis point frappé d'admiration quand je vois un homme ou une femme. Or, les peintures de Raphaël, qui ſont comme des figures vraies, ne font d'abord que l'effet du vrai. Au lieu que quelque attitude, quelque expreſſion extraordinaire d'un peintre moins excellent, vous frappe d'abord, parce qu'on n'a pas coutume de la voir ailleurs. Vous voyez, dans *le Feſtin*, deux tritons : leurs cheveux ne ſont pas friſés, ni leur barbe, comme celle des autres Dieux ; c'eſt qu'étant Dieux marins ils ſont toujours mouillés. Auſſi ceux de *la Galathée* ſont-ils moins bouclés, & comme elle eſt ſur le bord de la mer, où le vent règne ordinairement, ils ſont épars & volent.

Cette galerie a beaucoup ſouffert, &, du premier coup d'œil, la carnation rouge en laquelle l'ancienne s'eſt changée frappe

d'abord en mal : car la chair ne doit pas être rouge. Mais, comme le temps a changé celle-ci, les ombres ont plus changé que les clairs, & cela fait paroître les femmes & les enfans en quelques endroits trop reſſentis ; mais c'eſt le vice du temps. Carlo Maratta a mis un ciel bleu, au lieu du noir, pour revivifier un peu, & on l'accuſe, par jalouſie, d'avoir rendu les contours trop taillans ; ce qui eſt (je crois) faux.

On peut voir auſſi dans Raphaël la juſte diſtribution de la lumière & des ombres ; comme dans cet enfant, qui porte quelque choſe ſur la tête. La lumière, qui, ne pouvant plus venir d'en haut, vient d'en bas, il arrive que ce qui auroit été éclairé ſans l'interruption eſt dans l'obſcurité, & que ce qui auroit été dans l'obſcurité eſt éclairé.

L'Angleterre a mis un impôt égal ſur tous les tableaux étrangers, bons ou mauvais, afin qu'on n'en faſſe entrer que de bons.

Le marquis Bolognetti m'a dit que Rome avoit 144.000 âmes ; qu'elle n'en avoit que 120 en 1675 ; qu'il étoit difficile de trouver, ſur 100 perſonnes, 10 qui euſſent père & mère romains & fuſſent nés à Rome ; que la dernière guerre avoit attiré beaucoup d'habitans à Rome.

J'ai été, aujourd'hui, voir les ſalles du Vatican. J'y ai vu la fameuſe *Bataille de Conſtantin*, peinte par Jules Romain. On ne voit pas, dans le travail de Jules, cette douceur, ce naturel que l'on trouve dans les ouvrages de Raphaël. Conſtantin, qui eſt un peu dans l'éloignement, eſt trop grand & ſur un trop grand cheval pour la perſpective.

Raphaël eſt admirable ; il imite la nature. Il ne met pas ſes figures dans une attitude contrainte pour faire porter des ombres ſur la figure, & faire par art le clair-obſcur. Il met la figure dans la poſition où elle doit être, où elles ſont naturellement, & ne ſe ſert point de ces ſortes d'avantages. Il lui ſuffit que la lumière tombe ſur ſes figures, ſans avoir beſoin que les poſitions mettent des variétés & cachent à la lumière des membres pour en faire paroître d'autres.

Ce ſont les reflets qui font ſaillir les corps, & la ſcience du peintre conſiſte à diſpoſer les choſes de façon que les lumières, les om-

bres, les reflets, faſſent l'effet déſiré. Une partie eſt dans la lumière ; l'ombre eſt tout près ; enſuite vient une lumière jetée par une partie voiſine ; & il eſt aiſé d'obſerver : que les lieux éclairés par une lumière directe & une lumière réfléchie ſont plus éclairés que ceux qui ne le ſont que par la lumière directe ; que les corps dans l'ombre, qui vient de l'obſtacle arrivé à la lumière directe, ſont éclairés par une lumière réfléchie du côté oppoſé, et le ſont à proportion de l'éloignement du commencement de l'ombre, qui devient par là toujours de moins en moins obſcure : la plus grande obſcurité étant le plus près de la lumière.

Lo ſbattimento, ou l'ombre cauſée par les pieds & les jambes des figures, & qui paroît ſur le fond, eſt d'autant plus large que le corps eſt plus près, parce qu'on le voit ſur un plus grand angle. Lorſque la figure ne poſe pas à terre, mais eſt en l'air, *lo ſbattimento* eſt éloigné de la figure, comme il arrive dans le naturel.

Lorſque la lumière vient du dedans d'une chambre, par le moyen de quelque corps lumineux qui y eſt, les objets les plus éclairés ſeront les plus éloignés de l'œil, &, à meſure qu'ils ſeront plus obſcurs, ils paroîtront plus près : car l'œil juge de la manière dont il a coutume de juger ; & c'eſt préciſément le contraire de ce qui arrive dans le cours ordinaire des choſes, c'eſt-à-dire lorſque la lumière vient du ſoleil. On voit un bel exemple dans les ſalles du Vatican, où Raphaël a peint ſaint Pierre délivré de ſes liens : car les barreaux de la priſon plus noirs paroiſſent être les plus près, & fort éloignés des anges qui éclairent le tout. C'eſt que la dégradation y eſt admirablement obſervée. On voit quatre lumières : celle de l'ange ; celle d'un autre ange à côté ; celle de la lune ; celle d'un flambeau. Cependant il n'y a aucune erreur.

J'ai été voir les peintures à la moſaïque que l'on fait pour l'Égliſe de Saint-Pierre. Les peintures à l'huile ne s'y conſervent pas. On copie les tableaux qui y ſont, & on les met à la moſaïque. C'eſt un ouvrage très-long, & chaque tableau coûte à la fabrique 10 ou 12.000 écus. J'ai vu copier un admirable tableau de Guerchin. C'eſt une *Sainte Cécile*, que l'on enterre, au bas du tableau ; dans le haut, Jéſus-Chriſt reçoit dans le ciel, ſon âme, qui eſt comme ſon corps dans l'état de gloire. Ce tableau eſt très-bon.

Il faut deux à trois ans pour faire un tableau pareil. La moſaïque ne s'exécute plus guère qu'à Rome, à cauſe de la dépenſe, & que les peintures ne ſont jamais ſi belles qu'au pinceau.

Ce ſont des morceaux carrés & longs de verre que l'on met ſur une couche de ſtuc appliquée ſur une pierre tendre. Pour y faire tenir le ſtuc, on creuſe la pierre de façon qu'il ſemble qu'il y ait des eſpèces de liſteaux. Ces enfoncemens font davantage tenir le ſtuc. Ces verres ſe colorent au feu, &, il y a quatre à cinq cens ans, que l'on avoit l'art de faire la couleur rouge de verre mieux qu'à préſent. J'ai vu de la moſaïque des anciens Romains. Ils la faiſoient avec des pierres de couleur. Mais, avec ces pierres, on n'a pas les ſuites exactement; de façon qu'on ne peut pas ſi bien faire les dégradations. J'ai vu à Saint-Pierre de la moſaïque antique. Il n'y a point de figures; mais une eſpèce de payſage: le tout n'eſt pas un ouvrage bien merveilleux. On m'a fait auſſi voir la copie d'une moſaïque antique, faite du temps de Sylla, qui ſe conſerve encore à Paleſtrine, à 22 milles de Rome. Il me ſemble que la moſaïque que j'ai vue eſt au-deſſous des nôtres.

Le cavalier Ruſconi étoit un brave ſculpteur, qui mourut au mois de novembre ou décembre 1729 à Rome. Il y a de lui de très-bons ouvrages, ſurtout à Saint-Pierre.

Il y avoit un Le Gros, François, qui y mourut. Il y a encore de lui de très-bons ouvrages. Il étoit au-deſſous de Ruſconi.

Depuis Michel-Ange, les cavaliers Bernini & Borromini, tous deux excellens architectes, ont beaucoup embelli la ville de Rome. Mais Bernin a fait un mal irréparable en affoibliſſant les quatre piliers de Saint-Pierre par les quatre niches & les tribunes, quoique Michel-Ange eût tant recommandé qu'on n'y touchât pas.

Les édifices de Rome ſont toujours très-ſolides, à cauſe de la pouzzolane qui eſt deſſous.

L'Égliſe de Saint-Pierre a pour ſa fabrique 80 à 100.000 écus romains de rente. Mais ſouvent on applique ailleurs les fonds. On en prit 100.000 écus, pour donner aux Vénitiens, dans la guerre contre les Turcs.

Pour faire travailler les ouvriers de Bénévent, le Pape fit mettre

de la chaux aux tuiles de la Chapelle Sixte, qui auparavant étoient à ſec, comme toutes les couvertures de Rome. Cela chargea ſi bien le toit qu'il eſt tombé. Mais Michel-Ange, qui avoit prévu un accident pareil, avoit ſéparé la voûte du toit ; de manière que cette chute n'a point fait périr la voûte, ni les peintures. On en a été pour les frais de ces ouvrages & les cris des Romains.

C'eſt immenſe, ce que l'Égliſe de Saint-Pierre a coûté ſous tant de papes ! On dit que la colonnade ſeule a coûté 800.000 écus. Je ne le crois pas. On a pluſieurs deſſeins. Les uns voudroient que l'on fît ſauter les maiſons qui ſont entre deux rues, juſques au Tibre, & que l'on fît une continuation de deux rangs de colonnes. Mais on craint qu'en abattant ces maiſons, dont les feux purifient l'air, cela ne nuiſît à l'air du quartier de Saint-Pierre, qui eſt le plus bas de la Ville.

Il eſt inutile de faire des fondations à Rome. Le Pape, dont le pouvoir n'a point de limites, diſpenſe de tout, change les volontés, ſurtout celui-ci. Le père Cloche, général des Jacobins, le comparoit à un cor, qui eſt vide & tortu.

Ce qui a détruit, à mon avis, les laboureurs de la campagne de Rome, ce ne ſont pas les Sarraſins ; mais c'eſt ce qui les a détruits autour de Paris & les détruit tous les jours. Les bourgeois romains, ayant bâti tout autour des petites maiſons de campagne, ayant fait des jardins, avoient détruit le labourage tout autour de là, & ce qu'on appelle *agriculteurs* : car ils cultivoient leurs jardins par leurs eſclaves. Or, quand Rome tomba en décadence, les maiſons de plaiſir tombèrent de même. Les bourgeois de Rome laiſſèrent en ruine les maiſons qui ne leur cauſoient que de la dépenſe. Il n'y eut point de payſans pour travailler ce terrain, & les frais, pour ôter les ruines, auroient excédé la dépenſe, quand même il y en auroit eu. Voilà donc un déſert ! Le défaut de culture produiſit le mauvais air, & le mauvais air a depuis empêché le repeuplement.

Tibur nunc ſuburbanum & æſtivo Præneſti deliciæ, dit Florus. Tivoli, qui eſt à 18 milles, étoit donc faubourg ; Paleſtrine, c'étoit une maiſon pour l'été. Au lieu qu'aujourd'hui, il n'y a pas de maiſon pour l'été dans la campagne de Rome.

Ce que je trouve de merveilleux à Rome, c'eſt que toutes les égliſes ne ſe reſſemblent preſque pas, parce qu'elles ont été, la plupart, bâties par de grands maîtres ; au lieu que, dans nos villes, toutes les égliſes & tous les bâtimens ſont uniformes.

J'ai été, aujourd'hui, 5 mars 1729, voir l'Égliſe des Chartreux, qui occupe la grande ſalle des Thermes de Dioclétien. Michel-Ange l'a miſe en croix grecque. Il y a huit très-groſſes colonnes de granit d'une pièce. Les moines, qui ſont ſans goût, ont fait à ce bâtiment immenſe un portail & un ſanctuaire incruſté de marbre, tout bien liſſe & poli, ſans aucun corps avancé ; comme ſi ç'avoit été pour une chapelle. Le cloître eſt le plus grand que j'aye encore vu : vingt-cinq colonnes ſur chaque côté du carré, du deſſin de Michel-Ange, auſſi bien que l'Égliſe.

La Strada-Felice, coupée par *la Strada-Pia*, fait un carrefour, qui a quatre fontaines, avec une ſtatue de fleuve aux encoignures. Tout près, il y a la petite Égliſe du *San-Carlino*. La façade, qui eſt très-petite, eſt un ouvrage admirable de Borromini, & très-ſingulière. Comme le lieu eſt petit, il a fait la façade convexe en partie & en partie concave : ce qui allonge la ligne que l'œil a à parcourir.

On m'expliquoit chez le cardinal Corſini (*a*) le fait du nombre du peuple des États du Pape. Il eſt certain que les pays le long des rivages de l'Adriatique ont augmenté de peuple. Ceux du duché d'Urbin ont beaucoup diminué. La ville de Ferrare a diminué, parce que les ducs obligèrent la nobleſſe d'y venir habiter partie de l'année. Mais le Pays ferrarois a augmenté. Il y a des lieux qui ſe ſont rétablis. Civita-Vecchia, qui étoit dans un mauvais air & faiſoit à peine 5 ou 600 perſonnes (ai-je ouï dire), en fait à préſent 5 ou 6.000. Pour Oſtie & Porto, ils ſont détruits par le mauvais air. Une preuve que la choſe eſt nouvelle, c'eſt que c'étoit les deux premiers évêchés des États du Pape autrefois.

L'eſcalier de la Trinité-du-Mont eſt de mauvais goût. Il eſt ſans aucune eſpèce d'architecture, & on ne le voit preſque pas. Il n'y a que les premières rampes qu'on voit. Il faut preſqu'un dixième de mille, & on perd d'abord les rampes. Il falloit faire un

(*a*) Laurent Corſini (1652—1740), le futur Clément XII.

bel ouvrage & mettre de belles colonnes. D'ailleurs, c'étoit un ſi mauvais ouvrage qu'une partie eſt tombée.

La beauté des proportions de Saint-Pierre le fait, d'abord, paroître à la vue plus petit qu'il n'eſt. Si l'Égliſe étoit plus étroite, elle paroîtroit longue. Si elle étoit moins longue, elle paroîtroit large, & cela donneroit toujours une idée de grandeur. Mais l'exactitude des proportions fait que rien ne frappe plus qu'une autre choſe, & que d'abord l'eſprit n'eſt pas ſi étonné. Il faut attendre que l'examen & la réflexion vous en faſſent ſentir la beauté. Il en eſt comme des ouvrages de Raphaël, qui ne s'apprennent pas d'abord, mais paroiſſent plus parfaits à meſure qu'on les regarde ; au lieu qu'un ouvrage *vago*, comme ceux de Pierre de Cortone, ou d'un coloris fort, comme ceux de Veniſe, ſurprendra d'abord, mais diminueront à l'examen. L'Égliſe du Grand-Jéſus, à Rome, qui eſt du deſſin de Vignola, eſt une des plus belles de Rome pour l'architecture & l'exactitude des proportions. Là ſont la magnifique Chapelle de Saint-Ignace & celle de Saint-François, qui n'eſt pas ſi magnifique.

Les ouvrages d'architecture du Borromini ſont ordinairement ſinguliers & originaux. Ceux qui ont voulu perdre les règles de vue pour l'imiter, n'ayant pas ſon génie, ſont tombés. Il a bâti Sainte-Marie-Majeure, Sainte-Agnès, *San-Carlino*. Il mettoit ordinairement des avant-corps convexes, puis des arrière-corps concaves.

Don Philippe (*a*), qui eſt à préſent au ſervice du roi de Sardaigne, qui lui a donné un bénéfice, eſt à préſent le meilleur architecte de l'Italie.

J'ai été voir le Vatican :

Primo, les Loges de Raphaël, ouvrage divin & admirable. Quelle correction de deſſin ! Quelle beauté ! Quel naturel ! Ce n'eſt point de la peinture ; c'eſt la nature même. Ce ne ſont point des couleurs artificielles, qui ſont tirées de la palette ; ce ſont les couleurs de la nature même. Quand on regarde les payſages de Raphaël, le ciel qu'il a peint, & que l'on tourne la tête ſur le natu-

(*a*) Don Philippe Juvara (1685 à 1735), architecte & eccléſiaſtique, que Victor-Amédée II ramena en Piémont.

rel, il femble que c'eft la même chofe. Enfin il femble que Dieu fe fert de la main de Raphaël pour créer.

On entre enfuite dans l'appartement peint par Jules Romain & par Raphaël. Ce qu'il y a de plus admirable, c'eft *l'École d'Athènes*, de Raphaël, quoique *la Bataille de Conftantin*, par Jules, foit très-belle. Ce qui donne, à mon avis, à Raphaël la fuprême excellence dans les ouvrages de l'art, c'eft que Raphaël eft prefque le feul de tous les peintres qui ne foit pas maniéré; ce qui vient de l'imitation de la nature telle qu'elle eft, & non de la façon que le peintre y met.

De là, on paffe dans la galerie qui mène au Belvédère : car le Vatican eft à peu près un carré-long. Du corps de logis où font les Loges, il y a deux galeries qui vont au Belvédère, qui laiffent entre elles une grande cour & un jardin, qui font féparés, & les galeries traverfées par la Bibliothèque. La galerie qui eft du côté de Saint-Pierre eft en ordre & accommodée, & c'eft par elle que le Pape voit de fon appartement au Belvédère. La galerie parallèle eft fans aucun ornement.

La première galerie eft ornée de peintures de divers peintres. Elles ne font pas de la force des premières; mais auffi font-elles, pour la plupart, affez bonnes. Il y a, fur les deux murs des côtés de cette galerie, de grandes cartes de toutes les provinces d'Italie, en grand, où la peinture a marqué les rivières, les montagnes, les forêts. La plupart des payfages de ces cartes font de Paul Bril.

On entre, enfuite, dans l'appartement du Pape, à Belvédère, qui eft fort fimple, & les meubles auffi : ce ne font guère que des eftampes, même très-communes.

Il y a là plufieurs modèles du cavalier Bernin. On y voit auffi le premier modèle de l'Églife de Saint-Pierre, lorfqu'on la vouloit faire en croix grecque. Michel-Ange corrigea heureufement ce deffin & fit l'ouvrage tel que nous le voyons; au lieu qu'il auroit eu l'air gothique, excepté qu'on n'y auroit pas vu le jour en plein midi.

Dans la cour du Belvédère, il y a les trois ftatues fameufes de *l'Apollon*, du *Laocoon*, de *l'Antinoüs*. Il femble que *l'Apollon* eft

en l'air, tant il paroît léger. *L'Antinoüs* & *le Laocoon* ſont admirables. *L'Hercule Farnèſe* & ces trois ſtatues ſont les plus belles de Rome. Sur l'eſcalier, il y a *la Cléopâtre*, au-deſſous d'une fontaine, qui eſt auſſi un ouvrage admirable. Elle eſt couchée, & les draperies & la chair en ſont d'un naturel exquis.

Il y a auſſi le toit antique, qui eſt preſque tout ruiné. Plus, au Belvédère, ſur une porte où il y a les armes d'Innocent VIII, de terre à potier vitrée, dont l'invention eſt perdue, de Luca della Robbia, qui y excelloit. J'en ai parlé ſur Florence.

RÈGLES GÉNÉRALES SUR LE DESSIN

Lorſque la tête penche, le tout doit ſe tourner comme en rond, & l'œil, le côté de la bouche, &, enfin, de toutes les parties du viſage : celles d'un côté doivent être plus baſſes que l'autre.

Lorſqu'un muſcle ſort, il faut que du côté oppoſé le muſcle rentre.

Lorſqu'une figure court, pour qu'elle paroiſſe avoir du mouvement, il faut que la *fontanella* avance plus que le pied qui avance ; autrement l'attitude eſt froide.

Il ne faut pas que la lèvre entre en dedans de la bouche ; au contraire, elle doit bien ſortir : cela donne de la majeſté.

Une figure doit toujours appuyer ſur un pied, & non ſur les deux. Sans quoi, elle ſeroit froide, &, appuyant ſur un pied, le pied ſur lequel elle appuye doit être perpendiculaire à l'os du col. Cette règle ceſſe lorſque la figure s'appuye ſur quelque choſe.

J'ai vu, ce 5 mars, M. le cardinal Albéroni, à ſa maiſon de campagne, & j'y ai été avec le père Cerati.

Nous avons beaucoup parlé de l'Eſpagne.

Il dit : qu'il étoit convenu avec le roi de Suède (*a*) de faire la deſcente en Angleterre ; qu'il changea enſuite de deſſein, & lui écrivit qu'il remettoit après le ſiège de Fredrikshall, & qu'ainſi il ne croyoit pas devoir diſpoſer de l'argent qui avoit été remis en Hollande pour cela. Albéroni lui répondit : qu'il ne prétendoit pas donner des conſeils à un prince comme lui, & qu'ainſi il s'en

(*a*) Charles XII (1682—1718).

remettoit entièrement à sa sagesse; qu'il lui paroissoit qu'après l'expédition projetée faite celle qu'il entreprenoit auroit été bien facile; que, quant à l'argent, comme c'étoit un roi qui avoit affaire à un roi, il le supplioit, au nom de son maître, d'en disposer, non seulement pour ses desseins, mais aussi pour ses caprices...

Il dit qu'il auroit perdu les Anglois avec une escadre de 5 ou 6 vaisseaux dans les Indes, qui courroient sur leurs vaisseaux marchands ; avec des vaisseaux sur les côtes de l'Océan, de la Méditerranée, pour courir aussi sur leurs vaisseaux marchands ; qu'il avoit fait enlever toutes les laines que les Anglois arrêtoient d'avance, en donnant le même argent qu'eux, aussi d'avance; qu'enfin Péterborough (*a*), muni de 100.000 livres sterling d'Angleterre, autant de France, le débusqua. Ils gagnèrent (m'a-t-on dit) d'abord le feu duc de Parme (*b*), qui aimoit à donner des conseils, & dont Albéroni n'avoit pas fait grand cas.

Il dit qu'il s'étoit attiré la confiance des troupes espagnoles, en mettant dans les emplois de bons officiers qu'il avoit vus sous M. de Vendôme, & qui étoient sans avancement. Il avoit envoyé un brevet de colonel à qui n'y pensoit pas : il l'adressoit au capitaine-général, & l'un & l'autre étoit bien étonné.

Il ajoute que, si le Roi avoit voulu attendre cinq ou six ans, il auroit bien embrouillé le Régent & le roi Georges ; qu'il auroit eu 50 vaisseaux de ligne & Forbin (*c*), avec 50 officiers, pour les commander.

J'ai ouï dire, ici, qu'on a saisi 100.000 pistoles au Cardinal, & qu'il peut en avoir sauvé 100 autres ; que, si Clément XI avoit pu dissimuler sa fureur, il alloit droit à Rome se jeter en ses mains, mais qu'il ne put dissimuler; qu'un moine prédicateur à Sestri, qui avoit un frère qui étoit concierge d'un château dont le maître étoit absent, dans l'État de Milan, lui ménagea une retraite dans un grenier de ce château ; qu'il y a apparence que le gouverneur de Milan en savoit quelque chose, mais que l'Empereur ne voulut

(*a*) Charles Mordaunt, comte de Peterborough (1658—1735), commandant des troupes anglaises en Espagne de 1705—1706.

(*b*) François Farnèse (1678—1727), duc de Parme.

(*c*) Le chevalier de Forbin (1656 à 1733).

pas qu'on le prît; que Daubenton (*a*) lui tourna casaque; que Clément XI eut le témoignage de Philippe même contre le Cardinal; qu'il y a apparence que les cardinaux, à cause de l'exemple, ne l'auroient pas dégradé; que ce qui avoit allumé la bile de Clément, c'est que, deux mois avant l'expédition de la Sardaigne, Clément lui avoit envoyé le chapeau & avoit fait son éloge dans le Consistoire, comme défenseur de la foi: de façon qu'il voyoit que le Cardinal l'avoit joué; *secundo*, les Allemands disoient hautement que le Pape étoit de concert avec Albéroni, & qu'ils avoient de cela des preuves. Il est certain que le Pape étoit fort irrité contre les Allemands; mais ses neveux le trompoient & tiroient pension de l'Empereur.

Il est certain que tous les Papes ont toujours été trompés par leurs dépens & les ont trahis pour faire leur fortune.

C'est Ptoloméi qui fit pape cet homme. C'étoit un théologien que Ptoloméi.

Le cardinal Bentivoglio (*b*), chargé des affaires d'Espagne. Il a de la hauteur; fait valoir ses franchises sur la place d'Espagne. Du reste, *robba* (*c*) commune.

Rome est un séjour bien agréable: tout vous y amuse. Il semble que les pierres parlent. On n'a jamais fini de voir.

J'ai vu aujourd'hui le Cardinal; c'est un homme de lettres (le 6 mars 1729).

Le cardinal Corradini (*d*) est, pour cette cour, en quelque façon à la tête des affaires pour la Constitution: car on a voulu en France que tout passât par la Congrégation du Saint-Office, & l'on n'a rien voulu du Pape seul: ce qui a achevé de mettre le Pape de mauvaise humeur contre le cardinal de Fleury. Ils se plaignent ici de ce qu'on reçoit la Constitution comme ayant été reçue par l'Église universelle; parce, disent-ils, que cela détruit l'infaillibilité. On a tâché, jusqu'ici, de faire entendre raison aux Jansénistes, en leur disant que la question de la Constitution n'étoit pas

(*a*) Guillaume Daubenton (1648 à 1723), confesseur de Philippe V.

(*b*) Corneille Bentivoglio (0000 à 1732), cardinal en 1719.

(*c*) *Robba*: marchandise.

(*d*) Pierre-Marcelin Corradini (. . . à 1743).

liée à l'infaillibilité, & Rome à préfent veut la confondre; de façon que M. de Saint-Malo (*a*) (qui a fait faire fon mandement par le cardinal de Biffy (*b*), parce qu'il y a inféré le motif du confentement de l'Église univerfelle, n'a pas reçu le jubilé. On a encore tâché de faire entendre raifon aux Janféniftes, en leur difant que la Conftitution n'étoit pas l'affaire des Jéfuites, & Rome veut les mêler, en voulant que le cardinal de Noailles, fon accommodement fait, commence d'abord par leur rendre leur pouvoir; ce qui empêcheroit qu'un feul curé ou eccléfiaftique du parti contraire ne revînt.

Le Pape eft plus raifonnable que Rome. Quand on lui a dit tout cela, il a dit: « *Che volete? Quefti uomini vogliono che i Francefi parlino tedefco.* »

Cette tour eft comme toutes les puiffances foibles: elle eft poltronne, quand on lui réfifte, & elle monte, lorfque l'on baiffe, & que l'on paroit céder.

Je vis hier la Chapelle Sixte, où le Pape tient chapelle, & où toute la cour romaine peut s'affembler. *La tribuna & la volta fono tutte due dipinte da Micaël-Angelo. Nella tribuna*, ou mur qui eft derrière l'autel, eft le fameux *Jugement univerfel.* Sur la voûte font les hiftoires de la Genèfe, comme *la Création de l'homme, la Tentation*, etc. *Le Jugement* eft plus effacé que la voûte. Rien ne donne une plus grande idée du génie de Michel-Ange, que cette peinture, & je ne crois pas que les Loges de Raphaël valent mieux. J'y ai pourtant remarqué deux défauts: le premier, c'eft qu'il n'a pas remarqué la perfpective: les figures d'en haut de la Loge étant plus grandes que celles d'en bas; de plus, il a mis, dans la voûte & dans le même tableau, deux fois le Père éternel, qui crée, &, dans un autre, deux fois Adam: ce qui choque le bon fens. Du refte, il y a dans fes peintures une majefté, une force dans les attitudes, une grande manière qui étonne l'efprit.

M. Bianchini (*c*) mourut à Rome pendant que j'y étois. Il avoit tiré une méridienne qui traverfoit les États du Pape. Il avoit tra-

(*a*) Vincent-François Defmarets, évêque de Saint-Malo de 1702 à 1739.

(*b*) Henri de Biffy (1657—1737), évêque de Toul, puis de Meaux.

(*c*) François Bianchini (1662—1729), aftronome & archéologue.

vaillé à donner le plan du Palais de Néron, ſur les reſtes qu'il avoit vus au Mont-Palatin.

Dans la Vigne Farnèſe, le cardinal Davia (*a*) m'a dit qu'un homme lui ayant demandé s'il connoiſſoit ce palais : « Si je le connois ? dit-il. J'en ai fait une partie. » Effectivement, Bianchini lui ayant montré ſon plan, il lui dit : « M. Bianchini vous faites là un palais à la françoiſe, & vous ſavez bien que les Romains ne manquoient pas de faire un portique dans leurs maiſons. C'eſt le lieu où ils ſe tenoient preſque toujours. »

Depuis que Sixte-Quint eût fait venir l'eau des quatre fontaines au quartier des Monts, ce quartier déſert commença à ſe peupler.

J'ai été voir aujourd'hui, 12 mars 1729, le tableau de *Saint-Jérôme*, du Dominiquin, qui eſt à la Charité. Il eſt admirable pour l'expreſſion, la dévotion, *l'affetto*. Il y a des Anges au-deſſus, qui ſont très-bien faits. Mais j'avoue que j'ai trouvé *la Deſcente de Croix*, de Daniel de Volterre, de la Trinité-du-Mont, au-deſſus de ce tableau, quoiqu'on le mette le deuxième de Rome, & celui de Daniel le troiſième.

J'ai été enſuite voir le tableau de *la Tranſfiguration*, de Raphaël, qui eſt à Saint-Pierre-*in-Montorio*. C'eſt là, où il faut admirer. Il me ſemble que Raphaël eſt au-deſſus du Dominiquin & Volterre, mais à une infinie diſtance. Tout le mal qu'il y a, c'eſt que l'acceſſoire eſt plus grand que le principal ; car, au bas de la montagne il y a un poſſédé, que ſa mère, ſa ſœur, ſon père, préſentent aux diſciples, & qu'ils ne peuvent pas guérir & leur montrent celui qui a cette puiſſance. On ne peut aſſez admirer cette expreſſion générale dans tous les ſujets, qui diſent ce qu'ils doivent dire, cette grâce, partout répandue, cette bienſéance générale, cette dégradation de couleurs ſi propre, cette majeſté & cette gloire de Chriſt & des prophètes tranſfigurés. On ne peut ſe laſſer de le voir ; on ne peut ſe laſſer d'en parler. Il y a une femme, dans le tableau, toute priſe de l'antique.

Tout près de là, j'ai vu la belle fontaine de Paul V (Fontana & Maderno, architectes), en forme de magnifique portail. L'eau

(*a*) Jean-Antoine Davia (. . . —1740).

eſt conduite par un aqueduc, qu'il a réparé, depuis le lac Bracciano. Elle ſe décharge à grands flots, par cinq larges ouvertures, tombe dans un grand baſſin, d'où elle ſe répand par toute la Ville.

Je diſois : « Le roi de Portugal (*a*) eſt un phénomène pour moi : c'eſt le ſeul prince à qui j'aye vu jouer un rôle ſans troupe. Ordinairement, on peut juger de la hardieſſe des diſcours & des entrepriſes des princes, par le nombre des hommes qu'ils ont. Ici, c'eſt tout le contraire : 5.000 hommes, & des diſcours qui en ſuppoſent 100.000. »

J'ai été, aujourd'hui, voir l'admirable tableau d'André Sacchi, à Saint-Romuald.

J'ai vu auſſi les tableaux de la Maiſon Colonne & ceux de la Maiſon Barberine; tous, des plus excellens maîtres, & ſans nombre.

Au Palais Barberin, il ne reſte plus qu'une place à faire. Il eſt couvert par de très-vilaines maiſons, qui le ſéparent de la rue.

Ce qui fait que les couleurs vives, comme le bleu, le rouge & le jaune, ſe détachent du tableau, c'eſt qu'elles ſont plus en diſcordance avec la couleur de l'air. Ce qui fait que les couleurs changeantes & les couleurs moins vives s'enfoncent, c'eſt qu'elles reſſemblent plus à l'air.

Règle générale. — Les choſes que nous voyons de près, nous font voir des clairs forts & des ombres fortes, & les couleurs conſervent leur nature & paroiſſent plus foncées. Les choſes que nous voyons de loin nous paroiſſent d'une couleur plus claire, parce qu'il y a beaucoup d'air de traverſé. Les couleurs ne conſervent pas tant leur nature, ſont plus foibles & moins enfoncées ; il y a moins de diſtinction de lumière & d'ombre ; on ne voit dans l'objet qu'un clair vague. Enfin (règle générale), à meſure que le corps eſt éloigné, le clair diminue, mais l'ombre diminue encore davantage ; de façon que le tout paroît d'un clair foible : car ce qui fait paroître un grand clair, c'eſt une grande ombre qui eſt auprès. Or, c'eſt ce qui arrive dans des corps qui ne ſont pas éloignés ; au lieu que, dans les corps éloignés, il n'y a que des clairs, & non pas de l'ombre. Il faut donc bien retenir que, dans les figures avancées

(*a*) Jean V (1689—1750).

d'un tableau, il faut mettre les grands clairs & les grandes ombres, à mefure que les figures s'enfoncent; ce qui prouve en même temps la diminution des clairs.

Je me méfie toujours de *la vaghezza* : elle eft aux dépens de la force; elle n'eft telle que parce qu'elle fait reffembler les corps peints à ceux que nous voyons dans le lointain : plus clairs, parce qu'ils font plus foibles; enfin, elle eft aux dépens du clair-obfcur, c'eft-à-dire des grandes ombres & des grandes lumières.

Il eft plus aifé, à Rome, à un étranger d'être dans le monde, & en même temps étudier, qu'à Paris : car, à Paris, une partie eft toujours fuivie d'une autre partie; vous ferez pris aujourd'hui, parce que vous l'étiez hier. A Rome, tout eft plus coupé.

Je vis hier, 19 mars, la cérémonie de la canonifation de faint Népomucène. Le vieux Pape étoit fi caduc qu'il fembloit qu'il alloit mourir. Il étoit cependant bien aife de pouvoir faire une fonction. Je crois que nous étions environ 150 à 200 étrangers. Le Prétendant y étoit; le comte de Beauveau; le prince de Mecklembourg; deux ou trois feigneurs anglois, comme milord Jerfey. La cérémonie fe fit à Saint-Jean-de-Latran. Cela confifte en des litanies des faints, la lecture du décret de la Confervation & une meffe pontificale.

Le chevalier de Saint-Georges (*a*) eft arrivé de Bologne.

On compte qu'il veut revenir à Rome, & que la Prétendante reviendra auffi. Il a toujours auprès de lui milord Dumbar, frère de Mad[e] Hay, qu'il a fait chevalier de l'ordre d'Écoffe. Ce prince a une bonne phyfionomie & noble. Il paroît trifte, pieux. On dit qu'il eft foible & opiniâtre. Je ne le fais pas par moi-même, n'en étant pas connu.

Les tiares du Pape font d'un prix ineftimable.

La ville de Bologne coûte au Pape plus de 100.000 livres. Comme c'eft une ville qui s'eft donnée, il n'a qu'un droit fur le vin, qui vaut 20.000 écus. Tous les autres fubfides, qui vont à 2 ou 300.000 écus, font à la Ville & au Sénat.

Le territoire fe perd, parce que l'Empereur & les Vénitiens ne

(*a*) Le Prétendant, Jacques-Edouard Stuart.

veulent pas permettre qu'une petite rivière qui alloit dans le Pô y aille ; de façon qu'elle fe perd dans les terres.

Bologne peut avoir 80.000 habitants ; la campagne, 200.000.

Ils ont de très-bons chanvres pour les navires. Il fait faire l'expérience de ces chanvres. Un Bolonois m'a dit avoir fait l'expérience de ces chanvres avec d'autres ; que les leurs portoient, à l'égard des autres, comme de 160 à 80. Il veut faire l'expérience fur tous les chanvres de l'Europe & du Nouveau-Monde, fur ceux de la mer Baltique.

Ils ont encore des foyes, & le Sénat a ordonné qu'elles s'employeroient toutes dans la fabrique des crépons.

Ils difent que, s'ils ne confervoient pas leurs privilèges, & qu'ils fe laiffaffent gouverner par des prêtres, ils feroient miférables, comme le refte de l'État eccléfiaftique.

Ils avoient voulu établir une compagnie, dont l'Empereur auroit la moitié des fonds, les Bolonois, l'autre moitié. Le commerce auroit été de leurs chanvres, des bois des côtes des Pays-Héréditaires, du fer, de l'argent-vif, etc. Mais que le projet ne fut pas agréé à Vienne, parce qu'ils demandoient que l'établiffement fe fît dans les États du Pape, & l'Empereur, qui difoit qu'il n'avoit pas moins befoin de fujets qu'eux, vouloit qu'il fe fît dans les fiens.

Avant tout cela, les Allemands avoient équipé deux vaiffeaux chargés de leurs marchandifes. Ils avoient oublié de mettre du bifcuit & en avoient été acheter à Venife, qui étoit empoifonné. Ils furent obligés d'aborder en Sicile. Mille malheurs leur arrivèrent. Enfin ils abordèrent à Lifbonne & gagnèrent 25 pour 100. — Il faut examiner tout cela.

J'allai hier voir l'Églife de Sainte-Agnès, ouvrage de Borromini, qui eft une petite églife admirable : la façade, avec fes avant-corps circulaires & arrière-corps, eft auffi belle que fingulière.

Dans une ftatue, fi vous faites tourner la tête du côté que l'épaule baiffe, elle aura l'air trifte & abattu & n'aura guère de grâce.

Dans l'Églife des Invalides, on ne voit pas le dôme en entrant. Celle de Verfailles, trop haute pour fa largeur. Quand on bâtit, en

France, des églifes, il faudroit prendre le plan de quelque églife de Rome.

Saint-Pierre, le plus grand édifice & le plus parfait : deux circonftances rares. A Saint-Paul, à Londres, l'architecte avoit de l'argent à fa difpofition ; mais les proportions font tout de travers (dit-on).

Le Palais Farnèfe. — Il femble jeté au monde, tant il eft uni ; c'eft un dé.

Comme, à Rome, les principaux du pays ne fe marient pas, il s'y eft formé des mœurs conféquentes ; de façon que les gens mariés ne font que les dépofitaires des maîtreffes de ceux qui ont part au gouvernement. Un prélat fait tomber les dots fondées fur une fille qu'on lui promet. Un prélat marie la fille dont il a joui, à fon domeftique. Dès qu'une fille fe marie, on cherche à quel prélat ou quel cardinal elle fera. Il n'y a rien de fi commun que des maris qui vendent leur femme pour de l'argent ou de la protection. Les Romains qui font dans la baffe bourgeoifie ne travaillent point, ni ne veulent le faire. Quelquefois un mari jaloux garde & enferme fa femme pendant un an ; après quoi, il s'en laffe. Le Magiftrat fait faire plus de mariages qu'il peut dans le peuple. Dès qu'un garçon fréquente une maifon, le père & la mère le font prendre, & le Magiftrat le fait époufer. Après quoi, il eft permis à la femme d'être une bonne c... C'eft différent pour les filles. On dit qu'Ottoboni a de foixante à foixante-dix bâtards.

Les ordres, en Italie, tous plus relâchés, chacun dans leur efpèce, qu'en France. Les Chartreux, par exemple, ont un jour de plus de converfation qu'en France, & elle dure plus qu'en France, & depuis le dîner jufques au foir, & mille autres douceurs. Mais, comme ils n'aiment pas à travailler, quoiqu'ils ne paffent jamais plus de deux jours de fuite dans leur chambre, ils s'ennuyent plus que les François, qui s'y amufent généralement. Il faut plus de relâchement en Italie, parce que l'Italien aime plus fes aifes que le François, & eft plus mol. De même, l'Allemand eft plus dur que le François. Il me femble donc que, plus on approche du nord, plus on eft dur aux peines ; plus on approche des pays chauds & du midi, plus le corps eft mol, & l'efprit, porté au relâ-

chement. Les Italiens encore plus accablés par le chaud que les François. Avec abſtinence égale, le jeûne des Italiens eſt plus aiſé à ſupporter, parce que l'on mange peu dans les pays chauds. Un Chartreux m'a dit, qu'en Italie, la peine de leur jeûne n'étoit rien.

Le palais du prince Juſtiniani eſt plein de ſtatues & de tableaux des premiers maîtres. Il y a une galerie toute pleine de ſtatues, ſurtout la belle ſtatue de Pallas, qu'on croit avoir été la Minerve, & que l'on tient être ſans prix. Il y a beaucoup de tableaux de Caravage & de tous les autres grands maîtres.

Les chevaux de marbre qui ſont ſur la place de Monte-Cavallo, apportés d'Égypte par Conſtantin. Les deux jeunes hommes, qui ont plus que leur grandeur naturelle, & qui les tiennent par la bride, valent mieux que les chevaux, qui ont le défaut d'avoir l'encolure trop large.

Dans l'Égliſe de *Santa-Maria-in-Campitelli*, ils ont mis une colonne d'albâtre ſur une ouverture, au haut de l'égliſe ; ce qui fait paroître la tranſparence.

Sous Benoît XIII, Rome, auſſi triſte que ſainte.

A Rome, le déſagréable, c'eſt qu'on ne voit que des gens qui ont des prétentions.

Le Capitole, tel qu'il eſt à préſent, a ſon entrée du côté nord, au lieu qu'il l'avoit autrefois du côté du midi.

Le Temple de Jupiter eſt tranſformé en une égliſe de Cordeliers, qui eſt l'Égliſe d'*Ara-Cœli*. Il y a deux rangs de très-belles colonnes antiques : les unes ont le chapiteau ionique ; d'autres, corinthien ; les unes ont une baſe ; les autres, pas. On les a fait ſervir comme on a pu.

Il y a un beau tableau de Raphaël, de la Vierge, petit Jéſus & Jean-Baptiſte.

En montant au plus haut du couvent des moines, on voit tout Rome bien à ſon aiſe. Il y a une eſpèce de loge au haut, dont un frère me donna la clef, que je penſai emporter dans ma poche en France.

A côté de l'eſcalier, qui va à *Ara-Cœli*, il y en a un autre, qui mène aux deux Palais des Conſervateurs, qui ſont à côté de celui

du Sénateur du Peuple romain. Au milieu de la place carrée, fermée par un palais, eſt la ſtatue équeſtre de Marc-Aurèle, ouvrage admirable. Il y a, au haut de l'eſcalier, deux ſtatues coloſſales de Caſtor & Pollux, qui tiennent leurs chevaux par la main. Les Palais des Conſervateurs & l'eſcalier de l'autre ſont de Michel-Ange. On voit, dans ces différens palais, de très-belles ſtatues, dont on trouve la deſcription partout.

Épitaphe qui eſt à *Ara-Cœli*: *Nihil.* A un tombeau vis-à-vis, il y a: *Umbra.*

Il y a dans la même Égliſe d'*Ara-Cœli*, un tombeau dont l'architecture reſſemble à celle que l'on peindroit en perſpective. A meſure qu'on voit le fond, la ligne devient oblique; de façon que vous croyez voir une peinture & une perſpective.

Les plis de Pierre de Cortone ſont maniérés, dans la peinture, comme ceux du cavalier Bernin, dans la ſculpture. Le Bernin a l'air petit-maître.

Il y a, dans une chapelle de Notre-Dame-du-Peuple, deux ſtatues de Lorenzetto, ſur le deſſin de Raphaël, qui ſont un *Élie* & un *Jonas*. Le *Jonas* a tant de grâce qu'il repréſente toute la grâce qu'a Raphaël dans la peinture.

Comme les rayons du Soleil tombent toujours à plomb ſur la tête & gliſſent ſur les autres parties du corps, la tête & le haut du corps ſont les plus éclairés, & le bas des figures ſont le moins. Or, comme le ciel eſt plus foncé & plus bleu en haut, & plus clair en bas, il eſt arrivé que les peintres ſe ſont ſervis très-avantageuſement de cela pour faire ſaillir leurs figures. Le clair de la figure d'en haut étant relevé par le fond du ciel, qui eſt derrière, qui eſt obſcur, & l'obſcur de la figure en bas étant auſſi relevé par le clair du ciel, qui eſt derrière, en bas.

Comme nous avons dit, les corps qui ſont près ont de grands clairs, joints avec de grands obſcurs, qui ſe relèvent, & les couleurs en ſont foncées; les corps éloignés n'ont que des couleurs de teintes & paroiſſent de la couleur de l'air. Il n'y a dans le coloris foible ni grands clairs, ni grands obſcurs.

Il faut bien faire ſentir cette différence entre le coloris qui eſt dans la figure, en haut ou en bas; ſans cela, la confuſion ſe met

dans le tableau. En effet, il faut que la peinture trouve l'art de nous montrer dans un tableau les mêmes chofes que nous montre la Nature.

Ceci paroît fort bien à la galerie du Palais Farnèfe, peinte par les Carrache.

Raphaël tire peu d'avantage des ombres & des clairs-obfcurs & fait fortir les figures par les demi-teintes.

Dans le cabinet du Palais Farnèfe, où les figures de clair-obfcur ont tant de relief, le peintre tire fes jours de bas en haut ; mais, dans les figures qui font dans les tableaux des cadres, il les tire de haut en bas. Or, la main, accoutumée à la manière de difpofer les ombres d'une façon, a peine à les difpofer d'une autre façon, & l'œil, qui voit que les figures peintes ont la même apparence que dans les occafions où il a vu des bas-reliefs avec des jours de bas en haut, fait (je crois) un jugement naturel.

Dans les falles du Vatican, Jules Romain a travaillé après la mort de Raphaël. Dans une cheminée, aux deux côtés, il a bien mis ce qui y convenoit : d'un côté, Vulcain, qui forge ; de l'autre, un enfant qui porte du bois.

Jules Romain n'a pas cette douceur & cette grâce de fon maître ; fon coloris eft bien moins bon & reffemble à de la craye.

A l'Églife de la Paix, il y a des peintures de Raphaël admirables. J'y ai été voir le père Ramelli, qui fait des ouvrages de miniature du premier goût. C'eft un bon homme.

J'ai été voir aujourd'hui, 1er avril, la Vigne Gualtieri, dans laquelle font les Thermes de Vefpafien & de Tite. *Primo*, on voit les Sept-Salles, qui font neuf grandes galeries fouterraines, où étoient les réfervoirs de l'eau. C'eft là-dedans qu'on a trouvé le *Laocoon*. Les réfervoirs donnoient l'eau aux Bains de Titus, qui font des ouvrages immenfes. Il y a, dans une galerie de ces bains, auffi fouterraine, une falle où l'on trouva *la Vénus de Médicis*, & où il y a des peintures anciennes, entre autres des grotefques, que Raphaël vit & fit imiter très-bien, dans les falles du Vatican, par Jean da Udine. Il y a auffi des ornemens fculptés, qui font de la première beauté. Il y a apparence que cette falle, avec les peintures, fculptures & la *Vénus*, fervoit aux délices de l'Empereur.

L'eau de ces bains pouvoit ſervir pour les naumachies, au Coliſée.

On dit que le portique de Saint-Pierre ſeroit mieux ſi, au lieu du mur, on s'étoit contenté de mettre des colonnes iſolées, comme au Panthéon : l'ouvrage auroit paru plus léger, & il n'y auroit pas eu de ces eſpèces de lucarnes, qui ſont trop chétives.

On peut voir dans les peintures des Loges de Raphaël : la noble ſimplicité des héros de l'Ancien-Teſtament (il ne met rien que de ſimple : aucun ornement affecté, & qui ſente nos propres mœurs), & comme quoi Raphaël l'a trouvé ; la majeſté avec laquelle Dieu paroît dans toutes les actions de la création ; l'expreſſion dans les figures, telle qu'elle doit être. Quand Loth amène ſes deux filles, on voit l'effort qu'elles ſe font pour ne pas regarder derrière ; la femme de Loth pétrifiée au milieu d'une action. Quand Melchiſédech offre des préſens à Abraham, ce ſont peu de choſes & en grande quantité, comme chez des peuples ſimples.

Dans un tableau de Joſeph & ſes frères, on voit un groupe de ſept figures, qui eſt ſi bien partagé, que, ſi on veut, on en fait trois ; la diſtinction ſe trouve par la ſituation & la différence des couleurs.

Le Nouveau-Teſtament fournit moins de variété aux peintres que l'Ancien. Ce ſont toujours ou un enfant dans les bras de ſa mère & un vieillard, un feſtin.

Raphaël a fait peu d'honneur à Joſeph en le repréſentant recevant les préſens des Mages & y regardant pour voir ce qu'on lui donne.

Les deux fleuves qui ſont à la cour du Belvédère, & ne ſont point enfermés, ont été copiés pour les Tuileries.

Arc de Conſtantin. — Son piédeſtal, de plus du tiers de la colonne, mais ne le paroît pas : car, par la hauteur des baſes, le dé n'a pas plus d'une fois & demie ſa largeur. Son impoſte, comme celle des antiques : ſi grande ſaillie qu'elle eſt une corniche corinthienne avec des modillons. Sa baſe eſt attique.

Le Capitole, aujourd'hui l'Égliſe d'*Ara-Cœli*, étoit le Temple de Jupiter Férétrien. De l'autre côté, à droite, où eſt le Palais Caffarelli, étoit le Temple de Jupiter Olympien. Tout près, la

Roche Tarpéïenne. Il feroit trop long de parler de tous les édifices qui étoient fur le Mont-Capitolin. La Place Romaine, aujourd'hui *Campo Vaccino*, étoit à peu près entre le Capitolin, & le Palatin, & la *via Sacra*, & n'arriva jamais au Vélabre, ni à Sainte-Marie-Libératrice, ni à Saint-Laurent-*in-Miranda.* Ceinte de portiques par Tarquin l'Ancien, fa largeur étoit l'efpace qui eft entre les deux monts. Le nombre de ftatues y étoit innombrable. Les principaux temples de ce quartier-là, dans les vallées, étoient le Temple de Saturne, où étoit le Tréfor public, & le Temple de la Paix, bâti par Vefpafien.

On peut conjecturer combien le terrain de la Ville a hauffé à Rome, par le Colifée, l'Arc de Sévère, la Prifon Tulliane, qui eft fous une églife, la Colonne Trajane, qu'on voit enfoncée de 20 pieds. Généralement, toutes les villes hauffent : on pave les rues fur l'ancien pavé. Ainfi on trouve à Rome, les anciens pavés à 20 pieds, 30 pieds, fous terre.

Voyez la defcription de la Colonne Trajane, *in Foro Trajano*, & de l'Antonine. Rien de plus beau que le fomptueux portique du *Forum Trajanum*, au milieu duquel étoit la Colonne Trajane. Voyez auffi la defcription de la Colonne Antonine. Depuis que l'on a découvert une autre colonne, qui eft encore à terre, & qui eft la vraie Antonine, on a vu que celle-ci étoit vraiment pour Marc-Aurèle ; apparemment élevée à fa mémoire, par fon fils Commode, & que celle qui eft à terre étoit pour Antonin-Pie, & élevée par Marc-Aurèle. Vous remarquerez que les bandes & les figures des bas-reliefs des deux colonnes paroiffent être de la même hauteur, en haut & en bas ; mais elles ne le font pas. Elles croiffent, de façon que, celles d'en bas étant petites, celles d'en haut font prefque grandes comme le naturel.

J'ai été, ce 13 avril 1729, chez le père Vitri (*a*), qui m'a montré fes médailles, qui font communes. J'ai vu les anciens as romains, qui étoient d'abord de 12 onces, & qui, fur la fin de la guerre punique, ne pefèrent plus que 2 onces. « *Ita*, dit Pline, *quinque partes factæ funt lucri.* » (*b*) Mais il paroît, & le père Vitri m'a

(*a*) Voir t. III, *Correfpondance*, lettre à Guafco, du 9 avril 1754.

(*b*) Pline, *Hiftoire Naturelle*, XXXIII, XIII, 3.

donné une diſſertation, que ce ne fut que peu à peu que la diminution fut portée à cet excès-là.

Il dit qu'il y a un Florentin qui moule des médailles ſi bien, qu'il eſt difficile de les reconnoître, & nous en avons vu quelques-unes de lui, très-bien travaillées. L'art ordinaire, c'eſt de prendre du ſable mouillé, d'y appliquer deſſus la médaille, & enſuite d'y jeter le métal fondu. Cela fait des médailles dont la fauſſeté eſt aiſée à reconnoître : 1°. en ce que le moule du ſable ne donne pas l'empreinte bien nette & bien tranchée ; 2°. en ce que le métal fondu de la médaille fauſſe ne pèſe pas tant que le métal forgé & battu de la vraie : ainſi la médaille eſt trop légère ou trop groſſe. Le Florentin fait des moules ſinguliers ; il a un métal qui donne la juſte peſanteur ; il donne même les fontes antiques aux médailles par des poids. Ce qui le fait un peu reconnoître, ce ſont les lettres qu'il ne ſait guère faire ; elles ſont trop maigres, trop rondes & n'ont point l'air antique. Le vert antique dans une médaille la rend plus précieuſe. Il y a des médailles retouchées pour faire renaître les effaçures. J'ai eu facilement l'art de les reconnoître.

Le Bernin & Pierre de Cortone ont gâté l'École romaine.

Les Anglois viennent à Rome pour voir l'Égliſe de Saint-Pierre, le Pape & le Prétendant.

Rome nouvelle vend pièce à pièce l'ancienne.

C'eſt une belle choſe que le Capitole ! Là loge le Sénateur, &, à chaque côté de ſon palais, il y a celui des Conſervateurs du Peuple. Ces trois palais font une place carrée, où eſt la belle ſtatue de Marc-Aurèle.

Ce qui fit que Rome ſe peupla vers le Champ-de-Mars & le Vatican, & non dans le quartier des Monts, où étoit l'ancienne ville, c'eſt que les Papes, au retour d'Avignon, ayant trouvé leur palais de Latran ruiné, allèrent habiter le Vatican. Ce qu'ils firent d'autant plus volontiers, qu'ils ſe trouvèrent près du Château Saint-Ange : choſe importante dans un temps de trouble. Ainſi la Ville, qui ſe répara par leur ſéjour, s'accrut autour d'eux & reſta, au loin, comme elle étoit.

Il y a [à] Saint-Jean-en-Jéruſalem, dans une chapelle, deux tableaux de Rubens : un *Couronnement d'Épines* & une *Paſſion*,

auſſi beaux que j'en aye vu de ma vie, ſurtout *le Couronnement.*

Je voudrois que le Roi eût une Académie à Veniſe, comme à Rome, pour envoyer travailler les élèves qui feroient ſortis de l'Académie de Rome.

Les deux plus belles ſtatues de Verſailles ſont *le Milon crotoniate* & *l'Andromède* de M. Puget. — Je crois que la femme eſt trop petite.

A Rome, de certaines gens tiennent en partie, de la Chambre, les immondices de la Ville. Ils le mettent dans un lieu par lequel l'eau du Tibre paſſe. Elle laiſſe les choſes de quelque valeur qui peuvent être dans les immondices, comme pièces d'argent, bijoux perdus, pièces antiques, & emporte l'ordure. Il en eſt comme de l'opération qui ſe fait dans les mines, pour ſéparer le métal de la terre.

Pour orner Paris, il faudroit y faire des fontaines, comme à Rome : une, à la deſcente du Pont-Neuf, avec une place ; une autre, à l'autre bout.

J'appelois Rome un férail, dont tout le monde avoit la clef.

La guerre de Clément XI (*a*) n'étoit pas ſi ridicule qu'on l'a cru : ſans la priſe de Lille, la France l'auroit ſecouru. D'abord le Roi, demandoit une alliance & le Pape ne le vouloit pas, diſant que, dès que l'Empereur viendroit à réſipiſcence, il ne lui pourroit plus faire la guerre ; & le Roi vouloit une alliance, moyennant quoi il auroit envoyé 12.000 hommes de pied & 3.000 cavaliers démontés : le tout payé par le Pape. Le duc de Toſcane avoit dit : « Monſieur, je ſuis un roſeau qui plie où l'on veut. Faites-moi plier. » Le Pape levoit d'ailleurs 25.000 hommes. Il eſt certain qu'il auroit été très-facile de ravoir Naples & Milan.

Il me ſemble que cette jonction étoit d'une grande conſéquence pour la France. Cela jetoit, ſur le parti du Roi, l'idée de la défenſe de l'Égliſe, &, ſur celui de l'Empereur & de ſon frère, l'idée de la perſécution, & les décréditoit encore plus chez les Eſpagnols

(*a*) Invaſion des États du Pape en 1708 par Joſeph Ier.

& autres peuples catholiques. Il falloit fe fouvenir des Romains, qui, après la bataille de Cannes, envoyèrent conquérir la Sicile.

Le Roi avoit promis au Pape 15.000 armes, en les payant. Lorfqu'il fallut les faire fortir, M. Chamillard dit que le Roi en auroit befoin, & refufa. Le nonce Cufani les eut en donnant 4.000 francs à Mad[e] de Chamillard. Pour lors le Pape dit : « Je veux l'avertir qu'il eft trompé. — Si c'étoit Charles II, d'Efpagne, qui fût joué ainfi, dit-il, je le comprendrois. Mais le grand Louis, c'eft trop ! » Déjà le Nonce les avoit obtenues, que le Roi, qui n'en favoit rien, fit des excufes au nonce Cufani de ce qu'il lui avoit manqué de parole. Le Pape fe contenta d'avertir le maréchal de Teffé. Ce fut une des caufes, entre un nombre innombrable d'autres, qui perdit Chamillard.

Sur les fcrupules de confcience fur une ligue, Polignac, alors auditeurs de Rote, dit au Pape & au cardinal Corradini : « Si vous cherchez des raifons dans le droit canon, vous ne les trouverez pas ; car vous n'y en trouverez pas même pour la guerre. Mais c'eft dans le droit des gens & le droit naturel qu'il le faut chercher. »

« Cet imbécile de Chamillard, dit le maréchal de Teffé, ne m'écrivit-il pas de laiffer prendre Toulon, & que le Roi ne feroit pas moins grand feigneur pour cela ? »

J'ai été avec M. Bouchardon, fculpteur, à la Ville Borghèfe.

Voici quelques remarques.

Généralement, tous les enfans antiques font mauvais ; ils ne les ont pas fu faire : ou ils ont trop marqué leurs mufcles ; ou ils leur ont donné un air trop formé ; ou ils n'ont pas bien exécuté les proportions. Le Flamand, le premier, a attrapé les enfans & leur a donné, avec les proportions, quelque chofe de moelleux & de pâteux.

Les enfans ont la partie des yeux jufques au bas du vifage moins grande, & celle des yeux au haut de la tête plus grande que dans l'âge plus avancé.

Jufques à un an, ou environ, ils ont entre le coude & le pied, une raye qu'ils n'ont pas à trois & quatre ans.

Il ne faut pas que les plis du nombril ſoient ronds comme un cercle, ou, au moins, doivent-ils être interrompus par quelque autre pli.

Il ne faut pas que les contours ſoient exactement ronds ; cela ſent l'apprenti : la chair n'a pas cette rondeur-là ; c'eſt une mixtiligne : quelque choſe [de] droit & de rond.

Il faut que le ſternum ſoit au milieu, & que, lorſque la tête tourne, qu'on voye qu'il ſeroit au milieu. Les clavicules doivent le prendre de chaque côté, & chacune faire comme la figure d'un S, pour aller joindre les épaules. De même, il faut que le corps aille, pour ainſi dire, en ſerpentant : qu'une hanche, par exemple, qui avance aille à l'autre côté qui entre ; lequel répond à l'autre côté qui ſort.

Il faut qu'une tête ſoit ronde & ne ſoit pas marquée par derrière ; tant le tour du front que des cheveux aille en ovale & ne ſoit point trop aplati ; que le contour des joues, d'ailleurs, ne ſoit point rond exactement : car les têtes ne ſont point comme cela ; ſurtout, qu'il paroiſſe quelque choſe qui marque dans quelque endroit de cette partie qui eſt à peu près entre les joues & les lèvres.

La tête du Bernin, du cardinal Scipion Borghèſe, eſt admirable. Il a marqué tout cet âpre de la chair du viſage d'une homme un peu rude. Ses lèvres paroiſſent vives : il ſemble qu'il parle ; que ſa ſalive ſoit entre deux. Les plis de ſon col ſont admirables. Son collet paroît être de linge. Son bonnet, qui entre, fait élever les cheveux. Les oreilles, bien placées & belles.

Il y a auſſi *le David* du Bernin, qui a des muſcles trop lourds, & comme ceux d'un homme groſſier, comme *le petit Faune*, & qui eſt mal, d'ailleurs : David a la phyſionomie baſſe & même mauvaiſe.

La Daphné du même. Les membres ſont trop menus, trop exactement ronds. D'ailleurs, c'eſt un chef-d'œuvre pour le travail des cheveux & des lauriers.

A l'égard des antiques, il y a : *le Gladiateur*, qui eſt une des premières ſtatues de Rome ; une tête de Jules Céſar, &, auprès, une *Cingara*, qui eſt admirable ; un *Morphée*, qui dort, très-bon ; une *Vénus*, qui tient une coquille, & qui eſt aſſiſe & appuyée ſur

ſa main ; & une grande quantité d'autres ſtatues ; un *Centaure*, qui a un enfant derrière lui.

Généralement parlant, les ſculptures de pierre ſi dure ne ſont pas de bonne main : un bon ouvrier n'ayant pas voulu mettre tant de temps à cela, ce ſont des hommes qui y ont travaillé à la journée.

Dans un groupe, il eſt bon que cela faſſe pour ainſi dire la pyramide, & que cela aille en diminuant par en haut.

Le Bernin, m'a dit M. Adam, eſt admirable pour la machine ; c'eſt ce qu'on appelle en peinture *ordonnance*. Comme il n'a pas la correction du deſſin, & que cette correction n'eſt pas ſi néceſſaire dans une grande machine que dans une ſeule ſtatue, on ne voit que ſes grandes idées, & ſon défaut devient petit. Au contraire, l'Algarde (*a*) & le Flamand (*b*) ſont corrects dans le deſſin.

Le grand art du Bernin, c'eſt de ſavoir tailler le marbre : il ſemble qu'il en ait fait ce qu'il a voulu.

Nous avons été voir à Sainte-Bibiane, M. Adam & moi, une ſtatue de la ſainte Vierge, où, avec un art admirable, le Bernin a fait paroître & a diſtingué une étoffe de laine, avec de grands plis, pour le manteau, une eſpèce de camiſole de ſoye, qui va juſques aux hanches, deſſous, & la chemiſe, encore deſſous. Le manteau a de grands plis & paroît de laine. La chemiſette a de petits plis, & eſt liſſe, & paroît de ſoye, auſſi bien que la doublure du manteau. La chemiſe eſt encore marquée par ſes plis, qui ne ſont ni ſi grands que les premiers, ni ſi petits que les ſeconds, &, d'ailleurs, étant de linge, elle n'a point de poli.

Il a mis un très-grand nombre de plis à toutes ces draperies & n'a pas laiſſé, par ſon art, de faire paroître le nu ; en ſorte qu'avec beaucoup il fait beaucoup, au lieu que le Flamand & l'Algarde, avec peu de plis, font de même paroître le nu. L'art du Bernin vient de ſa ſcience à tailler le marbre, qui fait que, malgré la quantité de plis & de matière, il ſe ſauve ; d'autant que, le marbre étant tranſparent, il met des yeux & des trous, qui font un bon

(*a*) Alexandre Algardi, dit l'*Algarde* (1593—1654), ſculpteur & architecte.

(*b*) François Duqueſnoy, dit *le Flamand* (1594—1646).

effet. Cela fait que ſes modèles ne ſont point recherchés dans les pays étrangers : car, comme la terre n'eſt pas tranſparente comme le marbre, il paroît du noir dans ſes trous & ſes yeux ; ce qui les rend rudes : & la confuſion fait que cela ſent la petite manière : outre que, n'étant pas corrects, le défaut ſaute aux yeux. Au lieu que les deſſins de l'Algarde ſont recherchés. Le Bernin n'eſt donc bien connu qu'à Rome.

La pierre de Rome, qui a des trous & s'écaille, mauvaiſe pour la ſculpture ; au lieu que celle de Paris eſt très-bonne.

Le Flamand n'a point tant de plis que le Bernin ; ils ſont plus moelleux. J'ai vu à l'Égliſe de Notre-Dame-de-Lorette, à Rome, une ſtatue de Notre Dame qui eſt un chef-d'œuvre. Deux ou trois plis uniques font paroître le nu ; la ſimplicité de la coiffure de la ſainte eſt admirable.

Les Anciens faiſoient pliſſer les étoffes autour de la chair, afin de bien faire ſentir la différence entre les étoffes & la chair. Comme ils mouilloient les linges pour faire paroître mieux le nu, ils ont fait une choſe qui n'eſt point naturelle : car il n'eſt pas naturel que l'on ait toujours l'étoffe collée ſur la chair.

Quand une ſtatue eſt élevée, & qu'elle eſt aſſiſe, les jambes & les genoux cacheroient le corps, ſi on ne le tenoit un peu élevé. Mais des ſculpteurs croyent que c'eſt un défaut de changer les proportions ; d'autant que de vrais hommes ainſi placés paroîtroient auſſi courts. Ils aiment donc mieux tenir leurs figures aſſiſes haut.

C'eſt un défaut dans un tableau fait pour être élevé de laiſſer voir tout le plafond : car on ne le verroit pas, ſi on voyoit une chambre élevée. Les Carrache, dans la Galerie Farnèſe, ont placé leurs figures comme ſi elles étoient de plain-pied, non comme devant être vues de haut.

Il ne faut point que les cheveux ſoient continuellement annelés comme des *vermicelli*, comme dans quelques buſtes d'empereurs ; ils doivent être en eſpèce de houppes, & les flocons ne ſont pas tous d'une venue.

Les Papes ont toujours fait de deux choſes l'une, en France : autrefois, ils ſoulevoient les ſujets contre le Prince ; à préſent, ils excitent le Prince contre les ſujets.

Le cardinal Corradini n'a jamais d'autres plaintes à faire que de ce qu'on ne met pas aſſez de gens à la Baſtille.

Le feu Roi (*a*) n'aimoit pas beaucoup les alliances ; il aimoit preſque autant être tout ſeul à ſe démêler contre tous. L'alliance de la Suède, à qui on avoit pris quelques états au delà de la mer, l'avoit obligé de rendre Maeſtrich. L'eſpérance d'avoir le duc de Savoye, René, pour lui, lui avoit fait perdre Pignerol & Caſal.

Il me ſemble que, dans ſa jeuneſſe, le feu Roi étoit petit-maître.

La reine d'Eſpagne (*b*) d'à préſent eſt un très-petit génie. Un prêtre à Parme lui avoit toujours apporté des romans, en cachette, & elle n'avoit jamais lu que cela. Ce prêtre, le ſeul homme qu'elle vît, avoit fait bien du chemin dans ſon cœur. Il l'accompagna juſqu'à la frontière d'Italie, avec ordre de revenir. Elle vouloit qu'il ſuivît. Il n'oſa pas. Albéroni dit qu'ils l'auroient fait empoiſonner.

De la fontaine d'Égérie, qui eſt hors des murs de Rome, près Saint-Sébaſtien, il y avoit 20 milles de forêt, dite *Aricine*, & Égérie étoit une nymphe de cette forêt. La campagne de Rome avoit donc tout une autre face qu'à préſent. L'air pouvoit être différent.

Les ouvrages de ſculpture étant vus tout autour, doivent plaire dans toutes les vues ; ſans cela un ſculpteur, pour une vue, ſacrifieroit toutes les autres. Ainſi ce qui eſt beau en peinture, où il n'y a qu'une vue, eſt ſouvent très-laid en ſculpture. On conçoit que la lumière tombant ſur une partie la fait ſortir davantage, &, ſi elle eſt déjà un peu matérielle, elle le paroît encore davantage. On conçoit d'ailleurs qu'une partie dans l'ombre peut ne paroître pas ſi crue qu'elle paroîtroit dans la lumière. Il faut donc faire en ſorte qu'un côté ne brille pas aux dépens de l'autre.

Pour une école de ſculpture, il faudroit un lieu comme le Panthéon, où l'on mettroit un grand nombre de ſtatues, qui n'auroient beſoin que d'un jour, qui eſt celui d'en haut.

Les Vénitiens défendent tous cordages & toiles des Bolonois, afin d'avoir des ouvriers qui travaillent le chanvre deſdits Bolo-

(*a*) Il faut lire *Victor-Amédée II.*

(*b*) Eliſabeth Farnèſe (1692—1766), femme de Philippe V d'Eſpagne.

nois, & qu'ils ne vendent que la matière, & non la façon. Or ils voudroient que quelque prince, comme le roi de France, prît de leurs chanvres, afin d'obliger les Vénitiens de prendre de leurs cordages, & non de leurs chanvres. Lorſque le Roi avoit une flotte, il prenoit des chanvres de Bologne ; mais les Vénitiens, afin d'avoir la matière, payoient quelque choſe plus cher que le Roi.

Mémoire du chanvre de Bologne, donné par le marquis Gaſpard Bolognini, demeurant à Rome, le 16 avril 1729.

La première qualité dudit chanvre eſt celle qu'on recueille aux environs de la Ville, 5 à 6 milles d'Italie éloignés de la Ville, & ledit chanvre coûte un tiers davantage du ſuivant.

La deuxième vient du Bas-Bolonois, lequel étant tout proche des marais Cauſé (?) du Reno, ledit chanvre ne trouve pas des eaux aſſez pures pour conſerver la fermeté qu'il reçoit près de la Ville.

Ordinairement, un quintal de chanvre ſe vend 3 écus romains, qui font 30 jules ; &, à préſent, on l'auroit à 2½.

Le quintal de Bologne augmente de 8 pour 100 de celui de Livourne.

Chaque quintal de tranſport, de Bologne à Livourne, montera à jules 6, payant douanes & toutes choſes ; mais, pouvant charger dans Ancône ou Sinigaglia, un *petachio* chargé de $^{n}_{400}$ de chanvre, ledit bâtiment tranſporté à Marſeille ou Toulon, payant tranſport, aſſurance & douane, ne reviendra pas à 300 écus.

Le chanvre prêt à filer en câble, de la première qualité, ne diminuera que de 10 pour 100, & celui de la deuxième, de 30 pour 100.

Le câble, bien goudronné, de la première qualité ſera toujours un tiers de moins que celui qui ſera fait de tout autre chanvre, & l'expérience a été faite dans l'Arſenal, & la raiſon en eſt parce qu'il eſt plus fort que tout autre.

Le pays de Bologne produit, toutes les années, 12.000 livres de chanvre, en échange duquel on pourroit prendre des manufactures, des dorures, des draps, & bien d'autres choſes de France.

Les républiques d'Italie ne ſont que de miſérables ariſtocraties, qui ne ſubſiſtent que par la pitié qu'on leur accorde, & où les nobles, ſans aucun ſentiment de grandeur & de gloire, n'ont d'autre ambition que de maintenir leur oiſiveté & leurs prérogatives.

Le démêlé des Bolonois avec les Vénitiens vient de ce qu'ils ne veulent pas fouffrir que les Bolonois conduifent le Reno dans le Pô. Les Ferrarois ont, comme les Vénitiens, intérêt de les en empêcher. Les Vénitiens craignent que le fleuve, fe jetant dans le Pô, n'entraîne encore plus de fable dans leurs langues ; & les Ferrarois, qui ont le fol de leur ville 30 pieds ou environ plus bas que le lit du Pô, craignent tout : car ils ne peuvent pas s'empêcher de périr. Mais les ingénieurs ont dit qu'au contraire, plus le fleuve recevroit d'eau, plus il auroit de rapidité & entraîneroit de fable. Les Vénitiens vouloient faire la guerre du temps du pape Conti (*a*), qui avoit deffein de faire exécuter cet ouvrage. Les Bolonois avoient même obtenu un refcrit de l'Empereur, qui déclaroit que, pour raifon de ce, il n'y auroit point de guerre en Italie. Ce pape-ci a déclaré à l'ambaffadeur de Venife que, de fon pontificat, rien ne fe feroit; ce qui défefpère les Bolonois.

Il y a trois beaux palais : celui du Luxembourg ; le Palais Pitti, à Florence ; le Palais Farnèfe, à Rome ; & deux font inhabités.

Le dôme de Saint-Pierre paroît léger ; cependant Saint-Pierre découpé feroit dix à douze églifes.

J'ai vu les cérémonies de la Semaine fainte. Ce qui m'a fait le plus de plaifir, c'eft un *Miferere* fi fingulier qu'il paroît que les voix des châtrés font des orgues.

Le 18, je partis de Rome pour Naples, dans une chaife, avec deux Allemands : un officier & un conful de Livourne. Nous paffâmes par la porte Saint-Jean ou *Cœli-Montana* & entrâmes dans la voye latine. Nous trouvâmes, à gauche, le fameux aqueduc achevé par Claude, qui paroît prefque encore entier ; mais il y en a un autre, moins élevé, qui conduit les eaux à Rome. Nous laiffâmes auffi Frafcati à gauche.

Nous nous arrêtâmes une demi-heure à Marino ou *Villa Mariana*, village de 3 à 4.000 âmes, appartenant au Connétable ; &, fuivant la campagne de Rome, nous allâmes coucher à Velletri, lieu un peu plus confidérable que Marino. Les auberges font déteftables. C'étoit une principale ville du pays des Volfques.

(*a*) Innocent XIII.

De là, nous allâmes coucher à Piperno, laiſſant à gauche, ſur le ſommet d'une montagne, la petite ville de Seita. Juvénal parle de ſes vins : *Setinum ardebit in auro*. Il y a, auprès, un reſte de quelque ouvrage ancien, qui me paroît être un réſervoir d'eau. Auprès de cette ville, il y a un petit fleuve appelé *delle Caſe-Nove*, ſur lequel on peut s'embarquer juſqu'à Terracine. On prend à gauche pour aller à Piperno, auprès de l'ancien Pipernum, ville des Volſques.

On ne ſauroit croire combien tout ce pays eſt peu peuplé. On n'y trouve aucune maiſon, ni de bourgs ou villes, que de très-loin en loin. Je trouve la Hongrie un peu plus peuplée.

2 ou 3 milles avant Piperno, il y a quelques oliviers.

Quelques milles avant d'arriver à Terracine, on laiſſe à droite le Marais Pontin, au travers duquel traverſe le chemin *Appius*; mais on ne paſſe plus par ce marais.

On arrive à Terracine, & on trouve, de temps en temps, l'*Appius*.

Terracine eſt encore une miſérable ville de 2 à 3.000 âmes, déſolée auſſi bien que les villes papales que nous avons vues. Les habitans ſont tous blêmes, & les femmes, vilaines; ce qui vient du mauvais air. J'ai pourtant ouï dire à un habitant qu'on y voyoit des gens de 80 à 90 ans, & qu'on y vieilliſſoit aſſez.

Terracine eſt ſur le bord de la mer. Il y avoit là quelques miſérables bateaux napolitains : car les ſujets du Pape n'ont pas une ſeule barque à eux. C'eſt que l'Égliſe, qui a tout, ne ſe mêle pas d'en avoir. Généralement, toute la côte de la mer Méditerranée qui eſt au Pape, depuis Civita-Vecchia juſqu'à Terracine, eſt en mauvais air; ce qui fait en partie que le pays n'eſt pas peuplé.

VOYAGE EN ITALIE

VIII

Royaume de Naples

Au ſortir de Terracine, on trouve preſque toujours la voye *Appia*.

Après 3 à 4 milles, on trouve les terres de Naples, & l'on arrive enſuite à Fondi, qui peut avoir 6 à 7.000 habitants.

Ce que je viens de voir du Royaume de Naples eſt meilleur & mieux cultivé que les pays du Pape : des terres labourées, des vignes, des oliviers, quelques orangers. Il eſt vrai qu'ils ſe plaignent qu'il arrive preſque toutes les années malheur ſur leurs oliviers. Ils diſent auſſi que l'air n'y eſt pas des plus ſains l'été, & que les gentilſhommes ſe retirent à la campagne, à cauſe d'un lac ou marais qui eſt tout auprès & à l'eſt.

Le Pape (*a*) avoit paſſé à Fondi dix ou douze jours avant moi, avec ſi peu d'équipage qu'on ne ſauroit l'exprimer. Il étoit entièrement habillé en moine. Il avoit laiſſé 1.200 écus à Terracine ; rien à Fondi.

Il y a, à Fondi, un petit château carré-haut, avec des créneaux, comme on les faiſoit anciennement. Barberouſſe (*b*) le prit & amena tous les habitants eſclaves.

(*a*) Benoît XIII, ancien dominicain.

(*b*) Kaïr-Eddin, roi d'Alger de 1518 à 1546.

Cette voye *Appia* étoit admirable. Il y avoit, ſous le pavé, un autre pavé fait avec des pierres & du gravier. Ce pavé de deſſus eſt de groſſes & grandes pierres, qui ne peuvent être ébranlées ni dérangées de leur place par les chevaux ni les chariots. Les deux côtés étoient bordés par deux bords de groſſes pierres, de 2 pieds de large, qui étoient les *margines*, & où les gens de pied pouvoient paſſer, & l'on y joignit, de 10 en 10 pieds, des pierres un peu plus hautes, pour que chacun pût plus commodément y monter à cheval ou dans ſon char. Appius Claudius la fit juſqu'à Capoue. Caligula l'avoit faite *laſtricare di pietre quadrate.* Les étrangers qui venoient à Rome devoient, à la vue de ces ouvrages, être effrayés de la puiſſance romaine. Trajan la continua de Capoue à Brindes & l'orna, de côté & d'autre, de lauriers & de lentiſques.

De Fondi, nous arrivâmes le matin, à dîner, au Môle-de-Gaëte, laiſſant la langue de terre où eſt Gaëte à côté, ſans la voir que de loin. Nous avions ſuivi la *via Appia*, & là, ſuivant toujours la même voye, nous partîmes le même jour. Nous trouvâmes un village, que nous laiſſâmes à gauche, appelé *Traetto*, auprès duquel eſt l'ancien Minturnes. On y voit encore les ruines de pluſieurs bâtimens publics de cette ancienne ville ; entre autres, un aqueduc, dont les arches ſubſiſtent encore, & qui alloient porter l'eau à un amphithéâtre, pour faire apparemment les naumachies & autres jeux pour les Minturniens.

Tout auprès, il y a encore un autre lieu qui étoit (je crois) un bain public, & autres reſtes de l'Antiquité.

A l'ancien Minturnes, on paſſe un petit fleuve appelé *Garigliano* ; c'eſt l'ancien *Liris*, qui faiſoit les bornes du Latium. Non loin de ce fleuve eſt le mont (autrefois) de *Cæcube*, diſent mes livres.

Le ſoir, nous ſommes arrivés à Santa-Agata, lieu auprès de Sueſſa, que nous n'avons point vue. Cette ville eſt ſituée au pied du Mont-Garrus ou Montdragon, anciennement *Maſſicus*, où croiſſoit le vin de Maſſique. Entre le Liris & le Volturno, autre fleuve qui eſt plus à l'orient, & ſur lequel eſt Capoue, étoit le territoire de Falerne. Ainſi, entre ces deux fleuves, croiſſoient les vins de Falerne, de Maſſique, & (je crois) celui de Cæcube.

Nous arrivâmes, le 22, à Capoue. Le général commandant nous convia à dîner. J'aperçus par là que j'étois dans un pays de la domination allemande. Il a fait une eſpèce de récolte de pluſieurs vaſes antiques de Capoue, trouvés dans les tombeaux des anciens Capouans, dans le lieu où étoit l'ancienne Capoue, qui eſt à un... de la nouvelle. Ils ſont de terre, peints d'auſſi mauvais deſſin que les porcelaines chinoiſes.

Il n'y a aucune beauté à Capoue : les égliſes & les bâtimens ſont aſſez communs.

De Capoue, on va à Averſa, lieu aſſez petit, &, de là, à Naples. Le chemin eſt très-beau & très-bien entretenu, & le pays, très-riant & très-fertile. Ce ſont des champs de terre labourés, pleins de grands peupliers, ſur leſquels il y a de la vigne. Des relations diſent que l'on ne trouve, de Capoue à Naples, que des orangers & des citronniers, & je n'en ai pas vu un ſeul. Il y a apparence qu'ils ont été arrachés. On me dit à Gaëte que ces arbres n'étoient plus d'aucun revenu depuis que les Génois, qui avoient aſſez de ces fruits chez eux, ne venoient plus en prendre dans le Royaume de Naples.

Le 23, j'arrivai à Naples.

Il me ſemble que ceux qui cherchent les beaux ouvrages de l'art ne doivent pas quitter Rome. A Naples, il me paroît qu'il eſt plus facile de ſe gâter le goût que de ſe le former.

J'ai vu aujourd'hui 4 ou 5 égliſes : j'y ai trouvé des ornemens, de la magnificence ; aucun goût : un goût gothique ; dans les ornemens, quelque choſe de bizarre, & rien de cette ſimplicité qui eſt dans les ouvrages anciens ou dans ceux de Michel-Ange & ceux qu'il a formés. J'ai vu pluſieurs façades de palais : je n'en ai pas trouvé une ſeule de bon goût ; je ne ſais ce que ſera le dedans. L'Égliſe des Jéſuites eſt (je crois) ce qu'il y a de mieux à Naples ; elle eſt preſque en croix grecque. Il y a, ſur le mur intérieur de l'entrée, une aſſez belle peinture de Solimène, un tableau du Guerchin. Une aſſez bonne architecture en dedans, excepté que les autels ſont trop chargés d'ornemens, & que la façade ne vaut rien. Je n'ai pas encore vu un ouvrage de ſculpture qui m'ait fait plaiſir ; mais je ſerai plus inſtruit dans quelques jours.

Naples eſt dans une très-belle ſituation. Les rues en ſont larges & très-bien pavées de gros & grands quartiers de pierres carrées. Les maiſons, toutes grandes & à peu près de même hauteur. Beaucoup de grandes & belles places ; & cinq châteaux ou forteresses, qui ne laiſſent pas d'étonner.

Rome, la plus belle ville du monde. Si les arts étoient perdus, on les retrouveroit dans Rome.

Il faut lire le *Carpentariana* (*a*). Il dit qu'un homme intituloit la traduction des *Épigrammes* de Martial, de l'abbé de Marolles : *Épigrammes contre Martial.*

Le parlement de Rouen caſſa une ſentence de juge ſubalterne, qui, ſur ce qu'un homme, accuſé d'avoir été au ſabbat, prouvoit l'alibi, l'avoit déclaré atteint & convaincu de s'être trouvé en pluſieurs lieux à la fois. De Lancre (*b*) dit que le Diable laiſſe un corps fantaſtique à la place de celui qu'il porte au ſabbat. L'homme de Gaſſendi, à qui on donna de l'opium, qu'on frotta de la graiſſe dont ſe ſervoient les gens accuſés à Rouen, qui, à ſon réveil, dit qu'il lui ſembloit avoir été dans un lieu comme le ſabbat.

Le cardinal Borgia (*c*), comme neveu du pape Borgia, a un privilège du Pape attaché à tous ceux de ſa maiſon, de pouvoir manger, lui & tous ceux qui ſont à ſa table, de la viande le ſamedi. Il a mauvaiſe opinion de tous ceux qui ſont à ſa table, & qui veulent faire maigre. « Vous n'êtes pas catholiques, ſans doute, dit-il : car vous doutez de l'autorité du Pape. » — Tout de même, le feu Pape, s'en allant à Bénévent, diſoit : « Que les évêques voyent ce que je fais : je leur donne bien l'exemple de la réſidence. » — Partout arguments qui prouvent contre.

Les docteurs qui montrent les raretés des environs de Naples, montrent quelquefois le lieu où Cicéron diſoit la meſſe ; au moins, le prince de Beauvau (*d*) m'a dit qu'on le lui avoit montré.

(*a*) Recueil de mots attribués à François Charpentier, membre de l'Académie Françaiſe (1620—1702).

(*b*) Pierre de Lancre, *Tableau de l'inconſtance des mauvais anges & démons*, Paris, Jean Berjon, 1612.

(*c*) Charles Borgia (1648—1733).

(*d*) Marc de Beauvau, prince du Saint-Empire (1679—1754), gouverneur du Grand-duché de Toſcane.

J'ai vu à Rome, à un palais qui eſt auprès de celui de Latran, ſur un vaſe, un bas-relief où il me paroît qu'il y a une eſpèce de grand-prêtre qui a du rapport à la manière dont Raphaël a repréſenté Dieu, dans ſes Loges; quoiqu'il y a de l'apparence que le Raphaël a plutôt copié Michel-Ange que l'Antique: car le Dieu des Loges reſſemble beaucoup à celui de la Chapelle-Sixte.

Je ne ſais ſi nous ſommes obligés de croire que le Pape ſoit infaillible; mais je ſuis bien ſûr qu'il n'eſt pas poſſible que la perſonne d'aucun pape puiſſe croire ce dogme-là.

Lorſque le Pape apprit la nouvelle du renvoi de l'Infante (*a*): « *Gazete queſte le lettere di Benevento ſono venute.* »

Les Napolitains aiment fort la multiplicité des ornemens: ils en accablent leur architecture; ce qui fait que leurs égliſes ſont infiniment riches & de mauvais goût.

Ce ne ſont pas des ſtatues de marbre, mais d'argent, de métal; du reſte, peu de bons ouvrages de ſculpture; mais leurs ſacriſties ſont pleines d'argenterie.

La Promenade eſt une eſpèce de cours, le long de la mer, qui eſt très-agréable.

La rue Tolède eſt très-large; la plupart des autres ſont étroites.

L'Égliſe du Grand-Jéſus eſt une des plus belles de Naples.

En Italie, il eſt inutile de faire de bons livres: il ſuffit d'en faire. Dès que l'on dit d'un homme: « *Ha ſtampato* », cela jette un reſpect infini ſur lui. Mais il eſt indifférent que ce qu'il *ha ſtampata ſia buono o cattivo.*

J'ai eu l'honneur d'aller faire ma cour à M. le comte d'Harrach, vice-roi, & à Mad[e] la Vice-Reine. Je les avois connus à Vienne. Ils m'ont fait mille politeſſes.

Depuis qu'on s'eſt aviſé de mettre des fortereſſes dans les villes, on n'a plus beſoin d'avoir des peuples ſi fidèles: on les a rendus obéiſſans. Auſſi, avant ce temps, y arrivoit-il des révolutions tous les jours: témoin l'Italie. Il eſt preſque impoſſible que les Napolitains, qui ont cinq citadelles, ſe révoltent.

(*a*) Marie-Anne-Victoire, fille de Philippe V d'Eſpagne, fiancée à Louis XV en 1721 & renvoyée en 1725.

Les rois d'Efpagne avoient abaiffé la nobleffe napolitaine en élevant la Magiftrature. C'étoit un inftrument pour la tenir. Les magiftrats, payés par le Roi, dépendoient de lui, & les nobles dépendoient d'eux.

La mer fait un golfe autour duquel, fur une colline, eft la ville de Naples ; de façon qu'il y faut fouvent monter & defcendre. Les vaiffeaux ne font pas en fûreté dans le port. Il y a la darfe, où les galères font en fûreté, & je vis le navire *Saint-Léopold*, qui eft de 60 canons, qu'on avoit mis dans cette darfe. Ce vaiffeau avoit été fait à Triefte. Le bois en étoit fi caffant & fi mauvais qu'il avoit fallu prefque tout rechanger. Il faut que le bois de ce pays-là ne vaille rien. Il y avoit donc dans le port ce vaiffeau & 4 galères. Il n'en a guère befoin de davantage : car, contre les Infidèles, fes troupes de terre, qui les font trembler, le font refpecter fur la mer.

L'Empereur a environ 50.000 hommes à Naples, Sicile, Milanois, Pays-Bas : 16 à 17.000 hommes à Naples ; 10 à 12.000, en Sicile ; 12.000, dans le Milanois & le Mantouan ; le refte, en Flandre. — Guicciardi.

J'ai ouï dire qu'avant que Charles II eût tant vendu à Naples, le Royaume rendoit plus de 14 millions de florins.

Aux Céleftins, il y a de très-belles peintures du Calabrois (*a*). A l'Églife des Saint-Apôtres, de belles peintures de l'Albane. A l'Églife des Carmes déchaux, un tableau du Dominiquin.

Il y a, dans plufieurs églifes de Naples, de très-beaux tableaux de Lucas Jordan & de Solimène.

A l'Églife *del Carmine*, on voit le tombeau de Conradin (*b*) & du dernier duc d'Autriche. La peinture des arcs eft un bel ouvrage de Louis Sicilien.

L'Églife de *San-Severin* eft d'un meilleur goût d'architecture que les autres. Il y a un affez beau bas-relief à un tombeau, où l'on voit des pleureufes très-bien repréfentées.

L'efcalier du Palais du Vice-Roi eft (je crois) le plus beau de l'Europe. Il eft du deffin du cavalier Fontana (*c*). Le cavalier Ber-

(*a*) Mathias Preti, dit le Calabrais, peintre de l'Ecole napolitaine (1613 à 1699).

(*b*) Conradin (1252—1268), fils de l'Empereur Conrad IV.

(*c*) Dominique Fontana (1543—1607).

nin difoit que le palais pafferoit par l'efcalier. Cependant, le palais eft très-grand ; mais il n'eft pas achevé.

Il y a *gli Studi*, qui étoit un beau palais, qui n'eft que commencé. On y vouloit mettre les Académies. Les Allemands y ont mis leurs foldats, & tout ce beau bâtiment fe détruit : ils font cuire leur foupe fur l'efcalier. Ce bâtiment est d'un bon goût d'architecture. Il y a, dans la façade, de belles ftatues antiques.

Il n'y a rien au-deffus du bruit des plaideurs & fuppôts du Palais que celui qui fe fait aux tribunaux de Naples. J'ai ouï dire à M. le Vice-Roi qu'il y avoit à Naples 50.000 de ces gens de pratique, & qui y vivent bien. Là, on voit la Chicane en chauffe & en pourpoint. Les feuls fcribes font une petite armée, rangée en bataille, le canif à la main. Ils font fur des bancs, deux à deux ou quatre à quatre.

J'ai vu l'abbé Ripa (*a*) à Naples. Ce bon eccléfiaftique a conçu le deffein d'attirer des jeunes Chinois pour les inftruire & les renvoyer prêcher dans leur pays. Il en a mené 4, a acheté, de l'argent que le Pape lui avoit donné, une belle maifon, couvent & églife, où il a mis 4 Chinois qu'il a menés, & en fait venir d'autres. L'Empereur donne un revenu pour l'entretien. La Propagande de Rome leur donnera des pouvoirs, &, lorfqu'ils feront en miffion, elle fe charge de les payer, &, pour lors, ils dépendront d'elle. Le deffein de cet eccléfiaftique eft le feul moyen de foutenir cette miffion.

Ce 26, j'eus l'honneur de dîner chez M. le Vice-Roi. Je vis Mad[e] la Vice-Reine, ci-devant femme du comte de Gallas. Elle a une fille (*b*) qui doit être mariée à un petit-fils du Vice-Roi ; ce qui, de deux maifons très-riches, n'en fera qu'une.

Le bailli d'Harrach, fils de M. le Vice-Roi, frère de celui qui eft à Ratifbonne, eft un jeune homme qui promet beaucoup. Il a été en Portugal & a vu, d'ailleurs, le monde. Il m'a fait bien des politeffes.

(*a*) Mathieu Ripa (1682—1746), miffionnaire en Chine & fondateur à Naples du Collège des Chinois.

(*b*) Marie-Elifabeth de Gallafch (1718—1734), époufa en 1733 le plus jeune fils du comte de Harrach, Ferdinand-Bonaventure, & non fon petit fils.

Une des chofes qui contribuent le plus à peupler Naples, c'eft la mifère & la pareffe des Napolitains. On leur fait quelques aumônes ; on leur donne quelque foupe & quelque pain & viande dans les couvents de la Ville, qui font très-riches. Les gens de la campagne viennent, vivent d'abord d'aumônes, & continuent à vivre ainfi ou gagnent autrement une miférable vie.

Rien n'eft plus beau que la fituation de Naples dans un golfe : elle eft amphithéâtre fur la mer ; mais un amphithéâtre profond. M. le Vice-Roi a un falon où il voit la mer de tous côtés, voit arriver les vaiffeaux, voit le Mont-Véfuve, d'un côté, & les deux côtés de la mer : ce qui fait un fpectacle charmant.

Les *a parte*, bons chez les Anciens, parce que leur théâtre étoit un carrefour, où aboutiffoient trois rues ; de façon que celui qui venoit d'une rue étoit vu & entendu du peuple, fans l'être de l'acteur qui venoit de l'autre rue.

J'ai été à Pouzzoles, ce... avril 1729. Naples eft dans un golfe qui tient la moitié d'un cercle. Elle eft au milieu. Cette partie du golfe, du côté de l'occident, jufques au cap de Mifène (au delà duquel eft la cité de Cumes) étoit anciennement plein de villes & de maifons de plaifance. A préfent, elles font ruinées, & il ne refte plus que Pouzzoles, petite ville ou bourg. Arrivés à Pouzzoles, nous avons traverfé en bateau jufqu'à Bayes : car vous faurez que, dans ce côté du grand golfe, Pouzzoles & Bayes font un autre petit golfe. Ces deux villes font, [l'une], d'un côté, l'autre, de l'autre, & Caligula avoit fait un pont, dont on voit encore les ruines, par lequel il alloit de Pouzzoles à Bayes. Tout ce côté de la mer ne faifoit prefque qu'une ville, tant il étoit plein de villes & de bourgs.

D'abord nous avons vu le cap Mifène de la Mer Morte, qui eft une efpèce de petit étang, qui a une communication à la mer, quoiqu'il en foit féparé par une langue de terre, &, par cette communication, le poiffon entre & ne peut pas fortir.

Auprès de là, nous avons vu la pifcine admirable qui étoit un réfervoir d'eau pour l'armée navale : car il y avoit toujours une flotte à Mifène. Il eft foutenu par quarante-huit piliers, & l'on voit encore une efpèce d'incruftation qui eft (je crois) le fédiment de l'eau.

Auprès de la Mer Morte, il y a une efpèce de vallée en conque, qu'on appeloit *les Champs Élyfées.*

Auprès de là fe voyent les *Cento Camere*, qui eft une efpèce de réfervoir d'eau, plutôt que les prifons de Néron. — Nous revenons toujours vers Naples. — Or, dans ce petit golfe feul de Pouzzoles, il y avoit jufques à fept villes. Enfuite vient le lieu où étoit Bayes. Il n'y a à préfent qu'une petite forterefſe, où les foldats crèvent, parce que l'air y eft très-mauvais. On ne fauroit dire combien, dans ce petit endroit, il y a de bâtiments ruinés : temples, bains & autres édifices. Et il eft bien impofſible que l'air y foit bon l'été : car ces édifices font pleins d'eau qui croupit, & les lieux qui les entourent auffi. Or, lorfque la chaleur de l'été vient à faire exhaler cette eau, l'air doit être empefté. C'eft ce qui me fait dire que les lieux qui avoient été la place des grandes villes étoient malfains. Or il eft impofſible que Pouzzoles ne foit pas malfain : car, dans les temples, où nous avons été, l'eau étoit d'un pied fur la fuperficie ; ce qui, s'exaltant l'été, doit être empefté. Il en eft de même de tous les lieux fouterrains que l'on ne voit plus, & où l'eau croupit fans qu'on le découvre. Dans plufieurs de ces temples, comme à celui de Vénus, il y a encore des ftucs, gâtés par les torches qu'on y porte pour les voir. Le Temple de Mercure, que nous avons trouvé plein d'eau, eft comme le Panthéon de Rome : une ouverture au fommet. Il a 25 pas de diamètre. On voit à Bayes, comme à Pouzzoles, des marques de l'ancien pont de Caligula, qui alloit de l'un à l'autre. On trouve plufieurs fortes de bains : entre autres, un bain fi chaud que je n'ai pu y aller, la chaleur m'ayant prefque fuffoqué dès que j'ai eu fait 5 ou 6 pas pour y aller ; &, plus on avance, plus la chaleur, qui vient d'une eau bouillante, augmente. Plus bas, il y avoit d'autres bains de plufieurs efpèces ; &, à chacun (dit-on), il y avoit des ftatues qui marquoient, par une attitude particulière à chaque membre, à quel chaque bain étoit utile. Et la croyance populaire eft que les médecins de Salerne, ruinés par l'effet de ces eaux, vinrent les ruiner.

En allant plus avant vers Naples, on trouve le fameux Lac Lucrin, qui, à préfent, n'eft pas fi grand que mes foffés de La

Brède, quoique ſa pêche fût autrefois la première gabelle dans la liſte de celles des Romains. Cette diminution eſt venue de la deſtruction de la ville de Tripergole, en 1538 ; au lieu de laquelle, il s'eſt formé le Monte-Nuovo, qui a occupé une grande partie des terrains que prenoit ledit Lac Lucrin.

En entrant plus avant dans les terres, on voit le fameux Lac Averne, qui n'a pas (je crois) plus d'un mille de tour. Au bout, il y a un temple d'Apollon. Auprès de ce lac, on entre dans une grotte, qui étoit, ſelon les apparences, faite pour aller à Cumes. On y entre une centaine de pas. Le terrain a été bouché. On appelle cela, ſur les lieux, *l'Antre de la Sibylle de Cumes.*

On voit, enſuite, le Mont-Barbaro ou Gauro. Il a encore des vins, quoique moins exquis qu'anciennement.

Auprès de Pouzzoles, on trouve un bel amphithéâtre, qui eſt pourtant fort ruiné ; mais il y en a de beaux reſtes.

La terre pouzzolane. — On en porte dans les pays étrangers ; encore aujourd'hui, en France. On en a porté à Conſtantinople. Vitruve a raiſon de dire qu'elle eſt admirable pour bâtir.

La Solfatara. — Il y a une grande plaine entourée de montagnes de ſoufre, en rond ou ovale. Une fumée de ſoufre ſort de pluſieurs endroits. Cette fumée s'attache en gouttes ſur le fer, point ſur le papier. Elle noircit l'argent. Ce minerai de ſoufre ſe met au feu. L'impur reſte au fond. Ce minerai laiſſe voir du ſoufre tout jaune. Il y a des endroits où eſt un minerai blanc, dont on tire l'alun. Ce minerai ſe briſe. On le met dans des réſervoirs d'eau, où il ſe criſtalliſe. On y fait auſſi du vitriol. La même eau chaude fait bouillir des chaudières de plomb, où ſe fait l'alun. Quand on frappe contre la ſuperficie de *la Solfatara,* elle répond comme ſi le lieu étoit bien creux deſſous. Des expériences font voir qu'elle a correſpondance avec le Véſuve : quand le Véſuve eſt en paix, ceci l'eſt moins.

On voit, enſuite, revenant toujours vers Naples, le lac d'Agnano, qui eſt le lieu propre pour le grouiſſement des chamois ; ce qui le rend empeſté l'été.

Il peut avoir 1 mille & ½ de tour. Il eſt entouré de montagnes. On y voit, ſur le bord, une maiſon où ſont les bains ſulfureux,

dont la chaleur guérit les maladies vénériennes & rhumatifmes. Sur les bords de ce même lac eft la Grotte du Chien. Dans près d'une minute, le chien fe laiffe tomber de foibleffe, & l'haleine lui manque, comme ne pouvant refpirer. J'ai tiré une grenouille de l'eau, qui eft morte dans un demi-quart d'heure. A 1 pied de la terre, la chandelle s'éteint; la poudre ne prend point à un fufil. A 3 pieds de terre, la vapeur n'eft plus nuifible. L'eau du lac bout. Enfin, ce lieu eft plein de foufre, n'étant pas éloigné de *la Solfatara*.

Généralement, tout ce pays que j'ai décrit depuis Mifène jufques à Naples eft plein de bains chauds, tièdes ou froids.

A 1 mille près de Naples, il faut paffer par la montagne du Paufilippe, qui eft percée l'efpace d'un tiers de mille ou environ; ce qui fait que cette montagne devient comme nulle. Pour la commodité du voyageur, on paffe cette grotte fouterraine, qui prend le jour de l'entrée & de la fortie de la montagne. Il y a de l'efpace pour les charettes qui vont, & celles qui viennent, & cela eft très-commode. La grotte eft plus haute dans les bouts, pour prendre la lumière plus haut. En quelques endroits de la montagne, on a percé en haut.

J'ai été, aujourd'hui, famedi 30, voir la liquéfaction du fang (*a*) de faint Janvier. Je crois avoir vu que cette liquéfaction s'eft faite; quoiqu'il foit difficile de s'en bien apercevoir, parce que l'on ne fait que vous montrer un moment un reliquaire, dont le verre eft fané par les baifers de tout le monde. Mais, quoi qu'il en foit, je crois que c'eft précifément un thermomètre; que ce fang ou cette liqueur, qui vient d'un lieu frais, entrant dans un lieu échauffé par la multitude du peuple & un grand nombre de bougies, doit fe liquéfier. Il m'a femblé que, quelquefois, le prêtre approche du chef de faint Janvier, même après le miracle fait, c'eft-à-dire du lieu où il y a beaucoup de bougies. De plus, le prêtre tient le reliquaire de fes deux mains; ce qui échauffe le métal.

On ne fauroit croire la confolation que le miracle fait deffus l'efprit du peuple. Sans cela, ils fe défefpèrent, & la confternation

(*a*) Voir auffi : *Penfées*, n° 836.

eſt publique. Les Napolitains diſent que, quand Philippe V vint à Naples, le miracle ne ſe fit pas : préſage de la perte qu'il fit de ce royaume. Des prêtres diſoient auprès de moi : « Le miracle s'eſt fait, &, cependant, il y avoit neuf hérétiques ! » C'eſt qu'il y a quelques années, le miracle tardant à ſe faire, on fit retirer quelques Proteſtans d'auprès de l'autel.

Vous remarquerez que le miracle ſe renouvelle huit jours de ſuite ; que, trois fois l'année, il ſe fait : le jour du Saint, le jour de ſa tranſlation & celui de ſa décollation. Ce qui ruine le miracle de ſaint Janvier, c'eſt que la tête de ſaint Jean-Baptiſte fait auſſi, tous les jours, le même miracle. Je reverrai & l'un & l'autre.

Je ſuis perſuadé que tout cela n'eſt que des thermomètres. Auſſi, lorſque l'on porte ce ſang d'un lieu chaud à un lieu chaud, ou d'un lieu frais à un lieu frais, le miracle ne ſe fait pas. Celui de ſaint Jean-Baptiſte, qui ſe fait par le moyen d'une meſſe, ſe fait auſſi par un thermomètre, à ce que je crois. Le ſang eſt dans un lieu très-froid. On le porte ſur l'autel, où les bougies, la reſpiration & la préſence des aſſiſtants échauffent le lieu.

J'ai été à Poggio-Reggio, maiſon de plaiſance de la reine Jeanne. Ce n'eſt plus que l'ombre d'une maiſon de plaiſance, tant elle eſt délabrée. C'eſt, d'ailleurs, dans un lieu très-marécageux & malſain.

La plus ſaine opinion, c'eſt qu'il y a à Naples 300.000 âmes.

M. le Vice-Roi, comte d'Harrach, a pourtant dit qu'il avoit fait examiner cela, & qu'il y en avoit plus de 500.000 ; mais c'eſt beaucoup.

Les revenus du Royaume de Naples ſous les rois d'Eſpagne étoient de 7 millions d'écus napolitains, qui vont environ à 3 livres 10 ſols de notre monnoye. Ils en ont aliéné environ 6 millions, &, pour faire ſubſiſter les troupes, l'Empereur a augmenté les impôts d'environ 1 million ; de façon que les revenus du Roi montent environ à 2 millions. Sur quoi, il faut payer les officiers & 7 à 8.000 hommes de troupes ; ce qui monte environ à 1 million ; plus 800.000 écus de penſion aux Eſpagnols qui ſont à Vienne ; de façon qu'il reſte peu ou peu de choſe pour le Prince. Le peuple eſt très-miſérable par cette augmentation d'un million d'impôts, &

il faut ménager celui de Naples, parce qu'il y a 50 à 60.000 hommes appelés *Lazzi*, qui n'ont rien dans le monde : ni terre ni induftrie; qui ne vivent que d'herbes; ne font point vêtus, n'ayant qu'une culotte. Ces gens font très-aifés à mettre en mouvement.

Ces *Lazzi*, les plus miférables des hommes de la Terre, font ceux qui craignent plus les malheurs dont les menace la non-liquéfaction. Ainfi, à caufe de ces *Lazzi*, on peut bien dire que le peuple de Naples eft bien plus peuple qu'un autre.

Ce font ces gens qui élevèrent Mazaniello, dont les Efpagnols ne fe défirent qu'en lui donnant un breuvage qui le rendit fou. Après quoi, fes partifans furent aifés à ralentir. Ce Mazaniello (*a*) vouloit changer le gouvernement en république; ce qui fit que la Nobleffe ne bougea point. Auffi, en revanche, lorfqu'à la feconde année de Philippe V la Nobleffe conjura contre lui, le Peuple ne prit pas parti non plus.

Lorfque, fous Charles II, les Efpagnols avoient befoin d'argent, ils aliénoient pour autant de biens du Royaume; de façon que peu de places & de fiefs reftent à la Couronne. S'ils avoient befoin de 10 millions d'écus, ils alièneroient dix fois pour 5 à 600.000 écus de rente. Les Génois en ont beaucoup acheté. Il eft vrai que ces fiefs font réverfibles à la Couronne faute d'hoirs. Dans ces fiefs, la Couronne n'a rien à voir, ni pour la juridiction, ni pour les revenus royaux. Je crois pourtant que, dans la plupart des lieux, il y a appel au Tribunal du Roi.

Il fort de Naples pour 4 millions d'écus d'huile, de la foye, dont il y a quelques manufactures. Mais il fort beaucoup pour les expéditions de Rome, pour les penfions qui vont à Vienne, pour ce que les Génois retirent, pour les manufactures que l'on tire des pays étrangers.

Ce qui ruine le Royaume encore, c'eft que le Souverain n'accorde le droit d'extraction, c'eft-à-dire d'envoyer des denrées hors du Royaume, qu'à de certains particuliers qui les enlèvent à très-grand marché.

(*a*) Thomas Aniello, dit Mazaniello (1622—1647), chef de l'infurrection des Napolitains contre les Efpagnols en 1647.

Pendant que j'ai été à Naples, je n'ai pas vu un Allemand qui connût un Napolitain, ni un Napolitain qui connût un Allemand.

Je ne crois pas que le miracle de ſaint Janvier ſoit fait par aucune fourberie, & ſurtout qu'on mêle rien dans ce ſang. Les Magiſtrats, qui changent tous les ans, en ont la clef comme l'Archevêque. Ce que je croirois plutôt, c'eſt que le Clergé eſt de bonne foi; mais c'eſt un thermomètre. Le deuxième jour, j'ai été voir cette liquéfaction. Le prêtre empoigne toujours le reliquaire de deux mains, par chaque bout; ce qui l'échauffe. Dès que quelqu'un veut regarder, l'acolyte met la bougie, qui touche preſque le verre. D'ailleurs, les baiſers continuels du peuple doivent échauffer. Je crois donc que les eccléſiaſtiques ſont la dupe eux-mêmes : ils ont vu la liquéfaction; ils ont cru qu'elle ſe faiſoit par miracle. Le beſoin qu'ils ont eu du miracle pour conſoler le peuple a fait qu'ils ont cherché à examiner ce qui réuſſiſſoit mieux pour faire le miracle au Saint; ils ont établi des cérémonies qu'ils ont cru les plus agréables au Saint. Ces cérémonies une fois établies ne ſe changent plus : ainſi lorſque le prêtre tient le reliquaire, un acolyte ſuit toujours avec une chandelle; ainſi il y a le même nombre de bougies ſur l'autel; & c'eſt toujours le même lieu où le ſang ſe met, lorſqu'on ne l'expoſe pas. On a donc cherché d'abord à faire le miracle, & enſuite on a continué à obſerver les mêmes moyens, dont on s'eſt ſervi. Ce qui eſt cauſe phyſique n'eſt plus regardé que comme vénération pour le Saint. — Ce ne ſont ici que conjectures : peut-être y a-t-il un véritable miracle.

Giannone (*a*) ayant fait l'*Hiſtoire civile de Naples*, où il fait voir les moyens dont la cour de Rome s'eſt ſervie pour établir ſon autorité, le miracle ne ſe fit pas. Les moines dirent que cela venoit du livre impie de Giannone, qui penſa être lapidé, fut obligé de ſe cacher & quitter le royaume.

Le peuple de Naples eſt comme étoit celui de Rome, qui étoit compoſé d'affranchis, qui n'avoient rien. Auſſi étoit-il crédule, ſuperſtitieux, déſireux de nouvelles. Le peuple de Naples, où tant de gens n'ont rien, eſt plus peuple qu'un autre.

(*a*) Pierre Giannone (1676—1748), auteur de l'*Hiſtoire civile du Royaume de Naples*. — Voir auſſi : *Penſées*, n° 446.

J'ai été au Mont-Véſuve. Il eſt environ à 8 milles de Naples. Mais il faut monter beaucoup. Les terres qui ſont autour, avant que la montée ne vienne trop droite, ſont très-fertiles ; apparemment à cauſe des feux ſouterrains (car tout cet endroit en eſt plein), & non à cauſe des cendres, qui ne font que gâter les fruits. Il y croît des vins très-bons. Ce mont eſt partagé en deux têtes. Sur celle qui eſt plus près de Naples, il n'y a pas d'ouverture, ni de feux, & elle eſt, en des endroits, cultivée.

A un couple de milles de l'embouchure, il n'y a rien que des cendres, &, plus loin même, toute la terre eſt couverte de marcaſſites, que la montagne y a jetées. Remarquez que, ſouvent, les feux ſortent des endroits où il n'y a point d'ouverture, & qui ſe referment. J'ai monté juſque ſur le ſommet, & j'ai vu une très-large & très-profonde ouverture. Elle peut avoir 50 pas de tour. Avant d'arriver ſur le dernier bord, il y en a un autre. Après quoi, on deſcend, & on monte à l'autre bord. Cette deſcente eſt égale à la montée. Elles peuvent avoir, chacune, 12 ou 15 pas. C'eſt cette dernière montée qui eſt la plus difficile. On ne peut guère ſavoir comment cette double couronne s'eſt faite. L'ouverture étoit-elle autrefois plus grande, & s'eſt-il formé une nouvelle couronne intérieure ? Il eſt difficile de deviner ce qui s'eſt paſſé dans des mouvemens ſi violents & dans l'affreuſe agitation des principes. Vous remarquerez qu'à 50, 100 & 150 pas de l'embouchure, ſi l'on ôte avec la main quelque peu de terre, & qu'on faſſe un creux, il en ſort une chaleur inſupportable, & telle que celle qui forme les bains chauds qui ſont en tant de lieux à Bayes & à Pouzzoles ; ce qui fait penſer que ce terrain eſt plein de Véſuves cachés. On dit & il paroît même que les matières qui s'enflamment dans le Véſuve ſont de différents genres, & que la combinaiſon & le mélange en varie ſelon les différents degrés de bitumes, de ſoufre, de vitriol, alun, antimoine ; ce qui produit les différentes couleurs de pierres & odeurs. On a même trouvé dans ces marcaſſites pluſieurs ſortes de métaux, même de l'argent ; mais ſans aucun profit.

On prouve qu'il a communication avec la mer, dont la bouche n'eſt éloignée que de quelques milles, en ce que, dans pluſieurs

époques de ſa fureur, il a vomi pluſieurs poiſſons & herbes marines ; que, dans ſes tremblemens, la mer s'eſt ſouvent retirée : après quoi, il a vomi des poiſſons tout ſoufrés. Ce qui arriva de même à Pouzzoles lorſque le Monte-Nuovo ſe forma. Ce qui peut faire croire que l'eau de la mer, entrant par de certains canaux, fait fermenter les principes qui cauſent tant de ravages.

Souvent le Véſuve a reſté grand nombre d'années ſans fumer & montrer de flamme ; ce qui n'eſt pas ſans exemple. Iſchia n'eſt plus un volcan, quoiqu'il y ait encore des bains chauds. Lipari en a été un & ne l'eſt plus, &, en 1631, il y avoit cent trente & un ans que le Véſuve étoit tranquille, & c'étoit un lieu de chaſſe. L'abbé Bracchini, qui a décrit l'incendie de 1631, dit que, dans ces temps-là, deux hommes y étoient deſcendus, ſe tenant aux branches des arbres ; qu'ils croyoient être arrivés juſqu'au niveau de la mer ; qu'ils avoient trouvé, en deſcendant, pluſieurs ſciſſures, d'où il ſortoit des vents, en partie très-froids & en partie très-chauds ; qu'au fond ils avoient trouvé trois lacs : un, d'eau bitumineuſe ; l'autre, de nitre ; l'autre, d'eau bouillante (*a*).

J'ai été avec un Père Chartreux françois, coadjuteur du procureur de l'Ordre, à l'île de Capri (*b*) ; j'ai été très-bien reçu par les Pères Chartreux. L'île a 8 milles de tour. Elle eſt encore délicieuſe, quoiqu'il ne reſte des ouvrages de Tibère que quelques reſtes d'un réſervoir, qui ſert encore de citerne, où l'eau eſt excellente & très-utile pour les habitants de l'île, où il n'y a que trois fontaines, & où, quelquefois, on manqueroit d'eau ſi l'on n'avoit ſoin de ramaſſer l'eau des citernes. Après la mort de Tibère, on envoya (dit-on) démolir ſes bâtimens, afin que la fantaiſie ne prît plus aux Empereurs d'y aller demeurer.

(*a*) A cette page du manuſcrit ſont épinglées deux notes :

« Citer Caſſiodore, livre IV[e], lettre L, page 81 de mon extrait ſur la fertilité des matières brûlées du Véſuve. »

« Voyez mon extrait du tome I[er] des *Hiſtoriens d'Italie*, de Muratori, page 4° de l'hiſtoire *miſcella*, page 8. On y parle de la ville Herculanum-Pompéii, ce qui paroit être la ville découverte de nos jours auprès du Mont Véſuve. Or, ſi Eutrope en parle, elle ne peut avoir été abimée du temps de Pline. Il ſeroit bien ignorant de n'avoir pas ſu qu'elle étoit abîmée : car je crois qu'Eutrope a écrit après Pline ; ce qu'il faut examiner. »

(*b*) Voir : *Spicilège*, n° 408.

Pour arriver dans l'île, il faut beaucoup monter. Après quoi, on trouve une efpèce de vallée, qui fépare les deux parties de l'île dont l'une s'appelle *Capri*; l'autre, *Anacapri*; & ce font de hautes montagnes des deux parts. La plus grande plaine qu'il y ait dans l'île peut avoir 3 milles de tour & eft à Anacapri, dont les habitants ne font guères en bonne intelligence avec leurs voifins de Capri.

Tibère avoit plufieurs palais dans l'île, & il y a apparence qu'il avoit fait bien des ponts & des arcades pour que l'on pût aifément fe promener dans l'île : car, à préfent, il n'y a rien de fi rude & de fi fatigant. La vallée qui partage Capri d'Anacapri eft la plus étroite partie de l'île, qui eft faite en forme de calebaffe. Cette île eft extrêmement fertile. Elle produit des vins exquis, la meilleure huile d'Italie, de bons câpres, plufieurs fortes de légumes, quelques grains & même de l'*herba neggia* pour la teinture du jaune, dont il y a beaucoup à Lipari. Il y a auffi une chaffe de cailles, qui viennent au mois d'avril & repaffent avant l'hiver. On les vend 1 fol la pièce, & on en vend pour plus de 1.000 écus napolitains (qui font les trois quarts de l'écu romain), que l'on porte à Naples. L'île n'a pas, à beaucoup près, affez de blé pour nourrir 2.000 habitans qu'elle a. Elle en tire de la Calabre. A Anacapri, il y a les deux tiers femmes, un tiers d'hommes. A Capri, c'eft égal. La raifon, c'eft que ceux d'Anacapri envoyent des enfants mâles, dès l'âge de dix à douze ans, à Naples & ailleurs, travailler de quelque art ou manufacture; & les filles reftent.

Le 6 mai 1729, je partis de Naples pour retourner à Rome.

Le 7me, à midi, au Môle-*di-Gaeta*. Nous nous mîmes dans un bateau pour aller à Gaëte. Un gentilhomme allemand qui étoit connu du comte de Tattembach, gouverneur de la place, & moi allâmes le faluer. Il nous reçut très-bien, nous donna fon carroffe pour voir la place. Sa femme eft une Catalane affez vieille.

Gaeta eft un rocher, à peu près comme Gibraltar. C'eft une péninfule affez bien fortifiée, mais capable de l'être beaucoup mieux. L'endroit qui la joint à la terre eft très-étroit & n'a pas (je penfe) plus de 60 à 70 pas. Entre la Ville, qui eft au bout, avec la forteresse au milieu, & qui eft un rocher ou montagne, & l'en-

droit qui joint la péninſule à la terre, il y a un autre rocher ou montagne plus élevée encore, & là eſt le tombeau d'un..., appelé à préſent *la Tour d'Orlandin*, qui eſt une eſpèce de fort. Sur la côte de cette montagne eſt le logis du Gouverneur, des monaſtères & maiſons. Enfin, tous ces deux rochers ſont garnis de bonnes murailles & fortifications, qui entourent même du côté de la terre.

Lorſque le comte de Daun entra dans le royaume de Naples, le Vice-Roi & les troupes ſe jetèrent dans Gaëte & y furent forcés (*a*). La plupart du peuple quitta & ſe réfugia à Rome ou à Naples ; ce qui fait qu'il y a très-peu d'habitans. Lorſque vous êtes ſur la fortification qui regarde la terre, vous voyez les deux mers : celle de l'eſt & celle de l'oueſt. Du côté de l'eſt, vous voyez un village. Sous vos pieds, la vue ſe promène, & on voit le village du Môle & quelques ruines de l'ancienne Formies, qui étoit ſur le rivage, & qui occupoit (dit-on) quelques milles. Là eſt la maiſon de Cicéron, à ce que l'on dit.

Le golfe de Gaeta eſt très-grand. Il a au-devant l'île d'Iſchia, &, du côté de Naples, la côte avance tellement vers le cap Miſène que la rade eſt couverte de preſque tous les vents. Cependant, [elle] eſt telle que l'on aime mieux ſe ſervir du port de Bayes, qui eſt près de Naples & eſt (je penſe) meilleur que celui de Gaëte, qui n'eſt qu'une rade, & les vaiſſeaux de l'Empereur ſe tiennent à Bayes.

. . . .

On voit à Gaeta, du côté de la mer de l'oueſt, une ſciſſure de rocher qu'on dit s'être faite à la mort du Seigneur ; ce qui y a fait bâtir deſſus une chapelle.

On y voit auſſi le connétable de Bourbon, deſſéché & habillé. Il n'a pas été enterré parce qu'il eſt mort excommunié.

Il y a, par eau, près de trois quarts d'heure de chemin du Môle à Gaeta.

Il y a 70 milles de Gaeta à Naples.

(*a*) 30 ſeptembre 1707.

IX

Rome (Second féjour)

PIPERNO eft entre Rome & Naples, à 50 milles de Rome & 70 de Naples. Elle n'eft point éloignée de la mer. Lorfque j'y paffai, le fieur Thomas Aucalone, *miniftro in Piperno per la Camera, in fervizio del fignor Nicola*-Pierre *Antoni, affituario della Treforeria* (lequel Antoni demeure à la Trinité-des-Pèlerins, à Rome), me dit qu'il y avoit une partie du Marais Pontin facile à defsécher; que, pour 20.000 écus romains, on fe feroit un fonds de 5 à 600.000 écus.

Piperno fut, il y a trois cens ans, ravagée de la pefte. De 12.000 habitans, il ne refta que quelques familles. Aujourd'hui, il y a 3 à 4.000 habitans.

A Piperno, il y a des montagnes où il y a des oliviers, & on en plante tous les jours.

Trois places (*a*) d'une grande conféquence en Hongrie : Effeck, qui eft (je crois) fur le confluent de la Drave & du Danube; Belgrade & Temefwar. Orfova, fur le Danube, a des batteries de canons fur le fleuve, qui empêchent les Turcs d'avancer. Semendria eft plus avancé. Dans la Serbie, les Turcs ont Niffa & Widdin.

Ce qui affoiblit beaucoup l'Empereur, ce font les Pays-Bas. Le pays n'eft pas, par lui-même, en état de fe défendre contre la France. Il faut donc que l'Empereur lui envoye des troupes. Or elles lui coûtent beaucoup : le double & le triple qu'ailleurs. Elles n'ont point de quartiers d'hiver. Les officiers, qui vivent dans de bonnes villes, s'y ruinent. De façon que tous les pays de l'Empereur entretiennent, & plus, les troupes; ce que les Pays-Bas ne peuvent pas faire. On a donc affoibli l'Empereur en lui donnant les Pays-Bas.

Tous les pays fort habités autrefois aujourd'hui font malfains : témoin le Pays du Pape & l'Égypte. — Voir ce que c'eft que la

(*a*) Renvoyer à l'article de Hongrie. (M.)

Grèce. — Quelque jour, Paris & Londres feront de même. Voilà ce qui fait que l'on quitte les anciennes villes, & qu'on ne les ré-habite point. Les Romains habitoient & faifoient leurs maifons de plaifance dans le pays qui borde la Méditerranée, & négligeoient les pays de l'Adriatique, comme le Bolonois, le Ferrarois, le Pays vénitien, comme malfains. Aujourd'hui, c'eft tout le contraire. De façon qu'on peut dire que l'air eft bon dans ces pays-ci à préfent, parce qu'il y étoit mauvais.

La campagne de Rome inhabitable, parce qu'elle n'eft point habitée. Il eft étonnant que, dans cet ancien Latium, le voyageur ne trouve ni un poulet, ni un pigeonneau, ni fouvent un œuf.

On peut voir Naples dans deux minutes. Il faut fix mois pour voir Rome.

Les fontaines de Rome, qui font éternelles, valent mieux que les eaux de Verfailles, à mon avis.

Borromini eft fingulier : il a mis (me femble) le gothique dans les règles.

L'Églife de Saint-*Andrea-delle-Fratre*, qui eft de Borromini, eft originale, en ce que fon plan eft le même que celui d'un chapiteau compofite.

Les portes & les fenêtres doivent être compofées de deux carrés. Les niches ont le cintre ou le fronton de plus, afin que la figure puiffe fe remuer. Dans les portes & fenêtres, le chambranle doit être le quart du vide ; l'architecture, le quart auffi ; la frife, auffi le quart ; la corniche, de même : ce qui eft particulier dans ce cas & déroge aux règles ordinaires.

Toute colonne doit avoir fon contre-pilaftre. Il faut toujours, pour le moins, qu'entre deux colonnes on puiffe placer deux carrés formés par la ligne qui eft entre les deux colonnes. La Porte du Peuple de Michel-Ange a ce défaut qu'étant une porte de ville elle devroit être plus maffive & ruftique, & avoir, par conféquent, des colonnes moins grelées. Une bonne porte de ville eft celle de Saint-Jean-de-Latran. La Porte du Château-Saint-Ange, auffi de Michel-Ange, très-bonne : ruftique, maffive, plus large par le bas que par le haut ; ce qui eft très-bien.

On appelle *attique* ce qui n'eft d'aucun ordre.

Voici comme, avec le diamètre d'une colonne, on fait la hauteur d'un édifice. Je ſuppoſe une colonne d'ordre corinthien, & qui ait 10 palmes de diamètre. Ce diamètre eſt un dixième. Ainſi la colonne : fût, baſe, chapiteau, aura 100 palmes ; l'entablement, le quart de cela ; la hauteur du cintre, la moitié de l'eſpace qui eſt entre les deux colonnes. Le tout fait la hauteur.

L'arcade ſimple, d'un pilaſtre ou colonne à l'autre, a la moitié de ſa largeur pour hauteur.

La corniche architravée eſt le ſeptième de la colonne. Ce ſeptième ſe diviſe en trois parties, dont deux ſont pour l'architrave, & l'autre, pour la corniche. Cette corniche architravée n'a point de friſe & a peu de ſaillie ; ce qui la feroit paroître meſquine dans les dehors. Elle ne s'employe guère que dans les dedans. Elle eſt dans le portique de Saint-Pierre.

Le portique de Saint-Pierre eſt admirable ; mais, par dehors, la façade ne fait pas un ſi bel effet : il y a trop de... pour un ouvrage ſi coloſſal. Au lieu de ces petites niches, il auroit fallu ſeulement mettre de ſimples cadres. Au lieu des colonnes de marbre qui ſont dans le dehors, & qui répondent à celles de dedans, qui y font un très-bel effet, il auroit fallu mettre un pilaſtre, qui n'auroit pas peut-être paru ſi petit que cette colonne, qui en a une voiſine, qui eſt immenſe.

Le dehors de Saint-Pierre eſt admirable.

Dans le jardin du Vatican, il y a un petit bâtiment fait ſur le modèle d'un temple antique, qui eſt un petit lieu de plaiſir admirable.

Il y a deux fontaines : l'une eſt entre deux groſſes tours ruſtiques, qui font un très-bel effet ; l'autre eſt une rocaille : toutes deux, d'un très-bon goût.

J'ai été voir, hors de la Porte-Majeure, à 2 milles, le Temple de l'Eſpérance. Il eſt porté ſur une colonne. Comme il falloit, ſans cela, faire une voûte, & qu'il n'y avoit pas aſſez de hauteur, l'architecte imagina de mettre le temple ſur cette colonne, d'où il a fait naître des arceaux ; & c'eſt, ſur cette colonne, qui eſt au milieu, que les arceaux repoſent d'un bout, &, de l'autre, ſur le mur des fondemens. (Vignole a imité cela au Château de Caprarola.) Il n'y

a guère d'autre exemple antique de pareille chofe. Le temple qui eft deffus eft bien confervé ; c'eft à préfent un lieu pour les brebis, qu'on y fait coucher.

Le Borromini, voulant contrecarrer le Bernin, a imaginé une architecture nouvelle : c'eft un gothique mis en règle ; & s'eft éloigné des Anciens, qui ne fe fervoient jamais que de l'angle droit. Mais il faut bien qu'un autre que lui fe garde de le fuivre.

La façade de l'Églife de la Paix, par Pierre de Cortone, eft admirable ; elle reffemble à un théâtre.

La Porte de Saint-Jean eft admirable pour fon ruftique & fa force, convenable à une porte de ville. Elle eft de Michel-Ange.

Cofcia entend bien les chofes ; mais il ne fe foucie de la réuffite d'aucune. Fini, rien. Lercari, bon, mais foible. Corradini, impétueux. Ce font les miniftres régnans.

Le Pape a les mœurs angéliques.

La colonne élevée derrière Sainte-Marie-Majeure, qui a été tirée du Temple de la Paix, fait un très-mauvais effet. Elle paroît trop grêle, à proportion de fa tête & fes pieds.

Saint-*Andrea*-de-la-Vallée, *la Chiefa-Nuova*, le Grand-Jéfus, Saint-Charles (à la façade près), font quatre très-bonnes églifes de Rome, auffi bien que le Noviciat des Jéfuites.

Si les Vénitiens avoient mis en troupes réglées & perpétuelles la moitié de l'argent qu'ils ont mis en armemens précipités, ils auroient fait grande figure dans le monde.

J'ai été voir le *Pignetto Sacchetti.* C'eft une maifon abandonnée, parce qu'autrefois tous ceux qui y étoient logés moururent par le mauvais air, qui vient & d'une vallée qui eft au-deffous, & d'un bain qui étoit au-deffous de la maifon. Il refte encore la façade & le bain, ouvrage admirable de Pierre de Cortone. C'eft à 1 mille de Rome.

La Vigne Madame eft encore plus près. Elle eft de l'architecture de Raphaël, & il y a des peintures que fes élèves ont faites fur fes deffins. Cette architecture eft fimple, ferme & de bon goût. Il n'y a pas autour de Rome une vue fi charmante. On voit la campagne de Rome du côté du nord jufqu'à la montagne, & le Tibre, qui

ſerpente, ſe perd & reparoît. Il y a auſſi un grand bois champêtre, charmant. C'eſt là où a été fait le *Paſtor fido* (*a*).

L'Hercule Farnèſe a des muſcles très-reſſentis par devant, & point par derrière. C'eſt qu'il devoit être vu de loin par devant, & de près par derrière. Il ne faut donc pas croire que l'on faſſe mieux paroître les muſcles à force de les faire voir gonflés. Il faut que cela ſe faſſe avec l'application convenable.

J'ai ouï dire à milord Dumbar que le Prétendant avoit ſouvent couché d'Albano à Rome & de Rome à Albano, [avec] la Reine & ſa maiſon, dans les jours d'été, ſans que perſonne eût aucun mal. L'affaire eſt de paſſer d'un bon air à un bon air. Mais, ſi on va, d'un bon air, dormir à un mauvais, on eſt pris : car, en effet, l'air de la campagne de Rome eſt peſtiféré. Il eſt vrai que le comte de Gallas & huit ou dix de ſes gens moururent. Mais ils couchèrent dans des lieux où l'air eſt effroyable, marchèrent dans la plus grande chaleur du jour. Ses gens étoient preſque tous ivres. Une autre troupe de ſes gens qui fit le voyage, mais avec des précautions, n'eut aucun mal. Depuis dix ans, on a retardé le ſéjour des villégiatures. On revenoit, autrefois, au moins à Sainte-Pierre ; à préſent, des gens ont pouſſé trois ſemaines ſans danger.

J'ai vu de bons ouvrages d'architecture : *le Géſu*, de Vignole ; le palais du prince Altieri ; le Palais Barberini ; le Noviciat, fait par le Bernin. Tout ce que Vignole a fait, le Bernin & Pierre de Cortone, en fait d'architecture, à Rome, eſt très-bon. Au Palais Barberin, beaux eſcaliers. Le palais a l'air d'une fortereſſe.

Les Princes romains. — Ils ſont dans un cas ſingulier, & les princeſſes, auſſi. Comme il n'y a point de cour à Rome, lorſque le Pape fait un prince, il dépend des autres princes ou de l'autre nobleſſe de les reconnoître, s'ils veulent. Le Pape ne ſe ſoucie pas de cela : car cela augmente la méſintelligence. Il n'y a pas de princeſſe du ſang ſi fière qu'une princeſſe romaine. Cela vient de ce qu'ils n'ont point voyagé.

Les plus forts du Sacré-Collège ſont Imperiali, Porzia, Davia

(*a*) Tragédie paſtorale de Jean-Baptiſte Guarini (1537—1612).

& quelques autres. Que, felon les apparences, on fera Colonna (*a*), fils de la connétable Mancini; que, fi l'on fait le Pape tout d'un coup, ce fera un homme de mérite, qu'on aura voulu prendre; que, fi cela traîne, on fera revenu à quelque chofe *da poco*. La faction Albane s'eft beaucoup accrue fous ce pape-ci, par inimitié contre les favoris; outre que, plufieurs des créatures de ce pape devoient le commencement de leur élévation à Clément XI. Corfini ne le fera pas, parce qu'il a eu l'exclufion de France, & qu'on croit qu'un Italien fe fouvient plus du mal qu'on lui a fait, que du bien qu'on lui fait. D'ailleurs, il eft Florentin, & les affaires de Florence embarraffent. — J'ai fait là une belle conjecture.

Les Romains fortifioient chaque fois leur camp, qui étoit en façon d'un carré-long, de la contenance de 2 carrés, dont il y en avoit toujours une partie fur une hauteur. Là étoient les principaux officiers, & là étoient les armes; les foldats étoient de l'autre côté. Or, on fortifioit toujours le camp pour deux raifons : l'une, pour accoutumer les foldats au travail; l'autre, afin que les foldats ne fuffent pas étonnés dans les cas où on auroit befoin de fe retrancher.

Frafcati ou Tufcule eft à l'eft de Rome, diftant à peu près de 10 à 12 milles de Rome; eft fur la colline... C'eft une petite ville. La Cathédrale eft telle qu'il n'y a pas de plus belle églife en France. L'architecture en eft de très-bon goût. Tous les entours de Frafcati, de près & de loin, font pleins de belles maifons de campagne.

Belvédère eft une maifon charmante du prince Pamphile, où eft une cafcade qui eft au-deffus d'aucune pièce d'eau que j'aye vue à Verfailles : tant l'architecture en eft belle.

Auprès eft la Villa Conti.

Plus, la Villa Montalte, où il y a des peintures admirables du Dominiquin & d'Annibal Carrache, & les copies des meilleurs originaux vendus au duc d'Orléans. Elle appartient à la maifon Odefcalchi.

Dans la vallée entre Frafcati & Tivoli eft le Lac Vigille, qui eft

(*a*) Charles Colonna (. . . —1739), fils de Marie Mancini, nièce de Mazarin.

grand comme la main, & qui diminue tous les jours. Entre Frafcati & Tivoli eft le Monte-Porzio, où étoit la maifon de Caton. Plus loin, du côté du nord de Frafcati, eft le Mont-Soracte.

Au delà de la Villa Montalte eft la maifon de Cicéron ; où eft à préfent un couvent de (*a*)..., où il y a une belle églife & des peintures à frefque du Dominiquin admirables. Cette maifon avoit appartenu à Sylla, & tout contre eft le lieu où il y a apparence qu'étoit la maifon de Marius. M. le cardinal de Polignac y a trouvé une infcription où on devine qu'il y a *Caio Mario, Imperatori.* De plus, c'eft de là que fort le ruiffeau appelé *Aqua Marana,* qui eft *Mariana.* On n'y voit rien ; mais il paroît, par les enfoncements du terrain, qu'il y avoit autrefois des étangs & pièces d'eau.

Tout ce pays appartient au Connétable (*b*). Il entretient l'été des chariots qui n'ont autre chofe à faire qu'aller dans tous les villages ramaffer les malades pour les porter dans les hôpitaux de Rome. Il y a auprès du Monte-Porzio un lieu où il nourrit du bétail, où les hommes les plus robuftes ne vivent que trois ans. C'eft qu'ils couchent à l'air. Il a 100.000 écus romains de rente, à 1 pour 100, en fonds de terre.

Le cardinal de Polignac m'a dit que, venant ici au conclave de Benoît XIII, il dit à M. le Duc : « Comment me conduirai-je avec le Prétendant ? Je fuis cardinal de fa façon. Je lui ai toujours été attaché. — Il eft jufte, dit-il, que vous le voyiez ; mais il faut que cela foit rare, comme une fois la femaine, & je me charge de le faire approuver à l'Angleterre. » Il vint ici & trouva l'abbé Tencin, qui ne bougeoit de chez le Roi, qui étoit de toutes les parties & gouvernoit tout. Cela lui fit faire des réflexions, & il difoit : « Quoi ! Moi, qui ne fuis qu'un particulier, on me défend de voir le Roi, & Tencin, qui eft le miniftre, on le lui permet tous les jours. » — Layer (*c*) vint à Rome, ne vit le Prétendant que deux fois, ne vit que lui (il étoit du refte toujours enfermé dans une chambre), & retourna en Angleterre. A peine fut-il arrivé qu'on

(*a*) Mot laiffé en blanc dans le manufcrit. D'après une lettre du Préfident de Broffes, Barckhaufen l'a identifié comme étant un couvent de moines grecs de l'ordre de Saint-Bafile.

(*b*) Fabrice Colonna (... —1755), prince de Paliano.

(*c*) Chriftophe Layer (1683—1723), avocat anglais. En réalité Layer, arrêté en 1722, fut jugé & exécuté en 1723.

le prit & lui ouvrit le ventre. Le roi George dit au Parlement que, par le courrier de Rome, il avoit avis d'une conſpiration, & que Layer avoit vu le Prétendant. Le duc de Warton vint ici, ne vit perſonne, & le Prétendant une ſeule fois, & cela fut ſu d'abord. Cela donna de furieux ſoupçons au Cardinal, &, quand la Reine vit la *Gazette de Hollande*, où étoit ce diſcours du roi George, elle qui voit plus loin que ſon mari, qui ne voit rien, alla à lui : « Vous êtes trahi ! » — Le Prétendant n'avoit de confiance que dans le cardinal Gualtieri, Hay & Tencin. Le Gualtieri tiroit près de 100.000 livres de la France. Le cardinal Polignac apprit, enſuite, que Tencin avoit acheté de M. & Mad[e] Hay la nomination au chapeau. « Seroit-il poſſible, dit-il, qu'après l'avoir trahi il en retirât encore ce prix-là. » Que lui, Polignac, devenu miniſtre, dit au Roi : « Je vous demande une grâce : ne me parlez jamais de vos affaires. — Et pourquoi cela? — Je ne veux pas vous trahir. » Jamais le Roi ne s'aperçut de rien. Le bonhomme diſoit : « Les Romains ſont terribles : je ne puis pas faire un pas qui ne ſoit ſu en Angleterre. — Sire, vous n'êtes pas aſſez méfiant : je me méfierois de tout le monde, excepté de la Reine, qui a les mêmes intérêts. »

Nota que, la Tencin ayant eu cette affaire, le roi Georges la prit ſous ſa protection.

Le feu Roi, après Utrecht, voulut donner l'abbaye de Saint-Germain au cardinal de Polignac, & celle d'Anchin au cardinal de Biſſy, nommé & non encore fait cardinal. Le père Le Tellier, que cela n'accommodoit pas, dit au Roi : « Sire, il vaudroit mieux changer cela : Anchin eſt régulière & ne peut être poſſédée que par un cardinal déjà créé. Il faut donner Saint-Germain au cardinal de Biſſy, & l'autre au cardinal de Polignac ; d'autant qu'elles ſont de même revenu. » Ce qui étoit bien faux à cauſe des lods & ventes. Il avertit Biſſy, qui va remercier le Roi, & le brevet eſt expédié, & ne dit rien au cardinal de Polignac. Quand il fallut donner Anchin, il dit au Roi : « Sire, il y a une difficulté : c'eſt que votre Majeſté a donné un billet à ceux d'Anchin, par lequel elle s'engage de ne nommer qu'un régulier. » Il n'apporta point ce billet, & cela ſe trouva faux, le billet ne diſant ſeulement que

ces paroles : « Je déclare que la nomination que j'ai faite du cardinal de La Trémouille ne préjudiciera en rien aux moines d'Anchin & ne sera pas comptée comme une collation. » Il en faut trois pour perdre le droit. Le duc du Maine parla si bien à Le Tellier qu'il n'osa plus faire d'opposition.

Le Roi voulut donner Cambrai à Polignac. Voici comment il l'empêcha. Il alla au duc d'Orléans. « Je puis vous rendre un grand service. Le Roi a beaucoup de bénéfices à nommer. Si votre Altesse royale veut me promettre qu'elle ne sera pas défavorable ni au Testament (*a*) ni à la Constitution (*b*), je persuaderai au Roi de ne point charger sa conscience de cette nomination. » Le duc d'Orléans parut se vendre à la Constitution. Tellier disoit qu'il étoit sûr du duc d'Orléans comme de lui-même, & le duc l'exila le lendemain, avec 500 livres de pension.

L'évêque de Chartres qui vouloit attaquer Quesnel, ne vouloit pas un homme modéré pour confesseur & choisit Le Tellier. L'évêque de Chartres gouvernoit Mad[e] de Maintenon. Lui, M. de Meaux & M. le cardinal de Noailles avoient chassé M. de Cambrai. M. de Meaux étoit mort, & le même M. de Chartres avoit ruiné M. le cardinal de Noailles (*c*). Il resta donc seul. En mourant, il dit qu'il n'y avoit que le curé de Saint-Sulpice, Lachétardie, qui pût succéder à la confiance, & ce Lachétardie étoit un petit esprit, mais un saint, & ne voulut jamais être cardinal, mais mourir curé. En mourant, il donna M. de Bissy.

Au conclave d'Innocent XIII, les cardinaux françois eurent peu de part, parce que les Albani étoient convenus avant qu'ils arrivassent. A celui de Benoît XIII, le cardinal de Rohan fit mille sottises. On étoit convenu d'Olivieri par toutes les cours. Le cardinal lâcha son secret, & l'abbé de Vauréal dit la belle pensée qu'on venoit porter l'olivier, & se mit beaucoup à rire. Dès que l'on fut

(*a*) Le testament de Louis XIV que le duc d'Orléans fit casser par le Parlement de Paris, le 2 septembre 1715.

(*b*) La Bulle *Unigenitus* par laquelle Clément XI condamnait l'œuvre du P. Quesnel (8 septembre 1713).

(*c*) M. de Chartres : Paul Godet des Marais, évêque de Chartres (1649 à 1709).

M. de Meaux : J. B. Bossuet, évêque de Meaux (1627—1704).

M. de Cambrai : Fr. de Salignac de la Motte-Fénelon, archevêque de Cambrai (1651—1715).

cela, les ennemis d'Olivieri se déchaînèrent si fort qu'il ne put plus être question de lui, & il y a eu un écrit où on disoit : « Je ne me soucie point d'être damné pourvu que je puisse poignarder ce cardinal Olivieri dès qu'il sera pape. » — « Qu'ai-je fait aux François, disoit Olivieri, pour aller divulguer un secret qui me feroit manquer dix papautés ? » — Vous remarquerez que ce qui faisoit dire cela au cardinal de Rohan & à Vauréal, c'est que la faction françoise & celle de l'Empereur s'étoient réunies pour Olivieri. Mais les Albani, qui ne vouloient pas qu'on leur fît un pape à la barbe, comprirent cela. Vous remarquerez que la faction de France jointe à celle d'Espagne, laquelle avoit ordre de suivre celle de France, avoit douze cardinaux, & celle de l'Empereur n'en avoit que trois : car les Allemands n'étoient pas venus, Cienfuegos comptant sur les cardinaux du Milanois & du Royaume de Naples, lesquels prétendirent n'être d'aucune faction, comme effectivement cela a toujours été. Or il y avoit bien de la sottise de donner douze cardinaux à Cienfuegos, qui n'en avoit que trois, & qui étoit (disoit-il) le chef. Et effectivement il l'étoit & procédoit ainsi.

Olivieri manque. On convient de porter Piazza. Et les Albani n'en voulurent pas non plus (quoiqu'une de leurs créatures), parce que les Couronnes (*a*) le vouloient faire.

Vous remarquerez que le cardinal de Polignac n'étoit de rien de tout cela. Quand il voulut, en arrivant, savoir l'état des choses, M. de Tencin le renvoya au cardinal de Rohan ; le cardinal de Rohan, à Ottoboni. Ottoboni lui dit qu'il n'en savoit rien, & que c'étoit au cardinal de Rohan à l'instruire. Et, quand il vouloit aller dans la cellule du cardinal de Rohan, il étoit en affaires ou malade.

Un jour, Albani dit au cardinal de Polignac : « Eh bien ! En quel état sont vos affaires ? — Je n'en sais rien, dit-il : car on ne me communique rien. Mais on dit que vous voulez faire Piazza. — Il ne le sera jamais, dit Albani. — Mais vous avez donné parole au cardinal de Cienfuegos pour Piazza. — Je ne la lui ai jamais donnée. Il est vrai que je lui ai dit que je n'avois aucune raison particulière pour rejeter Piazza. Mais autre chose est de n'avoir rien

(*a*) Les souverains ayant le droit d'exclusion lors de l'élection d'un pape.

contre un homme ou porter ſes intérêts, &, puiſqu'ils veulent me faire faire les choſes de haute lutte, je ne le ferai jamais. » Le cardinal de Polignac alla chez le cardinal de Rohan, qui lui dit : « J'allois envoyer chez vous, pour vous demander ſi vous aviez rien à écrire, parce que je vais faire partir un courrier pour annoncer au Roi que le cardinal Piazza ſera demain élu pape. — Le ſavez-vous bien ? dit le cardinal de Polignac. — Oui, je le ſais bien. — Monſieur, dit-il, n'écrivez pas. Et vous ne ſavez pas qu'il n'y a rien qui ſoit ſujet à plus de révolutions que les projets qui ſe font dans les conclaves. » Le cardinal de Rohan crut qu'il vouloit l'empêcher d'avoir la gloire de la prophétie, écrivit à la Cour que Piazza ſeroit nommé le lendemain, & le courrier avoit ordre de porter un billet au marquis Monti, en paſſant à Bologne, où il lui mandoit : « Vous ſerez bien aiſe d'apprendre que le cardinal Piazza ſera élu demain. » Monti communiqua cette lettre au Sénat de Bologne, qui fit une députation pour complimenter le frère de Piazza, auquel mille lettres de félicitations plurent de tous côtés.

Cependant, pour ſe moquer du cardinal de Rohan, les Albani firent donner 17 voix à Orſini, &, le lendemain, 17 voix à Paolucci. Rohan reſta comme un fondeur de cloche. Il fit aſſembler les cardinaux des Couronnes, auxquels ſe joignit Pereyra, pour les Portugais, & déclama beaucoup contre la perfidie des Albani ; & il fut réſolu de bruſquer la choſe & de l'emporter d'aſſaut. Le cardinal de Polignac dit qu'il ne réuſſiroit pas. « M. le cardinal de Polignac ſait toujours les choſes mieux que les autres. — Oui, dit le Cardinal, je ſais mieux les choſes que je ſais, que ceux qui ne les ſavent pas, mais non pas que ceux qui les ſavent. Ne vous dis-je pas que Piazza ne ſeroit pas élu, & qu'il ne falloit pas envoyer le courrier ? » Pereyra dit que, quand *las quatro Coronas*... « Monſieur, dit Polignac, il faut dire *quatre Couronnes*, mais non pas *les quatre Couronnes* : car il n'y en a que trois. » Comment ne s'informer pas, par ſoi-même, ſi la parole que Cienfuegos diſoit avoir, étoit ſérieuſe ?

Enfin, tous les jours, les voix croiſſoient pour Orſini, & les nationaux dirent : « Si le manège étoit ſérieux pour Orſini, on y viendroit. — Pourquoi non ? dit Albani. C'eſt un ſaint. » Il fut

fait pape. Il vouloit s'évader & defcendre par la fenêtre. « *Signor cardinale*, difoit-il au cardinal de Polignac, *fono incapace. Non fo che qualche fraterie. Jo govenero male. Non conofco gli affari della Camera, che è ruinata. La ruinero ancora più. Non conofco gli affari della Criftianità. Mi condurro male.* » Enfin, il lui dit qu'il feroit tout ce qu'il a fait. Mais il fut fait pape. Le cardinal de Rohan dit que c'étoit Gualtieri qui lui avoit dit qu'il ne falloit pas mettre Polignac dans le fecret. — Je tiens ces chofes de M. le cardinal de Polignac.

J'ai été, le 1er de juin 1729, à Monte-Porzio. Le village appartient au prince Borghèfe. Là étoit la maifon de Porcius Caton, d'une famille originaire de Tufculum. Annibal étant venu camper auprès, Caton fit afficher que ceux qui voudroient lui vendre les fonds où Annibal étoit campé, il les achèteroit aux prix de l'année précédente. Il y a, dans le village, une églife très-jolie, de fort bonne architecture. Le tableau du maître-autel eft très-beau.

On voit de là toute la campagne de Rome, à l'oueft & au feptentrion, & c'eft la chaîne des montagnes où habitoient les Sabins. On voit de là Tivoli ou Tibur, Paleftrine ou Prénefte ; fur le penchant des collines, au feptentrion, le Mont-Soracte & d'autres villages. Le vin y est fort bon. La plaine entre Monte-Porzio & les collines vis-à-vis eft très-malfaine pendant l'été, même au pied de la colline de Monte-Porzio & des autres lieux voifins. Il faut que les exhalaifons ne puiffent pas monter fi haut que Monte-Porzio, Prénefte & Tivoli. La Colonna eft dans une colline moins élevée, & l'air n'y eft pas pur. Proche de Monte-Porzio, à 2 milles, il y a un autre village qui dépend du prince Borghèfe, appelé *Monte-Conti*. La colline eft plus haute que celle du même Monte-Porzio.

Hier, 4 juin, j'entendis la lecture du 1er livre de *l'Anti-Lucrèce* de M. le cardinal de Polignac, qui eft un ouvrage admirable, divifé en neuf livres. Le 1er livre combat le principe de Lucrèce, que nous devons chercher la volupté pour trouver notre bonheur.

M. le cardinal de Polignac fut chargé par M. le Duc de terminer l'affaire de la Conftitution à Rome. Le Pape confentit à donner 12 articles pour tranquillifer le parti du cardinal de Noailles. Ces 12 articles avoient été foutenus dans plufieurs thèfes particulières,

à Rome & ailleurs, ſans que l'Inquiſition eût rien dit, & le père de Graveſon (*a*) les avoit dreſſés, & ils avoient été convenus, &, ſur les difficultés des Moliniſtes, on les avoit encore modifiés & mis en moindre nombre. M. le Duc, ſur ce que l'affaire s'eſt regardée comme terminée, propoſa l'affaire au Conſeil, la croyant déjà faite. Mais les Moliniſtes avertis ne ſongèrent qu'à la faire échouer. M. de Saintes fit un mandement contre les 12 articles. On fit écrire de demander au Pape que le Saint-Office approuvât le tout : choſe que le Pape ne pouvoit comprendre. « Quoi, diſoit-il, le Saint-Office que les François ont tant en horreur ! » Enſuite vint la lettre des trois puiſſances : cardinaux de Biſſy, de Rohan, M. de Fréjus. On diſoit que les propoſitions étoient catholiques, mais peu orthodoxes. Cependant, elles étoient bien plus modérées que le corps de doctrine du Clergé de France, que ces meſſieurs avoient ſigné. Enfin, ils écrivirent que, quelque explication que le Pape donnât, ils ne les accepteroient pas. C'étoit les Jéſuites qui animoient tout cela. Les uns ne vouloient pas que le cardinal de Polignac réuſſît. Les autres ne vouloient pas que M. le Duc eût cette gloire. Tout ſe rompit. Le Pape étoit au déſeſpoir. Le cardinal de Noailles ſe plaignit qu'on l'avoit trompé, & même il publia les lettres du cardinal de Polignac, qui fut irrité au dernier point de ſe voir maltraité par les deux parties. Enfin, M. de Fréjus vint au miniſtère & ſentit combien il étoit utile de finir. Il négocia quelque temps avec le cardinal Corradini & avec Ottoboni, &, après deux ans de négociation, les choſes furent ſi avancées que Corradini alla à demander que l'on preſcrivit l'Infaillibilité, & Ottoboni, qu'on reçût le Saint-Office. Le Miniſtère vit bien qu'il n'y avoit rien à faire avec ces meſſieurs. Corradini & Ottoboni croyoient diſpoſer de M. de Fréjus, & *vice-verſa*. Et, enfin, le cardinal de Polignac renoua l'affaire avec le Pape. Il ne fut point queſtion d'explication, ni des 12 articles. Le cardinal de Noailles reçut, & on le reçut.

J'ai été, le 5, avec le père Cerati, à Tivoli. Il étoit ami de l'abbé Jacobacci, miniſtre du duc de Modène à Rome, qui nous reçut

(*a*) Ignace-Hyacinthe Amat de Graveſon (1670—1733), dominicain.

très-bien dans la Villa d'Efte, qui eft une des plus belles d'Italie. C'eft un cardinal de cette maifon qui la fit bâtir. Le fleuve Anio, *præceps Anio* (*a*), y paffant, y donne des eaux en abondance, & qui font perpétuelles. Ce qui fait partout un très-grand nombre de fontaines, baffins, gerbes & jets d'eau. Ce qu'il y a de plus furprenant, ce font quatre belles fontaines, les unes fur les autres, jufques au haut du bâtiment. Une girandole ou gerbe monte fi haut qu'elle cache tout le palais, quoique très-haut. Il y a encore une allée dans cette délicieufe maifon où, d'un côté, il y a une continuation double de petits jets d'eau, en façon prefque d'efpaliers ; ce qui donne à cette allée une fraîcheur charmante. Toutes les fontaines font d'une très-belle architecture, & il y a des ftatues très-belles. Il y a, dans une falle de la maifon, une *Vénus* dans l'attitude de celle de Médicis, qui eft admirable. Dans l'efcalier, il y a une figure de femme très-bien travaillée, qui reffemble beaucoup à la *fainte Bibiane* du Bernin. Il y a une petite falle où il y a plufieurs fontaines en grotefques, où eft une ftatue de Diane admirable. Il y a encore dans deux falles des peintures de Frédéric Zuccari. On y voit *les Travaux d'Hercule*, de bonne manière, & un *Feftin des Dieux*. Les trois frères, Jupiter, Neptune & Pluton, paroiffent entièrement copiés fur ceux du Petit Farnèfe. Tout ce travail eft admirable. Il y a un portrait de Zuccari lui-même, fous la figure de Mercure, qui eft admirable.

Il y a, outre l'Anio, un grand réfervoir d'eau, qui vient des montagnes, à 2 ou 3 milles de là, pour les plus hautes fontaines.

Tivoli peut avoir 4 ou 5.000 âmes.

Il y a la cafcade que le *præceps Anio* forme. Les eaux tombent avec une fi grande impétuofité qu'il en rejaillit tout autour, à plus de 50 pas (même fur le pont, qui eft haut), une efpèce de rofée ou petite pluie. L'Anion, après être tombé, entre dans la terre & reffort environ à 1 mille de là.

A 2, à 3 milles de Tivoli eft la Villa Adriana, maifon de campagne d'Adrien. Ce font des ruines bien refpectables, & le bâtiment paroît avoir été immenfe. On y voit les reftes de plufieurs

(*a*) *Horace, Odes*, I, 7.

temples, d'amphithéâtres, de réservoirs d'eau pour les jeux. On y trouve encore les logemens pour les soldats prétoriens & de grandes voûtes qui servoient d'écuries. Enfin, on y voit le palais d'un grand empereur.

On y voyoit, dans les siècles passés, au moins du temps du renouvellement des arts, de belles peintures, qui n'y sont plus : car les propriétaires, qui sont le comte Fede & les Jésuites, traitent cela comme des Goths & des Tartares. Les Jésuites ont percé nouvellement une voûte, la seule où il restât quelques peintures d'architecture, pour y jeter des décombres. Enfin, ils y travaillent *non ad majorem gloriam, sed ad utilitatem nostram.*

Il y a, dans une autre, quelques restes de statues, mais peu : trois ou quatre figures d'un bon goût.

Il y a à Tivoli, au-dessous des grandes cascades, les Cascatelles, qui sont plusieurs petites cascades très-agréables, & que le temps ne m'a pas permis de voir.

Il y a aussi, dans une fontaine, une concrétion d'une espèce d'albâtre, que je n'ai point vue, n'ayant su la chose qu'après coup.

Il est impossible, m'a dit le cardinal Imperiali, que Civita-Vecchia ne croisse, parce qu'il y a la forteresse & les galères, & que l'on y porte plus d'argent que l'on n'en retire.

J'ai vu à Frascati trois hommes, sur le perron d'une église, faire la contrebande du tabac devant tout le peuple, devant cinquante sbires, qui les regardoient. Je les ai trouvés, le lendemain, à Tivoli, auprès de l'église, faire le même manège, & aller ainsi se promener dans tout l'État ecclésiastique.

Ne vit-on pas dix ou douze coquins réfugiés dans un couvent de moines, chasser les moines, &, de là, comme dans une forteresse, faire la petite guerre ? Les officiers du Pape furent obligés de faire venir des troupes, afin que, cela ayant l'air d'un siège, cela blessât moins l'Immunité. On les prit ; on les condamna ; &, afin que l'Immunité fût moins violée, on leur fit à tous grâce.

Hier, le 8e juin 1729, je fus avec le père Cerati, voir des villages & maisons auprès de Frascati. Le premier que nous vîmes est Marino, fief du Connétable, qui est une espèce de bourg de 2 ou 3.000 âmes. Chez les Pères Clercs mineurs, nous vîmes un beau

tableau du Guide, repréſentant la Trinité. A la Cathédrale, dont la façade eſt de belle architecture, il y a un admirable tableau du Guerchin, & des plus beaux qu'il y ait dans le monde, qui repréſente le martyre de ſaint Barthélemy, qui fut écorché. Il y a une grande & belle rue, de belles promenades, &, au-devant de la Cathédrale, ſur une eſpèce de terraſſe, il y a une rue admirable.

De là, nous allâmes à Caſtel-Gandolfo, & nous fûmes les maîtres de tout le palais du Pape, qui étoit tout ouvert, & où il n'y avoit pas une âme. C'eſt un grand bâtiment, où il y a un appartement de plus de vingt pièces, & où il y a des vues admirables. Ce bâtiment eſt carré, à peu près. Les jardins ſont peu de choſe. Au-deſſous eſt un lac appelé *di Caſtello*, qui peut avoir 7 à 8 milles de tour, qui eſt un très-beau baſſin. Le village peut avoir 1.000 âmes ; une jolie place, une belle rue, une égliſe fort belle & de très-bon goût. Elle eſt ronde, avec quatre chapelles en enfoncement & hors d'œuvre. Il y a trois tableaux aſſez beaux, un maître-autel de Pierre de Cortone, un autre du Mucien.

Au ſortir de Caſtello, nous allâmes à la maiſon ou jardin du cardinal Cibo. C'eſt un lieu où, ſans goût, il a fait beaucoup de dépenſe, beaucoup de ſtatues & de vaſes de ſon marbre de Carrara, & qui ne valent plus que comme marbre, tant le tout eſt horriblement fagoté. La vue en eſt, du reſte, aſſez belle. Tout près de là eſt la capitale de toutes les maiſons de campagne des Jéſuites du monde ; c'eſt celle du Père Général : grande, commode, mais ſans ornement. De là tout près eſt le jardin fameux de la Maiſon Barberini. Il y a de très-belles allées, de magnifiques points de vue, beaucoup de terrain, beaucoup de goût. Il y a une allée admirable, taillée en éventail, qui eſt venue ſur une muraille antique, qui exiſte encore. On croit que là il y avoit la villa de Domitien, & celle de Pompée fut enfermée dans celle de Domitien. — Il faut s'en informer.

En ſortant, nous rencontrâmes le Pape, qui s'en retournoit à Albano, où il a reſté ſept ou huit jours depuis ſon voyage de Bénévent, pour ſe remettre de la fatigue.

Nous allâmes, enſuite, par un chemin public, couvert de très-beaux arbres, aux Capucins, qui ſont au-deſſus d'Albano. Ils ont

là un très-beau jardin, très-élevé. D'un côté, on y voit la mer ; de l'autre, le lac, qui fait une très-belle perſpective. Nous paſſâmes après à Ariccia, qui eſt l'ancienne Aricia, par un beau chemin, couvert de beaux arbres. Nous entrâmes dans le bourg, & nous vîmes l'Égliſe, qui eſt en ovale, avec une belle façade ; la coupole ornée de ſtatues d'un bon goût. Au-devant eſt une place avec une fontaine, &, vis-à-vis, eſt le palais du prince Chiggi, qui eſt fort vaſte, & qui a un grand parc.

De là, nous allâmes à Genſano par un très-beau chemin. A 1 mille du bourg, on entre dans une grande plaine, d'un mille de longueur, diviſée par trois allées (une, droite ; les autres, obliques), à deux rangs d'arbres, de l'un & de l'autre côté. Dans le coin gauche, en allant, on trouve les Capucins, qui ont un très-beau jardin, planté de grands pins & cyprès, alternativement poſés. Au bout du jardin, il y a une très-belle vue, &, au pied du jardin, on trouve le lac de Nemi, bourg de la famille de Frangipani. Ce lac eſt moindre de la moitié que celui de Caſtel-Gandolfo. Au bord du lac, on ſème les plus excellens oignons d'Italie, & la terre eſt très-fertile en fruits. Les environs de Genſano ſont célèbres pour les excellens vins qu'on y fait, les meilleurs qu'on boive à Rome. Nous eûmes l'honneur d'être régalés par M. le cardinal Imperiali, qui y a une maiſon de campagne très-bien ſituée, qu'il loue. De là, on voit les environs de Genſano très-cultivés, diviſés en petits monticules, qui ſéparent la vue de la campagne de Rome & la mer. On y voit la petite ville Lavinium — voir ſi ce n'eſt pas Lanuvium — bâtie par Énée en l'honneur de ſa femme, dépenſe que les maris font rarement. A côté eſt la ville d'Ardée détruite, capitale du royaume de Turnus. Elle peut être à 5 ou 6 milles de Lavinium. Par où l'on peut juger de l'étendue de ces deux royaumes. — Il eſt vrai (je crois) qu'Énée ne bâtit Lavinium qu'après la mort de Turnus ; ce qu'il faut examiner. Sur ces ſortes de choſes-là, il faut conſulter le *Dictionnaire* de Pitiſcus (*a*), *ſur les Antiquités romaines.*

(*a*) SAMUEL PITISCUS. *Lexicon anti quitatum Romanorum*, 1713.

M. le cardinal Imperiali eſt un digne homme : il a du bon ſens, de l'eſprit, &, quoiqu'il ait près de quatre-vingts ans, il ne paroît pas en avoir ſoixante. Il eſt neveu du cardinal Imperiali (*a*), qui étoit gouverneur de Rome dans l'affaire des Corſes, & qui fut tant pourſuivi par Louis XIV. Il connoît & protège les beaux-arts. Il y a un peintre nommé *Imperiali* parce qu'il l'a reçu autrefois dans ſa maiſon, qui eſt un des meilleurs de Rome.

Nous allâmes voir la maiſon de Carlo Maratta, où il y a une petite ſalle crayonnée par lui, d'un goût excellent. M. le Cardinal veut la faire graver.

De là, nous allâmes à Albano, paſſant de nouveau par Lariccia, côtoyant une très-belle & très-fertile vallée, qui eſt au-deſſous du bourg de Lariccia. Là où eſt la vallée, il y avoit autrefois un lac, qui a été deſſéché. Nous allâmes à Albano, ville de 3 à 4.000 habitants, & où ſont pluſieurs particuliers romains ; ſurtout depuis que cette ville, qui étoit autrefois fief de la maiſon Savelli, eſt échue au Saint-Siège par l'extinction de cette famille. Les plus belles maiſons qu'il y ait ſont celles du cardinal Pamphile, du marquis Nuñès, du feu cardinal Paolucci & du cardinal Lercari, qui vient de la bâtir. Là logeoit le Pape, qu'en ſortant d'Albano nous avons rencontré dans le chemin appelé *la Galleria*, parce qu'il eſt ſur les ruines du palais de Domitien, & qui forme une très-belle promenade. Au bout de cette *Galerie*, qui eſt de la longueur d'un mille, on eſt au-deſſous de Caſtel-Gandolfo (qui tire ſon nom de Pandolfe, ſeigneur lombard, qui avoit là ſon château) ; &, de là, nous fîmes le même chemin, juſqu'à Fraſcati, que nous avions fait le matin.

Le Prétendant a ſa maiſon à Albano, qui eſt un palais de la Chambre apoſtolique, qui appartenoit à la maiſon Savelli.

Les revenus du Pape ſont environ 2 millions 700.000 écus : Rome ſeule fournit 1 million ; la Tréſorerie ſecrète, qui ſont la Daterie & Secrétairerie des Brefs, donne environ 240.000 écus ; le reſte vient des autres parties de l'État. Les rentes des dettes de la

(*a*) Laurent Imperiali (. . .—1673), Gouverneur de Rome en 1662, lors de la rixe qui éclata entre les gardes corſes du Pape Alexandre VII & les gens du duc de Créquy, ambaſſadeur de France.

Chambre vont à 1 million 440.000 écus. C'étoit à peu près l'état du tréſor du Pape qui lui fut préſenté dans le commencement de ce pontificat. Mais, ayant ſupprimé quelques impôts, & le revenu de la loterie de Gênes, qui alloit à une cinquantaine de mille écus, ayant été ſupprimé, le revenu a diminué, & les dépenſes ſont augmentées par l'exorbitante indulgence qu'a le Pape pour les Bénéventins. L'architecte & le chef-maçon de cette ville-là ont gagné de grandes ſommes en réparant, ſans néceſſité, des édifices de la Chambre.

Du temps de Léon X, Rome avoit 80.000 âmes. Du temps de Clément X, elle avoit 110.000 âmes. Depuis le pontificat de Clément XI, elle a été juſqu'à 138.000.

Le 11 juin, nous avons été à Paleſtrina, fief anciennement de la maiſon Colonne, mais qui appartient à préſent à la maiſon Barberini. C'eſt le lieu célèbre où les anciens Romains avoient bâti un temple à la Fortune, & où l'on conſultoit les ſorts. Ce temple étoit très-magnifique, & il occupoit preſque tout ce qu'occupe aujourd'hui la Ville. Sur les fondemens & les ruines du ſommet du Temple eſt bâti le palais de la maiſon Barberini. On voit que cette partie étoit en demi-cercle. On garde là une moſaïque de main grecque, qui eſt un des reſtes le plus eſtimé de l'Antiquité. Les Anciens n'avoient pas tant de différens ordres de couleurs pour leur moſaïque que nous, & ne pouvoient pas ſi bien faire le clair-obſcur. La Ville a quelques rues paſſables, quelques maiſons bien bâties, & 2 ou 3.000 habitants. Les environs ſont beaux & couverts de vignobles & d'arbres fruitiers.

A 4 milles de là, nous avons été à Zagarolo, bourg aſſez conſidérable de la maiſon Roſpiglioſi. Le palais du duc eſt très-grand, mais peu magnifique. L'Égliſe principale eſt bâtie depuis peu & d'une bonne architecture.

Tous les pays que je viens de décrire entre Tivoli, Fraſcati & Paleſtrina ſont incomparablement meilleurs & plus remplis que le pays que j'ai vu en paſſant de Florence à Rome & de Rome à Naples. Les villages y ſont fréquens, nombreux, bien bâtis; belles rues; bonnes égliſes; ſurtout très-grand nombre d'enfans; & c'eſt une contrée très-heureuſe, ſurtout depuis Monte-Porzio

jufqu'à Genfano, qui eft un efpace d'environ 11 milles & d'une aménité furprenante : Monte-Porzio, Frafcati, Narino, Caftel-Gandolfo, Albano, Ariccia & Genfano. Ce que je trouve d'étonnant, c'eft que l'air mauvais foit fi près du bon. Vous voyez une maifon dans un bon air. A 20 ou 30 pas de là, il y en a une autre en mauvais air. C'eft que l'une eft plus haut ; l'autre, plus bas. L'une eft expofée au firocco, où il y a un monticule qui lui cache le vent du nord. Dans Oftie, celui qui dort dans le bateau qui eft attaché au rivage, à une pierre, ne prend pas de mal ; celui qui eft fur la pierre en prend. Il faut que les exhalaifons montent perpendiculairement, & que l'eau les arrête. Il faut auffi qu'elles foient groffières, puifque les lieux élevés ne les reçoivent pas, quoique (comme nous avons dit) elles n'aillent pas à côté.

Règle générale. — La campagne eft malfaine l'été. 1° On ne fe met pas à l'abri du chaud, comme dans la Ville, furtout les payfans. 2° La grande chaleur fait fortir de la terre, qui eft toute ouverte, des exhalaifons malignes. Les bâtimens des villes font comme des montagnes qui couvrent la préfence du Soleil ; de façon qu'il ne donne jamais dans le même endroit. L'air eft purifié par le feu des cheminées & par la refpiration fréquente où il paffe.

Il faudra ajouter à ce que j'ai dit des pays autrefois fort peuplés & depuis malfains, le pays des environs où étoit Tyr & Sidon : Sidon d'aujourd'hui, qui eft Saïda, eft bâtie à 1 lieue de l'ancienne ; Tyr n'a plus que 10 à 12 maifons.

La campagne de Rome eft une mofaïque.

En Sardaigne, il faut paffer fept mois dans les villes, à caufe de l'intempérie.

Dans ce que j'ai écrit fur mon voyage de Paleftrina, il faut mettre *Lanuvium*, au lieu de *Villa* ou *Cita-Lavinia*.

Le Roi auroit pu avoir Tournai. Un évanouiffement qu'il eut, cherchant fa canne, qu'il avoit à la main, fit que M. Defmarets, Voifin, ..., miniftres, l'abandonnèrent. La reine Anne l'avoit promis. Milord Strafford demanda 100.000 écus. Le Confeil du Roi, qui vouloit le laiffer, dit qu'il étoit inutile de donner ces 100.000 écus, puifque la Reine l'avoit promis. Bolingbroke avoit

dit à l'abbé Gaultier (*a*) que la Reine confentoit que le Roi gardât Tournai, pourvu qu'il en fût évêque, & le Roi ne voulut pas même s'engager à cela & lui donna une abbaye & autres bénéfices de 20.000 livres de rente. Prior reçut de l'argent des Hollandois, pour qu'il ne fût point vendu ; de façon que les miniftres l'abandonnèrent. Huxelles difoit : « Je ne m'en foucie pas. C'eft l'abbé de Polignac qui s'obftine à cela. Cette complaifance retardera la paix de trois mois. » Et les Hollandois, qui voyoient que nous avions peur, demandèrent encore d'autres places : je crois, Courtrai. Cependant Tournai faifoit valoir Lille. Ce font deux cornes & il étoit difficile que l'on pût attaquer Lille fans Tournai, & Tournai fans Lille. A préfent Lille eft une place trop avancée. Nos miniftres ne voyoient pas que l'Angleterre ne fe foucioit pas à qui fût Tournai. Toute la dernière guerre ne nous a pourtant coûté que quatre places : Ypres, Tournai,... (*b*). Cependant l'abbé Gaultier demanda un chapeau de cardinal & en écrivit à Clément XI, qui ne favoit pas feulement qu'il fût au monde.

Nous perdimes Tournai parce qu'il plut au maréchal de Boufflers d'envoyer M. de Surville commander, au lieu de M. Mégrigni, ingénieur royal de M. de Vauban, & qui avoit fait la citadelle de Tournai en rivalité de celle que M. de Vauban avoit faite à Lille. M. de Mégrigni fe retira dans fa citadelle. Comme il s'étoit marié dans ce pays-là, il avoit fait remplir fes magafins du blé de fes terres. Dès qu'il vit cela, il fit fortir ce blé par fes fouterrains, &, quand M. de Surville les demanda, il dit que ce n'étoit pas les blés du Roi. La Ville fe rendit ; il rendit fa citadelle, & refta aux ennemis, & mourut gouverneur de cette citadelle. — Quand on a un bon officier, il ne faut jamais le troquer contre un meilleur.

La plupart des noms de fortifications viennent d'Italie. C'eft que c'eft en Italie que l'on a commencé à fortifier les places, parce que les villes fe faifoient toujours la guerre. En France, où la nobleffe étoit maîtreffe, on ne fortifioit que les hauteurs & les

(*a*) Voir ci-deffus le *Spicilège*, n° 434, qui fait allufion au rôle de l'abbé Gaultier & de Prior dans les négociations du traité d'Utrecht.

(*b*) Furnes & Menin.

châteaux. *Citadella*, petite ville; boulevard, de *baloardo*; parapet, *para petto*; piſtolet, de *Piſtoya*; arquebuſe, *arcobugio*, *arcatrou*.

Je dis du duc de La Feuillade qu'il vouloit prendre la ville de Turin par la citadelle, & la citadelle par le Duc.

Les citadelles tombent toujours après les villes. Elles n'ont pas la reſſource de réparer les vivres, les ſoldats : y ayant toujours dans les villes de jeunes gens que l'on prend pour ſoldats. Les bleſſés ſont continuellement tourmentés par le bruit du canon.

M. de La Feuillade, occupé à ſuivre le duc de Savoye, ne ſongeoit point à ſon ſiège. On eut avis qu'il y avoit un petit bâtiment près de Gênes, plein de poudre pour Turin, qui en manquoit. Le marquis Saint-Philippe fut d'avis que l'on tirât ſur ce petit vaiſſeau quelques bombes. M. de La Feuillade, à qui l'on en écrivit, répondit qu'il valoit mieux les laiſſer débarquer. Elles débarquèrent. Nos eſpions les ſuivirent. Point de nouvelles de M. de La Feuillade! Elles arrivent à la ſource du Pô. On mande à M. de La Feuillade qu'on le fait flotter dans des outres, qu'il n'a qu'à les retenir avant les aſſiégés. Rien ne ſe fait. M. de La Feuillade, dans ſes courſes, renvoyoit tout à M. de Chamarande, qu'il avoit laiſſé au ſiège, & rien ne ſe faiſoit.

Le poiſſon de l'Océan, meilleur que celui de la Méditerranée, parce que les flots battent plus dans l'Océan, de façon qu'il y a plus de ſable entraîné ſur les rivages où le poiſſon ſe tient. Il y a plus de vaſe dans la Méditerranée. Le poiſſon de l'embouchure du Rhône, bon, parce que la rapidité de ce fleuve y a entraîné beaucoup de ſable.

Mont Teſtaccio. — Il n'en ſort point de vent l'hiver; mais, l'été, un vent froid, qui vient de ce que, par les trous de ces pots caſſés, l'air extérieur, qui ſe raréfie, entre dans les cavités du mont & en ſort froid, c'eſt-à-dire plus froid que l'extérieur. [Le froid conſiſte en de petits reſſorts de l'air qui cherchent à ſe détendre. Voilà ce qui cauſe les fluxions de poitrine. Ces petites ſpirales, ſe détendant, rompent les bronches.] (*a*)

(*a*) Biffé.

Je difois qu'il étoit naturel que les premiers Chrétiens cruffent la fin du Monde proche. Ils venoient tous de Juifs. Or les Juifs devoient penfer que, puifque leur loi n'étoit plus, c'eft que le Monde étoit à fa fin, & que la Loi nouvelle étoit une refonte de tout, & que la venue du Meffie marquoit la fin du Monde, c'eft-à-dire de la Loi, qui n'auroit pas fini fans cela.

Il me femble que les habitans de France font plus à l'État, parce qu'ils font laboureurs, que les fujets de Hollande & d'Angleterre, qui font pour la plupart artifans : car les laboureurs ne quittent jamais ; mais les artifans font à toute l'Europe.

Le roi Sigifmond-Augufte (*a*), dernier des Jagellons, qui avoient fuccédé aux Piafts, aimoit une Juive, qui s'appeloit *Efther*. Il s'étoit fait peindre en Affuérus. Il donna bien des privilèges aux Juifs, qui multiplièrent beaucoup fous fon règne, & qu'on reftreignit depuis. On croit qu'il auroit voulu fe faire Juif. — Polignac.

La politique de renfermer les Juifs dans un quartier où ils ne peuvent pas s'étendre, & où ils font pêle-mêle, eft barbare &, d'ailleurs, peut caufer bien des maladies contagieufes.

Le deffein des Anglois étoit de rendre Toulon république indépendante, fous l'Angleterre, & de la donner aux Réfugiés. Cela auroit perdu Gênes. Les Génois le favoient ; leur haine pour nous faifoit qu'ils donnoient toutes fortes de fecours aux Anglais. — Polignac.

Ce 25 juin, j'eus audience de la Prétendante, qui me reçut fort poliment. Je vis les deux princes fes fils (*b*), qui ont une très-bonne phyfionomie & promettent beaucoup. La méfintelligence règne toujours entre les deux époux. Elle revint de Bologne il y a quelques jours. Son mari l'a vue à peine. Il eft à Albano, lorfqu'elle eft à Rome. Ils ajoutent aux malheurs que la Providence leur envoye. Le Prétendant parle fort peu, eft toujours trifte.

J'ai vu au Tranftevere, le long du port de Rome, le bâtiment fait par Innocent XII pour mettre des fabriques de toutes fortes

(*a*) Sigifmond II Augufte, roi de Pologne (1520—1572).

(*b*) Charles-Edouard, comte d'Albany (1720—1788) & Henry-Benoit cardinal d'York (1725—1807).

de manufactures. Mais cela tombe par le mauvais gouvernement des Prêtres. Il y a une manufacture de tapisserie (il y a environ 15 ou 16 ouvriers ou enfans); une imprimerie de 9 ou 10 ouvriers ou enfans. J'ai trouvé les tapisseries belles, & j'ai vu un ouvrage fait par le maître, qui est un portrait à très-petits points, qui est tout au mieux. Ils ont aussi des laineries. Mais ils ont entrepris au-dessus de leurs forces, & leurs ouvrages étoient plus chers que ceux qui venoient de l'étranger. Un homme m'a dit avoir pesé leur drap, & qu'ils ne vendoient pas tant l'ouvrage tout fait qu'avoit coûté la laine. Le même homme dit fort bien que, dans les hôpitaux, il ne faut faire que des marchandises pour le peuple. Quand vous mettez trop de laine dans un drap, il est grossier & coûte beaucoup. Il est bon d'avoir des manufactures nouvelles; mais il faut de vieux ouvriers. A Lyon, d'une seule balle de soye, on en sépare quelquefois dix sortes différentes. La plus grosse s'employe dans le fil d'or & d'argent; les autres, dans d'autres ouvrages. Il y a un homme qui sent d'abord les différences, & qui a séparé en un moment. A Rome, on employe tout au travers. Il y a dans la Ville une vingtaine de métiers pour faire des bas; encore les fabricans ont-ils peine à vivre & à vendre leurs marchandises, parce que les Romains aiment mieux les mauvais bas qui viennent de Venise, Naples & Turin, & qu'on donne à 20, 22 paules, pendant que l'on ne peut guère les donner, de la fabrique de Rome, qu'à 24 : surtout à cause que les fabricans sont pauvres & ne peuvent pas acheter la soye à propos.

Le cardinal Dubois disoit au duc d'Orléans : « Vous avez dans vos veines le sang de trois royaumes : la France, l'Angleterre & l'Espagne, où vous pouvez succéder; il faut, avant votre mort, en attraper quelqu'un. »

Une intrigue pour coucher avec une religieuse, à Madrid, lui fit manquer Almanza (*a*).

Il n'y a pas six cardinaux qui n'ayent, dans leur poche, leur thème & une prédiction à la papauté.

Lorsque Sixte-Quint alla au consistoire sur la mort du cardinal

(*a*) Bataille d'Almanza, 25 avril 1707.

de Guise (*a*), il commença ainsi son discours : « *Venerabiles Fratres, rex Galliæ occidit cardinalem, quasi Christus non esset in Cœlis, & quasi nos non viveremus in Terris.* »

Le prince Eugène, après Denain, voulut secourir Douai. Les Hollandois ne voulurent pas qu'il attaquât. Il leur dit : « Messieurs, vous êtes bien bons pour payer des troupes ; mais vous ne valez rien pour faire la guerre. — Monsieur, dit un député, nous n'avons pas de peur ; mais nous avons de la mémoire. Lorsque vous eûtes pris Lille, vous avouâtes que vous aviez beaucoup hasardé, & que vous ne saviez pas d'abord comment vous en sortiriez. » — Le cardinal de Polignac m'a dit l'avoir entendu d'un député.

Les curés sont au-dessous des valets dans l'Italie & surtout l'État du Pape. Un expéditionnaire vint présenter au cardinal dataire Corradini une résignation d'une cure de Médoc, avec rétention de 8.000 livres de rente de pension. « *Voi siete ciocco!* dit le cardinal. *Un parocchiano che ritiene 8.000 lire di pensione? È un sbaglio ch' avete fatto...* »

Le raisonnement de M. de Cambrai étoit : « Je ne puis comprendre qu'on puisse aimer Dieu par-dessus toutes choses, & qu'on l'aime par intérêt. »

Je disois : « Les Jésuites ne veulent pas finir les affaires de France, & la cour de Rome ne voit pas combien elle a intérêt de finir. Si j'étois au Pape, je leur parlerois bien haut : « Si vous ne finissez pas dans un an, je vous traiterai comme des Jésuites. »

Je partis de Rome le 4 juillet 1729, après avoir pris congé des personnes que j'avois le plus vues, qui étoient, selon l'ordre de mon cœur : M. l'abbé Niccolini ; le cardinal de Polignac ; le père Cerati ; M. de Cavaillon-Guyon ; M. le cardinal Corsini ; le marquis Corsini ; Mgr. Fouquet, évêque d'Eleuthéropolis.

J'avois aussi pris congé de M. le cardinal Bentivoglio, du marquis & de la marquise du même nom, du duc Strozzi jeune, de la marquise Patrizzi.

(*a*) Louis de Lorraine, duc de Guise (1555—1588), assassiné sur l'ordre de Henri III.

Je connoiſſois auſſi fort le père Vitri, qui me procura une lettre pour le chancelier de Pologne ; M. de Cavaillon, qui m'en procura pluſieurs de l'abbé Scarlati, miniſtre de Cologne, pour Munich & Bonn. Le chevalier Bini m'en donna une pour la cour de Dourlach & une autre pour la Cour Palatine. L'abbé Niccolini m'en donna une pour Bonn & quatre pour Cologne. Le père Cerati m'en donna pluſieurs pour l'Italie.

X

États de l'Égliſe

Je me mis, à 2 heures après minuit, dans ma chaiſe de poſte. Je paſſai par la Porte-Pie & par Ponte-Molle. Je ne me crus ſauvé du mauvais air qu'à Otricoli, qui eſt à 6 poſtes de Rome, & j'y arrivai à 3 heures après-midi — dans une chaleur à faire calciner la terre — Dieu merci ! en bonne ſanté. Cette partie des États du Pape eſt déplorable. L'air eſt très-mauvais. Il n'y a pas ſeulement de l'eau ; on croiroit être en Arabie ; je n'en trouvai ni pour boire, ni même pour rafraîchir les eſſieux de mes roues. Il faut, de bien des villages, l'aller chercher fort loin. Les puits y tariſſent l'été. Tout le pays eſt fort dépeuplé & d'une miſère extrême.

Ce pays que j'ai paſſé pour aller à Otricoli, paſſant par Civita-Caſtellana, n'eſt pas préciſément la campagne de Rome, laquelle eſt préciſément cette partie qui eſt au midi de Rome & à l'eſt du Tibre juſques à la mer, & qui eſt à l'oueſt de Naples juſques au Royaume de Naples ; mais j'allois au nord de Rome ſur les frontières de la Terre ſabine, qui eſt à l'eſt, & le Patrimoine de ſaint Pierre, & la Principauté de Ronciglione, qui eſt à l'oueſt.

D'Otricoli à Narni &, enſuite, à Terni, l'air devient meilleur à meſure qu'on entre dans les montagnes, & qu'on s'éloigne de Rome. Je ne pus pas m'empêcher de dormir un peu dans ma chaiſe, dans le mauvais air, & cela ne me fit aucun mal. Il eſt vrai que le mois de juillet n'eſt pas le plus funeſte, mais ceux d'août & de ſeptembre.

La première poſte après Otricoli eſt Narni, qui eſt une aſſez vilaine ville. L'autre poſte eſt Terni. Comme j'y paſſai pendant la nuit, je n'y pus pas voir la caſcade. Terni eſt la patrie du marquis Damis. Il a fait abattre ſa maiſon paternelle, a commencé à en rebâtir une, mais qu'il a laiſſée à moitié faite.

Lorſqu'on arrive auprès de Spolète, on trouve un tout autre pays : abondant, cultivé, peuplé ; des montagnes & des collines fertiles ; ſurtout beaucoup d'oliviers.

C'eſt la Nera qui paſſe près de Narni & de Terni, & qui ſe jette dans le Tibre vers Orte. La Nera vient de l'eſt, & le Tibre vient de la Toſcane ou l'oueſt. Cette Nera coule dans un fond, entre de hautes montagnes ; elle ne porte point de bateau.

Le pays de Spolète juſques à Foligno eſt en bien des endroits ſtérile & montagneux. A Foligno, on tourne au nord-eſt pour aller à Lorette. A 2 poſtes, on trouve Serravalle, qui eſt aux confins du Duché de Spolète & au commencement de la Marche d'Ancône. Tous ces pays ſont plaines de l'Apennin. On arrive, après 3 poſtes, à Tolentino, &, une poſte après, à Macerata, une des principales de la Marche d'Ancône. Le fleuve appelé *Potenza* prend ſa ſource après Serravalle & va ſe jeter dans l'Adriatique.

Lorette eſt une petite ville, qui peut avoir 2 à 3.000 habitants. Tout cela vit de la dévotion des étrangers, le terroir étant, d'ailleurs, aſſez bon & aſſez bien cultivé. Les Jéſuites ont chaſſé les Carmes, auteurs ſans doute du voyage, & profitent de leur invention poétique. Ils perſuadèrent à Jules III que, comme il venoit des étrangers de toutes parts, la connoiſſance qu'ils ont des langues les mettoit plus en état que les autres moines de confeſſer. Ils y ont deux maiſons.

Le ſanctuaire de la Madone peut avoir 25 à 30.000 écus de revenu, & les charges, en *frateries*, muſiques, hôpitaux qu'il faut entretenir, paſſent la recette. Mais on y ſupplée par des aumônes. Il y a une apothicairerie où l'on diſtribue les remèdes gratis, & où les vaſes de fayence ſont (dit-on) du deſſin de Raphaël ; mais qui ne m'ont pas paru bien merveilleux.

Au-devant de la façade, qui eſt de bon goût, il y a une grande cour carrée, avec une fontaine au milieu. A l'oppoſite de la façade

font des galeries d'ordre dorique, avec un autre ordre deffus, qui font du deffin de Bramante, & très-beaux. La chofe de l'art, la plus confidérable dans l'Églife, ce font les bas-reliefs qui font autour de la *fanta Cafa,* qui font du Sanfovin & autres auteurs, avec la plus riche architecture, pour la beauté des ornemens, qu'il foit poffible d'exécuter. C'eft un ordre corinthien, avec des feftons & des grands reliefs dans les cadres & des ftatues des Prophètes & des Sibylles dans les niches. C'eft une des belles chofes que j'aye vues. Je ne fais fi ceci a encore été gravé. Il y a furtout une *Annonciation,* où la Vierge paroît effrayée, qui eft admirable ; une *Vierge,* avec un certain accommodement de tête que Carlo Maratta (je crois) a pris pour toutes fes *Vierges* ; un *Jérémie* qui pleure, & qui eft admirable. Cette *fanta Cafa,* & furtout la Madone, eft couverte de préfens immenfes & de grand prix, fans compter le tréfor, qui eft, pour l'Occident, le plus riche qu'il y ait. Un prêtre vous dit tous les noms de ceux qui ont fait chaque préfent : lefquels (avec bien de la politique) ont été enregiftrés. Tous les princes de la Terre ont épuifé leur libéralité, furtout la maifon d'Autriche, d'Efpagne & d'Allemagne. La maifon de France n'y brille pas, à la couronne de la Vierge près & du *Jéfus,* don de Louis XIII pour avoir Louis XIV (*a*).

Si je vais à Vienne, il faudra faire un compliment au prince de Lobkowitz, de Dietrichftein & à la marquife de Rofrano, fur les préfens qu'ils ont faits. Ce tréfor (je crois) monte à plufieurs millions d'écus, & ce feroit (à mon avis) la meilleure reffource que les Papes euffent pour payer leurs dettes : car, outre les pierres de couleur, il y a des diamans ineftimables. Il y a une roche où les émeraudes, au nombre de plus de vingt & groffes, font (dit-on) attachées depuis la minière (au moins, le paroiffent-elles), & cela femble ineftimable. Il y a encore une perle fur laquelle on a gravé un portrait. Les peintures du tréfor font du Pomarancie, & très-belles ; c'eft l'hiftoire de la Vierge & des Sibylles.

(*a*) « Vis-à-vis, un ange d'argent, préfente à la Madone un petit Louis XIV d'or, du même poids qu'avait ce prince en venant au monde : c'eft un vœu d'Anne d'Autriche. » Préfident de Broffes. *Lettres familières,* II. 394.

La Ville eſt paſſablement fortifiée pour défendre la Ville & le tréſor de la première inſulte. Le Pape n'y tient pas de garniſon.

De Lorette à Ancône, il y a 2 poſtes.

Ancône eſt une ville conſidérable, & je la crois bien de 10 à 12.000 habitants. Toutes les égliſes ſont gothiques. Il y a quelques palais dont les façades & la ſituation ſont aſſez belles. Mais ce qu'il y a, à Ancône, à voir, c'eſt le port.

Ce port a été bâti par Adrien. Il ſemble que les Romains ont travaillé pour des gens qui ne s'en ſoucient guère, tant ce port eſt peu ſoigné & mal gardé. La Ville eſt ſur un rocher haut & eſcarpé, fait de manière qu'il s'abaiſſe par le milieu, où eſt le gros de la Ville, & s'élève fort haut des deux côtés, où eſt, du côté de l'oueſt, le Château, &, du côté de l'eſt, la Cathédrale ; &, ſur la colline de l'élévation ſur laquelle elle eſt ſituée, il y a quelques pièces de canon, & on en pourroit mettre beaucoup d'autres. La Ville, du reſte, eſt entourée de murailles aſſez bonnes. Il y a, du côté de l'oueſt, tout près du Château, un autre rocher ou montagne, ſur laquelle on pourroit faire un autre château, qui mettroit la Ville tout-à-fait hors d'inſulte.

Or le port eſt tout artificiel & fut fait par Adrien, & on y voit encore un bel arc de triomphe dédié à cet empereur par les Romains, ſur le môle de l'eſt. Il eſt de grandes pièces de marbre ; il ſemble qu'il ne ſoit que d'une ſeule pièce, très-bien proportionné ; il eſt d'ordre corinthien, ſans modillons ni denticules à la corniche ; mais le tout eſt d'une régularité admirable. L'impoſte n'a pas une grande hauteur & n'en eſt que mieux. Il eſt dédié à Trajan, à Plautine, ſa femme, & à Marcienne, ſa fœur.

Un vers de Juvénal fait voir qu'il [y] avoit un temple de Vénus là où eſt la Cathédrale :

Ante Domum Veneris quem Dorica ſuſtinet Ancon (*a*).

Mais il ne paroît plus.

Il y a, dans le port, une machine pour le nettoyer : car il a été ſi négligé qu'il s'atterre peu à peu. Cependant, les navires de Veniſe y entrent. Au reſte, il eſt très-bien défendu, tant par la

(*a*) Juvénal, *Sat.* IV, v. 40.

montagne qui y règne, que le fort qui y eſt du côté de l'oueſt, que par les pièces de canon qui ſont ſur les môles de l'eſt & de l'oueſt. Adrien donc fit du côté de l'eſt une jetée, qui fait le môle de ce côté-là, &, entrant dans la mer du côté du nord, ſe recourbe un peu à l'oueſt, au commencement. Là eſt l'Arc d'Adrien, &, au bout, un petit fort, où il y a des batteries de canon tout autour, & il y a trois étages, garnis tous de canons, les uns deſſus les autres. Le toit de la batterie ſupérieure eſt renouvelé comme il étoit autrefois. Il porte à vide, ſur une eſpèce de tonne, qui eſt en l'air. Ce ſont des chevrons qui portent ſur ladite tonne, qui eſt au milieu, & ſur la muraille tout autour. A l'autre bout de la tonne, il y a un cercle de fer, ſur lequel appuyent d'autres chevrons, qui vont auſſi aboutir à la muraille, qui leur ſert d'appui ; de façon que tout eſt en l'air.

. . . .

Ce môle eſt de brique & étoit autrefois couvert de marbre. Il y a un autre môle, du même côté de l'eſt, qui fait comme un nouveau port dans le port, & c'eſt entre ces deux môles que l'on met les galères, quand il y en a. Ce môle eſt plus court ; il eſt de beau marbre blanc ; il y a des degrés qui vont à la mer ; & c'eſt par ce môle que l'on monte & deſcend les marchandiſes. Il y a des banquets, où la nobleſſe va prendre le frais. En continuant vers l'oueſt, on va trouver le môle de ce côté-là, qui eſt ſous le Château & n'eſt que comme une eſpèce de perron, pour rompre la mer de ce côté-là.

On voit que, lorſque l'on eſt dans le port, on ne ſent point les vens du midi (on eſt couvert par la montagne), ni les vens d'eſt (on eſt couvert par le môle), ni les vens du nord (la recourbure du môle en couvre encore) ; ſeulement on peut ſentir les vens de l'oueſt : encore l'éperon qui eſt à l'oueſt les rompt-il un peu.

Il y a, d'un môle à l'autre, environ 1 petit mille.

Le beau côté des États du Pape, c'eſt celui de l'Adriatique : le pays eſt plus peuplé, mieux cultivé, plus ſain.

Manſard, ayant vu que ſon oncle avoit inventé la manſarde — ce qu'il n'avoit fait qu'en faveur des bourgeois de Paris, pour diminuer la dépenſe & épargner le terrain : car la manſarde n'eſt

qu'un étage brifé, pris fur le toit, & pour lequel il ne faut pas de fi longues pièces de bois — il l'appliqua, comme un âne, au Château de Verfailles, pour un prince qui avoit fes coudées franches & affez d'argent.

Sinigaglia eft à 2 poftes d'Ancône, & on y va côtoyant toujours la mer. Le port eft un revêtement de pierre d'un petit fleuve qui traverfe la Ville & fe jette à la mer. La mer entre dans ce revêtement, & les groffes barques auffi. Le petit fleuve nettoye fans ceffe le port. La Ville fait actuellement un avancement de ce revêtement dans la mer, afin d'avoir une partie du port où il y eût plus d'eau, & ils l'ont fait auffi étroite que l'autre, afin que le petit fleuve pût le nettoyer : car, dans cette partie de la mer où ils entrent, il y a trois ordres de hauteur & d'enfoncement. Les hauteurs empêchent les groffes barques de paffer. Or le petit fleuve aplanira tout. Enfin, ce port reffemble à un canal ou à une rue de Venife. Mais il y a des parapets plus larges pour mettre les marchandifes.

Sinigaglia a été affez fortifiée par les ducs d'Urbin.

Ils y ont établi une foire qui fait l'opulence de la Ville, & effectivement les marchands de toutes les nations de cette partie y viennent. Les Grecs y portent des cuirs, des foyes & d'autres diverfes marchandifes de leur pays ; ceux de France & Boucharitz, du bois ; ceux de Brefcia, du fer ouvré & non-ouvré ; ceux de Naples, des vafes de fayence, huile, fruits. Le pays fournit du blé. Venife apporte de fes manufactures. Comme ce pays n'eft pas loin de la Tofcane, il y a une communication par cette foire à une autre qui fe fait en Tofcane, &, par ces deux foires, les marchandifes des deux mers fe communiquent.

Les Vénitiens tourmentent cette foire le plus qu'ils peuvent : car elle profpère tous les jours. Comme il n'y a pas de lazaret, ils font courir des bruits, dans le temps de la foire, qu'il y a contagion au Levant, &, à cette occafion, ils défendirent la communication l'année paffée. C'eft qu'elle fait un tort confidérable à Venife. Les marchands aiment beaucoup mieux aller là qu'à Venife : 1° parce qu'on ne leur fait pas de vexations ; — 2° parce que les vivres y font pour rien ; — 3° parce que l'on n'y paye aucune douane pendant la foire.

Il y a entre les Sinigagliens & les Ancônitains une haine mortelle; c'eſt que ceux d'Ancône ſont jaloux de cette foire & de la proſpérité de leurs voiſins.

Le Pape, qui a réuni pluſieurs ſeigneuries, eſt tombé dans l'inconvénient des rois de France; c'eſt qu'il a gardé tous les droits d'entrée & de ſortie & toutes les défenſes d'entrer & de ſortir que deux états voiſins ſe font pour ſe fatiguer l'un l'autre. Ainſi la monnoye d'une légation eſt différente de celle d'une autre, & les denrées d'une légation payent de ſi grands droits, pour entrer dans celles d'un autre, qu'il y a ſouvent plus de profit à les faire venir de l'étranger. Ainſi le vin ne peut entrer du Duché d'Urbin dans la Marche d'Ancône, ſans payer de ſi grands droits qu'il ne peut y entrer.

La Marche d'Ancône, le Pays d'Urbin, la Romagne, ſont les belles & fécondes parties des États du Pape. Enfin, toute la côte de l'Adriatique eſt bonne. On trouve, preſque à chaque poſte, de bonnes villes de 8 à 12.000 habitants; la plupart bien fortifiées par les ſeigneurs feudataires de ces pays, qui les ont longtemps poſſédées. Ainſi, après Sinigaglia, on trouve Fano & Peſaro, qui ont, chacun, 8 à 10.000 habitants, Rimini, Cervia, Ravenna, Forli, Imola & autres.

Fano, jolie ville. D'un théâtre ancien, un architecte, nommé *Torrelli*, en conſtruiſit un nouveau à ſes frais, qu'il donna à la Ville.

Les Pères Philippins, à Fano, ont une égliſe de bon goût. Il y a deux tableaux du Guide & un du Guerchin. Le maître-autel eſt ſingulier : il y a, de chaque côté, deux colonnes adoſſées, & l'architrave eſt recourbée de chaque côté, d'une colonne à l'autre, & le milieu vide laiſſe de l'eſpace pour une autre architecture en haut.

L'arc de Fano, en l'honneur d'Auguſte, ſubſiſte encore; mais, dans la guerre du temps de Pie II, il fut fort endommagé par le canon; ſurtout le ſecond ordre ſupérieur.

Sur une muraille, auprès de cet arc, il y a un modèle de ce qu'il étoit autrefois.

Le fleuve Métaure ſe jette dans la mer là auprès, ſur le bord où

Afdrubal fut vaincu & tué par les deux confuls Livius Salinator & Claude Néron.

Auprès de là eft le lieu où Totila, roi des Goths, fut détruit par Narfès.

On travaille actuellement, à Fano, à faire un port, l'ancien étant comblé. On veut, comme à Sinigaglia, faire un canal où un fleuve paffe pour le déboucher.

Pefaro, bonne ville de 8 à 12.000 habitants.

Rimini.

Acheter un petit livre intitulé : *Balance du Commerce de l'Angleterre avec la France*, fait par M. Law.

En Hollande, il faut acheter auffi : *L'Atlas maritime du Commerce.*

Il me femble que les mœurs & les coutumes des nations qui ne font pas contraires à la morale ne peuvent pas être jugées les unes meilleures que les autres. Car par quelle règle jugeroit-on ? Elles n'ont pas de commune mefure, excepté que chaque nation fait la règle de fes mœurs propres, &, fur elle, juge toutes les autres.

Le cavalier Rufconi, qui mourut un mois avant que je n'arrivaffe à Rome, étoit le meilleur fculpteur qui y fût.

Le lapis-lazuli eft fort cher : il eft à bon marché au poids d'argent ; il vaut quelquefois le poids de l'or. Le beau eft d'un bleu mêlé de veines d'or.

Il n'y a rien dans le monde de fi infolent que les républicains : les Romains, à l'égard des rois ; les Bolonois, à l'égard d'Enzio, roi de Sardaigne, fils de l'Empereur, qu'ils retinrent prifonnier jufques à la mort, fans jamais vouloir le délivrer, pour avoir le plaifir de le traiter comme un roi prifonnier, avec magnificence ; les Génois, à l'égard du roi de Chypre ; les Hollandois, à Gertruidemberg.

Une pofte après Fano, on trouve Pefaro, qui eft une ville à peu près de même, &, enfuite, on arrive à Rimini, belle ville : des rues grandes & bien percées ; deux belles places, & très-grandes ; & des antiquités. C'eft une ville plus grande & plus peuplée que Fano. A la place de la Fortereffe, qui eft un carré-long, il y a d'un côté

le Palais des Magiſtrats, qui eſt d'ordre dorique ; le portail, ruſtique. Il règne, tout du long de ce palais, un beau portique.

A la *Piazza-Grande*, il y a un monument érigé à Céſar : « *Caio Cæſari dict., Rubicone ſuperato, civili bello commilitones ſuos hic, in foro Ar.* (*id eſt* Ariminenſium), *adlocut.* » (*a*) — On voit, par le mot de *dictatori*, qu'il fut érigé après la fin de la guerre. Le peuple dit que cette colonne a été érigée contre les François.

L'Égliſe de Saint-François à Rimini eſt très-belle ; elle eſt magnifique. Bâtie par les Malateſtes, elle eſt ſurtout très-curieuſe & très-ſingulière par des morceaux de bas & de grands reliefs antiques qu'on y a mis en œuvre, ſurtout ſur les pilaſtres. Ils ſont mis ſur les pilaſtres, en forme de cadres, & ils ont été ſans doute tirés de quelques temples anciens : ce qui fait un amas très-rare, & ceci eſt très-digne d'être gravé. Là ſont des animaux, des hiſtoires, des ſacrifices... Ces pilaſtres portent ſur des chapiteaux antiques, qui leur ſervent de baſe, & ils ſont très-ſinguliers : ils ſont compoſés ; ils ſont bombés. Quatre *Enfants* ou *Amours*, en grand relief, ſoutiennent des feſtons, & ces *Amours* ſont comme les angles du chapiteau corinthien. Le tout eſt de marbre, &, au-deſſus, il y a un feuillage de vigne, avec des raiſins : le tout, de bronze. Il ſemble que ces raiſins ſont de couleur naturelle.

Cette égliſe eſt toute de marbre. On prétend que les Malateſtes ont tiré ce marbre des ruines de l'ancien port. A la façade, il y a des plaques de grandes pièces de pierre, très-riches, comme des porphyre & de vert antique. A la porte, du côté de l'orient, il y a un très-bel arc de marbre, élevé à l'honneur d'Auguſte, pour avoir fait réparer cinq chemins publics, ſurtout la voie Flaminienne, qui alloit de Rimini à Rome. Cet arc eſt d'un très-bon goût d'architecture. La friſe rentre en dedans ; ce qui fait que la corniche ne paroît pas avoir tant de ſaillie.

Du côté de l'oueſt, en allant vers Bologne, il y a un très-beau pont de marbre, avec une inſcription (*b*) : l'une, en l'honneur d'Auguſte ; l'autre, en l'honneur de Tibère ; lequel pont joint le faubourg à la Ville & la voye Émilienne à la Flaminienne. Il eſt

(*a*) *Corpus Inſcriptionum latinarum* de Berlin, t. XI, 8, n° 34.

(*b*) *Corpus Inſcriptionum latinarum*, t. XI, 81, n° 367.

ſur le fleuve Marecchia, autrefois appelé *Ariminus*, qui a donné ſon nom à la Ville.

A 12 milles de Rimini, au midi, eſt la petite République de Saint-Marin. On commence à monter à 12 milles ; puis, on monte toujours. Le bourg eſt au pied d'une montagne ou rocher qui eſt en pain de ſucre, & il regarde Rimini. Il n'eſt point fortifié. On monte ou plutôt on grimpe 1 mille ſur le pain de ſucre, & là eſt le Château, où ſont les principaux de la République, même des gentilshommes, n'y ayant au bourg que les gens du commun. Dans le reſte du petit territoire ou partie de montagne ſont les payſans. Ils n'ont pas valu la peine d'être ſoumis, & ils n'ont jamais pu inſulter perſonne. Ils gardent leur château avec une grande jalouſie ; c'eſt là qu'eſt leur liberté. Les étrangers, en y entrant, laiſſent leurs armes & donnent leur nom. On n'y peut guère monter à cheval.

De Rimini, laiſſant le bord de la mer, on va à Ceſena, à 2 milles. Avant d'y arriver, on trouve le fameux Rubicon, qui n'eſt vénérable que par le reſpect que l'on y mit. Tout près eſt la pierre qui contient les exécrations contre les généraux, capitaines, tribuns, chefs de file, qui le paſſeroient, feroient paſſer les enſeignes, des proviſions de guerre : *ut ſacer eſſet*, ennemi de la République, criminel, comme s'il avoit tué ſon père & ſa mère... (*a*)

Rien n'eſt plus beau que cette Romagne. On trouve à toutes les poſtes une belle ville, bien bâtie, bien percée ; toute, une belle place : ce qui vient de ce que la plupart de ces villes furent fondées par les Romains, & que (comme dit Vitruve) (*b*), en bâtiſſant une ville, on ſongeoit, d'abord, à faire la place, comme le lieu principal, & où l'on devoit s'aſſembler. Je crois que ce furent les colonies romaines qui ſauvèrent la République contre les Carthaginois.

D'abord, c'étoit le fleuve Eſino, à préſent *Fiumicello*, entre Sinigaglia & Ancône, qui ſéparoit l'Italie de la Gaule. Mais, les Romains ayant repouſſé les Gaulois, ce fut le Rubicon qui fit la ſéparation, & qui ſéparoit l'Italie du gouvernement de la Gaule.

(*a*) Cité dans les *Conſidérations*, Chap. XI. *Corpus Inſcriptionum latinarum*, t. XI, p. 6 n° 30.

(*b*) Vitruve *Architecture*. Livre Ier, chap. VII.

Les Papes firent un grand coup de retirer les villes de la Romagne des petits tyrans qui les avoient en fief : car c'eſt leur meilleure pièce ; elle abonde beaucoup en ſoye.

J'ai ouï dire d'aſſez bon lieu qu'il y avoit 28.000 âmes à Ferrare. On y vit à très-grand marché.

Le 9 juillet 1729, au matin, j'arrivai à Bologne.

Je rendis une lettre de l'abbé Niccolini au cavalier Pecci, qui étoit *maeſtro di camera* du cardinal de Sainte-Agnès (*a*), légat de Bologne, & une autre, du même, au marquis Groſſi. Les uns & les autres me firent bien des politeſſes, me menèrent au *Monticello*, qui eſt le cours de Bologne. C'eſt une petite éminence, hors la Ville, entourée d'arbres, qui font un grand rond ; au milieu & aux côtés, d'autres arbres & des prairies : ce qui eſt fort agréable. Là les dames viennent dans leurs carroſſes, & les cavaliers deſcendent leur conter leurs raiſons. De là, on va à une converſation, où il n'y a point de maître ni de maîtreſſe du logis : c'eſt une maiſon publique, aux frais de la Nobleſſe, où les dames & les hommes ſe rendent ; &, lorſqu'un étranger y eſt une fois admis, il y eſt maître comme les autres.

Je vis, ce même jour-là, la marquiſe Tanova & ſa fille, qui étoit promiſe à un Doria, Génois.

J'avois une lettre du père Cerati pour M. Manfredi (*b*) ; mais il n'y étoit pas : il étoit allé pour niveler les eaux avec les députés de Ferrare.

On m'apportoit tous les jours, à Bologne, pour déjeuner, la valeur de 15 ou 20 bouteilles de vin.

Il y a, à Bologne, une hiſtoire fameuſe de deux paniers qui cachèrent un drôle qu'un mari jaloux cherchoit.

J'ai auſſi reçu des politeſſes du marquis Faſanieri, dont la mère eſt des Bréquigni, de Bretagne, & m'a dit avoir des alliances avec les d'Eſtrades.

Le Palais Caprara eſt un des beaux de Bologne. Il y a de beaux tableaux. Cette maiſon eſt éteinte ; ce ſont les Montecuculli qui en portent le nom. Le général Caprara qui eſt à Naples eſt Monte-

(*a*) Georges Spinola (. . . —1739), cardinal de Sainte-Agnès.

(*b*) Euſtache Manfredi (1674—1739), mathématicien bolonais.

cucculli. Il y a encore une prélature, fondée par un cardinal Caprara, qui donne le nom de Caprara à celui qui la porte. Elle eſt à préſent poſſédée par Mgr. Monti.

Saint-Pierre eſt la cathédrale, qui n'eſt pas finie. Très-beau *ſaint Pierre*, habillé en pêcheur & pleurant, de Louis Carrache.

Au Palais Fava, beaux ouvrages à freſque des Carrache, repréſentant le voyage d'Énée. La ſeconde ſalle, par l'Albane: continuation des *Voyages d'Énée.* Autres ouvrages des Carrache.

Au *Geſu-e-Maria*, beau tableau du Guerchin : *la Cironciſion du Seigneur.*

Alla Chieſa dei Mendicanti : Criſto chiamante Matteo, *vaſto penſierone di Lodovico Carracci* ; la Madona addolorata, due Angeli & il corpo del Criſto *ſotto, & Santi anco a ſotto, bella opera di Guido Reni.*

San-Giacomo-Maggiore : ſan Rocco *di Carracci* ; *il* ſan Micaele *di Lorenzo Sabbattini, belliſſimo quadro* ; Batteſmo del Signore, *dal Tibaldi* ; le Spoſalizie di ſanta Caterina, *nella maniera di Raffaele, da Innocenzo da Imola.*

Palazzo Magnani : le prime Hiſtorie du Roma *dai Carracci, a freſco; una delle belle loro opere, che contraſta con la Galleria Farneſe; chiaro-oſcuro belliſſimo. Vi è una copia di Raffaele, d'Innocenzo da Imola, che mi pare ſuperare l'originale.*

A Saint-Martin-Majeur, le *ſaint Jérôme* de Louis Carrache.

Il y a une grande querelle entre les Bolonois & les Romains : ceux-ci élèvent Annibal Carrache, qui a vécu & travaillé dans leur ville ; les Bolonois élèvent Louis, qui a reſté à Bologne, & regardent Annibal comme déſerteur. Auſſi Malvaſia (*a*), qui a écrit la *Felſina pittrice* & le *Pitture di Bologna*, élève-t-il toujours Louis, maître d'Annibal. Le même Malvaſia prétend que Vaſari a fait de grandes injuſtices aux peintres de Bologne, en faveur de ſes Florentins. Il ne veut point que Cimabué, Giotto, ayent reſſuſcité la peinture, puiſqu'il y avoit de leur temps de bons peintres à Bologne, pour le temps. Il avoue pourtant que Cimabué & Giotto firent mieux ; ce qui eſt (me ſemble) beaucoup avouer.

(*a*) Charles Céſar, marquis de Malvaſia (1616—1693), chanoine de la Cathédrale de Bologne.

J'eus l'honneur de dîner, le 13, chez M. le Légat, avec Mgr. Lanti, & il me fit une infinité de politeſſes.

Je vis à Saint-Grégoire le fameux tableau de Guerchin, qui eſt un *ſaint Guillaume.*

Saint-François : Quelques tableaux des Carrache ; grande égliſe ; grands cloîtres ; beaux appartemens pour ces moines, qui ſont rentés. C'eſt un des magnifiques eſcaliers que j'aye vus : « *Hæc eſt regina ſcalarum* », dit la reine Chriſtine, quand elle le vit. Ce qu'il y a de ſurprenant, outre ſa grandeur, c'eſt qu'il a, du palier, qui eſt très-grand, une vue dans la deſcente de deux corridors, les uns ſur les autres : celui d'en haut ayant une ouverture qui laiſſe échapper la vue. Plus, il y a la cantine, avec une voûte dont les arcs ont 17 de mes pas.

Au Palais du Gonfalonier, qui eſt une partie de celui du Légat, il y a deux tableaux inſignes.

L'un eſt le *ſaint Jean* de Raphaël, que le Grand-Duc dit être une copie du ſien ; au lieu que les Bolonois diſent que celui de Florence eſt une copie. J'ai vu les deux ; il y a apparence que ni l'un ni l'autre ne ſont des copies d'autre main que de Raphaël lui-même. Ils ſont tous deux admirables.

L'autre tableau eſt un *Samſon*, qui avale l'eau qui eſt venue dans ſa mâchoire d'âne. Il eſt impoſſible de voir un plus beau tableau, une plus belle attitude, plus de grâce. Il a un pied qui s'appuye en arrière ſur des Philiſtins morts. Il montre le côté, en avalant l'eau de ſa mâchoire.

J'ai été aujourd'hui, 14 juillet 1729, avec Mgr. Santi à l'Inſtitut.

C'eſt un beau palais que la Ville a acheté pour cela. Il y a l'Académie & l'Inſtitut. L'Inſtitut eſt compoſé de profeſſeurs, qui ont 20 écus par an de la Ville, pour donner des leçons publiques de certains jours de la ſemaine, chacun dans ſa ſcience, & ils ſont de l'Académie, laquelle eſt un corps à peu près formé comme les autres académies des ſciences.

Primo, on nous a menés dans une chambre où eſt ce qui regarde la fortification & le militaire. Ils ont taillé en boſſe, ſur une table, une partie de place, avec ſes dehors, avec les tranchées, les batteries & tout ce qu'on fait, dans le temps d'un ſiège, pour l'attaque

ou pour la défenſe : chaque choſe marquée d'une lettre, qui ſe rapporte à chaque article d'un livre qui en donne l'explication. De plus, dans le même relief, il y a des places de tous les ingénieurs. Plus, il y a, en petit, les différentes machines de guerre qui ſont aujourd'hui en uſage.

François Marchi (*a*), Bolonois, *Architecture militaire*, d'où Coehorn (*b*) a beaucoup pris.

De là, nous ſommes entrés en une autre chambre, où le profeſſeur de phyſique nous a fait voir les différentes machines néceſſaires pour faire les expériences, leſquelles machines ſont preſque toutes tirées de S'Graveſande (*c*). La fortune de cet Inſtitut eſt d'avoir un fort bon & fort ingénieux machiniſte. — Ils ont une machine pneumatique fort commode : c'eſt une eſpèce de table à quatre pieds, le long de laquelle, en deſſous, eſt couché le corps de la ſeringue, dont le piſton eſt retiré en tournant une manivelle. — Il y a une machine pour le choc des corps : pluſieurs boules d'ivoire attachées à un centre ; il y a une boule au milieu qui, par le choc, eſt pouſſée ſur une eſpèce de lame, un peu circulaire, & eſt plus ou moins pouſſée, ſelon que la boule eſt choquée par un angle plus ou moins incliné. — Plus, une machine où il y a, d'une grande longueur, une eſpèce de poutre, où il y a une eſpèce d'enrayure où paſſent des boules de même poids. Il y a, dans de certaines diſtances, une petite détente que la boule, en paſſant, fait aller & fait partir une autre boule, qui eſt au lieu d'où la première eſt partie, par une communication par le moyen d'un fil à une autre détente. Or il arrive que, toute cette étendue étant marquée par des détentes pareilles, elles s'accélèrent toujours en raiſon des nombres impairs 1, 3, 5, 7, 9. — Plus, une machine qui prouve que la deſcente des corps ſe fait par une parabole : c'eſt un tuyau coupé en long, courbé en cercle &, enſuite, droit : & la boule qui tombe le long de ce demi-tuyau ou enrayure prend un mouvement mêlé du circulaire & du droit & décrit une parabole : ce que font

(*a*) François de Marchi, *Della Architettura militare*, 1599.

(*b*) Menno, baron de Cœhorn (1641 à 1704), fortifia de nombreuſes villes des Provinces Unies.

(*c*) Guillaume Jacob S'Graveſande, phyſicien hollandais (1688—1742).

auſſi les corps qui tombent. — Plus, une machine pour les plans inclinés : on incline, plus ou moins, une petite plaque ; on y poſe un corps attaché à un petit fil ; à l'autre bout, on attache tels poids qu'on veut, qui tiennent le corps incliné en équilibre, & on juge des différens effets dans les différentes inclinaiſons.

J'oubliois de dire qu'il y avoit, dans la dépendance du même profeſſeur, une chambre de livres rares ; entre autres, des livres de géographie turcs en arabe. J'y ai vu l'Italie, qui y paroît très-bien.

Enſuite, on paſſe dans une chambre où eſt un recueil complet des uſtenſiles qui ſervoient aux uſages domeſtiques ou à la religion des Anciens. J'y ai remarqué des ſtatues d'Égypte, de terre cuite. Elles ſont creuſes & percées. On y mettoit de l'huile ou des parfums. J'y ai remarqué, entre les vœux, une partie naturelle de l'homme & une partie naturelle de la femme, chacune de terre cuite.

De là, on va dans l'appartement de l'hiſtoire naturelle. C'eſt là que l'on voit des amas immenſes de toutes ſortes de curioſités, diſpoſés dans pluſieurs chambres, dans des armoires en forme de pupitre, couvertes de verre. On y voit, *primo*, toutes ſortes de pétrifications ſingulières. On y trouve, entre autres, la pierre de Bologne, qui ſe trouve dans le territoire de cette ville. C'eſt une pierre de la couleur des cailloux, & qui a des fils en long & ſi bruſquement mis les uns ſur les autres qu'il ſemble qu'il ſeroit aiſé de les ſéparer. On fait calciner cette pierre, &, lorſqu'on la porte de l'ombre à la lumière, elle s'en empreigne, &, portée à l'ombre, elle paroît comme une eſpèce de charbon. Il y a apparence que les rayons de la lumière ont aſſez de force pour mouvoir les parties des ſoufres extérieurs, comme le mouvement du feu les remue.

On paſſe dans d'autres chambres, où il y a différentes autres parties : des oiſeaux rares de l'Amérique & ailleurs ; des poiſſons rares ; un ramas même de nids d'oiſeaux ſingulièrement conſtruits, avec leurs œufs ; un ramas de plantes marines ; un de coquillages ; un de toutes ſortes de minerais de métaux, d'étain, cuivre, or, argent, plomb ; un de toutes ſortes de marbres, avec leurs noms ; un des fruits de différens pays.

Après avoir paſſé par le profeſſeur de l'art militaire, de la phyſique, des belles-lettres, de l'hiſtoire naturelle, on monte dans les appartemens pour l'aſtronomie, où règne M. Manfredi, & où il a fait des élèves qui lui ſuccéderont. Il y a là de très-beaux & de très-bons inſtrumens pour obſerver.

Une très-grande partie des choſes qui ſont dans cet inſtitut ont été données par le général Marſigli, qui avoit de la fureur pour cet Inſtitut. Il s'eſt brouillé avec l'Académie & s'en eſt allé à Marſeille ; mais *amantium iræ amoris redintegratio eſt.*

On ne ſauroit ajouter rien au zèle que les profeſſeurs témoignent pour cet établiſſement. Il y a un profeſſeur d'hiſtoire naturelle, nommé..., qui ſe ſacrifie entièrement à cela.

De là, on paſſe dans une ſalle en bas, où il y a une école de peinture, & où, autour du lieu où ſe place le modèle, il y a des bancs circulairement mis & en amphithéâtre. Au bas, il y a les modèles en plâtre des plus rares antiques de Rome & de Florence ; & même, dans l'appartement, des belles peintures à freſque.

Il y a, de plus, une bibliothèque &, enfin, un jardin de ſimples.

J'oubliois de dire qu'il y avoit auprès des chambres pour la phyſique, un cabinet pour les ouvrages du tour.

Il eſt impoſſible de ne ſortir point avec admiration de ce beau palais, qui eſt admirable par ſa beauté même & ſon bel eſcalier, mais bien plus par la beauté des recherches & l'amour pour les ſciences de ceux qui l'habitent.

La ville de Bologne devroit élever une ſtatue au général Marſigli.

Outre l'Inſtitut, il y a un autre palais où ſont les Études, qui eſt l'Univerſité. Il y a des peintures des Carrache jeunes. C'eſt une belle cour, des portiques tout autour, par où l'on va dans les appartemens. Il y a une ſurprenante perſpective.

La Madonna-di-San-Luca eſt une égliſe à 3 milles de Bologne, où il y a une image de la Madone peinte par le fameux peintre ſaint Luc. On a fait nouvellement un portique pour y aller à couvert, & c'eſt une des plus grandes extravagances qu'il y ait à Bologne. Ce portique eſt aſſez groſſièrement fait & n'a aucune beauté. D'ailleurs, il y en a la moitié qui eſt en ſaillie le long de

la montagne. Il ne va pas droit, mais felon que le demande le terrain. Les particuliers achètent des arcs pour y mettre leurs armes : marchandife que l'on vend beaucoup plus cher qu'elle ne vaut.

On a raifon de louer les efcaliers de Bologne. Les principaux font celui des Francifcains, des Palais Fantuzzi (où étoit le chevalier de Saint-Georges), Aldobrandini, Ranuzzi, Legnani, & même Caprara, & enfin Pepoli.

La Maifon Legnani a une cour en portique, féparée par le milieu en deux carrés par un autre portique, par où on va à une autre cour. L'efcalier eft très-grand, &, quand on eft au deuxième palier, on a un appartement d'un côté, &, comme on fait le tour de l'efcalier, on entre, de l'autre, dans un autre appartement, &, derrière un des quatre corridors, dans le fond, on trouve un autre efcalier en limaçon.

L'Églife du *San-Salvatore* eft une des plus belles de Bologne pour l'architecture. On y voit de beaux tableaux &, dans la facriftie, un très-beau *faint Sébaftien* ébauché du Guide, &, dans l'Églife, plufieurs tableaux de bons peintres : Carrache, Guide, etc.

A Sainte-Marguerite, beau tableau du Parmegianino, d'une *Vierge avec fon fils & fainte Marguerite*. Les Carrache étoient fous de ce tableau, tant il a de grâce. Au maître-autel, il y a une *fainte Marguerite* du Sammacchini, qui reffemble à la Le Fr..., dont l'air de tête eft admirable.

A Saint-Paul, un tableau du Guerchin, qui eft *le Purgatoire*; beau, mais j'y ai remarqué une grande faute de jugement. Il y a dans ce tableau deux lumières : l'une vient d'en haut, & l'autre vient d'en bas : qui font les flammes du Purgatoire, qui entourent les âmes ou les corps. Le Guerchin, à fon ordinaire, n'a pas manqué de faire des ombres noires, oppofées à la lumière d'en haut, fans fonger que la lumière d'en bas doit la détruire.

Sainte-Agnès : le tableau du *Martyre de fainte Agnès* eft un chef-d'œuvre du Dominiquin.

Il fe fait à Bologne 900.000 livres de cocons de foye, qui font 90.000 livres de foye.

Le Pape remet de l'argent à Bologne; il en remet à Ferrare; non à Comacchio, où il y a une excellente pêche d'anguilles.

Les ſujets du Pape ſe plaignent du gouvernement des Prêtres. Il n'y en a pas de plus doux. Il envoye de l'argent dans preſque tous les pays de ſa domination.

J'ai vu à Rome & à Bologne, Mgr. Lanti, gouverneur d'Ancône, avec lequel j'ai fait grande connoiſſance : il eſt neveu du duc de Noirmoutiers & frère de la ducheſſe d'Havré.

L'eſcalier Ranuzzi eſt très-beau. Il eſt en eſpèce de fer à cheval, au milieu duquel il y a un palier, d'où il part une autre rampe droite, entre les deux côtés du fer à cheval, par où l'on monte au premier étage. En vue du ſecond palier eſt un grand corridor, qui fait un des côtés du deſſus du portique qui fait la cour. On va tout autour de l'eſcalier, comme à l'eſcalier Legnani.

A Saint-Michel-*in-Boſco*, il y a dans l'Égliſe, qui eſt hors des murs, d'aſſez belles peintures du Cignani. Mais ce qui eſt remarquable, c'eſt un cloître où Louis Carrache, le Guide, le Brizzio, Cavedone & autres auteurs ont peint la *Vie de ſaint Bruno* & *de ſainte Cécile* : ce qui eſt preſque partout un chef-d'œuvre de l'art. Mais, par la négligence de ces moines, ces peintures ſont preſque ruinées. Les principales & mieux conſervées ſont *la Naiſſance de ſaint Benoît*, du Brizzio ; *les Femmes* qui ſont envoyées dans le Jardin, & *qui ſont fuir ſaint Benoît*, de Louis Carrache ; *la Folle qui court vers le Saint*, pour qu'il la délivre, encore de Louis (expreſſion admirable) ; *les Religieuſes mortes qui ſortent du tombeau* pour entendre la meſſe, du Maſſari ; *le diable qui jette* inutilement *un Moine du haut du bâtiment*, du Spada ; un *Voleur conduit au Saint*, *l'Ame de ſaint Benoît qui vole au Ciel* (forme de l'âme, admirable), du Cavedone ; *le Moine déſobéiſſant déſenterré*, du Tiarini (il eſt admirable pour l'expreſſion, quoique d'un mauvais coloris de craie ; toutes les figures ſont d'une vérité admirable).

Belles perſpectives dans la Bibliothèque. Un peintre, pour faire pièce à celui qui y peignoit, peignit, ſur le haut de la porte, une fente & rupture qui paroît ſi vraye qu'il n'y a perſonne qui ne dît que le mur a manqué.

Pour prendre ces *ſot-in-ſu* & ces raccourciſſemens, les peintres

ont une lumière qu'ils mettent deſſous l'objet qu'ils veulent peindre, & l'ombre va ſe peindre ſur le plancher au-deſſus. En effet, vous voyez quelquefois, à la lumière du Soleil, l'ombre de votre bras, pour ainſi dire, entrer dans le mur.

Pour écouler les eaux du Reno, les Bolonois vont tirer un canal, de concert avec les Ferrarois, pour conduire cette eau vers Comacchio. Cela (dit-on) les préſervera, &, de plus, il y aura, par le canal, des commodités pour le commerce.

A *San-Giovanni-in-Monte*, il y a la fameuſe *ſainte Cécile* de Raphaël, dont la copie, du Guide, eſt à l'Égliſe de Saint-Louis, à Rome ; qui eſt bien au-deſſous, n'ayant pas la grâce de l'original. Il y a auſſi, auprès, une *Vierge* de Pierre Pérugin, que l'on a dit avoir fait mourir de douleur Francia, de Bologne ; ce que les Bolonois diſent être un conte, & je le crois : car j'ai vu des tableaux de Francia, même un dans la ſacriſtie de cette égliſe, auſſi bon que cela.

A Saint-Dominique, il y a trois grands tableaux : un de Louis Carrache, de *la Vierge qui apparoît à ſaint Hyacinthe* ; plus, un *ſaint Raymond*, qui eſt ſur la mer, ſur ſon manteau (il eſt impoſſible de mieux exprimer la mer, ni les plis agités par les vents) ; enfin, le fameux *Martyre des Innocens* du Guide. Là, il s'eſt ſurpaſſé lui-même : il a mis plus de force dans ſon coloris ; plus d'expreſſion dans les viſages ; ſa grâce ordinaire ; une grande variété dans les attitudes & les expreſſions ; enfin, point de confuſion dans les figures ; une grâce répandue dans toutes les différentes actions. Je ne le trouve pas inférieur à ſon *Aurore*. Ceci fait bien voir qu'il n'étoit pas ſeulement propre à faire des demi-figures & des *Madones*.

Gêne des ſujets des petits princes : ils regardent un ſujet comme leur bien. Un Caprara venant s'établir de Modène à Bologne, il fallut qu'il renonçât preſque juſques à ſon baptême : à ne ſuccéder à aucun de ſes parens ; à tous les droits qu'il pourroit avoir.

Peu de princes ont une ville en ſecond comme Bologne : 70.000 habitants.

Ce qui a fait tort à Bologne, c'eſt que d'autres nations ont appris à accommoder les chanvres pour les câbles.

XI

Modène, Parme & Mantoue

Le 17 juillet 1729, après dîner, je suis parti de Bologne & suis arrivé de bonne heure à Modène, qui n'est qu'à 3 postes de là. On trouve, sur les confins du Bolonois, le Fort-Urbain, qui paroît être assez considérable. La garnison & le fort sont entretenus par le Bolonois. On passe, ensuite, une petite rivière, appelée *le Panaro*, qui sépare le Bolonois des États de Modène. A 5 milles de là, on arrive à Modène, petite ville, faisant environ le tiers de Bologne, sans beauté & triste. Je pensois, en entrant à Modène, à l'étonnement de Mad[e] de Modène lorsqu'elle entra pour la première fois à Modène.

Le Palais du Duc seroit beau, s'il étoit achevé. Il aura trois ordres : dorique, ionique & corinthien, & quatre aux pavillons. Ce sera un bâtiment carré-long. La largeur de la cour se trouve dans la longueur du carré. Cette cour est entourée de portiques qui règnent sur tous les étages. Du milieu de la ligne qui fait la longueur de la cour, il part un autre portique qui sépare la largeur du bâtiment en deux. C'est au côté gauche, qui est fini, que l'on trouve l'escalier.

Ce qu'il y a de singulier à Modène, & qui est une des belles choses d'Italie, c'est la Galerie du Duc, qui n'est pourtant pas une galerie, mais un appartement. C'est un recueil des plus beaux tableaux du Corrège, des Carrache, du Parmesan, de Paul Véronèse & du Titien, & quelques Raphaëls. Il y a *la Nuit* du Corrège & un petit tableau enfermé, qui est sa *Madeleine*. Ces deux pièces sont sa dernière manière, & elles sont sans prix. C'est là qu'on admire cette fusion de couleurs qui n'est qu'en lui, & qui semble seule faire le relief des corps & donner quelque chose de tendre à la chair. Il y a un *saint Georges* de la première manière, que quelques-uns estiment plus, parce qu'étant plus sec il est mieux dessiné & les contours mieux marqués. Il y a, du Titien, un petit tableau du *Pharisien qui tente Jésus-Christ*, en lui demandant s'il faut payer le tribut, & lui montrant une pièce de monnoye. Il est

impoſſible de mieux marquer l'air d'un fourbe & l'air ſage de quelqu'un qui s'aperçoit de la tromperie. Il y a de très-beaux tableaux de Paul Véronèſe, & en quantité, & ce ſont de très-grandes pièces ; une *Vierge* admirable de Louis Carrache, qui eſt auſſi à Bologne ; beaucoup de grands tableaux des Carrache : ce ſont ces grandes machines de tableaux qui ſont difficiles à trouver.

La manière dont les ducs de Modène ont fait cette galerie eſt aiſée : ils ont pris tous les tableaux qui étoient dans les égliſes de Modène, & les ont fait porter chez eux ; c'eſt ce qui leur a donné ces belles & grandes pièces, & ce qui fait que, du reſte, à Modène, il n'y a rien qui vaille.

Il y a là une choſe qui impatiente ; c'eſt qu'on a mis ſur les ſoffites des originaux des meilleurs maîtres. Ils ſont hors de la vue, & ils ſont mis là comme dans un puits. Il y a une chambre où il n'y a au ſoffite que des tableaux de l'Albane ; une autre où il n'y a que des tableaux du Tintoret.

Lorſque le duc de Modène a eu acheté La Mirandole, on lui a fait donner de l'argent pour acheter les meubles, & on lui a fait acheter juſques aux cloches, comme étant de bronze. Puis, on a dit qu'on n'avoit pas vendu la place, & on y a laiſſé une garniſon, qui n'eſt pas commode.

Le Duc a, de plus, une penſion à payer au cardinal Pico, à cauſe des biens allodiaux.

La Mirandole vaut 5.000 piſtoles de revenu. Le duc de Modène en a payé, pour le prix & les ſupplémens, 180.000. Le duc de Novellara étant mort, le duc de Modène a ſuccédé à une partie, comme fief de la maiſon d'Eſte ; l'Empereur a pris poſſeſſion de l'autre.

Arrivant à Modène, j'avois une lettre pour M. Muratori, qui eſt le bibliothécaire du Duc, & qui me fit bien des politeſſes. C'eſt un habile homme. Il donne au jour le *Recueil des Hiſtoriens d'Italie*, qui s'imprime à Milan.

Je trouvai, de plus, à Modène le comte Guicciardi, fils du comte du même nom qui eſt envoyé de l'Empereur à Genève, & qui eſt de Reggio. Je l'avois vu à Veniſe, & il était parti de Vienne peu de temps après moi. Il m'a fait beaucoup de politeſſes.

Les principaux ſavans d'Italie de mon temps étoient Mgr. Bianchini, qui mourut à Rome; le père Galliani; à Veniſe, l'abbé Conti; à Vérone, le marquis Maffé i, qui a fait la *Mérope* & bien d'autres livres; à Bologne, M. Manfredi & autres profeſſeurs: entre autres, un profeſſeur pour la philoſophie naturelle, qui ſe nomme (je crois) Monti; à Modène, M. Muratori; à Turin, le père Roma & l'abbé Lama; à Milan, la comteſſe Borromeo; à Naples, le conſeiller Grimaldi. Je les ai tous vus, excepté Manfredi & Bianchini. Plus, il y a le marquis Orſi, Bolonois, à Modène.

J'ai eu une audience de M. le duc de Modène, d'une bonne heure. C'eſt un vieillard de 75 ans, qui a vu les pays étrangers, a été longtemps cardinal. C'eſt un homme de bon ſens, qui gouverne bien. Dans la converſation, il m'a parlé de ſon âge & m'a dit que les princes de ſa maiſon ne vivoient pas; mais que Muratori lui avoit dit qu'il y en avoit un de ſa maiſon qui avoit vécu cent ans; qu'il étoit maigre comme lui & vivoit comme lui. L'envie de vivre fait que nous autres hommes nous prenons à tout ce qui peut nous perſuader que notre fin eſt reculée. Nous avons beaucoup parlé du Pape, qu'il regarde comme un ſaint; du Roi, de Louis XIV, qui lui avoit fait bien des politeſſes à ſon voyage de France, avec la ducheſſe d'York, ſa nièce, qui paſſoit en Angleterre.

J'ai vu la bibliothèque du Duc; elle eſt aſſez nombreuſe, & Muratori l'a augmentée.

M. Muratori n'a trouvé, dans la bibliothèque & dans les archives, aucune pièce de la langue italienne avant le ſiècle mille cent.

M. Muratori a fait la généalogie de la maiſon d'Eſte, imprimée, à Modène, dans l'Imprimerie ducale (1717). Inconteſtablement, la maiſon de Brunſwick vient de celle d'Eſte, par Azon d'Eſte, marquis de Lombardie, père de Guelf, duc de Bavière, fait duc de Bavière en 1071, comme le raconte Lambert d'Aſchaffenbourg.

M. Muratori, dans la préface, traite des différens ſentimens ſur la généalogie de la maiſon de France. Il traite encore de la généalogie des ducs de Savoye. Il prouve inconteſtablement qu'elle ne vient point de celle des ducs de Saxe, & en met les con-

jectures en poudre. Il la fait commencer à Bérold, qui vivoit l'an 1014.

Il commence la maiſon d'Eſte à 930, d'où il la conduit, par preuves, juſques ici, &, par des conjectures, il la fait commencer du 810, en l'attachant à Adalbert, marquis & duc de Toſcane.

Il y a encore dans le Milanois une branche de la maiſon d'Eſte, & qui ſuccéderoit aux États de Modène, ſi cette maiſon venoit à manquer. Elle a des fiefs dans le Modénois, dans le Milanois. Elle a perdu ceux qu'elle avoit dans les états du roi de Sardaigne par la dernière réunion. Je crois qu'ils s'appellent *Saint-Martin.*

Ils diſent que la maiſon de Hanovre eſt attachée à cette maiſon-ci, parce qu'elle en deſcend, & que c'eſt celle ſur laquelle ils pourroient le plus compter.

Ils avoient marié Amélie avec l'empereur Joſeph : ſa mort les a empêchés d'en recueillir le fruit ; le prince héréditaire avec une fille d'Orléans : ſa mort en a empêché auſſi le ſuccès.

Ils ont un procès à Vienne, au ſujet des allodiaux d'un prince de la maiſon d'Eſte, mort à Modène. Le Duc a ſuccédé à une belle terre dans les États de Modène. Mais les allodiaux ſont diſputés par les princeſſes de Carignan, qui prétendent être plus près. Les Modénois prétendoient que cela devoit être jugé par les juges du pays : s'agiſſant de biens ſitués dans leur pays, & les princeſſes de Carignan n'étant là que particulières. Mais l'Empereur a attiré cela au Conſeil aulique, comme s'agiſſant d'affaires de princes.

Ces gens eſpéroient auſſi avoir part à la ſucceſſion de Brunſwick. Mais M. le duc de Bourbon a acheté le duché de Guiſe. La ducheſſe de Brunſwick a reſté quelque temps à Modène. Mais quelques démêlés avec la princeſſe héréditaire de Modène lui firent prendre le parti de ſe retirer.

Il y a, outre la ducheſſe de Parme, deux autres filles du duc de Modène. L'aînée a environ 32 ans.

Il y a à Modène un canal qui va ſe jeter dans le Pô, qui porte à Veniſe dans trois jours & demi. Ce canal commence à 100 pas du Palais.

Les Écuries du Duc ſont belles. Il n'y en a que la moitié

d'achevé, c'eſt-à-dire un côté. Il y avoit 100 chevaux aſſez beaux. Il y avoit, de plus, d'autres écuries. Le Duc aime les chevaux.

Le Collège de Modène. — Ce ſont des prêtres qui en ont ſoin. On n'y reçoit que des cavaliers, & de l'approbation de M. le Duc. Ils ſont ſéparés en chambrées, & qui ne ſe communiquent point. On les apprend à être gentilſhommes, & non pas à être moines ni prêtres. Ils ont une maiſon de campagne, où ils vont à la chaſſe, dans les jours de congé, dans des plaiſirs deſtinés pour eux. Ils ont toutes ſortes de maîtres. L'entretien d'un écolier, en tout, va à 50 piſtoles d'Eſpagne. Ils vont à la Cour, dans les fêtes publiques, montent à cheval avec les chevaux du Duc. Cela les apprend à être moins timides & les accoutume au monde. Les Jéſuites ont bien ſouvent couché en joue ce collège ; mais ils n'ont pu y mordre, parce que c'eſt une ancienne fondation, & que, d'ailleurs, leur manière eſt différente.

Bernardi Ramazzini Opera omnia (Genève, 1717, in-4°). — On y trouve pluſieurs traités : un *De admiranda Fontium Mutinentium Scaturigine* ; un autre *De Morbis Artificum* ; un autre *De Barometro* ; un autre *De Virginum Veſtalium Sanitate tuenda* ; un autre *De Principum Sanitate tuenda.* Il faut l'acheter à Genève.

A Modène, les Rangoni, les Montecuculli, les Ceſi.

Une branche Montecuculli eſt allée à Bologne, épouſer une Caprara ; l'autre eſt reſtée.

La marquiſe Ceſi tenoit la converſation. C'eſt une jolie femme. J'y ai vu la comteſſe Marchani, ſœur du comte Ercolani, qui eſt (je crois) de Bologne.

J'ai remarqué, dans preſque tous mes voyages, que plus le peuple eſt miſérable, plus il eſt ruſé & fripon. A Modène, où le peuple eſt accablé d'impôts, on ne peut changer une pièce d'argent ſans être trompé. A Bologne, où il eſt à ſon aiſe, la bonne foi y eſt aſſez. Il n'y a pourtant que 2 poſtes de différence.

La monnoye de Modène eſt de méchante monnoye de billon : l'argent eſt altéré ; & le reſte, en cuivre, porté très-haut : en ſorte que 4 eſpèces de liards & 1/2 valent un jule du Pape.

Les deux principales familles de Modène, & qui ſont au-deſſus des autres, ſont les Rangoni & les Montecuculli.

Le Duc eſt très-avare. Il a donné ſa confiance à des étrangers, qui ſe ſont enrichis à lui faire croire qu'ils faiſoient mieux ſes affaires & faiſoient mieux valoir ſes revenus. Il y avoit, de mon temps, un home de Lucques, nommé *le marquis Luccheſi*, qu'on diſoit avoir, en cinq ou ſix ans de temps, gagné dans le pays 500.000 écus romains. Je veux croire qu'il y a de l'exagération. Il n'a d'autre charge que celle de l'intendance des Écuries : la place de grand écuyer étant vacante, comme ne pouvant être conférée à un homme de ſa naiſſance. Mais le Duc ne fait rien ſans lui.

J'ai connu les comtes Molza, dont le père étoit à la reine d'Angleterre, de Modène.

Il y avoit auſſi le comte Boſqueti & ſa femme, qui étoit dame d'atour de la Princeſſe & ne l'avoit pas ſuivie à Gênes parce que cela auroit fait faire de nouvelles difficultés ſur le cérémonial.

J'ai fort bien paſſé mon temps à Modène. Il y a un café, où s'aſſemble la nobleſſe. De là, on va à la converſation chez la comteſſe Ceſi, qui eſt une très-jolie femme. Il y a pluſieurs gentilſhommes qui ont tous bien du ſavoir-vivre. Les dames ont toutes beaucoup de politeſſes. Les plus jolies étoient la comteſſe Ceſi & la comteſſe Boſqueti. Boſqueti eſt un Piémontois qui eſt venu à Modène épouſer l'héritière d'une autre branche.

Je voyois auſſi beaucoup M. Muratori, qui eſt un eccléſiaſtique bien ſavant, & qui a mis au jour un très-grand nombre d'ouvrages. Il eſt bibliothécaire du Duc ; il eſt ſimple, naïf, a de l'eſprit, charitable, honnête homme, vrai ; enfin, c'eſt un homme du premier mérite. Outre ſon *Hiſtoire de la Maiſon d'Eſte* & ſon *Pétrarque*, il a fait pluſieurs autres ouvrages : un, *Sur la Charité* ; un autre, *De la Modération ſur les Diſputes de la Religion* ; d'autre, *Sur la Peſte.*

Je ſuis arrivé 2 heures avant midi à Reggio.

C'eſt une ville plus petite que Modène. Elle ſubſiſte par les travaux qui ſe font, par la préparation des ſoyes, qui occupent preſque tout le monde dans la Ville.

J'ai été chez un Juif très-riche, qui a un moulin où il ſe file une prodigieuſe quantité de ſoye. J'ai vu toutes les diverſes préparations qui s'y font.

Une roue fait tourner un pivot, qui fait tourner une poutre

mince, dans sa longueur, sur elle-même. A cette poutre se rencontrent de longs essieux qui tiennent toute la largeur de la chambre; autour duquel sont différens dévidoirs & sans nombre. Par cette préparation, la soye passe des écheveaux que l'on avoit fait en dévidant les cocons dans l'eau chaude, elle passe (dis-je) sur la navette. On la met, ensuite, au moulin, où on la file; c'est-à-dire que les navettes chargées tournent & se dévident dans un écheveau. Mais le fil passant par un fil d'archal se rompt dès qu'il y a un endroit foible ou défaut. Après quoi, un homme le rattache. Cet écheveau fait, les femmes doublent le fil de soye pour faire de l'organsin. Après quoi, on le met au moulin, & on le tord. L'organsin n'est bon que lorsqu'il est bien filé &, outre ce, bien tordu; c'est-à-dire lorsqu'il fait des nœuds en le tordant avec les doigts.

Le Juif m'a dit que les manufactures d'organsin étoient bien tombées depuis que les François & autres nations avoient fait des moulins chez eux.

Il m'a mené dans une autre chambre où il faisoit fabriquer des étoffes de soye. Il employoit, pour les étoffes, de la soye de Reggio, plus grosse, &, pour ses organsins, il se servoit de celle de Mantoue, bien meilleure & plus fine.

Des cocons qui ne se dévidoient pas bien à l'eau chaude, on fait une espèce de fleuret; &, des dessus de cocons qui sont blancs, une espèce de filoselle. On met le tout ensemble, & on le travaille au peigne de fer; & ce qui s'accommode au peigne est filé par les mains des femmes, comme de la filasse.

Reggio est assez joli. Les rues sont plus larges qu'à Modène, & il y a plus d'air. Du reste, ce n'est pas grand chose, ni pour les bâtimens publics & particuliers, ni pour les tableaux, ni pour le nombre des habitans. Modène peut avoir 25.000 habitants; Reggio, la moitié; Parme, 35 à 40.000; Plaisance, un peu moins que Parme & plus que Modène.

Le prince de Modène, n'ayant pour toute maison à Reggio que la Forteresse, a fait bâtir, à 3 lieues de Reggio, une maison de plaisance appelée *Rivotta*, & la princesse a fait bâtir, à 1/4 de mille de là, le Rivottanin, autre petite maison, pour elle.

De Reggio à Parme, il n'y a que 2 poftes.

A la feconde, après 1 ou 2 milles de chemin, avant de paffer un petit fleuve, très-gros l'hiver & fec l'été, on entre dans le territoire de Parme. Ce pays paroît meilleur que celui de Reggio ; mais il eft un peu moins bien cultivé : car il eft difficile de cultiver auffi bien que les Modénois. On croit que le Parmefan n'eft pas fi chargé à proportion que les États de Modène. Cependant, il rend beaucoup plus.

Il y a dans les États de Parme, pour le moins, un tiers plus d'habitans que dans ceux de Modène.

Les États de Parme, du côté du midi, ont des montagnes formées par l'Apennin. De ces montagnes fortent bien des torrens. Les anciennes conftitutions des Ducs avoient défendu de cultiver ces montagnes, afin que les torrens entraînaffent moins de fable dans le Pô. Mais on a cultivé tout, & ces montagnes font fertiles comme les vallées mêmes. De plus, l'air, qui eft très-bon à Parme, y étoit encore meilleur autrefois, & on y voyoit des vieilleffes prodigieufes. Mais, comme, par les défrichemens, on a coupé les arbres des montagnes, lefquels couvroient le vent du midi, l'air a perdu cette admirable falubrité & n'eft plus que bon.

Le duc de Parme eft un prince qui ne fonge qu'à paffer bien fon temps, & il fait de très-groffes dépenfes, outre qu'il en a de continuelles que le duc de Modène n'a pas : car il a 2 à 3.000 hommes de troupes, au lieu que je ne crois pas que le duc de Modène régnant en ait 500.

Le premier coup d'œil de Parme eft très-agréable. Les rues en font belles, larges, vaftes, grandes ; les églifes, belles ; la fortification, en bon état. Les remparts font une très-belle promenade. Les églifes font pleines de belles peintures du Parmefan & du Corrège.

Comme les États de Parme ont été aux Papes, le Clergé y a des privilèges très-grands ; ce qui fait que prefque tout le monde y choifit cet état.

Au Saint-Sépulcre, il y a deux beaux tableaux : un admirable, du Corrège, où l'enfant Jéfus donne une main à faint Jofeph & l'autre à la Vierge ; & un autre très-beau, du Parmegianin.

Au Dome. — Le Dome eſt peint par le Corrège d'une manière inimitable. Le fond du ſoffite au bout du chœur, a été renouvelé par les Carrache, ſur le deſſin du Corrège, les peintures du Corrège ayant été détruites pour agrandir l'Égliſe. Il y a auprès du Dome, ſur des arcs, des clairs-obſcurs du Corrège admirables.

A Saint-Jean, égliſe des Bénédictins, le dome eſt peint par le Corrège. Mais il eſt difficile de voir ces peintures, tant ce dome eſt obſcur. Mais il y a d'autres tableaux du Corrège & quelques peintures du Parmeſan.

J'ai été recommandé par le père Joſeph Cerati au comte Cerati, ſon frère, qui eſt un jeune eccléſiaſtique très-aimable. Il m'a mené avec le ſieur Clément Vouta, habile peintre, voir les plus belles choſes de la Ville. Ce ſieur Clément m'a fait voir un tableau de ſa façon, d'un *Loth enivré par deux de ſes Filles*, dont l'expreſſion eſt très-bonne.

J'avois auſſi une lettre pour le comte chanoine Bernieri, qui m'a fait bien des politeſſes.

A Saint-Antoine, il y a un tableau inimitable du Carrache : une Vierge, l'Enfant & une Madeleine qui le careſſe ; un Ange, à côté, qui regarde l'Enfant ; un ſaint Jérome, à côté. Le Jéſus careſſe la Madeleine & regarde ſaint Jérome. Tout eſt en action dans ce tableau.

Le duc de Parme a 1.900 hommes de troupes, cavalerie ou infanterie, tant pour ſes gardes que pour ſes garniſons de Parme & de Plaiſance. Il lui faut, tous les jours, tant à Parme qu'à Plaiſance, 4.500 rations de pain, tant pour ſes troupes que domeſtiques & autres.

Le même homme dit qu'il a 13 millions de livres de Plaiſance, qui reviennent à 6 millions 500.000 livres de Milan. Il faut 7 millions de Milan pour faire 1 million de philippes ; 1 philippe vaut 10 paules, qui valent 5 livres 13 ſols de notre monnoye actuelle ; de façon que le Duc auroit environ 5 millions de notre monnoye de revenu. A ce compte-là (ce que je ne crois pas), Plaiſance eſt plus riche que Parme, à cauſe du commerce qui y eſt plus grand.

Parme eſt un peu plus peuplé : le même homme croit qu'il y a 50.000 habitants à Parme.

Depuis que le duc de Savoye chargea trop de droits les marchandiſes de France qui paſſoient par ſes états, on les fit paſſer par le Simplon, & là, au Lac Majeur ou celui de Côme, où il y avoit pluſieurs maiſons françoiſes. Mais, les Milanois ayant mis des droits auſſi ſur les marchandiſes, les marchands françois ont envoyé les marchandiſes par Gênes, ou plutôt par Seſtri-di-Levante; d'où, par un trajet très-court, elles arrivent à Plaiſance & ſe répandent par toute l'Italie; de façon qu'il faut que la ville de Milan même prenne ſes étoffes de Plaiſance, où il y a 5 ou 6 maiſons françoiſes établies. Voyez (je vous prie) quel chemin il faut que prenne le négoce pour ſe défendre des continuelles entrepriſes des gens de finance! On le pourſuit partout, & il ſe réfugie toujours quelque part.

Les ducs de Parme ont une belle maiſon de plaiſance dans les murs mêmes de la Ville, qui eſt comme une eſpèce de maiſon de campagne, où ils paſſoient trois à quatre mois de l'année. Le bâtiment eſt beau, bien entendu: un grand corps de logis, avec deux ailes; de grandes pièces de pré; un très-grand & beau bois; une belle pièce d'eau, dans laquelle il y a une île. Cette pièce fut faite pour être la ſcène d'un opéra fait à l'occaſion du mariage d'un prince de la maiſon. Il y a auſſi des peintures.

J'ai connu à Parme l'abbé comte Jean-Franceſco Anguiſola, oncle du père Cerati, qui eſt un homme de mérite & d'eſprit & m'a fait toutes ſortes d'amitiés. Il a un neveu, le comte Paul-Camille Anguiſola, qui eſt capitaine dans un de nos régiments en France.

Preſque tous les gentilſhommes, à Parme, prennent l'habit eccléſiaſtique à cauſe des grands privilèges qu'ils y ont: ce pays ayant été ſous la domination des Papes.

Grand nombre de fêtes à Parme.

Je trouvai à Parme la comteſſe Volpari, avec laquelle je fis connoiſſance. Elle eſt de Plaiſance. Elle étoit dans une auberge. Elle étoit amie des Cerati. C'eſt une eſpèce de folle, plaiſante, & qui a de l'eſprit.

J'ai vu un aſſez beau cabinet de tableaux dans la maiſon du marquis Santi.

Le duc de Parme a une ménagerie, où il y a des lions, des tigres, des ours...

M. Silhouette, étant à Parme, demanda à voir le Duc, qui étoit à Sala, maiſon comme Marly, où il ne voit perſonne, & qui étoit celle qu'il avoit pendant qu'il étoit particulier. On lui demanda ſon titre. Il dit qu'il étoit « conſeiller-ſecrétaire du Roi, maiſon & couronne de France & de ſes finances ». Ce titre parut ſi reſpectable au Duc qu'il lui fit dire qu'il n'étoit pas en état de le recevoir; mais que, s'il vouloit abſolument le voir, il iroit à Parme, recevoir ſa viſite. Je fis remarquer audit M. Silhouette la bonté du Roi qui rend ſi brillant aux yeux des étrangers le premier pas que l'on fait dans la nobleſſe.

J'ai été voir l'appartement du palais du duc de Parme, où ſont ſes tableaux : car il en a une partie là & une autre partie dans ſa galerie. Il y a la même remarque à faire là que ſur la galerie de Modène : c'eſt que ces princes ont beaucoup tiré des égliſes ; à la différence qu'à Parme il eſt reſté pluſieurs tableaux & pluſieurs peintures à freſque, comme les deux coupoles de Saint-Jean & du Dôme, du Corrège, & pluſieurs autres ouvrages du Parmeſan. Le duc de Parme a trouvé des tableaux de ces grands maîtres juſque dans les villages & petits monaſtères.

Je fais, en paſſant, cette remarque que la plupart des ouvriers feroient très-bons s'ils étoient bien montrés. Ce que l'on peut voir par l'exemple des trois Carrache, bons, parce que deux avoient étudié ſous Louis, & de trois Parmeſan ou Mazzola, bons peintres, parce qu'ils avoient été ſous de bons maîtres ; de tous les élèves de Raphaël & des Carrache, qui ont tous réuſſi.

Dans cette grande quantité de tableaux qui ſont dans cet appartement, tous bons, il y en a d'excellens : un petit *Enfant* du Guide, qui dort ; une *Vierge* du Parmeſan, admirable ; quatre grands tableaux, des copies de certaines peintures du Corrège, faites par les Carrache, parce que les originaux ſe perdoient (ce ſont des ouvrages admirables) ; un beau *ſaint Michel* de Rubens ; un *Enfant qui dort* de Van Dyck ; & une infinité d'autres beaux tableaux.

On voit, enſuite, une petite bibliothèque, ſéparée de la grande, de livres choiſis, qui ne ſont pas bien choiſis.

La galerie du marquis Santi eſt compoſée de quelques bons tableaux & beaucoup de médiocres. On la vendroit. On dit en avoir refuſé 12.000 écus romains.

Le Théâtre de Parme étoit d'abord fait pour être la ſalle des gardes du Palais des Ducs, qui n'eſt pas achevé, & qui eſt inhabité par cette raiſon, les Ducs demeurant au Vieux Palais, où ſont les tableaux dont j'ai parlé. Le Théâtre eſt grand, & trop grand pour un petit prince, qui n'a pas de quoi l'éclairer : ce qui fait qu'il reſte preſque inutile. Il eſt fait en manière d'ovale & a quelque choſe des théâtres des Anciens ; de façon que la voix ſe communique très-aiſément. L'officier me demanda ce que je voulais dire doucement à ſes Suiſſes, qui étoient à l'autre bout, pour me faire voir qu'ils l'entendroient. Je fis cette demande : « Combien avez-vous bu de bouteilles de vin aujourd'hui ? » Ils me répondirent : « Quatre. » Je demandai à cet officier ſi l'on faiſoit de ces opéras en Suiſſe. Il me répondit que non. Je lui demandai ſi, dans le cabaret, on ne chantoit pas quelque petite chanſon. Il me répondit qu'il y avoit de ces opéras-là.

Je fus, le lendemain, voir, dans le même palais inhabité, la galerie du Duc. C'eſt une très-belle choſe & un recueil de beaux tableaux. Ce ſont là ceux qui ont été de tous temps à la maiſon ; au lieu que ceux qui ſont dans le palais que le Duc habite ont été acquis par le feu Duc, frère de celui qui règne aujourd'hui.

Il faudroit que Raphaël eût vécu mille ans pour avoir fait tous les tableaux qu'il a faits...

Dans cette galerie, il y a un grand nombre de beaux tableaux, entre autres : une petite *Vierge* du Corrège ; *la Pluye d'Or* du Titien ; deux copies faites par les Carrache : l'une, des *trois Grâces*, de *trois Grâces* de Raphaël qui ſont au petit Palais Farnèſe ; l'autre, d'un autre morceau du même ; l'ébauche, en petit, du fameux *Jugement* de Michel-Ange, qui eſt à la Chapelle de Sixte, & que l'on voit mieux à ſon aiſe, & qui eſt mieux conſervé. Enfin, le tout eſt plein d'originaux du Corrège, du Parmeſan, du Titien, de Raphaël, des Carrache... Il y a auſſi pluſieurs beaux ouvrages de Schedone.

Les ducs de Parme ſont extrêmement jaloux des choſes qui leur

appartiennent. Ce ſont des difficultés très-grandes pour voir la moindre choſe. On ne peut voir le Théâtre ſans un ordre de la main du Duc. Or cet ordre ne ſeroit naturellement pas plus néceſſaire qu'il ne devroit l'être pour voir la Grande Place. Il en eſt de même des deux cabinets de tableaux. Il faut, de même, un ordre pour voir Colorno, maiſon de plaiſance du Duc, & voir jouer les eaux : choſes pour leſquelles, il faut un ordre de ſa main. Je ne ſais ſi toutes ces cérémonies ſe font par fête, ou pour faire donner une *manche* plus groſſe, ou par politique, pour retenir plus longtemps les étrangers. — Je n'ai point vu ce Colorno, parce que le Duc étoit à Sala, ſa maiſon lorſqu'il n'étoit que prince, & que l'ordre ne vint pas à temps.

C'eſt une miſère que de voyager par la poſte dans les états des petits princes d'Italie. Ils ont beſoin de leurs maîtres de poſte, parce qu'ils prennent leurs chevaux ſans payer, & leur donnent à courir ſus aux étrangers. Ce duc de Parme, par exemple, paye 2 livres de ſa monnoye, par cheval, à ſon maître de poſte, pour les ſervices de la Cour ; & les étrangers en payent 7, par cheval. Auſſi les maîtres de poſte y ont-ils des droits inuſités. Quand un homme eſt venu par la poſte, fût-il dix ans à Parme, il faut qu'il s'en retourne par la poſte. Le privilège des trois jours n'y a pas lieu.

Le duc de Parme lève bien plus de 100.000 piſtoles ou 2 millions de notre monnoye actuelle ſur ſes ſujets. Jamais duc de ſa maiſon n'a été ſi peu chargé de cours collatérales : car il n'en a aucune. De plus, il y a augmenté les ſubſides de plus de 12.000 piſtoles, & il n'a pas un ſol. Il ne ſonge à rien qu'à ſe divertir.

Je ſuis arrivé à Mantoue le 27 juillet, à la pointe du jour, ayant couru toute la nuit & étant parti la veille, à 22 heures, de Parme.

Ce même matin, j'allai voir le Palais du Té, qui eſt un lieu où les ducs de Mantoue avoient leurs écuries, & que le duc... accommoda de quelques appartemens, ayant fait une grande cour carrée d'ordre dorique, à un étage. Et, pour ajuſter les triglyphes de ſon dorique, Jules diverſifie les eſpaces de ſes colonnes avec ſymétrie, ayant mis plus de triglyphes aux pilaſtres du milieu qu'à ceux des côtés. Il a, de même, diverſifié les eſpaces des pilaſtres : les côtés qui ne ſont pas vis-à-vis étant différens ; &, dans le côté vis-à-vis

de l'entrée, une eſpèce de ſalon ou *atrium*, par où l'on entre des deux côtés dans les appartemens, & qui règne ſur un parterre. Il eſt orné de peintures de Jules Romain, & de ſtatues de terre cuite de ſon deſſin, & quelques unes de ſa main (m'a-t-on dit). Elles ſont très-bonnes. Le deſſin de cet *atrium* & de tout l'édifice eſt admirable.

Il y a, à côté droit, trois chambres, &, à côté gauche, trois autres chambres, où Jules Romain a travaillé d'une manière que l'on peut regarder comme le chef-d'œuvre de la peinture.

La première chambre, à côté droit, eſt ornée de ſtucs où Jules a repréſenté un triomphe des Romains, & là on voit ſon grand ſavoir dans le coſtume & dans le deſſin. Enſuite, on entre dans une autre chambre, où il y a des peintures belles ; mais qui vous préparent à cette autre admirable pièce où Jules a repréſenté la chute des Géants. Tout eſt du deſſin de Jules ; mais il n'y a que le Ciel & les Dieux qui ſoient entièrement de ſa main : les Géants ayant été touchés par ſes élèves ; mais on y trouve toujours Jules. On ne peut rien ajouter au feu, à la hardieſſe, à la grandeur, au mouvement qui eſt dans toutes ces figures, & à la beauté de toute la machine.

De l'autre côté, il y a encore trois chambres : une *Chute de Phaéton* admirable, mais qui a été retouchée, quoique aſſez heureuſement. Puis on paſſe à une plus grande chambre, où il y a une prodigieuſe quantité de belles peintures ; ſi bien que l'œil ne peut ſe tirer de là. Il y a, d'un côté, un *Feſtin des Dieux*, où Mercure arrive trop tard. Tout cela eſt enchanté pour le feu, pour la grâce, pour le deſſin, pour les attitudes. Ce qui me touche dans Jules Romain, c'eſt ſon ordonnance. On ne ſauroit croire la quantité de Géants, d'une grandeur énorme, qu'il a mis en ſi peu de place. Tout cela eſt ſi bien ordonné qu'il n'y a rien de confus. L'œil voit tout & tout d'un coup. C'eſt une remarque que j'ai déjà faite ſur ſes *Batailles*. Dans les *Batailles* du Bourguignon & autres, je ne vois qu'un cheval, &, du reſte, de la confuſion. Je vois tout dans les *Batailles* de Jules Romain.

Dans cette même chambre où eſt *le Feſtin*, il y a un *Fleuve* dont la barbe & la mouſtache ſe convertiſſent & coulent comme de

l'eau, qui eſt admirable. On voit Pſyché, qui conſidère l'Amour avec ſa lampe. Il n'y rien au-deſſus de cela. On croit voir une chambre : l'Amour & Pſyché ſont en relief. Il y a, à la cheminée, un Hercule admirable, tout de la main de Jules. J'oubliois de dire que, dans *la Chute des Géants*, le feu ſort par la cheminée, comme un Etna, où ils ſe voyent précipités.

Mantoue eſt une ſeconde Veniſe. Elle eſt entourée par trois lacs. Le lac de Deſſus eſt au couchant, le lac de Deſſous, au levant, & le lac du Milieu, au nord. La Ville peut avoir 4 à 5 milles. Le côté du midi n'eſt pas entouré du lac, mais ſeulement par un foſſé, où l'on fait couler les eaux. Mais, quand on en veut, on jette là les eaux du lac, & on fait un lac par une inondation.

Il y a un pont qui va vers le nord-eſt, qui a 1 mille de long ; au bout duquel il y avoit autrefois le Château-Saint-Georges, & ce pont étoit couvert. Mais ce Château eſt à préſent ruiné.

Une grande chauſſée, ſur laquelle il y a douze moulins, appelés *les Douze Apôtres*, ſépare le lac de Deſſus du lac du Milieu. Cette chauſſée va du midi au nord. Au bout eſt Borgho-Porto ou la Fortereſſe, ſéparée de la Ville par cette chauſſée. [Sous] le pont par où l'on y entre paſſe la grande défluité d'eau dont nous avons parlé, qui paſſe avec une rapidité à faire tourner la tête. Ce bourg eſt donc fortifié &, d'ailleurs, entouré d'eau du lac.

C'eſt la ſeule fortereſſe de Mantoue. Autrefois, depuis la Fortereſſe juſques au lac de Deſſous, tout le long de la côte, tout étoit plein de maiſons ; mais la guerre a tout détruit.

Cette chauſſée retient les eaux, qui paſſent avec une grande rapidité par les moulins. Les eaux retenues s'enflent dans le lac du Deſſus, & il m'a paru qu'elles y étoient plus hautes de 3 à 4 pieds, & elles renverſeroient tout s'il n'y avoit, à côté, des ouvertures, une grande & petite, par leſquelles les eaux ſe déchargent avec une très-grande rapidité. Ces moulins font moudre tous les grains néceſſaires pour la Ville, & ils ne pourroient être moulus autre part. Le droit du Prince, pour une meſure de 10 poids, de 25 livres chacune, coûte 4 livres du pays, dont les 20 font 1 philippe ; &, comme il faut 4 de ces meſures pour nourrir un homme,

joint quelque petit droit de plus, cela va à 20 livres ou 1 philippe par homme.

Mantoue, à préſent, a 15 ou 16.000 habitants. Sous les Ducs, il y en avoit plus du double.

Le pays de Mantoue eſt ſi bon que, chaque année, la terre produit des fruits pour nourrir le pays ſept ans, & le ſurabondant ſort pour nourrir le Pays Vénitien, le Modénois & le Parmeſan ; mais ſurtout le premier. La fertilité de la terre fait que le commerce y eſt totalement négligé. Ils ont des ſoyes, & point de manufactures. Un gentilhomme vit préciſément pour rien : 2 ou 3 philippes, par mois, vous tirent d'affaire. Un gentilhomme m'a conté avoir une très-belle maiſon dans Mantoue pour 7 piſtoles du pays, par an. Cela fait que les gentilshommes ne peuvent pas ſortir du pays : ils ſeroient abîmés.

Depuis quelque temps, l'air de Mantoue eſt meilleur qu'il n'étoit. Cela vient de ce que le lac ne reſte plus à ſec, & ce changement s'eſt fait tout ſeul. C'eſt qu'il y a eu des années où les eaux venoient ſi peu abondamment du lac de Garde que le lac reſtoit à ſec. De plus, il y a cinq ou ſix ans que, pour travailler aux fortifications, on fit couler les eaux : ce qui fit crever une infinité de monde ; & l'on peut dire que le peuple de Mantoue s'eſt bien renouvelé, étant preſque tout des états de Veniſe, Modène, Parme.

On a vu, mais rarement, les eaux de l'Oglio recouler dans le lac de Deſſous, de 10 à 12 pieds, & empêcher les moulins de moudre.

Le lac de Deſſus eſt le plus grand des trois : il a bien 6 à 7 milles de long, & 3 de large. Il eſt en forme de calebaſſe, étant très-étroit par le milieu.

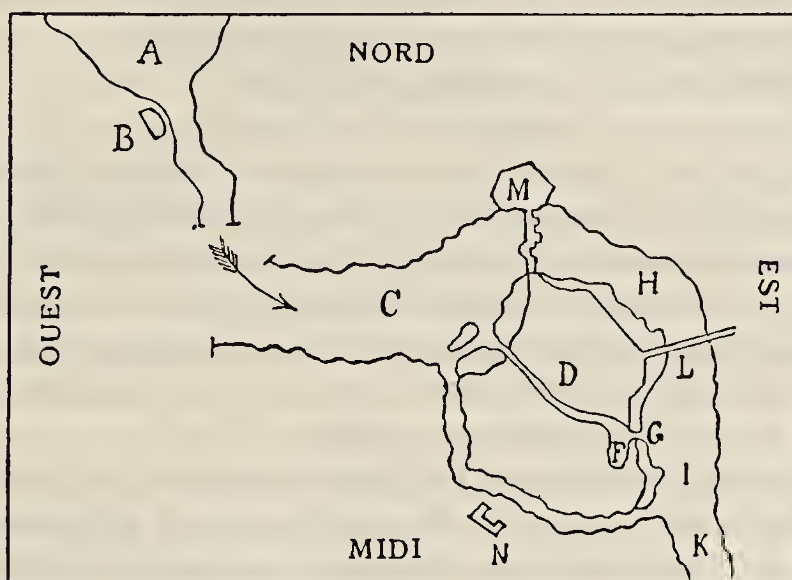
Le lac de Deſſous entre bien 3 milles, entre eſt & ſud, & va former le Mincio.

Le lac du Milieu eſt le plus petit.

L'eau du lac de Deſſus vient du lac de Garde, du lieu appelé *Peſchiera*. Du temps du feu Duc, on alloit en bateau bien avant vers le lac de Garde ; mais les écluſes ſont gâtées.

Les eaux du Lac Inférieur vont former le Mincio, & on va du port de Mantoue à Goveruolo, qui eſt un port à 11 milles de Mantoue & peu éloigné du lieu où le Mincio entre dans le Pô.

Outre les embouchures par lesquelles nous avons dit que le lac de Dessus se décharge dans celui du Milieu, il y en a un autre qui forme un canal qui passe dans la Ville & sert à enlever les immondices. Il sort de la Ville par une issue qui est gardée par des sentinelles, &, la nuit, on lève une chaîne, ce qui fait qu'on appelle ce



PLAN DE MANTOUE

A. Lac de Garde.
B. Peschiera.
C. Lac de Dessus. (Il n'est point fait comme cela, mais en forme de calebasse.)
D. La ville de Mantoue.
F. Eau du lac de Dessus qui passe par un canal de la Ville.
G. *Porto-Catena*, qui se ferme par une chaîne, pour qu'on [n'] entre point du lac de Dessous dans la Ville.
H. Lac du Milieu.
I. Lac de Dessous.
K. Mincio.
L. Pont Saint-Georges.
M. Forteresse.
N. Château du Té.

lieu *lo Porto-Catena*. Il se jette dans le lac de Dessous. Là, au *Port-Catena*, sont des bateaux qui peuvent aller jusqu'à Venise, passant par le Lac Inférieur, où se rend l'eau du canal, &, de là, on va au Mincio, où généralement toutes les eaux se rendent. Le canal qui traverse la Ville ne porte point de barque, si ce n'est au *Porto-Catena*, & va de l'ouest à l'est.

Dans plusieurs endroits, le lac est plein de cannes & de roseaux.

Mantoue n'est pourtant pas précisément dans l'eau, comme Venise; c'est terre ferme. Il faut pourtant bâtir presque partout

ſur des pilotis, comme à Veniſe. On s'en exempte du côté du lac de Deſſus, qui eſt plus haut, à moins qu'on ne bâtiſſe un grand bâtiment.

On fait l'hiver, ſur le lac, une chaſſe aux canards & autres oiſeaux pareils. C'eſt un droit du Prince. On y fait auſſi une pêche, qui eſt un bon revenu de la Chambre. Quand on a pris les poiſſons, on les met dans des réſervoirs où paſſe l'eau du lac.

Le Palais du Té eſt au midi de la Ville.

Le Dôme eſt de l'architecture de Jules Romain, & il y a des peintures de lui. Cette égliſe ne fait point du tout d'honneur à Jules Romain. Les proportions ne ſont point obſervées : les colonnes corinthiennes ont les proportions toſcanes ; la nef eſt trop courte ; les membres d'architectures ne recourent point ; les piédeſtaux des pilaſtres ſont un peu plus bas que ceux des colonnes : la règle eſt que chaque colonne demande un pilaſtre oppoſé, & avec les mêmes proportions.

Pour revenir au Palais du Té, Junon eſt auprès de Jupiter, raſſurée par ſa préſence : elle eſt ſans frayeur & lui montre des Géants qu'il faut foudroyer. On voit avec plaiſir les différentes impreſſions de tous ces Dieux & Déeſſes. Il ſemble que la frayeur eſt moindre dans ceux qui ſont plus proches de Jupiter, & cela doit être ainſi, comme il arrive dans les batailles. Le chef-d'œuvre eſt le Palais du Ciel, que les Géants vouloient eſcalader, qui eſt au milieu, & où eſt une aigle. Il n'y a rien de ſi difficile à repréſenter que cela, & Jules s'en eſt admirablement acquitté.

J'ai été au Palais ducal. Il eſt habité par le Gouverneur. C'eſt une ville. Il eſt entièrement démeublé, excepté ce qu'occupe le Gouverneur, qui eſt meublé de meubles pris à La Mirandole.

On peut bien dire que l'Empereur eſt empereur romain par les dépouilles des princes qu'il a pu ſubjuguer. Les Allemands ont meublé le Palais de tous les ancêtres des ducs de La Mirandole, & cela en fait une galerie. Je ne ſache rien de plus bas que d'avoir employé en meubles tous les tableaux de famille. Du reſte, les Allemands ne méritent que d'avoir des verres & des bouteilles. Ils laiſſent tout périr. Il n'y a rien de ſi malpropre que le Palais. J'ai vu des tableaux renverſés contre terre, & qui y reſteront pour

jamais. Le reſte eſt expoſé à l'air. Dans le lieu où étoit la bibliothèque, il y a encore quelques os de géant & pétrifications, os de poiſſon, que la pouſſière mange. Quand les Allemands arrivèrent, ils mettoient leurs chevaux dans les chambres de Jules Romain du Palais du Té. Dans ce palais, la foudre a gâté entièrement quatre grands tableaux de Jules Romain.

Lorſque je ſuis arrivé, l'Empereur ayant donné l'adminiſtration des affaires du Duché à un préſident Poulicani, Mantouan, & l'ayant ôtée aux Allemands, on faiſoit des réparations au Palais du Té, qui périſſoit.

Ce même préſident, ſur les repréſentations de la dévaſtation & deſtruction du Mantouan faites à l'Empereur, au voyage de Gratz, avoit reçu l'adminiſtration du Duché, & il avoit diminué les impôts, qui étoient intolérables, & les ailes avoient été rognées au Gouverneur.

A Mantoue, l'Égliſe de Saint-André, aſſez belle. Le dôme n'eſt pas fait. Les pilaſtres ſont d'ordre ionique.

Le 29 juillet 1729, je partis de Mantoue, & j'arrivai le même matin, de bonne heure, à Vérone, que j'avois déjà vu. J'eus la curioſité de revoir ce que j'avois déjà vu, afin de voir les différentes impreſſions. Et, *primo*, pour les peintures, j'avoue que j'y ai trouvé peu de choſe, & moins que la première fois.

Le palais du comte Orlandino eſt d'un beau ruſtique. Un ionique, deſſus, imité d'un reſte de temple qui eſt au Capitole : y ayant quatre volutes ; les mêmes. Ce palais a une attique. Au-deſſus, il me paroît un peu trop d'ornemens.

A la place aux Herbes eſt le Palais du Podeſtat, celui du Capitaine & la Loge des Cavaliers véronois, où ils s'aſſemblent. Il eſt bien bon que ce ſoit près du Palais du Podeſtat. Auprès de là ſont les trois mauſolées, en forme de pyramide, des trois frères Scaliger, d'un vrai gothique & du plus barbare. Ils ſont devant l'Égliſe de *Santa-Maria-Antica*.

Sur une montagne, à la rive gauche de l'Adige, ſont deux châteaux (l'un appelé *San-Pietro* ; l'autre, *San-Felice*), qui peuvent battre commodément la Ville. Il y a, à chacun, 50 ſoldats.

L'Adige paſſe par le milieu de la Ville. La communication ſe

fait par quatre ponts de pierre. On m'a dit que l'Adige commençoit à porter bateaux à 5 milles au-delà de Bolzano.

A Sainte-Marie-*in-Organo*, des Olivétans, la façade n'eſt que commencée. Elle eſt d'un deſſin très-gentil. Il y a quelques belles peintures du Titien : entre autres, une *Réſurrection du Lazare* ; une *Vierge* de Hyacinte Bandi (& l'on n'eſt pas fâché de trouver, parmi les attitudes gênées des Vénitiens, un tableau de l'école de Rome) ; enfin, c'eſt un *ſaint Michel* de Paul Farinato-Véronèſe.

A Saint-Lazare, au cloître, ſur une porte, une tête de Paul Véronèſe, admirable ; dans le réfectoire, une *Cène de Jéſus-Chriſt chez le Publicain*, de Paul Farinato-Véronèſe, qui n'eſt pas le grand : mais ces tableaux ne ſont que du ſecond ordre.

Auprès du *Ponte-Nuovo*, quelques peintures ſur un palais, à freſque, & ouvrages de clair-obſcur, où il y a quelque choſe d'aſſez bon.

En général, Vérone brille peu pour ſa peinture.

J'ai revu le fameux Amphithéâtre. Je trouvai qu'on y travailloit, & il faut dire à la louange des Véronois qu'ils n'ont pas conſervé, mais réparé ce monument : ayant remis à neuf au moins la moitié des degrés ; commencé à nettoyer les conduits qui recevoient & rendoient l'eau de l'Adige & entraînoient les urines ; ôté les terres des lieux où étoient les cachots de ceux qu'on expoſoit ; découvert le rez-de-chauſſée ; & cela, avec 400 philippes que l'Amphithéâtre a de revenu, par an, des boutiques & places qu'on y loue. Remarquez que les pierres qui joignoient dans les degrés anciens étoient relevées dans les jointures, pour empêcher l'eau d'y couler. On ne l'a pas fait dans les réparations nouvelles ; ce qui fait que l'eau coule dans les boutiques. Ils ont deſſein, à Vérone, de réparer le morceau qui ſubſiſte, qui peut donner l'idée de tout l'amphithéâtre. C'eſt au troiſième ordre, où l'on mettoit des degrés de bois pour les eſclaves & le reſte du même peuple : ce qui faiſoit autant de places qu'il y en avoit en bas.

Le marquis Maffei eſt l'intelligence de l'Académie de Vérone, & il eſt chef de ſecte.

VOYAGE EN ALLEMAGNE

I

Tyrol, Bavière & Wurtemberg

Le même jour, une heure avant ſoleil couché, je partis de Vérone pour aller à Trente. Le pays eſt plein de pierres & de rochers. Depuis Vérone juſqu'à Trente, nous avons ſuivi l'Adige, &, dès que nous ſommes arrivés à Volargne, nous l'avons ſuivie avec péril (Volargne eſt la ſeconde poſte de Vérone) & couru riſque, dans une nuit obſcure, d'y être précipités, ſurtout auprès d'une forteresse des Vénitiens appelée *La Chiuſa*, qui eſt ſur une montagne & ne laiſſe qu'un paſſage très-étroit entre elle & les précipices du fleuve. Encore, le chemin eſt-il coupé par un pont-levis. Des ſoldats traînent votre chaiſe juſques en haut, & il faut beaucoup chicaner pour les faire contenter d'un teſton, qui eſt leur droit.

Ala eſt une terre du comte de Caſtelbianco, où il y a un très-grand nombre de métiers pour des velours. C'eſt là que, pour la première fois de ma vie, j'ai pris une idée de la fabrique des velours. Imaginez-vous qu'au métier & à la chaîne ordinaire pour faire un taffetas ou gros de Tours, il y a une chaîne encore, qui a d'autres fils pour la faire monter & deſcendre; &, ſi le velours & la chaîne ordinaire doit avoir 15 toiſes, cette chaîne particulière en doit avoir 50, qui doit ſe conſommer. Il y a donc la chaîne ordinaire à toutes les étoffes, qui ne paroît pas, & eſt au milieu, & eſt

ordinairement d'une autre couleur que le velours : étant, d'un côté, caché par la trème qui se place à l'envers & le couvre, &, de l'autre, par cette chaîne particulière dont j'ai parlé, qui forme le velours. On passe un gros fil de laiton, de la grosseur d'une petite épingle, qui est creux, en canal, des deux côtés, entre les deux fils de la chaîne ordinaire ; puis, on fait descendre la chaîne particulière, de façon qu'elle entoure le cylindre ; puis, on fait passer la trème à l'ordinaire par la chaîne commune à toutes les étoffes. Après quoi, avec un instrument taillant, on suit le long du canal cette chaîne du velours, & on la coupe ; ce qui en fait le poil. Cette chaîne tient toujours, parce que l'opération qu'on a faite avant de passer trois fois la trême la tient. Puis, on recommence sans cesse la même opération.

Tout ce pays, tant vénitien que trentin, jusques à Trente, est plein de mûriers, & même dans les montagnes du Trentin, qui sont des rochers. Les mûriers viennent à merveille dans les collines & les vallées, & cette terre est extrêmement fertile. On voit, dans le même champ, des blés d'Inde & autres, de la vigne sur des cerisiers, ormes, frênes, noyers, & des mûriers partout.

Tout Roveredo travaille aux premières manufactures de soye, qui est de filer les cocons dans les chaudières. Il y avoit autrefois à Roveredo beaucoup de manufactures d'étoffes de soye ; mais il y en a peu à présent. Les soyes de ce pays sont bonnes.

Roveredo est grand comme Dammartin, & tout y travaille.

Ces peuples sur les confins de l'Allemagne & de l'Italie ne sont contenus par rien. Ils sont, en quelque façon, libres &, par conséquent, insolents : car il n'y a rien de pis que la populace libre. D'ailleurs, les fripons font plus volontiers leur résidence sur les confins de deux états.

On est étonné de voir en Italie qu'il faut payer exactement à chaque poste & se faire rendre exactement son reste. Cela est nécessaire. Le menu peuple y a si peu de bonne foi que chacun ne cherche qu'à se tromper, qu'on ment, qu'on nie les faits. Personne donc ne se fie à un autre. Au lieu qu'en France il semble que la bonne foi règne dans ces conventions qui se font & courent d'une, de deux, de trois postes à l'autre.

Les Allemands, très-peu vifs dans leur jeunesse, se trouvent souverainement épaissis dans l'âge avancé. Aussi ceux qui ont quelque espèce d'affaire ou de commerce ont-ils coutume de se reposer de tout sur quelqu'un qui puisse se remuer.

On est bien étonné, quand on quitte la belle Italie pour entrer dans le Tyrol. Vous ne voyez rien jusques à Trente que des montagnes ; rien (je crois) jusques à Insprück ; rien jusqu'à Munich. Voilà, pourtant, bien du pays !

Trente est une bien vilaine ville. L'Évêque réside l'été à Livolin, maison à 15 milles de Trente. L'hiver, il réside à Trente.

On voit l'Église de Sainte-Marie-Majeure, où s'est tenu le concile, qui n'est bonne que pour la célébration d'une messe de paroisse. On s'imagine bien qu'il n'y a point d'ouvrage de l'art à Trente digne de la curiosité du voyageur.

Le 31 juillet, à 6 heures de France, je partis de Trente. Je ne restai en chemin ni pour manger ni pour dormir, & j'arrivai à Insprück le lendemain, à 11 heures du matin. J'avois mis à Trente un avant-traîne à ma chaise, pour 3 pistoles d'Espagne.

Tout ce que j'ai vu du Tyrol, depuis Trente jusques à Insprück, m'a paru un très-mauvais pays. Nous avons toujours été entre deux montagnes, & ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'après avoir presque crevé de chaud à Mantoue il m'a fallu souffrir un froid très-vif dans ces montagnes du Tyrol, quoique j'eusse des habits bons pour l'hiver, & cela, le 1er jour d'août.

On arrive de Trente à Bolzano, toujours entre deux montagnes, suivant l'Adige, que l'on ne perd jamais depuis Vérone. A Bolzano, l'on quitte l'Adige, qui reste à gauche, & l'on suit l'Eisack. Il y a 7 lieues d'Allemagne (ou 35 milles d'Italie) de Trente à Bolzano. De Bolzano, suivant toujours l'Eisack, on arrive au Grand-Brenner.

Le Brenner est une haute montagne, d'où sortent deux rivières : l'Eisack, qui va dans l'Adige, à 1 mille d'Italie au-dessous de Bolzano, & le Ultz, qui [va], de l'autre côté, à Insprück & se jette dans l'Inn. Il n'y a pas plus de 200 pas d'une source à l'autre. Ce sont plutôt deux torrents que deux rivières. C'est comme un toit à deux égouts. La carte de de L'Isle marque mal ou ne marque

point du tout la ſource de ces deux torrents. Les ſources y paroiſſent très-éloignées ; ce qui n'eſt point.

Du lieu de cette ſéparation, qui ſe fait à la poſte appelée *Brenner*, à Inſprück, il y a 3 poſtes (ou 6 lieues d'Allemagne). De Bolzano à cette ſéparation, il y a 6 lieues & ½. — On peut juger, en paſſant par cette route, combien la terre de Lombardie eſt baſſe : car on monte toujours l'Adige de Vérone à Trente, & elle y eſt fort rapide ; & on monte toujours l'Eiſack, qui n'eſt qu'un torrent & n'eſt navigable nulle part de Trente juſques à ſa ſource. — Qui ſont 13 lieues d'Allemagne.

Voici le nom des poſtes de Bolzano à Inſprück : Bolzano, Leitchen, Kollmann, Brixen, Mittewald, Sterzing, Brenner, Steinach, Schœhnberg, Inſprück.

Je regarde le Tyrol comme les Alpes mêmes qui ſéparent l'Allemagne de l'Italie. Généralement, ce que j'en ai vu eſt mauvais. Ce ſont des montagnes, la plupart du temps couvertes de neiges & la plupart du temps très-ſtériles.

L'Allemagne peut aiſément ſe défendre de l'invaſion, & l'Italie auſſi, par ces côtés de ſéparation. Le Tyrol eſt une forteresſe, &, ſi les Romains avoient fait une ſeule province de ce que nous appelons à préſent *l'Italie*, & que la République l'eût gardée avec jalouſie, elle auroit ſubſiſté longtemps. Au lieu qu'en donnant à des gouverneurs particuliers la Gaule ciſalpine, le reſte de l'Italie, depuis le Rubicon, ne pouvoit pas ſe défendre, & Pompée fut obligé de l'abandonner.

Il eſt facile, en parcourant ces pays, de ſe convaincre que ce ſont les fleuves qui ont fait les chemins ou, au moins, ont aidé les hommes à les faire. Dans tout le pays que j'ai parcouru, le chemin ſuit toujours le fleuve & la croupe des montagnes qui ſépare les fleuves. C'eſt ainſi que la Nature aide à l'art.

Il y a dans l'Eiſack des maſſes de pierre de la couleur du porphyre ; mais elles n'en ont pas la dureté. Je croyois avoir fait une trouvaille.

On m'a montré à Kollman une pierre appelée *granach*. C'eſt peut-être le grenat. Elle eſt tachetée & d'un rouge qui approche du jaune. On la trouve dans la terre, dans un lieu appelé *Kollman*, près de là.

Infprück eſt entre les montagnes, dans une petite plaine. Elle eſt fur l'Inn, qui eſt déjà là une groſſe rivière. Dans l'Égliſe des Cordeliers, il y a vingt-huit ſtatues de bronze, de hauteur naturelle, des ſouverains & ſouveraines du pays, toutes très-mal faites.

Dans la Maiſon du Conſeil d'Autriche, il y a une eſpèce de couverture ou d'auvent qu'on dit & qui paroît même être fait de lames d'or. Je n'en ſais pas la vérité ; mais je ne crois pas que la pauvreté des Autrichiens l'eût laiſſé.

Je ſuis parti d'Inſprück le même jour, 1er août, à 3 heures après midi. Il faut monter une montagne appelée *Zirl.* Cette montée dure bien 4 milles, d'une montée aſſez rude. Auſſi met-on quatre chevaux à la chaiſe, & paye-t-on 6 florins & ½ pour cette poſte.

Je ſuis arrivé à l'entrée de la nuit à Seefeld, qui eſt la première poſte après Inſprück. J'y ai couché & ſuis parti le lendemain, au lever du Soleil.

De là, j'ai fait une poſte & ½ juſqu'au lieu appelé *Mittenwald,* qui eſt un petit lieu fort ſerré entre les montagnes. Il y faiſoit ſi froid que je fus obligé de me chauffer. La neige étoit tout près de la maiſon, ſur la montagne. On me dit qu'elle étoit là depuis plus de cent ans, & qu'elle eſt dure comme de la glace. Ils ſavent, par un baromètre fort ſingulier, quand il y doit pleuvoir : c'eſt quand ils voyent de la maiſon une trentaine de chèvres ſauvages ſur les montagnes. C'eſt un ſigne qu'il fait un grand chaud ſur la colline, & elles viennent ſe rafraîchir ; & c'eſt le chaud qui fait que le ſoleil enlève les vapeurs.

De Mittenwald à Molirte, il y a une poſte ½. Là on trouve un grand lac appelé de ce nom ; puis, un autre encore. Ces lacs peuvent avoir chacun 2 ou 3 lieues d'Allemagne de tour. Je n'aſſure pourtant rien, n'en pouvant guère bien juger par le coup d'œil que l'on donne en paſſant.

Vers le milieu de cette poſte ſe trouve la ſéparation du Tyrol & de la Bavière, & on arrive à Benedictbeuern. De là, on fait 2 poſtes juſques à Wolfrathſhauſen, qui eſt un gros village, plein de beſtiaux, qui ſe retirent chacun dans leur maiſon, &, de là, on fait encore 2 poſtes juſques à Munich.

Vous remarquerez que les poſtes de Bavière & du nord du Tyrol

ne finiffent jamais. Je ne reftai fur le chemin pour boire, manger, ni dormir, & je n'arrivai à Munich que le lendemain matin, une heure avant jour, quoique je n'euffe changé que cinq fois de chevaux. Les lieues de Bavière font immenfes. Je crois que les Allemands, qui penfent peu &, par conféquent, ne s'ennuyent jamais, ont fabriqué les lieues fi longues pour nous.

Les payfannes de Bavière n'ont de jupes que jufqu'aux genoux & ont des chapeaux; comme des hommes, tant leurs jupes reffemblent à une culotte large. La plupart des payfans de Bavière portent la barbe comme en Tyrol. Il faut que les modes faffent bien du chemin avant d'arriver aux payfans du Tyrol & de Bavière.

Dès qu'on entre dans le Tyrol, on fent le climat d'Italie changer : c'eft un froid très-grand. Auffi paffe-t-on d'abord des cheveux noirs aux cheveux blonds. Ce font les montagnes qui font cette différence. Depuis Trente, & même avant, jufqu'à Munich, on marche toujours entre deux montagnes : on ne voit jamais qu'un petit morceau du Ciel, & on eft au défefpoir de voir cela durer fi longtemps. C'eft là que l'on trouve la folution du problème de Virgile :

Dic, quibus in terris, & eris mihi magnus Apollo,
Tres pateat Cœli ſpatium non amplius ulnas (*a*).

Mais, quand le Soleil, par hafard, fe trouve bien darder à plomb dans cet entre-deux, c'eft là qu'il fait des momens de chaleur bien vifs.

Dans plufieurs lieux de ces pays-là, on a neuf mois d'hiver; mais on s'y chauffe bien, le bois y étant commun.

Le Tyrol a beaucoup perdu par le chemin que l'Empereur a fait faire par la Styrie & la Carinthie. Bien des hommes & des marchandifes y paffent à préfent; ce qui diminue d'autant le nombre des paffagers du Tyrol. Cela y apportoit de l'argent.

Au Brenner, on fème de l'avoine; mais elle ne mûrit pas tous les ans. Le Tyrol a affez de blé, de beftiaux; pas affez de vin, qu'il tire du Trentin.

Le gouvernement de l'Empereur dans le Tyrol eft doux. C'eft un dicaftère qui règle tout. Chacun va jurer de la quotité de fon

(*a*) Virgile, *Egl.* IV, 104—105.

revenu. On le taxe à proportion qu'il a, & cela va ordinairement à 1/40, années ordinaires.

La bonté du Gouvernement & le paſſage des hommes & des marchandiſes fait que l'on vit bien dans le Tyrol, en dépit de la nature. Il faut avouer, cependant, que les voyageurs voyent le Tyrol pire qu'il n'eſt, y ayant entre les montagnes des vallées très-fertiles & des coteaux de même.

Le Tyrol eſt une forteresſe preſque imprenable. Les payſans, avec des pierres, déferoient une armée. Le duc de Bavière ne ſe trouva pas bien d'y être entré. Il vint (je crois) juſqu'au Brenner.

Souvent le Brenner ſe couvre de neige, de façon que le chemin eſt fermé d'abord. Les gens du pays ſont commandés pour l'ouvrir : ouvrage qui dure quelquefois trois jours.

Je diſois à un officier allemand : « Vous ne pouvez réſiſter à notre vivacité ; ni nous, à votre lenteur. »

La ville de Belgrade eſt très-bien fortifiée & eſt une des meilheures places de l'Europe.

On a fortifié auſſi Orſova. On ſait que c'eſt une île ſur le Danube. On a fait un ouvrage ſur le bord de l'île, qui avance ſur le Danube, où on a mis des batteries de canons, qui laboureroient une demi-lieue ſur les Turcs qui voudroient remonter. On a fait deux redoutes ſur les deux côtes du Danube, qui ſont deux montagnes eſcarpées : car, à Orſova, on ne voit que ces deux montagnes & un morceau du Ciel. Le mal eſt que les ouvrages que l'on a faits dans l'île ſont mauvais, parce que le terrain eſt ſi humide qu'il s'enfonce deſſous, & cette humidité, d'ailleurs, rend l'air très-malſain, & Orſova eſt le tombeau des Allemands.

Le défaut d'argent a empêché que l'on ne fortifiât Temeſvar. On a commencé quelque choſe ; mais c'eſt peu. Comme il eſt dans un marais, il en coûte des ſommes immenſes. C'eſt encore un autre cimetière des Allemands, Quand Temeſvar ſera fortifié, l'Empereur aura deux places dans des marais bien bonnes : Mantoue & Temeſvar.

Ces pays périſſent tous les jours depuis que les Allemands y ſont. On eſt obligé de faire garder les paſſages pour empêcher les payſans de paſſer du côté des Turcs. Le morceau de Valachie qu'a

l'Empereur eſt preſque entièrement déſert, de même que le Banat & le reſte. La moitié & plus des étrangers qui s'y ſont établis ont crevé.

La Tranſylvanie eſt très-bien peuplée. Comme les Valaques & Tranſylvains ont près des trois quarts de l'année maigres, ils ne ſavent que faire de leur viande & la donnent preſque pour rien, & réellement pour rien aux ſoldats & officiers.

La Valachie impériale eſt infectée de bandes de voleurs, que les grands bois empêchent d'exterminer, quoique on y envoye des troupes. Ce ſont des déſerteurs & gens du pays qui s'aſſemblent en troupes. Ils envoyent demander tant à un village, ſous peine d'être brûlé & de couper la tête à tous les habitans. Ces gens, qui ſont timides, payent & ne diſent rien aux Allemands envoyés pour les ſecourir; de façon qu'il faut les tourmenter pour leur faire avouer la vérité.

Demander de l'eau dans les auberges d'Allemagne, c'eſt une choſe qui paroît auſſi extraordinaire que ſi l'on alloit demander à Paris un pot de lait chez Darboulin.

Quand vous demandez en Bavière, à un homme du peuple, quelle heure il eſt, ou une telle maiſon, il s'arrête, & penſe, & rêve, comme ſi vous lui demandiez un problème.

Il Bavareſe, piu ſtupido di Germani.

Les Saxons, plus d'eſprit, mais ſont les plus mauvaiſes troupes de l'Allemagne.

J'arrivai le 3 juillet à Munich. C'eſt une belle ville : les rues ſont larges & belles ; les maiſons, aſſez bien bâties. Elle eſt ſur l'Iſſel, qui ſe jette dans le Danube. Le climat y eſt tempéré : il eſt plus beau dans l'automne que dans aucune ſaiſon.

Le 6, jour de la fête de l'Électeur, je fus préſenté à ce prince & à l'Électrice, à Nymphenbourg. L'Électeur eſt un prince bien fait. Ce jour-là, toute la cour de Bavière étoit aſſemblée, & tout le monde étoit venu de ſa campagne pour lui faire ſa cour. Cela pouvoit bien faire 80 perſonnes des deux ſexes. Il y eut à dîner une petite paſtorale ; le ſoir, un opéra : l'un & l'autre mauvais. Il n'y avoit ni de bonne muſique, ni une voix ſeulement médiocre. Il y eut, le ſoir, un beau feu d'artifice ſur le canal, bien mené &

bien conduit, & fait avec beaucoup d'art. Le ſouper fut fort mince. Enfin, il paroît que cette cour eſt entièrement dans la réforme.

La maiſon de Bavière qui eſt à cette cour eſt compoſée de l'Électeur & de l'Électrice, du duc Ferdinand, ſon frère, & de la ducheſſe, qui eſt Neubourg (ces deux princeſſes ne ſont pas jolies à beaucoup près), du prince Théodore, évêque de Ratiſbonne. L'électeur de Cologne y vient quelquefois.

Nymphenbourg eſt une maiſon de chaſſe, à une heure de Munich. C'eſt une belle maiſon de particulier, bâtie par le feu Électeur ſur le goût françois. Tout autour ſont les chaſſes de l'Électeur, très-abondantes.

On a commencé un canal qui ira de Nymphenbourg à Munich, & on a mis des deux côtés des rangées d'arbres, & le deſſin ſeroit de mettre des deux côtés des maiſons de campagne que la Nobleſſe bâtiroit. Ce canal reçoit les eaux d'un canal ſupérieur, qui eſt de l'autre côté de la maiſon, & qui les reçoit d'un petit lac. Il y a des jardins qui ſont aſſez bien. Tout cela, à la françoiſe.

La cour de l'Électeur eſt dans la réforme. Il ſonge (dit-on) à payer les dettes du feu Électeur, qui ſont grandes, non pas en contrats à rentes, mais en arrérages de penſions & d'appointemens & emprunts aux marchands : car, pour les dettes du jeu, elles ont été annulées.

L'Électeur a ſur pied 5.000 hommes de troupes, & preſque tous les officiers compoſent ſa cour. Il eſt vrai qu'avec cela il augmentera ce corps à ſa fantaiſie avec de l'argent.

Il a peu de manufactures.

C'eſt un prince qu'on dit avoir de l'eſprit juſte, & qui a (dit-on) des ſentimens.

Sa mère eſt à Veniſe, où elle amaſſe.

Morawiſki eſt à cette cour, ſombre joueur, & ruiné, & fort peu eſtimé.

L'Électeur a couché avec une de ſes filles & l'a mariée à un fort bon gentilhomme de ce pays-là, lui a promis une dot & ne l'a pas payée. Il f... actuellement la ſeconde ; mais à juſte prix.

Pour Morawiſki, il attrape de cela peu de choſe.

Ayant dîné chez le comte Tœrring, il nous montra un plan de la bataille de Belgrade. Le camp impérial étoit juſtement entre le Danube & la Save, des deux bouts, & entre la Ville & le camp des Turcs, des deux côtés. Dans la Ville, il y avoit une armée. Ce qui trompa le prince Eugène, c'eſt qu'il ne crut pas que, le pays ayant été mangé & remangé comme il fut, les Turcs arrivant puſſent ſubſiſter trois jours. Mais il en ſubſiſtèrent quatorze, & la cavalerie, obligée de reſter dans le camp, étoit comme un ſquelette. Si les Turcs avoient partagé leur armée & fait paſſer la Save à un gros corps, nous étions perdus, & nous n'aurions plus eu de convoi.

Il y avoit un pont ſur la Save ; l'autre, ſur le Danube. Nous ſortîmes, enfin, des retranchemens avec une cavalerie qu'il falloit porter. On alla aux ennemis, & ils fuirent. Le prince Eugène haſarda beaucoup. Mais, cependant, on ne peut pas aſſiéger Belgrade ſans ſe mettre dans ce camp. On comptoit, d'ailleurs, ſur les Turcs, & qu'ils fuiroient.

J'ai ouï dire au comte de Tœrring une choſe qui fait bien voir le peu de cas que les Allemands font d'eux. Il y avoit un eſcadron bavarois & un régiment d'infanterie de la même nation poſtés, & qui vit venir à lui un corps de 5 à 6.000 Tartares. Le commandant dit : « Voilà une bien mauvaiſe affaire ! Nous ſommes perdus. Il faut, pourtant, aller à eux & vendre chèrement ſa vie. » Un officier général de l'Empereur qui vit cette manœuvre lui dit : « Où allez-vous ? Vous leur faites trop d'honneur. Donnez-moi ce régiment d'infanterie : j'en ai beſoin ailleurs ; & tenez ferme avec votre eſcadron. Ils ne vous attaqueront pas. » Effectivement, ils n'attaquèrent pas. Quand les Turcs voyent une troupe ferme, qui tient le fuſil en joue & les reçoit froidement, qui peut avancer à eux, ils n'attaquent point : cela les intimide. Les plus braves forment bien la pointe ; mais cette pointe n'avance pas. Cela eſt extraordinaire. Ils iront à l'aſſaut d'une place ; ils grimperont & monteront les uns ſur les autres : c'eſt qu'ils ne voyent perſonne. Mais un corps, avec le fuſil en joue, les genoux en terre, qui ſe remue & le leur préſente, leur fait perdre la tête. Sont comme des pigeons, qui viennent à vous avec impétuoſité, puis tournent l'aile & s'en vont en faiſant une roue. Les ſoldats impérieux ſavent ſi bien

qu'ils s'en iront, s'ils reftent fermes, & qu'ils font perdus fans cela, qu'il n'y en a pas un à qui il vienne dans l'efprit de fuir.

Le comte de Tœrring dit là-deffus qu'il ne peut dire ce que c'eft que cette valeur des Turcs. Il dit que des troupes françoifes, la première année, feroient embarraffées avec les Turcs, faute de les connoître; que ce bruit, ces cris, cette impétuofité étonne toutes les troupes qui ne favent pas que ces gens fuiront immanquablement; qu'il a vu à Malplaquet des régiments françois qui avoient réfifté aux meilleurs régiments impériaux, embarraffés par des huffards.

Comme la Bavière a peu de commerce, les feigneurs n'y font pas riches : 7, 8, 9 ou 10.000 florins. Le comte de Tœrring, le plus riche, en a (dit-on) près de 40.000 ; ce qu'il ne fait pas paroître, & avec efprit.

Le fang eft très-beau à Munich.

Il y a le Jardin de la Cour, où dames & cavaliers s'affemblent, jouent & fe promènent.

La pinte d'Allemagne : 32 onces d'eau; la chopine : 16; le demi-fetier : 8 onces.

Le comte de Thürheim, grand-chambellan, donna à M. de Rezé & à moi un fort bon dîner; c'eft un bonhomme, qui boit beaucoup.

L'Électeur peut avoir 7 millions de florins de revenu, & l'Électeur d'à préfent a augmenté les fubfides d'un demi-million; ce feroit 7 millions & ½.

Les fources principales de fes revenus font : 1° les fels, qu'il diftribue à fes fujets & aux étrangers (quoiqu'ils ne foient pas fi bons que ceux de France, ils font pourtant meilleurs que les autres) ; 2° la bière (il eft le feul braffeur de fes états) ; 3° le tabac (on dit que les Impériaux en ont tiré jufqu'à 10 millions de florins).

L'Électeur a 30 millions de florins de dettes de feu l'Électeur fon père.

J'ai ouï dire ici au miniftre de Saxe que l'Électorat rendoit 10 millions d'écus ; ce que je ne puis croire. Il eft vrai que le pays eft plein de manufactures.

M. de Rezé, le comte & la comteffe de Sephel, le comte de Zenzem, M. Danvi, Mad[e] Surfal, Mad[e] de Honte & moi, allâmes, le 15, voir la maifon de l'Électeur à Schleiffheim, à deux heures de Munich. C'eft une grande & belle maifon ; c'eft un grand palais. Il y a pourtant de grands défauts dans l'architecture : les portes petites comme les fenêtres ; les fenêtres, en certains endroits, fi baffes qu'elles n'ont guère que leur largeur de hauteur. Le portique & l'efcalier font à la manière d'Italie ; mais cela n'eft pas de bon goût : les metzzanins font trop bas. Du refte, cela fait une grande maifon.

La galerie eft pleine d'une très-grande quantité de tableaux, que le feu Électeur a acquis à grands frais, mais commodément, quand il étoit gouverneur des Pays-Bas. Beaucoup de Rubens ; plufieurs Rembrandt ; quelques peintres d'Italie, mais peu ; & un petit cabinet où il y a beaucoup de petits tableaux flamands. Tout cela fait un beau recueil.

On entre dans les jardins, &, au bout d'une grande, antique & vénérable allée, qui fert de mail, on trouve Luftheim, qui eft comme le Trianon, qui eft une petite maifon fort jolie. Après Luftheim eft un grand canal.

Schleiffheim eft trifte : la maifon eft trop grande pour la cour de l'Électeur. Le jardin de Nymphenbourg eft plus gai.

L'Électeur communique fes affaires à peu de perfonnes. Pour les affaires étrangères, c'eft le comte de Tœrring à qui il les communique, & un préfident qui étoit au fait du temps du feu Électeur. Le comte de Preifing gouverne les finances.

Quatre principaux emplois : le comte de Tœrring-Seefeld eft grand-maître ; le comte de Thürheim, grand-chambellan ; le comte de Tœrring de Jettenbach, grand-maître de l'artillerie & miniftre des affaires étrangères ; le comte de Preifing, grand écuyer.

Principales maifons, fans préjudice des autres dont il y en a d'auffi bonnes : Tœrring, Preifing, Tauffkirchen, Seinfheimb, Neuhaus, Piofafque, Lodron, Du Wahl.

Mad[le] de Heineberg : Maillebois en étoit amoureux. Mad[le] Wolfranchdorf, jolie.

Le grand-chambellan a été gouverneur de l'Électeur & de ses frères, &, comme il est d'esprit autrichien & a des terres en Autriche, il a cherché à leur inspirer des sentiments de ce côté-là. L'Électeur est donc un peu porté pour la maison d'Autriche, quoiqu'il ne veuille pas perdre la protection de France. Ses états sont tellement situés qu'il ne peut plus guère jouer de rôle. Il ne peut guère être secouru par la France, & il est sous la patte de l'Empereur.

C'est un bonheur que le feu duc de Bavière, lorsqu'il se déclara pour nous, ne fût pas envahi par l'Empereur avant d'être secouru : car il resta six mois avant qu'on ne pût venir à lui.

Tous les autres grands princes de l'Empire ont fait fortune ; il n'y a que la maison de Bavière qui ne l'a pas faite : Prusse, Saxe, Hanovre, Hesse ! Il est vrai que l'électeur de Cologne a bien des évêchés & est plus puissant que son frère.

Cet électeur, petit sujet. Le comte de Plettenberg, son premier & unique ministre pour la confiance ; il voudroit fort être vice-chancelier de l'Empire.

L'électeur de Bavière n'a actuellement que 5.000 hommes de troupes.

Le feu Électeur avoit fait venir des ouvriers des Gobelins, qui ont fait une manufacture de tapisserie. J'en ai vu à Schleissheim de très-belles.

Je partis de Munich le 16 août 1729, après avoir reçu toutes sortes d'amitiés de M. de Rezé, chargé des affaires de France, que j'avois connu à Paris. J'avois la fièvre lorsque je partis ; ce que j'attribue au changement du climat de l'Italie, où je mourois de chaud, à celui de Munich, où les étés ne sont pas beaux, & moins beaux que les automnes, &, pendant que j'y étois, il y avoit des jours glaçants ; &, effectivement, mon valet eut la fièvre comme moi.

Il y a 5 postes de Munich à Augsbourg.

La ville d'Augsbourg est belle, bien bâtie ; des rues larges ; de grandes maisons. Elle peut avoir 20.000 habitants, la moitié bourgeois. Elle n'est pas sur le Lech ; mais elle en est tout près. L'Hôtel-de-Ville est un assez beau bâtiment, surtout la salle.

Les bourgeois d'Augsbourg font fort taxés. Comme ils n'ont guère que l'enceinte de la Ville, il faut que l'induftrie paye ; de façon qu'ils payent prefque tous les 2 centièmes deniers de leur capital ; ce qui fait la moitié de leur revenu. Ce capital eft eftimé fous ferment.

Les terres d'autour de la Ville appartiennent ou à l'Électeur, ou à l'Évêque, ou à d'autres feigneurs.

Elle eft moitié luthérienne, moitié catholique. La religion calvinifte n'y eft pas foufferte. Parmi les bourgeois riches, il y a plus de Luthériens que de Catholiques. Parmi les pauvres, il y a plus de Catholiques que de Proteftants. Les églifes font partagées. L'Évêque (celui qui l'eft actuellement eft frère de l'Électeur palatin) a un palais dans la Ville & une douane fur les marchandifes qui paffent par la Ville. L'Évêque eft indépendant du Magiftrat, & le Magiftrat, indépendant de l'Évêque. Il exerce fa juftice dans le territoire autour de fon palais, & le Magiftrat, dans la Ville.

Il y a une abbaye fameufe de Bénédictins, appelée *Saint-Ulric*, dont l'abbé eft un grand feigneur. Elle a une infinité de terres dans les pays d'alentour. L'abbaye eft un afile pour les criminels. Là, il fe boit bien du vin & de la bière.

Le Magiftrat eft compofé de moitié Catholiques, moitié Proteftants. Ils font forcés de bien vivre, & en paix, de crainte d'une commiffion impériale, qui coûte bien de l'argent, & dont ils ont déjà tâté.

Il y a bien des feigneurs autour d'Augsbourg qui viennent habiter dans la Ville. Ils ne font pas bourgeois & payent quelques petites chofes au Magiftrat pour venir y habiter.

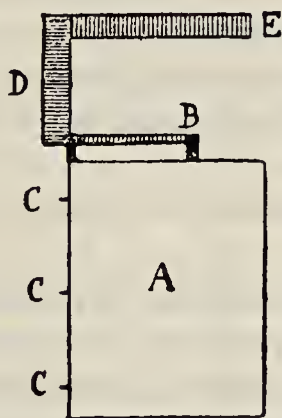
L'Évêque a fa cour, fon maréchal, etc. Plufieurs de cette cour ont des privilèges qui les exemptent en tout ou en partie des douanes de la Ville. En un mot, au nom de *liberté* près, je ne vois pas l'avantage qu'il y a d'être bourgeois d'Augsbourg. Ils adminiftrent les revenus publics ; mais ces revenus font la moitié des revenus des particuliers, & il arrive que ceux qui n'ont que l'induftrie ont tout le fardeau. Encore, à Ulm, les bourgeois ont-ils un grand territoire autour de la Ville, qui les aide à payer les charges ; mais Ulm n'eft guère que la quatrième partie d'Augsbourg.

La ville d'Augsbourg n'eſt pas ſur le Lech ; mais elle en eſt tout près, à un quart d'heure de chemin. Elle eſt entre le Lech & une petite rivière appelée *Wertach*. Le Lech ſe jette dans le Danube ; ce qui donne facilement une grande communication à Augsbourg.

Il y a encore un petit torrent qui va tout auprès de la Ville, & qui quelquefois fait bien du ravage.

Le négoce d'Augsbourg conſiſte particulièrement dans ſes manufactures. Elle en a de conſidérables de futaine & de toile. Elle a, de plus, ſes ouvriers en argent & étain : l'orfèvrerie d'Augsbourg étant eſtimée en Allemagne ; quoique je n'aye guère vu d'ouvrages bien finis : s'attachant plus au bon marché qu'à la beauté. Il y a près de 300 maîtres de cette profeſſion-là à Augsbourg. Ils entendent aſſez bien à dorer l'argent.

Ils négocient beaucoup avec Veniſe. Ils en tirent des ſoyes & ſoyeries, des marchandiſes du Levant, du café, des laines, des cotons, des épiceries, des raiſins ſecs. Ces marchandiſes viennent par le Tyrol, ſur de petits chariots ; ce qui peut coûter 8 à 9 florins par quintal. Ils envoyent à Veniſe de leurs étoffes ou futaines, de leur argenterie &, enfin, de toutes les marchandiſes d'Allemagne : car Augsbourg a un très-grand commerce avec l'Iſtrie & Franc-



A. Porte qui s'ouvre.

B. Bras qui eſt attaché à la porte, qui coule tout autour du long et n'eſt point attaché aux gonds.

C. Gonds.

D. Pivot qui tourne dans les gonds.

E. Autre bras ou manche de manivelle.

fort. Ainſi, à certains égards, Augsbourg eſt l'entrepôt entre l'Allemagne & l'Italie ; ce qui n'empêche pas qu'Ulm, & Francfort, & Nuremberg, ne trafiquent directement en Italie.

J'ai vu la Porte-Secrète. C'eſt une porte par laquelle les bourgeois (ou tout autre qui a un billet du Magiſtrat) entrent & ſortent

la nuit, à toute heure, en payant 8 ou 10 kreutzer. Il y en a plusieurs, & elles s'ouvrent par un art que les Allemands croyent magique, parce qu'il leur semble que la porte s'ouvre toute seule. C'est un bras de fer attaché à la porte, avec un autre bras, en haut, & qu'on tourne.

Ils ont, de plus, un pont qui se baisse & s'élève, sans qu'il paroisse que personne le fasse remuer. C'est que la flèche du pont est cachée en bas, & qu'en levant ou haussant la flèche, qui est derrière, on hausse ou lève le pont. Or voici comme on lève ou hausse cette flèche. Il y a dans l'appartement d'en haut une roue



A. Pont qui se baisse ou se lève.
B. Flèche du pont, dans un lieu en dessous.

perpendiculaire, qu'on tourne, qui engrène dans une roue horizontale; laquelle engrène dans un arbre qui est au-dessous, & qu'on ne voit pas, non plus que ce qui est au-dessous. Quand on tourne la première roue, qui est perpendiculaire, on fait hausser le pont. Quand on le tourne de l'autre, on le baisse. Ce qui fait voir qu'à l'arbre il y a deux câbles ou chaînes attachées; qu'en tirant l'une, en tournant d'un sens, l'autre descend, & *vice versa*; &, par le moyen de deux poulies, une corde ou chaîne fait descendre, & l'autre fait monter.

Ces choses sont bonnes pour des Allemands qui aiment fort les choses secrètes.

Les François & les Bavarois prirent Augsbourg. Il y avoit dedans 5.000 Impériaux, qui capitulèrent pour eux, non pour la Ville; ce qui fit que nous y entrâmes à discrétion. Tout l'arsenal fut enlevé. Ce que la Ville perdit ou contribua est estimé 5 millions de florins.

La Ville peut avoir 200.000 florins de revenu. L'Évêque, autant.

L'eau n'est pas rare dans les maisons d'Augsbourg: il y a, à chaque maison ou presque à chaque maison, deux sortes d'eaux: de

l'eau de puits, & de l'eau de la rivière, qui vient par une machine & ſe diſtribue dans les maiſons de la Ville, en payant.

Quand, à une auberge ou poſte d'Allemagne, vous demandez de l'eau à boire, on vous porte de l'eau bourbeuſe pour vous laver les mains. Quand vous faites comprendre que c'eſt pour boire, ſoudain l'hôte ou le principal de la troupe vient vous dire que cela vous fera du mal, & qu'il vaut mieux que vous buviez du vin ou de la bière. Comme vous perſiſtez, on vous en apporte un peu, mais très-peu, comme pour ſatiſfaire votre opiniâtreté. Dès que vous en buvez, tout le village ſe met à rire. Je l'ai dit ailleurs : demander de l'eau dans une auberge d'Allemagne, c'eſt demander du lait chez Darboulin.

Quand j'étois à Munich, la fièvre me prit. Soudain un palefrenier alla chez un apothicaire me chercher une médecine pour me purger, me la porte, &, le lendemain, elle me fut portée en compte. Je dis que je la payerai à condition qu'il la prenne.

Les Bavarois ſont plus ſtupides que les Allemands ne ſont. Effectivement, l'action ſur l'eſprit de ces nations n'eſt pas inſtantanée. Il faut beaucoup de temps pour que l'âme ſoit avertie. Quelque ordre que vous donniez, vous les voyez rêver longtemps pour ſe le mettre dans la tête, comme ſi vous propoſiez un problème de géométrie, & ils vous comprennent enfin. Mais, ſi vous donnez un ordre, & qu'ils l'ayent à la fin compris, n'en donnez pas un ſecond : car, avant que le ſecond ſoit compris, il faut bien plus de temps encore, parce qu'ils reviennent toujours au premier. J'ai vu ſouvent arriver à la lettre, en Allemagne, l'hiſtoire de cet Allemand chez Mad[e] de Lambert : « Par ma foi, je ris de ce que Madame a dit tantôt. » Il faut un certain temps.

On m'a montré aux portes de la cathédrale d'Augsbourg, qui ſont de cuivre, avec des bas-reliefs du plus mauvais gothique que j'aye jamais vu, trois figures, où eſt repréſentée la création de la Femme, tirée de la côte d'Adam. Or, ce n'eſt pas un Créateur, mais une Créatrice, qui eſt la ſainte Vierge. Qu'eſt-ce que ces gens-là vouloient donc faire faire à Dieu ? Il eſt vrai que l'ouvrage eſt ſi mauvais qu'il eſt difficile de deviner ſi c'eſt un homme ou une femme. Il y a apparence que c'eſt une femme. Si c'étoit le

Père éternel, il feroit vieux & auroit de la barbe. Mais la figure eft d'une femme ou d'un très-jeune homme.

J'ai beaucoup parlé d'Augsbourg parce que j'y arrivai avec la fièvre, que le changement d'air d'Italie & d'Allemagne, le chaud de Rome & les vents froids de Munich, m'avoient donnée, auffi bien qu'au feul valet que j'avois avec moi. Je fus traité par les médecins d'Augsbourg bien à l'allemande. Mon banquier me dit qu'il me donneroit un médecin catholique. Je lui dis que j'en voudrois bien avoir un turc, qui fût bon. Il me dit qu'il n'y en avoit pas dans la Ville.

Pour les médecins de ce pays, il ne vous demandent rien, ne vous prefcrivent rien fur le boire & le manger. Ils vous ordonnent feulement leurs remèdes. Ils vous tâtent le pouls, quand vous le leur demandez. Je fuis fûr que mon médecin n'a jamais fu de quelle fièvre il a guéri mon valet. Il la croyoit tierce, & elle étoit double tierce. Il donna à mon valet, d'abord, l'émétique, & à moi l'ipécacuana. C'eft que ces corps pleins de bière & de jambon ont befoin d'être évacués ; du refte, ne prefcrivant rien pour le régime ; du vin à difcrétion ; ne s'informant jamais à quelle heure on mange, ni qu'eft-ce qu'on mange. C'eft qu'on ne gagne rien avec les Allemands leur défendre de manger.

Mon médecin me donna de l'ipécacuana pour me faire vomir & purger ma bile ; puis, il me donna le quinquina. Cela me chaffa ma fièvre. Quand je partis d'Augsbourg, j'avois mon eftomac en affez mauvais état ; mais il fe remit peu à peu. Le mouvement même de la chaife de pofte, le grand air me fit du bien, & même le pays du bord du Neckar eft affez fain.

Les Allemands font hydrophobes. Effectivement il me femble que l'eau en Allemagne ne me plaît pas tant qu'en Italie & France, qu'elle fatigue plus mon eftomac.

Il y a à Augsbourg beaucoup d'hydropiques. C'eft pour cela qu'ils ne donnent jamais le quina feul, dans les fièvres, mais mêlé avec quelque apéritif. Ils craignent qu'il ne caufe des obftructions, foit du foie ou d'ailleurs, des hydropifies, &c. Ils n'ofent pas faigner dans la fièvre : ils difent que cela la rend d'abord maligne.

Il y a une fièvre qu'on appelle *febris hungarica*, qui eft la plus

dangereuſe des malignes : car elle ne forme jamais des bubons, ni d'autres éruptions, par où la matière maligne puiſſe s'échapper. J'ai oui dire à un médecin d'Augsbourg qu'il l'avoit guérie par l'application des véſicatoires. Il en applique huit, tout à la fois. Dans les fièvres malignes, qui ſont ordinaires dans ce pays, ils en appliquent beaucoup.

Les bourgeois d'Augsbourg ſont beaucoup plus heureux que ceux d'Ulm, de Francfort, de Nuremberg : car, comme il y a deux religions, & que le Magiſtrat eſt partagé, ſi un homme eſt vexé par un magiſtrat, il a recours à l'autre, ſûrement ennemi de celui qui lui a fait injuſtice, & il la fait réparer : car tout y eſt double, depuis le premier magiſtrat juſqu'au dernier balayeur des rues. Cela fait encore que la République eſt mieux adminiſtrée : chacun ayant là ſon ſurveillant, ravi de le trouver en faute. Mais, dans les autres villes, où le Magiſtrat eſt tout luthérien, ils vivent comme des princes & ſont de petits tyrans.

Augsbourg ne laiſſe pas d'avoir bien des dépenſes. Elle donne 400 hommes pour les troupes du cercle : car les villes impériales y ſont rudement cotiſées ; plus, 200 hommes pour ſa garde. L'entretien de la Ville, du Magiſtrat, des miniſtres, tout cela coûte beaucoup ; &, quand tout eſt raſſemblé, il ſe trouve que l'on paye un grand tiers de ſon revenu, voire la moitié. Les maiſons ni les fonds en argent ne payent pas cela ; mais environ ½ pour 100. Mais il faut payer tous les mois une taxe pour ſon induſtrie & bien des drogues, qui vont à près du 200ᵉ denier. Il eſt vrai que cela n'eſt pas exigé bien à la rigueur.

Le nombre des Catholiques prévaut & prévaudra toujours à Augsbourg. Chaque religion reçoit les bourgeois qu'elle veut. Or les Luthériens ne peuvent guère en recevoir : car les terres autour d'Augsbourg, à 10 lieues autour, ſont catholiques. Il ne peut donc venir de la campagne que des Catholiques, & on reçoit tout ce qui ſe préſente.

Ainſi, de 5.000 bourgeois ou chefs de familles qu'il y a, on compte 3.000 Catholiques, 2.000 Luthériens.

Quand un homme eſt grevé d'une ſentence de magiſtrat, il appelle au Conſeil aulique, qui même redreſſe les abus dans

l'éleâion des magiſtrats & autres choſes. Le Magiſtrat doit être compoſé de plus de trois quarts nobles. Cela fait en tout une quarantaine. Les roturiers ſe font anoblir par l'Empereur. A Vienne, on fait tout pour de l'argent, & 2.000 florins feront un noble. Le Magiſtrat eſt, par abus, plein de gens parens très-proches : père, fils, frères. L'Empereur a défendu cela.

Il y a plus de richeſſe à Nuremberg qu'à Augsbourg, quoiqu'il y ait deux ou trois familles d'Augsbourg plus riches qu'aucune de Nuremberg.

Le 23 août 1729, je partis d'Augsbourg aſſez malade ; mais le chemin me remit. D'Augsbourg, j'allai à Zuſmarſhauſen : poſte ½ ; de là, à Günzbourg : poſte ½ ; de là, à Elchingen : une poſte ; de là, à Weſterſtetten : une poſte. J'y couchai. Le lendemain, j'allai à Geiſlingen ; puis, à Gœppingen ; puis, à Plochingen : chacun diſtant d'une poſte. D'où l'on peut aller indifféremment à Stuttgard ou à Kannſtadt : j'allai à ce dernier. Je couchai le 24 à Louiſbourg. Kannſtadt eſt vis-à-vis de Stuttgard, le Neckar entre deux. Cette petite ville eſt tout proche de Stuttgard.

On avoit voulu perſuader au duc de Wurtemberg de bâtir ſa réſidence entre ſes deux villes ; ce qui auroit été très-commode pour lui & auſſi pour ſes ſujets, qui auroient pu ſe ſervir de leurs maiſons de Stuttgard, ſans être obligés d'en bâtir d'autres. Il auroit pu même bâtir ſur le Neckar. Mais il fut entêté de Louiſbourg, qui eſt à une poſte de Kannſtadt & à une lieu ou environ du Neckar, & là, a bâti une groſſe maiſon & une ville.

Il a là deux architectes italiens, qui coupent à plein drap ; mais je ne vois pas qu'ils faſſent rien de bon. C'eſt un grand bâtiment carré-long. On entre dans la cour par ſon long côté, & on trouve à droite la façade, par le bout. Après la façade, à chaque côté, ſuivent deux corps de logis. Après quoi, le bâtiment continue juſqu'à l'autre bout, par où l'on va au jardin. Cela fait une cour carrée-longue, &, avant d'y entrer, il y a deux gros corps de logis, entre leſquels on paſſe.

Ce qui m'a frappé le plus dans ce bâtiment, c'eſt de voir partout du petit ſous l'apparence du grand. L'avant-cour eſt entourée de galeries ; mais cela eſt ſi bas, ſi affaiſſé, garni de piliers ſi maſ-

ſifs, que cela paroît un ſouterrain. Les portes d'entrée ou arcades (II) ſont petites à accabler la vue. La porte qui communique aux jardins (L), & le corridor qui traverſe le corps de logis, entre cour

PLAN DU CHATEAU DE LOUISBOURG

A. Façade et corps de logis.
BB. Deux corps de logis, du côté.
CC. Deux corps de logis ſuivants.
DD. Rampes, ornées de ſtatoues, qui ſéparent la cour de l'avant-cour.
FF. Continuation des ailes et galeries.
G. Avant-cour.
H. Paſſage de l'avant-cour à la cour.
II. Entrée et arcades très petites.
KK. Deux avant-corps de logis.
L. Petite porte pour aller au jardin.
MM. Continuation de galerie.
NN. Eſpèce de grande rue ou eſplanade qui ſépare le Château d'avec la ville.
OOO. Façades des principales maiſons de la Ville.

& jardin, eſt étroit, bas, petit, obſcur, enfoncé. On ne voit pas du dehors la porte où finit ce corridor. Il y a au-devant des principales entrées des colonnes petites comme des fuſeaux, &, ſur ces colonnes, des entablemens d'un gros & peſant maſſif. En des endroits, on a voulu imiter le Borromini par des courbes extraordinaires; mais on l'a imité mal. On a cherché à faire de certains chapiteaux d'un compoſé de nouvelle invention, ſans goût. Mais ce qui eſt plus choquant, c'eſt que le corps de logis du milieu eſt auſſi

défećtueux que le refte. Il y a un *atrium*, foutenu par des colonnes, fi petit que cela fait enrager. L'efcalier eft auffi très-petit & mefquin. Au milieu de la façade, il y a deux pilaftres qui fe joignent prefque ; ce qui fait qu'une efpèce de cintre dont on les a furmontés paroît fi petit qu'il eft miférable.

Ce qu'il y a de mieux, c'eft la Nature qui l'a fait : car, derrière le corps de logis du milieu, il y a un vallon très-profond, &, derrière, une croupe de montagne, fur laquelle eft une petite maifon de plaifance. Or, de l'avant-cour, on voit, à travers l'*atrium*, cette petite maifon dans l'éloignement, & cela feroit bien mieux fi on avoit fait l'entrée de l'*atrium* plus grande. J'oubliois de dire qu'il y a une terraffe qui règne par le dehors du principal corps de logis fur ce vallon, & qu'on y entre de l'*atrium*.

Du refte, cette maifon ni cette ville (comme j'ai dit) n'ont point de rivière, & il m'a paru qu'il y avoit peu d'eau, n'ayant vu qu'une petite fontaine.

Pour la Ville, elle eft bâtie de bois. Une grande rue la traverfe, au milieu de laquelle il y a une allée d'arbres. Au milieu de la place, on a mis l'Églife ; ce qui eft d'autant plus mal à propos qu'elle eft fort petite & chétive, & qu'on ne devroit avoir mis dans une telle place qu'un très-bel édifice.

Le Duc a tellement la fureur de fon bâtiment en tête qu'il a fait venir toutes fes cours & fa chancellerie, à la grande mortification de fes miniftres. Mais il leur a fait dire que ceux qui ne viendroient pas prendre une maifon là feroient renvoyés de leurs emplois. On dit que ce qui lui rend ce bâtiment plus agréable, c'eft qu'il le fépare de fa femme & lui donne plus de commodité de voir fa maîtreffe. Il foule fes peuples pour cette entreprife, qui n'eft qu'une fantaifie d'un homme malade.

Le Duché de Wurtemberg eft une belle pièce, tout en un morceau, tout en rond ; un fort beau & bon pays. Il lui vaut pour le moins 1 million & ½ de florins, &, par fa fituation & par fes forces même, ce prince pourroit jouer un rôle, s'il n'aimoit mieux fuivre fes fantaifies.

Je crois que [c'eft] le château de Radftadt & la ville faite pour le château que le prince Louis de Bade fit bâtir, qui a donné ce

goût aux princes de ces quartiers : car l'Électeur palatin fait aussi bâtir Mannheim.

Le Duché de Wurtemberg est d'une très-grande étendue & occupe le milieu de la Souabe.

De Louisbourg, on va à Besigheim : il y a ¾ de poste ; &, de là à Heilbronn, il y a une poste ; &, derrière Heilbronn, est une petite ville impériale, où il peut bien avoir 2.000 bourgeois, tous protestans. Les Catholiques ne sont point reçus dans la bourgeoisie. Elle n'a pour territoire que deux ou trois villages. Un commandeur de l'Ordre teutonique y a sa commanderie, son église, qui est catholique & ne dépend pas du Magistrat.

II

Bords du Rhin

De Heilbronn, il y a 8 milles ou 4 lieues d'Allemagne jusqu'à Sinsheim, & il y a 7 milles de Sinsheim à Heidelberg. Après Heilbronn, on entre dans le Palatinat. Mais c'est à 5 ou 6 milles de Heidelberg que commence le beau pays.

Le prince de La Tour-Taxis a les postes de l'Empire en fief. C'est lui qui met les maîtres des postes dans les états des Princes, retire les ports de lettres, donne des gages aux maîtres des postes. Il est vrai qu'il est obligé à de grandes dépenses. Premièrement, il faut qu'il établisse les postes que les Princes demandent pour leur cour. Toutes les expéditions qui regardent la cour desdits princes, ports de lettres, etc., se font sans frais. Les maîtres de poste, qui doivent fournir beaucoup de courriers publics, doivent avoir des gages. Le prince de La Tour ne vend point ses emplois, mais les donne à ceux qui ont travaillé dans ses bureaux. Le roi de Prusse & l'électeur de Saxe ont leurs postes dans leurs états, excepté, pour le roi de Prusse, dans quelques lieux éloignés.

Le prince de La Tour réside moitié du temps à Francfort, qui est le centre de ses affaires, & l'autre moitié à Bruxelles, ayant

maiſon à l'un & à l'autre. Il a auſſi les poſtes des Pays-Bas. On vouloit les lui ôter ; mais cela s'eſt accommodé.

Le 26 août 1729, j'arrivai à Heidelberg.

Cette ville n'eſt pas grande. Elle eſt entre le Mein & une montagne ; de façon qu'elle ne peut s'étendre qu'en long. Il peut y avoir 1.700 bourgeois, tous miſérables depuis que l'Électeur, piqué de ce qu'on lui a fait rebâtir la muraille qui ſéparoit la nef de l'Égliſe du Saint-Eſprit, qui étoit aux Calviniſtes, du cœur, qui étoit aux Proteſtants, a quitté la Ville, pour aller à Mannheim, où il a fait venir les conſeils & dicaſtères ; ce qui a mis la Ville en un tel état qu'on n'y voit pas un ſol. Les maiſons qui ſe vendoient 3.000 florins ne s'y vendent qu'à peine 1.000 & 1.100. J'ai vu cette fameuſe égliſe, qui a fait tant de bruit, & qui certainement n'étoit pas digne d'être tant enviée. Mais les Proteſtants craignoient ſurtout que l'Électeur, ayant l'Égliſe, ne vînt à demander auſſi les revenus, qui ſont conſidérables. Il eſt étonnant que le traité de Weſtphalie, qui a été fait en faveur des Princes, leur ſoit à préſent ſi contraire. Ce traité de Weſtphalie a perdu la religion catholique en Allemagne.

J'ai été au Château voir la fameuſe tonne. Effectivement, c'eſt une belle pièce. Elle contient 203 foudres, 3 *eimers*, 12 pots. Chaque foudre contient 10 *eimers* ; l'*eimer*, 48 pots ou pintes. Enfin, on juge dans les communautés que le foudre eſt la portion d'un moine, toute l'année. Ainſi ce foudre peut ſuffire pour 204 moines.

Il y a une autre cave remplie de grands foudres, qui ne contiennent tous que ce que contient le grand.

Le tonnelier vient vous ſervir à boire dans une coupe formidable; mais il y met peu de vin. Il faut boire à la ſanté de l'Électeur, &, ſi l'on manque à certaines cérémonies, on eſt battu ſur les feſſes, comme auſſi ſi l'on donne un coup ſur le ſacré foudre.

Le Château eſt démoli du temps des François. Ils voulurent auſſi faire ſauter le foudre ; mais, par un miracle, la mine s'éventa. Ces ſortes de foudre ſont faits d'un bois épais de 6 ou 7 doigts, avec des cercles de bois de menuiſerie, qui ont près d'un pied de

large & d'épaiffeur, & les fonds font foutenus à la muraille par un appui.

Je crois que c'eft Germanicus qui planta les coteaux de la Mofelle & du Rhin. — Voir les infcriptions de Notre-Dame-les-Marchands-de-Vin, fous quel empereur. — Voir, dans l'extrait de Coringius, quand on planta les vignobles d'Efpagne.

L'exercice public des trois religions eft permis dans le Palatinat. Depuis cet Électeur, les catholiques ont eu un peu les coudées plus franches. On a follicité des petites gens, qui font revenus d'ailleurs. Les charges ont été en grande partie entre les mains des Catholiques. Là où il y avoit des églifes en commun, on a féparé, & tantôt les Réformés, les Catholiques, ont eu plus de liberté dans leurs prédications que les Proteftans, & les Jéfuites ont un peu prêché la controverfe.

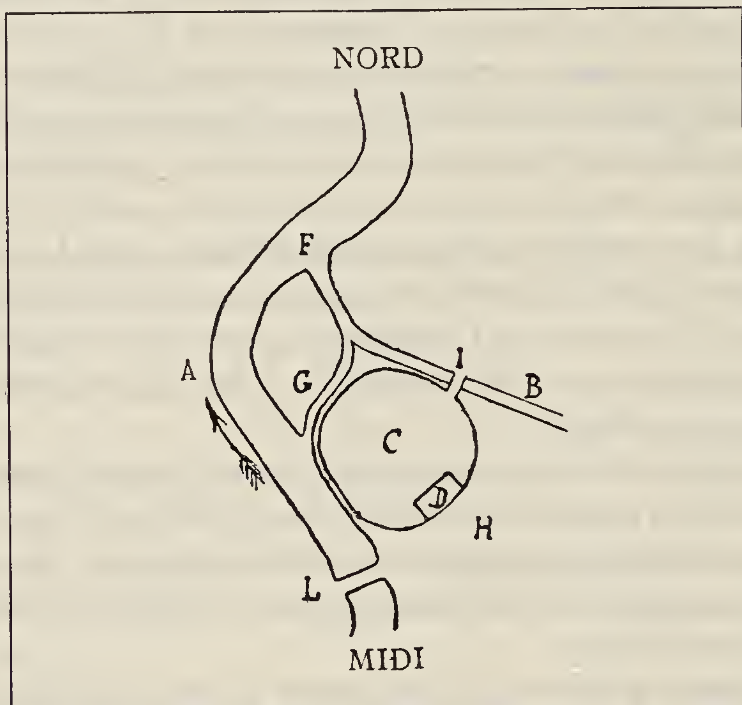
Memmingen eft une ville impériale dans la Souabe, toute luthérienne. Elle n'a que fes murailles, & tout le dehors eft aux Catholiques. Un Catholique ne peut pas être bourgeois, &, quand il l'eft, il perd fon droit de bourgeoifie & eft obligé de vendre fon bien dans trois ans.

Le 25 août, je partis de Heidelberg & arrivai de bon matin à Mannheim, qui en eft à une pofte. C'eft à préfent une des plus belles villes d'Allemagne, & en fera une des plus fortes. Sept rues d'un côté, croifées par fept autres rues de l'autre, font la Ville; larges, bien droites. De belles places; des maifons à deux étages, pour la plupart bien bâties. La fituation en eft charmante, dans le lieu où le Neckar va fe jeter dans le Rhin, & elle fera une des principales villes d'Allemagne, &, fi les François l'avoient, Mayence, Spire, Worms, Heidelberg, Philipsbourg, Trèves, tomberoient ou feroient en échec.

L'Électeur a fait les remparts tout autour, & les baftions du corps de la place, & quelques demi-lunes. Mais le refte des dehors n'eft pas achevé. Il y a même une chofe; c'eft qu'il ne peut pas fortifier du côté du Rhin, parce que, par les traités de Bade & de Radftad, il eft dit que la France & l'Empire ne pourront pas faire des ouvrages fur les bords du Rhin. L'Électeur a pourtant fait quelques petits ouvrages, peu confidérables, à la tête du pont fur

le Rhin. On eſt venu voir cela de Landau, & on a trouvé cela ſi peu conſidérable qu'on n'a pas jugé à propos de rien dire.

Or voici comme eſt Mannheim :



MANNHEIM & SES ENVIRONS

A. eſt le Rhin.

B. Le Neckar.

C. La ville de Mannheim.

D. Le Palais éeċtoral.

F. La jonċtion des deux fleuves.

G. Bras de communication que le Rhin a fait l'année paſſée très heureuſement, & qui couvre la Ville de ce côté-là, de façon qu'on pourra faire un fort dans l'île formée par ce bras & les deux fleuves.

H. Lieu où l'on prétend faire une citadelle, & qui eſt plus étroit qu'il ne paroît là, qui couvrira Mannheim de ce côté-là. N'a que, du côté du Rhin, il eſt difficile d'ouvrir la tranchée; parce qu'on trouve l'eau d'abord.

I. Pont de bateaux ſur le Neckar.

L. Pont de bateaux ſur le Rhin.

Si on avoit la guerre, on fortifieroit d'abord le bord du Rhin ; ce qui feroit une forte place. Il y a une choſe : c'eſt que, du côté du Château, le terrain eſt fort ſablonneux, & que les ouvrages n'y peuvent guère être ſolides.

Le Château de l'Éleċteur eſt au lieu marqué D. Ce ſera une très-belle choſe, & le deſſin m'en a paru très-beau, quoiqu'il ne ſoit pas achevé à beaucoup près. On voit le deſſin en bois. Il y a

un nouvel ingénieur qui a corrigé quelques fautes du premier, & assez heureusement. Par exemple, à chacune des deux ailes qui joignent le corps de logis, on avoit fait deux petits avant-corps de chaque côté, pour placer les escaliers ; il n'en a fait qu'un des deux : ce qui fait quelques chose de moins mesquin & n'interrompt pas tant la suite de la perspective. Le défaut est que l'*atrium* ou salle basse d'entrée est basse & petite, sans colonnes, mais voûtée, & cela est indigne d'un si grand bâtiment. De même, dans l'appartement de l'Électeur, la principale salle n'est pas assez grande. Ce qu'il y a de beau, c'est la vue. L'Électeur voit tout son pays &, de plus, les deux fleuves qui courent. Il y a une chapelle à peu près sur le modèle de celle de Versailles.

La Ville est basse &, pour ainsi dire, quasi dans un marais. Ce qui a fait dire à ceux de Heidelberg que l'air en étoit mauvais : mais il ne paroît pas au visage des habitants que l'air soit tel. Ils ont une bonne couleur, & si les aye vus au mois d'août ; &, quand l'air seroit actuellement mauvais, je n'en serois pas étonné, parce qu'on y bâtit sans cesse, & qu'on y remue des terres, que les eaux croupissent dans des fonds qu'on ne comble qu'à mesure que l'on bâtit, & que, les rues n'étant pas toutes pavées, l'eau s'arrête, & qu'on l'arrête même, & cela étoit bien pis avant qu'on eût tant avancé ! Pour lors, il y avoit une véritable puanteur ; l'eau étoit mauvaise. A présent elle est meilleure, & il y a, à la plus haute ville, de bons puits. D'ailleurs, ils ont à choisir de l'eau du Neckar ou de celle du Rhin.

Le Palais n'avance ni n'avancera, parce que le pays du Palatinat fournit une somme tous les ans, dont il ne faut pas se priver : tout homme aisé paye 1 florin par mois ; le reste, à proportion.

Les Capucins ont un fort beau couvent que l'Électeur leur a fait bâtir de l'amende qu'un Juif riche paya pour délivrer de la potence un autre Juif.

Il y a à Mannheim le tiers de Catholiques ; le reste, évangélique & réformé.

Les Jésuites ont un couvent sans église ; mais ils servent l'église principale & soulagent le curé.

On peut être bien sûr du zèle des Jésuites pour la conversion des

Proteſtans. Je parlai aux Pères de Heidelberg. Je vous aſſure qu'ils maudiſſent bien le traité de Weſtphalie. Ils m'ont dit que l'affaire avance peu ; qu'il faut avoir une patience de fer ; que les Pères de Rome leur écrivent qu'ils ſont étonnés qu'il y ait encore tant de Proteſtans dans le Palatinat ; mais que, s'ils étoient à la beſogne, ils trouveroient bien à qui parler ; qu'il eſt vrai que les miniſtres de l'Électeur ſont catholiques ; mais il faudroit qu'ils le fuſſent bons. Mais ils eſpèrent que les enfans des pères lâches feront plus zélés. Il y a, diſent-ils, à Heidelberg, les deux tiers calviniſtes ; &, de l'autre tiers, la plus grande part eſt catholique, l'autre, luthérienne. Ils me dirent que l'Électeur avoit fait de plus grands progrès pendant la guerre que pendant la paix : les François, qui ſont catholiques, étoient dans le voiſinage ; l'Électeur étoit bien armé ; les Proteſtans avoient peur & ne crioient point leur traité de Weſtphalie, &, peu à peu, la religion catholique s'étoit provignée ſous cette maiſon de Neubourg. Ils diſent qu'avec de l'argent, ils convertiroient beaucoup de pauvres. Ce qu'ils font de mieux, ce ſont les ſoldats qu'ils convertiſſent preſque tous. « Je me convertis, diſent-ils, parce que cela fera plaiſir à mon capitaine, & que vos cérémonies me plaiſent. »

Les bons Pères ont à Heidelberg un beau & bon couvent, une très-belle égliſe. Il y a une moitié de faite ſur un bon deſſin. Ils ſe vont faire donner par l'Électeur une autre maiſon pour y faire un ſéminaire.

A Fulda, ils ont un ſéminaire d'où ſortent des prêtres pour ſervir les paroiſſes foibles ou abandonnées, & qui a 4.000 écus romains de la Chambre apoſtolique ou plutôt de la Propagande. Ils s'indignent que le Palatinat avance ſi peu ; vu que, à Mayence, Cologne, Trèves, où il y avoit tant d'hérétiques, il n'y en a plus. Sur ce que je leur parlai de l'affaire de l'Égliſe du Saint-Eſprit : « Monſieur, nous faiſons, me dirent-ils, ce à quoi nous ſommes obligés par notre inſtitut. Si cela plaît ou déplaît, nous ne nous en embarraſſons pas. »

Les revenus des Duchés de Juliers & de Berg vont beaucoup plus loin que ceux du Palatinat : je les ai ouï porter à 2 millions de florins. Ceux du Duché de Neubourg, 60.000 florins ; ceux du

Palatinat, 1 million & ½. Enfin, je crois que l'Électeur a bien en tout près de 4 millions de florins de revenu. L'Électeur, roi de Bohême, aliéna de très-bons bailliages du Palatinat, lesquels ne sont pas encore retirés. Cependant, il paroît que l'Électeur est puissant : car il a, en temps de paix, 10.000 hommes de troupes. Il bâtit (comme j'ai dit), & il fait de très-grosses pensions à sa cour. J'ai ouï parler de gens qui tiroient de lui de 40 à 50.000 florins.

Lorsque je passai, l'Électeur étoit à Schwetzingen, petite maison de plaisance à une poste de Mannheim, où il a passé l'été. J'étois pressé, & je n'y allai pas, d'autant que le baron de Ricordin, un de ses chambellans, pour qui j'avois une lettre de recommandation, n'y étoit pas. Cependant plusieurs conseillers que je vis à Heidelberg m'offrirent bien leurs services.

L'Électeur devoit faire, deux jours après mon départ, une chasse dans les îles du Danube. Ce sont des cerfs que l'on prend dans les forêts, que l'on met dans ces îles, & que l'on chasse jusqu'à ce qu'ils se jettent dans le Danube, & on les tue en passant. Mais, comme ils sont auparavant en prison, ils se font assommer, non pas chasser.

Ce qui désespère la cour de l'Électeur, c'est la crainte que les Duchés de Juliers & de Berg ne leur échappent. Le père du prince de Sulzbach est fort riche (dit-on) en argent comptant. Ce prince doit succéder par la mort de son frère, qui avoit épousé la fille de l'Électeur, & qui ne laisse que des filles. Celui-ci a un garçon.

Le 29, je suis parti de Mannheim & suis arrivé, le même jour, à Francfort. La partie du Palatinat que j'ai passée aujourd'hui, la principauté [de] Darmstadt & ce que j'ai passé du territoire de la Ville est un terrain sablonneux & mauvais. J'ai passé par la ville [de] Darmstadt. Le tout ne me paroît pas grand chose.

Je restai à Francfort le 30 & le 31.

C'est une grande ville bien peuplée, fort commerçante, au lieu où le Mein se jette dans le Rhin. On y voit un mouvement que l'on ne trouve point à Augsbourg. Je crois bien que l'approche de la foire y avoit attiré du monde. Le prince de La Tour, grand-maître des postes, y reste une partie de l'année. Plusieurs seigneurs y viennent rester aussi.

La Ville eſt gouvernée par des magiſtrats luthériens. Les bourgeois ſont auſſi luthériens, à la réſerve de 3 ou 4, & on n'en reçoit point d'autre. Mais le libre exercice de la religion catholique y eſt, & il y a bien un tiers de Catholiques, qui ont les principales égliſes, au nombre de ſept ou huit, & même la Cathédrale & ſes chanoines. Les Jacobins y ont un grand & beau couvent. Les Calviniſtes n'ont pas le libre exercice de leur religion : ils vont dans un village, hors la Ville, où ils ont une petite égliſe.

Je crois bien qu'il y a dans la Ville 50.000 âmes.

On conſerve à Francfort la Bulle d'Or..

Les derniers empereurs ont été couronnés à Francfort, au préjudice d'Aix-la-Chapelle.

Le 1er d'août 1729, je partis de Francfort & arrivai à Mayence, qui en eſt éloignée de 2 poſtes. C'eſt une très-grande ville, à la gauche du Rhin. Je la crois à peu près auſſi grande & auſſi peuplée que Francfort. Elle eſt bien fortifiée, ſurtout du côté du Rhin, & c'eſt une des principales places de l'Empire. Je n'y trouvai pas l'Électeur, ni les perſonnes à qui j'étois adreſſé. Ils étoient à Mannheim, à la chaſſe que l'Électeur donnoit.

Je partis le lendemain matin, 2 du mois, pour aller à Bonn.

Je me mis dans un bateau avec ma chaiſe de poſte. Ces bords du Rhin ſont charmants, la plupart couverts de vignobles qui valent beaucoup : car le vin du Rhin eſt cher dans le pays & vaut (me ſemble) le double qu'il ne ſe vend dans la Guyenne. Il ſe porte avec bien de la facilité en Hollande, Pays-Bas, en ſuivant le fleuve.

Environ à 9 lieues de Mayence, nous vîmes Kaub, qui appartient à l'Électeur palatin.

Vis-à-vis, au milieu du Danube, eſt une fortereſſe appelée *Pfalz*, qui appartient au même électeur. C'eſt de là d'où eſt ſortie la maiſon, &, de là, les princes de toute cette maiſon s'appellent *Pfalzgraves*.

Après vient Sanct-Goar, qui appartient au landgrave de Heſſe-Rheinfels. Vis-à-vis, il y a une petite fortification, qui appartient au même landgrave, pour la défendre, dont le nom répond en allemand à celui de *Chat*, & une autre, un peu plus loin, qui défend

aussi Sanct-Goar, dont le nom répond à celui de *Rat*. Tout ceci est difficile à prendre.

Le lendemain matin, 3, nous arrivâmes à Coblentz, grande ville, au confluent de la Moselle dans le Rhin. Elle appartient à l'Électeur de Trèves. Elle est fortifiée & défendue par une forteresse, qui paroît bonne. Au-dessous de la forteresse, qui est sur une éminence, est le Palais électoral & quelques autres maisons auprès. Ce palais a très-bon air par dehors; je n'ai point vu le dedans.

La situation de Coblentz est très-agréable, baigné, du côté du couchant, par le Rhin, &, de celui du nord, par la Moselle. Il y a sur la Moselle un très-beau pont de pierre, de neuf ou dix arches, par où l'on entre dans Coblentz du côté du nord. La Ville est grande. Il y a une très-belle rue, très droite, & une assez jolie place, entourée de marronniers. Enfin, elle est très-digne d'être la résidence de l'Électeur, qui y vient quelquefois.

Toutes ces villes, comme Mayence, Coblentz & autres, sont gardées par les troupes des quatre cercles.

A 1 mille ou 2 de Coblentz, on trouve le château d'un comte de Neuwied, sur le rivage droit du Rhin. Il y a environ 200 hommes de troupes.

A ¼ de lieue de là, il y a une maison de plaisir bâtie par le grand-père du comte régnant. Comme il fit bien des vexations pour la bâtir, qu'il forçoit ses sujets à des travaux très-rudes & fit pendre beaucoup de gens, on dit que le Diable a pris possession de la maison, & l'on appelle d'un mot allemand qui répond au mot *Ara-Diaboli*. La tradition, c'est qu'il est impossible d'y habiter, & que, lorsque les François vinrent, ils voulurent y mettre leurs malades, que l'on fut contraint d'ôter.

J'arrivai le même jour à Bonn. M. l'Électeur n'y étoit pas. Il étoit à ses États de Westphalie. Ainsi je n'y trouvai pas M. le comte de Plettenberg, son premier ministre ou celui qui en fait les fonctions.

J'y trouvai le chevalier de Boissieu, qui étoit resté à Bonn, & que j'avois connu à Paris. Le matin, nous allâmes chez M. le comte de... Le soir, nous allâmes à l'assemblée, chez Mad[e] la comtesse

de Fougres, autrefois favorite du feu Électeur, & qui eſt dans le retour de l'âge & aime bien la nation françoiſe.

Bonn eſt une petite & vilaine ville. Les miniſtres ſenſés de l'Électeur voudroient qu'il fît ſa réſidence à Cologne, où l'Évêque a de grands droits, quoique Cologne ſoit une ville impériale, gouvernée par ſes bourgeois. Mais l'Électeur y a la juſtice criminelle & y peut avoir ſa garde, quoiqu'il n'ait point les autres attributs de ſouveraineté. Mais on croit que la préſence continuelle de l'Électeur feroit que ſes droits pourroient augmenter toujours peu à peu. Or Cologne eſt une grande & belle ville, & une des premières de l'Allemagne.

Le feu Électeur avoit fait bâtir une maiſon aux portes de la Ville, d'un très-beau & bon deſſin, qui s'appelle *Poppelsdorf*, & tout étoit fait, excepté le dedans. Comme il a bâti à Brühl un grand & aſſez vilain bâtiment, on lui a conſeillé de démolir celui-là & ſe ſervir des matériaux pour Brühl. On a donc jeté à bas la moitié de la maiſon du feu Électeur, &, quand cela a été fait, on a fait ſentir à l'Électeur qu'il ne tireroit rien de ces matériaux, & qu'ils lui coûteroient beaucoup à tranſporter : ce qui gâtoit la plus jolie maiſon de l'Allemagne. De façon qu'on a ſuſpendu le démoliſſement, & que même l'Électeur ſeroit tenté de faire rebâtir ce qui a été démoli. Le deſſin de cela eſt un cercle dans l'intérieur de la cour, un carré par les façades, & huit pavillons dans le tout : leſquels pavillons, bien percés, laiſſent échapper la vue & font un très-bel effet.

L'Électeur a auſſi commencé une fortification à Bonn. Elle étoit ſi mal priſe qu'il a fallu l'abandonner, outre qu'elle étoit trop près du Palais. Cet électeur change auſſi facilement de penſées qu'il change de lieu, courant toujours.

L'Électeur de Cologne joint à l'Électorat Münſter, Oſnabrück, Paderborn & Hildesheim. Dans tout cela, il peut avoir 6.000 hommes de troupes : 1.500 hommes de l'Électorat ; 4.000 hommes de Münſter ; le reſte des autres évêchés.

L'Électeur de Cologne peut avoir, en tout, 600.000 écus de revenus, & les troupes payées. Münſter peut valoir 200.000 écus, & les troupes payées. Cologne vaut bien moins.

ÉTAT DES REVENUS DE L'ÉLECTEUR DE COLOGNE

L'Évêché de Münſter rapporte, tous les ans, à l'électeur de Cologne 96.000 écus, indépendamment des dons gratuits extraordinaires : l'année paſſée (1728), le don gratuit extraordinaire fut de 20.000 écus.

L'Évêché de Hildesheim rapporte environ 90.000 écus.

Celui de Paderborn, 10.000 écus.

Le dernier évêque d'Oſnabrück retiroit 50.000 écus de ſon domaine, & les États du pays lui donnoient 8.000 écus par mois. Mais ce qui eſt donné par les États à l'Évêque va quelquefois beaucoup plus loin, & le prince de Lorraine, qui étoit évêque d'Oſnabrück avant le feu duc d'York, a tiré des États juſqu'à 14.000 écus par mois.

La dernière diète des États de l'Électorat de Cologne a accordé à l'Électeur un don gratuit extraordinaire de 16.000 écus. Les autres ſubſides qu'elle a donnés cette même année (1729) pour le payement des troupes, pour celui des miniſtres employés dans les pays étrangers & pour les autres dépenſes auxquelles il eſt obligé comme ſouverain, ont été de 100.000 écus, dont un tiers a dû être payé par le Duché de Weſtphalie, ſuivant l'ancien uſage. Mais, depuis que ce duché fait un état ſéparé, il donne toujours quelque choſe de plus.

Indépendamment de ces ſubſides, l'Électeur tire tous les ans près de 100.000 écus, qui ſont pour l'entretien de la Couronne.

Sur les revenus de tous ces états, l'Électeur eſt obligé de donner environ 220.000 écus, tant pour les officiers de juſtice & pour l'entretien des troupes, que pour les réparations & quelques autres dépenſes.

Ainſi l'on peut compter que ce qu'il tire de ſes différens états, toute charge déduite, monte à 400.000 écus d'Allemagne, dont il peut diſpoſer à ſa volonté.

ÉTAT DE SES TROUPES

Troupes de l'Électorat de Cologne

2 Régimens d'infanterie de 750 hommes, chacun	1.500

Troupes de Münfter

Infanterie :	
1 Régiment de	800
1 Régiment de	560
5 Régimens à 400 hommes, chacun	2.000
Cavalerie :	
2 Régimens de 2 efcadrons, chacun, à 121 maîtres par efcadron	484

Troupes de Paderborn

1 Régiment d'infanterie de	690
TOTAL . . .	6.034

Il y a, de plus, dans l'Évêché de Münfter, 1 régiment de milices, compofé de 10 compagnies de 100 hommes, chacune.

ÉTAT DES PLACES FORTIFIÉES

L'Électeur n'a de places fortifiées dans fes différens États de Weftphalie que Münfter & Vechte, qui eft dans le Bas-Évêché de Münfter.

Les fortifications de la ville & de la citadelle de Münfter, qui ne font que de terre, n'ont jamais été dans leur perfection, & elles ont été fi négligées que cette ville eft hors d'état de foutenir un fiège. L'artillerie qui eft dans cette place confifte en 24 canons de 24 livres de balle ; 6 canons pour tirer, de 12 livres environ ; 130 canons, dont une partie eft de 12 livres, & l'autre, de 6 ; 36 mortiers ; 2 pierriers ; & 10.000 moufquets.

LES HANOVRIENS

Infanterie

(Toute l'infanterie est rouge.)

	Bataillons
Guarde	2
Brig. Behr	I
— Wurm	I
— Schwan	I
— Damproix	I
— Semmerfeld	I
Colonel Behr	I
— Druchtleben	I
— Saftraw	I
— Quernheim	I
— Maw	I
— Melville	I
— Campen	I
— Lucius	I
— Clinckauftroem	I
— Suberon	I
— Rantzau	I
— Rheden	I
— Wrangel	I
— Vincken	I
En tout :	21

Cavallerie

	Esquadrons
Guarde du Corps (Rouge & bleu.)	I
Le Régiment du Corps (Rouge & bleu.)	2
Walter (Bleu & rouge.)	2
Hafberg (Blanc & bleu.)	2
Sultze (*Idem.*)	2
Bufch (Blanc & vert.)	2
Horn (Blanc & rouge.)	2
Schluter (*Idem.*)	2
	15

Dragons

	Esquadrons
Bulaw (Bleu.)	4
Wendt (Rouge.)	4
Pontpietin (Rouge.)	3
Loewen (Bleu.)	4
Drag. :	15
Cav. :	15
En tout :	30

Ordre de Battaille des Troup

Qui ont paſſé la Revue devan

le famec

Guillaume, princ

Lieutenant général de Diemar
Général-major de Blome

Lieut[t] gén[l] de Hattenbach

Lieut[t] gén
Général-ma

Brig. de Spiegel. *Brig. de Degenfeld.* *Brig. de Borck.* *Brig. de Lœvenſt.* *B*

Blanc		*Id.*			*Blanc*			*Blanc*						
j.	j.	j.	j.	j.	b. m.	b. m.	b. m.	b. enf.	r.	j.	r.	r.	paille	r.
Dragons d'Auerochs.					De Diemar.			Prince Maximilien.	Gardes.	Prince Frédéric.	Prince Max., 2[e] *batt.*	De Verſchever.	De Lœwenſtein.	Prince de Rotenbourg.



24 pièces d
pla

HESSE, CAMPÉES A BETTENHAUSEN

: Roi de la Grande-Bretagne

et 1729

;E, Général en Chef.

;SCHEVER Lieut[t] gén[l] Pr. MAXIMILIEN Lieut[t] gén[l] de BOINEBURG

JTZLEBEN Général-major de DITFORTH

u. *Brig. d'Oeppe.* *Brig. de Græffendorff.* *Brig. de Kagge.*

Bleu. *Id.* *Bleu.*

r. r. r. r. r. r. r. v. v. v. r. r. r. r. r.

Prince George.

Prince Max., 1[re] *batt.*

Roi de Suède.

Grenadiers.

Régiment du Corps.

De Boineburg.

Dragons du Roi.

ıe, qui font

ɔnt.

ADDITION

Infanterie:	11 bataillons à 626	6.886
Cavallerie:	10 efcadrons à 180	1.800
Dragons:	10 efcadrons à 182	1.820
	Somme :	10.506

TROUPES PRUSSIENNES

Infanterie

(Toute l'infanterie habillée de bleu.)

	Bataillons
Le Régiment du Roi	3
Marggraff Albert	2
Marggraff Louis	2
Prince Henry	2
Vieux Anhalt	3
Arnim	2
Finckenftein	2
Borck	2
Grumbkau	2
Bechevere	2
Redern	2
Prince George de Heffe	2
Pr. Leopold de Deffau	2
Pr. d'Anhalt-Zerbft	2
Lioeben	2
Glafenap	2
Dehnhoff	2
Sidaw	2
Kalckftein	2
Goltze	2
Gerfdorff	2
Schwerin	2
Schlewitz	2
Prince de Holftein	2
Pflantz	2
Marwitz	2
Laujardier	2
Mofell	2
Barleben	2
Doffau	2
Thielen	2
En tout :	64

Cavallerie

	Esquadrons
Gens d'armes	5
Régiment du Corps	5
Prince Royal	5
Pr. Frédéric	5
Marggr. Albert	5
Blanckenfée	5
Pr. Guftav d'Anhalt	5
Lottum	5
Katte	5
Bodenbrock	5
Waldau	5
Egeln	5
	60

Dragons

	Esquadrons
Vieux Schulenbourg	10
Schulenbourg	10
Platen	5
Sonffeld	5
Cofel	5
Dockum	5
Dragons :	40
Cavall. :	60
En tout :	100

Outre ça encore deux efcadrons d'Huffars.

Les bataillons font de 743 hommes.

Les efcadrons de 130 maîtres.

Les fortifications de la ville & de la citadelle de Vechte, qui ne font auffi que de terre, font en meilleur état que celles de Münfter, & l'artillerie de cette feconde place confifte en 20 mortiers & 50 canons, parmi lefquels il n'y en a point de 24 livres.

Il y a auffi quelques pièces de canon à Warendorf & à Meppen ; mais c'eft peu de chofe.

Pour ce qui eft des munitions de guerre, il n'y a qu'un très-petit nombre de boulets & de bombes, & tout ce qui eft néceffaire pour fervir l'artillerie eft fort en défordre.

L'Électeur de Mayence eft un prince judicieux & fage. Il a remis l'Électorat de Trèves, qui étoit abîmé, a fait bâtir ou réparer les maifons de plaifance, fait des fortifications aux places, furtout à Coblentz, & a toujours vécu grandement. C'eft qu'il ne fe laiffe point voler & eft économe. C'eft un homme qui a des vues & bien du bon fens.

L'Électeur de Cologne eft tout ouvert dans fes états & n'a pas une place. Il n'a fortifié ni Bonn, ni Kaiferwerth, ni Rheinberg, de façon qu'il feroit très-facile de le culbuter de fes états, n'ayant non plus aucune place en Weftphalie.

L'Empereur feroit un grand bien à la religion catholique s'il ne recevoit à fon fervice que des princes catholiques ; ce qui feroit que des cadets proteftans fe feroient catholiques & pourroient devenir aînés.

Cour de l'Électeur de Cologne

Le comte de Blankenheim, premier miniftre fans fonction, homme doux, paifible, content de favoir les chofes vingt-quatre heures avant les autres chanoines de Cologne. C'eft lui qui a fait réuffir la nomination de Cologne pour l'Électeur. Il avoit beaucoup de crédit dans le Chapitre, & fes amis même vouloient qu'il follicitât pour lui. Il dit qu'il avoit donné fa parole. Il pourroit bien être Électeur de Cologne, fi l'Électeur paffe jamais à Mayence, celui de Mayence quittant l'autre, pour être duc de

Juliers & de Berg & ſe marier. Il eſt paſſionnément amoureux de la baronne de Notapht, qui le traite comme un chien, paſſion qui pourroit lui faire tort. Je l'ai beaucoup vu à Bonn, & il m'a donné à dîner.

Le comte de Plettenberg, faiſant la fonction de premier miniſtre, jeune homme qui a de l'eſprit & de la vivacité, étoit neveu d'un évêque de Münſter, qui lui laiſſa du bien & du crédit dans le Chapitre. Livré à la maiſon de Bavière, il travailla pour cette élection & engagea une partie de ſon bien pour la faire réuſſir; promit, donna un argent immenſe, & ſe conduiſit adroitement. Il étoit ruiné ſi l'affaire avoit manqué. Il eſt ſouvent ſur l'Électeur pour les affaires étrangères. C'eſt lui qui, lors des deux traités, fit faire ce ſot traité aux électeurs de Bavière & de Cologne avec l'Empereur, moyennant des ſubſides, pour l'acceſſion de Vienne. Il étoit mécontent de la France, à qui, au voyage de l'Électeur en France, il avoit fait beaucoup d'ouvertures & propoſé pluſieurs projets dont on n'avoit pas fait grand cas. Eſt prodigieuſement riche.

Le baron de Notapht, général des troupes de Cologne. Je ne le connois pas; mais ſeulement ſa femme, que j'ai beaucoup vue, qui eſt ſœur de Mad[e] de Rübrand, & de la princeſſe de Holſtein, à Vienne.

Le comte de Verita, Véronois, médiocre, mais ſûr & fidèle. Le feu Électeur comptoit aveuglément ſur lui & le chargeoit des commiſſions qu'il vouloit cacher à ſes miniſtres. Il eſt grand...

Le baron d'Ars, grand-fauconnier de l'Électeur & vice-grand-fauconnier de l'Électeur palatin, homme tranquille; a été fort aimé des femmes; f... la princeſſe de Helzbach, fille de l'Électeur palatin; eſt eſtropié par ſes amours d'une foibleſſe dans les jambes & dans les nerfs.

Le comte de Bornheim, préſident de la Chambre des Comptes, homme très-réſervé. Il eſt gendre de la comteſſe de Metternich. Je ne l'ai pas vue à Bonn: elle étoit en Hollande.

La comteſſe de Fouger ou Fougre, maîtreſſe du feu Électeur, a rendu des ſervices conſidérables à un grand nombre de gens, généreuſement & ſans récompenſe. Le feu Roi lui faiſoit 15.000

livres de penſion pendant que l'Électeur fut dépoſſédé. Elle eſt *di genio* entièrement *franceſe*.

L'Évêché de Münſter eſt conſidérable par les troupes que ſes États lui peuvent fournir. Mais, outre les troupes payées, qui ſont actuellement 4.000 hommes, il n'a guère, d'ailleurs, que 100.000 écus de rente. Mais, en temps de guerre, les États lui donnent plus de troupes, & il les vend: car elles ſont fort bonnes.

On a remarqué que les évêques de Münſter, qui ont ſiégé en temps de guerre, ont laiſſé leurs familles fort riches; les autres, fort pauvres: ne l'ayant pas dédommagée des dépenſes de l'élection; entre autres le dernier, Metternich.

Münſter étoit une ville qui étoit ſouveraine, & où l'Évêque n'avoit point ou très-peu de droits, juſqu'au fameux Bernard de Galen, évêque de Münſter, qui la ſoumit.

Les chapitres ſont bien revenus de la manie d'élire des princes; on croit que la mode reviendra d'élire quelqu'un de leur corps.

Oſnabrück eſt partie catholique, partie luthérienne. Il n'y a que 3 ou 4 chanoines luthériens contre une vingtaine de catholiques. Cependant, il faut que l'Évêque ſoit alternatif; c'eſt le ſeul de l'Allemagne.

La grande-maîtriſe de l'Ordre teutonique eſt une bonne choſe. Outre que cela vaut une centaine de mille écus de rente, c'eſt que cela augmente la cour d'un prince, qui ſe fait ſervir par ſes chevaliers, avec l'eſpérance ſeule qu'il leur donne d'une commanderie, qui eſt une choſe admirable très-ſouvent, tant elles ſont bonnes. Il convient aſſez à l'Ordre que la grande-maîtriſe ſoit donnée à un prince qui la puiſſe ſoutenir.

Cet Électeur de Cologne eſt un petit ſujet, veut toujours courir, aime aſſez les femmes, a un bâtard.

Je partis de Bonn, le 8 ſeptembre 1729, avec M. le chevalier de Boiſſieu, envoyé de France, qui voulut bien venir avec moi juſques à Cologne, où nous voulions voir M. le nonce Cavalieri. J'avois une lettre à lui rendre de la marquiſe Sacchetti, ſa fœur. Il me reçut à merveille, de miracles. Nous y dinâmes. J'y trouvai le prince de Naſſau, archevêque de Trébizonde, chanoine de

Cologne, qui y dînoit. C'eſt une manière de fou (dit-on), quoiqu'il ne me le parût pas. Je lui louai beaucoup ſa grande naiſſance. Il eſt pauvre ; d'ailleurs, d'une grande politeſſe & beau-frère de la princeſſe de Naſſau, ſœur de M. de Neſle.

Le nonce de Cologne a un très-grand rang & va preſque de pair avec l'Électeur, qui lui donne la main chez lui & n'a pas de fauteuil ni de place diſtinguée là où il eſt. Il a des fonctions très-grandes & très-étendues ; mais peu de revenu.

La ville de Cologne eſt très-grande. On dit qu'il s'en faut peu qu'elle ne ſoit auſſi grande que Paris, ôté les faubourgs. Elle n'eſt pas riche. La préſence de l'Électeur & de ſa cour l'enrichiroit ; mais il y a toujours des jalouſies.

C'eſt une ville impériale. Son territoire ne paſſe pas ſes murs. Les bourgeois ayant voulu faire raccommoder un chemin hors des murs, il y a quelques années, l'Électeur s'y oppoſa, aſſembla ſes troupes, & fit venir deux mortiers pour bombarder la Ville. Tous les bourgeois doivent être catholiques.

M. le Nonce nous mena à une converſation. C'eſt chez une abbeſſe d'une abbaye de chanoineſſe, & les chanoineſſes y étoient, & la principale nobleſſe de la Ville.

Il y a une autre abbaye, qui a été autrefois à des chanoineſſes, qui ont depuis pris la règle.

L'abbeſſe, que je vis, a un très-bel appartement ſéparé & eſt comme une princeſſe.

J'ai vu la grande Égliſe, qui eſt un très-beau bâtiment gothique, dont il n'y a rien d'achevé que le chœur. La nef n'eſt point encore voûtée. Il y a deux clochers immenſes, qui font la façade : l'un eſt beaucoup avancé ; l'autre à peine ſort de terre. Celui qui eſt avancé eſt un des plus beaux morceaux du gothique. Il y a une grande légèreté dans tout ceci. On y monte par un très-bel eſcalier, comme s'il n'y avoit que vingt marches. Cependant il y en a deux cent trente de faites, ſans compter ce qui reſte à faire. C'eſt dans le chœur de la grande Égliſe que ſont les corps des Trois Rois. Il y a une cinquantaine de chanoines, tous comtes de l'Empire. La voûte du chœur eſt d'une élévation d'autant plus ſurprenante que les piliers ne ſont que très-peu maſſifs.

Les Jésuites ont une églife gothique, mais très-agréable, à Cologne. Ils bâtiffent leur collège, qui a été brûlé.

A Sainte-Urfule repofent feulement les Onze Mille Vierges. Le temps ne m'a pas permis de faire ouvrir le tréfor, où font les reliques.

Je partis le lendemain, 9, pour Düffeldorf, qui eft à 2 poftes de Cologne. La ville eft jolie, fur le Rhin. Elle a été beaucoup embellie par le feu Électeur palatin, frère de celui-ci. Elle eft petite & fortifiée très-bien. On y eft en une grande crainte des Pruffiens, quoique l'on négocie à préfent la ceffion des Duchés de Juliers & de Berg pour l'Électeur de Mayence, qui enrage de fe marier & veut abfolument faire des enfants.

Il y a la galerie qui eft la plus belle chofe dans ce genre qui foit en Allemagne. Le feu Électeur a fait venir les copies des principales ftatues de Rome & de Florence jetées en plâtre ; ce qu'on ne s'attend guère de voir en ce lieu.

Dans les appartemens d'en haut, on trouve une très-grande quantité de tableaux bien choifis & des meilleurs maîtres. Il y a une chambre, d'abord, de bons auteurs, la plupart flamands ; enfuite, une chambre toute d'ouvrages de Rubens &, entre autres, un *Jugement* de lui, qui eft admirable. Il y a, enfuite, une chambre où fon plufieurs hiftoires du Vieux & du Nouveau Teftament, faites par un peintre hollandois, qui eft un excellent auteur ; c'eft...

Dans la dernière chambre (*nota* que chaque chambre eft fi grande qu'elle mériteroit le nom de *galerie*), il y a un très-grand nombre de Van Dyck & de très-beaux originaux d'Italie : une *Vierge* du Sarte, un *faint Jean* du Raphaël, quelques tableaux du Corrège. Toute cette galerie eft d'un bon choix & faite avec goût, outre qu'elle eft très-nombreufe, & elle feroit très-belle dans Rome même & n'a pas fa pareille en Allemagne.

Je pars demain pour Münfter.

III

Weſtphalie, Hanovre & Brunswick

De Düſſeldorf, on continue le pays du Duché de Berg, qui eſt à l'Électeur palatin, par un mauvais pays ſablonneux, & on arrive enſuite à Duisbourg, ville du Duché de Clèves, au roi de Pruſſe, très-miſérable, à ce qui me parut. Cela fait poſte & ½.

De là, par le pays du même roi, on arrive, après 2 poſtes, à Dorſten, petite ville dépendante de l'Archevêché de Cologne. Tout ce pays eſt mauvais. Là on paſſe la Lippe, &, par un pays qui eſt comme nos Landes, on fait une poſte & ½ juſques à Dülmen ; d'où, par un pays un peu meilleur, on arrive à Münſter, dans une poſte ¾.

J'y arrivai le 11, à 10 heures. J'avois une lettre du chevalier de Boiſſieu pour M. le baron de Tuicner ou Tuikel, grand-prévôt de l'Égliſe de Münſter, qui me donna un très-beau dîner, où il y avoit dix ou douze perſonnes. Il me fit voir, enſuite, l'Égliſe, où il n'y a pas autrement rien de remarquable.

Le Chapitre eſt compoſé de 41 chanoines. Les moindres ont 1.200 écus de revenu ; le grand-doyen, 6 ou 7.000 florins. Ils ont, outre cela, l'aubaine des élections.

On conſerve encore dans une cage de fer le corps de ce tailleur de Leyde qui ſe fit roi des Anabaptiſtes à Münſter. Il avoit tourné la tête de toutes ces bonnes gens & perſuadé aux religieuſes la communauté du ſexe, chaſſé tous les Catholiques & les eccléſiaſtiques. Ils diſent avoir une lettre de Luther, qui les exhorte dans leur rébellion & dit qu'il approuve plus leur religion que la catholique. Ce fut une choſe heureuſe pour la religion catholique que les excès de cette ſecte : cela fit que les Catholiques, devenus les maîtres, chaſſèrent tous les ſectaires ; ce qui fit qu'au traité de Weſtphalie ils n'eurent rien à demander à Münſter.

Comme l'Évêque ne réſidoit guère dans la Ville, Münſter étoit autrefois auſſi indépendante que Cologne. L'Évêque n'y a qu'une mauvaiſe réſidence, indigne de lui.

Münſter eſt aſſez mal fortifié. Il eſt ſur une petite rivière

qui ſe jette dans l'Ems, ſi ce n'eſt le commencement de l'Ems même.

L'Évêché de Münſter tient preſque le tiers de la Weſtphalie; mais ce pays eſt aſſez ſtérile & mauvais. C'eſt de là que viennent les cochons qui produiſent de ſi bons jambons. On mange là du bon *pumpernickel*, eſpèce de pain très-noir, qui eſt excellent avec du beurre.

Les chanoines de Münſter ſont tous obligés d'aller faire leur réſidence dans quelque chapitre de Rome, France ou Italie, pendant un an, ſans découcher jamais de la ville qu'ils ont choiſie.

Je partis le 12, au matin, pour Oſnabrück.

Le chapitre d'Oſnabrück eſt compoſé de 23 chanoines catholiques & de 3 luthériens. Les catholiques ont ſeuls droit d'élire l'Évêque, ſoit catholique, ſoit proteſtant, & ont ſeuls voix au chapitre. Il faut que le proteſtant ſoit toujours de la maiſon de Hanovre. Cela fait que, même pendant la régence de l'évêque catholique, cette maiſon prétend avoir un droit de conſervation pour empêcher qu'il ne ſe faſſe rien au préjudice de l'Évêché.

La plupart de ceux d'Oſnabrück ſont luthériens: la religion catholique ſe détruit peu à peu dans les états de Hanovre & du roi de Pruſſe.

La dépenſe du roi de Pruſſe pour toute ſa maiſon ne monte guère à plus de 1.300 écus, par mois. A ſa table eſt ordinairement la famille royale & quelques généraux. On y meurt de faim. On ne ſert qu'un plat à la fois, qui fait le tour, & il eſt ſouvent fort bas avant que le tour ne ſoit fini.

Le Roi ne ſoupe point & s'enferme dans ſon cabinet avec quelques uns de ſes officiers, à fumer & boire de la bière.

En quelque lieu qu'il voyage dans ſes états, il va dîner chez l'officier qui commande, fut-ce un lieutenant. Quelquefois il voyage *incognito* dans un chariot d'Allemagne.

Il aime ſes ſoldats, les roſſe très-bien, & enſuite il les baiſe. Leur métier eſt meilleur que celui des officiers, qu'il ne châtie pas moins & ſouvent. Il écoute plus les raiſons du ſoldat que de ſon officier. Souvent les officiers, obligés d'avoir de grands hommes, en enrôlent 5 ou 6 petits pour en avoir 1 grand.

Les affaires ne finiffent point dans fes tribunaux. Mais on n'a qu'à s'adreffer à quelque foldat qui foit familier avec le Roi, lui donner de l'argent : il préfente requête au Roi, qui voit l'affaire lui-même & la juge comme on veut.

C'eft une mifère que d'être fujet de ce prince : on eft tourmenté dans fes biens & dans fa perfonne. Un homme a beau être riche, homme de robe, marchand, il n'eft pas moins fujet à être enrôlé. Cela fait que bien des gens fortent du pays, que les pères envoyent leurs enfans ailleurs.

La navigation du Rhin eft fi chargée de droits exceffifs que prefque tout s'envoye par terre, jufques aux marchandifes les plus pefantes. Il y auroit (je crois) du profit à envoyer par terre des meules de moulin. C'eft le roi de Pruffe & l'Électeur palatin qui ont perdu cette navigation. Par les traités, on ne peut pas mettre de nouveaux péages fur le Rhin ; mais, pour les anciens, le tarif eft fi obfcur que les douaniers font payer ce qu'ils veulent.

Les Duchés de Juliers & Berg & ceux de Clèves & de La Marck font les plus chargés d'impôt qu'il y ait. Auffi les peuples en défertent-ils en foule. L'Électeur palatin avoit fait aux États de ces deux duchés une demande de 800.000 écus. Les États n'en vouloient payer que 600.000. Ils payent actuellement les 600.000, lefquels, avec les autres droits, font un revenu à l'Électeur d'environ 900.000 écus. Et, avec le Palatinat & fes autres états, cet électeur peut avoir environ 1.500.000 écus de revenu.

Les poftes de Berg font à l'Électeur palatin ; celles de Münfter, à l'Évêque.

L'électeur de Bavière tourmente beaucoup fa nobleffe fur fes privilèges : on a beau aller à Vienne, Vienne ne dit rien ; & l'Électeur, qui foutient fes prétentions par des exécutions militaires, foutient que Vienne n'a rien à dire.

J'arrivai à Hanovre le 24.

J'y trouvai milord Waldegrave, M. de Chavigni, qui étoit venu de Ratisbone, M. de Münchhaufen & Madame.

Je fis connoiffance, le lendemain, avec milord Townfhend, qui me fit mille amitiés.

Je fus préfenté au Roi ; j'eus l'honneur de dîner avec lui. Le

ſoir, on joua à Herrenhauſen la comédie de Deſtouches, de *l'Irréſolu*. Le Roi, qui veut que l'on joue toujours une comédie nouvelle (en quoi il a raiſon), ne ſe ſoucie pas que l'on diſe les rôles par cœur : on les lit.

Le Roi étoit dans ſa gloire d'avoir fait bouquer le roi de Pruſſe, qui avoit enlevé des ſoldats de Hanovre & avoit aſſemblé près de Magdebourg une armée qui menaçoit d'entrer dans le Mecklembourg, où les troupes du Roi étoient en exécution. Le Roi avoit fait des repréſailles pour les ſoldats & avoit envoyé demander les troupes de ſes alliés. Tout marchoit ou alloit marcher : troupes de Heſſe, Danemark, Hollande & France; mais le roi de Pruſſe demanda des commiſſaires, qui furent nommés à Wolfenbüttel.

Le Roi eſt d'une grande politeſſe : il me fit l'honneur de me parler beaucoup ſur mes voyages.

Les revenus de l'Électorat de Hanovre ſont grands. L'Électeur eſt (je crois) le ſeul prince de l'Europe chez qui la recette paſſe la dépenſe de plus de la moitié : car il peut avoir 700.000 livres ſterling. Il en faut 300 pour le maintien des troupes & des tribunaux du pays ; de façon qu'il y en a 400.000 qui ſe mettent tous les ans à couvert. Ceci eſt bien vrai & m'a été dit par un homme inſtruit. Un autre homme, très-inſtruit, m'a fait le thème en une autre façon, qui revient au même. Il m'a dit que le Roi-Électeur a 5 millions de revenu, & que, comme il ne dépenſe pas à beaucoup près cela, il a 5 ou 6 millions d'écus dans ſes coffres.

Ces pays de la maiſon de Brunſwick étoient partagés en trois : un tiers étoit à la maiſon de Hanovre ; l'autre, au duc de Zelle & de Limbourg, l'autre appartient encore au duc de Brunſwick. Les autres deux parts ont été réunies. De plus, le Roi a réuni (comme on fait) les Duchés de Brême & de Verden & a acheté du duc de Saxe les Duchés de Saxe-Lauenbourg.

Le roi de Danemark a un tiers plus de revenu que l'électeur de Hanovre, c'eſt-à-dire 5 millions d'écus ou 7 millions 500.000 florins. Avec cela, il entretient 30.000 hommes & une flotte. Il en a actuellement 50.000 ; mais c'eſt par les ſubſides des alliés de Hanovre.

Hambourg eſt une groſſe ville. Il y a bien 300.000 âmes, m'a dit un envoyé du roi d'Angleterre qui y réſide. Son commerce eſt avec les pays que l'Elbe arroſe, avec l'Angleterre, la Hollande, la France, l'Eſpagne & Portugal ; point ou peu dans la mer Baltique.

Le 21, au ſoir, le Roi, qui s'ennuyoit à Hanovre, partit pour l'Angleterre. Toute la Cour fut très-groſſe & vint pour prendre congé de lui. Pluſieurs dames allemandes verſèrent des larmes ; quelques unes firent des cris.

Le lundi, M. le grand-échanſon, M. Vanenheim, me fit l'honneur de me prier à dîner à la table de la Cour, qui ſubſiſte toujours pendant l'abſence du Roi, pour les officiers & étrangers qui y ſont priés.

Le ſoir, Mad[e] de Lits me pria à ſouper ; a eu bien des aventures ; *bona roba.*

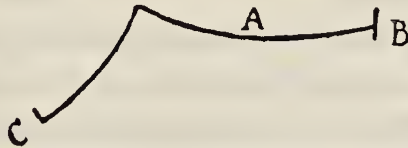
Le baron Diſco, miniſtre de Hanovre en Suède, m'a fort prié de venir voir la Suède.

Je connus à Hanovre M. de Groot. Il avoit une nièce ou belle-fille très-aimable, qui devoit ſe marier avec un gentilhomme qui devoit avoir une place à Hambourg ; je crois gouverneur. J'en ai oublié le nom.

Les eaux de Herrenhauſen ſont belles à cauſe d'une machine que le feu Roi a fait exécuter, & qui fait monter un jet d'eau ou plutôt une eſpèce de gerbe juſques à 120 pieds, lorſque toutes les pompes foulantes travaillent à la fois. La machine eſt fort ſimple & fort ingénieuſe. Elle a coûté beaucoup d'argent ; mais c'eſt que, dans la première exécution, il a fallu tâtonner. On avoit fait d'abord les tuyaux de fer, & il les a enſuite fallu faire de plomb, que l'on a trouvé qui réſiſtoit mieux à la force de la preſſion. Ce ſont donc des pompes foulantes (& aucune aſpirante) qui pouſſent l'eau dans les canaux avec violence, & le même jet d'eau (car, outre le grand, il y en a d'autres moindres) a pluſieurs de ſes tuyaux dans leſquels les pompes pouſſent l'eau. Ces pompes ſont élevées & abaiſſées ſucceſſivement, deux à deux ou plutôt quatre à quatre, par une machine miſe en mouvement par une autre roue, ſur laquelle tombe l'eau d'un ruiſſeau, & c'eſt cette même eau qui, tombée en bas, eſt élevée. La machine eſt horizontale, &,

à chaque quatre pompes, il y a un très-gros rouleau horizontal, qui eſt mû par la principale roue, toujours du même ſens. A chaque bout, il y a deux très-gros cercles, fort épais, qui peuvent tourner indifféremment ſur le rouleau, & ils ſont ſoutenus, chacun, par une chaîne qui les embraſſe par-deſſous ; & cette chaîne, qui eſt la même pour les deux, eſt attachée, à chaque côté, à une roue ou poulie ; de façon que toute cette chaîne, les deux roues, les deux poulies, ne font que la même puiſſance, qui reçoit ſon mouvement du principal rouleau, qui ſe meut toujours du même ſens ; mais les cercles ſe meuvent tantôt d'un ſens, tantôt d'un autre.

Voici comment ! Il y a un fer qui entre du cercle dans le rouleau, & qui attache ledit cercle au rouleau lorſqu'il eſt entré, de manière que ledit ne peut plus tourner, pas plus que s'il ne faiſoit qu'un corps avec le rouleau. Mais, lorſque, par le mouvement de la machine, une branche qui tient à ce fer eſt rencontrée par un liſteau,



A. Partie du fer appliqué ſur le rouleau.
B. Fer qui entre.
C. Queue rencontrée par un liſteau qui l'élève.

pour lors le fer s'élève & dégage le cercle, qui devient libre ; mais, dans ce même moment, l'autre cercle, qui étoit libre, devient engagé, parce que le fer eſt porté préciſément au trou où il doit s'engager. De façon qu'alternativement le fer qui étoit libre s'engage, & celui qui étoit engagé devient libre ; &, comme le rouleau tourne toujours, il faut que le reſte de la machine, qui eſt forcé à ſe mouvoir, change alternativement de direction, & que les pompes y attachées qui ſe relevoient deſcendent, & que celles qui deſcendoient ſe relèvent.

Le 24, je partis de Hanovre & allai avec milord Waldegrave à Brunſwick.

Le roi de Pruſſe exerce ſur ſes ſujets une tyrannie effroyable. Il ne veut pas que les pères faſſent étudier leurs enfans ; ce qui va

mettre dans ses états une barbarie effroyable. Dans ses tribunaux, il met des faquins, à qui il donne 200 florins de gage ; ce qui fait qu'ils vendent la justice pour vivre. Lorsqu'un enfant a 10 ans, il le fait enrôler : il n'est plus sous la puissance du père dans la maison duquel il est ; ce qui fait qu'il exerce toutes sortes d'insolences. Plusieurs pères ont estropié leurs enfants pour les conserver. Il y a tel gentilhomme, qui a un fils unique ; il lui envoye d'abord un drapeau : c'est la ruine d'une famille, parce qu'il envoye ses capitaines de toutes parts pour faire ces grands hommes qui leur coûtent beaucoup, quelquefois 1.000 écus, pièce : le tout, à leurs frais.

Les marchands n'osent plus entrer dans ses états, parce qu'ils sont pillés, insultés, enrôlés par les officiers. Presque tous les gens d'industrie s'en vont, même avec perte. Il n'y a plus de florins dans ses états : il les a tous ; &, comme ses fermiers sont obligés de payer en florins, ils enlèvent tous ceux de Hanovre & donnent 10 pour 100 de plus en petite monnoye ; mais ils n'auront bientôt plus de petite monnoye.

Aussi, lorsqu'il fit marcher des régimens pour faire son armée à Magdebourg, il y a un tel régiment qu'il fit entourer de paysans, afin qu'il ne désertât personne. Sa puissance va tous les jours tomber d'elle-même. La pauvreté est sur ses états, & le ridicule, sur sa personne. Il commence à boire de l'eau-de-vie. Lors de sa querelle, la Reine se jeta à ses pieds pour le prier de penser auparavant bien à ce qu'il faisoit. Il dit : « Je ne vais seulement que brûler Hanovre. » Elle eut des gardes pendant tout le temps de la querelle. Le Prince royal troqueroit bien sa qualité de prince contre dix bonnes 1.000 livres de rente.

Le prince d'Anhalt est un grenadier comme le Roi. Quand il donne, il dit quelquefois : « Il faut bien que je veuille bien vous récompenser : car vous savez que je n'aime pas à donner. »

Un arpent de terre, qui se vendoit près Magdebourg 50 écus, se vend à présent 15.

Le roi de Suède est devenu le plus petit prince de l'Europe, & le plus réduit : c'est le plus petit pouvoir du monde. Le comte de Horn étoit chancelier & républicain. On fit peur à la Reine que, si elle ne remettoit pas l'élection, le duc de Holstein pourroit suc-

céder. Dès qu'elle defcendit du trône, elle demanda l'élection. Les États demandèrent auffi l'extinction du pouvoir arbitraire. Cela fut accordé. On ôta la place de chancelier au comte de Horn, qui fe fit nommer maréchal de la Diète, &, fe trouvant à la tête de la Nobleffe, força le Roi à fe raccommoder avec lui. Les Dalécarliens ayant envoyé des députés à la Diète, pour dire qu'ils aimoient mieux un fouverain que plufieurs, un roi que les vexations des nobles, on les fit arrêter malgré la fûreté de la Diète, qui veut que chacun foit libre de propofer ce qu'il lui plaît. Mais on dit qu'ils avoient propofé des chofes malgré la conftitution fondamentale. Le Roi les abandonna & tomba par là dans un plus grand mépris.

La Reine aimoit bourgeoifement le Roi. Comme il eftime plus fa Heffe que le royaume de Suède, il n'a jamais voulu entendre parler d'en céder la fouveraineté ou la régence au prince Guillaume, fon frère. Lorfqu'il l'aura, il pourra en tirer de l'argent pour gagner les fénateurs.

Si la guerre revient, & qu'il vienne un roi plus ferme & plus entreprenant, & qu'une nouvelle génération, qui n'ait jamais vu la fouveraineté, n'ait pas eu le temps de fe former, la conftitution de la Suède changera, & la fouveraineté s'établira.

Depuis la perte de la Livonie, il faut que la Suède périffe. Les payfans n'ont pas trop de blé, pas même affez. Ce font des fapins, qui viennent fur les rochers, que le payfan brûle. Sur ces cendres, on fème, & on recueille. Comme le payfan n'eft pas accoutumé à une récolte fûre, il garde tout ce qu'il a de grain, & n'en vend point. Mais la Livonie donnoit aux Suédois tant de blé qu'ils vouloient, & le Czar s'étoit engagé d'en fournir.

Le Czar n'a point violé les moindres privilèges des feigneurs livoniens. Mais cela viendra. Tout fe paffe par les tribunaux, fans appel à aucun tribunal mofcovite. A rendu les terres que les Chambres de Réunion & de Réduction avoient fait venir à la Couronne. N'oblige point les nobles livoniens de fervir.

Lorfque le duc de Holftein avoit le Schlefwick, il en tiroit deux tiers autant que du refte : le tout valoit 800.000 écus ; aujourd'hui, il n'en a qu'environ 300.

Le vice-chancelier de l'Empire, Schœnborn, eſt évêque de Bamberg & de Würtzbourg. Comme évêque de Bamberg, il peut entretenir 5.000 hommes. Il en entretient 12.000 comme évêque de Würtzbourg. Sa charge de chancelier lui donne une quarantaine de 1.000 florins, & autant, pour le moins, à l'électeur de Mayence. Lorſque ce Schœnborn étoit chanoine des deux chapitres, pour être éligible aux deux évêchés, il fut pendant un temps où, dans les vingt-quatre heures, il étoit obligé d'être préſent à un office à Bamberg & [à] un autre à Würtzbourg, quoique éloignés de plus de 9 lieues d'Allemagne. Il a, de ſes deux évêchés, près de 800.000 écus. Mais il faut les dépenſes de l'entretien du pays ; de façon qu'il ne peut pas porter à Vienne pour vivre, plus de 2 à 300.000 florins. Il eſt logé comme un roi. Il a une étendue de plus de 30 lieues d'Allemagne de pays de traverſes.

Le duc de Brunſwick a un habile homme pour premier miniſtre ou préſident de ſes finances : c'eſt le baron Stein, que j'ai beaucoup connu ; c'eſt un des hommes de l'Allemagne qui en ſait mieux le droit public.

Brunſwick eſt une grande ville. Le Duc la fait actuellement fortifier. Elle eſt ſi grande qu'il y a environ quatorze baſtions. Il faut, en cas de ſiège, 15.000 hommes pour la garder. Ces quatorze baſtions & les dehors demandent beaucoup de monde.

Nous arrivâmes fort tard. Nous ne pûmes pas voir le Duc le lendemain de notre arrivée, parce que c'étoit un jour de retraite pour lui, & où il faiſoit ſa communion.

Wolfenbüttel eſt une petite ville ou une petite fortereſſe, où le Duc réſide ordinairement.

Il y a des placets au roi de Pruſſe ſinguliers. Il y en a eu par lequel on lui diſoit que, s'il vouloit bien interpoſer ſon autorité pour qu'une ſucceſſion en Portugal fût rendue, on lui donneroit 4 grands hommes.

Les Princes d'Allemagne. — Il y a quelque temps que quelques uns d'eux meſuroient leur puiſſance par le nombre de cerfs qu'ils avoient : l'un diſoit : « J'ai 500 cerfs » ; l'autre diſoit : « J'en ai 2.000. »

Le roi de Pruſſe a tout gâté : il a augmenté ſes troupes ; il faut bien que les autres princes augmentent auſſi les leurs.

Un homme qui avoit ſervi à faire des grands hommes ne l'ayant pas voulu faire, le roi de Pruſſe commença à le recevoir avec froideur. Ce même homme ſe battit dans une querelle. Il fut condamné par le conſeil de guerre à cinq mois de priſon ; le Roi, de ſa propre autorité, modéra la ſentence à la mort & lui fit d'abord trancher la tête.

Outre le baron de Stein, préſident des finances, il y a le baron d'Heu, préſident des couvens ; M. Vitercob, de Holſtein, qui s'eſt attaché au ſervice du duc de Brunſwick.

Pufendorf, *Hiſtoire de ..., Électeur de Brandebourg*. C'eſt le Tacite de l'Allemagne. Il démêle fort bien les divers intérêts de la cour de Berlin.

Tout petit prince d'Allemagne veut avoir des grands hommes pour ſa garde. Cela changera la taille des hommes en Allemagne.

La plupart des ſottiſes des princes viennent de l'éducation. Le roi de Pruſſe avoit été laiſſé par le comte Dohna, ſon gouverneur, entre les mains d'un bas-officier, qui ne lui parloit que des détails d'une compagnie & ne lui inſpiroit que l'air grenadier.

Le duc de Mecklembourg avoit été élevé par une eſpèce de prêtre luthérien, qui ne lui parloit que du royaume des Abdorites ; qu'il étoit maître ſouverain de la vie & des biens ; que ce qu'avoit ſa nobleſſe étoit des uſurpations.

C'eſt une fort bonne place que d'être gouverneur de Hambourg : il y a 12 ou 15.000 écus de Hambourg d'appointemens.

Le landgrave de Heſſe peut avoir 2 ou 3 millions de revenu. — Ceci n'eſt pas bien ſûr.

Nous fûmes priés, le 23, à dîner chez M. le duc de Brunſwick. Nous fîmes un très-grand dîner, où bien des ſantés furent bues, ſurtout celle du roi d'Angleterre. Pettekum y étoit, qui s'y enivra, dit bien des ſottiſes, & apporta la ſanté de l'Empereur, qui fut fort mal reçue de la compagnie. Ce Pettekum penſa être un grand homme & jouer un rôle à la paix ; mais ce n'eſt que le plus petit homme du monde, mépriſé comme de la boue. C'étoit un maquereau de négociations, dont on ſe ſervoit pour lâcher les mauvais

propos que les miniſtres vouloient ſe dire les uns aux autres. Le Duc but un peu, &, ſur une ſottiſe, en faveur de la cour... imp... que Pettekum lui dit après être ſorti de table, il lui dit : « Je m'en f... » Chacun ſe retira.

Nous fûmes, enſuite, priés à ſouper ; mais il n'y eut point de grands verres.

Le Duc a ſoixante-ſept à huit ans ; mais il paroît plus jeune de vingt. Il eſt d'une politeſſe & d'une affabilité ſurprenante. Il eſt aſſez magnifique : il a un ſervice d'or ; il fait bâtir un palais, qui ne ſera pas laid.

La fortification de Brunſwick eſt très-belle, & on y travaille actuellement, & même une partie des ſubſides que les alliés de Hanovre payent doivent y être employés, afin d'avoir une place qui couvre la Baſſe-Saxe. Il y a ſeize baſtions, la Ville étant très-grande, & il faudroit 16.000 hommes pour la défendre. Mais le Prince compte ſur 6.000 hommes de ſes troupes, & ſur le ſecours des princes voiſins, également intéreſſés, ou, au moins, ſur 10.000 bourgeois. La grande force de cette fortification conſiſte dans une fauſſe-braye qui règne tout autour, y en ayant quelque fois deux ; de façon qu'un baſtion a quelquefois trois flancs. Il y a une petite rivière qui vient du midi au nord ; &, du côté du nord, il y a deux batardeaux, qui peuvent arrêter les eaux pour inonder tout le côté du ſud. Il n'y a plus que deux baſtions du côté du ſud à faire, & on les a gardés les derniers à cauſe qu'on peut inonder ce côté-là.

Brunſwick eſt une fort grande ville. Elle étoit autrefois hanſéatique, & ſe défendoit elle-même, & avoit de beaux droits.

Le baron Stein dit que ces fortifications coûtoient 4 millions, & qu'il voudroit qu'il en eût coûté 4 pour les détruire ; que cela faiſoit que tous les voiſins avoient les yeux ſur eux, & jetoit le pays dans des guerres néceſſaires.

Le roi Georges acheta Brême & Verden au roi de Danemark. Les tuiles ſeules des maiſons de ces pays n'ont pas été payées. Ce fut le Czar qui, voulant engager la maiſon de Hanovre à entrer dans ſon alliance, engagea le roi de Danemark à faire cette vente, lui perſuadant que l'Empire ne conſentiroit jamais qu'il les gardât, & qu'il en auroit toujours le prix.

Autrefois les Hollandois tiroient du Danemark jufques à 70.000 bœufs, dont il tiroit, de droit, 1 fequin par bœuf. On perfuada au Roi de doubler fon droit. Les Hollandois piqués prirent les bœufs de l'Oft-Frife, plus proches, & qu'il ne croyoient pas fi bons. Mais ils s'y font faits ; de façon qu'à préfent il n'en fort pas plus de 8 à 9.000. Les Jutlandois ont été obligés de changer leurs bœufs en vaches & de faire du beurre & du fromage ; & la quantité a fait tomber le beurre du Holftein, auffi bien que le beurre d'Irlande.

Le fyftème de la France a changé fur le fujet des Catholiques d'Allemagne. Les Proteftans ont fait comprendre que l'Empereur devenoit trop fort. On a fait remarquer que le Rhin fe dégarniffoit de Proteftans ; que Rheinfeld, tombé entre les mains d'un petit prince, étoit à préfent entre les mains de l'Empereur, qui y avoit actuellement garnifon ; que la France devoit travailler à la confervation de la religion proteftante ; que l'article de la paix de Ryfwick qui dit que « la religion catholique fubfiftera ès églifes où elle a été exercée », & qui a fait perdre tant d'églifes aux Proteftans, eft fatal à la France. C'eft Chavigni & le baron Stein qui ont le plus prêché cela. — Depuis un an, l'Empereur a perdu fon crédit dans l'Empire.

Pour moi, je crois que cette politique de s'unir avec les princes proteftans eft une vieille politique, qui n'eft plus bonne dans ce temps-ci ; que la France n'a & n'aura jamais de plus mortels ennemis que les Proteftans : témoin les guerres paffées ; qu'elle eft en état de faire des alliances avec les princes catholiques, comme avec les princes proteftans, toutes les fois qu'il s'agira d'abaiffer la Maifon d'Autriche ; qu'il ne faut pas en revenir aux vieilles maximes du cardinal de Richelieu, parce qu'elles ne font plus admiffibles ; que les Proteftans d'Allemagne feront toujours joints avec les Anglois & les Hollandois ; que c'eft un lien de tous les temps que celui de la Religion ; que la Maifon d'Autriche n'eft plus, comme elle étoit, à la tête du monde catholique ; que ce qui nous a penfé perdre en France, c'eft l'invafion de l'Angleterre par un prince proteftant.

La politique de Rome eft à préfent admirable : c'eft de débau-

cher les cadets des maiſons proteſtantes ; &, ſi elle s'en étoit aviſée plus tôt, le parti proteſtant ſeroit bien bas.

Les duchés de Zelle & Lünebourg ſont comme nos Landes de Bordeaux. Ce qui fait ſubſiſter ce pays ce ſont les ruches de miel. Les payſans les portent, dans le temps qu'elles doivent produire, dans le pays de Brunſwick, où ils les laiſſent un mois ou ſix ſemaines, où elles trouvent des fleurs, qui leur manquent dans le pays de Zelle.

Les Allemands viennent au point où nous ſommes venus pour la dépenſe. Il n'y avoit autrefois qu'un feu dans la maiſon ; à préſent, il en faut quatorze ou quinze. Cela rend le bois rare en Allemagne. Cela fait que les forges ne donnent pas, à beaucoup près, tant de profit à Brunſwick. On a déjà été obligé d'en abandonner quatre.

A Ratisbonne, un homme qui vint ſaluer Waldegrave : « J'étois, dit-il, le fou de l'empereur Joſeph. »

Je ne puis concevoir que les chapitres d'Allemagne n'éliſent quelqu'un de leur corps. Cela confondroit beaucoup plus les familles des nobles avec celles des princes. Le frère d'un électeur eccléſiaſtique ne ſeroit point mépriſé d'un électeur ſéculier.

Les Proteſtans n'ont aucun intérêt de ne ſe pas méſallier : ils n'ont point de chapitres.

J'ai vu le ſoulier d'un jeune grenadier du roi de Pruſſe : il a une ſemelle & demie, de long ; deux bouts de ſemelle, de large, par le bout.

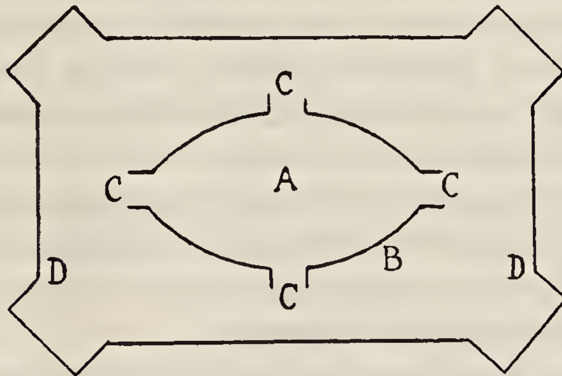
Il y a un village en Angleterre où la plupart des habitans ſont cordonniers. Celui qui veut être élu membre du Parlement pour ce lieu-là achète tous les ſouliers qui ſont dans la Ville. Ce ſont ordinairement des gens qui ont un régiment qui ſont élus. Ils donnent ces ſouliers à leurs ſoldats. — Je n'ai point ouï dire cela en Angleterre.

J'ai été aujourd'hui, avec milord Waldegrave & M. le baron Stein, à ..., la maiſon de campagne du duc de Brunſwick, qui eſt à une lieue de Brunſwick. La maiſon eſt de bois, aſſez bien entendue : c'eſt un aſſez beau modèle. Mais il y a bien des fautes : le jardin eſt vilain ; les ſtatues qui y ſont dedans, très-mauvaiſes ; beau-

coup d'appartemens & de galeries ; un grand nombre de tableaux : une trentaine de bons ; le reſte, qui eſt ſans nombre, du commun. Il y a une grande chambre pleine de cette ancienne fayence qu'on dit avoir été peinte ſur les deſſins de Raphaël ; mais il y a beaucoup de très-mauvais deſſins.

De là, nous avons été à Wolfenbüttel, où il y a un palais, qui eſt peu de choſe. Mais, ce qui eſt une véritable belle choſe, c'eſt la bibliothèque. C'eſt un ovale d'une très-grande hauteur, formé par une circonférence autour de laquelle, intérieurement & extérieurement, ſont les livres. Cet ovale eſt au milieu d'un carré échancré par les coins. Autour des murs ſont encore des livres.

Dans la bibliothèque, il y a des livres in-folio écrits de la main du grand-père du Duc régnant. On montre, dans une armoire, la cuillère du docteur Luther, & ſon goblet, qu'on ſait certainement avoir été à lui : moitié de ſa circonférence ne peut être embraſſée



A. Côté intérieur, où ſont des livres.
B. Côté extérieur, où ſont des livres.
C. Communication.
D. Côtés intérieurs du carré échancré, où ſont encore les livres.

par la main ; il a, de haut, un empan & demi. Il y a, outre cela, un grand nombre de volumes manuſcrits de la bibliothèque du cardinal Mazarin.

Des différends des rois d'Angleterre, de Pruſſe, où le dernier, méchant d'abord, demanda la paix. — On mit ſur la table du roi de Pruſſe le 32e & 33e verſet du chapitre XIV de Saint-Luc : « Quel eſt le roi qui, allant à ſon ennemi avec 10.000 hommes, ne s'aſſoye

pour voir ſi, avec 10.000 hommes, il en pourra battre 20.000 ; &, voyant qu'il ne peut les battre, il envoyera des gens pour demander la paix. »

A Brunſwick, il y a la maiſon du comte d'Heu, qui eſt un vrai colifichet, & la maiſon de M. Schleinitz, qui eſt à la françoiſe : un petit jardin, mais joli.

Il y a une grande diviſion dans la maiſon de Brunſwick entre les héritiers préſomptifs, le duc de Blanckenbourg & la famille régnante, à l'occaſion : 1° du changement de l'alliance, qui avoit d'abord été une acceſſion au traité de Vienne ; & 2° à cauſe d'un miniſtre qui avoit été diſgracié.

Le baron de Stein, déteſté à Vienne : inimitié capitale. Il a le premier, avec feu M. de Metternich, attaqué l'autorité impériale à la Diète, & les deux hommes ont ſoulevé le parti proteſtant & ont pris occaſion de ce qu'on avoit enlevé l'Égliſe du Saint-Eſprit.

On faiſoit les lettres de M. de Gergi, & le vieux Péquet ne pouvoit comprendre comment Gergi écrivît tantôt tant de ſottiſes, tantôt des choſes ſi ſolides. Il diſoit : « M. de Gergi avoit deux âmes. » Chavigni vint enſuite, qui travailla de concert.

Le cardinal Dubois ni M. le Duc n'entrèrent jamais dans le parti des Proteſtans. Le cardinal de Fleury n'a pas été de même. Richelieu, Mazarin, Fleury ! Pour Dubois, il dérogeoit à la règle commune : il n'avoit point de ſyſtème fixe, &, d'ailleurs, il ne craignoit pas qu'on le ſoubçonnât de bigoterie.

Les places de Ratisbonne étoient toutes occupées par des miniſtres dont les princes étoient dégoûtés, ou qui étoient diſgraciés. Ils n'avoient point la confiance de leurs maîtres, & eux n'avoient point à cœur leurs intérêts & ne cherchoient que le repos ou les douceurs qu'ils pouvoient tirer de la cour de Vienne.

Le duc de Wolfenbüttel & de Brunſwick a 800.000 écus de revenu ou 1.200.000 florins d'Allemagne. Ses mines vont à 100.000 écus.

Brunſwick étoit une ville hanſéatique & ſe gouvernoit elle-même. Lors de la grande guerre de Hollande, ces princes s'en rendirent les maîtres, & les Hollandois n'oſèrent rien dire.

Le landgrave de Heſſe a un tiers plus de revenu & un tiers plus

de troupes que le duc de Wolfenbüttel. Le landgrave régnant eſt vieux. Il a pour maîtreſſe une Mad[e] de Landgalerie, veuve du fameux de ce nom, plus, une demoiſelle Bomhelms, qui lui tirent bien de l'argent. Il commence à perdre la mémoire & quelquefois ſe lève de table avant le fruit. Il ne faut pas croire que le roi de Suède en tire beaucoup d'argent pour la Suède : peut-être 200.000 écus.

Verſailles a ruiné tous les princes d'Allemagne, qui ne peuvent plus réſiſter à la moindre ſomme d'argent. Qui auroit dit que le feu Roi eût établi la puiſſance de la France en bâtiſſant Verſailles & Marly ?

Il y a à Brunſwick un prince de Bevern qui a épouſé une fille de Courlande. Il eſt fort grand, fort dévot, fort jaloux, fort pauvre, mais poli. Sa femme eſt une bonne princeſſe, mais laide.

Le roi de Danemark n'eſt jamais gouverné que par des valets de chambre. Il a des miniſtres ; mais c'eſt inutilement. Il avoit un nain qui l'avoit tellement conquis que tout le monde, les miniſtres même, venoient lui faire la cour.

C'eſt un bonheur que d'être diſgracié du roi de Danemark : il vous donne des penſions, un gouvernement, une vice-royauté, afin qu'il ne vous voye plus, & que vous n'ayez point à vous plaindre.

Lors de la priſe de Brunſwick par les ducs de Wolfenbüttel, ils n'y penſoient pas : il n'étoit queſtion que de quelques démêlés avec Bernard de Galen. Un de ces princes dit : « Prenons Brunſwick ! » Le duc de Zelle dit : « C'eſt une affaire à laquelle il faudra penſer. » Cela fut fait. — Voir le ſiège. — Le commerce de cette ville étoit tout à fait tombé.

Le 29, le ſieur Durcau, miniſtre de France à Brunſwick, fit une fête pour la naiſſance du Dauphin. J'y étois.

Le Duc & la Ducheſſe, les deux princeſſes de Bevern, la princeſſe de Bevern qui eſt courlandoiſe, quelques enfants des deux princes (ils ſont en tout au nombre de dix-huit). L'un des princes de Bevern eſt frère de l'Impératrice & établi chez l'Empereur, quoiqu'il ait un régiment au ſervice du duc de Brunſwick. L'autre eſt prévôt du chapitre de Brunſwick & marié à une Courlandoiſe, princeſſe de mérite.

Le duc & la ducheſſe de Brunſwick vivent avec leurs ſujets comme avec leurs amis. Ils dînent & ſoupent toujours en compagnie. Quand un gentilhomme va à la Cour, il y eſt bien reçu; s'il n'y va pas, il n'y eſt pas mal. Ce qu'il y a de fatigant, c'eſt que le Duc dîne à midi & ſoupe à ſept heures, & que, comme il s'ennuye un peu, il devance toujours les heures.

Le baron Stein eſt ſon premier miniſtre & celui qui gouverne ſes finances. C'eſt le premier homme de l'Allemagne, ſelon moi, par la connoiſſance qu'il en a. Nous ſommes fort amis. C'eſt un homme très-aimable. Il eſt bien brouillé avec l'Empereur, & avec ſes ſucceſſeurs au Duché, & bien encore des autres miniſtres.

Le comte d'Heu auſſi miniſtre; mais peu de choſe.

C'eſt une grande commodité pour les gentilſhommes allemands de ſervir qui ils veulent, & de changer, comme ils veulent, de maître, ſelon que cela leur eſt plus avantageux.

Le 28 ſeptembre, je partis de Brunſwick pour aller voir les mines du Hartz. Le baron Stein me donna ſa maiſon, & j'étois attendu à ſouper chez M. Imhof, à qui il m'avoit recommandé. Je paſſai par Goslar, où il y a des mines que je verrai au retour. Le roi d'Angleterre avoit vu ſes mines, & j'aurois bien voulu être arrivé à temps. Comme le roi d'Angleterre a vu ces mines, l'Électeur de Cologne doit les venir voir: car on a grande envie de faire ce que les autres font.

Le prince d'Anhalt eſt encore plus grenadier, injuſte & brutal que le roi de Pruſſe. Il a épouſé la fille d'un apothicaire d'Anhalt, que l'Empereur a érigée en princeſſe. C'eſt une bonne princeſſe. Il tua ſon frère. Au ſiège de Turin, il avoit une compagnie de grands hommes qu'il expoſa tant qu'ils furent tous tués. C'eſt lui qui en a donné l'idée au roi de Pruſſe. Il a quatre fils, qui ont, chacun, un régiment pruſſien. Ils n'ont point eu d'éducation, & le père leur donne toutes ſortes de licences. Mais ſont-ce des princes, après tout? C'eſt encore lui qui a donné l'idée au roi de Pruſſe de cette diſcipline. Quelque temps avant celui dont je parle, un officier, pendant l'exercice, avoit une mouche ſur le nez qui le piquoit. Il fit un mouvement de la main. D'Anhalt le remarqua & le fit mettre trois ſemaines aux arrêts.

Le 5 octobre 1729, l'Électeur de Cologne arriva à Clausthal, vis-à-vis Zellerfeld, où j'étois. Il vit une mine le 6ᵉ & defcendit jufqu'au fond. Le foir, j'allai le voir. Je lui fus préfenté, & je foupai avec lui. Je vis plufieurs perfonnes que j'avais connues à Hanovre : le chambellan Bulow & quelques autres officiers. L'Électeur me fit mille politeffes. Il parle avec tout le monde & avec facilité, & on eft d'une grande liberté avec lui. Je vis auffi fon miniftre Plettenberg, qui a toujours l'air très-petit maître. Sa vanité fe tourne un peu en ambition. Il veut être vice-chancelier de l'Empire en faifant enrager l'Empereur, voyant qu'il n'eft pas plus avancé pour l'avoir fervi. C'eft l'électeur de Mayence qui nomme ; mais l'Empereur peut donner l'exclufion.

Les muficiens du Hartz chantèrent devant l'électeur des chanfons pleines d'infamies. Il s'en tira bien, ne fit pas femblant de les écouter, & fe leva de table dès qu'elles furent trop fortes.

Le baron de Stein, Madᵉ de Stein & une Madᵉ Felter, & fa belle-fille, fort jolie, étoient venus au Hartz, où fe devoit faire la reddition des comptes pour les affaires des mines du Duc. Cela fit que j'y reftai jufqu'au 7ᵉ du mois.

Les Barbares qui conquirent l'Empire romain n'avoient garde d'établir le gouvernement defpotique : ils n'en avoient pas feulement l'idée encore. Comme Tacite les décrit, tout fe paffoit dans le commun confeil de la nation ou de la famille. La peur des Romains firent qu'ils fe réunirent. Ils étoient couverts par les forêts.

Les auteurs fe tuent à chercher pourquoi il n'y a plus de tranfmigration des peuples du Nord. C'eft qu'on y cultive les terres, & qu'on y fouille les mines ; de façon que tout le monde y peut vivre.

Le *perpetuus miles* diminue beaucoup le peuple en Allemagne & au Nord.

Sur l'éducation des princes, le baron Stein a remarqué qu'ils naiffent tous portés à la volupté : car leur mère, pendant toute la groffeffe, ne penfe qu'à la volupté, & les enfans font nourris & tenus de même. Il dit que la volupté eft toujours dans les princes la feconde paffion. Ainfi, s'il eft avare, fa première paffion, c'eft l'avarice ; la feconde, la volupté. Que fi la volupté eft la dominante, cela va à tous les excès poffibles. Il a remarqué que prefque

tous les princes ont du goût pour la muſique & y réuſſiſſent même.

Le même baron voudroit qu'on fît une hiſtoire univerſelle dans laquelle on marqueroit les ſuites & les changemens que de certains grands événemens, même les inventions, ont fait, tant ſur l'eſprit que ſur le cœur des hommes, ſur les mœurs, ſur les manières : l'irruption des Barbares dans l'Empire romain ; l'établiſſement de la religion chrétienne ; l'empire de Charlemagne ; la découverte des Indes (il me ſemble qu'elle a dépeuplé l'Eſpagne & peuplé la Hollande, l'Angleterre & la France, par un commerce particulier qu'elle leur a donné) ; l'invention de la poudre ; la bouſſole ; l'imprimerie.

VOYAGE EN HOLLANDE

Je partis le 8, au matin, de Zellerfeld. J'arrivai le lendemain matin à Hanovre, où je ne m'arrêtai pas; le matin d'ensuite, à Osnabrück. Le surlendemain, au soir, j'arrivai à Deventer, &, le lendemain, au matin, 12, j'arrivai à Utrecht, après avoir marché quatre jours & quatre nuits sans sortir de ma chaise de poste.

Un peu avant d'entrer dans les terres des États-Généraux, de ce côté-là, on trouve le comté de Bentheim, petit pays, en souveraineté, au comte de ce nom, qui est marié avec une princesse de Hesse-Rheinfels, sœur de la princesse de Piémont & de Made la Duchesse.

Ensuite, on entre dans la province d'Over-Yssel, qui est un très-mauvais pays. De là, dans la Gueldre, & le pays que l'on passe est encore très-mauvais, quoique la Gueldre, dans ses autres parties, ne laisse pas d'être bonne. Le comté de Zutphen en est, & le roi de Prusse n'en a que la capitale (misérable petite ville, qui porte le nom de la province) & quelques villages.

De là, on entre dans la seigneurie d'Utrecht. On passe par Amersfoort, petite ville assez jolie. Ce que l'on trouve, de cette ville, sur son chemin n'est que bois & sable, quoiqu'on m'ait dit que le reste de la province est meilleur.

En un mot, tout le pays depuis Bentheim jusques à Utrecht est très-mauvais, & qui voit les Provinces-Unies par là en a une très-mauvaise idée. Vous saurez, de plus, que tout l'Over-Yssel & tout

Groningue eſt mauvais & ſans commerce. Le pays de Friſe a le ſol bon, & il s'y fait un commerce de bœufs & de chevaux, qui eſt l'unique. Utrecht & Gueldre, bons en partie ; mais auſſi ſans commerce. La Zélande a du commerce & une terre prodigieuſement fertile, ſurtout en ble. La Hollande, bonne.

Sur le pied que le tarif a été fait anciennement, la province de Hollande ſupporte 58 pour 100 des ſubſides que donnent toutes les provinces, & la ville d'Amſterdam, 28 deſdits 58 pour 100 ; de façon qu'Amſterdam paye 28 pour 100 du tout, c'eſt-à-dire entre le quart & le tiers. Mais ce n'eſt pas ce qu'elle pourroit porter : car, depuis, la province de Hollande, Amſterdam, en particulier, ſont devenus plus floriſſans & ont augmenté ; de façon que la province de Hollande, ſi l'eſtimation étoit juſte, devroit porter 70 pour 100 du tout, & la ville d'Amſterdam, 40 de ces 70, c'eſt-à-dire 40 pour 100 du tout.

La ville d'Amſterdam a réduit ſes obligations à 2½ de revenu, au lieu de 4, & même elle a certaines rentes à 2 pour 100. Il eſt vrai qu'elle a fait cette réduction en offrant le rembourſement à ceux qui ne vouloient pas s'en contenter. Mais, quand on a voulu prendre, on a dit qu'il n'y avoit pas d'argent. D'autres provinces payent encore juſques à 4. Mais c'eſt que ceux du Conſeil ſont intéreſſés dans ces obligations & ne veulent pas être réduits eux-mêmes.

Les Hollandois ont deux ſortes de rois : les bourgmeſtres, qui diſtribuent tous les emplois (il y en a à Amſterdam quatre regnans, préſidant, chacun, trois mois, qui donnent tous les emplois de la préſidence). Les autres rois ſont le bas peuple, qui eſt le tyran le plus inſolent que l'on puiſſe avoir.

Tout ce qu'on m'avoit dit de l'avarice, de la friponnerie, de l'eſcroquerie des Hollandois, n'eſt point fardé ; c'eſt la vérité pure. Je ne crois pas que, depuis un homme célèbre appelé *Judas*, il y ait jamais eu de Juif plus juif que quelques-uns d'eux. Comme ils ſont accablés d'impôts, il faut qu'ils ayent de l'argent par toutes voyes. Ces voyes ſont deux : l'avarice & la rapine. Le bas peuple vous demandera toute votre bourſe pour avoir porté votre portemanteau. Le cabaretier, ſurtout le petit, vous demandera cin-

quante & cent fois plus que vous n'avez dépenſé, & il faudra payer : car le Magiſtrat, dont il ſemble que l'étranger devroit être le pupille, ne vous fait aucune juſtice. « Pourquoi ne faiſiez-vous pas le prix ? » dit-il. Le maître de poſte d'Amersfoort, qui me fit attendre deux heures pour les chevaux, me demanda un eſcalin pour m'être tenu dans ſon courroir & ſur ſa porte. Un homme qui enſeigne une rue vient vous demander de l'argent.

Le cœur des habitans des pays qui vivent de commerce eſt entièrement corrompu : ils ne vous rendront pas le moindre ſervice, parce qu'ils eſpèrent qu'on le leur achètera.

Du reſte, la Hollande eſt pleine d'impôts ridicules. Votre chaiſe paye pour être reſtée ſur le pavé de la rue. Tout paye ; tout demande ; à chaque pas que vous faites, vous trouvez un impôt.

Il eſt certain que le commerce de Hollande diminue conſidérablement. Une preuve de cela, c'eſt qu'Amſterdam s'agrandit & bâtit ſans ceſſe. On ôte l'argent du commerce pour l'employer en pierres, & je vois qu'il en ſera comme à Veniſe, où, au lieu de flottes & de royaumes, il reſte de beaux palais. Cela vient de ce que le Nord commence à négocier par lui-même dans le Midi. Hambourg, Altona, Dantzig, vont plus qu'ils ne faiſoient dans la Méditerranée. Si la Compagnie d'Oſtende avoit ſubſiſté, elle auroit renverſé celle de Hollande, parce que, faiſant tous ſes achats en argent, elle avoit d'abord fait ſes emplettes, & bien plus tôt que les Hollandois, qui les font en marchandiſes. La Compagnie d'Oſtende a fait de grandes pertes, depuis deux ou trois ans, au cap de Bonne-Eſpérance. Elle a perdu 10 ou 12 vaiſſeaux par un vent qui vient de terre, ordinaire dans ces pays ; ce qui fait qu'on quitte le Cap le plus tôt qu'on peut, après s'être rafraîchi.

Un homme m'a dit que le thé perdoit la bourgeoiſie de Hollande. Une femme boit 30 taſſes de thé le matin. Là, toute la famille s'aſſemble ; il ſe conſomme beaucoup de ſucre ; le mari demeure là deux heures & perd ſon temps. Les domeſtiques, de même. Ce thé relâche les fibres de l'eſtomac des femmes ; dont pluſieurs, pour remèdes, recourent à l'eau-de-vie.

Utrecht eſt une fort jolie ville. Un canal, très-large, qui vient du Rhin, paſſe près des murs, & on en a tiré de l'eau pour les foſſés

qui les entourent, & pour un canal qui traverſe la Ville, le long duquel il y a des arbres. Autour des remparts, il y a de beaux arbres. Mais ce qui eſt au-deſſus de tout art : le Mail, magnifique par ſa longueur & la beauté de ſes arbres, que Louis XIV fit épargner. Il y a trois ou quatre rangées d'arbres à chaque côté, &, tout du long, de jolis jardins & petites maiſons de campagne des bourgeois, qui forment une grande rue, au milieu de laquelle eſt ce cours.

Il y a une grande guerre à Utrecht entre les Jéſuites & les Janſéniſtes : car les Jéſuites, chaſſés des Provinces-Unies (je crois, depuis peu), ſont reſtés dans la province d'Utrecht, où les Catholiques ſont riches & puiſſans. De l'autre côté ſont les Janſéniſtes, dont une grande partie ont à leur tête l'archevêque ſchiſmatique d'Utrecht ; &, enfin, les Chartreux, qui ont là deux maiſons, qu'ils ont achetées, où ils ne manquent de rien, & cela, auprès d'Utrecht, où ils viennent quelquefois habillés en ſéculiers. On dit que les lettres de change ne manquent pas.

Les Janſéniſtes de France ont eu grand tort d'entretenir des correſpondances avec ceux de Hollande, & même de ſes réfugiés, & d'y faire un corps. Cela a donné un air de ſecte pareille à celle du pays qu'ils alloient chercher. Cela a donné le moyen au Pape de les déclarer & tenir pour ſchiſmatiques : choſe qu'il n'auroit jamais pu faire en France ſans oppoſition de toute la Nation. Au lieu que, leurs frères étant ſchiſmatiques en Hollande, [ils] le deviennent en France par contrecoup. « Mais, dira-t-on, il falloit bien un aſile ! » Il falloit le chercher dans tous les états d'Europe, non dans un, ſurtout les catholiques ou les moins ſuſpects, comme en Allemagne ; ou ſe retirer dans les villes d'Allemagne où le Magiſtrat eſt mi-parti, comme à Augsbourg, & où le catholique n'auroit pu les empriſonner par ordre du Nonce, parce que rien ne s'y fait ſans la permiſſion des deux. Enfin, ils n'ont jamais dû faire ni avoir des égliſes particulières : car la politique de Rome a toujours été admirable, de ſéparer ſans ceſſe tout ce qu'elle juge mauvais grain, &, par là, elle a réſiſté contre Luther & Calvin ; au lieu que, ſi elle avoit voulu, par des tempéramens, garder tout, elle auroit perdu tout.

Les hommes ſont grandement ſots ! Je ſens que je ſuis plus attaché à ma religion depuis que j'ai vu Rome & les chefs-d'œuvre de l'art qui ſont dans ſes égliſes. Je ſuis comme ces chefs de Lacédémone qui ne voulurent pas qu'Athènes pérît, parce qu'elle avoit produit Sophocle & Euripide, & qu'elle étoit la mère de tant de beaux eſprits.

La province d'Utrecht & celle de Gueldre ont fort remis leurs affaires. Ils ont continué les impôts depuis la paix, &, comme ils avoient beaucoup de rentes viagères à 10 pour 100, beaucoup ſe ſont éteintes ; ce qui a remis le crédit. Ils ont ôté, depuis deux ou trois ans, quelques petits impôts.

Pour la province de Hollande, elle ne s'eſt guère remiſe, & elle a même quelques impôts de plus que pendant la guerre.

Les États ont entretenu, pendant la guerre, 110 au moins & quelquefois 130.000 hommes, ſans compter les vaiſſeaux. L'état de certaines années a été de 44, 46 à 50 millions de florins. L'an 1709 & 1711 ont été exorbitants.

La mortalité des beſtiaux a beaucoup ruiné les payſans de pluſieurs provinces de Hollande. Les terres, dans les petites provinces, ſe donnent à 4 pour 100 ; quelques unes, à 5 pour 100.

Voici la vraye raiſon de ce que la Hollande ne tire preſque plus de bœufs de Jutland, outre l'augmentation de droits du roi de Danemark. Les Hollandois ont vu qu'autrefois les Danois envoyoient leurs bœufs par mer & prenoient des marchandiſes en échange. Enſuite, ce furent des gens qui allèrent acheter des bœufs dans la Jutland & apportoient de l'argent comptant ; ce qui le faiſoit ſortir. Pour cela, les États ont mis un droit de 4 écus, la première année ; de 8, la ſeconde ; 12, la troiſième ; 16, la quatrième ; 20, la cinquième ; 24, la ſixième année, ſur chaque bœuf de Jutland ; de façon qu'il n'en reviendra plus. A meſure que le Danemark a voulu faire un commerce par lui-même, il s'eſt fait des changemens.

Les fortunes ne ſont pas extrêmement conſidérables en Hollande : 200.000 florins font une grande fortune. Cela vient des partages entre pluſieurs enfans & de la diminution du commerce.

On dit que, des ſept provinces, celle qui eſt la plus mal gouvernée, c'eſt celle de Hollande.

M. Van Hoy vouloit être penſionnaire & a penſé l'être.

Le Penſionnaire voudroit fort remettre l'ordre : il a des projets pour que de certains fonds rendiſſent beaucoup plus qu'ils ne font, de pluſieurs millions, mais il n'eſt point écouté.

De 10 vaiſſeaux qui doivent payer les droits d'entrée en Hollande, il y en a plus de la moitié qui n'en payent point, en donnant de l'argent au Commis.

Enfin, la République tombe dans la corruption.

Les États avoient 30.000 hommes avant cette augmentation au moyen de laquelle ils ont actuellement 50.000 hommes effectifs.

Chaque province envoye un député aux États-Généraux ; ce qui fait ſept voix. Il eſt vrai que chaque député eſt compoſé de pluſieurs perſonnes qui n'ont qu'une voix. Il y a des provinces qui ont plus ou moins de députés que les autres, & plus ou moins de fauteuils aux États-Généraux ; de façon qu'il n'y a ſouvent place que pour le député de la Nobleſſe & quelque autre. Lorſqu'il s'agit de la guerre ou de la paix, il faut que la réſolution ſoit unanime. Dans l'acceſſion au traité de Hanovre, il y avoit ſix provinces qui conſentoient, & la ſeule d'Utrecht (dont un ſeul député, qui ne conſentoit pas), arrêtoit tout. Pour lors, on prend un expédient : le premier député d'Utrecht dit qu'il n'avoit point d'ordre ; ce qui fut regardé comme un conſentement.

Les États de la province de Hollande ſont compoſés de 18 députés des 18 villes & d'un député de la Nobleſſe ; ce qui fait 19 voix. La ville d'Amſterdam n'a que ſa voix, comme les autres, malgré la grande inégalité de la contribution. Le député de la Nobleſſe a un très-grand crédit dans les États de Hollande, parce qu'il entraîne avec ſoi bien des députés des petites villes, où la Nobleſſe a du crédit. Le penſionnaire de Hollande eſt choiſi parmi les penſionnaires des 18 villes de la province ou parmi ceux qui l'ont été. Ce penſionnaire eſt comme le chef de la République ; mais, par occaſion : car, dans les États-Généraux, il n'eſt qu'à la tête des députés de Hollande. Mais il a deux autres charges unies, qui ajoutent à ſon crédit & à ſa dignité. L'une, c'eſt qu'il eſt vice-préſi-

dent de l'Aſſemblée des États-Généraux, chaque député des ſept étant préſident à ſon tour, commençant par le député de Gueldre, qui eſt un duché. Mais ce qui lui donne le plus de crédit, c'eſt qu'il eſt rapporteur aux États de toutes les affaires étrangères ; &, d'ailleurs, il eſt perpétuel & a la ſuite des affaires de la République, pendant que les ſept députés changent tous les ans.

La ville d'Amſterdam paye (comme j'ai dit) 28 pour 100 des charges de l'État. Ce qu'elle donne à la caiſſe des États-Généraux va à peu près à 3 millions 500.000 florins. Les droits d'entrée de toutes les marchandiſes ſont affectés pour l'Amirauté. La ville d'Amſterdam a influence dans les entrepriſes de l'Amirauté, qu'elle paye (comme l'on voit), uniquement par ſa voix dans les États de la province. Cette deſtination fait (je crois) que ceux d'Amſterdam ne ſe ſoucient guère que l'on fraude, ou non, ces droits. La même ville paye, d'ailleurs, 2 millions pour ſes charges particulières, ſoit pour le civil, payement d'officiers, & (je crois) intérêts d'obligations. Mais, à faire la proportion de 28 à 100, ſur le pied de 3 millions 8.500 mille livres qu'Amſterdam paye dans la bourſe des États-Généraux, il ſe trouve que le revenu de l'État, indépendamment des dépenſes des villes & provinces, en particulier, va tous les ans à 12 millions 850.000 florins de Hollande.

On compte, en Hollande, que les dépenſes de la dernière guerre coûtoient, de plus que la ſomme ſuſdite, à peu près 25 millions de florins à l'État. — Balguerie.

On compte qu'un bataillon de 700 hommes & même les chariots ne revenoient pas à plus de 110 ou 120 ou 130.000 florins à l'État ; ce qui va de 20 à 23½ millions de florins.

A l'endroit où le Roi paſſa le Rhin, il n'eſt pas ordinairement profond, ſurtout en été.

J'ai ouï dire au général-major Derroques, officier normand au ſervice de Hollande, qu'il l'avoit paſſé à cheval, & que ſon cheval n'en avoit pas à mi-jambe. C'étoit près du fort de Schenck, c'eſt au Waal qu'il paſſa. Le Waal joint le Rhin à la Meuſe. Le Leck eſt un autre bras du Rhin, qui joint le Rhin & la Meuſe. Un troiſième bras paſſe à Deventer.

On s'imagine toujours qu'on a paſſé le Rhin à Kehl, Philippsbourg ou Mayence.

Le commerce d'Amſterdam eſt plus floriſſant pendant la guerre que pendant la paix. Pour lors, le Nord ne commerce pas avec le Midi, & Amſterdam eſt l'entrepôt. Le commerce de nos vins de France ne ſe fait guère plus que pour la conſommation des ſept provinces : le Nord s'en allant pourvoir lui-même.

Le caractère des Hollandois eſt qu'il faut beaucoup de temps pour les mouvoir & leur faire ſentir qu'ils ſont en péril. Mais, quand vous leur avez mis cela dans la tête, vous ne pouvez pas le leur ôter, même après le péril paſſé. Ils portent le fardeau de la guerre comme des chameaux & payent de bon cœur. Ce ſont des cerveaux qui ne ſe meuvent que par de grands coups & ne voyent qu'à force de clarté.

Le 15 octobre 1729, j'arrivai d'Utrecht à Amſterdam, par un canal de 8 milles de long. Le chemin ſe fait en huit heures. Le canal eſt bordé en bien des endroits de petites maiſons de plaiſance.

Le 17, je vis la Maiſon-de-Ville. C'eſt un aſſez beau bâtiment, un peu obſcur. Ce qu'il y auroit de plus curieux, ce ſeroit les tréſors de la Banque. Il y a pluſieurs tableaux, & il y en a quatre ou cinq de très-beaux : un de Rubens ; un ou deux de Van-Dyck. Ils ſont tous (comme on le juge bien) dans le goût flamand.

Les rues d'Amſterdam ſont belles, propres, larges. Il y a de grands canaux avec des rangées d'arbres. Dans les grandes rues de la Ville, les barques viennent devant les maiſons. J'aimerois mieux Amſterdam que Veniſe : car, à Amſterdam, on a l'eau ſans être privé de la terre. Les maiſons ſont propres en dedans, & proprement bâties en dehors, égales ; les rues, droites, larges ; enfin, cela fait une des plus belles villes du monde.

C'eſt un beau ſpectacle que la Bourſe. Je crois bien qu'il y tient 8 ou 10.000 âmes. Elle eſt pleine à ne pouvoir s'y remuer.

Quand on voit le peuple travailler au canal qui va au port, les hommes, femmes & enfans porter ou traîner des fardeaux, ils ſemble que ce ſont ces fourmis que Jupiter changea en hommes pour peupler l'île d'Égine. C'eſt comme la Salente de *Télémaque* : tout travaille.

Avant le VIIIe ſiècle, la Hollande n'étoit pas habitée : l'hiver, elle étoit ſous l'eau ; &, l'été, il venoit des habitants d'Utrecht, qui eſt bien plus haut, & pays circonvoiſins, qui menoient paître leurs troupeaux dans les terres que la mer avoit quittées : car la mer ſe jouoit là ; tantôt couvroit, tantôt abandonnoit une partie des terres de la Hollande. On trouve, en creuſant dans le terrain de Hollande, une terre noire &, enfin, quelquefois à 30 pieds, un ſable très-fin, ſur lequel il y a des arbres qui ſont là, peut-être, il y a plus de 2.000 ans, couchés d'un même ſens. Il y a apparence que c'étoit une forêt que la mer couvrit. Le terrain noir eſt la vaſe que la mer y jeta. Les tourbes ſont de cette terre noire mêlée des racines des arbres qui étoient ſur la ſurface de la terre, & on y trouve encore des racines de noiſetiers & des noiſettes. Quand on bâtit, on bâtit en mettant des pilotis, & la plupart des maiſons d'Amſterdam ſont ſur pilotis, ſurtout la Maiſon-de-Ville. Il faut aller juſqu'à ce que le pilotis trouve le ſable & réſiſte au mouton. Il faut voir, près de Rotterdam, les lieux d'où on tire la tourbe. On achète un pré ; on indemniſe l'État de l'impôt qu'il paye ; on tire une boue liquide ; les enfants la pétriſſent en tourbe, comme du fromage ; des moulins-à-vent tirent ſans ceſſe l'eau des canaux. Quand on veut deſſécher un endroit inondé, on fait une digue avec de la terre. Comme c'eſt de la tourbe, ſouvent l'ardeur du Soleil pourroit la brûler. C'eſt pourquoi on la mouille. Enſuite, on met les moulins, qui jettent l'eau dans les canaux.

Les ſept provinces peuvent devoir encore environ 250 millions de florins, pour la plupart à 2 & ½ pour 100. La Zélande a réduit ſes obligations à 3 pour 100 ; offrit de payer ; tout le monde acquieſça. La province de Hollande avoit contracté à 4 pour 100 ; dans les guerres avant la précédente, elle avoit de temps en temps diminué un demi ; de façon qu'ils ſont maintenant à 2½. La province de Friſe tout d'un coup tomba de 5 à 2, ſans offrir de rembourſement. La province de Hollande a penſé perdre ſon crédit par une manœuvre faite depuis la guerre : on déclara qu'on rembourſeroit les billets de la loterie, ſi on ne vouloit les réduire à 2 & ½ pour 100 ; d'abord, tout le monde courut chercher ſon payement ; ils ſe trouvèrent courts, déclarèrent qu'ils n'avoient plus

d'argent, &, néanmoins, réduifirent. La province de Hollande a payé très-peu de fes obligations. Depuis quinze ans de paix, elle a fait quelques loteries, qui ont peu réuffi. Tout ce qu'elle a fait, c'eft qu'elle eft fortie de la garantie des dettes de plufieurs princes, qui ont payé les fommes empruntées fous fa caution.

La Compagnie des Indes vend fes marchandifes franches de droits de fortie. On retient à l'Amirauté la lifte des marchandifes qu'elle a vendues, & qui font forties, & la Compagnie en paye les droits à la fin de l'année. Cela fait que le marchand ne fraude pas les droits. Ces droits (dit-on) que la Compagnie des Indes paye vont à 1 million de florins. Il y a, outre cela, ce que la Compagnie paye, tous les fept ans (je crois), pour l'octroi. De plus, une infinité d'officiers & d'habitans, qui reviennent, leur fortune faite, dans le pays. Plus, ils ont un nombre très-grand de gens employés, la Compagnie ayant 36.000 hommes qui la fervent, & beaucoup d'emplois à donner.

Les Hollandois ont planté du café aux Indes. Il y eft venu à merveille. Il en eft venu cette année 3 millions de livres. Il ne leur revient qu'à 6 fols de Hollande, la livre, & ils l'ont vendu 18 fols. Le gros article eft celui du girofle & du clou. Ils regardent le commerce du Japon comme un bien plus petit article. — Balguerie.

J'ai été au Jardin-des-Plantes, à Amfterdam; c'eft le plus beau que j'aye vu. Comme les Hollandois ont de grands pays aux Indes Orientales & des établiffemens aux Occidentales, & qu'ils naviguent partout, ils ont une infinité de plantes rares. Dans chaque navire, il y a des chirurgiens, quelquefois des médecins, qui voyent les plantes fingulières : fi ce n'eft l'un, c'eft l'autre. On y trouve les arbres du thé, du café, du coton, le palmier.

L'arbre qui porte gomme appelée *fang-de-dragon*, eft fingulier : il y en a de mâle & de femelle; le mâle a un engin, comme pour l'action; la femelle, un autre, comme pour recevoir. Lorfqu'une de ces plantes eft féparée de fa compagne, elle ne fait que languir. On en voit une féparée, qui n'eft pas de la feptième ou huitième partie fi groffe que les autres, qui font près l'une de l'autre. C'eft un grand arbre, haut, & qui a une belle tige.

En Hollande, les poftes donnent beaucoup aux officiers parti-

culiers (lesquels sont nommés par le bourgmestre), & peu au public.

La ville d'Amsterdam est une aristocratie, mais une aristocratie la plus sensée : le peuple est gouverné par un petit nombre de personnes, mais qui ne viennent pas *jure hereditario,* mais par élection.

C'est un beau morceau que celui de bourgmestre d'Amsterdam : quatre bourgmestres regnans, distribuant toutes les charges, chacun, de leur quartier. Il y a, de plus, les échevins & les conseillers. Les conseillers représentent le Peuple & élisent les échevins & bourgmestres aussi (je crois).

Le malheur de la République est que la corruption s'y est mise tellement que les magistrats s'entendent avec ceux qui afferment les revenus publics, pour avoir des pots-de-vin ; les leur afferment à bon marché. Aussi un député aux États, un bourgmestre ont-ils d'abord fait leur fortune.

Autrefois, l'impôt sur les tourbes étoit un des principaux de l'État ; la consommation en a beaucoup augmenté, & l'impôt n'a pas augmenté à proportion.

Il règne à Amsterdam un dégoût général pour ses magistrats, dont on tient la conduite reprochable. Cette république ne se relèvera jamais sans un stathouder.

8 ou 9.000 hommes, matelots, soldats ou passagers, vont aux Indes chaque année. Il en reste environ 3.000 hommes. On prend surtout pour soldats des étrangers, des soldats prussiens accoutumés à souffrir.

La source des matelots de Hollande n'étoit & n'est pas seulement des gens de mer, mais des gens de métier, qui, par débauche, s'enrôloient pour être matelots, & par envie de courir, comme, parmi nous, le libertinage fait qu'un jeune homme se fait soldat ; d'autant mieux qu'ils revenoient après la campagne & reprenoient leur premier métier.

J'ai vu à La Haye M. Saurin, M. de Bentheim, oncle de milord Portland, M. de Wassenaer, appelé *le baron de Tuikel,* milady Albemarle, M. de La Roque, ingénieur. Le général Des Brosses, envoyé de Pologne, m'a cherché, & je l'ai cherché. J'ai, de plus,

connu milord Chefterfield, ambaffadeur d'Angleterre : je lui rendis une lettre de milord Waldegrave.

La province de Gueldre eft la plus heureufe de toutes les fept : les obligations y font à 4 pour 100, & cependant les charges y font infiniment moins grandes que dans les autres provinces. Le prince de Naffau, ftathouder de Gueldre non-héréditaire. Il n'a que 12.500 florins d'appointemens. On lui a fort rogné fes prérogatives à cette fois-ci. Il commande les troupes de la province, qui font 4 régimens. Il eft amiral de la province, qui n'a aucun port. C'eft à lui à concilier les nobles & les villes, lorfqu'il y a de la difpute.

Les Hollandois ont un bureau auprès de Bois-le-Duc, appelé *Paffage muet*. Là il eft impoffible de n'être point attrapé : il y a fimplement un écriteau, &, fi vous paffez, on vous confifque. Tous les droits ne font que très-modiques, & le profit des fermiers confifte dans ces contraventions. L'État, qui, fans l'objet des contraventions, n'en retirerait prefque rien, en tire une vingtaine de 1.000 florins. Par là, les princes d'Auvergne, de mon temps, eurent leur bagage confifqué ; ils en furent quittes pour 800 florins. Ils faifirent, autrefois, la vaiffelle d'or de l'électeur de Bavière, qu'il retiroit d'Amfterdam, où elle avoit été mife en gage ; mais on la lui rendit.

Les finances de Hollande font totalement perdues. La province de Hollande met, depuis la paix, tous les jours de nouveaux impôts pour payer le courant. J'ai ouï dire à milord Chefterfield que l'État devoit 30 millions fterling.

Il dit que, dans la dernière année de la guerre, il en coûta aux États-Généraux 10 millions fterling.

Il dit que le penfionnaire actuel, qui eft un grand homme, leur a beaucoup parlé de chercher à fe remettre ; qu'il leur a découvert l'état de leurs affaires & leur a fait des harangues dignes de Démofthène ; mais que les bourgmeftres ne fe foucient pas que l'État périffe après eux, pourvu que, pendant qu'ils gouvernent, leurs charges foient lucratives. Il a pourtant obtenu un nouveau *verponding*, c'eft-à-dire une nouvelle eftimation pour affeoir la taxe fur les maifons. Depuis l'ancienne eftimation, il y a des maifons

qui ne valent plus rien ; d'autres, dont la valeur eſt augmentée. De plus, on en a beaucoup bâti depuis. Amſterdam en a bâti plus de 10.000 qui payoient, mais les bourgmeſtres mettoient dans leurs poches. Cette réforme donnera 100.000 florins de plus pour la taxe. Mais, au bout du compte, ce n'eſt qu'une goutte d'eau. Il a fait d'autres propoſitions ; mais elles n'ont pas été écoutées.

FIN DU VOYAGE EN HOLLANDE

LETTRE SUR GÊNES

J'*arrivai* à Gênes, Monſieur, le 9 novembre 1728, &, puiſque vous voulez que je continue à vous parler de ce que j'ai remarqué dans mes voyages, je vais vous obéir.

La mer entre dans la terre & fait une eſpèce d'arc. C'eſt tout autour de cet arc qu'eſt ſitué le faubourg de Saint-Pierre-d'Arène, du côté du couchant, & la ville de Gênes, du côté du levant. On a aſſez bien fortifié le tout : du côté de la mer, par une muraille, &, du côté de la terre, par des baſtions.

La rade de Gênes eſt très-mauvaiſe, &, pour aſſurer les vaiſſeaux, on a fait deux môles. Le Môle-Neuf eſt du côté du couchant, à la tête de Saint-Pierre-d'Arène ; mais il eſt fort délabré. Au-deſſus de ce môle, du côté de la terre, eſt la Tour de la Lanterne, qui a été bâtie pour les François ; de façon que le môle commence à peu près de cette tour, auſſi bien qu'une petite jetée, qu'on a faite, il y a environ vingt-cinq ans, dans la mer, pour y mettre une batterie de canons. C'eſt ſous le Môle-Neuf que ſe tiennent les galères de la République. Au côté oppoſé eſt le Môle-Vieux, qui prend ſon origine du milieu environ de la Ville. Ces deux môles forment ce qu'on appelle *le Port*, qui eſt un des plus mauvais de la Terre ; car la mer entre avec impétuoſité par l'ouverture qui eſt entre ces môles, ſurtout lorſque le vent du midi & celui de l'eſt & l'oueſt ſoufflent ; d'autant mieux que l'ouverture qui eſt entre les môles eſt très-grande, que la mer y eſt très-peu profonde, que le fond

y eſt aſſez mauvais, & que cette ouverture eſt très-expoſée ; de façon que les navires chaſſent ſur les ancres, ſe heurtent les uns contre les autres, & il y a peu d'années que quelque bâtiment ne périſſe dans le port.

Comme la mer eſt moins profonde au Môle-Vieux qu'au Neuf, les Génois viennent de faire une prolongation au Môle-Vieux de 80 pans (*a*), & l'on remarque que cela fait un très-bon effet, & que les vaiſſeaux ſont un peu plus ſûrs ; ce qui fait qu'on a deſſein de continuer. Mais cela coûte beaucoup : car il faut faire, avec du ciment, une eſpèce de maçonnerie dans des bateaux faits exprès. On envoye des plongeurs voir & accommoder le lit où il doit être aſſiſe cette maçonnerie. Enſuite, on la laiſſe tomber, avec le bateau, dans le lieu convenable, où elle s'enfonce par ſon propre poids.

Vous ſavez que le Pays de Gênes a environ 170 milles de long, & 20, 25 à 30 milles de large, & il ſeroit impoſſible de défendre ce pays s'il n'étoit couvert de montagnes & de rochers.

Il n'y croît preſque point de blé du côté de la mer. Le long de la côte, il y a beaucoup d'oliviers : cet arbre aime l'air de la mer. Depuis que les Génois ont perdu un peu de leurs capitaux à Vienne, à Veniſe, en Eſpagne, en France, ils commencent à employer leur argent à défricher ces montagnes pelées pour y mettre des oliviers, &, depuis vingt ans, les plantations en ſont beaucoup augmentées. L'huile de la Rivière du Ponant eſt meilleure que celle de la Rivière du Levant. L'huile eſt préciſément la denrée des Génois. La France en tire beaucoup, la Provence ne pouvant ſuffire pour la conſommation du royaume. Ils font encore quelque revenu de leurs citrons & de leurs champignons. Quant au pays qui eſt plus avant dans la terre, & dans tout le côté du nord, il n'y vient que des chataigniers, & les payſans ne vivent que de chataignes. Cependant, toutes ces collines ſont pleines de maiſons de payſans, & ce pauvre pays paroît très-peuplé. Cela peut venir de ce que les Génois ont la maxime de ne point trop charger d'impôts la campagne ; & même les pays où l'on vit de chataignes ne ſont-ils pas ſi

(*a*) C'eſt une meſure moindre d'un pied.

mauvais qu'ils le paroiffent, & le Limoufin, qui eft auffi ftérile que le Pays génois, & eft où l'on ne vit auffi que de chataignes, eft plus peuplé qu'aucun autre de France. Comme cette denrée vient fans culture, on n'y appréhende pas le nombre des enfans.

Le plus grand commerce que Gênes faffe, c'eft avec l'Efpagne, & elle eft beaucoup intéreffée au retour des flottes & des galions. Son commerce avec le Levant eft toujours une chimère. Avec la France, ce n'eft qu'un troc de fes huiles & quelques fruits contre des pêches françoifes, des indigos & du fucre (quoique celui de Portugal y foit plus eftimé), & quelques manufactures. Depuis M. Law, il n'y a plus de change réglé avec la France. Elle fait auffi un grand commerce avec l'Angleterre: car prefque [tous] les draps, chapeaux, cuirs & autres manufactures lui viennent d'Angleterre pour fa confommation.

Elle a privé Genève de prefque tout fon commerce avec le Piémont: car, autrefois, les manufactures d'Angleterre, qui y venoient par Genève, y viennent à préfent par Gênes. Ce font les Genevois eux-mêmes, qui ont été s'établir à Turin & fe font fervis de la route de Gênes. D'ailleurs, Gênes tire du Piémont des bœufs, qui s'y engraiffent, & des foyes. Elle a bien des manufactures de velours & de damas; mais il faut qu'elle tire la foye du dehors.

La République eft infiniment pauvre. Les revenus publics pourroient aller à 6 millions. Mais la plus grande partie eft hypothéquée à Saint-Georges, qui, ayant prêté à la République dans fes befoins, en a reçu la plus grande partie de fes revenus en engagement.

Ce Saint-Georges eft une banque, où tout le monde porte fon argent & le retire fans en recevoir d'intérêt, & cette banque gagne fur l'argent courant. Et le même Saint-Georges eft une efpèce de mont-de-pieté, qui, ayant prêté à la République, & en ayant reçu des fonds en engagement, paye elle-même 2 & ½ pour 100 à ceux qui lui ont prêté pour cela.

Les troupes de la République peuvent monter à 4 ou 5.000 hommes, & sa caiffe militaire eft dans un défordre épouvantable.

Elle eſt mieux défendue par ſes montagnes (*a*), & par l'argent qu'elle donne ſans ceſſe à l'Empereur, qu'elle ne le feroit par ſes propres forces. Elle entretient 5 galères, &, lorſqu'elle acquit Finale, elle en déſarma une pour faire le fonds pour cela. On voit par là que l'article du traité avec la France, qui l'oblige de ne tenir que 5 galères eſt très-peu onéreux pour cette république.

La ville de Gênes peut avoir 80 à 100.000 âmes.

Ce n'eſt pas un grand bonheur d'être habitant de cette ville. Premièrement, le Peuple y eſt accablé de monopoles ſur le pain, ſur le vin & ſur tout le comeſtible. La République vend ces choſes-là elle-même. La punition des crimes y eſt ſi mal ordonnée que c'eſt un moindre malheur d'y avoir tué un homme que d'avoir fraudé un impôt. Il y a 8 ou 900 nobles, qui ſont autant de petits ſouverains. Surtout, ce ſont les tribunaux de la Terre les plus iniques. Il n'y a point de reſſource contre la puiſſance d'un noble qui cherche votre bien, votre honneur ou votre vie. Si l'on avoit le malheur d'offenſer quelqu'un d'eux, on feroit puni ſans miſéricorde. Mais la choſe eſt bien différente lorſqu'on tue ou vole un ſimple citoyen. Cette affreuſe différence met le Peuple au déſeſpoir, & je n'ai pas vu un ſeul Génois qui ne déteſte ſes ſouverains. A Veniſe, au contraire, les Nobles ſont aimés du Peuple, qui [a] une bonne opinion de la juſtice de ceux qui le gouvernent. A Veniſe, les Nobles commettent quelques injuſtices à l'égard du tréſor public ; à Gênes, les injuſtices ſont & contre le public, & contre les particuliers.

Il y a à Gênes des particuliers fort riches ; mais, comme la République a ſouffert qu'ils acquiſſent des terres dans le Royaume de Naples & l'État de Milan, cela fait que les principales familles deviennent étrangères ou indépendantes : car, dès qu'ils veulent punir un particulier, il leur dit qu'il eſt ſujet de l'Empereur.

Il n'y a pas d'état dans l'Europe qui ait été ſujet à tant d'avanies que celui de Gênes, & qui ſe ſoit conduit avec tant de baſſeſſe dans les différens démêlés qu'ils ont eus.

(*a*) [EN MARGE :] Mais le pays ſe défend preſque de lui-même : les défilés des montagnes ſont gardés par des forteresses, & les payſans feroient redoutables avec des pierres.

Lors de la querelle des Vénitiens avec le Pape, ils déclarèrent que le Pape avoit raiſon, & que leur république n'avoit pas le droit d'empêcher l'augmentation des biens eccléſiaſtiques. On ſait leur traité avec la France, l'argent qu'ils donnent ſans ceſſe à chaque peur qui leur vient, &, enfin, l'action qu'ils firent lorſqu'ils arrêtèrent le cardinal Albéroni, juſques à ce que les princes même ennemis de ce cardinal les firent rougir & leur firent prendre une délibération contraire.

Il y a toujours quelque noble de Gênes en chemin pour demander pardon à quelque prince des ſottiſes que ſa république a faites. Lorſque j'étois à Turin, il y avoit un marquis Mari, qui y étoit envoyé pour ſatiſſaire à un accord fait par la médiation de l'Empereur, à l'occaſion de quelques bâtiments d'Oneille que la République avoit fait arrêter, &, de plus, ils avoient fait mettre les matelots en priſon, ſous prétexte de certaines contrebandes. Le roi de Sardaigne diſoit qu'il falloit ſe plaindre à ſon agent, & non pas ſe faire juſtice ſoi-même. Le Roi menaça ; la République arma de peur & fit quelques levées de Suiſſes. Mais, auſſi incapables de ſoutenir une affaire que légers à l'entreprendre, prompts à apaiſer comme à offenſer, ils demandèrent la médiation de l'Empereur, qui jugea qu'ils enverroient un noble pour reconnoître le roi de Sardaigne en cette qualité, ce qu'ils n'avoient point fait juſque-là. Mais lui fit un diſcours où l'excuſe n'étoit contenue que dans des termes généraux. Le Roi le fit attendre très-longtemps pour lui donner cette audience, &, enfin, il permit leurs humiliations.

La France traite avec eux preſque comme avec des ſujets. Lorſque ſon miniſtre a quelque propoſition à faire, il envoye avertir le ſecrétaire de la République de paſſer chez lui. Il prend la propoſition, la communique au Sénat, rapporte la délibération ou la donne au ſecrétaire de France.

Les Génois ſont entièrement inſociables (*a*). Ce caractère vient moins d'une humeur farouche que de leur avarice ſuprême : car

(*a*) [EN MARGE :] Il y a des gens farouches par timidité ; les Génois le ſont par avarice. Mais on peut vaincre la timidité, & jamais l'avarice. — Les Génois ſont en Italie une tribu particulière de Juifs. — Les Génois ſont les ſeuls Italiens qui n'ont jamais eu aucun goût pour les arts, ni pour les choſes bonnes. L'avarice fait cet effet.

vous ne ſauriez croire à quel point va la parcimonie de ces princes-là. Il n'y a rien dans le monde de ſi menteur que leurs palais. Vous voyez une maiſon ſuperbe, &, dedans, une vieille ſervante qui file. Dans les grandes maiſons, ſi vous voyez un page, c'eſt qu'il n'y a point de laquais. Les étages d'en bas de ces beaux palais ſont des magaſins pour leurs marchandiſes. Jamais lumière n'a éclairé celui qui va dans l'obſcurité trouver en haut le maître ou la maîtreſſe. Là, juſqu'au Doge, tout eſt marchand. Ils ont des palais, non pas parce qu'ils dépenſent, mais parce que le lieu leur fournit du marbre. C'eſt comme à Angers, où les maiſons ſont couvertes d'ardoiſe, parce qu'il n'y a que de l'ardoiſe. Ils ont pourtant de petites *caſſines* le long de la mer, aſſez jolies. Mais ce qui en fait la beauté, c'eſt la ſituation & la mer, qui ne leur coûte rien.

Les Génois d'à préſent ſont lourds, comme les anciens Liguriens : ils ne ſe poliſſent point. Ceux qui ont été dans les pays étrangers, employés dans les affaires, en reviennent auſſi génois qu'ils y étoient allés : ce ſont des pierres matérielles qui ne ſe laiſſent pas tailler.

Je ne dis pas qu'ils n'ayent de la ſagacité pour leur commerce : mais c'eſt une affaire de routine, &, d'ailleurs, l'avarice ouvre les yeux.

Vous ne ſauriez croire juſqu'où va la vanité de ces bourgeoiſes de Gênes ! Elles en ont plus qu'il n'en faudroit pour les têtes de toutes les princeſſes de la Terre. Elles étoient toujours ſur le qui-vive avec la princeſſe de Modène, qui étoit allée à Gênes pour faire ſes couches. Mais elle les accabloit par ſon eſprit & par la grandeur de ſa naiſſance. Cependant, elles vouloient toutes avoir des prétentions avec elle & parloient toujours du cérémonial. Je dis, à cette occaſion, que de mettre les marchandes de Gênes au pair avec Mad^e de Modène, c'étoit mettre les chauves-ſouris au rang des aigles. Comme M. & Mad^e de Modène & le prince de Portugal voyoient la comteſſe Guicciardini, femme de l'envoyé de l'Empereur, & qui étoit déteſtée des femmes génoiſes, cela combloit la meſure de la méſintelligence & cauſoit dans Gênes une eſpèce de guerre étrangère, & je ſuis perſuadé que, ſi Mad^e

de Modène n'avoit pas été de la Maiſon de France, on l'auroit traitée bien ſans façon.

Je ne vous ai pas parlé des ſigiſbées. C'eſt la choſe la plus ridicule qu'un ſot peuple ait pu inventer : ce ſont des amoureux ſans eſpérance, des victimes qui ſacrifient leur liberté à la dame qu'ils ont choiſie. Enfin, après les chevaliers errants, il n'y a rien de ſi ſot qu'un ſigiſbée. On ne peut s'empêcher de rire en voyant paſſer une femme dans les rues, dans ſa chaiſe, & un ſénateur qui lui conte ſes raiſons, fait des geſtes, & ſa ſouveraine auſſi, au milieu de la rue ; on ne peut s'empêcher de rire la première fois que l'on voit cela. Le ſigiſbée ne quitte pas ſa dame d'un pas : il eſt toujours auprès d'elle & à ſes ordres ; le crime d'indifférence eſt un crime impardonnable.

Les galères de Gênes ayant pris un petit bâtiment barbareſque, où il y avoit 33 Turcs, la Seigneurie voulut voir ces eſclaves & jouir du plaiſir de ſa victoire. J'allai, ce jour-là, voir le Palais, ne ſachant point cela ; mais je penſai y être étouffé par plus de 20.000 Génois, qui accouroient à ce ſpectacle & me portèrent d'un bout de la cour à l'autre. Et, comme ils avoient auſſi été chez le Doge, chaque noble les voulut auſſi avoir chez lui ; de façon que ces miſérables ne firent que courir pendant toute une ſemaine.

Le Palais du Doge comprend auſſi les ſalles où les Conſeils s'aſſemblent. Il s'en faut bien qu'elles ſoyent auſſi belles que celle de Veniſe. L'une eſt peinte par Francheſchini, de Bologne, &, dans l'autre, il y a trois grands tableaux que Solimène leur a fait à Naples.

Dans le même palais eſt l'Arſenal, qui eſt tout ce qu'on peut voir de plus commun en ce genre.

A Saint-Pierre-d'Arène eſt le jardin du prince Doria, qui eſt bien petit pour ſa réputation. Il eſt vrai que la ſituation en eſt charmante. De là, on voit à plein la Ville, les deux môles, la mer. Au milieu du jardin eſt une pièce d'eau digne de Verſailles : Neptune eſt au milieu, traîné par trois chevaux marins, & lance ſon trident, &, tout autour, ſont des oiſeaux placés ſur des tortues, des dauphins, tritons ; ils jettent de l'eau.

Au bout du jardin, il y a une terraſſe revêtue de marbre blanc.

On defcendoit autrefois de cette terraffe à la mer, & il y avoit une porte dans le mur qui entoure la Ville, par laquelle on pouvoit defcendre dans la mer. Mais la République, à l'occafion de quelque contrebande, à ôté ce privilège au prince Doria, & lui à ôté de même la plupart de ceux qui furent accordés à André Doria & à fes defcendans, pour avoir donné la liberté à fa patrie.

Les rues de Gênes font étroites & obfcures. Dans la *Strada-Nuova*, un peu plus large que les autres, font les plus beaux palais. Il eft affez difficile de voir ces palais : ils font prefque toujours démeublés, &, quand le maître fort ou va à la campagne, il emporte (comme le gouverneur de Notre-Dame-de-la-Garde) la clef dans fa poche.

Il y a un très-beau pont, bâti aux dépens de la Maifon Sauli, qui joint une montagne de la Ville à l'autre, & eft bâti fur des maifons, & eft d'une prodigieufe hauteur.

L'Églife de l'Annonciade eft la plus belle de Gênes : elle eft d'une affez belle architecture &, d'ailleurs, très-riche. Il y a fur le portail, dans le dedans, un bon tableau de Procaccini & deux tableaux de Cortone, dans le chœur : celui qui eft à droite repréfente Jéfus-Chrift qui enfeigne les Docteurs. Il eft admirable pour l'expreffion ; mais le peintre a eu la fottife d'habiller les Juifs comme des Turcs, avec un turban, des mouftaches & des veftes à la turque, de forte que, d'abord, on ne fait ce que c'eft.

L'Églife de Saint-Cyr eft affez belle. Le plafond de l'Églife eft orné de peintures très-mauvaifes, outre que c'eft une grande fottife d'avoir repréfenté des maifons au ciel, & des gens qu'on y martyrife. Il y a des ftatues qui font bien matérielles. La façade n'eft point encore faite.

A Saint-Étienne, il y a un beau tableau de Raphaël, qui repréfente le martyre de ce faint. Le fujet eft peint par Raphaël ; mais les acceffoires ordinaires des tableaux des martyrs, du Père éternel, des Anges & du nuage qui les foutient, font de Jules Romain. Rien n'eft fi gracieux que le tout enfemble.

A 30 milles de Gênes, du côté du couchant, eft la ville de Savone. Les Génois en ont autrefois détruit le port. Ils y coulèrent à fond des vaiffeaux, & il s'eft comblé peu à peu, &, à préfent, le

lieu où étoit le port eſt terre ferme, eſt plein de maiſons, & fait une partie de la Ville. A côté de l'oueſt étoit une bonne partie de la Ville : la Cathédrale & pluſieurs égliſes. Les Génois ont détruit tout cela, & y ont bâti une fortereſſe, qu'ils gardent avec beaucoup de jalouſie. Entre la Ville & le port comblé, il y a une eſpèce de petit port pour les barques ſeulement, & encore faut-il faire tous les jours de grandes dépenſes pour empêcher qu'il ne ſe comble. L'ancien port étoit très-ſûr ; il n'étoit expoſé qu'au vent du midi : car les côtes le défendoient du côté du nord, de l'eſt & de l'oueſt, & même les vaiſſeaux pouvoient ſe mettre à l'abri du vent du midi, parce que la mer entroit dans la terre.

Quand on eſt ſur les lieux, on voit aiſément l'impoſſibilité de rétablir cet ancien port, & le projet de M. de Saint-Olon, qui vouloit que le Roi prit Savone, eſt entièrement chimérique, auſſi bien que la crainte des Génois & leur jalouſie ſur cette ville : car il n'auroit pas été queſtion de rétablir, il auroit fallu créer, &, quand le Roi auroit eu Savone, après les premières dépenſes, il lui en auroit fallu de très-grandes pour le garder.

Près de Savone, du côté de l'oueſt, eſt Vado, qui eſt une rade très-ſûre & n'eſt expoſée qu'au vent du midi, & encore, comme la mer y eſt très-profonde, & que le fond y eſt très-bon, les vaiſſeaux y ſont-ils toujours en ſûreté. Il n'y a point d'exemple qu'il s'y ſoit perdu de vaiſſeaux. Les flottes de toutes les nations s'y retiroient ſouvent dans les dernières guerres.

A 15 milles de Savone, toujours vers l'oueſt, eſt Finale. C'eſt une plage où aucun vaiſſeau ne peut aborder, ni même une barque. Il faut que les vaiſſeaux ſe retirent dès qu'ils ont jeté leur monde avec leurs chaloupes : car ils ſont là expoſés à tous les vents. Les rois d'Eſpagne avoient très-bien fortifié Finale, & il y avoit de très-bons forts à La Marine, qui eſt le lieu qui eſt ſur la côte, & au Bourg, qui eſt un village éloigné de La Marine d'un mille. Ces fortifications ne ſubſiſtent plus.

Les Génois, qui ont très-bien fait d'acheter Finale, ont auſſi très-bien fait de le démolir, tant pour ôter à l'Empereur ou au roi d'Eſpagne l'envie de le ravoir, que pour s'épargner une garniſon qui eſt au-deſſus de leurs forces. Sous Philippe V, il y avoit 2.000

hommes de garnifon; 1.200 hommes, fous l'Empereur; & les Génois n'y ont que 50 hommes, dans deux petits ouvrages qu'ils ont gardés (*a*). Pour cela, l'Empereur n'a mal fait que de le vendre à fi bon marché. Finale étoit bon au roi d'Efpagne pour communiquer avec le Milanois, & il ne pouvoit être utile à l'Empereur que pour communiquer par mer avec le Royaume de Naples. Mais la communication par terre eft fi aifée, & il eft fi fort maître de prendre fon paffage par Saint-Pierre-d'Arène, fuivant la condition de la vente, qu'il n'étoit pas néceffaire qu'il perdît là une groffe garnifon.

Le marquifat peut avoir 15.000 habitans, & ce que les Génois en tirent peut aller à 150.000 livres. Ils l'ont acheté 1.200.000 piaftres; mais ils ont eu une partie de l'artillerie.

Un vice-conful de France m'a dit qu'il fe faifoit dans le marquifat 36.000 barils d'huile; ce que j'ai de la peine à croire.

(*a*) [EN MARGE:] Il y a tel noble génois qui fe fait defcendre de Charlemagne ou de fes neveux, & cela froidement. Les ..., mais c'étoit des bourgeois, qui ont été connus à caufe des guerres inteftines de chaque ville d'Italie; au lieu que les autres bourgeois vivoient en paix.

FLORENCE

I

Galerie du Grand-Duc

CE ſont deux galeries d'une très-grande longueur, jointes par une galerie courte, qui eſt au bout & les joint à angles droits (*a*). Il y a une eſpèce de cour ou place entre les deux galeries, qui leur donne un grand jour. Là ſont les buſtes & ſtatues antiques. A côté & tout le long ſont diverſes chambres où ſont conſervées diverſes curioſités différentes, avec un grand ordre.

Il y a, dans la Galerie, une ſuite de buſtes en marbre d'Empereurs & d'Impératrices, qui eſt (je crois) preſque unique ; &, pour ne ſe point tromper, lorſqu'on a baptiſé chaque buſte, on s'eſt réglé par les médailles qui ont le même viſage & le nom. Cette ſuite d'Empereurs finit à Gallien, & il y a 12 buſtes qui manquent juſqu'à lui. Le 1er, eſt Peſcennius Niger ; le 2d eſt Macrin ; le 3e eſt Maximin & ſon fils Julius Verus Maximinus, qu'il déclara Céſar, & fut tué avec lui, les deux Gordien ayant été élus par le Sénat ; le jeune Gordien, le fils, manque ; Balbin eſt le 6e qui manque ; le 3e Gordien, neveu du 1er, eſt le 7e ; le jeune Philippe eſt le 8e ; Oſtiliano, le 9e ; Gallus, le 10e ; Émilien, le 11e ; Valérien, père de Gallien (qui finit la ſuite), eſt le 12e. Il ne faut pas ſe fier aux titres

(*a*) [EN MARGE :] L'architecture eſt de Georges Vaſari, d'ordre dorique, faite du temps de Coſme Ier, grand-duc. Elle eſt contiguë au Vieux-Palais.

des autres ſur la reſſemblance des médailles, depuis Gallien juſques à Conſtantin, dont on a la ſuite, & encore moins de ceux qui ſuivent. Vous voyez que la plupart de ceux qui manquent ont eu des règnes courts.

Il y a du plaiſir de voir dans cette ſuite le temps de la décadence de la ſculpture & l'affoibliſſement inſenſible qui ſe fit à cet égard. Il ſemble que cela commence à paroître à Didius Julien. Le buſte de ſa femme Julia Scantilla eſt aſſez bon ; mais les draperies ſont bien moins fines, & cet *induſium* qui couvre le ſein, & qui eſt fin comme du linge même dans les buſtes précédens, eſt tout à fait groſſier. Sa chevelure eſt mal miſe ; il ſembloit que les femmes mêmes ne connuſſent plus l'art de ſe coiffer avec grâce : elle reſſemble à une perruque d'abbé. De même, *Didia Clara*, fille de Didius Julien. Sa chevelure eſt comme une perruque un peu plus longue.

Dans le buſte de Diadumenianus, fils de Julien, on ſent auſſi déchoir la ſculpture. — Voir.

Héliogabale n'eſt point ſi bien travaillé : il y a moins d'art dans ſes cheveux (*a*).

Alexandre Sévère, encore moins bien : pour faire la barbe, ils ont fait groſſièrement des trous dans le viſage ; ſes oreilles ſont très-groſſièrement faites.

Sa mère *Mammée* eſt auſſi d'une pauvre ſculpture. — Voir *Mammée*.

Julia Mœſa eſt ſans art : il ſemble que le trou de ſes oreilles entre dans ſa cervelle.

Le vieux Gordien a une barbe faite avec auſſi peu d'art qu'*Alexandre Sévère*. Celle de *Dèce* eſt d'un mauvais tour. *Herennius*, encore pis. *Voluſien* eſt une tête plus que commune. Pour lors, on ne trouve plus d'art, plus d'air de tête, & on trouve ce droit & cette roideur du gothique.

Enfin, la ſuite finit à Gallien.

Il y a encore quelques ſtatues d'Empereurs qui viennent après la ſuite. On voit un *Conſtantin* entièrement & totalement gothique.

(*a*) [En marge :] A revoir.

Il a un diadème de perles ; ce qui convient bien à ce qu'en dit Julien dans fes *Céfars*. On a donné le nom de Gallien à une tête qui eft très-bonne ; ce qui fait manifeftement voir que ce n'eft pas un *Gallien*.

Cela me fait croire que la manière gothique ne vient point des Goths & autres peuples du Nord : ils ne l'introduifirent point, mais ils la confirmèrent, en faifant régner l'ignorance.

Il y a apparence qu'à mefure que les Chrétiens fe provignèrent, on acheta moins de ftatues ; de même que Pline dit à Trajan qu'on n'achetoit plus de victimes. Ce nombre innombrable d'ouvriers qui étoit à Rome ne fut plus occupé. Plus d'émulation ! Les ouvriers ne travaillèrent plus que pour gagner leur vie, & travaillèrent à la hâte. Il n'y eut plus des gens qui euffent une certaine éducation, qui fe mêlaffent des arts. Le long féjour des Empereurs dans les provinces fit encore tomber cette école de Rome, où le bon goût régnoit plus que pas dans les provinces (*a*).

On peut furtout juger de l'antiquité d'une ftatue par les cheveux, la barbe & les oreilles. Les Anciens avoient une induftrie fingulière à faire ces parties. Les oreilles toujours découvertes attiroient leur attention, & ils donnoient ce tour que nous pouvons fi difficilement attraper : comme on le peut voir dans les portraits que les hiftoriens nous ont laiffés, comme Suétone.

On le connoît encore bien dans les plis & la fineffe des draperies. Les anciens fculpteurs les faifoient nombreux, légers, pour faire paroître le nu. Dans la fuite, ils les firent boudinés, groffiers & fans art.

De plus, les Anciens poffédoient mieux que nous l'art de donner une certaine molleffe & rondeur aux parties : on ne voyoit rien d'aigu dans les membres des femmes ou des hommes jeunes & vigoureux.

Je dirai, en paffant, que le goût d'architecture gothique n'eft, non plus que la fculpture, un goût du pays dont venoient ces peu-

(*a*) [EN MARGE :] On comprendra ce qui eft arrivé à Rome par ce qui eft arrivé à Florence, où, depuis Jean de Bologne & Francavilla, la fculpture étoit entièrement tombée (comme il paroît par les ouvrages qu'on voit à Florence, de ce temps-là), jufques à ce que le Grand-Duc envoya Foggini & autres jeunes gens à Rome.

ples, qui certainement ne menèrent point d'ouvriers avec eux. C'eſt le goût de l'ignorance. Lorſqu'on ne connoît pas les véritables beautés, on s'imagine d'abord que la multiplicité des ornemens donnera de la grâce, & que la beauté augmentera à proportion du nombre des choſes qui compoſeront le tout. Ainſi les gens du peuple aſſommeroient une jeune mariée ſous les ornemens, s'ils pouvoient y fournir par la dépenſe. Ainſi les femmes & les enfans aiment-ils les colifichets. Il n'y a que les beaux génies qui ſoyent d'abord capables du grand ſimple.

Ces buſtes d'Empereurs & d'Impératrices ont entre eux toutes ſortes de ſtatues & de groupes grecs & romains d'une grande beauté.

On voit la différence du goût grec & du goût romain, les ſtatues grecques étant plus ordinairement nues ; ce qui vient de ce que les Grecs repréſentoient ordinairement leurs Dieux & les repréſentoient nus (*a*). Car quels habits leur donner ? Les Romains repréſentoient plus ſouvent leurs magiſtrats & leurs empereurs ; ce qui fait qu'ils les habilloient comme ils les voyoient. D'ailleurs les Grecs voyoient ſans ceſſe des hommes nus dans leurs jeux. Mais, dans les commencements de la République, il n'étoit guère queſtion de ces jeux, où l'on combattoit nu ; ce qui fit un goût différent.

Les ſtatues grecques ſont toutes repréſentées avec de la barbe. Les romaines, non, juſqu'à l'empereur Hadrien, qui, ayant reçu une bleſſure au viſage dans une bataille en Afrique, ſe laiſſa croître la barbe pour cacher cette difformité. Que s'il y a des buſtes de Néron avec très-peu de barbe, ce pouvoit être une fantaiſie de ce prince chagrin & peu ſenſé (dit Bianchi) (*b*).

Toutes ces impératrices ſont différemment coiffées, ſoit que la mode changeât ſous différens règnes, ſoit que chacune ſe coiffât à l'air de ſon viſage : car ce ſont des coiffures en cheveux qu'on peut faire d'une infinité de ſortes, & ne ſont pas comme les nôtres, qui ſont faites par des ouvriers. Je crois qu'il faudra bien remar-

(*a*) [En marge :] De Piles a dit cela avant moi.

(*b*) Il faut mettre : « C'étoit une trace du dérèglement de ce prince, qui déſhonoroit ſon ſexe, & qui s'étoit même marié avec un de ſes affranchis. » (M.)

quer la différence de toutes ces coiffures. L'abbé Nadal, qui a écrit là-deffus, auroit bien fait de confulter les ftatues, & non pas les auteurs.

Il n'y a rien de fi admirable que la fineffe des draperies grecques & romaines. Il y a des habits longs romains qui femblent voler : ils font pleins de plis légers, & la robe remonte ou fe met fous le bras avec les contours du monde les plus naturels. On voit tous les membres d'un conful dans une robe qui l'entoure de tous côtés.

On voit, dans les antiques, la nature prefque toujours imitée. Les femmes, fveltes par en haut, plus groffes par les hanches. Les hommes, au contraire, puiffants par en haut & fveltes par en bas.

C'eft avec bien de la difcrétion qu'il faut donner le nom à une ftatue. Bianchi (car les cicérons des diverfes galeries fe détruifent tous) dit qu'à Rome, lorfqu'ils voyent un homme fans barbe, grave, c'eft un conful ; avec une grande barbe, un philofophe ; un jeune garçon, un Antinoüs (*a*).

Les têtes des ftatues grecques font ordinairement petites. Cela a plus de grâce, les groffes têtes étant un figne de ftupidité ou groffièreté. Lyfippe remarqua qu'il faut faire la tête petite ; il vouloit qu'on la diminuât plus que ne portent les proportions ordinaires de l'art.

D'ailleurs, coiffures de cheveux, long col des ftatues grecques & romaines.

Il paroît que les Romains n'allèrent jamais fi loin en fculpture que les Grecs. Lors de la prife de Corinthe, les Romains n'entendoient rien dans cet art, comme il paroît par l'ignorance du conful qui dit à ceux chargés de porter les admirables ouvrages de cette ville que, s'ils les caffoient, il leur en feroit rendre d'autres. Auffi ce ne fut que peu à peu que les Romains s'y rendirent habiles, & peut-être que le règne d'Augufte ne fut pas celui où les Romains allèrent au dernier degré où ils ayent été, & que les fculpteurs étoient encore meilleurs du temps de Trajan & d'Hadrien.

Voyez page . . ., ce que j'ai dit fur les petites figures antiques,

(*a*) [EN MARGE :] En Italie, les diverfes galeries fe difputent les têtes comme les églifes fe difputent les reliques. Ils fe difputent les têtes des Empereurs comme les églifes & les monaftères fe difputent les têtes des faints. (M.)

où généralement il paroît beaucoup d'ignorance ou de négligence de l'art. C'eſt que c'étoient des choſes faites pour la dévotion du peuple, auſſi généralement mal travaillées que nos images. Mais, quand ces petits morceaux repréſentent quelque grand homme, héros ou héroïne, elles ſont eſtimées ; non, quand elles ſont ſur un ſujet idéal.

Il y a quelques ſtatues que les connoiſſeurs ont établies pour l'exemple & pour la règle, chacune dans leur eſpèce : *la Vénus de Médicis, le petit Faune, le Payſan qui écoute* & *les Lutteurs* (ces quatre pièces ſont chez le duc de Florence), & (à Rome) *l'Apollon du Belvédère, l'Hercule Farnèſe, le Laocoon.* Et ces ſtatues ne ſauroient être aſſez regardées : car c'eſt ſur elles que les Modernes ont établi les proportions, & elles nous ont preſque rendu l'art.

J'ai été voir la Galerie avec mon ſculpteur, après l'avoir vue tant de fois avec Bianchi.

Pourvu qu'on ait une tête antique, il eſt facile de lui mettre un buſte, & la plupart des ſtatues de la Galerie de Florence ont été raccommodées par Foggini & par d'autres avant lui. Souvent il n'y a pas la moitié du groupe ou ſtatue qui ſoit antique. Le prince Ferdinand faiſoit beaucoup travailler à cela ce Foggini.

Le clair-obſcur doit être mis dans les cheveux ; c'eſt-à-dire qu'il faut qu'il y ait de grandes maſſes dans le commencement de la racine ; qu'enſuite elles viennent en pointe, & que là on mette des ombres par des trous, rayes & enfoncemens. C'eſt ainſi que ſont faits les cheveux de l'*Antinoüs* qui eſt dans la Galerie, & ceux des deux buſtes d'Hadrien, & que le cavalier Bernin a bien imité dans un buſte d'une de ſes écolières ou maîtreſſes qui eſt dans la Galerie. Et il ne faut pas que l'on commence, dès la racine des pelotons, à faire des rayes & des trous pour des obſcurités. C'eſt ce qu'ont ſuivi nos modernes, & il me ſemble qu'ayant trouvé impoſſible d'imiter cet art ſuprême des Grecs, d'imiter la chevelure humaine & la friſure des cheveux, ils ſe ſont jetés dans le clair-obſcur, comme une beauté plus imitable. Souvent la ligature même des cheveux fait l'effet du clair-obſcur : exemple, dans *Sabina*, femme d'Hadrien. Les cheveux ne doivent donc pas être accompagnés de la maſſe d'obſcur dès leur naiſſance, à moins que

ce ne ſoit des cheveux qui tombent ſur les épaules, parce qu'ils portent toujours avec eux une grande maſſe de clair dans le milieu. Il ne faut pas que les maſſes des cheveux ſoient trop égales, comme au *Soldat* qui eſt dans le fond de la Galerie. Sa barbe forme des boucles rondes & ſi égales qu'il ſemble qu'on l'a voulu faire exprès. Dans les fameux buſtes, qui ſont dans la Galerie, celui de Sénèque, de Cicéron & de Caligula, on voit bien de l'art dans les cheveux & la barbe, mais non pas ces maſſes de clair-obſcur. Il faudra obſerver des chevelures & barbes grecques, & quel art il y a, à cet égard-là, dans le fameux *Sanglier* de la Galerie. Les ſoyes commencent à être diviſées & ſans maſſes dès la racine; ce qui vient de leur rigidité. Mais il eſt vrai qu'elles font enſemble des maſſes ſéparées, & qui ont des ombres entre elles.

Remarquez que vous ne trouvez point dans les têtes de Cicéron, de Marc Agrippa, de Sénèque, cet art du clair-obſcur dans les cheveux que les Modernes trouvent dans les buſtes d'Hadrien & de l'*Antinoüs*. Dans *Cicéron* & *Sénèque*, les cheveux & la barbe ſont à peine marqués, mais avec beaucoup d'art. Dans *Marc Agrippa*, les cheveux ſont très-bien faits, mais d'une autre manière & un peu plus confuſe. Et, dans quelques têtes grecques, comme *Sophocle*, il y a bien des maſſes; mais elles ne ſont pas dans la manière d'aujourd'hui: les ordres de maſſes étant plus confuſes & d'une manière qui (me ſemble) approche plus de la vérité exacte & eſt plus inimitable. Enfin, ces cheveux grecs me paroiſſent plus mols.

Dans les antiques, les plis qui collent la chair ſont ſouvent dans un même ordre, ſans qu'un domine plus que l'autre. Il n'y a aucun pli deſcendant ou montant qui s'élève plus que l'autre; ce qui les rend ſecs, diſent nos modernes. Nos ſculpteurs d'à préſent en font de plus relevés les uns que les autres (*a*); ce qui rend la draperie & les plis plus riches.

Il me ſemble que nos modernes ne pouvant attraper la fineſſe des draperies des antiques, ont eu raiſon de changer de méthode: car ils auroient fait une draperie tout d'une venue, ſans aucune

(*a*) Comme dit de Piles, ils ont imité en cela les peintres & ſe ſont gâtés: car il faut de petits plis dans la ſculpture. (M.)

utilité ; on n'auroit pas vu le nu, & on n'auroit pas vu une draperie agréable.

Il me femble que les Anciens regardoient avec raifon les plis & draperies comme acceffoires & ne fongeoient qu'à faire voir le nu. Il femble que nos modernes en ayent fait le principal.

Il me femble qu'il y a un grand avantage de faire voir le nu fous les draperies : car on peut donner plus aifément à fa figure une attitude qui ne foit pas dure ni droite. Ainfi, dans l'*Augufte* de la Galerie, on voit tout fon flanc fous fa robe, fait de manière que la ftatue paroît pofée dans une bonne attitude, & non pas trop droite, d'une pofition dure.

Il faut bien prendre garde dans cette Galerie : car on a bien des fois raccommodé ces antiques, qui font comme le *Palladium, ex offibus factum* ; de façon que fouvent, dans une ftatue, il n'y a que le torfe ou la tête d'antique ; ce qui peut induire en erreur. Il y a mêmes des buftes qu'on donne là pour antiques, & qui pourroient bien ne l'être point. Ce font des myftères de la Galerie.

J'avoue que nos modernes ont fait de plus grands plis que les Anciens, mais ces plis n'ont pas fi bien accompagné les membres, & j'avoue que je ne fache rien de fi défagréable, dans une ftatue, que des plis trop féparés du corps. Dans le naturel, vous voyez bien diftinctement la différence du corps & des habits. Dans la peinture, vous le voyez encore par les couleurs des draperies. Mais, dans la fculpture, où le même marbre fait la figure & les draperies, vous ne pouvez bien faire fentir la différence qu'il y a de l'un à l'autre qu'en montrant tous les deux à la fois, l'un à travers de l'autre. Mais quand vous ne montrez que les draperies, vous ne montrez qu'une maffe de pierre. Quand je vois une ftatue d'un évêque en chape, il me femble que fa chape fait partie de fon corps, & je dirai que cet habillement & celui de quelques moines n'eft pas favorable aux fculpteurs, qui ne devroient jamais en vêtir leurs figures.

Au commencement de la Galerie, il y a deux ftatues affifes : ce font deux ftatues fépulcrales, & elles fe trouvent ailleurs de même. Il paroît à l'air que l'une eft *Felicitas*, & l'autre, *Securitas*. Il y en a une affife dans un fauteuil long & fait à peu près comme nos ver-

rues. Ces ftatues repréfentent parfaitement chacune leur attribut moral. — Légèreté des draperies.

Au milieu eft un groupe d'*Hercule qui abat le Centaure*. On voit dans Hercule des mufcles puiffans, mais moins que ceux de *l'Hercule Farnèfe*. Il met fa main fur la tête & une autre fur un bras du Centaure, qui fouffre une contraction générale dans tous fes membres. Sa queue eft roide. Il femble qu'il foit dans une attitude qui le difloque. Il eft à demi abattu fous fes quatre jambes, & il n'y en a qu'une qui le foutient encore. Sa peau fe replie dans fa longueur fous le poitrail. Il porte fa main (*a*) contre celle d'Hercule, fans la prendre ; ce qui eft un figne de douleur & de foibleffe : il femble qu'incapable de fe défendre il ne faffe que fentir fa douleur.

Le peu d'effort d'Hercule (*b*) & l'impoffibilité où le Centaure paroît être de fe défendre a peut-être donné à Raphaël l'idée, dans fon fameux tableau où il fait combattre faint Michel avec le Diable, de ne donner aucun effort à l'Ange, qui, d'un coup de pied & fans toucher le Diable, le terraffe, comme par une vertu invifible.

On voit le bufte de Sapho. Elle ouvre un peu la bouche, & l'on voit le bout de fes dents, qui, plus blanches, femblent être d'un autre marbre. Elle a une efpèce de diadème, marque peut-être de divinité : car ce ne peut être un attribut royal. — Il faut voir fi les femmes grecques fe coiffoient ordinairement de même.

Céfar eft repréfenté effectivement fans cheveux fous les tempes. Cette tête ne me paroit pas bien belle. — On lui a mis un trop grand bufte pour fa tête. — Le bufte eft moderne, comme il y en a plufieurs qu'on a ajuftés fur des têtes antiques.

Bufte d'Augufte. — Les cheveux lui tombent fur le front, comme à Antinoüs.

Outre le bufte d'Augufte, il y en a une grande ftatue. Il harangue au Sénat & tient d'une main fon papier roulé. Les bras font nus, & il en avance un. Légèreté des plis de fa robe. Il femble

(*a*) Elle eft moderne ; mais cette attitude eft bien, & c'étoit apparemment l'ancienne. (M.)

(*b*) Je me fuis trompé à cela : car Hercule a une attention dans le vifage, qui marque de l'effort. (M.)

qu'il y a deux robes. Celle de deſſous les plis deſcend ſur les jambes & remonte, pour paſſer du côté droit ſur le bras gauche, où elle deſcend par derrière juſqu'à terre. La robe de deſſus vient des épaules, &, ſans couvrir le dos, un côté deſcend à droite au-deſſous du genou, & remonte ſur l'épaule gauche, & tombe à terre ; l'autre côté, qui eſt à gauche, paſſe ſur l'épaule gauche & va ſe fourrer dans le contour qu'a fait, ſous le ventre, l'autre partie de cette eſpèce de manteau. Comme cette robe ſe replie, il y a un contour ovale de quelques plis admirable, & ils ne ſont point trop ronds dans le lieu où ils ſont pliés davantage. Comme cette robe n'eſt fendue nulle part, on croit qu'elle ſe mettoit comme une jupe de femme.

Les buſtes de Cicéron, & de Sénèque, & de Marc Agrippa, avec ceux d'Hadrien, dont nous parlerons, ſont les plus eſtimés des connoiſſeurs. Ces trois premières têtes, outre l'expreſſion, ont un art qu'il eſt très-difficile d'imiter. On en ſentira encore mieux la beauté, en les comparant avec la tête de Claudius, qui n'a point ce tour qui plaît, qui eſt plate, mal tournée & ſans art.

Matrona Romana. — Il ſuo abito è nero, di marmo-baſalte. La tête, les mains & les pieds ſont de marbre blanc, qui ſont poſtiches. Le voile qui couvre la tête eſt encore de baſalte, & l'on y a rapporté la tête dedans. — Ce baſalte eſt un marbre d'Égypte, couleur de plomb.

Léda. — Elle a la gorge & la poitrine découverte juſqu'au genou & une eſpèce d'*induſium*, qui lui deſcend du bas de l'épaule gauche & laiſſe voir toute la droite ; de façon que tout le bras droit eſt découvert. Les deux bouts de cette eſpèce de manteau paſſent ſur le bras gauche, &, au-deſſous, ſort un cygne qu'elle tient par la main. Cette chemiſe eſt légère comme du linge, & le nu eſt marqué, ſurtout ſes feſſes. Vous diriez que les draperies ſont d'un autre marbre que le nu. Sa poſture, un peu accroupie, eſt un ſigne de honte. Elle baiſſe un peu la tête & préſente ſa main à ſes tetons. Elle a une noble pudeur ; elle n'oſe regarder ſon cygne, qui la regarde amoureuſement. Ses cheveux ſont arrêtés par une eſpèce de diadème étroit, qui étoit (je crois) la coiffure grecque. Elle eſt dans une pondération juſte. Ses membres ſont d'une rondeur ad-

mirable : vous diriez que c'eſt de la chair. Elle eſt ſvelte & dégagée. — C'eſt une très-belle ſtatue : plis beaux, en petit nombre ; les membres paroiſſent.

Tibère. — Cette tête pourroit bien n'être pas de ſon temps & être un peu moderne.

Une grande ſtatue de Marc-Aurèle jeune, avec un ornement impérial, qui, ſans prendre les bras, va, du côté droit du col, envelopper le bras gauche & tombe. De la main gauche, il tient le globe du Monde, &, de l'autre, une eſpèce de ſceptre. Il eſt couronné de lauriers, le corps nu ; les contours ſont nobles, & il paroît dans les membres une fraîcheur & une rondeur admirable.

Un *Lutteur*, qui regarde avec plaiſir un vaſe qui eſt le prix de ſa victoire. — Rondeur dans les membres. Les muſcles des bras ſont un peu plus marqués depuis le coude. Très-bonne ſtatue.

Caligula. — Bonne tête.

Celle de Claude n'eſt pas bonne.

Agrippina.

Il y a quelques buſtes hors de la ſuite, dans une pièce à côté. Il y a un buſte du feu Grand-Duc, de Montacuti. Il a fait une perruque, non un viſage ou un buſte, tant le viſage eſt enfoncé dans la coiffure.

Une *Bacchante.* — Un tigre auprès d'elle. Elle lui met la main ſur la tête. Elle marche & ſemble ſe mouvoir. Le pied de devant, qui n'appuye que des doigts, & celui de derrière, qui ſe lève, ſemblent être en mouvement. Le vent ou l'air agité fait aller ſes habits en arrière, & ils plaquent ſur le devant de ſes cuiſſes. Ses bras ſont admirables.

Buſte de Néron, une Méduſe ſur la poitrine, imité dans pluſieurs buſtes de ſes ſucceſſeurs : il ſemble que les Empereurs vouluſſent ſe rendre formidables (*a*).

Galba a ſur ſa poitrine une tête double ; apparemment c'eſt Janus.

Une *Bacchante.* — Il me ſemble que le contraſte de ſes bras,

(*a*) [EN MARGE :] Les auteurs le diſent de certains : de Caligula, par exemple, & de Commode ou Caracalla (je crois).

étendus, l'un, en haut &, l'autre, en bas, & de façon qu'il eſt trop contraſte, c'eſt-à-dire trop affecté.

Veſtale. — Elle a une tunique qui tombe ſur les talons, pardeſſus un autre habit, qui ne joint point en devant, mais ſe relève & ſe plie de droite à gauche & va paſſer ſur le bras gauche, qui en eſt couvert. Une ceinture lie ces deux habits immédiatement ſous les épaules & forme mieux la rondeur du ſein, qu'il ſemble que l'on voye nu ſous l'habit. Elle a, à côté droit, le feu ſacré ; une taſſe à la main gauche. Ses cheveux ſont arrêtés par un bandeau, & ſon voile laiſſe voir les cheveux & le bandeau. Le diadème eſt donc un ornement ſacré.

Mercure appuyé contre un tronc d'arbre, avec ſon bonnet ou *petaſus.*

Othon, avec ſon *galerius* ou fauſſe perruque ; le viſage délicat, comme celui d'une femme.

Le *Bacchus* de Michel-Ange eſt parmi ces ſtatues antiques & ne cède à aucune. L'ivreſſe y eſt admirablement exprimée. Beauté des contours. Il eſt droit ; mais on ſent la peine qu'il a à ſe ſoutenir. Ce ne ſont point ces attitudes violentes qui mettent un homme en l'air, comme le font voir les peintres flamands : un Dieu ne doit pas tomber. Il eſt appuyé ſur un petit Faune, auſſi ivre, qui eſt lui-même appuyé ſur un tronc. — C'eſt ce *Bacchus* que Michel-Ange fit enterrer, lui ayant auparavant caſſé une main, pour faire une pièce à Raphaël.

Bérénice. — Elle étoit là inconnue ; le père de Montfaucon, paſſant à Florence, la baptiſa & fit voir une médaille où elle eſt de même. Le Grand-Duc a cette médaille, m'a dit le ſieur Bianchi. Elle a beaucoup de cheveux, & ils ſont artiſtement arrangés deſſous & deſſus ſon bandeau royal. Cependant ce n'eſt pas cette reine d'Égypte Bérénice dont les cheveux furent changés en une conſtellation. Les rois & reines d'Orient ont tous le diadème. Il paroît que Monime pouvoit bien s'en ſervir pour s'étrangler.

Cenſor romanus. — C'eſt la gravité même.

Julie, femme de Tite. — Coiffure de cheveux très-haute.

Une ſtatue d'un jeune homme penché, qui ſe retourne & regarde vers le ciel. Un chien eſt derrière lui, qui regarde auſſi vers

le ciel & jappe ; ce qui fait voir que c'eſt Endymion, qui regarde la Lune.

Une *Bacchante couronnée de lierre.* — Des raiſins dans la main ; un tyrſe de l'autre.

Domitia. — Elle a un voile ſur ſes cheveux. Son front paroît preſque en triangle : car ces cheveux ſe reculent, & font une pointe au milieu, & tombent juſque ſur les ſourcils au côté.

Nerva a l'air d'un bon prince.

Matidia.

Plautina, femme de Trajan. — Elle pria les Dieux.

Une ſtatue d'un homme nu, ſans aucuns attributs particuliers. Lorſqu'on en trouve de telles, on juge que c'eſt un *Génie*, & il y a raiſon pour cela, parce qu'on en trouve de tels dans les médailles. Mais, d'ailleurs, ſi cela n'étoit pas ainſi, l'ignorance le demanderoit de même.

Une autre *Vénus*, comme celle *de Médicis*. Le torſe, antique ; & les jambes ont été faites par Foggini. Il y a une troiſième ſtatue de même dans la Galerie, & toutes trois, dans les mêmes attitudes ; ce qui fait voir que c'étoit une manière particulière pour repréſenter la honte matronale. En effet, elle fait tout ce que peut faire une femme nue pour ſe couvrir : s'accroupit ; met une main en bas ; l'autre à ſon ſein.

Nerva & *Trajan.* — Bonnes phyſionomies.

Hadrien eſt le premier empereur qui ait de la barbe (*a*).

Mars. — De marbre noir d'Égypte, appelé *baſalte.* Les contours me paroiſſent ondoyans, incertains & groſſiers. Tient d'un côté une épée où il n'y a que la poignée : point de garde, mais des branches ; & le doigt index paſſe par-deſſus. Les autres doigts ſont à la poignée ; de façon qu'elle ſe tenoit différemment de la nôtre. Il tient de l'autre main un bouclier. La poignée eſt toute groſſière.

L'Apollon qui ſe repoſe. — Il eſt aſſis & paroît fatigué. Il a un

(*a*) [EN MARGE :] Il y a deux têtes (buſtes) d'Hadrien dans cette Galerie, & toutes deux admirables. Beaux airs de tête. *Capelli & barba dolci al principio, & poi ritrovati.* (M.)

pied ſur une tortue. Son carquois pend à l'arbre ſur lequel il s'appuye. Il tient d'une main ſon arc ; la flûte, de l'autre.

Une *Veſtale*, &, vis-à-vis d'elle, *Antinoüs.* — Il a la tête un peu penchée : ſigne pour le reconnoître. Ses cheveux tombent ſur ſon front & en couvrent une partie. Je croirois que les Anciens, qui parlent ſans ceſſe d'un petit front, n'ont jamais voulu parler d'un front qui n'eût point de hauteur : ce qui feroit paroître un crâne étroit ou le haut de la tête trop grand & diſproportionné ; mais qu'ils ont voulu parler d'un front ſur le haut duquel les cheveux tombent, comme ceux d'Antinoüs : « *Et nigros anguſta fronte capillos* (*a*). » Cet *Antinoüs* eſt une des plus belles têtes de la Galerie.

Prométhée. — Torſe très-beau. Il élève un bras & un doigt en haut. Sa tête eſt élevée & tournée un peu de l'autre côté. Il s'appuye ſur un tronc, encore de l'autre. Tout cela pour la pondération. Il tient un flambeau à la main. Ses cheveux tombent ſur le devant de ſes épaules avec tendreſſe. Tout eſt proportionné. Il eſt ſvelte. Beauté, & grandeur, & nobleſſe des contours. Sa tête eſt (je crois) moderne.

Le jeune Faune maſqué qui dérobe les raiſins de Bacchus. — Bacchus lui ôte le maſque & le découvre. Le petit Faune lui embraſſe les genoux. Attributs.

Lucius Verus & *Lucilla.* — Têtes rares. Autres...

Mars & Vénus. — Mars veut s'en aller. Vénus le retient. Elle a au bras le *ceſtus.* C'eſt cette divine ceinture qu'Homère décrit ſi bien. Il me ſemble que la raiſon pourquoi les ſculpteurs n'ont pas voulu la mettre autour du corps, c'eſt qu'ils n'ont point voulu couvrir & rompre le nu de cette partie ; ce qui auroit empêché de voir la beauté du deſſin.

Bacchus & Faune. — Bacchus, orné de lierre, s'appuye ſur le petit Faune. Il ſemble lui demander de le ſuivre, & le Faune, lui demander de reſter. Il a une peau de bélier. Au bas eſt ſa flûte, qui au lieu de ſept tuyaux, en a dix ; ce qui pourroit bien venir de

(*a*) [EN MARGE :] Et, en effet, le front de Pan eſt exceſſivement étroit. Il eſt camus ; défaut que les Anciens haïſſoient beaucoup : témoin le *Pan* antique qui eſt dans la chambre que Bianchi s'eſt réſervée pour ſon étude, dans la Galerie de Florence. — Voyez page . . . (M.)

l'ignorance de l'ouvrier. La chauſſure de Bacchus eſt ſingulière : ce ſont des eſpèces de brodequins ; une jarretière ſous le gras de la jambe, &, deſſous la jarretière, quatre figures de tête de bélier.

Enſuite la Galerie retourne en équerre une vingtaine de pas, & on voit ſur ce bout :

Sabina, femme d'Hadrien. — Les ligatures de ſes cheveux tiennent lieu d'obſcurités, & les cheveux, même liés, de grands clairs.

Plus, une ſtatue d'une fille, élève ou maîtreſſe du cavalier Bernin.

Une ébauche d'un buſte de Brutus, avec ces vers :

Dum Bruti effigiem ſculptor de marmore finxit,
In mentem ſceleris venit & abſtinuit.

L'inſcription dit que ce ſculpteur étoit Michel-Ange.

Un petit *Annius Verus.*

Un *Dieu Pan* affreux : des grimaces ; *hirſuta barba.*

Deux trophées ou deux colonnes carrées, où ſont exprimées en bas-relief toutes les armes dont on ſe ſervoit.

Très-grand buſte d'Hadrien. — Très-beau.

Grande Statue étruſque. — C'eſt un *Magiſtrat* en robe longue, qui harangue le Peuple. Elle eſt en bronze. Sa robe eſt moins étendue que celle des magiſtrats romains ; mais elle ſe relève ſur le bras comme la leur. C'eſt une bonne ſculpture. Il y a des lettres étruſques qui ne ſe peuvent entendre, & l'attitude & l'air d'un homme qui harangue ſont très-bien exprimés.

Une *Muſe*, avec une robe qui lui deſcend juſqu'en bas. Aujourd'hui, on feroit moins de plis.

Une ſtatue du moyen empire, où l'on voit le mauvais goût commencer : car les lettres latines ſont, dans l'inſcription, mêlées avec des lettres grecques.

La *Vénus qui ſe tire une épine du pied.* — Elle eſt aſſiſe, & s'appuye d'une main, & porte ſon pied ſur ſon genou. On voit qu'elle ſouffre, & elle va pleurer. Corps grec & ſvelte. Elle a une épaule un peu contrainte.

La Chimère, en bronze.

Ganymède, une grande aigle à ſon côté, qui, avec une aile lui couvre une feſſe & le regarde amoureuſement. Ganymède lui montre un aiglon. Les plumes de l'aigle s'élèvent. Les cheveux du garçon ſont admirablement bien bouclés.

Un joli groupe : *l'Amour careſſe Pſyché*, qui le ſerre de ſes bras. L'Amour lui paſſe une main derrière la tête, &, de l'autre, il lui touche la joue. Pſyché paroît languir d'amour. Cupidon eſt plus animé. Pſyché a ſes ailes de papillon.

Un bel *Apollon* de marbre.

Un bel *Apollon* en bronze, avec un piédeſtal orné d'un beau bas-relief de Ghiberti, le même qui a fait la belle porte de Saint-Jean. Il y a la même légèreté. Un côté repréſente un ſacrifice à Bacchus. Il y a un feu ſur un bûcher très-bien repréſenté, auſſi bien que la réſiſtance de la victime qu'on conduit. Dans l'autre, on voit Ariane traînée par des tigres ; une Bacchante la couronne. Feuillages & pampres très-bien faits.

Une *Muſe, un papier à la main.* — La draperie en eſt admirable.

Un *Alexandre mourant.* — On voit qu'il avoit le viſage beau ; il étoit aſſez plein. C'eſt un buſte admirable & un des plus beaux de la Galerie.

Un *Buſte inconnu.* — C'eſt ſans doute quelque roi d'Aſie. Il a au-deſſus du front cinq rangs ou boucles de cheveux. Derrière ſa tête, ſes longs cheveux ſont tournés en forme de couronne, & entre cette couronne & les cheveux du deſſus de la tête eſt un enfoncement de ſéparation, comme ſi c'étoit le lieu où il mît ſon diadème. Il n'y en a pourtant point. — C'eſt un buſte des plus beaux de la Galerie.

Là commence la ſeconde aile de la Galerie. Non ſeulement les buſtes, mais auſſi les ſtatues qu'on a mis dans cette partie de la Galerie ne ſont pas de la force de celles de l'autre aile.

Le Satyre Marſyas, attaché par les bras à un arbre & écorché. — Ses bras ſont trop petits & trop grêles ; le reſte paroît bien proportionné. L'expreſſion n'eſt pas vraye : il ſemble que c'eſt une eſpèce de rire. On a bien vu des gladiateurs bleſſés ſous les aiſſelles rire ; mais c'eſt un accident peu ordinaire.

Un *Scrinarius*, en grand. — Sa robe eſt un peu moins ample que

celle des confuls. Il y a, à côté de lui, une efpèce de coffre fait comme un boiffeau, où ils mettoient leurs papiers. Il tient un papier à la main gauche, un peu déroulé, & il indique, de l'autre main, l'endroit cherché.

Le jeune *Commode*, fans barbe.

Crifpine, fa femme, affez laide. Le devant de fes cheveux eft comme une perruque d'abbé.

Un *Pertinax*, dont la barbe n'eft pas encore finie, tant il régna peu. — Les médailles & ftatues de ces empereurs doivent être très-rares. Par exemple, les ftatues de Didius Julien & de fa famille pourroient bien n'être qu'ébauchées, tant elles font mal faites, & tant cette famille fubfifta peu. — Voir cela.

Le bufte de Pertinax. — Affez bon.

Didia Clara, fille de Didius Julien.

Statue d'Efculape, avec un ferpent autour du bâton où il s'appuye, & des herbes dans la main. — Sa tête & fes cheveux font liés par un cordon, un peu au-deffus du front.

Une ftatue affife : *Venere genitrice.* — Elle tient l'Amour naiffant fur un bras, & lui montre, de l'autre, fon arc. L'Amour lui tend les bras.

Conful loquens.

Julianus.

Manlia Scantilla, fa femme. — Bufte affez bon.

Albinus. — Tête rare, d'albâtre oriental.

Un *Roi de Phrygie*, avec fes longs cheveux. — *Paludamento reale ha foprà il braccio; la fibula, foprà il petto, con un elefante dentro; il fcettro alla mano; il petto nudo al mezzo;* & les culottes ont des jours par lefquel on voit la peau. Il eft prefque tout moderne : les cuiffes, les jambes, la tête. Il n'y a que fon torfe & une épaule d'antique.

Narciffe, qui fe regarde avec attention & amour dans une fontaine. Pondération & équilibre : la main droite étant en avant, la gauche fe porte derrière.

Septimius Severus. — C'eft un bufte qui n'eft pas rare. La pofition de fa tête eft dure. Ses cheveux moins bien faits que ceux des premiers temps ; mais affez bons.

Julia Severina. — Son col, contre les règles, eſt plus grêle en bas qu'en haut. Ses cheveux ſont un peu mieux que ceux des deux ou trois buſtes précédens.

Julia Severi. — *Bona teſta.*

Plautilla. — Tête charmante. Arrangement admirable de ſes cheveux. *Belliſſima teſta.*

Caracalla. — *Bella teſta.*

Una Vittoria. — *La corona tiene d'una mano; la palma, d'una altra. Belle ligature, che arricchiſcono il fianco & non lo guaſtano.*

Un *Philoſophe.*

Un *Diadumenianus, figlio di Juliano.*

Un *Soldat,* un genou à terre; un bouclier au bras gauche, comme s'il paroit les coups; un javelot de l'autre, qu'il va lancer; une peau autour des épaules; le milieu nu; un vêtement léger commence aux hanches.

Vénus qui ſort de la mer, la conche d'une main; &, de l'autre, elle ſe cache. — Elle n'a pas l'air aſſez délicat.

Héliogabale.

Sa femme *Julia Aquilia Severia.*

Alexandre Sévère. — Oreilles mal deſſinées.

Mammée.

Un *Aſſiſtant aux Sacrifices.* — Ils ſe nommoient *camilli.* Son habit deſcend juſqu'aux genoux & ſes mains en ſont enveloppées.

Apollon qui joue de la lyre, le ſerpent Python à ſes pieds.

Le vieux Gordien.

Julia Mæſa, qui fit élire Héliogabale. — L'art tombe. Il ſemble que les oreilles entrent dans le cerveau.

Un *Antiochus Evergète,* buſte. — Mauvais cheveux; mauvaiſes oreilles.

Dea Salus, le ſerpent à la main; *una patera,* de l'autre, pour le lait pour nourrir le ſerpent. Ce n'eſt pas une bonne ſtatue. La poſition de ſa tête eſt dure; ſes cuiſſes ſont petites.

La *Diane,* ſon chien à côté gauche, tient d'une main ſon arc & prend une flèche derrière ſon carquois, de l'autre. Mais il ſemble que cette attitude n'eſt pas bien naturelle, mais exprime plutôt une imitation. Ce n'eſt pas une belle ſtatue. La poſition de ſa tête

eſt dure. La plus grande partie du corps, les cuiſſes & les pieds ſont modernes.

Un *Giove fulminante.* — La poitrine découverte ; le reſte couvert d'un long habit, qui ſe replie ſur le bras ; ce qui doit (me ſemble) faire penſer que c'eſt une ſtatue romaine, & non grecque. Cette ſtatue n'eſt pas des bonnes.

Un *Faune.* — Il a la peau de bélier ; des raiſins à la main. *Coronatus hedera cum baccis.* Beau torſe antique. La tête & la moitié des cuiſſes en ſont modernes.

Juno. — Le ſceptre à la main ; la main droite élevée ; une taſſe, à l'autre ; une couronne ou un diadème à la tête ; un habit long ; col auſſi long. Ce n'eſt pas grand choſe. La poſition de la tête eſt dure ; la plus grande partie des plis tombent à plomb.

Hercule jeune. — Muſcles puiſſans. Faute groſſière de lui avoir déjà mis la maſſue à la main ; il tient une pomme de l'autre main. Cette ſtatue eſt bonne.

Tête de L. Philippe.

Orientalis Rex, cum diademate.

Decius. — Mauvais tour de tête ; cheveux faits à la moderne.

Une très-belle tête inconnue.

Une autre *Vénus* dans l'attitude de celle de *Médicis.* — Belle ſtatue.

Bacchus aſſis. — Il a un tigre aux pieds ; des raiſins à la main. Très-belle ſtatue. — Belle ſtatue.

Quintus Herennius. — Cheveux à la manière moderne.

Auprès de là eſt une tête inconnue, dont les cheveux ſont très-bien faits.

Voluſianus. — Tête plus que commune.

Minerve. — La navette à une main. *Galeam in capite habet; ſupra ſerpens, erecto capite; veſtem habet talarem.* La poſition en eſt dure & droite.

Après les trois Déeſſes vient un beau *Paris,* qui montre la pomme. Ce *Paris* eſt une belle ſtatue.

On voit enſuite deux ſtatues à qui on a donné le nom de *Gallien.* L'un eſt le vrai & eſt une tête très-mauvaiſe. L'autre n'eſt point un *Gallien,* & il eſt aiſé de ſentir la différence & de la phyſionomie,

& encore plus de la manière : car c'eſt une très-bonne tête ; les cheveux, bien touchés & hardiment.

Conſtantin. — Très-mauvaiſe tête.

Ebauche de Michel-Ange. — On voit qu'il commençoit par la figure, avant d'aller aux ornemens. On voit un très-grand nombre d'ébauches de Michel-Ange, & plus qu'à un autre ſculpteur. Outre qu'il étoit accablé d'ouvrage, c'eſt que ce grand génie ſentoit d'abord le défaut du marbre ou de la proportion & le laiſſoit. Mais on doit les reſpecter comme ces vers que Virgile n'a point finis.

Un belliſſimo Baccho *di Sanſovino. — Un Satiro l'appoggia; tiene l'uva d'una mano; dell'altra, il ciato alto, & lo riguarda con guſto.*

Le Laocoon. — Copie par Bandinelli. Il y a mis un peu du ſien.

Le fameux *Sanglier*, fier & tranquille. — On me dit que le Roi en a une copie.

Dell'altra parte, un Gladiatore *o* Soldato, *l'aſta in mano, che va percuotere.* — Défaut en la barbe, qui eſt en maſſes rondes & ſi égales qu'il ſemble qu'on les ait faites ainſi exprès.

Il y a une ſalle où l'on trouve ſix ſtatues bien fameuſes, placées en rond au milieu de la pièce.

1°. *La Vénus de Médicis.* — Cette ſtatue étoit rompue en bien des endroits : au milieu du corps, aux pieds, aux jambes, aux cuiſſes. Bandinelli raccommoda ce chef-d'œuvre environ en 1600, & on peut dire qu'elle paroît n'avoir jamais été rompue. Il y a un dauphin, ſur lequel jouèrent deux petits Amours, qui ſont prodigieuſement diſproportionnés avec le dauphin, tant ils ſont petits, &, d'ailleurs, ils ſont très-mal deſſinés. Il y en a un dont la carrure des lombes eſt ſi grande qu'il eſt preſque auſſi large que long.

Ainſi il n'eſt pas poſſible que le même ouvrier ait fait la ſtatue & les ornemens. Celui qui a fait l'un, n'a jamais pu faire l'autre, & il eſt auſſi impoſſible que celui qui a fait la Vénus ait fait les Amours, qu'il l'eſt que celui qui a fait les Amours ait fait la Vénus. S'il n'y avoit que de la diſproportion entre les figures, on pourroit regarder cela comme un défaut d'exactitude que les plus grands hommes peuvent avoir ; mais des fautes groſſières du deſſin ne

ſont point faites par des ouvriers incomparables. C'eſt donc un apprenti qui a fait ces acceſſoires, & j'en ai trouvé la preuve dans la même chambre. Il y a un petit *Morphée* qui dort ſur un oreiller. Rien n'eſt plus parfait que ſes petites cuiſſes & tout ce petit corps ; mais il y a auprès de lui un papillon qui eſt très-mal fait.

Elle a les oreilles percées. Ses cheveux ont été dorés ; ce qui fait croire qu'elle a été adorée dans quelque temple. La tradition eſt que ſaint Grégoire la fit briſer. C'eſt (je crois) la tradition de la Galerie. On m'y a dit que Lucien parle d'une *Vénus* qui eſt de même. Enfin, cette ſtatue eſt non pas le modèle de Vénus, mais de la beauté, & la décrire, c'eſt dire comme une femme doit être, & comme on la doit repréſenter.

Son front eſt petit, ni trop plat, ni trop rond. Ses yeux, ni trop enfoncés, ni trop peu, bien fendus. Une tête, petite. Les joues, fraîches & fermes. La partie qui joint l'oreille, admirable. L'oreille, médiocre & bien tournée. La bouche, auſſi grande qu'il le faut pour être proportionnée avec les lèvres. Le col, s'élargiſſant doucement de la tête aux épaules, & qui paroît flexible. Épaules belles, mais moins larges que celles d'un homme. Ses bras, ronds & qui ſe joignent au bras par degrés ; ils paroiſſent d'une chair ferme. Ses mains, longues & comme de chair. Tetons, ſéparés, ni trop bas, ni trop haut. Cuiſſes, admirables : elles s'élèvent un peu du pénil & enſuite diminuent peu à peu au genou. Son jarret eſt tendu. Mais ſurtout le derrière eſt admirable : vous croyez que c'eſt de la chair. Un peu plus haut que les feſſes (*a*), vous voyez ſur l'os un petit enfoncement, comme pour leur donner naiſſance. On ſait ſon attitude : elle porte une main ſur ſes tetons & l'autre à ſa partie, & eſt un peu accroupie, comme pour ſe cacher autant qu'elle le peut dans l'état où elle eſt.

Auprès de *la Vénus de Médicis* eſt *la Venere vincitrice col pomo* ou *la Vénus du Belvédère*. Elle a le ventre plus relevé, plus ferme & moins foulé, plus frais que celui de *la Vénus de Médicis*, qui paroît être un peu plus fané & céder un peu, non pas tomber comme s'il avoit été moulu. Mais le derrière eſt très-mal fait &

(*a*) [EN MARGE :] Voyez Félibien, lorſqu'il traite de la beauté des parties.

eſt plat. La draperie n'en eſt pas faite avec l'art & la légèreté ordinaire aux Grecs. Sa tête, ſes bras, ſes pieds, ſont modernes & ont été faits par Hercule Ferrata, & avec beaucoup d'art, & d'une manière qui ne l'a point dégradée.

La troiſième *Vénus* eſt *la Vénus céleſte.* Elle a un bandeau ou diadème, ſur lequel il paroît qu'il y avoit autrefois des pierres précieuſes.

Revenant à *la Vénus de Médicis.* Comme elle ſert de règle, & que ce qui eſt ſemblable dans les proportions à cette ſtatue eſt bien, & que ce qui s'en écarte eſt mal, on ne ſauroit trop la décrire & la remarquer.

Par derrière, au-deſſus des feſſes, il y a, à chaque côté, deux petits enfoncemens, & un au milieu, qui vient de la raye du dos ; puis, deux petites éminences ; &, enfin, l'enfoncement qui va ſous le coccys. Les feſſes ſont rondes, &, à côté de chacune, il y a un petit enfoncement pour plus marquer la rondeur des feſſes. Les feſſes, en bas, retournent court, &, quand elles ſe ſont unies à la cuiſſe, il y a une nouvelle petite élévation ; puis, un petit enfoncement inſenſible pour une nouvelle petite élévation.

Le col eſt long & partagé par un petit enfoncement tranſverſal au milieu, qui fait deux petites élévations. Ses tetons ſéparés tournent court pour s'unir en bas. Après le petit enfoncement tranſverſal formé par les tetons, il ſe fait une élévation, auſſi tranſverſale, qui finit un peu au-deſſus du nombril ou à la ceinture. Cette élévation eſt partagée de haut en bas, comme les tetons, mais d'une manière inſenſible. Au-deſſous du nombril, il ſemble ſe former un angle non-pointu, comme oppoſé à celui du pénil ; de manière qu'il ſe forme comme une eſpèce de loſange. Il y a, dans le nombril même, une marque inſenſible d'un nouveau partage tranſverſal. Au côté, vers les lombes, il y a deux enfoncements inſenſibles. Au-deſſus de la motte, il y a trois rayes (*a*) ; les deux dernières ſont (approchent de) plus près & près de la motte ; laquelle motte forme comme la pointe d'un triangle. Là les cuiſſes

(*a*) Il n'y en a qu'une ſeule raye tranſverſale depuis le nombril juſqu'à la motte de *Vénus victorieuſe.* (M.)

s'élèvent, pour diminuer enſuite juſques au genou, avant de s'y attacher. Il y a un petit enfoncement; puis, une petite élévation; puis, un enfoncement pour le mollet. Les pieds ſont petits & charnus. Enfin, la proportion eſt admirable.

Le petit Faune. — Sa tête eſt de Michel-Ange, & ſes bras, auſſi; mais la ſtatue en eſt devenue plus admirable aux connoiſſeurs, tant le moderne s'ajuſte avec l'antique par la couleur du marbre, par l'air, par le tout enſemble & l'harmonie. Il [a] aux mains deux inſtrumens ronds & enfoncés en dedans, appelés *crotalum*, qu'on faiſoit battre, l'un contre l'autre, en danſant; ce qui preſſoit l'air. On m'a dit que les Turcs s'en ſervoient encore. Il danſe. Il a un pied ſur un *crupetius*, inſtrument qui eſt comme une eſpèce de ſoufflet & étoit lié au pied, dont le mouvement le faiſoit hauſſer & baiſſer; ce qui donnoit quelque ſon. Il tenoit au pied comme une ſandale, & un autre ligament prenoit depuis. Ce ligament tranſverſal paſſoit entre deux doigts & s'alloit attacher au bout de l'inſtrument; de façon qu'en levant le cou du pied on faiſoit lever la table ſupérieure de l'inſtrument.

Les muſcles du *petit Faune* ſont fort reſſentis. On lui voit des creux & enfoncemens ſous les clavicules. Une raye très-marquée va du col au nombril. Le devant de ſa poitrine eſt élevé de muſcles. On y voit trois grandes ſéparations tranſverſales: l'une, ſous le ſein; l'autre, ſous le nombril; l'autre, ſous le pénil. Entre celle du nombril & du pénil, il y a pluſieurs autres ſéparations & muſcles reſſentis; à quoi contribue encore ſon attitude penchée. Un enfoncement entoure en long l'os du genou. Un autre va le long du dedans de la cuiſſe, qui ſemble être ſéparée en deux muſcles. Enfin, tout le muſcle du mollet ſemble être ſéparé de l'os de la jambe. Du bas du pénil, il y a une ſéparation qui monte le long de la ceinture & des lombes & va comme deſcendre le long de la feſſe & ſe terminer au bout du dos. A côté de chaque feſſe, il y a un enfoncement fort reſſenti. Ce marbre paroît de chair endurcie. Il eſt l'exemple pour les muſcles groſſiers & confus.

Le Payſan qui, en aiguiſant ſon couteau, écoute une conjuration. — Statue admirable pour l'expreſſion. Il y en a une très-belle copie ſur l'eſcalier de la terraſſe de Verſailles. On m'a dit ici qu'elle

avoit été faite par Foggini, auſſi bien que celle du *Bacchus* de Michel-Ange & du *Sanglier* de cette galerie.

Les Lutteurs. — Douleur du vaincu. Il a un genou plié, qui lui vient juſqu'à la clavicule. Tout ſon corps porte ſur ce genou & ſa jambe pliés, & la chair, preſſée entre la cuiſſe & la jambe pliés, ſe retire à côté, en une eſpèce de bourlet. Le vainqueur, qui eſt deſſus lui, lui tient le bras, qu'il lui retire en arrière, &, ayant appuyé ſon genou contre, le lui a caſſé & tourné à contre-ſens. Ce qui fait dire à quelques uns que cette attitude n'eſt pas naturelle. Effectivement, elle eſt très-violente. Le vainqueur lui a paſſé ſa jambe entre la cuiſſe & a pris ſon pied avec le ſien ; ce qui l'a fait tomber & lui fait plier le genou. Le vaincu s'appuye tout le corps ſur ſa main, qui paroît diſloquée à l'endroit qui la joint au bras. Les muſcles dans ce groupe ſont très-reſſentis ; ce qui vient en grande partie de la violence de l'action & de la grandeur de l'effort. Le viſage du vainqueur n'a aucune marque de colère ou de fureur ; mais on y voit de la force & de cet effort que font toutes les autres parties de ſon corps. Ce ſont deux jeunes hommes robuſtes, puiſſans, très-bien proportionnés.

Outre les ſix ſtatues qui ſont au milieu de cette pièce, il y en a tout autour d'autres plus petites, comme le petit *Morphée* dont nous avons parlé ; un autre petit *Morphée*, admirable pour l'expreſſion. Il dort & eſt couché ſur un lion. Ses membres paroiſſent affaiſés & ne point ſe porter eux-mêmes. Il a des ailes au dos & aux oreilles : image des ſonges qui volent... ; des pavots & un lézard auprès de lui.

Un *Silène*, en petit. — Il a un air de gaieté & d'aſſoupiſſement. Son corps ſemble plein de vie. Il a un vaſe à la main, &, de l'autre, il s'appuye ſur des raiſins. La barbe & les cheveux en ſont admirables. Il eſt long d'environ 2 pieds. Un libertin pourroit dire que les hommes ſe ſont joués un mauvais tour en renonçant au Paganiſme.

Deux petits enfans : l'un qui préſente, l'autre qui demande quelque choſe. On appelle ces enfans des *Génies de Bacchus*. La tête du premier eſt trop groſſe.

Un petit *Bacchus* qui cueille des raiſins & tient la patère. Son

attitude & l'expreſſion de ſa joye ſont admirables. Le pied de vigne eſt très-bien fait.

Deux ſtatues d'albâtre, ſur chacune deſquelles il y a un *Enfant qui dort*. Il y en a un qui s'appuye ſur ſon genou ; mais l'attitude, telle qu'elle eſt, paroît impoſſible, parce que la cuiſſe, en ſe levant, ne peut faire un pli pareil.

Le petit Hercule qui combat contre les Serpens. — Efforts de l'enfant. Son corps eſt puiſſant ; ſa poitrine eſt large, &, à la différence des autres enfans, ſa tête n'eſt pas diſproportionnée : non qu'elle ſoit petite ; mais le corps eſt encore plus gros. Il en étouffe un de chaque main.

Un petit *Génie de Bacchus.* — C'eſt la repréſentation de quelque enfant qui n'a point de ſigne particulier. Je ne ſais pourquoi on leur donne ce nom.

Le petit *Britannicus* en habit de dictateur, de marbre-baſalte. — Il tient un papier à la main.

En haut, je n'ai mis que les choſes plus en petit principales.

Le Lion qui dévore le Cheval. — Image de Carthage & de Rome. Attitude admirable. Le lion le tient embraſſé & le plie de manière que ſes deux jambes ſont à côté, ſans mouvement. Le lion a une jambe entre les ſiennes. Il le dévore, & l'on voit ſur le col de longues traces des morſures. Il eſt à Rome, en grand, *in Campidoglio.*

La fameuſe tête de Tibère (non de Céſar, comme dit Miſſon), d'une turquoiſe. Elle eſt plus groſſe que le poing. Le deſſus de la tête eſt griſâtre ; c'eſt que cet endroit eſt la mine de la turquoiſe, au lieu que la turquoiſe eſt bleue.

Un *Orphée* en bronze, qui joue d'un inſtrument à peu près fait comme notre violon. — Adiſſon en parle.

Il y a encore des buſtes d'Empereurs & Impératrices en marbre, de moyenne grandeur, comme Domitia, Domitien, Galba & autres.

Une petite figure de pâte griſe inconnue, à qui on fait l'honneur de donner le nom d'*Apollon*, parce qu'elle repréſente un jeune homme, & qu'elle a quelques cheveux.

Une petite *Vénus* moderne, en porphyre, qui tient un petit Amour. C'eſt une *Vénus* hollandoiſe, tant elle eſt groſſe.

Un petit bufte de Cléopâtre. Un air charmant ; mais fa bouche & fes lèvres font trop groffes.

Un *Cupidon* penché en arrière, qui tire fon arc. Son pied recule auffi pour la pondération.

Efculape. — Toujours en robe longue, le fein découvert ; ce qui ne me paroît pas être particulier à Efculape, mais très-commun aux ftatues grecques. Son ferpent.

Deux beaux *Satyres.*

Une *Cybèle* affife, fa tour fur fa tête, fes lions au côté.

Une tête antique, qu'on appelle *Bacchus* fans le favoir.

Un *Néron* enfant ; un *Marc-Aurèle,* auffi enfant. — Il y a une infinité de copies de l'un & de l'autre, *in marmo, geffo o bronzo.*

Un bufte de Platon. — L'infcription qui l'intitule ainfi eft grecque & antique.

Mater Deum, avec plufieurs figures de Dieux fur fa robe.

J'ai paffé un très-grand nombre de pièces de bronze, marbre, compofitions, criftal de roche, furtout de petits antiques. Sur quoi, il faut remarquer que, quand ces petits morceaux repréfentent quelque prince, ou héros, ou héroïne, elles font très-eftimées. Ainfi il y a une *Domitia,* de criftal de roche, qui eft d'un grand prix. Mais, quand ce font des chofes idéales, on en fait beaucoup moins de cas. Toutes ces petites ftatues, furtout en bronze, font ordinairement mal travaillées. On les faifoit pour la dévotion du peuple. Ainfi elles étoient à peu près de la force de nos images. Auffi tout ce que j'ai vu là en ce genre eft fait fans art. Il y a, par exemple, une *Dea Salus* dont le bras eft prefque long comme tout le corps.

La même chambre eft pleine de tableaux des plus grands maîtres. Il y a deux *Vierges* de Raphaël, de la première & de la feconde manière, & un *faint Jean,* de la troifième manière, admirable. J'avoue que les deux premiers tableaux ne m'ont pas fait grand plaifir, & que je les croirois volontiers d'un élève de Raphaël. On m'a dit qu'il y avoit une copie du *faint Jean,* une, à Rome, l'autre, à Cologne, l'autre, chez M. d'Orléans, qui fut portée en France par la reine Catherine.

Un beau crucifix de Michel-Ange. — Deux Anges à côté qui

pleurent. La Vierge, d'un côté, avec un air assuré : *Stabat.* Saint Jean, qui ne fait pas le mystère, est dans la douleur. Comme les mêmes nerfs des mains ne sont pas probablement piqués, la contraction des mêmes doigts ne doit pas se faire ; ce que Michel-Ange a pratiqué avec jugement.

Une *sainte Famille*, du même. — Beauté du dessin, mais coloris trop rouge pour la chair ; d'ailleurs, *vaghezza.*

Deux tableaux du Titien. — Une *Vénus* admirable ; elle est couchée nue ; vous croyez voir la chair & le corps même. Une *Vierge*, du même ; mais c'est la même personne qu'il a peint.

Une *Vierge*, du Corrège, qui tient l'Enfant. — Une autre *Vierge*, qui l'adore. — Grandes bouches du Corrège.

Deux tableaux du Parmesan. — On y voit les mêmes airs de tête, des cols longs & pointus, & les mêmes physionomies.

Deux tableaux de Paul Véronèse. — J'y ai remarqué des physionomies de son fameux tableau de *la Cène*, à Venise.

Deux tableaux admirables du Bassan : l'un, sa *Famille*, qui l'écoute lire ; l'autre, *le riche Épulon de l'Évangile.*

Un beau *Massacre des Enfants*, de Gaudence.

Un *Raphaël* peint par Léonard de Vinci.

Une *Cléopâtre*, qui se fait piquer, du Guide, & une *Vierge*, du Guido, & une *Vierge*, du même.

Un beau tableau d'Allori, Florentin. — C'est un miracle d'un saint, qui allant au martyre, la barque s'arrête.

Des copies en miniature de plusieurs des tableaux susdits, par un moine.

Un tableau de Guerchin, *da Cento.*

Quelques tableaux flamands, dont le jour est tiré d'une lumière d'une chandelle.

Et quelques autres que je passe ici.

Il y a une chambre (*a*) où sont tous les portraits des peintres peints par eux-mêmes. A un côté sont les peintres florentins & romains ; à un autre, les vénitiens ; à un autre, les ultramontains. Le cardinal Léopold de Médicis commença le recueil. Sa statue

(*a*) [AU-DESSUS :] *Suite de la Galerie & autres Choses de Florence.*

y eſt, & M. Newton, envoyé d'Angleterre, fit ce diſtique qu'on y lit :

Hic Leopoldus: adhuc ſtatua non dignior alter,
Nec ſtetit ulla prius nobiliore loco.

On voit là les différentes manières des peintres, quoiqu'à dire la vérité il eſt plus difficile d'en juger que par leurs autres ouvrages, parce que l'échantillon eſt trop petit. La manière d'un peintre paroît beaucoup moins dans une figure que dans une grande ordonnance, parce qu'il y a plus de choſes à comparer. Je parle d'un peintre qui fait des hiſtoires, non d'un peintre à portrait, comme Rigaud, Holbein, Van Dyck. Il me ſemble qu'on y voit un peu le génie des nations. Les François s'y ſont mis un peu à leur avantage : ils ſont ajuſtés & ſe ſont donné de belles robes, qui, là, ne leur coûtoient rien. Mais ſouvent les Italiens ſe ſont peints en laid, avec un air ſingulier, & n'ont penſé qu'à exprimer leur vivacité & leur génie. Les Flamands, Hollandois, Allemands, ſont graves. Il y a, en grand, un Jéſuite à demi couché : Simon Pozzi ; il ſemble qu'il veuille tenir (occuper) toute la chambre. Ils ont le Bourguignon, autre Jéſuite (je crois), fameux pour les batailles ; mais il tient dans ſes propres bornes.

Les François qui ſont là ſont de Troy, Rigaud, Coypel, Lebrun, Vivien, Nanteuil. Le Pouſſin & Mignard leur manquent.

Ils n'ont pu trouver le portrait de Michel-Ange, du Corrège.

Les peintres flamands & hollandois, qui peignoient en petit, avoient coutume de mettre dans le portrait un tableau avec des figures en petit, qu'ils ſembloient préſenter, afin qu'on jugeât d'eux par cet acceſſoire, & non par l'ouvrage principal, qui n'étoit point de leur manière. Ainſi on fait Van der Berg, Miéris, Van der Meer.

Généralement, tous ces peintres ont un air qui marque du génie.

Ils ſe ſont preſque tous peints dans un fond noir.

Schalken s'y eſt peint à la lumière de la chandelle.

On voit, dans le portrait de Carlo Dolci, ſa manière finie ; tout y eſt marqué : un poil blanc, une petite raye du linge, la moindre différence ſur le collet ; tout y eſt repréſenté.

Belotti s'y eſt peint avec un air de joye, & tout délabré & craſſeux ; un verre à une main, une chaîne d'or de l'autre, avec ces mots : « *Hinc hilaritas.* »

Le Grand-Duc ſouhaite que les peintres vivans s'empreſſent à mettre leur portrait dans ſa galerie. Solimène, de Naples, a refuſé le ſien, diſant qu'il ne méritoit pas cet honneur ; ce qu'on a pris pour un grand trait de vanité.

On y voit Simon Pignoni, qu'on dit être excellent pour les femmes nues.

Georges Vaſari, architecte de la Galerie.

Dans une autre chambre ſont conſervés pluſieurs vaſes de Japon, ancien & nouveau, de la Chine, ancienne & nouvelle. On diſtingue le Japon d'avec la Chine en ce que la Chine eſt toute blanc & bleu, & le Japon eſt de diverſes couleurs. Dans l'ancienne Chine, le bleu turquin paroît plus en foncé ; dans la nouvelle, il eſt plus clair. D'ailleurs, dans l'ancienne, le bleu eſt en plus grandes maſſes ; dans la nouvelle, il y a plus de confuſion & plus de *triture*, comme diſent les Italiens. Les dragons ſur les pièces en augmentent (m'a-t-on dit) le prix ; ce ſont les armes de l'Empereur de la Chine.

Dans la même chambre, il y a des vaſes d'une terre griſe d'Égypte, qu'on nomme...

Dans une autre chambre, il y a un petit arſenal où ſont toutes ſortes d'armes anciennes, plutôt curieuſes & magnifiques qu'utiles ; pluſieurs brins d'eſtoc bénis par les Papes ; pluſieurs préſens de rois & princes faits à la maiſon de Médicis ; le carquois, le maſque de moſaïque & les ornemens de cheval & de chaſſe de la ſultane qui fut priſe ſur un navire qui alloit à La Mecque ; pluſieurs armes pour tuer ſon ennemi en traître.

J'y ai vu un *ſerricunnium* très-ancien. Il eſt d'une gravure affreuſe ; ce qui le fait voir antique ; &, comme il y a des inſcriptions en caractères allemands, il faut croire que l'invention n'en eſt pas due aux Italiens, mais aux Allemands. On y voit une femme nue, avec ſa ceinture, un mari fier à côté, & une femme, de l'autre, qui a la direction ſans doute de l'affaire. Elle ſe plaint, dans une inſcription allemande, de ce qu'elle eſt ainſi empriſonnée par ſon

mari. Cette invention peut fort bien être l'effet de l'induſtrie des ouvriers allemands.

Bianchi m'a fait voir une chambre particulière où il y a un *Priape* ſur des jambes de lion. Il eſt de la figure du membre viril, preſque gros comme le corps, haut de 3 pieds à 4 (à 3 & ½). Au-deſſus eſt un prolongement ſur lequel eſt gravée la partie de la femme. Autour ſont les figures de pluſieurs animaux qui finiſſent toutes, par la partie ſupérieure, en forme de membre viril.

De plus, *l'Hermaphrodite*. Il eſt couché ſur un lit. Il a la tête & les ſeins d'une femme, avec les parties viriles. Il eſt nu & eſt couché ſur le côté, mais penchant ſur le ventre. Il a la tête ſur un bras.

De plus, un *Dieu Pan* antique. Son front petit confirme ce que j'ai dit, que c'eſt une erreur de croire que la petiteſſe du front fût une beauté chez les Anciens. Il a le nez camus; ce qui étoit un très-grand défaut chez les Anciens.

Il y a auſſi d'autres belles pièces : entre autres, l'ébauche du tableau ou eſtampe des différens myſtères de la Paſſion, faite par Albert Dürer, & la copie que Breughel en a faite.

II

J'ai été au Baptiſtère ou Saint-Jean. C'étoit autrefois un temple de Mars. Il eſt de figure octogone. Ce n'eſt proprement qu'un dôme, &, dans le dedans, il y a ſeize colonnes de granit. Il y a trois portes de bronze, dont deux ſont de Ghiberti, que Michel-Ange diſoit être les portes du Paradis. Elles ſont en bas-relief. Il n'y a rien de ſi léger : les feuillages paroiſſent ſi naturels, les attitudes ſi juſtes, les éloignements ſi ſenſibles qu'il ne ſe peut voir rien de plus admirable. Il y en a une plus ancienne d'André Piſano. C'eſt un ouvrage gothique; mais on voit le goût ſe former. Il y a des airs de tête & du deſſin; mais l'ouvrage eſt groſſier & beaucoup inférieur.

Le Dôme, commencé à bâtir en 1294. C'eſt un des grands édifices qu'il y ait, & un des plus beaux morceaux que l'architecture gothique ait pu faire. Tout en eſt grand, &, quand on a bien admiré la grandeur de la nef, on entre ſous le dôme, qui fait paroître la nef petite, & c'eſt là où l'on peut admirer le grand ſimple. Les deux arceaux qui vont des deux ailes dans le dôme ſont d'une beauté, d'une hardieſſe, d'une coupe, d'un tour admirable. Quand on eſt dans le dôme, ces ailes, qu'on avoit trouvées ſi grandes, ne paroiſſent plus que comme des boyaux. Il y a un défaut : c'eſt que, lorſqu'on eſt dans la nef, l'arceau du milieu, qui ſépare le dôme de la nef, paroît trop petit : il auroit fallu faire la nef plus large & plus longue (*a*).

Cambio, diſciple de Cimabué, le commença. Brunelleſchi fit la coupole. Les bas-reliefs qui ſont autour du chœur ſont très-bons & de divers maîtres. Mais il s'en faut bien que vous y trouviez le deſſin & les draperies antiques. Il y a un ouvrage que Michel-Ange laiſſa imparfait, parce que le marbre ſe refuſoit.

Enfin, cette égliſe eſt d'une beauté majeſtueuſe.

Il y a au dehors une *Annonciation* de Ghirlandajo, admirable. L'extérieur eſt de marbre blanc, rouge & noir ; ce qui fait un très-bel effet.

Le clocher (*b*), ſéparé du corps du bâtiment, a, comme l'Égliſe, outre ſa grandeur, un grand air de beauté. Il eſt carré & s'élève en l'air en diminuant en pyramide tronquée. Il eſt encore bâti de marbre blanc & gris, &, comme ces marmouſets gothiques n'y ſont point, ni cette multiplicité de petites pyramides, tourettes & ouvrages différents ; que le tout ſe préſente uni, ſimple & ſeul,

(*a*) [EN MARGE :] Les arcs de l'édifice intérieur ſont admirables : on n'en fait plus faire de tels. Ils vont en pointe, &, par conſéquent, pouſſent plus à côté que les arcs circulaires, qui pouſſent en bas. C'eſt ce qui en fait la hardieſſe & la difficulté. Mais ces arcs ſont plus propres à ſoutenir un grand poids que les circulaires. Mais il faut qu'ils ſoyent un grand ſoutien par le côté. Auſſi les autres pièces qui ſont autour de la coupe, ces trois chapelles, ne ſont pas ſeulement là pour ornement ; mais encore pour aider à en ſoutenir le poids immenſe.

(*b*) Un homme diſoit que, ſi on y mettoit un étui & qu'on le découvrît tous les vingt ans, on viendroit le voir de toutes parts. Ce qui rend ce clocher admirable, c'eſt ſa dégradation de haut en bas ſi belle, cette compoſition ſi gaie de marbre noir, rouge & blanc, qui fait un clairobſcur, par lequel les couleurs relèvent. Avec tout cela, on ne voit qu'un objet unique. (M.)

que les ornements ſont dans le tout, & non dans les parties : cela fait le meilleur gothique qu'il y ait peut-être en Europe, & il falloit que les ouvriers florentins fuſſent, dès ce temps-là, de beaux génies, puiſqu'ils étoient déjà ſupérieurs à leur art & faiſoient (ſi j'oſe me ſervir de cette expreſſion) avec goût des choſes de mauvais goût. Il eſt du deſſin de Giotto.

Il y a ſur la porte d'une chapelle ou ſacriſtie une eſpèce de bas-relief repréſentant l'Aſcenſion, qui eſt de terre cuite, ſecret (m'a-t-on dit) trouvé, à Florence, au commencement du XIV[e] ſiècle & perdu un ſiècle environ après.

L'Annunziata, aux Pères Servites. — Dans leur cloître, on voit la fameuſe *Madona del Sacco*, peinte par André del Sarto, & ſi bien & avec tant de grâce qu'il y en a, par le monde, une infinité de copies. Une partie du cloître eſt peint par Bernardin Poccetti, & il y a de lui quelques morceaux admirables. Il y a encore une autre eſpèce de cloître où il y a des peintures à freſque d'André del Sarto, du Roſſo & de Pontorne.

Grand défaut à Saint-Laurent, où les pilaſtres d'à côté, qui forment les chapelles, ont le même entablement que les colonnes du milieu, &, cependant, ſont plus courtes, parce que l'architecte a voulu élever les chapelles & a poſé les pilaſtres ſur trois ou quatre marches. Il auroit mieux valu poſer les pilaſtres en bas, comme les colonnes du milieu & élever les chapelles de deux marches derrière les pilaſtres. Dans la ſacriſtie, il y a deux fameux tombeaux faits par Michel-Ange : l'un, de Julien de Médicis (& deux ſtatues : l'une, *le Jour* ; l'autre, *la Nuit*) ; l'autre, de Laurent de Médicis (& auſſi deux ſtatues, dont l'une repréſente l'Aurore ; l'autre, le Crépuſcule). Il n'y a rien de ſi admirable que les attitudes de ces quatre ſtatues & que celles de ces deux princes, qui ſont dans une niche, au-deſſus de leurs tombeaux, de façon pourtant qu'elles en font partie. La dévotion en a voilé quelqu'une, trop nue, avec une draperie faite avec du plâtre. *Le Crépuſcule* eſt couché, & il ſemble qu'il ſe repoſe ; *l'Aurore* ſemble pencher en l'air ; *la Nuit* s'enveloppe ; & *le Jour* eſt nu. L'architecture de cette chapelle eſt noble, ſimple & belle. Enfin, c'eſt là où l'on voit & où l'on ſent le grand goût. De tous les ſculpteurs, il n'y a que Michel-Ange qui ſoit

comparable aux Anciens. Il ne s'arrêtoit pas au deffin qu'il avoit fait fur le papier, mais il faifoit pofer l'ouvrage rude, &, enfuite, il faifoit dégroffir par les ouvriers à fa fantaifie, jufques à ce que fon œil fût content.

Un architecte, à Florence, nommé *Chimini*, m'a dit avoir mefuré tous les ouvrages de Michel-Ange à Florence, & qu'il n'y avoit jamais prefque trouvé les exactes proportions des règles de l'architecture ; mais l'œil eft fatiffait. C'eft qu'il y avoit le goût excellent & faifoit toujours, en chaque lieu & chaque occafion, ce qui devoit fe faire pour plaire.

Santa-Maria-Novella (Dominicains). — Michel-Ange l'appeloit fon *époufe*. On y trouve de très-beaux tableaux de Santi di Tito, de Macchietti, de Naldini (le chœur eft peint par Ghirlandajo), de Bronzino, de Strada, de Vafari, de Cigoli. Le cloître eft peint à frefque par Santi di Tito & Poccetti. Les peintures n'en font pas bonnes.

San Spirito. — Belle églife ; belle architecture de Brunellefchi. Elle eft d'ordre corinthien. Deux rangs de colonnes. Au-deffus, un bel entablement. Le maître-autel, prefque au milieu de l'Églife, & il eft partout ouvert & dégagé pour laiffer voir l'autre partie de l'Églife, qui eft derrière. Les trois rangs de colonnes continuent vers l'autel. Les deux côtés de l'Églife s'étendent en croix & forment trois périftyles : un, de chaque côté, & un, au fond. Le mal eft qu'une colonne unique dans le fond répond juftement au milieu de la porte d'entrée de l'autre bout.

Outre les peintures de l'Églife, dont la plupart font anciennes, il y a, dans la facriftie, un beau tableau de Lippi, où un faint (je ne fais quel) délivre une poffédée. Je crois, au moins, que c'eft celui-là. Rien n'approche de l'air mourant & fatigué de la poffédée, dont les bras paroiffent tomber, & le vifage d'une fille qui la tient, & qui eft plein de vie, fait un contrafte charmant.

Les Carmes. — Églife ancienne. Une *Adoration des Mages* du Paffignano, à la chapelle des Brancaccio. Il y a l'hiftoire de faint Pierre commencée par Mafolino (*a*) & finie par fon élève Mafaccio,

(*a*) Voir cela.

qui ſurpaſſa bien ſon maître, & ouvrit le chemin à la bonne peinture, & auroit été bien plus loin s'il ne fût mort à 26 ans.

La chapelle de la famille Corſini, où eſt un corps ſaint de cette maiſon, eſt un ouvrage moderne. Elle eſt couverte de marbre blanc, & il y a de bonnes ſculptures de Foggini. L'architecture eſt d'ordre corinthien. Le dôme de la chapelle eſt peint par Lucas Jordan.

Il y a, dans l'égliſe, pluſieurs tableaux de Naldini, très-bons, & quelques-uns du Poccetti & de Pagni.

A l'Égliſe des Feuillans françois, il y a un beau tableau de Lucas Jordan, au milieu du ſoffite.

J'ai été voir la galerie de tableaux du marquis Gherini, qui eſt très-belle & pleine de tableaux d'excellens peintres.

Le ſieur Chimini trouve dans les galeries que cette longueur ſur la même ligne, ſi longtemps ſuivie en ligne droite, ne ſatiſfait pas la vue, & il auroit voulu que l'on eût fait comme on a fait au fond, à l'endroit de l'union des deux galeries, où l'on a fait une eſpèce de cintre entre deux colonnes & fait régner tout du long l'architrave.

Il y a apparence que les Grecs furent les pères de la ſculpture. Il eſt (je crois) certain qu'ils ne prirent pas ce qu'ils en ſavoient des Égyptiens. Je le prouve par la Table d'Iſis, que j'ai vue dans la Bibliothèque du roi de Sardaigne, à Turin; dans laquelle on ne trouve aucun art. Les Grecs n'ont pas non plus pris l'excellence de l'art des Perſes: car il paroît par les ruines de Tche-elminar que la ſculpture & l'architecture étoit très-groſſière. Ils ne l'ont pas non plus priſe des Indiens: car ils n'ont pu paſſer que par l'Égypte ou par l'Aſie pour aller juſques aux Indes, & il eſt impoſſible que l'art fût dans les deux bouts, pendant que le milieu eût reſté dans l'ignorance. La ſculpture, &, par conſéquent, la peinture, la gravure, l'architecture, en un mot, tous les arts fondés ſur le deſſin, ſont *Græco ſolo ortæ.*

Le genre de la religion des Grecs fit le progrès de ces arts & leur perfection, &, avec cela, les hommes nus qu'ils voyoient ſans ceſſe. Il falloit qu'ils euſſent des Dieux à repréſenter en hommes, & il falloit qu'ils euſſent ſous leurs yeux des hommes propres à

être deſſinés, & qui leur fiſſent à tout moment ſentir les proportions du corps humain & les différentes attitudes & mouvemens. Les Égyptiens (je ne ſais pourquoi) ignorèrent l'art; les Perſes, qui n'avoient point de Divinités corporelles à repréſenter, le négligèrent; & les Indiens d'autrefois, qui, apparemment, comme ceux d'aujourd'hui (car les coutumes ne changent jamais en Orient), déteſtent la nudité (*a*), n'eurent pas occaſion de ſe rendre forts dans le deſſin.

J'ai vu dans la galerie de M. le Grand-Duc de Florence une ſtatue étruſque d'un bon goût de deſſin, d'une grande légèreté de draperies; ce qui pourroit faire penſer que l'art avoit été beaucoup connu en Étrurie. Mais il faut voir ſi les autres monumens étruſques répondent à celui-là. Il me paroît que non ſur ce que j'en ai vu en jetant les yeux ſur le livre de..., où j'ai vu des choſes aſſez mal deſſinées. Ce pourroit donc être quelque ſtatue idéale de quelque ſculpteur romain, d'autant que l'on ſait que les Romains, qui avoient vaincu les Toſcans, ne devinrent pas plus connoiſſeurs dans le deſſin, & que ce ne fut qu'après la priſe de Corinthe qu'ils furent quelque choſe. La difficulté eſt qu'il y a ſur cette ſtatue des caractères étruſques; ce qui la feroit croire originale & vraiment étruſque (*b*).

On peut conſidérer avec quelle rapidité les Grecs allèrent de l'art à la perfection de l'art: car ce peuple qui devint peuple grec, & qui, d'abord, n'étoit que des barbares diſperſés, ne pouvoit pas ſe vanter d'une grande antiquité. Il n'y a pas un long trajet de la fondation des empires grecs juſques aux plus excellens peintres, & ces peintres ou ſculpteurs ont été excellens & ont porté l'art à la perfection. Nous avons inutilement travaillé depuis l'inondation des Barbares juſques à Giotto. Quelques prêtres grecs don-

(*a*) Voir ce que dit Platon ſur la nudité.

(*b*) [EN MARGE :] On dit que Dibutade, de Sicyone, fit le premier des figures d'argile. D'autres diſent que cet art fut retrouvé dans l'île de Samos par un Rhœcus & un Théodore, longtemps avant Dibutade, & que Démarate, fuyant de Corinthe, mena avec lui des ſculpteurs, qui répandirent cet art par toute l'Italie & ſurtout dans la Toſcane, où il fleurit longtemps. Démophile & Gorgaſe ornèrent de ſtatues & de peintures le Temple de Cérès, à Rome, & Marc Varron a écrit que tous les ouvrages de ces arts qui ſe voyoient avant le temps de ces ouvriers-là, à Rome, avoient été faits par les Toſcans.

nèrent à Cimabué & à Giotto quelques foibles rayons de l'art. Ils en reftèrent là jufques à ce que la vue des antiques ouvrît l'efprit de Michel-Ange & de fes contemporains. Les Grecs eux feuls ont fait ce que nous n'avons pu faire que par eux.

Je remarque cette même rapidité dans quelques parties de la poéfie. Les Grecs ont peu à peu inventé la tragédie. Voyez la rapidité avec laquelle ils ont été, je ne dis pas à la perfection, mais à la totale invention; fi bien que les règles qu'ils ont établies fubfiftent toujours. Ces règles d'Ariftote, qu'il a établies fur les tragédies de Sophocle & d'Euripide, fubfiftent toujours.

Il y a quelque chofe d'admirable dans le progrès que firent les ouvriers florentins dans le deffin. Il y a au Baptiftère de Florence une porte de bronze, faite par Ghiberti, qui eft un ouvrage admirable & au-deffus de celles de Pifano, qui font dans la même églife. — Savoir quand ces fculpteurs ont vécu. — Mais le Dôme eft un grand coup de génie de ce fiècle rude, où l'architecture grecque n'étoit pas connue.

Je ne fais ce qui fe perfectionna plus vite en Italie, ou la fculpture, ou la peinture. Ghiberti, qui a fait cette admirable porte, vivoit avant Michel-Ange (*a*). Il faut favoir s'il y avoit dans ce temps un peintre qui fît d'auffi bons ouvrages de peinture que Ghiberti en faifoit de fculpture. Il me femble que, les ftatues & les bas-reliefs des Grecs ayant ouvert le génie fur le deffin, les fculpteurs ont été plus promptement en état d'en profiter que les peintres : l'imitation étant (fi j'ofe parler ainfi) plus immédiate.

J'ai vu, ce 28 décembre 1728, le Palais Pitti.

Il fut commencé du deffin de Brunellefchi & fait par Luca Pitti, de la famille duquel eft encore le commandeur Gaddi. Cofme Ier, l'acheta & les Grands-Ducs l'ont agrandi. La face donne le long de la place, & il eft d'ordre ruftique. L'Ammanati, architecte, fit la cour avec trois ordres : le dorique, l'ionique, le corinthien, & fit les deux ailes qu'on y voit. Mais, afin que l'architecture de la façade du jardin & des ailes répondît à celle du dehors, il mit le tout, jufques aux colonnes, en boffage. Il eft vrai que cette

(*a*) Ce Ghiberti étoit bien avant Michel-Ange & peu après Giotto, comme je le conjecture de la place qu'il tient dans le *Ripofo del Borghini*. (M.)

cour eſt beaucoup trop petite ; les grandes ailes qui y ſont trop grandes pour le corps de logis ; &, enfin, l'eſcalier n'eſt pas aſſez grand pour un ſi grand bâtiment. Les principaux appartemens ſont peints par Berrettini, de Cortone.

Il y a un très-grand nombre de tableaux, tous exquis, &, entre autres, il y a la fameuſe *Vierge aſſiſe* de Raphaël, qui eſt autant au-deſſus des ouvrages ordinaires de Raphaël que Raphaël eſt au-deſſus des peintres ordinaires. Un autre jour me donnera une plus ample notion de ces tableaux.

Il y a une longue galerie qui communique du Palais Pitti au Vieux Palais, par laquelle le Grand-Duc peut paſſer ſans être vu, & elle traverſe même la rivière ſur un pont. Les jardins ſont aſſez beaux, &, dans le terrain haut & bas, on a fait de très-belles pièces. Il y a des eaux jailliſſantes. Mais on ne ſauroit les comparer en aucune façon à celles que nous avons en France. Ce ne ſont que quelques petites piſſotières, comme à Liancourt. Il y a une île artificielle, qui fait une aſſez belle pièce...

J'ai été, ce 19 décembre 1728, avec M. Piemontino, le fils, ſculpteur de Florence, voir pluſieurs ouvrages de ſculpture. *Primo*, nous avons été voir la Chapelle de Saint-Laurent, où ſont les deux tombeaux & les ſept ſtatues de Michel-Ange. Il m'a, d'abord, fait remarquer comme les muſcles de ces deux femmes, ſurtout ceux de l'une, ſont trop reſſentis ; mais avec quel art admirable il a exprimé les contours des hommes. Combien les proportions ſont juſtes ! Il m'a fait remarquer dans la ſtatue de ce prince aſſis qui paroît penſif, l'art d'avoir mis un ſi grand prince dans un ſi petit lieu : car il eſt dans une niche médiocre, &, s'il ſe levoit, il toucheroit à la voûte. La figure en entrant, qui eſt couchée & a un genou l'un ſur l'autre, eſt admirable, majeſtueuſe & grave. Il y a, outre les ſix ſtatues des tombeaux, trois autres ſtatues celle du milieu eſt une ébauche de Michel-Ange ; les deux du côté ſont froides : point d'attitude ; les deux pieds ſont placés l'un contre l'autre ; ſans variété ; ſans contraſte.

Nous avons, enſuite, été voir les portes du Baptiſtère de Saint-Jean. Nous avons vu celles de Ghiberti. La première, il la fit dans ſa jeuneſſe, & on n'y voit point de goût, d'ordonnance : les figures

ſe ſuivent par derrière ſans variété ; les plis qui tombent ſur les jambes ſont en arc ; ce qui feroit penſer que la jambe feroit de même. La ſeconde manière, qui eſt celle de ſa vieilleſſe, eſt excellente : les feuillages & les oiſeaux qui ſont autour des portes, bons ; mais, à préſent, on les feroit mieux. Les anciens ne faiſoient que jeter au moule les figures, ce qui fait qu'elles ne ſont pas finies. Ainſi l'on voit les plumes de ces oiſeaux toutes unies ; à préſent, on les ciſèle encore après être ſorties du moule, & on verroit des plumes plus naturelles & plus marquées, ſoit les unes les autres, ſoit les groupes.

Nous avons été au Palais Vieux, & nous avons vu *l'Hercule qui aſſomme Cacus*, de Bandinelli, qui paroît un peu court (*a*), le *David* de Michel-Ange, & nous avons vu la différence des contours d'un jeune homme, comme David, & ceux d'Hercule, qui ſont moins nobles & plus marqués. Nous avons vu le groupe du *Raviſſement des Sabines*, par Jean de Bologne : il eſt étonnant qu'il ait pu mettre trois grandes figures & tant d'action dans un ſi petit groupe. La manière de Jean de Bologne eſt peu reſſentie. Attitudes admirables du Romain, de la Sabine & de ſon père ! La *Judith qui coupe la tête à Holopherne* : peu de choſe. L'attitude de Judith, qui veut couper la tête d'Holopherne, ne marque pas ce qu'elle veut exprimer. Holopherne, les deux bras appuyés, eſt mis là à la gothique.

Entrés dans le ſalon peint par Vaſari (*b*). Nous avons trouvé beaucoup de ſtatues, la plupart ſur les travaux d'Hercule. Il y a un *Hercule qui étouffe Antée*. Il y a peu de bon (*c*). Dans l'une, Hercule, qui combat, ſe met dans une attitude ſi contrainte qu'il ſemble aller tomber à la renverſe. Dans l'autre, Hercule, ayant ſes deux pieds ſur la même ligne, ne peut plus étouffer Antée. Dans la plupart, les proportions manquent, & les cuiſſes ſont ſi courtes qu'au lieu de deux longueurs de face à peine y en a-t-il

(*a*) Il a une épaule trop mince ; ce qui vient du défaut du marbre, outre que cette ſtatue étoit commencée par un autre. (M.)

(*b*) Ce ſalon eſt très-beau. Entre autres peintures, on y a peint les douze Florentins qui étoient envoyés de différents princes à la cour de Boniface VIII. (M.)

(*c*) Ces ſix groupes d'Hercule ſont de Vincent Roſſi. (M.)

une. Dans l'autre, Hercule eſt ſi maigre qu'il paroît un ſquelette. Dans l'autre, il eſt aſſommé de chair. Il ne faut pas faire Hercule ſi court qu'il n'ait point les proportions. *L'Hercule Farnèſe*, qui les ajuſtes, paroît preſque court. Il y a des évêques ou papes qui ont des vêtements ſi chargés que l'on ne devine rien de ce qui peut être deſſous. D'ailleurs, ils n'ont pas les proportions, & il faut remarquer que les vêtements doivent laiſſer apercevoir ou deviner le nu & faire les mêmes apparences. Remarquez que toutes les figures ſont cenſées devoir ou pouvoir être vêtues. Or, que ſeroit-ce de ces *Hercules* s'ils étoient vêtus ?

Il y a une figure de femme qui foule aux pieds un vieillard enchaîné, dont elle tient les chaînes. Cette ſtatue me paroît admirable : le vieillard bien proportionné, & il ne tient preſque aucun eſpace ſous cette femme qui le domine. Il me ſemble ſeulement qu'elle n'appuye pas aſſez le pied. Mais il faut regarder (je crois) que l'action va commencer ou finir, & peut-être que l'action telle qu'elle eſt règle toutes les autres. Ce groupe eſt de Michel-Ange, & on dit qu'il avoit été fait pour le tombeau de Jules II. Ce n'eſt donc pas (comme dit mon ſculpteur) *la Ville de Florence qui terraſſe Sienne.*

J'ai été, avec le même ſculpteur, voir les ſtatues du Palais Pitti & du jardin. Nous avons vu, dans la cour, un très bel *Hercule* antique, qui n'eſt pas *l'Hercule Farnèſe* & eſt (m'a-t-on dit) ſon rival. Il y a, dans une fontaine, un *Moïſe* de porphyre. Mon ſculpteur m'a dit que nous n'avons plus l'art de faire des figures de prophyre : il eſt trop dur. Il y en a une autre, qui eſt une ſtatue de la Juſtice, ſur une colonne de granit oriental, laquelle colonne eſt toute d'une pièce. Nous avons perdu la trempe dont ces ouvriers trempoient leurs outils. Il eſt dit, dans mon itinéraire, que cette colonne fut tirée des Thermes d'Antonin & donnée au duc Coſme par Pie IV. Il y eſt dit, de plus, que la ſtatue eſt de la main de Romolo del Dadda. Je ne ſais quand il vivoit ce Dadda. Mais elle ne ſeroit point antique, & auroit eu la trempe de ſon temps (*a*).

(*a*) J'ai vu, dans la galerie du Grand-Duc, deux buſtes de porphyre de princes ou ſeigneurs de la maiſon de Médicis. Il faut voir Bianchi là-deſſus. Il faut que l'art ne ſoit pas perdu depuis longtemps. — Mon ſculpteur ne ſait ce qu'il dit. Bianchi m'a dit qu'il y a quelque

Le jardin du Palais eſt appelé *le Jardin de Bobboli*. Le terrain n'en eſt pas uni, mais haut & bas (*a*). On y a fait une pièce en forme d'île, au milieu de laquelle il y a un *Neptune* coloſſal & trois *Fleuves* à ſes pieds, bel ouvrage de Jean de Bologne. Les proportions & les attitudes, admirables. Les fleuves ſont grands, majeſtueux; mais ils ſont, pour ainſi dire, couverts par Neptune, tant il y a de majeſté, de force & de grandeur, & tant ce coloſſe règne ſur eux.

Il y a encore une pièce d'eau dans ce jardin, où *Neptune*, de la main de Stoldo Lorenzi, eſt ſur une eſpèce de rocher. Dans ce rocher, en bas, ſont des *Dieux marins* & des *Tritons*. Cela paroît d'un naturel admirable. Il y a, dans un endroit, une eſpèce de ruine du clocher qui fait une fente, par où l'on voit l'épaule & le côté d'une Divinité, comme par haſard.

Le prince Ferdinand fit tirer pluſieurs ſtatues antiques qu'on a mis dans la Galerie, parce qu'elles ſe ruinoient, & l'on n'a laiſſé dans les boſquets que les antiques des moins bons ouvriers, & quelques ſtatues modernes, dont la plupart ne valent pas grand-choſe.

Il y a, dans une pièce dont les murailles ſont faites d'une eſpèce de bas-relief de rocaille: *primo*, dehors, à l'entrée, deux ſtatues d'Adam & Ève très-belles. Ève paroît de chair. Ces ſtatues ſont ſi nues qu'elles ont beaucoup tourmenté la conſcience du feu Grand-Duc. Les confeſſeurs lui ſiffloient ſans ceſſe que, dans les confeſſions, ils apprenoient les mauvais effets de ces nudités.

Il y avoit pour lors à Florence un chanoine ſi idiot qu'il vouloit faire mettre une culotte à un crucifix.

Dans cette pièce, on a mis à chaque coin des ſtatues que Michel-Ange avoit ébauchées pour le tombeau de Jules II. Le ſculpteur m'a dit que, dans le temps de Michel-Ange, on ne travailloit pas comme à préſent, qu'on ébauche, d'abord, le tout enſemble. Mais, pour lors, on finiſſoit une partie, & on alloit, enſuite, à l'autre. Et, quand Michel-Ange voyoit, après avoir fait une partie,

temps qu'il y avoit à Florence un ſculpteur qui le tailloit bien. Mais il n'y en a plus: ils ne retireroient pas les frais. (M.)

(*a*) Ce jardin eſt renfermé dans la Ville. (M.)

qu'elle ne pouvoit pas répondre au tout, il la laiſſoit. On dit que, dans ce temps-là, on mettoit le modèle dans l'eau, & qu'on n'en mettoit à l'air que la partie qu'on exécutoit, & à meſure qu'on l'exécutoit.

Ce jardin eſt plein des ſtatues des chiens de chaſſe des princes, fils du feu Grand-Duc, qu'ils ont fait repréſenter.

Sur le pont principal de la Sainte-Trinité, de l'architecture de l'Ammanati, il y a les ſtatues des quatre Saiſons. Il y a un *Hiver*, fait par Taddée Landini, qui ſe cache, &, quoique ſes jambes aillent *pari a pari*, cela exprime ce qu'il faut qu'il exprime. Il y a ſeulement à dire que ſa chair eſt trop tendre, & qu'il en a trop pour un vieillard. *L'Automne* & *l'Été* ſont de Jean Caccini. Ils ſont (me ſemble) les moindres des quatre. *Le Printemps* eſt de Francavilla, Flamand, ſous la figure d'une femme. Son col eſt long ; ſon air de tête, bien ; les plis, très-bien auſſi. Celle qui l'accompagne eſt bien auſſi. Les plis ſont plus à la manière grecque. Mon ſculpteur me dit qu'à préſent on ne fait pas les plis ſi petits que les Grecs, pour leur donner plus de majeſté (*a*). Mais on ne fait pas ſi bien voir les membres de deſſous : ce qui eſt infiniment plus mal, à mon avis.

Dans la fontaine qui eſt à la place du Grand-Duc, il y a un *Neptune*, entouré de ſes Tritons, qui eſt de l'Ammanati. Quand Michel-Ange le vit, il lui dit : « Tu as mis là une belle pièce de marbre. » Il y a tout autour pluſieurs figures qui ne ſont ni bonnes ni mauvaiſes.

Dans la même place du Grand-Duc eſt la ſtatue de bronze de Coſme Ier, de Jean de Bologne, avec un piédeſtal qui a trois bas-reliefs, où il faut remarquer la manière des bas-reliefs de Jean, qui les faiſoit plats, peu finis & comme plaqués. Ce qui ne ſe fait plus à préſent ainſi. Le Prince eſt bien ſur la ſelle, point trop enfoncé dans le cheval, comme il arrive quelquefois. Le cheval devroit avoir les deux jambes du même côté en l'air ; mais, par une licence, afin que la ſtatue ſoit bien poſée, on permet de faire

(*a*) [EN MARGE :] Cela eſt pris des peintres, & mal.

élever un pied de devant du côté droit, avec un pied de derrière du côté gauche.

J'ai vu, dans une place, un ſoldat qui ſoutient ſon camarade mort, & qui en eſt preſque entraîné. Statue admirable ! Les membres du ſoldat mort ne ſe ſoutiennent & ſemblent tomber. Cette ſtatue eſt antique. On a voulu, non la copier, mais l'imiter dans un groupe qui eſt au Palais Pitti. Mais le moderne reſte bien derrière.

SCULPTEURS

Michel-Ange, dont les figures ſont fort reſſenties.

Jean de Bologne, qui les fait très-peu reſſenties. Il met toujours une eſpèce de touffe de cheveux au-deſſus du front de ſes ſtatues, & on peut les reconnoître là.

Francavilla, élève de Jean de Bologne, que l'on connoît par le long col qu'il donne à ſes figures.

Ghiberti, qui étoit avant eux, que l'on connoît, ſurtout dans ſa première manière, par le cercle ou la courbure qu'il fait faire à ſes plis ; ce qui vous feroit croire que les jambes ou les bras ſont arqués.

Baccio Bandinelli.

Vincenzo Roſſi a ſa manière de faire des figures courtes, groſſières & confuſément chargées de muſcles.

Donatello. Il a fait la *Judith* de la Loge de la place du Grand-Duc; mauvaiſe ſtatue à mon avis, & qui n'exprime ni ce que Judith doit faire, ni l'état d'Holopherne.

Cellini, qui fait le *Perſée* de la ſuſdite loge.

L'Ammanati.

Le Palais Pitti. — L'architecture ruſtique en eſt admirable. Dans le dedans, il a fait le premier ordre ruſtique, moitié toſcan, moitié dorique, afin que ce fût un milieu entre le dorique & le toſcan, & que l'on pût, dans les galeries qui règnent ſous les ailes, faire quelque choſe de moins matériel. On a fait la corniche architravée, pour qu'on ne mît point de friſe à cet ordre ſi groſſier. L'ionique du deſſus & le corinthien, qui eſt encore deſſus, eſt

toujours en boſſage. Le tout répond à la ſolidité de l'édifice. Le malheur eſt que la cour eſt trop petite ; les eſcaliers, auſſi ; l'entrée, auſſi.

La façade extérieure, qui donne ſur la place, eſt d'un ruſtique ſans diſtinction d'ordre. Il ſemble que ce ſont des rochers, non pas des pierres. J'en ai meſuré une qui a plus de 11 pas de long. Elles paroiſſent, en des endroits, avoir été miſes confuſément ; en d'autres, elles paroiſſent tomber. Ces gros morceaux de rochers diminuent à meſure que l'ouvrage s'élève. Le deſſein du feu grand-prince Ferdinand étoit : de pouſſer la place juſques à la rue voiſine ; d'y faire deux fontaines ; de mettre un étage ſupérieur au corps de logis ; de mettre la place à niveau ; & de mettre deſſous un étage inférieur pour les domeſtiques & cuiſines ; de mettre aux côtés des ailes, qui ſeroient baſſes de deux étages, où ſeroient la garde & les officiers logés.

Au Vieux Palais, à la grande ſalle, il y a des peintures ſur la ſoffite. Mais les peintres de ce temps-là n'avoient encore point trouvé le ſecret de peindre ſur une ſurface plate, de bas en haut, & la perſpective étoit, à cet égard, peu connue. Ce ſont les Carrache qui ont mis l'art, à cet égard, dans la perfection. Les peintures de cette ſoffite ſemblent tomber à terre, parce que les tableaux ſont faits pour être mis perpendiculairement, non pas horizontalement. Dans le périſtyle du Vieux Palais, pour que chacune des deux portes n'eût pas une colonne au milieu, on a mis, à un côté où eſt une porte, deux arcs, &, à l'autre, trois.

Dans l'Égliſe de Sainte-Croix, grande égliſe gothique, eſt la chapelle des Niccolini, d'une très-belle architecture. Il y a cinq ſtatues de Francavilla, & la coupe eſt peinte à freſque par Volterra. On voit, dans cette égliſe, le tombeau de Michel-Ange & de très-beaux tableaux.

Lorſque l'on met des avant-corps à un étage, il faut qu'ils règnent partout : ainſi il ne faut pas que la porte n'ait point de ſaillie, & que les fenêtres en ayent ; il ne faut pas qu'un étage ait des avant-corps, l'autre, non.

Il y a la maiſon de Frédéric Zucchero, qui eſt dans la rue de..., qui eſt capricieuſe. Il ſemble que toute la maiſon ait été taillée

comme une pierre ; qu'il y ait des endroits taillés, & d'autres, non ; & qu'ainſi elle ſoit à demi-faite.

Michel-Ange, à la Bibliothèque de Saint-Laurent, dans le degré, a mis de groſſes conſoles ſous des colonnes, parce que l'endroit étoit trop élevé pour y mettre un piédeſtal, & trop bas pour y mettre un autre ordre. Il ne faut imiter cela que dans la néceſſité, comme lui; et, dans ce cas, il faut que les conſoles ſoyent bien fortes.

Mgr. Incontri a bâti une maiſon d'un très-bon goût ; il étoit lui-même ſon architecte.

On dit que les pierres en boſſage, qui s'étréciſſent par le bas, dans les fenêtres carrées, ne conviennent pas, parce qu'il n'y a pas de cintre ; mais cela me paroît une chicane.

On critique des eſcaliers parce qu'ils ſont à la main gauche ; cela me paroît auſſi une petite chicane.

Il y a une aſſez belle maiſon celle du marquis Capponi, derrière *l'Annunziata*, où il y a un bel eſcalier, peint à *freſco*, par Matteo Bonechi & Giovani Sacreſtani.

Peintures du Maſaccio à Florence, dans l'égliſe où eſt la chapelle Corſini (à ce que je crois). Il y a le ſublime qui commence, & des têtes que Raphaël a preſque copiées. C'eſt M. Veuve qui m'a fait remarquer cela.

TABLES

I

TABLE

SYSTÉMATIQUE

DES PENSÉES (*a*)

(*a*) Cette table donne la concordance des numéros de l'édition Barckhaufen (ordre méthodique) avec ceux de la préfente édition (ordre des manufcrits). Ces derniers, en caractères italiques, font placés entre parenthèfes à la fuite du numéro correfpondant de Barckhaufen. L'abréviation *Sp.* renvoie aux quelques extraits du Spicilège que Barckhaufen avait donnés dans fon édition des *Penfées*.

VII. HISTOIRE

VIII. ÉDUCATION, POLITIQUE & ÉCONOMIE POLITIQUE

II

TABLE

GÉNÉRALE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES

A

C

D

G

H

I

J

M

N

P

Q

R

T

W

X

Y

Z

L'IMPRESSION DU PRÉSENT VOLUME A ÉTÉ RÉALISÉE EN AOÛT MIL NEUF CENT CINQUANTE TROIS PAR L'IMPRIMERIE C.-J. BUCHER S. A., A LUCERNE (SUISSE) POUR LE COMPTE DES ÉDITIONS NAGEL A PARIS.

LA RELIURE A ÉTÉ EXÉCUTÉE DANS LES ATELIERS DE LA RELIURE S. A., A GENÈVE.

LE NUMÉRO DE DÉPÔT LÉGAL D'ÉDITEUR EST LE NUMÉRO 199.